

ENCYCLOPEDIE

METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

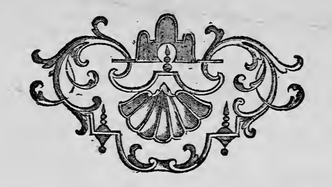
Précédee d'un Vocabulaire univerfel , *fervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.



ENCYCLOPEDIE MÉTHODIQUE.

ANTIQUITÉS, MYTHOLOGIE, *DIPLOMATIQUE DES CHARTRES*, ET CHRONOLOGIE.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÉGE DU ROI.

EXPLICATION

Des abréviations qui expriment la rareté des Médailles.

Le ZÉRO signifie que la tête, ou la médaille dont on parle, ne se trouve point en tel métal, ou en tel module.

C. Que la médaille est commune, & n'a de valeur (sur-tout eu bronze) qu'à proportion de sa conservation.

R. Que la médaille est rare, & qu'elle est d'un plus grand prix qu'une médaille commune.

RR. Que c'est une médaille précieuse; qu'elle vaut le double, & souvent davantage, d'une medaille désignée par une seule R.

RRR. Que cette médaille est d'une grande rareté, & qu'elle manque souvent dans des collections nombreuses.

RRRR. Que cette médaille est unique, ou d'une rareté extrême.

G. B. désigne le grand bronze.

M. B. moyen bronze.

P. B. le petit bronze.

On observera que la collection entière des médailles de Pellerin est réunie au cabinet du roi; que la suite des impériales d'argent de l'abbé Rothelin l'est à celui du roi d'Espagne; que les pierres gravées du baron de Stosch appartiennent aujourd'hui au roi de Prusse; que le roi de Naples vient de réunir à sa collection des antiques de Pompeia & d'Herculanum, tout ce qui étoit renfermé à Rome, dans les palais de Farnèse & *Farnesina*, & dans la Villa-Farnèse; qu'enfin S. A. R. le Grand-Duc a placé dans sa galerie de Florence, la plupart des antiques renfermées ci-devant à Rome dans la Villa-Medicis.

L'excellente *Métrologie* de M. de Romé de l'Isle, n'ayant paru que cette année (1789), nous n'avons pu en faire usage dans les articles précédens. Mais on en trouvera tous les résultats aux articles MESURES, MONNOIES & POIDS.

G

(*Diplomatique.*)

Six *séries* partagent tous les G des manuscrits & des monumens. La première qui se divise en sept sous séries, enferme les G à queue droite ou courbe. Première sous-série en S, signe du IVe. siècle; 2e. en virgule, indice des sept premiers; 3e. oblique, allant de droite à gauche, annonce particulière des VIe. & VIIe.; 4e. horizontale ou perpendiculaire, du même temps; 5e. obliquement dirigée de gauche à droite; 6e. en C contourné, rentrant dans l'intérieur d'un C ordinaire; ces deux encore plus antiques; 7e. G en S n'est presque jamais postérieur au IXe. siècle.

La IIe. série est composée de G pour ainsi dire doubles : 1°. courbés sur le dos, de la haute antiquité; 2°. semblables aux ε; 3°. aux C à dos ou angles saillans; ces deux du moyen âge ou des temps gothiques.

La IIIe. est la plus ressemblante à nos G capitaux, elle se distribue en huit sous séries, dont les six premières sont concentrées dans le premier âge; la 7e. dans le moyen, la 8e. dans le moderne. 1°. Bout inférieur se double & finit en courbe; 2°. passe en se courbant sous la petite ligne droite; 3°. bout supérieur chargé de courbes excédantes; 4°. ligne droite inférieure détachée du demi-cercle, &c. extrémités tranchées; 5°. dos plus alongé que rond; 6°. exactement arrondi; 7°. moins régulièrement; 8°. bout inférieur rentre dans la cavité.

La IVe grande série semble réduite au C, mais dont la partie inférieure se courbe intérieurement, comme pour rejoindre son dos. Quoique quelques-unes de ses figures remontent jusqu'au premier siècle, & même au delà, la plupart conviennent encore mieux aux moyens & bas siècles : 1°. tout-à-fait semblables au c; 2°. repliées sur elles-mêmes par un des bouts; 3°. en forme de 6 ou de 9; 4°. de *b* ou de *v*; 5°. de *b* tranché par le haut, des bas temps; 6°. recourbées extérieurement par le haut, moyen âge 7°. abaissées dans la partie supérieure, réunissant l'antique & le moderne.

La Ve. grande série ne reçoit que des G carés ou anguleux, & ne commence pas avant le moyen âge si ce n'est dans les 4e. & 5e. sous-séries; encore à leur égard ne faut-il parler que

des Ve. VIe. & VIIe. siècles : 1°. distingués par des queues ; 2°. en F ; 3°. plus rigoureusement carrés ; 4°. en Γ ; 5°. en C anguleux ; 6°. en C carés.

La VIe. série, sur-tout dans sa 2e. sous-série, restreint ses droits au seul gothique ; la première pourroit être remplie de divers *g* dans le goût anglo-saxon. On auroit pu augmenter considérablement cette série, si ce caractère bisarre en valoit la peine. (*Nouvelle Diplomatique des Bénédictins.*)

Le Γ des grecs est remplacé par le C sur d'anciennes médailles de la Sicile, & en particulier sur quelques-unes de Géla.

Diomède, *lib. II. capitulo de littera*, appelle le G une lettre nouvelle. C'est que les romains ne l'avoient point avant la première guerre punique. Cela paroît par la colonne rostrale érigée par C. Duillius, sur laquelle il y a toujours un C au lieu d'un G. C'est Sp. Carvilius, qui le premier distingua ces deux lettres, & qui inventa la figure du G, à ce que dit Terentius Scaurus.

Le G se trouve encore au lieu du C sur quelques médailles. (*Vaillant nummi imp. tom. I. pag. 39.*) Béger produit une médaille de la famille Oguinia (*tom. I. pag. 568.*), où on lit GAR au lieu de CAR, qui est sur celle de Patin. Le C a été aussi souvent mis pour G, comme AUCUSTALIS, CALLÆCIA, CARTACINENSES, CEMINA. Ce n'est pourtant pas que la prononciation de ces mots eût changé ; mais c'est que le G a été fait mal & négligemment par l'ouvrier ; comme on voit souvent AVC, AVCC, AVCCC, &c. pour AVG, &c. sur-tout dans le bas-empire.

Le G s'est encore changé en J consonne, témoin *Goia* dans la basse latinité, dont nous avons fait joie : *Gaitia*, ou *Jaita*, ville de Bosnie ; *Gala*, ou *Jala*, la Jale, petite rivière qui tombe dans la Garonne. Quelques-uns la nomment aussi en latin *Gealus*, Gaveda, ou *Gavea*, la Joive, nom de lieu.

Le G s'est encore mis pour le K des grecs, *cygnus*, cygne.

Le Γ dans les médecins grecs, est la marque d'une once.

Le G a signifié 400, suivant ce vers :

G quadringentos demonstrativa tenebit.

Quand cette lettre étoit chargée d'un titre $\overline{G}$, elle signifioit quarante mille.

GABA & GABE, dans l'Iturée, ou la Trachonite. ΓΑΒΗΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son ère, en l'honneur de Plotine, d'Hadrien, d'Antonin, de Caracalla, de Domitien.

GABAL, divinité qu'on adoroit à Émèse & à Héliopolis, sous la figure d'une grosse pierre ronde par le bas, & qui se terminoit en pointe. C'est la même qu'ÉLAGABALE ; (*voyez* ce mot) qu'Alagabal ; & c'est le soleil, comme l'a prouvé évidemment Selden, dans son traité *de diis syris*. On lit en effet sur une médaille de l'empereur Élagabale : SANCT. DEO SOLI ELAGAB.

GABALA, dans la Lydie.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

GABALA, en Syrie. ΓΑΒΑΛΕΩΝ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son ère, en l'honneur d'Auguste, de Néron, de Trajan, de M. Aurèle, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plantille, de Macrin, de Diaduménien, d'Élagabale, de Sévéra, de Vérus.

GABATA, espèce de plats ou de vases de table. (*Martial. VII. 47. 3.*)

Transcurrunt gabatæ, volantque lances.

GABBARA, ou GABBARE, nom que les égyptiens donnoient, sous le bas-empire, aux corps morts qu'ils conservoient chez eux au lieu de les inhumer.

Les égyptiens, par une coutume qu'ils avoient reçue de leurs ancêtres, & qui venoit en partie de la situation du pays sujet aux débordemens du Nil, ensevelissoient & enveloppoient de quantité de linges les corps des personnes qui mouroient dans la piété, particuliérement ceux des saints martyrs. Mais au lieu de les enterrer ensuite, ils les mettoient sur de petits lits, & les conservoient ainsi dans leurs maisons, croyant leur rendre beaucoup plus d'honneur. C'est ce que S. Augustin dit, qu'ils appelloient *gabbaras*. (*Bollandus*, 17 *janv. pag.* 240. & *St. Aug. sermon CXX. de diversis, cap. XII.*)

Ce père nous apprend qu'on désignoit par le mot *gabbares*, les corps morts embaumés. On

le trouve dans Pline (*liv. VII chap. XVI.*) ; il dit que sous Claude on apporta d'Arabie un *gabbare* qui avoit près de dix pieds de long. Le P. Hardouin a cru que Pline avoit pris ce mot pour un nom propre ; il cherche dans Tacite un Abbare, roi des arabes ; cependant il croit que ce n'est point un nom propre, mais le *ghibbor* des hébreux, ou le *ghabbar* des arabes, qui signifie un géant. Mais le P. Rosweyde, jésuite, a donné la véritable explication dans ses savantes notes sur la vie de St. Antoine (*c. LVII.*) & dans son *Onomasticon*, au mot *gabbara*, où il montre qu'on trouve *gabbera, gabbares, gabbarus.* Il prouve ensuite que par-là on entendoit un corps d'homme embaumé; & cela par des témoignages de Cicéron (*I. Tuscul. quæst.*), de Pomponius Méla (*l. I. c. IX.*), de Sextus le philosophe, ou l'empirique (*l. III. Pyrrhon. Hypothes. c. XXIV.*), de Lucien (*de luctu*), de Silius Italicus (*l. XIII.*), de Corippus (*l. III. de funere Justiniani imp.*), de St. Augustin, à l'endroit que nous avons cité ; d'Orientius (*in comonitorio*), de Cassien (*Collat. XV, cap. III.*), qui dit que c'étoit l'inondation du Nil qui avoit été cause de l'établissement de cette coutume ; de St. Jean Damascène (*Orat. I. de imagin.*), d'Hérodote (*l. II.*), & de Diodore (*l. I.*). Au reste, ce mot est arabe, syriaque & hébreu ; dans ces langues, *gaber* désigne un homme.

GABE (médailles de). *Voyez* GABA.

GABIA, ou *GABINA* ; Junon étoit particuliérement honorée à *Gabie*, ville du Latium : c'est pour cela que Virgile appelle cette déesse, *Juno-Gabina.* (*Æneid.* 7. 682.)

GABINIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

GABINUS cinctus. Se ceindre à la Gabienne, *incingi ritu Gabino* ; cette expression répétée souvent par les écrivains latins, désignoit une manière de lier autour du corps la toge, en sorte qu'elle n'embarrassât ni les jambes, ni les cuisses dans un moment d'action. Pour exécuter ce mouvement, on ne rejettoit pas, selon la manière accoutumée, une portion de la toge sur l'épaule gauche pour pendre par-derrière ; mais on la passoit sous le bras gauche autour du ventre, des reins, & l'on s'en ceignoit comme d'une ceinture. Ensuite on retroussoit sur cette manière de ceinture la portion de la toge qui pendoit ordinairement en avant de l'épaule gauche sur la jambe gauche.

Servius (*Æneid. VII.* 612.) nous apprend l'origine de l'expression *ritu Gabino*. Les *gabiens*, dit-il, étant occupés à offrir un sacrifice, furent attaqués par leurs ennemis. Sur le champ ils relevèrent leurs toges autour de leurs corps, & de l'autel ils marchèrent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conservèrent depuis, à la guerre, cette manière de relever leurs toges, ou leurs manteaux, comme un heureux augure, & les romains les imitèrent. C'étoit dans cet ajustement que 1°. les ministres des autels assistoient aux sacrifices. (*Lucan.* 1. 595.) :

Pontifices, sacri, quibus est permissa potestas.

Turba minor ritu sequitur succincta Gabino.

2°. Les Décius se dévouèrent pour la patrie. (*liv. VIII.* 9. *chap. X.* 1.) 3°. Les conducteurs des colonies, conduisoient la charrue qui traçoit les murailles. 4°. Le consul ouvroit les portes du temple de Janus. 5°. Enfin, tous ceux qui exerçoient des actes de religion, ou relatifs à la religion, avoient l'habillement extérieur retroussé *ritu Gabino.*

GADARA, dans la Palestine. ΓΑΔΑΡΕΩΝ & ΓΑΔΑΡΑ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées, avec son ère, en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Néron, de Tite, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Vérus, de Commode, d'Elagabale, de Gordien pie, de Vespasien, de Crispine, de Caracalla.

GADÈS, en Espagne, aujourd'hui Cadix.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

C. en bronze.

O. en or.

C. en argent.

Leur type ordinaire est deux poissons.

Le P. Florez lui attribue quelques médailles de Colonies, trouvées dans son enceinte. Pellerin lui attribue aussi un médaillon de Tibère, qui en a été apporté.

GADITANUS, surnom d'Hercule, qui étoit honoré à *Gadès*, en Espagne, aujourd'hui Cadix, à cause de ses fameuses colonnes qu'il planta, dit-on, en cet endroit, & que Strabon appelle *portæ Gadiritanæ*, les portes de *Gadès*. Ces colonnes furent placées dans le temple d'Hercule.

GÆSUM, ou *GESUM*, espèce de javelot propre aux gaulois. Claudien caractérise ces peuples par les deux *gæsum*, dont ils étoient toujours armés (*de. laud. Stilich.* 11. 241.)

Gallia crine ferox, revinctaque torque decoro.

Binaque gesa tenens.

Nonius Marcellus (XVIII. 19.) définit les *gæsa*, les javelots des gaulois, *gæsa*, *tela galliarum*. N'est il pas étonnant, après des témoignages aussi précis, d'entendre Athenée dire (*lib. VI.*) que les romains avoient reçu des espagnols l'usage du *gæsum*.

Le *gæsum* étoit une arme de jet, une espèce de javelot, plus legèr que le *pilum* des soldats pesamment armés. Tite-Live en effet le donne aux troupes legères (*VIII.* 8.): *leves autem, qui hastam tantum, gesaque gererent, vocabantur.* Ce qui établit encore mieux la différence entre le *pilum* que l'on ne pouvoit lancer qu'à une très-petite distance, c'est que Suidas le décrit comme un épieu, κοντος, ou bâton ferré, *qui portoit fort loin.* Au reste, Tite-Live (*XXVIII.* 45.) distingue très expressément les *pila* (armes de jet pesantes) & les longues lances, des *gæsa*..... *pila, gæsa, hastas longas.* Mais cette différence est mieux énoncée par l'usage ordinaire de ne porter qu'un *pilum*, tandis que l'on portoit toujours deux *gesum* (*Varro apud Nonium*........ *Qui gladiis cincti sine scuto cum binis gesis essent.*

GAIETÉ, en latin *Hilaritas* : il ne paroît pas que cette vertu ait été déifiée par les romains; mais on la trouve souvent exprimée sur les médailles. C'est une femme qui tient, du bras gauche, une corne d'abondance; à ses côtés sont deux petits enfans, celui qui est à sa droite, tient une branche de palme, vers laquelle la femme tend la main droite.

GAINE des couteaux sacrés. *V.* VAGINA.

GALANTHIS, esclave d'Alcmène, qui procura l'accouchement de sa maîtresse. *Voyez* ALCMÈNE.

Galanthis fit un grand éclat de rire du succès de sa ruse : mais Lucine, piquée de se voir la dupe d'une esclave, la prit par les cheveux, la renversa par terre; & dans le temps que *Galanthis* faisoit tous ses efforts pour se relever, elle la changea en bélette, & la condamna à faire ses petits par la gueule. Cette punition de *Galanthis* fait allusion à une erreur populaire, fondée sur ce que la bélette porte presque toujours dans sa gueule ses petits, qu'elle change continuellement de place. Élien dit que les Thébains honoroient ce petit animal, parce qu'il avoit facilité les couches d'Alcmène. (*Ovid. Metam. IX.* 306.)

Le nom grec de la bélette (Γαλῆ) a pu faire naître la fable de *Galanthis*.

GALATÉE, une des cinquante Néréïdes, fut aimée en même-temps par le beau berger Acis & par l'affreux Cyclope Polyphème. « Si » vous me demandiez, disoit-elle dans Ovide, » (*Metam.* 13. 790.) si je n'avois pas autant » de haine pour le Cyclope, que d'amour pour » Acis, je vous répondrois que cela étoit bien » egal ». Polyphème devenu amoureux, commença à prendre quelque soin de sa personne : après avoir peigné, avec un rateau, ses vilains cheveux & s'être rasé avec une faux, il se regardoit avec plaisir dans une fontaine : moins cruel & moins farouche il n'étoit plus avide de sang & de carnage; il couroit toute la journée pour chercher la nymphe. Un jour s'étant assis sur un rocher, après avoir quitté sa houlette, qui étoit un pin, dont on auroit pu faire un mat de vaisseau, il prit sa flûte composée de cent tuyaux, & se mit à chanter les louanges de sa maîtresse & ses tendres amours Tout le rivage, la mer & les montagnes voisines retentirent au bruit de cette horrible musique. Acis & Galathée, cachés sous le rocher, en furent eux-mêmes si épouvantés, qu'ils voulurent s'enfuir. Le Cyclope les apperçut, & lança un rocher, d'une grosseur immense, sur Acis, qui en fut écrasé, tandis que Galatée se jetta dans la mer, & rejoignit les Néréïdes ses sœurs. *Voyez*, ACIS, POLYPHÈME.

La nymphe *Galathée* étoit fille de Nérée & de Doris (*Hésiodi Théogon.* v. 250.)

Le nom de *Galatée* vient du latin *galatea*, formé du grec γαλατεια : γαλα, *lait* est la racine de ce mot. La blancheur de cette nymphe lui fit donner le nom de *Galatée*. Eustathius est d'un autre sentiment (sur le quarantième de l'Iliade, pag. 1131.) il croit qu'elle fut ainsi appellée, parce qu'elle donnoit la tranquillité à la mer, ou qu'elle étoit la mer même, dont l'écume fait blanchir les flots.

C'est encore le nom d'une fille d'un roi des Celtes, qui, dit-on, donna son nom aux gaulois, & à la Gaule; elle fut femme d'un roi des gaulois, qu'on dit être l'Hercule de Lybie, & mere de Galatus. *Voyez* Hérodote, liv. II. Ammien Marcellin, liv. XV. & Diodore de Sicile, liv. IV.)

GALATHARCHES. Muratori (630. 3. & 667. 6. & 701. 5.) a publié des inscriptions sur lesquelles on donne à des romains, que les galates vouloient honorer, le titre de *chef des galates, ou président de la confédération des galates*..... *Galatarches, Galatarcha.*

GALATIE.

Les rois de Galatie, dont on a des médailles, sont :

Bitovius.
Bitucus.
Cæantolus.
Iaticus.
Amyntas.

Le type ordinaire de leurs médailles est un lion passant, & une massue derrière les têtes des rois.

GALATIE, dans l'Asie. ΓΑΛΑΤΙΑΣ & ΓΑΛΑΤΩΝ.

Cette contrée réduite en Province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Nerva.

GALAXAUNE, une des nymphes Océanides, fille de l'Océan & de Téthis.

GALAXIE; c'est ainsi que les grecs nommoient cette longue trace blanche & lumineuse qui semble envelopper le ciel, & qu'on apperçoit lorsqu'il n'y a point de nuages. Sa blancheur lui a fait donner le nom de voie de lait, ou voie lactée. C'est par-là que l'on se rend au palais de Jupiter, dit Ovide; à droite & à gauche sont les maisons des dieux les plus puissans; c'est par-là aussi que les héros entrent dans le ciel. Junon conseillée par Minerve, ayant donné à tetter à Hercule, qu'elle trouva dans un champ, où sa mère l'avoit exposé, l'enfant aspira son lait rudement, & en fit réjaillir une grande quantité, qui forma cette voie de lait.

GALAXIES, GALAXIUS, } fêtes en l'honneur d'Apollon; selon Hésychius, elles prenoient leur nom d'une bouillie d'orge cuite avec du lait, & qui faisoit en ce jour la matière principale du sacrifice. (*Procli Chrestomathia.*)

Apollon fut surnommé *Galaxius* à cause d'un endroit de la Béotie, où il étoit honoré d'un culte particulier, & qui portoit ce nom.

GALBA, surnom de la famille SULPICIA.

GALBA. SERGIUS SULPICIUS GALBA CÆSAR AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

R. en or.

RR. restituées par Trajan.

C. en argent.

R. en médaillons de Potin d'Égypte.

C. en G. B. de coin romain; quelques revers sont R.

RRR. restituées par Trajan.

C. en M. B. excepté quelques revers distingués.

O. en G. B. de Colonies.

RRRR. en M. B.

RRR. en P. B.

RR. en M. B. grec.

Les monumens de *Galba* sont très-rares, & la plus belle tête de cet empereur est à la villa Albani.

GALBANUS, *GALBEUS*, *GALBINUS*, } la couleur désignée par le mot *galbinus*, est une nuance verdâtre, ou plutôt d'un jaune mêlé de verd, semblable à la couleur de l'or tel que les anciens l'employoient, c'est-à-dire, de l'or jaune à cause de l'alliage d'argent. Cette explication est fondée sur un ancien lexique latin-grec, dans lequel on lit: *Galbus id est χλωρός*, jaune-verdâtre. Vegèce (*l. III. c. II.*) dit que l'Érynge (Panicaut, ou chardon à cent têtes), celui qui naît près de la mer (l'Érynge marin), porte une fleur de couleur presque dorée, ou verd-jaunâtre, *florem habet quasi aureum, vel galbineum.*

Il est clair, d'après ces principes, que la couleur *galbinus*, ou le jaune-doré, annonçoit le luxe & la richesse. C'est pourquoi les femmes seules & les efféminés portoient des habits de cette couleur. Aussi Juvenal (*Sat. II. 97.*) désigne-t-il les derniers par la couleur jaune doré de leurs vêtemens:

Cærulea indutus scutulata, & galbina rasa.

Martial appelle par la même raison *galbanos mores*, les mœurs des efféminés. (1. 97. 9.)

Quant aux *galbei*, bracelets d'or, récompense militaire; ce sont les mêmes ornemens que les CALBEI. *Voyez* ce mot.

GALCIOPÉ, ou CHALCIOPE, fille d'Eurypilus, roi de Cos, & l'une des maîtresses d'Hercule, qui la rendit mère de Thessalus, dont le nom fut donné à la Thessalie. *Voyez* HERCULE.

GALEA. *Voyez* CASQUE.

GALEÆ *ornatrix*. Gruter (1118. 2. *Thes. inscr.*) rapporte l'épitaphe de la coëffeuse d'une romaine, de celle qui agençoit sa coëffure élevée en forme de casque, *galea*:

C A L P U R N I A

L. ET. O. L. G A L E A E

O R N A T R I X.



GALEARII, *GALIARII*, goujats, ou valets des soldats romains, ainsi appellés, parce qu'ils ne portoient d'autre arme que le casque, *galea*. Végèce (III. 6.) en fait mention : *denique ex ipsis colonibus, quos galearios vocant, idoneos ac peritos usu legebant.*

GALEJON, ou GALAJON, nom d'un canal que C. Marius tira du Rhône à la Méditerranée, & qui fut appellé alors *fossa mariana*. Il commençoit à quelques lieues au-dessous de la ville d'Arles, & il aboutissoit à un petit golfe, qu'on appelle le port de *Galajon*, entre les embouchures du Rhône & dans la mer du Martigues. Ce canal a été bouché par les sables.

GALÉNÉ, une des cinquante Néréïdes (*Hesiod. Theogon.* 244.) Ce mot est grec & signifie *sérénité*.

GALEOLA, espèce de vase dont Varron a fait mention sans le décrire. (*De vit. pop. rom.* I. *apud Noni. XV.* 34.)

GALÉOTÉS, fils d'Apollon, étoit la grande divinité des hybléens, peuples voisins du mont Etna. Il est représenté dans un char avec son père sur les médailles de Sélinonte, selon Golzius & Béger. (*T. I. p.* 375.) *Voyez* GALÉOTES.

GALÉOTES, devins de Sicile, qui se disoient descendus du fils d'Apollon, dont ils portoient le nom : Cicéron dit que « la mère de Denys le » tyran de Syracuse, étant grosse de son fils, » songea qu'elle accouchoit d'un petit satyre. » Les interprêtes des songes, qu'en Sicile on » appelloit alors *Galéotes*, répondirent que l'en» fant dont elle accoucheroit, seroit long-temps » le plus heureux homme de toute la Grèce. » (*De divin.* I.) »

Élien (*l. XII. c. XLVI.*) fait aussi mention de ces devins.

GALÈRE-ANTONIN, fils d'Antonin.

MARCUS ANNIUS GALERIUS ANTONINUS, ANTONINI AUGUSTI FILIUS.

Ses médailles sont :

O. en or, en argent, & en médailles latines.

RRRR. en G. B. grec au revers de Faustine.

RRR. en M. B. avec les mêmes têtes.

RRRR. du même module, frappé en Égypte. De Boze a publié cette médaille dans le XVe. tome des Mém. de l'Acad. des Inscriptions.

GALÉRE-MAXIMIEN.

GALERIUS VALERIUS MAXIMIANUS CÆSAR & *postea* AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en argent, dont il y a quelques revers plus rares.

RRR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

RR. en P. B. d'Egypte.

On ne trouve plus, depuis ce règne, de médailles grecques ou d'Égypte, jusqu'au règne de Nicéphore, environ cinq cens ans après.

GALÈRES, navires. *Voyez* NAVIRES.

GALÈRES (peine).

On compare ordinairement la peine des *galères* à celle des criminels, qui chez les romains étoient condamnés *ad metalla*, c'est-à-dire *aux mines*. Cette comparaison ne peut convenir qu'aux *galères* perpétuelles ; car la condamnation *ad metalla* ne pouvoit être pour un temps limité ; au lieu que les *galères* peuvent être ordonnées pour un temps ; auquel cas, elles ont plus de rapport à la condamnation *ad opus publicum*, qui privoit des droits de cité, sans faire perdre la liberté.

Quelques auteurs ont cru que la peine des *galères* étoit connue des romains. Entr'autres Cujas, Paulus, Suidas & Josèphe ; la plupart sont fondés sur un passage de Valère-Maxime, lequel, en parlant d'un imposteur qui se donnoit pour fils d'Octavie, sœur d'Auguste, dit que cet empereur le fit attacher à la rame de la *galère* publique, mais cela signifie qu'il y fut pendu, & non pas condamné à ramer. La plus saine opinion est que la peine des *galères* n'étoit point usitée chez les romains, ainsi que le remarque Anne Robert ; & en effet, on ne trouve dans le *droit* aucun texte qui fasse mention de la peine des *galères* ; ce qui vient sans doute de ce que les romains avoient beaucoup d'esclaves & de prisonniers de guerre, qu'ils employoient sur les *galères*.

On pourroit plutôt croire que la peine des *galères* étoit usitée chez les grecs, suivant ce que dit Plutarque (*in Lysandro*), que Philocles avoit persuadé aux athéniens de couper le pouce droit à tous leurs prisonniers de guerre, afin que ne pouvant plus tenir une pique, ils pussent au moins manier la rame.

GALERIE.

L'abbé Fraguier (*Mém. de l'Acad. des Inscript. tom. IX.*) a donné la description de la *galerie* de Verrès, qui valoit bien celles dont on réimprime si souvent les descriptions. Le rival d'Hortensius signala sa jeunesse à en tracer le tableau, lorsqu'il accusa & convainquit le possesseur de cette *galerie*, de n'être qu'un voleur public. L'avidité de ce voleur public se portoit sur les plus rares productions de l'art & de la nature ; il n'y avoit rien de trop beau pour lui : sa maison étoit superbe, ses cours & ses jardins n'offroient que marbres & statues; mais ce qu'il avoit rassemblé de plus précieux, par ses rapines, remplissoit sa *galerie*. Jouissons du spectacle qu'en donne Cicéron ; il entre dans un des objets les plus importans & les plus curieux de ce dictionnaire, la connoissance des monumens de l'antiquité.

La statue de Jupiter étoit une des plus apparentes qu'on vît dans la *galerie* de Verrès ; elle représentoit Jupiter surnommé ΟΥΡΙΟΣ, le dispensateur des vents favorables. On ne connoissoit dans tout le monde que trois statues de Jupiter avec ce titre ; l'une étoit au Capitole, où Quintus Flaminius l'avoit consacrée des dépouilles de la Macédoine ; l'autre dans un ancien temple bâti à l'endroit le plus étroit du Bosphore de Thrace ; la troisième avoit été apportée de Syracuse dans la *galerie* de Verrès.

La Diane de Ségeste n'étoit pas moins remarquable ; c'étoit une grande & belle statue de bronze. La déesse étoit voilée à la manière des divinités du premier ordre, *pedes vestis defluxit ad imos ;* mais dans cette grande taille, & avec une draperie si majestueuse, on retrouvoit l'air & la légéreté de la jeunesse. Elle portoit le carquois attaché sur l'épaule ; de la main droite elle tenoit son arc, & de la main gauche elle avoit un flambeau allumé. L'antiquité chargeoit de symboles les figures de ses dieux, pour en exprimer tous les différens attributs ; en quoi elle n'a peut être pas eu toujours assez d'égard au tout ensemble. Cette statue de toute antiquité, avoit appartenu à Ségeste, ville de Sicile fondée par Enée ; elle en étoit en même-temps un des plus beaux ornemens, & la plus célèbre dévotion ; les carthaginois l'avoient enlevée. Quelques siècles s'étant écoulés, le jeune Scipion, vainqueur de Carthage, la rendit aux Ségestains : on la remit sur sa base avec une inscription en grands caractères, qui marquoit le bienfait & la piété de Scipion ; Verrès peu scrupuleux se l'appropria.

Deux statues de Cérès qu'on voyoit ensuite, étoient en ce genre l'élite de celles de tous les temples de la Sicile, où Verrès avoit commandé pendant trois ans ; l'une venoit de Catane, l'autre d'Enna, deux villes qui gravoient sur leurs monnoies la tête de Cérès. Celle de Catane avoit de tous temps été révérée dans l'obscurité d'un lieu saint, où les hommes n'entroient point ; les femmes & les filles étoient chargées d'y célébrer les mystères de la déesse : la Cérès d'Enna étoit encore plus remarquable.

Mercure chez Verrès n'étoit que trop à sa place ; c'étoit celui-là même à qui les Tyndaritains offroient tous les ans des sacrifices réglés : la statue étoit d'un très grand prix ; Scipion, vainqueur de l'Afrique, l'avoit rendue au culte de ses peuples ; Verrès, sans victoires, la leur enleva.

L'Apollon étoit revenu de même à ceux d'Agrigente ; il étoit dans leur temple d'Esculape. Myron, ce fameux statuaire, si connu, y avoit épuisé tout son art ; & pour rendre son nom éternel, il l'avoit écrit sur l'une des cuisses en petit caractères d'argent. On sent combien le nom de Myron en réhaussoit le prix dans la fantaisie des curieux.

L'Hercule de Verrès étoit de la main du même artiste ; son Cupidon étoit de la main de Praxitèle ; & Pline le met au rang des chefs-d'œuvre de ce grand maître.

Auprés de ces divinités on voyoit les Canéphores, qui avoient tant de part dans la pompe des fêtes athéniennes. On appelloit *Canéphores* à Athènes, comme on l'a dit à ce mot, de jeunes filles, qui, parées superbement, marchoient dans les processions solemnelles, portant sur leurs têtes & soutenant avec leurs mains des corbeilles remplies des choses destinées au culte des dieux ; telles on voyoit celles-ci ; c'étoient des figures de bronze, dont la beauté répondoit à l'habileté & à la réputation de Polyclète.

Je glisse sur l'Aristée, le Péon & le Ténès, autres statues très-précieuses qui se trouvoient dans cette riche *galerie ;* parce qu'au milieu des dieux de toute espèce qui la décoroient, on admiroit encore davantage la Sapho de bronze de Silanion : rien de plus fini que cette statue ; c'étoit non un poète, mais la Poésie ; non une femme passionnée, mais la Passion en personne : Verrès l'avoit tirée du Prytanée de Syracuse.

Quantité d'autres statues que l'orateur de Rome n'a pas décrites, ornoient la *galerie* de Verrès ; Scio, Samos, Perge, la Sicile, le monde entier pour ainsi dire, avoient servi tous ses goûts. Cicéron prétend que la curiosité de Verrès avoit plus coûté de dieux à Syracuse, que la Victoire de Marcellus ne lui avoit coûté d'hommes.

Un morceau unique que j'oubliois de citer, & que Verrès ne montroit qu'à ses amis, c'étoit la statue du joueur de lyre d'Aspendus, dont la

la manière de toucher cet instrument avoit fondé un proverbe parmi les grecs.

Entre les raretés de goût d'un autre genre, que Verrès avoit en grand nombre dans sa *galerie*, on pourroit mettre plusieurs petites victoires, telles que nous les voyons dans les médailles sur la main des divinités : il y en avoit de toutes sortes d'endroits; celles-ci avoient été tirées des statues de Cérès; celles-là d'un ancien temple de Junon, bâti sur le Promontoire de Malte.

Un grand vase d'argent en forme de cruche, *hydria*, ornoit une magnifique table de bois *citreus* : ce grand vase étoit de la façon de Boëthus, carthaginois, dont Pline nous a transmis la gloire, avec la liste de ses principaux ouvrages. A côté de ce vase, on en voyoit un autre encore plus admirable; c'étoit une seule pierre précieuse creusée avec une adresse & un travail prodigieux : cette pièce venoit d'Orient; elle étoit tombée entre les mains de Verrès, avec le riche candelabre dont nous parlerons dans la suite.

Il n'y avoit point alors en Sicile, disent les historiens, de maison un peu accommodée des biens de la fortune, qui n'eût son argenterie pour servir au culte des dieux domestiques; elle consistoit en patères de toutes grandeurs, soit pour les offrandes, soit pour les libations, & en cassolettes à renfermer l'encens. Tout cela prouvoit que les arts, dans la Sicile, avoient été portés à un haut degré de perfection. Verrès, aidé de deux grecs qui s'étoient donnés à lui, l'un peintre, l'autre statuaire, avoit choisi parmi tant de richesses, ce qui convenoit le mieux pour l'ornement de sa *galerie*. Ici c'étoient des coupes de formes ovales, *scaphia*, chargées de figures en relief & de pièces de rapport; là c'étoient des vases de Corinthe, posés sur des tables de marbre, soutenues sur trois piés, à la manière du sacré trépied de Delphes, & qu'on appelloit pour cela *mensæ Delphicæ*.

Nous ne parlerons pas de plusieurs autres raretés de cette *galerie*, qui ne laissoient pas de l'embellir, comme de cuirasses, de casques, de grandes urnes d'airain de Corinthe ciselé; des dents d'éléphans d'une grandeur incroyable, sur lesquelles on lisoit, en caractères puniques, que le roi Massinissa les avoit renvoyées à Malte au temple de Junon, d'où le général de la flotte les avoit enlevées : on y trouvoit jusqu'à l'équipage du cheval qui avoit appartenu au roi Hiéron. A côté de cet équipage, deux petits chevaux d'argent, placés sur deux pied-d'estaux, offroient un nouveau spectacle aux yeux des connoisseurs.

Quoique les vases d'or que Verrès avoit placés dans sa *galerie*, en très-grand nombre, fussent modernes, il avoit su les rendre & plus beaux & aussi respectables que l'antique; il avoit établi à Syracuse, dans l'ancien palais des rois, un grand attelier d'orfévrerie, où, pendant huit mois, tous les ouvriers qui ont rapport à cet art, soit pour dessiner les vases, soit pour y ajouter des ornemens, travailloient continuellement pour Verrès, & ne travailloient qu'en or.

Toutes les tapisseries de cette *galerie*, dont la mode venoit d'Attalus, étoient rehaussées en broderies d'or; le reste des meubles y répondoit : la pourpre de Tyr y éclatoit de tous côtés. Verrès, pendant le temps de son gouvernement, avoit établi dans les meilleures villes de Sicile, & à Malte, des manufactures où l'on ne travailloit qu'à ses meubles : toutes les laines étoient teintes en pourpre. Il fournissoit la matière, dit Cicéron; la façon ne lui coutoit rien.

Outre quantité de tableaux très-précieux qu'il avoit tirés du temple de Minerve, à Syracuse, pour sa *galerie*, il y avoit placé vingt-sept portraits des anciens rois de Sicile, rangés par ordre, qu'il avoit aussi tirés du même temple.

La porte de la *galerie* étoit richement historiée; Verrès dépouilla pour son usage celle du temple de Minerve, à Syracuse, la plus belle porte qui fût à aucun temple : plusieurs auteurs grecs en ont parlé dans leurs écrits; & tous conviennent que c'étoit une merveille de l'art. Elle étoit décorée d'une manière également convenable & au temple de la déesse des Beaux-Arts, & à une *galerie* qui renfermoit ce que les Beaux-Arts avoient produit. Verrès avoit enlevé des portes du même temple, de gros clous dont les têtes étoient d'or, *bullas aureas*, & en avoit orné la porte de sa *galerie*.

A côté de la porte, on trouvoit deux très-grandes statues, que Verrès avoit enlevées du temple de Junon à Samos; elles pouvoient être d'un Théodore de Samos, habile peintre & statuaire, dont parle Pline, & dont Platon fait mention en quelque endroit.

Enfin, la *galerie* étoit éclairée par plusieurs lustres de bronze, mais sur-tout par un candélabre merveilleux, que deux princes d'Orient avoient destiné au temple de Jupiter-Capitolin. Comme ce temple avoit été brûlé par le feu du ciel, & que Q. Catulus le faisoit reconstruire plus magnifiquement, les deux princes voulurent attendre qu'il fût achevé de bâtir, pour y consacrer leur offrande; celui des deux qui étoit chargé du candélabre, passa par la Sicile, pour regagner la Comagène. Verrès commandoit en Sicile, il vit le candélabre, il l'admira, il l'emprunta, il le garda : c'étoit un présent digne & des princes qui le vouloient offrir au temple de Jupiter, & de ce temple même, le lieu de toute la terre le plus auguste.

Telles étoient les richesses de la *galerie* de Verrès. Cependant quelque curieuse, quelque magnifique qu'elle fût, ce n'étoit ni la seule, ni vraisemblablement la plus belle qu'il y eût à Rome. Dès que les conquêtes des romains eurent exposé à leurs yeux ce que l'Asie, la Macédoine, l'Achaïe, la Béotie, la Sicile & Corinthe avoient de beaux ouvrages de l'art; ce spectacle leur inspira l'amour passionné de ce genre de magnificence: ce fut à qui en orneroit le plus abondamment ses maisons à la ville & à la campagne. Le moyen le moins criminel qu'ils mirent en œuvre, fut d'acheter à vil prix des choses qui n'avoient point de prix : le gouvernement des pays conquis leur en offroit l'occasion; l'avidité des uns enlevoit tout, sans qu'il fût question de paiement; les autres plus mesurés dans leurs démarches, employoient des prétextes plausibles, empruntoient des villes ou des particuliers, ce que ces particuliers & ces villes possédoient de plus exquis; mais si quelqu'un d'eux avoit le soin de le leur restituer, la plupart se l'approprioient.

GALERICULUS, } faux cheveux. *Voyez*
GALERUS, }
CHEVEUX.

GALERUS, chapeau des bergers & des voyageurs. Il s'attachoit avec des courroies sous le menton, & se rejettoit à volonté sur les épaules. Mercure le porte ainsi sur plusieurs monumens, & entr'autres sur des médailles publiées par Béger. Les chasseurs & les voyageurs le rejettoient de la sorte, pour faciliter leurs mouvemens; & ils paroissent ainsi représentés sur les vases étrusques.

Les premiers romains ne portoient le *galerus* qu'à la campagne; & Cincinnatus en étoit coëffé, lorsque les députés des sénateurs l'arrachèrent à la charrue pour l'élire dictateur. On a remarqué d'Auguste, que dans sa maison même il portoit un *galerus*, lorsqu'il passoit au soleil. Sous les empereurs il fut permis de le porter dans les jeux publics, pour se défendre de l'ardeur du soleil. C'étoit l'usage des premiers grecs; car les éginètes étouffèrent sous le nombre & le poids de leurs *galerus*, Dracon, l'ancien législateur des athéniens, qui publioit au théâtre les loix qu'il leur destinoit.

GALERUS, bonnet des pontifes & des prêtresses de Cérès. *Voyez* ALBO-GALERUS.

GALET chargé d'inscriptions. *Voyez* LETTRES sur les pierres.

GALINTHIE, fille de Proétus, fut mise au rang des héroïnes de la Grèce, & fut honorée à Thèbes d'un culte particulier. Ses fêtes s'appelloient *Galinthiadies*.

GALLICÆ. *Voyez* CHAUSSURE.

GALLES, prêtres de Cybèle, qui avoient pris leur nom d'un fleuve (*Festus*) de Phrygie, appellé *Gallus*. Ce n'étoit point des gaulois, comme quelques-uns (*Hieronym. Osea IV.*) l'ont cru, mais des gens du pays. L'institution des *galles*, qui avoit commencé dans la Phrygie, se répandit par-tout dans la Grèce, dans la Syrie, dans l'Afrique, & dans tout l'empire romain. Les cérémonies qu'ils observoient en Syrie, pour recevoir de nouveaux *galles* dans leur société, sont ainsi décrites par Lucien. « A la fête de la » déesse se rend un grand nombre de gens, tant » de la Syrie, que des régions voisines; tous y » portent les figures & les marques de leur reli- » gion. Au jour assigné, toute cette multitude » s'assemble au temple : quantité de *galles* s'y » trouvent, & y célèbrent leurs mystères; ils » se tailladent les coudes, & se donnent mu- » tuellement des coups de fouet sur le dos. La » troupe qui les environne, joue de la flûte & » du *tympanum*; d'autres, saisis d'enthousiasme, » chantent des chansons qu'ils composent sur le » champ. Tout ceci se passe hors du temple; & » la troupe qui fait toutes ces choses n'y entre » pas. C'est en ces jours-là qu'on fait des *galles*. » Le son des flûtes inspire à plusieurs des assistans » une espèce de fureur; & alors le jeune homme » qui doit être initié, jette ses habits, & faisant » de grands cris, vient au milieu de la troupe, » où il dégaîne une épée, & se fait eunuque » lui-même. Il court, après cela, par la ville, » portant entre ses mains les marques de sa mu- » tilation; il les jette ensuite dans une maison, » & c'est en cette maison qu'il prend l'habit de » femme ».

Les *galles* étoient des coureurs, des charlatans, qui alloient de ville en ville, jouant des cymbales & des crotales; qui portoient des images de leur déesse, pour séduire les gens simples, & ramasser des aumônes, qu'ils tournoient à leur profit; des fanatiques, des furieux, des misérables, des gens de la lie du peuple, qui, en portant la mère des dieux, chantoient des vers par tout pays, & rendirent par-là, selon Plutarque, la Poésie fort méprisable, c'est-à-dire, la Poésie des oracles. « Ces gens-là, dit il (*de* » *Pyth. Orac.*), rendoient des oracles, les uns » sur le champ, les autres les tiroient par sort » dans certains livres; ils les vendoient au peuple » & à des femmelettes, qui étoient charmées » d'avoir des oracles en vers & en cadence. Ces » prestigiateurs firent tomber les vrais oracles » prononcés au Trépied ». Il leur étoit permis, par la loi des douze tables, dit Cicéron, de demander l'aumône à certains jours, à l'exclusion de tout autre mendiant. C'étoient enfin des diseurs de bonne aventure, qui se mêloient de prédire

l'avenir. Ils menoient en leur compagnie de vieilles enchantereſſes, qui marmotoient de certains vers, & jettoient des charmes pour troubler les familles.

« Quand un *galle* eſt mort, dit encore Lucien, » ſes compagnons l'emportent au fauxbourg, » & jettent la bière & le corps du défunt ſur » un tas de pierres; après quoi ils ſe retirent, » & ne peuvent entrer dans le temple que ſept » jours après cette cérémonie; s'ils y entrent » avant, cela paſſe chez eux pour un ſacrifège. » Si quelqu'un d'entre eux voyoit un corps mort, » il ne pouvoit entrer de ce jour-là dans le tem» ple, & ne pouvoit même y entrer le lende» main, qu'après s'être purifié. Ils immoloient » des taureaux, des vaches, des chèvres & des » brebis; les cochons leur ſont en horreur, ils » ne peuvent ni en immoler, ni en manger. Le » pigeon paſſe chez eux pour le plus ſain des » oiſeaux; mais ils ne croient pas qu'il leur ſoit » permis de le toucher; ſi quelqu'un d'eux le » touche par mégarde, il eſt cenſé impur ce jour» là ». Enfin, ils faiſoient, pendant leurs ſacrifices, des contorſions violentes de tout le corps, tournant la tête avec rapidité, & ſe heurtant du front les uns contre les autres à la façon des béliers. Ces *galles* avoient un chef, qu'on appelloit *archigalle*, ou ſouverain-prêtre de Cybèle : c'étoit une perſonne de conſidération; il étoit vêtu de pourpre, & portoit une tiare d'or. (*Lucian. de dea Syr.*) *Voyez* Archigalle, Atys, Cybèle, Corybantes, Gallus.

Les *galles* portoient une tunique longue & blanche, avec un bonnet de feutre (*Lucian. de dea Syr.*), πῖλος. Apulée (*Met. VIII.*) dit que cette tunique étoit quelquefois découpée en fer de lance, & chargée de lambeaux de pourpre couſus dans tous les ſens. Une ceinture lioit cette tunique, & lui faiſoit former de longs plis, comme des tuyaux d'orgue, *in modum organi*.

GALLIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RR. en bronze.

Le ſurnom de cette famille eſt Lvpercvs.

GALLIEN, fils aîné de Valérien.

Publius Licinius Egnatius Gallienus Augustus.

Le nom d'*Egnatius* n'eſt que ſur les médailles grecques.

Ses médailles ſont :

R. en or; il y a des revers RR. On en voit deux dans le cabinet du Roi, avec des types différens, & la légende : Gallienæ Augustæ; ils ſont : RRR.

RRR. en médaillons d'or. Il y en a deux au cabinet du Roi.

C. en argent; il y a pluſieurs revers rares, entr'autres les légions, dont on trouve un grand nombre.

RRR. en médaillons d'argent.

R. en quinaires.

C. en G. B. de coin romain; il a des revers rares.

C. en M. B; il y a des revers rares, entr'autres celui où l'on voit la tête de Salonique.

C. en P. B.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

RRR. en médaillons latins de bronze, excepté le revers *Moneta Aug.*, qui eſt moins rare. Il y en a avec ſa tête & ſon nom ſous la tête d'Hercule, un ſous la tête de Mercure; ces deux médaillons ſont au cabinet du Roi.

R. en médailles d'argent, qu'il fit frapper pour perpétuer la mémoire des conſécrations de ſes prédéceſſeurs. Voici les empereurs dont on en connoît juſqu'à préſent : *Auguſte*, *Veſpaſien*, *Titus*, *Nerva*, *Trajan*, *Hadrien*, *Antonin*, *Marc-Aurèle*, *Commode*, *Septime-Sévère* & *Sévère-Alexandre*. Les types ordinaires ſont les aigles & l'autel : on en trouve quelques-autres ſinguliers qui ſont très-rares. Il y avoit une médaille, unique de cette eſpèce, dans le cabinet de Pellerin, avec la conſécration d'Auguſte, au revers du temple de Junon-Martiale.

La véritable époque de la décadence totale de l'art, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*, *liv. VI. chap. VIII.*), doit être fixée avant Conſtantin, au temps des grands troubles excités par les trente tyrans, qui s'élevèrent tour-à-tour ſous Gallien, c'eſt-à-dire, vers le milieu du troiſième ſiècle. On obſerve qu'après le règne de Gallien, on avoit ceſſé de frapper de la monnoie en Grèce. Mais plus les médailles de ce temps ſont mauvaiſes pour la valeur & le travail, plus on y trouve répété le nom de la déeſſe *Moneta* : à peu près comme le nom d'honneur ſe trouve fréquemment dans la bouche des perſonnes qui en ont le moins. La tête de bronze de l'empereur

Gallien, de la villa Mattei, n'est estimable que par sa rareté.

GALLIEN (Jules), second fils de Gallien.

Les médailles de ce prince sont incertaines. Goltzius en cite deux, qui sont copiées dans Mezzabarba; mais qui n'ont encore été vues dans aucun cabinet.

GALLUS, premier prêtre de Cybèle, qui se fit eunuque pour ressembler à Atys; & à l'exemple duquel les prêtres de Cybèle furent eunuques, & portèrent le nom de *Galles*.

GALLUS, confident de Mars, servoit ce dieu dans ses amours, & faisoit la sentinelle pendant que son maître étoit avec Vénus. Un jour les ayant laissé surprendre par Vulcain pendant son sommeil, il en fut puni sur le champ, & changé en coq, nommé en latin *gallus*; condamné de plus à avertir tous les jours, par son chant, des approches du soleil, comme pour dire à Mars, de prendre garde à lui. (*Ovid. Metam.*)

GALLUS, fils de Constance.

Flavius Claudius Constantius Cæsar.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRRR. en médaillons d'or : il y en a deux au cabinet du Roi.

RR. en argent.

RRR. en médaillons d'argent, au cabinet du Roi.

RR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

GALLUS, surnom des familles Anicia, Asinia, Caninia & Sulpicia.

GALON (d'Herculanum). Il est d'or massif, sans soie & sans fil. *Voyez* Or.

GAMMATUS lapis, pierre sur laquelle étoit sculpté un *gamma* majuscule, c'est-à-dire Γ, semblable à cet angle que les arpenteurs tracent encore sur les bornes des champs, pour déterminer la réunion des deux lignes qui les terminent. On l'appelloit aussi pierre écrite, *scriptus lapis*.

GAMÉLIA; c'est un des noms de Junon, qui signifie, la Nuptiale. On célébroit, au mois de janvier, une fête appellée *gamélies*, en l'honneur de Junon-*Gamélia*, & il se faisoit dans ce jour beaucoup plus de noces que dans les autres temps, parce qu'on le croyoit plus heureux. Le mois de janvier prit même de cette fête le nom de *Gamélion* chez les Athéniens. Ce mois commençoit au solstice d'hiver.

Le nom de *Gamélia* étoit formé du grec *γαμήλιος*, *nuptial*.

GAMÉLIES, fête des athéniens. *Voyez* Gamélia.

GAMÉLION, mois des athéniens. Il étoit avant Méton le premier de l'année, & il étoit lié au solstice d'hiver, selon Théophraste. Mais depuis Méton, l'ordre des mois changea, & *gamélion* fut le septième de l'année athénienne, selon Petau, ou le huitième, selon Gaza.

GAMÉLIUS; on trouve que Jupiter a été aussi surnommé *Gamélius* : apparemment qu'il présidoit aussi aux mariages. (*Plutarchus.*)

GANGE, fleuve des Indes, pour lequel les Indiens avoient une très-grande vénération. Ses eaux, auxquelles ils attribuoient de grandes vertus, passoient parmi eux pour saintes & sacrées. Leur superstition à cet égard dure encore, & les princes qui sont maîtres des bords de ce fleuve, disent les voyageurs, savent bien la mettre à profit, en faisant acheter à leurs sujets la permission d'y puiser de l'eau, ou de s'y baigner.

Lucain (*Civil. Bell. lib. III. 229.*) parle du culte rendu au *Gange* :

Movet & eos bellorum fama recessus

Qua colitur Ganges ....

GANTELET. } GANTS. } Homère (*Odyss. Ω.*) parle des *gants*, ou *gantelets*, destinés à défendre les mains contre les épines. Eustathe expliquant ce vers d'Homère, ajoute que les archers se servoient aussi de *gants*, qui n'étoient pas refendus en doigts. Musonius (*apud Stob. I.*) parle des gens efféminés qui couvroient leurs mains de draps & de linges, c'est-à-dire, de *gants* de laine ou de fil.

Les romains connurent aussi l'usage des *gants*. Columelle (1. 8.) dit que la famille du cultivateur doit être garantie du vent, du froid & de la pluie par des *gants* de peau, des tuniques doublées, & des *sagum* garnis de capuchon; *munitam diligenter à vento, frigore, pluviaque, quæ cuncta prohibentur pellibus manicatis, centonibus confectis, vel sagis cucullatis*. Pline le jeune (*Epist. III. 5.*) faisoit prendre à son secrétaire des *gants*, afin qu'il pût continuer d'écrire malgré le froid, *cujus manus hyeme manicis muniebantur, ut ne cœli quidem asperitas ullum studii tempus eriperet.*

Gantelet des athlètes qui combattoient avec le ceste. *Voyez* Ceste.

GANYMÈDE étoit fils d'un roi de Troie : les auteurs varient sur le nom de son père. Les uns le disent fils d'Assaracus ; d'autres d'Ericthonius ; d'autres le disent frère de Laomédon, & par conséquent fils d'Ilus ; d'autres enfin lui donnent Dardanus pour père. Voici comment Homère établit la généalogie de ce prince : Dardanus eut pour fils Ericthonius, qui fut père de Tros ; celui ci eut trois fils, Ilus, Assaracus & *Ganymède*. Le sentiment d'Homère est le plus suivi. Le même poète ajoute que *Ganymède* étoit le plus beau des mortels, & que les dieux l'enlevèrent pour en faire l'échanson de Jupiter, & le faire vivre parmi les immortels. Le même poète, dans son hymne à Vénus, dit que ce fut Jupiter lui-même qui l'enleva, sans prêter à ce dieu d'autre intention, que de donner aux cieux un ornement dont la terre n'étoit pas digne. Apollonius ne s'est point écarté de cette idée; mais les autres poètes n'ont pas été si réservés ; ils ont tous donné à Jupiter une intention criminelle ; & l'amour de Jupiter pour *Ganymède* étoit une tradition universelle; ce qui a paru à quelques-uns si horrible, que, ne pouvant nier l'enlévement, ils ont assuré que Dardanus, bisaïeul de *Ganymède*, n'étoit pas fils de Jupiter, mais de Coritus. Les uns disent que le dieu fit enlever *Ganymède* par un aigle ; les autres assurent qu'il fut lui-même le ravisseur sous la forme de cet oiseau. Tros fut d'abord inconsolable de la perte de son fils ; mais Jupiter soulagea sa douleur, en lui faisant savoir qu'il avoit déifié *Ganymède* ; il devint effectivement le signe du zodiaque, que nous appellons Verseau. Le maître des dieux fit présent en outre à Tros de quelques chevaux, qui couroient fort vîte, & qui étoient du nombre de ceux qui portoient les dieux. *Voyez* Chevaux, Laomédon.

Quand *Ganymède* fut enlevé au ciel, la place d'échanson des dieux étoit occupée par Hebé, qui la perdit, sous prétexte de l'accident dont on parle à son article. Junon, piquée de voir les fonctions de sa fille remplies par ce dieu de nouvelle création ; jalouse d'ailleurs de l'attachement de son mari pour *Ganymède*, conçut dès-lors une haine implacable contre les troyens. *Voyez* Tantale, Troye.

On n'est point d'accord sur le lieu où se fit l'enlévement, ni sur l'occupation qu'avoit *Ganymède*, lors de son enlévement ; les uns disent qu'il faisoit la fonction de berger sur le mont Ida ; d'autres disent qu'il y chassoit; d'autres qu'il étoit dans un lieu nommé *Harpa Geia*, situé sur les confins du terriroire de la ville de Priape & de la ville de Cizique ; d'autres qu'il étoit au promontoire de Dardanie. Les Chalcidiens soutenoient que l'enlévement se fit chez eux, c'est-à-dire, dans l'isle d'Eubée ; & ils montroient le lieu où Jupiter avoit fait ce rapt, il étoit plein de myrtes & on l'appelloit *Sarpagium*.

Les peintres qui représentent *Ganymède* enlevé sur le dos de l'aigle, ne consultent ni la vraisemblance, ni les anciens auteurs. Pour qu'il fût assis sur le dos de l'aigle, il faudroit qu'il s'y fût placé lui-même & de son gré, & qu'ainsi il eût consenti à son ravissement. Les poètes disent que l'aigle prît *Ganimède* par les cheveux entre ses serres. Martial ajoute que cet oiseau avoit peur de blesser cette belle proie avec ses serres. Un ancien sculpteur, au rapport de Pline, avoit représenté merveilleusement cet événement : quoique l'aigle ne tînt *Ganymède* que par ses habits, il sembloit encore craindre que ses serres ne le blessassent.

A la villa Médicis, on voit la base de la fameuse statue de *Ganymède*, de Léocharus, avec cette inscription :

ΓΑΝΥΜΗΔΗϹ

ΛΕΟΧΑΡΟΥϹ

ΑΘΗΝΑΙΟΥ.

ce qui montre qu'elle n'a pas été apportée de la Grèce, avec la statue, mais qu'elle a été faite à Rome : car les grecs n'étoient pas dans l'usage de mettre le nom au bas de figures aussi connues.

Ganymède & son enlévement ont aussi souvent exercé les talens des graveurs de pierres, que ceux des poètes. On le reconnoît au bonnet phrygien, à la houlette, à l'aigle, au vase d'échanson, ou à quelqu'un de ces attributs. Sur une agathe onyx du baron de Stosch, paroît *Ganymède* assis, donnant à manger à l'aigle de Jupiter. Il est dans la même attitude sur une cornaline du Roi (*Mariette, pierr. grav. n°. 52.*), & sur un beau bas-relief de la villa Albani. (*Bartoli sculp. ant. fig.* 120.)

Sur une Sardoine du baron de Stosch paroît le Verseau, signe du zodiaque, représenté sous la figure de *Ganymède* enlevé par l'aigle & portant un vase. L'abbé Venuti a expliqué (*Dissertaz. dell' Academia di Cortona, t. 5. p. 75.*), de la même manière, un semblable sujet gravé sur une pierre du marquis Lucatelli.

Ganymède, la déesse Hébé s'appella aussi *Ganymède*, selon Pausanias, & fut honorée sous ce nom dans un bois de Cyprès, qui étoit dans la citadelle des philiasiens. (*Corinthiac.*)

GARAMANTIS, une des maîtresses de Jupiter, qui fut mère de Picumnus, de Pilumnus, d'Hyarbas & de Philée. *Voyez* Picumnus.

GARAMAS. *Voyez* ACACALLIS.

GARDE d'épée. Les anciens la faisoient d'ivoire, d'or, &c. Ils y gravoient des caractères, ou des symboles, qui désignoient la famille de ceux à qui les épées appartenoient. Ovide & Sénèque parlent de ces marques, ou symboles (*Met. VII.* 422.) :

Cum pater in capulo gladii cognovit eburno

Signa sui generis...............

& Sénèque (*Hippol. III.* 2. 899.) :

Regale parvis asperum signis ebur

Capulo refulget gentis Actaea decus.

GARDE (la) se faisoit jour & nuit chez les romains; & les vingt-quatre heures se divisoient en huit *gardes*.

Premiérement, le consul étoit gardé par sa cohorte ordinaire; puis chaque corps posoit la *garde* autour de son logement; en outre on posoit trois *gardes*, l'une au logis du questeur, & les deux autres au logis des deux lieutenans du consul.

Les tergiducteurs, ou chefs de la queue, conduisoient les *gardes*, lesquelles tiroient au sort à qui commenceroit : les premiers à qui étoit échu de commencer, étoient menés au tribun en exercice, lequel distribuoit l'ordre de la *garde*, & donnoit outre cela à chaque *garde* une petite tablette, ou *tessère*, appellée *signum*, avec une marque; toutes les *gardes* ensuite se posoient de la même façon.

Les rondes se faisoient par la cavalerie, dont le chef en ordonnoit quatre pour le jour & quatre pour la nuit. Les premiers alloient prendre l'ordre du tribun, qui leur donnoit par écrit quelle *garde* ils devoient visiter.

Le changement & la visite des *gardes* se faisoient huit fois en vingt-quatre heures, au son de la trompette; & c'étoit le premier centurion des triaires qui avoit charge de les faire marcher au besoin..

Quand la trompette les avertissoit, les quatre mentionnés tiroient au sort, & celui à qui il échéoit de commencer, prenoit avec lui des camarades pour l'accompagner. Si, en faisant la ronde, il trouvoit les *gardes* en bon état, il retiroit seulement la marque que le tribun avoit donnée, & la lui rapportoit le matin : mais s'il trouvoit la *garde* abandonnée, quelques sentinelles endormies, ou autre désordre, il en faisoit son rapport au tribun, avec ses témoins; & aussi-tôt on assembloit le conseil, pour vérifier la faute & châtier le coupable selon qu'il le méritoit.

Les vélites faisoient la *garde* autour du retranchement, par le dehors, par le dedans, & aux portes.

L'on ne trouve point dans les auteurs le nombre des corps-de-*garde* des romains; la manière dont ils posoient leurs sentinelles autour du camp; & combien on avoit de journées franches de la *garde*.

GARDES de nuit pour la ville de Rome. *Voyez* VIGILES.

GARDES des princes. *Voyez* STATORES.

On voit les fondateurs des empires, avoir des *gardes* presqu'aussi-tôt que des sujets. Déjocès en eut chez les Medes, avant même que d'avoir un palais : Cirus s'en étoit formé dès son enfance; Ninus, ou Belus, ou Nemrod en avoit eu sans doute aussi dans Ninive, ou dans Babylone. Gygès de Lydie étoit, au rapport d'Hérodote, le capitaine des *gardes* de Candaule : Alexandre & ses successeurs en eurent en Europe, en Asie & en Afrique : Romulus eut ses *célères*; & Auguste établit la fameuse cohorte prétorienne, qui fut congédiée, sinon même abolie, par Constantin-le-Grand.

Il est certain que l'homme du célèbre groupe, mal-à-propos appellé Arie & Poetus, ne sauroit représenter, comme l'a pensé Gronovius, le frère de Canacée, parce que c'étoit encore un jeune homme, ni aucun héros de l'antiquité, parce qu'il n'y a aucune noblesse dans sa physionomie, à laquelle la barbe sous le nez (la moustache), semblable à celles des captifs barbares, donne un caractère encore plus ignoble. On voit au contraire que l'artiste ne s'est proposé pour but, que de caractériser par la férocité des traits & par la force du corps, un *garde*, espèce de soldats qu'on représentoit ordinairement comme des barbares, farouches & insolens. (*Suidas*, v. *Ἄγγελος.*) Le bas relief de la villa Pamfili, qui représente la fable d'Alopé, nous offre les *gardes* du roi Cercyon, avec des airs de tête semblables, & dépourvus aussi de tout vêtement. (*Monum. Ant. inediti* n°. 92.)

GARGARA, le plus haut sommet du mont Ida, où Jupiter avoit un temple & un autel. C'est là que ce dieu, dans Homère, va s'asseoir, pour être tranquille spectateur du combat entre les grecs & les troyens.

Le *Gargara* se peupla insensiblement, & il tenoit un rang distingué entre les villes de l'Æolie, au temps de Strabon.

GARGARA, dans l'Æolie. ΓΑΡΓΑΡΕΩΝ.

On a une médaille autonome de bronze, frappée dans cette ville, publiée par M. l'abbé le Blond.

GARUM, saumure très-précieuse chez les grecs & les romains, qui en faisoient grand cas pour la bonne chère : mais où la composition de cette saumure n'étoit pas partout la même; ou, ce qui est fort vraisemblable, elle a souvent changé pour l'apprêt; & c'est le moyen le plus simple de concilier les auteurs qui la décrivent si diversement.

Quelques modernes nous disent, que le *garum* n'étoit autre chose que des anchois fondus & liquéfiés dans leur saumure, après en avoir ôté la queue, les nageoires & les arètes; que cela se faisoit en exposant au soleil le vaisseau qui les contenoit; ou bien, quand on vouloit en avoir promptement, en mettant dans un plat des anchois, sans les liver, avec du vinaigre & du persil; on portoit ensuite sur la braise allumée, & on remuoit le tout, jusqu'à ce que les anchois fussent fondus.

Mais les anciens auteurs ne parlent point d'anchois. Quelques-uns d'eux disent qu'on employoit à cette saumure les maquereaux, *scombri*, que l'on pêchoit près des côtes d'Espagne : de là vient qu'Horace dit, *garum de succis piscis Iberi*, en parlant de la méchante saumure de thon, que Nasidienus vouloit faire passer pour de la saumure de maquereau; & suivant Pline, la saumure de maquereau étoit la plus estimée de son temps.

Cependant d'autres auteurs assurent, que le *garum* étoit fait avec les boyaux fermentés du poisson nommé par les grecs *garos*, & que Rondelet croit être le picarel, qui a conservé son nom de *garon*, sur les côtes d'Antibes. On gardoit les boyaux de ce poisson, jusqu'à ce que la fermentation les eût fondus, & on les conservoit ainsi fondus dans une espèce de saumure. La couleur en étoit si brune, que Galien & Aétius l'appellent *noire*. Ce ragoût, qu'on est venu à détester dans les derniers siècles, a fait long-temps les délices des gens les plus sensuels.

Enfin, l'on composa le *garum* des boyaux de différens poissons confits dans le vinaigre, ou dans l'eau, le sel, & quelquefois dans l'huile, avec du poivre & des herbes fines.

Une chose certaine, c'est que le vrai *garum* du temps de Pline, étoit une friandise tellement estimée, que son prix égaloit celui des parfums les plus précieux : on s'en servoit dans les sauces, comme nous nous servons de verjus, ou de jus de citron; mais on n'en voyoit que sur les tables des grands seigneurs.

Au reste, il paroît que pour bien entendre les auteurs anciens, il faut distinguer les deux mots *garus* & *garum*. Le premier étoit ordinairement le poisson, des intestins duquel on faisoit la saumure; le second étoit la saumure même; & quoiqu'on la fit d'un poisson différent que le *garus*, ou de plusieurs poissons, elle conservoit toujours le même nom. (*Le chev. de Jaucourt.*)

GASEPTON, nom du temple de la Terre à Athènes. (*Pausan. Laconic.*)

GASTRA, vases qui étoient placés sur le bord des chemins & des rues, pour soulager les besoins naturels des passans. (*Petron.* 29.)

GASTROMANTIE, espèce de divination, qui se pratiquoit en plaçant, entre plusieurs bougies allumées, des vases de verre ronds à large *panse*, & pleins d'eau claire. Après avoir invoqué & interrogé les démons tout bas, on faisoit regarder attentivement la superficie de ces vases par un jeune garçon, ou par une jeune femme grosse, & ils voyoient, disoit-on, la réponse dans les images tracées par la réfraction de la lumière dans le verre. Une autre espèce de *gastromantie* se pratiquoit par le devin, qui répondoit sans remuer les lèvres, en sorte qu'on croyoit entendre une voix aërienne. Ce devin étoit ventriloque.

Le mot *gastromancie*, γαστρομαντεία, est fait de γαστηρ, *ventre*, & de μαντεία, *divination*.

GAUCHE (le côté). Festus explique les contradictions que l'on trouve dans les anciens, sur la faveur ou la défaveur du côté *gauche* dans les augures. Le vulgaire, dit-il, prend tantôt en bonne & tantôt en mauvaise part les augures venus du côté *gauche*; mais nos écrivains les prennent toujours en mauvaise part, comme les grecs le pratiquoient. On ne sera plus étonné après cela, d'entendre Varron dire, que les romains regardoient comme favorables le côté *gauche* & ses présages, parce qu'ils plaçoient dans ce côté le lever du soleil; & d'entendre les poètes se plaindre des présages de la *gauche*. Horace (*Epist.* 1. 7. 52.) dit :

..... *Puer hic non læve jussa Philippi*
Accipiebat....................

de Art. poet.

.... *O ego lævus*
Qui purgor bilem sub verni temporis horam !

Ovide (*in Ibin n°.* 125.) :

Evenient; dedit ipse mihi modo signa futuri
Phœbus, & à læva mœsta volavit avis.

Virgile (*Eclog. IX.* 4.) :

Quod nisi me quacunque novas incidere lites

Sæpe sinistra cava monuisset ab ilice cornix.

Voyez Côté.

GAULES. Toute la *Gaule* transalpine, dit M. Paucton dans sa *Métrologie*, étoit comprise entre les Alpes cottiennes, le Rhin, l'Océan, les Pyrénées & la Méditerranée; ce sont les limites que lui assigne Ammien Marcellin (*lib. XV. Rerum gestarum.*), & ce sont également celles que semble lui prescrire la nature. Mais les romains, par leurs premières conquêtes, dans la *Gaule*, en retrécirent les bornes. Ce que nous appellons aujourd'hui le Languedoc, le Dauphiné & la Savoie, devint une province de la République, & la *Gaule* se trouva resserrée entre l'Océan, les Pyrénées, les Cevènes, le Rhône, depuis Vienne jusqu'à sa source, & le Rhin, depuis sa source jusqu'à son embouchure; telle est l'étendue que lui donne Jules-César, & d'après lui Suétone (*in Julii Cæsaris vitâ, cap. XXV.*), qui dit que César réduisit en province romaine toute la *Gaule* comprise entre les Pyrénées, les Cevènes, le Rhône & le Rhin, & que cette région, qui a de périmètre trois mille deux milliaires, fut assujettie par le vainqueur à une imposition annuelle de quarante millions de sesterces (9,000,000 liv.).

D'Anville borne la *Gaule* par l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes maritimes, cottiennes, grecques & pennines, jusqu'à la source du Rhône, de-là par une chaîne de montagnes, qui va joindre le Rhin à l'endroit où il sort du lac de Constance, & enfin par le Rhin, depuis cet endroit jusqu'à son embouchure, dans l'Océan. Cette étendue de terres est au moins de cent vingt-sept millions d'arpens de France, à la mesure du roi ».

« L'air de la *Gaule* est sain & tempéré; ses terres fertiles nourrissoient une population innombrable, c'est ce que nous apprennent Claudien, César, Strabon, Ammien Marcellin & Végèce. Une grande partie de ses terres sont en plaines; mais on y trouve çà & là d'agréables côteaux entrecoupés par des vallées délicieuses, & toutes ces situations sont d'une admirable fécondité. Ses champs bien cultivés produisent du bled & toutes sortes de grains en abondance. Strabon témoigne que la *Gaule* produit beaucoup de froment, du millet & du gland, & qu'elle nourrit des troupeaux nombreux de toute espèce; que les terres y sont par-tout en valeur, à l'exception de celles qui sont occupées par des lacs ou par des forêts. Trebellius (*in Balistâ*) parle aussi des riches productions de bled de la *Gaule*. Cicéron (*Orat. pro M. Fonteio*) dit que les romains en faisoient des importations considérables. César & Dion (*lib. XXXIX.*) ont écrit la même chose. Solin (*in Polyhistore*) fait la description de cette contrée. Ses terres, dit-il, sont grasses, & propres pour toutes sortes de grains; les vignes & les autres arbres y réussissent presque par-tout; il y a d'excellens pâturages pour la nourriture des bestiaux. Selon Pomponius Méla, la *Gaule* est riche en froment & en foin; ses grandes forêts servent à l'embellir & à en rendre le séjour plus délicieux; & si quelques plantes délicates se refusent à la rigueur du climat, il est rare au moins qu'on y rencontre des animaux vénimeux & malfaisans. Il n'est point vrai, comme le dit Pline, que le bled de la *Gaule* eût moins de poids que celui des autres pays qu'on importoit à Rome; c'est de la part de cet auteur une erreur résultante d'une confusion de mesure ».

« Les anciens parlent avec éloge des hauts sapins qui couronnent les Vosges & le mont Jura; des bouleaux à écorces blanches, dont les habitans extrayoient une sorte de bitume; des citronniers, dont il y avoit quantité dans la *Gaule*, à ce qu'il paroît par Velléius Paterculus, qui dit que César en décora son triomphe. On fait aussi mention des ifs de ce pays, mais comme d'un arbre dont les sucs sont un poison, & l'ombre mortelle, ou au moins dangereuse pour celui qui dormiroit dessous. Selon Pline, le vin conservé dans des vases faits de bois d'if, est une boisson qui donne la mort. Cativulque, roi du pays de Liège, s'empoisonna avec de l'if, au rapport de César. Strabon écrit, d'après Artémidore, qu'il croît dans la *Gaule* un arbre semblable au figuier, & dont le fruit a beaucoup de rapport avec celui du cornouiller; on fait des carquois avec ce bois, & l'on exprime de l'arbre même un suc mortel, dans lequel on trempe les flèches & les dards. L'empereur Julien (*in Misopogono*) parle de la *Gaule* en cette sorte : l'hiver y est doux, peut être à cause de la chaleur de l'Océan, car il paroît que l'eau de mer est moins froide que l'eau douce. Les vignes de la meilleure espèce y réussissent bien. La culture des figuiers s'y fait par art, mais avec succès : les habitans couvrent ces arbres, durant l'hiver, avec de la paille de froment, & d'autres matières propres à empêcher l'effet des grands froids. Strabon décrivant la *Gaule* narbonnoise, dit, qu'elle produit toutes les espèces de fruits qui viennent en Italie : il ajoute que vers le Septentrion, la *Gaule* produit également les mêmes fruits, à l'exception des olives, des figues & des raisins, qui y mûrissent difficilement. C'est aussi à peu près ce qu'en écrivent César & Varron. Ce dernier (*de re rust.*) dit, que dans la *Gaule* transalpine & vers le Rhin, il y a quelques cantons où la vigne, l'olivier & les autres fruits ne viennent pas, à moins qu'on

n'ait engraissé la terre avec une craie blanche fossile, ce qu'il faut entendre de la marne. Mais ce que Claudien, Lucien, Pétrone, Diodore & Cicéron disent du froid excessif & des glaces de la *Gaule*, peut passer pour exagéré ».

« S'il en faut croire Pline, ce fut un artisan helvétien, nommé Hélicon, qui le premier transporta dans la *Gaule* le figuier, l'olivier & la vigne. Les vendanges ne tardèrent pas à y devenir abondantes; & on recueillit dans ce pays une si grande quantité de vins, que dans la suite les romains y vinrent faire leurs provisions; ce que Columelle rapporte avec une sorte de reproche pour ses compatriotes. C'étoit, suivant le récit de Plutarque, la ville de Vienne qui faisoit à Rome les envois ordinaires de ce vin nommé *picatum*, si estimé des anciens. Que veulent donc dire Vopiscus & Eusèbe, lorsqu'ils écrivent que l'empereur Probus permit aux gaulois de faire des plantations de vignes? De savans hommes ne le comprennent pas encore aujourd'hui. Quelques-uns pensent que jusqu'au règne de Probus, il n'y avoit encore eu de vignes que dans la *Gaule* braccate ou narbonnoise, c'est-à-dire, dans la province romaine, & que jusqu'alors on n'en avoit point planté dans le reste de cette région. Mais cela ne peut être vrai, puisque Pline, qui vivoit long-temps avant l'empereur Probus, fait mention des vins du Berri & de l'Auvergne. Diodore assure pour son temps, que la *Gaule* comate ne produisoit point de vin. César (*lib. IV. de bello gall.*) compare pour la sobriété & la temperance, les suèves de la Germanie aux nerviens de la *Gaule*, c'est-à-dire, aux peuples du Hainaut. Ils ne souffrent point, dit-il, que l'on porte du vin chez eux, parce qu'ils pensent que cette liqueur rend les hommes qui en boivent, mous, efféminés, & peu propres à supporter les travaux & les fatigues. Aujourd'hui la *Gaule*, ou plutôt la France, produit des vins excellens de toute sorte. Cependant la nature du sol se refuse en quelques provinces à la culture de la vigne. Elle ne réussir pas dans la plus grande partie de la Bretagne, en Normandie, en Picardie, en Flandre, &c.; cette production y est remplacée par des pommes & des poires, dont on fait une boisson saine, qu'on appelle cidre & poiré. C'est la France qui fournit des vins à l'Angleterre, à la Hollande, à tous les pays du Nord, où le froid du climat ne permet point de cultiver la vigne ».

« Pline remarque que la *Gaule* produit le vaciet, où on l'emploie pour la teinture des vêtemens des esclaves. Le vaciet, autrement dit l'airelle ou mirtile, est un arbuste assez ressemblant au myrte: il a les feuilles un peu oblongues, & produit des baies noires ou purpurines, bonnes à manger. Il en croît beaucoup dans les forêts de la Basse-Normandie & du Maine, où le peuple en appelle le fruit *morets* ou *santines*, & s'en nourrit. La *Gaule* produit le *coccum*: c'est la graine ou les baies d'un arbrisseau, dont on fait usage pour la teinture d'écarlare. Galien atteste qu'on tiroit de la *Gaule* le nard, avec quoi les anciens faisoient la thériaque. La culture des lins dans la *Gaule*, ainsi que les toiles que l'on en faisoit pour les voiles de vaisseaux, formoient une branche considérable de son commerce. On peut observer néanmoins, que les voiles des navires ne se faisoient pas de lin dans tous les pays, puisque César nous apprend que les peuples du diocèse de Vannes en Bretagne, employoient pour cela des peaux de bêtes au lieu de toiles. Le lin & le chanvre sont encore aujourd'hui un objet des plus considérables du commerce de la France. C'est ce royaume qui approvisionne l'Espagne de cordages & de toiles pour la marine, &c.».

« Les terres de la *Gaule*, qui ne sont point occupées par les grains & les fruits, servant immédiatement à la nourriture de l'homme, fournissent de gras pâturages, où l'on élève de nombreux troupeaux de toutes sortes de bestiaux. On peut dire en un mot, que les habitans y sont dans une parfaite abondance de tout ce qui est nécessaire pour le comestible & le vêtement, de viandes, de laitages, de beurres, de fromages, de laines, de peaux, de cuirs, &c. Sidoine Apollinaire, dans son panégyrique de Majorien, vante la richesse de la *Gaule*, en nourritures de troupeaux. Aristote a écrit qu'on n'y voyoit point d'ânes; il y en a beaucoup aujourd'hui. Trebellius Pollion (*in D. Claudio*) fait l'éloge des cavalles de la *Gaule*, renommées dans l'antiquité. Ce pays nourrissoit autrefois de grandes meutes de chiens; c'est de quoi rendent témoignage les poètes Ovide, Oppien, Gratius, le grammairien Pollux, & l'orateur Euphrada. Pline assure avoir vu dans l'arène du grand Pompée, un loup cervier pris dans la *Gaule*. Strabon écrit qu'on y voyoit des porcs, remarquables par leur taille, leur force & leur légéreté à courir: aussi Athénée rapporte-t-il, que la *Gaule* avoit la réputation de faire les meilleurs jambons; & le même Strabon assure qu'il y en avoit une si grande quantité dans ce pays, que non-seulement la ville de Rome, mais l'Iralie entière y venoit f[illegible]e ses fournitures. Varron observe de même (*de re rust. lib. II. cap. IV.*), que tous les ans on apportoit de la *Gaule* à Rome, des jambons, des saucisses, des cervelas, &c. On lit la même chose dans Pline. Le même Varron (*de L. L.*) dit, qu'on trouvoit en *Gaule* des lièvres d'une grandeur extraordinaire: il fait aussi mention des laines de ce pays, ainsi que Strabon, qui ne fait pas l'éloge de leur finesse».

« Pline fait une courte description de certains oiseaux particuliers à la *Gaule* septentrionale, & vers

vers l'Océan, qu'il appelle *onocrotales* ; ce mot signifie : *qui a le cri d'un âne*. Ils sont peu différens du cigne. Il n'oublie pas le saumon qu'on y trouve dans les fleuves, ni le physetère ou souffleur cétacée d'une grandeur prodigieuse, lequel s'élevant en forme de colonne, & plus haut que les voiles d'un navire, lance au loin un déluge d'eaux. C'est aussi dans les parages de la *Gaule*, que cet auteur place les poissons appellés néréides, les éléphans & les béliers marins. Stobée rapporte, d'après Callisthène, que dans la Saone il naît un grand poisson, que ceux du pays appellent *clupea*, lequel au croissant de la lune est blanc, & noir après la pleine lune; & lorsque son corps a pris toute sa croissance, il périt par ses propres épines ou piquans. On dit qu'on trouve dans la tête de ce poisson une pierre semblable à un grain de sel, laquelle portée suspendue au côté gauche, dans le temps que la lune est décroissante, guerit de la fièvre quarte. Michel Glycas, d'après Anastase, appelle cette pierre *clopias* : & Plutarque la nomme *scolopidon*. Pline raconte, sur la foi de Varron, qu'on a vu autrefois une si prodigieuse quantité de grenouilles dans la *Gaule*, qu'elles obligèrent les habitans d'une grande ville de ce pays, à l'abandonner pour aller s'établir ailleurs. Enfin, voici ce qu'on lit au sujet des poissons fossiles, dans Pomponius Méla, (*lib. II. in fine*). à l'endroit où il traite de la *Gaule* narbonnoise : on y voit, dit-il, couler une fontaine, dont les eaux, loin d'être douces, sont plus salées que celles de la mer. Tout près est un terrein couvert de gramen arondinacé, qui fait une agréable verdure; mais ce terrein est suspendu sur des eaux cachées & stagnantes ; ce qui le prouve, c'est que la partie du milieu est détachée du reste, & forme comme une isle flottante, que l'on peut mouvoir à son gré en la poussant ou en la tirant. Si l'on en précipite quelques parcelles, aussi-tôt elles reviennent & surnagent. C'est de là, ajoute-t-il, que les auteurs grecs & romains, soit faute de connoître la vérité, soit par le plaisir de raconter d'agréables mensonges, ont pris occasion d'écrire, & de transmettre à la postérité, que dans ce pays il sort de terre un poisson, qui, ayant pénétré du fond de la mer jusques-là, y est tué & tiré mort par les habitans du pays. Il paroît, dit Paul Mérula, de qui je tiens ces recherches, que par les grecs, dont Méla suspecte ici la sincérité, il veut parler de Strabon & d'Athénée. Le premier dit (*lib. VI.*), que près du Tet (qui coule à Perpignan), & à peu de distance de la mer, il y a un lieu, d'une nature humide & rempli de salines, duquel on tire des poissons, que l'auteur appelle *kestreis* (*mugiles*, des mulets). Lorsque vous avez fouillé la terre, dit-il, à deux ou trois pieds de profondeur, vous trouvez, en y enfonçant une pointe de fer ou harpon, de ces sortes de poissons, & de la grandeur ordinaire : ils vivent dans la boue comme les anguilles. A l'égard d'Athénée, il dit (*lib. VIII.*), d'après Polybe (*lib. XXXIV.*), que depuis les montagnes des Pyrénées, jusqu'à Narbonne, il y a une plaine, au milieu de laquelle coulent le Tec & le Tet ; que dans cette plaine on trouve des poissons qu'on appelle *poissons fossiles* ; que le terroir de ce local est léger & rempli d'herbes ; que la terre étant sablonneuse à trois ou quatre coudées de profondeur, on y rencontre de l'eau, qui s'y est répandue des fleuves voisins, & y coule dans des ruisseaux souterreins; que les poissons suivent le cours de ces ruisseaux, pour y chercher de la nourriture ; & qu'enfin, comme ils aiment la racine des herbes, tout l'intérieur des terres de ce rivage est rempli de ces poissons, que les habitans prennent après avoir enlevé la pelouse. On peut ajouter ici ce qu'Aristote (*in admirandis*) raconte ; savoir, que sur les confins des terres de la république de Marseille, & du côté de la Ligurie, il y a un lac, dont les eaux bouillonnantes venant à se répandre au-dehors, jettent une multitude prodigieuse de poissons ».

« Strabon écrit qu'il y a des mines d'or & d'argent dans la *Gaule* ; que les montagnes des Cevènes produisent un or très-pur ; mais que le pays des Tarbelles, peuples qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Labourd, aux environs de Bayonne, fournissoit l'or le plus pur que l'on connût. Le même auteur parle des mines de fer du Périgord & du Berri. Il y a, suivant Athénée, des mines d'or dans différens cantons du pays des Celtes. Ausone donne l'épithète d'*Aurifer* au Tarn, qui coule dans l'Aquitaine. Diodore dit, qu'il y a dans la *Gaule* plusieurs fleuves qui charrient de l'or; aussi lisons-nous dans Procope, que les gaulois faisoient fabriquer des monnoies de l'or de leur sol, & qu'ils ne faisoient pas porter l'empreinte & l'image des empereurs romains, comme faisoient les autres peuples, mais qu'ils les revêtoient d'attributs analogues à la nation. Cassiodore (*lib. VII. Varior.* 77.) parle de la monnoie des gaulois. Cette région passoit, parmi les anciens, pour un pays riche en métaux précieux, & opulent : plusieurs écrivains en ont consacré les témoignages dans leurs ouvrages, comme Manilius, Dion, Josèphe, les Oracles sybillins. Et, si Diodore a écrit que la *Gaule* n'avoit point de mines d'argent, d'un autre côté, Athénée raconte, qu'une forêt dans les Pyrénées, ayant été réduite en cendres par un incendie, on en vit couler des ruisseaux d'argent, tant en *Gaule*, qu'en Espagne. Strabon parle aussi des mines d'argent dans le Rouergue & le Gevaudan. Il y a en plusieurs endroits de la *Gaule* des mines de cuivre, comme l'atteste César. On y trouve des améthistes, selon Pline, & du corail vers les isles

ſtéchades, aujourd'hui d'Hyères. Dion de Pruſe dit que dans un fleuve du pays des celtes, on ramaſſe de l'ambre jaune & du ſuccin. (*Métrologie de M. Paucton.*)

GAULOIS.

La religion des anciens gaulois nous eſt peu connue. Jules Céſar, qui avoit demeuré long-temps dans leur pays, nous en a conſervé quelques traits dans ſes commentaires. Voici ce qu'il en rapporte : « la nation des *gaulois* eſt fort » ſuperſtitieuſe; ceux qui ſont dangereuſement » malades, & ceux qui ſe trouvent dans des com» bats & dans des périls, immolent des victimes » humaines, ou promettent de les immoler, & ſe » ſervent pour cela du miniſtère des druides. Ils » croient qu'on ne peut obtenir des dieux la vie » d'un homme, qu'en ſacrifiant un autre homme » à ſa place. Ils ont des ſacrifices publics de cette » ſorte. D'autres font des figures d'homme, » d'une grandeur énorme, avec de l'oſier, dont » ils rempliſſent tout le vuide d'hommes vivans; » ils y mettent enſuite le feu, & font périr tous » ceux qui ſont dedans. Ils croient que les ſup» plices des voleurs, des brigands & des autres » ſcélérats ſont fort agréables aux dieux : ce ſont » ceux-là qu'ils font mourir; mais quand ils en » manquent, ils prennent auſſi des innocens. Ils » honorent par-deſſus tout le dieu Mercure, » qu'ils regardent comme l'inventeur de tous les » arts, le guide des voyageurs, & celui qui aide » plus que tous les autres à amaſſer de l'argent » & à négocier heureuſement. Après Mercure, » ils rendent encore les honneurs divins à Apol» lon, à Mars, à Jupiter & à Minerve, dont » ils ont preſque la même opinion que les autres » nations. Ils croient qu'Apollon chaſſe les ma» ladies; que Minerve a donné le commence» ment aux manufactures & aux arts; que Jupiter » a pour ſon partage l'empire du ciel; que Mars » conduit la guerre : de là vient que, quand ils » vont combattre, ils font vœu de lui offrir ce » qu'ils pourront prendre; &, après la victoire, » ils lui immolent des beſtiaux pris aux ennemis. » ..... Tous les *gaulois* ſe vantent de deſcendre » de Pluton; ils ont après cela, diſent-ils, des » druides. C'eſt pour cela qu'ils comptent les » eſpaces du temps, non par les jours, mais par » les nuits : les jours de la naiſſance, les mois » & les années commencent chez eux par la nuit, » & finiſſent par le jour ». Céſar donne aux divinités des *gaulois*, les mêmes noms qu'on leur donnoit à Rome & Athènes; ſans doute parce qu'il avoit remarqué dans quelques-uns de ces dieux, quelqu'attribut, ou quelque ſymbole, reſſemblans à ceux de ſon pays. Car les anciens dieux des *gaulois* devoient être inconnus aux grecs & aux romains, puiſque Lucien, dans un de ſes dialogues, fait dire à Mercure, qu'il ne ſait comment s'y prendre, pour inviter les dieux des *gaulois* de ſe trouver à l'aſſemblée des autres divinités, parce que, ne ſachant pas leur langue, il ne peut ni les entendre, ni ſe faire entendre d'eux. D'ailleurs les druides, ſeuls dépoſitaires de leurs myſtères, n'écrivoient rien, & cachoient ſoigneuſement aux étrangers & au peuple le fond de leur religion. Il eſt vrai que, depuis la conquête des Gaules par les romains, tous les dieux d'Athènes & de Rome s'y introduiſirent inſenſiblement, & prirent la place des anciens dieux du pays, ou du moins ſe confondirent avec eux.

Les noms de quelques anciens dieux des *gaulois*, ſe ſont conſervés dans des monumens qu'on a trouvés : tels ſont *Abélion*, *Belénus*, *Cernunnos*, *Dolichénius*, *Éſus*, *Eurisès*, *Maguſanus*, *Mithras*, *Ogmios*, *Polinus*, *Sénani*, *Taranis*, *Tauros*, *Trigaranus*, *Voclanus*, *Weilo*, &c. Nous en parlons dans les articles particuliers. *Voyez* auſſi ce que nous avons dit ſur les DRUIDES & les DRUIDESSES.

Les *gaulois* étoient reconnoiſſables à leur chevelure blonde (*Tite-Live décad. IV. liv. VIII.*); ils portoient des tuniques de différentes couleurs, avec de longues chauſſes, ou des caleçons, qu'ils appelloient *bracques*, *braccæ*. (*Voyez* ce mot.) Sur la tunique ils portoient un *ſagum*, étoffe rayée à lignes droites (*Eneid. lib. VIII. 660*), ou à lozanges, comme il ſe voit ſur quelques monumens du bas-empire. (Du Choul. ſur la caſtramentation des anciens romains, fol. 22.). Ils avoient auſſi des tuniques particulières, que Pancirolle (*de Magiſtratibus Municip. & de rebus bellicis, fol. 55.*) appelle *thoracomacchi*, dont l'uſage paſſa chez les romains, à l'époque de la décadence de l'empire & du relâchement de la diſcipline militaire.

Tous les *gaulois* n'étoient pas ſi bien vêtus; car Tite-Live (*Décad. III. liv. II.*) dit qu'à la bataille de Cannes, il y en avoit qui combattoient nuds depuis le nombril juſques à la tête. On voit ſur la colonne trajane un barbare, qui ne porte de même d'autre habillement que des caleçons, ou des bracques. Suétone raconte la même choſe que Tite-Live. Alde Manuce a remarqué ſur les textes du premier, que par *braccæ* il faut entendre la tunique des *gaulois* : ce qui eſt évident, ajoute-t-il, puiſqu'ils quittèrent les *braccæ* pour prendre le *latus clavus* (qui étoit une tunique), lorſqu'ils furent admis au ſénat. Mais ce ſavant n'a pas fait attention que les *braccæ*, caleçons, étant l'habillement diſtinctif des barbares, il étoit naturel que les *gaulois* devenus ſénateurs, les quittaſſent plutôt qu'une tunique.

Les boucliers *gaulois* étoient longs & plats (*Tite-Live décad. IV. liv. VIII. & Strabon liv.*

IV.). Montesquieu (*Considérations sur les causes de la grandeur des Rom. fol.* 25.) dit, sans preuve, que ces boucliers étoient petits. Ils étoient ornés de figures d'animaux, sculptés en relief avec beaucoup d'art: ces ornemens étoient d'airain. La forme des boucliers étoit ovale, ou octangulaire, comme nous l'apprennent les monumens découverts dans la cathédrale de Paris. (Hist. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, tom. II. fol. 370.) Les casques *gaulois* étoient surmontés de hauts pannaches; d'autres étoient ornés de cornes d'animaux, de têtes d'oiseaux, ou d'autres animaux. Les épées de ces peuples étoient longues (Tite-Live, décad. IV. liv. VIII. *Strabo lib. IV.*), sans pointe; elles retomboient (Polybe, liv. II. chap. VI.) sur la cuisse droite, suspendues à des chaînes de fer, ou d'airain, en guise de baudrier: quelques *gaulois* cependant avoient des baudriers d'or ou d'argent. Leur arme de jet ordinaire & caractéristique, étoit l'espèce de javelot appellé *gæsum*. *Voyez* ce mot.

Ce que nous venons de dire des *gaulois*, suffit pour les distinguer des autres nations barbares, c'est-à-dire, par le *sagum* rayé, & par la tunique de différentes couleurs. Quelques modernes ont cru assigner la différence du *sagum* romain au *sagum* des *gaulois* (*Ferrarius de re vest. pars II. lib. III. cap. IX.*), en attribuant des manches à ce dernier. (*Voyez* l'article du *sagum* & dans celui-ci la tunique des belges.) Mais cette supposition ne s'accorde point avec les monumens, disons plutôt que l'étoffe rayée du *sagum gaulois*, les distinguoit assez du *sagum* romain, toujours teint d'une seule couleur: d'ailleurs les bas-reliefs déterrés dans la cathédrale de Paris, monumens du règne de Tibère, représentent (autant que l'état de vétusté permet de le reconnoître) des *gaulois*, avec la tunique ordinaire & des bonnets plats. Il ne paroît pas que les *gaulois* puissent être mieux distingués par la chaussure fermée, comme l'a cru M. Caylus (Recueil d'antiquités, tom. III. fol. 400.), puisque d'autres peuples en portoient de semblables qui couvroient aussi tout le pied.

Strabon donne aux *gaulois* belges (*lib. IV.*) la chevelure longue, les caleçons & le *sagum*; & au-lieu de tuniques, des habits, qui se terminoient au haut de la cuisse, qui étoient ouverts & garnis de manches. Quelques auteurs ont inféré de ce passage, que le *sagum* avoit des manches: mais dans ce cas, Strabon n'auroit pas fait une mention distincte du *sagum* & de cet habit, qui n'est qu'une tunique courte, ouverte sur le devant. C'est là l'espèce de tunique *gauloise*, qui a été nommée *sagum* par plusieurs auteurs; au reste, son peu de longueur, & son ouverture sur le devant le long du corps, la distingue des autres tuniques, qui toutes n'avoient d'ouverture que pour le passage de la tête & des bras.

Les belges appelloient *læna* leur *sagum*, qu'ils fabriquoient avec de la laine grossière. Selon Strabon, ils étoient pompeux dans leurs habillemens. Ils faisoient usage de colliers & de brasselets, qu'ils plaçoient aux bras & aux poignets; les plus distingués portoient des habits teints, ornés ou brodés d'or. On voit assez qu'on parle ici des belges, civilisés par le commerce des autres *gaulois* ou des romains; les belges septentrionaux n'étoient pas sans doute aussi élégans.

Quelques *gaulois*-belges combattoient tout nuds; même ils (Polybe, liv. II. chap. VI.) ne se dépouilloient ainsi qu'un jour de bataille, portant en tout autre temps leur *sagum*; & c'est ce qui causoit la blancheur de leur peau, dont il est parlé dans les auteurs. D'autres belges avoient des cuirasses (*idem*) faites de petites chaînes ou de mailles, comme on en voit sur quelques monumens; mais il ne s'y trouve jamais de ces casques ornés de cornes, ou de têtes d'animaux, que leur attribuent les auteurs. Du Choul (Discours sur la castrametation des anciens romains, fol. 54.) cite une figure qu'il suppose un cavalier romain pesamment armé. Cependant, comme il ne dit pas, si le marbre ancien, dont il a tiré cette figure, contenoit d'ailleurs quelque inscription, ou quelqu'autre marque romaine, il seroit beaucoup plus probable, que ce marbre, qui a été trouvé dans les Gaules, représentoit un cavalier de cette nation. Ne se peut-il pas que cette figure, ainsi que nombre d'autres citées par du Choul, ait été faite dans le temps où Rome, déja sur son déclin, remplissoit ses armées de *gaulois*, d'aquitainiens (*Notitia dignit. utriusque imperii commentarium, fol.* 59.), d'*equites cataphracti Biturigenses*, & d'autres? Quoi qu'il en soit, le cavalier cité par du Choul, porte un casque un peu différent du casque romain, & surmonté d'un haut pannache; sa cuirasse est composée de petites chaînes ou de mailles; elle ressemble plus à une tunique qu'à une cuirasse romaine. Les bras du cavalier sont garnis de bandes de fer qui se croisent, & de petites lames destinées à couvrir la partie supérieure de la main; il a les jambes enveloppées de jambières ou de bottines. Nous avons cité cette figure pour expliquer la forme de ces cuirasses à petites chaînes, ou à mailles, attribuées aux belges. Une de leurs armes offensives étoit la lance, qui différoit de celle des germains en ce qu'elle avoit le fer long d'une coudée. Quelques uns portoient l'arc & la fronde. (*Strabo, lib. IV.*) Selon Elien (histoires diverses, liv. XII. chap. XXIII.), les celtes alloient au combat couronnés de fleurs. (Les bas-reliefs de la cathédrale de Paris, offrent des figures qui ont le casque & la cuirasse grecque; mais il faut faire attention que ces figures représentent des divinités grecques, comme on peut

le conjecturer d'après les noms qui se trouvent gravés sur le marbre.

On ignore ce qui pouvoit particulariser l'habillement des femmes belges ; seulement une médaille d'Hadrien, citée dans le *Thesaurus Brand.* (*pars II. fol.* 657.) représente une femme belge, ou *gauloise ;* elle est vêtue d'une tunique longue, sans manches, & d'un *sagum.*

Strabon (*lib. IV.*), en parlant de ces peuples, remarque que les personnages les plus respectés parmi eux, étoient les *bardes*, qui chantoient les louanges des dieux & des héros ; les *vates*, consacrés aux sacrifices & à l'étude des sciences naturelles ; & les druides qui joignoient la Philosophie naturelle à la morale. *Voyez* leurs articles.

Ces derniers (*Pline*, *lib. XVI. cap. XLIII.*) portoient des habits blancs. Dom Jacques Martin & l'abbé Banier (Mythologie, tom. V. fol. 431.) croient reconnoître des druides sur les bas-reliefs déterrés dans la cathédrale de Paris ; ce qu'on distingue le plus clairement sur les gravures qu'on en a publiées (Hist. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, tom. II. fol. 370.), se réduit à l'apparence d'une tunique, & d'un manteau qui diffère entiérement du *sagum.* Ils portent des couronnes sur la tête ; mais on auroit bien de la peine à reconnoître sous leur tunique de longueur ordinaire, la robe que l'abbé Banier (Mythologie, tom. V, fol. 396.) leur attribue ; l'une & l'autre s'ouvroient par devant, si l'on pouvoit en croire le même écrivain.

Les nations voisines des germains, des belges, des *gaulois*, portoient le même habillement que ces peuples, & le conservèrent jusqu'au huitième siècle. Agathias, en parlant des francs & des allemands du sixième siècle, leur donne pour tout habillement des caleçons, ou chausses, qui descendoient jusqu'aux pieds. Leurs armes étoient le bouclier, l'épée, la hache & les dards ; ils combattoient presque tous à pied & sans casque. Le *sagum* étoit encore au septième siècle l'habit ordinaire de ces peuples, comme il est évident d'après les actes du concile de Leptines. (*J. N. Paquot, in commentarii libris de historia SS. imaginum & picturæ. Autore Molano, fol.* 564.) Ils le portoient encore à la fin du huitième siècle (*Historica disquisitio de re vestiaria, hom. sacri, fol.* 61.), ainsi que le témoignent les actes du concile tenu à Ratisbonne en 792. Au reste, le *sagum*, dans l'espace de tant de siècles, peut avoir subi quelque changement ; mais l'abbé Vertot (Mém. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres, hist. tom. II. fol. 440.), racontant que les francs avoient des manteaux qui descendoient par devant & par derrière jusques à terre, & que les cottes d'armes (c'est ainsi que l'on appelle ces manteaux) ressembloient à la tunique de nos diacres, n'auroit pas dû en conclure, que les manteaux, dont sont vêtus sur les monumens Charlemagne & les autres rois, fussent des cottes-d'armes, ou des *sagums* ordinaires.

Les *gaulois*, dit Strabon (*lib. IV.*), avoient du courage & de la simplicité ; mais ils étoient sujets à se vanter : ces peuples, ajoute-t-il, ont la coutume barbare d'attacher les têtes de leurs ennemis au cou de leurs chevaux, & au-dessus des portes de leurs maisons ; ils conservoient aussi embaumées les têtes des hommes illustres, pour les montrer aux étrangers. Les *gaulois* brûloient avec les corps (*Cesar de bello gallico, lib. VI.*) ce que le défunt avoit de plus précieux, même les animaux ; ils célébroient avec beaucoup de pompe les funérailles des personnes distinguées.

Les maisons (*Strabon*, *lib. IV.*) des belges étoient spacieuses, faites de bois & de claies, recouvertes de joncs. Les toits de ces maisons s'élevoient en forme de dôme.

Les peuples des isles britanniques (nous parlons de ceux qui étoient libres du joug des romains du temps de l'empereur Septime-Sévère), les *méati*, les *calidoniens*, les *pictes*, habitans de l'Ecosse, & originaires de la Scythie, étoient tout nuds (Dion.), ou ne couvroient que la partie inférieure du corps, & se peignoient de différentes couleurs. Leurs armes étoient une petite épée très-affilée, une courte pique, & le bouclier. Au bout de leur pique (*ibidem*) ils attachoient une pomme de cuivre, dont l'ébranlement produisoit un certain bruit. Ils fabriquoient des colliers & des ceintures de fer (*Hérodien*), pour leur servir de parure. Ces peuples habitoient sous des tentes. Une médaille d'Hadrien (*Thes. Brand. pars II. fol.* 654.), qui porte l'inscription *Britannia*, offre une femme vêtue d'une tunique & du *pallium*, tenant un bouclier de forme ovale. Au reste, cette figure n'est qu'une province personnifiée.

On peut assurer en général, que les *gaulois* aimoient à porter des habits de couleur brune, ou sombre, d'après ce vers de Martial (*lib. XIV. epigr.* 129.) :

.... *Vestitur Gallia rufis.*

Lettres & écriture des gaulois. Avant que les romains se fussent emparés des Gaules, les habitans du pays ne mettoient rien par écrit de ce qui concernoit leur religion. Seulement ils faisoient quelque usage de l'écriture dans leurs affaires publiques & privées. Mais quelle étoit cette écriture, quels en étoient les caractères, & quels monumens en reste-t-il ? Les plus anciens, dont on ait connoissance, sont en écriture romaine. Tous sont postérieurs à la conquête des Gaules par Jules-César. L'écriture, dont on usoit dans

la plupart de ces contrées avant les romains, étoit néanmoins aussi différente de la leur, qu'approchante de celle des grecs.

Ce n'est pas là sans doute l'écriture, dont les *gaulois* avoient coutume d'user au troisiéme siècle. Quand ils dressoient des actes en leur langue, ou qu'ils érigeoient des monumens publics, alors ils employoient les caractères romains. Mais avant la conquête des Gaules par César, l'écriture grecque y étoit ordinaire. Des peuples entiers de ces vastes contrées ignoroient la langue des grecs, & ne laissoient pas de se servir de leur écriture. Aussi César fit-il tenir une lettre en langue grecque à Quintus Cicéron, assiégé par les *gaulois*. Si la langue & l'écriture des grecs leur eussent été également familières, ç'auroit été mal s'y prendre, pour empêcher que les desseins des romains ne leur fussent découverts par cette lettre, en cas qu'elle vînt à être interceptée. On ne comprend pas comment Manuce & quelques autres modernes ont pu employer ce fait, pour prouver que les *gaulois* se servoient, non-seulement des caractères, mais encore de la langue des grecs. Quoique les *gaulois*, dont il s'agit ici, fussent plus septentrionaux & plus éloignés des colonies grecques que les suisses, plusieurs savans, & sur-tout Lipse & Glaréan, nient que les tables écrites en lettres grecques, & trouvées dans leur camp après la victoire de César, fussent aussi en cette langue. Ce sentiment paroît au docte Allatius d'autant mieux fondé, qu'on rencontre dans cette partie des Gaules des inscriptions inintelligibles; ce qui ne seroit pas, si elles réunissoient ensemble la langue avec les lettres grecques. Telle est une pierre proche de Tarentaise. Cette inscription au reste passe pour avoir été gravée en la langue des anciens bourguignons, qu'on n'entend plus. Si les caractères grecs, employés dans l'inscription supposée *gauloise*, ont un air étranger, cela n'est pas surprenant, puisque les manuscrits grecs, écrits en Angleterre, ou en France, vers le huitième ou neuvième siècle, sont aisés à distinguer des autres par leur *pérégrinité*. Il faut en dire autant des manuscrits grecs, écrits en Egypte, ou en Chypre, depuis le dixième siècle.

On a sujet de croire, que l'écriture *gauloise* ne fut pas tout d'un coup entiérement abolie. D. Mabillon regarde comme le seul monument de cette écriture, sur la sincérité duquel on puisse compter, l'inscription du tombeau de Gordien, messager ou courier des Gaules, qui souffrit, dit-il, au troisième siècle, le martyre avec toute sa famille. Que l'inscription du tombeau de Gordien soit vraie, c'est sur quoi les savans ne contesteront pas apparemment; mais ils pourront revoquer en doute, qu'elle soit écrite en caractères *gaulois*. Ce ne seroit pas en effet l'unique monument où l'on découvriroit des inscriptions latines, composées de lettres grecques & latines. Cette inscription a été trouvée à Rome, publiée dans le livre intitulé, *Roma subterranea*, & parmi les inscriptions antiques de Fabretti. Elle a depuis été donnée par D. Mabillon, par D. Ruinart, & par Jacques Martin. Nous accordons la préférence à la gravure de Fabretti, parce qu'ayant eu sous les yeux le monument antique, il est à présumer que rien ne manque aux caractères du côté de l'exactitude & de la vérité.

« Si l'on veut rendre l'inscription lettre pour » lettre, on la lira ainsi:

THIS. GORDIANUS
GALLIE NUNSIUS, JUGULATUS
PRO FIDE,
CUM FAMILIA TOTA.
QUIESCUNT IN PAKE. YTHFILA
ANCILLA FECIT.

» où, pour dire en passant, on voit que le c des » anciens se prononçoit fortement comme un k » ou un q, & qu'ils disoient *pake* pour *pace*, » &c. » (*La religion des gaulois*, *liv. I. pag.* 41.)

D. Mabillon a relevé l'auteur du *Roma subterranea*, sur quelques termes qu'il avoit mal lus: mais à l'égard du premier mot de l'inscription, il lit *hic* avec lui. D. Jacques Martin soutient qu'il faut lire IS précédé du Θ, *que les grecs ne manquoient jamais de mettre à la tête de toutes les épitaphes*. Ainsi il ajoute de nouvelles corrections aux corrections faites par D. Mabillon, à la manière de lire de l'ancien éditeur. Mais, 1°. si l'on vouloit s'en rapporter à Joseph Laurent, dans sa Polymathie, le Θ ne seroit attribué qu'aux sepulcres des militaires. 2°. Ce n'est pas ici le tombeau de Gordien seul; c'est encore celui de toute sa famille. 3°. Le Θ désigne plutôt le sépulcre d'un payen, que d'un martyr de J. C. Il nous semble donc plus probable que *this* est un terme originairement grec, & peut-être latinisé ou *gallicisé*. Les latins ne faisoient nulle difficulté d'emprunter des grecs les mots qui manquoient à leur langue. Or, Θis veut dire un *amas*. Homère l'emploie pour signifier un tas d'ossemens humains. L'application qu'en avoit faite un auteur si célèbre, suffisoit, pour qu'on s'en servît comme d'un mot consacré désormais à cet usage. Dans les inscriptions on affectoit volontiers des expressions antiques. Au surplus, il faut sous-entendre un point après *this*, comme avant & après *Ythfila ancilla fecit*.

En rapportant l'épitaphe de Gordien, martyr, la seule de toutes les inscriptions en lettres

gauloises, sur laquelle D. Mabillon croyoit qu'on pouvoit compter, nous nous sommes contentés d'insinuer nos doutes. Mais nous connoissons maintenant tant d'inscriptions en lettres grecques, ou partie grecques & latines, quoiqu'en langue romane, qu'il ne nous est guère possible de nous roidir contre le sentiment de ceux qui ne veulent pas attribuer aux *gaulois* cette écriture, à l'exclusion des autres peuples. L'inscription, dont il s'agit, n'a été, selon Maffei, jugée barbare, & de l'ancien caractère *gaulois*, mêlée de runique, que parce qu'elle renferme quelques lettres minuscules, qui ne sont pas ordinaires aux marbres. Cependant Jean-Christophe Harenberg regarde l'épitaphe de Gorcien, comme assez conforme à l'écriture des germains. Il cite même un ancien interprète de César, pour prouver l'usage des lettres grecques chez les *gaulois* & les germains. Mais comme il semble fonder son raisonnement sur ce que les druides étoient communs aux *gaulois* & aux germains, il contredit ouvertement César, dont voici les propres termes: *Germani........ neque druides habent, qui rebus divinis præsint.* (*De bello gallico, lib. VI.*).

N. B. Pour rendre cet article complet, *voyez* l'article ÉCRITURE *des gaulois*, & le suivant des *Médailles* GAULOISES.

GAULOISES (Médailles).

Le plus grand recueil de médailles anciennes des *gaulois*, qui ait été donné jusqu'à présent, est celui qui a été inséré par Bouteroue, dans son Traité sur les monnoies de France, imprimé en 1666. Il y a compris toutes celles qui se trouvoient alors dans le cabinet du Roi, & dans les autres cabinets qui existoient, tant à Paris, que dans les provinces du royaume. Aux médailles qui contiennent des noms de peuples & de villes, il en a joint plusieurs autres qui ne contiennent que des noms propres de *gaulois*, rois de différentes contrées, ou chefs de cités. Le nombre de ces médailles ne monte pas cependant à plus de cinquante en tout.

Depuis l'ouvrage de Bouteroue, quelques antiquaires ont rapporté d'autres médailles, soit de villes, soit de chefs *gaulois*, mais en petite quantité; & à l'exception de quelques médailles grecques de *Marseille* & d'*Antibes*, toutes les autres qui sont publiées sont latines, ayant été fabriquées depuis que la langue latine se fut introduite chez les *gaulois*, par la communication qu'il y eut entr'eux & les romains, par la réduction de la Gaule en province romaine. Il est à observer que dans les légendes de ces médailles, il se trouve assez souvent des lettres grecques mêlées avec les lettres latines; ce qui ne doit pas paroître extraordinaire, puisque, suivant le rapport de César, dans ses Commentaires, les premiers caractères, dont les *gaulois* se sont servis, étoient des caractères grecs. Ceux qui s'y trouvent le plus ordinairement, sont les suivans, Γ. Δ. E. K. & Λ.

Tous ceux qui ont touché la question de savoir si les *gaulois* avoient eu des monnoies particulières avant la conquête de leur pays par les romains, n'en ont parlé que superficiellement. On ne prétend pas approfondir ici cette question. On observera seulement, que l'on trouve dans le royaume deux espèces de médailles plus anciennes; savoir, des pièces d'or & d'argent, contenant les unes & les autres plus ou moins d'alliage, & d'une fabrique très-grossière, lesquelles représentent d'un côté des têtes d'hommes nues, quelques-unes couronnées de laurier, & d'autres en plus grand nombre, entourées de cordons bouclés & voltigeans en forme d'ornement; de l'autre côté, elles ont presque toutes un char attelé d'un ou de deux chevaux, conduits par un homme debout sur le char. Dans plusieurs les chevaux sont représentés avec des têtes humaines; & sur quelques-unes l'on voit à l'exergue des légendes en caractères approchant des caractères grecs, mais mal formés. Il paroît évidemment, que ceux qui ont fabriqué ces médailles, ont voulu imiter celles d'or de Philippe, roi de Macédoine, & la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ, d'où l'on croit pouvoir inférer, que ce qui a donné lieu à la fabrique de ces sortes de médailles d'or & d'argent par les *gaulois*, c'est que ceux qui revinrent dans la Gaule, après leur expédition sous Brennus, en Macédoine & en Grèce, en rapportèrent des monnoies d'or de Philippe; & qu'après en avoir fait usage chez eux, pour se procurer leurs commodités & leurs besoins, ils en firent fabriquer d'autres, à l'imitation de celles-là, par des ouvriers qui ne purent alors les contrefaire que d'une façon conforme à la rudesse où étoient les arts dans leur pays.

L'autre espèce de médailles anciennes *gauloises* sont les unes de cuivre, les autres d'une matière particulière composée de bronze & d'étain à $\frac{1}{4}$ pour $\frac{3}{4}$. Elles n'ont aucune légende, & représentent des têtes informes, des oiseaux, des chevaux, des poissons, des sangliers & autres animaux, le tout d'une fabrique des plus grossières. Le savant Pellerin n'a pas cru devoir faire graver dans ses recueils ces sortes de médailles, qui n'ont rien de curieux, ni d'intéressant. Il n'y a donné que celles qui contiennent des légendes qui n'avoient pas encore été publiées, ou qui l'ayant été, paroissoient mériter quelques remarques.

La médaille du n°. 3. de la planche 124. du 3e. vol. des peuples, qui a pour légende, oVIRICIV, est absolument de même forme, matière & fabrique, que celle dont la légende,

bien reconnue *gauloise*, est AREMACIOS ; de sorte que l'une & l'autre semblent avoir été faites par le même ouvrier monnétaire, & devoir être par conséquent du même pays. Il y auroit lieu de l'attribuer à la ville de *Viritium*, dont parle Ptolémée, s'il l'avoit placée dans la Germanie septentrionale ; mais cette position est peut-être fautive. Quoi qu'il en soit, on ne trouve point d'autre ville, dont le nom approche de celui qui est écrit sur cette médaille. On la cite ici, pour faire observer que les *gaulois*, à l'exemple des grecs, mettoient quelquefois un O avant la lettre V consonne, pour la distinguer de l'u voyelle. Ils la faisoient sonner alors à peu près comme un B, ainsi qu'elle est prononcée par les espagnols. Il paroît que, pour faire distinguer aussi cet O de celui qui devoit être prononcé comme voyelle, ils lui donnoient une forme plus petite. C'est ce qui se voit dans la légende οVIRICIV de la médaille en question, & dans celles des deux suivantes.

On lit οVIKY sur la médaille n°. 4 ; il est difficile de juger à quelle ville elle appartient : si c'est à un des lieux portant le nom de *Vicus*, elle pourroit être de *Vicus Julius*, qui, suivant la notice des dignités de l'empire, étoit du pays de *Nemètes*, dans la Gaule belgique. Sur le n°. 5. on lit DIAοVLOS, qui désigne les *gaulois diablintes*.

GAULOS, } isle voisine de Malthe.
GAULUS, }

Marco Vallio, Caii filio, Quiro Rufo, equo publico exornato à divo Antonino Augusto pio, plebs gaulitana, ex aere conlato, ob merita & in solacium Caii Valli postumi, patroni municipii patris ejus. Le monument sur lequel est gravée cette inscription sépulcrale, fut érigé aux frais du peuple de la ville de Gozo, voisine de Malte, pour honorer la mémoire de Marcus Vallius Quirus, décoré du titre de chevalier romain par l'empereur Antonin. Le comte Jean Antoine Ciantar a rapporté cette épitaphe dans sa dissertation, publiée en 1749.

On lit aussi dans le recueil d'inscriptions de Muratori les mots suivans, qui prouvent la prédilection d'Antonin pour les habitans de *Gaulos*. ... ..*Adlectus inter quatringenarios Gauli à divo Antonino Au. pio.*

GAULOS, isle. ΓΑΥΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

GAVLUS, vaisseau de charge, rond, qui fut le premier en usage, & dont on donna le nom à des vases à boire de même forme. Hésychius dit que ces navires étoient propres aux phéniciens.

GAUNCARIUS. Muratori (970. 4. *Thes. inscript.*) rapporte l'épitaphe suivante d'un romain représenté au-dessus, tenant de la main gauche un livre chargé des signes du zodiaque. Seroit-ce un géographe ? En grec Γαιοῦχος signifie renfermant la terre ; en auroit-on fait *gauncarius* ?

C. PETTIUS CELER
GAUNCARIUS
V. ANN. XXXV.

GAUSAPE. }
GAUSAPA. } La *gausape*, dont Trimalcion
GAUSAPUM. }

s'enveloppe dans Pétrone (*c.* 28.), est un de ces habillemens, qui, sans caractériser aucune nation, entre cependant dans la liste des vêtemens connus à Rome, sous le règne des empereurs. C'étoit, suivant Ferrarius (*de re vest. p.* 2. *l.* 1. *c.* 7, 8.), une chlamyde à franges, propre à garantir du froid. Bellori (*Colonna Antoniniana, fol.* 37.) appelle la *gausapa* un *palludamentum* velu. Pline (*lib. VIII. cap. XLVIII.*) nous dit, que de son temps on commençoit à tisser la tunique laticlave comme la *gausapa ;* ne peut-on pas inférer de ce passage, que ce fut la matière ou la préparation qui fit nommer *gausapa*, soit une tunique, soit une chlamyde tissue d'une certaine manière ; d'autant qu'au même endroit Pline ajoute, qu'on portoit la *gausapa* au camp, & qu'elle étoit d'une étoffe grossière ? Or, s'il est vrai que les longs poils caractérisoient proprement la *gausapa*, il seroit inutile de rechercher sa forme particulière ; elle peut avoir été une tunique, comme l'a pensé Ferrarius, aussi bien qu'une chlamyde : sur quelques monumens on trouve des chlamydes à franges ; mais c'est d'ordinaire comme habillement de quelque nation barbare.

Les longs poils, formant à la vérité des franges sur les bords, caractérisoient la *gausapa*, soit qu'elle fût un habillement ; soit que cette étoffe velue servît à couvrir les tables, comme nos nappes (*Martial. XIV.* 138.) ; soit que ce fût la couverture des lits de table (*idid. XIV.* 152.), ou des lits à coucher (*ibid. XIV.* 144) ; soit qu'elle servît à essuyer les tables & les mains des convives (*Lucillius*), *purpureo terit turc lautus gausape mensas ;* soit enfin que ce fût un manteau velu des barbares, adopté par les romains, pour s'envelopper en sortant des bains chauds ; &c.

» Le vêtement, dit Winckelmann (*hist. de*

l'art. liv. II. chap. I), des Isis grecques du capitole & du palais Barbarini, est garni de franges, ainsi que le sont les manteaux des rois captifs; par-là, à ce qu'il paroît, on a voulu désigner une divinité, dont le culte étoit venu des pays étrangers. Cette sorte de vêtement, appellé *gausapum*, étoit garnie de longs poils: dès qu'il fut introduit à Rome, les femmes en portèrent pendant l'hiver. Lorsque j'eus fait cette remarque, j'observai toutes les figures d'Isis par rapport à l'habillement, & j'ai découvert que toutes, sans exception, portent cette même espèce de manteau, agencé de la même manière, d'où j'ai conclu que cet ajustement est une marque distinctive de la déesse. C'est au moyen de ce caractère que j'ai reconnu pour une Isis, le torse d'une statue colossale, placé contre le palais de Venise, à Rome, & appellé par le peuple la *Donna Lucretia*. C'est ainsi qu'est ajustée encore une belle Isis de bronze, de la hauteur d'un palme (huit pouces), conservée au cabinet d'Herculanum. Il en est de même de deux ou trois figures plus petites de cette déesse du même cabinet. Toutes ces figures ont les attributs de la fortune ».

GAUTO. Muratori (*1986. 9. Thes. inscr.*) rapporte l'inscription suivante, gravée en l'honneur d'un *Gautus*, divinité inconnue :

DEO

GAUTO

PAT

GAZA, en Palestine. ΓΑΖΑΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune, de Vérus, de Commode, de Caracalla, de Plautille, d'Elagabale, de Sévère, de Domna, de Paula. *Voyez* les Eres.

GAZE DE COS, *Coa vestris*, dans Tibulle & dans Properce. Celui-ci dit : *& tenues Coa veste movere sinus*. Horace l'appelle *Coa purpura*. Cette *gaze* avoit été inventée par une femme nommée *Pamphila*; qu'il ne faut pas frustrer, remarque Pline, de la gloire qui lui appartient, d'avoir trouvé ce merveilleux secret de faire que les habits montrent les femmes toutes nues, *non fraudanda gloria excogitatæ rationis, ut denudet feminas vestis*. (*Hist. nat. l. XI. cap. XXII.*)

En effet, cette étoffe étoit si déliée, si transparente, qu'elle laissoit voir le corps comme à nud; c'est pourquoi Varron appelloit les habits qui en étoient faits, *vitreas togas* : Publius Sirus les nomme gaiement *ventum textilem*, du vent tissu, & *nebulam lineam*, une nuée de lin; *æquum est*, dit-il, *induere nuptam ventum textilem, & palam prostare nudam in nebulâ lineâ?* « Est-il » honnête qu'une femme mariée porte des habits » de vent, & paroisse nue sous une nuée de lin »? Les femmes & les filles dans l'Orient, & en particulier celles de Jérusalem, étoient vêtues d'habits semblables à la *gaze de Cos*, & qu'Isaie nomme *διαφανῆ λακωνικα*, *interlucentes laconicas*.

On faisoit la *gaze de Cos* d'une soie très-fine (ou de *byssus*) qu'on teignoit en pourpre avant que de l'employer, parce qu'après que la *gaze* étoit faite, elle n'avoit pas assez de corps pour souffrir la teinture; c'étoit à Misiras, aujourd'hui Mascari, tout auprès l'isle de Cos, qu'on pêchoit les huîtres qui produisoient cette pourpre dont on teignoit la *gaze*, pour en rendre encore les habits plus précieux.

Il est vrai qu'il n'y eut dans les commencemens que les courtisanes qui osassent mettre à Rome de tels habits, mais les honnêtes femmes ne tardèrent pas à les imiter; la mode en subsistoit même encore du temps de St. Jérôme : car, écrivant à Læta sur l'éducation de sa fille, il recommande *ut talia vestimenta paret quibus pellatur frigus, non quibus vestita corpora nudentur.*

Horace, dans une de ses odes (*ode XIII. lib. IV.*) traite Lycé, une de ses anciennes maîtresses, de ridicule, à cause qu'elle portoit des habits transparens de Cos, pour paroître jeune: *nec Coæ referunt jam tibi purpuræ*; « Croyez-moi; » lui dit-il, ces habits de *gaze de Cos* ne vous » conviennent plus ». (D. J.)

On répète cinq fois *Cos* dans cet article sur la *gaze*; cependant on ne peut taire que de savans critiques prétendent que c'est dans l'isle de *Céos*, ou *Céa*, aujourd'hui Zia, qu'on a trouvé l'invention de faire des étoffes de soie pour des habits de femmes, & non pas dans l'isle de *Cos*, aujourd'hui Lango, ou Stango. *Voyez* les notes du P. Hardouin, sur le XXIIe. chap. du liv. XI. de Pline; Dapper sur l'isle de *Cos*, &c. Nous n'avons garde de décider la question. Ducange a encore un sentiment particulier; il croit que la gaze, *gazzatum*, a été ainsi nommée, parce qu'elle est venue premiérement de Gaza, ville de Syrie.

GAZELLE. Le comte de Caylus (*Rec. d'Antiq. V. p. 200.*) a publié des bas-reliefs trouvés en 1761, à Scrofano, sur lesquels on voit deux *gazelles*. *Voyez* Dorcade.

GAZETUM.

GAZETUM. *Voyez* MARSEILLE.

GAZIURA, dans le Pont galatique. ΓΑΖΙΟΥΡΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type est un aigle posé sur un foudre.

GÉ, ΓΗ, } fille d'Hypsistus, selon Sanchoniaton, épousa Uranus son frère, dont elle eut plusieurs enfans, Cronos, ou Saturne, Betylus, Dagon & Atlas. Γῆ signifiant *terre*, de même que Οὐρανός signifie le *ciel*, les poètes ont feint que Saturne & ses frères étoient fils du Ciel & de la Terre. *Voyez* URANUS.

GEADA, ou *GEDA*, nom du dieu des anciens habitans de l'isle de la Grande-Bretagne. On le nomme aussi *Geta*. Cœlius Sedulius, poète écossois (c'est-à-dire hibernois) qui vivoit sous le jeune Théodose, en parle dans son poëme paschal, adressé à l'abbé Macédonius, & il charge *Geta* de ridicules. Ce fut d'un roi du pays, père de Fingodwulf, aïeul de Frithuwulf, vingtième roi avant Alfrède, roi des anglo-saxons, que Jean Asserus, évêque de Sarisbéry, vers l'an 900 de Jésus-Christ, fait descendre *Géada* par Frithuwulf. Il tâche de prouver ensuite que ce *Géada* étoit la dixième génération depuis Noé. (*Vossius*, *de idolol. lib. I. cap. XXXVI.*)

GÉANS, qui firent la guerre à Jupiter : Hésiode fait naître ces *géans* du sang qui sortit de la plaie d'Uranus. Apollodore & Ovide les font fils de la Terre, qui, dans sa colère, les avoit vomis de son sein, pour faire la guerre aux dieux exterminateurs des Titans ses premiers enfans. Ces *géans* étoient, dit-on, d'une taille monstrueuse, & d'une force proportionnée à cette prodigieuse hauteur : ils avoient cent mains, mais non des serpens au lieu de jambes. Résolus de détrôner Jupiter, ils entreprirent de l'assiéger jusques dans le ciel, ou l'olympe, & entassèrent pour cela le mont Ossa sur le Pélion, d'où ils essayèrent d'escalader le ciel, jettant sans cesse, contre les dieux, de grands quartiers de pierre, dont les unes, qui tomboient dans la mer, devenoient des isles, & celles qui retomboient sur terre, formoient des montagnes. Jupiter, effrayé à la vue de si redoutables ennemis, appella tous les dieux à son secours; mais il fut assez mal secondé par eux : car ils s'enfuirent tous en Egypte, où la peur les fit cacher sous différentes formes d'animaux. Un ancien oracle avoit dit que les *géans* seroient invincibles, & qu'aucun des dieux ne pourroit leur ôter la vie, à moins qu'ils n'appelassent quelque mortel à leur secours. Jupiter ayant défendu à l'Aurore, à la Lune & au Soleil, de découvrir ses desseins, devança la Terre qui cherchoit à secourir ses enfans; &, par l'avis de Pallas, fit venir Hercule, pour combattre avec lui : à l'aide de ce héros, il vint à bout de défaire tous les *géans*, & les précipita au fond du Tartare; ou, selon une autre fable, il les ensévelit tout vivans sous le mont Etna : ces *géans* étoient *Agrius*, *Alcyonée*, *les deux Aloïdes*, *Clytius*, *Encelade*, *Ephialte & Otus*, *Eurytus*, *Gration*, *Hyppolite*, *Pallas*, *Polybotés*, *Porphyrion*, *Thaon*, *Tithyus*, *& le redoutable Typhon*, qui seul, dit Homère, donna plus de peine aux dieux, que tous les autres *géans* ensemble.

Outre ces *géans*, enfans de la Terre, qui firent la guerre aux dieux, les poètes & les anciens historiens font mention de plusieurs autres personnages d'une taille gigantesque. Homère, parlant des héros qui assiégeoient Troye, dit qu'ils lançoient des pierres que quatre hommes de son temps auroient eu bien de la peine à lever seulement de terre. Virgile en dit autant de Turnus. Du temps de Tibère, un tremblement de terre découvrit, dit-on, le tombeau de plusieurs *géans*, où l'on trouva une dent d'un pied de longueur; de quelle grandeur devoit donc être la bouche qui contenoit trente-deux de ces dents, & de quelle taille étoit le corps d'un homme qui avoit la bouche si grande? Phlégon assure qu'on trouva de son temps, dans une caverne de la Dalmatie, des cadavres dont les côtes avoient plus de seize coudées de longueur; & un tombeau près d'Athènes, qui étoit long de cent coudées, dans lequel avoit été mis le corps du *géant* Macrosiris. Philostrate le jeune dit, après Pausanias, qu'Ajax avoit onze coudées, c'est-à-dire, près de dix-sept pieds de hauteur; qu'Aryadès, dont le corps avoit été découvert sur les bords de l'Oronte, en avoit cinquante-cinq; qu'il y avoit un autre tombeau au promontoire de Sigée, dans la Troade, long de vingt-deux coudées; & qu'on avoit trouvé dans l'isle de Lemnos, un cadavre, dont la tête étoit si grosse, qu'à peine pouvoit-on la remplir d'eau, en y vuidant deux cruches de Crète, qu'on sait avoir été très-grandes. Sertorius, au rapport de Plutarque, s'étant rendu maître de la ville de Tingi, fit ouvrir le tombeau du *géant* Antée, dont le cadavre avoit, dit-il, soixante coudées. Nous lisons dans Pline, qu'une montagne de l'isle de Crète, s'étant écroulée, on vit un corps, qui étoit debout, haut de quarante six coudées. Et Solin dit qu'on fit voir au proconsul Métellus, un cadavre gigantesque, qui avoit trente-trois coudées. Pausanias, après avoir parlé de la taille gigantesque d'Ajax, fils de Télamon, & de l'indien Oronte, ajoute : « vis-à-vis de Milet, il y a l'isle de Ladé,

» qui se partage en deux autres petites isles, » dont l'une porte le nom d'Astérius, parce » qu'Astérius y a son tombeau : il étoit fils d'Arac, » que l'on dit avoir été fils de la Terre ; le corps » d'Astérius n'a pas moins de dix coudées de long. » Mais ce qui m'a encore plus étonné, c'est ce » que j'ai vu dans une petite isle de Lydie : là » un tombeau s'étoit entr'ouvert par l'injure des » temps, & on apperçut des os d'une si pro» digieuse grandeur, que s'ils n'avoient eu la » figure de corps humain, on ne les auroit ja» mais crus tels. Le bruit courut dans le pays, » que l'on avoit trouvé le corps de Géryon, & » l'on montroit sur une montagne une grosse » roche, qu'on disoit lui avoir servi de trône ; » mais sur ce que je leur objectai que Géryon » avoit demeuré à Gadès, & que son corps ne » se trouvoit nulle part, quelques lydiens, plus » savans dans les antiquités de leur pays, pré» tendirent que c'étoit le corps d'Hyllus, fils « d'Hercule & d'Omphale ». Bocace, dans sa généalogie des dieux, raconte qu'on avoit découvert, dans une caverne du mont Eryx, en Sicile, le corps d'un *géant* assis, qui tenoit dans la main un bâton semblable à un mât de vaisseau, & que le tout se réduisit en poussière lorsqu'on y toucha, à la réserve de trois dents, que les magistrats de la ville d'Éryx conservèrent avec une partie du crâne, contenant quelques boisseaux mesure de Sicile. Fazellus croit que c'est le corps d'Eryx, tué par Hercule : & il ajoute que de son vivant on avoit trouvé un autre cadavre de vingt coudées de long, qui s'étoit pareillement réduit en poudre, excepté les dents, dont chacune pesoit environ cinq onces, qu'il assure avoir vu, ainsi que la figure du *géant* dessiné sur la muraille.

De ces témoignages extraits de l'histoire ancienne, qui s'accordent avec la Mythologie, quelques-uns ont conclu qu'il y a eu réellement autrefois des *géans*. Mais, sans toucher au fond de la question, qui fait la matière de plusieurs dissertations pour & contre, ne peut-on pas dire en général, que tout ce que l'on raconte de ces tombeaux découverts, de ces ossemens monstrueux, de ces cadavres d'une grandeur démesurée ; tout cela n'étoit fondé que sur des rapports d'ouvriers & de manœuvres, sans que jamais aucun homme digne de foi ait pu dire avoir rien vu de pareil ; & n'y eût-il que la circonstance qu'on ajoutoit à chacune de ces rélations, que ces cadavres énormes se détruisoient dès que l'air entroit dans ces cavernes, c'en seroit assez pour nous empêcher d'y ajouter foi, & pour nous les faire regarder comme autant de rélations fabuleuses. Pour ces ossemens monstrueux qu'on disoit être ou les côtes, ou les dents de quelques *géans*, il y a long-temps que d'habiles naturalistes ont fait voir, que ce pouvoient être des os de baleine, ou de quelqu'autre grand cétacée, ou des concrétions pierreuses, qui offrent souvent de pareilles ressemblances. *Voyez* Cyclopes.

On sait combien les systêmes sur l'origine & la nature des grands os fossiles, sont aujourd'hui multipliés ; mais ce qu'il y a de bien certain au milieu de ce concours d'opinions si différentes & si peu fondées, c'est que la découverte de ces débris prodigieux a accrédité la fable des *géans* dans les deux hémisphères de notre globe. Les physiciens qui ont fait une étude particulière de la minéralogie, savent que les ossemens de cette espèce sont ordinairement enveloppés dans des lits ou dans des couches de graviet, de sable ou de terre molle, qui peuvent aisément s'ébouler, ou être entraînées par des avalanges, ou par des chûtes d'eau, de sorte qu'on trouve quelquefois des squelettes entiers sans qu'on les cherche & sans même qu'on pense à les chercher : aussi est-ce par de tels accidens que les sauvages qui ne labouroient ni ne remuoient jamais la terre en ont eu connoissance.

Les torrens qui rouloient avec un bruit & une impétuosité étonnante du haut des montagnes de la Thessalie & de la Macédoine, ont, dans les temps fabuleux, donné lieu aux Grecs de croire que les *géans* avoient voulu y entasser l'Ossa sur l'Olympe, & l'Olympe sur le Pélion, pour y combattre de plus près les dieux ; & ces dieux mêmes n'étoient que la lueur de l'aurore boréale.

C'est par un passage de Solin, qu'il conviendra de citer ici, que nous savons que dans la Macédoine sur-tout on découvroit fréquemment des os fossiles de la première grandeur au fond des ravines, que ces torrens, dont nous parlons, y avoient creusées dans les campagnes. *In Macedoniâ, nimbis torrentes excitantur, & aucta aquarum pondera, ruptis obicibus, valentius se in campos ruunt, eluvione ossa etium nunc ferunt detegi, quæ sunt ad instar corporis humani, sed modo grandiore.* (cap. 14.)

Si l'on avoit examiné ce passage avec toute l'attention qu'il méritoit, on se seroit épargné des raisonnemens très-futiles sur les motifs qui ont fait placer l'assaut ou l'escalade des *géans* plutôt au Nord de la Grece que dans sa partie méridionale. Au reste le Bathos de l'Arcadie, dont parle Pausanias dans ses *arcadiques*, a pu être une vallée étroite & profonde, ce que ce terme grec paroît bien désigner, & où l'on faisoit de temps en temps les mêmes découvertes qu'au pied de l'Olympe & des autres montagnes de la Macédoine. Il faut observer encore ici que le terrein, sur lequel les Macédoniens bâtirent la ville de Phlegra, paroît avoir été une soufrière, ou un vestige de volcan éteint ; & l'on

verra par la suite de quelle conséquence peut être une telle observation.

C'étoit une espèce de fureur parmi les anciens, de vouloir que tous les os fossiles qu'on leur montroit, fussent des restes de corps humains. Saint-Augustin vit à Utique une dent molaire, cent fois plus grande que la dent d'un homme : mais au lieu d'assurer qu'elle avoit appartenu à un hippopotame, il assura qu'elle avoit appartenu à un *géant*. Et ce qu'il y a de bien ridicule, c'est que Vivès, le commentateur de Saint-Augustin, est tombé dans des erreurs aussi grossières à l'occasion d'un os exactement semblable, qu'il vit à Valence dans l'église de Saint Cristophe ; car en ce temps c'étoit la coutume d'exposer à la dévotion du peuple toutes les raretés de cette espèce ; ici nous nous souvenons d'en avoir encore trouvé quelques-unes à l'entrée d'une église de Cologne, qui nous parurent être des fragmens d'une carcasse de baleine. Les Romains alloient aussi chercher très-loin tous les grands os qu'ils pouvoient découvrir, pour en orner leur capitale ; & ce fut Scaurus qui l'embellit d'un squelette célèbre pris dans la Toparchie de Joppé, & dont nous ne négligerons pas de parler plus amplement. On dit, à la vérité, que l'empereur Tibère refusa les ossemens prodigieux qu'on lui offrit & qui avoient probablement été déterrés en Sicile où l'on en déterre encore beaucoup de nos jours ; comme dans plusieurs îles de la Méditerranée où il y a eu des volcans ; mais nous doutons que Tibère ait craint de faire par-là contraster sa taille avec celle des anciens héros auxquels on attribuoit ces débris. Il faudroit en ce cas que sa vanité eût été très-opposée à celle d'Auguste ; cependant Phlégon l'assure (περὶ θαυμασίων κεφ. ΙΔ.)

Mais comme l'on connoît bien l'imbécillité de cet écrivain & son ardeur à mentir, on ne sauroit faire aucun fond sur ce qu'il rapporte encore de la découverte de plusieurs squelettes énormes jettés par la mer sur le rivage, ou trouvés dans des crevasses faites par des tremblemens de terre. Au reste ce seroit se tromper que de prendre Abidène & Eupolème cités par Eusèbe, pour des historiens plus judicieux & plus sincères que Phlégon.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les orientaux ont, de ce temps immémorial, personnifié des météores : ils ont changé en *géans* les explosions des montagnes ardentes, les vents, les tourbillons, les orages, & nos mariniers donnent encore aujourd'hui le nom du *géant* Typhon à la trombe, ou tornados, phénomène que tout le monde connoît, parce qu'il est très-fréquent dans la méditerranée & l'océan. Mais il ne faut pas croire que le Typhon d'Egypte ait été envisagé comme la cause immédiate de cet élancement des eaux, que les Egyptiens, ou connoissoient peu, ou craignoient peu, puisqu'ils ne naviguoient jamais. Le météore qu'ils ont personnifié dans leurs fables sacerdotales, est un vent qui souffle assez régulièrement après l'équinoxe du printemps ; & avant le solstice d'hiver, ou directement du sud, ou d'un rumb, qui approche de celui de l'est. Tous les voyageurs qui ont été en Egypte, parlent de ce fléau, car c'en est un ; & pour en avoir quelque idée, il suffira de consulter le *journal* de Thévenot qui en a lui même essuyé les effets, tant sur l'isthme de Suès, que dans l'endroit où a été située Héliopolis hors du Delta, qu'on ne confondra point avec une autre ville de ce nom, qui paroît avoir été entre les bras du Nil. Lorsque ce vent est violent, il remplit l'atmosphère d'un sable brûlant, qui blesse la rétine de ceux qui le reçoivent au visage, & étouffent quelquefois deux ou trois mille hommes & autant de chameaux de la caravane de la Mecque, comme feroit un coup de foudre.

Ce sont là les véritables vents typhoniques, qu'on nomme aussi *champsin* : nous avons trouvé dans Prosper Alpin (*Rev. Egyp. Lib. I.*) que cette appellation dérive du nom de l'usurpateur Cambyse, dont l'armée fut en partie détruite par un orage semblable, mais cette etymologie n'est assurément point heureuse, puisqu'il y a bien apparence que long-temps avant la conquête des Persans, les Egyptiens employoient déja dans un sens figuré le mot de *champsah* (il y avoit différens dialectes en Egypte, puisqu'on trouve même dans les livres coptes *amsah & pamsap*, pour désigner le *crocodile*. *Temsach* est un mot arabe qu'il ne faut pas introduire dans le texte d'Hérodote, au lieu du terme qu'on y lit, comme quelques savans l'ont voulu) qui dans son propre sens désigne le crocodile, animal qu'on sait avoir été plus qu'aucun autre l'emblême du Typhon, qui étoit, généralement parlant, le mauvais principe ; mais lorsqu'on le personnifioit, lorsqu'on le représentoit sous la forme gigantesque, soufflant comme un dragon le feu de sa gueule sur toute la terre d'Egypte, alors on le qualifioit plus particuliérement par l'épithète, *d'aphoph.* (*Jablonski Panth. Egyp. Lib. V. cap.* 2.) Quoique les dieux l'eussent jadis foudroyé, il n'en respiroit pas moins dans le lac Sirbon, ou plutôt dans les eaux bitumineuses de ce bourbier qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Sebaket Bardoïl* : de-là il envoyoit des brouillards étouffans sur la ville de Péluse, au point que beaucoup de Pélusiotes en croyoient être possédés ; & il n'étoit plus rare, comme l'on sait, de trouver aussi des possédés autour du lac Asphaltite en Judée, parce que les vapeurs qui en sortent sont à peu près de la même nature que les émanations du Sirbon. Par une allégorie

aussi singulière que celle dont nous venons de parler, les prêtres égyptiens disoient que le Typhon avoit de temps-en-temps, soit au fond de son lac, soit dans les environs d'Avaris, quelque commerce avec une concubine, & de ces accouplemens ils faisoient naître la race des juifs, qui étoient abominables à leurs yeux (*Plut. de Isid. & Osir.*); il faut convenir qu'il leur eût été difficile d'imaginer une origine plus propre à caractériser un peuple qu'ils haïssoient.

Nous sommes entrés dans ces détails pour faire comprendre comment un météore, de l'espèce de celui qu'on vient de décrire, a pu être métamorphosé en *géant*, dans le langage figuré des Orientaux; & par cet exemple on jugera de tous les autres: car ici un exemple en vaut mille. Il y a certainement des mythologues comme Noël le Comte & l'abbé Banier, qui ont interprété en un sens moral, ces mêmes fables que nous venons d'exposer dans un sens physique; mais qu'il nous soit permis de dire, sans prétendre déprimer ces auteurs d'ailleurs très-estimables, qu'ils n'ont point eu & qu'ils n'ont même pu avoir sur l'Egypte la millième partie des connoissances qu'on a acquises de nos jours par les recherches les plus opiniâtres relativement à tous les points de l'histoire de cette contrée célèbre. D'ailleurs il importe peu dans quel sens on explique cette énigme, dès qu'on y reconnoît une allégorie; car nous ne disconvenons point que les êtres moraux n'aient pu être changés en *géant*, & on en voit la preuve dans la religion des Indous.

Le Typhoë des Grecs & des Latins est indubitablement le même spectre mythologique que le Typhon des Egyptiens. Mais son histoire, en passant de l'Afrique en Europe, a été altérée: on en a supprimé des circonstances, on y en a ajouté mille autres; on ne pouvoit d'ailleurs l'ensevelir dans le lac Sirbon, que les Grecs ne connoissoient que confusément; mais on l'enterra sous l'Etna, que les Grecs connoissoient; & cette particularité indique précisément que les effets de la nature ont toujours dû concourir plus ou moins avec la fable pour l'appuyer & lui donner du corps. Il n'eût point été possible de transporter depuis Phlégra dans la Macédoine, jusqu'au rivage de la Campanie une armée de *géans*, στρατος Γιγάντων; comme parle Sophocle, si le souffre qui s'enflamme sous terre sur ce rivage de la Campanie, dans un endroit que les Italiens nomment aujourd'hui *Solfatra*, & qui est un volcan épuisé, n'eût favorisé une tradition si merveilleuse; mais une partie du *Campus Phlegræus*, qui brûloit encore, ou qui fumoit encore depuis que la foudre y avoit terrassé ces énormes mortels, rendoit la chose probable, & il n'a fallu que découvrir par hazard dans les environs, quelques grands os fossiles, pour que la chose soit devenue vraie aux yeux de ceux même qui prétendoient n'être point du peuple. Or, qu'on ait trouvé des os fossiles dans cette partie de l'Italie la plus voisine du *Campus Phlegræus*, ou du champ-brûlé, cela est hors de doute, par la quantité qu'on en a vu rassemblée à Pouzzol, où au XVI siècle un poète a eu la hardiesse de graver sur ces os de mauvais vers latins, par lesquels on voit qu'il attribuoit, sans aucune espèce de doute, ces fragmens à des corps humains.

. . . . . *Titanum ingentia membra,*

Hic quales hominum testificantur avos.

De tout ceci il résulte que c'est autour des lacs bitumineux, auprès des volcans, au pied des montagnes d'où il descend des torrens dans les terreins sulphureux, ou enfin dans les terreins à tourbes, d'où il sort des feux follets, ou qui s'enflamment même entiérement comme certaines tourbières, que les anciens ont logé les *géans*: c'est-là qu'ils ont combattu, c'est-là qu'ils ont été détruits ou débellés, sans cesser de vivre, comme Typhoë, qui gémissoit encore sous le poids de l'Etna. Ces observations réunies prouvent indubitablement qu'on a personnifié des météores & des phénomènes, & qu'il ne faut peut-être pas plus croire à l'existence des *géans*, qu'à l'existence des fées, dont quelques-unes ont également été produites par des effets naturels, dont la cause a dû rester profondément cachée dans les siècles d'ignorance & de barbarie. (H. D. G.)

GÉGANIE fut une des quatre premières vestales instituées par Numa Pompilius.

ΓΕΙΣΣΟΝ. *Voyez* CASQUE & VISIÈRE.

GÉLA, en Sicile. ΓΕΛΑΣ & ΓΕΛΩΙΩΝ & ΓΕΛΟΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Un bœuf.

Le bœuf à tête humaine, entier, ou à mi-corps.

Un homme conduisant un bélier. *V.* G.

GÉLALÉENNE (ère), autrement dite ÈRE D'ISDEGERDE, & ÈRE DE MALEK-SCHAH-DGÉLALEDDIN.

L'ère d'Isdégerde (IIIe. du nom), roi de Perse, commence, non à la mort de ce Prince, comme quelques-uns le prétendent, mais à son

avénement au trône, que l'on rapporte au 16 juin de l'an de J. C. 632. Les années dont elle est composée, sont de 365 jours, & chaque mois de 30 jours; mais à la fin du mois Aben, l'usage étoit d'ajouter cinq jours; les astronomes ne faisoient cette addition qu'à la fin de l'année. Les persans ont suivi cette ère, dont les années étoient vagues, comme celles de l'ère de Nabonassar, jusqu'à Malek-Schah-Dgélaleddin, sultan du Khorasan. Ce prince ayant formé un conseil de huit astronomes, régla, l'an de J. C. 1079, que l'équinoxe du printemps seroit fixé au 14 de notre mois de mars, & qu'outre les cinq épagomènes, chaque quatrième année, six ou sept fois de suite, on en ajouteroit un sixième, après quoi l'intercalation ne se feroit plus qu'une fois en cinq ans. Cette réforme fut adoptée des persans, qui la suivent encore de nos jours, & est appellée *Gélaléenne*, ou *Malaléenne*, du nom de son auteur.

Voici les noms des mois Persans, suivant Alfragan.

Afrudin - Meh.	Adar - Meh.
Ardisafscht - Meh.	Di - Meh.
Cardi - Meh.	Béhen - Meh.
Thir - Meh.	Affirer - Meh.
Merded - Meh.	Musteraca, ou les cinq épagomènes, & les six dans les années abondantes.
Schaharir - Meh.	
Méhar - Meh.	
Aben - Meh.	

Les persans n'ont point de semaines, & donnent à chaque jour du mois les noms suivans,

1 Hormozd.	20 Béhéram.
2 Behman.	21 Ram.
3 Ardabahescht.	22 Bod.
4 Schahrivar.	23 Dibadin.
5 Esphendarmon.	24 Din.
6 Khordad.	25 Erd.
7 Mordad.	26 Aschstad.
8 Dibadur.	27 Osman.
9 Azur.	28 Ramiad.
10 Aben.	29 Marasfend.
11 Khour.	30 Aniran.
12 Mah.	
13 Tir.	EPAGOMÈNES.
14 Dgiousch.	
15 Dibaméher.	1 Ahnoud.
16 Méher.	2 Aschnoud.
17 Sourousch.	3 Esphendarmez.
18 Resch.	4 Vahescht.
19 Fervardin.	5 Heschounesch.

Les persans font consister l'année tropique ou astronomique en 365 jours, 4 heures, 49 minutes, 15 secondes, 0 tierces & 48 quartes.; d'où M. Wolf (*Elem. Mate. tom. IV. pag.* 101.) conclut, que la forme de l'année *gélaléenne*, est la meilleure de toutes les années civiles (en ce qu'elle retient les points des équinoxes & des solstices, chacun dans un même jour), & que la manière, dont les persans intercalent, l'emporte sur celle du calendrier grégorien. (*L'art de vérifier les dates.*)

GÉLANIE, nymphe qu'Hercule rendit mère de Gélon. *Voyez* GELON.

GÉLANOR, le dernier de la race des Inachides, régnoit à Argos, lorsque Danaüs, fuyant les persécutions de son frère Egyptus, vint chercher une retraite dans l'Argolide. L'accueil favorable qu'il fit à cet étranger, lui devint bientôt fatal: le commencement du règne de *Gélanor* amena des troubles; Danaüs en profita. S'étant fait un parti considérable, il détrôna son bienfaiteur, & mit fin au règne des descendans d'Inachus. *Voyez* DANAÜS.

GÉLASIE; c'est le nom qu'on donne à une des trois Graces, qui se trouvent peintes au fond d'un verre antique, avec leurs noms: les deux autres sont *Licoris & Comasia*. C'étoit peut-être le nom de trois jeunes personnes, qui avoient mérité, par les agrémens de leur esprit & de leur personne, les attributs des Graces. Car les véritables Graces ne se trouvent ainsi nommées dans aucun mythologue.

GELASIANI. On treuve dans Sidoine Apollinaire (*Carm. XXIII.* 301.):

Mimos, Schoenobates, Gelasianos.

Il désigne des baladins qui faisoient sur le théâtre des grimaces & des gestes extravagans pour égayer les spectateurs. Leur nom étoit dérivé de *γελάω*, *je ris.*

GELLIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *PUBLICOLA.*

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

GÉLON, fils d'Hercule & de la nymphe *Gélania*, s'établit dans la Scythie d'Europe, & fut la tige des *Gélons*, nation scythe, qui sembla pendant long-temps avoir hérité du courage & de la force d'Hercule son auteur. *V.* ECHIDNA.

GÉLON, roi de Sicile. ΒΑ. ΓΕΛΩΝΟΣ.

Ses médailles font :

R. en argent.

RR. en bronze.

Unique... en or..... *Torremusa.*

GÉLOSCOPIE. Ce mot vient de *γέλως*, *ris*, & de *σκοπέω*, *je considère.* C'est une espèce de divination qui se tiroit du ris d'une personne : on prétendoit acquérir ainsi la connoissance de son caractère & de ses penchans, bons ou mauvais. *Voyez* l'article PHYSIONOMIE.

GÉMEAUX, le troisième des douze signes du zodiaque, qui représente, selon Manilius, Apollon & Hercule l'égyptien; ou, selon Hygin, Triptolème & Jasion, tous deux favoris de Cérès, pour l'avoir avertie les premiers de l'enlévement de sa fille. D'autres disent que les *Gémeaux* sont Amphion & Zéthus, les deux fils de Borée; mais les poètes s'accordent la plupart à donner cette constellation aux deux Tyndarides, Castor & Pollux.

Les étoiles des *Gémeaux* sont disposées, disoit-on, de manière que lorsqu'une se lève, l'autre se couche (*nam & horum stellæ ita se habent, ut occidente unâ, oriatur altera....... Germ. Cæs. in aratum.*); & les *Gémeaux* se nomment Castor & Pollux : de là naquit la fable, que ces deux frères avoient obtenu de Jupiter, qu'ils seroient tour-à-tour en enfer & dans le ciel.

GEMELLA. Ce mot joint aux titres d'une colonie, désigne qu'il y avoit deux villes du même nom, comme les hippones; ou que les légions qui avoient fourni des habitans à cette colonie, étoient désignés par le même nombre, telles que deux légions VI, ou deux VII, &c.

Le surnom *Gémella* se donnoit à une légion qui avoit été recrutée par l'incorporation d'une autre légion, trop foible elle-même pour pouvoir en former une seule. (*Cæs. bell. civil.* 3. *c.* 4.) *unam ex Sicilia veteranam, quam factam ex duabus Gemellam adpellabat.*

GEMINÆ, légions ainsi nommées par Auguste (*Dio* 55.) & ses successeurs, lorsqu'après avoir été détruites ou reparties dans les autres légions, on les en tiroit de nouveau, pour les faire revivre.

GÉMINÉES. Les lettres *géminées* dans les inscriptions & dans les médailles, marquent toujours deux personnes. C'est ainsi qu'on y trouve COSS. pour les deux consuls; IMPP. pour deux empereurs; AUGG. pour deux Augustes, &c. Quand il y avoit trois empereurs, on triploit les lettres en cette sorte, IMPPP. AUGGG. &c. Les monétaires avoient sur cela des formules invariables.

GEMINUS, surnom de Janus, à cause des deux faces qu'on lui donne.

GEMINUS, surnom des familles ABURIA & SERVILIA.

GEMMA POTORIA (*à*). Muratori (991. 2. *Thes. Inscript.*) rapporte l'épitaphe de l'affranchi de Gallien, chargé du soin de ses coupes ornées de pierres précieuses.

D. M.

A M A Z O N I U S G A L. A. L.

A. G E M M A P O T O R I A.

GEMMARII. Muratori (941. 2. *Thes. Inscr.*) rapporte une inscription dans laquelle on lit les noms de plusieurs romains qualifiés de GEMMARI DE VIA SACRA. Étoient ce des jouailliers de la rue sacrée ? Étoient ce des statuaires ou faiseurs de génies, GENIARII ?

GÉMONIES. Les *gémonies* étoient chez les romains à peu près ce que sont les fourches patibulaires en France. Elles furent ainsi nommées, ou de celui qui les construisit, ou de celui qui y fut exposé le premier, ou du verbe *gemo*, je gémis.

Quelques-uns les appellent *gemoniæ scalæ*, ou *gradus gemonii.* C'étoit, selon Publius Victor, ou Sextus Rufus, un lieu élevé de plusieurs degrés, d'où l'on précipitoit les criminels. D'autres les représentent comme un lieu où l'on exécutoit & où l'on exposoit les malfaiteurs.

Les *gémonies* étoient dans la dixième région, auprès du temple de Junon. C'est Camille qui, l'an de Rome 358, destina ce lieu à exposer les corps des criminels à la vue du peuple; ils y étoient gardés par des soldats, de peur qu'on ne vînt les enlever pour les enterrer. Lorsqu'ils tomboient en pourriture, on les traînoit de là avec un croc dans le Tibre.

Les *gémonies* étoient certainement dans la treizième région, où étoit aussi le temple de Junon reine, dédié par Camille. C'est ce que Publius Victor, cité dans cet article, assure. Onuphre Panvini & tous les antiquaires placent, comme Publius Victor, les *gémonies* dans la treizième région, & non pas dans la dixième. C'est mal-à-propos que des antiquaires ont attribué à Publius Victor, d'avoir dit que les *gémonies* étoient un lieu élevé de plusieurs degrés. Ce n'étoit point un lieu élevé où il fallût monter; c'étoit un lieu enfoncé, une espèce de puits où il falloit descendre.

GÉNÉSIUS, surnom de Neptune, qui lui venoit de son temple, bâti dans le bourg *Géné-*

sius, non loin de Thyrée dans l'Argolide. (*Pausan. Corint.*)

GÉNÉTHLIAQUES; c'étoit le nom qu'on donnoit dans l'antiquité aux astrologues qui dressoient des horoscopes, ou qui prédisoient ce qui devoit arriver à quelqu'un par le moyen des astres, que l'on supposoit avoir présidé à sa naissance.

Ce mot est formé du grec γένεσις, *origine*, *génération*, *naissance*.

Les anciens appelloient ces sortes de devins *chaldæi*, & en général *mathematici*. Les loix civiles que l'on trouve dans le code contre les mathématiciens, ne regardent que les généthliaques ou astrologues.

L'assurance avec laquelle ces insensés osoient prédire l'avenir, faisoit qu'ils trouvoient toujours des dupes; & qu'après avoir été chassés par arrêt du sénat, ils savoient encore se ménager assez de protections, pour demeurer dans la ville. C'est ce que disoit un ancien: *hominum genus quod in civitate nostrâ semper & vetabitur & retinebitur.*

Antipater & Archinapolus ont prétendu que la *Généthliogie* devroit être plutôt fondée sur le tems de la conception, que sur celui de la naissance.

GÉNÉTHLIE, ou GÉNÉTYLLIS, étoit la déesse du beau sexe, selon Hésychius, qui dit que les femmes lui immoloient des chiens. Le scholiaste d'Aristophane (*nubes*), appelle *Génétyllis*, Vénus, déesse de la génération.

GÉNETHLIUS. Neptune avoit à Sparte un temple sous ce nom, qui signifie, divinité qui préside aux naissances. (*Pausan. Lacon.*)

GÉNÉTYLLIDES, c'est-à-dire, filles ou compagnes de *Génétyllis*. Pausanias est le seul qui parle de ces divinités. Il dit qu'elles étoient peu différentes de celles que les phocéens d'Ionie honoroient sous le nom de *Gennaïde*. Les *Génétyllides* avoient des statues dans le temple de la Vénus-Coliade. *Voyez* GENNAÏDES.

Les déesses-mères des grecs, les *matres* ou *matræ gallaicæ* de nos ancêtres, étoient la même chose que les *Génétyllides*. Suidas dit que les *Génétyllides* étoient des génies de la suite de Vénus; c'étoit, selon d'autres, Vénus elle-même & Hécate.

GENIALES dii, dieux qui présidoient à la génération: Festus dit que c'étoient les quatre élémens, l'eau, la terre, le feu & l'air. D'autres nomment Vénus, Priape, le *génie*, la fécondité. Les astrologues appellent dieux *géniales* les douze signes, la lune & le soleil. *Voyez* MARIAGE.

GENIARIUS. Muratori (943. 4. *Thes. Inscr.*) rapporte une inscription dans laquelle on lit ce mot. On voit aussi dans le recueil de Gruter (25. 1.) ces mots: *Geniarius post ædem Castoris.*

Le *Geniarius* étoit-il le fondeur, le marchand des statues de *génies*, ou le gardien d'une statue de *génie*?

GÉNIE. Les anciens croyoient que chaque homme avoit son *génie*, & même deux, un bon & un mauvais. « Dès que nous naissons, dit Servius, commentateur de Virgile (*Æneid. VI.* 443.), deux *génies* sont députés, pour nous accompagner; l'un nous exhorte au bien, l'autre nous pousse au mal. Ils sont appellés *génies*, & cela fort à propos; parce que dès le temps de la *génération*, *cum unusquisque genitus fuerit*, ils sont commis pour observer les hommes; ils nous sont présens jusqu'après le trépas; & alors nous sommes, ou destinés à une meilleure vie, ou condamnés à une plus mauvaise ». On trouve des inscriptions: *Au bon génie de l'empereur*, ce qui suppose qu'il y avoit aussi un mauvais *génie*. Sur quoi Pline remarque, qu'il devoit y avoir un bien plus grand nombre de dieux, ou de natures célestes, que d'hommes, puisque chacun avoit un ou deux *génies*. Les romains donnoient le nom de *génies* à ceux-là seulement qui gardoient les hommes, & le nom de Junon aux *génies*, gardiens des femmes. Il y avoit aussi des *génies* propres à chaque lieu, les *génies* des peuples, les *génies* des villes, les *génies* des provinces, des fontaines, &c. On adoroit à Rome le *génie* public, c'est-à-dire, la divinité tutélaire de l'empire. On juroit par le *génie* des empereurs; & le jour de leur naissance, on faisoit des libations à leur *génie*, comme à la divinité de qui ils tenoient leur puissance. Chacun aussi faisoit des sacrifices à son *génie* le jour de sa naissance, & on lui offroit des fleurs, du vin & de l'encens.

Les *génies* ont été quelquefois représentés sous la figure d'un serpent; mais ordinairement on les représentoit sous la forme d'hommes, tantôt sous celle de vieillards, quelquefois en hommes barbus, & plus souvent en jeunes enfans, auxquels on donnoit même des aîles. Le *génie* du peuple romain étoit un jeune homme, à demi vêtu de son manteau, appuyé d'une main sur une pique, & tenant de l'autre la corne d'abondance.

Les *génies* se prenoient aussi pour les mânes des défunts. « Le *génie*, dit Apulée, est l'ame de l'homme, délivrée & dégagée des liens du corps. De ces *génies*, les uns qui prennent soin de ceux qui demeurent dans la maison, & qui sont doux & pacifiques, s'appellent *génies* familiers; ceux, au contraire, qui, pour leur mauvaise vie, n'ont point de lieu assigné pour demeure, & vont errant de côté & d'autre,

» comme condamnés à un exil, causent des terreurs paniques aux gens de bien, mais font véritablement du mal aux méchans; ceux-là, dis-je, sont ordinairement appellés *lares*. Les uns & les autres ont également le nom de dieux mânes : on leur fait l'honneur de les qualifier de dieux ». On trouve souvent sur les inscriptions sépulcrales les *génies* mis pour les mânes. Le nom de *génie* est encore commun aux *lares*, aux *pénates*, aux *lémures*, aux *démons*.

Les anciens croyoient que leurs *génies* assistoient à leurs festins. On voit sur un vase étrusque, dans Dempster (*Etrur. tab. XC. n°. 3.*), un *génie* aîlé, qui apporte un plat de fruits à une matrone assise.

Les *génies* craignoient, selon un ancien poète cité dans Athénée (*Deipn. X.*), l'odeur des lampes. En traduisant cette idée poétique dans le langage de la raison, ne voudroit-elle pas dire, que la lueur des flambeaux rassuroit les superstitieux, & dissipoit les phantômes & les spectres.

On voit sur une pierre gravée du cabinet de Florence (*tome II. tab. 77. n°. 4.*), le *génie* de Jupiter, avec un long sceptre & un aigle sur la main. Sur une agathe onyx du baron de Stosch (2e. *classe*, n°. 1437.), sont représentés Bacchus jeune, le thyrse en main, & un *génie* aîlé de Jupiter, reconnoissable au foudre qu'il porte. On voit aussi Bacchus, avec son *génie* Acratus, sur une médaille (*Tentam. Nummor. p. 262.*); mais Froelich n'ayant pas pris garde aux aîles, en a fait un pan, ou un satyre, parce que Acratus (*Pausan. lib. I.*) porte souvent une petite queue comme les faunes.

Winckelmann (hist. de l'Art, liv. IV. ch. II.) s'exprime en ces termes, sur une figure de la plus haute beauté qui soit conservée à Rome, de la statue d'un *génie* aîlé de la villa Borghèse, de la grandeur d'un jeune homme bien fait. « Je voudrois pouvoir décrire une beauté dont on auroit peine à trouver un modèle parmi les enfans des hommes. Si l'imagination, remplie de la beauté individuelle de la nature, & toute absorbée dans la contemplation du souverain beau, qui émane de Dieu & qui retourne à Dieu, se représentoit dans le sommeil l'apparition d'un ange, dont la face seroit resplendissante de lumière, & dont la conformation paroîtroit un écoulement de la source de l'harmonie suprême, elle auroit le type de cette figure étonnante. Telle est aussi l'idée que le lecteur doit s'en faire. On pourroit dire que l'art a enfanté cette beauté, avec l'agrément de Dieu, d'après la beauté des anges.— Flaminio Vacca parle de cette statue; il croit que c'est un Apollon avec des aîles. Montfaucon (*Diar. Ital. p. 193.*) l'a fait graver d'après un dessin détestable. (*Antiq. expl. tom. I. p. 115. n°. 6.*)

« On voit sur une cornaline du baron de Stosch, dont la gravure est étrusque, un jeune homme nud & debout, avec une légère draperie qui passe sur l'épaule, filant à une quenouille qui est fichée en terre devant lui. Si cette figure avoit le moindre attribut d'Hercule, on la pourroit prendre pour ce héros, qui

.... Sidonia fecit servilia palla

Officia, & lydo pensa diurna colo.

(*Propert. l. IV. el. 10. v. 48.*)

Mais comme je n'y vois rien qui m'autorise à la supposer telle, je la prends pour un *génie* avec la quenouille; car la gravure de la pierre étant étrusque, & cette nation ayant (*Gori Mus. Etr. tom. III. pag. 171. Maccari Diss. sopra i Genj. p. 129.*) confondu souvent les parques avec les *génies*, il est naturel de penser qu'elle a dû également confondre leurs attributs. D'après cela, voulant montrer que le *génie* qui assistoit à la naissance de l'homme, disposoit aussi de sa vie; ce qui étoit propre aux parques, on a pu figurer ce *génie* avec la quenouille. Si ce que (*Mem. de l'Acad. des Inscrip. tom. V. p. 19.*) Banier a prétendu trouver dans un vers (*v. 101.*) du 3e. livre de l'Iliade, qu'il ne cite point, c'est-à-dire, qu'Homère donne à chaque homme sa parque, si, dis-je, cela se trouvoit dans ce poète, ce seroit assurément de quoi appuyer mon explication, puisqu'il en résulteroit que les parques & les *génies* auroient été chez les anciens une même chose; mais n'en déplaise à ce savant, le vers d'Homère a un sens différent, & ne signifie point ce qu'il lui attribue. Après tout, il est pourtant vrai que les anciens romains confondoient ces *génies* avec les dieux (*Fabretti inscr. c. XI. p. 72.*) mânes, & cette remarque ne laisse pas que de s'adapter en quelque façon à la Mythologie des étrusques, & pat conséquent à mon explication ».

GENISSES; c'étoient les victimes ordinaires de Junon.

GENITA-MANA, déesse qui présidoit aux enfantemens, selon Plutarque & Pline; c'étoit Hécate, une des Génétyllides. *Voyez* GÉNÉTYLLIDES, GENNAÏDES. On lui sacrifioit un chien, comme les grecs en sacrifioient un à Hécate, & les argiens à Ilithie, pour le même sujet. On faisoit une prière singulière à cette déesse : que de tout ce qui naît dans la maison, il n'y ait rien qui devienne bon. Le même Plutarque, dans ses questions romaines (51.) nous en donne deux raisons; la première est que la prière ne s'entend pas des personnes, mais des chiens qui naissent dans la maison, qui ne doivent pas être doux & pacifiques, mais méchans & terribles. Ou bien, dit-il, c'est parce que les morts s'appellent *bons* : ainsi

ainsi, c'est demander à la déesse, en termes couverts, qu'aucun de ceux qui naissent dans la maison, n'y vienne à mourir. Cette explication, ajoute-t-il, ne doit pas paroître étrange, parce qu'Aristote écrit, qu'en un certain traité de paix entre les arcadiens & les lacédémoniens, il y fut stipulé qu'on ne *feroit bon* personne des tégéates, pour les secours qu'ils auroient pu prêter aux lacédémoniens : & Aristote dit que le mot *faire bon*, signifie en cette occasion, tuer.

GÉNITAUX. Les dieux *Génitaux*, *genitales dii*, étoient ceux qui avoient produit les hommes, ou bien ceux qui présidoient à la génération : ce nom s'entend aussi quelquefois des dieux indigètes *Voyez* GENIALES.

GENNAIDES, déesses adorées par les phocéens d'Ionie : c'étoient, selon les uns, des génies de la suite de Vénus; &, selon d'autres, Vénus elle-même, & Hécate. *Voyez* GÉNÉTYLLIDES, leurs sœurs, ou leurs synonimes.

GENOU.

C'étoit un acte de suppliant (*Iliad. A.* 500. *Plin. XI.* 103.), de toucher les *genoux* des divinités : & l'on voit souvent Diomède qui touche les *genoux* du *Palladium*, sur les pierres gravées, comme pour l'engager à consentir à son enlèvement. De même Priam, sur des bas-reliefs antiques, agenouillé devant Achille, pour lui demander le corps d'Hector, touche les *genoux* du fils de Thétis. Capitolin dit (*c.* 4.) du jeune Maximin, que son orgueil se déployoit vis-à-vis de ceux qui l'abordoient; il leur offroit sa main à baiser, & il se laissoit aussi baiser les *genoux* par eux; *genua sibi osculari patiebatur.*

« Les plus beaux *genoux*, dit Winckelmann (Hist. de l'Art, liv. IV. chap. IV.), & les plus belles jambes des figures d'hommes, sont, sans contredit, ceux de l'Apollon-Sauroctonos de la villa Borghèse, ainsi que ceux d'un Apollon qui a un cygne à ses pieds, & d'un Bacchus, deux statues de la villa Médicis : ces figures de l'âge fait & de la belle nature, ont les *genoux* & leur emboiture, ainsi que leur articulation, foiblement indiqués, de sorte qu'entre la cuisse & la jambe, le *genou* forme une éminence douce & unie, qui n'est pas interrompue par des cavités & des convexités. Pour montrer que cette indication imparfaite de la forme d'un *genou*, de figure jeune, n'est pas superflue, il seroit à-propos de ramener l'attention du connoisseur aux figures de cet âge des artistes modernes, qui en ont produit un bien petit nombre où cette partie de la belle nature se trouve observée. Je parle principalement des figures de notre sexe : rien de plus rare que de trouver de beaux *genoux* de jeunes gens dans la nature; mais il l'est encore plus, d'en trouver de tels dans les ouvrages de l'art, soit tableaux, soit statues. De sorte que sur cet article je ne pourrois rapporter comme modèle aucune figure de Raphaël, encore moins des Carraches & de leurs successeurs. A cet égard, le bel Apollon, exécuté à la villa Albani par Raphaël Mengs, peut servir de modèle à nos peintres. Quant aux figures de femmes qui se trouvent à Rome, celle qui a les plus belles jambes, est la Thétis de la villa Albani ».

GENS. *Voyez* FAMILLES.

GENTILS. } GENTILES. } Cicéron (*Topic. c. VI.*) dit que l'on appelloit *gentiles* ceux qui portoient le même nom, *qui inter se eodem sunt nomine*; & Festus ajoute à cette définition, que les *gentiles* étoient de la même famille, *gentiles dicitur, qui eodem ex genere natus est*. Ils étoient originaires de la même famille; mais ils appartenoient à différentes branches. C'est ainsi que l'on dit (*Brut. c.* 28.) à l'assassin de César, à Brutus, que M. Pennus étoit son *gentilis*; ils portoient à la vérité différens noms, mais ils sortoient de la même famille *Junia*, l'un de la branche des *Junius-Brutus*, & l'autre de la branche des *Junius-Pennus*.

Dans le droit & dans l'histoire romaine, le nom de *gentil* (*gentilis*), désigne quelquefois ceux que les romains appelloient *barbares*, soit qu'ils fussent leurs alliés, soit qu'ils ne le fussent pas. Dans le code Théodosien, il y a un titre des noces des *gentils*, (*de nuptiis gentilium.*) Dans Ammien, dans Ausone & dans la notice de l'empire, il est parlé des *gentils* dans le sens qui vient d'être expliqué.

GENTIUS, roi de Dyrrachium.

Froelich a publié une médaille de bronze de ce prince, & M. Neumann en a fait connoître une seconde.

GÉOGRAPHIE mythologique.

« Dans le temps, dit M. Rabaud de S. Étienne, où l'on voulut rédiger l'histoire primitive des peuples, on ne fit que prendre à chacun le personnage allégorique qu'il regardoit comme son fondateur. On avoit la Béotie, l'Étolie, l'Arcadie, la Thessalie, la Magnésie, l'Achaïe, l'Hellénie, l'Ionie, &c. On dit qu'elles devoient leurs noms à *Béotus*, *Etolus*, *Arcas*, *Thessalus*, *Magnès*, *Achœus*, *Hellen*, *Ion*, &c. C'étoit si bien la maladie des grecs de forger de tels fondateurs, qu'ils suivirent le même usage pour les pays

éloignés, dont l'histoire primitive étoit aussi obscure que la leur, beaucoup plus ancienne, & leur étoit parfaitement inconnue. Cependant cette obscurité ne les embarrassa pas; ils imaginèrent des héros pour l'Asie & l'Afrique, comme ils en avoient créé pour leur propre pays, & ils suivirent la méthode facile qu'ils avoient adoptée. On comptoit trois grandes nations en Scythie, les *scythes*, les *agathyzies* & les *gélons* : on dit qu'ils descendoient de trois frères, fils d'Hercule & d'une femme-serpent. Ces trois frères se nommoient, comme on comprend bien, *Scyta*, *Agathyrsus* & *Gélon*. L'Égypte devoit son nom à *Ægyptus*, l'Italie à *Italus*, l'Œnotrie à *Œnotrus*, l'Ausonie à *Auson*, la Sardaigne à *Sardus*, la Médie à *Médus*, la Perse à *Persès*, la Colchide à *Colchus*, la Phrygie à *Phryx*, la Troade à *Tros*, la Dardanie à *Dardanus*, Ilion à *Ilus*, la Cilicie à *Cilix*, la Phénicie à *Phénix*, la Mysie à *Mysus*, la Lydie à *Lydus*, la Doride à *Dorus*, la Carie à *Car*, &c., &c. En un mot, voyageons sur les cartes anciennes, personnifions les villes, les fleuves, les montagnes & les pays, & nous serons sûrs de donner des annales anciennes, même sans avoir pris la peine de les lire. Telle est la manière dont furent écrites autrefois nos propres annales, quand on disoit que la France devoit son nom à *Francus*, fils d'Antenor, que les gaulois descendoient de *Galatès*, fils d'Hercule; Que Tolosa avoit été fondée par *Tolus*, Nimes par *Némausus*, Arles par *Arelus*, & qu'Hercule s'étoit battu au pied des *Alpes* avec le géant *Albion*.

Enfin, il n'y eut pas jusqu'aux trois parties du monde auxquelles on n'eût forgé des étymologies pareilles. L'Europe devoit son nom à la belle Europe, qui, portée sur un taureau, avoit traversé le *Bosphore*, ou le passage des taureaux, d'une rive à l'autre (*Bosphore* est le nom physique d'un détroit; il signifie *partage* ou *passage du bœuf.*) L'Asie avoit été découverte par la nymphe *Asia*, fille de l'Occéan & de Téthys. L'Afrique avoit pris son nom du héros *Afer*, fils d'Hercule; & les arabes, qui ont conservé des traditions primitives, attribuent le nom de l'Afrique à un de leurs rois, nommé *Afrikis*. Pour l'historien Josèphe, il la donne à *Ophrès*, petit-fils d'Abraham: enfin, comme l'Afrique étoit appelée souvent *Libye*, du *libs*, vent qui souffloit de cette plage; on dit que ce nom lui avoit été donné de la princesse *Libya*, fille d'Epaphus & de Cassiopée».

GÉOMANCIE, espèce de divination, qui se pratiquoit tantôt en traçant par terre des lignes ou cercles, sur lesquels on croyoit pouvoir deviner ce qu'on avoit envie d'apprendre; tantôt en faisant au hasard, par terre ou sur le papier, plusieurs points, sans garder aucun ordre : les figures que le hasard formoit alors, fondoient des jugemens sur l'avenir; tantôt en observant les fentes & les crevasses qui se font naturellement à la surface de la terre, d'où sortoient, disoit-on, des exhalaisons prophétiques, comme de l'antre de Delphes. Ce mot est formé Γῆ, *terre*, & de Μαντεία, *divination*.

GERÆSTION, mois des lacédémoniens, qui répond à janvier.

GÉRAH, agorah, obole, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 2 sols 1 denier monnoie de France actuelle, selon M. Pauͼton.

Elle valoit en monnoie ancienne des mêmes pays.

$1\frac{1}{5}$ Mehah,

ou, $2\frac{2}{5}$ pondion,

ou, $4\frac{4}{5}$ phollis,

ou, $19\frac{1}{5}$ kodrantès,

ou, $38\frac{2}{5}$ parutah.

Voyez MONNOIES pour l'évaluation de M. de Romé de Lisle.

GÉRANÉ. *Voyez* PYGMÉE & GÉRANIE.

GÉRANIE, ville de Thrace, près du mont Hémus, dont les habitans, disent les poètes, n'avoient qu'une coudée de haut, & d'où ils furent chassés par les grues. Le nom de *Gérania* a donné lieu à cette fable : Γέρανοι veut dire des *grues*. Saumaise dit que *Géranie* étoit le lieu d'où les grues partoient pour faire la guerre aux pygmées. *Voyez* PYGMÉES.

GÉRASA, dans la Décapole de Syrie. ΓΕΡΑΣΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien, de Crispine, de Vérus.

GÉRÈRES; on appelloit ainsi les femmes qui assistoient, à Athènes, la reine des sacrifices dans ses fonctions sacrées : il y avoit quatorze *Gérères*. *Voyez* ÉPIMELETTES.

GÉRESTIES, fêtes qui se célébroient au promontoire de *Géreste*, dans l'isle d'Eubée, en l'honneur de Neptune, qui y avoit un fameux temple. (*Scholiast. in Pindari Olymp. XIII.*)

GERGITUS, chien à deux têtes, gardien des troupeaux de Géryon, tué par Hercule (*Pollux. lib. V. segm. XLVI.*) Le même qu'Orthus. *V.* ORTHUS.

GERMAINS, anciens peuples d'Allemagne. César, dans ses commentaires, dit que les *Germains* ne reconnoissent d'autres dieux que ceux qu'ils voient, & dont ils reçoivent quelques bienfaits, le Soleil, Vulcain, la Lune. Par Vulcain César entend le feu. Tacite, mieux instruit apparemment que César de la religion des *Germains*, nomme plusieurs autres de leurs dieux. Mars & Mercure, dit il, passoient pour leurs dieux principaux, auxquels ils immoloient des victimes humaines : ils avoient aussi leur Hercule, dont ils chantoient les louanges en allant au combat. Les autres divinités étoient *Alcis*, *Busterichus*, *Chrodo*, *Flins*, *Fréa*, *Herta* ou *Hertus*, *Latobius*, *Manus*, fils de Thaiston; *Poré*, *Vith*, *Prono*, *Radegart*, *Siwa*, *Suanlovith*, *Thuiston*, & *Trigta*. *Voyez* ces mots.

» Les *Germains*, pénétrés de la grandeur des » choses célestes, dit le même Tacite, croient » qu'il ne faut point renfermer les dieux entre » les murailles, ni leur donner une figure hu- » maine. Ils consacrent des bois & des forêts, » & ils donnent les noms de dieux à ces lieux » secrets & reculés, qu'ils n'osent regarder à » cause de la vénération qu'ils leur portent. Ils » observent, plus que toute autre nation, le vol » des oiseaux; ils se servent des sorts auxquels » ils ont beaucoup de foi..... Ils tirent aussi » des présages des chevaux qu'ils nourrissent à » frais communs dans ces bois sacrés, & il n'est » point de présage auquel la nation ajoute plus » de foi «. Tout ce qu'ils enseignoient de leurs dieux, se débitoit en anciens vers, n'ayant point d'autre manière d'annales & d'histoires en ces temps-là; & ces vers s'apprennoient par cœur, & ne s'écrivoient jamais.

Les Suèves, peuple de Germanie, adoroient Isis sous la forme d'un vaisseau. (Tacit.)

Costume des Germains. Nous trouvons dans Tacite que les *Germains* avoient pour tout habillement le *sagum*, attaché avec une agraffe, ou même avec une épine; le reste du corps étoit nud. César parle de même dans ses commentaires (*de bello Gallico*, *lib. 6.*) Il dit aussi des Suèves, qu'ils s'habilloient peu, (*idem*, *lib.* 4) Il est étonnant que les habitans d'un pays si froid ne se soient pas mieux couverts. Au reste ce passage de Tacite ne comprend pas tous les peuples de la *Germanie*, puisque le même auteur nous dit que les plus riches portoient des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes ou des Sarmates, mais serrés, & qui conservoient la forme des membres. Ils s'habilloient de peaux d'animaux, qu'ils couvroient de mouchetures d'une autre couleur. Il est étonnant qu'aucun monument ne montre une seule figure vêtue de cette manière; cependant quelques médailles, la colonne trajanne, celle d'Antonin, & plusieurs autres monumens font allusion aux guerres des Romains contre les *Germains*. Cette attention scrupuleuse (qu'on remarque par-tout) à indiquer & à exprimer jusqu'aux différences les plus minutieuses dans les armes ou les habillemens des peuples que les Romains avoient combattus, fait penser que Tacite n'a parlé que des hordes les moins policées de la Germanie; ou bien il a voulu dire simplement, que les habits & les caleçons des *Germains* étoient moins larges que ceux des autres nations barbares. Il se peut même que l'historien latin ait borné sa description aux usages de ces peuples pendant la paix, ce qui sauveroit la contradiction avec les monumens qui représentent les *Germains* en appareil de guerre, & à raison de cette circonstance, beaucoup plus couverts qu'ils ne le sont dans Tacite.

Les femmes, dit encore Tacite, étoient vêtues comme les hommes, excepté que l'étoffe étoit de lin, variée ou rehaussée avec de la pourpre. Il est encore difficile de faire accorder ce dernier passage de Tacite avec les monumens; à moins que cette ressemblance dans l'habillement des hommes & des femmes *germaines* n'ait consisté dans la tunique longue que l'on voit à des *germains* sur la colonne trajane; encore ne paroît-il pas probable que les *germains* aient porté tous cette espèce d'habillement. Celui des femmes ressembloit peut-être à celui des hommes, en ce qu'elles portoient le *sagum*, comme sur une médaille d'Hadrien? (*Thes. Brand. tom. II. fol.* 654.) Mais comme cette figure est armée d'une pique & d'un bouclier, elle doit vraisemblablement être prise pour désigner l'humeur belliqueuse de ces peuples, d'autant que d'autres femmes, sur les colonnes trajane & antonine, ont la tunique supérieure sans manches, avec une partie de la gorge découverte, comme les peint Tacite. Cet habillement (*Col. ant. fol.* 17, 49, 41, 63, 73) ne diffère en rien de celui des femmes grecques.

On trouve sur la colonne antonine des figures qui n'ont d'autre habillement que des caleçons. Bellori les croit (*fol.* 50.) *germains*. D'autres figures de ce monument, ont, avec les caleçons, la tunique & le *sagum*. Quelquefois même au-dessus d'une tunique à manches courtes, comme à un *germain* captif (*Colon. Ant. fol.* 52.), paroît un *sagum* composé de deux pièces, que Bellori nomme *chlamys* quarrée, quoique le pan de devant soit de forme circulaire à son bord inférieur : au reste, le petit nombre de figures qui nous restent couvertes de ce manteau, ne permettent pas de supposer qu'il ait été l'habillement général des peuples de la Germanie, ou même l'habillement particulier d'aucun peuple. La colonne trajane (*fol.* 82.) offre des soldats barbares auxiliaires des romains, *germains*, panonniens, illyriens,

dalmates, ou autres, suivant Ciaconius & Bellori. (*Nota* 274. *Hist. utriusque belli dacici, colon. traj. fol* 82.) Les uns ont des tuniques à manches courtes & des chlamydes (les bras & les jambes sont nuds); d'autres sur la colonne antonine (*fol.* 52.) ont des caleçons, des tuniques à longues manches, ou à manches courtes, & des bonnets à pointe recourbée en avant. Ces *germains* habillés ainsi, sont à cheval & pieds nuds. La colonne antonine offre des figures (*fol.* 11. 15. 16.) qui n'ont pour tout habillement, *fig.* 80, que des caleçons & le *fagum*. Bellori les prend pour des quades, des marcomans, ou autres peuples de la Germanie, peu différens des gaulois.

Rien n'est plus barbare qu'une figure d'homme vêtue d'une longue tunique. (*Col. traj. fol.* 75. *note* 261.); c'étoit l'habillement civil, suivant Ciaconius, de quelques peuples *germains*, daces ou sarmates : mais comme cette figure ne se rencontre point ailleurs sur les monumens qui représentent la guerre des daces & des sarmates, on croiroit plutôt cette figure celle d'un prêtre des naharvales, peuple de la Germanie; d'autant que, suivant l'abbé Banier (Mythologie, tom. V. fol. 540.) les prêtres de ce bois sacré portoient un habit de femme, auquel celui de la figure citée ressemble parfaitement; car elle porte une longue tunique, & a le corps environné de bandes qui paroissent d'une matière épaisse comme le cuir. Cette figure porte un bandeau autour de la tête, & des gants aux mains.

Selon Hérodien, les *germains* combattoient la tête nue; & leur infanterie, suivant Tacite, n'avoit d'autre habillement qu'un petit *fagum*. Ils se servoient peu de cuirasses, & moins encore de casques, quoique l'auteur (*tom. I. fol.* 123.) de l'histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce, &c., prétend qu'ils en avoient tous. Lipse (*de milit. rom. lib. III. dial. V. analecta*) rapporte un passage de Plutarque, suivant lequel il y en avoit qui portoient des casques ressemblans à la gueule ouverte de quelque animal, & même à des visages bisarres. Ces casques surmontés de panaches & de plumes, faisoient paroître les soldats plus grands. On voit sur la colonne trajane un *germain* vêtu d'une cuirasse par-dessus une tunique qui flotte jusqu'aux pieds; il a les bras nuds, hormis l'avant-bras gauche, qui est garni d'une plaque de métal ou de bois, sur laquelle glissoit la corde de l'arc.

Le fer, suivant Tacite, étoit peu connu en Germanie; celui, dit-il, dont ces peuples arment leurs javelots, a peu de volume. Ils avoient (Annales de Tacite) de longues piques & de grands boucliers. Les cavaliers ne portoient que la lance & le bouclier, qu'ils se plaisoient de teindre de quelque couleur brillante. La forme de ces boucliers est représentée sur une médaille de Drusus, avec l'inscription : *de germanis*. Il est sexangulaire, avec quatre grands côtés & deux petits. Ces boucliers étoient plats, n'ayant tout au plus qu'une bosse ronde (*umbo*) dans le milieu.

Les épées des *germains* étoient communément recourbées; on leur en voit aussi de droites sur les monumens, & ils les portoient attachées à un baudrier. Ces peuples se servoient de la massue, de l'arc & de la hache des amazones. (*Horatii*, *Ode VI. lib. IV.*) Tacite nous dit que les *germains* n'étoient jamais sans armes; mais il ajoute qu'il falloit l'autorité des magistrats, pour obtenir le droit de les porter. Lorsqu'un jeune homme étoit jugé capable de prendre les armes, un des principaux de l'assemblée, ou le père du jeune homme, l'armoit publiquement de la pique & du bouclier; c'est là sa robe virile, dit Tacite: aussi tout respiroit chez eux la guerre & les combats.

Les femmes n'apportoient point de dot à leurs époux; elles recevoient au contraire des présens, qui consistoient en une couple de bœufs, un cheval tout équipé, un bouclier, une pique, une épée : elles donnoient aussi en retour quelques armes.

Les maisons des *germains* étoient grossiérement construites, séparées les unes des autres, & ordinairement faites de gros pieux joints ensemble (Hérodien), ne formant ni villes, ni bourgades. Ils ne se servoient ni de tuiles, ni de ciment; mais quelques-uns recouvroient les murs d'une terre pure & luisante, qui imitoit les couleurs des peintures. Ils avoient aussi des demeures souterraines pour l'hiver, & pour serrer leur bled.

Les *germains* brûloient les corps des personnes de distinction, avec une espèce de bois consacré à cet usage, sans autres parfums, & même sans victime. On plaçoit sur le bûcher les armes du défunt, & quelquefois son cheval.

La Germanie étant un pays vaste, occupé par une infinité de peuples, tous séparés les uns des autres, il seroit bien difficile d'assigner, après la révolution de tant de siècles, ce qui pouvoit caractériser chaque nation en particulier. On sait seulement que les suèves portoient les cheveux retroussés, & liés ou noués par-derrière; ils étoient si jaloux de cette chevelure, qu'ils avoient défendu à leurs esclaves de les imiter. César & Tacite ont compris sous le nom de *germains*, plusieurs peuples dont il ne nous reste plus que les noms.

GERMANÆ, personnages barbares & grossiers, que les romains introduisoient sur la scène, pour

tourner en dérision les *germains* qu'ils avoient vaincus. Martial dit du masque d'un de ces espèces de géans, *de persona germanica* (XIV. 176.):

Sum figuli ludus rufi persona Batavi :

Quæ tu derides, hæc timet ora puer.

GERMANICENSES & GERMANICA-CÆSAREA. *Voyez* CÆSAREA-GERMANICA.

GERMANICOPOLIS, dans l'Isaurie. ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΕΩΣ.

Cette ville a fait frapper, selon Vaillant, des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta.

C'est une erreur de Vaillant, qui est réparée à *Germanicopolis* de Paphlagonie.

GERMANICOPOLIS, dans la PAPHLAGONIE. ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΙΣ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, que Vaillant avoit mal à-propos attribuées à *Germanicopolis* d'Isaurie, & que l'abbé Belley lui a restituées.

GERMANICUS, fils de Néron-Drusus, & neveu de Tibère.

GERMANICUS CÆSAR, TIBERII AUGUSTI FILIUS, DIVI AUGUSTI NEPOS.

Les médailles de *Germanicus* sont :

RR. en or.— RR. en argent.— RRRR. en G. B.— C. en M. & P. B. de coin romain.— RR. en M. & P. B. de Colonies.

RR. en M. B. grec, au revers d'Agrippine sa femme, ou au revers de Caligula son fils.

On en trouve avec d'autres revers :

RR. en P. B. Il y en a au revers de Caligula ; d'autres où sa tête est en regard avec celle d'Agrippine.

La tête de *Germanicus*, neveu de Tibère, est une des plus belles têtes impériales qui soit au cabinet du Capitole. Il y avoit autrefois en Espagne la base d'une statue, élevée en l'honneur de *Germanicus* par l'édile Lucius Turpilius (*Grut. Inscr. CCXXXVI. n°. 2.*)

C'est ici qu'il faudroit, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. VI. cap. VI.*) faire mention d'une statue, connue vulgairement sous le nom de *Germanicus*, statue qui étoit autrefois à la villa Montalto, depuis nommée Négroni, & qui se trouve aujourd'hui à Versailles ; si la tête ressembloit parfaitement à *Germanicus*, ou si l'on pouvoit examiner dans l'endroit même, si la tête appartient à la figure. Le nom du statuaire, nommé Cléomènes, est gravé sur la plinthe, qui porte aussi une tortue. Une draperie qui tient au bras gauche de la figure, d'ailleurs nue, & qui doit avoir une signification particulière, descend sur cette tortue. Ici j'avoue mon ignorance, & je n'y trouve pas même lieu d'hasarder une conjecture : car la tortue sur laquelle la Vénus de Phidias posoit le pied, & toutes les tortues symboliques restent ici sans signification.

GERMANIQUE, } GERMANICUS, } titre d'honneur donné à *Néro-Claudius-Drusus*, & à plusieurs empereurs après lui. Ce surnom fut porté par Domitien, par Trajan, par Marc-Aurèle (*Dio. LXXI.*), par Caracalla (*Spartian. c. V.*), par Gallien, &c.

GERMÉ, en Mysie. ΓΕΡΜΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Sabine, de Marc-Aurèle, de Crispine, de Sévère, de Caracalla, d'Élagabale, de Mæsa, de Gordien, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile, de Trajan, d'Hadrien, de Commode.

GERMÉ, dans la Galatie.

COL. AVG. F. GERMENO. *Colonia Augusta Felix Germenorum.*

Cette Colonie a fait frapper des médailles en l'honneur de Commode.

GÉRONTE, membre du sénat de Lacédémone.

Les *gérontes* exerçoient à Lacédémone les même fonctions que dans Athènes les aréopagistes. Les *gérontes* furent institués par Lycurgue, qui exigea soixante ans pour être *géronte*. Ils étoient, selon quelques-uns, vingt-huit, & selon d'autres, trente-deux. Ils gouvernoient avec le roi, pour balancer son autorité, & pour veiller aux intérêts du peuple. On ne pouvoit déposer des *gérontes* que pour crime. Les éphores leur succédèrent. Le Sénat des *gérontes* s'appelloit gérusie, *gerusia*, c'est-à-dire, assemblée, conseil de vieillards.

Ce mot vient du grec γεροντες, qui signifie vieillards, parce qu'ils n'étoient reçus qu'à soixante ans.

Muratori (720. 1. *Thes. Inscr.*) rapporte une inscription gravée en l'honneur de Nicorates, qui avoit été quatre fois *géronte* ou *senieur*. Les sénateurs de Lacédémone étoient appellés *gérontes* (*Plutarch. Pausan.*). Cette inscription a été trouvée à Lacédémone.

GÉRONTHRÉES, fêtes grecques, en l'honneur de Mars, qui se célébroient à *Géronthres*, ville de la Laconie, où il avoit un temple célèbre & un bois. Les femmes n'y pouvoient entrer pendant les *géronthrées*. (*Pausan. Lacon.*)

GERRA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* CAB.

GERROPHORES, soldats perses, armés d'un bouclier d'osier.

GÉRYON, fils de Chrysaor & de Callyrhoë; ou, selon d'autres, fils de Neptune, étoit le plus fort de tous les hommes, selon Hésiode. (*Theog.* 288.) Les poètes qui sont venus après lui, en ont fait un géant à trois corps, qui avoit, pour garder ses troupeaux, un chien à deux têtes, & un dragon à sept têtes. Son chien, qui se nommoit Orthus, étoit, suivant Hésiode, une production du monstre Échidna. *Voyez* ÉCHIDNA, ORTHUS.

Hercule cependant combattit contre lui. Les flêches ayant manqué au héros, il invoqua Jupiter, qui lui envoya une pluie de cailloux : ce sont ceux dont est encore couverte la plaine qui est entre Arles & Salon, & que les provençaux appellent *Crau*. Les auteurs la désignent sous le nom de *champ pierreux*, ou sous ceux de *πεδίον λιθώδες*. Hercule ayant tué *Géryon*, son chien & son dragon, il emmena ses bœufs, pour les offrir à Eurysthée. Il y avoit autrefois en Italie un oracle de *Géryon*, dont parle Suétone dans Tibère. Cet empereur le consulta en allant en Illyrie; & Cluvier conclut de cet oracle, qu'il y avoit aussi un temple, par la raison qu'il n'y avoit point d'oracle sans temple. *Voyez* APON.

On n'est pas d'accord sur l'endroit qu'habitoit *Géryon*; c'étoit la Grèce, selon quelques auteurs; selon d'autres, les isles baléares; le plus grand nombre le place en Espagne. Mais Hésiode, le plus ancien des écrivains qui aient parlé de *Géryon*, lui donne pour demeure l'isle d'Érithie, située près de *Gades* sur les côtes d'Espagne.

GÉRYS, nom d'une divinité qu'Hésichius croit être la même qu'Achéro, Cérès, Hellès, Opis, ou la Terre.

GÉSIONE. *Voyez* ODIN.

GESSATE, ou GÉSATE, cavalier gaulois, allant faire la guerre hors de son pays, & qui se louoit pour la faire. *Gessata*, *gæsata*. Quand la guerre n'étoit point dans leur pays, les cavaliers gaulois alloient la chercher ailleurs; si quelqu'un de leurs voisins faisoit une levée, ils le suivoient, persuadés qu'on les auroit regardés comme des gens sans honneur, s'ils étoient demeurés en leurs maisons. On donnoit à ces aventuriers le nom de *gessates*, à cause d'un grand dard, appellé *gessum*, qu'ils portoient; ou, comme dit Polybe, à cause de la solde qu'ils recevoient. Quelques écrivains ont dit, mais sans vraisemblance, que les *gessates* étoient une nation particulière des Gaules. D'autres dérivent leur nom de celui qu'ils se donnoient entr'eux, de Gessel, c'est-à-dire, alliés. Polybe (*lib. II & IV.*); Plutarque, dans Marcellus; Strabon (*lib. V.*); Orosius (*lib. IV. cap. XIII.*); Sabellicus (*Ennead. IV. lib. IX.*) ont parlé des *gessates*. Polybe, qui en fait mention dans plusieurs endroits de son histoire, dit constamment dans tous, que les *gessates* habitoient entre les Alpes & le Rhône, & sur le rivage même de cette rivière. Il les nomme *gaissates*; mais Plutarque *gairates*. De *gaissates*, les latins ont fait *gessates*. Servius a remarqué que *gessate* étoit un titre d'honneur parmi les gaulois, & donné au plus vaillant.

GESSIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRR. en bronze.

GESTATION, terme de l'ancienne Médecine. Asclépiade avoit mis en vogue les frictions & la *gestation*. La *gestation* n'avoit de but que le recouvrement des forces, & ne se pratiquoit qu'après l'accès de fièvre; elle consistoit à faire marcher un malade, ou à le promener dans un char, ou en bateau, ou du moins à le bercer dans son lit, s'il ne pouvoit souffrir une plus grande agitation, afin de donner au corps du mouvement & de la secousse.

Les romains designoient aussi par le mot *gestatio*, une allée de jardin, ou un terrein quelconque destiné à la *gestation*. Il est d'usage, dit Pline (*epist. II.* 17.), d'entourer la *gestation* de bouis, ou, à son défaut, de romarin : *Gestatio buxo, aut rore marino, ubi deficit buxus, ambitus*.

GESUM. *Voyez* GÆSUM.

GETA, surnom des familles HOSIDIA & LICINIA.

GÉTA, frère de Caracalla.

Publius ou *Lucius Septimus Geta Pius Augustus.*

Ses médailles sont :

RRR. en or; & plus rares au revers de Caracalla son frère.

RRRR. en médailles grecques d'or.

C. en argent, & RRR. avec les têtes de Septime Sévère, de Julie & de Caracalla. Il y a en outre de très beaux revers, en argent; il y en a un dans le cabinet du roi d'Espagne, où l'on voit la tête casquée de Minerve.

RR. en médailles grecques d'argent.

RR. en médaillons de bas argent; ils ont été fabriqués en Syrie.

R. en G. B. de coin romain; quelques revers RR.

C. en M. B.

RRR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

RRR. en médaillons latins & grecs de bronze.

Pellerin, si curieux de médailles rares & singulières, a rapporté une médaille grecque de bronze de *Publius Septimus Hadrianus Géta Cæsar*, laquelle est attribuée au fils de Caracalla, qui, suivant une inscription, étoit appellé Hadrien.

GIGANTOPHONTIS, surnom donné à Minerve, à cause qu'elle avoit aidé Jupiter son père, à exterminer les géans.

ΓΙΓΝΩΝ. } *Voyez* Chon.
ΓΙΓΩΝ.

GILDON fut maître des deux milices d'Afrique l'an 395. Il prit le titre d'empereur après la mort de Théodose; mais Honorius le fit mourir en 401, & confisqua ses biens au profit du trésor public. On désigna ses biens sous le nom de *patrimoine de Gildon*. Il est souvent fait mention dans le code des procureurs ou administrateurs de *Gildon*.

GILI, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

GILIMER, roi des Vandales.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

GILVUS color, couleur de cendre, ou gris-blanc, σποδιος des grecs. C'est ordinairement la couleur du poil des ânes; de là vient qu'on lit dans Simonide σποδιν ονος, pour *gilva asina* des latins, ânesse grise. Virgile dit que cette couleur caractérise les mauvais chevaux. (*Georg. III.* 82.)

. . . . . honesti
Spadices, glaucique : color deterrimus albis,
Et gilvo . . . .

GINGLARUS (*musiq. instr. des anc.*), petite flûte des égyptiens, qui, suivant Pollux, étoit propre à une mélodie simple, peut être parce qu'elle n'avoit que peu de trous.

GINGRAS (*musiq. instr. des anc.*). *Voyez* ci-après Gingros. Il est probable que le vrai mot étoit *gingras*. Il y avoit aussi une danse nommée *gingras*, parce qu'on la dansoit au son de ces flûtes.

GINGROS & GINGRIA (*musiq. instr. des anc.*). Au rapport d'Athénée, les phéniciens avoient des flûtes longues d'une palme, qui rendoient un son aigu, mais lugubre. Les cariens s'en servoient dans leurs funérailles : peut-être a-t-on nommé ici les phéniciens, cariens, comme dans *Corina & Bathillydes*. Ces flûtes tiroient leur nom des lamentations des phéniciens sur la mort d'Adonis, qu'ils appelloient *Gingres*.

GINUTIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

GIRAFFE. Si quelque animal particulier, dit le comte de Caylus (*Rec. d'Ant. 5. XXV.*) pouvoit augmenter les preuves de la curiosité des romains, & du soin avec lequel ils ont rassemblé de petites figures d'animaux; c'est assurément la *giraffe* que présente ce cul-de-lampe; elle est telle que les naturalistes modernes l'ont décrite. Il ne manque à ce petit monument que les extrémités des jambes de devant & d'une de derrière; & si on ne lui voit point les cornes, dont il est parlé dans les descriptions que je viens de citer, il faut croire que nous n'avons ici que la représentation de la femelle; car ce bronze est bien conservé, & il ne paroît pas que la tête ait souffert aucune altération.

GLABRIO, surnom de la famille *Acilia*.

Ce surnom désignoit un homme que la maladie,

ou l'art des baigneurs (appellés à cauſe de cela *glabratores*), avoit dépouillé de tous les poils.

GLADIATEUR du palais Farnèſe, mal-à-propos nommé *Commode*. *Voyez* ATRÉE.

GLADIATEUR mourant du Capitole (prétendu). « Entre les ouvrages du fameux ſculpteur Créſilaüs, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art. VI.* 2.), l'antiquité vante ſur-tout un homme bleſſé & mourant, apparemment un héros, dans lequel on pouvoit voir ce qui lui reſtoit encore d'ame dans le corps : *in quo poſſit intelligi, quantùm reſtet animæ*. Je crois que cette figure repréſentoit un héros, parce que je m'imagine qu'il n'auroit pas voulu deſcendre à traiter des ſujets inférieurs, attendu que ſon grand mérite conſiſtoit, ſuivant Pline, à donner encore plus de nobleſſe aux caractères nobles de ſes perſonnages. (*Plin. lib. XXXIV. cap. XIX.*) En conſéquence de cette remarque, la ſtatue du prétendu *gladiateur* mourant, au cabinet du Capitole, ne ſauroit être de la main de Créſilaüs, parce qu'elle repréſente une perſonne de la claſſe du peuple, qui a mené une vie laborieuſe, ainſi que nous le montrent ſon viſage, une de ſes mains qui eſt antique, & les plantes de ſes pieds. Ce perſonnage a une corde autour du cou, nouée ſous le menton, & il eſt couché ſur un bouclier ovale, ſur lequel on remarque un cor briſé. Cette ſtatue ne ſauroit repréſenter un *gladiateur*, tant parce que dans les beaux ſiècles de l'art les grecs ne connoiſſoient pas les combats de *gladiateurs*, que parce qu'aucun artiſte célèbre, de qui cette ſtatue eſt digne, n'aura voulu deſcendre à faire des ſtatues d'un pareil perſonnage. Ce ne peut pas être non plus un *gladiateur*, puiſqu'ils ne portoient pas de cor tortueux, comme étoient les trompettes ou les *lituus* des romains : l'inſtrument qu'on voit ici, eſt caſſé & étendu ſous la figure. Une inſcription grecque nous apprend à ce ſujet, que les proclamateurs, ou les hérauts, κηρύκες, dans les jeux olympiques en Elide, portoient une corde au cou, & ſonnoient d'un cor. Cette inſcription, placée ſur la ſtatue d'un vainqueur, à Olympie, peut répandre du jour ſur la figure du Capitole. Elle porte que ce vainqueur, qui étoit en même-temps héraut, s'acquittoit de ſon emploi, *en ne ſe ſervant ni du cor, ni de la corde* : ουθ' ὑποσαλπιγγων ουθ' αναδειγματα εχων. (*Polux. Onomaſt. lib. IV. ſegm.* 92.); car Héſychius explique le mot αναδειγματα, par ἡνίας περὶ τράχηλους, une bride, ou une corde autour du cou. Saumaiſe conjecture que ces hérauts ſe mettoient une corde par précaution, de peur de ſe rompre une veine en ſonnant du cor. L'éloge du héraut, renfermé dans l'inſcription, porte que, ſans avoir eu beſoin ni du cor, ni de la corde, il n'employoit que ſa voix, pour ſe faire entendre de tous les grecs aſſemblés aux jeux olympiques ».

« Cependant il y a une différence à faire entre les hérauts olympiques & ceux que les généraux envoyoient d'une armée à l'autre, & d'une ville à l'autre : il n'eſt pas dit que ceux ci fuſſent munis de cors pour ſonner. Les hérauts portoient ordinairement un caducée, ſymbole de paix, ſymbole que Jaſon prit auſſi en ſigne de ſes intentions pacifiques, lorſqu'il débarqua au rivage de Colchos. (*Apol. Arg. l. III. v.* 197.) Ces ſortes de députés portoient quelquefois le caducée dans une main, & la pique dans l'autre, pour déclarer la guerre, ou pour propoſer la paix : c'eſt de ces hérauts que vient le proverbe grec : τὸ δόρυ καὶ τὸ κηρύκειον ἅμα πέμπειν (*Polyb. lib. IV. p.* 318. *A.*), envoyer la pique ou le caducée en même-temps, c'eſt-à-dire, propoſer la paix ou la guerre. C'eſt avec ce double caractère de ſa miſſion qu'eſt peint ſur un vaſe de terre cuite un héraut voyageur, portant un chapeau blanc rabattu ſur ſes épaules, & tenant ſon caducée dans la main droite & la pique dans la gauche. Ce vaſe, conſervé au cabinet du collège romain, ſe trouve gravé à la fin du troiſième chapitre du traité préliminaire de mes monumens de l'antiquité. Quelquefois les hérauts qu'on nommoit auſſi Γραμματεὸς, c'eſt-à-dire, porteurs des ordres du général à l'armée, portoient auſſi une pique, à laquelle étoit attachée une eſpèce de banderolle, TAINIA (*Diod. Sic. lib. XV. pag.* 367.) qui, flottant au gré du vent, étoit une marque, que la perſonne de ces porteurs étoit ſacrée. Il y a grande apparence que les bandelettes, qui ſurmontoient le ſceptre de Chryſès, prêtre d'Apollon, avoient la même ſignification dans Homère (*Il. v.* 14. 15.). Quand ils étoient porteurs de bonnes nouvelles, ils avoient ſoin d'entourer leurs piques de rameaux de laurier (*Plutarch. Pompej. p.* 1174. *l. XXVIII.*). Comme nous ſavons que les barbares envoyoient leurs hérauts avec des flûtes & une lyre, pour calmer les eſprits & les diſpoſer à entendre leurs propoſitions (*Athen. Deipn. lib. XIV. p.* 627. *D.*); nous pouvons croire auſſi que les grecs étoient pareillement dans l'uſage d'équiper les hérauts qui leur ſervoient de députés, à la manière de ceux d'Olympie, & de les envoyer munis d'un cor & le cou entouré d'une corde, outre un bouclier, dont ils étoient encore armés. Ce qui ſemble prouver ſur-tout l'envoi de ces ſortes de députés, c'eſt l'uſage moderne d'envoyer un trompette au lieu de héraut, uſage qui paroît venir de l'antiquité. De plus, Virgile diſoit de Misène, héraut d'Hector, qu'il portoit un clairon & une lance ;

Et lituo pugnas inſignis obibat & haſta.

(*Æn. lib. VI. v.* 167.)

« On pourroit me demander ici, comment & à quelle occaſion a-t-on repréſenté par la ſtatue en

en question, un héros blessé & mourant ? Quoique je pusse fort bien me dispenser de répondre à cette demande, après avoir, comme je le crois, apporté des raisons qui constatent suffisamment que notre statue offre un héraut blessé, je prierai le lecteur, de considérer si ce personnage ne représenteroit pas Polyphonte, héros de Laïus, roi de Thèbes, qui fut tué par Œdipe avec son maître (*Apollod. bibl. l. III. p. 99. a.*); ou si ce ne seroit pas Copréas, héraut d'Euryftée, que les athéniens massacrèrent, pour avoir voulu emmener de force les descendans d'Hercule, qui s'étoient réfugiés dans leur ville, auprès de l'autel de la miséricorde. Cette opinion pourroit acquérir quelques degrés de vraisemblance, en considérant que Copréas est le plus fameux héraut de l'histoire mythologique, dont la mémoire se renouvelloit chaque année publiquement à Athènes. Du temps de l'empereur Hadrien, Athènes célébroit encore une fête d'expiation pour le meurtre commis dans la personne de ce héraut (*Philostr. vit. sophist. l. II. p. 550.*). De plus, notre statue pourroit bien aussi être celle d'Anthémocrite, héraut athénien, massacré par les mégaréens. La mort de cet homme public fut cause, au rapport de Pausanias, que la ville de Mégare éprouva la colère des dieux. Les mégaréens, ajoute-t-il, furent les seuls de tous les grecs à qui les bienfaits d'Hadrien semblèrent avoir été inutiles. (*Pausan. lib. I. pag.* 88.)

GLADIATEUR de la villa Pamfili. *Bato* est le nom de ce *gladiateur*, auquel Caracalle fit faire des obsèques magnifiques. On l'y voit sculpté de grandeur naturelle sur une pierre sépulcrale. Cet ouvrage est d'une exécution médiocre.

GLADIATEUR de la villa Borghèse (prétendu).

« La statue, connue sous la fausse dénomination du *gladiateur* Borghèse, paroît être, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. VI. ch. IV.*), suivant la forme des lettres de son inscription, la plus ancienne de toutes les statues, conservées maintenant à Rome, & caractérisées par le nom du maître de l'ouvrage. Le temps ne nous a transmis aucune notice sur Agasias, auteur de ce chef-d'œuvre : mais l'ouvrage qu'il nous a laissé atteste son mérite. La statue d'Apollon, & le torse d'Hercule du Belvédere, offrent l'idéal le plus sublime. Le groupe de Laocoon, conservé au même lieu, présente le naturel, relevé & embelli par l'idéal & par l'expression, tandis que le mérite de la statue, dont je parle, consiste dans l'assemblage des beautés naturelles de l'âge fait, sans aucun supplément de l'imagination. Les figures précédentes sont comme un poëme épique, qui, passant du vraisemblable au-delà du vrai, conduit jusqu'au merveilleux : pendant que celle, dont nous parlons, est comme l'histoire qui expose nettement la vérité, mais avec le plus beau choix des pensées & des expressions. L'air de tête de cette figure montre clairement que sa forme est prise de la vérité du naturel. Toute sa physionomie nous offre un homme qui n'est plus à la fleur de son âge, & qui est parvenu aux années de la virilité. La structure de ses membres nous découvrent les traces d'une vie constamment active, & nous montre un corps endurci par le travail ».

« Les antiquaires sont partagés sur la représentation de cette figure. Quelques-uns en font un discobole, c'est-à-dire, un jetteur de disque, ou de grand palet de métal. C'étoit le sentiment du célèbre baron de Stosch, ainsi qu'il me le marqua dans une lettre; mais il n'avoit pas suffisamment examiné la position qu'auroit demandé une pareille figure. Car celui qui veut jetter un palet, doit tenir le corps en arrière. (Καταμαδιος δισκος.... *Eustath. in Homer. pag.* 1309.) Il est certain qu'au moment qu'on jette quelque chose, toute la force repose sur la cuisse droite, pendant que la jambe gauche est dans l'inaction. C'est ici le contraire. Toute la figure se porte en avant, & repose sur la cuisse gauche; la jambe droite tirée en arrière, est extrêmement étendue. Le bras droit est moderne, & la main tient un bout de javelot : sur le bras gauche on voit la courroie du bouclier qu'elle portoit. Quand on considère que la tête & les yeux sont dirigés en haut, & que la figure paroît se garantir avec son bouclier d'un danger qui la menace d'en haut, on auroit plus de raison de la prendre pour la représentation d'un guerrier qui s'étoit singulièrement signalé dans une position dangereuse. Du reste, je ne crois pas que l'honneur d'une statue ait jamais été accordé en Grèce aux *gladiateurs* des spectacles publics : de plus, cet ouvrage paroît antérieur à l'institution des *gladiateurs* chez les grecs.

GLADIATEURS. Dans les premiers siècles de l'histoire, c'étoit la coutume d'immoler des captifs, ou prisonniers de guerre, aux mânes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainsi Achille, dans Homère (*Iliad.* 23.), immole douze jeunes troyens aux mânes de son ami Patrocle. Et dans Virgile, Énée (*lib. XI. v.* 81.) envoie de même des captifs à Évandre, pour les immoler aux funérailles des personnes distinguées. Cependant, comme il parut barbare de les massacrer comme des bêtes, on établit qu'ils se battroient les uns contre les autres, & qu'ils feroient de leur mieux pour sauver leur vie, & pour l'ôter à leur adversaire; cela parut moins inhumain, parce qu'enfin ils pouvoient éviter la mort, & ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes, s'ils ne l'évitoient pas. Alors la profession de *gladiateur* devint un art : il y eut des maîtres pour l'enseigner; on apprit à se battre, on s'y exerça, & on en fit des jeux

publics. Les *gladiateurs* se servoient ordinairement de deux épées, ou poignards, & de là, *à gladio*, vint leur nom de *gladiateurs*.

Le premier spectacle de ces malheureux qui parut à Rome (*Valer. Max. II. 4.*), fut l'an de sa fondation 490, sous le consulat d'Appius Claudius, & de M. Fulvius. D'abord on observa de ne l'accorder qu'aux pompes funèbres des consuls & des premiers magistrats de la république : mais insensiblement cet usage s'étendit à des personnes moins qualifiées ; enfin, plusieurs simples particuliers le stipulèrent dans leur testament : & pour tout dire, il y eut même des combats de *gladiateurs* aux funérailles des femmes. (*Suet. Jul. c. XXVI. n°. 5.* & *Dio. l. XL.*)

Dès qu'on apperçut, par l'affluence du peuple, le plaisir qu'il prenoit à ces sortes de spectacles, on apprit aux *gladiateurs* à se battre ; on les forma, on les exerça ; & la profession de les instruire devint un art étonnant, dont il n'y avoit jamais eu d'exemple.

On imagina de diversifier & les armes, & les différens genres de combats auxquels les *gladiateurs* étoient destinés. On en fit combattre sur des chariots, d'autres à cheval, d'autres les yeux bandés ; il y en avoit sans armes offensives ; il y en avoit qui étoient armés de pied en cap, & d'autres n'avoient qu'un bouclier pour les couvrir. Les uns portoient pour armes une épée, un poignard, un coutelas ; les uns n'étoient que pour le matin, d'autres pour l'après-midi : enfin, on distingua chaque couple de combattans par des noms dont il importe de donner l'explication.

1°. Les *gladiateurs* appellés sécuteurs, *secutores*, avoient pour armes une épée & une espèce de massue à bout plombé.

2°. Les thraces, *thraces*, avoient une espèce de coutelas, ou cimeterre, comme ceux des peuples de Thrace, d'où venoit leur nom.

3°. Les mirmillons, *mirmillones*, étoient armés d'un bouclier, d'une faulx, & portoient un poisson sur le haut de leur casque. Les romains leur avoient donné le sobriquet de *gaulois*.

4°. Les rétiaires, *retiarii*, portoient un trident d'une main, & un filet de l'autre ; ils combattoient en tunique, & poursuivoient le mirmillon, en lui criant : « ce n'est pas à toi, gaulois, à qui » j'en veux, c'est à ton poisson ». *Non te peto, galle, sed piscem peto.*

5°. Les hoplomaques, *hoplomachi*, étoient armés de toutes pièces, comme l'indique leur nom grec.

6°. Les provoqueurs, *provocatores*, adversaires des hoplomaques, étoient armés, comme eux, de toutes pièces.

7°. Les dimachères, *dimachari*, se battoient avec un poignard dans chaque main.

8°. Les essédaires, *essedarii*, combattoient toujours sur des chariots.

9°. Les andabates, *andabatæ*, combattoient à cheval, & les yeux bandés, soit avec un bandeau, soit avec une armure de tête qui se rabattoit sur leur visage.

10°. Les méridiens, *meridiani*, étoient ainsi nommés, parce qu'ils entroient dans l'arène à midi ; ils se battoient avec une espèce de glaive contre ceux de leur même classe.

Les bestiaires, *bestiarii*, étoient des *gladiateurs* par état, ou des braves qui combattoient contre les bêtes féroces, pour montrer leur courage & leur adresse, comme les *toreros*, ou *toréados*, espagnols de nos jours.

12°. Les fiscaux, les césariens, ou les postulés, *fiscales*, *cæsariani*, *postulatitii*, étoient ceux qu'on entretenoit aux dépens du fisc ; ils prirent leur nom de *césariens*, parce qu'ils étoient destinés pour les jeux où les empereurs assistoient ; & comme ils étoient les plus braves & les plus adroits de tous les *gladiateurs*, on les appella *postulés*, parce que les peuples les demandoient très-souvent.

On nommoit enfin *catervarii* les *gladiateurs* qu'on tiroit de diverses classes, & qui se battoient en troupes plusieurs contre plusieurs.

Souvent on faisoit combattre des *gladiateurs* pendant les festins, & les yeux des convives se repaissoient de leurs blessures. Silius attribue l'origine de cette barbarie aux campaniens (*XI. 51.*) :

Quin etiam exhilarare viris convivia cæde
Mos olim, & miscere epulis spectacula dira
Certantum ferro, sæpe & super ipsa cadentum
Pocula, respersis non parco sanguine mensis.

La même industrie qui forma les diverses classes de *gladiateurs*, en rendit l'institution lucrative pour ceux qui les imaginèrent ; on les appelloit *lanistes*, *lanistæ*. On remettoit entre leurs mains les prisonniers, les criminels & les esclaves coupables. Ils y joignoient d'autres esclaves adroits, forts & robustes, qu'ils achetoient pour les jeux, & qu'ils encourageoient à se battre par l'espoir de la liberté ; ils les dressoient, leur apprenoient à se bien servir de leurs armes, & les exerçoient sans cesse à leurs combats respectifs, afin de les rendre intéressans pour les spectateurs : en quoi ils ne réussirent que trop.

Outre les *gladiateurs* de ce genre, il y avoit quelquefois des gens libres qui se louoient pour

cette escrime, soit par la dépravation des temps, soit par l'extrême indigence, qui les portoit pour de l'argent, à faire ce métier; tels étoient souvent des esclaves auparavant *gladiateurs*, & qui avoient déjà obtenu l'exemption & la liberté. Les maîtres d'escrime, en louant tous ces *gladiateurs* volontaires, les faisoient jurer qu'ils combattroient jusqu'à la mort. Pétrone a conservé la formule de ce jurement (*c.* 77.) : *in verba Eumolpi sacramentum juravimus, uri, vinciri, verberari, ferroque necari; & quidquid aliud Eumolpus jussisset, tanquam legitimi gladiatores, domino corpora, animosque religiosissime addicimus.*

C'étoit à ces maîtres qu'on s'adressoit, lorsqu'on vouloit donner les jeux de *gladiateurs*; & ils fournissoient, pour un prix convenu, la quantité de *paires*, ou de couples qu'on desiroit, & de différentes classes. Il arriva dans la suite des tems, que les premiers de la république eurent à eux des *gladiateurs* en propre pour ce genre de spectacle, ou pour d'autres motifs : Jules-César étoit de ce nombre.

Les édiles eurent d'abord l'intendance de ces jeux cruels; ensuite les préteurs y présidèrent : enfin, Commode attribua cette inspection aux questeurs.

Les empereurs, par goût ou pour gagner l'amitié du peuple, faisoient représenter ces jeux le jour de leur naissance, dans les dédicaces des édifices publics, dans les triomphes, avant qu'on partît pour la guerre, après quelque victoire, & dans d'autres occasions solemnelles, ou qu'ils jugeoient à propos de rendre telles. Suétone rapporte que Tibère donna deux combats de *gladiateurs*, l'un en l'honneur de son père, & l'autre en l'honneur de son frère Drusus. Le premier combat se donna dans la place publique, & le second dans l'amphithéatre, où cet empereur fit paroître des *gladiateurs* qui avoient eu leur congé, & auxquels il promit cent mille sesterces de récompense, c'est-à dire, environ vingt-quatre mille de nos livres, l'argent étant à cinquante francs le marc. L'empereur Claude limita d'abord ces spectacles à certains termes fixes; mais peu après il annulla lui-même son ordonnance.

Quelque temps avant le jour du combat, celui qui présidoit aux jeux, *editor muneris*, en avertissoit le peuple par des affiches, où l'on indiquoit les espèces de *gladiateurs* qui devoient combattre, leurs noms, & les marques qui les devoient distinguer; car ils prenoient chacun quelque marque particulière, comme des plumes de paon ou d'autres oiseaux.

On spécifioit aussi le temps que dureroit le spectacle, & combien il y auroit de paires différentes de *gladiateurs*, parce qu'ils étoient toujours par couples : on représentoit quelquefois tout cela sur un tableau exposé dans la place publique. (*Horat. sat. II. 7. 95.*)

Le jour du spectacle on apportoit sur l'arène deux sortes d'armes; les premières étoient des bâtons noueux, ou des fleurets de bois, nommés *rudes*; & les secondes étoient de véritables poignards, glaives, épées, coutelas, &c. Les premières armes s'appelloient *arma lusoria*, armes courtoises; les secondes, *arma decretoria*, armes décernées, parce qu'elles se donnoient par décret du préteur, ou de celui qui faisoit la dépense du spectacle. Les *gladiateurs* commençoient par s'escrimer des premières armes, & c'étoit là le prélude; ensuite ils prenoient les secondes, avec lesquelles ils se battoient nuds ou en tunique. La première sorte de combat s'appelloit *prælusio*, jeu; & la seconde, *dimicatio ad certum*, combat à fer émoulu.

Au premier sang du *gladiateur* qui couloit, on crioit, *il est blessé*; & si dans le moment le blessé mettoit bas les armes, c'étoit un aveu qu'il faisoit lui-même de sa défaite; mais sa vie dépendoit des spectateurs, ou du président des jeux; néanmoins, si l'empereur survenoit dans cet instant, il lui donnoit sa grace, soit simplement, soit quelquefois avec la condition que, s'il rechappoit de sa blessure, cette grace ne l'exempteroit pas de combattre encore une fois (*Ovid. Pont.* II. 8. 53.) :

> *Cæsaris adventu, tota gladiator arena*
> *Exit, & auxilium non leve vultus habet.*

Dans le cours ordinaire des choses, c'étoit le peuple qui décidoit de la vie & de la mort du *gladiateur* blessé : lorsqu'il s'étoit conduit avec adresse & avec courage, sa grace lui étoit presque toujours accordée; mais s'il s'étoit comporté lâchement dans le combat, son arrêt de mort étoit rarement douteux. Le peuple ne faisoit que montrer sa main avec le pouce plié sous les doigts, pour indiquer qu'il sauvoit la vie du *gladiateur*; & pour porter son arrêt de mort, il lui suffisoit de montrer sa main avec le pouce levé & dirigé contre le malheureux. Le *gladiateur* blessé connoissoit si bien que ce dernier signal étoit celui de sa perte, qu'il avoit coutume, sitôt qu'il l'appercevoit, de présenter la gorge pour recevoir le coup mortel. Après qu'il étoit expiré, on retiroit son corps de dessus l'arène, afin de dérober cet objet défiguré à la vue des spectateurs.

Tout *gladiateur* qui avoit servi trois ans dans l'arène, avoit son congé de droit; & même, sans attendre les trois ans expirés, lorsqu'il donnoit en quelque occasion des marques extraordinaires de son adresse & de son courage, le peuple lui faisoit donner le congé sur-le-champ. En attendant la récompense qu'on accordoit

aux *gladiateurs* victorieux, qui étoit une palme, une somme d'argent, un prix quelquefois considérable, & l'empereur Antonin confirma tous ces usages. Mais comme il arrivoit aux maîtres d'escrime, qui trafiquoient de *gladiateurs*, pour augmenter leur gain, de faire encore combattre dans d'autres spectacles ceux qui avoient déjà triomphé, à moins que le peuple ne leur eût accordé l'exemption *missio*, Auguste ordonna, pour réprimer cet abus des lanistes, qu'on ne feroit plus combattre les *gladiateurs*, sans accorder à ceux qui seroient victorieux un congé absolu, pour ne plus combattre malgré eux. Cependant, pour obtenir l'affranchissement, il falloit au commencement qu'ils eussent été plusieurs fois vainqueurs; dans la suite il devint ordinaire, en leur accordant l'exemption, de leur donner aussi l'affranchissement.

Cet affranchissement, qui tiroit les *gladiateurs* de l'état de servitude, qui de plus leur permettoit de tester, mais qui ne leur procuroit pas la qualité de citoyen; cet affranchissement, dis-je, s'exécutoit par le préteur, qui leur remettoit un bâton noueux, ou un bâton d'épine, le même qui servoit d'arme courtoise, & qu'on nommoit *rudis*. Ceux qui avoient obtenu ce bâton, étoient appellés *rudiarii*. On joignoit encore quelquefois à l'affranchissement une récompense purement honoraire, pour témoignage de la bravoure du *gladiateur*; c'étoit une guirlande, ou espèce de couronne de fleurs entortillée de rubans de laine, appellés *lemnisci*, qu'il mettoit sur la tête. Les bouts de ruban pendoient sur ses épaules : de là vint qu'on appella *lemniscati* ceux qui portoient cette marque de distinction.

Quoique les *rudiaires* fussent libres, qu'on ne pût plus les obliger à combattre, & qu'ils fussent distingués de leurs camarades par le bâton & le bonnet couronné, néanmoins on en voyoit tous les jours, qui, pour de l'argent, retournoient dans l'arène, & s'exposoient aux mêmes dangers dont ils étoient sortis vainqueurs; leur fureur pour les combats de l'arène, égaloit la passion que le peuple avoit pour un spectacle aussi cruel.

Quand on recevoit des *gladiateurs* dans la troupe, la cérémonie se faisoit dans le temple d'Hercule; & quand après avoir obtenu l'exemption, la liberté & le bâton, ils quittoient pour toujours la profession de *gladiateur*, ils alloient offrir leurs armes au fils de Jupiter & d'Alcmène, comme à leur dieu tutélaire, & les attachoient à la porte de son temple.

On employa souvent des *gladiateurs* dans les troupes, sur-tout dans les guerres civiles de la république & du triumvirat; & l'on continua cette pratique sous le règne des empereurs. Othon allant combattre Vitellius, enrôla deux mille *gladiateurs* dans son armée; on en entretenoit toujours à ce dessin un grand nombre aux dépens du fisc. Sous Gordien III, on en comptoit jusqu'à mille paires : Marc-Aurèle les emmena dans la guerre contre les marcomans; & le peuple romain les vit partir avec douleur, craignant que l'empereur ne lui donnât plus des jeux qui lui étoient si chers.

Il y avoit déjà long-temps qu'on voyoit ce peuple en faire ses délices, lorsqu'il fut défendu, sous la république, par la loi tullienne, à tout citoyen qui briguoit les magistratures, de donner aucun spectacle de *gladiateurs* au peuple, de peur que ceux qui employeroient ce moyen, ne gagnassent sa bienveillance & ses suffrages au préjudice des autres postulans.

Mais la fureur de plusieurs empereurs pour ces jeux sanguinaires, perdit l'état en les multipliant. Néron, au rapport de Suétone, fit paroître en grand nombre, dans ces tragiques scènes, des chevaliers & des sénateurs, qu'il obligeoit de se battre les uns contre les autres, ou contre des bêtes sauvages. Dion assure, qu'il se trouva même des gens assez infames dans ces deux ordres pour s'offrir à combattre sur l'arène comme les *gladiateurs*, par une honteuse complaisance pour le prince. L'empereur Commode fit plus, il exerça lui-même le métier de *gladiateur* contre des bêtes féroces.

A cette époque, on vit aussi les dames romaines exercer volontairement cet indigne métier, & combattre dans l'amphithéatre les unes contre les autres, se glorifiant d'y faire paroître leur adresse & leur intrépidité : *nec virorum modo pugnas, sed & feminarum*, dit Suétone de Domitien. (*cap. IV. n°. 2.*)

Enfin, après l'établissement de la religion chrétienne, & le transport de l'empire à Byzance, de nouveaux usages commencèrent à naître; des mœurs plus douces semblèrent vouloir succéder. Je serois charmé d'ajouter, avec la foule des écrivains, que Constantin abolit les combats de *gladiateurs* en Orient; mais je trouve seulement qu'il défendit d'y employer ceux qui étoient condamnés pour leurs forfaits, ordonnant au préfet du prétoire, de les envoyer plutôt travailler aux mines : son ordonnance est datée du premier octobre 325, à Béryte, en Phénicie. Les empereurs Honorius & Arcadius tentèrent de faire perdre l'usage de ces jeux en Occident; mais ces affreux divertissemens ne finirent en réalité qu'avec l'empire romain, lorsqu'il s'affaissa tout-à-coup par l'invasion de Théodoric, roi des goths, vers l'an 500 de Jésus Christ.

Ce n'est pas toutefois la durée de ces jeux qui doit surprendre davantage, ce sont les recherches

tines & barbares auxquelles ils donnèrent lieu pendant tant de siècles, & qui semblent incroyables. Non-seulement on rafina sur l'art d'instruire les *gladiateurs*, de les former, d'animer leur courage, de les faire expirer, pour ainsi dire, de bonne grace; on rafina même sur les instrumens meurtriers que ces malheureux devoient mettre en œuvre pour s'entre-tuer. Ce n'étoit point au hasard qu'on faisoit battre le *gladiateur* Thrace contre le séducteur, ou qu'on armoit le rétiaire d'une façon, & le mirmillon d'une autre; on cherchoit entre les armes offensives & défensives de ces quadrilles, une combinaison qui rendit leurs combats plus longs & plus affreux. En diversifiant leurs armes, on se proposoit de diversifier le genre de leur mort; on les nourrissoit même avec des pâtes d'orge, & des alimens propres à les entretenir dans l'embonpoint, afin que le sang s'écoulât plus lentement par les blessures qu'ils recevoient, & que les spectateurs pussent jouir plus long-temps de leur agonie.

On ne doit pas croire que ces spectacles ne fussent destinés que pour la lie du peuple, les ordres les plus distingués de l'empire assistoient à ces cruels amusemens; les vestales elles-mêmes ne manquoient pas de s'y trouver: elles y étoient placées avec distinction au premier degré de l'amphithéatre. Il est bon de lire le tableau poétique que Prudence fait de cette pudeur, qui, colorant leur front, se plaisoit dans le mouvement de l'arène; de ces regards sacrés avides de blessures; de ces ornemens si respectables que l'on revêtoit pour jouir de la mort cruelle des hommes; de ces ames tendres qui s'évanouissoient aux coups les plus sanglans, & se reveilloient toutes les fois que le couteau se plongeoit dans la gorge d'un malheureux; enfin, de la compassion de ces vierges timides, qui, par un signe fatal décidoient des restes de la vie du *gladiateur*.

.... Pectusque jacentis
Virgo modesta jubet converso pollice rumpi,
Ne lateat pars ulla animæ vitalibus imis
Altiùs impresso dùm palpitat ense secutor.

Il ne faut pas cependant que ce tableau pittoresque, joint aux autres détails historiques qu'on a exposés jusqu'ici, nous inspire trop d'horreur pour les romains & pour les vestales; il y avoit long-temps que les romains eux-mêmes blâmoient leur goût pour les spectacles de l'arène, il y avoit long-temps qu'ils connoissoient les affreux abus qui s'y étoient glissés: l'humanité n'étoit point bannie de leur cœur à d'autres égards. Dans le temps même dont nous parlons, un homme passoit chez eux pour barbare, s'il faisoit marquer d'un fer chaud son esclave qui avoit volé le linge de table; action pour laquelle les lois de plusieurs pays chrétiens condamnent à mort nos domestiques, qui sont des hommes d'une condition libre. D'où vient donc, me dira-t-on, ce contraste bisarre dans les mœurs? D'où vient ce plaisir extrême qu'ils trouvoient aux spectacles de l'amphithéatre? Il venoit principalement ce plaisir d'une espèce de mouvement machinal, que la raison réprime mal, & qui fait par-tout courir les hommes après les objets les plus propres à déchirer le cœur. Le peuple, dans tous les pays, va voir un spectacle des plus affreux, je veux dire le supplice d'un autre homme, sur-tout si cet homme doit subir la rigueur des lois, sur un échafaud, par d'horribles tourmens. L'émotion qu'on éprouve à un tel spectacle, devient une espèce d'attendrissement dont les mouvemens remuent l'ame avec violence; & on s'y laisse entraîner, malgré les idées tristes & importunes qui accompagnent & qui suivent ces mouvemens. Repassez, si vous le voulez, avec l'abbé du Bos, qui a si bien prouvé cette vérité, l'histoire de toutes les nations les plus policées, vous les verrez toutes se livrer à l'attrait des spectacles barbares, dans le temps que la nature témoigne par un frémissement intérieur, qu'elle se soulève contre son propre plaisir.

Les grecs, que, sans doute, personne ne taxera de penchant à la cruauté, s'accoutumèrent eux-mêmes aux spectacles des *gladiateurs*, quoiqu'ils n'eussent point été familiarisés à ces horreurs dès l'enfance. Sous le règne d'Antiochus-Épiphane, roi de Syrie, les arts & les sciences faites pour corriger la férocité de l'homme, florissoient depuis long-temps dans tous les pays habités par les grecs; quelques usages pratiqués autrefois dans les jeux funèbres, & qui pouvoient ressembler aux combats des *gladiateurs*, y étoient abolis depuis plusieurs siecles. Antiochus, qui vouloit par sa magnificence se concilier la bienveillance des nations, fit venir de Rome, à grands frais, des *gladiateurs*; pour donner aux grecs, amoureux de toutes les fêtes, ce spectacle nouveau. D'abord, dit Tite-Live, l'arène ne leur parut qu'un objet d'horreur. Antiochus ne se rebuta point, il fit combattre les champions seulement jusqu'au sang. On regarda ces combats mitigés avec plaisir: bientôt on ne détourna plus les yeux des combats à toute outrance; ensuite on s'y accoutuma insensiblement aux dépens de l'humanité. Il se forma enfin des *gladiateurs* dans le pays; & ces spectacles devinrent encore des écoles pour les artistes: ce fut là où Ctésilas érudia son *gladiateur* mourant, dans lequel on pouvoit voir ce qui lui restoit encore de vie.

Après tout, je ne dissimulerai point que les romains n'aient été le peuple du monde qui a fait des jeux barbares, son plus cher divertissement; & tout ce que j'ai dit là-dessus ne le

démontre que trop. Cicéron a eu tort, ce me semble, de ne condamner que les abus qui s'y étoient glissés, & d'approuver le spectacle de l'arène, lorsque les seuls criminels y combattoient en présence du peuple. Pour moi, je crains fort que ces jeux meurtriers n'aient entretenu chez les romains une certaine humeur sanguinaire, que Rome avoit annoncée dès son origine, & dont elle se fit une habitude par les guerres continuelles qu'elle soutint pendant plus de cinq cens ans.

La morale des athéniens ne leur permit point d'avoir d'autres sentimens, que des sentimens d'aversion pour le jeu des *gladiateurs* : jamais ils ne voulurent les admettre dans leur ville, malgré l'exemple des autres peuples de la Grèce ; & quelqu'un s'étant un jour avisé de proposer publiquement ces jeux, afin, dit-il, qu'Athènes ne le cède pas à Corinthe : « renversez donc auparavant, s'écria un athénien avec vivacité, renversez l'autel que nos pères, il y a plus de mille ans, ont érigé à la Miséricorde ». (D. J.)

GLADIATORIUM, récompense ou solde des gladiateurs.

GLAND ; c'est le fruit du chêne. La fable dit que les chefs des colonies phéniciennes ou égyptiennes, qui vinrent s'établir dans la grèce, policèrent les sauvages habitans de ce pays, & leur apprirent à manger du *gland*, au-lieu de l'herbe dont ils se nourrissoient comme les bêtes. Il faut entendre par le *gland*, les différentes sortes de fruits qu'on cueille sur les arbres, & qui étoient peut-être inconnus aux premiers habitans de la Grèce.

Le chêne d'Espagne produit une espèce de *gland*, qui n'a point, ou presque point d'amertume.

Le premier pain dont on se soit nourri dans certains pays, comme en Arcadie, a été fait de *glands*. Plutarque appelloit les arcadiens, *mangeurs de glands*. *Ceres frumenta invenit, cùm antea glande vescerentur*. (Plin. l. VII. ch. LVI.) Il faut mettre au nombre des pains de *glands*, le pain de châtaignes, que les anciens comprenoient avec les faînes, sous le nom générique de *gland* : *dulcissima est omnium glans fagi*. (Virg. IV. Géor.) Ils y comprenoient même des racines, qu'ils nommoient *glandes terræ*, savoir les patates, les pommes de terre, les topinambourgs, les truffes, &c.

GLANDES plumbeæ. *Voyez* BALLES de plomb.

GLANDS des manteaux. *Voyez* HOUPES.

GLAUCA, concubine d'Ajax Télamonien, de laquelle il eut un fils nommé Achantides.

GLAUCÉ, une des cinquante Néréïdes. (*Hesiod. Theogon.* 244.)

GLAUCÉ, mère de la troisième Diane, & femme d'Upis, au rapport de Cicéron.

GLAUCÉ, fille de Créon, roi de Corinthe, fut aimée & épousée par Jason, au préjudice de Médée. Celle-ci, pour se venger de sa rivale, lui envoya, en présens, une robe & une couronne empoisonnées. A peine cette malheureuse princesse eut-elle mis cette robe, qu'elle se sentit dévorée d'une flamme secrette. « On voit, dit » Euripide, l'écume sur les lèvres, ses yeux éteints » & égarés, & tout son corps sans couleur : » elle pousse d'horribles cris..... La couronne » qui environnoit sa tête, jette un tourbillon de » flammes. *Glaucé*, toute entourée de feux, se» coue sa chevelure, & tâche d'en arracher la » fatale couronne : vains efforts, plus elle en » fait, plus la flamme redouble ; le sang, mêlé » de feu, lui inonde le visage ; les chairs mêmes » tombent comme des gouttes ardentes d'un flam» beau ; les os sont découverts, ce n'est plus » qu'un cadavre enflammé. C'est ainsi que la misé» rable princesse porte la peine due à l'infidélité » de Jason ». *Voyez* CRÉON, MÉDÉE.

Les noces & la mort de *Glaucé* sont représentés sur plusieurs bas-reliefs, publiés par Winckelmann dans ses *monumenti antichi* (n°. 90 & 91.). L'un se voit au palais Lancellotti, & l'autre à la villa Borghèse.

GLAUCONOMÉ, une des cinquante Néréïdes. (*Hesiod. Theog. v.* 256.)

Tous les noms précédens & les suivans sont formés du mot γλαυκὸς, qui est de couleur de mer.

GLAUCUS, dieu marin, fils de Neptune & de Naïs, ou, selon d'autres, d'Anthédon & d'Alcyone, ou d'Eubée & de Polybe, fils de Mercure, fut un célèbre pêcheur de la ville d'Anthédon en Béotie : un jour ayant mis sur des herbes du rivage les poissons qu'il avoit pris, il s'apperçut que ces poissons se donnoient de grands mouvemens, jusqu'à ce qu'ils se fussent tous élancés dans la mer : *Glaucus* ne doutant point que ces herbes n'eussent une vertu particulière, voulut en faire lui-même l'expérience. Il en porta à la bouche & en mâcha ; mais à peine les eut-il avalées, qu'il sentit son cœur & ses entrailles palpiter, dit Ovide, & il lui prit un si grand desir de changer de nature, que ne pouvant y résister, il se jetta dans la mer. L'Océan & Thétys le dépouillèrent de tout ce qu'il avoit de terrestre & de mortel, & l'admirent au nombre des dieux marins. Philostrate décrit ainsi sa figure : » sa barbe est humide & blanche, ses cheveux

» épars flottent sur les épaules ; ses sourcils épais » se touchent, ensorte qu'ils paroissent ne faire » qu'un sourcil ; ses bras sont faits d'une manière » propre à nager ; sa poitrine est couverte d'her- » bes marines, son ventre est étroit, tout le reste » de son corps se termine en poisson, dont la » queue se recourbe jusqu'aux reins. Les alcyons » volent tout autour de lui, c'est-à-dire, que » *Glaucus* avoit la forme d'un triton ». Athénée (*lib. VII.*) ajoute que *Glaucus* devint amoureux d'Ariadne, lorsqu'elle fut enlevée par Bacchus dans l'isle de Dia ; que Bacchus, pour le punir, le lia avec des sarmens de vigne, dont il trouva enfin le moyen de se dégager. La ville d'Anthédon lui éleva un temple & lui offrit des sacrifices. L'endroit où il périt, étoit devenu célèbre ; & Pausanias dit qu'on voyoit à Athédon le *saut de Glaucus*, c'est-à-dire, le lieu d'où il s'étoit jetté dans la mer. Il y eut même dans la suite un oracle qui étoit souvent consulté par les matelots. On a ajouté d'autres fables à celle-ci : ce fut lui, selon Diodore de Sicile, qui apparut aux argonautes sous la forme d'un dieu marin, & qui leur prédit plusieurs choses qui devoient leur arriver dans la Colchide. Euripide dit qu'il étoit l'interprête de Nérée, & qu'il prédisoit l'avenir. *C'est* de *Glaucus*, dit un autre auteur, qu'Apollon lui-même avoit appris l'art de prédire l'avenir : il fut la cause du changement de la belle Scylla en monstre marin. *Voyez* Circé, Scylla.

Glaucus, fils de Démyle, & descendant d'un dieu marin, nommé *Glaucus*, se rendit célèbre par sa force & son adresse dans les jeux gymniques. Dans sa jeunesse il s'occupoit à labourer la terre : son père, ayant un jour éprouvé sa force, en le voyant redresser le soc de sa charrue avec son poing, & le raccommoder aussi-bien qu'il auroit fait avec un marteau, le mena aux jeux olympiques, pour y combattre ; mais, comme il n'étoit pas bien expérimenté dans ces sortes d'exercices, il eut d'abord du désavantage. Démyle le voyant presque vaincu, lui cria tout haut de faire valoir cette force dont il s'étoit servi à sa charrue. Cette voix l'excita si fort au combat, qu'il remporta la victoire sur son adversaire. Il fut ensuite deux fois victorieux dans les jeux pythiens, & huit fois dans les jeux néméens & les isthmiens ; en mémoire de quoi on lui érigea une statue à Carysté, sa patrie, ville de l'Eubée ; & après sa mort, les carystiens lui consacrèrent des monumens héroïques : l'isle d'Eubée fut même surnommée de son nom l'isle de *Glaucus*.

Glaucus, fils de Minos II, roi de Crète, & frère d'Androgée.

Glaucus, fils de Minos & de Mérope, une des atlantides, & père de Bellérophon, fut un des argonautes. Dans les jeux funèbres qu'ils célébrèrent pour la mort de Pélyas, il eut le malheur d'être foulé aux pieds de ses chevaux. Virgile (*Georgic. lib. III. v. 266.*) attribue sa mort à une autre cause. *Glaucus* croyant rendre ses jumens plus vigoureuses & plus légères à la course, ne voulut pas permettre qu'elles fussent couvertes par des étalons : il en fut puni par Vénus. Elle rendit ses cavales si furieuses, qu'elles mirent en pièces leur maître. *Voyez* Taraxippus.

Glaucus, fils d'Hippolyte, fut étouffé, dit-on, dans une tonne de miel, & ressuscité par Esculape, ou par le moyen d'un dragon. (*Palephatus.*)

Glaucus, fils d'Hyppolochus, & petit-fils de Bellérophon, fut un des chefs des Lyciens, qui, sous les ordres de Sarpédon, vinrent au secours des troyens. Son père, en l'envoyant à Troye, lui avoit recommandé, sur toutes choses, dit Homère (*Iliad. VI.*), de ne perdre aucune occasion de se signaler, de surpasser en valeur & en générosité, les héros les plus célèbres, & de ne déshonorer par aucune bassesse ses illustres aïeux. *Glaucus* & Diomède s'étant avancés entre les deux armées, pour un combat singulier, Diomède, avant d'en venir aux mains, voulut savoir qui étoit son rival ; & quand il sut que *Glaucus* étoit le petit-fils de Bellérophon, dont la famille avoit le droit d'hospitalité avec celle de Tydée, il planta sa pique à terre, embrassa *Glaucus* avec toutes les marques d'une véritable amitié, & ne voulant point combattre contre lui, ils convinrent de s'éviter dans la mêlée. Mais, avant de nous quitter, ajouta Diomède, changeons d'armes, afin que les deux armées connoissent que nous faisons gloire d'être amis. Alors Jupiter éleva le courage à *Glaucus*, il changea d'armes avec Diomède, & donna des armes d'or, pour des armes d'airain, des armes qui valoient cent bœufs, pour des armes qui n'en valoient que neuf ; d'où vint le proverbe, *c'est le troc de Glaucus & de Diomède*, lorsqu'il y a trop d'inégalité dans les échanges. Mais *Glaucus* exécuta en cela l'ordre que son père lui avoit donné de surpasser en générosité tous les héros. *Glaucus* fut tué peu de temps après par Ajax dans cette même guerre. Enée le vit dans les enfers parmi les fameux guerriers. Cependant Paléphate assure que les vents ayant poussé le corps de *Glaucus* vers la Lycie, ce héros y fut changé en fleuve.

Glaucus *color*, la même couleur que *cæsius color*. *Voyez* Cæsius.

GLAUQUE, fille de Cycréus, roi de Salamine, & première femme de Télamon. *Voyez* Télamon.

GLEBA & *GLEBALIS functio*, tribut que payoient aux empereurs les sénateurs à raison de leurs terres.

GLEBÆ injectio, coutume religieuse des anciens. Elle consistoit à jetter quelques mottes, ou quelques poignées de terre sur les cadavres privées de sépulture.

GLESSUS, nom que les germains donnoient à l'ambre jaune, ou succin. (*Plin.* 37. 3.)

GLICO. Muratori (101. 3. *Thes.*) rapporte l'inscription suivante :

GLICO

M. AUR. THEODO

TUS JUSSO DEI

POSUIT.

Dans le faux prophète de Lucien, Esculape métamorphosé en serpent, est appellé Γλύκων, *Glycon*.

GLIRES.
GLIRARIUM. } *Voyez* LOIR.

GLOBE. Rien de plus fréquent sur les médailles des empereurs romains que la figure du *globe*. On la voit sur celles de Caracalla, de Didius Julianus, de Constant, &c. Ils affectèrent ce symbole comme la marque de leur domination sur le monde entier. Les empereurs de Constantinople ajoutèrent une croix sur ce *globe*, qu'on retrouve dans les monnoies mérovingiennes, & dans les monumens des empereurs françois. On le voit aussi sur les sceaux des empereurs d'Allemagne, dès le règne d'Othon II, & sur ceux des rois de France Hugues Capet & de son fils Robert ; mais il n'y est pas surmonté d'une croix. Depuis ces deux règnes, il ne paroît plus sur les sceaux de nos rois, excepté sur celui que Louis XII fit faire pour l'Italie. Mais ils ont toujours regardé le *globe*, ou la pomme royale, comme le symbole de la dominarion suprême. Aussi avons-nous plusieurs statues des rois mérovingiens, qui les représentent tenant un *globe* à la main.

GLOBI.
GLOBULI. } (*Cato de re rustica. c.* 80.)

« Pour faire des *globi*, mêlez du fromage avec de l'*alica*, dont vous ferez autant de *globi* qu'il vous plaira ; faites ensuite chauffer de l'huile dans une chaudière, & mettez-les y cuire l'un après l'autre, ou deux à deux ; retournez-les continuellement avec une cuiller, & retirez-les ; quand ils seront cuits ; frottez-les ensuite de miel, & égrugez du pavot dessus avant de les servir ».

GLOBULES.

On voit deux, trois & quatre *globules* sur les médailles de la grande Grèce & de Sicile. Ces *globules* marquent leur valeur relativement à l'as romain.

GLOMUS, gâteau frit que les romains offroient dans les sacrifices. (*Festus.*)

GLOS, la sœur du mari. Festus définit ainsi le mot *glos*, *viri soror à græco* γάλως.

GLOSSAIRE des dates. *Voyez* DATES.

GLOSSOCOME (*Musiq. instr. des anc.*), nom que les anciens donnoient à l'espèce d'étui dans lequel ils conservoient les glottes de leurs flûtes, qui probablement étoient des espèces de hautbois ; & par conséquent leurs glottes étoient des hanches. *Voyez* FLUTE.

GLOTTE. (*Musiq. instr. des anc.*) Pollux met la *glotte* au nombre des parties de la flûte ; & Hésychius dit que les *glottes* étoient des languettes, ou petites langues qui s'agitoient par le souffle du joueur. Cette description d'Hésychius confirme l'idée où nous sommes, que les flûtes des anciens n'étoient que des espèces de hautbois. *Voyez* FLUTE.

GLUTINATORES. Les anciens avoient des ouvriers dont l'unique emploi étoit de coller les feuilles de *papyrus*. On les nommoit (*Cic. ad Attic. lib. XLIV.*) *glutinatores* ; & l'on ne doit pas les confondre avec les ouvriers du commun ; car les athéniens élevèrent une statue à un certain Philtatius (*Phot. Bibl. ex Olympiodoro.*), qui leur avoit enseigné à coller les manuscrits, ou, ce qui paroît plus vraisemblable, qui avoit inventé une espèce particulière de colle pour les livres.

C'est de la colle avec laquelle on attachoit, au bout l'une de l'autre, les feuilles de papier, que le bout d'en haut des feuilles ainsi attachées ensemble, où l'on mettoit le titre du manuscrit, a pris le nom de πρωτόκολλον. De même que la dernière feuille d'en bas s'appelloit, à cause de cela, ἐσχατόκολλον. (*Salmasius de usuris, pag.* 415.) Lorsqu'un rouleau de papier étoit ainsi collé, on l'ébarboit (*Lucian. adv. indoct. c. III.*), comme cela se remarque visiblement aux manuscrits d'Herculanum. L'instrument, pour ébarber ces rouleaux, se nommoit chez les latins *scila*, & chez les grecs σμιλαχαρξτόμος.

GLYCERIUS,

GLYCERIUS, tyran sous Léon.

Glycerius Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en quinaires.

O. en argent, & en B.

GLYCIA, surnom de la famille *Claudia.*

GLYCON. *Voyez* Dadés.

GLYPTOGRAPHIE. La *Glyptographie* est la science des graveurs en creux & en relief sur des cornalines, jaspes, agathes, agathes onyx, lapis, améthistes, opales, sardoines, hyacinthes, chrysolithes, topases & autres pierres précieuses qui étoient employées par les anciens pour des bagues, des cachets, des vases & autres ornemens. Ce terme est composé de deux mots grecs, γλυφὴ, *gravure*, & γραφὴ, *description.*

GNA. *Voyez* Odin.

GNÆUS. *Voyez* Cnæus.

GNATIA, ou Egnatia, ville d'Italie, au pays des salentins, entre Bari, autrefois *Barium*, & Brindes, autrefois *Brundusium.* Elle se vantoit de posséder une pierre, sur laquelle le feu s'allumoit de lui-même, si-tôt que le bois y étoit posé. Horace, dans une de ses satyres, se moque de cette fable. Mais *voyez* Feu.

GNYDE. *Voyez* Cnide.

GNOMONS. } *Voyez* Cadran.
GNOMONIQUE. }

GNOSSE. *Voyez* Cnossus.

GNOSTIQUES. *Voyez* Abraxas.

GOBELETS (joueurs de). *Voyez* Acetabularii.

GOÉTIE, espèce de magie qui n'avoit pour objet que de faire le mal; c'est pour cela que ceux qui en faisoient profession, n'invoquoient que les génies malfaisans : leurs invocations se faisoient la nuit, auprès des tombeaux, par des gémissemens & des lamentations. Le mot *goétie* est le même que γοητεία, *enchantement.*

GOMER. *Voyez* Gomor.

GOMERIATICUM, impôt sur les laines.

GOMOR, gomer, humra, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Égypte; elle valoit, en mesure de France, $\frac{3540}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton, dans sa Métrologie, elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{5}$ conges sacrés,

ou, 1 $\frac{4}{5}$ cab,

ou, 2 $\frac{2}{5}$ marès,

ou, 3 $\frac{3}{5}$ chenices;

ou, 7 $\frac{1}{5}$ log;

ou, 14 $\frac{2}{5}$ hémines.

Gomor, homer, décime, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte; elle valoit, en mesure de France, 3 pintes & $\frac{387}{1000}$, selon M. Paucton, dans sa Métrologie, elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{5}$ conge sacré,

ou, 1 $\frac{4}{5}$ cab,

ou, 2 $\frac{2}{5}$ mares,

ou, 3 $\frac{3}{5}$ chenices,

ou, 7 $\frac{1}{5}$ log,

ou, 14 $\frac{2}{5}$ mines.

GOMPHI, en Thessalie. ΓΟΜΦΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

GONDS. La déesse *Cardea* présidoit aux *gonds.* *Voyez* son article.

Les *gonds* des anciens entroient dans le seuil des portes, comme ceux de nos portes cochères; & par ce moyen, on pouvoit ouvrir les portes en dedans ou en dehors. On en a trouvé plusieurs de cette sorte à Herculanum. Les *gonds* étoient faits de différente matière, le plus souvent de bois d'orme (*Plin. XVI.* 40.), quelquefois de fer ou d'airain. Servius (*Æneid.* I. 454.) dit qu'après la trahison de Tarpeïa, on fit garnir les portes du Capitole de *gonds* d'airain, afin qu'ils avertissent par leur frémissement de l'ouverture des portes. Lorsqu'on craignoit au contraire, que ce frémissement ne reveillât des jaloux, ou des argus, on versoit de l'eau sur les *gonds.* Plaute nous apprend cette ruse (*Curc.* I. 3. I.) :

Placide egredere, & sonitum prohibe forum, & crepitum cardinum,
Ne quod hic agimus, herus percipiat fieri.

Mane suffundam aquam. PA. viden' ut anus tremula medicinam facit.
Eapse merum condidicit bibere, foribus dat aquam, quam bibent.

GONIADE, nom de nymphe. (*Gonias.*) Les *Goniades* avoient un temple sur le bord du fleuve Cythère. L'opinion commune étoit, que les eaux des nymphes *Goniades* rendoient la santé aux malades qui en buvoient. (*Strabon*, *l. V.*)

GONIPPUS. *Voyez* Panormus.

GONTHAMOND, roi des Vandales.

Ses médailles sont:

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

GORDIEN D'AFRIQUE le père.

Marcus Antonius Gordianus Africanus Augustus.

Ses médailles sont :

O. en or.

RRR. en argent.

RR. en médaillons de potin d'Égypte.

RR. en G. B. de coin romain.

RRR. en P. B.

O. de Colonies, ou frappées dans les villes grecques.

RR. en M. B. d'Égypte.

On connoît une médaille grecque, en moyen bronze, de ce prince; elle a été frappée à Samos, & porte au revers le type de la Fortune.

Gordien d'Afrique le fils.

Marcus Antonius Gordianus Africanus Augustus.

Ses médailles sont :

O. en or.

RRR. en argent.

RRR. en médaillons de potin d'Égypte.

RR. en G. B. de coin romain.

O. en M. & P. B.

RRR. en M. B. d'Égypte.

GORDIEN-PIE, troisième du nom, petit-fils de *Gordien* d'Afrique père.

Marcus Antonius Gordianus Pius Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or; il y a peu de revers rares.

C. en argent, & RR. avec le titre seul de César. On trouve en argent peu de revers rares; il y en a un qui a pour légende : *Marti pacifeti*, & qui est R.

RR. en médaillons grecs d'argent, ou approchant du volume des médaillons.

C. en G. B. de coin romain; il y a des revers rares.

C. en M. B.; il se trouve en ce module des revers rares.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

C. en G. B. grec; il y a des revers rares; celui où l'on voit le roi Abgare debout, devant Gordien sur le trône, est RR.

Les médailles de ce module, qui représentent les têtes de *Gordien* & de Tranquilline, sont rares.

C. en M. B., mais R. avec la tête de *Gordien* vis-à-vis celle de *Sérapis*.

On y trouve assez communément la tête du roi Abgare au revers.

Les médaillons latins de bronze sont rares. Les grecs le sont moins, puisqu'on en connoît cinquante à soixante différens.

On a trouvé le moyen de donner quelques médailles de *Gordien III*ᵉ. aux *gordiens* d'Afrique, soit en réformant la légende de la tête, & en mettant AFR. au lieu de PIVS F. soit en marquant un peu de barbe au menton; de sorte que quelques-uns ont pris de là sujet de soutenir que c'étoit un troisième africain, fils ou neveu des deux autres. Il sera aisé de se désabuser, en se souvenant que tous les revers où il y a AVG. ne conviennent point aux deux africains, qui marquent ordinairement deux GG sur leurs médailles. Ce n'est pas qu'il ne s'en rencontre quelquefois avec *Aug.* par un seul G, comme *providentia Aug. virtus Aug.* Mais alors le mot AFR. qui se trouve du côté de la tête, empêche d'y être trompé.

Quant à la nouvelle opinion au sujet du quatrième *Gordien*, fondée sur les médailles, soit grecques, soit latines, où l'on trouve une tête fort jeune, & la seule qualité de *Gordianus Cæsar*; toutes les raisons en paroissent fort aisées à détruire. Balbin & Pupien connoissant que le peuple les regardoit comme des usurpateurs, firent

donner au jeune *Gordien* le nom de *César*, en même temps que le sénat les fit Augustes, & tâchèrent de persuader qu'ils ne gouvernoient l'empire que comme les tuteurs de *Gordien*. D'ailleurs, un peu plus ou un peu moins de ressemblance, entre deux têtes frappées sur des médailles, est un foible appui pour un nouveau système. Pour la médaille du jeune *Gordien*, avec *pietas Augg.*, elle marque précisément ce que nous venons de dire de la politique des deux Augustes, qui le firent nommer César, afin de se concilier le peuple.

On peut voir sur ce sujet l'*histoire des quatre Gordiens*. (Paris, 1695. 12.) *Historia trium Gordianorum*, de Cuper (Deventer. 1697. 12.) & ce que l'illustre Spanheim en a dit dans son grand ouvrage *de Usu & Praest. Num.* (tom. II. Diss. XI. p. 243. seqq.)

GORDIEN (nœud). Gordius, père de Mydas, roi de Phrygie, avoit un chariot dont le joug étoit attaché au timon par un nœud si adroitement tissu, & où le lien faisoit tant de tours & de détours, qu'on ne pouvoit découvrir, ni où il commençoit, ni où il finissoit. Selon l'ancienne tradition du pays, un oracle avoit déclaré que celui qui pourroit le délier, auroit l'empire de l'Asie. Alexandre, se trouvant en Phrygie, dans la ville de Gordium, ancien séjour du roi Mydas, eut envie de voir le fameux chariot où étoit attaché le nœud *Gordien*. Etant persuadé que la promesse de l'oracle le regardoit, il fit plusieurs tentatives pour le délier; mais n'ayant pu y réussir, & craignant que ses soldats n'en tirassent un mauvais augure, *il n'importe*, dit-il, *comment on le dénoue*, & l'ayant coupé avec son épée, il éluda ou accomplit l'oracle, dit Quinte-Curce. Arrien ajoute qu'Alexandre, & ceux qui étoient présens, se retirèrent, comme ayant accompli l'oracle, ce qui fut confirmé la nuit même par des tonnetres & des éclairs, de sorte que le prince fit le lendemain des sacrifices, pour remercier les dieux de la faveur qu'ils lui avoient faite, & des marques qu'ils lui en donnoient.

GORDIUS, père de Mydas, avoit été laboureur, « & n'avoit eu, pour tout bien, que deux » attelages de bœufs, dont l'un servoit à labourer, » & l'autre à traîner son chariot. Un jour qu'il » labouroit, un aigle vint se poser sur le joug, & » y demeura jusqu'au soir. Etonné de cette merveille, il alla consulter les telmissiens, savans » en l'art de deviner, & à qui cette science est » si naturelle, dit Arrien (*lib. I. & II.*), qu'elle » passe jusqu'aux femmes & aux enfans. Comme » il approchoit d'un de leurs villages, il rencontra » une jeune fille qui venoit puiser de l'eau; & » lui ayant dit le sujet de son voyage, comme » elle étoit aussi de la race des devins, elle lui » répondit qu'il devoit sacrifier à Jupiter, sous » le titre de roi ou de souverain. Il emmena cette » fille, pour apprendre d'elle la forme du sacrifice; & l'ayant ensuite épousée, il en eut un » fils, nommé Mydas. Cependant il arriva de » grandes divisions entre les phrygiens; de sorte » qu'ils eurent recours à l'oracle, qui leur dit » qu'elles ne cesseroient que par un roi qui leur » viendroit sur un char. Comme ils étoient en » peine de cette réponse, ils virent arriver Mydas avec son père & sa mère sur leur chariot; » alors ne doutant plus que ce ne fût *Gordius* » que l'oracle leur désignoit, ils l'élurent pour » roi, & il termina tous leurs différends. Mydas, en reconnoissance de la faveur que son » père avoit reçue de Jupiter, lui consacra son » chariot, & le suspendit au plus haut de la » forteresse ».

GORDUS JULIA, en Lydie. ΓΟΡΔΟΣ & ΓΟΡΔΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de M. Aurèle, de Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Gallien, de Plotine, de Faustine mère, de Vérus, d'Otacilie.

GORGASE. *Gorgasus*. Pausanias (*in Messeniacis*) dit que ce dieu fut honoré à Phère, ville de la dépendance des messéniens, & que ce fut un certain Isthmius, fils de Glaucus, qui y bâtit un temple à l'honneur de *Gorgase*.

GORGÉ, fille d'Cénée, roi de Calydon, & femme d'Andromédon. *Voyez* OENÉE. (*Hygin. c. XIV.*)

GORGONEION, nom d'un masque particulier, en usage sur l'ancien théatre des grecs: c'est proprement le nom qu'on donnoit à certains masques faits exprès pour inspirer l'effroi, & ne représenter que des figures horribles, telles que les furies & les *gorgones*, d'où leur vient la dénomination de *γοργόνειον*. L'espèce de masque qui représentoit les personnes au naturel, s'appelloit *προσωπεῖον*; le masque qui ne servoit qu'à représenter les ombres, se nommoit *μορμολυκεῖον*. Pollux n'a point distingué, comme il le devoit dans sa *Nomenclature*, ces trois sortes de masques; mais il est bien excusable dans un sujet de mode qui changea si souvent & qui étoit si varié. *Voyez* MASQUE.

GORGONES. Trois sœurs, filles de Phorcus & de Céto, & sœurs cadettes des Grées. Elles demeuroient selon Hésiode, au-delà de l'Océan, à l'extrémité du monde, près du séjour de la nuit; là même où les hespérides font entendre les accens de leurs voix.

Les noms des *gorgones*, sont Sthéno, Euryale & Méduse, si célèbre par ses malheurs. Celle-ci étoit mortelle, au lieu que ses deux sœurs n'étoient sujettes ni à la vieillesse, ni à la mort. Le Dieu souverain de la mer, fut sensible aux charmes de Méduse; & sur le gazon d'une prairie, au milieu des fleurs que le printemps fait éclore, il lui donna des marques de son amour. Elle périt ensuite d'une manière funeste; Persée lui coupa la tête.

Les trois *gorgones* disent encore les poëtes, ont des ailes aux épaules; leurs têtes sont hérissées de serpens, leurs mains sont d'airain, leurs dents sont aussi longues que les défenses des plus grands sangliers; objet d'effroi & d'horreur pour les mortels; nul homme ne peut les regarder en face, qu'il ne perde aussi-tôt la vie; elles le pétrifient sur le champ, dit Pindare. Virgile ajoute qu'après la mort de Méduse, Sthéno & Euryale allèrent habiter auprès des enfers, à la porte du noir palais de Pluton, où elles se sont toujours tenues depuis avec les Centaures, les Scylla, le géant Briarée, l'hydre de Lerne, la Chimère, les Harpies, & tous les autres monstres éclos du cerveau de ce poëte.

Multaque præterea variarum monstra ferarum....

Gorgones, harpiæque....

Il n'y a peut-être rien de plus célèbre dans les traditions fabuleuses que les *gorgones*, ni rien de plus ignoré dans les annales du monde. C'est sous ces deux points de vue, que l'abbé Massieu a envisagé ce sujet dans une savante dissertation, dont le précis pourra du moins servir à nous convaincre du goût inconcevable de l'esprit humain pour les chimeres.

En effet, la fable des *gorgones* ne semble être autre chose qu'un produit extravagant de l'imagination, ou bien un édifice monstrueux élevé sur des fondemens, dont l'origine est l'écueil de la sagacité des critiques. Il est vrai que plusieurs historiens ont tâché de donner à cette fable, une sorte de réalité; mais il ne paroît pas qu'on puisse faire aucun fond sur ce qu'ils en rapportent, puisque le récit même de Diodore de Sicile & celui de Pausanias, n'ont l'air que d'un roman.

Diodore assure que les *gorgones* étoient des femmes guerrières, qui habitoient la Lybie, près du lac Tritonide; qu'elles furent souvent en guerre avec les Amazones leurs voisines; qu'elles avoient Méduse pour reine, du temps de Persée qui les vainquit; & qu'enfin Hercule les détruisit entièrement ainsi que leurs rivales, persuadé que dans le grand projet qu'il avoit formé d'être utile au genre humain, il n'exécuteroit son dessein qu'en partie, s'il souffroit qu'il y eût au monde quelques nations qui fussent soumises à la domination des femmes.

La narration de Pausanias, s'accorde assez bien avec celle de Diodore de Sicile; & tandis que tous les deux font passer les *gorgones* pour des héroïnes, d'autres écrivains en font des monstres terribles. Suivant ces derniers, les *gorgones* ne sont point des femmes belliqueuses qui aient vécu sous une forme de gouvernement, & dont la puissance se soit long-temps soutenue; c'étoient, disent-ils, des femmes féroces d'une figure monstrueuse, qui habitoient les antres & les forêts, se jettoient sur les passans, & faisoient d'affreux ravages : mais ces mêmes auteurs qui conviennent sur ce point, different sur l'endroit qu'ils assignent pour demeure à ces monstres. Proclus de Carthage, Alexandre de Mynde, & Athenée les placent dans la Lybie; au lieu que Xénophon de Lampsaque, Pline & Solin prétendent qu'elles habitoient les isles Gorgades.

Alexandre de Mynde cité par Athenée, ne veut pas même que les *gorgones* fussent des femmes; il soutient que c'étoient de vraies bêtes féroces, qui pétrifioient les hommes en les regardant. Il y a, dit-il, dans la Lybie, un animal que les Nomades appellent *gorgones*, qui assez l'air d'une brebis sauvage, & dont le souffle est si empesté, qu'il infecte tous ceux qui l'approchent, une longue crinière lui tombe sur les yeux, & lui dérobe l'usage de la vue; elle est si épaisse & si pésante cette crinière, qu'il a bien de la peine à l'écarter pour voir les objets qui sont autour de lui; lorsqu'il en vient à bout, par quelque effort extraordinaire, il renverse par terre ceux qu'il regarde, & les tue avec le poison qui sort de ses yeux : quelques soldats de Marius, ajoute-t-il, en firent une triste expérience dans le temps de la guerre contre Jugurtha; car ayant rencontré une de ces *gorgones*, ils fondirent dessus pour la percer de leurs épées; l'animal effrayé, rebroussa sa crinière & les renversa morts d'un seul regard : enfin quelques cavaliers Nomades, lui dressèrent de loin des embuches, le tuèrent à coup de javelot, & le portèrent au général.

Xénophon de Lampsaque, Pline & Solin assurent que les *gorgones* étoient des femmes sauvages, qui égaloient par la vitesse de leur course, le vol des oiseaux. Selon le premier des auteurs, cité par Solin, Hannon, général des Carthaginois, n'en put prendre que deux, dont le corps étoit si velu, que pour en conserver la mémoire comme d'une chose incroyable, on attacha leur peau dans

le temple de Junon, où elles demeurèrent suspendues parmi les autres offrandes, jusqu'à la ruine de Carthage.

Si les auteurs qu'on vient de citer, ôtent aux *gorgones* la figure humaine, Paléphate & Fulgence les leur restituent; car ils soutiennent que c'étoient des femmes opulentes, qui possédoient de grands revenus, & les faisoient valoir avec beaucoup d'industrie: mais ce qu'ils en racontent paroît tellement ajusté à la fable, qu'on doit moins les regarder comme des historiens qui déposent, que comme des spéculatifs qui cherchent à expliquer toutes les parties d'une énigme qu'on leur a proposée.

Paléphate, pour accomoder de son mieux ses explications aux fictions des poètes, nous dit que la *gorgone* n'étoit pas Méduse, comme on le croit communément, mais une statue d'or représentant la déesse Minerve, que les Cyrénéens appelloient *gorgone*. Il nous apprend donc que Phorcus originaire de Cyrene, & qui possédoit trois isles au delà des colonnes d'Hercule, fit fondre pour Minerve, une statue d'or haute de quatre coudées, & mourut avant que de l'avoir consacrée. Ce prince, dit-il, laissa trois filles, Sthénio, Euryale & Méduse, qui se vouèrent au célibat, héritèrent chacune d'une des isles de leur pere; & ne voulant ni consacrer ni partager la statue de Minerve, elles la déposèrent dans un trésor qui leur appartenoit en commun; elles n'avoient toutes trois qu'un même ministre, homme fidèle & éclairé, qui passoit souvent d'une isle à l'autre pour l'administration de leur patrimoine; c'est ce qui a donné lieu de dire qu'elles n'avoient à elles trois qu'une corne & qu'un œil, qu'elles se prêtoient alternativement.

Persée, fugitif d'Argos, courant les mers & pillant les côtes, forma le dessein d'enlever la statue d'or, surprit & arrêta le ministre des *gorgones* dans un trajet de mer: ce qui a encore donné lieu aux poètes, de feindre qu'il avoit volé l'œil des *gorgones*, dans le temps que l'une le remettoit à l'autre. Persée néanmoins leur déclara qu'il le leur rendroit, si elles vouloient lui livrer la *gorgone*, c'est-à-dire, la statue de Minerve, & il en attacha la tête à la proue de son vaisseau. Comme la vue de cette dépouille & l'éclat des expéditions de Persée, répandoit par-tout la terreur, on dit qu'avec la tête de Méduse, il changeoit ses ennemis en rochers & les pétrifioit. A lire ce détail, ne croiroit-on pas que tous ces événemens son réels & se sont passés sous les yeux de Paléphate? Comme Fulgence n'a fait que coudre quelques circonstances indifférentes à cette narration, il est inutile de nous y arrêter.

Selon d'autres historiens, les *gorgones* n'étoient rien de tout ce que nous venons de voir; c'étoient trois sœurs d'une rare beauté, qui faisoient sur tous ceux qui les regardoient des impressions surprenantes; on disoit qu'elles les changeoient en pierre; c'est par exemple, l'opinion d'Ammonius Serenus; Héraclide est du même sentiment, avec cette différence, qu'il s'exprime d'une manière peu favorable à la mémoire des *gorgones*, car il les peint comme des personnes qui faisoient de leurs charmes un honteux trafic.

Mais enfin il y a des écrivains aussi anciens que ces derniers, qui, loin d'accorder aux *gorgones* une figure charmante, nous assurent au contraire que c'étoient des femmes si laides, si disgraciées de la nature, qu'on ne pouvoit jetter les yeux sur elles, sans être comme glacé d'horreur.

Tout ceci suffit sans doute, pour prouver que tous les récits des historiens sur les *gorgones*, sont remplis de contradictions; car sous quelles formes différentes ne nous les ont-ils pas représentées? Ils en ont fait des héroïnes, des animaux sauvages & féroces, des filles économes & laborieuses, des prodiges de beauté, des monstres de laideur, des modèles de sagesse qui ont mérité d'être mises tantôt au rang des femmes illustres & tantôt au rang des courtisanes scandaleuses.

La moitié de ces mêmes historiens les placent dans la Lybie; l'autre moitié les transporte à mille lieues de là, & les établit dans les Orcades. Les uns tirent leur nom de γοργὼν, mot cyrénéen qui veut dire Minerve: d'autres de γοργὼν, nom lybique d'un animal; & d'autres enfin du mot grec γεωργὸς, qui signifie *laboureur*. Quel parti prendre entre tant d'opinions différentes? Celui d'avouer qu'elles sont à-peu près également dénuées de vraisemblance.

Ce n'est pas tout; quelques merveilles que les historiens aient publiées touchant les *gorgones*, les poètes ont encore renchéri sur eux; & il ne faut pas en être étonné. On sait qu'un de leurs droits principaux est de créer; s'ils en usent volontiers dans toutes les matières qu'ils traitent, on peut dire qu'ils en ont abusé dans celle-ci; ils se sont donné pleine carrière, & les fictions qu'ils nous ont débitées sur ce point, sont autant de merveilles dont ils ont surchargé le tableau.

Homère seul s'est conduit avec la plus grande réserve; il se contente de nous dire que sur l'égide de Minerve, & le bouclier d'Agamemnon, fait d'après cette égide, étoit gravée en relief l'horrible *gorgone* lançant des regards effroyables au milieu de la terreur & de la fuite.

Mais si le prince des poètes est concis, Hésiode en revanche s'est appliqué à suppléer à cette briéveté, par des portraits de main de maître, dont il a cru devoir embellir son poème du bouclier d'Hercule & celui de la généalogie des dieux: on diroit qu'il n'a eu dessein dans le premier ou-

vrage, que de prouver la grande intelligence qu'il avoit des règles de son art & l'élévation dont il étoit capable lorsqu'il vouloit prendre l'essor. « Sur » ce bouclier, dit-il, paroît le héros Persée, » détaché du fond & ne portant sur rien....... On » le voit qui hâte sa fuite plein de trouble & » d'effroi. Les sœurs de la *gorgone* monstre affreux » & inaccessible, monstre dont le nom seul fait » frémir, le suivent de près & tâchent de l'attein- » dre; elles volent sur le disque de ce diamant » lumineux; l'oreille entend le bruit que leurs » aîles font sur l'airain; deux noirs dragons pen- » dent à leurs ceintures; ils dressent la tête, ils » écument; leur rage éclate dans le grincement » de leurs dents, & dans la férocité de leurs » regards ».

Dans la *théogonie*, Hésiode le prend sur un ton moins haut, & tel que doit être celui de la simple narration, qui ne se propose que d'instruire. Il entre ici dans le détail, & nous apprend de qui les *gorgones* avoient reçu la naissance, leur nombre, leurs noms, leurs différentes prérogatives, leur combat contre Persée, & le renversement de leur triste famille.

La fable d'Hésiode, reçut de nouveaux ornemens de l'art des poètes qui lui succedèrent. On peut s'en convaincre par la lecture d'Eschyle dans son Prométhée; de Pindare dans les odes pythiques, & de Virgile dans son sixième livre de l'Enéide : mais c'est Ovide qui brille le plus; amateur des détails, & ne maniant guère un sujet sans l'épuiser, il a rempli celui-ci de cent nouvelles fictions dans ses métamorphoses, il seme les fleurs à pleine mains sur la conquête de Méduse par Neptune, sur l'expédition fameuse de Persée, sur la défaite de la *gorgone* & sur celle des généraux de Phinée.

Ce fut après tant de matériaux transmis par les poètes grecs & latins, que les mythologues qui écrivirent en prose, Phérède, Apollodore, Hygin & d'autres composèrent leurs diverses compilations, qui d'ailleurs n'ont rien d'intéressant.

Loin de s'y arrêter, l'abbé Massieu vient à l'explication la plus vraisemblable des mystères prétendus que renferme la fable des *gorgones*; mais il ne la trouve pas cette explication dans des allégories physiques, morales ou guerrières; il n'y voit que des jeux d'esprit. Le Clerc, à l'exemple de Bochard, a eu raison de chercher le mot de l'énigme dans les langues orientales, quoiqu'il se soit trompé, en croyant prouver dans ses notes savantes sur Hésiode que par les *gorgones* il faut entendre *des cavales d'Afrique*, qu'enleverent les phéniciens en commerçant dans cette partie du monde. Fourmont sentant les défectuosités d'un systême qui ne s'ajustoit point aux détails de la fable, s'est retourné d'une autre manière; & nous allons voir le fruit de ses recherches.

Il a trouvé dans le nom des trois *gorgones* & jusque dans le nom des cinq filles de Phorcus, celui des vaisseaux de charge qui faisoient commerce sur les côtes d'Afrique où l'on trafiquoit de l'or, des dents d'éléphant, des cornes de divers animaux, des yeux d'hyene & d'autres marchandises. L'échange qui s'en faisoit en différens ports de la Phénicie & des isles de la Grece; c'est le mystère de la dent, de la corne & de l'œil, que les *gorgones* se prêtoient mutuellement: ainsi les cinq filles de Phorcus étoient les cinq vaisseaux qui composoient la petite flotte de ce prince, comme le prouvent leurs noms phéniciens. Dans toutes les langues orientales, les vaisseaux d'un prince s'appellent *ses filles*; *enyo* en phénicien signifie un vaisseau de charge (*navis oneraria*); *pephrédo* par transposition pour *perphedo*, un vaisseau qui porte de l'eau douce, (*navis aquaria*); *Sthénio*, une galère, (*navis victuaria*); *euriale*, une chaloupe, (*navis transitoria*); *Médusa*, on sousentend *Sephina*, le vaisseau amiral, (*navis imperatoria*.) De ces cinq vaisseaux, trois étoient de l'isle de Choros, nommée ensuite Γοργώ, *isle des Phéaques* & deux étoient nommés γραιαι, *grées* vaisseaux gagnés sur les Grecs.

L'isle de Cyre ou Corcyre, Ithaque & autres isles voisines étoient des isles Phéniciennes de nouvelle date. Paléphate dit que Phorcus ou Phorcys étoit Cyrénéen, celà se peut; mais alors comme chef de colonie, il régnoit à Ithaque, à Céphalonie & à Choros. Dans l'Odyssée, Minerve montre à Ulysse & sa patrie & le port du vieillard marin Phorcys; voilà le pere des *gorgones* retrouvé. Phorcys roi d'Ithaque & des deux isles voisines, qui posséde & envoie commercer cinq vaisseaux, trois de Choros, c'est-à-dire, les trois *gorgones* & deux qu'il a pris sur les Grecs, qui sont les grées.

Le commerce de ce prince se faisoit en Afrique avec les habitans de Cyrene, du mont Atlas, des Canaries & de la côte de Guinée. Pline, Ptolémée, Méla, Pausanias, Hannon, Hésiode même, attestent que ce commerce étoit fréquent dès le siècle de Persée. Des cinq vaisseaux de Phorcys, Persée négligea le *perphédo* chargé d'eau douce, & *enyo* qui ne renfermoit que des choses communes pour les besoins de la flotte, il s'attacha aux trois *gorgones* qui portoient une dent ou les dents, c'est-à-dire l'ivoire; une corne, c'est-à-dire, les cornes d'animaux, un œil, c'est-à-dire, les yeux d'Hyene ou de poisson, & les pierres précieuses.

Le mot phénicien *Rosch*, signifie également *tête*, *chef* & *venin*. La tête de Méduse une fois coupée, ou plutôt son commandant une fois

détruit; (autre équivoque qui autorise à dire que cette tête est un venin); il sort sur le champ de cette tête Chysaor, ouvrier en métaux, & le Pégase, c'est-à-dire le Pagasse, espèce de busle d'Afrique, dont les longues oreilles, quand il court, paroissent des aîles.

Enfin on nous parle de pétrifications étranges, & elles se présentent d'elles mêmes. Persée vainquit la flotte de Phorcys vers les Syrtes. On sait que cette région a toujours été fameuse pour les pétrifications, jusqu'à faire croire aux auteurs Arabes, qu'il se trouvoit dans les terres des villes entières où les hommes & les animaux pétrifiés, conservoient encore la posture qu'ils avoient lors de leur pétrification subite.

Voilà donc à quelques embélissement poétiques près, le fond réel de la *gorgone*, qu'il falloit remettre en phénicien, dit Fourmont; en effet, dit le chevalier de Jaucourt, auteur de cet article, je ne suis pas éloigné de croire que c'est à lui qu'appartient la gloire d'avoir expliqué le plus probablement l'énigme.

Nous croyons cependant que le systême mytho-astronomique de M. Dupui, développé en entier par ce savant, expliquera beaucoup mieux ces bisarreries apparentes.

GORGONIENNE, surnom donné à Pallas, parce qu'elle portoit dans son bouclier la tête de Méduse, une des gorgones. *Voyez* MÉDUSE.

GORGOPHONE, fille de Persée & d'Andromède, fut femme de Périérès, fils d'Éole, & roi de Messène, dans la Péloponnèse. Elle survécut à son mari, & donna, suivant Pausanias, le premier exemple d'une femme remariée en secondes noces, en épousant Oébalus, après la mort de Périérès. Elle eut de son premier mariage deux fils, Apharée & Leucippe; & du second, elle eut une fille, nommée Arena, qui épousa Apharée, son frère utérin. Elle eut encore de ce second mariage deux fils, Tyndare & Hippocoon. *Gorgophone* fut enterrée à Argos, sa patrie, où l'on voyoit son monument. (*Pausan. Corinthiac.*)

GORGOPHORE, le même surnom que GORGONIENNE. *Voyez* ce mot.

GORGYTHION, fils de Priam & de la belle Castianeira, qui, par sa sagesse & sa beauté, ressembloit parfaitement aux déesses, dit Homère, (*Iliad.* I. 8.) fut tué par Teucer d'un coup de flêche, qui avoit manqué Hector.

GORTYNA, en Crète. ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ & ΓΟΡΤΥC.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un bœuf.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Germanicus, de Caligula, de Trajan, d'Hadrien.

Il y avoit auprès de cette ville de Crète d'excellens pâturages, où les chevaux du soleil avoient coutume de paître, au rapport d'Homère.

GOSSIPIUM, Coton. *Voyez* BYSSUS.

GOTHIQUE (Claude le). *Voyez* CLAUDE II.

GOTHIQUE (écriture). *Voyez* ÉCRITURE des latins.

GOTHS.

Les rois des *goths*, dont on a des médailles, sont:

Baduela I.

Athalaric.

Théodahat.

Witigès.

Baduela II.

GOURMANDISE (déesse de la). *Voyez* ADÉPHAGIE.

GOUTER. *Voyez* MÉRENDA.

GOUTTIÈRE.

Le comte de Caylus a décrit deux *gouttières* de terre cuite, venues des romains, & ornées (suivant l'usage des anciens) de différentes figures. Il dit de la première (*Rec.* 5. *XIX.*): « c'est le fragment d'un des ornemens que les romains plaçoient le long du toit de leurs maisons, pour cacher & couvrir la *gouttière*, en laissant écouler les eaux par les mascarons ou les têtes d'animaux, placées dans les angles & les autres endroits convenables. Ce fragment qui n'a pas eu d'autre usage, présente de l'Architecture, tandis que d'autres morceaux, destinés au même usage, étoient ornés de rosettes, de feuillages, de postes, &c. J'avance ce fait d'autant plus hardiment, que l'on a trouvé dans les fouilles de *Pompeïa* des preuves convaincantes de l'emploi de ces morceaux de terre cuite ».

Il dit de l'autre (*IV. pl.* 61. *n°.* 2.): « cette tête de loup, ou peut être de chien de Sibérie, est pleine d'esprit & de caractère: le travail peut en paroître négligé, mais il exprime tout le nécessaire. Il est vrai que sa matière & sa destina-

tion n'exigeoient pas de fort grands soins : cette tête est de terre cuite, & elle terminoit une de ces *gouttières* multipliées à l'entour des maisons romaines, & dont on a découvert un grand nombre dans les fouilles d'*Herculanum*. Ce monument a été trouvé à Rome, où il a été travaillé : on peut en juger par la blancheur & la qualité de la terre ».

GOUVERNAIL. Les anciens mettoient quelquefois deux *gouvernails* à un navire (*Heliodor. V.* 15. & *Ælian. Var. Hist. IX.* 40. & *Petron. c. LXII.* & *c. LXXIV.*), quelquefois quatre, comme au navire de Philopator (*Athæn. lib. V.*). Suidas (*in voce* Δίκροτα) dit que des quatre on en plaçoit deux à la proue & deux à la pouppe. Sur un jaspe du baron de Stosch, on voit un vaisseau sans rames allant à toutes voiles, ayant deux *gouvernails* à la pouppe. (*VI*e. *classe*, *n*°. 44.)

Un *gouvernail* posé sur un globe, accompagné de faisceaux, marque la souveraine puissance. Sur une médaille de Jules-César on y a joint le caducée, la corne d'abondance, & le bonnet pontifical, pour marquer que César gouvernant la république, y faisoit fleurir la paix, la félicité & la religion.

GOZE, ou GOZZO. *Voyez* GAULOS.

GRAAL (saint). *Voyez* ÉMERAUDE.

GRABATUS, mauvais lit des esclaves, des pauvres, & des philosophes cyniques ennemis du luxe & de la mollesse. Sénèque le met en opposition avec les lits mous & somptueux des riches (*Epist.* 18.) : *non est quod nunc existimes me ducere te ad modicas cœnas, & pauperum cellas...... grabatus ille verus sit, & sagum, & panis durus ac sordidus.*

GRACCHUS, surnom de la famille SEMPRONIA.

GRACCURIS, dans l'Espagne.

MUNICIP. GRACCVRIS.

Ce Municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère.

GRACES. Entre toutes les déesses, il n'y en avoit point qui eussent un plus grand nombre d'adorateurs, ni qui fussent plus fêtées, parce que les biens, dont on les croyoit dispensatrices, sont recherchés de tout le monde, & dans tous les états. Les *Graces* sont filles, selon quelques-uns, de Jupiter & d'Eurynome, ou Eunomie, fille de l'Océan ; selon d'autres, du Soleil & d'Églé, ou de Jupiter & de Junon ; mais la plus commune opinion les fait naître de Bacchus & de Vénus. La plupart des poètes ont fixé le nombre des *Graces* à trois, & les nomment Églé, Thalie & Euphrosine. Les lacédémoniens n'en reconnoissoient que deux, qu'ils honoroient sous le nom de Clita & de Phænna. Les athéniens n'en admettoient non plus que deux, qu'ils nommoient Auxo & Hégémone. En plusieurs endroits de la Grèce, on en reconnoissoit quatre, & on les confondoit quelquefois avec les quatre saisons de l'année. Pausanias met au nombre des *Graces*, la déesse de la Persuasion, voulant nous insinuer par-là, que le grand secret de persuader, c'est de plaire.

Les *Graces* étoient compagnes de Vénus. « On » les représentoit anciennement vêtues, dit Pausanias (*Boetic. IX. c. XXXV.*) : telles, poursuit-il, les voit-on chez les Éliens, le visage, les mains & les pieds de marbre blanc, l'une tenoit une rose, l'autre un dez, & l'autre un rameau de myrthe. Elles étoient ainsi vêtues à Smyrne, faites par Bupalus, de même dans l'Odée, peintes par Apelles, & à Pergames, par Pythagore. Telles étoient aussi leurs statues d'Athènes, faites par Socrate, fils de Sophronisque ». Dès le temps de Pausanias même, la coutume de les peindre nues avoit prévalu : on les trouve aujourd'hui de l'une & de l'autre manière dans les monumens qui nous restent, mais le plus souvent nues. Quand on veut moraliser, on dit que cela signifie, que les vraies *Graces* se doivent trouver dans le sujet même, & n'être point empruntées d'ornemens extérieurs ; que rien n'est plus aimable que la simple nature. On les peignoit jeunes, parce qu'on a toujours regardé les agrémens comme le partage de la jeunesse. Communément on croyoit qu'elles étoient filles & vierges ; cependant Homère en marie une au Dieu du sommeil, & une autre à Vulcain. Assez souvent elles paroissent dans l'attitude de personnes qui dansent, se tenant par la main. Un usage fort singulier chez les anciens, c'étoit de placer les *Graces* au milieu des plus laids satyres, jusques-là qu'assez souvent les statues des satyres étoient creuses, de manière qu'on pouvoit les ouvrir ; & alors on découvroit au-dedans de petites statues de *Graces*. Que pouvoit signifier un assemblage si bisarre ? Vouloit-on nous indiquer par-là qu'il ne faut juger de personne sur les simples apparences ; que les défauts de la figure peuvent se réparer par les agrémens de l'esprit, & qu'assez souvent un extérieur disgracié cache de grandes qualités intérieures ?

Des divinités si aimables n'ont manqué ni de temples, ni d'autels. Éthéocle, roi d'Orchomène, fut le premier qui leur en éleva, & qui leur assigna un culte particulier ; ce qui a fait dire qu'il étoit leur père. Selon Pausanias, elles eurent un temple à Élis, à Delphes, à Perges, à Périnthe, à Byzance, & en plusieurs autres endroits de la Grèce & de la Thrace. Dans l'isle de Paros, une des

des Cyclades, elles avoient un temple & un prêtre particulier. Minos, dit Apollodore, sacrifiant aux *Graces* dans l'isle de Paros, apprit la mort de son fils: il jetta d'abord la couronne qu'il portoit en sacrifiant, & fit cesser le joueur de flûte; ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât son sacrifice. Depuis ce temps, à Paros, on sacrifioit aux *Graces* sans couronne & sans joueur de flûte. Les temples consacrés à l'Amour & à Vénus, l'étoient aussi ordinairement aux *Graces*. Assez souvent elles avoient place dans ceux de Mercure, pour nous apprendre que le dieu même de l'éloquence avoit besoin de leur secours; mais sur-tout les Muses & les *Graces* n'avoient d'ordinaire qu'un même temple, à cause de l'union intime qui doit être entre ces deux sortes de divinités. Le printems leur étoit spécialement consacré, comme à Vénus leur mère. On faisoit peu de repas sans invoquer les *Graces*; & l'on y buvoit trois coups en leur honneur.

Quant aux bienfaits qu'on attendoit de ces déesses, on croyoit qu'elles dispensoient aux hommes non-seulement la bonne grace, la gaieté de l'humeur, mais encore la libéralité, l'éloquence & la sagesse; la plus belle de toutes les prérogatives des *Graces*, c'est qu'elles présidoient aux bienfaits & à la reconnoissance, jusques-là que, dans presque toutes les langues, on se sert de leur nom pour exprimer la reconnoissance & les bienfaits. Les athéniens ayant secouru les habitans de la Chersonèse, dans un besoin pressant, ceux-ci, pour éterniser le souvenir d'un tel bienfait, élevèrent un autel avec cette inscription: *autel consacré à celle des* Graces *qui préside à la reconnoissance*. En suivant cette idée, on trouve de belles allégories dans les attributs de ces déesses. Elles sont toujours en joie, pour marquer que nous devons également nous faire un plaisir, & de rendre de bons offices, & de reconnoître ceux qu'on nous rend. Elles sont jeunes, parce que la mémoire d'un bienfait ne doit jamais vieillir; vives & légères, parce qu'il faut obliger promptement, & qu'un bienfait ne doit point se faire attendre: aussi dit-on communément, qu'une grace qui se fait attendre, cesse d'être grace. Elles sont vierges, parce que l'inclination bienfaisante doit être accompagnée de prudence & de retenue; c'est pour cela que Socrate, voyant un homme qui prodiguoit ses bienfaits sans distinction, & à tout venant, s'écria: que les dieux te confondent; les *Graces* sont vierges, & tu en fais des courtisanes. Elles se tiennent par la main; ce qui signifie que nous devons, par des bienfaits réciproques, serrer les nœuds qui nous attachent les uns aux autres. Enfin, elles dansent en rond, pour nous apprendre qu'il doit y avoir entre les hommes une circulation de bienfaits, & que, par le moyen de la reconnoissance, le bienfait doit naturellement retourner au lieu d'où il est parti. « Les statues » d'Apollon, dit Macrobe, portent de la main » droite les *Graces*, & de la gauche, l'arc & les » flèches: & cela, parce que cette main gauche, » qui fait le mal, est plus lente; & que la main » bienfaisante, qui donne la santé, est plus » prompte que l'autre ».

Sur un bel autel triangulaire de la villa Borghèse, à Rome, les *Graces* sont vêtues comme elles l'étoient chez les anciens grecs. Gori a cru les voir nues sur une patère de la galerie de Florence; mais il est douteux que ces figures représentent les *Graces*. Ces divinités se tiennent par la main, & forment une danse sur l'autel cité plus haut.

A l'égard des *Graces* nues, celle du palais Ruspoli, dont les figures ont la moitié des proportions naturelles, sont les plus grandes, les plus belles & les mieux conservées; & comme les têtes en sont originales, tandis que celles de la villa Borghèse sont modernes & laides, elles peuvent servir à fixer notre jugement. Ces têtes sont sans aucun ornement, & les cheveux sont attachés autour de la tête avec une bande étroite; mais à deux de ces figures, ils sont ramassés en nœud sur le chignon du cou. La physionomie de ces déités, n'exprime ni gaieté, ni gravité, elle annonce cette douce satisfaction, propre à l'innocence de cet âge.

Les *Graces* servent de type à quelques médailles de la ville de Deulton en Thrace.

GRADIVUS; Mars est ainsi appellé, lorsqu'on le représente dans l'attitude d'un homme qui marche, *gradiens*, ayant la pique à la main, ou quelqu'autre symbole de la guerre. Il y avoit à Rome un temple dédié à Mars-*Gradivus*. *Voyez* Quirinus.

GRADUS, *gressus*, pas de voyageur, mesure itinéraire des anciens romains.

Elle valoit 28 pouces $\frac{53}{100}$ de France, selon M. Paucton. (*Métrologie.*)

Elle valoit en mesures des mêmes peuples $2\frac{1}{2}$ pieds romains. *Voyez* Mesures, pour connoître l'évaluation de M. de Romé de l'Isle.—

GRÆCOSTASIS, Salle ou portique situé près des Comices romains, dans lequel se tenoient les ambassadeurs étrangers avant d'entrer dans le sénat, & pendant le tems où le sénat délibéroit sur les réponses qu'il devoit leur faire. (*Varr. l. IV.* 32.)

GRALLÆ. } *GRALLATOR.* } Festus donne le nom de *grallatores* à des pantomimes, qui, pour imiter la danse barbare & les bonds des égipans, se plaçoient

sur des échasses, *grallæ*, couvertes de peaux velues en forme de cuisses & de jambes de chèvre.

ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ. *Voyez* GREFFIER.

GRAMMATISTES, maître qui enseignoit aux enfans à lire & à écrire. (*Galenus Protrept. ad artes.*) Il les remettoit ensuite au grammairien, qui leur enseignoit les principes des langues.

GRAMMATOPHYLACIUM. Le même lieu que le CHARTOPHYLACIUM. *Voyez* ce mot.

GRAMME, scripule, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 21 grains $\frac{11}{12}$, selon M. Paucton. (*Métrologie.*)

Il valoit en poids des mêmes pays, 2 oboles féminines,

ou, 3 danic,

ou, 4 kikkabos,

ou, 6 kération,

ou, 12 chalcous,

ou 24 sitarion.

Voyez à l'article POIDS, l'évaluation de M. de Romé de l'Isle.

GRAMME des romains. *Voyez* SCRIPULE.

GRANDE-MÈRE, *magna mater*. Cybèle fut ainsi appellée, parce qu'on la regardoit comme la mère de la plupart des dieux, & comme représentant la Terre, qui est la mère commune de tous les hommes. *Voyez* CYBÈLE.

GRANDEUR. (Description de médailles.) On divise les médailles en trois *grandeurs*, qui forment les trois différentes suites des cabinets : le grand bronze, le moyen bronze & le petit bronze. On juge du rang de chacune par son volume, qui comprend l'épaisseur & l'étendue de la médaille, la grosseur & le relief de la tête : de sorte que telle médaille ayant l'épaisseur du grand bronze, mais n'ayant la tête que du moyen, ne sera que de la seconde *grandeur*. Chacune de ces *grandeurs* a son mérite. Le grand bronze excelle pour la délicatesse & la force du relief, & par les beaux monumens historiques qui y paroissent dans toute leur beauté. Le moyen bronze est considérable par la multitude & par la rareté des revers. Le petit bronze est recherché à cause de la nécessité dont il est pour le bas empire, où le grand & le moyen bronze abandonnent les curieux. Le diamètre des médailles d'or, d'argent ou de cuivre n'excède pas trois pouces. (Joubert.)

GRANEA. (*Cato de re rustica.*)

« On prépare le *granea* de froment d'une manière bien simple. On met une demi-livre de pur froment dans un mortier propre. Après l'avoir bien lavé & purgé de sa peau en le broyant, on le fait cuire dans une marmite avec de l'eau pure ; & quand il est bien cuit, on y mêle du lait peu-à-peu, jusqu'à ce qu'il s'y forme une crême bien épaisse ».

GRANÉE, une des huit filles d'Oxilus & de la nymphe Hamadriade, & qui, du nom de sa mère, fut aussi appellée Hamadriade.

GRANIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

GRANIQUE, fleuve de l'Asie mineure, célèbre par le passage d'Alexandre. Il étoit père de la nymphe Alexirhoë, que Priam rendit mère d'Ésaque. *Voyez* ÉSAQUE.

GRANIT.

L'Égypte a fourni aux anciens artistes différentes sortes de pierres, le *granit*, le basalte, l'albâtre & le porphyre. Le *granit* antique est de deux espèces, le blanc mêlé de noir, le rouge mêlé d'une sorte de blanc ; le premier se trouve dans divers pays, mais moins parfait de couleur & de dureté que celui d'Égypte ; le second ne se rencontre absolument que dans ce pays là. C'est de ce *granit* que sont taillés tous les obélisques, & il se trouve plusieurs statues de cette pierre, entr'autres les trois plus grandes figures du cabinet du capitole. La grande Isis du même endroit est faite d'un *granit* noirâtre. Après cette Isis, une des plus grandes figures qu'on connoisse, est l'anubis de la villa Albani. Winckelmann fait remarquer à ce sujet, qu'un grand érudit, Joseph Scaliger (*in Scaligeran.*), & un voyageur moderne, la Motraye (*voyez tom. II. pag.* 224), se sont imaginés que le *granit* étoit une pierre artificielle. Pendant qu'on sait que l'Espagne abonde en toutes sortes de *granit*, & que c'est la pierre la plus commune du pays ; qu'elle se trouve aussi en Allemagne, en France & dans beaucoup d'autres endroits. Il suffit de dire ici que le beau *granit* rouge est sur-tout propre à l'Égypte. Aussi on peut mettre au nombre des fables, ce qui est rapporté dans plusieurs livres ; savoir, que le pape Alexandre VII. avoit fait venir de l'isle d'Elba, une des colonnes angulaires du Portail du Panthéon. On sait que cette colonne est de *granit* rouge, & que l'isle en question ne produit qu'un *granit* noir mêlé de blanc, qui se trouve dans

beaucoup d'autres pays. L'obélisque du cirque de Caius, placé devant l'église de S. Pierre, & érigé jadis par un fils de Sésostris, ne porte sans doute point d'hiéroglyphes, parce que ce prince ne s'étoit signalé par aucune action glorieuse; & qu'au rapport d'Herodote ou de Diodore, l'érection de ces monumens, caractérisés par des figures hiéroglyphiques, étoit une prérogative des rois qui avoient immortalisé leurs noms.

GRANNE ou *GRANNUS*, surnom d'Apollon, qui se lit dans une inscription trouvée en Ecosse, près de Musselhorouw, dans le Lothien, ou Lauden rapportée par Napier dans ses commentaires sur l'apocalypse, & par Cambden (*Scotia*, *pag.* 689.). Elle porte :

APOLLINI
GRANNO
Q. LVSIUS
SABINIA
NVS
PROC
AVG
V. SS. L. V. M.

Cambden croit qu'Apollon-*Grannus* étoit le même chez les romains, que l'Ἀπόλλων Ἀκερσεκόμης des grecs, c'est-à dire, Apollon aux cheveux longs. Isidore en effet appelle *granni*, les longs cheveux des goths.

On pourroit donner à ce surnom d'Apollon une origine plus naturelle, & le tirer d'Aix-la-Chapelle, appellée *Aquis-Granum*.

GRAPHIARIUM, étui du style, *Graphium*. Suétone (*Claud. c. XXXV.*) appelle ces étuis *thecæ graphiariæ*.

GRAPHIUM. *Voyez* STYLE.

GRAPPIN, χειροσιδηρᾶ, *manus ferrea*. C. Duilius en fit le premier usage chez les romains (*Aurel. Vict. de vir. illustr. c. XXXVIII.— Frontin II.* 3.), afin d'arrêter les vaisseaux carthaginois, que l'habileté dans la manoeuvre faisoit échapper aux attaques des vaisseaux romains. Il paroît d'après Quinte-Curce (*IV.* 3.), qu'on lançoit avec une machine les *grappins* fixés à des cordes.

GRATIEN, fils de Valentinien I.

Flavius Gratianus Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or; il y en a de rares.

RRRR. en médaillons d'or; il y en a deux au cabinet du roi.

C. en argent; il y a quelques revers rares.

RRR. en médaillons d'argent; on en trouve plusieurs au cabinet du roi.

RR. en quinaires d'argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B. & R. dans ce dernier module, avec le revers *gloria novi sæculi*. De Beauvais publia une dissertation sur cette médaille en mil sept cent quarante-sept.

GRATION, un des géans qui firent la guerre à Jupiter : Diane le tua à coups de flèches.

GRAVISCÆ, en Italie. ΓΡΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est formé par deux aigles posés sur un foudre.

GRAVEURS } des pierres.
GRAVURES }

NOMS DES GRAVEURS, *tels qu'ils sont écrits sur les pierres.*

ADMON.	ΑΔΜΩΝ.
ÆPOLIANUS.	ΑΕΡΟΛΙΑΝΙ.
AETION.	ΑΕΤΙΩΝΟC.
AGATHEMERUS.	ΑΓΑΘΗΜΕΡΟC.
AGATHOPUS.	ΑΓΑΘΟΠΟΥC.
ALEXANDER.	ΑΛΕΞΑΝΔ.
ALPHEUS.	ΑΛ+ΗΟC.
ALLION.	ΑΛΛΙΩΝΟC & ΑΛΛΙΟΝ.
AMPHOTERUS.	ΑΜΦΟ.
ANTEROS.	ΑΝΤΕΡΩΤΟC.
APOLLODOTUS.	ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ.
APOLLONIDES.	ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥ.
APOLLONIUS.	ΑΠΟΛΛΩΝΙΟΥ.
ASPASIUS.	ΑCΠΑCΙΟΥ.
ATHENION.	ΑΘΗΝΙΩΝ.
AULUS.	ΑΥΛΟΥ.
AXEOCHUS.	ΑΞΕΟΧΟΣ.

CÆÇAS.	CΑΕΚΑΣ.
CARPUS.	ΚΑΡΠΟΥ.
CNEIUS.	ΓΝΑΙΟC.
COINUS.	ΚΟΪΝΟΥ.
DIOCLÉE.	ΔΙΟΚΛΕΟΥϹ.
DIOSCORIDUS *ou* DIOSCURIDUS.	ΔΙΟϹΚΟΥΡΙΔΟΥ.
DIPHILI.	ΔΙΡΗΙΛΙ.
DOMES.	ΔΟΜΕΤΙϹ.
EPITYNCHANUS.	ΕΠΙΤΥΓΧΑΝ.
EVODUS.	ΕΥΟΔΟϹ.
EUTYCHÈS d'Égée, élève de Diofcoride.	ΕΥΤΥΧΗϹ ΔΙΟϹΚΟΥΡΙΔΟΥ ΑΙΓΕΑΙΟϹ.
FÉLIX, élève, ou affranchi de Calpurnius Severus.	ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΟΥ ϹΕΟΥΗΡΟΥ ΦΗΛΙΞ.
HEIUS.	ΗΕΙΟΥ.
HELLEN.	ΕΛΛΗΝ.
HYLLUS.	ΥΛΛΟΥ.
LUCIUS.	ΛΕΥΚΙΟΥ.
MYCON.	ΜΥΚΩΝΟϹ.
MYTH.	ΜΥΘ.
MYRTON.	ΜΥΡΤΩΝ.
NEISUS.	ΝΕΙϹΟΥ.
NICOMACHUS.	ΝΙϹΟΜΑϹ.
ONESAS.	ΟΝΗϹΑϹ.
PAMPHILUS.	ΠΑΜΦΙΛΟΥ.
PIGMON.	ΠΕΙΓΜΟ (*Muf. Flor.*)
PERGAMUS.	ΠΕΡΓΑΜΟΥ. (Mal lu par Stofch.)
PHARNACES.	ΦΑΡΝΑΚΗϹ.
PHILEMON.........	ΦΙΛΗΜΟΝΟϹ & ΦΙΛΗΜΩΝ.
PHRYGILLUS.	ΦΡΥΓΙΛΛΟΣ.
PLOTARCHUS.	ΠΛΩΤΑΡΧΟϹ.
POLYCLETUS.	ΠΟΛΥΚΛΕΙΤΟΥ.
PYRGOTELES.	ΠΥΡΓΟΤΕΛΗΣ.
QUINTILLUS.	ΚVΙΝΤΙΛ.
REGION.	ΡΗΓΙΟΝ.
RUFUS.	ΡΟΥΦΟΥ.
SCYLAX.	ϹΚΥΛΑΚΟϹ.
SELEUCUS.	ϹΕΛΕΥΚ.
SOLON..........	ϹΟΛΩΝ, & ϹΟΛΩΝΟϹ & ΣΟΛΩΝΟϹ.
SOSOCLES.	ϹΩϹΟΚΛΕ.
SOSTRATUS......	ϹΩϹΤΡΑΤΟΥ & ϹΩϹΤΡΑΤΟΥ.
TEUCER.	ΤΕΥΚΡΟΥ.
THAMYRUS.	ΘΑΜΥΡΟΥ.
TRYPHON.	ΤΡΥΦΩΝ.

NOMS *des Graveurs modernes.*

Jean *Delle Cornivole.*

Dominique *de' Camei.*

Pierre-Marie de Pefcia.

Michelino.

Matthieu *de' Benedetti.*

Marc-Attio Moretti,

Foppa le *Caradoffo.*

François Furnius.

Jean de Caftel-Bolognèfe.

Matthieu del Naffaro.

Jean-Jacques Caraglio.

Valerio *de' Belli*, ou Vicentini.

Marmita, père.

Louis Marmita, fils.

Borghigiani de Florence.

Louis Anichini.

Alexandre Cefari...... ΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹ.

Jean Antoine de' Roffi.

Jacques de Trezzo.

Clément Birague.

Philippe Santa-Crocé, *dit Pippo.*

Lorenzo Mafini de Venife.

Coldoré.

Maurice.

Jean-Baptifte Certain.

Flavius Sirlet......... Φ. Σ.

Jean Coftanzi, père.

Charles Coſtanzi, fils.

Thomas Coſtanzi, fils.

Dominique Landi.

François Ghinghio..... ΓΙΝΓΙΟC.

Jérôme Roſi, *Livornèſe.*

Godefroi Graaft, *Tedeſco.*

Marc Tuſcher........ ΜΑΡΚΟC.

Laurent Natter........ ΝΑΤΤΗΡ & ΝΑΤΤΕΡ.

Chriſtophe Dorſch.

Philip. Chriſtop. de Becker.

Charles Chriſtian.

Séaton.

Barnabé de Florence.

François-Julien Barier.

Jacques Guay, *vivant à Paris.*

Michel, neveu de Guay, *vivant à Paris.*

Antoine Pichler, *vivant à Rome.*

Geoffroi, *vivant à Paris.*

«Il eſt conſtant, diſoit le comte de Caylus (*Rec. d'Antiq.* I. *pl.* 52. *n°.* 2.), que les grecs ont rendu les caractères tracés ſur les pierres avec une égalité, une fineſſe dont il n'a pas encore été poſſible aux modernes d'approcher. Les romains, quoique plus voiſins de ces ſiècles & de ces peuples éclairés, ont également mal réuſſi dans cette méchanique de l'art. J'ai peine à croire que les grands artiſtes aient pu s'aſſujettir & ſe ſoumettre à une pratique auſſi froide & auſſi ſervile, quoiqu'elle exige beaucoup de talens; & je ſuis perſuadé qu'il y avoit dans la Grèce des ouvriers particuliers pour former ces lettres. Plus on répete dans un pays certains ouvrages, plus on y multiplie & l'on rend faciles les moyens de l'exécution. Si l'on ne faiſoit qu'un petit nombre de montres par an dans Paris, chaque horloger ſeroit obligé de travailler lui-même toutes les roues & les autres pièces du mouvement : mais comme on en compoſe un nombre infini, il y a des ouvriers particuliers pour chaque partie de cette belle machine. Ainſi les grecs, chez qui l'art de la *gravure* étoit commun & familier, devoient avoir également des ouvriers pour les lettres qu'ils faiſoient entrer dans leurs ouvrages. J'établis cette probabilité ſur les raiſonnemens ſuivans».

«D'abord on remarque dans ces caractères une certaine conformité qui étonne; les eſpaces y ſont toujours bien obſervés, ainſi que les aplombs. Aucune lettre ne s'y trouve oubliée, on y rencontre juſqu'aux plus petits détails; on diſtingue parfaitement les dialectes. Toutes ces choſes, toutes ces attentions ſcrupuleuſes ſont à la vérité néceſſaires; mais un homme de génie eſt incapable de s'y prêter. D'ailleurs, les grecs avoient des *graveurs* au touret, particuliers pour les lettres: car dans leurs mariages ils étoient dans l'uſage de donner les noms des mariés ſur des pierres aux parens, ou à ceux qu'ils invitoient à la cérémonie. Dans d'autres occaſions ils gravoient ſur des pierres, des vœux qu'ils formoient pour la proſpérité d'un particulier, ou pour le bonheur de la patrie. Nous trouvons encore ſur les mêmes *gravures* des deviſes, des diſtiques. On en peut voir une infinité d'exemples, ſur des pierres gravées en creux & en relief ſur des agathes de deux couleurs. Ces petits ouvrages demandoient de la célérité; car la nature & l'emploi de ces préſens ne permettoient pas qu'on fût long-temps à les préparer. Ainſi, il y avoit des ouvriers pour les exécuter & les exécuter promptement. Cette opinion eſt plus vraiſemblable, que de croire que les Solons, les Dioſcorides, les Aulus, & tant d'autres artiſtes célèbres, dont nous admirons les chefs-d'œuvres, aient prophané leur art & leurs talens par un travail auſſi vil & auſſi bas. Il eſt plus naturel de penſer que ces grands hommes chargeoient eux-mêmes les ouvriers dont j'ai parlé, de former les lettres dont ils vouloient accompagner leurs ouvrages».

« C'eſt ainſi que nos *graveurs* en cuivre, après avoir fini leur compoſition, laiſſent à d'autres le ſoin de tracer les caractères qui doivent expliquer le ſujet de la planche, & conſacrer leur nom & celui du peintre. Ces lettres pourront occaſionner dans les ſiècles à venir, les mêmes réflexions par le rapport général qu'elles auront entr'elles; il eſt ſemblable à tous égards, à celui qu'on peut remarquer ſur les ouvrages grecs. Il eſt cependant véritable que le Carache, & quelques autres maîtres anciens, ont écrit eux-mêmes ce qu'on devoit lire ſur leur planche. Mais comme il n'y avoit point alors d'homme qui ſe livrât tout entier à cette manœuvre, cette objection ſeroit une raiſon de plus en faveur de mon opinion ».

« Cette cornaline ſert de preuve à ma conjecture. Elle porte cette petite inſcription gravée en creux. ΛΕΥΚΑC ΚΑΛΗ ΧΑΙΡΕ, *ſalut à la belle Leucas.* Rien n'eſt plus ſimple, & par conſéquent plus dans le goût des grecs. Les lettres ſont belles & correctes, ainſi que toutes celles que j'ai eu occaſion d'examiner ſur ces monumens, ſoit en creux, ſoit en relief. Elles préſentent une ſingularité qui me fournira encore quelques réflexions. Ces lettres ſont non-ſeulement *gravées* en creux, de manière qu'on en tire facilement l'empreinte; mais elles ſont remplies d'une couleur blanche qui les rend très-diſtinctes, & qui les détache à l'œil du fond de la cornaline. Il ne m'a pas été difficile de retrouver les

moyens de cette pratique, & j'avois eu dessein d'en expliquer les détails; mais ce qu'en a dit M. Dufai, dans les mémoires de l'académie des sciences, en 1732, (*pag* 169) m'a paru suffisant; quoiqu'il eût été possible de traiter un peu mieux cette matière, & de lui donner une plus grande étendue. Le secret, dont il est question, n'a jamais été perdu, car je le vois constamment pratiqué depuis le temps des grecs jusqu'à notre siècle. Plusieurs monumens indiquent même qu'il étoit connu des arabes. S'il étoit perdu, les cornalines, qui avoient éprouvé un feu violent, l'auroient fait retrouver. En effet, il étoit aisé de s'appercevoir que ces pierres jettées au feu, ne font que blanchit à leur superficie, quand la chaleur, qui les calcineroit à la longue, n'est pas considérable. L'expérience a donc montré que la pierre n'étoit point altérée sous le lit blanc qu'un feu médiocre lui avoit communiqué. Cette considération a fait naître les ouvrages en creux ou de réserve, qui ont produit ces espèces de camayeux ».

« Au reste, on ne doit point inférer de ce que j'ai avancé à l'occasion de la *gravure* des lettres, qu'aucun artiste se soit jamais fait aider également pour le poliment des pierres gravées. Quelque longue que soit cette opération, elle est trop essentielle pour qu'on l'ait confiée à de simples ouvriers ».

Goti ayant vu le mot ΥΛΛΟΥ, sans addition, sur des pierres *gravées*, & ayant trouvé sur d'autres l'inscription ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΟΥ ΥΛΛΟΥ en a inféré qu'il y avoit deux *graveurs* qui portoient le nom d'*Hyllus*. Ce n'étoit cependant qu'un seul & même artiste qui se sera fait honneur d'ajouter à son nom celui de Dioscoride son maître, sur quelques pierres, quoiqu'il ait négligé de le faire sur d'autres. Cette addition, du nom du maître à celui de l'élève, n'est pas sans exemple par rapport à Dioscoride; puisqu'on trouve sur une pierre gravée, publiée par le baron de Stosch (pl. 34), le nom d'Eutychés joint à celui de ce célèbre artiste.

Les *graveurs* ont quelquefois substitué à leur nom quelque symbole, ou attribut analogue, appellés *logogriphe* par quelques écrivains.

Mariette regarde la figure de pêcheur, qui est placée dans l'exergue dela célèbre pierre *gravée* connue sous le nom de *cachet de Michel-Ange*, comme une espèce de logogriphe, dont le *graveur* s'est servi pour marquer son nom.

« Les logogriphes, dit-il, ne sont point sans exemple dans l'antiquité. Ciceron, étant questeur en Sicile, offrit aux dieux du pays une statue d'argent; Plutarque (*in vita Cicer. init.*) remarque qu'il y fit graver tout au long ses deux premiers noms, *Marcus Tullius*, & qu'aulieu de le faire suivre de son surnom *Ciceron*, il ordonna au *graveur* d'y ajouter un pois chiche. Sauron & Batrachus, deux sculpteurs célèbres de Lacédémone, n'ayant pu obtenir que leurs noms fussent mis dans l'inscription du temple d'Octavie qu'ils avoient construit, s'avisèrent de tailler sur les bases des colonnes un lézard & une grenouille, qui étoient les symboles de leurs noms, & se firent ainsi connoître pour les architectes de ce grand édifice. (*Plin. lib. XXXVI, c. V*) ».

« Le baron de Stosch a cru qu'un beau vase de marbre de la galerie Justinienne à Rome, sur lequel on voit un lézard, étoit l'ouvrage du même Sauron. Ne pourroit-on pas dire aussi que cette étoile qui accompagne le nom de Dioscoride, sur une pierre gravée, représentant le portrait d'Auguste, rapportée par le même Stosch, & qui est actuellement (en 1750) en Hollande dans le cabinet qu'a laissé M. le comte de Thoms, est un symbole qui a été mis d'abondant par le graveur; que c'est une allusion de son nom. *Dioscuride* (car c'est ainsi qu'il l'écrivoit, à celui des *Dioscures*, nom que les grecs donnoient aux étoiles favorables de Castor & de Pollux. Je ne sais si je rencontre juste, mais je ne vois pas quelle autre signification pourroit avoir cette étoile, ni pourquoi elle auroit trouvé place en cet endroit ».

« La figure du pêcheur, ci-dessus mentionnée, étant prise dans le sens que je lui donne, le mot grec Ἁλιεὺς, qui signifie un *pêcheur*, doit conduire à la découverte du nom de l'artiste qui a *gravé* cette belle cornaline. En partant de là, on pourroit fort bien supposer que c'est un ouvrage d'*Allion*, excellent graveur, de qui l'on a des pierres gravées d'une singulière beauté. Mais encore une fois, ma remarque ne doit être regardée que comme une conjecture, qui peut pourtant obtenir quelque créance, s'il est vrai, ainsi que l'a observé Gori (*Mus. Florent. t. II. p.* 15.), que tous les noms des grecs, tant des hommes que des femmes, n'aient jamais été sans quelque signification ».

Après avoir fait connoître le mérite des pierres chargées du nom de l'artiste, & des pierres écrites, nous devons prévenir les antiquaires contre les fourberies que le goût pour ces pierres occasionne journellement. Nous emprunterons le secours de deux écrivains, qui ont traité cette matière avec beaucoup de succès, Mariette & M. Eckhel.

« L'on rencontre assez souvent, dit Mariette, des pierres *gravées* en creux & même des camées, sur lesquels se lisent des noms grecs, & quelquefois des caractères romains, étrusques ou puniques. Ce sont presque toujours les noms des artistes qui ont fait ces *gravures*, ainsi que Baudelot & le baron de Stosch l'ont très-bien

prouvé; & les curieux ne manquent pas de s'en prévaloir, pour décider & de la valeur de ces pierres, & de leur antiquité. Ce seroit donner dans un excès de pyrrhonisme, que de douter un instant de l'authenticité du nom de Plotarque, qui se lit sur un merveilleux camée du cabinet du grand-duc, représentant un amour qui joue de la lyre, monté sur un lion. Il est trop visible que ces caractères en relief sont épargnés dans le même lit de la pierre que les figures qui forment le sujet, & que l'un & l'autre ont été *gravés* dans le même temps».

« Mais il n'en est pas de même des inscriptions qui sont gravées en creux sur les pierres; elles peuvent y avoir été mises après-coup, & voici les signes auxquels les curieux croient reconnoître si elles sont vraies, ou supposées. On a observé que les anciens artistes, sur-tout les grecs, ont eû égard, en écrivant leur nom, à la destination que devoit avoir la pierre sur laquelle ils le mettoient. Sur celles qui devoient servir à cacheter, les caractères sont *gravés* à rebours, afin qu'à l'empreinte le nom se présente dans le sens qu'il convient pour le lire. Quand c'est un camée, ou une pierre taillée en cabochon, dont on ne doit pas tirer des empreintes, le nom est écrit dans le véritable sens, on le lit sans aucune difficulté, sur la pierre même. Les faussaires ne se sont pas assujettis à cette règle, & cette inattention les décèle. Le plus souvent ils manquent d'exactitude; & en conséquence s'il y a quelque vice dans l'orthographe d'un nom, si toutes les lettres ne sont pas de la même hauteur, d'une égale proportion & bien alignées, pour peu qu'on apperçoive quelque incertitude dans la formation de leurs jambages, on ne balance pas à les arguer de fausseté.

« Si au contraire ces mêmes lettres sont régulières & bien proportionnées, si les jambages sont d'une extrême finesse & tracés nettement, c'est (à entendre ceux qui se croient en droit de prononcer sur ces matières) une marque incontestable d'antiquité; & il est certain que les anciens, & singulièrement les grecs, ont apporté une extrême attention pour bien former leurs caractères, & les *graver* avec délicatesse. Si les mêmes curieux remarquent encore que les jambages de ces lettres soient terminés par de petits points arrondis, c'est pour eux une nouvelle & forte preuve de l'authenticité de la *gravure*, parce qu'on n'est plus dans l'usage, depuis long-temps, de former ainsi les caractères. Ces points étoient, dit-on, destinés à recevoir & à retenir de petits filets d'or qui se trouvoient ainsi engagés dans la pierre, & y exprimoient, par le moyen de l'incrustation, le nom qu'on y vouloit mettre, à peu-près comme on incrustoit dans la pierre & dans le marbre de grandes lettres d'airain, lorsqu'on plaçoit sur les frontispices des grands édifices, des inscriptions en bronze. C'étoit le sentiment du savant Peiresc, & je ne présente cette idée singulière que d'après lui; car pour moi, je suis sur cela d'un avis fort différent. Je ne vois rien dans ces points qui termine les jambages des lettres grecques sur quelques pierres *gravées*, qui n'ait été pareillement observé dans les légendes de presque toutes les médailles grecques; & de-là je conclus que cette façon de former ainsi les lettres sur les pierres *gravées*, n'a rien de particulier, & que l'opinion de Peiresc, si respectable dans tout autre cas, est sans fondement».

« Tout ce qu'on pourroit dire sur ces caractères, c'est qu'ils forment un préjugé favorable à l'antiquité de la *gravure* qu'ils accompagnent; mais rien n'est cependant si incertain que les conséquences qu'on en peut tirer, & pour dire la vérité, je ne trouve guère plus de certitude dans la plupart des autres observations que je viens d'exposer. Je ne les regarde presque toutes que comme des minuties, qui ne vont point au but. Et en effet, pour ne point perdre de vue les inscriptions qu'on trouve sur les pierres *gravées*, tout *graveur* qui voudra s'en donner la peine, & qui aura une main légère, tracera des lettres qui imiteront si bien celles des anciens, même celles qui sont formées par des points, que les plus fins connoisseurs prendront le change».

« On sait d'ailleurs que de tout temps, il y a eû de ces ouvriers médiocres, ou avides du gain, qui pour faire valoir davantage leurs productions, leur ont supposé des noms illustres, & d'autres qui pour se jouer de certains curieux, nourris dans la prévention, ont eû recours aux mêmes stratagèmes. On pourroit rapporter plusieurs exemples de pareilles fraudes, qui ont été imaginées depuis peu en Italie (*Diss. glytogr. p. 99*), & je suis témoin de quelques-unes qui n'ont que trop bien réussi ».

« Qui pourra donc assurer que plusieurs de ces noms d'artistes, qui se lisent sur les pierres *gravées*, & même auprès de fort belles *gravures*, n'y auront pas été ajoutés dans des siecles postérieurs, sur-tout depuis que Gori a fait observer que le nom de Cléoménès écrit en grec, qu'on voit sur le socle de la célèbre Vénus de Médicis, est une inscription postiche, & qui ne mérite pas plus de créance que celles des chevaux de *Monte-Cavallo*, attribués pendant si long-temps, & avec si peu de fondement à Phidias & à Praxitèles» ?

Il faut joindre aux pierres chargées du nom du *graveur*, les pierres *écrites*.

Les auteurs qui ont publié des pierres *écrites* (que les auteurs désignent en latin par le nom de *gemmæ litteratæ*, & en italien par celui de

gemme letterate) ont presque toujours négligé, à l'exception du savant Venuti, de remarquer si les lettres qui composoient les mots qu'on lisoit sur ces pierres étoient en relief ou *gravées* en creux. De toutes celles qui sont dans le cabinet de Sainte-Géneviève, il n'y en a aucune dont les caractères soient en relief, & nous doutons qu'on en trouve beaucoup de cette espèce dans les autres cabinets.

Celui du Palais-royal en renferme deux publiées par M. l'abbé le Blond. Elles sont toutes les deux des agates-onyx de deux couleurs; & les lettres de toutes les deux sont *gravées* en relief avec une délicatesse singulière. On lit sur la premièle ΜΑΚΡΙΝΕ ΖΗϹΑΙϹ ΠΟΛΛΟΙϹ ΕΤΕϹΙΝ. *Macrin, vivez longues années!*

Mariette s'est trompé lorsqu'il a cru que c'étoit le vœu d'un amant pour sa maîtresse : le nom de Macrin est évidemment un nom d'homme. Il y a un exemple d'un semblable souhait, fait aussi pour un homme, sur une pierre publiée par Venuti dans l'*Académie de Cortone*.

Il n'en est pas moins vrai qu'on trouve sur un grand nombre de pierres, qui devoient être portées au doigt, l'expression tendre d'un amant pour sa maîtresse. Les formules en sont aussi connues que simples, & leur variété n'est guère & ne peut guère être que dans les mots.

Il y a aussi des pierres dont les inscriptions font croire qu'elles auroient été destinées par des femmes pour leurs amans. C'est principalement sur celles-ci qu'on trouve la formule ΜΝΗΜΟΝ, ou ΜΝΗΜΟΝΕΥΕ, *souvenez-vous*; quoique cette formule puisse également avoir été employée & par des hommes & par des femmes, sans doute le mot ΜΝΗΜΟΝΕΥΕ avoit une signification relative, & qui n'étoit entendue que de ceux qui avoient intérêt de l'entendre. Cela vouloit dire, peut-être, *souvenez-vous de moi, de notre amour, de vos sermens, &c.*

On lit sur la seconde pierre *écrite* du Palais royal les lettres ΑΚΑΚΙ ΖΗϹΕϹ, qui veulent dire, peut être, *vivez sans chagrin*, ou ΑΚΑΚΙΑϹ ΖΗϹΕϹ.

« Depuis que le baron de Stosch a publié un recueil des pierres antiques qui portent les noms des *graveurs*, le goût des pièces de cette classe est devenu général. Outre que je ne trouve aucune raison plausible, dit le savant M. Eckhel, qui puisse justifier ce que j'appellerois volontiers une fantaisie, je crois devoir observer, qu'on risque très-souvent d'être la dupe de cette préférence : car enfin, les pierres portant le nom des artistes n'étant pas toujours les plus belles, ce dont les connoisseurs conviendront sans difficulté, je demande à quel égard le nom du *graveur* peut être censé rehausser le mérite d'une pierre *gravée*, qui outre l'antiquité, ne consiste que dans la beauté de la matière, la correction du dessin, & la perfection de la *gravure*? D'ailleurs, quelle utilité peut-on tirer de la découverte du nom d'un *graveur* parfaitement inconnu dans l'histoire ancienne? Sur quoi il est bon d'observer qu'à l'exception de Pyrgotèle, de Cronius, d'Apollonide & de Dioscoride, dont Pline fait mention, & dont les noms se trouvent encore sur quelques pierres antiques qui nous restent, l'existence de tous les autres dont les noms se lisent sur les pierres, quelque considérable qu'en soit le nombre, n'est pas attestée par le témoignage de quelqu'auteur ancien. De plus, quant aux pierres mêmes des quatre artistes que je viens de nommer, celles de Dioscoride par exemple, comment peut-on s'assurer qu'elles soient réellement sorties de la main de ce fameux *graveur* du temps d'Auguste? Le Baron de Stosch en a publié jusqu'à sept qui portent ce nom. M. Bracci en a ajouté six à ce nombre, sans compter plusieurs autres dispersées dans divers cabinets, mais sur lesquelles ce nom a été gravé peut-être par une main moderne. Or quel nombre immense de pièces de ce genre devroit-on supposer être sorti des mains d'un seul artiste, si aujourd'hui il nous en reste au moins treize pierres? Il paroît donc que l'on seroit bien fondé à supposer qu'il y a eu plusieurs *graveurs* nommés Dioscorides, comme il y a eu plusieurs sculpteurs du nom de Socrate. M. Bracci ne s'y opposeroit certainement pas, lui qui prétend avoir reconnu jusqu'à six différens *graveurs* du nom d'Aulus, nom que l'on trouve sur diverses pierres. D'ailleurs le nom de Dioscorides peut avoir été supposé même par quelque graveur ancien qui, en attribuant son propre ouvrage à ce grand artiste, aura cherché à lui donner plus de relief. Je pourrois produire un assez grand nombre de preuves pour démontrer que cette supercherie, si commune de nos jours, étoit aussi en usage chez les anciens; mais je me borne au témoignage classique de Phèdre, qui dit que les artistes de son tems, pour faire valoir leurs ouvrages, osoient y inscrire les noms de Praxitèle & de Myron. (*Lib. V, fabul. I.*) Ce que l'on pratiquoit pour les statues, n'est-il pas bien vraisemblable qu'on l'ait également pratiqué pour les pierres *gravées*? Enfin, la passion pour les pierres qui portent le nom d'un *graveur* une fois connue, des faussaires n'auront pas manqué d'en profiter, & d'ajouter adroitement le nom de quelque ancien artiste renommé, pour augmenter le prix d'une pierre antique. Cette fraude n'est que trop connue, & tout le monde sait qu'elle n'a que trop bien réussi à divers *graveurs*. On a beau dire que les anciennes lettres sont si fines, si délicates, si bien alignées, qu'on ne peut pas s'y méprendre; mais si les Sirletti, les Natter, les Pichler, furent autrefois & savent encore si bien imiter l'antique dans les figures, que les connoisseurs les plus experts y

ont

y ont été trompés ; peut-on douter qu'ils ne réussissent également dans l'imitation des anciennes lettres, quand ils s'y attacheront ? Je crois en avoir dit assez pour faire connoître aux amateurs trop prévenus, combien ils risquent d'être les dupes de l'imposture ancienne ou moderne, ou de s'égarer dans leurs jugemens sur l'histoire de l'art.

Voici enfin un dernier passage relatif à Dioscorides ; c'est Winckelmann qui parle :

Le nom de Dioscorides, ce célebre *graveur* de pierres fines, a donné occasion à plusieurs faussaires de tromper le public. Cette fourberie a même eu lieu, depuis peu, avec un camée nouvellement trouvé, représentant la tête de Caligula ; lequel est actuellement (en 1760) entre les mains de M. Jenkins, peintre anglois à Rome, & dont on a voulu rehausser par là le prix. Il est bon que ceux qui commencent à prendre le goût des pierres *gravées*, sachent que le nom des artistes, sur les camées, y est pareillement travaillé en relief, & ne se trouve jamais *gravé* dans la pierre.

Environ deux mille ans avant notre ère, dit M. de Paw, les Egyptiens *gravoient* déja sur presque toutes les espèces de pierres fines : or il n'y a point d'apparence qu'on ait jamais réfléchi au tems qui a dû s'écouler pour que les hommes soient parvenus à ce point dans un art qui ne tient à aucun besoin de la vie, mais simplement au luxe. Bochart croyoit avoit découvert, après bien des recherches, que l'on a commencé à se servir du *schamir*, qui est, selon lui, l'émeril : mais il y a bien de l'apparence que le *schamir* est la pierre ponce qu'on emploie à polir le marbre & les autres minéraux de ce genre ; mais qu'on n'emploie point pour *graver*. Il a fallu faire bien des expériences, tantôt malheureuses, tantôt inutiles, avant que de parvenir à connoître les propriétés de l'émeril, de la pierre naxienne & de la poudre de diamant ; car c'est une erreur de dire que les anciens n'ont fait aucun usage de la poudre de diamant, puisque Pline en parle en termes non équivoques. Ensuite il a fallu faire bien des essais pour inventer cette machine qu'on nomme le *touret*, & sans laquelle on ne sauroit tracer des figures & des caracteres sur des matieres si dures : on peut bien, sans le touret, y creuser, comme les Péruviens creusoient dans les émeraudes ; mais cette pratique n'a aucun rapport à la *gravure* proprement dite, dans laquelle il faut se servir de scies & de bouterolles, dont on reconnoît les traces sur les antiques égyptiennes, comme Natter en convient lui-même *(Traité de la maniere de graver en pierres fines.)*. On reconnoît aussi très-bien sur l'obélisque de la Matarie, les traces de cet instrument, que les sculpteurs grecs nommoient *teretron*, & que nous appellons *trépan* : c'est une espèce de foret dont la pointe doit être faite d'un acier extrêmement fin; sans quoi il s'émousseroit au premier effort sur le granit.

Quoique nous connoissions, dit le comte de Caylus *(Rec. I, pl. 6.)*, un grand nombre de pierres égyptiennes *gravées* en creux, nous n'en avons presque point de *gravées* en relief, que nous appellons camées. Cependant, par plusieurs raisons que fournissent les principes de l'art, ces deux sortes de gravures ont toujours marché d'un pas égal, & auroient dû se multiplier dans la même proportion. Est-ce par hasard qu'on a jusqu'à présent trouvé plus des unes que des autres ? ou devons-nous croire que les camées faciles à être mutilés, n'étoient pas du goût des Egyptiens ? Le temps pourra résoudre ce problême.

Il convient de mettre quelque restriction à ce que le comte de Caylus dit de l'extrême rareté des pierres égyptiennes, gravées en relief. Car il est certain qu'on en trouve plusieurs, indépendamment de celle dont il est question dans Natter (*page* 7.) : on en connoît même qui représentent des scarabées militaires, travaillés en relief sur la partie convexe, & gravés encore une fois en creux sur la partie platte. Le peu de penchant que les Egyptiens ont témoigné pour les bas-reliefs en général, paroît avoir influé en ceci ; puisqu'on ne sauroit dire qu'ils ont tellement multiplié les pierres gravées en creux, afin de les faire servir de cachets ou de sceaux ; car chez eux on ne scelloit pas les actes, dans lesquels Pline assure que l'écriture seule suffisoit :

Non signat Oriens aut Ægyptus litteris etiam tunc contenta solis. Il peut y avoir eu quelques exceptions à cette regle.

La rareté des pierres *gravées* par les perses, a occasionné les méprises de plusieurs écrivains. Ne pouvant en comparer plusieurs ensemble, ils les ont souvent confondues avec les *gravures* grecques. Cette erreur est encore venue de l'ignorance où ils étoient sur la manière & le dessin de cette nation. Parmi les pierres *gravées* des perses, conservées dans la collection de Wilde, on a cru reconnoître sur une la fable d'Aristée, & l'on a fait sur l'autre un roi parthe d'un roi perse, ou d'un prêtre de cette nation. Mais aujourd'hui on les distingue parfaitement, depuis qu'on a étudié les beaux restes de Persépolis ; les grecs ont dessiné avec une noblesse, une simplicité & une élégance, que les autres peuples n'ont jamais connues ; & comme chaque nation a son caractère particulier, dont elle s'est rarement départie, les *étrusques* ont rendu leurs productions reconnoissables par une sécheresse & une affectation dans le détail des muscles, qu'on peut regarder comme leur étant particulières.

Les ouvrages admirables que nous ont laissé les *graveurs* de la Grèce suffisent pour nous faire juger de leur mérite ; mais nous ne savons rien de leur histoire, & le temps nous a enlevé cette instruction. C'est pourquoi Mariette n'a commencé qu'aux romains son *histoire des graveurs*. Nous ne

pouvons mieux faire que de copier, sur les arts, un écrivain qui étoit très-bon artiste.

« Dioscoride, *dit-il*, Solon & ces autres artistes du premier ordre, qui vinrent s'établir à Rome sous Auguste, y apportèrent l'art de la *gravure* en pierres, & s'unissant à cette foule de grands hommes, qui, dans tous les talens, travailloient à immortaliser cet heureux siècle, & à lui faire disputer de célébrité avec celui d'Alexandre, ils firent revivre les apollonides, les cronices, & les pyrgotéles. Des romains, ou plutôt les esclaves des personnes les plus qualifiées d'entr'eux, furent bientôt associés à ces travaux, & l'art qu'ils cultivoient acquit un grand crédit & se soutint dans un état florissant jusqu'au règne de Sèptime-Sévère, & même jusque sous les Gordiens. M. de Thoms possédoit une tête d'Antonin-Pie, excellemment *gravée* en relief par un grec nommé Maxalas; & l'on voit dans la collection de Crozat, qui a été achetée par le duc d'Orléans, régent, deux agathes-onyxs, dont le travail est digne des meilleurs maîtres, sur lesquelles sont représentées en creux les têtes de Gordien père & de Gordien fils, surnommés Africains. »

« Tous les règnes des empereurs ne furent pas également féconds en habiles *graveurs* : on a remarqué que ceux où il se fit un plus grand nombre & de plus belles *gravures*, furent constamment ceux qui ont produit les médailles les plus parfaites; d'où l'on pouvoit inférer, que comme il s'est vu dans ces derniers temps des *graveurs* en pierres fines, être en même temps *graveurs* de médailles, de même chez les anciens ces deux professions, qui ont beaucoup de rapport entre elles, ont pu souvent se trouver réunies dans la même personne. Ce qui doit paroître singulier, c'est qu'il n'y ait dans la langue latine aucun terme pour désigner expressément les *graveurs* en pierres, tandis que tous les autres artistes y sont tous distingués par des noms particuliers, ainsi qu'on peut le remarquer dans les écrits des anciens, & surtout dans les inscriptions. Le mot *gemmarius* & celui de *flaturarius sigillariarius*, qu'on lit sur quelques marbres, ne peuvent s'entendre que d'un marchand de pierres précieuses, & d'un metteur en œuvre qui monte des cachets. »

« L'art de la *gravure* étoit cependant assez estimé dans Rome, pour mériter autant qu'aucune autre profession d'avoir un nom; & si on ne lui en connoît pas en latin, on doit supposer qu'étant venu tard dans cette ville, & n'étant presque jamais sorti des mains des grecs, on y négligea de créer un nom appellatif pour ceux qui l'exerçoient; peut-être même leur conserva-t-on celui qu'ils avoient apporté de leur pays (Δακτυλιογλύφοι). Le grec n'étoit point alors une langue étrangère aux romains, tous ceux qui se picquoient de politesse affectoient de le parler. Ou faudra-t-il dire que ces artistes ne firent point un corps particulier, & que confondus avec les orfévres ils en prirent le nom, en même tems qu'ils furent aggrégés à leur collège ou communauté? C'est le sentiment vers lequel semble pencher Gori, & il le croit d'autant plus probable, que dans les inscriptions qu'on a découvertes depuis peu d'années dans la chambre sépulchrale des domestiques de l'impératrice Livie, on lit les noms d'*Agathopus* & d'*Epitynchanus*, deux de ses affranchis, & que les noms de ces deux artistes, qui prennent dans ces inscriptions la qualité d'orfévres, sont ceux de deux excellens *graveurs*, qui ont réellement vécu dans le même tems, je veux dire sous Auguste. Le premier est connu par une très-belle tête d'un illustre romain, qu'on voit chez le grand-duc, & que quelques-uns ont cru être Pompée, & d'autres M. Brutus, le meurtrier de César; le second a exécuté en relief, dans le plus haut dégré de perfection, une tête de Germanicus César, qui se conserve dans le cabinet de Strozzi, après avoir appartenu, ainsi que la précédente, à M. l'abbé Andréini de Florence, si curieux de ces monumens antiques, & qui savoit si bien juger de leur valeur. Ce seroit absolument le plus grand des hasards, s'il étoit possible qu'il se fût rencontré dans deux professions différentes quatre hommes contemporains, & portant des noms aussi semblables. On peut ajouter que saint Augustin, parlant des orfévres, les qualifie d'*insignitores gemmarum*, comme s'il eût voulu faire entendre que les pierres précieuses acquéroient un nouveau lustre entre leurs mains, par l'excellence du travail dont ils les enrichissoient, & ce travail pouvoit bien être celui de la *gravure*. »

« Elle n'étoit point encore déchue de sa première splendeur, lorsque le siége de l'empire ayant été transféré à Constantinople, & les arts étant repassés en Gréce à la suite du prince, celui de la *gravure* n'éprouva pas un sort moins funeste que toutes les autres branches du dessin; il déclina peu à peu, & il tomba enfin dans un entier dépérissement. La chûte du bon goût suivit de fort près celle de l'empire romain. Des ouvriers grossiers & ignorans prirent la place des bons artistes, & semblèrent ne plus travailler que pour accélérer la ruine des beaux arts. Ces gens, sans talens, avoient une idée si imparfaite du vrai beau, leurs yeux étoient tellement fermés sur les objets même les plus simples, qu'ils se proposoient d'imiter, qu'ils ne pouvoient inspirer que du dégoût pour des ouvrages qu'ils présentoient sous une face si désavantageuse. »

« Cependant dans le tems même que ces ouvriers, je ne puis les appeller d'un autre nom, s'éloignoient à si grands pas de la perfection, le croiroit-on, ils se rendoient, sans qu'on y prît garde, utiles & même nécessaires à la postérité. On en conviendra si l'on fait attention que ces artisans,

en continuant d'opérer bien ou mal, perpétuoient les pratiques manuelles des anciens; pratiques dont la perte étoit sans cela inévitable, & n'auroit pu que bien difficilement se réparer. En effet combien de travaux à essuyer, combien de découvertes à faire, si jamais ces pratiques avoient disparu, & qu'on eût entrepris de les retrouver? D'ailleurs pouvoit-on se promettre que celles qui auroient été nouvellement inventées vaudroient celles qu'on n'avoit plus? Pour ne point sortir de mon sujet, la *gravure* sur les pierres fines, une fois abandonnée, seroit bientôt devenue un objet de la plus difficile exécution, & peut-être même un art impraticable. Que les règles du dessin soient totalement oubliées, on peut supposer que tôt ou tard elles seront restituées dans leur pureté. L'imitation de la nature en est l'objet; & la nature étant constante dans la formation de toutes ses productions, il ne faut, pour rétablir le mal, que rencontrer un génie sensible au beau, un sujet dont la mémoire soit heureuse, & qui saisisse & rende avec justesse ce qu'il voit. Mais il n'en est pas de même de la pratique des arts: elle consiste dans un certain exercice de la main, dans une suite d'opérations, dans l'emploi & la forme de quelques outils singuliers. Toutes ces choses paroissent simples & faciles à ceux qui sont dans un exercice & un usage actuel; mais, quand on les a perdu de vue, ces mêmes choses deviennent pour tous un secret, en quelque façon impénétrable. »

« Si une tradition non-interrompue ne l'avoit enseigné, auroit-on imaginé, par exemple, que la *gravure* en pierres fines s'exécutoit sur le tour, que le fer seul ne pouvoit mordre sur la plupart de ces pierres, & qu'encore falloit-il, pour les entamer, que les outils fussent singulièrement configurés, & que le diamant, ce corps si dur & auquel nulle autre pierre ne peut résister, fît plus de la moitié du travail? Pline (*lib.* 37. *c.* 15) l'avoit bien indiqué, & s'étoit expliqué avec sa précision & son exactitude ordinaire; mais c'étoit si laconiquement que, sans l'inspection des instrumens, sans une connoissance particulière du méchanisme de l'art, on n'auroit pu profiter peut-être de ce que cet auteur avoit écrit, & il seroit resté inintelligible. Il est donc heureux que l'art de la *gravure* en pierres fines n'ait souffert aucune interruption, & qu'il y ait eu une succession suivie de *graveurs*, qui se soient instruits les uns les autres, & qui se soient mis à la main les mêmes outils. »

» Ceux d'entr'eux qui abandonnèrent la Grèce, dans le quinzième siècle, & qui vinrent chercher un asyle en Italie, pour se soustraire à la tyrannie des turcs, leurs nouveaux maîtres, y firent paroître pour la première fois quelques ouvrages qui, étant un peu moins informes que les *gravures* qui s'y faisoient journellement, servirent de prélude au renouvellement des arts qui se préparoit. Les pontificats de Martin V & de Paul II furent témoins de ces premiers essais. Mais Laurent de Médicis, le plus grand protecteur que les arts aient rencontré, fut le principal moteur du grand changement qu'éprouva celui de la *gravure*; sa passion pour les pierres *gravées* & pour les camées, lui fit rechercher les meilleurs *graveurs*; il les rassembla auprès de sa personne, il leur distribua des ouvrages, il les anima par ses bienfaits, & l'art de la *gravure* en pierres fines commença ainsi à reprendre une nouvelle vie. Ce bel art se répandit bientôt dans toute l'Italie; il passa les Alpes dans le seizième siècle, & Coldoré le cultiva avec un succès étonnant sous le règne d'Henri IV. »

Le cas particulier que faisoient les romains des pierres *gravées*, l'usage qu'ils en faisoient dans leur parure, & les collections qu'ils en formoient à grands frais, pour les conserver dans des cabinets, peuvent nous rendre raison de la multitude qui s'en trouve encore dans les collections d'antiques. Les romains en plaçoient dans leurs colliers (*Voyez* COLLIERS), sur leurs chaussures, & ils en formoient les agraffes de leur manteau. La chlamyde d'une statue de Mercure, conservée à Rome par M. Jenkins, a pour agraffe une fibule sur laquelle est *gravée* une tête de bélier.

Pompée conserva dans le capitole la collection de pierres qui avoit appartenu à Mithridate, roi du Pont (*Plin.* 37. *c.* 5.). Jules César plaça de même six tablettes de pierres *gravées* dans le temple de Vénus, dont il se disoit descendre; & Marcellus, son neveu, en consacra une dans le petit temple d'Apollon, placé sur le mont Palatin (*ibidem*). Ces collections étoient désignées chez les romains sous le nom de *Dactyliotheca*, ou trésor de bagues. On voit, par une loi du *digeste*, que l'usage de les ramasser & de les regarder comme des effets précieux, subsistoit encore sous le règne de Justinien, c'est-à-dire, au commencement du sixième siècle de notre ère, où le code fut compilé. Quoiqu'à cette époque les arts fussent totalement anéantis, quoique la *gravure* des pierres & des médailles de ce temps-là fût également barbare, on ne laissoit pas de faire encore un très-grand cas des pierres antiques; bien que l'on négligeât entièrement les peintures & les sculptures des temps les plus florissans.

« Les anciens *graveurs*, qui en cela ont été suivis par les modernes, me paroissent, dit M. Mariette, n'avoir excepté aucune des pierres fines & précieuses. Lorsque Pline (*lib.* 32. *c.* 1.) a fait observer que certaines pierres étoient si recommandables par elles-mêmes, que ç'eût été un meurtre de les faire servir à la *gravure*, je suis persuadé qu'il ne veut parler que de ces pierres singulières, que l'éclat de leur couleur, la limpidité de leur eau, la régularité de leur forme, & leur étendue, rendent d'un prix inestimable. La *gravure*, quelque

parfaite qu'elle fût, leur auroit nui en effet; elle auroit détruit leur jeu, & leur auroit fait trop perdre de leur beauté naturelle. Du reste on rencontre tous les jours des *gravures* sur des améthystes, des saphirs, des topazes, des chrisolithes ou péridots, des hyacinthes & des grenats. On en voit sur des bérils ou aigues-marines, des primes d'émeraudes & d'amethyste, des opales, des turquoises, des malachites, des cornalines, des sardoines, des calcédoines, des agathes de toutes couleurs, des lapis ou cyanées, des caillous d'Egypte, & des hématites en quantité. Les jaspes rouges, jaunes, verds, de diverses autres couleurs, & en particulier les jaspes sanguins, le jade, le cristal de roche ont aussi servi de matière pour la *gravure*, & je me souviens d'avoir vu d'assez belles émeraudes, & même des rubis, qui étoient pareillement gravés. Mais de toutes les espèces de pierres, celles qu'on a toujours employées plus volontiers pour la *gravure* en creux sont les agathes, les cornalines, les sardoines, & les calcédoines; tandis que les différentes espèces d'agathe-onyx semblent avoir été réservées pour les reliefs. ».

Les anciens ont employé même de ces pierres rares, appellées *hydrophanes*, que l'on ne connoît que depuis peu de temps, & dont le caractère distinctif est de perdre leur demi-transparence, ou d'en acquérir une (si elles n'en avoient pas) par leur séjour dans un fluide. Winckelman écrivoit dans un temps où la minéralogie étoit encore imparfaite; c'est pourquoi il parle dans sa description des pierres du baron de Stosch (*IIe classe*, *n°*. 1123.) de ce phénomène, sans en proposer d'explication. « On voit, dit-il, sur une sardoine de trois couleurs, Apollon debout, tenant de la main droite une branche de laurier, & de la gauche une lyre. Une étoile est placée devant lui. La pierre est particulière en ce que le lit de dessous, qui est blanc, devient noir, en portant la bague au doigt, & que, dès qu'on ne la porte plus, il reprend insensiblement sa blancheur ordinaire ». Voici l'explication de ce phénomène : lorsque l'on porte la bague au doigt, elle est pénétrée par les particules aqueuses de la transpiration, & elle perd alors sa transparence, comme certaines pierres *hydrophanes*. Eloignée du doigt, la pierre sèche & reprend sa transparence par l'évaporation du fluide.

Non-seulement les artistes anciens n'employoient pour la *gravure* que des pierres d'une belle pâte, que nos ouvriers appellent *de vieille roche*; mais encore ils cherchoient à trouver des sujets qui fissent valoir & ressortir la couleur, ou les diverses couleurs, les accidens; on en fit enfin les différentes couleurs des pierres.

La tête du n°. 16, du duc d'Orléans, porte sous les caractères de Proserpine, & sur-tout la nature de la pierre sur laquelle elle est gravée. Cette pierre est une agathe noire, comme celle du cabinet du roi, qui présente une semblable tête. Le motif de préférence dans le choix des pierres n'est pas toujours sans fondement; on sait que les anciens en choisissoient souvent dont la nature fût analogue aux divinités ou aux personnes qu'ils vouloient représenter. Ainsi, l'on voit des *Neptunes* & des *Léandres* sur des aigues-marines, des *Bacchus* & des *Silènes* sur des améthystes, *Apollon* ou le *Soleil* sur des jaspes-héliotropes; or, le noir étant très-convenable à une divinité qu'on a confondue avec Diane & Hécate, à une divinité enfin enlevée par Pluton, il ne seroit pas étonnant que l'on eût choisi une agathe noire pour y *graver* une tête de Proserpine. L'Aurore, du même cabinet, est terminée par des coursiers qui sont exprimés sur l'agathe par un lit de couleur noirâtre; son char & sa statue sont tirés du même lit. Cette couleur rembrunie est analogue à celle que les poètes donnent, dans leurs descriptions, à cette divinité & à ses coursiers. De même le Marsyas du palais royal, prêt à être écorché, est sur un jaspe rouge, ainsi que plusieurs autres Marsyas de différens cabinets.

On a souvent demandé de quelles carrières les anciens tiroient ces pierres fines, remarquables non-seulement par leur beauté, leur finesse & leur pureté, mais encore par leur grandeur : qualités qui se rencontrent sur-tout dans les camées. Si nous n'avons plus de ces pierres, ce n'est pas qu'une fouille trop suivie, dit M. Eckel, ait épuisé les carrières : il faut donc qu'elles aient été situées dans des contrées qui ne sont plus fréquentées par les européens. Rien de moins prouvé que l'opinion de Joannon de Saint-Laurent (*Saggi di Cort. t. V. p.* 59.), qui suppose que ces carrières se trouvoient sur le territoire soumis de nos jours à la domination des turcs. Je croirois qu'il faut les chercher plus vers l'Orient & dans l'Inde même. C'est là que Ctésias place ces hautes montagnes, d'où l'on tiroit les sardoines, les onyx, & d'autres pierres fines (*Apud Photium cod. LXXII. pag. m.* 67.). Il ajoute peu après (*pag.* 69.) que des montagnes situées dans le même pays, sous un ciel brûlant, fournissoient la sardoine. Pline vante aussi les sardoines de l'Inde distinguées par leur grandeur (*L. XXXVII.* §. 23.). Or il est certain que l'Inde, dans sa partie qui ouvre le passage par terre, est moins connue de nos jours qu'elle ne l'étoit autrefois; sur-tout quand après l'expédition d'Alexandre-le Grand, ce prince eut établi dans les contrées voisines, telles que l'Hyrcanie, la Bactriane, la Perse, grand nombre de colonies grecques qui joignoient au goût des arts la recherche des matières sur lesquelles on exerçoit les arts. Le commerce des pierres fines une fois établi, comme elles étoient recherchées avec avidité pour des cachets, des

camées, des coupes, des patères, ou d'autres usages, elles devinrent communes chez les grecs, ensuite chez les romains, & même dans l'empire d'Orient; car sous les premiers empereurs de Constantinople, la communication avec l'Orient, par terre, étoit encore ouverte & sûre. Mais les sarrazins s'étant rendus maîtres de ces contrées, & tout commerce avec l'Inde ayant été interrompu, par une suite nécessaire les carrières de pierres fines commencèrent à être négligées; le petit nombre de voyageurs, négocians, missionnaires, ou autres, ne s'occupant que de leurs affaires particulières, ou n'osant s'écarter de leur route pour visiter les carrières qui s'en trouvoient éloignées. De nos jours cette voie pour passer dans l'Inde est abandonnée, sur-tout depuis qu'on a découvert une route plus sûre par le cap de Bonne-Espérance. Mais cette partie de l'Inde que les européens fréquentent aujourd'hui, située vers le Midi, & dans le voisinage de la mer, est très-éloignée de celle où j'ai dit qu'il falloit chercher les carrières des anciens. Je propose cette conjecture pour inviter à des recherches plus profondes sur les carrières de pierres fines des anciens, les savans qui ont des secours particuliers.

Le Comte de Caylus (*Rec. d'Ant.* II. pl. 40. n°. I.) fait remarquer avec soin une tête de Jupiter Sérapis *gravée* en creux sur un grenat surien, ornée du boisseau accompagné de deux rayons, comme on en voit sur plusieurs médailles, ou peut-être de deux cornes, différentes à la vérité de celles qui caractérisent Jupiter Ammon. Mais ce qui mérite une attention particulière, c'est la beauté du travail, & la vérité avec laquelle cet ouvrage est rendu. L'exécution d'une tête de face est si difficile au touret, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans cette occasion le talent des grecs, quelque bien établie que soit leur supériorité dans les arts.

Il en est des ouvrages qui ressortissent du dessin, comme de tout ce qui émane de l'esprit. Chaque production est marquée à un coin distinctif & particulier qui la fait reconnoître. Il est aussi facile, pour quelqu'un qui y est préparé, de discerner si un tableau est italien ou flamand, que de saisir la différence qui existe entre une pierre *gravée* antique & une moderne. Les deux manières sont absolument opposées, on ne sauroit s'y méprendre. Ce sont, selon Enéas Vico, des façons différentes de prononcer les plis des draperies; les cheveux, les oreilles, les mains, toutes les extrémités ont un caractère, qui dans l'une & dans l'autre manière ne se ressemblent point. Les attitudes, les compositions ne sont plus les mêmes, les figures ont d'autres mouvemens. Certaines graces, une certaine délicatesse dans le *faire*, sont le propre de l'antique, & le moderne en est dépourvu.

« Je ne doute point, dit Mariette, que les anciens ne sussent très-bien distinguer les ouvrages de chacun de leurs *graveurs*, ainsi que nous distinguons ceux de nos artistes modernes. Mais ce que nous pouvons faire par rapport à ceux-ci, il y auroit de la témérité à prétendre l'exécuter sur les productions des anciens. L'éloignement des temps y met un obstacle invincible. Je pense donc qu'il nous doit suffire de savoir faire en gros la discussion des manières qu'ont eues chez les anciens les différentes nations, comme nous faisons celles des manières générales de chacune de nos écoles; & nous devons regarder comme un connoisseur parfait & délicat celui qui ayant déjà une idée complette du beau, sera parvenu, par ses réflexions & par une assidue contemplation des ouvrages, à savoir ainsi discerner les manières. On ne doit pas craindre de se tromper avec un tel connoisseur, car quoiqu'il soit vrai qu'il puisse se méprendre quelquefois, sur-tout quand il est question de juger des copies, qui souvent approchent de bien près des originaux; on ne le verra point tomber dans des écarts aussi fréquens, que celui qui se contente de ces observations générales, dont quelques curieux (Baudelot entre-autres), ont fait des règles, & qui, tout incertaines qu'elles sont, méritent cependant d'être rapportées. »

» Ils commencent par examiner l'espèce de la pierre. Si elle est orientale, si elle est parfaite dans sa qualité, si c'est quelque pierre dont la carrière soit perdue, telle que les cornalines de la vieille roche; c'est, selon eux, un préjugé favorable pour l'antiquité de la *gravure*. Il est vrai que les anciens faisoient choix des pierres les plus parfaites, quand ils en destinoient quelques-unes pour être *gravées*. Mais l'on a vu plus d'une fois nos *graveurs* effacer d'anciennes mauvaises *gravures*, pour profiter d'une matière précieuse & rare, ou retoucher des antiques dont le travail trop négligé ne répondoit ni au sujet qui offroit quelque chose de picquant, ni à la singularité de la matière; & comme il se rencontre aussi fort souvent de très-belles pierres toutes préparées, qui ont reçu la taille anciennement, & qui n'ont pas encore passé sous le touret, il est aisé de sentir combien ce raisonnement est frivole & peu concluant. Cette façon de juger se rapporte précisément à celle d'un homme, qui pour décider de la bonté d'un tableau, & du pays où il a été fait, consulteroit le derrière de la toile, ou qui, pour s'assurer de l'originalité d'un dessin, s'arrêteroit à considérer le papier qui y a été employé. »

« Je me garderai bien néanmoins de dire que l'examen de la qualité d'une pierre *gravée* soit une chose indifférente. Pour l'avoir négligé, ou l'avoir fait trop précipitamment, des curieux qui étoient, à les entendre, fort expérimentés, ont pris quelquefois des *pattes* de verre pour des pierres fines.



Cependant cela ne demandoit que des yeux un peu attentifs. Le verre est une matière poreuse, &c. sans qu'il soit besoin du secours de la loupe, la surface des pierres factices paroît toujours parsemée de petits points qui forment des inégalités, quelque soin qu'on ait pris à les polir. Le fond de la *gravure* est encore moins uni, attendu que l'outil qui a servi à donner le poliment extérieur, n'a pu y atteindre. ».

» Le beau poli d'une pierre *gravée* est d'une plus grande importance qu'on ne se l'imagine. Il peut être quelquefois une preuve suffisante de l'antiquité d'une *gravure*. Il ne faut pas croire que cette opération demande seulement de la patience; il est besoin d'y apporter une dextérité dont peu de gens sont capables. En général les anciens ont beaucoup mieux su donner le poliment que les modernes. En polissant la superficie extérieure de leurs pierres, ils ont eu l'adresse d'y conserver certains travaux fins & peu enfoncés, qui deviennent précieux, & qui pouvoient très-aisément disparoître dans l'opération. Le fond de leurs *gravures* est outre cela d'un lisse surprenant; il paroît même presque inconcevable comment ils ont pu promener ainsi l'outil jusque dans les sinuosités les plus profondes & les plus entortillées de ces *gravures*, & y mettre le poli sans en émousser les vives arrêtes. De-là vient aussi que les empreintes de leurs pierres *gravées* sont tout-à-fait brillantes, tandis que celles des *gravures* modernes ont presque toujours quelque chose de terne & de mat. ».

« On peut juger qu'une pierre *gravée* est antique, lorsque le fond de la *gravure* est par-tout d'un poli bien égal & bien luisant : mais ce seroit, à mon avis, une preuve encore plus certaine de son antiquité, si la surface extérieure d'une telle pierre étoit dépolie par le frottement; car les anciens gravoient pour l'usage, & toute pierre qui a servi doit s'en ressentir. Les pierres *gravées*, qui sont les mieux conservées, méritent assurément une préférence distinguée; mais seroit-il juste de rejetter, comme le voudroient quelques curieux trop délicats, toutes celles qui sont rayées? Je pense bien différemment, & j'estime qu'on doit faire plus de cas d'une pierre *gravée*, où le temps aura tracé quelque raie, que de ces autres *gravures* antiques, qui ayant souffert le dépoliment par vétusté, ont été repolies récemment, pour leur rendre en apparence leur premier éclat. Ce nouveau travail, qui ne se peut faire qu'en diminuant l'épaisseur de la pierre, a dû nécessairement altérer les contours de la *gravure*, qui venoient se terminer & mourir sur le champ, ou la surface extérieure de cette pierre; ces contours sont affamés, & ne tranchent point avec la même vivacité; les traits les plus légers sont même presque toujours effacés, & par conséquent le relief, lorsqu'on tire l'empreinte d'une telle *gravure*, n'est plus ce qu'il étoit autrefois; il a moins de saillie, & l'ouvrage demeure imparfait en plus d'un endroit. N'est-il pas désolant qu'une infinité de beaux morceaux aient été la victime de cette malheureuse opération? On peut comparer ces pierres *gravées* repolies, à un vieux tableau que des brocanteurs ont écuré & frotté, & qu'ils ont ensuite verni, pour trouver plus facilement des acheteurs & des dupes. ».

« Au reste, si je n'ai pu retenir mon indignation contre ceux qui repolissent ainsi les pierres *gravées*, je dois rendre aussi justice à un *graveur* intelligent, qui ayant rencontré le fragment d'une pierre *gravée*, y ajoute ou y efface avec discrétion quelque chose, pour en former un sujet complet; qui, par exemple, fait un buste d'un reste de figure qui étoit autrefois entière, ainsi qu'il s'en voit quelques-uns. Ce n'est point vouloir en imposer, c'est chercher à présenter sous un point de vue plus satisfaisant un objet, qui, quoique beau en lui-même, causeroit quelque peine, si on le considéroit dans son état de ruine. ».

« Les pierres *gravées* de relief, sont celles qui offrent plus fréquemment des occasions de faire ces restaurations. Il est rare d'en trouver de bien entières; mais il ne l'est pas moins d'en rencontrer qui remplissent toutes les conditions qu'exige un camée parfait. Une des principales, c'est que les couleurs soient distinctes; que celle qui peint un objet ne s'étende point sur l'objet voisin, & qu'il n'y ait dans cette distribution des couleurs aucune confusion. Il faut de plus s'assurer si la couleur qui sert de fond est véritablement celle de l'agathe. Il se fait sur cela bien des supercheries. J'ai vu des camées dont le champ étoit peint artificiellement, & d'autres qui, étant considérablement amincis, n'avoient de couleur que celle que leur donnoit la feuille appliquée dessous; & quiconque n'en est pas prévenu peut aisément s'y laisser surprendre, d'autant plus que cette couleur artificielle est ordinairement mise avec beaucoup d'art. «.

« D'autres fois les parties de relief du camée ont été enlevées de dessus leur fond, cernées exactement tout autour, & collées sur un nouveau fond d'agathe, & c'est de cette façon qu'ont été rétablis, même anciennement, quantité de camées qui étoient écornés, & qui par-là ont beaucoup perdu de leur prix. Il est aisé de discerner les camées ainsi restaurés, lors même qu'ils l'ont été avec le plus de soin; car dans les camées qui sont purs & entiers, le fond est toujours un peu inégal & un peu ondé, il n'est pas possible de l'unir davantage à l'outil; dans les autres, au contraire, ce même fond est très-lisse, & extrêmement bien dressé, parce que l'agathe, sur laquelle on a rapporté le

relief, a passé auparavant sur la roue du lapidaire. ».

« Quelques curieux ont prétendu que les anciens n'ont jamais *gravé* que sur des pierres de figure ovale ou ronde; & lorsqu'on leur en montre quelques-unes d'une autre forme, telles que sont des pierres quarrées, ou à pans, ils ne balancent pas à dire que la *gravure* en est moderne, ce qui n'est pas toujours exactement vrai. ».

« Je trouverois qu'il y auroit encore moins de raison de soupçonner une *gravure* de n'être pas antique, parce qu'au milieu des plus grandes beautés on y remarqueroit quelques négligences qui se feroient glissées dans des parties accessoires; je ne sais même si l'on n'en devroit pas conclure tout le contraire, d'autant que les *gravures* modernes sont en général assez suivies, & que celles des anciens ont assez souvent le défaut qu'on vient de remarquer. Entre plusieurs exemples, je m'arrêterai à celui que me fournit l'enlévement du *palladium* gravé par Dioscoride. Le diomède, qui est la maîtresse figure, réunit toutes les perfections; presque tout le reste est d'un travail si peu soigné, qu'à peine feroit-il avoué par un ouvrier médiocre. Et qu'on ne s'imagine pas que ce soient seulement dans leurs *gravures* que les anciens paroissent s'être ainsi négligés, c'est jusque dans les statues les plus accomplies. Les deux petits amours montés sur un Dauphin, qui accompagnent la vénus de Médicis, sont grossièrement travaillés, tandis que la statue passe, avec raison, pour un chef-d'œuvre de l'art. Ces habiles gens auroient-ils prétendu relever l'excellence de leurs productions par ces contrastes, ou auroient-ils craint que l'œil, s'arrêtant sur des objets étrangers, ne se portât pas assez entièrement sur la principale figure? ».

« A l'égard des sujets, il y en a certainement quelques uns qui dénotent à peu près le temps & le pays où les pierres, sur lesquelles ils ont été représentés, ont été *gravées*. Un antiquaire peut s'en servir avec avantage, pour prouver l'antiquité d'une *gravure*, ou faire voir qu'elle est moderne; mais on conviendra qu'il y a bien encore de l'incertitude dans ce genre de discussion, qui d'ailleurs ne décide rien sur le dégré de mérite d'une *gravure*, & n'apprend point si c'est un original, ou une copie. ».

« Une pierre *gravée*, qui feroit encore enchâssée dans son ancienne monture, une autre que je saurois, à n'en point douter, avoir été trouvée depuis peu à l'ouverture d'un tombeau, ou sous d'anciens décombres qui n'avoient jamais été fouillés, mériteroient, selon moi, toute une autre créance, & je les recevrois sans difficulté pour antiques. Je n'estimerois pas moins une pierre *gravée* qui viendroit de ces pays, où les arts ne se sont point relevés depuis leur chûte; & peut-être prendrois je, avec encore plus de confiance, celles qui auroient passé successivement entre les mains des bons connoisseurs. Ce n'est pas que j'ajoute beaucoup de foi aux histoires qu'on débite dans le commerce, & sur-tout à ces prétendues filiations de certaines pierres *gravées*, qu'on voudroit prouver comme la généalogie d'une famille illustre : j'en connois le faux. Mais c'est que les pierres *gravées*, qui sont apportées du levant, ne sont pas susceptibles d'altération, par le défaut d'ouvriers, comme le sont celles que l'on découvre en Europe; & qu'il ne me paroît pas non plus vraisemblable, que des hommes qui ont passé pour d'excellens connoisseurs, aient pu se tromper successivement l'un après l'autre sur ce qui a fait l'objet de leur curiosité, & qui a décidé de leur réputation. ».

« On voit bien, quand je parle ainsi, qu'outre la certitude de l'antiquité, je demande que la chose à laquelle je dois donner mon estime soit réellement belle. En un mot la connoissance du dessin, jointe à celle des manières & du travail, est le moyen le plus efficace, & sans doute le seul, pour se former le goût & pour devenir un bon juge. ». (*Baudelot.*)

Winckelmann, ce savant antiquaire qui a rendu justice aux connoissances de Mariette & à la justesse de ses observations sur l'art de *graver* les pierres, ne pensoit cependant pas comme lui sur le poli des pierres *gravées*. Mariette, comme on l'a vu plus haut, le croyoit inimitable, & il en a fait un caractère assuré pour distinguer l'antique du moderne; mais Winckelmann assure que *nos bons graveurs modernes entendent aussi bien que les anciens la manière de polir leurs ouvrages*.

Les pierres *gravées* offrent quelquefois plusieurs *gravures* sur leurs différentes faces. On voit assez souvent sur une même pierre des *gravures* de siècles bien différens. Le cardinal Albani possédoit un beau camée avec deux têtes, sur le revers duquel on avoit tracé de misérables caractères d'Abraxas. La belle Isis des pierres du baron de Stosch étoit dans le même cas. On y voyoit au revers une pyramide & des caractères qui étoient du temps des Basilidiens, c'est-à-dire, sous le règne d'Hadrien. L'envie de convertir en amulettes ces chefs-d'œuvre de la Grèce, les portoit à les couvrir de leurs ridicules caractères *talismaniques* & insignifians.

Les pierres qui sont *gravées* des deux côtés paroissoient très-suspectes à Mariette. « Il m'est, dit-il, plus d'une fois passé par les mains des agathes, qui d'un côté présentoient un relief, & de l'autre une *gravure* en creux; mais je fais que l'examen de ces agathes demande bien de la circonspection : le plus souvent l'une des deux *gravures* est de travail moderne, & c'est assez ordinairement celle en creux. Crozat en possédoit

une véritablement antique, où sur chaque face, qui n'avoit pas trois lignes de diamètre, étoit *gravée* en relief une tête de Bacchante extrêmement fine & pleine de feu; & l'on en trouvera plusieurs exemples dans le recueil de Gorlée.».

La répétition des mêmes têtes, ou des mêmes sujets, sur des médailles & des pierres *gravées*, ou sur des pierres *gravées* en creux & en relief, pouvant faire prendre ces pierres pour des copies modernes d'ouvrages anciens, nous allons faire parler sur ce sujet le comte de Caylus, cet antiquaire familier avec les procédés de tous les arts. (*Rec. d'antiq. IV. pl.* 48. *n°.* 4.)

« Ce camée, exécuté sur une agathe de deux couleurs, & de grandeur de bague, represente la tête de Lysimaque, telle qu'on la voit sur les médailles. Le travail en est beau, & prouve ce que j'ai dit en plusieurs occasions, que les artistes grecs exécutoient presque toujours en relief les têtes importantes & célèbres, avant que de les travailler en creux; car j'ai vu cette même tête sur des *gravures* en creux, & constamment du même tems que ce camée. Cette magnificence, que l'on peut également remarquer pour les sujets de composition, ne tombe que sur la matière & le surplus du travail; tout *graveur* en creux étant presque toujours obligé de faire son modèle en cire avant que d'employer le touret, & ce modèle arrêté est beaucoup plus facile à suivre en relief qu'en creux. Aussi le rapport que l'on peut remarquer entre les camées du genre de ce numéro, & les médailles, me conduiroit à croire que les bons *graveurs* grecs étoient les monétaires des princes qui vivoient dans les temps heureux pour ces arts, c'est-à-dire, pendant & après le siècle d'Alexandre. Leurs médailles présentent en effet des travaux dans le même goût de grandeur & de perfection, enfin, tout aussi complets que les plus belles pierres *gravées* de ce même temps. ».

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici sur le travail des pierres *gravées*, ne sauroit s'appliquer rigoureusement aux pierres d'un grand volume. (On les trouvera décrites à l'article Apothéose.) Lorsque les figures passent deux pouces environ, les têtes seules offrent un beau travail; mais les autres parties sont fort négligées, & il n'y a dans elles aucune finesse de touche (*Mariette.*) *Voyez* Diamant. Grenetis.

GRAVURE sur verre.

Pline a dit que les artistes de son temps tournoient le verre, & qu'ils le ciseloient comme l'argent: *torno teritur, argenti modo cælatur.* Cette ciselure n'est autre chose que la *gravure* au touret, la même que celle des pierres. Le comte de Caylus a cité dans ses recueils d'antiquités (*II. page* 363. *&c. &c.*) plusieurs fragmens de verre antique *gravés*, & quelques-uns entr'autres trouvés dans les fouilles de la fontaine de Nismes.

GRAVURE en taille douce.

Nous donnerons ici un avis très-important pour ceux qui *gravent* ou font *graver* des monumens antiques, médailles, pierres gravées, statues, &c. & qui préviendra les méprises involontaires échappées aux écrivains qui ont travaillé sur les *gravures*, sans avoir vu les originaux. Lorsqu'on fait copier en *gravure* une tête de profil, il est assez indifférent que ce profil vienne à droite ou à gauche, parce que les traits du visage n'en sont point altérés, & que la tête porte toujours le même caractère: mais s'il s'agit de reproduire plusieurs figures, dont les attitudes sont indiquées d'une manière précise, ou dont les attributs ne sont point placés au hasard, la *gravure* dite *au miroir* devient nécessaire & indispensable. Un grand nombre d'antiquaires ont péché contre cette loi, & de-là est venue la différence très-ordinaire dans les descriptions du même objet faites par deux ou trois écrivains. L'un d'eux, assez heureux pour avoir sous ses yeux le monument qu'il a décrit, a placé dans la main droite ce que l'autre écrivain, forcé de travailler sur une *gravure* qui retourne l'objet, si l'on n'a pris la précaution de *graver au miroir*, a placé dans la main gauche.

GRÈCE.

La *Grèce*, en général, n'étoit pas un bon pays. La Laconie contenoit beaucoup de bonnes terres; mais elles étoient difficiles à labourer, parce que le terrein est entrecoupé de vallées & de montagnes, ce qui rend ce canton de difficile accès en tems de guerre. La Messénie au contraire est arrosée; elle abondoit en excellens fromens & en bons pâturages. Le territoire de Corinthe étoit semblable à celui de la Laconie. L'Arcadie est pierreuse, & parsemée de montagnes; cependant il y avoit de bons pâturages, propres principalement à nourrir des ânes & des chevaux de haras. L'Attique étoit célèbre pour son miel; le mont Himette en fournissoit d'excellent. Du reste les Athéniens possédoient un terrein maigre & ingrat, qui ne faisoit envie à personne.

GRECS.

Histoire des arts chez les grecs. Dans cet article nous nous proposons de donner une notice abrégée de l'histoire des arts parmi les grecs, c'est-à-dire, de leur naissance, de leurs progrès, & de leur décadence. Nous y joindrons, autant qu'il sera possible, des indications sur les moyens que les artistes de cette célèbre nation ont employés pour parvenir au beau, & même au sublime, dans tous

tous les genres : nous faisons gloire d'avouer que les observations que nous allons publier ne sont, pour la plupart, que l'extrait des ouvrages suivans. 1°. *L'Histoire de l'art chez les anciens*, par J. Winckelmann. Les savans considèrent cet ouvrage comme les institutes, le rudiment, ou plutôt comme l'analyse de l'art. 2°. *Les Recueils d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques & romaines, 7 vol. in-4°* (A Paris, chez Duchesne, 1756.). Le comte de Caylus, auteur de cet ouvrage, a rangé les monumens de l'antiquité suivant l'ordre chronologique : l'on y voit 1°. les essais des artistes de chaque nation ; 2°. leurs progrès, leurs succès & leurs triomphes ; 3°. la décadence des arts y est prouvée par les monumens. Ces recueils sont infiniment précieux, parce que le comte de Caylus y développe plusieurs procédés singuliers des anciens, & parce qu'il a lui-même gravé une partie de cet ouvrage. Quoiqu'il soit extraordinairement difficile d'exprimer les nuances qui distinguent le beau style des grecs de leur style médiocre, que ce savant appelloit improprement le style des romains, &c. Cependant on peut dire que Caylus a presque toujours réussi à le caractériser & à le faire sentir par le trait ; 4°. nous avons tiré plusieurs observations de l'origine *des loix, des arts & des sciences*, par M. Goguet, (3 *vol. in*-4°. 1758. A Paris, chez Desaint & Saillant.).

L'histoire nous apprend que les arts naquirent en Egypte ; l'architecture, la sculpture, &c. se ressentirent du caractère de grandeur, de noblesse & de simplicité qu'inspiroient la morale, la religion & la politique chez ce peuple, dans le temps qu'il étoit gouverné par de vrais monarques. Les étrusques s'instruisirent auprès des Egyptiens ; ils commencèrent par être copistes, ensuite ils perfectionnèrent les détails en sacrifiant une partie de la grandeur. Dans la suite les arts furent transportés dans la *Grèce* : le savoir, joint à la plus noble élégance, conduisit les artistes à la perfection. Sous l'empire d'Auguste les arts s'établirent à Rome ; les *grecs* furent invités à les transporter dans cette terre étrangère, où ils dégénérèrent : dans l'Italie & dans la Sicile les arts luttèrent pendant environ deux siècles contre la barbarie : la translation du siège impérial dans Byzance les fit périr dans Rome, & les ranima un peu dans Constantinople, & dans les villes de la *Grèce*. Les turcs prirent Constantinople, & pour lors les artistes *grecs*, fuyant l'oppression, vinrent en Italie ranimer le génie ou ressusciter le bon goût : enfin l'Italie a servi pendant long-temps de modèle à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Russie, &c. Tel est le chemin que les arts & les sciences ont parcouru, &c.

Après avoir indiqué la route des arts & des artistes, nous devons observer leurs progrès successifs. L'histoire des égyptiens, des étrusques, des *grecs*, des romains, des lapons, &c. nous démontre, par le moyen des monumens, que dans tous les arts & chez tous les peuples, l'on a commencé par se borner au nécessaire, ensuite l'artiste a recherché le beau, il a tenté de parvenir au sublime ; enfin il est tombé dans l'extrême en se précipitant du colossal dans la miniature, ou dans le grotesque ; en un mot, à force de surcharger la nature de métaux, de pierreries & de fleurs, on l'a écrasée sous le poids des ornemens mesquins.

Des observations générales descendons aux particulières, qui concernent les *grecs*. Quatre cents ans avant la guerre de Troye, l'Egypte étoit policée; dès-lors le roi Sésostris employoit les artistes à fortifier des villes, à bâtir des temples superbes, à élever des obélisques, des piramides, des statues, &c. Mais pendant ce tems-là, & même jusqu'au règne de Codrus, roi d'Athènes, la férocité des moeurs des *grecs* répondoit à la grossièreté de leur esprit ; la plupart vivoient de glands, ou de fruits cruds ; ils s'habilloient de peaux d'animaux ; ils couchoient sur la terre, étendus sur ces mêmes peaux : plusieurs insulaires de l'Archipel immoloient aux dieux leurs ennemis, les étrangers ou leurs enfans, &c. ; en un mot l'on ne trouvoit ni repos, ni sûreté dans la *Grèce*. Goguet (*l'origine des loix*) ajoute ces mots : *nous rapportons ces faits pour prouver combien les éloges que certains esprits poétiques donnent aux temps héroïques de la Grèce, sont faux & déraisonnables ; il s'est passé bien des siècles avant que la plus grande partie de l'univers soit sortie de cette funeste ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux sont la suite inévitable.*

Winckelmann observe que l'art naquit beaucoup plus tard chez les *grecs* que chez les autres peuples orientaux : mais comme la *Grèce* paroît être son terroir naturel, il y fit en peu de temps beaucoup de progrès. Pausanias dit que les peuples de l'Archipel commencèrent par adorer des cailloux, des troncs d'arbres, des pierres équarries ou arrondies grossièrement ; telles étoient la Junon adorée à Thespis, la Diane adorée à Icare & à Patroa ; Jupiter Milichius, adoré à Corinthe, & Vénus, sous la forme d'une colonne, adorée à Paphos ; Bacchus, les Graces, les Amours même, étoient représentés par des colonnes ; & le nom de Κίων, c'est-à-dire, *colonne*, désigna une statue. A Sparte, Castor & Pollux étoient indiqués hiéroglyphiquement par deux morceaux de bois parallèles, liés par deux petites traverses, semblables à la figure qui désigne les gémeaux dans le zodiaque. Peu de temps après, les *grecs* placèrent des têtes sur les pierres dont on vient de parler : on donna le nom de ἑρμαῖ, *hermes*, *termes* ou *mercures* à ces pierres quarrées qui servirent de limites & de divinité. Dans la suite, les *grecs* mirent au centre de ces pierres quarrées, ou de ces colonnes, des marques visibles du sexe de la di-

viniré qu'elles représentoient. Peu après, Dédale sépara la partie inférieure de la pierre, il y forma deux jambes. Dans les premiers temps, les statuaires ne marquoient les traits du visage, & même ceux des yeux, que par des lignes droites, ou par des traits applatis & allongés. Winckelmann pensoit que les *grecs* ont reçu plutôt l'art des phéniciens que des égyptiens, parce qu'avant le règne de Psamméticus aucun étranger ne pouvoit aborder en Egypte, & qu'alors les *grecs* commerçoient déjà avec les phéniciens.

Les égyptiens, les étrusques & les *grecs* les plus anciens mirent des inscriptions sur la base ou sur la poitrine, ou sur la cuisse des figures. Myron mit son nom, en lettres d'argent incrustées, sur la cuisse d'Apollon. Les premières figures des égyptiens & des *grecs* étoient roides comme les momies, sans mouvemens; les pieds étoient joints, & les bras collés sur les hanches : dans la suite, on tâcha de marquer les muscles sur les parties du corps; mais on les traça en ligne droite & en vives arêtes : peu après on donna un peu de mouvement aux bras & aux jambes. Diodore de Sicile remarque que les doriens conservèrent plus long temps que les autres *grecs* l'ancien style, sans arrondir les muscles. Les historiens nous attestent que l'artiste *grec* commença à travailler sur l'argille, ensuite sur le bois, l'ivoire, le bronze, la pierre, &c. Les *grecs* employerent l'argille à colorier les statues de leurs dieux, à faire des vases, & à modeler des figures : on peignit ensuite ces vases. Il nous reste une assez grande quantité de vases *grecs*, même de ceux du style antique : leur forme est plus élégante que celle de nos porcelaines.

Les premières statues & les premières maisons des *grecs* étoient de bois; dans la suite l'on dora les statues. Il paroît que dans les temps les plus reculés les *grecs* sculptèrent l'ivoire. Homère parle souvent des gardes d'épée, & même des lits ornés de pièces d'ivoire. Ils composèrent depuis les statues de leurs dieux, partie en bois ou en métal, & partie en ivoire. Les *grecs* des premiers siècles fabriquoient les statues des mêmes pierres dont ils bâtissoient leurs maisons. Ces peuples ne commencèrent à travailler des figures entières en marbre que dans la cinquantième olympiade. On habilla quelquefois les statues en les couvrant d'étoffe ordinaire, ou de métal; ensuite l'on peignit les draperies de pierre, & les parties qui représentoient les chairs : pendant les jours de fête, on barbouilloit de rouge le visage des statues. Pausanias observe que l'on fit plutôt des statues de bronze dans l'Italie que dans la *Grèce ;* il dit que Rhæcus & Théodore de Samos furent les premiers qui modelèrent & ciselèrent le bronze parmi les *grecs*. Cependant long temps avant Crésus, roi de Lydie, on avoit fait à Samos trois figures de six aunes de hauteur, qui soutenoient un très-grand vase; le tout étoit de bronze : ce monument étoit le produit du dixième du gain provenu de la navigation des Samiens à Tartessus, au-delà des colonnes d'Hercule. Hérodote dit qu'après la mort de Pisistrate, les athéniens firent faire le premier quadrige de bronze; ils firent placer ce magnifique chat au-devant du temple de Pallas. Dans la suite les *grecs* érigèrent dans les temples des statues d'argent, & même d'or.

A l'égard de la gravure sur la pierre, elle paroît être très-ancienne chez les *grecs :* l'on observe que dans les premiers temps ils faisoient des cachets avec du bois vermoulu. La gravure des cachets en pierre paroît être de la plus haute antiquité parmi les égyptiens. Chez les anciens, au lieu de signer les actes, l'on imprimoit sa note avec son cachet; chacun avoit le sien.

Après avoir indiqué l'origine de l'art & les matières sur lesquelles il s'exerça, Winckelmann recherche les causes des différences de l'art chez les différentes nations : il prouve que le climat influe sur la constitution des peuples & sur leur manière de penser. Il dit que l'inspection des hommes & des animaux démontre l'influence générale du climat sur la taille, la figure, la couleur, les passions, & sur le langage. L'élégance des formes est proportionnée à la pureté & à la chaleur du climat. La beauté sublime, qui ne consiste pas seulement dans la douceur moëlleuse d'une peau satinée, dans la couleur fleurie d'un teint de lys & de roses, dans la langueur séduisante des yeux humides, ou dans la vivacité piquante des yeux pleins d'un feu malin, mais qui consiste encore dans la proportion des traits, & dans leur assortissement le plus touchant; cette beauté se trouve plus fréquemment dans les pays qui jouissent d'un ciel plus pur, plus fertile & plus serein. L'Italie renferme plus de belles personnes que la France : la Sicile, ou plutôt Malte, produit plus de belles femmes que l'Italie; l'Ionie en voit plus naître dans son sein que toutes les autres îles de la grande & de la petite *Grèce ;* parce que le climat y est doux, que l'on y jouit d'un printemps perpétuel, que la température de l'air y est plus constante & plus soutenue que dans le reste de la *Grèce*, la figure y est par conséquent moins altérée par les maladies.

Parmi les *grecs* l'on ne voit point de personnes qui aient le nez écrasé : peu de personnes ont le nez aquilin; l'ovale de leur tête est plus parfait que celui des allemands & des flamands. Dans les pays chauds la petite vérole altère moins les figures, elle y est moins dangereuse; il est rare même en Italie de voir des personnes dont le visage ait été taché par cette maladie épidémique, que les anciens *grecs* ne connoissoient point. Il étoit par conséquent très-facile aux anciens *grecs*

de représenter la beauté. A l'égard de l'influence du climat sur la façon de penser des *grecs*, on ne peut la méconnoitre; mais leurs ames étoient modifiées par l'éducation & par le gouvernement particulier de chaque province de la *Grèce*. Le tour de génie se manifeste dans les productions des artistes, & les expressions sont proportionnelles au degré de chaleur du climat que l'on habite. Les *grecs*, qui vivoient sous un ciel & sous un gouvernement tempérés, avoient des idées & une langue pittoresques : leurs poëtes, depuis Homère, ne parlent pas seulement dans un sens figuré; mais ce qu'ils disent est ordinairement la plus belle peinture de ce qu'ils pensent. La cadence, l'arrangement des vers, le son particulier de chaque mot, tout fait image dans leur style; le temps n'en a point terni le coloris : leur imagination n'étoit point outrée comme celle des autres peuples : leur sens, agissant par des nerfs subtils & agiles sur un cerveau délicatement tissu, leur faisoient saisir au premier abord les différentes qualités d'un objet, & les fixoient au beau par instinct, c'est-à-dire, par goût naturel. La langue *grecque* se perfectionna parmi les colonies fixées dans l'Asie mineure, qui jouissoient d'un ciel encore plus beau que celui du climat qu'elles avoient quitté; la langue y devint plus riche en voyelles, conséquemment elle devint plus douce & plus harmonieuse. Ce fut le même ciel de l'Ionie qui inspira les poëtes; la philosophie *grecque* naquit & fit des progrès étonnans dans le même climat; le même pays enfanta les premiers historiens, les Apelles, &c. Mais ce beau pays, l'Asie ionique, n'ayant pu résister à l'énorme puissance des perses, le trône des sciences & des arts fut fixé dans Athènes, dès que l'on en eut expulsé les tyrans. Pour lors le gouvernement démocratique éleva l'ame de chaque citoyen, & la ville même, audessus de toutes les autres cités de la *Grèce*. Le goût s'y raffina & s'y répandit généralement : le citoyen fit ses efforts pour se distinguer par la théorie & par la pratique des arts & des sciences; il protégea les célèbres artistes, & il les récompensa. Les architèctes s'illustrèrent par l'invention des ordres d'architecture, & par la construction d'édifices publics dont le goût égaloit la magnificence. Tous les arts acquirent un degré de perfection dans Athènes, & ils se répandirent ensuite dans les autres villes de la *Grèce* : mais ils y furent modifiés par la constitution du gouvernement, par le climat, & par l'éducation particulière. Les thessaliens, par exemple, étoient d'excellens soldats dans les rencontres où il s'agissoit de combattre par petite troupe : les ætoliens au contraire étoient d'excellens militaires en bataille rangée. Les crétois étoient incomparables pour l'embuscade & pour les stratagêmes de guerre : mais ils étoient peu utiles dans les autres circonstances.... Pour adoucir les mœurs féroces des arcadiens, qui se ressentoient de la stérilité de leur climat, les loix forçoient chaque particulier à étudier la musique jusqu'à l'âge de trente ans : les arcadiens devinrent, par ce moyen, les plus polis & les plus sincères des *grecs*. Les cynathiens refusèrent constamment de suivre l'exemple des arcadiens, ils méprisèrent la musique, & retombèrent dans leur férocité naturelle; ils devinrent barbares, & furent en horreur à toute la *Grèce*.

Le grand talent que les *grecs* avoient pour l'art se retrouve aujourd'hui, en partie, parmi les habitans libres des plus belles contrées de l'Italie. L'imagination est, pour ainsi dire, le premier élément des talens; cette imagination brillante caractérise l'italien, comme le jugement solide caractérise l'anglois; celui-ci est né pour philosopher, & non pour peindre; j'ajoute, dit Winckelmann, que le françois, quoique habitant d'un climat plus chaud que les peuples de la Grande-Bretagne, ne parviendra peut-être, malgré ses efforts, qu'à égaler les poëtes, les graveurs & les statuaires du second genre parmi les *grecs*.

Winckelmann observe ensuite que ce n'est pas assez de connoître les matières de l'art, les circonstances qui influent sur les arts, & d'observer les progrès de tous les arts chez les égyptiens & chez les étrusques; si l'on veut parvenir à fixer ses idées sur le vrai beau, si l'ont veut apprendre à juger de l'art & à l'exercer, il faut, outre cela, analyser les monumens que nous ont laissés les *grecs* dans les temps où ils jouissoient de leur liberté.

Les voyageurs de ce siècle présument, avec raison, que si les *grecs* modernes acquéroient leur liberté, sur le champ l'ignorance, la lâcheté disparoîtroient, & l'on verroit renaître parmi eux l'héroïsme, le génie, les vertus, les talens, surtout si 1°. on rétablissoit les anciens spectacles publics, dans lesquels chacun avoit droit de disputer les couronnes dans les jeux d'exercice du corps, & dans ceux de l'exercice de l'esprit; si, 2°. l'on gravoit des inscriptions, & si l'on élevoit des statues aux vainqueurs & aux hommes de génie, conformément à l'ancien usage de la *Grèce*; 3°. si l'on rétablissoit la mode de se rendre sage & utile à sa patrie, plutôt que de devenir savant ou petit maître; 4°. si le gouvernement, cessant d'être occupé du soin d'épuiser les richesses des peuples, s'occupoit sérieusement de l'éducation publique, & que, conformément au décret porté pendant la LXIe. olympiade, il fît rassembler tous les morceaux dispersés des plus grands poëtes & des sublimes orateurs, pour en former un catéchisme qui servît à instruire tous les enfans des vrais principes de la morale & de la politique; 5°. si au lieu d'honorer les citoyens, par rapport à leur naissance, ou à la masse de leurs richesses, on rétablissoit l'usage de *vénérer* les

artistes & les grands hommes dans tous les genres, & si l'on avoit soin de les placer à la tête du gouvernement, en leur disant : ressouvenez vous que Miltiade, Thémistocle, Aristide & Cimon s'élevèrent peu à peu au rang de chefs & de sauveurs de la *Grèce*. Ces généralissimes n'étoient pas mieux logés & mieux nourris que les autres citoyens ; on ignoroit alors l'abus de ruiner les provinces pour élever, comme aujourd'hui, aux commandans, aux intendans, &c. des palais qui leur font souvent, dans les Indes, oublier ce qu'ils doivent à l'état & à l'humanité.

La sculpture, & ensuite la peinture, ont été perfectionnées avant l'architecture, parce que le statuaire trouva ses règles en contemplant la nature ; au lieu que l'architecte fut obligé de chercher les siennes dans la combinaison des proportions, &c. La sculpture a précédé la peinture dans la *Grèce*, ainsi que dans l'Egypte.

Pline croit que la peinture, chez les *grecs*, ne remonte pas au-delà de la guerre de Troye. Le Jupiter de Phidias, & la Junon de Policlète, c'est-à-dire, les deux plus parfaites statues de l'antiquité, existoient déjà avant que les peintres *grecs* sussent placer le jour & les ombres dans les tableaux. Euphanor introduisit dans les peintures la symmétrie & la perspective du coloris. La peinture se perfectionna plus tard & moins facilement que la sculpture & la gravure, parce que les peuples préféroient les pierres gravées & les statues aux tableaux ; parce que, pendant plusieurs siècles, l'on ne permit point aux peintres de renfermer leurs ouvrages dans les temples. C'est par la même raison que chez les *grecs* la poésie parvint plutôt au sublime que l'éloquence ; ce qui a fait dire à Cicéron (*de Orat. lib. I. n°. 3.*), que la *Grèce* a produit plus de grands poëtes que de grands orateurs.

Winckelmann observe, sur l'essence de l'art, que les meilleurs statuaires & les meilleurs peintres de l'école romaine n'ont point eu une idée juste du beau idéal, qui est infiniment supérieur au beau physique, c'est-à-dire, à la collection de toutes les beautés que l'on trouve éparses sur le globe terrestre. Les modernes se bornent au beau physique, qui est toujours accompagné de défauts ; mais les *grecs* se sont élevés au beau idéal dans tous les genres. Par exemple, Michel-Ange a connu le beau de l'expression, mais il n'a pas su contenir son ciseau & son pinceau : l'expression de ses ouvrages dégénère en contorsions, il emploie de grands mouvemens pour opérer de petits effets. Les *grecs* au contraire employoient peu de mouvement pour produire de grands effets. Raphaël a donné trop de tendresse & de mollesse aux femmes qu'il a peintes ; les *grecs* ont été plus retenus, même en représentant leur Vénus publique. Les figures de Bernini & de Rubens ressemblent à des gens que le caprice de la fortune a élevés rapidement de la lie du peuple aux premiers honneurs. On reconnoît la foiblesse du style de Barocci à ses nés écrasés & à ses mauvaises draperies. Les mentons de Pietre de Cortone sont courts & applatis en dessous ; l'on ne voit aucun de ces défauts dans les statues du grand *grec*, c'est-à-dire du *grec* par excellence.

Les *grecs* commencèrent par copier servilement la belle nature : leurs premiers essais, dans le second âge du bon goût, nous offrent des statues dont la tête est communément trop grosse ; mais à force de voir de belles personnes dans les gymnases, dans les amphithéatres, dans les bains, &c. où la nature paroissoit sans voiles, ces *grecs*, semblables à l'abeille, qui du butin des fleurs compose son miel, réunirent les yeux les plus admirables à la bouche la plus parfaite, &c. Ils se composèrent par ce moyen un type du beau dans le genre féminin. Nous pouvons découvrir leur secret à force de méditer sur leurs ouvrages & de les mesurer. Dans Apollon, ils réunirent une partie des belles formes & des belles proportions de l'homme & de la femme la plus parfaite : la singularité du corps des prêtres de Cybelle, que l'on réduisoit au genre neutre par la castration, leur donnèrent peut-être cette idée, &c. Les *grecs* représentèrent Apollon jeune, parce que la douce fleur de la jeunesse est très-propre à inspirer l'amour & la tendresse, il paroît planer sans toucher terre avec la plante des pieds ; la légèreté indique la nature spirituelle. Les *grecs* donnèrent à la figure de Faune une proportion mitoyenne entre celle d'Apollon & celle de l'homme le plus parfait : ils représentèrent différemment Hercule-homme & Hercule-déifié ; ils savoient faire distinguer par le trait le héros du dieu. Une seule teinte de joie tendre dans le regard de Battus, qui est en bas-relief sur les médailles de Cyrène, l'auroit transformé en Bacchus ; & si l'on y eût ajouté un trait de grandeur divine, l'on en auroit fait un Apollon. Le héros employoit plus de mouvement & d'action pour exécuter un projet, que la divinité représentée dans la même circonstance.

La supériorité sur les déesses, & la fierté, s'annoncent dans Junon par sa haute taille, par des yeux bien ouverts & arqués, qui donnent à ses regards toute la majesté de la reine, qui veut également inspirer l'amour & le respect. Pallas, cette vierge qui a vaincu l'amour même, a les yeux moins ouverts & moins arqués ; elle ne porte point la tête élevée, son regard est modeste & baissé ; elle paroît occupée de quelque douce réflexion. Vénus a la paupière inférieure plus élevée, ce qui lui donne de la douceur ; ses yeux, moins ouverts, annoncent la tendresse & la langueur. Diane paroît uniquement occupée

de la chasse, elle a tous les attraits de son sèxe; mais elle paroît les ignorer; sa taille est plus légère & plus mince que celle de Junon, ou même que celle de Pallas. Nous avons rapporté toutes ces observations pour mettre les lecteurs à portée de vérifier tout ce que nous avons dit sur la manière dont les *grecs* caractérisoient les hommes, les héros, les demi-dieux, &c. Il est facile de s'en convaincre, en examinant les médailles & les pierres gravées par les *grecs*, ou du moins leurs empreintes en soufre, en plâtre, &c. La forme des divinités est si constante chez tous les artistes des différentes villes de la *Grèce*, de sorte que l'on seroit quelquefois tenté de croire qu'elle avoit été prescrite & déterminée par une loi.

Winckelmann fait observer, dans l'Apollon du Vatican qui décoche une flèche sur le serpent Python, que le statuaire, voulant représenter le plus beau des dieux, a eu soin de caractériser dans la figure le calme ou la tranquillité; mais il n'a exprimé la colère de ce dieu que dans ses narines, qu'il soulève un peu, & il a caractérisé son dédain pour le vil serpent, en soulevant un peu le milieu de la lèvre inférieure: il décoche le trait sans employer la moitié de sa force; il paroît qu'il méprise assez son ennemi pour refuser de lui faire face, & de chercher à acquérir, par ce moyen, plus de force & de facilité pour le percer. Ces observations démontrent que les *grecs* étoient persuadés que plus on met de mouvemens & de contorsions dans les traits & dans les muscles, plus on détruit la noblesse. Le grand homme gesticule peu, & s'affecte rarement; un trait indique sa passion: mais on voit en même-temps les efforts qu'il fait pour la contenir & pour la modérer suivant les règles de la prudence, de la justice & de la décence. Les attitudes des dieux sont conformes à leur dignité; l'on n'a trouvé que deux divinités *grecques*, avec les jambes croisées, & les pieds posés dans une attitude rustique: mais on présume que le statuaire a eu des raisons pour agir ainsi. Ces observations démontrent encore combien il est dangereux pour un jeune artiste de copier servilement les caractères des passions, dessinés par le fameux peintre François Charles le Brun: ce grand homme les a tracés dans leur excès le plus outré pour les rendre sensibles, même aux yeux des ignorans.

Nous déterminerons la beauté des parties des figures *grecques* dans l'article PROPORTION; nous y rapporterons la nouvelle méthode que Winckelmann a publiée relativement à la tête. A l'égard de la beauté des parties du corps; nous remarquerons en passant que le profil du visage des statues du grand *grec* consiste dans une ligne presque droite, c'est-à-dire, très doucement enfoncée dans l'alignement du nez & du front: la grandeur & la noblesse sont exprimées par le trait droit, & la tendresse est produite par des inflexions douces & légères. Plus l'inflexion qui sépare le nez du front est profonde, plus le profil est disgracieux: la beauté des sourcils consiste dans la finesse des poils: plus le trait est fin & peu courbé, plus l'œil annonce de calme & de tranquillité.

Chaque passion peut se caractériser par le mouvement ou l'inflexion des sourcils. Les *grecs* savoient, comme nous, que les yeux qui ne sont ni trop saillans, ni trop enfoncés, ni trop grands, ni trop petits, sont les plus beaux: mais pour travailler dans le beau idéal, ils les tenoient un peu au-dessous de ce que nous appellons, dans le beau physique, *à fleur de tête*; ils agissoient ainsi pour rendre l'os qui les couvre plus saillant, & l'œil de leurs statues plus facile à distinguer par son ombre: dans quelques statues, les *grecs* mettoient les prunelles en argent ou en émail; & de couleur naturelle. Dans la jeunesse le front doit être petit, il se perd sous les cheveux qui le couvrent: un grand front libre & élevé convient à la vieillesse. L'œil doit avoir pour longueur le cinquième du diamètre moyen de l'ovale) le nez & la bouche ne doivent avoir que la même étendue: le nez doit être droit; l'alignement des narines & de la bouche parallèle pour désigner l'état de tranquillité; les lèvres teintes du plus bel incarnat: la lèvre inférieure plus pleine que la supérieure, pour amener la rondeur du menton: le menton sans fossette, car sa beauté consiste dans la rondeur pleine de sa forme voûtée, & la fossette est un accident & une singularité de nature dans le menton & dans les joues. Les anciens ne donnoient l'air riant qu'aux satyres: cet air désignoit l'amour de la débauche, l'intempérance dans les passions, en un mot la grossièreté & la folie.

La fureur des hommes & du temps a laissé subsister peu de mains & de pieds parmi les statues *grecques*. Les mains de la Vénus de Médicis sont modernes; la partie du bras au-dessous du coude de l'Apollon du Belvédère est aussi une pièce rapportée. La beauté d'une jeune main *grecque* consiste dans une plénitude modérée, avec des traits à peine visibles, semblables à des ombres douces; sur les articulations des doigts, où doivent se former des fossettes dans les mains pleines, l'art n'indique aucune jointure dans les articles, surtout il ne courbe point le dernier article des doigts, comme font les artistes modernes. Les anciens ne resserroient point leurs pieds comme nous; moins le pied est serré, plus il est dans sa forme naturelle. Dans les statues antiques, les ongles sont plus applatis que dans les modernes. L'élévation d'une poitrine, régulièrement voûtée, étoit regardée comme une beauté dans les figures

des hommes. Les anciens vouloient que le fein des femmes fût refferré, terminé en pente douce, les mamelles petites & en pointe ; c'eft pourquoi ils mettoient de la pouffière du marbre de Naxos fur le fein des filles, pour empêcher qu'il ne s'enflât.

Winckelmann donne cette importante leçon aux artiftes : « Ne vous appliquez pas à découvrir les » défauts & les imperfections dans les ouvrages » de l'art des anciens *grecs*, apprenez aupara- » vant à en connoître & à en faifir les beautés ». Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails pour démontrer que les *grecs* faifoient tout par règle ou par principe. Veut-on connoître jufqu'où ils ont pouffé l'allégorie ? Confultez les *peintures* de Philoftrate, lifez les ouvrages de Plutarque, & fur-tout ceux de Pline, parce qu'il entre dans des détails fur tous les arts. Cicéron, dans le livre *de Oratore*, nous donne une idée des orateurs & des hiftoriens *grecs*. L'*Hiftoire univerfelle*, traduite de l'anglois, peut faire connoître les loix, les mœurs & les ufages des *grecs* : Vitruve nous donne une idée de leurs talens dans l'architecture ; Longin nous a confervé la théorie du fublime de leurs écrivains. Paufanias n'a parcouru qu'une partie de la *Grèce* ; mais il décrit les chefs-d'œuvre qu'il y a vus en quantité ; il y a obfervé 88 tableaux, 48 portraits, 2827 ftatues ; dans ce nombre prodigieux de merveilles, il renferme 33 figures coloffales, dont trois étoient de bois, & les autres de bronze ; 32 ftatues équeftres de grandeur naturelle, & du même métal ; 74 ftatues moyennes de bois, une ftatue de plâtre, deux de fer, dont l'une étoit formée par des plaques clouées ; plufieurs ftatues en argent, & une en or, toutes les autres en marbre. Parmi ces 2827 ftatues, Paufanias avoue qu'il n'a trouvé qu'une feule copie. Ce fidèle voyageur a vu dans le même pays 24 grands chars de bronze, attelés de deux ou de quatre chevaux de même métal, &c.

Les artiftes *grecs* fe plaifoient beaucoup à traiter le nud ; cela n'empêchoit pas qu'ils ne drapaffent quantité de figures, même celle de Vénus. Dans leurs gravures, ils travailloient les cheveux, les têtes, les mains, avec un foin extrême. Les graveurs copioient fouvent les plus belles ftatues, ils favoient donner à Jupiter un air de majefté, un ton animé, plein d'efprit & de vie. Dans Vénus on voit un travail doux, léger, peu enfoncé : on admire la nobleffe, la fimplicité de l'attitude, la jufteffe, la précifion, la fineffe des touches, les méplats, les laiffés, le coulant dans le contour, & un fini inimitable : l'on y admire encore la liaifon de la tête & du cou, la pofition de la tête, & le poli extrême des furfaces.

Les temples de la *Grèce*, les portiques des *forum* ou marchés, les places publiques, étoient remplies de ftatues & de tableaux ; chaque particulier avoit une petite chapelle, qui renfermoit les figures des dieux & des génies ; en un mot la religion confacroit & immortalifoit les ouvrages des poëtes, des ftatuaires, des muficiens, ou plutôt des artiftes dans tous les genres.

Les *grecs* inventèrent l'art de faire les voûtes, & l'art de greffer ; ils perfectionnèrent l'agriculture, la rhétorique, la légiflation, la morale & la politique, comme les ouvrages d'Ariftote le prouvent. La médecine doit tout à Hippocrate ; & le militaire moderne peut s'inftruire à fond des principes de fon art dans Xénophon, Quinte-Curce & Polybe, &c. &c. (V. A. L.).

Coftumes des grecs.

Quoique (*Anfel. Solerius de Pileo, &c. fol. 166.*) les *grecs* foient repréfentés fur la plupart des monumens la tête découverte, cependant dans leurs voyages, & fur-tout quand ils étoient expofés au foleil, ils fe fervoient du *petafe* ou bonnet theffalien. Ce chapeau, qu'on voit pendre fur le dos à Zethus (*Monum. in editi. n°.* 85), fur un bas-relief de la villa Borghèfe, avoit un bord pour garantir le vifage ; ce que le *pileus*, ou bonnet ordinaire, ne faifoit pas, puifqu'il étoit fans bord. (*Anf. Solerius de pileo, fol.* 167.). On voit rarement ces coëffures aux ftatues, excepté à celles de Mercure : Polignote avoit peint Neftor (*Paufan.*) avec un chapeau. Un vafe de la villa Albani (*Monumenti ant. ined. tom, I. fig.* 65.), repréfente Théfée délivré par Hercule, portant le bonnet pour marque de fa liberté. Une médaille d'Augufte, avec la figure d'Apollon jouant de la lyre, montre un chapeau jetté fur le dos ; peut-être ce dieu eft-il repréfenté gardant les troupeaux d'Admete ? Le baron de Spanheim (notes fur les Céfars de Julien, f l. 274.) a pris ce chapeau pour un bouclier, fur une médaille. Philippe, pénultième roi de Macédoine (*Thefaurus Brand. pars I. fol.* 248.), en porte fur la tête un femblable ; il eft à cheval, & il paroît voyager. Ulyffe porte communément un bonnet de la forme de ceux qu'on donne à Caftor & à Pollux. Tel étoit à-peu-près le chapeau ou bonnet lacédémonien, nommé *caufia*.

Les *grecs* ne portoient pas les cheveux courts, auffi généralement que les romains. Les Spartiates, felon Plutarque (Vies des hommes illuftres), les portèrent longs, depuis la 59e. olympiade, avant laquelle (*Herodotus, lib. I. cap.* 7.) ils les coupoient en rond au-deffus des oreilles. Plutarque donne à entendre cependant que cet ufage remonte beaucoup plus haut, puifque Lycurgue difoit que les longs cheveux rendoient les beaux hommes plus beaux encore, & les laids encore plus hideux, ou d'un afpect plus terrible. Auffi les lacédémoniens avoient-ils grand foin de leurs cheveux ; & dans les jours de bataille (*Paufan. t. II,*

fol. 374.) ils les arrangeoient & les parfumoient. Du temps d'Alcibiade (Plutarque) ils se rasoient la barbe, en quoi ils admiroient cet athénien, qui se soumettoit si facilement à leurs usages. Les autres *grecs* portoient en général les cheveux moins longs que les lacédémoniens, sans les avoir absolument courts; usage qui a varié suivant les différentes circonstances, puisque les argiens, si nous en croyons Hérodote (*lib. I. cap.* 7 *fol.* 20.), résolurent, environ la 59e olympiade, de ne plus porter leurs cheveux jusqu'à ce qu'ils eussent repris Tirea, place que les lacédémoniens leur avoient enlevée. L'usage chez les *grecs* étoit de se couper les cheveux au sortir de l'enfance, & de les consacrer, comme fit Thésée (Plutarque, tom. I. fol. 12.), qui consacra les siens à Apollon de Delphes. On les coupoit aussi pour reconnoître un bienfait reçu, comme Pelée promit (Iliade d'Homère) les cheveux d'Achille au fleuve Sperchius, si ce fils chéri retournoit du siége de Troye. Ces cheveux consacrés étoient mis dans un vase, sur lequel on écrivoit le nom de la personne à qui ils avoient appartenu, & le nom de celle qui les consacroit. Selon Elien, (Histoires diverses, liv. 4. ch. 22. 9.), les Athéniens entrelaçoient dans leurs cheveux des cigales d'or, & d'autres ornemens du même métal, élevés en pointe sur le sommet de la tête; mais Elien en parle comme d'un luxe qui ne peut être pris pour l'usage ordinaire. Au reste, quoiqu'il y eût des barbiers du temps d'Alcibiade, il paroît cependant que les *grecs* portoient la barbe plutôt courte que rasée.

Les monumens *grecs* nous représentent communément les hommes, même les rois & les héros, couverts de la *chlamyde* ou *pallium*, avec le reste du corps nud; l'usage étoit sans doute de paroître ainsi dans les exercices & dans les jeux publics. Ces peuples s'étoient tellement habitués aux beautés & aux graces naturelles du corps, qu'ils faisoient peu de cas des habillemens; ils se servoient cependant pour l'usage ordinaire de différentes sortes de vêtemens. La tunique étoit l'habit qu'on portoit immédiatement sur le corps, avec certaines différences, suivant la qualité ou le choix particulier de chacun (Plaute, dans le *Pseudolus*, acte 2. scène 4.). Les personnes de basse condition portoient la tunique fort étroite, sans manches, & d'étoffe grossière. Polignote (Pausanias, tom. 2, fol. 383.) avoit peint Elphenor vêtu, à la manière des matelots, d'une tunique tissue de poil de bouc (ce que nous appellons *cilice*.). Au palais Farnèse il y a une statue de paysan portant du gibier & habillé d'une tunique de peau; Zéthus & Amphion sur le bas relief de la villa Borghèse, cité plus haut, ont des tuniques sans manches, d'une étoffe légère. Agamemnon, sur le beau vase de la villa Médicis, porte la tunique détachée de l'épaule gauche: ces tuniques ne descendent qu'à la hauteur du genou, & les manches (quand elles en ont) n'arrivent pas jusqu'aux coudes. Les tuniques de Zéthus & d'Amphion sont cependant plus longues; car, sans les ceintures, elles descendroient plus bas que les genoux; elles approchent de la longueur des robes, ou de la tunique *talaris*, appellée *stola* par les romains: on voit cette dernière à Créon, roi de Corinthe, sur un bas-relief de villa Borghèse (*Admiranda Romæ, antiq. fol.* 61.) : bas-relief qui a été restauré de manière à devenir méconnoissable, sans l'explication heureuse qu'en a donnée Winckelmann (*Monument.. ant. ined. tom.* 1. *fig.* 91. *tom.* 2. *fol.* 122.), d'après un autre bas-relief antique, contenant les mêmes figures. Cette longue tunique est parfaitement semblable à celle d'une des filles de Niobé, & paroît être la tunique royale. Les longues robes ioniennes (les images ou tableaux de Philostrate, fol. 676.) étoient de cette forme, ainsi que les habits clairs & transparens des Tarentins (Pollux cité par Beger. *Thesaur. Brand. pars I. fol.* 327.); mais ils étoient peu en usage chez les *grecs*, & ils paroissent rarement sur les monumens. C'étoit cependant l'habit ordinaire des rois & des magistrats; comme sur les monumens, ils sont le plus souvent placés dans des scènes militaires, ils ont la tunique courte, & par-dessus une cuirasse. Hors de-là ils portoient cette tunique longue; telle on la voit à Œdipe, roi de Thèbes (*Monumenti ant. ined. tom. I. fig.* 103.), sur le fragment d'une urne du palais Rondinini, avec cette différence que les manches ne viennent qu'à la moitié de la partie supérieure du bras.

Les ouvriers, artisans, & gens de basse condition, n'avoient d'autre habillement que la tunique. Il eût été trop difficile de vaquer au travail avec le *pallium* : aussi Lycurgue, voulant bannir tout superflu des habillemens, & croyant la tunique suffisante au besoin du corps, avoit défendu (*Justini. hist. lib.* 3. *cap.* 3.) aux jeunes lacédémoniens de porter en tout temps plus d'un habit, ou de se distinguer les uns les autres par plus ou moins de propreté. Pour le reste de l'habillement civil ou militaire des *grecs*, *voyez* CHAUSSURE, CHLAMIDE, BAUDRIER, CASQUE, BOUCLIER, ÉPÉE, LANCE, CUIRASSE, BOTTINE, CEINTURE, PALLIUM, ESCLAVE, &c. &c.

Les *grecques* portoient ordinairement la *tunique*, la *robe*, la *palla*, ou le *manteau*, ou le *pallium*, la *ceinture*, le *péplum*, le *ricinium*; &c. On consultera ces différens articles, de même que ceux de la *chaussure*, des *cheveux*, des *colliers*, des *bracelets*, des *boucles d'oreilles*, des *anneaux*, &c. &c.

GRÉES, elles étoient les deux filles aînées

de Phorcus & de Céto, & sœurs des Gorgones. Leurs cheveux blanchirent au moment de leur naissance, dit Hésiode (*Theogon.* 270.); à cause de ces cheveux blancs, elles furent appellées *grecs*, ou γραῖαι, qui signifie vieilles. Leurs noms particuliers étoient Péphrédo & Enyo. *Voyez* TANAGRA.

GREFFE des arbres. Hésiode & Homère, les plus anciens écrivains grecs, ne font aucune mention de cette pratique. Les grecs ne l'inventèrent que depuis eux, & peut-être la bornèrent-ils à la vigne. Macrobe fait (*sat.* 1. 7.) honneur de son invention à Saturne, qui l'apporta, selon lui, en Italie : *Huic deo insertiones surculorum pomorumque educationes, & omnium hujusce modi fertilium tribuunt disciplinas*. Lucrèce, plus philosophe, attribue cette découverte au hasard (*v.* 1363.). Pline & Théophraste s'accordent avec lui.

Théophraste dit qu'un oiseau ayant avalé un fruit entier, le jetta ensuite dans le tronc d'un arbre creux, où mêlé avec quelques parties de l'arbre, qui étoient pourries, & arrosé par les pluies, il germa & produisit dans cet arbre un autre arbre d'une espèce différente. Les réflexions qu'occasionna cet heureux hasard firent trouver l'art de *greffer*, si l'on en croit Théophraste. Pline dit qu'un laboureur voulant faire une palissade autour de sa terre, & desirant de la voir durer plus long-temps, il s'étoit avisé de coucher en terre, tout autour de ce champ, des troncs de lière, pour y enchâsser l'extrêmité inférieure des pieux de sa palissade. Il le fit, & ces pieux s'étant eux-mêmes entés & *greffés* dans ces troncs, devinrent de grands arbres; ce qui apprit l'art de *greffer*.

GREFFIER; ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ ΒΟΥΛΑΣ ΚΑΙ ΔΑΜΟΥ.

Greffier du sénat & du peuple.... Cet officier rédigeoit par écrit les décrets & actes publics, & en faisoit la lecture au sénat & dans l'assemblée du peuple; on les conservoit dans un dépôt dont il avoit la garde. La charge de *greffier* étoit annuelle dans quelques villes de la province d'Asie, & si considérable qu'elle étoit *éponyme*; c'est-à-dire, que l'on comptoit les années par la suite de ces officiers.

GREGALIS miles, simple soldat.

GRÉGORIEN (calendrier). *Voyez* CALENDRIER Grégorien.

GRELOTS. Il est rare de voir des *grelots* sur les monumens antiques. Le comte de Caylus a publié le dessin d'un mime avec des *grelots* attachés aux jambes, placé dans une attitude dont on avoit, selon les apparences, été frappé dans quelques-uns de ses jeux. (*Caylus* 2. *pl.* 100. *n°.* 5.).

GRENADE. Ce fruit est quelquefois un attribut de Proserpine, à cause des grains de *grenade* qu'elle mangea dans les enfers, lorsque Pluton l'enleva. *Voyez* ASCALAPHE & PROSERPINE.

La *grenade*, Σίδη en grec, est une arme parlante, un type des médailles de *Sidé* en Pamphylie.

Pausanias avoue qu'il ignoroit pour quelle raison la statue du lutteur Théognète, placée à Olympie, tenoit une *grenade* & une pomme de pin. Harpocration (*verbo* Νίκη) appelle Victoire une figure de femme sans aîles, portant une *grenade* d'une main, & un casque de l'autre.

La fleur de *grenade* étoit appellée *balaustium*. *Voyez* ce mot relatif au type des médailles de Rhodes.

GRENAT. Les anciens ont employé pour leurs anneaux des *grenats* de toute espèce, soit gravés, soit cabochons. Ils y ont même employé l'espèce que nous nommons *surien* (*Caylus*, *Rec. d'Antiq.* 3. *pl.* 86.), parce qu'il nous vient de Surian ou Syriam au Pégu.

GRENETIS des pierres étrusques.

« Il n'est pas difficile, dit Mariette, d'ajouter sur les pierres gravées de ces cercles & de ces bordures en forme de cordons (des *grenetis*), qui, suivant le sentiment de Gori (*Mus. étrusc. pag.* 431.) caractérisent les pierres étrusques, & font un signe certain pour les reconnoître. Cela n'empêche cependant pas que la remarque de ce savant ne soit curieuse & réelle; & si mon témoignage pouvoit ajouter quelque chose à ses preuves, je dirois que le peu de pierres étrusques, qui me sont passées par les mains, avoient toutes en effet de ces bordures; ce que je n'ai point encore vu sur les gravures grecques, non plus que sur les romaines. »

« Le champ de cette pierre, bordé par un *grenetis* à la manière des étrusques, est rempli de feuilles de lotus, dont les naissances partent de la tige qui porte la divinité; ce qui produit un effet agréable, & que je n'avois point encore vu dans les ouvrages égyptiens. Ce *grenetis*, qu'on ne voit pas ordinairement sur les pierres de cette nation, prouve un fait certain; c'est que dans les détails il ne peut y avoir ni règle, ni exception constante. Ainsi, pour concilier ce monument avec l'idée de Gori, qui donne en quelque sorte le *grenetis* pour une preuve certaine du travail des étrusques; il faut reconnoître que le scarabée dont il s'agit aura été travaillé en

en Égypte, & commandé par un étrusque, que le commerce y avoit conduit, & qui aura fait ajouter à l'ouvrage des ornemens à la mode de son pays. ». (*Caylus 3. pag. 35.*).

GRENIER. Par le mot *horreum*, les romains ne désignoient pas seulement des *greniers* à bled; mais encore de vastes bâtimens destinés à renfermer toute sorte de meubles ou d'effets appartenans à différens particuliers, qui les y déposoient, parce que leurs logemens étoient trop bornés pour les contenir (*lib. VIII. C. de pignor. act.*). Ils désignoient encore par le mot *horreum* les magasins de bled, de chair salée, & d'autres provisions destinées aux soldats (*lib. II. C. d. t.*).

Les principaux *greniers* publics, ou *horrea* de Rome, étoient 1°. les *greniers* d'Anicetus, appelés aussi *greniers* de Vargunteius & de Domitien, situés dans la XIIIe. région, qui renfermoient les bleds apportés de Sicile, de Sardaine, d'Attique & d'Égypte. 2°. Les *greniers* à Papyrus (*horrea chartaria*), qui étoient situés dans la IVe. région. 3°. Les *greniers* de Galba, *horreum galbianorum*, qui étoient placés dans la XIIIe. région. 4°. Dans la VIIIe. région on trouvoit les *greniers* bâtis par Germanicus & Agrippine, dont ils portoient les noms. 5°. Dioclétien aggrandit les *greniers* du peuple romain, dont Boissard (*Topogr. Urb. Rom. tom. I. pag. 16.*) a cru reconnoître les restes dans cent cinquante chambres creusées dans le mont Testacéo, près des rives du Tibre.

GRENOUILLE. On voyoit une *grenouille* sur le cachet de Mécène. Les rois d'Argos avoient pris autrefois le même animal pour leur symbole.

Les *grenouilles* sculptées sur le coffre de Cypselus, au pied d'un palmier, rappelloient le soin qu'avoit pris Neptune d'empêcher, par le croassement des *grenouilles*, que les meurtriers du petit Cypselus ne vinssent à le découvrir entendant ses cris.

Une épigramme de l'Anthologie parle d'un voyageur qui fit sculpter une *grenouille* de bronze sur une colonne de même métal, en reconnoissance de ce que le croassement des *grenouilles* lui avoit fait découvrir un marais, à l'instant où il alloit mourir de soif. *Voyez* BATRACHUS.

GRESSUS, pas de voyageur, mesure itinéraire des anciens romains. *Voyez* GRADUS.

GRIFE.
GRYPHUS. } Cléarque, dans Athénée (*l. X.*), définit ainsi le *grife*. C'est un propos ambigu qu'on propose à quelqu'un, & qu'on lui ordonne d'expliquer ou de résoudre, avec promesse de récompense s'il répond bien; mais sous la condition de quelque peine s'il ne le trouve pas. Bochart appelloit, d'après cette définition, l'énigme de Samson un *grife* (*Jug. XIV. 14.*). Athénée & Julius Pollux (*L. VI. c. 19.*) disent qu'il étoit d'usage chez les anciens de proposer pendant le repas des *grifes* à expliquer, & qu'on servoit un plat de quelque mets particulier à celui qui en devinoit le sens, mais qu'on faisoit boire un verre de saumure à celui qui n'en venoit point à bout. Athénée fait encore mention de quelques autres récompenses, & de quelques peines. (*Bochart Hieroz, p. 15. l. 4. c. 12.*). Pollux ajoute que l'énigme & le *grife* différoient en ce que l'énigme étoit toujours gaie, au lieu que le *grife* étoit quelquefois sérieux.

GRIFFON, animal fabuleux, qui par-devant ressembloit à l'aigle, & par-derrière au lion, avec des oreilles droites, quatre pieds & une longue queue. Plusieurs d'entre les anciens, comme Hérodote, Elien, Solin, ont cru que cette espèce d'animal existoit réellement dans la nature; ils ont dit que, près des arismaspes, dans le pays du Nord, il y avoit des mines d'or qui étoient gardées par des *griffons*; qu'on immoloit souvent des *griffons* dans les hécatombes. Mais tous les naturalistes conviennent aujourd'hui que les *griffons* n'ont jamais eu d'existence que dans l'idée des poëtes. Virgile, parlant du mariage mal assorti de Mopsus & de Nysa, dit qu'on uniroit plutôt des *griffons* avec des jumens; il ne veut dire autre chose sinon qu'il se fera des unions de natures étrangères.

Il paroît que le *griffon étoit* un hiéroglyphe des égyptiens, auquel, suivant leur usage, ils attachoient un sens mystique. L'union de l'aigle & du lion exprimoit soit la divinité, le vrai soleil de l'ame, soit le soleil céleste, sa grande rapidité, la force & la vigueur de ses opérations. Ainsi ce hiéroglyphe désignoit Osiris; c'est pourquoi on trouve aussi sur d'anciens monumens des *griffons* attelés au char d'Apollon-Soleil. Peut-être encore les égyptiens vouloient-ils exprimer, par ce symbole, la grande activité du soleil lorsqu'il est dans la constellation du lion. Le *griffon* n'est pas seulement le symbole d'Apollon, ou du Soleil, on le trouve quelquefois consacré à Jupiter, & quelquefois même à Némésis.

Les *griffons* n'ont pas toujours les mêmes têtes sur les monumens. On en voit sur un sarcophage du capitole qui ont des têtes d'oiseaux, de béliers, &c.; mais leur corps aîlé est toujours celui d'un lion.

On les plaçoit sur les tombeaux avec des candelabres, pour inspirer aux passans du respect pour les sépultures.

Ils tirent le char d'Apollon sur une médaille.

de Commode, & sur un bas-relief du capitole, où ce char symbolique est accompagné de ceux de Bacchus, de Mercure & de Diane.

GRIFFON, sur les médailles d'Abdère, d'Assus, de Caene, de Panticapæum, de Phocée en Ionie, de Smyrne, de Teos, de Chersonèse dans la Taurique.

On voit sur une médaille d'Alexandrie en Troade, Apollon tenant sa lyre, & porté dans les airs sur un *griffon*, animal qui lui étoit consacré. Peut-être le *griffon* étoit-il aussi consacré à Pan; car on l'a joint à sa figure sur une médaille d'or de Panticapæum.

GRILLES. *Voyez* CANCELLI.

GRIVES. Les anciens faisoient si grand cas des *grives*, à cause de la délicatesse de leur chair, qu'ils entretenoient des lieux propres à les engraisser, ainsi qu'on le pratique encore pour les ortolans & pour les cailles. Pourquoi les *grives*, si estimées des romains, sont-elles si négligées maintenant? Nonnius, qui se fait cette question (*de re cibaria, l. II. c. 29.*), répond que les *grives* étoient excellentes à Rome, à cause de l'art qu'on avoit inventé de les engraisser, & d'en rendre la chair plus délicate. On les nourrissoit, dans des volières, de figues pilées & mêlées avec de la farine de froment; on faisoit du tout de petites boules qu'on leur jettoit. On leur donnoit aussi quelquefois du millet, & il y avoit au milieu de la volière une rigole, où couloit toujours l'eau la plus pure & la plus claire.

Varron (*de re rustic. III. 5.*), après avoir décrit la manière d'engraisser les *grives*, ajoute qu'ainsi engraissées, elles étoient vendues jusqu'à trois deniers (environ 54 sols) pièce, lorsqu'il y avoit à Rome un triomphe ou quelque repas public. Nous voyons dans Martial (*III. 51 & III. 47. 10.*), que les romains envoyoient en présent à leurs amis des *grives* liées en forme de couronne:

Texta rosis fortasse tibi, vel divite nardo,
At mihi de turdis plexa corona placet.

GROMA.
GROMATIQUES. } *V.* Mesures gromatiques.
GRUMA.

Le *groma*, ou *gruma*, étoit une espèce de perche ou pièce de bois d'environ vingt pieds, soutenue en équilibre par le milieu comme un fléau de balance, qui servoit chez les romains à mesurer l'étendue d'un camp pour la distribution des tentes. Aux deux extrémités de cette machine, qu'on plantoit près de la tente du général, pendoient deux cordeaux, au bout desquels étoient attachés des poids de plomb, qui servoient à niveler les logemens militaires; de-là vient qu'on appella cette espèce de science *l'art gromatique*, terme qui s'est étendu depuis à toutes sortes d'*arpentages*.

GRONDILES. *Voyez* LARES.

GROTESQUES. *Voyez* ARABESQUES & CARICATURE.

Nous ajouterons ici quelques réflexions qui ont été omises à l'article des *Arabesques*.

» Indépendamment des causes générales qui ont arrêté les progrès des beaux arts chez tous les peuples de l'Orient, il semble, dit M. de Paw, que la mythologie des égyptiens étoit fondée sur des spéculations qui n'offroient pas beaucoup de ressource, ni aux peintres, ni aux statuaires, lesquels dûrent toujours recourir à des sujets énigmatiques, mystérieux, où peu de corps pouvoient rester tels qu'ils ont été créés, & tels que nous les voyons. Il fallut mettre des têtes humaines sur des troncs d'animaux, ou des têtes d'animaux sur des corps humains, il fallut décomposer les êtres, & multiplier les monstres, ce qui fit qu'on ne consulta plus la nature pour redresser les défauts du dessin, & pour en adoucir la rudesse. On dessinoit sans modèle des formes fantastiques, qui paroissent appartenir à un univers différent du nôtre. Voilà pourquoi Apulée & Ammien Marcellin, en parlant de certaines figures symboliques de l'ancienne Égypte, les ont nommées des *animaux d'un autre monde*. Il est clair que cette manière de s'exprimer est une métaphore; cependant quelques commentateurs ont été assez dépourvus de sens commun, pour en conclure que les égyptiens connoissoient l'Amérique, qu'ils croyoient sur-tout distinguer dans les termes qu'emploie Apulée pour décrire cette robe de toile peinte qu'on lui donna, lors de son initiation aux mystères d'Isis, (*Quaquà tamen viseres, colore vario circumnotatis insignibus animalibus; hinc dracones indici, inde Gryphea hyperborei, quos in speciem pinnatæ alitis generat mundus alter. Lib. XI.*), & laquelle étoit toute couverte de représentations emblématiques dont les égyptiens ne pouvoient s'empêcher de faire un usage continuel; ils chargeoient même quelquefois tant de symboles sur la tête des statues, qu'elles en paroissent être aussi accablées que le sont les Caryatides par le fardeau qu'elles tâchent de soutenir. Les artistes grecs, pour donner un air beaucoup plus imposant, beaucoup plus majestueux aux divinités qui leur étoient venues originairement de l'Égypte, en déchargeant d'abord la tête, n'y laissèrent subsister que le moins d'attributs qu'il leur fut possible, & n'employèrent jamais des coëffures aussi défavorables que celles que les sta-

tuaires de Thèbes de Memphis tailloient souvent sur des Osiris, des Isis & d'autres statues, telles que le colosse de Memnon. Cette coëffure paroît avoir été un bonnet tissu de feuilles de deux palmiers, différens de celui que les botanistes nomment communément *Phœnix*, & d'un autre plus rare, que la Thébaïde seule produit. (*Palma Thebaïca, dichotoma, folio flabelliformi.*) ».

Les *grotesques* peints sur les murs d'une villa de Pompeii sont l'ouvrage le plus parfait que j'aie vu en ce genre, dit Winckelmann, non-seulement des anciens, mais aussi des modernes, sans excepter les plus beaux morceaux de la loge de Raphaël, tant pour l'invention & l'élégance du dessin, que pour l'exécution. On peut dire que ce sont de véritables miniatures; les veines du feuillage & des festons sont indiquées de la manière la plus délicate, & les couleurs en sont aussi fraîches & aussi brillantes que si elles ne venoient que d'être employées. On en a choisi quelques centaines de petits fragmens, qu'on fixe à Portici, avec du stuc sur de l'ardoise, & qu'on est actuellement occupé à assortir le mieux qu'on peut. Généralement parlant, on peut dire que c'est à Pompeii qu'on a trouvé les meilleures peintures qui ornent le cabinet de Portici; telles sont, entr'autres, celles des danseuses & des centaures, qui sont peints sur un fond noir.

« Les romains, dit le comte de Caylus (*Rec. d'antiq. II. pl.* 90.), ont souvent traité des sujets *grotesques*. Raphaël & ses élèves nous ont transmis les compositions de cette espèce, qui ornoient les thermes de Titus. On en trouve sur différens monumens, mais toujours romains; car il est à remarquer que les *chimères* ou grylles des grecs sont d'un genre plus grave, & n'ont point par conséquent le même caractère. Je rapporte sous ces numéros deux pierres romaines très-mal travaillées, qu'on ne peut regarder que comme des plaisanteries. L'une est sur une améthiste, & représente un lion dans un char, tiré par deux cocqs. L'autre est sur un jaspe rouge. Un dauphin tient assez comiquement son fouet pour conduire le char sur lequel il est monté, & auquel deux chenilles sont attellées. Tout me paroît confirmer, dans ces compositions bizarres, l'idée d'un amusement, d'un caprice, d'une fantaisie de graveur. J'aime mieux expliquer ainsi ce sujet que de recourir à des allégories, ou bien à des allusions critiques sur les gouvernemens; celles-ci ne satisferoient point les lecteurs en proportion de la peine qu'elles m'auroient coûtée pour les imaginer. D'ailleurs, dans des matières aussi arbitraires, il est permis à tout le monde de se livrer à ses idées parttculières. ».

Il y a dans la collection de Stosch plus de cinquante pierres chargées de *grotesques*. *Voyez* CHIMERES.

GROTOGONOS. *Voyez* ÆON.

GROTTE. *Voyez* CAVERNE.

Les secours que toutes les sciences reçoivent aujourd'hui de la Chymie & de l'étude de l'Histoire Naturelle, nous mettent à même de parler pertinemment des endroits appellés par les grecs πλυτωνεια, χαρωνεια, & par les latins *plutonium*, *charonium*, ou plus généralement *ostia ditis*. Strabon (*lib. XIV. pag.* 636. *lib. XIII. pag.* 629. *lib. XIV. pag.* 649.), fait mention de trois. Le premier étoit auprès de Tymbria en Carie; le second près d'Hiérapolis, vis-à-vis de Laodicée; & le troisième entre Tralle & Nysa, dans le bourg d'*Acharaca*, où étoit un bois & un temple consacré à Pluton. Dans la Campanie, les environs du lac Averne avoient aussi un *plutonium* auprès duquel Ulysse aborda & évoqua l'ombre de Tiresias. Mais le plus célèbre étoit, sans contredit, celui que décrit Elien (*Ælianus de animal. lib. XVI. cap.* 16.) dans le passage suivant. Nous le rapportons en entier, parce qu'il nous apprendra la cause naturelle des sensations douloureuses qu'on éprouvoit dans ces antres.

« On trouve chez les indiens d'Aria un antre » qui est très-profond, & partagé en plusieurs » cavernes spacieuses & inaccessibles aux humains. Les indiens ne savent pas expliquer comment il s'est formé, & je ne m'amuserai pas » (dit toujours Elien) à chercher cette explication. Ces peuples y amènent tous les ans plus de » trente mille animaux, tels que brebis, chèvres, » bœufs & chevaux; car si l'un d'eux a été frappé » en dormant d'une terreur panique, s'il a apperçu » un oiseau de mauvais augure, ou quelqu'autre » présage funeste, il cherche, selon ses facultés, » à détourner le malheur dont il est menacé, en » précipitant des animaux dans ce gouffre. Ceux-ci s'y laissent conduire sans être liés, & semblent être entraînés pat un attrait invisible. » Arrivés sur le bord de la caverne, ils s'y précipitent sans aucune répugnance. On ne sauroit » les appercevoir après ce saut; mais on entend » des bêlemens, des cris de chèvres, & des » hennissemens. En quelque temps que l'on approche l'oreille de l'intérieur de l'antre, le » bruit confus se fait toujours entendre; car l'on » ne cesse aucun jour d'y jetter des animaux. Mais » je ne sais s'il est produit par ceux qui y ont été » récemment précipités, ou par d'autres ».

On reconnoît facilement dans ce récit les exhalaisons méphitiques qui sortoient des *plutonium*, comme elles sortent encore aujourd'hui de la grotte-du-chien en Italie. Les indiens regardoient la torpeur qu'elles produisoient sur les animaux, comme un attrait particulier qui les entraînoit vers la caverne. Strabon dit qu'auprès d'Hiérapole il y avoit des eaux thermales, caractère qui ac-

compagne ordinairement ces ouvertures meurtrières. D'ailleurs les hommes qui avoient subi la même opération que les prêtres de Cibèle pouvoient seuls, selon ce géographe, en approcher sans crainte, & regarder au-dedans, avec la précaution de retenir leur haleine. C'étoit une charlatanerie des prêtres de Pluton; car tous ceux qui, en s'abstenant de respirer, auroient fermé l'entrée de leurs poumons à l'air méphitique, pouvoient certainement jouir de ce même privilège. Pline (*lib. II. cap. 93.*) avoit entrevu cette propriété physique des *plutonium*, puisqu'il s'en explique ainsi : « *In sinuessano agro & puteolano » spiracula vocant, alii charoneas scrobes, mortiferum » spiritum exhalantes.* ». Et Cicéron (*de Divin.* I. 36.) avoit dit avant lui : « *Quid enim? non » videmus quàm sint varia terrarum genera? Ex » quibus mortifera quædam pars est : ut & Ampaneto » & in Asiâ plutonia quæ videmus.* ».

Lucrèce (*lib. VI. v.* 762, nous apprend la raison pour laquelle on appelloit ces endroits méphitiques *janua ditis*.

« *Janua ne his orci potius regionibus esse*
» *Credatur post. Hinc animas acheruntis in oras*
» *Ducere forte deos infernè reamur.....* ».

On se servoit sans doute de ces vapeurs pour étourdir & échauffer la pythie de Delphes. On plaçoit son siége, selon le scholiaste de Lycophron, sur une fente de rocher, d'où s'exhaloient des mofetes que l'on croyoit sortir du tartare. C'est pourquoi le poëte appelle l'oracle de Delphes πλουτωνος λάτριν, l'esclave de Pluton. Peut-être aussi Lycophron le qualifie-t-il de la sorte, à cause de l'influence que le dieu des richesses avoit sur ses réponses.

GROUPE.

Les *groupes* de figures antiques & isolées sont très-difficiles à trouver en bronze. On peut croire qu'un objet composé est plus facilement détruit : cependant il est certain que les anciens ont préféré les figures seules, & la prédilection en faveur de ces dernières, est si marquée, qu'elle ne mérite point d'être discutée. Le grand nombre de morceaux que le comte de Caylus avoit rassemblés, sans en trouver de cette espèce, pourroit seul servir de preuve à leur rareté.

GRUE (saut de), ou (danse de la).

Cette danse, dit Julius Pollux (*l. IV. c. XIV.*), s'exécute par plusieurs personnes qui marchent à la suite l'une de l'autre, & tiennent de chaque côté & à chaque bout ceux qui conduisent la danse. Elle fut instituée par Thésée, qui s'étant sauvé de Crète, & ayant abordé à Délos, après avoir offert à la divinité de cette isle un sacrifice d'action de graces, & l'avoir remercié des faveurs qu'il avoit obtenues d'Ariane, forma, avec la jeunesse qu'il avoit délivrée du labyrinthe, une danse qui étoit encore en usage du temps de Plutarque (*vie de Thésée*), parmi les habitans de l'isle de Délos. Les tours & les détours que l'on faisoit en la dansant, étoient l'image de ceux que ce héros avoit été obligé de faire pour sortir du labyrinthe.

On donnoit à cette danse le nom de danse de la *grue*, parce qu'on imitoit, en la dansant, le vol des *grues* qui vont en troupe, conduites ou précédées par une seule.

GRUES; leurs guerres contre les pygmées. *Voyez* PYGMÉES.

Les *grues* passoient pour des augures favorables, comme les aigles & les vautours.

GRUMENTUM, en Italie. ΓΡΥ.

M. Combe attribue à cette ville une médaille autonome de bronze du cabinet de Hunter, avec les lettres ci-dessus.

GRONDILES. *Voyez* LARES.

GRIFFONS. *Voyez* GRIFFONS.

GRYLLE. *Voyez* CHIMÈRES & GROTESQUES.

GRYNÉE, ville de l'Éolide, dans l'Asie-mineure. Apollon y avoit un temple & un bois sacré; c'est de là qu'il est surnommé *Grynéus* par les poëtes.

GUADALCANAR.

Les fameuses mines d'argent de *Guadalcanar*, dans l'Andalousie, dont les Carhaginois & les romains tirèrent des sommes immenses, se trouvent inondées aujourd'hui.

GUADALETHE, petite rivière qui se jette dans le golfe de Cadix, à l'opposite de cette ville : on croit que c'est de cette rivière que les anciens ont fait leur fleuve Léthé, ou fleuve d'oubli. *Voyez* LÉTHÉ.

GUBIO (tables de), *tabulæ Eugubinæ*. On trouva en 1544, à *Gubio*, ville du duché d'Urbin, dans l'ancienne Ombrie, deux tables de bronze, sur lesquelles sont gravées en lettres étrusques plusieurs lignes. L'explication de ces deux tables a exercé inutilement la sagacité des erudits. Elle exige une connoissance de la langue étrusque, que nous sommes bien loin de posséder.

GUÈDE, plante qu'on appelle autrement *pastel*.

Vitrum herba, *isatis*, *glastum*. Elle est de grand usage chez les teinturiers, qui se servent du suc de cette herbe pour teindre en bleu-foncé. Les anciens bretons s'en peignoient le visage pour paroitre plus terribles à la guerre, comme on voit dans César.

Pline dit que les femmes en usoient de même en certains sacrifices.

GUERRE. Cherchez cet article dans le dictionnaire de l'art militaire & de l'économie diplomatique.

GUET (mot du). Il falloit qu'un soldat romain de la dernière cohorte pour l'infanterie, ou de la dernière *turme* pour la cavalerie, vînt tous les jours chez le tribun qui commandoit ce jour-là, prendre le *mot du guet* sur une tablette ou *tessère*. On écrivoit sur cette tablette le nom du soldat qui venoit le prendre, & le lieu de son logement; ce soldat rendoit la tablette au chef de sa troupe, & en présence de témoins; ce chef remettoit ladite tablette au chef de la cohorte voisine; & ainsi de main en main la tablette revenoit à la première cohorte placée près de la tente du tribun, auquel elle étoit rapportée avant la nuit; par ce moyen, le tribun de jour étoit assuré que toute l'armée avoit le *mot du guet*; & si quelque tablette manquoit à être rendue, il étoit facile de savoir où elle étoit demeurée, & dans les mains de qui.

GUILLOCHÉ sur le verre.

Le comte de Caylus (*Rec. II. p. 363.*) dit au sujet d'un morceau de verre blanc trouvé dans les fouilles de la fontaine de Nismes. » Ce morceau de verre blanc, assez mince, est la plus grande portion d'une petite jatte tournée en ovale. On apperçoit sur ce petit monument, à des distances parfaitement égales, telles que le tour les peut produire, des ornemens assez mauvais, mais *guillochés*. Voilà, sans doute, de quoi confondre bien des modernes, qui refusent orgueilleusement aux anciens des connoissances dont ils s'attribuent l'invention. Il faut leur accorder la gloire de la découverte, puisque le secret étoit perdu; mais sans rabaisser le mérite de ceux qui nous ont précédés, & qui ont été inventeurs avant nous; ces monumens de leur industrie seront placés dans le cabinet du roi, où les curieux pourront les examiner, & se convaincre de la vérité des faits ».

GUI DE CHÊNE, que les latins nommoient *viscum*, est une plante parasite. Comme dit Virgile, il s'attache au chêne dont il emprunte sa séve & sa verdure, sans être produit d'aucune semence, & il charge de ses fruits jaunes le corps de l'arbre qui le nourrit. Un des plus solemnels actes de religion, chez les druides, étoit celui de cueillir le *gui de chêne*. Voici comme Pline en parle : « Les » druides n'ont rien de plus sacré que le *gui* & le » chêne qui le produit; ils choisissent des bois sa- » crés qui soient de chêne, & ne font aucune cé- » rémonie, ni acte de religion, qu'ils ne soient » ornés des feuilles de cet arbre.... Ils croyoient » que tout ce qui naît sur cet arbre est envoyé du » ciel, & que c'est une marque que cet arbre a été » choisi de dieu. On ne trouve le *gui* que rare- » ment; & quand on l'a trouvé, on va le cher- » cher en grande cérémonie : ils observent sur » toutes choses que ce soit au sixième de la lune » par laquelle ils commencent leurs mois, leurs » années & leurs siècles, qu'ils recommencent » après la trentième année; parce que la lune » commence au sixième jour d'être dans sa force, » sans qu'elle soit pourtant arrivée au milieu de » son accroissement. Ils lui donnent un nom qui » marque qu'il guerit de toutes sortes de maux. » Après avoir préparé le sacrifice & le repas qui se » doivent faire sous un arbre, ils amènent pour » le sacrifice deux taureaux blancs, à qui on lie » pour la première fois les deux cornes. Le prêtre » vêtu de blanc, monte sur l'arbre, coupe le *gui* » avec une serpe d'or & le reçoit dans son habit » blanc, après quoi il immole les victimes & prie » les dieux que le présent qu'il leur fait soit favo- » rable à ceux à qui il l'a donné. Ils croient que » les animaux stériles deviennent féconds en bu- » vant de l'eau de *gui*, & que c'est un préservatif » contre toutes sortes de poisons, tant il est vrai » que bien des gens mettent leur religion en des » choses frivoles. » Pline ne dit rien du lieu où se pratiquoit cette cérémonie : on croit que c'étoit dans le pays Chartrain où étoit le principal collége des druides, & pendant la tenue de l'assemblée générale des états. *Voyez* A GUI *l'an neuf*.

GUNÉUS, père de Laonome, mère d'Amphitryon. *Voyez* AMPHYTRION.

GUSTATIO, } premier service d'un
GUSTATORIUM, } repas; mets servis les premiers.

GUTTONARII, espèce de milice à cheval des romains. Ce nom ne se donnoit pas seulement aux cavaliers, mais encore au cheval : voici d'où ce nom venoit, & ce qu'il signifioit. *Guttus* en latin est, comme nous allons le dire, un vase qui a une ouverture fort étroite, d'où la liqueur ne tombe que goutte à goutte & lentement. Delà on avoit fait *guttonarius*, pour signifier un cheval qui va lentement & pas à pas; ensuite on donna ce nom au cavalier même. *Voyez* VÉGÈCE, *l. I. c. LVI. & l. IV. c. VI.*) & Saumaise (sur Jule Capitolin, *pag.* 246 & 247.), qui observe, avec raison, que dans Végèce, il faut lire *gottonarios* au-lieu de *Cottonarios*, inséré par les copistes.

GUTTURNIUM. } *V.* COTURNIUM *Vas.*
GUTTUS. }

GYARE, une des îles Cyclades. L'île de Délos ayant long-tems flotté sur la mer au gré des vents, disent Virgile & Pétrone, Jupiter prit deux chaînes avec lesquelles il attacha Délos d'un côté à l'île de *Gyare*, & de l'autre à l'île de Mycone.

Elle est non-seulement fort petite, mais en partie couverte de rochers; ce qui a fait dire à Juvénal (*Satyra* X, ℣. 170) *Gyaræ clausus scopulis, parvâque seripho.* Rome y reléguoit les criminels: c'est pourquoi nous lisons dans Tacite que Lucius Pison opina qu'il falloit interdire le feu & l'eau à Silanus & le reléguer dans l'île de *Gyaros*. On la nomme à présent *Joura*. Elle n'a point changé de face; elle est aussi sauvage, aussi déserte, aussi délaissée qu'autrefois.

GYAS, géant à cent mains, dont il est parlé dans quelques auteurs.

GYGÈS. Hésiode dans sa théogonie, (v. 149 & *suiv.*) dit que *Gygès* étoit fils du ciel & de la terre. Il avoit, selon le poète, cent mains & cinquante têtes. Il étoit puissant; il se brouilla avec son père; Saturne irrité le lia & l'enferma sous terre, mais Jupiter le délivra, & lui confia ainsiqu'à ses frères Briarée & Cottus, la garde des Titans dans le Tartare. (*Ibid. v.* 668. & 734.) Vossius (*de Idolol. l. III. c. II.*) dit que ces trois frères sont des vents, dont le nom (*Gygès*) vient de ce qu'ils étoient renfermés sous terre; car γυγαῖος signifie *obscur*, *ténébreux*.

GYGÈS, devenu roi de Lydie, de simple berger du prince qu'il étoit, a fourni à Platon la matière d'une fable que Cicéron (*lib.* 3 *de officiis*) raconte ainsi: « La terre s'étant entr'ouverte par de grandes pluies, *Gygès* descendit dans cet abîme, où il trouva un cheval d'airain, qui avoit à chaque côté une espèce de porte qu'il ouvrit. Il trouva dans ce cheval un corps mort d'une grandeur prodigieuse, qui avoit à un doigt un anneau d'or. Il le prit & l'ayant mis à un des siens, il vint parmi les autres bergers. Lorsqu'il tournoit le chaton de son anneau vers le dedans de sa main, il devenoit invisible, & ne laissoit pas de voir tout le monde; & lorsqu'il remettoit le chaton en dehors il redevenoit visible comme auparavant. Cette commodité lui donna le moyen de s'insinuer jusques dans le lit de la reine, de s'aider d'elle pour faire mourir son maître & son roi, & de se défaire de tous ceux qu'il crut lui pouvoir faire quelque obstacle, & il vint à bout de tous ces attentats sans être vu de personne. Ainsi par le moyen de son anneau il parvint à la couronne de Lydie. Quand le sage auroit un pareil anneau, ajoute Cicéron, il ne s'en serviroit jamais pour commettre aucune mauvaise action, parce que la vertu ne connoît & ne cherche point les ténèbres. Il y en a qui disent, continue-t-il, que ce que Platon rapporte dans cet endroit, n'est qu'une fable; comme s'il le donnoit pour vrai, & qu'il se mît en peine si la chose est possible ou non. Cet anneau & cette aventure de *Gygès* ne tendent qu'à mettre la supposition dans toute sa force: quand on demande à quelqu'un ce qu'il feroit, si, sans être vu ni soupçonné de personne, il pouvoit se contenter sur-tout ce que ses passions peuvent lui inspirer, & s'il se contiendroit ou non, sûr que les hommes ni les dieux ne sauroient jamais rien de ce qu'il auroit fait. » Il est vrai que *Gygès* détrôna Candaule son souverain, de concert avec la reine. On ajoute que le meurtre de Candaule ayant excité une sédition parmi les Lydiens, les deux partis au lieu d'en venir aux mains, convinrent de s'en rapporter à la décision de l'oracle de Delphes, qui se déclara pour *Gygès*. Il fit au temple de Delphes de grands présens, qui, sans doute, avoient précédé en partie & préparé la réponse de l'oracle. Quand il se vit paisible possesseur du trône, il envoya une seconde fois à l'oracle pour lui demander s'il y avoit un mortel plus heureux que lui: Appollon lui répondit qu'Aglaüs avoit été plus heureux que lui. Cet Aglaüs, au rapport de Pline, avoir cultivé toute sa vie un champ assez médiocre, mais qui fournissoit à tous les besoins de sa famille.

GYMNASE, *gymnasium*, édifice public chez les grecs & les romains, où ceux qui vouloient s'instruire & se perfectionner dans les exercices, trouvoient tous les secours nécessaires. Ces lieux se nommoient *gymnases*, à cause de la nudité des athlètes, & *palestres*, à cause de la lutte qui étoit un des exercices qu'on y cultivoit le plus, & quelquefois chez les romains *thermes*, parce que l'appartement des bains & des étuves en faisoit une des parties princiaales.

Les différentes pièces qui composoient ces grands édifices peuvent, suivant Burette, se réduire à douze principales, savoir: 1°. les portiques extérieurs où les philosophes, les rhéteurs, les mathématiciens, les médecins & autres savans faisoient des leçons publiques, disputoient ou lisoient leurs ouvrages. 2°. *L'éphébeum*, où les jeunes gens s'assembloient de grand matin pour y apprendre les exercices dans le particulier & sans spectateurs. 3°. Le *coryceum*, autrement nommé l'*apodyterium* ou le *gymnastérion*, qui étoit une espèce de garde-robe où l'on quittoit ses habits, soit pour les bains soit pour les exercices. 4°. L'*elæothésium*, l'*alipterion* ou l'*unctuarium*, dans lequel on se faisoit oindre d'huile avant les bains, la lutte, le pancrace, &c. 5°. La palestre proprement dite, où l'on s'exerçoit à la lutte, au pugilat, au pancrace, & autres exercices. 6°. Le *sphaeristérium* ou jeu de paume, réservé pour les exercices où l'on employoit une balle. 7°. Les grandes allées non pavées lesquelles occupoient le terrein compris entre les

portiques & les murs qui entouroient tout l'édifice. 8°. Les xystes, (*xysti*) qui étoient des portiques sous lesquels les athlères s'exerçoient pendant l'hiver & dans le mauvais temps. 9°. D'autres xystes, (*xysta*) qui étoient des allées découvertes, destinées pour l'été & pour le beau tems, dont les unes étoient toutes nues & les autres plantées d'arbres. 10°. L'appartement des bains, composé de plusieurs pièces. 11°. Le stade qui étoit un terrein spacieux, demi circulaire, sablé & entouré de gradins pour les spectateurs des exercices. 12°. Le grammateion, qui étoit le lieu destiné à la garde des archives athlétiques.

Ces *gymnases* étoient gouvernés par plusieurs officiers; tels étoient: 1°. le gymnasiarque, ou le surintendant de toute la gymnastique. 2°. Le xystarque, ou celui qui présidoit aux xystes & au stade. 3°. Le gymnaste ou le maître des exercices, qui en connoissoit les différentes qualités, & les accomodoit aux âges & aux divers complexions. 4°. Le *pœdotriba*, ou prévôt de salle, employé à enseigner méchaniquement les exercices, sans en étudier les avantages par rapport à la santé. Sous ces quatre principaux officiers, dont on peut consulter les articles, servoit une foule de subalternes, dont les noms assez peu importans désignoient les différentes fonctions.

Si l'on en croit Solon dans Lucien (*Anacharf.*) & Cicéron (*de Orat.* l. II. n°. 8 & 12.) les grecs ont été les premiers qui aient eu des *gymnases*, & entre les grecs, les lacédémoniens; après eux les athéniens. Vitruve décrit fort au long (*l. XV, c.* 11.) la manière dont les *gymnases* étoient construits & la forme qu'on leur donnoit.

GYMNASIARQUE; c'étoit le premier des officiers d'un gymnase, & celui qui en avoit la surintendance. *Gymnasiarcha*; c'est lui que Plaute appelle *gymnasii præfectus*. (*Bacchid act. III, scen. III, v.* 20.) Le *gymnasiarque* régloit tout ce qui regardoit la police du *gymnase*; il avoit jurisdiction sur les athlètes & sur tous les jeunes gens qui venoient y apprendre les exercices; il étoit le dispensateur des récompenses & des châtimens; & pour marque de son pouvoir sur ce dernier article, il avoit droit de porter une baguette, & d'en faire porter devant lui par des huissiers, toujours prêts à exécuter ses ordres, lorsqu'il s'agissoit de punir ceux qui contrevenoient aux loix athlétiques.

Il paroît même que cet officier exerçoit dans le gymnase une espèce de sacerdoce, & qu'il y prenoit soin des choses sacrées: car Pausanias dit que le *gymnasiarque* d'Olympie célébroit tous les ans l'anniversaire d'Attolus.

Les prérogatives du *gymnasiarque* alloient jusqu'à lui permettre de célébrer des jeux en son nom; comme il est facile de le recueillir d'une ancienne inscription publiée par Fulvius Ursinus, où il est parlé de Baton, le *gymnasiarque*, qui avoit donné des jeux gymniques en l'honneur d'Hercule & de Mercure, pour la santé du prince, & dans lesquels il avoit proposé des prix pour les combattans. Plutarque, dans la vie de Marc-Antoine, nous représente ce romain au milieu d'Athènes, se dépouillant de toutes les marques de sa dignité pour prendre l'habillement de *gymnasiarque*, & en faire publiquement les fonctions. (*Académ. des belles lett. mém. tom. I, p.* 234.)

Le *gymnasiarque* n'étoit pas réputé magistrat chez les grecs. Il avoit sous lui deux officiers qui l'aidoient dans le gouvernement du gymnase. Le premier s'appelloit xystarque, & l'autre gymnaste. (*Voyez* ces mots.) Ceux-ci avoient encore sous eux plusieurs officiers subalternes, ou valets, pour le service ou pour l'instruction de la jeunesse qu'on mettoit entre leurs mains. Le *gymnasiarque* fournissoit l'huile nécessaire pour la lutte, l'un des jeux de la bacchanale.

Ce mot vient de γυμνασιον, gymnase, lieu d'exercice & de ἀρχή, gouvernement; *gymnasiarque*, celui qui a le gouvernement, l'intendance d'un gymnase.

Une inscription de Paros (*spon misc. pag.* 335.) fait mention d'une Aurélia Leité *gymnasiarque*, ΑΥΡ. ΛΕΙΤΗΝ..... ΤΗΝ ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΝ. Ce qui suppose qu'il y avoit dans la ville de Paros un lieu destiné à former les jeunes filles aux exercices du gymnase. Un marbre de Cizique, publié par le comte de Caylus (*II. page* 210.), nous apprend qu'en cette ville les filles étoient exercées du moins à la course de chevaux, puisque Julia Aurélia Ménélaïs, parut dans les jeux publics célébrés en l'honneur d'Hadrien, à la tête d'un escadron de filles, ΙΠΠΑΡΧΟΥΣΗΣ......

Dans ce même volume du comte de Caylus (*pl.* 37.), on voit un *gymnasiarque* en fonction. Il paroît aussi sur des mosaïques dont Winkelmann a publié les dessins dans ses *monumenti inediti* (nos. 197, 198.). Cet officier tient une baguette, & il n'a d'autres vêtemens qu'une tunique fort ample, garnie de larges manches, ou rabbattues sur les bras, & serrée par une ceinture.

ΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΙΑ, jeux qui étoient donnés par les *gymnasiarques*. Il en est fait mention sur une médaille de Salonin, frappée à Colybrassus, ville de Cilicie, publiée par Pellerin.

GYMNASTE, l'un des officiers du gymnase, celui qui enseignoit l'art gymnastique aux athlètes, *gymnasta*. On désignoit par différens noms les officiers du gymnase destinés à l'instruction des athlètes; ils s'appelloient *epistatæ*, *pædotribæ*, *gymnastæ*, *aliptæ*, *jatraliptæ*. Les anciens auteurs emploient souvent ces termes indifféremment dans la même signification; cependant Galien établit

une différence considérable entre le *gymnaste* & le *pædotriba*. Le *gymnaste* joignoit à la science des exercices un discernement exact de toutes leurs propriétés par rapport à la santé; au lieu que le *pædotriba*, peu inquiet sur ce dernier article, bornoit ses connoissances au détail méchanique de ces exercices, & ses soins à former de bons athlètes. Néanmoins la plupart des auteurs confondent ces deux officiers; & Pollux entr'autres (*lib. III. c. 30. sect. CLIV.*) appelle pédotribe & *gymnaste*, celui qui présidoit au lieu d'exercice, & aux exercices mêmes. (*Acad. des belles lett. t. I, mém. p. 235.*) Quoique les termes *alipta* & *jatralipta* ne marquent originairement que ceux dont l'emploi étoit d'oindre les athlètes, ils s'emploient aussi pour les maîtres d'exercices, c'est-à-dire, pour les *gymnastes* & les *pædotriba*. (*Cicéron. epist. ad. famil. lib. I, epist. 9, & aristotel. eth. ad. Nicloc. l. I, c. I.*) On ne doit pas croire que pour être bon *gymnaste*, il fût nécessaire d'avoir brillé dans les jeux publics; car on en trouvoit plusieurs de cette profession, au rapport de Galien, qui n'étoient que de très-médiocres athlètes, & qu'aucune victoire n'avoit illustrés. L'antiquité nous a conservé les noms de plusieurs de ces maîtres de palestre, que l'on trouvera dans l'agonistique de Dufaur. (*Lib. II, c. VI.*)

GYMNASTÉRION, (*littér. grec. & rom.*) appartement des gymnases, servant de garde-robe où l'on quittoit ses habits, soit pour les exercices, soit pour les bains, où l'on se r'habilloit ensuite. Il se nommoit aussi *apodytérion* & *spoliarium*, car ces deux mots ont le même sens. On construisit cette pièce avec une grande magnificence, quand les bains reprirent faveur sur la fin du règne de Néron; c'étoit dans les termes de Dioclétien, un salon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi cercle, & dont la voûte étoit soutenue par plusieurs rangs de colones d'une hauteur extraordinaire.

GYMNASTIQUE, l'art ou la science des divers exercices du corps.

Les hommes acquérant la force & l'agilité de leur corps par divers exercices se sont proposés en les prenant différentes fins : d'abord ils ont eu en vue de pourvoir à leur sûreté, & de se rendre plus propres aux fonctions de la guerre, en s'accoutumant à tous les mouvemens qui peuvent être de quelqu'utilité pour l'attaque ou pour la défense, & c'est ce qui a produit la *gymnastique* militaire. *Voyez* GYMNASTIQUE MILITAIRE.

Le soin qu'ils ont pris de leur santé, les a engagés à la fortifier par le secours des exercices les plus convenables, qu'ils ont assujettis à certaines loix, conformément aux avis & aux décisions des médecins, & delà est née la *gymnastique* médicinale. *Voyez* GYMNASTIQUE MÉDECINALE.

L'amour du plaisir, & sur-tout de celui qui est inséparable des spectacles, joint au desir de donner des preuves publiques de sa force & de son agilité, en remportant un prix proposé, mit en grande vogue une troisième espèce de *gymnastique*, la plus fameuse de toutes, la *gymnastique* athlétique. *Voy.* GYMNASTIQUE ATHLÉTIQUE.

On introduisit même dans les cérémonies de la religion, c'est-à-dire dans le culte divin & dans les honneurs funèbres rendus aux mânes des défunts, la plupart de ces exercices qui n'avoient servi d'abord qu'à disposer les hommes au métier de la guerre : or comme il étoit difficile de perfectionner tous ces exercices, sans les assujettir à certaines loix, ou sans les renfermer dans certaines règles; on forma de toutes ces choses une science fort étendue, à laquelle on donna le nom général de *gymnastique*, parce qu'elle enseignoit tout ce qui concernoit les exercices du corps. Mais cette doctrine *gymnastique* se trouve éparse en tant de livres différens d'antiquité, qu'on doit être fort redevable aux littérateurs modernes qui se sont donné la peine de la rassembler. C'est à l'exécution de cette entreprise qu'ont dignement concouru Mercurialis, Faber, Falconeri, Van-Dale, Meursius & Burette : disons un mot de leurs travaux.

Mercurialis (*Hyeronimus*) a singulièrement approfondi la *gymnastique* des grecs & des romains, sur-tout la *gymnastique* médicinale.

Fabri, (*Petri*) *agonisticor. lib. III.* peut servir de supplément à Mercurialis. On auroit tort de lui refuser des louanges du côté de l'érudition; ce n'est pas ce qui lui manque, mais le désordre qui règne dans son traité, est capable de pousser à bout la patience des lecteurs les plus studieux. L'ouvrage de Dufaur, de même que celui de Mercurialis, est inséré dans le *trésor des ant. grecq. & rom.* de Grævius & de Gronovius.

Falconerii (*Octavii.*) *Notæ ad inscript. athleticas.* Ce savant antiquaire a recueilli avec tant de soin tous les monumens, les statues & les inscriptions décernées aux athlètes, que son livre ne laisse presque rien à desirer en ce genre; on le trouve aussi dans le *trésor* de Gronovius, *tome VIII.*

Van-Dale a rassemblé plusieurs particularités très-curieuses sur la *gymnastique*, & les officiers des gymnases, dans ses *differt. antiq. marmor.*

Meursius, dans son petit livre intitulé, *de orchestrâ, sive de saltationibus veterum*, a surpassé tous les autres sur l'orchestrique par l'exactitude du détail.

Enfin Burette a publié sur la *gymnastique*, dans le recueil de l'académie des inscriptions, des mémoires également exacts, profonds, méthodiques, agréables & en même tems si bien digérés, qu'ils peuvent

peuvent tenir lieu de tous les écrivains qui l'ont précédé.

Cependant je ne prétends point assurer que ce sujet ne fournît encore de quoi glaner amplement à des érudits & à des antiquaires de profession, qui se dévoueroient à de nouvelles recherches sur les variétés & les circonstances de tous les exercices *gymnastiques*, sur la manière dont les anciens les ont successivement cultivés, & les divers usages qu'ils en ont fait, soit pour la religion, soit pour la guerre, soit pour la santé, soit pour le simple divertissement : cette riche mine n'est point épuisée; mais le goût de ces sortes d'études a passé de mode, & c'est, je crois, pour long-tems. (D. J.)

GYMNASTIQUE ATHLÉTIQUE, art ou science qui consistoit à instruire dans les exercices des jeux publics, certains sujets que leur inclination & les qualités avantageuses de leur corps en rendoient capables.

L'on appelloit aussi la *gymnastique athlétique* du nom *gymnique*, à cause de la nudité des athlètes, & de celui d'*agonistique*, à cause des jeux, *ἀγῶνες*, qui en étoient le principal objet. La célébrité, la magnificence & le retour fréquent de ces jeux établis dans les principales villes de la Grèce, fut ce qui contribua le plus à mettre en crédit la *gymnastique athlétique*.

Platon se déclara le zélé défenseur de cette espèce de *gymnastique;* car après avoir marqué dans le huitième livre des *loix*, de quelle importance il étoit pour la guerre, de cultiver la force & l'agilité du corps, soit pour éviter ou pour atteindre l'ennemi, soit pour remporter l'avantage lorsque l'on étoit aux prises & que l'on combattoit corps à corps; il ajoute que dans une république bien policée, on doit y proposer des prix pour tous les exercices qui servent à perfectionner l'art militaire, tels sont ceux qui rendent le corps plus léger & plus propre à la course; il ajoute que l'on doit donner l'exclusion à ceux de ces exercices qui sont absolument inutiles à la guerre.

Solon ne blâmoit pas la *gymnastique athlétique* en elle-même, il trouvoit seulement, & avec raison, que l'engouement général pour les athlètes entraînoit une dépense excessive, que les victoires de ces gens-là devenoient à charge au public, & que leurs couronnes étoient plus dommageables à la patrie, qu'affligeantes pour les antagonistes vaincus.

Euripide se déclara, on ne sait pourquoi, si peu favorable à la *gymnastique athlétique*, qu'il n'hésita pas de heurter, sur ce point, dans une de ses pièces satyriques, le goût dominant de toute la Grèce; mais entre ceux qui ont décrié la *gymnastique athlétique*, il y en a peu qui l'aient attaquée aussi vivement que Galien : cependant toutes ces réflexions portent plus sur les défauts qui régnoient de son tems dans cet art, au sujet du régime & de la conduite des athlètes, que sur l'art même, dont on tira de grands avantages avant qu'il eût dégénéré en extravagances & en folies. (D. J.)

GYMNASTIQUE MÉDECINALE. C'étoit cette partie de la *gymnastique* qui enseignoit la méthode de conserver & de rétablir la santé par le moyen de l'exercice.

Hérodicus de Lentini, autrefois Léontini en Sicile, né quelque tems avant Hippocrate & son contemporain, est déclaré par Platon l'inventeur de la *gymnastique médecinale*, fille de la *gymnastique* militaire. Hérodicus étoit médecin, & de plus maître d'une académie où la jeunesse venoit s'exercer pour les jeux publics qu'on célébroit en divers lieux de la Grèce avec tant de solemnité.

Hérodicus ayant remarqué que les jeunes gens qu'il avoit sous sa conduite, & qui apprenoient ces exercices, étoient pour l'ordinaire d'une très-forte santé, il imputa d'abord ce bonheur au continuel exercice qu'ils faisoient; ensuite il poussa plus loin cette première réflexion, qui étoit fort naturelle, & se persuada qu'on pouvoit tirer beaucoup d'autres avantages de l'exercice, si on se proposoit uniquement pour but l'acquisition ou la conservation de la santé.

Sur ces principes, il laissa la *gymnastique* militaire & celle des athlètes, pour ne s'attacher qu'à la *gymnastique médecinale*, & pour donner là-dessus les règles & les préceptes qu'il jugea nécessaires. Nous ne savons pas quelles étoient ces règles; mais il y a bien de l'apparence qu'elles regardoient d'un côté les différentes sortes d'exercices que l'on pouvoit pratiquer pour la santé, & de l'autre les précautions dont il falloit user selon la différence des sexes, des tempéramens, des âges, des climats, des saisons, des maladies, &c. Hérodicus régloit encore sans doute la manière de se nourrir ou de faire abstinence, par rapport aux différens exercices auxquels on se livroit; en sorte que la *gymnastique* renfermoit la diététique, cette partie de la médecine auparavant inconnue; & qui fut depuis très-cultivée.

Hippocrate saisit des idées si sages, & ne manqua pas d'employer la *gymnastique* en diverses maladies. Tous les médecins qui lui succédèrent goûterent tellement ce genre de médecine, qu'il n'y en eut aucun qui ne le regardât comme une partie essentielle de l'art. Nous n'avons plus les écrits que Dioclès, Praxagore, Philotime, Erasistrate, Hérophile, Asclépiade & plusieurs autres avoient composés sur cette matière; mais ce qui s'en trouve dans Galien & dans les auteurs qui les citent, suffit pour justifier en quelle estime étoit la *gymnastique médecinale* parmi les anciens.

Les médecins n'étoient pas les seuls qui la recommandassent, tout le monde se convainquit si fort de

l'utilité qu'on en retiroit, qu'il y avoit une infinité de gens qui passoient une partie de leur vie dans les lieux d'exercices qu'on appelloit *gymnases*; il est vrai néanmoins que ces lieux étoient autant destinés à la *gymnastique* athlétique qu'à la *gymnastique médecinale*. *Voyez* GYMNASE.

Les exercices qu'on y faisoit, consistoient à se promener dans des allées couvertes & découvertes, à jouer au palet, à la paume, au ballon, à lancer le javelot, à tirer de l'arc, à lutter, à sauter, à danser, à courir, à monter à cheval, &c.

Une partie de ces exercices étoit pratiquée par toutes sortes de personnes pour la santé; mais les appartemens affectés à ce dernier usage, étoient le lieu des bains, celui où l'on se déshabilloit, où l'on se faisoit décrasser, frotter avec des instrumens faits exprès, & oindre avec certaines drogues, &c. Chacun usoit de ces exercices comme il lui plaisoit; les uns ne prenoient part qu'à un seul, pendant que d'autres s'occupoient successivement de plusieurs. Les gens de lettres commençoient par ouir les philosophes & les savans quis 'y rendoient, ils jouoient ensuite à la paume, ou bien ils s'exerçoient de quelqu'autre manière, & enfin ils entroient dans le bain. Il n'y a rien de plus naturel que cette espèce de *médecine gymnastique*; tout homme judicieux la doit préférer à celle qui consiste dans l'usage des médicamens, parce que cette dernière est presque toujours palliative, désagréable & souvent dangereuse.

Les romains ne commencèrent à bâtir des lieux d'exercices, que long-tems après les grecs, mais ils les surpassèrent de beaucoup, soit par le nombre, soit par la magnificence des bâtimens, comme on en peut juger par les inscriptions des auteurs, & par les ruines qui subsistent encore : on en étoit si fort épris à Rome, que selon la remarque de Varron, quoique chacun eût le sien, à peine étoit-on content.

La *gymnastique médecinale*, au tems de Varron, étoit déjà tombée dans des minuties aussi nombreuses que frivoles; témoins les conseils des trois livres intitulés du *régime*, attribués faussement à Hippocrate : ils ne roulent que sur les différens tems propres à s'exercer; ils indiquent si ce doit être à jeun, ou après avoir pris de la nourriture, le matin ou le soir, à l'air, au soleil, ou à l'ombre; s'il faut être nud, ou s'il faut être habillé; quand il convient d'aller lentement, & quand il est nécessaire d'aller vîte ou de courir. Ce même ouvrage traite de plusieurs autres minuties, comme d'un jeu de main & de doigts, prétendu très-utile pour la santé, & qui s'appelloit *chironomie* : il est aussi parlé d'une espèce de ballon suspendu qu'on nommoit *corycus*, & qu'on poussoit de toute sa force avec ses bras.

Mais comme les bains composoient principalement la *gymnastique médecinale*, aussi bien que la coûtume de se faire frotter & de se faire oindre, il arriva que l'application des huiles, des onguens & des parfums liquides dont on se servoit, soit avant soit après le bain, soit dans d'autres conjonctures, occupa chez les romains, dans le tems de leur décadence, autant de personnes que les bains mêmes.

Ceux qui faisoient profession d'ordonner ces onguens ou ces huiles aux malades & aux gens sains, s'appelloient *jatraliptæ*, c'est-à-dire, *médecins des onguens*; ils avoient sous leurs ordres des gens qu'on nommoit *unctores*, qui ne servoient qu'à oindre, & qu'il faut distinguer non-seulement des *unguentarii*, ou vendeurs d'huile & d'onguens, mais encore des *oleàrii*, lesquels étoient des esclaves qui portoient le pot à essence pour leurs maîtres, lorsqu'ils alloient au bain.

Après avoir oint, & avant qu'on oignît, on frottoit & on racloit la peau, ce qui étoit l'office des frotteurs, *fricatores*. Ils se servoient pour cela d'un instrument appellé *strigil*, fait exprès pour décrasser la peau, pour ôter les restes de l'huile, & même de la poussière dont on se couvroit lorsqu'on vouloit lutter ou prendre quelqu'autre exercice. *Voyez* STRIGIL.

Ce n'est pas tout, les jatraliptes avoient encore sous eux les gens qui se mêloient de manier doucement les jointures & les autres parties du corps pour les rendre plus souples; on nommoit ceux-ci *tractatores*. C'est de ces gens-là que parle Sénèque, lorsqu'il dit, indigné des abus qui se commettoient à cet égard : « Faut-il que je donne » mes jointures à amollir à ces efféminés ? ou faut- » il que je souffre que quelque femmelette, ou » quelque homme changé en femme, m'étende » mes doigts délicats? Pourquoi n'estimerai-je pas » plus heureux un Mucius Scævola, qui manioit » aussi aisément le feu avec sa main, que s'il l'eût » tendue à un de ceux qui professent l'art de manier » les jointures »? Ce qui mettoit Sénèque de mauvaise humeur contre cette espèce de remède, & contre ceux qui le pratiquoient, c'est qu'ils le faisoient la plupart par mignardise & par délicatesse.

Pour dire ici quelque chose de plus honteux, les hommes employoient à cet usage des femmes choisies, que l'on appelloient *tractatrices*; je ne veux pour preuve de cette dépravation que l'épigramme de Martial contre un riche voluptueux de son temps.

Percurrit agile corpus arte tractatrix.

Manumque doctam spargit omnibus membris.

(*Lib. III. epigr.* 81.)

Enfin dans ce genre de luxe, comme les huiles, les onguens, les parfums liquides, ne pouvoient pas être commodément administrés sans qu'on n'ôtât le poil; on dépiloit industrieusement avec des pincettes, des pierres ponces, & toutes sortes de dépilatoires composés avec art: les hommes, qui servoient à cet office, étoient appellés *dropacistæ* & *alipilarii*, & les femmes *picatrices* & *paratiltriæ*. Ainsi la médecine *gymnastique*, simple dans son origine, devint minutieuse dans la pratique, & finit par dégénérer en rafinement de luxe, de mollesse & de volupté. (*Article du chevalier* DE JAUCOURT.).

GYMNASTIQUE MILITAIRE, science des divers exercices du corps, relativement à l'art militaire.

Les principaux de ces exercices étoient le saut, le disque, la lutte, le javelot, le pugilat, la course à pied & en chariot; tous ces exercices furent extrêmement cultivés, parce que donnant au corps de la force & de l'agilité, ils tendoient à rendre les hommes plus propres aux fonctions de la guerre; c'est pourquoi Salluste loue Pompée de ce qu'il couroit, sautoit & portoit un fardeau aussi bien qu'homme de son temps; en effet, de l'exercice vient l'aisance à tout faire & à tout souffrir; c'est l'école de la souplesse & de la vigueur. La souplesse rend l'homme expéditif dans l'action; la force éleve le courage au-dessus des douleurs, & met la patience à l'épreuve des besoins.

La *gymnastique militaire* procuroit ces grands avantages, & entretenoit les forces de toutes les nations; elle fut établie chez les grecs par les lacédémoniens & les crétois; ils ouvrirent à ce sujet ces académies, si célèbres dans le monde, & qui, dans le siècle de Platon, se rapportoient toutes à l'art militaire. Du temps d'Epaminondas, le seul exercice de la lutte contribua principalement à faire gagner aux thébains la bataille de Leuctres. C'étoit pour perfectionner ces exercices militaires, & pour exciter chez ceux qui les cultivoient une louable émulation, que dans les fêtes & les autres cérémonies solemnelles on célébroit des jeux publics, connus sous le nom de *combats gymniques*, où les vainqueurs recevoient tant d'honneurs & de récompenses.

Mais comme les coutumes les plus utiles s'altèrent, il arriva que ce qui n'étoit qu'un aiguillon pour réveiller la valeur martiale, & pour disposer les guerriers à se procurer des avantages solides, en gagnant des victoires plus importantes, devint le pur objet des divertissemens publics auxquels les peuples accouroient en foule pour couronner les athlètes, qui rapportoient uniquement à ces jeux leurs talens, leur genre de vie, & leurs occupations les plus sérieuses.

Enfin, quand les grecs n'eurent plus de vertus, les institutions *gymnastiques* détruisirent l'art militaire même; on ne descendit plus sur l'arène pour se former à la guerre, mais pour se corrompre: du temps de Plutarque, les parcs où l'on se battoit à nud, & les combats de la lutte, rendoient les jeunes gens lâches, les portoient à un amour infâme, & n'en faisoient que des baladins. (D. J.).

GYMNICUS. Muratori (614. 4. *Thes.*) rapporte l'épitaphe d'un enfant mort dans les exercices du gymnase, *Gymnicus*:

SARINO IN FONTE GYMNICO DULCISSIMO,

QUI V. A. IIII. M. III. D. III.

PARENTES.

GYMNIQUES (JEUX ou COMBATS). Les jeux ou combats *gymniques* étoient des exercices célèbres chez les grecs & les romains. Ils prirent leur nom de la nudité des athlètes, lesquels, pour être plus libres, s'exerçoient nuds ou presque nuds.

Hercule, en instituant les jeux olympiques, imposa aux athlètes qui devoient y combattre la loi d'y paroître nuds; la nature de la plupart des exercices usités dans ces jeux, jointe à la chaleur du climat & de la saison où l'on tenoit ces sortes d'assemblées, exigeoient nécessairement cette nudité. Elle n'étoit cependant pas entière; on avoit soin de cacher ce que la pudeur empêche de découvrir, & l'on employoit pour cela une espèce de ceinture, de tablier, ou d'écharpe, dont on attribue l'invention à Palestre, fille de Mercure. Nous voyons cet usage établi dès le temps d'Homère, qui appelle ζῶμα cette sorte de ceinture, dans la description du pugilat d'Euriale & d'Epaus.

Mais vers la quinzième olympiade, s'il en faut croire Denis d'Halicarnasse, les lacédémoniens s'affranchirent de la servitude de l'écharpe; ce fut, au rapport d'Eustathe, l'aventure d'un certain Orsippe qui en amena l'occasion. L'écharpe de cet athlète s'étant déliée, lorsqu'il disputoit le prix de la course, ses pieds s'y accrochèrent, en sorte qu'il se laissa tomber, & se tua, ou du moins fut vaincu par son concurrent, (car on compte la chose de deux façons.) Ce malheur donna lieu à un réglement, qui ordonnoit qu'à l'avenir les athlètes combattroient sans écharpe, & sacrifieroient la pudeur à leur commodité, en retranchant même ce reste d'habillement. Acanthe le spartiate suivit le premier l'ordonnance, & disputa tout nud le prix de la course aux jeux olympiques: toutefois les autres peuples rejettèrent cette coutume, & continuèrent à se couvrir de l'écharpe dans la lutte & dans le pugilat; ce

qu'observoient encore les romains du temps de Denis d'Halicarnasse. Cependant l'époque de l'entière nudité des athlètes, que cet auteur met à la quinzième olympiade, est démentie par Thucydide, qui prétend qu'elle ne s'étoit introduite que quelques années avant le temps où il écrivoit l'histoire de la guerre du Péloponèse : or, l'on sait que le commencement de cette guerre tombe vers le commencement de la 87e. olympiade.

Quoi qu'il en soit, la nudité des athlètes n'étoit d'usage que dans certains exercices, tels que la lutte, le pugilat, le pancrace, & la course à pied; car il est prouvé par d'anciens monumens, que dans l'exercice du disque, les discoboles portoient des tuniques; on ne se dépouilloit point pour la course des chars, non plus que pour l'exercice du javelot; & c'est pour cette raison, comme le remarque Eustathe, qu'Homère, grand observateur des bienséances, ne fait paroître Agamemnon aux jeux funèbres de Patrocle, que dans cette dernière espèce de combat, où ce prince n'étoit point obligé de déroger en quelque sorte à sa dignité, en quittant ses habits.

Cependant, comme dans les gymnases destinés à former la jeunesse aux combats *gymniques*, les jeunes gens paroissoient d'ordinaire presque nuds; il y avoit des inspecteurs, appellés *sophronistes*, préposés pour veiller sur eux, & les maintenir dans la pudeur.

Lycon, selon Pline, institua les jeux *gymniques*. en Arcadie, d'où ils se répandirent par tout; firent successivement les délices des grecs & des romains, & accompagnèrent presque toujours la célébration des grandes fêtes, sur-tout celles des bacchanales.

Ces jeux se donnoient avec magnificence quatre fois l'année, savoir, 1°. à Olympie, province d'Élide, & par cette raison, ils furent appellés *jeux olympiques*, établis en l'honneur de Jupiter-Olympien; 2°. dans l'Isthme de Corinthe, d'où ils prirent le nom de *jeux isthmiens*, & furent dédiés à Neptune; 3°. dans la forêt de Némée, à la gloire d'Hercule, & furent appellés *jeux néméens*. 4°. On les connut aussi sous le nom de *jeux pythiens*, en l'honneur d'Apollon, qui avoit tué le serpent Python. (*Voyez* ces mots.)

On y disputoit le prix du pugilat, de la lutte, de la course à pied, de la course des chars, de l'exercice du disque & du javelot. Lucien nous a laissé de ces divers combats un tableau plaisant, mais très-instructif, dans un de ses dialogues, où il fait parler ainsi Anacharsis & Solon.

Anacharsis. « A qui en veulent ces jeunes gens, » de se mettre si peu en colère, & de se donner » le croc en jambe, de se rouler dans la boue » comme des pourceaux, tâchant de se suffoquer; » ils s'huiloient, se rasoient paisiblement l'un » l'autre : mais tout à coup baissant la tête, ils » se sont entrechoqués comme des béliers; puis » l'un élevant en l'air son compagnon, le laisse » tomber à terre par une secousse violente; & » se jettant sur lui, l'empêche de se relever, lui » pressant la gorge avec le coude, & le serrant » si fort avec les jambes, que j'ai peur qu'il ne » l'étouffe, quoique l'autre lui frappe sur l'épaule, » pour le prier de le lâcher, comme se reconnoissant vaincu. Il me semble qu'ils ne devroient » point s'enduire ainsi de boue, après s'être huilés, » & je ne puis m'empecher de rire, quand je vois » qu'ils esquivent les mains de leurs compagnons » comme des anguilles que l'on presse; en voilà » qui se roulent dans le sable avant que de venir » au combat, afin que leur adversaire ait plus de » prise, & que la main ne coule pas sur l'huile » & sur la sueur ».

Solon. « La difficulté qui se trouve à colleter un » adversaire, lorsque l'huile & la sueur font glisser » la main sur la peau, met en état d'emporter » sans peine, dans l'occasion, un blessé hors du » combat, ou d'enlever un prisonnier. Quant au » sable & à la poussière dont on se frotte, on le » fait pour une raison toute différente, c'est-à-» dire, pour donner plus de prise, afin de s'ac-» coutumer à esquiver les mains d'un antagoniste » malgré cet obstacle; outre que cela sert non-» seulement à essuyer la sueur & à décrasser, mais » encore à soutenir les forces, en s'opposant à la » dissipation des esprits, & à fermer l'entrée à » l'air, en bouchant les pores qui sont ouverts par » la chaleur ».

Anacharsis. » Que veulent dire ces autres qui » sont aussi couverts de poussière ? Ils s'embrassent » & se frappent l'un l'autre à coups de pied & de » poing, sans essayer de se renverser comme les » premiers, mais l'un crache ses dents avec le » sable & le sang, d'un coup qu'il a reçû dans » la mâchoire, sans que cet homme vêtu de pour-» pre, qui préside à ces exercices, se mette en » peine de les séparer; ceux-ci font voler la pous-» sière en sautant en l'air, comme ceux qui dispu-» tent le prix de la course.

Solon. »Ceux que tu vois dans la boue ou dans » la poussière, combattent à la lutte; les autres » qui se frappent à coup de pied & de poing, au » pancrace; il y a encore d'autres exercices que » tu verras, comme le palet, le pugilat, & tu » sauras que partout le vainqueur est couronné ».

Mais avant que de parler de la couronne qu'obtenoit l'Athlete vainqueur, il importe d'exposer avec quelque détail, la police, les lois, & les formalités qu'on observoit dans la célébration des jeux solemnels, qui intéressoient si fort & des villes fameuses à tous égards, & des peuples entiers.

Il ne suffisoit pas aux athlétes pour être admis à concourir dans ces jeux, d'avoir soigneusement cultivé les divers exercices du corps, dès leur plus tendre jeunesse, & de s'être distingués dans les gymnases parmi leurs camarades: il falloit encore, du moins parmi les grecs, qu'ils subissent d'autres épreuves par rapport à la naissance, aux mœurs, & à la condition; car les esclaves étoient exclus des *combats gymniques*; les agonothétes, autrement dit les *hellanodiques*, préposés a l'examen des athlétes, écrivoient sur un régistre le nom & le pays de ceux qui s'enrôloient pour le gymnastique.

A l'ouverture des jeux, un héraut proclamoit publiquement les athlétes qui devoient paroitre dans chaque sorte de combats; & les faisoit passer en revue devant le peuple, en publiant leurs noms à haute voix. On travailloit ensuite à régler par le sort les rangs de ceux qui devoient combattre dans chaque espèce de jeu, dans ceux où plus de deux concurrens pouvoient disputer en même tems le prix préposé, tels que la course à pied, la course des chars, &c. Les champions se rangeoient dans l'ordre selon lequel on avoit tiré leurs noms; mais dans la lutte, le pugilat & le pancrace, où les athlétes ne pouvoient combattre que deux à deux, on apparioit les combattans en les tirant au sort d'une manière différente; c'est Lucien qui nous apprend encore toutes ces particularités.

Après avoir tiré les athlétes au sort, & les avoir animés à bien faire, on donnoit le signal des divers combats, dont l'assemblée formoit les *jeux gymniques*. C'étoit alors que les athlétes entroient en lice, & qu'ils mettoient en œuvre pour remporter le prix, toute la force & la dextérité qu'ils avoient acquises dans leurs exercices. Il ne faut pas croire cependant qu'affranchis de toute servitude, ils fussent en droit de tout entreprendre pour se procurer la victoire; les hellanodiques & les autres magistrats, travailloient par des lois sagement établies, à réfréner la licence des combattans, en banissant de ces sortes de jeux la fraude, l'artifice, & la violence outrée. Toutes les lois athlétiques, & toutes celles de la police des jeux, étoient observées d'autant plus exactement, que l'on punissoit avec sévérité ceux qui refusoient d'y obéir. C'étoit-là d'ordinaire la fonction des mastigophores. *Voyez* MASTIGOPHORES.

Il étoit défendu de gagner ses juges & ses antagonistes par des présens; & la violation de cette loi se punissoit par des amendes, dont on employoit l'argent à ériger des statues en l'honneur des dieux.

Enfin, ces hommes dévoués au divertissement public, après avoir passé par diverses épreuves laborieuses & rebutantes, avant & pendant la célébration des jeux, recevoient à la fin les récompenses qu'ils se proposoient pour but, & dont l'attente étoit capable de les soutenir dans une carrière aussi pénible.

Ces récompenses étoient de plus d'une espèce; les spectateurs célébroient d'abord la victoire des athletes, par des applaudissemens & des acclamations réitérés; on faisoit proclamer par un héraut le nom des vainqueurs; on leur distribuoit les prix qu'ils avoient mérités, des esclaves, des chevaux, des vases, d'airain avec leurs trépieds, des coupes d'argent, des vêtemens, des armes, de l'argent monnoyé; mais les prix les plus estimés consistoient en palmes & en couronnes qu'on plaçoit sur leurs têtes, aux yeux des spectateurs; & qu'on gardoit pour ces occasions dans les trésors des villes de la Grèce.

On les conduisoit ensuite en triomphe, vêtus d'une étoffe à fleurs dans tout le stade, & ce triomphe n'étoit que le préliminaire d'un autre encore plus glorieux, qui les attendoit dans leur patrie. Le vainqueur en y arrivant, étoit reçu aux acclamations de ses concitoyens, qui accouroient sur ses pas; décoré des marques de sa victoire, & monté sur un char à quatre chevaux, il entroit dans la ville par une brèche qu'on faisoit exprès au rempart; on portoit des flambeaux devant lui, & il étoit suivi d'un nombreux cortège qui honoroit cette pompe. Le triomphe de Néron à son retour de Grèce, tel que le décrivent Suétone & Xiphilin nous présente une image complette de tout ce qui composoit la pompe de ces sortes de triomphes athlétiques. La cérémonie se terminoit presque toujours par des festins dont les uns se faisoient aux dépens du public, les autres aux dépens des particuliers connus du vainqueur; ensuite ce vainqueur régaloit à son tour ses parens & ses amis. Alcibiade poussa plus loin la magnificence lorsqu'il remporta le premier, le second, & le quatrième prix de la course des chars aux jeux olympiques; car après s'être acquitté des sacrifices dûs a Jupiter olympien, il traita toute l'assemblée. L'athléte Léophron en usa de même, au rapport d'Athénée. Empédocle d'Agrigente ayant vaincu aux mêmes jeux, & ne pouvant comme Pythagoricien, régaler le peuple, ni en viande, ni en poisson, il fit faire un bœuf avec une pâte composée de myrrhe, d'encens, & de toutes sortes d'aromates, & le distribua par morceaux a tous ceux qui se présentèrent. Le festin donné par Scopas, vainqueur dans un des *jeux gymniques*, est devenu célèbre par l'accident qui le termina, & dont Simonide fut miraculeusement préservé; cette histoire nous a été transmise par Cicéron, Phédre, & Quintilien en particulier qui la raconte dans toute son étendue.

Ces couronnes, ces palmes, ces triomphes, ces acclamations & ces festins, qui donnoient d'abord un si grand relief à la victoire des athlètes dans les *jeux gymniques*, n'étoient au fond que des honneurs passagers, dont le souvenir se seroit bientôt effacé, si l'on n'en eût fait succéder d'autres plus fixes, plus solides, & qui dureroient autant que la vie des vainqueurs : ces honneurs consistoient en différens privilèges qu'on leur accordoit, & dont ils jouissoient paisiblement à l'abri des loix, & sous la protection des princes & des magistrats; l'un des plus honorables de ces privilèges etoit le droit de préséance dans les jeux publics. Une telle préséance étoit bien due à des hommes que les grecs regardoient comme des dieux, à des hommes pour lesquels ils avoient une si grande considération, que c'étoit, dit Cicéron, quelque chose de plus glorieux en Grèce d'avoir vaincu dans les jeux olympiques, qu'à Rome d'avoir obtenu les honneurs du triomphe.

Un autre privilège des vainqueurs dans les *combats gymniques*, privilége où l'utile se trouvoit joint à l'honorable, celui d'être nourri le reste de leurs jours aux dépens de leur patrie; ce droit leur étoit acquis de toute ancienneté : mais, dans la suite, leurs victoires se multipliant aussi-bien que les jeux publics, cette dépense seroit devenue fort à charge à leurs compatriotes, si on ne l'eût resserrée dans les bornes de la modération; les empereurs conservèrent tous ces privilèges des vainqueurs aux *jeux gymniques*, & même les accrurent; Auguste en montra l'exemple, suivant le témoignage de Suétone.

L'exemption de toute charge & de toute fonction civile n'étoit pas une de leurs moindres prérogatives; mais il falloit, pour l'obtenir, avoir été couronné au moins trois fois aux jeux sacrés.

Le desir d'immortaliser les victoires des athlètes remportées aux *jeux gymniques*, fit mettre en œuvre divers moyens qui conduisoient naturellement à ce but : tels étoient les archives publiques, les écrits des poëtes, les statues, les inscriptions. La célébration des jeux finie, un des premiers soins des agonothètes étoit d'inscrire sur le registre public le nom, le pays des vainqueurs, & l'espèce de combat dont ils étoient sortis victorieux. Leurs louanges devinrent chez les grecs un des premiers sujets de la poësie lyrique; c'est sur quoi roulent toutes les odes de Pindare, partagées en quatre livres, chacun desquels porte le nom des jeux où se sont signalés les athlètes dont les victoires sont célébrées dans ces poëmes immortels.

Les peuples, non-contens du secours qu'ils empruntoient des archives publiques & des poëtes pour perpétuer le souvenir des victoires des athlètes dans les *jeux gymniques*, employèrent, outre cela, tout l'art des sculpteurs pour transmettre aux siècles à venir la figure & les traits de ces mêmes hommes, qu'ils regardoient avec tant d'admiration. On peut lire dans Pausanias un dénombrement de toutes les statues qui se voyoient de son temps à Olympie, & ces statues ne devoient pas être plus grandes que le naturel; on ornoit ces statues d'inscriptions, qui marquoient le pays des athlètes vainqueurs, représentés par ces statues, le genre & le temps de leurs victoires, & le prix qu'ils avoient remporté. Octavio Falconeri a recueilli, publié & éclairci par de savantes notes plusieurs de ces inscriptions qui subsistent encore.

Enfin, malgré la défense des agonothètes, on alla jusqu'à rendre des honneurs divins aux vainqueurs dans les *combats gymniques*, & cette espèce de culte peut passer pour le comble de la gloire athlétique. On cite trois exemples tirés de l'histoire : le premier, rapporté par Hérodote, est de Philippe Crotoniate, vainqueur aux jeux olympiques, & le plus bel homme de son temps; les Egestains lui dressèrent après sa mort un monument superbe, & lui sacrifièrent comme à un héros : le second exemple, encore plus extraordinaire, est d'Euthime de Locres, excellent athlète pour le pugilat, lequel pendant sa vie reçut les honneurs divins; Pline le naturaliste raconte ce fait, *liv. VII. ch. lvij.* de son histoire : le troisième exemple est celui de l'athlète Théagène, qui, au rapport de Pausanias, fut après sa mort non-seulement adoré par les thasiens, ses compatriotes, mais par divers peuples tant grecs que barbares. Voilà quels étoient les fruits des *combats gymniques*, ces exercices à jamais célèbres, & dont nous n'avons plus d'idée. (*Art. du chevalier* DE JAUCOURT.).

GYMNOPÉDIQUE, ou GYMNOPÉDIE. La *gymnopédique*, dit Athénée (*lib. XIV. pag.* 630.), est assez semblable à la danse tragique, nommée ἐμμέλεια, c'est-à-dire, noble & décente. On remarque dans toutes deux beaucoup de gravité & de noblesse. La *gymnopédique* se dansoit par deux chœurs, ou deux troupes de danseurs nuds, dont l'une étoit composée de jeunes garçons, & l'autre d'hommes faits. Ils étoient tout nuds. Ceux qui menoient la danse, portoient sur leurs têtes des couronnes de palmier, auxquelles on donnoit le nom de thyrrhéatiques, parce que cette fête étoit employée à célébrer une danse instituée en mémoire de la victoire que les lacédémoniens avoient remportée contre les argiens à Thyrrhée, ville située dans la Cynourie.

Ce mot est composé de γυμνὸς, *nud*, & de παῖς, *enfant*.

GYMNOSOPHISTES, philoſophes indiens, qui vivoient dans une grande retraite, faiſoient profeſſion de renoncer à toutes ſortes de voluptés, pour s'adonner à la contemplation des merveilles de la nature : ils ne ſe ſoucioient point d'habits, & alloient tout nuds la plupart du temps, ce que ſignifie leur nom grec. Il eſt vrai que la chaleur exceſſive de leur pays pouvoit les y porter facilement. Ils croyoient la métempſicoſe, faiſoient conſiſter le bonheur de l'homme, à mépriſer les biens de la fortune, & à ſe mettre au-deſſus des plaiſirs ; ſe glorifioient de donner des conſeils déſintéreſſés aux princes & aux magiſtrats ; & lorſqu'ils devenoient vieux & infirmes, ils ſe brûloient eux-mêmes, pour éviter l'ignominie qu'ils trouvoient à ſe laiſſer accabler par la maladie ou par la vieilleſſe. C'eſt ainſi que Calanus ſe brûla lui-même devant Alexandre.

Il y avoit auſſi en Afrique & en Éthiopie des philoſophes du même nom. Voici les notions que M. de Paw a recueillies ſur ceux d'Éthiopie. « Les premiers *Gymnoſophiſtes* de l'Éthiopie ne paroiſſent avoir été que des prêtres errans, qu'on peut comparer à ces hommes qu'on rencontre aujourd'hui en Afrique, ſous le nom de *Marabut*, mot qui étant traduit littéralement, ſignifie *enfant du roſeau ardent* : ſoit parce que ces charlatans brûlent quelquefois leurs victimes avec des roſeaux, ſoit parce qu'ils ſe vantent de ſavoir cracher du feu ; ce qu'ils font en tenant des étoupes allumées ſous leur robe, comme on en vit un exemple en 1631 ; mais ce tour eſt ſi groſſier, qu'il n'y a que des nègres qui y puiſſent être trompés. On conçoit que, quand un peuple n'a encore que des ſacrificateurs ambulans, il doit néceſſairement s'introduire chez lui des ſuperſtitions très-variées, & qui ſouvent ſe contrediſent les unes les autres, parce que les opinions ne ſont pas réduites en un corps de doctrine, & chaque jongleur tâche de faire valoir les ſiennes. Le comte de Boulainvilliers dit que c'eſt principalement parmi une nation comme les arabes paſteurs, que l'idée d'un Dieu créateur a dû ſe conſerver long-temps dans toute ſa pureté. (*Vie de Mahomet, page* 147.) Mais le comte de Boulainvilliers ne connoiſſoit pas du tout les anciens arabes, ſur leſquels Sales nous a procuré des éclairciſſemens, qui démontrent que les notions de la divinité étoient extrêmement altérées parmi eux ; & cela arrive chez tous les peuples errans où chaque tribu & même chaque famille multiplie le nombre des fétiches & des manitoux, dont les animaux ſacrés de l'Égypte & de la Grèce ſont des reſtes ».

« Il eſt bien certain que l'eſprit des *gymnoſophiſtes* ne commença à ſe développer que quand ils furent réunis en un corps ſédentaire, ou un collège, qui avoit ſes principales habitations dans la péninſule du Méroé : alors ils s'appliquèrent à l'étude, & mirent quelque ordre dans les hiéroglyphes éthiopiques, ſur leſquels le philoſophe Démocrite avoit écrit un traité particulier, qui, par les plus grands malheurs, s'eſt entiérement perdu. (*Apud Laërtium IX.*) Je ſuis auſſi éloigné qu'on peut l'être, d'ajouter la moindre foi à des éloges auſſi outrés que le ſont ceux que le romancier Philoſtrate prodigue aux *gymnoſophiſtes* : (*in vita Apollonii, lib. VI. cap. VI.*) mais malgré cela, il eſt poſſible qu'en travaillant à rédiger leurs hiéroglyphes, ils aient inventé l'alphabet ſyllabique, dont on ſe ſert encore de nos jours dans la Nubie & l'Abyſſinie, & où il n'a sûrement pas été apporté d'ailleurs. Cette découverte étoit d'autant plus intéreſſante, que, ſans cela, on n'eût pu parvenir à l'invention de l'alphabet littéral, qui paroît être dû aux égyptiens ; & c'eſt une véritable folie de la part de Platon, d'accuſer les prêtres de l'Égypte d'avoir fait un tort irréparable aux ſciences en inventant l'écriture ; ce qui, ſuivant lui, a prodigieuſement affoibli, dans l'homme, la faculté mémorative ; & Jules-Céſar ſemble avoir voulu appuyer ce préjugé en parlant des druides, qui n'apprirent jamais par cœur que des abſurdités ».

« Quoiqu'on rencontre dans Diodore & dans Strabon quelques paſſages relatifs aux opinions qu'avoient les *gymnoſophiſtes* touchant la divinité, il faut convenir qu'il règne beaucoup d'obſcurité dans ces paſſages-là, qui ne paroiſſent être fondés que ſur des rapports de quelques marchands grecs, qui vers le temps de Ptolomée Philadelphe commencèrent à pénétrer fort avant dans le cœur de l'Afrique. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'eſt qu'ils reconnoiſſoient l'exiſtence d'un Dieu créateur, incompréhenſible par ſa nature ; mais ſenſible dans ſes ouvrages, qui leur paroiſſoient tous également animés par ſon eſprit. De cette doctrine découla le culte ſymbolique, qui eſt comme approprié au génie des africains, dont l'imagination ardente devoit être fixée par des objets ſenſibles ou des fétiches, & dont l'inquiétude ſur l'avenir devoit être calmée d'une façon ou d'une autre par les augures qu'ils tiroient de ces fétiches mêmes. Chez les grecs & les romains l'uſage de conſulter à chaque inſtant les oracles, n'étoit qu'une mauvaiſe habitude ; mais chez les africains ce ſemble être un beſoin phyſique, qui tient aux climats chauds, où l'eſprit du petit peuple eſt extrêmement foible & impatient ».

« On ne ſauroit, faute de mémoires, entrer dans plus de détail touchant la doctrine particulière du collège des *gymnoſophiſtes* du Méroé, qui finit de la manière la plus funeſte, pour s'être conſtamment oppoſé aux progrès du deſpotiſme, cette ancienne maladie des ſouverains, dont quelques-uns ſont comme les inſenſés qui deſirent ce qu'ils ne connoiſſent pas. On dit qu'un tyran, nommé Ergamène, qui doit avoir été contemporain de Ptolomée Philadelphe, & grec

d'origine, fit massacrer en un jour tous les *gymnosophistes*, ce qui jetta cette partie de l'Éthiopie dans une désolation dont elle ne s'est plus relevée; on voit seulement les ruines d'*Axum*, de *Pselchès*, de *Napatha*».

GYNÉCÉE, logement destiné chez les romains à mettre en réserve les habits, hardes, linge, meubles & autres effets de la garde-robe des empereurs, pour qu'ils pussent s'en servir, lorsque les affaires les appelloient tantôt dans une province, tantôt dans une autre. Il y avoit de ces sortes de logemens en plusieurs villes des diverses provinces, situées sur de grandes routes.

Quoique le mot *gynæceum*, emprunté des grecs par les latins, signifie proprement un cabinet où les femmes serroient leurs habits précieux, bagues, joyaux, ornemens, &c., néanmoins il s'applique particuliérement à tous les endroits où l'on conservoit les habits & ameublemens impériaux dans les villes principales.

Quantité de personnes, sur-tout des femmes, étoient logées dans ces sortes de bâtimens, pour travailler à l'ameublement de l'empereur, ou à d'autres manufactures.

Les maîtres des garderobes impériales de province se nommoient *procuratores gynæciorum*, parce qu'ils devoient avoir soin que rien ne manquât de ce qui concernoit le linge, vêtement, meubles & autres commodités nécessaires aux services domestiques des empereurs voyageans. Ils devoient aussi tenir toujours prêts un grand nombre d'habits pour les soldats : enfin, ils devoient avoir en magasin des provisions suffisantes de toile à voiles pour les navires & vaisseaux de guerre, dont l'équipement seroit ordonné.

La notice de l'empire appelle ces sortes d'intendans *procuratores cynægiorum*, mais c'est par corruption du vrai mot; car dans les loix impériales, *cynægium* signifie un *chenil*, &, selon Suidas, le lieu où on exposoit aux yeux du peuple les bêtes féroces que les gouverneurs des provinces envoyoient à l'empereur pour les spectacles publics. Il n'y a donc point de doute qu'il ne faille lire *procuratores gynæciorum*, c'est-à-dire, *maîtres des garderobes impériales*: on comptoit quinze de ces maîtres dans l'empire d'Occident, dont il y en avoit six établis dans six villes ou cités des Gaules; & tous étoient subordonnés à l'intendant général des finances, *sub dispositione comitis sacrarum largitionam*. (D. J.)

GYNÉCIAIRE, ouvrier qui travaille dans le *gynécée*. Les hommes faisoient les métiers de tisserand & de tailleur dans les *gynécées*; les femmes y filoient la laine & la soie que les hommes employoient à faire des étoffes.

Quelquefois on condamnoit les criminels à travailler dans le *gynécée* pour le prince, à peu près comme on les condamne aujourd'hui à servir sur les galères : du moins ce travail étoit une corvée que les princes exigeoient de leurs sujets, hommes ou femmes.

GYNÉCOCRATUMÉNIENS, anciens peuples de la Scythie d'Europe, qui habitoient sur les bords du Tanaïs, vers son embouchure. Ils furent ainsi nommés, dit Pline (*VI*. 7.), parce qu'après un combat qu'ils perdirent contre les amazones, sur les bords du Thermodoon, ils furent obligés d'avoir commerce avec elles pour leur donner des enfans, à condition que les mâles appartiendroient aux pères, & que les femelles resteroient aux amazones. Ainsi ces peuples vouloient être sans femmes chez eux, comme les amazones sans hommes : &, par l'accord qu'ils avoient fait avec ces héroïnes, ils avoient pourvu à la propagation de leur race. Ceux qui placent les amazones au pays des fables, y renvoient, par la même raison, les *gynécocratuméniens*, dont le nom est formé de γυνὴ, *femme*, & de κρατούμενος, *vaincu*.

GYNÉCONOMES, nom de magistrats à Athènes, qui avoient inspection sur les femmes.

Les *gynéconomes* étoient proprement les censeurs des femmes. Il y en avoit vingt. Ils s'informoient de la vie & des mœurs des athéniennes, punissoient celles qui se comportoient mal, & qui sortoient des bornes de la pudeur & de la modestie qui convient à leur sexe. Ils exposoient dans un lieu public la liste de celles qu'ils avoient condamnées à quelque amende, ou à d'autres peines.

Ce mot vient de γυνὴ, *femme* (γυναικος, *de femme*) & de νομος, *loi*.

GYNIDE, androgyne, ou hermaphrodite, qui a les deux sexes.

« A Émèse, en Syrie, dit Fleuri, les payens profanèrent l'église nouvellement bâtie, la dédiant à Bacchus, qu'ils nommoient *Gynide*, ou Androgyne, parce qu'ils lui donnoient les deux sexes, & ils y placèrent son idole.

Ce mot vient de γυνὴ, *femme*; étant masculin, il signifie un homme qui est femme.

GYPSATI, nom qu'on donnoit aux esclaves exposés en vente dans les places publiques; non parce qu'ils avoient, comme l'ont dit quelques philologues, leurs chaussures frottées de blanc, ou de craie (c'est la signification du mot latin *gypsum*); mais parce que les esclaves exposés en vente, avoient les pieds nuds & couverts de blanc ou de craie. Ceux que l'on faisoit venir de Bithynie ou de Cappadoce, pour être vendus à Rome,

Rome, étoient exposés de cette manière...... ....*Altera quos nudo traducit Gallia talo. Juven. sat. VII. l. III.*

Pline, Ovide, Properce, &c., expriment clairement cette coutume.

GYROMANTIE, sorte de divination, qui se pratiquoit en marchant en rond, ou en tournant autour d'un cercle, sur lequel il y avoit des lettres ou d'autres caractères significatifs : à force de tourner, on s'étourdissoit jusqu'à se laisser tomber ; & de l'assemblage des lettres qui se trouvoient à l'endroit sur lequel on tomboit, on tiroit des présages pour l'avenir.— Ce mot est formé de *γυρὸς, cercle*, & de *μαντεια, divination.*

GYRTON, en Thessalie. ΓΥΡΤΩΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

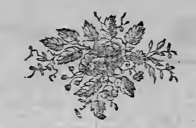
O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval qui se cabre.

GYTHIUM, en Laconie. ΓΥΘΕΑΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Sept.-Sévère, de Geta.



H.

H. VARRON (*de re rustica, lib. III. cap. I.*) appelle l'*h*, *afflatus*, caractère qui marque l'aspiration. C'est pourquoi les romains ont si souvent négligé de l'écrire sur les monumens, dans les mots où elle remplaçoit l'esprit rude des grecs. Cette observation nous fournira une excuse pour le déplacement apparent des mots d'origine grecque, qui devroient être placés à l'*h*, & qui le sont à la lettre suivante; c'est-à-dire, à celle qui portoit en grec l'esprit rude.

Sur un poids de plomb d'Herculanum, la première lettre du mot HABEBIS est coupée en deux parties ⊣, à la manière du H grec divisé, dont le jambage droit ⊢ désignoit l'esprit rude, de même que le gauche formoit l'esprit doux ⊣.

H sur les enseignes militaires des romains, désignoit les *hastaires* qui étoient suivis des *princes* dans l'ordre de bataille. Aussi sur un denier de la famille Valeria, sur d'autres des familles Claudia & Cornelia, on voit gravées sur des enseignes de légion les deux lettres H & P, *hastaires* & *princes*.

H prit souvent la place de l'F chez les romains, comme le dit Servius (*VII. Æneid.* 695.) *Faliscos halesus condidit. Hiantem immutato H in F Falisci dicti sunt; sicut febris dicitur, quæ antea hebris dicebatur.* Ainsi *faba* fut dit pour *haba*, & *forreum pour horreum.* Les espagnols modernes en ont usé de même pour les mots qu'ils ont emprunté du latin.

H. Par la lettre H, dit Winckelmann (*Hist. de l'art, liv. IV. chap. VII.*) gravée sur le socle d'un faune, au palais Altieri, l'on peut conjecturer que les statues rangées dans un même endroit, portoient les marques de leur nombre, & que celle dont nous parlons, avoit été la huitième. Un buste, dont il est fait mention dans une inscription grecque, s'est trouvé marqué de la même lettre. L'inscription nous fait voir que ce morceau étoit placé dans un temple de Sérapis, & la lettre nous montre que c'étoit le huitième buste. C'est ce que le traducteur de cette inscription n'a pas remarqué; & de là il a regardé la lettre H comme superflue (*Falcon. inscr. Athlet. p.* 17.). Je crois que la lettre N, gravée sur le tronc d'une amazone dans le cabinet du Capitole, signifie cinquante, c'est-à-dire, que cette statue étoit la cinquantième dans l'endroit où elle étoit placée.

H fut une lettre numérale chez les écrivains latins du moyen âge, selon quelques grammairiens; & elle signifioit 200, suivant ce vers :

H quoque ducentos per se designat habendos.

Quand il y avoit un trait au-dessus, H̄, elle signifioit deux cens mille.

H a été mise autrefois pour *ch.* Ainsi de *Chlodoveus*, on a fait & écrit *Hludovicus* qui se trouve sur toutes les anciennes monnoies, & sur les titres du IX & X[e]. siècle; car c'est pour cette raison que l'on écrivoit *Hludovicus*, avec une *h.* Dans la suite le son de cette *h* s'étant fort affoibli, ou entièrement supprimé, on a aussi retranché l'*h*, & l'on n'a plus écrit que *Ludovicus*. On trouve aussi *Hlotaire*, comme *Hlouis;* sur quoi il est bon de remarquer, dit le père Lobineau, dans le gloss. de son hist. de Bret. que cette diversité est venue de la différence de la prononciation. Ceux qui ne pouvoient prononcer la gutturale, par où ces deux mots commencent, substituoient un *c* à la place; mais ceux qui étoient accoutumés à la prononcer, l'écrivoient aussi. Ceux qui ne pouvoient prononcer cette gutturale, l'ont enfin retranchée entièrement, & on dit *Louis, Lotaire, &c.* Quelques savans ont conjecturé que cette *h* devoit être séparée du nom, & qu'elle signifioit seigneur, du latin, *Herus*, ou de l'allemand, *Hert.* Comme le *d* que les Espagnols mettent souvent devant les noms propres. D. Phelippe, pour dire, Don Philippe; mais comme elle se trouve aussi au commencement des noms de plusieurs villes, il est plus vraisemblable que cette lettre n'étoit mise à la tête des noms que pour marquer la rude prononciation des vieux François. (LE BLANC.) De plus, la prononciation de la gutturale devant l'*l*, est restée dans quelques cantons du diocèse de S. Malo, où les paysans disent une *hlef*, une *hloche*, une *hloistre.* On peut conjecturer de-là, que les paysans de ces cantons, ne viennent point des anciens Celtes ou des anciens Armoriques; mais que ce sont des Francs qui s'établirent dans ces quartiers.

On trouve aussi l'*h* devant le *c*, *Hcarolus, Hcalendæ*, pour *Karolus*, *Kalendæ.* Dans la suite on a retranché l'*h*, & le *k* ne s'écrit plus depuis assez long-tems, si ce n'est dans fort peu de mots. L'*h* devant un *c*, *hc* se trouve sur-tout dans les chartres des Lombards.

H (*Diplomatique.*) Nous ne divisons l'H qu'en deux séries de majuscules & de minuscules. Excepté la Ire. sous-série, qui de la plus haute antiquité descend jusqu'aux plus bas tems, & les 6, 7 & 8e. à-peu-près du moyen âge, presque toutes les autres ne descendent pas au-dessous du IXe siécle. Plusieurs même ne peuvent être renvoyés si tard.

I^e. Série, 1°. à jambages tranchés, arrondis ou en grife; 2°. non joints par la traverse; 3°. H privée d'un côté; 4°. privée de traverse; 5°. celle-ci détachée des jambages; 6°. H en N; 7°. courbée en voûte ou demi-voûte par leur traverse; 8°. à jambages inégaux; 9°. à traverse excédente; 10°. H penchée vers la gauche; 11°. vers la droite; 12°. prolongation irrégulière des bases & sommets; 13°. courbures des côtés; 14°. de plus inégaux; 15°. H approchant du K; 16°. tortuosité dans les jambages disproportionnés.

La IIe. grande série, n'a rien de plus ancien que le IVe siécle, duquel on peut rapprocher quelques figures des quatre premières sous-séries, & de la 6e; les autres doivent être reléguées au moyen âge. La 5e. & la 9e. fournissent du pur gothique. I^e. sous-série. Les traits de jonction descendent plutôt qu'ils ne montent; 2e, montent plutôt qu'ils ne descendent; 3e, *h* tendant à se transformer en *b*; 4e, travestie en cette lettre; 5e, aux deux jambages courbes; 6e, de niveau sans base; 7e, côté droit excédant; 8e, à bases & sommets; 9e, en *n*; 10e, côté droit courbé en dessous, & recourbé en dessus; 11e, pur gothique.

HABILLEMENS longs.

Les Thessaliens seuls chez les Grecs portoient des habits longs, comme le témoigne Strabon, (*lib.* 9.), à cause du froid qui régnoit dans leur pays. Les barbares en portoient généralement sur les monumens des Grecs. Les Orientaux en portoient aussi, & de semblables à ceux des Orientaux modernes; comme on peut le voir sur un monument palmyrénien du capitole.

HABITS. *Voyez* pour les habits, chaque pays, chaque sexe, chaque âge, & chaque sorte d'*habit*.

HABITUS, surnom de la famille VIBIA.

HACHE des faisceaux. *Voyez* FAISCEAUX.

HACHE-DOUBLE & des amazones. *Voyez* BIPENNE & AMAZONES.

HACHE, arme des guerriers. Homère parle de cette arme, qu'il appelle tantôt Ἀξίνη (*Iliad. N.* 612.), tantôt Πέλεκυς (*Iliad. O.* 711.).

Les soldats romains ne paroissent avoir porté des *haches* dans leur bagage, que pour faire des palissades, comme on le voit sur la colonne trajane.

Les scythes, ainsi que les francs, décrits par Sidoine (*epist. IV.* 20.), & par Procope, portoient, pour arme, une *hache* de fer à deux tranchans, fort épaisse. En abordant l'ennemi, ils les lançoient avec tant de force, qu'elles brisoient les boucliers, tuoient les guerriers, & avec tant d'adresse, qu'ils atteignoient toujours leur but (*Sidon. Carm.* 247.):

Excussisse citas vastum per inane bipennes
Et plaga præscisse locum, clypeosque rotare
Ludus.....................

HACHE, symbole de Jupiter-Labradéus chez les cariens, au-lieu de la foudre ou du sceptre. *Voyez* LABRADÉUS.

HADÉS, ou HAIDÉS, nom que les grecs donnoient à Pluton. *Voyez* ADÉS.

HADRIANI, en Bithynie, près de l'Olympe. ΑΔΡΙΑΝΕΩΝ & ΑΔΡΙΑΝΩΝ ΠΡΟΣ ΟΛΥΜΠΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze........*Pellerin.*

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Sept.-Sevère, de Caracalla, de Plautille, d'Alex. Sevère, de Domna, d'Hadrien, d'Antonin, de Géta, de Valérien.

HADRIANOPOLIS, en Thrace. ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées sous l'autorité de ses gouverneurs, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Crispine, de Julia, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Valérien, de Gordien-Pie.

Ses médailles autonomes sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HADRIANOPOLIS, en Bithynie. ΑΔΡΙΑΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales, avec l'ère de cette ville, frappées en l'honneur de Septime-Sevère, d'Hadrien, d'Alex. Sevère. *Voyez* ÈRES.

HADRIANOTHERA, en Bithynie. ΑΔΡΙΑΝΟΘΗΡΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze...... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, d'Antinoüs, de Domna, de Philippe père.

HADRIEN Nerva Trajanus Hadrianus, Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or; il y a des revers R. celui de l'an de Rome 874, est RRR.

RRR. en or grec; au revers la tête du roi Sauromate.

C. en argent; quelques revers R.

R. en médailles grecques d'argent.

RRR. au revers de Rhescuporide, roi du Bosphore.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs d'argent.

C. en G. B. de coin romain. La suite des médailles d'*Hadrien* en G. B. est une des plus curieuses de toutes les suites impériales. On y trouve cent revers rares; sur la plupart desquels sont les noms des provinces de l'empire : aussi y en a-t-il qui sont RR & RRR.

C. en M. B. & RR. avec la tête d'Antonin.

C. en P. B.

RR. en G. B. de Colonies.

R. plutôt que C. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

C. dans les médailles d'Égypte, beaucoup de médaillons de bronze.

Il y avoit dans la collection de d'Ennery, une médaille d'argent unique, restituée par *Hadrien*, en l'honneur de Trajan, après l'apothéose de ce prince. On trouve un médaillon d'argent d'*Hadrien*, qu'on lit communément de cette manière; du côté de la tête : IMP. CÆS. AUGUSTUS. Au revers, HADRIANUS AUG. P. P. REN. qu'on prétend être une restitution faite par *Hadrien* en faveur d'Auguste; mais cette explication n'est pas généralement avouée. Ce médaillon est RRR.

Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. VI. ch. VII.*) a observé que les grands médaillons de bronze dont la vérité est reconnue, ne commencent qu'à *Hadrien*. D'après ce principe, il déclare hardiment faux tous les médaillons de bronze, antérieurs à cette époque, placés dans le cabinet impérial de Vienne. Mais il cite avec admiration un des plus beaux médaillons d'*Hadrien*, qui se trouve dans le même cabinet. Ce morceau de bronze qui est creux, fut acheté d'un muletier des environs de Rome, qui s'en étoit servi long-temps, pour ses mulets, en guise de sonnette.

Hadrien, successeur de Trajan, fait époque dans l'histoire de l'art; & voici son article extrait de Winckelmann (livre VI. chap. VII.). Sa vertu, moins solide que celle de son prédécesseur, se démentit quelquefois; mais ses grandes qualités & ses rares talens lui ont mérité une place distinguée chez la postérité. Amateur & protecteur des arts, il en pratiquoit plusieurs, & même, à ce qu'on a prétendu, il avoit fait une statue. Aussi Victor, vil flatteur de ce siècle, prend-il occasion de-là pour dire que cet empereur, considéré comme artiste, pouvoit tenir sa place à côté des statuaires les plus célèbres, tels que Polyclète & Euphranor.

A juger de son goût pour le vieux style dans sa langue, il est à présumer qu'il aura voulu ramener l'art aux mêmes principes. (*Spartian. Hadr.*). On sait qu'il affectoit dans ses écrits de s'éloigner du langage & du style des bons auteurs romains, & qu'il employoit plus volontiers les termes surannés & les tournures barbares d'Ennius, & des Ecrivains des premiers temps. Son amour pour les arts & les lettres fut grand; mais son desir de tout savoir & de tout voir fut sans bornes. Cette curiosité fut la principale cause des grands voyages qu'il entreprit la sixième année de son règne dans toutes les provinces romaines; de sorte qu'il se trouve des médailles de dix-sept pays qu'il a parcourus. Il passa jusqu'en Arabie & en Egypte, pays qu'il étudia beaucoup, comme il le marque lui-même au Consul Sévérianus.

Hadrien se fit une gloire d'approcher les arts du trône, & de relever en quelque sorte le courage des grecs; de manière que la Grèce, depuis la perte de sa liberté, n'a pas eu de temps plus heureux que cette époque, ni d'ami plus puissant que cet empereur. Ce prince, se proposant de rendre à la Grèce son ancien lustre, commença par la déclarer libre, & chercha à redonner aux villes grecques leur première splendeur. Dans cette vue non-seulement il fit construire à Athènes, comme Périclès, un grand nombre d'édifices, mais il fit décorer encore toutes les fameuses villes de la Grèce & de l'Asie mineure de bâtimens publics, de temples, d'aqueducs & de bains. Le temple qu'il fit élever à Cysique est rangé au

nombre des sept merveilles du monde ; & il y a apparence que les vastes ruines qui, depuis tant de siècles, servent de matériaux aux habitans de cette ville, sont des restes de ce temple.

Mais *Hadrien* montra une prédilection particulière pour Athènes, soit parce que cette ville avoit été le siége des arts, soit parce qu'il y avoit vécu plusieurs années, & qu'il y avoit rempli la charge d'archonte. Il rendit aux Athéniens l'île de Céphalonie (*Xiphil. Hadr.*), il acheva & consacra le temple de Jupiter Olympien, qui étoit resté imparfait depuis Pisistrate pendant l'espace de sept cens ans. Il orna leur ville d'un édifice qui avoit plusieurs stades de circuit. Il fit placer dans ce temps plusieurs statues d'or & d'ivoire, une figure de Jupiter de proportion colossale, aussi d'or & d'ivoire. Chaque ville, pour signaler son zèle, voulut élever dans ce temple une statue à l'empereur. (*Pausan. l. I. p.* 42.).

La passion d'*Hadrien* pour l'art produisit des amateurs parmi les grecs aisés. Le seul Hérodes-Atticus, célèbre par son éloquence, & encore plus par ses richesses, fit élever des bâtimens & ériger des statues dans différentes villes de la Grèce. C'est lui qui fit construire près d'Athènes, au bord de l'Ilysse, le magnifique stade de marbre, dont la grandeur fut telle qu'on y épuisa presque toute une carrière du mont Pentélicien. (*Ibid.*). Il décora encore Athènes & Corinthe de superbes théatres.

Le goût de l'empereur pour les bâtimens, & l'encouragement qu'il prodiguoit aux arts ne se restreignoient pas aux seules villes de la Grèce ; celles d'Italie eurent également part à ses libéralités.

A Rome *Hadrien* fit construire, pour lui servir de tombeau, un superbe édifice connu anciennement sous la dénomination de *moles Hadriani*, & aujourd'hui sous celle du château S. Ange. Outre les différentes colonnades qui règnoient à l'entour, tout le bâtiment étoit revêtu de marbre blanc & décoré de statues. Dans la suite des temps ce monument servit de citadelle, & dans la guerre des goths, les romains y étant assiégés, se défendirent avec des statues qu'ils jettèrent sur leurs ennemis. *Voyez* HADRIANEUM.

Dans le grand nombre de monumens qu'*Hadrien* fit élever, le plus considérable étoit sans contredit l'immense édifice qu'il bâtit au bas de Tivoli, connu aujourd'hui sous le nom de *villa Hadriana*, maison d'*Hadrien*, dont les débris embrassent un circuit de près de dix milles d'Italie. Pour se former une idée de l'immensité de cette construction, il faut savoir qu'elle renfermoit presque toute une ville, des temples, des palestres, & une infinité d'autres édifices, entre autres deux théatres, dont l'un peut nous donner la meilleure notion de tous les édifices de ce genre. C'est le théatre le plus entier qui nous soit resté des anciens : on y voit encore le portique, les salles des acteurs, les escaliers par où l'on montoit au théatre, la porte de la scène, les portiques latéraux de l'avant-scène, l'orchestre & la place des instrumens. Ce prince avoit imité dans ce palais tout ce que l'antiquité avoit eu de plus célèbre : le lycée, l'académie, le prytanée, le portique, le temple de Thessalie, & le pécile d'Athènes. Il y avoit même fait représenter les champs Élysées, & le royaume de Pluton. Parmi ces nombreux édifices, celui qui attire principalement la curiosité des voyageurs, est la fameuse *palestre*, ou le lieu des exercices ; il y avoit des portiques en arcades, & une grande cour autour de laquelle règnoit une terrasse des deux côtés. C'est là où l'on voit les chambres voûtées, qu'on appelle communément les *cent chambres*, & qui servoient à loger les gardes prétoriennes ; ces chambres ne communiquoient les unes avec les autres que par un corridor de bois pratiqué au-dehors, qu'on pouvoit fermer & faire garder par une sentinelle. Ces deux rangs de voûtes forment un angle, au sommet duquel est une tour ronde, destinée sans doute à loger les gardes du-corps. Sous chacune de ces voûtes il y avoit deux demeures servant à loger les gens de guerre ; dans l'une on voit encore le nom abrégé d'un soldat, écrit en noir, & grossièrement, comme avec le doigt. La magnificence de ces bâtimens étoit telle qu'un très-grand bassin, que l'on croit avoir été une naumachie, étoit toute revêtue de marbre jaune. En faisant l'excavation de cet emplacement on a trouvé, outre plusieurs squeletes de cerfs, une grande quantité de têtes de marbre, & d'autres pierres plus dures, dont plusieurs avoient été brisées à coups de hache. Le cardinal de Polignac avoit acquis les meilleures de ces têtes.

Les statues qu'on a tirées des fouilles de cette *villa*, depuis deux cens cinquante ans, ont enrichi tous les cabinets de l'Europe ; & il y reste cependant encore des découvertes à faire pour nos derniers neveux. Le cardinal Hypolite d'Este, qui bâtit sa *villa* sur les débris de la maison de campagne de Mécène à Tivoli, la décora d'une infinité de statues, trouvées dans la *villa Hadriana*. Le cardinal Alexandre Albani, en ayant fait l'acquisition en différens temps, les fit transporter dans ses maisons ; & c'est par lui qu'une grande partie de ces antiques est passée dans le cabinet du capitole.

Indépendamment des meilleurs ouvrages en marbre qu'on a tirés de la *villa Hadriana*, & dont on aura souvent occasion parler dans ce dictionnaire, on fera ici mention du fameux tableau en mosaïque, représentant une jatte pleine

d'eau, sur les bords de laquelle il y a quatre colombes, dont l'une vient boire.

Le siècle d'*Hadrien* ayant acquis plus de lustre & plus de gloire par la culture des arts, que les temps des autres empereurs, il résulte que l'art du dessin de cette époque mérite un examen plus détaillé, & cela d'autant plus que nous devons considérer l'art, sous ce prince, comme la dernière école, conservée à peine pendant cinquante ans, après sa mort. L'on se rappellera ici ce que nous avons dit ailleurs au sujet des imitations égyptiennes faites par *Hadrien ;* mais pour l'intelligence parfaite de ces objets, nous sommes obligés de répéter ici quelques articles.

On voit, par les productions de ce temps, qu'*Hadrien* avoit saisi l'esprit de l'art dans toute son étendue ; & il y a grande apparence que ce prince a fait exécuter aussi des ouvrages dans le goût étrusque. Quant aux statues travaillées dans la manière égyptienne, il en décora un temple de sa *villa*, celui de tous les temples qui s'est le mieux conservé. C'est apparemment cet édifice que Spartien appelle le *canopus*. Il faut que les figures faites dans le goût égyptien se soient trouvées par centaines dans cette *villa* d'*Hadrien*, puisque, sans compter celles qui sont détruites, ni celles qui sont encore ensevelies sous les ruines du temple, ni pareillement celles qui ont été emportées à Rome, il en reste encore une quant'té si considérable. Par l'exécution de ces ouvrages, *Hadrien* ramenoit, pour ainsi dire, aux élémens de l'art & au principe du dessin, qui doit être d'autant plus exact & plus facile à être apprécié dans les figures égyptiennes, que les parties en sont simples & les travaux peu chargés. En commençant par l'imitation la plus stricte, il semble s'être proposé pour but d'avancer par gradation ; puis, en ne quittant point les traces de cette imitation, en observant de quelle manière l'ancien style a changé, & en se conformant dans la pratique au progrès conjectural que l'art auroit fait en Égypte, s'il n'avoit pas été limité par les loix. Car il se trouve à cette époque des figures de granit rouge, dont la fabrique est entièrement dans l'ancien style des égyptiens. Rien ne prouve mieux que ce sont des imitations que les têtes des deux statues de Tivoli qui sont plus grandes que le naturel, & qui représentent le fameux Antinoüs. Au surplus, nous y remarquons des statues qui dénotent le second style des artistes de cette nation ; le marbre noir dont elles sont faites, est une preuve qu'elles ne tirent pas leur origine de l'Égypte. Enfin nous trouvons des figures en marbre noir, conçues à la vérité dans le style égyptien, mais exécutées de manière que les mains, au lieu d'être appliquées au corps, sont entièrement libres & en action. Le cabinet du capitole & la *villa Albani* renferment des morceaux de l'un & de l'autre genre. Il s'est conservé au moins un aussi grand nombre de ces ouvrages imités, que de ceux du véritable style grec, qu'*Hadrien* semble avoir voulu ramener à sa première perfection.

L'énumération des ouvrages conçus dans le goût grec, doit commencer par les deux centaures en marbre noir, dont le cardinal Furietti avoit été le premier possesseur. Au décès de ce prélat, le pape Clement XIII les acheta, avec la mosaïque des colombes, pour la somme de treize mille écus romains, & il réunit ces antiques au cabinet du capitole. On place ces statues les premières parmi les ouvrages grecs du siècle d'*Hadrien*, non pas qu'elles soient les meilleures productions de ce temps, mais plutôt par une raison contraire, & aussi parce qu'on trouve gravés sur les socles les noms des artistes grecs qui les firent, Aristéas & Papias d'Aphrodisium. Ces morceaux, qui furent trouvés très-mutilés dans les ruines de la *villa Hadriana*, exigèrent de grandes réparations.

Mais la gloire de l'art de ce siècle, ainsi que de tous les âges, sera toujours les deux portraits d'Antinoüs : l'un est un buste en demi-bosse de la *villa* Albani, & l'autre est une tête colossale dans la *villa* Mandragoné, au-dessus de Frascati. Ces deux morceaux se trouvent gravés dans les monumens de l'antiquité. (*Monum. ant. ined. n.* 179. 180.).

On cite ordinairement, comme la plus belle production de l'art sous *Hadrien*, la statue nommée improprement l'Antinoüs de Belvedère, par la fausse idée où l'on est qu'elle représente le favori de cet empereur ; mais tous ses caractères indiquent qu'elle représente Méléagre. On la range, à juste titre, parmi les statues de la première classe, plus pour la beauté des parties, que pour la perfection du tout : les parties basses du corps, les jambes & les pieds, sont bien inférieures de forme & d'exécution au reste de la figure.

Parmi les portraits d'*Hadrien*, les plus beaux en marbre sont une tête colossale du palais Borghèse, & un buste d'une belle conservation qui se trouve au cabinet de Bevilaqua à Vérone ; dans ce dernier morceau il est représenté encore jeune, & portant une barbe fort courte, avec cette particularité que ses cheveux, au lieu d'être rangés en boucles & ajustés au-dessus du front, sont tout plats. La plus belle tête de cet empereur, en pierres gravées, est un camée, qui fut jadis au cabinet Farnèse, & qui parvint ensuite entre les mains du comte de Thoms, gendre du célèbre Boerhaave, mais qui se trouve aujourd'hui dans la collection du prince d'Orange.

HADRUMETUM, en Afrique. HAΔP.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

RRRR. en argent. *Eckhel.*

O. en or.

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles impériales latines en l'honneur d'Auguste avec César, & d'Auguste seul.

HÆMUS. Les romains appelloient de ce nom les victimes que l'on immoloit à Jupiter Fulminant, sans que l'on en sache l'origine (*Stat. Thebaïd. l. IV.* 223.)

HÆREDIUM, petit champ, héritage médiocre.

HAGNO, une des nymphes nourrices de Jupiter. *Voyez* LYCÉUS.

H. A. I. R....... *Honore accepto impensam* ou *impendium remissum.*

HAITON, roi d'Arménie.

Pellerin en a publié une médaille de bronze avec une légende arménienne.

HALCIONE, une des sept filles d'Atlas, qui forment la constellation des Pleyades.

HALÉSUS, un des fils d'Agamemnon, effrayé de la triste fin de son père, & craignant qu'Égiste & Clytemnestre ne lui réservassent le même sort, s'enfuit en Italie avec quelques amis de son pere, & y bâtit la ville de Falisques.

HALIÇARNASSE, ancienne ville d'Asie, dans la Carie, dont elle étoit la capitale; on en rapporte la fondation à des grecs venus d'Argos. Elle possédoit un port magnifique, de bonnes fortifications, & de grandes richesses : elle avoit été la résidence des rois de Carie, & particuliérement de Mausole, dont le fameux tombeau servit à lui donner un nouveau lustre. On peut voir dans Arrien la difficulté qu'Alexandre trouva, lorsqu'il en fit le siége. Une médaille frappée sous Géta, prouve par sa légende, que sous les romains cette ville se gouverna par ses propres loix, & jouit de sa liberté. Elle a donné naissance à deux fameux historiens, qui seuls l'auroient immortalisée, Hérodote & Denis.

Hérodote, le père de l'histoire profane, naquit l'an 404 avant Jesus-Christ. Il mit tous ses soins à apprendre dans ses voyages l'histoire des nations, & il en composa les neuf livres qui nous restent de lui. Les grecs en firent tant de cas, lorsqu'il les récita dans l'assemblée des jeux olympiques, qu'ils leur donnèrent les noms des neuf muses. L'histoire d'Hérodote est écrite en dialecte ionique. Son style est plein de charmes, de douceur & de délicatesse. Malgré les critiques qu'on a faites d'Hérodote, il est toujours constant que son ouvrage renferme ce que nous connoissons de plus certain sur l'histoire ancienne des différens peuples.

Denis, surnommé d'*Halicarnasse*, du nom de sa patrie, est en même temps un des plus célèbres historiens, & des plus judicieux critiques de l'antiquité; il vint à Rome après la bataille d'Actium, trente ans avant J. C., & y demeura vingt-deux ans, sous le règne d'Auguste. Il composa en grec l'histoire des antiquités romaines, & les distribua en vingt livres, dont il ne nous reste que les onze premiers; c'est un ouvrage que nous ne nous lassons point de lire & de consulter. Nous avons encore d'autres œuvres de Denis d'Halicarnasse; M. Hudson en a procuré la meilleure édition en grec & en latin, à Oxford, 1704, *in-fol.* (D. J.)

HALICARNASSE, en Carie. AΛIKAPNACCEΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville, colonie d'Athènes, a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Caracalla, de Géta, de Maximin, de Gordien, d'Agrippine jeune, & de Commode.

HALICASTRUM. Voyez ALICA.

HALIE, une des cinquante Néréides; son nom est pris de l'élément qu'elle habite.

HALIES, fêtes qui se célébroient à Rhodes, en l'honneur du Soleil, le 24 du mois Gorpiæus; les hommes & les jeunes garçons y combattoient, & celui qui sortoit victorieux, avoit pour récompense une couronne de peuplier. Athénée a fait mention des *halies* dans son treizième livre. Ce mot est dérivé de ἅλιος, qui dans le dialecte dorique s'écrit pour ἥλιος, *soleil.*

HALIMÈDE, une des cinquante Néréides; son nom signifie, qui a soin de la mer, qui fait ses delices de la mer.

HALIMÈNE, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* MINE.

HALLIRHOÉ, une des maîtresses de Neptune, qui la rendit mère d'Isis, selon Plutarque.

HALLIRHOTIUS, fils de Neptune. *Voyez* ALLYROTHIUS.

HALMUS. *Voyez* ANDREUS.

HALOA, les mêmes fêtes que les AIRES. *Voyez* ce mot.

HALONESUS, Isle. ΑΛΟ.

Les médailles autonomes de cette isle sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O en argent.

HALORIE, dans l'Élide. il y avoit un temple dédié à Diane-Élenne, dont le sacerdoce dépendoit des arcadiens.

HALOURGIDES. Voyez ΑΛΟΥΡΓΙΔΕΣ.

HALTÈRES. Les *haltères* chez les grecs étoient des masses pesantes de pierre, de plomb, ou d'autre métal dont ils se servoient dans leurs exercices.

Il paroît qu'il y avoit deux sortes d'*haltères ;* les unes étoient des masses de plomb que les sauteurs prenoient dans leurs mains pour s'assurer le corps & être plus fermes en sautant; les autres étoient une espèce de palet que l'on s'exerçoit à jetter.

Les *haltères*, selon Galien, se posoient à terre, à environ trois pieds & demi de distance les unes des autres; la personne qui vouloit s'exercer se plaçoit entre deux de ces masses, prenoit de la main droite celle qui étoit à sa gauche, & de la gauche celle qui étoit à sa droite, & les remettoit plusieurs fois de suite à leur place, sans remuer les pieds de l'endroit où elle les avoit d'abord posés. On employoit cet exercice pour la cure de plusieurs maladies.

Mercurial en parle dans son *ars gymnastica.*

Martial dit de cet exercice (XIV. 49.):

Quid pereunt stulto fortes haltere lacerti ?
Exercet melius vinea fossa viros.

HAMA, instrument qui servoit à Rome dans les incendies. On n'en connoit que le nom. Etoit-ce un croc, étoit-ce un vase à porter de l'eau ?

HAMADRYADE, sœur & femme d'Oxilus, selon Athénée (*lib. III.*) engendra huit filles, qui furent toutes nommées nymphes *Hamadryades ;* mais elles n'étoient point de la même espèce que celles de l'article suivant. Elles avoient toutes huit un nom particulier, que l'on imposa ensuite aux arbres.

HAMADRYADES. C'étoient des nymphes dont le destin dépendoit de certains arbres avec lesquels elles naissoient & mouroient ; ce qui les distinguoit de *dryades*, dont la vie n'étoit point attachée aux arbres. C'étoit principalement avec les chênes que les *hamadryades* avoient cette union, comme l'indique leur nom, composé de ἅμα, ensemble, & de δρῦς, un chêne. (*Servius in v. 62. eclog. 10.*).

Quoique ces nymphes ne pussent survivre à leurs arbres, elles n'en étoient pas cependant absolument inséparables, puisque, selon Homère, elles alloient par échappées sacrifier à Vénus dans les cavernes avec les satyres ; &, selon Sénèque, elles quittoient leurs arbres pour venir entendre le chant d'Orphée. On dit qu'elles témoignèrent quelquefois une extrême reconnoissance à ceux qui les garantirent de la mort.(*Voyez* RŒCUS & PROSPELEA); & que ceux qui n'eurent aucun égard aux humbles prières qu'elles leur firent d'épargner les arbres dont elles dépendoient, en furent sévèrement punis : Péribée l'éprouva, au rapport d'Apollonius de Rhodes. (*Lib. II. Argon.*).

Mais il vaut mieux lire la manière dont Ovide dépeint les complaintes & l'infortune de l'*hamadryade* que l'impie Erysichton fit périr; elle vivoit dans un vieux chêne respectable, qui, dit-il, surpassoit autant tous les autres arbres que ceux-ci surpassent l'herbe & les roseaux. A peine Erysichton lui eut-il porté un premier coup de hache, qu'on entendit pousser des gémissemens, & qu'on vit couler du sang ; le coup étant redoublé, l'*hamadryade* éleva fortement sa voix : « Je suis, » dit-elle, une nymphe chérie de Cérès ; tu » m'arraches la vie, mais j'aurai au moins en » mourant la consolation de t'apprendre que je » serai bientôt vengée » :

Editus è medio sonus est cum robore talis :
Nympha sub hoc ego sum, Cereri gratissima, ligno ;
Quæ tibi factorum pœnas instare tuorum
Vaticinor moriens, nostri solatia lethi.

(*Metam. lib. VIII v.* 763.)

Les *hamadryades* ne doivent donc pas être censées immortelles, puisqu'elles mouroient avec leurs arbres. Je sais bien qu'Hésiode donne à leur vie une durée prodigieuse dans un fragment cité par Plutarque, selon lequel, en prenant la supputation la plus modérée des mythologistes, la carrière des *hamadryades* s'étendoit jusqu'à neuf cens trente-trois mille cent vingt ans ; mais ce calcul fabuleux ne s'accorde guère avec la durée des arbres, de ceux-là même à qui Pline (*lib. XVI. c.* 44) donne la plus longue vie.

Cependant

Cependant il n'a pas été difficile aux anciens d'imaginer l'existence de ces espèces de nymphes; car ils concevoient des sentimens de vénération & de religion pour les arbres qu'ils croyoient être fort vieux, & dont la grandeur extraordinaire leur paroissoit un signe de longue durée. Il etoit simple de passer de-là jusqu'à croire que de tels arbres étoient la demeure d'une divinité. Alors on en fit une idole naturelle, je veux dire qu'on se persuada que sans le secours des consécrations, qui faisoient descendre dans les statues la divinité à laquelle on les dédioit, une nymphe, une divinité, s'étoit concentrée dans ces arbres. Le chêne qu'Erysichton coupa étoit vénéré pour sa grandeur & pour sa vieillesse. On l'ornoit comme un lieu sacré; on y appendoit les témoignages du bon succès de sa dévotion, & les monumens d'un vœu exaucé. Ovide nous l'apprend:

Stabat in his ingens annoso robore quercus
Una, nemus: vitæ mediam memoresque tabellæ
Sertaque cingebant, voti argumenta potentis.

Les poëtes ont souvent confondu les *hamadryades* avec les nayades & les dryades. On trouve cette confusion dans Properce (*lib. I. eleg.* 20), qui, en parlant des nymphes qui enlevèrent Hylas, les appelle tantôt *hamadryades*, tantôt dryades; c'étoient cependant les nymphes d'une fontaine. Ovide (*Fast. IV.* 229), au contraire, appelle quelquefois dryades les nymphes dont le destin dépendoit d'un arbre. *Voyez* DRYADES.

HAMAXIA, dans la Cilicie ΑΜΑΞΙΩΝ. ΠΕ.

M. Eckel attribue à cette ville une médaille de bronze, avec cette légende:

HAMMON. *Voyez* AMMON.

HANNIBALLIEN, neveu de Constantin, roi du Pont, de Cappadoce & d'Arménie.

FLAVIUS CLAUDIUS HANNIBALLIANUS REX.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

Feu M. de Beauvau assuroit l'avoir vu dans le cabinet d'un souverain d'Allemagne.

O. en argent,

RRR. en P. B.

HARANGUE, discours qu'un historien, ou poëte met dans la bouche de ses personnages.

Les héros d'Homère haranguent ordinairement avant que de combattre.

L'usage des *harangues* dans les historiens a de tout tems eu des partisans & des censeurs; selon ceux-ci elles sont peu vraisemblables, elles rompent le fil de la narration: comment a-t-on pû en avoir des copies fidèles? c'est une imagination des historiens, qui sans égard à la différence des tems, ont prêté à tous leurs personnages le même langage, & le même style; comme si Romulus, par exemple avoit pu & dû parler aussi poliment que Scipion. Voilà les objections qu'on fait contre les *harangues*, & sur-tout contre les *harangues* directes.

Leurs défenseurs prétendent au contraire qu'elles répandent de la variété dans l'histoire, & que quelquefois on ne peut les retrancher sans lui dérober une partie considérable des faits: « Car, » dit à ce sujet l'abbé de Vertot, il faut qu'un » historien remonte autant qu'il se peut, jusqu'aux » causes les plus cachées des évènemens; qu'il » découvre les desseins des ennemis; qu'il rap- » porte les délibérations, & qu'il fasse voir les » différentes actions des hommes, leurs vues les » plus secrettes, & leurs intérêts les plus cachés. » Or c'est à quoi servent les *harangues*, sur-tout » dans l'histoire d'un état républicain. On sait que » dans la république romaine, par exemple, les » résolutions publiques dépendoient de la plura- » lité des voix, & qu'elles étoient communé- » ment précédées des discours de ceux qui avoient » droit de suffrage, & que ceux-ci apportoient » presque toujours dans l'assemblée des *harangues* » préparées. ». De même » les généraux rendoient » compte au sénat assemblé, du détail de leurs » exploits, & des harangues qu'ils avoient fai- » tes; les historiens ne pouvoient-ils pas avoir » communication des unes & des autres?

Quoi qu'il en soit, l'usage des *harangues* militaires paroît attesté par toute l'antiquité: » mais » pour juger sainement, dit Rollin, de cette » coûtume de haranguer les troupes, généralement » employée chez les anciens, il faut se transpor- » ter dans les siécles où ils vivoient, & faire » une attention particulière à leurs mœurs, & à » leurs usages.

» Les armées chez les Grecs, & chez les Ro- » mains, étoient composées des mêmes citoyens » à qui dans la ville & en temps de paix, on » avoit coûtume de communiquer toutes les af- » faires, le général ne faisoit dans le camp, ou » sur le champ de bataille, que ce qu'il auroit été » obligé de faire dans la tribune aux *harangues*; » il honoroit ses troupes, attiroit leur confiance, » intéressoit le soldat, réveilloit ou augmentoit » son courage, le rassuroit dans les entreprises » périlleuses, le consoloit ou ranimoit sa valeur » après un échec, le flattoit même en lui faisant » confidence de ses desseins, de ses craintes, de » ses espérances. On a des exemples des effets

» merveilleux que produisoit cet éloquence mi-» litaire. »

La difficulté est de comprendre comment un général pouvoit se faire entendre des troupes. Outre que chez les anciens les armées n'étoient pas toujours fort nombreuses, toute l'armée étoit instruite du discours du général, à-peu-près comme dans la place publique à Rome & à Athènes le peuple étoit instruit des discours des orateurs.

Il suffisoit que les plus anciens, les principaux des manipules & des chambrées se trouvassent à la *harangue* dont ensuite ils rendoient compte aux autres; les soldats sans armes, debout & pressés occupoient peu de place; & d'ailleurs les anciens s'exerçoient dès la jeunesse à parler d'une voix forte, & distincte pour se faire entendre de la multitude dans les délibérations publiques.

Quand les armées étoient plus nombreuses, que rangées en ordre de bataille, & prêtes à en venir aux mains, elles occupoient plus de terrein, le général monté à cheval, ou sur un char, parcouroit les rangs, & disoit quelques mots aux différens corps pour les animer, & son discours passoit de main en main. Quand les armées étoient composées de troupes de différentes nations, le prince ou le général se contentoit de parler sa langue naturelle aux corps qui l'entendoient, & il faisoit annoncer aux autres ses vues & ses desseins par des truchemens; ou le général assembloit les officiers, après leur avoir exposé ce qu'il souhaitoit qu'on dît aux troupes de sa part, il les renvoyoit chacun dans leurs corps ou dans leurs compagnies, pour leur faire le rapport de ce qu'ils avoient entendu, & pour les animer au combat.

Au reste, cette coûtume de haranguer les troupes a duré long-tems chez les Romains, comme le prouvent les allocutions militaires, représentées sur les médailles. *Voyez* ALLOCUTIONS. On en trouve aussi quelques exemples parmi les modernes, & l'on n'oubliera jamais celle que Henri IV fit à ses troupes avant la bataille d'Ivri: » Vous » êtes François; voilà l'ennemi; je suis votre roi: » ralliez-vous à mon panache blanc, vous le ver-» rez toujours au chemin de l'honneur & de la » gloire ».

Mais il est bon d'observer que dans les *harangues* directes que les historiens ont supposé avoir été prononcées en de pareilles occasions, la plupart semblent plutôt avoir cherché l'occasion de montrer leur esprit & leur éloquence, que de nous transmettre ce qui y avoit été dit réellement.

Le maréchal de Villars nous fournit un exemple qui prouve plus lui seul pour ces harangues, que tous les raisonnemens possibles ». Ce qui me parut, dit-il, le plus important & le plus nécessaire, fut d'établir une sévère discipline dans l'armée, parce qu'il n'y a que l'ordre qui fasse subsister dans le pays ennemi, lorsqu'on ne peut rien tirer de ses propres magasins. Or j'allois être dans ce cas. Je fis donc assembler les bataillons, & je parlai aux soldats, de manière que la plupart me pussent entendre. *Mes amis*, leur dis je, *j'ai traversé l'empire, il y a trois ans; votre sagesse & votre bonne discipline permettoient aux paysans d'apporter tout ce qui vous étoit nécessaire; nous rentrons dans ce même empire: nous ne pouvons plus compter sur nos magasins: si vous brûlez, si vous faites fuir les peuples, vous mourrez de faim. Je vous ordonne donc pour votre propre intérêt, & pour celui du roi d'être sages, & vous voyez bien vous-mêmes l'importance qu'il y a que vous le soyez. J'espère aussi que vous comprendrez les bonnes raisons que je vous dis. Je dois commencer par vous instruire; mais si ces raisons ne vous contiennent pas, la plus grande sévérité sera employée, & je ne me lasserai pas de punir ceux qui s'écarteront de leurs devoirs.*

Ce discours fit impression, & l'armée demeura dans une discipline si exacte, que l'on ne fut obligé à aucun exemple. ». (Vie de Villars, tome I. pag. 424.)

HARENG. C'est une erreur de croire que ce soit le *halec* des Romains. Le *halec* étoit une espèce de sauce de toutes sortes de poissons salés & mis en morceaux, & n'étoit le nom d'aucun poisson en particulier.

Le *hareng* n'a point été connu des anciens. Ce n'est ni le *halec*, ou *halex*, ni le *mœnis*, ni le *leucomœnis*, ni le *geurres* de Pline. *Voyez* RONDELET, de *Pisci. Marin. l. V, c. XIII; & Vossius, de Idol. l. IV, c. II.*

HARICOT, *phaselus, faseolus*; il ne réussit bien que dans une terre que l'on a laissé reposer durant une année; il se plaît sur-tout dans une terre grasse & rest ble. Les feuilles de ce légume sont veinées, & ses gousses, qui sont longues, se mangent avec les semences. Voilà tout ce qui caractérise le *faseolus* dans Pline. (*Métr. de M. Paucton.*) Galien (*de facult. aliment. II.*) dit que les Romains mangeoient au commencement de leurs repas des *haricots* confits dans le vinaigre, & dans le *garum*, pour aiguiser leur appetit. Ces *haricots* étoient appellés *faselares*.

HARMAMAXA. *Voyez* ARMAMAXI.

HARMATIAS, nome d'un nome dactilique de la musique grecque, inventé par le premier Olympe Phrygien.

Plutarque, dans son traité *de musicâ*, dit que le nome *Harmatias* paroît avoir tiré son nom du mot *char* Ἄμαξα & dans son second discours (*De fortuna vel virtute Alex. mag.*) il rapporte que

c'est en jouant le nome *Harmatias* qu'*Antigénite* le joueur de *flûte* fit courir Alexandre aux armes ; à en juger par ces deux traits, ce nome devoit être très-rapide. *Matthefon*, célèbre musicien allemand, prétend qu'il étoit purement rhythmique, ou qu'il n'avoit d'autre changement que celui des longues & des brèves.

HARMODIE, les Athéniens chantoient dans leurs festins une chanson à l'honneur d'Harmodius & d'Aristogiton, qui les avoient délivrés de la tyrannie d'Hyparque, & ils la nommoient *Harmodie* du nom d'un des vengeurs de la patrie.

HARMONIE. A-t-elle été connue des anciens ? *Voyez* ACCORDS.

HARMOSTE, nom de magistrat à Lacédémone. *Harmostes*. Il y avoit plusieurs *Harmostes*. Leur office étoit de faire bâtir des citadelles, & de faire réparer les fortifications des villes. Ainsi nous pourrions les appeller intendans des fortifications, ou commissaires généraux des fortifications. Ce mot est grec, & vient d'*ἁρμόζω*, *apto*, *ἁρμόστης*, *aptator*, *concinnator*.

HARMOSYNIENS, *ἁρμόσυνοι*, officiers de la police de Lacédémone. Ces officiers furent établis à Sparte pour la raison que nous allons exposer.

Lycurgue avoit eu grand soin d'ordonner tout ce qui pouvoit rendre les hommes vigoureux, capables de supporter avec beaucoup de patience & de courage, les plus grands travaux ; mais à l'égard des femmes mariées, il ne leur avoit imposé d'autre loi, que celle de porter un voile quand elles iroient dans les rues, pour les distinguer des filles, qui avoient la liberté d'aller à visage découvert.

Quelque facile à observer que fût cette loi, il y eut des femmes qui ne l'observèrent que fort imparfaitement après la mort du législateur ; ensorte qu'il fallut alors commettre des magistrats pour l'observation de son ordonnance, & on les appella *harmosyniens*. On voit ces officiers déjà nommés dans des inscriptions, soixante ou quatre-vingt ans après Lycurgue ; il ne faut pas les confondre avec les *harmostes*. *Voyez* HARMOSTES. (D. J.)

HARPAGE. *Voyez* ARPAGE.

HARPAGEIA & HARPAGIUM, lieu où étoit Ganymède, lors de son enlèvement. *Voyez* GANYMÈDE.

HARPALYCUS, roi des Amymnéens, dans la Thrace, fut père d'Harpalyce. *Voyez* HARPALYCE.

HARPALYCE, la plus belle fille d'Argos : Clyménus son père en devint amoureux, & tous les efforts qu'il fit pour vaincre cette passion, ne firent que l'augmenter. Il vint à bout de la satisfaire par le moyen de la nourrice de sa fille, qui l'introduisit auprès d'elle, sans qu'elle le connût. Clyménus avoit long-tems résisté à la marier ; après y avoir cependant consenti avec beaucoup de peine, & l'avoir laissé partir avec son nouvel époux, il s'en repentit bientôt, courut après eux, tua son gendre, & ramena sa fille à Argos, pour en être seul le maître. Harpalyce, désespérée de la mort de son mari, détestant la passion de son père, se porta aux plus grands excès ; renouvellant la scène d'Atrée & de Térée, elle tua son jeune frère, & le donna à manger à Clyménus. Il y en a qui disent que ce fut le fils qu'elle avoit eu de Clyménus, qui servit à cet horrible repas. Après quoi, ayant demandé aux dieux d'être retirée de ce monde, elle fut changée en oiseau. Pour Clyménus il se tua de désespoir.

HARPALYCE, fille d'Harpalycus, roi de Thrace, fut nourrie du lait de jument, dit Hygin, & accoutumée de bonne heure au maniement des armes. Son père ayant été attaqué par Néoptolème, fils d'Achilles, fut blessé ; & il auroit été perdu sans ressource, si Harpalyce ne fût venue à son secours : elle chargea si à-propos l'ennemi, qu'elle le mit en fuite. Son père qu'elle avoit si heureusement délivré de cette guerre étrangère, périt quelque tems après dans une guerre civile. Ses sujets le chassèrent avec sa fille, & le tuèrent à la fin. Pour Harpalyce, elle se retira dans les bois, où elle exerça mille brigandages. Elle marchoit avec la vitesse de la foudre ; & quand on couroit après elle pour recouvrer les bestiaux qu'elle venoit d'enlever, on ne pouvoit point l'atteindre. Elle ne fut prise que dans les filets qu'on lui tendit, comme pour la chasse des cerfs. On la mit à mort ; mais il en coûta cher à ses meurtriers : car aussi-tôt il s'éleva une dispute dans le voisinage, pour savoir à qui étoit le bétail qu'elle avoit volé ; on se battit ; & il en demeura de part & d'autres plusieurs sur la place. Depuis ce temps, on établit pour coutume qu'on s'assembleroit au tombeau de cette fille, & qu'on y feroit des tournois en expiation de sa mort. Virgile dit que Venus s'offrit aux yeux d'Enée, sous l'air d'une chasseuse, telle qu'on représente la célèbre Harpalyce, piquant les flancs d'un cheval, plus rapide que les flots de l'Hébre. (*Æneid I.* 320.)

HARPALYCE, amante d'Iphicus, un des argonautes, mourut du chagrin de s'en voir méprisée. C'est d'elle qu'un certain cantique fut appellé *Harpalyce*.

HARPALYCE, nom d'une chanson érotique, célèbre dans la Grèce, qu'on avoit faite sur la mort d'une jeune fille nommée *Harpalyce*. Aristoxène, nous apprend que méprisée par Iphicus, un des argonautes, qu'elle aimoit à la folie, elle sécha de douleur, & mourut; qu'à l'occasion de cet évènement on institua des jeux où les jeunes filles chantoient la chanson nommée *harpalyce*. Parthénius parle aussi de cette chanson, & de l'évènement qui y donna lieu. Il y avoit une autre chanson dans le même goût, appellée *calycé* dont Stéfichore étoit auteur: cette Calycé rebutée par son amant se précipita dans la mer. (D. J.)

HARPASA, en Carie. ΑΡΠΑΣΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont: ?

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Sept.-Sévère, de Gordien Pie.

HARPASTUM, balle de cuir d'un médiocre volume, puisque Clément d'Alexandrie (*Pædagog*. 3. 10) l'appelle σφαιρην μικραν. C'étoit un exercice très-fatigant que le jeu de l'*harpastum*. Plusieurs joueurs se rassembloient pour y jouer, se la lançoient & s'efforçoient ensuite de se l'arracher les uns aux autres. On y jouoit nud avec de simples caleçons, comme pour les autres exercices des athlètes; témoin ce vers de Martial (VI. 66. 4.):

Harpasto quoque subligata ludit.

HARPAX, fils de Borée & de Chloris. Il succéda au roi Hénochius. *Voyez* BORÉE.

HARPÉ, *HARPÉDOPHORUS*, } nom donné à Mercure, à cause de l'*harpé* dont il s'étoit servi pour tuer Argus.

L'*harpé* est gravée sur les médailles des argiens, sur celles d'Iconium. On la voit dans la main de Persée sur une peinture d'Herculanum. Ce n'est point une épée courbée, ou un sabre, comme on l'a dit tant de fois. Mais c'est une épée droite, large vers la pointe, comme les épées & les poignards antiques, garnie d'un seul côté, & toujours près de la pointe, d'un crochet: ce qui fait ressembler l'*harpé* à un croc de batelier. Persée s'en servit pour couper la tête à Méduse.

HARPIE, s. f. (L'h s'aspire.)

Oiseau fabuleux dont il n'est fait mention que chez les poëtes, qui lui donnent un visage de femme, des pieds & des mains crochus. *Voyez* VIRGILE au troisième livre de l'Enéide. C'est une sorte de monstre fabuleux que les anciens regardoient comme une espèce de génie. Les *harpies* étoient filles de l'Océan & de la Terre. De-là vient qu'elles habitoient dans une île, dit Servius, tantôt sur la mer & tantôt sur la terre. Valérius Flaccus dit qu'elles étoient filles de Typhon. On les représentoit avec des aîles, des oreilles d'ours, un corps de vautour, un visage de fille, & des mains ou des pieds crochus. Il y avoit trois *harpies*, Aëllo, Ocypété & Celeno, qu'Homère appelle *Podargé*. Hésiode, dans sa Théogonie (8. 267), n'en compte que deux, Aëllo & Ocypété, & il dit qu'elles sont filles de Thaumas & d'Electre, qu'elles ont des aîles, qu'elles volent comme le vent, & avec la rapidité des oiseaux. Le zéphire les rendit mères de Balius & de Xanthus, chevaux d'Achile. Phérécide raconte que les boréades les chassèrent de la mer Egée, de celle de Sicile, & les poursuivirent jusqu'aux îles, qu'on nommoit *Plotæ*, ou, comme Homère, *Calynæ*, & que depuis on appella à cause de cela *Strophades*. Les *harpies* se retirèrent dans une antre de l'île de Crète.

Selon Vossius (*de Idol. l. III. c. 99. p. 631*), ce que les anciens ont dit des *harpies* ne convient à nul autre oiseau, aussi-bien qu'aux grandes chauve-souris, qui se voient au territoire de Darien, dans la Castille d'or, au nord de l'Amérique méridionale. Ces animaux tuent non seulement les volailles, mais les chiens & les chats, incommodent beaucoup les hommes par leurs piqûres; il dit même qu'elles sucent leur sang. Mais les anciens, comme Vossius le remarque lui-même, ne connoissoient point ces oiseaux; il ajoute que, par ces monstres, ils n'ont entendu autre chose que les vents; que c'est pour cela qu'ils ont dit qu'elles étoient filles d'Electre, qui l'étoit de l'Océan. C'est ce qu'en ont pensé les scholiastes d'Apollonius, d'Hésiode & Eustathius. Leurs noms *Aëllo*, *Ocipété* & *Celeno* en sont encore une preuve.

Ceux qui veulent interpréter les fables historiquement, disent que c'étoient des concubines du roi Phinée, que Calaïs & Zétés, fils de Borée, c'est-à-dire d'un roi du Septentrion, chassèrent de la cour.

On a écrit aussi que l'on avoit nommé *harpies* (d'αρπαζω, j'enlève) des corsaires dont les incursions troubloient le commerce & la navigation des états voisins, & y causoient quelquefois la famine.

D'autres prétendent que ces *harpies* n'étoient autre chose que des sauterelles, qui ravageoient des contrees entières; que le mot grec ἀρπυιαι, est dérivé de l'hébreu *arbeh*, sauterelle; que Celeno, nom de la pricipale des *harpies*, signifie en syriaque *sauterelle*, & qu'Achaloë, nom d'une

autre d'où Hésiode a fait *Aëllo*, vient d'*achal*, manger, parce que les sauterelles dévorent toute la verdure. Ils ajoutent qu'elles furent chassées par les fils de Borée, c'est-à-dire par les vents septentrionaux, qui balayent en effet ces nuées de sauterelles; & enfin que ces insectes causent la famine, la peste, & inquiètent ainsi les souverains même jusque dans leurs palais; caractères qui conviennent aux *harpies*, qui désoloient le roi de Thrace. L'auteur de l'*histoire du ciel*, sans s'éloigner absolument de cette dernière opinion, y prête une nouvelle face. « Les trois lunes d'avril, de mai & de juin, dit-il, sur tout les deux » dernières, étant sujettes à des vents orageux, » qui renversoient quelquefois les plants d'oliviers, » & qui amenoient du fond de l'Afrique, & des » bords de la Mer-Rouge, des sauterelles & des » hannetons qui ravageoient & salissoient tout, » les anciens égyptiens donnèrent aux trois Isis, » qui annonçoient ces trois lunes, un visage féminin, avec un corps & des serres d'oiseaux » carnassiers; les oiseaux étant la clef ordinaire de » la signification des vents, & le nom de *harpies* » qu'ils donnoient à ces vents signifioient les » *sauterelles*, ou les insectes rongeurs que ces » vents faisoient éclore ». Il n'a fallu aux poëtes que de l'imagination pour transformer des sauterelles en monstres; mais il faut bien de la sagacité pour réduire des monstres en sauterelles.

HARPINE, fut aimée du dieu Mars, qui la rendit mère d'Œnomaüs, père de la belle Hippodamie.

HARPOCRATE. Ce dieu égyptien fut inconnu aux grecs avant le règne d'Alexandre. Aucun écrivain de cette nation ne parle d'*Harpocrate* avant *Eratosthène*, qui fut surintendant de la bibliothèque d'Alexandrie, sous le règne de Ptolomée Evergète, ou Ptolomée III. Hérodote, qui avoit visité les plus célèbres temples de l'Egypte, & qui a parlé si au long des divinités égyptiennes, ne fait aucune mention d'*Harpocrate*; quoique ce dieu fût confondu souvent avec Horus, qui n'est pas oublié dans ses écrits. Depuis que les Lagides occupèrent le trône d'Egypte, on vit le culte d'*Harpocrate*, renfermé auparavant dans la haute Egypte, se répandre à Alexandrie, & de-là dans tout l'Occident. Au temps où écrivoit le docte Varron (*Ling. latin. lib. IV.*), on le connoissoit à Rome, & Pline l'ancien atteste qu'l voyoit (*lib. 23. cap. 3*), les figures des dieux égyptiens, & d'*Harpocrate* en particulier, gravées sur les bagues de ses concitoyens. Les grecs, en propageant le culte de cette divinité sous le nom de Sigalion (formé de σιγᾶν, se taire), chargèrent ses figures de plusieurs attributs, ou symboles inconnus aux anciens égyptiens. Nous les en dépouillerons dans cet article, afin de donner les véritables notions de l'*Harpocrate* égyptien.

Jablonski (*Pantheon. ægypti lib. 2. cap. 6.*) a prouvé que l'ancien nom d'*Harpocrate* étoit *Arphochrat*, qui veut dire en cophte (idiome des anciens égyptiens) celui qui boite d'un pied, ou foible des pieds. C'est ainsi qu'Homère dépeint Vulcain (*Odyss* Θ. 330.) qu'il oppose à Mars aux pieds sains, de même que les prêtres égyptiens opposoient *Harpocrate* au dieu Ammon.

Les égyptiens disoient qu'*Harpocrate* étoit fils d'Osiris & d'Isis, de même qu'Horus : cette fraternité signifioit l'identité de personne dans le langage sacerdotal. De même qu'Horus étoit l'emblême du soleil au solstice d'été, lorsqu'il avoit acquis toute sa force; de même *Harpocrate*, boiteux d'un pied, c'est-à dire, foible, étoit l'emblême du soleil nouveau né au solstice d'hiver. Cette naissance du soleil étoit fixée à Rome (*Servius in VII. Æneid. 720.*) au XXV de décembre, *propriè sol novus est octavo kalendas januarias*; & l'on y voyoit sa naissance inscrite à ce jour parmi les fêtes du calendrier, *NATALIS SOLIS INVICTI*. Toutes les fois que Plutarque parle d'*Harpocrate* (*libro de Is. & Osir.*), il l'appelle toujours foible, enfant, très-enfant. Dans une inscription (*Gruter. pag. 88. 13.*) latine c'est le *dieu-enfant-phosphorus*, ou porte-lumière, c'est-à-dire lumière naissante. Dans l'oracle de Claros, c'est le tendre *Jao*, ἁϐρὸς ιαω. Sur les pierres, les bronzes, & les autres monumens, il est représenté sous la forme d'un enfant, & on le voit emmailloté sur la table isiaque. Comme Osiris, emblême de la puissance solaire, étoit tantôt le mari, tantôt le fils d'Isis, & que ce fils étoit *perdu*, *pleuré*, *retrouvé* & *célébré* par des chants de joie; on conçoit qu'*Harpocrate* étoit l'Osiris retrouvé; & que dans ce sens Osiris a pu être appellé aussi ἁϐρὸς, foible ou tendre.

Plutarque dit plusieurs fois que les égyptiens croyoient que le soleil naissant, ou renouvellé, sortoit, étoit formé des parties humides du globe de l'univers; c'est pourquoi *Harpocrate* étoit représenté sous la figure d'un enfant assis sur le lotus, plante qui aime les marais & les eaux stagnantes. De-là vint aussi que le lotus fut choisi pour l'attribut d'*Harpocrate*.

Harpocrate fut mis au jour par Isis avant le temps de la gestation accompli, selon les traditions égyptiennes (*Plutarch. de Is. & Osir.*), & avec une grande foiblesse dans les parties inférieures du corps; c'est pourquoi il sembloit être resté dans l'attitude où se trouvent les enfans dans le sein maternel, c'est-à-dire, avec les mains ou les doigts appliqués à la bouche, au visage; ce qui vouloit dire en langage sacerdotal que les forces du soleil, renouvelé au solstice d'hiver, étoient si peu sensibles, que personne ne pouvoit encore les appercevoir, en parler. Les grecs donnerent à cette attitude ordinaire d'*Har-*



pocrate une autre interprétation ; ils la prirent pour le commandement du silence, & ils en formèrent leur *Sigalion*, ou le dieu du silence.

Le séjour que fait dans le tropique du capricorne le soleil renouvellé, la lenteur de sa marche dans l'allongement des jours, le firent représenter boiteux, c'est à-dire avec les deux pieds joints ensemble, & paroissant ne former qu'une seule jambe.

Au reste cette doctrine des égyptiens sur le soleil d'hiver se retrouvoit chez tous les anciens peuples, où le soleil étoit sous différens noms, sous divers emblêmes, l'objet de tous les cultes. Les phrygiens (*Plutarch. de Is. & Osir.*) croyoient que cet astre lumineux dormoit pendant l'hiver, veilloit pendant l'été, & ils célébroient ces deux états du soleil par des bacchanales. Les paphlagoniens (*ibid.*) disoient que le soleil étoit retenu dans des liens pendant l'hiver, qu'il se délioit & marchoit au printemps.

Venons actuellement aux traditions & aux représentations d'*Harpocrate* grecques & romaines.

On voyoit des statues de ce dieu dans plusieurs temples & places publiques ; il nous en reste encore des empreintes par des gravures & des médailles sur lesquelles il est représenté diversement, selon les divers attributs que les peuples lui donnoient.

On offroit à cette divinité les lentilles & les prémices des légumes ; mais le lotus & le *persea* lui étoient principalement consacrés.

Sa statue se trouvoit à l'entrée de la plupart des temples ; ce qui vouloit dire, au sentiment de Plutarque, qu'il falloit honorer les dieux par le silence ; ou, ce qui revient au même, que les hommes n'ayant des dieux qu'une connoissance imparfaite, ils n'en devoient parler qu'avec respect.

On représentoit le plus ordinairement *Harpocrate* sous la figure d'un jeune homme nud, couronné d'une mitre à l'égyptienne, tenant d'une main une corne d'abondance, de l'autre une fleur de lotus, & portant quelquefois la trousse ou le carquois.

Comme on le prenoit pour le soleil, cette corne d'abondance marquoit que c'est le soleil qui produit tous les fruits de la terre, & qui vivifie toute la nature ; le carquois dénotoit ses rayons, qui sont comme des flèches qu'il décoche de toutes parts. La fleur de lotus est dédiée à cet astre lumineux, parce qu'elle paffoit pour s'ouvrir à son lever, & se fermer à son coucher : le pavot l'accompagne quelquefois, comme un symbole de la fécondité. Mais que signifie la chouette qu'on voit tantôt au pied d'*Harpocrate*, & tantôt placée derrière le dieu ? Cet oiseau étant le type de la nuit, c'est, dit Cuper, le soleil qui tourne le dos à la nuit.

Quelques statues représentent *Harpocrate* vêtu d'une longue robe tombant jusque sur les talons, ayant sur sa tête rayonnante une branche de *persea* garnie de feuilles & de fruits. Comme les feuilles de cet arbrisseau ont la forme d'une langue, & son fruit celle d'un cœur, les égyptiens, dit Plutarque, ont voulu signifier par cet emblême le parfait accord qui doit être entre la langue & le cœur.

Les gravures & les médailles d'*Harpocrate* le représentent ordinairement avec les mêmes attributs qu'on lui voit dans les statues antiques, le doigt sur la bouche, la corne d'abondance, le lotus, le *persea*, le pannier sur la tête. Quelques-unes de ces médailles portent sur le revers l'empreinte du soleil, ou de la lune ; & d'autres ont plusieurs caractères fantastiques des basilidiens, qui, mêlant les mystères de la religion chrétienne avec les superstitions du paganisme, regardoient ces sortes de médailles comme des espèces de talismans.

Mais on fit, sur-tout chez les anciens, quantité de gravures d'*Harpocrate*, pour des bagues & des cachets. Nos romains, dit Pline, commencent à porter dans leurs bagues *Harpocrate*, & d'autres dieux égyptiens. Leurs cachets avoient l'empreinte d'un *Harpocrate*, avec le doigt sur la bouche, pour apprendre qu'il faut garder fidèlement le secret des lettres ; & l'on ne pouvoit trouver d'emblême plus convenable de ce devoir essentiel de la société.

Varron parle succintement d'*Harpocrate*, de crainte, ajoute-t-il, de violer le silence qu'il recommande : mais Cuper n'a pas cru qu'il dût avoir les mêmes scrupules que le plus docte des romains ; il a au contraire publié le fruit de ses recherches sur cette divinité payenne, & n'a rien laissé à glaner après lui, en mettant au jour son ouvrage, intitulé *Harpocrates*. Nous y renvoyons les curieux, qui y trouveront une savante mythologie de cette divinité d'Egypte. La première édition est d'Amsterdam, en 1676, *in*-8°. ; & la seconde, augmentée de nouvelles découvertes, parut à Utrecht, en 1687, *in*-8°.

Le savant comte de Caylus a fait les réflexions suivantes, (*Rech. d'Antiq. I.* 29.) sur deux figures d'*Harpocrate*. »L'une & l'autre avoient au-dessus de l'oreille droite un ornement recourbé, descendant jusque sur l'épaule, ayant la forme d'une anse, semblable à celui qu'on voit ordinairement sur ces sortes de figures ; mais il n'en paroît plus que la racine sur la première, & il est à demi-rompu sur la seconde. Les antiquaires ne se sont guères expliqués sur ce symbole, & Cuper même n'en a rien dit dans un ouvrage où il a rapporté

tout ce que les anciens nous aprennent sur *Harpocrate* (*Gisbert. Cuper. Harpocrat. Traject. ad Rhenum*, 1687.) Ce silence m'a engagé à faire quelques recherches sur ce sujet, & je vais les exposer en peu de mots. »

» Il faut observer, 1°. que cet ornement se voit également sur toutes les têtes d'*Harpocrate :* ce qui prouve qu'il est indépendant de l'espèce de la coëffure. On doit remarquer en second lieu, qu'il ne se trouve que sur les figures d'*Harpocrate* & d'Horus, qui n'étoient qu'une seule & même divinité; d'où il suit qu'on peut le regarder comme un attribut qui leur étoit propre. J'avois d'abord pensé que cet attribut n'étoit autre chose qu'un serpent mal formé & mal exécuté, attaché à l'oreille d'Horus, comme pour lui inspirer la prudence, dont cet animal est le symbole. Je m'étois fondé sur un monument rapporté dans le cabinet de Paul Petau (*Pl.* 22.) représentant une Isis, avec un serpent qui s'approche de l'oreille droite du petit Horus, couché sur les genoux de cette Déesse; mais je me suis bientôt apperçu que celui qui a dessiné & gravé cette figure, avoit été trompé par une ressemblance qu'il a cru voir entre cet animal & l'ornement que j'examine, & qui se trouve constamment le même, comme je l'ai déja dit, dans toutes les figures d'*Harpocrate* & d'Horus qui se rencontrent dans les cabinets. Il s'en présente de mieux travaillées les unes que les autres, & dans celles qui ont été faites par de plus habiles artistes, l'ornement en question n'a jamais fait naître l'idée d'un serpent. Accuseroit-on les artistes Egyptiens de n'avoir pas sû dessiner ce reptile; eux qui étoient dans l'habitude de le traiter, & qui l'ont répété mille fois dans l'écriture hiéroglyphique? & ne vaut-il pas mieux douter de la fidélité du dessinateur qu'a employé Petau? Les planches de son livre nous montrent que c'étoit un artiste dont les talens étoient fort médiocres. Pour moi je prétends que cette sorte d'ornement est un flocon de cheveux, qu'on laissoit pendre au côté droit de la tête & au-dessus de l'oreille d'Horus & d'*Harpocrate*. Je fonde ma première preuve sur ce que l'ornement que j'explique est souvent formé comme une tresse de cheveux liés & entrelacés. On en verra un exemple sensible dans une figure d'*Harpocrate*, rapportée par Cuper (*Harpocr. p.* 26.) & dans quelques autres gravées dans l'ouvrage de Montfaucon. (Antiq. exp. tom. II. pl. 123.) Enfin ma dernière preuve, & la plus convaincante, c'est qu'il est démontré par une foule de témoignages, qu'*Harpocrate*, Horus & le soleil n'étoient qu'une même chose dans le systême religieux des Egyptiens; en effet, Macrobe dit : » Lorsqu'ils veulent consacrer une » statue au soleil, ils la représentent la tête rasée, » à l'exception du côté droit dont on laisse pa» roître les cheveux. Cette petite partie montre » que le soleil ne se découvre jamais au même » moment à l'univers entier; les cheveux cou» pés, & dont il ne reste plus que la racine, » prouvent que cet astre, après avoir disparu, a le » pouvoir de renaître. (*Saturn. lib. I. c. XXI.*) »

» Marobe ajoute une autre interprétation à cel» le-ci : Je ne garantis la justesse ni de l'une ni de l'autre; il me suffit qu'il ait attesté l'usage des Egyptiens, pour en conclure que cette espèce de parure, dont la tête d'*Harpocrate* est si souvent ornée, n'est qu'une tresse de cheveux. »

On voit sur une agathe-onyx de la collection de Stosch, un buste d'*Harpocrate*, posté de face, enmaillotté dans un filet, ayant le prétendu *persea* sur la tête & sur la poitrine un globe, d'où sortent deux serpents. La tête est rasée a l'exception d'une petite touffe de cheveux au-dessus de l'oreille droite, & d'une tresse qui tombe sur l'épaule. Cette pierre est remarquable par cette singularité, car ce dieu se voit par-tout ailleurs avec des cheveux. On sait que les prêtres (*Rigalt. Not. ad. Oneirocr. Ardemidori p.* 123.) Egyptiens avoient la tête & les autres parties du corps rasées; mais personne ne parle d'un pareil *Harpocrate*. (*Macrob. Saturn. lib. I c. XXI. p.* 248.) Macrobe nous apprend que les Egyptiens représentoient le soleil avec la tête rasée, excepté au côté droit, où ils laissoient des cheveux, & c'est justement de ce côté où cette tête porte une tresse. Une figure (*Recueil d'Antiq. tome II. pl. IV. n.* 1.) d'*Harpocrate*, publiée par monsieur le comte de *Caylus*, a la même particularité, & c'est ce qui pourroit appuyer le sentiment de *Cuperus* qui prétend qu'*Harpocrate* représentoit le soleil, il n'auroit donc pas autant de torr que le croyoit (*Hist. du Ciel. tom. I, p.* 95.) *Pluche*. Dans le cabinet d'un amateur à Rome, il y a un beau buste de marbre d'un enfant de grandeur naturelle, qui n'a pas la tête entièrement rasée, mais qui a des boucles de cheveux seulement au côté droit; on pourroit présumer que c'étoit un enfant dévoué à *Harpocrate*, ou au soleil. Cela est conforme à la mode des bas tems de porter les cheveux longs, (*Buonarr. Osserv. sopra i vetri antichi, p.* 270.) d'un côté, & de les couper courts de l'autre; ce que faisoient aussi les Egyptiens. (*Hérodote, l.* 2. *p.* 73. *l.* 13. *édit. Steph. & Ammian Marcellin, l.* 22. *c. XI*) Il y a aussi plusieurs *Harpocrates* qui portent une (*Cuperi Harpocr. p.* 32. 36. *Pococks Deser. of the Eart. tome I. Tab. LXV.*) bulle au cou, en forme d'amulette, mais ici c'est un globe avec deux serpents; hiéroglyphe que l'on rencontre sur quelques (*Begeri Brand. Thes. tome III. p.* 23. *Haym. Mus. Bret. p.* 180.) médailles; celui-ci est un (*Plut. de Is. & Osir. pag.* 672. *édit. Heno Steph.*) *Phylactérion* d'Isis, autrement appellé, voix de la vérité. Le filet, dans lequel notre *Harpocrate* est enmaillotté, n'est pas moins remarquable, il designe

la délicateſſe de ſon enfance, ſelon Plutarque. La table iſiaque ſeule nous le repréſente ainſi, & *Kircho* l'y prend pour le dieu Orus». Il eſt douteux qu'Horus ait auſſi le flocon de cheveux.

HARUIGA. } Ces deux mots, dont le premier ſe lit dans Donat, & le ſecond dans Feſtus, *HARVIGA.* } déſignent une victime dont on examinoit les viſcères adhérens.

HARUSPICES. *Voyez* ARUSPICES.

HASTA. Javelot romain, (Polybe, lib. 6. ch. 4.) il n'avoit qu'un doigt d'épaiſſeur, ſur quatre coudées & demie de long; on le lançoit de la main.

HASTAIRE ſ. m. *Haſtatus.* Les *haſtaires* étoient des ſoldats de légion qui furent ſubſtitués aux vélites, quand on eut accordé le droit de bourgeoiſie romaine à toute l'Italie Les *haſtaires* formoient une infanterie formidable, compoſée de frondeurs & de gens de trait, qui lançoient le dard & le javelot avec la main; c'eſt de-là qu'ils furent nommés *haſtaires.*

Ils étoient ſi peſamment armés, que nous avons bien de la peine à en concevoir la poſſibilité. Outre un caſque d'airain ou d'acier poli qu'ils portoient, ils avoient le corps revêtu d'une cotte de maille, ou d'une cuiraſſe, ſoit de cuivre, ſoit de fer, faite par écailles, comme celles d'un poiſſon, & ſi artiſtement travaillée, qu'elle obéiſſoit à tous les mouvemens du corps; les cuiſſes étoient couvertes de même, & les bras juſqu'au coude; le devant des jambes étoit pareillement défendu par une eſpèce de bottine d'un cuir très-fort.

Polybe nous apprend que ceux qui ne poſſédoient que quinze cens livres de biens, portèrent d'abord ſur l'eſtomac un plaſtron d'airain, de douze doigts de grandeur en quarré, qui leur tenoit lieu de cuiraſſe; mais dans la ſuite, ils furent armés comme les autres.

Indépendamment de cette armure, ils avoient un bouclier de quatre pieds de haut, ſur deux & demi de large, dont ce même auteur fait une deſcription bien détaillée. Il dit que ce bouclier étoit compoſé de deux ais d'un bois de peuplier fort léger; que ces deux ais étoient collés enſemble avec de la colle de taureau, & qu'ils étoient couverts d'une groſſe toile collée de même, avec un cuir de veau par-deſſus; les bords étoient revêtus de fer, de même que le milieu qui s'élevoit en boſſe, pour ſoutenir les plus grands coups de pierres ou de traits.

Leurs armes offenſives étoient l'épée eſpagnole, ce ſont les termes de Polybe, tranchante des deux côtés, également propre pour frapper d'eſtoc & de taille; la lame de la pointe en étoit forte & roide; ils portoient cette épée pendue à un baudrier au côté droit, & un poignard au côté gauche, avec deux traits longs de trois coudées, dont l'un étoit un javelot, & l'autre un dard qu'on appelloit *haſta*, d'où ils avoient été nommés *haſtati*, ou *haſtaires;* car le mot *haſta* ne peut être expliqué, que par le nom de cette ſorte d'arme qui étoit un dard qu'on lançoit, & non pas une pique.

Le bois de cette eſpèce de dard qu'on lançoit étoit quarré auſſi bien que le fer qui étoit de la même longueur que le bois; il ne coupoit que par la pointe; c'eſt la différence qu'Appien met entre le dard & le javelot qu'il nous repréſente comme plus léger & plus foible; mais tous les deux ſe lançoient également avec la main. (D. J.)

HASTARIUM, place où les marchandiſes ſe vendoient à l'encan, ou ſous la *haſte* du préteur, comme l'on parloit à Rome. Elle en prit ſon nom.

HASTE pure (la) eſt un javelot ſans fer, ou plutôt un ancien ſceptre qui convient à toutes les déités, parce qu'il deſigne la bonté des dieux, & la conduite de leur providence, également douce & efficace. Juſtin (*lib.* 43.) marque expreſſément que la coutume d'en donner à toutes les déités, vient de la ſuperſtition des anciens, qui dès le commencement du monde avoient adoré le ſceptre comme les dieux mêmes; ſans doute, parce que les ſtatues n'étoient point alors auſſi communes qu'elles l'ont été depuis. On ne peut ſe perſuader, quoique ſes paroles le diſent, qu'ils les adoraſſent comme de véritables déités.

» Un jour dit Winckelmann, que le cardinal Alexandre Albani faiſoit la revue de ſon magaſin d'anciens fragmens de marbre, auquel nous avions donné le nom de *cimetière*, nous trouvâmes une ſtatue aſſiſe ſur un ſiège, ſur le ſocle duquel on liſoit ces lettres, ΕΥΡΙ..... Contre le dos du ſiège on avoit appliqué une mince bande de pierre portant les titres des dix tragédies d'Euripide, dont l'autre morceau avoit été jetté dans un coin du collège romain des Jéſuites. J'y courus vîte, & je trouvai que la grandeur & la forme du fragment, dont j'avois pris le deſſin, ſe rapportoient parfaitement avec le morceau que je venois de découvrir. On prit donc ce morceau en échange contre quelques anciennes médailles d'argent des empereurs. Les anciens monumens ont ſouvent le ſort de ce voleur, qui laiſſa une oreille à Madrid & l'autre à Naples. Il n'y a ſur cette pierre que les noms de trente ſept-tragédies, que les anciens regardoient ſans doute comme les meilleures; & j'y ai trouvé les titres de cinq tragédies dont perſonne n'a jamais parlé. Conſidérez à préſent vous-même combien une choſe aiſée à en trouver une autre, & vous en conclurez qu'il faut avoir tout vu quand on veut ſe faire

paſſer

passer pour antiquaire. On ne pouvoit reconnoître cette statue sans avoir vu auparavant un des quatre tableaux découverts, en dernier lieu, à Herculanum. (C'est le second tableau des quatre dont la description se trouve dans la sixième lettre à M. Bianconi.) Il y a des marques certaines que cette statue a tenu à la main une *haste-pure*, ou sceptre; quoiqu'il semble que cet ornement n'appartient qu'à un poëte qui, comme Homère, a joui de l'Apothéose. En voyant cette statue, j'osai néanmoins soutenir le contraire, & j'avançai pour preuve de mon sentiment le poëte tragique de Portici; je citai de plus une épigramme grecque, dans laquelle on donne à Euripide non-seulement la *haste*, mais encore le thyrse. Qu'on change maintenant la *haste* en thyrse; qui n'étoit qu'une *haste* entourée de lierre, & l'on aura un sceptre ou bâton de commandement. »

Les déesses portoient aussi la *haste pure*. On voit sur une pâte antique de Stosch, une déesse avec un sceptre long, *hasta*, sans autre attribut qui la caractérise. Les quatre déesses qui sont avec Mars & Mercure sur le côté d'un autel triangulaire de la villa Borghése, porte aussi la *haste pure*, & le diadéme.

H. C. I. R.

Honore contentus impensam, vel *impendium remisit*. *Voyez* STATUES.

HEBDOMÉES, fêtes qui, selon Suidas & Proclus (*in Hesiodi diebus* 768.) se célébroient à Delphes, le septième jour de chaque mois lunaire, en l'honneur d'Apollon, ou seulement, selon Plutarque (*sympos. VIII quæst. I.*) & d'autres auteurs, le septième jour du mois βύσιον, qui étoit le premier mois du printemps.

Les habitans de Delphes disoient βύσιον pour πύσιον, parce que dans leur dialecte, le β prenoit souvent la place du π; πύσιος est formé du prétérit parfait de πυθάνεσθαι, interroger, parce qu'on avoit dans ce mois une entière liberté d'interroger l'oracle.

Les delphiens prétendoient qu'Apollon étoit né le septième jour de ce mois; c'est pour cela que ce dieu est surnommé par quelques écrivains *Hebdomagènes*, c'est-à-dire, *né le septième jour*; & c'étoit proprement ce jour-là qu'Apollon venoit à Delphes, comme pour y payer sa fête, & qu'il se livroit dans la personne de sa prêtresse à tous ceux qui le consultoient.

Ce jour célèbre des *hebdomées* étoit appellé πολύφθοος, non parce qu'on mangeoit beaucoup de ces gâteaux faits de fromage & de fleur de froment, dits φθοῖς; mais parce qu'Apollon étoit fort importuné par la multitude de ceux qui venoient le consulter.

Πολύφθοος signifie la même chose que πολύπευθής, ou πολυπαιτεύτος.

La cérémonie des *hebdomées* consistoit à porter des branches de laurier, & à chanter des hymnes en l'honneur du dieu; en même-temps les sacrifices faisoient le principal devoir de ceux qui venoient ce jour-là consulter l'oracle; car on n'entroit point dans le sanctuaire qu'on n'eût sacrifié; sans cela, Apollon étoit sourd, & la Pythie étoit muette.

HÉBÉ, déesse de la jeunesse, étoit fille de Jupiter & de Junon, selon Homère, Hésiode & Apollodore. Des écrivains postérieurs lui donnent une origine plus extraordinaire. Junon, disent-ils, jalouse de Jupiter, qui avoit produit tout seul la sage Minerve, voulut produire à son tour de la même manière, & mit au monde la belle *Hébé*. On raconte encore sa naissance d'une autre manière; invitée par Apollon à un festin dans le palais de Jupiter, Junon y mangea des laitues sauvages, & devint sur-le-champ enceinte, ayant été stérile jusqu'à ce temps-là; elle accoucha d'*Hébé*. Jupiter, épris de sa beauté, lui donna l'honorable fonction de servir à boire aux dieux & aux déesses; mais un jour qu'elle servoit les dieux dans un grand festin, elle se laissa tomber de manière que ses habits, en se relevant, laissèrent voir à nud ce que la pudeur veut que l'on tienne toujours caché. Ce malheur fut le prétexte de sa destitution. Jupiter, qui pouvoit avoir quelques inquiétudes sur sa naissance (*voyez* JUNON), & qui d'ailleurs souhaitoit ardemment que Ganymède fût son échanson, profita de cette conjoncture pour destituer *Hébé*, & pour la faire remplacer par son favori. Mais Junon la retint à son service, & lui donna le soin d'atteler son char, comme on le voit dans Homère (*Iliad. lib. V.*). Hercule, déifié après sa mort, étant monté au ciel, Jupiter lui donna *Hébé* en mariage; il eut, selon Apollodore, une fille nommée *Alexiare*, & un fils appellé *Anicetus*. A la prière d'Hercule, *Hébé* rajeunit Jolaüs. *Voyez* JOLAÜS. Elle a eu plusieurs temples, un entr'autres à Corinthe, qui avoit le privilège des asyles.

Son nom grec, Ἥβη, est le même que celui qui signifie *jeunesse*; c'est là sans doute le fondement de cette fable. Les latins l'appellèrent *Hebe* & *Juventa*. Pausanias dit qu'elle porta aussi le nom de Ganymède (*Corinthiac.*) *Voyez* HOMÈRE, XIe. liv. de l'Odyssée, la Théogonie d'Hésiode, vers 922e & 952e, Apollodore liv. I.

Entre toutes les représentations des déesses les plus rares, sont celles d'*Hébé*. Deux ouvrages travaillés de relief nous offrent la partie supérieure de sa figure; sur l'un, qui représente la réconciliation d'Hercule, dans la villa Albani, on voit le nom à côté de la figure; sur l'autre, qui est un grand bassin de marbre dans la même villa, se trouve une figure parfaitement semblable à la pré-

cédente. Ce bassin devoit paroître dans le troisième volume des monumens de l'antiquité, que la mort a empêché Winckelmann de publier. Mais ces marbres ne nous fournissent aucune idée particulière d'*Hébé*, parce qu'on la voit sans aucun attribut. La villa Borghèse conserve un troisième bas-relief, où *Hébé* paroît prosternée, au moment qu'on lui ôte son emploi pour le donner à Ganymède (*Monum. antiq. ined.* n°. 16.), & quoiqu'elle soit représentée sans aucun attribut, on la reconnoit facilement par le sujet traité sur le marbre. Mais ici, *Hébé* se distingue des autres déesses par la forme de son vêtement, qui est relevé à la manière des jeunes victimaires, nommés *Camilles*, & des jeunes garçons qui servoient à table.

Sur une pâte antique de la collection de Stosch, paroît *Hébé* demi-nue, & caressant l'aigle de Jupiter. On l'y voit aussi gravée sur du cristal, debout tenant une patère qu'elle porte à la bouche; elle ressemble à une autre *Hébé*, publiée par (*pierres grav. tom. I. pl. XLIV.*) *Gravelle*; avec cette différence que la nôtre tient la tasse plus près de la bouche. On voit cette déesse sur le revers d'une (*Tristan. comment. tom. I. pag. 626.*) médaille de Marc-Aurèle, versant la patère sur un autel, avec la légende JUVENTAS.

HÉBON. *Voyez* ÉBON.

HÉBREUX ou JUIFS.

Le dictionnaire de Théologie ayant omis cet article, qui sembloit lui appartenir, je vais le placer ici. Mais je ne parlerai des *hébreux* que relativement au costume, & seulement pour l'instruction des artistes.

Habillemens des hébreux ou juifs.

Les hommes avoient ordinairement la tête nue. Calmet (*Comment. tom. VI. fol.* 31) observe que le mot *bonnet* ne se trouve pas même dans la langue hébraïque, sinon pour signifier les bonnets des prêtres ou des lévites. Lorsque les juifs vouloient se couvrir la tête, ils se servoient d'un pan de leur manteau; ils ne portoient pas les cheveux longs, puisque c'étoit la distinction des nazaréens, consacrés au Seigneur. On ne sauroit croire, avec Calmet, que les prêtres se coupassent les cheveux (Dissertation sur les habits des anciens hébreux, tom. VI. fol. 31), & portassent continuellement le bonnet. Quelques-uns s'entouroient la tête (S. Matthieu, ch. 23. ℣. 5) d'une espèce de bande, à la manière des babyloniens : c'étoit un ruban de la largeur du petit doigt; Selon Solérius (*Ans. Solerius de pileo*, *f.* 16), les juifs ont dans tous les temps porté la barbe.

Jacob fit pour Joseph (*Genesis*, *cap.* 37. ℣. 3.) une tunique de plusieurs couleurs. Dans un autre passage ses frères (*Genesis*, *cap.* 37. ℣. 23) lui ôtent sa tunique longue, de *plusieurs couleurs*. Les juifs avoient des tuniques courtes & des longues, à longues manches; mais on ne peut assurer qu'ils les aient ornées de bandes descendant de chaque côté de la poitrine jusqu'en bas, comme l'a prétendu Bonnaruoti (Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 87.); comme aussi on représente ordinairement les apôtres sur les anciens monumens du christianisme. Selon Calmet (Dissert. sur les habits, &c. t. 6. fol. 29.), l'ouverture de la tunique autour du cou étoit ronde, comme chez les grecs. Les personnes distinguées portoient à la ville des tuniques longues: *Gardez-vous*, dit le Seigneur (*Marc*, *ch.* 12. ℣. 38.), *des Docteurs de la loi*, *qui aiment à se promener avec de longues robes*, *& à être salués dans les places publiques*. Ces longues robes étoient communes aux nations orientales; elles étoient à Rome l'habillement des femmes, sous le nom de *stola*.

On trouve dans Calmet (Dissert. sur les hab. tom. 6. fol. 29.) que les juifs, comme tous les peuples de l'Orient, se déshabilloient entiérement en se couchant.

Quelques commentateurs, fondés sur ce passage de l'écriture (Jérémie, ch. 13, ℣. 1.), où le Seigneur fit acheter une ceinture à Jérémie; & cet autre passage où Elysée dit à Giési (*Reg. lib.* 4. *ap.* 4. ℣. 29.), *ceignez vos reins*, *prenez mon bâton en votre main*, *& allez-vous-en*, croient que les juifs alloient communément sans ceinture; mais on comprend aisément qu'on peut entendre cela comme on entend le passage d'Horace, qui dit, *des voyageurs ceints plus haut*, *&c.* voulant dire lestes & dispos, parce qu'ordinairement ceux-là retroussoient leur tunique par-dessus la ceinture, qu'ils portoient bien haute; au lieu que les gens, qui faisoient tout à leur aise, portoient la tunique plus longue, & peut-être la ceinture sur les hanches : il se peut faire cependant que dans la maison les juifs n'aient point porté de ceinture.

Le *pallium* ou manteau avoit ceci de particulier, que par une loi de Moïse (Deutéronome, ch. 22. ℣. 12.), il étoit ordonné de faire, avec de petits cordons, des houppes pour y coudre aux quatre coins : *Parlez aux enfans d'Israël*, dit le Seigneur (Nombres, ch. 15. ℣. 38.), *& dites-leur de faire des franges aux coins de leur manteau* (*pallium*), *& d'y mettre des rubans de couleur d'hyacinthe* : c'est le bleu céleste. La vulgare est ici contraire au texte hébreu, que Calmet a rendu par ces paroles : *Qu'ils fassent des franges sur les aîles de leurs habits....*, *& qu'ils mettent sur ces franges de l'aîle un fil* (*ou ruban*) *de couleur d'hyacinthe.* Il est question des quatre divisions du manteau, sur lesquelles il falloit placer les houppes; car

on lit dans le Deutéronome (ch. 22. ℣. 12), *vous ferez des houppes aux quatre extrémités des habits ;* ce qui ne se peut entendre que du manteau : il y avoit donc une frange ou un galon d'une couleur arbitraire qui en suivoit le bord, & aux quatre divisions il y avoit des houppes de couleur d'hyacinthe. Calmet donne au *pallium* la forme d'un quarré oblong ; mais l'agraffe (Differt. sur les hab. comm. tom. 6. fol. 31.) qu'il lui suppose ne convient qu'à la chlamyde, ou au sagum ; on voit cet habillement sur les médailles de Vespasien & de Tite, avec la légende *Judæa capta*, & les types d'un juif & d'une juive, captifs auprès d'un palmier. Les juifs ne se servoient point de caleçons, ou de haut-de-chausses, puisque dieu ordonne aux prêtres d'en porter (Exode, ch. 28. ℣. 42.) quand ils seroient en fonction.

Quelques auteurs ont dit que les juifs ne portoient que rarement une chaussure : il résulte cependant des recherches de Calmet (Differt. sur les hab. t. 6. fol. 33.), que les juifs mettoient, du moins en voyage, des sandales ; l'évangile le dit aussi expressément.

Les prophètes ne s'habilloient pas comme le reste du peuple. Elie se couvroit de peaux (Calmet, préface générale sur les prophètes, tom. 5. fol. 56.); Isaïe portoit un sac ou cilice ; ils les serroient l'un & l'autre d'une ceinture de cuir. S. Jean (S. Matthieu, ch. 23. ℣. 4.) étoit vêtu d'une étoffe faite de poil de chameau, ou d'un cilice ; il portoit une ceinture de cuir sur les reins. Ces saints personnages ne se coupoient ni la barbe ni les cheveux.

Vers le temps des Machabées plusieurs sectes commencèrent à se distinguer parmi les juifs ; les pharisiens, entr'autres, affectèrent un extérieur imposant. Moïse, en exhortant le peuple juif (Deutéronome, ch. 6. ℣. 8.) à l'observation des commandemens de dieu, avoit dit : *Vous les lierez comme une marque sur votre main, vous les porterez sur le front entre vos yeux ;* les pharisiens prirent ces choses à la lettre ; ils portoient (S. Matthieu, ch. 23. ℣. 5.), du temps de Jésus-Christ, des bandes de parchemin, que l'évangile appelle *phylactères*, sur lesquelles étoit écrit quelque commandement de dieu ; ils les portoient plus larges, ces bandes, que le reste des juifs. Suivant Calmet (Differt. sur les pharisiens, comment. tom. 7. fol. 272.) ils s'en entouroient la tête & les poignets, en guise de bracelets. Comme il a été observé plus haut que les juifs ne se servoient pas de bonnets, il faut supposer que ces bandes de parchemin se plaçoient à l'entour de la tête, en forme de diadême, usage qu'ils pouvoient avoir pris des babyloniens. Les pharisiens se distinguoient encore par des houppes ou des franges plus larges attachées aux manteaux.

Les juifs portoient, à la guerre & en voyage, le *sagum* ou la *chlamyde*, comme les grecs. *Voyez* les médailles citées plus haut, représentant un hébreu captif. Alexandre (*Machab. lib. I. c.* 10. ℣. 89.) envoya une agraffe d'or à Jonathas ; ce qui suppose l'usage de la chlamyde, puisque le *pallium* ne s'attachoit point avec une agraffe ; d'ailleurs on lit dans le livre des Juges (*cap.* 3. ℣. 16), *Aod se fit une dague à deux tranchans, &c.... & la ceignit sous son sagum.* Les septante ont traduit *mandua*, habit dont les perses se servoient à la guerre ; mais Calmet observe que l'original dit simplement *habit*, comme qui diroit habit de voyageur.

Dans le deuil, les juifs se coupoient ou rasoient les cheveux & la barbe (Calmet, differt. sur les habits des anciens hébreux, t. 6. fol. 32.), & ils se couvroient de sacs & de cilices, c'est-à-dire, d'un habit de grosse laine, ou de poil de chameau ou de chèvre ; ces cilices étoient noirs ou bruns : l'habillement de deuil se bornoit, suivant Calmet, à une ceinture grossière, placée sur la tunique ; mais il est plus vraisemblable que l'écriture, par l'expression *se ceindre de sacs*, a entendu couvrir, envelopper le corps, d'autant qu'elle veut parler d'un habillement de mortification, à quoi n'auroit guère servi une simple ceinture au-dessus de la tunique. On lit que Judith jeûnoit tous les jours, & portoit sur ses reins un cilice. Ce doit avoir été une espèce de tunique étroite & très-rude, ceinte d'une corde, ou d'une bande de cuir : on la portoit par pénitence, sans manteau & nuds pieds ; on se jettoit des cendres sur la tête ; on poussoit la mortification jusqu'à se faire des incisions (*Levit. cap.* 21. ℣. 5.) dans la chair ; cruauté que dieu défendit aux prêtres.

Habillement des femmes juives.

La rareté des monumens des hébreux ne permet pas de grands détails sur l'habillement des juives. Comme les tuniques étoient à peu près les mêmes chez toutes les nations, on croit pouvoir assurer que celles des femmes juives étoient semblables à celles des grecques ; les juives aussi les portoient sans manches, les climats qu'elles habitoient n'exigeant pas qu'on fût totalement couvert, & la corruption des mœurs n'y ayant pas encore introduit ces loix de bienséance, qu'on fut obligé de garder dans la suite, avec une telle rigueur, qu'à peine le visage put rester découvert. Du temps des rois (*lib.* 2. *cap.* 15. ℣. 18.) les filles portoient de longues tuniques de diverses couleurs ; c'est ce que l'écriture dit en particulier de la fille de David. Quelques médailles de Vespasien & de Tite, avec l'inscription *Judæa capta*, représentent cette nation sous l'emblême d'une femme vêtue d'une tunique à manches courtes. Une de ces médailles montre une seconde tunique à manches

très-courtes, & par-dessus une tunique longue, & à longues manches, qui est proprement la *stola* des romains. La ceinture (*zona*) (Isaïe, chap. 3. ℣. 18.) étoit d'une matière riche, suivant l'expression du prophête.

Les femmes se servoient du *pallium* (*Genesis*, *cap.* 24. ℣. 65.), comme on le voit sur ces médailles; sa forme étoit semblable à celui des femmes grecques. On trouve dans Isaïe le détail des ajustemens des filles juives à l'époque du plus grand luxe chez ce peuple (Isaïe, ch. 3. ℣. 18 & suiv.) *En ce jour*, dit le prophête, *le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissans d'or, leurs colliers, leurs carcans, leurs brasselets, leurs mitres, leurs rubans de cheveux, leurs anneaux de jambes, leurs chaînes d'or, leurs boëtes de parfums, leurs pendans-d'oreilles, leurs bagues, les pierreries qui leur pendent sur le front, leurs habits à changer, leurs petits manteaux* (*pallioli*), *leurs habits de lin, leurs aiguilles, leurs miroirs, leurs tuniques de grand prix, leurs bandeaux, leurs habillemens légers; & leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture en une corde; à leurs cheveux frisés succédera une tête nue sans cheveux; à leurs bandes de corps un cilice.* Ezéchiel (ch. 16. ℣. 10 & suiv.) parle de la manière suivante des filles de Jérusalem: *Je vous ai donné des robes en broderie, & une chaussure magnifique; je vous ai donné une ceinture du lin le plus beau, & je vous ai revêtue des habillemens les plus fins & les plus riches; je vous ai parée des ornemens les plus précieux; je vous ai mis des bracelets aux mains, & un collier autour du col; je vous ai donné un ornement pour vous mettre sur le front, & des pendans-d'oreilles, & une couronne éclatante sur votre tête; vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin, & de robes en broderies de diverses couleurs....*

Les interprètes ne sont pas d'accord sur la signification des termes affectés à ces divers ajustemens; il paroît cependant qu'ils ne différoient pas beaucoup de ceux des grecs.

Les femmes se frisoient, ou boucloient leurs cheveux; elles avoient de plus une mitre pour ornement, c'étoit un ruban (Explicat. des textes difficiles de l'écriture-sainte, tom. 1, fol. 258.) ou quelque chose de semblable, servant à orner ou à lier les cheveux. On ne rencontre nulle part, sur les monumens d'aucune nation, cet ornement qui pendoit au nez, ou qui pendoit sur le front; quoiqu'il soit clairement énoncé dans l'hébreu, des interprêtes croient (*Gasp. Bartolini de inauribus veterum*, *fol.* 14 & 15.) que cet ornement (*nesem*), qui pendoit sur la partie supérieure de la bouche, descendoit du front; d'autres (Calmet, sur le ℣. 12. ch. 16 d'Ezéchiel) le mettent sur le nez; M. Lens croit qu'il étoit attaché près de la partie supérieure des oreilles, & qu'il traversoit les joues entre le nez & la bouche, d'autant mieux que, selon quelques interprètes, c'étoit un ornement pour les oreilles & les narines.

Les pendans-d'oreilles étoient sans doute tels qu'ils sont encore de nos jours, des espèces d'anneaux enrichis de quelques pierres précieuses. Les couronnes, dans le sens d'Ezéchiel, étoient ou un diadême, ou simplement une couronne de fleurs, dont les femmes se paroient les jours de fête. Jérémie (*cap.* 5. ℣. 16), dans ses lamentations, fait allusion à ces couronnes. Les carcans, colliers, ou filets de perles, approchoient sans doute de la forme des colliers des grecs, comme aussi les bracelets, en observant cependant que la loi judaïque défendoit la representation d'un animal quelconque.

Les tuniques (*sindones*) de grand prix, étoient celles qui se portoient immédiatement sur le corps. Les femmes juives mettoient au-dessus une autre tunique plus riche encore, ou de différentes couleurs rayées, ou plutôt de couleurs changeantes. Ce que le prophête appelle les habillemens les plus fins & les plus riches, ne sauroit s'expliquer autrement qu'en attribuant aux femmes juives ces sortes d'étoffes fines & transparentes, qui, selon Sénèque & Horace, laissoient voir comme à nud tous les membres du corps. Les bandes, dont parle le texte, paroissent distinguées de la ceinture. Ce pourroit être de ces bandes larges, qu'on portoit immédiatement sur le corps pour avoir la taille plus fine & plus dégagée.

Les femmes n'avoient pas ordinairement la tête couverte, puisque nous lisons qu'Abimélech (*Genesis*, *cap.* 20. ℣. 16.), *sachant que Sara étoit la femme d'Abraham, la lui rendit, & dit ensuite à Sara: J'ai donné mille pièces d'argent à Abraham, afin qu'en quelque lieu que vous alliez vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux avec qui vous serez.*

La chaussure consistoit dans des sandales (*Cant. cap.* 7, ℣. 1. — *Judith*, *cap.* 10. ℣. 3.) liées avec des rubans, au travers desquels on voyoit la blancheur du pied. Les interprètes ne sont pas d'accord sur la signification des croissans, que les femmes plaçoient sur le cou-de-pied, selon quelques-uns, & qui servoient de boucles, selon Baudouin (*de calceo antiquo*, *fol.* 85.). Les anneaux, dit Buonaroti (Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 200.), étoient pour les jambes ce que les brasselets étoient aux bras; ces ornemens étoient ordinairement d'or ou d'argent. Eliézer (*Genesis*, *cap.* 24 ℣. 47.) fit présent à Rebecca de pendans-d'oreilles & d'anneaux. Au reste, ces passages d'Isaïe & d'Ezéchiel ont servi de matière à plusieurs de commentaires sur la véritable signification du texte hébreu: recherche jusqu'à présent infructueuse; le plus court sera de chercher chez

les grecs, ou même chez les romains, les parures analogues à celles des femmes juives.

Habillemens des prêtres juifs.

L'on interprète de différentes manières les paroles de l'écriture sur l'habillement des prêtres juifs. Selon Calmet, les prêtres en général ne pouvoient porter les cheveux dans toute leur longueur, ni les raser, il falloit qu'ils couvrissent simplement la peau ; & dans leurs fonctions sacerdotales, la tiare leur couvroit la tête. La tiare (*cidaris*) du grand-prêtre étoit de fin lin, ou de coton, au-devant il y avoit une lame d'or très-pur avec ces paroles : *la sainteté est au seigneur ;* cette lame descendoit sur le front, & étoit attachée à la tiare avec un ruban de couleur hyacinthe, ou bleu céleste, ou violet sombre, selon quelques interprètes. La tiare, suivant Joseph, (hist. des juifs, liv. III, ch. VIII.) étoit entourée d'une triple couronne d'or, ornée de petits calices qui finissoient là où commençoit la lame : ce bonnet couvroit le derrière de la tête & les tempes autour des oreilles. L'autorité de Joseph doit sans doute prévaloir pour les choses de son temps : il étoit prêtre lui même, & avoit vu plus d'une fois le grand-pontife ; mais pour les temps antérieurs, il faut s'en tenir au sentiment des interprètes plus conformes au texte original : d'autant plus qu'il paroît, que du temps de Joseph, les juifs avoient changé la forme primitive de l'habillement du grand-pontife.

Quant à la forme de la cidaris, ou bonnet, quelques interprètes (*Voyez* Calmet, sur l'Exode, chap. XXVIII, v. 4.) la supposent formée d'une bande de toile de seize aunes de longueur, repliée à l'entour de la tête, & formant par son ensemble une espèce de bonnet en guise de casque ; c'est aussi le sentiment de Maimonides. D'autres veulent que ce bonnet ait été enveloppé d'une autre toile, dont le bord se serroit par le moyen d'un ruban : c'est ainsi que Cunaeus le représente, à-peu près de la forme d'un turban. La tiare du grand-prêtre avoit, selon Calmet (sur le v. 4. chap. XXVIII, de l'Exode.) la forme de la tiare droite des rois de Perse ; saint Jérome la compare à une demi-sphère, tel qu'étoit le bonnet d'Ulysse : ces deux formes paroissent assez vraisemblables par le rapport qu'elles ont avec des monumens connus, ceux de Persepolis, quoique d'ailleurs étrangers à la nation. La lame d'or, suivant Calmet, avoit deux doigts de largeur ; elle se prolongeoit sur le front d'une oreille à l'autre, & s'attachoit par derrière. On veut aussi qu'il y ait eu un troisième ruban, qui, prenant au milieu de la lame, passoit par le travers & au-dessus de la tête pour aller rejoindre les autres extrémités.

Le grand-prêtre étoit vêtu d'une tunique de fin lin, avec des caleçons de même matière qui descendoient jusqu'au bas des cuisses. La tunique ressembloit à la tunique longue des Grecs, ou à la *stola* des romains. On varie beaucoup sur le tissu de cet habilement ; les uns le croient rayé ou à lozanges, les autres grainé ou parsemé d'yeux comme la queue d'un paon, ou à petits enfoncemens ou creux. Elle n'avoit, suivant Calmet, d'autre différence avec la tunique des autres prêtres, qu'un tissu plus compact, ou plus serré. Cette tunique étoit serrée par une ceinture comme celle des autres prêtres.

Sur la tunique dont nous venons de parler, le grand-prêtre en mettoit une autre, que l'écriture appelle tunique de l'éphod, à cause que l'une n'alloit jamais sans l'autre. Cette tunique étoit toute de couleur d'hyacinthe, avec un tissu pour servir de bord à l'entour du cou. Le bord d'en bas étoit orné tout au tour alternativement d'une grenade, couleur de hyacinthe, pourpre ou écarlate, & d'une sonnette. Cette tunique étoit sans manches. Suivant Calmet, elle étoit toute d'une pièce, sans coutures, avec un ornement autour du cou, semblable aux colliers égyptiens ou grecs. Cette tunique, si c'en étoit une, doit avoir approché de la *stola* romaine, excepté que celle-ci, beaucoup plus ouverte par en haut, retomboit sur le bras, ce que celle du grand prêtre ne pouvoit faire, nous dirons notre sentiment sur cet article, après avoir exposé ceux des interprètes.

Le grand-prêtre portoit sur cette seconde tunique un habillement appellé *Ephod* (Exode, ch. 28. v. 6.), qui étoit tissu *d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, & de fin lin retors.* L'éphod, suivant Joseph (Hist. des juifs, l.v. 3, c. 8.), avoit la longueur d'une coudée ; il étoit garni de manches, & ressembloit à une tunique racourcie ou coupée. Calmet pense que l'éphod, au temps de Joseph, n'étoit plus comme autrefois, une espèce de ceinture large & ample, (Commentaire sur le ℣. 7, ch. 25., Exod.) semblable à celle que l'on voit à quelques figures égytiennes de la table isiaque. Ces ceintures montent par dessus les épaules, vont se rapprocher sur la poitrine, & disparoissent à l'extrémité d'un petit habit, qu'elles semblent soutenir ou envelopper. Selon Calmet, l'éphod, n'avoit qu'une ceinture qui servoit à ceindre la robe supérieure, & d'une forme approchante du *Redimiculum.* L'éphod que portoient quelquefois les simples prêtres n'étoit que de lin. Nous avons parlé de la forme qui distinguoit celui du grand prêtre ; *il avoit deux ouvertures sur les épaules, qui se reunissoient à ses extrémités. Le ruban de l'éphod qui lui étoit attaché, & qui servoit à ceindre la robe, étoit de même tissu & de même matière que l'éphod même,*

& ne lui étoit point attaché d'ailleurs. Calmet prétend que le nom d'*éphod* vient d'une racine qui signifie *lier*, *attacher*, *ceindre* ; & conséquemment il en fait une ceinture ; mais il nous paroît que c'est parler improprement, que de dire qu'une ceinture a des rubans qui servent à ceindre ; d'ailleurs, avoir ou laisser des ouvertures sur les épaules, ne se dit pas proprement d'une bande de médiocre largeur, qui ne fait que passer par-dessus les épaules. On convient qu'une courte tunique, telle que la définit Joseph, ou le manteau des grecs, ou la cuirasse à laquelle Philon la compare, ne satisfont pas au texte de Moyse. Calmet fait ressembler l'éphod à des ceintures en usage chez les égyptiens : il cite des figures de la table isiaque ; mais les figures de ce monument sont si bizarrement exécutées, qu'on ne conçoit pas de quelle forme sont les habillemens qu'elles représentent ; c'est à des monumens bien exécutés qu'il faudroit avoir à s'en rapporter.

Si nous admettons le sentiment de plusieurs interprètes, (Calmet sur le ℣. 4, ch. 28. Exod.) qui prennent la tunique de l'éphod, *mehil*, pour un manteau, ou un habit de dessus, les statues d'Isis du capitole nous montreront la tunique de dessous, l'habit de dessus, nommé *tunique de l'éphod*, & l'éphod même, dont elle feroit ceinte, s'il y avoit des rubans. Ajoutez ces rubans aux deux bouts, qui des épaules descendent sur la poitrine, & ces statues d'Isis feront un parfait modèle de l'habillement du grand-prêtre. Nous prenons son habit de dessus, qui ne monte que jusqu'à la poitrine, pour ce qu'on appelloit la tunique de l'éphod ; il est vrai que le bord descend plus bas que le cou, mais cela ne contredit point les paroles du texte (*Exod. chap.* 28, *v.* 32.) *in cujus medio supra erit capitium & ora per gyrum ejus textilis.* Desorte que pour achever la ressemblance, il ne faudroit qu'un galon ou un tissu au bord supérieur, & des grenades & des sonnettes au bas.

L'éphod, qui vient sur les épaules, est un manteau qui, par la façon de le mettre & de l'attacher, ne se trouve nullement contraire à ces paroles de l'écriture (*Ibid. chap.* 28, *v.* 7) : *Duas oras junctas habebit in utroque latere summitatum, ut in unum redeant.* Ajoutons aux deux bouts qui s'unissent sur la poitrine, les rubans pour ceindre l'habit de dessus à l'entour du corps. C'est de cette manière que l'éphod (sans être cependant une ceinture) ceignoit l'habit de dessus par les rubans qui lui étoient attachés.

Les autres prêtres pouvoient porter ce manteau, *éphod*, sur la tunique, sans avoir l'habit de dessus. Nous ne dirons rien de sa longueur, elle pouvoit différer de celle du manteau d'Isis. Revenons à celui du grand-pontife. Il y avoit à l'endroit des épaules deux pierres d'onix (*Exod. c.* 28, *v.* 12.), une de chaque côté, enchassées en or ; avec les noms des tribus d'Israël ; quatre anneaux d'or attachés à l'éphod (*Ibid. c.* 28, *v.* 23.), répondoient aux quatre anneaux d'or placés aux quatre angles du *rational*, qui s'attachoit à l'éphod avec des rubans de couleur d'hyacinthe, afin que l'un ne pût être détaché de l'autre.

Le rational étoit tissu des mêmes matières & teint des mêmes couleurs que l'éphod : il étoit double, & de la longueur d'une palme, en quarré, enrichi de quatre rangs de pierres précieuses. Il y avoit trois pierres à chaque rang ; au premier une sardoine, une topaze, une émeraude ; au second, un escarboucle, un saphir, & une pierre de jaspe ; au troisième, la ligure, l'agathe & l'améthiste ; au quatrième, une chrysolite, un onix & un béril : chacune de ces pierres étoit enchâssée dans l'or, & portoit le nom d'une tribu. Le rational s'attachoit par le haut avec de petites chaînes d'or, qui rapprochoient ses anneaux supérieurs de ceux de l'éphod, comme ceux d'en bas du rational s'attachoient aux anneaux d'en bas de l'éphod avec des rubans d'hyacinthe : tel est le sentiment commun des commentateurs. Joseph (hist. des juifs, liv. 3, ch. 8.) veut qu'il y ait eu pour plus de solidité, deux chaînes aux angles supérieurs du rational, lesquelles passant au-dessus des épaules, alloient s'attacher sur le dos, à un anneau placé au bord de l'éphod. Il prétend de plus, qu'une ceinture cousue au rational l'embrassoit tout entier, & revenoit se nouer par-dessus la couture, & de-là laissoit flotter ses bouts sur le devant du corps. Calmet (sur les v. 7, 8, du ch. 8. du Lévitique) refute encore ici Joseph, & dit qu'il n'y avoit point de ceinture au rational, mais que l'éphod servoit à ceindre la robe du même nom. Il croit le prouver par le texte original : (Lévit. cap. 8, v. 7, 8.) *Il revêtit le grand-prêtre de sa tunique de fin lin, & le ceignit avec sa ceinture ; il le revêtit par dessus de la robe hyacinthe, mit l'éphod sur la robe, & le serrant, il y mit le rational.* La vulgate porte, *le serrant avec la ceinture.*

Les commentateurs toujours contraires à l'historien juif, lui disputent un fait essentiel. Joseph dit (guerre des juifs contre les romains, *liv.* 5. *ch.* 15.) que le grand-prêtre ne portoit qu'une fois l'an les habillemens décrits ci-dessus, au jour de l'expiation solemnelle. Les autres, au contraire en convenant (Calmet sur les v. 2, 4, ch. 16. Lévit.) que le grand-prêtre n'entroit qu'une seule fois l'an dans le saint des saints, assurent qu'il étoit habillé alors comme les prêtres ordinaires ; mais que hors ce jour, qui étoit celui de l'expiation solemnelle, il paroissoit toujours dans le temple, revêtu de ses habits pontificaux. Cunœus prétend même, que si, d'abord après la cérémonie de l'expiation, il se présentoit quelque autre fonction à remplir par le grand-prêtre, il repre-

noit aussi-tôt l'éphod, le rational, & toutes les autres distinctions de sa dignité. Il officioit nuds pieds, comme les autres prêtres.

L'habillement de ceux-ci consistoit dans une tiare (Exode, c. 28, v. 40, 42.) blanche de fin lin, une tunique, une ceinture, & des caleçons, aussi blancs, & de fin lin. Joseph (hist. des juifs, liv. 3, ch. 8.) dit que la tiare étoit un turban ou gros bonnet, que cet historien compare à une épaisse couronne, enveloppée d'une coëffe de toile, serrée autour de la tête. Selon Calmet (sur le v. 4, c. 28, de l'Exode.) la tiare avoit la forme des bonnets qu'on voit à quelques figures égyptiennes, à l'exception des plumes; & elle étoit liée de la même manière derrière la tête. Cette forme de casque ou de bonnet coupé comme la moitié d'un œuf, est bien plus vraisemblable que celle d'un turban, dont l'usage ne s'introduisit chez les Turcs qu'après la prise de Constantinople (Sagredo, memorie istoriche de Monarchi Ottomani, fol. 22.) On peut douter que l'invention du turban soit d'une date antérieure.

Calmet n'est pas d'accord avec Joseph, sur la forme de la tunique des prêtres. Ce dernier veut (hist. des juifs, liv. 3, ch. 8.) que la tunique ait eu une grande ouverture auprès du cou, resserrée devant & derrière avec des agraffes; & que toute la tunique fût longue & étroite, ainsi que les manches. Calmet soutient au contraire (sur le v. 4, ch. 28. de l'Exode) qu'elle n'avoit d'ouverture autour du cou qu'autant qu'il étoit nécessaire pour passer la tête, comme la tunique, ou la *stola* des romains, nom qui est approprié à la tunique des prêtres dans les paralipomènes, (*lib.* 1, *c.* 25, *v.* 27.)

La ceinture suivant Joseph, (hist. des juifs, liv. 3, ch. 8.) se plaçoit sur la poitrine, elle étoit large de quatre doigts, d'un tissu lâche, ornée de fleurs, & d'autres ornemens couleur d'hyacinthe, pourpre & écarlate, faisant deux fois le tour du corps, se nouant par-devant, & tombant jusqu'au pieds. Lorsque le prêtre remplissoit quelque fonction de son ministère, il jettoit le bout de cette ceinture sur l'épaule gauche. Celle du grand-prêtre avoit, suivant quelques interprêtes, de l'or mêlé à ses ornemens, à la différence des autres prêtres, dont la ceinture n'étoit tissue que de lin ou de laine, de plusieurs couleurs. Braunius, cité par Calmet, sur le v. 4, ch. 28, de l'Exode, n'admet pas cette différence.

Cunœus, & plusieurs autres écrivains disent que le grand-prêtre portoit exclusivement la robe d'hyacinthe, le rational, la lame d'or au bonnet, & l'éphod, qui, suivant Calmet, (sur le v. 7, chap. 25, Exode) étoit commun à tous les prêtres, car Samuel encore enfant, (*Reg. lib.* I, *c.* 12. *v.* 18.) portoit l'éphod. Les quatre-vingt prêtres qui furent mis à mort par Doëg, *Reg. lib. I, c.* 22. *v.* 18.) étoient revêtus de l'éphod. David parut avec l'éphod (*Reg. lib.* 2, *ch.* 6, *v.* 14) dans la cérémonie du transport de l'arche de la maison d'Obédédon dans le tabernacle de Sion. Buonaruoti (Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro fol. 78) est porté à croire que David avoit pris l'éphod par humilité; c'étoit comme il croit, un petit manteau qui couvroit les deux épaules, & pouvoit quelquefois s'attacher sur la poitrine, & il n'y avoit pas de raison pour laquelle il dût beaucoup différer de celui du grand-pontife, sur-tout pour la forme.

Les lévites n'avoient aucune distinction dans leur habillement. Dans l'année 62. de J. C. (Calmet, dictionnaire de la bible.) on leur permit de porter la tunique (sans doute celle des prêtres).

Habillement des rois juifs.

Il ne paroît pas non plus que les rois portassent des habillemens distinctifs. Les paralipomènes (*lib.* I, *c.* 25. *v.* 27.) leur attribuent la tunique courte, & le manteau de pourpre; cependant puisque les simples prêtres portoient l'éphod & la tunique longue, il est naturel de croire que les rois de Judée s'étoient approprié les mêmes distinctions. D'un autre côté cependant, on observera que les prêtres hors de l'enceinte du temple, étoient vêtus comme le reste du peuple.

Le diadême des rois juifs étoit, à ce que l'on suppose, un bandeau blanc semblable à celui des grecs.

Des armes, enseignes militaires, & chars des juifs.

Selon Calmet, (dissertation sur la milice des anciens hébreux, comment. tom. 3, fol. 525) les juifs ne commencèrent que sous David, à se servir d'armes défensives. Débora, dans son cantique, dit que parmi quarante mille soldats d'Israël, il n'y avoit ni bouclier, ni lance. Joseph (hist. des juifs, liv. 2. c. 7.) raconte, qu'au passage de la mer rouge, les Israëlites se couvrirent des armes égyptiennes, que les vagues de la mer avoient poussées au rivage; le nombre doit cependant en avoir été très-petit pour armer tout un peuple. L'armée de Goliath peut donner une idée de l'armure juive. Il *avoit en tête*, dit l'écriture, (*Reg. lib.* I, *c.* 17 *v.* 5.) *un casque d'airain; il étoit revêtu d'une cuirasse à écailles; il avoit sur ses cuisses des cuissards d'airain; un bouclier d'airain lui couvroit les épaules.*

Ailleurs David (*Reg. lib.* I, *cap.* 17. *v.* 38.)

met sur sa tête un casque d'airain, & s'arme d'une cuirasse. L'airain étoit la matière dont les peuples des temps anciens faisoient le plus communément usage. La forme des armes est plus difficile à déterminer : on apperçoit sur les médailles citées au commencement de cet article un casque de forme ordinaire, des boucliers longs, des cuirasses semblables à celle des grecs & des romains : il en est de même des cuissards. Au reste il n'est pas probable que toutes les cuirasses aient été d'airain comme celle de Goliath. Il est dit (*Reg. lib. II*, *c.* 20, *v.* 8) que Joab portoit à la guerre un habillement étroit, qui serroit le corps; ce qui ne peut s'entendre que d'une cuirasse de laine ou de coton, ou autre matière souple, comme chez les grecs.

Les juifs portoient l'épée (*Reg. lib.* 2, *c.* 18, *v.* 11.) suspendue à un baudrier (*cant. cantico*, *lib.* 3, *v.* 7,), elle pendoit sur la cuisse gauche, puisqu'Aod, (*Judicum*, *cap.* 3, *v.* 19.) pour faire un coup de main, la mit sur sa cuisse droite, sous son sagum : Calmet croit (Differt. sur la milice des anciens hébreux, comment. tom. III, fol. 529.) qu'ils portoient aussi l'épée attachée à une ceinture. La médaille romaine, représentant un hébreu captif, montre que ce peuple faisoit usage du sagum à la guerre. On attachoit un prix (*Judicum*, *c.* 20, *v.* 16.) chez les juifs, à ce qu'un guerrier pût se servir de la main gauche, comme de la droite.

Dieu avoit ordonné à Moyse (Nombres, c. 10, v. 2.) de faire deux trompettes d'argent, pour convoquer le peuple, ou pour annoncer le départ. Calmet croit (Differt. sur la milice des anciens hébreux, comm. tom. III, fol. 527) qu'ils se servoient aussi du cor, pour sonner la charge ou la retraite; il ajoute que les trompettes étoient des instrumens sacrés chez les juifs : on en voit la forme, sur un bas-relief de l'arc de Titus. Les juifs avoient pour instrumens de musique les cythares, les nablia ou le psaltérion, le tympanum, les sistres, les flûtes, les cymbales, & les hidraules, qui étoient sans doute des orgues-à-eau. *Voy.* LAMPE, (*Fred. Adolphi Lampe*, *de cymbalis veterum*) & Calmet dans son commentaire.

Les juifs connoissoient l'usage des chars de guerre, puisque Josias, roi de Juda, ayant été blessé dans une bataille contre Nechao, roi d'Egypte, fut transporté du char dans lequel il étoit, dans un autre qui le suivoit selon la coutume des rois.

Le premier étoit donc un char pour le combat; sans cela quelle nécessité y avoit-il de le transférer dans un autre, si le premier eût été propre au transport d'un blessé ? On ignore du reste la forme qu'avoient ces chars; ils étoient probablement semblables à ceux des grecs.

Le Seigneur avoit ordonné (Nombres, ch. 2. ℣. 2.) aux enfans d'Israël de camper autour du tabernacle par diverses bandes, chacune avec ses marques distinctives, & avec ses enseignes. Mais quelles étoient ces enseignes ? Les auteurs hébreux (Calmet, sur le ℣. 2. ch. 2. des Nombres.) rapportent différentes figures, qu'ils prétendent avoir été appropriées à chaque tribu; mais Calmet révoque en doute ce récit des Rabbins (Differt. sur la milice des anciens hébreux, comment. t. 3. fol, 533.), & à juste titre, vu la répugnance que les juifs exprimèrent à l'aspect des aigles romaines & des trophées érigés par Hérode. Leurs enseignes pouvoient être des piéces d'étoffes, distinguées entr'elles par la couleur. On veut même que la tribu de Juda ait eu un étendard verd; celle de Ruben un étendard rouge; Ephraïm un étendard couleur de chrysolite, ou jaune-verd, & celle de Dan blanc & rouge; les autres tribus se rangeoient sous les quatre principales. Il est dit que Josué éleva son bouclier au haut d'une pique, pour donner le signal à ses troupes lorsqu'il marchoit contre Hai: leurs enseignes n'étoient probablement que de cette sorte.

De l'architecture, des meubles, &c. des juifs.

Les patriarches logeoient sous des espèces de tentes (*Genesis*, *cap.* 18. ℣. 1.) de bois, construites de manière à pouvoir être transportées d'un endroit à un autre. Les juifs, en temps de guerre (Calmet, differt. sur la milice des hébreux, t. 3. fol. 534.), avoient des tentes de toiles ou de peaux. Dans la suite, ils élevèrent des maisons dans le goût oriental, avec des plates-formes ou terrasses (*Regum*, *lib.* 1. *cap.* 9. ℣. 25.), sur lesquelles on alloit prendre le frais, ou même coucher dans les plus grandes chaleurs; c'est pourquoi la loi avoit ordonné (Deutéronome, ch. 2. ℣. 8.) d'environner ces plates-formes d'un mur d'appui; l'escalier qui y conduisoit (Differt. sur les demeures des anciens hébreux, par Calmet, t. 2. fol. 155.) étoit pratiqué ordinairement en-dehors, comme on en voit encore en Italie; ces toits saillants de la même fabrique que ceux dont parle Diodore, & qu'il avoit observé dans l'île de Malte, garantissoient l'extérieur des maisons, & une partie de la rue, du soleil & de la pluie, sur-tout du soleil, dont les rayons tombent à plomb dans les pays méridionaux; de-là l'utilité des portiques & colonnades, assez communs encore en Italie. Calmet croit que les rues des juifs n'étoient point pavées; du reste la construction des maisons doit avoir été très-simple chez les juifs, à en juger par ce qui nous reste des grecs & des romains; les fenêtres des maisons se fermoient avec des voiles ou des rideaux, au lieu de vitrages : Calmet (*Ibid.* tom. 2. fol. 156.) parle de serrures aux portes; en quelques endroits des livres des juifs ce sont des verrous, qu'on

qu'on levoit par-dehors à l'aide d'une corde qui passoit par un trou ; de façon que la porte étant fermée par dehors, ceux qui étoient en-dedans ne pouvoient l'ouvrir.

Les anciens, & les orientaux en particulier, faisoient peu d'usage des cheminées, même dans les cuisines ; la fumée sortoit par les fenêtres ou par la porte ; dans les temps froids ils se chauffoient avec des brasiers (Calmet, dissert. sur les demeures des hébreux, t. 2. fol. 154.), dans lesquels on brûloit des charbons ou des noyaux d'olives.

Les juifs, suivant Calmet (Dissert. sur les dem. des hébr. t. 2.), avoient des peintres & des sculpteurs ; mais leurs ouvrages se bornoient à représenter des fleurs, des feuilles, ou des choses semblables, à cause de la défense faite dans l'Exode (ch. 20. ℣. 4.) *de former des images ou figures sculptées de tout ce qui est en haut dans le ciel, & en bas sur la terre, sous la terre & dans les eaux.*

On doit se former une haute idée du temple de Salomon, bâti à l'époque où les arts, que les juifs pouvoient pratiquer, avoient été portés aussi loin qu'ils pouvoient l'être chez ce peuple. On ne dit pas qu'il fût d'une architecture grecque, quoique les commentateurs en aient approché leur systême autant qu'il a été possible. Certainement les grecs n'enseignerent pas l'architecture aux ouvriers de Salomon ; ce prince se servit des tyriens pour construire son temple, & ceux ci avoient probablement tiré leurs principes de l'architecture égyptienne ; ils devoient donc tenir du goût égyptien. Il en faut seulement retrancher les statues & les figures d'animaux, ou de semblables ornemens, qui étoient défendus aux juifs ; cette défense étoit observée à la lettre, comme le prouve le soulévement (Joseph, guerre des juifs contre les Romains, liv. 1. ch. 21.) du peuple de Jérusalem, à l'occasion de l'aigle placé au-dessus de la porte du temple : entreprise qu'ils traitèrent d'attentat contre les commandemens de Dieu. Aussi ce peuple avoit-il résolu de se laisser massacrer (*idem*, liv. 2. ch. 14.) plutôt que de souffrir dans sa ville les enseignes romaines, ou, comme parle Philon (Tillemont, hist. des empereurs, tom. 1, fol. 1062.) les boucliers avec les images de Tibère, que Pilate avoit fait entrer la nuit dans Jérusalem ; son mécontentement éclata de même contre les trophées d'armes (Joseph, histoire des juifs, liv. 15, ch. 11.) qu'Hérode avoit fait poser au-dessus de son théatre.

Des repas & des bienséances chez les juifs.

L'hommage rendu par un inférieur à son supérieur avoit chez les juifs quelque chose d'humiliant, & descendoit jusqu'à une espèce d'adoration. *Abraham* (*Genesis*, *cap. XXIII. v.* 7.) *s'étant levé, adora les peuples de ce pays-là.* Les frères de Joseph (*ibid. cap. L. v.* 18.) étant venus le trouver après la mort de leur père, se prosternèrent devant lui en l'adorant : c'étoit un excès de politesse orientale, mais qui différoit de la manière d'adorer la divinité. Eliezer (*ibid. cap. XXIV. v.* 26), en adorant Dieu, s'inclina profondément ; on élevoit aussi les mains vers le ciel dans la prière (*ibid. cap. XVIII. v.* 2. *Lament. de Jérémie, chap. III. v.* 41.), comme on le pratiquoit aussi dans la formule du serment. (*Gen. cap XIX. v.* 1. *cap. XIV. v.* 22.) Abraham leve la main, & jure par le Seigneur le Dieu très-haut.

Un autre usage se remarque dans le passage suivant : *Abraham étant* (*ibid. cap. XXIV. v.* 2.) *fort avancé en âge, dit au plus ancien de ses domestiques : mettez votre main sous ma cuisse, afin que je vous fasse jurer par le Seigneur le Dieu du ciel & de la terre.* Quelques interprêtes ont expliqué différemment cette façon de jurer, comme on peut le voir dans le livre des *explications de plusieurs textes difficiles de l'écriture sainte.* Joab (*Regum, lib. I. cap. XX. v.* 9.), touchant le menton à Amasa, en signe d'amitié, nous fait voir que cet acte de politesse n'étoit pas particulier aux grecs.

L'on sait qu'il étoit d'usage chez les juifs, de laver les pieds aux personnes qu'on recevoit dans sa maison, & qui arrivoient de quelque voyage ; la propreté rendoit cet usage nécessaire chez un peuple qui ne portoit point de chaussure capable de garantir de la poussière. Du reste, faire honneur à ses hôtes dans un repas, c'étoit comme chez les grecs en leur offrant des portions doubles (*Genesis*, *cap. XLIII. v.* 34.). La place la plus distinguée, selon Calmet (Dissertation sur le manger des hébreux, tom. V. fol. 256), étoit au haut bout de la table, au fond de la salle vers le mur. Saül (*Regum, lib. I. cap. IX. v.* 22. *cap. XX. v.* 25.) occupoit cette place d'honneur. David (*ibid. liv. III. cap. XI. v.* 19.), pour honorer Bethsabée, la fit asseoir à sa droite. Il seroit difficile d'assigner l'époque où les juifs adoptèrent l'usage de manger couchés sur des lits. Amos (Tobie, chap. XI. v. 4. Amos, chap. VI. v. 4.), Ézéchiel & l'histoire de Tobie en font mention ; cependant, sous le règne de Salomon (Dissertation sur le manger des hébreux, tom. V. fol. 256.) on se servoit encore de sièges.

Selon S. Luc (chap. VII. v. 36.), *un pharisien ayant prié Jésus de manger chez lui, il entra en son logis & se mit à table ; en même-temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaise vie, ayant su qu'il étoit à table chez ce pharisien, y vint avec un vase d'albâtre plein d'huile de parfum ; & se tenant debout derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, & elle les essuyoit avec ses cheveux ; elle les baisoit & y ré-*

pandoit ce parfum. Il est impossible de se tenir debout derrière une personne assise à table sur un siège, & en même-temps de toucher ses pieds. Il faut donc se représenter Jésus couché sur un lit, appuyé sur le côté & sur le coude gauche, avec la tête vers la table, & les pieds en dehors vers le bord du lit. Les apôtres étoient sans doute couchés de la même manière, lorsque le Seigneur leur lavoit les pieds (S. Jean, chap. XIII. v. 12.); dans cette hypothèse, il auroit pu se remettre à table sans que cette cérémonie eût dérangé personne : on conçoit de même facilement la position du disciple bien-aimé à la dernière cène, où il s'appuyoit sur la poitrine de son maître.

Mariage des hébreux.

On lit sur le mariage des juifs dans Tobie (ch. VII. v. 15.) que *Raguel prenant la main droite de sa fille, la mit dans la main droite de Tobie, & lui dit, que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob soit avec vous; & ayant pris du papier, ils dressèrent le contrat de mariage; après cela ils firent le festin, en bénissant Dieu.*

Les patriarches étoient moins cérémonieux. (*Genesis, cap. XXIX. v. 23.*) *Laban ayant célébré les noces, fit entrer le soir Lia, au-lieu de Rachel, dans la chambre de Jacob.* Ailleurs (*Genesis, cap. XXV. v. 67.*), *Isaac fit entrer Rebecca dans la tente de sa mère, & la prit pour femme* (Dissert. sur les mariages, tom. V. fol. 67.) La fiancée étoit accompagnée des filles de noces, & l'époux de jeunes hommes. Lorsque l'époux conduisoit l'épouse chez lui, ce qui se faisoit avec grande pompe, au son des instrumens, & ordinairement la nuit, on chantoit l'épithalame; mais avant cela, les parens & les amis se rassembloient, & passoient les sept jours qui précédoient la consommation du mariage en fêtes & en festins. Les commentateurs prétendent, mais sans preuves suffisantes, que les juifs se couronnoient de fleurs.

Il ne paroît pas, au reste, que le ministère des prêtres ait été requis chez les hébreux dans la célébration du mariage. La bénédiction du chef de famille, & l'intervention des parens suffisoient.

Des funérailles des juifs.

Les hébreux enterroient les morts, ou les déposoient dans des cavernes, comme on le voit dans plusieurs endroits de la Genèse. Mais les juifs élevèrent des mausolées ornés de colonnes, & même de portiques. La résurrection du Lazare (S. Jean, chap. XI. v. 38. 44.) nous apprend que les morts avoient les pieds & les mains enveloppés (on ne sait si le reste du corps l'étoit aussi) à la manière des égyptiens. Les plus anciens monumens du christianisme (*Osservazioni sopra alcuni rammenti di vasi antichi, fol. 49.*) représentent Rachel, Jacob, le Lazare & plusieurs autres juifs morts, enveloppés de bandes comme les momies d'Égypte. Dans le deuil les habits étoient d'une couleur noire & sombre (Calmet, dissert. sur les funérailles des hébreux, tom. V. fol. 241 & 248.), & d'une étoffe grossière. On se servoit de pleureuses aux funérailles; il y avoit aussi des joueurs de flûtes. (S. Mathieu, chap. IX v. 23.)

Lorsque la Judée fut devenue province romaine sous le règne d'Auguste, on vit plusieurs *juifs* emmenés captifs à Rome, y acquérir la liberté. Le quartier au-delà du Tybre, *transtiberina regio*, leur fut assigné pour séjour, parce que ce lieu, peu habité, étoit mal-sain, & parce qu'il sembloit étranger à la noble cité. Les juifs y fabriquoient des allumettes & les colportoient dans les rues de Rome, pour les échanger avec des morceaux de verre brisés, qu'ils vendoient sans doute aux verriers, comme on le pratique encore de nos jours. Martial nous apprend ces détails précieux pour l'histoire des peuples (1. 42. 1.):

Urbanus tibi cæcili videris.
Non es, crede mihi : quid ergo? Verna es.
Hoc quod transtiberinus ambulator,
Qui pallentia sulphurata fractis
Permutat vitris.

Le soufre avec lequel ils fabriquoient les allumettes attaquoit peut-être leurs yeux; de là vint l'épithète *lippus*, chassieux, que Martial leur donne à tous (XII. 57. 13.):

A matre doctus, nec rogare judæus,
Nec sulphuratæ lippus institor mercis.

HÉCAERGUE ou HÉCAERGE, nymphe de la campagne & des bois, qui aimoit sur-tout la chasse, & qui étoit si terrible pour les bêtes, qu'elle les atteignoit de loin, comme son nom grec le désigne. On la disoit sœur de la déesse Opis, divinité favorable aux chasseurs.

Il paroît que c'est un surnom de Diane, prise pour la lune, aussi-bien que d'Apollon ou du soleil, que les poëtes appellent souvent Ἑκάεργος, parce qu'il darde ses traits ou ses rayons, & produit les effets en des lieux fort éloignés de lui.

HÉCALE. Jupiter avoit un temple à *Hécale*, bourg de l'Attique, & y étoit honoré sous le nom de *Jupiter-Hécale*, d'où ses fêtes prirent le nom d'*hécalesies*.

HÉCALESIES, fêtes qu'on célébroit à *Hécale*, bourg de l'Attique dans la tribu léontide, en l'honneur de Jupiter, qui avoit un temple dans

ce lieu où il étoit adoré sous le nom de *Jupiter-Hécale*. Spon nomme ce bourg *Ecali*, d'après la prononciation moderne & vicieuse de quelques écoles.

HÉCATE. C'étoit proprement Proserpine, considérée sous le rapport d'une puissance divine qui venge les crimes. On sait que les grecs placèrent les enfers au centre de la terre, & y mirent le lieu des châtimens après la mort. Proserpine, comme fille de la Terre, désignant en général tout ce qui y est renfermé, & regardée comme l'épouse de Pluton, présidoit nécessairement à la distribution des peines dues aux crimes. Quelques auteurs supposerent qu'il y avoit des antres dans la lune, dont le plus grand portoit le nom d'*Hécate*, & où les ames des méchans subissoient différens (*Plut. de fac in orb. lun. t. II. op. p.* 944.) tourmens. Les rapports de cet astre avec la déesse ont sans doute fait naître cette idée philosophique, que le peuple ne paroit pas avoir adoptée.

Homère ne dit pas un seul mot d'*Hécate*, mais Hésiode, qui a vécu peu de temps avant, ou peu de temps après lui, parle de cette déesse dans plusieurs endroits de sa théogonie. On ne peut donc révoquer en doute l'ancienneté du culte d'*Hécate*, dont le nom pourroit venir d'ἑκάς, loin, ἑκάεργατά, &c. par allusion au séjour de cette déesse. Servius le dérive d'ἑκατὸν, cent, à cause de ses pouvoirs multipliés (*ad An. l. IV. col.* 855), ou, selon d'autres, parce que, comme Proserpine, elle étoit le symbole de la multiplication des grains. (*Fulg. l. I. c. IX.*).

Il y a sans doute quelque rapport entre *athor*, la nuit chez les égyptiens, & *Hécate*, la déesse des ténèbres (*Jablonsk Panth. t. I. p.* 22.); mais l'identité de celle-ci avec Anubis est encore plus sensible. Plutarque assure que ce dernier étoit revêtu des mêmes pouvoirs qu'*Hécate* chez les grecs. Ce dieu égyptien étoit également céleste & infernal (*de Is. & Osir.* §. 44.): on le représentoit, comme cette déesse, avec une tête de chien, & on lui donnoit le nom d'*Hermanubis*, parce qu'il étoit le symbole des choses célestes & infernales. On lui sacrifioit, par la même raison, deux coqs de différentes couleurs (*de Is. & Osir.* §. 61.). Personne n'ignore que les grecs avoient consacré cet animal à Mercure, qui eut une partie des attributs d'Anubis, & le surnom de *Chthonien* (*Eurip. Alcest v.* 743, *&c.*). Proserpine étoit aussi appelée *Chthonienne* (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 12.), ou souterreine. Représentant Diane, elle étoit prise pour une divinité céleste, & ne différant point d'*Hécate*, pour la reine des enfers, la déesse invincible (*Soph. Œdip. col. v.* 1551.), &c. Les égyptiens disoient qu'Anubis étoit le gardien des dieux (*Diod. l. I.* § 87. *Plut. de Is. & Osir.* §. 14.), & les grecs donnoient à *Hécate* le titre de gardienne (φύλαξ, *Schol. Theocr. ad Idyll. II, v.* 12.).

S. Epiphane nous apprend que *Tithrambo* étoit le nom qu'*Hécate* portoit chez les égyptiens (*adv. Hæres, l. III. t. I. p.* 1093). Hérodote, Diodore de Sicile, & les autres écrivains de l'antiquité, n'en font cependant aucune mention; ce qui me porte à croire que cette divinité ne fut connue en Egypte qu'après que les grecs eurent fréquenté ce pays. Tithrambo dérive naturellement des mots cophtes *Titra-em-bon*, *irâ furens*, *furorem inders*, comme l'explique le savant Jablonski (*Panth. ægypt. t. I. p.* 105 & 106.). Le surnom de βριμώ que portoit Hécate, lequel désigne la terreur & l'horreur dont elle pénétroit les hommes (*Lycophr. v.* 1176, *& Tzetz. schol. Apoll. ad. l. III. v.* 860, 1210.), confirme cette étymologie. Les traducteurs cophtes du nouveau testament rendent le verbe passif ἐμβριμᾶσθαι, par le mot *ambon*, la colère, ou la fureur (*Jablonsk. panth. p.* 1005-6.); ce qui convient à une divinité vengeresse des crimes comme *Hécate*, sur laquelle les égyptiens avoient adopté les idées des grecs. Peut-être encore Tithrambo n'étoit-elle, chez ce premier peuple, qu'un surnom, ou une épithète d'Isis, qui faisoit sentir à ceux qui lui déplaisoient tout le poids de son indignation (*Pseudo Herm. Asclep. p.* 99, *ed. Elm.*). On peut conjecturer que Diodore a voulu faire mention de cette déesse, lorsqu'il parle du temple de la *ténébreuse Hécate* (*Diod. l. I.* §. 96.), en Egypte. Ces deux mots n'auront été alors que la traduction littérale d'*Athor* ou de *Nephtys*. Les grecs appelloient non-seulement cette déesse *Brimo*, mais encore Cérès, parce que le pouvoir de celle-ci s'étendoit jusqu'aux enfers, ou à cause de sa colère contre Jupiter (*Clem. Alex. Protr. p.* 13.). Tzetzés prétend que *Brimo*, *Obrimo*, étoient des noms qui appartenoient également à Proserpine, à la terre, & à la mort (*ad Hesiod. oper. v.* 144.). Ils auroient pu désigner aussi la redoutable Némésis.

En séparant dans le culte public Proserpine d'*Hécate*, les grecs imaginèrent plusieurs généalogies de cette déesse. Celle qui paroît la plus ancienne la fait naître de Jupiter & de Cérès, qui l'envoya à la recherche de Proserpine (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 12.). Une seconde tradition, en donnant le même père à *Hécate*, lui assigne pour mère Phéraia, fille d'Eolus, laquelle exposa le fruit de ses amours dans un carrefour. Le bouvier de Cérès l'y trouva & le nourrit; c'est pourquoi ces endroits publics furent consacrés à *Hécate* (*Ibid. ad v.* 36. *Tzetz. ad Lycophr. v.* 1178.), qui, selon d'autres, étoit fille de Jupiter & de Junon (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 12.), ou de Latone, au rapport d'Euripide (*Phœnic. v.* 1108—9.).

Suivant Hésiode, le pouvoir d'*Hécate* s'étend

sur la terre & la mer, & dans le ciel. Elle accorde la prééminence dans les assemblées du peuple, la victoire aux guerriers, & le prix aux athlètes. Elle est assise à côté des rois, lorsqu'ils rendent la justice. Elle exauce les prières des cavaliers, des chasseurs, & des navigateurs. Enfin, dispensatrice des richesses, elle multiplie ou diminue les troupeaux à son gré (*Hesiod. Theog. v.* 416-50.). Tels sont les principaux traits dont le poëte se sert pour caractériser la déesse : on conviendra sans peine qu'ils ont peu de rapport avec les attributs de celle des enfers. Il paroît même ne donner à *Hécate* que l'intendance sur les habitans de la terre.

Cet ancien poëte ajoute que Jupiter ne priva *Hécate* d'aucunes des prérogatives dont elle jouissoit sous le règne des titans, c'est-à-dire des Pélasges, adorateurs du ciel & de la terre. Peut-être n'a-t-il voulu désigner par-là autre chose que la perpétuité du dogme des peines à venir, & chez les grecs barbares, & chez les grecs civilisés. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'ancienne *Hécate* n'en est pas moins différente de la nouvelle; ce qui n'a pas empêché quelques écrivains de donner à celle-ci une généalogie qui n'appartient qu'à la première. Valérius Flaccus, adoptant cette opinion erronée, désigne très-improprement, par l'épithète de *Perseia*, la nouvelle *Hécate* (*Argon. l. VI. v.* 495.), que Diodore a faite, suivant les principes d'Evhémère, fille de Persée, qui régnoit en Tauride, & femme d'Aétès, roi de Colchide, dont elle eut Circé & Médée. (*Diod. l. IV.* §. 45.).

L'ancienne *Hécate* étoit représentée avec un seul visage & un seul corps. Alcamène, qui florissoit vers l'an 440 avant Jésus Christ, fut le premier, selon Pausanias, qui s'avisa de faire une statue de cette déesse, à trois visages & à trois corps (*Corinth. c. XXX.*), adossés les uns contre les autres. On y mit ensuite six mains qui tenoient un glaive, des poignards, des fouets, des cordes, des torches, une couronne de laurier & une clef. On voyoit quelquefois sur sa tête un dragon (*Porph. ap. Euseb. Præp. l. V. p.* 201.), & à ses pieds un chien, dont elle prenoit la figure. Cet animal domestique étoit principalement consacré à *Hécate*, présidente des carrefours, & à laquelle Lycophron donna le surnom de *cunophage*, mangeuse-de-chiens (*Cassand. v.* 77.). On les lui sacrifioit (*Eustath. ad Homer. Odiss. lib. III. p.* 1461. *Tzetz. ad Lycophr. l. C.*), & on employoit à Rome les entrailles de ces animaux à des purifications en son honneur (*Ovid fast. l. I v.* 389.). Le mulet & le *mana* étoient les poissons dont l'usage étoit commun dans les sacrifices de cette déesse, surnommée *Triglène*, parce que les grecs appelloient le premier poisson *trigle*. (*Athen. l. V. p.* 325.).

Les statues d'*Hécate* étoient placées aux carrefours & aux portes des maisons (*Hesych. in v.* Εκαταῖα. *Aristophan. Vespr. v.* 798), parce qu'elle étoit regardée comme la déesse des lustrations (*Schol. Theocr. ad Idyll. II. v.* 36.). D'autres étoient élevées sur les grands chemins, & dans de petites cellules, conformément à l'usage général (*Vid. Valcken. ad Ammon. l. II. c. XIX.*). A chaque néoménie, les citoyens opulens exposoient le soir un repas (*Schol. Aristophan. Plut. v.* 594.), ou une offrande de différents mets à *Hécate*, qui passoit pour les avoir mangés; quoiqu'on sût très-bien qu'il avoit été la ressource des indigens (*Schol. Arist. l. C. Plat. symp. tom. II. pag.* 708.). Il n'étoit pas permis à ceux qui préparoient ces repas d'en goûter dans leurs maisons (*Plut. l. C.*). Outre le pain & plusieurs autres comestibles (*Suidas in v.* Εκατην), on offroit encore à la déesse des sèches crues, & des œufs auxquels on supposoit la vertu expiatoire. Lucien nous représente un Cynique dévorant avec avidité toutes ces espèces de mets (*Catapl.* §. 7.), à l'exception vraisemblablement des petits chiens qui en faisoient partie (*Plut. quæst. Rom. tam. II. pag.* 280.). Le jour de ce singulier festin etoit appellé *triakas* (*Harpocr. in v.* τριακάς. *Athen. lib. VII. pag.* 325.); & tout ce qu'on y pratiquoit n'étoit qu'une espèce d'expiation, suivant la remarque du savant Hemsterhuis (*Not. ad Lucian. tom. I. pag.* 230-31.).

Les hommes ont toujours fait venir les spectres des enfers; il étoit donc naturel qu'*Hécate* eût le pouvoir d'en faire paroître. On croyoit qu'ils étoient d'une grandeur prodigieuse, & qu'ils avoient la tête de dragon (*Suid. in v.* Εκάτην.). Ils portoient en général le nom d'*hécatéens* (*Schol. Apoll. l. III.* 860.), & le plus remarquable prenoit celui d'*Empouse*. Aristophane en fait mention, & dit qu'il avoit le visage éclatant de lumière, & une cuisse d'airain (*Ran. v.* 296 97.). Selon d'autres, il n'avoit qu'un pied d'airain, & il changeoit de forme. Comme enfant des tenèbres il passoit pour être de mauvais augure, & s'appelloit *Onopole*, dit l'*etymologicon magnum* sur le mot Εμπουσα. La figure triforme de la déesse suffisoit seule pour dissiper ces spectres, ou arrêter leur prétendue fureur (*Apul. metam. lib. XI. pag.* 224.). Au rapport de Sophron, cet effet pouvoit être encore produit par les hurlemens de petits chiens, qui redoutent, dit Théocrite, la présence de la souterreine *Hécate*, lorsqu'elle marche au milieu des tombeaux, & parmi les flots d'un sang noir. (*Idill. II. v.* 12-13.)

Cette déesse apparoissoit en songe à ceux qui l'invoquoient (*Porph. ap. Euseb. præp. lib. V. p.* 200.), & se trouvoit forcée, par des paroles mystérieuses, à venir sur la terre. (*Ibid. pag.* 193-94.) Attirée par les évocations de Médée, cette déesse nous

est représentée la tête couronnée de serpents, avec des branches de chêne, répandant autour d'elle une vive lumière, & faisant tout retentir des aboiemens des chiens infernaux, & des cris affreux des nymphes du Phase. (*Apoll. argon. lib. IV. v.* 1213-1219.) Phèdre implore, dans Sénèque le tragique, cette déesse triforme (*Hippol. v.* 411.), qui est toujours armée d'une torche ardente, d'un fouet & d'un glaive, quand elle est forcée de se rendre visible par la vertu des évocations magiques. (*Porph. ap. Euseb. Præp. liv. V. pag.* 202.)

Lorsqu'elles avoient pour objet de ramener un amant infidèle, ou de s'en venger, on se servoit d'un cercle chargé de figures & de caractères mystérieux, lequel portoit le nom d'*Hécate*. Doit-on ensuite être étonné si cette déesse étoit supposée prêter son ministère aux amours honteux & illicites (*Porph. ap. Euseb. Præp. l. IV. p.* 174.), attributs qu'elle dévoit à Isis? Eudoxe demandoit pourquoi les choses érotiques étoient du ressort de cette dernière, & non de celui de Cérès. (*Plut. de Is. & Osir.* §. 64.) Plutarque, qui rapporte cette question, n'y répond point. L'idée d'un pareil pouvoir auroit été assez incompatible avec celle qu'on avoit de la chasteté de la déesse grecque. C'est pourquoi on préféra de donner à *Hécate* le département relatif aux amours qui avoient besoin du voile des ténèbres auxquelles cette divinité présidoit. Par la même raison elle avoit sous sa protection les plus célèbres magiciennes, entr'autres celles de Thessalie. Le déréglement de leurs mœurs étoit presque toujours le motif qui les déterminoit à prendre cette profession odieuse & illusoire.

Lorsqu'un breuvage contenoit un poison mortel, il étoit consacré à Proserpine, ou *Hécate* (*Apul. l. X. p.* 214.), par le nom de laquelle les magiciennes juroient. (*Schol. Apoll. ad l. IV. v.* 1020.) Dans la belle Idylle de Théocrite, intitulée l'*Enchanteresse*, Simæthe prie cette déesse de ne point rendre ses enchantemens inférieurs à ceux de Circé & de Médée. (*Théocr. Idyll. II. v.* 14-15.) *Hécate* avoit donné la connoissance de toutes les plantes de la terre & de la mer à cette dernière, qui s'en servoit pour appaiser la violence des flammes, arrêter le cours des fleuves, & retarder celui des astres. (*Apoll. Argon. l. III. v.* 529 33.) Tibulle voulant exalter le savoir d'une magicienne, assure qu'elle seule avoit en son pouvoir toutes les plantes vénimeuses de Médée, & qu'elle passoit pour avoir domté la férocité des chiens d'*Hécate*. (*Tibull. lib. I. eleg. II.*)

La lune étoit invoquée dans les enchantemens, conjointement avec *Hécate*, à cause des prétendues influences de cet astre sur nos actions; mais encore parce que les anciens le regardoient comme le partage d'*Hécate*, céleste & infernale. Diane étoit confondue avec elle par cette raison; ce qui engage le poète Stace, en parlant d'Aulis, consacrée à Diane, de donner à cette ville l'épithète d'*Hécatée*. (*Achill. l. I. v.* 447.)

Tous les détails dans lesquels on vient d'entrer, nous découvrent suffisamment pourquoi les nouveaux platoniciens considéroient à la fois *Hécate* & Sérapis, comme les premiers d'entre les mauvais génies. En conséquence on donnoit l'épithète de *contraire* (*Etym. magn. in v.* Ἄντια) à cette déesse, qui se plaisoit à être invoquée sous les noms de *taureau*, de *chienne* & de *lionne*. (*Porph. de abst. lib. III.* §. 17.) L'ancienne *Hécate*, dont parle Hésiode, étoit bien différente: c'étoit une divinité bienfaisante, chargée par Jupiter du soin de conserver le jour aux enfans qui venoient de naître, & de pourvoir à leur nourriture. (*Theog. p.* 264. *ed. Heins.*) Elle fut remplacée dans cet emploi par la déesse Genetyllis, à qui les chiens étoient consacrés, comme ils continuèrent de l'être à la nouvelle *Hécate*. Ainsi, quoique les idées d'un peuple civilisé, en se multipliant, fournissent, si j'ose le dire, la matière de plusieurs divinités, cependant il arrive qu'une portion, plus ou moins considérable des attributs des anciennes, passe aux nouvelles, pour former à celle-ci un département séparé; autrement, sans cesse confondues avec les premières, elles n'auroient eu, ni un crédit assuré, ni une existence durable. (article extrait des *Recherches sur les mystères du paganisme* de M. le baron de Ste. Croix). *Voyez* DIANE.

HECATÉE, mesure attique; c'est la sixième partie du médimne, qui contenoit 72 sextiers.

HECATÉSIES, fêtes & sacrifices en l'honneur d'*Hécate*. On les célébroit tous les mois à Athènes, qui étoit la ville de Grèce, où l'on avoit le plus de vénération pour cette déesse: les Athéniens la regardoient comme la protectrice de leurs familles & de leurs enfans. En conséquence de cette idée, ils célébroient régulièrement sa fête avec un grand concours de peuple, & lui dressoient devant leurs maisons des statues appellées Ἑκαταῖα. A chaque nouvelle lune, les gens riches donnoient un repas public dans les carrefours où la divinité étoit censée présider, & ce repas se nommoit le repas d'*Hécate*, Ἑκάτης δεῖπνον (*Aristoph. in Pluto.*)

Ces repas publics étoient sur-tout destinés pour les pauvres, & même dans les sacrifices à *Hécate*, il y avoit toujours un certain nombre de pains & d'autres provisions, que leur distribuoient les sacrificateurs; c'étoit de-là principalement que les malheureux tiroient leur subsistance, au rapport du scholiaste d'Aristophane.

On dressoit les tables, autant qu'il étoit possible dans les carrefours & les places où trois rues venoient aboutir, parce que ces rues étoient consacrées à la déesse susnommée par cette raison *Trivia*; les sacrifices qu'on lui offroit portoient aussi le même nom.

Dans la plupart des autres sacrifices une portion de la victime, outre ce que nos bouchers appellent *issues*, étoit réservée pour la nourriture des personnes incapables de travailler. Les grecs & les romains avoient des usages admirables dans leur police : tandis qu'ils sévissoient contre les mendians & les vagabonds, ils avoient imaginé les moyens d'aider perpétuellement les familles indigentes, sans le secours des hôpitaux qu'ils ne connoissoient pas; & leurs sacrifices servoient tout ensemble à la religion, & au soutien de ceux qui se trouvoient dans le besoin. (D. J.)

HECATOMBÆON, nom du premier mois de l'année des Athéniens : il étoit composé de trente jours, & il commençoit à la première nouvelle lune après le solstice d'été; ce qui répond selon les uns au mois de septembre, & selon d'autres, à la fin de notre mois de juin, ou au commencement de juillet. Les Beotiens appelloient ce mois *hyppodromus*, & les Macédoniens *loüs*.

L'auteur du grand étymologicon nous apprend que le premier mois des Athéniens se nommoit anciennement *chronius*, à cause des sacrifices dit *chronia*, que l'on offroit alors à Saturne, mais que dans la suite des tems le mois *chronius* fut appellé *hécatombéon*, parce que les choses grandes sont dénotées par le mot *hécaton*, & que dans ce mois le soleil demeure davantage sur l'horizon, & fait le plus grand jour de l'année.

Cependant j'aimerois mieux l'étymologie de Suidas & d'Harpocration qui prétendent que ce mois prit le nom d'*hécatombeon*, à cause du nombre d'hécatombes qu'on sacrifioit à Athènes pendant son cours.

Au reste, comme les mois des grecs étoient lunaires, & qu'ils ne peuvent s'accorder avec les nôtres, j'estime qu'en traduisant les anciens auteurs, il convient bien mieux de retenir les noms propres des mois des Athéniens, des Macédoniens & des autres nations en général, que de les exprimer par les mois des romains que nous avons adoptés. *Voyez* MOIS DES GRECS. (D. J.)

HÉCATOMBE, s. f. C'est un sacrifice de cent bœufs, selon la signification propre du mot; mais la dépense de ce sacrifice ayant bientôt paru trop forte, on se contenta d'immoler des animaux de moindre prix; & il paroît par plusieurs anciens auteurs qu'on appella toujours *hécatombe*, un sacrifice de cent bêtes de même espèce, comme cent chèvres, cent moutons, cent agneaux, cent truies; & si c'étoit un sacrifice impérial, dit Capitolin, on immoloit par magnificence cent lions, cent aigles, *& cætera hujusmodi animalia centena feriebantur.*

Ce sacrifice de cent bêtes se faisoit en même tems sur cent autels de gazon, & par cent sacrificateurs; cependant on n'offroit de tels sacrifices que dans des cas extraordinaires, lorsqu'un grand évènement causoit quelque joie publique, ou une calamité générale. Lorsque la peste ou la famine obligeoit de recourir aux dieux, les cent villes du Péloponèse faisoient ensemble un *hécatombe*, c'est-à-dire, qu'elles immoloient une victime pour chaque ville; mais Conon, général des Athéniens, ayant remporté une victoire navale sur les Spartiates, offrit lui seul une *hécatombe.* » C'étoit, dit Athenée, une véritable *hécatombe*, & non pas de celles qui en portent » faussement le nom »; ce qui prouve qu'on appelloit souvent une *hécatombe*, des sacrifices où le nombre de cent victimes ne se trouvoit pas. L'histoire romaine parle aussi d'empereurs qui ont offert quelquefois des *hecatombes*; par exemple Balbin, à la première nouvelle qu'il reçut de la défaite du tyran Maximin, ordonna sur le champ une *hécatombe.*

On tire communément l'origine du mot *hécatombe*, de ἑκατον *cent*, & de βὃς boeuf; d'autres dérivent ce mot de Ἑκατον *cent*, & de πὃς *pié;* & selon ceux-ci l'*hécatombe* de vingt-cinq bêtes à quatre pieds n'étoit pas moins une *hécatombe*; d'autres enfin le dérivent simplement du mot Ἑκατόμβη, qui désigne un sacrifice somptueux. (D. J.)

Muratori rapporte une inscription (643. 1.) dans laquelle il est fait mention d'une *hécatombe* offerte dans les entr'actes des spectacles, *hecatombes immolata inter spectacula.*

HECATOMBÉES, fête qu'on célébroit à Athènes, en l'honneur d'Apollon, dans le premier mois de l'année civile, appellée de-là *hécatombeon*. Les Athéniens surnommoient Apollon *hécatombée;* les habitans de la Carie & de l'île de Crète appelloient aussi Jupiter de la même manière, au rapport d'Hésychius.

On célébroit des fêtes du même nom à Argos & à Egine, en l'honneur de Junon (*Schol. Pind. od.* 7. 8.) elles prenoient leur nom de l'*hecatombe* offerte en ces jours.

Le nom d'*hécatombée* désignoit aussi le sacrifice qu'offroient ensemble cent villes de la Laconie pour leur prospérité (*Eustath. Iliad. B.*)

HÉCATOMPÉDON, temple de Minerve à Athènes.

Parthénion étoit son nom primitif, l'autre étoit

rélatif à son étendue. Spon, & plus récemment M. le Roi, académicien françois, en ont pris la mesure très exactement; sa longueur, selon ce dernier, est de 221 pieds, sur 94 de largeur. Comment étoit-il donc *hécatompédon* ou à 100 pieds? Il étoit *hécatompédon*, dit M. le Roi, à raison de sa façade, la principale partie de ces sortes d'édifices, celle qu'on voyoit la première en y arrivant, & celle où les anciens étoient la plus grande magnificence. Ces 94 pieds, & quelques pouces, mesure du châtelet de Paris, trouvés par M. le Roi, donnent 100 pieds attiques, parce que le pied attique n'étoit que de 11 pouces, 4 lignes, & quelques points.

HÉCATOMPYLE, ville à cent portes, surnom de Thèbes d'Égypte, qui la distinguoit de Thèbes en Béotie.

HECATOMPHONIES, HECATOMPHONEUME, } fêtes que célébroient chez les Messéniens ceux qui avoient tué cent ennemis à la guerre. Ce mot est composé de Ἑκατον *cent* & de φονεύω, *je tue*. Ils offroient après cet exploit un sacrifice du même nom. Pausanias, (*l. IV.*) rapporte d'Aristomène ou Aristomède de Corinthe, qu'il offrit jusqu'à trois sacrifices de ce genre; mais Plutarque révoque en doute cette triple *hécatomphonie*.

HÉCATONCHIRES, c'est le nom général qu'on donnoit aux trois géans qui avoient cent mains. Briarée, Gygés & Cothis, ἑκατον *cent* & χεὶρ *main*.

HÉCATONSTYLON, portique à cent colonnes. On donna ce nom en particulier au grand portique du théâtre de Pompée à Rome, qui étoit placé sur le mont Cœlius.

HÉCATONTARQUE, nom grec du centurion, ou du commandant de cent hommes.

HECTEUS, *Sixième*, modios, mesure grecque de capacité.

Elle valoit en mesures de France $\frac{5215}{10000}$ de boisseau.

Elle valoit en mesures grecques,

$1\frac{1}{3}$ Tétarton laconicon;

ou, 8 chœnix;

ou, 2 hémihectes;

ou, 16 xestés.

Voyez MESURES pour l'évaluation de M. de Romé de l'Isle.

HECTOR, fils de Priam & d'Hécube, passoit pour le plus fort & le plus vaillant des Troyens. Homère nous donne une preuve de sa force prodigieuse; *Hector* trouva devant la porte du camp des grecs, une grosse pierre, que deux hommes des plus robustes auroient eu de la peine à lever de terre, pour la mettre sur un chariot, il la leva seul très-facilement, la jetta contre le milieu de la porte, qu'il enfonça avec un fracas horrible, & il fit tomber le monstrueux rocher bien au-delà du mur. C'est que Jupiter, ajoute le poëte, avoit rendu la pierre légère. Les oracles avoient prédit que l'empire de Priam ne pourroit être détruit tant que vivroit le redoutable *Hector*. Pendant la retraite d'Achille, il porta le feu jusque dans les vaisseaux ennemis, & tua Patrocle qui voulut s'opposer à ses progrès. Le desir de venger la mort de Patrocle, rappella Achille au combat. A la vue de ce terrible guerrier, Priam & Hécube tremblèrent pour la vie de leur fils; ils lui firent les plus vives instances pour l'engager à éviter le combat d'Achille; mais il fut inexorable, & lié par son destin, dit Homère, il attendit son rival. » Alors Jupiter » prenant ses balances d'or, met dans leurs bassins les deux destinées d'*Hector* & d'Achille, & » les élevant de sa main toute puissante, il examine leur poids; celle d'*Hector*, plus pesante, » emporte la balance, & se précipite dans les enfers; &, dès ce moment, Apollon abandonne » ce prince ». Achille ôte donc la vie à Hector, &, par une barbarie qui se ressentoit des mœurs des temps héroïques, il attache à son char le cadavre du vaincu, le traîne indignement plusieurs fois autour de la ville; & après avoir assouvi sa vengeance & sa cruauté sur un ennemi mort, il vend le corps à Priam, qui vient en suppliant jusques dans sa tente le lui demander, ou plutôt l'acheter par de riches présens. Apollon, qui l'avoit protégé de son vivant à la prière de Vénus, prit soin de son corps après sa mort, & empêcha qu'il ne fût déchiré, ni même défiguré par les mauvais traitemens d'Achille. Philostrate dit que les Troyens, après avoir rebâti leur ville, rendirent à ce héros les honneurs divins: on le voit représenté sur leurs médailles (*Patin. Thes. num. p.* 170.) monté sur un char tiré par deux chevaux, tenant une pique d'une main, & de l'autre le palladium.

Le portrait d'*Hector* étoit fort commun chez les Grecs & chez les Romains, & les traits de son visage & de toute sa figure devoient être bien empreints dans leur imagination, s'il est vrai ce que raconte Plutarque, dans la vie d'Aratus: « Qu'un jeune Lacédémonien ressembloit si fort » à *Hector*, que le bruit s'en étant répandu, on y » accourut de tous côtés comme à un spectacle, » tant la figure & les traits du visage d'*Hector* » étoient connus, même de la populace ». La foule étoit si grande, que le jeune homme fut jetté par terre & foulé aux pieds. C'étoit plu-

sieurs siècles après la prise de Troye. *Voyez* ANDROMAQUE & CHEVELURE.

On voit sur une pâte antique de la collection de Stosch, Andromaque qui engage *Hector* à ne pas sortir de Troye; elle l'en conjure par son amour pour le petit Astyanax, leur fils, qu'elle lui présente. Le même sujet paroît sur une sardoine, & d'une gravure fort antique; Astyanax y est effrayé du mouvement du panache d'*Hector*, & il se jette dans le sein de sa nourrrice, selon le récit d'Homère. — Sur une cornaline paroît *Hector* sortant de Troye, dont on voit une porte & trois tours; sous la porte est Andromaque qui tient dans ses bras son fils Astyanax, & *Hector* ayant la tête tournée vers eux s'éloigne à grands pas. Auprès des murs de la ville on voit en relief Achille qui traîne le corps d'Hector attaché à son char.

Enfin, sur un jaspe rouge de la même collection paroît *Hector* renversé de son char par Achille, à la vue d'Andromaque, sa femme, & du roi Priam, qui regardent le combat du haut des murs de Troye. Andromaque est représentée les mains levées vers le ciel, & Priam tend les bras à *Hector*. Le génie de Troye, représenté sous la figure de Cybèle, est assis au bas, la tête appuyée sur la main, & déplorant la ruine prochaine de la ville. C'est Automédon qui conduit le char d'Achille. Le même sujet & la même idée se voient (*Causæei Gem. Tav.* 119.) sur une autre pierre gravée.

Hector traîné par Achille autour des murs de Troye est un sujet que les artistes anciens ont répété souvent. On le voit parmi les autres actions d'Achille sur un bas-relief rond du Capitole, & au Museum Pio-Clémentin sur un bel autel où sont représentés l'origine & les commencemens de Rome, ainsi que plusieurs traits des poëmes d'Homère.

Sur une pâte antique de Stosch, Priam vient auprès d'Achille, & lui demande à genoux le corps d'*Hector*. Priam est reconnoissable au bonnet phrygien; & Achille est avec Automédon & Alcyme. C'étoit un des sujets favoris des anciens sculpteurs; car on le voit répété plusieurs fois. Il est en bas-relief dans le palais de la *Villa Borghese*, sur la Table Iliaque, & sur (*Bellori sepulcr. ant. Tav. LXXXII.*) l'urne sépulcrale d'Alexandre Sévère au Capitole, où on le voit avec le corps d'*Hector* attaché au char d'Achille.

Hector devroit être caractérisé sur les monumens par un char à quatre chevaux; il étoit le seul des héros de cette guerre qui monta un quadrige. (*Philostr. heroic. p.* 682. *ad fin.*)

HECTOS, modios de terre, mesure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit en mesure de France, $\frac{95}{1000}$ d'arpent.

Elle valoit en mesures anciennes, 2 hémihectes;

ou, 128 hexapodes quarrées;

ou, 4608 pieds olympiques quarrés.

Voyez MESURES pour l'évaluation, de M. de Romé de l'Isle.

HECTOS, modios de terre, mesure pythique pour l'arpentage.

Elle valoit 2 hémihectes;

ou, $3333\frac{1}{3}$ coudées médiocres quarrées.

Voyez MESURES pour l'évaluation, de M. de Romé de l'Isle.

HÉCUBE, fille de Céséis, roi de Thrace, & sœur de Théano, prêtresse d'Appollon, épousa Priam, roi de Troye, dont elle eut Hector, Pâris, Déiphobe, Hélénus, Politès, Antiphe, Hipponoüs, Polydore, Troïle, & quatre filles; Creüse, Polixène, Laodice, Cassandre. Ces enfans infortunés (Virgile en compte cinquante) périrent presque tous sous les yeux de leur mère, pendant le siège ou après la ruine de Troye. *Hécube*, dans le partage des esclaves, échut à Ulysse. Lorsqu'on vient lui annoncer son sort dans les Troyennes d'Euripide, elle jette de grands cris, en versant des torrens de larmes; elle hait & méprise Ulysse; elle l'a vu ramper à ses pieds, lorsque ce prince ayant été surpris à Troye, déguisé en espion, supplia *Hécube* de le dérober à une mort certaine; & elle se voit ensuite destinée à être l'esclave d'Ulysse; c'est le comble de l'infortune. Avant de quitter le rivage de Troye, elle a la douleur de voir périr Astyanax, son petit-fils, dont elle est obligée de faire les funérailles; elle est conduite ensuite chez Polymnestor, roi de Thrace, à qui Priam avoit confié son fils Polydore; mais apprenant bientôt la mort funeste de ce fils, transportée de rage contre Polymnestor, auteur de sa mort, elle demande à lui parler en secret; elle l'attire au milieu des femmes Troyennes, qui se jettent sur lui avec des fuseaux ou des aiguilles, & l'aveuglent, tandis qu'elle tue elle-même les deux enfans du roi. Les gardes du prince étant accourus au bruit, traînent Hécube hors du palais & l'accablent de pierres. On montroit encore du temps de Strabon le lieu de sa sépulture dans la Thrace; on l'appelloit le tombeau du chien. D'autres racontent sa mort différemment. Ulysse partant *incognitò* pour retourner à Itaque, laissa sa captive dans le camp des Grecs. La malheureuse princesse, qui préféroit la mort à la honte de l'esclavage, ne cessa d'accabler tous les Grecs d'injures & de malédictions, pour obtenir la mort qu'elle souhaitoit : elle y réussit; les Grecs la lapidèrent, & firent courir le bruit qu'elle avoit été changée en chienne, pour marquer la rage & le désespoir où ses malheurs l'avoient réduite. On croit plus ordinairement qu'Ulysse fut

teur de la mort d'*Hécube*; car étant arrivé en Sicile, il fut tellement tourmenté de songes funestes, que pour appaiser les dieux, il fit bâtir un petit temple à *Hécube*, près d'un temple d'Hécate. Il y a dans Euripide deux tragédies, dont *Hécube* est le principal sujet; l'une porte son nom, & l'autre est intitulée, *les Troyennes* : dans celle-ci, c'est une reine privée de la couronne & réduite à l'esclavage avec les dames Troyennes, que les vainqueurs se partagent entr'eux au sort : pour les faire passer sur leurs vaisseaux. Dans la première, c'est une princesse la plus malheureuse qui fut jamais, puisqu'outre l'esclavage, elle a encore la douleur de voir égorger son fils Polydore & sa fille Polixène. *Voy.* PARIS, POLYDORE, POLIXÈNE, &c.

Les plus sages des artistes anciens avoient soin d'éviter la difformité, aimant mieux s'écarter de la vérité des traits que du soin de la beauté, comme on peut le remarquer entr'autres à une *Hécube* sur un bas-relief des *monumens de l'antiquité* (Anthol. L. 4. c. 9. p. 317.) Cependant sur la plûpart des monumens cette reine infortunée paroît dans un âge décrépit. La statue d'*Hécube* du cabinet du Capitole & un bas-relief de l'abbaye de Grotta-Ferrata nous l'offrent avec un visage sillonné de rides, & un autre marbre de la Villa-Pamphili, qui devoit paroître dans le troisième volume des mêmes *monumens*, nous la représente la peau flétrie & les mamelles pendantes : tandis que dans le premier monument que j'ai cité on voit cette reine malheureuse à peine sur le retour de l'âge. La figure de la mère de Médée, tracée sur un beau vase de terre cuite de la collection d'Hamilton, veut être jugée avec cette modification, attendu que la mère n'y est pas représentée plus âgée que la fille. Le bas-relief de Grotta-Ferrata dont nous venons de parler, nous offre *Hécube* traitée conformément à cette maxime. La tête est courbée vers la terre; elle porte la main droite à son front, pour marquer l'excès de sa tristesse, ce qui paroît être chez elle un mouvement machinal. Plongée dans une morne douleur, elle se tient auprès du corps défiguré de son fils; elle ne verse point de larmes, parce que les larmes ne coulent plus lorsque l'affliction touche au désespoir : c'est alors que Sénèque fait dire à Andromaque. — *Levia perpessæ sumus, si flenda patimur.*

Les femmes âgées portoient une espèce de bonnet, dont la statue du Capitole, connue sous la fausse dénomination d'une *Præfica*, peut nous donner une idée. Winckelmann pensoit que cette statue représentoit Hécube qui lève la tête comme si elle voyoit précipiter du haut des murs de Troye son petit fils Astyanax.

HÉGÉMONE, les Athéniens ne comptoient que deux Graces, qu'ils nommoient *Auxo* & *Hégémone*.

HÉGÉMONE, surnom qu'on donnoit à Diane, dans l'Arcadie, où elle avoit un temple sous ce nom, qui signifie *Conductrice*. Elle portoit des flambeaux, dit Pausanias, comme pour montrer le chemin. On célébroit dans ce temple des fêtes en son honneur, appellées HÉGÉMONIES.

HÉGÉTOR. *Voyez* AGANICE.

HÉGIRE (ère de l'). *Chronologie.*)

TABLE DES CARACTÈRES *des mois de l'*hégire, *tirée en partie de Gravius.*

NOMS DES MOIS ET NOMBRE DE LEURS JOURS.	FÉRIES INITIALES DES MOIS.						
Moharram, ou Muharram....... 30 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Séfer, ou Safar, ou Suphar....... 29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabie premier, ou Rabi el-aoual, ou Rabiul-Euvel........... } 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabie 2e, ou Rabi el-akher, ou Rabiul-Achir............. } 29 jours.	6	7	1	2	3	4	5.

Noms des mois et nombre de leurs jours.		Féries initiales des mois.						
Giumadi 1, ou Dgioumadi el-aoulal, ou Gioumaafil Euvel.	30 jours.	7	1	2	3	4	5	6
Giumadi 2e, ou Dgioumadi el-akher, ou Gioumaafil-Achir..	29 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Redgeb, ou Régihab..........	30 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Schaban, ou Sahaben, ou Sa-haaban..................	29 jours.	5	6	7	1	2	3	4
Ramadhan, ou Ramazan........	30 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Schoual, ou Schewal, ou Scher-rail......................	29 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Dzoulcaada, ou Du'kaiadath, ou Zilkaade.................	30 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Dzouledgé, ou Dulkagiadath, ou Dulheggiah, ou Zilligge....... Et dans l'année intercalaire.......	29 jours. 30 jours.	4	5	6	7	1	2	3

L'ère dont se servent les arabes & tous les mahométans, se nomme *hégire* ou *fuite*. Elle a pour époque le jour où Mahomet s'enfuit de la Mecque à Médine; & ce jour répond, suivant l usage civil, au vendredi 16 Juillet de l'an de J. C. 622: mais les astronomes, & même quelques historiens la fixent au jeudi précédent 15 juillet; ce qui avance d'un jour toute la suite de l'*hégire*. C'est une observation qu'il ne faut point perdre de vue, en lisant les écrivains arabes.

Les années qui composent l'*hégire*, sont des années lunaires, dont le commencement répond, tantôt à un point, tantôt à un autre de notre année solaire, plus longue, comme l'on sait, de onze jours que l'année lunaire. Son cours se divise en cycles de 30 années, dont 19, appellées années communes, sont de 354 jours; les 11 autres, nommées intercalaires ou abondantes, en comprennent un de plus. Celles-ci entre-mêlées avec les premières, sont les 2, 5, 7, 10, 13, 16, 18, 21, 24, 26 & 29. Chaque année est partagée en 12 mois, qui ont alternativement 30 & 29 jours, excepté le dernier, qui dans les années intercalaires est de 30 jours. Dans notre *Table chronologique*, ces années intercalaires sont marquées d'un astérisque (*), pour les distinguer des années communes.

Les mois de l'*hégire* sont composés, comme les nôtres, de semaines, dont chaque jour que nous appellerons férie, commence le soir après le soleil couché. Ainsi notre dimanche est la première férie de la semaine arabique, & notre samedi la septième.

Voici les vrais noms arabes de chaque jour de la semaine.

Youm el-ahad............	le premier jour..........	ou dimanche.
Youm el thani...........	le second jour..........	ou lundi.
Youm el-thaleth..........	le troisième jour........	ou mardi.

Youm el-arbaa............	le quatrième jour........	ou mercredi.
Youm el-khamis...........	le cinquième............	ou jeudi.
Youm el-dgioumaa........	le jour d'assemblée.......	ou vendredi.
Youm el-essabt............	le jour du sabbat.........	ou samedi.

Tels sont les élémens de cette fameuse ère. Les astronomes ont des méthodes sûres & démontrées, pour la faire quadrer parfaitement avec l'ère chrétienne. Mais trop compliquées & trop abstraites, elles ne peuvent trouver place ici où nous nous attachons principalement à mettre les choses à la portée du commun des lecteurs. Nous nous contentons d'en donner les résultats dans notre *table* CHRONOLOGIQUE, où nous avons placé l'*Hégire* à la suite de l'ère de martyrs, avec le mois, le jour & la férie de notre année, dans lesquels tombe le commencement de chaque année arabique. Sur quoi il est à observer que les astronomes arabes nomment caractère de l'année ou du mois, la férie par où l'année ou le mois commencent. Ainsi chaque mois dans l'*Hégire*, aussi bien que chaque année, a son caractère; mais comme notre *table* CHRONOLOGIQUE ne représente que le caractère de l'année, nous y suppléons ici par une autre table, où l'on voit le caractère de chaque mois de toute l'année, dont le caractère est connu.

Rien de plus simple que le systême sur lequel cette table est dressée. Les douze mois dont l'année arabique est composée, sont alternativement de trente & de vingt neuf jours. Les derniers commencent & finissent la même férie; les premiers y finissent le lendemain de la férie par où ils ont commencé. Ainsi lorsque Muharram qui est de trente jours, commence la première férie ou le dimanche, il finit la seconde férie ou le lundi; Séfer qui le suit n'ayant que vingt-neuf jours, commence & finit la troisième férie ou le mardi; Rabi I qui vient après, ayant trente jours, commence le mercredi ou quatrième férie, et finit la cinquième férie ou le jeudi; Rabi II qui est de vingt neuf jours, commence & finit le vendredi ou sixième férie. Il en est de même des mois suivans.

Faisons maintenant l'essai de cette table, pour trouver dans notre calendrier solaire perpétuel le commencement d'une année arabique donnée, par exemple de l'an 891 de l'*Hégire*, dont le premier jour, suivant notre *table* CHRONOLOGIQUE, répond au 7 janvier de l'année chrétienne 1486. Le caractère de cette année arabique est la férie 7, & la lettre dominicale de notre année 1486 est A. Je cherche dans les calendriers qui composent le CALENDRIER *solaire perpétuel*, celui qui porte le nom de cette lettre, & j'y trouve qu'en effet le 7 janvier tombe un samedi: je jette ensuite les yeux sur la colonne perpendiculaire, qui a 7 en tête dans la table des caractères, & j'y vois que le mois Séfer a pour caractère 2, ou la deuxième férie. Je compte trente jours dans mon calendrier A, depuis le 7 janvier, & j'arrive à un lundi 6 février, qui est le jour initial de Séfer. Rabi I a pour caractère 3, ou troisième férie; comptant vingt-neuf jours depuis le 6 février, je trouve que ce mois arabique commence le 7 mars, qui est effectivement un mardi. Le caractère de Rabi II est 5, ou férie cinquième. C'est le jeudi 6 avril, trentième jour après le 7 mars. Dgioumadi I a pour caractère 6, ou férie sixième. Donc c'est par le vendredi, 5 mai, vingt-neuvième jour après le 6 avril, que ce mois débute. Le caractère Dgioumadi II, est férie 1: c'est par conséquent le dimanche, 4 juin, qui est son jour initial, trentième jour après le 5 mai. Redgeb a pour caractère la férie 2 ou le lundi, qui tombe le 3 juillet, vingt-neuf jours après le 4 juin. La férie quatrième ou le mercredi, caractérise le mois Schaban, & ce jour est le 2 août, trente jours après le 3 juillet. Ramadhan commence par la férie cinquième ou le jeudi, qui est le trente un du même mois d'août. Le premier jour de Schoual est le samedi, 30 septembre, parce que ce mois a pour caractère la férie septième. Le caractère de Dzoulcaada étant 1, ou férie première, le commencement de ce mois arrive le dimanche, 29 octobre. Enfin Dzoulhedgé commence le mardi, 28 novembre, parce qu'il a pour caractère la troisième férie, & que le trentième jour après le 29 octobre, tombe un mardi. Ce douzième mois a terminé l'an de l'*Hégire* 891, le 27 décembre qui est le trentième jour, y compris le 28 novembre, parce que 891 est une année intercalaire; & comme nous l'avons dit ci devant, le dernier mois arabe est de vingt-neufs jours dans les années communes, & de trente pour les années intercalaires: en conséquence l'an 892 a commencé le 28 décembre, qui est un jeudi, ou férie 5, comme on le voit dans notre *table* CHRONOLOGIQUE. Voilà donc toute l'année arabique 891, combinée avec l'an de J. C. 1486. Mais il n'arrive pas toujours, & cela même est assez rare, qu'une année de l'*Hégire* commence & finisse dans la même année de J. C lorsqu'elle s'étend sur deux de nos années, il faut, après avoir épuisé le CALENDRIER sur lequel on a commencé l'opération, passer au suivant pour l'achever, si la deuxième des deux années chrétiennes dont il

s'agit, est une année commune; mais si cette deuxième année est bissextile, alors il faut sauter le calendrier qui suit immédiatement, & prendre celui qui vient après, comme nous le disons dans l'avertissement qui est à la tête de notre CALENDRIER *solaire perpétuel*; (*voyez* ce mot). Par exemple la première année de l'*Hégire*, qui commence le 16 juillet, répondant aux années 622 & 623 de J. C. doit être supputée sur les calendriers C & B, qui sont propres à ces deux années communes. Mais la seconde année de cette même *Hégire*, qui commence le 5 juillet 623, & finit en 624, doit être supputée d'abord sur le CALENDRIER B, ensuite sur le CALENDRIER G, & non sur le calendrier A; parce que l'année 624 est bissextile.

Voilà ce que nous avions à dire de l'*Hégire*, pour ce qui concerne la vérification des dates. Ceux qui voudront s'instruire à fond sur cette matière, pourront consulter le commentaire de Gravius sur Ulug-Beg, celui de Christman, sur Alfragam, le septième livre du P. Petau, *De doctrina temporum*, le premier livre de la Chronologie reformée du P. Riccioli, & le quatrième tome des élémens de mathématique de wolfius.

(*Article extrait de l'art de vérifier les dates.*)

HEINDAL. *Voyez* ODIN.

HELA, c'est ainsi que les anciens Celtes, qui habitoient la Scandinavie, appelloient la déesse de la mort. Suivant leur mythologie, elle étoit fille de *Loke* ou du démon; elle habitoit un séjour appellé *nifsheim* ou *l'enfer*. Son palais étoit l'angoisse, sa table la famine; ses serviteurs l'attente & la lenteur; le seuil de sa porte le danger; son lit, la maigreur & la maladie: elle étoit livide; & ses regards inspiroient l'effroi.

Il paroît que c'est du mot *hélas*, que les Allemands ont emprunté le mot *hell*, dont ils se servent pour désigner *l'enfer*. (*Introduction à l'histoire de Dannemark, par M. Mallet*). *Voy.* ODIN.

HÉLAGABALE. *Voyez* ÉLAGABALE, véritable nom de cet empereur.

HELCIARII. } *HELCIUM.* } Les romains appelloient *helciarii* les esclaves & les mercenaires qui traînoient les bateaux avec des courroies, ou avec une corde de spart, appellée *helcium*. Les ouvriers s'exhortoient au travail par un cri formé de la réunion de toutes les voix, & par des chants. Martial en parle (IV. 64.):

Quem (somnum) *nec rumpere nauticum celeuma,*
Nec clamor valet helciariorum.

Apulée fait mention de l'*helcium*. (Met. IX.) *jamque maxima diei parte transacta, defectum alioquin me, helcio sparteo dimoto, nexu machinæ liberatum applicant præsepio.*

HÉLÈNE étoit, selon la plus commune opinion, fille de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare & sœur de Clytemnestre, de Castor & de Pollux. Il y a peu de traits dans l'histoire poëtique sur lesquels il y ait plus de variations que sur l'origine de cette femme célèbre. Un très-grand nombre d'auteurs conviennent qu'elle étoit sortie d'un œuf: mais quelle étoit l'origine de cet œuf? c'est sur quoi l'on n'est pas d'accord. On a dit d'abord que cet œuf étoit tombé du ciel de la lune, & que les femmes de cette planète font des œufs, d'où il naît des hommes quinze fois plus grands que ceux qui habitent la terre. D'autres racontent que Jupiter devint amoureux de Némésis, qui, pour se garantir des recherches importunes de ce Dieu, s'enfuit par mer & par terre, & se déguisa en toute sorte de forme; mais enfin, par une force majeure, Jupiter la rendit mère premièrement de Castor & de Pollux, ensuite d'*Hélène*. Pausanias dit, que selon l'opinion commune, *Hélène* étoit fille de Jupiter & de Némésis, & que Léda n'étoit que sa nourrice. Phidias, se conformant à cette tradition, représenta Léda de telle sorte sur la base de la statue de Némésis, qu'elle sembloit amener *Hélène* à cette déesse. Plusieurs ont écrit que Némésis, aux approches de Jupiter, conçut un œuf, & que Léda ayant trouvé cet œuf, le couva & en fit éclore Castor, Pollux & *Hélène*. On raconte encore que Jupiter ne pouvant attendrir Némésis, fit prendre à Vénus la forme d'un aigle, & se métamorphosa lui-même en cygne. Fuyant les poursuites de l'aigle, il se réfugia dans les bras de Némésis; elle le reçut, le caressa & s'endormit. Le prétendu cygne profita du sommeil, & Némésis conçut un œuf; lorsqu'elle l'eut pondu, Mercure le prit, le porta à Lacédémone, le jeta dans le sein de Léda; celle-ci l'échauffa & en fit sortir *Hélène* qu'elle adopta pour sa fille. Un grand nombre d'auteurs ne font aucune mention de Némésis, & attribuent à Léda le commerce direct avec Jupiter déguisé en cygne, ils y joignent les circonstances dont on a parlé; d'autres attribuent à Jupiter deux métamorphoses en cygne; l'une relative à Némésis, & l'autre relative à Léda; & ils font entendre qu'*Hélène* naquit de Léda. Quelques uns enfin, pour concilier ces deux opinions, supposent que Némésis & Léda sont la même personne.

Il y a encore sur cette fable d'autres variantes, dont on a parlé au mot *Castor*. Quoi qu'il en soit, la beauté d'*Hélène* fut regardée comme un prodige; elle fut aussi célèbre de son temps qu'elle l'est aujourd'hui. Mais si elle fut la plus belle des femmes, elle fut aussi une des plus

infidèles. Sa beauté parut dans tout son éclat dès son enfance, & fit tant de bruit, que Théfée l'enleva du temple de Diane, où elle dansoit. Il la mit sous la conduite d'Ethra sa mère, les confia toutes les deux à la garde d'un de ses amis dans la ville d'Aphidnes, & s'en alla avec son ami Pirithoüs, travailler à l'enlevement de Proserpine. Castor & Pollux, frères d'*Hélène*, entrèrent sur le champ à main armée dans l'Attique, pour redemander leur sœur. Les Athéniens protestèrent qu'ils ignoroient l'endroit où elle étoit. Les dioscores peu satisfaits de cette réponse, se préparoient à des hostilités, quand un certain Academus découvrit aux frères d'*Hélène* qu'elle étoit à Aphidnes. Ils emportèrent la ville d'assaut, ramenèrent *Hélène* à Lacédémone avec la mère de Théfée, qui suivit *Hélène* jusques dans Troye. *V.* ETHRA.

Hélène se retira ensuite à Argos, chez Clytemnestre sa sœur; on assuroit qu'elle y étoit accouchée d'une fille, & que Clytemnestre pour sauver l'honneur de sa sœur, avoit fait croire à tout le monde, à Agamemnon même, qu'elle en étoit la mère. Quoi qu'il en soit, *Hélène* soutint, & l'on publia qu'elle étoit sortie vierge des mains de Théfée. Elle eut le bonheur de voir s'accréditer un fait si peu croyable, & de se voir recherchée par une foule de prétendans. De retour à Lacédémone, *Hélène* courut un grand danger; mais un prodige la sauva. Une grande peste ravageoit la ville; l'oracle fit savoir qu'elle cesseroit, pourvu qu'on sacrifiât tous les ans une fille de qualité. Le sort tomba une fois sur la belle *Hélène;* mais comme elle étoit destinée à servir d'instrument pour l'exécution des décrets des Dieux, ils la sauverent; & dans le temps qu'on la menoit à l'autel, un aigle enleva le couteau, & l'alla poser sur une génisse, qui fut sacrifiée en la place d'*Hélène.*

Tyndare étoit fort embarrassé du grand nombre de prétendans qui aspiroient à la main d'*Hélène*, parce qu'il craignoit de s'attiter la vengeance de ceux à qui il ne la donneroit pas. Il suivit le conseil d'Ulysse, & fit promettre à tous les prétendans qu'après que sa fille auroit fait choix de l'un d'eux pour époux, ils se joindroient tous à cet époux pour le défendre contre ceux qui voudroient la lui disputer. Ils jurerent sur les entrailles d'un cheval, qui fut immolé à cet effet, & enterré dans le lieu même; ce fut là, dit-on, le motif qui engagea toute la Grèce à prendre les armes pour faire rendre à Ménélas sa femme, enlevée par Pâris. *Voy.* MÉRION. *Hélène* fixa donc son choix sur Ménélas. On a prétendu que Tyndare céda son royaume à son gendre; mais il paroît qu'il ne fit que le désigner pour son successeur: ainsi il n'est pas étonnant qu'*Hélène* fût tant recherchée; car avec une beauté accomplie, elle apportoit une couronne en dot. Les commencemens de son mariage avec Ménélas furent tranquilles & heureux; mais *Hélène* étoit la plus belle femme du monde; Vénus avoit promis à Pâris de le récompenser par la main de la plus belle femme de l'univers. Elle lui devoit donc celle d'*Hélène*. (*Voy.* PARIS). Pendant le voyage de Lacédémone à Troye, le vaisseau qui la portoit relâcha en Arcadie, où elle se laissa suborner par un nommé Péritanus. Pâris les surprit, & rendit Péritanus eunuque; de-là vint qu'en Arcadie les hommes ainsi mutilés étoient appellés *Péritanes*. Arrivée à Troye, elle se laissa encore séduire par Corythus, fils de Pâris & d'Œnone. *Voy.* CORYTHUS. Achille ayant eu occasion de la voir un jour sur les murs de Troye, en devint amoureux; & l'on a même dit qu'il en eut un enfant. Enfin, on rapporte un grand nombre d'actions qui ternirent sa réputation; & pour y mettre le comble, on nommoit une de ses femmes, dont l'unique occupation auprès d'elle étoit de lui donner des leçons de lubricité.

Après la mort de Pâris, qui arriva la dixième année du siège de Troye, son frère Déiphobe remplit sa place auprès d'*Hélène*, & il fut massacré par Ménélas, quand la ville fut prise. *Voyez* DÉIPHOBE. Ménélas se réconcilia, sans beaucoup de peine, avec sa femme, & la ramena chez lui fort humainement. On a même dit qu'il s'étoit persuadé qu'elle séchoit de douleur dans la maison de Priam, & que c'étoit le principal motif qui poussoit ce mari débonnaire à la conquête de Troye.

Aprés la mort de Ménélas, Nicostrate & Mégapenthe, bâtards de Ménélas, la chassèrent de Lacédémone. Elle se retira chez *Polixo*, dont les femmes la pendirent à un arbre. *Voyez* POLYXO, DENDRITIS. D'autres ont dit qu'elle se pendit elle-même, & que sous le chêne qui lui servit de gibet, il croissoit une herbe, que l'on nomme *hélénéion*, douée de plusieurs vertus singulières; elle rendoit querelleurs ceux qui en mangeoient; elle embellissoit les femmes, & rendoit gais ceux qui en mettoient dans leur vin. Selon quelques écrivains, Thétis fit mourir *Hélène* pendant le retour des Grecs; selon d'autres, elle alla avec Ménélas dans la Chersonèse Taurique, pour chercher Oreste; ils y furent immolés tous deux par Iphigénie. Les opinions sont aussi partagées sur les enfans d'*Hélène;* les uns disent qu'elle n'eut que des filles; d'autres assurent que Ménélas la rendit mère de quatre garçons; ils parlent même d'un autre qu'elle eut d'Achille. Elle eut de Ménélas la belle Hermione, & de Pâris une fille. Le père vouloit qu'on la nommât *Alexandra:* la mère s'y opposa; ils décidèrent au sort lequel donneroit ce nom: *Hélène* gagna, & nomma sa fille comme elle; mais Hécube la fit mourir.

On a chanté le collier d'*Hélène;* il étoit d'or

massif, & Vénus lui en avoit fait présent. Ménélas se préparant à l'expédition de Troye, fut consulter l'Oracle de Delphes avec Ulysse; Apollon ordonna de lui consacrer ce collier, qui fut porté dans son temple. Quand les Phocéens pillèrent ce temple, la femme à qui il échut n'en fut pas plutôt parée, qu'elle se livra à la prostitution.

On a parlé aussi du népenthe apporté d'Egypte, qui avoit la vertu de faire oublier le chagrin, & dont elle fit boire à Télémaque dans le temps qu'il étoit si inquiet & si affligé de l'absence de son père. *Voyez*. NEPENTHES.

Telles sont les traditions communes sur l'histoire d'Hélène : mais Hérodote & Euripide en suivent d'autres très-différentes.

Hérodote raconte qu'étant en Egypte, il avoit demandé aux prêtres égyptiens si *Hélène* avoit été véritablement enlevée, & que ces prêtres lui avoient répondu que la vérité de ce fait avoit été confirmée à leurs anciens par Ménélas même; que Pâris retournant avec elle avoit été jetté, par la tempête, sur la côte d'Egypte, & conduit à Memphis devant Protée, qui lui reprocha fortement le crime & la lâche perfidie dont il s'étoit rendu coupable en enlevant la femme de son hôte, & avec elle tous les biens qu'il avoit trouvés dans sa maison; que Protée, en chassant Pâris de ses états, avoit retenu *Hélène* avec toutes ses richesses, pour les restituer à leur légitime possesseur; que les Grecs avoient mené une grande armée devant Troye; qu'avant de commencer les hostilités, ils avoient envoyé à Priam des ambassadeurs, du nombre desquels étoit Ménélas, pour redemander *Hélène*; que les Troyens avoient répondu que cette princesse étoit en Egypte chez le roi Protée; que les Grecs prirent cette réponse pour une dérision; mais qu'après la ville prise, ils trouvèrent que la réponse étoit vraie, & qu'*Hélène* étoit effectivement à Memphis; que Ménélas y alla sur le champ, & qu'elle lui fut rendue. A ce récit des prêtres égyptiens, Hérodote ajoute ces réflexions : « Si *Hélène* avoit été à Troye, dit-il, » les Troyens l'auroient rendue malgré Pâris, » car Priam & tous les autres princes de sa famille n'étoient pas assez fous pour hasarder la » ruine du royaume, dans la seule vue de lui conserver sa maitresse; & quand même ils se seroient d'abord opiniâtrés à la retenir, ils auroient changé de sentiment après leurs premières pertes, & sur-tout après la mort de » deux ou trois fils de Priam, tués dans le combat. » D'ailleurs, ce n'étoit pas Pâris qui devoit » régner après Priam, mais Hector, & Hector » n'auroit pas eu la complaisance de se sacrifier » pour l'injustice de son frère. Mais les Troyens » ne purent ni rendre Hélène, ni persuader qu'ils » ne l'avoient pas, le destin réglant de la sorte » les évènemens, afin que Troye fût saccagée & » ruinée de fond en comble, & qu'elle apprît » à tous les hommes que les grandes injustices » attirent enfin de grandes punitions de la part » des dieux » A ce raisonnement d'Hérodote, on pourroit opposer ce que dit Homère de la belle *Hélène*, « que les vieillards, conseillers de Priam, » n'eurent pas plutôt apperçu *Hélène*, que, frappés d'admiration, ils se dirent les uns aux autres : faut-il s'étonner que les Grecs & les » Troyens souffrent tant de maux, & depuis si » long-temps, pour une beauté si parfaite : elle « ressemble véritablement aux déesses immortelles ».

Euripide nous présente l'histoire de cette princesse sous un point de vue plus singulier : *Hélène* vertueuse, c'est ce que l'on ne voit chez aucun autre auteur ancien. *Hélène*, dans l'acte premier de la tragédie qui porte son nom, « proteste que » ce n'est point elle qui fut enlevée par le prince » Troyen, mais un fantôme qui avoit sa ressemblance; & cela, parce que Junon, piquée de » voir Vénus remporter la palme de la beauté, » voulut tromper Pâris par cette fausse apparence » d'*Hélène*. Cette erreur, dit elle, devint toutefois bien funeste à la Grèce & à la Phrygie, » car il n'y a eu ni Phrygien, ni Grec qui ne » crût voir *Hélène* dans Troye. Cependant des » milliers d'hommes ont été les victimes d'une » guerre de dix ans : Troye est devenue la proie » des flammes, & toute la Grèce a été bouleversée pour un fantôme ». Platon semble avoir adopté la tradition d'Euripide, puisqu'au livre neuvième de sa république, il compare les hommes qui courent après les plaisirs vains & passagers aux Troyens qui combatoient, selon Stésichore qu'il cite, pour le fantôme d'Hélène, croyant posséder la vraie Hélène, qu'ils n'avoient pas. Cette fable venoit apparemment des Lacédémoniens, qui étoient intéressés à la faire croire, pour sauver l'honneur d'*Hélène*, si décriée par toute la Grèce, & de Ménélas, qui avoit eu la foiblesse de se raccommoder avec elle après l'avoir recouvrée. Mais comment se trouvoit-elle donc en Egypte à l'insçu des Grecs & des Troyens? Mercure, dit le poëte, enleva, par l'ordre de Junon, la reine de Sparte, tandis qu'elle cueilloit des roses, & la transporta dans l'île de Pharos en Egypte. Ménélas, après la ruine de Troye, s'en retournoit en Grèce avec le fantôme d'*Hélène*, qu'il avoit enlevé aux Troyens, lorsque la tempête le jetta sur la côte d'Egypte : il apprit qu'il y avoit au palais du roi une princesse grecque, nommée *Hélène*, fille de Tyndare; il reconnoît sa femme en la voyant, & *Hélène* le reconnoît aussi; mais ne pouvant concevoir qu'il y eût deux *Hélènes*, il se crut trompé par un songe. La véritable *Hélène* lui explique le secret de l'énigme; mais il ne se

contentoit pas de ce récit, lorsqu'un officier de sa suite, criant au prodige, lui vint dire que vainement les Grecs ont essuyé tant de maux à Troye, qu'il n'y a plus d'*Hélène* pour Ménélas, qu'elle s'est évanouie dans les airs après avoir dit ce paroles : « Grecs & Phrygiens, qui avez péri » pour moi aux rives du Scamandre, que je plains » votre illusion! Junon vous abusoit; vous crûtes » *Hélène* au pouvoir de Pâris; il ne la posséda » jamais; pour moi je vois ma destinée remplie, » & je retourne dans les airs dont je suis formée; » mais apprenez que la fille de Tyndare étoit inno- » cente ». Ménélas, pleinement convaincu par ce récit, se rendit à l'évidence du prodige, & ne songea plus qu'aux moyens d'emmener à Sparte sa vertueuse épouse. Tel est le sujet de la tragédie d'*Hélène* dans Euripide.

C'est sur ce fondement que les Lacédémoniens consacrèrent un temple à Hélène, où elle étoit honorée comme déesse, dit Pausanias. Hérodote ajoute qu'on l'invoquoit pour rendre beaux les enfans difformes. Une femme de Sparte, dit-il, extrêmement riche, étant accouchée d'une fille la plus laide de toutes les créatures, une personne inconnue apparut à la nourrice, qui lui conseilla de la porter souvent dans le temple de la déesse *Hélène*; & elle devint si belle dans la suite, qu'Ariston, roi de Sparte, en devint amoureux, & l'épousa. Si ce prétendu miracle eût été bien avéré, & que l'officieuse nourrice n'eût pas changé l'enfant, le temple d'*Hélène* auroit été assurément le plus fréquenté de tous les temples de la Grèce. Un autre miracle de la déesse *Hélène*, c'est qu'elle aveugla le poëte Stéfichore, qui avoit osé médire d'elle dans ses poëmes, & qu'elle lui rendit la vue dès qu'il eut chanté la palinodie. *Voyez* ACHILLE, DEIPHOBE, MENELAS, PARIS, PROTÉE.

Isocrate a fait un panégyrique d'*Hélène*, dans lequel il assure que non-seulement elle obtint l'immortalité, mais qu'elle acquit encore une puissance dans l'olympe assez grande pour faire placer au nombre des dieux Castor & Pollux, ses frères.

Winckelmann croit reconnoître l'arrivée en Egypte d'*Hélène* & de Pâris sur la belle mosaïque de Palestine; mais M. l'abbé Barthélemy y reconnoît l'arrivée d'Hadrien dans la même contrée.

Colutus admiroit comme une beauté d'*Hélène* ses sourcils qui étoient réunis.

Winckelmann a publié dans ses *monumenti inediti* plusieurs bas-reliefs & une peinture, dont les sujets sont les amours de Pâris & d'*Hélène*, & l'enlèvement d'*Hélène* par Pâris. Il a trouvé dans la collection de Stosch une pâte antique représentant l'enlèvement d'*Hélène* par Thésée, aidé de son ami Pirithoüs, & une prime d'émeraude, sur laquelle on voit Ulysse assis devant un bassin destiné à lui laver les pieds, une femme agenouillée qui l'aide à se déchausser, & derrière celle-ci une autre femme debout. Comme Ulysse ne fait point ici le signe du silence à la femme agenouillée, on ne peut y reconnoître la nourrice frappée d'étonnement à la vue de sa cicatrice. On sait qu'*Hélène* (*Odyss.* Δ. *v.* 252.) lava les pieds à Ulysse lorsqu'il se fut introduit dans Troye déguisé en mendiant. D'ailleurs les deux femmes gravées sur cette pierre ont un air noble qui les distingue d'une nourrice & d'une vieille servante.

HÉLÈNE, femme de Constance-Chlore, mère de Constantin.

FLAVIA JULIA HELENA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRRR. en or, ou peut-être unique, au cabinet du roi.

O. en argent.

C. en P. B. latin.

HÉLÈNE, femme de Crispe.

HELENA NOBILISSIMA FŒMINA.

Ses médailles sont :

O. en or, & en argent.

RRR. en P. B.; on n'en trouve que de cette forme.

HÉLÈNE, femme de Julien II.

FLAVIA JULIA HELENA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or; quoique Banduri en rapporte une; mais elle n'est connue dans aucun cabinet.

O. en argent.

R. en P. B. qui est la seule grandeur où l'on trouve cette princesse avec le nom d'*Hélène*, ou avec le titre de ISIS FARIA.

HÉLÉNOPHORIES, fêtes célébrées à Athènes. Elles prenoient leur nom des corbeilles d'osier, appellées ἑλέναι, dans lesquelles on portoit en grande pompe des choses religieuses, & cachées. (*Pollux X.* 53 & *Hesychius.*)

HÉLÉNUS, fils de Priam & d'Hécube, fut le seul des fils de ce prince qui survécut à la ruine de sa patrie. Il avoit appris de sa sœur Cassandre l'art de la divination. Virgile lui fait prédire l'ave-

nir en plusieurs manières; par le trépied où il s'asséoit à Buthrote, comme on faisoit à Delphe & à Délos; par le laurier, c'est-à-dire par la branche de laurier jetée dans le feu; par la connoissance des astres dans lesquels il savoit lire; & enfin, par l'intelligence du langage des oiseaux, & par l'inspection de leur vol: ce qui a fait dire à Homère qu'il fut le plus éclairé des augures. Pendant le siège de Troie Ulysse surprit de nuit *Hélénus*, & l'emmena lié au camp des Grecs, comme un prisonnier du premier ordre, & qui pouvoit leur être fort utile par son art. Entr'autres oracles, *Hélénus* leur apprit que jamais ils ne détruiroient la ville de Troie, s'ils ne trouvoient le secret d'engager Philoctète à quitter son isle & à se rendre au siège. Étant devenu l'esclave de Pyrrhus, fils d'Achille, il sut gagner son amitié par des prédictions qui furent heureuses pour ce prince: par exemple, il le détourna d'une navigation où périrent tous ceux qui s'y étoient engagés, comme il l'avoit prédit. Pyrrhus en recconnoissance, non-seulement céda à *Hélénus* la veuve d'Hector pour épouse, mais encore il le désigna pour son successeur au royaume d'Epire. En effet, ce prince Troyen monta sur le trône d'Achille; & Molossus, propre fils de Pyrrhus, ne régna qu'après la mort d'*Hélénus*, & en partageant encore ses états avec le fils de ce prince. Voyez *Cestrinus*.

Winckelmann reconnoît *Hélénus* sur une cornaline sciée d'une scarabée Etrusque, faisant partie de la collection de Stoch. On y voit un homme sans barbe, courbé, qui tient de ses deux mains un objet mal exprimé. Il est placé sur une espèce de table ou d'autel, qu'il regarde avec attention. Quelques-uns le prennent pour Hercule offrant un gâteau. Winckelmann est d'un autre sentiment, & voici ses raisons qui completteront l'histoire d'*Hélénus*.

On lit dans un poëme (*Falconnet Dis. sur les Bactyles, dans les mém. de l'Ac. des Inscriptions. T. IV, p. 183. A.*) sur les pierres attribuées à Orphée, qu'Apollon donna au Troyen *Hélénus* une pierre qui avoit le don de la parole. *Hélénus* voulant essayer la vertu de cette pierre, s'abstint pendant plusieurs jours du lit conjugal, des bains, & de la chair des animaux. Ensuite il fit plusieurs sacrifices, il lava la pierre dans une fontaine, il l'enveloppa soigneusement, & la mit dans son sein. Après cette préparation qui rendit la pierre animée, il fit semblant, pour l'exciter à parler, de vouloir la jeter; alors elle fit un cri semblable à celui d'un enfant qui désire le lait de sa nourrice. *Hélénus* profitant de ce moment interrogea la pierre sur ce qu'il vouloit savoir, & il en reçut des réponses certaines; c'est au moyen de ces réponses, qu'il prédit la ruine de Troie sa patrie.

Qu'on se figure de voir ici *Hélénus*, son bâton à terre, qui lave cette pierre miraculeuse dans une fontaine, & on aura de cette manière une autre explication qui peut très-bien convenir à notre gravure.

HÉLÉPOLE, machine militaire des anciens, propre à battre les murailles d'une ville assiégée.

Ce mot vient du Grec ἑλέπολις qui est composé des mots ἑλεῖν prendre, & πόλις, *ville*.

L'*hélépole* étoit une tour de bois composée de plusieurs étages, garnis quelquefois de ponts qu'on abattoit sur les murailles des villes & sur les brêches, pour y faire passer les soldats dont cette machine étoit remplie.

Parmi les auteurs qui ont décrit l'*hélépole*, il y en a plusieurs qui prétendent qu'il y avoit un bélier au premier étage.

Diodore de Sicile & Plutarque, ont donné la description de la fameuse *hélépole* de Démetrius le Poliorcete au siège de Rhodes. Voici celle de Diodore.

« Démétrius ayant préparé quantité de matériaux de toute espèce, fit faire une machine » qu'on appelle *hélépole*, qui surpassoit en grandeur toutes celles qui avoient paru avant lui. » La base en étoit quarrée, chaque face avoit » cinquante coudées. Sa construction étoit un » assemblage de poutres équarries, liées avec du » fer; des poutres distantes les unes des autres, » d'environ une coudée, traversoient cette base » par le milieu pour donner de l'aisance à ceux » qui devoient pousser la machine. Toute cette » masse étoit mise en mouvement par le moyen de » huit roues proportionnées au poids de la machine, dont les jantes étoient de deux coudées » d'épaisseur, & armées de fortes bandes de fer. ....» Aux encoignures il y avoit des poteaux d'égale » longueur & hauts à-peu-près de cent coudées, » tellement inclinés les uns vers les autres, que » la machine étant à neuf étages, le premier avoit » quarante-trois lits & le dernier n'en avoit que » neuf ». (On croit que par ces lits il faut entendre les solives qui soutenoient le plancher de chaque étage; c'est le sentiment de Folard). » Trois » côtés de la machine étoient couverts de lames » de fer, afin que les feux lancés de la ville ne » pussent l'endommager. Chaque étage avoit des » fenêtres sur le devant d'une grandeur & d'une » figure proportionnée à la grosseur des traits de » la machine. Au dessus de chaque fenêtre étoit » élevé un auvent, ou manière de rideau fait de » cuir, rembourré de laine, lequel s'abaissoit par » une machine, & contre lequel les traits lancés » par les assiégés perdoient toute leur force. Chacun des étages avoit deux larges échelles, l'une » desquelles servoit à porter aux soldats les munitions nécessaires, & l'autre pour le retour. » Pour éviter l'embarras & la confusion, trois » mille quatre cents hommes poussoient cette machine,

» chine, les uns par dedans, les autres par de-
» hors. C'étoit l'élite de toute l'armée pour la
» force & pour la vigueur ; mais l'art avec lequel
» cette machine avoit été faite, facilitoit beau-
» coup le mouvement ».

Vegece donne aussi une sorte de description de ces espèces de tours, qu'on va joindre à celle de Démétrius. Ceux qui voudront connoître un plus grand détail sur ces tours, & sur les autres machines de guerre des anciens, pourront consulter le *traité de l'attaque & de la défense des places des anciens*, par le chevalier Folard.

« Les tours, dit Vegece, sont de grands bâti-
» mens assemblés avec des poutres & des ma-
» driers ; & revêtus avec soin de peaux crues ou
» de couvertures de laine, pour garantir un si
» grand ouvrage des feux des ennemis : leur lar-
» geur se proportionne à la hauteur : quelquefois
» elles ont trente pieds en quarré, quelquefois
» quarante ou cinquante ; mais leur hauteur ex-
» cède les murs & les tours de pierre les plus
» élevés. Elles sont montées avec art sur plusieurs
» roues, dont le jeu fait mouvoir ces prodigieuses
» masses. La place est dans un danger évident
» quand la tour est une fois jointe aux murailles :
» ces étages se communiquent en dedans par des
» échelles, & la tour renferme différentes ma-
» chines pour battre la ville. Dans le bas étage
» est un bélier pour battre en brêche. Le milieu
» contient un pont fait de deux membrures, &
» garni d'un parapet de clayonnage. Ce pont poussé
» en dehors se place tout d'un coup entre la tour
» & le haut du mur, & fait un passage aux sol-
» dats pour se jeter dans la place. Le haut de la
» tour est encore bordé de combattans armés de
» longs épieux, de flêches, de traits & de pierres
» pour nettoyer les remparts. Dès qu'on est venu
» là, une place est bientôt prise ; quelle ressource
» reste-t-il à des gens qui se confioient sur la hau-
» teur de leurs murailles, lorsqu'ils en voient tout-
» à-coup une plus haute sur leur tête ». (Vegece, *traduction de Segrais*).

HELIADES, fils du soleil & de la nymphe Rhodes. Ils étoient sept (*lib.* 5.) que Diodore nomme Ochimus, Cercaphus, Macar, Actis, Tenagès, Triopas & Candalus. Ils se distinguèrent par diverses connoissances & sur-tout dans l'astronomie & la navigation. Tenagès, le plus habile d'entr'eux périt par leur jalousie. Ce crime ayant été découvert, les auteurs prirent la fuite. Actis réfugié en Egypte y bâtit la ville d'Héliopolis, en l'honneur de son père le soleil, appellé en Grec *Helios* ; & il enseigna l'astronomie aux Egyptiens.

HÉLIADES, filles du Soleil & de Clymène, selon les poëtes. Elles furent, ajoute-t-ils, si sensiblement affligées de la mort de leur frère Phaéton, que les Dieux touchés de pitié, les métamorphosèrent en peupliers, & leurs larmes en ambre jaune, sur les bords de l'Eridan.

Ovide (*Métam. lib.* 2 & 10.) nomme deux *Héliades*, Phaétuse & Lampétie. Cette fable a été peut-être imaginée sur ce que l'on trouve le long du Po, beaucoup de peupliers, d'où découle une espèce de gomme qui ressemble à l'ambre jaune.

HELIAQUE (lever *ou* coucher) d'une planète & d'une étoile. Le systême mytho-astronomique de M. Dupuis exige la connoissance de ce mot. En voici l'explication : le lever d'un astre est *héliaque*, lorsqu'il est assez éloigné des rayons du soleil, pour pouvoir être apperçu le matin avant le lever du soleil. De même le coucher d'un astre est *héliaque*, quand il s'approche tellement du soleil, que l'on commence à le perdre le soir dans les rayons de cette planète.

HÉLIAQUES, mystères, fêtes & sacrifices qu'on faisoit en l'honneur du soleil que les Grecs nommoient *Helios*. Son culte passa des Perses en Capadoce, en Grece & à Rome, où il devint très-célèbre. Nous aurons beaucoup de choses à en dire ; mais nous les renvoyons aux articles *Mithras* & *Mitriaques*.

HÉLIASTE, membre du plus nombreux tribunal de la ville d'Athènes.

Le tribunal des *Héliastes* n'étoit pas seulement le plus nombreux d'Athènes, il étoit encore le plus important, puisqu'il s'agissoit principalement dans ses décisions, ou d'interpréter les loix obscures, ou de maintenir celles auxquelles on pouvoit donner quelqu'atteinte.

Les *Héliastes* étoient ainsi nommés, selon quelques-uns, du mot ἁλίζω, *j'assemble en grand nombre* ; & selon d'autres, de ἥλιος, *le soleil*, parce qu'ils tenoient leur tribunal dans un lieu découvert, qu'on nommoit Ἡλιαία.

Les Thesmothètes convoquoient l'assemblée des *Héliastes*, qui étoit de mille, & quelquefois de quinze cens juges. *Voyez* THESMOTHÈTES. Selon Harpocration, le premier de ces deux nombres se tiroit de deux autres tribunaux, & celui de quinze cens se tiroit de trois, selon Blanchard, de l'académie des inscriptions, des recherches duquel voici un extrait.

Les Thesmothètes, pour remplir le nombre de quinze cens, appelloient à ce tribunal ceux de chaque tribu qui étoient sortis les derniers des fonctions qu'ils avoient exercées dans un autre tribunal. Il paroît que les assemblées des *Héliastes* n'étoient pas fréquentes, puisqu'elles auroient interrompu le cours des affaires ordinaires & l'exercice des tribunaux réglés.

Les Thesmothètes faisoient donner à chacun de ceux qui assistoient à ce tribunal trois oboles pour leur droit de présence, ce qui revient à deux sesterces romains, ou une demie drachme; c'est de-là qu'Aristophane les appellent en plaisantant, *les confrères du Triobole*. Le fonds de cette dépense se tiroit du trésor public.

Mais aussi on condamnoit à l'amende les membres qui arrivoient trop tard; & s'ils se présentoient après que les orateurs avoient commencé à parler, ils n'étoient point admis.

L'assemblée se formoit après le lever du soleil, & finissoit à son coucher. Quand le froid empêchoit de la tenir en plein air, les juges avoient du feu; le roi indiquoit l'assemblée, & y assistoit; les Thesmothètes lisoient les noms de ceux qui devoient la composer, & chacun entroit & prenoit sa place à mesure qu'il étoit appellé. Ensuite si les exégètes, dont la fonction étoit d'observer les prodiges & d'avoir soin des choses sacrées, ne s'opposoient point, on ouvroit l'audience. Ces officiers nommés *exégètes* ont été souvent corrompus par ceux qui étoient intéressés à ce qui devoit se traiter dans l'assemblée.

Le plus précieux monument qui nous reste sur le tribunal des *Héliastes*, est le serment que prêtoient ces juges entre les mains des Thesmothètes. Démosthène nous l'a conservé tout entier dans son oraison contre Timocrate : en voici la forme & quelques articles principaux.

« Je déclare que je n'ai pas moins de trente » ans.

» Je jugerai selon les loix & les décisions du » peuple d'Athènes & du sénat des cinq cents.

» Je ne donnerai point mon suffrage pour » l'établissement d'un tyran ou pour l'oligarchie.

« Je ne consentirai point à ce qui pourra être » dit ou opiné qui puisse donner atteinte à la » liberté du peuple d'Athènes.

» Je ne rappellerai point les exilés ni ceux qui » ont été condamnés à mort.

» Je ne forcerai point à se retirer ceux à qui » les loix & les suffrages du peuple & du tribunal » ont permis de rester.

» Je ne me présenterai point & je ne souffrirai » point qu'aucun autre, en lui donnant mon suffrage, » entre dans aucune fonction de magistrature, » s'il n'a au préalable rendu ses comptes de la » fonction qu'il a exercée.

» Je ne recevrai point de présent dans la vue » de l'exercice de ma fonction d'*Héliaste*, ni » directement, ni indirectement, ni par surprise, » ni par aucune autre voie.

» Je prêterai une égale attention à l'accusateur » & à l'accusé, & je donnerai mon suffrage sur » ce qui aura été mis en contestation.

» J'en jure par Jupiter, par Neptune & par » Cérès; & si je viole quelqu'un de mes engagemens, je les prie d'en faire tomber la punition » sur moi & sur ma famille; je les conjure aussi » de m'accorder toutes sortes de prospérités, si » je suis fidèle à mes promesses «.

Il faut lire dans Démosthène la suite de ce serment pour connoître avec quelle éloquence il en applique les principes à sa cause. Mais il auroit été avantageux que cet orateur ou Pausanias, nous eussent expliqué pourquoi dans ce serment on n'invoque point Apollon, comme on le pratiquoit dans tous les autres tribunaux.

La manière dont les juges y donnoient leurs suffrages nous est connue : il y avoit un piédestal sur lequel étoit placé un tissu d'osier, & par-dessus deux urnes, l'une de cuivre & l'autre de bois; au couvercle de ces urnes, étoit une fente garnie d'un quarré long, qui large par le haut, se rétrécissoit par le bas, comme nous voyons à quelques troncs anciens dans nos églises.

L'urne de bois étoit celle où les juges jettoient les suffrages de la condamnation de l'accusé; celle de cuivre recevoit les suffrages portés pour l'absolution.

C'est devant le tribunal des *Héliastes*, que fut traduite la célèbre & généreuse Phryné, dont les richesses étoient si grandes, qu'elle offrit de relever les murailles de Thèbes abattues par Alexandre, si on vouloit lui faire l'honneur d'employer son nom dans une inscription qui en conservât la mémoire. Ses discours, ses manières, les caresses qu'elle fit aux juges, & les larmes qu'elle répandit, la sauvèrent de la peine que l'on croyoit méritée par la corruption qu'elle entretenoit, en séduisant les personnes de tout âge.

Ce fut encore dans une assemblée des *Héliastes*, que Pisistrate vint se présenter montrant les blessures qu'il s'étoit faites à lui-même & aux mulets qui traînoient son char. Il employa cette ruse pour attendrir les juges contre ses prétendus ennemis, qui jaloux, disoit il, de la bienveillance que lui portoit le peuple, parce qu'il soutenoit ses intérêts, étoient venus l'attaquer pendant qu'il s'amusoit à la chasse. Il réussit dans son dessein, & obtint des *Héliastes* une garde, dont il se servit pour s'emparer de la souveraineté. Le pouvoir de ce tribunal paroît d'autant mieux dans cette concession, que Solon, qui étoit présent, fit de vains efforts pour l'empêcher.

HÉLICAON, fils d'Anthénor. *Voyez* LAODICE.

HÉLICE, furnom que les Grecs donnèrent à Callistho, depuis qu'elle fut placée dans le ciel, parce que la constellation de la grande ourse qu'elle forme, tourne toujours autour du pôle, sans jamais se coucher; ce qui la fait nommer *Hélice* ou *Tournante*, au grec ἑλίσσω, je tourne,

HÉLICE, ville de l'Achaie, où Neptune avoit un temple très-fréquenté par les Grecs.

HÉLICON, montagne de Béotie, voisine du Parnasse & du Cythéron; elle étoit consacrée à Apollon & aux Muses. La fontaine Hypocrène en arrosoit le pied, & l'on y voyoit le tombeau d'Orphée. Elle s'appelle aujourd'hui *Zagura* ou *Zagaya*. Elle est située dans la Livadie; & les poëtes qui l'invoquent & qu'elle inspire, en sont bien éloignés

HÉLICONIADES, les Muses sont ainsi appellées à cause du mont *Hélicon*, où elles faisoient leur séjour.

HÉLIE, une des sœurs de Phaéton. *Voyez* HÉLIADES.

HÉLIÉE, place d'Athènes où se tenoit le tribunal des *héliastes*. *Voyez* ce mot. Son nom grec étoit Ἡλιαία.

HELIOCAMINUS, à la lettre, cheminée au soleil, espace abrité de tout côté, excepté de celui où donne le soleil, afin d'en recevoir les douces impressions pendant l'hiver. Il y en avoit un dans la maison de campagne de Pline le jeune.

HÉLIOCLÈS, roi inconnu.

Il y a au cabinet du roi un médaillon d'argent unique, avec la légende, ΗΛΙΟΚΛΕΟΥϹ ΒΑϹΙΛΕΟΥϹ ΔΙΚΑΙΟΥ, autour d'un Jupiter debout. L'autre côté est occupé par une tête ceinte d'un bandeau royal.

HÉLIOGABALE, traduction grecque du véritable nom syrien de l'empereur *Elagabale*.

HÉLIOPOLIS, ville ancienne de la basse Egypte, entre Alexandrie & Coptos. Ce nom lui fut donné à cause d'un fameux temple qui y étoit dédié au soleil, dans lequel il y avoit un miroir placé de telle manière, qu'il réfléchissoit pendant tout le jour les rayons de cet astre, de sorte que tout le monde en étoit illuminé. Il y avoit dans ce temple un oracle fameux, dit Macrobe : lorsque Trajan eut formé le dessein d'aller attaquer les Parthes, on le pria de consulter l'oracle. d'*Héliopolis*, auquel il ne falloit qu'envoyer un billet cacheté. Trajan ne se fioit pas trop aux oracles; il voulut auparavant éprouver celui-là. Il lui envoya un billet cacheté, dans lequel il n'y avoit rien; on lui en renvoya autant. Trajan fut alors convaincu de la divinité de l'oracle. Il y envoya une seconde fois un billet cacheté, par lequel il demandoit au dieu s'il retourneroit à Rome après avoir mis fin à la guerre qu'il entreprenoit. Le dieu ordonna que l'on prît une vigne, qui étoit une offrande de son temple, qu'on la rompit en plusieurs morceaux, & qu'on la portât à Trajan. L'événement, dit Macrobe, fut parfaitement conforme à cet oracle; car Trajan mourut à cette guerre, & on rapporta à Rome ses os, qui avoient été représentés par la vigne rompue. Cette réponse allégor que étoit si générale, dit Fontenelle, qu'elle ne pouvoit manquer d'être vraie; car la vigne rompue convenoit à tous les cas où l'on pouvoit se trouver; & sans doute que les os de l'empereur rapportés à Rome, sur quoi on fit tomber l'explication de l'oracle, étoient la seule chose à quoi l'oracle n'avoit pas pensé. Outre les réponses par billet que le dieu d'*Héliopolis* rendoit, il savoit encore s'expliquer par signes, soit en remuant la tête, soit en marquant de la main le chemin qu'il vouloit tenir : mais alors il vouloit être porté par les gens les plus qualifiés de la province, qui eussent long-temps auparavant vécu en continence, & qui se fussent fait raser la tête.

Le taureau Mnévis avoit été long-temps adoré à *Héliopolis*; mais Cambyse brûla & abattit une partie du célèbre temple du soleil. Les Ptolémées la firent rétablir avec moins de magnificence, car Strabon y vit encore les traces de la fureur de Cambyse.

HELIOPOLIS, dans l'Égypte. ΗΛΙΟΠ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien, selon M. *Eckel*.

HÉLIOPOLIS, dans la Cœlésyrie, aujourd'hui BALBEK. *Voyez* ce mot.

COL. H. LEGG. H. *Colonia Heliopolis. Legio Heliopolis.*

COL. HEL. *Colonia Heliopolitanorum.*

C. G. IVL. H. A. P. *Colonia Gemella Julia Heliopolis Augusta Pia.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Hadrien, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Macrin, des deux Philippes, d'Otacile, de Valérien, de Gallien, de Nerva, de Plautille, de Gordien.

HÉLIOS ou HÉLIUS, fils d'Hypérion & de Basilée, fut noyé dans l'Eridan par les Titans, ses oncles, selon Diodore. Basilée, cherchant le long du fleuve le corps de son fils, s'endormit de

lassitude, & vit en songe *Hélius*, qui lui dit de ne point s'affliger de sa mort, qu'il étoit admis au rang des dieux, & que la substance appellée autrefois dans le ciel le feu sacré, s'appelleroit désormais *Hélius*, ou le soleil. *Voyez* BASILÉE, HYPÉRION, SILÈNE.

HÉLIOTROPE, fleur qui suit, dit-on, le cours du soleil. *Voyez* CLYTIE.

HÉLIOTROPE, est aussi un jaspe verd, rayé de veines rouges. Pline dit que cette pierre demi-transparente étoit ainsi nommée à cause qu'étant jettée dans un vaisseau plein d'eau, les rayons du soleil qui y tombent semblent être de couleur de sang, & que hors de l'eau elle représente l'image du soleil, & fait bien observer son éclipse. On l'appelle aussi *jaspe sanguin*, à cause des taches de sang dont elle est marquée; mais c'est improprement qu'on lui donne ce nom. L'*Héliotrope* est une pierre à demi-transparente; & le jaspe, une piere opaque. On en trouve dans les Indes, dans l'Ethiopie, dans l'Allemagne & dans la Bohême. Il y en a une à Bruges qui pourroit servir de tombeau. Les anciens lui attribuoient plusieurs propriétés fabuleuses, sur-tout celle de rendre invisible ceux qui la portoient. La fameuse bague de Gygès étoit ornée d'un *Héliotrope*.

HELLADARCHA, chef des Grecs. On ttouve ce titre fastueux sur des inscriptions grecques depuis les Empereurs. Muratori (*Thesaur.* 561. 2.) en a publié deux où on lit *Hellardarcha Amphictyonum*, le premier des Amphyctions, & *Helladarcha & Pontifex perpetuus Græcorum*, Helladarque & Pontife perpétuel des Grecs.

HELLANODIQUES, officiers qui présidoient aux jeux sacrés d'Olympie, institués lors du rétablissement de ces jeux par Iphitus. Leur fonction étoit de présider aux jeux, de donner des avertissemens aux athlètes avant que de les y admettre; de leur faire ensuite prêter serment qu'ils observeroient les loix usitées dans ces jeux, d'en exclure ceux des combattans qui manquoient au rendez-vous général, & sur-tout de distribuer les prix. On appelloit souvent de leurs décisions au sénat d'Olympie, & sous les empereurs à l'Agonothète, ou surintendant des jeux. Ils entroient dans l'amphithéâtre avant le lever du soleil, & une de leurs fonctions étoit encore d'empêcher que les statues qu'on érigeoit aux athlètes ne surpassassent la grandeur naturelle; de peur que le peuple, qui n'étoit que trop porté à décerner à ces athlètes les honneurs divins, en voyant leurs statues d'une taille plus qu'humaine, n'eût envie de les mettre à la place de celles des dieux.

HELLÉ, fille d'Athamas, roi de Thèbes, & de Néphélé, fuyant la haine de sa belle-mère avec son frère Phrixus, osa se confier à la mer sur son bélier à toison d'or, pour passer le détroit qui sépare la Thrace de la Troade, & se rendre en Colchide. Quand elle se vit au milieu des eaux, elle fut si épouvantée de la grandeur du péril, qu'elle se laissa tomber dans la mer; elle rendit ce détroit célèbre par son naufrage, & par le nom qu'elle lui donna de mer d'Hellé ou d'Hellespont. *Voyez* PHRYXUS.

HELLEN, fils de Deucalion, régna dans la Phtiotide, partie de la Thessalie, & donna son nom à la Grèce, dont les peuples prirent toujours le nom d'*Hellenes*, quoique les Latins leur aient conservé leur ancien nom.

HELLENES, c'est le nom que les Grecs se donnèrent en leur propre langue; le singulier de ce nom est *Hellen*, un grec. Thucydide conclut du silence d'Homère qu'au temps de la guerre de Troye, les Grecs n'avoient point de nom général qui désignât la nation grecque prise collectivement, & que celui d'*Hellenes*, employé depuis dans ce sens, n'avoit point encore cette acception. Il se prenoit seulement pour les habitans du pays d'*Hellas*, soit que ce fût une contrée aux environs de Dodone & du fleuve Achéloüs, ou que ce fût un canton de Grèce dans la Thessalie, il n'importe, c'étoit un pays particulier de la Grèce: en effet, Homère distingue exactement les Myrmidons, les *Hellenes* & les Achéens. Ainsi le fameux passage de Denys d'Halycarnasse, qui a tant exercé les critiques modernes, signifie tout simplement, *Argolica vetustiora sunt Hellenicis*, les Argiens sont plus anciens que les *Hellenes*.

HELLÉNOTAMIENS, officiers d'Athènes, établis pour recevoir les taxes des villes tributaires.

HELLESPONT, fameux canal ou détroit qui sépare l'Europe & l'Asie, & qui est indifféremment nommé par les modernes, le *Bras de Saint-Georges*, les *bouches de Constantinople*, le *détroit de Gallipoli*, ou le *détroit des Dardanelles*.

Les anciens l'appelloient *Hellespont*, du nom de *Hellé*, fille d'Athamas, qui en le traversant pour fuir dans la Colchide avec son frère Phryxus, chargés tous deux de la toison d'or, tomba malheureusement dans cette mer, où elle périt. On y arrive par diverses routes, après avoir laissé derrière soi, à droite ou à gauche, les îles Cyclades & Sporades, qui composent dans la mer Egée ce qu'on appelle l'*Archipel*. Ce détroit est situé au 35 dégré 4½ de *latitude*, & environ au 55 de *long.* toute sa longueur est de 10 à 12 lieues; il n'en a guères plus d'une de largeur à son entrée, & dans toute la suite, il n'a qu'une demi-lieue, tout au plus. A son couchant, que

l'on a sur la gauche en y entrant, on voit la Thrace partie de l'Europe, que ce détroit sépare d'avec la Troade, province d'Asie, qui est à son orient. Il a la Propontide au nord, avec tout l'Archipel au sud. A l'entrée de ce passage à main droite, on trouve le promontoire Sigée, qu'on appelle aujourd'hui *cap Gianizzari;* quand on a passé les châteaux neufs bâtis par Mahomet IV, on entre dans l'*Hellespont*, dont ils sont les portes; & de là jusqu'aux Dardanelles, il n'y a aucun vestige d'antiquités considérables.

Comme cette mer a divers noms chez les modernes, elle en a eu aussi plusieurs chez les poëtes, auxquels celui de *Hellespontis* ne convenoit pas toujours; Virgile (*Enéid. lib. I. v.* 385.). l'appelle la mer de Phrygie, *Phrygium æquor*, parce qu'en effet ce détroit resserre la Phrygie à l'orient. Lucain (*liv. VI. v.* 55.) & Valerius Flaccus (*liv. II. v.* 586.) l'appellent, l'un *Phryxæum puntum*, l'autre *Phryxea æquora* la mer de Phryxus, nommant le frère pour la sœur, parce que, selon la fable, elle étoit avec son frère Phryxus lorsqu'elle donna son nom à cette mer. Leur père étoit Athamas, & de-là vint aussi à l'Hellespont la dénomination de *mer Athamantide.*

Enfin, Ausone (*in Mosell. v.* 287 & 288.) employe trois expressions différentes pour peindre l'*Hellespont:*

Quis modò sestiacum pelagus Nepheleidosque helles

Æquor, Abydoni freta quis miretur Ephebi.

HELLESPONTIQUE, surnom de Priape. *V.* Priape.

HELLOPES, peuple qui faisoit partie des Perthèbes Epirotes, & dont on tiroit les ministres de Jupiter à Dodone; ce sont les mêmes que les Selles & les Helles, quoique Pline en fasse des peuples différens. On appelloit *Hella* ou *Siège* le temple de Jupiter à Dodone, de sorte qu'il est vraisemblable que le petit canton qu'Hésiode nomme *Hellopie*, n'étoit autre chose que les terres des environs de l'oracle ou de la dependance de son siège.

HÉLLOTÉS, ou Hellotide, surnom de la Minerve de Corinthe. Les doriens ayant mis le feu à cette ville, *Hellotis*, prêtresse de Minerve, se refugia dans le temple de la déesse, & y fut brûlée avec le temple. Quelque temps après, une peste violente désola tout le pays: on recourut à l'oracle, qui déclara que, pour faire cesser ce fleau, il falloit appaiser les mânes de la prêtresse, & relever le temple de Minerve: l'un & l'autre furent exécutés; & pour consacrer la mémoire d'*Hellotis*, les corinthiens surnommèrent leur déesse *Hellotés*, ou *Hellotide*. Dans la suite, les crétois ayant honoré Europe, comme une déesse, lui donnèrent aussi le nom d'*Hellotés*, & célébrèrent en son honneur la même fête que les corinthiens avoient consacrée à Minerve. *Voyez* Hellotiés.

A la vérité, le scholiaste de Pindare ne dit point qu'*Hellotés* fut prêtresse de Minerve, il dit seulement que cette fille se sauva avec sa sœur Eurytion, dans le temple de Minerve, où elles furent brûlées. Plusieurs auteurs allèguent une autre raison du surnom d'*Hellotés*, attribué à Minerve. Ils disent qu'il venoit d'un marais de ce nom, situé auprès de Marathon.

HELLOTIES, fête en l'honneur d'Europe-*Hellotés*, dans laquelle on portoit en pompe une couronne de myrthe, qui avoit vingt coudées de circonférence, avec les os d'Europe. Cette couronne s'appelloit aussi *Hellotis.*

Le nom de cette fête étoit formé du grec ἑλέσθαι, *être enlevé*, à cause de l'enlevement d'Europe par Jupiter.

Il y avoit à Corinthe des fêtes du même nom. *Voyez* Hellotés.

HÉLOS, ancienne ville du Péloponèse. Les lacédémoniens s'en rendirent maîtres sous le règne de Soüs, & ils emmenèrent ses habitans esclaves; ce sont eux qu'on connoît sous le nom de *Hélotes*, *Heilotes*, ou *Ilotes*, nom qu'on donna depuis à tous les esclaves publics de Lacédémone, comme aux Messéniens, après que les lacédémoniens les eurent enlevés de leur pays & privés de la liberté. *Voyez* Ilotes.

HÉLOTES. *Voyez* Ilotes.

HELPIDE. Ce mot est grec & signifie espérance. Ce nom est donné à la déesse Espérance dans une ancienne inscription qui se voit dans Gruter (*p. CII. n°. 2.*):

Genio Genialis spei Helpidis.

Quoique l'origine grecque de ce mot demande une aspiration, ἐλπις, *espérance*, on l'écrit quelquefois sans *h*.

HELVIA, famille romaine, dont on n'a des medailles que dans Goltzius.

HELVOLÆ.
HELVUS. } Les romains appelloient *helvolæ* une espèce de raisin mêlé de blancs & noirs, roussatres; & Varron (3. 2.) dérive ce nom de leur couleur roussatre, appellée *helvus color.*

HÉMACURIES. *Voyez* ΑἹΜΑΚΟΥΡΙΑ.

HÉMATITE, mine de fer qui ne sert aujourd'hui qu'aux doreurs pour faire des brunissoirs; aux peintres, sous le nom de *sanguine*, & aux forges pour en extraire le fer. Les anciens l'appelloient d'un nom formé de celui du sang, αἷμα, à cause de sa ressemblance avec le sang caillé, ou à cause de la propriété qu'elle possède, ainsi que tous les styptiques, mais plus foiblement, d'étancher le sang.

Les anciens ont quelquefois employé l'*hématite* pour la gravure; & le comte de Caylus en a publié une (*Rec. d'Antiq. VI. pl.* 44. *n°.* 2.), sur laquelle il a écrit les réflexions suivantes.

« La gravure est exécutée sur une *hématite*, pierre qu'on ne voit ordinairement employée que par les seuls égyptiens. Elle étoit sans doute commune dans leur pays; de plus, la couleur noire étoit de leur goût; nous en avons beaucoup d'autres preuves. Cette matière qui prend un très-beau poli, a donc été empruntée de l'Égypte, mais le travail, le sujet & les attributs dont la tête est accompagnée, ne peuvent convenir à ce pays. Il est impossible de méconnoître la tête de Ganimède à la coupe, & à l'aigle volant, placés l'une & l'autre dans le champ, non plus qu'à la disposition des sept étoiles qui désignent une constellation; d'ailleurs la tête est jeune & belle, en même-temps qu'elle est coëffée d'un casque phrygien ».

« Le dessin de cet ouvrage est juste & grand, mais un peu sec; cependant je ne puis m'empêcher de le donner à un artiste grec, dont le talent, à la vérité, n'étoit pas d'un ordre supérieur, mais qui peut l'avoir travaillé en Égypte dans le temps des Ptolémées ».

Les gravures exécutées sur des *hématites* sont souvent des *abraxas* (*voyez* ce mot) ou talismans, parce que l'on avoit consacré à Mars le fer dont l'*hématite* est impregnée.

HÉMÉRODROMES étoient chez les anciens des sentinelles ou des gardes qui veilloient à la sûreté des villes. Ils sortoient le matin de la ville, quand on en ouvroit les portes; pendant tout le jour ils rodoient à l'entour, & ils s'avançoient même au loin dans la campagne, pour observer si quelque corps d'ennemis n'approchoit point pour la surprendre. C'est ce que nous appellons *batteurs d'estrade*.

Les *hémérodromes* étoient aussi chez les anciens des couriers qui ne marchoient qu'un jour, & qui donnoient leurs dépêches à un autre qui couroit le jour suivant, & ainsi de même jusqu'au terme. *Voyez* COURIER.

Les anciens grecs avoient pris les *hémérodromes* des perses, qui en furent les inventeurs, comme il paroît par Hérodote. Auguste fit la même chose, ou du moins il établit des couriers, lesquels, s'il ne se relevoient pas tous les jours, se relevoient au moins d'espace en espace, & ces espaces n'étoient pas grands.

Ce mot est formé de ἡμέρα, *jour*, & de δρόμος, *course*.

HÉMEROSCOPIUM, ancienne ville d'Espagne. Strabon la nomme *célèbre*; & comme il ajoute qu'il y a sur le promontoire un temple consacré à Diane d'Éphèse, cette remarque fait voir que c'est le même lieu qui fut ensuite nommé, à cause de ce temple, *Dianeum*, aujourd'hui *Denia*. Cette ville avoit été bâtie par une colonie des massiliens.

HÉMICYCLE *de Bérose*; c'étoit une plinthe inclinée, coupée en demi-cercle, concave à l'extrémité supérieure, qui regardoit le septentrion. Il y avoit un style s'élevant du milieu dont la pointe répondoit au centre de l'*hémicycle*, & représentoit le centre de la terre. Son ombre tomboit sur la concavité de l'*hémicycle*, & représentant l'espace qu'il y a d'un tropique à l'autre, marquoit non-seulement les déclinaisons du soleil, c'est-à-dire, le jour des mois, mais aussi les heures de chaque jour. *Voyez* PERRAULT *sur Vitruve*, liv. IX. chap. IX. *Hémicycle* vient des deux mots grecs ἡμισυς, *demi*, & κύκλος, *cercle*.

Cette invention étoit due à un homme très-célèbre dans l'Astronomie, à Bérose, le fameux historien de Babylone, qui vivoit du temps d'Alexandre, & au commencement du règne d'Antiochus Soter, surnommé *Théos*; il lui dédia son histoire, laquelle contenoit les observations astronomiques de 480 ans. Il enseigna cette science à Cos, patrie d'Hippocrate, & de là se rendit à Athènes, où on éleva à sa gloire, dans le gymnase, une statue avec une langue d'or; mais il lui falloit plutôt élever une statue tenant un *hémicycle*.

HEMICYCLUS, surnom de la famille FLAVIA.

HÉMIDANAKION, monnoie d'Égypte & de l'Asie. *Voyez* PONDION.

HÉMIHECTE, douzième de terre, mesure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit en mesure de France $\frac{407}{1000}$ d'arpent, selon M. Pauϲton.

Elle valoit 64 hexapodes quarrées;

ou, 2304 pieds olympiques quarrés.

HÉMIHECTE, douzième de terre, mesure pythique pour l'arpentage.

Elle valoit en mesure ancienne $1666\frac{2}{3}$ coudées médiocres quarrées.

Hémihecte, tétramétron, *demi-sixième*, mesure grecque de capacité.

Elle valoit $\frac{2917}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures grecques 4 chœnix, ou 8 xestés.

Pour l'évaluation de ces mesures faites par M. de Romé de l'Isle, *voyez* Mesures.

HEMINE, vaisseau servant de mesure chez les Romains, & qui contenoit suivant l'opinion la plus vraisemblable, dix onces de vin ou neuf onces d'huile; mais selon Fernel & Garaut, chef de notre cour des monnoies, l'*hémine* romaine revient au demi-septier de Paris, qui ne contient que huit onces de liqueur. Festus dit que l'*hémine* est ainsi nommée du Grec ἡμισύς, moitié, parce qu'elle est la moitié du septier romain, ce qui est confirmé par Aulugelle. (*lib. III, cap. IV.*

Apulée déclare aussi que la cotyle des Grecs & l'*hémine* romaine étoient synonymes, & que toutes deux se prenoient pour le demi-septier, de sorte qu'ils appelloient quelquefois l'*hémine*, la cotyle d'Italie. Les Grecs avoient coutume de mettre dans les temples les originaux de toutes les mesures liquides & solides, pour y avoir recours quand on voudroit les vérifier. Les Romains & les Juifs en usoient de même, & nos législateurs modernes ont adopté ce sage réglement: l'on garde, par exemple, dans l'hôtel-de-ville de Paris, les étalons des mesures & des poids de cette capitale.

Arnaud a donné une dissertation curieuse sur l'*hémine*, on peut la consulter; mais rien n'a répandu tant de lumières sur ce sujet, que les ouvrages de divers savans du dernier siècle, entr'autres de ceux de Pelletier, Lancelot, Martenne & Mabillon, publiés à l'occasion de l'*hémine* de vin que saint Benoît ordonne à ses religieux par jour; car pour déterminer ce qu'il faut entendre par l'*hémine* de saint Benoît, si c'étoit huit, dix ou douze onces, plus ou moins, ou si c'étoit une mesure particulière à son ordre; les habiles gens que je viens de nommer ont tellement épuisé dans leurs contestations tout ce qui concerne l'*hémine* des anciens, qu'ils n'ont rien laissé à désirer ni à glaner après eux.

Hémine, cotyle, tryblion, cotboni, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesure de France $\frac{176}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

Hemine, mesure de capacité des solides d'Asie & de l'Égypte. *Voyez* Mine.

Hémine, mesure de capacité pour les liqueurs des romains. *Voyez* Sexunx.

Hémine, *trulla*, livre d'huile, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit $\frac{3226}{10000}$ de pinte de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesure du même peuple 2 quartarius;

ou, 4 acétabules;

ou, 6 cyathes;

ou, 24 ligules.

Hémine, *trulla*, mesure de capacite pour les grains, &c. des anciens romains.

Elle valoit $\frac{3226}{10000}$ de pintes de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesure du même peuple 4 acétabules,

ou, 6 cyathes;

ou, 24 ligules.

HÉMIOPE (flûte); espèce de flûte qui avoit des trous petits. Ce mot est formé de ἥμισυς, *demi*, & ὀπὴ, *trou*.

HÉMITHÉA, étoit fille de Cygnus & de Proclea, & sœur de Ténés. Quand Ténés fut disgracié par son père, sur la fausse accusation de leur belle mère commune, (*V.* Tenes.) *Hémithéa* fut si désolée de la disgrace de son frère, que Cygnus l'enferma dans le même coffre, sur lequel il abandonna son fils à la merci des flots: d'autres ont dit que c'étoit de son bon gré, qu'elle avoit voulu courir les mêmes risques que son frère. Elle étoit fort belle; & quand Achille alla piller Ténédos, il en devint amoureux, & voulut la violer. Ténés s'opposa au deshonneur de sa sœur, & fut tué; pour *Hémithéa*, les Dieux la garantirent de l'entreprise d'Achille, en la faisant engloutir par la terre.

HÉMITHÉE, divinité de Castabala, ville de Cilicie, où elle étoit en singulière vénération; on venoit de fort loin offrir des sacrifices & des riches présens dans son temple, parce qu'on croyoit que tous les malades qui y dormoient, se trouvoient guéris à leur reveil, & que plusieurs y avoient été délivrés de maux prétendus incurables. On disoit aussi qu'elle présidoit aux accouchemens difficiles & périlleux, & que les femmes qui avoient recours à elle, en étoient toujours soulagées. L'opinion de son pouvoir étoit si grande, non-seulement chez les habitans de Castabala, mais dans toute l'Asie mineure,

que son temple, quoique renfermant de grandes richesses, étoit cependant sans murailles & sans gardes, & qu'il avoit toujours été respecté par les Perses qui avoient pillé tous les autres temples de la Grece, & même par les brigands, pour qui il n'y a rien de sacré. *Hémithée* ne portoit que le titre de demi-déesse, (ce que signifie son nom en Grec) & c'est la seule dont il soit parlé chez les mythologues : son premier nom étoit Malpadie.

HÉMON, fils de Créon, roi de Thébes, aimoit passionnement Antigone, fille d'Œdipe, ayant appris que son père avoit condamné à mort cette princesse, en haine de Polynice, à qui elle avoit rendu les devoirs de la sépulture, il vint se jeter à ses pieds, & le conjurer de révoquer ces ordres barbares. Mais n'ayant pu rien obtenir, il courut au lieu du supplice « & voyant, dit Sophocle, sa chère Antigone attachée à un nœud » fatal, qu'elle avoit formé elle-même de son » voile, il pousse des cris lamentables en la tenant embrassée, & fait mille imprécations contre la cruauté de son père. Le roi arrive & conjure son fils de s'éloigner ; mais *Hémon* lui jetant » un regard terrible, dédaigne ses prières : pour » toute réponse il tire son épée & s'avance, le » roi fuit ; *Hémon* tourne son courroux sur lui-même, se perce, & embrassant Antigone, il » répand entre ses bras un torrent de sang & perd » la vie. Ainsi l'amant & l'amante ont été réunis » sous les auspices de Pluton ; exemple terrible, » ajoute le poëte, des suites funestes que traîne » après soi l'injuste courroux des rois ».

HEMUS, fils de Borée & d'Orithie, devint roi de Thrace & épousa Rhodope.

Ovide raconte cette fable en deux vers énergiques :

Nunc gelidos montes mortalia corpora quondam,

Nomina summorum sibi, qui tribuêre deorum.

Le livre des *poissons* qu'on a attribué à Plutarque, parle de ce roi *Hæmus* & de sa femme Rhodope, qui prenoient les noms de Jupiter & de Junon. Peut-être qu'effectivement ils périrent dans les montagnes de Thrace, où le peuple indigné de les voir s'égaler aux Dieux, les avoit obligé de se retirer. Les poëtes assignent ordinairement pour séjour à Mars le mont *Hémus* ; c'est de son sommet qu'il regarde la terre, & qu'il choisit le théâtre de ses ravages.

HENIOCHA, Junon étoit ainsi surnommée. Ceux qui consultoient l'oracle de Trophonius, commençoient par sacrifier à Jupiter roi, & à Junon *Héniocha* ; c'est-à-dire, selon la force du mot Grec Ἡνιόχη *cocher*, Junon conductrice.

HENNA en Sicile. *Voyez* Enna.

HENNIL, idôle des Vandales ; elle étoit honorée dans tous les hameaux ; on la représentoit sous la forme d'un bâton, avec une main & un anneau de fer. Si le hameau étoit menacé de quelque danger, on la portoit en procession & les peuples crioient, *reveille toi, Hennil, reveille-toi!*

HENRI, second Empereur Français à Constantinople.

Ses médailles manquent.

HÉPATOSCOPIE, genre de divination qui avoit lieu chez les anciens, par l'inspection du foie des victimes dans les sacrifices. (Ce mot est composé de ἥπατος, génitif de ἧπαρ, *foie*, & de σκοπέω, *je considere*.

Des victimes trouvées quelquefois sans cœur ou sans foie, viscères qu'on avoit sans doute l'art de faire disparoître, donna lieu à une question curieuse de la part de ceux qui croyoient la réalité de la divination : ils demandoient quelle étoit la cause de si étranges phénomènes. La réponse des aruspices étoit que les Dieux même faisoient ce miracle tout d'un coup, en annihilant ces parties au moment du sacrifice, pour le faire correspondre aux conjonctures des temps, & pour donner des lumières éclatantes au sacrificateur. Mais les philosophes se moquoient de cette solution contraire aux principes de la bonne physique ; ils pensoient qu'il étoit absurde d'imaginer que la divité pût annihiler, réduire à rien une chose existante, ou qu'elle pût former quelque chose de rien. (D. J.)

HEPHÆSTIA, dans l'isle de Lemnos. ΗΦΑΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HÉPHESTÉES. } *Voyez* Éphestiées.
HÉPHESTIÉES. }

HEPHŒSTITE, pierre rougeâtre dont les anciens faisoient des miroirs concaves pour mettre le feu à des matières combustibles : c'est pour cela qu'on l'appelloit *hephæstite*, c'est-à-dire, pierre de feu ou de Vulcain. Toutes les pierres qui peuvent prendre un beau poli peuvent produire le même effet.

HÉPHESTUS, un des noms de Vulcain ; en grec il signifie *brûlant*, ce qui convient au dieu du feu. *Voyez* Cyclopes.

HEPTACORDE, lyre ou cythare à sept cordes. Ce fut long-temps la plus en usage & la plus célèbre de toutes : néanmoins quoiqu'on y trouve les sept voix de la musique, l'octave y manquoit encore : Simonides l'y mit, selon Pline, en y ajoutant une huitième corde, c'est-à-dire, en laissant un ton entier d'intervalle entre les deux tétracordes. Ainsi dans le systême de l'octacorde ou de l'octave chez les anciens, les sons se trouvèrent dans la situation la plus favorable à une harmonie mâle, pleine de noblesse & de dignité, étant également éloignés du trop grave qui les rend sourds, & du trop aigu qui les rend glapissans, plus foibles & moins perceptibles à l'oreille. Cependant cette noble musique n'eut pas le bonheur de se soutenir, on vint à multiplier les sons à l'aigu; car dans l'hendécacorde ou la onzième, & dans le dodécacorde ou la douzième, on rendit le systême harmonique plus mol, plus efféminé, plus allongé, & c'est Melanippide que Plutarque accuse d'avoir énervé la musique par son invention des douze cordes.

Mais le caractère de la poésie dithyrambique, chantée sur les sons & les modes les plus aigus, s'accordant merveilleusement avec cette nouvelle musique, concourut avec elle à décréditer & à faire mépriser l'ancienne. (D. J.)

HÉRA } ΗΡΑ } Les grecs donnoient quelquefois ce surnom à Junon, quelquefois même ils ne la désignoient que par ce seul nom qui signifie la maîtresse, la souveraine. En général on donnoit ce nom à toutes les déesses, comme un titre honorable. On le trouve assez souvent sur les médailles, précédant les noms de Diane & d'Isis.

HERACLAMMON, statue ou figure, représentant tout à la fois Hercule & Jupiter Ammon, & ayant les attributs de ces deux dieux.

HÉRACLÉE, *s. m.*, nom d'un mois des habitans de Delphes & de Bythinie; c'étoit le cinquième de l'année; & leur année commençant en octobre, il répondoit à notre février.

HÉRACLÉE, (*Géographie anc.*) nom commun à un si grand nombre de villes, que dans l'empire romain on en comptoit plus de trente ainsi nommées. Le culte d'Hercule, ce héros que les grecs appelloient Ηρακλῆς, étoit célèbre au point que la plupart des lieux qui lui étoient particulièrement consacrés, portoient son nom : delà vient qu'il s'en trouve tant qui sont appellés *Héraclée*, *Héracléopolis*, *Héracleum*, *Héracléotes*, & autres dont les noms sont formés, de celui d'*Hercule*. Mais je me contenterai de parler dans l'article suivant de la plus fameuse *Héraclée*, de l'*Héraclée* du pont en Bythinie, auprès de laquelle étoit la presqu'isle Achérusiade, d'où Hercule descendit aux enfers & en tira par force le Cerbère, ce chien terrible, dont le cou, disent les poëtes, étoit entouré de couleuvres, & qui faisoit des hurlemens affreux, quand quelqu'un vouloit s'échapper du ténare. (D. J.)

HÉRACLÉE DU PONT, *Héracléa pontica*, ville d'Asie en Bythinie, sur les fleuves Lycus & Hyppius. Les Miléfiens la fondèrent, & les Mégariens y envoyèrent ensuite une colonie. Tous les anciens, Diodore, Pausanias, Xénophon, Eustache, Arien, Denys le Périégete, Ptolémée, Strabon, Pomponius Méla, Pline & tant d'autres, parlent beaucoup de cette ville. En effet, au dire de Tournefort, elle devoit être une des plus belles de l'Orient, s'il en faut seulement juger par les ruines, & sur-tout par les vieilles murailles bâties de gros quartiers de pierres qui étoient encore sur les bords de la mer au commencement de ce siècle.

La médaille de *Julia Domna* que possède le roi de France, & dont le revers représente un Neptune, qui de sa main droite tient un Dauphin & de la gauche un trident, marque bien la puissance que cette ville avoit sur mer. Mais rien ne fait plus d'honneur à son ancienne marine, que la flotte qu'elle envoya au secours de Ptolémée, après la mort de Lysimaque, un des successeurs d'Alexandre. Ce fut par ce secours que Ptolémée battit Antigonus. Il y avoit dans cette flotte un vaisseau nommé le *Lion*, d'une beauté surprenante & d'une grandeur si prodigieuse, qu'il contenoit plus de trois mille hommes d'équipage. L'histoire est remplie d'autres traits qui prouvent la puissance des *Héracliens* sur mer, & par conséquent la bonté de leur port qui n'existe plus aujourd'hui.

La caverne par laquelle on a supposé qu'Hercule descendit aux enfers pour enlever le Cerbère, & que l'on montroit encore du temps de Xénophon, dans la péninsule d'Achérusie, n'est plus reconnoissable, quoiqu'elle eût deux stades, c'est-à-dire deux cents cinquante pas de profondeur. Elle doit s'être abîmée depuis ce temps-là; car il est certain qu'il y a eu une caverne de ce nom, laquelle a donné lieu à la fable du Cerbère, représenté sur plusieurs médailles.

Si Hercule n'a pas été le fondateur d'*Héraclée*, il y a du moins été en grande vénération : Pausanias nous apprend qu'on y célébroit tous les travaux de ce héros. Lorsque Cotta eut pris la ville d'*Héraclée*, il y trouva dans le marché une statue d'Hercule, dont tous les attributs étoient d'or pur. Pour marquer la fertilité de leurs campagnes, les *Héracliens* avoient fait frapper des médailles avec des épis & des cornes d'abondance: & pour exprimer la bonté des plantes médecinales que produisoient les environs de leur ville,



on avoit représenté sur une médaille de Diaduménier, Esculape appuyé sur un bâton autour duquel un serpent étoit entortillé.

Cette ville ne fut pas seulement libre dans son origine, mais recommandable par ses colonies; elle se soutint avec éclat jusqu'au temps que les romains se rendirent formidables en Asie. Elle refusa d'abord l'entrée de son port à l'armée de Mithridate; ensuite, à la persuasion d'Archélaüs, les *Héracliens* lui accordèrent cinq galères & coupèrent la gorge aux romains qui se trouvèrent dans leur ville.

Lucullus ayant battu Mithridate, fit assiéger *Héraclée* par Cotta, qui l'ayant prise par trahison & entièrement pillée, la réduisit en cendres. Il en obtint le nom de *Pontique* à Rome; mais les richesses qu'il avoit acquises au sac d'*Héraclée*, lui attirèrent de fâcheuses affaires. Un sénateur lui dit: « nous t'avions ordonné de prendre *Héraclée*, mais non pas de la détruire ». Le sénat indigné renvoya tous les captifs, & rétablit les habitans dans la possession de leurs biens; on leur permit l'usage de leur port & la faculté de commercer. Britagoras n'oublia rien pour la repeupler & fit long-temps sa cour à Jules César, pour obtenir l'ancienne liberté de ses citoyens; mais il ne put réussir. Auguste après la bataille d'Actium, la mit dans le département de la province de Pont jointe à la Bythinie.

Héraclée vint ensuite à passer dans l'empire des Grecs; & lors de la décadence de cet empire, on lui donna le nom de *Pendérachi*, lequel, même suivant la prononciation, paroît un nom corrompu d'*Héraclée du Pont*. Théodore Lascaris l'enleva à David Comnène, empereur de Trébizonde.

HÉRACLÉE, en Bithynie & dans le Pont ΗΡΑΚΛΕΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les rois d'*Héraclée*, dont on a des médailles, sont Timothée & Dionysius. *Voyez* leurs articles.

Sous les romains { ΗΡΑΚΛΕΙΑΣ / ΗΡΑΚΛΕΩΝ } ΕΝ ΠΟΝΤΩ & ΗΡΑΚΛΗΑΣ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Macrin, de Diaduménien, d'Élagabale, de Mæsa, de Gordien, de Gallien, de Salonine.

HÉRACLÉE, en Lydie. ΗΡΑΚΛΕΩΝ & ΗΡΑΚΛΕΙΩΝ.

La médaille autonome de bronze, que M. *Pellerin* a publiée, convient mieux, selon cet écrivain, à *Héraclée*, en Carie.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Sévère, de Domna, d'Élagabale, de Maximin.

HÉRACLÉE, en Carie. ΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent,

Elles ressemblent, par leur fabrique, aux médailles d'*Aphrodisias*, en Carie.

HÉRACLÉE, dans la Cyrénaïque. ΗΡΑΚΛΕΙΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Héraclées*, par le mouton de Barbarie, ou à grosse queue.

HÉRACLÉE, dans la Thrace. ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ ΜΗΤΡ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Gordien-Pie.

HERACLEA *sintica*, en Macédoine. ΗΡ. Σ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Le Σ qui a accompagné ΗΡ, suffit pour les distinguer des médailles frappées dans les autres *Héraclées*.

HERACLEA *lyncestidis*, en Macédoine. ΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

Ce sont des médaillons pareils à ceux de la Macédoine.

O. en or.

O. en argent.

Héraclée, en Acarnanie. ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent...... *Hunter.*

RRR. en bronze.

O. en or.

La terminaison ΩΤΑΝ les assure à l'Acarnanie.

Leur type ordinaire est un lion courant.

Héraclée, en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Heraclée, en Italie. ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Ses types ordinaires sont :

Hercule debout.

Hercule étouffant le lion de Némée.

Un lion courant.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Héraclées*, par la marque d'aspiration qui précède la légende.

HÉRACLÉES, fêtes que l'on célébroit en l'honneur d'Hercule, sur le mont Oëta, où étoit son tombeau ; elles furent instituées par Ménétius, roi de Thèbes.

HÉRACLÉONAS, 4e. fils d'Héraclius.

Heraclius Augustus.

On ne trouve point de médailles de ce prince, si ce n'est avec son père, & avec Héraclius son frère.

HERACLEOPOLIS, dans l'Égypte. ΗΡΑΚ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

HÉRACLÈS; c'est le nom grec d'Hercule, par lequel on a voulu signifier que les travaux ordonnés par Junon à Hercule, lui donnèrent occasion d'acquérir de la gloire.

HÉRACLIDES, les descendans d'Hercule, par Alcée son fils, qu'il avoit eu de Malis. *Voyez* Hercule, Omphale. Eurysthée, roi d'Argos, non content de voir Hercule mort, voulut exterminer les restes d'un nom si odieux pour lui. Il poursuivit les enfans de ce héros de climats en climats, & jusques dans le sein de la Grèce, c'est-à-dire, à Athènes; ils s'y étoient réfugiés autour d'un autel de Jupiter, pour contrebalancer Junon, qui animoit Eurysthée contre Hercule & sa race. Les athéniens prirent leur défense, & Eurysthée fut la victime de la vengeance qu'il se préparoit à faire tomber sur eux. C'est ce qui fait le sujet d'une tragédie d'Eurypide, qui a pour titre les Héraclides. Après la mort d'Eurysthée, les *Héraclides* allèrent dans la Péloponnèse, & s'en rendirent maîtres ; mais la peste ayant commencé à désoler leur armée, on consulta l'oracle de Delphes, qui leur répondit, qu'étant entré trop tôt dans le pays, ils ne pourroient faire cesser le fléau que par une prompte retraite ; ce qu'ils exécutèrent aussi-tôt. Y étant rentrés trois ans après, suivant l'interprétation qu'ils avoient faite de la réponse de l'oracle, qui leur avoit dit d'attendre le troisième fruit, ils furent repoussés par Atrée, & comprirent alors que le sens de l'oracle étoit qu'il falloit trois générations. En effet, ce ne fut qu'environ un siècle après que les *Héraclides* eurent été chassés du Péloponnèse par Eurysthée, qu'ils parvinrent à s'y établir, & l'enlever aux Pélopides. L'oracle qu'ils consultèrent avant de s'embarquer, leur ordonna de prendre pour chef de l'expédition une personne qui auroit trois yeux. Le borgne Oxilus, étolien de naissance, qu'ils trouvèrent en leur chemin monté sur son cheval, fut réputé être celui que les dieux avoient marqué pour les conduire, & ils le choisirent pour chef. Sous la conduite de ce borgne, qui ne manquoit ni de jugement, ni de courage, ils vinrent à bout de se rendre maîtres d'Argos, de Lacédémone, de Mycène & de Corinthe. Ce rétablissement, qui fut une des principales époques de l'histoire grecque, changea toute la face de la Grèce. Les Héraclides furent ensuite nommés Doriens. *Voyez* Hercule, Oxilus.

Quelques chronologistes ne parlent avec Petau que de deux tentatives des *Héraclides* pour rentrer dans leurs anciennes possessions : d'autres avec Scaliger en distinguent trois : d'autres en reconnoissent un plus grand nombre. Mais comme ils ne sont point d'accord ensemble sur les époques de ces tentatives, nous allons tâcher de les fixer.

L'an 1323 avant Jesus-Christ, & quarante-un ans avant la prise de Troye, les *Héraclides* chassés de la Grèce par Eurysthée, l'implacable ennemi d'Hercule & de toute sa race, se réfugièrent à Athènes. Thésée les ayant pris sous sa protection marcha contre ce prince. Hyllus, fils d'Hercule & de Déjanire, qui étoit à la tête de l'armée, vainquit Eurysthée, le tua, & passa dans le Pé-

loponnèse avec ces troupes. Mais il fut obligé de se retirer promptement, à cause de la contagion qui désoloit le pays : alors Atrée, fils de Pelops, régnoit à Argos & à Mycènes.

Hyllus étant revenu dans le Péloponnèse, la troisième année après sa retraite, fut tué en combat singulier par Echémus, roi de Tégée, & les *Héraclides* se retirèrent.

L'an 1257 avant Jesus-Christ, & trente-cinq ans après la prise de Troye, ils firent une nouvelle entreprise sur le Péloponnèse, sous la conduite de Cléodæus, fils d'Hyllus. Cette entreprise ne réussit pas mieux que les deux précédentes; Cléodæus fut repoussé par Oreste, établi sur le trône de son père Agamemnon.

L'an 1222 avant Jesus-Christ, & soixante ans après la prise de Troye, les descendans d'Hercule formèrent, sans se décourager, une quatrième tentative sur le Péloponnèse, ayant à leur tête Aristomachus, fils de Cléodæus; mais ils échouèrent encore, & leur chef périt au passage de l'Isthme.

Enfin, 1202 ans avant Jesus-Christ, & quatre-vingt ans après la prise de Troye, les *Héraclides*, sous la conduite des trois fils d'Aristomachus, firent une cinquième entreprise, dans laquelle ils éprouvèrent la fortune aussi favorable qu'ils l'avoient jusqu'alors éprouvée contraire.

Ce ne fut néanmoins qu'après plusieurs années qu'ils parvinrent à déposséder de divers royaumes les descendans de Pélops; ils s'emparèrent premièrement de Lacédémone, & y formèrent deux branches de rois régnans conjointement : ensuite ils se rendirent maîtres d'Argos, de Mycènes, de l'Elide & de Corinthe.

Leur droit sur les royaumes de Mycènes & d'Argos étoit inconrestable. Amphytrion, père d'Hercule & petit-fils de Persée, roi de ces deux pays, ayant eu le malheur de tuer, par mégarde, Electrion, son oncle & père de sa femme Alcmène, fut obligé de s'enfuir à Thèbes. Ménélas, maître des états de son neveu fugitif, les transmit à son fils Eurysthée : celui-ci n'eut point d'enfant, & institua pour héritier son oncle maternel Atrée, fils de Pélops & père d'Agamemnon. De cette manière la couronne étoit passée aux Pélopides, qui donnèrent leur nom au Péloponnèse, appellé auparavant *Apié*.

La révolution produite par le succès des *Héraclides*, changea presque toute la face de la Grèce. Jusques-là les habitans du Péloponnèse étoient divisés généralement en Achéens & en Ioniens; les premiers possédoient les terres que les *Héraclides* assignèrent aux Doréens & aux autres peuples qui les avoient accompagnés; les derniers habitoient la partie du Péloponnèse, nommée depuis l'*Achaïe*; ceux des Achéens qui descendoient d'Æolus, & que l'on chassa de Lacédémone, se retirèrent d'abord en Thrace, & allèrent ensuite s'établir dans le canton de l'Asie mineure, qu'ils appellèrent *Aeolide*, où ils fondèrent Smyrne & onze autres colonies.

Les Achéens de Mycènes & d'Argos étant contraints d'abandonner leur pays, s'emparèrent de celui des ioniens. Ceux-ci, après s'être réfugiés à Athènes, vinrent, au bout de quelques années, occuper cette côte de l'Asie mineure, qui prit d'eux le nom d'*Ionie*; ils bâtirent, avec le temps, Ephèse, Clazomène, Samos, & plusieurs autres villes.

Le retour des *Héraclides* est le commencement de l'histoire de Grèce, dont elle fait une des principales époques; & ce qui précède leur établissement, doit être regardé comme les temps fabuleux que les Poëtes ont embelli. (D. J.)

HÉRACLIUS I.

HERACLIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

RR. le revers où on lit *victori focas*; il appartient à Phocas.

RR. en argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. dans les autres modules.

HÉRACLIUS-CONSTANTIN, fils d'Héraclius I.

HERACLIUS CONSTANTINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

RR. en argent.

R. en B.; on le trouve avec la tête de son père; & aussi avec son père & Héraclius son frère.

HERÆA, dans l'Arcadie. ΗΡΑΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale en l'honneur de Caracalla.

HÉRATÉLÉE, sacrifice qu'on faisoit chez les grecs & les romains le jour du mariage, à Junon qui préside aux noces, *Junoni pronubæ*. Dans ce sacrifice on offroit à la déesse des cheveux de la nouvelle mariée, & une victime dont on jetroit le fiel au pied de l'autel, pour marquer que les époux désiroient de vivre toujours bien unis.

Hératélée se dérive, selon les uns, de Ἥρα Junon, & de τελεία, parfaite, épithète qu'on a donnée à cette déesse; & selon d'autres, de Ἥρα Junon, & de τέλος, qui se disoit dans les premiers temps de la langue grecque, pour γάμος, *noces*; de sorte que, selon cette dernière étymologie, *Hératélée* signifie sacrifice à Junon, qui préside aux noces.

HÉRAULT, officier public chez les anciens, dont la fonction étoit de déclarer la guerre. Les grecs, les romains, & la plupart des aures peuples policés, ont eu de tels officiers sous des noms différens, & qui jouissoient de droits & de privilèges plus ou moins étendus. Leurs personnes, dans l'exercice de leur charge, étoient réputées sacrées par le droit des gens; car alors les nations civilisées avoient coutume de dénoncer la guerre à leurs ennemis par un *hérault* public. Les grecs les nommoient εἰρηνοφύλακες, *conservateurs de la paix*; & c'étoit un crime de lèse-majesté, que de les insulter dans leur ministère. L'enlèvement du *hérault* de Philippe, fut une des raisons qu'il allégua pour rompre la paix qu'il avoit jurée. Homère nous parle souvent dans l'Iliade & l'Odyssée des *héraults* grecs, & de leurs fonctions. Achille, ce guerrier jeune, bouillant, emporté, traita avec le plus grand respect les *héraults* que le despote, l'injuste Agamemnon envoya dans sa tente, pour lui enlever Briséïs qu'il aimoit, & que les grecs lui avoient accordée comme la récompense de ses travaux guerriers. Les *héraults* trembloient, à mesure qu'ils approchoient, pour la commission dangereuse qu'on leur avoit donnée. Achille s'en apperçut, & leur dit : « Venez sans crainte, en- » voyés des dieux; ce n'est pas vous qui m'of- » fensez, mais l'homme injuste à qui vous obéissez». » Ce trait, & beaucoup d'autres, prouvent assez qu'on ne doit pas toujours dire d'Achille, *jura negat sibi nata*. Les *héraults* portoient le nom de *féciaux* chez les romains; ils étoient tirés des meilleures familles, & formoient un collège également illustre & considérable. *Voyez* Fécial & Gladiateur mourant du capitole.

HÉRAULT, officier qui servoit dans les jeux athlétiques à proclamer les statuts, les noms des combattans, des vainqueurs, & en général tous les ordres des Hellanodices.

Ces sortes de *héraults* étoient consacrés à Mercure, & faisoient une partie de leurs proclamations en vers, dans la solemnité des jeux publics de la Grèce. La voix forte les rendoit recommandables; on les éprouvoit à cet égard, de manière qu'il y avoit entr'eux une espèce de combat, à qui remporteroit le prix en ce genre, comme on l'apprend de plusieurs passages de Lucien & de Démosthène. Homère n'a point oublié de célébrer Stentor, dont la voix plus éclatante que l'airain, pouvoit servir de trompette, & se faisoit entendre plus loin que celle de cinquante hommes des plus robustes. Tout étoit considéré chez les grecs; tous les avantages du corps comme ceux de l'esprit, avoient part aux honneurs & aux récompenses.

HÉRAULT mourant du capitole. *Voyez* Gladiateur mourant (prétendu).

HERBARIA, sive HERBATICA animalia in ludis, (654. 1. *Muratori Thes.*). Vopiscus rapporte dans la vie de l'empereur Probus, que l'on fit paroître & combattre dans un spectacle des dains, des ibis, des brebis, des bêtes fauves, & d'autres animaux herbivores, & *cætera herbatica animalia*. Ces mots peuvent expliquer le mot corrompu *herburiarum*.

HERCAERGUE, fille de Borée & d'Orithye.

HERCEUS, surnom de Jupiter. Cette ortographe est plus exacte que *Ercéus*, car ce mot grec Ἕρκος est écrit avec une aspiration. Jupiter avoit ce surnom, parce que ses autels, sur-tout dans les maisons des princes, étoient à découvert dans un lieu enfermé de murailles, dit Harpocration. Il ajoute qu'un tel lieu étoit appellé ἕρκος. Le poëme *in Ibin* attribué à Ovide & Lucain font mention de Jupiter *Hercéus* (*Ovid.* 284):

Cui nihil Hercei profuit ara Jovis.

& Lucain (IX. 979):

Herceas monstrator ait, non respicis aras.

HERCULANUM. Ce n'est point la lave ou le torrent du feu produit par les pierres liquéfiées qui a inondé immédiatement *Herculanum* : cette ville commença à être couverte par la cendre ardente de la montagne, & ensuite par les torrens d'eau, qui outre la cendre sous laquelle la ville fut immédiatement ensevelie, entraînoient dans leur cours & déposoient sur cette ville toutes celles qui étoient déja tombées sur la montagne. Les premières cendres étoient d'une si grande chaleur, qu'elles embrâsèrent les poutres des maisons, qu'on a trouvées converties en charbon; le bled & les fruits en devinrent tout noirs. Il faut que ces torrens n'aient pas dirigé leur cours sur Pompeii & sur Stabia, car dans ces deux endroits tout se trouve rempli d'une cendre légère, nommée *Papamonte*. D'ailleurs la lave ne pouvoit pas couler à une si grande distance; aussi tout s'est il mieux conservé dans ces deux villes que dans celle d'*Herculanum*. Après que cette dernière eut disparu sous les cendres & eut été inondée par les eaux, des torrens de laves & de feu

sortirent de leurs sources, & en coulant très-lentement, ils se répandirent peu-à-peu au-dessus, de façon qu'elle s'en trouve couverte comme d'une croûte. Lors de l'éruption terrible de 1631, arrivée à la suite d'un repos de cent ans, les cendres furent également accompagnées d'une lavasse.

On a lieu de conjecturer par le petit nombre de corps morts, que les habitans eurent le temps de prendre la fuite, car on n'a trouvé aucun squelette ni à Portici, ni à Resina, ni à Pompeii; ce n'est qu'à Gragnano ou à Stabia qu'on a découvert trois corps de femmes, dont l'une, qui étoit sans doute la servante des deux autres, portoit vraisemblablement une petit cassette de bois qui s'est trouvée placée à ses côtés; & qui, lorsqu'on a voulu y toucher, est tombée en poussière. Les deux autres avoient des brasselets & des pendans d'oreille d'or, qu'on voit dans le cabinet. Voilà la raison pour laquelle on n'a découvert que quelques médailles d'or & quelques pierres gravées, & très-peu de meubles précieux, car les effets de quelque valeur avoient été retirés par les habitans avant leur fuite: aussi les chambres de la plupart des maisons ont-elles paru presque entièrement démeublées. On a trouvé dans un appartement un coffre de fer jetté en travers sur le plancher: les travailleurs persuadés qu'ils y trouveroient des effets considérables, & que cette découverte leur vaudroit une gratification, furent trompés, car le coffre étoit vuide. La fuite des habitans de Pompeii fut très précipitée: on en peut juger par la quantité des ustensiles pesans qu'on a déterrés loin des maisons, & qui avoient probablement été abandonnés en fuyant.

Les fouilles de cette dernière ville prouvent qu'elle avoit subi bien plus anciennement les éruptions du Vésuve: mais les anciens n'en avoient que de foibles idéee, qui n'étoient établies que sur les scories que la montage leur présentoit; cependant il leur auroit été possible de s'en mieux assurer. Strabon a jugé des embrâsemens de cette montagne par son terrein cendré & par des cavernes remplies de pierres de la même couleur, qui paroissoient avoir été calcinées. Diodore ne dit rien autre chose, sinon que l'on trouve sur cette montagne des marques d'embrâsemens anciens. Et Pline, à qui l'éruption de cette montagne a coûté la vie, parle dans deux endroits du Vésuve, sans faire mention de ses feux; de sorte qu'il paroît que la nature de cette montagne lui a été également inconnue. La preuve la plus forte en faveur de mon opinion est la terre brûlée, mêlée de scories, sur laquelle toute la ville de Pompeii est bâtie, terre qui s'appelle aujourd'hui *Terra di fuoco.*

Cet indice auroit dû suffire pour avertir ceux qui fouilloient la terre en ces endroits dans le dessein d'y jetter les fondemens de quelques bâtimens, que le Vésuve y avoit fait autrefois des ravages. De plus, les rues soit d'*Herculanum*, soit de Pompeii, sont pavées de grandes pierres de laves, qui se distinguent des autres caillous & pierres dures par un mélange particulier, & par de petites taches blanches, sur un fond noir, tirant sur le gris, & forment une sorte de pierre qui ne paroît pas avoir été connue des anciens. On a tiré d'*Herculanum* une seule de ces pierres, pour la placer dans le cabinet de Portici; elle est large de deux palmes trois pouces, selon la mesure romaine. Le pére de la Torré, dans sa description du Vésuve, auroit pu citer avec utilité le pavé des laves qu'on trouve dans les villes abîmées; & ce témoignage seul lui auroit appris que la lave d'aujourd'hui n'est pas plus dure que celle des temps anciens: cet auteur (*Storia del Vesuvio*, c. 5, §. 128, page 98; & dans la Traduction françoise de ce livre, page 232.) raisonne bien, mais l'expérience le contredit souvent. Les morceaux de laves que l'on voit employés dans les bâtimens de Pompeii, prouvent encore qu'il y a eu des éruptions antérieures au règne de Titus. (Winckelmann).

Sur-tout le reste *voyez* HERCULANUM dans le dictionnaire de géographie ancienne, & CABARET dans celui-ci.

HERCULANUS nodus, nœud de la ceinture des nouvelles mariées.

HERCULE: « Je voudrois savoir, dit Cicéron, » quel est l'*Hercule* que nous adorons: car ceux » qui ont approfondi ces histoires peu connues, » nous assurent qu'il y en a eu plus d'un. Le plus » ancien, celui qui se battit contre Apollon, pour » le trépied de Delphes, est fils de Jupiter & de » Lysite; mais le second *Hercule* est l'Egyptien » que l'on croit fils du Nil, & qui passe pour » l'auteur des lettres Phrygiennes; le troisième » pour qui l'on fait des offrandes funèbres, est » un des dactyles d'Ida; le quatrième fils de Jupiter & d'Astérie, sœur de Latone, singu- » lièrement honorée par les Tyriens, qui pré- » tendent que Carthage est sa fille; le cinquième » nommé Bel, que l'on adore dans les Indes; » le sixième est le nôtre, le fils d'Alcmène & de » Jupiter, mais de Jupiter troisième; car il y » en a eu plusieurs ». Il est donc certain, d'après le témoignage de Cicéron & de plusieurs auteurs de l'antiquité, qu'il y a eu plusieurs *Hercules* beaucoup plus anciens que le fils d'Alcmène. On croit même que le nom d'*Hercule* n'étoit pas un nom propre, mais appellatif, qu'on donnoit aux fameux négocians qui alloient découvrir de nouveaux pays, & y conduire des colonies: s'y rendant souvent aussi fameux par le soin qu'ils prenoient de les purger des bêtes farouches qui

lesinfestoient, que par le commerce qu'ils y établissoient. Les Grecs ont chargé l'histoire de l'*Hercule* de Thèbes, des exploits de tous les autres, de ce grand nombre de voyageurs & d'expéditions dont parlent les poëtes, & de tant d'avantures, pour lesquelles la vie d'un seul homme ne suffiroit pas.

Le plus ancien *Hercule*, dit Cicéron, est celui qui se battit contre Apollon. En voici l'histoire: *Hercule* étant allé consulter l'oracle de Delphes, la prêtresse lui fit savoir que le Dieu n'étoit pas disposé à répondre ce jour-là. *Hercule* qui n'étoit pas patient, s'emporta jusqu'à renverser & mettre en pièces le trépied sacré. Apollon offensé de ce procédé, voulut tirer raison de l'insulte qu'il avoit reçue dans son temple; il en vint aux mains, dit-on, avec *Hercule*, mais il fut vaincu.

L'*Hercule* le plus connu, celui qui étoit honoré chez les Grecs & les Romains, & auquel se rapportent presque tous les anciens monumens, est le fils de Jupiter & d'Alcmène, femme d'Amphitrion, roi de Thèbes. La nuit qu'il fut conçu, dura l'espace de trois nuits, ou même de neuf: mais l'ordre des temps ne fut pas pour cela dérangé, parce que les nuits suivantes en furent plus courtes en proportion. Le jour de sa naissance le tonnerre se fit entendre dans Thèbes à coups redoublés, & l'on vit plusieurs prodiges, qui annonçoient la gloire future du fils de Jupiter. *Voyez* l'histoire de sa naissance au mot *Alcmène*. On y a aussi rapporté l'histoire des deux serpens envoyés dans son berceau. Junon adoucie par la preuve qu'il donna alors d'une force divine, & par les prières de Pallas, consentit même à lui donner de son lait pour le rendre immortel. Diodore raconte autrement cette dernière fable. Alcmène craignant la jalousie de Junon, n'osa s'avouer la mère d'*Hercule*, & l'exposa au milieu d'un champ dès qu'il fut né. Minerve & Junon passèrent bientôt par-là; & comme Minerve regardoit cet enfant avec des yeux d'admiration, elle conseilla à Junon de lui donner à téter. Junon le fit, mais l'enfant dont la force étoit déjà prodigieuse, lui pressoit & lui tiroit si rudement le sein, qu'elle ne put le souffrir; & comme elle retira sa mamelle avec effort, il tomba du lait, qui forma dans le ciel ce qu'on nomme la voie lactée. Il y en a qui disent que le lait qui la forma tomba de la bouche d'*Hercule*, qui avoit tété trop goulument. Ces fables supposoient que Junon étoit alors dans le ciel; mais les Thébains montroient l'endroit, où, selon eux, Junon trompée par Jupiter, allaita *Hercule*. Minerve alors le prit & le porta chez Alcmène, comme chez une nourrice à qui elle l'avoit recommandé. Voyez ALCMENE, EURYSTEE, GALAXIE. Voyez aussi LAONOME.

Le jeune *Hercule* eut plusieurs maîtres, il apprit à tirer de l'arc de Rhadamante & d'Euryte; de Castor, à combattre tout armé: Chiron fut son maître en astronomie & en médecine; Linus, selon Elien, lui enseigna à jouer d'un instrument qui se touchoit avec l'archet, & comme *Hercule* détonnoit en touchant, Linus l'en reprit avec quelque sévérité; *Hercule*, peu docile, ne put souffrir la réprimande; il jeta son instrument à la tête du chantre, & le tua du coup. Il devint d'une taille extraordinaire & d'une force de corps incroyable: on lui donnoit sept pieds de haut, & trois rangs de dents. Un ancien mythologue dit qu'il étoit quarré dans sa taille, nerveux, noir, ayant le nez aquilin, les yeux bleuâtres, les cheveux plats & fort négligés. C'étoit aussi un grand mangeur. (Voyez *Lépréas*). Un jour qu'il voyageoit avec son fils Hyllus, ayant grand faim tous les deux, il demanda des vivres à un laboureur qui conduisoit une charrue; &, parce qu'il n'en obtint rien, il détacha un des bœufs de la charrue, l'immola aux Dieux & le mangea: pendant qu'il le mangeoit, le paysan proféra mille injures qui divertirent beaucoup *Hercule*. Quand on lui eut dressé un autel dans ce canton, il voulut que ce villageois fût son prêtre, & lui commanda de répéter ses injures toutes les fois qu'on lui offriroit des sacrifices; car il n'avoit jamais, disoit-il, mangé avec plus grand d'appétit; & les Lindiens conservèrent depuis la méthode de l'injurier dans les sacrifices qu'ils lui offroient. On raconte un fait assez extraordinaire relatif à l'avidité avec laquelle il mangeoit; car on prétend qu'il faisoit mouvoir ses oreilles. Cette faim canine l'accompagna jusque dans le ciel: de là vient que Callimaque exhorte Diane à prendre, non des lièvres, mais des sangliers & des taureaux, parce que Hercule n'avoit point perdu entre les Dieux la qualité de grand mangeur qu'il avoit eue parmi les hommes. Voyez BUPHAGUS. Il devoit être un grand buveur, si on en juge par la grandeur de sa coupe: il falloit deux hommes pour la porter; quant à lui il n'avoit besoin que d'une main, pour s'en servir lorsqu'il vouloit la vider. De-là on appella *Herculeanus Scyphus*, coupe d'Hercule, le grand vase que l'on faisoit vider à la ronde dans les festins joyeux.

Hercule étant devenu grand, se retira, dit Xénophon, en un lieu à l'écart, pour penser à quel genre de vie il s'adonneroit: alors lui apparurent deux femmes de grande stature, dont l'une fort belle qui étoit la vertu, avoit un visage majestueux & plein de dignité, la pudeur dans les yeux, la modestie dans tous ses gestes & la robe blanche. L'autre, qu'on appelloit la molesse ou la volupté, étoit dans un grand embonpoint & d'une couleur plus relevée; ses regards libres & ses habits magnifiques, la faisoient connoître pour ce qu'elle étoit. Chacune des deux tâcha de le gagner par ses promesses; il se détermina enfin

à suivre le parti de la vertu, qui chez les anciens étoit synonyme de la valeur. On voit sur une médaille *Hercule* assis entre Minerve & Vénus ; l'une reconnoissable à son casque & à sa pique, est l'image de la vertu ; l'autre précédée de cupidon, est le symbole de la volupté. Ayant donc embrassé de son propre choix, un genre de vie dur & laborieux, il alla se présenter à Eurystée, sous les ordres de qui il devoit entreprendre ses combats & ses travaux, par le sort de sa naissance. Celui-ci excité par Junon, lui commanda les choses les plus dures & les plus difficiles ; c'est ce qu'on appelle les douze travaux d'Hercule.

Le premier est son combat avec le lion de Nemée. Voyez Némée. Le second, est le combat de l'hydre de Lerne. Voyez Lerne. 3°. Il prit le sanglier d'Erymanthe. Voyez Erymanthe. 4°. Il atteignit à la course la biche aux pieds d'airain, dans la forêt de Ménale. Voyez Ménale. 5°. Il délivra l'Arcadie des oiseaux du lac de Stymphale. Voyez Stymphale. 6°. Il dompta le taureau de l'isle de Crète, que Neptune avoit envoyé contre Minos. 7°. Il enleva les cavales de Diomède, & le punit lui même de sa cruauté. Voyez Diomède. 8°. Il vainquit les Amazones, & leur enleva leur Reine. Voyez Hippolyte. 9°. Il nettoya les étables du roi Augias. Voyez Augias. 10°. Il combatit contre Géryon. Voyez Géryon. 11°. Il enleva les pommes d'or du jardin des Hespérides. Voyez Hespérides. 12°. Enfin il retira Thésée des enfers. Voyez Thésée. On lui attribue plusieurs autres actions mémorables, & ses travaux se trouvent tellement multipliés dans les anciens auteurs, qu'il pourroit s'en trouver plus de cent cinquante. Tous les pays & presque toutes les villes, sur-tout dans la Grece, avoient quelque histoire particulière, & se faisoient honneur d'avoir été le théâtre de quelque action merveilleuse de ce héros. Voici la suite de ses exploits & de ses voyages. Quelques savans ont cru pouvoir se hasarder à leur assigner un ordre chronologique.

Il n'avoit que dix-huit ans quand il tua le lion de Némée. La meme année il vainquit les Minyens, par-là il délivra les Thébains du tribut qu'ils payoient aux Minyens. Créon, roi de Thébes, récompensa Hercule, en lui donnant en mariage Mégare sa fille. *Voyez* Megare.

Il s'embarqua ensuite avec les Argonautes ; mais il étoit d'une masse si lourde, qu'il mettoit le vaisseau en danger de périr ; & sa voracité consommoit tous les vivres destinés au voyage. Il débarrassa de lui les voyageurs, en se faisant mettre à terre sur les côtes de Thessalie.

Agé de vingt-trois ans, les furies s'emparèrent de lui, par l'ordre de l'implacable Junon ; & dans un accès de fureur, il tua les enfans qu'il avoit eu de Mégare. Il fut délivré des furies par Médée, qui vint d'abord se réfugier à Thébes, après s'être vengée de l'infidélité de Jason.

Revenu dans son bon sens il alla consulter l'oracle, qui lui ordonna de se soumettre à Eurysthée.

Agé de vingt-quatre ans, il commença ses douze travaux, qu'il accomplit en onze ans, jusqu'à l'âge de trente-trois ans.

Devenu amoureux d'Iole, fille d'Eurythe, roi d'Achalie, il la demanda à son père ; il en essuya un refus, qui lui causa un second accès de fureur dans lequel il tua Iphitus, frère d'Iole. Il alla chez presque tous les princes du Péloponèse, pour se faire expier de ce crime ; mais inutilement. L'oracle lui conseilla d'aller en Lydie, & de s'y faire vendre comme esclave à la reine Omphale, veuve de Tmolus, qui régnoit dans ce pays ; l'esclavage devoit être de trois ans. Avant d'y passer il se fit expier par Thésée.

Arrivé chez Omphale, il devint amoureux de Malis, esclave de la princesse, & en eut un fils, qu'il nomma Alcée, du nom de son grand-père. C'est de cet Alcée que descendoient les Héraclides, qui régnèrent en Lydie pendant 505 ans, jusqu'à Gygés, qui détrôna Candaule. Ce fut pendant son esclavage qu'il marcha contre les Cercopes, peuple voisin de la Lydie, qui avoient osé se mesurer contre lui ; leur témérité fut punie ; ils furent métamorphosés en pierres. *Voyez* Cercopes.

Au retour de cette expédition, il adressa ses vœux à Omphale, de laquelle il eut Agelaüs, de qui descendoit Crésus.

Le temps de son esclavage fini, il repassa en Grèce & de-là à Troie, où il délivra Hésione, & punit Laomédon. *Voyez* Hésione, Laomédon. C'est ici le lieu de placer une circonstance particulière de la délivrance d'Hésione ; elle caractérise le courage de ce héros. Il se jetta à corps perdu & armé de toutes pièces, dans la gueule du monstre qui se disposoit à dévorer Hésione. Il descendit jusqu'au fond des entrailles de l'animal, & y resta trois jours, qu'il employa à le déchirer, jusqu'à ce qu'il se fût fait un passage pour sortir. Dans cette aventure il ne perdit que ses cheveux, que la chaleur du ventre du monstre fit tomber.

Au retour de cette expédition, *Hercule* fit une descente dans l'isle de Cos, dont il se rendit maître. Pendant son séjour dans cette isle, il devint amoureux de Galciope ou Chalciope, fille d'Eurypillus, & la rendit mère de Thessalus, dont les fils se trouvèrent au siège de Troie.

De retour dans le Péloponèse, il marcha contre les Molionides, les attaqua comme ils alloient au jeux isthmiques, & les tua. *Voyez* Molionides.

Après

Après la défaite d'Augias, Hercule passa à Olympie, où il institua les jeux Olympiques. *Voy.* OLYMPIQUES.

Après la fin de ces jeux il marcha à Pylos, dont Nélée étoit roi. Ce prince avoit refusé de l'expier après le meurtre d'Iphitus. Pour s'en venger il ruina la ville de ce prince, le tua lui & tous ses enfans, à l'exception de Nestor. *Voyez* NÉLÉE, PERICLYMÈNE.

De Pylos, il passa à Lacédémone, où Hippocoön avoit usurpé le trône sur Tyndare, mari de Léda. Il remit Tyndare sur le trône, & voulut se mettre en possession de celui de Tyrinthe; mais Eurysthée s'y opposa, & l'obligea de se retirer à Phénée, ville d'Arcadie, où il passa quatre ans.

Au bout de ce temps Eurysthée, qui ne pouvoit, sans inquiétude, le souffrir si près de lui, le fit sortir du Péloponèse, & passer en Ætolie. Oënée roi de Calydon, pour se l'attacher, lui donna en mariage Déjanire sa fille, dont il eut Hyllus. De-là il marcha contre Philante, roi des Thesprotes; il prit Ephyre, sa capitale, & rendit Astioché, fille de ce prince, mère de Tlepoléme.

Hercule obligé de quitter Calydon, pour un meurtre involontaire, ne se trouva point à la fameuse chasse du sanglier. Il alla chercher une retraite chez Ceyx, roi de Trachine, avec sa femme Déjanire, & son fils Hylus. Le roi le purifia du meurtre qui l'avoit obligé de sortir de Calydon. C'est dans ce voyage qu'arriva l'histoire de Nessus. *Voyez* DÉJANIRE.

Etant chez Ceyx, Hercule entreprit une guerre contre les Dryopes & les Lapithes, en faveur du roi des Doriens, qui lui céda le tiers de son royaume. Hercule s'y établit avec les siens; & de là est venu le nom de Doriens qu'on donna aux Héraclides, quand ils furent retournés dans le Péloponèse.

Hercule demanda Astiamie en mariage à Orménius, roi des Pélasges du mont Pélion, & lui déclara la guerre pour se venger de son refus. D'autres disent qu'Hercule épousa Astydamia, qui étoit fille d'Amintor. *Voyez* ASTYDAMIE, LÉPRÉAS.

Il ne pouvoit pardonner à Euryte, roi d'Achalie, le refus qu'il lui avoit fait autrefois de sa fille Iole. Pour s'en venger il lui déclara la guerre, le tua avec ses enfans, & emmena Iole prisonnière. Quoique cette princesse ne fût plus de la première jeunesse, puisqu'il y avoit quinze ans qu'*Hercule* l'avoit demandée en mariage, son amour se ralluma. Déjanire craignant d'être répudiée par son mari, qui depuis son exil de Calydon, ne trouvoit aucun avantage dans ce mariage; au lieu que celui d'Iole lui eût apporté des droits sur le royaume d'Œchalie; Déjanire crut qu'il étoit temps d'employer la robe de Nessus. *Hercule* empoisonné par le sang de Centaure, termina ses jours comme on le dira ci-après. Il étoit âgé de quarante-neuf ans.

On n'a pas fait entrer dans cette suite plusieurs autres exploits d'*Hercule* dont l'époque n'a pu être fixée. Tel est la défaite des Centaures. *Voyez* CENTAURES. La mort d'Anthée. *Voyez* ANTHÉE; celles de Busiris. *Voyez* BUSIRIS; celle d'Eryx. *Voyez* ERYX; celle de Lycus. *Voyez* LYCUS; celle de Cacus; de plus il délivra Prométhée de l'aigle qui lui mangeoit le foie. Il soulagea Atlas, pendant quelque temps, du fardeau du ciel qu'il portoit sur ses épaules: on dit que ce fut pendant qu'Atlas alla lui cueillir les pommes du jardin des Hespérides. Il sépara d'un coup de massue, les deux montagnes, Calpé & Abyla qui empêchoient la jonction de l'océan avec la méditerannée, & planta ces deux fameuses colonnes, qui sont si connues par le *non plus ultrà*. Il combattit contre la mort, & la vainquit, en lui arrachant Alceste. Il descendit aux enfers, & entraina Cerbère sur la terre. *Voyez* ALCESTE. Il combatit & vainquit le fleuve Achéloüs. *Voyez* ACHELOÜS. Enfin, il alla jusqu'à combattre contre les Dieux mêmes. Homère dit que pour se venger des persécutions de Junon, Hercule tira contre cette déesse une flêche à trois pointes, & la blessa au sein; elle en ressentit de si grandes douleurs, qu'il sembloit qu'elles ne seroient jamais appaisées. Le même poëte ajoute que Pluton fut blessé d'une flèche par *Hercule*, dans les enfers mêmes, & que ce Dieu fut obligé de monter au ciel, pour se faire guérir par le médecin des Dieux. Un jour qu'il se trouvoit fort incommodé des ardeurs du soleil, il se mit en colère contre cet astre, & tendit son arc pour tirer contre lui: le soleil admirant son courage, lui fit présent d'une coupe d'or, sur laquelle, dit Phérécides, il s'embarqua. Le mot grec Σκύφος, signifie une barque & une coupe. Enfin *Hercule* s'étant présenté aux jeux Olympiques, pour disputer le prix, & personne n'osant se commettre avec lui, Jupiter lui-même voulut lutter contre son fils, sous la figure d'un athlète, l'avantage, après un long combat ayant été égal de part & d'autre, le Dieu se fit connoître, & félicita son fils sur sa force & sur sa valeur.

Ce héros ne fut pas moins vaillant dans les combats de Vénus. Le nombre de ses femmes & de ses concubines est infini: les plus connues sont, *Astidamie*, *Astioché*, *Augé*, *Déjanire*, *Epieaste*, *Iole*, *Mégare*, *Omphale* & *Parthénope*. N'oublions pas les cinquante filles de Tespius ou de Thestius, qu'il rendit mères toutes dans la même nuit. *Voyez* THESPIUS. Quintus *Calaber* compte cette avanture pour la treizième des travaux d'*Hercule*. On a remarqué que, comme ses exploits l'attiroient, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, il avoit dispersé des femmes en plusieurs endroits du

monde. Au reste, il a eu avec de jeunes garçons, des liaisons qui n'ont pas été à l'abri de toute critique. Lactance fait aux payens un juste reproche d'avoir mis au nombre de leurs Dieux, un homme qui avoit laissé des marques de sa débauche par toute la terre. *Hercules..... nonne orbem terræ, quem peragrasse ac purgasse narratur, stupris, libidinibus adulteriis inquinavit? Nec mirum, cum esset adulterio genitus Alcmenæ. Quid tandem potuit in eo esse divini qui, suis ipse vitiis mancipatus, & mares & fœminas, contra omnes leges, infamiâ, dedecore, flagitiis affecit.* (*Lactant. lib. I, caput* 2.)

Le nombre de ses enfans a dû être infini. Combien d'ailleurs lui en suppofa-t-on, & combien se firent honneur, dans la suite, de descendre de ce héros? Il eut, de Mégare, plusieurs enfans, qu'il tua lui-même, avec leur mère, dans un de ces accès de fureur auxquels il étoit quelquefois sujet. Junon, toujours ennemie déclarée d'*Hercule*, dit Euripide, n'ayant pu venir à bout de le perdre par tous les travaux qu'elle avoit inspiré à Eurysthée d'exiger de lui, ordonna à une des Euménides de troubler le sens de ce héros jusqu'à la fureur. Un jour qu'il offroit un sacrifice à Jupiter-libérateur, au retour des enfers, il s'arrête tout-à-coup, ses yeux roulent d'une manière affreuse & se remplissent de sang: l'écume coule sur sa barbe, & avec un souris convulsif & forcé, il demande ses armes. En se retirant de l'autel il s'imagine monter sur son char; il passe dans un autre appartement de son palais; il croit être chez les Mégariens; un moment après à Corinthe, puis à Mycènes. Il se dépouille; il se bat en l'air; il se persuade avoir remporté de grandes victoires. Son père se présente pour le rappeller à son bon sens; mais *Hercule* le prend pour Eurysthée, & ses propres enfans pour ceux de son ennemi: armé de son arc il les poursuit; tout le monde fuit: on l'enferme dans un appartement; il se croit aux portes de Mycènes; il brise tout, se fait un passage, & du même coup il tue sa femme & ses enfans: il court sur son père; mais Pallas l'arrête & le renverse: il est enfin plongé dans un profond sommeil; & pendant ce temps on le lie à un débris de colonne. A son reveil il revient à lui; & voyant autour de soi tous ces cadavres, il est foudroyé par cette vue, & plus encore en apprenant qu'il est l'unique auteur de ce carnage. Trop instruit de son malheur, il veut se donner la mort; il se livre à un repentir affreux; il ne pense qu'au moyen de se délivrer de la vie. Cependant Théfée lui persuade à la fin, que ce seroit donner un soupçon de lâcheté, que de quitter la vie dans un accès de chagrin; il accepte l'asyle que lui offre cet ami, & se retire à Athènes. Tel est le sujet d'une tragédie grecque d'Euripide, & d'une autre latine de Sénèque: toutes les deux ont pour titre *Hercule furieux*. Ces accès de fureur étoient peut-être une suite du mal caduc, auquel, quelques auteurs nous disent qu'il étoit sujet: on le faisoit revenir en lui faisant sentir une caille, dont l'odeur, au rapport de Galien, est un remède utile à ce mal; ce qui a donné lieu à une fable, qu'*Hercule* ayant été tué par Typhon, Iolas, son ami, lui rendit la vie avec une caille. C'est pourquoi les Phéniciens, au rapport d'Athénée, offroient à *Hercule* des cailles en sacrifices.

La mort d'Hercule fut un effet de la vengeance de Nessus & de la jalousie de Déjanire. Cette princesse instruite des nouvelles amours de son mari, lui envoya une tunique teinte du sang du Centaure, croyant ce présent propre à l'empêcher d'aimer d'autres femmes; mais à peine se fut-il revêtu de cette fatale robe, que le venin dont elle étoit infectée, fit sentir son funeste effet; & se glissant dans les veines, pénétra, en un moment jusqu'à la moëlle des os. Il tâcha en vain d'arracher de dessus son dos la fatale tunique: mais elle s'étoit collée sur sa peau, & comme incorporée à ses membres; à mesure qu'il la déchiroit, il se déchiroit aussi la peau & la chair. Dans cet état il pousse des cris effroyables, & fait les plus terribles imprécations contre sa perfide épouse. Voyant tous ses membres desséchés & sa fin approcher, il éleve un bucher sur le mont Oëta, y étend sa peau de lion, se couche dessus, met sa massue sous sa tête, & ordonne ensuite à Philoctète d'y mettre le feu, & de prendre soin de ses cendres. *V.* Déjanire, Lycas, Nessus, Philoctète. La mort d'Hercule a donné lieu à une belle tragédie grecque, intitulée, les *Trachiniennes*, & à une autre de Sénèque, qui a pour titre, *Hercule sur le mont Oëta*.

Dès que le bucher fut allumé, la foudre, dit-on, tomba & réduisit le tout en cendres en un instant, pour purifier ce qu'il y avoit de mortel dans Hercule. Jupiter l'enleva alors dans le ciel, & voulut l'aggréger aux collège des grands Dieux: mais il refusa cet honneur selon Diodore, disant que, comme il n'y avoit point de place vacante dans le collège, il ne devoit point y entrer, & qu'il seroit déraisonnable de dégrader quelqu'autre divinité, afin qu'il y fût introduit. Il se contenta donc du rang de demi-Dieu: cependant Atlas se ressentit bientôt, dit Lucien, du poids de cette nouvelle divinité. Philoctète ayant élevé un tombeau sur les cendres de son ami, y vit bientôt offrir des sacrifices au nouveau Dieu: les Thébains & les autres peuples de la Grèce, témoins de ses belles actions, lui élevèrent des autels & des temples comme à un demi-Dieu. Son culte fut porté à Rome, dans les Gaules, en Espagne: il s'étendit jusques dans la Taprobane, dit Pline. Il y avoit à Tyr un fort beau temple d'Hercule, où l'on voyoit un pilier fait d'une seule émeraude,

& un siège pour le Dieu, fabriqué d'une seule pierre précieuse appelée *eusebés*. *Hercule* eut plusieurs temples à Rome, entr'autres celui qui étoit situé auprès du cirque; & celui qui étoit au marché aux bœufs: c'est dans ce dernier qu'il n'entroit jamais, ni chien, ni mouches, dit Pline, & la raison qu'en donne fort sérieusement Solin, c'est qu'*Hercule* en avoit fait anciennement la prière au Dieu Myagrus, ou chasse mouches. Enfin on vantoit un fameux temple d'*Hercule* à Cadis, dans lequel, dit Strabon, on voyoit les fameuses colonnes d'*Hercule*. La divinité n'y étoit représentée par aucune image, ni par aucune figure. Il n'étoit permis ni aux femmes, ni aux cochons d'y entrer. Celui qui sacrifioit devoit être pur, chaste, avoir la tête rasée, les pieds nuds & des habits trainans.

Hercule est ordinairement représenté sous la figure d'un homme fort & robuste, avec une massue à la main, & couvert de la peau du lion de Némée; peau invulnérable, qui lui servoit de bouclier. Il a aussi quelquefois l'arc & le carquois; mais rarement le trouve-t-on avec cette arme: il y a des monumens où il paroît avec la corne d'abondance sous le bras; & cela, parce qu'il avoit coupé une corne à Achéloüs, qui, pour la ravoir lui fit présent de la corne d'Amalthée. On le trouve assez souvent couronné de feuilles de peuplier blanc; parce qu'ayant fait la découverte de cet arbre en Thesprotie, dans le royaume d'Aidonnée, où il voyagea, il en apporta des plants dans la Grèce, & affecta, depuis ce temps-là, dit Pausanias, d'en porter des couronnes; c'est pour cela que le peuplier blanc lui étoit consacré, & que Virgile appelle cet arbre le peuplier d'Hercule. *Voyez* PEUPLIER. La massue d'*Hercule* étoit de bois d'olivier: les Trézéniens, selon Pausanias, en racontoient un grand miracle, savoir: qu'après la mort d'*Hercule*, sa massue ayant été fichée en terre, avoit pris racine, & étoit devenue un arbre.

On donne à ce héros différens noms, dont chacun aura son explication particulière. Les voici: Alcide, Amphitryoniadès, Archégétes, Baraicus, Bibace ou buveur, Buphagus, Buraicus, Chatops, Cynosargés, Endovicelius, Erythréen, Fidius, Hippodéte, Ideus, Indicans, Magusanus, Manticlus, Mélampygus, Melchratés, Mélius, Musagéte, Myagrus, Ogmios, Pamphagus, Polyphagus, Prodicius, Promachus, Révélateur, Rhinocolustés, Sanctus, Sangus, Somnialis, Thrasius, Tricosus, Trivesperum, Tyrinthius, Vialis ou Ductor & Defensor, &c. Ses descendans se nommoient *Héraclides*. *Voyez* ce mot.

Hérodote place la naissance d'*Hercule* cent ans avant la prise de Troie par les Grecs; c'est-à-dire vers l'an 1382 avant l'ère chrétienne.

HERCULE-Egyptien. *Voyez* CHON & l'alinéa suivant:

Voici l'explication que donne de cette divinté M. Dupuis de Lizieux, d'après son système Mytho-Astronomique.

Plusieurs anciens Auteurs ont souvent confondu *Hercule* avec le soleil, quoiqu'il y eût une grande différence entre le soleil & le génie solaire, ou l'astre dans lequel l'ame du monde est supposée placer son énergie, lorsqu'elle imprime sa force motrice à la sphère du soleil; enfin, l'astre qui fixe l'époque la plus importante de son mouvement annuel. Cette vérité est exprimée dans un passage très-formel d'Athénagoras, (p. 180.) où il est clair que l'*Hercule* à qui on donne le titre de dieu du temps, est l'*Hercules Ophiucus* de nos sphères. Tant qu'on n'établira point cette distinction, jamais on n'expliquera les fables solaires. Il est vrai qu'on fit honneur au génie solaire des travaux du soleil dont il dirigeoit la marche; mais on ne peut pas réciproquement expliquer par le soleil tout ce qui est mis sous le nom du génie solaire. Les anciens eux mêmes nous ont quelquefois marqué cette distinction, & quelques-uns nous disent, non pas qu'*Hercule* est le soleil, mais qu'il est l'intelligence qui conduit le soleil, & semble voyager avec lui dans le zodiaque. Les Egyptiens, nous dit Plutarque, *fabulantur Herculem in sole positum unà cum illo circumferri* (*de Isid.*) Il en dit autant du génie connu sous le nom d'Apollon: *Virtutem illam, quæ præest soli, dùm circumfertur, Ægyptii Orum, Græci Apollinem vocant.* Apollon n'étoit donc pas le soleil, mais le génie solaire. Plutarque (*de Pythic. oracul. p.* 400.) fait dire par un des interlocuteurs: *Tu Apollinem à sole alium censes? Omnino, inquam, sicut luna à sole differt. Verùm luna, neque sæpe, neque omnibus solem occultet. Sol autem ferè apud homines omnes, ut ignoretur Apollo effecit, sensu intelligentiam avertens ab eo quod est; ad id quod apparet.* Cette idée rentre absolument dans la nôtre; nous prétendons qu'on doit distinguer Apollon, ou l'astre du génie, d'avec le soleil auquel il est uni, comme cause motrice de la sphère solaire. C'est cette ame que Macrobe appelle *Hercule*, ou le soleil, *qui in omnibus per omnia*; ce *spiritus qui astra intus alit, lucentemque globum lunæ*, &c. (Virgile, lib. VI.). Macrobe (*Somn. scip.* lib. 1. c. 16.) nous dit, *si verò ipsius mundanæ animæ motus requires, cælestem volubilitatem & sphærarum subjacentium impetus intuere, ortum occasumve solis, cursus syderum vel recursus quæ omnia animâ movente proveniunt.* L'ame du monde étoit donc censée agir sur le ciel des fixes, imprimer le mouvement à toutes les sphères, & voyager ou circuler dans le zodiaque avec les planètes, & en particulier avec le soleil; voilà pourquoi dans l'hymne d'Orphée on dit à *Hercule* qu'il livre douze combats d'orient en occident,

allusion au mouvement des cieux. Voilà aussi pourquoi Nigidius donne le nom d'Orus au cocher céleste, le phaéton des anciens, qui étoit le génie solaire du printemps.

L'empereur Julien nous dit également, que le génie adoré à Edesse, sous le nom de Mars Azizus, *erat solis anteambulo* (*oratio in solem*). Cette distinction une fois établie, nous considérerons non pas seulement le soleil, mais sur-tout l'astre génie, celui qui guide sa marche, & semble triompher des monstres qui sont sur sa route, & lui applanir le chemin; aussi Diodore fait-il d'*Hercule* le général des troupes d'Osiris, ou de l'armée des cieux & des génies.

Premier travail d'Hercule.

Le premier animal qui se trouve à l'entrée de la carrière, ou de la distribution en douze signes, est le lion fameux connu sous le nom de lion Néméen; Manilius l'appelle *Nemæus* (liv. II. v. 621.); il semble que ce soit comme chef de cette distribution des douze signes, puisqu'en grec νεμω, signifie *distribuo*. Le passage du soleil dans ce signe, est une espèce de triomphe sur ce monstre, & il le doit à *Hercule*, ou au génie moteur qui le guide; ce sera donc son premier triomphe; c'est effectivement celui que la fable place à la tête de ses travaux, & les anciens qui ont quelquefois varié sur l'ordre des travaux de ce héros, mettent tous sa victoire sur le lion à la tête de ses triomphes. Nous suivrons ici la succession qu'a établie entr'eux Diodore de Sicile, & qui étoit celle des tableaux de la galerie Phénicienne; c'est aussi à-peu-près l'ordre dans lequel on les trouve dans un bas-relief qui représente l'apothéose d'*Hercule*, d'après la galerie Farnèse (*Antiq. expliqu. pl.* 141).

Hercule porta toute sa vie la peau de ce lion, qui lui servoit, dit-on, de bouclier dans les combats. On sent, en effet, que l'attribut du premier signe devoit naturellement être celui du génie solaire, & la parure dont il fut toujours revêtu; cet emblême désignoit le point culminant de la route du soleil, & comme le trône de l'astre du jour. Aussi les anciens donnoient-ils de préférence à ce signe le nom de *Domicilium solis*, & ils plaçoient le soleil, dans la distribution qu'ils faisoient des planètes, dans les signes qui leur étoient consacrés. Anaxagoras disoit que le lion, dont triompha *Hercule*, étoit né dans la sphère de la lune, & tous les Mythologues s'accordent à dire que c'est lui qui est dans le zodiaque; aussi le signe céleste qui y répond, s'appelle-t-il encore *Leo nemœus*, *Herculeius*, ou *primus Herculis labor* (Cæsius, pag. 64).

Ce qui a trompé ceux qui ont voulu jusques-ici expliquer les traditions anciennes, c'est qu'on sembloit leur dire que ce monstre avoit eu une existence réelle, & que c'étoit en mémoire de cette victoire qu'il avoit été placé dans le ciel. Mais il est aisé de voir que c'est l'expression du langage allégorique, qui ayant personnifié les signes astronomiques, leur laisse jusqu'au bout leur existence factice. Il est évident que le signe du lion a une autre origine; que cet emblême étoit connu des Egyptiens, des Perses & des Indiens, bien des siècles avant l'époque où l'on fait vivre l'*Hercule* grec, ou le prétendu fils d'Alcmène. Ce héros, suivant les chronologies, auroit vécu, tout au plus, 1300 ans avant l'ère chrétienne. Or, les fables que nous développons supposent que le lion étoit signe solstitial, & conséquemment remontent, au moins, à l'an 2500. Enfin, pour que ce symbole fût un monument de la victoire du héros grec, il faudroit qu'avant la naissance du fils d'Alcmène, les astérismes qui répondent au lion eussent été marqués par une autre emblême, & eussent eu un autre nom. Cependant nous voyons ce symbole astronomique parmi les monumens les plus anciens de l'Egypte; nous le retrouvons dans le zodiaque des Indiens; son nom est celui d'un des douze signes chez les Perses; on ne soupçonnera pas tous ces peuples d'avoir attendu la naissance du fils d'Alcmène pour avoir une astronomie, puisque, suivant la fable même, l'astronomie étoit inventée avant *Hercule*, qui en reçut des leçons d'Atlas & de Chiron. Tel est donc le sens de cette expression familière dans les allégories astronomiques; *il fut placé dans les cieux*; on auroit dû mettre, *il est dans les cieux*; mais alors il n'y auroit point eu d'allégorie, ni de mystère.

Second travail.

Le second travail d'*Hercule*, répondant au signe de la Vierge, est son triomphe sur l'hydre de Lerne; elle avoit un seul corps & cent cous, & chacun de ces cous se terminoit par une tête de serpent, & à mesure qu'il en coupoit une, il en renaissoit une autre. C'est par le secours du feu qu'*Hercule* en triompha.

Le soleil, après avoir parcouru les étoiles du lion, arrive au signe de la vierge; son entrée à ce signe étoit fixée par le coucher des dernières étoiles de l'hydre, constellation céleste, qui disparoît dans les feux solaires. Voilà le phénomène astronomique qu'on a voulu chanter dans le second triomphe d'*Hercule*, qui, à l'aide des feux, tue cette hydre redoutable. Le coucher héliaque de cette constellation étoit de longue durée; les étoiles de la tête commençoient à disparoître lorsque le soleil étoit vers le milieu de la constellation des gemeaux; il falloit que le soleil parcourût le cancer, le lion & la vierge pour que les dernières étoiles de la queue disparussent à leur tour, ou que le coucher de cette longue constellation s'a-

chevât entièrement. Lorsque le soleil approchoit du lion, les étoiles de la tête de l'hydre se levoient déja héliaquement & se dégageoient des rayons solaires avec le signe de l'écrevisse ou du cancer; de manière que la tête renaissoit, tandis que les étoiles du corps ne faisoient que périr, & que celles de la queue étoient visibles sur l'horison. Cette circonstance de l'apparition des premières étoiles, avant le coucher des dernières, sembloit rendre la victoire impossible, & elle l'étoit effectivement, considérée sous ce rapport. Mais dans un autre sens il l'avoit vaincue, quand toutes les étoiles s'étoient couchées héliaquement, & qu'elles avoient toutes successivement disparu, ce qui arrivoit dans le second mois, ou sous la vierge, signe sous lequel tombe ce travail. Comme la reproduction de la tête, ou le lever héliaque des premières étoiles de l'hydre accompagnoit toujours le lever héliaque du cancer ou de l'écrevisse, sous lequel elle est placée; on dit que ce héros fut sur-tout géné dans le combat par une écrevisse qui lui piquoit le pied, & que cette écrevisse fut placée au nombre des douze signes du zodiaque; il en fut de même de l'hydre d'*Hercule*, ou de celle qui est dans nos constellations.

Plusieurs pensent, dit Cœsius (p. 271), que l'hydre céleste est celle dont triompha *Hercule;* voilà pourquoi autrefois on la peignoit avec plusieurs têtes. Le rapport de cette constellation avec le signe de la vierge, ou le second mois, à partir du lion, justifie cette conjecture, comme nous venons de le voir. Quelques mythologues ajoutent que ces têtes étoient d'or, allusion manifeste aux étoiles, dont ce métal précieux étoit le symbole: c'est ainsi que le bélier céleste est appellé le bélier à toison d'or.

Troisième travail.

Le troisième travail est le triomphe sur les centaures, & la défaite du sanglier d'Erymanthe, qu'*Hercule* apporta vivant.

Le passage du soleil dans le troisième signe, auquel répond la balance, étoit marqué par le lever du soir de la grande ourse, ce que les anciens appelloient l'*Ascension* du soir. Il paroît que les Syriens au lieu d'une ourse y peignoient un sanglier, & que c'est-là le fameux sanglier d'Erymanthe; le surnom d'Erymanthis est encore resté à l'ourse céleste: *Erymanthidos ursæ*, dit Ovide, (Trist. Eleg. 3, v. 103. Eleg. 10, v. 15 & liv. III. Eleg. 4, &c.) Ce n'est pas cependant sur cette seule dénomination que nous nous appuyons. Kircher (*Œdip.* tom. II. part. 2. p. 201.) nous donne une sphère des orientaux, où le passage du soleil dans les signes, est marqué par des levers & des couchers d'étoiles; & en parlant du cancer & du lion, avec lesquels se couche la grande ourse, il nous dit qu'à la place de l'ourse, on dessinoit *porcum ferreum.* Nous sommes donc fondés à substituer ici le sanglier à la place de l'ourse. On est obligé de faire la même substitution dans la fable phénicienne sur Adonis, que tue ce même sanglier, & dans la fable indienne de Bathautat, l'une des incarnations de Vischnou.

L'histoire des métamorphoses de Vischnou, & de ses aventures particulières, sont des canevas de toutes les fables indiennes. Ce dieu n'est autre chose que l'ame du monde, ou la force qui entretient l'harmonie de l'univers. Chargé du gouvernement de notre monde, il se montre souvent sous des formes visibles; il se métamorphose comme le Jupiter des Grecs, qui dans l'ancienne théologie étoit l'ame du monde, suivant Macrobe, *anima mundi, cujus omnia plena;* quelquefois on le confond avec l'univers, comme les Grecs, les Perses, les Latins, confondoient Jupiter avec le ciel; quelquefois on le distingue de la matière, comme l'ame du monde en est distinguée, quoique repandue dans toutes ses parties. Plusieurs passages du Baga-Wadam ne permettent pas de douter que l'ame du monde ne soit le dogme fondamental de la religion des Indiens, dit l'Auteur de l'Ezour-Vedam (tom. 11. pag. 238); tout l'univers n'est que la forme de Vischnou; ce dieu porte tout dans son ventre. Tout n'est que Vischnou; il est tout ce qui a été, tout ce qui est & tout ce qui sera (*Bag.* liv. I. pag. 23). On compte encore vingt métamorphoses ou incarnations principales; dans celle-ci, ou dans sa métamorphose en porc, il soulève la terre; c'est le chien de Typhon, ou du mauvais génie chez les Egyptiens, qui bouleverse la nature. Dans le manuscrit des métamorphoses de la bibliothèque du roi, à la planche 138, on voit ce dieu au milieu du monde; il est placé au centre d'un cercle d'où s'échappent des flammes aux quatre points cardinaux, ou de 90 en 90 dégrés.

Le lever du soir de la grande ourse précédoit de peu de temps l'entrée du soleil au scorpion, qui désignoit l'empire de Typhon; les anciens Egyptiens appelloient aussi la grande ourse le chien de Typhon, selon le témoignage de Plutarque (*de Iside*). Hor-Apollo dit que les Egyptiens peignoient un porc pour désigner un méchant homme; il étoit chez eux Typhon. Kircher y met un homme aux pieds de serpent.

La liaison de ce travail avec celui des centaures, est encore une nouvelle preuve que le monstre dompté par Hercule est le sanglier, que les Syriens peignoient dans le ciel à la place de l'ourse. En effet, c'est précisément dans ce même mois, ou lorsque le soleil parcouroit le troisième signe répondant à la balance, que les étoiles du centaure céleste, placées immédiatement sous la balance, absorbées alors dans les rayons solaires, se levoient

cosmiquement avec le soleil, ou montoient sur l'horison avec lui. Parmi les divers noms que cette constellation du centaure porte encore dans les livres d'astronomie, celui de Pholos lui est resté (*Cæsius*, pag. 283). Or, nous allons voir Pholos dans l'histoire d'*Hercule*.

Nous voyons que l'on peignoit autrefois le centaure tenant à la main une outre pleine de vin (*Germani Cæsar*, pag. 103), c'est le symbole des vendanges qui se faisoient au lever de cette constellation. Or, Diodore nous dit sur ce troisième travail, ou sur ce combat d'*Hercule* contre les centaures, que Pholos avoit accordé l'hospitalité à *Hercule*; il ouvrit à son honneur un tonneau de vin; l'odeur agréable de cette liqueur attira tous les centaures autour de la demeure de Pholos; ils se jettèrent avec impétuosité sur cette boisson; Pholos tremblant se cacha; mais *Hercule* se défendit vigoureusement contre les centaures, qui étoient armés de pins & de quartier de roches, comme l'on peint les géans. Néphèle, ou la Nue, mère des centaures, combat contre lui en versant des torrens de pluie; malgré cela *Hercule* en triomphe; Pholos lui-même, son hôte, & Chiron, son ami, y périssent, blessés de ses traits, qui avoient été empoisonnés par le sang de l'hydre de Lerne: *sanguine centauri Lernææ sanguis echidnæ mixtus* (Ovid. fast. liv. V. v. 405); l'une & l'autre furent placées dans les constellations (*Cæsius*, pag. 286). Pour sentir l'allégorie qui règne complètement dans toute cette fable, il suffit de placer le soleil dans les étoiles de la balance; pendant qu'il répond au premier dégré de ce signe, le centaure est absorbé dans les rayons solaires; lorsqu'il arrive aux derniers dégrés, le sagittaire, autre centaure, qui porte le nom de Chiron, s'y précipite aussi, & cette apparence astronomique avoit lieu vers le milieu de septembre, c'est-à-dire, vers la saison des vendanges, le commencement des pluies & le retour des nuages; voilà la mort de Pholos & de Chiron, dans le sens de ces anciennes fables.

Le nom de Chiron donné au sagittaire, vient du mot grec χειρ, main ou signe de la main, parce que dans les anciens zodiaques on peignoit dans ce signe, pour abréger, une main armée d'un trait. Quoiqu'il en soit de l'étymologie, il est certain que les deux centaures nommés dans le combat d'*Hercule* portent le nom de deux constellations, du centaure & du sagittaire, appellés dans les livres d'astronomie ancienne, l'un Pholos, l'autre Chiron. On faisoit de ce même Chiron le précepteur d'*Hercule*, parce qu'effectivement le lever héliaque de l'*Hercule* céleste, sa naissance ou son apparition entière, n'a lieu que lorsque le soleil arrive aux étoiles du sagittaire; *Hercule* étoit encore enfant, ou ne faisoit que de naître, pendant tout le temps que le soleil parcouroit le sagittaire. Cette allégorie est sans doute d'un autre poëme sur le même héros, considéré sous un autre rapport. Nous ne la détaillerons pas, parce que nous n'envisageons ici *Hercule*, que comme le vainqueur des centaures. La liaison de l'ourse ou du sanglier d'Erymanthe avec les centaures, a été perpétuée par les Arabes, qui peignent le centaure comme formé de l'assemblage d'une ourse & d'un cheval, (*Cæsius*, *pag.* 283).

Le quatrième travail.

Le quatrième travail d'*Hercule*, répondant au signe du scorpion, est son triomphe sur la biche aux cornes d'or (*Nonnus*, liv. XXV. v. 221), & aux pieds d'airain; elle couroit avec la plus grande vîtesse; mais *Hercule* la fatigua à la course, & la prit au bord des eaux (*Natalis comes*, *pag.* 675).

Plaçons donc, suivant notre méthode, le soleil aux premiers dégrés du scorpion, & voyons quelles constellations paroissent à l'horison le matin ou le soir, & ont pu donner lieu à la fable de la biche. Il semble d'abord que ce travail ne puisse s'expliquer par la sphère, puisque parmi les constellations actuelles nous n'avons pas de biche. Mais les interprêtes arabes placent une biche dans la constellation que nous nommons *cassiopée*, & l'appellent encore *cerva* (*Cæsius*, pag. 116). Or, nous voyons que cette constellation, l'une des plus brillantes du ciel, se couchoit précisément le matin, lorsque le soleil entroit au scorpion, & fixoit très-bien, par son coucher, le passage du soleil dans ce signe. Hygynus, en parlant de Cassiopée, nous dit: *Hæc occidit scorpione oriente.* Elle descendoit au sein des eaux vers le nord-ouest, pendant le quatrième mois, ou lorsque le soleil parcouroit le quatrième signe, les cornes d'or qu'on donne à cette biche sont encore une nouvelle preuve de l'allusion aux étoiles. C'est elle qui est appellée Harnacass dans la métamorphose de Vischnou, en porc ou en barhautar.

Cinquième travail.

Le cinquième travail d'*Hercule* tombe sous le signe du sagittaire, & il consistoit à chasser les oiseaux du lac Stymphale, qui ravageoient les contrées voisines. Pour y réussir, ce héros inventa une espèce de tambour d'airain, dont le bruit les fit envoler.

Si nous observons quelles constellations marquoient par leur lever héliaque le passage du soleil, dans le signe du sagittaire, ou le cinquième mois, nous verrons que les plus apparentes sont trois oiseaux, le vautour, l'aigle & le cygne, tous trois au bord de la voie lactée, désignée ici sous le nom d'un lac ou d'une rivière, & que les Chinois appellent en effet la rivière. La première de ces trois constellations qui se lève est le vautour ou la lyre, désignée par un double em-

blême, un oiseau de proie & un instrument de musique. Ce dernier symbole a donné lieu à l'allégorie qui suppose que ce fut au bruit d'un instrument qu'*Hercule* fit envoler les oiseaux; mais on a pris le tambour de préférence à la lyre, pour rendre la chose plus vraisemblable, quoiqu'après tout on pourroit l'expliquer même par un instrument bruyant, puisque cette constellation est appellée *Cymbalum* (*Cæsius*, p. 186). Les oiseaux s'envolent, puisqu'il est ici question d'un lever ou d'une ascension d'étoiles: dans le planisphère égyptien du père Kircher, on trouve un oiseau dans la division du sagitaire.

Dans le planisphère de Bianchini, envoyé à l'académie des sciences en 1708, on voit une suite d'animaux répondans à chaque signe, & qui n'est que la suite des constellations extrazodiacales, en aspect avec les signes, soit à leur coucher, soit à leur lever; dans la case du sagittaire est un oiseau. Dans un médaillon de Périnthe, frappé à l'honneur de Gordien, on voit le combat d'*Hercule* contre les oiseaux du lac Stymphale (Méd. du cardin. Albani II. 70. n°. 1.) Les oiseaux qui l'attaquent sont au nombre de trois, nombre précisément égal à celui des trois constellations ou des trois oiseaux qui s'élèvent, lorsque le soleil parcourt le sagittaire. *Hercule* y est représenté tenant un arc, symbole du sagittaire. Parmi ces oiseaux on en trouve qui ont le cou allongé & ressemblent assez au cygne. *Fuerunt autem ibibus similes Ægyptiis, sed rostro validiore, corpore majore* (*Natal. comes*, pag. 577). Le nombre de ces oiseaux, & la place de ce travail, justifient notre explication.

Sixième travail.

Le sixème travail, répondant au signe du capricorne, consistoit à nétoyer l'étable d'Augias, qui étoit remplie d'un fumier infect. *Hercule* en vint à bout en y faisant couler un fleuve.

Le passage du soleil dans le signe du capricorne, étoit marqué le soir par le coucher successif des étoiles qui forment l'eau du verseau; celui-ci est placé immédiatement à l'horison sur le capricorne ou le bouc, emblême de la saleté & de l'infection, & il verse l'eau de son urne dans la division occupée par le capricorne. C'est cette apparence astronomique qui a été chantée dans le sixème travail. On disoit de cet Augias qu'il étoit fils du soleil, & *Augée* signifie brillant. D'autres disent qu'il étoit fils de Phorbas, nom du serpentaire, à la suite duquel il se lève, d'autres le font fils de Nyctée ou de la nuit, allusion à l'hiver où les nuits sont plus longues; d'autres enfin, le faisoient fils de Neptune: or, dans Cæsius il porte le nom de *Neptunia proles*, & dans Horace, *Hesperiæ tyrannus undæ*.

Septième travail.

Dans le septième travail, répondant au verseau, on place le triomphe d'*Hercule* sur un taureau furieux qui ravageoit la Grèce; on prétend que ce taureau est le même que celui dont Pasiphaé fut amoureuse; d'autres disent que c'étoit le monstre qui fut le fruit de ses amours.

En examinant la position du ciel le soir & le matin, lorsque le soleil parcouroit le signe du verseau, nous voyons une constellation, qui par son coucher put donner lieu à la fable du taureau dompté. C'est le centaure, monstre composé originairement du corps d'un taureau, & en partie de celui d'un homme. *Nonnus* donne aux centaures l'épithète de φηρῶν εὐκεραῶν (liv. V, v. 615): la partie postérieure ou celle qui étoit formée du corps du bœuf, par son coucher du matin fixoit le passage du soleil dans le verseau, ou dans le signe qui répondoit au septième mois. Ce qui confirme encore cette conjecture, c'est que ceux qui placent ce travail dans un autre ordre, tel que Philippe de Bysance, le mettent le troisième, c'est-à-dire, où nous plaçons son triomphe sur le centaure. D'ailleurs, la tradition qui mêloit ce monstre dans les amours de Pasiphaé, justifie notre supposition, puisque le centaure céleste est appellé minotaure, c'étoit le fruit des amours de Pasiphaé (*Cæsius*, pag. 283). D'ailleurs le nom de taureau entroit dans la composition du nom du centaure, comme les parties de cet animal dans la composition de cet emblême astronomique; de manière que le sagittaire lui-même, qui est un centaure, est appellé simplement taureau dans Cæsius. Il suffit de ces ressemblances, quand on a bien saisi le génie des allégories, & suivi la succession des autres triomphes, pour reconnoître que c'est le coucher des étoiles du bœuf centaure qui a été désigné dans le septième triomphe. Cette victoire tomboit au solstice d'hiver, où plusieurs peuples commençoient l'année & célébroient des fêtes. Diodore place sous ce même signe, ou unit au septième travail, la mort du vautour qui rongeoit le foie de Prométhée; c'est précisément le coucher du vautour céleste, placé à côté d'*Hercule*.

Huitième travail.

Dans le huitième travail, répondant au signe des poissons, *Hercule* fut obligé d'amener de Thrace les cavales de Diomède, qui vomissoient des feux de leurs naseaux, *Hercule* les dompta & les amena à Eurysthée, qui les conduisit sur le mont Olympe (*Nat. comes*, 678).

Si nous plaçons le soleil dans les premiers dégrés des poissons, ou au huitième signe, nous verrons bientôt que les constellations qui précédoient le char de l'astre du jour, & qui achevoient

de se lever héliaquement, étoient le grand & le petit cheval. Le premier est mieux connu sous le nom de Pégase. L'allégorie est si frappante, que je ne m'attacherai pas même à en développer tous les rapports. C'est le Kallenqui ou Kelki, sur lequel monte Vischnou dans sa dernière métamorphose, au solstice d'été, au coucher du matin de la lyre ou de la tortue, *chelys marina*, & au lever de Pégase le soir. En effet, Vischnou se métamorphose en tortue, pour aller sous terre chasser la malignité du diable, & sous cette forme il soutient la terre avec le serpent. Lorsque Vischnou paroît sur le cheval, la tortue, disent-ils, plonge dans la mer, & le serpent plie sous le fardeau, parce qu'il penche effectivement vers le couchant. Dans le manuscrit des métamorphoses, à la page 142, on voit Vischnou dans son repos solstitial, accompagné de deux lions.

Neuvième travail.

Le neuvième travail, qui tombe sous le bélier, est le combat d'*Hercule* contre les Amazones; & c'est après le huitième travail que plusieurs auteurs placent le départ d'*Hercule* pour la conquête de la toison d'or, ou du bélier placé dans nos constellations. (*Lylio Giraldi*, tome I, p. 552): *Post hæc Hercules cum Argonautis in Colchos ad vellus aureum navigavit.* Pour exécuter ce travail, il passe en Bebrycie (*Natalis comes*, page 678). Quant aux Amazones, le but de cette expédition étoit de conquérir la ceinture d'une de ces héroïnes. *Hercule*, pour cet effet, traverse la mer noire, & le pays des Cymmeriens: on lui refuse la ceinture; plusieurs Amazones périssent; la dernière meurt vierge; alors la reine des Amazones, appellée Ménalippe, lui livre la ceinture; le lieu du combat est Themiscure, sur les bords du Thermodon. De retour de cette expédition, ce héros délivre une femme exposée à un monstre marin, & tue le monstre.

Si nous considérons les constellations qui se trouvent à l'horison le soir & le matin, lorsque le soleil est arrivé aux premières étoiles du bélier, nous verrons que, soit le soir, soit le matin, ce sont toutes les femmes de la sphère, qui, par leur coucher ou leur lever, déterminoient cette époque astronomique, telles qu'Andromède, Cassiopée, la Vierge, & la femme qui tenoit la balance dans les anciennes sphères. Les étoiles de la ceinture d'Andromède sur-tout étoient en conjonction avec le soleil, ou, pour mieux dire, se couchoient cosmiquement & descendoient sous l'horison avec cet astre; c'est la fameuse ceinture dont le héros devoit faire la conquête. Il passe la mer noire, & traverse le pays des Cimmériens, expression allégorique pour dire qu'*Hercule* alors étoit sous l'horison vers le nord, où les anciens plaçoient le pays des Cimmériens; c'est aussi une allusion aux ténèbres qui étoient supposées régner sous le globe terrestre.

Comme c'étoit, non pas à l'aurore, mais le soir, qu'arrivoit cette conquête, on dit que c'étoit Mélanippe, (la femme aux cheveux noirs ou la nuit) qui lui livra la ceinture. Le lieu du combat étoit Themiscure ou Them score, la vierge Thémis, parce que c'étoit au moment de l'ascension de la balance ou de la femme porte-balance, que le soleil & la ceinture d'Andromède se couchoient. C'étoit près du fleuve Thermodon (*route de la chaleur*), le soleil regagnant alors l'équateur: ainsi l'allégorie éclate de toutes parts dans cette fable. Cette même époque astronomique étoit fixée le matin par le coucher de la vierge; voilà pourquoi on suppose qu'une de ces héroïnes étoit morte vierge, & qu'elle avoit juré de l'être toujours. *Hercule*, à son tour, c'est-à-dire le matin, délivre une femme exposée à un monstre marin; c'est-à-dire, que le matin Andromède est toute entière levée héliaquement, tandis que la baleine, qui est au-dessus d'elle, est absorbée dans les rayons solaires. On sait qu'Andromède fut exposée à un monstre marin; elle est représentée dans les sphères enchaînée, & s'appelle encore, *Mulier devota pesti futuræ*; & la constellation placée au-dessous, qui se couche avec elle, est la baleine céleste, que plusieurs auteurs prétendent être le monstre auquel fut exposée Hésione (*Cæsius*, p. 227), que délivre ici *Hercule*.

Il n'est pas difficile d'appercevoir que ce sont toutes ces apparences astronomiques réunies, qui ont donné la naissance à la victoire sur les Amazones. *Hercule* y triomphoit de plusieurs femmes; mais *Hercule* ne devoit pas triompher de femmes timides; il étoit naturel de lui opposer une armée d'héroïnes; c'est la broderie poëtique; on ne peut espérer d'expliquer que les traits essentiels de ces allégories.

Dixième travail.

Le dixième travail d'*Hercule* tombe sous le signe du taureau. C'est la conquête de *Géryon*, roi d'Espagne.

On peut l'expliquer de la même manière que nous avons expliqué le triomphe d'*Hercule* sur le lion, & dire que c'est l'arrivée du soleil au signe équinoxial du taureau qu'on a voulu ici désigner. Ovide dit qu'on célébroit sous le taureau la fête des Argées; & à cette occasion il cite l'arrivée d'*Hercule* en Italie; avec les Bœufs de Géryon, & attribue à un des Argiens de sa suite, cet établissement (*fast. lib. V. v. 621.*) Nous observons encore que l'entrée du soleil au taureau, est annoncée le soir par le coucher de la chèvre & du cocher, & le lever entier d'*Hercule*. Cette chèvre, dans notre systême, fournit les attributs de Pan & de Faune.

Or

Or voici ce que dit Plutarque (*Parallel. p.* 315). *Hercules boves Geryonis, per Italiam agens hospitio Fauni regis, qui Mercurii filius fuit & patri hospites mactare solebat, exceptus est : is agressus Herculem ab ipso trucidatus est* Dans notre systême, Mercure est Persée, dont le lever est suivi de celui du Cocher ou de Faune. Cette même filiation a lieu quand on considère Persée comme Saturne, & le Cocher comme Jupiter. Ce Faune à pieds de bouc est donc fils de Mercure, comme Jupiter Ægiochus, fils de Crone; & il est tué, c'est-à-dire qu'il se couche au lever d'*Hercule*, lorsque le soleil gagne le taureau, & ramène les vaches de Géryon, travail qui tombe précisément sous ce même signe, dans l'ordre des travaux d'*Hercule*.

Cependant les bœufs dont il est question dans le dixième travail, peuvent être aussi les sept étoiles de la grande ourse, qui se levoient le matin quand le soleil étoit dans le taureau, & qui par-là pouvoient désigner cette époque. On sait que les anciens appelloient ces étoiles les bœufs d'Icare ou du Bootès.

Noël le Comte dit qu'ils étoient gardés par un dragon, fils de Typhon & d'Echidna, tel précisément que le dragon céleste, placé à côté de l'Ourse, ou des bœufs d'Icare; qu'ils étoient aussi gardés par des chiens, ce qui est encore vrai des bœufs d'Icare, puisqu'on peignit autrefois des chiens à côté de lui, *cum canibus venaticis pingitur*, dit Cæsius, (pag. 137.). Le conducteur de ces bœufs se couche & descend sous l'horison dans ce moment, vers les régions même, où les anciens plaçoient l'Hespérie.

On ne doit pas m'accuser de faire ici un double emploi de l'ourse, d'abord comme sanglier d'Erymanthe, ensuite comme bœuf d Icare: car il est certain qu'elle a eu cette double dénomination, & que le poëte l'ayant déjà envisagée dans le premier sens, l'a ensuite considérée sous un second rapport, pour ne point se répéter. Peut-être aussi que son triomphe sur le sanglier est d'un autre poëme, d'autant plus qu'il est uni à la victoire des Centaures, & forme en quelque sorte un double travail sous un seul signe.

Onzième travail.

Le onzième travail répond au signe des gémeaux & nous présente le triomphe d'*Hercule* sur le chien Cerbère; ce héros le charge de chaînes de fer, & le force de venir à la lumière. L'histoire de Thésée & de Pirithoüs se trouve liée à ce travail; *Hercule* obtient la permission de les ramener sur la terre. Celle d'Orphée s'y trouve aussi placée ainsi que sa lyre enchanteresse.

L'entrée du soleil au premier degré des gémeaux étoit fixée par le coucher héliaque du chien céleste Procyon que les Arabes appellent Kebel, & qui disparoissoit dans les flots de lumière que répand l'astre du jour. Peu de jours après il se levoit, passoit au méridien, & se couchoit avec le soleil, & il sembloit enchaîné à son char: il n'en fallut pas davantage pour chanter la victoire du génie sur un chien monstrueux. Dans le même moment les dernières étoiles de la lyre céleste, appellée lyre d'Orphée, achevoient de se lever acroniquement ou le soir. L'histoire d'Orphée & de sa lyre, forma donc ici une épisode agréable. Quant à Thésée & à Pirithoüs, Cæsius, (pag. 40), prétend qu'on les avoit placés dans la constellation des gémeaux; au moins il prouve qu'on y mit Thésée. Si cela est, la liaison de ce travail avec leur retour à l'horison supérieur, est naturelle, & l'allégorie s'explique d'elle-même. Au reste, je ferai observer que le chien dont il est question ici, n'est pas le chien symbolique représenté avec une triple tête de chien, de loup & de lion. Celui-ci étoit un emblême composé de la route du soleil dans les signes supérieurs. Ils n'ont de commun ensemble que le nom de Cerbère ou Kebel.

Le grand chien *Sirius*, venoit aussi de se précipiter, quelques-jours auparavant, dans les feux solaires; mais Stace, (*Sylvarum, liv. III, n°.* 11, *vers.* 112.), parlant d'Anubis, que nous démontrons être le même que le chien céleste, qui en porte encore le nom en astronomie, l'appelle *Janitor Lethæus*.

Donc le cerbère est un des deux chiens célestes qui sont l'un près de l'autre, & appellés par les Arabes Kebel, par une inversion de *Cheleb*, chien. Le Cerbère étoit fils d'Echidna, & il étoit souvent peint avec les attributs du serpent, ou la tête hérissée de serpens. Mais l'hydre de Lerne, qui s'appelle Echidna, s'élève au-dessus de sa tête, & lui fournit sans doute ces attributs symboliques. Dans le manuscrit des métamorphoses de Vischnou (pag. 15.), on voit le dieu Calbairen, également avec le chien, debout à ses pieds, & il tient de la main droite un serpent; des flammes s'élancent de sa tête.

Ce qui a donné lieu à la descente aux enfers, c'est qu'alors *Hercule* approche de l'horison inférieur, & que même sa massue & son bras sont couchés lorsque le soleil parcourt les derniers dégrés des gémeaux, ou pendant son onzième travail. Il revient ensuite sur l'horison, mais c'est à la fin du jour; de manière qu'alors il est toute la nuit sur l'horison obscur, ou dans la partie du ciel obscurcie par l'ombre de la terre.

Douzième travail.

Le dernier travail d'*Hercule* répondant au Cancer est son second voyage en Hespérie ou au cou-

chant. Les uns disent qu'il y fut cueillir des pommes d'or, & d'autres disent qu'il enleva des brebis à toison d'or; & cette différence vient de l'équivoque du mot Grec, *μῆλον*, qui signifie *brebis* & *pomme*. Quoi qu'il en soit, elles étoient gardées par un dragon, & ce dragon est celui qui est au pôle, & qui porte encore le nom de *Custos hesperidum*.

Le voyage d'*Hercule* en Hespérie s'explique simplement par l'arrivée de la tête d'*Hercule* à l'horison occidental ou au couchant, & par le coucher successif des étoiles de la partie supérieure d'*Hercule*, qui se fait pendant que le soleil parcourt le Cancer, ou durant le douzième mois.

Pline convient que le nom de jardin des Hespérides vient, non pas des filles d'Hesperus, mais du couchant; delà le nom d'Hespérie, donné à l'Espagne.

Nous sommes assez de l'avis de Paléphate, qui croit que *μῆλα* signifie des brebis à toison d'or, & non des pommes; parce que si nous considérons l'aspect du soir à l'entrée du soleil dans ce signe, nous verrons que comme l'arrivée d'*Hercule* en Hespérie, ou au couchant, fixoit le matin cette époque; le lever des étoiles de Céphée la determinoit également le soir. Dans les anciennes sphères on peignoit à la place de Céphée, un berger avec un troupeau de brébis. *Ibi*, disoit Cæsius (page 114), & Hydes, *fragmenta Azophi ostendunt pastorem cum ovibus & cane*. Cette constellation est exactement placée sur le dragon, *Custos hesperidum*, qu'on disoit avoit été le gardien des brebis dorées.

Nous avons démontré ailleurs, en expliquant le cycle des douze animaux, si fameux dans tout l'orient, que la brebis répondoit au cancer, & nous l'avons expliqué comme ici, par les brebis de Céphée. Il se lève acroniquement pendant tout ce mois, jusqu'à ce que le soleil arrivé au dernier degré du signe du cancer, termine sa course au lever du verseau ou de son urne, en grec *Calpe*; nom que porte encore cette constellation, & que les anciens donnoient au terme de la course du génie solaire *Hercule*.

Apollodore dit aussi qu'*Hercule* arrivoit aux extrémités de l'univers dans la coupe du soleil. Au reste, cette coupe peut être aussi-bien la coupe céleste, que l'urne ou le vase du verseau; elles ont toutes deux le même nom, & toutes deux ont pu également bien déterminer cette apparence astronomique, & le terme de la course du génie solaire. En effet, lorsque le soleil parcouroit le cancer, & arrivoit au lion, cette constellation disparoissoit au couchant, le soir, en aspect avec celle du verseau qui se trouvoit à l'orient. On a donc pu également faire allusion à cette coupe, *Calpe*; elle a cet avantage même sur celle du verseau, qu'elle s'appelle encore *coupe d'Hercule* (*Cæsius*, pag. 274, & Macrobe). Cette même constellation se couche au solstice d'été, avec les premières étoiles du centaure céleste, au lever du fleuve du verseau. Or, la fable dit qu'*Hercule*, après avoir achevé ses travaux, passe le fleuve Irène, & meurt revêtu de la robe du Centaure qu'il a tué, & dévoré de feux; allusion aux chaleurs solstitiales.

Travail d'Hercule enfant.

Je terminerai cette explication par celle d'un des travaux d'*Hercule* encore enfant, que l'on ne compte pas dans le nombre des douze travaux du héros, mais qui n'en est que plus propre à prouver l'origine astronomique des travaux d'*Hercule*.

Théocrite, dans son idylle sur *Hercule* enfant, nous dit qu'à l'âge de dix mois, il triompha de deux serpens, l'un mâle & l'autre femelle, à l'heure de minuit, lorsque l'ourse avoit passé le méridien, & qu'Orion venoit de se lever tout entier; une femme au lever du soleil, en jetta les cendres dans un fleuve en détournant la tête. La plupart de ces circonstances semblent n'être qu'une broderie poëtique, dont on ne croiroit pas pouvoir rendre compte dans l'analyse d'une fable allégorique; cependant *Hercule* céleste, ou l'*Ingeniculatus*, qui porte encore le nom d'*Hercule*, sur nos sphères, remplit toutes les conditions de la fable de Théocrite. La naissance ou le lever héliaque de la constellation d'*Hercule*, commence lorsque le soleil est parvenu environ au vingt-cinquième degré du scorpion. Alors on voit dans l'hémisphère supérieur, l'hydre de Lerne déployée toute entière, & une grande partie du serpent Ophiucus, qui est près d'Hercule; l'une est le serpent femelle, l'autre le serpent mâle qui assiègent son berceau. Ces deux constellations sont si étendues, & tellement disposées sur la sphère, qu'il n'y a qu'une seule position où elles puissent être toutes deux dans l'hémisphère inférieur ou sous l'horison; c'est ce qui arrive lorsque le soleil est parvenu à 25 degrés environ du signe de la vierge, dix mois précisément après le lever d'*Hercule*; à l'heure de minuit, la petite ourse venant de passer le méridien, & Orion venant de se lever, *Hercule* est alors presqu'entier sur l'horison, sa tête touche l'horison occidental; mais les deux serpens sont dessous, la queue de l'un touche l'horison occidental, la tête de l'autre le bord oriental, où il va paroître. Quelques minutes plutôt ou plus tard, il y a toujours un de ces deux serpens sur l'horison, & le plus petit mouvement du globe à droite ou à gauche, suffit pour les y ramener. C'est donc à l'heure indiquée par Théocrite qu'*Hercule* triomphe de tous deux. La femme qui jette au lever de l'aurore les cendres de ce monstre, dans un fleuve auquel elle tourne la tête;

c'est la vierge dont la tête se lève alors héliaquement au coucher des premières étoiles de l'éridan, auquel elle tourne le dos dans nos sphères. Il seroit impossible que les circonstances les plus minutieuses de cette fable, se rencontrassent dans le triomphe de l'*Hercule* céleste, sur les deux serpens-constellations, si le récit de Théocrite n'étoit pas une ancienne fable astronomique.

Ainsi il n'est pas un seul travail qui résiste à l'explication astronomique; non-seulement chaque explication isolée prouve la vérité du principe que nous avons établi; mais la succession même donne presque la force de la démonstration à chaque solution particulière. L'application que nous faisons de l'astronomie à l'explication des douze travaux d'*Hercule*, & le rapport que nous supposons qu'ils ont avec les douze signes, n'est point une idée nouvelle: mais n'ayant jamais été démontrée, on l'avoit mise au nombre des autres conjectures des anciens, sur la fable ou l'histoire allégorique de ce héros.

Le scholiaste d'Hésiode l'avoit dit en parlant du mariage d'*Hercule* avec Hébé ou la jeunesse; *benè prorsùs & sapienter de Hercule perhibetur quod Heben in uxorem duxerit;...... ubi enim sol totum Zodiacum unius anni spatio permeando emetitus est, jam tùm veluti ad juventutis principium de novo reversus in vere nobis apparet.* Mais l'équinoxe de printemps étoit alors au taureau céleste, signe dans lequel on plaça Europe. Voilà pourquoi dans le beau marbre de Gori, on voit Hercule avec Hébé & Europe. Les autres personnages sont des satyres & des faunes, divinités à pieds de bouc, qui empruntèrent leurs attributs de Pan ou de la chèvre céleste, qui fixoit alors par son coucher & son lever, l'équinoxe de printemps. Enfin, Eusebe, dans sa *Préparation évangélique*, (*liv.* 3, chap. 11), s'exprime ainsi: *solem Heracléa, aut Herculem appellarunt, quem etiam duodecim certaminum labore defunctum esse fabulantur, cœlestis orbis in duodecim signa divisionem symbolo hoc declarare cupientes.* Toute la différence qu'il y a entre nous & ces auteurs, c'est 1°. qu'ils ont attribué au soleil ce que nous attribuons au génie solaire ou à l'intelligence, qui étoit censée guider sa marche & faire avec lui le tour du monde; & 2°. qu'ils ont conservé cette tradition ancienne sans la développer, & peut-être sans la bien comprendre; au lieu que nous croyons avoir bien résolu le problême.

Il est encore plusieurs traditions qui confirment le rapport d'*Hercule* aux douze signes. On dit qu'il éleva douze autels aux douze grands Dieux, allusion au génie protecteur des douze signes & des douze mois.

L'oracle de Delphe lui ordonne de se rendre à Tyrinthe, & de servir douze ans Euristhée; ce nombre est allégorique; *Hercule* accorde les honneurs néméens à trois cents soixante jeunes gens qui l'aidèrent dans ses travaux, & périrent pour lui. Ce nombre est celui de trois cents soixante degrés du cercle & des jours de l'année sans épagomènes.

Voilà donc ce héros dont la plupart des rois de la Grèce se disoient descendus, comme les Péruviens se disent enfans du soleil; un héros dont on a fait la généalogie, & qui a dans l'histoire une existence réelle, qui se trouve n'être qu'une constellation, chantée plus de deux mille ans, avant Hérodote, & plus de douze cents ans avant l'âge où l'on fait vivre le fils d'Alcmène. On dira, si l'on veut, qu'il a existé un prince grec qui a porté ce nom; cela peut être. Plusieurs personnes ont cru que je voulois attaquer l'existence des héros qui ont porté sur la terre le même nom que les génies étoiles; ce n'est pas-là mon dessein. Je dis qu'on a confondu l'histoire de l'homme avec celle de son patron, celle du ciel avec celle de la terre, & je cherche à démêler ce cahos; cependant quand on parle d'*Hercule*, c'est toujours de celui dont nous venons d'expliquer les travaux, & c'est celui-là même qui se trouve nommé dans les généalogies des princes grecs, & dont le siècle est une époque chronologique. (*Fin de l'article de M. Dupuis*).

Hercule, ainsi que Mercure, présidoit aux poids & aux mesures. On lui avoit donné ce département, à cause de son amour pour la justice. Les étrusques avoient précédé les romains dans cette attribution; car on trouve au cabinet de Florence des poids antiques marqués d'une massue & de lettres étrusques.

La collection d'antiques de Ste. Geneviève, à Paris, en renferme trois semblables, publiés par du Molinet (*pag.* 49.).

Voici des inscriptions latines qui attestent ce département d'*Hercule* (*Fabretti inscript.* 528.):

HERCULI PONDERUM

Q. ÆMILIUS. VIBIANUS

B. TRIB. COH. III.

& la suivante:

SACRVM. HERCVLI.

MAG. VICI. ANNI XI

A. A. MARCII. ATHENODOR.

LIB. HILARVS. ET. BELLO.

N. LVCIVS. HERMEROS

ÆQVITAS. MAGISTER

PONDERA. AVRARIA. ET

ARGENTARIA
VICINIÆ. POSUERUN
IDEM. TUENTUR
ANNO. XIX
PRO. PARTE. IN
VIGUL. PROVICIN
UNA. CUM. MAGISR
CONTULERUNT.

(*Articles extraits de l'histoire de l'art de Winckelman*).

« *Hercule* se trouve quelquefois représenté dans la plus belle jeunesse, & avec des traits qui font presque douter de son sexe : sa beauté ressemble à celle que la complaisante Glycère exigeoit d'un jeune homme digne de ses faveurs (*Athen. Deipn. liv.* 13, *pag.* 605 *D.*). C'est ainsi qu'il est gravé sur une cornaline du cabinet de Stosch. (*Description*, &c. *p.* 268). Mais la plupart du temps son front s'élève & prend une consistance charnue, les os de ses yeux se gonflent & s'arondissent, caractère qui dénote la force & les travaux du héros futur, au milieu des chagrins, qui, comme dit le poëte, enflent le cœur. (*Il. E. v.* 550. 642) ».

« Cette forme du front, sur-tout ses cheveux courts & ramassés sur le front, sont des caractères qui se trouvent à toutes les belles têtes d'*Hercule* de tous les âges ; ils nous offrent, outre la grosseur du col, des marques symboliques de sa force, & paroissent faire allusion aux poils qui se trouvent entre les cornes du taureau. Ces cheveux sont donc des traits caractéristiques d'*Hercule*, qui nous font distinguer les têtes de ce héros de celles d'Iole, sa maîtresse, couvertes pareillement d'une peau de lion, & garnies d'une chevelure qui descend en boucles sur le front, ainsi qu'on la voit coëffée sur une pierre gravée du cabinet royal-Farnèse, de Naples, représentant une tête de cette jeune beauté, travaillée de grand relief. Ce même caractère fut une des raisons qui m'engagea autrefois à donner la vraie dénomination à une tête d'*Hercule* gravée en creux dans l'ancien cabinet de Stoch ; tandis que cette tête n'étoit connue des antiquaires que sous le nom d'Iole. Ces mêmes traits caractéristiques se trouvent à une tête jeune couronnée de lauriers, & gravée sur une cornaline par Allion, artiste grec ; elle se voit au cabinet du grand duc à Florence, & représente pareillement un *Hercule* & non un Apollon, pour lequel on a voulu le faire passer (*Stoch. Pierre gr. pl.* 8). Une autre tête d'*Hercule* du même cabinet, sur une pierre gravée par Onésas, est également couronnée de laurier ; mais comme le haut de la tête y est défectueux, le front a été restauré sur la gravure en cuivre par des gens qui n'ont pas fait toutes ces observations. Il est certain que si les antiquaires adonnés à l'étude des médailles avoient fait les mêmes réflexions, nous trouverions aujourd'hui l'image d'*Hercule* sur une infinité de médailles qui portent d'autres noms : tel que celui d'Alexandre ou de quelqu'autre roi. Combien n'y a-t-il pas de médailles qui représentent une tête jeune couronnée de lauriers, qui portent le nom d'Alexandre le grand, tandis qu'elles devroient porter celui d'*Hercule* ? »

« L'existence ou la suppression des nerfs & des muscles distinguent *Hercule*, obligé de déployer la force de son bras contre des monstres & des brigands, & éloigné encore du terme de ses travaux, d'*Hercule* purifié par le feu des parties grossières du corps & parvenu à la jouissance de la félicité des immortels. L'homme paroît dans l'*Hercule* Farnèse, & le Dieu dans l'*Hercule* du Belvedere, ou dans le fameux Torse. Ces traits caractéristiques nous autorisent à juger si des statues rendues méconnoissables par la perte de la tête & des attributs, représentent un Dieu ou un homme. Plein de ces sublimes conceptions l'artiste élevoit son imagination du matériel à l'immatériel, & sa main créatrice produisoit des êtres, exempts des besoins de l'humanité, des figures qui représentoient l'homme dans une plus haute dignité, & qui sembloient être les types & les images des esprits pensans & des intelligences célestes ».

« Parmi les héros de l'antiquité, celui qui se distingue par des oreilles de lutteur, c'est-à-dire à rebords nerveux applatis par les coups, c'est surtout *Hercule*, parce que dans les jeux qu'il institua lui-même à Elis, en l'honneur de Pelops, fils de Tantale, il gagna le prix comme Pancratiaste : il fut encore vainqueur au jeux qu'Acaste, fils de Pélée, célébra à Argos. De même Pollux est figuré avec de semblables oreilles, parce qu'il remporta la victoire comme Pancratiaste dans les premiers jeux pythiques de Delphes. Cette forme d'oreilles donnée à un jeune heros sur un grand bas-relief de la Villa Albani, m'a fait croire que cette figure représente Pollux, ainsi que je l'ai fait voir dans mes monumens de l'antiquité. On remarque encore de semblables oreilles à la statue de Pollux au Capitole, & à une petite figure du même héros, au palais Farnèse. Il faut observer cependant que toutes les têtes d'*Hercule* ne paroissent pas avec des oreilles ainsi conformées : celles qui nous le représentent comme Pancratiaste, & par conséquent avec ce caractère, sont, parmi les statues, celles de bronze au capitole, & six autres de marbre : la première au Belvedère ; la seconde à la Villa Médicis ; la troisième au palais Mattei ; la quatrième à la villa Borghèse ; la cinquième à la villa Ludovisi ; & la sixième au jardin du palais Borghèse. Entre les têtes d'*Hercule* avec des oreilles portant ces caractères, je peux citer les suivantes : celles

du capitole, du palais Barberini, de la villa Albani; mais la plus belle de toutes ces têtes eſt celle d'un Hermès du comte Fède, antique trouvée à Tivoli, dans les ruines de la villa Adriana. Les ſavans qui ont préſidé à la publication des antiquités du cabinet d'Herculanum, auroient pu confirmer la véritable forme des oreilles des lutteurs, s'ils avoient voulu faire plus d'attention à celle des deux buſtes d'*Hercule* de grandeur naturelle & de bronze; attendu que ces têtes étoient aſſez reconnoiſſables par leur configuration & par leurs cheveux. N'ayant point fait attention à ces caractères particuliers, ils nous ont donné de fauſſes notions de ces antiques, en faiſant paſſer la première qui eſt dans l'adoleſcence pour un Marcellus, petit-fils d'Auguſte, (*Bronzi*, *Ercol. tav.* 49, 50), & la ſeconde qui eſt dans l'âge viril pour un Ptolémée Philadelphe (*Ibid. tav.* 661, 62) ».

« A un *Hercule* du jardin Borghèſe, on voit l'extrémité des parties naturelles repoſer ſur un ſoutien, qui eſt une baguette de marbre proprement travaillée & de l'épaiſſeur d'un tuyau de plume; cet *Hercule*, à cauſe de ſa parfaite conſervation, peut être rangé dans la claſſe des figures les plus rares de Rome: car il eſt preſque entier, & il ne lui manque que les extrémités de deux doigts du pied, qui n'auroient pas ſouffert s'ils n'avoient pas débordé la plinthe.

« Dans l'appartement des conſervateurs du capitole, on voit un *Hercule* fort connu, plus grand que le naturel, qui conſerve encore toute ſa dorure antique ».

« Je ne ſaurois paſſer ſous ſilence une ſtatue d'*Hercule* en marbre, placée au palais Pitti à Florence, & déſignée par cette inſcription qu'on lit ſur le ſocle: ΛΥΣΙΠΠΟΣ ΕΠΟΙΕΙ, *Lyſippe l'a fait*. Je ne ferois pas mention de cette antique, ſi un écrivain ne l'eût pas prônée comme un ouvrage de cet artiſte. (*Maffei*, *Raccolt. di ſtat.*). Ce n'eſt pas en doutant de l'antiquité de l'inſcription que je rejette ſon opinion: car ſuivant le témoignage de Flaminio Vacca, cette inſcription s'y liſoit lorſque la ſtatue fut tirée des fouilles du mont Palatin. Mais l'on ſait que ces fauſſes inſcriptions & ces ſupercheries ſe pratiquoient déjà chez les anciens, ainſi que je l'ai fait voir. Maffei avoit fait d'ailleurs toutes ces remarques ſur l'inſcription dont nous parlons. Quoi qu'il en ſoit, deux raiſons ſans replique prouvent que cet *Hercule* ne ſauroit être de la main de Lyſippe; d'abord le ſilence des anciens ſur les ouvrages de cet artiſte en marbre, enſuite le travail de la ſtatue même qui n'eſt rien moins que digne d'un Lyſippe ».

Une moſaïque du capitole offre *Hercule* demi-nud, filant avec une quenouille & un fuſeau, pendant qu'un petit amour joue de la flûte à pluſieurs tuyaux. Auprès de lui on voit un lion que des amours ont lié par les quatre pieds, & qu'ils conduiſent en leſſe. Cette allégorie ingénieuſe, ſe trouve ſur pluſieurs pierres gravées ſous d'autres formes. Tantôt l'amour eſt porté ſur un lion; tantôt il eſt placé ſur le dos d'*Hercule* qui plie ſous le faix, &c.

Une belle moſaïque de la villa Albani, repréſente *Hercule* délivrant Héſione expoſée à un monſtre marin, & la rendant à Telamon, ſon fiancé.

HERCULE *portant un enfant*.

« On a cru trouver, dit Winckelmann, le portrait de l'empereur Commode, dans la figure de l'*Hercule* du Belvedere; parce qu'il porte un enfant ſur ſa peau de lion. On a prétendu que cet enfant étoit celui que l'empereur avoit dans ſa chambre pour l'amuſer, le même qui ayant trouvé la liſte des proſcrits, & l'ayant laiſſé tomber par la fenêtre, donna lieu à la mort du tyran. (*Herodian. L.* 1, *c.* 53.). Ce qui a encore donné occaſion à cette fauſſe dénomination, c'eſt la peau de lion, dont Commode ſe trouve couvert, comme *Hercule*, ſur quelques-unes de ſes médailles. L'enfant porté par cette figure eſt le jeune Ajax, fils de Télamon. *Hercule* prit cet enfant dans ſes bras, & l'ayant mis ſur ſa peau de lion, il lui dit: « Puiſſe-tu devenir un jour encore plus grand que ton père! » (*Pind. ihiſt.* 6. *v.* 60.). Dans le plâtre qu'on a tiré de cette ſtatue on a ſupprimé l'enfant, & l'on fait tenir à *Hercule*, au lieu du petit Ajax, les trois pommes des Heſpérides. Wright, qui répète dans ſon voyage tout ce que lui a dit ſon aveugle conducteur, penſe que ce Commode n'eſt pas mauvais, mais qu'il montre une différence évidente entre le goût Grec & le goût Romain dans la ſculpture. (*Trav. p.* 267.). Ce jugement abſurde n'eſt fondé que ſur le nom qu'on a donné à la ſtatue; d'après ſon raiſonnement on auroit pu y trouver le ſtyle Egyptien, ſi on avoit pu donner à la figure le nom de Ptolémée. Quoi qu'il en ſoit, on peut être aſſuré que cet *Hercule* eſt l'ouvrage d'un des grands maîtres Grecs, & qu'il mérite une place parmi les plus beaux ouvrages de Rome. La tête de cette figure eſt ſans contredit la plus belle tête d'*Hercule*, & les cheveux y ſont traités dans la plus grande manière, & travaillés comme ceux d'Apollon ».

Cette belle ſtatue antique du capitole a été reconnue depuis la mort de Winckelmann, pour HERCULE *portant ſon fils Télephe*. On a placé depuis peu d'années, à la villa Borghèſe, une ſemblable ſtatue trouvée dans les fauxbourgs de Rome, d'où elle avoit été tranſportée dans la villa d'Eſt à Tivoli. Cet Hercule de la villa Borghèſe, a de plus que celui du Vatican, une biche ſculptée dans le même morceau, à côté de lui, & levant la tête vers l'enfant qu'il porte. On ne peut mé-

connoître ici la biche nourrice de Telephe, & le fils d'Augé. Une biche accompagnoit sans doute aussi l'*Hercule* du vatican; mais on n'a pu la retrouver, & son absence a causé l'erreur de Winckelmann. (*Monum. inediti. Guatani, an.* 1788. *aprile.*).

Hercule *en repos* (Torse d') « Je crois, dit Winckelmann, qu'il faut assigner pour époque le siècle d'Alexandre le Grand, à Apollonius d'Athène, fils de Nestor, sculpteur du fameux Torse du Belvedère, ou de la figure tronquée d'un *Hercule* en repos & déifié. Au moins le nom du statuaire tracé sur l'ouvrage me fait conjecturer qu'il a vécu quelque temps après Alexandre. Il est certain que la forme ω de l'oméga Ω dans le nom de cet artiste, ne se trouve pas employée avant le temps de ce roi; & les médailles des rois de Syrie sont les premiers ouvrages dans lesquels on la remarque. Le plus ancien monument public où cette lettre paroisse ainsi figurée, est un beau vase de bronze, entouré de cercles & conservé au capitole. Suivant l'inscription qu'on lit sur le bord, il fut donné en présent, par le fameux Mithridate Eupator, roi de Pont à un Gymnase: lieu qu'on avoit coutume de décorer de ces sortes de vases. (*Polyb. L.* 5, *p.* 429. *B.*). Outre l'inscription qui fait foi de ce que je viens de dire, on lit sur le même vase en caractères plus petits ευφα διασωτω, mots qu'on n'a pas entendu jusqu'ici, & qui signifient sans doute: ευφαλαρον διας ωτε, *conserve le net & brillant*: car le mot ευφαλαρον est employé pour désigner les harnois brillans de deux chevaux. (*Hesych.* φαλαρα, ευφαλαρος) ».

« Mutilée au dernier point, sans tête, sans bras & sans jambes, cette statue d'*Hercule*, telle qu'on la voit aujourd'hui, se présente encore à ceux qui savent pénétrer les mystères de l'art, dans un éclat qui décèle sa beauté primitive. Le maître de ce chef-d'œuvre nous offre dans son ouvrage le haut idéal d'un corps élevé au-dessus de l'homme, d'une constitution parvenue à tout le developpement de l'âge fait, d'une nature exaltée jusqu'au degré qui caractérise le contentement divin. *Hercule* paroît ici au moment où il s'est purifié par le feu des parties grossières de l'humanité, à l'instant qu'il a obtenu l'immortalité & une place parmi les Dieux: c'est ainsi que le peignit Artémon. (*Plin. liv.* 35, *c.* 40.). Il est représenté sans besoin de nourriture, & sans être obligé de déployer davantage la force de son bras. Vous ne voyez d'apparent aucune veine: son corps est fait pour jouir & non pour se nourrir, son ventre est plein sans être gros. A ce qu'on peut juger de son attitude, il est assis, le bras droit passé par dessus sa tête, & représenté dans l'état de repos après tous ses travaux. C'est ainsi qu'on le trouve figuré sur les deux monumens antiques conservés à la villa Albani: le premier est un grand bassin de marbre; le second est un fameux bas-relief, nommé la réconciliation & l'apothéose d'*Hercule*, avec cette inscription: ΗΡΑΚΛΗΣ ΑΝΑΠΑΥΟΜΕΝΟΣ, *repos d'Hercule*. La disposition de son corps, la tête dirigée en haut, la sérénité peinte sur sa physionomie, donnent lieu de croire qu'il étoit occupé à repasser la succession de ses grands exploits. C'est ce que semble indiquer son dos, courbé pour ainsi dire sous le poids de ses hautes méditations. Sa poitrine puissamment élevée est encore cette poitrine contre laquelle il étouffa le géant Géryon: la force & la longueur de ses cuisses nous représentent cet homme agile qui poursuivit, qui atteignit le cerf aux pieds d'airain, & nous montrent ce héros infatigable, qui, traversant des pays sans nombre, porta ses pas jusqu'aux confins de l'univers. Que l'artiste admire dans les contours de ce corps, cette transition successive d'une forme à l'autre, ces traits cadencés dont la marche ondoyante ressemblent aux vagues qui se haussent, qui se baissent les unes après les autres! Il trouvera qu'en dessinant cet étonnant morceau, on ne peut jamais s'assurer d'en avoir saisi la justesse: car la convexité dont on croit suivre la direction, s'écarte de sa marche, & prenant une autre route, trompe l'œil & la main. Les os paroissent revêtus d'un épiderme nourri; les muscles sont gras sans superfluité: il n'y a point de figure qui soit aussi-bien *de chair* que celle-ci. L'on pourroit dire que cet *Hercule* approche encore plus du bel âge de l'art que d'Apollon même du Belvédère ».

« Quelques personnes ont dit que cette figure représente *Hercule* filant, & je ne conçois pas où quelqu'un peut avoir pris que Raphaël y ait trouvé cette position (Batteux, cours de belles-lettres, T. 1, p. 65.). Il est d'autres méprises qui méritent à peine d'être relevées. Telle est celle de Florent le Comte (cabinet de singularités, &c. T. 1, p. 20), lorsqu'il nomme l'auteur du Torse, Hérodote de Sicyone. Pausanias fait mention d'un Hérodothe d'Olynthe; mais personne ne connoît de statuaire de ce nom, natif de Sicyone. Quant au Torse d'une statue de femme, qui doit être à Rome & surpasser en beauté toutes les autres statues, selon le même écrivain, j'avoue qu'il m'est inconnu. Un autre écrivain dit (Demontio, Del. sculpt. antiq. p. 12), que cet Apollonius est aussi le maître du grouppe du Taureau-Farnese, ce qui est absolument faux ».

« Rien n'est plus propre à faire sentir les beautés de l'*Hercule* du Bevedère, que de le comparer avec d'autres figures de ce héros, sur-tout avec celle du fameux *Hercule*-Farnèse, dont le maître est Glycon d'Athène. Dans cette statue *Hercule* est représenté se reposant au milieu de ses travaux. Le statuaire a donné au héros des veines gonflées,

des muscles tendus, & élevés avec un renflement extraordinaire. Ici nous le voyons se reposer, échauffé en quelque sorte, & cherchant à respirer, après sa course pénible, aux jardins des Hespérides, dont il tient les pommes dans sa main. Glycon ne s'est pas montré moins poëte qu'Apollonius, en s'élevant au-dessus des formes ordinaires de l'humanité, dans l'expression des muscles qui sont rendus comme des collines pressées: & l'artiste s'est proposé pour but d'exprimer l'élasticité rapide des fibres, en resserrant les muscles & en leur donnant une tension circulaire. C'est avec ce jugement raisonné que cette figure veut être considérée, afin que le génie poëtique du maître ne soit pas pris pour de l'enflure, & sa force idéale pour une hardiesse outrée: car vous pouvez supposer avec assurance cette intention à celui qui a été capable d'enfanter un pareil chef-d'œuvre ».

Hercule construisant un trophée sur les médailles des tyrans d'Héraclée dans le Pont.

—— Debout avec ses attributs, sur les médailles d'Héraclée en Italie, de Thermæ.

—— Étouffant un lion, sur les médailles d'Héraclée en Italie, de Suessa, de Tarente.

—— Combattant l'hydre, Phæstus.

—— Combattant les stymphalides, sur celles de Stymphalus.

—— Assis sur les médailles de Thasus.

—— Armé du foudre sur une médaille de Naxos.

HERCULES rusticus, ou Silvain.

Cet *Hercule* étoit la même divinité que Silvain: c'est pourquoi les colléges de gladiateurs étoient dédiés à ce dernier. On voyoit dans le cabinet du cardinal Albani le dessin d'un bas-relief antique, sur lequel *Hercule* étoit représenté debout auprès d'un autel. Silvain étoit placé de l'autre côté de l'autel; & il y avoit aux pieds du premier un cochon, qui étoit la victime ordinaire du second. Leur identité semble établie évidemment par ce marbre, que Winckelmann a publié dans ses *monumenti inediti*.

Quelquefois *Hercule*-Silvain porte une couronne de pin, tient un arbre, ou arbrisseau, & une faucille.

M. Carlo Antonini, architecte à Rome, possède une statue d'*Hercule* debout, couvert de la dépouille d'un lion, le bras gauche appuyé sur sa massue. Cet *Hercule* a des oreilles de faune; ce qui convient bien à l'*Hercules rusticus*. (*Monum. inediti Guattani.* 1787. *Agosto.*)

Hercule (*colonnes d'*). On entend présentement par ce nom deux montagnes placées aux deux côtés du détroit de Gibraltar, savoir, *Calpé* en Espagne, & *Abila* en Afrique.

Les anciens ne s'accordent point sur l'endroit où il falloit placer les *colonnes d'Hercule*, & ce sont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Les uns, dit Strabon, entendent par ces *colonnes* le détroit, ou ce qui resserre le détroit; d'autres *Gades*, d'autres des lieux situés au delà de *Gades*. Quelques-uns prennent Calpé & Abyla pour les *colonnes d'Hercule*; d'autres croient que ce sont de petites isles voisines de l'une & de l'autre montagne. D'autres enfin veulent que ces *colonnes* ne soient autre chose, sinon des *colonnes* de bronze de huit coudées, qui étoient à *Gades*, dans le temple d'*Hercule*: ce sont, dit-on, celles que les tyriens y trouvèrent. Ayant fini là leur navigation & sacrifié à *Hercule*, ils eurent soin de publier que la terre & la mer ne s'étendoient pas plus loin. D'ailleurs c'est un ancien usage que de pareils monumens, élevés de main d'homme, étant ruinés avec le temps, le nom demeure au lieu même où ils étoient. Voilà le précis des réflexions de Strabon sur ce sujet; & ce précis suffiroit pour prouver que cet auteur est un critique des plus judicieux indépendamment de son mérite en Géographie.

HERCYNE, une des compagnes de Proserpine, étoit fille du fameux Trophonius; on l'honoroit à Lébadie, dit Pausanias, & on lui consacroit des statues qui la représentoient tenant une oie sur la main. (*Pausan. l. IX.*)

HÉRÉDIE, mesure gromatique des anciens romains.

Elle valoit un arpent & $\frac{77}{1000}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesure du même peuple,

2 jugères;

ou, 4 actes quarrés;

ou, 24 onces de terre;

ou, 96 siciliques de terre;

ou, 120 actes simples;

ou, 144 sextules de terre;

ou, 576 scrupules de terre;

ou, 57600 pieds romains quarrés.

HÉRÉE, le premier mois des grecs de Bithynie. Il répond à notre mois d'octobre.

Hérée, ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie, au bord de l'Alphée. Élien dit que l'on faisoit dans son territoire une espèce de vin qui rendoit les hommes insensés & les femmes fécondes.

HÉRÉENS (MONTS) de Sicile, nommés Ἡραῖα ὄρη, par Diodore de Sicile, qui en vante la beauté & la salubrité. (*lib. IV. cap. XXVI.*)

Cette chaîne de montagnes, suivant l'opinion la plus commune, s'étend dans la vallée de Démona; on les appelle présentement *monti sori*, & celle où la Chrysa prend sa source, se nomme *monte artesino*.

La description que Diodore fait de ces montagnes est confirmée par Fazel; ce sont, dit ce moderne, les plus belles & les plus agréables du pays; elles ont des sources en abondance, des vignes, des rosiers, des oliviers, & autres arbres domestiques, qui y conservent toujours leur verdure. Presque toutes les autres montagnes de Sicile, sont nues, dégarnies, ou couvertes seulement de forêts & d'arbres sauvages; mais celles-ci, ajoute-t-il, sont entièrement différentes; c'est, selon lui, dans ces montagnes propres à être cultivées, que Daphnis, si célèbre dans les poésies bucoliques, naquit des amours de Mercure & d'une nymphe du canton; c'est ici que ce même Daphnis fut changé en rocher, pour avoir été insensible aux charmes d'une jeune bergère. Mais Carera, ou l'auteur *della antica Syracusa illustrata*, place la naissance de Daphnis près de Raguse, dans une vallée qui est arrosée des eaux de la *Loza*.

Enfin, les auteurs qui placent les *monts héréens* aux environs de Syracuse, font Daphnis syracusain. Il paroît assez que chacun souhaite que le pays de sa naissance lui soit commun avec celui du charmant poète bucolique. (D. J.)

HÉRÉES, fêtes en l'honneur de Junon, à Argos, à Samos, à Égine, en Élide, & dans plusieurs autres villes de la Grèce, ainsi appellées du nom grec, Ἡρα, que portoit la femme de Jupiter. Voici la manière dont on les célébroit à Argos.

Après avoir immolé cent bœufs à la déesse, tous les jeunes gens du lieu se disputoient chaque année le prix proposé. Au-dessus du théâtre il y avoit un endroit d'un abord difficile, où l'on clouoit un bouclier de manière qu'il étoit très-difficile à arracher; celui qui y parvenoit, recevoit pour le prix de sa victoire une couronne de myrthe, & un bouclier d'airain; de-là vint que le lieu s'appelloit *Aspis*, c'est-à-dire, le *bouclier*. Ce prix ne regardoit pas seulement la jeunesse d'Argos, les étrangers étoient aussi admis à y concourir, comme il paroît par l'Ode VII. des olympioniques de Pindare, où Diagoras de l'isle de Rhodes est loué d'avoir remporté le prix: « le » bouclier d'airain l'a connu » dit Pindare, dans son style poétique.

HERRENNIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HÉRENNIEN, fils d'Odénat & de Zénobie.

HERENNIANUS AUGUSTUS.

On ne connoît de médailles du prince *Hérennien*, que celles qui sont rapportées par Ursinus & Goltzius, & qui sont très-incertaines.

HERENNIUS, fils de Trajan-Déce.

QUINTUS HERENNIUS ETRUSCUS MESSIUS DECIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRRR. en or. Elle est au cabinet du roi, & étoit dans celui de Pellerin.

C. plutôt que R. en argent. Il y a des revers rares. Celles sur lesquelles il porte le titre d'empereur, RR.

RRR. en médaillons latins d'argent.

R. en G. B. de coin romain. Le revers avec les instrumens des sacrifices, RR.

RR. avec le titre d'empereur.

R. en M. B.

RR. en G. B. de Colonies.

R. en M. B.

RRR. en P. B.

RR. en G. B. grec.

RR. en M. B.

R. en P. B.

On ne connoît point de médaillons latins de B. de ce prince. Les grecs sont très-rares.

HÉRÈS, divinité des héritiers. Lorsqu'il survenoit à quelqu'un une succession, il faisoit un sacrifice à cette déesse en actions de graces. On la surnommoit *Martea*, & Festus la dit compagne de Mars, peut-être parce que ce dieu fait, plus qu'aucun autre, vaquer des successions. C'est une divinité romaine, comme le nom le fait voir.

HÉRÉSIDES, nymphes attachées au service de Junon, & dont la fonction principale étoit de préparer le bain de la déesse.

Les

Les *héréſides* étoient auſſi les prêtreſſes de Junon, à Argos ; on les honoroit au point que les années de leur ſacerdoce ſervoient de dates dans les monumens publics.

HÉRILUS, roi de Preneſte, étoit fils de la déeſſe Féronie : il avoit reçu de ſa mère, par un prodige inoui, dit Virgile, trois ames & trois armures ; & pour lui ôter la vie, il falloit qu'il mourût trois fois. Évandre, roi d'Arcadie, lui arracha toutes ſes ames, & lui enleva ſa triple armure.

HERMÆUM, ſalle à manger du palais des Céſars, qui avoit pris ce nom de quelque ſtatue de Mercure, ſurnommé *Hermès*. Suétone en fait mention (Claud. c. 10.) *in diætam, cui nomen eſt hermæum. receſſerat.* Nardini (*Rom. vet. VI.* 13.) rapporte l'épitaphe d'un eſclave, dreſſée par ſon frère, eſclave de l'empereur, attaché à l'*hermæum* :

SYMPHORO
TESSERARIO
SER. CÆSARIS
DE. DOMO. GELO
TIANA. FECIT
PHILODESPOTUS
SER. CÆSARIS
EX HERMAEO
FRATRI B. M.

HERMANUBIS, c'eſt-à-dire, Mercure-Anubis, divinité égyptienne, dont la ſtatue préſentoit un corps d'homme avec une tête de chien ou d'épervier : (ce ſont les ſymboles d'Anubis.) Il tient ordinairement un caducée, qui déſigne Mercure. Quelquefois l'*Hermanubis* eſt vêtu en ſénateur, tenant d'une main un caducée, & de l'autre un ſiſtre. (Spon Rech. d'Antiq. p. 111 & 112.) *Voyez* ANUBIS, HERMÊS.

HERMAPHRODITE ou ANDROGYNE, fils de Mercure & de Vénus, comme le porte ſon nom, fut élevé, dit Ovide, (*Meta. IV.* 347.) par les Naïades dans les antres du mont Ida : ſon viſage joignoit aux traits de ſon père la beauté & les graces de ſa mère. A l'âge de quinze, s'étant mis à voyager, il viſita les principales villes de la Lycie & de la Carie : un jour qu'il étoit fatigué, il s'arrêta près d'une fontaine, dont l'eau claire & paiſible l'invita à ſe baigner. La Naïade Salmacis, qui préſidoit à la fonainte, le vit, en devint amoureuſe ; & n'ayant pu le rendre ſenſible, pria les dieux d'unir leurs deux corps de telle ſorte, que déſormais ils n'en fiſſent plus qu'un, où les deux ſexes ſeroient diſtingués. *Hermaphrodite* obtint auſſi des dieux, à ſon tour, que tous ceux qui ſe laveroient dans la même fontaine, deviendroient efféminés.

HERMAPHRODITES.

Les *hermaphrodites* anciens ſont ordinairement repréſentés avec un bras poſé ſur la tête, pour déſigner leur molleſſe.

« On voit en Italie, dit le comte de Caylus, (*Rec. d'Antq. III. pl.* 29.) deux ſtatues d'*hermaphrodites* couchés ; elles méritent leur réputation par l'excellence de leur travail ; mais on ne pourroit prononcer ſur la préférence ſans les voir à côté l'une de l'autre : je ne crois pas qu'il y ait d'autres moyens pour comparer leurs beautés & leurs défauts. Celle que l'on conſerve à Rome dans la villa Borghèſe, a été plus ſouvent étudiée, par conſéquent elle eſt plus connue. On ſait qu'elle a été découverte au commencement du dernier ſiècle, auprès des Thermes de Dioclétien, lorſqu'on travailloit aux fondations de N. D. de la Victoire, & qu'il ne fut pas poſſible de retrouver le pied & une partie de la jambe gauche, non plus que la terraſſe qui ſoutenoit la figure. Elle étoit abſolument détruite, ou du moins il en ſubſiſtoit très-peu. Le Bernin, quoique dans ſa première jeuneſſe, fut chargé de reſtaurer ce précieux reſte d'antiquité ; il étoit déja célèbre par les ouvrages qu'il avoit faits pour la maiſon Borghèſe. Cet artiſte ingénieux, toujours porté aux idées agréables, après avoir recherché ce qui convenoit le mieux à une ſtatue, qui ne devoit inſpirer que la volupté, ſe détermina à la repréſenter couchée ſur un matelas à notre uſage, la tête poſée ſur un couſſin rempli de plumes ; & pour cacher le joint de la jambe qu'il ajoutoit, il fit paſſer en cet endroit un bout de la draperie, ſur laquelle la figure étoit couchée : il enveloppa auſſi de la même draperie l'extrémité de l'autre pied, dont les doigts étoient détruits : il mit dans le travail une vérité de touche capable de frapper & d'en impoſer à tous ceux qui regardent cette belle ſtatue ; mais, pour dire la vérité, il eſt fâcheux que le Bernin n'ait point eu pour guide, dans cette reſtauration, la figure d'*hermaphrodite* que l'on conſerve dans la galerie de Florence ; il ſe ſeroit moins écarté du goût de l'antique, & n'en auroit eu que plus de mérite ; il auroit placé ſa figure ſur un ſimple pavé de pierres ; il ſe ſeroit contenté d'ajouter à la draperie, ſur laquelle elle étoit étendue, une peau de lion, qui tenoit lieu de matelas aux anciens, même pour les gens les plus délicats ; c'eſt dans cette diſpoſition que l'*hermaphrodite* qu'il a reſtauré étoit ſorti des mains de l'ancien ſculpteur. La ſtatue de Florence ne permet pas d'en douter ; elle eſt entière dans toutes ſes parties ; & s'il faut s'en rapporter au ſentiment de Gori, il eſt impoſ-

sible de voir un ouvrage plus accompli. On trouve l'éloge qu'il a fait de ce beau monument dans les explications qui accompagnent la gravure de toutes les figures antiques de la galerie de Florence ».

« Il ne feroit pas impossible qu'on ne découvrît encore une statue semblable à celles dont je viens de parler, & d'un aussi beau travail, car les anciens n'étoient pas difficiles sur les répétitions. Quand un sujet avoit réussi, les meilleurs artistes le multiplioient sans aucun scrupule, & souvent sans aucune différence. J'ai parlé de leur facilité à cet égard dans le premier volume de ce receuil, en rapportant l'enlèvement du Palladium : à plus forte raison doivent-ils avoir répété les statues, quand elles avoient pour objet des sujets piquans. L'*hermaphrodite* étoit fait pour plaire à des hommes aussi plongés dans la volupté que les grecs & les romains ; ils y trouvoient un assemblage de ce que les deux sexes offroient, chacun en particulier, de plus beau & de plus capable d'échauffer leurs idées. Mais quelque beauté que l'on trouve dans les statues de ce genre, je ne crois pas qu'on doive les regarder comme des imitations simples d'un jeu de la nature ; ce phénomène a été aussi rare dans tous les temps, qu'il peut l'être aujourd'hui. Il est vrai que l'espoir du gain a pu engager les marchands d'esclaves à faire des recherches, & que par ce moyen on a vu des *hermaphrodites* dans la Grèce & dans l'Italie, plus communément qu'on ne peut en voir aujourd'hui ; la différence des mœurs & de la religion engageoient même à les cacher à présent plutôt qu'à les divulguer. Mais, physiquement parlant, on peut être persuadé que ces créatures, sorties de l'ordre établi par la nature, suivent indubitablement le genre des monstres. Je suis d'autant plus porté à le croire, que celui que j'ai vu, jouissant d'une très bonne santé, auroit été très-peu avantageux à dessiner. Je crois donc que ces espèces de monstres ne peuvent porter avec eux le caractère de la beauté, encore moins celui de l'élégance, dont on voit la réunion dans les figures d'hermaphrodites, dont j'ai parlé. Ces réflexions me persuadent que les statues dont il s'agit, sont, en quelque sorte, des figures d'invention, & le fruit du génie d'un artiste du premier ordre ; c'est-à-dire, que cet homme savant a pris dans plusieurs modèles des deux sexes & du même âge ce qui pouvoit plaire davantage ; & qu'enfin, par une élégante réunion, il a voulu produire une figure singulièrement voluptueuse, telle que la nature ne l'avoit point produite, mais telle que les Grecs auroient desiré de la trouver. La fable même de Salmacis ne me paroît point avoir d'autre fondement, du moins elle rappelle toutes ces idées ».

« La quantité de figures *hermaphrodites* que les monumens nous présentent, me font croire, dit le comte de Caylus, (*Rec. d'antiq. V.* 220.) que les anciens n'ont pas toujours représenté les *androgynes* comme des effets singuliers de la nature, ou comme des effets de volupté. Le plus grand nombre de leurs figures avoit assez généralement rapport au culte, & ce culte étoit souvent chargé d'allégories. Un trait de l'ancienne histoire des Saxons me paroît expliquer non-seulement le genre, mais le nombre des *hermaphrodites* que les monumens nous présentent. (*Fasti danici, ab olao Worm. p.* 55. & 56.) *Fræa, femme de Wooden, étoit regardée chez les Saxons comme Vénus chez les Romains ; ils l'adoroient sous la figure d'une* HERMAPHRODITE, *parce qu'elle n'étoit pas moins la déesse de l'un que de l'autre sexe.* Ce passage m'a d'autant plus frappé, qu'il donne une explication vraisemblable & naturelle de la répétition de ce genre de figure ».

Les artistes, dit Winckelmann, (*hist. de l'art. IV.*) combinent les beautés & les propriétés des deux sexes dans les figures des *hermaphrodites*, qui sont des productions idéales, quoique je n'ignore pas qu'il y ait eu des *hermaphrodites*. Le rhéteur Philostrate nous apprend que le sophiste Favorien d'Arles, qui vivoit sous l'empereur Hadrien, avoit été *hermaphrodite* (*Philost. Vit. philos. L. I. c.* 8.). Mais sans examiner quelle a été la conformation de ces créatures mixtes, on peut établir que peu d'artistes ont eu occasion d'en voir. Toutes les figures de cette nature ont un sein de femme, avec les membres de la génération de notre sexe ; du reste elles sont femmes pour la taille & pour les traits du visage. Le temps nous a conservé plusieurs *hermaphrodites* : outre les deux belles statues couchées de la galerie de Florence, & celle qui est encore plus belle de la villa Borghèse, on en voit une petite debout à la villa Albani, qui n'est pas moins belle, & dont le bras droit repose sur sa tête.

« Pourquoi les anciens ont-ils tant célébré l'*hermaphrodite* ; pourquoi les poëtes en ont-ils fait des descriptions si charmantes ; pourquoi, enfin, les artistes l'ont-ils représenté sous des formes si agréables & si propres à réveiller des sentimens de volupté ? M. le comte de Caylus a cru que c'étoit de leur part un excès de mollesse, un rafinement de libertinage........... Mais la fable nous en offre une raison plus naturelle. L'*hermaphrodite* est une pure invention des Grecs ; & l'être de cette espèce qui seroit produit par la nature devroit être regardé comme un monstre. L'*hermaphrodite* considéré comme une fiction, & comme le fruit de l'imagination d'un peuple qui vouloit & savoit tout embellir, est dès-lors l'être le plus parfait qu'il soit possible de concevoir. Pandore ne réunissoit que les perfections de son sexe ; l'*hermaphrodite* réunit toutes les perfections des deux sexes. C'est le fruit des amours de Mercure & de Vénus, ainsi que l'indique l'étymologie

du nom. Or, Vénus étoit la beauté par excellence: Mercure à sa beauté personnelle joignoit l'esprit, les connoissances & toutes les talens. Qu'on se forme l'idée d'un individu en qui toutes ces qualités se trouvent rassemblées, & l'on aura celle de l'*hermaphrodite*, tel que les Grecs ont voulu le représenter; d'où l'on voit qu'il n'a rien de commun avec les Androgynes, êtres monstrueux & rebutans qui ne pouvoient, sans doute, faire naître une fiction si charmante. (*Pierres gravées du duc d'Orléans*, *I.* 108.) »

HERMAPOLLON, figure composée de Mercure & d'Apollon, représentant un jeune homme avec les symboles de l'une & de l'autre divinité, le pétase & le caducée, la lyre & l'arc. *Voyez* HERMÈS.

HERMATHÈNES, figure qui représentoit Mercure & Minerve, dont le nom grec est Athénes. On voit de ces figures ayant d'une part les habits, le casque & l'égide de Minerve, & pour exprimer Mercure, le coq sous l'aigrette, les aîlerons sur le casque, un sein d'homme & la bourse. Cicéron avoit fait venir de Grèce une *Hermathène*, pour la placer dans son gymnase ou salle d'exercice. (*Atticum.* 1. 3.)

Tristan (dans son T. I, p. 47.) a fait graver une médaille des Triumvirs, où sont gravés d'un côté leurs trois têtes, & au revers une *hermathène*, devant laquelle est un autel entouré d'un serpent qui s'élève au-dessus, & derrière une aigle romaine ou légionaire. Cette *hermathène*, ou, comme il parle, cette *hermathæna* comprend en soi, selon Tristan, le dieu Terme avec Minerve & Mercure; car c'est un terme, dont la partie supérieure représente un buste avec les attributs de ces deux divinités. Mais de ce que le buste est posé sur un pied quarré, tel que celui du dieu Terme, s'il faut dire, comme a cru Tristan, qu'il y a trois divinités représentées, il y en aura toujours dans ces sortes de figures, ou presque toujours trois: car presque tous les *hermès* sont formés d'une tête ou d'un buste orné des attributs de deux ou plusieurs divinités, & posé sur un pied quarré.

HERMÉE, s. m. Nom d'un mois des Thébains & des Béotiens: il avoit trente jours comme les autres mois, & répondoit au mois d'octobre; c'étoit le second mois de l'année chez ces peuples. Il étoit aussi le second chez ceux de Bithynie; mais dans leur calendrier il répondoit au mois de novembre.

HERMÉES, fêtes en l'honneur de Mercure, dont le nom grec étoit *hermès*; on les célébroit avec différentes cérémonies dans le Péloponèse, en Boétie, en Crète, & ailleurs. Pendant la célébration de ces fêtes dans l'île de Crète, les maîtres servoient leurs esclaves à table; cet usage s'observoit également chez les Athéniens, chez les Babyloniens, & dans les saturnales des Romains. (D. J.)

HERMÉMITHRA, statue de Mercure, qui portoit une tête de Mithra. *Voyez* MITHRA.

HERMÉRACLE, statue composéée de Mercure & d'Hercule, dont le nom grec étoit Héracle. C'est un Hercule, tenant d'une main la massue & de l'autre la dépouille du lion, ayant la forme humaine jusqu'à la ceinture, & le reste se termine en colonne quarrée. On mettoit communément les *herméracles* dans les académies ou lieux d'exercices, parce que Mercure & Hercule, c'est-à-dire, l'adresse & la force doivent présider aux exercices de la jeunesse.

« Ces deux statues, dit le comte de Caylus, (*Rec. d'antiq.* 1. 217.) sont terminées en gaines, & dans l'une Hercule paroît avec le caducée, ce que je n'ai remarqué sur aucun monument, & dont je vais me servir pour expliquer un passage de Cicéron, dans lequel l'orateur romain demande à son ami Atticus des *Hercules-Mercures*. J'avois toujours pensé que par cette expression, il falloit entendre des statues d'Hercule simplement terminées en gaînes; mais on voit par ce monument que ces statues réunissoient de plus les symboles de ces deux divinités ».

HERMÉROS, figure qui est moitié Mercure & moitié Cupidon; Spon a donné la figure d'un *herméros* dans ses recherches d'antiq. (*p.* 98. *fig. XIV.*) C'est un jeune garçon dépeint comme on nous représente l'amour. Il tient une bourse de la main droite & un caducée de la gauche, deux caractères sous lesquels on a coutume de désigner Mercure. Spon dit au pluriel *hermérotes*, suivant la déclinaison grecque. Pline, parlant des beaux ouvrages des sculpteurs, fait mention des *hermérotes* d'un certain Tariscus.

Ce mot d'*herméros* a été souvent donné en surnom par les Romains & par les Grecs. Il y en a plusieurs exemples dans les inscriptions de Gruter. Spon (*Rech. d'antiq. p.* 119.) en rapporte aussi deux qu'il a trouvées à Rome & à Die.

HERMÈS, dieu ou trismégiste. *V.* MERCURE.

HERMÈS, *s. m.* Nom de certaines statues antiques de Mercure, faites de marbre, & quelquefois de bronze, sans bras & sans pieds. *Hermès* est au propre le nom grec de Mercure, & ce nom passe à ces statues.

Les Athéniens, & depuis, à leur exemple, les autres peuples de la Grèce, représentèrent ce

d'eu par une figure cubique, c'est-à-dire, quarrée de tous les côtés, sans pieds, sans bras, & seulement avec la tête. Servius rend raison de cet usage par une fable; des bergers, selon lui (*Enéid. VIII.* 138.), ayant un jour rencontré Mercure endormi sur une montagne, lui coupèrent les pieds & les mains, pour se venger de quelque tort qu'il leur avoit fait; ce conte signifie peut-être qu'ayant trouvé quelque statue de ce dieu, ils la mutilèrent de cette manière, & en placèrent le tronc à la porte d'un temple. Suidas explique moralement (*voce* Ἑρμῶν) la coutume de figurer les statues de Mercure quarrées, sans pieds & sans bras, & de les placer aux vestibules des temples & des maisons; car, dit il, comme on tenoit à Athènes Mercure pour le dieu de la parole & de la vérité, on faisoit ses statues quarrées & cubiques, pour indiquer que la vérité est toujours semblable à elle-même, de quelque côté qu'on la regarde.

Suidas parle des *hermès* comme s'ils étoient particuliers à la ville d'Athènes; c'est qu'ils avoient été inventés dans cette ville, & qu'ils s'y trouvoient en plus grande quantité que par tout ailleurs. On comptoit au nombre des principaux *hermès* les Hipparchiens; Hipparchus, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, avoit érigé ceux-ci, non-seulement dans la ville, mais dans tous les bourgs & villages de l'Attique, & avoit fait graver sur chacun différentes sentences morales, pour porter les hommes à la vertu.

On mit aussi des *hermès* dans les carrefours & les grands chemins du pays, parce que Mercure, qui étoit le messager des dieux, présidoit aux grands chemins, ce qui lui valut le surnom de *Trivius*, du mot *trivium*, qui signifie un *carrefour*, & celui de *Viacus*, du mot *via*, chemin, comme le prouvent quelques inscriptions copiées dans Gruter.

Lorsqu'au lieu de la tête de Mercure, on mettoit la tête d'un autre dieu, comme de Minerve, d'Apollon, de Cupidon, d'Hercule, d'Harpocrate ou d'Ambis: alors le pilastre devenoit un composé des deux divinités, dont on réunissoit les noms, & qu'on appelloit *hermathénes*, *hermapollon*, *herméros*, *herméracle*, *herm'harpocrate*, *hermanubis*. *Voyez* tous ces mots.

On ne se contenta pas de représenter des dieux sous ces formes de statues, on érigea des *hermès* à la gloire des grands hommes, pour lesquels Athènes étoit passionnée; le lycée & le portique en étoient remplis. On y voyoit entr'autres l'*hermès* de Miltiade, avec ces mots *Miltiade athénien*, & on lisoit au dessous deux vers.

Cet *hermès* ayant été depuis transporté à Rome, on y grava le distique suivant, qui en est la traduction.

Qui Persas bello vicit Marathonis in arvis
Civibus ingratis, & patriâ interiit.

Les Athéniens ne prisoient pas moins les *hermès* des hommes illustres, que ceux des dieux mêmes; ils les tailloient comme ceux de Mercure, exactement quarrés, avec des inscriptions honorables, qui étoient aussi gravées en lettres quarrées. De-là vient qu'ils nommoient un homme de mérite, un homme quarré. Nous lisons dans Plutarque que ce fut un des principaux chef d'accusation contre Alcibiade, d'avoir mutilé dans une débauche d'autres *hermès* que ceux des dieux.

Cicéron, grand amateur de l'antiquité, ayant appris par les lettres d'Atticus, qui étoit à Athènes, qu'il y avoit trouvé de beaux *hermès*, dont il le vouloit régaler, le presse de lui tenir parole, par la réponse qu'il lui fait. Voici ce qu'il lui écrit: (*Lettre* 7, *liv.* 1.) « Vos *hermès* de marbre » du mont Pentélicus, avec leurs têtes de bronze, » me réjouissent déja d'avance; c'est pourquoi » vous m'obligerez beaucoup de me les envoyer » avec les statues & les autres curiosités qui seront » de votre goût, & qui mériteront votre appro- » bation, tout autant que vous en trouverez, & » tout aussi-tôt que votre loisir vous le permettra, » sur-tout les statues qui pourront convenir à » mon académie & mon portique de Tusculum; » car je suis amoureux de toutes ces choses. Me » blâmera qui voudra, je me repose sur vos soins » pour satisfaire mon goût ». Lisez aussi les lettres 5, 6 & 10.

On voit encore à Rome des *hermès* ou statues quarrées apportées de la Grèce, qui soutiennent les têtes de plusieurs poëtes philosophes & capitaines illustres. On en a d'Homère, d'Aristote, de Platon, de Socrate, d'Hérodote, de Thucydide, de Thémistocle & de plusieurs autres. Fulvius Ursinus, Théodore Galle (*Gallæus*) & Henry Canisius, ont fait graver ces antiques dans leurs portraits des hommes célèbres de l'antiquité. Spon a aussi trouvé dans ses voyages de Grèce ceux du philosophe Xénocrate, de Théon, & de quelques autres dont il croit qu'aucun auteur n'a parlé. L'*hermès* de Mercure a des ailes à la tête; mais ceux qui ont de la barbe sont des portraits de Priape; les femmes stériles d'entre le peuple, les ornoient de fleurs aux parties que la pudeur ne permet pas de découvrir, espérant par-là se procurer la fécondité qu'elles desiroient.

Les romains empruntérent des grecs l'usage des *hermès* qu'ils nommèrent *termes*, & qu'ils placèrent sur les grands chemins dans des endroits dangereux *in triviis & quadriviis*, pour éviter aux voyageurs l'embarras de se rromper de route. Ces *hermès* romains étoient ordinairement quarrés, ornés sur le bas & le corps du pilastre d'ins-

criptions qui instruisoient les passans des villes où chaque chemin conduisoit; le haut du pilastre étoit terminé par quelque figure d'un des deux gardiens & protecteurs des chemins, c'est-à-dire, de Mercure ou d'Apollon, de Bacchus ou d'Hercule. Plaute les appelle *lares viales*, & Varron *deos viacos*. Ces figures, ainsi que les pilastres qu'on faisoit de bois, de pierre ou de marbre, étoient fort grossièrement taillées. Il s'en trouvoit même plusieurs que des villageois formoient à coups de hache, sans art ni proportions; c'est ce qui a fait dire à Virgile :

Illi falce deus colitur, non arte politus.

De-là vint qu'on comparoit à ces statues informes les gens lourds & stupides; témoin ce vers de Juvénal.

Nil nisi cecropides, truncoque simillimus hermæ.

Une autre chose rendoit encore la vue de ces *hermès* romains très vilaine, c'est qu'ordinairement dans les endroits où ces pilastres étoient dressés, les passans portoient des pierres par religion aux pieds de ces pilastres, pour les consacrer aux dieux des chemins, & obtenir leur protection dans le cours de leurs voyages. Ces pierres sont appellées par le Scholiaste de Nicander, *pierres assemblées à l'honneur des divinités des voyageurs*.

On ne manquoit pas de pareils poteaux, non-seulement dans les grands chemins d'Italie, mais aussi dans toutes les provinces de l'empire. Camden, parlant de Mercure, nous dit : *ejus statuæ quadratæ hermæ dictæ, olim ubique per vias erant dispositæ*. Cela est si vrai que Surita, dans ses *commentaires sur l'itinéraire d'Antonin*, nous a conservé une inscription antique tirée de la ville de Zamora en Espagne, qui prouve que des particuliers même s'obligeoient, par des vœux, à ériger de tels pilastres. Voici cette inscription :

DEO MERCUR. VIACO.

M. ATTILUUS SILONIS F. QUIRIN. SILO.

EX VOTO.

Il n'est pas inutile de remarquer à propos des *hermès*, que les grecs & les romains faisoient souvent des statues dont la tête se détachoit du reste du corps, quoique l'une & l'autre fussent d'une même matière; c'est en cela que consistoit la mutilation dont Alcibiade fut accusé, & dont il n'étoit que trop coupable. De cette manière, les anciens, pour faire une nouvelle statue, se contentoient quelquefois de changer seulement la tête, en laissant subsister le corps. Nous lisons dans Suétone, qu'au lieu de briser les statues des empereurs, dont la mémoire étoit odieuse, on en ôtoit les têtes, à la place desquelles l'on mettoit celle du nouvel empereur. De-là vient, sans doute, en partie, qu'on a trouvé depuis tant de têtes sans corps, & de corps sans têtes. Sur la manière de changer & de fixer ces têtes d'*hermès*, *voyez* BUSTES.

Au reste, ce n'est pas des romains, mais des grecs, que nous est venu l'usage des *termes* que nous mettons aux portes & aux balcons de nos bâtimens, & dont nous décorons nos jardins publics. Il est vrai qu'en conséquence, on devroit les nommer *hermès* plutôt que *termes*, quoique les *termes* que les romains appelloient *termini*, fussent des pierres quarrées, auxquelles ils ajoutoient quelquefois une tête, néanmoins ils étoient employés pour servir de bornes, & non pour orner des bâtimens & des jardins; mais notre langue, par une crainte servile pour les aspirations, a adopté le mot de *termes*, qui étoit le moins convenable.

La plus grande partie des têtes d'*Hermès*, ornées de longues barbes, paroissent être des copies d'un même original, qui étoit un Jupiter-Terme, & non un Platon, comme on l'a cru faussement. Dans la seule Villa Albani, on voit plus de vingt de ces têtes parfaitement semblables.

On voit dans le Muséum Pio Clémentin, un Hermès antique à tête double: l'une est le portrait d'Hérodote, & l'autre représente la Muse de l'histoire.

HERM-HARPOCRATE, statue de Mercure, avec une tête d'Harpocrate. Elle a des pieds & des mains, puisqu'elle a des aîles aux talons, ce qui désigne Mercure, & puisqu'elle met le doigt sur la bouche, symbole d'Harpocrate. Elle est assise sur une fleur de lotus, tenant d'une main un caducé & portant sur sa tête un fruit de pêcher, arbre consacré à Harpocrate. On a peut être voulu nous faire entendre, par cette figure, que le silence étoit quelquefois éloquent. (*Spon, Recher. p.* 98, *fig.* 15).

HERMHÈRACLE. *Voyez* HERMÉRACLE.

HERMINIA, famille Romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

HERMION, divinité des anciens Germains : il avoit été un de leurs rois, & avoit mérité par sa valeur & par sa sagesse, d'être mis après sa mort, au rang des Dieux de la Germanie. On voyoit sa statue dans presque tous les temples de ces contrées. Il étoit représenté en homme de guerre tout couvert de fer, portant une lance à sa main droite, une balance à sa main gauche, & un lion sur son bouclier.

HERMIONE, fille de Mars & de Vénus, épousa Cadmus, roi de Thèbes. On dit que le jour des nôces les Dieux abandonneront le ciel,

pour assister au mariage de la belle *Hermione* : Junon seule de toutes les Déesses, ne voulut point s'y trouver : elle haïssoit cette famille depuis l'enlevement d'Europe. *Hermione* eut un fils nommé Polidore, & quatre filles, Ino, Agavé, Autonoë, & Sémèlé. Toute cette famille fut extrêmement malheureuse ; c'est pourquoi on a imaginé cette fable, que Vulcain, pour se venger de l'infidélité de Vénus donna à *Hermione*, qu'elle avoit eue de Mars, un habit teint de toutes sortes de crimes, ce qui fit que tous leurs enfans furent des scélérats. *Hermione* & Cadmus, après avoir éprouvé beaucoup de malheurs par eux mêmes, & dans la personne de leurs enfans, se virent changés en serpens. *Voy.* CADMUS.

HERMIONE, fille de Ménélas & d'Hélène, avoit été promise, dès son enfance, à Oreste, fils d'Agamemnon, par Tyndare leur ayeul commun, qui, en l'absence de Ménélas, prenoit soin de son royaume & de sa famille. Ménélas n'en étoit point informé, & voulant reconnoître les obligations qu'il avoit à un guerrier qui avoit combattu pour lui à Troie, promit sa fille à Pyrrhus, fils d'Achille. Le prince de Thessalie ne fut pas plutôt en Grèce, que sans avoir égard aux prières d'Oreste, & à l'amour de la princesse pour Agamemnon, il se fit livrer *Hermione* & l'emmena chez lui, en insultant son rival. Jusques-là Euripide & Ovide sont d'accord; mais le dernier ajoute (*Héroïd. VIII*), qu'*Hermione* devenue l'épouse de Pyrrhus, n'eut pour lui que de la haine, & soupira toujours pour son premier amant; tandis que le poëte grec représente *Hermione* aimant son époux jusqu'à la jalousie, & reprochant à la veuve d'Hector, devenue sa captive, qu'elle lui avoit enlevé le cœur du roi : « la noir-
» ceûr du procédé va, dit elle, jusqu'à employer
» des filtres, pour me rendre odieuse à Pyrrhus.
» Ce filtre dont vous vous plaignez, lui répond
» Andromaque, c'est votre fierté; Pyrrhus vous
» entend vanter sans cesse la gloire de votre La-
» cédémone, rabaisser Scyros, relever vos ri-
» chesses au-dessus des siennes, préférer Ménélas
» à Achille : hé! le moyen de lui plaire à ce prix? »
Hermionene pouvant l'emporter sur la veuve d'Hector, concerte avec Oreste, pour se défaire de Pyrhus ; après la mort duquel elle épouse Oreste, & lui porte en dot le royaume de Spartes. Racine, dans son Andromaque, représente bien differément *Hermione* : la princesse, après avoir chargé Oreste, dans un transport de douleur, de tuer Pyrrhus, s'en repent aussi-tôt, déteste le parricide, fait mille imprécations contre l'assassin, & se poignarde sur le corps de son mari. Cette mort d'Hermione est-elle de l'invention du poëte, ou l'a-t-il trouvée chez quelque ancien auteur? c'est ce que nous ignorons. *Voy.* à l'article PYRRHUS, des détails sur *Hermione*, Oreste & Pyrrhus.

HERMIONE, ville de l'Argolide, dans le Péloponèse, qui avoit un fameux temple dédié à la terre. Strabon dit qu'à *Hermione* il y avoit un chemin fort court pour aller aux enfers; & c'est pour cela, ajoute-t-il, que ceux du pays ne mettoient pas, dans la bouche de leurs morts, le *Naule*, ou prix du passage pour Charon. Pour ses médailles voyez l'article suivant :

HERMIONE, dans le Péloponnèse. ΕΡΜΙΟΝΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Julia Domna, de Plautille.

HERMOCAPELUS, en Lydie. ΕΡΜΟΚΑΠΗΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sept.-Sévère, de Treb. Gallus, d'Hadrien.

HERMODE, divinité révérée par les anciens peuples du Nord, ou goths. Suivant leur Mythologie, *Hermode*, surnommé l'*Agile*, étoit fils d'Odin, le premier de leurs dieux ; il descendit aux enfers, pour en aller retirer *Balder* son frère qui avoit été tué. *Voyez* l'Edda, ou la Mythologie *celtique*.

HERMONTHIS, dans l'Égypte. ΕΡΜΩΝΘ.

On a des médailles impériales grecques frappées dans cette ville en l'honneur d'Hadrien.

Le taureau sacré, Onuphis, étoit adoré dans *Hermonthis*.

HERMOPAN, symbole de divinité, composé d'un Mercure & d'un Pan.

HERMOPAN, statue composée d'un *Hermès* & d'un *Pan*. *Voyez* HERMÈS & PAN.

HERMOPOLIS, dans l'Égypte. ΕΡΜΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

HERMOSIRIS, statue d'Osiris & de Mercure, avec les attributs de ces deux divinités, une tête d'épervier, & un aigle à son côté, symbole d'Osiris; un caducée à la main pour Mercure. *Voyez* OSIRIS.

HERMOTIMUS, citoyen de Clazomène, passa pour un grand magicien : on disoit que son ame se séparoit de temps en temps de son corps, le laissant à demi-vivant, & qu'elle alloit voir ce qui se passoit en des pays fort éloignés, d'où elle revenoit bien vîte ranimer son corps, & annoncer à ses concitoyens ce qu'elle avoit vu dans ses voyages. Les Clazoméniens le croyoient sans défiance, parce qu'il leur contoit des choses qu'il ne pouvoit, ce me semble, savoir, sans y avoir été présent. Dans cette idée, ils le regardèrent, pendant sa vie, comme un homme chéri des dieux, & lui rendirent, après sa mort, les honneurs divins. Il eut un temple à Clazomène, dans lequel les femmes n'osoient entrer. (*Plin. VII.* 52.)

HERMOTYBIE, ou HERMOTYMBIQUE, nom d'une milice ancienne de l'Égypte. *Hermotybius*, ou *Hermotymbicus*. Le géographe Étienne les appelle aussi labaréens. Sésostris établit deux corps de milice, l'un appellé les calasyriens, & l'autre, les *hermotybies*. Ceux-ci montoient à 160000. *Voyez* HERODOTE, liv. II. chap. CLXIV. CLXV.

HERMUPOLIS, dans la Lydie. ΕΡΜΟΥΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trébonien-Gallus.

HERMULES, deux petites statues de Mercure, placées à Rome, dans le cirque, devant l'endroit d'où les chevaux partoient, ou plutôt où ils étoient retenus, jusqu'à ce que le signal de la course fût donné. Ces *hermules* ouvroient & fermoient la barrière par une chaîne qu'on faisoit tomber à terre. Il y avoit aussi des *hermules* dans les stades ; ils y étoient même plus communs que dans les cirques.

HERNIE.

La cure de l'*hernia intestinalis*, avec la véritable distinction & la manière de guérir les autres espèces de cette maladie, sont exactement décrites par les anciens.

HÉRO, jeune prêtresse de Vénus, demeuroit à Sestos, ville située sur les bords de l'Hellespont, du côté de l'Europe. Vis-à-vis de Sestos, sur l'autre bord de la mer, étoit Abydos, du côté de l'Asie, où demeuroit le jeune Léandre, qui aimoit passionnément la prêtresse de Sestos. Comme de pressantes raisons l'obligeoient de cacher son amour à ses parens, il n'avoit d'autre moyen d'aller voir sa maîtresse à Sestos, qu'en hasardant de traverser de nuit le détroit à la nage. (Or, le trajet étoit au moins de sept stades, qui font 875 pas.) *Héro* prenoit soin de tenir un flambeau allumé toutes les nuits au haut d'une tour, pour lui servir de guide dans sa route. Après diverses entrevues, la mer devint si orageuse, que sept jours s'écoulèrent, sans qu'il la pût passer, comme il avoit accoutumé : enfin, l'impatience de revoir sa maîtresse, ne lui permit pas d'attendre que la mer fût tout-à-fait calme, il voulut la passer, lorsqu'elle etoit encore agitée ; mais il manqua de force, & se noya malheureusement. Les vagues poussèrent son corps sur le rivage de Sestos, où il fut reconnu. *Héro*, au désespoir de la mort de son amant, dont elle se reconnoissoit l'unique cause, ne voulut pas lui survivre, & se précipita dans la mer, choisissant le même genre de mort qui l'avoit privée de ce qu'elle avoit aimé. Les amours de *Héro* & Léandre font le sujet d'un petit poëme grec fort estimé, qu'on attribue à Musée. Un auteur moderne a prétendu prouver que cette histoire de *Héro* étoit non-seulement possible, mais réelle. Si le fait est vrai, Léandre devoit être bien vigoureux pour faire, à la nage, un si grand trajet toutes les fois qu'il vouloit voir sa maîtresse. On le voit représenté sur des médailles de Caracalla & d'Alexandre-Sévère, précédé par un amour volant avec un flambeau à la main, pour le guider, & qui ne lui étoit pas d'un moindre secours que le fanal que sa maîtresse prenoit soin d'allumer sur le haut de la tour où elle l'attendoit. Ovide suppose, dans ses Héroïdes, que Léandre, n'ayant pu passer à la nage pendant quelques jours, à cause que la mer étoit agitée, envoya par un esquif une lettre à sa maîtresse pour la tirer d'inquiétude, & que *Héro* lui répondit par la même voie, pour lui exprimer son impatience. *Voyez* LÉANDRE.

HÉRODE-le-Grand, roi de Judée. ΗΡΩΔΟΥ.

Ses médailles sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HÉRODE Tétrarque, fils d'Hérode-le-Grand, roi de Judée.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HÉRODIEN.

HERODIANUS AUGUSTUS.

On ne croit pas qu'il y ait des médailles vraiment antiques d'*Hérodien* ; Goltzius, Tristan & Occo en ont publiées en or, & en P. B. latin, & d'Égypte, mais elles sont regardées comme fausses.

HÉROIDE, nom de l'une des trois fêtes que l'on célébroit à Delphes tous les neuf ans. Les deux autres se nommoient *Septerium* & *Charila*. Les cérémonies de l'*Héroïde* étoient des symboles qui représentoient différentes actions fabuleuses ; mais il n'y avoit que les Thyades qui eussent l'intelligence de ces symbôles. Ce que l'on y voyoit de plus clair & de plus marqué, c'est que l'on y représentoit l'enlèvement de Sémélé au ciel.

HÉROINE, ΗΡΩΙΣ. Les anciens donnoient le titre de *Héros* ΗΡΩΣ, à ces hommes illustres par leurs vertus ou par leurs exploits, auxquels ils décernoient les honneurs divins. L'Empereur Hadrien n'eut pas honte de le faire donner à son favori Antinoüs. On l'accordoit aux morts qu'on vouloit honorer ; les inscriptions en donnent plusieurs exemples. Le titre de Héros fut même décerné à des personnes vivantes qui étoient distinguées par leur naissance ou par leurs actions. Le sénat de Thyatires proclama *héros* un Claudiüs Aurélius Proclus, en considération de la noblesse de son extraction, & des charges qu'il avoit exercées. (Spon, voy. T. III, pag. 113). Cet honneur fut aussi déféré aux femmes ; la ville de Mytilène fit graver sur ses monnoies la tête de Julia Procla, avec le titre d'*Héroïne*, ΙΟΥ ΠΡΟΚΛΑΝ ΗΡΩΙΔΑ ; la même ville fit graver sur ses monnoies la tête d'une autre *Héroïne*, appellée Nausicaa, ΝΑΥCΙΚΑΑΝ ΗΡΩΙΔΑ. *Seguin, Select. Numism. edit. 1684, p. 74. Æ. 2. è cim. D. Pelerin*. La ville de Cyzique aura décerné le titre d'*héroïne*, ΗΡΩΙΔΟΣ, qu'on lit Æ 3, *ex eod. cim.* sur un marbre rapporté par Fourmont à Julia Aurélia Ménélaïs, par de semblables motifs.

HÉROIQUES (Temps), temps fabuleux, où ont vécu les héros de la fable. Cette époque de la ruine de Troye, arrivée environ l'an 1213, avant notre ère, est remarquable à cause de l'importance d'un grand évènement célébré par les deux plus grands poétes de la Grèce & de l'Italie, & à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les temps appellés fabuleux ou *Héroïques* : fabuleux, à cause des fables dont les histoires de ce temps sont enveloppées ; *Héroïques*, à cause de ceux que les poètes ont appellés les enfans des dieux & des héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise.

HÉROOPOLIS, en Egypte. ΗΡΩ.

L'abbé Bellei a publié une médaille de bronze de cette ville, ou de son nome.

Le canal de Trajan, creusé pour la communication du Nil & de la mer Rouge, finissoit à *Héroopolis*.

HÉROPHILE, nom de la Sybyle Erytréenne ; elle étoit fille d'une nymphe du mont Ida, & d'un berger de la contrée nommé Théodore ; Quelques-uns ont dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Lamire. Elle fut d'abord gardienne du temple d'Apollon-Smynthéus, dans la Troade : c'est elle qui interprêta le songe d'Hécube, en lui prédisant les malheurs que causeroit, dans l'Asie, l'enfant qu'elle portoit dans son sein. *Voy.* PARIS. Elle passa une partie de sa vie à Claros, de-là à Samos, puis à Délos & à Delphes, & enfin elle revint au temple d'Apollon-Smynthéus, où elle mourut. Son tombeau subsistoit encore du temps de Pausanias, dans le bois sacré du temple.

HÉROS, autrement dit *demi-dieu*. On appelloit ainsi généralement tous les hommes illustres, que leurs grandes actions avoient fait placer dans le ciel après leur mort, soit qu'ils reconnussent quelques dieux pour leurs ancêtres, soit qu'ils descendissent d'un dieu & d'une femme mortelle, comme Hercule, Thésée, & tant d'autres ; ou d'une déesse & d'un homme, tel qu'étoit le fils de Vénus & d'Anchise.

La promotion des *héros* au rang des dieux, étoit due au dogme de la philosophie Platonicienne qui enseignoit que les ames des grands hommes s'élevoient jusqu'aux astres, séjour ordinaire des dieux, & par-là devenoient dignes des honneurs qu'on rendoit aux dieux mêmes, avec lesquels elles habitoient ; mais les stoïciens leur assignoient pour demeure la vaste étendue qui se trouve entre le ciel & la terre, ce qui fait dire à Lucain (*Pharsal. lib. IX*) :

> *Quodque patet terras inter, cœlique meatus*
> *Semi-dei manes habitant.*

Le culte qu'on rendoit aux *héros* étoit différent de celui des demi-dieux. Le dernier consistoit dans des sacrifices & des libations, qui sont des hommages dus à la divinité, pendant que celui des *héros* n'étoit qu'une espèce de pompe funèbre, dans laquelle on célébroit le souvenir de leurs exploits, après quoi on leur faisoit des festins. C'est ce qu'Hérodote remarque, en parlant des différens Hercules. « On sacrifie, dit-il, à Hercule-Olympien, comme étant d'une nature immortelle, & on fait à Hercule, fils d'Alcmène, comme à un *héros*, des funérailles plutôt qu'un sacrifice ». Mais il est bon de savoir qu'on éleva peu-à-peu les *héros* au rang des demi-dieux ; c'est par exemple ce qu'on pratiqua pour Hercule, puisqu'après lui avoir rendu des honneurs comme à un *héros*, on en vint à lui offrir des sacrifices parfaits, c'est-à-dire, de ceux dans lesquels on brûloit à l'honneur de la divinité, une partie de la victime, & on mangeoit l'autre.

Diodore de Sicile confirme par son témoignage, que les *héros* ou les demi-dieux parvinrent à la fin

fin à tous les honneurs des Dieux suprêmes; car en parlant d'une fête solemnelle, que l'on célébroit à Rome, & dans laquelle on portoit les statues des Dieux anciens & modernes; il ajoute que la pompe étoit fermée par les statues de ceux dont les ames, après avoir abandonné leurs corps mortels, étoient montées dans le ciel, où elles participoient aux mêmes prérogatives que les Dieux mêmes, tels étoient Hercule, Esculape, Castor & Pollux.

Comme l'opinion commune faisoit descendre tous les morts dans les enfers, les ombres des *Héros* même y étoient retenues, pendant que leurs ames pures & dégagées de ce qu'elles avoient de périssable, jouissoient dans le ciel des plaisirs & des grandeurs de l'immortalité.

Les grecs après avoir fait mettre une colonne & d'autres ornemens sur les tombes des *Héros*, établirent un culte pour les manes des mêmes *Héros*, & même pour les héroïnes; car on accorda des honneurs héroïques à des femmes. Coronis, mère d'Esculape; Alcmène, mère d'Hercule; Cassandre, fille de Priam; Andromaque; Andromède; Helène; Latone, & quelques autres, jouirent de cette distinction.

Les tombeaux des *Héros* & héroïnes étoient entourées d'un petit bois sacré accompagné d'autels; les parens & les amis alloient à des temps marqués, les arroser de libations, & les charger d'offrande; & ces mêmes tombeaux jouissoient du droit d'asyle; c'est là ce qu'on appelloit *monument héroïque*, ἡρωον μνῆμα. Tel étoit le tombeau qu'Andromaque prit soin d'élever à son cher Hector; *libabat cineri Andromache*.

Les Romains érigèrent à leur tour des statues à ceux qu'ils regardèrent comme des *Héros*; ils en avoient placé dans le cirque, revêtus de peaux de lions, de sangliers, d'ours, ou de renards sauvages. Cette manière de se vêtir ordinaire aux premiers *Héros*, dans le temps qu'on n'avoit point encore trouvé l'art de séparer la laine ou le poil des bêtes, fut consacrée par la religion; de-là vient qu'ils sont représentés avec ces mêmes habillemens, dans les temples & sur les médailles.

Les grecs nommoient ἡρῷα, les tombeaux qu'ils érigerent aux demi-Dieux, à ceux des *Héros* qui leur étoient chers, & les temples qu'ils bâtirent aux empereurs après leurs décès. Athénée, parlant des honneurs rendus aux maîtresses de Démétrius, joint les ἡρῷα, avec les autels qu'on leur élevoit, & avec les hymnes sacrées que l'on chantoit à leur gloire. Enfin les particuliers appellèrent du même nom, les monumens qu'ils bâtirent aux personnes pour lesquelles ils avoient un respect & un dévouement particulier.

On sait que le mot ἡρώς a une signification fort étendue dans la langue grecque: 1°. il désigne un homme qui pour sa valeur ou pour ses bienfaits, a été mis au rang des Dieux ou des demi-Dieux, après sa mort. 2°. Il répond au *divus* des latins, titre donné aux Empereurs déifiés, & ἡρωα répond à *diva*. Dans les médailles que les grecs frappèrent à l'honneur de l'infame Antinoüs, pour marquer sa consécration, ils l'appellent indifféremment ἥρωα & θεόν. 3° Le nom de *Héros* est souvent donné par les pères à leurs enfans décédés en bas âge, comme cela paroît par diverses inscriptions, recueillies par Gruter & Reinesius. 4°. Quelquefois ce nom désigne simplement un homme considéré pour sa valeur ou pour sa dignité; Homère l'applique non seulement aux chefs des grecs, mais aux grecs en général. 5°. Enfin, pour dire quelque chose de plus, le même poëte emploie le mot ἥρως, pour un domestique d'un des rivaux de Pénélope, & qui leur versoit à boire; c'est dans l'odyssée, liv. Σ. vers 422. (D. J.).

On voit sur un monument grec, rapporté par Spon (*Miscellan.* p. 335), dans une inscription placée au milieu d'une couronne, le titre de *Héros* donné à un athlète; il est vrai que l'on peut remarquer ce titre sur plusieurs autres monumens: on leur donnoit même assez communément ce nom honorable, & Virgile a suivi cet usage. Le roi *Aceste* adressant la parole à l'athlète *Entellus*, dit:

Entelle, heroum quondam fortissime frustrà.

« Comme les anciens, dit Winckelmann (*hist. de l'art. liv. IV*, c. 2.). s'étoient élévés par gradation de la beauté humaine, jusqu'à la beauté divine; ce dernier degré fut réservé à la beauté par excellence. Dans la représentation de leurs *Héros*, c'est-à dire des hommes, à qui l'antiquité donnoit la plus haute dignité de notre nature, ils allèrent jusqu'aux limites de la divinité, mais sans passer outre & sans confondre la différence délicate des ces deux natures. Battus sur les medailles de Cyrène, n'a besoin que d'un regard de volupté pour représenter un Bacchus: un trait de grandeur divine en feroit un Apollon. Minos, sur les médailles de Gnossus, sans un regard de fierté qui décèle un personnage royal, ressembleroit à un Jupiter plein de bonté & de clémence. Les artistes imprimoient à leurs *Héros* des formes *héroïques*, en relevant de certaines parties par des saillies au dessus du naturel. Ils animoient les muscles & leur donnoient une activité extraordinaire: dans les actions véhémentes ils mettoient en jeu tous les ressorts de la nature. L'objet qu'ils se proposoient par ces procédés, étoit d'y introduire toute la variété possible: qualité dans laquelle Miron a surpassé tous ses devanciers. C'est ce qui se voit encore dans le prétendu gladiateur d'Agasias, d'Ephèse, statue conservée à la villa Borghèse: la physionomie de

cette figure est faite d'après une certaine personne dont on a tâché de saisir la ressemblance, & les muscles grenus des côtés y ont plus de saillie, de mouvement & d'élasticité que dans la nature. On en a un exemple encore plus frappant dans les mêmes muscles de Laocoon, qui est une nature exaltée par l'idéal, lorsque nous comparons cette statue, par rapport à la même partie du corps, aux figures déifiées ou divines, tels que l'Hercule & l'Apollon du Belvedère. Dans le Laocoon, le mouvement de ces muscles est porté au-delà du vrai, jusqu'au possible : amoncelés comme des vagues, ils correspondent l'un à l'autre pour exprimer la plus grande contention de ses forces au milieu de la douleur & de la résistance. Dans le Torse ou dans l'Hercule déifié, ces mêmes muscles sont d'une forme idéale de la plus haute beauté : élevés d'une manière coulante, ils offrent un *cadencement* varié comme l'ondulation de la mer dans son calme. Dans l'Apollon, figure d'une beauté divine, les muscles sont de la plus grande délicatesse : soufflés en ondes presqu'imperceptibles, ils sont plus sensibles au tact qu'à la vue ».

» Considérée sous ces différens points de vue, la beauté étoit toujours le principal objet des artistes. La poésie & les poëtes les autorisoient, dans la configuration des jeunes *Héros*, à laisser le spectateur indécis de quel sexe étoient leurs figures principales : stratagême qu'ils pouvoient pratiquer dans la représentation d'un Achille, dont les charmes du corps furent tels, qu'il resta inconnu sous l'habit de femme parmi les filles du roi Lycomède. C'est ainsi que paroît ce *Héros* sur un bas relief de la villa du Belvedère à Frascati. Ce même sujet est encore représenté sur un autre bas-relief de la villa Pamfili. Un artiste pourroit donner aussi cette beauté problématique à Thésée, s'il avoit dessein de représenter ce *Héros* déguisé en fille lorsqu'il se rendit de Trézène à Athènes. Pausanias nous apprend qu'il parut vêtu d'une longue robe qui descendoit jusqu'au pieds, qu'il fut pris pour une belle fille par les ouvriers qui travailloient au temple d'Apollon, & qui s'étonnoient de voir marcher seule dans la ville, une jeune beauté si accomplie. (*Pauf. L.* 1) ».

» Il faut l'avouer, cette idée de la beauté & cette considération de l'âge, ont été également négligées par le peintre ancien qui a traité un des premiers exploits de ce *Héros*, dans un tableau conservé à Herculanum. L'artiste y a représenté Thésée d'une taille gigantesque, vainqueur du Minotaure en Crète, pendant que les jeunes garçons & les jeunes filles d'Athènes lui baisent les mains & lui témoignent leur reconnoissance. Le Poussin s'est encore plus écarté de la vérité & de la beauté du jeune âge, dans un tableau où il a représenté Thésée au moment où il lève la pierre sous laquelle son père avoit caché son épée avec un de ses souliers, & où il trouve l'un & l'autre en présence de sa mère Ethra. Ce *Héros* n'avoit que seize ans, quand il donna cette première preuve de sa force, & il paroît ici avec de la barbe, dans l'âge d'un homme fait, le corps privé de tous les arrondissemens de la jeunesse. Je ne dirai rien des édifices, ni d'un arc de triomphe, qui ne s'accorde nullement avec le siècle de Thésée ».

Le jugement que Watelet porte des *Héros* & des demi-Dieux des anciens, ne paroît pas non plus être le résultat de l'étude des statues antiques. Cet écrivain semble vouloir établir, comme les caractères de leur conformation, « qu'ils ont les » articulations des membres bien nouées, serrées, » peu couvertes de chair, la tête petite, le col » nerveux, les épaules larges & hautes, la poi- » trine élevée, les hanches & le ventre petits, » les cuisses musclées, & les principaux muscles » relevés & détachés, les jambes sèches par en » bas, les pieds minces, & la plante des pieds » creuse ».

(*L'art de peindre. Refl. sur les proportions*).

Pour conclusion de cet article, je dirai qu'après avoir parcouru les degrés qui conduisent des Dieux aux *Héros*, l'on peut remonter les mêmes degrés qui menent des *Héros* jusqu'aux Dieux. Le procédé par lequel on fait d'un *Héros* un Dieu, s'opère plus par suppression que par addition, c'est-à-dire, il se fait en retranchant graduellement les angles trop équarris & trop prononcés par la nature, jusqu'à ce que la forme soit portée à une telle finesse d'exécution, qu'il paroisse que l'esprit seul y a opéré.

En général les artistes grecs ont toujours représenté les *Héros* nuds & sans chaussure ; c'est le costume *héroïque*. Sur la scène ils paroissoient avec une massue & des cothurnes.

HÉROS pacifique. *Voyez* DRIMAQUE.

HÉROSTRATE, marchand naucratien, instituteur de la couronne naucratite de Vénus.

HERSE.

Les anciens en plaçoient aux portes des villes & à l'entrée des ponts. Le dernier des *monumenti inediti* de Winckelmann nous en offre une dans le joli paysage antique qui y est représenté.

Les antiquaires se sont peu occupés d'expliquer le véritable objet de l'attribut qu'Osiris le plus souvent (rarement Isis), tient par une longue corde, & qui pend sur son épaule gauche, ou au milieu de son dos. Kircher, dans l'*Œdipus ægyptiacus*, *pag.* 490., dit que c'est le filet, à l'aide duquel Isis pêcha Osiris, que Typhon avoit jetté

dans la mer. Le comte de Caylus a donné sans hésiter le même nom de fi et à cet attribut.

Nous avons remarqué comme une singularité frappante, que dans le grand nombre de figures égyptiennes renfermées dans les cabinets du roi & de Ste. Geneviève, celles qui sont de terre cuite portent seules ce prétendu filet, excepté une figure de bronze du premier cabinet. La singularité disparoîtroit, si l'on pouvoit démontrer rigoureusement l'hypothèse suivante, relative aux figures égyptiennes de terre cuite & de bronze. Elle suppose que les figures de terre cuite ont précédé de beaucoup en Égypte, ainsi qu'on en est assuré pour la Grèce, les figures de bronze; & que ces dernières inconnues aux anciens égyptiens n'ont été fabriquées que peu de temps avant les Ptolémées, ou même sous leurs règnes.

L'art de fondre les métaux paroît en effet avoir été peu pratiqué en Égypte avant cette époque; puisqu'on ne trouve point de monnoie que l'on puisse rapporter aux siècles qui précèdent celui d'Alexandre. Il paroît d'ailleurs assez constant, que les figures de terre cuite se trouvent seulement enveloppées dans les bandelettes qui entourent les momies. Du moins celles qu'y trouvèrent & Peiresc, ce savant si digne de foi, & Nardi, connu par des commentaires sur Lucrèce, cité par Kircher, étoient-elles de cette matière. On convient assez généralement, que les momies ont toutes été faites (si l'on excepte celles de Pietro della Valle, aujourd'hui du cabinet de Dresde, sur l'une desquelles est écrit le mot grec EYTYXI) dans les temps antérieurs à l'abolition des anciens usages, & des pratiques religieuses détruites par le farouche Cambyse, ou au plus tard, antérieurs aux Lagides.

Il y a donc apparence que les figures de terre cuite sont les monumens des premières traditions égyptiennes. Or, c'est toujours dans les mains d'Osiris qu'elles placent le prétendu filet joint à la charrue; ce n'est par conséquent pas à Isis qu'il faut rapporter cet attribut; & dès lors il ne représente plus un filet.

Ce ne seroit tout au plus qu'à un petit nombre de figures qu'on pourroit le reconnoître à la rigueur pour un filet, parce qu'il y paroît quarré ou trapézoïdal, & que son lien est fixé dans le milieu d'un de ses côtés. Il désignoit peut-être alors la pêche dont on avoit attribué à Osiris l'invention avec celle des autres arts. Mais ceux du plus grand nombre des figures sont attachés par un angle; & à quelques-unes cet attribut est composé de plusieurs pièces longues & étroites, qui n'offrent aucune ressemblance avec un filet. On voit d'ailleurs au cabinet de Portici, deux figures égyptiennes qui tiennent cet attribut figuré en tablettes, & chargé d'Hiéroglyphes. Seroit-ce une *herse* pour couvrir de terre les semences? Seroit-ce un charriot, ou traîneau, employé pour fouler les bleds; & les hiéroglyphes indiqueroient-ils des temps ou des saisons relatives à ces pratiques? L'on ne peut opposer à cette double conjecture, que le défaut de preuves directes. Aussi nous ne les donnons toutes deux, que comme de simples apperçus qui lient de plus en plus à l'agriculture tous ces attributs portés par les figures égyptiennes.

HERSÉ, fille de Cécrops, roi & fondateur d'Athènes, revenant un jour du temple de Minerve, accompagnée des filles athéniennes, attira les yeux de Mercure, & le rendit amoureux. Le dieu comptant sur son mérite & sur sa bonne mine, se présenta sans déguisement au palais de Cécrops, & demanda *Hersé* en mariage. Aglaure, sœur d'*Hersé*, en conçut de la jalousie, & empêcha Mercure d'entrer dans l'appartement de sa sœur: elle se mit sur la porte, & protesta qu'elle n'en sortiroit point qu'il ne se fût retiré. Le dieu, après d'inutiles efforts pour la gagner, la frappa de son caducée, & la changea en une statue de pierre, dont la blancheur avoit été ternie par le venin de la jalousie. *Hersé* eut un temple à Athènes après sa mort, comme une héroïne. *Voy.* AGLAURE.

Apollodore (*l. b. III.*) dit que Mercure rendit *Hersé* mère de Céphalus.

On voit dans le jardin du Palais Farnèse, à Rome, *Hersé* enlevée par Mercure.

HERSILIE, femme de Romulus, fut choisie par ce prince comme la plus considérable & la plus digne d'entre les sabines qui avoient été enlevées par les romains. Après sa mort on lui donna le surnom d'*Horta*, parce qu'elle exhortoit les jeunes romains à la vertu. Les romains la joignirent dans le ciel à son mari, & lui rendirent les honneurs divins dans le temple de Quirinus. *Voyez* HORTA.

HERTA, ou HERTÉ, ou HERTHE, ou HERTUS, *s. f.* divinité que d'anciens peuples de Germanie, tels que les semnons, les neudinges, ou thuringes, les avions, les angles, les varins, les eudons, les sardons & les nuitons adoroient.

Tacite est le seul qui nous en instruise, & il pourroit bien lui même avoir été mal informé; cependant ce qu'il en rapporte est trop singulier pour le passer sous silence. Il dit dans son livre *des mœurs des germains* (*chap. XL.*), qu'il y avoit dans l'Océan (c'est apparemment la mer Baltique qu'il nomme ainsi) une isle (on soupçonne que c'est l'isle de Rugen), où se trouvoit une forêt appellée *Castum*, au milieu de laquelle étoit un char consacré à la déesse *Hertus*.

Il n'étoit permis qu'au prêtre seul de toucher

à ce char, parce qu'il savoit le temps que la déesse qu'on y adoroit venoit dans ce lieu; quand il sentoit la présence de cette divinité, il atteloit des buffles à ce char, & le suivoit avec grande vénération; tout le temps que duroit cette cérémonie, étoient des jours de fête, & par-tout où le char alloit, on le recevoit avec beaucoup de solemnité; toute guerre cessoit, toutes les armes se renfermoient; on ne respiroit que la paix & le repos, jusques à ce que le prêtre eût reconduit dans son temple la déesse rassasiée de la conversation des hommes. Alors on lavoit le char dans un lieu secret, & les étoffes qui le couvroient, & la déesse elle même; on se servoit pour cela d'esclaves, qui étoient aussi-tôt après jettés & engloutis dans un lac voisin.

Vossius conjecture que cette déesse, *Hertus*, doit être Cybèle; mais il est plus vraisemblable que c'est la Terre; au moins le nom y répond-il parfaitement. Les allemands emploient encore le mot *herth*, pour signifier la terre, & les anglois ont toujours dit *earth* dans le même sens. La plupart des peuples s'étant imaginés n'avoir point d'autre origine que la terre, les germains pourroient bien l'avoir adorée, & plusieurs raisons concourent à le persuader.

Il y a dans la plaine du comté de Salisbury, en Angleterre, des amas de pierres circulaires, que plusieurs savans croient avoir été un temple de la déesse *Herte*; on nomme ces pierres *stone henges*, c'est-à-dire, *pierres suspendues*, parce qu'elles sont mises les unes sur les autres, de manière qu'elles paroissent être en l'air, telles qu'on suppose qu'étoit le temple de *Herte*. Mais cette supposition n'est au fond qu'un fruit de l'imagination, destitué de preuve.

On ignore parfaitement quel étoit l'usage de cette espèce de monument, que les anciens appelloient, en latin, *chorea gigantum*. Les curieux qui n'ont pas vu les *stone henges* de Salisbury, peuvent consulter sur leur nature & leur ancienne destination apparente les *antiquités britann.* de Cambden; ils en trouveront le dessin dans cet auteur.

HÉSIODE.

Le poète *Hésiode* est un des plus anciens qui nous soit parvenu: il étoit du bourg d'Ascra, en Béotie. Il fut berger & ensuite prêtre des muses. Pausanias rapporte que de son temps on voyoit encore ses poésies sur des tables de plomb dans le temple des muses, qu'il avoit desservi. Quelques-uns font *Hésiode* plus ancien qu'Homère; d'autres disent qu'ils étoient contemporains, mais Hésiode un peu plus jeune. Velléius le place 120 ans après le prince des poètes.

HÉSIONE, fille de Laomédon, roi de Troye, ayant été exposée à un monstre marin, fut délivrée par Hercule. Cet événement fait le sujet d'une belle mosaïque de la villa Albani, où l'on voit Hercule rendant *Hésione* à son fiancé Télamon, après avoir tué le monstre. *Voyez* LAOMEDON & TELAMON.

HESPER. *Voyez* HESPÉRUS.

HESPÉRIDES, filles d'Hespérus selon les uns, & d'Atlas selon les autres.

Voici le récit de Paléphate: Hespérus étoit un riche Milésien qui vint s'établir dans la Carie. Il eut deux filles nommées *Hespérides*, qui avoient de nombreux troupeaux de brebis, qu'on appelloit *brebis d'or*, à cause de leur beauté, ou plus vraisemblablement, à cause du produit qu'elles en tiroient. Ces nymphes confièrent la garde de leur troupeau à un berger nommé *Dracon*; mais Hercule passant par le pays qu'habitoient ces filles d'Hesperus, enleva & le berger & le troupeau. Varon & Servius ont adopté ce récit simple & naturel.

D'autres écrivains en grand nombre, changent le berger des *Hespérides* & leur troupeau, en fruits nommés *pommes d'or* par les grecs, soit à cause de leur couleur, de leur goût excellent, ou de leur rapport. Cette seconde opinion n'a pas moins de partisans que la première; & il semble même que dans la suite des temps elle soit devenue, sur-tout parmi les modernes, l'opinion dominante; en sorte que les uns ont entendu par ces pommes d'or des coings, d'autres des oranges, & d'autres des citrons.

Diodore ne prend point de parti sur ce dernier article, parce que, (*lib.* 5.) dit-il, le mot grec μῆλα, dont les anciens auteurs se sont servis, peut signifier également des *pommes* ou des *brebis*; mais il entre dans des détails sur l'histoire même des *Hespérides*. Si nous l'en croyons, Hesperus & Atlas étoient deux frères qui possédoient de grandes richesses dans la partie la plus occidentale de l'Afrique. Hespérus eut une fille appellé *Hespérie*, qui donna son nom à toute la contrée; elle épousa son oncle Atlas, & de ce mariage sortirent sept filles, qu'on appella tantôt *Hespérides* du nom de leur mère, & de leur ayeul maternel, tantôt Atlantides, du nom de leur père.

Elles faisoient valoir soigneusement ou des troupeaux ou des fruits, dont elles tiroient de bons revenus. Comme elles étoient aussi belles que sages, leur mérite fit beaucoup de bruit dans le monde. Busiris, roi d'Egypte, devint amoureux d'elles sur leur réputation; & jugeant bien que sur la sienne il ne réussiroit pas dans sa recherche, il

envoya des pirates pour les enlever. Ceux-ci épièrent le temps où elles se réjouissoient entr'elles dans un jardin, & exécutèrent l'ordre du tyran. Au moment qu'ils s'en retournoient tout fiers de leur proie, Hercule qui revenoit de quelqu'une de ses expéditions, les rencontra sur le rivage, où ils étoient descendus pour prendre un repas. Il apprit de ces aimables filles leur aventure, tua les corsaires, mit les belles captives en liberté, & les ramena chez leur père.

Atlas charmé de revoir ses filles, fit présent à leur libérateur de ces troupeaux ou de ces fruits, qui faisoient leurs richesses. Hercule fort content de la reception d'Atlas, qui l'avoit même initié, pour surcroît de reconnoissance, dans les mystères de l'astronomie, revint dans la Grèce, & y porta les présens dont sont hôte l'avoit comblé.

Pline embrasse l'opinion de ceux qui donnent des fruits & non des troupeaux aux *Hespérides*, & paroît vouloir placer leurs jardins à Lixe, ville de Mauritanie : un bras de mer, dit-il, serpente autour de cette ville, & c'est ce bras de mer, qui a donné aux poëtes l'idée de leur affreux dragon.

Si l'on suit les autres historiens, on trouvera que ce qu'il y a d'incontestable touchant les *Hespérides*, se réduit à ces trois ou quatre articles : qu'elles étoient sœurs; qu'elles possédoient une sorte de bien, dont elles étoient redevables à leurs soins & à la bonté de leur terroir qu'elles cultivoient; que leur demeure étoit bien gardée; & qu'enfin Hercule étant allé chez elles, il remporta dans la Grèce de ces fruits, ou de ces troupeaux qui étoient d'un bon revenu.

Mais il faut voir ce que les poëtes ont fait de ce peu de matière, & quelle forme ils ont su lui donner. Ils changent le lieu qu'habitoient les *Hespérides* en un jardin magnifique & délicieux; l'or y brille de toutes parts; les fruits, les feuilles & les rameaux que portent ces arbres, sont de ce précieux métal; Ovide nous en assure. (*Métam. IV.*).

Arboreæ frondes, auro radiante nitentes,
Ex auro ramos, ex auro poma ferebant.

Ces richesses sont gardées par un horrible dragon qui a cent têtes, & qui pousse cent différentes sortes de sifflemens; aussi les pommes sur lesquelles il tient sans cesse les yeux ouverts, charment la vue par leur beauté, & font sur les cœurs des impressions dont il est impossible de se défendre. Lorsque Jupiter épousa Junon, cette déesse lui porta de ces pommes en mariage, & ne crut pas pouvoir lui payer sa dot plus magnifiquement. Ce fut avec une de ces pommes que la discorde mit la division entre trois des plus grandes divinités du ciel, Junon, Vénus & Pallas; & par cette seule pomme, elle jetta le trouble dans tout l'olympe. Ce fut avec ces mêmes pommes qu'Hippomène adoucit la fière Atalante, la rendit sensible à ses vœux, & lui fit éprouver toutes les fureurs de l'amour.

Tandis que ces mêmes poëtes font de ces jardins un séjour ravissant, ils font de celles qui l'habitent autant d'enchanteresses; elles ont des voix admirables; elles tempèrent leurs travaux par des concerts divins; elles aiment à prendre toutes sortes de figures & à étonner les yeux des spectateurs par des métamorphoses également soudaines & merveilleuses. Les argonautes arrivent-ils auprès d'elles, Hespéra devient un peuplier, Erythéis est un ormeau, Eglé se change en saule.

Il ne restoit plus aux poëtes, pour rendre les *Hespérides* respectables de tout point, que de les marquer au coin de la religion, & que d'en créer des divinités dans toutes les formes. Ces beaux génies n'y ont pas manqué; ils leur ont donné un temple; ils y ont joint une prêtresse, redoutable par l'empire souverain qu'elle exerce sur toute la nature. C'est cette prêtresse qui garde elle-même les rameaux sacrés, & qui nourrit le dragon de miel & de pavots. Elle commande aux noirs chagrins, & fait à son gré les envoyer dans les cœurs des mortels, ou les chasser de leur ame avec la même facilité; elle arrête le cours des fleuves; elle force les astres à retourner en arrière; elle contraint les morts à sortir de leurs tombes; on entend la terre mugir sous ses pieds, & à son ordre on voit les ormeaux descendre des montagnes. Loin d'exagerer, je ne fais que rendre en mauvaise prose la peinture qu'en fait Virgile en de très-beaux vers :

Hesperidum templi custos, epulasque draconi
Quæ dabat, & sacros servabat in arbore ramos;
Spargens humida mella, soporiferumque papaver;
Hæc se carminibus promittit solvere mentes,
Quas velit, ast aliis duras immittere curas :
Sistere aquam fluviis, & vertere sidera retrò,
Nocturnosque ciet manes; mugire videbis
Sub pedibus terram, & descendere montibus ornos.

C'est ainsi que les poëtes peuvent tout embellir, & que, grace à leurs talens, ils trouvent dans les sujets les plus stériles des sources inépuisables de merveilles.

Peu nous doit importer, si l'on remarque dans leurs embellissemens une infinité de différences. Ce sont des choses inséparables des fictions de l'esprit humain, & ce seroit une entreprise ridicule de vouloir les concilier. C'est assez que les

poëtes conviennent ensemble que les *Hespérides* sont sœurs; que leurs richesses consistoient en pommes d'or; que ces pommes étoient gardées par un dragon; qu'Hercule trouva cependant le moyen d'en cueillir & d'en emporter dans la Grèce. Mais, dira-t-on, ils sont divisés sur presque tous les autres faits; ils ne s'accordent, ni sur la naissance de ces nymphes, ni sur leur nombre, ni sur la généalogie du dragon, ni sur le lieu où les jardins des *Hespérides* étoient situés, ni finalement sur la manière dont Hercule s'y prit pour avoir de leurs fruits. Tout cela est très-vrai, mais ces variétés d'idées ne nuisent à personne; les fictions ingénieuses seront celles auxquelles nous donnerons notre attache, sans nous embarrasser des autres.

Hésiode par exemple, veut (*Theogon.* 215, 275, 518). que les *Hespérides* soient nées de la nuit; peut-être donne-t-il une mère si laide à des filles si belles, parce qu'elles habitoient à l'extrémité de l'occident, où l'on faisoit commencer l'empire de la nuit. Lorsque Chérécrate au contraire les fait filles de Phorcus & de Céto, deux divinités de la mer, cette dernière fiction nous déplait, parce que c'est une énigme inexplicable.

Quant au nombre des *Hespérides*, les poëtes n'ont rien fait d'extraordinaire. La plupart ont suivi l'opinion commune qui en établit trois, Eglé, Aréthuse, Hespéréthuse. Quelques-uns en ajoutent une quatrième, qui est Hespéra; d'autres, une cinquième, qui est Erythéis; d'autres, une sixième, qui est Vesta; & ces derniers même n'ont point exagéré, puisque Diodore de Sicile, historien, fait monter le nombre de ces nymphes jusqu'à sept.

La généalogie du dragon nous est fort indifférente en elle-même, soit qu'on le suppose fils de la terre & de Pysandre, ou de Typhon & d'Echidne avec Phérécide. Mais les couleurs dont quelques-uns peignent ce monstre expirant, nous émeuvent & nous intéressent. Ce n'est pas une description d'une mort ordinaire, qu'on lit dans Apollonius; c'est un tableau qu'on croit voir: « le dragon, dit-il, percé des traits d'Hercule, » est étendu au pied de l'arbre; l'extrémité de » sa queue remue encore, le reste de son corps » est sans mouvement & sans vie; les mouches » s'assemblent par troupes sur le noir cadavre, » sucent le sang qui coule des plaies, & le fiel » amer de l'hydre de Lerne, dont les flèches » sont teintes. Les *Hespérides* desolées à ce triste » spectacle, se couvrent le visage de leurs » mains, & poussent des cris lamentables »...

En un mot, de telles descriptions nous affectent, tandis que nous ne sommes point épris des prétendus mystères qu'on prétend que ces fictions renferment, & des explications historiques, morales ou physiques qu'on nous en a données: encore moins pouvons-nous goûter les traces imaginaires que des auteurs, plus chrétiens que critiques, croient appercevoir dans ces fables de certaines vérités que contiennent les livres sacrés. L'un retrouve dans les pommes, ou dans les brebis des *Hespérides*, Josué qui pille les troupeaux & les fruits des Cananéens; l'autre se persuade que le jardin des *Hespérides*, leurs pommes & leur dragon, ont été faits d'après le paradis terrestre. Non, non, les poëtes, en forgeant la fable de ces aimables nymphes, n'ont point corrompu l'écriture sainte, qu'ils ne connoissoient pas; ils n'ont point voulu nous cacher des mystères, ni nous donner aucune instruction. C'est faire trop d'honneur à ces agréables artisans de mensonges, que de leur prêter des intentions de cette espèce; ils se sont uniquement proposés de nous amuser, d'embellir leur sujet, de donner carrière à leur enthousiasme, d'exciter l'admiration & la surprise, en un mot de peindre & de plaire, & l'on doit avouer qu'ils ont eu, pour la plupart, le secret de réussir. (D. J.).

Le chevalier de Jaucourt, quoique dégoûté des explications mythologiques, auroit certainement accordé son assentiment à celle qu'a donnée des *Hespérides*, M. Dupuis, s'il eût pu la connoître: on la trouvera dans Hercule, à son douzième travail.

HESPÉRIDES, (*isles des*). Isle de la mer Atlantique; Pline (*Liv. VI, c. XXX*), n'en parle qu'avec incertitude; ce qu'il en dit ne convient point aux canaries, encore moins aux açores, ni aux antilles; il met une journée de navigation depuis les isles *Hespérides* au cap nommé *Hesperu-ceras*; il parcourt donc la côte occidentale d'Afrique: le cap qu'il nomme *Hesperu-ceras*, doit être le Cap-verd; les *Hespérides* étoient, dit-il, à une journée en-deçà d'*Hesperu-ceras*; seroient ce deux des isles du Sénégal? Quel fond peut on faire sur des relations imparfaites, & dressées dans des temps où ces lieux n'étoient connus que par une tradition également obscure & incertaine? (D. J.).

HESPÉRIE, nymphe du mont Ida *V.* Esaque.

HESPÉRIE, mot originairement grec, qui signifie un pays occidental. Les grecs appellèrent l'Italie *Hespérie*, parce qu'elle étoit à leur couchant; & les romains donnèrent pour la même raison ce nom à l'Espagne, qu'on a appellé grande *Hespérie*.

Le mot latin, *Hesperus*, formé du grec ἕσπερος, est le nom d'une étoile qui paroît du côté de l'Italie, par rapport à la Grèce, & du côté de l'Espagne, par rapport à l'Italie.

Il y en a qui font venir le nom d'*Hespérie*, quand on le donne a l'Italie, du nom d'*Hespérus*, lequel ayant été chassé de son royaume par son frère Atlas, vint en Italie, & y régna.

HESPÉRUS, HESPER, } fils de Japet, & frère d'Atlas, ayant été chassé par son frère du royaume de ses pères, se retira en Italie, & donna à cette contrée le nom d'Hespérie. Diodore dit qu'*Hespérus* étant monté sur le sommet du mont Atlas, pour mieux contempler les astres, n'en revint point, & ne parut plus; ce qui fit croire qu'il avoit été changé en un astre, qu'on appelle *Hespérus* ou *Vesper*, l'étoile du soir (*Diodor. lib. III.*), & le matin, *Lucifer*.

Quelques poètes font l'astre *Hespérus*, fils de Céphale & de l'Aurore (*Hygin. astronom. c.* 42.)

Sur un autel rond de la villa Borghèse (*n°.* 21. *monum. inedit.*), on voit ce dieu sous la figure d'un jeune homme qui porte un flambeau. Cet attribut est relatif à l'Aurore, sa mère, qui l'eut pour fils du chasseur Cephale.

HESTIA. Quelques-uns donnoient ce nom à *Vesta*; c'étoit son nom grec, Ἑστία. D'autres l'appelloient HESTA, d'où l'on avoit formé le mot latin *Vesta*.

HESTIÉES, sacrifices solemnels qu'on faisoit dans plusieurs lieux de la Grèce, & sur-tout à Corinthe, en l'honneur de la fille de Saturne & de Rhéa, la déesse du feu, ou le feu même; car le nom ἑστία, que les grecs donnoient à cette divinité, signifie *feu*, foyer des maisons, d'où les latins ont fait celui de *Vesta*. *Voyez* VESTA.

HÉSUS. *Voyez* ÉSUS.

HÉSYCHIA; c'est le nom qu'on donnoit à Clazomène, aux prêtresses de la déesse Pallas, qui faisoient toutes leurs fonctions dans un grand silence, d'où leur est venu ce nom.

HÉSYCHASTIQUE (*musiq. des anc.*), sorte de mélopée des grecs, propre à calmer les passions.

HÉTÉRIARQUE, nom d'un officier dans l'empire grec. Il y avoit deux officiers qui portoient ce nom; l'un s'appelloit simplement *Hétériarque*, & l'autre le grand *Hétériarque*. L'*Hétériarque* étoit subordonné au grand *Hétériarque*. C'étoient les officiers qui commandoient les troupes des alliés. Ils avoient différentes fonctions à la cour auprès de l'empereur. Codin les décrit (*ch. V. n°.* 30, 31, 32, 37, *de officiis.*). *Voyez* aussi du Cange, dans ses notes sur l'alexiade d'Anne Comnène (*p.* 227.).

Ce nom vient de ἑταῖρος, *socius*, & ἀρχή, *imperium*.

HETEROMASCALA. *Voyez* ETEROMASCHALA, article transposé par inadvertance.

HÊTRE, *fagus*, arbre consacré à Jupiter, à cause de la fable de Dodone. Dans les grandes solemnités, on ornoit les autels de ce dieu avec des feuilles de *hêtre*.

HÉTRUSQUE. *Voyez* ÉTRUSQUE.

HEURES, en grec ὧραι, *filles* de Jupiter & de Thémis, selon Hésiode, (*Théogon.* 901.) qui en compte trois, Eunomie, Dicé & Irène, c'est-à-dire, le bon ordre, la justice & la paix. Cette fiction signifioit, sans doute, que le bon usage des *heures* réglées entretient les loix, la justice & la concorde.

Homère nomme les *heures* les portières du ciel, & nous décrit ainsi leurs fonctions: « Le soin des » portes du ciel est commis aux *heures*; elles » veillent depuis le commencement des temps à la » garde du palais de Jupiter; & lorsqu'il faut » ouvrir ou fermer ces portes d'éternelle durée, » elles écartent ou rapprochent sans peine le nuage » épais qui leur sert de barrière ». (*Iliad.* 5.)

Le poëte entend par le ciel cette grande région de l'espace éthéré, que les saisons semblent gouverner; elles ouvrent le ciel, quand elles dissipent les nuages; & elles le ferment, lorsque les exhalaisons de la terre se condensent en nuées, & nous cachent la vue du soleil & des astres.

La mythologie grecque ne reconnut d'abord que les trois *heures*, dont nous avons donné les noms, parce qu'il n'y avoit que trois saisons, le printemps, l'été & l'hiver; ensuite quand on leur ajouta l'automne & le solstice d'hiver, ou sa partie la plus froide, la mythologie créa deux nouvelles *heures*, qu'elle appella *Carpo*, & (*Pausan. Bœot.*) *Thalotte*, elle les établit pour veiller aux fruits & aux fleurs; enfin, quand les grecs partagèrent le jour en douze parties égales, les poëtes multiplièrent le nombre des *heures* jusqu'à douze, employées au service de Jupiter, & les nommèrent les *douze sœurs*, nées gardiennes des barrières du ciel, pour les ouvrir & les fermer à leur gré; ils leur commirent aussi le soin de ramener Adonis de l'Achéron & de le rendre à Vénus.

Les mêmes poëtes donnèrent encore aux heures l'intendance de l'éducation de Junon; & dans quelques statues de cette déesse, on représente les heures au dessus de sa tête.

Elles étoient reconnues pour des divinités dans la ville d'Athènes, où elles avoient un temple bâti en leur honneur par Amphiction. Les athéniens,

selon Athénée, leur offroient des sacrifices, dans lesquels ils faisoient bouillir la viande au lieu de la rôtir, ils adressoient des vœux à ces déesses, & les prioient de leur donner une chaleur modérée, afin qu'avec le secours des pluies, les fruits de la terre vinssent plus doucement à maturité.

Le mot ὧραι, désignoit anciennement chez les grecs, les saisons; ensuite après l'invention des cadrans solaires, le même terme se prit aussi pour signifier la mesure du temps que nous nommons *heure*.

Les *heures* sont les compagnes des graces; c'est-à-dire, elles sont les déesses des saisons & des beautés. Dans la plus haute antiquité de l'art, les *heures* n'étoient représentées que par deux figures; ensuite elles étoient au nombre de trois, parce que l'année fut divisée en trois saisons, le printemps, l'automne & l'hiver. Les poëtes, ainsi que les artistes, les représentent communément dansantes, & sur la plupart des monumens elles paroissent du même âge. Leur vêtement est ordinairement court, comme celui des danseuses, & ne descend que jusqu'aux genoux; leur tête est couronnée de feuilles de palmier qui se redressent. C'est ainsi qu'on les trouve coëffées sur une base triangulaire de la villa Albani, morceau rapporté dans les monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ind. n.* 47). Par la suite des temps, lorsqu'on fixa quatre saisons, l'art introduisit à son tour quatre *heures*, ainsi qu'on peut le voir sur une urne funéraire de la même villa. Ici les *heures* sont représentées dans différens âges & avec de longues draperies, mais sans être couronnées de feuilles de palmier; l'*heure* du printemps y est caractérisée par les traits naïfs d'une jeune fille avant cette taille de jeunesse qu'une épigramme de l'anthologie appelle la taille de l'*heure* du printemps (*Anthol. L.* 7. *p.* 474. *l.* 10). Les trois sœurs de cette *heure* augmentent en âge par gradation. Le fameux bas-relief de la villa Borghèse, nous offre, à la vérité, un plus grand nombre de figures dansantes, mais c'est parce qu'on y voit les *heures* accompagnées des graces.

Les poëtes grecs ont feint qu'elles présidoient à l'éducation des enfans, & qu'elles régloient toute la vie des hommes; c'est pourquoi ils les font assister à toutes les noces célébrées dans la Mythologie.

Les romains reconnoissoient Hersilie, la femme de Romulus, pour la seule divinité qui présidât aux saisons, & ils l'appelloient *hora*. *V.* ce mot.

Heures (emploi des) chez les romains. *V.* Vie privée des romains.

HEURESIS. On trouve ce mot dans le calendrier rustique au mois de novembre. Ce marbre antique est conservé dans le palais Farnèse à Rome. Le mot grec εὕρησις, découverte, fait conjecturer que l'on célébroit en ce jour la découverte de Proserpine par Cérès.

HEXADRACHME, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 3 liv. $\frac{5}{8}$ monnoie de France actuelle, selon M. Paucton dans sa *Métrologie*.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays 1 $\frac{1}{2}$ tétradrachme.

Voyez Monnoies, pour l'évaluation de M. de Romé de l'Isle.

Hexadrachme, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France $\frac{385}{10000}$ de liv. selon M. Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays 1 $\frac{1}{2}$ tétradrachme;

ou, 6 drachmes.

Voyez Poids, pour connoître l'évaluation de M. de Romé de l'Isle.

HEXAPHORES, les anciens gres & romains donnoient ce nom à une espèce de litière découverte, qui servoit à transporter dans la ville ou dans la campagne, les personnes opulentes; elles employent à cet effet six porteurs, & c'est ce que désigne le terme grec *hexaphore*. Les seigneurs qui méprisoient le faste se faisoient porter par quatre esclaves. Du temps de l'empereur Néron, l'on avoit inventé des chaises où l'on n'employoit que deux porteurs; elles étoient à peu près semblables à celles qui sont en usage dans l'Europe & dans la Chine.

Les *hexaphores* ne sont aujourd'hui de mode que dans le Japon, à Siam, & dans l'Asie. Les romains donnoient aussi le nom d'*hexaphore*, au magnifique lit funèbre qui servoit à porter au bucher les morts d'un rang distingué; ils donnoient le nom de *sanda pila* au brancard ouvert, qui servoit à transporter les cadavres des pauvres: comme le *sanda pila* n'étoit formé que de l'assemblage de quelques ais, on le brûloit avec le corps du défunt. Dans l'ouvrage qui a pour titre: *Roma sotterranea di Abrahamo Bosio*. (*in-fol. Roma* 1932). On trouve plusieurs estampes qui représentent sur les bas-reliefs des sépultures, les *hexaphores* ou lits funèbres des anciens romains qui vivoient dans l'opulence; ces meubles ressembloient parfaitement à nos canapés, c'est-à-dire, à de petits lits à dossier, garnis de sangles, couverts d'un matelas. Dans quelques-uns des bas-reliefs qui représentent les *hexaphores*, les deux pieds qui soutiennent le côté où repose la tête du défunt, ont plus de hauteur que ceux qui soutiennent ses

pieds. Le cadavre paroît couché sur un plan incliné. Il est probable que l'on portoit le corps dans le lit où il étoit expiré. Les grecs modernes ont conservé l'ancien usage, ils ne couchent que sur des canapés.

HEXAPODE *quarrée*, mesure olympique pour l'arpentage des terres.

Elle valoit 36 pieds olympiques quarrés.

HEXAPODE, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* ORGYE.

HIACINTHE. *Voyez* HYACINTE.

HIARBAS. *Voyez* JARBAS.

HIBOU, oiseau de nuit consacré à Minerve, comme un symbole de la vigilance, en ce qu'il veille pendant la nuit : il passoit pour un oiseau de mauvais augure. Dans Virgile, un *hibou* solitaire, perché sur le toit du palais, effraie Didon par ses gémissemens funèbres. Ascalaphe fut changé en *hibou*, oiseau qui n'annonce que des malheurs, dit Ovide.

Son apparition n'étoit funeste que lorsqu'il chantoit. Mais s'il se taisoit, elle étoit d'un bon augure. Servius (*Æn. IV.* 4. 62.) nous apprend cette puérile distinction : *nam non est mali ominis semper bubo, sed quum canit.* C'est pourquoi l'apparition muette d'un *hibou* présagea le sceptre de Judée à Agrippa détenu en prison. *V.* CHOUETTE, oiseau avec lequel on confond ordinairement le *hibou*.

HICETAS, tyran en Sicile.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Unique en argent. . . . . *Torremusa*.

O. en bronze.

HIDRE. *Voyez*. HYDRE.

HIÉRA, appellée par d'autres Astioché, épousa Télèphe, roi de Misie, combattit avec lui les grecs qui alloient assièger Troye, & fut tuée par Nirée. *Voyez* ASTIOCHÉ.

HIÉRA, une des isles vulcanies, aujourd'hui les isles de Lipari, où étoient les forges de Vulcain. *Voyez* VULCANIES.

HIÉRACIEN (*musiq. des anc.*) nome ou chanson des grecs, surnommé *Hiéracien*, à cause d'Hiérax, disciple d'Olimpe. C'étoit aussi un nom de *flûte*. (Pollux, *Onomast. liv. IV. chap. X.*)

HIÉRACOBOSCOS, prêtres d'Égypte, qui étoient chargés de nourrir les éperviers consacrés à Apollon ou au Soleil. *Voyez* ÉPERVIER.

Ce nom est formé des deux mots grecs ἱέραξ, *épervier*, & βόσκω, *je nourris*.

HIÉRAPOLIS, en Phrygie. ΙΕΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ & ΙΕΡΑΠΟΛΙC.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Bacchus.

Esculape.

Un serpent.

Un Trépied.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Néron, de Trajan, d'Antinoüs, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Sévère, de Plautille, d'Élagabale, d'Alex.-Sévère, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacilie, d'Othon, de Valérien.

Leur fabrique & les noms de magistrat les font distinguer aisément des médailles d'*Hiérapolis* de Syrie.

HIÉRAPOLIS, en Cilicie. ΙΕΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Diaduménien, d'Élagabale.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Hiérapolis* par le mot ΚΑΣΤΑΒΑ, ou par un type semblable à celui de Mégarsus, en Cilicie; c'est un fleuve tenant un oiseau.

HIÉRAPOLIS, en Syrie. ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales

grecques en l'honneur de Trajan, d'Antonin, de M. Aurèle, de Vérus, de Caracalla, d'Élagabale, de Sévère, de Mamée, d'Alex. Sévère, des deux Philippes, de Commode.

Leur fabrique syrienne & l'absence des noms de magistrat, les distinguent des médailles frappées dans les autres *Hiérapolis*.

HIÉRAPYTNA, en Crète. ΙΕΡΑΠΥΤΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RR. en argent.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Une chouette.

Un palmier.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caligula, de Néron.

HIÉRAX, jeune homme qui fut changé en épervier. Mercure, déguisé en berger, ayant endormi Argus au son de sa flûte, se préparoit à enlever la vache Io pendant le sommeil de son gardien; mais *Hiérax*, dit la fable, survint imprudemment, & réveilla Argus. Alors Mercure ne pouvant plus faire son vol en cachette, tua Argus, & changea *Hiérax* en épervier. Le nom grec de l'épervier, ἱέραξ, servit de fondement à cette métamorphose.

HIÉROCÆSAREA, en Lydie. ΙΕΡΟΚΑΙΣΑΡΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent,

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime-Sévère & de Caracalla.

HIÉROCÉRYCE, chef des héraults sacrés dans les mystères de Cérès, à Éleusis. Sa fonction étoit d'écarter les profanes, & toutes les personnes exclues de la fête par les loix; d'avertir les initiés de ne prononcer que des paroles convenables à l'objet de la cérémonie, ou de garder un silence respectueux; enfin, de répéter les formules de l'initiation.

L'*Hiérocéryce* représentoit Mercure ayant des ailes sur le bonnet, & la verge, le caducée à la main, en un mot, tout l'appareil que les poëtes donnent à ce dieu.

Ce sacerdoce étoit perpétuel; mais il n'imposoit point la loi du célibat: on peut même fortement présumer le contraire par l'exemple du Dadouque; ainsi, selon toute apparence, la loi du célibat ne regardoit que l'*hiérophante* seul, à cause de l'excellence de son ministère.

Au reste, la dignité d'*Hiérocéryce* appartenoit à une même famille; c'étoit à celle des céryces, descendue de Céryx, dernier fils d'Eumolpe, & qui par conséquent étoit une branche des eumolpides, quoique ceux qui la composoient donnassent Mercure pour père à Céryx; mais c'étoit sans doute parce que ce dieu protégeoit la fonction de hérault, héréditaire dans leur famille. (D. J.)

HIÉROCORACES, *HIEROCORAICA*, certains ministres de Mithras, c'est-à-dire, du soleil, que les perses adoroient sous ce nom, portoient le nom d'*hiérocoraces*, qui signifie *corbeaux sacrés*, parce que ces prêtres du soleil portoient des vêtemens qui avoient quelque rapport par leur couleur, ou d'une autre manière, à ces oiseaux, dont les grecs en conséquence leur donnèrent le nom. Ἱερὸς, *sacré*, & κόραξ, *corbeau*.

On lit dans Gruter (303. 2.) une inscription dans laquelle il est fait mention des *hierocoraica*, c'est-à-dire, des mystères de Mithras, célébrés avec tout cet appareil superstitieux. *Voyez* MITHRIAQUES.

HIEROGLYPHES, premiers signes ou caractère dont les hommes, & sur-tout les Egyptiens, se sont servis autrefois pour exprimer leurs pensées sans le secours de la parole; c'étoient ordinairement des animaux, des plantes, des pierres précieuses, quelquefois des instrumens & des outils qui servent au détail des arts, plus souvent encore diverses parties du corps humain. C'est dans ce dernier assemblage qu'on trouvoit une abondante moisson d'*hierophyphes*, & par le grand nombre des pièces dont est composée cette machine admirable, & par les attitudes différentes où ses pièces peuvent se trouver les unes à l'égard des autres: ce qui fournissoit des manières toujours nouvelles de parler aux yeux & de peindre les pensées. Pour montrer, par exemple, que rien n'échappe au Tout-puissant, à celui qui écoute & qui voit tout, on représenroit des yeux & des oreilles sur les murs des temples, & principalement au frontispice. Pour écarter la foule des importuns de la maison d'un ministre ou d'un ambassadeur, on peignoit sur la porte un vieillard les yeux baissés & un doigt dans la bouche. Pour marquer un homme qui a beaucoup voyagé, & que ses voyages ont rendu plus savant & plus vertueux, on représentoit un pêcher chargé de fruits. Le secret de l'*hiéroglyphe* est fondé sur le caractère particulier de cet arbre qui réussit moins dans la Perse, qu'on peut regarder comme

ſon pays natal, que dans les autres pays où il eſt tranſplanté.

Ce n'étoit pas ſeulement à de pareilles inſcriptions que ſe bornoient les figures *hiéroglyphiques* : on s'en ſervoit encore pour compoſer des diſcours ſuivis & détaillés, pour les mieux graver dans la mémoire.

» Aucune opération de l'eſprit, dit le comte de Caylus, ne peut être comparée à celle de l'invention des ſignes qui préſentent la parole aux yeux, & tranſmettent la penſée malgré la diſtance des lieux & l'intervalle des temps. On a trouvé chez les ſauvages quelques opérations ſemblables; mais elles étoient renfermées dans des bornes très-étroites, & ne s'étendoient qu'à un ſignalement groſſier de guerriers allant en guerre, à des marques de nombre, ou bien à des reconnoiſſances. Les quipos, ou les nœuds des Péruviens, méritent un peu plus d'éloges, puiſqu'en effet ils avoient plus d'étendue & par conſéquent une plus grande utilité; cependant ils étoient fort inférieurs aux ſignes & aux *hiéroglyphes* des Egyptiens. On ne peut douter que ces caractères n'aient été très-peu étendus lorſqu'ils ont commencé à paroître en Egypte; mais cette découverte quoique ſimple & groſſièrement pratiquée dans ſon origine, ne doit pas moins être regardée comme un prodige de l'eſprit ».

» Malgré l'obſcurité de l'hiſtoire des Egyptiens, on voit clairement la route que l'écriture a ſuivie pour arriver à ſa perfection, ſans qu'il ſoit poſſible de démêler ni la date ni l'invention des *hiéroglyphes*, ni celle de leur progrès, car il eſt certain qu'ils en ont eu; ſelon l'ordre de l'eſprit humain, ils ne peuvent avoir été inventés auſſi compoſés ou plutôt auſſi allégoriques qu'ils l'ont été dans la ſuite. Malgré cette augmentation, l'examen de ces mêmes ſignes démontre toujours l'extrême ſimplicité de leurs notions, lorſqu'ils faiſoient uſage d'une écriture qui n'étoit que le trait ou le deſſein particulier d'un objet réel. En conſidérant cette manière de communiquer ſa penſée, il eſt aiſé de concevoir que, ſi tout un peuple ne forme pas bien des caractères dont la convention eſt ſimple : à plus forte raiſon, il ne deſſinera pas correctement des figures qui doivent reſſembler à des objets déterminés; car tels étoient les commencemens de cette admirable invention. Par conſéquent on peut croire que le deſſein, rarement bien exécuté, fut très-aiſément corrompu dans la main de tous ceux qui voulurent le pratiquer : & que par ſucceſſion de temps, il ne conſerva qu'une trace légère de ſa première origine : alors il fallut apprendre à lire, c'eſt-à-dire, à connoître ces traits, tandis qu'auparavant l'objet peignoit l'idée à tous les hommes, quelque différent que pût être leur langage. L'augmentation des connoiſſances exigea ſucceſſivement plus de moyens pour l'expreſſion : & l'on s'apperçut aiſément qu'il étoit impoſſible de faire concevoir par le moyen des *hiéroglyphes* ſimples, toutes les choſes idéales ou dépendantes de l'eſprit, néceſſaires cependant à exprimer, comme le temps préſent, le futur, le paſſé, &c. Les ſignes corrompus donnèrent la facilité d'en imaginer, & par conſéquent l'écriture courante ſe perfectionna. Quand la plus légère réflexion ne nous apprendroit que l'uſage & les beſoins ont été ſuffiſans pour augmenter le nombre des caractères, cette écriture étant une fois établie, la néceſſité dont elle étoit pour toutes les parties de la ſociété, & l'uſage continuellement répété par un très-grand nombre d'hommes, préſentèrent, pour ainſi dire, ſans étude, & par la ſeule ſucceſſion du temps, les combinaiſons dont un art eſt ſuſceptible ».

» L'établiſſement de la véritable écriture auroit dû naturellement détruire & effacer juſqu'au ſouvenir des *hiéroglyphes*; mais les prêtres Egyptiens eurent grand ſoin de les conſerver pour l'interprétation des loix, le détail des faits hiſtoriques, & le culte des dieux. Par ce moyen ils devinrent les maîtres de toutes ces parties, renfermées dans des ſignes toujours ſuſeptibles de ſignifications différentes, ou d'applications très-arbitraires. On peut en juger par l'inſcription du temple de Minerve à Saïs, que Plutarque nous a conſervé. (d'Iſis & d'Oſiris, trad. d'Amyot.):

On voyoit, dit-il, un petit enfant, un vieillard & un épervier, & tout auprès un poiſſon, & à la fin un hippopotame; ce qui ſignifioit, ſelon lui : ô arrivans & partans, jeunes & vieux, dieu hait toute violente injuſtice; car, par l'épervier, ils repréſentent dieu; par le poiſſon, haine, abomination; & par l'hippopotame, toute impudence de mal faire.

» Le lecteur peut juger par cette inſcription, de l'ancienne manière d'écrire, & du peu de confiance qu'on pouvoit prendre dans la lecture, ou plutôt dans l'interprétation de ces ſortes de caractères, principalement dans un pays où la chaleur du climat dilate, pour ainſi dire, les idées & porte les hommes à l'allégorie.

» La controverſe qui s'eſt renouvellée depuis pluſieurs année en Europe, ou plutôt dans la France, à l'occaſion des Egyptiens, intéreſſe tous les ſavans & particulèrement les antiquaires. Elle doit au moins les engager à communiquer les monumens qu'ils poſſèdent. Je n'avois pas regardé juſqu'ici les morceaux chargés de caractères, ſous le point de vue d'utilité dont ils me paroiſſent aujourd'hui; je donnerai donc plus particulièrement que je n'ai fait, non-ſeulement les caractères de cette nation, mais je pourrai quelque-

fois, m'étendre sur ceux dont il seroit possible de douter. Il seroit peut-être avantageux d'étudier jusqu'aux *Abraxas*, quelque modernes qu'ils soient; car les Syriens étoient plus instruits que nous de ce qui concerne les egyptiens : & le parti qu'on peut tirer du Cophte, tout corrompu qu'il est, autorise cette opinion ; d'ailleurs les caractères phéniciens, ceux des anciens grecs, ceux même des arabes, & par conséquent des syriens; enfin toutes les écritures des trois parties du monde anciennement connu, dérivent en général de celle des Egyptiens : cette proposition peut paroître trop étendue; mais on conviendra que l'écriture est la plus importante recherche à l'égard de Egypte, & qu'on ne peut percer l'obscurité dont son écriture est voilée, que par la représentation multipliée des caractères ». (*Caylus IV, page 36.*).

Plusieurs anciens, dit le chevalier de Jaucourt, & presque tous les modernes ont cru que les prêtres d'Égypte inventèrent les *hiéroglyphes*, afin de cacher au peuple les profonds secrets de leur science. Kircher en particulier a fait de cette erreur les fondemens de son grand *théatre hiéroglyphique*, ouvrage dans lequel il n'a cessé de courir après l'ombre d'un songe. Tant s'en faut que les *hiéroglyphes* aient été imaginés par les prêtres égyptiens dans des vues *mystérieuses*, qu'au contraire c'est la pure nécessité qui leur a donné naissance pour l'utilité publique; Warburthon l'a démontré par des preuves évidentes, où l'érudition & la philosophie marchent d'un pas égal.

Les *hiéroglyphes* ont été d'usage chez toutes les nations pour conserver les pensées par des figures, & leur donner un être qui les transmît à la postérité. Un concours universel ne peut jamais être regardé que comme une suite soit de l'imitation, soit du hasard ou de quelqu'évènement imprévu. Il doit être, sans doute, considéré comme la voix uniforme de la nature parlant aux conceptions grossières des humains.

Les chinois dans l'orient, les mexiquains dans l'occident, les scythes dans le nord, les indiens, les phéniciens, les éthiopiens, les étruriens ont tous suivi la même manière d'écrire, par peintures & par *hiéroglyphes ;* & les égyptiens n'ont pas eu vraisemblablement une pratique différente des autres peuples.

En effet, ils employèrent leurs *hiéroglyphes* à dévoiler nuement leurs loix, leurs réglemens, leurs usages, leur histoire; en un mot, tout ce qui avoit du rapport aux matières civiles. C'est ce qui paroît par les obélisques, par le témoignage de Proclus, & par le détail qu'en fait Tacite dans ses annales (*liv. II. ch. lx.*) au sujet du voyage de Germanicus en Egypte. C'est ce que prouve encore la fameuse inscription du temple de Minerve à Saïs, dont il est tant parlé dans l'antiquité, rapportée plus haut. Un enfant, un vieillard, un faucon, un poisson, un cheval marin servoient à exprimer cette sentence morale : « vous » tous qui entrez dans le monde & qui en sortez, » sachez que les dieux haïssent l'impudence ». Ce *hiéroglyphe* étoit dans un temple public; tout le monde le lisoit, & l'entendoit à merveille.

Il nous reste quelques monumens de ces premiers essais grossiers des caractères égyptiens dans les *hiéroglyphes* d'Horapollo. Cet auteur nous dit entr'autres faits, que ce peuple peignoit les deux pieds d'un homme dans l'eau, pour signifier un *foulon*, & une *fumée* qui s'élevoit dans les airs, pour désigner du *feu*.

Ainsi, les besoins secondés de l'industrie imaginèrent l'art de s'exprimer : ils prirent en main le crayon ou le ciseau, & traçant sur le bois ou les pierres des figures auxquelles furent attachées des significations particulières, ils donnèrent, en quelque façon, la vie à ce bois, à ces pierres, & parurent les avoir doué du don de la parole. La représentation d'un enfant, d'un vieillard, d'un animal, d'une plante, de la fumée, un serpent replié en cercle, un œil, une main, quelqu'autre partie du corps, un instrument propre à la guerre ou aux arts, devinrent autant d'expressions, d'images, ou, si l'on veut, autant de mots qui, mis à la suite l'un de l'autre, formèrent un discours suivi.

Bientôt les égyptiens prodiguèrent par-tout les *hiéroglyphes :* leurs colonnes, leurs obélisques, les murs de leurs temples, de leurs palais & de leurs sépultures en furent surchargés. S'ils érigeoient une statue à un homme illustre, des symboles tels que nous les avons indiqués, ou qui leur étoient analogues, taillés sur la statue même, en traçoient l'histoire. De semblables caractères peints sur les momies, mettoient chaque famille en état de reconnoître le corps de ses ancêtres; tant de monumens devinrent les dépositaires des connoissances des égyptiens.

Ils employèrent la méthode *hiéroglyphique* de deux façons, ou en mettant la partie pour le tout, ou en substituant une chose qui avoit des qualités semblables à la place d'un autre. La première espèce forma l'*hiéroglyphe curiologique*, & la seconde l'*hiéroglyphe tropique :* la lune, par exemple, étoit quelquefois représentée par un demi-cercle, & quelquefois par un cynocéphale. Le premier *hiéroglyphe* est *curiologique*, & le second *tropique ;* ces sortes d'*hiéroglyphes* étoient d'usage pour avertir; presque tout le monde en connoissoit la signification dès la tendre enfance.

La méthode d'exprimer les *hiéroglyphes tropiques*

par des propriétés similaires, produisit des *hiéroglyphes symboliques*, qui devinrent à la longue plus ou moins cachés, & plus ou moins difficiles à comprendre: Ainsi, l'on représenta l'Egypte par un crocodile & par un encensoir allumé, avec un cœur dessus. La simplicité de la première représentation donne un *hiéroglyphe symbolique* assez clair; & le rafinement de la dernière offre un *hiéroglyphe symbolique* vraiement énigmatique.

Mais aussi-tôt que par de nouvelles recherches, on s'avisa de composer les *hiéroglyphes* d'un mystérieux assemblage de choses différentes, ou de leurs propriétés les moins connues, alors l'énigme devint inintelligible à la plus grande partie de la nation. Aussi quand on eut inventé l'art de l'écriture, l'usage des *hiéroglyphes* se perdit dans la société, au point que le public en oublia la signification. Cependant les prêtres en cultivèrent précieusement la connoissance, parce que toute la science des égyptiens se trouvoit confiée à cette sorte d'écriture. Les savans n'eurent pas de peine à la faire regarder comme propre à embellir les monumens publics, où l'on continua de l'employer; & les prêtres virent avec plaisir, qu'insensiblement ils resteroient seuls dépositaires d'une écriture qui conservoit les secrets de la religion.

Voilà comment les *hiéroglyphes*, qui devoient leur naissance à la nécessité, & dont tout le monde avoit l'intelligence dans les commencemens, se changèrent en une étude pénible, que le peuple abandonna pour l'écriture; tandis que les prêtres la cultiverent avec soin, & finirent par la rendre sacrée. *Voyez* Écriture des égyptiens.

Mais je n'ai pas tout dit: les *hiéroglyphes* furent la source du culte que les égyptiens rendirent aux animaux, & cette source jetta le peuple dans une espèce d'idolatrie. L'histoire de leurs grandes divinités, celle de leurs rois & de leurs législateurs, se trouvoient peintes en *hiéroglyphes*, par des figures d'animaux & autres représentations; le symbole de chaque dieu étoit bien connu par les peintures & les sculptures que l'on voyoit dans les temples, & sur les monumens consacrés à la religion. Un pareil symbole présentant donc à l'esprit l'idée du dieu, & cette idée excitant des sentimens religieux, il falloit naturellement que les égyptiens, dans leurs prières, se tournassent du côté de la marque qui servoit à le représenter.

Cela dut sur-tout arriver depuis que les prêtres égyptiens firent attribuer aux caractères *hiéroglyphiques* une origine divine, afin de les rendre encore plus respectables. Ce préjugé qu'ils inculquèrent dans les ames, introduisit nécessairement une dévotion relative pour ces figures symboliques; & cette dévotion ne manqua pas de se changer en adoration directe, aussi-tôt que le culte de l'animal vivant eut été reçu. Ne doutons pas que les prêtres n'aient eux-mêmes favorisé cette idolatrie.

Enfin, quand les caractères *hiéroglyphiques* furent devenus sacrés, les gens superstitieux les firent graver sur des pierres précieuses, & les portèrent en façon d'amulete & de charmes. Cet abus n'est guères plus ancien que le culte du dieu Sérapis, établi sous les Ptolémées. Certains chrétiens, natifs d'Egypte, qui avoient mêlé plusieurs superstitions payennes avec le christianisme, sont les premiers qui firent principalement connoître ces sortes de pierres qu'on appelle *abraxas*; il s'en trouve dans les cabinets des curieux, & l'on y voit toutes sortes de caractères *hiéroglyphiques*.

Aux abraxas ont succédé les talismans, espèce de charmes, auxquels on attribue la même énergie, & pour lesquels on a aujourd'hui la plus grande estime dans tous les pays soumis à l'empire du grand-seigneur, parce qu'on y a joint, comme aux *abraxas*, les rêveries de l'astrologie judiciaire.

Nous venons de parcourir avec rapidité tous les changemens arrivés aux *hiéroglyphes* depuis leur origine jusqu'à leur dernier emploi; c'est un sujet bien intéressant pour un philosophe. Du substantif *hiéroglyphe*, on a fait l'adjectif *hiéroglyphique*. (D. J.)

Ce n'est point ici le lieu de dire ce qu'il faut raisonnablement penser des inscriptions gravées sur quelques obélisques: on sait, dit M. Paw, que Kircher a fait tous ses efforts pour persuader qu'elles ne renferment point des faits historiques, ni la narration de quelqu'évenement. Mais Kircher a ignoré que ces inscriptions sont des choses très-indifférentes, par rapport à ce qui devoit constituer un obélisque proprement dit; puisqu'on en connoît jusqu'à trois de la première grandeur, qui étoient *purs*; c'est-à-dire, sans aucune apparence de caractères sur les quatre faces. Cependant nous savons indubitablement, qu'un de ces obélisques purs a été dressé, pendant plusieurs siècles, devant le temple du soleil, sans qu'on puisse accuser les prêtres, & les sculpteurs d'avoir été trop ignorans pour y graver des caractères *hiéroglyphiques*, comme Hardouin l'insinue si adroitement au sujet d'une de ces aiguilles muettes, taillées par ordre du Pharaon Nectanebus. (*In Plin. Lib. 36, cap. XIV.*).

HIEROGRAMMATÉE, subs. masc. Nom que les anciens Egyptiens donnoient aux prêtres qui présidoient à l'explication des mystères de la religion & aux cérémonies.

Les *hiérogrammatées* inventoient & écrivoient des hiéroglyphes & les livres hiéroglyphiques, & ils les expliquoient, ainsi que toute la doctrine

de la religion. Si l'on en croit Suidas, ils étoient aussi devins; au moins il rapporte qu'un *hiérogrammatée* prédit à un ancien roi d'Egypte, qu'il y auroit un Israélite plein de sagesse, de vertu & de gloire, qui humilieroit l'Egypte.

Ils étoient toujours auprès du roi pour l'aider de leurs lumières & de leurs conseils; ils se servoient pour cela de la connoissance qu'ils avoient des astres & des mouvemens du ciel, de l'intelligence des livres sacrés, où ils s'instruisoient eux-mêmes de ce qu'il y avoit à faire. Ils étoient exempts de toutes les charges de l'état, ils en étoient les premières personnes, après le roi, & portoient même, ainsi que lui, un espèce de sceptre en forme de soc de charrue. Ils tombèrent dans le mépris sous l'empire des romains.

HIÉROMANTIE ἱερομαντεία, nom général de toutes les sortes de divinations qu'on tiroit des diverses choses présentées aux dieux, & sur-tout des victimes qu'on offroit en sacrifice. D'abord on commença de tirer des présages de leurs parties externes, de leurs mouvemens, ensuite de leurs entrailles, & autres parties internes; enfin de la flamme du bucher dans lequel on les consumoit. On en vint jusqu'à tirer des présages de la farine, des gâteaux, de l'eau & du vin, &c.

HIÉROMÉNIE, ἱερομηνία, nom donné au mois dans lequel on célébroit les jeux Neméens; c'étoit le même mois que le Boëdromion des Athéniens, qui répondoit au commencement de notre mois de septembre.

HIEROMNÉMON, ἱερομνήμων, c'est-à-dire, président des sacrifices, ou gardien des archives sacrées.

Les *hiéromnémons* étoient des députés que les villes de la Grèce envoyoient aux Thermopyles, pour y prendre séance dans l'assemblée des amphictions, & y faire la fonction de greffiers sacrés. Ils étoient particuliérement chargés de tout ce avoit rapport à la religion; c'étoit aux seuls qui payoient la dépense, & qui prenoient le soin des sacrifices publics qu'on faisoit pour la conservation de toute la Grece en général. Aussi la première attention de l'*hiéromnémon*, à son arrivée aux Thermopyles, étoit d'offrir, conjointement avec les pylagores, un sacrifice solemnel à Cerès, divinité tutélaire de ce lieu. Quand l'assemblée des amphictyons se tenoit à Delphes, Apollon Pythien & Minerve-la-prévoyante, recevoient à leur tour le même hommage des députés dont nous venons de parler.

Ordinairement chaque ville amphictionide n'envoyoit qu'un *hiéromnémon* & un pylagore à l'assemblée; mais cette regle générale n'a pas laissé de souffrir quelquefois des exceptions; cependant il paroît que quelque nombre qu'ils fussent de députés, ils n'étoient comptés que pour deux voix par rapport aux suffrages.

L'*hiéromnémon* qu'on devoit députer au conseil des amphictions, s'élisoit par le sort; & le temps de sa députation expiré, il étoit obligé, de même que les pylagores, de venir rendre un compte exact à ses concitoyens, de tout ce qu'il avoit fait pendant la tenue de ces états généraux de la Grèce. *Voyez* PYLAGORE.

Ce compte se rendoit verbalement & par des mémoires, d'abord au sénat, & ensuite au peuple; le même usage se pratiquoit à l'égard des autres ambassadeurs ou envoyés.

Une des prérogatives éminentes de la dignité des *hiéromnémons*, à l'assemblée des amphictions, étoit le droit dont ils jouissoient de recueillir les suffrages, & de prononcer ensuite les arrêts; ils avoient encore l'honneur de présider à l'assemblée, parce qu'ils présidoient aux sacrifices du dieu, tant à Delphes qu'aux Thermopyles. Le nom de l'*hieromnémon* étoit inscrit à la tête des décrets des amphictyons, & l'on comptoit les années par les différens *hieromnémons*, de même que les romains comptoient les leurs par les différens consulats. Les Byzantins comptoient aussi leurs années par les magistrats qui portoient chez eux le nom d'*hieromnémons*. Enfin, un grand privilège des *hieromnémons*, c'est qu'à eux appartenoit le droit de convoquer l'assemblée générale des amphictyons, que les grecs appelloient ἐκκλησία ἀμφικτυόνων; ils devoient rediger par écrit tout ce qui se traitoit dans cette compagnie, & ils étoient les gardiens nés de ces actes importans. (D. J.).

HIÉRON I, roi de Sicile. ΙΕΡΩΝΟΣ.

Ses médailles sont:

R. en or.

C. en bronze.

C. en argent.

HIÉRON II, roi de Sicile.

R. en bronze.

Unique..... en argent.... *Torremusa.*

O. en or.

HIERONIQUES, *HIERONICÆ*, } vainqueurs aux quatre grands jeux: les Pythiens, les Isthmiens, les Neméens & les Olympiques. Vitruve (*Præfat.*) décrit les honneurs extraordinaires qu'on leur rendoit à leur retour dans les villes qui les avoient vu naître: ils y entroient en triomphateurs, montés sur un quadrige, & par une brêche faite

aux murs de l'enceinte. Enfin ils étoient entretenus le reste de leur vie aux dépens du trésor public. Plutarque (*sympos. II. 5.*) dit qu'on les faisoit entrer par une brêche, afin de montrer qu'une ville pourvue d'aussi vaillans défenseurs n'avoit plus besoin de murailles.

Néron jaloux de la gloire des athlètes voulut partager celle des *hiéroniques*, & il l'obtint. De retour en Italie il entra dans Naples par une brêche & traîné par des chevaux blancs (*Sueton. Ner. c.* 24 & 25). Il fit plus; voulant abolir la mémoire de tous les *hiéroniques*, & ne laisser fleurir que la sienne, cet insensé fit abattre & trainer dans les cloaques toutes les statues de ces vainqueurs.

HIÉRONYME, roi de Sicile. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΙΕΡΩΝΥΜΟΥ.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Unique .... en or.... *Torrémusa.*

HIEROPHANTE, subst. masc. ἱεροφάντης, *sacrorum antistes*, souverain prêtre de Cérès chez les Athéniens.

L'*hiérophante* étoit à Athènes un prêtre d'un ordre très-distingué; car il étoit préposé pour enseigner les choses sacrées & les mystères de Cérès, à ceux qui vouloient y être initiés; & c'est de-là qu'il prenoit son nom. On lui donnoit aussi le titre de prophète; il offroit les sacrifices à Cérès, ou uniquement par rapport à elle; il étoit encore le maître d'orner les statues des autres dieux, & de les porter dans les cérémonies religieuses. Il avoit sous lui plusieurs officiers qui l'aidoient dans son ministère, & qu'on nommoit *exégètes*, c'est-à-dire, *explicateurs des choses sacrées.*

Eumolpe fut le premier *hiérophante* que Cérès se choisit elle-même pour la célébration de ses mystères, c'est-à-dire, que ce fut lui qui le premier y présida & les enseigna. Cet Eumolpe, selon Athénée, fut le chef d'une des plus célèbres familles d'Athènes, qui seule eut la gloire de donner sans interruption un *hiérophante* aux Eleusiniens, tant que le temple de Cérès subsista parmi eux. La durée de ce sacerdoce a été de douze cents ans; & ce qui le rend encore plus mémorable pour la famille des Eumolpides, c'est que celui qui étoit une fois revêtu de la dignité d'*hiérophante*, étoit obligé de passer toute sa vie dans le célibat, comme nous l'apprenons de Pausanias dans les Corinthiaques, de l'ancien scholiaste de Perse, sur la cinquième satyre de ce poëte, & enfin de Saint Jérôme.

Ce mot *hérophante* est composé de ἱερὸς, *sacré*, & de φαίνω, *je montre, je mets en lumière.*

Saint Jérôme dit que les *hiérophantes* éteignoient en eux les feux de l'impureté en buvant du suc de ciguë, ou même en se faisant eunuques.

HIÉROPHANTES, ou HIÉROPHANTIES, étoient des femmes consacrées au culte de Cérès, & qui avoient des fonctions distinctes de celles des *hiérophantes*; quelques auteurs les disent femmes de ceux-ci; mais comment s'accorderoit avec ce mariage l'obligation où ils étoient de vivre toujours dans le célibat. Il y en a qui pensent qu'il leur étoit permis de se marier; mais que les secondes nôces leur étoient défendues, & que toute faute contre la chasteté conjugale les excluoit pour jamais de leur ministère.

HIÉROSCOPIE, sorte de divination, qui consistoit à examiner tout ce qui se passoit pendant les sacrifices & toutes les cérémonies de la religion, jusqu'aux moindres circonstances, pour en tirer des présages.

Ce mot est formé de ἱερὸς, *sacré* & de σκοπέω *je considère.*

HIGIE. *Voyez* HYGIE.

HIGYRON. *Voyez* ACHILLE.

HILAIRE & Phoébé, filles de Leucippus, frère de Tyndare, étant près d'épouser Lyncée & Idas, prièrent à leurs noces Castor & Pollux, leurs cousins germains. Mais ces princes en étant devenus eux-mêmes amoureux, les enlevèrent au milieu des réjouissances, & en eurent des enfans. (*Voyez* ANASCIS). Les deux époux outragés, coururent aux armes & se battirent contre les deux frères. Castor tua Lyncée, mais Idas ôta la vie à Castor, & la perdit ensuite par les mains de Pollux. Quant aux deux femmes, elles reçurent après leur mort, les honneurs héroïques, sans doute à cause qu'elles avoient été femmes de deux héros. *Hilaire* est quelquefois nommée *Laira.*

Sur un bas-relief de la villa Medici à Rome, publié par Winckelmann. (*Monum. inedit.* n°. 61). on voit Castor & Pollux enlevant les deux filles de Leucippe. Ce double rapt étoit sculpté sur un siège à Amycle (*Pausan. lib.* 3.) par Bathyclès, qui fut un des plus anciens artistes de la Grèce.

HILARIES, *hilaria*, fêtes qui se célébroient à Rome tous les ans avec beaucoup de pompe & de réjouissance, le huitième avant les calendes d'avril, c'est-à-dire le 25 mars, en l'honneur de la mère des dieux.

Pendant la durée de ces fêtes, qui étoit de plusieurs jours, il y avoit trêve de tout deuil & cérémonies funèbres. On promenoit Cybèle par toute la ville, & chacun faisoit marcher devant elle, en guise d'offrande, ce qu'il avoit de plus précieux. On s'habilloit comme on vouloit, & l'on prenoit les marques de telles dignités qu'on jugeoit à propos.

C'étoit proprement la Terre qu'on célébroit dans cette fête, sous le nom de la mère des dieux; on lui rendoit tous ces honneurs, pour qu'elle reçût du soleil une chaleur modérée & des rayons favorables à la naissance des fruits. On avoit choisi le commencement du printemps pour cette fête, parce qu'alors les jours commencent à être plus longs que les nuits, & que la nature est toute occupée de sa parure & de son renouvellement.

Les romains empruntèrent cette fête des grecs, qui la nommoient *ἀναβάσις*, *renouvellement*, par opposition à la veille, *καταβασις*, pendant laquelle ils revêtoient les apparences du deuil. Les romains les imitèrent encore en ce point, car ils passoient la veille de leurs *hilaries* en lamentations & autres marques de tristesse, d'où vient qu'ils nommoient ce jour-là un jour de sang, *dies sanguinis*.

Lorsque les grecs furent soumis à l'empire des romains, ils abandonnèrent l'ancien nom de leur fête pour prendre celui d'*ἱλαρια*, comme il paroît par Photius, dans ses extraits de la vie du philosophe Isidore.

HILARITAS, ou la gaieté, personnifiée par les romains. *Voyez* GAIETÉ & JOIE.

HILARODES. C'étoient chez les grecs des poëtes qui chantoient des vers moins libres que les pièces ioniques, mais gaies & plaisantes. Ils paroissoient vétus d'un habit blanc, avec une couronne d'or; d'abord ils portoient des souliers pleins, ensuite ils ne prirent plus que la chaussure appellée *crepida*, qui ne consistoit qu'en une semelle, liée dessus le pied avec des courrois. Les *hilarodes* ne chantoient pas seuls. Ils avoient un jeune enfant, ou une jeune fille, qui les accompagnoit en jouant de quelqu'instrument. On les introduisit ensuite dans les tragédies, comme on introduisit les magodes dans les comédies. Scaliger traite de ces poëtes au *liv. I. de sa poëtique*, *c.* 52. Les *hilarodes* furent dans la suite appellés Simodes, du nom d'un poëte nommé Simus, qui excella dans ce genre de poésie.

Ce mot vient de *ἱλαρὸς*, *joyeux*, *agréable*, & d'*ᾠδὴ*, *chant*, *chanson*.

HILARODIE, pièce de vers, dite ou chantée par ceux qu'on nommoit *hilarodes*. Scaliger prétend que l'*hilarodie*, l'*hilaro-tragédie*, la *phlyacographie*, & la fable rhintonique, sont les noms d'une même chose.

HILARO-TRAGÉDIE, pièce dramatique mêlée de tragique & de comique, ou de sérieux & plaisant, ou de ridicule. Scaliger, *poét. l. I. c. LIII.* prétend que l'*hilaro-tragédie* & l'*hilarodie* sont la même chose. D'autres ont cru que l'*hilaro-tragédie* étoit à peu près ce que nous appellons *tragi-comédie*, ou une tragédie dont la catastrophe est heureuse, & fait passer le héros d'un état malheureux dans un état fortuné. D'autres enfin croient que c'étoit, comme nous l'avons dit, un mélange de tragique & de comique, de choses sérieuses, & d'autres ridicules. Ce dernier sentiment est le plus commun & le plus vraisemblable. Suidas dit que Rhinton fut l'inventeur de ces sortes de pièces. On les appella en effet *rhintonicæ fabulæ*. (Athénée, l. XIV.)

HILAS. *Voyez* HYLAS.

HILDÉRIC, roi des vandales;

HILDERICUS REX.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

O. en B.

O. en or.

HILÉIA, dans la Mésopotamie. ΙΛΗΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

HILLUS, ou HILUS. *Voyez* HYLUS.

HILOTES. *Voyez* ILOTES.

HIMÈRE, fils de la nymphe Taygète & de Jupiter, dont elle eut encore Lacédémon, s'étant attiré la colère de Vénus, déshonora, pendant la nuit, Cléodice sa propre sœur, sans le savoir. Le lendemain ayant connu son crime, il en eut une extrême affliction; & transporté de douleur, il se précipita dans la rivière de Maraton, qui fut nommée *Himère*, à cause de lui. Plutarque le géographe, qui raconte cette fable, en ajoute une autre aussi puérile: savoir, qu'il naissoit dans cette rivière une pierre, appellée *thrasidile*, de la figure d'un casque: sitôt que l'on sonne de la trompette, cette pierre saute au rivage; mais elle se replonge dans l'eau dès qu'on vient à nommer les italiens. La rivière d'*Himère* perdit encore ce nom par un autre accident semblable à celui d'*Himère*. *Voyez* EUROTAS.

HIMÈRE:

HIMÈRE, en Sicile. HIMEPAION.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un coq posé.

Une écrevisse de mer.

Le bœuf à tête humaine.

Trois grains de bled.

HIN, *dadix*, mesure de capacité pour les liquides de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesures de France 5 pintes & $\frac{645}{1000}$ selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays $1\frac{1}{2}$ piloc;

ou, $1\frac{4}{5}$ gomor;

ou, 2 conges sacrés;

ou, 3 cabs;

ou, 4 marès;

ou, 6 chénices;

ou, 12 log;

ou, 24 mines.

HIN, *dadix*, mesure de capacité pour les solides de l'Asie & de l'Égypte.

Elle valoit en mesure de France $\frac{4234}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays, $1\frac{1}{2}$ piloc;

ou, $1\frac{4}{5}$ gomor;

ou, 2 conges sacrés;

ou, 3 cabs;

ou, 4 marès;

ou, 6 chénices;

ou, 12 log;

ou, 24 hémines.

HINNUS, mulet, produit d'un cheval & d'une ânesse. (*Varron. de re rustic. lib. II. cap. VIII.*)

HIPHIALTES, ou EPIALTES, ou EPHIALTES; c'est ainsi que les poètes grecs nommèrent certaines divinités rustiques, qu'ils supposèrent être des espèces de génies qui venoient coucher avec les hommes & les femmes; *épialtes* est formé de *ἐπιαύω*, *je dors entre*. Les latins appellèrent ces prétendus génies, *incubes*. *Voyez* INCUBES.

HIPPADES.

« La législation d'Athènes ne se proposoit pas pour but l'égalité parfaite dans les biens-fonds, elle vouloit empêcher seulement la trop grande inégalité des fortunes. Solon n'ayant pas à Athènes autant d'autorité que Lycurgue en avoit eu à Lacédémone, mais voulant cependant opposer un obstacle invincible à l'agrandissement des propriétés, sans oser porter de loi qui prescrivît l'égalité dans le partage des terres, se contenta de diviser le peuple en quatre classes. La première (selon Aristote II, *Politicon*, Plutarque & Pollux), étoit composée des *pentacosiomédimnes*, c'est-à-dire, de ceux qui possédoient cinq cens médimnes ou plethres de terre, soit en grains, soit en vignobles, soit en plants d'oliviers. La seconde classe étoit celle des *zeugites*, qui possédoient trois cens médimnes de terre. La troisième étoit celle des *hippades*, qui jouissoient de deux cens plethres ou médimnes. La quatrième étoit celle des *thetes*, c'est-à-dire, des artisans & des salariés. Les citoyens des trois premières classes avoient des privilèges particuliers; ils étoient regardés comme les nobles de la république, & pouvoient seuls prétendre aux magistratures & aux commandemens des armées, mais c'étoit à des conditions qui circonscrivoient singulièrement l'agrandissement de leur propriété. Les *pentacosiomédimnes* étoient obligés de payer chaque année un talent au trésor public, ce qui faisoit douze drachmes par plethre. Les *zeugites* payoient un demi-talent, ou dix drachmes par plethre; & la contribution des *hippades* étoit de dix mines, faisant cinq drachmes par plethre; c'est-à-dire, que les *pentacosiomédimnes* jouissoient de $280\frac{4}{5}$ arpens, pour chacun desquels ils payoient au trésor 21 liv. 4 sols; que les *zeugites* possédoient $168\frac{1}{5}$ arpens, pour chacun desquels ils étoient taxés à 17 liv. 16 s. 7 den.; que les *hippades* possédoient $112\frac{2}{5}$ arpens, pour chacun desquels ils payoient seulement 8 liv. 18 s. 4 den. Les *thetes* ne pouvoient parvenir à aucune charge tant qu'ils demeuroient dans cette classe; mais ils étoient exempts de toute taxe; ils avoient le droit d'opiner dans les assemblées & dans les jugemens; ils pouvoient amasser des richesses par leur travail & leur économie, & dès-lors passer dans les classes supérieures, où ils jouissoient de toutes les prérogatives qui y étoient attachées ».

« L'Attique ou les terres de la république d'Athènes, pouvoient contenir 389800 arpens, c'est-à-dire, environ la moitié de la Laconie. On lit dans Rollin (*tome IV*, *p.* 502.) que la seule ville d'Athènes étoit peuplée de soixante-onze mille ames; ce qui, réparti sur toute l'Attique,

ne feroit trouver, pour la part de chaque individu, que cinq arpens & demi. Mais Athènes étoit une ville commerçante, qui avoit des ressources que n'avoit pas su se procurer Lacédémone. Avant ses guerres avec cette dernière république, elle avoit sur mer ou dans ses ports jusqu'à quatre cens galères (*Xénophon. de Exped. Cyri, lib. VII.*); elle tiroit des provinces de sa domination, ou des pays éloignés qui étoient ses tributaires, jusqu'à mille talens, pour le moins, de revenu annuel. Athènes avoit de riches colonies, d'où elle pouvoit tirer beaucoup de subsistances pour l'entretien de ses citoyens : sans ces moyens, il paroîtroit impossible que son maigre territoire eût pu fournir aux besoins d'une si nombreuse population, vu sur-tout l'inégalité de fortune qui y étoit permise. En effet, on voit par le calcul que 1390 *pentacosiomédimnes* auroient seuls possédé toutes les terres de l'Attique, & auroient réduit tous les autres citoyens à l'état de mercenaires. Rien n'étoit donc plus sage que la loi de Solon, qui rendoit aux riches la possession des grands biens & des honneurs, onéreuse & presque insoutenable ».

« Mais est-ce que les *thetes*, qui possédoient quelques terres ne payoient rien à l'état ? Un citoyen, par exemple, pouvoit être propriétaire de cent quatre vingt-dix médimnes de terre, & cependant il n'étoit que de la dernière classe; cet homme ne payoit-il rien à l'état pour sa propriété ? c'est ce que je ne puis comprendre. Il est plus vraisemblable que les historiens ne nous ont conservé que quelques circonstances des loix de Solon, par le moyen desquelles on peut, par la réflexion, en retrouver tout l'ensemble ». (*Métrologie de M. Pauc̈ton*).

HIPPAGOGÆ, navires qui portoient les chevaux & les cavaliers à la suite des armées navales (*Liv. lib. XLIV.* 28.). Aulu-Gelle les nomme *hippagines*. (*X.* 25.)

HIPPARINUS, Tyran en Sicile.

Ses médailles sont :

O. en or.

O. en argent.

Unique..... en bronze.... *Torrémusa.*

HIPPARQUE, officier chez les athéniens qui commandoit leur cavalerie; cette cavalerie au nombre de deux mille huit cents chevaux en temps de paix, étoit divisée en deux corps, qui chacun commandé par un *hipparque*, comprenoit les cavaliers. Les *hipparques* avoient soin de les exercer pour les tenir toujours en haleine. On voit bien que le mot *hipparque* vient de ἵππος, *cheval*, & de αρχω, *je commande.* Nous appellons ἄρχος, dit Aristote, les hommes que leur ministère met en droit de prononcer des jugemens, &, ce qui les caractérise plus particuliérement, de donner, d'expédier des ordres; c'est pourquoi les premiers magistrats d'Athènes se nommoient *archontes*.

HIPPÉ, nom d'une fille du centaure Chiron. Un jour qu'*Hippé* chassoit sur le mont Pélius, on lui fit violence; elle conçut tant de crainte de l'indignation qu'auroit son père en apprenant son malheur, que les dieux ayant pitié d'elle, la changèrent en cavalle, & la transportèrent au ciel. Quelques-uns disent qu'elle connoissoit & prédisoit l'avenir. Le mot grec ἵππος, *cavale*, a probablement servi de fondement à cette fable.

HIPPIA. Minerve fut surnommée *Hippia*, c'est-à-dire la cavalière, parce qu'on la représentoit à cheval. C'est cette Minerve qu'on croyoit être fille de Neptune.

Les arcadiens lui donnoient ce surnom, parce qu'ils lui attribuoient l'invention des quadriges.

HIPPIUM, l'arène proprement dite dans les hippodromes, c'est-à-dire, l'espace entre la *spina* & les gradins de l'amphithéatre.

HIPPIUS, Neptune fut surnommé *Hippius* ou Equestre, dit Diodore de Sicile (*liv 6.*), parce qu'on attribuoit à ce dieu l'art de dompter les chevaux. Pausanias rapporte qu'auprès de Mantinée on voyoit un temple de Neptune-*Hippius*, fort ancien, & où personne n'entroit. L'empereur Hadrien fit bâtir tout autour un autre temple, qui renfermoit le vieux : c'étoit, disoit-on, Agamède & Trophonius qui avoient construit ce vieux temple, en joignant des poutres de bois de chêne les unes aux autres. Ils ne mirent point d'autre empêchement pour entrer dans le temple qu'une bande de laine, tendue à l'entrée; soit que cela parût suffisant pour arrêter, au moins, ceux qui avoient de la religion, soit qu'on crût qu'il y avoit quelque vertu divine dans cette bande. On racontoit qu'Epite, fils d'Hippothoüs, sans passer ni par-dessus, ni par-dessous la bande, mais l'ayant rompue, entra hardiment dans le temple : il fut à l'instant puni de sa témérité & de son irréligion; un flot d'eau de mer qui lui tomba miraculeusement sur les yeux, lui fit perdre la vue.

HIPPIUS, c'est encore un surnom de Mars : ainsi Minerve, Neptune & Mars, sont les trois seules grandes divinités que les auteurs nous représentent à cheval, & les seules qui fussent honorées sous le nom d'équestre, dans la Grèce & chez les romains.

HIPPO, une des nymphes océanides.

HIPPOBOTE, prairie située à l'issue des portes Caspiennes. C'étoit un terrein bas & très-fertile.

Tout y venoit bien, aux oliviers près, qui n'y croissoient qu'à peine, & qui étoient toujours maigres & sans vigueur. Ce terroir étoit fort propre à nourrir des chevaux; c'est pourquoi les rois perses y avoient un haras de cinquante mille jumens. Quelques uns disent que c'étoit de-là que sortoient les chevaux appellés niséens, qui étoient grands & fort bons & qui ne servoient qu'aux rois seuls. *Voyez* STRABON, *L. XI.*

Ce nom vient d'ἵππος, cheval, & de βόω, je pais, je nourris. *Hippobotes* est un homme qui nourrit des chevaux, & *hippobotum* un haras, un lieu où l'on nourrit des chevaux.

HIPPOBOTE, faction qui eut pendant quelque temps l'administration du gouvernement de l'isle d'Euboée, aujourd'hui Négrepont. Les *hippobotes* avoient l'administration du temps d'Alexandre. *Voyez* STRABON, *liv. X.*

HIPPOCAMPE, c'est ainsi qu'on appelle en *mythologie* les chevaux de Neptune & des autres divinités de la mer : cet animal est fabuleux. Pline fait mention, sous ce nom, d'un petit animal qui n'a rien de commun avec le cheval; c'est un insecte d'environ six pouces de longueur.

HIPPOCENTAURE, monstre fabuleux qu'on feint avoir été demi-homme & demi-cheval; on donna ce surnom aux peuples de Thessalie, qui entreprirent les premiers dans la Grèce de monter à cheval; ensorte que leurs voisins crurent d'abord que l'homme & le cheval ne faisoient qu'un même composé.

La fable dit que les centaures s'étant mêlés avec des cavales, engendrèrent les *hippocentaures*, monstres qui tenoient en même-temps de la nature de l'homme & de celle du cheval; mais comme de pareils monstres n'ont jamais existé, il est vraisemblable que lorsque l'on parloit d'un thessalien, on le nommoit *hippios* ou *cavalier*; ces cavaliers dans la suite, pour montrer leur force & leur adresse, s'exercèrent à se battre contre des taureaux qu'ils perçoient de leurs javelots, ou ils les renversoient en les prenant par les cornes. Pline nous apprend que non-seulement cet exercice étoit ordinaire aux thessaliens, qui en étoient les inventeurs, mais que Jules-César en donna le premier spectacle aux romains; il y a donc bien de l'apparence qu'on ajouta, en parlant de ces thessaliens, au nom d'*hippios* celui de centaures, & que de ces trois mots ἵππιος, κεντῶν, ταυρὸς, on composa celui d'*hippio-centaure*, *cavalier perce-taureau.*

Enfin, ces cavaliers s'étant rendus redoutables par leurs brigandages, on n'en parla que comme de monstres, &, à l'aide de l'équivoque, on les nomma des *hippocentaures*, confondant ainsi le cavalier avec le cheval qui le portoit. Les poëtes saisirent cette idée; on sait qu'ils profitoient de tout, pour donner du merveilleux au sujet dont ils parloient; & rien certainement ne ressembloit mieux aux monstres, tels qu'ils les dépeignoient, qu'un homme à cheval. Des gens qui faisoient passer les oranges pour des pommes d'or, les bergers déguisés pour des satyres, & les vaisseaux à voile pour des dragons aîlés, ne devoient pas faire de difficulté au temps où l'usage de monter à cheval étoit nouveau, de travestir des cavaliers en *hippocentaures*. (D. J.)

Il y a des auteurs qui ont soutenu l'existence de pareils monstres dans la nature. Pline assure avoir vu a Rome un *hippocentaure*, qu'on avoit apporté d'Egypte, sous l'empire de Claude, & qui étoit embaumé dans du miel, à la manière de ce temps-là. Saint Jérôme rapporte que Saint Antoine, allant visiter Saint Paul l'hermite, dans le désert de la Thébaïde, rencontra un *hippocentaure*, dont il donne la description : & il ajoute que l'Afrique produit souvent de pareils monstres; mais ce n'est pas de ces sortes d'animaux monstrueux dont parlent nos poëtes : & la Thessalie n'en a jamais produit de tels.

HIPPOCOON avoit usurpé le royaume de Lacédémone, sur Tyndare son frère, mari de Léda. Hercule le tua & rétablit Tyndare. *Voyez* TYNDARE. En reconnoissance de la neutralité que Junon garda dans cette querelle, Hercule lui immola une chèvre. *V.* EGOPHAGE. (*Pausan. Lacon.*).

HIPPOCRATIES, fêtes en l'honneur de Neptune cavalier, ἵππιος Ποσειδῶν, qui se célébroit chez les Arcadiens; pendant ces fêtes les chevaux étoient exempts de tout travail, & on les promenoit par les rues ou dans les campagnes, superbement enharnachés, & ornés de guirlandes & de fleurs. C'est les mêmes fêtes que les romains célébroient sous le nom de *consualia*. Leur nom est formé de ἵππος *cheval*, & de κράτος, *force.*

HIPPOCRÈNE, fontaine du mont Hélicon en Béotie : on a dit que le cheval Pégase, ayant frappé du pied, avoit fait sortir cette fontaine, d'où elle prit son nom, qui signifie, fontaine du cheval. Ce fut depuis la fontaine des muses, qui furent elles-mêmes appellées *hippocrènes*. Suivant l'histoire ancienne, cette fontaine fut découverte par Cadmus, qui avoit apporté aux grecs les sciences phéniciennes, d'où on a pû l'appeller la fontaine des muses. *Voyez* AGANIPPE, MUSES, PÉGASE.

Pline (liv. IV. chap. VII.) décrivant les fontaines qui étoient dans la Béotie, nomme Œdipodie, Psamathé, Dircé, Epicrane, Aréthuse, *Hippocrène*, Aganippe & Gargaphie.

L'*hippocrène*, si vanté par les poëtes de tout pays, & dont il suffisoit d'avoir bu pour faire d'exellens vers, étoit sur le penchant de l'hélicon; cependant Pausanias, qui a décrit avec un détail extrême jusqu'aux moindres objets, & jusqu'aux plus petites statues que les anciens avoient érigées sur cette montagne, ne fait aucune mention de l'*hippocrène*; quoiqu'il parle de l'Aganippe, fontaine placée à la gauche de ceux qui alloient dans le bois solitaire, particulièrement consacré aux muses.

Ce nom est formé de ἵππος *cheval*, & de κρήνη *fontaine*.

HIPPOCTONIUS, surnom donné à Hercule, pour avoir tué les chevaux furieux de Diomède. Il est formé de ἵππος *cheval*, & de κτείνω, *je tue*.

HIPPODAMIE, fille d'Œnomaüs, roi de Pise, en Elide, étant en âge d'être mariée, dit Lucien, son père, qui la vit si belle, en fut épris comme tous les autres princes de la Grèce, & désirant conserver ce trésor, il s'avisa d'un moyen aussi criminel que son amour. Il avoit le chariot le plus léger, & les plus vîtes chevaux de tout le pays; faisant donc semblant de chercher à sa fille un mari qui fût digne d'elle, il la proposa pour prix à celui qui pourroit le vaincre à la course; mais avec cette condition qu'il tueroit tous ceux sur qui il auroit l'avantage. Il voulut même que sa fille montât sur le char de ses amans, afin que sa beauté les arrêtât & fût cause de leur défaite. Par ces artifices il vainquit & tua jusqu'à treize de ces princes. Enfin, les dieux irrités des abominations de ce père furieux, donnèrent des chevaux immortels à Pélops, qui courut le quatorzième, & qui demeurant victorieux par ce secours, devint possesseur de la belle *Hippodamie*.

Les poëtes ont ajouté ou changé diverses circonstances de l'histoire d'*Hippodamie*, qu'on verra aux articles de CHRISIPPE, MYRTIL, OËNOMAÜS, PÉLOPS.

HIPPODAMIE, maîtresse d'Achille, étoit la même que Briséis. *Voyez* BRISÉIS.

HIPPODAMIE, femme de Pirithoüs, étoit fille d'Adraste. *Voyez* DÉIDAMIE.

HIPPODÉTE, surnom donné à Hercule, au rapport de Pausanias; parce que l'armée des Orchoméniens étant venue dans la plaine de Ténérus, en Béotie, pour combattre les Thébains, Hercule attacha leurs chevaux à leurs chars, les uns à la queue des autres, & embarrassa si bien, par cet artifice, toute la cavalerie des ennemis, que le lendemain ils ne purent s'en servir pour le combat. Ce mot est formé de ἵππος, *cheval* & de δετός *lié*.

HIPPODROMUS, journée de marche d'un cheval.

HIPPODROME, lieu destiné chez les grecs aux courses des chevaux, & dans lequel on disputoit les prix. (ἵππος, *cheval*, & δρόμος, *course*.) Les romains ne firent que latiniser le mot grec *hippodromus*.

HIPPODROME de Constantinople. Cirque commencé par l'empereur Sévère, achevé par Constantin, destiné aux courses de chevaux, & qui subsiste encore en partie aujourd'hui. C'est une grande place qui a cinq cens pas de long & cent vingt de large. On y voit encore cinq colonnes, au milieu desquelles est un obélisque de granit, remarquable par ses caractères hiéroglyphiques. Sur sa base on reconnoît l'empereur Théodose, accompagné de ses deux fils Honorius & Arcadius. Les turcs appellent cette place *atmeidan*, mot qui, dans leur langue, répond à celui d'*hippodrome*. *At* signifie cheval, & *meidan*, carrière.

Ce mot est grec, & vient de ἵππος, *cheval*, & de δρόμος, *course*, du verbe intitulé, δρόμω, *je cours*.

HIPPODROME est aussi le nom du septième mois des béotiens, qui répondoit, pour le temps de l'année, au mois hécatombéon des athéniens, c'est-à-dire, au mois de juin.

HIPPOLITE, (CYCLE paschal de St.) *Voyez* CYCLE, &c.

HIPPOGRYPHE, animal fabuleux, symbole d'Apollon. C'étoit un griffon, dont le corps étoit terminé en cheval.

HIPPOLYTE, étoit fils de Thésée & de l'amazone Antiope, ou *Hippolyte*. Il étoit élevé à Trézène, sous les yeux du sage Pitthée, son bisaïeul. Quoique Thésée eût abandonné Ariane, dans l'isle de Naxos, Deucalion, frère de cette princesse, ayant succédé au trône de Crète, par la mort de Minos, son père, se détermina, par des raisons de politique, à donner Phèdre, son autre sœur, en mariage au même Thésée. Cette Princesse, qui descendoit du soleil, étoit, par cette raison, odieuse à Vénus *V.* PASIPHAÉ, PHÈDRE, VÉNUS. *Hippolyte*, de son côté, élevé par Pitthée dans les principes d'une vertu austère, étoit sage, prudent, chaste, ennemi des voluptés. Uniquement occupé de la chasse, des courses de chars & de chevaux, & de tous les autres exercices convenables aux personnes de son rang; Diane étoit de toutes les divinités celle qu'il honoroit le plus; il ne connoissoit l'Amour & Vénus que pour les mépriser. La belle-mère & le beau-fils

étoient donc pour Vénus deux objets de vengeance; & voici comment elle l'exerça. Peu de temps après l'arrivée de Phèdre à Athènes, *Hippolyte* s'y rendit pour la célébration des mystères. Ce fut là que la jeune reine le vit pour la première fois, & qu'elle conçut pour lui cette passion, qui devint si funeste à l'un & à l'autre. Phèdre n'osa demander au roi le retour du jeune prince à Athènes; mais, pour se donner une sorte de consolation de son absence, elle fit bâtir un temple à Vénus, sur une montagne voisine de Trezène, où, sous prétexte d'aller offrir ses vœux à la déesse, elle avoit le plaisir de voir *Hippolyte*, qui faisoit ses exercices dans la plaine voisine; elle donna même à ce temple le nom d'*Hippolytion;* & la déesse, qui y étoit adorée, fut surnommée *Vénus la spéculatrice* ou *qui regarde*. Mais le plaisir de voir de temps en temps, & de loin, l'objet aimé, étoit bien peu de chose pour une amante aussi passionnée que l'étoit Phèdre; d'un autre côté, comment oser risquer une déclaration à un homme du caractère d'*Hyppolyte*. Elle ne put cependant y résister; elle choisit, pour risquer cet aveu fatal, le temps que Thésée étoit descendu aux enfers. Sa declaration fut mal reçue; la princesse, désespérée des mépris de son beau-fils, résolut d'éteindre, par sa mort, une passion aussi inutile que criminelle, & sa nourrice lui inspira l'affreux dessein de se venger de la cruauté du jeune prince. Sur ces entrefaites, Phèdre, sachant que Thésée revenoit avec Hercule, qui l'avoit tiré des enfers, & craignant qu'il ne découvrît cette intrigue, se pendit, après avoir écrit une lettre, par laquelle elle apprenoit à Thésée qu'elle n'avoit pu survivre à la honte d'avoir été déshonorée par *Hippolyte*. D'autres disent que Phèdre eut la fermeté d'attendre son époux, de paroître devant lui dans le plus grand désordre, tenant à la main l'épée d'Hippolyte, pour marquer la violence qu'il avoit voulu lui faire. Thésée, abusé par l'accusation calomnieuse de sa femme, & sans autre examen, fait mille imprécations contre son fils, l'abandonne à la vengeance de Neptune, qui lui avoit promis de lui accorder les trois premières graces qu'il lui demanderoit; il ordonne ensuite à son fils de quitter ses états. Le jeune prince sortoit à peine de Trézène, monté sur son char, qu'un monstre furieux s'élance de la mer, s'avance sur le rivage, & pousse des mugissemens affreux. Les chevaux effrayés mordent leur frein, ne connoissent plus ni la main, ni la voix de leur maître; ils s'élancent au travers des rochers; le char se brise, *Hippolyte* est renversé & traîné par ses chevaux avec les rênes, dans lesquelles il est embarrassé; son corps, enfin, est déchiré, & sa tête est brisée. C'est ainsi qu'il devient la victime de l'amour de Phèdre, & de la crédulité de son père.

« Diodore raconte que Thésée, doutant de la » vérité de l'accusation, manda à son fils de venir » se justifier d'un crime dont on l'accusoit: le » jeune prince, monté sur son char, apprit en » chemin cette calomnie: il en eut l'esprit si » troublé, & il jetta un si grand cri, que ses » chevaux en furent effarouchés: son char fut « rompu; & lui-même, s'étant embarrassé dans » les rênes, fut traîné & tué malheusement par » les chevaux. Mais comme il avoit toujours été » irréprochable dans sa conduite, les trézéniens » lui rendirent les honneurs divins ». Ce fut dans un temple que Diomède lui fit bâtir: ce prince institua un prêtre perpétuel pour avoir soin de ce nouveau dieu, & lui consacra une fête annuelle. Les jeunes filles, avant de se marier, coupoient leurs cheveux, & les consacroient dans son temple, accompagnant leurs offrandes de leurs larmes sur le malheur de sa mort. Dans la suite, les prêtres de ce temple publièrent qu'*Hippolyte* n'étoit pas mort entraîné par ses chevaux, mais que les dieux l'avoient enlevé & placé dans le ciel parmi les constellations, où il formoit celle qu'on nomme *bootés*, ou le conducteur du chariot.

Du temps de Numa-Pompilius, il parut en Italie un faux *Hippolyte*, qui voulut passer pour le fils de Thésée; il habitoit dans la forêt d'Aricie, & se faisoit nommer Virbius, comme qui diroit deux fois homme, publiant qu'Esculape l'avoit ressuscité. *Voyez* VIRBIUS.

Le nom grec d'*Hippolyte* est formé de *ἵππος*, *cheval*, & de *λύω*, *je mets en pièces*.

HIPPOLYTE, un des géans qui firent la guerre à Jupiter: il fut tué par Mercure, armé du casque de Pluton, dit Hésiode.

HIPPOLYTE, reine des amazones. Eurysthée ayant commandé à Hercule de lui apporter le baudrier ou la ceinture de cette amazone, le héros alla chercher ces guerrières, tua Mygdon & Amycus, frères d'*Hippolyte*, qui lui disputoient le passage, défit les amazones à Thémiscire, & enleva leur reine, qu'il fit épouser à son ami Thésée.

Elle se nommoit aussi ANTIOPE. *Voyez* ce mot pour rendre l'article complet.

HIPPOLYTION; c'est le nom du templeque Phèdre fit bâtir sur une montagne près de Trézène, en l'honneur de Vénus, auquel elle donna le nom d'*Hippolytion*, & où, sous prétexte d'aller offrir ses vœux à la déesse, elle avoit souvent occasion de voir son amant, qui faisoit ses exercices dans la plaine voisine. Dans la suite, on l'appella le temple de vénus-spéculatrice, ou *qui regarde*.

HIPPOMANÉS, s. m. *Hist. nat.*, & *Littér.* ἱππομανὴς, de ἵππος, *cheval*, & de μαινομαι, *être furieux*.

Ce mot signifie principalement deux choses dans les écrits des anciens : 1°. une certaine liqueur qui coule des parties naturelles d'une jument en chaleur. *V.* Aristote, *Hist. anim. lib. VI. c. xxij.* & Pline, *liv. XXVIII.*, *chap xj.* 2°. une excroissance de chair que les poulains nouveaux-nés ont quelque fois sur le front, selon le même Pline, *liv. VIII. ch. xliij.*

Les anciens prétendent que ces deux sortes d'*hippomanés* ont une vertu singulière dans les philtres & autres compositions destinées à des maléfices; que la cavale n'a pas plutôt mis bas son poulain, qu'elle lui mange cette excroissance charnue, sans quoi elle ne le voudroit pas nourrir; qu'enfin si elle donne le temps à quelqu'un d'emporter ce morceau de chair, la seule odeur la fait devenir furieuse.

Virgile a su tirer parti de ces contes, en parlant des sortilèges, auxquels la malheureuse Didon eut recours dans son désespoir.

Quaritur, & nascentis equi de fronte revulsus
Et matri praereptus amor.

Æneid. lib. IV. v. 515.

Encore moins pouvoit-il oublier d'en faire mention dans ses géorgiques; mais c'est toujours avec cet art qu'il a d'ennoblir les plus petites choses.

Hinc demùm Hippomanes, *vero quod nomine dicunt*
Pastores ; lentum distillat ab inguine virus,
Hippomanes *quod sæpè malæ legere novercæ,*
Miscueruntque herbas, & non innoxia verba.

Il paroît par Juvenal, *satyre VI*, que cette opinion étoit assez accréditée; car ce poète attribue la plupart des désordres de Caligula, à une potion que sa femme Cæsonie lui avoit donnée, & dans laquelle elle avoit fait entrer l'*hippomanés*.

Cependant Ovide se mocque de toutes ces niaiseries dans les vers suivans.

Fallitur Æmonias quisquis descendit ad artes,
Datque quod à teneri fronte revulsit equi;
Non faciunt ut vivat amor Medeides herbæ,
Mixtaque cum magicis versa venena sonis.
Sit procul omne nefas ; ut amaberis, amabilis esto !

Enfin le mot *hippomanés* signifie encore dans Théocrite une plante de l'Arcadie, qui met en fureur les poulains & les jumens ; ici nos botanistes recherchant qu'elle étoir cette plante, se sont épuisés en conjectures. Les uns ont pensé que c'étoit le cynocrambe ou apocynum, d'autres le suc de tithymale, & d'autres, avec Anguillard, le *stramonium, fructu spinoso rotundo, semine nigricante* de Tournefort, que nos français appellent *pomme épineuse*.

Saumaise, qui ne veut point entendre parler de de cette plante, aime mieux altérer le texte de Théocrite ; il soutient que ce poète n'a point dit φυτον, mais χυτον, & par χυτον, il entend *la cavale de bronze* qui étoit auprès du temple de Jupiter Olympien. Cette cavale, au rapport de quelques écrivains, excitoit dans les chevaux les émotions de l'amour, comme si elle eût été vivante ; & cette vertu, disoient-ils, lui étoit communiquée par l'*hippomanés* qu'on avoit mêlé avec le cuivre en la fondant. Bayle a très-bien refuté Saumaise, dans sa dissertation sur cette matière, que tout le monde connoît.

Les sages modernes ont entièrement abandonné les anciens sur le prétendu *hippomanés*, comme plante, comme philtre, *veneficium amoris*, & comme excroissance sur le front des poulains. La description publiée par Raygerus en 1678, dans *les actes des curieux d'Allemagne*, *ann.* 8, d'une substance charnue toute fraîche, tirée du front d'nn poulain, que sa mère avoit ensuite nourri, ne peut passer que pour un cas extraordinaire, un vrai jeu de la nature.

Mais, suivant M. Daubenton, l'*hippomanés* est une matière semblable a de la gelée blanche qui se trouve constamment placée dans la cavité qui est entre l'amnios & l'allantoïde de la jument pleine ; il peut arriver assez souvent, que cette matière vienne au-dehors avec la tête du poulain, étant ordinairement à l'endroit le plus bas de la matrice. Cette matière qui est flottante sans aucune attache, doit tomber dans cet endroit, & passer au-dehors aussi-tôt que les membranes sont déchirées; la formation de l'*hippomanés*, ou de la liqueur contenue entre l'amnios & l'allantoïde, étant une fois découverte, il est aisé de comprendre l'odeur forte d'urine qu'elle rend par l'évaporation, & le caractère du sédiment de cette liqueur; mais ne pouvant entrer dans de pareils détails, nous renvoyons les curieux au mémoire de ce physicien, qui se trouve dans le *Recueil de l'acad. des sciences*, *an.* 1751. (*D. J.*).

HIPPOMÉDON, neveu d'Adraste, & l'un des sept chefs de la guerre de Thèbes. *Voyez* ADRASTE.

HIPPOMÈNE, fils de Mégarée & d'Iphinoé, étoit petit-fils de Neptune. Il fut vainqueur & époux d'Atalante. *Voyez* ATALANTE.

HIPPONA, déesse romaine qui présidoit aux écuries & aux haras. *Voyez* EPONA.

Plutarque (*Parall*), Minucius Felix (*p.* 260.), Apulée (*Met.* 3.), &c., font mention de cette divinité, créée depuis Alexandre.

HIPPONE, dans l'Afrique.

C. G. I. H. P. A. *Colonia Gemella Julia Hipponensis Pia Augusta:* c'est ainsi que Vaillant avoit interprêté ces signes. Il avoit en conséquence attribué à cette colonie romaine des médailles impériales, frappées avec ces lettres en l'honneur de Marc-Aurèle, de Commode, de Caracalla, de Gordien Pie, de Philippe père, de Gallien, de Valérien. M. l'abbé Belley les a restituées à Parium. *V.* PARIUM.

HIPPONIUM, en Italie, depuis Valentia, ΙΠΠΩΝΙΕΩΝ & ΕΙΠΩΝΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent..... *Hunter.*

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un vase.

HIPPONOME, femme d'Alcée, & mère d'Amphitrion. *Voyez* AMPHITRION.

HIPPONOUS. *Voyez* ADRASTE.

HIPPOPOTAME, cheval de rivière, comme son nom grec le signifie. Il se trouve en Afrique, & en particulier dans les contrées de la haute Egypte, & dans le Nil. C'est un amphibie qui passe le jour au fond des eaux; & la nuit il va dans les campagnes voisines manger les bleds & les foins. Cet animal étoit regardé comme le symbole de Typhon à Hermopolis, ville d'Egypte, à cause de son naturel malfaisant; cependant il étoit adoré à Papremis, autre ville d'Egypte (*Hérodot. l. II.*) Disons, en passant, que l'*hippopotame* ressemble bien plus au cochon, à l'exception des pieds, qu'à tout autre animal.

M. Scaurus (*Plin. liv. VIII, c.* 40.), fut le premier qui fit paroître à Rome un *hippopotame* dans les jeux de son édilité. Il avoit fait creuser à ce dessein un de ces canaux qu'on appelloit *euripe* où l'*hippopotame* nageoit avec cinq crocodiles. Scaurus fut Edile l'an de Rome 658. Dion a donc tort de dire (*lib.* 51.) que l'an 725 de Rome, Auguste, dans son cinquième consulat, fit voir à Rome pour la première fois, un *hippopotame*, dans les jeux qu'il célébra en l'honneur de Jules-César.

Depuis ce temps on voit très-fréquemment cet animal sur des médailles frappées en mémoire des jeux. Il seroit long & ennuyeux d'en donner le catalogue. On peut consulter là-dessus Spanheim (*de usu & præstantia Numismatum dissert.* 4. *p.* 172 & suiv.). Il suffit pour prouver l'excès de la dépense, ou pour mieux dire, de la folie des romains par rapport à leurs jeux, d'observer qu'Ammien Marcellin & Thémistius, qui vivoient tous deux à la fin du quatrième siècle, s'accordent à dire que de leur temps on ne trouvoit plus d'*hippopotame* en Egypte; & qu'au rapport des habitans du pays, ces animaux effarouchés par les chasseurs qui les poursuivoient sans cesse, pour fournir aux amphithéâtres, s'étoient refugiés plus avant, chez les Blemmyes.

Cet animal, loin de venir aujourd'hui jusqu'à la hauteur du vieux Caire, ne descend pas même au dessous des cataractes du Nil, & s'est par hasard qu'on en a vu un, qui s'étant égaré, suivit ce fleuve jusqu'à son embouchure, & se laissa prendre à Damiette. Il faut que dans l'antiquité les *hippopotames* aient été plus nombreux, & que leur race se soit éclaircie d'âge en âge, comme celle des tigres & des lions.

Les anciens employoient les dents de l'*hippopotame* aux mêmes usages que celles des éléphans. Pausanias (*Arcadic.*) parle d'une statue de Cybéle, fabriquée par les Proconnésiens, dont le visage étoit taillé dans une dent d'*hippopotame*, au défaut d'ivoire. Elle étoit à Tyrinthe en Arcadie, du temps de cet écrivain.

HIPPOPOTAME (on voit un) sur les médailles de Syracuse, de Lampsaque; mais plus souvent sur celles d'Egypte, où il est le symbole du Nil.

HIPPOTAS, noble troyen, père d'Égeste. *Voyez* ACESTE, CRINISUS, ÉGESTE.

HIPPOTHOÉ, fille de Mestor & de Lysidice, ayant été enlevée par Neptune, fut conduite dans les isles Eschinades, où elle mît au monde Taphius. *Voyez* TAPHIUS.

HIPPOTHOÉ, nom de plusieurs Néréides.

HIPPOTHORE. Plutarque au commencement des *conjugalia præcepta*, rapporte qu'il y avoit un mode, appellé *hippothore*, qui excitoit les étalons à couvrir les jumens.

HIPPOTHOUS, fils de Neptune & d'Alope. Alope, pour dérober à Cercyon, son père, la connoissance de sa foiblesse, exposa son fils, qui fut allaité par une jument, d'où il fut nommé *Hippothoüs*. Il eut pour fils Épite, & régna à Éleusis, après que Cercyon eut été tué par Thésée. *Voyez* ALOPE, CERCYON, HIPPIUS.

HIRIE, mère de Cygnus, ayant appris la mort de son fils, se précipita dans un étang, auquel elle donna son nom, & dont elle devint la divinité tutélaire.

HIRNEA, le même vase que la *cirnea*. *Voyez* ce mot.

HIRONDELLE. On immoloit des *hirondelles* aux dieux Lares, parce qu'elles nichent dans les maisons dont les Lares sont les gardiens. L'*hirondelle* étoit encore une victime ordinaire de Vénus. Progné fut changée en *hirondelle*, & aima les maisons par un reste d'amour pour son fils, qu'elle cherche encore. *V.* PROGNÈ.

» Quoique cette *hirondelle*, dit le comte de Caylus (*Rec. 3. pl. 11. n°. 1.*), soit Egyptienne, j'ai peu vu de monumens de cette beauté & de cette conservation, j'ose même dire de cette élégance & de cette pureté de trait. Ce mérite joint à ses autres singularités, rend ce bronze infiniment précieux. Pline dit (*lib. X, c. 33.*) que cet oiseau étoit consacré à Isis, & je crois en trouver la raison dans la nature. C'est-là, pour l'ordinaire, qu'il faut chercher l'explication des idées les plus métaphysiques. Les tableaux & les images qu'elle présente, ont servi de matière, ou, pour ainsi dire, de canevas aux fictions de l'esprit. Le vol rapide, l'agitation de l'*hirondelle*, & sa manière de planer sur les eaux, ont fourni des images propres à exprimer les soins que prit la déesse, pour retrouver le corps d'Osiris. C'est ainsi que l'*hirondelle* devint l'emblême des courses d'Isis: & pour caractériser davantage cet oiseau sacré, on lui donna ensuite la tête de la vierge, soit que ce fût celle de la déesse elle-même, soit qu'on voulût marquer l'âge, & peut-être la saison où elle avoit entrepris ses recherches. Je ne puis donner aucune raison du large serpent que l'oiseau porte sur son dos; je sais seulement qu'il étoit révéré en Egypte, qu'on le voit fréquemment sur les monumens, qu'il est très-familier, & qu'on le nomme aujourd'hui en Egypte *thebam nasser*. Celui-ci est couronné par un ornement terminé en forme de rétable, & qui peut avoir été destiné à porter quelque corps mobile, ou du moins qui n'étoit point attaché. La tête de femme que porte cette *hirondelle* est coëffée simplement & sagement, par un chaperon, dont les extrémités retombent sur les épaules, & présentent quelque différence avec les ornemens ordinaires. Cette coëffure est surmontée de la fleur du lotus, ou du moins de celle que nous nommons ainsi ».

» Cette même figure, ou cet assemblage d'un corps d'*hirondelle* avec une tête de femme, paroît plusieurs fois, mais sans le serpent, sur la table Isiaque ».

» La beauté du travail pourroit faire croire que ce morceau est de l'âge des Ptolémées, temps où les grecs rendirent aux Egyptiens, avec usure, ce qu'ils en avoient emprunté plusieurs siècles auparavant; mais l'austérité & la grandeur du trait, font juger qu'il a été fabriqué en Egypte. Le seul reproche qu'il soit possible de faire à l'artiste qui l'a exécuté, regarde les jambes & les pieds tenus sans mouvement, & plus forts qu'il ne convient à une *hirondelle*; mais on peut inférer de la beauté des autres parties, que l'artiste n'a point commis cette faute sans dessein; il faut au contraire l'attribuer au désir de solidité qui a conduit les Egyptiens dans leurs plus simples opérations. Un trou placé sous le ventre de cet oiseau, permet de croire qu'il a été porté dans les fameuses processions de ce pays: les symbôles paroissent avoir été multipliés à l'infini pour ces cérémonies. Cet antique avoit appartenu au docteur Méad ».

Le vol ou la *pose* des *hirondelles* sur certains lieux étoient regardés par les anciens comme un présage funeste. Elles annoncèrent au départ de Darius pour son expédition contre les scythes, les malheurs qui la terminèrent. Posées sur la tente de Pyrrhus & sur le navire d'Antoine, elles annoncèrent leurs malheurs. Cependant Cicéron dit qu'une *hirondelle*, ou une *chélidon* (traduction latine du nom grec de cet oiseau), procura au déprédateur Verrès, & la préture de Rome, & celle de la Sicile. Mais c'est ici une allusion maligne de l'orateur aux auspices tirés du vol de la *chélidon*, & aux intrigues d'une femme, appellée *Chélidon*, que Verrès aimoit, & qui gouvernoit à Rome & à Syracuse sous le nom de cet indigne préteur. (*Verr.* 1. 40.)

Pline (X. 24.) raconte que Cæcina Volaterranus faisant courrir ses quadriges dans le cirque, apportoit aux spectacles des *hirondelles*, pour les renvoyer à sa maison porter des nouvelles de la victoire à ses amis. Il attachoit à ces *hirondelles* des fils d'une couleur convenue; & ces oiseaux retournoient d'un vol rapide, dès qu'il les lâchoit, aux nids qu'elles avoient construits sur les toîts de Volaterranus.

HIRPES & HIRPINS. On a confondu les *hirpes*, *hirpiæ*, avec les *hirpins*, *hirpini*. Varron & Servius, commentateurs de Virgile, ont donné occasion

occasion à cette confusion. Varron qui ne manquoit jamais les occasions d'attaquer les superstitions, après avoir parlé d'un onguent, ajoute aussitôt que les hirpins, *hirpini*, s'en frottent la plante des pieds lorsqu'ils doivent marcher sur le feu. Ce passage n'apprend point ce que c'étoit que ces hirpins qui marchoient sur le feu: mais il y a des auteurs qui ont cru que Varron a voulu parler du peuple Samnite que l'on nommoit hirpins.

Virgile (Enéide XI, v. 785) dit qu'Apollon étoit le dieu du mont Soracte, & que pour l'honorer on marchoit sur des charbons ardens; mais il ne nomme point ceux qui marchoient ainsi; on voit seulement qu'ils étoient voisins du mont Soracte. Servius en commentant ce passage de Virgile, dit que c'étoit les *hirpins*, & ajoute que le mont Soracte est consacré aux dieux infernaux; & qu'un jour qu'on y offroit un sacrifice à Pluton, des loups vinrent enlever du milieu du feu, les entrailles de la victime. Les bergers en les poursuivant s'engagèrent dans un antre, d'où sortoit une vapeur mortelle. Il en résulta une grande peste, dont l'oracle ne leur promit la cessation qu'à la charge qu'ils imiteroient les loups, en ne vivant que de rapines: ils le firent, & de-là ils furent appellés *hirpini sorani*, c'est-à-dire, *loups de Pluton*: *hirpius* en langue sabine signifiant loup, & Soranus étant le nom de Pluton ou du dieu de la mort.

Mais si l'on veut s'en rapporter à Strabon & à Pline, il est clair que Servius a confondu les noms & l'histoire des deux peuples différens. Strabon rapporte qu'un peuple conduit par un loup, alla s'établir dans le pays des Samnites, & fut nommé *hirpini* du mot sabin, *hirpus*, qui signifie *loup*. A l'égard de Pline, il assure que dans le pays des *hirpins*, il y a un lieu où l'on ne peut entrer sans perdre la vie. Virgile (Enéide VII, v. 63) parlant du même lieu, dit qu'il en sortoit une vapeur maligne, & que c'étoit un des soupiraux de l'enfer. Or, le mont Soracte, n'avoit rien de pareil; l'exhalaison qui en sortoit n'étoit funeste qu'aux oiseaux seulement. Pline le dit en propres termes: si donc Servius a pris le Soracte pour une montagne consacrée à Pluton, voisine d'une caverne qui tuoit les hommes, c'est qu'il a confondu les *hirpins* avec les *hirpes*.

Au reste, les *hirpes* étoient un petit nombre de familles, qui, tous les ans, lorsqu'on faisoit un sacrifice solemnel à Apollon, sur le mont Soracte, se promenoient sur les charbons ardens sans se brûler; & ce talent leur avoit valu par un senatus-consulte, l'exemption de porter les armes & de toutes les autres charges ou impositions publiques. Il y a aussi des variations parmi les anciens, concernant la divinité à laquelle on offroit le sacrifice où les *hirpes* se promenoient sur le feu. *Voyez* FERONIE.

HIRTACUS. *Voyez* ASIUS.

HIRTIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HISPALUS, surnom de la famille CORNELIA.

HISPANIENSIS, surnom de la famille FABIA.

HISTORIDE, fille de Tirésias. Quelques mythologues lui attribuent la ruse qui fit accoucher Alcmène.

HISTRION, s. m. *Hist. rom.*, farceur, baladin d'Etrurie. On fit venir à Rome des *histrions* de ce pays-là vers l'an 391, pour des jeux scéniques; Tite-Live nous l'apprend, *déc. lib. VII*.

Les romains ne connoissoient que les jeux du cirque, quand on institua ceux du théâtre, où des baladins, qu'on appella d'Etrurie, dansèrent avec assez de gravité à la mode de leur pays & au son de la flûte, sur un simple échaffaud de planches. On nomma ces acteurs *histrions*, parce qu'en langue toscane un farceur s'appelloit *hister*, & ce nom resta toujours depuis aux comédiens.

Ces *histrions*, après avoir pendant quelque tems joint à leurs danses toscanes la récitation de vers assez grossiers, & faits sur le champ, comme pourroient être les vers Fescennins, se formèrent en troupes, & récitèrent des pièces appellées *satyres*, qui avoient une musique régulière, au son des flûtes, & qui étoient accompagnées de danses & de mouvemens convenables. Ces farces informes durèrent encore 220 ans, jusqu'à l'an de Rome 514 que le poëte Andronicus fit jouer la première pièce réglée, c'est-à-dire, qui eût un sujet suivi; & ce spectacle ayant paru plus noble & plus parfait, on y accourut en foule. Ce sont donc les *histrions* d'Etrurie qui donnèrent lieu à l'origine des pièces de théâtre de Rome; elles sortirent des chœurs de danseurs étrusques. (*D. J.*).

HIVER, *Iconograph.* Cette saison, ainsi que les autres, se voit caractérisée sur les anciens monumens. C'est ordinairement chez les grecs par des femmes, & chez les romains par de jeunes hommes qui ont des aîles, que chaque saison est personnifiée, avec les attributs qui lui conviennent.

Sur un tombeau de marbre antique, découvert dans des ruines près d'Athènes, l'*hiver* est représenté sous la figure d'une femme, dont la tête est couverte avec un pan de sa robe; le génie qui est à côté d'elle, est bien habillé, & tient pour tout symbôle un lièvre, parce que la chasse est alors le seul exercice de la campagne. Sur d'autres monumens, l'*hiver* est désigné par un jeune garçon, bien vêtu, bien chaussé, portant sur sa tête une couronne de rameaux sans feuilles, & tenant à la main des fruits ridés, ou des oiseaux aquatiques, comme des oies, des canards, *&c.* *V.* SAISONS.

Quelques modernes, qui ont cru faire des merveilles de s'éloigner de la simplicité de l'antique, représentent l'*hiver* sous la figure d'un vieillard qui se chauffe; ou d'un homme couvert de glaçons, avec la barbe & les cheveux d'une grande blancheur, & dormant dans une grotte; ou finalement, sous la forme d'une femme vêtue d'habits doublés d'une peau de mouton, & assise auprès d'un grand feu. (*D. J.*).

Sur le beau bas-relief de la villa Albani, qui représente les noces de Thétis & de Pélée, on voit l'*hiver* drapé, portant un lièvre avec un oiseau, & traînant à sa suite un sanglier.

HLUDONIA. Muratori (112. 7. *Thes.*) rapporte l'inscription suivante:

D E Æ

H L U D O N I A

S A C R U M

C. T U B B I U S.

Gruter (547. 1.) en rapporte une trouvée près de Nimégue, sur laquelle on lit LUIDONIA.

Il y avoit dans les environs de cette ville un endroit appellé *Luidonia*. C'est peut-être la même divinité topique que cette *Hludonia*.

HOC AGE. *V.* AGE.

HOCHET. Aristote (*lib. VIII. Politic. cap. VI.*) en attribue l'invention à Archytas; il l'appelle ἡ ἀρχύτου πλαταγὴ, & il donne par métaphore ce nom à un grand babillard.

HODER. *V.* dans l'article ODIN.

HOLOCAUSTE, sacrifice dans lequel la victime étoit entiérement consumée par le feu, sans qu'il en restât rien. Dans les sacrifices des dieux infernaux, on n'offroit que des *holocaustes*; on brûloit toute l'hostie, & on la consumoit sur l'autel, n'étant pas permis de rien manger des viandes immolées pour les morts. Les anciens, qui selon Hésiode & Hygin, faisoient de grandes cérémonies aux sacrifices, consumoient les victimes entières dans le feu: la dépense étoit trop grande pour que les pauvres pussent sacrifier; & ce fut pour cela que Prométhée obtint de Jupiter qu'il fût permis de jeter une partie de la victime dans le feu, & de se nourrir de l'autre. Pour donner lui-même l'exemple, & établir une coutume pour les sacrifices, il immola deux taureaux, jetta leur foie dans le feu: « il sépara d'abord les chairs d'avec » les os, fit deux monceaux, & couvrit chacun » des monceaux, de l'une des peaux, si habile» ment, que les deux monceaux paroissoient être » deux taureaux. Il donna ensuite à Jupiter le » choix des deux. Jupiter trompé par Prométhée, » croyant prendre un taureau pour sa part, ne » prit que les os; & depuis ce temps la chair » des victimes fut toujours mise à part, pour nour» rir ceux qui sacrifioient, & les os qui étoient » la part des dieux, étoient consumés par le feu». Malgré la bisarrerie de cette fiction, il est certain qu'il y a eu des temps & des lieux où l'on brûloit la victime entière, d'où vient le mot d'*holocauste*. Composé d'ὅλον, *tout*, & de χαίω *je brûle*.

HOLOSERICA. } Le premier mot désigne des
HOLOVERA. }
vêtemens tissus de soie, sans mélange; & le second, des vêtemens, ou peut-être des *holoserica* teints en pourpre, sans mélange d'autre couleur.

HOMER, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* GOMOR.

HOMÈRE.

La vénération des anciens pour ce grand poëte ne se borna pas à l'estime qu'on eut pour lui, & aux éloges qu'on fit de ses ouvrages; elle alla jusqu'à lui élever des temples. Ptolémée, Philopator, roi d'Egypte, en érigea un très-magnifique, dans lequel il plaça la statue d'*Homère*, & tout autour de cette statue il mit les plans des villes qui se disputoient l'honneur de l'avoir vu naître. Les habitans de Smyrne firent bâtir un grand portique quarré, avec un temple dédié à *Homère*, renfermant sa statue. A Chio, on célebroit tous les cinq ans des jeux à l'honneur de ce poëte, & on frappoit des médailles pour conserver la mémoire de ces jeux. On faisoit la même chose à Amastris, ville du Pont. Les Argiens, quand ils sacrifioient, invitoient à leurs sacrifices Apollon & *Homère*. Ils lui offrirent même des sacrifices particuliers, & lui érigèrent dans leur ville une statue de bronze. Ces honneurs rendus à Homère, donnèrent à un ancien sculpteur de Pryène, appellé Archélaüs, l'idée de faire en marbre l'apothéose de ce poète. On y voit *Homère* assis sur un siège, accompagné d'un mar-

che-pied ; car c'étoit le siège que l'on donnoit aux dieux, comme on le voit dans l'Iliade : Junon promet au sommeil un trône d'or qui sera accompagné d'un marche-pied. Le poète a le front ceint d'un bandeau qui est une marque de royauté ou de la divinité, comme étant roi ou dieu des poètes. Aux deux côtés de sa chaise sont deux figures à genoux qui représentent l'Iliade & l'Odyssée. Le poète est précédé d'Apollon & des neuf Muses, pour marquer que c'est par le secours des Muses qu'*Homère* est arrivé à l'immortalité. Ce beau marbre qui est à Rome au palais Colonna, est expliqué au mot APOTHÉOSE d'*Homère*.

Le monument que présente la planche 68e. du tome IV. du Musée capitolin, est un des plus intéressans pour sa célébrité & l'érudition de l'éclaircissement. Fabretti, Béger & Montfaucon, en ont fait l'objet de leurs recherches. L'éclaircissement que M. Foggini donne sur ce morceau de sculpture, est digne de sa célébrité. Le monument est à la mémoire d'*Homère*. « Les deux » grands poëmes d'*Homère*, dit-il, qui ont été » dans tous les temps, & chez toutes les nations » cultivées, l'admiration & les délices des hommes de bon goût, furent aussi la mine, d'où ceux » qui professoient autrefois les arts du dessin, tiroient ordinairement les sujets qu'ils vouloient » représenter au moyen de la peinture, des marbres & des métaux; parce qu'ils croyoient que » l'imagination d'*Homère* avoit tracé tous les mystères de la divinité, indiqué les différentes coutumes de toutes les nations, donné l'idée de » tous les arts nécessaires à la société humaine, & » recueilli les principales maximes de la philosophie » la plus parfaite. Telle fut l'idée de l'artiste de ce » célèbre bas-relief; comme l'atteste l'inscription, » qu'il y a gravée en grandes lettres, comme une » invitation à la plus sérieuse contemplation de ce » monument. Cette inscription étoit comprise dans » un distique, dont le commencement manque » avec toute la partie gauche de la sculpture. » Voici ce qui en reste » :

.... ΩΡΗΟΝ ΜΑΘΕ ΤΑΞΙΝ ΟΜΗΡΟΥ

ΟΦΡΑ ΔΑΕΙΣ ΠΑΣΗΣ ΜΕΤΡΟΝΕΧΗΣ ΣΟΦΙΑΣ.

Sur ce monument sont sculptés les faits qu'*Homère* décrit dans l'Iliade, ils y sont disposés par ordre en autant de bandes qu'il y a de livres dans ce poëme. Dans l'origine, le monument étoit divisé en trois par deux colonnes, dans lesquelles étoient briévement indiqués, en petits caractères, les faits de l'Iliade, exprimés sur les bandes. Mais aujourd'hui l'on n'a point la colonne gauche, ni le morceau correspondant. Archangelo Spagna, antiquaire romain, fut le premier possesseur de ce précieux monument : de chez lui il passa dans le Musée Rocci, & ensuite les héritiers de cette famille en firent présent à Clément XIII, qui depuis le plaça dans le Musée Capitolin. Le bas-relief fut trouvé par hasard dans les ruines d'un édifice sacré, situé sur la voie Appienne, dans l'endroit appellé *le Fratocchie*, à environ dix milles de Rome, où étoit le village ; appellé par les romains *Bovillæ*, où avoit été aussi trouvé l'autre célèbre marbre représentant l'APOTHÉOSE *d'Homère* (*voyez* ce mot), que l'on conserve dans le palais Colonna, ainsi qu'un buste colossal de l'empereur Claude, porté sur les ailes d'un aigle. Si c'étoit dans ce lieu que fut placé, selon Tacite, le *sacrarium*, dédié à la famille des Jules (attendu que Tibère y avoit consacré la statue d'Auguste), Néron put bien y consacrer ce buste de Claude, qui est aujourd'hui en Espagne, & y orner la niche ou tribune de bas-reliefs, représentant des sujets tirés d'*Homère*, tant pour faire allusion au génie de Claude par les vers d'*Homère*, que pour satisfaire son propre génie.

HOMÈRE (portrait d').

Pline dit expressément que dans le temps où il écrivoit, on n'avoit pas le véritable portrait d'*Homère*, & que les têtes données alors pour représenter ce grand poète, étoient faites d'imagination (*lib. XXXV. cap. XI.*) : *quin imò etiam, quæ non sunt finguntur, pariuntque desideria non traditi vultus, sicut in HOMERO evenit*. Il attribue ailleurs (*lib. XXXV. c. VIII*) l'invention de ces portraits supposés dans Rome, à Asinius Pollion : *Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus bibliothecam dicando, ingenia hominum rem publicam fecit.*

HOMÉRIQUE. Qui est d'Homère, qui appartient à Homère. On appelle sorts *homériques* certaines divinations, par lesquels on prétendoit qu'à l'ouverture des poésies d'Homère, le vers qui se rencontroit étoit un oracle certain, & une réponse à la question que l'on agitoit. Les sorts *Homériques* & Virgiliens succédèrent aux sorts de Préneste ; & à ceux-là les chrétiens ont fait succéder les sorts tirés de l'écriture sainte.

HOMÉRISTES, nom des chanteurs à gages, qui alloient dans les rues, dans les maisons & dans les festins chanter les vers d'Homère.

HOMICIDE, surnom donné à Vénus, parce que ce fut dans son temple que les femmes thessaliennes tuèrent la courtisane Laïs.

HOMME (On voit un)

—— nud, casqué & armé, marchant avec vitesse, sur les médailles des Mamertins ;

—— nud, armé, debout, sur les médailles des Mamertins, des Opuntiens, des Locriens-Épicnémidiens ;

—— nud, debout, tenant un cheval, sur les médailles des premiers rois de Macédoine, des Mamertins, de Nucrinum.

—— nud, debout, tenant un raisin & deux javelots, sur les médailles de Maronée;

—— idem sans javelots, sur les médailles d'Osset.

HOMME NOUVEAU, *novus homo*. (*Hist. rom.*) Les romains appelloient *hommes nouveaux*, ceux qui commençoient leur noblesse, c'est-à-dire, ceux qui n'ayant aucune illustration par leurs ancêtres, commençoient les premiers à s'illustrer par leurs vertus; c'est cependant ce reproche d'*homme nouveau* que tant de gens firent à l'orateur de Rome, & entr'autres Catilina, lorsqu'il lui fut préféré pour la première magistrature: « je ne prétends pas, dit Cicéron en plein sénat, m'étendre sur les louanges de mes ancêtres, par cette seule raison qu'ils ont vécu sans rechercher les applaudissemens de la renommée populaire, & sans desirer l'éclat des honneurs que vous conférez ».

Cicéron étoit donc un *homme nouveau*; il étoit sans doute bien illustre par lui-même, & bien digne des premiers emplois, mais il n'étoit pas noble, il n'avoit pas le droit de faire porter à ses funérailles les bustes de cire de ses aïeux: celui-là seul avoit ce droit dont les ancêtres étoient parvenus aux grandes charges; il étoit noble par ce titre, & rendoit nobles ses descendans. Ceux qui avoient les images de leurs aïeux, pour me servir des termes d'Asconius, étoient appellés nobles, *nobiles*; ceux qui n'avoient que les leurs, on les nommoit hommes nouveaux, *novi homines*; & ceux qui n'avoient ni les images de leurs ancêtres, ni les leurs, étoient appellés ignobles, *ignobiles*; ainsi la noblesse, le droit des images, *jus imaginum*, se trouvoit attaché aux charges, aux dignités; c'est pourquoi Caton le censeur, qu'on qualifioit comme Cicéron d'*homme nouveau*, répondit qu'il l'étoit quant aux dignités, mais que quant au mérite de ses ancêtres, il pouvoit se dire très-ancien. (D. J.)

HOMOGRAMME. On tiroit au sort les athlètes qui devoient combattre l'un contre l'autre. Les deux qui tiroient la même lettre de l'urne, combattoient ensemble & se nommoient *homogrammes*.

HOMONOÉ, ὁμονόια, nom grec de la Concorde. *Voyez* PRAXIDICE.

HOMOPATORIES, ancienne fête ou assemblée chez les athéniens. C'étoit le jour que se tenoit l'assemblée des pères dont les enfans devoient être reçus dans les curies.

Ce nom vient d'ὁμῶ, ensemble, & de πατὴρ, père; assemblée des pères.

HOMORIANUS Jupiter, traduction latine de ὅμορος, *terminalis*.

HOMULUS, surnom de la famille VALERIA.

HONNEUR, vertu qui fut divinisée par les romains.

Marcellus, dit Plutarque, voulant faire bâtir un temple à la Vertu & à l'*Honneur*, consulta les pontifes sur ce pieux dessein; on lui répondit qu'un seul temple étoit trop petit pour deux si grandes divinités: il en fit donc construire deux, mais proches l'un de l'autre, de manière qu'on passât par celui de la Vertu, pour arriver à celui de l'*Honneur*, afin d'apprendre qu'on ne pouvoit acquérir le véritable honneur que par la pratique de la vertu. On sacrifioit à l'*Honneur*, la tête découverte, comme on se découvre en présence des personnes qu'on honore. Aux ides de juillet, les chevaliers romains se rassembloient dans le temple de l'*Honneur*, d'où ils se rendoient au capitole. L'*Honneur* est représenté sur les médailles sous la figure d'un homme qui tient une pique de la main droite, & une corne d'abondance de l'autre. Souvent au-lieu de la pique c'est une branche d'olivier, symbole de la paix: c'est ainsi qu'il paroît sur des médailles de Titus, prince qui mettoit son honneur à procurer la paix & l'abondance à l'empire.

On voit sur les médailles consulaires la tête de l'*Honneur*.

HONORIA, sœur de Valentinien III.

JUSTA GRATA HONORIA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

O. en argent & en B.

HONORIAQUE, espèce de milice ancienne. Ce furent les *honoriaques* qui introduisirent les vandales, les alains, les goths en Espagne. Didyme & Vérinien, frères, avoient défendu à leurs propres frais, & avec beaucoup de vigilance & de valeur, les passages des Pyrénées; mais ayant été tués, l'empereur Constant mit en garnison dans ces passages les *honoriaques*, qui non contens de les ouvrir à toutes les nations du Nord, qui ravageoient les Gaules, se joignirent à elles. (*Voyez* OROSIUS, *l. VII. c. XL.*)

HONORIUS, fils de Théodose I.

HONORIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

C. en or.

Il y a au cabinet du roi un médaillon en or, plus grand que ceux d'Arcadius.

C. en argent.

RR. en médailles d'argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

HOPITAUX.

Les grecs ignorèrent jusqu'au nom des *hôpitaux*. *Nosocomium* fut formé par les latins de Νοσοκομειον, mot si nouveau qu'on ne le trouve chez aucun ancien auteur grec, & que saint Jérôme & saint Isidore sont les premiers qui l'aient employé. On avoit, il est vrai, établi à Athènes dans le Prytanée une nourriture assurée à ceux qui avoient souffert pour la patrie, à leurs femmes & à leurs enfans; mais nous ne voyons point qu'ils y trouvassent un asyle dans les maladies. Combien étoient-ils donc éloignés d'en offrir aux citoyens pauvres & à la classe des mercenaires! En parcourant les établissemens de Lycurgue, & voyant la nourriture commune aux premiers & derniers de la république, on croiroit que ce sage législateur se seroit occupé du sort des malades & des infirmes. Cependant nous ne trouvons aucun vestige d'un établissement semblable à Lacédémone, & les ilotes y étoient abandonnés dans leurs maux. Un pareil sort attendoit les éphores mêmes, qu'une fortune bornée n'avoit pas mis à l'abri des rigueurs de la pauvreté. Les autres villes de la Grèce imitèrent cet oubli des législations attique & lacédémonienne.

N'oublions cependant pas que dans un serment solemnel qui nous est parvenu tout entier, le père de la médecine, Hippocrate jure entr'autres articles de visiter toute sa vie les pauvres gratuitement. Dans l'enfance de la médecine, ses suppôts étoient médecins, chirurgiens & apothicaires; il est probable que par une conséquence naturelle de ce principe d'humanité, Hippocrate leur fournissoit également des remèdes sans espérer aucune rétribution : exemple que nous nous applaudissons d'offrir encore dans nos cités.

L'ancienne Rome, je veux dire celle dont les annales précèdent la venue du messie, ne fut pas plus occupée que la Grèce, à soulager les maux de l'humanité. Le sage Numa oublia dans ses institutions religieuses celle qui est sans contredit la plus agréable à l'Etre suprême, le soin des malades & des infirmes. Servius employa sa politique uniquement à les classer, & non à les soulager. Les temps de la république paroissoient leur devoir être plus favorables : les fréquentes distributions de terres, les répartions abondantes des dépouilles enlevées aux ennemis, redonnèrent une nouvelle existence à cette partie de la nation qu'on appelloit *capite censi*, parce qu'ils n'offroient au service de la patrie que leurs bras & leurs vies. Mais ce fut sur les citoyens dans l'état de santé qu'on répandit les largesses & les gratifications.

Les empereurs ne furent pas plus humains; nous n'apprenons pas même de Galien qu'il ait imité le désintéressement d'Hippocrate, quoiqu'il se fit gloire d'ailleurs de le reconnoître pour son maitre & pour son modèle. Peut être s'est-il acquitté de ce devoir; mais il ne nous en reste aucun témoignage.

Certains bains ou *thermes* furent consacrés aux pauvres par les empereurs, ainsi que des distributions de vivres & d'argent. Les riches, à leur exemple, affectoient de donner tous les jours à leurs cliens pauvres, ou crus tels, ce qu'on appelloit la *sportula*, dont Juvenal nous entretient si souvent, & qui étoit à-peu-près de même nature que les distributions dont je viens de parler. Les deux vers suivans de sa première satyre :

........sequiturque maritum

Languida vel pregnans uxor.....

nous apprennent d'abord que ces cliens pauvres & malades n'avoient d'autres ressources que cette modique *sportula*, puisque les maladies les plus aiguës ne pouvoient les empêcher d'accourir à sa distribution. Nous y voyons encore qu'aucun asyle public ne leur étoit ouvert, & qu'ils étoient réduits, quoiqu'aux portes de la mort, à leur malheureuse habitation placée immédiatement sous les tuiles :

......quem tegula sola tuetur

A pluviâ............

séjour mortel pendant les chaleurs redoutables qu'éprouve Rome sous le signe du lion, ou la constellation de *Procion*.

Il est donc constant que les grecs & les romains, ces peuples les mieux policés de toute l'antiquité, n'ont point élevé de retraite aux malheureux. Ne nous hâtons cependant pas de les accuser d'inhumanité, ou de barbarie : les reproches doivent porter sur la nature de leur constitution. Divisés constamment en libres & en esclaves, ces deux peuples ne paroissoient occupés que de la première classe, & négligeoient absolument la seconde, regardée comme la lie de l'espèce humaine. Un esclave dangereusement malade étoit abandonné aux soins de ses compagnons de servitude : son cadavre ne recevoit pas même la sépulture dans certaines occasions, & on se contentoit de le jetter dans un puits, où il devenoit la proie des vautours. C'étoit ainsi que l'on en usoit à Rome; & la colline des *Esquilies*, blanchie, selon Horace, par le grand nombre d'ossemens qu'y amassoient ces oiseaux carnaciers, est encore un témoignage du peu de soin que prenoit

cette capitale du monde de la sépulture des pauvres.

Le paganisme n'inspiroit aucun établissement charitable : des divinités qui se livroient des combats, se blessoient cruellement & s'abandonnoient dans cet état de foiblesse ; une religion qui n'enseignoit point l'égalité entre ses prosélytes, qui ne blâmoit point l'inhumanité des maîtres envers leurs esclaves, qui enfin ne mettoit aucune borne au despotisme, ne pouvoit inspirer la pitié pour les esclaves malades. Les citoyens malheureux (car il en exista dans les plus beaux jours de Rome & d'Athènes) n'avoient d'autres ressources dans leurs maux que la force du tempérament, ou les crises de la nature.

La religion des peuples anciens n'éloignoit pas seule des malheureux, leur philosophie contribuoit aussi à cette barbarie. Le stoïcisme, cette secte qui se donnoit pour la réformatrice du paganisme, & l'école des héros, étoit bien éloignée de rendre ses sectateurs favorables aux pauvres. La douleur n'étant point un mal, selon elle, l'ame s'endurcissoit à sa vue, & tout chemin étoit fermé à la pitié. Occupés à s'étourdir eux-mêmes sur leurs maux, les disciples de Zénon devenoient également insensibles à ceux de leurs concitoyens. D'un autre côté l'Epicurien plongé dans la mollesse, & travaillant sans cesse à repousser les impressions fâcheuses que les malheurs & la tristesse pouvoient communiquer à son ame, n'avoit garde de penser à soulager les malades : telles étoient cependant, à quelques légères différences près, les deux sectes qui partageoient les philosophes grecs & romains.

Le despotisme d'ailleurs anéantit toutes les facultés de l'ame, & ne laisse recevoir à son esclave d'autre impression que celle des maux, dont la volonté bisarre du tyran peut l'accabler. Ce malheureux réserve toute sa pitié pour lui seul, & n'envisage ses concitoyens qu'avec l'indifférence cruelle qu'on éprouve pour des compagnons d'esclavage. Aussi les vastes états du Mogol, les riches contrées de l'Inde, la Chine si policée & en apparence si heureuse, ignorent l'usage des *hôpitaux*. Il est vrai que les peuples qui croient à la métempsicose en ont élevé pour les animaux, les chiens & les puces : l'homme seul a été oublié dans leurs établissemens. Par-tout où le pouvoir arbitraire a étendu ses branches, il a étouffé la pitié & la générosité.

Il étoit réservé à cette religion sublime, qui regarde tous les hommes comme les membres d'une même famille, & qui tient compte du plus léger secours donné aux malheureux, d'apprendre aux législateurs ce qu'on doit à l'humanité souffrante. A peine son flambeau a-t-il dissipé les ténèbres du paganisme, que ses disciples établissent des soulagemens réglés pour leurs frères infirmes & malades. La rigueur des persécutions ne peut être un obstacle à leur zèle ; & en 258, nous voyons à Rome le chef des diacres, Laurent, assembler une grande quantité de malades & de pauvres que l'église de cette ville faisoit subsister par ses aumônes. Ce n'étoit cependant pas encore un *hôpital*, selon l'idée que nous attachons à ce nom : car Prudence, qui nous a laissé un poëme très-étendu sur la vie du S. Diacre, son compatriote & presque son contemporain, ne fait aucune mention de retraite commune pour les malades. Il dit au contraire positivement qu'il les rassembla des différens quartiers de Rome.

L'année 380, ou 381 au plus tard, vit en Occident le premier *hôpital* proprement dit ; & S. Jérôme nous apprend que *Fabiola*, dame romaine, illustre par sa piété, construisit pour la première fois, *primò omnium*, un *hôpital*, νοσοκομεῖον (*Hieron. ad Oceanum de Fabiolâ*), c'est-à-dire, comme il l'explique lui même, « une maison de campagne » destinée à rassembler les malades & les infirmes, » qui étoient auparavant étendus sur les places » publiques, & à leur fournir tous les secours » & les alimens nécessaires ». Observons, avec ce père, que cette illustre pénitente commença l'emploi de ses grands biens par le service des pauvres, avant la construction des monastères. Nous pouvons remarquer encore que ce fut hors de la ville, & dans un air pur, qu'elle plaça cet établissement, *villam languentium*.

En 330, l'empereur Constantin choisit pour capitale de l'empire romain la ville de Bysance, & l'embellit d'édifices publics. Le prêtre Zotique, qui l'avoit suivi, établit sous sa protection un hospice pour les étrangers & les pélerins, qui commençoient dès-lors leurs pieux voyages. Cet édifice fut construit sur le modèle de l'hospice qu'Hircan avoit érigé le premier à Jérusalem, 150 ans avant J. C. Ce prince chercha, par cet établissement, à se laver aux yeux des juifs du crime dont il s'étoit souillé, en ouvrant & expoliant le tombeau de David. Pour sanctifier les richesses qu'il en tira, il voulut les faire partager aux étrangers, que le zèle ou la curiosité amenoient en foule dans la capitale de la Judée. Peut-être n'étoit-il ouvert qu'au temps de pâque, fête que les juifs ne devoient célébrer qu'à Jérusalem. C'est de-là, dit S. Isidore dans ses étymologies, que fut formé le nom de cet établissement, ξενοδοχεῖον, hospice pour les étrangers.

L'empereur Justinien construisit à Jérusalem, en 350, le fameux *hôpital* de S. Jean, qui a servi de berceau à l'ordre militaire des chevaliers de Malthe. Cet exemple fut suivi par ses successeurs avec tant d'émulation, qu'on voyoit à Constanti-

nople, selon Ducange, dans son commentaire sur l'Histoire Byzantine, jusqu'à trente-cinq établissemens de charité. Aucune espèce d'hospice ou d'*hôpital* n'avoit été oubliée : les malades, les pauvres, les vieillards sains ou infirmes, les enfans pauvres, les orphelins, les étrangers, tout âge en un mot, tout sexe y trouvoient des soulagemens & des remèdes. Des hôtelleries gratuites y offroient une retraite sûre & commode aux voyageurs, & préparoient ces magnifiques caravanserais, qui sont l'objet de l'admiration des européens, accoutumés à des hotelleries mesquines & très-dispendieuses.

Ces établissemens admirables qui tenoient à l'essence de la religion chrétienne, étendirent son empire avec la plus grande rapidité. Ils firent déserter les temples des idoles pour courir aux églises, dont la principale étoit accompagnée dans chaque ville d'hospices ou d'*hôpitaux*. Une lettre de l'empereur Julien confirme ce que j'avance. On l'y voit occupé à rétablir le paganisme, & à prendre pour cet effet les moyens qu'il croyoit avoir été employés par les premiers chrétiens. « Nous ne » faisons pas (écrit-il à Arsace, souverain pontife » de Galatie) assez d'attention aux moyens qui » ont contribué le plus à étendre le christianisme, » je veux dire l'humanité, les secours envers les » étrangers, & les soins empressés pour la sé» pulture des morts....... Etablissez donc dans » les villes grand nombre d'Hospices, pour y re» cevoir les étrangers, non-seulement ceux de » notre religion, mais tous indistinctement : & » s'ils ont besoin d'argent, que nos bienfaits leur » en fournissent abondamment ». Nous apprenons la même vérité de S. Augustin, qui dit que les hospices ont reçu des noms nouveaux......mais qu'ils ont pour base la vérité même de la religion.

Les premiers rayons du christianisme éclairèrent à Rome & dans l'Orient la fondation des premiers *hôpitaux* : ce fut aussi par ces religieux établissemens que la piété des rois françois commença à se signaler.

J'ai rassemblé ici sous leurs acceptions communes, les différens noms donnés aux *hôpitaux* dans l'Histoire Byzantine & les anciennes chartes.

Nosocomium. Receptaculum ægrotorum.

Xenodochium, *Xenon*, *Lobotrophium*. Peregrinorum & exterorum receptaculum.

Ptochium, *Ptochodochium*, *Ptochotrophium*. Pauperum & mendicantium hospitium.

Brephotrophium. Locus infantium pauperum educationi dicatus.

Orphanotrophium. Locus orphanis sacer.

Gerocomium, *Gerontocomium*. Locus in quo senes tùm valetudine, tùm senio confecti aluntur.

Pandochæum. Diversorium gratuitum, nunc *Caravanserais*.

Morotrophium. Amentium & nepotum receptaculum.

HOPLITES, s. m. (*Hist. anc.*), nom que l'on donnoit à ceux qui, dans les jeux olympiques & les autres combats sacrés, couroient armés. *Voyez* Jeu. Ce mot est grec, ὁπλίτης, formé d'ὅπλον, *armure*.

Un des beaux ouvrages du fameux Parrasius étoit un tableau qui représentoit deux *hoplites*, dont l'un couroit & sembloit suer à grosses gouttes, & l'autre mettoit bas les armes & sembloit tout essoufflé. Pline, *lib. XXXV*, *c. xx*, & Paschal, *de coronis*, *lib. VI*, *cap. xiv*.

HOPLITRODOMES, s. m. (*Hist. anc.*) on appelloit ainsi les athlètes qui couroient armés dans les jeux olympiques, & dont les armes étoient au moins le casque, le bouclier & les bottines. Pausanias, *liv. II*, *des éliaques*, *ch. x*, dit que de son temps on voyoit encore à Olympie la statue d'un *hoplitrodome*. Elle portoit, dit-il, un bouclier tout semblable au nôtre ; elle avoit un casque sur la tête & des bottines aux pieds. Théagenes leur donne aussi la cuirasse, mais légère. La course des *hoplitrodomes* avoit toujours fait partie des jeux neméens ; mais ils ne furent admis aux jeux olympiques que dans la soixante-cinquième olympiade ; ce fut Damarete qui remporta le premier prix. Cinq olympiades après, ils eurent entrée aux jeux pythiques, & Timenete fut le premier qui se distingua par la vîtesse de sa course. Pindare fait aussi mention de ces coureurs armés, & l'on en conjecture qu'ils avoient place aux jeux isthmiques. Dans la suite les Eléens, selon Pausanias, retranchèrent de leurs jeux cette sorte de course, & les autres grecs en firent autant. (*Mém. de l'acad. t. III.*)

HOPLOMAQUES, s. m. (*Hist. anc.*) étoient des espèces de gladiateurs qui combattoient armés de pied en cap, ou du moins du casque & de la cuirasse.

Ce mot est composé de deux autres mots grecs, ὅπλον, *armes*, & μάχομαι, *je combats*.

HOPLODAMUS, un des chefs des géants. *Voyez* Thaumasie.

HORA, déesse de la jeunesse chez les romains. Junon avoit donné cette dignité à Hersilie, femme de Romulus. (*Ovid. met. XIV.* 851.) Quelques écrivains la confondent avec *Horta*. *V.* ce mot.

HORATIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est COCLES.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HORCIUS, surnom de Jupiter. « Le Jupiter » posé dans le lieu où le sénat d'Athènes s'assemble, » dit Pausanias, est de toutes les statues de ce dieu » celle qui inspire aux perfides une plus grande » terreur : on l'appelle *Horcius*, comme qui diroit » Jupiter qui préside aux sermens : il tient un » foudre ; c'est devant lui que les athlètes, avec » leurs pères, leurs frères & les maîtres du gymnase, jurent sur les membres découpés d'un » sanglier immolé, qu'ils n'useront d'aucune supercherie dans la célébration des jeux olympiques. » Les athlètes jurent aussi qu'ils ont employé dix » mois entiers à s'exercer aux jeux dans lesquels » ils doivent disputer la palme. Ceux qui président » au choix des jeunes garçons & des jeunes chevaux, jurent encore qu'ils en ont porté leur jugement selon l'équité, sans s'être laissé corrompre » par des présens, & qu'ils garderont un secret » inviolable sur ce qui les a obligés de choisir ou » de rejetter tels ou tels ».

Horcius vient d'ὅρκος, jurement, serment.

HORDICALES ou HORDICIDIES, fêtes qu'on célébroit à Rome, le 15 avril, en l'honneur de la terre, à qui on immoloit trente vaches pleines pour honorer sa fécondité. Une partie de ces victimes étoit immolée dans le temple de Jupiter capitolin : ce fut d'abord les pontifes, ensuite ce fut la plus âgée des vestales qui les brûla. Une famine qui arriva sous le règne de Numa, donna occasion à cette fête : le prince étant allé consulter l'oracle de Faune, sur le moyen de faire cesser ce fléau, reçut pour réponse en songe, qu'il falloit appaiser la terre par le sacrifice d'une génisse pleine : ce qu'ayant exécuté, la terre reprit sa première fertilité.

HORDICIDIES vient du vieux mot *Horda*, qui signifie une vache pleine, & de *Cædo*, j'immole; c'étoient les mêmes fêtes que les *Fordicidies*. *Voyez* ce mot.

HORÉES, fêtes que l'on célébroit au commencement des quatre saisons de l'année ; & dans chacune desquelles on faisoit un repas solemnel des fruits de la terre. *Voyez* HEURES.

HORIA, *HORIOLA*, } barque de pêcheur. (*Plaut. Rud. IV*. 2. 5.)

HORLOGE. *Voyez* CADRAN & CLEPSYDRE, les seules *horloges* connues des anciens.

HORMISDATES, nom que les mages de Perse donnoient au principe du bien.

HORMIUS, (musiq. des anc.). On trouve dans quelques auteurs qu'on appelloit ainsi une sorte de mélodie des anciens, qui n'étoit que rythmique, ne changeant point de ton.

HORMUS, ce mot signifie en grec *collier*. C'étoit le nom d'une danse, qui n'étoit formée que par une *ronde* mêlée d'hommes & de femmes. Elle fut inventée par Dédale, & exécutée par les jeunes gens que Thésée avoit délivré du labyrinthe de l'isle de Crête. Eustathe remarque (sur le 18e. livre de l'Iliade) que l'*hormus* étoit alors exécuté par des hommes & des femmes qui dansoient séparément. Cette danse subsistoit encore du temps de ce savant archevêque de Thessalonique, & les matelots la dansoient fréquemment ; car elle est, selon lui, un exercice vigoureux.

HOROLOGIARIUM, tour ou colonne ornée d'un cadran. Il en est fait mention dans l'inscription suivante (*Gruter. p. 6. n. 6.*) :

J. O. M. ET

JUNONI REGIN

PRO. SAL. IMP. M. AUR. ANTONINI

ET. JULIAE. AUG. MATRIS. AUG.

M. ULP. MUCIANUS. MIL. LEG. XIII. GEM.

HOROLOGIAR. TEMPLUM. A. SOLO.

DE. SUO. EX. VOTIS FECIT.

HORREA, magasins publics, dépôts de grains & de vivres établis dans les cités & dans les mansions, pour distribuer aux soldats marchans sur les chemins militaires de l'empire romain. Ils donnèrent quelquefois leur nom aux villages qui les renfermoient. C'est pourquoi on rencontre dans l'itinéraire d'Antonin, & dans les tables de Peutinger, ces mots, *ad horrea*.

HORREUM, dans l'Épire. OPPI & OPPE.

Eckel attribue à cette ville une médaille d'argent, qui porte la première inscription dans son recueil, & la seconde, dans le recueil de Pellerin. Ce dernier n'avoit osé fixer le lieu de sa fabrique.

HORTA, déesse de la jeunesse chez les romains. On dit qu'elle exhortoit & portoit la jeunesse à la vertu. Son temple ne se fermoit jamais, pour marquer que la jeunesse avoit un besoin continuel d'être

d'être excitée au bien & à la vertu. On appelloit la même déesse *Stimula*. Ces noms furent formés d'*Hortari*, exhorter & de *Stimulus* aiguillon. *Voyez* HESILIE.

HORTATOR remigum, le même que le *pausarius* & le *portisculus* : officier qui commandoit les manœuvres des rameurs sur les navires. Il étoit placé au milieu d'eux (*Polyb.* 1. 21.).

HORTENSIA. Goltzius seul a publié des médailles de cette famille romaine.

HORTENSIS, surnom de Vénus, qui présidoit aux jardins, ainsi que Priape.

HORTORUM CULTURA (*AB*). Grüter (601. 10.) rapporte l'épitaphe suivante d'un jardinier de Sextus Pompée.

SEX. POMPEIO. SALVIO. SEX. POM. A PEN
DICE. CEDRI. ITEM. AB. HORT. CULT. H. S. E.
SEX. POMPEIUS. METRODORUS. SEX. POMPEI
TON. ROGO. PER. DEOS. STYGIOS. OSS. NOS TR.
QUISQUIS. ES. HOMMO. NON. VIOLES. NON. TRAS. H. L.

HORUS, fils d'Osiris & d'Isis, fut, dit-on, le dernier des dieux qui régnèrent en Egypte. Il fit la guerre au tyran Typhon, qui avoit fait périr Osiris; & après l'avoir vaincu & tué de sa main, il monta sur le trône de son père : mais il succomba ensuite sous la puissance des titans, qui le mirent à mort. Isis, sa mère, qui possédoit les secrets les plus rares de la médecine, celui même de rendre immortel, ayant trouvé le corps d'*Horus* dans le Nil, lui rendit la vie, & lui procura l'immortalité, en lui apprenant, selon Diodore, la médecine & l'art de la divination. Avec ces talens *Horus* se rendit célèbre; & combla l'univers de ses bienfaits.

Les figures d'*Horus* accompagnent souvent celles d'Isis dans les monumens Egyptiens. Il est ordinairement représenté sous la figure d'un jeune enfant, quelquefois emmailloté & couvert d'un habit bigarré en losanges. Il tient de ses deux mains un bâton, dont le bout est terminé par la tête d'un oiseau & par un fouet.

Herodote (*lib.* 2, *c.* 14.) dit expressément que les Grecs nommoient Apollon l'*Horus*, fils d'Osiris; & que réciproquement (*ibid. c.* 156.) Apollon étoit appellé *Horus* chez les Egyptiens. Diodore, (*lib.* 1.) Plutarque, (*de Is. & Osir.*.) Elien, (*de animal. lib. X*, *c.* 4.) Macrobe, (*Saturn. I*, *c.* 21.), &c, &c. disent la même chose. *Or* étoit son nom Egyptien, & les Grecs le prononcèrent ὧρος.

Diodore (*lib.* 1.) fait *Horus* fils de Saturne & de Rhea, c'est-à-dire, selon l'interprétation de Jablonski, fils de Vulcain & de la nuit, frère par conséquent d'Osiris. On sait que dans la théogonie Egyptienne, les divinités étoient fils, frères, pères & mères à la fois les uns des autres, sous différens rapports.

Horus étoit le soleil considéré sous un rapport particulier. Nous avons vu en effet que les Grecs le confondoient avec Apollon. De plus, l'épervier consacré au soleil, symbôle d'Apollon, de même qu'il l'étoit d'Osiris, fut pris aussi pour le symbôle d'*Horus*.

A la vérité Plutarque (*loco citato*) dit qu'*Horus* étoit l'air, l'athmosphère qui embrasse tout le globe & qui le vivifie; de-là vint peut être que l'on confondit *Horus* avec le Priape (Suidas Πρίαπος) des Grecs, c'est-à-dire, avec le principe fécondant de la terre.

Muratori (110. 9. *Thes. inscr.*) a publié une inscription dans laquelle il est aussi confondu avec Janus, l'ame du ciel & de la terre : SAC. TITIENUS. HORUS. JANUS.

La véritable explication de la divinité appellée *Horus* la fait connoître pour la substance même du soleil, mais substance parvenue au plus haut degré de son énergie, c'est-à-dire au solstice d'été. Les Grecs nous le donnent à entendre en traduisant dans leur théogonie, *Horus* par Apollon, ou par le soleil dans sa plus grande splendeur.

Jablonski trouve dans la langue Cophte l'étymologie du nom d'*Horus*, qui veut dire *Roi* ou *Seigneur*; ce qui convient parfaitement à la force & à la puissance du soleil d'été.

Fils d'Osiris & d'Isis, *Horus* & Harpocrate furent confondus ensemble. D'ailleurs on les disoit nés tous deux avec le doigt index appliqué à la bouche. C'est pourquoi le premier étoit appellé le vieil *Horus*, & le second le jeune *Horus*. C'est encore pour cela que les habitans de Butos, dans la basse Egypte, célébroient des fêtes communes à ces deux divinités.

Le signe du lion domine vers le solstice d'été; c'est alors que le Nil inonde & fertilise l'Egypte; c'est alors qu'*Horus* brille sous la forme du soleil. Aussi des lions soutiennent-ils sur la table Isiaque le thrône d'*Horus*.

Winckelmann (*Monum. inedit. n°.* 74.) a publié un monument de bronze représentant Isis qui allaite son fils *Horus*. Elle insère son doigt dans la bouche du nourrisson, pour lui tenir lieu de mammelon. Le comte de Caylus a publié un semblable monument. On ne peut se méprendre sur

l'enfant; car il n'a point le flocon de cheveux placé du côté droit, qui distingue ordinairement Harpocrate.

Les rapports nombreux qui se trouvent entre *Horus* & Harpocrate, en ont fait le type des jumeaux céléstes Castor & Pollux.

HOSIDIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR.. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est GETA.

HOSIES de Delphes, c'étoit des ministres d'Apollon, au nombre de cinq, dont l'office étoit d'assister les devins, la pithye, & de sacrifier avec eux. Cet office étoit à vie; on en faisoit remonter l'origine à Deucalion. La victime qu'on immoloit à leur initiation s'appelloit Hosioter. Leur nom ὅσιοι signifie *saints*.

HOSPITALIS, surnom de Jupiter, parce qu'il étoit regardé comme le dieu protecteur de l'hospitalité, & le vengeur des injures que l'on faisoit aux hôtes. Les Athéniens honoroient particulièrement Jupiter sous ce titre, parce qu'ils avoient beaucoup de considération pour les étrangers, & qu'ils observoient avec beaucoup de soin les droits de l'hospitalité. Bossuet remarque que les Samaritains avoient consacré leur temple de Garizim à Jupiter *Hospitalis*. Pendant la solemnité des Lectisternes à Rome, on exerçoit l'hospitalité envers toutes sortes de gens, connus ou inconnus, étrangers ou amis; les maisons des particuliers étoient ouvertes à tout le monde, & chacun avoit la liberté de se servir de tout ce qui étoit dedans, mais non pas de l'emporter.

HOSPITALITÉ. *L'hospitalité* est la vertu d'une grande ame, qui tient à tout l'univers par les liens de l'humanité. Les Stoïciens la regardoient comme un devoir inspiré par dieu même. Il faut, disoient-ils, faire du bien aux personnes qui viennent dans nos pays, moins par rapport à elles que pour notre propre intérêt, pour celui de la vertu, & pour perfectionner dans notre ame les sentimens humains, qui ne doivent point se borner aux liaisons du sang & de l'amitié, mais s'étendre à tous les mortels.

Je définis cette vertu, une libéralité exercée envers les étrangers, sur-tout si on les reçoit dans sa maison; la juste mesure de cet espèce de bénéfice dépend de ce qui contribue le plus à la grande fin que les hommes doivent avoir pour but, savoir aux secours réciproques, à la fidélité, au commerce dans les divers états, à la concorde & aux devoirs des membres d'une même société civile.

De tout temps les hommes ont eu dessein de voyager, de former des établissemens, de connoître les pays & les mœurs des autres peuples; mais comme les premiers voyageurs ne trouvoient point de lieu de retraite dans les endroits où ils arrivoient, ils étoient obligés de prier les habitans de les recevoir, & il s'en trouvoit d'assez charitables pour leur donner un domicile, les soulager dans leurs fatigues, & leur fournir les diverses choses dont ils avoient besoin.

Les Egyptiens convaincus que les dieux mêmes prenoient souvent la forme de voyageurs, pour corriger l'injustice des hommes, réprimer leurs violences & leurs rapines, regardèrent les devoirs de l'*hospitalité* comme étant les plus sacrés & les plus inviolables: les voyages fréquens des sages de la Grèce en Egypte, l'accueil favorable qu'ils firent à Ménélas & à Hélène, du tems de la guerre de Troie, montrent assez combien ils s'occupoient de la pratique de cette vertu.

Les Ethiopiens n'étoient pas moins estimables à cet égard au rapport d'Héliodore: & c'est sans doute ce qu'Homère a voulu peindre, quand il nous dit que ce peuple recevoit les dieux, & les régaloit avec magnificence pendant plusieurs jours.

Ce grand poète ayant une fois établi l'excellence de l'*hospitalité* sur l'opinion de ces prétendus voyages des dieux; & les autres poètes de la Grèce ayant à leur tour publié que Jupiter étoit venu sur la terre, pour punir Lycaon qui égorgeoit ses hôtes, il n'est pas étonnant que les grecs regardassent l'*hospitalité* comme la vertu la plus agréable aux dieux. Aussi cette vertu étoit elle poussée si loin dans la Grèce, qu'on fonda dans plusieurs endroits des édifices publics où tous les étrangers étoient admis. C'est un beau trait de la vie d'Alexandre; que l'édit par lequel il déclara que les gens de bien de tous les pays étoient parens les uns des autres, & qu'il n'y avoit que les méchans qui fussent exclus de cet honneur.

Les rois de Perse retirèrent de grands avantages de la réception favorable qu'ils firent à divers peuples, & sur-tout aux grecs, qui vinrent chercher dans leur empire une retraite contre la persécution de leurs citoyens.

Malgré le caractère sauvage & la pauvreté des anciens peuples de l'Italie, l'*hospitalité* y fut connue dès les premiers temps. L'asyle donné à Saturne par Janus, & à Enée par Latinus, en sont des preuves suffisantes. Elien même rapporte qu'il y avoit une loi en Lucanie qui condamnoit à l'amende ceux qui auroient refusé de loger les

étrangers qui arrivoient dans le pays après le soleil couché.

Mais les romains qui succédèrent surpassèrent toutes les autres nations dans la pratique de cette vertu, ils établirent, à l'imitation des grecs, des lieux exprès pour loger les étrangers; ils nommèrent ces lieux *hospitalia* ou *hospicia*, parce qu'ils donnoient aux étrangers le nom de *hospites*. Pendant la solemnité des Lectisternes à Rome, on étoit obligé d'exercer l'*hospitalité* envers toutes sortes de gens connus ou inconnus; les maisons des particuliers étoient ouvertes à tout le monde, & chacun avoit la liberté de se servir de tout ce qu'il y trouvoit. L'ordonnance des Achéens, par laquelle ils défendoient de recevoir dans leurs villes aucun Macédonien, est appellé dans Tite-Live *une exécrable violation des droits de l'humanité*.

Les plus grandes maisons tiroient leur principale gloire de ce que leurs palais étoient toujours ouverts aux étrangers; la famille des Marciens étoit unie par droit d'*hospitalité* avec Persée, roi de Macédoine; & Jules-César, sans parler de tant d'autres romains, étoit attaché par les mêmes nœuds à Nicomède, roi de Bithynie. « Rien n'est plus beau, disoit Cicéron, que de voir les maisons des personnes illustres ouvertes à d'illustres hôtes, & la république est intéressée à maintenir cette sorte de libéralité; rien même, ajoute-t-il, n'est plus utile, pour ceux qui veulent acquérir, par des voies légitimes, un grand crédit dans l'état, que d'en avoir beaucoup au dehors ».

Il est aisé de s'imaginer comment les habitans des autres villes & colonies romaines, prévenus de ces sentimens, recevoient les étrangers à l'exemple de la capitale. Ils leur tendoient la main pour les conduire dans l'endroit qui leur étoit destiné; ils leurs lavoient les pieds, ils les menoient aux bains publics, aux jeux, aux spectacles, aux fêtes. En un mot, on n'oublioit rien de ce qui pouvoit plaire à l'hôte & adoucir sa lassitude.

Il n'étoit pas possible après cela que les romains n'admissent les mêmes dieux que les grecs pour protecteurs de l'*hospitalité*. Ils ne manquèrent pas d'adjuger, en cette qualité, un des plus hauts rangs à Vénus, déesse de la tendresse & de l'amitié. Minerve, Hercule, Castor & Pollux jouirent aussi du même honneur, & l'on n'eut garde d'en priver les dieux voyageurs, *dii viales*. Jupiter eut avec raison la première place; ils le déclarèrent par excellence le dieu vengeur de l'*hospitalité*, & le surnommèrent Jupiter hospitalier, *Jupiter hospitalis*. Cicéron écrivant à son frère Quintius, appelle toujours Jupiter de ce beau nom; mais il faut voir avec quel art Virgile annoblit cette épithète dans l'Enéide.

Jupiter, hospitibus nam te dare jura loquuntur,
Hunc lætum, Tiriisque diem, Trojaque profectis
Esse velis, nostrosque hujus meminisse minores.

Notre poésie n'a point de telles ressources ni de si belles images.

Les Germains, les Gaulois, les Celtibériens, les peuples Atlantiques, & presque toutes les nations du monde, observèrent aussi réguliérement les droits de l'*hospitalité*. C'étoit un sacrilège chez les Germains, dit Tacite, de fermer sa porte à quelqu'homme que ce fût, connu ou inconnu. Celui qui a exercé l'*hospitalité* envers un étranger, ajoute-t-il, va lui montrer une autre maison, où on l'exerce encore, & il y est reçu avec la même humanité. Les loix des Celtes punissoient beaucoup plus rigoureusement le meurtre d'un étranger que celui d'un citoyen.

Les Indiens, ce peuple compatissant, qui traitoit les esclaves comme eux-mêmes; pouvoient-ils ne pas bien accueillir les voyageurs? Ils allèrent jusqu'à établir, & des hospices, & des magistrats particuliers pour leur fournir les choses nécessaires à la vie, & prendre soin des funérailles de ceux qui mouroient dans leurs pays.

Je viens de prouver suffisamment, qu'autrefois l'*hospitalité* étoit exercée par presque tous les peuples du monde; mais le lecteur sera bien aise d'être instruit de quelques pratiques les plus universelles de cette vertu, & de l'étendue de ses droits: il faut tâcher de contenter sa curiosité.

Lorsqu'on étoit averti qu'un étranger arrivoit, celui qui devoit le recevoit alloit au devant de lui, & après l'avoir salué, & lui avoir donné le nom de père, de frère, & d'ami, plutôt selon son âge, que par rapport à sa qualité, il lui tendoit la main, le menoit dans sa maison, le faisoit asseoir, & lui présentoit du pain, du vin & du sel. Cette cérémonie étoit une espèce de sacrifice que l'on offroit à Jupiter-hospitalier.

Les Orientaux avant le festin, lavoient les pieds à leurs hôtes. Les dames même de la première distinction, parmi les anciens, prenoient ce soin à l'égard de leurs hôtes. Les filles de Cocalus, roi de Sicile, conduisirent Dédale dans le bain, au rapport d'Athénée. Homère en fournit plusieurs autres exemples, en parlant de Nausicaa, de Polycaste, & d'Hélène. Le bain étoit suivi de fêtes, où l'on n'épargnoit rien pour divertir les hôtes: les Perses, pour leur plaire encore davantage, admettoient dans ces fêtes & leurs femmes & leurs filles.

La fête qui avoit commencé par des libations, finissoit de la même manière, en invoquant les dieux protecteurs de l'*hospitalité*. Ce n'étoit ordinairement qu'après le repas, qu'on s'informoit du nom de ses hôtes, & du sujet de leur voyage, ensuite on les menoit dans l'appartement qu'on leur avoit préparé.

Il étoit de l'usage & de la décence, de ne point laisser partir ces hôtes sans leur faire des présens qu'on appelloit *xenia ;* ceux qui les recevoient les gardoient soigneusement, comme des gages d'une alliance consacrée par la religion.

Pour laisser à la postérité une marque de l'*hospitalité* qu'on avoit contractée avec quelqu'un, des familles entières & des villes mêmes formoient ensemble ce contrat. On rompoit une pièce de monnoie, ou plus communément l'on scioit en deux un morceau de bois ou d'ivoire, dont chacun des contractans gardoit la moitié ; c'est ce qui est appellé par les anciens, *tessera hospitalitatis*, tessere d'hospitalité. *Voyez* TESSERE DE L'HOSPITALITÉ.

On trouve encore de ces *tesseres* dans les cabinets des curieux, où les noms des deux amis sont écrits ; & lorsque les villes accordoient l'*hospitalité* à quelqu'un, elles en faisoient expédier un décret en forme, dont on lui délivroit copie.

Les droits de l'*hospitalité* étoient si sacrés, qu'on regardoit le meurtre d'un hôte comme le crime le plus irrémissible ; & quoiqu'il fût quelquefois involontaire, on croyoit qu'il attiroit la vengeance de tous les dieux. Le droit de la guerre même ne détruisoit point celui de l'*hospitalité*, parce qu'il étoit censé éternel, à moins qu'on n'y renonçât d'une manière authentique. Une des cérémonies qui se pratiquoit en cette rencontre, étoit de briser la marque, le tessere de l'*hospitalité*, & de dénoncer à un ami infidèle qu'on avoit rompu pour jamais avec lui. (*D.J.*)

HOSTIE sorte de victime qu'on immoloit aux dieux. La chose immolée s'appelloit *Hostie*, lorsqu'il s'agissoit (*Isido.*) de petits animaux, comme brebis, oiseaux ; & on l'appelloit victime lorsque c'étoit de gros animaux, comme des taureaux. Aulugèlle met encore cette différence entre l'*Hostie* & la victime, que l'*Hostie* pouvoit être sacrifiée indifféremment par toutes sortes de prêtres ; mais que la victime ne le pouvoit être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi. On a souvent confondu ces deux mots & pris l'un pour l'autre. Il y avoit deux sortes d'*hosties* que l'on offroit aux dieux ; par les entrailles des unes on cherchoit à connoître leur volonté, & des autres, on se contentoit d'offrir l'ame ; à cause de cela elles étoient appellées des hosties animales *animales hostiæ*. On donnoit encore différens noms aux hosties, suivant la manière de les immoler, ou suivant les motifs du sacrifice. Les *hosties pures* étoient des agneaux & de petits cochons de dix jours. Les hosties *bidentes*, celles de deux ans, qui étoit l'âge ordinaire où on les prenoit pour les immoler, & auquel temps elles avoient deux dents plus élevées que les autres. Les hosties *injuges*, celles qui n'avoient jamais été sous le joug ni domptées. Les hosties *precidanées* (de *præ* & de *cædo*, je tue devant) celles qu'on immoloit avant les grandes solemnités. Au'ugèle appelle une truie précidanée, celle que sacrifioient à Cérès, par forme d'expiation, & avant la moisson, ceux qui n'avoient pas rendu exactement les derniers devoirs à quelqu'un de leur famille, ou qui n'avoient pas purifié le logis dans lequel il y avoit eu un mort : car la famille ne pouvoit être purifiée que par le sacrifice que l'héritier étoit obligé d'offrir à Cérès ou à la Terre.

Les *hosties succidannées* (de *sub* & de *cædo*, je tue ensuite) étoient celles qu'on immoloit successivement après d'autres, pour réitérer le sacrifice, lorsque le premier n'avoit point été favorable, ou qu'on avoit manqué à quelque cérémonie essentielle. C'est ce que fit Paul Emile sur le point de livrer la bataille à Persée, roi de Macédoine ; il sacrifia vingt taureaux à Hercule avant d'en trouver un seul favorable ; enfin le vingt-unième lui promit la victoire, pourvu seulement qu'il se tînt sur la défensive. *Hosties Cancares* ou *Caviaires* celles que l'on sacrifioit de cinq ans en cinq ans pour le collège des pontifes, c'est-à-dire, celles dont on sacrifioit la partie de la queue appellée *Caviar*. Les *hosties Ambiegnes* (*Ambo*, & *Agnus* agneau) ou *Ambegnes*, étoient des brebis qui avoient eu deux agneaux d'une portée, & qu'on immoloit à Junon avec leurs petits. Les *Hosties médiales*, étoient celles qu'on immoloit en plein midi : *Hosties* lustrales, celles qu'on égorgeoit pour se purifier d'un crime ou de quelque mauvaise action. Les hosties lustrales étoient ordinairement le cochon & le bélier. *Voy.* AMBARVALES & AMBURBALES.

Ovide dérive le mot *hostie* de *hostes*, ennemis: *hostibus à victis hostia nomen habet.* D'autres écrivains l'ont dérivé d'un ancien verbe latin *hostio*, je tue, je frappe.

HOSTILES. Voyez LARES.

HOSTILIA, famille romaine dont on a des médailles.

Les surnoms de cette famille sont MANCINVS, SASERNA, TVBVLVS.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

HOSTILIEN, second fils de Trajan Déce.

Caïus Valens Hostilianus Messius Quintus Augustus.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Elle est au cabinet du roi, & étoit aussi dans celui de Pellerin.

R. en argent; avec la qualité d'empereur RR.—

R. en G. B. de coin romain; il y a quelques revers RR.... sur-tout avec la qualité d'empereur.

RR. en M. B. Le revers qui a pour légende *Romæ æternæ*, est RRR.

RR. en G. B. de Colonies.

RR. en M. B. & RRR. avec la tête d'Hérennius & avec la sienne.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. grec.

RR. en M. B.

RR. en P. B.

Les médaillons latins d'Hostilien sont très-rares; on en connoit aussi un de la Colonie de Viminacium; il n'y en a peut-être pas de grecs..

HOSTILII. *Voyez* Lares.

HOSTILINA, déesse qu'on invoquoit pour la conservation des bleds, lorsque la barbe de l'épi & l'épi étoient de niveau : S. Augustin (*de civ. Dei*. 4. 8.) dit que son nom étoit dérivé du vieux mot latin *hostire*, égaler, être de niveau.

HOSTIS chez les romains ne désigna pas toujours un ennemi; c'étoit dans les premiers temps un étranger. Varron (*de ling. lat.* 4. 1.) & Cicéron (*de offic.* 1. 12.) en sont garans. De là vient que Pétrone (*bel. civil.* 30.) appelle un bois étranger, *hostile lignum*; & que souvent dans Plaute, *hostis* est mis par opposition à citoyen, ou naturel du pays.

HOSTIUS, & mieux *HOSTUS*, prénom qui signifioit, né en pays étranger.

HOUE. *Voyez* Ascia.

HOULETTE. *Voyez* Pedum.

HOUPPES ou GLANDS, les anciens, dit Winckelmann, parlent de manteaux quarrés en général : ce qui ne fait aucune difficulté, lorsqu'on n'entend pas parler d'un drap coupé à plusieurs angles droits, mais d'un manteau à quatre coins qui prenoit la forme quarrée, d'après quatre petites houppes ou glands, quand on mettoit cet habillement. A la plupart des manteaux, soit aux statues, soit aux figures de pierres gravées de l'un & l'autre sexe, il n'y a que deux glands visibles, les deux autres se trouvent cachés par le jet du manteau. Quelquefois on en voit trois comme à une Isis, exécutée dans le style Etrusque, à un Esculape de grandeur naturelle, à Mercure sur un des deux beaux candelabres de marbre du palais Barbérini. On voit les quatre *glands* aux quatre coins du manteau, à une des deux figures Etrusques ressemblantes & de grandeur naturelle, conservées au même palais, ainsi qu'à la muse de la tragédie sur une urne funéraire. Il est évident que ces *glands* ne sont point attachés à des angles; le manteau ne peut pas avoir des coins, parce que s'il étoit coupé en quarré, le jet des plis qui tombent de tous sens ne pourroit pas être ondoyant.

HOYAU. Sur un camée, cité par Montfaucon, & sur quelques médailles d'Albin & de Septime-Sevère, l'amour porte un *hoyau*, que quelques antiquaires ont pris pour une torche renversée. Winckelmann croyoit que ce *hoyau* annonçoit les préludes d'une joûte, d'un combat; parce que les jeunes athlètes avoient coutume de remuer & d'égaler le sable de l'arène avec un *hoyau*, avant que de commencer les jeux. Il y avoit autrefois au capitole une statue d'un jeune homme portant un *hoyau*. Egone, dans Théocrite, allant combattre à Olympie porte un *hoyau* (Σκαπανην), & emmène vingt moutons pour sa nourriture. Sur une médaille de l'isle de Chio, citée par Scaliger, on voit d'un côté un Sphynx & de l'autre un *hoyau* avec les mots ΛΑΜΠΡΟΣ ΧΙΟΣ. Scaliger croit que ce Lampros étoit un athlète célèbre, & désigné par le *hoyau*. *Voyez* Capreolus.

HUILE. « Il n'est pas vrai, que, par une loi particulière, dit M. Paw, il fût défendu à l'ordre sacerdotal de faire entrer dans sa nourriture des choses, que l'Egypte ne produisoit pas, ou qui n'y croissoient pas : ce qui prouve qu'une telle loi n'a jamais eu lieu, c'est l'importation très-considérable de l'*huile* d'olive, faite aux environs d'Athènes; & dont on sait que Platon amena un navire chargé en Egypte (*Plutarc. vita Solon.*); pour payer vraisemblablement ceux d'entre les prêtres d'Héliopolis, qui lui communiqueroient des connoissances philosophiques qu'il n'avoit pas au sortir de son pays. Pour comprendre ceci, il faut observer que les Egyptiens se servoient de beaucoup d'espèces d'*huiles* factices : ils en tiroient de la graine de sésame, du ricin & du carthame ou le *Cnicus* des anciens : ils en tiroient de la graine de rave & même de la graine d'ortie, qu'ils cultivoient régulièrement en plein champ, & c'est en quoi on pourroit bien, si l'on vouloit, les imiter en Europe; car je suppose avec beaucoup de vrai-

semblance qu'on ne l'a jamais essayé. Cependant les prêtres jugeoient toutes ces sortes d'*huiles*, sans même excepter celle de sésame, mal-saines pour eux, & ils n'en faisoient, comme Porphyre le dit, presque aucun usage. Mais il n'en étoit point ainsi de l'huile d'olive, qu'on leur apportoit de la Judée & de l'Attique; car le terrain de l'Egypte n'est pas du tout favorable aux oliviers, hormis dans de très-petits cantons, à l'occident d'un lieu nommé aujourd'hui Bénisuef & à Abydus dans la Thébaïde. La semence de la grande ortie *Urtica urens, maxima, semine lini*, renferme beaucoup d'*huile*, qui est moins mauvaise que celle de navette, & sur-tout que celles de ricin & de carthame, dont les Egyptiens ne se servoient que pour des usages extérieurs. La plante qu'ils nommoient en leur propre langue *Selepsion*, ne différe pas d'une ortie qui croit en Europe.

Huile de Médie, *Pharmac. anc.*, autrement dite *huile des Médes*, ou *huile de Médée*, en latin *oleum médicum*, nom que les anciens ont donné à une *huile* célèbre, qui avoit la propriété de brûler dans l'eau, malgré tout ce qu'on pouvoit faire pour l'éteindre. On l'appella *huile de Médie*; parce qu'on la recevoit de ce pays-là; d'autres la nommèrent *huile de Médée*, parce qu'ils imaginèrent que c'etoit avec cette *huile* que la fille d'Hécate avoit brûlé la couronne de sa rivale.

Ammien Marcellin raconte que, si l'on trempe une flêche dans cette *huile*, & qu'on la tire avec un arc contre quelque corps inflammable, le tout prend feu immédiatement sans possibilité de l'éteindre avec de l'eau.

Le poison de Pharos, *venenum Pharicum* de Nicandre, passoit pour être la même chose que l'*huile de Médie*; & tout ce qu'il en dit convient parfaitement au récit que font d'autres auteurs, des propriétés de l'*huile de Médée*, de sorte qu'on ne peut douter que ces deux liqueurs ne soient la même chose.

Quelques-uns prétendent qu'on tiroit cette *huile* d'une plante; mais Pline assure positivement que c'étoit un minéral bitumineux, liquide, de la nature du naphte, ce qui est très-vraisemblable, parce que les huiles minérales sont les substances les plus inflammables que nous connoissions. Babylone est fameuse chez plusieurs auteurs, pour fournir cette liqueur: il est certain que le naphte s'y trouve abondamment. Strabon dit qu'elle en produit deux espèces, l'une blanche & l'autre noire. La blanche étoit vraisemblablement ce qu'on nommoit l'*huile de Médie* ou *de Médée*: mais on ne doit pas douter que les anciens n'aient extrêmement exagéré les effets, les propriétés & les vertus qu'ils lui ont attribués; l'hypetbole leur est familiere dans tous les récits qu'ils nous ont fait des choses étrangères à leur pays, en quoi nous les avons assez bien imités. (*D. J.*).

HUITRES. Les grecs & les romains étoient friands d'*huîtres*; & ils les mangeoient comme nous au commencement du repas (*Plutarc. Sympos.* 9. & *Senec. epist.* 108.). On les ouvroit sur la table, *in ipsa mensa aperiuntur*, dit Sénèque (*Epist.* 88.).

Lucillius, qui écrivoit un siècle avant l'ère commune, dit qu'on payoit de son temps les *huîtres* jusqu'à mille *nummus* ou sesterce, 225 liv., selon M. Paucton:

(Sat. XIII..... *His itidem in cæna ostrea mille*

Nummis empta.......................

Les Romains préféroient les *huîtres* les plus grandes (*Juvenal, Sat. vj.* 302.).

Grandia quæ mediis jam noctibus ostrea mordet.

Pour satisfaire ce luxe, ils créerent l'art de les engraisser & de les faire parquet. Pline (ix. 56.) raconte, d'après Varron, que Fulvius Hirpinus, en fut l'inventeur peu de temps avant la guerre de Pompée, qu'il engraissoit les coquillages avec du vin cuit en consistance de miel, *sapâ*, & avec une espèce de gâteau ou de pâte, *farre*.

Apicius avoit fait plus, il avoit trouvé l'art de conserver long-temps les *huîtres* fraîches; il en envoya de cette espèce jusques chez les Parthes, à Trajan qui leur faisoit la guerre. Son secret est encore ignoré.

Les Romains préférèrent d'abord les *huîtres* de la méditétannée, celles des Dardanelles, du détroit de Cumes, de Brinde, de Tarente, celle, de Venise, & entr'autres, celles du lac Lucrin, près de Baies. Mais ils en vinrent à ce raffinement de gourmandise, de les envoyer pêcher dans l'océan Atlantique, & notamment sur les côtes de l'Armorique, aujourd'hui la Brétagne. (*Auson. epist.* 13.):

Sunt & Aremorici qui laudent ostrea ponti.

HUJUS DIEI (*Fortuna*); la fortune de ce jour. *Voyez* Fortune *de ce jour.*

HUMRA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* Gomor.

HUNE. *Voyez* Corbitæ.

HUNTER. Nous citerons souvent les médailles de la collection qu'avoit amassée avec discernement cet amateur anglois, & dont nous devons à M. Combe une savante & exacte description imprimée à Londres en 1782, *in*-4°. Elle a sur

celle de Pellerin le mérite particulier d'annoncer le poids de chaque pièce.

HUPPE, oiseau.

La huppe étoit révérée par toute l'Egypte, & elle étoit placée souvent sur le sceptre d'Horus. Voyez-en la raison à l'article CHARRUE.

Cet oiseau étoit le symbole de la joie (*Ælian. animal. lib.* 2. *c.* 16. & *lib.* 16. *c.* 5.) & de la piété, c'est-à-dire, de l'amour filial.

HYACINTHE étoit un jeune prince de la ville d'Amicles, dans la Laconie : son père Œbolus l'avoit fait élever avec beaucoup de soin. Il faisoit les délices d'Apollon, qui abandonnoit pour le suivre le séjour de Delphes. Un jour, vers midi, le jeune *Hyacinthe* voulant jouer au disque avec Apollon, ils se déshabillèrent l'un & l'autre, & s'étant frottés avec de l'huile, Apollon jetta le premier son disque avec tant d'adresse, qu'après qu'il se fût élevé jusques dans les nues, il retomba à plat sur la terre. *Hyacinthe*, emporté par l'ardeur du jeu, courut pour le ramasser dans le temps qu'il tomboit ; & le contre-coup l'ayant frappé au visage, on le vit dans le moment couvert d'une pâleur mortelle. Apollon pâlit comme lui, courut pour le relever, essuya sa plaie, & y appliqua les remèdes & les herbes qui ont le plus de vertu ; mais tout fut inutile, le coup étoit mortel ; *Hyacinthe* laisse tomber sa tête sur ses épaules, & rend le dernier soupir. Apollon au désespoir d'avoir été la cause de sa mort, lui dit en soupirant : « Que ne puis-je donner ma vie pour la vôtre, » ou mourir avec vous ; mais puisque le destin s'y » oppose, vous allez devenir une fleur qui por- » tera gravées sur ses feuilles les marques de ma » douleur. Un héros célèbre (Ajax) sera un jour » changé en la même fleur, & on y verra les » premières lettres de son nom ». Aussi-tôt le sang d'*Hyacinthe* forma une fleur qui éclatoit comme la pourpre (violette), & sur les feuilles de laquelle le dieu grava les expressions de sa douleur : & on y voit encore cet *ai*, *ai*, qui marque nos regrets. On ajoute à ce récit une autre circonstance, c'est que Borée aimoit aussi *Hyacinthe*, & que jaloux de la préférence donnée par le jeune homme à Apollon, il avoit détourné le disque dont ils se servoient ensemble, & l'avoit fait tomber sur la tête d'*Hyacinthe*. *Voyez* AJAX, *fils de Télamon*.

Ovide (*lib.* 10.) a décrit cette métamorphose. Nicandre & Colutus l'ont chantée aussi ; le premier *in Theriacis*, & le second dans son poëme sur le rapt d'Hélène.

Dans la collection de Stosch, on voit une agathe-onyx, sur laquelle paroît Apollon assis, la lyre en main, & près de lui le bel *Hyacinthe*.

HYACINTHE, pierre précieuse des anciens. Ce n'étoit point l'*hyacinthe* moderne, pierre d'un rouge-orangé ; mais une variété d'améthyste, car Pline & Théophraste la décrivent d'un bleu-mêlé, ou violette.

HYACINTHÉES ou HYACINTHIES, fêtes qui se célébroient à Lacédémone pendant trois jours en l'honneur d'Apollon, auprès du tombeau du jeune *Hyacinthe*, sur lequel Pausanias dit qu'on voyoit la figure d'Apollon, à qui s'adressoient les sacrifices : mais les jeux furent institués en l'honneur du jeune prince. Le premier & le troisième jour étoient employés à pleurer la mort d'*Hyacinthe*, & le second à faire des réjouissances & des repas. Ceux qui célébroient ces fêtes se couronnoient de lierre pendant les trois jours.

Cette fête étoit célébrée dans le mois hécatombée, à-peu près en juin.

HYACINTHINUS color. Cette couleur des romains est comparée à la pourpre que nous savons avoir été de deux sortes, rouge & violette. S. Jérôme (*in Ezech. c.* 16. *n°.* 10.) dit que cette couleur étoit celle du ciel & bleuâtre, *aerii & κυανὲς coloris est*. On peut donc croire que l'*hyacinthinus color* étoit un bleu de ciel.

HYADES, filles d'Atlas & d'Ethra, étoient sept sœurs, que l'on nomme Eudoxe, Ambroisie, Prodice, Coronis, Phileto, Poliso & Thione. On dit que leur frère Hyas ayant été déchiré par une lionne, elles pleurèrent sa mort avec tant de douleur, que les dieux, touchés de compassion, les transportèrent au ciel & les placèrent sur le front du taureau, où elles pleurent encore. C'est-à-dire, que cette constellation présage la pluie, & par cette raison on a appellé *hyades* les étoiles qui la composent du grec ὕειν, pleuvoir. On dit encore des *hyades* qu'elles furent nourrices de Bacchus, & que craignant la colère de Junon, qui avoit excité contr'elles le tyran Lycurgue, Jupiter, pour les mettre en sûreté, les transporta au ciel parmi les astres.

Voici l'explication qu'a donnée de cette constellation fabuleuse M. Rabaud de Saint-Estienne.

« On verra à l'article d'ORION les violences qu'il exerça contre les *hyades* ses voisines. Un passage de Manilius (*Astronom.* 5.) prouve que, dans les peintures astronomiques, on paroit les *hyades*, & qu'on leur peignoit les joues en rouge ».

(*tertia Pleïades dotabit forma sorores*

Fœmineum rubro vultum suffusa pyropo).

« Les *hyades* annonçoient & donnoient la pluie ; on les appelloit les pluvieuses *uades* en grec ; on les peignoit versant des pleurs, allégorie très-naturelle, & qui fut employée également pour

représenter l'aurore. Elles étoient filles d'Atlas, qui porte le ciel, c'est-à-dire, de la constellation du bouvier ».

« Cet *Atlas*, fameux dans l'histoire ancienne, doit être considéré sous deux aspects, comme constellation & comme montagne: selon leur usage, les peuples postérieurs les confondirent. La clef que j'ai donnée doit servir à expliquer toutes ces histoires & à les débrouiller : rapportez-les chacune à sa physique, la montagne à la physique de la terre, la constellation à la physique du ciel. Atlas - montagne est cette chaîne de monts célèbres qui a donné son nom à la mer Atlantique. Si dans l'histoire d'Atlas, il y a quelque chose qui tienne à la géographie de l'Afrique, c'est à la montagne qu'il faut le rapporter; c'est ainsi qu'il est le père de l'île de Calypso. Atlas-constellation, est celui qui a des rapports, c'est - à - dire, des avantures avec les constellations, avec les *hyades*, avec les pléïades, avec Hercule agenouillé, avec le dragon des hespérides, avec leur jardin & leurs pommes, avec Persée. C'est lui qui est le frère de l'astre *hespérus*, oncle des hespérides & père des atlantides : ses colonnes sont les deux pôles; il porte le ciel sur ses épaules; quand il étend ses mains, il va d'une mer à l'autre. Cet atlas est le bouvier. Il n'y a point eu de roi à qui il ait pu arriver de pareilles histoires. L'atlas-montagne n'a été roi que comme tant d'autres montagnes célèbres. Il est absurde de dire que c'ait été un astronome fameux; qu'il étoit frère de Prométhée, qui vivoit en Asie, & de Saturne, qui régna en Italie. En un mot, ce n'est que de la physique céleste & terrestre, & la clef que j'ai donnée a éclairci tout, & met chaque fait à sa place. Les grecs, dans leurs récits postérieurs, confondirent ces deux atlas, ce qui a formé une confusion d'avantures & de généalogies ».

« On dit encore que les *hyades* étoient les nourrices de Bacchus, parce que les pluies du printemps font croître & pousser la vigne. Elles étoient sœurs de Phaéton ou du cocher qui se lève à-peu-près dans le même-temps qu'elles; & les larmes qu'elles versent, viennent du regret que leur donne la mort de leur frère. Elles ont été poursuivies long-temps par un certain Lycurgue, & n'ont trouvé de refuge que chez Téthys. On n'a pas oublié qu'Orion leur avoit donné les mêmes inquiétudes; ce qui peut faire soupçonner que ces deux personnages n'en font qu'un. En effet, & c'est ici une autre règle pour l'explication de ces histoires, chaque personnage a fourni à un très-grand nombre de fables dans chaque pays de la Grèce. La géographie doit servir à les rendre chacune au peuple à qui elles appartiennent ».

HYAGNIS, père de Marsyas, est regardé par quelques-uns comme l'inventeur du mode phrygien & du Lydien.

HYALE; c'est le nom d'une des nymphes qui formoit la suite de Diane, lorsqu'elle fut apperçue dans le bain par Actéon : *Hyale* puisoit l'eau dans les urnes, pour la répandre sur la déesse.

HYALINUS color, verd-d'eau, couleur du verre commun, appellé en grec ὕαλος. Servius expliquant le 334e. vers du IVe livre des Géorgiques, le dit expressément; *Hyalo, hoc est, vitreo viridi nymphis apto.*

HYALOSTROTUM, pavé en mosaïque de verres diversement colorés, mot formé de ὕαλος, *verre*, & de Στρωτὸς, *couvert.*

HYARBAS. *Voyez* IARBAS.

HYAS, frère des Hyades.

HYBLA major, en Sicile. ΥΒΛΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HYBLA parva, ou *Megara*, autre ville de Sicile, sur la côte orientale, dont on voit encore les ruines au bord de la mer. Les côteaux qui l'environnent le long du petit fleuve Alabus, sont couverts en tout temps de fleurs, de plantes odoriférantes, de thym & de serpolet, d'où les abeilles tirent encore aujourd'hui le miel le plus exquis : ce qui porte à croire que le miel d'*Hybla*, si vanté par les anciens, étoit recueilli près d'*Hybla* la petite.

HYBRISTIQUES, fêtes qui se célébroient à Argos, en l'honneur des femmes qui avoient pris les armes, & sauvé la ville assiégée par les lacédémoniens. Ceux-ci eurent la honte d'être repoussés par les seules femmes d'Argos, d'où la fête a pris son nom. Ὕβρις signifie *injure*, *affront.*

HYDAR, troisième mois de l'année éthiopienne. Il a trente jours, & commence le 18 d'octobre.

HYDÉE. *Voyez* ASTÉRIE.

HYDATOSCOPIE. *Voyez* HYDROMANTIE.

HYDRAULÆ, *HYDRAULICA*, *HYDRAULIS*, } mots formés d'ὕδωρ, *eau*, & d'αὐλος, *flûte* ou tuyau. Le premier désigne le musicien qui jouoit de l'orgue hydraulique désigné par le second mot. Le troisième désigne une flûte à eau. Auroit-elle été semblable à ces vases de terre

terre remplies d'eau suivant de certaines proportions, dans lesquels les enfans soufflent par un petit tuyau, ou par un trou, pour former divers sons? *Voyez* ORGUE *hydraulique*.

HYDRE DE LERNE, monstre épouvantable, né de Typhon & d'Echidne, selon Hésiode, qui lui donne plusieurs têtes. Quand on en coupoit une, on en voyoit autant renaître qu'il en restoit après celle-là, à moins qu'on n'appliquât le feu à la plaie. Le venin de ce monstre étoit si subtil, qu'une flèche qui en étoit frottée, donnoit infailliblement la mort. Cette *hydre* faisoit un ravage épouvantable dans les campagnes, & sur les troupeaux des environs du marais de Lerne. Hercule monta sur un char pour la combattre; Iolas lui servit de cocher. Un cancre vint au secours de l'*hydre*; Hercule écrasa le cancre & tua l'*hydre*. On dit qu'Euristhée ne voulut pas recevoir ce combat pour un des douze travaux auxquels les dieux avoient assujettis Hercule, parce qu'Iolas l'avoit aidé à en venir à bout. Après que le monstre fut tué, Hercule trempa des flèches dans son sang, pour en rendre les blessures mortelles, comme il l'éprouva par celles qu'elles firent à Nessus, à Philoctète & à Chiron. *Voyez* dans les travaux d'HERCULE l'explication astronomique de ce travail donnée par M. Dupuis.

Sur le beau bassin de marbre blanc qui représente à la villa Albani les travaux d'Hercule, on voit l'*hydre* de Lerne sous la figure d'un serpent à neuf têtes. (*Monum. inediti. n°. 64 & 65.*) Simonide (*Schol. Hesiod. Theogon. p. 257.*) lui en donne cinquante, & d'autres cent. Sur d'autres monumens, l'*hydre* porte une belle tête de femme, qui s'élève au milieu de plusieurs têtes de serpens: ce qui semble faire allusion à l'explication que donnoit Platon de ce travail d'Hercule. Il croyoit que l'*hydre* étoit une belle courtisane.

HYDRE femelle, constellation méridionale, appellée *serpens aquaticus*, *asina*, *coluber*, échidna ou vipère. Cette constellation s'étend au-dessus du lion, de la vierge & de la balance: elle a une étoile remarquable appellée le *cœur de l'hydre*; en arabe, alphard. L'hydre a une origine commune avec les deux constellations de la coupe & du corbeau, au rapport d'Ovide, qui annonce leur lever acronique au 14 février (*Fast. lib. 2.*):

Dixit & antiqui monumenta perennia facti,

Anguis avis, crater, sidera juncta micant.

Apollon voulant faire un sacrifice à Jupiter, envoya, dit-on, le corbeau avec une coupe pour apporter de l'eau. Il s'arrêta sur un figuier pour attendre la maturité du fruit; ensuite pour excuser son retardement, il prit un serpent qu'il accusa de lui avoir fait obstacle lorsqu'il vouloit puiser de l'eau. Mais Apollon pour punir le corbeau, changea son plumage de blanc en noir, plaça le corbeau vis-à-vis de la coupe, & chargea le serpent d'empêcher le corbeau de boire.

On a prétendu aussi que c'étoit l'*hydre* de Lerne tuée par Hercule.

HYDRELA, en Carie. ΥΔΡΗΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

HYDRIA, c'étoit un vase percé de tous côtés, qui représentoit le dieu de l'eau en Egypte. Les prêtres le remplissoient d'eau à certains jours, l'ornoient avec beaucoup de magnificence, & le posoient ensuite sur une espèce de théâtre public; alors tout le monde se prosternoit devant le vase, les mains élevées vers le ciel, dit Vitruve, & rendoit graces aux dieux des biens que cet élément leur procuroit. Le but de cette cérémonie étoit d'apprendre aux égyptiens que l'eau étoit le principe de toutes choses, & qu'elle avoit donné le mouvement & la vie à tout ce qui respire. *Voyez* CANOPE, divinité représentée par ce vase.

HYDRIADES. *Voyez* ÉPHYDRIADES.

HYDRIAPHORES, Υδριαφόροι, *porte-cruches*, surnom des femmes étrangères qui résidoient à Athènes. On les obligeoit dans la procession des Panathénées, à porter des parasols & des cruches pleines d'eau, pour garantir de l'ardeur du soleil & pour rafraîchir les femmes & les filles des citoyens qui formoient cette marche sacrée.

HYDROGARUM, ragoût ou mélange (comme le nom l'indique) de la saumure appellée *garum* & d'eau. Ce ragoût étoit mis au rang des mets les plus recherchés & les plus friands. Lampride reproche à Elagabale d'avoir le premier des généraux romains servi de l'*hydrogarum* aux soldats: luxe que Sévère-Alexandre supprima bien-tôt après.

HYDROMANTIE; c'est une des quatre espèces générales de divination, dans laquelle on faisoit usage de l'eau. On la pratiquoit de deux manières, ou en remplissant un bassin d'eau & suspendant un anneau à un fil qu'on tenoit avec un doigt pendant qu'on proferoit quelques paroles, & suivant que cet anneau frappoit les bords du bassin, on en tiroit des présages. L'*hydromantie* se faisoit même en évoquant les esprits qu'on croyoit voir au fond du bassin. Cette seconde es-

pèce étoit souvent pratiquée par Numa-Pompilius; la première étoit en usage chez les grecs; & Pythagore y avoit grande foi.

HYDROPHORIES, fête ou cérémonie funèbre qui s'observoit à Athènes & chez les éginètes, en mémoire de ceux qui avoient péri dans le déluge de Deucalion & d'Ogygès. Ce nom formé de ὕδωρ, *eau*, & de φερω, *je porte* ou *j'emporte*, désigne une fête commémorative de ceux qui ont été emportés par les eaux.

HYDROSCOPE, instrument qui étoit autrefois en usage: c'étoit une espèce d'horloge d'eau, composée d'un tuyau en forme de cylindre, au bout duquel il y avoit un cône: sur le tuyau on mesuroit le temps par des marques faites pour cela. Synésius décrit l'*hydroscope* dans une de ses lettres.

Ce mot vient de ὕδος, *eau*, & de σκοπέω, *je considère*.

HYDRUNTUM, en Italie. ΥΔΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

HYELA, en Italie. *Voyez* VELIA.

HYÈNE, quadrupède ressemblant au loup, mais qui en diffère par le caractère unique d'avoir quatre doigts aux pattes de derrière & à celles de devant.

L'an mil de Rome, aux jeux séculaires que donna l'empereur Philippe, & qui durèrent dix jours, comme on le conjecture par les médailles, il parut le sixième jour une *hyène*, animal célèbre en Egypte par sa cruauté, mais qui jusqu'alors n'avoit point été connu dans l'Europe. On peut voir la figure de cet animal sur une médaille de cet empereur, qui a pour inscription du côté de la tête IMP. CAES. IVL. PHILIPPUS. AVG. COS. III. & au revers SECVLARES AVGG. & dans l'exergue VI. (*Voyez MEZZABACBA*, p. 346; Pagi, à l'an 247, n. X; & *SPANHEIM*, t. 1, p. 207). Ce dernier auteur en a aussi fait graver la figure à l'endroit cité. Il lui donne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queue de lion, des pieds de même, & le poil tout moucheté comme un tigre. Il prétend encore que c'est une hyène qui est marquée sur le revers de quelques médailles de Gallien, dont les inscriptions sont LIBERO P. CONS. AVG. Il dit que l'*hyène* est semblable à un loup, mais moins haute sur ses jambes, & qu'elle a le corps aussi long & tout tacheté de marques noires. Il y a encore d'autres remarques sur cet animal. Jules Capitolin (dans la vie de Gordien III, c. 33.) dit qu'on tua jusqu'à dix *hyènes* dans les jeux séculaires de Philippe, dont nous avons parlé. Bochart, & après lui Ludoff (dans son commentaire sur son histoire d'Ethiopie, L. I, n. LXXXI.), soutiennent que le *Tseboa* des hébreux est l'*hyène*. (*Voyez* l'HIEROÏCON, p. 1, L. III. c. 11).

Monconis assure, dans son voyage d'Egypte, qu'il y vit les restes d'une idole ancienne de ce pays-là, dont la tête seule, dit Spon, avoit vingt-six pieds de haut. C'étoit la représentation d'une *hyène*, ou peut-être d'un sphinx, dont les statues étoient fort communes en Egypte. Cette idole étoit placée sur une voûte, par laquelle les Prêtres payens pouvoient entrer dans le vuide de la statue, & répondre à ceux qui consultoient l'oracle, y ayant même dans la tête un trou où un homme pouvoit demeurer sans être vu (SPON. *Rech. d'antiq. p.* 497; voyages de Monconis, P. I, p. 195). Mais il ne parle point de tête; il dit que l'idole a vingt-six pieds de haut, & sa coëffure, qui fait une partie de l'épaisseur de sa tête, quinze pieds: c'est tout ce qu'il en dit; il en donne la *fig. p.* 183, *fig.* 26.

On dit que ce nom hyène vient du grec ὕαινα, dérivé de ὗς, un *porc*, parce que le dos de cet animal est hérissé de poils semblables aux soies d'un porc.

HYÈNES. *Voyez* MITRIAQUES.

HYÉTIUS, Lucien dit que les athéniens honoroient Jupiter sous ce nom, qui signifie pluvieux, & sous lequel ils lui avoient élevé un autel sur le mont Hymette, du grec ὕετος, *pluie*. *Voyez* PLUVIEUX.

HYÈS, Ὕης, *pluvieux*, surnom de Bacchus, que les uns dérivent de *Hye*, surnom de sa mère Sémélé, & d'autres de la saison pluvieuse, où arrivoient ses fêtes.

HYGIÉ,
HYGIÉE, } fille d'Esculape & d'Epione, ou
HYGIEA,

Lampétie. Orphée la dit femme & non fille d'Esculape. Elle étoit honorée chez les grecs comme la déesse de la santé. Elle avoit dans un temple de son père à Sycione une statue presqu'entièrement couverte d'un voile, à laquelle les femmes de cette ville dédioient leurs chevelures. On voit sur d'anciens monumens cette déesse couronnée de laurier, tenant de sa main droite un bâton de commandement. Sur son sein, est un grand dragon à plusieurs contours, qui avance sa tête pour aller boire dans une patère ou coupe qu'elle tient de la main gauche: elle porte la couronne & le sceptre comme reine de la médecine. On trouve un grand

nombre de statues de cette déesse, parce que les personnes riches qui guérissoient de grandes maladies, où elles avoient invoqué *Hygiea*, lui érigeoient des statues en mémoire de leur convalescence. Les grecs donnèrent quelquefois le nom d'*Hygiea* à Minerve, & l'honorèrent sous ce titre. Les romains, qui adoptèrent toutes les divinités des nations étrangères, ne manquèrent pas de recevoir dans leur ville la déesse de la santé, & de lui ériger un temple comme à celle de qui dépendoit le salut de l'empire. Ὑγίεια, *santé*, est le mot qui a donné lieu à créer la divinité appellée *Hygée* ou *Hygie*.

C'est la même divinité que *Salus* & que *Minerva Medica*. Aussi porte-t-elle un casque sur un des beaux candelabres de marbre du palais Barberini de Rome.

Elle est toujours reconnoissable au serpent qui l'accompagne, ou qu'elle tient, ou auquel elle donne à manger. On la trouve souvent seule sur les médailles & les marbres du capitole. Mais elle accompagne ordinairement Esculape & Télésphore.

HYGIÉE sert de type aux médailles de Sala.

HYLAS, fils de Throdamante, roi de Mysie, s'attacha dès l'enfance à Hercule, & l'accompagna dans l'expédition de la Colchide. Les Argonautes étant arrivés sur les côtes de la Troade, envoyèrent à terre le jeune prince avec ses compagnons, pour chercher de l'eau. Les nymphes du lieu éprises de sa beauté l'enlevèrent, en sorte qu'il ne reparut plus. Hercule qui l'aimoit tendrement, descendit à terre pour l'aller chercher; & l'appellant vainement, il fit retentir tout le rivage du nom d'*Hylas*, mille fois répété, dit Virgile.

On voit ce beau jeune homme tenant un vase, & arrêté par des nymphes, sur un bas-relief du capitole, dédié aux fontaines & aux nymphes.

Souvent on trouve sur les sarcophages des anciens *Hylas* enlevé par les naïades (*Fabret. inscript. c. 6, p.* 432); sujet qu'on voit représenté au palais Albani; dans une sorte de mosaïque, appellée par les Italiens *Commesso* (Ciampini. *Vet. Monum. T.* 1, *T.* 24.) & composée de pierres colorées. C'est à ce trait de la fable que se rapporte cette inscription peu connue qu'on voit sur la face d'une colonne sciée en deux, à la maison Caponi à Rome; nous n'en citerons que le vers qui a rapport au sujet :

ΗΡΠΑϹΑΝ ωϹ ΤΕΡΠΝΗΝ
ΝΑΙΑΔΕϹ ΟΥ ΘΑ ΝΑΤΟϹ.

Dulcem hanc rapuerunt nymphae, non mors.

HYLAS sur les médailles.

On voit ce jeune infortuné tenant une cruche, sur une médaille de Cius, en Bithynie, frappée en l'honneur de Sevère-Alexandre.

HYLLUS ou HYLUS, fils d'Hercule & de Dejanire, fut élevé chez Ceix, roi de Trachine, à qui Hercule avoit confié sa femme & ses enfans, tandis qu'il étoit occupé à ses fameux travaux. Après plus d'une année d'absence de ce héros, Dejanire inquiète conseilla à son fils d'aller chercher les traces de son père, pour recueillir au moins quelques nouvelles de sa destinée. *Hylus* va à Cénée, où il trouve Hercule occupé à bâtir un temple à Jupiter, & à tracer le dessin d'un bois sacré: mais il eut le chagrin d'y arriver dans le moment où Hercule venoit de se revêtir de la fatale robe de Dejanire, & il fut chargé de porter à sa mère les imprécations que le héros fit contre elle. Mais instruit de la funeste erreur où le Centaure avoit fait tomber Dejanire, il excusa sa mère auprès d'Hercule. Ce héros sentant que sa dernière heure approchoit, ordonna à *Hyllus* de le porter sur le mont Oeta, de le placer sur un bucher, d'y mettre le feu de ses mains, & enfin d'épouser Iole, sous peine d'imprécations éternelles. *Hyllus* après la mort de son père se retira chez Epalius, roi des Doriens, qui le reçut favorablement, & l'adopta même en reconnoissance des obligations qu'il avoit à Hercule, par qui il avoit été rétabli dans ses états. Mais Euristhée, ennemi irréconciliable d'Hercule & de sa postérité, craignant qu'*Hyllus* ne fût bientôt en état de venger son père, vint le troubler dans sa retraite, & l'obligea d'avoir recours à Thésée, roi d'Athènes. Ce prince parent & ami d'Hercule, prit hautement le parti des Héraclides, leur donna un établissement dans l'Attique, engagea les Athéniens dans leur querelle; & lorsqu'Euristhée vint le redemander à la tête d'une armée, *Hyllus* commandant les troupes Athéniennes, lui livra bataille, le vainquit, le tua de sa propre main, lui coupa la tête & l'envoya à Alcmène. Cependant la guerre continua toujours entre les Héraclides & les Pelopides, avec différens succès, qui faisoient craindre qu'elle ne durât long-temps. Alors le jeune Héraclide, pour la faire finir, envoya aux ennemis un cartel de défi, offrant de se battre contre quiconque se présenteroit; à condition que s'il demeuroit victorieux, Atrée, chef des Pélopides, lui céderoit le thrône; & que s'il étoit vaincu, les Héraclides ne pourroient rentrer dans le Péloponèse que cent ans après. *Hyllus* fut tué dans le combat, & ses successeurs se virent obligés de tenir le traité. *Voyez* HÉRACLIDES, IOLE.

HYLONOME. *Voyez* CYLLARE.

HYMÉE, chanson des meûniers chez les anciens grecs, dite autrement *épiaulie*.

HYMEN ou HYMENÉE, étoit chez les grecs le dieu qui présidoit plus particuliérement aux mariages; son nom même signifia dans la suite le mariage même, & il dérivoit du mot ὁμονόειν, qui signifie *demeurer ensemble, ou avoir le même sentiment.* C'étoit un jeune homme d'Athènes, d'une extrême beauté, mais fort pauvre & d'une origine obscure. Dans cet âge où un garçon peut aisément passer pour fille, il devint amoureux d'une jeune Athénienne; mais comme elle étoit d'une naissance plus relevée que la sienne, il n'osoit lui déclarer sa passion, & se contentoit de la suivre par-tout où elle alloit. Un jour que les dames d'Athènes devoient célebrer sur le bord de la mer, la fête de Cérès, où sa maîtresse devoit être, il se travestit en fille, & quoiqu'inconnu, sa beauté & son air modeste le firent recevoir dans la troupe religieuse. Cependant quelques corsaires ayant fait une descente subite à l'endroit où étoit l'assemblée, enlevèrent toute la troupe, & la transportèrent sur un rivage éloigné, où après avoir débarqué leur prise, ils se livrèrent à la joie & à la débauche de la table. Accablés de vin & de sommeil, ils s'endormirent. *Hymenée* secondé de ses femmes, égorge tous les pirates, retourne seul à Athènes, déclare dans une assemblée du peuple, ce qu'il est, & ce qui lui est arrivé, & promet, si on veut lui donner en mariage celle des filles enlevées qu'il aimoit, de faire revenir toutes les autres. Sa proposition est acceptée; il épouse sa maîtresse, & ce mariage fut si fortuné, que dans tous ceux qui furent célebrés depuis, on invoqua toujours le nom d'*Hymenée*, dont les grecs firent depuis un dieu, & en l'honneur duquel ils célébrèrent des fêtes appellées *Hymenées.* Dans la suite les poëtes créèrent une généalogie à ce dieu, les uns le faisant naître d'Uranie, d'autres d'Apollon & de Calliope, ou de Bacchus & de Vénus.

On représentoit toujours l'hymen sous la figure d'un jeune homme couronné de fleurs, sur-tout de roses & de marjolaine, tenant de la main droite un flambleau, de la gauche un voile de couleur jaune & portant une chaussure jaune. Cette couleur étoit autrefois particuliérement affectée aux nôces : car on lit dans Pline que le voile de l'épousée étoit jaune. *Voy.* TALASSIUS.

Sur un bas-relief de la villa d'Albani (*monum. inedit. n°.* 111.) qui représente les noces de Thétis & de Pelée, on voit l'*Hymenée* sous la figure d'un jeune homme, avec une longue chevelure relevée sur la tête & couronné de fleurs.

HYMETTIUS, surnom de Jupiter, pris du mont Hymette, dans le vosinage d'Athènes, sur lequel ce dieu avoit un temple. On a dit que les abeilles du mont Hymette avoient nourri Jupiter enfant, & qu'en récompense ce dieu leur avoit accordé le privilège de faire le miel le plus délicat de tout le pays.

HYMNE, *de Castor.* Les Lacédémoniens, en allant au combat, jouoient sur la flûte un air qu'ils appelloient *Castoreum melos.* Quelques auteurs prétendent que ce fut Castor lui-même qui l'inventa, & que c'est d'où lui vient son nom; d'autres veulent que Minerve ait inventé l'hymne de Castor, & que cet air ait servi au commencement à danser la pyrrhique.

HYMNES. Ce mot est toujours masculin, lorsqu'il s'agit d'*hymnes* autres que les *hymnes* d'église. *Voyez* cet article dans le dictionnaire de Grammaire & de Littérature.

HYMNIA, surnom de Diane, sous lequel elle étoit invoquée dans un temple en Arcadie. Une vierge fut long-temps sa prêtresse; mais Aristocrate lui ayant fait violence, on mit une femme mariée à sa place. Diane-*Hymnia*, avoit encore sous ce nom un temple dans le territoire d'Orchomène : il étoit desservi par un prêtre marié, qui ne communiquoit point avec les autres humains. (*Pausan.*).

HYMNODE.
HYMNOGRAPHIE. } *Voyez* le dictionnaire de Grammaire & de Littérature.

HYMNOLOGUS, Gruter (645. 4.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention d'un chantre, ou *hymnologue.*

HYONNE, femme d'Eleusius, & mère de Triptolème, eut part aux honneurs que l'on rendit à son fils.

HYPÆPA, en Lydie. ΥΠΑΙΠΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses magistrats, qui étoient quelquefois préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, d'Antonin, de Faustine jeune, de Crispine, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Gordien Pie, de Tranquilline, de Déce, d'Etruscille, de Valérien, de Salonine, de Gallien, de Néron, de Commode.

HYPÆTRÆ. *Voyez* HYPÉTRES.

HYPAR. Les grecs exprimoient par ce nom les deux marques sensibles de la présence des dieux; car l'opinion des payens étoit que les dieux se manifestoient aux hommes, ou par le songe, ou par quelque réalité, soit en se montrant eux-

mêmes, soit en donnant des preuves sensibles de leur présence par quelque merveilles; lorsque, par exemple, Emilia, vestale, accusée d'avoir, par sa faute, laissé éteindre le feu perpétuel, invoqua Vesta, & jetta sa robe de lin sur un autel, où il n'y avoit que de la cendre froide, priant la déesse que s'il n'y avoit point de sa faute, elle fit ensorte que sa robe s'enflammât dans le moment, ce qui arriva selon sa prière, dit Denis d'Halycarnasse. Cet auteur étoit si persuadé que les dieux se montroient en ces deux manières, qu'il traite d'athées les philosophes qui le nioient: si pourtant, ajoute-t-il, on peut donner le nom de philosophes à ceux qui se mocquent de ces apparitions des dieux arrivées, ou chez les grecs ou chez les barbares, & qui tournent en ridicule toutes les histoires de cette nature, prétendant que ce ne sont que de vaines fictions, & qu'aucun des dieux ne se mêle de ce qui se passe parmi les hommes. Cicéron, qui n'étoit pas des plus crédules, après avoir rapporté plusieurs exemples des dieux qui s'étoient montrés en l'une & l'autre manière, dit, vers la fin du second livre de la nature des dieux: ces apparitions fréquentes des dieux prouvent qu'ils veillent, & sur les villes & sur chaque particulier: cela se prouve aussi par la connoissance des choses futures que plusieurs reçoivent, soit en songe, soit en veillant. *Voy.* AORASIE.

Le mot *hypar*, ὕπαρ, est grec, & signifie *apparition réelle*.

HYPATA. Dans la Thessalie. Les médailles des Ænianes, ont été frappées vraisemblablement dans cette ville.

HYPÉRASIUS, roi de Pellène, dans l'Achaie, fut père d'Amphion l'Argonaute.

HYPERBÉRÉTÉE, douzième mois des Macédoniens & de quelques grecs d'Asie, comme d'Ephèse, de Pergame, &c. On croit qu'il répond à notre mois de septembre. Ce même nom est aussi celui du douzième mois des autres grecs d'Asie, comme ceux de Smyrne, d'Antioche, de Tyr, de Gaze, &c. des Syro Macédoniens, &c. Mais dans leur calendrier, il répond à notre mois d'octobre, parce qu'ils ne commençoient leur année qu'au mois qui répond à celui d'octobre: les Sidoniens, les Lyciens commençoient leur année à-peu-près comme nous; ainsi le mois d'*hyperberetée*, qui étoit le douzième, répond selon leur calendrier à notre mois de décembre. *Voy.* le P. Petau, Scaliger, Usserius, Noris, Valois, &c.

HYPERBOLÉIEN, nome, ou chant du même caractère que l'*Hexharmonien*. *Voyez* ce mot.

HYPERBORÉEN, surnom d'Apollon. Diodore dit que les *Hyperboréens* étoient des peuples qui habitoient au-delà du vent Borée, pour dire très-septentrionaux (ὑπὲρ, *au-delà* & de Βορέης *Borée*). Il y a là une isle, dit-il, aussi grande que la Sicile: les habitans croient que c'est le lieu de la naissance de Latone; & de là vient que ces insulaires revèrent particulièrement Apollon son fils. Ils sont tous, pour ainsi dire, prêtres de ce dieu; car ils chantent continuellement des hymnes en son honneur. Ils lui ont consacré dans leur isle un grand terrein, au milieu duquel est un temple superbe, de forme ronde, toujours rempli de riches offrandes. Leur ville même est consacrée à ce dieu, & elle est pleine de musiciens & de joueurs d'instrumens, qui célèbrent tous les jours ses vertus & ses bienfaits. Ils sont persuadés qu'Apollon descend dans leur isle tous les dix-neuf ans, mesure du cycle lunaire: le dieu lui-même joue de la lyre & danse toutes les nuits, l'année de son apparition, depuis l'équinoxe du printemps jusqu'au lever des pleyades, comme s'il se rejouissoit des honneurs qu'on lui rend. Enfin les *Hyperboréens* témoignoient leur vénération pour Apollon, en envoyant régulierement tous les ans à Délos, les offrandes qu'ils lui faisoient des prémices de leurs fruits. Au commencement c'étoit deux ou trois vierges choisies, accompagnées par cent jeunes gens d'un courage & d'une vertu éprouvée qui portoient ces offrandes; mais les droits de l'hospitalité ayant été violés une fois dans la personne de ces étrangères, on prit le parti de faire passer ces offrandes comme de main en main, jusqu'à Delos, par l'entremise des peuples qui se trouvoient sur le chemin, depuis leur pays jusqu'à Delos. Les grecs croyoient aussi que ce dieu étoit venu du pays des *Hyperboréens*, au secours de Delphes, dans le temps que cette ville fut assiégée par les Gaulois.

HYPERCHIRIA, ὑπερχειρία, *soumise* ou *adoucie*. On avoit donné ce surnom à Junon, & on lui avoit élevé un temple, sous cette invocation, dans la Laconie, après un débordement de l'Eurotas.

HYPERDIAIEUXIS, est un rapport du vieux Bacchius, l'intervalle entier du diapason entre deux tétracordes. Telle est la disjonction qui règne entre les tétracordes hypaton & hyperboléon. *V.* TÉTRACORDE.

HYPERDORIEN, ou *Myxolydien*, mode de musique ainsi nommé, parce que sa fondamentale étoit une quarte au dessus de celle du mode Dorien. On en attribuoit l'invention à Pythoclide.

HYPÉRENOR, l'un de ces hommes qui nâquirent des dents de dragons semées par Cadmus. *Orgueilleux* s'exprime en grec par ὑπερήνωρ. *Voyez* CADMUS.

HYPERÉOLIEN, le pénultième à l'aigu des quinze modes de la musique des grecs; ce mode

non plus que l'hyperlydien qui le suit, n'étoit pas si ancien que les autres. Aristoxène n'en fait aucune mention, & Ptolémée qui n'en admettoit que sept le retranche avec plusieurs autres. Ce mode portoit le nom d'*Hypeocolien*, parce que sa fondamentale étoit une quarte au dessus de celle du mode éolien, dont il tiroit son origine.

HYPERESIA, dans l'Achaïe. Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cete ville.

HYPERHYPATE. Boëce, dans son traité *de musicâ*, appelle ainsi la corde ajoutée aux deux tétracordes, pour former l'énéacorde, ou systême de neuf cordes complet, elle étoit immédiatement au-dessus de l'*Hypate*, & c'est l'origine de son nom. Il paroît au reste que l'*hyper-hypate* & la proslambanomène étoit une seule & même corde, ainsi que le prétend Wallis, dans son *appendice* aux harmoniques de Ptolomée. *Voyez* PROSLAMBANOMENOS.

HYPERIASTIEN ou MYXOLYDIEN AIGU, c'est le nom qu'Euclyde & plusieurs anciens donnent au mode de la musique grecque, appellé *hypérïonien* par d'autres auteurs. *Voyez* HYPERIONIEN.

HYPERION, fils d'Uranus, & frère cadet de Saturne, épousa sa sœur Basilée, dont il eut un fils & une fille, Helios & Séléné, tous deux admirables par leur vertu & leur beauté : ce qui attira sur *Hyperion* la jalousie des autres titans. Ils résolurent d'égorger *Hyperion*, & de noyer dans l'Eridan, son fils Hélius, qui n'étoit encore qu'enfant. *Voyez* BASILÉE, HELIAS, SÉLÉNÉ, THIA, TITAN.

HYPERIONIEN, un des modes de la musique des grecs, appellé aussi par quelques-uns *hyperiasdien & mixolidien aigu*.

Ce mode avoit sa fondamentale, une quarte au-dessus de l'Ionien, dont il tiroit son origine; & c'est le douzième mode du grave à l'aigu, selon le dénombrement d'Alypius. *Voyez* MODE.

HYPERIPNÉ, fille d'Arcas, & femme d'Endymion. *V.* ENDYMION.

HYPERLYDIEN, le plus aigu des quinze modes des grecs, dont on trouve le dénombrement dans Alypius. Ce mode non plus que son voisin l'hyperéolien, n'étoit pas si ancien que les treize autres; Aristoxène, qui les nomme tous, ne fait aucune mention de ces deux-là. Celui dont il est ici question s'appelloit *hyperlydien*, parce que sa fondamentale étoit une quarte au-dessus de celle du mode lydien, dont il tiroit son origine.

HYPERMESE, la même corde qu'on nomme ordinairement *lychanos-hypaton*. *V.* LYCHANOS.

HYPERMIXOLYDIEN, mode de la musique grecque. *Voyez* HYPERPHRYGIEN.

HYPERMNESTRE, une des cinquante filles de Danaüs, fut la seule qui eut horreur d'exécuter l'ordre cruel de son père, & qui se dispensa de garder le serment qu'elle avoit fait de tuer son époux la première nuit de ses noces. Au lieu de porter le poignard dans le sein de Lyncée, elle lui donna le moyen de s'évader. Danaüs qui vouloit exterminer toute la race de son frère, entra dans une grande colère contre *Hypermnestre*, la fit traîner cruellement en prison & vouloit la faire mourir comme rebelle à ses ordres. Mais le peuple prit son parti, & obligea le pere de la rendre à Lyncée. *Hypermnestre*, en mémoire de sa délivrance, fit bâtir un temple à la déesse de la Persuasion. Ovide, dans la quatorzième héroïde, suppose qu'*Hypermnestre*, chargée de chaînes, écrit à son époux, pour lui marquer ce qu'elle souffre, & le pressant besoin qu'elle a de son secours.

HYPERMENESTRE, une des filles de Testius, mère d'Amphiaraüs. *Voyez* AMPHIARAÜS.

HYPERPHRYGIEN, appellé aussi par Euclyde *Hypermixolidien*, est en musique le plus aigu des treize modes d'Aristoxène, faisant le diapason avec l'hypodorien le plus grave de tous.

HYPERTHUSE, une des hespérides. *Voyez* HESPÉRIDES.

HYPERTYRON, mot formé de ὑπερ, *dessus*, & de θυρα, *porte*; table que l'on met en forme de frise sur les jambages des portes & au-dessus des linteaux des fenêtres dans l'ordre dorique.

HYPERTONIDE. Pollux semble indiquer (*Onomast. Liv. IV, cap.* 9.) qu'il y avoit autrefois un mode *hypertonide*.

HYPÈTHRES; on appelloit ainsi certains temples des anciens, qui avoient en dehors deux rangs de colonnes tout autour, & autant en dedans; mais tout le milieu étoit découvert comme nos cloîtres. Vitruve dit que le temple de Jupiter-olympien à Athènes, étoit de cette forme. Et Pausanias nomme un temple de Junon qui étoit situé sur le chemin de Phalères à Athènes, où il n'y avoit ni toit, ni portes. Comme Jupiter & Junon sont pris souvent pour l'air & le ciel, il convient, disoit-on, que leurs temples soient à découvert, & ne soient point renfermés dans l'étendue étroite des murailles, puisque leur puissance embrasse tout l'univers. Strabon nous apprend une particularité sur les *hypèthres*, savoir

qu'ils étoient remplis de ftatues de différentes divinités. L'*hypèthre* du temple de la Junon de Samos, étoit rempli de ftatues d'excellens ouvriers, dont trois coloffales de Myron. Marc-Antoine les enleva toutes trois; mais Augufte en reftitua deux, favoir celle de Minerve, celle d'Hercule, & n'en garda qu'une, qui étoit celle de Jupiter, pour la mettre dans un petit temple qu'il fit bâtir fur le capitole.

HYPHI, mefure de capacité de l'Afie & de l'Egypte. *Voyez* Epha.

HYPHIALTES ou EPHIALTES, nom que les grecs donnoient à certaines divinités ruftiques; elles apparoiffoient en fonges, & les latins les appelloient Incubes. *V.* Incubes.

HYPOCAUSTE, mot formé de ὑπὸ, *deffous*, & de καίω *j'échauffe*; fourneau fouterrain qui fervoit à échauffer les bains & les appartemens chez les grecs & les romains. Voyez-en la defcription au mot Cheminée.

HYPODIAZEUXIS dans la mufique des grecs, eft au rapport du vieux Bacchius, l'intervalle de quinte, qui fe trouve entre deux tétracordes, féparés par un troifième tétracorde & par une disjonction; ainfi il y a *hypodiazeuxis*, entre les tétracordes hypaton & diezeugmenon, & entre les tétracordes fynnemenon & hyperboleon. *Voyez* Tétracorde.

HYPODORIEN, le plus grave de tous les modes de l'ancienne mufique. Euclide dit que c'eft le plus aigu; mais comme il eft contredit par tous les autres auteurs, & qu'il fe contredit lui-même un moment après, on doit croire que c'eft une faute de copifte ou d'impreffion.

Le mode *hypodorien* a fa fondamentale une quarte au-deffous de celle du mode dorien, dont il tire fon origine. *Voyez* Mode.

HYPOÉOLIEN, mode qu'Euclide appelle auffi *hypolydien grave*. Il tire fon origine du mode éolien, dont la fondamentale eft une quarte au-deffus de la fienne. *V.* Mode.

HYPOGÉE, tombeau fous terre. Les grecs après avoir perdu l'ufage de brûler les corps des morts, les enterrèrent fous terre dans des cercueils qu'ils nommèrent *hypogées*, & qui étoient femblables aux caveaux qu'on voyoit autrefois communément dans nos églifes. Chaque corps chez les grecs avoit fa place dans ces fortes de monumens féparés, qui s'élevoient en forme de voûte.

Les *hypogées* des premiers romains étoient au rez-de-chauffée, & n'occupoient point autant de profondeur que ceux de Grèce, parce qu'on n'y enfermoit que les urnes qui contenoient les cendres des morts; mais dans la fuite, les grandes richeffes des particuliers les portèrent à imiter en ce point la magnificence des grecs, & bientôt ils la furpafferent à tous égards.

Non contens de bâtir à leur imitation des tombeaux fouterrains compofés de plufieurs appartemens, dans chacun defquels il y avoit un grand nombre de niches pour placer des urnes fépuchrales, ils ornèrent encore ces appartemens fouterrains de peintures à Frefque, de mofaïques, de figures de relief en marbre, & d'autres décorations d'une richeffe & d'une dépenfe infiniment plus confidérable que celle des plus belles fépultures élevées fur terre. On a eu lieu de le connoître par les *hypogées* qu'on a découverts de temps en temps, en fouillant des ruines auprès de Rome.

Ce mot eft formé d'ὑπὸ, deffous, & de γῆ, terre. Vitruve a appliqué ce terme abufivement à toutes les parties d'un bâtiment, qui font fous terre, comme les caves, les felliers, les garde-mangers, &c. Mais ce n'étoit point là le fens du mot *hypogée* dans fon origine. (D. J.)

HYPOGLOTTIDE, f. f. couronne de laurier d'Alexandrie, qui étoit très odorant. On voit la figure d'un *hypoglottide*, fur une médaille de la ville de Myrine, en Troade, qui couronne la célèbre amazone de ce nom, dont il eft parlé dans Athénée, dans Strabon, & fur-tout dans Diodore de Sicile. Triftan a tâché d'expliquer cette médaille, mais il ne paroît pas qu'il ait réuffi. (D. J.)

HYPOIASTIEN, un des modes de l'ancienne mufique. *Voyez hopoïonien.*

HYPOIONIEN, *Mufique*, le fecond au grave des modes de l'ancienne mufique qu'Euclide appelle auffi *hypoïaftien* & *hypophrigien* grave. Sa fondamentale étoit une quarte au deffous du mode ionien. *V.* Mode.

Euclide diftingue deux modes hypolidiens; favoir l'aigu dont nous venons de parler, & le grave qui eft le même que l'*hypoéolien*. *Voyez* ce mot.

Quelques-uns attribuent l'invention du mode *hypolydien* à Polymnefte, d'autres à Damon l'Athénien.

HYPOPHRYGIEN, mode qui tiroit fon origine du Phrygien, dont la fondamentale étoit une quarte au-deffus de la fienne.

HYPOPODIUM, ou *Scabillum*, marche-pied des romains.

HYPOPROPHÈTES. On appelloit ainsi les subdélégués des devins, c'est-à-dire, de ceux qui publioient les oracles; les *hypoprophètes* faisoient leurs fonctions en leur absence.

HYPORCHÉME, s. m. on appelloit ainsi chez les grecs une sorte de poésie, faite non-seulement pour être chantée & jouée sur la flûte & sur la cythare, mais encore pour être dansée au son des voix & des instrumens. C'est un chant accompagné de danse, dit Proclus: or, cette danse, selon Athénée, étoit une imitation ou une représentation des choses même exprimées par les paroles que l'on chantoit. Lucien semble insinuer que les *hyporchemes* se dansoient le plus ordinairement au son de la lyre ou de la cythare; aussi étoit-ce, comme l'assure Athénée (*lib. XIV*, *cap.* 7), une des trois espèces de poésie lyrique, sur le chant desquelles on dansoit, & cette danse *hyporchémétique*, continue-t-il, avoit beaucoup de rapport avec la danse comique appellée *cordax*, l'une & l'autre étant enjouée & badine. *Voyez* CORDAX.

Cependant s'il en faut croire le rhéteur Ménandre, l'*hyporchème*, ainsi que le péan, étoit consacré au culte d'Apollon, & en ce cas-là, sans doute, la danse devenoit plus sérieuse. Elle se faisoit, dit l'auteur du grand étymologique, autour de l'autel de la divinité, pendant que le feu consumoit la victime. Sur quoi il est bon de remarquer d'après Athénée (*lib. XIV*, *cap.* 6.), qu'anciennement les poètes eux-mêmes enseignoient ces danses à ceux qui devoient les exécuter, leur prescrivoient les gestes convenables à l'expression de la poésie, & ne leur permettoient pas de s'écarter du caractère noble & mâle qui devoit régner dans ces sortes de danses. On peut consulter sur ce point Meursius, dans son traité intitulé *orchestra*. Du reste, Plutarque, dans son traité de la musique, dit qu'il y avoit de la différence entre les péans & les *hyporchèmes*. Sur quoi il prend à témoin Pindare, qui a cultivé l'un & l'autre genre de poésie. Mais comme nous n'avons rien aujourd'hui de ce poète, ni en l'un ni en l'autre genre, nous ne pouvons fixer cette différence, ni le nombre, ni la qualité des pieds qui entroient dans la poésie *hyporchématique*; on conjecture seulement que les vers étoient de mesure inégale, & que le pyrrhique y dominoit. (Note de Burette, *sur le traité de la musique de Plutarque. Mém. de l'acad. des belles-lettres*, *tom.* X.) (D. J.).

HYPOSCÈNE ou HYPOSCÉNION. C'étoit chez les grecs une enceinte de colonnes autour du *logeum*, où les mimes & les joueurs d'instrumens se tenoient ordinairement. ὑπὸ, *sous*, & σκηνη, *tente*.

HYPOSTASE archique. *V.* CORYBANTES.

HYPOTÉATRALE. Il paroît qu'il y avoit une espèce de flûte nommée *hypotéatrale*, parce que suivant toutes les apparences, elle servoit principalement pour le théâtre.

HIPOTRÈTE, sorte de flûte des anciens, dont Athénée ne nous rapporte que le nom.

HIPPA, une des nourrices de Bacchus, selon le faux Orphée.

HYPPANIUS, roi inconnu.

Ses médailles avec ΥΠΠΑΝΟΥ, sont:

RRRR. en or.

O. en argent.

O. en bronze.

HYPPOPHORBE. Les lybiens, au rapport de Pollux, avoient inventé une espèce de flûte nommée *hyppophorbe*, parce qu'elle rendoit un son aigre très-aigu, & ressemblant au hennissement d'un cheval. L'*hyppophorbe* se faisoit de laurier dépouillé de son écorce & de sa moëlle, & servoit à ceux qui gardoient les chevaux dans les pâturages.

HYPPOSÉUS, roi des Lapithes, père de Cyrène. *Voyez* CYRÈNE.

HYPPOTÉS, petit-fils d'Hercule, tua à Naupacte, le devin Arnus, qu'il prit pour un espion des Pélopides. Apollon, pour venger la mort d'un de ses ministres, envoya la peste dans l'armée des Héraclides: l'oracle consulté, dit que pour faire cesser ce fléau, il falloit exiler le meurtrier, & célébrer des jeux funèbres en l'honneur du devin. *Hyppotés* obéit à l'oracle, se bannit lui-même, & donna à son fils Alethès, le commandement de l'armée avec laquelle celui-ci s'empara de Corinthe.

HYPSÆUS, surnom de la famille PLAUTIA.

HYPSÉLIS, dans l'Égypte. ΥΨΗΛΙ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

HYPSIPYLE étoit fille de Thoas, roi de l'isle de Lemnos & de Myrine. La fable dit que les femmes de Lemnos ayant manqué de respect à Vénus, & négligé ses autels, cette déesse, pour les en punir, les avoit toutes rendues d'une odeur si insupportable, que leurs maris les avoient abandonnées pour leurs esclaves. *Voy.* LEMNOS. Les Lemniennes, piquées de cet affront, firent un complot entr'elles, contre tous les hommes de leur isle, & égorgèrent pendant une nuit, tous ceux qu'elles trouvèrent. Il n'y eut qu'*Hypsipyle*

sipyle qui conserva la vie au roi son père, qu'elle fit d'abord cacher dans le temple de Bacchus, & ensuite sauver secrètement dans l'isle de Chio. Après le massacre des hommes elle fut élue reine de Lemnos. Quelque temps après, les Argonautes faisant route vers la Colchide, relâchèrent dans cette isle. Jason, leur chef, épris des charmes de la reine, qui, probablement, n'avoit point été comprise dans la vengeance de Vénus, de même qu'elle n'avoit point pris de part au crime des Lemniades, s'arrêta deux ans à sa cour, dans les bras de l'amour. Au bout de ce temps *Hypsipyle* le laissa partir pour la conquête de la toison d'or, à condition qu'à son retour, il repasseroit chez elle avant de rentrer dans la Grèce : mais Jason séduit par Médée, ne se souvint plus d'*Hypsipyle*, ni des enfans qu'il en avoit eus, au nombre desquels on compte entr'autres Eunée. C'est cette ingratitude qu'Ovide fait reprocher à Jason, par *Hypsipyle*, dans la sixième de ses héroïdes, où elle exprime si vivement son désespoir, & la honte d'un oubli si étrange & si peu mérité. Cette princesse eut un autre chagrin qui lui fit peut-être oublier le premier. Les dames de Lemnos ayant appris que le roi Thoas étoit plein de vie, & qu'il régnoit dans l'isle de Chio, par les soins de sa fille, conçurent tant de haine contre *Hypsipyle*, qu'elles l'obligèrent de descendre du trône, & de sortir même de l'isle. On dit que cette malheureuse reine s'étant cachée sur les bords de la mer, y fut enlevée par des pirates, & vendue à Lycurgue, roi de Thessalie, qui la fit nourrice de son fils. Un jour ayant laissé son nourrisson aux pieds d'un arbre, pour aller montrer une fontaine à des étrangers, elle le trouva au retour, tué par un serpent. Lycurgue voulut la faire mourir; mais Adraste & les Argiens, pour qui elle avoit abandonné l'enfant, prirent sa défense & lui sauvèrent la vie. *Voyez* ARCHÉMORE, LEMNOS, NEMÉENS, POLIXO.

HYPSISTUS, selon Sanchoniathon, demeurant aux environs de Biblos, eut pour femme Béruth, dont il eut un fils, nommé *Uranus*, & une fille qui porta le nom de *Gé*. C'est le nom de ces deux enfans, dit cet auteur, que les grecs ont donné au Ciel & à la Terre. *Hypsistus* étant mort à la chasse, on l'honora comme un dieu, & on lui fit des libations & des sacrifices; il fut regardé dans la suite chez les phéniciens, comme le père ou le premier des dieux.

Ὕψιστος signifie très-haut. *Voyez* URANUS, GÉ.

HYPSURANIUS étoit, selon Sanchoniathon, fils des premiers géants; il habita à Tyr, & inventa l'art de construire des cabanes de roseaux & de joncs, & l'usage du papyrus. Après sa mort, ses enfans lui consacrèrent des morceaux informes de bois & de pierre, qu'ils adorèrent, & ils établirent des fêtes annuelles en son honneur.

HYRCANIS, en Lydie. ΥΡΚΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Maxime, des deux Philippes, d'Otacilie.

HYRGALÆA, dont on ignore la situation.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

HYRIÉUS, père d'Orion. Jupiter, Neptune & Mercure, voyageant sur la terre, logèrent chez *Hyriéus*, & furent si contens de la réception qu'il leur fit, qu'ils lui demandèrent ce qu'il souhaitoit le plus au monde, promettant de le lui accorder. *Hyriéus* leur témoigna qu'étant sans enfans, il ne desiroit rien tant que d'en avoir; & peu de temps après naquit Orion. *Voyez* ORION.

HYRIÉUS fit faire un édifice pour renfermer ses trésors, par Agamède & Trophonius. *Voyez* AGAMÈDE.

HYRMINE, mère d'un des personnages connus sous le nom d'Actor. *Voyez* ACTOR.

HYRPACE, fille de Borée & de Chloris. *V.* BORÉE.

HYSGINUS color. Le mélange de la pourpre terrestre & de la pourpre marine, c'est-à-dire, du rouge & du violet, produisoit, selon Pline (IX. 41.), la nuance appellée *hysginus color*. C'étoit probablement le *cramoisi*.

HYSIUS, surnom donné à Apollon, à cause d'un temple qu'il avoit à *Hysia* en Béotie, où il rendoit des oracles. Il y avoit un puits dont l'eau mettoit, disoit-on, le prêtre en état de donner des réponses sûres, lorsqu'il en avoit bu.

HYSTÉRIES, fêtes d'Argos, consacrées à Vénus, dans lesquelles on lui immoloit des cochons, appellés ὗς. (*Athen. Deipn. lib. III.*)

HYSTÉROLITE, pierre ainsi nommée, parce qu'elle représente d'une manière assez distincte l'extérieur des parties sexuelles des femmes. Ce sont des empreintes de la coquille bivalve, appellée *bucardite*, ou cœur de bœuf.

Falconnet croyoit que l'*hystérolite* est la même pierre que celle que les anciens appelloient *pierre*

de la mère des dieux, & qu'ils croyoient tombée du ciel; elle étoit d'une grandeur médiocre, d'une couleur noire, & l'on y voyoit une apparence de bouche. Ce savant académicien ajoute que, peut-être par rapport à une ressemblance qui n'est guere éloignée de celle de la bouche, le culte de cette pierre fut imaginé; & on ne crut point trouver de symbole plus convenable que cette pierre ainsi figurée, pour représenter une déesse qui, selon les poètes étoit la mère des dieux & des hommes, & qui, selon les philosophes, étoit la nature même, source féconde de tout ce qui paroît dans l'univers. *Voyez* les Mém. de l'Acad. royale des Inscriptions & Belles-Lettres, tom. VI, pag. 528.

HYSTÉROPOTMES, f. m. On nommoit ainsi chez les grecs les personnes qui revenoient chez leurs parens après un si long voyage dans les pays étrangers, qu'on les avoit cru mortes. On ne leur permettoit d'assister à la célébration d'aucune cérémonie réligieuse, qu'après leur purification, qui consistoit dans une sorte d'enveloppement de robe de femme, afin que de cette manière ils parussent comme de nouveaux nés. (*Hesychius.*)



I.

SUR la distinction de l'I voyelle & de l'J consonne, *voyez* l'J après tous les articles de l'I voyelle.

Chez quelques auteurs I étoit une lettre numérale qui signifioit cent suivant ce vers :

I. C. *Comparerit, & centum significabit.*

Mais ce qu'il y a de prouvé, c'est qu'I signifie un dans le nombre romain ordinaire, & étant répété, il désigne autant d'unités qu'il est répété de fois: I, un; II, deux; III, trois; IIII, quatre. On ne le multiplie pas davantage; car cinq s'exprime par un V. Si la lettre numérale I est placée devant V, ou X, elle indique qu'il faut ôter un de cinq ou de dix. Ainsi IV signifie quatre, & IX signifie neuf; XIV, quatorze; XIX, dix-neuf. On ne place jamais l'I en ce sens avant une lettre numérale de plus grande valeur que lui, tel que C, D, L, M. Ainsi 49 n'est point IL, mais XLIX.

Les anciens ont dit *decumus* pour *decimus*, *optumè* pour *optimè*, *maxumus* pour *maximus*, *postumus* pour *postimus*.

Pourquoi les inscriptions romaines renferment-elles tant d'I, qui surpassent en hauteur les autres lettres des mêmes lignes? Les grammairiens répondent qu'on les employa pour distinguer les I longs & douteux des brefs, pour tenir lieu de deux I; pour désigner les I, qui devoient être écrits, & même prononcés *ei*. Mais le cardinal Norris, (suivi de plusieurs savans) est d'un avis contraire. Il ne disconvient pas à la vérité que l'I allongé n'en remplace souvent deux. Cependant ne voit-on pas aussi quelquefois deux grands I, à côté l'un de l'autre? & vit-on jamais quatre petits *i*, se suivre en latin: les deux grands I ne leur sont donc pas substitués. Quoique l'I soit simple & bref, il ne laisse pas d'être exprimé plus d'une fois par un I de taille gigantesque. Ces I semblent donc avoir été abandonnés au caprice des anciens écrivains, graveurs & sculpteurs. Il est pourtant assez vraisemblable, qu'ils furent d'abord astreints à des règles, dont ils ne s'écartèrent que par ignorance, ou parce qu'ils suivoient une prononciation vicieuse. Ainsi les grammairiens & les antiquaires, pourroient bien avoir raison: pourvu qu'on attribue à différens temps, à différens lieux, & à différentes circonstances, cette variété d'usages.

Dans les anciens manuscrits on supprime un *i* dans *reicere*, & autres mots semblables; parce qu'ordinairement l'*i* étoit double entre deux voyelles, comme dans *troia* pour *troija*, *ajacem* pour *aijaeem*, *maia* pour *maijà*, *traiani* pour *traijani*.

On les supprimoit aussi souvent dans les génitifs des inscriptions de la prose & des vers: ainsi *septimi*, *aureli*, &c. pour *septimii*, *aurelii*; *nec cura peculi* pour *peculii*, dans Virgile, &c.

Les marbres, bronzes, manuscrits, diplômes, où des points sont régulièrement placés sur les *i*, datent d'avant le XIVe. siècle. Si ces monumens sont originaux, ils doivent passer pour suspects ou supposés, selon qu'ils s'éloigneront plus ou moins de ce terme. Mais s'ils ne sont que des copies figurées, ces points doivent être envisagés comme des fautes des écrivains ou de graveurs, peu attentifs ou peu instruits. Les points sur les *i* n'ont commencé tout au plutôt, que vers la fin du XIVe. siècle. Peu-à-peu on les a substitués aux accens formés jusqu'alors en lignes obliques & courbes. Ils ne les remplacèrent encore constamment, que pendant le cours du XVIe. siècle. *Voyez* PONCTUATION.

I. (*Nouv. Diplom.*). La première série de l'I lui conserve sa figure droite, ou du moins en approche. Première sous-série, *I* incliné avant B. C. 2e. terminé en rond, deux siècles avant sa naissance; de plus en losange, en creux, en grise, &c. Jusqu'au gothique; 3e. horizontal, perpendiculaire; même durée: 4e. en crochet; 5e. en pyramide ou pointe, moyen & bas âge.

La IIe. lui prête la figure du T droit ou renversé, du Г soit contourné, soit naturel. 1°. En T, durant les cinq premiers siècles; 2°. en Г ou ꓕ, même âge; en ⊥, avant J. C. & un peu après.

La IIIe. emprunte la figure de l'L, & se rapporte généralement aux quatre premiers siècles. Première sous-série, base ou traverse en ∽; 2e. seulement courbée en dessous; 3e. relevée en angle; 4e. en ligne droite; 5e. courbée en dessus.

La IVe. série d'une plus grande antiquité, transforme les I en L. & S, C, F, Y, Z, & se subdivise conséquemment en cinq sous-séries.

La Ve. division en forme d'J consonne, ne peut fixer son âge que par ses sous-séries; première, coupée par une barre médiane, se réfere aux trois premiers siècles; 2e. sans traverse depuis la plus haute antiquité jusqu'au bas temps; 3e. gothique.

La VIe. suite enchérit sur toutes les autres, par ses irrégularités. Presque tous ses caractères sont postérieurs au XIIe. siècle: 1°. base massivement

gothique; 2° un ou deux points sur les I, &c. 3° plus ou moins tranchés; 4°. bouts en grife ou évasés; 5°. I en x; 6°. I, bisarres & monstrueux.

Pour compléter l'article de la lettre I, voyez le dictionnaire de grammaire & de littérature.

IA, nom de la dernière des filles d'Atlas. Arnobe (L. V.) rapporte que les fables disoient qu'elle couvrit de laine Hercule mourant. Elle fut métamorphosée en violette. ἴον, en grec signifie *violette*.

IACATIT, nom du sixième mois de l'année des Ethiopiens & des Coptes; il répond au mois de février. On l'appelle aussi *Jachathith*, *Jacatith*, & quelquefois *Lécahit*; mais ce dernier mot n'est pas le véritable nom de ce mois. On lit mal *Lécatith* dans Kircher.

JACATRA. *Voyez* BATAVIA.

JACCHAGOGUES, nom qu'on donnoit à ceux qui portoient la statue de Bacchus dans les fêtes Eleusiennes.

IACCHUS. « Le jeune *Iacchus* étoit très-célèbre dans les mystères. On le représentoit à la mamelle; (*Suid.* Ἴακχος) & si nous en croyons Bochard, son nom ne signifioit en Phénicien autre chose *qu'un enfant qui tette* (Chanaan, L. I, C. XVIII, p. 480). Quelques grammairiens grecs (*Suid. & Etym. magn. in voce* Ἴακχος), dont Freret adopte l'opinion, dérivent le mot d'*Iacchus* des cris *Iacché*, *Iacché*, que les initiés & les Bacchantes poussoient à différentes reprises, lesquels venoient du verbe ἰακχεῖν, élever la voix & faire grand bruit. »

» Saumaise, qui avoit tout lu, prétend avoir trouvé dans un auteur ancien, qu'*Iacchus* étoit appelé κῦρος (*Salm. ad Inscr. her. Attic. & Reg. p. 92, de anno Climat. p. 566. 67.*). Les grecs donnoient en général aux dieux-enfants, ce nom (*Callim.* hymn. in del. v. 211. 14. *Apollon.* Argon. L. I, v. 508; L. II, v. 709; L. III, v. 118, &c.), qui convient particulièrement à Bacchus, fils de Jupiter & de Proserpine, lequel n'avoit rien de commun avec Dionisius ou Bacchus, fils de ce même dieu & de Sémélé. Euripide introduit, dans une de ses pièces, le devin Tirésias, qui appelle avec raison, l'enfant de cette dernière, un nouveau génie (ὁ Δαίμων ὁ νεός). En effet, son culte n'avoit été introduit par Mélampus, que vers l'an 170 avant la prise de Troie (acad. des inscr. T. III, p. 248); c'est-à-dire, postérieurement à celui de Bacchus, que Cicéron & Diodore de Sicile, font fils de Jupiter & de Proserpine (*Cic.* de Nat. Deor. L. III, § 21, 23, *Diod.* L. III, § 63.), le même à qui l'on donnoit encore pour mère, Cérès (*Diod.* L. III, § 62). Cette déesse surnommée Eleusinie, est représentée par Sophocle, tenant dans son sein ce jeune dieu (*Antigon.* v. 1232 & 1233.). *Démétrius* étoit aussi, par la même raison, un surnom de Bacchus. Cette attitude de Cérès a déterminé Lucrèce à lui donner l'épithète de *Mammosa* (*& Mammosa Cérès est ipsa ab* JACCHO. L. IV, v. 1161. Vid. *Arnob.* contr. Gent. L. III, p. 47.). Plutarque nous apprend que le nom des mères d'*Iacchus* étoit un mystère, & qu'on comptoit dans ce nombre la bonne déesse (*Vit. Cæsar. p.* 109, *T. IV*, *& Bryan.*), qui ne différoit pas de la mère de Proserpine. Malgré ces contradictions apparentes, dont la source est l'ancienne identité de plusieurs divinités, ou la parfaite ressemblance de quelques-uns de leurs principaux attributs, il n'en sera pas moins certain que l'*Iacchus* d'Eleusis étoit très-différent du Bacchus Thébain. »

» Dans la comédie d'Aristophane, intitulée les *Grenouilles*, ce dernier dieu est supposé rencontrer le cœur des femmes initiées aux mystères de Cérès, qui chante l'hymne en l'honneur d'*Iacchus*, dans lequel il n'y a rien qui ait le moindre rapport au Bacchus-Thébain. Celui-ci écoute même fort tranquillement ces femmes, sans prendre la moindre part à leur chant. (*Aristoph.* Raw. v. 326, &c id. v. 401, &c.) Fréret en conclut très-bien, que Bacchus n'avoit rien de commun avec *Jacchus* (Acad. des Inscr. T. XXIII, p. 256.), qu'on couronnoit de myrte (*Arstoph.* Ran. v. 333.). Claudien, en lui donnant une couronne de lierre (de rapt. Proserp. L I, v. 16, 17.), blesse le costume & confond ce jeune dieu avec Bacchus; erreur dont la plupart des écrivains qui ont parlé de celui-ci, n'ont pas su se garantir. »

» Arrien nous assure que l'*Iacchus* mystique, que les Athéniens célébroient dans leurs hymnes, est Bacchus, fils de Proserpine, & non Bacchus-Thébain (*Arr.* de exped. Alex. L. II. C. XVI.). Cicéron fait dire au stoïcien Balbus, que ce dernier fils de Sémélé, n'étoit pas celui que leurs ancêtres reveroient, conjointement avec Cérès & Proserpine, & qu'on pouvoit connoître par les mystères. L'orateur romain donne à ce jeune dieu pour père, Jupiter Arcadien (De nat. Deor. L. III, § 21); ce qui désigne que le culte d'*Jacchus* remontoit à la même époque dans l'Arcadie, que celui de Cérès dont il étoit inséparable. Pindare appelle, par cette raison, *Iacchus*, l'assistant, ou si j'ose m'exprimer ainsi, l'assesseur de cette déesse (Isthm. Od. VII), & Strabon, son génie, & le conducteur des mystères (Géogr. L. X, p. 322, *Clim. Alex.* protr. p. 54.). On croyoit qu'il avoit enseigné aux hommes à labourer avec des bœufs; c'est pourquoi il étoit représenté quelquefois avec des cornes. (*Diod.* L. III, § 63) ».

» Ce Bacchus, fils de Cérès, selon Diodore, ou plutôt de Proserpine, suivant la tradition générale, adoptée par l'auteur du livre des récognitions, ayant été mis en pièce par les titans, fut rappellé à la vie par la première de ces déesses.

(*Diod.* L. III, § 62. *Clem. Alex. Proft.* p. 15.). Cette fable, qui faisoit originairement partie de l'histoire d'*Iacchus*, étoit ensuite entrée dans celle de Bacchus-Thébain, depuis qu'Onomacrite avoit imaginé d'y introduire les titans (*Pausan.* Arcad. C. XXVII). Il est facile de s'appercevoir que le corps d'Osiris déchiré par Typhon, avoit donné lieu à cette ancienne tradition ».

» L'enfant de Proserpine, désigné par l'épithète de *Chtonien* ou infernal, avoit été mis au nombre des divinités des enfers (*Artemid. Harpocr. in* v. Λευκή.), parce qu'il servit de guide pour y descendre, à Cérès, qui avoit appris à Eleusis l'union de sa fille unique avec Pluton. Cette épithète paroît encore convenir à *Iacchus*, honoré chez les Thébains, sous le nom de *Zagrée*, que les poëtes lui donnent en le faisant naître également de Proserpine (*Schol. Pind* Istm. Od. VII. Callim. fragm. ap. Etym. magn. in v. i sfr. cit.) A la lettre ce mot signifie un grand chasseur (*Etym. magn. in v.* Ζαγρεύς. *Hesych.* in h. v.), & par une métaphore ordinaire, un homme fort & agile; ce qui démontre l'identité d'Iacchus-Zagrée, avec Bacchus *Æsymnete*, ce dernier surnom désignant aussi un jeune homme vigoureux. On célébroit tous les ans à Patras, dans l'Achaïe, la fête de ce Bacchus; & la nuit qui la précédoit, le prêtre de ce dieu apportoit un coffre, dans lequel on gardoit sa statue. Tous les enfans du pays, après avoir déposé leur couronne d'épis de bled, aux pieds de Diane, & s'être lavés dans le fleuve Mélicous, alloient avec d'autres couronnes de lierre, au temple de Bacchus Æsymnete (*Pausan.* Achaie, c. 20). Pausanias, qui nous apprend ces détails, observe que cette dernière cérémonie n'étoit pas fort ancienne; je crois qu'elle remonte au temps où les grecs confondirent Bacchus Æsymnete, ou *Iacchus*, avec le fils de Sémélé, dont le lierre étoit le symbôle particulier ».

» Quoique les Crétois fissent jouer à Jasion, dans leurs mystères, le rôle d'*Iacchus*, il paroît néanmoins qu'ils donnoient encore à ce dernier, le nom d'Eubule, selon eux, fils de Cérès (Diod. L. V, § 76). L'auteur des hymnes faussement attribuées à Orphée, après avoir appellé *Eubule*, celui qui accompagna cette déesse aux enfers, lui donne ensuite le nom de Bacchus *Thesmophore*, (hymn XL, XLI, v. 1—4); ce qui ne convient qu'à *Iacchus*; ainsi que l'épithète d'*Isomator*, égal à sa mère Cérès (*Hesych.* in h. v.), dont il partageoit les attributs ».

» Si le jeune *Iacchus* n'est point le Bacchus-Thébain, quelle peut être son origine? Il semble d'abord que le coffre dont on vient de parler, & cette mutilation totale attribuée aux titans, prouveroit son rapport intime avec Osiris, le prototype du véritable Bacchus. Mais on doit se rappeller que les grecs appliquoient à plusieurs divinités, ce qui concerne l'époux d'Isis, & qu'ils ont souvent tout confondu. Horus, fils de cette déesse, fut d'ailleurs comme son père, mis en pièces; fable allégorique, dont Plutarque se contente de faire mention, sans oser l'expliquer, en assurant seulement qu'il est très-difficile d'en pénétrer le sens (*De If. & ofiv.* § 20.).

» Diodore nous dit qu'Horus fut massacré par les titans, & ressuscité ensuite par sa mère Isis, qui lui apprit la médecine (*Diod.* L. 1, § 25). Ceci n'est qu'une fable grecque, appliquée maladroitement, suivant le systême d'Evhémère, à l'ancienne théologie des Égyptiens; puisque les titans leur étoient inconnus (*Pausan.* Arcad. C. XXXVII). Cependant il n'est pas moins certain qu'Horus est supposé avoir eu le même sort qu'*Iacchus*, dont les attributs conviennent parfaitement à ce fils d'Isis, le symbole du monde, visible & surnommée par cette raison, *Kaimin*, c'est-à-dire, visible (*Plut.* de Isis & Osir. § 56.) ».

(Article tiré des *recherches sur les mystères du Paganisme*, de M. le baron de Sainte-Croix).

IACRA, une des Néréides dans Hésiode.

JAETIA, en Sicile. ΙΑΙΤΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

JAKSHABAT, nom du douzième & dernier mois de l'année des tartares orientaux, & de ceux dont les terres font partie de l'empire de la Chine, des igméens & des cataïens. Il répond au mois de novembre. On l'appelle aussi *Jaeschaban*.

Ce nom dans la langue des tartares orientaux veut dire *rosalis shabat*, c'est-à dire, *schabat*, pendant lequel il y a beaucoup de pluie ou de rosée.

IALÉMOS, c'est le dieu qui présidoit chez les grecs aux funérailles, & en général à tous les devoirs funèbres qu'on rendoit aux morts.

On donnoit le même nom aux chansons lugubres. *Voyez* NÆNIA.

IALMENUS, fils du dieu Mars & de la belle Astioché, commandoit avec Ascalaphe les béotiens d'Orchomène au siège de Troye. *Voyez* ASTIOCHÉ.

IAMBÉ, nom d'une fille de Pan & de la déesse Écho, attachée au service de Métanire. Elle avoit l'humeur agréable & divertissante. Voyant

Cérès accablée de tristesse pour la perte de sa fille, elle sut charmer sa douleur, & la faire rire par des contes plaisans qu'elle lui fit en vers *ïambes*, qui ont pris d'elle ce nom. *Voyez Nicandre* (*Alexipharm.*)

IAMBE. Pollux (*Onomast. liv. IV. ch. IX.*) met le *ïambe* au nombre des modes propres aux petits joueurs de cithare. *Voyez* PYTHIQUE.

Le *ïambe* étoit aussi la troisième partie du nome pythien, suivant le même auteur. Suivant Strabon, le *ïambe* composoit, avec le dactyle, la quatrième partie de ce même nome. *Voyez* PYTHIEN.

IAMBIDES, nome ou mode, à l'usage de ceux que Pollux appelle *petits joueurs de cithare.* (*Onomast. liv. IV. chap. IX.*) *V.* PYTHIQUE.

IAMBIQUES. Il y avoit dans la musique des anciens deux sortes de vers *ïambiques*, dont on ne faisoit que réciter les uns au son des instrumens, au-lieu que les autres se chantoient. On ne comprend pas bien quel effet devoit produire l'accompagnement des instrumens sur une simple récitation; & tout ce qu'on en peut conclure raisonnablement, c'est que la plus simple manière de prononcer la poésie grecque, ou du moins l'*ïambique*, se faisoit par des sons appréciables, harmoniques, & tenoit encore beaucoup de l'intonation du chant.

IAMBYCE. Parmi les instrumens à cordes des anciens dont parle Pollux, on en trouve un nommé *ïambyce*; & Musonius, *de luxu græcorum*, dit que c'étoit une espèce de cithare triangulaire inventée par Ibicus.

IAMIDES. Il y avoit dans la Grèce deux familles qui étoient spécialement destinées aux fonctions d'augures, celle des *Iamides* & celle des *Clytides*. Pindare fait mention dans ses odes des *Iamides*.

IAMUS.
IANES. } *Voyez* JANUS.

IANESSA, une des Néréides.

IANIRE, nom d'une nymphe Océanide & d'une Néréide, qui, selon Homère, jouoit avec Proserpine quand elle fut enlevée.

IANISQUE, fils d'Esculape & de Lampétie. Le scholiaste d'Aristophane (*in Pluto. v.* 701.) est le seul écrivain qui en fasse mention.

IANTHE, femme de Crète, épousa Iphis; & le jour même de ses noces elle fut changée en homme, dit Ovide. *Voyez* IPHIS.

IANTHE, une des nymphes Océanides.

IANTHINÆ vestes, étoffes couleur de violette. (*Plin. lib. XXI. cap. VI & VIII.*)

IAO, nom de dieu; c'est le même nom que le *Jehova* des juifs, que les grecs prononcèrent *Iao*, Ἰαω. (*Diodor. sicul. lib. I.*) Les gnostiques l'employoient ordinairement, & ils l'ont placé souvent sur les *abraxas* & autres pierres gravées de leur temps. On le lit dans le fameux oracle de Claros, rapporté par Macrobe (*Saturn. I.* 17.). Il y est appellé *tendre* ou *foible*, par allusion au soleil d'hiver, ou soleil naissant. *Voyez* HARPOCRATE.

IAOR ou IARO. *Voyez* IEOR.

IAPIS, fils d'Iasus, fut dans sa première jeunesse l'objet de la tendresse d'Apollon, dit Virgile: & ce dieu lui offrit dès-lors tous ses dons, son arc, ses flèches, sa lyre & sa science augurale. Mais *Iapis*, dans le desir de prolonger les jours de son père infirme, aima mieux qu'Apollon lui fit connoître les vertus salutaires des plantes, & qu'il lui apprît à guérir les maladies des hommes.

C'est le médecin que le poète introduit pour guérir Énée d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat contre les latins.

IARBAS, roi de Gétulie, étoit fils de Jupiter-Ammon, selon Virgile, & d'une nymphe du pays des Garamanthes. Il avoit élevé dans ses états, à l'auteur de sa naissance, cent temples magnifiques & cent autels, sur lesquels on immoloit nuit & jour des victimes. Ce prince irrité du refus que Didon avoit fait de l'épouser, déclara la guerre aux carthaginois: ceux-ci pour avoir la paix, voulurent obliger leur reine à cette alliance; mais la mort de Didon mit fin à la guerre & aux espérances de *Iarbas*. *Voyez* DIDON.

IAPIX, fils de Dédale, donna ce nom à ce canton de l'Italie méridionale, qui formoit proprement l'ancienne Pouille & la Messapie.

IAPIX, vent de l'Ouest-nord-ouest, quand il souffle de la pointe orientale de l'Italie. On l'a confondu mal-à-propos, & Dacier entr'autres, avec le *corus* des latins, & l'*argestes* des grecs. Le vent régionaire, nommé *ïapix*, étoit favorable à ceux qui s'embarquoient à Brindes pour la Grèce, ou pour l'Égypte, parce qu'il souffloit toujours en poupe jusqu'au-dessous du Péloponnèse; voila pourquoi Horace, liv. I, ode III, le souhaite au vaisseau qui devoit porter Virgile sur les côtes de l'Attique:

Ventorumque regat pater obstrictis aliis, præter iapyga

Navis, quæ tibi creditum debes Virgilium; finibus atticis

Reddas incolumem, precor, & serves animæ dimidium meæ.

IAR ou IIAR, mois des hébreux, qui répond à notre mois d'avril. Il étoit le huitième de l'année civile, & le second de l'année sainte, & n'avoit que vingt-neuf jours.

JARDAN, roi de Lydie, père d'Iole, maîtresse d'Hercule. *Voyez* IOLE.

IARIBOLOS, divinité palmyrénienne, dont le nom se lit dans les inscriptions des ruines de Palmyre. Elle avoit, selon les apparences, les mêmes attributs que le dieu Lunus des phéniciens, je veux dire une couronne sur la tête, & un croissant derrière les épaules; car *ïari* signifie le *mois* auquel la lune préside. *Iaribolus* n'est peut-être que *baal* ou *bélus*, ou le soleil qui tourne en différentes manières. La difficulté d'exprimer les mots orientaux en caractères grecs, a fait donner ces divers noms au soleil. *Iaribolus* a été la principale divinité des phéniciens & des palmyréniens; de ce mot *baal* ou de *bélus* ont été formés *malakbelus*, *aglibolus*, *iaribolus*, & autres semblables qu'on trouve dans les inscriptions de Palmyre.

IASION, fils de Jupiter & d'Électre, une des Atlantides, eut les bonnes graces de Cybèle, qui le rendit père de Coribas. Comme *Iasion* perfectionna l'agriculture, dont Cérès avoit, dit-on, appris l'usage aux grecs, la fable a supposé qu'il étoit devenu amoureux de Cérès, & qu'ayant voulu attenter à son honneur, il avoit été frappé d'un coup de foudre. Hygin raconte que *Iasion* épousa légitimement Cérès, & qu'il en eut Plutus le dieu des richesses. Il fut mis au rang des dieux après sa mort comme fils de Jupiter & comme mari de deux déesses. *Voyez* PLUTUS.

Quelques écrivains attribuent sa mort à d'autres causes, les uns à l'envie de Jupiter, d'autres à la vengeance de ce dieu dont *Iasion* avoit outragé la statue. *Voyez* CURÈTES.

IASIS, une des nymphes-ïonides. *V.* IONIDES.

IASIUS, le même qu'*Iasion*. *Voyez* ce mot.

IASO, fille d'Esculape & d'Épione, fut honorée comme une des divinités de la Médecine : elle présidoit à la maladie, comme sa sœur Hygiée présidoit à la santé. Son nom vient du mot Ἴαομαι, ἰάσμαι, *je guéris*, ἴασις, *guérison*.

IASTIEN, mode appellé *ïonien* par la plupart des écrivains grecs. Aristoxène & Alypius l'appellent *ïastien*.

IASUS, père d'Athalante. *V.* ATHALANTE.

IASUS, } en Carie. { ΙΑCCΕΩΝ & ΙΑ, &
IASSUS, } ΙΑΣΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, de M. Aurèle, de Vérus, de Gordien Pie.

IATICUS, roi de Galatie. ΙΑΤΙΚΟ.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

IATRALEPTE, IATRALIPTE, IATROLIPTE, } dans sa première signification, étoit un officier particulier du gymnase, dont l'emploi se bornoit à oindre les athlètes; on le nommoit autrement *aliptes*, alipte.

Ensuite le mot *ïatralipte* désigna un médecin qui traitoit les maladies par les frictions huileuses, un médecin oignant, ἰατραλείπτης, mot composé de ἰατρὸς, médecin, & de ἀλείφω, *je oins*; cette méthode de traitement s'appella ἰατρολειπτικη, ïatroliptique. Ce fut au rapport de Pline (*liv. XXIX. chap. I.*) Prodicus, natif de Sélymbria, & disciple d'Esculape, qui mit ce genre de médecine en usage.

On sait que dans le temps des romains l'application des huiles, des onguens, des parfums liquides, dont on se servoit avant & après le bain, occupoit un grand nombre de personnes. Alors, ceux qui enseignoient l'art d'administrer ces onguens, ou ces huiles, aux gens en santé, se firent à leur tour appeller *ïatroliptes*, & établirent sous eux, en hommes & en femmes, des manieurs & des manieuses de jointures pour assouplir les membres, *tractatores* & *tractatrices*.

Muratori (*Thes. inscr.* 884. 4.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention de l'officier qui étoit chargé de ce soin auprès des jeunes enfans que l'empereur faisoit élever près de lui : voici le nom de sa charge, MAGISTER IATROLIPTA PUERORUM EMINENTIUM CÆS. NOSTRI.

IBIS. Tous les *Ibis* ont le bec courbé; ce sont des espèces de *courlis*; Belon en a décrit deux espèces, l'une blanche, l'autre noire (page 199

& 200); la première est, selon lui, répandue par toute l'Egypte ; la noire ne se trouve que vers *Pelusium*, aux embouchures du Nil. Cet éclaircissement m'a paru d'autant plus nécessaire que les modernes, croient ordinairement que l'*ibis* est une cicogne.

Les *ibis* sont en Egypte d'une utilité si reconnue qu'il fut & sera toujours reconnu nécessaire de les mettre sous la protection particulière des loix, dans un pays, qui, sans eux, ne seroit absolument pas habitable. Les turcs qui ne croient point être idolâtres, ne permettent à qui que ce soit de tuer les *ibis*, que les grecs & les romains épargnèrent tout de même. De quelque religion que puissent être ceux qui dans la suite envahiront cette contrée, on les verra toujours respecter des animaux qui ont été surnommés avec raison, les purificateurs de l'Egypte.

En publiant une momie d'*ibis*, le comte de Caylus dit (*Rec. 6*. pl. 11. n°. 1.). « Elle a été travaillée avec autant de soin qu'aucune de celles d'hommes & de femmes que j'ai examinées. Je ferai remarquer que cet oiseau, n'a eu dans son embaumement, aucune partie reployée, & qu'il a été placé dans toute son étendue, c'est-à-dire, posé sur ses pieds & la tête droite, comme on les voit par la gravure ; en un mot, qu'il a été disposé & arrangé, comme on eût fait le corps le plus recommandable de l'Egypte. On auroit peine à se persuader que les attentions ou les superstitions eussent été poussées à un si grand excès ; on soupçonne aisément d'exagération le récit des historiens, quand les faits qu'ils rapportent s'éloignent autant des vraisemblances. On ne sera donc pas surpris du plaisir avec lequel j'ai trouvé, chez M. le duc de Sully, cette preuve si convaincante & si bien conservée de la folie de l'esprit humain, & de la sincerité de ses historiens ».

» Cette momie n'a jamais été ouverte, & n'a pas éprouvé la moindre altération : le bec de l'oiseau ainsi que la tête, ne sont point enfermés dans les bandelettes ; ils ont été enduits de bitume & garnis de fils de lin. Le bec est même mobile & ne tient à la tête que par ces mêmes fils ; il se peut que l'embaumement n'ait pu lui donner assez de consistance pour le tenir en place ; mais il est plus vraisemblable qu'il a été ainsi disposé pour éviter les dangers de la cassure, auquel sa saillie naturelle l'exposoit nécessairement ».

» Je finirai par le passage d'Hérodote (*liv.* 2.), qui dit au sujet des *ibis* : » il y en a de deux » espèces, l'une qui a les cuisses de grue, le plu» mage extrêmement noir, le bec crochu, qui » ressemble enfin à l'oiseau qu'on appelle *Crex :* » cette espèce est celle qui combat contre les » serpens ». Il est toujours agréable que le hasard nous ait prouvé celle qui avoit une plus grande utilité, & qui sans doute étoit la plus recommandable en Egypte. Quant à l'autre espèce d'*ibis*, dont le bec est droit, elle est si connue qu'il est inutile de la décrire ».

Le même savant a publié dans ses *Recueils d'Antiquités*, plusieurs *ibis* de bronze Egyptiens.

L'*ibis* se laisse mourir de faim, disoient les anciens naturalistes, lorsqu'on le transporte hors de l'Egypte. Quand il cache sa tête & son col sous ses aîles, sa figure, dit Elien, revient assez à celle du cœur humain, dont il étoit l'hiéroglyphe (*Horap.* 1. 35.). On dit que cet oiseau a introduit l'usage des clystères ; parce qu'on l'observa lorsqu'il se donnoit à lui-même ce remède ; la longueur de son col & de son bec le rendant très-propre à cette opération. Les Egyptiens lui rendirent les honneurs divins ; & il y avoit peine de mort pour ceux qui tuoient un *ibis*, même par mégarde. Ce culte & ce respect pour l'*ibis* étoient fondés sur l'utilité que l'Egypte en retiroit. Au printemps il sortoit d'Arabie une infinité de serpens ailés qui venoient fondre sur l'Egypte, & y auroient fait les plus grands ravages, sans ces oiseaux qui leur donnoient la chasse, & les détruisoient entiérement. Ils faisoient aussi la guerre aux chenilles & aux sauterelles.

La déesse Isis, est quelquefois représentée avec une tête d'*ibis*. Cependant Thoth ou Mercure étoit la divinité à laquelle étoit consacré l'*ibis*. Les grecs disent ensuite que Mercure voulant se soustraire à la rage de Thyphon, avoit pris la figure de cet oiseau.

Martianus Capella (*lib.* 2.) dit que l'*ibis* présentoit la lettre initiale d'un mois de l'année memphitique. C'étoit sans doute le ⊖ *thêta*, initiale de *thoth* le premier mois de l'année Egyptienne. On voyoit ce ⊖, où le cœur humain dans la position où l'*ibis* cachoit sa tête & son col sous son aîle.

ICADES, fêtes que les philosophes épicuriens célébroient tous les mois en l'honneur d'Epicure, le vingtième jour de la lune, qui étoit celui où Epicure vint au monde. C'est de là qu'est venu le nom d'Icades (εἰκάς, signifie une vingtaine). Ils ornoient leurs chambres ce jour-là, ils portoient en cérémonie, dans leurs maisons, de chambre en chambre, les portaits d'Épicure, & lui faisoient des sacrifices. (*Plin. liv.* 35. *cap.* 2.).

ICANATES (les) étoient dans l'empire grec des soldats destinés à garder les dehors du palais ; ils avoient pour chef un officier appellé *Domesticus*.

ICARE, ou ICARIUS, fils d'Œbalus, & père d'Erigone, vivoit à Athènes du temps de Pandion second du nom. On dit qu'il avoit reçu chez lui Bacchus, qui, pour le recompenser, lui apprit l'art de planter la vigne & de faire le vin.

vin. *Icarius* apprit cet art à quelques bergers de l'Attique; mais ceux ci ayant goûté du vin s'enivrèrent, & croyant qu'*Icarus* leur avoit fait avaler du poison, ils le tuèrent. Cette mort causa tant de chagrin à Erigone sa fille, qu'elle se pendit. Bacchus vengea leur mort par une peste qui désola l'Attique, & ne cessa, qu'après qu'on eut puni les meurtriers. *Icarius* fut mis au rang des dieux; on lui offrit en sacrifice du vin & des raisins, pour reconnoître le bien qu'il avoit fait aux hommes, en leur apprenant à cultiver la vigne. Dans la suite on le plaça parmi les astres où il forma la constellation du Bootes. *Voyez* ERIGONE. *Voyez* aussi HIPPOLYTE. (*Hygin. lib.* 1. *Fab.* 150. *Tibull. lib.* 4, *ad Messalam.*).

ICARE, fils de Dédale, fut enfermé par Minos, avec Dédale son père, dans le labyrinthe. *Voyez* DÉDALE). N'en pouvant sortir ni l'un ni l'autre, Dédale s'avisa de faire des aîles pour lui & pour son fils; il les attacha avec de la cire. Après en avoir fait l'essai, il crut pouvoir faire prendre l'essor à *Icare*; il lui recommanda de ne voler ni trop haut, ni trop bas, de peur qu'en approchant trop près du soleil, la cire qui tenoit les aîles attachées au corps, n'en pût pas soutenir la chaleur, ou qu'en volant à fleur d'eau, les aîles n'en fussent mouillées. *Icare* s'élance, en tremblant, au travers de ce chemin nouveau; mais bientôt il s'aguerrit, il ne doute plus de rien, il força son vol outre mesure, s'élance fort haut, & abandonne son guide: alors les liens qui tenoient ses aîles, se relâcherent, la chaleur du soleil fondit la cire, & le téméraire *Icare* tomba dans la mer, il ne reste plus de lui que son nom donné à la mer où il fut précipité: c'est la mer *icarienne*, qui fait partie de la mer Égée.

Pour les monumens où *Icare* est représenté. *V.* DÉDALE.

ICARIENNE, (mer). *Voyez* l'art. précédent.

ICARIUS, père de Pénélope, étoit à Sparte, lorqu'Ulysse vint rechercher sa fille en mariage. Plusieurs autres princes de la Grèce, la demandoient aussi; en sorte que le père pour éviter les querelles qui auroient pu arriver, les obligea à la disputer dans des jeux qu'il leur fit célébrer. Ulysse fut vainqueur, & obtint Pénélope. Icarius fit alors tous ses efforts pour engager son gendre à demeurer avec lui, mais inutilement. Frustré de l'espérance de le fléchir, il se tourna du côté de sa fille, la conjura de ne point l'abandonner; & au moment qu'il la vit partir de Sparte pour s'embarquer, il redoubla ses instances, & se mit à suivre son char. Ulysse lassé enfin de ses importunités, dit à sa femme qu'elle pouvoit opter entre son père & son mari, & qu'il la laissoit la maîtresse, ou de venir avec lui à Ithaque, ou de retourner avec son père. Pénélope rougit à ce discours, & ne répondit qu'en se couvrant le visage d'un voile. *Icarius* qui entendit ce langage muet, la laissa aller avec son époux, mais touché de l'embarras où il l'avoit vue, il consacra une statue à la pudeur, dans l'endroit même où Pénélope avoit mis un voile sur sa tête. *V.* PÉNÉLOPE.

On lit cette fable allégorique dans l'Odyssée & dans l'héroïde d'Ovide, écrite par Pénélope à Ulysse.

ICARRA, en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

O. en argent.

Unique..... en bronze.... *Torrémusa.*

ICARUS. isle. IKAP.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRRR. en argent..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

ICÈLE, fils du sommeil, frère de Morphée & de Phantase, selon Ovide. Il avoit la propriété de se changer en toutes sortes de formes parfaitement ressemblantes; ce que signifie son nom (ἴκελος semblable d'εἴκω, je ressemble.). Les dieux l'appelloient *Icèle*, dit le poëte, & les hommes Phobétor. *V.* MORPHÉE, PHOBETOR, SOMMEIL. (*Ovidi. métam. lib. XI. v.* 639.).

ICHNEUMON, quadrupède commun en Egypte, où il est d'une grande utilité. Il est de la grosseur du chat, couvert d'un poil rude comme celui d'un loup; il a le grouïn d'un pourceau, & la queue longue & épaisse, proche du corps: on l'apprivoise comme les chiens & les chats. C'est aujourd'hui la mangouste des naturalistes. Les habitans d'*Héracléopollis* lui rendoient les honneurs divins, comme à un être bienfaisant; parce que ce petit animal cherche sans cesse les œufs des crocodiles pour les casser; « & ce qu'il y a de merveilleux, dit Diodore, c'est qu'il ne les mange point, & paroît » ainsi condamné par la nature, à un travail qui » n'est utile qu'à l'homme. S'il ne prenoit ce soin » là, le fleuve seroit inaccessible aux hommes, par » la multitude des crocodiles dont ses bords se» roient assiégés. L'*Ichneumon* tue les crocodiles » eux-mêmes, par une ruse tout-à-fait singulière, » & que l'on auroit de la peine à croire. Pen» dant que le crocodile dort sur le rivage, la » gueule ouverte, l'*Ichneumon* s'étant roulé dans » la boue, se jette tout d'un coup dans son » corps: là il lui dévore les entrailles, & sort » ensuite sans danger, du ventre de l'animal

» qu'il laisse mort ». Ce récit de Diodore est fabuleux; voyez les naturalistes modernes, pour le réduire à sa juste valeur.

L'*ichneumon* étoit consacré à Latone & à Lucine.

Son nom grec étoit formé d'ἰχνεύειν *chercher*.

ICHNUPHIS, } *Voyez* CNEPH.
ICHONUPHIS,

ICMIN. *Voyez* ESMUN.

ICHNÉE, surnom donné à Thémis, déesse de la justice, & à Neméſis, déesse vengeresse des crimes. Le mot grec ἴχνος, *vestige*, désigne celui qui marche sur les traces d'un autre; parce que ces deux déesses, selon les poètes, suivent les traces des coupables & ne les abandonnent jamais.

ICHOR étoit le sang qui couloit dans les veines des dieux. *Voyez* DIEU.

ICHTHYOMANCE, ou ICHTHYOMANTIE. s. f. Divination qui se fait en considérant les entrailles des poissons. On faisoit sur les poissons à peu près les mêmes observations que l'on avoit coutume de faire sur les autres victimes. Athénée (*lib.* 2.) dit qu'il y avoit en Lycie assez près de la mer, une fontaine consacrée à Apollon, & appellée *Dina*, où ceux qui vouloient consulter l'oracle du dieu, offroient aux poissons qui venoient de la mer, les prémices des victimes attachées à des broches de bois, & qu'un prêtre assis observoit attentivement ce qui se passoit pour en tirer augure. Le même auteur a écrit qu'on croyoit trouver des présages dans la nature, la forme, le mouvement & la nourriture des poissons de la fontaine Phellus. Pline (L. 32, C. II.) rapporte qu'à Myra, en Lycie, on jouoit de la flûte à trois reprises, pour faire approcher les poissons de la fontaine d'Apollon appellée *Curius*; que ces poissons ne manquoient pas de venir, & que tantôt ils dévoroient la viande qu'on leur jettoit, ce que les consultans prenoient en bonne part; mais que souvent ils la repoussoient avec leur queue, ce qu'on regardoit comme un présage funeste. Polydamas & Tirésias, à la guerre Troie, eurent recours à l'*Ichthyomantie*. On prétend qu'Aquilée en fit aussi usage. (Bullengerus, *de ratione divinat. L.* 3, *C.* 20.).

Ce mot vient d'ἰχθὺς, *poisson* & de μαντεία, *divination*.

ICHTHYON. Quelques anciens astronomes, appellent *Ichthyon* le troisième mois de l'année, lequel répond selon eux, au signe des poissons. *V.* Scaliger, le père Pétau, Usſérius, le Moine.

Les Achéens appelloient le douzième mois du nom d'*ichthys*, qui veut dire en grec *poisson*; ce mois selon quelques-uns, répond à celui de décembre.

Le nom *ichthys* est grec, ἰχθὺς, *poisson*, & celui d'*ichthyon* en est formé; il signifie mois des poissons. Quelques auteurs écrivent *ictys* & *ictyon*, mais contre toute analogie.

ΙΧΘΥΣ, sur les tombeaux.

Au haut & au côté gauche d'une inscription peinte sur un morceau de verre, & publiée par le sénateur Buonarruoti, on voit le mot grec ΙΧΘΥΣ, poisson. Il est composé de cinq lettres qui, prises séparément, forment ces noms: Ἰησοῦς Χριστὸς, θεοῦ Υἱος, Σωτὴρ: Jésus-Christ, fils de Dieu, notre Sauveur. Le mot ιχθὺς, est un symbole que les premiers chrétiens faisoient graver sur leurs cachets, leurs anneaux, sur les lampes, les tombeaux & les urnes sépulchrales avec la figure d'un poisson. Cet usage faisoit allusion aux eaux du baptême, où les fidèles sont régénérés; comme le poisson est engendré dans l'eau & ne peut vivre hors cet élément. Aussi Tertulien appelle-t-il les chrétiens petits poissons. *Nos pisciculi secundùm* ἰχθὺν *nostrum Jesum-Christum in quo nascimur.* La piété des premiers chrétiens leur faisoit encore voir dans le poisson une figure sensible de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a chassé le démon & rendu la vue au genre humain; comme ce grand & mystérieux poisson, dont le jeune Tobie se servit par ordre de l'ange, chassa le démon, & rendit la vue au saint vieillard Tobie. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Eusèbe & S. Augustin attribuoient cet acrostiche à la Sibylle Erythrée. Mais une critique plus saine nous a appris ce qu'il falloit penser des Sibylles & de leurs prétendus oracles.

ICHTON. *Voyez* CNEPH.

ICIDIEN, surnom des dieux Lares ou Pénates. Servius dit que les dieux *icidiens* étoient frères, ou du moins il les appelle frères, *divos fratres.*

Ce mot vient du grec Οἰκίδιος, qui signifie *domestique*, & qui est dérivé de οἶκος, *maison*. Ainsi il y a une faute dans Solin, au chapitre II, où on lit *Igidiorum* pour *Icidiorum*. *Voyez* Arnobe & Saumaise sur Solin, page 64.

ICONIQUE (statue). On nommoit ainsi dans la Grèce les statues que l'on élevoit en l'honneur de ceux qui avoient été trois fois vainqueurs aux jeux sacrés. On mesuroit exactement ces statues sur leur taille & sur leurs membres, & on les appella *statues iconiques*, parce qu'elles étoient censées devoir représenter plus parfaitement qu'aucune autre, la ressemblance de ceux pour qui elles étoient faites.

ICONIUM, en Lycaonie. ΕΙΚΟΝΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Ses types sont relatifs à Persée.

Cette ville devenue Colonie romaine, a fait frapper quelques médailles impériales latines & grecques en l'honneur de Gallien, de Néron avec Poppée, de Gordien Pie.

Eckel lui a restitué une médaille de bronze autonome, que Pellerin avoit attribuée à *Conium.*

ICONOLOGIE, s. f. science qui apprend à distinguer les figures & les représentations des hommes & des dieux.

Elle assigne à chacun les attributs qui lui sont propres, & qui servent à le différencier. Ainsi elle représente Saturne en vieillard avec une faux; Jupiter armé d'une foudre, avec un aigle à ses côtés; Neptune avec un trident, monté sur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné sur un char attelé de quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'amour avec des flèches, un carquois, un flambleau, & quelquefois un bandeau sur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des flèches, & tantôt avec une lyre; Mercure, un caducée en main, coëffé d'un chapeau ailé, avec des talonnières ailées; Mars armé de toutes pièces. avec vn coq qui lui étoit consacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyse, & couvert d'une peau de tigre, avec des tigres à son char, qui est suivi de bacchantes; Hercule revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue; Junon portée sur des nuages avec un paon à ses côtés; Vénus sur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le casque en tête appuyée sur son bouclier, & à ses côtés la chouette qui lui étoit consacrée; Diane habillée en chasseresse, l'arc & les flèches en main; Cerès, une gerbe & une faucille en main. Les anciens ayant multiplié leurs divinités à l'infini, les poètes & les peintres après eux s'exercèrent à revêtir d'une figure apparente des êtres purement chimériques, ou à donner un espèce de corps aux attributs divins, aux saisons, aux fleuves, aux provinces, aux sciences, aux arts, aux vertus, aux vices, aux passions, aux maladies, &c. On donne à la prudence un miroir entortillé d'un serpent, symbôle de cette vertu; à la justice une épée & une balance; à la fortune un bandeau & une roue; à l'occasion un toupet de cheveux sur le devant de sa tête, qui est chauve par derrière; des couronnes de roseau & des urnes à tous les fleuves; à l'Europe une couronne fermée, un sceptre & un cheval; à l'Asie, une cassolette de parfums, &c.&c.

Plusieurs auteurs ont donné des traités d'*iconologie*; les plus connus sont Debie & Ripa.

Les traités *iconologiques* que nous venons de citer & quelques autres moins connus, ont donné trop d'extension à l'*Iconologie*, & ils trompent tous les jours les meilleurs artistes. De crainte de reproduire les mêmes erreurs, nous n'avons cité que les monumens antiques, ou les écrivains anciens, lorsque nous avons décrit des êtres allégoriques, ou leurs attributs. On les trouvera répandus dans ce dictionnaire chacun à son article respectif.

ICOSIPROTE, s. m., nom de dignité, qui signifie vingt-premier.

On disoit un *Icosiprote*, comme nous disons un cent-suisse.

ICOSIPROTIE, s. f., dignité d'Icosiprote. C'étoit une dignité chez les grecs modernes; il en est parlé au Digeste au titre *de munerib. & honor. l. fin. myst. Voyez* les notes de Budée.

Ces mots sont composés de εικοσι, *vingt*, & de πρῶτοσ, *premier.*

ICTON. *Voyez* CNEPH.

IDA, montagne de l'Asie-mineure, au pied de laquelle étoit bâtie la fameuse ville de Troie. Diodore dit que c'est, sans contredit, la plus haute montagne qui soit sur les bords de l'Hellespont. Elle renferme un antre qui semble fait exprès pour recevoir des divinités, & où l'on dit que Pâris jugea les trois déesses qui disputoient entr'elles le prix de la beauté. Horace l'appelle l'*Ida aquatique*, parce qu'il est la source de plusieurs rivières.

IDA, montagne de Crète, au milieu de l'isle, appellée aujourd'hui *monte Giove*, ou montagne de Jupiter, à cause de la tradition fabuleuse, selon laquelle Jupiter y est né & y a été élevé. On assure que les forêts de cette montagne, ayant été embrasées par le feu du ciel, peu de temps après le déluge de Deucalion, les dactyles, habitans de cette montagne, qui avoient vu couler le fer par la grande force du feu, apprirent dès-lors l'usage de fondre les métaux. Diodore regarde cela comme une fable, sans doute, puisqu'il dit que c'est la mère des dieux qui leur apprit, sur le mont *Ida*, ce secret si utile aux hommes.

Le nom *Ida* de ces deux hautes montagnes, est dérivé du grec ἰδεῖν, *voir;* & il convient parfaitement à la grande étendue de pays que l'on découvre de leurs sommets.

IDÆA mater. Voyez IDÉE.

IDALIE, ville de l'isle de Chypre, consacrée

à la déesse Venus. Il y avoit tout auprès un bois sacré que la déesse honoroit souvent de sa présence, dit Virgile ; c'est là qu'elle transporta le jeune Ascagne endormi, pendant que Cupidon, sous la figure du fils d'Énée, vint offrir à Didon les présens des troyens.

IDAS, ADRASTÉE, } nymphes de l'isle de Crète, que l'on met au nombre des nourrices de Jupiter ; elles étoient, dit-on, filles de Mélissus. *Voyez* MÉLISSES.

IDAS, fils d'Apharée, roi de Messénie, & d'Arène, sœur utérine de son père (*voy.* APHARÉE, GORGOPHONE), étoit petit-fils d'Éole par son père ; & comme parent de Jason, il fut un de ceux qui le suivirent dans son expédition de la Colchide. Il fut aussi un des chasseurs de Calydon. Homère, dit qu'il étoit le plus brave de tous les hommes, & si brave, qu'il osa prendre les armes contre Apollon même, qui lui avoit enlevé sa femme, la belle Marpesse, fille d Évènus. Il tua Castor, pour lui avoir de même enlevé une autre femme, Phæbé, fille de Leucippus ; mais il fut tué ensuite lui-même par Pollux. *Voyez* CASTOR, HILAIRE, LINCÉE.

IDÉE, ou *IDEA*, ou IDÉENNE, surnom de Cybèle, qui étoit honorée particulierement sur le mont Ida. On la trouve quelquefois nommée *Idea magna mater.* On célèbre tous les ans, dit Denys d'Halicarnasse, la fête sacrée de la mère *Idéenne* par des sacrifices & par des jeux ; & on promène sa statue dans les rues au son de la flûte & du tympanum. *Voyez* CYBÈLE, PALATINE.

Quelques-uns veulent qu'*Idée* soit une divinité particulière, mère des arts, & qui seroit la même que la nature.

IDÉA, fille de Dardanus, seconde femme de Phinée. *Voyez* PHINÉE.

IDÉEN. Jupiter prit ce surnom du mont Ida, en Crète, où il avoit été nourri, & où étoit, disoit-on, son tombeau.

IDÉENNE (mère). *Voyez* IDÉE.

IDÉENS, surnom des Dactyles. On appella *Idéens*-Dactyles, dit Strabon, les premiers qui habitèrent au pied du mont Ida, & on donna le même nom à tous ceux qui descendirent de ces premiers *Idéens*. *Voyez* DACTYLES.

IDES, (*les*) s. f. plur., *calendrier romain*, *idus, uum*, ce terme étoit d'usage chez les romains pour compter & distinguer certains jours du mois, on se sert encore de cette méthode dans la chancellerie romaine, & dans le calendrier du bréviaire.

Les *ides* venoient le treizième jour de chaque mois, excepté dans le mois de mars, de mai, de juillet & d'octobre, où elles tomboient le quinzième, parce que ces quatre mois avoient six jours devant les nones, & les autres en avoient seulement quatre.

On donnoit huit jours aux *ides* ; ainsi le huitième dans les mois de mars, mai, juillet & octobre, & le sixième dans les huit autres, on comptoit le huitième avant les *ides*, & de même en diminuant jusqu'au douze ou au quatorze, qu'on appelloit la *veille des ides* ; parce que les *ides* venoient le treize ou le quinze, selon les différens mois.

Ceux qui veulent employer cette manière de dater, doivent encore savoir que les *ides* commencent le lendemain du jour des nones, & se ressouvenir qu'elles durent huit jours : or les nones de janvier étant le cinquième dudit mois, on datera le sixième de janvier, *octavo idus januarii*, huit jours avant les *ides* de janvier ; l'onzième janvier se datera *tertio idus*, le troisième jour avant les *ides* ; & le treizième *idibus januarii*, le jour des *ides* de janvier ; si c'est dans le mois de mai, de juillet & d'octobre, où le jour des nones n'est que le sept, on ne commence à compter avant les *ides* que le huitième jour de ces quatre mois, à cause que celui des *ides* n'est que le quinze.

Pour trouver aisément le jour qui marque les dates des *ides* dont se sert la chancellerie romaine, comme nous l'avons dit ci-dessus, il faut compter combien il y a de jours depuis la date jusqu'au treize, ou au quinze du mois que tombent les *ides*, selon le nom du mois, en y ajoutant une unité, & l'on aura le jour de la date. Par exemple, si la lettre est datée *quinto idus januarii*, c'est-à-dire, le cinquième jour avant les *ides* de janvier, joignez une unité au treize qui est le jour des ides de ce mois, vous aurez quatorze, ôtez-en cinq, il restera neuf ; ainsi le cinquième avant les *ides* est le neuf de janvier. Si la lettre est datée *quinto idus julii*, qui est un mois où le jour des *ides* tombe le quinze, joignez une unité à quinze, vous aurez seize ; ôtez-en cinq, il reste onze ; ainsi le cinquième avant les *ides* de juillet, c'est le onzième dudit mois.

On observera la même méthode quand on voudra employer cette sorte de date ; par exemple, si j'écris le neuf juillet, depuis le neuf jusqu'à seize il y a sept jours ; ainsi je date *septimo idus julii*, le septième jour avant les *ides* de juillet. *Voyez* Antoine Aubriot, *principes de compter les kalendes, ides & nones*.

Le mot *ides* vient du latin *idus*, que plusieurs

dérivent de l'ancien Toscan *iduare*, qui signifioit *diviser*, parce que les *ides* partageoient les mois en deux parties presqu'égales. D'autres tirent ce mot d'*idulium*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des *ides*; mais peut-être aussi qu'on a donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. Quoi qu'il en soit, la raison pour laquelle chaque mois a huit *ides*, c'est que le sacrifice se faisoit toujours neuf jours après les nones, le jour des nones étant compris dans le nombre de neuf.

Enfin, pour omettre peu de chose en littérature sur ce sujet, nous ajouterons que les *ides* de mai étoient consacrées à Mercure; les *ides* de mars passerent pour un jour malheureux, dans l'idée des partisans de la tyrannie, depuis que César eut été tué ce jour-là; le temps d'après les *ides* de juin étoit réputé favorable aux noces. Les *ides* d'août étoient consacrées à Diane, & les esclaves les chomoient aussi comme une fête. Aux *ides* de septembre on prenoit les augures pour faire les magistrats, qui entroient en charge autrefois aux *ides* de mai, & puis aux *ides* de mars, qui furent transportés finalement aux *ides* de septembre. (*D. J.*)

IDÉUS, fils de Testius, & frère d'Althée, selon Hygin, fut tué par Méléagre, son neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du sanglier de Calydon. *Voyez* MÉLÉAGRE. C'étoit aussi un des surnoms d'Hercule.

IDMON, célèbre devin d'Argos, qu'on disoit à cause de cela fils d'Apollon, ayant prévu par les principes de son art, qu'il périroit dans le voyage de la Colchide, s'il suivoit Jason, préféra la gloire au plaisir de vivre. Il mourut en effet d'une blessure qu'il reçut à la chasse d'un sanglier dans la Thrace.

Les argonautes eurent soin de lui faire en ce pays de magnifiques funérailles. (*Orphei Argon.*)

IDOLON. *Voyez* OMBRES.

IDOMÉNÉE, roi de Crète, fils de Deucalion, & petit fils de Minos II, conduisit au siège de Troye les troupes de Crète, avec une flotte de quatre-vingts vaisseaux, & s'y distingua par quelques actions d'éclat. C'étoit Mérion qui conduisoit son char. Après la prise de Troye, *Idoménée*, chargé des dépouilles troyennes, retournoit en Crète, lorsqu'il fut accueilli d'une tempête qui pensa le faire périr. Dans le pressant danger où il se trouva, il fit voeu à Neptune, de lui immoler, s'il retournoit dans son royaume, la première chose qui se présenteroit à lui sur le rivage de Crète. La tempête cessa, & il arriva heureusement au port, où son fils, averti de l'arrivée du roi, fut le premier objet qui parut devant lui. On peut s'imaginer aisément la surprise, & en même-temps la douleur d'*Idoménée* en le voyant. En vain les sentimens de père combattirent en sa faveur, un zèle aveugle de religion l'emporta, & il résolut d'immoler son fils au dieu de la mer. Quelques anciens prétendent que cet horrible sacrifice fut consommé. D'autres croient avec plus de raison, que le peuple prenant la défense du jeune prince, le retira des mains d'un père furieux. Quoi qu'il en soit, les crétois saisis d'horreur pour l'action barbare de leur roi, se soulevèrent généralement contre lui, l'obligèrent de quitter ses états, & de se retirer sur les côtes de la Grande-Hespérie, où il fonda Salente. Il fit observer dans sa nouvelle ville les sages loix de Minos, son trisaïeul, & mérita de ses nouveaux sujets les honneurs héroïques après sa mort.

Diodore ne fait aucune mention de ce vœu d'*Idoménée*; il dit, au contraire, que ce prince, après la prise de Troye, revint heureusement dans ses états, où ses sujets honorèrent ses cendres par un magnifique tombeau dans la ville de Gnosse, & lui tendirent même des honneurs divins, puisque dans les guerres qu'ils avoient à soutenir, ils l'invoquoient comme leur protecteur. Or, si le vœu d'*Idoménée* étoit réel, comment les crétois auroient-ils honoré un prince qu'ils auroient chassé auparavant comme un furieux & un impie?

IDOTÉE. *Voyez* EIDOTHÉE.

IDOTHÉE, un des Mélisses. *V.* MÉLISSES.

IDOUTHOS, espèce de flûte grecque, dont Pollux fait mention.

IDRIÉUS, roi de Carie. ΙΔΡΙΕΩΣ.

Ses médailles sont:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

IDUARII. Gruter (478. 9. *Thes.*) rapporte une inscription, dans laquelle on lit ces mots: IDUARIA DUO. P. Pithou (*Adverf. II.* 4.) croit qu'ils désignent des officiers qui étoient chargés de retirer aux *ides* de chaque mois les intérêts des sommes que les villes ou les corporations plaçoient dans le commerce. *Voyez* KALENDARII.

IDULIA. } *IDULIS.* } Aux *ides* de chaque mois, on offroit à Jupiter, dans Rome, des sacrifices appellés *idulia*. Une brebis, appellée à cause de cela *idulis*, en étoit la victime ordinaire. (*Varro. de ling. lat. IV.* 8. *Macrob. saturn. I.* 15. *Festus.*)

IDUNA. *Voyez* ODIN.

IDYIA, île de l'Océan. Aétès, roi de la Colchide, épousa par le conseil des dieux la charmante *Idya*, dont il eut Médée. (*Hésiod.*)

Cicéron donne le même nom à la mère de Médée, qu'Ovide appelle *Ipsée*.

IÉOR, ou IARO, ou IAOR, *fleuve* en langue cophte, le Nil, fleuve par excellence pour les égyptiens, dont il paroît que le cophte étoit la langue primitive.

IÉRA, une des Néréides.

ἹΕΡΑ sur les médailles & les marbres. *Voyez* VILLES *sacrées*.

ΙΕΡΟΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ. *V.* HIÉROGRAMMATÉE.

IÉROPHORE, f. m., qui porte les choses sacrées, qui a la charge de les porter, qui est destiné à cela. C'étoit un office chez les grecs. Dans les cérémonies de religion, les *iérophores* portoient les statues des dieux, & les autres choses sacrées. On donna un jour à Gronovius une statue qui représentoit un de ces paysans de Saxe, qui tirent des métaux de la terre, & qui les portent dans les villes. Il prit cette statue pour une antique respectable, il prétendit que c'étoit un prêtre des anciens germains, qui portoit le vaisseau d'Isis, & du nombre de ceux que les grecs appelloient *iérophores*. C'est ce qui l'engagea à en donner la description dans son trésor des antiquités grecques.

IÉROPHYLAX, f. m., nom d'office dans l'église grecque.

Hiérophylax. Ce nom signifie garde des choses sacrées. L'*Iérophylax* étoit chez les grecs ce qu'est le sacristain chez nous.

IÉROSCOPIE, inspection des choses sacrées, divination par l'inspection des choses qu'on offroit aux dieux, des victimes, de leurs entrailles, &c. C'est proprement l'art des aruspices.

IEUX. *Voyez* YEUX.

IGNISPICIUM, nom latin de la *Pyromantie*. *Voyez* ce mot.

ILAPINASTE, surnom que l'on donnoit à Jupiter dans l'isle de Cypre : les cypriots l'appelloient ainsi, parce qu'ils honoroient ce dieu par de grands & magnifiques festins, que l'on appelle en grec, εἰλαπίναι.

ILIA. *Voyez* RHEA *sylvia*.

ILIA, ΙΛΙΑ, } jeux sacrés voués par Alexandre, & établis par Lysimaque en Troade.

ILERDA, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Devenue municipe, elle a fait frapper en l'honneur d'Auguste des médailles avec cette légende :

MVN. ILERDA....... *Municipium Ilerda*.

ILES aux environs de l'Angleterre. Démétrius, voyageur, raconte dans Plutarque, que la plupart des *îles*, qui sont vers l'Angleterre, sont désertes & consacrées à des démons & à des héros; qu'ayant été envoyé par l'empereur pour les reconnoître, il aborda à une de celles qui étoient habitées; que peu de temps après qu'il y fut arrivé, il y eut une tempête & des tonnerres effroyables, qui firent dire qu'assurément quelqu'un des principaux démons venoit de mourir, parce que leur mort étoit toujours accompagnée de quelque chose de funeste. A cela, Démétrius ajoute que l'une de ces *îles*, est la prison de Saturne, qui y est gardé par Briarée, & enseveli dans un sommeil perpétuel, ce qui rend le géant assez inutile pour sa garde; & qu'il est environné d'une infinité de démons, qui sont à ses pieds comme ses esclaves.

ILES (Médailles des).

L'usage de ne mettre sur les monnoies que les premières lettres du nom des lieux où elles étoient frappées, étoit plus communément suivi dans les *îles* que par-tout ailleurs. Les villes grecques, & les *îles* en particulier, avoient aussi coutume de marquer sur leurs monnoies les principales productions de leur territoire. De là vient qu'on y voit souvent des épis, des raisins & des vases; car on fabriquoit une grande quantité de poteries dans les îles ainsi que dans la Grande-Grèce.

ILIADE, f. f., le premier des poëmes d'Homère, le plus parfait de tous ceux qu'il a composés. Ce nom vient du mot grec ἰλιας, qui est formé d'ἴλιον, *ilium*, nom de cette fameuse ville que les grecs tinrent assiégée pendant dix ans, & qu'ils ruinèrent enfin à cause de l'enlèvement d'Hélène. Cet enlèvement a fourni le fonds de l'ouvrage, dont le véritable sujet est la colère d'Achille. L'*iliade* est un poëme où Homère, pour faire concevoir aux grecs divisés en plusieurs petits états, combien il leur importoit d'être unis & de conserver la bonne intelligence entr'eux, leur remet devant les yeux les maux que causa à leurs ancêtres, la colère d'Achille, sa mésintelligence avec Agamemnon, & les avantages qu'ils retirèrent de leur réunion. L'*iliade* est en vingt-quatre livres, que l'on désigne par les vingt-quatre

lettres de l'alphabet grec. Pline (liv. VII. Ch. 21.) parle d'une *iliade* écrite sur une membrane si petite & si déliée, qu'elle pouvoit tenir dans une coque de noix.

La petite *iliade* étoit un poëme de Lesches, poète de l'isle de Lesbos, dans laquelle il décrivoit la prise de Troie. On appelloit encore ainsi une tragédie dont le sujet étoit tiré de ce poëme.

Il y avoit aussi une petite *iliade* composée par Homère; Hérodote en rapporte les deux premiers vers dans la vie d'Homère, & il dit que ce poète l'avoit ainsi nommée par comparaison avec sa grande *iliade*. *Voyez* à l'APOTHEOSE d'HOMÈRE la manière dont étoit personifiée & caractérisée l'*Iliade*.

ILIAQUE (table). On désigne sous ce nom, au cabinet du capitole, un fragment de bas relief antique d'un pied quarré de surface. Cette table publiée à Rome par Fabretti en 1683, a été en 1719 insérée dans l'antiquité expliquée de Montfaucon (à la fin de la seconde partie du tome IV), & gravée de la grandeur de l'original. Un chanoine de la maison de Spagna, chassant sur la voie Appienne, non loin de Rome, près d'Albano, découvrit ce fragment; presqu'au même endroit appellé *Fratocchie*, anciennement *ad Bovillas*, (où l'empereur Claude avoit une maison de campagne), avoit été découverte peu de temps auparavant l'*apothéose* d'Homère du palais Colonna. A la mort du chanoine, la table *iliaque* passa par succession à la maison Spada, qui en fit présent au capitole.

» Elle est composée, dit Montfaucon, de cette matière ou stuc, que Vitruve (7.3.) appelle *tectoria*, qu'on faisoit avec de la chaux & du sable pilés dans des mortiers; dont les grecs, dit le même auteur, composoient un mastic si dur qu'on en faisoit des incrustations aux murs, & qu'on les détachoit des vieilles murailles pour en faire des tables, sur lesquelles on voyoit des figures en bosse. Cette table contient la guerre de Troie représentée assez grossièrement avec des inscriptions greques à chaque fait particulier, qui font connoître ce que les bas-reliefs représentent: cette table est mutilée; l'un des côtés est perdu: ce côté perdu contenoit un pilastre chargé d'écriture comme celui qui reste, & douze petits tableaux qui renfermoient la suite de la première partie de l'histoire de Troie, depuis la retraite d'Achille, qui est représentée dans la bande d'en haut; en sorte que chaque tableau contenoit l'histoire d'un des livres de l'iliade, & étoit marqué des lettres numérales A, B, Γ, de même que la seconde partie de cette histoire est continuée dans les douze tableaux qui restent en commençant par le bas & finissant par le haut, où sont représentées les funérailles d'Hector, qui finissent l'iliade d'Homère. Le milieu de la planche contient le sac de Troie, décrit par Stésichore, comme porte l'inscription; & la bande d'en bas contient la suite de la guerre de Troie, depuis l'iliade d'Homère, selon Arctinus Milesien, & Leschès Pyrrhæus, auteur de la petite iliade, comme nous apprend une autre inscription de la même table ».

Fabretti a fait sur cette table une fort longue dissertation, qu'on peut appeller un commentaire sur l'iliade. Beger qui a expliqué cette table après lui, a suivi presque par-tout Fabretti, & a ajouté quelques monumens qui regardent l'histoire de Troie, dont la plupart se trouvent dispersés dans l'ouvrage de Montfaucon. Ce n'est pas notre intention de donner ici un commentaire sur l'iliade. C'est pourquoi nous nous contenterons d'indiquer les endroits imités, & de donner une simple narration des faits représentés sur la table *iliaque* ».

Chrysés devant le temple d'Apollon Sminthée, fait des imprécations contre les grecs qui ne vouloient pas lui rendre sa fille: deux hommes menent un taureau pour le sacrifice. — La peste envoyée sur le camp des grecs est désignée par une femme, ou peut-être par un homme couché, qui a un chien à ses pieds. Les grecs sont assemblés pour délibérer sur ce fléau qui les afflige. — Achille donne son avis. — Calchas fait sa fonction de devin. — Agamemnon veut prendre Briséïs prisonnière d'Achille, en la place de Chryséïs qu'il rend. Achille en colère tire son épée. — Pallas l'arrête. — Nestor tâche d'appaiser la querelle. — Hecatombe menée par Ulysse pour appaiser Apollon. — Chryséïs rendue à son père Chrysés. — Temple d'Apollon. — Thétis prie Jupiter de punir les grecs, qui en avoient mal usé avec son fils. — Mérione tue Acamas. — Idomenée tue Othrionée. — Asius lui tourne le dos. — Enée tue Apharée. — Ajax porte un coup de lance à Polydamas; celui-ci évite le coup qui perce Archelocus. Le graveur s'est ici trompé, mettant Ajax Locrien au lieu d'Ajax Telamonien, comme dit Homère. — Neptune excite Ajax au combat. — Apollon encourage Hector. — Enée, Paris & Helenus, sont ici représentés à l'attaque des vaisseaux des grecs. Il paroît que le sculpteur a erré ici comme en plusieurs autres endroits. — Hector attaque les vaisseaux des grecs. — Ajax tue Caletor, Teucer tue Clitus. — Ambassade à Achille, pour le porter à secourir les grecs. Le sculpteur met ici Patrocle, Phenix & Diomède; quoiqu'il soit certain que Diomède ne fut pas de cette ambassade. — Patrocle qui se retiroit après avoir été blessé par Euphorbe, est tué par Hector. — Automédon se retire avec les chevaux d'Achille. — Hector sur son char veut enlever le corps de Patrocle. — Ajax lui résiste. — On croit que c'est Ménélas qui relève le corps de Patrocle; car il n'y a point d'écriture à ce tableau. — Ménélas & Mérione mettent le

corps de Patrocle sur le char. — Achille, Phénix, un Myrmidon & deux femmes autour du corps de Patrocle. — Thétis prie Vulcain de faire de nouvelles armes pour Achille. — Vulcain assis fait fabriquer ces armes. — Les cyclopes les forgent. — Thétis parle à Achille son fils, auquel elle vient d'apporter les armes. — Le bouclier d'Achille porté. — Achille sur son char. — Automédon conduit les chevaux. — On ne sait qui est le personnage qui se rient devant le char d'Achille. Fabretti croit que c'est Minerve : cependant il paroît être un homme. — Neptune sauve Enée des mains d'Achille. — Plusieurs combats d'Achille, qui tue tous ceux qui lui tiennent tête. — Frabretti reconnoît ensuite Hector qui vient combattre contre Achille: on n'y voit que deux hommes qui s'embrassent. Il n'y a point d'écriture ici. — Le Scamandre tient un homme par la jambe. — Achille entraîné par les eaux, sauvé par Neptune. Achille chassant les Troyens qui se sauvent dans la ville. — Hector entend Achille. — Achille combat contre Hector. — Achille prend par le casque Hector, qu'il vient de tuer. — Achille traîne derrière son char le corps d'Hector. — Patrocle sur le bucher : on croit qu'Achille met sur lui ses cheveux qu'il vient de couper. — Jeux funéraires & course de chevaux en l'honneur de Patrocle. — Eumele fils d'Admete court avec les autres ; son char verse, & il est couché par terre. — Fabretti croit que celui qui se tient auprès du bucher la pique à la main, est Phénix. — Mercure conduit Priam à la tente d'Achille, pour racheter le corps d'Hector. — Achille le lui accorde. — Automédon & Alcimus prennent les présens que Priam a apportés pour racheter le corps de son fils. — Achille & ses gens levent le corps d'Hector pour le mettre sur son char ; mais ce char ne paroît pas ici.

Je ne vois pas, dit Montfaucon, que cette table *iliaque* nous apprenne grand chose : les figures y sont si petites, qu'on n'y peut bien remarquer ni la forme ni des habits, ni des armes. (Elles n'ont que six à huit lignes de hauteur). Le bas-relief est d'ailleurs fait avec tant de négligence, qu'étant de l'iliade même, il s'éloigne cependant assez souvent de la narration d'Homère ; nous avons remarqué quelques endroits où il s'en éloigne positivement, & il y en a encore bien d'autres : de sorte que s'il falloit faire un commentaire, j'aimerois mieux le faire sur Homère même que sur cette table. Après les sujets décrits jusqu'ici, s'élève une colonne écrite en grec, dont voici le sens.

» Les grecs font un mur & un fossé pour défendre les navires. Ils combattent contre les Troyens qui les défont, les poursuivent & passent la nuit auprès des navires. Les principaux d'entre les grecs envoient une ambassade à Achille. Agamemnon offre, pour se reconcilier, plusieurs présens, & Briséïs qu'il lui avoit ôtée. Ulysse, Phenix & Ajax portent la parole. Achille rejette les présens, & refuse de secourir les grecs. Les chefs de l'armée après ce refus d'Achille, envoient Ulysse & Diomède, pour reconnoître le camp des ennemis. Ceux-ci rencontrent Dolon, qu'Hector envoyoit comme espion vers le camp des grecs : ils apprennent de lui tout l'ordre de l'armée, & la garde qu'on y faisoit. Ils tuent Dolon, & ensuite Rhésus, roi des Thraces, avec plusieurs autres, & emmenent ses jumens au camp des grecs. Le jour étant arrivé, le combat recommença. Les plus braves de ceux qui défendoient ces navires inexpugnables, étoient Agamemnon, Diomède, Ulysse, Machaon, Eurypyle. Patrocle envoyé par Achille, apprend de Nestor les affaires des grecs. Hector rompt les portes des grecs, & vient attaquer les navires. Pendant le fort du combat Achille apprend de Parrocle le mauvais état des grecs, & voyant le navire de Protesilas en feu, il envoie les Myrmidons commandés par Patrocle, à qui il donne ses chevaux & ses armes. Les troyens voyant arriver ce secours, prennent la fuite. Patrocle tue un grand nombre d'hommes ; entr'autres Sarpedon, fils de Jupiter, & poursuit les autres jusqu'aux murs de la ville. Hector le tue & prend ses armes. On combat de part & d'autre à qui emportera son cadavre. (La terreur seule de la voix d'Achille fait retirer les Troyens). Thétis prie Vulcain de fabriquer des armes : il les fait de bon cœur. Les grecs emportent le corps de Patrocle aux navires, Théris ayant apporté les armes, Agamemnon rend Briséïs à Achille, (qui poursuit les troyens sur le fleuve Scamandre).. Il combat contre Hector & le tue, il recouvre ses armes, attache le cadavre d'Hector à son char, le traîne par la campagne jusqu'aux navires, & rend à Patrocle les devoirs de la sépulture. Priam vient au navire d'Achille, rachete le corps d'Hector, l'emporte à la ville. Les troyens font ses funérailles & lui érigent un tombeau ».

Revenons à la suite de l'iliade qu'Homère n'a poussée que jusqu'au funérailles d'Hector & qui est sculptée sur la table *iliaque*. *Le sac de Troie écrit par Stesichore, Troyen :* Le nom τρωϊκός *Troïcus* qui vient après paroît avoir été le titre de son livre. — *L'iliade selon Homère ; l'Ethiopide selon Arctinus Milesien :* son livre s'appelloit Ethiopide, des ethiopiens qui vinrent sous la conduite de Memnon, au secours de Troie. — *La petite iliade faite par Leschés Pyrrhéen.* On ne convenoit pas ci-devant de l'auteur de la perite iliade. Cette table semble déterminer à croire que c'est Leschés. — La table étant rompue, il ne reste qu'une dernière syllabe ΚΗΣ, qui est à ce qu'on croit la fin du mot ΠΟΔΑΡΚΗΣ, *Podarçes* tué par Penthesilée ; on voit

voit la même Penthesilée tuée par Achille. — Achille tue Therfite. — Antiloque tué par Memnon. — Memnon tué par Achille, défendu par Ajax & par Ulysse. — Deuil sur le corps d'Achille. — Muse qui vient pleurer sur le corps d'Achille. — Sépulcre d'Achille. — Ajax-Telamon en furie. — Le tombeau d'Ajax qui se tua lui-même. — On croit que celui qui tombe est Nirée. — Eurypyle tué par Néoptoleme, fils d'Achille. — Ulysse & Diomède volent le Paladium. — Le cheval de bois mené par les Troyens & Phrygiens; Priam à la tête de ceux qui le conduisent. Sinon mené les mains liées derrière le dos. Cassandre fait en vain ses prédictions trop vraies. — Le cheval de bois dans Troie, on n'y monte que par une échelle, & l'on en descend de même. — Le temple de Minerve. — Ajax-Oilée tire par les cheveux Cassandre, qui tend les mains vers le temple de Minerve. — On croit ensuite voir Corœbus, tué par Diomède ou Sémelé. — Néoptolème, après avoir tué Polités, fils de Priam, tue sur un autel Priam lui-même, qui embrassoit son fils. — Démophoon & Achamas, fils de Thésée, trouvent Ethra leur grande mère, qui étoit comme en esclavage sous Helene. — Enée est ici représenté deux fois: une fois avec son père, tenant tous deux les dieux penates dans une espèce de petite chapelle. — Dans l'autre image Enée porte sur les épaules Anchise son père, qui tient la niche des penates: Enée tient de l'autre main le petit Ascanius; Mercure conduit la troupe. — Le sépulcre d'Hector. Au tour du sépulcre sont Talthybie, Héraut qui fair des prédictions ordinaires; Andromaque qui tient son fils Astianax; Cassandre qui pleure; Helenus de l'autre côté du sépulcre; Hécube & Polyxène, Andromaque encore; Helenus qui parle à Ulysse. — Neoptoleme immole Polyxène auprès du sépulcre d'Achille, en présence d'Ulysse & de Calchas. — La flotte des grecs près du promontoire de Sigée, avec une tour qui la défendoit. — Enée s'embarque avec son père qui porte les dieux pénates, & Misène qui porte le gouvernail.

Il est difficile de dire quelque chose de certain sur le temps où cette table a été faite. Fabretti croit qu'elle est postérieure à l'Enéide de Virgile, ce que je croirois aussi volontiers. Une chose qui pourroit faire juger qu'elle a été faite sous les premiers Empereurs; c'est que l'Ε, le Σ & l'Ω, y sont en cette forme, qui fut bientôt changée après l'établissement de l'empire romain, comme Montfaucon l'a fait voir dans sa paléographie grecque.

ILICET, mot formé des deux *ire licet*, on peut se retirer. Ce mot étoit la formule avec laquelle les huissiers terminoient les audiences, & les pleureuses renvoyoient les gens du deuil.

ILION. *Voyez* ILIUM.

ILIONE, une des filles de Priam, fut mariée par son père au cruel Polymnestor, roi de Thrace. Priam, pendant la guerre de Troye, avoit envoyé à son gendre le jeune Polydore, pour le mettre en sûreté. Polymnestor l'ayant fait périr secrètement, *Ilione*, sœur de ce jeune prince, en mourut de regret. Hygin raconte différemment cette histoire. *Ilione*, dit-il, ayant reçu son frère encore au berceau, & connoissant la méchanceté de son mari, fit passer Diphile, fils du tyran, pour son frère, & éleva Polydore comme son fils: ensorte que Polymnestor ayant voulu faire mourir le prince troyen, n'ôta la vie qu'à son fils. Dans la suite, *Ilione* ayant été répudiée par son mari, à la persuasion des grecs, elle découvrit le mystère à Polydore, devenu grand, & trouva en lui un vengeur. *Voyez* POLYDORE.

ILIPA, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O en argent.

ILISSIDES, ou ILISSIADES, surnom des muses, pris du fleuve *Ilissus*, dans l'Attique, dont les eaux étoient réputées sacrées chez les grecs par un statut de religion, *sacro instituto*, dit Maxime de Tyr.

Les athéniens avoient consacré un autel aux muses sur les bords de l'*Ilissus*; c'étoit-là aussi que se pratiquoit la lustration dans les petits mystères.

ILISSUS. *Voyez* l'article précédent.

ILITHYE, fille de Junon, & sœur d'Hébé, présidoit, comme sa mère, aux accouchemens: les femmes, dans les douleurs de l'enfantement, lui consacroient des hastes, & lui promettoient de sacrifier des vaches, si elles étoient heureusement délivrées. Cette déesse avoit à Rome un temple, dans lequel on portoit une pièce de monnoie à la naissance, à la mort de chaque personne, & lorsqu'on prenoit la robe virile. Servius-Tullius avoit établi cet usage, pour avoir un exact dénombrement de tous les citoyens & habitans de Rome. *V.* LEVANA.

Le nom d'*Ilithye* étoit formé d'ἐλεύθειν, *naître*. Sur les médailles latines elle est appellée *Juno Lucina*, ou *Lucina*, parce que les romains transportèrent à Junon-Lucine les fonctions d'*Ilithye*, que les grecs attribuoient à Diane, ou à Bubaste. *Voyez* BUBASTE.

ILIUM, ILION, ILIOS, } nom de la citadelle de Troye, qui

fut bâtie par Ilus, quatrième roi de Troye. Les poètes mettent assez indifféremment le nom d'*Ilion* pour celui de Troye. *Ilion* est la première ville qui ait porté le nom de Néocore. *Voyez* NÉOCORE.

ILIUM, dans la Troade. ΙΛΙΕΩΝ & ΙΛΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caligula, de Claude, de Néron, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Vérus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Gordien Pie, de Gallien, de Crispine, de Diaduménien, de Salonine.

ILLERGAVONIA, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

M. H. I. ILLERGAVONIA. DERT. *Municipium Hibera Julia Illergavonia Dertosanorum.*

Devenue municipe, elle a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibère, avec la légende précédente.

ILLICI, en Espagne.

C. I. IL. A. *Colonia immunis Illice Augusta.*

C. C. IL. A. *Colonia Cæsarea Illice Augusta.*

Cette Colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère.

ILLUSTRE, étoit autrefois dans l'empire romain un titre qu'on donnoit aux gens d'un certain rang. *Inlustris*, *illustris*. On donna d'abord le titre d'illustre aux chevaliers les plus distingués qui avoient droit de porter le *latus clavus*. Ensuite on appella *illustres* ceux qui tenoient le premier rang entre ceux que l'on appelloit *honorati*; c'est-à-dire, aux préfets du prétoire, aux préfets de Rome, aux trésoriers, aux maîtres des soldats, aux maîtres des offices, aux comtes des affaires privées, aux comtes des domestiques, &c. comme l'ont souvent montré Brissonnet, Panciroll'e, le P. Sirmond & Jean Selden, *de Titul. honor.*

Il y avoit différens degrés ou ordres parmi les *illustres*; & comme on distingue en Espagne des grands de la première & de la seconde classe; il y avoit aussi des *illustres* qu'on nommoit grands, *majores illustres*; & d'autres qu'on nommoit petits, *illustres minores*; par exemple le préfet du prétoire étoit d'un rang au-dessus du maître des offices, quoiqu'ils fussent tous deux *illustres*. (*V.* Cujas, L. *ult. de dignitat. C. L.* 12.). La Novelle de Valentinien, *tit. de honoratis*, distingua jusqu'à cinq degrés d'*illustres*, entre lesquels les premiers de tous sont appellés *illustres administrateurs.* (*Voyez* encore Cujas L. 1, *de primicerio & secondicerio & notariis*, *C. L.* 10, & le Lexicon de droit de Calvin). Les grecs des bas siècles ont aussi dit ἰλλουστριος, comme on peut le voir dans Suicer.

Nos rois de la première, & même de la seconde race, se trouvoient honorés du titre d'illustre: *Vir illustris* ou *illuster*: c'étoit le titre qu'ils prenoient dans leurs chartes, & celui qu'ils regardoient comme le plus distingué. Voyez les diplômes rapportés par Doublet, dans son hist. de S. Denis, par le P. Mabillon, dans sa diplomatique, & par Ducange. Ce titre commença lorsque Clovis I, reçut de l'empereur Anastase les honneurs consulaires, auxquels le titre d'*illustre* étoit attaché. Dans la suite les maires du palais qui avoient usurpé l'autorité royale, s'arrogerent aussi la même qualification, qui fut dédaignée par Charlemagne devenu Empereur, & abandonnée aux grands seigneurs.

ILLYRIEN. Eustathe, dans ses notes sur Denis le géographe (v. 385, de l'édition de Robert Etienne) dit que les *illyriens* avoient pris leur nom d'*illyrius*, fils de Cadmus & d'Harmonie. Les *illyriens* avoient parmi eux une fable qui disoit que des gens venus de Thébes en cette contrée, après une grande vieillesse, furent changés en serpens; parce que Cadmus avoit tué un dragon qui gardoit une fontaine. Eustathe qui rapporte cette fable, en conclut que les *illyriens* étoient originairement grecs, que c'étoit une colonie venue de Grèce, mais qui avoit perdu la politesse grecque, & y étoit devenue barbare.

Les *illyriens* avoient la réputation d'être de grands buveurs. —— Ils rendoient un culte particulier à Belenus ou au Soleil. Tous les neuf ans ils précipitoient solemnellement quatre chevaux dans la mer, en l'honneur de Neptune-Hippius. (*Festus in hoc verbo*).

ILOTES, f. m. pl. *Hist. anc.*, nom des esclaves chez les Lacédémoniens. Quand ceux-ci commencèrent à s'emparer du Péloponèse, ils trouvèrent beaucoup de résistance de la part des naturels du pays, mais sur-tout des habitans d'Élos qui, après s'être soumise, se révolta contr'eux. Les Spartiates assiégèrent cette place, la prirent à discrétion, & pour faire un exemple de sévé-

rité, en réduisirent en esclavage les habitans, eux & tous leurs descendans à perpétuité. Les *Ilotes*, ou comme d'autres les appellent, les *Helotes* étoient donc à Lacédémone des esclaves publics, employés aux ministères les plus vils & les plus pénibles, & traités avec une extrême rigueur; mais les magistrats les accordoient quelquefois aux particuliers, à condition de les rendre à la ville quand elle les redemanderoit. On les employoit à la culture des terres & aux autres travaux de la campagne. Dans des besoins pressans on s'en servoit à la guerre, & plusieurs y ont mérité leur liberté par leur service. Dans les commencemens on avoit fixé leur nombre, depeur qu'en se multipliant ils ne fussent tentés de se révolter; & par cette raison l'on exposoit les enfans qui naissoient d'eux au-delà du nombre fixé; mais cette loi inhumaine dura peu; du reste on en usoit très-rigoureusement avec les *Ilotes*; on les fustigeoit cruellement & sans raison en certain temps de l'année, seulement pour leur faire sentir le poids de la servitude; on alloit même jusqu'à les tuer quand ils devenoient trop gras, & on mettoit leurs maîtres à l'amende, comme les ayant trop bien nourris, & trop peu chargés de travaux. Par une autre bisarrerie aussi condamnable, on les obligeoit à s'enivrer à certains jours de fêtes, afin que les enfans fussent par ce spectacle détournés du vice de l'ivrognerie. Quelques-uns de ces *Ilotes* étoient pourtant employés à des occupations plus honnêtes, comme à conduire les enfans aux écoles publiques ou aux gymnases, & à les ramener. Ceux-ci étoient des espèces d'affranchis qui ne jouissoient pas néanmoins de tous les priviléges des personnes libres, quoique par leur bonne conduite ils pussent arriver à ce degré de liberté; puisque Lysandre, Callicratidas, Gylippe, étoient *ilotes* de naissance, & qu'en considération de leur valeur on leur avoit accordé la liberté.

ILUS, quatrième roi de Troie, étoit fils de Tros & de la nymphe Callyrhoë. C'est lui qui fit bâtir la citadelle d'Ilion, & qui chassa Tantale de son royaume. Il eut pour frères Ganimède & Assaracus; & pour fils Laomédon. *Voyez* GANIMÈDE.

ILUS, le jeune Ascagne, fils d'Enée, porta aussi le nom d'*Ilus*, tandis qu'Ilion subsista: mais après sa ruine il changea le nom d'*Ilus*, en celui d'*Iulus*.

IMAGES (droit d'), *jus imaginum*. Les antiquaires se servent du mot *images* pour désigner les portraits des ancêtres & des empereurs sculptés ou peints, auxquels les grecs & les romains rendoient une espèce de culte; pour lesquels ils avoient une vénération particulière. Nous ne parlons point ici des *statues* qui auront leur article particulier.

Excepté quelques *images* sculptées sur des urnes sépulcrales, nous avons peu de monumens grecs de cette espèce. Les écrivains de cette nation nous apprennent cependant que l'on conservoit chez elle les *images* des hommes célèbres & des ayeux chéris.

Les romains nous fourniront plus de détails sur cet objet. Ils conservoient avec grand soin les *images* de leurs ancêtres, & les faisoient porter dans leurs pompes funèbres & dans leurs triomphes. Mais cet honneur, c'est-à-dire, le droit de faire peindre ou sculpter son portrait, *jus imaginis*, ou le droit de faire porter celles de ses ancêtres, *jus imaginum*, n'appartenoit pas indistinctement à tous les citoyens. Il falloit pour en jouir avoir exercé une des magistratures-curules, l'édilité, la préture ou le consulat. Cicéron le dit expressément (*Verr.* 5.), en parlant de lui-même: *ego me ob ædilitatem mihi delatam adeptum esse intelligo antiquiorem in senatu sententiæ dicendæ locum, togam prætextam, sellam curulem, jus imaginis ad memoriam posteritatemque prodendam.* Il étoit d'usage de remercier le peuple de cette faveur, par un discours d'apparat, dans lequel on rapportoit les services ou les belles actions, par lesquelles ses ancêtres s'étoient rendus recommandables. Cicéron nous l'apprend encore (*Agrar.* 2. 1.): *est hoc in more positum, ut ii qui beneficio vestro imagines familiæ suæ consecuti sunt, eam primam habeant concionem, qua gratiam beneficii vestri cum suorum laude conjungant.*

Ces *images* étoient le plus souvent de cire, quelquefois de marbre, & même ornées de perles. Pline (37. 2.) fait mention des perles dont étoit entourée l'*image* de Pompée: *imago Cn. Pompeii è margaritis.* Mais ce luxe ne commença à devenir général que sous les empereurs. Ce fut alors qu'un simple avocat, Aemilius, fit élever dans l'*atrium* ou vestibule de sa maison, une statue équestre en son honneur (*Juven. sat. VII*, 125.): *L'atrium* des familles qui avoient longtemps occupé les grandes magistratures, étoit embarrassé de la quantité d'*images* enfumées qu'il renfermoit: *atriaque immodicis*, dit Martial (11. 90. 5.), *arctat imaginibus.* Ces *images* étoient enfumées par la vétusté & par le foyer qui étoit toujours allumé dans l'*atrium* en l'honneur des dieux lares. Pour les en préserver on les renfermoit quelquefois dans des armoires. Dans les jours de solemnité & de joie on tiroit les *images* de leurs niches, on les couronnoit de laurier & on les revêtoit des habits qui caractérisoient leurs magistratures. Polybe (VI. 51.) dit qu'on leur mettoit des toges à toutes, mais des toges prétextes aux *images* des consulaires ou des anciens préteurs; des toges ornées de pourpre à celles des censeurs, & enfin des toges brodées en or, à celles des triomphateurs. Les esclaves surnommés *atrienses*, avoient soin de net-

toyer les *images*, de les parer aux jours de fête, & de les porter aux funérailles des membres de la même famille. On les y portoit ordinairement placées sur de petits lits ou brancards, & quelquefois fichées sur des piques (*Sili. ital. X* 567.). Mais on brisoit les *images* de ceux dont on condamnoit la mémoire, ou on ne les laissoit pas paroître aux funérailles de leurs descendans. C'est ainsi qu'un empereur jaloux & barbare, empêchant de porter à un convoi les *images* de Brutus & de Cassius, servit plus à les rappeller au souvenir des assistans, que s'il ne les avoit point proscrites : *sed præfulgebant*, dit énergiquement Tacite, *Cassius atque Brutus hoc ipso, quod effigies illorum non visebantur.*

Les *images* des empereurs avec leurs noms attachées aux enseignes militaires, placées solemnellement dans les endroits publics, & portées en pompe, étoient des témoignages par lesquels le peuple & l'armée les reconnoissoient pour souverains. Lorsqu'au contraire ils vouloient les dégrader & secouer leur joug, ils brisoient leurs images, en traînoient les débris dans les boues & les précipitoient dans les fleuves & les cloaques. Pour les autres détails, *voyez* STATUES.

On plaçoit dans les bibliothèques publiques & particulières les *images* ou les statues des écrivains célèbres; & on dessinoit leurs portraits au commencement de leurs ouvrages. Mille passages garantissent le premier usage ; & le second est constaté par ce distique de Martial (*XIV*. 186.):

Quam brevis immensum capit membrana maronem !

Ipsius vultus prima tabella gerit.

Les romains faisoient graver sur leur anneaux les *images* de leurs amis. Les disciples d'Epicure ne se contentoient pas des ses *images* placées dans leurs chambres *cubiculaires*, & auxquelles ils rendoient une espèce de culte, mais ils les portoient gravées sur leurs anneaux & même sur leur coupes, *sed etiam in poculis*, dit Cicéron (*de fin. V*. 1.). Ovide disoit aussi (*Trist*. 1. 6. 5.) :

Hæc tibi dissimulas, sentis tamen omnia dici,

In digito qui me fersque refersque tuo.

Effigiemque meam fulvo complexus in auro

Cara relegati, quæ potes ora vides.

Claude ne permit pas indistinctement à tous ses sujets de porter son *image* sur leurs bagues, mais seulement à ceux qui avoient les entrées de sa chambre, *admissionum jus*. Vespasien abolit cette vile distinction qui étoit devenue à charge à ceux qui l'obtenoient, & qui servoit souvent de fondement aux accusations des délateurs. Car ce fut un crime capital sous Tibère (*Suet*. 58. 3.), que de porter aux lieux secrets, ou dans les maisons de prostitution l'*image* de l'empereur gravée sur son anneau ; & même de prendre avec la main qui en étoit ornée le vase nécessaire pour le soulagement des besoins naturels (*Senec. de benef.* 3. 26.).

On plaçoit à la poupe des navires les *images* de certaines divinités, ou de certains animaux, & c'étoit ce que l'on désignoit par ces mots, *tutela navis*.

Les grecs & les romains offroient dans les temples des dieux, non-seulement leurs propres *images*, mais encore celle des autres hommes. (*Diogen. vit. Plat.*) Mithridate, fils de Rodobate, dédia aux muses la statue de Platon. (*Denys d'Halycarn.*). Romulus dédie à Vulcain des quadriges d'or & sa propre *image*. (*Tacit. Annal.* 3. 64.). Julie dédia à Auguste, près du théâtre, l'*image* de Marcellus.

IMAGINES (ad), *IMAGINARIUS*, } porte-enseignes. *V.* ENSEIGNES.

IMAGUNCULÆ.

« Huit têtes de femmes remplissent ces quatre planches, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. I.* 190.) Elles sont de terre cuite, & ont chacune depuis douze jusqu'à quinze lignes de hauteur : celle que l'on voit au *n°*. 1. est plus grande environ du double. Cette quantité de têtes de la même manière, à peu-près du même volume, trouvées toutes en Egypte, & qui n'ont aucun attribut de divinité, me persuade qu'elles pouvoient être quelques unes de ces poupées dont Cicéron, dans ses lettres à Atticus, parle, comme de portrairs de dames romaines, tels que l'on en avoit trouvé plusieurs dans les équipages de quelques jeunes gens. Voici ses paroles. « On y trouve les portraits de cinq de nos dames. » (*Lettre VI. trad. de Mongault.*) Le traducteur donne dans sa note à ces portraits les noms « d'*imagunculæ*, de *plagunculæ*, petites » poupées de cire qui représentoient les personnes au naturel, & dont on se servoit dans les » enchantemens. » Ce dernier trait d'une superstition reçue chez les romains augmentoit le mérite de la confiance, & par conséquent celui de la faveur que ces dames accordoient à leurs amans. Mais il ne s'agit point ici de ces sortes de réflexions. Je n'ignore pas que ces poupées en bustes ou en figures entières étoient ordinairement de cire ; mais il se pouvoit aussi que pour les rendre plus durables & les préserver d'un grand nombre d'inconvéniens, on les eût fait de terre, par la raison qu'on avoit la ressource de la cuite, pour garantir ces figures des accidens inévitables à celles de cire. Je n'insiste point sur cette conjecture, de quelque vraisemblance qu'elle puisse être accompagnée ;

mais j'ajouterai qu'il ne paroît en aucun endroit que les anciens aient jamais consacré la peinture à cette consolation des amans dans l'absence. »

IMBRASIA, surnom de Junon, pris du fleuve Imbrasus, de l'isle de Samos, dans lequel les prêtres de cette déesse alloient quelquefois laver sa statue; aussi les eaux de l'Imbrasus étoient tenues pour sacrées. (*Plin. lib. V. cap. XXXI.*)

IMBRICES. *Voyez* APPLAUDISSEMENS.

IMBRIUS, fils de Mentor, & mari de Médésicarte.

IMBRUS, en Carie. ΙΜΒΡΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur fabrique & leur légende suffisent pour les distinguer des médailles frappées dans l'isle d'*Imbrus*.

IMBRUS, isle. ΙΜΒΡΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

I. M. D. *Idææ Matri Deum.*

IMÉROS, ou le desir, fut divinisé chez les grecs; on trouve son nom avec ceux d'Éros & de Pothos, qui signifient amour & souhait: tous les trois sont représentés sous la figure de trois cupidons, ou trois amours.

Le nom *Iméros* est formé de ἱμείρω, *je desire.*

IMANTES. *Voyez* CESTE.

IMITATIONS *égyptiennes.*

« L'égalité, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. IV. pl. 19. n. 1.*) ou plutôt la répétition de la manière d'opérer dans les arts, présente un tableau qui se retrace continuellement aux yeux de l'antiquaire. Depuis la découverte de la Chine, l'Europe n'a que trop souvent copié les magots & l'architecture de ce pays, si cette façon de bâtir mérite de porter ce nom: cette petite nouveauté pourroit trouver sa place dans les modes; mais elle a été malheureusement entretenue par la paresse & l'ignorance des artistes, qui par ce moyen composent sans étude & sans réflexion. Cependant il faut convenir que cet écart du goût vrai, est une *imitation* des anciens, ou plutôt une répétition dépendante du méchanisme des têtes. En effet, on remarque qu'après la décadence des grandes écoles de la Grèce, le prétendu goût Égyptien se répandit en Italie & peut-être même dans la Grèce, depuis la conquête que les romains firent de ce pays. Les paysages, les vues & les architectures qu'on a trouvées à *Herculanum*, ont augmenté les preuves de ce fait. Il est même très-vraisemblable que le genre bisarre, toujours plus facile que l'ornement raisonnable, mais un peu plus épuré qu'il n'a paru dans ces derniers temps, a été la source des grotesques & des arabesques qui ont passé jusqu'à nous. Ce n'est pas que les Égyptiens & les Chinois n'aient fait de bons ouvrages. La grandeur & la solidité des premiers les a rendus comparables aux géans de la fable; & j'ai vu quelques têtes faites d'après nature, exécutées à la Chine, qui n'étoient dépourvues ni de raison ni de beauté: il seroit même étonnant que cela ne fût pas; la nature est également belle dans toutes les parties du monde. Un génie heureux sait & la lire & la rendre à travers tous les nuages de la mode. Quoi qu'il en soit, les romains ont adopté à l'égard des Égyptiens, une manière facile, légère, ou plutôt négligée, que nous avons répétée & que nous répéterons encore à l'égard des Chinois: Il est vrai que les anciens ont poussé ce goût plus loin que nous, c'est-à-dire, que nous en avons moins abusé. Nous n'avons *imité* la Chine que sur des corps légers, & des matières d'une médiocre durée. Les romains au contraire ont peint des fresques. Ils ont oublié leur pays pour représenter les aspects de l'Egypte. Ils ont plus fait; ils ont exécuté des bas-reliefs sur le marbre, comme on peut le voir sur la plinte de la statue du Nil. Ce mauvais goût avoit fait dès-lors une si forte impression en Italie, que les hommes y sont représentés informes, boudinés & sans aucun sentiment de nature. Un ouvrage de ce genre & de cette importance, auroit suffi pour la preuve de ce que je viens d'avancer; mais le morceau de terre cuite, ou plutôt le modèle que présente ce n°. prouve une répétition de ce même abus. Le goût, la composition & le travail ont tant de rapport avec les bas-reliefs de la statue du Nil, que j'ai eu besoin de la confrontation pour croire que cette barque & ces deux Egyptiens n'étoient pas absolument conformes à une partie de cette plinte. Mais le bas relief de ce n°. présente des différences; il est même d'une plus petite proportion. Indépendamment de tous les rapports de goût, de travail & de composition, on ne peut douter que ce modèle n'ait été fait dans l'intention de représenter le Nil. Les pieds des *ibis* que le fragment a conservés, caractérisent absolument les bords de ce fleuve. (*Largeur sept pouces: plus grande hauteur cinq pouces six lignes*).

Voyez à la fin de l'article ÉGYPTIENS & de celui d'HADRIEN, le développement & les preuves qu'a données Winckelmann, de cette opinion du savant Caylus.

I. M. M. *Idææ Matri magnæ.*

IMMOLARE, se disoit proprement de l'action de répandre sur la tête de la victime un mélange de farine & de sel appellé *mola salsa*. Ce mot avoit conséquemment rapport à celui qui offroit le sacrifice & non au prêtre ou au victimaire.

IMMORTALITÉ de l'ame. Winkelmann a publié dans ses *monumenti inediti*, n°. 170, une allégorie facile à entendre, & dans laquelle l'*ame* est représentée par un papillon, son symbôle ordinaire. C'est une pâte antique du baron de Stosch. On y voit Platon assis tenant un livre, & méditant profondément à la vue d'une tête de mort, sur laquelle est posé un papillon. Il est difficile de méconnoître ici l'immortalité de l'*ame*.

IMPERATOR: on voyoit dans la cour du capitole une statue de Jupiter, surnommé *Impérator*, qui avoit été apportée de la Macédoine par T. Quintius Flaminius: elle avoit sans doute été consacrée par quelque général d'armée, à la suite d'une victoire, dont l'honneur étoit rapporté à Jupiter.

IMPERATOR, titre que les soldats déféroient par des acclamations à leur général, après quelque victoire signalée. Il ne le gardoit que jusqu'à son triomphe; mais Jules-César l'ayant retenu en s'emparant de l'empire; il devint le nom propre de ses successeurs, & désigna la souveraine puissance.

IMPÉRATRICE, femme de l'empereur. Le sénat immédiatement après l'élection de l'empereur donnoit le nom d'*Auguste*, *Augusta*, à sa femme & à ses filles. Entre les marques d'honneur attachées à leurs personnes, une des principales étoit, de faire porter devant elles du feu dans un brasier, & des faisceaux entourés de lauriers, pour les distinguer de ceux des principaux magistrat de l'empire. Cependant comme plusieurs *impératrices* ont joué un fort petit rôle dans le monde, ou sont restées peu de temps sur le trône: les plus habiles antiquaires se trouvent embarrassés, pour ranger quelques médailles singulières d'*impératrices*, dont on ne connoît ni le règne ni les actions, & dont les noms manquent le plus souvent dans l'histoire. Faustine & Lucille sont les seules qui nées de pères empereurs, n'ont dû qu'à elles-mêmes leur grandeur, & le rang qu'ont obtenu leurs maris.

Les *Impératrices* romaines paroissent souvent sur les médailles, sous la forme de quelque divinité & avec ses attributs; de même que Cléopâtre, s'étoit fait représenter en Isis, & en portoit le nom.

IMPÉRIALES (Médailles). Les antiquaires appellent de ce nom les médailles des empereurs romains (auxquelles on en joint par convenance quelques autres en petit nombre), depuis Jules-César jusqu'aux derniers Paléologues. — Les *impériales* latines font suite aux *consulaires*, & même elles se mêlent ensemble jusqu'aux fils d'Auguste. — On peut y joindre, si l'on n'est pas fort riche en médailles, les *impériales* grecques, d'Égypte, ou de Colonies, qui finissent à Dioclétien.

Parmi les *Impériales*, dit Jobert, on distingue le haut & le bas-Empire: & quoi qu'à l'égard de ce qu'on appelle moderne, toutes les médailles des empereurs jusqu'aux Paléologues, passent pour antiques, encore qu'elles descendent jusqu'au quinzième siécle; les curieux n'estiment que celles du haut-empire, qui finit selon eux au temps des trente tyrans, & commence à Jules-César, ou à Auguste; en sorte qu'il renferme tout l'espace de temps, environ depuis l'an 700 de Rome, 54 ans avant J. C., jusqu'à l'an 1010 de Rome, ou environ, & de J.C. environ 260.

Le bas-empire comprend près de 1200 ans, si l'on veut aller jusqu'à la ruine de l'empire de Constantinople, qui arriva en l'an 1453, où les Turcs s'en rendirent maîtres; de sorte que l'on ne reconnut plus que l'empire d'occident dans tout le monde chrétien. Ainsi l'on y peut trouver deux différens âges: le premier depuis l'empire d'Aurelien ou de Claude le Gothique, jusqu'à Héraclius, qui est d'environ 350 ans. Le second depuis Héraclius, jusqu'aux Paléologues, qui est de plus de huit cents ans.

Rien, dit la Bastie, n'est moins vrai que cette assertion de Jobert, sur-tout quand on termine le haut-empire aux trente tyrans: ce seroit autre chose si on ne le terminoit qu'à Constantin: encore seroit-on obligé d'avouer, que depuis ce prince jusqu'à Théodose, on trouve de fort belles médailles en tous métaux, quoique peut-être on n'en trouve pas en toute grandeur dans chaque métal. C'est donc seulement des médailles de Théodose & des empereurs qui suivent, qu'on peut dire avec quelque vraisemblance, que les curieux ne les estiment guères. Mais ce mot de *curieux* est fort équivoque, & mériteroit qu'on en fixât la signification. En effet, si par ce terme on entend tout homme qui fait une collection de médailles, l'homme de lettres se trouve confondu avec l'homme, purement homme de goût, qui ne cherche & n'estime dans les médailles que les beautés de la gravure antique. Rien ne distingue plus le vrai savant de celui qui ne cher-

che qu'à le paroître, & que ses richesses mettent en état de satisfaire sa vanité; puisque l'un & l'autre ramassent des médailles, quoique dans des vues bien différentes; aussi leurs cabinets ne se ressembleront point, & l'homme studieux qui ne travaille que pour s'instruire, recueillera avec soin des choses qui seront négligées par celui qui cherche plutôt à flatter son amour propre ou son goût, qu'à former son esprit & à perfectionner ses connoissances.

ORDRE *dans lequel on peut disposer les médailles* impériales *qui existent, & celles que l'on pourra découvrir.*

Pompée.
Jules-César.
Sexte-Pompée.
Brutus.
Cassius.
Lépide.
Marc-Antoine.
Marc-Antoine *fils.*
Cléopatre.
Alexandre, *fils de Cléopatre & d'Antoine.*
Césarion, *fils de Cléopatre & de Jules-César.*
Caius-Antonius, *frère du Triumvir.*
Lucius-Antonius, *frère des deux précédens.*
Auguste.
Livie, *épouse d'Auguste.*
Agrippa, *gendre d'Auguste.*
Julie, *fille d'Auguste.*
Caius-César, *fils adoptif d'Auguste.*
Lucius-César, *fils adoptif d'Auguste.*
Agrippa le jeune, *fils adoptif d'Auguste.*
Tibère.
Drusus, *fils de Tibère.*
Drusus, *frère de Tibère.*
Antonia, *épouse de Drusus, frère de Tibère.*
Germanicus, *neveu de Tibère.*
Agrippine, *la mère, femme de Germanicus.*
Néron & Drusus, Césars, *fils de Germanicus.*
Caligula, *fils de Germanicus.*
Césonie, *épouse de Caligula.*
Julie Drusille, } *sœurs de Caligula.*
Julie Liville, }
Claude I.
Messaline, *épouse de Claude.*
Agrippine, *la jeune, mère de Néron.*
Britannicus, *fils de Claude.*
Claudia, *fille de Claude.*
Néron.
Octavie, *épouse de Néron.*
Poppée, *épouse de Néron.*
Messaline, *épouse de Néron.*
Claudia, *fille de Néron.*
Clodius Macer, tyran d'Afrique, sous Néron.
Galba.
Othon.
Vitellius.
Vitellius, *père de l'empereur.*
Vespasien.
Domitille, *épouse de Vespasien.*
Titus.
Julie, *fille de Titus.*
Domitien.
Domitia, *épouse de Domitien.*
Vespasien *le jeune.*
Nerva.
Trajan.
Plotine, *épouse de Trajan.*
Marciana, *sœur de Trajan.*
Matidie, *nièce de Trajan.*
Hadrien.
Antinoüs, *favori d'Hadrien.*
Sabine, *épouse d'Hadrien.*
Ælius.
Antonin.
Faustine, *mère.*
Galère Antonin, *fils d'Antonin.*
Marc-Aurèle.
Faustine *jeune.*
Annius Vérus, *frère de Commode.*
Vérus.

Lucille, *épouse de Vérus.*
Commode.
Crispine, *épouse de Commode.*
Pertinax.
Titiane, *épouse de Pertinax.*
Julien I, *ou* Didius Julianus.
Manlia Scantilla, *épouse de Julien I.*
Didia Clara, *fille de Julien I.*
Pescennius Niger, tyran.
Plautiane, *épouse de Niger.*
Albin.
Septime-Sévère.
Julie Domna, *épouse de Septime-Sévère.*
Antonin Caracalla.
Plautille, *épouse de Caracalla.*
Géta, *frère de Caracalla.*
Macrin.
Diaduménien, *fils de Macrin.*
Élagabale.
Julia Paula, *femme d'Élagabale.*
Aquilia Sévéra, *femme d'Élagabale.*
Annia Faustina, *femme d'Élagabale.*
Soémias, *mère d'Élagabale.*
Mæsa, *aïeule d'Élagabale.*
Sévère-Alexandre.
Memmia, *épouse de Sévère-Alexandre.*
Orbiana, *épouse de Sévère-Alexandre.*
Mamée, *mère de Sévère-Alexandre.*
Uranius Antoninus, tyran.
Maximin I.
Pauline, *épouse de Maximin I.*
Maxime.
Gordien d'Afrique, *père.*
Gordien d'Afrique, *fils.*
Balbin.
Pupien.
Gordien-Pie.
Tranquilline, *femme de Gordien-Pie*
Philippe, *père.*
Otacilia Sévéra, *épouse de Philippe, père.*

Philippe, *fils.*
Marin.
Pacatien.
Trajan Déce.
Étruscille, *femme de Trajan Déce.*
Hérennius, *fils de Trajan Déce.*
Hostilien, *fils de Trajan Déce.*
Perpenna, *tyran.*
Trébonianus Gallus.
Volusien, *fils de Gallus.*
Émilien.
Valérien.
Mariniana, *épouse de Valérien.*
Gallien, *fils de Valérien.*
Salonine, *épouse de Gallien.*
Valérien, *jeune.*
Cornélia Supera, *femme de Valérien jeune.*
Salonin, *fils de Gallien.*
Jules Gallien, *fils de Gallien.*
Salonin Gallien, *fils de Gallien* (s'il a existé)
Sulpicius Antoninus, tyran.
Cyriade, tyran.
Ingénuus, tyran.
Macrien, *père, tyran.*
Macrien, *jeune, tyran.*
Quiétus, *fils de Macrien, tyran.*
Pison, *tyran.*
Valens, *tyran.*
Baliste, *tyran.*
Régillien, *tyran.*
Alexandre Émilien, *tyran sous Gallien.*
Trébellien, *tyran.*
Celsus, *tyran.*
Saturninus, *tyran.*
Odénat, *césar & empereur.*
Hérodien, *fils d'Odénat, Auguste.*
Zénobie, *épouse d'Odénat, Augusta.*
Hérennien, *fils d'Odénat, Auguste.*
Timolaüs, *fils d'Odénat, Auguste.*
Méonius, *cousin d'Odénat, Auguste.*

Posthume;

Postume, *tyran.*
Donata, *peut-être épouse de Postume.*
Postume *jeune*, *tyran.*
Lælien, *tyran.*
Lollien, *tyran.*
Victorin père, *tyran.*
Victorin fils, *tyran.*
Victorine, *mère de Victorin père.*
Marius, *tyran.*
Auréole, *tyran.*
Claude II, *ou le gothique.*
Censorin, *tyran.*
Quintillus, *frère de Claude le gothique.*
Aurélien.
Sévérine, *femme d'Aurélien.*
Vabalathe, 3[e] *fils de Zénobie, Auguste.*
Firmius, *tyran.*
Tetricus, *tyran.*
Tétricus jeune, *tyran.*
Septimius, *tyran.*
Tacite.
Florien, *frère de Tacite.*
Probus.
Saturnin, *tyran.*
Proculus, *tyran.*
Bonosius, *tyran.*
Carus.
Magnia Urbica, *femme de Carus.*
Numérien, *fils de Carus.*
Carinus, *fils de Carus.*
Nigrina, *femme de Carinus.*
Nigrinien, *fils de Carinus.*
Julien, *tyran en Italie.*
Dioclétien.
Maximien-Hercule.
Constance I, *ou* Chlore.
Hélène, *épouse de Constance-Chlore.*
Théodora, *épouse de Constance-Chlore.*
Galère-Maximien.
Valérie, *femme de Galère-Maximien.*
Achillée, *tyran en Egypte.*
Amand, *tyran dans les Gaules.*
Ælien, *tyran.*
Carausius, *tyran en Angleterre.*
Oriuna, *femme de Carausius* (si elle a existé.)
Allectus, *tyran.*
Domitius-Domitianus, *tyran.*
Sévère II.
Maximin Daza II.
Maxence, *tyran.*
Romulus, *fils de Maxence.*
Alexandre, *tyran.*
Licinius *jeune.*
Constantia, *femme de Licinius.*
Licinius.
Valérius Valens César.
Martinien, *tyran.*
Constantin I.
Fauste, *femme de Constantin.*
Crispe, *fils de Constantin.*
Hélène, *femme de Crispe.*
Fauste II.
Delmatius, *neveu de Constantin.*
Hannibalien, *neveu de Constantin.*
Constantin *jeune* II.
Constant, *fils de Constantin.*
Saturnin III, *tyran sous Constant.*
Constance II, *fils de Constantin.*
Eusébie, *épouse de Constance II.*
Népotien, *tyran.*
Vétranion, *tyran.*
Magnence, *tyran.*
Décence, *frère de Magnence.*
Désidérius, *frère de Magnence.*
Gallus, *fils de Constance.*
Constantine, *femme d'Hannibalien.*
Sylvain, *tyran.*
Julien II.
Hélène, *femme de Julien II.*
Jovien.

Valentinien I.

Sévéra, *femme de Valentinien I.*

Justine, *femme de Valentinien I.*

Valens, *frère de Valentinien I.*

Dominica, *femme de Valens.*

Procope, *tyran sous Valens.*

Gratien, *fils de Valentinien I.*

Constantia, *femme de Gratien.*

Valentinien II.

Théodose I.

Flacille, *femme de Théodose I.*

Maxime, *tyran.*

Victor, *tyran, fils de Maxime.*

Eugène, *tyran.*

Arcadius, *fils aîné de Théodose I.*

Eudocie, *épouse d'Arcadius.*

Honorius, *fils de Théodose I.*

Marie, *femme d'Honorius.*

Constance III.

Placidie, *fille de Théodose I.*

Constantin III, *tyran sous Honorius.*

Constant, *fils du tyran Constantin.*

Jovin, *tyran.*

Sébastien, *frère de Jovin.*

Attale, *tyran.*

Théodose II, ou *le jeune.*

Eudoxie, *épouse de Théodose II.*

Jean, *tyran.*

Valentinien III.

Eudoxie II, *femme de Valentinien III.*

Honoria, *sœur de Valentinien III.*

Attila, roi des Huns. (On le place quelquefois avec les impériales.)

Pétrone Maxime, *tyran sous Théodose II.*

Marcien.

Pulchérie, *épouse de Marcien.*

Avite, *tyran.*

Léon I.

Vérine, *femme de Léon I.*

Majorien.

Sévère III.

Anthémius.

Olybrius.

Glycérius.

Léon *le jeune.*

Zénon.

Jules Népos.

Romulus Augustulus.

Basiliscus.

Zénonide, *épouse de Basiliscus.*

Anastase I, ou *Dicore.*

Théodoric, *roi d'Italie.* (On le place quelquefois avec les impériales.)

Justin I.

Eufémie, *épouse de Justin I.*

Vitalien.

Hildéric, *roi des Vandales.* (On le place quelquefois avec les impériales.)

Justinien.

Athalaric, *roi d'Italie.*
Théodat, *roi d'Italie.*
Witigès, *roi d'Italie.*
Baduéla, *roi d'Italie.*
Théias, *roi d'Italie.*
Théodebert, *roi des François.*
} On les place quelquefois avec les impériales.

Justin II.

Tibère II, *ou* Tibère-Constantin.

Maurice.

Phocas, *ou* Focas.

Héraclius.

Héraclius-Constantin.

Héracléonas.

Tibère III.

Constant II.

Constantin IV, ou *Pogonat.*

Justinien II, ou *Rhinotmétus.*

Tibère IV.

Léonce.

Tibère V, ou *Absimare.*

Filépique, ou *Bardanes.*

Anastase II.
Théodose III.
Léon III, ou *l'Isaurien.*
Constantin V, ou *Copronyme.*
Artavasde.
Nicéphore, *fils d'Artavasde.*
Léon IV, ou *Chazare.*
Constantin VI.
Irène, *femme de Léon Chazare.*
Nicéphore I.
Staurace.
Michel I, ou *Rhangabé.*
Léon V, ou l'*Arménien.*
Constantin VII.
Michel II, ou *le Begue.*
Théophile.
Théodora, DESPUNA, *épouse de Théophile.*
Michel III.
Basile.
Constantin VIII.
Léon VI, ou *le Philosophe.*
Alexandre.
Romain I, ou *Lécapène.*
Christophe.
Étienne.
Constantin IX.
Constantin X, ou *Porphyrogénète.*
Zoé Carbonopsine, *femme de Léon VI.*
Romain II.
Théophanon, *femme de Romain II.*
Nicéphore II, ou *Phocas.*
Jean Zimiscès.
Basile II.
Constantin XI.
Romain III, ou *Argyre.*
Michel IV, ou *le Paphlagonien.*
Michel V, ou *Calafate.*
Constantin XII, ou *Monomaque.*
Zoé II, *femme de Romain Argyre.*
Théodora, *sœur de Zoé II.*
Michel VI, ou *Stratiotique.*
Isaac Comnène I.
Constantin XIII, ou *Ducas.*
Romain IV, ou *Diogène.*
Michel VII, ou *Ducas.*
Constantin Ducas, ou *Porphyrogénète.*
Nicéphore III, ou *Botoniate.*
Alexis I. *Comnène.*
Jean II. *Comnène, Porphyrogénète.*
Manuël I. *Comnène.*
Alexis II. *Comnène.*
Andronic I. *Comnène.*
Isaac II. *Lange.*
Alexis III. *Lange.*
Alexis IV. *Lange.*
Alexis V. *Ducas.*
Baudouin I.
Henri.
Pierre de Courtenai.
Robert de Courtenai.
Baudouin II.
Théodose I. *Lascaris.*
Théodore II. *Lange.*
Jean III. *Ducas Vatace.*
Théodore III. *Lascaris le jeune.*
Jean IV. *Lascaris.*
Michel VIII. *Paléologue.*
Andronic II. *Paléologue.*
Michel IX. *Paléologue.*
Andronic III. *Paléologue.*
Jean V. *Paléologue.*
Jean VI. *Cantacuzène.*
Mathieu. *Cantacuzène.*
Andronic IV. *Paléologue.*
Manuël II. *Paléologue.*
Jean VII. *Paléologue.*
Jean VIII. *Paléologue.*
Constantin XIV. *Paléologue, dernier empereur de Constantinople.*

A chaque article particulier du dictionnaire relatif

à ce catalogue, on trouvera l'existence des médailles *impériales*, leur matière, leur rareté, & la langue qu'elles parlent. Beauvais nous en a fourni la plus grande partie. Je n'y ai pas joint, comme lui, les prix de chaque médaille, à cause du changement perpétuel dont ils sont susceptibles, & parce que ces connoissances mercantiles sont au-dessous de la dignité des gens de lettres. Elles doivent être abandonnées aux *brocanteurs*.

IMPERIOSUS, surnom de la famille *Manlia*. Il fut donné pour la première fois à L. Manlius, créé dictateur l'an de Rome 390, à cause de la sévérité qu'il mit dans les levées des jeunes soldats romains.

IMPERIUM. Ce mot qu'on ne peut rendre en françois que par une périphrase, & qu'on trouve si souvent dans les auteurs latins, mérite une explication. Il faut savoir que, lorsqu'il regarde le consul ou le préteur qu'on envoyoit gouverner les provinces, ce consul ou préteur partoit avec deux sortes de puissance, dont l'une se nommoit *potestas*, & l'autre *imperium*; la première étoit le droit de jurisdiction sur les personnes; droit qui étoit déféré par un décret du sénat. Mais la seconde se conféroit par une loi que le peuple assemblé faisoit exprès. Cette dernière puissance consistoit dans un pouvoir suprême donné au consul ou au préteur sur les gens de guerre; en sorte qu'alors ils avoient sur le militaire pouvoir de vie & de mort, sans appel; qu'ils conduisoient les armées où ils vouloient, & faisoient à leur gré la paix ou la guerre. Cette grande prérogative se nommoit en un seul mot *imperium*, prérogative dont le peuple romain retint toujours à lui la collation, la continuation ou prorogation. Quand c'étoient des magistrats ordinaires qu'il falloit envoyer dans les provinces, le peuple assemblé par curies, leur conféroit ou leur refusoit le pouvoir nommé *imperium*. De même si c'étoit à quelque personne privée que le gouvernement d'une province fût accordé, par la recommandation de son rare mérite, le peuple s'assembloit par tribus, pour lui conférer la puissance nommée *imperium*. Il résulte de là que POTESTAS *senatus consulto*, IMPERIUM *lege deferebatur*. (D. J.)

IMPETRITUM, mot relatif aux augures, & propre à leur jargon mystérieux. On le trouve dans Plaute (*Asin*. 2. 1. 2.):

Impetritum, inauguratum est, quovis admittant aves.

IMPILIA, ΕΜΠΙΛΙΑ, } chaussure faite de spart. (*Plin*. 19. 2.)

IMPLUVIATA vestis. *IMPLUVIATUS color.* *IMPLUVIUM.* } Les romains appelloient *impluvium* & *compluvium* les cours des bâtimens, des endroits découverts, où la pluie tomboit sur le pavé. L'eau de pluie chargée de la poussière & de la fumée qu'elle avoit enlevées aux toits, formoit dans l'*impluvium* un amas d'eau roussâtre ou noirâtre, d'où cette couleur obscure prit son nom latin, *color impluviatus*, & d'où les manteaux de la même couleur prirent aussi les noms d'*impluvium* & d'*impluviata vestis*. Nonius (*XVI*. 3.) nous l'apprend : *impluviatus color*, dit-il, *quasi fumato stillicidio impletus, qui est mutinensis, quem nunc dicimus*.

IMPORCITOR, nom que les anciens romains donnoient à un dieu de la campagne & de l'agriculture. C'étoit celui qui présidoit à la troisième façon, ou au troisième labour que l'on donnoit aux champs, c'est-à-dire, au labour qu'on leur donnoit après avoir semé le grain. Alors on labouroit la terre en sillons élevés, qu'on appelloit *porcæ*, c'est pourquoi on donnoit à ce dieu le nom d'*Imporcitor*. Le flamine de Cérès invoquoit le dieu *Imporcitor* dans le sacrifice qu'il faisoit à Cérès & à la Terre. *Voyez* Saumaise sur Solin, pag. 724 & suiv.

IMPOT. Je ne dirai rien des *impôts* des grecs & des barbares, parce que cette matière n'est pas assez éclaircie, à cause du défaut de monumens. *Voyez* cependant quelques apperçus aux articles BABYLONIE, ÉGYPTE, ESPAGNE, HIPPADÉS pour l'Attique, LACONIE, GAULES, ITALIE, FERTILITÉ des terres.

Les romains établirent d'abord une distinction entre *tributum* & *vectigal*. Le premier étoit l'*impôt* payé par les possesseurs de terres, *rationes*, & il étoit payé doublement, comme capitation, & comme *impôt* territorial. Le second renfermoit seulement les droits imposés sur les marchandises. Spartien (*c*. 7.) dit d'Antonin Pie : *rationes omnium provinciarum apprimè scivit, & vectigalium.* C'est ainsi que les grecs distinguoient φόρος & τέλος. Mais cette distinction se perdit par la suite, & l'on emploia indistinctement les mots *tributum* & *vectigal*. Je me servirai aussi de celui d'*impôt* pour les désigner tous les deux.

Les premiers rois de Rome exigèrent de chacun de leurs sujets un *impôt* égal. Servius Tullius établit le *cens*, c'est-à-dire (*v*. MONNOIE des romains sous Servius), le recensement des biens de chaque citoyen, & il proportionna l'*impôt* à la richesse réelle. Tarquin-le-Superbe détruisit le cens, & fit payer également tous les citoyens. (*Dionys. lib. IV*.) Les consuls P. Valérius & T. Lucrétius rétablirent le cens & les *impôts* proportionnels,

qui subsistèrent jusqu'à l'année 586. Alors Æmilius Paullus déposa dans le trésor public une si grande masse de richesses enlevées à Persée, roi de Macédoine, que l'on déchargea le peuple romain de toute espèce d'*impôts* ; exemption dont il jouit pendant un assez long-temps : *omni Macedonum gaza*, dit Cicéron (*de offic.* 2. 22.), *quæ fuit maxima, potitus Paullus tantum in ærarium pecuniæ invexit, ut unius imperatoris præda finem attulerit tributorum.* Ces *impôts* étoient divisés en *tributum ordinarium*, *impôt* ordinaire, & *tributum temerarium*, *impôt* extraordinaire. Festus définit le dernier, un *impôt* tel que celui qui fut imposé après la prise de Rome par les gaulois, tel que l'apport de tout l'or & de tout l'argent, orfévri & monnoyé, fait au trésor public par le peuple & le sénat, l'an 543, sous le consulat de Valérius Lævinus & de M. Claudius Marcellus, pendant la seconde guerre punique. On en tenoit regître, & l'on en remettoit la valeur à chaque contribuable dans des temps plus heureux.

Les principaux *impôts* de Rome furent pendant long-temps ceux des terres à bled & des vignes, *decimæ*, ceux des pâturages, *scriptura*, & ceux des marchandises, *portorium*. (*Voyez* DIXIÈME, PEAGES & SCRIPTURA.)

Les rois, puis le sénat, les empereurs enfin (*Polyb. lib. VI. XI. & XV.*) établirent & fixèrent les *impôts* ; jamais le peuple ni les magistrats, hors les censeurs, n'eurent ce droit. C'étoit à Rome seulement, & à l'enchère, devant une haste fichée au milieu du *forum* auprès de l'affiche des *impôts* mise depuis plusieurs jours, que l'on affermoit les *impôts*. (*Cicer. cont. Rull.* 1. 3. & 21.) On faisoit ces enchères dans le mois de mars, qui avoit été long-temps le premier de l'année (*Macrob. Saturn.* 1. 12.) ; elles étoient pour cinq ans, ou pour un lustre, durée des fonctions des censeurs. (*Cicer. Attic. VI.* 2.) Les fermiers, *publicani* payoient à cette époque ; mais les contribuables étoient forcés d'acquitter leur dette à trois époques dans chaque année, aux calendes de Janvier, de Mai & à celles de Septembre, qui étoient désignées à cause de cela par les mots *ad finem indictionis*.

Vectigal ædilitium, charges imposées par les édiles sur les provinces, pour subvenir aux frais des jeux & de l'entretien du *forum*, & d'autres édifices publics de Rome. (*Cicer. Quint. frat.* 1. 1. & *Famil.* 8. 9. & *Attic.* 5. 21. & 6. 1.)

Vectigal pro aëre, *impôt* sur l'air que l'on respiroit, sorte de capitation instituée par Michel Paphlagonien. (*Cedrenus.*)

Vectigal ex agrorum fructibus. *V.* DIXIÈME.

Vectigal ansarii. *V.* ANSARIUM.

Vectigal ex aquæductibus, ou *formæ*, ou *hortorum* (*Polyb. VI.*), *impôt* payé par ceux à qui les censeurs & ensuite les empereurs permettoient de *dériver* une partie de l'eau des aqueducs publics, pour arroser leurs champs ou leurs jardins.

Vectigal ex arboribus. *V.* plus bas *vectigal picariarum*.

Vectigal artium, *impôt* mis par Alexandre Sévère sur les marchands & les ouvriers ; ce que nous appellons aujourd'hui *industrie*. (*Lamprid. c.* 24.) Constantin ayant reculé de quatre ans l'époque du paiement de cet *impôt*, de sorte qu'on ne le paya plus que tous les cinq ans, il fut appellé *lustralis collatio*.

Vectigal pro cadavere. *V.* PÉAGES.

Vectigal pro cloacis. *V.* CLOACARIUM.

Vectigal pro columnis. *V.* COLUMNARIUM.

Vectigal pro eduliis, *impôt* sur les comestibles, créé dans Rome par Caligula. (*Suet. c.* 40. *n°.* 3.)

Vectigal epidemeticum. *V.* VECTIGAL PRÆTORIUM.

Vectigal fœni, contribution de fourrage pour l'entretien des écuries des empereurs ou des troupes, imposée en nature ou en argent sur les pâturages & les prairies.

Vectigal fumarium, *καπνικὸν*, *impôt* sur les cheminées, mis par Nicéphore. (*Zonar.* 3. *Cedrenus.*)

Vectigal hortorum. *V.* VECTIGAL EX AQUÆDUCTIBUS.

Vectigal ex lacubus, *impôt* mis sur la pêche des lacs & des étangs. Festus fait mention de celui du lac Lucrin, affermé par les censeurs.

Vectigal ex latrinis publicis, ferme des latrines publiques louées au profit du fisc. (*Juven. sat.* 3. 38.)

Vectigal macelli, le même que le *vectigal portorium*, ou le *vectigal pro eduliis*.

Vectigal à meretricibus. Caligula exigea le premier (*Suet. c.* 40. *n°* 6.) une contribution des femmes de mauvaise vie, & des hommes qui vivoient de cet infame commerce. Cet *impôt* duroit encore sous Constantin. (*Zozim.* 2. 38.)

Vectigal ex metallis, *impôt* mis en nature ou en argent sur les carrières & sur les mines. Cet *impôt* établi pour l'Italie, y fut aboli lorsque les romains eurent acquis des provinces qui pouvoient le supporter. 1° L'Espagne le payoit pour ses forges & ses mines d'argent (*Liv. lib.* 34. 21.) ; 2° l'Afrique le payoit pour ses marbres de Libye & de Numidie ; 3° la Macédoine pour ses mines d'or, d'argent & de fer ; 4° l'Illyrie, 5° la Thrace, 6° la Grande-Bretagne (*Tacit. Agricol. c.* 12. *n°* 8.) le payoient pour les mêmes produits que la

Macédoine. 7° La Sardaigne le payoit aussi pour ses mines d'argent (*Sidon. c.* 5. n° 49.) :

Sardinia argentum, naves Hispania defert.

Vectigal pecorum, animaux que telle ou telle province de l'empire devoit fournir à Rome. Les lucaniens & les brutiens fournissoient des cochons (*Cassiod. Var. XI.* 39.), de même que les samnites & les campaniens (*l. III. C. Th. de Suar. pecuar. & novell.* 15. *Valentinian.*) L'Arménie fournissoit des bestiaux, & certaines provinces des chevaux pour la cavalerie. (*Probi ap. Vopisc. c. XV.*)

Vectigal picariarum, *impôt* mis sur les arbres qui fournissoient les gommes & les résines.

Vectigal in pontibus.
Vectigal portorii. } *Voyez* PÉAGES.

Vectigal prætorium (*Cicer. ad Attic.* 5. 21.), *impôt* que payoient les provinces aux préteurs, pour être dispensées de loger les gens de guerre pendant l'hiver. Il fut appellé aussi *epidemeticum.* (*C. Just. de metallis & epidemet.*)

Vectigal salis, *impôt* sur les salines. *V.* SALINES.

Vectigal siliquaticum. V. SILIQUATICUM.

Vectigal pro-solo, ou *solarium*, cens imposé sur les fonds publics concédés pour des édifices particuliers.

Vectigal tyrocinii, soldats exigés d'une province ou des particuliers, en nature ou en argent. La *milice* de France.

Vectigal venalitium. Voyez VENALITIUM.

Vectigal vini, vin exigé des pays de vignobles, 1°. en Italie de la Campanie & de la Toscane (*Sidon. c. V.* n° 46, & *Symmach. epist. IX.* 125.); 2°. en Afrique (*l. ult.* §. 20 *ff. de muner. & honor.*); 3°. dans la Pannonie (*Claud. de laud. Stilich.* 2. 199.); 4°. dans les Cyclades, dans les Boétiques, dans les Gaules. (*Colum. Præfat.* 1. *de re rustic.*)

Vectigal pro umbra, expression poétique de Pline (XII. 1.), pour désigner un terrein fertile, payant l'*impôt*, & consacré par un riche propriétaire à ne porter que des arbres à ombrage.

Vectigal urinæ. Vespasien mit un *impôt* sur les urines, c'est-à-dire, qu'il fit vendre à son profit aux foulons, pour dégraisser les draps, l'urine que les passans déposoient dans des vases placés à cet effet aux coins des rues.

IMPRÉCATION, c'est-à-dire malédiction. Ce terme dans l'acception commune, désigne proprement des vœux formés par la colère ou par la haine.

On appelle de ce mot les expressions emportées, que le desir de la vengeance nous arrache, lorsque nous sentant trop foibles pour nuire par nous-mêmes à ce que nous haïssons, nous osons réclamer le secours de la divinité, & l'inviter à épouser nos sentimens.

Mais il s'agit ici des *imprécations* singulières des anciens, que leur religion & la croyance des peuples autorisoient. Ce sujet vraiment curieux pour un littérateur philosophe, a fait la matière de plusieurs savans mémoires insérés dans le recueil de l'académie des belles-lettres : il en faut détacher les généralités les plus importantes & les mieux assorties au plan de cet ouvrage.

Commençons par distinguer les *imprécations* des anciens, en *imprécations* publiques, en *imprécations* des particuliers, & en imprécations contre soi-même, lorsqu'on se dévouoit pour la patrie; mais nous ne dirons rien de ces dernières, parce que nous en avons déjà traité à l'*article* DÉVOUEMENT, (*Hist. & Littér.*).

J'entends par *imprécations* publiques, celles que l'autorité publique ordonnoit en certains cas chez les grecs, chez les romains, & chez quelques autres peuples.

Les citoyens impies, mais sur-tout les opresseurs de la liberté & les ennemis de l'état, furent l'objet le plus ordinaire de ces sortes d'*imprécations.* Alcibiade en subit la peine, pour avoir mutilé les statues de Mercure, & pour avoir profané les mystères sacrés de Cerès.

Dès que les Athéniens eurent secoué le joug des Pisistratides, un décret du sénat ordonna des *imprécations* contre Pisistrate & ses descendans. Un pareil décret en ordonna de plus fortes contre Philippe, roi de Macédoine. Tite-Live nous en a conservé la teneur que voici :

Le peuple, dit-il, obtint du sénat un décret, qui portoit que les statues qu'on avoit élevées à ce prince, seroient renversées; que tous ses portraits seroient détruits; que son nom & ceux de ses ancêtres de l'un & de l'autre sexe, seroient effacés; que les fêtes établies en son honneur seroient réputées profanes, & les jours où on les célebroit, des jours malheureux; que les lieux où l'on avoit placé quelque monument à sa gloire, seroient déclarés des lieux exécrables; enfin, que les prêtres dans toutes leurs prières publiques pour les Athéniens & pour leurs alliés, seroient obligés de joindre des malédictions contre la personne & la famille de Philippe. On inséra depuis dans le décret, que tout ce qui pourroit être imaginé pour flétrir le nom du roi de Macédoine, seroit avoué & adopté par le peuple d'Athènes; & que si quelqu'un osoit s'y opposer, il seroit tenu pour ennemi de l'état.

Eschine nous apprend que les Amphictions s'obligèrent par une amère *imprécation*, non-seulement à ne jamais cultiver, mais même à ne jamais permettre qu'on cultivât les terres des Cyrrhéens &

des Acracallides, qui avoient profané le temple de Delphes, & s'étoient gorgés du butin des offrandes dont l'avoit enrichi la piété des peuples : voici les propres termes de l'*imprécation*, ils sont bien curieux :

« Si quelqu'un, soit particulier, soit ville, soit nation entière, viole cet engagement, qu'on les déteste comme criminels de leze-majesté divine envers Apollon, Latone, Diane & Minerve ; que leurs terres ne donnent point de fruits ; que leurs femmes n'enfantent pas des hommes, mais des monstres ; que leurs troupeaux ne produisent que des masses contraires à l'ordre de la nature; que sans cesse de tels gens succombent dans toute expédition de guerre, dans tout jugement de tribunal, dans toute délibération du peuple, qu'eux, leur famille & leur race, périssent par une extermination totale ; qu'enfin aucune victime de leur part ne trouve grace devant les quatre divinités offensées, & qu'à jamais elles rejettent de semblables sacrifices ».

Comme toutes les *imprécations* avoient pour but d'attirer la colère des dieux sur la tête de celui contre qui on les prononçoit, les divinités, qui dans la mythologie présidoient à la vengeance, entre lesquelles les furies tenoient le premier rang, étoient celles qu'on invoquoit le plus généralement dans les *imprécations*.

Les vœux qu'on leur adressoit sont appellés indistinctement, *exécrationes*, *execrationum carmen*, *diræ*, *déprecationes*, *devotiones*, *verba feralia*, termes qui marquent qu'on ne les invoquoit que pour en obtenir quelque chose de funeste ; & afin de répandre une sorte d'horreur sur les sacrifices qui faisoient partie de la cérémonie, on les offroit ces sacrifices, non sur des autels élevés, mais dans des fosses profondes que l'on creusoit exprès.

Le premier but de ces prières vengeresses étoit de mettre les divinités infernales en possession du coupable, qu'on leur abandonnoit; c'est ce qu'on entendoit par les deux mots *devovere diris*. Ceux qui avoient été ainsi dévoués étoient regardés comme des ennemis publics, & comme des hommes exécrables. Bannis de la société, ils n'avoient plus de part aux aspersions qui se faisoient avec les risons sacrés trempés dans le sang des victimes. Ils n'avoient plus la liberté d'offrir des libations dans les temples, ni d'assister aux assemblées du peuple. Chassés de leur patrie ils n'y étoient pas même reçus après leur mort : on ne vouloit pas que leurs ossemens fussent confondus avec ceux des citoyens, ni que la terre natale qu'ils avoient déshonorée, servît à les couvrir ; à moins que sur des preuves bien authentiques de leur innocence, ils ne fussent réhabilités. La réhabilitation se faisoit en immolant quelques victimes à l'honneur des mêmes dieux, dont on avoit imploré l'assistance par les *imprécations*.

Mais les meurtriers, les assassins, les parricides, ne pouvoient jamais se flatter de cet avantage. C'est ainsi que le déclare Œdipe dans Sophocle, lorsqu'il prononce ses violentes *imprécations* contre le meurtrier de Laïus. « Je défends, dit-il, qu'en aucun lieu de mes états, ce malheureux soit reçu dans les sacrifices & dans les compagnies : je défends qu'on ait rien de commun avec lui, pas même la participation de l'eau lustrale ; & j'ordonne qu'on le bannisse comme un monstre, de toutes les maisons où il se retireroit. Puisse le criminel éprouver l'effet des malédictions dont je l'accable aujourd'hui. Qu'il traîne une vie misérable, sans feu, sans lieu, sans secours, & sans espoir d'être jamais réhabilité. »

Les *imprécations* furent originairement établies par le concours de la religion & de la politique, pour exclure de la société & de la participation aux avantages qui y sont attachés, ceux qui seroient capables d'en détruire l'ordre & l'administration. On regarda les *imprécations* comme une suite naturelle du droit commun dont jouit tout gouvernement, de pouvoir retrancher de son sein, les membres qui le bouleversent & les sujets rebelles.

On peut ajouter, à la décharge des *imprécations* des anciens, qu'elles n'étoient pas toujours mêlées de formalités odieuses, & qu'elles varioient suivant la nature du crime qui y donnoit lieu, & suivant l'idée que les peuples en avoient. Lorsque les crétois, chez qui la dépravation des mœurs étoit regardée comme la source de tous les désordres, chassoient de leur île un citoyen corrompu, ils ne formoient contre lui d'autre vœu, sinon qu'il fût obligé de passer sa vie hors de sa patrie, dans la compagnie de gens qui lui ressemblassent ; *imprécation* bien digne d'un peuple qui avoit eu Minos pour législateur.

L'usage des *imprécations* passa des grecs chez les romains ; elles s'étoient glissées à Rome dès la naissance de la république, & elles y subsistèrent dans les temps postérieurs. Valerius Publicola, autorisé par le peuple, dévoua aux dieux infernaux la vie & les biens de quiconque oseroit aspirer à la royauté. Crassus, ce romain si fameux par ses richesses, ayant formé le dessein d'aller conquérir le pays des Parthes, surmonta, par la faveur de Pompée, l'opposition que les pontifes mettoient à cette entreprise ; mais le tribun Atteius s'étant fait apporter, dans l'endroit par où Crassus devoit passer, un réchaud plein de feu, y jetta quelques parfums, fit des aspersions, & prononça une formule conçue en termes si effrayans, qu'on la nomma *carmen desperatum*.

Telles étoient la plupart des *imprécations* particulières ; je les définis, des prières qu'on adresse

à un être suprême, pour l'engager à se porter vengeur des injures dont sa protection n'a pas garanti, & dont on est hors d'état de se venger.

Rien n'est plus naturel à la foiblesse accablée, que d'implorer l'assistance d'un pouvoir supérieur à ceux qui l'oppriment. Les hommes, dans tous les temps, ont adressé leurs vœux aux dieux protecteurs de l'humanité. L'idée de tirer vengeance des maux qu'on a soufferts par la malice ou la violence des autres, est une idée pleine de douceur & de consolation. Les malheureux ne desirent guères moins la vengeance de leurs calamités que la protection des dieux pour la conservation de leur repos. Ils se sont toujours adressés à la justice divine, pour la punition des offenses dont ils ne peuvent se flatter d'obtenir la satisfaction d'une autre manière. Les vœux commencent où l'espoir vient à cesser.

Il est beaucoup parlé, dans l'antiquité, des *imprécations* célèbres dont l'effet a rempli également de terreur & de pitié, les théâtres de la Grèce, & quelquefois les nôtres. Il est vrai que c'est par le canal des poëtes que la connoissance de ces *imprécations* est parvenue jusqu'à nous; mais il n'est pas moins vrai que les poëtes sont les historiens des temps les plus éloignés, & les témoins d'une vieille tradition dont le souvenir, quand ils écrivoient, n'étoit pas encore effacé de la mémoire des hommes.

Or, de toutes les *imprécations* dont les écrits des poëtes sont remplis, les plus remarquables ont été celles que les pères irrités ont faites contre leurs enfans.

Il faut d'abord observer que soit qu'elles eussent leur fondement légitime dans quelque grand outrage, soit qu'elles ne fussent que le produit d'un esprit troublé par des soupçons injustes, l'événement n'en étoit pas moins funeste à ceux qui en étoient frappés.

Pour découvrir la cause de cette opinion reçue chez les anciens, il faut remonter aux temps du monde qui ont précédé l'établissement des états. Alors un père de famille, maître absolu de la destinée de ses enfans, ne voyoit rien au-dessus de lui que les dieux. Il en étoit en quelque sorte l'image vivante; & comme les pères, par leur sagesse, s'attiroient de leurs enfans l'admiration & le respect qui en est inséparable, de même, par leur tendresse & par leurs soins, ils en avoient le cœur & l'attachement. Les enfans ne voyoient donc, après les dieux, rien qui fût si bon ni si grand que les auteurs de leur naissance; aussi, de toute ancienneté, le respect dû aux pères par leurs enfans, marche à côté du culte des dieux.

Les Furies nées selon Hésiode, du sang d'un père outragé par son fils, de Célus mutilé par Saturne, étoient les ministres infatigables des vengeances paternelles. C'étoit à elles que les pères, dans l'excès de leur colère, adressoient les *imprécations* contre leur propre sang; & s'ils appelloient quelque autre divinité à leur vengeance, les Furies étoient toujours prêtes à se joindre à elles, pour exécuter leurs ordres. Althée, dit Homère, frappoit à genoux, la terre avec les mains, lorsqu'elle proféroit son *imprécation* contre son fils Méléagre, & demandoit aux dieux des enfers & à Proserpine la mort de cet infortuné; la Furie, qui erre dans les ténèbres, entendit du fond du Tartare sa funeste prière.

L'effet même des *imprécations* paternelles sur des enfans innocens, ne se révoquoit point en doute, parce que le père étoit regardé comme le souverain seigneur de sa famille. La politique fortifia dans l'esprit des hommes une opinion d'où dépendoit le repos de l'ordre public.

Entre les *imprécations* prononcées par un père avec justice, personne ne peut oublier celle d'Œdipe contre Étéocle & Polinice, qui leur fut si fatale. C'est le principal point de vue des *phéniciennes* d'Eurypide, & de la tragédie d'Eschyle, intitulée *les sept devant Thèbes*.

On ne se ressouvient pas moins des *imprécations* de Thésée qui, tout injustes qu'elles étoient, donnèrent la mort à Hippolite son fils vertueux, & à lui une douleur mortelle. C'est encore le sujet de la tragédie d'Euripide, qui a pour titre *Hippolite*.

En général, les romains croyoient que les *imprécations* avoient une telle force, qu'aucun de ceux contre qui elles avoient été faites, n'en pouvoit éviter l'effet. C'est en profitant de cette opinion superstitieuse, qu'Horace, dans une ode satyrique contre la magicienne Canidie, lui dit: « vos maléfices ne changeront point le cours de la justice des dieux; mais mes *imprécations* vont attirer sur vous la colère du ciel, & nul sacrifice n'en pourra détourner l'accomplissement. »

Dira detestatio

Nullâ expiatur victimâ. Ode V. lib. V.

Je ne dois pas oublier de remarquer que les anciens, à la prise & à la destruction des villes qui leur avoient coûté beaucoup de sang, prononcèrent quelquefois des *imprécations* contre quiconque oseroit les rétablir.

Quelques-uns croient que ce fut la principale raison pour laquelle Troie ne put jamais se relever de ses cendres; les Grecs l'ayant dévouée à une chûte éternelle & irréparable.

Mais

Mais tous les peuples s'accordèrent à lancer des *imprécations* contre les violateurs des sépulcres, qui par-tout étoient des lieux réputés sacrés. On chargeoit les tombeaux de diverses formules terribles : que le violateur meure le dernier de sa race, qu'il s'attire l'indignation des dieux, qu'il soit privé de la sépulture, qu'il soit précipité dans le tartare, qu'il voie les ossemens des siens déterrés & dispersés, que les mystères d'Isis troublent à jamais son repos, que ses descendans soient réduits au même état qu'il éprouve.

Enfin, les *imprécations* furent en usage chez les Gaulois, mais il n'appartenoit qu'aux druides de les prononcer, & la désobéissance à leurs décisions étoit, au rapport de César, *de bello Gallico*, lib. VI. p. 220, *edit. variorum*, le cas le plus ordinaire où ils les employassent. On en peut croire César sur sa parole, il avoit vu ce qu'il avançoit, & s'il ne l'avoit pas vu, on pourroit l'en croire encore. (*D. J.*)

En voici quelques-unes prises de Gruter :

MITEM ISIDEM IRATAM HABEAT
SVORVM OSSA ERVTA ATQVE DISPERSA
VIDEAT.

(*Pag.* CCCIV. I.)

LAESERIS HVNC TVMVLVM SI QVISQVIS IN
TARTARA PERGAS.
ATQVE EXPERS TVMVLI LAESERIS HVNC
TVMVLVM.

(*Pag.* DCLXII. 10.)

QVISQVIS EVM LAESIT SIC CVM SVIS VALEAT.

(*Pag.* DCCX. 10.)

ILLI DEOS IRATOS QVOS OMNES COLVNT.

(*Pag.* DCCCXVI. 7.)

HABEBIT SACRA ISIDIS ILLIVS QVIETATE
IRATA.

(*Pag.* DCCCCXVII. 1.)

MANES IRATOS HABEAT.

(*Pag.* DCCCCXXII. 3.)

MANIVM NVMINA IRATA SVNTO.

(*Ex Boissardo Tom. III. Part. V. p.* 53.)

Mabillon recueillit dans son voyage d'Italie plusieurs inscriptions antiques qui renferment des *imprécations*. En voici trois, dont les deux premières sont payennes, & la troisième appartient aux chrétiens.

C. TULLIUS. C. L.
BARNÆUS
OLLA. EJUS. SI QUI
OUVIOLARIT. AD.
INFEROS. NON. RECIPIATUR.

Cette inscription fut découverte à Rome, hors la porte Aurélienne, qu'on nomme aujourd'hui la porte de *S. Pancrace*.

L. CÆCILIUS. L.
ET Ↄ. L. FLORUS.
VIXIT ANNOS. XVI.
ET MENSIBUS. VII. QUI
HIC MIXERIT. AUT
CACARIT. HABEAT.
DEOS SUPEROS. ET
INFEROS. IRATOS.

Le marbre sur lequel on lit cette inscription, fut trouvé au même endroit en 1603. Le C. tourné à gauche signifie *Caia*.

MALE. PEREAT. INSEPULTUS.
JACEAT. NON. RESURGAT.
CUM JUDA. PARTEM HABEAT.
SI QUIS. SEPULCRUM
HUNC. VIOLARIT.

Cette inscription a été trouvée à Rome sur le chemin de Nomento.

IMPRÉCATIONS, s. f. plur. *diræ*, cesont les déesses impitoyables que l'on nommoit *Furies* sur la terre ; *Euménides* aux enfers, & *Imprécations* dans le ciel, dit Servius sur le *quatrième livre de l'Enéide*.

Quelques-uns croient que leur nom latin *diræ* vient du grec δεῖναι, qui signifie *terribles*.

Incinctæ igni

Incedunt cum ardentibus tædis.

On les invoquoit toujours dans toutes les prières qu'on faisoit contre ses ennemis, ou contre les scélérats.

Ces prétendues déesses vengeresses avoient, outre leurs temples & leurs bois sacrés, des bâtions qui leur étoient propres, & dans lesq elles on n'employoit que l'eau & le miel, sans aucun mélange de vin. On ne parloit qu'avec une horreur religieuse de ces divinités infernales & cé-

lestes. On évitoit de prononcer leurs deux noms d'*Imprécations* & de *Furies*, & on leur substituoit celui d'*Euménides*, qui n'offroit rien d'affreux. *Voyez* EUMENIDES.

Enfin, comme on tremble toujours à l'aspect de la main qui va nous frapper, aussi n'y avoit-il rien qui portât avec soi plus d'épouvante que le caractère des Furies, dont Héraclite disoit qu'elles arrêteroient le soleil même, s'il vouloit se détourner de sa route; mais il ne s'agit pas ici de s'étendre davantage, le lecteur peut consulter leur article, où l'on est entré dans de grands détails. (*D. J.*)

IMPRIMERIE. « Les traits, dit Caylus (*Rec. III.. pag.* 310.), gravés sur le bronze & chargés de couleur, auroient instruit les anciens du moyen de multiplier les gravures par l'impression, ou pour mieux dire, de la répétition d'un seul travail exécuté sur les métaux : opération qu'ils ont ignorée. Il est vrai que la sécheresse du *papirus*, sur lequel ils écrivoient, ne convenoit point à l'*impression*, ni à l'*imprimerie*; que cette matière n'avoit pas l'avantage de notre papier, que l'on met, par le moyen de l'eau simple, en état d'approcher intimement & avec souplesse de la surface gravée, & de recevoir la couleur des traits les plus délicats ou les plus déliés.

IMPUDENCE. L'*impudence*, ainsi que l'injure ou l'outrage, eurent dans la ville d'Athènes un temple commun, dont voici l'histoire en peu de mots. Il y avoit à l'aréopage deux espèces de masses d'argent taillées en sièges, sur lesquelles on faisoit asseoir l'accusateur & l'accusé. L'une de ces deux masses étoit consacrée à l'*injure*, & l'autre à l'*impudence*. Cette ébauche de culte fut perfectionnée par Epiménides, qui commença par élever à ces deux espèces de divinités allégoriques des autels dans les formes; & bientôt après, il leur bâtit un temple, dont Cicéron parle ainsi dans son IIe. livre des loix : *illud vitiosum Athenis, quod Cylonis scelere expiato, Epimenide Cretensi suadente, fecerunt contumeliæ famem & impudentiæ.*

Virtutes, ajoute l'orateur romain, *non vitia consecrare decet.* Sans doute qu'il faut consacrer les vertus & non pas les vices; mais, quoi qu'en dise Cicéron, ce que les athéniens firent ici, ne s'écartoit point des principes; ils en remplissoient parfaitement l'idée; leur temple dédié à l'outrage & à l'*impudence* n'indiquoit point qu'ils honorassent ces deux vices, il désignoit tout au contraire qu'ils les détestoient. C'est ainsi que les grecs & les romains sacrifièrent à la peur, à la fièvre, à la tempête, aux dieux des enfers; ils n'invoquoient en un mot toutes les divinités nuisibles, & ne leur rendoient un culte que pour les détourner de nuire. Au reste, le temple dont il s'agit présentement, répondoit à celui qu'Oreste avoit consacré aux furies, qui en l'amenant à Athènes, lui procurèrent la protection de Minerve, comme nous l'apprenons de Pausanias. (*In Attic.*) (D.J.)

INACHIDES. *Voyez* INACHUS.

INACHUS, fils de l'Océan, fonda le royaume d'Argos, & fut le chef de la race des inachides, dont huit regnèrent après lui. Pausanias rapporte une fable des grecs sur *Inachus*. Ce prince ayant fait creuser un lit au fleuve Amphiloque, lui donna son nom : *Inachus*, avec trois autres fleuves du pays, Photonie, Astérion & Céphise, furent pris pour arbitres entre Junon & Neptune, qui se disputoient à qui devoit avoir cette contrée dans son empire. Le différend fut jugé en faveur de Junon : Neptune en eut du ressentiment; & pour se venger, il mit les quatre fleuves à sec, & ne leur permit d'avoir de l'eau que dans la saison où les pluies sont abondantes. La vengeance du dieu est fondée sur ce qu'en effet les quatre fleuves, dont il est ici question, ne sont que de médiocres ruisseaux, qui sont presque à sec toute l'année. *Inachus* fut père de Phoronée & d'Io, & donna à ses successeurs le nom d'Inachides. Après sa mort, on publia qu'il étoit devenu la divinité tutélaire du fleuve qui portoit son nom.

INACHUS, petit fleuve de Péloponèse, dans l'Argolide, dont parle Virgile (*Æn. liv. VII.*); il passoit à Argos, & se jettoit dans le golfe voisin; il prit ce nom d'*Inachus*, qui fonda le royaume d'Argos, le plus ancien de la Grèce : il étoit étranger, & on a lieu de croire qu'il venoit de Phénicie; ses descendans jouirent long-temps de ce royaume, jusqu'à ce qu'ils en furent dépouillés par Danaüs, venu d'Egypte. Io étoit sa fille. Le fleuve auquel *Inachus* avoit donné son nom, eut un sort singulier, il fut entiérement desséché, selon les anciens, de manière qu'on n'en voyoit aucun vestige à Argos. Lucien observe à cette occasion, que les fleuves mêmes sont sujets à la destinée qui fait disparoître les hommes & les villes. On voit cependant encore aujourd'hui dans la place d'Argos, un petit fleuve, sous le nom de Planizza, qui se perd dans un marécage, près de la mer.

INARCULUM, baguette de grenadier courbée en forme de couronne que portoit sur la tête en sacrifiant la flamine de Jupiter, surnommée *Reine.* (*Festus.*)

INARIMÉ, petite isle de la mer Tyrrhenienne, aujourd'hui Ischia, dans la mer de Toscane, vis-à-vis de Cumes. Virgile dit que les rochers d'*Inarime*, sont entassés par l'ordre de Jupiter sur le corps du géant Typhoée. (*Æneid.* 9. 715.)

Les latins y ont transporté la fable de Typhoée;

que les grecs avoient placée en Asie, & en ont gratifié cette isle, à cause que son nom a quelque analogie avec celui des montagnes de Syrie ou de Cilicie.

INAUGURATION etoit la cérémonie que l'on faisoit à Rome, pour donner aux pontifes, aux prêtres, & à tous autres officiers de la religion, le pouvoir d'exercer leurs fonctions. La portion principale de cette cérémonie étoit de consulter les *augures*. On employoit en général le mot *inaugurare*, pour dire *consulter* les dieux par le vol des oiseaux; & en particulier, pour dire *consacrer*. On l'appliquoit aussi à la consécration des temples, des lieux sacrés, des tombeaux, &c.; parce que l'observation des *augures* étoit le préliminaire nécessaire. *Voyez* DÉDICACE.

INCENDIES. Le soin de veiller aux *incendies* dans Rome, & de les arrêter, regardoit avant Auguste les triumvirs *nocturnes*, les édiles & les tribuns du peuple. Cet empereur créa des compagnies pour veiller à cet objet, & on les appella *cohortes vigilum*. *Voyez* VIGILES.

INCERARE genua deorum. Juvenal (*sat.* X.-53.) désigne par cette expression l'usage où étoient les anciens d'écrire leurs demandes ou leurs vœux sur des tablettes cachetées avec de la *cire*, & de les déposer sur les genoux des divinités assises, afin d'en obtenir l'accomplissement.

INCINARIUM. *Voyez* CINERARIUS.

INCITATUS, nom du cheval auquel l'imbécile Caligula prodigua des honneurs si ridicules.

INCITEGA, ἐγγυθήκη, espèce de large soucoupe sur laquelle on plaçoit les cratères, ou grands vases pleins de vin, de peur que la liqueur qui s'écouleroit le long des parois ne se répandît sur les tables.

INCITI, les échecs, ou *calculi*, ou *latrunculi* pressés de tout côté, & dans l'impossibilité de se mouvoir.

INCOMBUSTIBLE. *Voyez* AMIANTE.

Grégoire de Tours parle de certaines marmites de bois qu'on faisoit de son temps, qui ne duroient pas moins que des marmites de fer sur le feu. Silla entreprit autrefois de brûler une tour de bois que défendoit Archélaüs, un des lieutenans de Mithridate, & il n'en put jamais venir à bout, à cause qu'elle étoit enduite d'alun. C'est Aulugèle qui nous a conservé cette histoire, & il dit qu'elle est prise du dix-neuvième livre des annales de Q. Claudius Quadrigarius, ancien historien romain, duquel Tite-Live a beaucoup profité. C'est encore d'eau d'alun que se frottent ceux qui manient hardiment les charbons, les barres de fer rouge, & qui font fondre de la cire d'Espagne sur leur langue.

INCOMMA, mesure de bois qui servoit, dans les camps des romains, à mesurer les soldats.

INCONNU (dieu). Les athéniens avoient un autel dédié au dieu *inconnu*. Non-seulement Pausanias dans ses attiques, mais S. Luc, dans les actes des apôtres, le témoigne expressément. On rapporte différemment les raisons que les athéniens eurent d'honorer ce dieu *inconnu*. Les uns disent que Philippide ayant été envoyé vers les lacédémoniens pour traiter avec eux d'un secours contre les perses, il lui apparut un spectre qui se plaignit de n'avoir point d'autel à Athènes, tandis qu'on y en érigeoit à tous les autres dieux. Il promit même que si on lui décernoit un culte & des honneurs divins, il secourroit les athéniens. Quelque temps après, ils remportèrent une victoire; on l'attribua au dieu *inconnu*, & on lui bâtit un temple & un autel.

D'autres disent que, dans un temps de peste, les athéniens s'étant inutilement adressés à tous les dieux qu'ils connoissoient, sans en recevoir de soulagement, ils crurent que ce fléau leur étoit envoyé par un dieu qu'ils ne connoissoient pas, & lui dédièrent un temple avec cette inscription: aux dieux d'Asie, d'Europe & de Lybie, & au dieu *inconnu* & étranger. Tertullien dit (contre Marcion, liv. 1. chap. 9.) qu'il y avoit à Rome un semblable temple.

Lilius Giraldus a écrit que les arabes se défiant de leurs dieux ordinaires, avoient dédié des autels au dieu *inconnu*. *Voyez* DIEUX *inconnus*, ÉPIMÉNIDE.

INCREMENTA, seul ou avec le mot *liberalitatis*, désigne une augmentation de largesses faites au peuple.

INCRUSTATION, *Archit. rom.*, en latin *incrustatio*, ou *tectorium opus*, dans Vitruve; sorte d'enduit dont les murs, les planchers, les toits, les pavés, les frises & autres parties des temples, des palais & des bâtimens, étoient couverts comme un pain l'est de croûte.

On distinguoit chez les romains quatre sortes d'*incrustations* principales, qui composoient ce genre d'ornement, & dont le lecteur ne sera pas fâché d'être instruit.

La première espèce se faisoit d'un simple enduit de mortier; si c'étoit de chaux, les architectes romains qui ne s'en servoient qu'à blanchir, le nommoient *albarium opus*; s'il y avoit du sablon,

de l'arène mêlée avec de la chaux, *arenatum ;* & si c'étoit du marbre battu & pulvérisé, *marmoratum :* c'est de telles *incrustations* que Pline parle *liv. XXV*, *chap. XXIII*, quand il dit : *Tectorium, nisi ter arenato, & bis marmorato inductum est, non satis splendoris habet.* Voilà la seule *incrustation* connue dans le siècle des Curtius & des Fabricius ; mais cette simplicité ne dura pas long-temps.

La seconde espèce d'*incrustation* qui suivit de près, s'exécutoit avec des feuilles de marbre appliquées sur la surface des murs. Les maisons des grands en furent parées sur la fin de la république. Cornelius Nepos veut que Mamurra, chevalier romain, surintendant des architectes de Jules-César dans les Gaules, soit le premier qui revêtit sa maison du mont Cœlius de feuilles de marbre sciées en grandes & minces tables. Lépide & Lucullus l'ayant imité, cette invention s'accrut merveilleusement par d'autres citoyens également riches & curieux, & sur-tout par les empereurs.

On ne se contenta plus d'exposer à la vue le marbre en œuvre, on commença sous Claude à le peindre ou à le teindre, & sous Néron à le couvrir d'or & à le mettre en compartimens de couleurs, qu'on diversifioit, pommeloit, mouchetoit, & sur lesquels on faisoit des figures de toutes sortes de fleurs, de plantes & d'animaux. C'est ce que Pline, *liv. XXXV*, *chap. I*, nous apprend dans son style pittoresque : *Jam verò pictura in totum marmoribus pulsa jam quidem & auro : nec tantùm ut parietes toti operiantur, verùm & interraso marmore, vermiculatis ad effigies rerum & animalium crustis. Non placent jam abaci ; non spatia montis in cubiculo delitentia. Cœpimus & lapidem pingere. Hoc Claudii principatu inventum, Neronis verò, maculas, quæ non essent, in crustis inserendo, unitatem* variare : *ut ovatus esset Numidicus, ut purpurâ distingueretur Synnadicus ; qualiter illos nasci optarent deliciæ : montium huic subsidiæ deficientium.*

Pline veut dire, dans ce bel endroit, que les esprits des romains de ce temps-là étoient tellement portés par le luxe à ce genre de recherches, qu'ils ne goûtoient plus les grandes tables de marbre quarrées (*abacos*), ni celles qui décoroient leurs appartemens, si elles n'étoient peintes ou teintes de couleurs étrangères. Les marbres de Numidie & de Synnade en Phrygie, qui étoient les plus précieux de tous, ne leur paroissoient plus assez beaux, à cause de leur simplicité. Il falloit marqueter, diapter, jasper de plusieurs couleurs ceux que la nature avoit produits d'une seule. Il falloit que le marbre numidien fût chargé d'or, & le synnadien teint en pourpre : *ut ovatus esset numidicus, ut purpurâ distingueretur synnadicus ;* on sous-entend *lapis*, qui précède un peu plus haut. Du Pinet transformant, comme un autre Deucalion, des pierres en des hommes, a pris les deux mots *numidicus* & *synnadicus* pour deux citoyens romains, l'un décoré du triomphe qu'on appelloit *ovatio*, & l'autre revêtu de pourpre.

Les marbres numidien & synnadien sont les mêmes que Stace appelle *lybicum, phrygiumque silicem*, dont la maison de Stella Violant illa étoit toute *incrustée*, ainsi que de marbre vert de Lacédémone.

Hic lybicus phrygiusque silex ; hic dura Laconum
Saxa virent.

Le marbre de Numidie, *ovatus*, signifie *auratus*, chargé d'or, parce qu'on doroit le marbre avec du blanc-d'œuf, comme on dore le bois avec de l'or en couleur.

Pour ce qui est de la teinture des marbres, cet art étoit déja monté à une telle perfection, que les ouvriers de Tyr & de Lacédémone, si supérieurs dans la teinture de la pourpre, portoient envie à la beauté & à l'éclat de la couleur purpurine qu'on donnoit aux marbres. C'est Stace qui nous en assure encore.

Rupesque nitent, queis purpura sæpe
Oebalis, & Tyrii moderator livet aheni.

Le troisième genre d'*incrustation* dont les romains décoroient leurs bâtimens en dedans & en dehors, s'exécutoit avec de l'or ou de l'argent pur. Cette sorte d'*incrustation* se pratiquoit en deux manières ; savoir, ou par simples feuilles d'or ou d'argent battu, ou par lames solides de l'un & de l'autre métal. Les romains firent des dépenses incroyables en ce genre.

La dorure en feuilles du temple de Jupiter capitolin, par Domitien, coûta seule plus de douze mille talens, c'est-à-dire, plus de trente-six millions de nos livres. Plutarque, après avoir parlé de cette dorure somptueuse du capitole, ajoute : si quelqu'un s'en étonne, qu'il visite les galeries, les basiliques, les bains des concubines de Domitien, il trouvera bien de quoi s'émerveiller davantage.

La mode s'établit chez les particuliers de faire dorer les murs, les planchers & les chapiteaux des colonnes de leurs maisons. *Laquearia, quæ nunc, & in privatis domibus auro teguntur, è templo capitolino, transiere in cameras, in parietes quoque, qui jam & ipsi, tanquam vasa inaurantur*, nous dit Pline, *lib. XXXV*, *cap. III.*

C'étoit une chose ordinaire à Rome du temps de Properce, de bâtir avec le marbre de Ténare, &

d'avoir des planchers d'ivoire sur des poutres dorées. Les deux vers suivans l'indiquent :

Quod non Tænariis domus est mihi fulta metallis,

Nec camera auratas inter eburna trabes.

PROPERT. Eleg. 5.

L'autre *incrustation* d'or consistoit en lames solides de ce métal, passées par les mains des orfèvres & appliquées aux poutres, lambris, solives des maisons, portes des temples, & maçonnerie d'amphithéâtres. Ces lames d'or sont désignées dans les auteurs par ces mots, *crassum vel solidum aurum*, pour les distinguer des feuilles d'or battu, qu'ils nommoient *bracteae*, & qui servoient aux simples dorures : il faut bien que cet usage d'*incrustation* de lames d'or fût commun sous l'empire de Domitien, puisque Stace parlant du temps où l'ancienne frugalité régnoit encore, dit dans *sa Thébaïde, liv. I.*

Et nondùm crasso laquearia fulta metallo,

Montibus aut late Graiis effulta nitebant

Atria.

Lucain nous assure que les poutres du palais de Cléopatre avoient été couvertes de ces *incrustations* de lames d'or ; ce qu'il met au rang des superfluités des siècles les plus corrompus, qui les eussent à peine souffertes dans un temple.

Ipse locus templi (quod vix corruptior ætas

Exstruat) instar erat ; laqueataque tecta ferebant

Divitias, crassumque *trabes absconderat* aurum.

Toutefois rien ne ressemble en ce genre à la magnificence presque incroyable que déploya Néron, en faisant revêtir intérieurement de lames d'or tout le théâtre de Pompée, lorsque Tiridate, roi d'Arménie, vint le voir à Rome, & même pour n'y demeurer qu'un seul jour : aussi ce jour, tant à cause de la dorure de ce théâtre, que pour la somptuosité de tous les vases & autres ornemens dont on l'enrichit, fut appellé le *jour d'or. Claudii successor Nero, Pompeii theatrum operuit auro in unum diem*, quod Tiridati, *regi Armeniæ ostenderet*, dit Pline, *lib. XXXIII, cap. III.* Ce n'est donc pas ridiculement que le poète Asconius, parlant de la ville de Rome, la caractérise en ces termes :

Prima urbs inter divûm domos, aurea *Roma.*

Quant aux lames d'argent, Sénèque nous raconte que les femmes de son siècle avoient leurs bains pavés d'argent pur, ensorte que le métal employé pour la table, leur servoit aussi de marche-pied. Argento *feminæ lavantur, & nisi argenteæ sint solia, fastidiunt, eademque materia & probris serviat, & cibis.*

On en étoit venu jusqu'à enchâsser, dans le parquetage des appartemens, des perles & des pierres précieuses. *Eò deliciarum pervenimus, ut nisi* gemmas *calcare nolimus.* Et Pline dit à ce sujet qu'il ne s'agissoit plus de vanter des vases & des coupes enrichies de pierreries, puisque l'on marchoit sur des bijoux que l'on portoit auparavant seulement aux doigts.

Stace n'a point oublié ce trait de luxe effréné, lorsque décrivant une maison de campagne appartenante à Manlius Vopiscus, il ajoute :

Vidi artes, veterumque manus, variisque metalla

Viva modis : labor est, auri memorare figuras :

Aut ebur, aut dignas digitis contingere gemmas.

Dum vagor aspectu, visusque per omnia duco,

Calcabam, nec opimus opes.

Lib. sylvar. Manlii Vopisci.

Le quatrième genre d'*incrustations*, sur lequel je serai court, consistoit en ouvrages de marqueterie & de mosaïque, *opera tessellata, musiva, lithostrata, & cerostrata*, dont on décoroit aussi les palais & les maisons particulières. Dans ces sortes d'*incrustations*, différentes en forme & en matière, on employoit aux ouvrages deux sortes d'émaux, les uns & les autres faits sur tables d'or, de cuivre ou autre métal, propres à recevoir couleurs & figures par le feu. Quand ces émaux étoient de pièces ou tables quarrées, on les appelloit *abacos*, quand elles étoient rondes, on les nommoit *specula & orbes.*

Un homme se croyoit pauvre si tous les appartemens de sa maison, chambres & cabinets, ne reluisoient d'émaux ronds ou quarrés, d'un travail exquis, si les marbres d'Alexandrie ne brilloient d'*incrustations* numidiennes, & si la marqueterie n'étoit si parfaite qu'on la prît pour une vraie peinture.

Mais que Sénèque avoit raison d'apprécier en sage toutes ces sortes d'ornemens à leur valeur réelle ! c'est un beau morceau que celui de l'*épître 115*, dans laquelle il fait la réflexion suivante : « Semblables, dit-il, à des enfans, & plus ridicules qu'eux, nous nous laissons entraîner à des recherches de fantaisie, avec une passion aussi coûteuse qu'extravagante. Les enfans se plaisent à amasser, à manier de petits cailloux polis qu'ils trouvent sur le bord de la mer ; nous, hommes faits, nous sommes fous de taches & de variétés de couleurs artificielles, que nous formons sur des colonnes de marbre, amenées à grands frais des lieux arides de l'Egypte, ou des deserts d'Afrique, pour soutenir

quelque galerie. Nous admirons de vieux murs que nous avons enduits de feuilles de marbre, sachant bien le peu de prix de ce qu'elles cachent, & ne nous occupant que du soin de tromper nos yeux, plutôt que d'éclairer notre esprit. En *incrustant* de dorures les planchers, les plafonds & les toits de nos maisons, nous nous repaissons de ces illusions mensongères, quoique nous n'ignorions pas que sous cet or il n'y a que du bois sale, vermoulu, pourri, & qu'il suffisoit de changer contre du bois durable & proprement travaillé. (*D. J.*)

A la suite de cet article je vais parler de quelques *incrustations* ou damasquinures exécutées sur des objets d'un moindre volume & sur des matières précieuses.

Métaux incrustés.

« Les métaux, dit Caylus (*Rec. V. pag. 6.*), *incrustés*, pour former les yeux, ou pour indiquer les parures, entraînent plusieurs pratiques fines & délicates pour leur exécution. Indépendamment de leur magnificence prouvée par ces *incrustations*, l'exactitude du creux, celle du métal, ou de la matière *incrustée*, sont des opérations, à la perfection desquelles on est long-temps sans pouvoir arriver, principalement quand aucun exemple étranger ne conduit à l'imitation. A l'égard de ces travaux délicats & recherchés, je ne citerai dans le nombre de ceux que je possède qu'un taureau-Apis, dont la fonte est admirable; mais, quoique sa taille, ou plutôt sa proportion soit assez considérable, je ne l'ai point fait graver, par la raison que ses quatre jambes sont rompues, & qu'il ne présente aucune autre singularité que les *incrustations* d'or & d'argent mêlés ensemble, pour enrichir la parure du col, & le triangle qu'il porte sur le front ».

« La première planche du quatrième volume présente un prêtre fort chargé d'*incrustations*, soit pour sa parure, soit pour les caractères dont il est orné; elles ne sont exécutées qu'en argent; mais la finesse des hiéroglyphes augmente le mérite du travail & de la précision ».

« Le volume cinquième fait voir (*Pl. XVIII. nos. 4 & 5.*) un autre prêtre qui porte des brasselets formés par une *incrustation* en or. Ce monument prouve que cette parure, qu'on ne trouve pas communément sur les figures qui sont parvenues jusqu'à nous, étoit en usage chez les égyptiens : & l'on peut présumer qu'elle les engageoit à de grandes dépenses. On trouve les *incrustations* plus fréquemment employées pour former le globe des yeux : cette prétendue parure adoptée par des nations plus éclairées dans les parties du goût, est donc venue des égyptiens; mais ce peuple sage, non plus que les grecs, n'a pas fait, généralement parlant, le contre-sens d'y marquer des prunelles. Il est fréquent sur les ouvrages romains, & plusieurs modernes ont adopté ce procédé qui, je l'avoue, me paroîtra toujours ridicule ».

Parmi les figures qu'on fait remarquer aux étrangers à Portici, on distingue sur-tout une petite Pallas & une Vénus, chacune de la hauteur d'un palme (7 ou 8 pouces), ou environ. La première tient une patère de la main droite, & sa lance de la gauche : les ongles des mains & des pieds, les boucles de son casque, & une bande sur le bord de son vêtement, sont *incrustés* en argent avec beaucoup d'art. La Vénus a des brasselets d'or à ses bras & à ses jambes, formés avec des filets de ce métal. Pausanias (*lib. I.*) parle d'une statue avec des ongles d'argent. Hérode-Atticus fit élever à Corinthe un quadrige dont les coursiers étoient dorés & avoient les sabots d'ivoire. (*Ibid, lib. II.*) Le diadême de l'Apollon-Sauroctonon de la villa Albani est d'argent. Les bases de plusieurs statues du cabinet de Portici, sont *incrustées* du même métal.

« Ces deux morceaux de bronze, dit Caylus (*Rec. II. pl.* 124. *n°.* 1.), présentent une singularité que je n'avois point encore remarquée sur ces sortes d'antiquités. Tous les vuides d'un trait à l'autre ont été remplis d'une couleur grossière, verte ou rouge, qui subsiste encore aujourd'hui. Il est vraisemblable que les romains n'employoient ces sortes d'embellissemens que dans leurs colonies de la Gaule, peut-être même dans le temps que les armes ayant perdu leur première simplicité, reçurent des ornemens, que le luxe fut augmenter successivement. En tout cas je n'en ai point vu de semblables, ni de ce genre de décoration dans les monumens que les autres pays nous fournissent. Il faut cependant convenir que l'usage de ces couleurs, introduites pour l'ornement des bronzes, a été plus étendu que je ne l'avois soupçonné; car M. Louis Giraldi m'a envoyé de Rome, depuis que ces morceaux sont gravés, deux petites plaques de bronze, de forme circulaire, absolument semblables pour le travail, les couleurs & leur distribution. Il les regarde comme les couvercles de boîtes destinées à renfermer des parfums ».

Marbre incrusté.

« L'état, dit Caylus (*rec. I.* 220) où se trouvent ces espèces de gravures sur marbre, me persuade que tous ces creux n'ont été faits que pour recevoir des *incrustations* de métaux que l'avarice a détruites. Pour s'en former une idée, il suffira d'examiner un vase de marbre à-peu-près de même grandeur, possédé autrefois par le cardinal Mazarin, & conservé aujourd'hui dans le garde-meuble du roi, parmi un très-grand nombre de richesses en ce genre. Les *incrustations* qui y restent encore, car il y en a eu quelques-unes d'emportées, sont d'or & d'argent : elles représentent des divinités de la mer. Les figures de l'urne dont il

s'agit ici étant du double plus grandes que ces dernières, doivent faire juger qu'elle étoit anciennement la beauté de ce morceau, & l'opulence du père qui avoit consacré ce vase à la mémoire de sa fille. L'ornement courant dont j'ai déjà parlé, & qui est renfermé dans une bande, conserve encore des restes de dorures appliquées dans le champ: ce qui me persuade que ces *incrustations* pouvoient être d'or; nouvelle preuve du degré d'habileté que les romains avoient pour la préparation de leurs dorures & de leur couleur, qui parmi eux faisoient partie d'un luxe qui n'avoit point de bornes ».

Verre incrusté.

Deux morceaux (*Caylus*, *rec. I* 252) de verre bleu soutenu d'une couche de matière blanche, l'un & l'autre très-peu épais, sont *incrustés* d'or. Leur travail n'est pas tout-à-fait le même. L'un est d'un genre d'ornement plus épais, & l'or y est d'une seule pièce. Je ne crois pas que ce morceau ait été fabriqué autrement qu'en appliquant la feuille d'or toute découpée avec un emporte-pièce sur le verre encore chaud & presqu'en fusion. Cette feuille doit toujours avoir été d'une certaine épaisseur, pour recevoir le poliment quand les matières sont réfroidies. L'or du second a dû être appliqué de la même façon; mais la finesse des filets, & l'espèce d'émail coloré que l'on voit encore dans les côtes des feuilles, sont des objets dignes des curieux ».

Pierres gravées incrustées.

» On voit, dit Mariette, des agathes ou d'autres pierres fines, sur lesquelles des têtes ou des figures en basse taille & ciselées en or ont été rapportées & *incrustées*, de façon qu'à la différence près de la matière, elles font à-peu-près le même effet que les véritables camées. On en voit une à Florence. C'est un Apollon vainqueur du serpent Pithon, ou bien quelque chasseur qui se repose, appuyé contre un tronc d'arbre; & la figure qui est debout est d'un dessein correct & élégant. Je ne crois pas qu'avant cette pierre, citée avec éloge par le chevalier Maffei, & rapportée depuis dans le *Musœum Florentinum*, (*tom.* 1., *tab.* 66, *n°* 1.), on en eût produit aucune de la même espèce dans d'autres livres ».

» Mais, depuis environ un an (en 1750), un italien a distribué à Paris plusieurs pierres semblablement *incrustées*; &, comme il en avoit nombre, & qu'elles étoient toutes trop bien conservées pour n'être pas suspectes, bien des gens ont cru que c'étoient des pierres modernes. On a déja remarqué que plusieurs têtes qui s'y voyoient représentées se retrouvoient précisément les mêmes, trait pour trait, sur des médailles. C'est déja un grand préjugé contr'elles; car personne n'ignore combien il est aisé de prendre des empreintes avec des feuilles d'or, tant sur les médailles que sur les pierres gravées. L'or est un métal extrêmement ductile; &, s'il est appliqué mince sur un relief ou dans un creux, l'empreinte qui se formera aura la même netteté que si elle avoit été faite avec la cire. Il ne s'agit plus après cela que de découper cette empreinte sur ses bords, que de la mastiquer, comme les orfèvres font leurs ouvrages de ciselure, pour lui donner de la consistance, & que de l'assujettir dans la pierre, après avoir creusé cette pierre, ou fait un sillon suivant le contour du relief qu'on a dessein d'y *incruster*; opérations qui ne demandent que de l'adresse. J'ajouterai que je crois avoir remarqué dans quelques-uns de ces reliefs, des touches & des coups de ciselet & de burin, donnés après coup, soit pour réparer quelque défaut, soit pour mettre dans le travail cette vivacité d'outil, & ces arrêtes tranchantes, qu'une empreinte, quelle que bien faite qu'elle soit, ne peut avoir ». (*Traité des pierres gravées*, *I.*, *pag.* 89.)

Caylus étoit du même avis que Mariette. Il dit (*Rec. I.*, 167): » Cette espèce de camée, de la grandeur d'une bague, est sur un jaspe noir, dont la couleur est très-égale, & dans lequel on a creusé tout l'espace que doit occuper la figure, en suivant exactement le trait & le contour, pour y *incruster* ensuite cette même figure de bas-relief en or. Il est fort aisé d'imiter ce travail, dont les recueils contiennent peu d'exemples; & les plus habiles connoisseurs peuvent alors y être trompés, sans qu'on doive leur reprocher une erreur aussi simple; car quelle difficulté trouveroit on à mouler de l'or sur une pierre antique, dont l'empreinte sera d'autant mieux rendue, que cet or ne doit pas être fort épais? Je demande ensuite si nos meilleurs ouvriers, qui ont porté l'art de mettre en œuvre au plus haut degré d'exactitude & de précision, auront beaucoup de peine à exécuter ce genre d'*incrustation*, & à établir solidement dans le creux préparé sur la pierre, la figure qu'ils voudront y mettre; & cette figure, par les raisons que j'ai déja dites, aura le tour, la composition & quelques détails de l'antique. Rien de plus facile. Voici les paroles du chevalier Maffei, (*Pl. XCVI*, *vol. III.*) à l'occasion d'un morceau de ce même travail: *Apollo in cammeo d'oro, incastrato in Nicolo*. Après ce titre, il ajoute, dans la description de la planche: *La novita e la perfezione di simil lavoro m'anno consigliato a collocare questo bel cammeo fra le nostre stampe, quantunque non porti seco alcun simbolo particolare*. On en trouvera des morceaux rapportés dans le *Museum Florentinum*; & je viens de relire ce que Mariette a écrit sur ce recueil, dans son *traité des pierres gravées*, *pag.* 989. On ne peut rien y ajouter».

INCUBARE Jovi, ou *pellibus victimarum*;

coucher dans le temple de Jupiter Capitolin, (*serv. in Æneid. VII.* 88.), ou sur les peaux des victimes immolées pour obtenir par des songes des réponses des oracles ou des dieux : usage des grecs & des romains. *Voy.* AMPHIARAÜS.

INCUBATION ARTIFICIELLE. » Il faut parler, dit M. Paw, (*Recherches sur les Egyptiens, I.* 160.) de l'*incubation artificielle*, telle que les égyptiens l'ont pratiquée anciennement, & telle que les chinois la pratiquent aujourd'hui. On ne trouve pas, que je sache, dans l'histoire, d'autres nations qui aient fait usage de ce procédé singulier, soit qu'elles n'aient pu en approfondir les principes, soit que leur climat s'y soit opposé, comme celui du nord de l'Europe semble s'y opposer effectivement; & c'est là une difficulté qu'on n'eût pu surmonter par l'adresse des égyptiens que M. de Maillet proposoit, dit-on, d'envoyer en France, pour y donner des leçons, & corriger l'imperfection de la méthode de M. de Réaumur. C'est l'invincible attachement pour leur patrie qui a vraisemblablement empêché ce voyage de quelques paysans des environs du Caire; mais je crois qu'ils ne seroient jamais parvenus à diminuer la mortalité parmi les poussins, ni à prévenir la corruption ou l'avortement d'un grand nombre d'œufs exposés à la chaleur des fours, des lampes ou du fumier. Ces hommes, transplantés sous un autre ciel, auroient vu leur routine se déconcerter, auroient voulu avoir recours au thermomètre, seroient tombés dans tous les embarras dont on vouloit sortir, & auroient dit pour excuse, qu'ils n'avoient pas avec eux leur scheic. On sait qu'en Egypte, les scheics arabes commencent par se deshabiller tout nuds, se couchent sur les fours, au moment qu'on les échauffe, & récitent dans cette attitude une prière pour laquelle le peuple paye ces charlatans, qui lui font accroire que sans eux on n'amène pas les poulets à terme ».

» Il y a lieu d'être surpris que les anciens prêtres de l'Egypte, qui avoient d'ailleurs des connoissances assez étendues sur une infinité de choses, aient manqué de sagacité en un point essentiel. Ils n'avoient pas découvert la méthode des fours, & ne paroissent pas même en avoir soupçonné la possibilité, comme il est aisé de le démontrer. Aristote, le plus ancien auteur qui ait parlé de la manière de faire éclore les œufs en Egypte, dit qu'on n'employoit que la chaleur du fumier. (*Historia. animalium, lib. VI, cap.* 2, *init.*) Antigone, qui vivoit plusieurs siècles après Aristote, dit la même chose. (*Historia .mirab. collectanea, cap.* 104, *pag.* 80.) Pline, qui écrivoit après Antigone, dit aussi la même chose. (*Hist. nat., lib. X, cap.* 54.) Pline a traduit mot pour mot les expressions d'Aristote. Enfin l'empereur Hadrien, qui avoit parcouru toute l'Egypte, & examiné ses singularités avec attention, s'exprime en ces termes, dans sa lettre à Servien : » Je ne souhaite autre » chose aux égyptiens, sinon qu'ils continuent à » se nourrir de leurs poulets, qu'ils font éclore » d'une manière que j'aurois honte de vous con- » ter; *pudet dicere* ». (*Vopiscus in Saturn.*) Tous ces témoignages réunis prouvent que la méthode des fours a été inconnue dans ce pays, jusqu'à l'an 133 de notre ère, & peut-être encore longtems après; car j'ignore quand & comment on est parvenu à la découvrir. Si les Egyptiens avoient eu de telles machines, ils n'auroient pas manqué de les montrer à l'empereur Hadrien, qui marquoit tant d'horreur pour les poulets nés dans le fumier : quoique je ne prétende pas insinuer qu'il y ait quelqu'ombre de bon sens dans les expressions qu'emploie ce prince, qui venoit d'élever sur la rive orientale du Nil un temple au profane Antinoüs; & voilà ce qu'il auroit dû avoir honte de conter; car le culte des animaux valoit encore beaucoup mieux que ce culte-là ».

» Il se peut que les prêtres, attachés opiniâtrement aux anciennes observations recueillies sur la manière dont les œufs d'autruches & de crocodiles déposés dans le sable viennent à éclore, ne s'étoient pas mis en peine de faire des recherches & des expériences ultérieures. Cependant ce qui prouve que leur procédé n'étoit pas le meilleur, c'est qu'on l'a entièrement abandonné aujourd'hui en Egypte; ce qui ne seroit jamais arrivé, s'il n'eût renfermé plus de difficulté dans la pratique que celui des fours ».

» Comme, par une constitution particulière du régime diététique, les Pharaons, les grands-officiers de la couronne, & les personnes attachées à la classe sacerdotale se nourrissoient principalement de chair d'oie, il avoit bien fallu chercher un moyen pour multiplier cette espèce de volailles, dont on détruisoit un nombre étonnant, & même pour les sacrifices. Ce qui révolta un peu les romains, lorsqu'on établit à Rome le culte d'Osiris & d'Isis, qui exigeoit pour ses premières victimes les gardiens du capitole ».

Nec defensa juvant capitolia, quominus anser
Det jecur in lances, inachi lauta, tuas.

» Tout cela avoit engagé les égyptiens, comme Diodore l'observe, à faire éclore artificiellement les œufs d'oies; & l'on pouvoit s'imaginer que cette *incubation* réussiroit moins mal dans le nord de l'Europe, que celle qu'on y a essayée sur les œufs de poules, qui sont sujettes à beaucoup de maladies, & dont les petits ont à chaque instant besoin d'être réchauffés ».

» Il y a eu en Egypte des villages & des bourgades entières qui ont contracté le nom de *Chenoboscion* (qui élève des oies), & où l'on ne nourrissoit que des troupeaux d'oies, suivant une méthode

thode particulière, qu'on prétend s'être conservée parmi les juifs; & ce n'est pas là le seul usage qu'ils aient retenu d'un pays qu'ils ont tantôt maudit & tantôt regretté, tellement qu'on ne sauroit savoir au juste ce qu'il faut en penser. Les prêtres ont sans doute eu des raisons qui nous sont inconnues, pour donner la préférence à ces oiseaux dans leur régime; mais, dès qu'ils présentoient la moindre apparence de quelque maladie épidémique, ils renonçoient à cet aliment, y faisoient renoncer aussi le souverain, & ne se nourrissoient plus alors que de pigeons, comme on peut s'en convaincre par ce passage d'Orus Apollon : *Purum autem columba animal esse videtur. Si quidem cùm aëris constitutio pestilens est, omniaque tam animata, quam inanimata eâ afficiuntur, quodque hoc vescuntur animali, soli ab hac lue immunes servantur. Ideoque eo tempore Ægyptiorum regi in cibo sumendo nihil aliud præter columbas apponitur, idemque iis, qui, quod Diis ministrent, puri castique permanent.* (Hieroglyph., lib. 1, cap. 56.) Cette ancienne coutume de se nourrir de pigeons est encore fort en vogue de nos jours en Egypte; aussi y trouve-t-on plus qu'en aucun autre pays un nombre prodigieux de colombiers, que les turcs comptent parmi les plus grandes richesses de cette contrée. On peut consulter là-dessus les voyages de Bruyn, (chap. 34.) Pour ce qui est des tourterelles, il y en a en Egypte; mais il étoit anciennement défendu aux prêtres d'en manger ».

INCUBES, espèce de génies, qu'on croyoit coucher avec les femmes, d'où leur vient leur nom (*Incubare*, coucher). Les grecs les appelloient *Ephialtes*. C'est aussi un surnom qu'on donnoit aux dieux faunes & aux satyres, à qui l'on attribuoit le talent d'abuser les hommes, en prenant différentes figures. On compte les *Incubes* parmi les dieux rustiques.

INCUSES, (*Médailles*). Les médailles incuses n'ont probablement jamais été contrefaites, & on peut les regarder toutes comme des pièces surement antiques. Celles que nous appellons ainsi sont des médailles qui ont la même tête en relief d'un côté, & en creux de l'autre. Ce défaut provient de la précipation du monnoyeur, qui, avant de retirer la médaille qu'on venoit de frapper, remettoit un nouveau flan, qui, trouvant en dessus le carré, & en dessous la médaille qu'on n'avoit pas retirée, marquoit des deux côtés la même tête, en relief & en creux, mais toujours frappée plus imparfaitement du côté du creux; l'effort étant beaucoup plus foible du côté de la médaille que de celui du carré. Ces médailles, qui sont rares, ne servent dans les cabinets que pour la curiosité. Il y en a d'or & d'argent, & quelques-unes de bronze, sur-tout en moyen. On doute qu'il y en ait eu en grand bronze. On trouve quelquefois des têtes rares de cette façon : telle est un Pertinax d'argent, qui étoit autrefois dans le cabinet de M. de Pont-Carré.

INDENTATÆ. } *Voyez* CIROGRAPHE.
INDENTURÆ. }

INDICANT, surnom donné à Hercule. » On avoit dérobé une coupe d'or très-pesante, dans le temple d'Hercule, dit Cicéron, (au premier livre de la divination), & Hercule étant apparu en songe au poète Sophocle, lui indiqua celui qui l'avoit volée. Sophocle pourtant n'en dit rien alors; il eut même encore une fois une semblable vision, sans en rien déclarer; mais le même songe étant revenu pour la troisième fois, il en alla rendre compte à l'aréopage. Aussi-tôt on fit arrêter celui que Sophocle avoit nommé; on le mit à la question; il confessa le vol; il rendit la coupe, & ce temple fut appellé depuis, le temple d'Hercule *Indiquant* ».

INDICEA, ΙΝΔΕΙ, surnom de Stratonicée, dans la Carie. *Voy.* ce mot.

Pellerin a publié une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-dessus. On en a une impériale grecque, frappée en l'honneur de Trajan.

INDICTION, f. f. L'*Indiction* est en chronologie un cycle de quinze années juliennes accomplies. Ce terme a d'abord signifié un tribut que les romains percevoient toutes les années dans les provinces, sous le nom d'*indictio tributaria*. Il est vraisemblable que ce tribut étoit levé pour la subsistance des soldats, & particulièrement de ceux qui avoient servi pendant quinze ans la république. Quoi qu'il en soit, lorsque l'empire romain changea de face sous les derniers empereurs, on conserva le terme *indictio*, mais on l'employa simplement pour marquer un espace de quinze années. On chercheroit inutilement le tems où l'on a commencé à se servir de l'*indiction* dans ce dernier sens; on l'ignorera toujours. Ceux qui disent que Constantin, après avoir aboli les jeux séculaires, & vaincu Maxence, introduisit l'époque de l'*indiction* au mois de septembre 312, devinent sans doute, puisqu'ils ne peuvent pas en rapporter la preuve.

On n'a pas mieux démêlé l'origine & le commencement de l'*indiction* romaine, ou, si l'on veut, pontificale; ce second point d'histoire est encore un des plus obscurs. Mabillon s'est donné des peines inutiles pour l'éclaircir; & Ducange n'a pas été plus heureux dans son glossaire. Ce qu'on sait de vrai, c'est que les papes, après que Charlemagne les eut rendus souverains, commencèrent à dater leurs actes par l'année de l'*indiction*, qui fut fixée au premier janvier 313 de l'an de J. C. Auparavant ils datoient par les années des empe-

reurs; & enfin ils les ont datés par les années leur de pontificat, comme le prouve le synode que le pape Jean XV tint en 1098.

Il est certain qu'on ne peut faire remonter plus haut l'usage de l'*indiction*, qu'au tems de l'empereur Constantin, ni descendre plus bas que celui de Constance. Les premiers exemples qu'on en trouve dans le code Théodosien, sont du règne de ce dernier, mort en 361. S. Athanase est le premier auteur ecclésiastique qui ait employé la date de l'*indiction*. Dans ces premiers tems, il n'est pas aisé de fixer les années pour les *indictions*, parce que tous les auteurs ne leur assignent pas la même époque. Quelques-uns mettent la première *indiction* en 312, le plus grand nombre en 313, d'autres en 314, & il s'en trouve enfin qui la placent en 315. Dans notre *table* CHRONOLOGIQUE, nous suivons l'opinion la plus commune, en faisant partir l'*indiction* de l'an 313, & comptant 1 à cette année, 2 à la suivante, & ainsi de suite, jusqu'en 328, qu'on recommence la même opération.

On distingue communément trois sortes d'*indictions*. La première est celle de Constantinople: elle commence avec le mois de septembre. Les empereurs grecs s'en servoient; & on l'a aussi connue en France, comme on peut le voir au mot *indictio*, dans la nouvelle édition du glossaire de Ducange. Nous avons nous-mêmes rapporté, à l'article des années de Jésus-Christ, la date d'une charte du roi Henri I, où l'*indiction* se prend du premier de septembre. Plusieurs diplômes de nos rois offrent le même commencement.

La seconde sorte d'*indiction*, plus commune parmi nous & en Angleterre, est l'impériale, ou constantinienne, parce qu'on en attribue l'établissement à Constantin. On la nomme aussi césaréenne, à cause de l'usage qu'en ont fait les empereurs d'occident. Son commencement est fixé au 24 septembre. On peut voir la preuve de cette *indiction* dans le glossaire qui vient d'être cité. Elles sont claires & en bon nombre.

La troisième sorte d'*indiction* commençoit au 25 décembre, ou au premier janvier, selon que l'un ou l'autre de ces deux jours étoit pris pour le premier de l'année. Les papes, sur-tout depuis Grégoire VII, l'ont souvent employée dans leurs bulles; c'est la raison pour laquelle on la nomme romaine ou pontificale. Elle n'a pas été inconnue en France; on en trouve des vestiges dans nos anciens écrivains, & dans les diplômes des empereurs Carlovingiens. C'étoit même presque la seule qu'on suivît en Dauphiné, dans le quatorzième siècle.

Outre ces trois manières de compter l'*indiction*, il s'en trouve une quatrième dans les registres du parlement de Paris. Celle-ci prend l'*indiction* du mois d'octobre. Au nº xxxv de la liasse d'accords du parlement, de la S.-Martin 1446, on voit une transaction entre l'évêque & le chapitre de Clermont, datée du 9 & du 13 décembre 1446, *indictione decima sumpta mense octobri*.

Dans le nouveau traité de diplomatique, (*t. V*, *p.* 238, *n.* 1.) on observe que le pape Grégoire VII introduisit une nouvelle sorte d'*indiction*, qu'il faisoit commencer au 25 mars. On prétend de plus, (*ibid. p*, 266, *n.* 3) appercevoir une sixième espèce d'*indiction*, dont on place le commencement à pâques. Cette opinion est appuyée sur les dates de deux privilèges du pape Innocent II. Le premier porte: *Datum apud Campilium— III. Non. Martii, indict. XV, incarn. Dom anno* 1138; *pontif. vero D. Inn. PP. anno* 9. Il est certain que l'*indiction* XV, selon les cinq manières de la commencer, rapportées ci-dessus, appartient à l'an 1137. Est-ce une nouvelle espèce d'*indiction* employée dans ces deux bulles? est ce plutôt une faute du chancelier? c'est ce que nous n'osons décider.

Au reste les méprises sur la date de l'*indiction* ne seroient point particulières au pape Innocent II. Baluze & Mabillon remarquent que, pendant toute la durée de l'an 1207, dixième du pontificat d'Innocent III, le chancelier de ce pape met constamment dans les bulles la neuvième *indiction* pour la dixième. L'erreur, ajoute-t-on, ne fut pas renfermée seulement dans les originaux; elle passa dans le registre même de ce pape. Ce mécompte cependant ne porte aucun préjudice à l'authenticité des pièces où il se rencontre. En général, tous les savans conviennent qu'il y a un grand nombre d'actes vrais, dont l'*indiction* est fautive, ou très-embarrassante.

De même on voit qu'au treizième siècle, tous les actes du chapitre de l'abbaye de Corbie, sont datés d'*indictions*, dont les révolutions sont supputées collectivement, comme celles des olympiades. Nous n'en citerons qu'un seul exemple, tiré d'un acte capitulaire de l'an 1172, dont voici les dates: *Actum & peractum anno incarnati verbi M. C. LXXII, Domini verò papæ Alexandri tertii anno XIII, domini autem Ludovici regis nostri unctionis anno XXXV . . . . indictionis LXXIX, anno V, XVII Kal. maii, vigiliâ paschæ, in Corbeiensi capitulo, B. Petri apostoli.* Au lieu de compter l'*indiction* V, en 1172, on suppute toutes les *indictions* révolues depuis la première année de J. C. Or, en 1172 ans, sont comprises 78 révolutions avec 5 années; ce qui ne revient qu'à l'an 5 de la 79ᵉ *indiction*. (*Nouv. tr. de diplom. t. IV, p.* 679. — *Art. de vérifier les dates*).

INDICTÆ. } *Voyez* FÉRIES.
INDICTIVES. }

INDIGÈNE ou *autochthone*. *V.* ce mot.

INDIGETAMENTA, hymnes en l'honneur des dieux. Quelques-uns prétendent que c'étoient particulièrement les hymnes à l'honneur des dieux indigètes. Servius, (*in Georg.* 1. 21.) dit qu'on appelloit *Indigetamenta* les livres des pontifes qui contenoient les origines & les noms des dieux, les rites des dédicaces & des fêtes, &c. *Indigetare* signifie invoquer sous un nom particulier.

INDIGÈTE. Le Jupiter *Indigète*, chez les romains, étoit Enée. Ce prince ayant perdu la vie dans un combat contre Mézence; comme son corps ne se trouva pas, parce qu'il étoit apparemment tombé dans le fleuve Numicus, près duquel s'étoit donné la bataille, on dit que Vénus, après l'avoir purifié dans les eaux de ce fleuve, l'avoit mis au rang des dieux. On lui éleva un tombeau sur les bords du fleuve; monument qui subsistoit encore du tems de Tite-Live, & on lui offrit dans la suite des sacrifices, sous le nom de Jupiter *Indigète*. Dans ce sens, le mot d'*Indigète* vient de *in diis ago*, (je suis parmi les dieux.)

Il y avoit d'autres dieux *Indigètes*, auxquels les romains donnoient ce nom; savoir tous les héros de l'Italie, qu'ils avoient eux-mêmes divinisés, tels que Faune, Vesta, Romulus ou Quirinus; Jules César, &c. Minerve, à Athènes, & Didon, à Carthage, avoient aussi le surnom d'*Indigètes*, selon Servius. Alors le mot vient d'*indè genitus*, ou *in loco degens*, qui est né dans le pays, ou qui y a demeuré.

INDIGO. Les anciens n'ont point connu l'origine de l'*indigo*. Pline dit que c'est une écume de roseaux, qui s'attache à une espèce de limon, qui est noir quand on le broie, & qui fait un beau brun mêlé de pourpre, quand on le délaye. Dioscoride dit que c'est une pierre; mais aujourd'hui nous savons non-seulement que l'*indigo* est une fécule, ou un suc épaissi, qu'on tire aux Indes, par artifice, de la tige & des feuilles de l'*indigotier*; mais nous sommes encore très-instruits de la manœuvre de l'opération.

INDULGENCE. Cette vertu est représentée, dans une médaille de Gordien, par une femme assise entre un bœuf & un taureau; peut-être pour marquer que l'*indulgence* adoucit les esprits les plus brutaux. Dans une médaille de Gallien, l'*indulgence* est marquée par une femme assise, qui tend la main droite, & qui tient un sceptre de la gauche.

INDULGENTIÆ tributorum. *Voy*. REMISE des impôts.

INFERIÆ, mot latin consacré, qu'on ne peut rendre en françois que par une longue périphrase. Les *inféries* étoient des sacrifices ou offrandes que les anciens faisoient pour les morts, sur leurs tombeaux. A la coutume barbare d'immoler en sacrifice des prisonniers de guerre sur la tombe des grands capitaines, comme fit Achille sur celle de Patrocle, succéda, chez les romains, l'usage de faire battre des gladiateurs autour du bucher, en l'honneur du défunt; & ces victimes humaines se nommoient *inferiæ*.

On appelloit du même nom le sacrifice des animaux pour les morts. On égorgeoit une bête noire, on répandoit son sang sur la tombe, on y versoit des coupes de vin & de laid chaud, on y jettoit des fleurs de pavots rouges; on finissoit cette cérémonie par saluer & par invoquer les manes du défunt.

INFERNALES (divinités). *Voyez* DIEUX des enfers.

INFESTI spectatores, spectateurs qui vouloient la mort d'un gladiateur, & qui exprimoient ce sentiment barbare en montrant le pouce droit renversé, ou dirigé vers la terre, *infestum pollicem*, *conversum pollicem*.

INFIBULATION. La *fibula* étoit un instrument de chirurgie, une espèce de boucle ou d'anneau, dont les anciens se servoient dans une opération particulière, par laquelle ils se proposoient d'empêcher les jeunes hommes d'avoir commerce avec des femmes, lorsqu'on pensoit que cela seroit contraire à leur santé ou à la beauté de leur voix. Celse décrit cette opération à la fin du chap. XXV du liv. VII, sous ce titre: *Infibulandi ratio* Voici la traduction de cet article: » . . . . On boucle quelquefois les jeunes gens, » pour leur conserver la santé. Cela se fait de la » manière suivante: On tire le prépuce, & l'on » marque à gauche & à droite, avec de l'encre, » l'endroit qu'on veut percer; ensuite on laisse re» tomber le prépuce. Si les marques se trouvent » vis-à-vis le gland, c'est une preuve qu'on a trop » pris de prépuce; alors il faut faire les marques » plus bas: si elles se trouvent au-dessous du » gland, c'est à cet endroit qu'on doit placer la » boucle; c'est là qu'il faut percer le prépuce, » avec une aiguille enfilée d'un fil. On noue en» suite les deux bouts de ce fil; on le remue tous » les jours, jusqu'à ce que les cicatrices des trous » soient affermies. Pour lors on ôte le fil, & l'on » y passe une boucle, qui sera d'autant meilleure, » qu'elle sera plus légère ». Celse ajoute, que l'*infibulation* est du nombre des opérations superflues, plutôt que du nombre des nécessaires. *Sed hoc quidem sæpiùs inter supervacua quàm inter necessaria est*. On a conservé cette opération dans l'art vétérinaire, pour empêcher l'accouplement du cheval avec la jument; mais c'est à la jument qu'on fait porter l'anneau. Fabrice d'Aquapendente, dans ses leçons de chirurgie, montroit à ses auditeurs

une boucle dont les anciens se servoient pour l'*infibulation* des jeunes hommes. Il l'avoit eue, disoit-il, d'un savant antiquaire. C'étoit sans doute une *fibule*, ou agraffe ordinaire des vêtemens, à laquelle on attribuoit cet usage sans aucun fondement.

On voit dans le cabinet de Kircher, au collège romain à Rome, une figure de bronze, laquelle ressemble parfaitement au beau Priape du cabinet de Portici. Cette figure représente un chanteur, qui semble lui-même charmé des sons qu'il tire de sa lyre, & dont le prépuce est *infibulé* avec un anneau. Il y avoit anciennement, du moins du temps des empereurs romains, des chanteurs castrats; & l'on sait que Plautien fit opérer, en une seule fois, la castration sur cent jeunes garçons & sur un grand nombre de citoyens romains mariés, pour servir de chanteurs à Plautille, sa fille, femme de Caracalla. Mais en général cependant, on se contentoit d'*infibuler* les chanteurs avec un anneau, de la manière qu'est représentée la figure en question, & cela pour le même objet que celui pour lequel on se servoit de la castration, savoir de rendre la voix plus belle. (*Monum. ant.* de Winckelmann.)

INFULA, INFULE. Festus dit que les *infules* étoient des filamens de laine, des franges de laine dont on ornoit les prêtres & les victimes, même les temples. Plusieurs confondent les *infules* avec la mitre, la tiare, ou le bonnet que portoient les prêtres. Il y avoit cependant beaucoup de différence. L'*infule* étoit proprement une bandelette, ou bande de laine blanche qui couvroit la partie de la tête où il y a des cheveux jusqu'aux tempes, & de laquelle tomboient de chaque côté deux cordons, *vittæ*, pour la lier; ce qui fait que l'on confond souvent le mot *vittæ*, cordons, avec *infulæ*. L'*infule* étoit aux prêtres ce qu'étoit le bandeau royal aux rois, la marque de leur dignité & de leur autorité. La différence entre le bandeau royal, ou le diadême & l'*infule*, est que le diadême étoit plat & large, & l'*infule* étoit entortillée & ronde. *Voyez* sur les *infules* Paschal, *de coronis*, ch. dern. du IVe. liv.; Barthius sur Stace, Theb. liv. II. pag. 319 & suivantes; Saumaise sur Solin, 370.

Dans les auteurs ecclésiastiques on donne quelquefois le nom d'*infule* à l'habit des prêtres, que nous nommons chasuble. *Voyez* Ducange dans son glossaire au mot *infula*.

L'*infula*, selon (*in vers. 538. lib. X. Eneid.*) Servius, étoit une bande en manière de diadême, & de laquelle pendoient de chaque côté des rubans; elle étoit le plus souvent large, mêlée de blanc & de pourpre, & tortillée. La tête d'Hiéron porte sur les médailles un diadême semblable. Il faut croire, d'après un grand nombre de monumens, que la différence entre l'*infula* & le diadême consistoit en ce que la première n'étoit point comme le diadême, d'une largeur égale dans toute sa longueur. L'*infula* étoit terminée & liée derrière la tête par des espèces de rubans. Il est cependant vrai qu'Alexandre Théopator (*Thesaur. Brand. pars I. fol.* 108.) est représenté sur une pierre antique, ayant un diadême lié par-derrière avec des rubans moins larges. Cela revient à la définition de Justin, qui nomme *infula* (*Justin. lib. II. cap. X. fol.* 489.) le bandeau royal des rois orientaux qui étoient venus à la rencontre d'Alexandre en Syrie; quoiqu'ailleurs (*lib. XLIII. cap. III. fol.* 479.) il se serve du mot de diadême en parlant des marques de la royauté. Selon Berneccerus (sur le premier passage), le sens de Justin est, que l'*infula*, quoique propre aux prêtres & aux victimes, étoit cependant quelquefois attribuée aux rois. Un anonyme (explication de plusieurs textes de l'Ecriture sainte, tom. I. fol. 81.) prend le diadême, l'*infula* & les *vittæ* (qu'il appelle toutes mitres) pour des marques de supplians.

A la vérité, il n'y avoit pas grande différence entre le diadême & l'*infula*; mais après le passage de Servius, on peut conjecturer que les rois orientaux, dont parle Justin, avoient pris l'*infula* comme plus convenable que le diadême à leur situation vis-à-vis d'Alexandre. En effet, il étoit facile de les confondre, puisque le porte-torche, ou dadouque, office considérable à Athènes, qui portoit l'*infula* (*Plut. tom. III. fol.* 348.), avoit été pris pour un roi par un barbare après la bataille de Marathon.

INFUNDIBULUM, vase dont on se servoit pour verser l'huile dans les lampes. Il étoit fait en forme de nacelle, & s'appelloit *infundibulum*. Un pareil vase, qui ressemble à celui d'Herculanum, se trouve dans le cabinet du collège romain, & a été gravé dans la description qu'on a donnée de ce cabinet. (*Bonan. Mus. Kirch. clas. I. tab.* 4. n°. 10.)

INGÉNIEUR. *Mechanicus*, est pris substantivement par Suétone dans ce sens.

INGÉNU (*ingenuus*). On se sert de ce mot en parlant d'antiquités romaines, pour désigner ceux qui étoient nés de parens libres, honnêtes, nobles, *ingénus*. Rien n'empêchoit les affranchis de s'unir par le mariage avec les familles *ingénues*; mais il ne leur étoit pas permis de s'allier avec celles des sénateurs. (*Montesq.*) Chez les romains les hommes étoient libres, ou esclaves. Les hommes libres étoient *ingénus*, ou affranchis. Les *ingénus* étoient ceux qui n'avoient jamais été dans une juste & légitime servitude. Les affranchis étoient ceux qui avoient été tirés de cette servitude par leur maître.

Ingénu déſignoit encore celui qui étoit originaire d'un pays, comme on peut le voir par l'article ſuivant.

Ce mot vient du latin *ingenuus*, du verbe *ingigno*. On diſoit autrefois *geno* pour *gigno*. *Ingenuus* parmi les latins étoit celui qui n'étoit point etranger, qui étoit de condition libre, qui étoit originaire du pays. C'eſt en ce ſens que Lucrèce appelle *fontes ingenuos*, des ſources qui ne viennent point d'un pays étranger. Iſidore dit, que ceux là *dicuntur ingenui, qui habent libertatem in genere, non in facto*. Il appelle *ingénus* ceux qui naiſſent libres, & qui n'ont que faire d'acquérir la liberté.

INGENUUS, tyran ſous Gallien.

D. Lælius Ingenuus Pius Felix Augustus.

Les médailles d'*Ingenuus* ſont citées par Goltzius & par d'autres antiquaires; mais on ne les connoit plus aujourd'hui.

INJECTIO, INJECTION, } nom d'un impôt que mit autrefois Juſtinien, pour ceux qui mouroient de peſte, ou de faim, dans un temps de contagion, ou de diſette. Ceux qui n'étoient pas attaqués du mal, ou qui n'en mouroient point, & qui reſtoient après qu'il avoit ceſſé, payoient l'*injection* pour les morts. *Voyez* les anecdotes, ou hiſtoire ſecrète de Procope, & Ducange dans ſon Gloſſaire.

INITALES, ou INITAUX, nom que l'on donnoit autrefois aux myſtères de Cérès, parce que, pour y aſſiſter, il falloit auparavant y être initié & conſacré par des cérémonies particulières. *Voyez* Céréales.

Ce mot vient du latin *initiare*, initier, introduire, conſacrer. On trouve *initalia* dans la vie de Marc-Aurèle par Capitolin.

INITIALES (lettres).

Les antiquaires appellent ainſi les *ſigles*, ou les premières lettres d'un mot, qui ſont miſes pour le mot entier, ou dans les inſcriptions, ou ſur des médailles. P. P. *pater patriæ*, P. F. A. *Pius, Felix, Auguſtus*. On diſtingue les lettres *initiales* des abréviations, auxquelles on joint pluſieurs lettres, *Tr. pot.* qui exprime *Tribunitiâ poteſtate; Aug.* qui exprime *Auguſtus*.

Si l'on avoit toujours ponctué les lettres *initiales*, il ſeroit aiſé de les connoître, & de diſtinguer quand il en faut joindre quelques-unes pour le même mot; mais parce qu'on a négligé ſouvent de le faire, particuliérement dans le bas-empire & dans les petites médailles, on n'y trouve pas la même facilité, & il entre ſouvent bien de l'arbitraire dans le déchiffrement de ces lettres.

Les antiquaires diſent auſſi ſubſt. les *initiales*: voilà les deux *initiales* parfaitement expliquées.

INITIATION. INITIÉ. } *Voyez* Mystères.

(*Extrait d'un mémoire de M. Dupuis de l'académie des inſcriptions.*)

Les télètes ou *initiations* ont été un des moyens que la philoſophie a employés pour civiliſer les ſociétés & perfectionner l'homme. Ce n'étoit point, comme on l'a dit, une cérémonie deſtinée à rappeller l'ancien état des hommes avant la civiliſation, ou le ſouvenir d'une découverte précieuſe à l'humanité, telle que celle du bled; ou des principes d'une bonne légiſlation; c'étoit encore moins de ſimples luſtrations & l'obſervation de quelques pratiques religieuſes. Ceux qui les ont enviſagées ſous ce point de vue, ont pris l'acceſſoire pour le principal, & ont regardé comme acceſſoire ce qui étoit le premier & preſque l'unique but de ces inſtitutions. Le véritable eſprit de ces établiſſemens religieux étoit tout entier politique; & l'*initiation* étoit un des grands ſecrets de la légiſlation, qui ſentit toute l'inſuffiſance des meilleures loix pour conduire les hommes, & le beſoin de les fortifier par la morale, & la morale elle-même par la religion. Originairement les *initiations* furent le complément des loix & une école de perfection pour l'homme ſocial. Le nom même de télète renferme cette idée; leur union avec les loix eſt confirmée par leur but commun, par la tradition qui en fait remonter l'origine à la même ſource.....

Ceux qui attribuoient à Orphée l'établiſſement des myſtères d'Eleuſis, lui attribuoient auſſi les theſmophories, comme on peut le voir dans Théodoret. L'*initiation* d'Eleuſis & la cérémonie des thémoſphories, ſembloient avoir une union ſi étroite, qu'on crut devoir les rapporter à la même ſource & au même but, à la civiliſation. Car Orphée, comme Cérès, paſſe pour avoir civiliſé les hommes. L'origine de cette union doit être cherchée en Égypte, la mère patrie de toutes les *initiations* & de tous les myſtères. On ne peut ſe diſſimuler que les myſtères de Cérès ne ſoient une copie de ceux d'Oſiris & d'Iſis, comme l'a judicieuſement obſervé le même Théodoret; puiſque ſuivant Hérodote lui-même, l'Iſis des égyptiens eſt la Cérès des grecs; & que ce furent les filles de Danaüs qui apportèrent d'Égypte en Grèce les theſmophories. Plutarque & Lactance ont auſſi reconnu l'identité de ces divinités & les reſſemblances de ces fables.

On voit donc qu'en Égypte la même divinité qui avoit donné des loix avoit auſſi établi les myſtères, & que la légiſlation & la religion partent de la même ſource; effectivement on ne peut

guères douter que les égyptiens, qui ont accordé tant d'importance à la religion dans le système politique, ne l'aient pas fait pour le bien de la législation; & peut-être est-ce à ce titre que l'Égypte a été l'école de tous les législateurs anciens.

Aussi la plupart des législateurs ont-ils cru devoir faire appuyer leurs loix du suffrage de la divinité, & faire croire au peuple que les dieux eux-mêmes les avoient dictées. Minos en Crète se renferme dans un autel sacré pour y composer son code de loix, qu'il dit tenir de Jupiter lui-même. Solon fait venir de Crète Épiménide, qui avoit la réputation d'être un homme saint, fort aimé des dieux, & profondément savant dans les choses divines, sur-tout pour ce qui concerne l'inspiration, & les cérémonies les plus mystérieuses & les plus cachées. Ce fut lui qui, à l'aide de la religion, fraya le chemin à Solon pour publier ses loix, & disposa le peuple à les recevoir.

Lycurgue, avant d'exécuter son plan de législation, va consulter Apollon à Delphes, & se fait rendre cet oracle fameux qui le déclare l'ami des dieux & dieu plutôt qu'homme.

Numa, chez les romains, feignit d'avoir un commerce secret avec la déesse Égérie, & d'être dirigé par elle dans la confection du code de loix qu'il donne à ce peuple féroce & sauvage. C'étoit un moyen de tous les législateurs qui, comme l'observe très-judicieusement Plutarque, crurent que, pour mieux faire recevoir leurs loix, il falloit s'appuyer de l'autorité des dieux, seule capable de soumettre ceux en faveur de qui ils faisoient cette feinte. Diodore de Sicile (liv. 1. c. 94.) avoit fait la même remarque. Il cite l'exemple de Ménès en Égypte, de Minos en Crète, de Lycurgue à Sparte, de Zathrautès chez les arimaspes, de Zamolxis chez les gètes, enfin de Moyse chez les juifs; & il dit que le motif qui détermina ces législateurs à user de cette supercherie, est la persuasion où ils étoient que le peuple, subjugué par la majesté de ceux qu'on supposoit être les inventeurs de ces loix, en deviendroit un observateur plus religieux. Diodore avoit parfaitement bien saisi le génie des anciens législateurs, & le système politique des chefs des premières sociétés. C'est cette connoissance que l'on avoit du motif qui détermina l'établissement des institutions religieuses, qui a fait dire à certains philosophes dont parle Cicéron (*de nat. deor.* l. 1. c. 42.), « que la religion est » un ressort politique imaginé par les anciens » sages pour contenir dans le devoir, par la force » de l'opinion, ceux qu'on ne pouvoit y amener » par la raison. » Tant il est vrai que, dans tous les siècles, la raison a toujours été calomniée par ceux qui n'ont pas voulu se donner la peine de la perfectionner pour conduire les hommes, & qui ont cru qu'il étoit plus sûr de les tromper que de les instruire: au moins ce premier parti étoit plus court, & tous l'ont pris.

Les institutions religieuses, connues sous le nom d'*initiations* & de *mystères*, sont donc une de ces branches d'imposture politique, qui fait partie de l'art difficile de gouverner les hommes & de les assujettir par la persuasion. Ce fut d'abord pour les hommes grossiers, ignorans & sauvages, tels enfin que ceux qu'instruisoit Orphée & que Cérès civilisa, que ce moyen fut imaginé; parce qu'eux seuls en avoient besoin, comme eux seuls pouvoient s'y laisser tromper. Il eût infailliblement échoué auprès de l'homme sage, & chez qui la raison & la vérité jettent une lumière toujours redoutable à l'obscurité des mystères du paganisme. On crut qu'il y avoit une classe d'hommes destinés à être toujours trompés, & pour qui il falloit un frein religieux. On les trompa: les législateurs & les chefs des sociétés en devinrent plus puissans, mais les hommes n'en devinrent guères meilleurs. C'étoit un faux calcul dont les mystagogues & les princes seuls profitèrent, & dont les erreurs coûtèrent souvent cher aux sociétés. On peut dire néanmoins que cette association de la religion à la morale & à la législation, avoit un but louable, quoique presque toujours manqué: & dès ce moment la religion fut ennoblie.

La terre placée, d'après l'invention de l'Olympe, du Tartare & de l'Élysée, entre le ciel & les enfers, vit sa législation se lier aux idées d'ordre qui se manifestent par-tout dans le monde. On apprit aux hommes que les dieux eux-mêmes, dans l'administration de l'univers, leur avoient donné le modèle de l'harmonie qui doit régner dans les institutions sociales qui, sans ce lien, rentreroient bientôt dans le désordre & le cahos, d'où l'ordre & la législation les avoient tirées. En conséquence, le tableau du monde fut mis en spectacle dans les sanctuaires, & l'homme y apprit à étudier ses rapports avec la nature. C'est ce qui fait dire à Clément d'Alexandrie (*Strom.* l. 5.), en parlant de l'époptée, qui étoit le dernier terme de la science & de la perfection de l'*initié*, « qu'elle *initioit* l'homme aux grands » secrets de la nature, toute entière dévoilée à » ses yeux ».

On y enseigna aux hommes à demander aux dieux les véritables biens, en leur indiquant le moyen le plus sûr de leur plaire; ce moyen étoit de se rapprocher de leur nature par la pureté des mœurs; on célébra leur justice, au lieu que jusqu'alors on n'avoit vanté que leur puissance; on établit plus que jamais le dogme de la pro-

vidence universelle, & de la surveillance des dieux sur les actions des hommes; celui de l'immortalité de l'ame, base nécessaire de la fable de l'élysée & du tartare; & toute la théorie métaphysique de la route des ames à travers les élémens & les sphères, soit lorsqu'elles viennent ici-bas animer des corps, soit lorsque, libres & dégagées de cette nature ténébreuse, elles retournent vers le lieu de leur origine. Voilà les grands sujets que l'on traita dans les sanctuaires, ou plutôt dont on donna le spectacle aux initiés. C'étoit la partie dramatique de la religion qui, dans les grands temples tels que ceux d'Eleusis, devenoit un véritable spectacle à machines, où, par l'apparition de spectres & de fantômes, & par le changement des scènes, on inculquoit aux initiés les grands principes de la morale religieuse. On regarda le peuple comme un enfant que l'on n'instruit jamais mieux que lorsqu'on l'amuse, ou qu'on l'attache par la surprise & l'étonnement qu'inspire le merveilleux.

Les éloges de l'agriculture n'y entrèrent que subsidiairement. Le grand but fut la législation qu'on se proposa d'épurer par la morale & la religion, dont les grands principes furent consacrés dans les mystères. On étendit ensuite la proscription sur tous les grands crimes, & principalement sur l'impiété qui tendoit à affoiblir la religion, le respect pour les mystères, & par contre-coup les loix qui s'appuyoient sur les opinions religieuses. On enseigna que les fameux coupables, punis d'un supplice exemplaire aux enfers, l'étoient principalement pour avoir méprisé les saints mystères; c'est par la même raison que les épicuriens & les chrétiens en furent exclus & furent déclarés profanes. La magie, la goétie, furent aussi un titre d'exclusion; ce fut au moins le motif qu'allégua l'hiérophante pour refuser d'*initier* le fameux Apollonius de Tyane.

On porta les idées de perfection jusqu'à vouloir que l'*initié* s'affranchît de tous les mouvemens de la haine, de l'envie, & en général de toutes les passions qui portent le désordre dans l'ame, & par une suite nécessaire, dans la société.

L'*initié* ne pouvoit aspirer aux grands biens que promettoit l'*initiation*, qu'autant qu'il remplissoit les devoirs qui lient un citoyen à son concitoyen, un homme à un autre homme. « C'est » pour nous seuls, dit le chœur des initiés dans » Aristophane, que le soleil brille d'une lumière » pure, pour nous qui observons les règles de la » piété dans notre conduite à l'égard des étran» gers & de nos concitoyens ».

L'humanité en général, & les sociétés en particulier, ne pouvoient que gagner à ces institutions; & c'est dans ce sens qu'on peut dire avec Cicéron, que les *initiations* ont été la source de grands biens pour les hommes, puisque, par leur nature & leur objet, elles durent effectivement en produire. C'est ce qui justifie les éloges pompeux que les anciens ont prodigués aux *mystères* d'Eleusis, & en général aux *mystères*. C'est le plus beau & le plus grand des biens, dit Théon, que la participation aux *mystères*.

Il faut convenir que, si la doctrine des mystagogues se fût renfermée dans les bornes d'une bonne législation, & n'eût établi des récompenses & des peines que pour les actions qu'une sage politique doit punir ou récompenser; enfin que, si la religion & les loix eussent marché d'un front égal, sans que l'une eût voulu enchérir sur l'autre, l'*initiation* & la doctrine de l'élysée & du tartare, qui en faisoit partie, pouvoit être un grand ressort & un instrument utile en politique; mais l'amour du mieux a détruit le bien qu'on pouvoit attendre; & l'homme moral, voulant devenir plus parfait, a fait évanouir l'homme social, que les premiers chefs de l'*initiation* avoient eu dessein de former. Ce mal vint de la philosophie pythagoricienne & platonicienne, qui porta dans la morale la spiritualité & la mysticité de la philosophie orientale, & qui rédu sit presque toute la vertu à une oisive contemplation, & à une espèce de nullité sociale.

On assura aux *initiés* que les mystères élevoient l'ame jusqu'à la lumière éthérée, & à ces régions divines, connues sous le nom d'*Isles Fortunées*. Tels étoient effectivement les avantages que se promettoient les *initiés*. Ils quittoient la vie, remplis des plus flatteuses espérances; & on leur faisoit croire qu'ils auroient une place distinguée dans l'empire des morts, & qu'ils y jouiroient d'une félicité éternelle.

On ne peut douter que le but de la philosophie pythagoricienne & celui de l'*initiation* ne fût le même, puisque les promesses étoient les mêmes, & les préparations légales assez semblables.

Cicéron, dans le 2e liv. des loix, en parlant des *initiations* & des *mystères*, nous dit que, non-seulement on y enseigne les moyens de vivre heureux, mais qu'on y donne encore ceux d'emporter en mourant de flatteuses espérances. Isocrate, dans son panégyrique, assure également que les *initiés* trouvoient dans les mystères les espérances les plus consolantes pour le moment de la mort, & pour tout le tems qui devoit le suivre. La mort, suivant Aristides, ne devoit être pour eux qu'un passage à un état plus heureux. On leur promettoit des préséances dans l'élysée, & ils se regardoient comme les privilégiés de l'empire des morts. On alloit plus loin; on enseignoit que les portes de l'élysée ne seroient ouvertes qu'aux seuls *initiés*; & que ceux qui auroient négligé de se faire *initier*, seroient rejettés dans les ténèbres, pour y ramper dans le bourbier. Ainsi tous ceux qui n'étoient point inscrits sur le livre d'*initiation*, & qui n'é-

toient point admis à la participation des mystères, ne pouvoient prétendre aux avantages qu'elle procuroit, & conséquemment étoient exclus à jamais de l'élysée.

Comme les espérances de l'*initié* & celles du disciple de Pythagore étoient les mêmes, les pratiques religieuses qui devoient les conduire à ce but n'étoient point non plus différentes; telles que l'*initiation*, le jeûne & la continence, que la philosophie croyoit si propre à dégager l'ame de la matière, & à la décharger d'un poids incommode, qui pouvoit mettre obstacle à son retour vers son principe. L'*initié* étoit obligé d'affirmer qu'il avoit jeûné, & qu'il avoit bu du *cycéon*. Vraisemblablement il s'agit de quelque liqueur propre à affoiblir la faculté génératrice: au moins est-il certain que les Iérophantes se frottoient avec du jus de ciguë, pour amortir le feu de l'amour, & rendre plus facile à garder la chasteté dont ils faisoient vœu. On étoit persuadé que l'*initiation* feroit inutile, si l'on ne s'y étoit préparé par la chasteté, ou par quelques jours de continence. Tous ces rapports nous autorisent à conclure que le dernier raffinement de la mysticité, soit des *initiations*, soit de la philosophie pythagoricienne, étoit de rendre à l'ame sa liberté, en la dégageant de la matière, le plus qu'il étoit possible; & de faciliter son retour vers les dieux, & sa réunion à la substance lumineuse dont elle est émanée. C'étoit ainsi qu'elle passoit de l'empire des ténèbres à celui de la lumière, par une régénération mystérieuse. C'étoit-là cette lumière divine, qu'on faisoit briller aux yeux de l'*initié*, après l'avoir fait traverser l'obscurité la plus profonde, cet affranchissement & cette liberté qu'on regardoit comme le plus grand fruit de l'*initiation*.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que l'esprit des mystères ne se borne pas toujours à la simple morale, ni aux premiers besoins d'une bonne législation; mais qu'on voulut aller plus loin, & que le raffinement de la métaphysique sur la nature de l'ame & sur ses rapports avec la divinité, firent partie des leçons de perfection qu'on donna à ceux des *initiés* qui étoient susceptibles d'une éducation plus relevée; car nous ne croyons pas que ces lumières pussent être communiquées au simple peuple & aux hommes grossiers qu'Orphée entreprit de civiliser. Pour eux, le dogme des peines & des récompenses à venir, ou la fable de l'élysée & du tartare, étoit suffisante. Mais on sait qu'il y avoit plusieurs degrés de perfection dans l'*initiation*, & il est à présumer que chacun étoit servi suivant son goût, & proportionnellement à son intelligence. L'*initiation* étoit une seconde éducation plus parfaite, une éducation religieuse, qui avoit été, comme le dit Arrien, imaginée par les anciens, pour former l'homme, & rectifier ses mœurs. Tel a été son premier but, & son but le plus général; mais, entre la morale ordinaire d'une société bien réglée, & la mysticité rafinée, il y a un intervalle immense; l'une est avouée par la raison, dont elle est l'ouvrage; & l'autre ne mérite que le mépris, comme étant l'effet d'un délire religieux.

L'art télestique ne contribua pas plus à guérir les passions de l'ame, que l'art télesmatique ne guérit celles du corps; l'un & l'autre étoient un véritable charlatanisme en morale & en médecine. Car les ablutions & les purifications, & les expiations étoient comme les talismans de la médecine spirituelle; elles n'avoient de vertu que celle que leur attribuoit une aveugle crédulité. On promettoit à l'*initié*, sans garantie il est vrai, que son ame seroit préservée du trouble & du désordre des passions; qu'il obtiendroit la rémission de ses fautes; qu'il seroit purifié de ses anciennes souillures, & même exempt des grands malheurs. Les purifications du Koës de Samothrace, aux pieds duquel l'initié alloit faire l'aveu de ses fautes, n'avoient d'autre effet que de débarrasser un coupable du poids de ses remords, & ne le rendoient pas meilleur. Comment en effet redouter un mal à côté duquel est toujours placé le remède! On donna trop d'espérance au crime, par la crainte de jetter le coupable dans le désespoir, & la morale se perdit par les moyens mêmes qu'on avoit imaginés pour la maintenir & la perfectionner. Ces cérémonies purificatoires dont les livres d'Orphée & de Musée contenoient les rits & les régles, ayant la propriété prétendue de purger l'ame, de délivrer des crimes pendant la vie & des supplices après la mort, multiplièrent sans doute le nombre des *initiés* que leur conscience tourmentoit, & qui cherchoient dans la religion un moyen d'étouffer ce ver rongeur que la nature place dans le cœur du coupable; mais elles ne les rendoient pas plus vertueux pour l'avenir. Cette doctrine enseignée non-seulement à des particuliers, mais à des villes entières, devoit nécessairement tourner au détriment de la morale publique, puisqu'elle affoiblissoit la crainte de la justice des dieux, que la doctrine de l'élysée & du tartare s'étoit proposée d'établir. Cette conséquence a été parfaitement bien sentie par Socrate (*Plato de Repub.* lib. 2. pag. 364. 366.), lorsqu'il fait parler l'homme injuste, qui se flatte de trouver, dans les *initiations* & les sacrifices, un moyen d'échaper à la vengeance des dieux que ses injustices avoient provoquée. On nous effrayera, dit-il, par la crainte des supplices de l'enfer; mais qui ne sait que nous trouvons un remède à cette crainte dans les *initiations*; qu'elles sont pour nous d'une ressource merveilleuse, & qu'on y apprend qu'il y a des dieux qui nous affranchissent des peines dues au crime. Nous avons commis l'injustice, oui; mais nous y avons gagné de l'argent, & avec cet argent nous ferons les frais

frais des sacrifices & des offrandes destinées à appaiser les dieux. Cette conséquence n'a été malheureusement que trop de fois tirée par ceux qui ont cru qu'ils pouvoient s'acquitter envers la justice divine, en rendant à Dieu une partie de ce qu'ils avoient pris aux hommes.

Les orphéotélestes qui alloient mendier à la porte des grands, & trafiquer des faveurs de l'élysée, s'engageoient à purifier les coupables de toutes souillures, & à les affranchir de toutes les suites des crimes commis, soit par eux, soit par leurs pères, & cela à très-bon compte; ils s'engageoient aussi à faire tomber sur leurs ennemis la vengeance des dieux, qui étoit toujours à leurs ordres. La mère d'Eschine vivoit en partie de ce métier. Ces misérables charlatans effrayoient le peuple en menaçant du noir bourbier les ames de ceux qui n'auroient pas fait les frais de l'*initiation*, & qui ne se seroient point fait purifier. Ils faisoient en petit ce qu'on faisoit plus en grand & d'une manière plus triomphante à Eleusis.

Il est vrai que les anciens voulurent parer aux inconvéniens qui pouvoient résulter de l'abus de ces remèdes, en écartant des sanctuaires une certaine classe de coupables, & en n'accordant pas l'expiation à toutes sortes de crimes. Ils enseignèrent qu'il y a des hommes qu'il faut livrer à d'éternels remords, & à qui la religion ne doit point offrir de ressource contre les reproches de la conscience. Nous en avons un exemple dans Constantin, si on en croit Zozime (*Zozime*, liv. 2.) Ce prince féroce, souillé du sang de sa famille, se présente aux prêtres pour se faire purifier, & pour calmer les agitations d'une conscience déchirée par les remords; on lui répond qu'il n'existe point d'expiation pour d'aussi énormes forfaits. Un flatteur du palais, témoin de son désespoir, lui apprend que la religion des chrétiens expie tous les crimes, & qu'en l'embrassant ses forfaits seroient effacés. Constantin rassuré se déclare le protecteur d'une religion qui ne rejettoit pas de son sein les plus grands criminels, & qui leur rendoit, par le baptême, le privilège de l'innocence. Nous tirerons de ce passage cette seule conséquence, que les anciennes *initiations* n'avoient pas imaginé d'expiations pour tous les crimes, qu'il y avoit certains forfaits qui fermoient à jamais l'entrée des sanctuaires, & qu'on aima mieux livrer à l'horreur des remords les grands coupables, que d'encourager le crime par la faculté d'expier. On crut devoir donner des bornes à la clémence comme à la justice des dieux.

INJURE. Les anciens en firent une déesse. *Ate.* Les grecs la nommoient *Ate*, de ἀτάω, ἀτῶ, *noceo, lædo.* *Hésiode*, dans sa Théogonie (*v.* 230.) la fait fille d'Eride, c'est-à-dire, de la querelle ou de la chicane, & dit qu'elle étoit sœur de la Dysnomie, c'est-à-dire, de la desobéissance aux loix, & de même génie, de même mœurs qu'elle. Homère (*Iliad. V.* ou *l. XX. v.* 19.) dit qu'elle étoit fille de Jupiter; qu'elle nuisoit à tous les hommes, qu'elle avoit nui à son propre père, le grand Jupiter; qu'elle avoit les pieds fort tendres, fort légers; qu'elle marchoit sur la tête des hommes sans toucher jamais la terre.

INO, fille de Cadmus & d'Hermione, épousa Athamas, roi de Thèbes, en secondes noces, après la mort de Thémisto. Les uns disent que celle-ci mourut sans enfans, & qu'*Ino* n'épousa Athamas qu'après son veuvage. D'autres disent que Thémisto ne fut que la seconde femme d'Athamas; qu'il l'épousa après avoir répudié *Ino*; qu'il en eut deux fils, qu'*Ino* fit périr de la maniere qu'on le dira au mot *Thémisto*. A ce compte, Athamas auroit eu trois femmes. D'autres ne lui en donnent que deux, *Ino* & Néphélé, & disent qu'il répudia *Ino* pour épouser Néphélé; qu'ayant ensuite repris *Ino*, celle-ci persécuta Phrixus & Hellé, fils de sa rivale, & qu'ils se garantirent de la mort qu'elle vouloit leur donner, comme on le dira au mot *Néphélé*. Quoi qu'il en soit, elle eut deux fils d'Athamas, Léarque & Mélicerte. Elle traita les enfans de Néphélé en vraie marâtre, & chercha à les faire périr, parce que, par leur droit de primogéniture, ils devoient succéder à leur père, à l'exclusion des enfans d'*Ino*. Pour réussir plus sûrement dans son entreprise, elle la couvrit du voile de la religion. La ville de Thèbes étoit désolée par une cruelle famine, dont on prétend qu'elle étoit elle-même la cause, ayant empoisonné le grain qui avoit été semé l'année précédente; ou, selon Hygin, l'ayant fait mettre dans de l'eau bouillante pour en brûler le germe. On ne manquoit jamais dans les calamités publiques de consulter l'oracle; les prêtres étoient gagnés par la reine; & leur réponse fut que, pour faire cesser la désolation, il falloit immoler aux dieux les enfans de Néphélé: ceux-ci évitèrent, par une prompte fuite, le barbare sacrifice que l'on vouloit faire de leurs personnes. *Voyez* NÉPHÉLÉ, PHRIXUS.

Athamas ayant découvert les cruels artifices de sa femme, fut si fort transporté de colère contre elle, qu'il tua Léarque, un de ses fils, & poursuivit la mère jusqu'à la mer, où elle se précipita avec Mélicerte, son autre fils.

Ovide a chanté cette fable dans ses métamorphoses. Junon, dit-il, irritée de ce qu'après la mort de Semèle, *Ino*, sa sœur, avoit osé se charger de l'éducation du petit Bacchus, jura de s'en venger. Elle descendit aux enfers, engagea les Furies à s'emparer d'Athamas; elles lui troublèrent tellement le sens, qu'il prit son palais pour une forêt, sa femme & ses enfans pour des bêtes

féroces; & dans cette manie, il écrasa contre un mur le petit Léarque son fils. *Ino*, à cette vue, saisie elle-même d'un violent transport, qui tenoit de la fureur, sort tout échevelée, tenant entre ses bras son autre fils, & va se précipiter dans la mer avec lui. Mais Panope, suivie des cent nymphes ses sœurs, reçut dans ses bras la mère & l'enfant, & les conduisit sous les eaux jusqu'en Italie. L'implacable Junon les y poursuivit, & anima contre eux les bacchantes. La malheureuse *Ino* alloit succomber sous les coups de ces furieuses, lorsqu'Hercule, qui revenoit d'Espagne, entendit ses cris, & la délivra de leurs mains. Elle alla ensuite consulter la célèbre Carmente, pour savoir quelle devoit être sa destinée & celle de son fils. Carmente, remplie de l'esprit d'Apollon, lui annonça qu'après les peines qu'elle avoit essuyées, elle alloit devenir une divinité de la mer, sous le nom de Leucothoé, pour les grecs, & de Matuta pour les romains. En effet, Neptune, à la prière de Vénus, dont elle étoit petite-fille, reçut la mère & le fils au nombre des divinités de son empire. *Voyez* LEUCOTHOÉ, MATUTA, PALÉMON, PORTUMNUS.

Tzetzès (*in Lycophr.*) nous apprend que le roi Sisyphe avoit établi à Corinthe des jeux & des sacrifices annuels en l'honneur d'*Ino*, appellés ΙΝΩΑ. Le même culte lui étoit rendu à Mégare (*Pausan. Attica*), premier endroit où elle fut surnommée Leucothoé, & où son corps fut jetté par les flots de la mer.--Pausanias dit encore, qu'on rendoit un culte à *Ino* dans la Laconie, où on lui avoit consacré un étang. Chaque année, à cette époque, on jettoit dans le lac des gâteaux de fleur de froment, & l'on tiroit un bon augure de leur submersion. C'en étoit au contraire un fort mauvais lorsqu'ils surnageoient.

INO précipitant Mélicerte dans la mer, sert de type à quelques médailles de Corinthe, devenue Colonie romaine.

IN PACE & *TE IN PACE*.

Mabillon a observé que ces deux formules ne se trouvent que sur les tombeaux des chrétiens des premiers siècles, & sur ceux des juifs; ce qui annonceroit qu'elles ont été prises dans leurs livres sacrés. Cependant quelques antiquaires ont prétendu, sans vraisemblance, trouver la première sur une médaille de Salonine, femme de Gallien, où l'on voit au revers une femme assise tenant un rameau d'olivier; & une haste, avec ces mots, AUG. IN PACE. Mais on regarde comme ironiques les médailles & les mots, de même que GALLIENÆ AUGUSTÆ. Voici des exemples des deux formules.

DOMITIANAE FORTVNATAE

VENEMERENTI TE IN PACE.

Dans la *Roma subterranea*.

IAE. FORTVNATÆ

ENTI. TE. IN. PACE.

Dans les jardins Peretti.

SEPTIMVS. QVI. VIXIT

ANNIS. XI. MENSES. V.

DIES. XII. ORAS. VI. TE IN. PA

CE.

Du cimetière de Calépodius sur la voie Aurélienne.

Ici est gravée une colombe sur un rameau. MATERNA TE HIN PACE. Ici un tonneau.

Dans le cimetière de Priscilla.

VICTORA TE IN PACE

MATER FILIÆ FECIT.

Dans le cimetière de Ste. Hélène.

INSCRIBERE ædes mercede, mettre un écriteau pour annoncer qu'une maison est à louer. (*Plaut. Heaut.* I. I. 92.) *Voyez*-en un exemple au mot CABARET.

INSCRIPTIO, marque, flétrissure. Chez les grecs on voit les samiens, au rapport de Plutarque, imprimer une chouette sur le front des athéniens qu'ils avoient faits prisonniers de guerre.

Platon ordonna que ceux qui auroient commis quelque sacrilège, seroient marqués au visage & à la main, & ensuite fouettés & bannis. Eumolpe, dans Pétrone, couvre le visage de son esclave fugitif de plusieurs caractères qui faisoient connoître ses diverses fautes. Cette pratique eut lieu chez les romains jusqu'au temps de l'empereur Constantin, qui défendit aux juges de faire imprimer sur le visage aucune lettre qui marquât le crime commis par un coupable; permettant néanmoins d'imprimer cette lettre sur la main ou sur la jambe.

Il falloit un très-petit nombre de gardes pour conduire des milliers d'esclaves, à cause des *marques* ineffaçables que l'on imprimoit sur leurs visages & que l'on doubloit lorsqu'ils avoient fui. C'étoit ces infortunés que Plaute appeloit, par un jeu de mots assez froid, *des hommes lettrés*. (*Cas. II.* 6. 49).

Si hic literatus me sinat.

Les esclaves ne pouvoient détruire ces stigmates que l'on avoit creusés sur leur front avec un fer

chaud & remplis ensuite avec une liqueur noire préparée pour cette opération. Il leur étoit aussi difficile de les dérober aux yeux du public; parce qu'ils se seroient trahi seulement en voilant leur visage. Personne ne les auroit recueillis dans leur fuite, les officiers publics les auroient emprisonnés & renvoyés à leurs maîtres; de sorte qu'il étoit moralement impossible qu'un esclave stigmatisé pût se dérober long-temps aux fers, ou à l'attelier auquel son maître l'avoit fixé.

Les lois romaines marquoient du même sceau de réprobation les criminels condamnés aux carrières, *ad metalla*. Les stigmates faisoient partie de cette peine. Ce fut aussi ce qui excita l'indignation publique contre Caligula, lorsqu'on vit ce cruel empereur condamner aux carrières, contre l'usage & les termes exprès des lois, des hommes d'une naissance distinguée, & faire imprimer sur leur front les stigmates funestes: *multos honesti ordinis deformatos prius stigmatum notis, ad metalla, ad munitiones viarum & ad bestias condemnavit.* Une foule de martyrs subit la même flétrissure. On trouve à la vérité une loi de Constantin qui la défendit; parce que la religion chrétienne qu'il avoit embrassée regardoit le visage de l'homme comme formé à l'image de la divinité. (*Cad. Théad. lib. 2. de pœnit. lege si quis in metallum, &c.*) L'empereur Théophile la renouvella cependant dans la persécution qu'il suscita contre les défenseurs de la sainteté des images. Il poussa même l'excès de cruauté jusqu'à faire graver sur le visage des martyrs, Théodose & Théophane, douze vers (*Zonar. liber. III*) que je rapporterois si je ne craignois d'affoiblir l'indignation qu'excitoit un supplice aussi barbare, par le ridicule attaché à l'ineptie de ces pitoyables ïambes.

INSCRIPTION. Caractères gravés sur le marbre ou sur le bronze, pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque événement.

La manière la plus ordinaire chez les anciens peuples du monde de conserver le souvenir des faits qu'ils regardoient comme mémorables, étoit l'usage des monumens matériels. On se contenta, dans les siècles grossiers, pour y parvenir, de dresser en colonnades des monceaux de pierres. Quand Jacob & Laban se reconcilièrent, dit la Genèse (*chap. xxxj, vers.* 45), le premier prit une pierre qu'il érigea en forme de colonne, pour servir de témoignage de cette reconciliation; les frères de Laban prirent à leur tour des pierres & en firent un monceau. Jacob & Laban donnèrent chacun en leur langue, à cet amas de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parce que ce monceau de pierres devoit rester pour témoignage solennel du traité d'amitié qu'ils contractoient ensemble.

Xénophon rapporte dans l'histoire de la fameuse retraite des dix mille, que les soldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir essuyé beaucoup de fatigues & de dangers, élevèrent une grande pile de pierres, pour marquer leur joie & pour laisser des vestiges de leurs voyages.

Cependant ces pierres n'avoient rien qui montrât qu'elles signifioient quelque chose, que leur position & leur situation. Elles remettoient bien devant les yeux quelque évènement, mais on avoit besoin de la mémoire pour se rappeler cet évènement.

Dans la suite, on fit sensément parler ces pierres mêmes, premièrement en leur donnant des figures qui représentoient des dieux, des hommes, des batailles, & en faisant des bas-reliefs où ces choses étoient dépeintes; secondement en gravant dessus des caractères ou des lettres qui contenoient des *inscriptions* de noms.

Cette coutume de graver sur les pierres se pratiqua de toute ancienneté chez les phéniciens & les égyptiens, d'où les grecs en empruntèrent l'usage, pour perpétuer la mémoire des événemens de leur nation. Ainsi, dans la citadelle d'Athènes, il y avoit, au rapport de Thucydide (*liv. VII*), des colonnes où étoit marquée l'injustice des tyrans qui avoient usurpé l'autorité souveraine. Hérodote (*liv. VII*) nous apprend que, par le décret des amphictions, on érigea un amas de pierres avec une épitaphe en l'honneur de ceux qui avoient été tués aux Thermopyles.

On fit plus avec le temps; on écrivit sur des colonnes & des tables les lois religieuses & les ordonnances civiles. Chez les juifs le décalogue & le deuteronome furent inscrits sur des pierres enduites de chaux. Théopompe prétend que les Corybantes inventèrent l'art de dresser des colonnes pour y écrire les loix. Sans examiner s'il a tort ou raison, on peut dire que cette coutume prit faveur chez tous les peuples de la Grèce, excepté les lacédémoniens, chez lesquels Lycurgue n'avoit pas voulu permettre que l'on écrivît ses loix, afin que l'on fût contraint de les savoir par cœur.

Enfin, l'on grava sur le marbre, le bronze, le cuivre & le bois l'histoire du pays, le culte des dieux, les principes des sciences, les traités de paix, les guerres, les alliances, les époques, les conquêtes, en un mot tous les faits mémorables ou instructifs. Porphyre nous parle des *inscriptions* que les crétois possédoient, & dans lesquelles se lisoit la cérémonie des sacrifices des corybantes. Evhémérus, au rapport de Lactance, avoit tiré son histoire de Jupiter & des autres dieux, des *inscriptions* qui se trouvoient dans les temples, & principalement dans celui de Jupiter triphylien. Pline raconte que les astronomes de Babylone écrivoient leurs observations sur des

briques, & se servoient de matières dures & solides pour conserver les opérations des arts. Aremnestus, fils de Pythagore, selon le témoignage de Porphyre, dédia au temple de Junon, une lame d'airain, sur laquelle il avoit gravé les principes des sciences qu'il avoit cultivées. Ce monument, dit Malchus, avoit deux coudées de diamètre, & contenoit sept sciences écrites. Pythagore, selon l'opinion de plusieurs savans, apprit la philosophie des *inscriptions* gravées en Egypte sur des colonnes de marbre. Il est dit, dans le dialogue de Platon, intitulé *Hipparque*, que le fils de Pisistrate fit graver sur des colonnes de pierres des préceptes utiles aux laboureurs.

Numa, second roi de Rome, écrivit les cérémonies de sa religion sur des tables de chêne. Quand Tarquin révoqua les loix de Tullius, il fit ôter du *forum* toutes les tables sur lesquelles elles avoient été écrites. On gravoit sur de pareilles tables, & quelquefois sur des colonnes, les traités & les alliances. Romulus montra l'exemple; il avoit fait graver sur une colonne le traité d'alliance qu'il contracta avec les Véiens; Tullius, celui qu'il fit avec les sabins, & Tarquin, celui qu'il eut le bonheur de négocier avec les latins.

Sous les empereurs, on formoit les monumens publics de lames de plomb gravées, dont on composoit des volumes en les roulant. L'acte de pacification, conclu entre les romains & les juifs, fut écrit sur des lames de cuivre, afin, dit Pline, que le peuple eût chez lui de quoi le faire souvenir de la paix qu'il venoit d'obtenir. Tite-Live rapporte qu'Annibal dédia un autel sur lequel il fit graver, en langues punique & grecque, la description de ses heureux exploits.

Thucydide ne parle que des colonnes de Grèce, qui se trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'Isthme, dans l'Attique, dans Athènes, dans la Laconie, dans Ampélie, & par-tout ailleurs, sur lesquelles colonnes les traités de paix & d'alliance étoient gravés. Les Messéniens, dans les contestations qu'ils eurent avec les lacédémoniens touchant le temple de Diane-Liménitide, produisirent l'ancien partage du Péloponnèse, stipulé entre les descendans d'Hercule, & prouvèrent par des monumens encore gravés sur les pierres & sur l'airain, que le champ dans lequel le temple avoit été bâti, étoit échu à leur roi. Que dis-je, toute l'histoire, toutes les révolutions de la Grèce, étoient gravées sur des pierres ou des colonnes; témoin les plus anciennes & les plus importantes époques des grecs; monument incomparable, & dont rien n'égale le prix.

En un mot, le nombre des *inscriptions* de la Grèce & de Rome, sur des pierres, sur des marbres, sur des médailles, sur des monnoies, sur des tables de bois & d'airain, est presque infini; & l'on ne peut douter que ce ne soient les plus certains & les plus fidèles monumens de leur histoire. Aussi, parmi toutes les *inscriptions* qui sont parvenues jusqu'à nous, ce sont celles de ces deux peuples qui nous intéressent davantage, & qui sont les plus dignes de nos regards. Les grecs cherchant eux-mêmes toutes sortes de moyens pour mettre leurs *inscriptions* à l'abri des injures du temps, en écrivirent quelquefois les caractères sur la surface inférieure d'un marbre, & se servirent d'autres blocs de marbre qu'ils avançoient par-dessus pour le couvrir & le conserver.

Mais outre que les *inscriptions* de ces deux peuples sont autant de monumens qui répandent la plus grande lumière sur leur histoire, la noblesse des pensées, la pureté du style, la brièveté, la simplicité, la clarté qui y régnent, concourent encore à nous les rendre précieuses, car c'est dans ce goût là que les *inscriptions* devroient être faites. La pompe & la multitude des paroles y seroient employées ridiculement. Il est absurde de faire une déclamation sur une statue & autour d'une médaille, lorsqu'il s'agit d'actions, qui étant grandes en elles-mêmes, & dignes de passer à la postérité, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Quand Alexandre, après la bataille du Granique, eut consacré une partie des dépouilles de sa victoire au temple de Minerve à Athènes, on y mit en grec pour toute *inscription : Alexander Philippi filius, & greci, præter lacedemonios, de barbaris Asiaticis.*

Au bas du tableau de Polygnote, qui représentoit la ville de Troie, il y avoit seulement deux vers de Simonide, qui disoient : « Polygnote de Thase, fils d'Aglaophon, a fait ce tableau, qui représente la prise de Troie ». Voilà quelles étoient les *inscriptions* des grecs. On n'y cherchoit ni allusions, ni jeux de mots, ni brillans d'aucune espèce. Le poète ne s'amuse pas ici à vanter l'ouvrage de Polygnote; cet ouvrage se recommandoit assez par lui-même. Il se contente de nous apprendre le nom du peintre, le nom de la ville d'où il étoit, & celui de son père, pour faire honneur à ce père d'avoir eu un tel fils, & à la ville d'avoir eu un tel citoyen.

Les romains élevèrent une statue de bronze à Cornelie, sur laquelle étoit cette *inscription* : « Cornélie, mère des Gracques ». On ne pouvoit pas faire ni plus noblement, ni en moins de termes, l'éloge de Cornélie & l'éloge des gracques.

Cette brièveté d'*inscriptions* se portoit également sur les médailles, où l'on ne mettoit que la date de l'action figurée, l'archontat, le consulat sous lequel elle avoit été frappée, ou en deux mots, le sujet de la médaille.

D'ailleurs les langues grecque & latine ont une énergie qu'il est difficile d'imiter dans nos langues vivantes, du moins dans la langue françoise, quoi qu'en dise Charpentier. La langue latine semble faite pour les *inscriptions*, à cause de ses ablatifs absolus; au-lieu que la langue françoise traîne & languit par ses gérondifs incommodes, & par ses verbes auxiliaires auxquels elle est indispensablement assujettie, & qui sont toujours les mêmes. Ajoutez, qu'ayant besoin pour plaire, d'être soutenue, elle n'admet point la simplicité majestueuse du grec & du latin.

Leurs épitaphes, espèces d'*inscriptions*, se ressentoient de cette noble simplicité de pensées & d'expressions dont on vient de faire l'éloge. Après quelque grande bataille, l'usage d'Athènes étoit de graver une épitaphe générale pour tous ceux qui y avoient péri. On connoît celle qu'Eurypide mit sur la tombe des athéniens tués en Sicile: « Ici gissent ces braves soldats qui ont battu huit fois les syracusains, autant de fois que les dieux ont été neutres ».

De là vient que depuis la renaissance des lettres, les savans n'ont cessé de les rassembler de toutes parts. Le recueil qu'ils en ont donné, contient déjà quelques centaines de volumes de prix, & fait une des principales branches de la profonde érudition.

En effet, de tous temps les *inscriptions* ont été précieuses aux peuples éclairés. Lors du renouvellement des sciences dans la Grèce, Acasilaus, natif d'Argos, publia avant la guerre des Perses, un grand ouvrage, pour expliquer les *inscriptions* qu'on avoit trouvées sur de vieilles tables d'airain en creusant la terre. Nos antiquaires imitent cet illustre grec, & tâchent de deviner le sens des *inscriptions* qu'ils découvrent, & dont la vérité n'est pas suspecte. Je m'exprime ainsi, parce que toutes les *inscriptions* qu'on lit dans plusieurs ouvrages, ne sont, ni du même titre, ni de la même valeur.

Cependant, puisque bien des gens les regardent encore comme des monumens historiques, dont l'autorité doit aller de pair avec celle des médailles qu'on posséde, il est important de discuter jusqu'où ce sentiment peut être vrai.

Un de nos antiquaires, M. le baron de la Bastie, qui est entré dans cet examen, a prouvé judicieusement qu'on doit mettre une très-grande différence entre les *inscriptions* qui existent & celles qu'on ne sauroit retrouver; entre les *inscriptions* que les auteurs éclairés ont copiées fidellement eux-mêmes sur l'original en marbre & en bronze, & celles qui ont été extraites de plusieurs collections manuscrites, qui n'indiquent ni le lieu, ni le temps où on les a trouvées; & enfin, qui ne sont venues à nous que de copie en copie, sans qu'il y en ait qu'on puisse dire avoir été prises sur l'original.

On sait que vers la fin du XVe. siècle, & au commencement du XVIe, il y eut des savans qui, pour s'amuser aux dépens des curieux d'antiquités, se divertirent à composer des *inscriptions* en style lapidaire, & en firent courir les copies, comme s'ils les avoient tirées des monumens antiques, qu'on découvroit alors encore plus fréquemment qu'aujourd'hui.

Un peu de critique auroit bientôt dévoilé la tromperie; car nous voyons par un des dialogues d'Antonio Augustino, & par une épigramme de Sannazar, que tous les savans n'en furent pas la dupe; mais ils ne furent pas non plus tous en garde contre cette espèce de fraude, & un grand nombre de ces fausses *inscriptions* ont eu malheureusement place dans les différens recueils qu'on a publiés depuis.

Mazocchi & Smétius ont cité plusieurs de ces *inscriptions* fictives sans se douter de leur fausseté. Fulvio Ursini, quoique fort habile d'ailleurs, en a souvent fourni à Gruter, qui étoient entiérement fausses, & qu'il lui donnoit pour avoir été trouvées à Rome même. Antonio Augustino, que je citois tout à l'heure, savant & habile critique, en est convenu de bonne foi, & a eu l'honnêteté d'en avertir le public. Cependant le P. André Schott, Jésuite d'Anvers, avoit ramassé sans choix & sans discernement toutes celles qu'on lui avoit communiquées d'Espagne, & il est presque le seul garant que Gruter ait cité pour les *inscriptions* de ce pays-là, qui sont dans son ouvrage.

Outre les *inscriptions* absolument fausses & faites à plaisir, il s'en trouve un grand nombre dans les recueils, qui ont été défigurées par l'ignorance, ou par la précipitation de ceux qui les ont copiées: de secondes copies, comme il arrive tous les jours, ont multiplié les fautes des premières, & les troisièmes copies en ont comblé la mesure.

Ces réflexions ne doivent cependant pas nous porter à rejetter légérement & sans de bonnes raisons l'autorité des *inscriptions* en général, mais seulement à ne la recevoir cette autorité, qu'après un mûr examen, lorsqu'il est question de constater un fait histoirque sur lequel les sentimens sont partagés. Les règles d'une critique exacte & judicieuse doivent toujours nous servir de flambeau dans les discussions littéraires. (D. J.)

Inscriptions. Adrien Auzout rétablit l'inscription de l'arc de triomphe de Septime-Sévère, posé sur la pente du capitole, par l'inspection

des trous percés pour chaque lettre, dont il en rétablit trente-deux, comme a fait M. Séguier à Nîmes. On lui doit encore l'inscription entière de la pierre milliaire de Saquenai, sur le grand chemin de Langres, en 1680.

Les romains étoient si curieux d'*inscriptions*, & sur-tout d'épitaphes, qu'ils en mettoient sur les plus simples monumens. La plupart des tessères antiques ont servi à imprimer des *inscriptions* sur les vases de terre cuite. — Ceux qui n'étoient pas assez riches pour avoir un petit cippe élevé sur leur sépulture & chargé d'une épitaphe, en gravoient une sur une brique, ou même sur un morceau informe de terre cuite. On en voit un semblable dans le cabinet de Ste. Geneviève, sur lequel on ne lit que ces mots :

FABRICIAE QVIETAE.

Vers le milieu de ce siècle, on trouva à Rome, près de la voie Appienne, dans une vigne des PP. Somasques, plusieurs débris d'anciennes sculptures. La simplicité du travail, le beau style des inscriptions, la belle forme des caractères, le défaut ordinaire de surnom dans les épitaphes des ingénus & des affranchis, les firent reconnoître pour des restes du temps de la république. On trouva dans ces débris une grande quantité de petites *fioles* appellées si improprement *lacrymatoires* ; elles n'étoient pas de verre, comme on les voit ordinairement, mais de terre cuite : matière si commune qu'elle annonce des morts de la dernière classe. Sur ces petites fioles sont gravés grossièrement, avec un couteau ou un stylet, des noms d'hommes & de femmes, auxquels est joint un quantième du mois. Ces noms sont-ils ceux des morts, & les jours ceux de leur trépas ; ou plutôt seroient-ce les noms des parens qui ont fait sur les sépultures des libations d'huile odoriférante, avec les petites bouteilles de terre cuite ?

Pour ce qui regarde la manière de lire les *inscriptions*, on consultera les articles Abréviations, Arithmétique, Notes, Sigles, Ponctuation, Écriture, &c.

Il seroit difficile de donner des règles générales sur le style lapidaire, ou des *inscriptions*. Le plus court moyen de s'en instruire, est de lire les recueils d'*inscriptions* antiques, l'histoire métallique des papes, & particulièrement l'histoire métallique de Louis XIV. Cependant on peut dire généralement que le style lapidaire tient le milieu entre les vers & la prose. Il ne faut pas qu'il soit ni trop froid, ni trop brillant. Cicéron semble en avoir voulu tracer les règles, lorsqu'il a dit : *Accedat oportet oratio varia, vehemens, plena animi, plena spiritûs. Omnium sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est utendum.* — « Les *inscriptions*, dit Boileau, doivent être courtes, simples & familières. La pompe & la multitude des paroles ne valent rien ». Ce précepte de Boileau est trop exclusif ; il détruiroit tous les charmes du style lapidaire. Il faut le modérer & le réduire à sa juste valeur.

Quant à la manière d'écrire ou de graver les *inscriptions*, Fabretti, chanoine de S. Pierre de Rome, dans le troisième chapitre de son recueil d'anciennes *inscriptions*, publié à Rome en 1699, remarque que les anciens *mettoient des points à la fin de chaque mot, mais presque jamais au bout des lignes*, & qu'ils en mettoient même quelquefois après chaque syllabe. Entre les mots des *inscriptions*, non-seulement on trouve des points, mais ils coupent encore un même mot, comme *ad. finibus, ob. venerit, dum. taxat.* C'est ce qu'on a remarqué sur un table d'airain, large de dix pieds & demi & haute de cinq & demi, découverte à dix-huit milles de Plaisance, en 1747, au lieu où étoit la ville *Veleiacium*, dont parle Pline, *liv.* 7, *chap.* 49.

Inscriptions gravées sous les portraits & sur les marbres antiques. Fulvio Ursini en mit sous tous les portraits antiques qu'il publia, & sur le plus léger rapprochement. Winckelman les a discutées pour la plupart ; on verra ces discussions à chaque article des hommes célèbres à qui l'on a attribué ces portraits, & à l'article de chacun des monumens antiques qui portent une *inscription.* Je me contenterai seulement de faire observer ici, en général, que Pline se plaignoit déjà, de son temps, de ce que les marchands gravoient les noms des artistes anciens célèbres sur des marbres modernes, afin d'en rehausser le prix. C'est ainsi que les premiers chrétiens se servirent, pour graver leurs épitaphes, du revers de pierres chargées d'*inscriptions* romaines ; mais ceci fut l'effet de l'ignorance, de l'*inhabileté*, & non de l'envie de tromper.

Inscriptions des médailles. Les antiquaires nomment ainsi les lettres ou les mots qui tiennent lieu de revers, & qui chargent le champ de la médaille au lieu de figures, qui forment en un mots les types des revers. Ils appellent *légendes* les mots qui sont gravés autour de la médaille, & qui servent à expliquer les figures gravées dans le champ.

On trouve plusieurs médailles grecques & latines, qui n'ont pour revers que des *inscriptions*, c'est-à-dire, que des lettres, telles que S C. *Senatus consulto*, ou Δ. Ε. Δημαρχικῆς Ἐξουσίας, renfermées dans une couronne. Il y en a d'autres dont les inscriptions sont des espèces d'époques, comme dans M. Aurèle. *Primi decennales Cos. III.* Dans Auguste, *Imp. Cæs. Aug. ludi sæculares.* Dans le bas-empire, *Votis, V. XXX. &c.*

Quelquefois de grands événemens y sont marqués, comme *Victoria Germanica Imp. VI. Cos. III*, dans Marc-Aurèle; *signis Parthicis receptis. S. P. Q. R.* dans Auguste; *Victoria Parthica Maxima* dans Septime-Sévère.

D'autres expriment des titres d'honneur accordés au prince, comme *S. P. Q. R. Optimo Principi* dans Trajan & dans Antonin Pie. *Adsertori publicæ libertatis* dans Vespasien. D'autres *inscriptions* sont des marques de la reconnoissance du sénat & du peuple, comme dans Vespasien, *libertate P. R. restitutâ ex S. C.* Dans Galba. *S. P. Q. R. Ob cives servatos*. Dans Auguste, *Salus generis humani*, &c.

Quelques-unes de ces *inscriptions* ne regardent que des bienfaits particuliers accordés en certains temps, ou à certains lieux, avec des vœux adressés aux dieux pour le rétablissement ou pour la conservation de la santé des princes. Telles sont sous Auguste les médailles suivantes gravées par l'adulation : *Jovi optimo Maximo. S. P. Q. R. Vota suscepta pro salute Imperat. Cæsaris Aug. quod per eum Resp. in ampliore atque tranquilliore statu est. Jovi vota suscepta, pro salute Cæs. Aug. S. P. Q. R. Imperatori Cæsari, quod viæ munitæ sint, ex eâ pecuniâ, quam is ad ærarium detulit.*

Parmi ces médailles postérieures au temps où les empereurs de Constantinople quittèrent la langue latine pour reprendre la grecque dans leurs *inscriptions*, il s'en trouve qui pourroient embarrasser un nouveau curieux; telle est le IC XC NIKA IH COYC XPICTOC NIKA, *Jesus-Christus vincit*; & le KYPIE BOHЭEI AΛEΞIΩI. *Domine, Adesto Alexio*, ΔECΠOTHIΠOPΦYPOΓENNHTΩI. On trouve dans les médailles d'Héraclius, *Deus adjuva Romanis*; & c'est ce qu'ils ont voulu exprimer en grec par le Βοήθει, & que l'on auroit peine à deviner lorsque ce mot est écrit par les seules lettres initiales; car le moyen de savoir que C. LEON PAMULΘ sur la médaille de Constantin Copronyme, signifie *Constantinus Leoni perpetuo Augusto, multos annos*, si M. du Cange ne l'avoit heureusement deviné. Les plus savans ont été arrêtés par KEBOH ΔVΔOCOV. KYPIE BOHΘEI ΔOYΛΩ COY *Domine Adesto servo tuo*, faute de connoître les *inscriptions* dont nous parlons.

Ces sortes d'*inscriptions* peuvent s'appeller des *acclamations* ou des *bénédictions*, qui consistent à souhaiter à l'empereur la vie, la santé, la victoire. Telle est celle qu'on voit dans Constantin, *plura natalitia feliciter*. Celle de Constans, *Felicia decennalia*. Celle de Théophile, Θεοφιλε ΓUΛOVCTE CUNIKAC. Celle de Baduela, BADUELA FLEUREAS ZEMPER. Cela nous fait souvenir d'une belle médaille d'Antonin Pie, qui peut avoir place parmi ces acclamations, *senatus populusque romanus, annum novum, faustum, felicem, optimo principi Pio*. C'est ainsi que l'on doit expliquer ces lettres initiales, *S. P. Q. R. A. N. F. F. optimo principi Pio.*

Je ne dois point oublier ici celle de Constantin, qui a donné sujet à tant de fausses conjectures; elle porte du côté de la tête *Imp. C. Constantinus P. F. August.* du côté du revers, *Constantino. P. August.* BAPNAT. Car, pour n'avoir pas reconnu que l'A étoit un R à demi effacée, on a voulu que ce fût la mémoire du baptême de Constantin, au lieu qu'il faut lire *Bono Rei Publicæ Nato* Le P. Hardouin a senti plus heureusement que d'autres cette vérité.

Je crois qu'on s'apperçoit assez du goût différent des anciens & des modernes pour les *inscriptions*. Les anciens n'ont point imaginé que les médailles fussent propres à porter des *inscriptions*, à moins que ces *inscriptions* ne fussent extrêmement courtes & expressives. Ils ont réservé les plus longues pour les édifices publics, pour les colonnes, pour les arcs de triomphe, pour les tombeaux; mais les modernes en général, sur-tout les allemands & les hollandois, chargent les revers de toutes leurs médailles de longues *inscriptions*, qui n'ont rien, ni de la majesté, ni de la briéveté romaine. On ne peut faire ce reproche aux médailles que l'académie des belles-lettres a faites en l'honneur & à la gloire de Louis XIV.

Quelquefois même dans les *inscriptions* des médailles antiques, on ne trouve que le simple nom des magistrats, comme dans Jules, *L. Æmilius, Q. F. Buca IIII. Vir A. A. A. F. F.* dans Agrippa. *M. Agrippa Cos. designatus.*

INSITOR. Ce nom qui est purement latin, & qui vient d'*inserere*, greffer, étoit le nom d'un dieu de la campagne chez les romains. Le dieu *insitor* présidoit aux semailles. Le *flamen dialis*, ou flamine de Jupiter, faisoit mention du dieu *Insitor*, dans l'hymne qu'il chantoit ou récitoit dans le sacrifice qu'il faisoit à Cérès ou à la terre. (*Voyez* Saumaise, sur Solin, p. 714) L'académie des Belles-Lettres a décidé qu'il falloit retenir ces noms latins dans notre langue, & ne les point traduire, & ses académiciens le pratiquent dans leurs dissertations.

INSOLATIO, pratique qui entroit dans le régime de vie des grecs & des romains. Elle consistoit à se coucher pendant un certain espace de temps, exposé aux rayons du soleil : *æstate, si quid otii*, dit Pline, de son oncle, *jacebat in sole*; ou à se promener nud au soleil, *in sole, si caret vento, ambulat nudus*. (*Plin.* 3. 5. 10. & 3. 1. 8.)

INSPECTEUR. Il y avoit chez les romains des *inspecteurs* qu'on nommoit *peræquatores*, éga-

leurs, felon Cujas. On leur donnoit ces noms parce qu'ils confidéroient, examinoient la qualité & la valeur des biens & des effets de chaque citoyen, qu'enfuite ils repartiffoient également fur chaque particulier les impôts à raifon de la quantité & de la qualité des fonds qu'il poffédoit; & qu'ils rendoient les impôts proportionnels. C'en étoit les afféeurs ou affayeurs. *Voyez* le code Juftinien, *liv. II, t.* 58 *de cens. &c.*

INSPECTEUR des ftatues, des colonnes & autres monumens publics. *V. CENTURIO nitentium rerum.*

INSTITA, bordure coufue autour & au bas des ftoles.

C'étoient auffi des bandes ou bandelettes détachées des habits, telles que celles dont Augufte entouroit fes cuiffes; telles que celles dont les femmes & les hommes entouroient une femelle. le pied & la jambe jufqu'au mollet, pour former cet entrelas que nous appelons cothurne. *Duas inftitas*, dit Pétrone, (*C.* 20), *ancilla protulit de furis; alteraque pedes noftros alligavit, altera manus.*

INSTITOR. Ce mot fe trouve dans Horace, Ovide, Properce, Sénèque & Quintillien. Il fignifioit deux chofes: premièrement, il défignoit une efpèce de revendeur à gages, à qui des lingers ou des tailleurs donnoient du linge & des habits à vendre dans les rues ou dans les maifons, & Senèque le prend dans ce fens. *Inftitor* fignifioit auffi un commis, un facteur aifé, foit qu'il eût la direction d'un magazin, foit qu'il voyageât en divers pays pour le commerce; les poëtes prennent ordinairement ce mot dans ce dernier fens. Comme il y avoit à Rome de ces facteurs très-riches, très-bien mis, très-bien nippés, on les appelloit autrement *pretiofi emptores*, & les courtifanes s'en accommodoient fouvent mieux que des grands feigneurs. Enfin, Quintilien emploie ingénieufement le mot *inftitor* au figuré, & l'applique à l'éloquence, *eloquentiæ inftitor.* (D. J.)

INSTRUMENTO (ab). On trouve dans Muratori, *abinftum. auxiliarior Aug. inftrumentis auguftorum noftrorum:* ces titres défigneroient-ils des fcribes chargés de tranfcrire les ordonnances des empereurs? Mais alors que fignifieroit *auxiliario?*

INSTRUMENTS de chirurgie. Quoique les modernes réclament l'avantage fur les anciens relativement à la variété de ces inftrumens; il eft néanmoins évident que ceux-ci connoiffoient tous ceux qui leur étoient néceffaires; il eft même très-probable, d'après les écrits d'Oribafius & de plufieurs autres anciens écrivains, qu'ils en avoient une grande variété. La découverte d'Herculanum a donné à cette opinion le dernier degré de certitude; en rendant aux yeux des curieux plus de deux mille inftrumens de chirurgie que la lave avoit enterrés avec cette ancienne ville.

INSULA. Ile dans une ville, maifon ou groupe de maifons ifolé & entouré de rues.

INSULARII.
INSULAIRES. } Les romains appelloient *infulaires* les efclaves qui gardoient les maifons ifolées qui faifoient une île. On appeloit auffi *infulaires* ceux qui faifoient payer les loyers des maifons. (*V.* Cafaubon fur Suétone, Jules Cef. C. 47). On appeloit encore *infulaires* de miférables efclaves, tranfportés dans quelqu'île, & qu'on employoit pour toujours aux ouvrages publics. *Voy.* la loi 17, §. *de pœnis*, & Laurent Pignorius, *comment. de fervis teft.* Popma, *lib. de operis de fervor.*

INSURRECTION. On nommoit ainfi le droit de foulèvement accordé aux citoyens de Crète, lorfque la magiftrature abufoit de fa puiffance & tranfgreffoit les lois. Alors, il étoit permis au peuple de fe foulever, de chaffer fes magiftrats coupables, de les obliger de rentrer dans la condition privée, & d'en nommer d'autres à leur place.

Une inftitution pareille qui permettoit la rébellion pour empêcher l'abus du pouvoir, fembloit devoir renverfer quelque république que ce fût; elle ne détruifoit pas cependant celle de Crète, parce que c'étoit le peuple du monde qui avoit le plus d'amour pour la patrie, & la force de ce grand principe l'entraînoit uniquement dans fes démarches. Ne craignant que les ennemis du dehors, il commençoit toujours par fe réunir de ce côté-là, avant que de rien entreprendre au dedans: ce qui s'appeloit *fyncrétifme*, & c'eft une belle expreffion.

INTERCESSEUR. C'étoit le nom d'un officier que les gouverneurs de provinces donnoient ou envoyoient principalement pour lever les deniers du fifc, & exiger les corvées qui étoient dûes. (*Voy.* la troifième loi du code théodofien de *Pignorib.* & le commentaire de Godefroi fur cette loi).

INTERCIDONA. Divinité champêtre des romaines, qui préfidoit à tous les ouvrages qui fe faifoient avec la hache. (*Ab intercifione fecuris*, du verbe *intercedo*, je coupe). On ne voit pas quel rapport a fon nom, avec le fecond emploi qu'on lui donnoit, celui de veiller à la confervation des femmes enceintes, qui l'invoquoient avec

avec Pilumnus & Deverra, pour y être secourues contre les insultes du dieu Silvain.

INTERDIARIUS. Voleur de jour; le contraire du *dormitator*, ou voleur de nuit. (*Cujaci, observat. XI*, 27).

INTERDICTION *du feu & de l'eau*, formule de condamnation que l'on prononçoit à Rome contre ceux qu'on entendoit bannir pour quelque crime. *Voy*. BANISSEMENT, EXIL.

On ne les condamnoit pas directement au banissement; mais en donnant ordre de ne les point recevoir, & de leur refuser le feu & l'eau, on les condamnoit à une mort civile qu'on appeloit *legitimum exilium*. (Tite-Live).

INTERDUQUE. Surnom que les romains donnoient à Junon. Junon *interduque*, ou Junon *conductrice*, est la même chose. C'étoit la déesse du mariage & des noces; & en cette qualité elle étoit censée conduire l'épouse nouvelle à son époux.

INTÉRÊT. *Voyez* USURE.

INTÉRÊT maritime. L'*intérêt maritime* a toujours été connu des peuples navigateurs; mais il a toujours été soumis à d'autres loix que l'intérêt ordinaire. Les anciens les distinguoient par *usura terrestris* & *usura nautica*. Chez les romains, l'*intérêt* ordinaire étoit d'un pour cent par mois, ce qui faisoit un peu plus de douze pour cent par an; puisque leurs mois, comme nos usances, n'étoient que de trente jours. L'*intérêt maritime* y étoit beaucoup plus considérable, & même le taux n'en dépendoit que de la volonté du prêteur. Chez les grecs, on le payoit annuellement sur le pied du huitième, quelquefois du cinquième, & quelquefois d'une partie encore plus forte. C'est ce qui fait dire à Manilius (liv. 4. de son astronomie, vers 173.)

Navigat, & celeres optando sortibus annos,
Dulcibus usuris æquo quoque tempora vendit.

Il est nécessaire d'ajouter que cet *intérêt* excessif, fondé sur les périls de la navigation, cessoit avec le danger. Je dis qu'il est nécessaire de l'ajouter, parce que, quelque juste que soit cette disposition, il paroît qu'en l'admettant, la loi romaine s'éloigna de celle des Rhodiens.

Au reste, cette espèce d'*usure* étoit pratiquée par des romains du premier rang, je dirai même de la plus haute considération. Caton qui, sous un dehors austère, cachoit une ame avide, s'y livra de la manière la plus méprisable.

Il obligeoit ses emprunteurs à faire une société entr'eux, de cinquante négocians, par exemple, qui avoient cinquante vaisseaux. En donnant ensuite la somme convenue avec un *intérêt maritime* qu'il fixoit, il s'arrangeoit de telle sorte qu'il ne perdoit tout, que si tous les vaisseaux ou toutes les marchandises périssoient. Or, comme c'étoit à la société & non aux particuliers qu'il prêtoit, & comme il est d'une impossibilité plus que morale qu'un grand nombre de vaisseaux périsse à la fois, on peut dire qu'il ne couroit aucun danger; & d'après cette certitude, on peut apprécier sa conduite. Il ne se contentoit pas d'éloigner ainsi le risque de la perte, il vouloit encore participer au gain. Outre l'obligation qu'il recevoit pour les sommes prêtées, de chaque marchand en particulier, il avoit dans la société une portion qu'il faisoit régir par un affranchi nommé Quintion, dont il avoit fait son agent, & qui suivoit le vaisseau dans ses courses, afin de veiller aux intérêts de Caton. On voit que, par tous ces moyens, il ne risquoit jamais qu'une très-petite partie de son argent, & c'étoit toujours pour de gros *intérêts*. Il prêtoit aussi de l'argent moyennant un fort gros *intérêt*, à ceux de ses esclaves qui vouloient trafiquer. *Plutarque, vie de Caton*. (Article de M. Pastoret.)

INTERMÈDE. *Voyez* DILUDIA.

INTERMELIUM, endroit de la huitième région, qui nous est tout-à-fait inconnu. Ce mot se trouve dans Tite-Live; mais au lieu d'*intermelio*, il y en a qui lisent *indemelio*.

INTERMONTIUM, vallée peu profonde, située entre deux hauteurs, au mont Capitolin. Les hauteurs étoient plantées de chênes. C'étoit un lieu sacré. Romulus voulut que ce fût un asyle pour les coupables. Quelques savans placent l'*intermontium* à l'endroit où l'on voit le cheval de Marc-Antonin, d'autres au pied du roc Tarpéien.

INTERPOLATION. Choses ajoutées postérieurement à un ancien manuscrit. Les copistes ont défiguré plusieurs pièces anciennes, & les ont interpolées, en y ajoutant des choses de leur temps. Pour établir une *interpolation*, Ruinard donne ces cinq règles. Il faut 1°. que la pièce, ou le passage que l'on veut donner pour ancien, ait l'air de l'antiquité qu'on prétend lui attribuer. 2°. Que l'on ait de bonnes preuves que cette pièce a été *interpolée* ou retouchée. 3°. Que les *interpolations*, ou changemens que l'on prétend y avoir été faits, conviennent au temps de l'interpolateur. 4°. Que ces interpolations ou changemens ne touchent point au fond de la pièce, & ne soient point si fréquens qu'elle en soit toute défigurée.... Il faut enfin que les restitutions que l'on fait re-

vienne parfaitement au reste de la pièce. (*Apologie de la Miss. de S. Maur*, p. 97.)

INTERREX, sénateur romain qui étoit revêtu par élection, & pour cinq jours, de l'autorité suprême, pendant la vacance du trône; & sous la république, dans le cas de quelque anarchie, au défaut d'un dictateur.

Ce nom est proprement latin, mais il faut s'en servir dans notre langue, puisque nous n'en avons aucun qui lui réponde; gouverneur, régent, & même entre-roi, ne rendent point le nom *interrex*, & ne peuvent le rendre, attendu la différence de nos gouvernemens avec celui de Rome.

Toutes les fois que, dans les commencemens de cette ville, l'élection d'un roi ne se faisoit pas sur le champ & qu'il y avoit un *interrègne*, le pouvoir cessoit entre les mains des sénateurs, qui choisissoient un chef pour gouverner l'état avec toutes les marques de la dignité royale; on appelloit le patricien qui en étoit honoré *interrex*. C'étoit lui qui assembloit le peuple pour procéder à l'élection d'un nouveau roi; mais sa charge ne duroit que cinq jours, au bout desquels on en déclaroit un autre, si la vacance du trône n'étoit pas remplie. On disoit, déclarer l'*interrex*, plutôt qu'élire: le mot consacré étoit *prodere interregem*.

Il est vrai cependant que les historiens ne sont point d'accord sur la manière dont les sénateurs distribuèrent entr'eux l'exercice de l'autorité suprême, dans l'*interrègne* qui subsista une année entière après la mort de Romulus. Denis d'Halicarnasse assure que chaque sénateur fut *interrex* cinq jours de suite. Tite Live marque que les sénateurs s'étant partagés en dixaines, chaque dixaine commandoit alternativement durant cinq jours; mais qu'il n'y en avoit qu'un de ces dix qui portât les marques de la souveraineté, & qui fit marcher devant lui les licteurs avec les haches & les faisceaux.

Le commandement de l'armée, après la mort de Romulus, fut prolongé pour un an aux consuls, & le sénat nomma pour premier *interrex* Cn. Claudius, fils d'Appius. Ce fut sur la fin de cet interrègne que celui qui en fit le premier la fonction, adressant la parole au peuple en pleine assemblée, lui tint ce discours remarquable: « Élisez donc un » roi, romains, le sénat y consent; & si vous » faites choix d'un prince digne de succéder à » Romulus, le sénat le confirmera. »

Après l'établissement de la république sous les consuls, quoiqu'il n'y eût plus de roi, on garda le nom & la fonction d'*interrex* car lorsque les magistrats étoient absens, morts, qu'ils ne pouvoient tenir les comices, qu'ils avoient abdiqué, qu'il y avoit eu quelque défaut dans leur élection, ou qu'en un mot l'état se trouvoit dans une espèce d'anarchie, qui ne demandoit pas néanmoins qu'on vînt à créer un dictateur, on déclaroit un *interrex* pris du nombre des patriciens; sa fonction ne duroit, comme sous la royauté, que cinq jours, au bout desquels on en créoit un autre.

Il convoquoit le sénat par son pouvoir, faisoit assembler le peuple pour l'élection des consuls ou des tribuns militaires lorsqu'ils avoient lieu, & veilloit à ce qu'on y procédât dans les règles. Pendant le temps de sa charge, tous les magistrats, excepté les tribuns du peuple, déposoient leur autorité. En effet, il arriva que l'an 700 de la fondation de Rome, ils s'opposèrent si fortement à l'élection des consuls, que l'*interrex* ne pouvant les y contraindre, on fut obligé de déclarer Pompée dictateur: c'est là, je pense, la dernière fois qu'il est parlé de cette magistrature provisoire dans l'histoire romaine. Elle tomba d'elle-même avec la république, quand les empereurs se rendirent maîtres de tout le gouvernement. (D.J.)

INTERULA, *subucula*, *intusium*, χιτωνίσκος, ὑποκάμισον, ἐσωφόριον, & dans les bas siècles *camisia*. Tous ces mots désignent une tunique courte, placée immédiatement sur la peau, comme la chemise des modernes, & sous la tunique. *Voyez* CHEMISE. *Subucula* & *interula* désignoient celle des hommes, & *intusium* celle des femmes, selon Manuce (*Quæst. per epist.* 3. 2.).

INTESTINUM. } *INTESTINARIUS.* } Les romains appelloient *intestinarii*, intestinaires, certains ouvriers. C'étoient ceux qui faisoient des ouvrages pour le dedans des maisons & des appartemens appellés *opus intestinum*. Budé & d'autres savans ont cru que ces ouvrages étoient ce que nous appellons de la boiserie, de la menuiserie. Ainsi les *intestinaires* étoient des menuisiers. Saumaise est du même sentiment que Budé. Voyez-le sur Solin, pag. 1034 & 1040, & la 2e. loi du code Théodosien, de *Excus. Artif.* Godefroi sur cette loi, Vitruve L. IV. c. 4. L. V. c. L. VI. c. 2. 8. Pline L. XVI. c. 42. où il est parlé des ouvrages de ces artistes & de leurs différentes espèces.

INTRITUM, espèce de panade à l'ail, ragoût des moissonneurs.

INTUSIUM, ou *interula*. Varron appelle de ce nom la tunique que les femmes portoient sur la peau, comme les modernes portent la chemise. *Voyez* ce mot. (*Ling. lat. IV.* 30.)

INVICTA. *Voyez* LIMAÇON.

INVICTUS. } C'eft un des furnoms de
INVINCIBLE. }
Jupiter : les romains célébroient une fête aux ides de juin, en l'honneur de Jupiter *invincible.*

INVITATOR, } office d'un domeftique à
INVITATEUR, }
Rome. Il paroît, par une infcription rapportée par Grævius, p. DXCVIII, n°. 6, que cet office n'étoit pas des moins confidérables, puifqu'on le donnoit à des affranchis; elle porte AGATOPUS AUGG. LIB. INVITATOR, &c. Les *invitateurs* étoient ceux qui alloient inviter les conviés au repas que l'on donnoit. *Voyez* Pline, L. XXXV. c. 10, où il parle des *invitateurs* de Ptolémée, qu'il appelle *vocatores.*

IO, fille du fleuve Inachus, fortant un jour de chez fon père, fut furprife par Jupiter qui, pour l'empêcher de fuir, couvrit la terre d'un nuage épais qui fe répandit autour d'*Io.* Junon étonnee de voir la terre couverte de ténèbres dans un temps ferein, defcendit fur la terre & diffipa les nuages. Jupiter, qui avoit prévu l'arrivée de fon époufe, avoit changé *Io* en une génifſe qui, même fous cette forme, confervoit encore de la beauté. Junon ne put encore s'empêcher de l'admirer; & feignant d'ignorer ce qui s'étoit paffé, elle demanda à qui appartenoit la génifſe, & de quel troupeau elle étoit. Jupiter, pour terminer toutes fes demandes, lui dit que la terre venoit de la produire. Junon la voulut avoir, & la donna à garder à Argus, qui avoit cent yeux. Ce furveillant la laiffoit paître pendant le jour; la nuit, il l'enfermoit & la tenoit attachée. Elle vint une fois paître fur les bords du fleuve Inachus fon père qui, charmé de fa beauté, lui arracha de l'herbe : elle baifa les mains qui la lui préfentoient, laiffa couler quelques larmes, & au défaut de la parole qu'elle n'avoit plus, elle traça avec le pied, fur le fable, fon nom & fes malheurs. Jupiter ne pouvant plus fupporter les maux auxquels il voyoit *Io* expofée, envoya Mercure pour tuer Argus. A cette mort, la colère de Junon redoubla; la malheureufe *Io* en reffentit de nouveaux effets; à fes yeux fe préfente une horrible furie qui, jettant l'épouvante dans fon efprit & le trouble dans fon cœur, la fit errer par toute la terre. Elle arriva enfin fur les bords du Nil, où, accablée de fatigue & de laffitude, elle fe coucha fur le fable, & pria Jupiter de terminer fes tourmens. Junon s'appaifa à la prière de fon mari; *Io* reprit fa première figure, mit au monde Epaphus, & devint même déeffe fous le nom d'Ifis.

C'eft ainfi qu'Ovide raconte la fable d'*Io*, au premier livre de fes métamorphofes. On trouve, dans les poëtes grecs, quelques autres circonftances. Junon, pour venger la mort d'Argus, envoya, dit-on, à la vache *Io* une mouche qui, la piquant fans ceffe de fon aiguillon, la mettoit en fureur. Agitée d'une étrange forte, *Io* traverfa à la nage la mer qu'on appella depuis Ionique (de fon nom); elle alla en Illyrie, paffa le mont Hémus, d'où elle defcendit dans la Thrace. La mer arrêtoit auffi peu fes courfes que les montagnes. Le golfe de Thrace fe trouvant fur fa route, elle le franchit comme la mer Ionienne : ce golfe prit de là le nom de Bofphore, qui veut dire le trajet de la vache. Elle alla enfuite en Scythie, de là en Europe & enfuite en Afie, & enfin fur les bords du Nil.

Efchile, dans fa tragédie de Prométhée, fait arriver *Io* en Scythie, au lieu où Prométhée étoit enchaîné fur fon rocher. Prométhée, comme dieu, la reconnoît; elle en eft étonnée; elle l'interroge fur la durée de fes maux : après plufieurs difficultés, il lui révèle les autres voyages auxquels la jaloufe Junon l'a condamnée, & fixe fon établiffement en Égypte, où elle aura, de Jupiter, Epaphus, dont la domination s'étendra auffi loin que le Nil. A ce difcours, un nouvel accès de fureur faifit *Io*, & lui fait continuer fes courfes. *Voyez* ARGUS, EPAPHUS, ISIS.

Marsham (*Canon Ægyptiac. Sec.* 1.) a montré le premier que l'*Io* des grecs avoit été formée fur l'Ifis des égyptiens, & fur l'Aftarte des Phéniciens.

Jablonski (*Panth. Ægypt. lib.* 3. *c.* 1.) a porté cette opinion à la démonftration, en rappellant que le nom cophte, ou ancien égyptien, de la lune (dont Ifis étoit le fymbole) étoit *Ioh.* Hérodote avoit dit expreffément (*lib.* 1. *cap.* 1. & 5.) que l'*Io* des argiens étoit la même divinité que l'Ifis des égyptiens. Les cornes de bœuf que porte Ifis ont fervi de fondement à la métamorphofe d'*Io* en vache. Enfin, les argiens, qui étoient d'origine égyptienne, avoient dans leur temple une vache, « image d'Io ou de la Lune, dit Euftathe (*in* » *Dionif. Periegeten. verf.* 94.); car la Lune eft » appellée *Io* dans leur idiome ». Jean Malala (*Chronograph. pag.* 27.) dit auffi que les argiens donnoient encore de fon temps, à la Lune le nom myftique & fecret d'*Io. Voyez* ARGIENS.

ΙΩ. } Ce mot étoit, chez les grecs & les
IO. }
latins, une efpèce d'interjection. On peut le comparer à notre oh ! — Les Bacchantes, dans les orgyes, crioient fréquemment *Io Bacche.* — Les romains crioient auffi *Io Saturnalia*, pendant les faturnales (*Mart. XI.* 2.).

Clamant ecce mei IO Saturnalia verfus. — Les foldats, dans les triomphes, faifoient retentir les airs du cri *Io triumphe.* (*Tibull.* 2.6. 121.)

Ipfe gerens laurus, lauro devinctus agrefti

Miles, Io, magna voce, triumphe canet.

IO-BACCHUS. Chansons à l'honneur de Bacchus, que les anciens chantoient dans les fêtes & dans les sacrifices. On répétoit souvent dans ces chansons les mots *Io* & *Bacchus*, & c'est d'où leur vient le nom *Io-Bacchus*.

IOH. *Voyez* Io.

IOL, dans la Mauritanie. On a des médailles impériales latines de cette ville, frappées en l'honneur d'Auguste, de Julie, de Tibère, avec le nom de la ville en caractères puniques. . . . . *Pellerin*.

IOLAS, fils d'Iphiclus, & neveu d'Hercule, fut le compagnon de ses travaux, il lui servit de cocher dans le combat contre l'hydre de Lerne. Ovide le fait assister à la chasse de Calydon, & Hygin le nomme parmi les Argonautes. Dans les jeux que Jason fit célébrer pour la mort de Pélias, il remporta le prix de la course du char à quatre chevaux. Hercule ayant épousé Mégare, fille de Créon, roi de Thèbes, & s'étant ensuite persuadé, d'après quelques présages, que son mariage avec cette princesse pourroit lui être funeste, il la fit épouser à son neveu *Iolas*. Après la mort d'Hercule *Iolas* voulut venger les maux qu'Euristhée avoit fait souffrir à ce héros; il se mit à la tête des Héraclides, qu'il conduisit à Athènes pour les mettre sous la protection des fils de Théfée; quoique dans une extrême vieillesse, il voulut commander l'armée des athéniens contre Euristhée; mais quand il eut pris ses armes, il se trouva si accablé de leur poids, joint à celui de ses années, qu'il fallut le soutenir pour le conduire au champ de bataille. A peine fut-il en présence des ennemis, que les dieux lui rendirent les forces de sa première jeunesse. Voici comment Euripide (dans ses Héraclides, act. 3) rapporte ce prodige: « *Iolas* » passoit proche de Pallène, lieu consacré à Minerve; il apperçoit le char du roi d'Argos: » incontinent il invoque Jupiter & la déesse Hébé; » il les prie de le rajeunir pour un jour, afin » de venger Hercule. Prodige incroyable! On » voit à l'instant deux astres s'arrêter sur le char » d'*Iolas*, & le couvrir d'un nuage épais. » C'étoient disent les sages, Hercule lui-même, » & son épouse Hébé. Le nuage se dissipe, & » l'on voit *Iolas* en sortir sous la forme d'un » jeune homme plein de vigueur & de feu. Il » vole vers Eurysthée, il le rencontre aux ro» chers de Scyron; il le saisit dans son char & » l'emmène en son camp chargé de chaînes ». Les grecs élevèrent à ce prince des monumens héroïques & célébrèrent des jeux en son honneur. Il eut même un autel à Athènes. *Voy.* Iolée.

Iolas, autre parent d'Hercule. Ce héros le tua, selon Euripide, dans un accès de fureur qui lui prit au retour des enfers. *Iolas* avoit été aussi un des argonautes. *Voy.* Hercule.

IOLCHOS, ville maritime de la Thessalie, sur la côte de l'Archipel, au pied du mont Pélion; elle fut célèbre par la naissance de Jason, par l'assemblée qui s'y fit de l'élite des princes de la Grèce, pour aller à la conquête de la toison d'or, & par la célébration des jeux funèbres après la mort de Pélias.

IOLE, fille de Jardan, roi de Lydie, ou, selon Ovide, d'Eurytus, roi d'Œchalie, fut demandée en mariage par Hercule, il ne put l'obtenir. Ce refus le jetta dans un tel accès de fureur, qu'il lui fit tuer Iphitus, frère d'*Iole*. Il courut inutilement presque toute la Grèce, pour se faire expier de ce meurtre: il le fut enfin par Théfée. Il fut distrait de cet amour pendant quinze ans, soit par ses expéditions, soit par d'autres amours. Mais il conservoit toujous le ressentiment du refus qu'il avoit essuyé. Il arrive au bout de ce temps, tue le roi avec tous ses enfans, & emmène *Iole* prisonnière, son amour se réveille; Déjanire qui étoit alors sa femme devient jalouse, & cette jalousie causa la mort d'Hercule. *Voy.* Déjanire, Hercule.

Iole est souvent représentée sur les pierres gravées; elle y paroît quelquefois revêtue de la dépouille d'un lion. De là est venue l'erreur de quelques antiquaires qui ont pris pour *Iole* quelques têtes d'Hercule jeune. *V.* Hercule.

Voici la notice des plus belles pierres de Stosch sur lesquelles paroît *Iole*. « Têtes accollées d'Hercule & d'*Iole*, avec le nom du graveur, ΚΑΡΠΟΥ. L'original de cette cette pâte de verre est dans le muséum de Florence. — *Iole* debout sur une calcédoine, revêtue de la peau de lion & portant la massue, telle qu on la voit sur d'autres pierres gravées. M. Fonten. (*mém. de l'acad. des inscript. t. VII, p. 61*) veut que cette figure déguisée en Hercule représente la muse Thalie qui préside aux jeux comiques, à cause de la massue que celle-ci tient dans quelques bas-reliefs. On voit sur une pâte antique le même sujet. Sur une pâte de verre dont l'original est dans le cabinet de sa majesté impériale, à Florence. (*Mus. Flor. t. II, tab. v. stoch, pierre grav. pl. LXVIII*) Hercule est assis embrassant *Iole* qui est nue, debout devant lui, avec le nom du graveur ΤΕΥΚΡΟΥ. Une seconde pâte de verre offre le même sujet. Sur une pâte antique, Hercule coëffé en femme embrasse *Iole* coëffée avec la peau de lion, sur le reste de laquelle ils sont tous deux couchés. Le même sujet dans la même attitude se trouve sur une cornaline, dans le cabinet de l'empereur à Vienne. Stoch avoit encore, sur une cornaline, une copie de cette pâte. Et sur une pâte de verre

le même sujet avec la différence qu'on n'y trouve plus la même coëffure, & qu'au-dessus des deux amans est la massue attribut d'Hercule ».

IOLÉES, c'est le nom des fêtes ou des jeux que les athéniens avoient consacré à *Iolas*, compagnon d'Hercule. Les thébains lui rendirent les mêmes honneurs.

ION, fils d'Apollon & de Creüse, fille d'Erecthée, roi d'Athènes. Creüse séduite par Apollon, mit au monde un fils à l'insçu de son père, & abandonna l'enfant dans la même grotte qui avoit été témoin de son malheur. Mais elle eut la précaution de le mettre dans une corbeille fermée avec quelques ornemens qu'elle avoit. Mercure, à la prière d'Apollon, tira le fils de Creüse hors de la grotte où elle l'avoit caché, & le transporta au temple de Delphes. Apollon inspira en même-temps à la prêtresse de la pitié pour l'enfant, de manière qu'elle prit soin de nourrir ce pupille. Il crut sous les yeux de sa libératrice & à l'ombre des autels, sans que, ni lui, ni elle eussent aucune lumière sur ceux dont il avoit reçu le jour. L'estime qu'il s'acquit parmi les Delphiens, les engagea à le faire le dépositaire des trésors du temple. Cependant la mère Créüse avoit épousé Xuthus. Le dessein d'Apollon étoit de faire passer le fils qu'il avoit eu de Créüse pour véritable fils de Xuthus, & de lui procurer la gloire d'être un jour le fondateur de l'Ionie. Xuthus, chagrin de n'avoir point d'enfans, vient consulter l'oracle de Delphes qui lui répond: « la première personne que tu rencontreras à la » sortie du temple est ton fils ». Le prince ravi d'avoir un fils qu'il ne connoissoit pas, ne songe point, dans son transport, à demander à l'oracle de quelle femme il a eu cet enfant; il se souvient alors d'avoir eu un amour avant son himen, dans un pélérinage qu'il avoit fait à Delphes aux fêtes de Bacchus. Il sort à l'instant du temple, rencontre le jeune ministre d'Appollon, & l'aborde en lui donnant le nom de fils: la date de ses anciennes amours s'accordoit assez avec l'âge du jeune homme, qui consent avec plaisir de reconnoître pour son père le roi d'Athènes. Xuthus le nomme *Ion*, par allégorie à la rencontre qu'il en a faite à l'issue du temple (parce que cet enfant s'est offert le premier à la vue de Xuthus sortant du temple, Ἐξιοντιμος). Créüse instruite de l'action de Xuthus, la regarde comme une trahison, comme un artifice concerté pour placer le fils de quelqu'esclave aimée sur le trône des Erechtides: elle se propose de faire empoisonner *Ion*, & charge du crime un vieillard son confident. Lorsqu'on apporta la coupe empoisonnée, *Ion* étoit occupé à faire des sacrifices & un festin, pour célébrer sa naissance; au lieu de boire la liqueur, il en fait une libation aux dieux. Une colombe qui se trouvoit par hasard dans la tente d'*Ion* eut à peine trempé son bec dans le vin répandu par terre, qu'elle tombe étendue aux pieds des spectateurs. On reconnoît le crime, & l'échanson arrêté en accuse Créüse. *Ion*, à la tête des conviés, court à l'instant aux ministres du temple, en demandant justice, & tous d'une voix condamnent la reine à être précipitée du haut d'un rocher. Créüse à cette nouvelle se refugie vers l'autel du dieu qu'elle embrasse. *Ion* veut l'en faire retirer, lorsque la prêtresse, envoyée par Apollon, paroît avec un petit berceau qui étoit celui où elle avoit autrefois trouvé *Ion* sur la porte du temple. Créüse reconnoît aussi-tôt le berceau; & quittant tout-à-coup son azile, elle court embrasser *Ion* qu'elle nomme son fils. Les ornemens qui étoient renfermés dans le berceau, achèvent la reconnoissance, par le détail que la mère en fait à son fils, sans les avoir vûs. Mais *Ion*, en retrouvant sa mère qu'il cherchoit, perd le père qu'il avoit trouvé; car Créüse lui avoue qu'elle l'a eu d'Apollon, & que ce dieu, en le donnant pour fils à Xuthus, n'avoit pas dit qu'il fût issu de ce roi. Minerve vient les tirer de ce nouvel embarras, en ordonnant à Créüse de placer *Ion* sur le thrône, comme le rejetton des Erechtides, & en lui conseillant de ne point dire à son mari qu'elle est mère de ce jeune prince, de peur de tirer ce bon roi d'une erreur qui lui est agréable. Cette fable fait le sujet d'une tragédie d'Euripide, dont le titre est *Ion*.

Selon les historiens grecs *Ion* étoit véritablement fils de Xuthus & de Créüse; il rendit de grands services à son ayeul Erechtée, dans la guerre contre les éleusiniens, & devint ensuite si puissant dans Athènes que quelques-uns le croient successeur de ce prince; quoique son nom ne se trouve pas dans la suite des rois d'Athènes. D'autres croient qu'après avoir été marié, & avoir eu des enfans à Athènes, il passa en Italie, & que c'est le même que Janus. *Voyez* JANUS. La postérité d'*Ion* fut nombreuse, & l'Attique se trouvant dans la suite surchargée d'habitans, on envoya la famille d'*Ion* dans l'Asie mineure, où elle se divisa en plusieurs colonies, à qui l'on donna le nom commun d'*Ioniens*.

ION. Pline décrit une pierre précieuse de couleur violette, claire & rarement foncée, venant des Indes, à laquelle il donne ce nom formé du mot grec ἴον, *violette*. La légèreté de la teinte fait reconnoître dans une description aussi vague, le saphir préférablement à l'améthyste.

IONIDES. Nymphes près d'Héraclée en Elide; il y a, dit Pausanias, une fontaine qui tombe dans le fleuve Cythérus, sur le bord de laquelle est un temple consacré à des nymphes qui ont chacune leur nom particulier; car on les nomme,

Caliphaé, Synalaxis, Pégé & Iasis; ce qui n'empêche pas qu'on ne les appelle d'un nom général, les nymphes *Ionides*.

IONIEN. Le mode *ionien* étoit, en comptant du grave à l'aigu, le second des cinq modes moyens de la musique des grecs. Euclyde l'appelle encore *phrygien grave*. Pollux (*Onomast. liv. IV. chap. X.*) parle d'une harmonie *ionienne* propre aux flûtes. *Voyez* DORIEN.

IONIQUE (la transmigration) étoit une époque célèbre. C'est la retraite des colonies athéniennes, qui, après la mort de Codrus, s'en allèrent sous la conduite de Nélée son fils, établir les douze villes de l'Ionie d'Asie. Ces colonies furent fondées, selon Eratosthène, cinquante ans après le retour des Héraclides, &, selon le chevalier Marsham, soixante-dix-sept après la prise de Troye, & cinquante sept après le retour des Héraclides. Les marbres d'Arondel parlent de cette *transmigration*.

IONOPOLIS, dans la Paphlagonie. ΙΩΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Vérus.

IOPAS, roi d'Afrique; Virgile en fait un des amans de Didon, & lui donne le mérite d'être habile dans la musique.

IOS, isle. ΙΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On y voit ordinairement la tête d'Homère, dont le tombeau étoit dans cette isle.

IOXUS, né de Périgone & de Déjonée, fils d'Eurytus, roi de Thessalie, fut chef d'une colonie qui s'établit en Carie, d'où sont venus les *ioxides*, qui, de père en fils, dit Pausanias, ont conservé la coutume de n'arracher & de ne brûler jamais, ni les asperges, ni les roseaux; mais d'avoir au contraire pour ces plantes une espèce de religion, & une vénération particulière; on n'en dit pas la raison.

IPHIANASSE, fille de Proëtus, roi des argiens, étant venue avec ses sœurs Lysippe & Iphinoé dans un temple de Junon, fit paroître aussi bien que ses sœurs quelque mépris pour cette déesse, en préférant la maison & les richesses de leur père, au temple de Junon & à ses ornemens, ou, selon Hygin, en préférant leur beauté à celle de Junon. La déesse irritée de l'insolence de ces filles, leur troubla tellement l'esprit, qu'elles s'imaginèrent toutes trois être devenues vaches, & se mirent à courir la campagne. Une maladie si singulière, affligea le roi leur père, qui eut recours à toutes sortes d'expédiens pour guérir ses filles, jusqu'à promettre la troisième partie de son royaume, & une des princesses en mariage à celui qui seroit assez heureux pour faire cesser cette maladie. Mélampus, fameux médecin, à qui Apollon avoit aussi accordé le don de deviner, se présenta au roi, & lui promit une prompte guérison aux conditions qui avoient été offertes. Il commença par appaiser la déesse par un grand nombre de sacrifices; & après avoir ôté cette première cause du mal, il vint aisément à bout du reste: en sorte qu'il devint gendre du roi en épousant *Iphianasse*. *Voyez* MÉLAMPUS, PROETIDES.

IPHIANASSE, une des quatre filles d'Agamemnon, selon Sophocle dans son Electre. Homère ne fait mention que de cette princesse, & dit que sur la fin du siège de Troye, le roi de Mycènes, pour appaiser la colère d'Achille, lui envoya en mariage sa fille *Iphianasse*. Ce poète ne dit rien, ni d'Iphigénie, ni de ses deux autres sœurs Electre & Chrysotémis.

IPHICLUS, fils de Philacus, prince de Thessalie, ayant vécu long temps avec sa femme Astioché, sans en avoir d'enfans, consulta le devin Mélampus, le même qui avoit guéri Iphianasse, sur les moyens de rendre sa femme féconde. Le devin lui conseilla d'enfoncer un couteau dans un arbre consacré à Jupiter, & de l'y laisser rouiller: de détremper ensuite cette rouille dans du vin, & d'en avaler pendant dix jours. Le remède opéra à merveille; *Iphiclus* devint père de plusieurs enfans, entr'autres de Protésilas, le premier des grecs qui fut tué au siège de Troye. *Iphiclus* fut un des argonautes, c'est lui qui remporta le prix de la course à pied aux jeux funèbres que Jason fit célébrer pour la mort de Pélias. *Voyez* MÉLAMPUS.

IPHICLUS, fils d'Amphytrion & d'Alcmène, fut frère jumeau d'Hercule. Dans la première expédition d'Hercule contre les Éléens, il fut blessé à mort par les fils d'Actor, & enterré à Phénéon en Élide. Les Phénéates l'honorèrent tous les ans vers son tombeau, comme un héros; il fut père d'Iolas. *Voyez* ACTOR, ALCMÈNE, IPHICLÈS.

IPHICLUS, fils de Thestius & frère d'Althée mère de Méléagre, est aussi compté parmi les argonautes.

IPHIDAMAS, fils de Busiris. *Voyez* BUSIRIS.

IPHIGÉNIE, suivant plusieurs anciens auteurs

cités par Pausanias & par Plutarque, étoit fille de Thésée & d'Hélène. Lorsque cette dernière princesse fut retirée, par ses frères, des mains de son premier ravisseur, on prétend qu'elle étoit enceinte, & qu'elle alla accoucher à Argos d'*Iphigénie*. Clytemnestre sœur d'Hélène, & déjà femme d'Agamemnon, pour sauver l'honneur de sa sœur, fit passer *Iphigénie* pour sa fille, & la fit élever en cette qualité à la cour d'Argos. Agamemnon qui avoit découvert dans la suite cette tromperie, sans oser la divulguer, ne fut pas fâché de trouver un prétexte de se défaire de cette fille supposée, lorsqu'il fut question du sacrifice d'*Iphigénie*. Ces auteurs prétendent justifier ainsi la facilité avec laquelle Agamemnon consentit à la mort de cette princesse; peut-être même que l'oracle d'Aulide avoit été préparé de concert entre le roi & Calchas.

D'autres écrivains anciens distinguent deux *Iphigénies*, l'une fille d'Hélène & l'autre de Clytemnestre. C'est l'opinion la plus commune, & que Racine a suivie dans sa belle tragédie d'*Iphigénie*, où il introduit la fille d'Hélène sous le nom d'Eriphile, qu'il suppose avoir été enlevée de Lesbos par Achille, & qui devient la victime de Diane, à la place d'*Iphigénie*.

Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, a fourni le sujet de deux tragédies à Euripide : l'une sous le titre d'*Iphigénie en Aulide*, & l'autre d'*Iphigénie en Tauride*. Voici le plan historique de la première.

Un calme opiniâtre arrêtant trop long-temps l'armée des grecs au port d'Aulide, Calchas consulté sur les moyens d'appaiser les dieux, répondit qu'il falloit immoler à Diane, divinité tutélaire d'Aulide, *Iphigénie* fille d'Agamemnon; qu'à ce prix seul les grecs auroient les vents favorables, & l'avantage de renverser Troye. Le roi d'Argos, après avoir long-temps balancé entre la tendresse paternelle & la gloire qui lui reviendroit de l'expédition de Troye, consentit enfin à sacrifier sa fille aux intérêts de toute la Grèce assemblée. La difficulté étoit de tirer *Iphigénie* d'Argos, & des mains de Clytemnestre : Agamemnon écrivit à la reine d'envoyer au plutôt sa fille en Aulide, pour la donner en mariage à Achille, qui ne vouloit partir pour Troye qu'en qualité d'époux d'*Iphigénie*. Clytemnestre n'hésite pas de partir avec sa fille, dans la vue de cet hymen. Mais elle est à peine arrivée au camp des grecs, qu'elle y apprend le fatal mystère. Aussi-tôt elle a recours à Achille, & implore sa protection pour la vie de sa prétendue épouse. Quant à *Iphigénie*, le poëte la représente d'abord frappée d'horreur à la vue du sort qu'on lui prépare : elle court demander grâce à son père, met tout en usage pour le fléchir, les efforts de Clytemnestre, ses raisons personnelles, ses larmes, ses attraits : ensuite elle pense à s'enfuir avec sa mère. Mais bientôt après avoir réfléchi sur la gloire dont seroit suivie son trépas, elle l'accepte généreusement; elle refuse avec constance le secours d'Achille, fait elle-même les préparatifs de son sacrifice, s'avance d'un pas ferme au pied de l'autel, & présente hardiment son sein au sacrificateur. Celui-ci prend le glaive, il invoque les dieux; il frappe : tous entendent le coup, mais la victime disparoît sans qu'on apperçoive aucune trace de sa retraite. On voit étendue par terre & palpitante, une biche d'une grandeur extraordinaire & d'une rare beauté : l'autel est arrosé de son sang; c'est Diane qui, satisfaite de la soumission de la princesse, a substitué cette biche à sa place. Pour *Iphigénie*, elle s'est envolée vers les dieux, dit Agamemnon à la reine, qui craignoit que ce prodige n'eût été inventé pour finir ses regrets. *Voyez* MÉNÉLAS.

Depuis Euripide, trois célèbres auteurs ont traité le même sujet tragique avec beaucoup de succès; l'un italien, c'est Louis Dolcé, en 1766, & les deux autres françois, savoir, Rotrou en 1649, & le célèbre Racine en 1675. L'auteur italien n'a presque fait que rendre les pensées du poëte grec en beaux vers italiens; excepté que n'ayant pu adopter le prodige de la biche substituée, il fait dire à l'acteur qui vient raconter l'histoire du sacrifice : « quelques-uns ont cru voir une » biche au lieu d'*Iphigénie*; mais je ne veux pas » croire ce que je n'ai pas vu ». De sorte que chez lui, non-seulement *Iphigénie* meurt, mais elle est décapitée dans les formes. Quant aux deux poëtes françois, ils se sont écartés de leur original, toutes les fois que les mœurs des grecs ne s'accordoient pas avec les nôtres, ce qui arrive assez fréquemment. Racine, qui a cru ne pouvoir pas faire mourir *Iphigénie*, ni la sauver par un prodige incroyable, fait dire à Calchas, pour le dénouement de la pièce, que c'est la fille d'Hélène, Eriphile, qui, sous un nom emprunté, est l'*Iphigénie* que demande Diane. Quelques auteurs ont dit qu'Achille fut effectivement aimé d'*Iphigénie*, & que, dès avant qu'il fût question de l'immoler, elle avoit sacrifié à ce héros sa virginité. *Voyez* ACHILLE.

D'anciens mythologues disent qu'au moment du sacrifice, *Iphigénie* fut changée en ourse, d'autres en génisse, ou en une vieille femme. Lucrèce veut qu'on ait effectivement répandu le sang de cette princesse; qu'elle fut immolée à la superstition des soldats, & à la politique d'un prince qui craignoit de perdre le commandement d'une belle armée. Mais l'opinion la plus suivie, est qu'Agamemnon, menacé du courroux de la déesse, résolut véritablement d'immoler sa fille, & que tout étant prêt pour le sacrifice, les soldats s'y opposèrent tous; de manière que Calchas, qui appré-

hendoit une sédition, insinua que Diane contente de la soumission du père & de la fille, pouvoit être appaisée par le sacrifice d'une biche, & par la consécration d'*Iphigénie*, qu'on envoya en effet dans la Tauride, pour lui servir de prêtresse. Dictis de Crète, ne veut pas même qu'Agamemnon y ait consenti; il dit qu'Ulisse partit secrètement de l'armée, sans consulter Agamemnon; qu'il contrefit des lettres de ce prince à Clytemnestre, avec ordre d'envoyer au camp des grecs la jeune princesse; & que l'y ayant conduite secrètement, il alloit, de concert avec Calchas, l'immoler à la déesse, lorsqu'il fut effrayé par quelque prodige, peut-être aussi par les menaces d'Achille, qui découvrit le mystère. La princesse fut alors envoyée dans la Tauride, & l'on sacrifia à sa place une biche que l'orage avoit obligée de se cacher près de l'autel de Diane. On parlera encore, à l'article ORILOCHIA, d'une autre tradition sur le sort d'*Iphigénie*.

Quel étoit le motif de ce calme & de ce sacrifice devenus si célèbres? Agamemnon avoit, par imprudence, tué une biche consacrée à Diane. Toute l'armée auroit été punie de la méprise de son roi, si, pour appaiser la déesse, on n'eût égorgé une princesse innocente.

Iphigénie en Tauride, autre tragédie d'Euripide, dont le sujet est une suite du premier. Cette princesse, enlevée de l'autel par Diane, est transportée en Tauride, dans la Scythie, où régnoit la barbare coutume de sacrifier les étrangers à la déesse qui y préside: on l'établit prêtresse du temple: c'est elle qui initie les victimes, qui les prépare au sacrifice: d'autres mains les égorgent. Aucun des grecs ne savoit le sort d'*Iphigénie*: tout le monde la croyoit morte en Aulide par le glaive de Calchas. Quelques années après, Oreste son frère voulant se délivrer des poursuites des Furies, reçoit ordre d'Apollon d'aller en Tauride, enlever la statue de Diane, qu'on croyoit être descendue du ciel, & de l'apporter dans l'Attique. Il est pris avec son ami Pylade; on veut les immoler, suivant la barbare coutume de ce pays. *Iphigénie*, sachant qu'ils étoient d'Argos, s'informe d'eux de l'état de sa famille, offre de délivrer l'un des deux de la mort, & de le renvoyer dans sa patrie, s'il veut se charger d'une lettre pour son frère Oreste. A ce nom la reconnoissance se fait: ils conviennent de se sauver ensemble: *Iphigénie* trompe Thoas, roi de la Tauride, sous le prétexte d'une prétendue expiation des victimes qu'elle doit faire sur le bord de la mer; elle s'embarque avec Oreste & Pylade, qui emportent la statue de Diane. *Voyez* CHRYSÈS.

Iphigénie, près d'immoler Oreste, est représentée sur un bas-relief du palais Accaramboni à Rome (*Monum. ined. Winckelmann.*). Sur un autre de la villa Albani, publié dans le même ouvrage, elle s'embarque avec son frère, emportant la statue de Diane, après la mort de Thoas.

Iphigénie, reconnoissant Oreste, est le sujet d'une peinture d'Herculanum.

IPHIMÉDIE, fille de Triopas, ou de Canache & de Neptune, ayant épousé Aloüs, devint sensible aux séductions de Neptune, & allant souvent sur les bords de la mer, pour s'entretenir avec son amant, elle devint mère des deux géans Aloïdes. Un jour qu'elle célébroit les orgyes avec sa fille & les bacchantes, elles furent toutes enlevées par des thraces, & partagées entr'eux suivant le sort. *Iphimédie* échut à un des favoris du roi, & Pancratis sa fille au roi même.

IPHINOÉ, fille de Nisus & femme de Mégaréus. *Voyez* MEGARÉUS.

IPHINOÉ. *Voyez* IPHIANASSE.

IPHIS, née fille, devint garçon au temps de son mariage. Dans la ville de Pheste, près de Gnosse, dit Ovide (*Métam. liv. 9.*), demeuroit Ligdus, homme pauvre & d'une naissance obscure, mais cependant d'une honnête famille. Cet homme voyant sa femme grosse, lui dit que si elle accouchoit d'une fille, il ne vouloit pas l'élever, parce qu'il n'en avoit pas les moyens; il ordonna même de la faire périr. Téléthuse, sa femme, n'accoucha cependant que d'une fille, qu'elle fit passer pour garçon auprès de son mari, & qu'elle éleva publiquement sous ce nom. Ce mystère demeura long-temps caché, parce qu'*Iphis* (c'est le nom de l'enfant) avoit dans le visage tous les agrémens des deux sexes. A l'âge de treize ans, son père le destina à Ianthe, la plus belle fille de la ville. Sa mère, qui savoit l'impossibilité de ce mariage, ne chercha qu'à l'éloigner: une maladie feinte, un songe prétendu, un présage funeste, tout lui servoit de raison pour le différer. A la fin, ayant épuisé tous les prétextes, & le jour du mariage étant arrêté, elle alla la veille, avec sa fille, dans le temple d'Isis, implorer le secours de la déesse, pour se tirer de l'embarras où elle se trouvoit. *Iphis*, en sortant du temple, s'apperçut qu'elle marchoit avec plus de force qu'à l'ordinaire: son teint commença à perdre sa grande blancheur, & prit une couleur plus mâle: ses forces augmentèrent, ses cheveux s'accourcirent, & elle sentit, dans toute sa personne, une vigueur qui démentoit son sexe. Enfin elle reconnut qu'elle étoit homme. Charmé de ce changement, *Iphis* rentra dans le temple pour offrir à la déesse un sacrifice d'actions de grace, & y laissa cette inscription: *Iphis garçon accomplit les vœux qu'il avoit faits étant fille.* Le lendemain le mariage fut célébré, au grand contentement des parties.

Iphis, père d'Étéoclus, un des chefs des argiens qui avoient été tués devant Thèbes, & d'Evadné, femme de Capanée, ayant appris que sa fille s'étoit échappée secrètement, dans le dessein de mourir sur le corps de son époux, court après elle, & l'apperçoit sur la pointe d'un rocher: il l'invite tendrement à revenir à lui; mais Evadné, sans lui répondre, se précipite, à la vue de son père, sur le bûcher de son mari. *Iphis* desespéré de la mort de ses deux enfans, veut se donner la mort: son petit-fils Hénélus l'en empêche, & lui promet de venger leur mort sur les thébains. *Voyez* Étéoclus, Évadné.

Iphis, amant d'Anaxarète. *V.* Anaxarète.

IPHITUS, roi d'Élide, contemporain de Licurgue, fut le restaurateur des jeux olympiques. La Grèce gémissoit de son temps, déchirée par des guerres intestines, & désolée en même-temps par la peste. *Iphitus* alla à Delphes, pour consulter l'oracle sur des maux si pressans: il lui fut répondu par la Pythie, que le renouvellement des jeux olympiques seroit le salut de la Grèce. Aussi-tôt *Iphitus* ordonna un sacrifice à Hercule, pour appaiser ce dieu, que les éléens croyoient leur être contraire, & rétablit les jeux olympiques qu'on avoit interrompu depuis plusieurs années. La statue d'*Iphitus* étoit placée auprès de celle de Jupiter-olympien, ornée d'une couronne que posoit sur sa tête la déesse *Écéchirie*, qui présidoit à la cessation d'armes. Dans le temple de Junon, à Elis, on conservoit le palet d'*Iphitus*, sur lequel étoient écrites, en rond, les loix des jeux olympiques, avec les privilèges dont ils étoient accompagnés. *Voyez* Olympiques.

Iphitus, frère d'Iole. *Voyez* Iole.

IPORA, en Espagne.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

IPSULLICES, médaillons ou plaques de métal (*Bractea*), représentant des hommes ou des femmes que les magiciens vouloient rendre amoureux par la force de leurs charmes. On ne trouve ce mot que dans Festus. (*Voss. lex. étymol.*)

IRÉNARQUE, officier de guerre dans l'empire grec, dont la fonction étoit de maintenir la paix, le repos, la tranquillité & la sûreté dans les provinces.

Ce mot est grec, εἰρηνάρχης, composé de εἰρήνη, *paix*, & de ἀρχος, *prince*, ou de ἀρχη, *commandement*.

Dans le code de Justinien, il est dit que les *irénarques* sont envoyés dans les provinces pour y maintenir la tranquillité & la paix; ce qu'ils faisoient en punissant les crimes, & en faisant observer les loix.

Il y avoit encore un autre *irénarque* dans les villes, pour y procurer & y conserver la concorde entre les citoyens, y éteindre les dissensions. On l'appelloit autrefois *préfet de la ville. V.* Préfet.

Les empereurs Théodose & Honorius supprimèrent les charges d'*Irénarques*, parce qu'abusant de leur pouvoir, ils vexoient les peuples, au-lieu de maintenir entr'eux le bon ordre.

IRÈNE, fille de Jupiter & de Thèmis; c'étoit une des trois Saisons. *Voyez* Heures.

Ce nom en grec est celui de la paix Εἰρήνη.

Irène, femme de Léon Chazare.

Irene Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

O. en argent & en B.

Irène, isle. IP.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trident.

IRENOPOLIS, dans la Cilicie. ΕΙΡΗΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Caracalla, de Gordien, de Treb. Gallus, de Valérien, d'Alex. Sévère.

IRÉSIONE, εἰρεσιώνη, attribut ordinaire des supplians. C'étoit chez les athéniens en particulier, un rameau d'olivier entortillé de laine, avec des fruits attachés tout au tour; on le portoit dans plusieurs fêtes; les anciens auteurs en parlent beaucoup & citent les vers que l'on chantoit en le portant. *Voyez* Meursius *de festis græc. lib. V.* (D.J.)

IRIPPO, en Espagne. IRIPPO.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

IRIS, fille de Thaumas & d'Electra, étoit la messagère des dieux, & principalement de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. On la représente sous la figure d'une jeune personne avec des aîles brillantes de millle couleurs, toujours assise auprès du thrône de Junon, & toute prête à exécuter ses ordres. Son emploi le plus important étoit de couper le cheveu fatal des femmes qui alloient mourir, comme Mercure étoit chargé de faire sortir des corps les âmes des hommes près de mourir. C'est ainsi que dans Virgile (*Eneid. l.* 4, *v.* 699) Junon voyant Didon lutter contre la mort, après s'être poignardée, envoya *Iris* du haut de l'Olympe, pour dégager son ame des liens de son corps, en lui coupant le cheveu que Proserpine n'avoit pas voulu couper; parce que cette mort n'étoit pas naturelle. *Iris* dans ses momens de repos, avoit soin de l'appartement de sa maîtresse, de l'habiller; & lorsque Junon revenoit des enfers dans l'Olympe, c'étoit *Iris* qui la purifioit avec des parfums. *Iris* est une divinité purement physique, prise pour l'arc-en-ciel; on la fait fille de Thaumas, dont le nom tiré du grec, signifie *admirer*, pour marquer qu'il n'y avoit rien de plus admirable que cet arc formé par les gouttes d'eau d'un nuage opposé au soleil. On nomme sa mère Electra, qui signifie *splendeur du soleil*; parce qu'il faut en effet pour former ce météore, que le soleil luise dans un temps disposé à la pluie. Comme Junon est la déesse de l'air, *Iris* en est la messagère, pour annoncer ses volontés; parce que l'arc-en-ciel nous annonce les changemens de l'air.

Le mot, εἰρεῖν, *parler*, *annoncer*, est peut-être le fondement le plus vraisemblable de cette création poétique.

IRIS est, selon Hésiode, l'une des trois harpies, sœur d'Aëllo & d'Ocypète. *Voyez* HARPYES.

IRIS (pierre d'), nom donné par Pline & par d'autres naturalistes au crystal, lorsqu'étant fendillé il produit les effets du prisme, c'est-à-dire les différentes couleurs de l'arc-en-ciel. Il paroît que cette pierre ne diffère en rien du crystal de roche ordinaire. Wallerius donne le nom d'*iris chalcédonica* à une espèce de chalcédoine de trois couleurs, & qui en regardant le soleil au travers fait voir les nuances d'un arc-en-ciel. Cette pierre se trouve en orient, elle a une teinte ou jaunâtre ou pourpre. Quelques auteurs ont encore donné le nom d'*iris* à l'espèce de crystal de roche qui s'appelle *fausse topaze*, & ils l'ont nommée *iris citrina* ou *subcitrina*. Wormius appelle le crystal noir, *iris enthracini coloris*. Enfin, il y a des auteurs qui donnent le nom d'*Iris* à une pierre orientale qui est de la couleur du petit lait, mêlée d'une teinte légère de bleu céleste, appelée communément *girasol*.

IRMINSUL. (*Hist. Germ.*) Dieu des anciens Saxons. On ignore si ce dieu étoit celui de la guerre, l'Arès des grecs, le Mars des latins, ou si c'étoit le fameux *Irmin*, que les romains appelèrent Arminius, vainqueur de Varus, & le vengeur de la liberté germanique.

Il est étonnant que Schedius qui a fait un traité assez ample sur les dieux des Germains, n'ait point parlé d'*Irminsul*; & c'est peut-être ce qui a déterminé Meibom à publier sur cette divinité, une dissertation, intitulée *Irminsula Saxonica*. Je ne puis faire usage de son érudition mal digérée; je dois au lecteurs des faits simples & beaucoup de laconisme.

Dans cette partie de l'ancienne Germanie, qui étoit habitée par les Saxons Westphaliens, près de la rivière de Diméle, s'élevoit une haute montagne, sur laquelle étoit le temple d'*Irminsul*, dans une bourgade nommée *Héresberg* ou *Héresburg*. Ce temple n'étoit pas sans doute recommandable par l'architecture, ni par la statue du dieu, placée sur une colonne, mais il l'étoit beaucoup par la vénération des peuples qui l'avoient enrichi par leurs offrandes.

On ne trouve dans les anciens auteurs aucune particularité touchant la figure de ce dieu; car tout ce qu'en débite Krantzius, écrivain moderne, n'est appuyé d'aucune autorité: l'abbé d'Erperg, qui vivoit dans le XIIIe. siècle, 300 ans avant Krantzius, nous assure que les anciens saxons n'adoroient que des arbres & des fontaines, & que leur dieu *Irminsul* n'étoit lui-même qu'un tronc d'arbre dépouillé de ses branches. Adam de Breme & Beatus Rhenanus, nous donnent la même idée de cette divinité, puisqu'ils l'appellent *columnam ligneam sub divo positam*.

Si l'on connoissoit la figure de cette idole, & les ornemens qui l'accompagnoient, il seroit plus aisé de découvrir quel dieu la statue représentoit; mais faute de lumières à cet égard, on s'est jetté dans de simples conjectures. Suivant ceux qui pensent que *Irmin* ou *Hermès* sont la même chose, *Irminsul* designe la statue d'Hermès ou de Mercure. D'autres prétendent que Héresburg étant aussi nommé *Marsburg*, qui veut dire le *fort de Mars*, il est vraisemblable que les anciens saxons, peuple très-belliqueux, adoroient sous le nom d'*Irminsul* le dieu de la guerre. Enfin le plus grand nombre regardant *Irminsul* comme un dieu indigète, se sont persuadés que c'est le même que le fameux Arminius, général des chérusques, qui brisa les fers de la Germanie, défit trois légions romaines, & obligea Varus à se passer son épée au travers du corps. Velléius Paterculus qui raconte ce fait, ajoute que toute la nation composa des vers à la louange d'Arminius, son libérateur. Elle put donc bien, après sa mort, en faire un dieu,

dans un temps sur-tout où on élevoit volontiers à ce rang ceux qui s'étoient illustrés par des actions éclatantes.

Quoi qu'il en soit, *Irminsul* avoit ses prêtres & ses prêtresses dont les fonctions étoient partagées. Aventin rapporte que dans les fêtes qu'on célébroit à l'honneur de ce dieu, la noblesse du pays s'y trouvoit à cheval, armée de toutes pièces, & qu'après quelques cavalcades autour de l'idole, chacun se jettoit à genoux & offroit ses présens aux prêtres du temple. Meibom ajoute que ces prêtres étoient en même-temps les magistrats de la nation, les exécuteurs de la justice, & que c'étoit devant eux qu'on examinoit la conduite de ceux qui avoient servi dans la dernière guerre.

Charlemagne ayant pris Héresburg en 772, pilla & rasa le temple du pays, fit égorger les habitans, & massacrer les prêtres sur les débris de l'idole renversée. Après ces barbaries, il ordonna qu'on bâtit sur les ruines du temple, une chapelle qui a été consacrée dans la suite par le pape Paul III. Il fit encore enterrer près du Véser la colonne sur laquelle la statue d'*Irminsul* étoit posée; mais cette colonne fut déterrée par Louis-le-Debonnaire, successeur de Charlemagne, & transportée dans l'église d'*Hildesheim*, où elle servit à soutenir un chandelier à plusieurs branches.

IRRÉGULARITÉS des maisons de Pompéii, observées par Winckelmann. « Je dois dire que ni les maisons mêmes, ni les chambres n'avoient aucune symmétrie; ce dont je ne puis pas concevoir la raison. On ne peut pas dire que de pareilles bâtisses aient été faites au hasard, puisque les lignes du pavé en mosaïque des chambres forment des équerres parfaits, ce qui rendoit cette *irrégularité* des chambres encore plus visible. Ce défaut de symmétrie je l'ai remarqué aussi à d'autres anciens édifices, & entr'autres aux ruines du théâtre d'Albano, dont les arches ne sont pas d'une égale largeur, & il y a quelques chapiteaux sur lesquels ne porte point l'entablement, qu'ils devroient cependant soutenir. On remarque aussi au *forum* du temple de Sérapis, à Pouzzolo, que son aire n'occupe point une mesure régulière, & cela sans aucune cause, puisque rien n'empêchoit d'y donner une parfaite symmétrie. Enfin, j'ai observé que le plancher en mosaïque des chambres, descendoit par un talus assez rapide vers le seuil de la porte ».

IRRHÉSIA, isle. IPP.

Les médailles autonomes de cette isle sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

IRUS, étoit un mendiant du pays d'Ithaque, qui suivoit les amans de Pénélope. Il y avoit, dit Homère (*Odyss. l.* 18.), à la porte du palais, un mendiant qui avoit accoutumé de demander son pain dans Ithaque; & qui, par son horrible gloutonnerie, s'étoit rendu fort célèbre; car il mangeoit toujours, & étoit toujours affamé. Cependant, quoiqu'il fût d'une taille énorme, il n'avoit ni force, ni courage. Son véritable nom étoit Arnéa; mais on l'appelloit *Irus* (du mot εἴρειν, *porter la parole*), parce qu'il faisoit tous les messages dont on le chargeoit. Il voulut chasser Ulysse, qui étoit aussi à la porte du palais, déguisé en mendiant, & le provoqua à un combat singulier en présence des princes & de Télémaque. Ulysse accepta le défi, quoiqu'il parût tout cassé de vieillesse; & du premier coup qu'il donna à *Irus*, il lui brisa la machoire & l'étendit par terre tout couvert de sang. C'est cet *Irus* qui a donné lieu au proverbe, *plus pauvre qu'Irus*.

IRYNGE, fut fille de Pan & d'Écho.

ISAAC COMNÈNE I. du nom d'Isaac.

Isaacius Augustus.

Ses médailles sont:

RRR. en or, sur lesquelles on ne trouve que le même type au revers.

O. en argent & en B.

Isaac II. Lange.

Isaacius Augustus.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en M. & P. B.

ISAURIE. On se sert de ce nom pour désigner une contrée de la Galatie dans l'Asie mineure. Ses rois ou princes, dont nous avons des médailles, sont Polémon & Teucer. *Voyez* ces mots.

ISAURIEN (Léon I'). Léon *Isaurien*, ou *Isaurique*, vivoit au VIIIe. siècle. Il commença à régner l'an de J. C. 717. *Voyez* Léon III.

ISAURIQUE; ce mot n'est en usage qu'en parlant de certaines personnes auxquelles il a été donné pour surnom *Isauricus*. Servilius fut surnommé *Isaurique*, à cause de la conquête qu'il fit de l'*Isaurie*. *Isauricus* devint un surnom de la famille Servilia.

ISAURIQUE. *Isauricum*, tribut que les empereurs payoient chaque année aux *isauriens*: c'étoit

des sommes d'argent, ou des présens que les empereurs faisoient donner à ces peuples pour empêcher leurs courses sur les terres de l'empire.

ISAURUS, dans l'Isaurie. ΙΣΑΥΡΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Géta & d'Elagabale.

ISCHENIES. *Voyez* ISCHENIUS.

ISCHENIUS, petit-fils de Mercure, en l'honneur duquel on célébroit à Olympie les fêtes appellées *ischénies*. Héfichius fait mention de ces fêtes. Elles avoient pour but de célébrer le héros *Ischénius*, qui dans un temps de famine se dévoua pour son pays.

ISÉES. *Voyez* ISIAQUES.

ISÉLASTIQUES (jeux). *Iselastica certamina*, jeux publics des grecs & des romains, après lesquels les athlètes vainqueurs avoient droit d'entrer en triomphe, non par la porte, mais par une brèche dans la ville de leur naissance : ce mot dérive du grec εἰσελαύνειν, *être conduit en triomphe* ; de là vient qu'on surnommoit les athlètes qui avoient obtenu cet honneur, *athlètes isélastiques*.

Ils jouissoient encore de toute ancienneté du privilège d'être nourris le reste de leurs jours au dépens de la patrie. Toutefois dans la suite leurs victoires se multipliant aussi-bien que les jeux, on fut obligé de resserrer dans les bornes de la médiocrité cette dépense qui devenoit fort à charge à l'état. Solon, par cette considération, réduisit la pension d'un athlète vainqueur aux jeux olympiques, à 500 drachmes; celle d'un vainqueur aux jeux isthmiques, à 100 drachmes, & ainsi des autres proportionnellement.

Les empereurs romains conservèrent ces sortes de graces aux athlètes; mais Trajan leur eut à peine confirmé ce privilège en faveur de quelques jeux institués ailleurs qu'à Olympie, qu'il s'éleva deux difficultés, sur lesquelles Pline le jeune se vit obligé de consulter le prince. Il s'agissoit de savoir, 1°. si les athlètes *isélastiques* jouiroient de leurs privilèges à compter du jour de leur victoire, ou du jour de leur triomphe; 2°. si ces mêmes privilèges leur étoient acquis par une victoire remportée dans des jeux qui n'étoient point encore *isélastiques*, mais qui l'étoient devenus depuis.

Trajan répondit en ces termes à ces deux questions : *Iselasticum tunc primùm mihi videtur incipere debere, quum quis in civitatem suam ipse* εἰσήλασεν. *Obsonia eorum certaminum, quæ iselastica non fuerunt, retrò non debentur*; c'est-à-dire, que les athlètes victorieux ne jouiroient de leur pension que du jour de leur entrée triomphale dans leur patrie, & seulement pour la victoire remportée dans les jeux actuellement *isélastiques*. Remarquez que Trajan ne dit point *j'entends, je veux, j'ordonne*, mais *il me semble* que telle chose doit être ainsi, *mihi videtur* : il décide en philosophe qui craint de se tromper. (D. J.)

ISEUM, *ISIUM*, } petit temple d'Isis. On en voyoit un à Rome dans la neuvième région, & un autre surnommé *Metellinum* sur le mont Cœlius.

ISIAQUE (*Table*), ou TABLE BEMBINE. « Le premier, dit Caylus (*Rec. d'Ant. VII. pl. 12.*), qui ait fait dessiner & graver la table *isiaque*, est Ænéas Vicus de Parme; il en publia l'estampe à Venise en 1559, & la dédia à l'empereur Ferdinand I. Il y en eut une seconde édition en 1600, donnée également à Venise par Jacques Franco; mais la gravure d'Ænéas Vicus a été l'original de toutes celles qui ont paru depuis. Une inscription, qu'on voit en tête, apprend que ce monument appartenoit alors à Torquato, fils du cardinal Bembo, d'où lui vint le nom de *table Bembine*. Le père l'avoit reçu en présent du pape Paul III. Pignorius a donné une explication de cette *table*; & Jean-George de Herwart de Hohemburg l'a reproduite dans l'ouvrage intitulé *Thesaurus hieroglyphicorum*. La gravure du monument est à la contre-épreuve. Pignorius, après avoir dit que cette *table* avoit été donnée, par Paul III, au cardinal Bembo, ajoute que d'autres personnes assuroient qu'elle avoit été achetée, après le sac de Rome, d'un serrurier qui la vendit assez cher à ce même cardinal. Montfaucon prétend qu'après sa mort, arrivée en 1547, Torquato Bembo son fils la vendit, & ce fut vraisemblablement au duc de Mantoue; car ce prince l'avoit placée dans la galerie de ses tableaux, où elle étoit encore dans le temps que Pignorius écrivoit; mais lorsque Mantoue fut saccagée par les impériaux en 1630, elle disparut, & quelque diligence que l'on pût faire, il fut impossible de la retrouver. Enfin, sans que l'on puisse savoir de quelle façon elle y est parvenue, on la voit aujourd hui à Turin, dans le trésor des archives, où elle est exposée à la vue des curieux ».

» Pignorius fait avec raison l'éloge de l'estampe d'Ænéas Vicus, & de son exactitude pour les proportions & pour le goût; il ne s'en est pas écarté dans la copie qu'il en a donnée ».

« On peut compter sur la précision des détails que je vais rapporter; ils m'ont été envoyés de Turin avec toute la politesse possible, par M. le chevalier Chauvelin, notre ambassadeur à cette cour. Cette *table* de bronze a trois pieds dix pouces trois lignes de longueur, & deux pieds trois pou-

ces neuf lignes de largeur. L'épaisseur du dessus de la table est de cinq lignes & demie, & celle du bord, ou de la tranche dont elle est environnée, est de trois lignes. Cette tranche a deux pouces moins une ligne de hauteur, & son pourtour est de douze pieds quatre pouces. La proportion des figures, des hiéroglyphes & des ornemens, est exactement conforme à celle d'Ænéas Vicus, que Pignorius a suivie : mais comme on n'a pas toujours les livres à sa disposition, & que ceux qui traitent de l'antiquité sont rares & très-chers, je vais donner le détail des mesures du monument, pour mettre le lecteur au fait, sans avoir la peine de recourir à ces différens ouvrages ».

» Les figures représentées sur la face de cette *table*, sont renfermées en cinq espèces de tableaux que sépare une petite frise qui leur sert d'encadrement, & qui, dans toute sa continuité, porte huit lignes de largeur, tant dans les parties où elle est remplie d'hiéroglyphes, que dans celle où il règne un ornement courant. La division qui occupe la partie supérieure de la table est de sept pouces de hauteur, & de trois pieds huit pouces six lignes de longueur. Celle qui occupe le milieu a dix pouces sept lignes de hauteur, sur deux pieds quatre pouces trois lignes de largeur. En conséquence, les figures dont elle est ornée ont quatre lignes de plus dans leur hauteur. Cette division est séparée à ses deux extrémités, par deux tableaux : le premier, où l'on remarque le taureau Apis, porte six pouces huit lignes de largeur ; le second, placé à l'autre extrémité, a sept pouces de largeur. La division inférieure est de la même longueur que la supérieure, & sa hauteur est de sept pouces deux lignes ».

» La table est d'un cuivre rouge, dont le fond est devenu couleur de marron, & dont la teinte est inégale ; les parties que la gravure exprime en noir sont couvertes, dans l'original, par une espèce de vernis tirant sur cette couleur. Les figures sont gravées avec très peu de profondeur, c'est-à-dire, d'un peu moins d'une ligne ; elles sont plus foncées en couleur que le champ, & le plus grand nombre de leur contour est marqué par filets d'argent incrustés. La gravure en indique un grand nombre, principalement autour des coëffures. Les bases sur lesquelles les figures sont assises ou posées, & qu'Ænéas Vicus a laissées en blanc, ont été arrachées ; elles étoient d'argent. Ces incrustations ou ces ouvrages de marqueterie ne laissent voir aucune apparence de liaison, & ce genre de travail ne peut être mieux exécuté ».

» Voici ce que l'on m'a mandé par rapport au dessous de cette *table*, c'est-à-dire, à la tranche & aux traverses percées qu'on y remarque. La *table* reçoit sur chacune de ses quatre faces, qui sont coupées à angles droits, des bandes du même métal, qui, beaucoup moins épaisses que le dessus de la *table*, viennent s'appliquer quarrément, & se réunissant aux quatre angles de la *table*, la font paroître épaisse de deux pouces. Il étoit nécessaire qu'elle fût montée anciennement sur un pied séparé ; on voit même les tenons qui l'y tenoient assujettie ; ils font corps avec les bandes qui circulent au pourtour de la *table*, & y sont adhérens ; ils se replient & se prolongent en dessous, & parallèlement avec la plaque au dessous de la *table*. Ils sont percés de trous par où passoient les clous ou vis qui lioient chaque montant du pied avec la partie supérieure de la *table*, de façon à pouvoir la rendre stable & d'un usage commode ».

« Voilà ce que j'ai compris de la description que l'on m'a envoyée. J'avoue que le dernier article me paroîtroit obscur & suspect du côté de l'antiquité. Ces traverses, ces tenons, ces vis pour porter & arrêter la *table* sur un pied, me donnent du soupçon, à cause de ces formes & de ces agencemens qui ne sont nullement dans le goût égyptien, ni même dans celui d'aucune ancienne nation, je ne dis pas pour les *tables* de cette matière, mais pour toutes celles qui étoient à leur usage. Aussi je regarderois volontiers ces ouvrages placés sous le dessous de la *table*, comme ayant été ajoutés dans un temps postérieur, & faisant tort à un des plus beaux monumens que le temps nous ait conservé. Je déciderois avec plus de hardiesse, si je parlois après l'avoir examinée ».

« J'ajouterai, par rapport à la copie que je présente, que je n'ai point suivi les proportions de celle qu'Ænéas Vicus a donnée ; la grandeur des figures égales à celles de l'original auroit obligé de diviser les planches. Cette nécessité fatigue le lecteur, & détruit l'agrément & l'utilité qu'on retire quand la vue embrasse toute la composition. J'ai donc copié la réduction de Jacques Franco, qui présente à la fois la *table* & la tranche. C'est aussi le parti qu'on a pris dans l'*antiquité expliquée* ; mais dans une plus grande proportion que celle dont j'accompagne ce mémoire. Au reste, on peut compter sur la fidélité de toutes les gravures que je viens de citer, à la réserve de celle de Montfaucon. Indépendamment de plusieurs détails sur lesquels lui ou son graveur ont erré, il a, contre la vérité, placé sur des plinthes les neuf premières figures de la division supérieure ».

« Isis est la divinité principale & l'objet dominant de ce précieux reste de l'antiquité, & l'on ne peut mettre en doute qu'il ne lui soit consacré. Cette déesse occupe, avec une suite distinguée, le plus grand des trois espaces qui divisent la surface de cette *table*. La proportion augmentée des figures, ainsi que la richesse des ornemens, concourent à prouver la supériorité de ce groupe. C'est donc avec raison que le nom de *table isiaque*, pour dé-

figner tout le monument, l'a emporté fur celui de *Bembine*, que les auteurs lui ont donné quelquefois à caufe du cardinal *Bembo*, fon premier poffeffeur moderne ».

» Ce monument ne me paroît pas remonter fort haut chez les égyptiens. La féparation des bras & des jambes, & par conféquent l'augmentation de mouvement & d'action en font la preuve. C'eft donc un monument des temps poftérieurs, mais qui conferve la mémoire des anciens ufages auxquels les égyptiens ont toujours été fort attachés ».

« La defcription que je donne ici eft d'après la gravure d'Ænéas Vicus. Quelque reconnue que puiffe être l'exactitude de cet artifte, qui travailloit fous les yeux du cardinal Bembo, on fent aifément qu'il y a plufieurs points fur lefquels je ne puis rien affirmer ».

» Cette incertitude raifonnable ne m'empêche pas d'être perfuadé que cette *table*, conftamment fabriquée en Égypte, a été portée en Italie lorfque les romains admirent cet ancien culte, c'eft-à-dire, vers la fin de la république. Ce tranfport avoit, felon les apparences, l'objet de fixer les cérémonies religieufes qu'on vouloit pratiquer, & celui de prévenir leur altération ».

Nous avouons, difoit Montfaucon, que nous n'en pouvons pas pénétrer les fens myftérieux; nous ne comprenons pas ce qu'exprime chaque action ou fcène particulière, encore moins les rapports qu'une fcène peut avoir avec l'autre. Pignorius, homme habile & fenfé, avoue qu'il ne peut comprendre le deffein général de cette *table*, ni pénétrer dans fes myftères; & que s'il vouloit hafarder quelques conjectures là-deffus, on pourroit fort bien lui nier qu'il fût entré dans la penfée de celui qui l'a compofée, peut-être depuis plufieurs milliers d'années. Il s'eft contenté de dire fur chaque figure ce que l'antiquité nous en apprend. Et comme nous l'avions déja fait dans l'hiftoire des dieux de l'Égypte, où l'on trouvera bien des chofes qui avoient échappé à Pignorius, nous avons paffé légèrement fur cette *table*, nous contentant de rapporter fimplement ce qu'elle repréfente. C'étoient des myftères qu'on ne pénétroit qu'après avoir été long-temps initié par les prêtres égyptiens.

Kirker, plus hardi, a tout expliqué; il a cru avoir trouvé les fens les plus cachés de la *table*: ce font, dit-il, les véritables; il n'en faut point chercher d'autres après ceux-là. C'eft ce qu'il exprime ainfi dans fon titre, p. 89. *Véritable & naturelle interprétation de la table ifiaque.* Voici le plan de fon commentaire: Les égyptiens, dit-il, confidéroient la divinité en deux manières, ou comme un entendement éternel regardé en lui-même, & féparé de tout commerce avec les chofes matérielles, jouiffant dans fa divinité d'un bonheur ineffable; ou comme ayant rapport aux chofes créées qu'il gouverne, fe tenant toujours dans fon centre, d'où, par le miniftère des génies & des fubftances fecondes, il anime & donne la fécondité aux chofes de ce monde, qu'il foutient de fa puiffance. Ils admettoient une triple puiffance en Dieu, & une divinité triforme en une fubftance, comme ils l'avoient appris de Mercure Trifmégifte, de laquelle dépendoient toutes chofes; elle étoit comme un fceau imprimé fur les différentes claffes des chofes de ce monde, tant fenfibles qu'infenfibles. C'eft fur ce plan qu'ils firent cette *table*, dit Kirker; & c'eft fur le même plan qu'il a fait un commentaire d'une grande longueur, d'un détail prodigieux, & d'une obfcurité qui ne cède guère à celle de la *table* même. Ceux qui voudront fe donner la peine de le lire, le trouveront peut-être tout-à-fait original, & douteront infailliblement que jamais égyptien ait penfé comme lui.

Shuckdord, dans fon hiftoire du monde, la juge des premiers temps, & croit qu'elle a été gravée avant que les égyptiens adoraffent des figures d'hommes ou de femmes.

Warburthon penfe, au contraire, que cette *table* a été faite pour les perfonnes attachées à Rome au culte d'Ifis. Il eft perfuadé que l'ouvrier a défigné le culte rendu aux animaux, qui étoit fi peu connu des étrangers, par la pofture la plus remarquable d'adoration, tandis qu'il n'a marqué que par des actes d'offrandes & de facrifices, le culte que les égyptiens rendoient à leurs grands dieux héroïques, & qui n'étoit pas différent de celui des romains. En un mot, il regarde la *table ifiaque* comme le plus moderne des monumens égyptiens; ce qu'il croit qu'on peut juftifier par le mélange que l'on y trouve de toutes les efpèces de caractères hiéroglyphiques.

Je ne puis m'empêcher, dit Winckelmann (*Hift. de l'Art. liv.* 2. *ch.* 1.), de combattre une opinion de Warburthon (*Effai fur les hiérogl. p.* 294.). Il croit que la fameufe *table ifiaque* eft un ouvrage fait à Rome. Cette opinion eft tout-à-fait deftituée de fondement, & il paroît ne l'avoir adoptée que parce qu'elle cadre avec fon fyftême. Quoiqu'il en foit, ce monument a tous les caractères de l'ancien ftyle. Les hiéroglyphes qui s'y trouvent, & qui ne fe rencontrent fur aucun des ouvrages imités par les romains, fourniffent des raifons pour foutenir fon antiquité, & pour réfuter l'opinion de Warburthon.

» Pline attribue, dit Paw, aux égyptiens une manière particulière de peindre fur l'argent; & fi l'on prenoit fes expreffions à la rigueur, il feroit

fort difficile de les bien développer. Auſſi a-t-on cru qu'il s'agiſſoit d'une eſpèce d'émail, ou bien d'une eſpèce de vernis qu'on répandoit ſur les vaſes de ce métal, à peu-près comme cette pâte noirâtre dont eſt enduite la *table iſiaque*, où on a enſuite incruſté des lames d'argent ſur un fond de cuivre. Mais la *table iſiaque* eſt un ouvrage exécuté en Italie, qui n'eſt égyptien que par le ſujet qu'il renferme, & qui eſt du deuzième ſiècle ».

Jablonski, ſi ſavant dans les antiquités égyptiennes, a donné une explication nouvelle & ingénieuſe de ce monument. Il aſſure qu'il eſt du temps de Caracalla ou des Antonins. C'eſt ſelon lui, un calendrier de fêtes égyptiennes, ajuſté à l'année romaine. Les égyptiens établis à Rome l'ont fabriqué pour ne pas perdre l'ordre établi par leur ancienne religion. On peut voir ſes conjectures dans les *Mélanges de Berlin* (*tom. 6. pag. 139. & tom. 7. pag. 373.*)

Je me réfère, ſur l'antiquité de la *table iſiaque*, au ſentiment de Winckelmann, & je ne ferai, ſur ce précieux monument, que des réflexions générales. D'abord on y voit beaucoup plus de figures avec des formes humaines, qu'avec des têtes d'animaux. Enſuite on n'y remarque qu'un ſeul ſiſtre; encore eſt-il placé ſur la bordure. Enfin trois ſeuls perſonnages y portent, fixée ſur le menton, la plante Perſéa. *Voyez* ISIAQUES.

ISIAQUES (MYSTÈRES & PRÊTRES). Le peuple d'Égypte, preſſé par la tyrannie des Ptolémées, ſe vit contraint, ſous leur règne, d'admettre des divinités étrangères & d'altérer ſon ancien culte (*Macrob. l. 1. c. 7.*). Il eut alors des myſtères nouveaux, auxquels on ne pouvoit ſe faire initier que chargé de chaînes, avec des anneaux aux narines, la barbe longue & des habits craſſeux. Conſacrées à Saturne (*S. Epiph.* L. III. c. XI. p. 1092.) ces cérémonies faiſoient alluſion aux mœurs des premiers hommes, avant l'établiſſement de la ſociété. Non ſeulement toutes les fureurs & l'indécence des bacchanales & des fêtes de Cotytto s'introduiſirent à Memphis & à Héliopolis; mais elles pénétrèrent encore juſques dans les ſanctuaires d'Horus & d'Harpocrate (*Ibid.*). Le deſpotiſme extravagant des empereurs romains n'épargna pas davantage la religion des égyptiens, qui furent forcés de recevoir Antinoüs comme un dieu, & d'inventer en ſon honneur des myſtères (*S. Epiph.* L. C.), dans leſquels on devoit ſans doute être inſtruit ſi cet infame & malheureux favori d'Hadrien s'étoit noyé dans le Nil, ou s'il étoit mort victime de la ſuperſtition de ce prince. (*Dion. Caſſ.* L. LIX. §. 2.)

Quoique les égyptiens, pour ne pas confondre enſemble l'ancien & le nouveau culte, euſſent d'abord relégué toutes les divinités de celui-ci hors des villes (*Macrob. Saturn.* L. I. c. VII.), ils ne purent néanmoins dans la ſuite réſiſter à la ſéduction de l'exemple, & à l'autorité de leurs rois. Leur ſéjour à Alexandrie fit donner aux rits mélangés le nom d'*Alexandrins*, leſquels ſe répandirent bientôt dans tout l'empire romain. Corinthe, qui en faiſoit alors partie, les adopta; & il eſt impoſſible de les méconnoître dans les détails qu'Apulée nous a donnés des myſtères d'*Iſis* Pélagique ou Maritime. Elle avoit un temple dans cette ville (*Pauſan. Corinth.* c. IV.), où l'on célébroit, au printemps, ſa fête avec beaucoup de pompe.

Elle commençoit par une purification générale, où l'on ſe lavoit dans la mer, en y plongeant ſept fois la tête (*Apul. Metamorph.* L. XI. t. I. Op. p. 223. *Ed. Altenburg.*). Il paroît qu'enſuite on faiſoit une invocation à la déeſſe repréſentée comme la lune, avec un cercle lumineux, une robe de couleur changeante, une mante ou grand voile noir parſemé d'étoiles, qui environnoit cet aſtre dans ſon plein. *Iſis* ayant à la main droite un ſiſtre d'airain, à ſa gauche un vaſe d'or dont un aſpic formoit l'anſe, étoit encore couronnée de fleurs, & couverte de fruits. A ſes côtés l'on voyoit deux ſerpens, repréſentant aſſez bien les ſillons ſur leſquels s'étendoient quelques épis de bled.

L'ablution dont je viens de parler, cérémonie préparatoire & eſſentielle à ces myſtères (*Tertull. de bapt.* c. V. p. 226.), ſe pratiquoit avant le lever du ſoleil; & dès que cet aſtre étoit ſur l'horizon (*Apul. Metam.* L. XI. p. 227.), la ſtatue de la déeſſe, & tout ſon cortège, ſe mettoit en marche dans l'ordre ſuivant. D'abord paroiſſoit une multitude de perſonnes, les unes en habits de ſoldat & de gladiateur, en équipage de chaſſeur, d'oiſeleur, de pêcheur; d'autres avec l'appareil de la magiſtrature; celui-ci repréſentoit, par ſon ajuſtement & ſa démarche, une femme; celui-là s'enveloppoit du manteau de philoſophe, il en avoit les ſandales & la barbe, qu'Apulée compare à celle d'un bouc. L'attention des ſpectateurs ſe portoit enſuite ſur un ours, accoutré comme une matrone, & aſſis ſur une eſpèce de chaiſe. Un ſinge vêtu d'une robe, coëffé d'un bonnet phrygien, & tenant une coupe d'or, paſſoit pour Ganimède; un âne avec des ailes, accompagné d'un vieillard, annonçoit Pégaſe & Bellérophon. Tout cela ſervoit d'amuſement au peuple, pendant que la pompe ſacrée de la déeſſe s'avançoit.

Elle étoit précédée d'une troupe de femmes, les unes couronnées de fleurs, & les autres occupées du ſoin d'en parſemer le chemin par où devoit paſſer la ſtatue d'*Iſis*. Quelques-unes portoient des miroirs attachés ſur leurs épaules, & deſtinés à faire appercevoir à la déeſſe tous ceux qui la ſuivoient. C'étoient des perſonnes des deux ſexes, avec des flambeaux de cire ou de poix-réſine & des

lampes; un chœur de musiciens & de jeunes gens qui chantoient des hymnes relatifs à la fête, enfin la foule des initiés. Les hommes, avec la tête rase, y étoient habillés de lin très-blanc, & les femmes avoient leurs cheveux pliés dans un bonnet. Les prêtres en robe longue, & chargés de figures symboliques, marchoient tous au son de la flûte sacrée & du sistre.

Le premier de ces ministres portoit une lampe d'or faite en forme de barque; le second soutenoit avec ses deux mains de petits autels appellés des *secours*, & regardés comme les symboles de la providence; le troisième tenoit le caducée de Mercure, avec une palme à feuilles d'or; le quatrième montroit au peuple l'emblême de la justice, une main gauche avec les doigts étendus, & étoit encore chargé d'un vase en forme de mammelle, d'où découloit du lait; le cinquième & le sixième étoient obligés de porter, l'un le van mystique d'or, & rempli de rameaux du même métal, & l'autre une cruche.

Des ministres inférieurs, *sacrorum geruli* (*Apul.* L. XI. p. 234.) représentant les hiéraphores de l'ancienne Égypte, & même de simples initiés qui devoient représenter les *panages* d'Éleusis, s'avançoient avec les figures bizarres des divinités égyptiennes. Ici c'étoit une tête de chien; là une tête droite, ayant une partie du visage dorée, & l'autre moitié de couleur noire; suivoit immédiatement un prêtre traînant, par les pieds de devant, une vache, symbole de la déesse qui nourrit tout. Bientôt après on appercevoit la ciste mystique, près de laquelle une personne portoit dans son sein, dit Apulée, l'adorable image de la divinité suprême, dont la forme n'avoit rien de ressemblant, soit aux hommes, soit aux oiseaux, mais étoit digne de respect & d'admiration, par sa singularité & l'art avec lequel on l'avoit faite. C'étoit selon lui, la marque ineffable des profonds & sublimes mystères. Cette manière de s'exprimer me paroît désigner le *phallus* renfermé dans une petite urne, dont cet écrivain donne tout de suite la description, comme s'il vouloit éviter de parler de ce qu'elle contenoit. L'orifice de ce vase d'or & orné d'hyéroglyphes formoit un tuyau qui se recourboit à l'entour, & l'anse étoit couverte d'un dragon, dont la tête écaillée, sembloit s'élancer en avant.

Apulée se garde bien encore de faire mention de la cérémonie du pin, parce qu'elle étoit très-mystérieuse. elle consistoit à couper le milieu de cet arbre, & à lui donner la forme d'une statue d'Osiris, qu'on enterroit ensuite avec pompe. (*Arnob. contr. gent. p.* 17). Quoiqu'on en ignore le jour, il est néanmoins vraisemblable qu'il précédoit celui de la procession dont il faut achever la description.

Elle arrivoit dans l'ordre qu'on vient de rapporter, au bord de la mer, où se faisoit la principale cérémonie, celle de la consécration d'un navire artistement construit avec du bois de citronnier (notre cyprès blanc) & purifié suivant l'usage. De toutes parts on y voyoit des caractères hiéroglyphiques, & sur les voiles, le sujet des vœux des navigateurs. La pouppe en étoit remarquable par une oie qu'on y avoit sculptée. Les profanes comme les initiés, avec des vans remplis d'aromates, & d'autres choses nécessaires aux sacrifices, s'avançoient à l'envi & les versoient dans ce bâtiment, qui, chargé de toutes les offrandes profitoit d'un vent favorable pour s'éloigner du rivage.

Dès qu'on avoit perdu de vue ce vaisseau sacré, les prêtres & leur suite revenoient au temple dans le même ordre qu auparavant, & les initiés entroient dans le sanctuaire où les statues des dieux étoient remises à leur place. Le grammatiste ou hiérogrammatiste qui tenoit le troisième rang dans l'ordre sacerdotal, ayant autour de lui les ministres inférieurs, les pastophores, & s'étant mis dans un endroit élevé du temple, prenoit à la main un livre, & récitoit tout haut les prières pour la prospérité de l'empereur, pour le sénat, les chevaliers & le peuple romain; elles étoient terminées par des vœux en faveur de tous les navigateurs. Après cela, l'assemblée étoit renvoyée par la formule ordinaire.

Comme dans tous les autres mystères, les cérémonies de l'initiation se pratiquoient la nuit; quand quelqu'un vouloit y participer, il falloit qu'il en obtînt la permission du grand-prêtre. Ensuite il choisissoit un autre membre de l'ordre sacerdotal pour son mystagogue, & fixoit la somme qu'il étoit résolu d'employer aux frais de sa réception. Les prêtres ne manquoient pas d'en profiter; & outre cela leur chef exigeoit des présens particuliers. L'initié observoit d'abord pendant dix jours une continence rigoureuse, & s'abstenoit alors du vin & de la chair. Avant qu'il fît son sacrifice, l'hiérophante, ou prophète, tiroit du sanctuaire certains livres en caractères hiéroglyphiques, & où étoient encore des lignes tracées en différentes manières, & formant des nœuds ou des roues. Sans doute que ces objets fournissoient une ample matière à diverses interprétations, & aux leçons qu'on donnoit au récipiendaire. Je crois aussi qu'on lui expliquoit une partie de la fameuse *table isiaque*, qui nous représente non les anciennes fêtes d'Isis, mais celles qu'on célébroit en son honneur dans l'Italie, où ce monument a été découvert. Peut-être étoit-elle exposée dans les temples de cette déesse, comme les bas-reliefs mithriaques l'étoient dans l'antre consacré à Mithra. Un examen réfléchi de cette table, montre que tout n'y est pas conforme à l'ancien

l'ancien égyptianisme; elle n'appartient donc qu'aux nouveaux rites isiaques.

Après le sacrifice le récipiendaire étoit purifié & lavé dans des bains particuliers; on le plaçoit ensuite, vêtu d'une robe neuve de lin, devant l'image de la déesse, & dans l'intérieur du sanctuaire. C'est là où il entendoit des choses qu'il ne lui étoit plus permis de révéler. Il y avoit encore d'autres cerémonies; mais Apulée ne nous les désigne que d'une manière obscure & énigmatique. « Je me suis approché, dit-il, des confins » de la mort. Ayant foulé aux pieds le seuil de » Proserpine, j'en suis revenu à travers tous les » élémens. Au milieu de la nuit, le soleil me » parut briller d'une lumière éclatante. J'ai » été en présence des dieux supérieurs & infé- » rieurs, & je les ai adorés de fort près ». (*Apul. métam. l. IX, p.* 240.)

Le lendemain au point du jour, l'initié sortoit du sanctuaire, vêtu de douze robes sacrées, & venoit s'asseoir sur un siège élevé au milieu du temple & en face de la statue d'*Isis*; il y prenoit un magnifique manteau traînant jusqu'à terre, & parsemé de figures de dragons, de griffons & d'autres animaux. Les prêtres donnoient à cet habillement le nom d'olympique, parce qu'il étoit le signe des épreuves auxquelles on s'étoit soumis avec courage, & sans y succomber. Le nouvel adepte tenoit à la main droite un grand flambeau, & avoit une couronne de palmier dont les feuilles formoient une espèce de *gloire* autour de sa tête. Le reste de la journée se passoit dans la joie & en festins, ceux-ci même duroient trois jours consécutifs, & se terminoient toujours par des sacrifices & des actions de graces.

Apulée n'a pas manqué de nous rapporter la prière de ce genre qu'il fit, sous le nom de Lucius, à *Isis*. On ne peut douter qu'il ne s'y soit conformé aux formules usitées en pareil cas. Il s'adresse ainsi à cette déesse: « Toi que les dieux célestes » honorent, que les divinités infernales redoutent; » déesse qui imprimes le mouvement à notre globe, » qui éclaires le soleil, gouvernes l'univers, & » foules aux pieds le tartare, les astres t'obéissent; » tu réjouis tous les dieux; tu règles l'ordre des » saisons; les élémens te sont asservis; les vents » ne soufflent & les nuages ne s'assemblent qu'à » ton gré; les semences ne peuvent germer ni » croître sans toi, &c.... » *Isis* avoit dit elle-même en apparoissant à Lucius: « me voici, la » nature, mère de toutes choses, souveraine de » tous les élémens, l'origine des siècles, la pre- » mière des divinités, la reine des mânes, la plus » ancienne habitante des cieux, l'image uniforme » des dieux & des déesses. Les voûtes éclatantes » du ciel, les vents salutaires de la mer, & le dé- » plorable silence des enfers, reconnoissent mon » pouvoir absolu. Je suis la seule divinité révérée » dans l'univers sous plusieurs formes, avec di- » verses cérémonies, & sous différens noms. Les » phrygiens m'appellent la mère des dieux; les » cypriotes, Vénus paphienne; les athéniens, Mi- » nerve cécropienne; les habitans d'Éleusis, l'an- » cienne Cérès.... Les égyptiens, recomman- » dables par l'antiquité de leur doctrine, sont les » seuls qui m'honorent d'un véritable culte, & qui » me donnent mon vrai nom: *la reine* Isis ». (*Apul. métam. l. XI, p.* 226). Dans ce langage d'un polythéisme rafiné, on ne peut méconnoître le panthéisme, la nature déifiée, le systême de l'ame du monde, en un mot le spinosisme. Si l'on y cherchoit le dogme de l'unité de dieu, en prenant à la lettre quelques expressions isolées, ce seroit vouloir s'éloigner du véritable sens d'un texte très-clair. Quoique les principes de la secte de l'auteur, l'éclectisme, semble en général y répugner, cependant il étoit trop conforme à l'ancienne doctrine égyptienne, pour qu'on n'osât s'en écarter dans les mystères *isiaques*. Tout le discours d'*Isis* n'est en effet qu'une explication ou simple commentaire de ces mots: *je suis tout ce qui a été, est & sera*, de la fameuse inscription gravée en caractères hiéroglyphiques sur la porte du temple de la déesse à Saïs (*Jambl. de myst. §. VIII, c. v*), & dont nous avons deux traductions grecques. (*Ap. Plut. de Is. & Osir. Procl. in Tim. Plat. p.* 30). D'ailleurs ceux qui ont prétendu qu'Apulée fait enseigner ici aux initiés le dogme de l'unité, n'ont pas sans doute remarqué un autre passage du même ouvrage de cet écrivain où Osiris est mis fort au-dessus de toutes les divinités. Conséquemment *Isis* ne pouvoit être la première, encore moins la seule.

On enseignoit dans les mystères *isiaques* une autre doctrine, celle qui concernoit la vie future. Lorsque Lucius dit qu'il arriva aux confins de la mort, & foula aux pieds le seuil de Proserpine, n'est-ce pas une allégorie assez claire, sur les craintes dont il s'imaginoit être débarrassé par son initiation? Mais toute difficulté s'évanouit par ces promesses que lui fait *Isis*: « Tu vivras heureux, » tu seras plein de gloire sous ma protection. » Quand ayant atteint le terme ordinaire de la vie, » tu descendras aux enfers, là tu habiteras les » champs-élysées.... Si, par ton zèle pour mon » culte, & par une chasteté inviolable, tu mé- » rites mes faveurs, tu sauras qu'il est en mon » pouvoir de prolonger tes jours au-delà du tems » que le destin a prescrit ». (*Ibid. p.* 227). A l'espoir de jouir après la mort d'une félicité assurée, se joignoit donc celui d'une vie longue & heureuse, sur lequel il n'est jamais difficile de tromper les hommes, parce que leur bonheur consiste à céder à la force de cette illusion.

Non-seulement *Isis* étoit regardée comme ayant le pouvoir d'arrêter l'exécution des arrêts des

parques, de détourner les malignes influences des astres, de calmer les orages de la fortune, mais encore de dissiper ceux de la mer, & de faire échapper les navigateurs aux périls dont elle les menace. (*Ibid p.* 226, 241, *&c.*) C'est pourquoi on consacroit à la déesse un navire, & on célébroit sa fête dès que les tempêtes qui règnent pendant l'hyver, ne se faisoient plus sentir, & que les flots, devenus paisibles, permettoient aux bâtimens d'appareiller. Personne n'ignore que l'heureuse position de Corinthe l'avoit rendue le centre du commerce maritime de la Grèce; il n'est donc point étonnant qu'elle fût celui du culte d'*Isis*, protectrice de la navigation. Quoique les égyptiens ne pussent souffrir la navigation autant par goût que par principe religieux, cela ne les empêchoit pas néanmoins de faire honneur de sa découverte à cette déesse en lui attribuant l'invention des voiles (*Hygin*, *fab. CCLXXVII*), & la construction du premier navire. (*Fulgent. l. I, c. XXV*).

Il est assez probable que le culte d'*Isis* passa de Corinthe à Rome, puisque cette déesse portoit aussi le surnom de Pélagique (*inscrip. ap. Grut. p.* 313, *n°.* 18) dans cette dernière ville où son origine remontoit au temps de Sylla. (*Apul. l. XI, p.* 246). Comme toutes les divinités égyptiennes, *Isis* y fut d'abord supportée avec peine (*Macrob. Saturn. l. I, c. VII*), ensuite chassée avec Sérapis du capitole, malgré les rumeurs du peuple, sous le consulat de Pison & de Gabinius, l'an 58 avant. J. C. Elle ne revint que peu de temps avant les guerres civiles dans cette capitale du monde où ses mystères s'établirent alors, & eurent de nombreux partisans. Appien raconte que l'édile Volusius cherchant à éviter la proscription des triumvirs, emprunta d'un *isiaque* sa robe de lin & son masque à tête de chien. Dans cet équipage il se rendit par les chemins ordinaires, un sistre à la main, & demandant l'aumône, auprès du jeune Pompée. (*Appian. de bell. civil. l. IV, t. II, éd. var. p.* 99,091). Si les yeux, comme le remarque très-bien Fréret (*Acad. des inscript. t. XVI, p.* 276), n'avoient pas été accoutumés à voir des hommes dans ce bisarre ajustement, rien n'étoit plus propre à faire arrêter Volusius par les premiers qui l'eussent rencontré.

Virgile parle avec tant de mépris des divinités égyptiennes, que son ancien commentateur, Servius, pense que leur culte ne fut introduit, ou, si l'on veut rétabli à Rome, qu'après le règne d'Auguste. Sous les successeurs de ce prince la superstition semblant croître avec la dépravation générale des mœurs, les mystères d'*Isis* eurent beaucoup de vogue; & au temps de Domitien, ils n'étoient plus que ceux de la débauche. (*Juven. sat. VI, v.* 488). C'étoit dans les jardins du temple même de cette déesse que les adultères se commettoient, & les femmes s'y prostituoient sans crainte. En falloit-il davantage pour mériter à cette cérémonie la protection de Commode & de Caracalla? On y vit le premier la tête rase, avec la figure d'Anubis sur les épaules, & se servant de son museau de chien pour assommer les assistans. D'autres fois il forçoit les malheureux initiés de se frapper la poitrine jusqu'à courir un danger éminent de mort. (*Æl. Lamprid. hist. August. t. I, p.* 499). On ignore si Caracalla fut moins inhumain dans les mêmes cérémonies; il y porta aussi la statue d'Anubis; mais il surpassa Commode par sa magnificence, en élevant des temples à *Isis*. (*Æl. Spartian. Ibid. p.* 728).

Le plus célèbre de ces édifices étoit celui du champ de Mars, où se faisoient les cérémonies de l'initiation à laquelle on se préparoit, pendant dix jours, par l'abstinence de la chair & une continence rigoureuse. L'une & l'autre étoient nécessaires aux mystères d'Osiris (*Apul. métam. l. XI, p.* 243), remarquables par quelques pratiques différentes de celles des mystère d'*Isis*, quoique le culte de ces deux divinités fût réuni. Les thyrses, les branches de lierre, étoient consacrés spécialement à la première, & portés par les initiés, à ces cérémonies mystérieuses. Comme la réception des initiés rendoit beaucoup d'argent aux prêtres, il n'est point étonnant, non-seulement qu'on trouvât dans le même temple deux sortes de mystères, mais encore qu'on s'y fît initier jusqu'à trois fois. C'étoit à la dernière initiation, à cause de la vertu prétendue de ce nombre, qu'on promettoit aux adeptes une félicité inaltérable. (*ibid.*) L'assemblée étoit ensuite congédiée avec cette formule: *quod felix itaque ic faustum salutareque tibi sit.* (*Ibid.*)

(*L'article précédent est tiré des Recherches sur les mystères du paganisme, de M. de Sainte-Croix*).

Les *isiaques* chantoient deux fois le jour les louanges d'Isis. Le matin à la première heure, c'est-à-dire, au lever du soleil, lorsqu'ils ouvroient son temple, ce qu'ils appelloient *ouverture*, ils saluoient la déesse, & appelloient cette cérémonie *salutation* ou *exercice*. Ensuite ils demandoient l'aumône tout le jour, & revenoient à la huitième heure; ils adoroient alors une seconde fois debout la statue d'Isis, l'accommodoient & la couvroient, puis ils fermoient son temple. Telles étoient la vie & les fonctions des *isiaques*. Ces *Isiaques* ressembloient aux galles, de même qu'Isis étoit Cybèle. Ils ne se couvroient les pieds qu'avec des écorces fines du roseau appellé *papyrus*; c'est pour cela que Prudence & d'autres ont dit qu'ils alloient nuds pieds. Il y a une statue antique à Rome, qui représente un *Isiaque* avec une beface & une clochette à la main, soit que ces prêtres s'en servissent en demandant l'aumône, soit qu'elle fût d'un

fage dans leurs facrifices, comme Lucien l'a dit. Les *Ifiaques* ne fe revêtoient que de robes de lin, parce qu'Ifis avoit appris aux hommes à cultiver & à travailler le lin. Ils ne mangeoient ni cochon, ni mouton, & ne faloient jamais leurs viandes, afin d'être plus chaftes. Ils mêloient beaucoup d'eau dans leur vin, & fe rafoient la tête.

« Il eft bon, dit M. Paw, de faire quelques confidérations fur le prétendu zèle à faire des profélytes, qu'on attribue aux égyptiens, parce qu'on trouve dans différentes contrées une infinité de temples où le fervice divin fe faifoit précifément fuivant les rits *ifiaques* par des prêtres rafés, vêtus de lin, & dont la probité étoit très-fufpecte. Mais jamais les véritables égyptiens ne fe foucièrent de faire des profélytes; & ce font des grecs afiatiques qui ont porté le culte d'Ifis dans les ifles de l'Archipel, à Corinthe, à Tithorée, & dans prefque toutes les villes d'Italie, où l'on recevoit les néophytes fans les foumettre à la circoncifion, qu'on regardoit en Égypte comme une opération indifpenfable. Quelques temples d'Ifis, tels que celui de Bologne, peuvent avoir joui de revenus fixes, parce qu'ils étoient fondés par des familles romaines, ou par de riches affranchis; mais la plupart des autres n'étoient deffervis que par des prêtres mendians, qui heurtoient aux portes avec leurs fiftres, & qui faifoient croire au vulgaire qu'il n'y avoit point de différence entre commettre un énorme facrilège, & leur refufer l'aumône.

Ecquis ita eft audax, ut limine cogat abire
Jactantem Phariâ tinnula fiftra manu?

Ovid. de Pont. I.

Ce mal vint bientôt à fon comble, fans que la police, qui vouloit l'arrêter au moins à Rome & en Italie, ait pu y réuffir; parce que le fénat & les empereurs employèrent d'auffi mauvais moyens pour extirper les *ifiaques* que pour extirper les juifs & les aftrologues.

Au refte, nous ne voulons pas nier abfolument que fous le règne des Ptolémées il ne fe foit mêlé de temps en temps parmi ces vagabonds, & même parmi les galles de vrais égyptiens, que la pauvreté perfécutoit chez eux, & qui étoient des gens de la lie du peuple, dont toutes les efpérances fe fondoient fur la crédulité & la fuperftition.

Il eft encore queftion chez les anciens & furtout chez Apulée de petits carêmes égyptiens, qui n'étoient que de dix jours, & dont la principale rigueur confiftoit en ce qu'il n'étoit pas permis alors de coucher avec fa femme; ce qui excita de grandes plaintes en Italie, lorfque le culte d'Ifis y devint dominant, malgré toutes les précautions prifes par le fénat pour le réprimer. Il nous eft refté fur ce fujet une élégie très-remarquable de Properce, qui n'ufe pas, comme on l'a cru, d'une licence purement poétique, lorfqu'il menace la déeffe *Ifis* de la faire chaffer de Rome : car enfin elle en avoit été chaffée plus d'une fois, comme on l'a vu par les révolutions arrivées à fon temple tant de fois relevé de deffous fes ruines :

Triftia tam redeunt iterum folennia nobis.
Cynthia jam noctes eft operata decem
....
Quæ dea jam cupidos toties divifit amantes,
Quæcumque illa fuit, femper amata fuit. &c.

« Comme les romains, d'ailleurs fi tolérans envers les cultes les plus abfurdes, apportés en Italie par des fanatiques errans ou par des peuples vaincus, ont très-fouvent perfécuté la religion égyptienne avec fureur, on a cru qu'ils y avoient été engagés par les défordres, dont le temple d'*Ifis* à Rome fut accufé long-temps avant Décius Mundus & Pauline; mais il paroît par un paffage du 42.me livre de Dion, que les arufpices & les facrificateurs des divinités indigènes, excitoient fous main la perfécution; & comme de tels hommes étoient incapables de donner de bons confeils, les romains fe rendirent véritablement ridicules en fuivant leur avis : car quoi de plus ridicule que de voir ce temple d'*Ifis* à Rome, démoli jufqu'aux fondemens par arrêt du fénat, & de le retrouver bientôt après relevé : il fut de la forte alternativement abattu & reconftruit huit ou neuf fois; ce qui y attira un concours extraordinaire de peuple, & occafionna en grande partie cette folitude affreufe qui régnoit autour des autres dieux de la capitale, fi négligés dans leurs fanctuaires, que, fuivant l'expreffion de Properce, les araignées y filoient paifiblement leur toile : *velavit aranea fanum* (*lib. II. eleg. V.*). Ces chofes n'étoient pas fur un autre pied, lorfque St. Jérôme vint à Rome : *fuligine aranearum telis omnia Romæ templa cooperta funt*, dit-il. Preuve que les romains étoient très-peu attachés à leur religion, lors même qu'ils perfécutèrent celle de l'Egypte ».

ISICIUM, ΙΣΙΚΙΟΝ, } boyaux farcis, andouilles, fauciffes. On les appelloit auffi *efciciata*. Les anciens en mettoient dans le corps des oifeaux qu'ils fervoient dans les repas, tels que les oies & les poules :

Eminet impleto pullorum carnibus anfer,
Et varias menfæ torridus ambit opes.
Inguinibus nam portat olus, ventrifque foluti
Truditur è medio efciciata nitens.

Apicius (*de re coquin.* 2.) parle d'une vulve de truie farcie comme une andouille, *vulvula esiciata.* Lampride (*cap. XIX.*) dit qu'Elagabale fit servir le premier des boudins farcis de poissons, de crabes & d'autres crustacées. Cependant les livres attribuées à Apicius, que l'on croit avoir écrit sous Tibère, en font mention.

ISINDUS, en Camphylie. ΙΣΙΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

ISIS étoit avec Osiris la plus grande divinité des égyptiens. C'étoit à la fois sa sœur, son épouse & sa mère, mais sous des rapports différens. Plutarque nous donne la clef de cette allégorie astronomique (*de Isid. & Osiride*), en nous disant qu'*Isis* & *Osiris* étoient la lune & le soleil, qu'ils gouvernoient tout l'univers, en nourrissoient toutes les substances, & qu'enfin ils présidoient à la génération de tous les êtres. Sous ce rapport ils étoient frère & sœur. Dans les premiers temps les égyptiens rendirent un culte particulier au soleil & à la lune sous leurs noms ordinaires ou vulgaires. Mais les prêtres enveloppèrent bientôt de tenèbres un culte aussi simple, & ils déguisèrent jusqu'aux noms de ses objets. Le soleil & la lune devinrent Osiris & *Isis*. Celle-ci prit même le nom égyptien (ou Cophte) de la lune, *Joh* ou *Pi-Joh*. C'est sur ce léger fondement qu'Hérodote (*lib. cap. I. V.*) a trouvé une ressemblance & même l'identité entre l'*Isis* égyptienne & Jo, fille d'Inachus. (*Voyez* Jo.)

Les égyptiens voyant que la fertilité de leur pays dépendoit des débordemens du Nil, & que ceux-ci dépendans des pluies du solstice d'été, accompagnoient les premières phases de la lune après cette époque, attribuèrent d'abord à cet astre la vertu fécondante, ou génératrice, & ensuite à *Isis* son symbole mythologique. De la variété des phases vinrent les cornes de vache dont *Isis* est si souvent coëffée; de la vertu fécondante vint sa ressemblance avec Cérès des grecs. Les égyptiens reconnoissant deux principes fécondans de l'univers, le chaud & l'humide, reconnurent pour les premières divinités Osiris ou le soleil, qui produit la chaleur pendant le jour, & *Isis* ou la lune, qui produit, selon l'opinion erronée des anciens, l'humidité pendant la nuit. Cette humidité, toujours selon les égyptiens, enfloit le Nil dans les montagnes de l'Ethiopie, & le faisoit déborder sur l'Egypte desséchée, brûlée par les feux du printemps & des tropiques. De là vinrent *les larmes d'Isis* tant desirées par ce peuple superstitieux, tant invoquées dans les mystères, & tant célébrées dans les écrits des grecs qui connurent l'Egypte: de là vinrent encore les attributs ordinaires d'*Isis* (*Servius in Æneid.* 8. *vers.* 596.), le sistre qui exprime par ses sinuosités celles du débordement, & le vase ou seau qui désigne la rentrée du fleuve dans son lit, ou dans un seul canal.

Telle fut l'*Isis* céleste; mais Osiris étant descendu du ciel-planétaire pour devenir le fleuve nourricier de l'Egypte, *Isis* devint aussi terrestre, & ce fut alors la terre elle-même (*Macrob. Saturn.* 1. 21.) que le Nil fécondoit; ce fut l'épouse d'Osiris; ce fut la déesse dont la vache, instrument du labourage, devint le symbole; ce fut enfin une divinité semblable à Cérès des grecs. Mais l'*Isis*-terrestre ne représenta pas la terre entière (*Plutarch. de Isid. & Osir.*), ni même toute la terre de l'Egypte; elle représenta seulement cette portion de terre que le Nil traversoit & rendoit féconde. Les contrées sèches & stériles de l'Egypte, dont le Nil n'approchoit jamais, furent représentées par Nephthys. *Voyez* ce mot.

La superstition ne se repose jamais; elle crée toujours de nouveaux fantômes. *Isis* fut non-seulement la lune, mais encore la collection de tous les êtres sublunaires, ou plutôt l'ame du monde, la φυσις des grecs (*Saturn.* 1. *cap.* 20 & 21.): cette nature qui a toutes les formes, ΦΥCIC ΠΑΝΑΙΟΛΟC ΠΑΝΤ. ΜΗΤ. & qui est mère de tout, comme l'appelle une inscription dans Gruter (XXVI. 7.): cette nature-myrionyme, ou à mille-noms. *Isis* étant la nature universelle, la mère des êtres, fut aussi la mère d'Osiris ou du soleil. C'étoit la doctrine qu'enseignèrent au temps des Ptolémées sur *Isis* les prêtres d'Egypte; c'est-à-dire, que voulant se rapprocher des grecs, ils empruntèrent les opinions des pythagoriciens, des platoniciens & des stoïciens sur la nature, sur l'ame du monde, & ils les appliquèrent à *Isis*. De là vint que ces mêmes grecs crurent reconnoître leur Minerve dans *Isis*, surnommée *Neith*, leur Diane dans *Isis*, surnommée *Bubaste*, leur Latone dans *Isis*, surnommée *Buto*, leur Hécate dans *Isis*, surnommée *Tithrambo*, &c., &c. *Voyez* tous les articles des divinités égyptiennes femelles.

Après avoir débrouillé, à l'aide de Jablonski, le cahos des fables égyptiennes sur *Isis*, je vais rapporter les fables grecques qui ont rapport à la même divinité.

Plutarque dit qu'elle étoit fille de Saturne & de Rhéa, & qu'elle eut pour frère & pour ami Osiris. Il ajoute, suivant une tradition extravagante, qu'*Isis* & Osiris conçus dans le même sein, s'étoient mariés dans le ventre de leur mère, & qu'*Isis* en naissant étoit deja grosse d'un fils. *Voyez* Arueris. Ils régnèrent en Egypte, vivant dans

une parfaite union, s'appliquant l'un & l'autre à polir leurs sujets, à leur enseigner l'agriculture, & les autres arts nécessaires à la vie. Osiris ayant perdu la vie par les embuches de Tiphon son frère, *Isis*, après l'avoir long-temps pleuré, lui fit de magnifiques funérailles, vengea sa mort en poursuivant le tyran, & après l'avoir fait périr, elle gouverna l'Egypte durant la minorité de son fils Horus. Après sa mort, les égyptiens l'adorèrent avec son mari; & parce qu'ils s'étoient appliqués pendant leur vie à enseigner l'agriculture, le bœuf & la vache devinrent leurs symboles: on institua des fêtes en leur honneur, dont une des principales cérémonies étoit l'apparition du bœuf Apis. On publia ensuite que les ames d'*Isis* & d'Oris étoient allées habiter dans le soleil & dans la lune, puisqu'ils étoient devenus ces astres bienfaisans; en sorte qu'on confondoit leur culte avec celui du soleil & de la lune. Les égyptiens célébroient la fête d'*Isis*, dans le temps qu'ils la croyoient occupée à pleurer la mort d'Osiris, c'étoit le temps que l'eau du Nil commençoit à monter; ce qui leur faisoit dire que le Nil, après s'être grossi des larmes d'*Isis*, inonde & fertilise leurs terres.

Isis passa ensuite pour être la déesse universelle, à laquelle on donnoit différens noms, suivant ses différens attributs. Ecoutons Apulée, qui fait ainsi parler cette déesse: « Je suis » la nature, mère de toutes choses, maîtresse » des élémens, le commencement des siècles, la » souveraine des dieux, la reine des mânes, la » première des natures célestes, la face uniforme » des dieux & des déesses; c'est moi qui gouverne » la sublimité lumineuse des cieux, les vents salutaires des mers, le silence lugubre des enfers. » Ma divinité unique, mais à plusieurs formes, est » honorée avec différentes cérémonies & sous » différens noms. Les Phéniciens m'appellent la » pessinuntienne, mère des dieux; ceux de Crète, » Diane, Dictynne; les siciliens, Proserpine » Hygienne; les éleusiniens, l'ancienne Cérès; » d'autres, Junon, d'autres, Bellone quelques-uns Hécate. Il y en a aussi qui m'appellent » Rhamnusia; mais les égyptiens m'honorent » avec des cérémonies qui me sont propres & » m'appellent de mon véritable nom, la reine » *Isis* ». On a trouvé une ancienne inscription qui confirme l'idée d'Apulée, la voici:

Déesse Isis qui est une & toutes choses.

Les grecs qui vouloient ramener toute l'antiquité à leur propre histoire, ont prétendu qu'*Isis* étoit la même qu'Io, fille d'Inachus, quoique leurs fables ne se ressemblent en rien; c'est pour cela qu'on trouve quelques statues d'*Isis* avec des cornes de vache, quoiqu'on les prenne aussi pour les cornes ou le croissant de la lune. *Voyez* Io.

Isis étoit sur-tout honorée à Bubaste, à Copte & à Alexandrie. « A Copte, dit Elien (*Hist. des animaux, liv. X. ch. XXIII.*), on honore la » déesse *Isis* en bien des manières: une entr'autres » est le culte que lui rendent les femmes qui pleurent la perte de leurs maris, de leurs enfans & » de leurs frères. Quoique le pays soit plein de » grands scorpions, dont la piquure donne » promptement la mort, & est sans remède, & » que les égyptiens soient fort attentifs à les éviter; ces pleureuses d'*Isis*, quoiqu'elles couchent » à platte terre, qu'elles marchent pieds nuds, & » même, pour ainsi dire, sur ces scorpions pernicieux, n'en souffrent jamais de mal. Ceux de » Copte honorent aussi les chèvres, disant que » la déesse *Isis* en fait ses délices; mais ils mangent les chevreuils ». Un homme étant entré dans le temple d'*Isis*, à Copte, pour savoir ce qui se passoit dans les mystères de cette déesse, & en rendre compte au gouverneur; il en fut en effet témoin, s'acquitta de sa commission; mais il mourut aussi-tôt après, dit Pausanias, qui ajoute à cette occasion: il semble qu'Homère ait eu raison de dire que l'homme ne voit point les dieux impunément. Les romains adoptèrent avec beaucoup de répugnance le culte d'*Isis*: il fut long-temps proscrit à Rome, peut-être à cause de ses figures bisarres; mais après qu'il eut forcé les obstacles, il s'y établit si bien, qu'un grand nombre de lieux publics prit le nom d'*Isis*. Il est vrai qu'on donna à ses statues une forme plus supportable.

Le symbole le plus familier d'*Isis*, est le sistre qu'on lui met à la main. L'usage du sistre, dans les mystères d'*Isis*, étoit aussi général que celui de la cymbale dans ceux de Cybèle, & avoit le même but, celui de faire du bruit dans les temples & dans les processions; ces sistres rendoient un son à peu près semblable à celui des castagnettes.

Ajoutons enfin, que le culte d'*Isis* passa d'Egypte jusque dans les Gaules. On croit même que la ville de Paris en a pris son nom (*παρὰ ἴσιδος*, près du temple d'*Isis*), & qu'il y avoit à Issi, près de Paris, un temle d'*Isis*, comme plusieurs monumens en font foi.

Pour les détails du culte d'*Isis*. *Voyez* Isiaques.

Les feuilles dont *Isis* est ordinairement couronnée, sont des feuilles de *musa*, espèce d'arbre fort commun aux environs de Damiette, & que Théophraste a mis dans la classe des palmiers. Si c'est de cet arbre qu'on a dit (*Horus Apoll. hierog. lib. I. c. XXIII.*), qu'il poussoit une seule branche à chaque lunaison, & que les égyptiens l'employoient dans leur écriture symbolique, on ne doit pas être surpris que ses feuilles soient entrées dans la parure d'*Isis*, divinité qui n'étoit pas différente de la lune. A l'égard des cornes, Héro-

dote rapporte que les égyptiens représentoient cette déesse avec des cornes de bœuf, de la même manière que les grecs représentoient Io; & Plutarque dit que Mercure mit une tête de bœuf sur celle d'*Isis*, à la place du diadême qu'Horus venoit de lui ôter. Mais comme il ne faut pas beaucoup s'arrêter à ces sortes de traditions, je penserois plutôt que les cornes de bœuf ayant été dans les plus anciens temps l'emblême de la puissance, elles entroient dans le nombre des attributs qui caractérisoient les princes & les dieux; & je me fonde sur un passage de Sanchoniaton, où il est dit, qu'Astarte mit sur sa tête *la marque de la royauté*, c'est-à-dire une tête de taureau.

« On doit, dit Winckelmann, assigner une haute antiquité aux deux grandes statues de femmes conservées au cabinet du capitole; ces statues sont apparemment d'*Isis*, quoiqu'elles n'aient pas de cornes sur la tête. Les cornes de cette déesse indiquent les phases de la lune, ainsi que nous le voyons par une de ces figures en bronze, exécutée dans le style égyptien le plus ancien ».

« Quelques figures de femmes, ou, pour mieux dire, quelques images d'*Isis*, portent sur la tête une parure qui ressemble à un tour de cheveux postiches; mais à la plupart de ces figures, & surtout à la grande *Isis* du capitole, ce tour paroît composé de plumes. Ce qui donne le plus de vraisemblance à cette conjecture, c'est une *Isis* que j'ai inséré dans mes monumens de l'antiquité; on voit sur sa coëffure une poule de Numidie, dont les ailes se rabattent sur les côtés, & dont la queue descend par-derrière ».

« Le vêtement des deux *Isis* grecques est garni de franges, ainsi que le sont les manteaux des rois captifs; par-là, à ce qu'il paroît, on a voulu désigner une divinité dont le culte étoit venu des pays étrangers. Cette sorte de vêtement, appellé *gausapum*, étoit garni de filets: dès qu'il fut introduit à Rome, les femmes en portèrent l'hiver. Après cette remarque, j'ai observé toutes les figures d'*Isis* par rapport à l'habillement, & j'ai découvert que toutes, sans exception, portent le manteau de cette déesse. C'est au moyen de ce caractère que j'ai reconnu pour une *Isis* le torse d'une statue colossale, placée contre le palais de Venise à Rome, & appellée par le peuple la *Dona Lucretia*. C'est ainsi qu'est ajustée encore une belle *Isis* de bronze, de la hauteur d'une palme, conservée au cabinet d'Herculanum. Il en est de même de deux ou trois figures plus petites de cette déesse du même cabinet. Toutes ces figures ont les attributs de la Fortune ».

Pour compléter l'article d'*Isis*, je vais donner la description de quelques-unes des pierres gravées de Stosch, relatives à cette déesse.... Sur une pâte de verre dont l'original étoit au collège de St. Ignace de Rome, on voit une belle tête d'*Isis*. L'ornement qui est autour du cou, & qui descend jusqu'à la gorge, est une espèce de mantelet ou mantille, composée de plusieurs rangs de globules faits comme des perles, ainsi qu'on en voit à quelques momies. Un des plus beaux (*Venuti, Collect. Manum. tab. III.*) canopes de basalte du cardinal Alexandre Albani, a une mantille semblable; on croit y distinguer au premier rang le fruit du *Persea*, dont le bas ressemble à un cœur, au second, les feuilles de cet arbre qui avoient la figure d'une langue, & au troisième, une file de globules.

Sur une pâte antique, tête d'*Isis* en face, avec des cornes.

Sur une sardoine, tête d'*Isis* en face, coëffée d'une peau de vache, avec une massue au côté droit, & au gauche une corne d'abondance.

Sur une sardoine, tête d'*Isis* en face, coëffée comme la précédente, & trois étoiles autour. Cette constellation étoit appellée (*Horapollo Hier. lib. I. c. III.*) *Sothys* par les égyptiens, & *Astrokynos* par les grecs; c'étoit la canicule.

Sur une sardoine, tête d'*Isis* jointe à une tête de vache.

Sur une agathe-onyx on voit une femme assise tenant de la droite un papillon. Elle a au-dessus de sa robe une écharpe de plumes qui lui couvre les jambes. Il y avoit à Rome, au siècle passé, un fragment égyptien qui représentoit une *Isis*, avec des ailes attachées à ses hanches, qui étant pliées la couvroient jusqu'aux jambes. Une (*Pignor. lit. 2.*) *Isis* de la table Isiaque a la même espèce d'ailes d'une longueur à lui couvrir même les pieds.

Sur une calcédoine, en forme de scarabée, paroît *Isis* debout tenant un serpent dans la main droite; Apulée (*Metam. l. XI. p. 360.*), dans sa vision, la représente avec cet attribut

Sur une pâte de verre, *Isis* debout en face tient un sistre de la main droite, & de la gauche une cruche, qui désigne le vase rempli d'eau qu'on portoit devant toutes les processions (*Apuleius Metam. l. XI. l. C.*) qu'on faisoit en son honneur. Ce vase porté par *Isis*, se nomme en latin (*Serv. ad l. VIII. Æneid. p. 550.*) *cymbium* ou *sitella*. Le même sujet s'y voit encore sur une cornaline & sur une prime d'émeraude.

Sur une cornaline, *Isis* debout tient de la main droite un sistre, avec la cruche suspendue au bras gauche, & de cette main une patère d'où s'élève un serpent.

Sur une cornaline, *Isis* debout tient de la main droite un sistre & un timon, & de la gauche une corne d'abondance. Il n'est pas ordinaire de trou-

ver le timon pour attribut d'*Isis*; mais comme on voit sur un médaillon (*Buonarroti Osserv. Sopra Alcuni Medaglioni*, *p.* 225.) de l'empereur Macrin des Némésis avec le timon, & que Némésis est coëffée avec des plumes d'oiseau de Numidie, à la manière d'*Isis*, le timon peut encore convenir à *Isis*.

Sur une cornaline, *Isis-Pharia* debout tenant des deux mains une voile de vaisseau.

Sur une cornaline, *Isis* assise tenant son fils Horus dans ses bras, comme on la voit sur le revers (*Tristan*, *tom. I. p.* 510. *Patin Num. Imp. p.* 197) d'une médaille d'Hadrien, & sur une autre pierre gravée. (*Pignor. tab. I. Isiac. pl.* 34.) Mais ce qui fait le prix de la nôtre, c'est qu'*Isis* est dans l'attitude de mettre le doigt dans la bouche d'Horus, pour (*Plutarch de If. & Os. p.* 636. *edit. Euz. Stephani.*) l'allaiter ainsi, au-lieu de lui donner la mamelle; ce qui est conforme à la tradition. Sur un jaspe rouge on voit le même sujet.

Sur une cornaline, *Isis* paroît à cheval sur un chien. La bête inconnue au P. Montfaucon (*Ant. expl. tom. II. p.* 284.), dans une médaille qu'il ne cite point, sur laquelle on voyoit *Isis* à cheval, peut donc être un chien, animal qui étoit particuliérement consacré à *Isis*. Les chiens (*Diod. Sic. lib. I. p.* 78. *A.*) précédoient l'image de cette déesse dans les processions solemnelles. Cette pierre est d'une belle gravure.

Sur une pâte de verre, Jupiter-Sérapis est assis dans une barque, & derrière lui est la Fortune qui a aussi un boisseau sur la tête comme Sérapis. Devant Jupiter on voit une tête, & *Isis* debout qui gouverne le vaisseau; car c'étoit là (*Lucian. Dial. Deor. III. p.* 208.) la fonction de cette déesse. L'original (*Museum Florent. tom. I. tab. LVII. C.*) de cette gravure est dans le cabinet de S. M. I. à Florence.

Sur une pâte de verre, Mercure debout, parle avec une femme drapée & voilée, assise sur un rocher, & derrière laquelle on apperçoit une branche d'arbre avec quelques feuilles. On pourroit croire que c'est ici une intrigue galante de Mercure, peut-être avec Acacallis, fille de Minos roi de Crète, (selon le scholiaste d'Apollonius) de même qu'avec Rhéa, & qu'avec Hersé, fille de Cecrops roi d'Athènes.

Mais comme le voile ne convient pas à une jeune fille, & qu'il convient mieux aux matrones & aux déesses, on peut aussi croire que la femme assise est *Isis*; ce qui devient d'autant plus probable, que Mercure, selon la tradition, étoit le conseiller & le premier ministre d'*Isis* (*Diod. Sic. L.* 1. *p.* 25. *lin.* 26.) pendant son gouvernement en Égypte, comme il l'avoit été d'Osiris auparavant. Sur le tombeau d'*Isis* il y avoit une colonne, avec cette inscription: *Je suis Isis, la reine de tout le pays, instruite par Mercure*, &c. Or selon cette idée, comme les feuilles, que l'on voit au bout de la branche qui est derrière la femme voilée, ressemblent assez à celles du lierre, ce seroit là encore de quoi appuyer notre conjecture, dit Winckelmann, puisqu'Osiris, mari d'*Isis*, avoit découvert ou introduit cette plante en Égypte. (*Diod. Sic. Lib.* 1. *p.* 23. *ad fin.*)

Isis-Athenodoria, statue d'*Isis*, faite par Athénodore, un des sculpteurs du sublime groupe de Laocoon, étoit placée dans la douzième région de Rome, selon Victor.

Isis-Atrypha (*Muratori Thes. inscr.* 73. 1.), qui fuit la joie: épithète relative aux larmes *d'Isis*.

Isis-Myrionyma, à mille noms.

Isis-Patricia, monument d'*Isis*; placé dans la cinquième région de Rome. Nous n'en connoissons que le nom.

Isis-Pelagia, qui préside à la navigation. Elle avoit à Corinthe un temple sous cette dénomination. (*Pausan. Corinth.*

Isis-Pharia, de Pharos, isle située en Egypte, vis-à-vis Alexandrie.

La troisième région de Rome portoit le nom d'*Isis*.

ISIS est le nom d'un des cinq jours que les coptes ont ajouté à leur année, pour la faire de trois cens soixante-cinq jours: le quatrième des cinq jours qu'ils ont ajoutés, s'appelle *Isis*. *Voyez* le P. Kirker, Fabricius, &c. Selon l'Astrologie des égyptiens, *Isis* est la divinité qui préside au signe du mois Parthénape, qui est le premier de l'année des égyptiens, & qui répond au mois de Septembre. *Voyez* Welschius, Kirker, &c.

ISIS (fête du vaisseau d'). *Voyez* ISIAQUES.

ISITERIES. *Voyez* EISITERIES.

ISLES. *Voyez* ILES.

ISMÈNE, sœur d'Antigone, & des deux frères ennemis Etéocle & Polinice, naquit d'Œdipe & de Jocaste. Dans l'Antigone de Sophocle, *Ismène* n'ose contrevenir aux ordres du roi, en entreprenant d'ensévelir Polinice; mais lorsqu'elle apprend que sa sœur, pour l'avoir entrepris, est condamnée à mort par le tyran, elle vient prendre part à son malheur, & se déclare complice. L'action est trop belle, dit-elle, pour la désavouer. Mais Antigone ne veut pas lui céder la gloire du crime & du supplice, & déclare au roi, qu'*Ismène* n'y a aucune part. *Voyez* ANTIGONE.

ISMÉNIAS. *Voyez* THÈBES.

ISMÉNIDES, nymphes du fleuve Isménus. *Voyez* ISMÉNUS.

ISMÉNIE, surnom de Minerve : il y avoit à Thèbes deux temples de Minerve ; dans l'un elle s'appelloit Minerve *Isménie*, à cause du fleuve Isménus, sur le bord duquel étoit ce temple.

ISMÉNIEN, surnom d'Apollon, qui lui venoit du fleuve Isménus.

ISMÉNIUS, fils d'Apollon & de Mélie, reçut de son père le don de deviner : comme il étoit né sur les bords du fleuve Ladon dans la Béotie, il donna son nom à ce fleuve, qui se nomma depuis *Isménius*, ou *Isménus*. *Voyez* MELIE.

Plutarque le géographe donne une autre origine au nom de ce fleuve. *Voyez* ISMENUS.

ISMÉNUS, fleuve de la Béotie, qui couloit auprès de Thèbes. On l'appelloit auparavant pied de Cadmus ; voici à quelle occasion. Cadmus ayant tué à coup de flèches le dragon qui gardoit la fontaine, & craignant que l'eau n'en fût empoisonnée, parcourut le pays pour en chercher une autre dont il pût boire sans danger : étant arrivé à l'antre corcyréen par le secours de Pallas, il enfonça le pied droit dans le limon, & quand il l'en eut retiré, il en sortit une rivière qu'on appella le pied de Cadmus. Peu de temps après, *Isménus*, l'aîné des enfans de Niobé, voulant se délivrer des douleurs violentes que lui causoient les plaies faites par les flèches d'Apollon, se jetta dans le fleuve du pied de Cadmus, qui, depuis cet événement, porta le nom de ce jeune prince.

ISMÉNUS, fils d'Amphion & de Niobé. *Voyez* l'article précédent.

ISOLINA. *Voyez* MONOLINUM.

ISOPSÈPHE, adj. On appelle vers *isopsèphes*, les vers construits de manière que la somme des lettres numérales du premier distique, produise le même nombre que celle du second. Les grecs n'avoient point d'autres chiffres que les lettres de leur alphabet. A signifie un, B. deux, Γ. trois, ainsi du reste. Ils appelloient mots *isopsèphes*, ceux dont les lettres calculées produisent le même nombre ; ils avoient de même des vers qu'ils appelloient *isopsèphes* pour les mêmes raisons. Les anciens grammairiens avoient découvert plusieurs vers *isopsèphes* dans Homère; mais c'étoit le hasard seul qui les avoit produits. Un certain Léonide s'avisa d'en faire exprès, & il composa des épigrammes dont les deux premiers vers étoient *isopsèphes* aux deux seconds. Quand l'épigramme n'étoit composée que de deux vers, & qu'on ne pouvoit par conséquent opposer distique à distique ; pour lors on opposoit vers à vers ; c'est ce que Huet a remarqué dans l'épigramme du XII[e] chapitre du VI[e] livre de l'Anthologie, commençant par ces mots : Εἰς πρὸς ἕνα, qui n'est composée que de deux vers, & dont chacun forme le nombre de 4111. Ce mot vient de ἴσος, *æqualis*, & de ψῆφος, *calculus*.

ISSA, isle sur les côtes de l'Illyrie.

M. Neumann lui attribue quelques médailles, sur lesquelles on lit ΙΣ & Σ.

ISSA dans l'isle de Lesbos.

M. Neumann a publié une médaille de bronze de cette ville, avec une étoile pour type.

ISSA, nymphe que Mercure rendit mère du devin Prylis. *Voyez* CADMUS ou CADMILUS.

ISSÉ, fille de Macarée, se laissa séduire par Apollon déguisé en berger.

ISSÉDONS, peuples voisins des Hyperboréens, dit Hérodote ; ils n'avoient qu'un œil. Quand quelqu'un d'entr'eux, dit le même auteur, a perdu son père, tous ses parens lui amènent beaucoup de bétail ; & après avoir coupé en morceaux le cadavre, ils mêlent les chairs avec celle des animaux, & les servent dans le festin ; réservant seulement la tête du mort, qu'ils enchassent dans de l'or, & font une idole a laquelle ils offrent tous les ans des sacrifices solemnels. Ces peuples devoient donc avoir une prodigieuse multitude de dieux, si chaque chef de famille étoit ainsi honoré.

Ils n'avoient qu'un œil, c'est-à-dire que les grands froids de leur pays faisoient qu'ils avoient presque toujours sur le visage une espèce de masque qui n'avoit qu'une ouverture pour les yeux ; ou bien on a voulu marquer par-là que ces peuples, voisins du pôle, étant la moitié de l'année dans les ténèbres, n'avoient que la moitié de la lumière dont jouissent les autres hommes.

ISTER. C'est un des noms du Danube ; car ce fleuve, chez les anciens, n'avoit pas le même nom vers sa source & dans la partie basse de son cours. Né dans cette partie de la forêt Hercinie, qu'on appelle la *forêt noire*, il coule rapidement entre la Germanie au nord, la Rhétie, les Noriques & la Pannonie au sud : mais parvenu à l'extrémité de la Mœsie & à l'entrée de la Dace qu'on appelloit *Ripensis*, il trouve en son chemin une barre de roches qui resserre son lit & le traverse ; ce qui cause une chute ou cascade dans ses eaux. C'est de-là que le Danube prend le nom d'*Ister*, qu'il conserve jusqu'à la mer.

C'est

C'est un peu au-dessous de cette cascade que Trajan fit construire un pont pour s'assurer en tout temps le passage du fleuve & l'entrée dans la Dace. On en voit encore le reste à l'entrée de la Bulgarie, entre Fetislau & Swerin; il étoit de vingt arches, larges de cent-vingt pieds romains. La longueur du pont étoit de cinq cent-vingt toises, c'est-à-dire que le Danube, en cet endroit, est sept fois plus large que la Seine à Paris sous le Pont-royal. L'*Ister*, qui se jettoit autrefois par sept embouchures dans le Pont-Euxin, n'en a plus que deux aujourd'hui. Ce grand fleuve reçoit plus de soixante rivières dans son cours. Malgré sa rapidité, il est glacé presque tous les hivers. C'est à la faveur des glaces que les daces & les sarmates passoient le fleuve pour ravager les provinces situées au midi.

ISTHME *DE CORINTHE*. Les corinthiens disoient, au rapport de Pausanias, que le Soleil & Neptune avoient eu une dispute au sujet de leur pays, pour savoir à qui il devoit appartenir. Briarée, choisi pour juge de ce différend, adjugea l'*isthme* à Neptune, & le promontoire qui commande la ville, au Soleil. Depuis ce temps-là Neptune demeura en possession de l'*isthme*. Plusieurs empereurs romains *entreprirent de percer, pour la commodité de la navigation, cet isthme*, qui n'a que six milles de large; mais on n'en put jamais venir à bout : ce qui donna lieu au proverbe *isthmum fodere*, percer l'isthme, pour désigner une chose impossible.

ISTHMIENS (Jeux). *Voyez* ISTHMIQUES.

ISTHMIQUES, ou ISTHMIENS. Les jeux isthmiques étoient les troisièmes des quatre sortes de jeux ou combats sacrés si célèbres dans la Grèce. Ils ont pris leur nom de l'*isthme* de Corinthe, où ils se célébroient. On disoit qu'ils avoient été institués par Sisyphe en l'honneur de Mélicerte, dont le corps avoit été porté par un dauphin, ou plutôt jetté par les flots sur le rivage de l'isthme. Plutarque, dans la vie de Théſée, en attribue la première institution à Théſée, qui voulut en cela imiter Hercule, par qui les jeux olympiens avoient été établis. Il les consacra à Neptune dont il se vantoit d'être fils, comme au dieu qui présidoit particulièrement sur l'*isthme*.

Ces jeux se célébroient régulièrement tous les trois ans en été, & ils étoient regardés comme sacrés, de sorte qu'on n'osa pas même les discontinuer, après que la ville de Corinthe eut été détruite par Mummius; mais on donna aux sycioniens la charge de les continuer. Le concours y étoit si grand, qu'il n'y avoit que les principaux membres des villes de la Grèce qui pussent y avoir place. Athènes n'avoit d'espace qu'autant que le voile du navire qu'elle envoyoit à l'*isthme* en pouvoit couvrir. Les éléens étoient les seuls de tous les grecs qui n'y assistoient pas, pour éviter les malheurs que pourroient leur causer les imprécations que Molione, femme d'Actor, avoit faites contre ceux de cette nation qui viendroient à ces jeux. *Voy.* MOLIONE.

Les romains y furent admis dans la suite, & les célébrèrent avec tant de pompe & d'appareil, qu'outre les exercices ordinaires de la course, du pugilat, de la musique & de la poésie, on y donnoit le spectacle de la chasse, dans laquelle on faisoit paroitre les animaux les plus rares. Ce qui augmentoit encore la célébrité de ces jeux, c'est qu'ils servoient d'époque aux corinthiens & aux habitans de l'isthme.

Les vainqueurs à ces jeux étoient couronnés de branches de pin, puis on les couronnoit d'ache, comme les vainqueurs aux jeux néméens, avec cette différence, que ceux des jeux néméens étoient couronnés d'ache verte, au lieu que ceux des jeux *Isthmiques* l'étoient d'ache sèche. Dans la suite on ajouta à la couronne une somme d'argent, qui fut fixée par Solon à cent drachmes, ou quarante livres de notre monnoie. Les romains ne s'en tinrent pas là, & assignèrent aux vainqueurs de plus riches présens. Pindare a composé plusieurs odes à l'honneur des vainqueurs dans les jeux *Isthmiques* : c'est pour cela que l'on a intitulé le quatrième livre de ses odes, *Isthmia*, les Isthmiennes.

ISTHMION, collier des femmes grecques. (Suidas Ἴσθμιον.) Il différoit de l'ὅρμος, en ce qu'il n'avoit point de pendeloque, comme ce dernier.

ISTIÆA, en Euboée. ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un taureau entier, ou à mi-corps, ou sa tête seule.— Un raisin.— Une femme assise sur la proue d'un vaisseau, tenant un voile.

ISTROPOLIS, en Moésie. ΙΣΤΡΙΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Deux têtes humaines dont l'une est renversée. — Un aigle posé sur un dauphin.

ISTRUS, dans le Pont. ΙCΤΡΙΗΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, d'Alex. Sévère.

ITA. Ce mot commençoit les fermens des romains : *Ita me dii ament* .... *Ita mihi deos velim propitios* ..... *Ita sim felix* ..... *Ita vivam*, &c.

ITALICA, en Espagne.

MYN. ITAL. *Municipium Italica.*

Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Tibère, de Drusus, de Germanicus.

Il fut la patrie de Trajan, d'Hadrien, de Théodose le vieux. On en voit les ruines près de Séville.

ITALIE ancienne. « Pour juger, dit M. Paucton dans sa *métrologie*, de la fertilité de cette ancienne terre, parcourrons-en les différentes contrées, commençons par l'*Istrie.* Le terrein de cette Chersonnèse est inégal & hérissé de collines & de monticules qui produisent abondamment du vin, de l'huile & des fruits; mais le froment & les légumes n'y réussissent pas, excepté dans le territoire de Piscino & d'Humago. Le Mont-majeur abonde en plantes médicinales, qui y attirent beaucoup d'herboristes étrangers. L'Istrie a des mines de sel. Ses golfes sont remplis de poissons. Elle a des bois propres pour la construction des vaisseaux, des carrières de bonnes pierres & d'un marbre fort recherché en *Italie* ».

» Dans le canton des *Carnes* on jouit d'une douce & agréable température, l'air est bon & salubre. Les plaines sont vastes, arrosées par une infinité de ruisseaux & de rivières; elles sont fertiles en toutes sortes de grains. Ses prairies charment la vue. Ses pâturages produisent des herbes très-agréables aux troupeaux. Ses vignobles fournissent des vins vigoureux & excellens; Pline (*lib. XIV, c. VI*) les a fort célébrés. Ses forêts procurent du bois & du gibier abondamment. Dans les montagnes on trouve des métaux, différentes sortes de marbres, des pierres précieuses. La côte maritime est couronnée d'un grand nombre de ports ».

« La *Vénétie* possède plusieurs villes riches & bien bâties. Elle a des plaines charmantes, & extrêmement fertiles en bleds, en toutes sortes de grains & de fruits. Il y a des sources d'eaux chaudes & froides très-utiles aux malades. Le pays, entrecoupé de rivières & de lacs, contient de riches mines de métaux. L'air y est sain, doux & tempéré. En un mot, la Vénétie a été partagée avec tant de profusion des dons de la nature, qu'on peut la regarder comme un des meilleurs cantons de l'*Italie* ».

« La partie septentrionale de la *Gaule cisalpine* ou *togate*, appelée depuis *Lombardie transpadane*, a des plaines vastes & riches en moissons de bled & de toutes sortes de grains. Les vendanges ne rendent nulle part une plus grande abondance d'excellens vins. Les rivières & les lacs y sont profonds & navigables; on y prend une grande quantité de poissons délicieux. La partie méridionale de la Gaule togare, c'est-à-dire, la *Lombardie cispadane*, est un des pays du monde le plus agréable; il est aussi libéral dans la quantité de ses productions, que varié dans les espèces de ses fruits. Ses collines chargées de vignes, de figuiers, d'oliviers & d'autres arbres, présentent le coup-d'œil le plus riant. Ses plaines couvertes de froment, d'orge, de fèves, & d'autres grains & légumes, ne font pas un moindre plaisir. Les villes y sont belles, opulentes & très-peuplées. En un mot, s'il en faut croire Sigonius, il feroit difficile de trouver ailleurs un pays plus fertile & naturellement plus fécond en toutes les choses nécessaires à la subsistance de l'homme. Aussi Tacite appelle-t-il la Gaule cisalpine, *Florentissimum Italiæ latus*, & Cicéron (*Philipp. III*), *Florem Italiæ, firmamentum imperii romani, ornamentum dignitatis.* Strabon parle de la fertilité des plaines de la Gaule cisalpine, de la fécondité & de la beauté de ses collines. On y recueille, dit-il, du vin en abondance, comme on peut le constater par la grandeur énorme des tonneaux qu'on y fabrique, & qu'on prendroit pour des maisons. Columelle (*lib. III, cap. III*) dit qu'on a vu des vignobles dans la Gaule, dont un jugère rendoit autrefois jusqu'à six cents urnes de vin. Soit que l'écrivain veuille parler de la Gaule cisalpine; comme il est probable, ou de la Gaule transalpine, c'est à très-peu près soixante muids, chacun de deux cents quatre-vingt-huit pintes, mesure de Paris, par arpent de France ».

« La *Ligurie* étoit un mauvais canton de l'Italie. Presque tout l'intérieur de cette côte, qui forme aujourd'hui les états de la seigneurie de Gênes est montagneux, pierreux, aride, & se refuse aux productions nécessaires à la vie de l'homme; cependant il fournit d'excellens vins & quantité d'olives. Ce pays est rempli de forêts, dont on tire des bois pour la construction des vaisseaux ».

« L'*Étrurie* ou la *Toscane*, est un pays de plaines sur la côte maritime : l'intérieur est parsemé de montagnes; mais par-tout il est agréable, & il n'est pas de canton en *Italie* qui jouisse d'une plus grande félicité. Ses vastes plaines sont extraordinairement fertiles en toutes sortes de productions; ses vallées charmantes, ses montagnes & ses collines sont couvertes de villages & de maisons de

campagne dont les jardins sont plantés d'arbres, principalement d'orangers, de citroniers qui y sont de la plus grande beauté. Les vignobles y sont très-multipliés, & produisent des vins dont on fait grand cas. On pêche beaucoup de poisson dans ses fleuves & dans ses lacs ».

« Le *Latium* qui servit de berceau au peuple romain, est fertile, selon Strabon, & produit des fruits de toute sorte, excepté vers le rivage de la mer où le terrein est pierreux. Il y a aussi des marais d'eaux croupissantes qui corrompent la pureté de l'air, tels que les Pontins. Le Latium produisoit les vins de Cécube, si estimés des anciens; ceux de Setina & de Labica. Les vendanges en *Italie* tenoient du prodige. Au rapport de Pline (*lib. XIV, cap. IV*) on a vu des vignes produire jusqu'à dix culléus de vin par jugère, c'est 40 muids par arpent. Selon Caton & Varron, cités par Columelle (*lib. III, cap. III*), un jugère de vigne produisoit, dans les anciens temps, jusqu'à six cents urnes de vin, qui feroient soixante muids par arpent. Columelle ajoute qu'on en a vu des exemples tant en *Italie* que dans la Gaule. Dans les vignobles de Senèque situés près de la ville de Rome, un jugère, au rapport du même écrivain, rendoit huit culléus, faisant environ trente-deux muids par arpent. Le même auteur dit encore qu'une vigne qu'il avoit plantée lui-même, lui rapporta, la seconde année depuis la plantation, cent amphores de vins par jugère, c'est environ vingt muids par arpent. L'on peut au moins compter sur vingt amphores ou un culléus par jugère, ajoute Columelle; c'est environ quatre muids par arpent. Mais il conseille d'arrachet la vigne qui produit moins de trois culleus pat jugere, c'est-à-dire, douze muids par arpent. Dans la culture actuelle des vignes en France, un arpent (je ne sais à quelle mesure) rapporte communément, dit-on dans la *Maison rustique*, dix ou douze muids de vin au moins par année, l'une portant l'autre, ce qui revient assez au calcul de Columelle, si pourtant il s'agit ici de l'arpent de France, comme il est vraisemblable ».

« Une grande partie de l'*Ombrie* est occupée par les monts Apennins, son terrein est par conséquent fort inégal, & varié dans ses productions. Ici, ce sont de hautes montagnes; là, des collines plantées de vignes, d'oliviers, de figuiers & d'autres arbres qui produisent des fruits en grande quantité; ailleurs ce sont de belles plaines d'une fertilité admirable ».

« Le *Picenum*, suivant le témoignage de Tite-Live (*lib. XXIII*), est fertile en tout; cependant il produit plus de fruits que de grains. Pline a parlé avantageusement des vins de la ville d'Ancone »

« On lit dans Strabon, que tout le canton des sabins est merveilleusement fertile en vignes & en oliviers. Il y croît beaucoup de gland qui sert à nourrir les bestiaux; il y a de bons pâturages. Martial a célébré les jardins & les potagers de Nursia & d'Amiterne, dans le canton des Vestins :

» *Nos Amiternis ager felicibus educat hortis:*

» *Nursinas poteris parciùs esse rapas* ».

« Le *Samnium* jouit d'un air très-sain; il est extrêmement peuplé. C'est un beau & bon pays vers la mer; mais dans le milieu des terres, il est hérissé de montagnes; il y croît du safran en quantité, & il nouttit des troupeaux innombrables ».

« La *Campanie*, ainsi nommée du mot *campus*, qui signifie plaine, & appellée encore aujourd'hui *Terra di Lavoro*, Terre de Labour, est un pays où la nature semble avoir pris plaisir à rassembler tout ce qu'elle a répandu ailleurs de délices, d'agrémens & de félicité. C'est vraiment le jardin & le paradis de l'*Italie*, tant y est étonnante la fertilité des terres. On y découvre des plaines aussi fécondes que vastes; des collines bien exposées, qui produisent une quantité prodigieuse de fruits; des bois charmans, qui répandent une odeur exquise; de belles fontaines dont les eaux bienfaisantes contribuent à la santé; & combien d'autres choses? En un mot, la Campanie procure avec une sorte de prodigalité tout ce qui peut rendre la vie des hommes heureuse, &, selon Strabon, surpasse tous les autres cantons de l'*Italie*. Le froment y est de la meilleure qualité, & on dit qu'en plusieurs endroits on fait deux récoltes de zéa, une de panis, & quelquefois une d'herbes potagères, le tout dans la même année. Ce pays produit le vin de Falerne, de Calène, de Statana & de Sorrento. Le territoire de Venafre abonde en excellentes olives. Florus (*lib. 1. hist. Rom. cap. XVI.*) peint le bonheur de la Campanie avec des couleurs encote plus vives. C'est, dit-il, la contrée la plus belle, non-seulement de l'*Italie*, mais de la terre entière. Il n'en est point qui jouisse d'un ciel plus pur & plus serein, qui soit plus féconde, qui soit plus abordable du côté de la mer. Deux fois l'année les plaines y sont émaillées de fleurs. On diroit que Bacchus & Cérès s'y disputent la palme & la victoire. C'est-là qu'on voit les célèbres ports de Caïète & de Misène, les bains chauds de Baïes. Là sont les lacs Lucrin & Averne, dont les digues servent comme d'un boulevard insurmontable à la mer. Là, couronnés de pampres & de grappes, s'élèvent le mont Gaurus, le Falernus, le Massicus & le Vésuve, le plus beau de tous, qui vomit des flammes comme l'Etna. Près de la mer sont les villes de Formies, de Cumes, de Naples,

d'Herculanum, de Pompéii, & par-dessus toutes celles-là, Capoue, mise autrefois en parallèle avec les deux plus grandes villes du monde, Rome & Carthage. Denis d'Halicarnasse (*lib.* I.) atteste, comme témoin oculaire, que chaque année, dans la Campanie, on faisoit trois récoltes, une au printemps, une autre l'été, & la troisième l'automne ».

» L'*Apulie-Daunie*, aujourd'hui *Puglia piana*, a d'amples plaines très fertiles en froment & en autres sortes de grains. L'*Apulie Peucétie*, à présent la terre de Bari, est encore un pays très-fertile, & qui peut le disputer aux autres parties de l'*Italie* pour l'abondance des grains & des fruits. L'*Iapygie* jouit d'un bon air & d'un beau ciel, excepté le long de la côte maritime, depuis Brindes jusqu'à Hydronte, où règnent des marais. Le terroir y est gras & fertile. Il y avoit un grand nombre de villes au temps de Strabon. Les anciens ont parlé avec éloge du sel, du miel, des noix, des laines, des porreaux, des figues, des châtaignes & de la pourpre de Tarente ».

» Selon Tite-Live (*lib. IX.*), toute la *Lucanie* est montagneuse; c'est une terre pierreuse. Au reste, ce pays est rempli de bois & de forêts. Il y a de nombreux troupeaux de bœufs; il en est fait mention dans le poëte Lucilius :

Quem neque Lucanis oriundi montibu' Tauri
Ducere pro telo validis cervicibu' possent.

C'est dans les plaines de Thurium, autrement Sybaris en Lucanie, & sur la frontière du Brutium, que l'on recueille la manne qui y découle l'été des troncs & des feuilles des arbres. Le vin de ce canton étoit en réputation parmi les anciens. La récolte des bleds n'étoit nulle part plus belle. Varron (*lib. I. de re rustic. c. XLVII.*) dit que les terres y rendoient cent pour un. On y jouit d'un printemps perpétuel. On lit dans Pline (*lib. XVI. cap. XXI.*) que, de la ville même de Sybaris, on voyoit un chêne qui ne perdoit jamais son feuillage ni sa verdure. Suivant Strabon, cette ville étoit si peuplée, qu'elle mena trois mille hommes de troupes contre les habitans de Crotone; mais cette grande prospérité ne fut pas de longue durée, car, soixante-dix ans après, elle fut détruite par les crotoniates. Le territoire de la ville de Métaponte, située au nord de cette dernière, étoit également très-fertile ».

» Enfin le *Brutium*, aujourd'hui la Calabre, jouit d'une fertilité étonnante. Tout ce qui est nécessaire pour passer la vie agréablement & délicieusement, s'y trouve dans la plus grande abondance, froment, orge, toutes sortes de grains, vins de toute espèce, huile, sucre, manne, miel, cire, sel, figues, pommes, oranges, citrons, limons & autres fruits délicieux, mines d'or & d'argent, laine, coton, safran, soie, lin & mille autres choses. Le pays est arrosé & rafraichi par un grand nombre de rivières & de fontaines. Il y a des sources d'eau chaude, de bons pâturages, des montagnes parées de beaux arbres & de fruits, des collines grasses, des bois épais, des vallées très-fécondes, une population nombreuse ».

» Telle étoit la nature de l'*Italie*, & il semble que ses heureux habitans ne devoient porter envie au bonheur d'aucun peuple du monde : aussi furent-ils dans l'abondance, quelque nombreux qu'ils fussent, tant que l'agriculture fut en honneur parmi eux, & que les terres, partagées entre les citoyens d'une manière fort approchante de l'égalité, furent labourées par les propriétaires, & notamment par les premiers & les plus grands hommes de la république. Dans la suite, l'avarice, le luxe & l'injustice firent évanouir la prospérité de cette belle région. Rome ne trouva plus dans son sein des bleds suffisamment pour la nourriture de ses citoyens. La Sicile, usurpée sur ses anciens possesseurs, devint le grenier & la mère nourrice du peuple romain. Cette isle, avec la Sardaigne, ne put encore remplir le vuide des moissons de l'*Italie*. Rome peuplée d'un petit nombre de riches voluptueux qui avoient su s'approprier toutes les petites possessions, se crut obligée, pour subsister, d'engloutir encore les richesses de l'Afrique, de l'Égypte, de l'Asie & de toute l'Europe. Dans la guerre contre Philippe, les ambassadeurs de Carthage fournirent un million de modius de froment, cinq cents mille d'orge. Ceux de Masinissa en donnèrent autant. Voilà donc d'une part deux millions de modius, ou cent vingt neuf mille setiers de bled, & de l'autre un million de modius, ou soixante-quatre mille cinq cents setiers d'orge, dont le peuple romain a besoin pour l'entretien de ses armées, & que l'on tire de l'étranger; c'est pour la subsistance annuelle de 77,440 hommes. On peut juger par-là du dépérissement des terres qui arriva par degrés, à proportion de l'agrandissement de la puissance romaine ». *Article extrait de la Métrologie de M. Paucton.*

ITALIENS. L'influence du climat, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv.* I. *c.* 3.), fait que, dans les belles provinces de l'*Italie*, on voit rarement, sur les visages des habitans, de ces traits indécis & équivoques qu'on rencontre fréquemment sur ceux des ultramontains. Les traits qui caractérisent les *italiens* sont nobles ou spirituels; la forme de leur visage est ordinairement grande & decidée, & les parties sont dans un bel accord avec le tout. Cette beauté de la forme y est frappante jusques dans la dernière classe des habitans : souvent la tête d'un homme du peuple pourroit figurer avec grace dans le tableau d'histoire le plus sublime. Rien de plus pittoresque sur-tout que les

têtes des vieillards. Il ne seroit pas non plus difficile de trouver, parmi les femmes de basse condition, un modèle pour une Junon. La partie citérieure de l'*Italie*, qui jouit plus que les autres provinces des influences d'un ciel doux, produit des hommes caractérisés par la fierté & la grandeur des formes. La haute stature des habitans de ces contrées doit frapper les yeux de tout le monde. Ceux sur-tout qui offrent le mieux le développement de la taille & la force du corps, ce sont les pêcheurs & les mariniers, gens qui travaillent à demi-nuds au bord de la mer. C'est peut-être là ce qui donna lieu à la fable des titans, de ces hommes puissans qui combattirent contre les dieux dans les champs phlégriens près de Pouzzole, non loin de Naples. A l'égard de la Sicile, on assure que c'est à l'ancienne Éryx, où étoit le fameux temple de Vénus, qu'on trouve encore aujourd'hui les plus belles femmes.

ITALIQUE (*Droit*). *V.* Latin (Droit).

En confondant le droit *italique* avec le droit du pays latin, le P. Hardouin a été obligé d'opposer le droit *italique* au droit de bourgeoisie romaine, & de soutenir en conséquence que ceux qui jouissoient du droit *italique* n'étoient point citoyens romains, & ne pouvoient prétendre aux magistratures ni aux grandes charges de l'état. Il auroit évité toutes ces fautes, s'il eût examiné avec soin ce que c'étoit que le droit *italique*, & en quel temps on avoit commencé d'en faire usage ; nous allons discuter ces deux points d'après les remarques du baron de la Bastie ; il en résultera évidemment, ou que le droit *italique* n'étoit accordé qu'à des villes qui jouissoient déja du droit de bourgeoisie romaine ; ou que le droit de bourgeoisie romaine étoit inséparable du droit *italique* ; en sorte que les peuples qui obtenoient ce dernier privilège, étoient aussi, dans le même temps, admis dans le nombre des citoyens romains.

L'ambition des peuples latins fut toujours d'établir une parfaite égalité entr'eux & les romains. Sous le consulat de P. Décius & de T. Manlius (*Tite-Live*. L. VIII. c. 4. 5.) excités par un de leurs préteurs nommé L. Annius, ils osèrent demander d'être admis à former un seul corps de nation avec les romains, en sorte que le sénat fût à l'avenir composé d'un nombre égal de romains & de latins, & que l'un des consuls fût toujours latin, comme l'autre continueroit d'être romain. Les romains rejettèrent avec hauteur cette proposition, & leur refus fut le signal d'une sanglante guerre entre les deux peuples. L. Camillus qui la termina, après avoir soumis toutes les places du *Latium*, les unes par force & les autres par composition (*Id. ibid.* c. 14. 15), proposa au sénat deux partis pour mettre fin aux révoltes fréquentes des latins ; le premier fut de les exterminer entièrement ; l'autre, pour lequel il avoit plus de penchant, étoit de leur accorder le droit de bourgeoisie. Le sénat ne voulut point statuer sur le sort des latins en général ; mais il ordonna qu'on lui rendit compte de ce qui concernoit chaque ville latine en particulier, afin de leur faire à chacune le traitement qu'elles lui paroîtroient mériter. En conséquence, il accorda le droit de bourgeoisie à presque toutes ces villes, mais aux unes en entier, aux autres avec des restrictions. Le *Latium* ne s'étendoit alors que depuis le Tybre jusqu'à *Circeii* : on y ajouta peu après tout le pays qui va jusqu'à *Sinuesse* ; & en donnant aux peuples qui l'habitoient le droit du *pays latin* seulement, on l'appella *Latium novum*. Dans la suite, le même droit fut accordé aux campaniens, aux samnites, aux péligniens & aux autres peuples voisins de l'Apennin.

Mais tous ces peuples, & les autres alliés des romains en Italie, ne se contentant pas du droit *latin*, après diverses tentatives inutiles pour obtenir, de l'agrément du sénat, le droit de bourgeoisie romaine, prirent enfin les armes pour forcer les romains à le leur accorder. *Petebant enim*, dit Velléius Paterculus (*Vell. Paterc.* L. II, c. 15.), *eam civitatem cujus imperium armis tuebantur, et quod duplici suorum militum numero, in id fastigium provenerat.* Cette révolte, connue sous le nom de guerre sociale ou marsique, commença l'an de Rome 664, sous le consulat de L. Julius César & de P. Rutelius Lupus. Elle enleva, suivant Velleius, trois cent mille hommes de la jeunesse d'Italie, & pour la terminer, il fallut que les romains approuvassent la loi dont L. César étoit auteur, & par laquelle le droit de bourgeoisie étoit accordé à toute l'Italie en deçà du Pô, par rapport à Rome (*Pigh. Ann. T. III. p.* 226.).

Les peuples qui habitoient au-delà du Pô témoignèrent alors quelque mécontentement de ce qu'on ne leur accordoit aucune marque de distinction ; & pour appaiser leurs murmures, Cn. Pompée, père du grand Pompée, établit dans l'Italie *transpadane* des colonies latines, l'an de Rome 705. Jules-César, qui avoit toujours favorisé les gaulois habitans de cette partie de l'Italie pendant le temps de sa première dictature, leur accorda aussi le droit de bourgeoisie (*V. Pigh. Ann. t. III p.* 433.). Par-là toute l'Italie ne fit plus qu'un seul corps de nation & un seul peuple. Il n'y eut plus de magistrat ordinaire chargé d'en gouverner quelque partie ; plus de proconsul, de preteur ni de pr préteur, excepté dans les temps de guerre, & même alors l'autorité de ces magistrats ne devoit s'étendre que sur les troupes & sur ce qui avoit rapport au militaire, car tout étoit romain en Italie.

Peu après, Auguste (*V. Sigon. de Ant. jur. ital. L. I. c.* 21.) considérant que les revenus qu'on

tiroit des provinces suffisoient pour fournir à toutes les dépenses de l'état, accorda à toute l'Italie l'exemption des tributs qu'il avoit imposés sur les provinces, & qui se levoient tant par tête que sur les biens, *tributum capitis & soli*. C'est dans ce privilège, qu'on nommeroit aujourd'hui *exemption de taille & de capitation*, que consistoit principalement le *droit italique* (*V. Paff. tot. Tit. Dig. de Censib.*). On l'appelloit ainsi à cause que ceux à qui on l'accordoit, jouissoient des mêmes franchises que les habitans de l'Italie. Or, comme le *droit italique* n'a commencé à être connu qu'après l'incorporation, pour ainsi dire, de toute l'Italie avec Rome par les loix juliennes, il est évident qu'on n'a pas pu l'accorder à aucune ville, sans que les habitans de cette ville fussent déjà, ou devinssent dans le même temps citoyens romains, & par conséquent eussent droit de suffrage dans les comices, & fussent en état de parvenir aux emplois & aux honneurs réservés aux citoyens romains. En effet, quand le *droit italique* commença de s'introduire, toute l'Italie jouissoit du bénéfice des loix juliennes; & on voit qu'alors chaque ville étoit attachée à une tribu, dans laquelle ses citoyens donnoient leur suffrage. Ainsi Padoue étoit de la tribu Fabia (*Ursat. Mon. Pat. p. 5. 6. 12. 41. 42. &c.*), Vicenze de la tribu Menenia (*Grut.* CCCXXVI. 8. CCCCXXI. 9.), Ateste de la tribu Romilia (DXXXVI. 5.), Vérone de la tribu Publilia (*Onuphr. Ant. ver. L. II. c. 33.*), Bresce de la tribu Fabia (CCCVII. 2. CCCXLIV. 12. CCCLVIII. 2. &c.), Tortone de la tribu Pomptina (DXXXVI. 10.), Verceil de la tribu Aniensis (*Ibid.* & DLXIV. 8.), Milan & Côme de la tribu Oufentina (MXXVIII. 10.), Bologne de la tribu Lemonia (*Marm. Fels.* p. 118); il en est de même des autres villes d'Italie, comme on peut s'en convaincre par les inscriptions anciennes qui se présentent à chaque page des recueils de Gruter, de Fabretti & de Doni.

Dans toutes ces villes les citoyens, à l'exemple des habitans de Rome, furent divisés en différens ordres : les moins riches composoient ce qu'on appelle le petit peuple, *plebs :* ceux qui avoient cent mille sesterces de bien, devenoient décurions dans leur patrie; & ceux dont le patrimoine alloit jusqu'à quatre cent mille sesterces, pouvoient entrer dans l'ordre de chevaliers romains. On se contentera, pour prouver cette assertion, de rapporter un passage de Pline le jeune, qui écrit à Romanus Firmus son compatriote & son ami (*Plin. L. 1. epist.* 10.) : *Ecce autem tibi centum millium censum satis indicat, quod apud nos decuriones; igitur ut te non decurione solùm, verùm etiam equite romano perfruamur, offero tibi ad implendas equestres facultates, trecenta millia nummûm.* Ces citoyens de différentes villes, que leurs facultés mettoient au rang des chevaliers romains, devenoient ensuite questeurs, édiles, tribuns du peuple, préteurs & consuls, de même que s'ils fussent nés à Rome : en voici un exemple tiré du même Pline. Un de ses amis, nommé Junius Mauricus, l'avoit prié de chercher un mari à sa nièce; Pline lui propose Minicius Acilianus, & lui parle ainsi de sa naissance (*Ib. L. 1. epist.* 14.). *Patria est ei Brixia...... pater Minicius Macrinus equestris ordinis princeps, quia nihil altius voluit, allectus enim a divo Vespasiano inter prætorios, honestam quietem, huic nostræ ambitioni dicam, an dignitati prætulit;* venant ensuite à Minicius même, il ajoute : *quæsturam, tribunatum, præturam honestissimè percucurrit, ac jam pro se tibi necessitatem ambiendi remisit.* Ce passage n'a pas besoin de réflexions; on sent assez, en le lisant, que la porte des honneurs étoit ouverte à ceux qui avoient pris naissance dans les différentes villes de l'Italie, comme à ceux qui étoient nés dans Rome même. Le célèbre Thrasea Pætus étoit de Padoue; A. Cæcina, né à Vicenze, fut questeur de Galba en Espagne, & peu après lieutenant de Vitellius; Pline l'ancien, né à Vérone, étoit dans l'ordre des chevaliers; il devint d'abord intendant de l'empereur, *procurator Augusti*, dans la Bétique, & ensuite commandant de la flotte qui se tenoit au port de Misène. Pline le jeune qui fut questeur, tribun, préteur & consul, étoit né à Côme; Aruntius Stella, Padouan, parvint au consulat sous Trajan (*Grut.* CCCCLVI. 1.); Vibius Crispus, né à Verceil, suivant l'auteur du dialogue sur les orateurs (*Dial. de Orat. c.* 8.), étoit sénateur, comme on peut le voir dans Tacite (*Tacit. Hist. II. c.* 10. *& IV. c.* 41. 43.). Lorsque, sous Claude, on agita la question si on accorderoit aux principaux d'entre les gaulois transalpins le droit de bourgeoisie avec toutes ses prérogatives, & si on les admettroit dans le sénat; ceux qui s'opposoient à cette proposition objectoient entr'autres choses (*Id. Ann. XI.* 23.), *an parum quod veneti & insubres curiam irruperint?* Or, les vénètes & les insubriens occupoient l'extrémité de l'Italie vers les Alpes; & puisqu'ils remplissoient le sénat du temps de Claude, il est évident qu'avant le règne de ce prince, les autres peuples, beaucoup plus voisins de Rome, avoient déjà le droit d'assister aux comices, d'y donner leur voix, & de briguer les emplois & les honneurs; en un mot, qu'ils étoient pleinement citoyens romains.

Il faut donc reconnoître qu'on n'a pu accorder à aucune ville le droit *italique*, c'est-à-dire qu'on n'a pu l'égaler aux villes qui étoient en Italie, sans qu'on ne lui eût donné précédemment, ou qu'on ne lui donnât en même temps le droit des citoyens romains, *jus civitatis* En effet on ne sauroit citer une seule ville jouissant du droit *italique*, dont les habitans ne fussent pas en même temps citoyens romains. Philippes & *Stobi*, dans la Macédoine, jouissoient du droit *italique*, sui-

vant le J. C. Paul (*L.* 8. *de Censib.*) : *in provincia Macedonia ..... philippenses , stobenses juris italici sunt.* Or, *Stobi* est appellé par Pline l'ancien (*Plin.* L. IV. c. 10.) *oppidum civium romanorum ;* & à l'égard des Philippiens, ils étoient si bien en possession du droit de bourgeoisie, qu'on leur avoit assigné la tribu *Voltinia* pour y donner leurs suffrages. Nous l'apprenons de deux inscriptions de Gruter, dans la première desquelles on lit (*Grut.* DLXIV. 3.) :

VALERIVS C. F. VOLTINIA PHILIPIS,

& dans l'autre (*Ibid.* DLXX. 10.) :

NICIUS. Q. F. VOL. PHILIP.

Tyr, dans la Phénicie, jouissoit aussi du droit *italique*, selon Ulpien (*L.* 8. *Dig. ub. supr.*), & ce jurisconsulte, qui y étoit né, obtint luimême à Rome toutes les dignités où un particulier pouvoit parvenir, & mourut préfet du prétoire.

Quant à ce qui regarde les colonies, il étoit d'usage, même avant le temps où toute l'Italie fut comme incorporée à Rome, de ne point accorder indifféremment à toutes celles qu'on établissoit, le droit de cité ou de bourgeoisie, pour ne pas avilir le nom de citoyen romain. On fut encore plus retenu sur cet article, quand on commença d'envoyer des colonies & de créer des municipes hors de l'Italie ; & le plus grand nombre des villes de province, qui devinrent colonies ou municipes, n'obtinrent que le droit du pays *latin*, non tel qu'il étoit après que le *Latium* & l'Italie entière eurent acquis le droit de citoyens romains, mais tel qu'il avoit été dans son origine, & par cette raison il est presque toujours appellé dans Pline, *jus Latii veteris*. Par-là on distinguoit ces colonies & ces municipes du reste des villes de provinces ; & sans trop multiplier le nombre des citoyens romains, on facilitoit aux principaux habitans les moyens de le devenir, puisqu'il suffisoit, pour cela, qu'ils eussent rempli les magistratures de la ville dans laquelle ils étoient nés. Il y eut aussi des colonies & des municipes de citoyens romains dans les provinces, quoique leur nombre fût beaucoup au-dessous de celui des colonies latines. Mais comme les revenus de l'état auroient souffert une diminution trop considérable, si on avoit accordé aux habitans de ces colonies & municipes les exemptions dont jouissoit toute l'Italie ; le titre de citoyen romain se bornoit, par rapport à eux, au droit de donner leurs suffrages dans les comices, & de pouvoir prétendre aux dignités de l'état ; & il n'empêchoit pas qu'ils ne payassent les tributs imposés sur la personne & sur les biens des habitans des provinces.

Enfin, quand on vouloit décorer de plus grands privilèges quelque colonie ou quelque municipe, on les égaloit en tout aux villes de l'Italie, en leur accordant l'exemption appellée *droit italique*. Cette faveur n'étoit pas bien commune, puisque les jurisconsultes n'ont guère connu plus de trente villes qui en aient joui (*tot. Tit. Dig. de Censib.*). Or, ce privilège eût été le moins désirable de tous, si ceux qui l'obtenoient, n'étant pas au nombre des citoyens romains, eussent été par conséquent incapables de posséder les charges de l'état. Mais bien loin que cela fût ainsi, nous apprenons par une infinité d'inscriptions recueillies par Spon (*Spon. Antiquit. de Lyon*, passim) & par Chorier (*Chorier, Antiquit. de Vien.* passim.), que Lyon & Vienne qui, suivant les jurisconsultes, jouissoient du *droit italique*, donnoient leur suffrage dans la tribu *Voltinia ;* ce qui prouve que leurs habitans étoient citoyens romains. De plus, ces deux villes avoient déja fourni plusieurs sénateurs à Rome du temps de l'empereur Claude, comme on le voit par ces deux passages de la harangue de ce prince au sénat, gravée sur deux tables de bronze, que l'on conserve dans l'hôtel de-ville à Lyon (*Grut.* DII.) : *Ornatissima ecce colonia Viennensium quam longo jam tempore senatores huic curiæ confert ...... ex Lugduno habere nos nostri ordinis viros non pœnitet.*

ITALIQUE, sorte de danse théatrale inventée par Pylade & Bathylle, sous le règne d'Auguste.

Ces deux pantomimes, si célèbres dans l'histoire romaine, formèrent, au rapport d'Athénée, de l'union des trois danses, qui jusqu'alors avoient été en possession du théatre, c'est-à-dire, de la danse tragique, de la comique & de la satyrique, une espèce particulière qu'on nomma *danse italique* ou *danse de pantomimes*, parce que ces danseurs faisoient profession de peindre, par leurs gestes, par leurs attitudes & par leurs mouvemens, toutes les actions des hommes. Cette nouvelle danse théatrale enchanta les romains, devint leur passion favorite, & ne tomba qu'avec l'empire.

ITANUS, en Crète. ΙΤΑΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est un aigle posé retournant la tête.

ITER, *actus* & *via* différoient en ce qu'*iter* n'étoit qu'un sentier de deux pieds romains pra-

ticable aux hommes seul; *actus* en avoit quatre & servoit aussi aux bêtes de somme; *via* enfin en avoit huit & servoit aux chars.

ITERATUS. Gruter (538. 9.) rapporte une épitaphe dans laquelle on lit ces mots:

MILITAVIT. ANN. XXVIII. ITERATUS. VIXIT. ANN. LXXX.

Ils désignent un soldat qui avoit servi pendant un temps double de celui qui constituoit la milice romaine.

ITHAQUE, petite isle de la mer Ionienne près de Céphalonie. Homère l'a rendue célèbre dans son poëme de l'Odyssée, où il fait naître & régner Ulysse dans cette isle, qui n'est aujourd'hui qu'un écueil habité par quelques pauvres pêcheurs.

ITHAQUE, isle. ΙΘΑ & ΙΘΑΚΩΝ.

M. Combe lui attibue une médaille autonome de bronze avec la première légende, & pour revers une tête barbue, coëffée d'un bonnet pareil à celui d'Ulysse.

Neumann en a publié une autre de bronze avec la même tête d'Ulysse, la seconde légende est un coq posé.

ITHOMATE, surnom de Jupiter, sous lequel il étoit honoré par les peuples de la Messénie, à cause d'un temple qu'il avoit sur le mont *Ithome* près de Messine. Ces peuples qui tiroient vanité de ce que Jupiter avoit été élevé sur cette montagne, lui consacrèrent un culte particulier, une fête annuelle qu'on appelloit la fête *ithomée*. La façon dont on l'honoroit le jour de sa fête est assez singuliere: toute la journée se passoit à porter dévotement de l'eau, depuis la ville qui étoit au bas de la montagne, jusqu'au sommet où étoit bâti ce temple dans lequel on avoit construit un vaste réservoir pour contenir cette eau, qui étoit à l'usage des ministres du temple. Aristomène, citoyen de Messène, sacrifia trois cens hommes à Jupiter-Ithomate. *Voyez* NÉDA.

ITHOME étoit, selon les messéniens, l'une des nourrices de Jupiter; Néda étoit l'autre. *Isthôme* étoit le nom de la montagne sur laquelle on voyoit le temple de Jupiter; & Néda étoit le nom d'une fontaine au pied de cette montagne, où l'on prenoit tous les jours de l'eau qu'on portoit dans le temple. (*Pausanias lib. IV.* 33.)

ITHYMBE (*musiq. des anc.*) chanson à l'honneur de Bacchus. L'air de cette chanson étoit encore l'air d'une danse, nommée aussi *ithymbe*, de même que le musicien qui l'exécutoit.

ITHYPHALLE, espèce de bulle en forme de cœur, que l'on pendoit au cou des enfans & des vestales à laquelle on attribuoit plusieurs vertus. Pline dit (*l. XXVIII. c. V.*) que l'*ithyphalle* étoit un préservatif pour les enfans & pour les empereurs mêmes; que les vestales le mettoient au nombre des choses sacrées, & l'adoroient comme dieu; qu'on le suspendoit au-dessous des chariots de ceux qui triomphoient, & qu'il les défendoit contre l'envie. Cette amulète étoit une représentation du membre viril. On en promenoit de monstrueux dans les bacchanales & dans les mystères. Les grecs & les égyptiens-grecs donnèrent aussi ce nom à Priape.

ITHYPHALLI chez les romains, bouffons obscènes qui portoient des tuniques traînantes, comme l'on en donnoit souvent à Priape, dont ils représentoient les luxurieuses orgies.

ITHYPHALLOPHORES, ministres des orgies, qui dans les processions ou courses de bacchantes s'habilloient en faunes, contrefaisant des personnes ivres, & chantant en l'honneur de Bacchus des cantiques dignes de leurs fonctions.

ITIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

ITINÉRAIRE (l') d'Antonin marque tous les grands chemins romains dans l'empire, & toutes les stations des armées romaines. Il fut fait par ordre de l'empereur Antonin-le-pieux, comme le rapporte Luitprand; mais il est fort défectueux par les fautes que les copistes y ont laissé glisser.

On appelle aussi *itinéraire* un écrit dans lequel on indiquoit la route que l'on doit suivre dans un voyage, & les lieux par lesquels il faut passer.

Une colonne *itinéraire* est une colonne à pan, posée dans un carrefour sur un grand chemin, où elle indique les routes différentes par les inscriptions gravées sur ses pans. Celles des romains sont appellées ordinairement colonnes *milliaires*, à cause des milles dont le nombre étoit gravé sur ces monumens.

ITONIA, surnom de Minerve, sous lequel elle eut à Coronée, dans la Béotie, un temple qui lui étoit commun avec Plutus. peut-être pour montrer que Minerve est la source de tous les biens par la prudence & par l'industrie. Ce surnom de Minerve venoit d'ITONE en Béotie, où elle étoit particuliérement honorée.

ITYLE, fils de Zéthus & d'Aëdo, fut tué par la

la jalouse rage de sa mère. *Voyez* Aédo. *Voyez* aussi Pandarée.

ITYS, fils de Térée, roi de Thrace & de Progné, fut massacré par sa propre mère, qui le fit manger à son mari, pour venger l'injure qui avoit été faite à sa sœur Philomèle. *Voyez* Pandarée, Philomèle, Progné.

ΙΥΓΞ, *ἴυγξ*, *junx*. Cet oiseau étoit, selon Pindare, le principal ingrédient du philtre donné par Vénus à Jason, pour l'introduire auprès de Médée, & pour inspirer de l'amour à cette magicienne. On le voit sur une cornaline de Stosch, & sur une pierre gravée du cabinet de Florence, auprès de Jason.

Cet oiseau avoit été, selon la fable, une fille de Pan & de Pirho, ou d'Echo, qui ayant inspiré à Jupiter de la passion pour Io, fut métamorphosée par Junon. Devenu ensuite l'oiseau favori de Vénus, il conserva toujours son caractère complaisant & facile, & il servit aux philtres amoureux.

IULE, nom du premier des mois des anciens habitans de l'isle de Chypre, sur-tout de ceux de Paphos, *Julus*, *Juliùs*. Il commençoit le 24 du mois de décembre, & s'étendoit bien avant dans le mois de Janvier. Ce mot vient du grec ἴουλος; on trouve quelquefois ἰούλιος.

Iule, nom d'une pièce de vers que les anciens grecs, & ensuite les romains à leur imitation, chantoient pendant la moisson à l'honneur de Cérès & de Bacchus, pour se les rendre propices. Ce nom vient de οὖλος ou ἴουλος, qui signifie une gerbe. On appelloit aussi cette hymne démétrule ou démétriule, c'est-à-dire, *Jule* de Cérès. *Voyez* le scholiaste d'Apollonius, (liv. I, Athénée, XIV.) On disoit *Ule*, ou *Jule*.

IULIS, dans l'isle de Céos. ΙΟΥΛ & ΙΥΛΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est une abeille.

Le P. Froelich en a publié une médaille impériale de Marc-Aurèle, avec la légende ΙΟΥΛΙΕΩΝ.

IULO, s. f., nom de Cérès. *Ulo*, ou *Julo*. Ce nom lui venoit de l'hymne appellée *Jule*, ou de Ἴουλος & Οὖλος, qui signifie gerbe de bled. On disoit *Ulo*, ou *Julo*.

IULUS.
IULE. } *Voyez* Ascagne.

IVOIRE. « Les grecs, dit Winckelmann (*hist. de l'art. liv. I*, *c.* 2), travaillèrent l'*ivoire* dès la plus haute antiquité. Homère parle de poignées & de fourreaux d'épée, de lits, & d'une infinité d'autres choses faites de cette matière (*Pausan. l. I*, *p.* 30; *Casaub. ad. Spartian. p.* 20, *E*). Les chaises curules des premiers rois, & ensuite des premiers magistrats de Rome, étoient pareillement d'*ivoire*. (*Dionys. Halic. Ant. Rom. l. III*, *p.* 187, *l.* 25; *l. IV*, *p.* 257, *l.* 29); & chaque romain, élevé à la dignité à laquelle étoit attaché l'honneur de la chaise en avoit une particulière en *ivoire* (*liv. L.* 5. *c.* 41). C'étoit sur des chaises semblables qu'étoit assis le sénat en corps, quand un orateur prononçoit de dessus les rostres, dans une place de l'ancienne Rome, l'oraison funèbre de quelques illustres romains. (*Polyb. l. VI*, *p.* 495, *lin. ult.*) Les lyres des anciens étoient d'*ivoire* (*Dionys. Halic. l. VII*, *p.* 458, *l.* 39). Il en étoit de même de plusieurs meubles; & Sénèque, dans sa maison de Rome, avoit cinq cents tables de bois de cèdre, montées sur des pieds d'*ivoire* (*Xiphil. Ner. p.* 152, *l.* 9). Dans la Grèce il y avoit plus de cent statues d'ivoire & d'or, la plupart fabriquées dans les temps les plus reculés de l'art, & plus grandes que le naturel. Un petit bourg en Arcadie possédoit un bel Esculape en *ivoire* (*Strab. géogr. l. VIII*, *p.* 337, *D.*), & un temple bâti sur la route de Pellène, en Achaïe, renfermoit une Pallas de la même matière (*Pausan. l. VII*, *p.* 594, *l.* 29). A Cyzique, au royaume de Pont, il y avoit un temple où les jointures des pierres étoient ornées de moulures d'or, dont l'intérieur étoit décoré d'un Jupiter d'*ivoire* couronné par un Apollon de marbre (*Plin. l. XXXVI*, *c.* 22). Il y avoit à Tivoli un Hercule semblable. (*Propert. l. IV*, *El.* 7, *v.* 82). Dans l'isle de Malthe, l'on conservoit quelques statues, représentant des victoires & datant des premiers temps de l'art, mais très-artistement faites. (*Cic. Verr. IV. c. XLVI.*) Hérodes-Atticus, célèbre par son éloquence & par ses richesses sous les règnes de Trajan & des Antonins, fit placer dans le temple de Neptune, à Corinthe, un char attelé de quatre chevaux tout dorés, à la réserve de la corne qui étoit d'*ivoire*. (*Pausan. l. II. p.* 113. *l. C.*) Parmi tant de découvertes qu'on a faites, il ne s'est trouvé aucun vestige de statues d'*ivoire*, à l'exception de quelques petites figures, parce que les dents des éléphans, ainsi que celles des autres animaux, se calcinent sous terre. Cependant un particulier à Rome, conserve une dent de loup, sur laquelle sont sculptés les douze grands dieux, parce que la dent de cet animal est la seule qui ne se calcine pas dans la terre. Il y avoit à Tyrinthe, en Arcadie, une Cybèle d'or, dont le visage étoit fait de dents d'hipopotame. (*Pausan. lib. VIII. pag.* 694. *lib. XXXII.*) Quant à l'exécution des statues composées de différentes matières, il pa-

roît que l'on commençoit par finir la tête, & que de-là on passoit aux autres parties, ce que nous pouvons inférer du récit que nous fait Pausanias de la statue d'un Jupiter de Mégare, dont le visage étoit d'or & d'*ivoire*. Cette statue ne fut pas achevée à cause des guerres du Péloponnèse, qui en interrompirent l'exécution; elle n'eut de fini que le visage; le reste du corps fut modelé en plâtre & en terre cuite. (*Pausan. lib. I. p. 97. l. IX.*) Rien de plus curieux en ce genre qu'une petite figure d'enfant en *ivoire*, de la hauteur d'un palme romain, & jadis entièrement dorée, qui se trouve dans le cabinet de M. d'Hamilton, ancien ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre, à Naples ».

« Il s'est conservé en divers lieux des tablettes d'*ivoire* plus connues sous le nom de *diptiques*, parce qu'elles n'étoient composées que de deux feuilles. Les autres prenoient la dénomination de triples, de quadruples, de quintuples (*Martial. lib. XIV. epigram.*), suivant le nombre des feuillets dont elles étoient garnies ».

« On en voit une à six feuilles dans la planche 194e. de l'*antiquité expliquée*. Les couleurs verte, jaune & de pourpre furent celles dont on affecta le plus de peindre leur couverture, quand elles ne consistoient qu'en feuilles de vélin. Mais on y employa souvent une matière plus solide, telle que l'*ivoire*, le buis, le citron, & même l'ardoise. (*Hugo de primâ scribendi origine, p. 94.*) C'est au moins le sentiment de Raderus, cité par le P. Hugue, dans son ancienne origine de l'écriture. Les tablettes (*Vossius de art. gram lib. I. cap. XXXVIII.*) toutes nues & sans enduit se nommoient *schedæ*. En général, on appelloit (*Pollucis onomasticon*) polyptyques ces sortes de tablettes, lorsqu'elles étoient composées de plus de deux feuillets ».

« Si les tablettes n'étoient enduites ni de cire, ni de craie, ni de plâtre (*Martial. epigram. 5. lib. 14 Palæograph. p. 16.*), la plume ou le pinceau tenoient lieu de burin ou de style. Les livres d'*ivoire*, dont parlent le jurisconsulte Ulpien (*Dig. lib. 32. lege 52.*) & le poète Martial, devoient être écrits de la sorte. On ne peut douter qu'il n'en fût de même de certains sénatus-consultes ».

Du temps de Vopisque (*Vop. in Tacit. p. 664 & 665. hist. aug. tom. III.*) on en voyoit un souscrit de la main de l'empereur Tacite. Le livre d'*ivoire* sur lequel il l'avoit signé étoit au nombre de ceux d'une bibliothèque publique de Rome. C'étoit une distinction accordée aux empereurs romains, que tous les arrêts du sénat qui les concernoient fussent inscrits sur des livres de cette nature. Notre encre ne feroit pas aussi propre à écrire sur l'*ivoire* que celle des anciens. Les drogues dont elle se faisoit, étoient fort différentes de celles qui entrent dans la nôtre. Cependant (*Pompon. lib. II. de orig. jurisf.*) nous n'assurons pas que les XII tables, & l'*ivoire* exposés à Rome devant la tribune aux harangues, ne fussent pas plutôt gravées qu'écrites avec l'encre. (*Nouvelle Diplomatique.*)

IXION, roi des Lapythes en Thessalie, devoit le jour à Jupiter & à la nymphe Mélète. Selon Diodore, son père s'appelloit Antion; & selon Hygin, Léonte. Il établit sa demeure à Larisse, aux environs du mont Pélion. Ayant épousé Dia, fille de Déjonée, il la rendit mère de Pirithoüs. C'étoit alors la coutume, lorsqu'on épousoit une fille, qu'au lieu d'en recevoir une dot, l'époux faisoit de grands avantages à la fille qu'il vouloit épouser, & de riches présens aux père & mère pour l'obtenir. Déjonée ayant souvent sollicité son gendre d'accomplir les promesses qu'il lui avoit données en épousant sa fille, & voyant qu'il ne faisoit que l'amuser par de belles paroles, lui fit un jour enlever ses jumens qui paissoient à la campagne. *Ixion*, piqué au vif de cet affront, feignit de vouloir entrer en accommodement avec lui, & l'invita à un festin. Déjonée se rendit à Larisse, y fut reçu avec beaucoup de magnificence; mais *Ixion* ayant fait creuser à l'entrée de la salle où l'on devoit manger, une fosse où l'on avoit jetté beaucoup de bois & de charbons ardens, Déjonée, à qui il donnoit le pas par honneur, y tomba & y perdit la vie. Tout le monde eut horreur de ce crime; & comme il étoit alors sans exemple, on n'avoit point de formulaire pour l'expier. En vain *Ixion* sollicita tous les princes de la Grèce, personne ne voulut même lui accorder les droits de l'hospitalité: il erra long-temps sans trouver aucun asyle.

Jupiter voyant son fils abandonné de tout le monde, eut pitié de lui, le reçut dans le ciel, le purifia, & lui permit même de manger à la table des dieux. Un bienfait si signalé ne servit qu'à faire un ingrat & un téméraire. Touché des charmes de la reine du ciel, *Ixion* eut l'insolence de lui déclarer sa passion. La sévère Junon, offensée de sa témérité, s'en plaignit à Jupiter qui n'en parut pas irrité, regardant *Ixion* comme un insensé, à qui le nectar & l'ambrosie avoient troublé la raison. Lucien (*dans son dial. des Dieux.*) dit que le dieu proposa même à Junon un moyen de satisfaire *Ixion* sans blesser l'honneur de la déesse. Je suis d'avis, dit-il, de former une nuée qui ait votre ressemblance, & de l'abandonner à *Ixion*. Comment, dit Junon, ce seroit le récompenser au lieu de le punir; & de plus, tout l'affront retomberoit sur moi, parce qu'il croiroit m'embrasser, & pourroit même s'en vanter. Si cela arrive, répond Jupiter, je le précipiterai dans les enfers. En effet, *Ixion* adressa ses vœux à la fausse Junon, & se vanta ensuite hautement d'avoir déshonoré le souverain des dieux; à ce dernier trait, la colère de Jupiter s'alluma contre le perfide; il le frappa d'un coup

de foudre & le précipita dans le tartare, où Mercure, par son ordre, l'attacha à une roue environnée de serpens, qui devoit tourner sans relâche. Pindare (*Pith.* 2.) dit qu'*Ixion*, en tournant continuellement sur sa roue rapide, crie sans cesse aux mortels, qu'ils soient toujours disposés à témoigner leur reconnoissance à leurs bienfaiteurs, pour les graces qu'ils en ont reçues.

Lorsque Proserpine fit son entrée au royaume de Pluton, *Ixion* fut délié pour la première fois, dit Ovide.

Du commerce d'*Ixion* avec la nuée, ou avec Néphelé, nâquirent les Centaures. *Voyez* CENTAURES.

IXION, prince du sang des Héraclides, régna à Corinthe, après la mort de son père Alétès.

IYNX, oiseau. *Voyez* l'article avant IULIS.



J.

» Les anciens grammairiens romains distinguèrent la valeur de l'J consonne de celle de l'I voyelle. Sur la dénomination qu'ils leur donnoient, & sur l'application qu'ils en faisoient, ils étoient parfaitement d'accord avec nous; mais nous ne convenons point avec eux sur la manière de prononcer leurs J consonnes, & sur la figure que nous leur assignons maintenant. Leur prononciation étoit conforme à celle du second J consonne de notre langue, semblable à celui des italiens & de quelques autres nations. Nous avons coutume de le rendre par un Y ou par un i. Mais la valeur des diverses sortes d'I ne doit pas nous arrêter : nous ne devons nous occuper que de leur figure. Si l'I perpendiculaire est de tous les temps, l'J à queue étoit employé plusieurs siècles avant la fin de la république romaine ».

» Comme nombres, l'I court & l'J à queue se trouvent souvent réunis, au siècle de Charlemagne & même avant lui. Dès le sixième siècle, on diroit quelquefois qu'on affectoit de mettre l'J au commencement des mots; mais bientôt on s'apperçoit que cela se fait sans dessein. Aux onzième & douzième, sur-tout en Écosse, on vit souvent l'J au commencement des phrases, des noms propres & de lieux. On continua d'en user de la sorte durant les siècles suivans, quoique peut-être un peu moins fréquemment, jusqu'au quinzième. Alors on s'avisa de le marquer en général au commencement des mots : cette pratique paroît assez suivie dans quelques imprimés & manuscrits; mais c'est sans conséquence pour les autres ».

» L'usage de distinguer les figures de l'J consonne d'avec celles de l'I voyelle est si récent, qu'on ne peut pas assurer qu'il soit généralement reçu dans tous les pays. Il n'étoit pas établi en France au milieu du dernier siècle : il ne l'étoit pas généralement en Allemagne, ni même en Espagne, il y a cinquante ans ».

» Le P. des Molets, au septième tome de ses mémoires de littérature, a publié une *dissertation* de l'abbé Papillon sur l'J & l'V consonnes. Ce fut, nous dit cet abbé, Jacques Pelletier du Mans qui, dans sa grammaire françoise imprimée en 1550 à Paris, plaça l'J à la tête des mots qui commencent par cette consonne. Dans la poétique du même Pelletier, imprimée en 1555 à Lyon, l'J consonne est constamment distingué de l'I voyelle. L'abbé Papillon ne devoit donc pas recourir à la grammaire latine de Ramus ou la Ramée, pour fixer l'époque de l'J consonne, en tant que distingue de l'I; puisqu'il ne peut la faire remonter audelà de la date du privilège de cette grammaire, donné l'an 1557; d'autant plus que l'arithmétique du même, de 1555, ne fut point cette orthographe. Ramus l'avoit exigée de son imprimeur. Après la mort de l'un & de l'autre, les héritiers de Vechel furent exacts à remplir leurs engagemens dans les impressions des ouvrages de Ramus; mais ils n'étendirent point la nouvelle orthographe à ceux des autres auteurs. Gille Beys, imprimeur de Paris, la suivit en 1584, dans le commentaire de Mignault sur les épîtres d'Horace. En 1599, ou peu après, Guillaume le Gagneur publia sa technographie, où non-seulement toutes les planches en grand nombre observent exactement l'orthographe de l'J consonne; mais il se déclare encore expressément en sa faveur. « Quant à cet J, dit-il, que » nous faisons toujours servir de consonne, & qui » prend son origine de G, je n'en ferai autre des» cription, & me contenterai d'en représenter seu» lement la forme, *j, je, ju* ».

» La distinction de l'J consonne fut observée presque par-tout, dans l'histoire des plantes rares de Clusius, imprimée à Anvers en 1601. On a cru voir un germe de la distinction des J & V consonnes d'avec les voyelles, quant à la figure, dans une édition du *catholicon* de Jean de Gènes, en 1460. Mais si l'on n'en a point d'autre preuve que le texte cité p. 220. des mémoires de littérature, on peut attribuer cette orthographe au hasard, plutôt qu'à quelque dessein de la perfectionner. Il n'en est pas de même de l'usage qu'en ont fait nos auteurs & nos imprimeurs; mais ce furent plutôt des tentatives de leur part qu'une pratique soutenue ».

» Les hollandois ne tardèrent pas à s'y conformer assez exactement. Ils ont daté sur nous, à cet égard, de plus d'un demi-siècle. Il est vrai qu'ils n'employoient pas encore alors d'J majuscule; ils ne le firent qu'au temps où nous commençames à suivre tout de bon un exemple que nous leur avions donné. Il n'y a pas cent ans que nous tenions encore à l'ancienne mode, & pas quatre-vingt que la nouvelle a chez nous pris sa place. « Lorsqu'il » fut question de distinguer les *i* & les *u* conson» nes & voyelles, il ne se trouva pas un seul ouvrier » en état d'en graver passablement les poinçons » (*Dictionn. Encycl. t. 2. p. 682.*) ». L'auteur parle d'après Fournier le jeune.

Cellarius dans son orthographe latine, & le cé

lèbre Fabricius ont encore réclamé de nos jours, fort sérieusement, en faveur de l'ancienne mode; mais la nouvelle fait tous les jours, en Allemagne, des progrès sensibles. Nous voyons un même imprimeur, à Nuremberg, employer en 1745 la vieille orthographe, & en 1747 la nouvelle. Nous n'entrerons point dans le détail des villes qui s'attachent à l'une, préférablement à l'autre. Il y a plus de quatre-vingt ans, que la *bibliothèque de l'empereur*, par Lambecius, a été imprimée à Vienne avec des J & des V consonnes, bien distingués des voyelles ». (*Nouvelle diplomatique.*)

JADE. On trouve, dans des tombeaux gaulois, des morceaux de *jade*, pierre très-dure, taillés en haches & en ciseaux. C'étoient les outils des peuples qui ne savoient pas travailler le fer. On en trouve de pareils chez les sauvages de la mer du sud.

JAILLISSANTES (eaux). On ne sauroit douter que les romains n'aient été versés dans l'art de faire des jets-d'eau. Le seul poëte Manilius suffit pour le prouver, sans qu'on se donne la peine de parcourir les anciens auteurs, dont la plupart font mention des machines hydrauliques & de leurs usages.

Manilius (*lib. 4. vers. 259.*) dit que le Verseau préside aux travaux hydrauliques, & notamment aux eaux *jaillissantes* :

Ipsaque conversis aspergere fluctibus astra.

Ovide dit de la fontaine par laquelle l'eau de l'aqueduc d'Appius s'écouloit au *forum* de César :

Appias expressis aëra pulsat aquis.

JAIS ou JAYET. Cette tête de *Jayet*, dit Caylus (*Rec. IV. pl. 12.*), se joint aux autres preuves sans nombre que les monumens nous donnent, de la préférence que les égyptiens avoient accordée aux matières noires. La matière du *jayet* qui résiste difficilement à tous les accidens destructifs, m'a engagé à rapporter cette tête, peut-être plus encore que le plaisir de posséder la représentation d'un simple égyptien. Ces sortes de monumens ne se trouvent pas communément. Le travail de celui-ci est très-fin & même très-agréable, quoiqu'égyptien; aussi je l'ai fait dessiner de face & de profil.

JAMBAGES des portes. Les anciens rendoient une sorte de culte aux *jambages* des portes des temples; ils y appendoient les armes & les dépouilles prises aux ennemis. Ils les baisoient en signe de respect (*Æneid. 2. 490.*) :

Amplexaque tenent postes, & oscula figunt.

Des chefs de pirates passant par *Linternum*, où s'étoit retiré Scipion l'Africain, allèrent saluer ce grand homme. Arrivés à sa maison, ils saluèrent avec respect les *jambages* de la porte, comme ils auroient fait, dit Valère-Maxime, à un autel sacré & à un temple auguste.

Mais, dans la douleur, les anciens frappoient de la tête contre les *jambages* des portes sacrées (*Tibul. 1. 5. 42.*) :

Et miserum sacro tundere poste caput.

A Rome, les nouvelles mariées frottoient avec de la graisse, & essuyoient avec de la laine les *jambages* de la porte qui leur donnoit entrée chez leur époux. *Voyez* ANTEPAGMENTA.

JAMBES (Armure des). *Voyez* BOTTINES.

M. de Nom a rapporté de Sicile deux armures de *jambes*. Elles sont de bronze, & ressemblent parfaitement aux bottines de carton que l'on met devant les cheminées aux *jambes*, pour les préserver du feu.

On voit ces *bottines* sur un bas-relief du capitole, où les cyclopes forgent des armes.

JAMBES (Beauté des). *Voyez* GENOU. Les anciens avoient toujours les jambes nues. Les femmes seules portoient au-dessus des chevilles une espèce d'anneau, de bande ou de bracelet. On en voit sur les vases étrusques, & les femmes de l'Orient en portent de semblables.

JAMBES croisées. « On ne trouve, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. l. IV. c. III.*), aucune divinité de l'âge mûr qui ait les *jambes* croisées. Une pareille position auroit été jugée également indécente chez un orateur. (*Plutorch. Consol. ad Apoll. pag. 194. l. X.*) Les pythagoriciens regardoient même comme peu décente l'action de croiser la jambe droite sur la gauche, quand on étoit assis. (*Id. περὶ τοῦ ἀκούειν p. 78. l. XVII. περὶ δυσωπ.*) D'après cela, je ne crois pas qu'une statue de bronze de la ville d'Elis, qui s'appuyoit des deux mains sur une pique, & qui avoit les deux *jambes* posées l'une sur l'autre, représentât un Neptune, comme on vouloit le faire acroire à Pausanias. (*Pausan. l. VI. p. 517. l. XIII.*) Les interprétes n'ont pas bien entendu cette façon de s'exprimer : *τον ετερον των ποδων επιπλεκων το ετερω*, en la rendant en latin par *pedem pede premere*, mettre un pied sur l'autre; ils auroient dû la traduire par *decussatis pedibus*, ce qui s'appelle en françois, *jambes croisées* ».

« Apollon & Bacchus seuls sont figurés ainsi dans quelques statues, pour exprimer dans le premier la premiere jeunesse, & dans le second la

douce molleſſe. Une ſtatue d'Apollon du capitole (*Muſ. cap. t. III. tav. 15.*), & quelques figures ſemblables de la villa Médicis, ainſi que la plus belle de toutes les ſtatues du palais Farnèſe, & un tableau du cabinet d'Herculanum, nous offrent ce dieu avec les jambes croiſées. (*Pitt. Erc. t. II. tav. 17.*) De toutes les figures de Mercure, je n'en connois qu'une ſeule qui ait cette poſition, ſavoir, la ſtatue de la galerie du grand-duc, à Florence, ſtatue ſur laquelle le Mercure de bronze du palais Farnèſe a été formé & moulé. Cette attitude eſt ſingulièrement propre à un Méléagre & à un Pâris, comme le prouve la ſtatue de ce dernier du palais Lancellotti. Au palais Farnèſe on voit un Mercure de bronze, de grandeur naturelle, dans cette même poſition; mais il faut ſavoir auſſi que c'eſt un ouvrage moderne ».

« Parmi les déeſſes je n'en connois pas une qui ſoit ainſi poſée, & cette attitude leur conviendroit encore moins qu'aux dieux. De-là je ne voudrois pas décider de l'antiquité d'une médaille de l'empereur Aurélien, repréſentant la Providence debout, les *jambes* croiſées. (*Triſtan. com. hiſt. t. III. p. 183.*) A l'égard des nymphes, cette poſition pourroit, à la rigueur, leur convenir; on voit ainſi poſée une nymphe, de grandeur naturelle, à la villa Albani. (*Ciamp. vet. monum. t. I. tav. 24.*) D'après ces obſervations, je crois être en droit de douter de l'antiquité d'une pierre gravée, qui repréſente debout une Minerve, nommée vulgairement *Medica*, tenant une baguette entortillée d'un ſerpent, & ayant une *jambe* croiſée ſur l'autre. Je crois mon doute d'autant mieux fondé, que cette figure eſt repréſentée la mammelle droite découverte, ce qui ne ſe trouve à aucune Pallas; remarque que j'ai faite à l'occaſion d'une figure ſemblable, ſur une pierre gravée qui m'a été montrée comme un ouvrage antique (*la Chauſſe, Muſ.*), & j'ai démontré le contraire par les raiſons que je viens d'alléguer. (*Montſ. Diar. p. 122*) ».

« Cette attitude étoit auſſi jugée convenable aux perſonnes affligées. Telle étoit la poſition des guerriers rangés autour du corps d'Antiloque, fils de Neſtor, εναλλαττοντι τω ποδε, & plongés dans la douleur de la mort de ce capitaine, dans un tableau décrit par Philoſtrate. (*Philoſt. l. II. icon. 7. p. 821.*) C'eſt dans cette même attitude qu'Antiloque annonce à Achille la mort de Patrocle, ſur un bas-relief du palais Mattei, ainſi que ſur un camée, deux antiques que j'ai publiées dans mes monumens. (*Monum. ant. ined. nº 129. 130.*) Un tableau d'Herculanum nous offre encore la même poſition (*Pit. Erc. t. IV. tav.*) ».

JAMBON. Caton (*de re ruſt. c. 163.*) nous apprend la manière dont les romains préparoient les *jambons*. Ils les ſaloient, les expoſoient pendant deux jours à la fumée. Enſuite ils les frottoient d'huile mêlée de vinaigre, & les ſuſpendoient pour les garder. Les uns les ſervoient au commencement du repas, pour exciter l'appétit; & d'autres à la fin, pour aiguiſer la ſoif.

JANA, c'étoit le premier nom de Diane, qu'on appelloit au commencement *Dea Jana*, & par abréviation *D. Jana*; enſuite on n'en a plus fait qu'un ſeul mot, *Diana*. (Varron (*de re ruſt. 1. 37.*) appelle la lune *Jana creſcens*. De même le ſoleil a été appelé *divos Janos* (*Voſſius de idolol. 2. c. 16 & 25.*).

JANE. *Voyez* Jana.

JANÈS. *Voyez* Janus

JANICULE. Une des collines de Rome, quoiqu'il ne ſoit pas compris dans le nombre des ſept qui ont fait donner à cette capitale le nom de la ville aux ſept montagnes, *urbs ſepti-collis*.

Le *Janicule* avoit tiré ſa dénomination de Janus qui y demeuroit, vis-à-vis du capitole, lequel étoit alors occupé par Saturne; ils poſſédoient chacun une petite ville; & quoique ni l'une ni l'autre ne ſubſiſtaſſent plus après la guerre de Troie, Virgile n'a pas laiſſé d'orner l'Enéïde de cette tradition populaire. Voyez, dit Evandre au héros troyen, ces deux villes dont les murs ſont renverſés; leurs ruines même vous rappellent le règne de deux anciens monarques; celle-ci fut bâtie par Janus, & celle-là par Saturne: l'une fut nommée *Janicule*, & l'autre fut appellée *Saturnie*.

Hæc duo prætereà disjectis oppida muris,
Reliquias, veterumque vides monimenta virorum,
Hanc Janus pater, hanc Saturnus condidit urbem;
Janiculum *huic, illi fuerat Saturnia nomen.*
Æneïd. liv. VIII, v. 355.

Cette oppoſition de deux villes, donna lieu au nom d'*Antipolis*, dont Pline ſe ſert pour déſigner le *Janicule*. Ancus Martius le joignit à la ville de Rome par un pont qu'il fit bâtir ſur le Tibre. Numa Pompilius y fut enterré, ſelon Denis d'Halicarnaſſe, Tite-Live, Pline & Solin. Euſèbe dans ſa chronique y met auſſi la ſépulture du poète Stace; Victor place au *Janicule* les jardins de Géta, que ſe Nardini & le Donati croient avoir été conſtruits près de la porte Septimienne

On poſoit au *Janicule* un corps-de-garde dans le temps des comices, & on y montoit la garde pour la ſûreté de la ville & de la rivière qui coule au bas. Aujourd'hui cette colline comprend ſous elle le Vatican, & ſe termine à l'égliſe de *Santo-Spiritu in Saſſia*. On l'appelle communément *Montorio*, à cauſe de la couleur de ſon ſable qui

est jaunâtre; c'est un des endroits de Rome des moins habités.

Pour ce qui regarde le pont du *Janicule*, que les romains appelloient *pons Janiculensis*, Antonin l'avoit rebâti en marbre. Il se rompit par la suite des temps & demeura dans un triste état de décombres, jusqu'à ce que Sixte IV en ait construit un autre à la place; c'est de-là que lui vient son nom moderne, *ponte Sisto* (*D. J.*).

JANO (*ab*). *Voyez* A JANO.

JANUAL, gâteau que les romains offroient à *Janus* dans ses fêtes. Il étoit fait de farine nouvelle, de sel nouveau, d'encens & de vin.

JANUALE. JANUALIS. } On donna ce nom à une des portes de Rome, celle qui est sur le mont Viminal, à l'occasion d'un prétendu miracle arrivé à cette porte par la protection de Janus. Macrobe & Ovide rapportent que les sabins, faisant le siège de Rome, avoient déjà atteint la porte qui est sur le mont Vinimal. Cette porte que l'on avoit bien fermée aux approches de l'ennemi, s'ouvrit tout à coup d'elle-même jusqu'à trois fois sans qu'on pût venir à bout de la fermer; c'est que la jalouse Junon, dit Ovide, en avoit enlevé les ferrures & tout ce qui servoit à la fermer. Les sabins instruits de ce prodige, & poussés par la fille de Saturne, accoururent en foule à cette porte pour s'en saisir; mais Janus protecteur des romains, fit sortir à l'instant de son temple une si grande quantité d'eau bouillante, qu'il y eut plusieurs des ennemis engloutis ou brûlés, & le reste fut obligé de prendre la fuite. C'est pour cela, ajoute Macrobe, que le sénat ordonna qu'à l'avenir les portes du temple de *Janus* fussent ouvertes en temps de guerre, pour marquer que Janus étoit sorti de son temple pour aller au secours de la ville & de l'empire. Nous verrons plus bas d'autres raisons de cet usage.

JANUALES, fête de *Janus*, qui se célébroit le premier janvier, par des danses & autres marques de réjouissance publique. En ce jour on prenoit ses plus beaux habits pour aller au capitole faire des sacrifices à Jupiter, les nouveaux consuls en habit de cérémonie, marchant à la tête du peuple. En ce jour, comme aujourd'hui, on se faisoit d'heureux souhaits les uns aux autres, & l'on avoit grande attention de ne rien faire qui ne fût de bon augure, dit Ovide, pour le reste de l'année. On offroit à *Janus* des dattes, des figues & du miel; la douceur de ces fruits faisoit tirer de bons présages pour l'année.

JANUALIS. *Voyez* JANUALE.

JANVIER, mois que les romains dédièrent à *Janus*, & que Numa mit au solstice d'hiver.

Quoique les calendes de ce mois fussent sous la protection de Junon, comme tous les premiers jours des autres mois, celui-ci se trouvoit consacré particulièrement au dieu *Janus*, à qui l'on offroit ce jour-là le gâteau nommé *janual*, ainsi que des dattes, des figues & du miel, fruits dont la douceur faisoit tirer d'heureux pronostics pour le cours de l'année. *Voyez* JANUAL & JANUALES.

Ce même jour tous les artistes & artisans ébauchoient la matière de leurs ouvrages, dans l'opinion que pour avoir une année favorable, il falloit commencer par le travail. C'est, dit Ovide, le dieu Janus qui le prescrivit en ces termes:

Tempora commisi nascentia rebus agendis,

Totus ab auspicio, ne foret annus iners.

Cette idée étoit bien plus raisonnable que celle des anciens chrétiens, qui jeûnoient le premier de *janvier* pour se distinguer des romains, parce que ceux-ci se régaloient le soir en l'honneur de Janus.

Les consuls désignés prenoient possession ce jour-là de leur dignité, depuis le consulat de Quintus Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Luscus, l'an de la fondation de Rome 601. Ils montoient au capitole accompagnés d'une grande foule de peuple, tous habillés de neuf; & là, au milieu des parfums, ils immoloient à Jupiter capitolin deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis sous le joug.

Les flamines faisoient des vœux pendant ce sacrifice pour la prospérité de l'empire & le salut de l'empereur, après lui avoir prêté le serment de fidélité. Ces vœux & ce serment étoient faits pareillement par tous les autres magistrats. Tacite nous dit dans ses annales, *liv. XVI*, qu'on fit un crime à Thrasea d'avoir manqué de se trouver au serment & aux vœux de la magistrature, pour le salut de l'empereur. Ovide vous dira plus distinctement toutes ces cérémonies.

Dans ce même jour les romains se souhaitoient une heureuse année, & prenoient garde de laisser échapper aucun propos qui fût de mauvais augure. Enfin les amis avoient soin d'envoyer des présens à leurs amis, qu'on appeloit *strenæ*, des etrennes. *Voyez* ETRENNES.

Parcourons maintenant les autres jours de ce mois, & ses diverses fêtes.

Le second jour étoit estimé malheureux pour la guerre, & appelé par cette raison *dies ater*, jour funeste.

Le troisième & le quatrième étoient jours comitiaux.

Le cinquième jour des nones étoit jour plaidoyable.

Le sixième passoit pour malheureux.

Le septième, on célébroit la venue d'Isis chez les romains.

Le huitième étoit jour d'assemblée.

Le neuvième des ides de ce mois, on fêtoit les agonales en l'honneur de Janus.

Le dixième étoit un jour mi-parti, marqué ainsi dans l'ancien calendrier, F. N.

L'onzième ou le iij des ides arrivoient les *carmentales* pour honorer la déesse Carmenta, mère d'Évandre. *Voyez* CARMENTALES. On célébroit ce même jour la dédicace du temple de Juturna dans le champ de Mars.

Le douzième étoit jour d'assemblée, quelquefois on y faisoit la fête des compitales ou des carrefours.

Le treizième, jour des ides, consacré à Jupiter, se marquoit dans le calendrier, par ces deux lettres, N. P. *Ne fastus primâ parte diei*, pour dire qu'il étoit seulement fête le matin; on sacrifioit au souverain des dieux une brebis appellée *ovis idulis*.

Le quatorzième, semblable au dixième, étoit coupé moitié fête, moitié jour ouvrier.

Le quinzième on solemnisoit pour la seconde fois les carmentales, nommées par cette raison *carmentalia secunda*.

Au seizième arrivoit la dédicace de ce grand & superbe temple de la Concorde, qui fut voué & dédié par Camille, & que Livia Drusilla décora de plusieurs statues, & d'un autel magnifique.

Depuis le seize jusqu'au premier février, étoient des jours comitiaux, ou d'assemblée, si vous en exceptez le dix-sept, où l'on donnoit des *jeux palatins*; le vingt-quatre, où l'on célébroit les féries sémentines pour les semailles; le vingt-sept, où l'on fêtoit la dédicace du temple de Castor & de Pollux à l'étang de Juturna, sœur de Turnus; le vingt-neuvième, où se donnoient les *équiries*, *equiria*, c'est-à-dire, les jeux de courses de chevaux dans le champ de Mars; & finalement le trentième, qui étoit la fête de la paix, où l'on sacrifioit une victime blanche, & où l'on brûloit quantité d'encens.

Dans ce mois de *janvier*, que les grecs appelloient Γαμηλιών, ils solemnisoient la fête des gamélies, en l'honneur de Junon, fête instituée par Cecrops, au dire de Favorin. *Voyez* GAMÉLIES.

Les ioniens célébroient aussi dans ce mois les lénées. *Voyez* LÉNÉES; & les égyptiens fêtoient la sortie d'Isis de Phénicie.

JANVIER étoit personnifié sous la figure d'un consul qui jette sur le foyer d'un autel, des grains d'encens en l'honneur de Janus & des Lares. Près de l'autel est un coq qui marque que le sacrifice s'est fait le matin du premier jour de janvier. Ausone a expliqué cela en quatre vers, dont voici le sens: « Ce mois est consacré à Janus; voyez » comme l'encens brûle sur les autels pour hono» rer les dieux Lares; c'est le commencement de » l'année & des siècles: en ce mois les hommes » que la pourpre distingue sont écrits dans les fas» tes ». Il parle là des consuls qui entroient en magistrature au commencement de janvier.

JANUS, le plus ancien roi d'Italie dont l'histoire fasse mention, étoit originaire d'Athènes. Aurelius Victor rapporte que Creüse, fille d'Érectée roi d'Athènes, d'une grande beauté, fut surprise par Apollon, & en eut un fils qu'elle fit nourrir & élever à Delphes. Tout cela se passa à l'insu d'Érectée: il donna sa fille en mariage à Xiphée, qui, n'en pouvant avoir des enfans, alla consulter l'oracle, & demanda comment il pourroit faire pour devenir père. Le dieu lui répondit qu'il falloit qu'il adoptât le premier enfant qu'il rencontreroit le lendemain. Le premier qu'il trouva fut *Janus*, fils de Creüse, qu'il adopta (*Voyez* JON.). *Janus* étant devenu grand, équipa une flotte, aborda en Italie, y fit des conquêtes, & bâtit une ville qu'il appella de son nom, *Janicule*. Dans le temps de son règne, Saturne, chassé du ciel, se réfugia en Italie: *Janus* le reçut humainement & l'associa même à sa royauté; ce qu'on a représenté par une tête à deux faces, pour faire voir que la puissance royale étoit partagée entre ces deux princes, & que l'état étoit gouverné par les conseils de l'un & de l'autre. On assure que Saturne, par reconnoissance, doua *Janus* d'une rare prudence, qui rendoit le passé & l'avenir toujours présens à ses yeux; ce qu'on croit encore exprimé par les deux visages. Le règne de *Janus* fut toujours pacifique, ce qui le fit regarder depuis comme le dieu de la paix. C'est sous ce titre que Numa lui fit bâtir un temple qui restoit ouvert pendant la guerre, & qu'on fermoit pendant la paix. De-là cette inscription que l'on voit au revers de plusieurs médailles de Néron, avec le temple de *Janus*: *pace terra marique parta, Janum clausit*; & cette inscription trouvée à Mérida en Espagne: *Imp. Cæsar. divi. F. Augustus. Pont. Max. Cos. XI. Tribunic. Pot. X. Imp. IX. orb. mari. &. terra. pacato. templo. Jani. clauso. &c.* De-là les surnoms de *Patulcius* & de *Clusius*, comme qui diroit l'*ouvert* & le *fermé*.

Il paroît, par le plus grand nombre des inscriptions, que ce temple se nommoit tout court *Janus*,

Janus ; Janum clausit. Horace l'appelle *Janum Quirini*, c'est-à-dire, *Janum Romuli*, ce qui ne pouvoit pas s'appliquer aux autres temples que *Janus* avoit à Rome, & dont nous parlerons tout-à-l'heure.

On remarque que ce temple fut fermé deux fois depuis la fondation de Rome jusqu'au règne d'Auguste, & huit fois pendant tout le cours de la royauté, de la république & de l'empire. La première fois qu'on le ferma, fut sous le règne de Numa, l'instituteur de cette cérémonie ; la seconde fois à la fin de la première guerre punique, l'an 519 de Rome ; la troisième fois après la bataille d'Actium, qui rendit Auguste le maître du monde, l'an 725 de Rome ; la quatrième fois cinq ans après, au retour de la guerre des cantabres en Espagne, l'an 730 ; la cinquième fois sous le règne du même empereur, l'an 744 de Rome, environ cinq ans avant la naissance de Jésus Christ, & la paix générale qui régnoit alors dans l'empire romain, dura douze ans ; la sixième fois sous Néron, l'an 811 ; la septième fois sous Vespasien, l'an 824 ; la huitième fois enfin, sous Gordien le jeune, à-peu-près vers l'an 994 de Rome.

Il n'est pas bien sûr que les premiers empereurs chrétiens aient observé cette cérémonie. Il est vrai qu'Ammien Marcellin, dans son *Hist. liv. XVI, ch. x.* semble dire positivement que Constance II, après ses victoires, vint à Rome l'an 1105 de sa fondation, & ferma le temple de Janus, *concluso Jani templo, stratisque hostibus cunctis* : mais comme on assure que ce passage se lit différemment dans les manuscrits, & assez obscurément, il faudroit encore quelque autre autorité pour rendre le fait plus certain.

Ovide, au premier livre des fastes, fait raconter à *Janus* son histoire : « Les anciens, dit-il, m'appelloient Chaos, voyez combien je suis vieux. » ..... Lorsque les quatre élémens, qui jusqu'alors avoient été confondus, furent séparés, & » que chacun eut pris sa place, alors, d'une masse » informe que j'étois, je pris la figure d'un dieu. » J'ai encore quelques restes de mon ancienne » confusion ; car on voit, en ma personne, la même chose par-devant que par-derrière : apprenez la raison de ce double visage, afin que vous » connoissiez & ma puissance & mon emploi. » J'exerce mon empire sur tout ce que vous voyez, » sur le ciel & sur l'air, sur la terre comme sur la » mer ; tout s'ouvre ou se ferme quand je le veux. » C'est moi seul qui garde la vaste étendue de l'univers ; & j'ai seul le pouvoir de faire tourner » le monde sur ses deux pôles. Lorsqu'il me plaît » de donner la paix & de la faire sortir de mon » temple, aussi-tôt elle va se répandre par-tout. » Mais si je n'en ferme les portes, la guerre s'allumera par-tout, & la terre sera inondée de » sang. Je préside aux portes du ciel, & je les » garde, de concert avec les heures qui s'écoulent lentement. Le jour, & Jupiter même qui » en est l'auteur, ne vont & ne viennent que par » mon moyen ; c'est de-là que l'on m'a appellé » *Janus*..... Mais voici pourquoi j'ai deux visages : toute porte a deux faces, l'une au dehors » & l'autre au dedans : la première regarde le » peuple, la seconde l'entrée de la maison ; & » comme celui qui garde la porte voit ceux qui » entrent & qui sortent ; de même moi qui suis » le portier du ciel, j'observe en même temps » l'orient & l'occident, & j'ai le pouvoir de le » faire des deux côtés à la fois, sans faire aucun » mouvement, crainte de perdre le temps en tournant la tête, ou qu'il n'échappe quelque chose » à ma vue...... Mais pourquoi (lui demande le » poète) ferme-t-on votre temple en temps de » paix, & pourquoi l'ouvre-t-on en temps de » guerre ? J'ouvre les portes de mon temple en » temps de guerre (répond le dieu) pour le retour des soldats romains, quand ils sont une fois » partis pour la guerre ; & je le ferme en temps » de paix, afin que la paix y étant une fois rentrée, elle n'en sorte plus...... (Voyez une » autre raison de cette institution au mot JANUALIS.). Enfin pourquoi, avant de faire des sacrifices aux dieux, ou de leur adresser ses prières, » faut-il que ce soit par vous, ô *Janus* ! que l'on » commence ? C'est afin (dit-il) que, comme je » garde les portes du ciel, vous puissiez, par mon » moyen, trouver un accès favorable auprès des » dieux à qui vous vous adressez ».

Macrobe rend une autre raison plus historique, pourquoi on invoquoit *Janus* le premier dans les sacrifices ; c'est qu'il fut le premier qui bâtit des temples, & qui institua des rites sacrés. « Le seul » nom de *Janus*, continue le mythologue, marque » qu'il préside sur toutes les portes, qui s'appellent » *januæ*. On le représente tenant d'une main une » clef, & de l'autre une verge, pour marquer » qu'il est le gardien des portes, & qu'il préside » aux chemins. Quelques-uns prétendent que » *Janus* est le soleil, & qu'il est représenté double, comme le maître de l'une & de l'autre porte » du ciel ; parce qu'il ouvre le jour en se levant, » & le ferme en se couchant. Ses statues représentent souvent, de la main droite, le nombre » trois cents ; & de la gauche, celui de soixante & » cinq, pour signifier la longueur de l'année ; la » plus grande marque de la puissance du soleil. » D'autres veulent que *Janus* soit le monde ou le » ciel, & qu'il soit ainsi appellé, *ab eundo*, parce » qu'il va, & que le monde va toujours en tournant perpétuellement. De-là vient que les phéniciens expriment cette divinité par un dragon » qui se tourne en cercle, & qui mord & dévore » sa queue, pour marquer que le monde se nourrit, se soutient & se tourne en lui-même.....

» Dans le culte que nous rendons à ce dieu, nous » invoquons *Janus geminus*, *Janus père*, *Janus* » *Junonius*, *Janus Consivius*, *Janus Quirinus*, » *Janus Patuleius* & *Clusivius* » Tous ces noms sont expliqués dans leurs articles.

Plutarque, dans ses questions romaines, rapporte deux opinions différentes sur les deux têtes adossées de *Janus*. C'est, dit-il, ou parce que ce prince étant grec & natif de Perrhèbe, il vint en Italie s'établir parmi des barbares, & changea de langue & de genre de vie; ou parce qu'il persuada aux italiens, peuples féroces & sauvages, de changer de mœurs, de s'appliquer à l'agriculture, & de se policer.

Il y avoit à Rome plusieurs temples de *Janus*; les uns de *Janus bifrons* ou à deux faces; d'autres de *Janus quadrifrons* ou à quatre faces. Les temples de *Janus quadrifrons* étoient aussi à quatre faces égales, avec une porte & trois fenêtres à chaque face: les quatre côtés & les quatre portes marquoient sans doute les quatre saisons de l'année; & les trois fenêtres de chaque côté, les trois mois de chaque saison: ce sont les douze mois de l'année. Varron dit qu'on avoit érigé à *Janus* douze autels, par rapport aux douze mois. Ces autels étoient hors de Rome, au-delà de la porte du Janicule. Ovide nous apprend encore une particularité sur Janus, savoir que, sur le revers de ses monnoies, on voyoit un navire, ou simplement une proue de navire. C'étoit, dit ce poète, en mémoire de l'arrivée de Saturne en Italie sur un vaisseau. *Voyez* Cahos, Horus, &c.

Problême mythologique sur Janus par M. Dupuis.

La nature & les fonctions d'une divinité mythologique, qui a son siège dans les constellations, étant données, déterminer le lieu qu'elle occupe dans le ciel?

Nous avons cette satisfaction dans notre travail, de pouvoir réduire souvent à la marche rigoureuse des géomètres, la nouvelle manière de procéder à la solution des énigmes mythologiques, d'après nos principes physiques, métaphysiques & astronomiques, & d'après notre théorie sur le feu principe & sur l'ame universelle. Nous allons en faire l'essai sur le premier dieu de la Mythologie romaine, le fameux *Janus*, qui régna sur le Latium, & donna l'hospitalité à Saturne, ou au dieu du temps. Nous examinerons d'abord sa nature & ses fonctions; & nous déterminerons ensuite son lieu dans le ciel.

Voici ce que Marcus Messala, qui avoit été cinquante ans augure, & qui avoit sur ce dieu des idées plus justes que le simple peuple, nous dit de *Janus*: il est le dieu « *qui cuncta fingit, eadem-* » *que regit, aquæ terræque vim ac naturam gravem* » *atque pronam dilabentem, ignis atque animæ le-* » *vem immensum, in sublime fugientem copulavit* » *circumdato cœlo: quæ vis cœli maxima duas vis* » *dispares colligavit.* (Macrob. sat. l. I.) Cette » idée sur *Janus*, considéré comme dieu qui fait » ce que fait le feu Ether démiourgique de la » Théologie d'Orphée, lequel donne une forme » régulière au cahos, est confirmée par Ovide. » (*Fast. l. I. v.* 103.) Voici ce qu'il fait dire à » *Janus*:

» *Me chaos antiqui, nam res sum prisca, vocabant....*
» *Lucidus hic aër, & quæ tria corpora restant,*
» *Ignis, aquæ, tellus, unus acervus erant.*
» *Ut semel hæc rerum secessit lite suarum,*
» *Inque novas abiit massa soluta domos,*
» *Flamma petit altum, propior locus aëra cepit;*
» *Sederunt medio terra, fretumque solo.*
» *Tunc ego qui fueram globus, & sine imagine moles,*
» *In faciem redii, dignaque membra deo.*

Nous ajouterons à ce témoignage celui d'un auteur, connu sous le nom de Bérose, qui, quoiqu'il ne soit pas de la plus grande autorité, a conservé cependant des traditions précieuses, & s'accorde parfaitement ici avec Ovide & Messala, sur *Janus*, qu'il confond avec le Deucalion des Scythes, peut-être à cause du vaisseau qui les caractérise tous deux. Il l'appelle *chaos* & *semen mundi*: il lui donne pour femme la Terre, épouse du ciel dans toutes les Théogonies. Il dit (*l. III.*) que ce fut lui qui « *docuit astrorum cursus, & distinxit an-* » *num ad cursum solis, & duodecim menses ad mo-* » *tum lunæ.......* »; qu'il régna sur l'Italie, & qu'on l'y honore sous le nom de cahos, *cœlum*, & « *semen mundi, patrem deorum majorum, & mino-* » *rum, animam mundi moventem cœlos. Illum* » *signant in scriptis cursu solis & motu lunæ &* » *sceptro dominii..... Duabusque clavibus*, &c. »

Il n'est pas difficile de reconnoître dans ce génie céleste, aux mains duquel on remet le sceptre & les clefs du temps, dans ce dieu, ame du ciel & du monde, le *Janus*, dont les deux auteurs nommés ci-dessus nous ont défini la nature. Le titre de père qu'il lui donne, appartenoit à *Janus*, *quasi deorum deum*, dit Macrobe (*sat. l. I. c. IX.*) citant les vers saliens les plus anciens. Sa liaison avec la révolution du monde, & avec le soleil, & l'année dans Bérose, est aussi confirmée par Macrobe: « *Alii Janum mundum, id est, cœlum esse* » *voluerunt*, & Arnobe (*contrà gentes, l. III. p.* » 117.) *Janus quem quidam ex vobis mundum,* » *annum alii, solem nonnulli esse prodidère* ». Le même Arnobe fait *Janus*, fils du Ciel: « *Janum*

» quem ferunt Cælo procreatum regnasse in Italiâ » primùm ».

La nature de *Janus* est donc la même que celle de la force démiourgique, qui agit dans le monde visible, que celle de ce feu principe, générateur des corps, qui meut la sphère, circule dans les cieux, & brille dans tous les astres, & spécialement dans le soleil, enfin l'agent universel des formes régulières du cahos. En le plaçant dans le ciel, dont les uns le font fils, ou avec lequel les autres le confondent, en le formant de la même substance que le soleil, nous ne nous écarterons point des principes théologiques de l'antiquité.

Examinons maintenant quelle fonction il remplissoit dans l'ordre du monde, & quel étoit son rang dans la république des dieux.— *Janus* ouvroit la marche des révolutions célestes, étoit placé aux portes de l'Olympe, étoit le chef du temps & de l'année, & donnoit l'impulsion au système harmonique du monde.— Il étoit le père de l'année :

Jane biceps, anni tacitè labentis origo.

OVIDII *fast.* I. *v.* 64.

Principium des, Jane, licèt velocibus annis,

Et revoces vultu sæcula longa tuo.

MARTIALIS *epigr. l. VIII.*

Il présidoit avec les saisons & les heures aux portes du ciel; & cette fonction lui fit donner le nom de *janitor*, ou portier du ciel :

Præsideo foribus cœli, cùm mitibus horis;

Indè vocor Janus.

Il en avoit les clefs, « *cùm clavi figuratur* », dit Macrobe (*Sat. l. I. c. IX.*). Ovide (*Fast. l. I. v.* 99.) le représente de même :

« *Ille tenens dextrâ baculum, clavemque sinistrâ.* »

Personne n'entroit au ciel, s'il n'en ouvroit la porte.

Ovide lui demande pourquoi dans tous les sacrifices faits aux autres dieux, il recevoit toujours les premices de l'encens :

» *Cur quamvis aliorum numina placem,*

» *Jane, tibi primo thura, merumque fero?*

(*V.* 171.)

Janus répond :

» *Ut per me possis aditum, qui lumina servo,*

» *Ad quoscumque velis prorsùs habere deos.*

Il étoit comme le chef de l'harmonie universelle.

» *Quidquid ubique vides, cœlum, mare, nubila, terras,*

» *Omnia sunt nostra clausa, patentque manu.*

» *Me penès est unum vasti custodia mundi,*

» *Et jus vertendi cardinis omne meum est.*

Comme l'année solaire & ses divisions recevoient de lui leur impulsion, il eut tout le cortège symbolique du génie du temps.

On mettoit à ses pieds douze autels représentatifs des douze mois de l'année, dont il faisoit l'ouverture. (*Sat. l. I. c. IX.*) « *Varro libro quinto* » *rerum divinarum scribit*, dit Macrobe, *Jano duo-* » *decim aras pro totidem mensibus dedicatas* ». Il présentoit dans ses mains le nombre 365 égal à celui des jours de l'année. (*Ibid.*) « *Simulachrum ejus plerumque fingitur manu dexterâ trecentorum & sinistrâ sexaginta & quinque numerum retinens ad demonstrandam anni dimensionem* ». Pline en dit autant. (*Pline l. XXXIV. c. VII.*) « *Ut per significationem hanc anni temporis & ævi se denuò indicaret* ». On mettoit souvent aussi près de lui un seul autel à quatre faces, pour désigner, dit Plutarque (*Plut. Quest. rom.*), les quatre saisons de l'année; quelquefois on désignoit la même chose, en donnant à sa statue quatre visages, dont les différens âges exprimoient ceux du temps.

Tous ces attributs symboliques du temps, & leur explication se trouvent dans un passage de Suidas, sur *Janus*, dont voici la traduction latine: » *Januarii simulachrum est quadriforme, ob quatuor* » *anni conversiones. Alii fingunt dextrâ manu clavim* » *gestantem, ut principem temporis & apertorem anni* » *& janitorem; alii dextrâ ejus numerum 300, in sinistrâ 65 tenentem, ut qui sit annus* ». Longin, dit-il, lui donne le nom d'*Æonarius*, c'est-à-dire, de père des siècles & du temps.

Le premier des douze mois fut spécialement sous son inspection, & emprunta de lui son nom. Le commencement de tous les autres lui fut également consacré comme au père du temps & de ses divisions. Numa, dit Macrobe (liv. I. chap. XIII.), donna au premier mois le nom de *Janus*. « *Et primum anni esse voluit, tanquam bicipitis* » *dei mensem* »; & ailleurs (chap. IX.), « *non* » *solùm Janurii mensis, sed omnium mensium in-* » *gressus tenet* ».

Il ne nous reste plus rien à desirer, pour connoître la nature & les fonctions de *Janus* dans l'administration universelle du monde. Il s'agit maintenant avec ces données, de déterminer le lieu qu'il occupe sur la voûte céleste, parmi la foule des génies brillants qui la peuplent, & forment le cortège du Dieu-Soleil, qui s'avance tou-

jours escorté de douze grandes intelligences qui président aux douze divisions de sa marche.

Janus doit se trouver à la tête, & au point où commence la révolution des cieux, & qui ouvre la marche du temps qui circule dans le zodiaque; & effectivement il s'y trouve.

Pour nous en assurer, plaçons la sphère telle qu'elle s'offroit aux yeux de Numa, lorsqu'il régla son année, & nous verrons que *Janus* est le premier astre qui monte sur l'horizon, & ramene la nouvelle période.

Le commencement de l'année romaine fut fixé par Numa peu de jours après le solstice d'hiver, & à l'heure de minuit, comme on peut le voir dans Plutarque (Quest. romaines, pag. 284.), & dans Macrobe (Saturn. liv. I. ch. III.).

Or, le capricorne dans lequel étoit alors le soleil, étant mis sous l'horizon, au méridien inférieur, si nous considérons l'état du ciel en ce moment, & si nous tirons en quelque sorte l'horoscope de l'année, en regardant quel signe monte à l'Orient, nous trouverons que c'est la vierge, le bouvier & le vaisseau céleste. Les vers d'Aratus nomment le vaisseau parmi les constellations qui se lèvent avec les extrémités de la vierge. Nous trouvons déjà là un des emblêmes astronomiques qui caractérisent *Janus*, la barque céleste, qui est aussi inséparable de lui que le sont les clefs. Tout le monde sait que la monnoie romaine portoit d'un côté l'empreinte de *Janus* à deux têtes; & de l'autre celle de sa barque: « *cùmprimus æra Janus signaret*, dit Macrobe (l. I. ch. VII.), *servavit* » *ut ex unâ quidem parte sui capitis effigies, ex al-* » *terâ verò navis exprimeretur* ». De là l'expression des enfans dans leur jeu, « *aut capita, aut navia* ».

Ovide pareillement demande à *Janus* l'origine de l'usage de marquer ainsi la monnoie:

» .... *Cur navalis in ære*

» *Altera signata est, altera forma biceps?*

(*Fast. l. I. v.* 129.)

Ces auteurs s'accordent à dire que ce vaisseau étoit celui dans lequel Saturne, dieu du temps, étoit arrivé en Italie; allusion manifeste à l'arrivée de l'année qu'annonçoit le lever de cette constellation, & laquelle d'ailleurs commençoit dans le signe du capricorne, domicile de la planète de Saturne, où étoit alors le soleil. Dans la sphère des Décans, rapportée par Scaliger, on voit vers le 23me degré de la vierge un génie porté dans un vaisseau: « *vir navicula navigans* ».

Il nous reste à trouver le navigateur, ou l'homme à qui l'on attribuoit la barque. Voyons ce que disent les anciens auteurs, des étoiles de la constellation de la vierge, ou de celles qui en sont voisines, telles que le bouvier, connu sous le nom d'Icare. Plutarque nous dit que parmi les étoiles qui brillent dans cette bande du ciel, est l'étoile *Janus*, avec ses frères Hymnus, Faustus, & Felix. Il les fait petits-fils du bouvier ou d'Icare, par sa fille Erigonne ou la vierge. Il le place peu loin de l'étoile appellée vendangeuse, & dit de *Janus* en particulier: « *Janus prior stella oriens antè pedes* » *virginis* ». (*Parallel. p.* 307).

Ainsi toute la partie du ciel qui se trouve border circulairement l'horizon à l'instant précis où la révolution commence, se trouve liée à l'histoire & à la généalogie de *Janus*, qui lui même part le premier, & s'avance avec le vaisseau sur l'horizon. Peut-on douter après cela que ce ne soit là le génie lumineux qui ouvre la marche de l'année, ramène la nouvelle révolution, ouvre les portes de l'Olympe, dont il tient les clefs; & donne une espèce d'impulsion au systême universel du monde? Il a dû être dans la sphère céleste, puisque c'est lui qui en dirige le mouvement. Il a dû être à la porte des dieux, à l'orient, au moment où le temps mesuré par le soleil va commencer. Il s'y trouve; il s'élance dans les cieux; & traîne à sa suite l'ordre duodécimal des génies qui forment le cortège du dieu-lumière, au moment où le temps se renouvelle. Son vaisseau, son père Icare, & sa mère l'accompagnent. Peut-on croire que le hazard ait ainsi arrangé les choses?

Et si l'on voit évidemment du dessein, convenons que toute son histoire est allégorique & liée au systême astronomique. Les noms seuls de ses frères achèvent de démontrer l'allégorie. *Faustus* & *Felix* étoient les deux mots consacrés pour les voeux chez les romains: *quod Faustum, Felixque sit. Hymnos*, signifie chant; & rentre ici dans le sens de voeux exprimés dans les chants, de manière que tout se réduit à peu près à ceci: « je la » souhaite bonne & heureuse ». Et l'on sait que les anciens romains faisoient en ce jour-là des souhaits & des voeux de bonne année, comme nous le dit Ovide. (*Fast. l. I, v.* 175).

» *At cur læta tuis dicuntur verba Kalendis*,

» *Et damus alternas, accipimusque preces.*

Tout ici est personnifié; ainsi le fut Janus; ainsi le fut l'année elle-même sous le nom d'*Anna Perenna*. Tel étoit le goût de toute l'antiquité religieuse.

Ainsi le dieu aux clefs & à la barque, le plus ancien génie qui ait été consacré dans la religion des romains, comme première divinité tutélaire; celui dont ils unirent le culte à celui du temps & du dieu-lumière qui circule dans les douze signes, dont *Janus* ouvroit la marche, est une intelligence céleste qui brille dans les astres, & nullement un bon prince qui ait régné autrefois

dans le Latium. Ceci est la fable qui masquoit toujours l'idée théologique, dont les prêtres avoient seuls le secret. Ils étoient chargés de rédiger le calendrier, & l'ordre des fêtes dont la succession étoit marquée par des levers & des couchers d'étoiles, comme le prouvent les fastes d'Ovide.

A la tête des constellations dut être placée celle qui fixoit la première fête, celle de *Janus* ou du dieu qui ouvroit la marche de l'année. On tiroit, pour ainsi dire, l'horoscope de l'année, qui, suivant Firmicus (*l. II, c.* 30), *ab horoscopo semper sumit exordium;* & l'horoscope lui même, suivant le même auteur (*l. II, c.* 18), *ab orientali parte primus exurgit.* Il étoit, *totius genituræ fundamentum, cardo primus, totius genituræ compago atque substantia, quæ reliquis aditum præbet.* Ce fut sur ces principes que les pontifes astrologues composèrent le thème de l'année, & formèrent la parure symbolique du génie *Chronocrator*, qui en commençoit la marche. Comme les révolutions célestes sont connues & réglées, la méthode géométrique a pu être employée pour décomposer cette fable, puisqu'elle l'a été pour la composer. On voit donc encore ici une nouvelle preuve de la nécessité indispensable d'appliquer la clef astronomique à la théologie ancienne; & que sans elle le sanctuaire des dieux est fermé pour nous. La mythologie dans son origine est l'ouvrage de la science la plus profonde, la science seule l'expliquera. (*Cet article est de M. Dupuis*).

JANUS. Les latins ont donné quelquefois le nom de *Janus* à de grandes arcades fort exhaussées, qui traversent une rue d'un côté à l'autre, comme des arcs-de-triomphe, & sous lesquelles on passe. Ces *Janus* étoient pour la plupart incrustés & ornés de statues; Suétone & Publius Victor le disent expressément. Il y avoit plusieurs de ces sortes d'arcades, dites *Janus*, dans différentes rues de Rome. Le *forum seul*, cette place qui formoit le quartier des banquiers, des marchands & des usuriers, avoit trois *Janus* ou arcades, au rapport de Tite-Live (liv. XLI.), savoir, une à chaque bout, & une troisième au milieu : *forum porticibus, tabernisque claudendum, & Janos tres faciendos locavêre;* ce sont les paroles de cet historien qui signifient que Flavius Flaccus enferma la place romaine de portiques, de boutiques, & y fit faire trois *Janus*. Le troisième de ces *Janus*, nommé *Janus medius*, étoit célèbre; Horace en parle dans une de ses satyres, & Cicéron en plusieurs endroits de ses offices. Le *Janus medius*, dit ce dernier dans sa VI[e] Philipique, est sous la protection d'Antoine.

JANUS. On voit sa tête à deux visages sur les as romains, & sur les médailles de Lampsaque, de Rhegium.

JAPET fils d'Uranus, & frère de Saturne, ayant épousé, dit Hésiode, la belle Climène, fille de l'Océan, en eut Atlas, Ménétius, Prométhée & Epiméthée. Diodore dit qu'il se maria avec la nymphe Asie; & au-lieu de Ménétius, il lui donne pour second fils, Hespérus ou Vespérus. Ce fut, ajoute-t-il, un homme puissant dans la Thessalie, peu sociable, & plus recommandable par ses quatre fils, que par son propre mérite. Les grecs le reconnoissoient pour l'auteur & le chef de leur race, & croyoient qu'il n'y avoit rien de plus ancien que lui. C'est pourquoi ni leur histoire, ni leurs traditions ne remontoient point au-dessus de lui. De là vient aussi qu'on appeloit *japets*, des vieillards décrépits qui commençoient à radoter, comme on le voit dans Hésychius & Suidas. *Voyez* TITAN.

JARDINAGE. On ne peut douter que ce ne soit une occupation très-noble, dont les grecs & les romains faisoient leurs délices. Pline (*Hist. nat. liv. XVIII. chap. III.*) nous le fait si bien connoître par ces mots, *imperatorum olim manibus colebantur agri*. Les philosophes les plus distingués ont suivi leur exemple, & nous lisons dans Goltzius, *de eruditis hortorum cultoribus dissertatio* (Lubec, 1706.), qu'Epicure, Théophraste, Démocrite, Platon, Caton, Cicéron, Columelle, Paladius, Varron, & plusieurs autres hommes célèbres ont aimé le jardinage.

JARDINIER de la villa Négroni, à Rome. Cette villa renferme une statue qui représente un vainqueur du cirque. On a de la peine à reconnoître cette figure aujourd'hui, parce qu'en la restaurant on en a fait un *jardinier*, à cause d'un couteau antique, recourbé en forme de serpette, qui est attaché à sa ceinture, & que le vainqueur, représenté sur ce bas-relief, portoit de cette façon. Par la même mauvaise raison on lui a fait tenir une houe de *jardinier*.

JARDINIER. *Voyez Hortorum cultura (ab).*

JARDINS de Babylone, l'une des sept merveilles du monde. On peut bien mettre au nombre des fables de l'antiquité ces *jardins* suspendus, si renommés parmi les grecs. Ils étoient, dit-on, soutenus par des colonnes de pierres : sur ces pierres étoient des poutres de bois de palmier, qui ne pourrit jamais à la pluie, & qui, bien loin de plier sous le poids, s'élève toujours & monte en haut, plus il est chargé. Ces poutres étoient assez près l'une de l'autre, & soutenoient un grand poids de terre : dans l'espace qui étoit entre les poutres, s'inséroient les racines des arbres du *jardin*. Cette terre ainsi suspendue en l'air, étoit si profonde, que plusieurs sortes d'arbres y venoient fort grands; les plantes, les légumes, & toutes sortes de fruits s'y trouvoient abondamment. Ces *jardins* étoient

arrosés par des canaux, dont quelques-uns qui venoient de lieux plus élevés, étoient tout droits; d'autres se formoient de l'eau tirée avec des pompes & d'autres machines.

JARDINS d'Adonis. *Voyez* ADONIS.

JARDINS. Les rois de Perse se plaisoient fort à briller par la splendeur de leurs *jardins*; & les satrapes, à l'imitation de leurs maîtres, en avoient dans les provinces de leur district, d'une étendue prodigieuse, clos de murs en forme de parcs, dans lesquels ils enfermoient toutes sortes de bêtes pour la chasse. Xénophon nous parle de la beauté des *jardins* que Pharnabase fit à Dascyle.

Ammien Marcellin rapporte que ceux des romains, dans le temps de leur opulence, étoient, pour me servir de ses expressions, *instar villarum, quibus vivaria includi solebant.* On prisoit entr'autres, pour leur magnificence, les *jardins* de Pompée, de Lucullus & de Mécène. Ils n'offroient pas seulement en spectacle au milieu de Rome, des terres labourables, des viviers, des vergers, des potagers, des parterres, mais de superbes palais, & de grands lieux de plaisance, ou maisons champêtres faites pour s'y reposer agréablement du tumulte des affaires. *Jam quidem* (dit Pline, liv. XXIX. ch. IV.), *hortorum nomine, in ipsâ urbe, delicias, agros, villasque possident.* Le même goût continue de régner dans Rome moderne, appauvrie & dépeuplée.

Ce fut C. Marius, dont il reste quelques lettres à Cicéron, & qu'on nommoit par excellence l'*ami d'Auguste*, qui enseigna le premier aux romains le rafinement du *jardinage*, l'art de greffer & de multiplier quelques-uns des fruits étrangers des plus recherchés & des plus curieux. Il introduisit aussi la méthode de tailler les arbres & les bosquets dans des formes régulières. Il passa la fin de ses jours dans un de ces lieux de plaisance de Rome, dont nous venons de parler, où il employoit son temps & ses études au progrès des plantations, aussi-bien qu'à rafiner sur la délicatesse d'une vie splendide & luxurieuse, qui étoit le goût général de son siècle. Enfin, il écrivit sur les *jardins* & l'agriculture plusieurs livres mentionnés par Columelle & autres auteurs de la *vie rustique*, qui parurent après lui.

Le mot *hortus* désignoit chez les romains un *jardin* potager; mais *horti* désignoit une maison de campagne, des bosquets, des fontaines, &c.

Les *jardins* d'Agrippa étoient situés entre le Panthéon & l'église de St. André. Il les légua au peuple dans son testament.

Les *jardins* d'Agrippine, femme de Germanicus, étoient situés entre la Basilique de St. Pierre & le Tybre. Senèque (*de ira* 3. 18.), & Philon (*legat. ad Caium*) en font mention.

Les *jardins* des argiens, ou plutôt des largiens, comme on lit dans la notice de l'empire, étoient situés dans la VIIe région, appellée *via lata.*

Les *jardins* de Caius & de Lucius, fils adoptifs d'Auguste, étoient situés sur la colline des esquilies.

Les *jardins* de Domitia, appellés depuis les *jardins* de Commode, étoient situés sur le mont Cœlius, près de la maison de Latéranus, qui est aujourd'hui la Basilique de S. Jean de Latran.

Les *jardins* de Domitien, qui avoient appartenus à Domitia, son épouse, étoient situés dans la XIVe. région au-delà du Tybre.

Les *jardins* de la maison dorée de Néron, étoient situés sur les esquilies, vis-à-vis le palatium.

Les *jardins* d'Elagabale étoient situés près de la Porte-majeure, jadis Nævia, non loin de *spes vetus.*

Les *jardins* de César étoient situés près du Tybre; il les légua au peuple romain.

Les *jardins* des Lamiens, si chéris de Caligula, étoient situés sur les esquilies, près de Ste. Marie-majeure.

Les *jardins* de Lucullus, si célèbres dans l'antiquité romaine, étoient situés sur le mont Pincio, à la place de la villa Médici & de la Trinité du Mont.

Les *jardins* de Mécène étoient situés à l'endroit où l'on a trouvé le monument appellé *trophées de Marius.*

Les *jardins* de Néron étoient ceux d'Agrippine sa mère.

Les *jardins* des Pallantiens étoient situés près de la Porte-majeure & de Ste. Croix de Jérusalem.

Les fameux *jardins* de Salluste étoient situés sur le Quirinal, vers la porte Salara.

Les *jardins* de la *Spes vetus* étoient situés auprès de la porte majeure.

Les *jardins* de Tarquin-le-Superbe étoient placés sur les esquilies.

JARDINS. Les *jardins* étoient en Grèce sous la protection de Vénus; ce que prouvent ses surnoms grecs, Ευκαρπος & Ζειδωρος. (*Plutarch. Amor.*) Les romains avoient mis aussi leurs *jardins* sous la protection de cette déesse. (*Varr. de l. lat. I. l. V. & Plin. l. XIX. c. XIX.*)

On lui joignit ensuite Vertumne, Priape, Flore & Pomone.

JASON étoit fils d'Éson roi d'Iolchos & d'Alcimède. Il fut persécuté dès sa naissance, parce que l'oracle avoit prédit que l'usurpateur du trône seroit chassé par un fils d'Éson; c'est pourquoi dès que le prince fut né, son père fit courir le bruit que l'enfant étoit dangereusement malade: peu de jours après il publia sa mort, & fit tous les apprêts des funérailles, pendant que la mère le porta secrètement sur le mont Pélion, où Chiron, l'homme le plus sage & le plus habile de son temps, prit soin de son éducation, & lui apprit les sciences dont il faisoit lui même profession, surtout la médecine; ce qui fit donner au jeune prince le nom de *Jason*, au lieu de celui de Diomède qu'il avoit reçu en naissant. *Voyez* IASO.

Jason, à l'âge de vingt ans, voulant quitter sa retraite, alla consulter l'oracle, qui lui ordonna de se vêtir à la manière des magnésiens, de joindre à cet habillement une peau de léopard, semblable à celle que portoit Chiron, de se munir de deux lances, & d'aller, en cet équipage, à la cour d'Iolchos, ce qu'il exécuta. En son chemin, il se trouva arrêté par le fleuve ou le torrent Anaure, qui étoit débordé. Il rencontra heureusement sur le bord une vieille femme, c'étoit Junon, qui lui offrit de le porter sur ses épaules. Dans le trajet, *Jason* perdit un de ses souliers (Diodòre rapporte cette circonstance, parce que l'oracle, qui avoit prédit à Pélias qu'un prince du sang des éolides le détrôneroit, avoit ajouté qu'il se gardât d'un homme qui paroîtroit devant lui un pied nud & l'autre chaussé.). Pour prix de sa complaisance, Junon, après avoir repris sa figure naturelle, lui accorda ses faveurs. *Voyez* JUNON.

Jason, arrivé à Iolchos, attire l'attention de tout le peuple, par sa bonne mine & par son équipage extraordinaire; il se fait connoître pour fils d'Éson, & demande hardiment à son oncle, la couronne qu'il a usurpée. Pélias qui étoit haï des peuples, ayant remarqué l'intérêt qu'on avoit pris au jeune prince, n'osa rien entreprendre contre lui; il ne refusa pas même ouvertement sa demande; mais il chercha à éluder & à éloigner son neveu d'Iolchos, en lui proposant une expédition glorieuse, mais pleine de danger. « Fatigué depuis » long-temps par des songes effrayans, lui dit » Pélias, j'ai fait consulter l'oracle d'Apollon, » & j'ai appris qu'il falloit nécessairement appaiser » les mânes de Phryxus descendant d'Éolus, cruellement massacré dans la Colchide, & le ramener » dans la Grèce; mais mon grand âge est un obstacle à un si long voyage. Vous qui êtes dans » la fleur de la jeunesse, vous êtes en état de l'entreprendre; votre devoir vous y engage, la gloire » vous y appelle: vous satisferez par-là à un devoir dont je ne puis m'acquitter; & je jure par » Jupiter, de qui vous & moi nous tirons notre » origine, que dès que vous serez de retour, je » vous placerai sur le trône qui vous appartient ». *Jason* étoit dans l'âge où l'on aime la gloire, il saisit avidement l'occasion d'en acquérir: son expédition prochaine est annoncée dans la Grèce; l'élite de la jeune noblesse accourt à Iolchos pour accompagner *Jason*.

Lorsque tout fut prêt pour le voyage, *Jason*, avant de mettre à la voile, ordonna un sacrifice solemnel au dieu auteur de sa race, & à toutes les divinités qu'il crut pouvoir être favorables à son entreprise. Chacun, dit Apollonius, s'empressa à apporter des pierres pour élever sur le rivage un autel que l'on couvrit de branches d'olivier. Après les ablutions ordinaires, le prêtre répandit dessus de la fleur de farine mêlée avec du miel & de l'huile, & immola deux bœufs aux dieux en l'honneur desquels se faisoit le sacrifice. Jupiter, dit Pindare, promit, par la voix du tonnerre, son secours à cette troupe de héros qui s'embarqua après le sacrifice. Telle est l'origine de l'expédition des argonautes; leur navigation fournit diverses aventures, dont on verra le détail aux articles AMYCUS, CYSICUS, HARPIES, HYPSIPYLE, LEMNOS, PHINÉE, SYMPLEGADES.

Il s'agissoit d'arriver à Colchos, & de ravir à Aëtes, roi de Colchide, la toison d'or que Phryxus y avoit laissée: elle étoit gardée par des taureaux à gueules enflammées, & par un horrible dragon. Les poètes disent que Junon & Minerve, qui chérissoient *Jason*, convinrent ensemble qu'il falloit rendre Médée amoureuse de ce prince, afin que, par l'art des enchantemens qu'elle possédoit parfaitement, elle le tirât des périls où il alloit être exposé. Cependant *Jason* & Médée se rencontrèrent hors de la ville, près du temple d'Hécate, où ils étoient allés l'un & l'autre implorer le secours de la déesse; Médée, qui prenoit déjà un tendre intérêt à *Jason*, lui promet toutes fortes de secours, s'il veut lui donner sa foi. Après des sermens mutuels, ils se séparent, & Médée va préparer tout ce qui étoit nécessaire pour sauver son amant.

Le roi lui avoit dit que, pour avoir la riche toison, il devoit d'abord mettre sous le joug deux taureaux, présent de Vulcain, qui avoient les pieds & les cornes d'airain, & qui vomissoient des tourbillons de feu & de flamme, les attacher à une charrue de diamant, & leur faire défricher quatre arpens d'un champ consacré à Mars, qui n'avoit jamais été labouré, pour y semer les dents d'un dragon, d'où il devoit sortir des hommes armés, qu'il falloit tous exterminer, sans qu'il en restât un seul; enfin tuer le monstre qui veilloit sans cesse à la conservation de ce précieux dépôt, & exécuter tous ces travaux en un jour. *Jason*, sûr du secours de Médée, accepta tout; & le lendemain on s'assembla hors de la ville, dans le champ de Mars; le roi d'un côté, accompagné d'une foule

de ses sujets, accourut à ce spectacle; de l'autre, le chef des argonautes avec tous ses compagnons, consternés à la vue du danger auquel il alloit s'exposer. On lâche les taureaux, dont la vue seule fait frémir les spectateurs. *Jason* les apprivoise, les met sous le joug, laboure le champ, y sème les dents du dragon de Mars; & lorsqu'il en voit sortir des combattans, il lance une pierre au milieu d'eux; ce qui les met si fort en fureur, qu'ils s'entretuent les uns les autres: il va chercher le monstre qui gardoit la toison d'or, l'assoupit avec les herbes enchantées & un breuvage préparé, que son amante lui avoit donnés; lui ôte la vie, & enlève le précieux dépôt. *Voyez* ABSYRTHE, AETES, MÉDÉE, TRÉPIED DE JASON.

Jason, avec les Argonautes, revint heureusement à Iolchos, avec la gloire d'avoir réussi dans une entreprise où il devoit naturellement périr. Cependant Pélias ne se pressoit pas d'accomplir sa promesse, & retenoit toujours la couronne qu'il avoit usurpée. Médée trouva encore le moyen de débarrasser son époux de cet ennemi; en feignant d'avoir un secret pour rajeunir Pélias qui étoit extrêmement vieux, elle engagea les filles du roi à égorger leur père, sous la belle espérance de le voir renaître. Ce crime de Médée ne rendit pas à *Jason* sa couronne: Acaste, fils de Pélias, s'en empara, & contraignit son rival d'abandonner la Thessalie, & de se retirer à Corinthe avec la princesse de Colchide. Ils trouvèrent, en cette ville, des amis & une fortune tranquille; ils y vécurent dix ans dans la plus parfaite union, dont deux enfans furent le fruit, jusqu'à ce qu'elle fut troublée par l'infidélité de *Jason*. Ce prince, oubliant les obligations qu'il avoit à son épouse, & les sermens qu'il lui avoit faits, devint amoureux de Glaucé, fille du roi de Corinthe, l'épousa, & répudia Médée. La vengeance suivit de près l'injure: la rivale, le roi son père, & les deux enfans de *Jason* & de Médée en furent les victimes. *Voyez* CRÉON, GLAUCÉ, MÉDÉE.

Jason, après la retraite de Médée & la mort du roi de Corinthe, son protecteur, mena une vie errante, sans avoir d'établissement fixe. Médée lui avoit prédit, au rapport d'Euripide, qu'après avoir assez vécu pour sentir tout le poids de son infortune, il périroit accablé sous les débris du vaisseau des argonautes; ce qui lui arriva en effet. Un jour qu'il se reposoit sur le bord de la mer, à l'abri de ce vaisseau qu'on avoit tiré à sec, une poutre détachée lui fracassa la tête. Après sa mort, il fut honoré comme un héros à qui on consacra plusieurs statues, & d'autres monumens héroiques.

« L'histoire de la Toison d'or, dit M. Rabaud de Saint-Etienne, est connue de tout le monde: l'antiquité la trouva si brillante, qu'elle multiplia les poèmes qui la chantoient. (Il nous en reste trois: ceux d'Onomacrite, d'Apollonius de Rhodes, & de Valerius Flaccus). Une toison d'or ravie par *Phryxus*, & gardée soigneusement en Colchide, est l'objet de cette guerre fameuse où *Jason*, à la tête de cinquante-deux guerriers, monta sur un navire désormais célèbre, cingla vers la Colchide, enleva la toison à l'aide de Médée, & revint en Thessalie chargé de cette dépouille précieuse. Je ne m'arrête pas à refuter toutes les explications qu'on a données de cette histoire; il suffira d'en établir une plus simple & plus vraie; mais toutes ces explications prouvent du moins que ce récit paroissoit fabuleux, & que c'étoit à regret, & comme malgré soi, qu'on le regardoit comme une histoire ».

« Celle-ci étoit une des plus importantes de l'astronomie, parce qu'elle avoit rapport à la première des constellations, au bélier qui ouvroit l'année. Ses voyages méritoient en effet d'être observés; & si quelque chose pouvoit exciter la verve poétique, c'étoit la juste impatience de voir arriver le printemps, d'être délivré des frimats ».

« Quand ensuite le bélier a parcouru presque toute sa carrière dans le ciel, & que le soleil est près d'entrer dans le signe du lion, la canicule est élevée au méridien & désole les campagnes. Alors la vue du signe du bélier ne fait plus l'objet du désir du laboureur; il soupire après le lever de signes plus favorables, & languit que le bélier disparoisse & soit immolé. Il disparoit en effet quand la vierge est toute entière sur l'horizon; il se jette dans la mer, emportant sur son dos cette sœur chérie qui doit le suivre. Dans ce voyage nouveau du bélier, où le point du départ est l'occident, il est évident que c'est à l'orient qu'il doit reparoître. Cet orient pour les grecs, étoit la *Phrygie*, pays oriental de la mer Égée, & la *Colchide*, dernier terme de la mer Méditerranée à l'orient (les anciens appeloient la Colchide, l'extrémité du monde).

Ilicet extremis nos littora solis, Iberas
Condidit alta domos, & sidera sustulit astris.
(*Val. Fl. Argon.*, *l. III*, *v.* 830).

Cette mer s'étend en effet depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à l'embouchure du Phâse: ce sont là des *termes*, des *colonnes*, au-delà desquelles ne peut aller le navigateur. Si les étoiles se couchent dans la mer atlantique, elles se lèvent dans la mer de Phrygie pour les habitans du Péloponèse; pour ceux de la Thessalie & de la Thrace, elles se lèvent aux extrémités du Pont-Euxin ».

« Ces notions astronomiques, qui sont de la plus grande simplicité, & dont l'observation tient aux temps primitifs, furent écrites par les peuples de

de ces temps d'une manière figurée. Ils disoient que les moissons ayant péri; l'oracle dit à Athamas, roi de Béotie, qu'il falloit immoler un des enfans de *Néphelé* ou *Nuée*, l'une de ses femmes. On désignoit par-là le *bélier*, fils d'une petite *Nuée*, qui est sur son dos, comme j'ai déjà observé que le *centaure* étoit fils d'une *Nuée* qui est au méridien en même-temps que lui: *Phryxus* ou le *Phrygien* étoit le nom de ce fils de la *Nuée*. Sa mère, avertie par *Crios* (*crios* est le nom du bélier en grec) de l'avis de l'oracle, prend le parti de soustraire ses enfans, la *jeune vierge* & *Phryxus*, à la cruauté d'Athamas; elle les met sur le dos d'un *bélier*, & leur conseille d'aller en Colchide auprès d'Aétas leur oncle, *fils du soleil*. Le bélier part, emportant *Phryxus* & la *vierge*, connue sous le nom d'Hellé; après avoir parcouru la mer Égée, la Vierge, lassée de cette course, ne put résister à la fatigue, & *tomba dans la mer*; mais *Phryxus* arriva en Colchide; son premier soin fut de sacrifier son bélier à Jupiter, & sa toison fut suspendue à un chêne ou un hêtre, dans un bois consacré au dieu Mars. (J'ai déjà dit que Jupiter présidoit au signe du bélier. parce qu'il désignoit le soleil du printemps: voilà pourquoi Jupiter-Ammon étoit peint avec des cornes de bélier; Mars présidoit au signe du scorpion, après le coucher duquel le bélier se lève). Je ne m'arrête plus à faire voir que ces histoires, purement astronomiques, n'ont pu arriver sur la terre, & que ces voyages, pris à la lettre, seroient de la plus grande absurdité ».

« Ce voyage astronomique est décrit par les anciens en termes si clairs, qu'il est étonnant qu'on n'y ait pas fait attention. « Lorsque le bélier, » dit Hygin, se couche avec les autres signes, le » lion & la vierge occupent le ciel; alors la ba» lance se lève, & ils parcourent le firmament » après que le bélier s'est couché. Et quand ceux» ci se couchent à leur tour le belier, en se levant, » vient redonner la lumière ». *Cùm autem eum reliquis signis ipse aries occidit, & exortus est leo, virgo; tum chelæ exoriuntur, & in superiore hemisphario, ariete occidente, vehuntur. Quæ cùm occiderent, rursus aries exortus efficiet lucem.* (*Hygin, de circul. l. IV*). Ce retour du bélier, & son empire dans le ciel, sont ainsi décrits par Manilius: « Le bélier, » partageant également les constellations lorsqu'il » est au milieu du ciel, dans la saison modérée du » printemps, redonne des forces à la mer, à cette » mer qu'il avoit subjuguée, lorsqu'après la chûte » de la vierge, il versa des pleurs en se voyant » déchargé d'un si précieux fardeau, & conduisit » son frère sur le rivage ».

« Lorsque Phryxus eut immolé son bélier à Jupiter dans le signe du bélier, Mercure, dit on, convertit sa toison en or; mais plus souvent cet animal est appelé le bélier à la toison d'or (*Chrysomallos, vervex aureus*). C'est ainsi que le taureau avoit des cornes d'or & des pieds d'airain; que l'aigle portoit dans ses serres des armes d'or; & que la baleine ou la gorgone avoit des écailles de fer ».

« Il y avoit cependant dans le voyage céleste du bélier une circonstance importante qui, par le nombre & la grandeur des constellations qui en sont le sujet, forme une des plus brillantes histoires astronomiques que l'antiquité nous ait transmises; c'est le lever du navire *Argo* ».

« Quand le bélier est sorti du méridien & qu'il a cédé la place au taureau, le navire argo se lève & semble se mettre à la poursuite de l'animal fugitif. Il le suit à la trace; il prend la même route, & le terme de sa course est également la Colchide. Cette course doit durer *deux mois*. Ce fut dans le temps, disent les anciens, où le printemps finit & où les Pléïades se lèvent le matin, que les argonautes s'embarquèrent (*Nat. comes. voce Argo*); & c'est en effet l'époque la plus favorable pour la navigation, selon Hésiode & Aratus. Le navire ainsi placé sur la sphère, étoit donc un symbole très-significatif ».

« Cependant le vaisseau ne pouvoit tout seul conquérir la *Toison d'or* qu'il poursuivoit; il falloit un pilote; il avoit besoin du secours des vents; il devoit être monté par des guerriers, & ces guerriers devoient avoir un capitaine. Le vaisseau & le voyage étant allégoriques, les héros devoient être de la même nature ».

« D'abord ce fut *Minerve* qui en donna le dessin; ce fut *Argus* qui le construisit; il fut fait dans le port de *Pagaze* ou *Chantier*, & son premier pilote fut *Lyncée*: on ne pouvoit mieux choisir, car *Lyncée* avoit des yeux de *lynx*; il voyoit le fond des enfers & distinguoit les objets de cent trente mille pas; on assure même qu'il vit la nouvelle lune dans le signe du bélier: circonstance purement astronomique, & relative à l'objet du voyage dans lequel le bélier étoit le but des observations. On dit aussi que *Typhis* étoit un des pilotes; & ce choix étoit très bon encore, car la ville de *Typha* passoit pour fournir les meilleurs matelots de la Grèce ».

« Quant aux vents nécessaires à la navigation, ils ne pouvoient leur manquer. *Calaïs* & *Zéthès*, argonautes célèbres, fils de *Borée* & du vent du nord, furent les premiers à s'embarquer & ils ramoient aux deux côtés du vaisseau; & quand on fut arrivé chez *Phinée*, on prit les deux autres vents qui manquoient & qui étoient les propres neveux de *Calaïs* & de *Zéthès*; avec de telles précautions que ne devoit-on pas espérer? En cas que le vaisseau eût besoin d'être radoubé, on embarqua le célèbre *Nauphlius* ou le *fabricateur des navires*. Enfin, ce voyage ayant lieu dans le firmament, quelques-uns mettent *Astérius*, ou le firmament lui même, au nombre des argonautes; il fut aussi du voyage: il étoit fils de *Comètés* ou le *chevelu*, attribut donné

aux comètes, & même aux étoiles. Voilà déjà les noms allégoriques de quelques-uns des argonautes ».

« Toute la jeunesse des princes grecs s'empressa pour entrer dans cette expédition ; & parmi ces princes il y en a plusieurs que nous avons déjà vu être constellations. *Castor* & *Pollux*, qui sont évidemment les deux *gémeaux*; *Esculape*, qui étoit le *serpentaire* (*Bayeri Uranom. Cæsii cœl. astr. poët.*) *Amphiaraüs*, que nous avons vu être le cocher; *Jolas*, autre cocher qui avoit assisté à la chasse de Calydon, qui étoit le cocher & le compagnon d'Hercule; dans des jeux célébrés par les argonautes, il remporta le prix à la course du *char*. Parmi ces guerriers étoit encore *Télamon*, qui est le même qu'*Atlas* ou le *bouvier*. (*Bayer Uranom.*); *Periclymène*, prince tué depuis par Hercule, lorsque pour échapper au héros, il se transforma en *aigle*, & s'envola dans le ciel : ruse inutile ! Il ne put éviter ses traits vainqueurs; & l'on voit encore parmi les astres, cet *aigle* infortuné avec la flèche qui le perce; c'est le dédommagement que lui ont donné les dieux touchés de son infortune ».

« Là étoit encore *Thésée*, dont tous les travaux pareils à ceux d'Hercule, annoncent qu'il étoit l'Hercule des athéniens (*Vide Bayeri Uranom.*) & *Phirithoüs* son compagnon & son ami. *Philoctète*, compagnon d'Hercule, étoit un des plus braves des argonautes. Célèbre par son arc & ses flèches, personne n'ignore ses malheurs, & comment une *flèche* lui étant tombée sur le pied il fut mis hors de service. Si l'on veut bien se rappeler ce que j'ai dit, en racontant la chasse du sanglier, du *sagittaire*, sur le pied duquel tomba la flèche qui le blessa, on verra que Philoctète est le sagittaire lui-même. En effet, on ne peut rien faire dans le ciel sans son arc redoutable; & dans le siège astronomique de Troye on eut encore besoin de lui »,

» *Hylas* ou le *Verseau*, petit-fils d'*Orion*, & son voisin dans le firmament, fut encore un des guerriers qui s'embarquèrent. On ne sait que trop comment ce malheureux argonaute, jeune & d'une figure charmante, chargé de *fournir de l'eau* à ses compagnons, fut en puiser avec la cruche qu'il tient encore. Il tomba dans les ondes, soit que sa cruche l'entraînât, soit que les nymphes, éprises de sa beauté, le tirassent à elles. Hercule, qui l'aimoit, quitta ses compagnons pour chercher *Hylas*, & les argonautes ne les virent plus ni l'un ni l'autre. Mais si vous regardez le planisphère, vous verrez qu'à peine le navire *Argo* est-il monté de quelques degrés dans le ciel, que le *Verseau* disparoît, & après lui Hercule; ils n'assistèrent donc pas à la conquête de la toison; ils étoient sortis du vaisseau ».

» Je n'entre point dans le détail des autres argonautes; ce détail me mèneroit trop loin. D'ailleurs, il y en a plusieurs dont nous n'avons que les noms; les poètes ou les historiens n'en parlent qu'une fois, & il est impossible d'établir, à leur sujet, des conjectures solides. Mais au milieu de ces êtres allégoriques, que feroient, je vous prie, des êtres réels? (Parmi les argonautes étoient les pères de plusieurs des princes qui ont assiégé Troye: Admète, Pélée, Laërte, Ancée, Méléagre, &c. chacun d'eux demanderoit une longue suite d'explications. Mais dans une expédition céleste, il ne peut y avoir des personnages historiques.) A tant de héros il falloit un chef : il y avoit une toison à ramener de l'orient; cette toison, c'est celle du bélier porteur de *Phryxus*; le héros qui la poursuit doit être astronomique aussi, & nous devons le trouver dans le planisphère. Pour que l'explication que je donne soit exacte, on doit exiger que le héros vainqueur du bélier soit une des constellations qui se lèvent quand le bélier se couche; car on a vu que, dans le style allégorique, la constellation qui naît est le meurtrier ou le vainqueur de celle qui disparoît de dessus l'horizon ».

» Deux constellations se lèvent lors du coucher du bélier; c'est *Hercule agenouillé* & *le Serpentaire*: un des deux est physiquement le conquérant de la toison. Quelques anciens ont dit, en effet, qu'Hercule avoit été le chef des argonautes; mais le plus grand nombre s'accorde à dire que cette brave jeunesse ayant prié Hercule de conduire l'expédition, ce héros le refusa, & qu'il nomma lui-même *Jason* comme celui qui avoit été indiqué par l'oracle. Il faut donc absolument que le Serpentaire se mette à la poursuite du bélier jusqu'en Colchide, & qu'il ne disparoisse pas de dessus l'horizon, que le bélier n'y soit remonté; c'est la tâche qu'il doit remplir. Il faut ensuite que le *Serpentaire* soit *Jason* lui-même ».

» D'abord on donne ce nom au serpentaire, au rapport de Césius (*Coel. Astr. poët. XIII, pag.* 146.); & dans le grand nombre de noms que porte cette constellation, ainsi que toutes les autres, elle est appellée aussi *Jason*. Comme elle a fourni à beaucoup d'autres fables, qu'il n'est pas à présent de mon sujet de rapporter, il y en a qui sont relatives à la médecine, parce que cette constellation, avec son serpent ou ses serpens, portoit le nom d'*Esculape*, ainsi que je l'ai déjà observé. Le nom de *Jason* signifie précisément le *médecin*. Enfin on ajoute qu'il avoit appris la médecine du centaure *Chiron* (ἰασῶ, ἰαόμαι, signifie *je guéris*.). *Chiron* avoit aussi enseigné la médecine à Esculape. *Nonnus*, parlant du combat des constellations contre le volcan Typhée, dit : « Le brillant Ophiucus » lance son dard de ses mains qui chassent les maux; » il secoue le dos de ses serpens nourris de feu » (*Dionys. L. I.*) ». On voit ici que le double serpent d'Ophiucus a donné lieu de dire quelquefois qu'il y en avoit deux. Esculape eut quatre

enfans, *Jaso*, *Hygiée*, *Églé*, & *Panacée* (tous ces noms sont relatifs à la médecine) ».

» Le serpent d'Ophiucus avoit donné lieu aussi à des fables astronomiques ; à celle de *Cadmus*, qui cherche par-tout sa sœur *Europe*, & qui ne la trouve que dans la région du *Bœuf*, en Béotie, lorsque, selon l'oracle, il voit un bœuf agenouillé, comme est en effet celui du planisphère. *Cadmus* eut, comme *Jason*, un serpent à combattre ; comme lui, il en fut vainqueur, & il en sema les dents, dont il sortit des hommes armés. Mais le serpentaire est aussi nommé *Cadmus* (*Casius. ibid.*) ».

» C'est en effet un terrible combat que celui du serpent & de l'homme qui le tient. Il y a une histoire où le serpent est le vainqueur, c'est celle de *Laocoon*, autre nom du serpentaire *(ibid.)* : & je ne puis m'empêcher de dire ici d'avance, que comme les asiatiques & les grecs avoient également des fables astronomiques, le sujet de la guerre de Troye n'est que le combat des héros qu'honoroient les grecs, contre ceux qu'honoroient les habitans de l'Asie mineure. Les guerriers de la Grèce & ceux de l'Asie sont les uns & les autres dans le planisphère ».

» L'homme qui porte un serpent étoit donc *Esculape* ; l'homme qui combat un serpent étoit *Jason*. Mais, outre ce serpent, il y en avoit un qui gardoit la toison, & qu'il falloit absolument subjuguer, c'est-à-dire faire dormir, faire coucher avant que d'arriver au but de la course ; c'est celui que combattit Hercule dans un de ses travaux, celui qui accompagne le navire, en un mot, l'*hydre céleste*. Les anciens disent que ce serpent étoit aussi long qu'un vaisseau à cinquante rames ; en effet, il est de la même longueur que le navire *Argo*, sur lequel il est placé. Il gardoit la toison ; mais dans les figures faites d'après Aratus & Germanicus (édit. d'Alde Manuce. M. I D.), il est dépeint grimpant sur un arbre dont il garde les fruits ; le serpent est appellé *arborem conscendens*. Cet arbre portoit des fruits d'or ; c'est là que se tenoit le fameux rameau d'or qu'il falloit cueillir dans les initiations, avant que d'entrer en enfer ; car j'ai déjà observé que le pôle austral désigne le tartare ; & Virgile met les centaures & l'hydre de Lerne à la porte des enfers ».

» Les anciens qui avoient fait du planisphère un théâtre fidèle de toutes les scènes qu'exécutent les constellations, avoient parfaitement désigné l'objet de cette course ; car au sommet de l'arbre, ils avoient dépeint la *toison d'or* que le navire alloit chercher. Apollonius & Valerius Flaccus, qui nous ont transmis ces poëmes, le disent positivement. « Jason & Médée, dit Apollonius, sortirent du vaisseau ; ils se rendirent dans le bocage où étoit la couche du bélier ; c'est là qu'il fléchit les genoux, lorsqu'il eut transporté sur son dos le fils d'Athamas..... ; ils s'avancèrent par un sentier étroit, jusques vers la forêt sacrée, cherchant ce hêtre immense auquel étoit suspendue la toison, semblable à une nuée que le soleil levant empourpre de ses rayons ». (*Apollon. Argon. IV. v.* 114 & *seq. L. II. v.* 1748 & 1270. & *Valerius Flaccus.*) Sur le dos du serpent étoit la *coupe médicinale*, ou de *Médée*, d'où devoit découler la liqueur destinée à assoupir le dragon ; & cette coupe s'y voit encore ».

» Voilà donc quelques-unes des constellations qui entrent dans l'histoire de *Jason*, parfaitement désignées ; le *bélier* qu'il va chercher, la *toison* qu'il doit conquérir, le *serpent* qu'il doit endormir, & le *fleuve* même qu'il doit traverser avant son départ, le *fleuve céleste* qui se couche un peu après que le serpentaire s'est levé, & dans lequel ce héros n'a pas le temps de mettre les deux pieds ».

» Voici maintenant l'histoire céleste du serpentaire. Quand le bélier s'est plongé dans les ondes pour prendre la route de la Colchide, le serpentaire, chargé de le ramener, se lève dans le firmament : le fleuve céleste est près de disparoître, le serpentaire le traverse aisément ; il s'embarque sur le navire, il surmonte les taureaux célestes & les force de labourer ; il s'avance ensuite vers l'arbre sacré ; aidé de la coupe de Médée ; il endort le dragon énorme, & enlève la toison. A peine la queue de l'hydre a-t-elle disparu, que le bélier reparoît à l'orient ; il sort des mers de la Colchide, & l'aventure est terminée ».

» J'ai donné une description exacte de la marche de cette constellation : on va voir que l'histoire de *Jason* lui est parfaitement conforme. Un oracle avoit annoncé à Pélias, qui avoit détrôné Éson roi de Thessalie, qu'il le seroit lui-même par un descendant d'Éolus : il conjectura que cette prédiction ne pouvoit regarder que les enfans d'Éson même ; en sorte qu'Alcimède sa femme ayant accouché, il fit enlever le petit Dolomède (l'*habile médecin*, celui qui guérit avec adresse), nommé depuis *Jason* ; il le mit sur un mauvais *vaisseau*, & l'exposa à la mer : mais ses parens le sauvèrent ; ils le cachèrent dans l'antre de *Chiron*, aux soins duquel l'éducation du jeune prince fut confiée. Cette circonstance est purement astronomique, car le Serpentaire & Chiron sont ensemble dans la partie cachée du ciel. Ils sont également ensemble dans la partie lumineuse, & nous verrons qu'il servit encore à *Jason* pendant son voyage ».

« Cependant, le jeune prince devenu grand, & instruit par Chiron dans l'art de la médecine, fut appellé *Jason*, ou le *médecin*. Il sortit de l'antre, & se trouvant sur les bords du fleuve Anaure, il y laboura. Le fleuve Anaure est le fleuve céleste, qui n'est pas encore couché quand le Serpentaire se lève. Il est appellé Anaure, parce qu'il y avoit

une rivière de ce nom, où l'on mettoit le lieu de la scène. D'autres ont dit que c'étoit le fleuve Évène; & cette circonstance est indifférente. On ne voit pas trop ce que fait ici la circonstance du labour, qui semble ne pas tenir aux autres aventures : mais les anciens ne disoient rien inutilement dans ces histoires; & quand on ne pourroit pas expliquer ce fait particulier, il ne s'ensuivroit pas que l'explication des autres faits fût mauvaise ».

« Quoi qu'il en soit, *Jason laboura*. Ensuite il s'achemina à la cour de Pélias. Chemin faisant, il eut besoin de traverser le fleuve Anaure; il ne savoit comment faire; il trouva Junon déguisée en vieille, qui le prit sur ses épaules & le porta. D'autres disent que ce fut lui qui porta Junon sur son dos. Mais de quelque manière qu'on prenne cette fable, c'est une fable; & comme elle ne peut être qu'astronomique, & que Junon est la *lune*, cette circonstance tient à un aspect observé de la *vieille lune*, à l'époque où le fleuve va disparoître, & où il faut le traverser. (Dans les peintures qu'on traçoit des dieux astronomiques, on observoit de leur donner des attributs relatifs à leur âge; on changeoit ces attributs; on habilloit & on déshabilloit les statues. Cérès, après la perte de Proserpine, c'est-à-dire en hiver, étoit habillée de noir. Apollon & Bacchus ont été peints quelquefois avec une barbe. La lune étoit peinte une ou trois; elle étoit, selon son âge, ou vierge, ou amante, ou matrone, ou sage-femme ».

« Cependant *Jason* ne mit qu'un pied dans le fleuve, car il n'eut pas le temps d'y les mettre tous deux, & le fleuve est couché avant que les deux jambes du serpentaire soient sur l'horizon : il perdit à cette occasion un de ses souliers; & se présenta dans cet état à la cour de Pélias. Or, l'oracle avoit averti Pélias de se défier de quelqu'un qui se présenteroit à lui un pied chaussé & l'autre nud. Le roi frappé, comme on peut croire, de l'apparition de *Jason*, si conforme à la menace de l'oracle, chercha à se défaire de lui, en lui ordonnant d'aller chercher la toison d'or ».

« Alors fut construit le vaisseau. Les argonautes dont j'ai parlé, s'embarquèrent, c'est-à-dire, que les principales constellations qui font le voyage céleste en même temps que le serpentaire, s'embarquent avec lui. Chiron leur fit connoître les astres, & leur enseigna la route qu'ils devoient tenir : & voilà pourquoi l'on dit que Chiron étoit inventeur de l'Astronomie, circonstance fabuleuse, sur laquelle le grand Newton avoit fondé sa chronologie. Le centaure Chiron passoit pour avoir enseigné la chirurgie, parce que son nom signifie l'art de la *main*, qui s'appelle *cheir* en grec. La main armée d'une flèche fut long-temps le symbole du Sagittaire, appellé aussi la main. Il est à cheval, il avoit enseigné l'équitation; il est chasseur, on lui devoit la science de tirer de l'arc, & il avoit mené Achille à la chasse. Il se lève avec le navire, il fut de l'expédition, & enseigna la route aux argonautes. Je passe les circonstances du voyage, auxquelles je dois revenir, & je suis *Jason* à la cour d'Aétus, auquel il commença par demander la toison ».

« Le serpentaire est placé perpendiculairement sur le signe du scorpion, & est porté par lui; & lorsque le soleil est dans son dernier signe, c'est l'annonce du labourage. Celui qui étoit porté par le scorpion, sur le dos duquel sont appuyés les pieds du serpentaire, cet homme, dis-je, étoit le laboureur, & annonçoit les travaux de la saison ».

« Dans les calendriers anciens où la balance n'existoit pas, & où le scorpion occupoit deux places, il suivoit immédiatement la vierge comme le labourage succède aux moissons. La vierge porte un épi à la main, signe parlant qu'il est aisé de reconnoître. On l'appella Cérès, & c'étoit elle qui avoit fait don aux humains du *bled* & de la *charrue*. On la dépeignit, comme chacun sait, portée sur un char; c'étoit le char aratoire, & il étoit attelé de *deux serpens* ».

« *Cérès* fit présent de ce char, comme on sait encore, à Triptolème son fils, qui étoit dépeint porté sur sa charrue & traîné par les deux serpens. *Triptolème* étoit le laboureur, le serpentaire des athéniens, & l'on célébroit ses fêtes à Eleusis. Etre porté par le scorpion, ou être porté par le char aratoire, étoit la même chose. On voit donc ici deux symboles anciens, celui de *Cérès*, portant des *épis*, & traînée sur le char attelé des deux serpens d'*Ophiucus*; & celui d'Ophiucus ou du serpentaire, porté sur le dos du scorpion, & traîné par deux serpens. Cela signifioit que les époques, d'abord de la moisson, & ensuite du labourage, étoient arrivées ».

« Cependant il y a lieu de croire que le scorpion avoit été auparavant figuré par une charrue; premiérement, pour les raisons que je viens de dire, & ensuite parce que le nom oriental du scorpion désigne aussi l'action de déchirer, de labourer la terre. Les hébreux l'appelloient & les arabes l'appellent encore *Hacrab*, qui vient de la racine *hacrab*, déraciner, déchirer. Manilius qui s'est fort étendu à raconter les influences des constellations, transmises par les anciens, & qui sont toujours tirées du nom de ces constellations & de leur sens, dit que ceux qui naissent sous la constellation du scorpion, s'adonneront à la charrue, & qu'ils seront laboureurs; & il attache cette influence à la queue du scorpion, qui désigne aussi le coutre de la charrue. Celui qui naît sous le signe du scorpion, au moment où les étoiles de sa

queue brillent dans le firmament, celui-là accroîtra le nombre des villes, & soumettant des taureaux au joug, il tracera l'enceinte des cités, ou bien il renversera les villes mêmes, il les réduira en champs labourables, & voiturera les récoltes dans les greniers. En style astronomique, cela signifie que le scorpion est l'annonce du labourage, & qu'il en est l'instrument. Le signe astronomique dont nous nous servons encore pour désigner le scorpion, & qui ne ressemble en aucune manière à cet animal, ressemble beaucoup plus à une charrue montée sur ses roues, & terminée par un coutre. C'est le signe primitif réduit au simple trait, comme le verseau, les poissons, le lion, les gémeaux, &c. Scaliger & les autres savans qui ont fait des recherches à cet égard, me paroissent avoir mal expliqué ce signe abrégé du scorpion ».

« Une autre histoire composée à propos du serpentaire, prouvera évidemment que cette constellation étoit l'annonce du labourage. On racontoit que *Cérès* s'étoit rendue amoureuse d'un homme nommé *Iasion*, dont on voit déjà que le nom ressemble beaucoup à celui de *Jason*, s'il n'est pas le même. Cérès lui accorda ses faveurs dans un champ défriché & labouré trois fois; & de ce commerce naquirent deux frères, *Plutus* ou le dieu des richesses, *Philomélus*, celui qui aime les troupeaux. L'injuste Plutus prenoit tous les biens pour lui, & n'en faisoit point part à son frère; alors Philomélus s'adonna à la culture des troupeaux; il acheta deux bœufs, il les fit labourer; & Cérès enchantée des succès de son fils, le plaça parmi les astres, sous le nom du *bouvier*; cette constellation étoit en effet le symbole & l'annonce de la moisson, comme je le prouverai évidemment à la fin de cet article. On voit par cette histoire de Philomélus, fils d'Iasion, une parenté allégorique entre le bouvier & le serpentaire. Le bouvier étoit le moissonneur, & le serpentaire qui le suit étoit celui qui laboure, & auquel le moissonneur ordonne de battre les grains, d'atteler des taureaux & de labourer la terre sous le signe du scorpion. Aussi cette même histoire continue sur le même ton. Iasion reçut Cadmus chez lui dans l'île de Samothrace, au moment où Cadmus alloit épouser sa sœur Hermione. Tous les dieux assistèrent aux noces & lui firent des présens; Cérès lui donna du bled, ces épis qu'elle tient à la main, afin que Iasion le semât. Mais *Jason*, *Iasion*, & même *Iasus*, frère de Dardanus, ne sont autre chose que le serpentaire ».

« Nous voyons donc ici, l'explication de la fable de *Jason* & de celle de Cadmus. Quelque soin que je prenne de l'abréger, je ne puis me dispenser de donner les détails nécessaires; & comme c'est encore ici une clé de l'explication de beaucoup d'autres histoires grecques, je dois en dire assez pour que l'on y trouve les règles qui peuvent servir à les débrouiller ».

« Avant que *Jason* pût conquérir la toison, il avoit d'autres travaux astronomiques à remplir. *Ætas* le lui signifia en ces termes pleins de courage, & que dictoit une fureur secrete: « pour» quoi m'adresses tu, ô *Jason*, de si longs dis» cours? Si vous êtes en effet de la race des dieux, » & qu'égaux à moi en valeur, vous soyez venus » tenter des aventures, je te livrerai la toison » d'or, pourvu que tu te soumettes aux épreuves » nécessaires; car je ne suis point jaloux des héros » tels que vous me dépeignez le maître de la » Grèce. Le combat auquel j'exposerai ton cou» rage, quelque périlleux qu'il soit, est un exploit » que je fais moi-même. J'ai dans le champ de » Mars deux taureaux aux pieds d'airain, & dont » les naseaux soufflent la flamme. Je les soumets » au joug, & je les fais labourer quatre arpens » dans un champ consacré au dieu Mars. Ce que je » sème n'est point le froment de Cérès, mais les » dents d'un serpent horrible; elles sortent de la » terre sous la forme de guerriers armés; je me » jette au milieu d'eux avec ma lance, & je les » mets en pièces. Tous ces travaux sont l'ouvrage » d'un seul jour: le matin j'attèle les taureaux, & » le soir ma moisson est faite. Si tu achèves en un » jour cet exploit, je te livre la toison; sinon, » n'espère rien de moi; il seroit indigne d'un » homme de cœur de céder à un homme moins » brave que lui ». (*Apollon. Argon. l. III, v.* 401, *& seq.*) Cette pompe de paroles ne doit plus nous étonner, depuis que nous connoissons le génie des anciens; & puisque l'astronomie & l'agriculture étoient mises en poèmes épiques, il falloit bien que des héros poétiques parlassent un langage digne d'eux. L'ordre donné à *Jason* a évidemment rapport au labourage: les taureaux qu'il doit atteler sont les *bœufs* célestes, ceux qui traînent le char septentrional; les bœufs d'Icare, qui est aussi le bouvier; les bœufs d'Hercule que ce héros embarqua avec lui; les bœufs du soleil qu'osèrent attaquer les compagnons d'Ulysse. Ils ont des pieds d'airain, comme la biche céleste & comme le taureau; comme celui-ci ils soufflent la flamme, emblême de la lumière que répandent les constellations. Les dents de la constellation *azimech*, dont il va être question, de cette lance entourée de gerbes & surmontée de serpens, ces dens sont le bled lui-même qui tombe sous le fléau; & ces guerriers armés, au milieu desquels *Ætas* faisoit voler sa lance pour les exterminer, sont les bleds qui tombent sous le fléau du moissonneur. Et cette dernière explication que je donne, n'est pas plus arbitraire que les autres. Hésiode parlant dans sa Théogonie (*Théog. v.* 185.) de la mutilation allégorique du ciel, avec une faulx mise dans la main de Saturne, dit que le sang du ciel devint fécond; que la terre reçut ces gouttes précieuses, & qu'au

bout d'un certain temps, elle produisit les vaillantes *Erinnys*, c'est un des noms de Cérès, les géans armés de lances, c'est-à-dire, les épis de bled & les nymphes des fruits, connues sous le nom de *Mélies* ».

« *Jason* ou le serpentaire, ayant reçu l'ordre de dompter les taureaux & de labourer, obéit : il alla dans le champ de Mars, car ce dieu présidoit à la constellation du scorpion; il courut après les bœufs, les atteignit, les mit sous le joug, laboura, sema les dents, & tua tous les guerriers armés de lances. « C'est ainsi, dit *Apollonius*, que lorsque » Jupiter répand du haut du ciel des orages, les » plantes qui fleurissoient dans un verger, sont » renversées sur la terre : la tristesse & la douleur » s'emparent de leur cultivateur paisible, qui voit » tous ses travaux perdus : tel fut le chagrin qui » remplit le cœur d'*Aétas*. (*Apoll. Argon. l. III.* » *v.* 1398.) ».

« Voilà de grands exploits; mais il restoit encore une autre constellation à vaincre, c'est le dragon, qui a toujours les yeux ouverts, & qui grimpant sur l'arbre où la toison est suspendue, épouvante tous ceux qui oseroient en approcher. J'ai fait voir en détail que ce dragon est l'hydre céleste, dernier travail du serpentaire, qui voit enfin le bélier monter derrière lui sur l'horizon ».

« Le bouvier est placé perpendiculairement au-dessus de la vierge; celle-ci tient dans sa main un épi, & anciennement elle tenoit des épis. Le bouvier tient une faulx, & à ses pieds est une constellation appellée la chevelure de Bérénice, mais qui représentoit autrefois un faisceau d'épis autour d'une lance. (*Bayer. Uranom. Cæsii Cœl. Astr. Poët. X. p.* 138.) Son nom étoit *Azimech*, & c'est aussi celui qui est donné au faisceau d'épis que tenoit la vierge, ou la lune, annonce des moissons. Cette lance, entourée d'épis, étoit un signe très-expressif de l'époque des moissons, au moment où le soleil est dans la maison de la vierge ».

« Le bouvier tient de l'autre main un bâton qui lui sert à piquer ses bœufs, mais dont la forme & les noms sont très-différens : comme moissonneur, le *bâton recourbé* ou *brisé*, le *colorrobon* étoit un fléau, annonce de la moisson, & de l'exécution que devoit faire le moissonneur sur les épis qui étoient à ses pieds. C'étoit l'opération que faisoit Aétas, quand il se jettoit avec sa *lance* au milieu des guerriers armés, & les tuoit jusqu'au dernier. Il imposa cette tâche à *Jason* ».

« Enfin, cette même figure d'Azimech, ces gerbes qui entourent une lance, cette figure, dis-je, est peinte singulièrement, au rapport de Bayer, sur la sphère des turcs. On voit sortir, dit-il, *un faisceau de feuillages, ou de je ne sais quelles herbes, d'autour d'une lance qui porte des chiens ou des serpens*. C'est ici la raison de la fable des géans armés, qui étoient nés des dents semées d'un serpent, & que combattirent *Jason* & *Cadmus*, les exécuteurs de la moisson; car les grains qui tomboient sous le fléau, étoient nés des dents de ces serpens ».

« Au reste, la lance *azimech* fut aussi appellée *quenouille*, & c'est à cette *quenouille* que fila l'Hercule céleste. Elle est appellée la *quenouille*, le fuseau, la filasse ».

(*Article de M. Rabaud de St. Étienne.*)

Jason. On voit à Versailles sa statue appellée faussement Cincinnatus. *Voyez* Cincinnatus.

Un bas-relief du palais Borghèse, représente *Jason* domptant les taureaux aux pieds de bronze.

JASPE, pierre étincellante, opaque. L'opacité le distingue de l'agate. Les moindres accidens & les moindres couleurs des *jaspes* leur ont fait donner des noms différens par les anciens naturalistes; c'est ainsi qu'ils ont nommé *lapis pantherius*, ou *pierre de panthère*, un *jaspe* jaunâtre moucheté de rouge. Pline donne le nom de *grammatias* à un *jaspe*, dans lequel on voyoit des taches ou des veines blanches; sans parler d'une infinité d'autres noms qui ont été donnés aux *jaspes* en faveur de différences qui ne sont qu'accidentelles, & qui ne changent rien à la nature des pierres.

Le *jaspe-sanguin* est vert, & rempli de taches rouges comme du sang; on l'appelle souvent *jaspe-héliotrope*.

Le *jaspe-floride*, ou *fleuri*, est de plusieurs couleurs différentes.

Le *lapis-lazuli* est un vrai *jaspe* d'un bleu plus ou moins vif, parsemé de petits points brillans comme de l'or. *Voyez* Lapis.

Le caillou d'Egypte est un vrai *jaspe* d'une couleur brune, dans lequel on voit des accidens noirâtres tout-à-fait singuliers. C'est une mine de fer herborisée, assez pauvre.

Le caillou de Rennes, ou pavé de Rennes, est aussi un vrai *jaspe* jaunâtre, ou d'un brun clair & rougeâtre.

Jaspe-*agate*, espèce d'agate, dans laquelle se trouvent quelques parties entiérement opaques, & qui sont du *jaspe*.

Jaspe-*camée*, pierre précieuse, demi-transparente, connue sur-tout des lapidaires italiens, mais qu'on ne voit guère parmi nous. Il est rare de la trouver grande; elle est composée de zônes ou de couches assez larges, d'un beau blanc & d'un beau vert, qui ressemble à celui de quel-

ques *jaspes*. On trouve, dit-on, cette pierre dans les Indes orientales, & dans quelques endroits de l'Amérique; les italiens en sont fort curieux, ils la nomment *jaspi-cames*, & s'en servent comme des autres *camées*, pour y graver des figures en relief, ou en creux, & pour contrefaire des antiques, métier qu'ils entendent parfaitement bien.

JASPE - *onyx*. Quelques naturalistes donnent ce nom à une espèce de *jaspe*, dans lequel il se trouve des taches ou des veines transparentes, & de la couleur de la corne ou des ongles, telle que l'onyx; cela vient de ce que la partie colorante, qui a donné l'opacité à la pierre, n'a pas également pénétré par-tout.

JAVELOT. On voit dans Homère, Agamemnon armé de deux *javelots* semblables à de grandes flèches, qui se lançoient de la main. La pointe en étoit très-affilée, & quelquefois en forme d'hameçon.

Le *javelot* étoit l'arme particulière des vélites, ou troupes légères des romains. Il avoit pour l'ordinaire deux coudées de long & un doigt de grosseur. La pointe étoit longue d'un grand palme, & si amenuisée, dit Polybe, qu'au premier coup elle se faussoit; ce qui empêchoit les ennemis de les renvoyer.

JAVELOT, espèce de dard qu'on lançoit contre un but dans les jeux agonostiques; & celui qui le lançoit le plus près du but étoit victorieux. Le *javelot* dont se servoient les peuthathles, se nomma ἀποτομεὺς chez les grecs, & l'exercice s'appelloit ἀκόντιον; c'étoit un des cinq qui composoient le peuthathle, suivant l'opinion la plus commune; les quatre autres étoient la course, le saut, le disque & la lutte.

JAUNE (couleur). Cette couleur étoit appellée *croceus*, lorsqu'elle étoit extraite du safran. Sous le nom *Flavus* elle désignoit le *jaune-paillé*, d'où Cérès étoit surnommée *Flava*, & Apollon aux blonds cheveux, *Flavus Apollo*. Sous les noms *Lutéus* & *Mélinus* elle désignoit le *jaune* des œufs & des pommes, μήλινον χρῶμα.

JEAN, tyran sous Théodose II.

Joannes Augustus.

Ses médailles sont:

RR. en or, rares en quinaires.

RRR. en argent.

RRRR. en P. B. ou unique dans la collection de d'Ennery.

JEAN ZIMISCÈS.

Joannes Zimisces Augustus.

Ses médailles sont:

O. en or, & en argent.

C. dans les trois modules de B.

Ce prince fit mettre sur toutes ses monnoies la figure de Jésus-Christ, avec le nom d'EMMANUEL; au revers de ces monnoies, il y a pour inscription *Jesus-Christus, rex regum.*

JEAN II. Comnène, dit Porphyrogénète.

Joannes Porphyrogenitus Augustus.

Ses médailles sont:

RR. en or.

RR. en argent.

R. en M. B.

R. en P. B.

JEAN III. (Ducas Vatace.)

Joannes Augustus.

Les médailles de son règne manquent.

JEAN IV. Lascaris.

Joannes Lascaris Augustus.

Ses médailles manquent.

JEAN V. PALÉOLOGUE.

Joannes Palæologus Augustus.

Les médailles de ce règne manquent.

JEAN VI. CANTACUZÈNE.

Joannes Cantacuzenus Augustus.

Ses médailles ne sont point connues.

JEAN VII. PALÉOLOGUE.

Joannes Palæologus Augustus.

Comme il n'y a point de médailles de Manuel II, on n'en trouve pas non plus de Jean VII.

JEAN VIII. PALÉOLOGUE.

Joannes Palæologus Augustus.

On connoît un grand médaillon d'or de Jean VIII, & un de bronze, que le P. Banduri a tiré de l'ouvrage de Ducange.

JECORUS, aruspice qui examinoit le foie, *jecur*.

JÉHUD, ou JÉHOUD, fils de Saturne & de la nymphe Anobret, selon Porphyre. Saturne, règnant en Phénicie, dit-il, eut un fils de la nymphe Anobret, auquel il donna le nom de JÉHUD,

qui, en langue phénicienne, signifie unique. Dans une guerre très-dangereuse, que ce prince fut obligé de soutenir, ayant couvert son fils *Jéhud* des ornemens royaux, il l'immola sur un autel qu'il avoit élevé exprès. (*Euseb. Præp. Ev. l. I.*)

JENTACULUM, déjeûner des romains, repas léger qu'ils faisoient entre le lever du soleil & midi, avec du pain, des dattes, des raisins secs, du miel ou des fruits confits au miel. Vopisque remarque de l'empereur Tacite (*cap. II.*), qu'il ne *déjeûnoit* qu'avec du pain sec, *panem nisi siccum*. Martial dit (8. 67.) d'un homme qui venoit *déjeûner* à la cinquième heure du jour, vers nos dix heures & demie, qu'il venoit trop tôt pour dîner, & trop tard pour *déjeûner*. Pour le *déjeûner* des grecs, *voyez* ACRATISME.

JÉSUS-CHRIST (années de). *V.* ANNÉES de J. C.

JETS d'eau. *Voyez* JAILLISSANTES.

JETTON, s. m. *litt. anc. & mod.* J'appelle de ce nom tout ce qui servoit chez les anciens à faire des calculs sans écriture, comme petites pierres, noyaux, coquillages, & autres choses de ce genre.

L'on a donné dans le recueil de l'acad. des belles-lettres, l'extrait d'un mémoire instructif dont je vais profiter, sur l'origine & l'usage des *jettons*. Ils sont peut-être aussi anciens que l'arithmétique même, pourvu qu'on ne les prenne pas pour ces pièces de métal fabriquées en guise de monnoie, qui sont aujourd'hui si communes. De petites pierres, des coquillages, des noyaux, suffisoient au calcul journalier de gens qui méprisoient, ou qui ne connoissoient pas l'or & l'argent. C'est ainsi qu'en usent encore aujourd'hui la plupart des nations sauvages; & la manière de se servir de ces coquillages ou de ces petites pierres, est au fond trop simple & trop naturelle pour n'être pas de la première antiquité.

Les égyptiens, ces grands maîtres des arts & des sciences, employoient cette sorte de calcul pour soulager leur mémoire. Hérodote nous dit, qu'outre la manière de compter avec des caractères, ils se servoient aussi de petites pierres d'une même couleur, comme faisoient les grecs; avec cette différence que ceux-ci plaçoient & leurs *jettons* & leurs chiffres, de la gauche à la droite, & ceux-là de la droite à la gauche. Chez les grecs, ces petites pierres qui étoient plates, polies & arrondies, s'appelloient ψῆφοι; & l'art de s'en servir dans les calculs, ψηφοφορία. Ils avoient encore l'usage de l'ἄβαξ, en latin *abacus*. *Voyez* ABAQUE.

Ces petites pierres que je disavoir été nommées ψῆφοι par les grecs, furent appellées *calculi* par les romains. Ce qui porte à croire que ceux-ci s'en servirent long-temps, c'est que le mot *lapillus* est quelquefois synonime à celui de *calculus*. *Voyez* CALCULI.

Lorsque le luxe s'introduisit à Rome, on commença à employer des *jettons* d'ivoire; c'est pourquoi Juvenal dit (*sat. XI. v. 131.*):

...............Adeò nulla uncia nobis
Est eboris nec Tessellæ, nec calculus *ex hâc*
Materiâ......................

Cent expressions qui tenoient lieu de proverbes, prouvent que chez les romains la manière de compter avec des *jettons* étoit très-ordinaire: de là ces mots *ponere calculos*, pour désigner une suite de raisons; *hic calculus accedat*, pour signifier une nouvelle preuve ajoutée à plusieurs autres; *calculum detrahere*, lorsqu'il s'agissoit de la suppression de quelques articles; *voluptatum calculos subducere*, calculer, considérer par déduction la valeur des voluptés; & mille autres qui faisoient allusion à l'addition ou à la soustraction des *jettons* dans les comptes.

C'étoit la première arithmétique qu'on apprenoit aux enfans, de quelque condition qu'ils fussent. Capitolin parlant de la jeunesse de Pertinax, dit, *puer calculo imbutus*. Tertullien appelle ceux qui apprenoient cet art aux enfans, *primi numerorum arenarii*; les jurisconsultes les nommoient *calculones*, lorsqu'ils étoient ou esclaves, ou nouvellement affranchis; & lorsqu'ils étoient d'une condition plus relevée, on leur donnoit le nom de *calculatores* ou *numerarii*. Ordinairement il y avoit un de ces maîtres pour chaque maison considérable, & le titre de sa charge étoit *à calculis*, *à rationibus*.

On se servoit de ces sortes de *jettons* faits avec de petites pierres blanches ou noires, soit pour les scrutins, soit pour spécifier les jours heureux ou malheureux. De là viennent ces phrases *signare, notare aliquid albo nigrove lapillo*, *seu calculo*, *calculum album adjicere errori alterius*, approuver l'erreur d'une personne.

Mais les *jettons*, outre la couleur, avoient d'autres marques de valeur, comme des caractères ou des chiffres peints, imprimés, gravés; tels étoient ceux dont la pratique avoit été établie par les loix pour la liberté des suffrages, dans les assemblées du peuple & du sénat. Ces mêmes *jettons* servoient aussi dans les calculs, puisque l'expression *omnium calculis*, pour désigner l'unanimité des *suffrages*, est tirée du premier emploi de ces sortes de *jettons*, dont la matière étoit de bois mince, poli, & frotté de cire de la même couleur, comme Cicéron nous l'apprend.

On en voit la forme dans quelques médailles de la famille Cassia; & la manière dont on les jettoit dans

dans les urnes pour le ſcrutin, eſt exprimée dans celles de la famille Licinia. Les lettres gravées ſur ces *jettons*, étoient *V. R. uti rogas*, & *A. antiquo.* Les premières marquoient l'approbation de la loi, & la dernière ſignifioit qu'on la rejettoit. Enfin, les juges qui devoient opiner dans les cauſes capitales, en avoient de marqués à la lettre *A* pour l'abſolution, *abſolvo;* à la lettre C pour la condamnation, *condemno;* & à celles-ci *N. L. non liquet*, pour un plus amplement informé.

Il y avoit encore une autre eſpèce de bulletins, qu'on peut ranger au nombre des *jettons*. C'étoit ceux dont on ſe ſervoit dans les jeux publics, & par leſquels on décidoit du rang auquel les athlètes devoient combattre. Si par exemple ils étoient vingt, on jettoit dans une urne d'argent vingt de ces pièces, dont chaque dixaine étoit marquée de numéros depuis 1 juſqu'à 10; chacun de ceux qui tiroient, étoit obligé de combattre contre celui qui avoit le même numéro. Ces derniers *jettons* étoient nommés *calculi athletici.*

Si nous paſſons maintenant aux véritables *jettons*, ainſi nommés proprement dans notre langue, leſquels ſont d'or, d'argent, ou de quelque autre métal, c'eſt je crois en France que nous en trouverons l'origine, encore n'y remonte-t-elle pas au-delà du XIV[e] ſiècle. On n'oſeroit en fixer l'époque au règne de Charles VII, quoique ce ſoit le nom de ce prince, avec les armes de France, qui ſe voit ſur le plus ancien *jetton* d'argent du cabinet du roi.

Les noms qu'on leur donna d'abord, & qu'ils portent ſur une de leurs faces, ſont ceux de *gettoirs*, *jettours*, *getteurs*, *giets*, *gets*, & *gietons*, & depuis plus d'un ſiècle & demi, celui de *jettons*. Or il paroît que tous ces noms, ou pour parler plus juſte, ce nom, varié ſeulement par les changemens arrivés dans la langue & dans l'ortographe, devoit ſon étymologie à l'action de compter, ou de jetter, *à jactu*, comme le penſe Ménage.

Les *jettons* les plus anciens de cette dernière eſpèce, que Saumaiſe a latiniſé en les nommant *jacti*, ou *jactones*, n'offroient dans leurs inſcriptions que le ſujet pour lequel ils avoient été faits, ſavoir pour les comptes, pour les finances. On lit ſur quelques-uns de ceux qui ont été frappés ſous le règne de Charles VIII, *entendez bien & loyaument aux comptes;* ſous Anne de Bretagne, *gardéz-vous de mès-compter;* ſous Louis XII, *calculi ad numerandum reg. juſſu, Lud. XII;* & ſous quelques rois ſuivans, *qui bien jettera, ſon compte trouvera.*

L'uſage des *jettons* pour calculer, étoit ſi fort établi, que nos rois en faiſoient fabriquer des bourſes pour être diſtribuées aux officiers de leur maiſon qui étoient chargés des états des comptes, aux perſonnes qui avoient le maniement des deniers publics.

La nature de ces comptes s'exprimoit ainſi dans les légendes, *pour l'écurie de la royne*, ſous Anne de Bretagne; *pour l'extraordinaire de la guerre*, ſous François I; *pro pluteo domini Delphini*, ſous François II. Quelquefois ces légendes portoient le nom des cours à l'uſage deſquelles ces *jettons* étoient deſtinés: *pour les gens des comptes de Bretagne*, *gettoirs aux gens de finances; pro camerâ computorum Breſſiæ.* Quelquefois enfin, on y lit le nom des officiers même à qui on les deſtinoit. Ainſi nous en avons ſur leſquels ſe trouvent ceux de Raoul de Refuge, maître des comptes de Charles VII; de Jean de Saint-Amadour, maître-d'hôtel de Louis XII; de Thomas Boyer, général des finances ſous Charles VIII; de Jean Teſtu, conſeiller & argentier de François I; & d'Antoine de Corbie, contrôleur ſous Henri II.

JEU. Les anciens connoiſſoient différens *jeux*, entre autres les dés inventés par les lydiens, ſelon Hérodote, pour ſe déſennuyer pendant une affreuſe famine, qui ne leur permettoit de prendre de la nourriture qu'une fois en deux jours. Philoſtrate dit que Palamèdes inventa une ſorte de *jeu* de dames, les échecs & les dés. On appelloit *talus* ou *tali*, le jeu des oſſelets; il y en avoit de bronze (*Iſtor. univerſ. de Monſignor Bianchini, fol.* 163). Dans le temple des graces, en Elide, une d'elle portoit un oſſelet; chaque face de l'oſſelet exprimoit un nombre; celui qui revenoit en haut le plus difficilement, s'appeloit Vénus, & avoit le plus de valeur. Le *Trochus* (*Horati. Ode* 24, *lib.* 3); jeu grec, qui enſuite paſſa à Rome, étoit un cercle de bronze, d'environ quatre pieds de diamètre qu'on faiſoit rouler avec une baguette. (*Monum. antiq. ined. t. II, fol* 257. *Horat. Ode* 18, *lib.* 3). Ce cercle étoit quelquefois garni de petits anneaux qui faiſoient du bruit dans la courſe. On trouve *le trochus* ſur pluſieurs monumens, entr'autres ſur un bas-relief de Villa Albani. (*Monum. antiq. ined. t. I, fig.* 194).

Les lacédémoniens furent les ſeuls qui bannirent entièrement le *jeu* de leur république. On raconte que Chilon, un de leurs citoyens, ayant été envoyé pour conclure un traité d'alliance avec les corinthiens, il fut tellement indigné de trouver les magiſtrats, les femmes, les vieux & les jeunes capitaines tous occupés au *jeu*, qu'il s'en retourna promptement, en diſant que ce ſeroit ternir la gloire de Lacédémone, qui venoit de fonder Byſance que de s'allier à un peuple de joueurs.

Il ne faut pas s'étonner de voir les corinthiens paſſionnés d'un plaiſir qui communément règne dans les états, à proportion de l'oiſiveté, du luxe

& des richesses. Ce fut pour arrêter, en quelque manière la même fureur, que les lois romaines ne permirent de jouer que jusqu'à une certaine somme, mais ces lois n'eurent point d'exécution, puisque parmi les excès que Juvénal reproche aux romains, celui de mettre tout son bien au hasard du *jeu*, est marqué précisément dans sa première satyre. (*vers.* 88).

.... Alea quando

Hos animos? Neque enim loeulis comitantibus

Ad casum tabulæ, posita sed luditur arca.

La frénésie des *jeux* de hasard a-t elle jamais été plus grande? Car ne vous figurez pas qu'on se contente de risquer, dans ces académies de *jeux*, ce qu'on a par occasion d'argent sur soi; on y fait porter exprès des cassettes pleines d'or; pour les jouer en un coup de dé.

Ce qui paroît plus singulier, c'est que les germains mêmes goûtèrent si fortement les *jeux* de hazard, qu'après avoir joué tout leur bien, dit Tacite, ils finissoient par se jouer eux mêmes, & risquoient de perdre, *novissimo jactu*, pour me servir de l'expression, leur personne & leur liberté. Si nous regardons aujourd'hui les dettes du *jeu* comme les plus sacrées de toutes, c'est peut être un héritage qui nous vient de l'ancienne exactitude des germains à remplir ces sortes d'engagemens (D. J.)

JEÛNES. « Pour concevoir, dit M. Paw, ce qui a donné lieu à une institution aussi singulière, que l'étoit celle des *jeûnes* en l'honneur d'Isis, en Egypte, il faut savoir que pendant les grandes chaleurs on n'y vit encore aujourd'hui que de végétaux dans les meilleures maisons, & tous les repas s'y font alors le soir ou le matin, c'est-à-dire, avant que les appétits & les forces du corps soient abattues par l'ardeur du soleil parvenu au méridien, instant que les nations beaucoup plus septentrionales ont choisi pour l'heure de leur dîner. Ceci suffit pour concevoir que les prêtres ont suivi les indications du climat, lorsqu'ils ont ajouté une loi positive à un besoin physique. Le chevalier Chardin, en parlant de la religion des persans, dit *qu'il y en a parmi eux qui tiennent que le mois de Ramazan étant arrivé alors pendant la plus grande chaleur de l'été, Mahomet ordonna que ce seroit ce mois-là même qu'on jeûneroit.* Voilà la raison des *jeûnes* fréquens établis de toute antiquité chez les phéniciens, les assyriens, les égyptiens, & les autres habitans des pays chauds.

Les grecs adoptèrent les mêmes coutumes : chez les athéniens il y avoit plusieurs fêtes, entr'autres celle d'Eleusine, & des Thesmophories, dont l'observation étoit accompagnée de *jeûnes*, particulièrement pour les femmes, qui passoient un jour entier dans un équipage lugubre, sans prendre aucune nourriture. Plutarque appelle cette journée la plus triste des Thesmophories : ceux qui vouloient se faire initier dans les mystères de Cybèle, étoient obligés de se disposer à l'imitation par un *jeûne* de dix jours; s'il en faut croire Apulée, Jupiter, Cérès, & les autres divinités du paganisme, exigeoient le même devoir des prêtres ou prêtresses qui rendoient leurs oracles; comme aussi de ceux qui se présentoient pour les consulter; & lorsqu'il s'agissoit de se purifier, de quelque manière que ce fût, c'étoit un préliminaire indispensable.

Les romains, plus superstitieux que les grecs, poussèrent encore plus loin l'usage des *jeûnes*; Numa Pompilius lui même observoit des *jeûnes* périodiques, avant les sacrifices qu'il offroit chaque année pour le bien de la terre. Nous lisons dans Tite-Live, que les décemvirs ayant consulté par ordre du sénat les livres de la Sybille, à l'occasion de plusieurs prodiges arrivés coup sur coup, ils declarèrent que pour en arrêter les suites, il falloit fixer un *jeûne* public en l'honneur de Cérès, & l'observer de cinq en cinq ans : il paroît aussi qu'il y avoit à Rome des *jeûnes* réglés en l'honneur de Jupiter.

Quand on réfléchit sur une pratique si généralement répandue, on vient à comprendre qu'elle s'est établie d'elle même, & que les peuples s'y sont d'abord abandonnés naturellement. Dans les afflictions particulières, un père, une mère, un enfant cheri, venant à mourir dans une famille, toute la maison étoit en deuil, tout le monde s'empressoit à lui rendre les derniers devoirs: on le pleuroit; on lavoit son corps; on l'embaumoit; on lui faisoit des obsèques conformes à son rang: dans ces occasions on ne pensoit guère à manger, on *jeûnoit* sans s'en appercevoir.

De même dans les désolations publiques, quand un état étoit affligé d'une sécheresse extraordinaire, de pluies excessives, de guerres cruelles, de maladies contagieuses, en un mot de ces fléaux où la force & l'industrie ne peuvent rien; on s'abandonne aux larmes; on met les désolations qu'on éprouve sur la colère des dieux qu'on a forgés; on s'humilie devant eux; on leur offre les mortifications de l'abstinence; les malheurs cessent; ils ne durent pas toujours; on se persuade alors qu'il en faut attribuer la cause aux larmes & aux *jeûnes*, & on continue d'y recourir dans des conjonctures semblables.

Ainsi, les hommes affligés de calamités particulières ou publiques, se sont livrés à la tristesse, & ont négligé de prendre la nourriture; ensuite ils ont envisagé cette abstinence volontaire comme un acte de religion. Ils ont cru qu'en macérant

leur corps, quand leur ame étoit désolée, ils pouvoient émouvoir la miséricorde de leurs dieux ou de leurs idoles : cette idée saisissant tous les peuples, leur a inspiré le deuil, les vœux, les prières, les sacrifices, les mortifications & l'abstinence. (D. J.)

JEUNESSE. Les divinités qui présidoient à la *jeunesse*, étoient Hébé & *Horta* : les romains y ajoutèrent encore une déesse, *juventa* ou *jeunesse*, qui présidoit à la *jeunesse* depuis que les enfans avoient pris la robe appellée *prétexte*. Cette divinité fut honorée long-temps dans le capitole. Auprès du temple de Minerve, dit Tite-Live (*lib. XXXVI.*), étoit l'hôtel de la *jeunesse*, & sur cet autel de la *jeunesse*, un tableau de Proserpine. Ensuite, au tems de la seconde guerre punique, Livius Salinator lui voua un temple, qu'il bâtit étant censeur; la dédicace en fut faite quelques années après, au rapport de Pline. On institua aussi alors les jeux de la *jeunesse*, qui se célébrèrent lorsque ce temple fut dédié : mais on ne trouve pas qu'ils aient été continués dans la suite.

JEUNESSE (jeux de la). *Voyez* l'article précédent.

JEUNESSE (prince de la). *Voyez* PRINCE.

JEUNESSE (têtes de), ou têtes de JEUNES personnages. « Les gens peu connoisseurs admirent, dit Winckelmann (*Histoire de l'art, liv. IV. ch. II.*), en général, plus l'art dans une figure où les muscles & les os sont fortement prononcés, que dans une taille de *jeunesse*, où toutes les parties sont traitées avec le moëlleux de la nature. Les pierres gravées & leurs empreintes nous fournissent des preuves frappantes de ce que j'avance : il est certain que les artistes modernes ont infiniment mieux réussi à copier de belles têtes de vieillesse que de belles têtes de *jeunesse*. A la première inspection un connoisseur pourroit bien hésiter à prononcer sur l'antiquité d'une tête de vieillard en pierres gravées, tandis qu'il decidera avec plus de confiance sur la copie d'une tête idéale de *jeunesse*. Quoique les meilleurs artistes modernes se soient efforcés de rendre exactement la fameuse Méduse du cabinet de Strozzi à Rome, qui n'est pas une figure de la plus haute beauté, cependant un antiquaire éclairé distinguera toujours l'original des copies. La même remarque a lieu par rapport à la Pallas d'Aspasius, que Natter & d'autres ont gravée dans la même grandeur que l'original. Du reste, il faut observer que je ne parle que du sentiment & de la formation de la beauté dans le sens le plus strict, & que je ne dis rien de la science du dessin & de l'exécution. Par rapport au dernier point, il est certain qu'on peut mettre plus de savoir dans les figures fortes que dans les figures délicates ».

JEUNESSE. La *jeunesse* de Rome eut pendant long-temps un grand respect pour les vieillards. (*Valer. Max.* 2. 1.) Lorsque des jeunes gens étoient invités à un festin, ils s'informoient soigneusement si quelque vieillard devoit être du nombre des convives, afin de ne pas prendre des places honorables, qu'ils auroient été obligés de lui céder. Après le repas ils se levoient de table les premiers, & reconduisoient les vieillards à leurs maisons.

Sous le nom de *juniores*, la *jeunesse*, Servius Tullius comprit tous ceux qui avoient moins de quarante ans; c'étoient eux qui devoient combattre hors des murs de Rome. Ce nom s'appliqua à tous les citoyens romains âgés de moins de quarante ans, soit qu'ils fussent habitans de Rome, soit de la campagne de Rome, soit du Latium, soit de l'Italie entière, soit enfin qu'ils habitassent des contrées situées hors de l'Italie. De là vint cette expression de Tite-Live, qui dit en parlant de la guerre contre Persée : *multitudinem juniorum ingentem ex foris & conciliabulis esse conscriptam.*

Les jeunes gens de Rome ne buvoient point de vin avant l'âge de 35 ans. Ils ne se rasoient qu'à l'âge de 20 ans environ.

JEUX, s. m., *Antiq. grecq. & rom.* sortes de spectacles publics qu'ont eu la plupart des peuples pour se délasser, ou pour honorer leurs dieux; mais puisque parmi tant de nations nous ne connoissons guère que les *jeux* des grecs & des romains, nous nous retrancherons à en parler uniquement dans cet article.

La religion consacra chez eux ces sortes de spectacles; on n'en connoissoit point qui ne fût dédié à quelque dieu en particulier, ou même à plusieurs ensemble; il y avoit un arrêt du sénat romain qui le portoit expressément. On commençoit toujours à les solemniser par des sacrifices & autres cérémonies religieuses; en un mot, leur institution avoit pour motif apparent la religion, ou quelque pieux devoir.

Les *jeux* publics des grecs se divisoient en deux espèces différentes, les uns étoient compris sous le nom de *gymniques*, & les autres sous le nom de *scéniques*. Les *jeux* gymniques comprenoient tous les exercices du corps, la course à pied, à cheval, en char, la lutte, le saut, le javelot, le disque, le pugilat, en un mot le pentathle; & le lieu où l'on s'exerçoit, & où l'on faisoit ces *jeux*, se nommoit *Gymnase*, *Palestre*, *Stade*, &c. selon la qualité des *jeux*. *Voyez* GYMNIQUES, GYMNASE, PALESTRE, STADE, &c.

A l'égard des *jeux scéniques* on les représentoit sur un théatre, ou sur la scène, qui est prise pour le théatre entier. *Voyez* SCÈNE.

Les *jeux* de musique & de poésie n'avoient point de lieux particuliers pour leurs représentations.

Dans tous ces *jeux* il y avoit des juges pour décider de la victoire ; mais avec cette différence que dans les combats tranquilles, où il ne s'agissoit que des ouvrages d'esprit, du chant de la musique, les juges étoient assis lorsqu'ils distribuoient les prix ; & dans les combats violens & dangereux, les juges prononçoient debout : nous ignorons la raison de cette différence. Pour ce qui regarde l'ordre, les loix, les statuts de ces derniers combats, on en trouvera le détail au mot GYMNIQUES.

Toutes ces choses supposées connues, nous nous contenterons de remarquer, que parmi tant de *jeux*, les olympiques, les pythiens, les néméens & les isthmiens ne sortiront jamais de la mémoire des hommes, tant que les écrits de l'antiquité subsisteront.

Dans les quatre *jeux* solemnels qu'on vient de nommer ; dans ces *jeux* qu'on faisoit avec tant d'éclat, & qui attiroient de tous les endroits de la terre une si prodigieuse multitude de spectateurs & de combattans ; dans ces *jeux*, dis-je, à qui seuls nous devons les odes immortelles de Pindare, on ne donnoit pour toute récompense qu'une simple couronne d'herbe : elle étoit d'olivier sauvage aux *jeux* olympiques ; de laurier aux *jeux* pythiques, d'ache verd aux *jeux* néméens, & d'ache sec aux *jeux* isthmiques. La Grèce voulut apprendre à ses enfans que l'honneur devoit être l'unique but de leurs actions.

Aussi lisons-nous dans Hérodote, que durant la guerre de Perse, Tigrane entendant parler de ce qui constituoit le prix des *jeux* si fameux de la Grèce, il se tourna vers Mardonius, & s'écria, frappé d'étonnement : « ciel avec quels hommes nous avez-vous mis aux mains ! insensibles à l'intérêt, ils ne combattent que pour la gloire ». *Voyez* donc JEUX OLYMPIQUES, PYTHIENS, NÉMÉENS, ISTHMIENS.

Il y avoit quantité d'autres *jeux* passagers, qu'on célébroit dans la Grèce ; tels sont dans Homère ceux qui furent faits aux funérailles de Patrocle ; & dans Virgile, ceux qu'Énée fit donner pour le jour de l'anniversaire de son père Anchise. Mais ce n'étoient-là que des *jeux* privés ; des *jeux* où l'on prodiguoit pour prix des cuirasses, des boucliers, des casques, des épées, des vases, des coupes d'or, des esclaves. On n'y distribuoit point de couronnes d'ache, d'olivier, de laurier ; elles étoient réservées pour de plus grands triomphes.

Les *jeux* romains ne sont pas moins fameux que ceux des grecs, & ils furent portés à un point incroyable de grandeur & de magnificence. On les distingua par le lieu où ils étoient célébrés, ou par la qualité du dieu à qui on les avoit dédiés. Les premiers étoient compris sous le nom de *jeux circenses* & de *jeux scéniques*, parce que les uns étoient célébrés dans le cirque, & les autres sur la scène. A l'égard des *jeux* consacrés aux dieux, on les divisoit en *jeux sacrés*, en *jeux votifs*, parce qu'ils se faisoient pour demander quelque grace aux dieux ; en *jeux funèbres* & en *jeux divertissans*, comme étoient, par exemple, les *jeux compitaux*. *Voyez* CIRCENSES, FUNEBRES, SACRÉS, VOTIFS.

Les rois réglèrent les *jeux romains* pendant le temps de la royauté ; mais après qu'ils eurent été chassés de Rome, dès que la république eut pris une forme régulière, les consuls & les préteurs présidèrent aux *jeux circenses*, *apollinaires*, & *séculaires*. Les édiles plébéiens eurent la direction des *jeux plébéiens* ; le préteur, ou les édiles curules, celle des *jeux* dédiés à Cérès, à Apollon, à Jupiter, à Cybèle, & aux autres grands dieux, sous le titre de *jeux mégalésiens*. *Voyez* APOLLINAIRES, JEUX CÉREAUX, CAPITOLINS, MEGALÉSIENS.

Dans ce nombre de spectacles publics, il y en avoit que l'on appelloit spécialement *jeux romains*, & que l'on divisoit en grands, *magni*, & très-grands, *maximi*.

Le sénat & le peuple ayant été réunis l'an 387, par l'adresse & l'habileté de Camille, la joie fut si vive dans tous les ordres, que pour marquer aux dieux leur reconnoissance, de la tranquillité dont ils espéroient jouir, le sénat ordonna que l'on fît de grands *jeux* à l'honneur des dieux, & qu'on les solemnisât pendant quatre jours, au lieu qu'auparavant les *jeux* publics n'avoient eu lieu que pendant trois jours, & ce fut par ce changement qu'on appella *ludi maximi* les *jeux* qu'on nommoit auparavant *ludi magni*.

On célébroit chez les romains des *jeux*, non-seulement à l'honneur des divinités qui habitoient le ciel, mais même à l'honneur de celles qui régnoient dans les enfers ; & les *jeux* institués pour honorer les dieux infernaux, étoient de trois sortes connus sous le nom de *Taurilia*, *Compitalia*, & *Terentini ludi*. *Voyez* TAURILIENS, *jeux* COMPITALES & TÉRENTINS.

Les *jeux scéniques* comprenoient toutes les représentations qui se faisoient sur la scène. Elles consistoient en tragédies, comédies, satyres qu'on représentoit sur le théâtre en l'honneur de Bacchus, de Vénus & d'Apollon. Pour rendre ces divertissemens plus agréables, on les préludoit par des danseurs de corde, des voltigeurs, & autres spectacles pareils ; ensuite on introduisit sur la scène les mimes & les pantomimes, dont les romains s'enchantèrent dans les temps où la corruption chassa les mœurs & la vertu. *Voyez* SCÉ-

NIQUES, SCHÉNOBATE, MIME & PANTOMIME.

Les *jeux scéniques* n'avoient point de temps marqués, non plus que ceux que les consuls & les empereurs donnoient au peuple pour gagner sa bienveillance, & qu'on célébroit dans un amphithéatre environné de loges & de balcons; ils donnoient aussi des combats d'hommes ou d'animaux. Ces *jeux* étoient appellés *agonales*, & quand on couroit dans le cirque, *équestres* ou *curules*, les premiers étoient consacrés à Mars & à Diane; les autres à Neptune & au Soleil. *Voyez* AGONALES, ÉQUESTRES, CIRQUE, &c.

Les *jeux séculaires* en particulier ne se célébroient que de cent ans en cent ans. *Voyez* SÉCULAIRES, *jeux*.

On peut ajouter ici les *jeux Actiaques*, *Augustaux* & *Palatins*, qu'on célébroit à l'honneur d'Auguste; les Néroniens à l'honneur de Néron, ainsi que les *jeux* à l'honneur de Commode, d'Hadrien, d'Antinoüs, & tant d'autres imaginés sur les mêmes modèles. *Voyez Jeux* ACTIAQUES, AUGUSTAUX, NERONIENS, PALATINS.

Enfin, lorsque les romains devinrent maîtres du monde, ils accordèrent des *jeux* à la plupart des villes qui en demandèrent; on en trouve les noms dans les marbres d'Arondel, & dans une inscription ancienne érigée à Mégare, dont parle Spon dans *son voyage de Grèce*.

Comme les édiles au sortir de charge donnoient toujours des *jeux* publics au peuple romain, ce fut entre Lucullus, Scaurus, Lentulus, Hortensius, C. Antonius & Murœna, à qui porteroit le plus loin la magnificence; l'un avoit fait couvrir le ciel des théâtres de voiles azurés; l'autre avoit couvert l'amphithéâtre de tuiles de cuivre surdorées, &c. Mais César les surpassa tous dans les *jeux* funèbres qu'il fit célébrer à la mémoire de son père; non content de donner les vases, & toute la fourniture de théâtre en argent, il fit paver l'arène entière de lames d'argent; de sorte, dit Pline, « qu'on vit pour la première fois les bêtes marcher & combattre sur ce métal ». Cet excès de dépense de César étoit proportionné à son excès d'ambition; les édiles, qui l'avoient précédé, n'aspiroient qu'au consulat, & César aspiroit à l'empire.

C'en est assez sur les *jeux* de la Grèce & de Rome, considérés d'une vue générale; mais comme ils sont une branche très-étendue de la littérature, le lecteur trouvera dans cet ouvrage les détails qui concernent chacun de ces *jeux*, sous leurs noms respectifs: voici la liste des principaux, dont il importe de consulter les articles.

ACTIAQUES, APOLLINAIRES, AUGUSTAUX, CAPITOLINS, CÉRÉAUX, CIRCENSES, JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX, COMPITALES, CONSUALES, FLORAUX, FUNÈBRES, GYMNIQUES, ISELASTIQUES, ISTHMIENS, JEUX DE LA LIBERTÉ, LUCULLIENS, MARTIAUX, MÉGALÉSIENS, NÉMÉENS, NERONIENS, OLYMPIQUES, PALATINS, PANHELLÉNIENS, PANATHENEES, PLÉBÉIENS, PYRRHIQUES, PYTHIENS, ROMAINS, SACRES, SCÉNIQUES, SECULAIRES, TAURILIENS, TÉRENTINS, TROYENS, VOTIFS, & quelques autres, dont les noms échappent à ma mémoire. (D. J.)

Voici quelques jeux oubliés à leurs articles respectifs. — Les *jeux appollinaires* (*Macrob. sat. I*, 17) furent établis à Rome & célébrés la première fois par les décemvirs, l'an de Rome 542. On les ouvroit en sacrifiant à Appollon un bœuf, deux chèvres blanches & à Latone une vache qui avoient tous les cornes dorés. Les *jeux* étoient annuels, & se célébroient le troisième jour avant les nones de juillet dans le cirque; les quindécemvirs en avoient le soin.

Les *jeux* appelés *Astyci*, ont été mal lus; leur véritable nom étoit selon Grævius (*in Sueton.*), *islastici*. *V.* ISÉLASTIQUES.

Les *jeux de Castor & de Pollux*. Voici l'origine de ces *jeux* que l'on célébroit à Rome tous les ans. A. Posthumius, dictateur, voyant les affaires des romains dans un état déplorable, s'engagea par un vœu solemnel, au cas que la victoire les rétablît, à faire représenter des *jeux* magnifiques en l'honneur de *Castor & de Pollux*. Le succès de cette guerre ayant été favorable, le sénat, pour remplir le vœu de Posthumius ordonna qu'on célébreroit chaque année, pendant huit jours, les *jeux* que le dictateur avoit voués. Ces *jeux* étoient précédés du spectacle des gladiateurs. Les magistrats accompagnés de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, & suivis d'une nombreuse cavalcade, portoient les statues ou les images des dieux en procession depuis le capitole jusques dans la place du grand cirque.

Les *jeux* appelés *castrenses* étoient célébrés dans les camps par les soldats, pour entrenir leur vigueur & leur courage.

Le *jeux* appelés *instaurativi*, *jeux* interrompus & rétablis.

Les *jeux* appelés *lustrales* étoient célébrés le VII des kalendes d'avril, en l'honneur de Mars; ils portoient encore le nom de *Rubigalia*. On y faisoit le *lustre*, ou la purification & la consécration des trompettes, des armes & des enseignes militaires.

Les *jeux* appellés *miscelli* par Suétone (*in Caligul.*) étoient mêlés de toute espèce de spectacles, combats d'athlètes, de gladiateurs, de musiciens, pièces de théâtre, &c.

Les *jeux* de *naissance* étoient célébrés pour honorer la mémoire de quelque personnage illustre, en fêtant le jour de sa naissance. « Hadrien, dit Spartien (*cap.* 7), donna, pour célébrer l'anniversaire de sa naissance, des combats de gladiateurs pendant six jours, & des chasses de plus de mille bêtes fauves ou sauvages ». Le 8 des ides de février on célébroit les *jeux* de *naissance* d'Alexandre le grand; le 4 des ides de juillet ceux de Jules-César; le 9 des kalendes de janvier, ceux de Titus; le 4 des kal. de décembre, ceux de Nerva; le 6 des kal. de novembre, ceux d'Hadrien, aux kal. d'avril, ceux d'Antonin; le 3 des ides d'avril, ceux du César Vérus; le 18 des kal. de décembre, ceux de Septime-Sévère; le 13 des kal. de janvier, ceux de Gordien; le 4 des kal. de févrir, ceux de Constantin; le 7 des ides d'août, ceux de Constantin le jeune.

Le *jeux* appelés *novendiales* étoient ainsi appelés parce qu'on les célébroit le neuvième jour après les funérailles. Comme on les célébroit en l'honneur des morts, les spectateurs étoient couronnés de peuplier & portoient des habits de couleur rousse, dit Servius.

Les *jeux* appellés *piscatorii* étoient, dit Festus (qui seul en fait mention), célébrés par le préteur de la ville au-delà du Tybre au mois de juin, en faveur des pêcheurs du Tybre qui ne vendoient pas leur poisson dans le *macellum*, mais dans la place de Vulcain; où l'on offroit à ce dieu de petits poissons tels que les donne le fleuve.

Les *jeux* des *pontifes* étoient ceux que donnoient les pontifes à leur avénement au pontificat.

Les *jeux* des *questeurs* étoient donnés par ces officiers au commencement de leur questure.

Les *jeux* des *prêtres* étoient donnés dans les provinces par les nouveaux initiés au sacerdoce.

Les *jeux* appelés *taurii* étoient célébrés tous les ans à l'honneur des dieux infernaux, & dans le cirque de Flaminius situé hors de Rome, parce qu'il n'étoit pas permis d'évoquer dans la ville les divinités infernales. Ils avoient été institués sous le règne de Tarquin le superbe pour faire cesser une maladie épidémique dont les femmes enceintes étoient attaquées, & dont on attribuoit la cause à l'infection causée par les cadavres des *taureaux* immolés aux dieux, ou à de la chair de taureau corrompu dont on s'étoit nourri.

Voilà les *jeux* qui nous ont été conservés par les écrivains & les anciens calendriers. Mais les médailles nous en ont fait connoître plusieurs autres que nons allons citer.

Sur les médailles les *jeux* publics qui ne sont marqués ordinairement que par des vases, d'où il sort des palmes, ou des couronnes, ne se distinguent que par la légende qui contient ordinairement ou le nom de celui qui les a institués, ou de celui en l'honneur duquel on les célébroit. Ainsi l'on apprend que Néron fut l'auteur des *jeux* qui devoient être célébrés à Rome de cinq en cinq ans, par la médaille où on lit, *certamen quinquennale Romæ constitutum*, par la légende du revers de la médaille de Caracalla :

ΜΗΤΡΟΠΟΛ. ΑΝΚΥΡΑC. ΑCΚΛΗΠΙΑ. CΩΤΗΡΙΑ. ICΘ. ΠΥΘΙΑ.

L'on apprend qu'à Ancyre en Galatie on célébroit en l'honneur d'Esculape, dit le sauveur, les mêmes *jeux* qui se célébroient dans l'isthme de Corinthe en l'honneur d'Apollon.

On trouve aussi les *jeux* marqués sur les médailles latines avec le temps qu'ils ont été célébrés. Nous avons sur la médaille de Memmius, *ÆD. CERIALIA PRIMUS FECIT*. Nous trouvons surtout les jeux séculaires qui se célébroient à la fin de chaque siècle, marqués avec grand soin sur les médailles; *LUDOS SECULARES FECIT*, dans celles de Domitien; *SÆCULARES AUG.* ou *AUGG.* dans Philippe, &c. Les types en sont fort différens; tantôt ils expriment des sacrifices, tantôt des combats, tantôt des animaux extraordinaires dont on donnoit le spectacle au peuple dans ces *jeux*.

Les *jeux* appellés *Agonothesia*, parce que l'*Agonothète* les donnoit à ses frais.

Les *jeux* d'*Alexandre*, institués en son honneur.

Les *jeux* d'*Antonin*; de même.

Les *jeux* d'*Asclépius* ou d'*Esculape*. *Voyez* ASCLÉPIES.

Les *jeux* d'*Asie*, ou communs à toutes les villes d'Asie.

Les *jeux* d'*Attalus*, roi de Pergame, établis en son honneur.

Les *jeux* *Chysantins*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* *Dysaria*, établis en Arabie en l'honneur de Bacchus. *Voyez* DYSARÈS.

Les *jeux* appellés *Enmonideia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Epinicia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Ephesia*, établis à l'honneur de Diane d'Ephèse.

Les *jeux* *Eugamia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Gamelia*, célébrés en l'honneur de Junon-*Gamelia*. *Voyez* ce mot.

Les *jeux* appellés *Gordianæa* en l'honneur de Gordien.

Les *jeux* appellés *Gymnasiarchia*, célébrés aux dépens du Gymnasiarque.

Les *jeux* appellés *Helia*, célébrés en l'honneur du soleil.

Les *jeux* appellés *Heraia*. *Voyez* HERÉES.

Les *jeux* appellés *Coraia*. *Voyez* CORÉE.

Les *jeux* appellés *Latonia*, célébrés en l'honneur de Latone.

Les *jeux* appellés *Naumachia*, où l'on représentoit un combat naval.

Les *jeux* appellés *Panionia*, célébrés à *Panionium*, près de Priène, par la fédération de treize villes d'Ionie.

Les *jeux* appellés *Philadelphia*, ou des frères unis, établis en l'honneur de Caracalla & de Géta.

Les *jeux* appellés *Semalia*, établis en l'honneur de Jupiter-*Prodigialis*.

Les *jeux* appellés *Theogamia*, les *Severea*, les *Cabirea*, les *Demetria*, se trouvent à leurs articles.

Sur un jaspe noir de Stosch, on voit Cupidon debout tenant une palme des deux mains, ou Cupidon-*Agonothète*, c'est-à-dire, qui préside aux *jeux* & distribue les prix. Les thespiens (*Pausan. l. IX. p. 770, l. XVIII.*) célébroient des *jeux* en l'honneur de l'Amour, & il y concouroit des poëtes, des musiciens & des Athlètes.

JEUX DES ENFANS DE ROME.

Tous les enfans ont des *jeux* qui ne sont pas indifférens, pour faire connoître l'esprit des nations. Les *jeux* de nos enfans sont ceux de la toupie, de cligne-musette, de colin-maillard, &c. Les enfans de Rome représentoient dans leurs *jeux* des tournois sacrés, des commandemens d'armes, des triomphes des empereurs, & autres grands objets. Nous lisons dans Suétone, que Néron dit à ses gens de jetter dans la mer son beau-fils Rufinus Crispinus, fils de Poppée, encore enfant, *quia ferebatur ducatus & imperia ludere*.

Un de leurs principaux *jeux* étoit de représenter un jugement dans toutes les formes, ce qu'ils appelloient *judicia ludere*. Il y avoit des juges, des accusateurs, des défenseurs & des licteurs pour mettre en prison celui qui seroit condamné.

Plutarque, dans la vie de Caton d'Utique, nous raconte qu'un de ces enfans, après le jugement, fut livré à un garçon plus grand que lui, qui le mena dans une petite chambre où il l'enferma. L'enfant eut peur & appella à sa défense Caton, qui étoit du *jeu*; alors Caton se fit jour à travers ses camarades, délivra son client, l'emmena chez lui, où tous les autres enfans le suivirent.

Ce Caton, depuis si grand homme, tenoit déjà dans Rome le premier rang parmi les enfans de son âge, quand Sylla donna le tournois sacré des enfans à cheval; il nomma Sextus, neveu du grand Pompée, pour un capitaine des deux bandes; mais tous les enfans se mirent à crier qu'ils ne courroient point. Sylla leur demanda quel camarade ils vouloient donc avoir à leur tête; alors tous répondirent à la fois *Caton*; & Sextus lui céda volontairement cet honneur, comme au plus digne. (D. J.)

JOBATE, roi de Lycie. *V.* BELLOROPHON.

JOCASTE, fille de Créon, roi de Thèbes, & femme de Laius, fut mère d'Œdipe, qu'elle épousa depuis sans le connoître, & dont elle eut deux fils & deux filles, Étéocle, Polynice, Antigone & Ismène. *Jocaste* se pend de desespoir dans Sophocle, aussitôt qu'elle a découvert le fatal mystère de la naissance de son second époux: mais dans Euripide, elle survit à sa douleur; elle demeure dans Thèbes après l'exil d'Œdipe lorsque ses deux fils veulent se faire la guerre pour la royauté, elle obtient d'eux une trève, durant laquelle elle travaille à les reconcilier; & ce n'est qu'après avoir été temoin de la mort des deux princes, que *Jocaste* se donne la mort avec l'épée qui étoit entrée dans le corps d'Éthéocle, & tombe entre ses deux fils, qu'elle tient embrassés. Selon Homère & Pausanias, qui citent d'autres anciens auteurs, l'inceste de *Jocaste* & d'Œdipe n'eut point de suite, parce qu'il fut aussitôt découvert. *Voyez* ŒDIPE, ÉPICASTE.

JOCATOR scenicorum. Ce nom qui se lit dans une inscription rapportée par Muratori (*Thes. inscr.* 660. 2.), est sans doute celui d'un bouffon de théatre.

JODAME, mère de Deucalion, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère de ce prince & de Thébé.

JODUTTE, idole des saxons; ce fut d'abord une statue que Lothaire, duc de Saxe, avoit fait placer aux environs de la forêt de Weps, après la victoire qu'il remporta en 1115, sur Henri V. Cette statue étoit un homme tenant de la main droite une massue, & de la gauche un bouclier rouge, & assise sur un cheval blanc.

JOIE, *lætitia*; elle se trouve personnifiée sur les médailles: c'est une femme qui tient de la main droite une couronne, & de la gauche un gouvernail, ou une pique, ou une ancre. La *joie* publique (*lætitia temporum*) est exprimée par les jeux publics, les courses de chevaux, les naumachies, & les combats des animaux, spectacle qu'on donnoit au peuple en signe de *joie* publique. La *joie* paroît ne differer de la *gaieté* (*hilaritas*) qu'en ce qu'elle pénètre & saisit davantage l'ame,

& qu'elle est comme une gaieté renforcée. *Voyez* GAIETÉ.

JONATHAN, roi de Judée.

Les médailles sur lesquelles son nom est gravé en caractères samaritains entre les rais d'une roue ; au revers une ancre avec ces mots, ΒΑΣΙ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, sont :

R. en bronze.

Ses médailles incertaines, avec des légendes samaritaines, sont :

R. en bronze.

JONCS pour écrire. *Voyez* CALAMUS.

C'est à tort que les artistes donnent à Neptune une couronne de *joncs*. On ne lui en voit une pareille sur aucun monument antique. La couronne de *joncs* ne convient qu'aux Tritons & autres divinités subalternes des mers. (*Monum. inedit. tom. II. pag.* 47.)

JOU étoit chez les celtes le nom de Jupiter, dont *Jovis* est le génitif. Les celtes appelloient ce dieu *jou*, c'est-à-dire, le jeune, pour marquer que ce dieu ne vieillit jamais. Le mont *jou*, dans les Alpes, que les latins appelloient *mons Jovis*, lui étoit consacré, & il prouve que c'étoit le nom de Jupiter. Le jour de la semaine qui porte son nom, *dies Jovis*, jeudi, se prononce encore dans toutes les provinces méridionales de France, *Di-Jou*. Enfin, c'est sous ce nom de *Jou*, que le souverain des dieux étoit autrefois connu & honoré dans les Gaules.

JOPPÉ, en Palestine. ΙΟΠΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

JOTAPATÆ, dans la Judée.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

JOTAPÉ, reine de Commagène. ΑΣΙΑΙΣΑ ΙΟΤΑΠΗ.

Ses médailles sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

JOTAPE, dans la Cilicie.

On a quelques médailles impériales grecques de cette ville, selon le P. Hardouin.

JOUES des casques. *Voyez* CASQUE.

JOUEUR de lyre. *Voyez* CITHAROEDUS.

JOUEURS de gobelets. *Voyez* ACETABULARII, CHARLATAN & PILANI.

JOUG des chars. *Voyez* CHAR.

JOUG. Les romains appelloient *jugum*, *joug*, un assemblage de trois piques ou javelines, dont deux étoient plantées en terre debout, surmontées d'une troisième, attachée en travers au haut des deux autres ; elles formoient une espèce de baie de porte plus basse que la hauteur d'un homme ordinaire, afin d'obliger les vaincus qu'on y faisoit passer presque nuds l'un après l'autre, de se baisser ; ce qui marquoit l'entière soumission : & cela s'appelloit *mittere sub jugum.*

Tous les peuples voisins de Rome avoient le même usage. C'étoit le comble des deshonneurs dont se servoit le vainqueur, pour faire sentir le poids de la victoire à ceux qui avoient succombé : les romains ont rarement éprouvé cette honte, & l'ont assez fait éprouver à leurs ennemis.

Cependant ils éprouvèrent dans la guerre contre les samnites, lorsque le consul Spacius Posthumius, pour sauver les troupes de la république, enfermées par sa faute aux défilés des fourches caudines, qu'on nomme aujourd'hui *streta d'arpaia*, consentit de subir lui-même cette infamie avec toute son armée. Il est vrai que de retour à Rome, il opina dans le sénat pour qu'on le renvoyât pieds & poings liés, pour mettre à couvert la foi publique du traité honteux qu'il avoit conclu. Son avis fut suivi ; mais les samnites ne voulurent point recevoir le malheureux consul.

Denys d'Halicarnasse rapporte (*liv. III.*) que les pontifes à qui Tullius Hostilius avoit renvoyé le jugement d'Horace, accusé du meurtre de sa sœur, commencèrent à purifier la ville par des sacrifices, & après plusieurs expiations, ils firent passer Horace sous le *joug* : c'est une coutume, dit-il, parmi les romains, d'en user ainsi envers les ennemis vaincus, après quoi on les renvoie chez eux. (D. J.)

JOVIA. *Voyez* JOVIUS.

JOVIEN.

FLAVIUS JOVIANUS AUGUSTUS.

Ses

Ses médailles sont:

RRR. en or; il y a quelques revers plus rares.

R. en argent.

Celle où on lit au revers, *Victoria Augusta*, est RR.

RR. en médaillon de B.

R. en M. B.

C. en P. B.

JOVIN, tyran sous Honorius.

Jovinus Augustus.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

On voit avec étonnement que la plupart des médailles de *Jovin* & de Sébastien paroissent avoir été fabriquées à Constantinople, pendant que Théodose II, qui régnoit alors dans cette ville, n'avoit aucune relation avec ces tyrans; car ceux-ci devoient être ses ennemis, comme ils l'étoient d'Honorius son oncle, contre lequel ils s'étoient révoltés. A moins qu'on ne veuille expliquer ces lettres, COMOB, placées sur leurs médailles, par les mots *COnflata Moneta OBryzo.* C'est ici une conjecture de Beauvais, qui n'a pas pu prendre sur lui, de ne pas expliquer un mot peut-être barbare.

JOUJOUX. *Voyez* Crepundia.

JOVIUS, surnom donné à Hercule, parce qu'il étoit fils de Jupiter.

Dioclétien portoit le même surnom, & de-là fut appellée *Jovia*, la partie de la Dalmatie, Spalatro, où il se retira après avoir abdiqué l'empire.

JOUR (commencement du). Le *jour* civil est déterminé par rapport à son commencement, & à sa fin, selon l'usage de chaque nation. Les égyptiens le commençoient à minuit. Les chaldéens au lever du soleil. Les juifs & les athéniens à son coucher. Les astronomes le commencent à midi. Dans l'usage ordinaire moderne il commence à minuit, c'est le *jour* naturel, civil & ecclésiastique.

Les babyloniens commençoient le *jour* d'un orient à l'autre. Les italiens l'ont déterminé d'un occident à l'autre, & comptent la première heure au soleil couchant. Les marins comptent le *jour* comme les astronomes depuis un midi jusqu'à l'autre.

Jour *civil des romains.* Le *jour* civil des romains étoit divisé en plusieurs parties, auxquelles ils donnoient différens noms. La première partie étoit *media nox*, minuit: après cela venoient *mediæ noctis inclinatio*, *gallicinium* le chant du coq; *conticinium*, qui étoit le temps le plus calme de la nuit; *diluculum*, la pointe du jour; & *mane*, le matin qui duroit jusqu'à midi. Après midi, étoit *meridiei inclinatio*, que nous appelons vulgairement *la relevée*; *solis occasus*, le coucher du soleil; après cela étoient *suprema tempestas*, *vesper*, *crepusculum*, *concubium*, le temps où l'on se couche, & *nox intempesta* qui duroit jusqu'à minuit. On divisoit aussi la nuit en quatre parties que les romains appeloient *veilles*, *excubiæ* ou *vigiliæ*. *V.* Nuit.

Parmi ces jours il y en avoit qu'on appeloit *festi*, & d'autres *profesti*: ceux-là étoient consacrés aux dieux, soit pour faire des sacrifices, soit pour célébrer des jeux en leur honneur. Ces *jours* de fêtes s'appeloient *feriæ*; il y en avoit de publiques & de particulières. *V.* Fêtes *des romains.*

Les *jours* qu'on nommoit *profesti*, étoient ceux dans lesquels il étoit permis de vaquer aux affaires publiques & particulières; on les partageoit en *jours fastes* & *néfastes*; les fastes étoient ceux où le préteur pouvoit prononcer ces trois mots *do*, *dico*, *addico*, c'est-à-dire, les *jours* où il étoit permis de rendre la justice. Les *jours* néfastes étoient ceux où il ne pouvoit l'exercer, comme dans les féries & dans les temps de la vendange & de la moisson. Il y avoit aussi des *jours* appelés *intercisi* & *endocisi*, dans lesquels on pouvoit rendre la justice à certaines heures seulement. On les trouve marqués dans les fastes par ces lettres *F P* & *N P* qui signifient *fastus prior*, & *nefastus prior*. Quelques-uns confondent mal-à-propos les *jours* néfastes avec ces *jours* où l'on se faisoit un scrupule de travailler, à cause de quelque malheur arrivé à pareil *jour*, comme celui de la bataille d'Allia. Il est cependant vrai qu'on a donné le nom de *néfastes* à ces *jours* malheureux.

Les romains avoient encore d'autres *jours* qui avoient différens noms, comme ceux qu'on appeloit *comitiales*, pendant lesquels on tenoit les comices & les *jours* de marchés appelés *nundinæ* ou *novendinæ*, parce qu'ils revenoient tous les neuf jours. Les habitans de la campagne venoient à la ville ces *jours* de marché pour y porter des denrées, pour y recevoir des lois & même pour y travailler à leurs procès depuis la loi *hortensia*; car jusques-là ces *jours* avoient été néfastes.

Les *jours* qu'on nommoit *præliares*, étoient ceux où il étoit permis de répéter son bien & d'attaquer ses adversaires; les *jours* qui leur étoient opposés s'appeloient *non præliares*: c'étoit, par exemple, les *jours* noirs & funestes, *dies atri*, qui arrivoient tous les lendemains des kalendes,

des ides & des nones de chaque mois: car le peuple s'imaginoit ridiculement qu'il y avoit quelque chose de funeste dans le mot *post* qui servoit à exprimer ce que nous appelons *le lendemain.* Ainsi tous les *jours* malheureux se nommoient chez les romains comme chez les grecs, des *jours noirs.* Les *jours* heureux au contraire étoient appelés *blancs* chez ces deux peuples.

On ne pouvoit dans ces *jours* malheureux, travailler publiquement à aucune affaire: cependant on doit les distinguer des *jours* nefastes: car les féries étoient des *jours* néfastes & non des *jours* malheureux. Les *jours* appelés *inominales* étoient tous les quatrièmes *jours* avant les kalendes, les ides & les nones de chaque mois, & quelques féries.

On trouve dans le droit romain des *jours* qu'on nomme *comperendini*, qui étoient ceux où l'on assignoit son adversaire à comparoître pour le surlendemain de la première audience: d'autres appelés *stati* qui étoient pour terminer ses affaires avec l'étranger, & d'autres enfin qui portoient le nom de *justi*; c'est-à-dire trente *jours* complets, accordés par une loi des douze tables à celui qui avoit avoué son crime ou à celui qui avoit été condamné, afin de lui donner la facilité de trouver la somme d'argent qu'il étoit obligé de payer ou de satisfaire de quelqu'autre manière à la sentence du juge (*D. J.*).

JOUR, *Iconolog.* Les anciens qui représentoient en figure tout ce qu'ils croyoient pouvoir en être susceptible, donnèrent une image au *jour* considéré en lui-même, & sans aucun rapport ni à l'année, ni au mois, ni à la semaine dont il fait partie. Athénée, dans la description d'une magnifique pompe d'Anthiochus Epiphane, dit qu'on y voyoit des statues de toutes les sortes, jusqu'à celles du *jour* & de la nuit, de l'aurore & du midi.

Comme le nom grec du *jour* est féminin, le *jour* étoit peint en femme, & non-seulement le *jour*, mais aussi ses parties étoient aussi personnifiées suivant leur genre.

Le crépuscule,

Tempus,

Quod tu nec tenebras nec possis dicere lucem,

Sed cum luce tamen, dubiæ confinia noctis.

le crépuscule, dis-je, étoit peint en jeune garçon qui tenoit une torche, & qui avoit un grand voile étendu sur la tête, mais un peu reculé en arrière; voilà ce qui désignoit que le crépuscule participoit à la lumière & aux ténèbres, au *jour* & à la nuit, & c'est aussi ce que signifie la torche qu'il tenoit à la main; car au point du *jour* il fait un peu clair, mais si peu qu'on a encore besoin d'un flambeau qui éclaire.

L'aurore aux doigts de rose, & *croceo velamine fulgens*, se peignoit en femme ayant un grand voile & étant traînée dans un char à deux chevaux; le voile qu'elle portoit sur sa tête étoit fort reculé en arrière, ce qui marque que la clarté du *jour* est assez grande & que l'obscurité de la nuit se dissipe.

Le midi, *quùm medio sol aureus splendet olympo*, étoit aussi peint en femme, à cause qu'il est du genre féminin dans la langue grecque.

Le soir ou le vesper, *infuscans terras jam croceo noctis amictu*, étoit peint en homme qui tenoit le voile sur sa tête, mais un peu en arrière, parce que l'obscurité de la nuit ne se répand qu'insensiblement, & laisse assez long-temps de la clarté pour se conduire encore.

Enfin le crépuscule du soir étoit représenté comme celui du matin, par un petit garçon qui porte un voile sur la tête; mais il n'a point de flambeau; il lui seroit inutile, puisqu'il va se perdre dans les ténèbres de la nuit; il tient de ses deux petites mains les rênes d'un des chevaux du char de Diane, prise pour la lune, & qui court se précipiter aussi dans les ondes de l'océan: *hesperias abiturus in undas.* (*D. J.*)

JOUR *heureux & malheureux.* Quelque ridicule que soit l'idée qu'il y ait dans la nature des *jours* plus *heureux* ou plus *malheureux* les uns que les autres, il n'en est pas moins vrai que de temps immémorial, les plus célèbres nations du monde, les chaldéens, les égyptiens, les grecs, & les romains, ont également donné dans cette opinion superstitieuse, dont tout l'orient est encore convaincu.

Les rois d'Egypte, selon Plutarque, n'expédioient aucune affaire le troisième *jour* de la semaine, & s'abstenoient ce jour-là de manger jusqu'à la nuit, parce que c'étoit le jour funeste de la naissance de Typhon. Ils tenoient aussi le dix-septième *jour* pour infortuné, parce qu'Osiris étoit mort ce jour-là. Les juifs poussèrent si loin leur extravagance à cet égard, que Moïse mit leurs recherches au rang des divinations dont dieu leur défendoit la pratique.

Si je passe aux grecs, je trouve chez eux la liste de leurs *jours* apophrades ou malheureux, ce qui a fait dire plaisamment à Lucien, en parlant d'un fâcheux de mauvaise rencontre, qu'il ressembloit à un apophrade. Le jeudi passoit tellement pour un apophrade chez les athéniens, que cette superstition seule fit long-temps différer les assemblées du peuple qui tomboient ce *jour-là*. Le poème d'Hésiode sur les travaux rustiques, écrit dans le onzième siècle avant J. C. fait une espèce de calendrier des *jours heureux* où il importe de former certaines entreprises, & de ceux où il convient de s'en abstenir; il met sur-tout dans ce

nombre le cinquième *jour* de chaque mois, parce qu'ajoute-t-il, ce *jour*-là les furies infernales se promènent sur la terre. Virgile a saisi cette fiction d'Hésiode, pour en parer ses géorgiques. « N'entreprenez rien, dit-il, le cinquième *jour* du mois, » c'est celui de la naissance de Pluton & des Euménides; en ce *jour* la terre enfanta Japet, le géant » Cée, le cruel Thiphée, en un mot, toute la » race impie de ces mortels qui conspirèrent contre » les dieux ». Mais Hésiode, pour consoler son pays, mit au rang des *jours heureux* le septième, le huitième, le neuvième, le onzième & le douzième de chaque mois.

Les romains nous font assez voir par leur calendrier la ferme créance qu'ils avoient de la distinction des *jours*. Ils marquèrent de blanc les *jours* heureux, & de noir ceux qu'ils réputoient malheureux; tous les lendemains des kalendes, des nones & des ides, étoient de cette dernière classe. L'histoire nous en a conservé l'époque & la raison.

L'an de Rome 363, les tribuns militaires voyant que la république recevoit toujours quelque échec, requirent qu'on en recherchât la cause. Le sénat ayant mandé le devin L. Aquinius, il répondit que lorsque les romains avoient combattu contre les Gaulois, près du fleuve Allia, avec un succès si funeste, on avoit fait aux dieux des sacrifices le lendemain des ides de juillet, & qu'à Crémère les fabiens furent tous tués, pour avoir combattu le même *jour*; sur cette réponse, le sénat, de l'avis du collége des pontifes, défendit de rien entreprendre à l'avenir contre les ennemis le lendemain de kalendes, des nones & des ides; chacun de ces *jours* fut nommé *jour funeste : dies atra, nefandus, inauspicatus, inominalis, ægyptiacus dies.*

Vitellius ayant pris possession du souverain pontificat le quinzième des kalendes d'août, & ayant ce même *jour* fait publier de nouvelles ordonnances, elles furent mal reçues du peuple, disent Suétone & Tacite, parce que tel *jour* étoient arrivés les désastres de Crémère & d'Allia.

Il y avoit quelques autres *jours* estimés *malheureux* par les romains; tels étoient le *jour* du sacrifice aux mânes, celui des lémuries, des féries latines & des saturnales, le lendemain des volcanales, le quatrième avant les nones d'octobre, le sixième des ides de novembre, les nones de juillet, appellées caprotines, le quatrième avant les nones d'août, à cause de la défaite de Cannes, & les ides de mars, par les amis de Jules-César.

On juge bien qu'outre ces *jours*-là il y en avoit d'autres que chacun estimoit malheureux par rapport à soi-même. Auguste n'entreprenoit rien d'important le *jour* des nones; & plusieurs particuliers avoient une folie pareille sur le quatrième des kalendes, des nones & des ides.

Plusieurs observations historiques, superstitieusement recueillies, ont contribué à favoriser, avec tant d'autres erreurs, celles des *jours* heureux & malheureux. Joseph remarque que le temple de Salomon avoit été brûlé par les babyloniens le 8 septembre, & qu'il le fut une seconde fois au même *jour* & au même mois par Titus. Æmilius Probus débite que Timoléon le corinthien gagna toutes les victoires le jour de sa naissance.

Aux exemples tirés de l'antiquité, on en joint d'autres puisés dans l'histoire moderne. On prétend que Charles Quint fut comblé de toutes ses prospérités le *jour* de St. Matthias. Henri III, nous dit-on, fut élu roi de Pologne, ensuite roi de France, le *jour* de la pentecôte qui étoit aussi celui de sa naissance. Le pape Sixte V. aimoit le mercredi sur tous les jours de la semaine, parce qu'il prétendoit que c'étoit le *jour* de sa naissance, de sa promotion au cardinalat, de son élection à la papauté, & de son couronnement. Louis XIII assuroit que tout lui réussissoit le vendredi. Henri VII, roi d'Angleterre, étoit attaché au samedi, comme au *jour* de tous les bonheurs qu'il avoit éprouvés.

Mais rien ne seroit si facile que d'apporter encore un plus grand nombre de faits qui prouveroient l'indifférence des *jours* pour la bonne ou mauvaise fortune, s'il s'agissoit de combattre par des exemples des préventions superstitieuses, contraires au bon sens & à la raison. On remarqua, dit Dion Cassius (*l. XLII.*), que Pompée fut assassiné en Egypte le même *jour* qu'il avoit autrefois triomphé des Pirates & de Mithridate, & l'on ajoutoit encore que c'étoit celui de sa naissance. Le même jour, dit Guichardin, que Léon X fut sacré avec une pompe merveilleuse, il avoit été fait misérablement prisonnier un an auparavant. Reconnoissons donc avec un ancien, qu'une même journée nous peut être également mère & marâtre, & que ceux conséquemment qui se sont moqués du choix superstitieux de certains *jours*, ont eu par-là un grand avantage pour le succès de leurs entreprises sur ceux qui ont été assez crédules pour s'y assujettir.

Alexandre le grand, bien instruit sur ce point par Aristote son précepteur, se moqua spirituellement de quelques-uns de ses capitaines qui lui représentoient sur le bord du Granique, que jamais les rois de Macédoine ne mettoient leurs armées en campagne au mois de juin, & qu'il devoit craindre le mauvais augure qu'on pouvoit tirer, s'il négligeoit de suivre l'ancien usage. « Il faut bien y remédier, répondit il en souriant; & j'ordonne aussi pour cela que ce juin, que l'on

craint tant, soit nommé le second mois de mai ». Il sçut encore insister si adroitement auprès de la sibylle du temple de Delphes, qui lui refusoit de consulter le dieu un *jour* réputé malheureux, qu'elle lui dit enfin, en cedant à ses instances, qu'il vouloit faire paroître jusques sur le seuil du temple de Delphes qu'il étoit invincible. « Cet oracle me suffit, répartit gaiement Alexandre; je n'en peux recevoir de plus clairs, ni de plus favorables ».

C'est sur ce même ton que Lucullus répondit à ceux qui tâchoient de le dissuader de combattre contre Tigranes aux nones d'octobre, parce qu'à pareil *jour* l'armée de Cépion fut taillée en pièces par les Cimbres; & moi, dit-il, je vais le rendre de bon augure pour les romains ». Il attaqua le roi d'Arménie & le vainquit.

Dion de Syracuse se conduisit de même vis-à-vis de Denys de Syracuse; il lui livra la bataille le *jour* d'une éclipse de lune, qui étoit réputé un *jour* funeste, & remporta la victoire.

Jour de l'an, *Hist. anc.* ou premier jour de l'année, a fort varié chez différens peuples par rapport au temps de sa célébration; mais il a toujours été en grande vénération.

Chez les romains le premier & le dernier *jours* de l'an étoient consacrés à Janus; de là vint, disoit-on, qu'on le représente avec deux visages.

C'est des romains que nous tenons cette coutume si ancienne des complimens du nouvel an. Avant que ce jour fût écoulé, ils se faisoient visite les uns les autres, & se donnoient des présens accompagnés de vœux réciproques. Lucien parle de cette coutume comme très-ancienne, & la rapporte au temps de Numa. *Voyez* Étrennes, Vœux, Annee, &c.

Ovide a cette même cérémonie en vue dans le commencement de ses fastes :

Postera lux oritur, linguisque animisque favete :

Nunc dicenda bono sunt bona verba die.

Et Pline plus expressément, *LXXVIII. chap. I. Primum anni incipientis diem lœtis precationibus invicem faustum ominantur.*

Journee des romains. *Voyez* Vie privée des romains.

Jours Alcyoniens, *Hist. anc.* phrase que l'on trouve souvent dans les auteurs pour exprimer un temps de paix & de tranquillité.

Cette expression tire son origine d'un oiseau de mer, que les naturalistes appellent *alcyon*, & qui, selon eux, fait son nid vers le solstice d'hiver, pendant lequel le temps est ordinairement calme & tranquille.

Les *jours alcyoniens*, suivant l'ancienne tradition, arrivent sept jours avant & sept jours après le solstice d'hiver; quelques-uns appellent ce temslà l'*été de S. Martin*; & le calme qui règne dans cette saison engage les *alcyons* à faire leur nid & à couver leurs œufs dans les rochers qui sont au bord de la mer.

Columelle appelloit aussi *jours alcyoniens* le tems qui commence au 8 des kalendes de mars, parce qu'on observe qu'il règne pour lors un grand calme sur l'océan atlantique.

Jours de la semaine & du mois pour chartres. *Voyez* Dates (glossaire des).

JUBA, roi de Mauritanie; il y en a eu trois de ce nom. Minutius Félix dit que les maures honorèrent *Juba* comme un dieu. *Juba* n'étoit peut-être qu'un nom appellatif qui approche fort de celui de *Jéhova*, qui est le nom de dieu. D'ailleurs les maures regardoient tous leurs rois comme des dieux.

Juba le père, *roi de Mauritanie.*

Rex Juba.

Ses médailles entrent dans la suite des empereurs, & sont :

RRRR. en or, dans le cabinet du roi.

RR. en argent.

Il y a au revers un temple.

On en voit quelques-unes en bronze dans le cabinet du roi, & il s'en trouvoit trois dans celui de Pellerin. Les légendes sont en caractères puniques.

Juba le jeune.

Rex Juba.

Ses médailles sont :

O. en or & en bronze.

RRR. en argent. On en trouve environ quarante avec des revers différens dans les cabinets du roi & de Pellerin.

RRR. en argent, avec la tête de Cléopâtre la jeune, sa femme. Elles sont également rares en bronze avec la tête de cette princesse.

Pellerin en a publié quelques-unes.

JUBAR, étoile appellée *Lucifer* au matin, & *Hesperus* le soir. Varron (*de ling. latin. VI. 4.*) dit que les romains l'appeloient *Jubar*, parce qu'elle étoit *jubata*, c'est-à-dire, parce que ses rayons se développoient comme la crinière d'un lion. Festus dit expressément que *Jubar* étoit le φωσφόρος & le ἕσπερος des grecs.

JUBILO. Muratori rapporte (101. 4. *Thes.*) l'inscription suivante :

JUBILO

SACRUM

V. S. L. M.

Jubilus étoit-il une divinité qui présidât à la joie, comme *Volupia* au plaisir, *Pavor* à la peur, &c. ?

JUDÉE (fertilité de la).

« Autrefois la Judée étoit, dit M. Pauction, dans sa *Métrologie*, une terre excellente, arrosée par des ruisseaux de lait & de miel, comme parle l'écriture. Ce pays produisoit avec une abondance qui tenoit du prodige, des grains, des olives, des dattes, du miel, du baume, toutes sortes d'autres fruits délicieux. Les troupeaux de bœufs & de moutons y étoient innombrables. Cette grande fertilité de la Terre-sainte, est attestée par tous les écrivains de l'antiquité tant sacrés que profanes ».

« Strabon écrit (*lib. XVI. p. 519.*) que les vallées situées sur les bords du Jourdain, sont extrêmement fertiles, & qu'elles produisent toutes les choses nécessaires à la vie. Les terres des environs du port de Joppé étoient d'une fécondité si merveilleuse, que la petite ville de Jamnia & les villages voisins pouvoient fournir quarante mille hommes en état de porter les armes. J'observe qu'entre Joppé & Jamnia il y avoit une ville appellée Gadara, Gazara : ne faudroit-il pas entendre du territoire de cette ville ce qu'on lit dans Varron, que les terres de *Gadara* rendoient cent pour un ? Les plaines de Jéricho, arrosées par les eaux du Jourdain, produisoient abondamment toutes les choses nécessaires aux besoins de l'homme : elles étoient très-peuplées; mais il n'en étoit pas de même des environs de Jérusalem; le terrein en est sec & pierreux à la distance de 60 stades de la ville. On lit dans la Genèse (*c. XXVI. v.* 12 & 13) que la famine ayant obligé Isaac d'aller s'établir aux environs de Gérare dans le pays des philistins, il y fit labourer & semer une portion de terre qu'on lui avoit cédée, & que dès la même année il recueillit le centuple de la semence qu'il y avoit répandue. D'année en année la terre se bonifioit entre ses mains, & devenoit plus fertile, ensorte que ses riches moissons attiroient chez lui une bonne partie de l'or & de l'argent du pays : *sevit autem Isaac in terrâ illâ, & invenit in ipso anno centuplum* ».

« Il ne faut donc pas regarder comme une hyperbole ou une exagération ce qu'on lit dans S. Mathieu (*cap. XIII. v.* 8.), que du bled semé dans la bonne terre, l'un rendit cent pour un, l'autre soixante, & l'autre trente. La parabole de Jésus-Christ est prise dans la nature même du sol de la Judée : les meilleures terres y rendoient cent pour un, les médiocres soixante, & celles de moindre qualité trente seulement ».

« Si l'on admet que les terres de la Palestine, bien cultivées, rendoient soixante pour un, il s'ensuivra qu'un arpent de terre, mesure de France, suffisoit dans ce pays pour procurer la subsistance à douze personnes en leur donnant à chacune trente boisseaux de bled, mesure de Paris, pour leur consommation annuelle. Selon Hécatée d'Abdère, cité par Josèphe, dans son discours contre Appion, le royaume de Juda contenoit trois millions d'aroures d'une terre excellente & très-fertile. Ce nombre d'aroures ne revient qu'à 454200 arpens, & ne doit pas comprendre toute l'étendue de la tribu de Juda, mais seulement ce qu'il y avoit de meilleures terres. Sur les cartes de d'Anville, la Terre sainte entière comprendroit au moins cinq millions d'arpens, en sorte que le terrein assigné dans Juda par Hécatée, en seroit la onzième partie. Si donc on employoit seulement le quart des terres de la Palestine à la culture du bled, on trouvera que la population pouvoit y monter jusqu'à quinze millions d'habitans, & dans la tribu de Juda, en particulier sur les bonnes terres dont nous venons de faire mention, 1,362,600 hommes. L'on conviendra que cela devoit être en effet, ou bien l'on ne pourra jamais concilier l'observance de la loi de Moïse avec l'étonnante population du peuple juif ».

« On sait qu'il étoit défendu à ce peuple de faire aucuns travaux de la campagne chaque septième année, qui étoit l'année sabbatique. On n'ensemençoit donc point les terres la sixième année, parce qu'il auroit fallu récolter la septième, ce qui n'étoit pas permis; par la même raison, on n'ensemençoit point non plus les terres la septième année; ce n'étoit que la huitième qu'on les labouroit, & on ne faisoit la récolte que la neuvième, en sorte qu'il falloit que la récolte de la sixième année servît à la subsistance des habitans durant trois ans; à moins qu'on n'eût la prévoyance de conserver une partie du bled des années précédentes. Ce que je dis ici, est contenu mot pour mot dans le XXV[e] chapitre du Lévitique, où on lit ces paroles : « la septième année » sera le sabbat de la terre; l'année du repos du » Seigneur : vous ne semerez point vos champs, » vous ne taillerez point vos vignes. Que si vous » dites, que mangerons-nous la septième année, » si nous ne semons point, si nous ne recueillons » point de fruits ? La sixième année je vous don» ne ai ma bénédiction, & la terre vous produira » des fruits pour trois ans : vous semerez la » huitième année; vous vous nourrirez des an» ciens fruits jusqu'à la neuvième, que vous en

en récolterez de nouveau ». Je ne sais si cette loi a toujours été observée par le juifs; mais on voit dans Josèphe (*Antiq. Jud. lib. XI. cap. VIII.*) qu'elle l'étoit encore au temps d'Alexandre-le-Grand & du grand prêtre Jaddus ».

« Partant donc de cette loi, on trouvera que la Terre-sainte entière n'aura pu souffrir qu'une population de cinq millions d'habitans ; mais on y en trouve davantage. D'après le dénombrement fait par Moïse même (*Numer. XXV.*), le nombre des hommes en état de porter les armes, & âgés au moins de vingt ans, se monta à 601,730, sans compter les femmes, les enfans & les esclaves, & sans comprendre la tribu de Lévi, dont le nombre des mâles, depuis l'âge d'un mois, étoit de 23000. Dans le dénombrement fait par Josué, le nombre des combattans étoit de 603,550, & les mâles de la famille de Lévi, de 22000 : d'où il suit que sous Moïse, la population des israëlites pouvoit être de 2,452,920 hommes, femmes, ou enfans, & sous Josué, de 2,458,200. On lit dans le second livre des rois (*cap. XXIV.*), que sous le règne de David, on comptoit dans la tribu du Juda 50,000 hommes en état de porter les armes, & 800,000 dans les autres ; ce qui suppose dans Juda une population de deux millions d'hommes ; dans les autres tribus une population de trois millions deux cens mille, & dans les douze tribus réunies, une population de cinq millions deux cens mille hommes. Mais on voit par le premier livre des Paralipomènes (*c. XXI.*), que la population étoit plus grande, puisqu'on compte 470,000 hommes en état de porter les armes dans la seule tribu de Juda, & 1,100,000 dans les autres tribus, non compris celles de Lévi & de Benjamin. La population étoit donc de 1,880,000 hommes dans Juda, de 4,400,000 dans les autres tribus, sans comprendre Lévi & Benjamin, & en total 6,280,000 ames dans onze tribus seulement. Suivant l'historien Josèphe, par le dénombrement que fit faire David, on trouva dans la tribu de Judà quatre cens mille hommes en état de porter les armes, & neuf cens mille dans les autres tribus, sans compter Lévi & Benjamin, qui ne furent point comprises dans ce dénombrement, ce qui suppose toujours au moins 1,600,000 ames dans Juda, & 5,200,000 dans onze des treize tribus ».

« Mais ce n'est pas tout encore, il étoit resté un grand nombre de chananéens au milieu des juifs, dont une partie avoit été forcée d'embrasser la religion de ces derniers. Salomon fit faire le dénombrement de ces nouveaux convertis (II. *Paral. cap. II. v.* 17.), & il s'en trouva 153,600 en état de supporter les travaux les plus rudes ; ce qui fait encore une augmentation de plus de 500,000 ames, en comprenant les femmes & les enfans. Ainsi l'on peut assurer d'après ces autorités, que la population de la Terre-sainte étoit à cette époque de six à sept millions. Sous les règnes d'Abia & de Jéroboam, on compta (II. *Paral. XIII.* 3.), dans Juda & Benjamin, quatre cens mille combattans, & dans Israël, huit cens mille. Sous le règne d'Asa, on trouva (II. *Paral. XIV.* 8.) trois cens mille combattans dans Juda, & deux cens quatre-vingt mille dans Benjamin, ce qui suppose dans ces deux tribus une population de 2,320,000 ames ».

« On voit par le second livre des paralipomènes (*cap. XVII.*) que Josaphat, roi de Juda, avoit 1,160,000 hommes en état de combattre, outre les troupes qu'il avoit dans les places fortes; c'est une population de 4,640,000 ames dans ce petit royaume. Sous Amasias, on ne compta que 300,000 combattans (*cap. XXV. v.* 5.), & sous Osias (*cap. XXVI.* 13.) 307500 ».

« Pour juger de cette population, il faut la comparer à celle d'un état connu. On compte en France vingt ou vingt deux millions d'habitans. A raison de six millions dans toute la Terre-sainte, la France seroit peuplée de cent vingt millions d'habitans. Accoutumés, dans le siècle où nous vivons, à n'entendre parler que de populations peu considérables, nous avons peine à croire celle des juifs ; cependant rien n'est plus facile à comprendre. Dans l'antiquité, les terres tendoient en certains pays deux ou trois cents pour un; dans d'autres, cent ou cent cinquante ; dans d'autres, cinquante ou soixante. Si la France tendoit soixante pour un, & que chaque année on pût mettre en culture de bled vingt-cinq millions d'arpens, ce royaume pourroit supporter une population de quatre cens seize millions d'habitans au moins ».

« Si la population des juifs étoit grande, elle n'étoit pas néanmoins excessive pour la fertilité du pays ; il y avoit encore un grand superflu de fruits : ce qui le prouve, c'est le luxe & la profusion de la cour de Salomon. Nous n'entrerons pas dans le détail étonnant du comestible de la maison de ce prince, ni des envois de bled, d'orge, de vin, d'huile qui furent exportés à Tyr; il nous suffira de remarquer que ces exportations seules, jointes à la consommation de soixante-quatre mille chevaux que Salomon nourrissoit dans ses écuries, soit pour le service de sa cour, soit pour celui de ses armées, faisoient dans son état un vuide de subsistances pour plus d'un million d'hommes. En voilà bien assez pour montrer que cet heureux pays produisoit des fruits bien au-delà de ce qu'il en falloit pour nourrir le peuple immense qui l'habitoit. Nous pourrions cependant faire observer encore, que dans l'étendue que nous avons donnée à la Terre-sainte, nous avons compris la Phénicie & le pays des Philistins, qui, quoique

destinés à faire partie de la Terre promise, n'ont cependant jamais été en la possession du peuple juif, & que par conséquent les philistins, les sidoniens, les tyriens, &c. devroient encore être ajoutés à la population des israëlites. Il s'ensuit de tout ce que nous avons dit jusqu'ici, que chaque habitant de la Palestine tiroit tout ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance d'une étendue de terrein moindre qu'un arpent de France ».

On a quelque peine, dit Pluche (*Concord. Géogra. p.* 322.), à accorder les prodigieux dénombremens que l'écriture nous rapporte des habitans des royaumes de Juda & d'Israël, avec l'état de langueur & de misère dans lequel les voyageurs nous les représentent aujourd'hui ».

« L'indifférence du gouvernement des turcs pour la population, & le triste état des habitans de leurs pays conquis; l'avarice des officiers qui en ont l'intendance; la vente des permissions qu'ils accordent aux monopoleurs & aux coureurs arabes, ont découragé & fait fuir les habitans. La terre sans culture n'a plus rien de florissant. Les terres sont négligées. Les villes sont devenues ou des villages misérables, ou des amas de ruines. Les habitans sont ou des grecs ruinés & fugitifs, ou des arabes sans goût pour l'agriculture, ou de pauvres syriens qui n'osent rien entreprendre, de peur d'être pillés par les corps de voleurs qui vont & viennent, ou par les officiers même préposés pour les défendre ».

« Autrefois tout y étoit en valeur, jusqu'au plus haut des montagnes, par le soin qu'on prenoit d'en couper tous les pendans en différentes terrasses, d'en varier les productions selon les aspects, & de cultiver le tout à la charrue ou à la pioche. Les hébreux fournissoient Tyr & Sidon de bled, de menus grains, de lin, de chanvre & de fruits: ils portoient ou envoyoient aux égyptiens de grandes provisions d'huile & de vin. Aujourd'hui la terre est la même; mais les habitans manquent à la terre, & le courage aux habitans ».

« C'étoient les pâturages & les bestiaux qui, par des engrais, produisoient à la Terre sainte & aux régions voisines cette heureuse fécondité, qui en faisoit des états puissans dans une petite étendue de terres. Les israëlites & tous les peuples du voisinage furent bergers de profession dès les premiers temps. Qu'on parcoure la bible, on verra toujours les hébreux, à commencer par Abraham, faire consister la meilleure partie de leurs richesses dans la nourriture des bœufs, des moutons & des chèvres; ils ne négligèrent jamais cette lucrative occuparion, pas même durant leur servitude en Egypte. — (*Métrologie de M. Paucton.*) »

JUDÉE (*Numismat.*).

Les rois, ou souverains de la *Judée*, dont on a des médailles, sont :

Jonathan. —

— *Médailles incertaines avec des légendes samaritaines.*

— Antigone, *fils d'Aristobule.*

— Zénodore. —

— Hérode *le grand.* —

— Hérode, *Tétrarque.* —

— Agrippa I. —

— Agrippa II. —

Voyez leurs articles.

Ce royaume, réduit en province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Titus, de Domitien, de Tibère avec Julie (*Eckhel*), de Britannicus. — La légende est ΙΟΥΔΑΙΑC.

La *Judée*, personnifiée sur les monumens, est reconnoissable au palmier qui l'avoisine, ou qu'elle porte. Cet arbre étoit son symbole, ainsi que de la Phénicie.

JUDÉE (Bitume de). *Voyez* ASPHALTE.

JUDEX, surnom de la famille VETTIA.

JUGA, selon Festus,
JUGALIS, selon Servius,
JUGATINA, selon S. Augustin, } noms que l'on donnoit à Junon, en qualité de déesse qui présidoit aux mariages. Ce nom vient de *jugum*, joug, par allusion, non au joug que l'on a prétendu mal-à-propos avoir été placé, en effet, sur les deux époux dans la cérémonie des noces, mais parce qu'elle unissoit sous le même joug les personnes qui se marioient. Junon-*Juga*, avoit un autel dans une rue de Rome, qu'on appelloit, à cause de cela, *Vicus Jugatius.*

JUGATINUS; il y avoit deux dieux de ce nom, dont l'un présidoit aux mariages, & l'autre au sommet des montagnes qu'on appelle en latin *Juga*. Saint Augustin est le seul qui fasse mention de ces deux divinités, dans son quatrième livre de la Cité de Dieu, d'après un texte de Varron, que nous avons perdu.

JUGATIO, impôt établi sur le nombre des animaux employés à la culture des terres, sur le nombre des *jougs*. (*lib. I. cap. X. tit. XLVIII.*) Il étoit de quatre siliques.

JUGE de table. *V. ARBITER bibendi.*

JUGE.
JUGEMENT. } *V.* le Dict. de Jurisprudence.
JUGER.

JUGEMENT de *Pâris*. *Voyez* PARIS.

JUGÈRE, *JUGERUM*, } f. m., mesure romaine pour les terres; c'étoit originairement la grandeur du terrein qu'une paire de bœufs attelés pouvoit labourer en un jour. On dit encore en Auvergne, dans le même sens, un *joug de terre*.

Le *jugère* faisoit la moitié d'une *hérédie*; l'hérédie contenoit quatre actes quarrés: l'acte quarré, *actus quadratus*, avoit cent vingt pieds de long. Quintilien (*lib. I. cap. IX.*) lui donne aussi la même longueur, & cent vingt pieds en largeur. Enfin, Isidore (*lib. XV. cap. XV.*) confirme la même chose en ces termes: *actus duplicatus* jugerum *facit;* jugerum *autem constat longitudine pedum* CCXL. *latitudine* CXX.

Voilà donc l'étendue du *jugère* trouvée; & pour l'évaluer exactement, il ne faudroit pas dire le *jugère* est un demi de nos arpens, parce que notre arpent diffère suivant les différentes provinces. Le rapport du *jugère* des romains a l'acre d'Angleterre, est comme 10,000 à 16,097. (D. J.)

Le *jugère* valoit $\frac{512}{1000}$ d'arpens de roi, selon M. Paucton.

Il valoit en mesures anciennes,

	2	actes quarrés;
ou,	12	onces de terre;
ou,	48	siciliques de terre;
ou,	60	actes simples;
ou,	72	sextules de terre;
ou,	288	scrupules de terre;
ou,	28800	pieds romains quarrés.

JUGÈRE, mesure pythique pour l'arpentage. *V.* MÉDIMNE.

JUGÈRE, mesure olympique pour l'arpentage. *Voyez* PLETHRE.

Voyez MESURES pour l'évaluation de M. de Lisle.

JUGES DES ENFERS.

Platon dit qu'avant le règne de Jupiter, il y avoit une loi établie de tous temps, qu'au sortir de la vie, les hommes fussent jugés pour recevoir la récompense ou le châtiment de leurs bonnes ou mauvaises actions. Mais comme ce jugement se rendoit à l'instant même qui précédoit la mort, il étoit sujet à de grandes injustices: les princes qui avoient été avares & cruels, paroissant devant leurs juges avec toute la pompe & tout l'appareil de leur puissance, les éblouissoient & se faisoient encore redouter; en sorte qu'ils passoient sans peine dans l'heureux séjour des justes. Les gens de bien, au contraire, pauvres & sans appui, étoient encore exposés à la calomnie & condamnés comme coupables. La fable ajoute que, sur les plaintes réitérées qu'on en porta à Jupiter, il changea la forme de ces jugemens; le temps en fut fixé au moment même qui suit la mort. Radamante & Éaque, tous deux fils de Jupiter, furent établis *juges;* le premier pour les asiatiques; l'autre pour les européens; & Minos au-dessus d'eux, pour décider en cas d'obscurité & d'incertitude. Leur tribunal est placé dans un endroit appellé *le champ de la vérité*, parce que le mensonge & la calomnie n'en peuvent approcher: il aboutit d'un côté au tartare, & de l'autre aux champs-élysées. Là, comparoît un prince, dès qu'il a rendu le dernier soupir, dépouillé de toute sa grandeur, réduit à lui seul, sans défense & sans protection, muet & tremblant pour lui-même, après avoir fait trembler toute la terre. S'il est trouvé coupable de crimes qui soient d'un genre à pouvoir être expiés, il est relégué dans le tartare pour un temps seulement, & avec assurance d'en sortir quand il aura été suffisamment purifié. Telles sont les idées qu'un philosophe payen avoit sur l'autre vie.

L'idée de ce jugement, après la mort, avoit été empruntée par les grecs d'une ancienne coutume des égyptiens racontée par Diodore. « Quand un » homme est mort en Egypte, on va, dit-il, » annoncer le jour des funérailles, premiérement » aux juges, & ensuite à toute la famille & à tous » les amis du mort: aussi-tôt quarante juges s'assemblent, & vont s'asseoir dans leur tribunal » qui est au-delà d'un lac, avant de faire passer » le lac au mort. La loi permet à tout le monde » de venir faire ses plaintes contre le mort. Si » quelqu'un le convainc d'avoir mal vécu, les » juges portent la sentence, & privent le mort » de la sépulture qu'on lui avoit préparée. Mais » si celui qui a intenté l'accusation ne la prouve » pas, il est sujet à de grandes peines. Quand » aucun accusateur ne se présente, ou que ceux » qui se sont présentés sont convaincus eux-mêmes » de calomnie, tous les parens quittent le deuil, » louent le défunt, sans parler néanmoins de sa » race, parce que tous les égyptiens se croient » également nobles; & enfin ils prient les dieux » infernaux de le recevoir dans le séjour des bienheureux. Alors toute l'assistance félicite le mort » de ce qu'il doit passer l'éternité dans la paix & » dans la gloire.

JUIFS.

JUIFS. *Voyez* HEBREUX.

JUILLET. Ce mot vient du latin *Julius*. Marc-Antoine, dans son consulat, ordonna que ce mois, qui s'appelloit auparavant *Quintilis*, porteroit dorénavant le nom de *Julius*, parce qu'il étoit celui de la naissance de Jules-César. On l'appeloit *Quintilis*, parce qu'il étoit le cinquième mois de l'année, laquelle ne commençoit qu'en mars dans le premier calendrier, établi assez grossièrement par Romulus. Détaillons la distribution de ce mois.

Chez les romains, le jour des calendes du mois de *Juillet*, étoit celui auquel finissoient & commençoient les baux des maisons de Rome. C'est ce que nous apprenons d'une épigramme assez piquante de Martial, *épigramm. xxxvii.* 12.

Au 3 des nones, ou au cinquième du même mois, tomboit la fête appelée *Poplifugia*, en mémoire de la retraite du peuple sur le mont Aventin, après que les Gaulois eurent pris la ville de Rome.

La veille des nones, ou le sixième du mois, on faisoit cette fête de la fortune féminine, qui avoit été fondée par la femme & la mère de Coriolan, quand elles eurent obtenu de lui la paix & le salut de la patrie.

Le lendemain des nones, ou le huitième du mois, se célébroit la fête de la déesse Vitula. *V.* VITULA.

Le IV des ides, ou le douzième du mois, se fêtoit du temps des empereurs, à cause de la naissance de Jules-César.

La veille des ides, ou le quatorze du mois, on commençoit les mercuriales, qui duroient six jours.

Les ides, ou le quinze du mois, étoit particulièrement consacré à Castor & Pollux, & l'on donnoit ce jour-là des jeux & des combats solemnels.

Le XVI des calendes d'août, ou le dix-sept *Juillet*, passoit pour un jour funeste, à cause de la bataille d'Allia.

Le X des calendes, ou le ving-trois *juillet*, se célébroient les jeux de Neptune, & les femmes enceintes sacrifioient à la déesse Opigena.

Le XXIV on faisoit les festins des pontifes.

Le VIII des calendes ou le vingt-cinq du mois on célébroit les funérales, & le même jour arrivoient les ambarvales.

Le vingt huit on faisoit un sacrifice de vin & de miel à Cérès; & le reste du mois on égorgeoit quelques chiens roux à la canicule, pour détourner les trop grandes chaleurs qui règnent dans cette saison.

Enfin, c'étoit en *juillet* qu'on donnoit les jeux apollinaires, ceux du cirque & les minervales.

Les grecs nommèrent ce mois Μεταγειτνιών, à cause de la fête appelée *métagitnie*, qu'ils consacrèrent en l'honneur d'Apollon. Ils célébroient aussi dans le même mois la fête d'Adonis, favori de Vénus. *V.* ADONIS.

Les Syracusains faisoient le vingt-quatre de ce mois une fête qu'ils nommoient *asinaire*, en mémoire de la victoire qu'Euriclès, préteur de Syracuse, avoit remportée sur les athéniens.

Le mois de *juillet* étoit censé sous la protection de Jupiter. Il est personnifié dans Ausone sous la figure d'un homme nud, qui montre ses membres halés par le soleil: il a les cheveux roux, liés de tiges de bled & d'épis; il tient dans un panier des mûres, fruit qui paroît sous le signe du lion.

JUIN. En latin *junius*, que quelques uns dérivent de Junon, *à Junone:* Ovide le croit ainsi, car il fait dire à cette déesse:

Junius *à nostro nomine*, *nomen habet*.

Le premier jour de *juin*, les romains faisoient quatre fêtes, l'une à Mars hors de la ville, parce qu'en ce jour F. Quintius, duumvir des sacrifices, lui avoit dédié un temple hors de la porte capène. La seconde fête regardoit *Carna*, en mémoire du temple que Junius Brutus lui consacra sur le mont Célius après avoit chassé Tarquin. La troisième fête se faisoit à la gloire de Junon, surnommée *moneta*, pour accomplir un vœu qu'avoit fait Camille de lui bâtir un temple. La quatrième fête étoit consacrée à la tempête, & fut instituée du temps de la seconde guerre punique. Parcourons les autres jours de *juin*.

Le iij des nones étoit dédié à Bellone, & le jour suivant à Hercule dans le cirque.

Le jour des nones ou le cinquième du mois, on sacrifioit au dieu Fidius, à qui les romains bâtirent un temple sur le mont Quirinal.

Le vij des ides, ou le septième du mois, les pêcheurs faisoient les jeux piscatoriens au-delà du Tibre.

Le vj des ides, ou le huitième du mois, étoit la fête de la déesse *Mens*, c'est-à-dire de la déesse de l'entendement. Ce jour-là on sacrifioit solemnellement à cette déesse dans le capitole, où Otacilius Crassus, préteur lors de la seconde guerre punique, lui dédia un temple, après la défaite du consul C. Flaminius au lac de Thrasimène.

Le v des ides, ou le neuvième du mois les vestales chommoient la fête de leur divinité.

Le iv des ides, ou le dixième du mois, étoit la fête des Matutales, en l'honneur de la déesse Matuta, que les grecs appeloient *Leucothoéa*. Le même jour étoit dédié à la fortune.

Le iij des ides, ou le onzième du mois tomboit la fête de la *concorde*.

Le viij, qui étoit le jour des ides, arrivoit la fête de Jupiter, *invictus*, ou l'invincible, à qui l'empereur Auguste crut devoir dédier un temple, en mémoire des victoires qu'il avoit remportées. On célébroit ce même jour la fête de *Minerve* appelée *quinquatrus minores*, qui étoit la fête des ménétriers.

Le xvij des calendes de juillet, ou le quinze du mois de *juin*, on transportoit les immondices du temple de Vesta dans le Tibre, & cette cérémonie donnoit lieu à une fête particulière.

Le xvj des calendes, ou le dix-huitième du mois on faisoit la fête de la dédicace du temple de Pallas sur le mont Aventin.

Le xij des calendes, ou le vingt de *juin*, venoit la fête du dieu *Summanus*, en mémoire de la dédicace du temple, faite en son honneur pendant la guerre de Pyrrhus.

Le x des calendes, ou le vingt-deux du mois, passoit pour un jour funeste, parce que Titus Flaminius fut vaincu ce jour-là par les Carthaginois.

Le viij des calendes, ou le vingt-quatre, étoit la fortune *forte*. Ce jour-là Syphax fut défait par Massinissa, & le même jour fut appelé *dies fortis fortunæ*, parce que Servius lui avoit dédié un temple hors de la ville, au-delà du Tibre. Les artisans & les esclaves couronnés de fleurs, alloient se promener en bateaux sur la rivière, se régaler & se divertir.

Le v des calendes ou le vingt-sept du mois, se consacroit à Jupiter-*stator*.

Le iv des calendes, ou le vingt-huit du mois venoit la fête des dieux *Lares*.

Le iij des calendes, ou le vingt-neuf du mois, étoit voué à Quirinus ou à Romulus, pour la dédicace de son temple au mont Quirinal.

Le dernier jour de *juin* étoit consacré à Hercule & aux muses.

Les jeux olympiques, si fameux dans toute la Grèce, commençoient au mois de *juin*. Les athéniens, qui le nommoient Ἑκατομβαιών, le solemnisoient par la fête des hécatombes, & ensuite par la fête des istéries. Le huitième du même mois ils célébroient la mémoire de l'entrée de Thésée dans leur capitale, & le douzième ils célébroient les chronies en l'honneur de Saturne.

Les béotiens faisoient vers le même temps les jeux de l'hippodromie ou des courses de chevaux; mais la plus illustre des fêtes de la Grèce étoit celle des grandes panathénées, qui avoit lieu tous les cinq ans, qui étoit indiquée au 28 *juin*. V. PANATHENEES.

Voici comme Ausonne personnifie ce mois dont Mercure étoit la divinité tutélaire : « *Juin*, dit-il, va tout nud, nous montre du doigt un horloge solaire, pour signifier que le soleil commence à descendre. Il porte une torche ardente & flamboyante pour marquer les chaleurs de la saison qui donne la maturité aux fruits de la terre. Derrière lui est une faucille; cela veut dire qu'on commence dans ce mois à se disposer à la moisson. Enfin on voit à ses piés une corbeille remplie des plus beaux fruits qui viennent au printemps dans les pays chauds ».

JUJUBIER *sauvage*. *Voyez* LOTUS.

JULES-CÉSAR (médailles & monumens de). *Voyez* CÉSAR.

JULES-CÉSAR (Cycle de). *Voyez* CYCLE.

JULES-CÉSAR (année de). *Voyez* ANNÉE.

JULES-NÉPOS, avant Romulus & Anastase I.

FLAVIUS JULIUS NEPOS AUGUSTUS,

Ses médailles sont :

RRR. en or, de la forme ordinaire.

Moins rares en quinaires.

RRR. en argent.

O. en B.

JULIA, *Géog. anc.*, prénom de villes ou colonies romaines.

Quand Jules-César eut détruit la liberté de sa patrie, & qu'il eut usurpé l'autorité des consuls & du sénat, il arriva que plusieurs lieux joignirent son nom à celui qu'ils avoient déjà, soit parce qu'il y envoya des colonies pour les repeupler, soit parce qu'ils reçurent d'autres marques de sa bienveillance, ou qu'ils espérèrent de se la procurer par ce témoignage de leur dévouement ou de leur flatterie.

Quoi qu'on en pense, on ne voit que villes & colonies qui firent gloire de porter le nom de *Julia*, ou simple, sans une autre dénomination, ainsi que *Julia* (Juliers) en Germanie, *Julia* aujourd'hui Fidence ou Borgo san Domino en Italie; ou composé, ainsi que *Juliopolis* en Bithynie, *Juliobriga* dans la Terragonoise, *Juliodunum* (Loudun) dans la Celtique, *Juliomagus* (Angers), *Julia*

Bona (Vienne) en Autriche; ou joint avec quelque épithète, ou quelque qualité particulière; comme *Julia-Fama* en Estramadan, *Julia Campestris*, *Rabba* dans la Mauritanie Tingitane, *Julia-Nova* dans le royaume de Naples, *Julia-Concordia*, *Julia-restituta*, *Segeda* dans la Bétique, *Julia traducta*, *Tingi*, dans la Mauritanie; ou réuni simplement avec les anciens noms des villes, par exemple, *colonia Julia Berytus*, *colonia Julia Accitana*, *colonia Julia Sinope*, &c.

Les colonies romaines, & quantité d'autres villes, ne se firent pas moins d'honneur du titre d'*Augusta* que de celui de *Julia*. Les habitans de ces villes étoient persuadés qu'ils ne pouvoient mieux marquer à Auguste leur reconnoissance & la vénération qu'ils avoient pour son nom, qu'en l'adoptant: il fut même consacré en quelque sorte à désigner la capitale & le chef-lieu de quantité de peuples particuliers; de-là l'*Augusta Taurinorum*, *Augusta Trevirorum*, *Vindelinorum*, *Suessionum*, *Veronanduorum*, &c.

Plusieurs colonies prenoient, même conjointement, la qualité de *Julia* avec celle d'*Augusta*; rien de plus ordinaire que de lire sur les médailles, *colonia Julia*, *Augusta*, *Berytus*; *colonia Julia Augusta Apamea*; *Colonia Julia Augusta Pella*; *colonia Julia Augusta Heliopolis*, & tant d'autres; les unes, parce qu'Auguste les avoit fondées en exécution des dernières volontés de Jules César, ou augmentées par de nouvelles bandes de soldats vétérans; les autres, à cause qu'il les avoit confirmées dans leurs anciens droits & privilèges, ou qu'il leur en avoit accordé de nouveaux.

On trouve aussi, par les mêmes raisons, quelques villes nommées *Justinopolis*, de l'empereur Justin; on en trouve encore un plus grand nombre nommées *Justiniana*, de l'empereur Justinien; ce prince, qui désola ses sujets par toutes sortes de tyrannies, crut étendre sa gloire en bâtissant de nouvelles villes, en en réparant d'autres & en construisant des forteresses qui portassent son nom; mais si plusieurs villes le prirent de cette manière, elles ne le gardèrent pas long temps. (*D. J.*)

JULIA GENS, *Antiq. rom.*, la première maison de Rome. La famille *Julia* prétendoit tirer son origine de Julus, fils d'Énée, par lui conséquemment de la déesse Vénus. On trouve des médailles de cette famille, qui ont au revers Énée, portant Anchise sur le bras gauche, tenant de sa main droite le palladium, & marchant à grands pas comme un homme qui fuit. Le fils de Julus vint à succéder à son père dans le souverain sacerdoce, & transmit à sa famille cette première dignité de la religion, dont les empereurs romains ne manquèrent pas de s'emparer, comme succédant aux droits des Jules; car ils prirent tous le titre de *souverain pontife*, & ce fut un grand coup de politique, *primum arcanum imperii*. *Voyez* PONTIFE. (D. J.)

Les médailles de cette famille sont:

R. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont CÆSAR, LIBO, BURSIO.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

JULIA tribus. *Voyez* TRIBU.

JULIA, dans la Phrygie. ΙΟΥΛΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Poppée, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Valérien, de Cornelia-Supera, d'Agrippine jeune, de Domna.

JULIAS, en Palestine. ΙΟΥΛΙΑ.

Pellerin lui a attribué une médaille autonome de bronze.

Mais M. Eckhel restitue cette médaille à Julie, nièce de Tibére, & la croit impériale.

JULIE, fille d'Auguste.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent.

RRR. en M. B. avec les légendes en caractères africains, dans le cabinet de Pellerin.

RRR. en P. B. grec.

On n'en connoît point de coin romain, ni de colonies.

Il y a un médaillon d'or de coin moderne, au revers duquel est la déesse *Pietas*. Il est dans le cabinet de Ste. Geneviève.

JULIE, fille de Titus.

JULIA AUGUSTA DIVI TITI FILIA.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

RR. en argent.

Il y a des revers rares; celui de la consécration est RRR.

RRR. en médaillons d'argent; Pellerin en a publié un.

R. en G. B.

Sa tête y manque ; on n'y voit que la consécration.

R. plutôt que C. en M. B.

O. de Colonies.

RRR. en P. B. grec.

On voit dans le trésor de l'abbaye de S. Denis en France, une belle tête de *Julie*, gravée par Évodus sur une aigue-marine.

JULIE DOMNA, épouse de Septime-Sévère.

Julia Domna Pia Felix Augusta Augusta.

Ses médailles sont :

R. en or.

RRR. avec les têtes de Caracalla & de Géta.

C. en argent ; avec les têtes de ses enfans, ou de Septime-Sévère, elles sont RR.

R. en médailles grecques d'argent.

C. en G. B. de coin romain. Il y a un grand nombre de revers rares.

RRR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B. & RR. en M. B. au revers de Caracalla.

RR. en G. B. d'Égypte.

Il y a des médaillons latins & grecs de *Julie*, qui sont fort rares.

JULIEN I, ou Didier-Julien.

Marcus Didius Severus Julianus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

R. en G. B.

Il y a une médaille de ce genre dans le cabinet du roi, qui a pour légende au revers, *Juno regina*.

RRR. en M B.

O. de colonies latines ou grecques.

On cite une médaille de bronze de ce prince, sur laquelle il porte le nom de Commode.

JULIEN, tyran en Italie, sous Carinus.

Marcus Aurelius Julianus Augustus.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Au cabinet du Roi.

RRRR. en argent.

Il y en a deux au cabinet du roi.

RRRR. en P. B.

Il y en a trois dans le même cabinet.

JULIEN II, neveu de Constantin, successeur de Constance.

Flavius Claudius Julianus Cæsar postea Augustus.

Ses médailles sont :

R. en or ; quelques revers sont RR.

RRRR. en médaillons d'or.

Il y en a un au cabinet du roi.

C. en argent ; il y a des revers RR.

RRR. en médaillons du même métal.

Il s'en trouve au cabinet du roi.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

JULIENNE (Ère).

« L'ère *Julienne*, qui précède de 45 ans notre ère vulgaire, a pour époque la réformation du calendrier romain faite par Jules-César. Depuis Numa, le dérangement de l'année étoit parvenu, par degrés, au point que les mois d'hiver tomboient en automne, ceux du printemps en hiver, & ainsi des autres. Pour remédier à ce désordre, Jules-César, par le conseil de Sosigène, fameux astronome, ordonna, 1° que l'année de Rome 708, seroit composée de quatorze mois, faisant ensemble la somme de 422 jours (c'est ce qu'on nomma l'année de confusion); 2° que pour la suite, l'année seroit composée de 365 jours, auxquels on ajouteroit tous les quatre ans, après le 6 des calendes de mars, ou 24 de février, un jour de plus ; ce qui fit nommer cette année bissextile, par la raison, comme nous le disons à l'article du cycle solaire, qu'on doubloit alors le 6 des calendes de Mars. L'année 709 de Rome, fut la première qui procéda suivant cette réformation, & cette année fut bissextile. Mais après la mort de César, la forme qu'il avoit donnée à l'année, fut mal entendue par ceux qui étoient chargés de la direction du calendrier romain. Au-lieu d'intercaler dans la quatrième année seulement, ils intercalèrent dans la troisième ; ensorte que dans les trente-six premières années qui s'écoulèrent depuis la réformation, il y eut douze intercalations

au-lieu de neuf, & qu'ainsi l'année de Rome recula de trois jours sur l'année *Julienne*. Au bout de ces trente-six ans, on s'apperçut de cette différence. Pour remédier, & regagner les trois jours que l'année romaine avoit perdus, Auguste ordonna qu'on omettroit les trois premières intercalations à faire dans les années suivantes, c'est-à-dire, en 41, 45, 49 de l'ère *Julienne*, & par cette omission ces trois jours étant regagnés au mois de février 49, le premier mars romain de cette année recommença avec le premier mars *Julien* ».

« Pour avoir l'année *Julienne*, qui répond à une année chrétienne proposée, il faut ajouter le nombre 45 à l'année chrétienne dont il s'agit ».

(Extrait de l'art de vérifier les dates.)

JULIENNE (Période). *Voyez* PERIODE.

JULIENS. Les luperces, les plus anciens prêtres de Rome, étoient divisés en trois collèges, des fabiens ; des quintiliens & des *juliens*. *Voyez* LUPERCES.

JULIOPOLIS, dans la Bithynie. ΙΟΥΛΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Commode, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Paula, de Sévère, de Maximin, de Maxime, de Gordien-Pie.

JUMENT. Les anciens préféroient pour les courses de char les *juments* aux chevaux (*Ælian. hist. v. lib. V. 6.*). Servius (*Georgic.* 1. 59.) le dit expressément, & il cite les *jumens* de l'Epire qu'on employoit aux jeux olympiques de préférence aux autres coursiers.

JUNIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

C. en argent.

R. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont :

ALBINUS, BRUTUS, BURSIO, CALLAICUS, PERA, SILANUS.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

JUNIANUS, surnom de la famille LUCINIA.

JUNIA TORQUATA, vestale d'une vertu digne des anciens temps, dit Tacite (*virgo priscæ sanctimoniæ.*), fut honorée, après sa mort, d'un monument public, sur lequel on la qualifia de céleste patrone. Caius Silanus son frère, pro-consul d'Asie, ayant été accusé de malversation & de péculat, ne fut pas puni en considération des vertus de sa sœur.

JUNIORES. *Voyez* JEUNESSE.

JUNON. Les égyptiens n'ont point connu cette divinité, selon le témoignage précis de leur plus ancien historien, de celui qui a le mieux connu la religion égyptienne, d'Hérodote enfin (*lib. II. cap. L.*). De sorte que tous les passages des écrivains grecs postérieurs, dans lesquels il est fait mention d'une *Junon* égyptienne, doivent être entendus ou d'ATHOR, ou de BUBASTE, ou d'ILITHYE, ou de la VENUS EGYPTIENNE, la même divinité qu'Athor. (*Voyez* ces articles.)

Manethon (*apud Porphyr. de Alyt. lib. II.*), Diodore de Sicile (*initio ubi de Genesi Osiridis*), & Horapollo (*Hieroglyph. lib. I. cap. II.*) ont fait cette confusion, dont on verra la réfutation aux articles indiqués ci-dessus. Je vais donc passer à l'histoire fabuleuse de *Junon* chez les grecs, les romains, &c.

JUNON, sœur & femme de Jupiter, étoit fille de Saturne & de Rhée. Tout le monde sait que Saturne craignant que ses enfans ne le chassassent un jour du thrône, avoit résolu de les dévorer tous. Il ne fit pas plus de grace aux filles qu'aux mâles. Quand *Junon* vint au monde, il avoit dévoré ses deux sœurs aînées Vesta & Cérès : *Junon* eut le même sort ; mais on fit prendre à Saturne un breuvage qui lui fit rendre tous les enfans qu'il avoit eu la cruauté de dévorer. C'est ainsi que *Junon* revint au monde. On ne s'accorde pas sur le lieu où elle fut élevée. Les uns disent à Samos. Les habitans de cette ville soutenoient qu'elle étoit née chez eux, sous un arbrisseau qu'on montroit encore du temps de Pausanias. Le temple où on l'y adoroit étoit fort ancien : l'île fut même nommée *Parthenia*, parce que *Junon* y avoit été élevée. Ce fut aussi là que ses noces avec Jupiter furent célébrées ; c'est pourquoi elle étoit représentée dans son temple, comme une fille qu'on épouse, & l'anniversaire de sa fête se célébroit comme des noces. D'autres disent qu'elle fut élevée dans l'océan. Elle l'assure elle-même à Vénus quand elle va emprunter son ceste. Jupiter étoit favorable aux Troyens que *Junon* vouloit perdre : il étoit sur le mont Ida prêt à les secourir contre les grecs & contre Neptune même qui combattoit pour ceux-ci : *Junon* voulut le distraire en lui donnant d'autres occupations ; elle se para de tous les ornemens les plus propres à réveiller la tendresse de son époux ; mais pour être plus sûre de réussir elle y voulut joindre le ceste de Vénus. (*Voyez* CESTE). Elle la pria de lui donner la faculté d'inspirer cet amour & ces desirs dont elle

se servoit pour dompter les dieux & les hommes. « Je vas, dit-elle, trouver l'Océan & Thétys, » qui, dans leur palais, m'ont nourrie & élevée » avec tant de soin, & je vas les trouver pour » faire cesser le différend qui les tient brouillés » depuis long-temps ». Quand elle eut obtenu ce qu'elle souhaitoit, elle se rendit sur le mont Ida auprès de son mari, qui, surpris de tant d'éclat, lui en demanda la raison: elle lui donna le même prétexte qu'elle avoit allégué à Vénus; mais le dieu, épris de tant de charmes, l'arrêta, & pour dérober ses transports aux yeux des dieux & des hommes il s'enveloppa, avec sa femme, d'un nuage si épais que le soleil même ne pouvoit pas le pénétrer. La terre de son côté, pour rendre le lieu plus agréable & plus commode, poussa des herbes & des fleurs. Elle devoit donc, suivant elle-même, son éducation à l'Océan & à Thétys. Les argiens de leur côté soutenoient que les trois filles du fleuve Astérion avoient nourri Junon: elles se nommoient Eubéa, Porsynna, & Acréa ou Aerona. Le nom d'Eubea fut donné à la montagne sur laquelle le temple de *Junon* étoit bâti. Eupolême fut l'architecte de ce temple, & Phoronée, fils du fleuve Inachus, en fut le fondateur. On voyoit dans le vestibule les statues de tous les prêtres de la déesse: c'étoit à Argos une dignité très-considérable (*Voy*. CHRYSIS). Enfin il y en a qui prétendent que le soin de son éducation fut confié aux heures. (*Voy*. HEURES).

On n'est pas plus d'accord sur les circonstances de l'union de *Junon* avec Jupiter, que sur le lieu de son éducation. Les uns disent qu'elle aima Jupiter avant d'être sa femme, & qu'ils avoient eu ensemble de grandes privautés avant le mariage, & à l'insçu de leurs parens. D'autres assurent qu'elle résista long-temps aux importunités de ce dieu, son frère; & qu'un jour qu'il la poursuivoit avec beaucoup d'ardeur elle se refugia dans l'antre d'un certain Achille, dont les discours l'attendrirent tellement en faveur de Jupiter, qu'elle se rendit sur le champ. (*Voy*. ACHILLE). D'autres racontent qu'un jour *Junon*, après une longue promenade, s'éloigna de ses compagnes & se coucha sur l'herbe, en un bel endroit de la montagne Thomax dans le Péloponèse. Jupiter qui la vit dans cette situation, en fut épris; il se déguisa en coucou, & suscitant un froid extrême dans l'air, tout tremblant & tout gelé il s'alla jetter entre les bras de la déesse, qui par pitié le réchauffa. Il reprit alors sa forme ordinaire, lui promit de l'épouser, & en obtint ce qu'il voulut: de-là vint que les argiens firent poser, sur le sceptre de la déesse, la figure d'un coucou en or. Jupiter épousa ensuite la déesse dans les formes, & leurs noces furent célébrées sur le territoire des Gnossiens, près du fleuve Thérène, où, du temps de Diodore, on voyoit encore un temple entretenu par des prêtres du pays. Pour rendre ces noces plus solennelles, Jupiter ordonna à Mercure d'y inviter tous les dieux, tous les hommes & tous les animaux. Tout s'y rendit, excepté la nymphe Chélonée qui en fut punie. (*Voy*. CHÉLONE, TORTUE). Le lendemain de son mariage elle s'alla laver dans une fontaine qui est entre le Tigre & l'Euphrate, dont les eaux eurent depuis une odeur si agréable que l'air d'alentour étoit embaumé.

Jupiter & *Junon* ne s'accordèrent presque jamais: cette déesse étoit une prude acariâtre, hautaine, jalouse, & vindicative; c'étoient des querelles & des guerres perpétuelles. Son mari, qui lui donnoit de fréquens sujets de jalousie, la battoit & la maltraitoit de toutes les manières. Homère raconte que quand Jupiter se fut apperçu du préjudice que les troyens avoient souffert de la distraction que *Junon* lui avoit causée pendant que Neptune se battoit contre eux, & ayant deviné le motif qui avoit engagé sa femme à redoubler ses charmes, la menaça du fouet, & lui demanda si elle avoit oublié le tems où il lui avoit attaché une enclume à chaque pied, & l'avoit laissé pendre entre le ciel & la terre, à la vue de tous les dieux qui s'efforcèrent en vain de la délivrer; car il précipitoit du ciel en terre tous ceux qu'il saisissoit. *Junon* reçut la réprimande avec soumission, se disculpa par de faux sermens, & promit de se conformer aux désirs de son mari. On raconte diversement la punition que Jupiter rappelle ici à sa femme. On dit que Vulcain voulant connoître ceux à qui il devoit la vie, & que *Junon* s'obstinoit à lui cacher, fabriqua un siège construit de façon que, quand on y étoit une fois assis, on ne pouvoit plus s'en détacher. *Junon* en fit l'essai, & Vulcain refusa de l'en tirer, jusqu'à ce qu'on lui eût révélé le secret de sa naissance, & qu'on l'eût admis au nombre des dieux. D'autres disent que Vulcain voulant se venger de *Junon*, lui envoya un trône d'or, auquel elle se trouva liée dès qu'elle s'y fut placée. Bacchus fut le seul qui pût résoudre Vulcain à retourner dans le ciel, encore fallut-il qu'il l'enivrât pour l'engager à ce voyage. On voyoit à Athènes un tableau qui représentoit Bacchus ramenant Vulcain au ciel; & à Lacédémone un ouvrage de sculpture qui représentoit le même Vulcain déliant *Junon*. *Voyez* VULCAIN.

Enfin, d'autres racontent la disgrace de cette reine des dieux de la manière dont on vient de voir, que Jupiter la lui rappella, & disent que la chaîne dont il lui lia les mains étoit d'or. Il alla enfin jusqu'à la répudier & à la chasser du ciel. Elle se retira à Stymphale. Jupiter voulut se raccommoder avec elle, mais elle résista long-temps. Enfin, il fit courir le bruit qu'il alloit se marier avec Platée, fille d'Asope; & cette nouvelle fit plus d'impression sur le cœur de la déesse,

que toutes les prières de Jupiter : elle retourna au plus vite prendre sa place. Cette reconciliation se fit par les conseils & par l'entremise du mont Cythéron; d'où *Junon* fut nommée *Cythéronia*. *Voyez* CYTHERON, PLATEE.

Le penchant que Jupiter avoit pour les belles déesses & pour les belles mortelles, excita souvent la jalousie & la haine de *Junon* : mais aussi elle donnoit souvent occasion à la colère de son mari par sa mauvaise humeur, par sa méchanceté, & par ses intrigues galantes. Le dépit qu'elle eut de voir Epaphus, fils de son mari & d'Io, gratifié d'un royaume, la porta à conspirer contre son mari, & à lui susciter la guerre des titans. Une autrefois elle conspira avec d'autres dieux, pour détrôner son mari & le charger de liens; mais Thétis la Néréide amena au secours de Jupiter le formidable Briarée, dont la seule présence arrêta les pernicieux desseins de *Junon* & de ses adhérens. Quant à ses intrigues amoureuses, elle avoit eu des complaisances pour le géant Eurymédon, avant même d'être épouse de Jupiter. Le dieu s'apperçut après les noces, que dans peu de jours elle alloit être mère d'un enfant qui ne seroit pas de lui. *Junon* jura qu'elle avoit conçu d'elle-même : il le crut; mais il ne laissa pas de décharger sa colère sur l'enfant, sous d'autres prétextes (*voyez* PROMETHÉE), & de précipiter le géant dans les enfers.

Junon eut de son mariage avec Jupiter, trois enfans, Mars, Vulcain & Hébé. On a dit qu'ils étoient venus naturellement; mais d'autres assurent que Jupiter n'eut aucune part à leur naissance. Elle lui fit accroire qu'elle avoit conçu Mars par le simple attouchement d'une fleur que Flore lui avoit indiquée. *Voyez* MARS.

Elle devint enceinte de Vulcain, sans autre secours que celui du vent. Elle devint mère d'Hébé, simplement pour avoir mangé des laitues avec beaucoup d'appétit. *Voyez* HEBÉ.

Fachée de ce que son mari avoit enfanté Minerve sans aucun secours de sa femme, elle invoqua le ciel, la terre & tous les dieux infernaux, pour avoir un fils sans l'aide de Jupiter; elle frappa la terre, la fit trembler, prit ce tremblement pour un bon augure, se tint séparée de son mari pendant un an, au bout duquel elle eut un fils qui ne ressembloit ni aux hommes, ni aux dieux : ce fut Typhon. *Voyez* TYPHON.

Elle eut encore une fille dont on ignore le père; ce fut Ilythie. Ces conceptions mystérieuses n'empêchèrent pas qu'elle eût du lait suivant le cours ordinaire de la nature; elle donna même le sein à l'un des fils naturels de Jupiter. *V.* HERCULE.

On a dit aussi que cette déesse déguisée en vieille, se trouva arrêtée par un fort mauvais tems au passage d'une rivière; que Jason la prit sur ses épaules, & la passa; qu'il perdit même un de ses souliers en rendant ce bon office; que pour le récompenser, elle lui accorda ses faveurs : on a ajouté que Jason ne s'apperçut qu'il avoit eu les bonnes graces de *Junon*, qu'à la frayeur dont elle fut saisie au bruit du tonnerre, qui étoit la voix de Jupiter qui la rappelloit : d'autres ont dit que Jason ne devoit uniquement sa bonne fortune qu'aux charmes dont la nature l'avoit pourvu, & auxquels *Junon* ne put résister. Enfin, plusieurs auteurs disent que l'isle de Samos étoit fameuse par les débauches de cette déesse, qui s'y retiroit pour se livrer à la prostitution. Il faut avouer cependant qu'elle se tira avec honneur de l'aventure d'Ixion. *Voyez* IXION.

On ne voit pas que Jupiter se soit plaint des infidélités de sa femme, quoiqu'il essuyât souvent des reproches de sa part sur ses fréquentes galanteries avec des mortelles. *Junon* étoit sans doute plus adroite que lui à cacher ses intrigues; d'ailleurs elle avoit un secret admirable pour en déguiser les effets; il lui suffisoit de se laver dans la fontaine de Canathe, auprès de Nauplie, que l'on appelle aujourd'hui Napolie de Romanie, pour recouvrer sa virginité : avec ce beau secret, elle pouvoit tromper son mari autant qu'elle jugeoit à propos. Avec tout cela, on dit qu'elle haïssoit en général toutes les femmes galantes; & c'est pour cette raison, ajoute-t-on, que Numa leur défendit à toutes, sans exception, de paroître jamais dans les temples de *Junon*.

Si, comme le croyoient les anciens, la vie heureuse & tranquille étoit l'appanage de la divinité, on peut dire que *Junon*, la plus grande des déesses, étoit celle qui y avoit le moins de part; ses emplois & son caractère lui donnoient sans cesse les occupations les plus fatigantes & les plus désagréables. Elle présidoit aux mariages, à toutes les cérémonies & à tous les événemens qui les précédoient, les accompagnoient & les suivoient. Elle s'appelloit *Interduca*, *Iterduca*, ou *Domiduca*, parce qu'elle accompagnoit la mariée, lorsqu'elle se rendoit à la maison de son mari. Elle s'appelloit *Unxia*, parce qu'elle présidoit à la cérémonie que faisoit la femme en graissant la porte de la maison de son mari avant que d'y entrer. Mais *Junon* ne s'arrêtoit pas à la porte de la chambre nuptiale; son secours étoit encore nécessaire dans le lit nuptial; elle y entroit sous le nom de *Dea mater prema*, de *Dea pertunda*, accompagnée du dieu *pater subigus*. Cette déesse présidoit encore aux accouchemens.

Elle présidoit encore aux empires, aux royaumes & aux richesses : c'est aussi ce qu'elle offrit à Pâris, s'il vouloit lui adjuger le prix de la beauté. Elle prenoit un soin particulier des ornemens des femmes; c'est pour cela que dans ses portraits ses cheveux paroissoient élégamment ajustés. On disoit, comme une espèce de proverbe, que les coëffeu-

ſes préſentoient le miroir à *Junon*. Que de ſoins! que de détails à la fois! A ces fatigues joignons la néceſſité où elle ſe vit réduite de perſécuter les maîtreſſes & les enfans de ſon mari, pour chercher du ſoulagement à la jalouſie qui la dévoroit. Sa ſenſibilité, à cet égard, rendoit ſon tourment plus inſupportable, & l'obligeoit à remuer ſans ceſſe la mer & la terre pour ſe procurer le plaiſir de la vengeance. Elle n'y oublioit rien, ne ſe donnoit aucun repos; mais elle ne goutoit jamais la ſatisfaction d'avoir réuſſi pleinement. Tous les ſoins qu'elle prit pour punir Io, toutes les fatigues qu'elle ſe donna, aboutirent à faire une déeſſe de cette concubine de Jupiter. Calyſto eut le même ſort; & toute la vengeance que *Junon* en put tirer, fut d'empêcher que ce nouvel aſtre n'allât avec les autres ſe coucher dans la mer; encore fallut-il, pour cela, que cette ſouveraine des dieux ſuppliât l'Océan & Thétis. Pour punir une des filles de Cadmus, elle eſt obligée de deſcendre aux enfers; & de s'abaiſſer juſqu'à implorer le ſecours des furies. *Voyez* INO.

Elle prit à tâche de perſécuter Hercule; qu'y gagna-t-elle? Des fatigues, & la honte de voir ſon ennemi placé au nombre des dieux.

La ſatisfaction de voir périr Troye fut une très-petite conſolation des tourmens qu'elle avoit ſoufferts, & des mortifications qu'elle avoit eſſuyées pendant la longue réſiſtance des Troyens, & elle ſe vit bientôt obligée à s'agiter de nouveau pour perſécuter Enée & l'empêcher d'aborder en Italie. Elle n'y épargna rien, elle alla s'humilier devant Eole pour lui demander une tempête: une autre fois elle ſe plaça ſur une nuée très froide, & s'expoſa à l'inclémence de l'air, pendant un combat du parti qu'elle protégeoit, contre le parti qu'elle haïſſoit, & tout cela aboutit à voir placer Énée au rang des dieux, & ſa poſtérité régner ſur-tout l'univers. Si elle eut un moment de ſatisfaction, ce fut quand elle perſécuta la nymphe Thalie, maîtreſſe de Jupiter. Le ſeul moyen d'échapper qui reſtât à cette nymphe, fut d'être engloutie dans les entrailles de la terre; mais quand le terme fut venu, elle ne laiſſa pas d'accoucher des deux enfans dont elle étoit enceinte, qui devinrent enſuite deux divinités fameuſes. (*Voy.* PALICES).

Il ne faut pas mettre au nombre des moindres diſgraces dont la vie de *Junon* fut traverſée, le malheur qu'elle eut de perdre ſa cauſe dans une diſpute de beauté, dont la déciſion étoit commiſe à un ſimple mortel, & qui exigea même qu'elle ſe montrât ſans voile devant lui; car le reſſentiment qu'elle en témoigna contre Pâris ſon juge, & contre toute ſa parenté fut très-violent, ſuivi de mille fatigues & de mortifications pour elle. Ce fut ſans doute une bleſſure plus cuiſante que celle qu'elle reçut d'Hercule au côté droit du ſein: elle y fut d'autant plus ſenſible qu'elle étoit femme & eſſentiellement belle. (*Voy.* PARIS). Ce n'eſt là qu'un échantillon de l'hiſtoire de cette déeſſe, mais il ſuffit pour faire voir que *Junon* étoit une des plus malheureuſes perſonnes qui fuſſent dans l'univers, & qu'elle pouvoit auſſi bien fournir l'image d'une extrême infortune, que les Prométhées, les Siſyphes, les Ixions, les Tantales, les Danaïdes, & les autres fameux ſcélérats livrés aux ſupplices infernaux. Le titre pompeux de reine du ciel, un beau trône, le ſceptre, le diadême, tout cela ne la garantiſſoit pas d'un ſupplice continuel.

Au reſte ſon culte étoit extrêmement répandu; elle fut fort honorée à Carthage, où elle tenoit en dépôt ſon char & ſes armes. Elle l'étoit encore beaucoup à Olympie: ſeize femmes de cette ville étoient prépoſées aux jeux que l'on célébroit tous les ans en l'honneur de *Junon*. Trois claſſes de jeunes filles y diſputoient le prix de la courſe, deſcendoient dans la carrière des jeux olympiques, la fourniſſoient preſque toute entière: les victorieuſes recevoient une couronne d'olivier. Les mêmes femmes brodoient une eſpèce de voile ou de robbe nommée *peplus* qu'elles conſacroient à *Junon* tous les ans. Voici comment Pauſanias décrit la ſtatue de *Junon*. En entrant dans le temple on voit la ſtatue de cette déeſſe d'une grandeur extraordinaire toute d'or & d'ivoire; elle a ſur la tête une couronne au-deſſus de laquelle ſont les graces & les heures; elle tient d'une main une grenade, & de l'autre un ſceptre au bout duquel eſt un coucou. On voyoit dans le temple l'hiſtoire de Cléobis & Biton. *Voy.* BITON, CLÉOBIS. *Junon* ne fut d'abord repréſentée à Argos que par une ſimple colonne; car toutes les premières ſtatues des dieux n'étoient que des pierres informes. Il n'y avoit rien de plus reſpecté dans la Grèce que les prêtreſſes de la *Junon* d'Argos; & leur ſacerdoce ſervit à marquer les principales époques de l'hiſtoire grecque. Ces prêtreſſes avoient ſoin de lui faire des couronnes d'une certaine herbe qui venoit dans le fleuve Aſtérion ſur les bords duquel étoit le temple; elles couvroient auſſi ſon autel des mêmes herbes. L'eau dont elles ſe ſervoient pour les ſacrifices & les myſtères ſecrets, ſe puiſoit dans la fontaine Eleuthérie, qui étoit peu éloignée du temple, & il n'étoit pas permis d'en puiſer ailleurs. Stace parlant de la *Junon* d'Argos, dit qu'elle lançoit le tonnerre, mais il eſt le ſeul des anciens qui ait donné le tonnerre à cette déeſſe. La *Junon* de Samos paroiſſoit dans ſon temple avec un voile ſur la tête: auſſi étoit-elle appellée *Junon* la reine. Du reſte elle étoit couverte d'un grand voile depuis la tête juſqu'aux pieds. *Voy.* ADMÈTE, fille d'Eurythée.

La vénération des romains pour cette déeſſe étoit ſi grande qu'il y avoit des femmes qui honoroient *Junon* en faiſant ſemblant de la peigner & en

en lui tenant le miroir : mais il y en avoit d'autres qui la respectoient fort peu ; car elles alloient s'asseoir dans le capitole auprès de son mari dont elles s'imaginoient être les maîtresses. *Junon* partageoit les honneurs du capitole avec Jupiter & Minerve, & elle y étoit adorée sous l'épithète de *Moneta*. Pendant la guerre des Aurunces il survint un grand tremblement de terre, & *Junon* avertit les romains qu'il falloit immoler une truie pleine : on fit vœu de lui ériger un temple dans le lieu même où avoit été la maison de Manlius ; ce qui fut exécuté quelque temps après. On surnomma cette *Junon Moneta*, de *monere*, à cause de l'avis qu'elle avoit donné. Cicéron observe que depuis cet avertissement elle n'avoit jamais plus averti de rien. Outre ce temple qui étoit au capitole, elle en avoit un sur le mont Aventin : Camille se préparant à donner l'assaut aux Véïens, offrit la dixme du butin à Apollon, & pria *Junon* la protectrice des assiégés, de les quitter pour se rendre à Rome, où on lui bâtiroit un temple digne d'elle. Après le pillage on travailla à la translation des dieux. Quelqu'un demanda à la statue de *Junon* si elle vouloit venir à Rome ; elle fit un signe affirmatif ; on prétend même qu'elle prononça *oui*. Elle fut transportée sans aucune peine, on eût dit qu'elle se donnoit du mouvement pour suivre les vainqueurs. Camille lui érigea & lui consacra un temple sur le mont Aventin, comme il l'avoit promis ; & c'est à cette époque que plusieurs auteurs fixent la protection que *Junon* ne cessa d'accorder aux romains. Elle avoit encore un autre temple à Rome, au marché aux herbes. Il fut consacré par Caïus Cornélius Céthégus, en qualité de censeur. Elle étoit encore adorée à Rome sous le surnom de Caprotine. *Voy.* ce mot.

Enfin, on trouvoit partout dans la Grèce & dans l'Italie des temples, des chapelles ou des autels dédiés à cette déesse ; & dans les lieux considérables il y en avoit plusieurs. Son culte ne s'étoit pas renfermé dans l'Europe seule ; on a déjà vu qu'il existoit à Carthage ; il avoit pénétré dans l'Asie, surtout dans la Syrie & dans l'Egypte. De toutes les divinités du paganisme il n'y en avoit point dont le culte fut plus solennel & plus généralement répandu que celui de *Junon*. L'histoire des prodiges qu'elle avoit opérés & des vengeances qu'elle avoit tirées des personnes qui avoient osé la mépriser, ou même se comparer à elle, avoit inspiré tant de crainte & de respect qu'on n'oublioit rien pour l'appaiser & pour la fléchir quand on croyoit l'avoir offensée. On ne convient pas du nombre de ses enfans. Hésiode lui en donne quatre, savoir, Hébé, Vénus, Lucine, & Vulcain ; d'autres y joignent Mars & Typhon. On y ajoute encore Illithye & Argé. Voyez ces mots, & ce que l'on a dit plus haut sur ses enfans.

Voici la plupart des surnoms donnés à Junon par les anciens écrivains. Leur explication tirée d'une dissertation de M. Leblond (couronnée à l'Académie des Inscriptions en 1771), fournira tous les détails nécessaires pour rendre complette l'histoire de cette divinité.

Il ne devoit point paroître indécent aux anciens de donner une femme à Jupiter, & surtout une déesse qui jouissoit de l'immortalité, après avoir prêté à ce dieu des foiblesses honteuses pour des femmes mortelles. Aussi celle qu'ils lui choisirent étoit-elle digne de lui, son origine étoit aussi relevée que la sienne, puisqu'elle étoit sa propre sœur. C'étoit-là du moins l'opinion du peuple sur la divinité, ou plutôt sur le Jupiter, dont ils se formoient une idée qu'il leur auroit été difficile d'analyser, & sur *Junon* sa prétendue femme, qu'ils ne connoissoient pas davantage.

Mais les stoïciens & les mystiques parmi les payens, ceux enfin qui prétendoient avoir une plus juste idée de la divinité, voyoient en cela un mystère & une allégorie tout-à-fait ingénieuse selon eux. Jupiter étoit le ciel supérieur, la région du feu, l'éther, une substance subtile répandue dans toute la nature, & qui l'animoit. La proximité de l'air avec l'éther leur fit imaginer que l'air étoit son épouse ; d'où quelques-uns ont cru que *Junon* fut appellée Ἥρα à cause de la conformité de ce nom avec celui d'Ἀήρ. En effet, nous avons beaucoup d'exemples qui prouvent que cette opinion avoit été adoptée par les poètes. Orphée, dans un hymne en l'honneur de *Junon*, identifie cette déesse avec l'air ; il lui donne l'empire sur les vents & sur la pluie ; il dit que les mortels tiennent d'elle seule la faculté de respirer, & il rapporte à sa puissance & à sa bienfaisance comme à une cause première tous les effets de l'air. C'est *Junon*, dans l'Enéide, qui excite Eole & qui lui donne des ordres pour perdre la flotte troyenne. C'est elle qui envoie Iris vers Didon, pour diminuer la violence de ses douleurs en avançant la mort de cette princesse infortunée.

Plusieurs autres écrivains donnent à *Junon* l'épithète d'aérienne (*Martian. Capell. &c.*), *aëria*. C'est peut-être pour cette raison qu'on la voit sur des médailles, portée au milieu des airs sur un char tiré par des paons. (*Tristan. t. I. p. 589.*) C'est aussi, sans doute, ce qui a fourni à l'Albane l'idée de représenter l'air par l'allégorie de cette déesse (*les quatre élémens.*) portée ainsi dans un char tiré par des paons.

Quelle que soit l'étymologie du nom de *Junon*, il est certain, selon la mythologie, que cette déesse étoit fille de Saturne & de Rhée, sœur & épouse de Jupiter ; elle échappa, ainsi que lui, à la cruauté de Saturne leur père. En cette qualité de fille de

Satuane, *Junon* est une des plus anciennes déesses, comme le dit Homère.

Et ce privilège d'ancienneté dont les femmes mortelles sont si peu jalouses, *Junon* savoit bien s'en prévaloir, parce qu'il lui donnoit en même temps la prééminence.

Ast ego quæ divum incedo regina, Jovisque

Et soror & conjux.

Aussi, une des épithètes que les poètes lui donnent le plus souvent, est celle de fille de Saturne, & de *reine* du ciel & des dieux :

Nec minus intereà extremam Saturnia bello

Imponit regina manum.

Le titre de reine des cieux convenoit très-bien à la sœur & à l'épouse de Jupiter, qui en étoit le roi. Aucune autre déesse, Venus même la plus belle, n'osa jamais le réclamer; & parmi les mortels il ne se trouva personne d'assez injuste pour lui contester un droit qui lui étoit si justement acquis. C'est son attribut essentiel : il est si inséparable de son existence, que la plupart des écrivains le joignent souvent avec ses autres attributs, & nous venons d'en voir un exemple dans le passage cité de Virgile. Le même poète ne le lui épargne point toutes les fois qu'il en trouve l'occasion. C'est avec la soumission d'un sujet respectueux devant sa souveraine qu'il représente Eole recevant les ordres de la reine des cieux:

Tuus ô regina, quid optes,

Explorare labor : mihi jussa capessere fas est.

& il la considère toujours sous ce même rapport, quand il lui donne ailleurs le surnom de *regia :*

.... *Tum regia Juno*

Acta furore gravi ....

Ce culte pourroit bien avoir été emprunté de l'Italie. En effet, il paroît avoir pris naissance chez les etrusques. *Junon* étoit adorée sous le titre de *reine*, à Véies, avant même que ce culte lui fut déféré à Rome, & il paroît qu'on ne l'admit dans cette ville, qu'avec la statue de la déesse que Camille y fit transporter après la prise de Véies.

Outre la célébrité du temple de *Junon* sur le mont Aventin, on lui en éleva encore dans d'autres lieux de la ville. L'histoire nous apprend que le consul Æmilius (*Liv. lib. XXXIX.* 2.) lui en voua un pendant la guerre des liguriens, & qu'il en fit la dédicace huit ans après.

Cependant le costume du *Junon*-reine est assez constant & ne varie guère ; elle paroît toujours la même sur les médailles du haut & du bas-empire, c'est-à-dire, debout la tête voilée, vêtue d'une robe blanche, une haste ou un sceptre, & le paon assez souvent à ses pieds ; elle porte le sceptre, symbole de la royauté, & la patère, attribut que les anciens donnoient ordinairement aux dieux, soit pour signifier qu'ils recevoient avec plaisir des libations en leur honneur, soit pour marquer que la meilleure manière de se les rendre favorables étoit de leur offrir des sacrifices.

De même que Jupiter étoit représenté sur plusieurs revers des médailles des empereurs ; *Junon*-reine l'étoit sur la plupart de celles des impératrices par une flatterie intolérable, qui faisoit égaler ces princesses à la reine du ciel. C'est ainsi qu'on la voit sur les médailles de Sabine, de Faustine mère, de Faustine sa fille, de Lucille, de Manlia Scantilla, de Julia Domna, de Salonine, de Séverina, de Magnia Urbica, de Cornelia Supera, & de plusieurs autres.

Il y avoit une telle analogie entre certains attributs de Jupiter & ceux de *Junon*, que dès que l'on accordoit quelques prérogatives à l'un, il falloit nécessairement que l'autre les partageât. Il n'est donc point étonnant de voir souvent les mêmes noms donnés à ces deux divinités. Jupiter ayant été surnommé *Opt. Maximus*, & sa souveraine puissance une fois reconnue, c'auroit été connoître bien peu le caractère de la déesse qu'on lui donnoit pour épouse, que de la priver de la part qu'elle pouvoit prétendre à cet esprit de domination & de grandeur, auquel les personnes de son sexe, même parmi les femmes mortelles, ne sont point du tout insensibles. C'étoit un moyen de la consoler un peu des petits dégoûts & des autres privations attachées à sa qualité de reine.

Hélénus, dans Virgile (*Æneid. III. v.* 437.), lui donne le titre de *magna*, de *domina potens.*

Junonis magnæ primum prece numen adora ;

Junoni cane vota libens, dominamque potentem

Supplicibus supera donis.

Virgile, en racontant l'accomplissement de la prédiction d'Hélénus, & l'exécution du sacrifice de la laye blanche avec tout son troupeau, donne à la déesse l'épithète de *Maxima* par excellence.

Quam pius Æneas, tibi, enim, tibi maxima Juno

Mactat, sacra ferens & cum grege sistit ad aram.

(*Æneid.* VIII. *v.* 84.)

Et cette épithète n'est point de la fantaisie du poète, puisqu'elle est fondée sur la qualité de sœur

& d'épouse du maître des dieux, & sur l'analogie avec celle de *Maximus* que portoit Jupiter; aussi est-elle en quelque sorte consacrée dans l'Enéide, où on la trouve plus d'une fois. (*Ibid. IV. v. 371 & X. v. 685.*)

Quand Virgile fait dire à *Junon* qu'elle est la reine des dieux, il se sert d'une expression heureuse, & qui est en même-temps bien remarquable par l'air de majesté, de grandeur & de gravité qui la caractérise : *divûm incedo regina.* Ce sont-là, par exemple, de ces tours latins dont notre langue ne peut rendre ni la force, ni l'idée. Cette gravité majestueuse de la démarche de *Junon*, a été exprimée par un autre auteur dans ce vers (*Sidon.*) :

Juno gravis, prudens Pallas, turrita Cibele.

& cet attribut étoit tellement propre à la déesse, que cela est passé en proverbe : Βαδίζειν Ἡραιὸν ἐμπεπλεγμένον.

Les artistes doivent avoir grande attention de saisir cette démarche grave, & cette contenance majestueuse dans leurs figures de *Junon*, sur-tout s'ils ont à représenter cette déesse comme la reine des cieux. Il leur seroit plus important, & peut-être plus difficile, de rendre avec le ciseau, ou le pinceau, l'idée de Virgile, que de couvrir *Junon* de perles, comme on en voit, & que de la charger confusément de vains ornemens placés sans goût, & qui appartiennent plutôt à une reine de théâtre qu'à la sœur & à l'épouse de Jupiter. *Junon*-reine, comme je l'ai déjà remarqué, est toujours voilée sur les médailles; c'est ainsi qu'elle paroît sur une statue du capitole, sur deux bas-reliefs rapportés par Bartoli.

L'apothéose des empereurs étoit célébrée avec la plus grande pompe; & le sénat faisoit frapper des médailles pour en perpétuer la mémoire. Sur le revers de ces médailles, qui représentent la tête d'un empereur ou d'une impératrice, on voit le bûcher ou l'aigle, avec la légende CONSECRATIO. Le paon, & quelquefois l'aigle, est sur celles des impératrices, avec la même légende. Souvent l'impératrice y est représentée portée par un paon qui l'enlève dans les airs. (Médailles de Faustine, &c.) On ne se contente pas de lui donner pour attribut l'oiseau de *Junon*, elle est encore figurée comme cette déesse, & vêtue d'une robe longue, avec un sceptre ou la haste qu'elle tient de la main droite, & la tête voilée, ce qui prouveroit assez que le voile étoit regardé comme un des symboles de la divinité. (*Æ. I. cabinet de Pellerin.*) Il est remarquable sur une médaille de consécration de Faustine la jeune; un aigle qui traverse les airs, porte l'impératrice qui tient de la droite le sceptre, & de la gauche tient un voile parsemé d'étoiles & voltigeant au-dessus de sa tête.

En général, on ne verra guère de monumens sur lesquels *Junon* ne paroisse avec beaucoup de décence, elle n'a même jamais la gorge découverte.

Si l'on remonte à l'origine de la haine que *Junon* portoit aux troyens, il ne sera pas difficile d'en découvrir la cause, & il y avoit autant de fondement que l'on en peut exiger. Un troyen, constitué juge de la beauté entre trois déesses, en avoit préféré une à *Junon*, Pâris avoit donné la pomme à Vénus. Quelle femme mortelle seroit insensible à une pareille préférence, seroit-il possible que jamais elle oubliât le mépris fait de sa beauté? Aussi ce jugement trop sincère laissa-t-il dans l'ame de la reine des déesses une plaie profonde :

.... Manet alta mente repostum

Judicium Paridis.................

Un outrage bien plus sanglant encore; au lieu d'adoucir cette blessure, ne fit que l'accroître davantage; le goût criminel de Jupiter pour un jeune troyen, l'emploi de verser le nectar dont ce dieu chargea Ganymède à l'exclusion d'Hébé, fille de *Junon*, étoit un de ces affronts qu'il étoit impossible de pardonner :

.... Spretæque injuria formæ,

Et genus invisum, & rapti Ganymedis honores.

De plus, les troyens tiroient leur origine de Dardanus, fils de Jupiter & d'Electre; la beauté de *Junon* avoit aussi été méprisée par Antigone, fille de Laomédon, pourquoi elle fut changée en cigogne. Toutes ces raisons étoient plus que suffisantes pour autoriser l'indignation de la déesse. Elle avoit outre cela un prétexte qui pouvoit couvrir sa haine personnelle contre les troyens, c'est qu'elle présidoit aux mariages, comme nous le verrons bientôt: pouvoit-elle donc voir de sens froid l'outrage fait par le fils de Priam à Ménélas, dans le ravissement d'Hélène, contre tous les droits de l'hospitalité? Si une femme en colère est à redouter, & se porte aux plus violens excès :

Furens quid fœmina possit.

C'est donc avec justice que les poètes (*Æneid. I. v. 283. Val. Flacc. Argon. lib. VI. v. 591.*) l'ont surnommée *Aspera* pour marquer la dureté de son caractère, dureté que Callimaque a très-bien exprimée par l'épithète de Βαρύθυμος.

Si la passion de la haine étoit grande dans *Junon*, celle de la jalousie ne l'étoit guère moins, & ces deux passions réunies dans une grande déesse, étoient capables d'occasionner les plus grands ravages, & de lui faire bouleverser la terre & les cieux. Elle pardonnoit bien moins à une mortelle

d'avoir sçu plaire à Jupiter son époux, qu'elle ne passoit aux troyens leurs petits succès & leurs vues d'établissement en Italie.

C'est avec la douleur la plus amère qu'elle se plaint d'être réduite au titre seulement honorifique de sœur de Jupiter, & de se voir préférer des rivales indignes d'elles :

Soror tonantis (hoc enim solum mihi

Nomen reliquum est) semper alienum Jovem, &c.

(*Senec. Hercul. fur. act. 1. v. 1.*)

Elle faisoit ressentir les effets de sa jalousie à des femmes qui étoient le plus souvent surprises, ou qui n'étoient tout au plus coupables que de condescendance & de soumission pour les ordres de Jupiter, & elle se vengeoit de l'infidélité de son mari sur l'objet de ses amours. La métamorphose d'Io (*Ovid. metam. lib. I*) en génisse ne put la soustraire à la poursuite de la déesse jalouse, elle la fit garder par Argus aux cent yeux, & la rendit furieuse en lui envoyant un taon qui la tourmentoit sans cesse.

On connoît les violences auxquelles elle s'est portée contre Calisto, qu'elle maltraita jusqu'à la prendre par les cheveux & la renverser par terre (*Ovid. met. liv. I. 477.*) :

.... *Arreptam prensis à fronte capillis*

Stravit humi pronam..................

Elle va porter ses plaintes à Thétys & à l'Océan contre le maître des dieux, après qu'elle a vu placée parmi les astres cette même Calisto qu'elle avoit changée en ourse. (*Ibid.*) « Une autre, » leur dit-elle, règne en ma place. Eh! qui craindra désormais d'offenser *Junon* »?

On croiroit que c'est l'ambition qui la tourmente, tandis que c'est la jalousie qui la dévore; ses persécutions envers la nymphe Thalie & les autres maîtresses de Jupiter, en sont une preuve bien complette. Ce n'est donc pas non plus sans raison que Callimaque donne à *Junon* l'épithète de ζηλήμων.

C'étoit par une suite de cette jalousie opiniâtre qu'elle voyoit d'un mauvais œil les fruits qui résultoient des commerces clandestins de Jupiter. Tous ces enfans illégitimes étoient un monument subsistant de la honte de son époux, qui réjaillissoit sur elle.

Tous ces motifs, l'intérêt que *Junon* prend aux mariages auxquels elle préside, la naissance des enfans, leur éducation qu'elle protège, peut-être d'autres raisons particulières faisoient qu'elle s'opposoit de tout son pouvoir à la fécondité & aux couches des mortelles honorées de la protection spéciale de Jupiter, comme elle fit par rapport à Alcmène : si malgré ces précautions elle ne pouvoit réussir dans ses desseins, malheur au nouveau né. Quoiqu'il n'eût pu prendre aucune part à tout ce qui s'étoit passé, son innocence n'étoit pas capable de le justifier aux yeux d'une déesse irritée, il étoit sûr de mériter toute sa haine. Un poète représente Hercule encore en butte à cette aversion après son apothéose. De là vint l'épithète *Torva*, qui est donnée à *Junon* par Ovide (*Ovid. metam. lib. IV.*), & qui est très-bien rendue & même expliquée par celle de μισόνοθος qu'on lit ailleurs.

L'indignation de la déesse lui faisoit inventer toutes sortes d'artifices; elle n'épargnoit rien pour détruire la cause, ou pour anéantir les effets de pareils amours. C'est ainsi qu'elle envoya à Hercule, encore au berceau, deux serpens que cet enfant, doué dès-lors d'une force extraordinaire, eut le bonheur d'étouffer.

Théocrite a exprimé par le seul mot de πολυμήχανος, l'esprit artificieux de *Junon*.

Elle fut la seule qui se réjouit du malheur arrivé à la famille de Cadmus, dans la punition d'Actéon son petit-fils. La haine qu'elle avoit conçue contre Europe, lui faisoit haïr toute sa postérité.

Enfin, on connoît la méchanceté avec laquelle elle prit la figure de Béroé, nourrice de Sémelé, pour inspirer à cette princesse un conseil pernicieux.

Je ne rapporterai point les autres peines dont elle affligea les victimes de sa jalousie; je ne parlerai point de Tirésias, qu'elle rendit aveugle, de la nymphe Echo, qu'elle métamorphosa en voix, des filles de Prætus, qu'elle frappa d'une fureur utérine, ni de mille autres effets de sa colère. Son mauvais caractère est assez connu, & il justifie bien les surnoms odieux que les poètes lui ont donnés pour peindre ce caractère vindicatif. Ils sont puisés dans la nature. Il n'y a jamais eu de *Junon*; mais s'il en eût existé une, elle auroit sans doute réalisé toutes les suppositions des poètes. Il semble qu'Ovide ait voulu peindre la déesse en grand, & réunir toutes ses autres épithètes désavantageuses dans celle d'*Iniqua*, dont il la qualifie. (*Metam. lib. VII.*)

Dira lues populis, ira Junonis iniquæ.

Virgile s'en est aussi servi pour exprimer les travaux que cette déesse suscita malicieusement à Hercule :

.... *Ut duros mille labores*

Rege sub Eurysthæo, fatis Junonis iniquæ

Pertulerit.

Junon favorisoit avec autant de bonté les peuples qui étoient sous sa protection, qu'elle poursuivoit avec acharnement ceux à qui elle étoit opposée. Elle aimoit les carthaginois, Argos, Sparte, My-

cènes, Samos étoient l'objet de ses complaisances. Jason éprouva plus d'une fois les effets de sa bienfaisance, & elle protégea de tout son pouvoir l'infortunée Didon. C'est-là le seul moyen que je trouve de lever la contradiction que l'on apperçoit d'abord entre les surnoms odieux qui viennent d'être donnés à la déesse, & d'autres qui lui sont tout-à-fait opposés; celui d'*Iniqua*, par exemple, & celui de *Bona* employés par le même poète. La circonstance est changée, *Junon* n'est plus méchante, quand elle n'y a plus d'intérêt; elle donne au contraire des preuves de sa bonté aux peuples qui l'invoquent comme leur divinité tutélaire; & c'est à ce titre que Didon la prie de lui être favorable (*Æneid. I. v.* 738.):

Adsit lætitiæ Bacchus dator, & bona Juno.

Nous trouvons dans les auteurs plusieurs autres épithètes de *Junon*, dont l'interprétation est très-avantageuse, & présente en général l'idée d'une divinité bienfaisante : telles sont celles de χρηστή, de Κλυτή, & de φερέσβιος.

Ovide l'appelle *Sancta* :

Sancta Jovem Juno, nata sine matre Minerva
Officio doluit non eguisse suo.

(*Fast. lib. V. v.* 231.)

Enfin, sur une inscription on lit le titre de *Pia* donné à cette déesse. (*Gruter. p. xxv. n°* 1.)

Il est difficile d'exprimer en notre langue le mot *Pia*, ainsi que le mot grec πειος, qui est formé du mot latin *Pius*, & qui est une des épithètes de Jupiter. On peut dire néanmoins, que toutes les fois qu'il a été donné à une divinité, c'étoit pour désigner sa bonté & sa bienveillance.

L'estime que l'on faisoit des grands yeux, & les soins que les femmes grecques avoient de les faire paroître tels, a engagé Homère à donner de grands yeux à *Junon*. (*Iliad.* Δ. *v.* 50.) Car c'est ainsi qu'on doit rendre βοῶπις par les *yeux grands les beaux yeux*. Hésychius l'explique de cette manière βοῶπις, μεγαλόφθαλμος, εὐόφθαλμος, contre l'interprétation de certains ignorans, qui, pour jetter du ridicule sur le plus grand des poètes, & sur un auteur infiniment au-dessus de leur capacité, ont voulu donner à ce mot un sens tout-à-fait ignoble. A l'avantage d'avoir de grands yeux, *Junon* joignit celui de les avoir bleus, ce qui est exprimé par l'épithète de Γλαυκῶπις qui lui est donnée.

Les artistes qui représenteront *Junon*, auront donc soin, si les circonstances le permettent, de se conformer à la description qu'en fait Homère, & de lui donner de *grands yeux bleus*, *de beaux cheveux & des bras arrondis avec grace & d'une blancheur éclatante*, comme l'a dépeinte le poète.

On vouloit désigner sur les médailles l'empereur ou l'impératrice vivante sous le nom d'*Augustus* ou d'*Augusta*, joint à celui d'un dieu ou d'une déesse, que l'on représentoit souvent avec les différentes légendes, *Apollo*, *Mars*, *Mercurius Augustus*. *Vénus*, *Cérès*, *Diana*, *Minerva Augusta*. On connoît les médailles de Commode, où cet empereur est représenté lui-même avec les attributs d'Hercule, & la légende *Herculi Romano*. Les légendes *Ivno Avgvsta* & *Ivnoni Avgvstae* qu'on lit sur beaucoup de médailles d'impératrices, doivent donc se rapporter à ces princesses. C'est ainsi qu'il faut aussi expliquer une inscription, sur laquelle on lit : *Ivnoni Avgvstae*. (*Murator. inscript. tom. I. p. xiv. n°* 8.)

On représentoit aussi la déesse *Junon*, avec la légende *Ivno victrix* : elle est alors figurée de différentes manières, toujours debout & tenant une haste de la gauche, quelquefois avec un bouclier; mais portant de la droite tantôt une palme, d'autrefois un casque, & souvent tenant la patère.

Junon a été appellée Τρόπαια par Lycophron, parce qu'on lui dédioit des trophées, ainsi qu'à Jupiter, qui avoit été surnommé pour cette raison *Tropæuchus*. Et l'épithète d'ὁπλόσμια, qu'on lit dans le même auteur, est également relative à quelque fonction militaire de la déesse; elle étoit honorée sous ce titre en Elide.

Quant à l'épithète de *Martialis*, qui est si souvent répétée sur les médailles, & principalement sur celles de Volusien & de Trebonien Galle, elle lui a peut-être été donnée pour la même raison que celle de *Victrix*; car on ne la trouve que sur des médailles. La déesse y est ordinairement représentée debout ou assise dans un temple de forme ronde, à deux colonnes, tenant de la droite quelque chose d'inconnu que quelques-uns ont cru être des épis, & d'autres des tenailles, mais qui est nécessairement quelqu'instrument militaire.

« Une déesse portant des tenailles, est, dit Winckelmann, un sujet mythologique fort étrange; on la trouve dans la villa Borghèse, sur un grand autel triangulaire de manière étrusque, & elle est tournée vers Minerve. On pourroit croire qu'il y a eu deux Minerves, & que celle dont je parle, est la Minerve qui accorda (*Epigr. græc. ap. Spanhem obs. in callim. p.* 644.) ses faveurs à Vulcain. Mais la déesse avec les tenailles paroît plutôt être une *Junon*, qui, selon un auteur grec (*Codin. de orig. Constant. pag.* 44. *edit. Lugd.* 1596. 8.) du moyen âge, fut représentée ainsi; & cela se trouve encore confirmé par une médaille (*Tristan. comment. hist. t. II. pag.* 668.), où on voit *Junon* assise avec des tenailles en main, & l'inscription *Juno Martialis*. Cette déesse, avec la même épithète sur des médailles, tient peut-être aussi des

tenailles qu'on a pris pour des épis de bled plutôt que pour cet attribut si peu commun. Cette *Junon* aura été opposée à une autre qui avoit le surnom de *Placida* (*Boissard. topogr. t. II pag.* 128.); comme il y avoit un Jupiter (*Casaub. not. in Spartian. p.* 110. *C.*) *Serenus*. L'auteur grec cité se sert du mot ψαλις, qui signifie aussi-bien des ciseaux de tailleur (*Gloss. Cyrill.*), que de barbier (*Poll. Onom. l. X. sect.* CXL.) d'où dérive le verbe ψαλίζαι, *raser*; mais il paroit aussi signifier des tenailles, comme ici. (*Poll. Onom. l. IV. sect.* CLXXXXI.) Dans la langue latine il y a de même peu de différence entre ciseaux & tenailles (*Isid. orig. l. XX. c. XIII. p.* 1324.); plusieurs même sont d'opinion qu'il n'y en a aucune, & soutiennent que le même mot (*Charis. instit. gram. l. I. p.* 72.) signifie indifféremment l'un & l'autre; & en effet, les tenailles, dans la main de *Junon*, ont été prises pour des ciseaux ».

Personne n'ignore que pour se venger de ce que Jupiter avoit produit Minerve de son cerveau, *Junon* lui fit voir qu'elle pouvoit enfanter sans son secours, & qu'elle conçut le dieu Mars par l'attouchement d'une fleur que Flore lui indiqua (*Fast. l. V. v.* 255).

L'épithète de *Martialis* peut encore convenir à *Junon* sous ce rapport, de même que l'on a donné celle de *Junonius* à Mars pour la même aventure (*Auson. Eclog. ad us. Delph. p.* 422.):

.... Junonie mavors,

Ut redeas, referasque exordia prima, cieris.

Les femmes célébroient avec autant de cérémonie que les hommes le jour anniversaire de leur naissance en l'honneur de *Junon*; ceux là étoient vêtus de blanc, & celles-ci avoient des habits rouges, ayant soin chacun de paroître devant leurs dieux tutélaires vêtus du même habillement & de la même couleur qu'ils leur supposoient. *Junon*, en cette qualité, étoit représentée sous la forme d'une jeune fille avec un manteau de pourpre, comme il paroît par ces vers de Tibulle (*Tibull. lib. IV. Eleg. ad Junonem*):

Annue purpureaque veni pellucida Palla:

Ter dea fit libo, ter dea casta mero.

Les femmes juroient aussi par leur *Junon*, comme on le voit dans Pétrone (*in satyric.*): *Junonem meam iratam habeam si meminerim, &c.*

Et Tibulle donnant des préceptes pour se garantir des enchantemens trompeurs de certaines femmes, dit que leurs plus tendres caresses, leurs discours les plus séduisans, ne doivent nullement exciter la confiance, quand même elles jureroient par leurs yeux & par leur *Junon*:

Etsi perque suos fallax juravit ocellos,

Junonemque suam................

(*Lib. III. Eleg.* XIV.)

L'épithète caractéristique de *Junon*, présidant aux mariages, est celle de *Pronuba*. Le mariage étoit censé valide, quand on avoit imploré son assistance, & qu'on l'avoit prise à temoin des engagemens que les époux vouloient contracter. « Notre union est légitime, dit Hypsipyle à Jason (*Ovid. epist Hypsipyl. Jason.*), elle a été consacrée par la presence de *Junon*, qui préside aux mariages ».

Non sum furtim tibi cognita: Pronuba Juno

Adfuit......................

Le culte de *Junon*, surnommée *Pronuba*, étoit établi à Samos, où elle étoit adorée d'une manière particulière. La plupart des médailles de cette ville ont pour type la déesse debout en face, quelquefois au milieu d'un temple à quatre colonnes avec un grand voile, le *tutulus* sur la tête, tenant une patère de chacune de ses mains soutenues sur des appuis, & ayant pour attribut un paon à ses pieds de chaque côté.

Apulée a formé du mot grec ζυγία celui de *zygia*, qu'il emploie dans la prière de Psyché à *Junon*: *quam cunctus oriens Zygiam veneratur*. Les latins lui donnèrent le surnom de *Juga* dans le même sens: quelques auteurs ont dérivé ce mot d'un joug que l'on mettoit, selon eux, sur le col des nouveaux époux dans la cérémonie du mariage; mais leur témoignage ne paroît pas assez bien fondé.

Il est évident que l'on doit plutôt entendre ces deux passages métaphoriquement, que de leur donner un sens naturel. L'épithete de *Juga* vient donc plus vraisemblablement, comme le dit Festus, *à conjunctione maris & feminæ*. La déesse avoit un autel & étoit adorée sous ce titre (*Ol. Borrich. antiq. urb. Rom. Marlian. de urb. Rom. topogr.*) dans un lieu de la ville qui donna à la rue le nom de *vicus jugarius*.

L'union des époux à laquelle *Junon* présidoit, lui a fait donner aussi par Martianus Capella l'épithète de *Socigena* (*de nupt. Philolog.*). Les grecs lui donnèrent encore le surnom de γαμηλία dérivé de γαμέω, *j'épouse*. Selon Tournefort (Voyag. de Levant, t. I. p. 422.) *Junon* portoit une couronne de fouchet & de ces fleurs que nous appellons *immortelles*; on en couvroit une petite corbeille fort légère placée sur le haut de la tête; c'est peut-

être de-là, ajoute ce savant voyageur, que sont venues les couronnes que l'on met encore dans le Levant sur la tête des nouveaux mariés, & la mode n'en est pas entièrement passée parmi nous. Tournefort (*Athen. l. 15 p. 678.*) cite un passage d'Athenée où cet auteur appelle Πολίαν la couronne de fleurs dont les peuples de Lacomie ornoient *Junon*. C'est vraisemblablement pour cette raison qu'elle a été surnommée Ἄνθεια, épithète qui ne se trouve que dans Pausanias (*Corinth.*), & que l'on peut traduire en françois par *Junon couronnée de fleurs*. On voyoit son temple dans la ville d'Argos, à la droite & près celui de Latone.

Il suffit de faire remarquer que la conduite de la nouvelle épouse, dans la maison de son mari futur, se faisoit avec beaucoup de solemnités; & c'est de-là que vient l'expression latine *uxorem ducere*, qui signifie *se marier*. On réclamoit la protection de *Junon* pour cette cérémonie, & on invoquoit la déesse sous le nom d'*Iterduca* & de *Domiduca*. *Iterducam & Domiducam mortales puellæ debent in nuptias convocare ut earum & itinera protegas, & in optatas domos ducas.*

Dans l'intention d'éviter les enchantemens magiques & d'autres maléfices, la mariée faisoit à la porte du mari une onction avec de la graisse de loup. *Massurius*, dit Pline (*Plin. l. XXXVIII. cap. IX.*) *palmam lupino adipi dedisse antiquos tradit. Ideò novas nuptas illo perungere postes solitas, ne quid mali medicamenti inferretur. Junon* étoit invoquée dans cette onction sous un nom qui marquoit la part que l'on croyoit qu'elle y prenoit, *Unxia*.

Il restoit encore à faire au mari une opération préalable, c'étoit de dénouer la ceinture virginale de son épouse. *Junon* n'étoit point oubliée dans ce moment critique, les jeunes filles qui en espéroient dans cette circonstance une influence favorable, l'invoquoient encore sous le nom de *Cinxia*. (*Martian. Capell. ibid.*) *Cinxiam mortales puellæ debent in nuptias convocare, ut cingulum ponentes in thalamis non relinquas.*

Junon fut en conséquence regardée comme la déesse qui présidoit aux accouchemens, au moins chez les latins; car les grecs attribuoient cet office à Diane, qu'ils nommoient pour cela φωσφόρος. Mais Diane n'étoit pas la seule divinité admise par les grecs pour présider aux accouchemens, ils en reconnurent encore une autre qu'ils nommèrent Εἰλείθυια (*Vid. Hesiod. Theogon.*), dont on a fait quelquefois une divinité particulière, & que l'on a d'autres fois regardée comme la fille de *Junon*; Pindare (*Nem. Od. VII.*) l'invoque sous ce rapport.

Les latins confondirent cette déesse Ilythie, fille de *Junon* avec *Junon* elle-même; car le mot grec εἰλείθυια est toujours rendu par celui de *Lucina*, & on sait que ces peuples ne mettoient aucune différence entre *Junon* & Lucine; & que, selon eux, le mot de *Lucina* étoit l'épithète de celui de *Junon* (*de nat. deor. lib. II.*). *Itaque & apud græcos*, dit Cicéron, *Dianam eamque Lucinam, eamque Luciferam. Sic apud nos Junonem Lucinam in pariendo invocant.* On a pu attacher une autre idée au mot *Lucine*, & le considérer comme le nom d'une divinité particulière, à laquelle seule appartenoit la fonction d'assister les femmes dans les douleurs de l'enfantement; &, en ce cas, on auroit pris seulement le signe pour la chose signifiée.

Il peut se faire aussi, que sans rien diminuer des droits de *Junon*, on l'ait invoquée seulement sous le nom qui les indiquoit.

.... Magno

Lucinam ad nexos partus clamore vocabam.

Nous considérons ici le mot *Lucina* comme l'épithète & un surnom de cette déesse, qui lui est donné par plusieurs auteurs & par Térence, qui introduit la courtisane Glycerium l'implorant dans les douleurs sous ce titre (*in Andr act. III. scen. I.*):

Juno Lucina fer opem, serva me, obsecro.

Junon-Ilithie avoit un temple dans la ville d'Athènes, dont parlent Platon (*de leg.*), & Pausanias (*Pausf. in Attic.*)

Le temple de *Junon*-Lucine étoit à Rome sur les esquilies, comme il paroît par un passage de Varron: *Cispius Mons...... apud ædem Junonis Lucinæ.*

La quantité d'*ex-voto* & de monumens qui existent encore avec le titre de *Juno Lucina*, font assez voir combien étoit grande la vénération que l'on avoit pour elle en Italie. Gruter, Muratori, Reinésius & d'autres auteurs en ont publié une grande partie.

Junon-Lucine est représentée sur les médailles de la même manière à peu près que sur les monumens chargés d'inscriptions; c'est ainsi qu'on la voit sur une médaille d'or de Faustine la jeune (Cab. de M. Pellerin), où elle est assise tenant de la main droite un enfant, avec un autre qui est devant elle lui tendant les bras, de la gauche une haste, & un marche-pied sous ses pieds.

Junon étant bien reconnue pour la déesse qui présidoit aux accouchemens, il est aisé d'expliquer les autres noms relatifs à cet office qui lui ont été donnés. Le surnom de *Patulcia*, par exemple, n'est rien autre chose qu'une dépendance & une confirmation de celui de *Lucina*. L'assistance de

Junon envers les femmes enceintes étant bien confirmée, on la chargea de tous les soins qui pouvoient en dépendre; on crut qu'elle ne négligeoit rien de tout ce qui tenoit à la disposition physique des femmes pour la formation du fétus, sa nutrition & sa production; c'est cette production à laquelle on s'imaginoit qu'elle préparoit les voies en accélérant l'accouchement, & en diminuant les douleurs, qui la fait appeller *Patulcia*, surnom dont l'étymologie n'est pas bien connue; mais qui a la même signification que s'il venoit du verbe *pandere : à pandendo genitales meatus*.

C'est toujours par une suite des secours que *Junon* procuroit aux femmes, qu'elle a été surnommée *Egeria; à partu egerendo*, selon Festus: & *Opigena; quòd opem præberet*, selon le même auteur.

Les accouchemens étant quelquefois suivis d'accidens facheux, on eut encore recours à l'assistance de *Junon*, & les femmes l'imploroient dans ces circonstances sous un titre qui marquoit le secours qu'elles en attendoient, c'est celui de *Fluonia;* Festus en donne la raison: *Fluoniam Junonem mulieres celebrant, quod eam sanguinis fluorem in conceptu retinere putabant.* Ce qui ne souffre point d'autre interprétation.

Junon reçut les surnoms de *Mensalis*, de *Kalendaris* & de *Novella* pour d'autres raisons tout-à-fait différentes. Elle fut surnommée *Kalendaris* dans la plus haute antiquité par les laurentes avant la fondation d'Albe, parce que ces peuples lui avoient consacré les calendes de chaque mois, depuis le mois de mars jusqu'à celui de décembre inclusivement, de même qu'ils avoient consacré les ides à Jupiter: *idus omnes Jovi*, dit Macrobe (*Saturn. lib. I. cap. XV.*), *ita kalendas Junoni tributas, & Varronis & Pontificalis affirmat auctoritas; quod etiam laurentes patriis religionibus servant, qui & cognomen deæ ex cæremoniis addiderunt, Kalendarem Junonem vocantes, sed & omnibus kalendis à mense martis ad decembrem huic deæ supplicant.*

Ovide fait aussi mention de cet usage dans ses fastes (*Ovid. fast. I.*):

Vendicat Ausonias Junonis cura kalendas.

Je n'insisterai pas davantage sur quelques autres épithètes de *Junon*, qui ont rapport aux mariages & à leurs suites. Celles de *Matrona* & de *Populonia* lui sont données par plusieurs auteurs (*Martian. Capell. Senec. Tryphiod.*), & elle est surnommée φαεσίμβροτος, parce qu'elle étoit censée donner la vie aux hommes, & *Februalis* en tant qu'elle présidoit à la cérémonie de la purification des femmes accouchées.

Voici la raison qui a fait donner le paon pour attribut à *Junon*, ainsi que l'aigle à Jupiter. L'isle de Samos est le premier pays où l'on ait découvert des paons selon le témoignage d'Athénée (*Athen. lib. XIV. p. 655. Jul. Pollux*) & d'autres auteurs, & c'est de cette isle qu'ils furent transportés dans d'autres pays; de même que les coqs le furent de la Perse. C'est pourquoi Antiphane, cité par Athénée, dit qu'Héliopolis fournit des phénix, Athènes, des chouettes, l'isle de Cypre, de belles colombes, & que l'on trouve à Samos des paons, espèce d'oiseau qui l'emporte sur tous les autres par la variété de ses couleurs, & par l'or qui est répandu sur ses plumes. Il n'est donc pas étonnant que les samiens aient consacré cet oiseau à *Junon*, qu'ils prétendoient avoir pris naissance chez eux, qu'ils l'aient donné pour attribut à la reine des cieux, déesse des richesses, & qu'ils l'aient figuré sur leurs monnoies. Le paon n'est pas le seul oiseau qui ait été donné pour attribut à cette déesse selon M. de Buffon (Hist. des oiseaux, in-12°. tom. II. pag. 120.): « les poëtes, dit » ce savant naturaliste, ont dédié l'aigle à Jupiter, » & le duc à *Junon;* c'est en effet l'aigle de la » nuit, & le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière du jour, & ne volent que quand » elle s'éteint ».

L'isle de Samos passoit, comme nous l'avons vu, pour le lieu de la naissance de *Junon*. L'itinéraire d'Antonin le marque positivement à cet article, on y lit:

INSVLA SAMOS IN MARI AEGEO

IN HAC IVNO NATA EST.

Il n'est pas si aisé de concilier ce que dit Pausanias de la naissance de *Junon* dans l'île de Samos, avec ce que le même auteur rapporte ailleurs de son éducation dans la ville de Stymphale en Arcadie. (*Pausf. Arcad.*) C'étoit une tradition parmi les peuples de ce pays que Temenus habitoit l'ancienne ville de Stymphale, qu'il y éleva *Junon*, & qu'il lui bâtit ensuite trois temples sous différens noms suivant les trois états où il l'avoit vue: le premier étoit appellé le temple de *Junon* vierge, Παρθένος; le second le temple de *Junon* mariée, Τελεία; & le troisième le temple de *Junon* veuve, χήρα. Le dernier lui fut élevé lorsqu'elle demeura à Stymphale où elle s'étoit retirée après son divorce. (*Pausan. Bœot.*) Selon le même auteur *Junon* étoit aussi honorée sous les noms de Τελεία & de Νυμφευομένη à Platée en Bœotie.

On raconte qu'un jour *Junon* étant irritée contre Jupiter, sans que l'on sache pourquoi, s'étoit retirée en Eubée, & que Jupiter n'ayant pu la fléchir d'aucune manière vint trouver Cithéron qui régnoit alors à Platée. C'étoit l'homme le plus sage de son temps; il conseilla au dieu de faire faire une statue de bois, de l'habiller en femme, de

de la promener sur un char dans la ville, & de répandre le bruit que c'étoit Platœa, fille d'Asopus qu'il alloit épouser. Jupiter suivit ce conseil. Aussitôt *Junon* en étant informée se rend à Platée, s'approche du char, & dans sa colère, voulant déchirer les habits de la mariée, elle s'apperçoit que c'est une statue. Elle pardonna aisément à Jupiter cette petite tromperie & elle se reconcilia avec lui. En mémoire de cet évènement on célébroit dans le pays une fête appelée les *dédales*, parce qu'anciennement toutes les statues de bois étoient nommées dédales.

Le culte de *Junon* dans l'Eubée n'est vraisemblablement fondé sur d'autres principes que sur la retraite prétendue de la déesse dans cette isle; encore les auteurs en parlent-ils rarement.

Il n'y a aucune ville, non-seulement dans la Grèce, mais encore dans le reste du monde qui se soit signalée par le culte qu'elle rendoit à *Junon* d'une manière plus particulière que celle d'Argos. Homère ne fait point mention de Samos parmi les villes qu'il dit être chéries préférablement par *Junon*; il en cite trois autres principales dont la première est Argos. (*Iliad. S. v.* 51).

Les argiens prétendoient que la déesse avoit pris naissance chez eux, que les trois filles de la rivière Astérion l'avoient nourrie, & que ce fut une d'elle nommée Eubée qui donna son nom à la montagne sur laquelle fut bâti le temple de *Junon* dont Eupolème, natif d'Argos, fut l'architecte. Ce temple nommé Ἡραῖον étoit situé au pied du mont Eubée, à peu près à égale distance d'Argos & de Mycènes, & les peuples de l'une & de l'autre ville s'y rendoient en commun pour célébrer les fêtes de *Junon*.

Pausanias (*Corinth.*) fait la description de la statue de la déesse telle qu'on la voyoit dans son temple. En y entrant, dit-il, on y voit sur son trône la statue de *Junon* toute d'or & d'ivoire, & d'une grandeur extraordinaire; elle porte une couronne sur laquelle on voit en relief les graces & les heures. D'une main *Junon* tient une grenade, & de l'autre un sceptre surmonté d'un coucou. Quant à la grenade c'est un mystère que je passe sous silence, continue l'historien; mais pour le coucou qui est au haut de son sceptre, on dit que c'est le symbole de la métamorphose de Jupiter qui étant amoureux de la jeune déesse, prit la figure de cet oiseau afin qu'elle s'en amusât. Cet ouvrage étoit de la main de Polyclète, fameux sculpteur d'Argos. Mycènes étoit aussi chérie de *Junon*; néanmoins Argos avoit la prééminence, & c'est pour cela que les auteurs latins ont donné à *Junon* le surnom d'*Argiva* & quelquefois celui d'*Argolica* comme Sénèque: *& te sororem cuncta pollentis viri Argolica Juno*. Muratori a publié une inscription sur laquelle on lit celui d'*Argeia* qui signifie la même chose;

IUNONI ARGEIAE
C. BLANDUS PROCOS.

(*Muratori, inscript. tom. I, p. XIV, n°. 7.*)

On a plusieurs médailles sur lesquelles on lit, ΑΡΓΕΙΩΝ ΗΡΑ, ou ΗΡΑ ΑΡΓΕΙΑ; mais la déesse n'y est point du tout représentée suivant la description de Pausanias.

Entre les villes qui étoient sous la protection immédiate de *Junon* (*Iliad. S. v.* 51) Homère compte aussi celle de Sparte. Les lacédémoniens avoient pour cette déesse une vénération particulière, & nous lisons dans Pausanias (*Eliac.* 2) l'épithète de lacédémonienne donnée à *Junon* Ἥρα Λακεδαιμονία. Ils étoient les seuls des grecs qui l'honorassent sous le titre d'Αἰγοφάγος, surnom qui venoit du sacrifice de chèvres qu'ils faisoient. Ce fut Hercule, dit Pausanias, qui lui éleva un temple, & qui le premier lui immola des chèvres, parce qu'il n'avoit trouvé aucun obstacle de la part de la déesse dans son combat contre Hippocoon & ses enfans. Le héros, en reconnoissance de ce qu'elle ne s'étoit point opposée à ses desseins, comme elle avoit coutume de le faire, lui offrit un sacrifice des premiers animaux qu'il trouva sous sa main, & c'étoit des chèvres.

Le culte de Jupiter Ammon fut transporté de Libye dans différens pays de la Grèce & particulièrement à Olympie, les éléens faisoient des libations en son honneur, & il étoit invoqué dans le Prytanée. De-là vint à *Junon* sa sœur le surnom d'*Ammonienne*, non que son culte ait été apporté de Libye en Grèce, ainsi que celui de Jupiter; mais parce que la déesse ayant été honorée dans le prytanée d'Olympie où Jupiter portoit le surnom d'Ammon, l'on crut que *Junon* devoit porter le même nom par conformité, & parce qu'elle participoit aux mêmes honneurs. Elle fut donc nommée Ammonienne, Ἥρα Ἀμμωνία, comme le rapporte Pausanias. (*Eliac.* 1).

Les grecs reçurent sur le culte des dieux quelques idées, des peuples plus anciens qu'eux. Si l'on en croit Strabon (*lib. V, p.* 166) ils donnèrent le nom de *Junon* ou plutôt de Ἥραν à la déesse que les étrusques nommoient *Cupra*, Τὴν Ἥραν ἐκεῖνοι Κυπραν καλοῦσι. Nous n'avons point assez de détails sur la religion de ces derniers peuples pour savoir quelle idée ils se formoient de cette déesse. On sait seulement qu'il y avoit dans le Picenum une ville maritime du nom de *Cupra*, dans laquelle Strabon dit qu'étoit bâti le temple de la déesse qui portoit ce nom. Le mot *Cupra* ne devroit pas être par conséquent regardé comme un surnom de *Junon*; mais comme un synonime employé chez les étrusques pour exprimer la déesse que les grecs nommoient Ἥρα; de même que les

syriens employoient celui de Marnas, & les égyptiens celui de Sérapis pour désigner la divinité que les grecs nommoient Ζεὺς & les latins Jupiter.

Il y a également diversité d'opinion sur l'étimologie du surnom de *Lacinia* sous lequel *Junon* étoit adorée en Italie & sur l'occasion de la fondation du temple. Les uns disent (*Servius in Æneid. lib. III, v.* 552) que le roi Lacinius le fit bâtir en l'honneur de *Junon*, parce qu'elle haïssoit Hercule, qu'il n'avoit pas voulu recevoir chez lui. D'autres disent que c'est au contraire Hercule qui l'a bâti en l'honneur de la déesse qu'il surnomma *Lacinia*, après avoir fait une punition exemplaire du voleur Lacinius. Le sentiment qui me paroît le plus vraisemblable est celui qui dérive l'épithète *Lacinia* du Promontoire *Lacinium* dans la partie de l'Italie nommée le Brutium; ce qui justifieroit aussi Tite-Live contre Valère Maxime dans la position que le premier donne du temple de *Junon* lacinienne près de Crosone.

Aucune ville du Latium ne signala autant son zèle & son respect envers *Junon* que celle de *Lanuvium*. On ignore quel fut le fondateur du temple qui la rendit si illustre; on soupçonne néanmoins qu'il étoit aussi ancien que la ville même; & comme l'époque de la fondation de Lanuvium est incertaine, celle du temple de la déesse n'est pas plus connue. On pourroit peut-être la rapporter à Diomède originaire de Grèce. Quelques-uns ont cru qu'il avoit consacré dans cette ville un temple à *Junon* sous le titre de *Sospita*, parce qu'il y étoit abordé heureusement, après avoir essuyé mille dangers sur mer & de la part de tous les peuples par les pays desquels il avoit été obligé de passer. Au dedans du temple on voyoit la statue de la déesse représentée d'un jeune âge & d'une figure très-agréable avec un habillement particulier. Elle étoit debout, la tête couverte d'une peau de chèvre avec ses cornes, armée d'une haste, tenant de l'autre main un bouclier, & sa chaussure étoit recourbée pardevant à peu près comme nos patins. On ne peut rien ajouter à la description qu'en fait Cicéron. (*Cicer. de nat. deor. lib. I, c.* 29). Elle paroît ainsi sur plusieurs médailles consulaires & impériales. Une inscription trouvée dans ses ruines à Lanuvium, & publiée par Spanheim (*de prast. & usu p.* 83 *Fabreti. c.* 9) nous apprend que Jupiter étoit adoré dans le même temple sous le titre de *sispes* ou de *sospes*.

Les romains & les latins firent alliance sous le consulat de L. Furius Camillus & de C. Mænius; c'est alors que la coutume fut établie, que dès que les consuls romains entroient en charge, entr'autres cérémonies auxquelles ils étoient obligés, ils iroient offrir des sacrifices à *Junon* surnommée *sospita* dans son temple de Lanuvium; ce que Cicéron exprime très-clairement (*Pro Murena*) quand il dit: *nolite à sacris patriis Junonis sospitæ, cui omnes consules facere necesse est domesticum & suum consulem potissimum avellere.*

On connoît une autre épithète de *Junon* qui signifie à peu près la même chose & que l'on peut regarder comme synonime de *sospita*, c'est celle de *conservatrix* qu'on lit sur une médaille de Julia Mamæa, au revers de laquelle la déesse est assise (*Harduin, fol. p.* 820) ayant le paon à ses pieds avec la légende *IUNO CONSERVATRIX*, & sur une de Salonine au revers de laquelle *Junon* paroît debout tenant de la droite une patère & de la gauche une haste (*Band. p.* 252), avec le paon à ses pieds & la légende *IVNO CONSERVAT.*

Cette épithète se lit aussi sur une inscription avec celle de *placida*, & elle paroît bien ici se rapporter au secours qu'elle accordoit aux femmes dans les accouchemens & aux suites fâcheuses dont elle les préservoit (*Gruter xxv, n°.* 2).

Que les sabins aient emprunté de leurs voisins le culte de *Junon*, ou qu'ils le lui aient déféré d'eux-mêmes; il n'en est pas moins certain que la déesse étoit en grande vénération chez ces peuples. Ils l'honoroient sous le titre de *curis* ou *quiris* surnom que quelques auteurs & entr'autres Plutarque (*Quæst. rom.*) ont cru formé d'un terme de la langue des sabins qui signifioit une haste, d'où ils prétendent aussi que le dieu Mars a été appelé Quirinus. Cette étimologie pourroit bien avoir quelque fondement. (On connoît une inscription sur laquelle le titre de *Quiris* est donné à Junon). Mais il paroît plus vraisemblable que si elle a été adorée sous ce titre par les sabins, comme il y a lieu de le croire, elle tiroit plutôt ce nom de la ville capitale de ces peuples qui s'appelloit Κυρὶς, & que le véritable surnom de la déesse étoit Κυριτία. C'est ce qu'Etienne (*Stephan. de urbib.*) fait entendre par l'explication qu'il en donne à ce mot.

D'où l'on peut conclure que les surnoms de *Curis* & de *Quiris* ne sont que des diminutifs ou des orthographes variées de celui de Κυριτία, & que son origine est Κυρὶς, nom de la métropole des sabins.

Quant au surnom *Feronia*, Strabon dit qu'au pied du mont Soracte étoit une ville nommée *Feronia*, & qu'on y adoroit une déesse du même nom. Ce pays étant limitrophe de celui des sabins qui honoroient déjà *Junon* sous le nom de *Curis*, & qui avoient un temple consacré à la déesse *Feronia*, lequel leur étoit commun avec les latins, cette déesse pourroit bien être *Junon*; ou plutôt le mot de *Feronia* seroit un surnom de *Junon* qu'on auroit

employé seul, comme on fit ailleurs celui de *Lucina*.

Junon fut honorée à Rome sous les noms de *Sororia* ou de vengeresse des sœurs relativement au crime d'Horace, & de *Moneta*, c'est-à-dire, de la donneuse d'avis. Il y avoit un temple de *Junon* sur le capitole, avant que Camille le fils eût voué le temple de *Junon Moneta*; ou bien il faudroit dire qu'il voua seulement un temple à *Junon*, & que dans la suite cette déesse reçut le surnom de *Moneta*, à cause de l'avis qu'elle donna dans ce temple, de sacrifier une truie pleine, afin de faire cesser un tremblement de terre.

Suidas donne une origine différente au temple qui fut bâti par les romains à *Junon*, & une autre étymologie du surnom de *Moneta*. Les romains, dit cet auteur, manquant d'argent dans la guerre contre Pyrrhus & les tarentins, firent un vœu à *Junon*; la déesse leur répondit que si pour défendre leur droit, ils combattoient avec courage, l'argent ne leur manqueroit point. Sur quoi les romains ayant obtenu le succès, ils honorèrent *Junon* sous le titre de *Moneta*, & ils ordonnèrent que désormais on frapperoit la monnoie dans son temple. C'étoit en effet près de ce temple qu'étoient les maisons des monétaires appellés *triumvirs*.

Il a des auteurs qui dérivent le nom latin de *Junon à Juvando*, *quasi Juvaret*. En la considérant comme l'air qui donne le mouvement & la vie aux hommes, ou bien sous le rapport du secours qu'elle procure aux femmes dans les douleurs de l'enfantement, cette étymologie est également raisonnable. Je ne crois cependant pas qu'elle soit bien sûre; & si l'on veut dériver le mot *Juno* du verbe *Juvare*, seulement parce que l'un & l'autre commencent par la même syllabe, j'aimerois mieux le dériver de celui de Jupiter qui ne vient pas lui-même de *Juvare*. Il semble que le nom Ἥρα, qui doit venir de la même racine que Ἥρος, étoit un ancien synonime de *δέσποινα*, *dame* ou *maîtresse*, titre d'honneur de plusieurs divinités grecques.

Le paon, l'oiseau favori de *Junon*, ne se trouve jamais auprès d'aucune autre déesse. L'épervier & l'oison lui étoient aussi consacrés, & accompagnent quelquefois ses statues. On ne lui sacrifioit point de vaches, parce que dans la guerre des géans contre les dieux, *Junon* s'étoit cachée en Egypte sous la figure d'une vache. Le dictame, le pavot & la grenade étoient les plantes que les grecs lui offroient, & dont ils ornoient ses autels & ses images. La victime la plus ordinaire qu'on lui immoloit, étoit l'agneau femelle : cependant au premier jour de chaque mois on lui immoloit à Rome une truie.

Panfile & Alcman, deux anciens poëtes cités par Athénée, disent qu'à Sparte on voyoit *Junon* coëffée avec le πολεών, tel que Cérès le porte ordinairement.

Elle paroît ainsi coëffée sur une médaille des argiens, publiée par Haym.

Junon, indépendamment de son *diadême* relevé en pointe au milieu, est reconnoissable sur les monumens à ses grands yeux & à sa bouche impérieuse : traits qui caractérisent si bien cette déesse, qu'on l'a reconnue à un simple profil qui étoit resté d'une tête de femme, débris d'un bas-relief du cabinet de Strozzi. La plus belle tête de cette déesse, de grandeur colossale, se trouve à la villa Ludovisi; on voit au même lieu une tête plus petite de la même déesse qui mérite d'occuper le second rang. Mais la plus belle statue que nous ayons de cette divinité, est celle du palais Barberini.

Par rapport à l'air qu'elle désigne, *Junon* peut être représentée vêtue de bleu-céleste; quoique Martianus Capella (*lib. I. pag.* 19.) la fasse paroître couverte d'un voile blanc.

Junon-nourrice est une belle statue du Muséum Pio-Clementin, qui a été publiée par Winckelmann. Il a cru reconnoître Hercule dans l'enfant qu'elle allaite, trompée par Jupiter, selon Pausanias, ou persuadée par Pallas, selon Tzetzès. Mais M. Visconti, éditeur de ce Muséum, dit que cet enfant est Mars, dont *Junon* fut mère sans le secours d'aucun homme, & par la vertu seule d'une fleur.

Junon paroît dans la même attitude, & de plus tenant cette fleur, sur une médaille de bronze de Mammée.

Elle tient quelquefois par la même raison une fleur de lys, plante qu'elle aimoit beaucoup, selon Clément d'Alexandrie. (*Pædagog. l. II. c. VIII.*)

Voici les pierres gravées de la collection de Stosch, qui sont relatives à *Junon*.

Une pâte antique. Tête de *Junon* voilée, comme Vesta. On la voit sur un bas-relief (*Bartoli admiranda tom. XXVII.*), à Rome, avec un voile qui lui couvre entiérement le visage. Muratori croit (*Inscr. tom. I. p.* 28.) que la tête de *Junon* voilée signifie l'air, dont elle étoit l'image.

Sur une cornaline, *Junon* debout, avec des cornes sur la tête, & la peau de chèvre dans la main gauche : avec ces attributs elle est appellée *Sispita* ou *Sospita*. On voit *Junon* avec des cornes sur plusieurs médailles romaines.

Sur une pâte de verre, *Junon* assise sur un trône, sur le dossier duquel on voit d'un côté la tête d'Apollon, avec des rayons représentant le soleil, & de l'autre côté Diane, avec le croissant repré-

sentant la lune. Autour de la tête de *Junon* sont les sept planètes.

Sur une pâte de verre, *Junon* portée sur une aigle, & son voile flottant autour de la tête, forme un cercle, dans lequel on voit les sept planètes.

Sur une cornaline, *Junon* nue portée sur une aigle, tenant un sceptre à la main droite.

Sur un jaspe rouge, Jupiter & *Junon* debout. Autour de *Junon* est un voile tout parsemé d'étoiles. On la voit avec un voile semblable sur une médaille de Samos. (*Spanheim Obs. in Callim.*) L'étoile de *Junon* étoit appellee φωσφόρος, comme celle de Vénus.

Sur une cornaline, le paon de *Junon*.

JUNON-*Mephitis*. *Voyez* MEPHITIS.

JUNONALES ou JUNONIES, fêtes romaines en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ses fastes, & qui est cependant décrite fort particuliérement par Tite-Live. (*Décade III, liv. VII.*)

Cette fête fut instituée à l'occasion de certains prodiges qui parurent en Italie ; ce qui fit que les pontifes ordonnèrent que vingt-sept jeunes filles, divisées en trois bandes, iroient par la ville en chantant un cantique composé par le poète Livius ; mais il arriva que comme elles l'apprenoient par cœur, dans le temple de Jupiter-Stator, la foudre tomba sur celui de Junon-reine, au mont Aventin.

A la nouvelle de cet événement, les devins ayant été consultés, répondirent que ce dernier prodige regardoit les dames romaines, qui devoient appaiser la fœur de Jupiter par des offrandes & des sacrifices. Elles achetèrent donc un bassin d'or, qu'elles allèrent offrir à Junon sur le mont Aventin : ensuite les décemvirs assignèrent un jour pour un service solemnel, qui fut ainsi ordonné : « on conduisit deux vaches blanches du temple d'Apollon dans la ville, par la porte Carmentale : on porta deux images de Junon-reine, faites de bois de cyprès : ensuite marchoient 27 jeunes filles, vêtues de robes traînantes, & chantant une hymne en l'honneur de la déesse. Les décemvirs suivoient couronnés de laurier, & ayant la robe bordée de pourpre. Cette pompe, après avoir fait une pause dans la grande place de Rome, où les 27 jeunes filles exécutèrent la danse de leur hymne ; la procession continua sa route, & se rendit, sans s'arrêter, au temple de Junon-reine ; les victimes furent immolées par les décemvirs, & les images de cyprès furent placées dans le temple de la divinité. (D. J.)

JUNONIGENA, surnom de Vulcain, fils de Junon.

JUNONIUS, surnom donné à Janus, parce que c'est lui qui introduisit en Italie le culte de Junon, d'où il fut aussi appellé fils de cette déesse.

JUNONS, au pluriel : on appelloit ainsi les génies particuliers des femmes. Chaque femme avoit sa Junon, comme chaque homme avoit son génie. Nous trouvons plusieurs exemples de ces *Junons*, génies des femmes, dans les inscriptions anciennes qu'on a recueillies ; & pour n'en citer qu'un exemple, dans un monument consacré à *Junia Torquata*, l'inscription porte : *à la Junon de Junia Torquata céleste patrone.* Enfin, les femmes juroient par leurs *Junons*, comme les hommes par leurs génies.

On voit dans Muratori (17. 1. & 7.) des inscriptions qui s'adressent aux *Junons*, *Junonibus*, &c. *Voyez* JUNON.

JUPITER des égyptiens. *V.* AMMON.

JUPITER, fils de Saturne & de Rhéa. Son premier nom étoit *Jon*. Il auroit été dévoré par son père dès sa naissance, dit la fable, si sa mère, au lieu de l'enfant, n'eût donné à celui-ci une pierre qu'il engloutit aussi-tôt. Saturne faisoit ce traitement à tous ses enfans, parce que le ciel & la terre lui avoient prédit que l'un d'eux lui ôteroit l'empire. Rhéa, pour sauver l'enfant dont elle étoit enceinte, se retira en Crète, où elle accoucha dans un antre appellé Dicté, & donna l'enfant à nourrir aux curètes & aux nymphes *Mélisses*, qui le firent allaiter par la chèvre *Amalthée*. Les curètes se tenoient dans l'antre, armés de piques & de boucliers qu'ils faisoient retentir de peur que Saturne n'entendît la voix de l'enfant. *Voyez* ADAMANTHEE, AIGLE, AMALTHÉE, CELME, COLOMBES, CURÈTES, LYCÉUS, MÉLISSES.

Quand *Jupiter* fut devenu grand, il commença, suivant le conseil de Métis, par donner à son père un breuvage qui lui fit vomir premièrement la pierre qu'il avoit avalée, & ensuite tous ses enfans qu'il avoit dévorés. Alors, aidé de ses frères, il attaqua Saturne & les titans ; le parti de Saturne fit une assez longue résistance puisqu'il ne succomba qu'après une guerre de dix ans. Ce fut au bout de ce temps que la terre prédit à Jupiter qu'il remporteroit la victoire s'il pouvoit délivrer ceux qui étoient renfermés dans le tartare. Il l'entreprit & en vint à bout. *Voyez* CAMPÉ. Alors les cyclopes donnèrent à *Jupiter* le tonnerre, les éclairs & la foudre ; & avec ces armes il vainquit les titans & les enferma dans le tartare. Il partagea ensuite l'empire du monde avec ses frères ; il donna la mer à Neptune, les enfers à Pluton, & se réserva l'empire du ciel & de la terre. A la guerre des titans, succéda quelque temps après celle des géans. *Voyez* GÉANS. *Jupiter* ne fut plus depuis troublé dans son empire, & jouit tran-

quillement du titre de maître & de père des dieux. Chef de la nature & le souverain législateur du ciel & de la terre, *Jupiter* cependant se rendit coupable des crimes les plus atroces & les plus honteux. Outre qu'il détrôna son père, le mutila & le précipita dans le tartare chargé de chaînes, il commit des incestes avec ses sœurs, avec ses filles & avec ses tantes; il voulut même violer sa mère; il enleva le beau Ganymède dont il étoit le trisaïeul, & le fit son échanson pour l'avoir toujours auprès de lui. Il séduisit un grand nombre de filles & de femmes; & pour réussir il prenoit les figures de toutes sortes de bêtes, & même d'êtres inanimés. Les mensonges, les parjures & en général toutes les actions contraires à l'équité, & aux lois naturelles, lui étoient familières. On est allé jusqu'à dire qu'il dévora une de ses femmes. Il seroit trop long d'entrer dans le détail de toutes ces abominations, nous allons indiquer celles qui sont les plus intéressantes pour la connoissance de la mythologie. On a dit à l'article de Junon qu'il l'avoit séduite avant de contracter avec elle son incestueux mariage. Après ce mariage il viola Cérès son autre sœur & en eut Proserpine, qu'il déshonora aussi dès qu'elle fut en âge de donner de l'amour. *Voyez* CÉRÈS, PROSERPINE. De Latone sa troisième sœur il eut Apollon & Diane. *Voyez* LATONE. Il eut de Thémis sa tante, quinze enfans, les douze heures & les trois parques. *Voy.* THEMIS. De Dioné son autre tante, il eut la belle Vénus dont les charmes ne manquèrent pas de faire impression sur le cœur de son père. *Voy.* DIONÉ, VÉNUS. Il avoit dévoré Métis sa première femme. *Voy.* MÉTIS. Il vit un jour sa mère endormie, en devint amoureux & voulut la surprendre: elle s'éveilla, mais sa résistance auroit été vaine, si l'ardeur de son fils ne s'étoit évaporée par les efforts qu'il faisoit; une pierre devint grosse de ses vains efforts, & en accoucha au bout de dix mois.

Jupiter fut marié sept fois selon Hésiode: il épousa successivement Métis, Themis, Eurinomé, Cérès, Mnémosine, Latone, & Junon qui fut la dernière de ses femmes. Il eut un bien plus grand nombre de maîtresses, & des unes & des autres naquirent un grand nombre d'enfans, qui ont presque tous été mis au rang des dieux & des demi-dieux. Il eut de Léda, Castor & Pollux; d'Europe, Minos, Rhadamante, Sarpédon & Carnes; de Calysto, Arcas; de Niobé, Pélasgus; de Laodamie, fille de Bellérophon, Sarpédon & Argus; d'Alcmène, Hercule; d'Antiope, Amphion & Zéthus; de Danaé, Persée; d'Iodame, Deucalion; de Carné, Britomarté; d'une des Sithnides, Mégare; de Prothogénie, Ethlie & Memphis; de Thorédie, Arcésilas; d'Ora, Colax; de Cyrno, Cyrne; d'Électre, Dardanus; de Thalie, les Palices; de Garamanthis, Hyarbas, Phlée, Pilumnus & Picumnus; de Cérès, Proserpine; de Mnémosine, les neuf muses; de Maïa, Mercure; de Sémélé, Bacchus; de Dioné, Vénus; de Métis, Minerve; de Latone, Apollon & Diane; d'Hybris, le dieu Pan; de Thémis, les Heures & les Parques; enfin de Junon, Mars, Vulcain, Angelo & Lucine. Alcmène fut la dernière mortelle à laquelle ce dieu rendit des soins, comme Niobé avoit été la première. *Voyez* ALCMÈNE.

Jupiter tenoit le premier rang parmi les divinités: on l'appelloit le père & le souverain des dieux & des hommes. Un jour que les dieux murmuroient & sembloient vouloir se soulever; il leur dit qu'il les enleveroit tous avec le globe de la terre & de la mer. Les autres dieux n'étoient point persuadés qu'il eût tant de force: ils croyoient seulement que dans les combats d'un à un il auroit l'avantage. Sa menace parut même ridicule à Mars, qui se souvenoit qu'il n'y avoit pas long-temps que Neptune, Junon & Minerve, ayant entrepris de se saisir de *Jupiter*, & de le lier, le remplirent de frayeur, & l'eussent effectivement enchaîné, si Thétys n'eût eu pitié de lui, & n'eût appellé à son secours les cent bras de Briarée. *Voy.* BRIARÉE.

Son culte a toujours été le plus solemnel & le plus universellement répandu. Il eut trois fameux oracles, celui de *Dodone*, celui de *Lybie*, & celui de *Trophonius*. Les victimes les plus ordinaires qu'on offroit à ce dieu, étoient la chèvre, la brebis & le taureau blanc, dont on avoit soin de dorer les cornes. Souvent sans aucune victime on lui offroit de la farine, du sel & de l'encens; mais on ne lui sacrifioit pas de victimes humaines. L'exemple seul de Lycaon, qui, selon Pausanias, lui immola un enfant, ou, selon Ovide, un prisonnier de guerre, ne fut pas suivi: & le prince, par son horrible sacrifice, s'attira l'indignation de toute la terre; l'aversion de ce dieu pour ces sortes de sacrifices, n'étoit cependant pas générale. Un des temples de *Jupiter* les plus renommés, étoit celui du mont Lycée dans l'Arcadie. Suivant la tradition du pays il avoit été élevé sur cette montagne, par trois nymphes, dont l'une donna son nom à une fontaine qui avoit une propriété merveilleuse; car lorsqu'une longue sécheresse desséchoit les biens de la terre, le prêtre de Jupiter n'avoit qu'à jetter une branche de chêne sur l'eau de cette fontaine, après avoir fait certaines cérémonies & certains sacrifices, il survenoit à l'instant une pluie abondante. *Voyez* LYCEUS.

Proche du temple étoit une cour consacrée à ce dieu, dans laquelle les hommes & les bêtes qui y entroient ne faisoient point d'ombre; & quiconque osoit y mettre le pied, mouroit nécessairement dans l'année. Arcas y ayant poursuivi sa mère changée en ours, ils auroient l'un & l'autre subi cette loi rigoureuse, si *Jupiter* ne les eût enlevés pour en

faire des constellations. *Voy.* ARCAS, CALYSTO. Les victimes que l'on immoloit ordinairement dans ce temple, étoient des enfans; & ceux qui avoient la témérité de manger de la victime, étoient métamorphosés en loups. *Voyez* DEMÆNÈTE. Parmi les arbres, le chêne & l'olivier lui étoient consacrés. Personne n'honoroit ce dieu plus particuliérement & plus chastement, dit Cicéron, que les dames romaines.

Les philosophes & les historiens ont parlé de ce dieu bien différemment que les poètes. Les premiers ne prennent Jupiter que pour l'air le plus pur, ou l'æther, comme Junon, pour l'air grossier qui nous environne. Ceux qui en parlent selon l'histoire, prétendent qu'il y a eu plusieurs *Jupiters*. Cicéron dit que de son temps on en reconnoissoit trois: « il y en a deux de l'Arcadie, dit-il, l'un » fils de l'Æther, & père de Proserpine & de » Bacchus; l'autre, fils du Ciel, & père de Mi- » nerve; un troisième, né de Saturne dans l'isle de » Crète, où l'on fait voir son tombeau »; parmi les deux *Jupiters* d'Arcadie, il y en avoit un très-ancien. Né de parens obscurs, il s'éleva, se fit connoître par ses talens, & par le soin qu'il prit de polir l'esprit des arcadiens, qui menoient alors une vie sauvage, vivant dans leurs forêts, uniquement occupés de la chasse. Ce *Jupiter* leur donna des loix, & leur apprit à honorer les dieux. Les arcadiens pleins de reconnoissance, le mirent lui-même au nombre des dieux, & pour cacher son origine, ils dirent qu'il étoit fils de l'Æther ou du Ciel. Mais ce n'étoit pas là le plus ancien de ceux qui avoient porté le nom de *Jupiter*. Le premier de tous, est le *Jupiter*-Ammon des lybiens; ensuite le *Jupiter*-Sérapis des égyptiens; le *Jupiter*-Bélus des assyriens; le *Jupiter*-Célus des anciens perses; le *Jupiter* de Thèbes en Egypte; le *Jupiter*-Pappée des scythes; le *Jupiter*-Assabinus des éthiopiens, le *Jupiter*-Taranus des gaulois; le *Jupiter*-Apis, roi d'Argos, petit-fils d'Inachus; le *Jupiter*-Astérius, roi de Crète, qui enleva Europe, & fut père de Minos; le *Jupiter*, père de Dardanus; le *Jupiter*-Proëtus, oncle de Danaë; le *Jupiter*-Tantale, qui enleva Ganymède; enfin, le *Jupiter*, père d'Hercule & des Dioscures, qui vivoit soixante ou quatre-vingts ans environ avant le siège de Troie, &c., sans compter tant de prêtres de ce dieu, qui séduisoient les femmes, & rejettoient leur crime sur *Jupiter*. D'où il paroît qu'on a réuni sous une seule personne les actions de plusieurs princes de ce nom, dont le plus célèbre a été le *Jupiter* de Crète.

Les loix de *Jupiter* passèrent pour être les plus modérées de toutes; il fut aussi le modérateur de l'Olympe, le juste par excellence; l'empire lui fut dévolu. (Les juifs appelloient la planète de *Jupiter*, *Tsedek* le juste.) Il détrôna le vieux & paresseux Saturne. Celui ci, à cause de sa lenteur & de son éloignement, passa pour n'avoir qu'une influence froide. Il fut représenté comme un vieillard paresseux & glacé, qui avoit perdu ses forces, & qui se traînoit avec peine.

Ultima sorte senex loca possidet: ultimus auras
Ambit, & æterno contristat frigore terras.
Nigra seni facies, tardus gradus, horrida barba,
Et cani crines, & membra effœta senectâ.

(*Jov. Pontanus, de stellis, l. I.*)

Pausanias parlant du partage du monde entre *Jupiter* & ses deux frères, prétend que c'est *Jupiter* qui représentoit le dieu-souverain, qui gouvernoit en même-temps le ciel, la terre & les enfers sous trois différens noms. En parlant d'une statue de *Jupiter*, qui étoit à Argos, dans un temple de Minerve, il dit: « cette statue avoit deux yeux, » comme la nature les a placés aux hommes, & » un troisième au milieu du front...... On peut » raisonnablement conjecturer que *Jupiter* a été ainsi » représenté avec trois yeux, pour signifier qu'il » régna premiérement dans le ciel, comme tout » le monde en convient; secondement dans les » enfers: car le dieu qui, suivant la fable, tient » son empire dans ces lieux souterrains, est aussi » appellé *Jupiter* par Homère (Ζεὺς καταχθόνιος, » *Jupiter infernal*); troisiémement enfin sur les » mers, comme le témoigne Eschile. Quiconque » a donc fait cette statue, je crois qu'il lui a donné » trois yeux, pour faire entendre qu'un seul & » même dieu gouverne les trois parties du monde, » que les autres disent être tombées en partage à » trois divinités différentes ». Tacite appelle aussi Pluton *Jupiter-Dis*.

L'explication des différens surnoms de Jupiter, *complettera son histoire; elle est tirée d'une dissertation de M. le Blond, qui remporta le prix de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en* 1770.

SURNOMS GÉNÉRAUX DE JUPITER.

Cicéron, Sénèque, Apulée & d'autres auteurs dérivent le nom de *Jupiter* du verbe latin *juvare*, *à juvando*, *quòd juvet*; mais le nom ancien de *Jupiter* étoit JOVIS, comme on le voit par les médailles: IOVIS CVSTOS, IOVIS AXVR. (*Mém. de l'Acad. tom. III. pag.* 242.) Sur un monument antique, trouvé dans les fondemens de l'église cathédrale de Paris, on voit la représentation & le nom de plusieurs divinités rangées en cet ordre: *Vulcanus*, *Jovis*, *Esus*, *Castor*, &c. Le même nom se trouve dans un distique où le poète Ennius rassemble les noms des douze grands dieux:

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars.
Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Or, le nom de *Jovis* ne paroît point dériver de *juvans*. D'ailleurs le surnom d'*Opitulus*, qui, selon St. Augustin (*de civ. Dei.*) avoit été donné à ce dieu, auroit été un pléonasme, si le mot *Jupiter* avoit signifié *juvans pater*. D'autres ont cru qu'il venoit du mot hébreu, qui exprimoit le nom de dieu par excellence chez les hébreux. Ce nom se prononçant *Jéhovah*, le mot *Jovis* a pu en être formé par gradation; on y ajouta le mot *pater*, ainsi qu'à d'autres noms de dieux. Nous ne rapportons cette étymologie que pour montrer l'abus qu'ont fait de l'érudition les savans étymologistes.

Le culte des divinités topiques n'excluoit pas celui d'un dieu qui étoit toujours regardé comme le plus grand & le premier de tous; c'est pourquoi le culte de *Jupiter* & celui de Minerve furent communs dans Athènes (*Pausan. Att.*); & l'on voit plusieurs monumens de cette ville où *Jupiter* & Minerve sont réunis. D'ailleurs les athéniens croyoient être le premier peuple de la Grèce, que *Jupiter* eût honoré de sa visite en quittant le lieu de sa naissance; c'étoit donc encore une raison de plus de l'honorer d'une façon particulière. Aussi *Jupiter* y fut surnommé Πατρῷος, ainsi qu'Apollon (*Schol. Aristoph.*), parce qu'ils se vantoient d'être les premiers qui eussent reçu ces dieux & qui leur eussent offert des sacrifices.

Ils l'adorèrent aussi sous le titre de Πολιεὺς, c'est-à-dire protecteur de la ville, comme l'indique l'étymologie du mot. Les grecs croyoient que la garde de toutes les villes en général étoit confiée à Minerve, qui est appellée pour cela par Homère ἐρυσίπτολις, *custos urbium*; mais ils attribuoient aussi le même office à *Jupiter*, qu'ils nommèrent de là πολιεύς. On voyoit à Athènes la statue de ce dieu, qui étoit un ouvrage de Léocharès.

Un autel de *Jupiter*, exposé à l'air dans une enceinte fermée par une espèce de balustrade, qui s'appeloit en grec ἕρκος, a fait naître le surnom ἑρκεῖος donné à *Jupiter*, que l'on honoroit comme le gardien des maisons des grands, où se trouvoit ordinairement cet autel. Ce dieu étoit chargé en Grèce du même office que les dieux Pénates chez les romains. La belle description que fait Virgile de l'autel élevé dans le palais de Priam, convient très-bien à un autel de *Jupiter-Hercéus*.

Il y avoit plusieurs édifices publics à Athènes, où *Jupiter* étoit adoré sous un titre particulier. On voyoit dans le sénat des cinq cens la statue de ce dieu, qui étoit surnommé βουλαῖος, parce qu'il passoit pour présider aux conseils.

C'est pour la même raison que le surnom de μητιέτης lui est donné dans Hésiode & les autres poètes. Quoique l'épithète d'ἀγοραῖος puisse signifier le dieu qui préside au marché, à la place publique, elle signifie aussi le dieu qui préside au bureau & aux assemblées judiciaires.

L'épithète κτήσιος donnée à Mercure, signifie le dieu propice à ceux qui sont avides du gain; mais ce surnom donné à *Jupiter*, marque le maître des richesses, des patrimoines, & le protecteur de toutes sortes de possessions. C'étoit la coutume d'élever des statues à ce dieu près du trésor public des villes. On lui en avoit érigé une dans celui d'Athènes; & les myrrhinusiens l'honoroient particuliérement.

Le Pirée étant l'entrepôt du commerce de la ville, & par conséquent de toutes les richesses qui se répandoient dans le pays, devoit être naturellement sous la protection de *Jupiter-Ctésius*, & il y étoit en effet, comme nous l'apprend un passage d'Antiphon. (*Orat. in Noverc.*) Plaute le nomme *Opulentus*; & ce fut lui vraisemblablement que les grecs désignèrent par l'autre surnom de πλούσιος. Selon Pausanias (*Pausan. Lacon.*), en sortant d'Amiclès, en dirigeant sa route vers Térapné, & avant que de passer l'Eurotas, on découvroit un temple de *Jupiter*-le-riche, πλούσιος. Il étoit à quelque distance du fleuve.

Quelques auteurs ont regardé *Jupiter* ἐλευθέριος & *Jupiter*-Σωτὴρ comme la même divinité. La statue même de *Jupiter* Eleuthérien, à Athènes, portoit sur son inscription le titre de Σωτὴρ; & ce dieu étoit indifféremment invoqué sous ces deux noms.

Les thespiens ayant été délivrés (*Pausan. Beot.*) d'un fléau qui désoloit leur ville, consacrèrent une statue à *Jupiter*, duquel ils croyoient tenir cette faveur, & le surnom de *Saotas* qu'ils lui donnèrent, comparé avec celui de Σωτὴρ, que le dieu reçut dans des circonstances pareilles, fait voir que c'est le même.

Les athéniens reconnurent encore la divinité de *Jupiter* sous plusieurs autres noms. Ils avoient un grand respect pour celui qu'ils avoient surnommé Μειλίχιος, parce qu'ils croyoient que le succès des entreprises des hommes dépendoit de sa volonté.

Parmi les noms que les athéniens donnèrent à *Jupiter*, nous trouvons celui de Φράτριος (*Pollux. lib. I. cap. I. sect.* 23.), c'est-à-dire, le dieu qui préside aux tribus, aux sociétés. Le temple dans lequel on l'honoroit, étoit nommé Φράτριον. (*Pollux, lib. III. cap. IV.*)

L'épithète de Καταιβάτης qu'on lui a donnée, se rencontre souvent dans les auteurs, & se voit sur des médailles. (*Vid. Burman.* Ζεὺς καταιβάτης.) Si l'on s'en tient au sens grammatical, elle signifie simplement *descendens*; mais l'usage la détermina

à l'action de foudroyer. *Jupiter* seul avoit le droit de lancer la foudre; les autres dieux qui avoient aussi le même pouvoir, ne le tenoient que de lui. On lit au-dessus d'un buste conservé à Venise, dans le palais de Grimani, l'inscription :

BONO DEO

BRONTONTI.

Les athéniens lui élevèrent un autel aux environs de l'academie, & ils ajoutèrent au nom de Καταιβάτης (*Schol. Sophocl.*), que ce *Jupiter* portoit, celui de Μόριος, parce qu'il y avoit là beaucoup d'oliviers consacrés à Minerve, dont le temple n'étoit pas éloigné. (*Strab. lib. IX.*) Il y avoit dans l'Attique un lieu nommé *Harma*, où l'on voyoit un autel de *Jupiter*-ἀστραπαῖος, foudroyant. Après la mort d'Ænomaüs, & lorsque son palais eut été embrasé de la foudre, les Éléens (*Pausan. Elid.*) élevèrent à Olympie un autel à *Jupiter* sous le titre de κεραυνός, foudroyant. Gruter rapporte beaucoup d'inscriptions sur lesquelles on voit l'épithète *Fulgerator* donnée à *Jupiter*. Il y en a une entr'autres sur laquelle les trois noms de *Fulminator*, *Fulguritor* & de *Tonans* sont réunis.

Jupiter-Tonnant fut révéré par d'autres peuples que les grecs & les romains. Il fut désigné chez les gaulois sous le nom de *Taranis*; chez les saxons sous celui de *Thor*; les teutons l'appelèrent *Thonter* ou *Donder*, & les bretons *Tanar* : en ajoutant à ce dernier nom la terminaison latine, on en a formé le mot *Tanarus*, qu'on lit sur une inscription. (*Marm. Oxon.*)

Jupiter-Tonnant dont on vouloit appaiser le couroux par des jeux ou fêtes appellées Σημάλια, en reçut le surnom de Σημαλέος. L'orage n'avoit pas toujours des effets funestes; quelquefois il fondoit en pluie; d'autres fois il se dissipoit en l'air, & c'est pour cela que sur le mont Parnès en Attique, où l'on avoit érigé un autel à *Jupiter*-Σημαλέος, il y en avoit aussi un autre, où l'on faisoit des sacrifices à *Jupiter*, en l'appellant tantôt ὄμβριος, *pluvius*, tantôt ἀπήμιος, *innoxius*, selon que la circonstance de la pluie tombée ou de l'orage dissipé d'une autre manière l'exigeoit.

Jupiter-Σημαλέος est donc *Jupiter* qui donne un signe de sa colère; c'est le *Jupiter-Prodigialis* des latins, auquel, selon Plaute, on offroit un gâteau salé, pour détourner les signes qu'il donnoit de sa colère. (*Amphit.*)

Les auteurs parlent peu de *Jupiter-Elicius* & de son culte. Voici l'étymologie qu'Ovide donne de son nom (*Ovid. Fast.*) :

Eliciunt cœlo te Jupiter, *unde minores*

Nunc quoque te celebrant, Eliciumque vocant.

Comme c'est du milieu des nues que la foudre a coutume de sortir, & que le droit de la calmer appartient à *Jupiter*; c'est pour cela principalement que le pouvoir d'assembler les nues fut attribué à ce dieu, & qu'il fut surnommé Νεφεληγερέτης par les poëtes (*Homer. &c.*), titre qui est une dépendance de ceux de tonnant, de fulminant & de foudroyant. Ovide lui accorde la même puissance. Ce poëte en décrivant l'appareil du déluge, dit de *Jupiter*, quand il fut question d'arrêter les eaux :

Nubila disjecit, nimbisque aquilone remotis,

Et cœlo terras ostendit, & æthera terris.

C'est ce qui lui fit donner par les grecs l'épithète d'αἴθριος, & par les latins (*Apul. lib. de mund.*) celle de *Serenus*, qu'on lit sur une inscription. (*Gruter, p. XXIII. n° 1.*)

Il ne fallut qu'une pluie nécessaire & bienfaisante, tombée après une longue sécheresse, pour faire donner à *Jupiter* l'épithète de pluvieux, ὄμβριος, ὑέτιος. Entre tous les monumens sur lesquels *Jupiter*-Pluvieux est représenté, il n'y en a peut-être pas de plus curieux que la colonne Antonine, sur laquelle, comme tout le monde sait, on voit en relief les principales actions de Marc-Aurèle dans la guerre contre les marcomans & les quades.

On dit qu'Hercule, pendant qu'il sacrifioit un jour, fut fort incommodé par la quantité des mouches; qu'alors il sacrifia à *Jupiter*, comme à un dieu qui avoit la puissance de les chasser; & que les mouches s'assemblèrent toutes & s'envolèrent au-delà de l'Alphée. (*Pausan. Eliac. Plin, lib. XXIX. cap. VI.*) Depuis ce temps, les éléens avoient coutume de sacrifier dans le même endroit à *Jupiter*, qui de là fut nommé ἀπομυιος.

Chez les anciens rien n'étoit plus respectable que les droits de l'hospitalité; & *Jupiter* qui en étoit regardé comme le vengeur, fut surnommé pour cela hospitalier, Ξένιος. (*Odyss. IX. v. 270.*) Les romains dans la suite surpassèrent les autres peuples dans la pratique de l'hospitalité; & si nous en croyons Cicéron (*de offic. 2. n° 64.*), les maisons les plus illustres de Rome, tiroient leur principale gloire de ce qu'elles étoient toujours ouvertes aux étrangers. Ce peuple nomma *Hospitalis* le *Jupiter* que les grecs appelloient Ξένιος.

Les personnes qui, ainsi que les hôtes, avoient besoin d'un secours étranger, avoient un droit sur le cœur de ceux qui pouvoient leur procurer de l'assistance. La leur refuser c'étoit mériter la vengeance de *Jupiter*-Ἱκετήσιος (*Odyss. XIII. v. 213.*)

213.), épithète qui lui est donnée par Homère, & qui signifie le protecteur des supplians & le dieu qui tire vengeance de l'inhumanité. Phœnix, dans le discours qu'il tient à Achille (*Iliad. IX. v.* 198.), insiste beaucoup sur ce qu'il ne faut point rejetter les demandes des supplians; & il dit que les Prières, Λιταὶ, si les de *Jupiter*, excitent la colère de leur père contre ceux dont elles n'ont point été écoutées. C'est pourquoi on avoit coutume d'employer leur nom quand on faisoit quelque demande. De là vint le nom λιταῖος, donné à *Jupiter* sur une médaille d'Antonin, de petit bronze, du cabinet du roi, frappée à Nicée de Bithysné. On y lit: ΝΙΚΑΙΕΩΝ; au revers est un autel, avec la légende: ΔΙΟΣ ΛΙΤΑΙΟΥ. On ne trouve le nom de ΛΙΤΑΙΟΣ sur aucun autre monument, ni dans aucun dictionnaire, ce qui rend cette médaille très-précieuse.

Parmi les dieux que les grecs prenoient à témoin de leur serment, *Jupiter* étoit un des principaux. (*Iliad. III. v.* 276.) C'est pourquoi ils surnommèrent ce dieu ὅρκιος, vengeur du parjure; & ils le représentèrent armé du foudre, prêt à punir ceux qui violeroient leur serment. On avoit érigé dans le sénat des éléens la statue de ce dieu; & pour inspirer plus de terreur, on lui avoit mis un foudre dans chaque main.

Jupiter étoit honoré dans plusieurs villes (*Vaill. Num. Græ. p.* 294.) sous le nom de ΠΕΙΟΣ, qui ne signifie pas pieux, puisque les grecs, pour exprimer cette qualité, se servent ordinairement du mot εὐσεβὴς; mais plutôt bienfaisant. (*Seguin. select. numism. p.* 155.) Les habitans de Sébaste en Phrygie, l'adoroient sous ce titre. Sur une médaille de Trajan, frappée à Pergame, on lit: ΠΕΙΟC ΖΕΥC ΠΕΡΓΑ. *Jupiter* assis tient de la droite une patère, & de la gauche une haste. (Médail. d'Antonin, *Vaill. ibid.*) Sur une autre d'Ephèse, où le mot ΖΕΥC est sous-entendu, on lit: ΠΕΙΟC ΕΦΕCΙΩΝ. *Jupiter* assis sur les nues, distille goutte à goutte la pluie sur la terre, & tient de la gauche le foudre: représentation qui conviendroit assez à *Jupiter*-pluvieux.

Le mot φίλιος signifie ami; mais donné à un dieu, il ne peut guère avoir d'acception que celle de bienfaisant, de *protecteur. Jupiter-Philius* avoit un temple célèbre à Antioche sur l'Oronte. (*Julian. Misopogon.*)

Les surnoms de γαμήλιος & de γενέθλιος sont quelquefois donnés à *Jupiter*, par les auteurs qui ont eu occasion d'en parler comme d'une divinité qui présidoit aux mariages & à la naissance des enfans.

Selon Hésychius, le surnom d'Ἐξακεστήριος, formé du verbe ἐξακέομαι, fut donné à *Jupiter*, parce que ce dieu avoit le pouvoir de guérir les maladies, & qu'on l'invoquoit pour la santé. Le titre de *salutaris*, qui lui est donné sur une médaille de Faustine, feroit croire que les romains reconnurent en lui ce pouvoir; car le mot *salutaris* dérive évidemment du mot latin *salus*, qui signifie toujours santé, *guérison*, conservation.

Le surnom de *Restitutor*, dont *Jupiter* est quelquefois décoré, signifie, selon quelques-uns, la même chose; on le lit sur une inscription publiée par Muratori. (*Pl. X. n°* 7.) Nous croyons devoir ranger aussi sous la même classe celui de *Depulsor*, qui se trouve sur une inscription publiée par le même auteur. (*Pl. MCMLXXII. n°* 4.) Après le mot *Depulsor*, on ne peut guère sous-entendre que celui de *morborum*; & cette conjecture paroît être autorisée par une autre inscription en l'honneur d'Hercule, qui porte *Herculi morborum depulsori.*

Une nation belliqueuse, ou commerçante, exposée tous les jours aux dangers de la mer, dut se former aisément l'idée d'un dieu dispensateur des vents favorables, afin de se le rendre propice. Le titre d'οὔριος, donné si souvent à *Jupiter* par Homère, fut consacré par l'usage. On avoit élevé un temple à ce dieu dans l'endroit le plus étroit du Bosphore de Thrace. Le temple que Pausanias dit que les spartiates avoient élevé à *Jupiter*-εὐάνεμος, est une preuve que ces peuples ignoroient le culte & le surnom de *Jupiter*-οὔριος, qui n'étoit proprement que la même divinité.

Le premier de tous les temples qui ait été bâti à Rome & sur le Capitole, est celui de *Jupiter-Feretrius*. A peine la ville de Rome étoit-elle fondée, que les habitans de Camina, ville du Latium, déclarèrent la guerre aux romains. Romulus non-seulement repoussa les ennemis, mais encore ayant tué de sa propre main Acron leur roi, il fit de ses dépouilles & de ses armes un trophée qu'il porta sur le Capitole. Il l'offrit à *Jupiter*, & y fit bâtir le temple qu'il avoit voué à ce dieu. (*Titus. Liv. lib. I.*) Quelques auteurs dérivent le surnom de *Feretrius* du verbe *ferire*, tuer; parce que Romulus avoit tué plusieurs ennemis.

Mais on dérive plus ordinairement ce nom du verbe *ferre*, porter, *à ferendis spoliis*, parce que Romulus porta lui-même à pied les dépouilles d'Acron, jusqu'au lieu où fut bâti le temple, & qu'il les attacha à un chêne. (*Spanheim. de usu & præst. tom. II. p.* 225.)

C'est pourquoi *Jupiter-Feretrius* est désigné par les grecs sous les différens noms de Τροπαιοῦχος, de Σκυλοφόρος & d'Ὑπερφερέτης.

Le temple de *Jupiter-Stator*, bâti aussi par Romulus, fut l'accomplissement d'un vœu fait par ce

roi pendant la guerre des sabins. Voyant avec une extrême douleur le désordre de son armée, dont la fuite l'avoit lui-même entraîné, il eut recours à *Jupiter*; & levant ses armes vers le ciel, il fit vœu de lui bâtir dans ce lieu-là même un temple sous le titre de *Jupiter-Stator*, pour servir de monument à la postérité que c'étoit sa protection qui avoit sauvé Rome. (*Liv. lib. I.*)

Au revers de quelques médailles d'Antonin-Pie & de Gordien, on voit *Jupiter* nud debout, appuyé de la droite sur une haste, tenant de la gauche un foudre, avec la légende : IOVI STATORI.

Domitien s'étant caché chez un gardien du temple de *Jupiter*-Capitolin, pendant les troubles de Vitellius, devenu empereur, il fit bâtir sur le Capitole un temple magnifique à *Jupiter*, sous le nom de *Custos*, qui étoit le même que le *Jupiter-Conservator*, dont il avoit reconnu la protection.

Au revers d'une médaille de Commode, *Jupiter* nud, dans l'attitude d'un homme qui s'avance avec précipitation, tient une haste de la gauche, & un foudre de la droite, prêt à le lancer au milieu de sept étoiles, avec la légende : IOVI DEFENS. SALVT. AVG.

Banduri cite une médaille de Dioclétien, avec la légende : IOVI TVTATORI AVG. P. *Jupiter* nud tient de la droite une victoire, & de la gauche une haste. Dans Spanheim on en voit une avec la légende : IOVI SOSPITATORI. S. C. (*De usu & præst. tom. II p. 645.*) *Jupiter* debout, au milieu d'un temple à deux colonnes, tient de la droite élevée un foudre, & de la gauche s'appuie sur une haste. C'est pour la même raison que sur une médaille de Valérien, *Jupiter* est représenté assis tenant une patère de la droite; de la gauche s'appuyant sur une haste, avec un aigle à ses pieds, & la légende : IOVI PACATORI ORBIS. (*Bandur. tom. I. pag. 164.*) Sur une médaille de Gallien on lit : IOVI PACIFERO. *Jupiter* est figuré marchant la main droite élevée & étendue.

Denys d'Halicarnasse (*lib. IX.*) semble confondre *Jupiter-Sponsor* avec le *Dius fidius* des romains; car dans plusieurs endroits où il est obligé de traduire le nom de ce dernier, il se sert des mots Ζεὺς πίστιος. mais il est abandonné sur ce point par tout ce qu'il y a de meilleurs critiques, & jamais l'on ne trouve le nom de *Fidius* ajouté comme épithète à celui de *Jupiter*.

Personne n'a encore fait de recherches heureuses sur la divinité appellée *Véjupiter*, *Vejovis*, *Védius*; & on ignore absolument son origine : la première syllabe étant retranchée, ces noms présentent le nom ordinaire de *Jupiter*. C'est ce qui a fait croire à quelques anciens auteurs que ce n'étoit autre chose que ce dieu, & que la particule *ve* qui étoit ajoutée devant son nom, ayant la propriété tantôt d'augmenter, comme dans le mot *vehemens*, tantôt celle de diminuer, comme dans ceux de *vecors*, *vesanus*, avoit été préposée au nom de *Jupiter* dans ce dernier sens, & qu'elle signifioit ici le *Jupiter-Puer*. C'est le sentiment d'Ovide qui a parlé expressément de ce dieu, & qui a examiné l'étymologie de son nom. On lit au contraire dans Aulu-Gelle (*lib. V. cap. XII.*) que le dieu, appellé *Vejupiter*, *Vejovis*, est une divinité mal-faisante, & qui n'avoit d'autre pouvoir que celui de nuire. Cet auteur expose les différentes acceptions de la particule *ve*, & lui donne celle de particule de malheur. C'est la faculté de nuire, attribuée à *Vejovis* (*Martian. Capella*), qui l'a fait prendre par quelques-uns pour Pluton.

Les prenestins rendoient un culte à *Jupiter*, sous le titre d'*imperator*; & c'est la statue de ce dieu que Quintius-Cincinnatus, après s'être rendu maître de Preneste, fit transporter à Rome, où elle fut placée sur le Capitole. (*Liv. lib. VI.*) Le nom d'*imperator* n'a pas été donné à *Jupiter*, pour signifier que son empire s'étendoit sur toutes choses, car plusieurs autres de ces noms, comme ceux de παγκρατής, παντοκράτωρ, ὕπατος, βασιλεὺς (*Homerus*, *Orpheus*, *Ennius*, *Virgil. Dio Chrysost. Hesych. Phavorin. &c.*) *altissimus*, *supremus*, *rex*, lesquels se trouvent dans les auteurs, expriment très-bien cet empire. Les prénestins, ou les autres peuples qui le surnommèrent les premiers *imperator*, le considérèrent sans doute comme le chef & le commandant des armées. On sait que les soldats qualifièrent souvent leurs chefs de ce nom, & que c'est de lui qu'a été formé celui d'empereur; de sorte que ces mots *dux* & *præses militiæ* peuvent être regardés comme les synonimes ou l'explication de celui d'*imperator*. C'est dans ce sens que *Jupiter* est aussi nommé ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ. (*Rec. de med. tom. II. p. 14.*)

Pistor est un surnom sous lequel on érigea à *Jupiter* un autel sur le Capitole. Pendant le siège du Capitole par les gaulois, dit Lactance (*lib. I.*), *Jupiter* inspira en songe aux romains, d'employer tout le bled qu'ils avoient à faire du pain, & de le jetter dans le camp des ennemis. Ils exécutèrent les ordres du dieu avec succès; car les gaulois desespérant de réduire les romains par famine, levèrent le siège; & ceux-ci en reconnoissance dressèrent sur le Capitole un autel à *Jupiter*, qu'ils nommèrent *Pistor*, ou Boulanger. Les commentateurs d'Aristophane remarquent que *Jupiter* fut surnommé ἀλιτήριος, & Cérès, ἀλιτηρίας, parce que dans une famine ils avoient conservé ceux qui avoient soin de moudre le bled.

St. Augustin (*de civ. Dei*, *c. XI. l. VI. VII.*) dit que ce dieu portoit le nom d'*Almus*, ou d'*Alum-*

nus, parce qu'il étoit censé donner la nourriture à toutes choses. Il cite encore plusieurs autres de ces noms que nous allons placer ici, parce que la plupart ne se trouvent que dans ce père : *dixerunt eum Victorem, Invictum, Opitulum, Impulsorem, Statorem, Centumpedum, Supinalem, Tigillum, Almum, Ruminum, & alia quæ persequi longum est.*

On célébroit aux ides d'avril, à Rome, une fête en l'honneur de *Jupiter*-vainqueur & de la liberté, comme l'on voit par ces vers d'Ovide :

Occupat aprileis idus cognomine victor

Jupiter, hac illi sunt templa data die.

Hac quoque, ni fallor, populo dignissima nostro

Atria libertas cœpit habere sua.

Les grecs honoroient aussi *Jupiter* sous le titre de Νικηφόρος. L'oracle de ce dieu, selon Spartien, promit l'empire à Hadrien. La figure de *Jupiter* portant une victoire que l'on voit très-souvent sur les médailles, a peut-être rapport au nom de *Victor*, & de Νικηφόρος. (*Numm. Illust. p.* 334. 335. *in*-4°) Hardouin seul croit qu'il vient de la ville de *Nicephorium.*

Il paroît que *Jupiter*, surnommé *Invictus*, adoré par les romains, selon St. Augustin (*lib. VII. de civ. Dei.*), n'est autre que le *Jupiter*-vainqueur ; car Ovide, en parlant de celui-ci, dit qu'on lui éleva un temple le jour des ides d'avril : *occupat apriles idus cognomine victor Jupiter.* Et ailleurs il dit qu'on en éleva un aussi à *Jupiter-Invictus* le jour des ides : *idibus Invicto sunt data templa Jovi.* (*Ovid. VI. fast.*) Quoique le poète n'ait point marqué de quel mois étoient ces ides, il y a tout lieu de croire que c'étoit du mois d'avril. D'ailleurs sur une médaille de Dioclétien (*Banduri tom. II. pag.* 41.) sur laquelle on lit IOVI INVICTO, *Jupiter* est représenté la tête ornée d'une couronne radiale, portant de la droite une victoire posée sur un globe ; de la gauche il tient une haste, & à ses pieds est un aigle avec deux palmes ; ce qui est assez semblable à la manière dont *Jupiter* vainqueur est figuré sur les médailles de Domitien.

On ne trouve point dans les auteurs ce qui a donné lieu au surnom de *Propugnator* que *Jupiter* a porté. On voit seulement qu'il y avoit un lieu consacré sur le mont Palatin sous ce titre. (*Gruter. p. ccc.*)

Quoique le surnom d'Επικλοπιος, brigand, ait été donné, selon Hésychius, à *Jupiter*, & que sa signification ne présente point un sens avantageux ; cependant le *Jupiter-Prædator*, du temple duquel Fabricius fait mention dans sa description de Rome, n'étoit point regardé comme le protecteur des voleurs. Il étoit ainsi surnommé, parce que l'on portoit dans son temple une partie de la dépouille des ennemis.

Il a existé dans Rome un lieu consacré à *Jupiter-Arbitrator.* Publius Victor, dans son ouvrage sur la ville de Rome, parle de ce lieu, qu'il appelle *pentapylum Jovis arbitratoris* (*Pancirol. descript. urb. Rom.*), & que quelques-uns ont cru être un portique à cinq rangs de colonnes quarrées. Le mot par lui même présente l'idée d'un juge équitable, qui du haut du ciel examine la conduite des hommes, & dispose de leurs destinées & de leur sort. Il y a beaucoup d'analogie avec celui d'ὑψίζυγος, donné par les poètes à *Jupiter*, & employé par Homère. (*Iliad. x.*)

On raconte qu'Hercule, après avoir retrouvé ses bœufs (*Dionys. Solin. Onuphr. Panvin. Tit. Liv.*), & puni Cacus qui les avoit entraînés dans sa caverne près du mont Palatin, détruisit la caverne de ce voleur. Il consacra une chapelle, ou, selon d'autres auteurs, il dressa un autel à *Jupiter*, qu'il nomma *Inventeur* en mémoire de ce fait, & lui offrit un sacrifice avec des cérémonies grecques. Ce qui fut continué par le peuple latin, & ensuite par les romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la VI[e] région de la ville, appellée le *grand cirque.* On voit le nom d'*Inventeur* sur une inscription publiée par Gruter.

Les anciens, quand ils entreprenoient des voyages, avoient coutume d'adresser des prières aux dieux tutélaires du lieu d'où ils partoient, à ceux sous la protection desquels étoient les lieux par où ils passoient, & enfin aux divinités du lieu où se terminoit leur voyage. La formule des prières nous a été conservée dans les inscriptions PRO SALVTE, ITV ET REDITV. Il en subsiste encore un grand nombre sur lesquelles on lit : IOVI REDVCI (*Gruter.*) ; NEPTVNO REDVCI, FORTVNAE REDVCI. Non-seulement les anciens demandoient aux dieux un heureux retour, ils leur sacrifioient aussi après un long trajet, ou pour obtenir de faire avec succès quelques passages ; c'est ce qui fit donner par les grecs le surnom de Διαβατήριος à *Jupiter.*

On croit que le nom de *Paganicus* a été donné à *Jupiter* (*Sertor. Ursa.*) parce que l'on rendoit un culte à ce dieu pendant les fêtes appellées *Paganalia* (*Macrob. Scaliger.*), ou *feriæ paganicæ*, que chaque village célébroit en particulier relativement à la culture des terres : *Paganicæ feriæ* (*Varro de L. L. lib. V.*) *agriculturæ causâ suscipiebantur.* Nous ne connoissons ce surnom de *Jupiter*, que par une inscription trouvée dans la ville d'Assise en Ombrie. (*Gruter. p.* 21. *n°* 11.)

D'on ne dit point pourquoi Agrippa entreprit de bâtir ou d'orner le Panthéon. Selon Pline, il l'éleva en l'honneur de *Jupiter-vengeur* ; mais on

ignore aussi à quelle occasion le dieu reçut ce surnom, & si c'est Agrippa qui le lui a donné le premier. L'épithète d'*αλάστωρ*, qui présente à peu près le même sens que celle d'*Ultor*, a été donnée à *Jupiter*, selon Phurnutus, cité par Gyraldi. (*Hist. deor.*)

On voit sur une médaille rapportée par Spanheim, *Jupiter* au milieu d'un temple (*de usu & præst. tom. II. p. 645.*) à quatre colonnes, qui, selon cet auteur, lui fut élevé par Sevère-Alexandre, & qui est entouré d'édifices, & orné de statues; pour légende : IOVI VLTORI P. M. T. R. P. III. COS. II.

Surnoms topiques de Jupiter, *c'est-à-dire, formés des lieux où on l'honoroit.*

La plupart des montagnes étoient consacrées à *Jupiter*; & c'étoit le lieu où les anciens se plaisoient le plus à lui dresser des autels & à lui ériger des temples : Πᾶν δὲ ὄρος τοῦ Διὸς ὀνομάζεται. L'usage en étoit tellement établi, que le dieu fut surnommé Ἐπάκριος, sur-les-montagnes; & le mont St. Bernard, qui s'appelloit autrefois *Montjou* ou *Monjeu*, tire évidemment de là son étymologie. On appelloit aussi *Jupiter*, ὀρεῖος, dans le même sens.

Ce n'étoit pas seulement sur les montagnes que *Jupiter* avoit des temples, on lui en avoit aussi élevé dans les citadelles, parce qu'elles dominoient les villes, & à la pointe des promontoires que l'on découvroit aisément de loin. C'est de là qu'il reçut le surnom d'ἀκραῖος, sur-les-hauteurs, que l'on voit sur des médailles de Smyrne : ZEYC AKPAIOC CMYPNAIΩN. (*Beger. Spanh. Spon.*)

La fable de *Jupiter*, né en Crète, a fait surnommer ce dieu Κρηταγενής.

Selon la fable, ce fut la nymphe Αἰγιόχος, portée sur une chèvre, ou la Chèvre-Amalthée qui allaita *Jupiter*. C'est en mémoire de ce fait supposé qu'il est représenté monté sur la chèvre, & qu'il est surnommé Αἰγίοχος; car ce nom ne vient point de ce qu'il avoit porté une égide faite de la peau d'une chèvre, comme l'ont cru quelques interprètes d'Homère. L'aigle qui l'accompagne souvent sur les médailles, où il est ainsi représenté, signifie ou la manière dont l'enfant fut soustrait à la fureur de son père, & porté par cet oiseau dans l'antre de Crète; ou bien il a rapport à ce beau jeune homme, nommé Ἀετός, qui, dit on, servit *Jupiter*, lorsqu'il fut élevé sur le mont Ida, & que Junon, pour cause de jalousie, changea par la suite en oiseau de son nom. Théocrite paroît avoir fait allusion à cette fable. (*Idyll. XXVI. v. 31.*)

Les médailles qui nous représentent *Jupiter* enfant, ou dans le premier état de sa vie, nous fournissent la preuve du culte qu'on lui rendoit à cet égard. Les antiquaires, en les expliquant, se servent toujours des termes *Jupiter infans*, *Jupiter crescens*, *Jupiter puer.* (*Boxhorn. Quæst. Rom.*) Les tégéates, selon Pausanias, avoient dédié un autel à ce dieu. (*Pausan. Arcad.*)

Le lieu de la naissance de *Jupiter*, est indiqué par le surnom d'Idéen, qui lui fut donné pour cette raison. (*Callimach. in hymn. ad Jovem.*) Morel a publié une médaille qui paroît avoir été frappée en Crète, & qui a pour type un aigle, avec la légende : ΔΙΟC ΙΔΑΙΟΥ.

Jupiter fut encore surnommé *Dictæus* d'une montagne de ce nom en Crète; & Strabon (*lib. X.*) parle du temple qu'il y avoit. Elle n'étoit pas, comme le prétend Aratus, voisine du mont Ida; elle en étoit éloignée de mille stades vers l'Orient. *Jupiter*, selon sa fable, fut nourri & élevé dans un antre de cette montagne (*Æneid. l. III.*) :

Dictæo cœli regem pavere sub antro.

On voyoit un promontoire assez voisin du mont Ida, & nommé *Dictynum*, où le dieu avoit un bois sacré (*Theon. in Aratum.*), & un temple dans lequel il étoit adoré sous le nom d'*Alysius*, parce qu'il avoit apparemment un autel sur le mont de ce nom, qui etoit situé près de là.

Ce fut aussi de deux autres montagnes de Crète qu'il fut surnommé *Arbius* & *Scyletius*; *Asius* de la ville d'Asus (*Stephan.*); *Biennius* de Biennus, ville de la même isle. Il portoit encore le surnom de *Temilius* dans la dernière.

On trouve dans Chishull (*Ant. Asiat. p. 34.*) un traité d'alliance fait entre deux peuples de Crète, nommés *Latii* & *Olontii*, où l'on voit les *Olontii* jurer par *Jupiter*-Ταλλαῖος Ce surnom de *Jupiter* ne se trouve dans aucun autre endroit; c'est pourquoi on ne peut fournir qu'une conjecture pour son explication. Peut-être étoit-il le même que Τελειος, mais écrit en dialecte dorique. Ce dernier signifioit parfait, ou *adultus*, ayant pris tout son accroissement. Or, *Jupiter* & Junon présidant aux mariages, étoient adorés sous ce nom. (*Plutarch. in Probl.*)

Les crétois seuls des anciens célébroient avec des orgies, en l'honneur de *Jupiter*, des fetes appellées *Sabasia*, comme celles de Bacchus; & ils appelloient à cause de cela *Jupiter Sabasius*. On lit dans plusieurs inscriptions (*Gruter. 22. 5. & 22. 4.*) ce surnom, formé d'un mot barbare synonyme du mot grec εὐάζειν crier, *évohé*.

Outre les noms généraux donnés à *Jupiter* par les athéniens & rapportés plus haut, il en recevoit encore de *topiques*, ou locaux, dans l'Attique.

Jupiter-Hymettien avoit sur le mont Hymette un autel sous le nom de pluvieux, ὄμβριος; sur le mont Parnès, un autre autel où on l'honoroit sous le nom de *Parnétien*, de *Sémalius* & de ἀπήμιος; une statue sur le mont Anschème, d'où lui vint le surnom d'*Anschémien*.

Dans la tribu léontide d'Athènes, à l'endroit appellé ΕΚΑΛΗ, il fut surnommé Ἑκάλειος. (*Stephan.*) Il fut surnommé Διομιεύς par un autre peuple de la tribu Ægéide, qui étoit aussi dans le territoire d'Athènes (*Stephan.*) Eustathe (*ad Iliad. P.*) fait mention des jeux nommés Διομεία, qui étoient institués en l'honneur de *Jupiter*-Διομιεύς.

Itenius-Jupiter est marqué sur une carte de Laconie (dans l'ouvrage de Laurenberg, sur l'ancienne Grèce (*apud Gronov. tom. IV. p.* 50.), à l'Orient, près de *Charitum nemus*.

Jupiter-Néméen étoit célèbre dans l'Argolide, par le temple magnifique (*Pausan. Argo.*) qu'il avoit à Némée, & qui attiroit encore l'admiration du temps de Pausanias, quoique la voûte en fût tombée, & qu'il n'y fût pas resté une statue. Ce temple étoit placé vis-à vis de celui de Junon. (*Pausan. ibid.*) La statue de bronze du dieu, qui y étoit debout, étoit un ouvrage de Lysippe. Le nom de ΝΕΜΕΙΟΣ, donné à *Jupiter*, sur une médaille de Néron, frappée dans la ville d'Alexandrie (*Pell. met. tom. II. p.* 339.) d'Egypte, feroit croire, que l'on y rendoit aussi quelque culte à ce dieu. La ville de Némée étoit au pied du mont Apesas (*Pausan. ibid.*), sur lequel on dit que Persée fut le premier qui fit un sacrifice à *Jupiter*; d'où le dieu reçut le surnom d'Ἀφέσιος, ou plutôt ἀπεσας; car c'est ainsi qu'il faut lire avec Callimaque. (*in Jamb.*)

Il y a tant de villes & de lieux du nom de *Larissa*, qu'il est difficile de dire duquel de ces lieux *Jupiter* a été surnommé *Larissæus*, Λαρισσαῖος. Strabon (*p.* 440.), après les avoir tous cités, place une *Larissa* aux environs de Sardes, à trente stades environ de cette ville, & il dit que c'est peut-être celle-là qui a donné le nom à *Jupiter*.

Jupiter étoit adoré dans l'isle d'Egine, sous le nom de *Panhellenien*, qui lui fut donné à cause de la députation faite à Eacus de la part de tous les peuples de la Grèce, & dont Pausanias raconte le sujet, selon la tradition du pays, dans ses Argoliques.

Pausanias fait mention du culte de *Jupiter-Ammon* en Arcadie; & ce dieu est représenté sur plusieurs médailles de cette contrée.

En Laconie, *Jupiter* étoit surnommé *Messapéen* d'un canton de ce pays, selon Etienne. Pausanias (*Lacon.*) dit que dans la plaine qui est au bas du mont Taygète, on voyoit un temple de ce dieu, avec un bois qui lui étoit consacré, & que le nom de Messapéen lui venoit d'un de ses prêtres.

(*Pausan. ibid.*) De là, en descendant vers Gythion, sur le bord de la mer, on trouvoit un village appellé Crocée. Les habitans de ce lieu adoroient *Jupiter*, & lui avoient donné le surnom de *Crocéat*; ils avoient placé à l'entrée du village la statue du dieu, qui étoit de pierre.

Le Promontoire Malée, si célèbre chez les poètes & les historiens, a donné le nom à *Jupiter Maléen*, qui y étoit adoré. (*Stephan.*)

Le mont Ithome servoit de place forte ou de citadelle aux messéniens: *Jupiter* y avoit un temple célèbre, & on l'y adoroit sous le nom d'*Ithomate*.

On connoît plusieurs montagnes du nom d'Olympe, celle de Bithynie, deux autres dans l'isle de Cypre, & une autre, qui étoit la plus célèbre de toutes, séparoit la Thessalie de la Macedoine. *Jupiter* étant adoré sur presque toutes les montagnes, comme nous l'avons dit ci-dessus, il n'est pas étonnant qu'il l'ait été sur celles ci, & qu'il en ait reçu le surnom d'*Olympien*, C'est pour cela que sur une médaille de Trajan de la ville de Prusa en Bithynie (*Pell. Met. tom. II. pl.* XXVI. *n°* 15.) on lit: ΔΙΑ ΟΛΥΜΠΙΟΝ ΠΡΟΥΣΑΕΙΣ, du nom Olympe, voisin de cette ville. *Jupiter* assis s'appuie de la droite sur une haste, & de la gauche tient une victoire. Mais ce qui a consacré plus particuliérement ce titre donné à *Jupiter*, c'est la ville d'Olympie en Elide. C'est là que l'on voyoit un temple magnifique de ce dieu, avec sa statue qui passoit pour une des merveilles du monde. C'est là que l'on avoit institué des jeux qui devinrent les plus célèbres de la Grèce.

Jupiter-Olympien est quelquefois désigné dans les auteurs, & sur-tout dans les poètes, sous le nom d'Eléen, de la province d'Elide, dont Olympie étoit la capitale (*Stephan. l. III.*), Ἠλεῖος Ζεύς. Il est ainsi nommé dans Properce:

Nec Jovis Elæi cœlum imitata domus.

D'autres fois il étoit surnommé *Pisanus* (*Theocrit. interp. in 4 Idyll. Pindar. & Pindar. comment. in Olymp.*), ou *Pisæus* de l'ancien nom de la ville d'Olympie, qui s'appelloit *Pisa*. Strabon parle de l'oracle de ce dieu.

Diodore de Sicile (*lib. V.*) nous apprend que ce n'étoit pas seulement dans la Triphylie, contrée de l'Elide, que l'on adoroit *Jupiter-Triphylien*; mais qu'il y avoit aussi dans l'Arabie heureuse une montagne sur laquelle on voyoit un temple de *Jupiter* avec ce surnom.

Le culte de *Jupiter* chez les arcadiens étoit de la plus haute antiquité. (*Pausan. lib. VIII.*) Il y fut établi par Lycaon, fils de Pelasgus, qui bâtit sur le mont Lycée la ville de Lycosure. Il donna le nom de *Lycéen* à *Jupiter*, Λυκαῖος (*Plut. in vit. Cæs. schol. Pindar. Olymp. Od. VII.*), & institua en son honneur des jeux appellés aussi Lycéens, ΛΥΚΑΙΑ.

Pausanias dit que sur le chemin de Mantinée à Pallantium, il y avoit un temple de *Jupiter*, surnommé *Charmon* d'un lieu où il étoit adoré.

Le mont Citheron donna le nom à *Jupiter Citheronius*. Cette montagne de Béotie étoit appellée auparavant *Asterius*, selon Plutarque; l'histoire ne fait point mention qu'il y ait eu une ville sur cette montagne. (*Beot.*) Pausanias en parle cependant comme d'un lieu très-fréquenté, où l'on célébroit des fêtes, & où l'on faisoit des sacrifices à *Jupiter*.

Les auteurs grecs font souvent mention de l'oracle de *Jupiter-Trophonius*, que l'on venoit consulter de toute la Béotie; il étoit placé entre l'Hélicon & Chéronée.

Jupiter avoit encore un oracle en Béotie, dans la ville de Thèbes; si l'on en croit Suidas, Omoloia, fille d'Ennéus, que l'on envoya ensuite à Delphes, en étoit l'interprête. Ce fut à cause d'elle, selon le même auteur, que l'on donna au dieu le surnom d'*Omolius*, ou *Homolius*. (*Suidas.*)

Callimaque appelle *Jupiter Lycoræus* de Lycorée, bourg situé près de Delphes.

Dodone a été attribuée à différens pays, suivant les circonstances, & elle fut tantôt de la Perrhébie, tantôt de la Thesprotie, & enfin du pays des Molosses, selon que ces peuples en étendant leur domination se l'approprièrent. Le pays des Molosses avoit fait autrefois partie de la Thesprotie, & les deux noms ayant été confondus, celui des Molosses resta seul en usage. Il n'est pas sans exemple que des pays, après avoir changé de maîtres, aient conservé leur ancien nom, & que ce nom ait été employé par des auteurs étrangers sans avoir égard à ces changemens. Ce sont apparemment ces raisons qui ont tant fait varier les auteurs sur la position de Dodone. *Jupiter* avoit dans cette ville un temple & un oracle célèbre; ce qui lui fit donner le surnom de *Dodonéen*. (*Hesych.*) L'oracle de Dodone étoit le seul connu chez les Pélasges, & le plus ancien de tous ceux de la Grèce. Hérodote avoit fait des recherches sur son origine, il s'étoit informé lui-même sur les lieux.

L'oracle de Dodone ayant été fondé chez les Pelasges, les plus anciens peuples de la Grèce, l'épithète de *Pelasge* a quelquefois été donnée à *Jupiter*, comme on le voit dans la prière d'Achille adressée à ce Dieu (*Homer.*)

Suidas dit qu'il y avoit en Thessalie un temple de Jupiter *Phégonéen*, surnom qui ne peut avoir tiré son origine que des oracles que l'on croyoit être rendus à Dodone par des *Chênes*.

Dodone étoit située au pied du mont *Tmarus* ou *Tomurus* sur lequel *Jupiter* étoit adoré. Le dieu & ses prêtres reçurent le nom de cette montagne.

Le temple que l'on avoit élevé à *Jupiter* sur une montagne de Thessalie, appellée Elacatée, fit donner au dieu le surnom de *Elacatéen*. (*Stephan.*)

Hardouin (*Num. Illustr.*) rapporte une médaille de Goltzius, sur laquelle on voit un *Jupiter* assis sur une montague, qu'il croit être le mont Athos, & le *Jupiter* surnommé Αθῷος. Il est vrai qu'on rendoit un culte à ce dieu sur le mont Athos. (*In Iliad. V. Eustath.*) Il fut appellé Αἰνήσιος, du mont Aenus dans l'isle de Cépralonie.

L'isle de Naxos, située dans la mer Égée au milieu des Cyclades, domine toutes les isles voisines, & renferme dans son enceinte une montagne extrêmement haute, que l'on apperçoit dans un temps serein de la partie occidentale de l'isle de Chio, c'est-à-dire, de 120 milles d'Italie. Les habitans consacrèrent cette montagne à *Jupiter*; comme le sommet en étoit très-fertile en pâturages, & que l'on y conduisoit autrefois comme à présent beaucoup de troupeaux, on donna pour cette raison le surnom ΜΗΛΩΣΙΟΣ; ami des moutons, à *Jupiter*, qui en étoit regardé comme la divinité tutélaire.

Dans l'isle de Lesbos, on adoroit *Jupiter*-Ὑπερδέξιος & Minerve-Ὑπερδεξίη, surnom qui leur avoit été donné de la petite contrée appellée Ὑπερδέξιον. (*Stephan.*)

Une médaille d'Auguste de l'Isle de Cos, publiée par Vaillant, nous apprend que l'on y rendoit un culte à *Jupiter* (*Numis. Select. p.* 294); & cependant aucun auteur n'en parle. On voit au revers la tête de *Jupiter*, avec la légende: ΖΕΥϹ ΚΩΙΩΝ.

Le culte de *Jupiter* Cénéen fut établi dans l'Eubée par Hercule. Ce Héros, après avoir pris Œchalie, épousa Iole, fille d'Euritus, roi de ce pays & aborda au promontoire Cenée, où il bâtit un temple à *Jupiter*, qui de ce lieu fut appellé Κηναῖος. (*Schol. Sophocl. in Trachin.*)

Dans la partie de l'isle opposée au promontoire Cenée, dans le terroire d'Eretrie, étoit une ville appellée *Tamyna*, dont parlent Strabon (*p.* 447. *in Phocion.*), Etienne & Plutarque; *Jupiter* y étoit adoré & surnommé Ταμυναῖος.

Denys le Périégète, dans la description qu'il a faite de la ville d'Alexandrie d'Égypte, dit que l'on y voyoit un temple de *Jupiter-Sinopites* tout brillant d'or, & que sa magnificence surpassoit tous ceux

qui étoient alors connus. (*Edit. Rob. Steph. p.* 43.) Selon Eustathe, le *Jupiter* dont parle Denys, pouvoit être ainsi nommé de la ville de *Sinope* dans le Pont.

Ce seroit ici le lieu de parler du mont Olympe de Bithynie & du *Jupiter*-Olympien qui étoit adoré sur cette montagne; mais nous en avons fait mention à l'article d'Olympie, ville d'Elide. Etienne le Géographe dit qu'il y avoit en Bithynie une ville de Tarente dans laquelle Jupiter étoit adoré & surnommé Ταρανταῖος. Cette ville & le dieu ne sont pas fort connus.

Vaillant a publié une médaille de Domitien, frappée à Nicée (*Num. Græc. p.* 24.) de Bithynie, sur laquelle, selon lui, on lit: ΝΙΚΑΕΙΣ & ΖΕΥΣ ΜΗΛΙΟΣ: au tour de la tête nue de *Jupiter*, & il traduit ainsi cette légende: *Nicœenses Jupiter Piorum conservator.* On ne sauroit imaginer pourquoi Valliant a rendu Μήλιος par *piorum conservator*, puisque ce mot ne présente aucune idée qui ait rapport à cette signification, & qu'il est quelquefois employé dans une acception tout-a-fait contraire. Μήλιος, *Melius* est l'Ethnique de l'isle de Melos une des Cyclades.

La Mysie, province d'Asie, désignée sous les différens noms d'Æolis & de Mœonia. (*Plin. Strab. Steph.*) a été aussi appellée *Abrettina*, Ἀβρεττίνη, ou, comme l'écrit Suidas, Ἀβρεττανή, dénomination qui a été restreinte à une partie de la province. *Jupiter* qui étoit la divinité tutélaire de cette contrée & de toute la Mysie, en reçut l'épithète d'*Abrettenien.* (*Strab. Lib. XII. p.* 574.)

Jupiter étoit la divinité principale de toute la province de Lydie, comme on le voit par une médaille de la ville de Sardes, frappée du temps de Septime-Sévère, & publiée par Pellerin (*Tom. II. pl. LXIII.* n°. 50.) D'un côté est la tête de *Jupiter*, avec la légende: ΖΕΥϹ ΛΥΔΙΟϹ; au revers Hercule nud, appuyé de la main droite sur la massue, porte de la main gauche une peau de lion, pour légende: ϹΑΡΔΙΑΝΩΝ.

Le culte général qui étoit rendu à *Jupiter* dans toute la Lydie, n'empêchoit pas qu'on ne lui en rendît un particulier dans quelques endroits de la même province. Il étoit, par exemple, surnommé *Ascræus* de la ville d'Ascra.

Suivant Pausanias, *Jupiter-Coryphée* étoit le même que les romains appelloient *Jupiter*-Capitolin; nous aurons bientôt occasion d'en parler.

Nous voyons le titre d'*Ephésien* donné à *Jupiter* sur une médaille de Septime-Sévère, frappée à Ephèse. (*Vaill. Numisen. Select. p.* 224.)

La province de Carie honoroit *Jupiter* d'un culte spécial. Les habitans de Mylasa, ville principale du pays, avoient deux temples de ce dieu. Le premier étoit dans la ville, & *Jupiter* y étoit révéré sous le nom d'*Osogo*, selon Strabon (*pag.* 659.), ou d'*Ogoa*, selon Pausanias; l'autre étoit situé sur une montagne à quelque distance de la ville dans un lieu appellé *Labranda*, ce qui fit donner au dieu le surnom de *Labrandéen.* Plutarque, en racontant l'usurpation (*Plut. Quæst. Græc. Quæst. XLV.*) de la couronne de Lydie par Gygès, dit: que ce prince s'étant révolté contre Candaule, roi de Lydie, il se ligua avec Arselis de Mylasa en Carie, qui lui amena un corps considérable de Cariens. Candaule fut défait & tué dans un combat, ainsi que l'écuyer auquel il avoit confié la hache d'Hercule. Ce héros, dans son expédition contre les amazones, l'avoit enlevée à leur reine Hypolite, & en avoit fait présent à Omphale. Depuis ce temps les rois de Lydie, successeurs de cette princesse, la portèrent toujours eux-mêmes dans les combats; & Candaule ne viola pas impunément une coutume que la religion avoit en quelque sorte consacrée. Gygès, qui se croyoit redevable de la victoire à la valeur d'Arsélis, lui abandonna la possession de cette hache; & ce général plein du desir de transmettre à la postérité ses belles actions la porta en Carie & en arma *Jupiter*-Labrandéen. On voit sur les médailles de Mylasa cette hache à deux tranchans, représentée comme celle des amazones. Il est vraisemblable que c'est de là que le dieu fut aussi surnommé Στράτιος guerrier, titre qui n'est point du nombre de ses attributs essentiels. C'étoit Mars & non *Jupiter* qui étoit regardé comme le dieu de la guerre; Minerve ne reçut le surnom de Στρατεία, que parce qu'elle passoit pour présider aux armées, & qu'elle étoit confondue avec Bellone. Mais le nom de Στράτιος, donné à *Jupiter*, ne peut lui venir que de l'instrument militaire dont l'avoit armé Arsélis. Cet attribut étoit assez singulier, & l'événement qui l'avoit occasionné, étoit assez remarquable pour avoir donné lieu à cette dénomination.

Freret (*Mém. de l'Acad. tom. V. pag.* 283.) dit que l'on voit la double hache de *Jupiter*-Labrandéen, très-bien représentée sur un bas relief, où le dieu est nommé *Dolichenus*, du nom d'une isle voisine des côtes de Carie.

Vaillant a publié une médaille de la ville d'Euromus en Carie, avec la légende: ΖΕΥϹ ΕΥΡΩΜΕΥϹ ΕΥΡΩΜΕΩΝ.

De toutes les villes de Carie, où le culte de *Jupiter* étoit établi d'une manière spéciale, Stratonicée est une des plus remarquables. Elle révéroit ce dieu & Hécate comme ses divinités tutélaires. (*Tacit. Strabon. p.* 660.) Il avoit dans son territoire un temple célèbre dédié à *Jupiter-Chrysaorien.*

Selon Etienne, il y a eu en Carie une ville du nom de *Chrysaoris*, qui fut ensuite appellée *Adrias.* Apollonius dit qu'elle fut bâtie d'abord par les peuples de Lycie. C'est de là qu'il forme l'Eth-

nique *Chrysaoréus*. Epaphroditus dit plus ; car il assure que toute la province avoit porté le nom de *Chrysaoris*.

On faisoit des sacrifices à *Jupiter*-Ascréen dans la ville d'Halicarnasse. L'on connoît aussi des médailles de cette ville, avec le type de *Jupiter*-Dodonéen. Cependant elle révéroit encore ce dieu sous le nom de Καμύρος, si l'on en croit Phavorin.

En Lycie *Jupiter* étoit nommé *Cragus* (*Lycophron. Strabon. Eustath.*), peut-être de la montagne de ce nom. Il y en avoit une autre en Cilicie, qui faisoit partie du Taurus, laquelle pouvoit également y avoir contribué.

Etienne fait mention d'une ville de Lycie, nommée Σάρδησσον, peu éloignée de Lyrnosse. Le culte que l'on y rendoit à *Jupiter*, fit surnommer le dieu Σαρδήσσιος.

Jupiter étoit appellé Δρύμνος en Pamphylie, selon Lycophron, qui est le seul qui rapporte cette épithète : ὁ δρύμνος δαίμων.

La ville de Synnades étoit métropole de la Phrygie salutaire. (*Stephan. Plin. lib. V.*) Cette ville étoit ainsi appellée, de l'assemblée générale de la province qui s'y faisoit. Son ancien nom, selon Etienne, étoit *Synaa*, & par corruption elle fut nommée *Synnada*. *Jupiter* étoit regardé comme le protecteur & le président de cette assemblée du peuple. C'est en cette qualité qu'il reçut cette épithète de Πάνδημος, populaire, qui se lit sur une médaille de Domitien, ΖΕΥΣ ΠΑΝΔΗΜΟΣ ΣΥΝΝΑΔΕΩΝ (*Vaill. Select. Numism. p.* 294.).

Près de Tyane, ville de Cappadoce, célèbre par la naissance d'Apollonius, on voyoit un temple de *Jupiter*, surnommé *Asbamæus*.

La ville de Tarse rendit de tout temps un culte particulier à *Jupiter*. (*Vaill. Select. Numism. p.* 295.) Nous voyons son nom exprimé sur une médaille d'Hadrien, frappée dans cette ville, ΔΙΟΣ ΤΑΡΣΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ.

Les habitans de Gaza reconnoissoient dans le Marnas qu'ils adoroient, la même divinité que les grecs nommoient *Jupiter* de Crète, Ζεὺς Κρηταγενής.

On connoît deux montagnes & deux temples de *Jupiter*, du nom de *Casius*. La première de ces montagnes étoit près de Péluse, à l'entrée de l'Egypte, & célèbre par le tombeau de Pompée. La seconde & la plus renommée des montagnes qui portoient le nom de *Casius*, étoit en Syrie, à peu de distance de Séleucie. Les médailles de cette ville font voir que *Jupiter* étoit sa divinité principale & tutélaire, qu'elle le révéroit sous plusieurs formes, & particuliérement sous celle d'une grosse pierre représentant le mont *Casius*. Le rocher que l'on voit sur les médailles désigne seulement le *Jupiter-Casius* de Syrie; car il ne paroît point qu'aucun des autres fût ainsi représenté. Selon Achille Tatius, celui de Péluse étoit représenté sous la figure d'un jeune homme semblable à Apollon, étendant les bras & tenant d'une main une orange.

Les romains conservèrent toujours à leur dieu, même dans leurs colonies, le nom de *Jupiter optimus maximus*, qui lui étoit donné à Rome. Et de même que ce dieu y étoit surnommé *Capitolinus* du Capitole, sur lequel étoit son temple principal, ils lui donnèrent à Héliopolis de Syrie le surnom d'*Héliopolitanus*, ce qui ne peut faire d'autre sens que celui-ci : *Jupiter* le très-bon, le très-grand, adoré par les romains dans *Héliopolis*.

On dit que Séleucus, ayant dessein de bâtir une grande ville en Syrie, consulta l'oracle de *Jupiter*, & que pendant le sacrifice un aigle fondit sur l'autel, enleva une partie de la victime & la transporta sur un autre qu'Alexandre-le-Grand avoit élevé à *Jupiter-Bottiæus*. Séleucus croyant que le dieu manifestoit sa volonté par ce prodige, ne balança point à bâtir sa nouvelle ville sur l'Oronte, environ à quinze milles de la mer, au lieu où étoit l'autel ; & à sa place il fit construire un temple à *Jupiter-Bottiæus*. Usférius, d'après Malala, le nomme *Botzius*, d'autres écrivent *Boltzious* ; mais la véritable prononciation, celle que Libanius admet, c'est *Botiæus*. Ce nom vient d'une contrée de Macédoine, appellée *Bottiæa*. Diodore de Sicile (*lib. XII.*), Thucydide (*lib. II.*), Hérodote (*lib. VII.*) parlent de cette contrée. La ville de Pella étoit dans son territoire. Alexandre qui en étoit originaire, en dressant un autel à *Jupiter* sur les bords de l'Oronte, surnomma le dieu *Bottiæus*, pour rappeller la mémoire du culte qui lui étoit rendu dans sa patrie. Peut-être aussi le héros avoit-il en vue sa propre gloire, en consacrant dans la Syrie un nom qui n'étoit en usage que dans une partie de la Macédoine.

Jupiter étoit en grande vénération à Damas, où son culte étoit établi d'une manière particulière. L'empereur Julien (*Epist. xxiv.*), dans une lettre à Sarapion, fait le plus grand éloge de cette ville, & lui donne l'épithète de ville de *Jupiter*.

Le surnom de *Cœlestis* a quelquefois été donné à *Jupiter*, pour le distinguer de Pluton son frère, que l'on nommoit *Jupiter-Stygius*. Neptune le troisième frère a été aussi appellé quelquefois *Jupiter Æquoreus*.

Sur des médailles de Vespasien & de Trajan, frappées dans l'isle de Cypre (*Vaill. Colon. p.* 135.), on voit *Jupiter*, avec la légende : ΚΟΙΝΟΝ ΚΥΠΡΙΩΝ. Vaillant croit que ce *Jupiter* est celui que l'on appelloit *Salaminius*. En effet, Tacite nous

nous apprend que ce dieu étoit la divinité principale de Salamine, ville de Cypre.

Althémènes, descendant de Minos (*Apollodor.* 1. 3. *cap. II.*) ayant été forcé de quitter l'isle de Crète, aborda dans celle de Rhodes. Lorsqu'il y fut arrivé, il monta sur le mont Atabyris, & de là considérant toutes les isles voisines, celle de Crète lui rappella le souvenir des dieux de sa patrie, & lui fit naître le dessein d'élever un autel à *Jupiter*; ce qu'il exécuta sur le lieu même, & le dieu en fut surnommé *Atabyrien*.

Chez les habitans de l'Italie, on célébroit principalement le temple de *Jupiter-Latialis*, bâti sur le mont Albain des dépouilles de l'ancienne Suessa Pométia, capitale des Volsques. C'est là que se faisoient les assemblées. (*Dionys. Halycar. l. IV.*) A la première il se trouva quarante-sept peuples par leurs députés, & tout fut égal entr'eux, excepté que le président étoit romain, & le fut toujours par la suite. Ces fêtes en furent nommées *féries latines*, parce que les peuples du Latium étoient obligés de s'y trouver, & qu'ils avoient droit d'y participer aux victimes.

A Rome, le plus célèbre des surnoms de *Jupiter* fut celui de Capitolin. Ovide lui donne l'épithète de *Tarpeien* (*XIII. Métam.*) :

Quique tenes altas Tarpejus Jupiter *arces*,

du nom de la roche tarpéienne située sur le Capitole, au-dessous du temple de *Jupiter*-Capitolin.

Numa porta une loi, par laquelle il étoit ordonné à chacun de marquer le terrein qui lui appartenoit, & d'y placer des bornes. Afin d'inspirer plus de respect pour un tel établissement, il voulut que ces bornes ou *termes* fussent consacrés à *Jupiter*, que l'on appella, sans doute pour cette raison, *terminalis*. Il ordonna de plus, que ceux qui les enleveroient ou les changeroient de place, seroient coupables de mort. Les grecs adoroient un *Jupiter-ὅριος*, qui étoit le même que le *terminalis* des latins. (*Plato. in Octav. Leg.*)

Il ne seroit pas juste de conclure du nom de *Jupiter*-terminal, que les romains juroient par ce dieu, quand ils faisoient le serment si renommé & si sacré chez eux, que l'on désignoit par ces paroles : *Jovem lapidem jurare*. Il est vrai que toutes ces idées paroissent avoir entr'elles une certaine analogie. Mais outre que les *termes* n'étoient pas tous de pierre, comme on le voit par ces vers d'Ovide :

Termine, sive lapis, sive es defossus in agris

Stipes, ab antiquis tu quoque nomen habes.

Est-il bien sûr que les romains aient reconnu un *Jupiter-lapis*? Cette imagination paroît si bizarre que, pour l'expliquer, on a eu recours à la matière dont étoit formée originairement la statue de *Jupiter*-Capitolin, qui étoit d'argile. C'est peut-être la coutume observée dans ce serment qui aura donné lieu à l'erreur, supposé que c'en soit une de dire que le mot *Lapis* soit un surnom de *Jupiter*. Festus nous apprend que ceux qui devoient faire ce serment & jurer par *Jupiter*, tenoient une pierre dans leur main, & qu'ils prononçoient cette formule : *si sciens fallo, tum me Diespiter, salvâ urbe arceque ejiciat, ut ego hunc lapidem.*

Dans tout ce passage il n'y a rien de commun entre la pierre que l'on tenoit & *Jupiter*, si non qu'en la tenant on juroit ordinairement par ce dieu chez les romains. C'est comme si l'on se fût exprimé de cette sorte : *Jovem lapidem tenens, juro.*

Les statues de *Jupiter* étoient fort répandues dans Rome. Il y en avoit une colossale près du théâtre de Pompée, ce qui fit donner au dieu le surnom de *Pompéianus*. Celle qu'il avoit dans la rue habitée par les acteurs, le fit surnommer *Tragœdus*.

Si les surnoms de *Jupiter*, que Varron mettoit au nombre de trois cents, lui venoient tous des romains ou des peuples d'Italie, & que dans ce nombre il ne comprenne point ceux qui lui avoient été donnés par les étrangers, on peut dire que nous en avons perdu beaucoup. Nous avons vu ci-dessus ceux qui ont été conservés dans les auteurs & sur les monumens. Les romains lui avoient aussi donné des noms tirés du lieu où il étoit adoré; mais on en connoît peu. Il semble que *Jupiter-Capitolin* ait fixé lui seul toute l'attention, & que par sa réputation, il ait diminué celle de tous les autres. Festus nous apprend que le nom de *Viminéus* fut donné à *Jupiter*, parce que ce dieu avoit un autel sur le mont Viminal.

Festus, Varron & Pline (*lib. XVI. cap. X.*) font mention d'un petit temple de *Jupiter*, dans lequel on conservoit un hêtre qui fit donner au dieu le surnom de *Fagutalis*. On sait que cet arbre, ainsi que le chêne, étoit consacré à *Jupiter*.

L'usage de colorer avec du *minium* les statues de *Jupiter*, faites de terre cuite, le fit surnommer *Minianus*.

Les habitans de Tusculum adoroient *Jupiter* avec le surnom de *Maius*; on n'en sait point la raison. (*Macrob. sat.* 1. 12.)

» On distingueroit, dit Winckelmann, (*Histoire de l'Art. liv. IV. cap. II.*), le portrait de *Jupiter* par les cheveux de son front, » ou par le jet de sa barbe, si l'on trouvoit

» des têtes dont il n'existât plus que ces parties. » *Jupiter* étoit représenté avec un regard toujours » serein (*Martian. Capel. l.* 1. *p.* 18). Ceux là se » trompent assurément qui ont prétendu trouver » sur une tête de basalte noire de la villa Mattei, » fort ressemblante à celle du père des dieux, mais » caractérisée par une mine sévère, un *Jupiter* » surnommé le *terrible*. Ils n'ont pas fait attention » que cette tête, ainsi que toutes les prétendues » têtes de *Jupiter*, qui n'annoncent pas un regard » de bonté & de clémence, portent ou ont porté » le *modius*. Ils ne se sont pas non plus rappellés » que Pluton, au rapport de Sénèque, ressemble » à *Jupiter*, mais à *Jupiter* fulminant (*Senec. Herc Fur. V.* 721), & qu'il porte le modius, ainsi » que Sérapis; ce qu'on peut voir dans une statue » assise qui décoroit le temple de ce dieu à Pozzuoli, & qui se trouve aujourd'hui à Portici, de » même que sur un bas relief conservé au palais » épiscopal d'Ostie. Dérouté par la fausse dénomination de *Jupiter* le terrible, on a négligé d'observer que Pluton & Sérapis, tous deux caractérisés par le modius, sont la même divinité. Par » conséquent ces têtes ne représentent pas un *Jupiter*, mais un Pluton; & comme jusqu'ici on » ne connoissoit de cette dernière divinité ni statues, ni têtes de grandeur naturelle, je me flatte » d'avoir multiplié les simulacres des dieux par » cette observation. »

» La sérénité du regard n'est pas le seul trait » caractéristique de *Jupiter*: il est encore reconnoissable à son front, à sa barbe & à sa chevelure. Ses cheveux s'élevent par dessus le front » & formant différens étages, ils retombent en » boucles serrées sur les côtés, comme nous le » voyons par une tête gravée en cuivre, d'après » une agathe travaillée de relief. Ce jet de cheveux est regardé comme un caractère si essentiel » de *Jupiter*, qu'il indique en effet dans ses fils » une ressemblance frappante avec leur père. C'est » ce que nous montrent clairement les têtes de » Castor & de Pollux dans les deux statues colossales du Capitole, celle sur-tout qui est antique, » car l'une de ces têtes est moderne. Il en est » à peu près de même d'Esculape: ses cheveux » s'élevent au dessus du front d'une manière assez » approchante de ceux de *Jupiter*. De sorte que » pour cette partie il n'y a pas une grande différence entre le père des dieux & ses petits-fils, » ce qui nous est prouvé par la plus belle tête » d'Esculape d'une des statues plus grande que nature de la villa Albani, & par un grand nombre » d'autres figures de cette divinité, entre autres » par celle qui est en terre cuite au cabinet d'Herculanum. Cette grande ressemblance du petit-fils avec le grand père pourroit bien avoir pour » principe la remarque faite déjà par les anciens, » que les fils ressemblent souvent moins au père » qu'au grand père: ce saut que fait la nature dans » la conformation des créatures, est prouvé aussi » par l'expérience à l'égard des animaux, particuliérement à l'égard des chevaux: en conséquence » de cette remarque, lorsqu'il est dit dans une épigramme grecque, au sujet d'une statue de Sarpédon, fils de *Jupiter*, que le sang du père des » dieux se manifestoit sur la physionomie de ce » Héros, on seroit fondé à croire que ce n'étoient » pas les yeux qui portoient ce caractère, mais » bien les cheveux relevés au dessus du front qui » indiquoient cette origine: Ἐν μόρφῃ σπέρμα Διὸς » σημαίνον. (*Anthol. lib* 5. *p.* 530). »

» La même observation a lieu pour les centaures, » par rapport à leurs cheveux relevés au dessus du » front, à peu près comme sont ceux de *Jupiter*, » afin d'indiquer apparemment leur affinité avec ce » dieu. »

» *Jupiter* se distingue des divinités qui ont de » la ressemblance avec lui par sa coëffure, par » des cheveux qui descendent le long des temples » & qui couvrent entiérement les oreilles. D'ailleurs il a les cheveux plus longs que les autres » dieux; sans former de boucles, ils sont jettés » d'une manière ondoyante, & ressemblent à la » crinière du lion. Il paroît que c'est cette agitation de la crinière du roi des animaux, ainsi que » le mouvement de ses sourcils lorsqu'il est en colère (*Buffon. Hist. natur. du lion*), que le » poëte a eu devant les yeux dans son fameux tableau de *Jupiter*, qui ébranle l'Olympe par l'agitation de sa chevelure & par le mouvement de » ses sourcils ».

» Cependant *Jupiter* n'est pas représenté dans » tous ses portraits avec cet air de sérénité qui » le caractérise ordinairement. Un bas-relief, appartenant au marquis Rondinini, nous l'offre » assis sur un fauteuil avec un regard sombre; » Vulcain, placé derrière lui & armé d'un maillet avec lequel il vient de le frapper sur la tête, » est dans l'attente de voir sortir Pallas de son cerveau. *Jupiter* étourdi par le coup qu'il vient » de recevoir, est comme dans les douleurs de » l'enfantement. Ce dieu, par la naissance de Pallas, veut produire au jour toute la sagesse sensible & intellectuelle. J'ai fait graver ce morceau sur le titre du second tome de mes monumens de l'antiquité ».

Jupiter est représenté avec des ailes sur une pierre gravée étrusque du cabinet de Stosch. Sur une pâte de verre & sur une cornaline du même cabinet, il se présente à Sémelé dans toute sa majesté, & avec des ailes.

« Ce que j'ai observé, dit Caylus (*Rec.* 2. *pl.* 45. *n°* 3.), de plus singulier dans cette figure de Priape, c'est la tête qui a tout le caractère de

Jupiter. J'en ai une autre pareille, mais plus obscène, haute de deux pouces, huit lignes, qui est dans la même position, & dont la tête a le le même caractère ».

En deux endroits de l'Iliade, Homère arme *Jupiter* d'un fouet.

« Ce *Jupiter-Terminalis*, dit Caylus (*Rec. 3. pl.* 40. *n°* 2. 3.), peut être mis au rang des monumens les plus rares, par rapport à sa matière; car il est de bronze, & c'est le seul de cette espèce qui soit connu, si l'on excepte celui que le P. Contucci possédoit aux Jésuites de Rome, & dont le volume est moindre que celui-ci qui m'appartient. Boldetti en a trouvé un autre dans les catacombes, qui est d'ivoire; on le conserve aussi dans le cabinet des jésuites à Rome. Ces deux monumens ont le *calathus* ou le *modius* sur la tête; ce qui me persuade avec raison, que le monument de ce numéro étoit chargé d'un pareil attribut: on voit en effet la tête disposée pour recevoir cet ornement. Les rubans de la couronne sont d'un grand volume. Le derrière de la tête dessiné sous le numéro 3, met le lecteur en état d'en juger. Je ne crois pas que le piédestal sur lequel la gaîne est soudée, soit du même temps que le terme; cependant il me paroît antique. Au reste, cette gaîne convient principalement aux dieux Termes, & ne laisse aucun doute sur leur origine égyptienne».

On trouvera difficilement l'explication d'un *Jupiter* assis sur un centaure, qui est sur un autel triangulaire des souterreins de la villa Borghèse. La même difficulté se rencontre dans l'explication du *Jupiter* d'une médaille de l'empereur Valérien (*Havercamp. Num. Reg. Christ.* 37.), contre lequel se dresse un serpent. Peut-être Bartoli, en dessinant cette médaille, a-t-il pris une pierre pour la foudre, comme on voit cet attribut à une figure semblable, qui représente Cadmus sur les médailles de Gordien III. & d'Hostilien. (*Vaill. Num. Col. tom. II. pag.* 217. 9. *& pag.* 299.)

Sur un autel carré du Museum Capitolin, on voit Rhéa couchée après avoir donné naissance à *Jupiter*, Saturne auquel on présente une pierre emmaillottée en guise d'enfant, les curètes frappant de leurs épées sur des boucliers longs, pendant que *Jupiter* tette la chèvre Amalthée; enfin, *Jupiter* assis dans l'Olympe au milieu des dieux.

L'éducation de *Jupiter* se voit aussi sur un médaillon de bronze de Laodicée de Phrygie, frappé en l'honneur de Carracalla; sur un pareil de Magnésie, frappé pour Maximin, & sur une médaille de Séleucie, frappée pour Macrin, & publiée par Pellerin.

Dans la collection de Stosch, on voit entr'autres les portraits suivans de *Jupiter*.

Sur une pâte antique, tête de *Jupiter* couronnée de laurier ou d'olivier; la couronne d'olivier caractérisoit *Jupiter*-Olympien, & le laurier étoit consacré à ce dieu, parce que la foudre, disoit-on, ne frappoit jamais cet arbre.

Sur un jaspe noir, *Jupiter* debout, la tête rayonnée, avec un manteau attaché sur la poitrine, tenant de la main droite la foudre, & de la gauche son sceptre.

Sur une cornaline, *Jupiter* debout tenant une aigle sur la main droite, & de la main gauche son sceptre; à côté on lit les caractères Thelc.

Sur une prisme d'émeraude, *Jupiter* assis tenant de la main droite un globe, & de la gauche son sceptre, avec l'aigle à ses pieds.

Sur une pâte de verre, *Jupiter - Pacifique* assis sur son trône, vu en face, tenant tranquillement la foudre dans son sein.

Sur une cornaline, deux *Jupiters* assis avec la foudre & le sceptre, & au milieu d'eux une tête en profil; au-dessous on lit: M v h.

Il y a dans le cabinet du roi de France (*pl. x. n°* 3.) un médaillon de Marc-Aurèle, avec deux *Jupiters*, l'un assis & l'autre debout, expliqués par Montfaucon. (*Suppl. de l'ant. tom. I. p.* 55.): Ce sont peut-être les deux *Jupiters* nés en Arcadie de différens pères, Æther & le Ciel.

Les anciens se plaisoient à multiplier les dieux; & comme c'étoit une de leurs coutumes de donner plusieurs noms à une divinité, ils en faisoient souvent deux: il y avoit deux Neptunes (*Aristoph. Plut. v.* 397. *Catull. epigram.* 32. *conf. Spanh. ad Aristoph. lib. C.*), & l'on comptoit, suivant Arnobe (*Adv. Gent. lib. IV. pag.* 135.), jusqu'à cinq *Jupiters*, cinq Mercures, autant de Bacchus, &c.

Sur un jaspe jaune, *Jupiter-Axur*, ou sans barbe, appellé par les romains *Vejovis*; il est debout. La tête de ce *Jupiter* se voit sur quelques médailles (*Beger. Obs. in num. p.* 14.), & en particulier, sur une de la famille Licinia. (*Vaill. n°* 21.)

Sur une pâte de verre, avec le nom du graveur, Neicoy, *Jupiter* sans barbe debout, avec l'aigle à ses pieds qui le regarde; il tient la foudre dans la main droite, & son bras gauche est enveloppé dans l'égide, c'est-à-dire, dans la peau de la chèvre Amalthée, comme dans un ceste. La forme de l'égide, la manière dont *Jupiter* la tient, sont conformes à l'étymologie du nom & à l'origine de cet attribut. (*Melpom. c.* 187.) Hérodote prétend que l'égide vient de la Lybie, où les peuples s'habilloient de peau de chèvres (égide, en latin *ægis*, vient du grec *αἰγὶς*, chèvre) & que les courroies avec lesquels ils lioient ces peaux autour du corps, avoient donné lieu à l'idée de

les transformer en serpens. Au reste, cette pâte vient à propos au secours de ceux qui font venir l'épithète de *Jupiter* Αἰγίοχος, de son égide, quoique, selon Spanheim (*Obs. in Call. hymn. in Jov. v. 49. p. 19.*), leur sentiment soit sans aucun fondement. Il est vrai qu'on ne trouve sur aucune pierre ou médaille, *Jupiter* portant l'égide, ni selon l'idée commune qu'on en peut avoir, ni selon ce que nous en apprend la fable ; & c'est ainsi que cette pâte peut servir à entendre Pausanias, & je crois qu'elle représente (*l. V. p. 417. l. XVII.*) *Jupiter-Martius*, ΑΡΕΙΟΣ, dont il ne nous a laissé que le nom.

Sur une prisme d'émeraude, *Jupiter* debout sur le foudre, ayant un boisseau sur la tête ; il porte une patère de la main droite, & sur la gauche avec laquelle il tient son sceptre, il y a un aigle qui étoit posé ordinairement (*Pausan. lib. V. p. 400. l. 41.*) sur le sceptre de *Jupiter*, comme on le voit sur un autel antique qui est dans la villa Albani. Au reste, ce *Jupiter* est *Jupiter-Philius* qui tenoit une patère.

Sur un jaspe rouge, tête de *Jupiter - Sérapis*, avec l'inscription : ΕΙϹ ΘΕΥϹ ϹΕΡΑΠΙϹ, c'est-à-dire, *Jupiter-Sérapis est unique*.

Sur une sardoine de deux couleurs, tête de *Sérapis* rayonnée, avec les cornes de *Jupiter*-Ammon.

Sur une pâte de verre, tête de *Jupiter*-Ammon, ayant au dessus un croissant comme Diane. C'est ici la seule fois qu'on ait trouvé *Jupiter* avec un croissant, pas même dans la grande collection d'empreintes de ce cabinet, où il n'y a rien de semblable.

Sur une pâte de verre, *Jupiter* à tête de bélier, debout, tenant de la main droite la foudre, & de la gauche son sceptre. Diodore de Sicile (*Hist. l. I. p. 77.*) & d'autres auteurs racontent que les dieux poursuivis par Typhon, s'étoient cachés sous la figure de différens animaux, & que *Jupiter* avoit pris celle du bélier. A Thèbes, en Egypte, on l'adoroit avec la tête de bélier.

Sur une pâte antique, tête de *Jupiter* en forme de mouche, dit Ἀπόμυιος, ou *Muscarius*. Les deux ailes de l'insecte forment la barbe du dieu, le corps en fait le visage, & au-dessus du front est la tête de la mouche, avec ses deux yeux qui sont aisés à distinguer. On sait qu'Hercule (*Pausan. l. V. p. 400.*), étant fort incommodé des mouches pendant un sacrifice qu'il faisoit à *Jupiter* à Elis, il le supplia de vouloir les chasser ; d'où les éliens retinrent la coutume de sacrifier à *Jupiter-Apomyos*, c'est-à-dire, qui chasse les mouches.

Sur une pâte de verre, une figure ayant de la barbe, vêtue de la robe longue qu'on appelloit *Talaris*, avec le *modius* sur la tête, une corne d'abondance à la main gauche, & à la main droite une patère, sur laquelle est posé un papillon. C'est *Jupiter*, & celui qu'on appelloit par excellence *Exsuperantissimus*, mot créé pour exprimer toute la force du terme grec (*Gallim. hymn. in Jov. v. 91.*) πανυπέρτατος.

C'est le seul *Jupiter* que l'on voie tenir une corne d'abondance. Quant au papillon, c'étoit le symbole de l'ame.

Sur une calcédoine, *Jupiter* debout tenant une tortue sur la main droite, & son sceptre de la main gauche, avec l'aigle à ses pieds. Vénus avoit une tortue à ses pieds ; & à Elis, cet animal étoit aussi un symbole de Mercure ; mais personne n'en fait mention au sujet de *Jupiter*. Peut être que comme la tortue servoit encore de symbole au Péloponèse, il y eut dans ce pays-là un *Jupiter* particulier à qui on donnoit cet attribut.

Sur une cornaline, *Jupiter* debout, avec la foudre & son sceptre, posant le pied droit sur la proue d'un navire. Il est dans un temple rond, dont la *tholus* ou le dôme est posé sur deux colonnes quarrées, & sur deux colonnes torses. Aux extrémités de l'entablement il y a deux têtes de bélier ; & la cîme du dôme est terminée par la foudre, qui y est posée horizontalement : aux côtés du temple on lit le nom M. VAL. AEQVAL.

Sur une pâte de verre, *Jupiter - Epacrius*, ou *Cacumenarius* (*Conf. Spanheim. in Callim. Jov. v. 82. p. 35.*), c'est-à-dire, *Jupiter* sur le sommet des montagnes, comme on le voit sur plusieurs médailles. On voit aussi *Jupiter*, avec Neptune & Pluton (*Bianchini Istor. univers. pag. 213.*), sur un médaillon rare, avec l'inscription : ΘΕΟΙ ΑΚΡΑΙΟΙ.

JUPITER assis tenant une victoire & un sceptre ; sur les médailles est un type ordinaire d'Antioche de Syrie, de Tarse.

—— Debout, les bras étendus, des *Bruttii*, de Messène.

———— Dans un bige. *Bruttii*.

—— Sa tête sur les médailles des Ptolémées.

JUREMENT, s. m., *Mythol.*, affirmation qu'on fait d'une chose en marquant cette affirmation d'un sceau de religion.

Les *juremens* ont pris chez tous les peuples autant de formes différentes que la divinité ; &

comme le monde s'est trouvé rempli de dieux, il a été inondé de *juremens* au nom de cette multitude de divinités.

Les grecs & les romains juroient tantôt par un dieu, tantôt par deux, & quelquefois par tous ensemble. Ils ne réservoient pas aux dieux seuls le privilège d'être les témoins de la vérité; ils associoient au même honneur les demi-dieux, & juroient par Castor, Pollux, Hercule, &c. avec cette différence chez les romains, que les hommes seuls juroient par Hercule; les hommes & les femmes par Pollux, & les femmes seules par Castor : mais ces règles mêmes, quoiqu'en dise Aulugelle, n'étoient pas inviolablement observées. Il est mieux fondé quand il observe que le *jurement* par Castor & Pollux fut introduit dans l'initiation aux mystères éleusyniens, & que c'est de là qu'il passa dans l'usage ordinaire.

Les femmes juroient aussi généralement par leurs Junons, & les hommes par leurs génies; mais il y avoit certaines divinités, au nom desquelles on juroit plus spécialement en certains lieux qu'en d'autres. Ainsi à Athènes on juroit le plus souvent par Minerve, qui étoit la déesse tutélaire de cette ville; à Lacédémone, par Castor & Pollux; en Sicile, par Proserpine, parce que ce fut en ce lieu que Pluton l'enleva; & dans cette même isle, le long du fleuve Simettre, on juroit par les dieux Palices. *Voyez* PALICES.

Les particuliers avoient eux-mêmes certains sermens dont ils usoient plus souvent selon la différence de leur état, de leurs engagemens & de leurs goûts. Les vestales juroient volontiers par la déesse Vesta, les femmes mariées par Junon, les laboureurs par Cérès, les vendangeurs par Bacchus, les chasseurs par Diane, &c.

Non-seulement l'on juroit par les dieux & les demi-dieux, mais encore par tout ce qui relevoit de leur empire, par leurs temples, par les marques de leur dignité, par les armes qui leur étoient particulières. Juvenal, qui comme Sénèque, ne sait pas toujours s'arrêter où il le faut, nous présente une longue liste des armes des dieux par lesquels les jureurs de profession tâchoient de donner du poids à leurs paroles. Un homme de ce caractère, dit-il, brave dans ses *juremens* les rayons du soleil, les foudres de Jupiter, l'épée de Mars, les traits d'Apollon, les flèches de Diane, le trident de Neptune, l'arc d'Hercule, la lance de Minerve, & finalement, ajoute ce poète dans son style emphatique, tout ce qu'il y a d'armes dans les arsenaux du ciel.

Quidquid habent telorum armamentaria cœli.

Les poètes & les orateurs imaginèrent de certifier leurs affirmations, en jurant par les personnes qui leur étoient chères, soit qu'elles fussent mortes ou vivantes : j'en jure par mon père & ma mère, dit Properce.

Ossa tibi juro per matris, & ossa parentis.

Quintilien s'écrie au sujet de sa femme & d'un fils qu'il avoit perdu fort jeune : j'en jure par leurs mânes, les tristes divinités de ma douleur, *per illos manes, numina doloris mei* : j'en atteste les dieux, & vous ma sœur, dit tendrement Didon dans l'énéide, *testor, cara, deos & te, germana.*

Quelquefois les anciens juroient par une des principales parties du corps, comme par la tête ou par la main droite : j'en jure par ma tête, dit le jeune Ascagne, par laquelle mon père avoit coutume de jurer.

Per caput hoc juro, per quod pater ante solebat.

Dans la célèbre ambassade que les troyens envoient au roi Latinus, Ilionée qui porte la parole, emploie ce noble & grand serment : j'en jure par les destins d'Enée, & par sa droite aussi fidèle dans les traités, que redoutable dans les combats.

Facta per Æneæ juro, dextramque potentem,

Sive fide, seu quis bello est expertus, & armis.

Ænéid. VII. v. 234.

On ne doit pas être surpris que les amans préférassent à tout autre usage celui de jurer par les charmes, par les beaux yeux de leur maîtresse : c'étoient-là des sermens dictés naturellement par l'amour, *attestor oculos, sydera nostra tuos* : je me souviens, dit Ovide, que cette ingrate me juroit fidélité par ses yeux, par les miens; & les miens eurent un pressentiment de la perfidie qu'elle me préparoit.

Perque suos nuper jurasse recordor,

Perque meos oculos, & doluere mei.

Amor lib. III. Eleg. 3.

Mais on est indigné de voir les romains jurer par leur génie, par le salut, par la fortune, par la majesté, par l'éternité de l'empereur, par son génie.

Tibère ne voulut pas le souffrir, dit Suétone; mais Caligula faisoit mourir ceux qui refusoient de le faire, & il en vint jusqu'à cet excès de folie, que d'ordonner qu'on *jurât* par le salut & la fortune de ce beau cheval qu'il vouloit faire son collègue pour le consulat.

Le *jurement* solemnel des dieux étoit par les eaux du Styx. La *fable* dit que la Victoire, fille du Styx,

ayant secouru Jupiter contre les géans, il ordonna par reconnoissance, que les dieux jureroient sur ses eaux; & que s'ils se parjuroient, ils seroient privés de vie & de sentiment pendant neuf mille ans, selon Servius. Il rend raison de cette fable, en disant que les dieux étant bienheureux & immortels, *jurent* par le Styx, qui est un fleuve de tristesse & de douleur, comme par une chose qui leur est entiérement contraire, ce qui est *jurer* par forme d'exécration. Hésiode raconte, dans sa Théogonie, que, lorsque quelqu'un des dieux s'est parjuré, Jupiter envoie Iris, pour apporter de l'eau du Styx dans un vase d'or, sur lequel le menteur doit *jurer*, & s'il s'est parjuré, il est une année sans vie & sans mouvement, mais pendant une grande année qui contient plusieurs millions d'années.

JUSJURANDUM in acta, serment particulier au sénat de Rome, par lequel il promettoit d'observer les ordonnances de l'empereur régnant, & de ses prédécesseurs, excepté de ceux que le sénat avoit déclarés tyrans, tels que Néron, Domitien, Maximin, ou de ceux encore dont la mémoire, sans avoir été flétrie par une condamnation juridique, n'en étoit pas moins odieuse, tels que Tibere & Caligula. Il faut bien distinguer ce serment du serment de *fidélité* que faisoient à l'empereur les militaires, & même ceux qui ne portoient pas les armes. Ce dernier serment se nommoit, *jusjurandum in verba*, & quelquefois, *in nomen*. La plupart des savans, entr'autres, Juste Lipse, Gronovius & Tillemond, confondent le serment d'observer les statuts, nommé *jusjurandum in acta*, avec le serment de fidélité appellé *jusjurandum in verba*.

JUSTA seul est sinonyme des deux mots, *justa funebria*, & il désigne les honneurs que l'on rendoit aux morts après les funérailles. Cette distinction est exprimée dans le passage suivant d'un ancien Scholiaste de Stace: *justa, hoc est omnem pompam, quâ manes meos decorabis, & meæ memoriæ satisfacies*. Voici les vers, de Stace (*Theb.* 9 903) qui ont donné lieu à cette observation:

Huic dabis exsequias: atque inter justa memento

Ne quis inexpertis hebetet mea tela lacertis.

C'étoit aux héritiers à remplir ces devoirs, *justa*; & leur omission étoit regardée comme un crime capital. Ils consistoient à jetter de la terre sur la sépulture, avant la moisson nouvelle. On en étoit dispensé par les loix vis-a-vis de ceux que la foudre avoit fait mourir; parce qu'on les croyoit punis par les dieux.

JUSTICE. Les Grecs ont divinisé la *justice* sous le nom de *Dicé* ou d'*Astrée*: les romains en ont fait une *divinité* distinguée de Thémis.

On la peignoit, dit Aulugelle (*lib*, 14. *c*. 4.), sous les traits d'une vierge qui avoit un regard formidable: la tristesse qui paroissoit à ses yeux, n'avoit rien de bas ni de farouche; mais elle conservoit avec un air sévère beaucoup de dignité. Les Grecs du moyen âge la représentoient en jeune fille, qui tient une balance d'une main, & de l'autre une épée, pour marquer que la *justice* ne considère personne, & qu'elle punit également qu'elle récompense.

Hésiode (*Erga.* 254. & *Theogo.* 902.) dit que la *justice*, fille de *Jupiter*, est attachée à son trône, & lui demande vengeance toutes les fois que l'on blesse ses loix. Arratus, dans ses phénomènes, fait un portrait encore plus admirable de la *justice*, déesse qui conversoit pendant l'âge d'or, sur la terre, se mêlant jour & nuit dans la compagnie des hommes de tout âge, de tout sexe de toutes conditions, en leur apprenant ses loix. Pendant l'âge d'argent, elle ne put plus se montrer que pendant la nuit, & comme en secret, reprochant aux hommes leur infidélité.

L'âge d'airain la contraignit par la multitude des crimes, à se retirer dans le ciel.

Auguste fit bâtir à Rome un temple à la *justice*.

Sur une prime d'émeraude de la collection de Stosch, on voit la *justice* représentée sous les traits d'une femme debout, drappée, tenant de la main droite une balance, & de la gauche une palme.

JUSTICIUM, clôture des tribunaux, des boutiques, & cessation entière de travail. Les magistrats romains par un édit, ou le sénat par un sénatus-consulte l'ordonnoit dans un deuil public. Mais le peuple l'exécutoit souvent de lui-même à la mort de quelque personnage illustre ou chéri, sans attendre le sénatus-consulte ou l'édit. C'est ainsi qu'il en usa en apprenant la mort de Germanicus (*Taciti. Annal.* 2. 82. 4.). Nous trouvons une description détaillée du *justicium* (dont l'étymologie est *jura stant.*) dans les vers suivans de la consolation à Livie sur la mort de Drusus.

Incerti claduntque domos, strepitantque per urbem;

Hic illic pavidi clamque palamque dolent.

Jura silent, mutaque tacent sine vindice leges:

Adspicitur toto purpura nulla foro.

JUSTIN I.

Justinus Augustus.

Ses médailles sont:

C. en or, avec sa tête seule.

RRR. avec sa figure & celle de Justinien.

R. en argent.

C. dans tous les modules de B.

JUSTIN II, neveu de Justinien.

Justinus Augustus Junior.

Ses médailles sont :

RRR. en or, principalement avec le titre de *junior*.

RRRR. le revers qui a pour légende Gabalorum.

O. en argent ; du moins il n'est pas certain que l'on en possède.

RR. en médaillons de bronze.

C. dans les autres modules.

Les médailles de cet empereur sont difficiles à reconnoître d'avec celles de *Justin I*, qui se trouvent plus fréquemment.

JUSTINE, femme de Valentinien I.

Flavia Justina Augusta.

Les médailles de *Justine* ne sont connues que dans le recueil de Goltzius.

JUSTINIEN.

Justinianus Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or. Les deux premières, qui sont marquées dans le P. Banduri, sont RR.

Il y a au cabinet du roi un médaillon d'or extrêmement grand : de Boze l'a publié dans les mémoires de l'académie des Inscriptions.

R. en argent.

RR. avec le nom du roi Théodat au revers.

C. dans toutes les grandeurs de B. même en médaillons.

« Dans plusieurs livres on s'est attaché, dit Winckelmann, à faire passer pour une statue de l'empereur *Justinien*, une figure de forme presque colossale, placée à la villa Giustiniani. Ce qui a donné lieu à cette dénomination, c'est la maison de Giustiniani, qui prétend descendre de cet empereur, & qui a tâché d'établir de nouveau cette descendance dans une inscription mise depuis quelques années à cette figure. Mais c'est une prétention qui est destituée de tout fondement. Cette statue, toute médiocre qu'elle est, seroit un prodige de l'art, si elle étoit de ce temps. La tête est moderne, & faite d'après un jeune Marc-Aurèle ».

« Les deux figures en mosaïque de *Justinien* & de Théodora son épouse, qu'on voit à Ravenne & qui datent de ce temps (*Procop. de ædif. l. I. c. II. p. 10.*), suffisent pour nous donner une idée de la statue équestre de cet empereur (*ibid. c. XI. p. 25.*), & de celle de cette impératrice (*Alcman. Not. in Procop. hist. Arcan. cap. VIII. pag. 110. cap. X. p. 123.*) toutes deux en bronze, & autrefois exposées à Constantinople. Du reste, la statue de *Justinien* étoit ajustée comme Achille, c'est-à-dire, au rapport de Procope, avec des semelles attachées au-dessus des pieds, & avec des jambes nues : nous dirions qu'elle étoit représentée à la manière des hommes illustres des tems héroïques ».

Justinien II. (le mutilé).

Justinianus Augustus (Rhitnotmetus).

Ses médailles sont :

R. en or.

O. en argent & en B.

JUTURNE, fille de Daunus, & sœur de Turnus, roi des Rutules : Jupiter pour prix des faveurs qu'il avoit obtenues de cette belle nymphe, l'éleva au rang des divinités inférieures, & lui donna l'empire sur les étangs & les petites rivières de l'Italie.

Juturne. (*Enéide l. 12.*) instruite par Junon, que Turnus & Enée devoient terminer la guerre par un combat singulier, & que son frère succomberoit si le combat avoit lieu, se mêle parmi les soldats sous la figure d'un guerrier, & les excite à rompre le traité. Mais voyant Enée s'approcher de Turnus, elle monte sur le char de son frère, en prend les guides, & le détourne sans cesse de la présence d'Enée. Cependant n'ayant pu empêcher le combat, ni sauver son frère, elle va se précipiter dans le fleuve Numique. Jupiter, touché de la douleur de son amante, la change en une fontaine de son nom.

Juturne, étoit une fontaine du Latium, près d'Albe, qui se jettoit dans le fleuve Numicus, & dont l'eau étoit estimée très-salutaire. On se servoit ordinairement de cette eau pour les sacrifices, sur-tout pour ceux de Vesta, où il étoit défendu d'en employer d'autre. On l'appelloit l'eau virginale. *Juturne* avoit un temple à Rome, dans la neuvième région, celle du cirque de Flaminius. On l'invoquoit, dit Varron (*de ling. latin. 4. 10.*), lorsqu'on croyoit avoir besoin de secours dans quelque entreprise, *ut juvaret* : de là fut formé son nom de *Juturne*, qui signifie *adjutrice*. Quelques écrivains assurent que son temple étoit situé dans l'endroit où est aujourd'hui sainte Marie la *libératrice*.

JUVENAUX (Jeux), *Juvenales ludi* ; jeux mêlés d'exercices & de danses, institués par Né-

ron, lorsqu'il se fit faire la barbe pour la première fois. On les célébra d'abord dans des maisons particulières, & il paroît que les femmes y avoient part; car Xiphilin rapporte qu'une dame de la première qualité, nommée Æolia Catula, y dansa à l'âge de 80 ans; mais Néron rendit bientôt après les *jeux juvenaux* publics & solemnels, & on les nomma *Néroniens*.

JUVENTAS, déessé de la jeunesse chez les romains; elle présidoit à la jeunesse, depuis que les enfans avoient pris la robe appellée *prætexta*. Cette divinité fut honorée long-temps dans le capitole, où Servius Tullius fit mettre sa statue. Auprès de la chapelle de Minerve, étoit l'autel de *Juventas*, & sur cet autel étoit un tableau de Proserpine. Lorsque Tarquin l'ancien voua le temple de Jupiter capitolin, pour lequel il fallut démolir ceux des autres divinités, le dieu Terme & la déesse *juventas*, au rapport de Tite-Live (*liv. XXXVI. ch. XXXVI.*), déclarèrent, par plusieurs signes, qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorés. M. Livius Salitanor étant censeur, voua un temple à *Juventas*, & le fit élever après une victoire qu'il remporta sur Asdrubal. A la dédicace de ce temple, on institua les jeux de la jeunesse, qui sont différens des jeux *juvenaux*, & qui ne furent pas répétés dans la suite, autant du moins qu'on en peut juger par le silence de l'histoire. Les grecs appelloient Hébé, la déesse de la jeunesse; mais la *Juventas* des romains n'étoit pas positivement l'Hébé des grecs, à ce que pense Vossius (*de idololat. lib. VIII. cap. III & V.*). (D. J.)

JUVENTIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze, de Colonies.

O. en or & en argent.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.



K.

Cette lettre, qui étoit le *kappa* des grecs, fut adoptée par les latins depuis Saluste. Cet écrivain attribue cette adoption à un grammairien, appellé *Salvius*. Ausone dit que le k n'étoit employé que dans trois mots latins (*de lit. mon. græc. & lat.* n° 20.) :

Hæc tribus in Latio tantum addita nominibus K.

Le grammairien Terentianus Maurus nomme ces trois mots :

K similiter otiosa est cæteris sermonibus ;

Tumque in usu est, cum kalendas annotamus aut kaput.

Sæpe kæsones notabant hæc vetusti litera.

Observez qu'ici *kaput* n'est pas la tête, mais un chapitre de loi.

Il faut joindre à ces trois mots celui de *kalumnia*, dont on imprimoit la première lettre, ainsi formée, sur le front des colomniateurs, afin qu'ils ne pussent plus être accusateurs. *Voyez* C.

Sous les empereurs romains on confondit les lettres grecques avec les romaines ; témoins les inscriptions que l'on voit au Capitole sur les têtes d'Epicure & de Métrodote. Le nom du premier est ainsi écrit : ΕΠΙCΟΥΡΟC. Une tête de Méduse change également le *k* en c dans le nom de Sosocles l'artiste, CωCΟCΛΕ : & l'on trouve des médailles de Corinthe avec le mot COPIN. Le nom de Carthage est écrit par *k* sur les médailles (*Salvis Augg. et Cæs. fel. kart.*) de Dioclétien, de Maximien, de Constantius, &c. Quelquefois un *k* seul est pris pour l'initiale de *Carthago* sur les médailles. Selon Béger, un grand *K* qui se voit au revers des médailles des empereurs grecs, est l'initiale de CONSTANTINUS ; & sur les médailles grecques, il est l'initiale de ΚΟΙΛΗΣΥΡΙΑ, la Cœlésyrie.

Le *k* est sur les marbres l'initiale de *Kæso*.

Le *k* a été chez quelques auteurs une lettre numérale qui valoit 250, suivant ce vers :

K quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

Avec un tiret au-dessus $\bar{K}$ elle acquéroit une valeur mille fois plus grande : 250,000.

La lettre *k* a différentes significations dans les chartres, dans les diplômes. En voici quelques exemples les plus ordinaires : KR, *chorus*, KR. C. *cara civitas*, KRM. *carmen*, KR. AM. N. *carus amicus noster*, KS. *chaos*, K. T. *capite tonsus*.

« Les *k* des manuscrits, des marbres & des médailles peuvent être divisés en quatre séries.

« La I^e grande série du *k*, à traits irréguliers, tient à la plus haute antiquité. 1e sous série, traverses séparées l'une de l'autre ; 2e jointes en angle ; 3e faisant un angle ou bien une courbure, derrière la haste qu'elles traversent ; 4e angle détaché de la haste ; 5e presque en H ».

« La IIe série, assez régulière, s'étend sur les figures des quatre premières sous-séries depuis deux siècles avant J. C. jusqu'à la fin du moyen âge. Les autres descendent jusqu'au bas temps. 1° A jambages tranchés ; 2° à traverses au moins d'un côté plus courtes que la haste, ou à haste plus courte que l'une des traverses ; 3° traverse supérieure à peu près droite ; 4° courbée en-dessous ; 5° K en *x* ; 6° en *h* ; 7° haste inégale à l'une de ses branches ».

« La IIIe grande série prenant la figure de l'R, est gothique dans ses quatre dernières sous-séries. Les trois autres peuvent se rapporter au moyen âge, quoique plusieurs de leurs figures remontent plus haut. 1e Sous-série, tête ou panse ouverte en-dessous, côtés tranchés, tous ; 2e quelques-uns ; 3e nul ; 4e tête fermée ; 5e ouverte en-dessous ; 6e fermée, montant prolongé ; 7e K anguleux & très-gothique ». (*Nouv. Diplomat.* II. 322.)

KABBADE ou CABADE, habit militaire des grecs du bas-empire. *Kabbadium*, *Kabadium*, Tzetzès (*Chiliad.* 2.) dit que cet habit étoit ainsi appellé de Cabades, roi des Perses. Codin (*de off. Constant. c. VI.*) dit qu'il avoit passé des assyriens aux grecs de Constantinople. D'autres ont dit que ce nom lui venoit de sa forme, qui étoit semblable à celle d'un *kappa* grec. Le P. Goar trouve ce sentiment ridicule. Quoi qu'il en soit, c'étoit un habit intérieur que l'on portoit sous un autre : le *kabbade* étoit court, serré, sans plis, il ne descendoit que jusqu'au haut de la jambe, & se boutonnoit jusqu'au bas de la poitrine avec de gros boutons. On le ceignoit d'une cein-

ture; il étoit bordé de franges, que le mouvement des jambes faisoit jouer en faisant ouvrir le *kabbade* quand on marchoit. C'est la description qu'en fait le P. Goar, dans ses notes sur Codin (*p.* 49. *not.* 30.). Il croit que ce n'est autre chose que le *sagum* des romains, qui avoit dégénéré en *kabade* chez les grecs. L'empereur & le despote portoient le *kabade* violet, ou pourpre.

KADOLE, s. f. ministre des choses secrètes de la religion dans les mystères des grands dieux. *Kadolus.* Denys d'Halicarnasse, dans ses antiquités romaines (*l. II.*), dit que les *kadoles* étoient chez les étrusques, & auparavant chez les pélasges, c'est-à-dire, les anciens grecs, ce qu'étoient les *camilles* chez les romains : les ministres des prêtres dans les sacrifices, & dans les mystères des curètes & des grands dieux.

KÆSO, KAISO, KESO, CÆSO. On trouve ce nom romain écrit de toutes ces manières différentes, parce que l'Æ n'étoit pas encore en usage à Rome l'an 271 de sa fondation, & qu'il étoit remplacé par la diphtongue grecque AI : *Aimilius*, *Kaiso*, pour *Aemilius*, *Kæso.*

Festus dit qu'on appelloit *cæsones* ceux que l'on avoit arrachés du sein de leurs mères par une opération chirurgicale.

Καισαρια, Σεβάσια. On désignoit par ces mots tous les édifices consacrés aux empereurs, ou Césars.

KALATOR sacerdotii (*Muratorii.* 188 1. & 2.) *Voyez* Calator.

KALENDARIUM, regiſtre sur lequel on écrivoit chez les romains les noms de ceux à qui l'on prêtoit à intérêt les sommes & les arrérages qu'ils devoient. Le prêt & le paiement de l'intérêt se faisoient aux *calendes* de chaque mois; de là vint le mot *kalendarium.* Celui qui étoit chargé de ce détail étoit appellé *kalendarii curator*, en y ajoutant le nom de la ville, de la tribu, ou du particulier dont il faisoit valoir l'argent. Les inscriptions en font souvent mention.

Cet officier, ou courtier, est appellé *kalendarius* dans une inscription recueillie par Gruter. (478. 9.)

KALENDES. Depuis long-temps on n'écrit plus ce mot en latin & en françois par un k, mais par un c.

Voici des vers techniques qui enseignent combien il y avoit dans chaque mois de jours désignés par les *calendes* du mois suivant, ou de jours appellés *calendæ*, y compris le premier du mois suivant :

Versibus his noscas, mensis cujusque kalendas :
Tantum, Tendebat, Quod, Regni, Summa, Regebat,
Sanctus, Rex, Talis, Sapienter, Regna, Subegit.

Chaque mot des deux derniers vers répond à un des douze mois, en commençant par décembre. De ces mots l'initiale seule a une signification; cette lettre désigne, par le rang qu'elle tient dans l'alphabet, le nombre des jours du mois, compris inclusivement depuis les ides jusqu'aux *calendes* du mois suivant. Ainsi dans le mot *Tantum* correspondant à décembre, l'initiale T étant la 19ᵉ de l'alphabet, nous apprend que décembre a 19 jours depuis les ides jusqu'aux *calendes* de janvier inclusivement, ainsi des autres. Par cette méthode veut-on ordonner le mois de juin, par exemple : on sait d'abord que juin a 4 jours de nones, & 8 jours d'ides, ce qui fait 12. Le mot *Sanctus* répond à juin; & son initiale, 18ᵉ lettre de l'alphabet, donne 18 jours de *calendes* dans juin, y compris le 1er. de juillet ou les calendes de juillet proprement dites. En retranchant ce dernier, & ajoutant ensemble les 17 restant, les 12 de nones & d'ides, & le premier de juin, on aura les 30 jours du mois de juin cherchés.

Les *calendes* étoient généralement consacrées à Junon, d'où lui vint le surnom *kalendaris.* Celles de janvier qui commençoient l'année, étoient particuliérement consacrées à Janus. On célébroit aux *calendes* de février la fête de la déesse appellée *Sospita.* Celles de Mars étoient appellées *feminea*, parce que les hommes mariés faisoient en ce jour des présents aux femmes; ce qui fait dire à Horace (*Od.* 3. 8. 1.) : *Martiis cœlebs quid agam kalendis*, &c. ? *Voyez* Matronales.

Comme l'année avant Numa commençoit avec le mois de mars, ses *calendes* furent fêtées pendant long-temps; on renouveloit les couronnes & les guirlandes de laurier dont étoient ornées les curies, les maisons des flamines, le palais des empereurs, &c. & l'on rallumoit le feu de Vesta. Aux *calendes* d'avril, les dames sacrifioient à Vénus, & lavoient sa statue; elles sacrifioient aussi dans ce jour, couronnées de myrthe, à la Fortune virile, & elles se baignoient en son honneur.

Le 1er. jour de mai étoit consacré aux lares. Les *calendes* de juin étoient nommées *fabariæ*, parce que l'on offroit en sacrifice à la déesse Carnea des fèves nouvelles. Les *calendes* de juillet étoient l'époque où l'on changeoit de logement, ce qui fait dire à Martial (12. 32. 1.) :

O Juliarum dedecus kalendarum !

Vidi, vacerra, sarcinas tuas, vidi :

Quas non retentas pensione pro bima

Portabat uxor rufa crinibus septem.

Aux *calendes* d'août on célébroit la fête de l'Espérance ; à celles de septembre les féries de Neptune ; à celles de décembre les saturnales.

Enfin, les *calendes* sont appellées *tristes* & *celeres* par les poëtes, à cause que les créanciers exigeoient au premier de chaque mois l'intérêt de leur prêt.

KAPANE, f. f., nom d'une ancienne voiture des grecs, carosse des grecs; voiture traînée par des mules, attelée de mules. La *kapane* étoit apparemment semblable au *carpentum*, ou *pilentum* des dames romaines, dont on voit des figures sur les médailles. Eusthathe, sur Homère (*Iliad. V. p.* 799.) dit que καπανη étoit la même chose qu'απανη, απίτνη ; que c'étoient les thessaliens qui avoient fait ce mot d'απήνη, en ajoutant un κ au commencement.

KAPPA, f. m., nom de la lettre grecque κ. *Voyez* K.

Suidas appelle le c une lune croissante, un croissant, un *kappa* romain, parce que le c étoit à la langue latine ce qu'étoit le *kappa* dans la grecque. En ce sens il dit que les sénateurs portoient à leur chaussure la figure d'un *kappa* romain.

KARDARIQUE, f. m., nom ancien d'un office, d'une dignité chez les perses. *Kardarichas, Chardaricha.* Ce nom se trouve dans Cédrénus, dans Anastase le bibliothécaire, & dans l'historien Théophane; mais on n'y apprend rien du *kardarique*, sinon que c'étoit une dignité très-considérable. (*Fabrot. Gloss. Cedreni.*)

KASMILLE. *Voyez* CABIRES.

ΚΑΥΣΙΑ, casque plat & sans panache, particulier aux thessaliens & aux macédoniens, qui leur servoit aussi de bonnet, parce qu'il n'étoit que de cuir. On le reconnoît aisément sur les médailles de Philippe, père d'Alexandre.— *Voyez* CAUSIA, pour de plus grands détails.

KEIROTONIE, & mieux CHEIROTONIE, manière de donner son suffrage à Athènes par l'élévation des mains. Lorsque les athéniens vouloient élire leurs magistrats, ils assembloient le peuple pour les suffrages : mais comme il étoit difficile & long de recueillir les voix séparément, on introduisit l'élévation de la main, par laquelle chaque particulier marquoit son suffrage. Cette manière d'élection, dont Isocrate & Démosthène nous parlent souvent, fut nommé *cheirotonie*, χειροτονια.

La même méthode fut employée par les romains dans plusieurs circonstances. Cicéron nous en fournit la preuve dans ce passage de son plaidoyer pour Flaccus : *Nec sunt expressa ista praclara, qua recitantur psiphismata* (les décrets) *non sententiis, neque auctoritatibus declarata, nec jure jurando constricta, sed porrecta manu.*

Cet article a été oublié au C, & je profite de l'erreur de l'ancienne encyclopédie, qui l'avoit placé au K, pour le remettre dans le corps de ce dictionnaire.

ΚΕΚΡΥΦΑΛΛΟΣ. *Voyez* FILET.

KELMIS. *Voyez* DACTYLES.

KÉPHALÉONOMANCE, f. f., terme de divination. Cette ridicule superstition se pratiquoit, en faisant différentes cérémonies sur la tête d'un âne cuite.

Ce mot est grec, il est composé de κεφαλη, tête, d'ὄνος, âne, & de μαντεία, divination. On ne trouve point ce mot écrit avec un c, *céphaléonomance*, comme il seroit naturel qu'il le fût, de même que les mots qui sont dérivés du mot grec κεφαλη, *céphalique*, *hydrocéphale*, *Bucéphale*, &c. mais l'usage du mot de *képhaléonomance* est si rare, qu'on ne trouve point ce mot dans les auteurs récens.

KÉRAMION, stamnos, métrétès, pithos, cados, mesure grecque de capacité.

Elle valoit en mesure de France 35 pintes & $\frac{15}{1000}$, selon M. Paucton dans sa Métrologie.

Elle valoit en mesures anciennes grecques,

2 amphoréus.

ou, 12 chous.

ou, 72 Xestés.

ou, 144 cotyles.

ou, 576 oxybaphon.

ou, 864 cyathes.

Voyez MESURES.

KÉRATION, filique, kokkion, *pois chiche*, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France, selon M. Pauєton, dans sa Métrologie,

3 grains $\frac{47}{72}$

Il valoit en poids des mêmes pays,

2 chalcous.

ou, 4 sitarion.

Voyez POIDS.

KÉRATION d'or, monnoie des romains sous le grand Constantin & ses successeurs. *Voyez* LIVRE DE CUIVRE & MONNOIES de l'Isle.

KÉRATION, ancien poids des romains *Voyez* SILIQUE & POIDS.

KERMÈS. *Voyez* COCCUS.

KEST, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* LOG.

KIKKABOS, ciccabos, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 5 grains $\frac{25}{48}$, selon M. Pauєton.

Il valoit en poids des mêmes pays,

$1\frac{1}{2}$ kération.

ou, 3 chalcous.

ou, 6 sitarion. *Voyez* POIDS.

KIST, mesure de capacité de l'Asié & de l'Egypte. *Voyez* LOG.

ΚΛΗΔΟΥΧΟΣ, claviger. Cette dénomination qui étoit propre aux prêtresses de Cérès éleusinienne, convient aussi à l'Amour, qui est représenté sur une pierre gravée du baron de Stosch. Il y paroît vainqueur d'Hercule, & porte de la main droite la massue du héros & la peau de lion. De la main gauche il tient des clefs liées ensemble par un anneau; de même que les porte une figure sur une lampe antique de Bartoli. Le prétendu Orphée donne à l'Amour, dans l'hymne qu'il lui adresse, les clefs de l'air, du ciel, de la mer & de la terre.

Schwartz a pris cette expression pour une métaphore; mais la pierre de Stosch a fait voir au savant Winckelmann, qu'on pouvoit la prendre à la lettre : voilà un Amour κληδοῦχος.

ΚΛΙΣΙΟΝ. Pollux & Hésychius donnent ce nom à une *maison*, que les anciens plaçoient sur la scène des théâtres, auprès de la porte d'entrée de la scène, c'est-à-dire, à la droite du théâtre. Cette décoration étoit couverte de tapisserie. On faisoit passer par la porte de ce κλισίον les chars de triomphe & autres, qui n'étoient point figurés comme chez les modernes. C'étoient de véritables chevaux, & de véritables chariots; car on a observé dans les ruines du théâtre de Taurmino, en Sicile, qui étoit taillé dans le roc, l'endroit correspondant au *Clisium*, qui est usé & cannelé par le frottement des essieux, comme le sont les bornes des rues, ou des portes-cochères.

ΚΝΗΜΙΔΕΣ. *Voyez* BOTTINES.

KODDA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* LOG.

KODRANTÈS, *quadrans, tetarton*, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 1 denier & $\frac{29}{90}$, monnoie actuelle de France, selon M. Pauєton dans sa Métrologie.

Elle valoit en monnoie ancienne des mêmes pays,

2 Pérutah.

KODRANTÈS, monnoie des romains sous Constantin & ses successeurs. *Voyez* ASSARION & MONNOIES.

ΚΟΙΝΟΝ ΑΣΙΑΣ, les *jeux communs* de la province d'Asie. Les auteurs, les médailles & les marbres ont souvent fait mention de ces jeux publics, qui étoient célébrés principalement en l'honneur des empereurs romains, aux frais & dans les assemblées générales de la province d'Asie. L'Asiarque présidoit à ces jeux; on les célébroit dans une des grandes villes de la province, à Éphèse, à Smyrne, à Sardes, à Pergame, &c. Ces *jeux communs de l'Asie* furent célébrés à Cyzique en l'honneur de l'empereur Hadrien.

Quelques autres provinces de l'Orient avoient aussi obtenu la permission d'élever des temples, d'instituer des fêtes, & de célébrer des jeux publics en l'honneur des empereurs : on lit encore sur les monumens, ΚΟΙΝΟΝ ΒΕΙΘΥΝΙΑΣ : ΚΟΙΝΟΝ ΓΑΛΑΤΩΝ : ΚΟΙΝΟΝ ΚΙΛΙΚΩΝ, &c.

KOKKION, pois chiche, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* KÉRATION.

KOPH. *Voyez* COPH.

ΚΟΠΠΑΤΙΑC. *Voyez* COPPATIÆ.

ΚΟΡΥΜΒΟC. *Voyez* CORYMBE.

KOST, f. m., nom d'une mefure égyptienne. *Koft*, *koftus*. un auteur arabe, nommé Sérapion, cité par le P. Kirker (*Œdip. Æg. t. II. p. 2. p. 286.*) dit qu'elle valoit une livre romaine, plus deux tiers, ce qui fait vingt onces romaines. Aben Sira dit la même chofe. Il s'enfuit que le *koft* eft une livre de France, plus une once & demie, deux gros & feize grains; en fuppofant que l'once romaine étoit d'un neuvième plus foible que la nôtre.

KOZE, f. m., nom d'un dieu des iduméens. Jofeph parle dans fes antiquités judaïques, d'un certain Coftobare, qui étoit d'une famille confidérable parmi les iduméens, & dont les ancêtres étoient toujours prêtres du dieu *Koze*.

Ce mot vient, felon quelques-uns, du mot chaldaïque, qui veut dire *fainteté*; la racine en hébreu, & en chaldaïque veut dire *faint*. Quelques-uns écrivent *Coze* avec un C, parce que dans le grec il y a Κ, Κοζὲ, que nous changeons en un C dans le latin & dans nos langues modernes d'Europe. D'autres confervent le K au nom de *Koze*, pour mieux marquer fon origine hébraïque ou chaldaïque.

KRODO ou KRODON, f. m., nom d'un dieu ou d'une idole que les anciens faxons honoroient. *Krodo*. Depuis qu'ils eurent embraffé la religion chrétienne, le nom de *Krodo* devint un terme d'exécration, dont ils fe fervoient pour marquer qu'ils avoient quelque chofe en horreur. Czantzius (*Métropol. l. I. c. III.*) dit que *Krodon* étoit le Saturne des faxons.

KRITÉ, grain d'orge, ancien poids de l'Afie & de l'Égypte. *Voyez* SITARION.

KRUZMANN, f. m., divinité qui étoit autrefois adorée par les peuples qui habitoient fur les bords du Rhin, près de Strasbourg. Il y a tout lieu de croire que fous ce nom ils rendoient un culte à Hercule, que les romains leur avoient fait connoître: c'eft ce qu'on peut juger par la figure de *Kruzmann*, armée d'une maffue & d'un bouclier, qui s'eft confervée dans une chapelle de l'églife de faint Michel, jufqu'en 1525.

On ne fait ce que cette ftatue eft devenue depuis ce temps; on prétend que le confeil de la ville en fit préfent à Louvois, miniftre de la guerre fous Louis XIV.

ΚΤΙΣΤΗΣ, fondateur.

« Les villes grecques déféroient, dit Caylus (*Rec. II pag. 185.*), les honneurs divins à leurs fondateurs. Elles les adoroient comme des dieux & des héros, & leur confacroient des temples, des ftatues, des jeux & des fêtes. On peut voir la IXe differtation du baron de Spanheim, qui rapporte plufieurs preuves de cet ufage. (*Diff. de Praft. & ufu numifm. tom. I. pag. 360.*) Ces mêmes villes décernoient par reconnoiffance à d'illuftres bienfaiteurs, les honneurs & le titre de fondateur de la ville, ΩΣ ΚΤΙΣΤΗ. Hiéron I, roi de Syracufe, ayant établi une nouvelle Colonie à Catane (*Diodor. Sic. lib. XI.*), la ville lui décerna les honneurs héroïques dus au fondateur d'une ville. Démetrius, fils d'Antigone, après avoir fait conftruire de nouveaux édifices à Sicyone, donna la liberté au peuple; on lui décerna les honneurs divins, des facrifices, des fêtes, des jeux, en un mot, toutes les cérémonies inftituées pour les fondateurs (*Diodor. Sic. l. XX.*) ».

« Brafidas, général des lacédémoniens, ayant été tué dans la bataille qu'il gagna près d'Amphipolis, & qui délivra la ville de la domination des athéniens, les amphipolitains (*Thucyd. lib. V.*) lui décernèrent les honneurs dus à un héros, ΩΣ ΗΡΩΙ, & lui confacrèrent, comme au fondateur de la colonie, ΩΣ ΟΙ ΚΤΙΣΤΗ, des jeux & des facrifices anniverfaires. Sous la domination romaine, les villes grecques, par reconnoiffance ou par flatterie, déférèrent aux empereurs les honneurs héroïques comme à leurs fondateurs; les villes de Clazomène & de Téos firent graver fur leurs monnoies la tête d'Augufte, avec le titre de fondateur, ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΚΤΙΣΤΗΣ.

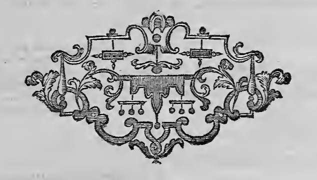
La ville d'Abydos honora l'empereur Hadrien, comme fon fauveur & fon fondateur, ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ; Smyrne lui décerna les mêmes honneurs, ΣΩΤΗΙ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗ; la ville de Thyatire proclama l'empereur Caracalla fon fondateur, ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΚΤΙΣΤΗΝ. (*Spon. voyag. t. III. part. II. pag. 43. ibid. pag. 44. ibid. part. I. pag. 118.*)

La flatterie des grecs fut portée à un tel excès, qu'ils accordèrent les honneurs divins non-feulement aux empereurs, mais encore aux perfonnes d'une condition privée. Marcus Agrippa, gendre & favori d'Augufte, avoit mérité par fes excellentes qualités l'amour & l'eftime de tout l'empire; Mytilène, la feconde métropole des villes éoliennes, lui décerna les honneurs divins & le titre de *fondateur*: on lit encore l'infcription que cette ville fit graver fur le piédeftal de la ftatue qu'elle lui érigea. (*Chishull. Ant. Afiat. p. 186.*)

Ο ΔΑΜΟΣ
ΘΕΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΤΑΣ ΠΟΛΙΟΣ ΜΑΡΚΟΝ
ΑΓΡΙΠΠΑΝ ΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΑΝ ΚΑΙ
ΚΤΙΣΤΑΝ.

Le peuple (honore) *le dieu, ſauveur de la ville, Marcus Agrippa, bienfaiteur & fondateur.*

La ville de Cume, la première des villes éoliennes, porta plus loin la flatterie ou la reconnoiſſance; le peuple vouloit conſacrer un temple & des ſtatues à Labéon, l'un de ſes magiſtrats, & le proclamer fondateur. Labéon refuſa ces honneurs divins, & ſe contenta des honneurs ordinaires, qui lui furent déférés par le décret du ſénat & du peuple, qu'on lit ſur un marbre du roi». *Voyez* FONDATEURS.



L

L Étoit une lettre numérale & signifioit cinquante :

Quinquies L denos numero designat habendos.

Une ligne horizontale placée au-dessus de L, lui donne une valeur mille fois plus grand : L̄ vaut 50,000.

L fut choisie pour marquer 50, parce qu'elle est la moitié du C carré, [, qui signifie 100, & qui est formé de deux L, l'une droite, L, & l'autre renversée, Γ, placées l'une sur l'autre.

L, dans les inscriptions, est l'initiale de *Lucius*.

LL, dans les inscriptions, signifie *Libens Libens*, ou *Libentissime*, ou *Lucii Libertum*, ou *Lucii Libertam*, ou *Libra* & *libra*, synonymes de *dupondius*.

On trouve souvent dans les auteurs LLS barrées, avec une expression numérique; c'est un signe abrégé qui signifie *sextertius*, le petit sexterce, ou *sextertium*, le grand sexterce. Celui ci valoit deux fois & une demie fois le poids de métal que les romains appelloient *libra* (balance) ou *pondo*, comme on le prétend communément, quoiqu il y ait lieu de croire que c'étoit plutôt *pondus* ou *pondum* (pesée); c'est pour cela qu'on le représentoit par LL, pour marquer les deux *libra*, & par S, pour désigner la moitié, *semis*. Cette *libra*, que nous traduisons livre, valoit cent deniers (*denarius*); & le denier valoit 10 *as*. Le petit sexterce valoit le quart du denier, & conséquemment deux *as* & un demi-*as*; en sorte que le *sextertius* étoit à l'*as*, comme le *sextertium* au *pondus*. C'est l'origine de la différence des genres : *as sextertius*, syncope de *semistertius*, & *pondus sestertium*, pour *semistertium*, parce que le troisième *as* ou le troisième *pondus* y est pris à moitié. Au reste, quoique le même signe LLS désignât également le grand & le petit sesterce, il n'y avoit jamais d'équivoque; les circonstances fixoient le choix entre deux sommes, dont l'une n'étoit que la millième partie de l'autre.

L (*numismatique*).

L'L latine trouvée sur un grand nombre de médailles grecques d'Egypte & d'ailleurs, a donné beaucoup d'exercice aux savans. Comme elle est toujours jointe à des lettres visiblement numérales, nous ne connoissons que Casaubon, qui l'ait prise pour un trait de séparation d'écriture plutôt que pour une mesure de temps. Le P. Pétau ne sait si c'est la marque d'une année ou de quelque chose d'annuel. Le P. Hardouin pense que ce pourroit être un gamma Γ renversé. C'est sur quoi, comme sur plusieurs autres articles, il a savamment été réfué par le cardinal Noris. Scaliger, suivi de Reinésius, ne voit dans cette L que des lustres. La plupart lui font signifier l'année du règne d'un prince, ou de toute autre époque. Ceux-ci se partagent en deux opinions. Salvini suppose que cette lettre veut dire ἔτους, année. Ainsi ce seroit un véritable E, auquel il manqueroit deux traits. Par-là disparoît l'L mystérieuse. Mais est-il croyable, que sur un si grand nombre de médailles d'Egypte & de Syrie, sans parler des inscriptions lapidaires, on ait oublié constamment deux traverses de l'E ?

L'opinion la mieux appuyée & la plus suivie, quoique traitée avec beaucoup de mépris par Scaliger & Casaubon, rend L par le terme λυκάβας. Ce mot chez les grecs signifioit année; nous en avons pour garans Élien & Macrobe. Nous pourrions même ajouter Homère, qui l'emploie en ce sens, & une épigramme de l'Anthologie (*lib. I. c. XCI.*), & plusieurs anciens monumens grecs.

Cette initiale de *Lycaba* a quelquefois la figure d'un ⅃ renversé.

Casaubon taxoit le sentiment contraire au sien, d'ineptie & d'absurdité. « Se seroit-on, dit-il, servi sur des monnoies d'une expression poétique, & si éloignée de l'usage, en se contentant même de la marquer par une seule lettre? Mais le terme *Lycabas* n'est poétique, que parce qu'il est ancien. On a souvent affecté de conserver les vieilles modes sur les monnoies. Ce mot pouvoit être très-commun en certains pays : il étoit d'ailleurs lié avec la superstition, comme on le verra bientôt. Quelle nécessité d'ailleurs de se servir de deux traits en équerre, pour séparer un ou deux chiffres du reste de l'écriture; au-lieu d'employer ces mêmes traits, pour marquer en abrégé l'année, qu'il faut toujours sous-entendre suivant son aveu? Ne valoit-il pas mieux l'exprimer par un E ou par une L?

Quoique le nombre des inscriptions où se trouve l'initiale de *Lycabas*, ne soit pas aussi grand à beaucoup près que celui des médailles; Maffei en cite une, qu'il avoit sous les yeux, dans laquelle

le caractère L, pour signifier *Lycabas*, est répété plus d'une fois. L'antiquité du mot répond à celle de la lettre. Telle étoit en effet chez les grecs sa première forme. Outre le respect pour les anciens usages, qui aura fait retenir ce caractère, Maffei prouve, d'après le cardinal Noris, que la crainte d'une équivoque a pu engager les grecs à donner à l'L la préférence sur le Λ, depuis qu'ils eurent commencé à se servir du dernier comme d'un signe numérique. Qu'on eût écrit, par exemple, ΛB pour λυκάβαντος б, on auroit douté, s'il falloit interprêter ces deux lettres, *anno* 32, ou *anno secundo*. Du moins auroit-on été forcé de mettre de suite deux Λ, qui auroient eu deux significations différentes : ce qui auroit causé un embarras plus considérable. Au moyen de l'L toute ambiguité cesse. Gori soupçonne que l'L se trouvant seule dans les monumens étrusques, pourroit avoir la même acception, & signifier les années de la vie des personnes dont ils annoncent la mort.

Voici les passages des auteurs cités plus haut, dans lesquels on lit le mot *Lycabas*... Διὰ ταῦτα εἰς τιμὴν την τȣ̃ ζώȣ κεκλῆσθαι και τὸν ἐνιαυτὸν λυκάβαντα εισὶν ει λέγουσι : *sunt qui existiment in honorem animalis (lupi) annum lycabanta nominari.... Elien.*

Macrobe..... *Annum quoque vetustissimi graecorum* λυκάβαντα appellant τὸν ἀπὸ τȣ̃ λύκου, *id est sole* βαινόμενον καὶ μετρȣ́μενον. Λύκον *autem solem vocari etiam Lycopolitana Thebaïdos civitas testimonio est : quæ pari religione Apollinem itemque lupum, hoc est* λύκον, *colit, in utroque solem venerans.... ipsos quoque* λύκους ἀπὸ τῆς λύκης, *id est, à primâ luce appellatos quidamputant.* SATURN. lib. c. 17.

Τοῦ δ᾽αὐτοῦ λυκάβαντος ἐλεύσεται ἐνθάδ᾽ ὀδυσσεύς. *Hoc ipso anno huc veniet Ulisses.—Odyss.* ξ. *Homeri.* .... Voici enfin deux épitaphes grecques où ce mot se trouve : Ἑπτὰ μόνους λυκάβαντας δύω καὶ μῆνας ἔζησα : *septem tantùm annos gemino cum mense peregi.* FABRETTI p. 425..... ἕβδομον εἰς δέκατον τε βίου λυκάβαντα περȣ̃ντα : *dum vita excurrit decimus mihi septimus annus.* THES. GRUT. p. 1036.

L. On peut partager en neuf séries toutes les L des marbres, médailles & manuscrits.

La I^e^ série de l'L presque en forme d'V, dont le côté droit est néanmoins plus court que l'autre, remonte plusieurs siècles avant J. C. Elle a sa haste, 1° inclinée vers la gauche; 2° perpendiculaire; 3° tranchée; 4° penchée vers la droite.

La IIe ressemblant au *b* a déja cours trois siècles avant l'incarnation. 1° Pointe inférieure très-aiguë; 2° traverse presqu'en ∽ couchée, plus recourbée en-dessus, &c.; 3° horizontalement commencée, avant de se courber&c.; 4° arrondie sans angle; 5° rondeur plus ample, relativement à la haste; 6° courbure legère; 7° fort relevée; &c.; 8° base en S couchée; 9° tirant peu sur le *b*, quoique concave en-dessus par la traverse.

La IIIe se borne presque aux figures les plus régulières & les plus communes. Elle dure depuis la haute antiquité jusqu'à la fin du moyen âge. 1° L aux extrémités rondes ne paroissent guère depuis J. C.; 2° tranchées élégamment, premier âge; 3° moins régulièrement; 4° non tranchées par le bas; 5° à sommets avancés vers la droite, ou presque en C, descend à peine au VIe siècle.

La IVe emprunte la figure du Z; l'L employée sous cette forme deux siècles avant J. C., l'étoit encore au XIIe; 1° à angles droits; 2° aigu & droit; 3° aigu; 4° droit & obtus; 5° aigu & obtus; 6° en zigzag; 7° traverse courbée en-dessous; 8° en ∽, sommet arrondi; 9° L en forme 2 ou d'ℓ.

La Ve abaisse sa traverse ou sa base. Presque tous ses caractères sont très-anciens. Il en est qui remontent quelques siècles au-dessus de l'ère chrétienne. Tels sont la plupart de celles des 3e & 4e sous-séries. Il en est aussi qu'on peut rejetter vers le Xe siècle; telles sont quelques-unes des 1e & 6e subdivisions. Presque toutes les autres ne descendent pas plus bas que le VIIe. 1° haste perpendiculaire, base oblique; 2° toutes deux obliques; 3° base en ∽; 4° en zigzag; 5° notablement courbée en-dessous; 6° peu; 7° plus vers la gauche; 8° vers la droite en-dessus.

La VIe série a ses L en Λ, ou peu s'en faut. A peine se rencontrent-elles avant le Ve siècle, & elles ne descendent guère en-deça du IXe. On trouve néanmoins quelques L de la 1e sous-série, plusieurs siècles avant J. C. & quelques-unes de la dernière au Xe; 1e en chévron brisé; 2e en Λ; 3e grand côté à gauche; 4e à droite; 5e côté se traversant; 6e L en ligne perpendiculaire tranchée à droite par le milieu.

La VIIe grande série n'est occupée que par des L contournées ou renversées, tournées vers la gauche; 1° à angle obtus; 2° droit; 3° aigu; 4° en C carré, contourné; 5° en Γ. Les quatre premières sous-séries sont propres aux siècles antérieurs & postérieurs à la naissance de J. C. excepté l'L perlée; la 5e depuis le IVe jusqu'au Xe.

La VIIIe ne renferme que des L semblables, ou presque semblables à des ⊥. Ce seroit les dégrader que de les rabaisser au-dessous du IVe siècle; 1° base oblique; 2° un peu creusée en-dessous; 3° en voûte; 4° en ancre; 5° horizontale; 6° L en U.

La IXe appartient toute entière au gothique moderne; 1° L en C anguleux par le dos; 2° sommets

sommets en croissant, &c. 3° en griffe; 4° L à base courbée en dehors; 5° en-dedans; 6° armées d'un éperon; 7° abaissées par la tête vers la droite; 8° très-massives; 9° à bases élevées au-dessus des têtes; 10° en fourche, ou recourbées. (*Nouvelle Diplomatique II. 223.*)

LABARUM, enseigne, étendard qu'on portoit devant les empereurs romains à la guerre. C'étoit une longue lance, traversée par un bâton, duquel pendoit un riche voile de couleur de pourpre, orné de pierreries & d'une frange à l'entour. Il y avoit une aigle peinte, ou tissue d'or sur le voile jusqu'à Constantin, qui y fit mettre une croix, avec un chifre ou monogramme qui marquoit le nom de Jésus-Christ, & qui étoit accompagné de ces deux lettres A & Ω, pour signifier que Jésus-Christ est le commencement & la fin de toute chose. Quelquefois au-dessus du voile s'élevoit une couronne, au milieu de laquelle étoit renfermé le monogramme de Jésus-Christ. De la traverse pendoit un morceau d'étoffe précieuse en carré, sur lequel Constantin fit mettre sa figure en or, & celles de ses enfans. On ne les voit pas néanmoins sur les médailles. L'empereur choisit ensuite cinquante hommes des plus braves & des plus pieux de ses gardes, qui eurent la charge de porter le *labarum* tour-à-tour. (*Voyez* Suétone dans Auguste, c. X. la vie de Constantin par Eusèbe, l. I. c. XXVII & XXVIII. l. II. c. VIII. Prudence, l. I. contre Symmaque, v. 488. Cujas.) On dit que Constantin donna cet étendard à ses troupes, à l'occasion d'un prodige qui lui arriva en allant combattre Maxence; il vit dans l'air une croix avec ces mots grecs: ΕΝ ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'est-à dire, *vainquez par ce signe.* On voit pourtant au revers des médailles des deux Licinius, le père & le fils, un *labarum*, avec la figure d'une croix au sommet de la pique, ou haste de cet étendard. Tristan, dans son troisième tome (*pag.* 845.) conjecture que Licinius & son fils se servirent du *labarum*, pour contenter Constantin pendant le temps de leur réconciliation; que le père agissoit ainsi par une complaisance forcée, craignant Constantin, & le fils par obligation & instruction, comme étant nourri dans le christianisme par sa mère Constantia, sœur de Constantin.

Les romains avoient pris cet étendard des germains, des daces, des sarmates, des pannoniens, des arméniens, nations qu'ils avoient vaincues. On prétend que Constantin est le premier qui le donna pour étendard aux troupes romaines. Ainsi, quand on le voit sur les médailles d'Auguste & des empereurs qui ont précédé Constantin, ce n'est point un étendard romain; mais l'étendard de quelque nation vaincue par l'empereur, pour qui la médaille a été faite. Il paroît néanmoins par Tertullien, dans son apologétique, qu'avant Constantin les enseignes militaires ressembloient à une croix, de laquelle pendoit un morceau d'étoffe, & que par conséquent, à la couronne près, & au monogramme de Jésus-Christ, c'étoit la même chose que le *labarum*; & qu'ainsi Constantin ne fit qu'y ajouter ces deux choses à l'occasion qu'on a dite.

Le nom de *labarum* n'est connu que depuis Constantin.

Grégoire de Nazianze dit que le *labarum* étoit ainsi nommé, parce qu'il finissoit les travaux, comme si ce mot venoit de *labor*. Mais on a très-bien remarqué que cet étendard étant venu des nations barbares, on chercheroit inutilement son nom dans les langues grecque ou latine. Quelques-uns dérivent ce mot d'ευλαβεία, qui signifie *piété*; d'autres le tirent de λαβεῖν, *prendre*. Fullerus (*Miscel. l. IV. c. XII.*) croit que ce nom est fait de λάφυρον, *dépouilles*, en changeant υ en α, comme dans *calix* formé de κύλιξ, & qu'il fut donné à cet étendard; ainsi le *labarum* étoit λάφυρον, une dépouille de l'ennemi.

LABBACUS, roi de Thèbes, étoit petit fils de Polydore, petit-fils de Cadmus, & père de Laïus. *Voyez* CADMUS, LAÏUS.

LABDA, fille d'Amphion, étant boîteuse, ne trouva personne dans la famille des Bacchides, dont elle étoit, qui voulût l'épouser; elle eut recours à l'oracle, qui lui prédit qu'elle seroit mère d'un fils qui usurperoit la souveraine autorité à Corinthe, & s'en feroit reconnoître roi. Peu de temps après, elle se maria à Echéon, fils d'Echécrate, citoyen de Corinthe, & en eut un fils, nommé Cypsélus. Les corinthiens, instruits de l'oracle que *Labda* avoit reçu, voulurent faire mourir cet enfant. *Labda*, pour le dérober à leur fureur, le cacha dans une mesure de bled, que les grecs appellent cypsèle, dont l'enfant prit le nom.

LABDACISME, f. m., mot grec qui désigne une espèce de grasseyement dans la prononciation. Ce défaut n'étoit point désagréable dans la bouche d'Alcibiade & de Démosthène, qui avoient trouvé moyen de suppléer par l'art, à ce qui leur manquoit à cet égard du côté de la nature.

Les dames romaines y mettoient une grace, une mignardise, qu'elles affectoient même d'avoir en partage, & qu'Ovide approuvoit beaucoup; il leur conseilloit ce défaut de prononciation, comme un agrément sortable au beau sexe; il leur disoit souvent: *in vitio decor est quadam malè reddere verba.*

LABDACUS; fils de Phœnix, roi de Thèbes, fut père de Laïus.

LABEO, surnom de la famille FABIA, qui désignoit des lèvres d'une grosseur extraordinaire.

LABIA fut aimée de Neptune, qui la rendit mère de la nymphe Rhodus. *Voyez* RHODUS.

LABIENUS, surnom de la famille ATIA.

LABRADEUS, ou *LABRANDEUS*, nom qu'on donnoit à Jupiter, dans la Carie, où il porte la hache, dit Plutarque (dans ses questions grecques), au-lieu de la foudre ou du sceptre, pour la raison qui suit. Après qu'Hercule eut vaincu l'Amazone Hyppolite, il lui enleva ses armes, entre lesquelles étoient une hache, dont il fit présent à Omphale. De cette princesse elle passa aux rois de Lydie, qui la portèrent au-lieu de sceptre, jusqu'à ce que dans la défaite de Candaule, dernier roi de Lydie, elle tomba entre les mains des cariens, qui firent une statue à Jupiter, & lui mirent cette hache à la main.

LABRATUM osculum, usage d'honorer les dieux, les empereurs, le peuple, ou leurs statues & portraits, en baisant ses propres mains. *Voyez* ADORATION.

LABURUS. Muratori (1986. 10. *Thes.*) rapporte l'inscription suivante, gravée en l'honneur de *Laburus*, divinité dont il n'est fait ailleurs aucune mention :

LABURO
EX VOT
SACR
M. MARCELL.
FIL. ET
M. VIBIUS
MARCELLUS
F. F.

LABYRINTHES. On compte dans les merveilles du monde les *labyrinthes*, par où l'on entend celui du lac Moëris, en Egypte, & celui de Crète, qui, selon Pline, ne faisoit que la centième partie de celui d'Egypte. Celui-ci méritoit mieux le nom de merveille du monde, qu'aucune de celles qu'on a mises de ce nombre. « Ce monument, dit Hérodote, fut fait par les douze rois qui régnèrent ensemble en Egypte; ils firent ce *labyrinthe* un peu au-dessus du lac Moëris, auprès de la ville des Crocodiles. Je l'ai vu, continue-t-il, & je l'ai trouvé plus merveilleux que je ne puis l'exprimer. Si quelqu'un vouloit le bien considérer, & le comparer aux plus beaux ouvrages des grecs, même au temple d'Ephèse & de Samos, il les trouveroit, soit pour le travail, soit pour la dépense, beaucoup inférieurs à ce *labyrinthe*...... Il y a dans ce merveilleux ouvrage douze grandes salles couvertes, dont les portes sont opposées les unes aux autres : six de ces salles sont posées du côté du Midi, sur le même rang, & six du côté du Septentrion; le même mur les environne par dehors. Il y a trois mille chambres, dont la moitié est sous terre, & l'autre moitié sur celle-ci. Dans celles de dessous étoient les sépulcres des rois qui avoient bâti le *labyrinthe*, & ceux des crocodiles sacrés; on ne permettoit à personne de les voir. Pour les chambres d'en haut, elles passent tout ce qui a été fait par la main des hommes. Il y a des issues par les toits, & des contours, & des circuits de différentes manières, pratiqués dans les salles avec tant d'art, que nous en étions épris d'admiration. On passe des salles dans les chambres, & des chambres dans d'autres appartemens : tous ces appartemens ont des toits de pierres, & sont tous ornés d'ouvrages en sculpture, faits sur les murs mêmes. Chaque salle est bordée d'une colonade de belle pierre blanche. Pomponius Méla en fait une description plus courte, qui ajoute pourtant à celle d'Hérodote. Ce *labyrinthe*, ouvrage de Psamméticus, contient trois mille appartemens & douze palais dans une seule enceinte de murailles; il est bâti & couvert de marbre. Il n'y a qu'une seule descente; mais au dedans, il y a une infinité de routes par où l'on passe & repasse, en faisant mille détours, & qui jettent dans l'incertitude, parce que l'on se trouve souvent au même endroit. Après avoir tournoyé, on se trouve au même lieu d'où l'on étoit parti, sans savoir comment se tirer de là ».

« Le soulévement des égyptiens, dit M. Paw, qui entreprirent de raser le *labyrinthe*, étoit une fureur de religion très-répréhensible. Mais il n'y a pas de doute que ce ne soit sous les romains qu'on vit éclater ce fanatisme; & c'est entre le règne d'Auguste & celui de Vespasien ou de Tite, que le *labyrinthe* fut en partie démoli : car Strabon en parle comme d'un ouvrage, qui n'avoit pas essuyé la moindre violence, & Pline dit qu'il avoit été singuliérement maltraité par ceux qui habitoient la ville d'Hercule, & ses environs. Par-là on voit clairement que c'est depuis l'époque du voyage de Strabon, que cet édifice avoit tant souffert. Et c'est encore là un désordre que les romains auroient pu prévenir, s'ils avoient voulu ».

« Le goût des prêtres égyptiens pour les mystères & les énigmes passa au peuple, & fit une partie de son caractère. Je ne nie point que les députés des provinces, ou des nômes, n'aient pu de temps en temps traiter dans leur assemblée des affaires de la dernière importance, & qu'il convenoit de tenir très-secrettes; mais il faut avouer

aussi qu'il n'a pu tomber que dans l'esprit des égyptiens, de faire assembler ces députés dans un *labyrinthe*, où avant que de parvenir aux salles, il falloit traverser des allées aussi obscures que des caveaux, comme Pline s'en explique en termes non équivoques; *majore autem in parte*, dit il, *transitus est per tenebras*. (*lib.* XXXVI. *cap.* XIII.) »

« Il seroit aujourd'hui impossible de donner une idée précise du *labyrinthe*, soit par le moyen d'un plan, soit par le moyen d'une description. Car les savans de l'Europe ne sauroient se flatter d'avoir acquis des notions bien claires sur le *labyrinthe*, dont il doit certainement exister des ruines très-considérables; mais les voyageurs ne les cherchent point où elles sont, & s'égarent tous en allant trop à l'Ouest. On pardonne volontiers à un homme tel que Paul Lucas, qui ne savoir pas écrire, & à Fourmont son rédacteur, d'avoir pris les masures du château de Caron pour les débris du *labyrinthe*; mais que le P. Sicard & Pococke soient aussi tombés dans cette erreur, c'est ce qui a lieu de nous surprendre. Ce prétendu château de Caron, dont nous avons vu différens plans, semble avoir été une chapelle de Sérapis, qui n'a ni pyramide, ni aucune apparence de dédale, ni même cent pieds de long; tandis que Strabon assure que ceux qui montoient sur la terrasse du *labyrinthe*, voyoient autour d'eux comme une campagne de pierres taillées, & terminée par un édifice de figure pyramidale ».

Le *labyrinthe* de l'isle de Crète, fut bâti sur le modèle de celui d'Égypte. Dédale en fut l'architecte par l'ordre de Minos, pour y enfermer le minotaure. Dédale y fut enfermé lui-même avec son fils. « Ce *labyrinthe*, dit Virgile, par ses sentiers obscurs, & par mille routes ambiguës, égaroit, sans espérance de retour, tous ceux qui s'y engageoient ». *Voyez* Ariadne, Dedale, Minotaure. Ce *labyrinthe* étoit placé auprès de la ville de Gnosse.

Les historiens parlent d'un troisième *labyrinthe* dans l'isle de Lemnos; & d'un quatrième en Italie, bâti par Porsenna, roi d'Etrurie, qui voulut se faire un magnifique tombeau.

Labyrinthe (un) sur les médailles, est le symbole de Crète en général, & de Cnossus en particulier.

LAC. *Voyez* Lacs.

LACANATÆ, en Cilicie. ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

LACÉDÉMON, fils de Jupiter & de la nymphe Taygète, & frère d'Hymère, ayant épousé Sparte, fille d'Eurotas, roi de la Laconie; & ayant hérité du royaume par ce mariage, il donna à la ville capitale son nom & celui de sa femme; ensorte que les anciens donnent assez indifféremment à cette ville le nom de Sparte & de *Lacédémone*. Ce fut *Lacédémon* qui, le premier, consacra un temple aux muses. Il eut après sa mort un monument héroïque dans la Laconie.

LACÉDÉMONE, en Laconie. ΛΑ & ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

Une Diote, avec les bonnets des Dioscures.— Un caducée terminé en massue.— Un foudre ailé.— Un aigle posé.— Deux Diotes.— Une chouette.— Une lyre.

Soumise aux romains, cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Néron, d'Hadrien, d'Antonin-Pie, de M. Aurèle, de Commode, de Géta.

LACEDEMONIA (surnom de Junon) étoit la divinité tutélaire de Sparte.

LACERNE (la) étoit une espèce de manteau qu'on mettoit par-dessus la toge, & quand on quittoit la toge, par-dessus la tunique; on l'attachoit avec une agraffe sur l'épaule, ou pardevant. Elle fut d'abord courte, presqu'autant que la chlamyde; ensuite on l'alongea. Les pauvres en portoient constamment pour cacher leurs haillons; & les riches en prirent l'usage pour se garantir de la pluie, du mauvais temps, ou du froid aux spectacles, comme nous l'apprenons de Martial (XIV. 137.):

Amphitheatrales nos commendamur ad usus,
Quum tegit algentes nostra lacerna togas.

L'usage des *lacernes* étoit fort ancien dans les armées de Rome, tous les soldats en avoient. Ovide (*liv.* II. *des fastes. v.* 745.) nous apprend que Lucrèce pressoit ses esclaves d'achever la *lacerna* de son mari Collatinus, qui assiégeoit Ardée:

Mittenda est domino, nunc nunc properate, puellæ,
Quam primùm nostra facta lacerna *manu.*

Mais sur la fin de la république, la mode s'en

établit à la ville comme à l'armée; & cette mode dura pour les grands jusqu'au régne de Gratien, de Valentinien & de Théodose, qui défendirent aux sénateurs d'en porter en ville. Les femmes même s'en servoient le soir, & dans certains rendez-vous de galanterie : la *clara lacerna* d'Horace (*Satyr. VII. lib. 2. v. 49.*), c'est-à-dire, le le manteau transparent vaut tout autant pour leçon du texte, que la *clara lucerna*, la lampe allumée de Lambin.

Il y avoit des *lacernes* à tout prix. Martial parle de quelques-unes qu'on achetoit jusqu'à dix mille sesterces. Ce qui ne doit pas étonner, puisqu'il y en avoit de pourpre. Juvenal le dit expressément (*Satyr. I. 27.*) :

Crispinus, Tyrias humero revocante lacernas.

Mais ordinairement elles étoient faites de laine commune, grossière & sans teinture. Les gaulois en fabriquoient pour les romains. (*Juvenal. sat. IX. 28.*) :

.... *Pingues aliquando lacernas*

Munimenta togæ, duri, crassique coloris

Et male percussas textoris pectine galli

Accipimus....................

La *lacerna*, que Pline (*l. XVIII. cap. XXV.*) nomme manteau d'hiver, fut d'abord propre aux chevaliers. Juvenal (*Sat. I. v. 25.*) nous apprend qu'elle s'attachoit sur l'épaule avec une agraffe. (*Claud. 6.*) Suétone raconte que les chevaliers, pour faire honneur à Claude, à son entrée au spectacle, quittèrent la *lacerna*.

Ce manteau ressembloit pour la forme au *paludamentum* des généraux, puisqu'on lit dans Paterculus, que Cassius voyant approcher des troupes, qu'il prenoit pour des ennemis, s'enveloppa la tête de la *lacerna* : elle lui tenoit lieu du *paludamentum*. Elle étoit d'une étoffe plus forte que le *sagum*; son usage, selon Pline, étoit de résister à la pluie.

Saumaise (*in Tertul. lib. de pallio notæ, fol. 76.*), Ferrarius (*de re vest. part. II. lib. I. cap. 1. 25.*), & Bellori (*Colonna Antonia, fol. 65.*) font ressembler la *lacerna* à la *chlamyde*, mais ils lui donnent plus de longueur. Albert Rubens (*de re vest. lib. I. cap. VI.*) la suppose plus étroite & plus courte que la *pænula*. Ces deux sentimens sont vrais. Du reste, quelques bas-reliefs de l'arc de Trajan, placés dans celui de Constantin, représentent ce prince à la chasse, & sacrifiant dans un bois; il est vêtu d'une ample *chlamyde*, dont la coupe supérieure est ramenée sur la tête, comme la toge des sacrificateurs. La *lacerna* fut d'abord un manteau d'étoffe grossière, puis d'une étoffe fine & légère (*Juvenal. sat. I. v. 25.*) : elle devint un habillement de luxe, lorsqu'on commença à s'en servir pour manteau de ville, ce qui n'arriva point avant le temps de Cicéron. (*Ferrarius, de re vest. pars II. lib. I. cap. I.*)

Il y avoit une *lacerna cucullata* celtibérienne. Quelques figures de l'arc de Septime-Sévère (*veteres arcus Augustorum, tab. C.*) portent un sagum garni de capuchon. Bellori (*Colon. Anton. fol. 56.*) l'appelle *lacerna cucullata*, ou cappe espagnole. Cependant des monumens égyptiens, étrusques & autres rapportés par Caylus (*Recueil d'Antiquités, tom. V. pl. 16. 45.*), font voir que l'usage de la cappe étoit trop ancien & trop général pour l'attribuer exclusivement aux espagnols. D'ailleurs, Juvenal (*Sat. VIII.*) dit que les gaulois aquitaniens en avoient l'usage.

Il est vrai que le capuchon se trouve communément attaché à la tunique, & que les figures dont parle Ciaconus, le portent lié, non pas au *pallium* ou à la *palla*, comme il s'explique; mais attaché au *sagum* ou à la *lacerna* (que nous avons trouvé être de la même forme, mais plus alongée que le sagum & la chlamyde.) C'est de cette façon qu'elle pourroit faire distinguer les cappes espagnoles.

Juvenal (*Sat. III. v. 146.*) attribue le *cucullus*, ou la cappe, aux marses & aux sabins, peuples austères, & vivant continuellement exposés aux injures de l'air : mais la pensée du poète n'est point que le *sagum cucullatum* ait été tellement particulier aux marses & aux sabins, que dans d'autres parties de l'Italie, les matelots, les laboureurs & autres gens du peuple vivant durement, ne s'en soient aussi servi. Il cite seulement les marses & les sabins, parce qu'ils étoient les peuples les moins corrompus de l'Italie. Pour cette raison il leur suppose un habillement aussi éloigné du luxe général, que le *sagum cucullatum* pouvoit différer des habillemens usités à Rome, & dans les autres villes les plus opulentes de l'Italie.

Les habitans de la côte Septentrionale de l'Afrique, portent encore la *lacerna cucullata*, c'est-à-dire, un large manteau auquel est attaché un capuchon. *Voyez* CHLÆNA, CIRRATÆ, PENULA.

LACERT, *lacertus* ou *dracunculus*, poisson du genre des callionymes, dont les romains faisoient un grand cas dans les festins. Ils le plongeoient dans une saumure, & en mangeoient la queue de préférence; c'est la partie de ce poisson dont Martial (7. 77. 1.), & Juvenal (XIV. 131.) font une mention particulière. Le premier dit : *cum sexitani, fertur tibi cauda lacerti*; & le second...... *conchen æstivam cum parte lacerti*.

LACERTUS, pâtisserie formée en poisson-lacert, ou en lézard. Apulée (*Met. X.*) parle de cette

friandise : *hic panes, crustula, lucunculos, hamos, lacertulos.*

LACHÉSIS, une des trois Parques, celle qui filoit tous les évènemens de la vie, suivant cette expression de Juvenal (*liv. I. satyre III.*), pendant que *Lachésis* a encore de quoi filer, pour dire, pendant que nous vivons encore. *Voyez* PARQUES.

« *Lachésis* paroît sur une cornaline de Stosch, assise sur un masque comique, & ayant devant elle un masque tragique en profil : elle file à sa quenouille la destinée des hommes; & derrière elle il y a une autre quenouille. Banier (*Diss. sur les Parques, pag. 31.*) se plaint à ce qu'il ne nous reste plus aucune figure des parques. Mais c'est mal-à-propos; car la figure, (*Bartoli admirand. tab. LXVI. fig. II.*) d'une parque sur une urne fameuse, qui est maintenant au Capitole, n'est point équivoque. Le graveur de notre pierre manquant d'espace, n'a pas donné des ailes à sa Parque, comme (*Hom. hymn. in Merc. v. 550.*) Homère peint les sœurs des Destins, pour marquer leur vîtesse: mais il lui pouvoit mettre des ailes à la tête, comme en a la Parque, qui est sur une grande urne (*Donii. Insc. tab. XII.*) de la villa Borghèse, où est représentée la mort de Méléagre. Les deux masques de notre pierre peuvent signifier que la Parque dispose des destins des héros, dont le masque tragique est le symbole, également que de ceux des simples mortels, dont la vie privée est figurée par le masque comique. Je remarque en passant, qu'on voit sur un bas-relief de la villa Borghèse, un comédien assis sur une chaise soutenue par un masque tragique. (Winckelmann) ».

LACIDES. *Voyez* LACIUS

LACINIA, ou LACINIENNE, surnom qu'on donnoit à Junon, tiré d'un promontoire d'Italie, dans le golfe de Tarente, où elle avoit un temple, respectable par sa sainteté, dit Tite-Live, & célèbre par les riches présens dont il étoit orné. Plus grand que le plus grand temple qui fut à Rome, il étoit couvert de tuiles de marbre, dont une partie fut enlevée par le censeur Quintus Fulvius Flaccus, pour servir de couverture à un temple de la Fortune, qu'il faisoit bâtir à Rome. Comme ce censeur périt bientôt après misérablement, on attribua sa mort à une vengeance de la déesse; & par ordre du sénat, on reporta les tuiles au même lieu où on les avoit ôtées. A ce premier prodige, on en ajoutoit un autre plus singulier, c'est que si quelqu'un gravoit son nom sur ces tuiles, la gravure s'effaçoit aussi-tôt que cet homme mouroit. Cicéron rapporte un autre miracle de Junon-*Lacinienne*. Hannibal voulant prendre une colonne d'or dans ce temple, & ne sachant si elle étoit d'or massif, ou si elle n'étoit que couverte de feuilles d'or, l'avoit fait sonder; de sorte qu'ayant reconnu qu'elle étoit toute d'or, il avoit résolu de l'emporter; mais que la nuit suivante, Junon lui étant apparue, & l'ayant averti de n'en rien faire, s'il ne vouloit perdre le bon œil qui lui restoit, Hannibal déféra à son songe; de l'or qu'il avoit tiré de la colonne en la fondant, il en fit fondre une petite génisse, qu'il fit poser sur le chapiteau de la colonne. Pline fait encore mention d'un autre prodige. Il dit que les cendres que l'on laissoit sur l'autel de la déesse, exposées à toutes les injures de l'air, n'étoient jamais emportées de leur place. Selon Tite-Live, les bestiaux de toute espèce consacrés à la déesse, paissoient dans les prairies du temple, sans que personne les gardât, & ils se retiroient le soir d'eux-mêmes, sans que jamais les bêtes sauvages, ou les voleurs, les inquiétassent. *Voyez* LACINIUS.

LACINIA, le bord de la toge, du manteau, &c., appellée par les grecs πτερύγιον & κράσπεδον.

LACINIUS, brigand redoutable, qui vexoit tout le pays de Crotone : Hercule combattit contre lui, le tua; & en mémoire de sa victoire, fit bâtir un temple à Junon, sous le nom de *Lacinienne*.

LACIUS, un des héros de l'Attique, auquel on avoit consacré un bois près d'une bourgade, appellée de son nom, la *bourgade de Lacides*; c'étoit la patrie de Miltiades, & de Cimon son fils, deux grands capitaines de la Grèce.

LACONICUM. Le *laconique* étoit l'étuve sèche dans les palestres grecques, & l'étuve voûtée pour faire suer, ou le bain de vapeur, qui portoit chez les latins le nom de *tepidarium*. Ces deux étuves étoient jointes ensemble; leur plancher étoit creux & suspendu pour recevoir la chaleur de l'hypocauste, c'est-à-dire, du grand fourneau maçonné au-dessous. On avoit soin de remplir ce fourneau de bois ou d'autres matières combustibles, dont l'ardeur se communiquoit aux deux étuves, à la faveur du vuide qu'on laissoit sous leurs planchers.

L'idée d'entretenir la santé par la sueur de ces sortes d'étuves, étoit de l'invention des lacédémoniens, *comme le mot laconicon* le témoigne; & Martial le confirme dans les vers suivans :

Ritus si placeant tibi laconum,
Contentus potes arido vapore,
Cruda Virgine, Martiaque mergi.

Les romains empruntèrent donc cet usage des lacédémoniens. Dion Cassius rapporte qu'Agrippa fit bâtir un magnifique *laconicon* à Rome, l'an

729 de sa fondation, ce qui revient à l'année 25 avant J. C. L'effet de ces sortes d'étuves, dit Collumelle, est de reveiller la soif, & de dessécher le corps. On bâtissoit les *laconiques* avec des pierres brûlées ou desséchées par le feu. (D. J.)

LACONIE. « Lycurgue, dit M. Pauḉton dans sa *Métrologie*, jugeant absolument nécessaire, pour rétablir dans la république de Sparte, la paix & le bon ordre, de partager les terres entre les citoyens & les habitans de la campagne, osa proposer, & fut assez habile pour exécuter ce hardi projet. La plupart des habitans du pays étoient si pauvres, qu'ils n'avoient pas un seul pouce de terre, & tout le bien se trouvoit entre les mains d'un petit nombre de particuliers. Pour bannir donc l'insolence, l'envie, la fraude, le luxe, & deux autres maladies du gouvernement encore plus anciennes & plus grandes que celles-là, je veux dire, l'indigence & les excessives richesses, il persuada à tous les citoyens de remettre leurs terres en commun, & d'en faire un nouveau partage, pour vivre ensemble dans une parfaite égalité, ne donnant les prééminences & les honneurs qu'à la vertu & au mérite ».

« Cela fut aussi tôt exécuté. Il partagea les terres de la Laconie en trente mille parts, qu'il distribua à ceux de la campagne, & il fit neuf mille parts du territoire de Sparte, qu'il distribua à autant de citoyens. La totalité des terres de la république fut ainsi divisée en trente-neuf mille parts égales, si pourtant celles de la campagne étoient égales à celles de la ville, ce qui est au moins probable. Or, la Laconie, mesurée sur la Grèce antique de d'Anville, pouvoit contenir huit cents mille arpens, en renfermant dedans les montagnes de Taygète & de Zarex; par conséquent la part de chaque père de famille lacédémonienne étoit d'environ vingt arpens. Cette petite possession étoit assurément suffisance pour fournir à la subsistance de dix personnes au moins. Car je crois que deux arpens peuvent procurer tous les besoins à une personne; ce qui se rapporte d'ailleurs aux observations faites en Allemagne. On y prétend qu'un mille quarré peut fournir aux besoins de six mille personnes; c'est 1795, c'est-à-dire, moins de deux arpens par personne. Trois personnes au plus devoient suffire pour faire valoir ces vingt arpens, ce qui suit des mêmes observations d'après lesquelles on compte que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres, aussi adultes, toutes les choses nécessaires à la vie, suivant notre consommation actuelle en Europe ».

Mais quel réglement fit le législateur de Lacédémone, pour rendre permanente & inaltérable cette première distribution des terres ? Un violent & cruel. Aussi-tôt qu'un enfant étoit né, les anciens de chaque tribu le visitoient; & s'ils le trouvoient bien formé, fort & vigoureux, ils ordonnoient qu'il fût nourri, & lui assignoient une des neuf mille portions pour son héritage : si au contraire ils le trouvoient mal fait, délicat & foible, & s'ils jugeoient qu'il n'auroit ni force, ni santé, ils le condamnoient à périr, & le faisoient exposer. Voilà donc apparemment le moyen par lequel les lacédémoniens régloient l'étendue de la population sur celle des hérédités. Il est certain que la population pouvant naturellement devenir plus ou moins grande, il auroit fallu faire de temps en temps de nouveaux partages pour conserver l'égalité, comme cela se pratiquoit tous les huit ans chez les dalmates, suivant le témoignage de Strabon. Ce moyen doit être fort embarrassant, & peut contribuer à éteindre l'émulation dans les cultivateurs, prévenus par cette loi que l'amélioration qu'ils feront à leurs terres ne sera ni pour eux, ni pour leur postérité. Mais les inconvéniens que l'on rencontre dans cette législation, se retrouveront toujours sous une autre forme, de quelque manière qu'on s'y prenne, parce qu'il ne dépend pas de nous de fixer les bornes de la population ». (*Métrologie de M. Pauḉton.*)

LACONIE (marbre de). *Laconicum marmor.* Les anciens donnoient ce nom à un marbre verd d'une grande beauté, mais dont la couleur n'étoit point uniforme; il étoit rempli de taches & de veines d'un verd ou plus clair, ou plus obscur que le fond de la couleur. La ressemblance avec la peau de certains serpens l'a fait appeller *ophites* par quelques auteurs : il ne faut point confondre ce marbre avec le serpentin, que l'on a aussi appellé *ophites*.

Le nom de ce marbre sembleroit devoir faire conjecturer qu'on en tiroit de la partie de la Grèce, qui est aux environs de Lacédémone; cependant on dit que les romains le faisoient venir d'Égypte. Aujourd'hui on en trouve en Europe, près de Vérone en Italie, en Suède, & en Angleterre près de Bristol. Il paroît que ce marbre est le même que celui que les marbriers nomment *verd d'Egypte*, ou *verd antique*.

LACRIMATOIRE, vase ou petite bouteille de verre, ou de terre, à long col, que l'on trouve dans les tombeaux des anciens. Schoëfflin & Paciaudi (Schoëfflin, *Mémoire sur la huitième légion*, Académie des Inscriptions, tom. X. page 162. Paciaudi *Monumenta Peloponesia*, troisième partie, page 180.), membres de l'Académie des Belles-Lettres de Paris, ont donné la connoissance du véritable usage de ces vases. Ces deux académiciens n'ont fait qu'indiquer cet usage, sans donner aucun detail : le second, sur tout, n'a employé que le ridicule pour combattre l'opinion des Chifflet, des Kirchman, des Sméthius,

&c. On doit cependant à la célébrité de ces érudits un corps de preuves qui puisse balancer leur autorité.

Les savans qui pensoient que ces vases avoient servi à recueillir les larmes des parens ou des pleureuses gagées, s'appuyoient en général sur la forme ronde & évasée des goulots, commode pour embrasser le globe de l'œil; sur la petitesse des vases proportionnée à la rareté des larmes; sur les expressions *lacrymas posuit & cum lacrymis ponere*; enfin sur la transparence du verre favorable à la vanité des affligés & à leur douleur affectée. Cette dernière preuve sur-tout leur a paru si concluante, qu'ils l'ont tous étendue avec une complaisance incroyable. Du Molinet, un de mes savans prédécesseurs, en ajoute une si extraordinaire, qu'elle doit être rapportée dans ses propres termes (le cabinet de sainte Geneviève, p. 26.). « Les larmes s'étant condensées dans les » phioles par succession de temps, y ont fait un » vernis de couleurs changeantes, qui est le plus » beau du monde...... & plus bas....... On » trouve aussi souvent dans les tombeaux des an- » ciens, & même dans ces phioles dont je viens » de parler, des cuillères qui servoient à recullir » les larmes qui découloient des yeux de ces » pleureuses, & à les mettre dans ces *lacryma- » toires* ».

Il est aisé de voir que ces *couleurs changeantes*, ces iris des *lacrymatoires*, n'ont pas une origine différente de celles qui naissent sur tous les verres placés dans des endroits habités. On les apperçoit sur les bouteilles qui ont séjourné long-temps dans les caves, sur les vitres exposées aux vapeurs des matières animales, des latrines; par-tout, en un mot, où l'on peut soupçonner l'existence de vapeurs putrides & la présence de l'alkali volatil fourni si abondamment par la décomposition des substances animales. Le sentiment de du Molinet n'engage donc pas à admettre dans ces vases d'autre matière que des baumes liquides propres à arroser le bûcher, ou les cendres des morts.

Ce qui est encore prouvé par les cuillères de bronze trouvées dans les *lacrymatoires*, & par la petitesse des vases. On sait à quel prix se vendoient à Rome les parfums de l'Orient; & Pline parle dans le chap. I. de son 13e livre, d'une composition de parfum qui s'étoit vendue, selon l'évaluation d'Hardouin, depuis dix jusqu'à cent vingt de nos livres. Telle étoit la véritable cause de la petitesse des *lacrymatoires*. La cherté extraordinaire des parfums & des baumes n'a pas empêché cependant le luxe d'étendre son pouvoir jusque sur les tristes monumens qui les renfermoient; car le cabinet des antiques de sainte Geneviève en possède plusieurs de six & huit pouces de hauteur, & un, entr'autres, trouvé à Lyon, qui a plus de seize pouces de hauteur. Demandons aux antiquaires qui, pour remplir ces vases avec des larmes, se sont beaucoup étendus sur la facilité avec laquelle les femmes pleurent ordinairement, & sur un redoublement de larmes que les pleureuses savoient se procurer en raison de leurs honoraires; quel convoi, disons plus, quelle ville en pleurs aura pu fournir huit pouces cubiques de larmes? Quel dommage qu'ils aient ignoré le moyen employé par les chinois, pour s'exciter à pleurer. Ils passent un fil par un point lacrymal dans leurs narines, & le remuent en tout sens pour s'arracher des larmes. (*Haller, commentaire sur Boerhaave.*)

Ils ont d'ailleurs beaucoup insisté sur la transparence du verre, qui donnoit occasion aux héritiers de montrer par la hauteur du fluide combien étoient grandes leur douleur & leur affliction. Mais il est constant qu'on a trouvé plusieurs *lacrymatoires* de terre cuite, comme l'a assuré Leibnitz, dont le témoignage cependant a été rejetté par Baruffaldi, dans sa dissertation *de Præficis*. Le cabinet de sainte Geneviève en renferme autant d'argile que de verre, & l'on en admire un, entr'autres, d'albâtre gypseux, appellé *Alabastrite* par les anciens. La forme de son goulot le rend encore plus recommandable que sa matière; à peine a-t-il trois lignes d'ouverture. Est ce là une forme commode pour recueillir des larmes? L'étonnement redouble à la vue d'un *lacrymatoire* de verre, dont la bouche est figurée comme un cœur: forme consacrée à des vases faits pour verser des liquides, & jamais à ceux qui devoient les recevoir. Elle est parfaitement semblable à celle de plusieurs vases étrusques & de deux des *Præfericulum* du même cabinet. On peut le regarder lui seul comme une démonstration complette. Quel nouveau degré de force ne recevra-t-elle pas, si l'on jette les yeux sur un *lacrymatoire* que possédoit M. Picard, & qui est actuellement dans la collection précieuse de M. l'abbé de Tersan! Ce vase de verre est à l'ordinaire surmonté d'un petit goulot, & son ventre est percé d'un trou auquel répond un autre goulot long & conique, semblable à celui des théïères.

Plusieurs de nos *lacrymatoires* de verre ont souffert d'un coup de feu assez fort pour les avoir ramollis & aplatis. Prêtera-t-on cette chaleur aux cendres renfermées dans l'urne avec ces vases? Mais on sait que les anciens arrosoient de vin, d'huile & de lait les restes du bûcher, avant que de les placer dans l'urne cinéraire. Cet usage, qui avoit été défendu comme une profusion par la loi des XII tables, mais qui n'en étoit pas moins adopté par toutes les nations soumises aux romains, est consigné dans cette jolie épitaphe que Gruter nous a conservée. Un esclave l'avoit

placée sur le tombeau qu'il fit élever à son jeune maître, & elle est terminée par ce vers :

Ossibus infundam quæ numquam vina bibisti.

(On sait que les enfans des romains ne buvoient point de vin avant l'âge de la puberté.) D'ailleurs l'*Ossilegium*, c'est-à-dire, la cérémonie de recueillir les os à demi-consumés, leur donnoit le tems de se refroidir. Ces *lacrymatoires* ont donc été jettés dans le bûcher avec les baumes qu'ils contenoient, & c'est le vrai sens du *lacrymis & oppobalsamo udum condidit.* Cette expression nous fait de plus entrevoir l'usage des cuillères de bronze, dont parle du Molinet. Elles servoient sans doute à distribuer dans plusieurs *lacrymatoires* les baumes renfermés auparavant dans un plus grand vase, afin que plusieurs personnes placées aux angles du bûcher pussent en répandre par-tout en même-temps. De même que nous voyons Achille le pratiquer aux funérailles de Patrocle, en invoquant l'Aquilon & le Zéphir à augmenter par leur souffle la vivacité des flammes. L'huile versée sur le bois & le cadavre, remplissoit encore mieux cette indication; & dès-lors on-en devoit faire des infusions sur tous les côtés du bûcher.

Passons à l'explication des mots *cum lacrymis ponere*, & *lacrymas posuit.* Les derniers ne se trouvent qu'une seule fois dans les recueils immenses de Gruter & de Muratori; d'où l'on peut conclure que *lacrymas* y est mis pour *lacrymans.* Cette faute d'orthographe seroit au plus la millième de toutes celles qui se trouvent sur les anciennes inscriptions. Quelque peu versé qu'on soit dans l'ancien style lapidaire, on avouera sans peine qu'il n'existe presque pas d'ancienne inscription exactement conforme à l'usage ordinaire; soit que l'on doive en accuser l'ignorance, la négligence des ouvriers; soit plutôt que ces prétendues fautes fussent liées à des prononciations vicieuses, ou à des idiômes locaux. Si d'ailleurs ces mots *lacrymas posuit*, & *cum lacrymis posuit* doivent être pris à la lettre : comme on n'a généralement pas trouvé d'urne sans *lacrymatoire*, on n'auroit pas dû également trouver d'épitaphe sans ces mêmes expressions. Tous les antiquaires savent qu'elles ne se trouvent cependant pas sur la centième partie des épitaphes que nous ont conservées Gruter & Muratori.

En parcourant ces deux vastes collections, on observe constamment qu'aucune inscription n'employoit ces diverses expressions *mœstissimus*, ou *mœrore confectus*, avec la formule *cum lacrymis.* Si cependant cette dernière devoit être entendue dans le sens matériel, elle cesseroit d'être synonyme des premières; elles devroient dès lors se trouver souvent ensemble. La pratique constante & universelle des romains dépose le contraire. On en doit donc conclure, en toute rigueur, que les deux expressions sont purement identiques, & s'excluent par conséquent l'une & l'autre.

Les interprètes, qui entendoient les mots *lacrymis & oppobalsamo udum condidit* de certains baumes précieux, mêlés avec les larmes dans les *lacrymatoires*, s'appuyoient sur l'existence des baumes dont ces vases sont encore remplis en partie, & que leur consistance résineuse où sirupeuse avoit fait survivre aux larmes, aussi promptes à s'évaporer que l'eau pure. Acceptons leur témoignage, & servons-nous-en pour prouver notre assertion, & montrer encore que ces vases n'ont jamais contenu que des baumes destinés à arroser le bûcher.

Si je n'avois pas entrepris de rassembler sous un seul point de vue tout ce qui peut avoir rapport à la question que je traite, je passerois sous silence la ridicule explication que Baruffaldi a donnée du passage suivant de Pétrone. Il dit en parlant de la matrone d'Ephèse, renfermée avec une esclave dans le tombeau de son époux: *Assidebat ægrè fidelissima ancilla, simulque & lacrumas commodabat lugenti, &, quoties defecerat in monumento, lumen renovabat.* Plusieurs éditions portoient *lacrymas commendabat :* mais Rittershuys, dans ses notes sur Phèdre, avoit sagement restitué le *commodabat;* & Kirchman avoit entendu avec lui que cette jeune esclave, peu susceptible de la douleur extraordinaire, & bien éloignée du projet funeste de sa maîtresse, s'affligeoit cependant & pleuroit avec elle, pour diminuer ses chagrins, en les partageant. Cette explication a paru *trop ingénieuse & trop figurée* à Baruffaldi, qui, d'ailleurs vouloit parler des *lacrymatoires*. Il a expliqué ce passage par l'action mécanique de l'esclave, qui auroit versé les larmes de son *lacrymatoire* dans celui de sa maîtresse, lorsque l'évaporation diminuoit le fluide, qui devoit attester la douleur de cette veuve. C'est ainsi qu'on est tourmenté par l'esprit de systême, & qu'on tourmente en conséquence les passages les plus clairs, pour leur faire signifier ce qu'on désire.

Il est donc certain que l'opinion des larmes recueillies dans les *lacrymatoires*, n'est fondée sur aucun usage ancien, & sur aucun passage bien entendu. Elle doit son origine au médecin Chifflet, qui la répandit en Europe dans sa dissertation intitulée: *Lacrymæ prisco ritu fusæ.* Sans doute qu'il a consigné dans cet écrit une erreur enfantée par quelque *Ciceroné*, ou quelque guide d'Italie. Malgré sa nouveauté & son invraisemblance, elle fut successivement adoptée par Gouthier, Kirchman, Kipping, &c. Baruffaldi l'embellit par sa prétendue découverte des larmes transvasées d'un *lacrymatoire* dans un autre. Sméthius

Smethius enfin, & le gros des antiquaires la suivit sans examen jusqu'en 1729, que Schoefflin commença à la ridiculiser à la page 75 de son livret de *Imp. Roman. Apotheosi.* Il en parla encore dans sa dissertation citée plus haut, & le savant Paciaudi suivit ce critique éclairé. Sans doute qu'il ne restera plus d'incrédules sur cet objet, après les preuves détaillées & victorieuses que je viens d'exposer.

On voit au capitole un bas-relief qui vient à l'appui de mon opinion. Sur ce marbre qui représente les funérailles de Méléagre, une femme s'approche du bûcher, tenant d'une main un vase à large ventre, semblable à nos *compotiers* de verre, & de l'autre un vase long, mince, à col & à fond allongés, semblable en tout à plusieurs *lacrymatoires* d'argile du cabinet de Ste. Geneviève. Elle est dans l'attitude de verser du grand vase dans le petit, sans doute, des baumes ou des huiles odoriférantes, pour en arroser le bûcher de Méléagre.

A la vérité, on trouve sur quelques *lacrymatoires* l'empreinte de l'orbite d'un œil, & quelquefois des deux yeux. Fulvius Ursinus a fait dessiner quelques-uns de ces monumens, & ces dessins sont dans la bibliothèque du vatican.

Les partisans de l'introduction réelle des larmes dans les *lacrymatoires*, auront cru trouver ici de quoi étayer leur systême. Mais il est facile de leur répondre que cet œil est emblématique comme celui des monumens égyptiens, qui désignoit la providence, Osiris, le dieu à plusieurs yeux. *V.* LARMES.

LACS. Les gaulois avoient un respect religieux pour les *lacs*, qu'ils regardoient ou comme autant de divinités, ou du moins comme des lieux qu'elles choisissoient pour leur demeure; ils donnoient même à ces *lacs* le nom de quelques dieux particuliers. Le plus célèbre étoit celui de Toulouse, dans lequel ils jettoient, soit en espèces, soit en barres, ou lingots, l'or & l'argent qu'ils avoient pris sur leurs ennemis. Il y avoit aussi dans le Gevaudan, au pied d'une montagne, un grand *lac* consacré à la lune, où on s'assembloit tous les ans des environs, pour y jetter les offrandes que l'on faisoit à la déesse. Strabon parle d'un autre *lac* très-célèbre dans les Gaules, qu'on nommoit le *lac des deux corbeaux*; parce qu'il y avoit deux de ces oiseaux qui y faisoient leur séjour, & sur lesquels on faisoit mille contes ridicules: mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans les différends qui arrivoient, les deux partis s'y rendoient, & leur jettoient chacun un gâteau, celui que les corbeaux mangeoient, en se contentant d'éparpiller l'autre, donnoit gain de cause.

LACTAIRE. *Colonne: Lactaria*, on sous-entend *columna*; colonne élevée dans le marché aux herbes à Rome, où l'on apportoit les enfans trouvés, pour leur faire avoir des nourrices. Nous apprenons de Juvenal (*satyr. VI*, *v.* 610) que les femmes de qualité y venoient souvent prendre des enfans abandonnés, pour les élever chez elles; ensuite les autres enfans, dont personne ne se chargeoit, étoient nourris aux dépens du public. (D. J.)

LACTOS. Dieu des sarmates. Le dieu *Lactos* étoit le pluton des sarmates.

LACTUCINE. *Voyez* LACTURCE, qui suit:

LACTURCE, ou LACTURCIE, s. f. Terme de mythologie.. Nom d'une déesse des anciens romains. LACTURCIA. Flore avoit soin des fromens en fleur; *Lacturce*, quand ils s'amollissent en lait. (*Cité de Dieu, de S. August. L. IV*, *c.* 8.) Louis Vivez remarque sur cet endroit, qu'au lieu de *Lacturcia*, d'autres lisent *Lacticinia*, & que Servius, sur le premier des Géorgiques, (v. 315) dit, après Varron, que c'est le dieu *Lactans*, qui donne le lait aux blés, qui les amollit en lait, qui leur fait produire du lait. Les bénédictins, dans leur édition de St. Augustin, ont mis *Lacturnus*, le dieu *Lacturne*, au lieu de la déesse *Lacturce*, fondés, 1°. sur les anciens livres qui, disent-ils, lisent ainsi, sans néanmoins en indiquer aucun; 2°. sur ce que Servius donne cette fonction à un dieu, & non pas à une déesse. Vossius (*de idolol. L. X*, *c.* 47) & Hoffman ont dit *Lactucina*, Lactucine, qui ne se trouve point ailleurs.

LACTURNE, s. m. *Voyez* LACTURCE.

LACUS, réservoirs publics de Rome. *Voy.* RÉSERVOIR.

LACUS, jarre ou cuve, dans laquelle on laissoit fermenter les raisins, après les avoir pressés.

Lacus, morceau quarré d'étoffe précieuse, cousu sur les habits, pour les orner: ces habits étoient appellés *lacuatæ vestes*. Isidore (XIX. 22.) le dit expressément: *Lacuata vestis, quæ lacus quadratos quosdam habet cum picturâ intextos, aut additos acu..... Lacus* & πλινθιον sont synonymes.

LACYDON, dans les Gaules. ΛΑΚΥΔΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

C'est proprement le nom du port de Marseille. La ville & le port avoient des noms particuliers, comme Athènes.

LADON, fleuve d'Arcadie, que la fable dit être père de la nymphe Daphné, & de la nymphe Syrynx; c'est des roseaux du fleuve *Ladon* que Pan se servit pour faire sa flûte à sept tuyaux. *Voyez* DAPHNÉ; SYRINX.

LADON. Apollonius (*Argon.* 4. 1396.) donne ce nom au serpent qui gardoit les pommes des Hespérides.

LÆCA, surnom de la famille PORCIA.

LÆLIA, famille romaine, dont on ne connoît de médailles que dans Goltzius.

Lælia, en Espagne. LAELIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles latines, avec la légende LAELIA, en l'honneur de Lucius Cæsar & de Tibère.

LÆLIEN, tyran sous Gallien.

ULPIUS CORNELIUS LÆLIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

RRR. en argent fin.

R. en billon, ou P. B; & avec la légende: ULP. CORN. LÆLIANUS.

LÆNA. *Voyez* CHLÆNA.

LÆNAS, surnom de la famille POPILIA. Il lui vint de Popillius, qui étant consul, & faisant un sacrifice en qualité de flamine de Carmente, apprit que les plébéiens s'étoient soulevés contre les sénateurs. Il accourut vêtu de la *læna*, & sans prendre sa toge, pour appaiser la sédition. Il y parvint par son éloquence. (*Cicer. de Clar. Orat. c.* 14.)

LAERTE, fils d'Arcésius, & père d'Ulysse, est compté par Apollodore au nombre des Argonautes; il étoit en effet contemporain & parent de Jason. Il épousa Anticlie, fille d'Autolicus, dont il eut le célèbre Ulysse.

LAERTE, en Cilicie. ΛΑΕΡΤΕΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Antonin, de Valérien jeune, de Salonin.

LAETILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

LÆTITIA. *Voyez* GAIETÉ.

LÆTORIA. *Voyez* PLÆTORIA.

Goltzius seul a publié des médailles consulaires avec le nom *Lætoria*.

LÆVINUS, surnom de la famille VALERIA.

LAGANUM (*Horat. sat.* 1. 6. 115.). Ce n'étoit point précisément un morceau de pâte cuite dans la graisse, une gaufre, une crêpe, un bignet, comme traduisent nos dictionnaires. Le *laganum* étoit une espèce de petit gâteau, fait avec de la farine, de l'huile & du miel; c'étoit-là un des trois plats du souper d'Horace, à ce qu'il dit: les deux autres consistoient l'un en poireaux & l'autre en fèves; mais Horace savoit bien quelquefois faire meilleure chère, & il paroît assez par ses écrits qu'il s'y connoissoit. (D. J.)

Galien a fait mention de cette espèce de gâteau grossier (*de aliment. facult. lib. I. cap. IV.*).

LAGÈNE, } LAGÉNON, } mesure de capacité de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* CONGE SACRÉ.

LAGÉNOPHORIES, fêtes célébrées à Alexandrie du temps des Ptolémées. Elles étoient ainsi nommées (de Λάγηνος, *bouteille*, & de φέρω, *je porte*); parce que ceux qui les célébroient, soupoient sur des lits étendus, & buvoient chacun de la *bouteille* qu'il avoit apportée de chez lui. C'étoit une fête qui n'étoit que pour le menu peuple..

LAGIDES, nom que l'on donne aux rois grecs qui possédèrent l'Egypte après la mort d'Alexandre. Les deux plus puissantes monarchies qui se soient élevées alors, furent celles d'Egypte, fondée par Ptolémée, fils de *Lagus*, d'où vinrent les lagides; & celle d'Asie ou de Syrie, fondée par Séleucus, d'où vinrent les séleucides.

LAITUES. Les *laitues* ont toujours tenu le premier rang parmi les herbes potagères: les romains en particulier en faisoient un de leurs mets favoris; d'abord ils les mangeoient à la fin du repas: ensuite, sous Domitien, cette mode vint à changer, & les *laitues* leur servirent d'entrée

de table. Elles sont agréables au goût, elles rafraîchissent, humectent, fournissent un chyle doux, délayé, fluide; elles modèrent l'acrimonie des humeurs par leur suc aqueux & nitreux. En conséquence, elles conviennent aux tempéramens bilieux, robustes & resserrés.

Auguste, attaqué d'hypocondrie, se rétablit par le seul usage des *laitues*, d'après le conseil de Musa, son premier médecin, à qui le peuple romain, dit Suétone, fit dresser, pour cette cure, une belle statue auprès du temple d'Esculape.

Les pythagoriciens croyoient que les *laitues* éteignoient les feux de l'amour; c'est pourquoi, Callimaque assure que Vénus, après la mort d'Adonis, se coucha sur un lit de *laitues*, pour modérer la violence de sa passion; & c'est par la même raison, qu'Eubulus le comique appelle cette herbe *la nourriture des morts*. (D. J.)

ΛΑΓΩΒΟΛΟΝ, bâton courbé, que les pasteurs lançoient aux lièvres pour les blesser & les prendre. Son nom est formé de λαγὼς, *lièvre*; & de βάλλω, *je jette*.

On voit, sur une agathe-onyx du baron de Stosch, un comédien marchant avec un bâton pastoral, ou de berger; les acteurs, sur-tout ceux qui représentoient le comique, portoient un bâton courbé, appellé (*Pollux Onomast. L.* 11, *sect.* 120, *p.* 422. *Conf. Ficoroni, Masch. tab.* 2.) λαγωβόλον; & quoique Pollux, en cet endroit, ne semble le donner qu'à ceux qui faisoient le rôle de paysan, on peut pourtant inférer d'un autre passage, où il est dit (*Ibid. p.* 41) que les parasites, & les marchands de femmes portoient un bâton droit, appellé ἀρέσκος; on peut, dis-je, en inférer, que le bâton courbé étoit plus commun sur la scène; il étoit aussi propre à ceux qui faisoient le rôle de vieillard.

On voit même des (*Ficoroni, L. C. tab.* 44.) actrices avec ce bâton. L'Hécube d'Euripide se soutenoit sur un bâton courbé. (*Eurip. Hécub. v.* 65.)

LAINE. Les romains regardèrent toujours le soin des bêtes à *laine*, comme la branche d'agriculture la plus essentielle. Numa voulant donner cours à la monnoie, dont il fut l'inventeur, y fit marquer l'empreinte d'une brebis, en signe de son utilité; *pecunia à pecude*, dit Varron.

Quelle preuve plus authentique du cas qu'on faisoit à Rome des bêtes à *laine*, que l'attachement avec lequel on y veilloit à leur conservation? Plus de six siècles après Numa, la direction de tous les troupeaux des bêtes blanches appartenoit encore aux censeurs; ces magistrats suprêmes, à qui leur charge donnoit le droit d'inspection sur la conduite & sur les mœurs de chaque citoyen.

Ils condamnoient à de fortes amendes ceux qui négligeoient leurs troupeaux, & accordoient des récompenses, avec le titre honorable d'*Ovinus*, aux personnes qui faisoient preuve de quelque industrie, en concourant à l'amélioration des *laines*. Elles servoient chez eux, comme parmi nous, aux vêtemens de toute espèce. Curieux de celles qui surpassoient les autres en soie, en finesse, en mollesse & en longueur, ils tiroient leurs belles toisons de la Galatie, de la Pouille, sur-tout de Tarente, de l'Attique & de Milet. Virgile célèbre ces dernières *laines* dans ses géorgiques, & leurs teintures étoient fort estimées.

.... *Milesia vellera nymphæ carpebant.*

Pline & Columelle vantent aussi les toisons de la Gaule. On attachoit un si grand prix à la toison des brebis qui paissoient sur les bords du Galèse dans la Calabre, qu'on les enveloppoit dans des peaux, de crainte que leur toison ne se déchirât dans les buissons.

Columelle, frappé de la blancheur & de l'éclat de quelques moutons sauvages, amenés de l'Afrique à Cadix pour les spectacles, conçoit qu'il est possible d'apprivoiser ces animaux, & d'en établir la race dans sa patrie; il en exécute le projet, & en accouplant des béliers africains avec des brebis espagnoles, il en voit naître des moutons qui avoient le moëleux & le délicat de la toison de leur mère, l'éclat & la blancheur de la *laine* de leur père.... Don Pèdre, roi d'Arragon, & après lui, le cardinal Ximenès, fort venir en Espagne des moutons africains; & c'est à cette époque seulement, que remonte la supériorité de ses *laines* sur toutes celles de l'Europe.

M. Daubenton a essayé, depuis plusieurs années, à Montbard en Bourgogne, d'élever des moutons au parc, soit en été, soit en hiver; ils ont bien réussi, il a eu de bonne *laine*, & des toisons de deux à trois livres sur chaque mouton.

Gruter a publié l'épitaphe d'une femme appellée *Claudia*, dans laquelle on lui donne, entre autres éloges, celui de s'être occupée des ouvrages de *laine*.

SERMONE. LEPIDO. TUM. AUTEM.

INCESSU. COMMODO. DOMUM. SERVAVIT.

LANAM. FECIT. DIXI. ABEI.

Les romains regardoient ce travail comme l'occupation principale d'une mère de famille; c'est pourquoi on faisoit asseoir les nouvelles mariées sur un siège couvert d'une peau de brebis, garnie

de sa *laine*; c'est encore pour cela, que l'on suspendoit de la *laine* aux portes de l'époux.

On voit plusieurs fois, dans Ausone, les femmes louées d'avoir, entre autres bonnes qualités, des mains exercées à travailler la *laine*.... *Lanificaque manus*.

LAIRA. C'est la même qu'Hilaire, fille de Leucippus, qui fut fiancée à Lyncée, & enlevée par Castor. Hygin la nomme *Laira*. *Voy.* HILAIRE.

LAIS, fameuse courtisane de Corinthe. C'est elle qui demanda, pour une nuit, 10,000 drachmes à Démosthènes, qui lui répondit qu'il n'acheteroit pas si cher un repentir. Quelques femmes, jalouses de sa beauté, l'ayant surprise dans un temple de Vénus, la tuèrent à coups d'aiguilles; & depuis son aventure, la Vénus de Corinthe fut surnommée ἀνδροφονος, c'est-à-dire, homicide. Dans le faubourg de cette ville étoit le tombeau de *Laïs*, sur lequel on voyoit une lionne qui tenoit un bélier entre ses pattes.

LAIT. Les anciens faisoient dans les sacrifices de fréquentes libations de *lait*. Les moissonneurs en offroient à Cérès, après la récolte; & les bergers à Palès, leur divinité. On n'offroit point de vin à Mercure, mais du *lait*, dans un quartier de Rome, qui fut appellé, à cause de cela, *vicus sobrius*. Dans les sacrifices de la nuit, de la fortune virile, de Sylvain & de Pluton, on faisoit aussi des libations de *lait*. *V.* CAILLÉE.

LAIT. (frère & sœur de). *Voyez* COLLACTANEUS.

LAITON, ou cuivre jaune; alliage de cuivre & de zinc. Spon avoit copié une inscription antique à Séville, chez le duc d'Alcala, qu'il a publiée dans ses mélanges d'antiquités; (*sect. VI*) on y lit ces mots CONFECTORES ÆRIS, qu'il traduit par ouvriers *employés aux mines de cuivre*. Je crois cette traduction trop vague. Voici l'inscription entière :

T. FLAVIO AUG.
LIB. POLYCHRYSO
PROC. MONTIS
MARIANI PAES
TANTISSIMO
CONFECTORES AERIS.

Et voici l'explication que je propose de substituer à celle de Spon. « Les ouvriers de la fabrique de *laiton* consacrent ce monument à Titus Flavius Polychrisus, affranchi d'Auguste, procurateur du mont Marius ».

Cette explication est fondée sur l'emploi, assez rare à la vérité, du mot *conficere*, dans le sens du mot *tingere*.

Pline (*lib.* 13, *cap.* 6.) dit que les graines de l'arbre à encens servent à la teinture des cuirs, *pelles conficiuntur ex iis*. Un ancien scholiaste de Juvenal, expliquant le vers 38ᵉ. de la 10ᵉ. satyre, s'exprime ainsi: *Tunicam Jovis palmatam dixit purpura confectam, hoc est serrana.*

Saumaise rapporte ce passage du scholiaste, lorsqu'il rend, par le mot *teinturiers*, les *confectores* dont parle Vopisque dans la vie d'Aurélien..... *Missis diligentissimis confectoribus.* (*In Vopisc. Aurelian. c. 29; & in exerc. Plinian. p. 330. F.*) Ceux qui fabriquent le *laiton*, teignent en jaune le cuivre, en l'alliant avec le zinc renfermé dans la calamine. Je crois donc qu'ils ont pu être appellés, dans le sens rigoureux, les teinturiers du cuivre, *confectores æris*.

Cette conjecture acquiert un grand poids, lorsqu'on lit ces mots de Pline: (*lib.* 34, *cap.* 2.) *Aeris...... summa gloria nunc in Marianum conversa, quod Cordubense dicitur. Hoc à Liviano cadmiam maximè sorbet, & aurichalci bonitatem imitatur in sestertiis dupondariisque; Cyprio suo assibus contentis.* « Le cuivre le plus recherché aujourd'hui est celui du mont Marius, que l'on appelle aussi cuivre de Cordoue. Si l'on excepte le cuivre des mines de Livie, dans la Gaule, celui du mont Marius s'allie le mieux avec la calamine; dans les sesterces & les *dupondium*, il ressemble parfaitement au *laiton* formé par la nature. Quant aux as, ils sont toujours fabriqués avec le cuivre de Chypre ». Voilà une fabrique de *laiton*, établie au mont Marius, aujourd'hui la Sierra Morena, située entre l'Estramadoure & l'Andalousie; & ses ouvriers ont consacré le monument cité par Spon.

LAIUS, fils de Labdacus, roi de Thèbes, petit-fils de Cadmus, & père d'Œdipe. Tous les malheurs de sa famille, & les siens propres, furent une suite de la colère de Junon contre la race de Cadmus. *Laïus* étoit encore au berceau, lorsqu'il perdit son père; ce qui porta Lycus, son oncle, à s'emparer du trône qui lui étoit dû; mais les thébains, après la mort de l'usurpateur & de ses enfans, rétablirent *Laïus* sur le trône. *Voyez* ŒDIPE.

LALASSIS, dans l'Isaurie. ΛΑΛΑCCΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

LALISIO, ânon sauvage. Sa chair étoit un mets très-recherché par les romains, tant qu'il tetoit encore sa mère. Martial a chanté cette friandise (*XIII. 94.*):

Dum tener est onager, solaque lalisio matre
Pascitur, hoc infans, sed breve tempus habet.

Mécène fut le premier qui en fit servir à sa table. (*Plin.* 8. 43.)

LALLUS, divinité des anciens qui étoit invoquée par les nourrices, pour empêcher les enfans de crier, & pour les faire dormir. C'est ce que prouve un passage d'Ausone (*Epist.* 16.):

Hic iste qui natus tibi
Flos flosculorum Romuli
Nutricis inter lemmata,
Lallique somniferos modos
Suescat peritis fabulis,
Simul jocari & discere.

Peut-être aussi n'étoient-ce que des contes, ou des chansons qu'on faisoit aux petits enfans pour les faire dormir. *Voy. Ephémérides natur. curios. Centuria V & VI.* On exprimoit par le mot LALLARE, l'action de chanter pour endormir les enfans; & de là s'est formé le mot LALLUS.

LAMIA, en Thessalie. ΛΑ & ΛΑΜΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une diote, c'est-à-dire, un vase à deux anses.

M. Neumann croit qu'on doit ôter à cette ville, pour les restituer à Lampsaque, les médailles de bronze, qui portent des attributs relatifs à Bacchus.

LAMIA, surnom de la famille *ÆLIA*. Il étoit dérivé de *Lamus*, fils de Neptune, roi des Lestrigons, fondateur de la ville de Formies. (*Horat. Od. III.* 17. 1.)

LAMIE, étoit fille de Neptune. Les africains l'avoient nommée Sybille, & la regardoient comme la première femme qui eût prophétisé. Jupiter en eut une fille, qui fut nommée Hérophyle, & qui fut l'une des sybilles. *Voyez* HÉROPHYLE. D'autres disent que *Lamie* fut une belle femme de Lybie, & qu'elle étoit fille de Bélus & de Lybie. Jupiter en fut épris; & Junon conçut tant de jalousie de leurs amours, qu'elle fit périr tous ses enfans avant qu'ils vinssent au monde. Un de ces enfans, nommé Achille, échappa cependant aux fureurs de la déesse. *Voyez* ACHILLE. Les effets de la colère de Junon causèrent à *Lamie* un si grand chagrin, qu'elle perdit entiérement la beauté qui lui avoit attiré les regards de Jupiter, & qu'elle devint furieuse au point d'enlever & de tuer tous les enfans qu'elle trouvoit sous sa main; on a même dit qu'elle les dévoroit.

LAMIE & AUXÉSIE, deux divinités auxquelles on rendoit un culte à Épidaure, à Egyne & à Trézène. C'étoient deux jeunes filles, dit Pausanias, qui vinrent de Crète à Trézène, dans le temps que cette ville étoit divisée par des partis contraires; elles furent les victimes de la sédition, & le peuple qui ne respectoit rien, les assomma à coups de pierres; c'est pourquoi on célébra tous les ans, en leur honneur, un jour de fête, appellé la lapidation.

LAMIE, fille d'un athénien, nommé Cléanor, excella dans l'art de jouer de la flûte, & en fit son métier; elle devint ensuite une célèbre courtisane, & parvint à être concubine de Ptolémée, premier roi d'Egypte. Dans la bataille que ce prince perdit contre Démétrius Poliorcétes, *Lamie* fut prise avec plusieurs de ses compagnes, & présentées au vainqueur. Quoiqu'elle commençât à être sur le retour, elle lui inspira un amour si décidé, que jusqu'à la mort elle fut la plus chérie de ses maîtresses; aussi, disoit-on, qu'il étoit aimé des autres, mais qu'il aimoit celle-là. On eut beau le railler sur son choix, elle ne cessa de le tenir sous son empire, & de lui arracher des richesses immenses, qu'elle prodiguoit avec la même profusion qu'elles lui étoient données. Entre plusieurs violences que les athéniens eurent à souffrir de Démétrius, à l'occasion de cette courtisane, rien ne les facha davantage, que l'ordre qu'il leur donna de lui fournir incessamment deux cents cinquante talens. La levée s'en fit avec beaucoup de rigueur & de précipitation; & lorsque l'argent fut prêt, il commanda de le remettre à *Lamie*, & aux autres courtisanes qu'elle avoit à sa suite; *c'est*, dit-il, *pour leur savon.* Ces paroles & l'usage qu'elles indiquoient, firent plus de peine aux athéniens, que la perte de leur argent. Cependant ils poussèrent la flatterie, à l'égard de Démétrius, jusqu'aux impiétés les plus folles; ils érigèrent à *Lamie* un temple sous le nom de *VÉNUS-LAMIE. Voyez* LEÆNA.

Les autels & les libations furent prodigués à cette indécente divinité. Démétrius en fut si surpris, qu'il disoit hautement, qu'il n'y avoit alors dans Athènes aucun habitant qui eût du sentiment.

LAMIES, *lamiæ*, spectres de la fable qu'on représentoit avec un visage de femme, & qu'on di-

soit se cacher dans les buissons près des grands chemins, pour dévorer les passans. On leur donna ce nom du mot grec λαιμος, qui signifie *voracité ;* à moins qu'on n'aime mieux adopter le sentiment de Bochart, qui tire de Lybie la fable des *Lamies*, & qui donne à ce mot une étymologie phénicienne, dont le sens est le même que celui de l'étymologie grecque.

Lucilius se moque en très-beaux vers de la frayeur de l'homme qui, parvenu à l'âge de raison, ajoute encore foi à ces sortes d'êtres imaginaires :

Terricula Lamias *Fauni quas Pompiliique*

Instituere Numa ; tremit has, hic omnia ponit,

Ut pueri infantes credunt signa omnia Ahena

Vivere........................

» Et toutes les effroyables *Lamies* que les Faunus & les Numa Pompilius ont inventées, il les craint. Il croit que tous ses maux & ses biens dépendent d'elles, comme les petits enfans croient que toutes leurs poupées & toutes les statues sont vivantes ».

LAMINÉ (plomb). Caylus (3. pag. 297.) parle, dans ses recueils d'Antiquités, d'un fragment de lame de plomb, que M. Barthélemy lui avoit rapporté de Rome, & qu'on avoit détaché de la voûte intérieure du Panthéon. Ce fragment de cinq pouces sur six, ne porte aucun caractère; cependant il mérite une sorte d'attention, car il est *laminé*, & nous apprend avec certitude, que les romains connoissoient cette pratique, & que le plomb ainsi préparé résiste à l'injure des siécles, quoiqu'il soit d'une très-médiocre épaisseur; celle de ce fragment n'étant que d'une demi-ligne.

LAMPA, en Crète. ΛΑΜΠΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

M. Neumann les lui enlève toutes, pour les restituer à Cassope en Épire.

LAMPADAIRES, officiers du palais des empereurs, chargés de porter devant eux des flambeaux allumés. Il y en avoit pour le service des grands officiers & des premiers magistrats, & sur-tout du préfet de prétoire, & du maître des offices. D'abord ces grands officiers seuls avoient le droit d'avoir des *lampadaires ;* les empereurs l'accordèrent ensuite aux charges inférieures, & sur-tout aux questeurs ou trésoriers, & aux gouverneurs des isles. Justinien, par un édit, l'accorda aussi au vicaire de la contrée du Pont. Les grands officiers avoient plusieurs *lampadaires ;* car il y en avoit un qu'on appelloit Primicier des *lampadaires.* Avec les flambeaux on portoit aussi devant les magistrats l'image de l'empereur, comme il paroît par le VII[e] concile (*action première*), & il est probable qu'on ne leur accordoit de faire porter les flambeaux devant eux, qu'à cause de cette image de l'empereur. Pour l'empereur, c'est Hérodien dans Commode & dans Antonin, & Tertullien dans son Apologétique (*c.* 34.), qui nous apprennent qu'on portoit devant lui des flambeaux.

LAMPADÉDROMIE, mot grec formé de λαμπας, lampe, flambeau, & de δρομος, course. C'est ainsi qu'on appelloit à Athènes, la course des jeunes gens qui se faisoit un flambeau à la main. Celui qui arrivoit le premier, sans que son flambeau s'éteignît, remportoit le prix. Ces courses se faisoient à pied ou à cheval.

LAMPADISTES. Caylus s'exprime ainsi (*Rec.* 1.). « La vignette de la page 117. représente un monument qui a été trouvé dans les ruines de l'ancienne ville d'Athènes. Il paroît avoir été élevé à l'honneur de quelques *lampadistes*, qui étoient nommés, & qui avoient remporté le prix dans les jeux appellés *la course du flambeau*, ou *lampadophories*, sorte de spectacles ou de jeux qui se célébroient à Athènes, & dont je vais donner une légère description. A l'extrémité du fauxbourg d'Athènes, où étoient situés le céramique & l'académie, s'élevoit une tour, auprès de laquelle étoit un autel consacré à Prométhée, & sur lequel dans la suite Pisistrate, amoureux de Charmès, fit placer une statue de Cupidon. La jeunesse athénienne, qui vouloit disputer le prix de la course du flambeau, s'assembloit sur le soir, trois fois l'an, c'est-à-dire, aux fêtes panathéniennes, à celles de Vulcain, & à celles de Prométhée, autour de l'autel, à la clarté du feu qui brûloit dessus; & lorsque les spectateurs, par un cri général, avoient ordonné de commencer les jeux, on allumoit un flambeau. Ceux qui prétendoient au prix devoient le porter tout allumé, jusqu'à un terme marqué à la porte de la ville, ou dans la ville même, en traversant le Céramique, & courant à toutes jambes, si la course se faisoit à pied, comme c'étoit l'usage; ou en courant à toutes brides, si la course se faisoit à cheval, comme on voit dans Platon, que cela s'est quelquefois pratiqué : si le flambeau venoit à s'éteindre entre les mains de celui qui en avoit été saisi le premier, celui-ci, déchu de toute espérance, donnoit le flambeau à un second, qui n'ayant pas été plus heureux, le donnoit à un troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût épuisé le

nombre de ceux qui se présentoient pour disputer le prix; & si aucun des prétendans n'avoit réussi, le prix étoit réservé pour une autre fois ».

L'archonte-roi présidoit, soit que ce spectacle tenant un peu à la religion, exigeât sa présence; ou qu'on crût par-là relever la dignité de ces jeux, & prévenir le désordre. L'archonte étoit accompagné des épimelètes, nom fort connu dans les usages d'Athènes, & qui désignoit en général des commissaires chargés de l'exécution des ordres émanés de la volonté du souverain, ou de celle des particuliers; mais qui semble ici restreint à une espèce d'inspecteur commis pour le détail de tous les petits soins que demandoient l'appareil & la célébration de ces jeux. Je suis tenté d'ajouter, quoique je n'en trouve aucune trace que l'archonte & les épimélètes connoissoient des petits différends qui s'élevoient quelquefois entre les champions; qu'ils décidoient du degré de mérite de chacun d'eux en cette journée; qu'ils nommoient & couronnoient le vainqueur, & qu'on ne pouvoit appeller de leurs jugemens; & si quelqu'un prétend, outre cela, que l'archonte & les épimélètes, ou même l'archonte seul, donnoit le signal pour commencer la course, je ne disputerai point avec lui, quoique j'aie dit nettement le contraire; pourvu toutefois qu'il puisse plier à son sentiment le passage d'Aristophane (dans la Com. des grenouilles.), l'unique fondement de mon opinion à cet égard ».

« Une plus ample explication deviendroit une dissertation, s'écarteroit du dessein général de cet ouvrage; ainsi je laisserai aux littérateurs profonds le soin de rechercher, pourquoi l'ancien commentateur de Perse donne le nom de vainqueur à celui qui commençoit la course; une victoire précédente, le sort, ou quelqu'autre titre décidoit-il du rang dans lequel les prétendans devoient courir? Sur quoi se fonde Psellus, lorsqu'il avance, contre le texte de Pausanias, que le flambeau tout allumé passoit de main en main successivement, & tout en courant? Je demanderai encore, si la coupe qui est ici représentée, étoit le prix ordinaire de ces jeux; si l'on y couronnoit plus d'un vainqueur, comme l'inscription semble l'insinuer, ou si le nom de *lampadistes* se donnoit indifféremment à tous ceux qui avoient disputé le prix, même sans succès; & enfin, si Meursius a bien rencontré, lorsqu'il a dit, contre le témoignage de quelques textes assez précis, qu'aux fêtes panathéniennes ces jeux se donnoient dans le Pirée & non pas dans le faubourg d'Athènes, comme aux fêtes de Vulcain, & à celles de Prométhée ».

LAMPADOMANCIE, *divination* dans laquelle on observoit la forme, la couleur, & les divers mouvemens de la lumière d'une lampe, afin d'en tirer des présages pour l'avenir.

Ce mot est formé de λαμπὰς, *lampe*, & de μαντεια, *divination*.

C'est de cette divination que parle Properce (*liv. IV.*), lorsqu'il dit :

Sed neque suppletis constabat flamma lucernis.

& ailleurs :

Seu voluit tingi parca lucerna mero.

Pétrone en fait aussi mention dans sa satyre. Cependant on pense que la *lampadomancie* étoit une espèce d'augure.

LAMPADOPHORE; c'est le ministre qui portoit les lampes dans les sacrifices. *Voyez* DADOUQUE.

On appelloit aussi de ce nom des gens qui donnoient le signal du combat, en élevant en haut des torches ou des flambeaux. Les *lampadophores* faisoient autrefois avec leurs torches, ce qu'ont fait depuis, & ce que font encore les trompettes & les tambours en sonnant la charge.

Ce mot est composé de λαμπὰς, λαμπάδος, une lampe, & de φέρω, je porte.

LAMPADOPHORIES, fêtes dans lesquelles on se servoit de lampes pour les sacrifices. Les athéniens en allumoient principalement aux fêtes de Minerve, parce qu'elle étoit l'inventrice des arts; à celles de Vulcain, parce qu'il étoit, selon eux, l'auteur du feu & des lampes; & à celle de Prométhée, parce qu'il avoit apporté le feu du ciel. La fête des lampes revenoit donc trois fois l'année; la première s'appelloit Athénée; la seconde, Héphestiée, ou Vulcanie; la troisième, Prométhée. Dans ces jours là on donnoit aussi des jeux à la lueur des lampes. C'étoit dans ces fêtes que se faisoient les courses des lampadistes.

LAMPÉ, nom d'une statue de Vénus. *Voyez* SYRIENNE.

LAMPE, en grec λυχνος, en latin, *lychnus*; *lucerna*, vaisseau propre à faire brûler de l'huile, en y joignant une mêche pour éclairer.

Les *lampes* servoient chez les anciens à trois principaux usages indépendamment de l'usage domestique.

Elles servoient, 1° aux fêtes, aux temples & aux actes de religion; car, quoique l'usage de la cire ne fût pas inconnu aux anciens, quoiqu'ils usassent de gros flambeaux, ils n'avoient point de

bougies, comme nous, mais des *lampes* de différentes grandeurs, formes & matières, d'où vient le proverbe latin, *tempus & oleum perdidi*, pour dire, j'ai perdu ma peine. Dans les premiers temps de Rome, ces *lampes* étoient la plupart très simples, de terre cuite, ou de bronze; mais par l'introduction du luxe, on en fit d'airain de Corinthe, d'or, d'argent, & à plusieurs mèches; enfin, l'on en disposa par étages, qu'on plaçoit sur des lustres, des candelabres à plusieurs branches, & qui formoient une véritable illumination.

En second lieu, l'usage de ces *lampes* fut très-commun dans les maisons aux jours de réjouissance, & de noces & de festins qui se faisoient seulement la nuit. On ne voit, dit Virgile dans sa description d'une brillante fête, que *lampes* pendues aux lambris dorés, qui étouffent la nuit par leur lumière :

...... Dependent lychni laquearibus aureis,

Incensi & noctem flammis funalia vincunt.

En troisième lieu, l'usage des *lampes* s'introduisit pour les sepulcres. On en mit dans les tombeaux, mais rarement enfermées dans le cercueil, & ces *lampes* prirent le nom de *lampes sepulchrales*, que quelques modernes ont prétendu brûler éternellement. *Voyez* LAMPES INEXTINGUIBLES.

Lorsqu'on enterroit vive une vestale qui avoit enfreint son vœu de chasteté, on mettoit dans son tombeau une grande *lampe* qui brûloit jusqu'à ce que l'huile fût consumée.

Enfin, les romains, ainsi que les grecs, avoient des *lampes* de veille, c'est-à-dire, des *lampes* particulières, qu'ils n'éteignoient jamais pendant la nuit, & qui étoient à l'usage de tous ceux de la maison. Cet établissement régnoit par un principe d'humanité; car, dit Plutarque (dans ses questions romaines sur cette coutume, *quest.* 75.), il n'est pas honnête d'éteindre une *lampe* par avarice; mais il faut la laisser brûler pour que chacun puisse jouir à toute heure de sa clarté : en effet, ajoute-t-il, s'il étoit possible, quand on va se coucher, que quelqu'un se servît alors de notre propre vue pour ses besoins, il ne faudroit pas lui en refuser l'usage. (D. J.)

Clément Alexandrin (*Strom.* I. *n°* 16.), & Eusèbe (*Praef. Evangel. lib. X. cap. II.*) attribuent aux égyptiens l'invention des *lampes*. On n'en connoissoit point encore l'usage au temps du siège de Troye. Les poursuivans de Pénélope, dans l'Odyssée, *placèrent dans la salle trois brasiers pour éclairer, & les remplirent d'un bois odoriférant...... ils allumèrent d'espace en espace des torches, & les femmes du palais d'Ulysse, éclairoient tour à tour.* Télémaque monte à sa chambre, conduit par Euriclée, qui portoit deux torches allumées devant lui. Ces brasiers dans lesquels on brûloit du bois, étoient posés sur des trépieds, comme les *lampes* le furent sur des candelabres.

Il y a des idées communes à tous les peuples. L'inconstance, le changement & la variété sont constamment de ce nombre; & les nations les plus sages ont été soumises à ces idées dans plusieurs de leurs usages. Nous ne jugeons ordinairement de la façon de penser des anciens à cet égard, que sur des objets de culte, toujours moins sujets aux influences du changement. Je suis donc persuadé, dit Caylus, que si nous étions plus instruits des détails de la vie domestique de ces mêmes anciens, cette conjecture seroit bientôt convertie en une réalité consolante pour la nation françoise, que l'on accuse de légéreté dans les modes. Quelques objets connus autorisent ce soupçon. Les *lampes*, par exemple, prouvent que les romains ont épuisé à leur égard presque toutes les combinaisons que leur usage peut fournir : aussi je crois qu'il est possible d'avancer, que tous les corps dont l'épaisseur a pu contenir une certaine quantité d'huile, & permettre un lumignon d'une manière à peu près vraisemblable, ont été employés dans la forme des *lampes*. La multiplicité & la solidité de ce meuble nous mettent tous les jours en état d'en juger : mais combien de bagatelles plus légères, conduites par le même esprit de changement, ont été perdues, & nous empêchent de porter le même jugement ?

Non seulement tous les cabinets sont remplis de *lampes* de terre cuite & de cuivre; mais tous les recueils gravés conservent la forme & les ornemens d'un nombre infini d'autres qui ne subsistent plus.

« Je mettrai, dit Winckelmann, au nombre des ustensiles les plus curieux trouvés à Herculanum, les lampes dans lesquelles les anciens cherchoient à faire voir de l'élégance, & même de la magnificence : les chandelles moulées, ou à baguettes, n'étoient point alors d'un usage général. On trouve de ces *lampes* de toutes les espèces dans le cabinet de Portici, soit en terre cuite, soit en bronze, mais principalement de ces dernières; & comme les ornemens des anciens sont ordinairement relatifs à quelque objet, on y rencontre souvent des sujets singuliers. Dans le nombre de celles qui sont de terre cuite, la plus grande représente une barque avec sept becs de chaque côté, pour placer un pareil nombre de mèches. Le vase dont on se servoit pour verser de l'huile dans ces *lampes* de terre, ressemble à une petite barque ronde, dont le pont seroit fermé; son bec est pointu; & au bout opposé, il y a une petite assiette concave, percée au milieu d'un trou, par lequel on faisoit couler, dans la petite barque, l'huile dont on remplissoit ensuite la *lampe*. Parmi celles

celles qui sont de bronze, on voit sur le bout de derrière de l'une des plus grandes une chauve-souris, dont les ailes sont étendues, ce qu'on peut regarder comme un emblême de la nuit : le tissu délicat des ailes de cet animal, les tendons, les veines & la pellicule qui les recouvre, sont travaillés d'un art admirable. Sur une autre de ces *lampes* on voit une souris qui paroît épier le moment où elle pourra lécher l'huile ; & sur une autre *lampe* est un lapin qui broute des herbes. Rien ne montre mieux la magnificence des anciens dans la construction de leurs *lampes*, qu'un piédestal de bronze, présentant une base quarrée, sur laquelle on voit un enfant nud de la hauteur de deux palmes. D'une main, cet enfant tient une *lampe* suspendue à trois chaînes entrelacées quatre fois ; & de l'autre, il soulève une autre chaîne formée comme les premières, à laquelle est attaché le crochet qui servoit à arranger la mèche. On voit auprès de l'enfant une colonne avec des cannelures tournées en spirales ; & à la place du chapiteau, il y a un masque qui sert aussi de *lampe*. La mèche sortoit par la bouche, & l'on versoit l'huile par une ouverture pratiquée sur le sommet de la tête ; cette ouverture se fermoit par le moyen d'une petite plaque ou soupape à charnière ».

« J'ai rarement trouvé des *lampes* étrusques. Il est donc à présumer qu'elles sont peu communes ; c'est pourquoi j'en vais décrire une. Elle est formée par une tête, ou plutôt par un masque de théâtre, dont le travail est sec & austère, ainsi que les pans & les ornemens, dont le corps de la *lampe* est orné. Cette *lampe* est de la plus parfaite conservation, à la réserve de l'anneau qui servoit à la porter. Il faut cependant convenir, qu'on voit au bas d'une des planches du *museum etruscum*, un petit vase que l'on pourroit regarder comme une *lampe*. Mais l'auteur place ce morceau parmi les vases funéraires ; ainsi il est toujours vrai de dire, que ces sortes de monumens sont très-rares ».

LAMPES INEXTINGUIBLES. Plusieurs écrivains ont soutenu, que les *lampes perpétuelles* & *inextinguibles* ont existé, & ils rapportent des exemples de *lampes* anciennes qui ont été trouvées dans ces derniers temps encore allumées ; mais qui s'éteignoient dès que l'air venoit à entrer dans les lieux souterreins où on les avoit mises. Entre les exemples qu'on rapporte pour prouver cette opinion, le plus fameux est celui de Tulliola, fille de Cicéron, dont le sépulcre fut découvert à Rome en 1540. On y trouva, dit-on, une *lampe* allumée, qui s'éteignit dès que l'air y entra. Pausanias rapporte que Callimaque consacra une *lampe* d'or, à Athènes, devant la statue de Diane. On emplissoit cette *lampe* d'huile au commencement de l'année, & elle étoit allumée jour & nuit pendant un an, sans qu'il fût besoin d'y toucher davantage. Solin parle d'une *lampe* semblable, qui étoit dans un temple d'Anglererre. On cite beaucoup d'autres exemples de ces *lampes* perpétuelles trouvées dans des sépulcres. Un seul suffiroit (s'il étoit bien prouvé) pour persuader que la chose est possible, quand tous les philosophes ensemble s'obstineroient à démontrer l'impossibilité de trouver ou une huile qui ne se consumeroit point en brûlant, ou une mèche qui brûleroit perpétuellement sans huile & sans nourriture. Mais des auteurs sensés nient tous les exemples alléqués, parce qu'ils ne sont fondés que sur des ouï-dires, sur le rapport des manœuvres qui auront vu quelque fumée ou de l'air inflammable s'allumer à leurs flambeaux, sortir des monumens, & qui trouvant ensuite une *lampe*, auront cru qu'elle s'étoit éteinte, & que de là venoit la fumée. Ce que Pausanias & Solin rapportent à ce sujet, n'étoit appuyé tout au plus que sur le témoignage de prêtres imposteurs qui y mettoient secrettement de l'huile. Plutarque dit aussi, que Cléombratus, lacédémonien, visitant le temple de Jupiter-Ammon, vit une *lampe*, que les prêtres de ce temple disoient brûler perpétuellement avec la même huile. Il ne rapporte pas cela comme une chose qui se faisoit par art humain, mais comme un prodige, qui n'étant attesté que par ces prêtres intéressés à attirer les peuples à leur temple par cette merveille, ne mérite aucune créance.

La plus légère teinture de physique suffit pour réfuter toutes les chimères de cette espèce. Il n'est point d'huile qui ne se consume en brûlant, ni de mèche qui brûle long-temps sans nourriture. Il est vrai que celle d'amiante éclaire sans déperdition de substance, & sans qu'il soit besoin de la moucher, mais non pas sans aliment & après la consommation de son aliment ; c'est un merveilleux impossible. La mèche de lin pouvoit brûler un an dans la *lampe* d'or, consacrée par Callimaque au temple de Minerve, parce qu'on ne laissoit point l'huile de cette *lampe* tarir, & qu'on la renouveloit secrettement.

La *lampe* de Cardan nous montre de quelle nature étoit la tromperie des prêtres d'Ammon. Cette *lampe*, qui porte le nom de son inventeur, se fournit elle-même son huile. C'est une petite colonne de cuivre ou de verre bien bouchée partout, à la réserve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot où se met la mèche ; l'huile ne peut sortir qu'à mesure qu'elle se consume, & qu'elle fait découvrir cette petite ouverture.

Les *lampes* de Cardan pourroient s'appeller *lampes* de Cassiodore ; car les *lampes* que ce savant homme inventa pour l'usage des moines du monastère qu'il avoit bâti près de Squillace en Calabre,

étoient la même chose que les *lampes* de Cardan. *Voyez* Cassiodore lui-même, *de institutione divinarum litterarum*, *c. XXX.* L'on ne sait pas trop quelle idée le P. Garet, bénédictin de S. Maur, s'en formoit, lorsqu'il disoit dans son édition de Cassiodore, que ces *lampes* étoient *non admiratione solùm, sed æternis etiam laudibus dignissimas . . . . . quas stupendo artificio concinnaverat.* Et à la marge du chapitre que nous avons cité». Cassiodore avoit inventé des *lampes* éternelles : *Lucernas perpetuas invenerat Cassiodorus.* Cassiodore le dément, en disant lui-même que ces *lampes* conservoient long-temps *prolixè*, & non pas perpétuellement, la lumière, en se fournissant elles-mêmes l'huile. *Voyez* sur ces *lampes* Baronius, à l'an 562, n° XI, & Pompeo Sarnelli dans ses lettres ecclésiastiques, tom. X, lettre 61. On les a beaucoup perfectionnées. Au cylindre de cuivre on a substitué une phiole de verre, qui fournit de l'huile assez pour entretenir la lumière pendant plusieurs jours; au-lieu que de ce qu'a dit Cassiodore, on peut inférer simplement qu'elles duroient douze ou seize heures, pour suffire aux veilles de la nuit.

Lampes sépulchrales, *lampes* trouvées dans les tombeaux. Elles sont ordinairement de terre cuite, & quelquefois de cuivre. On en trouve dans les catacombes; ce qui prouve que les chrétiens imitèrent en cela les payens, qui léguoient quelquefois des terres pour l'entretien des esclaves chargés de fournir l'huile aux *lampes* qui brûloient dans leurs sépultures.

On voit dans le cabinet de Ste. Geneviève deux *lampes sépulchrales*, que le monogramme ☧, abrégé de ΧΡΙΣΤΟΣ, fait attribuer à des chrétiens.

LAMPÉTIE, fille du Soleil, & sœur de Phaétuse. Le Soleil, dit Homère, avoit confié à ses deux filles le soin & la garde des troupeaux qu'il avoit dans la Sicile. Ulysse ayant été jetté par la tempête sur les côtes de cette isle, ses compagnons pressés par la faim, tuèrent quelques bœufs de ce troupeau, & les mangèrent. *Lampétie*, en porta ses plaintes au Soleil, & le Soleil à Jupiter, qui lui promit la punition des coupables. « Les dieux » ne tardèrent pas d'envoyer à ces malheureux des » signes de leur colère. Les peaux de ces bœufs » se mirent à marcher, les chairs qui rôtissoient » sur les charbons, commencèrent à mugir; celles qui étoient encore crues, répondoient à leurs » mugissemens : on croyoit entendre les bœufs » mêmes ». Ulysse s'étant rembarqué, fut assaillli d'une tempête qui fit périr tous ses compagnons. *Voyez* Phaétuse.

Lampétie, autre fille du Soleil & de Climène, l'une des Phaétontiades qui furent changées en peupliers, à cause de la mort de Phaéton leur frère. Servius appelle celle-ci Lampéthuse. *Voyez* Héliades.

Lampétie ou Épione, femme d'Esculape. *V.* Épione, Esculape.

LAMPONIA, dans la Troade.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

LAMPOS, ou resplendissant; c'est le nom que Fulgence le mythologue donne à un des chevaux du Soleil : il est pris du Soleil vers son midi, lorsqu'il est dans toute sa splendeur. *Voyez* Actéon, Erithréus, Philogéus.

LAMPROIE, *muræna.* Les gourmands de Rome faisoient un grand cas de ce poisson cartilagineux. Mais celles qu'ils prisoient le plus, étoient pêchées dans le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie. Macrobe (*sat.* 2. 2.) nous a conservé une opinion fabuleuse sur les *lamproies*: On croyoit qu'elles étoient desséchées par le soleil, lorsqu'elles montoient à la surface de la mer, au point de ne pouvoir plus plonger ni descendre au fond.

C. Hirtius eut le premier des viviers destinés aux *lamproies* seules, & placés sur le bord de la mer. Ce prodigue dépensa six mille nummus en *lamproies*, pour les festins donnés aux triomphes de Jules-César (*Plin.* 9. 55.). On recherchoit singuliérement les laites des *lamproies*.

LAMPSAQUE, ville de l'Asie-mineure, où Priape étoit autrefois honoré d'un culte particulier. On y voyoit aussi un beau temple de Cybèle.

Lampsaque, en Mysie. ΛΑΜ. & ΛΑΜΨ. & ΛΑΜΨΑΚΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

R. en argent.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un cheval marin à mi-corps.— Janus.

M. Neumann croit qu'on doit restituer à cette ville les petits bronzes avec des attributs de Bacchus, que MM. Pellerin & le Blond ont donné à *Lamia* de Thessalie.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur d'Auguste, de M. Aurèle, de Commode, de Julia Domna, de Géta, de Maximin, de Trajan Dece, de Caracalla, de Trajan, de Sévère, de Philippe fils.

LAMPTÉRIES, fêtes célébrées à Pallène,

en l'honneur de Bacchus, & ainsi appellées, parce qu'elles se faisoient la nuit à la clarté des lampes. (*Pausan. Ach.*) On y versoit du vin à tous les passans.

LAMPUSA, sibylle, fille de Calchas.

LAMUS, roi des lestrigons, étoit fils de Neptune. Il bâtit la ville de Formies, qu'Homère appelle *Lestrigonie*, ou *ville de Lamus*. Horace dit que c'est de lui que descendoit la famille *Lamia* à Rome.

LANARII pectinarii sodales. Gruter (648. 2.) rapporte une inscription, dans laquelle les cardeurs de laine sont désignés par ces mots.

LANASSE, femme de Pyrrhus; elle étoit arrière petite-fille d'Hercule, par Hyllus, petit-fils de ce héros, & aïeul de *Lanasse*. Pyrrhus la rencontra au temple de Jupiter-Dodonéus, & l'enleva. Il en eut huit enfans, du nombre desquels étoit l'yalis, qui, suivant quelques-uns, lui succéda; mais il paroît plus vrai qu'il eut pour successeur Piélus, fils d'Andromaque. *Voyez* ANDROMAQUE, PIALIS, PIELUS, PYRRHUS.

LANCE. Pline dit (*lib. 7, c. 56*) que l'on attribuoit aux étoliens l'invention de la *lance*. Varron, & après lui Aulugelle, disent que le mot latin *lancea* étoit espagnol: sur quoi quelques savans soutiennent que l'usage de la *lance* étoit venu d'Espagne en Italie; ils ajoutent que cet instrument n'étoit pas seulement une arme des espagnols, mais de tous les celtes, chez qui on trouve le mot *lance*. Festus dérivoit *lancea* du grec λογχή.

Le dard, ou fer de la *lance*, a été quelquefois accompagné d'une pointe recourbée en crochet; de sorte qu'on pouvoit la comparer à un hameçon.

Sur des médailles autonomes de Conium en Phrygie, on voit le buste d'un héros portant sur l'épaule une *lance* de cette espèce. Les gaulois ajoutèrent un second crochet au premier, de sorte que cette courte *lance* qu'ils appelèrent *Angon*, étoit surmontée d'un dard placé entre deux crochets. On en voit une semblable sur une médaille gauloise. Cette arme étoit particulière aux gaulois, comme le dit Agathias, & dès-lors on peut la reconnoître pour leur attribut, leur symbole, leur armoirie. La ressemblance de la fleur-de-lys, symbole de l'empire françois, avec l'*angon*, nous apprend sa véritable origine, sur laquelle on a tant écrit de choses invraisemblables.

Les romains, selon Varron, représentoient le dieu de la guerre sous la forme d'une *lance*, avant qu'ils connussent l'art de sculpter. Ils avoient pris cette coutume des sabins, chez qui la *lance* étoit le symbole de la guerre. Quelques peuples rendoient, selon Varron, un culte à une *lance*; & c'est de-là, ajoute-t-il, qu'est venue la coutume d'armer de *lances* ou de hastes pures les statues des dieux.

LANCER un navire. Les navires des anciens n'ayant point de quille, étoient *lancés* d'une manière plus simple que la nôtre. Une partie de l'équipage les tiroit par la proue (*Virgil. Æneid. IV. 397.*):

Tum verò Teucri incumbunt, & littore celsas
Deducunt toto naves................

Une autre partie les poussoit par la pouppe (*Valer. Flacc. 1. 184.*):

At ducis imperiis Minyæ, monituque frequentes
Puppem humeris subeunt, & tento poplite proni
Decurrunt........................

On employoit aussi des leviers & des rouleaux au temps d'Homère. (*Odyss. E. 261.*)

Les navires étoient vuides quand on les *lançoit* de cette manière; mais Archimède inventa une machine qui *lançoit* en mer un navire tout chargé (*Plutarch. in Marcell.*) Athénée la nomme *hélice* (*lib. V.*); & Silius Italicus l'a chantée (*XIV. 352.*). Pour en peindre l'effet prodigieux, il dit qu'une femme seule pouvoit la faire agir:

..........*Puppes etiam, constructaque saxa*
Feminea traxisse ferunt contra ardua dextra.

Lorsque les navires étoient éloignés de la mer, ou qu'on vouloit les transporter par terre d'un port à un autre, ou les renfermer dans un retranchement placé loin du rivage, on réunissoit plusieurs chariots sur lesquels on plaçoit ces navires; & pour rendre le roulis plus facile, on étendoit sur le chemin des cuirs d'animaux récemment écorchés (*Sil. Ital. XII. 441.*):

Inclusas igitur quibus haud errare dabatur
Arce superposita, claustris maris extulit astu,
Perque adversa tulit portatus in arva carinas.
Lubrica roboreis aderant substramina plaustris,
Atque recens cæsi tergo prolapsa juvenci
Æquoream rota ducebat per gramina puppim.

LANCEARIS. Gruter (495. 3.) rapporte une inscription dans laquelle on lit ce mot pour *Lancearius*.

LANDINA, en Italie. ΛΑΝΔΙΝΑ.

Les médailles autonomes de cette ville font:

RRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

LANGES. *Voyez* BERCEAU.

LANGUE grecque. Les romains étudièrent, avec passion, la *langue* grecque, vers le déclin de la république. Ceux qui se destinoient au barreau, Ciceron entr'autres, alloient à Athènes & en Grèce pour se perfectionner dans l'étude de cette *langue*. On donnoit aux autres des maîtres pour la leur enseigner. Apollodore, grec célèbre (*Sueton. c.* 89, *n.* 1) avoit été celui d'Auguste.

LANGUE latine. Malgré cette fureur des romains pour la *langue* grecque, leurs magistrats affectèrent de ne l'employer jamais dans les actes publics ou les actions d'éclat, même dans la Grèce. (*Valer. Maxim.* 2. 2. 2.) Jamais ils ne répondirent aux grecs qu'en latin; & ils les obligeoient de leur parler la même langue, ou d'employer à cet effet un interprète, quoique le grec fût entendu & parlé dans l'usage ordinaire par ces magistrats. Tite-Live (*lib. XI*, 42.) nous a conservé un témoignage encore plus éclatant de ce respect public des romains pour la *langue* latine, dans la démarche que firent les habitans de Cumes pour leur plaire. Cette ville parloit ordinairement grec, ainsi que toutes celles de la Campanie & de la grande Grèce; mais pour complaire à ses maîtres elle leur demanda & obtint de parler latin dans ses actes publics, & même dans les ventes: *cumanis...... petentibus permissum, ut publicè latinè loquerentur, & præconibus latinè vendendi jus esset.*

LANGUE (tirer la). Ce geste mocqueur étoit en usage chez les romains, comme on le voit dans Tite-Live (VII. 9.) Lorsque le gaulois vint insulter le camp de Manlius, entr'autres gestes mocqueurs dont il accompagnoit ses fanfaronades, il tira la *langue* à T. Manlius qui sortit pour le combattre. Aulu-Gelle (IX. 13.) en a aussi conservé le souvenir. Cornutus, interprétant ce vers de Perse (*Sat.* 1. 60.):

Nec linguæ, quantum sitiat canis appula, tantum.

dit que pour se mocquer de quelqu'un on tire la *langue* comme un chien altéré, *Sannæ genus esse linguam exerere ad canis sitientis instar.*

Cet usage peut servir à expliquer un type fréquent des médailles grecques: c'est une tête de lion, vue de face, ouvrant la gueule & tirant la *langue*. Un héros de la guerre de Troie portoit ce symbole sur son bouclier, pour inspirer la terreur aux ennemis; en leur annonçant par-là sans doute qu'il se mocquoit d'eux.

LANGUES. Élagabale (*Lamprid.*) dépensoit dans ses festins des sommes considérables pour avoir des plats de *langues* de paons, de *langues* de rossignols.

Les *langues* étoient une offrande particulière à Mercure, comme dieu de l'eloquence.— On terminoit les festins chez les grecs par un sacrifice de *langues* que l'on brûloit (*Athen.* 1. 14.), peut-être pour recommander le secret & le silence sur les conversations tenues pendant le repas.

LANIPENDIUS *augustæ*. Muratori (889. 4.) rapporte une inscription, dans laquelle ces mots désignent un officier domestique chargé d'inspecter les travaux des esclaves de l'impératrice, de leur distribuer leur tâche. C'étoit une femme *lanipendia*, qui remplissoit cet office chez les particuliers.

LANISTA. On appelloit *lanistes* à Rome, les maîtres qui formoient les gladiateurs, & qui les fournissoient par paires au public. C'étoit eux qui les exerçoient, qui les nourrissoient, qui les encourageoient, & qui les faisoient jurer de combattre jusqu'à la mort. De là vient que Pétrone nomme plaisamment les gladiateurs, *lanistica familia*. Nous avons parlé des *lanistes* au mot GLADIATEURS.

Le *lanista* étoit lui-même un ancien gladiateur, un gladiateur émérite, qui avoit été gratifié du bâton appellé *rudis*, & affranchi. Ces maîtres de gladiateurs achetoient, pour former leurs troupes, des enfans; ou ils enlevoient ceux qui étoient exposés & abandonnés (*Martial.* 6. 82.):

Inspexit velut emptor, aut lanista.

Columelle (8. 2.) appelle *avium lanistæ*, ceux qui enseignoient à des oiseaux, & en particulier à des coqs, à se battre.

LANTERNES ordinaires & sourdes. Les anciens avoient aussi des *lanternes* sourdes; mais elles différoient des nôtres. Elles étoient couvertes sur les quatre côtés de peaux, dont trois étoient noires, & une seule étoit blanche. Casaubon les a décrites d'après un manuscrit de Julius Africanus. Leur usage étoit à la guerre, pour dérober une marche à l'ennemi. Les anciens se servoient aussi de vessies pour les *lanternes*, comme on le pratique encore aujourd'hui.

Il y avoit aussi des *lanternes* de corne, & entr'autres de celles du bœuf sauvage, ou de l'*urus*. Pline dit (*lib. VIII. cap. XV.*) que cette corne coupée

en lames minces est transparente. Il est fait mention dans le prologue de l'Amphytrion de Plaute d'une *lanterne* de corne : *quis es tu qui Vulcanum inclusum in cornu geris ?* L'épigramme 61ᵉ du 14ᵉ livre de Martial, a pour titre, *laterna cornea*. Mais est-on bien sûr que ce titre soit de Martial lui-même ?

L'on substitua le verre à la corne pour les *lanternes* dans le XIIᵉ siècle. Adhelme, dans son éloge de la virginité, dit : n'aye point honte, ô vierge, de t'éclairer de *lanternes* de verre.

Sur deux cornalines de Stosch, & sur des pierres de la galerie de Florence, on voit l'Amour enveloppé dans une draperie, marchant doucement, & tenant une *lanterne* à la main.

LANTERNE de dôme. *Voyez* DÔME.

LANTIN, nom impropre donné dans les atteliers à la statue d'Antinoüs, qui est au Capitole.

LANUVIUM. Il y avoit un temple à *Lanuvium*, dédié à Junon-conservatrice. Tite-Live (*liv. XXII. chap. I.*) fait mention des sacrifices qui y furent décernés ; mais les anciens auteurs parlent encore davantage du champ de divination, nommé *solonius campus*, qui se trouvoit dans le territoire de cette ville.

Ce champ servoit d'asyle à un vieux & redoutable serpent, qui, toutes les années dans la saison du printemps, lorsque la terre reprend une nouvelle vie, venoit demander de la nourriture à certain jour fixe. Une fille du lieu, encore vierge, étoit chargée de la lui offrir ; cependant avec quelle crainte ne devoit-elle pas approcher du serpent terrible, & quelle épreuve pour son honneur ! Ce reptile ne vouloit recevoir de nourriture que d'une main pure & chaste. Malheur aux jeunes filles qui lui en auroient offert après avoir eu des foiblesses. Pour les autres, elles étoient rendues à leurs parens ; elles étoient comblées de caresses, & l'air retentissoit de cris de joie, qui sur ce favorable augure, annonçoit au pays la récolte la plus abondante.

Properce (*Eleg. 8. liv. 4.*) a décrit cette cérémonie ; & le roi de France possède dans son cabinet une belle pierre gravée, qui en donne la représentation. Un jeune homme, dit Mariette, se baisse pour prendre la corbeille mystérieuse dans laquelle est le serpent : cet animal va paroître ; & la fille, aussi modeste que timide, s'avance tenant une patère & un vase rempli de lait ou de miel. Son père & sa mère qui l'accompagnent, semblent implorer sur elle l'assistance des dieux ; & le satyre qui le suit & qui lève le bras en signe d'acclamation, nous apprend le succès de l'épreuve, & les avantages que les habitans en vont retirer.

LAOCOON, frère d'Anchise, étoit prêtre d'Apollon & de Neptune en même-temps. Voyant le peuple troyen admirer le cheval de bois que les grecs avoient laissé dans leur camp, & s'empresser de l'introduire dans la ville, il courut du haut de la citadelle pour s'y opposer, en les assurant qu'il y avoit des soldats cachés dans le corps de ce cheval, ou que c'étoit une machine de guerre pour renverser leurs murailles, pour dominer leurs maisons, ou pour quelqu'autre surprise. « Croyez, » troyens, que c'est un piège que l'on vous tend, » ne vous y fiez point ; je crains les grecs, même » lorsqu'ils font des présens ». En parlant ainsi, il lança de toute sa force une longue javeline contre les flancs du cheval. La javeline y resta, & leur profonde concavité retentit de la violence du coup. Cette action fut regardée par tout le monde comme une impiété ; & on en fut encore bien plus persuadé, lorsque *Laocoon*, après cela, offrant un sacrifice à Neptune sur le bord de la mer, vit sortir de l'isle de Ténédos deux affreux serpens, qui, se glissant sur la surface des eaux, s'élancent sur le rivage, & s'approchent avec des yeux étincelans & des sifflemens terribles ; ils vont droit à *Laocoon*, & commencent par se jetter sur ses deux petits enfans pour les dévorer : leur père, armé de dards, vient à leur secours ; ils se jettent de même sur lui, l'embrassent, se replient autour de son corps, & s'élèvent encore au-dessus de *Laocoon* de toute la tête, & de la partie supérieure de leur corps, *superant capite, & cervicibus altis* : couvert de leur venin, il fait tous ses efforts pour se dégager, & pousse vers le ciel des cris affreux : le peuple saisi de frayeur, disoit hautement, que c'étoit un châtiment que *Laocoon* avoit mérité, lui dont la main sacrilège avoit osé insulter le cheval sacré offert à Pallas. « On prétend, » dit Desfontaines, que cette description de Vir» gile a été copiée d'après le groupe de Phidias, » qui représentoit l'histoire de *Laocoon* & de ses » deux enfans, dévorés par deux serpens ». Pline (*lib. XXXVI. cap. V.*) assure qu'il a vu ce groupe dans le palais de l'empereur Titus ; il pouvoit être à Rome du temps de Virgile : il existe encore aujourd'hui à Rome ; & l'on en a fait en France plusieurs copies estimées, surtout celle qui est en bronze à Marli.

« Le monument le plus précieux du siècle d'Alexandre, dit Winckelmann (*hist. de l'Art, liv. 6. ch. 3.*), qui nous soit parvenu en entier, est, sans contredit, le groupe de *Laocoon*. Nous plaçons sans preuve positive les auteurs de ce monument au siècle d'Alexandre : la plus forte conjecture en faveur de cette opinion est la perfection de l'ouvrage. Pline, en parlant de ce groupe, nous le fait connoître comme une production préférable à tout ce qui a été fait en peinture & en sculpture (*Plin l. 36. c 4. §. 11.*). Les auteurs du *Laocoon* sont Agésandre, Polydore & Athé-

nodore, rhodiens; l'opinion la plus générale fait les deux derniers fils du premier. En effet, ce qui prouve qu'Athénodore étoit fils d'Agésandre, c'est l'inscription de la base d'une statue de la villa Albani :

ΑΘΑΝΟΔΩΡΟΣ

ΑΓΗΣΑΝΔΡΟΥ ΡΟΔΙΟΣ

ΕΠΟΙΗΣΕ.

Athénodore, fils d'Agésandre, l'a fait. La statue de *Laocoon* rend aussi très-vraisemblable l'opinion qui donne à Polydore Agésandre pour père; parce qu'autrement il ne seroit pas concevable que trois artistes eussent pu s'accorder, je ne dis pas dans la manœuvre d'une seule & même statue, mais dans la distribution du travail, la statue du père étant bien plus belle que celles des fils. Je pense donc qu'Agésandre a fait *Laocoon*, & que Polydore & Athénodore ont sculpté les deux fils. »

« La base de la villa Albani, citée plus haut, découverte au milieu des ruines d'Antium, est de marbre noir; mais quelques restes font voir qu'elle portoit une statue de marbre blanc, dont on a trouvé un morceau de chlamyde. »

« Le groupe de *Laocoon* décoroit jadis le palais de Titus; ce fut là qu'on en fit la découverte, & non, comme l'assurent Nardini & d'autres (*Rom. p.* 116.), dans les sept salles, qui étoient les réservoirs pour les bains de l'empereur. On sait positivement qu'il fut retrouvé sous la voûte d'un sallon qui paroît avoir fait partie des thermes de Titus; & cette découverte nous fait connoître la situation précise du palais de cet empereur, qui communiquoit avec ses thermes. Le *Laocoon* étoit placé dans une grande niche pratiquée au bout du sallon peint, où l'on voit encore le tableau antique du prétendu Coriolan. Les mémoires du temps nous apprennent que cette importante découverte fut faite par Félix de Frédis, romain. »

« Pline dit que le groupe de *Laocoon* étoit formé d'un seul bloc; & la chose a pu lui paroître ainsi, parce qu'alors les différentes parties étoient jointes très-exactement : mais deux mille ans écoulés depuis sa fabrication, ont fait entrevoir des divisions presque insensibles, par lesquelles il est évident que l'aîné des fils avoit été travaillé séparément & ensuite ajouté au groupe. Le bras droit de *Laocoon*, qui manquoit & qui est aujourd'hui de terre cuite, fait par le Bernin, devoit être restauré en marbre par Michel-Ange, qui l'avoit déja dégrossi, mais qui ne l'a pas achevé : on voit cette ébauche aux pieds de la figure. Ce bras, entortillé des deux serpens, se recourberoit par-dessus la tête de la statue, s'il étoit à sa place. Il est possible que l'artiste moderne se soit proposé pour but de renforcer l'aspect des souffrances de *Laocoon*; & comme le reste de la figure est libre, il a voulu sans doute, en approchant ce bras de la tête, offrir le sentiment de ses maux dans deux idées liées. Par les tours répétés des serpens, il a voulu concentrer dans cet endroit la douleur que l'artiste ancien a combinée avec la beauté de la figure, se proposant d'y faire régner l'une & l'autre. Mais il semble que le bras replié par-dessus la tête auroit partagé l'attention principale qu'exige cette partie essentielle du corps; & il paroît d'ailleurs que tous ces serpens auroient trop attiré les regards du spectateur. C'est pour cela que le Bernin a étendu le bras qu'il a restauré en terre cuite, pour laisser libre la tête de la figure, & pour ne la pas cacher par aucune autre partie du corps. »

« Les deux degrés pratiqués au bas de la plinthe sur laquelle repose *Laocoon*, paroissent indiquer les degrés de l'autel près duquel s'est passé la scène représentée dans le groupe. »

« Dans l'immense quantité de statues qui furent enlevées aux villes grecques & transportées a Rome, celle de *Laocoon* tient le premier rang. Regardé comme la production la plus accomplie de l'art par les anciens eux-mêmes, ce fameux groupe mérite d'autant plus l'attention & l'admiration de la postérité, qu'elle n'a rien produit encore qui puisse être comparé à ce chef-d'œuvre. Le philosophe y trouve une ample matière à réflexion, & l'artiste un sujet d'étude inépuisable. Qu'ils soient intimément persuadés tous deux que cette figure cache encore plus de beautés qu'elle n'en montre, & que l'entendement du maître étoit encore plus sublime que son ouvrage. »

« *Laocoon* vous offre le spectacle de la nature plongée dans la plus vive douleur, sous l'image d'un homme qui rassemble contre ses atteintes toute la force de son ame. Tandis que les souffrances gonflent ses muscles & contractent ses nerfs, on voit son esprit, armé de force, éclater sur son front sillonné, & sa poitrine, oppressée par la respiration gênée & par la contrainte cruelle, s'élever avec effort pour renfermer & concentrer la douleur qui l'agite. Les gémissemens qu'il étouffe & l'haleine qu'il retire, épuisent le tronc & creusent ses flancs; action qui nous laisse découvrir, pour ainsi dire, les viscères. Cependant ses propres souffrances paroissent l'affecter moins que celles de ses enfans, qui lèvent les yeux vers lui & qui implorent son secours. La tendresse paternelle de *Laocoon* se manifeste dans ses regards languissans; la compassion paroît nager sur ses prunelles comme une sombre vapeur. Sa physionomie exprime les plaintes & non pas les cris : ses yeux, dirigés vers le ciel, implorent l'assistance des dieux : sa bouche respire la langueur, & la lèvre inférieure qui descend, en est accablée; mais dans la lèvre supérieure qui est tirée en haut, cette langueur est jointe à une sensation douloureuse.

La souffrance, mêlée de l'indignation que font naître d'injustes châtimens, remonte jusqu'au nez, le gonfle & éclate dans les narines élargies & exhaussées. Au-dessous du front est rendu, avec la plus grande sagacité, le combat entre la douleur & la résistance, qui sont comme réunis en un point : pendant que celle-là fait remonter les sourcils, celle-ci comprime les chairs du haut de l'œil, & les fait descendre vers la paupière supérieure, qui en est presque toute couverte. L'artiste ne pouvant embellir la nature, s'est attaché à lui donner plus de développement, plus de contention, plus de vigueur : là même où il a placé la plus grande douleur, se trouve aussi la plus haute beauté. Le côté gauche, dans lequel le serpent furieux lance son venin mortel par la morsure, est la partie qui semble le plus souffrir par la proximité du cœur, & cette partie du corps peut être appellée un prodige de l'art. *Laocoon* veut lever les jambes pour se soustraire à ses maux. Enfin aucune partie n'est en repos. La touche même du maître concourt à l'expression d'une peau engourdie. »

De toutes les statues entièrement travaillées avec l'outil, la plus belle est sans contredit le *Laocoon*. C'est ici qu'un œil attentif découvre avec quelle dextérité & quelle sûreté le statuaire a promené l'instrument sur son ouvrage, pour ne pas perdre les touches savantes par un frottement réitéré. L'épiderme de cette statue paroît un peu brut, en comparaison de la peau lisse d'autres figures; mais ce brut est comme un velours doux, comparé à un satin brillant. L'épiderme du *Laocoon* est pour ainsi dire comme la peau des premiers grecs, qui n'étoit point dilatée par l'emploi fréquent des bains chauds, ni relâchée par l'usage répété des frottoirs, connue chez les romains amollis par le luxe. Sur la peau de ces hommes nâgeoit une transpiration salutaire, comme le premier duvet qui revêt le menton de l'adolescent.

Ce fameux grouppe se trouve sur une pierre gravée antique du cabinet du roi; on remarque sur le devant un brâsier, & dans le fond le commencement du frontispice du temple pour le sacrifice que ce grand-prêtre & ses enfans faisoient à Neptune, lorsque les deux horribles serpens vinrent les envelopper & leur donner la mort. Enfin le *Laocoon* a été gravé, avec beaucoup d'art, sur une améthyste, par le célèbre Sirlet, & cet ouvrage passe pour son chef-d'œuvre.

Il y a dans la collection de Strosch une pâte de verre de *Laocoon* & ses deux fils, copiés exactement d'après le beau grouppe du *Belvédère* de Rome.

LAODAMANTE, fils d'Hector & d'Andromaque. *V.* ANDROMAQUE.

LAODAMIE, fille de Bellérophon & d'Achémone, fut aimée de Jupiter, dont elle eut Sarpédon, roi de Lycie. Homère dit que Diane ne pouvant souffrir son orgueil, la tua à coups de flèches. *Voyez* SARPÉDON.

LAODAMIE, femme de Protésilas, ayant appris que son mari avoit été tué au siège de Troye, pour ne pas perdre de vue l'objet de sa douleur & de son amour, fit faire une statue qui ressembloit à son mari, & elle la tenoit toujours auprès d'elle. Un esclave ayant vu cette statue dans le lit de *Laodamie*, alla dire à Acaste son père, que la princesse étoit couchée avec un homme. Le roi accourt aussitôt à son appartement, & n'ayant trouvé que cette statue, il la fait enlever pour ôter à sa fille ce qui entretenoit sa douleur. *Laodamie* affligée de cette seconde perte, demanda aux dieux pour toute grace, qu'il lui fût permis de voir & d'entretenir son mari pendant trois heures seulement; ce qui lui fut accordé. Mercure alla retirer des enfers Protésilas, & le lui présenta : mais le terme étant expiré, *Laodamie* ne peut se résoudre à la séparation, elle aima mieux suivre son époux dans le royaume de Pluton, que de rester sans lui sur la terre. Ovide nous a laissé une épître de *Laodamie* à Protésilas, (c'est la treizième de ses héroïdes) par laquelle elle lui exprime la vive douleur qu'elle a ressentie de son départ, & la crainte continuelle où elle est que cette guerre ne lui devienne fatale, crainte entretenue par des songes funestes qui l'obsèdent toutes les nuits. *Voy.* PROTÉSILAS.

* LAODAMIE, princesse d'Epire. Les épirotes ayant fait périr tous les princes de la famille royale dans une révolte générale, il ne restoit du sang de leurs rois, que Néréis & *Laodamie* sa sœur. Néréis épousa le fils de Gélon, roi de Sicile.

Laodamie s'étant réfugiée à l'autel de Diane, comme à un asyle qu'elle croyoit inviolable, y fut assommée impitoyablement par le peuple. Les dieux vengèrent ce forfait, par des fléaux & des calamités qui firent périr presque toute la nation. A la stérilité, à la famine, à la guerre civile, succédèrent d'autres guerres qui achevèrent de tout perdre. Milon qui avoit porté le coup mortel à *Laodamie*, devint furieux jusqu'au point de se déchirer le ventre & les entrailles, avec des pierres, du fer, & ses propres dents; ensorte qu'il mourut le douzième jour après le meurtre commis. C'est ainsi que Diane vengea la profanation de son asyle.

LAODICE, fille de Priam & d'Hécube, fut mariée en premières noces à Télèphe, fils d'Hercule; mais ce jeune prince ayant quitté le parti des troyens pour passer dans celui des grecs, abandonna aussi son épouse. Priam remaria sa fille à Hélicaon, fils d'Antenor, qui fut tué peu de

temps après : pendant son veuvage, elle eut un fils d'Acamas, prince grec. *V.* ACAMAS. Lorsque la ville de Troye fut prise, *Laodice* pour éviter la captivité où elle se voyoit près de tomber, craignant surtout de devenir l'esclave de la femme de Télèphe, se précipita du haut d'un rocher. On voyoit, dans la Phrygie, le tombeau de cette infortunée princesse, du temps de Maximus, préteur de l'Asie, qui le fit réparer. Pausanias expliquant le fameux tableau de Polignote, qui représentoit la ville de Troye, dit que *Laodice* étoit représentée éloignée des autres captives, parce qu'elle ne fut point comprise parmi elles. « Il » n'est pas vraisemblable, dit-il, que les grecs » l'eussent tenue prisonnière ; car d'un côté, » Homère dit dans l'Iliade, qu'Anténor reçut chez » lui Ménélas & Ulysse, & qu'Hélicaon, fils » d'Antenor, épousa *Laodice* ; & de l'autre, Leschée nous apprend qu'Hélicaon ayant été blessé » en combattant de nuit, fut reconnu & sauvé » par Ulysse ». *Voy.* ASTIOCHÉ & TÉLÈPHE.

LAODICE, fille d'Agapénor, qui commandoit les troupes arcadiennes au siège de Troye, suivit son père à cette guerre & eut part à sa mauvaise fortune. Agapénor, après la prise de Troye, fut obligé de se retirer dans l'île de Chypre, & de s'y établir avec sa famille. *Laodice* envoyoit de là, tous les ans, un voile à Minerve-Aléa, par considération pour la ville de Tégée sa patrie.

LAODICE, fille d'Agamemnon & de Clytemnestre ; son père, dit Homère, l'offrit en mariage à Achille, pour être le sceau & le lien de leur reconciliation. On prétend que c'est la même qu'Electre. *Voy.* ELECTRE.

LAODICE fut mère de Niobé, selon quelques mythologues.

LAODICE, reine de Cappadoce, étant restée veuve d'Ariarathe avec six enfans mâles, en fit mourir cinq par le poison, dans la crainte de ne pas jouir long-temps de l'administration du royaume, si quelques-uns parvenoient à la majorité. Il y en eut un que le soin de ses parens déroba à la scélératesse de cette marâtre. Il fut le seul qui monta sur le trône après qu'elle eut été mise en pièces par le peuple indigné de sa cruauté.

LAODICÉE, dans le Pont galatique. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le carquois & l'égide font distinguer ses médailles de celles des autres *Laodicées*.

Laodicée est formée des mots λαὸς, *peuple*, & δίκη, *droit* : endroit où l'on rend la justice au peuple.

LAODICÉE, en Phrygie, sur les confins de la Carie. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent ; ce sont des cistophores.

O. en or.

R. en bronze.

On distingue ses médailles au type de Jupiter debout, aux noms des magistrats, & aux alliances avec les autres villes.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses *scribes*, des médailles impériales en l'honneur d'Auguste, de Claude, de Néron, de Titus, de Domitien, de Domitia, d'Hadrien, de Sabine, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Domna, d'Elagabale, de Mæsa, des deux Philippes, d'Otacile, de Caracalla.

Cette *Laodicée* a pris seule le titre de Néocore depuis Sévère.

LAODICÉE de Syrie, près de la mer. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ.

Sur plusieurs des médailles de cette ville, on voit une chouette, ou deux cornes d'abondance.

Ses médailles autonomes sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de M. Aurèle, de Vérus, de Commode, de Sept.-Sévère, de Caracalla, d'Elagabale, de Caligula, de Sabine.

LAODICÉE, en Syrie. LAODICEON & LAVDICEON.

COL. LAODICEAS. METROPOLEOS. Colonia Laodiceas Metropoleos.

SEPT. COL. LAOD. METRO. Septimia Colonia Laodicea Métropolis.

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Tranquilline, de Philippe père, de Trébonien-Gallus, de Valérien, de Septime-Sévère, de Domna, de Macrin, de Diaduménien, d'Alexandre Sévère.

Seule des *Laodicées*, celle de Syrie porte le nom, ou le type de colonies, ou des époques, ou ΙΕΡΑΣ,

ΙΕΡΑΣ, ou ΙΟΥΛΙΕΩΝ, ou ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΗΙ, *ad mare*.

LAODICÉE, dans la Cœléfyrie, près du Liban. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ. ΠΡΟΣ. ΛΙΒΑΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Antonin, de Commode, de de Septime-Sévère, de Domna, de Trajan-Déce.

On les diſtingue des médailles des autres *Laodicées*, parceque qu'elles ſont toujours mention du mont Liban.

LAODOCUS, fils d'Antenor, fut le premier qui conſeilla de rompre le traité fait entre les troyens & les grecs, lorſque Pâris & Ménélas offrirent de ſe battre en combat ſingulier pour vider querelle. Homère dit que Minerve, par ordre de Jupiter, prit la reſſemblance de *Laodocus*, pour exhorter les troyens à l'infraction du traité.

LAOMÉDÉE, une des cinquante Néréides.

LAOMÉDON étoit fils d'Ilus, roi de Troie, & neveu de Ganimède. Cette fameuſe ville n'étoit pas encore entourée de murs. *Laomédon* entreprit ce grand ouvrage, & fut aidé par Neptune & Apollon, qui étoient alors dans la diſgrace de Jupiter, & bannis du ciel. *Voyez* Apollon.

D'autres ont dit que ces dieux ne travaillèrent pas aux murs de Troie, mais ſe chargèrent du ſoin de garder les troupeaux du roi, tandis que tous ſes ſujets étoient occupés à conſtruire les murs. Ovide ne parle point de la diſgrace de ces dieux; il dit qu'Apollon, après s'être vengé de Midas, prit ſon eſſor dans les airs, & s'arrêta auprès de Troie, dans le temps que *Laomédon* commençoit à faire bâtir ſes murs; que cet ouvrage étant très-difficile, & d'une très-grande dépenſe, Neptune & lui ſe déguisèrent, ſe préſentèrent devant le prince, s'offrirent de conſtruire ſes murailles, & convinrent d'une ſomme d'argent pour leur récompenſe. Quoi qu'il en ſoit de ces circonſtances, tous les poëtes ſe réuniſſent à dire que, l'ouvrage fini, le roi refuſa à ces dieux le ſalaire dont il étoit convenu. Apollon ſe vengea en déſolant la ville par la peſte. Neptune, de ſon côté, inonda les états de *Laomédon*; non content de ce fleau, il envoya un monſtre furieux, qui acheva de tout déſoler. L'oracle conſulté répondit que, pour appaiſer les dieux, il falloit livrer à la voracité de ce monſtre une fille du ſang royal. Le ſort tomba ſur Héſione, fille du roi, qui fut attachée à un rocher ſur le rivage, pour attendre que le monſtre la dévorât. Hercule qui ſe trouva dans ces cantons, promit de la délivrer, moyennant un attelage de ſix chevaux. Les chevaux, qui étoient l'objet de ce traité, étoient les mêmes que Tros avoit reçu de Jupiter, en échange pour Ganymède ſon fils, que ce dieu avoit enlevé au ciel. *Voyez* Chevaux, Ganymède.

Hercule réuſſit dans ſon entrepriſe. *Voyez* Hercule. Mais le roi, que rien ne corrigeoit de ſa perfidie, refuſa de s'acquitter de ſa promeſſe. Hercule ſaccagea la ville, fit mourir *Laomédon*, & donna ſes etats à Podarcès ſon fils, qui s'appella depuis Priam, & donna Héſione en mariage à Télamon ſon ami, qui l'avoit aidé dans cette expédition. Le tombeau de *Laomédon* fut placé au haut d'une des portes de Troie; & la durée de la ville fut attachée à celle de ce tombeau. *V.* Fatalités. Il fut aimé de la nymphe Strymo, fille du fleuve Scamandre, qui le rendit père de Tithon, mari de l'Aurore. Une des fatalités de Troie, étoit qu'elle ne pouvoit être priſe tant que ſubſiſteroit le tombeau de *Laomédon*, que Priam ſon fils, avoit fait élever ſur une des portes de la ville. Les troyens levèrent eux-mêmes cet obſtacle, lorſque, pour faire entrer le cheval de bois dans la place, ils firent une brèche à leurs murailles, & abattirent ce tombeau. *Voyez* Hesione.

LAONOME, fille de Gunéus, fut mère d'Amphitrion, & eut ſoin des premières années de ſon petit fils Hercule, qu'elle retint auprès d'elle à Phénéon dans l'Arcadie. *Voyez* Amphitrion.

LAPÉTHOS, dans l'iſle de Chypre.

Goltzius ſeul a attribué des médailles impériales à cette ville.

LAPHRIA, ſurnom que les calydoniens donnèrent à Diane, lorſqu'ils crurent que la colère qu'elle avoit fait ſentir à Oénée & à ſes ſujets s'étoit appaiſée. L'empereur Auguſte ayant dépeuplé Calydon & toute l'Italie, pour en transférer les habitans à Nicopolis, ſa nouvelle ville, donna à ceux de Patra en Achaie, une partie des dépouilles de Calydon, & nommément la ſtatue de Diane *Laphria*, que ces peuples gardèrent précieuſement dans leur citadelle. Cette ſtatue étoit d'or & d'ivoire, & repréſentoit la déeſſe en habit de chaſſe. Les habitans de Patra, après lui avoir élevé un temple, établirent une fête annuelle en ſon honneur. Pauſanias (*Achaic.*) décrit les cérémonies qu'ils y obſervoient. « Ils arrangent en » rond, dit-il, tout au tour de l'autel, des pièces de bois verd de la longueur de cinquante coudées, & au milieu de ce circuit, ils mettent » une quantité de bois ſec. La veille de la fête, » ils y apportent de la terre molle, dont ils font » des gradins, afin de pouvoir monter à l'autel. » Enſuite la cérémonie commence par une proceſſion, où l'on porte la ſtatue de la déeſſe avec » toute la pompe imaginable; une vierge qui » exerce le ſacerdoce, paroît la dernière portée ſur » un char attelé de deux cerfs. Le lendemain on » prépare le ſacrifice, & tous y aſſiſtent avec autant » de dévotion que d'allégreſſe; entre la baluſtrade » & l'autel, il y a un grand eſpace où l'on jette » toutes ſortes d'animaux vivans; premiérement

» des oiseaux bons à manger ; en second lieu, des » victimes plus considérables, comme des sangliers, des cerfs, des chevreuils, des louveteaux, des oursons, même des loups & des » ours ; troisiémement, des fruits de toute espèce, ensuite on met le feu au bûcher. Alors » ces animaux qui sentent la chaleur de la flamme, » deviennent furieux, quelques uns même s'élancent au-dessus de la balustrade, & cherchent » à s'échapper ; mais on les reprend, & on les » ramène à l'autel. Ce qu'il y a de particulier, » c'est qu'au rapport de ces peuples, il n'en » arrive point d'accident, & que jamais personne » n'a été blessé en cette occasion ». Cette Diane Laphria est aussi nommée *Triclaria*.

LAPHRIA (*Diana*).

Les habitans de *Patra*, dans l'Achaïa, rendoient un culte particulier à Diane, sous le nom de *Laphria*, synonyme de *Venatrix* ; c'est pourquoi on doit rapporter à cette Colonie romaine les médailles latines sans inscriptions de villes, sur lesquelles on lit : DIANA LAPHRIA.

LAPHYRE, surnom de Minerve, formé de λαφυρα, *butin*, *dépouille*, parce qu'elle étoit la déesse de la guerre, & que c'étoit elle qui faisoit faire du butin, remporter les dépouilles des ennemis.

LAPHYSTIUS, surnom de Jupiter, à qui Phryxus immola le bélier qui l'avoit porté à Colchos. Les orchoméniens lui donnèrent ce nom, formé de λαφυσσειν, se hâter, s'enfuir, en mémoire de la fuite de Phryxus ; & depuis ce tems-là, Jupiter *Laphystius* fut regardé comme le dieu tutélaire des fugitifs.

Le mont *Laphystium*, où ce Jupiter étoit adoré, étoit encore célèbre par ses bacchantes, & par le repos qu'y prit Hercule, sortant des enfers & traînant le cerbère.

LAPICIDINIS *caristiis* (*à*). Gruter (593. 8.) a publié l'épitaphe d'un inspecteur des carrières de *Caristium*, désigné par cette dénomination. L'ancienne *Caristium* étoit située entre *Dertona* & *Genua*, aux environs d'Aqui, dans le Montferrat.

LAPIDAIRE (style). *Voyez* INSCRIPTIONS.

LAPIDARIUS. On lisoit à Vaison l'inscription suivante, dans laquelle ce mot désigne un tailleur de pierres, ou un lapidaire :

D. SALLUSTIO. ACCEPTO. OPIFICES LAPIDARI
OB. SEPULTURAM. EJUS.

(*Spon. Misc. sect. VI. p.* 222.)

LAPIDATION ; c'est le nom d'un jour de fête que les éginètes célébroient en mémoire de deux filles de Crète, qu'ils avoient malheureusement tuées à coup de pierres dans une sédition. *Voyez* AUXÉSIE & LAMIE.

LAPIN sur les médailles. Le lièvre & le *lapin* sont le symbole de l'Espagne, où il s'en trouve en quantité. On en voit aussi sur les médailles de Sicile, & ils marquent en général l'abondance, à cause de leur fécondité.

LAPIS (*Jupiter*). *V.* JUPITER.

LAPIS-LAZULI, espèce de jaspe bleu, taché de couleur d'or par des pyrites. Les anciens graveurs l'ont employé quelquefois. C'étoit leur *cyanus* que les égyptiens savoient contrefaire. *V.* COBALT.

LAPIS-FABALIS, pierre ainsi nommée par les anciens, parce qu'elle ressembloit à une fève. On la trouvoit communément dans le Nil, & elle étoit noire. C'étoit probablement une mine de fer en globules allongés & applatis.

LAPIS-MANALIS, pierre sacrée que l'on portoit en grande pompe dans les rues de Rome, pour obtenir de la pluie de Jupiter. Elle étoit déposée hors la porte Capène, près d'un temple de Mars. Festus qui nous l'apprend, ajoute que cette cérémonie étoit toujours couronnée du succès, & que de là fut formé le nom de la pierre : *insequebatur pluvia statim : eumque quòd aquas manaret, manalem lapidem dixere.*

LAPIS-PERTUSUS. Victor place ce monument dans la septième région. Il est probable que c'étoit un endroit, frappé de la foudre, couvert d'une pierre percée à jour ; parce qu'il étoit défendu de couvrir entièrement un tel lieu.

LAPIS-SUGGESTUS, terrein élevé dans le marché, ou la place publique, sur lequel se plaçoit le crieur des marchandises à vendre, des meubles, des esclaves, &c. De là vient que Ciceron (*in Pis. c.* 15.) désigne deux tribuns du peuple qui avoient été esclaves, par ces mots : *duos de lapide emptos tribunos plebis.*

LAPITHES, peuples de Thessalie, qui prirent leur nom de Lapitha, fils d'Apollon, & de Stilbé, fille de Pénée. Les nôces de Pirithoüs, leur roi, occasionnèrent une guerre sanglante entre ces peuples & les centaures, où ceux-ci furent exterminés, ou du moins entiérement dissipés par la valeur d'Hercule & de Thésée, chefs des lapithes. *Voyez* CENTAURES, PIRITHOÜS.

Pline (*lib. VII. cap. LVI.*) & Virgile leur attribuent l'invention de la selle & de la bride, parce qu'ils étoient d'habiles cavaliers.

LAPITHÆ, dans la Thessalie. ΛΑΠΙΘ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une lyre.

LAPPA, en Crète. ΛΑΠΠΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Domitien, de Domitia & de Commode.

LAQUEATORES, les mêmes gladiateurs que les *Rétiaires*. *V.* ce mot.

LAR, *lartis*, prénom des rois du Latium, tels que Porsena, Tolumnius, &c. Herminius, qui fut consul l'an 306 de Rome avec T. Virginius, s'appelloit aussi *Lar Herminius*, peut-être pour désigner son ancienne origine.

LAR, *laris*, dieu Lare. *Voyez* Lares.

LARA, LARUNDA, } fille du fleuve Almon, ayant eu l'indiscrétion de faire confidence à Junon des galanteries de Jupiter, ce dieu, dit Ovide, lui fit couper la langue, & ordonna à Mercure de la conduire aux enfers. Le triste état où elle étoit n'avoit pas éteint tous ses charmes; son conducteur en devint amoureux, & la rendit mère de deux jumeaux, appellés lares. On l'appelloit aussi *Laranda*, *Larunda* & *Mania*, parce qu'elle étoit mère des Mânes. (*Ovid. fast.* 2. 597. 615.)

LARAIRE, *lararium*, oratoire, chapelle domestique, destinée en particulier chez les romains au culte des dieux *lares*. Chacun y honoroit encore d'un culte singulier les divinités particulières de sa famille, de sa maison, & y déposoit leurs images en raccourci. Lampride (*Alex. Sev. cap. XXIX.*) dit qu'Alexandre-Sévère avoit deux espèces de *laraire*, l'un plus retiré où il avoit placé les images des bons princes déifiés, & des hommes les plus estimés pour les mœurs, entre lesquels on voyoit Apollonius, Jésus-Christ, Abraham, Orphée, &c., & les images de ses ancêtres. Dans un autre *laraire*, moins retiré, étoient les hommes célèbres par leurs talens, Virgile, Cicéron, Achille, &c. Tous les matins l'empereur leur offroit à tous un sacrifice.

Les *laraires* des anciens ont été le plus grand magasin, ou plutôt la plus grande ressource des antiquaires; sans eux, on seroit réduit aux seuls monumens publics, élevés par la magnificence ou par la vanité; sans eux, plusieurs divinités domestiques, mais principales, seroient presque inconnues. C'est à quelques-uns de ces *laraires* que nous devons les bronzes qui remplissent les cabinets.

« Les attributs, dit Caylus (*Rec. d'ant. tom. III. pag.* 168.), & les accompagnemens de cette très-petite figure de plomb, ne permettent pas de douter, qu'elle ne représente une Vénus sortant du bain. Une disposition, si commune & si répétée, ne peut avoir d'autre mérite que celui du tour & de la composition : ce monument privé de l'un & de l'autre, n'auroit donc pas trouvé place dans ce recueil, sans la singularité dont il est accompagné. La voici : les figures de ce métal, & de cette proportion, servoient à l'amusement des enfans, ainsi qu'à leurs petits autels, appellés *lararium puerile*, dont il est fait mention dans les auteurs anciens : de sorte que les enfans faisoient alors par religion, ce que font aujourd'hui les nôtres. Le marquis Olivièri, très-connu dans la république des lettres, avoit trouvé à Pésaro, dans une de ses terres, un petit coffre rempli de divinités, exécutées en plomb avec de très-petits instrumens propres aux sacrifices. En 1749, on trouva auprès de *Sarsina* des figures pareilles, qui n'avoient point été séparées depuis leur sortie du moule. On fait aujourd'hui pour les enfans les ornemens des autels de la même manière & du même métal. L'étude de l'antiquité confirme à chaque instant la maxime du sage, qui disoit il y a plusieurs siècles : *nihil sub sole novum* ».

LARALIES, LARARIES, } fêtes célébrées en l'honneur des Lares; les mêmes que les *compitales*. *Voyez* ce mot. On trouve dans les fastes kalendaires, aux féries de décembre, le mot *LAR.*, que Manuce a cru être l'abrégé des *larentalia*. Mais c'est l'abrégé de *laralies*; car Denys d'Halycarnasse dit qu'on célébroit ces dernières fêtes peu de jours après les saturnales. (*Dionys. lib. IV.*)

LARANDA. *Voyez* Lara.

Laranda, dans la Lycaonie. ΛΑΡΑΝΔΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

LARARIUM. *V.* Laraire.

LARARIES. *V.* Laralies.

LARDARIUS. Gruter (647. 4.) rapporte l'épitaphe suivante, qu'on lisoit à Narbonne.

L. NEFFINIUS
POTITI. L.
PRIMUS
LARDARIUS
SIBI ET.....

Elle appartient à un marchand de lard.

LARENTALES; c'est le nom que Festus donne à une fête des romains. Ovide & Plutarque l'appellent *laurentales*, & Macrobe, *larentalia*, *laurentalia*, *laurentiæ feriæ*, ou *laurentinalia*; car, selon l'opinion de Paul Manuce, de Goltzius, de Rosinus, & de la plupart des littérateurs, tous ces divers noms désignent la même chose.

Les *larentales* étoient une fête à l'honneur de Jupiter; elle tomboit au 10 des calendes de janvier, qui est le 23 de décembre. Cette fête avoit pris son nom d'*Acca larentia*, nourrice de Rémus & de Romulus; ou, selon d'autres (les avis se trouvant ici fort partagés) d'*Acca Larentia*, célèbre courtisane de Rome, qui avoit institué le peuple romain son héritier, sous le règne d'Ancus Martius. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette fête, on la célébroit hors de Rome, sur les bords du Tibre, & le prêtre qui y présidoit, s'appelloit *larentialis flamen*, le flamine larentiale. (D. J.)

LARENTIA. *V.* Acca.

LARES; c'étoient chez les romains les dieux domestiques, les dieux du foyer, les génies protecteurs de chaque maison, & les gardiens de chaque famille. On appelloit indifféremment ces dieux tutélaires, les dieux *Lares*, ou *Pénates*; car pour leur destination ces deux noms sont synonymes. Varron & Macrobe disent que les *lares* étoient enfans de Mania; Ovide, dans ses fastes, les fait naître de Mercure & de *Lara*, que Lactance & Ausone appellent *Larunda*.

L'idée de leur existence & de leur culte paroît devoir sa première origine à l'ancienne coutume des égyptiens, d'enterrer dans leurs maisons les morts qui leur étoient chers. Cette coutume subsista chez eux fort long-temps, par la facilité qu'ils avoient de les embaumer & de les conserver. Cependant l'incommodité qui en résultoit à la longue, ayant obligé ces peuples & ceux qui les imitèrent, de transporter ailleurs les cadavres, le souvenir de leurs ancêtres & des bienfaits qu'ils en avoient reçus, se perpétua chez leurs descendans; ils s'adressèrent à eux comme à des dieux propices, toujours prêts à exaucer leurs prières.

Ils supposèrent que ces dieux domestiques daignoient rentrer dans leurs maisons, pour procurer à la famille tous les biens qu'ils pouvoient, & détourner les maux dont elle étoit menacée; semblables, dit Plutarque, à des athlètes, qui ayant obtenu la permission de se retirer à cause de leur grand âge, se plaisoient à voir leurs élèves s'exercer dans la même carrière, & à les soutenir par leurs conseils.

C'est de cette espèce qu'est le dieu *Lare*, à qui Plaute fait faire le prologue d'une de ses comédies, de l'*Aulularia*; il y témoigne l'affection qu'il a pour la fille de la maison, assurant qu'en considération de sa piété, il songe à lui procurer un mariage avantageux, par la découverte d'un trésor confié à ses soins, dont il n'a jamais voulu donner connoissance ni au père de la fille, ni à son aïeul, parce qu'ils en avoient mal usé à son égard.

Mais les particuliers qui ne crurent pas trouver dans leurs ancêtres des ames, des génies assez puissans pour les favoriser & les défendre, se choisirent chacun, suivant leur goût, des patrons & des protecteurs parmi les grandes et les petites divinités, auxquelles ils s'adressèrent dans leurs besoins: ainsi s'étendit le nombre des dieux *lares* domestiques.

D'abord, Rome effrayée de cette multiplicité d'adorations particulières, défendit d'honorer chez soi des dieux dont la religion dominante n'admettoit pas le culte. Dans la suite, sa politique plus éclairée souffrit non-seulement dans son sein l'introduction des dieux particuliers, mais elle crut devoir l'autoriser expressément.

Une loi des douze tables enjoignit à tous les habitans de célébrer les sacrifices de leurs dieux pénates, & de les conserver sans interruption dans chaque famille, suivant que les chefs de ces mêmes familles l'avoient prescrit.

On sait que lorsque, par adoption, quelqu'un passoit d'une famille dans une autre, le magistrat avoit soin de pourvoir au culte des dieux qu'abandonnoit la personne adoptée. Ainsi Rome devint l'asyle de tous les dieux de l'univers, chaque particulier étant maître d'en prendre pour ses pénates tout autant qu'il lui plaisoit, *quum singuli*, dit Pline, *ex semetipsis, totidem deos faciant Junones, geniosque.*

Non-seulement les particuliers & les familles, mais les peuples, les provinces & les villes, eurent chacune leurs dieux *lares* ou pénates. C'est pour cette raison que les romains, avant que d'assiéger une ville, en évoquoient les dieux tutélaires, et les prioient de passer de leur côté, en leur promettant des temples & des sacrifices, afin qu'ils ne s'opposassent pas à leurs entreprises; c'étoit là ce qu'on nommoit *évocation*. *Voyez ce mot.*

Après ces remarques, on ne sera pas surpris de trouver dans les auteurs & dans les monumens,

outre les *lares* publics & particuliers, les *lares* qu'on invoquoit contre les ennemis, *lares hostilii*; les *lares* des villes, *lares urbani*; les *lares* de la campagne, *lares rurales*; les *lares* des chemins, *lares viales*; les *lares* des carrefours, *lares compitales*, &c. En un mot, on trouve dans les inscriptions de Gruter, & autres livres d'antiquités, des exemples de toutes sortes de *lares*; il seroit trop long de les rapporter ici.

C'est assez de dire que le temple des *lares* de Rome en particulier étoit situé dans la huitième région de cette ville. Ce fut Titus Tatius, roi des sabins, qui le premier leur bâtit ce temple: leur fête, nommée *lararies*, arrivoit le onze avant les calendes de janvier. Macrobe l'appelle assez plaisamment la solemnité des petites statues, *celebritas sigillariorum*; cependant Asconius Pédianus prétend que ces petites statues étoient celles des douze grands dieux; mais la plaisanterie de Macrobe n'en est pas moins juste.

Les *lares* domestiques étoient à plus forte raison représentés sous la figure de petits marmousets d'argent, d'ivoire, de bois, de cire, & autres matières; car chacun en agissoit envers eux suivant ses facultes. Dans les maisons bourgeoises, on mettoit ces petits marmousets derrière la porte, ou au coin du foyer, qui est encore appelle *la lar* dans quelques endroits du Languedoc. Les gens qui vivoient plus à leur aise, les plaçoient dans leurs vestibules; les grands seigneurs les tenoient dans une chapelle nommée *laraire*, & avoient un domestique chargé du service de ces dieux; c'étoit chez les empereurs l'emploi d'un affranchi.

Les dévots aux dieux *lares* leur offroient souvent du vin, de la farine & de la desserte de leurs tables; ils les couronnoient dans des jours heureux, ou dans de certains jours de fêtes, d'herbes & de fleurs, sur-tout de violettes, de thym & de romarin; ils leur brûloient de l'encens & des parfums; enfin, ils mettoient devant leurs statues des lampes allumées. Je tire la preuve de ce dernier fait, peu connu, d'une lampe de cuivre, à deux branches, qu'on trouva sous terre à Lyon, en 1505. Les mains de cette lampe entouroient un petit piédestal de marbre, sur lequel étoit cette inscription: *Laribus sacrum, P. F. Rom.* qui veut dire, *publicæ felicitati Romanorum.* Il eût été agréable de trouver aussi le dieu *lare*; mais apparemment que les ouvriers le mirent en pièces en fouillant.

Quand les jeunes enfans de qualité étoient parvenus à l'âge de quitter leurs bulles, petites pièces d'or en forme de globe applati, qu'ils portoient sur la poitrine, ils venoient les pendre au cou des dieux *lares* & leur en faire hommage. « Trois de ces enfans, revêtus de robes blanches, » dit Pétrone, entrèrent alors dans la chambre: » deux d'entr'eux posèrent sur la table les *lares* » ornés de bulles; le troisième tournant tout » autour avec une coupe pleine de vin, s'écrioit: » Que ces dieux nous soient favorables! »

Les bonnes gens leur attribuoient tous les biens & les maux qui arrivoient dans les familles, & leur faisoient des sacrifices pour les remercier ou pour les adoucir; mais d'autres, d'un caractère difficile à contenter, se plaignoient toujours, comme la Philis d'Horace, de l'injustice de leurs dieux domestiques.

. . . . *Et penates*

Maret iniquos . . . . Od. IV. l. 2.

Caligula, que je dois au moins regarder comme un brutal, fit jetter les siens par la fenêtre, parce qu'il étoit, disoit-il, très-mécontent de leur service.

Les voyageurs religieux portoient toujours avec eux, dans leurs hardes, quelque petite statue des dieux *lares*; mais Cicéron craignant de fatiguer sa Minerve dans le voyage qu'il fit avant que de se rendre en exil, la déposa par respect au capitole.

La victime ordinaire qu'on leur sacrifioit en public, étoit un porc. Plaute appelle ces animaux, en badinant, *porcs sacrés*. Ménechme, *act. II. sc.* 2. demande combien on les vend, parce qu'il en veut acheter un, afin que Cylindrus l'offre aux dieux *lares* pour être délivré de sa démence.

La flatterie des romains mit Auguste au rang des dieux *lares*, voulant déclarer, par cette adulation, que chacun devoit le reconnoître pour le défenseur & le conservateur de sa famille. Mais cette déification parut dans un temps peu favorable; personne ne croyoit plus aux dieux *lares*, & l'on n'étoit pas plus croyant aux vertus d'Auguste: on ne le regardoit que comme un heureux usurpateur de la tyrannie.

J'ai oublié d'observer que les *lares* s'appelloient aussi *præstites*, comme qui diroit *gardiens des portes*; *quod præstant oculis omnia tuta suis*, dit Ovide dans ses Fastes. J'ajoute que les auteurs latins ont quelquefois employé le mot *lare* pour exprimer une famille entière, l'état & la fortune d'une personne; *parvo sub lare*, *paterni laris inops*, dit Horace.

Les *lares*, dit Plaute, avoient pour symbole un chien, & ils étoient quelquefois revêtu de la peau d'un chien, sans doute parce que les chiens font la même fonction que les *lares*, qui est de garder la maison, & on étoit persuadé que ces dieux en éloignoient tout ce qui auroit pu nuire. On les honoroit encore sous le nom de *grondiles*; c'est-à-dire grognant comme font les porcs: c'est Romulus qui leur donna ce nom, en mémoire de la truie qui avoit mis bas trente petits cochons en une seule fois.

On voit au Museum de Florence un autel antique, qui étoit autrefois dans la villa Médicis de Rome, sur lequel on lit *Laribus Augustis*, au-dessus de deux *lares*. Ces dieux sont représentés comme les *Pocillatores*, esclaves servant à boire. Ils sont couronnés de laurier, vêtus d'une tunique courte, liée avec une ceinture, & chaussés avec des brodequins ou bottines qui se terminent à mi-jambe. D'une main, ils tiennent un vase à boire, fait en manière de corne, appellé *rhyton*, & de l'autre une patere. Cette inscription fixe l'idée que l'on doit avoir des figures de cette espèce, répétées si souvent sur les monumens antiques.

On n'adressoit le plus souvent à ces divinités domestiques que des prières : on se contentoit de brûler des parfums devant elles ; & pour l'ordinaire, les offrandes qu'on leur présentoit, se réduisoient à des prémices & à des libations. Comme néanmoins ces dieux particuliers étoient souvent les mêmes, auxquels on sacrifioit avec le plus de pompe, on leur consacroit, en proportion de leur taille, tous les ustensiles qui, dans un plus grand volume, servoient dans leurs temples au culte public qu'on leur rendoit « C'est pourquoi, dit Caylus (*Rec. 3. p.* 171.), je leur attribue ce petit vase, de la hauteur de treize lignes seulement, certainement antique, d'agathe noire, & dont la forme n'est pas des plus heureuses. Son inutilité dans tous les temps, m'engage à le regarder comme un meuble que le culte des dieux *lares* avoit introduit chez les romains. »

« Le médiocre volume de ce réchaud de terre cuite, m'engage à le placer, ainsi que le vase du numéro précédent, au nombre de ceux qui étoient destinés au service des dieux *lares*. Il est vraisemblable qu'il n'avoit d'autre destination que celle des fumigations qu'on leur offroit. Sa forme singulière, c'est-à-dire l'élévation de ses quatre angles, qui donnoient de l'air au feu, & par conséquent le pouvoient entretenir, malgré les plats ou les autres corps que l'on vouloit échauffer, m'ont paru dignes d'être remarqués. La matière de ce petit meuble, malgré les feuillages & les autres ornemens répandus sur ses quatre faces, ne donne pas une haute idée de l'opulence de ses anciens maîtres : cependant il a été trouvé à Rome depuis très-peu de temps ; mais on sait que dans les plus grandes villes l'opulence a toujours été fort inégalement répartie. Il a de hauteur cinq pouces. »

LARGESSES, s. f. pl. *Hist.* dons, présens, libéralités. Les *largesses* s'introduisirent à Rome avec la corruption des mœurs, & pour lors les suffrages ne se donnèrent qu'au plus libéral. Les *largesses* que ceux des romains qui aspiroient aux charges prodiguoient au peuple, sur la fin de la république, consistoient en argent, en blé, en pois, en fèves ; & la dépense à cet égard étoit si prodigieuse, que plusieurs s'y ruinèrent absolument. Je ne citerai d'autre exemple que celui de Jules-César qui, partant pour l'Espagne après sa préture, dit qu'attendu ses dépenses en *largesses* il auroit besoin de trois cents trente millions pour se trouver encore vis à-vis de rien, parce qu'il devoit cette somme au-delà de son patrimoine. Il falloit nécessairement, dans cette position, qu'il pérît ou renversât l'état ; & l'un & l'autre arrivèrent. Mais les choses étoient montées au point que les empereurs, pour se maintenir sur le trône, furent obligés de continuer à répandre des *largesses* au peuple : ces *largesses* prirent le nom de *congiaires* ; & celles qu'ils faisoient aux troupes, celui de *donatifs*. *Voyez* Congiaires & Donatifs.

Enfin, dans notre histoire, on appella *largesses* quelques légères libéralités que nos rois distribuoient au peuple dans certains jours solemnels. Ils faisoient apporter des hanaps ou des coupes pleines d'espèces d'or & d'argent ; & après que les hérauts avoient crié *largesses*, on les distribuoit au public. Il est dit, dans le Cérémonial de France, (*tom. II. p.* 742.), qu'à l'entrevue de François I & d'Henri VIII, près de Guignes, l'an 1520, « pendant le festin, il y eut *largesses* criées par » les rois & hérauts d'armes, tenant un grand pot » d'or bien riche. »

C'est la dernière fois de ma connoissance qu'il est parlé de *largesses* dans notre histoire ; & au fond, la discontinuation de cet usage frivole n'est d'aucune importance à la nation. Les vraies *largesses* des rois consistent dans la diminution des impôts qui accablent le malheureux peuple. (*D.J.*)

LARGITIONALIS, bas-officier de l'empereur, espèce d'huissier ou de sergent offrant des sacrifices & des fleurs. *Voyez* Génies, Pénates.

LARINUM, en Italie. Vadinod.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Un cavalier galopant.

Un aigle éployé sur un foudre.

Un dauphin.

Deux cornes d'abondance.

LARISCOLUS, surnom de la famille Accoleia.

LARISSA, en Thessalie. ΛΑΡΙΣΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

RR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un cheval courant.

Un cheval paissant.

Un cheval à mi-corps.

LARISSA, ville de la Thessalie, sur le Penée. C'étoit la patrie d'Achille. Jupiter y étoit particuliérement honoré, d'où il fut surnommé LARISSÆUS.

LARISSÆUS, LARISSIUS, } Jupiter. *Voyez* LARISSA.

LARISSUS, rivière du Péloponèse, entre l'Achaïe & l'Elide. Pausanias dit que sur les bords de cette rivière étoit un temple de Minerve-*Larisséenne*.

LARMES. Ce n'étoit pas assez pour les antiquaires d'avoir cru que les lacrymatoires trouvés dans les tombeaux des anciens avoient été remplis de *larmes ;* ils ont encore dit que les trous pratiqués souvent dans le couvercle de ces tombeaux avoient aussi servi à y introduire des *larmes.* Fabretti (*Inscript. p.* 63 *&* 69.) croit que les coupes sculptées sur les couvercles des sarcophages, toujours percées dans le milieu d'un trou qui pénétroit toute l'épaisseur des couvercles, & souvent de plusieurs, ont pu servir à faire couler sur les cendres des libations de vin & de lait. Mais il assure qu'elles étoient destinées particuliérement à laisser pénétrer les *larmes* des parens dans l'intérieur du sarcophage, pour en arroser des cendres chéries. Il étaye son sentiment des épitaphes suivantes, qui toutes sont accompagnées de coupes sculptées, & dans lesquelles on trouve quelquefois les *larmes* exprimées.

D. M. Q. CREPEREIO

ABASCANTO. FILIO. PIO

VIX. AN. VII. MENS. VIIII.

DIEB VI

H VIII

FECIT. ATIMETVS. PATER

ET. SIBI. ET. CONIVGI. SPENI

DONAVIT. CLAVDIA. CARA

LONG. PED. VI. LAT. PED. III

DIIS. MANIBVS

FECIT FVFICIA

ALEXA NDRIA

BENE MEREN

CON IVGI

SEPTIMO. LVPO

CINE

RIBVS

CANIÆ. FORTVNATÆ

D. M. S.

SVM. CASTÆ. CINERVM. LAPIS. PVELLÆ

CVSTOS. ME. RELEGENS. PIVS. VIATOR

HVIVS. COGNITA. SI. TIBI. FVISSET.

VIRTVS. LACRYMVLIS. TVIS. RIGARES

EVODIÆ. CYPARÆ. ANN. VI.

Viterbii ex Schedis Vaticanis.

D M

INIICE. SI. PIETAS. VSQVAM. SVSPIRIA. ET. IMPLE

MECVM. HOSPES. LACRYMIS. MARMORIS. HOC

VACVVM

NAM. FORMÆ. EXEMPLVM. PERIIT. CVM. OBIIT.

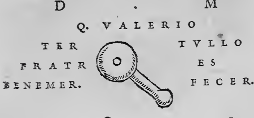
MEA. LYDE

QVAM. PERIERE. HOMINES. VEL. PERIERE. DII.

Ces épitaphes devroient toutes renfermer le mot de *larmes*, ou des expressions relatives aux *larmes*, de même qu'elles sont toutes accompagnées de coupes, si ces vases sculptés étoient destinés à faire couler les pleurs dans les tombeaux. Mais la chose n'est pas ainsi ; & sans s'appesantir sur le ridicule d'une quantité de *larmes* suffisantes pour prendre à volonté un écoulement déterminé, on peut se prévaloir avantageusement de l'absence des expressions relatives aux pleurs, pour combattre l'opinion de Fabretti.

On peut donc assurer que ces trous n'ont servi qu'à faire couler dans les tombeaux les libations des funérailles & les libations anniversaires des parens ou des affranchis. Cette assertion sera portée à l'évidence, quand on considérera quelques-

unes de ces coupes sculptées, avec un manche, c'est-à-dire en forme de patères, vases destinés aux libations. En voici des exemples.



Grut. pag. DCCCLIII. I.

TI. CLAVDIO. ZEVXE
TI. CLAVDIVS ERASTUS
FECIT. LIBERTO. SVO. BENE
MERENTI. VIX. AN. IV.

avec une patere semblable. Enfin, une autre épitaphe sur la voie Appienne, avec ces lettres D. M. SA. & une patere sculptée au-dessous. (*Fabrett. p. 69.*)

LARVES. « Il est démontré, dit M. Lessing, que les anciens n'ont pas représenté la mort par un squelette, & qu'il s'en trouve cependant sur d'anciens monumens ; il est naturel de demander ce que ces squelettes doivent signifier? Je réponds sans détour : Ces squelettes sont des *larves ;* non pas que *larva* ne signifiât autre chose qu'un squelette ; mais parce que les anciens entendoient par *larves* une certaine classe d'ames humaines séparées de leurs corps. »

« Voici la pneumatologie des anciens. Après les dieux, ils croyoient à un nombre infini d'esprits créés, appellés *démons ;* ils associoient à ces êtres les ames des hommes morts, qu'ils comprenoient sous le nom général de *lemures*, dont il devoit y avoir nécessairement deux classes : celle des ames des bons, & celle des ames des méchans. Les bonnes ames devinrent les dieux pénates, sous le nom de *lares ;* les autres, en punition de leurs crimes, erroient sans cesse sur la terre, effrayant les méchans, & causant une vaine terreur aux bons : ils s'appelloient *larves*. Dans l'incertitude de savoir si une ame appartenoit à la première ou à la seconde classe, on se servoit du mot *manes*. »

« Je soutiens que de pareils *larves*, c'est-à-dire, les ames des hommes méchans, ont été représentés par des squelettes. Je suis convaincu que, par rapport à l'art, cette observation est absolument neuve, & qu'aucun antiquaire n'en a fait usage avant moi pour l'explication d'anciens monumens. On désirera par conséquent d'en voir la preuve, & il ne suffiroit peut-être pas de citer une note de Henri Etienne, d'après laquelle σκελετοι, dans une ancienne épigramme, doivent être expliqués par *manes ;* mais ce que cette note laisse peut-être entrevoir, sera mis hors de doute par le passage suivant. Séneque dit : *Nemo tam puer est, ut cerberum timeat, & tenebras, & larvarum habitum nudis ossibus cohærentium.* Seroit-il possible de désigner un squelette plus positivement que par *nudis ossibus coherens !* Quelle plus forte preuve pourroit-on desirer que les anciens ont représenté leurs revenans par des squelettes ? »

« Si une pareille observation fournit une explication plus naturelle de plusieurs représentations, dont jusqu'à ce jour on n'a pas compris le sens, il en résulte une nouvelle preuve de sa justesse. En ne trouvant sur un monument antique *qu'un seul* squelette, on pourroit sans doute le prendre pour la mort, s'il n'étoit pas prouvé d'ailleurs que les anciens ne l'ont pas représentée ainsi ; mais comment, lorsqu'on en trouve *plusieurs semblables*, peut-on dire que, puisque le poëte connoît plusieurs genres de mort,

Stant furiæ circum, variæque ex ordine mortes,

il doit aussi être permis à l'artiste de rendre plusieurs manières de mourir, chacune par une figure particulière, quoique toutes semblables ? Cependant que diroit-on si, dans cette supposition, une pareille composition de plusieurs squelettes réunis n'offroit pas un sens raisonnable ? J'ai fait mention plus haut d'une pierre gravée, rapportée par Gori, sur laquelle on voit trois squelettes ; l'un conduit un bige, attelé de deux animaux furieux, par-dessus un autre couché par terre, & menace de renverser de même le troisième, placé devant le char. Gori appelle cela : *Le triomphe de la mort sur la mort.* C'est-là du galimathias tout pur. Heureusement pour lui le travail de cette pierre est médiocre, & elle est surchargée d'inscriptions qui paroissent grecques, mais qui n'offrent aucun sens. Gori en fait donc l'ouvrage d'un gnostique ; & de tout temps il a été permis de débiter sur le compte de ces hérétiques toutes les extravagances qu'on n'avoit pas envie de prouver. Au lieu de voir ici le triomphe de la mort sur elle-même, ou sur deux concurrens qui lui disputent l'empire, je n'y vois que des ames, des *larves*, qui, dans l'autre vie, s'occupent encore des amusemens qui firent leurs délices dans celle-ci. Cette opinion fut généralement reçue chez les anciens ; & dans les exemples que Virgile en donne, il n'oublie pas la course des chars (*Æneid. VI. v. 653.*).

. . . . Quæ gratia curruum
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos. »

« Aussi

« Aussi rien n'est-il plus commun que de trouver sur des tombeaux, sur des urnes, & sur des sarcophages, des génies qui exercent,

Aliquas artes, antiquæ imitamina vitæ. »

LARUNDA. Voyez LARA.

LARYMNA & SALGANEUS, en Béotie. ΛΑ. & ΛΑ. ΣΑ.

M. Neumann a restitué à ces deux villes les médailles qui portent le bouclier béotien avec ces lettres. On les avoit données mal-à-propos aux lacédémoniens.

LARYNGOTOMIE, ou l'ouverture du larynx dans l'esquinancie étoit pratiquée par les anciens avec succès. Cette opération sûre & nécessaire est presque hors d'usage parmi nous, soit par la timidité des malades & de leurs amis, soit par la répugnance & quelquefois l'ignorance des médecins ou des chirurgiens. Quoique *Arétée*, *Paul Eginète* & *Cœlius Aurelianus* semblent, sur l'autorité d'*Antyllus*, parler d'une manière équivoque du succès de cette opération; cependant la plus grande partie des anciens grecs & arabes la conseillent. Galien en particulier, appuyé de la raison, de l'expérience & de l'autorité d'Asclépiade, la recommande avec raison comme une dernière ressource en cas d'esquinancie.

LARYSIUS, montagne de la Laconie, fameuse par un temple dédié à Bacchus, où l'on célébroit tous les printemps des fêtes renommées en l'honneur du dieu du vin.

LAS, dans la Laconie. ΛΑΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Geta, de Maximin, de Caracalla.

LASER,
LASERPITIUM, } *Voyez* SILPHIUM.

LASIUS, un des princes de la Grèce qui aspira à la possession d'*Hyppodamie*. Il fut tué par ŒNOMAUS. *Voyez ce mot.*

LAT est le nom d'une statue qui étoit adorée par les indiens dans la ville de Soummat. Elle étoit d'une seule pierre, haute de 50 brasses, posée au milieu d'un temple soutenu de 56 colonnes d'or massif. Mahomet, fils de Sébéetghin, ayant conquis cette ville, brisa l'idole de ses mains.

Elle venoit peut être des arabes, que l'on sait avoir adoré des Abadirs ou Bœtyles, c'est-à-dire, de grosses pierres brutes.

LATERANUS, dieu des foyers. Ce nom lui fut donné, selon Arnobe, parce qu'anciennement on faisoit ou revêtissoit le foyer d'une cheminée de briques, appellées en latin *lateres*.

LATERCULUS, troupe rangée en bataille sur un front double ou triple de sa profondeur. Les romains lui donnèrent ce nom à cause de sa ressemblance avec une brique, *laterculus*.

LATERCULUS, gâteau quarré, plus long que large, en forme de biscuit. On y mêloit du miel, qui tenoit lieu de sucre dans les confitures & les pâtisseries des anciens... *Hic panes, laterculos... & complura scitamenta mellita* (Apul. Met. X.)

LATERCULUM,
LATERCULENSIS, } On appelloit sous les
LATERCULUS,

Antonins *laterculum*, le rôle de tous les officiers militaires, de tous les magistrats, contenant l'etat des fonctions de leurs charges, & des appointemens qui y étoient annexés. Il étoit sous la garde du primicier des *notarii*; les greffiers qui le composoient étoient appellés *laterculi* ou *laterculenses*.

La forme quarrée & allongée de ce regître lui firent donner le nom de *laterculum*, à cause de sa ressemblance avec une brique.

LATERE a divo Vespasiano (*Ascensus de*). Muratori (*Thes. inscript.* 899. 2.) rapporte une inscription où se trouvent ces mots, qui désignent un secrétaire particulier de Vespasien. *De latere* signifient qu'il se tenoit toujours près de sa personne.

LATERES aurei & *argentei*, lingots d'or & d'argent moulés en forme de briques. On déposoit sous cette forme, dans le trésor public de Rome, les contributions & les dépouilles des ennemis.

LATHRIA & ANAXANDRA, deux sœurs jumelles, filles de Thersandre, roi de Cléone, épousèrent les deux fils jumeaux d'Aristodême, & après leur mort, eurent un autel dans le temple de Lycurgue, à Lacédémone.

LATIALIS, surnom de Jupiter, à qui les villes du Latium sacrifioient dans les féries latines. Tarquin le superbe érigea à Jupiter-*Latialis* une statue sur une haute montagne, proche d'Albe, où se tint dans la suite l'assemblée des féries latines. Les romains, qui, dans un traité de paix, avoient exigé des carthaginois qu'ils ne sacrifieroient plus leurs enfans à Saturne, les romains eux-mêmes sacrifioient tous les ans un homme à leur Jupiter-*Latialis*.

Eusèbe cite Porphyre, qui le rapporte comme une chose encore en usage de son temps.

LATIAR, nom de la fête instituée par Tarquin en l'honneur de Jupiter-*Latialis*. Tarquin ayant fait un traité d'alliance avec les latins, proposa, pour en assurer la perpétuité, d'ériger un temple commun, où tous les alliés, les romains, les latins, les herniques & les volsques s'assemblassent tous les ans pour y faire une foire & y célébrer ensemble des fêtes & des sacrifices. Telle fut l'institution du *latiar*. Tarquin n'avoit destiné qu'un jour à cette fête. Les premiers consuls en ajoutèrent un autre, après qu'ils eurent conclu l'alliance avec les latins. On en ajouta un troisième lorsque le peuple de Rome, qui s'étoit retiré sur le mont sacré, fut rentré dans la ville; & un quatrième, après qu'on eut appaisé la sédition qui s'éleva à l'occasion du consulat, auquel le peuple vouloit avoir part. Ces quatre jours étoient ceux qu'on appelloit *féries latines*; & tout ce qui se faisoit pendant ces féries, fêtes, offrandes, sacrifices, tout cela s'appelloit *latiar*.

LATICLAVE, *LATICLAVIA*, *LATICLAVIUS*, } On appelle *laticlave* un ornement de la tunique des sénateurs romains & de quelques autres magistrats, qui en prirent le surnom de *laticlavii*. Tout le monde reconnoît que le *latus clavus*, ou la *tunica clavata*, étoit une marque de dignité, *laticlavia dignitas* (*Cassiod. VI.* 14.), l'attribut de certaine magistrature; mais il n'y a rien, en fait d'habits, sur quoi les savans soient si peu d'accord que sur la forme du *laticlave* & de l'*angusticlave*.

Les uns ont imaginé que le *laticlave* étoit une bande de pourpre entiérement détachée des habits, qu'on la passoit sur le col & qu'on la laissoit pendre tout du long pardevant & parderrière, comme le scapulaire d'un religieux. D'autres ont pensé que c'étoit un manteau de pourpre qui couvroit seulement les épaules; mais ces deux opinions sont également insoutenables. Indiquons-en une troisième qui ait plus de vraisemblance, & cela ne sera pas difficile.

On distinguoit chez les romains plusieurs sortes de tuniques, & entr'autres la tunique nommée *tunica clavata*. C'étoit une tunique avec des bandes de pourpre, appliquées en forme de galon sur le devant, au milieu de la tunique & dans toute sa longueur. Si la bande étoit large, la tunique s'appelloit *laticlave, latus clavus, tunica laticlavia*. Si elle étoit étroite, la tunique prenoit le nom d'*angusticlave*, *angustus clavus*, *tunica angusticlavia*. *Voyez* CLAVUS.

Ces deux sortes de tuniques qui servoient à distinguer les emplois parmi les gens de qualité, étoient opposées à celle qui étoit toute unie, sans bandes, qu'on nommoit *tunica recta*, & dont l'usage étoit pour toutes les personnes qui n'avoient point de part à l'administration des affaires.

Il résulte de-là, que le *laticlave* étoit une large bordure de pourpre, cousue tout du long sur la partie de devant d'une tunique; ce qui la distinguoit de celle des chevaliers, qui étoit à la vérité une bordure de la même couleur & de la même manière, mais beaucoup plus étroite, d'où vient qu'on l'appelloit *angusticlave*.

Plusieurs savans se sont persuadés que les bandes ou galons de ces tuniques étoient comme brochés de têtes de clous, *quasi clavis intertexta*; cela peut être. Cependant Dacier, qui n'est pas de cet avis, remarque, pour le réfuter, que les anciens appelloient *clavus*, clou, tout ce qui étoit fait pour être appliqué sur quelque chose.

Ce qui est plus sûr, c'est qu'on a confondu à tort le *laticlave* avec la prétexte, peut-être parce que la prétexte avoit un petit bordé de pourpre; mais outre que ce bordé de pourpre régnoit tout autour, il est certain que ces deux habits étoient différens à d'autres égards, & même que la prétexte se mettoit sur le *laticlave*; Varron l'a dit quelque part: d'ailleurs on sait que quand le prêteur prononçoit un arrêt de mort, il quittoit la prétexte & prenoit la robe *laticlave*.

Elle se portoit sans ceinture, & étoit un peu plus longue que la tunique ordinaire; c'est pourquoi Suétone observe comme une chose étrange que César ceignoit son *laticlave*. « Il étoit, dit » cet historien, fort singulier dans ses habits; son » *laticlave* avoit de longues manches avec des » bordures: il se ceignoit toujours, & toujours » sa ceinture étoit lâche; ce qui donna lieu à ce » mot de *Sylla*, qu'il avertissoit les grands de se » donner garde du jeune homme mal ceint, *ut* » *malè præcinctum puerum caverent*. »

Comme les sénateurs avoient droit de porter le *laticlave*, le même Suétone remarque qu'on les appelloit d'un seul nom *laticlavii*. Les consuls, les sénateurs, les édiles, les préteurs, & ceux qui triomphoient, jouissoient aussi de cette décoration. Isidore nous apprend que, sous la république, les fils des sénateurs n'en étoient honorés qu'à l'âge de vingt-cinq ans. César fut le premier qui ayant conçu de grandes espérances d'Octave, son neveu, & voulant l'élever le plutôt possible au timon de l'état, lui donna le privilége du *laticlave* avant le temps marqué par les loix.

Octave étant parvenu à la suprême puissance, crut à son tour devoir admettre de bonne heure les enfans des sénateurs dans l'administration des affaires; pour cet effet, il leur accorda libéralement la même faveur qu'il avoit reçue de son oncle. Par ce moyen, le *laticlave* devint sous lui l'ordre de l'empereur: il en revêtoit à sa volonté les personnes qu'il lui plaisoit; magistrats, gouverneurs de provinces, & les pontifes mêmes.

Sacrificam lato *vestem distinguere* clavo.

Il paroît que, sous ses successeurs, les premiers magistrats des colonies & des villes municipales obtinrent la même grace. Ensuite les Césars la prodiguèrent à toutes leurs créatures & à quantité de chevaliers.

Enfin, les dames, à leur tour, ne furent point privées de cette décoration, qui passa même jusqu'aux étrangères. Flavius Vopiscus nous rapporte qu'Aurélien fit épouser à Bonosus, l'un de ses capitaines, Humila, belle & aimable princesse. Elle étoit prisonnière, & d'une des plus illustres familles des Goths; les frais de la noce furent pris sur l'épargne publique. Le prince voulut avoir le soin d'en régler les habits; & parmi des tuniques de toutes espèces, il ordonna, pour cette dame, celle du *laticlave*, *tunicam auro clavatam*.

Ciaconus appelle de ce nom le double rang de courroies qui pendent au bas de la cuirasse & sur les cuisses de l'empereur, des tribuns & des autres chefs dans les monumens. On y apperçoit sur le bout de chacune un morceau de pourpre, qui, par la réunion, paroît faire une bande continue. Les deux rangs de courroies étant inégaux, paroissent former deux bandes l'une au-dessus de l'autre; c'étoit peut-être la manière dont les militaires, décorés du *laticlave*, le portoient à l'armée.

Les doutes sur cette marque distinctive des sénateurs paroissent levés à la vue d'un buste de marbre de Philippe père, publié par M. Guattani, dans ses *Monumenti antichi*, année 1784. Ce buste est revêtu d'une toge, non pas simple comme celle des premiers Césars, ou des derniers républicains, mais telle qu'on le voit dans le troisième siècle. Elle offre un objet saillant très-remarquable: c'est un pli très-large & très-épais qui la traverse depuis l'épaule gauche jusque sous le bras droit. On a cru avec assez de vraisemblance reconnoître à ce pli énorme le *laticlave*, qui étoit cousu à la tunique & non à la toge. Le buste de Philippe jeune, au capitole, offre le même pli, qui, traité avec plus de finesse, fait voir que ce grand pli appartient à la tunique & se confond avec les autres plis de cet habillement intérieur.

LATIN (droit du pays). *Voyez* DROIT ITALIQUE.

C'est une faute de confondre le droit du pays *Latin* avec le droit *Italique*, comme l'ont fait les PP. Hardouin & Jobert. Asconius Pedianus, auteur qui vivoit du temps de l'empereur Claude, & qui est souvent cité par Pline le naturaliste, distingue expressément ces deux droits, en parlant des deux sortes de colonies que le peuple romain avoit fondées (*Ascon. Ped. in Cic. or. Pisonian. p.* 156.). *Duo porro*, dit-il, *genera earum coloniarum quæ à populo romano deductæ sunt, fuerunt; erant enim aliæ quibus jus Italiæ dabatur, aliæ item quæ Latinorum essent.* Pline lui-même reconnoît cette distinction, en parlant des peuples qui s'assembloient à Carthagène (*Plin. l.* 3. *c.* 3.). *Ex colonia accitanâ Gemellenses & Libisosanâ cognomine foro-Augustanâ quibus duabus jus Italiæ datum, ex colonia Salariense oppidani Latii veteris, Castulonenses.* Le même Pline, en nommant d'autres peuples, se sert du terme de *jus italicum* (*id. l. III. c.* 21.). *Jus italicum habent*...... *Alutæ Flanates, à quibus sinus nominatur, Lopsi, Varvarini, immunesque assesiates, & ex insulis fertinates, curiotæ.* Mais quand il parle de ceux qui avoient le droit *latin*, il se sert constamment (*id. l. III. c.* 4.) des noms d'*oppida latina*, (*id. l. III. c.* 3.) *oppida latinorum veterum*, (*id. l. IV. c.* 22.) *Latii antiqui*, *Latii veteris.* Il nous apprend encore que l'empereur Vespasien avoit accordé le droit *latin* à toute l'Espagne, (*id. l. III. c.* 3.). *Universæ Hispaniæ Vespasianus imperator Augustus, jactatus procellis reipublicæ, Latii jus tribuit.* Cependant le jurisconsulte Paul, qui vivoit sous Sévère & sous Caracalla, ne compte que trois villes de l'Espagne citérieure qui jouissent du droit *italique*: Valence, *Illici*, qu'on nomme aujourd'hui *Elché*, & Barcelone, (*L. S. dig. cens.*). *Idem jus Valentini, & Illicitani habent, Barcinonenses quoque ibidem immunes sunt.* Le droit *italique* n'est donc pas la même chose que le droit *latin*, puisque l'Espagne entière jouissoit du droit *latin* depuis Vespasien, & que trois villes seulement de l'Espagne citérieure jouissoient du droit *italique* du temps de Caracalla.

C'est se former une fausse idée du droit du pays *latin* que de le faire consister à n'être point assujetti à payer des tributs & à pouvoir servir dans les légions romaines. Les anciens *latins*, depuis le traité qu'ils firent avec les romains, sous le consulat de Sp. Cassius & de Posthumus Cominius (*liv. II. c.* 33.), l'an de Rome 261, avoient droit, lorsqu'ils se trouvoient à Rome, de donner leurs suffrages dans les comices ou assemblées du peuple, pourvu qu'ils y fussent invités par le magistrat qui présidoit à ces assemblées; mais comme les latins n'étoient attachés à aucune tribu, parce qu'ils n'étoient pas citoyens romains, dans le cas de cette invitation, on tiroit au sort la tribu dans laquelle ils devoient donner leur voix. C'est ce qui résulte clairement de deux passages, l'un de Denys d'Halicarnasse (*Dionys. Hal. lib. VIII. p.* 540.); l'autre de Tite-Live (*Liv. l. XXV. c.* 3.), que nous nous contentons d'indiquer; c'est aussi ce qu'on doit conclure du fait rapporté par Plutarque, dans la vie de C. Gracchus, (*Plutarch. Gracch. p.* 829.). Il fut ordonné, dit cet historien, aux *latins* de sortir de Rome, afin qu'ils n'assistassent pas à l'assemblée où le peuple, divisé par tribus, devoit prononcer sur les loix proposées par Gracchus.

Les *latins* jouissoient encore de l'avantage de

pouvoir, par plusieurs moyens, acquérir facilement le droit de bourgeoisie romaine, & même pour qu'ils devinssent de plein droit citoyens romains, il suffisoit qu'ils eussent exercé dans leur pays une des magistratures annuelles, c'est-à-dire, qu'ils y eussent été duumvirs, édiles, questeurs, &c. Asconius Pédianus nous le fait entendre, lorsqu'il dit, au sujet des colonies transpadanes établies par Pompée, père du grand Pompée (*Ascon. Ped. in Or. Cic. Pisonian. p.* 156.) : *Pompeius enim non novis colonis eas constituit, sed veteribus incolis manentibus jus dedit Latii, ut possent habere jus quod cœteræ coloniæ, id est ut petendi magistratus gratiâ, civitatem Romanam adipiscerentur.* Il est vrai que ce dernier passage d'Asconius n'est pas absolument clair; mais il doit être expliqué par un passage d'Appien, que nous rapporterons seulement en latin, pour abréger (*Appian. Civil. l. II. p.* 443.) : *Urbem Novocomum Cæsar latinam coloniam in Alpibus condidit ita ut omnes qui in eâ per annum magistratum gessissent, cives Romani fierent.* La même chose est exprimée très-clairement dans Strabon, dont le vrai sens n'a été entendu en cet endroit ni par Xylander, ni par un savant de nos jours, qui s'est un peu trop fié à la version latine de Xylander. Ce géographe parle de la colonie de Nîmes (*Strab. l. IV. p.* 187.). Xylander traduit ainsi ce passage : *Et jus quoque Latii habent, ita ut Nemausi inveniat Romanos, qui ædilitatis & questuræ honorem consecuti sint.* Au lieu qu'il falloit traduire avec Sigonius & Onuphre (*Onuphr. Ant. Veron. l. II. c.* 14.) : *Latii quoque jus habent, ita ut qui ædilitatis & questuræ munus Nemausi adepti fuerint, cives Romani hi sint.* Strabon parle, au même endroit, d'une autre prérogative dont jouissoient plusieurs villes *latines* ; c'est qu'elles étoient exemptes de la jurisdiction du magistrat envoyé de Rome pour gouverner la province où ces villes se trouvoient situées.

Les *latins* pouvoient encore devenir citoyens romains en s'établissant à Rome, pourvu toutefois qu'ils ne laissassent point de postérité dans le pays qu'ils abandonnoient ; & ce privilége leur étoit si bien acquis, que pour remédier aux abus qui en pouvoient naître, & sur-tout au dépeuplement des villes *latines*, on étoit souvent obligé de faire des réglemens dont on trouvera des exemples dans Tite-Live (*Tit. Liv. l. XLI. c.* 8.).

On donnoit aussi le droit de bourgeoisie aux *latins* qui, ayant formé contre quelque citoyen romain une accusation publique de malversation au fait des finances, parvenoient à le faire condamner. Cicéron nous en fournit quelques exemples, dans son oraison pour Balbus (*Cicer. pro Balb. n* 23.). *Cùm latinis omnibus fœdus ictum Sp. Cassio, Posthumo Cominio Coss. quis ignorat?.... Quomodò igitur L. Cossinius Tiburs..... damnato T. Cœlio ; quomodò ex eadem civitate T. Coponius... damnato C. Massone civis romanus est factus..... an quod adipisci poterunt dicendo, id eis assequi pugnando non licebit? An accusatori majores nostri majora præmia quàm bellatori esse voluerunt?*

Les villes *latines* étoient à la vérité exemptes des tributs ; elles ne payoient pas les sommes qu'on imposoit sur les villes des provinces, & qui étoient destinées à la solde des troupes, ce qui faisoit appeller les dernières villes *stipendiariæ* ; mais on les cotisoit à une certaine somme, répartie avec proportion, suivant un tarif arrêté, *ex formulâ*, expression qui se trouve cent fois dans Tite-Live. De plus, elles fournissoient aussi un certain nombre de gens de guerre soudoyés à leurs dépens : ces soldats formoient des corps particuliers, & n'étoient point enrôlés dans les légions. On les appelloit *socii latini*, *socii latini nominis*. Ils étoient commandés par des officiers de leur nation, qui obéissoient aux généraux romains : c'est ce qu'on peut apprendre de tous les anciens historiens, ou si l'on veut du Traité de la milice romaine de Juste Lipse (*Lips. Mil. rom. dial. VII. l.* 1.). On ne verra point que les *latins* aient été admis à servir dans les légions, avant que les romains eussent accordé le droit de bourgeoisie à tout le *Latium* ; c'est donc à tort que Hardouin, & Joubert après lui, ont prétendu que le droit du pays *latin* consistoit à ne point payer de tribut, & à pouvoir porter les armes dans les légions, comme les citoyens romains.

LATINES (Féries). *Voyez* FÉRIES & LATIAR.

LATINI JUNIANI, affranchis qui obtinrent, sous Auguste, à la faveur de la loi *Junia norbana*, le droit *latin*.

LATINS. (habits des) Les *latins*, ou les peuples du Latium, ont été confondus de bonne heure avec les romains. Virgile (*Æneid. lib. VII, v.* 178.) leur suppose la *trabea* pour habillement, au temps où les troyens arrivèrent en Italie ; mais il paroît que Virgile a visé souvent à peindre les usages des romains dans ceux de l'antiquité. Les lits sur lesquels il fait manger Didon, l'usage de la trompette, l'art de faire des portraits en sculpture, & autres inventions semblables, appartiennent évidemment à des siècles postérieurs à celui dont il parle. Du temps des romains, les *latins* étoient confondus avec eux. Quant aux armes, (*Tite-Live, décad.* 1, *liv.* 8.) il paroît que les troyens abandonnèrent leur nom & leurs usages, en s'incorporant avec les peuples d'Italie : ainsi, le bonnet phrygien & les longues chausses avoient disparu, avant même que Rome fût bâtie.

LATINUS, roi du Latium, étoit fils de Faune & de la nymphe Marrica. Il avoit eu de la reine Amate un fils, que les destins lui enlevèrent

dans la fleur de ses jours. Il ne lui resta qu'une fille qui, dans un âge nubile, se voyoit l'objet des vœux de plusieurs princes de l'Italie. Ce fut alors qu'Enée aborda en cette contrée, & vint demander à *Latinus* un petit espace de terre sur le rivage, pour s'y établir. avec ses troyens. Le roi le reçut favorablement, & se souvenant d'un oracle qui lui avoit prescrit de ne marier sa fille qu'à un prince étranger, il fit alliance avec Enée, & lui offrir sa fille en mariage. Les latins s'opposèrent à cette alliance, & forcèrent leur roi à faire la guerre à Enée. Le prince troyen ayant eu tout l'avantage de cette guerre, devint possesseur de la princesse, & héritier du trône de *Latinus*. Il regna quarante-six ans. *Voyez* LAVINIE.

LATINUS, fils de Télémaque & de Circé. *Voyez* TÉLÉMAQUE.

LATIUM, où pays des latins; c'étoit à-peu-près le pays que nous nommons aujourd hui campagne de Rome. Il fut ainsi nommé du mot *latere*, se cacher, parce que, selon la fable, Saturne ayant été chassé du ciel par son fils Jupiter, vint se cacher dans cette contrée de l'Italie où régnoit Janus.

LATMUS, montagne de Carie, fameuse par l'aventure fabuleuse d'Endymion. Il y a un endroit de cette montagne, dit Pausanias, qu'on appelle encore la *grotte d'Endymion*. De-là vient qu'il est appellé *latmius heros* par Ovide, (*Trist.* 2. 299.) & *latmius venator* par Valérius Flaccus, (*lib.* 8. 28.)

LATOBIUS. C'est le nom qu'on donnoit chez les anciens Noriques, au dieu de la santé; c'étoit leur Esculape, ou peut-être le nom de quelque célèbre médecin, qu'ils honoroient après sa mort. Son nom (formé de *fero*, je porte, & βίος, vie, celui qui porte la vie), peut le signifier, s'il vient des grecs & des romains. Il n'est fait mention de ce dieu que dans deux inscriptions trouvées en Carinthie, & publiées par Gruter. (*p.* 87, n°. 7. 8.). L'une des deux est un vœu que forme une mère pour la santé de son fils & de sa fille : *Latobio sac. pro salute Nam. Sabiniani & Juliæ Babillæ Vindona mater. V. S. L. L. M.*

LATOIDE, fille de Latone, surnom de Minerve.

LATOMIES, } *LATOMIÆ*, } anciennes carrières abandonnées, & qui servoient de prison à Syracuse & à Rome. Celles de Syracuse, appellées aujourd'hui *le tagliate*, furent célèbres sous Denis le Tyran & sous l'infâme Verrès; celles de Rome étoient pratiquées dans les flancs du mont Capitolin, & leur entrée communiquoit au *Tullianum*.

LATONE étoit la divinité appellée *Buto* chez les égyptiens : elle étoit le symbole de la pleine lune. *Voyez* BUTO.

LATONE, fille du Titan Céæus & de Phæbé, sa sœur, selon Hésiode, ou fille de Saturne, selon Homere, fut aimée de Jupiter. Junon en conçut tant de jalousie, qu'elle persécuta sa rivale avec fureur : elle fit sortir de terre le serpent Python, à qui elle confia sa vengeance; & comme si l'univers entier avoit embrassé le ressentiment de Junon, *Latone* ne trouva aucun lieu où elle pût accoucher; car la Terre avoit juré qu'elle ne lui donneroit aucune retraite. Neptune, touché du triste sort de cette amante infortunée, fit sortir d'un coup de son trident l'isle de Délos, du fond de la mer. C'est là que *Latone*, métamorphosée en caille par Jupiter, se retira à l'ombre d'un olivier, mit au monde ses deux enfans, Apollon & Diane.

Lucien, dans son dialogue des dieux marins, fait ainsi parler Iris & Neptune au sujet de *Latone*. « *Iris*. Jupiter te commande d'arrêter cette isle qui flotte sur la mer Egée. *Neptune*. Pourquoi cela? *Iris*. Pour servir aux couches de *Latone* qui est en travail d'enfant. *Neptune*. Quoi! le Ciel & la Terre ne sont pas suffisans pour lui rendre ce service? *Iris*. La colère de Junon lui ferme le Ciel, & la Terre a juré de ne la point recevoir; de sorte que cette isle, qui n'étoit point encore créée, n'est point obligée au serment. *Neptune*. Arrête à ma voix, isle flottante, pour servir à la naissance de deux jumeaux, qui feront l'honneur du ciel, & les plus beaux enfans de Jupiter. Que les vents retiennent leur haleine, tandis que les tritons transporteront l'accouchée. Pour le serpent qui la poursuit, il servira de trophée à ces jeunes dieux dès le moment de leur naissance. Va dire à Jupiter que tout est prêt, & qu'il vienne quand il lui plaira.

A peine *Latone* fut elle accouchée, que la vindicative Junon ayant découvert sa retraite, ne lui permit pas de goûter le repos dont elle avoit besoin : elle l'obligea bientôt de sortir de cette isle, & d'emporter ses deux enfans encore à la mamelle. Après avoir long-temps erré à l'aventure, elle arriva en Lycie, où étant accablée de lassitude & de soif, à cause qu'il faisoit chaud, elle pria des paysans, qui coupoient l'herbe d'un étang, de lui donner un peu d'eau, pour appaiser la soif qui la dévoroit; mais ceux-ci lui en refusèrent, & même ils troublèrent l'eau pour lui ôter le moyen d'en pouvoir boire. *Latone*, pour punir cette méchanceté, invoqua Jupiter, qui changea ces brutaux en grenouilles : elle se vengea, d'une manière plus cruelle encore, des mépris que Niobé lui témoigna. *Voyez* NIOBÉ.

Hérodote dit que *Latone* n'étoit que la nourrice d'Apollon, & qu'Isis en étoit la mère. Selon cet

historien, *Latone*, pour dérober Apollon aux persécutions de Typhon, le cacha dans l'isle de Chemnis, qui est dans un lac auprès de Butès, où demeuroit *Latone*. Elle inspira aussi de tendres desirs au géant Tytius, & ne fut préservée des entreprises de ce monstre que par le courage & l'adresse de ses enfans. *Voyez* TYTIUS.

Latone, malgré la haine de Junon, fut admise au rang des déesses, en considération de ses deux enfans qui devinrent deux grandes divinités. Elle eut un temple dans l'isle de Délos, auprès de celui de son fils. Athénée en rapporte une histoire assez plaisante. Parménisque Métapontin, qui, par sa naissance & par ses richesses, tenoit le premier rang dans son pays, ayant eu la témérité d'entrer dans l'antre de Trophonius, en punition de sa faute, ne pouvoit plus rire, quelqu'occasion qu'on lui en donnât. Il consulta l'oracle d'Apollon, qui lui répondit que sa mère, dans sa maison, lui rendroit la faculté de rire qu'il avoit perdue. Parménisque entendit, par sa mère, sa patrie, & crut que, dès qu'il seroit arrivé dans sa maison, il riroit, selon la parole de l'oracle. Il s'en retourna chez lui, & voyant qu'il ne rioit pas plus qu'auparavant, il crut que l'oracle l'avoit trompé. Depuis ce temps là il fit un voyage à Délos, vit avec admiration tout ce qu'il y avoit dans l'isle, & entra dans le temple de *Latone*, croyant y voir quelqu'excellente statue de la déesse; mais il n'y trouva qu'une statue de bois d'une figure si misérable, qu'il en fit un éclat de rire : il comprit alors le sens de l'oracle, & se trouvant guéri de son mal, il rendit de grands honneurs à *Latone*.

Cette déesse eut un autre temple à Argos, dont Pausanias fait mention. Sa statue étoit un ouvrage de Praxitèle. *Voyez* MÉLIBÉE.

Les égyptiens honoroient beaucoup cette déesse. De six grandes fêtes qu'ils célébroient chaque année, la cinquième étoit en l'honneur de *Latone* : la grande solemnité étoit dans la ville de Butis. C'étoit encore la divinité tutélaire des tripolitains. Les gaules ont aussi honoré *Latone*, comme on le prouve par quelques inscriptions : on croit même qu'elle avoit un temple dans un bourg du comté de Bourgogne, appellé *Laône*, en retranchant le *t*; en latin *Latona* : c'est aujourd'hui Saint-Jean de Laône. Ce n'étoit pas seulement aux femmes en couche auxquelles *Latone* présidoit; elle aidoit aussi les femelles des animaux à mettre bas leurs petits, comme on le voit par une épigramme de l'anthologie. (*lib.* I. 33. *cap.*)

LATONE, portant sur ses bras étendus Apollon & Diane, ses deux enfans, paroît sur quelques médailles d'Ephèse, de Tripolis en Carie, & de Magnésie en Ionie. Sur celles de Magnésie, elle ne porte quelquefois qu'un seul de ses enfans.

LATOS. Strabon (*lib.* 17. *p.* 558. 559.) nous apprend qu'il y avoit deux poissons, le *lépidote* & l'*oxirinque*, qui étoient généralement honorés par tous les égyptiens; que ce dernier étoit particulièrement adoré, & qu'il avoit un temple à Oxyrinque, capitale d'un nom qui portoit le même nom. Il y avoit aussi quelques poissons qui, n'étant point adorés par tous les égyptiens, avoient un culte dans quelques villes ou cantons particuliers de l'Egypte : tel étoit le *latos* qui étoit honoré à *Latopolis*. Les trois poissons, dont parle Strabon, se trouvent dans le nil. On voit par Elien, (*hist animal. lib.* 10. *c.* 46.) que l'*oxyrinque* étoit une des espèces de poissons de ce fleuve, ὀξυρύγχος ἔνος ὁ ιχθυς τρέφει δὲ ὁ Νειλος. Le *lépidote* étoit aussi un poisson du même fleuve. Plutarque (*de Isid. & Osir.*) dit que le membre d'Osiris, jeté par Typhon dans le nil, fut mangé par trois poissons qu'il nomme : le premier *lépidote*, le second *phagre*, le dernier *oxyrinque*. Il ajoute que c'est pour cela que ces trois sortes de poissons sont en exécration chez les égyptiens; mais il se trompe, puisqu'il y en avoit deux, comme on vient de le voir suivant le témoignage de Strabon, qui étoient honorés dans toute l'Egypte. L'*oxyrinque* avoit un temple dans une ville, à laquelle il donnoit son nom; le *lépidote* donnoit aussi son nom à une autre ville de l'Egypte, appellée *Lépidote* par Ptolémée. Ces dénominations de ville paroissent une preuve qui justifie ce que Strabon a avancé, & qui condamne Plutarque.

Il est bon d'observer que les noms de ces poissons ne sont point égyptiens, mais grecs. Les grecs, en les traduisant en leur langue, ont eu sans doute égard à l'analogie de la langue égyptienne, & ont fait attention à ce qu'ils signifioient en égyptien, pour les expliquer en terme correspondant.

Le *phagre* étoit ainsi nommé, à cause de sa voracité, du mot grec φαγῶ, φάγειν, qui signifie *manger*, *dévorer*. Il étoit adoré à Syène, suivant Saint-Clément d'Alexandrie. (*Admonet. ad gent. p.* 25.)

Le *lépidote* étoit une espèce de poisson qui avoit des écailles, ou plus belles, ou plus fortes que les autres; car son nom signifie, *celui qui a des écailles*, & vient du mot grec, λεπίς, λεπιδος, *écorce*, *écaille*, dont la racine est λέπω, *écorcher*, *arracher la peau*, *ôter les écailles* *Voyez* LÉPIDOTE.

Le *latos* étoit, selon la description qu'en fait Athénée, (*l. VII. c.* 17.) un très-gros poisson du nil; il s'en trouvoit qui pesoient plus de deux cents livres. C'est un poisson du genre, appellé *silure*, dont on trouve plusieurs espèces dans le nil.

L'*oxyrinque* portoit ce nom, à cause de sa tête longue, pointue, de deux mots grecs, ὀξύς, *aigu*,

pointu, & ῥυγχος, bec, pointe, rostrum. Il appartient au genre des salmones, dans lequel se trouvent les saumons.

LATRINE. s. f. littér., latrina, æ, dans Varron, lieu public chez les romains, où alloient ceux qui n'avoient point d'esclaves pour vider ou pour laver leurs bassins. On ne trouve point dans les écrits ni dans les bâtimens qui nous sont restés des anciens, qu'ils eussent des fosses à privés, telles que nous en avons aujourd'hui.

Leurs *lieux publics*, & il y en avoit plusieurs de cette espèce à Rome, étoient nommés *latrinæ* ou *lavatrinæ*, de *lavando*, selon l'étymologie de Varron. Plaute se sert aussi du mot *latrinæ*, pour désigner le bassin; car il parle de la servante qui lave le bassin, *quæ latrinam lavat*. Or, dans ce passage du poëte, *latrina* ne peut être entendu de la fosse à privé des maisons, puisqu'il n'y en avoit point, ni de la fosse des privés publics, puisqu'elle étoit nettoyée par les conduits souterrains dans lesquels le tibre passoit.

Non-seulement les *latrines publiques* étoient en grand nombre à Rome, mais de plus on les avoit en divers endroits de la ville pour la commodité. On les nommoit encore très-bien *sterquilinia*; elles étoient couvertes & garnies d'éponges, comme nous l'apprenons de Sénèque dans ses épîtres.

On avoit pour la nuit l'avantage des eaux coulantes dans toutes les rues de Rome où l'on jettoit les ordures; mais les riches avoient pour leur usage des bassins que les bas esclaves alloient vider à la brune dans les égouts, dont toutes les eaux se rendoient au grand cloaque, & de-là dans le tibre. (D. J.)

En fouillant dans les ruines du palais des Césars, au mont Palatin, on a trouvé depuis cinq ou six ans des *latrines* de marbre; les sièges & leurs supports étoient de cette matière. Des incrustations calcaires qui subsistent sur les murs, montrent que le pavé étoit couvert d'eau à quelques pouces de hauteur, & que les pieds devoient y être plongés.

LATRO, soldat étranger & mercenaire. Les généraux les mettoient toujours en avant, comme aujourd hui nos enfants perdus. Servius (*Æneid. XII. 7.*) dit : *Latrones vocantur conducti milites : moris autem erat ut hos imperator & circà se haberet, & eos primùm mitteret ad omne discrimen.* De là vint le terme de *latrocinari*, pour désigner ce service. Plaut s'en sert. (*Cornic.*)

Latrocinatus annos decem mercedem.

Festus dit que de son temps on appliquoit le nom *latro* aux voleurs de grands chemins : *At nunc viarum obsessores dicuntur.... latrones.*

LATRONES, *LATRUNCULI*, } *Voyez* ÉCHECS.

LAVACRUM, bains moins considérables que les thermes. Le *lavacrum* d'Agrippine étoit placé dans le bas du Quirinal. Rufus place dans la région du cirque de Flaminius le *lavacrum* d'Apollon.

LAVATION, fête que les romains célébroient en l'honneur de la mère des dieux. On portoit ce jour-là en pompe la statue de la déesse sur un char, & on alloit ensuite la *laver* dans le fleuve Almon, à l'endroit où il tombe dans le tibre. Cette solemnité, qui arrivoit le 25 de mars, fut instituée en mémoire du jour auquel le culte de Cybèle fut apporté de Phrygie à Rome. Voici comme Saint-Augustin parle (*liv. II. de la cité de Dieu*) de cette fête : « Le jour où on lavoit solemnellement Cybèle, cette vierge & mère de tous les dieux, de malheureux bouffons chantoient devant son char des choses si obscènes, qu'il eût été très indécent, je ne dis pas que la mère des dieux, mais que la mère de quelque personne que ce soit, ni de ces bouffons même, les eût entendues : car il y a une certaine pudeur que la nature nous a donnée pour nos parens, que la corruption même ne nous peut ôter. Ainsi, ces baladins auroient eux-mêmes eû honte de répéter chez eux, & devant leurs mères, pour s'exercer, toutes les paroles & les postures lascives qu'ils faisoient devant la mère des dieux, à la vue d'une multitude de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui ayant été attirées à ce spectacle par leur curiosité, devoient au moins s'en aller avec beaucoup de confusion, d'y avoir vu des choses qui blessoient si fort la pudeur ».

LAUDICŒNI, chez les romains étoient les mêmes que les σοφοκλεις des grecs, gens gagés pour applaudir aux pièces de théâtre & aux harangues publiques. *Voyez* les détails au mot APPLAUDISSEMENS.

LAVERNE, (*mythol. & littérat.*) en latin *Laverna*, déesse des voleurs & des fourbes chez les romains.

Les voleurs se voyant persécutés sur la terre, songèrent à s'appuyer de quelque divinité dans le ciel : la haine que l'on a pour les larrons sembloit devoir s'étendre sur une déesse qui passoit pour les protéger; mais comme elle favorisoit aussi tous ceux qui desiroient que leurs desseins ne fussent pas découverts, cette raison porta les romains à honorer *Laverne* d'un culte public. On lui adressoit des prières en secret & à voix basse, & c'étoit là sans doute la partie principale de son culte.

Elle avoit, dit Varron, un autel proche une des portes de Rome, qui se nomma pour cela la

porte lavernale, *porta lavernalis ab arâ* Lavernæ, *quod ibi ara ejus deæ*.

On lui donne encore un bois touffu sur la voie salarienne; les voleurs, ses fidèles sujets, partageoient leur butin dans ce bois, dont l'obscurité & la situation pouvoient favoriser leur évasion de toutes parts. Le commentateur Acron ajoute qu'ils venoient y rendre leurs hommages à une statue de la déesse; mais il ne nous dit rien de la figure sous laquelle elle étoit représentée; l'épithète *pulchra*, employée par Horace, (*épist. XVI. l.* 1.) semble nous inviter à croire qu'on la représentoit avec un beau visage.

Enfin, une ancienne inscription de l'an de Rome 585, recueillie par Dodwell, (dans ses *prælect. acad. p.* 665.) nous fournit la connoissance d'un monument public, qui fut alors érigé en l'honneur de *Laverne*, proche du temple de la Terre, & & nous apprend la raison pour laquelle on lui dressa ce monument. Voici la copie de cette inscription singulière : IV. K. *Apríleis Fascis penès Licinium. . . . . C. Titinius Æd. Fl. Mulcavit Lanios Quòd Carnem Vendidissent Populo Non Inspectam. De Pecuniâ Mulcatitiâ, Cella Extructa Ad Telluris* Lavernæ, c'est-à-dire, *Cella extructa* Lavernæ, *Ad Ædem Telluris*.

Cicéron écrivant à Atticus, parle d'un *Lavernium*, qui étoit apparemment un lieu consacré à *Laverne*; mais on ne sait si c'étoit un champ, un bois, un autel ou un temple; je dis *un temple*, car si cette déesse avoit des adorateurs qui en attendoient des graces, on la regardoit aussi comme une de ces divinités nuisibles, qu'il falloit invoquer pour être garanti du mal qu'elle pouvoit faire. Cependant c'est seulement comme protectrice des voleurs de toute espèce, qu'un de nos savans, M. de Foncemagne, l'a envisagée dans une dissertation particulière qu'on trouvera dans les mémoires de l'académie des belles-lettres, *tome VII*.

Laverna, nom latin de la déesse *Laverne*, a reçu bien des étymologies, entre lesquelles on donne ce mot pout venir de *laberna*, qui est le *ferramentum latronum* selon les gloses, & *laberna* peut dériver de λάφυρα, *dépouilles, butin*, ou de λαβεῖν, *prendre*.

Quoi qu'il en soit, les voleurs furent appellés *laverniones*, parce qu'ils étoient *sub tutelâ deæ Lavernæ*, dit Festus. (*D. J.*)

LAVERNIUM, (*Géog. anc.*) lieu d'Italie dont il est parlé dans une des lettres de Cicéron à Atticus, (*liv. I.*) & dans les saturnales de Macrobe. (*l. III.*) Il prenoit ce nom d'un temple de la déesse Laverne, comme ceux de Diane & de Minerve avoient donné lieu aux noms *Dianium* & *Minervium*. (D. J.)

LAVINIE, (*Myth.*) fille unique de Latinus, roi du Latium, & de la reine Amate. Héritière du royaume de son pere, elle se voyoit l'objet des vœux de plusieurs princes de l'Italie; mais les dieux, par d'effrayans prodiges, s'opposoient à leur alliance. Un jour que la princesse, à côté de son père, faisoit un sacrifice, & brûloit des parfums sur l'autel, le feu prit à sa belle chevelure: toute sa coëffure, ornée de perles, fut en proie à la flamme, qui, bientôt s'attachant à ses habits, répandit autour d'elle une pâle lumière, & l'enveloppa de tourbillons de feu & de fumée, dont tout le palais fut rempli. Cet accident causa un grand effroi. Les devins augurèrent de-là que la princesse auroit une brillante destinée, mais que sa gloire seroit fatale à son peuple, qui auroit à soutenir pour elle une guerre funeste. Le roi, pour s'éclaircir sur le sort de la princesse, alla consulter l'oracle de Faune, qui lui fit entendre ces mots: « Gardes-toi, mon fils, de marier ta fille à aucun prince du Latium; bientôt il arrivera des étrangers, dont le sang mêlé avec le nôtre, élèvera jusqu'au ciel la gloire de notre nom ». C'étoit Enée & les troyens qui vinrent aborder en ce temps-là sur les côtes du Latium. Turnus, roi des Rutules, & neveu de la reine, disputa à Enée sa conquête; mais la mort de ce rival assura au prince troyen la possession de *Lavinie* & de son royaume. *Lavinie* devenue veuve d'Enée, & voyant son trône occupé par Ascagne, fils d'Enée & de Creuse, eut peur que ce prince n'attentât à sa vie, afin de s'assurer la couronne des latins. Dans cette pensée, elle s'alla cacher dans des forêts, où elle accoucha d'un fils qui prit, à cause de cela, le nom de *Sylvius*. L'absence de *Lavinie* fit murmurer le peuple contre Ascagne, qui se vit obligé de faire chercher sa belle-mère, & de lui céder, à elle & son fils, la ville de Lavinium. Après la mort d'Ascagne, le fils de *Lavinie* monta sur le trône & le transmit à ses successeurs, tandis que les descendans d'Ascagne n'eurent que la charge de souverain pontife.

LAVINIUM, (*géog. anc.*) ville d'Italie dans le Latium, à 10 milles de Rome, selon Appien, & à 8 milles de la mer, selon Servius, fort près de Laurente. Enée trouva *Laurentum* bâti; c'étoit la résidence du roi dont il épousa la fille Lavinie. Il fonda pour lors une nouvelle ville pour ses troyens, & la nomma *Lavinium* en l'honneur de son épouse. Sous son fils, les laviniens bâtirent la ville d'Albe, qui fut la résidence de ses descendans, jusqu'à la fondation de Rome. (D. J.)

LAUREA, divinité connue seulement par l'inscription

cription suivante trouvée en Catalogne, & rapportée par Gruter. (*p. CIV. n°. 5.*)

LAUREAE AUGUSTAE.
SACRUM
IN. HONOREM. ET. MEMORIAM.
AEMILIAE
L. AEMILIUS. MATERNUS.
ET
FABIA. FUSCA. PARENTES
S. P. F. C.

c'est-à-dire, *sepulchrum posuerunt filiæ charissimæ.*

LAURENTALES. *Voyez* LARENTALES.

LAURENTINS, anciens peuples d'Italie, sujets du roi Latinus. Il y avoit dans le palais du roi, dit Virgile, un laurier, qu'un respect religieux conservoit depuis long-temps. Le roi l'ayant trouvé planté dans le lieu qu'il avoit choisi pour bâtir son palais, l'avoit consacré à Apollon; & c'est de ce laurier célèbre que les *laurentins* ont emprunté leur nom.

LAURETUM. Lieu jadis planté de lauriers sur le mont Aventin de Rome, & qui étoit couvert de maisons au temps de Denys d'Halycarnasse. (*lib. 3.*)

LAURIER. (*littér. & mythol.*) Cet arbre, nommé *daphné*, (δαφνη) par les grecs, est de tous les arbres celui qui fut le plus en honneur chez les anciens. Ils tenoient pour prodige un *laurier* frappé de la foudre. Admis dans leurs cérémonies religieuses, il entroit dans leurs mystères, & les feuilles étoient regardées comme un instrument de divination. Si, jettées au feu, elles rendoient beaucoup de bruit, c'étoit un bon présage; si au contraire elles ne pétilloient point du tout, c'étoit un signe funeste. Vouloit-on avoir des songes sur la vérité desquels on pût compter, il falloit mettre des feuilles de cet arbre sous le chevet de son lit. Vouloit on donner des protecteurs à la maison, il falloit planter des *lauriers* au-devant de son logis. Les laboureurs, intéressés à détruire ces sortes de mouches si redoutées des bœufs pendant l'été, qu'elles les jettent quelquefois dans une espèce de fureur, ne connoissoient point de meilleurs remèdes que les feuilles de *laurier.* Dans combien de graves maladies son suc préparé, ou l'huile tirée de ses baies, passoient-elles pour des contre-poisons salutaires? On mettoit des branches de cet arbre à la porte des malades; on en couronnoit les statues d'Esculape. Tant de vertus qu'on attribuoit au *laurier*, le firent envisager comme un arbre divin, & comme l'arbre du bon génie.

Mais personne n'ignore qu'il étoit particulièrement consacré à Apollon, & que c'est pour cela qu'on en ornoit ses temples, ses autels, & le trépié de la pythie. L'amour de ce dieu pour la nymphe Daphné, est la raison qu'en donnent les mythologistes; cependant la véritable est la croyance où l'on étoit qu'il communiquoit l'esprit de prophétie & l'enthousiasme poëtique. De là vint qu'on couronnoit les poëtes de *laurier*, ainsi que ceux qui remportoient les prix aux jeux pythiques.

Les faisceaux des premiers magistrats de Rome, des dictateurs & des consuls, étoient entourés de *lauriers*, lorsqu'ils s'en étoient rendus dignes par leurs exploits. Plutarque parlant de l'entrevue de Lucullus & de Pompée, nous apprend qu'on portoit devant tous les deux des faisceaux surmontés de *laurier*, en considération de leurs victoires.

Virgile fait remonter jusqu'au siècle de son héros la coutume d'en ceindre le front des vainqueurs: il est du moins certain que les romains l'adoptèrent de bonne heure; mais c'étoit dans les triomphes qu'ils en faisoient le plus noble usage. Là les généraux le portoient non-seulement autour de la tête, mais encore dans la main, comme le prouvent les médailles. On décoroit même de *laurier* ceux qui étoient morts en triomphant: ce fut ainsi qu'Annibal en usa à l'égard de Marcellus.

Parmi les Grecs, ceux qui venoient de consulter l'oracle d'Apollon, se couronnoient de *lauriers* s'ils avoient reçu du dieu une réponse favorable; c'est pourquoi dans Sophocle, Œdipe voyant Oreste revenir de Delphes la tête ceinte de *lauriers*, conjecture qu'il rapporte une bonne nouvelle. Ainsi, chez les romains, tous les messagers qui en étoient porteurs, ornoient de *lauriers* la pointe de leurs javelines. La mort de Mithridate fut annoncée de cette manière à Pompée. On entouroit semblablement de *laurier* les lettres & les tablettes qui renfermoient le récit des bons succès: on faisoit la même chose pour les vaisseaux victorieux. Cet ornement se mettoit à la poupe, parce que c'étoit là que résidoient les dieux tutélaires du vaisseau, & que c'étoit à ces dieux que les matelots, menacés du naufrage, adressoient leurs vœux & leurs prières. J'ajoute encore que le *laurier* étoit un signe de paix & d'amitié; car au milieu de la mêlée, l'ennemi le tendoit à son ennemi pour marquer qu'il se rendoit à lui.

Enfin, l'adulation pour les empereurs introduisit l'usage de planter des branches de *laurier* aux portes de leurs demeures: voilà d'où vient que Pline appelle cet arbre, *le portier des Césars*, le seul ornement & le fidèle gardien de leurs palais. *Gratissima domibus janitrix, quæ sola & domos exornat, & ante limina Cæsarum excubat.* V. Si

vous êtes curieux de plus grands détails, la dissertation de Madrisio *dell'Alloro, e suoi vari usi presso gli Antichi.*

Mais parcourez tant que vous voudrez tout ce qu'on a pris soin de recueillir en littérature à l'honneur du *laurier*, vous ne trouverez rien au-dessus de l'éloge charmant qu'Ovide en a fait. Je ne connois point de morceau dans ses ouvrages sur un pareil sujet, qui soit plus joli, plus agréable & plus ingénieux; c'est dans l'endroit de ses métamorphoses où Apollon ayant atteint Daphné déja changée en *laurier*, la sent encore palpiter sous la nouvelle écorce qui l'enveloppe : lisez cette peinture.

Complexusque suis ramos, & membra lacertis,
Oscula dat ligno : refugit tamen oscula lignum.
Cui deus : At quoniam conjux mea non potes esse,
Arbor eris certè, dixit, mea; semper habebunt
Te coma, te citharæ, te nostræ, laure, *pharetræ.*
Tu ducibus lætis aderis, cum læta triumphum
Vox canet, & longas visent capitolia pompas.
Postibus augustis, eadem fidissima custos,
Ante fores stabis, mediamque tuebere quercum.
Utque meum intonsis caput est juvenile capillis,
Tu quoque perpetuos semper gere frondis honores;
Finierat Pæan : factis modo lautea *ramis,*
Annuit, utque caput, visa est agitasse cacumen.

« Apollon serre entre ses bras les rameaux du *laurier*, comme si c'étoit encore la belle nymphe qu'il vient de poursuivre. Il applique au bois des baisers que le bois semble dédaigner. Ce dieu lui adresse alors ces paroles : Puisque tu ne peux être mon épouse, tu seras du moins mon arbre chéri; *laurier*, tu seras à jamais l'ornement de ma tête, de ma lyre & de mon carquois. Tu seras l'ornement des généraux qui monteront triomphans au capitole, au milieu d'une pompe magnifique & des chants de victoire & d'allégresse. Tu décoreras l'entrée de ces demeures augustes où sont renfermées les couronnes civiques que tu prendras sous ta protection. Enfin, comme la chevelure de ton amant ne vieillit jamais, & qu'elle n'est jamais coupée, je veux que tes rameaux soient toujours verds & toujours les mêmes. Ainsi parla le dieu. Le *laurier* applaudit à ce discours, & parut agiter son sommet, comme si la nymphe encore vivante eût fait un signe de tête. (*D. J.*)

Le *laurier* est le symbole de la victoire; les romains en couronnoient ceux qui recevoient les hommages du triomphe.

Apollon & les divinités qui président aux arts libéraux, ont des couronnes de *laurier* pour signifier que les ouvrages de genie sont consacrés à l'immortalité dont le *laurier* est le symbole, puisqu'il conserve sa verdure malgré les rigueurs de l'hyver.

Le *laurier*, dont étoient faites les couronnes des anciens, étoit le *ruscus* ou *laurier* alexandrin.

LAURIUM, (*géog. anc.*) montagne de Grece, dans l'Attique, entre le promontoire Sunium & le port de Pyrée.

Les mines d'argent de l'Attique étoient dans cette montagne, & l'on frappoit une monnoie du métal que l'on en tiroit. Xénophon & Plutarque prétendent qu'elles devenoient plus fécondes à mesure qu'on y creusoit davantage, & qu'elles sembloient redoubler leur libéralité en faveur de ceux qui travailloient à les épuiser; cependant ce bonheur ne dura pas toujours; les mines du mont *Laurium* s'épuisèrent & tarirent à la fin; c'est Strabon (*lib. IX.*) qui le dit en termes formels. Au reste, ces précieuses mines appartenoient originairement à des particuliers d'Athènes; mais Thémistocle les unit au domaine de la république, & commença par les employer à l'armement de la flotte pour la guerre d'Egine (D. J.)

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Gordien-Pie.

LAUS. On trouve sur des médailles de colonie ces sigles C. L. I. C. & C. L. I. N. AVG. que l'on explique ainsi : *Colonia* Laus *Julia Corinthus*, & *Colonia* Laus *Julia Nova Augusti.*

LAUS, aujourd'hui *Lodi*, étoit en Lucanie.

LAUSUS. Voyez LESSUS.

LAUTIA, dans Tite-Live, désigne la dépense de l'entretien des ambassadeurs étrangers à Rome, payée par le trésor public.

LAYA ou PHAYA. *Voyez* PHAYA.

LEÆNA, courtisane de Démétrius Poliorcètes, à laquelle les Athéniens bâtirent un temple, & élevèrent des autels. *Voyez* LAMIE.

LÉANDRE, jeune homme de la ville d'Abydos, sur la côte de l'Hellespont, du côté de l'Asie, amoureux de la jeune Héro. *Voyez* HERO.

On voit souvent sur les pierres gravées le buste de *Léandre*, plongé dans l'eau jusqu'aux épaules. Le sujet a été un de ceux que les anciens graveurs ont traité avec le plus de plaisir, puisqu'il est encore plus répété que celui de Diomède. Il y avoit dans la seule collection des souffres du baron de Stosch, soixante empreintes différentes des

têtes de *Léandre*. Sur une pâte antique de cette collection, paroît Héro sur une tour, tenant une lampe à la main pour éclairer *Léandre*, qui traverse à la nage l'Hellespont, précédé de deux dauphins. Sur une autre, le buste de *Léandre* est orné d'un croissant, qui désigne sans doute la nuit, temps où cet infortuné alloit voir Héro.

LÉARQUE, fils d'Ino & d'Athamas, fut la victime de la haine que Junon avoit conçue contre toute la race de Cadmus. Il fut tué par son propre père, que la déesse avoit rendu furieux. *Voyez* ATHAMAS.

LEBEDUS, en Ionie, ΛΕΒΕΔΙΩΝ.

Les médailles autour de cette ville sont :

RRRR. en argent. *Pellerin.*

O. en bronze.

O. en or.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Geta.

LEBENA, ville de Crête, qui servoit de port à Gortyne. Il y avoit un temple d'Esculape, bâti sur le modèle de celui qui étoit à Cyrène, & (*Philost.* 4. 11.) toute la Crète se rendoit dans ce temple, de même que toute l'Asie se rendoit à Pergame.

LÉCANOMANCIE, divination qui se pratiquoit de la manière suivante. On jettoit dans un bassin plein d'eau des pierres précieuses chargées de caractères magiques, & des lames d'or & d'argent; de manière que le son, produit par leur chûte dans le fond du bassin, étoit interprêté pour la réponse desirée.

Glycas rapporte sérieusement, (*liv.* 2. *des Annal.*) que Nectanébo, roi d'Egypte, connut par ce moyen qu'il seroit détrôné par ses ennemis.

LECHES, fils de Neptune & de Pirène, fille d'Achéloüs, donna son nom à un des ports de Corinthe appellé Léchée.

LECORIS; c'est le nom qu'on donne à une des graces, dans un ancien monument : les deux autres sont *Gélasie* & *Comasie*. *Voyez* GÉLASIE.

LECTEUR, s. m. (*Littérat.*) *lector*, quelquefois à *studiis*, & en grec ἀναγνώστης; c'étoit chez ces deux peuples un domestique dans les grandes maisons, destiné à lire pendant les repas. Il y avoit même un domestique *lecteur* dans les maisons bourgeoises, où l'on se piquoit de goût & d'amour pour les lettres. Servius, dans ses *commentaires sur Virgile*, *liv. XII*, *v.* 159, parle d'une lectrice, *lectrix*.

Quelquefois le maître de la maison prenoit l'emploi de *lecteur*; l'empereur Sévère, par exemple, lisoit souvent lui-même aux repas de sa famille. Les grecs établirent des *anagnostes* qu'ils consacrèrent à leurs théâtres, pour y lire publiquement les ouvrages des poëtes. Les anagnostes des grecs & les *lecteurs* des romains avoient des maîtres exprès qui leur apprenoient à bien lire, & on les appelloit en latin *prælectores*.

Le temps de la lecture étoit principalement à souper dans les heures des vacations, au milieu même de la nuit, si l'on étoit réveillé & disposé à ne pas dormir davantage : c'étoit du moins la pratique de Caton, dont il ne faut pas s'étonner; car il étoit affamé de cette nourriture. Je l'ai rencontré, dit Cicéron, dans la bibliothèque de Lucullus, assis au milieu d'un tas de livres de stoïciens, qu'il dévoroit des yeux. *Erat in eo inexhausta aviditas legendi, nec satiare poterat, quippe nec reprehensionem vulgi inanem reformidans, in ipsa curiâ soleret sæpiùs legere, dùm senatus cogeretur, ità ut helluo librorum videbatur.*

Atticus ne mangeoit jamais chez lui en famille, ou avec des étrangers, que son *lecteur* n'eût quelque chose de beau, d'agréable & d'intéressant à lire à la compagnie; de sorte, dit Cornélius Népos, qu'on trouvoit toujours à sa table le plaisir de l'esprit réuni à celui de la bonne chère. Les historiens, les orateurs, & sur-tout les poëtes, étoient les livres de choix pendant le repas, chez les romains comme chez les grecs.

Juvenal promet à l'ami qu'il invite à venir manger le soir chez lui, qu'il entendra lire les vers d'Homère & de Virgile durant le repas, comme on promet aujourd'hui aux convives une reprise de brelan après le souper. Si mon *lecteur*, dit-il, n'est pas des plus habiles dans sa profession, les vers qu'il nous lira sont si beaux, qu'ils ne laisseront pas de nous faire plaisir.

Nostra dabunt alios hodie convivia ludos,
Conditor iliados cantabitur atque Maronis
Altisoni, dubiam facientia carmina palmam :
Quid refert tales versus quâ voce legantur ?

Satyr. II.

LECTICAIRE, porteur de chaise ou de litière. Il y en avoit à Rome de deux sortes; les uns étoient gagés & faisoient partie du domestique des riches. Les autres étrangers, pour la plupart, attendoient sur les places qu'on les employât. Ils étoient en grand nombre, & ils jouoient un grand rôle dans les séditions. Leur demeure étoit au-delà du Tybre, dans la douzième région.

LECTICARII Dei. On lit dans une inscription (*Muratori 26. 1.*) ces mots qui désignent les porteurs des statues des dieux dans les pompes religieuses.

LECTICARIOLA, femme qui prodigue ses faveurs aux porteurs de chaises; mot forgé par Martial. (12. 58.)

LECTISTERNE, cérémonie religieuse pratiquée à Rome, dans des temps de calamités publiques, dont l'objet étoit d'appaiser les dieux. C'étoit un festin que, pendant plusieurs jours, on donnoit au nom & aux dépens de la république, aux principales divinités dans un de leurs temples, persuadé qu'elles y prendroient part effectivement, parce qu'on y avoit invité leurs statues, & qu'on le leur avoit présenté. Mais les ministres de la religion, s'ils n'avoient pas l'honneur du festin, en avoient tout le profit, & se régaloient entre eux aux dépens des superstitieux. On dressoit dans un temple une table avec des lits autour, couverts de beaux tapis & de riches coussins, & parsemés de fleurs & d'herbes de senteur, sur lesquels on mettoit les statues des dieux invités au festin; pour les déesses, elles n'avoient que des sièges. Chaque jour que duroit la fête, on servoit un repas magnifique, que les prêtres avoient soin de desservir le soir.

Le premier *lectisterne* parut à Rome vers l'an 356 de sa fondation : un mauvais hiver ayant été suivi d'un été encore plus fâcheux, où la peste fit périr un grand nombre d'animaux de toutes sortes; comme le mal étoit sans remède, & qu'on n'en pouvoit trouver ni la cause, ni la fin, par un décret du sénat, on alla consulter les livres des sybilles; les duumvirs sybillins rapportèrent que pour faire cesser ce fléau, il falloit faire une fête avec des festins, à sept divinités qu'ils nommèrent; savoir, Apollon, Diane, Hercule, Latone, Mercure & Neptune. On célébra pendant huit jours cette nouvelle fête, dont le soin ou l'ordonnance fut confiée aux duumvirs, & dans la suite on leur substitua les épulons. Les citoyens en leur particulier, pour prendre part à la solemnité, laissèrent leurs maisons ouvertes, avec la liberté à chacun de se servir de ce qui etoit dedans : on exerça l'hospitalité envers toutes sortes de gens connus, inconnus, étrangers : on vit en même-temps disparoître toute animosité. Ceux qui avoient des ennemis, conversèrent & mangèrent avec eux, de même que s'ils eussent toujours été en bonne intelligence : on mit fin à toutes sortes de procès & de dissentions; on ôta les liens aux prisonniers, &, par principe de religion, on ne remit point dans les fers ceux que les dieux en avoient délivrés. Tite-Live, qui rapporte tout ce détail, (*au cinquième liv. de son hist.*, c. 13.) ne nous dit pas si ce premier *lectisterne* produisit l'effet qu'on en attendoit; du moins étoit-ce toujours un moyen de se distraire pendant un temps des fâcheuses idées qu'offre à l'esprit la vue des calamités publiques. Mais le même historien nous apprend que la troisième fois qu'on tint le *lectisterne*, pour obtenir encore la cessation d'une peste, cette cérémonie fut si peu efficace, qu'on eut recours à un autre genre de dévotion, qui fut l'institution des jeux scéniques, dans l'espérance que, n'ayant point encore paru à Rome, ils seroient plus agréables aux dieux.

Valère Maxime fait mention d'un *lectisterne* célébré en l'honneur de trois divinités seulement, Jupiter, Mercure & Junon. Encore n'y avoit-il que la statue de Junon qui fût couchée sur le lit, pendant que celles de Jupiter & de Mercure étoient sur des sièges. Arnobe fait aussi mention d'un *lectisterne* préparé à Cérès seulement.

Le *lectisterne* n'est pas d'institution romaine, comme on l'a cru jusqu'au temps de Casaubon; ce savant critique a fait voir qu'il étoit aussi en usage dans la Gréce. En effet, Pausanias parle en plusieurs endroits de ces sortes de coussins, *pulvinaria*, qu'on mettoit sous les statues des dieux & des héros. Spon, dans son voyage de Grèce, dit qu'on voyoit encore à Athènes le *lectisterne* d'Isis & de Sérapis : c'étoit un petit lit de marbre de deux pieds de long sur un de hauteur, sur lequel ces deux divinités étoient représentées assises. Nous pouvons juger par-là de la forme des anciens *lectisternes*. Le nom de la cérémonie est pris de l'action de préparer des lits, de les etendre. (de *lectus*, lit, & de *sternere*, dresser, préparer, étendre.

LECTISTERNIUM. Le plus grand des *lectisternium* qu'on a trouvé à Herculanum, est de bronze; de cinq palmes romains, (de sept pouces de long) & en a quatre de long sur deux & demi de large. Les barres d'en haut, du côté de devant, portent sur deux belles têtes de cheval, & celles du derrière reposent sur des têtes de cygnes. Un petit *lectisternium* aussi de bronze, a la figure d'un bois de lit à l'antique, avec quatre colonnes, sans lesquelles on pourroit prendre cet ustensile pour un joujou.

On voit souvent sur les médailles impériales des *lectisternium* chargé de divinités, qui servent de type.

LÉDA, fille de Thestius, épousa Tyndare, roi de Sparte. Jupiter l'ayant trouvée sur les bords de l'Eurotas, fleuve de Laconie, où elle se baignoit, en devint amoureux; & pour pouvoir l'approcher sans aucun soupçon, il commanda à Vénus de se métamorphoser en aigle : pour lui il prit la figure d'un cygne, qui, étant poursuivi par cet aigle, alla se jetter entre les bras de *Léda*, & se

reposa sur son sein. Au bout de neuf mois, la reine de Sparte accoucha d'un œuf, d'où sortirent Pollux & Hélène. D'autres racontent qu'elle accoucha de deux œufs; que de l'un d'eux sortirent Castor & Pollux, & de l'autre Hélène & Clytemnestre. Plusieurs des anciens ont confondu *Léda* avec Némésis. Pausanias dit que *Léda* n'étoit point la mère d'Hélène, mais seulement sa nourrice. Phidias se conformant à cette tradition, représenta *Léda* de telle sorte, sur la base de la statue de Némésis, qu'elle sembloit amener Hélène à cette déesse. D'autres enfin ont dit que ce fut Némésis qui pondit l'œuf, & que *Léda* l'ayant trouvé, le couva, & en fit éclore Castor, Pollux & Hélène. *Voyez* le mot HÉLÈNE, où l'on expose les différentes traditions touchant cet œuf mystérieux.

L'usage a consacré la dénomination de *Léda* pour toutes les femmes qu'en voit caressées par un cygne, de quelque manière qu'elles soient représentées : peut-être seroit-on plus fondé à leur donner le nom de *Némésis*.

Nous trouvons cependant un caractère distinctif dans la fable; elle nous apprend que Jupiter, déguisé en cygne, & poursuivi par Vénus, métamorphosée en aigle, alla chercher un asyle dans le sein de Némésis. Cette déesse recueillit l'oiseau fugitif, qui en jouit pendant son sommeil, & s'envola à son réveil. On pourroit donc appeller Némésis les femmes qui sont représentées endormies sur les monumens antiques, & caressées par un cygne. Le nom de *Léda* appartiendroit exclusivement aux femmes qui seroient représentées avec le cygne, mais éveillées, ou dans toute autre attitude que couchées.

LÉÉNA, fameuse courtisane d'Athènes, ayant été soupçonnée d'avoir eu part à la conjuration contre les fils du tyran Pisistrate, parce qu'elle étoit amie d'un des meurtriers d'Hipparque, Hippias, frère d'Hipparque, sous ce prétexte, fit souffrir à cette femme toutes sortes de cruautés, jusqu'à ce qu'elle expirât dans les tourmens. Les athéniens, lorsqu'ils se virent délivrés de la tyrannie des Pisistrates, érigèrent à cette courtisane une statue sous la figure d'une lionne sans langue, pour marquer que la force des tourmens n'avoit pu arracher une seule parole de la bouche de *Lééna*, qui même se coupa la langue, dans la crainte de succomber à la douleur.

LEGATIO, employé de l'officier appellé *legatus* chez les romains. *Voyez* LÉGATUS.

LEGATIS. (*à*) On trouve cet office dans une inscription rapportée par Muratori. (898. 9.) C'étoit probablement un officier chargé du soin des ambassadeurs, *legati*, comme nos introducteurs des ambassadeurs.

LEGATIUM, honoraires d'un envoyé.

LEGATUS, désignoit chez les romains, 1°. un officier supérieur qui commandoit en qualité de député du général, ce qui répondoit à nos lieutenans généraux des armées; 2°. un officier civil député par le proconsul ou le gouverneur pour gouverner une province; 3°. une personne de marque que le sénat décoroit de ce titre sans fonctions, pour lui attirer le respect dans ses voyages, & pour le faire défrayer par les villes qui se trouvoient sur son passage. On appelloit le titre d'honneur des troisièmes, *libera legatio*, une ambassade libre, parce que la personne qu'elle regardoit n'étoit chargée d'aucune fonction, & pouvoit se dépouiller de ce titre à volonté.

LÉGENDE, mots gravés sur les médailles autour des têtes ou des types. L'*inscription*, au contraire, est l'assemblage des mots qui tiennent sur le milieu de la médaille la place d'un type.

D'après cette distinction, il faut dire que chaque médaille porte deux *légendes*, celle de la tête & celle du revers. La première ne sert ordinairement qu'à faire connoître la personne, représentée, par son nom propre, par ses charges, ou par certains surnoms que ses vertus lui ont acquis. La seconde est destinée à publier soit à tort, soit avec justice, ses vertus, ses belles actions, à perpétuer le souvenir des avantages qu'elle a procurés à l'empire, & des monumens glorieux qui servent à immortaliser son nom. Ainsi, la médaille d'Antonin porte du côté de la tête, *Antonius Augustus pius, pater patriæ, trib. pot. cos. III.* Voilà son nom & ses qualités. Au revers, trois figures, l'une de l'empereur assis sur une espèce d'échaufaud; l'autre d'une femme debout, tenant une corne d'abondance, un carton quarré, avec certain nombre de points. La troisième est une figure qui se présente devant l'échafaud, & qui tend sa robe, comme pour recevoir quelque chose : tout cela nous est expliqué par la *légende*, *liberalitas quarta*, qui nous apprend que cet empereur fit une quatrième libéralité au peuple, en lui distribuant certain nombre de mesures de bled, selon le besoin de chaque famille.

Cet usage n'est pas néanmoins si universel & si indispensable, que les qualités & les charges de la personne ne se lisent quelquefois sur le revers, aussi bien que du côté de la tête; souvent elles sont partagées moitié d'un côté, moitié de l'autre; d'autres fois on les trouve sur le revers, où on ne laisse pas encore, quoique plus rarement, de rencontrer le nom même, celui d'Auguste, par exemple, celui de Constantin & de ses enfans.

On trouve quelquefois des médailles sur lesquelles le nom se lit des deux côtés, même sans presqu'aucune différence dans la *légende*. Témoin

un petit médaillon de potin frappé en Egypte, sur lequel on trouve des deux côtés, CABEINA, CEBACTH. L. I E., quoique sur un de ces côtés on voie la tête de Sabine, & sur l'autre une figure de femme assise, tenant de la main droite des épis, & une haste de la gauche. Tel est encore un médaillon d'argent de Constantin, où, du côté de la tête on lit *Constantinus max. Aug.*, au revers, *Constantinus Aug.*, avec trois labarum, dans l'exergue *sit;* & cet autre médaillon aussi d'argent, de l'empereur Julien, où, autour de la tête sans couronne, on trouve *F L. C L. Julianus Nob. Cæs.*, au revers trois labarum, pour *legende*, *D N. Julianus Cæs.*; dans l'exergue *T. Con.* Enfin une médaille de Maximien Daza, qu'on peut placer également dans le moyen & dans le petit bronze, où l'on voit d'un côté Maximien à mi-corps, ayant la tête couronnée de laurier, & la poitrine couverte d'une cuirasse; il tient de la main droite un globe, sur lequel est une victoire; sa gauche est cachée par son bouclier, dont la partie supérieure représente deux cavaliers courant à toute bride de gauche à droite, précédés par la Victoire. Dans la partie inférieure sont quatre petits enfans debout, qui désignent les quatre saisons de l'année. La *légende* de ce côté est *Maximinus Nob. Cæs.*; au revers un homme debout, vêtu du paludament, tenant de la main droite un globe, sur lequel est une Victoire; il s'appuie de la gauche sur un haste; on lit autour: *Maximinus nobilissimus Cæs.*; dans le champ à gauche *E*, dans l'exergue *A N T.*

Quand les médailles n'ont point de têtes, les figures qui y sont représentées en tiennent lieu; & alors la *légende* du revers est une espèce d'inscription. Par exemple, dans la médaille de Tibère, en reconnoissance du soin qu'il prit de faire rétablir les villes d'Asie qu'un tremblement de terre avoit ruinées, il est représenté assis sur une chaise curule, avec ces mots: *Civitatibus Asiæ restitutis*, & le revers n'a qu'une simple *légende*, *Tiberius Cæsar divi Augusti filius Augustus Pont. Max. Tr. Pot. XXI.*

Quant à ce qui concerne les médailles des villes & des provinces, comme elles portent ordinairement pour tête le génie de la ville, ou celui de la province, ou quelqu'autre déité qu'on y adoroit, la *légende* est aussi le nom de la ville, de la province, de la déité, ou de tous les deux ensemble, Αντιοχέων, Συρακοσίων, &c. ζευς φίλιος Συρακοσίων, Ηρακλεους Θασίων, &c. soit que le nom de déité demeure du côté de la tête, soit que le nom de la ville se lise au revers, & que le nom de la ville serve de *légende* à la déité, comme Καταναιων à Jupiter Hammon, Μεσσανίων à Hercule, &c.

Dans ces mêmes médailles, les revers sont toujours quelques symboles de ces villes, souvent sans *légende*, plus souvent avec le nom de la ville, quelquefois avec celui de quelque magistrat, comme Αγορανόμων ἐπὶ Σεπατρυ, &c.; ensorte qu'il est vrai de dire que la *légende*, dans ces sortes de médailles, ne nous apprend que le nom de la ville ou celui du magistrat qui la gouvernoit, lorsque la médaille a été frappée.

Par-tout ailleurs les belles actions sont exprimées sur le revers, soit au naturel, soit par des symboles, dont la *légende* est l'explication. Au naturel, comme quand Trajan est représenté mettant la couronne sur la tête au roi des parthes, *rex parthus datis.* Par symbole, comme lorsque la victoire de Jules & d'Auguste est représentée par un crocodile enchaîné à un palmier avec ces mots, *Egypto captâ.* L'on voit aussi dans Hadrien toutes les provinces qui le reconnoissoient pour leur réparateur; & ceux qui n'en connoîtroient pas les symboles, apprendoient à les distinguer par les *légendes*, *restitutori Galliæ*, *restitutori Hispaniæ*, &c. Ainsi, les différentes victoires désignées par des couronnes, par des palmes, par des trophées, & par de semblables marques qui sont d'elles-mêmes indifférentes, se trouvent déterminées par la *légende*, *Asia subacta* d'Auguste; *Alemannia devicta* de Constantin le jeune; *Judæa capta* de Vespasien; *Armenia & Mesopotamia in potestatem populi romani redactæ* de Trajan, ou simplement, *de Germanis*, *de Sarmatis*, de Marc-Aurèle; car les *légendes* les plus simples ont ordinairement le plus de dignité.

Mettant donc à part les *légendes* de la tête destinées à marquer le nom, soit tout seul, comme Brutus, César, soit avec des qualités, ainsi que nous venons de le dire, les autres *légendes* ne doivent être que les explications des symboles, qui paroissent sur les médailles, par lesquelles on prétend faire connoître les vertus des princes, certains événemens singuliers de leur vie, les honneurs qu'on leur a rendus, les avantages qu'ils ont procurés à l'état, les monumens de leur gloire, les déités qu'ils ont le plus honorées, & dont ils ont cru avoir reçu une protection particulière: car les revers n'étant chargés que de ces sortes de choses, les *légendes* y ont un rapport essentiel; elles sont comme la clef des types, que l'on auroit bien de la peine à deviner sans leur secours, sur-tout dans les siècles éloignés, & dans des pays où les usages sont tous différens de ceux des anciens.

C'est en cela qu'excellent les médailles du haut empire, dont les types sont toujours choisis & appliqués par quelque bonne raison que la *légende* nous découvre; au lieu que dans le bas empire on ne cesse de répéter les mêmes types & les mêmes *légendes;* & l'on voit que les uns & les autres sont donnés indifféremment à tous les empereurs, plutôt par coutume que par mérite. Témoin, *gloria exercitus*, *felix temporum renovatio.*

Comme les vertus qui rendent les princes plus ai-

mables & plus estimables à leurs peuples, sont aussi ce que les revers de leurs médailles représentent ordinairement, les *légendes* les plus communes sont celles qui font connoître ces vertus, tantôt par leur simple nom, comme dans ces revers de Tibère, qu'il méritoit si mal, *moderationi*, *clementiæ*, *justitiæ*, tantôt en les appliquant aux princes, ou par le nominatif ou par le génitif, *spes Augusta*, ou *spes Augusti*, *constantia Augusta*, ou *constantia Augusti*, gardant aussi indifféremment le même régime à l'égard de la vertu même : *virtus Aug.* ou *virtuti Aug. clementia* ou *clementiæ*, &c.

Les honneurs rendus aux princes consistent particuliérement dans les surnoms glorieux qu'on leur a donnés, pour marquer ou leurs actions les plus mémorables, ou leurs plus éminentes vertus ; c'est ainsi que je les distingue des monumens publics qui devoient être les témoins durables de leur gloire. Ces surnoms ne peuvent être exprimées que par la *légende*, soit du côté de la tête, soit du côté du revers.

Quant aux honneurs rendus aux princes après la mort, qui consistoient à les placer au rang des dieux, nous les connoissons par le mot de *consécratio*, par celui de *pater*, de *divus* & de *Deus*. *Divo pio*, *divus Augustus pater*, *Deo & Domino Caro*. Quelquefois autour des temples & des autels on mettoit *memoria felix* ou *memoriæ æternæ*. Quelquefois sur les médailles des princesses on lit, *æternitas*, ou *sideribus recepta* ; & du côté de la tête, *diva*, ou en grec Θεά.

Les *légendes* qui expriment les bienfaits répandus sur les villes, sur les provinces, & sur l'empire, sont ordinairement fort courtes & fort simples : mais elles ne laissent pas d'être magnifiques. Par exemple, *conservator urbis suæ*, *ampliator civium*, *fundator pacis*, *rector orbis*, *restitutor urbis*, *Hispaniæ*, *Galliæ*, *&c. pacator orbis*, *salus generis humani*, *gaudium reipublicæ*, *gloria rom. Hilaritas pop. rom. lætitia fundata*, *tellus stabilita*, *exuperator omnium gentium* ; *gloria orbis terræ*, *bono reipublicæ nati*, *gloria novi sæculi*. Quelquefois la manière en est encore plus vive, comme *Roma nascens*, *Roma renasces* ; *Roma resurgens*, *libertas restituta*.

Les bienfaits plus particuliers sont quelquefois exprimés plus distinctement dans les *légendes*, comme *restitutor monetæ*, *remissa ducentesima*, *quadragesima remissa*, *vehiculatione Italiæ remissa*, *fisci judaïci calumnia sublata*, *congiarium pop. rom. datum*, *puellæ faustinianæ*, *via trajana*, *indulgentia in Cartaginenses*, *reliqua vetera H. S. novies millies abolita*, c'est-à-dire, douze millions, *plebei urbanæ frumento constituto*. Telles sont les *légendes* de plusieurs médailles d'Alexandre Sévère, de Caligula, de Domitien, de Septime-Sévère, d'Hadrien & de Nerva.

On distingue encore par les *légendes*, les événemens particuliers à chaque province, lors même qu'ils ne sont représentés que par les symboles communs. Par exemple, une Victoire avec un trophée, une palme ou une couronne désignent une médaille de Vespasien, & sont déterminées par le mot *victoria Germanica*, à signifier une victoire remportée sur les germains ; il en est de même de ces autres *légendes*, *victoria navalis*, *victoria parthica*, *prætoriani recepti*, *imperatore recepto*, qu'on voit sur les médailles de Marc-Aurèle. La *légende* nous marque la réception glorieuse que firent à Claude les soldats de son armée. La grace que l'on fit à Néron de l'agréger dans tous les collèges sacerdotaux, a été conservée par celles-ci, *sacerdos cooptatus in omnia collegia suprà numerum* ; dans cette autre, *pax fundata cum Persis*, l'empereur Philippe nous a laissé un monument de la paix qu'il fit avec les perses. La merveille qui arriva à Tarragone, lorsque de l'autel d'Auguste l'on vit sortir une palme, nous est connûe par une médaille sur laquelle on voit le type du miracle, & les quatre lettres *C. V. T. T. Colonia victrix togata*, ou plutôt *turrita Tarraco* ; l'empereur Tibère fit à ce sujet une agréable raillerie, que Suétone rapporte.

Les monumens publics sont aussi connus & distingués par la *légende* ; de sorte que ceux qui ont été construits par le prince même, sont mis au nominatif ou au génitif, ou exprimés par un verbe, au lieu que ceux que l'on a bâtis ou consacrés en leur honneur sont mis au datif. *Macellum Augusti. Basilica Ulpia. Aqua Martia. Portus Ostiensis. Forum Trajani. Templum divi Augusti restitutum* ; parce que ces édifices ont été élevés par Néron, par Trajan, par Antonin : au lieu que nous voyons *Romæ & Augusto*, *Jovi Deo*, *Divo Pio*, *Optimo Principi* ; pour marquer les temples en l'honneur d'Auguste, & les colonnes élevées pour Antonin & pour Trajan.

L'attachement que les princes ont eu pour certaines déités, & les titres sous lesquels ils les ont honorées en reconnoissance de leur protection en général, ou de quelques graces particulières, nous sont connus par les manières différentes dont la *légende* est exprimée. Nous savons que Numérien honoroit singulièrement Mercure, parce que ce dieu est au revers de la médaille avec ce mot *Pietas Aug.* Nous connoissons que Dioclétien honoroit Jupiter comme son protecteur, parce que nous voyons sur des médailles *Jovi Conservatori*, *Jovi Propugnatori*, & même le surnom de *Jovius* ; que Gordien attribuoit à ce dieu le succès d'une bataille où ses gens n'avoient point lâché le pied, *Jovi Statori*.

Sur les médailles des princesses, on mettoit l'image & le nom des déités de leur sexe, *Ceres*, *Juno*, *Vesta*, *Venus*, *Diana*. On marquoit le bonheur de leur mariage par *Venus Felix* ; la re-



connoissance qu'elles avoient de leurs couches heureuses & de leur fécondité, *Junoni Lucinæ*, *Veneri genitrici.*

La bonne fortune des princes, qui a toujours été leur principale déité, se trouve aussi le plus souvent sur leurs médailles en toutes sortes de manières : *Fortuna Augusta*, *Perpetua. Fortunæ Felici Muliebri. Fortuna manens*, *Fortuna obsequens*, *Fortuna redux*, où le nom de la Fortune est indifféremment par le nominatif, par le datif, ou par l'accusatif; car nous voyons également *Mars Victor*, *Marti Ultori*, *Martem Propugnatorem*, & même *Martis Ultoris ;* mais cette dernière *légende* se rapporte au temple bâti pour venger la mort de Jules, ce qui fait une différence notable.

Il ne faut pas oublier ici que les noms exprimés dans les *légendes* se lisent quelquefois au nominatif, *Cæsar Augustus*, quelquefois au génitif, *Divi Julii*, enfin au datif, *Imp. Nervæ Trajano Germanico*, &c. où à l'accusatif, Μ. Αυρηλ. Αλεξανδρον, &c. On ne trouve guère d'exemples de l'accusatif sur les médailles latines, que dans celle de Gallien, *Gallienum Aug.* au revers, *Ob conservationem salutis.*

Ne parlons point maintenant des personnes, mais des choses même qui paroissent sur les médailles, où leurs noms & leurs qualités tiennent lieu de *légendes* : je rangerai dans ce nombre :

1°. Les villes, les provinces, les rivières, dont nous voyons les unes avec leur simple nom, *Tiberis*, *Danuvius*, *Rhenus*, *Nilus*, *Ægyptus*, *Hispania*, *Italia*, *Dacia*, *Africa*, *Roma*, *Alexandrea*, *Valentia*, *Italica*, *Bilbilis*. Les autres avec leurs titres particuliers, leurs qualités & leurs prérogatives : *Colonia Julia Augusta Felix Berytus. Colonia immunis illici Augusta. Colonia Aurelia Metropolis Sidon. Colonia Prima Flavia Augusta Cæsarensis. Municipium Ilerda. Aelium Municipium Coillutanum Antonianum.*

Les villes grecques sur-tout étoient soigneuses d'exprimer les priviléges dont elles jouissoient, Ιερας, Ασυλου, Αυτονομου, Ελευθερας, Ναυαρχιδος, Κολωνιας. Pour marquer qu'elles étoient inviolables, c'est-à-dire, qu'on ne pouvoit en retirer les criminels qui s'étoient réfugiés dans leurs murs, elles se qualifioient Ιερας ασυλου. Le droit qu'elles avoient conservé de se gouverner par leurs propres loix, s'exprimoit sur leurs médailles par le mot Αυτονομου. Les villes qui n'étoient point soumises à la jurisdiction du magistrat envoyé de Rome pour gouverner la province dans laquelle elles étoient situées, s'appelloient *libres*, Ελευθερας. C'est une observation du marquis Maffei. Le privilége d'avoir un port de mer & des vaisseaux se marquoit en *légende* sur les médailles, par le mot Ναυαρχιδος. Celui d'être exempt des tributs & des impôts, par le mot Ελευθερας. Les priviléges particuliers des colonies, tels que le droit du pays latin, ou le droit des citoyens romains, par le mot Κολωνια. Ceux des Néocores, qu'elles étoient fort soigneuses de marquer par les mots Δις, τρις, τετρακις, Νεωκορων. Enfin les alliances qu'elles avoient avec d'autres villes, par le terme Ομονοια. Il faut consulter sur tous ces titres les savantes remarques de Vaillant, dans son livre des médailles grecques ; il seroit difficile d'y rien ajouter.

2°. Les *légendes* des médailles nous découvrent le nom des légions particulières qui composoient les armées. Nous trouvons sur une médaille de Marc-Antoine, *Leg. xxiv.* dans le cabinet du P. Chamillard, qui est une médaille bien rare. La médaille qui porte *Leg, I*, l'est encore davantage; car la plupart de celles qu'on connoît, portoient dans leur origine un autre chiffre, & ne sont réduites à celui-ci que par la friponnerie de quelques brocanteurs. Il est bon d'en avertir les curieux, pour qu'ils n'y soient pas trompés.

3°. Les jeux publics, marqués ordinairement par des vases, d'où il sort des palmes ou des couronnes, ne se distinguent que par la *légende*, qui contient ou le nom de celui qui les a institués, ou de celui en l'honneur duquel on les célébroit. Ainsi l'on apprend que Néron fut l'auteur des jeux qui se devoient donner à Rome de cinq ans en cinq ans, par la médaille où l'on lit, *Certamen Quinquennale Romæ Constitutum.* Par la *légende* du revers de la médaille de Caracalla, Μητροπολ. Αγκυρας. Ασκληπια. Σωτηρια Ισθ. Πυθια. on apprend qu'à Ancyre en Galatie on célébroit en l'honneur d'Esculape, dit le Sauveur, les mêmes jeux qui se célébroient dans l'isthme de Corinthe en l'honneur d'Apollon ; qu'on consulte là-dessus des lettres de Spanheim, publiées par Morel, dans le projet qu'il nous a donné du plus beau dessein qu'on ait jamais formé pour la satisfaction des curieux.

On trouvera dans ce projet (*Specimen universæ rei nummariæ*) les *légendes* qui expriment les principaux jeux des anciens, & les savantes remarques que M. de Spanheim a faites sur ce sujet. On nommoit Καβειρια, ceux qui se faisoient à Thessalonique en l'honneur des Cabires ; Θεογαμια, ceux qui se célébroient principalement en Sicile, pour honorer le mariage de Proserpine & de Pluton ; Σεουηρεια, ceux qui avoient été institués par Septime Severe ; Κομοδεια, ceux qu'on faisoit par l'ordre de Commode, &c. On trouve aussi les jeux marqués sur les médailles latines avec le temps de leur célébration. Nous avons sur la médaille de Memmius, *Ad Cerialia primus fecit.* Nous trouvons sur-tout des jeux seculaires qui se célébroient à la fin de chaque siècle, marqués avec grand soin sur les médailles, *Ludos sæculares Fecit*, dans celle de Domitien ; *Sæculares Aug.* ou *Augg.* dans Philippe, &c. Les types en sont différens ; tantôt ils expriment des sacrifices, tantôt des combats, tantôt

tantôt des animaux extraordinaires, dont on donnoit le spectacle au peuple dans ces jeux.

4°. Les vœux publics pour les empereurs, & qui sont marqués sur plusieurs médailles, soit en *légende*, soit en inscription, ont fait nommer ces sortes de médailles *médailles votives*.

5°. L'une des choses les plus curieuses que les médailles nous apprennent par les *légendes*, ce sont les différens titres que les empereurs ont pris, selon qu'ils ont vu leur puissance plus ou moins affermie. Jules-César n'osa jamais revêtir ni le titre de roi, ni celui de seigneur; il se contenta de ceux-ci, *Imperator*, *Dictator perpetuus*, *Pater Patriæ*. Ses successeurs réunirent insensiblement à leur dignité le pouvoir de toutes les charges. On les vit souverains pontifes, tribuns, proconsuls, censeurs, augures. Je ne parle que des magistratures; car pour les qualités, elles devinrent arbitraires; & le peuple s'accoutumant peu à-peu à la servitude, laissa prendre au souverain tel nom que bon lui sembla, même ceux des divinités qu'il adoroit: témoin *Hercules Romanus*, dans Commode; *Sol Dominus Imperii Romani*, dans Aurélien, si toutefois ce nom est donné au prince, & non pas au soleil même, qui se trouve si souvent sur les médailles, *Soli invicto Comiti*.

Auguste ne se nomma d'abord que *Cæsar Divi Filius*, & puis *Imperator*, ensuite *Triumvir Reipublicæ Constituendæ*, ensuite *Augustus*; enfin il y ajouta la puissance de tribun, qui le faisoit souverain. Caligula garda les trois noms, *Imp. Cæs. August.* Claude y ajouta le titre de *Censor*. Domitien se fit *Censor perpetuus*, sans que depuis lui on puisse rencontrer cette qualité sur les médailles. Aurélien, ou, selon d'autres, Æmilien, s'arrogéa le titre de *Dominus*, que les provinces accordèrent à Septime Severe & à ses amis. Après Carus, cette qualité devint commune à tous les empereurs, jusqu'à ce que ceux d'Orient prirent le nom de rois des romains, Βασίλευς Ρωμαιων. Il est bon d'apprendre ici que les grecs donnèrent quelquefois ce même nom aux Césars, quoiqu'ils n'aient jamais souffert qu'ils prissent celui de *Rex* en latin. Le titre de *Nobilissimus Cæsar*, donné au prince destiné à l'empire, ne se vit pas pour la première fois sur les médailles de Philippe le jeune, comme tous les antiquaires l'ont cru. M. l'abbé Belley prouve, dans l'*Hist. de l'acad. des Inscrip.* que ce titre parut dès le règne de Macrin sur les médailles de Diaduménien.

L'ambition des princes grecs, & la flatterie de leurs sujets, nous fournissent, sur leurs médailles, une grande quantité de titres, qui étoient inconnus aux empereurs latins, Βασιλευς Βασιλεων, *Nicator*, *Nicephorus*, *Evergetes*, *Soter*, *Epiphanes*, *Ceraunus*, *Callinicus*, *Dionysius*, *Theopator*. Ils ont été aussi bien moins scrupuleux que les latins à se faire donner le nom de dieu: Démétrius s'étant appellé Θεος Νικατορ; Antiochus, Θεος Επιφανης Νικηφορος; un autre Démétrius, Θεος Φιλοπατορ Σωτηρ. Ils ne faisoient pas non plus difficulté d'adopter les symboles des divinités, comme la foudre & les cornes de Jupiter-Hammon, avec la peau de lion d'Hercule. Tous les successeurs d'Alexandre s'en firent même un point d'honneur.

Les princesses reçurent la qualité d'*Augusta* dès le haut empire, *Julia Augusta*, *Antonia Agrippina*, &c. On la trouve même sur les médailles de celles qui ne furent jamais femmes d'empereurs, *Julia Titi*, *Marciana*, *Matidia*, &c. Les titres de *Mater Senatûs* & *Mater Patriæ* se voient sur les médailles d'or & d'argent, de grand & de moyen bronze de Julie, femme de Septime Severe, dont le revers représente une femme assise, ou une femme debout, tenant d'une main un rameau & de l'autre un bâton ou une haste, avec ces mots en abrégé, *Mat. Augg: Mat. Sen: Mat. Pat.*

6°. Les alliances se trouvent aussi marquées dans les *légendes* à la suite des noms, & non-seulement les alliances par adoption qui donnoient droit de porter le nom de fils, mais celles même qui ne procuroient que le titre de neveux & de nièces. Nous n'entrerons point dans ce détail assez connu, ce qui d'ailleurs seroit long & ennuyeux.

7°. Les *légendes* nous découvrent encore le peu de temps que duroit la reconnoissance de ceux qui ayant reçu l'empire de leur père, de leur mère, ou de leur prédécesseur qui les avoit adoptés, quittoient bientôt après le nom & la qualité de fils qu'ils avoient pris d'abord avec empressement. Trajan joignit à son nom celui de Nerva qui l'avoit adopté; mais peu de temps après il ne porta plus que celui de Trajan. D'abord c'étoit *Nerva Trajanus Hadrianus*, bientôt ce fut *Hadrianus* tout seul; & le bon Antonin, qui s'appelloit au commencement de son règne *Titus Ælius Hadrianus Antoninus*, s'appella peu après *Antoninus Augustus Pius*: cependant la vanité ou l'ambition leur faisoit quelquefois garder des noms auxquels ils n'avoient aucun droit, ni par le sang, ni par le mérite. Ainsi celui d'Antonin a été porté par six empereurs jusqu'à Elagabale; celui de Trajan par Dèce, &c.

Ces noms propres, devenus communs à plusieurs, ont causé beaucoup d'embarras aux antiquaires, parce que ces sortes de médailles ne portent aucune époque, au lieu que les médailles grecques, beaucoup plus exactes, portent les surnoms & marquent les années, & par-là facilitent extrêmement la connoissance de certains rois,

dont on n'auroit jamais bien débrouillé l'histoire sans ce secours, comme les Antiochus, les Ptolémées, & les autres.

8°. N'oublions pas d'ajouter que dans les *légendes* des médailles on trouve souvent le nom du magistrat sous lequel elles ont été frappées. Vaillant s'est donné la peine de faire le recueil des divers noms de magistrature grecque énoncés sur les médailles, & d'expliquer les fonctions de ces différentes charges. Dans les médailles des colonies latines, on voit les noms des duumvirs à l'ablatif.

Il est temps de parler de la position de la *légende*. L'ordre naturel, qui la distingue de l'inscription, est qu'elle soit posée sur le tour de la médaille, au-dedans du grenetis, en commençant de la gauche à la droite, & cela généralement dans toutes, depuis Nerva. Mais dans les médailles des douze Césars, il est assez ordinaire de les trouver marquées de la droite à la gauche, ou même partie à gauche, partie à droite.

Il y en a qui ne sont que dans l'exergue, *de Germanis*, *de Sarmatis*, &c. Il y en a qui sont en deux lignes parallèles, l'une au-dessus du type, & l'autre au-dessous, comme dans Jules. Il y en a, dans le même empereur, posées en travers & comme en sautoir. Il y en a en pal, comme dans une médaille de Jules, où la tête de Marc-Antoine sert de revers. Il y en au milieu du champ, coupées par la figure, comme dans un revers de Marc Antoine, qui représente un fort beau trophée. On voit un autre revers du même, où un grand palmier au milieu d'une couronne de lierre coupe ces mots, *Alexand. Ægypt.* Enfin il y en a en baudrier, comme dans Jules; tout cela prouve que la chose a toujours dépendu de la fantaisie de l'ouvrier.

C'est particulièrement sur les grandes médailles grecques qu'on trouve les positions de *légendes* les plus bizarres, sur-tout quand il y a plus d'un cercle. Il n'est point de manière de placer, de trancher, de partager les mots & de séparer les lettres que l'on n'y rencontre : ce qui donne bien de la peine à ceux qui ne sont pas assez intelligens pour les bien démêler.

On pourroit être trompé à certaines médailles où la *légende* est écrite à la manière des Hébreux, les lettres posées de la droite à la gauche. Celle de Gela est de cette sorte, ΣΑΛΕΓ : quelques-unes de Palerme & d'autres de Césarée; c'est ce qui a fait croire à quelques-uns que l'on avoit autrefois nommé *Césarée* ΑΛΦαα, au lieu de *Flavia*, ΦΛΑ. La médaille de Lipari est du même genre; on a été long-temps sans l'entendre, parce qu'on y lit ΙΠΙΑ pour ΑΙΠΙ.

Il ne paroît donc pas que les anciens aient suivi des règles fixes dans la manière de placer les *légendes* sur les médailles, & de plus toutes leurs médailles n'ont pas des *légendes*; car encore qu'il soit vrai que la *légende* est l'ame de la médaille, il se trouve cependant quelques corps sans ames, non-seulement dans les consulaires, mais aussi dans les impériales; c'est-à-dire, des médailles sans *légende* ni du côté de la tête, ni du côté du revers : par exemple, dans la famille Julia, la tête de Jules se trouve souvent sans *légende*. On voit aussi des revers sans *légende*, & sur-tout dans cette même famille. Une médaille qui porte d'un côté la tête de la piété avec la cigogne, & de l'autre une couronne qui enferme un bâton augural & un vase de sacrificateur, est sans aucune *légende*.

Il s'en trouve qui ne sont que demi-animées, pour parler ainsi, parce que l'un des côtés est sans *légende*, tantôt celui de la tête, & tantôt celui du revers. Nous avons plusieurs têtes d'Auguste sans inscription, comme celle qui porte au revers la statue équestre que le sénat fit ériger en son honneur, avec ces mots, *Cæsar Divi filius.* Nous avons aussi une infinité de revers sans *légende*, quelquefois même des revers précieux pour la singularité du type & pour le nombre des figures. Je crois qu'on peut mettre dans ce nombre ceux qui ne portent que le nom du monétaire, ou le simple *S. C.* puisque ni ce nom, ni ces lettres ne contribuent en rien à expliquer le type; telles sont trois ou quatre belles médailles de Pompée, avec des revers très-curieux, qui n'ont que le nom de *M. Minatius Sabinus proquæstor.* Deux de Jules-César, dont l'une, chargée d'un globe, de faisceaux, d'une hache, d'un caducée & de deux mains jointes, n'a que le nom *L. Buca;* l'autre, qui porte un aigle militaire & une figure assise, tenant une branche de laurier ou d'olivier, couronnée par derrière par une victoire en pied, n'a que *ex S. C.* Une de Galba, dont le revers est une allocution de six figures, que quelques-uns croient marquer l'adoption de Pison, se trouve aussi sans aucune *légende*. Les savans disent que le coin est moderne, & que la véritable médaille porte *Allocutio*.

Pour celles qui se trouvent avec les seules *légendes* sans tête, on les met dans la classe des inconnues ou des médailles incertaines, & on les abandonne aux conjectures des savans. *Voyez* MÉDAILLE *sans tête*.

Il manqueroit quelque chose d'important à ce discours, si je ne disois rien des deux langues savantes, la latine & la grecque, dans lesquelles sont écrites les *légendes* & les inscriptions des médailles antiques.

Mais je dois observer d'abord que la langue ne suit pas toujours le pays, puisque nous voyons quantité de médailles impériales frappées en Grèce ou dans les Gaules, dont les *légendes* sont en latin; car le latin a toujours été la langue dominante dans tous les pays où les romains ont été les maîtres; & depuis même que le latin est devenu une langue morte, par la destruction de la monarchie romaine, il ne laisse pas de se conserver pour tous les monumens publics & pour toutes les monnoies considérables dans tous les états de l'empire chrétien.

Il y a des médailles frappées dans les colonies, dont la tête porte l'inscription en latin, & le revers l'inscription en grec. Le P. Jobert parle d'un Hostilien M. B. qui d'un côté porte *Γαίος ουαλενς οστιλιανος κουιντος*, avec la tête du prince rayonnée, & de l'autre côté *Col. P. T. Cæs. Metr.* La tête du génie de la ville est surmontée d'un petit château tout entier; c'est Césarée de Palestine. Enfin, les médailles dont les *légendes* sont en deux langues différentes, ne sont pas extrêmement rares; témoin celles d'Antioche, où l'on trouve des *légendes* latines du côté des têtes de Claude, de Néron & de Galba, & des *légendes* grecques au revers.

Le grec est, comme je l'ai dit, l'autre langue savante dont on s'est servi le plus universellement sur les médailles. Les romains ont toujours eu du respect pour cette langue, & se sont fait une gloire de l'entendre & de la parler. C'est pourquoi ils n'ont pas trouvé mauvais que non-seulement les villes de l'Orient, mais toutes celles où il y avoit eu des grecs, la conservassent sur leurs médailles. Ainsi les médailles de Sicile & de plusieurs villes d'Italie; celles des provinces, & de tout le pays qu'on appelloit *la grande Grèce*, portent toutes les *légendes* grecques, & ces sortes de médailles font une partie si considérable de la science des antiquaires, qu'il est impossible d'être un parfait curieux, si l'on n'entend le grec comme le latin, & l'ancienne géographie aussi bien que la nouvelle.

Il ne nous reste plus, pour completter cet article, qu'à faire quelques observations sur les lettres initiales des *légendes*.

1°. Il paroît qu'à proprement parler les lettres initiales sont celles qui, étant uniques, signifient un mot entier. Dès qu'on en joint plusieurs, ce sont des abréviations & non pas des initiales: *P. P. Aug.* signifie *Perpetuus Augustus* par abréviation; *T. P.* signifie *tribunitia potestate* par des initiales, *Tr. Pot.* se dit par abréviation; *V. P.* exprime *vota populi* par initiales, *Vot. Po.* par abréviation. Or, dans un grand nombre de lettres, il n'est pas aisé de deviner celles qui doivent être jointes ensemble, & celles qui doivent demeurer seules; & je ne crois pas qu'on puisse donner sur cela de règle certaine.

2°. L'usage des lettres initiales est de tous les temps & de toutes les nations, depuis qu'on a commencé à écrire. Les latins, les grecs, les hébreux s'en sont servis. On en a fait usage principalement sur les médailles, à cause du peu d'espace qu'il y a pour exprimer les *légendes*; la multiplicité des prénoms, des surnoms, des titres & des charges, n'a pu se marquer autrement, non pas même sur le *G. B.* La nécessité a été encore plus grande dans les longues inscriptions; c'est pourquoi il n'est pas possible de donner aucun précepte: la vue seule de plusieurs médailles & des inscriptions, où les mots se lisent tout au long, en peut faciliter la connoissance. Ainsi personne ne doute que *S. C.* ne signifie *senatus consulto*, & que *S. P. Q. R.* ne signifie *senatus populusque romanus*. On convient aussi que *I. O. M.* veut dire *Jovi optimo maximo*; mais on n'est pas d'accord sur l'interprétation de ces deux lettres Δ. E. qui peuvent également signifier Δημαρχικῆς Εξουσιας, ou Δογματι Επαρχίας, ou Δήμον Ευχαί, *tribunitia potestate*, *decreto provinciæ*, *voto publico*.

3°. Si l'on avoit toujours ponctué exactement les lettres initiales, il seroit aisé de les reconnoître, & de distinguer quand il en faut joindre quelques-unes ensemble pour un même mot; mais parce qu'on a souvent négligé de le faire, particulièrement dans le Bas-empire & sur les petites médailles, on n'y trouve pas la même facilité. On dit, sans se tromper, *D. N. V. Licinius: dominus noster Valerius Licinianus Licinius*; mais il faut savoir d'ailleurs que *DDNNIOVLICINV AVG ET CÆS*, sur la médaille où les deux bustes sont affrontés, signifie *domini nostri Jovii Licinii invicti Augusti & Cæsaris*. De-là est venu la liberté qu'on s'est donnée, de prendre pour des lettres initiales celles qui ne le sont point, & de faire plusieurs mots d'un seul; dans *Con.* (*Constantinopoli.*) on veut trouver *civitates omnes Narbonenses*, &c.

4°. Je crois qu'on peut donner pour constant que toutes les fois que plusieurs lettres jointes ensemble ne forment aucun mot intelligible, il faut conclure que ce sont des initiales; & que lorsque les mots ont quelques sens, il ne faut pas les séparer pour en faire plusieurs mots.

5°. Quand plusieurs lettres ne peuvent former aucun mot, & que ce sont clairement des lettres initiales, il s'agit d'en découvrir la signification. La difficulté ne consisteroit pas tant à donner un sens aux *légendes* les plus embarrassantes, puisqu'il suffiroit pour cela de se livrer à toutes les conjectures qui peuvent s'offrir à l'esprit d'un antiquaire exercé & ingénieux. Mais il ne seroit pas si aisé de faire adopter ces conjectures par

des personnes accoutumées à demander des preuves de ce qu'on prétend leur persuader; aussi la plupart des explications paroissent peu vraisemblables au plus grand nombre des savans. C'est ainsi que la prière à Jésus-Christ, que le P. Hardouin trouvoit le secret de lire sur la médaille de Decentius, n'est aux yeux d'un autre savant jésuite, Froelich, (*Dissert. de numm. monet. culp. vitiof. cap. ij. p.* 381.) qu'une pure imagination, uniquement fondée sur l'arrangement bizarre de quelques lettres transposées par l'ignorance de l'ouvrier qui a gravé le coin.

Il ne faut pas se persuader que les monétaires aient été si savans, qu'ils n'aient fait quelquefois de très-grosses fautes dans les *légendes*. Nous en avons en particulier des preuves trop évidentes sur certaines médailles frappées hors d'Italie, comme celle des Tetricus, &c. Ces méprises venoient tantôt de précipitation, tantôt de ce que les ouvriers ne savoient pas assez le latin ou le grec, tantôt encore de ce que ceux qui leur donnoient les *légendes* ne les écrivoient pas assez distinctement. (*D. J.*)

Légendes de la plupart des Médailles de Peuples, de Villes & de Rois, rangées suivant l'ordre de l'alphabeth latin, pour en faciliter la recherche.

Nota. *Cette Table n'est imprimée que sur le recto de chaque feuillet, afin que regardant le jour au travers, on puisse reconnoître les Légendes écrites en* Boustrophédon, *ou à rebours.*

A.

A.................Apollonie, en Crète.
A.................Argos, dans l'Argolide.
A.................Atabyrium, en Sicile.
C. I. C. A.........Apamée, dans la Bithynie.
C. I. G. A.........Accis, dans l'Espagne.
ABAK..............Abacænum, en Sicile.
ABBAITΩN..........Abbætum, en Mysie.
ABAALLO...........Aballo, dans les Gaules.
ABACCHNΩN.........Abassus, en Phrygie.
ABΔEPITEΩN........Abdere, en Thrace.
ABEΩN.............Aba, dans la Carie.
BAΣIΛEYΣ. ABΓA....Abgare, roi d'Edesse & d'Osrhoene.
ABOΛ..............Abolla, en Sicile.
ABΩNOTEIXEITΩN...Abonotichus, dans la Paphlagonie.
ABVDOS............Abudos, dans les Gaules.
ABYΔHNΩN..........Abydus, en Troade.
AKANΘ.............Acanthus, en Macédoine.
AKAPNANΩN.........Acarnanie.
COL. ACCI..........Accis, dans l'Espagne.
COL. GEM. ACCI.....Accis, dans l'Espagne.
AKH...............Acé, en Palestine.
ACERV.............Acerra, en Italie.
AX................Achéens.
AXAIΩN............Achéens.
AXAIΩIC...........Achéens.
ACHVLLA...........Achulla, en Afrique.
AKI...............Acilium, en Italie.
AKIΛIΩN...........Acilium, en Italie.
ACINIPO...........Acinipo, en Espagne.
AKMONI............Acmonia, en Phrygie.
AKPAIΩN...........Acræ, en Sicile.
AKPAΓANTINΩN......Acragas, en Sicile.
AKPACIΩTΩN........Acrasus, dans la Lydie.
AKTIO.............Actium, dans l'Acarnanie.
AΔANEΩN...........Adana, en Cilicie.
AΔEΛΦΩN. ΔHMΩN...Laodicée, Apamée, Antioche & Séleucie, quatre villes de Syrie confédérées.
AΔPAMNΩN..........Adramne, dans la Cœlésyrie.
AΔPAMYTHNΩN......Adramytium, en Mysie.
AΔPANOY...........Adranus, en Sicile.
AΔPIANEΩN.........Hadriani, en Bithynie, près de l'Olympe.
AΔPIANΩN. ΠPÓC OΛYMΠON........Hadriani, en Bithynie, près de l'Olympe.
AΔPIANOΠOΛEITΩN..Hadrianopolis, en Bithynie.
AΔPIANOΠOΛITΩN...Hadrianopolis, en Thrace.
AΔPIANOΘHPEITΩN..Hadrianothera, en Bithynie.
AEΛANΩN...........Aela *ou* Lelana, en Palestine.
COL. AEL. CAP.....Aelia Capitolina, dans la Palestine.
COL. AEL. CAP. COMM.Aelia Capitolina, dans la Palestine.
AIΓAEΩN...........Aegæ, en Macédoine.
AIΓAEΩN...........Aegæ, en Aeolie.
AIΓEAIΩN..........Aegæ, en Cilicie.
AIΓEIEΩN..........Aegée, dans l'Aetolie *ou* dans l'Achaïe.
AIΓIEΩN...........Aegium, en Achaïe.
AIΓEINHTΩN........Aegina, île.
AIΓINH............Aegina, île.
AIΓOΣ. ΠO.........Aegospotamos, en Thrace.
AIΛ. KA. KOΛ......Aëlia Capitolina, en Palest.
AINIANIEΩN........Aenianes, en Thessalie.
AINIANΩN..........Aenianes, en Thessalie.

ΑΙΝΙΑΝΩΝ........Aenianes, Aeneia, en Acarnanie.
ΑΙΝΙΟΝ........Aenus ou Aenos, en Thrace.
ΑΙΠΕΑΙΩΝ........Aepea, dans la Messénie.
AISERNIN........Aesernia, en Italie.
ΑΙΤΝΑΙΩΝ........Aetna, en Sicile.
ΑΙΤΩΛΩΝ........Aetoliens.
ΑΙΖΑΝΕΙΤΩΝ........Aezanus, en Phrygie.
ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ........Agathocle, roi de Sicile.
ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ........Anchialus, dans la Cilicie.
ΑΓΧΙΑΛΕΩΝ........Anchialus, dans la Thrace.
ΑΓΚΩΝ........Ancone, en Italie.
ΒΑ, ΑΓΡ........Agrippa II, roi de Judée.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΓΡΙΠΠΑ. Agrippa I, roi de Judée.
ΑΓΡΙΠΠΕΩΝ........Agrippias, jadis Anthédon, en Palestine.
ΑΓΥΡΙΝΑΙΩΝ........Agyrina, en Sicile.
ΑΛΑΒΑΝΔΕΩΝ........Alabanda, en Carie.
ΑΛΑΙΣΑΣ........Alæsa, en Sicile.
ALBA........Alba, en Italie.
ΑΛΕΙΩΝ. ΑΧΑΙΩΝ...Alea, en Arcadie.
ΑΛΕΩΣ........Aleus, roi de Tégée.
ΑΛΗCΒΙΤΩΝ........Alesis, dans l'Elide.
ΑΛΕΞΑΝ........Alexandrie, en Troade.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ........Alexandrie, en Egypte.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ. ΚΑΤΙCCΩΝ........Alexandrie, près de la ville d'Issus.
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ........Alexandre I, roi de Macéd.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ........Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine.
ΑΛΕΞ. ΤΟΥ. ΝΕ.....Alexandre, fils de Néoptolème, roi d'Epire.
ΑΛΙΚΑΡΝΑCCΕΩΝ....Halicarnassus, en Carie.
ΑΛΙΗΝΩΝ........Alia & Alieni, en Phrygie.
ΑΛΙΝΔΕΩΝ........ } Alina, Alinda, Alindus, } en Carie.
ΑΛΙΝΕΩΝ........ }
ΑΛΛΑΡΙΩΤΑΝ........Allaria, en Crète.
ΑΛΛΙΒΑΝΩΝ........Allibanon, en Sicile.
ΑΛΜΟΝΙΩΝ........Almum, en Mœsie.
ΑΛΟ........Halonesus, île.
ΑΛΟΝΤΙΝΩΝ........Alontinum ou Aluntium, en Sicile.
ΑΛΩΠΕΚΟΝ........Alopeconnesus, dans la Chersonnèse de Thrace.
ΑΛΥ........Alysia, dans l'Acarnanie.
ΑΛΥΟΝ........Alvona, en Illyrie.
ΑΜ........Amorgus, île.
ΑΜΑΝΤΩΝ........Amantia, en Illyrie.
ΑΜΑCΙΑ........Amasia, dans le Pont Galatique.
ΑΜΑΣΣΕΙΑΣ........Amasia, dans le Pont Galatique.
ΑΜΑΣΤΡΕΩ........Amastris, en Paphlagonie.
ΑΜΑΣΤΡΙΑΝΩΝ........Amastris, en Paphlagonie.
ΑΜΑΣΤΡΙΣ........Amastris, en Paphlagonie.
ΑΜΑΞΙΩΝ. ΠΕ........Hamaxia, dans la Cilicie.
ΑΜΒΡ........Ambracia, en Epire.
ΑΜΗΣΤΡΑΤΙΝΩΝ....Amistra, en Sicile.
ΑΜΙCΗΝΩΝ........Amisus, dans le Pont Galatique.
ΑΜΙΣΟΥ........Amisus, dans le Pont Galatique.
ΑΜΜΩΝ........Ammonia, dans la Marmarique.
ΑΜΟΡΙΑΝΩΝ........Amorium, en Phrygie.
ΑΜΦΑΞΙΩΝ........Amphaxis, en Macédoine.
ΑΜΦΙ........Amphilochia, dans l'Acarnanie.
ΑΜΦΙΠΟΛΕΙΤΩΝ........Amphipolis, en Syrie.
ΑΜΦΙΠΟΛΙΤΩΝ........Amphipolis, en Macédoine.
ΑΜΦΙΤΟΥΝ........Amphia, dans la Messénie.
ΑΜΥΝΤΑΣ........Amyntas III, roi de Macéd.
ΑΜΥΝΤΑΣ........Amyntas, roi de Cybire.
ΑΜΥΝΤΑΣ........Amyntas, roi de Galatie.
ΑΝΑΚΤΟΡΙΩΝ........Anactorium, dans l'Acarnanie.
ΑΝΑΖΑΡΒΕΩΝ........Anazarbus, en Cilicie.
ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ. ΜΗΤ..Ancyre, dans la Galatie.
ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ........Ancyre, en Phrygie.
ΑΝΚΥΡΑC........Ancyre, en Galatie.
ΑΝΔΕC........Andegavi, dans les Gaules.
ΑΝΔΟΒ........Andob, dans les Gaules.
ΑΝΔΡΙ........Andros, île.
ΑΝΔΡΩΝ........Andros, île.
ΑΝΕΜΟΥΡΙΕΩΝ........Anemurium, en Cilicie.



ΑΝΩ.............Anolus, en Lydie.
COL. ANT.........Antioche, de Pisidie.
ΑΝΤΑΙΟ..........Anteopolis, dans l'Egypte.
ΑΝΤΑΝΔΡΙΩΝ.......Antandros, en Mysie.
ΑΝΘΕΜΟΥϹΙΩΝ......Anthemusium, dans la Mésopotamie.
ΑΝΘΗ............Anthédon, en Phœnicie.
ΒΑϹΙΛ. ΑΝΤΙΓ......Antigone, fils d'Aristobule, roi de Judée.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ..........Antigone Gonatas, roi de Macédoine.
ΒΑΛΙΛΕΩΣ. ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ..........Antigone, roi d'Asie.
COL.CAESAR.ANTIOC.Antioche, de Pisidie.
COLONIAE. ANTIOCHEAE..........Antioche, de Pisidie.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ........Antioche, de Cilicie.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ........Antioche. en Carie.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ........Antioche, capitale de Syrie, sur l'Oronte.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΜΗΤΡΟΚΟΛ..........Antioche, de Syrie.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ......Antiochiens établis à Ptolémaïde, en Palestine.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ.ΤΩΝ. ΕΠΙ. ΚΑΛΛΙΡΟΗΙ.......Antiochiens établis à Callirohé, en Mésopotamie, ou Edesse.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΔΑΦΝΗΙ...Antiochiens établis au bourg de Daphné, en Syrie.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΕΥΦΡΑΤΗΝ. Antiochiens établis près de l'Euphrate, en Syrie.
ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟϹ. ΙΠΠΟΝ.....Antiochiens établis près du mont Hippus, dans la Cœlé-Syrie.
ANTIOCHIA........Antioche de Syrie, sur l'Oronte.
ΣΩΤΗΡΟΣ.ΑΝΤΙΟΧΟΥ.Antiochus I Soter, roi de Syrie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ.ΑΝΤΙΟΧΟΥ.Antiochus I Soter, roi de Syrie.
ΑΝΤΙΠ.............Antipolis, dans les Gaules.
ΑΝΤΙΣ.............Antissa, dans l'île de Lesbos.
ΑΟΡΝΙΩΝ..........Aornos, dans l'Epire.
ΑΟΥΕ.............Avenio, dans les Gaules.
COL.IVL.CONC. AUG. APAM...........Apamée, en Bithynie.
ΑΠΑΜΕΙϹ...........Apamée, sur le Méandre, en Phrygie.
ΑΠΑΜΕΩΝ.........Apamée, en Syrie.
ΑΠΑΜΕΩΝ.........Apamée, sur le Méandre, en Phrygie.
ΑΠΑΜΕΩΝ. ΠΡΟΣ. ΑΧΙΟΝ..........Apamée, sur l'Axius, en Syrie.
ΑΠΑΜΕΩΝ. ΤΩΝ. ΜΥΡΛΕΑΝΩΝ.........Apamée, en Bithynie.
ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ........Epire.
ΑΦΡΑ..............Aphra, en Espagne.
ΑΦΡΟΔΙϹΙΕΩΝ.......Aphrodisias, en Carie.
ΑΦΥΤΑΙ...........Aphytis, en Macédoine.
ΑΠΟΛ.............Apollonopolis, en Egypte.
ΑΠΟΛΛ............Apollonie, en Thrace.
ΑΠΟΛΛΩ...........Apollonie, en Ætolie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ. ...Apollonie, en Illyrie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ. ...Apollonie, en Epire.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ. ΠΟΡϹ. ΡΥΝΔ......Apollonie, près du Rhyndacus, en Mysie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ...Apollonie, en Lydie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ....Apollonie, en Carie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ΛΥ.Apollonie, en Lycie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΩΝ. ...Apollonie, près d'Ephèse, en Ionie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΕΩΝ.....Apollonidea, en Lydie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΡΕΙΤΩΝ..Apollonos-hieritæ, en Lydie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΕΩΝ. ΕΝ. ΙΩΝΑ.........Apollonie, près d'Ephèse, en Ionie.
ΑΠΟΛΛΩΝΙΗΤΕΩΝ.ΕΝ. ΠΟΝΤΩ..........Apollonie, en Thrace.
ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.......Apollonie, en Sicile.
ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ.......Apollonos, île.
ΑΠΤΑΡΑΙΩΝ........Aptère, en Crète.
ΑΠΤΕΡΑΙΩΝ........Aptère; en Crète.
AQUINO...........Aquinum, en Italie.
ΑΡ................Aradus, île sur les côtes de la Phénicie.
ΑΡ................Arcadiens, dans le Péloponèse.
ΑΡΑΒΙΑ...........Arabia.
ΑΡΑΔΙΩΝ..........Aradus, île sur les côtes de la Phœnicie.
ΑΡΚ...............Arconesus, île.

ΑΡΚΑΔΩΝ . . . . Arcadia, en Crète.

ΑΡΧΕΛΑΟ . . . . Archélaüs I, roi de Macéd.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΧΕΛΑΟΥ . . . . Archélaüs, roi de Cappadoce.

AREMACIOS . . . . Arematium, dans les Gaules.

ΑΡΕΘΟΥCΑΤΩΝ . . . . Arethuſa, dans la Syrie.

ΑΡΓΕΙΩΝ . . . . Argos, dans l'Argolide.

ΑΡΓΕΙΩΝ . . . . Argos, en Cilicie.

ΑΡΓΕΙΩΝ . . . . Argos-Amphilochium, en Acarnanie.

ΑΡΓΙΩΝ . . . . Argos-Amphilochium, en Acarnanie.

ΑΡΙΑCCΕΩΝ . . . . Ariaſſus, en Pamphilie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ . . . . Ariarathe, roi I *ou* II *ou* III de Cappadoce.

ARIMI . . . . Arminium, en Italie.

ARIMNO . . . . Ariminium, en Italie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ . . . . Ariobarzane Philoromæus I, roi de Cappadoce.

ΑΡΙ . . . . Ariſtæum, en Thrace.

ΑΡΙΣ . . . . Arisbas, roi d'Epire.

ΑΡΙCΒΕΩΝ . . . . Arisbe, dans la Troade.

ΑΡΜΕΝΙΑ . . . . Arménie.

ARN. ASI . . . . Arna, en Italie.

ΑΡΠΑΝΩΝ . . . . Arpi, en Italie.

ΑΡΠΑΝΟΥ . . . . Arpi, en Italie.

ΑΡΠΑCΗΝΩΝ . . . . Harpaſa, en Carie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ.ΑΡΣΑΚΟΥ. Arſace I, roi des Parthes.

ΑΡΣΙ . . . . Arſinoë, en Crète.

ΑΡΣΙ . . . . Arſinoë, dans la Cyrénaïque.

ΑΡΣΙΝΟΗΣ.ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ . . . . Arſinoë, femme de Ptolémée Philadelphe.

ΑΡCΙΝΟΙΤΗC . . . . Arſinoë, en Egypte.

ΑΡCΙΝΟΙΤΩΝ . . . . . . Arſinoë, dans l'Egypte.

ΑΡΤΑΥΑΣ . . . . Artavasde, rois des rois; roi d'Arménie.

ΑΡΞ . . . . Arxata, en Arménie.

ΑΡΥΚΑΝ . . . . Arycanda, en Lycie.

ΑΣ . . . . Aſcalon, en Paleſtine.

ΑC . . . . Aſcalon, en Paleſtine.

ΑCΚΑΛΩ . . . . Aſcalon, en Paleſtine.

ARN. ASI . . . . Aſinium, en Italie.

ΑCΙΒΑΙΩΝ . . . . Aſiba, dans le Pont Cappadocien.

ASIDO . . . . Aſido, en Eſpagne.

ΑCΙΝΑΙΩΝ . . . . Aſine, en Laconie.

ΑCΩΠΕΙΤΩΝ . . . . Aſopus, en Laconie.

ΑCΩΤΙΩΝ . . . . Azotus, dans la Phœnicie.

ΑCΠΕΝΔΙΩΝ . . . . Aſpendus, en Pamphylie.

ΑΣΣΙ . . . . Aſſus, en Aeolie.

ΑCCΙΩΝ . . . . Aſſus, en Aeolie.

ASSORV . . . . Aſſorus, en Sicile.

COL. AST. AVGVSTA. Aſturica, en Eſpagne.

ΑΣΤΥΠΑΛΑΙΕΩΝ. . . . Aſtypalea, île.

ΑΣΤΥΡΑ . . . . Aſtyra, dans l'île de Rhodes.

ΑCΤΥΡΗΝΕΩΝ . . . . . . Aſtyra, dans la Myſie.

ΑΤ . . . . Atrax, en Theſſalie.

ΑΤ . . . . Atabyrium, en Sicile.

ΑΤΑΡ . . . . Atarnea, en Myſie.

D. N. ATHALARICUS REX . . . . Athalaric, roi des Goths.

ΑΘΑΜΑΝ . . . . Athamanes, en Aetolie.

ΑΘΕ . . . . Athènes.

ΑΘΗΝΑΙΩΝ . . . . Athènes.

ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΟC. ΑΘΗΝΟ. Υ. ΑΥΓ . . . Athénodore, roi de Palmyre.

ΑΘΡΙΒ . . . . Athribites, dans l'Egypte.

ΩΙΝΙΤΑ . . . . Atinum, en Italie.

ΑΤΡΑΓΙΩΝ . . . . Atrax, en Theſſalie.

ΑΤΤΑΒΥΡΑΙΩΝ . . . . . . Attaburæa, dans la Phœnicie.

ΑΤΤΑΙΤΩΝ . . . . Attæa, en Phrygie.

ΑΤΤΑΛΕΩΝ . . . . Attalia, en Lydie.

ΑΤΤΑΛΕΩΝ . . . . Attalia, dans la Pamphylie.

ΑΤΤΟΥΔΕΟΝ . . . . Attuda, en Phrygie.

ΑΥΔ . . . . Audoléon, roi de Péonie.

ΑΥΓΟΥCΤΑΝΩΝ . . . . . Auguſta, en Cilicie.

AVLIRCO . . . . Aulirci, dans les Gaules.

ΑΥΡΗΛΙΟΠΟΛΙΤΑΙC. Aurèliopolis, dans la Lydie.

ΑΥΡΗΛΙΟΠΟΛΙΤΩΝ. . Aurèliopolis, dans la Lydie.

ΑΥΤΩ . . . . Automale, dans la Cirénaïque.

ΑΥΤΟΜΑΛΗC . . . . Automale, dans la Cyrénaïque.

ΑΞ . . . . Axia, en Locride *ou* en Crète.

ΑΖΕΤΙΝΩΝ ....Azetini, dans l'Attique.

B.

C. G. I. B.........Babba, dans la Numidie.
ΒΑ................Battus, roi de la Cyrénaïque.
D. N. BADVILA. REX.Baduela I, roi des Goths.
ΒΑΓΗΝΩΝ..........Bage, en Lydie.
BAILO.............Bailo, en Espagne.
ΒΑΛΑΝΕΩΝ.........Balanea, en Syrie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ.ΒΑΛΛΑΙΟΥ Ballæus, roi inconnu.
ΒΑΡ...............Barce, dans la Cyrénaïque.
ΒΑΡΚΑΙ...........Barce, dans la Cyrénaïque.
ΒΑΡΓΑCΗΝΩΝ.......Bargasa, en Carie.
ΒΑΡΓΥΛΙΗΤΩΝ......Bargylia, en Carie.
ΒΑΡΙΝΩΝ..........Baris, en Italie.
ΒΕΙΘΥΝΙΑC........Bithynie.
ΒΕΙΘΥΝΙΕΩΝ.......Bithynium, en Bithynie.
ΒΕΡΑΙΩΝ..........Beroea, en Macédoine.
ΒΑΣΣΙΛΙΣΣΗΣ. ΒΕΡΕ-ΝΙΚΗΣ.......... Bérénice I, femme de Ptolémée, roi d'Egypte.
COL. FEL. BER.....Berytus, en Phœnicie.
ΒΕΡΟΗ............Beroea, en Syrie.
ΒΕΡΟΙΑ...........Beroea, en Syrie.
ΒΗΡΥΤΙΩΝ.........Béryte, en Phœnicie.
ΒΕΡΡΟΙΑ..........Berroea, en Syrie.
ΒΗΤΑΡΡΑ..........Betarræ, dans les Gaules.
BIAT..............Biatec, roi inconnu.
BIATEC...........Biatec, roi inconnu.
BILBILIS. ITALICA. MV............ Bilbilis, en Espagne.
ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ.......ΒΙΣΑΛΤΙΑ, en Macédoine.
ΒΙΣΑΛΤΙΩΝ........ΒΙΣΑΛΤΙΑ, en Macédoine.
ΒΙΣΑΝΘΗΝΩΝ.......Bizanthe, en Thrace.
ΒΙΣΤΥΥΙΣ.........Bistuvium, en Italie.
ΒΙΤΟΥΙΟ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ.Bitovius, roi de Galatie.
ΒΙΤΟΥΚΟC.........Bitucus, roi de Galatie.
ΒΙΖΥ.............Bizya, en Thrace.
ΒΙΖΥΑΝΩΝ.........Bizya, en Thrace.
ΒΛΑΥΝΔΕΩΝ........Blaundos, en Phrygie.
ΒΟΙΑΤΩΝ......... Boea, en Laconie.
ΒΟΙΩΤΩΝ..........Bœotiens.

COLONIA. BOSTRA..Bostra, dans l'Arabie.
ΒΟCΤΡΑC..........Bostra, en Arabie.
ΒΟCΤΡΩΝ..........Bostra, en Arabie.
ΒΟΤΡΥΗΝΩΝ........Botrys, en Phoenicie.
ΒΟΤΤΑΙΩΝ.........Bottiæa, en Macédoine.
ΒΟΤΤΕΑΤΩΝ........Bottiæa, en Macédoine.
ΒΟΤΤΙΑΙΩΝ........Bottiæa, en Macédoine.
ΒΟΥΒΑC..........Bubastæ, en Egypte.
ΒΟΥΡΡΑΙΩΝ........Bura, dans l'Arcadie.
ΒΟΥCΙΡΙΤΩΝ.......Busiris, en Egypte.
ΒΡΕΤΤΙΩΝ.........Bruttii, en Italie.
BRICCIT...........Brico, Briccit, dans les Gaules.
ΒΡΙΟΥΛΕΙΤΩΝ......Brula, en Lydie.
ΒΡΟΥΖΗΝΩΝ........Bruzus, en Phrygie.
BRVN..............Brundisium, en Italie.
ΒΥΒΛΙΩΝ..........Byblos, en Phœnicie.
ΒΥΒΛΟΥ...........Byblos, en Phœnicie.
ΒΥΛΛΙΟΝΩΝ........Bullis, en Illyrie.
C. A. BVT. *ou* BUTHR.Buthrotum, en Epire.
C. A. BVTHR.......Buthrotum, en Epire.
ΒΥΤΟΝΤΙΝΩΝ.......Butontum, en Italie.
ΒΥΤΡΩΤΙΩΝ........Buthrotum, en Epire.
ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ........Byzantium, en Thrace.

C.

ϙ.................Corinthe, en Achaïe & Sicile.
Q.................Corse, île.
C. A. C...........Cæsarée, près du Liban, dans la Phœnicie.
C. I. C...........Carthage, en Afrique.
C. I. N. C........Cartago nova, en Espagne.
V. I. N. K........Carthago nova, en Espagne.
C. A..............Cæsarea Augusta, de Phœnicie.
C. A..............Cæsar Augusta, en Espagne.
C. C. A...........Cæsar Augusta, en Espagne.
MV. C. I..........Calaguris, en Espagne.
ΚΑ................Carystus, dans l'Eubée.
ΚΑΒΑCΙΤΩΝ........Cabasis, en Egypte.
COL. CABE.........Cabellio, dans les Gaules.

ΚΑΒΗΡΩΝ.........Cabira, dans le Pont Cappadocien.

ΚΑΔΟΗΝΩΝ........Cadi, en Phrygie.

ΚΑΙΑΝΤΟΛΟΥ.......Cæantolus, roi de Galatie.

ΚΑΙΛΙΝΩΝ..........Cælium, en Italie.

ΚΑΙΝΩΝ............Caene, île.

COL. PR. FL. AVG. CAESAR........Cæsarée, près du Liban, en Phœnicie.

COL. CAESARIA. LIB. ΦΛΛ..........Cæsarée, près du Liban, en Phœnicie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑ. ΠΑΝΙΑC.Cæsarée, près du mont Panius, dans la Samarie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC.......Cæsarée, en Bithynie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC. ΓΕΡΜΑΝΙΚΗS. & ΓΕΡΜΑΝΙΚΕΩΝ.........Cæsaréa Germanicia, en Syrie.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC. ΛΙΒΑΝΟΥ...........Cæsarée, en Palestine.

ΚΑΙCΑΡΕΙΑC. CΕΒΑCΤΗC............Cæsarée, près du mont Panius, en Samarie.

ΚΑΙCΑΡΕΩΝ........Cæsarée, en Palestine..

ΚΑΙCΑΡ. ΤΩΝ. ΠΡΟC. ΤΩ. ΑΝΑΖΑΡ......Cæsarée, près d'Anazarbus, en Cilicie.

ΚΑΙCΑΡΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟC. ΑΡΓΑΙΩ....Cæsarée, près du mont Argæus, en Cappadoce.

MV. CAL. IVL......Calaguris, en Espagne.

ΚΑΛΑΚΤΙΝΩΝ......Calacta, en Sicile.

ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΟΙC.....Calchedon, en Bithynie.

ΚΑΛΧΑΔΩΝΙΩΝ......Calchedon, en Bithynie.

CALENO............Caleno, Cales, en Italie.

ΚΑΛΛΑΤΙΑΝΩΝ......Callatia, en Moesie.

CALP..............Calpe, en Espagne.

ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΩΝ.....Camarina, en Sicile.

ΚΑΜΠΑΝΟ.........Capua, en Italie.

ΚΑΝ..............Canata ou Canatha, en Palestine.

ΚΑΝω.............Canopus, en Egypte.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΚΑΝΟΓ. ΠΟΛΥ. ΔΟΝΝΟΙΑ..Canog Poly, roi inconnu.

ΚΑΝΟΘ............Canotha, dans la Décapole de Syrie.

ΚΑΦΥΙΑΤΩΝ........Caphia, en Arcadie.

ΚΑΠΙΤΩΛΙΕΩΝ......Capitolias, dans la Coélé-Syrie.

CAPV..............Capua, en Italie.

ΚΑΡΑΛΙΩΤΩΝ.......Caralis, dans l'Isaurie.

ΚΑΡΑΛΛΙΩΤΩΝ......Carallia, en Pamphylie.

CARBVLA..........Carbula, en Espagne.

ΚΑΡΔΙΑ...........Cardia, en Thrace.

CARI..............Carisia, en Espagne.

CARISI............Carisia, en Espagne.

CARMO............Carmo, en Espagne.

ΚΑΡΡ..............Carrhae, en Mésopotamie.

ΚΟΛ. ΚΑΡΡΗΝ......Carrhae, en Mésopotamie.

ΑΥΡ. ΚΑΡΡΗΝΩΝ. ΦΙΛΩΡ............Carrhae, en Mésopotamie.

CARTEIA..........Carteia, en Espagne.

ΚΑΡΘΑ............Cartha, dans l'île de Ceos.

KARTHAGO.........Carthage, en Afrique.

ΚΑΡΥΣΤΙΩΝ........Carystus, dans l'Eubée.

ΚΑCΑΤΩΝ.........Casatæ, en Pamphylie.

MVNICIP. CASCANTVM...........Cascantum, en Espagne.

CASSANDREA.......Cassandria, en Macédoine.

COL. IVL. AVG. CASSANDREN........Cassandria, en Macédoine.

ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ.......Cassandre, roi de Macédoine.

ΚΑΣΣΩΠΑΙΩΝ.......Cassope, dans l'Epire.

CAST..............Castulo, en Espagne.

ΚΑCΤΑΒΑΛΕΩΝ......Castabala, en Cilicie.

ΚΑCΤΑΒΑΛΕΩΝ......Castabala, en Cappadoce.

ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ........Catana, en Sicile.

ΚΑΥΛ..............Caulonia, en Italie.

ΑΥΛΚ..............Caulonia, en Italie.

ΚΑΥΣΤΡΙΑΝΩΝ......Caystriani, en Lydie.

CE................Cenchræ, dans l'Achaïe.

ΚΕ................Ceos, île.

ΚΕ................Cephalenia, île.

ΚΗΒΗCCΕΩΝ........Cebessus, dans la Lycie.

C. V. I. CEL.......Celsa, en Espagne.

ΚΕΛΕΝΔΡΕΝΩΝ......Celendris, en Cilicie.

ΚΕΝΤΟΡΙΠΙΝΩΝ.....Centuripæ, en Sicile.

ΚΕΩΝ.............Ceos, île.

ΚΕΦΑΛ............Cephalœdium, en Sicile.

ΚΕΡΑΙΤΑΝ.........Ceraetania, en Crète.

ΚΕΡΑCΟΥΝΤΙΩΝ.....Cerasus, dans le Pont.

ΚΕΡΕΤΑΠΕΩΝ.......Ceretapa, en Phrygie.
ΧΑΒΑΚΤΩΝ.........Chabacta, dans le Pont Galatique.
ΚΑΛΧΑΔΟΝΙΩΝ......Chalcedon, en Bithynie.
ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ........Chalcis, dans la Syrie.
ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ........Chalcis, dans l'Euboée.
ΧΕΡ...............Cherfonefus, dans la Taurique.
ΧΕΡΣΟΝΑΣΙΟΝ......Cherfonefus, en Crète.
ΧΙΩΝ..............Chios, île.
ΧΙΩΣ..............Chios, île.
ΚΥΠΡΙΩΝ..........Chypre, île.
ΚΙΑΝΩΝ...........Cius, en Bithynie.
ΚΙΒΥΡΑΤΩΝ........Cibyra, en Phrygie.
ΚΙΔΡΑΗΝΩΝ........Cidra, en Phrygie.
ΚΙΔΥΗССΕΙС.......Cidyeffus, en Phrygie.
ΚΙΕΡΕ.............Cierus, en Bithynie.
ΚΙΛΒΙΑΝΩΝ. ΤΩΝ. ΑΝΩ............Cilbiani *superiores*, en Lydie.
ΚΙΛΒΙΑΝΩΝ. ΤΩΝ. ΚΑΤΩ...........Cilbiani *inferiores*, en Lydie.
ΚΙΜΩΛΙ...........Cimolis, île.
ΚΙΘ...............Cithæron, en Bœotie.
ΚΛΑΡΗΝΩΝ.........Claros, dans l'Ionie.
ΚΛΑΥΔΕΙΚΟΝΙΕΩΝ...Claudiconium, en Lycaonie.
ΚΛΑΥΔΙΕΩΝ........Claudias, en Cappadoce.
ΚΛΑΥΔΙΟ...........Claudiopolis, en Lycaonie.
ΚΛΑΥΔΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Claudiopolis, en Ifaurie.
ΚΛΑΖΟΜΕΝΙΩΝ......Clazomène, en Ionie.
ΚΛΕΩ..............Cleonæ, dans l'Argolide.
ΚΛΕΩΝΑΙΩΝ........Cleonæ, dans l'Achaïe.
ΒΑΣΣΙΛΙΣΣΗΣ. ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ.........Cléopâtre I, mère de Ptolémée VIII & de Ptolémée IX, rois d'Egypte.
CLOVNIOQ.........Clunia, en Efpagne.
CLVNIA...........Clunia dans l'Efpagne.
ΚΝΙ...............Cnidus en Carie.
ΚΝΙΔΙΩΝ..........Cnidu, en Carie.
ΚΝΩΣΙΩΝ..........Cnofis, en Crète.
ΚΝΩΣΙΩΝ..........Mins, roi de Crète.
AEL. MVNICIP. COEL.Coïa ou Coillu, en Numidie.
AEL. MVNICIP. COEL.Coëlum *ou* Culla, dans la Cherfonèfe de Thrace.
AEL. MVNICIP. COIL.Coëlu *ou* Coïllu.
ΚΟΛΩΝΑΩΝ.........Colonæ, dans la Meffénie.
ΚΟΛΟΦΩΝΙΩΝ.......Colophon, en Ionie.
ΚΟΛΟССΗΝΩΝ.......Coloffæ, en Phrygie.
ΚΟΛΥΒΡΑССΕΩΝ.....Colybraffos, en Cilicie.
ΚΟΜΑΝΩΝ..........Comana, dans le Pont Galatique.
COL. IVL. AVG. F. COMANORVM.....Comana, dans le Pont.
COMIOS...........Comios, dans les Gaules.
ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ.......Commagène, en Syrie.
ΚΟΝΑΝΕΩΝ.........Conana, en Pifidie.
KONOVO...........Conoviano, dans la Grande-Bretagne.
COPIA............Copia, en Italie.
ΚΟΠΤΗΤΩΝ.........Coptos, en Egypte.
COL. IVL. AVG. COR.Corinthe, dans l'Achaïe.
ΚΟΡ..............Corinthe, dans l'Achaïe.
ΚΟΡ..............Corcyra nigra, île, aujourd'hui Curzola.
ΚΟΡΑΚΗСΙΩΤΩΝ....Coracefium, dans la Cilicie.
ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ.......Corcyra, île, aujourd'hui Corfou.
CORDV............Corduba, en Efpagne.
ΚΟΡΙΝΘΙΩΝ........Corinthe, en Achaïe.
LAVS. IVLI. CORINT.Corinthe, en Achaïe.
ΚΟΡΩΝΑΙΩΝ........Corone, en Meffénie.
ΚΟΡΟΠΙССΕΩΝ......Coropiffus, en Lycaonie.
ΚΩΡΥΚΙΩΤ.........Corycus, en Cilicie.
ΚΩΡΥΔΑΛΛΩΝ.......Corydalla, en Lycie.
ΚΟΙΝΩΝ...........Cyrénéens.
ΚΩΙΟΝ............Cos, île.
ΚΟΙΩΝ............Cos, île.
ΚΟΣΩΝ............Cofa, en Italie.
ΚΟΤΙΑΙΕΩΝ........Cotiæum, en Phrygie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΚΟΤΥΣ...Cotis III, roi de Thrace.
ΚΡΑ..............Cragus, en Lycie.
ΚΡΑ..............Crannium, dans l'île de Céphalénie.
ΚΡΑ..............Crannon, en Theffalie.

ΚΡΑΝΑΙΩΝ........Crannium, dans l'île de Céphalénie.

ΚΡΑΝ :: ΩΝ........Crannon, en Thessalie.

COL. IVL. AVG. CREMNA........Cremna, dans la Pisside, sur les confins de la Pamphylie.

ΚΡΗΤΙΑ. ΦΛΑΟΥΙΟ-ΠΟΛΙϹ..........Cretia Flaviopolis, dans la Bithynie.

ΚΡΗΤΩΝ..........Crète, île.

ϘΡΟ..........Crotone, en Italie.

ΚΡΩΜΝΑ..........Cromna, dans la Paphlagonie.

ΚΡΟΤΩΝΙΑΤΑΣ.....Crotone, en Italie.

ΚΤΗ..............Ctimenæ *ou* Ctemenæ, en Thessalie.

ΚΤΙΜΕΝΟϹ........Ctimenæ *ou* Ctemenæ, en Thessalie.

ΚΥ...............Cydna, en Lycie.

ΚΥΔΩΝΙΑΤΑΝ.......Cydonia, en Crète.

ΚΥΜΑΙΟΙϹ.........Cyme, en Aeolie.

ΚΥΜΑΙΩΝ..........Cumæ, en Italie.

CVNOBELINVS......Roi des Bretons.

ΚΥΜΑΙΩΝ..........Cyme, en Aeolie.

ΚΥΙΤΩΝ...........Cyon, en Carie.

ΚΥΝΟΠ............Cynopolis, en Egypte.

ΚΥΠ..............Cyparissus, en Phocide.

ΚΥΠΑΡΙϹϹΙΕΩΝ.....Cyparissa, dans le Péloponèse.

ΚΥΡΑΝΑΙΩΝ........Cyréne.

ΚΥΡΡΗϹΤΩΝ........Cyrrhus, en Syrie.

ΚΥΘΝΙ............Cythnus, île.

ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ........Cyzique, en Mysie.

D.

C. I. A. D.........Dertosa, en Espagne.

C. F. P. D.........Deulton, dans la Thrace.

ΔΑΚΙΑ............Dace.

ΔΑΛΔΙΑΝΩΝ........Daldis, en Lydie.

COL. ΔΑΜΑ. METR..Damascus, dans la Coelésyrie.

ΔΑΜΑΞΚΗΝΩΝ.....Damas, dans la Coelésyrie.

ΔΑΜΑϹΚΟΥ........Damas, dans la Coelésyrie.

ΔΑΜΑΣΤΙΩΝ........Damastium, en Epire.

....ΑΟΡΣΩΝ.......Daorsi, en Illyrie.

ΔΑΡΔΑΝΙΩΝ........Dardanus, dans la Troade.

ΔΗ...............Délos, île.

ΔΕΙΗΝΩΝ..........Dium, dans la Coelésyrie.

ΔΕΛΦΩΝ...........Delphes, dans la Phocide.

ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ.......Démétrias, en Assyrie.

ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ.......Démétrias, en Thessalie.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΔΗΜΗ-ΤΡΙΟΥ..........Démétrius I, Dieu, Philopator, Soter, roi de Syrie.

ΔΗΜΩΝ * ΑΔΕΛΦΩΝ.Laodicée, Apamée, Antioche, Séleucie, quatre villes de Syrie confédérées.

COL. FL. PAC. DEVLT.Deulton, en Thrace.

DIAOVLOS.........Diablintes, dans les Gaules.

COL. IVL. AVG. DIENSIS..........Dium, en Macédoine.

ΔΙΟ..............Diotus, roi de la Bactriane.

ΔΙΟΚΑΙ...........Diocæsarée, de Galilée.

ΔΙΟΚΑΙϹΑΡΕΙΑϹ.....Diocæsarée, en Cappadoce.

ΔΙΟΚΑΙϹΑΡΕΙΩΝ.....Diocæsarée, en Phrygie.

ΔΙΟΚΑΙϹΑΡΕΩΝ.....Diocæsarée, en Cilicie.

ΔΙΟΝΥϹΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Dionysopolis, en Thrace.

ΔΙΟΠ.............Diospolis *parva*, en Egypte.

ΔΙΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΜΕ...Diospolis *magna*, en Egypte.

ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΑΔΟΣ.....Dioscurias, en Colchide.

ΔΙΟϹΙΕΡΕΙΤΩΝ......Diosheritæ, en Lydie.

ΔΙΟϹΠΟΛΙϹ........Diospolis, en Palestine.

ΔΙΟϹΠΟΛΙΤΩΝ. ΜΕΓ..Diospolis *magna*, en Egypte.

ΔΙΟΥ.............Diodotus, roi de la Bactriane.

ΔΟΚΙΜΕΩΝ.........Docimeum, en Phrygie.

ΔΟΛΙΧΑΙΩΝ........Doliche, en Syrie.

ΔΩΡΑ.............Dora, ville de Phoenicie.

ΔωΡΕΙΤωΝ.........Dora, ville de Phoenicie.

ΔωΡΕΙωΝ..........Dora, ville de Phoenicie.

ΔωΡΙΤΕΙΤωΝ.......Dora, ville de Phrygie.

DORNACOS.........Durnacus, dans les Gaules.

ΔΟΡΥΛΑΕΩΝ........Dorylæum, en Phrygie.

ΔΩΞΕΩΝ..........Dosa, en Assyrie.

ΔΡΕ..............Drepanum, en Sicile.

ΔΥΡ..............Dyrrachium, en Illyrie.

DVRAT............Duratum, dans les Gaules.

ΔΥΡ. ΛΑΚΟ........Dyrrachium, en Laconie.

DVRNACVS........Durnacus, dans les Gaules.

E.

HAT..............Atria, en Italie.
EBOR..............Ebora, dans le Portugal.
EBVRO............Eburones, dans les Gaules.
ΕΔΕCCΑ............Edessa, dans la Syrie.
ΜΑΡ. ΑΥΡ. ΑΝΤΩ. ΕΔΕCCΑ..........Edessa, en Mésopotamie.
ΕΔΕCCΑΙΩΝ..........Edessa, en Macédoine.
ΕΔΕCCΑΙΩΝ..........Edessa, en Syrie.
ΕΔΕCCΕΩΝ..........Edessa, en Macédoine.
ΕΓΕΣΤΑΙΩΝ..........Egesta *ou* Segesta, en Sicile.
ΕΓΙΑΛΕΩΝ..........Aegialus, dans le Péloponèse.
ΕΙΚΟΝΙΕΩΝ.........Iconium, en Lycaonie.
ΕΙΠΟΝΙΕΩΝ........Hipponium, en Italie, depuis Valentia.
ΕΙΡ..............Eresus, dans l'île de Lesbos.
ΕΙΡΗΝΟΠΟΛΙΤΩΝ....Irenopolis, en Cilicie.
ΕΛΑΙΟΥΣΙΩΝ........Elæusa, île.
ΕΛΑΙΤΩΝ..........Elæa, en Aeolie.
ΕΛΑΤΕΙΩΝ.........Elatea, dans la Phocide.
ΗΛΕΙΩΝ...........Elis, dans le Péloponèse.
ΕΛΕΥΣΙ...........Eleusis, dans l'Attique.
ΕΛΕΥΘΕΡΝΑΙΩΝ.....Eleutherna, en Crète.
ΕΛΕΥΘΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ..Eleutheropolis.
ΗΛΙΟΠ............Héliopolis, en Egypte.
ΕΛΥΡΙΩΝ...........Elyrus, en Crète.
COL. EMERITA. AVGVSTA..........Emerita, dans le Portugal.
ΕΜΙCΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑC..Emisa, dans la Phœnicie.
EMPOR............Emporiæ, en Espagne.
ΕΜΠΟΡ............Emporiæ, en Sicile.
ΕΜΠΟΡΙΤΩΝ........Emporiæ, en Espagne.
ΕΝΝΑΙΩΝ..........Enna & Henna, en Sicile.
ΕΝΤΕΛΛΙΝΩΝ.......Entella, en Sicile.
ΕΠ...............Epidaure, dans l'Argolide.
ΗΦΑΙ.............Ephæstia, dans l'île de Lemnos.
ΕΦΕΣΙΩΝ..........Ephèse, en Ionie.
ΕΠΙΚΤΗΤ..........Epicterus, contrée de la Phrygie.
ΕΠΙΔΑΥΡΟΥ........Epidaure, dans l'Argolide.
ΕΠΙΦΑΝΕΩΝ........Epiphanea, en Syrie.
ΕΠΙΦΑΝΕΩΝ........Epiphanea, en Cilicie.
ΕΡ...............Eresus, dans l'île de Lesbos.
ΕΡ...............Erythræ, en Crète.
ΗΡ. Σ............Heraclea fintica, en Macédoine.
ΗΡΑΚ.............Héracléopolis, en Egypte.
ΗΡΑΚΛΗΑC. ΕΝ. ΠΟΝΤΩ..........Héraclée, dans le Pont.
ΗΡΑΚΛΕΙΑ.........Héraclée, en Bithynie.
ΗΡΑΚΛΕΙΑ.........Héraclée, dans la Cyrénaïq.
ΗΡΑΚΛΕΙΑC. ΕΝ. ΠΟΝΤΩ..........Héraclée, dans le Pont.
ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ........Héraclée, en Italie.
ΗΡΑΚΛΕΙΩΝ........Héraclée, en Lydie.
ΗΡΑΚΛΕΩΝ.........Héraclée, en Lydie.
ΗΡΑΚΛΕΩΝ. ΕΝ. ΠΟΝΤΩ..........Héraclée, dans le Pont.
ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ......Héraclée, en Acarnanie.
ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ. ΜΕΤΡ.Héraclée, en Thrace.
ΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ......Héraclea Lyncestidis, en Macédoine.
ΗΡΑΚΛΕΩΤΩΝ......Héraclée, en Carie.
ΕΡΑΔ.............Eradæ, dans l'Attique.
ΗΡΑΕΩΝ...........Heræa, dans l'Arcadie.
ΕΡΕΒΟΙΩΝ.........Erebæa, en Bithynie.
ΕΡΕΣΙ............Eresus, dans l'île de Lesbos.
ΕΡΕΤΡΙΕΩΝ........Eretria, dans l'Euboée.
MVN. ERGAVICA....Ergavica, en Espagne.
ΕΡΙ..............Eriza, en Carie.
ΕΡΜΙΟΝΕΩΝ........Hermione, dans le Péloponèse.
ΕΡΜΟ.............Hermopolis, en Egypte.
ΕΡΜΟΚΑΠΗΛΕΙΤΩΝ..Hermocapelus, en Lydie.
ΕΡΜΩΝΘ...........Hermonthis, en Egypte.
ΕΡΜΟΠΟΛΙΤΩΝ......Hermopolis, en Egypte.
ΕΡΜΟΥΠΟΛΕΙΤΩΝ...Hermupolis, en Lydie.
ΗΡΩ..............Heroopolis, en Egypte.
ΗΡΩΔΟΥ...........Hérode-le-Grand, roi de Judée.
ΕΡΥ..............Erythræ, en Ionie.
ΕΡΥΚΕΙΩΝ.........Eryx, en Sicile.

ΕΡΥΘΡΑΙΩΝ........Erythræ, en Ionie.
ΕϹΒΟΥ............Esbus, dans l'Arabie.
ΕϹΒΟΥϹ...........Esbus, dans l'Arabie.
ΕΣΤΓΕΔΙΙΥΣ.........Aſpendus, en Pamphilie.
ΕΤΕΝΝΕΩΝ.........Etenna, en Pamphilie.
ΕΥ...............Eubée, île.
ΕΥΑ..............Eva, en Arcadie.
ΕΥΒΟΙΕΩΝ..........Eubée, île.
ΕΥΚΑΡΠΕΙΑ........Eucarpia, en Phrygie.
ΕΥΚΑΡΠΕΩΝ........Eucarpia, en Phrygie.
ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ.......Eucratides le fils, roi de la Bactriane.
ΕΥΜΕΝΕΩΝ.........Eumenia, en Phrygie.
ΕΥΜΕΝΕΩΝ. ΑΧΑΙΩΝ.Eumenia, en Phrygie.
ΒΑΣΙΛ. ΕΥΠΑΤΟΡΟϹ.Eupator, roi du Boſphore.
ΕΥΡΩΜΕΩΝ.........Eurome, dans la Carie.
ΕΥΡΥΔΙΚΕΩΝ.......Eurydicium, dans l'Elide.
ΕΥΣΕΒΕΙΑΣ.........Euſebia, en Cappadoce.

F.

FA................Faleria, dans l'Etrurie.
FAI...............Faiſula, en Italie.
FAΛΕΙΩΝ..........Faliſci, en Italie.
FAPIAIΩ...........Faria, île.
FAΞΙΩΝ............Axia en Locride *ou* en Crète.

G.

ΓΑΒΗΝΩΝ..........Gabe, dans l'Iturée *ou* la Trachonite.
ΓΑΒΑΛΕΕΩΝ........Gabala, en Syrie.
ΓΑΔΑΡΑ...........Gadara, en Paleſtine.
ΓΑΔΑΡΕΩΝ.........Gadara, en Paleſtine.
ΓΑΛΑΤΙΑϹ..........Galatie, en Aſie.
ΓΑΛΑΤΩΝ..........Galatie, en Aſie.
ΓΑΡΓΑΡΕΩΝ........Gargara, en Aeolide.
ΓΑΥΛΙΤΩΝ.........Gaulos, île.
ΓΑΖΑΕΩΝ..........Gaza, en Paleſtine.
ΓΑΖΙΟΥΡΩΝ........Gaziura, dans le Pont Galatique.
ϹΕΛΑΣ............Gela, en Sicile.
ϹΕΛΟΙΩΝ..........Gela, en Sicile.
ΓΕΛΟΙΩΝ..........Gela, en Sicile.
ΒΑ. ΓΕΛΩΝΟΣ......Gélon, roi de Sicile.
ΓΕΡΑϹΩΝ..........Geraſa, dans la Décapole de Syrie.
ΓΕΡΜΑΝΙΚΕΩΝ......Cæſarea Germanicia, en Syrie.
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΕΩϹ.Germanicopolis, en Iſaurie.
ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΠΟΛΙϹ...Germanicopolis, en Paphlagonie.
COL. AVG. F. GERMENO........Germé, en Galatie.
ΓΕΡΜΗΝΩΝ........Germé, en Myſie.
ΓΟΜΦΕΩΝ..........Gomphi, en Theſſalie.
ΓΟΡΔΗΝΩΝ.........Gordus-Julia, en Lydie.
ΓΟΡΔΟϹ...........Gordus-Julia, en Lydie.
ΓΟΡΤΥΝΙΩΝ........Gortyna, en Crète.
ΓΟΡΤΥϹ...........Gortyna, en Crète.
ΓΡΑ..............Graviſcæ, en Italie.
MVNICIP.GRACCVRIS.Graccuris, en Eſpagne.
ΓΡΥ..............Grumentum, en Italie.
ΓΥΡΤΩΝΙΩΝ........Gyrton, en Theſſalie.
ΓΥΘΕΑΤΩΝ.........Gythium, en Laconie.

H.

COL. H. LEC. H.....Héliopolis, dans la Cœléſyrie.
C. G. IVL. H. A. P...Héliopolis, dans la Cœléſyrie.
C. G. I. H. P. A.....Hippone, dans l'Afrique.
HADR.............Hadrumetum, en Afrique.
COL. HEL..........Héliopolis, dans la Cœléſyrie.

I.

ΙΑ...............Jaſus, en Carie.
ΙΑΙΤΟΥ...........Jaetia, en Sicile.
ΙΑΣΕΩΝ...........Jaſus, en Carie.
ΙΑϹϹΕΩΝ..........Jaſus, en Carie.
ΙΑΤΙΚΟ...........Iaticus, roi de Galatie.
IBRVIX...........Eburovices, dans les Gaules.
ΙΚΑΡ.............Icarius, île.
ΙΔΡΙΕΩϹ..........Idricus, roi de Carie.
ΙΕΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ.....Hiérapolis, en Phrygie.
ΙΕΡΑΠΟΛΙϹ.........Hiérapolis, en Phrygie.
ΙΕΡΑΠΥΤΝΙΩΝ......Hierapytna, en Crète.

ΙΕΡΟΚΑΙϹΑΡΕΩΝ	Hiérocæſarée, en Lydie.
ΙΕΡΩΝΟΣ	Hiéron I, roi de Sicile.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΙΕΡΟΝΥΜΟΥ	Hiéronyme, roi de Sicile.
ΙΕΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ	Hiérapolis, en Cilicie.
ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ	Hiérapolis, en Syrie.
ΙΗΤΩΝ	Jos, île.
C. I. IL. A	Illici, en Eſpagne.
C. C. IL. A	Illici, en Eſpagne.
ΙΛΗΑ	Hilea, en Méſopotamie.
MVN. ILERDA	Ilerda, en Eſpagne.
ΙΛΙΕΩΝ	Ilium, en Troade.
ΙΛΙΟΝ	Ilium, en Troade.
M. H. I. ILLERGAVONIA. DERT	Illergavonia, en Eſpagne.
ΙΜΒΡΙΩΝ	Imbrus, île.
ΙΜΒΡΟΥ	Imbrus, en Carie.
ΗΙΜΕΡΑΙΩΝ	Himére, en Sicile.
ΙΝΔΕΙ	Indicæa.
ΙΩΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ	Ionopolis, en Paphlagonie.
ΙΠΠΟΝΙΕΩΝ	Hipponium, en Italie, depuis Valentia.
ΙΡ	Irène, île.
IRIPPO	Irippo, en Eſpagne.
ΙΡΡ	Irrheſia, île.
ΙΣ	Iſſa, île près de l'Illyrie.
ΙϹΑΥΡΩΝ	Iſaurus, en Iſaurie.
ΙΣΙΝ	Iſindus, en Pamphylie.
ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ	Iſtiæa, en Euboée.
ΙΣΤΡΙΗ	Iſtriopolis, en Moeſie.
ΙϹΤΡΙΗΝΩΝ	Iſtrus, dans le Pont.
MVM. ITAL	Italica, en Eſpagne.
ΙΤΑΝΙΩΝ	Itanus, en Crète.
ΙΘΑ	Ithaque, île.
ΙΘΑΚΩΝ	Ithaque, île.
ΙΟΠΗ	Joppé, en Paleſtine.
ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ. ΙΟΤΑΠΗ	Jotapé, reine de Commagène.
ΙΟΥΔΑΙΑϹ	Judée.
ΙΟΥΛ	Julis, dans l'île de Céos.
ΙΟΥΛΙΑ	Julias, en Paleſtine
ΙΟΥΛΙΕΩΝ	Julia, en Phrygie.
ΙΟΥΛΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ	Juliopolis, en Bithynie.
REX IVBA	Juba le fils, roi de Numidie & de Mauritanie.
REX IVBA	Juba le père, roi de Numidie & de Mauritanie.
ΙΥΛΙΩΝ	Julis, dans l'île de Ceos.

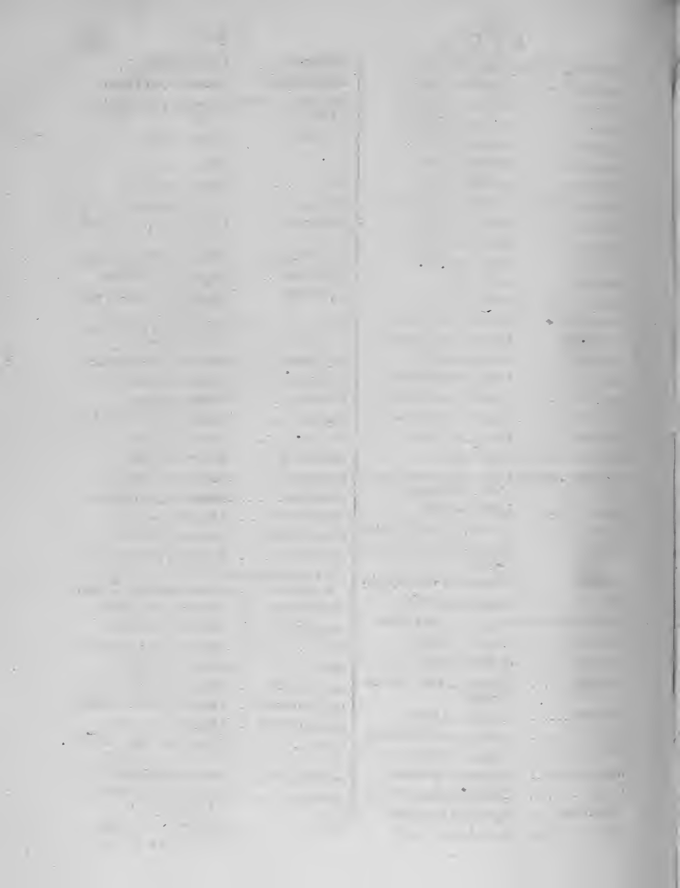
L.

Λ	Locriens Epizéphiriens, en Italie.
ΛΑ	Lacédémone, en Laconie.
ΛΑ	Lampſaque, en Myſie.
ΛΑ	Larymna & Salgaſſus, en Béotie.
ΛΑ. ΣΑ	Larymna & Salgaſſus, en Béotie.
ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ	Lacanatæ, en Cilicie.
ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΩΝ	Lacédémone, en Laconie.
ΛΑΚΥΔΩΝ	Lacydon, dans les Gaules.
VADINOD	Larinum, en Italie.
LAELIA	Lælia, en Eſpagne.
ΛΑΕΡΤΕΙΤΩΝ	Laërte, en Cilicie.
ΛΑΛΑϹϹΕΩΝ	Lalaſſis, dans l'Iſaurie.
ΛΑΜ	Lampſaque, en Myſie.
ΛΑΜΙΕΩΝ	Lamia, en Theſſalie.
ΛΑΜΠΑΙΩΝ	Lampa, en Crète.
ΛΑΜΨ	Lampſaque, en Myſie.
ΛΑΜΨΑΚΗΝΩΝ	Lampſaque, en Myſie.
ΛΑΝΔΙΝΑ	Landina, en Italie.
SEPT. COL. LAOD. METRO	Laodicée, en Syrie.
COL. LAODICEAS. METROPOLEOS	Laodicée, en Syrie.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ	Laodicée, en Phrygie, ſur les confins de la Carie.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ	Laodicée de Syrie, près de la mer.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ	Laodicée, dans le Pont Galatique.
ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ. ΠΡΟϹ. ΛΙΒΑΝ	Laodicée, dans la Cœléſyrie, près du Liban.
ΛΑΟΔΙϹΕΩΝ	Laodicée, de Syrie.
ΛΑΠΙΘ	Lapithæ, en Theſſalie.

ΛΑΠΠΑΙΩΝ..........Lappa, en Crète.
ΛΑΡΑΝΔΕΩΝ........Laranda, en Lycaonie.
ΛΑΡΙΣΑΙΩΝ........Lariſſa, en Theſſalie.
ΛΑΩΝ.............Las, dans la Laconie.
LAVDICEΩΝ........Laodicée, en Syrie.
ΛΕΒΕΔΙΩΝ.........Lebedus, en Ionie.
ΛΕΟΝΤΙΝΟΝ........Leontini, en Sicile.
ΛΕΟΝΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Leontopolis, en Egypte.
COL. VIC. IVL. LEP..Leptis, en Afrique.
ΛΕΠΤΙC...........Leptis, en Afrique.
C. V. I. L.........Leptis, en Afrique.
ΛΕCΒΙΩΝ..........Lesbos, île.
ΛΕΣΒΟΥ...........Lesbos, île.
ΛΗΤΟΠΟΛΙΤΩΝ.....Letopolis, en Egypte.
ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ........Leucade, en Acarnanie.
ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ........Leucas, en Syrie.
ΛΙΒΥΗ............Libya, nome d'Egypte.
LIHOVI...........Lexovii, dans les Gaules.
ΛΙΛΥΒΑΙΤΑΝ.......Lilybæum, en Sicile.
ΛΙΜΥΡΕΩΝ.........Limyra, en Lycie.
ΛΙΠΑΡΑΙΩΝ........Lipari, île.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΛΙΣΑΜΟ.Liſamo, roi inconnu, peut-être d'Arſamoſate.
ΛΙΣΙΩΝ...........Liſſus, en Crète.
LITAN............Litanobriga, dans les Gaules.
ΛΟΚΡΩΝ...........Locriens-Epizéphyriens, en Italie.
ΛΟΚΡΩΝ...........Locriens-Ozoles, en Locride.
ΛΟΓ..............Longone, en Sicile.
ΛΟΓΓΟΣ. ΤΑΛΗΤΩΝ............en Laconie.
ΛΟΥΚΑΝΟΜ........Lucania, en Italie.
LOVCERI..........Luceria, en Italie.
ΛΥΚΑΟΝΙΑC........Lycaonie, dans l'Aſie mineure.
ΛΥΚΙΑΝΩΝ.........Lyciani, en Italie.
ΛΥΚΙΩΝ...........Lycie, dans l'Aſie mineure.
ΛΥΚΙΩΝ...........Cragus, en Lycie.
ΛΥΚΟΠΟΛΙΤΩΝ.....Lycopolis, en Egypte.
LUGD.............Lugdunum, dans les Gaules.
ΛΥΡΒΕΙΤΩΝ........Lyrbe, en Pamphylie.
LVS..............Lus, dans les Gaules.
ΛΥCΙΑΔΕΩΝ........Lyſias, en Phrygie.
ΛΥΣΙΜΑΧΕΩΝ.......Lyſimachie, en Thrace.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ.............Lyſimaque, roi de Macédoine.
ΛΥΤΤΙΩΝ..........Lyttus, en Crète.

M.

M................Malée, en Laconie.
MA...............Rhodanuſia, dans les Gaules.
ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ.......Macédoniens (les) après les rois.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΑΓΑ...Magas, roi de la Cyrénaïque.
ΜΑΓΝΗΤΩΝ........Magneſia, en Theſſalie.
ΜΑΓΝΗΤΩΝ........Magneſia, en Ionie, près du Méandre.
ΜΑΓΝΗΤΩΝ. CΙΠΥΛΟΥ........Magneſia, en Lydie, près du mont Sipylus.
ΜΑΓΥΔΕΩΝ........Magydus, en Pamphylie.
ΜΑΙΟΝΩΝ.........Mæonie, en Aſie.
ΜΑΙΩΝΩΝ.........Mæonie, en Aſie.
ΜΑΛΕΩΝ..........Malée, en Laconie.
ΜΑΛΙΕΩΝ.........Maliens, en Theſſalie.
ΜΑΛΙΩΝ..........Maliens, en Theſſalie.
ΜΑΛΛΩΤΩΝ........Mallus, en Cilicie.
ΜΑΜΕΡΚΟΥ........Mamercus, roi de Sicile.
ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ.......Mamertins, en Italie.
ΜΑΝΤΑΛΗΝΩΝ......Mantala, en Phrygie.
ΜΑΝΤΙΝΕΩΝ.......Mantinée, en Arcadie.
ΜΑΡΚΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ & ΛΕΤΩΝ........Marcianopolis, en Thrace.
ΜΑΡΩΝΕΙΤΩΝ.......Maronée, en Thrace.
ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ........Maronée, en Thrace.
ΜΑΣ..............Marſeille, dans les Gaules.
ΜΑΣ..............Mazara, en Sicile.
ΜΑΣ. ΛΥΚΙΩΝ......Maſſycites, en Lycie.
ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.....Marſeille, dans les Gaules.
ΜΑCΤΑΥΡΕΙΤΩΝ.....Maſtaura, en Lydie.
ΜΑΘΥ.............Methymna, dans l'île de Lesbos.
ΜΑΥΣΣΩΛΛΟ.......Mauſole, roi de Carie.
MEDIO............Mediomatrici, dans les Gaules.
ΜΕΓ..............Megalopis, en Arcadie.



ΜΕΓ...............Megarsus, en Cilicie.
ΜΕΓ...............Megara, en Sicile.
ΜΕΓΑΡΕΩΝ..........Mégare, en Attique.
ΜΕΓΑΡΣΩΝ..........Megarsus, en Cilicie.
ΜΕΓΙΑΙΤΩΝ.........Megia, en Mésopotamie.
ΜΗΛΙΩΝ............Melos, île.
ΜΕΛΙΤΑΙΩΝ.........Melite, aujourd'hui Malte.
ΜΕΜΦΕΙΤΗϹ.........Memphis, en Egypte.
ΜΕΜΦΙ.............Memphis, en Egypte.
ΜΕΝΑΙΝΩΝ..........Menæ, en Sicile.
MELITAS...........Melite, aujourd'hui Malte.
ΜΕΝΔ..............Mendes, en Egypte.
ΜΕΝΔΙΗ............Mende, en Macédoine.
ΜΕΝΕ..............Ménélaïs, en Egypte.
ΜΕΝΕΛΑΙ...........Ménélaïs, en Egypte.
ΜΕΝΕΛΑΙΤΩΝ........Ménélaïs, en Egypte.
ΜΕΣ...............Messene, en Messénie.
ΜΕΣΑΜΒΡΙΑΝΩΝ......Mesambria, en Thrace.
ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ.........Messine, en Sicile.
ΜΕϹϹΗΝΙΩΝ.........Messene, en Messénie.
ΜΕΣΣΕΝΙΩΝ.........Messine, en Thrace.
ΜΕΤΑ..............Metapontum, en Sicile.
ΜΕΤΑΜΒΡΙΑΝΩΝ......Mesambria, en Thrace.
ΜΕΤΑΠΟΝΤΙΝΩΝ......Metapontinum, en Sicile.
ΜΕΤΗΛΙ............Metelis, en Egypte.
ΜΕΘΑΝΑΙΩΝ.........Methana, dans l'Argolide.
ΜΗΘΥΜΝΑΙΩΝ........Methymna, dans l'île de Lesbos.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΩϹ. ΙϹΑΥΡΩΝ.........Metropolis, en Isaurie.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.....Metropolis, en Phrygie.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΙΩΝΙΑ..Metropolis, en Ionie.
ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΩΝ......Metropolis, en Phrygie.
ΜΗΤΡΟΣ............Metroum, en Bithynie.
ΜΙ................Milet, en Ionie.
ΜΙΔΑΕΩΝ...........Midæum, en Phrygie.
ΜΙΔΑΩΝ............Midæum, en Phrygie.
ΜΕΙΛΗΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.Miletopolis, en Mysie.
ΜΙΛΗϹΙΩΝ..........Milet, en Ionie.
ΜΙΛΗΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ..Miletopolis, en Mysie.

ΜΙΝΥ..............Minya, en Thessalie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ.............Mithridate, premier roi de Pont.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ.............Mithridate Eupator, roi de Pont.
Β. ΜΟΑΓ...........Moagéte, roi de Cybire.
ΜΟΚΑ..............Moca, dans l'Arabie Pétrée.
ΜΟΚΟΚΛΕΙΩΝ........Mococle *ou* Moccle, en Phrygie.
ΜΟΛΟΣΣΩΝ..........Molossi, en Epire.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΜΟΝΟΥΝΙΟΥ............Monunius, roi de Dyrrachium.
ΜΟΨΕΑΤΩΝ..........Mopsos *ou* Mopsuestia, en Cilicie.
ΜΟΨΕΙ.............Mopsium, en Thessalie.
ΜΟΡΓΑΝΤΙΝΩΝ.......Morgantinum, en Sicile.
ΜΟϹΤΗΝΩΝ..........Mostene, en Lydie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΟΣΤΙΔΟΣ.Mostis, roi de Dalmatie.
ΜΟΘΩ..............Motone, en Messénie.
ΜΟΤΥΑΙΩΝ..........Motye, en Sicile.
ΜΥ................Mycalessus, en Bœotie.
ΜΥΚΟΝΙΩΝ.........Myconus, île.
ΜΥΛΑϹϹΕΩΝ.........Mylasa, en Carie.
ΜΥΝΔΙΩΝ...........Myndus, en Carie.
ΜΥΡ...............Myrlea, en Bithynie.
ΜΥΡΕΩΝ............Myra, en Lycie.
ΜΥΡΙΑΝΔΡΙΤΩΝ......Myriandos, en Cilicie.
ΜΥΡΙΝΑΙΩΝ.........Myrina, en Aeolie.
ΜΥΡΤΑΝΤΙΑ.........Murgantia, dans le Samnium.
ΜΥΤΙΛΗΝΑΙ.........Mytilène, dans l'île de Lesbos.

N.

C. V. I. N........Norba, en Espagne.
C. C. N. C........Norba, en Espagne.
ΝΑΚΟΛΕΩΝ..........Nacolia, en Phrygie.
ΝΑΚΡΑϹΕΩΝ.........Nacrasa, en Lydie.
ΝΑΚΡΑϹΙΤΩΝ........Nacrasa, en Lydie.
ΝΑΓΙΔ.............Nagidus, en Cilicie.
ΝΑΥ...............Naupactus, en Aetolie.
ΝΑΥΚΡΑΤΙϹ.........Naucratis, en Egypte.
ΝΑΞΙΩΝ............Naxus, île.

ΝΑΞΙΩΝ............Naxus, en Sicile.
ΝΕ................Nea, île.
ΝΕΑΠ..............Neapolis, en Carie.
COL. NEAP.........Neapolis, en Paleftine.
COL. SERG. NEAPOL.Neapolis, en Paleftine.
ΦΛ. ΝΕΑCΠ.........Neapolis (*Flavia*), en Paleftine.
ΝΕΗΤΩΝ...........Netum, en Sicile.
ΝΕΙΚΑΝΙΕΩΝ........Nicée, en Bithynie.
ΝΕΙΚΑΝΙΕΩΝ. ΤΩΝ. ΕΝ. ΚΙΛΒΙΑΝΩ....Nicée, dans l'Afie mineure, près de Cilbianus.
ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. CΕΛΕΥΚΙΔΟC......Nicopolis, en Séleucide.
ΝΕΙΚΟΠΟΛΕΩC......Nicopolis, en Epire.
COL. NEM.........Nemaufus (*Nifmes*), dans les Gaules.
ΝΕΟ..............Neapolis, en Macédoine.
ΝΕΟΚΑΙCΑΡΕΙC.....Neocæfarée, dans le Pont.
ΝΕΟΚΑΙCΑΡΕΩΝ.....Neocæfarée, dans le Pont.
ΝΕΟΠΟΛΙΤΗC.......Neapolis, en Italie.
ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ.......Neapolis, en Italie.
ΝΕΡΩΝΙΕΩΝ........Neronias, en Paleftine, jadis Cæfarée.
CΕΠ. ΚΟΛΩ. ΝΕΣΙΒΙ..Nifibe, en Méfopotamie.
ΝΙ................Nifyros, île.
ΝΙΚΑΙΕΩΝ..........Nicée, en Bithynie.
ΝΙΚΗΦΟΡΙΩΝ.......Nicephorium, en Méfopotamie.
ΝΙΚΟΜΕΔ..........Nicomédie, en Bithynie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΝΙΚΟΜΗΔΟΥ..........Nicomède I, roi de Bithynie.
ΝΙΚΟΠΟΛΕΩC.......Nicopolis, en Epire.
ΝΙΚΟΠΟΛΕΩC.......Nicopolis, fur le Meftus, en Thrace.
ΝΙΚΟΠΟΛΕΩC.......Nicopolis, dans la Séleucide.
ΝΙΚΟΠΟΛΙC........Nicopolis, fur l'Ifter *ou* Danube, en Moefie.
ΝΙΚΟΠΟΛΙΤΩΝ......Nicopolis, fur l'Ifter *ou* Danube, en Moefie.
ΝΙΝΝΟ............Ninno, dans les Gaules.
ΝΙΣΥ.............Nifyros, île.
ΝΩΛΑΙΩΝ..........Nola, en Italie.
ΝΟΥΚΡΙΝΩΝ........Nucrinum, en Italie.
NVCRINVM.........Nucrinum, en Italie.
ΝΥΣΑ. CΚΥΘΟΠΟΛΙC.Nyfa, en Syrie.
ΝΥΣΑ. ΕΝ. ΠΑΙΩ....Nyfa, en Paeonie.
ΝΥCΑΕΩΝ..........Nyfa, en Carie.

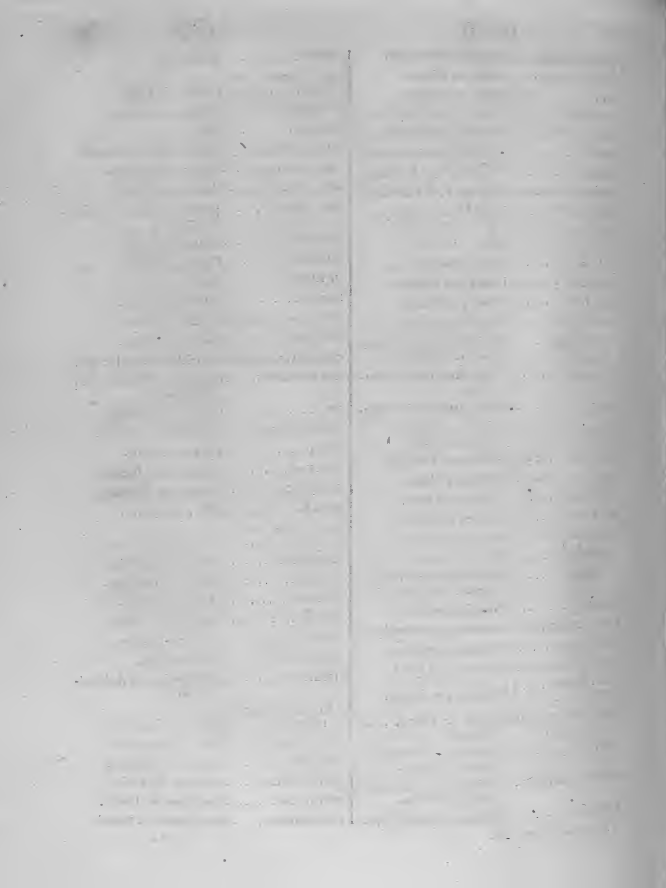
O.

C. A. O. A. F......Oea, en Afrique.
OBVLCO...........Obulco, en Efpagne.
OCII.............Ocii, dans les Gaules.
ΟΔΗCCΕΙΤΩΝ.......Odeffus, en Moefie.
ΟΙΝΙΑΔΑΝ.........Oeniadæ, en Acarnanie.
ΟΙΤΑΙ............Oetæi, en Theffalie.
COL. IVL. AVG. OLBABEN........Olba, en Pifidie, aux confins de la Pamphylie.
ΟΛΒΑCΑ...........Olbafa, en Pamphylie.
ΟΛΒΙΟ............Olbiopolis, dans la Sarmatie.
ΟΛΟΝΤΙΩΝ.........Olus, en Crète.
ΟΛΥ..............Olympus, en Lycie.
ΟΝΟΥ.............Onuphis, en Egypte.
ONVBA............Onuba, en Efpagne.
ΟΦΡΥ.............Ophrynium, en Troade.
ΟΠΟΝΤΙΩΝ.........Opuntii, en Locride.
ΟΡΑΝΔΕΩΝ.........Oroanda, en Pamphylie.
ΟΡΧΩΜΕΝΙΩΝ.......Orchomenus, en Arcadie.
ΩΡΙΚΙΩΝ..........Oricus, en Epire.
ORIPPO...........Orippo, en Efpagne.
ORRA.............Orra, en Sicile *ou* en Italie.
ΟΡΡΕ.............Horreum, en Epire.
ΟΡΡΙ.............Horreum, dans l'Epire.
ΟΡΣΑΝΤΙΝΩΝ.......Urfentium *ou* Orfo, en Lucanie.
ΟΡΘΑΓΟΡΕΩΝ.......Orthagoria, en Macédoine.
ΟΡΘΩΣΙΕΩΝ........Orthofias, en Carie.
ΟΡΘΩCΙΕΩΝ........Orthofias, en Phœnicie.
ORTONA...........Ortona, en Italie.
OSCA.............Ofca, en Efpagne.
V. V. OSCA........Ofca, en Efpagne.
VRB. VIC. OSCA....Ofca, en Efpagne.
OSET.............Offet, en Efpagne.
OSI..............Oficerda, en Efpagne.
OSIC.............Oficerda, en Efpagne.

MVN. OSICERDA....Oſicerda, en Eſpagne.
OSSET............Oſſet, en Eſpagne.
OSTVR...........Oſtur, en Eſpagne.
ΟΤΡΟΗΝΩΝ........Otrus & Otrea, en Phrygie.
ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΟC.....Vabalathe, roi de Palmyre.
ΟΥΙΚΥ............Vicus Julius, dans les Gaules.
OVIRICIV.........Viritium, dans les Gaules.
ΟΥΡΑΝΙΑΣ ΠΟΛΕΩC. Uranopolis, en Macédoine.
ΟΞΥΡΥΝΧΙΤΩΝ......Oxyrynchus, en Egypte.

P.

C. A. A. P........Patræ, dans l'Achaïe.
C. I. P...........Parada, en Afrique.
C. C. I. P........Parada, en Afrique.
C. G. I. H. P.......Parium, en Myſie.
Π................Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
Π................Palés, dans l'île de Céphalénie.
ΠΑ...............Palés, dans l'île de Céphalénie.
PAE..............Paeſtum, en Italie.
ΠΑΓΑΙΩΝ.........Pagæ, dans l'Attique.
ΠΑΙS.............Paeſtum, en Italie.
ΠΑΙSTANO.........Paeſtum, en Italie.
ΠΑΛΛΗΝΩΝ........Palléne, en Achaïe.
ΠΑΛΜΥΡΑ.........Palmyre, en Syrie.
ΠΑΛΤΗΝΩΝ........Paltos, en Syrie.
ΠΑΝ..............Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
ΠΑΝΔΟ...........Pandoſia, en Italie.
ΠΑΝΕΜΟΤΕΙΧΕΙΤΩΝ. Panemotichus, en Pamphylie.
ΠΑΝΟΡΜΙΤΑΝ.......Panormus, en Sicile.
PANORMITANORVM. Panormus, en Sicile.
ΘΕΟΥ. ΠΑΝΟC.... } ΠΑΝΟΠ.......... } Panopolis, en Egypte.
ΠΑΝΤΑΛΕΩ.ΕΝ.ΠΑΙΩ. Pantalia & Pautalia, en Pœonie.
ΠΑΝΤΙ............Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
ΠΑΝΤΙΚΑΠΑΙΤΩΝ...Panticapæum, dans la Cherſonnèſe Taurique.
ΠΑΦΙΩΝ..........Paphos, dans l'île de Chypre.
ΠΑΡΙ.............Paros, île.
COL. PARIA. IVL. AVG............Parium, en Myſie.
ΠΑΡΙΑΝΩΝ.........Parium, en Myſie.
ΠΑΡΙΩΝ...........Paros, île.
ΠΑΡΛΑΙΩΝ.........Parlais, dans la Lycaonie.
COL. PARLAIS.....Parlais, en Lycaonie.
COL. NER. PAT.....Patræ, en Achaïe.
COL. PATR........Patricia (*colonia*), en Eſpagne.
ΠΑΤΑΡΕΩΝ........Patare, en Lycie.
ΠΑΤΡΑΟΥ..........Patræ, en Achaïe.
ΠΑΤΡΑΟΥ..........Patrée.
ΠΑΤΡΕ............Patræ, en Achaïe.
COL. A. A. PATRENS. Patræ, en Achaïe.
ΠΑΤΡΕΩΝ..........Patræ, en Achaïe.
COLONIA. PATRICIA. Patricia (*colonia*), en Eſpagne.
ΠΑΥΤΑΛΙΩΤΩΝ.....Pantalia & Pautalia, en Pœonie.
ΠΕ...............Pelinna, en Theſſalie.
ΠΕΔΝΗΛΙCCΕΩΝ.....Pedneliſſus, en Piſidie.
ΠΕΙΡΑ............Peiræ, en Achaïe.
ΠΕΛΕΚΑΝ..........Pelecania, en Bœotie.
ΠΕΛΙΝΝΑΙΣ.........Pelinna, en Theſſalie.
ΠΕΛΛΑ............Pella, en Syrie.
COL. IVL. AVG. PELLA..........Pella, en Macédoine.
ΠΕΛΛΑΙΩΝ.........Pella, en Macédoine.
ΠΕΛΛΗC...........Pella, en Macédoine.
ΠΕΛΩΡΙΑΣ..........Meſſine, en Sicile.
ΠΗΛΟΥ............Peluſium, en Egypte.
ΠΕΛΤΗΝΩΝ........Peltæ, en Phrygie.
ΠΕΠΑΡΗΘΙΩΝ.......Peparethus, île.
ΠΕΡΔΙΚΚΑ.........Perdiccas II, roi de Macédoine.
ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ. ΠΕΡΓΑΙΑΣ..........Perga, en Pamphylie.
ΠΕΡΓΑΕΙΩΝ........Perga, en Pamphylie.
ΠΕΡΓΑΙΩΝ.........Perga, en Pamphylie.
ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ......Pergame, en Myſie.
ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ........Perinthus, en Thrace.
ΠΕΡΠΕΡΗΝΩΝ.......Perperenna, en Aeolide.



ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΕΡΣΕΩΣ. Persée, roi de Macédoine.
ΠΕϹϹΙΝΟΥΝΤΙΩΝ.... Pessinus, dans la Galatie.
ΓΑΛ. ΤΟΛΙϹ. ΠΕϹϹΙΝΟΥΝΤΙΩΝ....... Pessinus, en Galatie.
ΠΕΤΗΛΙΝΩΝ........ Petelia, en Italie.
ΠΕΤΡΑ............. Petra, dans la Marmarique.
ΠΕΤΡΑ............ Petra, dans l'Arabie.
Φ................. Phocéens, dans la Phocide.
Φ................. Phaestus, en Crète.
ΦΑ................ Phaestus, en Crète.
ΦΑ................ Palasarna, en Crète.
ΦΑ................ Pharus, île.
ΦΑ................ Phanagoria, sur le Bosphore Cimmérien.
ΦΑΙ............... Phaestus, en Crète.
ΦΑΙΣ.............. Phaestus, en Crète.
ΦΑΛΑ............. Phalanna, en Thessalie.
ΦΑΡΒΑΙ........... Pharbæthites, nome d'Egypte.
ΦΑΡΚΑΔΟ.......... Pharcadon, en Thessalie.
ΦΑΡΝΑΚΕΩΝ....... Pharnacia, dans le Pont Polémoniaque.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΑΡΝΑΚΟΥ. Pharnace I, roi de Pont.
ΦΑΡΣ.............. Pharsalus, en Thessalie.
ΦΑΣΗΛΙ........... Phaselis, en Lycie & en Pamphylie.
ΦΕΑ............... Phea, dans l'Elide.
ΦΕΝΕΑΤΩΝ......... Pheneos, dans l'Arcadie.
ΦΕΝΕΩΝ........... Pheneos, en Arcadie.
ΦΕΡΑΙΩΝ.......... Pheræ, en Thessalie.
ΦΙΑΛΕΩΝ.......... Phialæ, en Arcadie.
ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ...... Philadelphie, en Lydie.
ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ...... Philadelphie, dans la Cœlésyrie.
ΦΙΛΑΔΕΛΦΙΑ........ Philadelphia, en Lydie.
ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ........ Philetaere, roi de Pergame.
COL. AVG. IVL. PHILIPPI......... Philippi, en Macédoine.
ΦΙΛΟΠΠΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. Philippopolis, en Thrace.
ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΕΟΣ.... Philippopolis, en Thrace.
ΕΝ. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙ... Philippopolis, en Thrace.
ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ. ΚΟΛΩΝΙΑϹ....... Philippopolis, dans l'Arabie.
ΦΙΛΙΠΠΟΥ.......... Philippe II, roi de Macédoine.
ΦΙΛΙΠΠΩΝ......... Philippi, en Macédoine.
ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ. ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ........... Philistis, reine en Sicile.
ΦΙΛΟΜΗΛ.......... Philomelium, en Phrygie.
ΦΙΛΟΜΙΛΕΩΝ....... Philomelium, en Phrygie.
ΦΙΝΤΙΑΣ........... Phintias, roi de Sicile.
ΦΛΑΟΥΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.. Flaviopolis, en Cilicie.
ΦΛΙΑΣΙΩΝ.......... Phlius, dans l'Achaïe.
ΦΩ................ Phocée, en Ionie.
ΦΩΚΑΕΩΝ.......... Phocée, en Ionie.
ΦΩΚΑΙΩΝ.......... Phocée, en Ionie.
ΦΟΚΕΩΝ........... Phocéens, de la Phocide.
ΦΩΚΙ.............. Phocéens, de la Phocide.
ΦΟΙΝΕΚΑΙΩΝ....... Phoenicie.
ΦΟΙΝΙΚΗϹ......... Phoenicie.
ΦΘΕΝΕΟΥ.......... Phthénéctes, nome de l'Egypte.
ΦΥ................ Phycus, dans la Cyrénaïque.
ΠΙΜΟΛΙϹ........... Pimolis, dans le Pont Galatique.
ΠΙΝΑ.............. Pinamus, dans l'Egypte.
ΠΙΟΝΙΤΩΝ.......... Pionia, dans l'Aeolide.
ΠΙΣΑΥΡ............ Pisaurum, en Italie.
ΠΙΤΑΝΑΙΩΝ......... Pitené, en Mysie.
ΠΙΞΟΔΑΡΟ.......... Pixodare, roi de Carie.
ΠΛΑΡΑΣΕΙΩΝ....... Plarassa, en Carie.
ΠΛΩΤΕΙΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ. Plotinopolis, en Thrace.
ΠΛΟΥϹΙΑϹ.......... Plusia, en Sicile.
ΠΟΔΑΛΙΩΤΩΝ....... Podalia, en Lycie.
ΠΟΙΜΑΝΗΝΩΝ....... Poemani, en Mysie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΟΛΕΜΩΝΟ....... Polémon II, roi de Pont.
ΠΟΛΕΜΟΝΟΣ. ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ........... Polémon, roi ou prince d'Isaurie.
ΠΟΛΥΡΗΝΙΩΝ....... Polyrrhenium, en Crète.
ΠΟΜΠΗΙΩΠΟΛΕΙΤΩΝ. Pompeiopolis, en Cilicie, *jadis* Soli.
ΠΟΜΠΗΙΟΠΟΛΙϹ.... Pompeiopolis, capitale de la Paphlagonie.
ΓΟΣΕΙ............. Posidonia, en Italie.
ΓΟΜΕΙ............. Posidonia, en Italie.

ΠΡΑΙΣΙ	Præsus, en Crète.
ΠΡΑΙΣΙΩΝ	Præsus, en Crète.
ΠΡΙΑΝΖΙΕΩΝ	Priansus, en Crète.
ΠΡΙΑΠΗΝΩΝ	Priapus, en Mysie.
ΠΡΙΑΠΕΩΝ	Priapus, en Mysie.
ΠΡΙΗ / ΠΡΙΗΝΕΩΝ	Priene, en Ionie.
ΠΡ. *en monograme*. ΠΡΟ	Pronos, dans l'île de Céphalénie.
ΠΡΩΑΝΩΝ	Proana, en Thessalie.
ΠΡΟΚΟΝ	Proconnesus, île.
ΠΡΟCΩ	Prosopis, en Egypte.
ΠΡΟCΤΑΝΝΕΩΝ	Prostanna, en Pisidie.
ΠΡΟΥΣΑΕΩΝ	Prusa, en Bithynie.
ΠΡΟΥCΙΕΩΝ	Prusias, en Bithynie, près du fleuve Hippius.
ΒΑΣΙΛ. ΠΡΟΥΣΙΟΥ	Prusias I, roi de Bithynie.
ΠΡΥΜΝΗCCΕΩΝ	Prymnessus, en Phrygie.
ΨΩΦΙΔΙΩΝ	Psophis, en Arcadie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΤΟ	Ptolémée Appion, à ce qu'on croit, roi de la Cyrénaique.
COL. PTOL	Ptolemaïs, en Phoenicie.
COL. CLA. PTOL	Ptolemais, en Phoenicie.
REX. PTOLE	Ptolémée, roi de Numidie & de Mauritanie.
ΠΤΟΛΕΜΑΙ	Ptolémaïs, dans la Cyrénaïque.
ΠΤΟΛΕΜΑΙΟC. ΤΕΤΡΑΡΧΗC	Ptolémée, roi ou tétrarque de Chalcidice.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ	Ptolémée I Soter, roi d'Egypte.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ	Ptolémée Céraune, roi de Macédoine.
ΠΥ	Pylos, de Triphylie, en Elide.
ΠΥΔΝΑΙΩΝ	Pydna, en Macédoine.
ΠΥΑ	Pylos, en Messenie.
ΠΥΛΙΩΝ	Pylos, en Messenie.
ΠΥΛΛΟΥ	Pylli, sur les médailles de Salapia & d'Arpi, en Italie.
PVPLVNA, *en lettres étrusques*	Populonium, en Etrurie.
ΠΥΡΝΗΩΝ	Pyrnus, en Carie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΥΡΡΟΥ	Pyrrhus, roi d'Epire.
ΠΥΘΙΕ	Pythium, en Macédoine.
ΠΥΘΟ	Pythopolis, en Bithynie.

Q.

Q	*Voyez* C.

R.

P	Rithymna, dans l'île de Crète.
ΡΑΒΒΑΤΑΜΗΝΩΝ	Rabatama, dans l'Arabie.
ΡΑΒΒΑΘΜΩΜΑ	Rabbathmoma, dans l'Arabie Pétrée.
ΡΑΒΒΑΘΜΩΜΗΝΩΝ	Rabbathmoma, dans l'Arabie Pétrée.
ΡΑΜΑΘΗΝΩΝ	Rhamata, en Palestine.
ΡΑΦΙΑ	Raphia, en Syrie.
RATVMACOS	Rhotomagus, dans les Gaules.
ΡΑΥΚΙΩΝ	Raucus, en Crète.
ΡΗ	Regium, en Italie.
RECI	Regium, en Italie.
ΡΕCΙΝΟΝ	Regium, en Italie.
ΡΗΓΙΝΩΝ	Rhegium, en Italie.
REMO	Remi, dans les Gaules.
ΡΕΦΑΝΕΩΝ	Raphanea, en Syrie.
ΡΕΦΑΝΕΩΤΩΝ	Raphanea, dans la Syrie.
ΡΗCΑΙΝΗCΙΩΝ	Rhésaina, en Mésopotamie.
ΡΕΣΚΥΠΟΡΙΔΟΥ	Rhescyporis I, roi du Bosphore.
ΡΙ	Rithymna, en Crète.
ΡΙΘΥ	Rithymna, en Crète.
ΡΟΔΗΤΩΝ	Rhoda, en Espagne.
ΡΟΔΙΟΝ	Rhodes, île.
RODOMO	Rhotomagus, dans les Gaules.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΟΥ	Rhoemetalces I, roi de Thrace.
COL. ROM	Romulea (*colonia*), en Esp.
ROTHOMO	Rhotomagus, dans les Gaules.
ROTVMAGVS	Rhotomagus, dans les Gaules.
ROVECA	Roveca, dans les Gaules.
ROVV	Rovu, dans les Gaules.
ΡΥ	Rypæ, dans l'Achaïe.
ΡΥΒΑΣΤΕΙΝΩΝ	Basta, en Italie.
ΡΥΨ	Ripæ, dans l'Achaïe.
COL. RVS	Ruscino, dans la Gaule Narbonnoise.

S.

C. I. F. S..........Sinope, dans le Pont.

Σ................Salamis, en Chypre.

ꟼ A. *en monogramme*. Samé, dans l'île de Céphalénie.

ΣA................Salamis, en Chypre.

SAETABI..........Saetabi, en Espagne.

CAETTΩN..........Saittæ, en Lydie.

SAG..............Saguntus, en Espagne.

CAΓ..............Sagalassus, en Pisidie.

CAΓA.............Sagalassus, en Pisidie.

CAΓAΛACCEΩN......Sagalassus, en Pisidie.

SAGVNTINV.......Saguntum, en Espagne.

CAIT.............Sais, en Egypte.

CAITTHNΩN.......Saetteni, en Lydie.

ΣAΛAMINI.........Salamis, en Chypre.

ΣAΛAΠINΩN........Salapia *ou* Salpia, en Italie.

CAΛHNEITΩN.......Sala, en Phrygie.

CAΛHNΩN.........Sala, en Phrygie.

ΣAΛΠINΩN.........Salapia *ou* Salpia, en Italie.

ΣAMAIΩN..........Samée, dans l'île de Céphalénie.

ΣAMΔAΛI..........Samdalium, en Pisidie.

ΣAMIΩN...........Samos, île.

ꟼAMOꟼATΩN...Samosate, dans la Commagène.

BAΣIΛEΩΣ. ΣAMOY..Samus Théosebès & le Juste, roi de Commagène.

SANTONOS.........Santones, dans les Gaules.

ΣAPΔIANΩN........Sardes, en Lydie.

BAΣIΛEΩΣ. ΣAYPOMATOY..........Sauromates I, roi du Bosphore.

CAΞIΩN...........Saxus, en Crète.

CKHΨIΩN..........Scepsis, en Mysie.

CKHΨIΩN. ΔAP......Scepsis, en Troade.

ΣKIAΘI...........Sciathos, île.

ΣKOΔPEINΩN.....
ΣKOΔPINΩN......} Scodra, dans l'Illyrie.

ΣKOTOYΣA.........Scotussa, en Thessalie.

ΣKOTOYΣΣAIΩN.....Scotussa, en Thessalie.

CKYΘOΠ..........Scythopolis, dans la Décapole de Syrie.

ΣE...............Séleucie, en Pamphylie.

ΣE...............Seriphus, île.

COL. L. SEP. SEBASTE. Sébaste, en Palestine.

KOΛ. CEBACTE.......Sébaste, en Palestine.

CEBACTH..........Sébaste, en Cilicie.

CEBACTHNΩN......Sébaste, jadis & depuis Ancyre, en Galatie, chez les Tectosages.

CEBACTHNΩN......Sébaste, en Phrygie.

CEBACTHNΩN......Sébaste, dans la Samarie.

CEBACTOΠOΛEITΩN. Sebastopolis, dans le Pont Galatique.

CEBACTOΠOΛEITΩN. Sebastopolis, dans l'Aeolie.

CEBEN............Sebennys, en Egypte.

ΣEΓEΣTAIΩN.......Segesta, en Sicile.

ΣEΓEΣTAꟼIB.......Segesta, en Sicile.

SEGOBRIG.........Segobriga, en Espagne.

ΣEIPI.............Siris, en Italie.

ΣEΛHNH.......... Sélene, femme de Ptolémée VIII, roi d'Egypte.

CEΛEYKEIAC.......Séleucie, en Syrie, dans la Piérie.

ΣEΛEYKEΩN........Séleucie, en Syrie, dans la Piérie.

ΣEΛEYKEΩN. TΩN ΠPOΣ.KAΛYKAΔNΩN. Séleucie, en Cilicie, près du fleuve Calycadnus.

BAΣIΛEΩΣ.ΣEΛEYKOY. Séleucus I Nicator, roi de Syrie.

ΣEΛΓEΩN..........Selge, en Pisidie.

ΣEΛINONTION......Selinus, en Sicile.

ΣEΦI..............Zephyrium, en Cilicie.

CEΠΦΩPHNΩN......Sepphoris, en Palestine.

SEQVANO.........Sequani, dans les Gaules.

CEPΔIKHC. OYΛΠIAC. Serdica, en Thrace.

CEPΔΩN...........Serdica, en Thrace.

CHCTIΩN..........Sestus, en Thrace.

CEΘPOEITHC.......Sethrum, dans l'Egypte.

BAΣIΛE. ΣEYTO.....Seutes III, roi de Thrace.

ΣIKHΛIOTAN.......Sicile.

ΣIKI..............Sicinus, île.

CIKYΩNIΩN.........Sicyone, dans l'Achaïe.

COL. AVR. PIA. METR. SID.......Sidon, en Phoenicie.

ϹΙΔΗ..............Sidé, en Pamphylie.

ϹΙΔΗΤΩΝ..........Sidé, en Pamphylie.

ΣΙΔΩΝΙΩΝ.........Sidon, en Phoenicie.

ΣΙΔΩΝΟΣ..........Sidon, en Phoenicie.

ϹΙΛΑΝΔЄΩΝ........Silandus, en Lydie.

ϹΙΛΥΕΩΝ..........Silyus, en Pamphylie.

ΑΥΡ. ϹΕΠ. ΚΟΛ.
ΣΙΝΓΑΡΑ........Singara, en Mésopotamie.

ΣΙ...............Siphnus, île.

ΣΙΝ..............Sinope, dans la Paphlagonie.

ΣΙΝΟΠΗΣ.........Sinope, dans la Paphlagonie.

C. I. AV. SINOP....Sinope, dans le Pont.

ΣΙΦΝΙΩΝ..........Siphnus, île.

ΣΙΠΟΝΤ...........Sipontum, en Italie.

ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ........Smyrne, en Ionie.

ΣΩ...............Soli *ou* Soloë, en Chypre.

ΣΩΛΕΩΝ...........Soli *ou* Soloë, en Chypre.

ΣΩΛΕΩΝ...........Soli, en Cilicie.

ΣΟΛΟΙ............Soli *ou* Soloë, en Chypre.

ϹΟΛΟΝΤΙΝΩΝ.......Solûs, en Sicile.

SOTIOΓA...........Sotioga, dans les Gaulès.

ΣΤΑΟΨΙ...........Stabiæ, en Italie.

ϹΤΕΚΤΟΡΗΝΩΝ.....Stectorium, en Phrygie.

MVNIC. STOBENS...Stobi, en Macédoine.

ϹΤΡΑΤΟΝΕΙΚΕΩΝ....Stratonicea, en Carie.

ϹΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ.....Stratonicea, en Carie.

ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ.......Stymphalus, en Arcadie.

VM...............Sybaris, en Italie.

MV...............Sybaris, en Italie.

ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ........Sybritus, en Crète.

ϹΥΕΔΡΕΩΝ.........Syedra, en Pamphylie.

SVESANO..........Sueſſa, en Italie.

ϹΥΝΑΕΙΤΩΝ........Synaos, en Phrygie.

ϹΥΝΝΑΔΕΩΝ........Synnade, en Phrygie.

ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.......Syracuſe, en Sicile.

ϹΥΡΙΑϹ...........Syrie.

ΣΥΡΙΕΩΝ..........Syros, île.

ϹΥΡΙΩΝ...........Syrie.

T.

C. V. T...........Tarraco, en Eſpagne.

C. V. T. T.......Tarraco, en Eſpagne.

TA...............Tanagræ, en Bœotie.

ΤΑΒΑΛΕΩΝ.........Tabala, en Lydie.

ΤΑΒΗΝΩΝ..........Taba, en Syrie.

ΤΑΒΗΝΩΝ..........Tabæ, en Carie.

ΤΑΝΑ.............Tanagræ, en Bœotie.

ΤΑΝΙ.............Tanis, en Egypte.

ΤΑΝΟΣ............Tanos, en Crète.

ΤΑΟΥΙΑΝΩΝ........Tavia, dans la Galatie.

ΤΑΦΑΙ............Taphia, île.

C. V. T. TAR......Tarraco, en Eſpagne.

ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ.......Tarente, en Italie.

TARRACO..........Tarraco, en Eſpagne.

ΤΑΡΣΕΩΝ..........Tarſe, en Cilicie.

ΤΑΡϹΟΥ...........Tarſe, en Cilicie.

ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ.....Tauromenium, en Sicile.

ΤΕ...............Tegea, en Crète.

ΤΗ...............Teos, en Ionie.

ΤΕΓΕΑ............Tegea, en Crète.

ΤΕΓΕΑΤΩΝ.........Tegea, en Arcadie.

ΤΗΙΩΝ............Teos, en Ionie.

ΤΗΛΙ.............Telos, île.

ΤΗΜΕΝΟΘΥΡΕΙϹΙ....Temenothyra, en Phrygie.

ΤΗΜΕΝΟΘΥΡΕΩΝ....Temenothyra, en Phrygie.

ΤΗΜΝΕΙΤΩΝ........Temnus, en Aeolie.

ΤΕΝΕΔΙΩΝ.........Tenedos, île.

ΤΗΝΙΩΝ...........Tenos, île.

ΤΕΝΤΥΡ...........Tentyre, en Egypte.

ΤΕΡ..............Termeſſus, en Piſidie.

ΤΕΡΙΝΑΙΩΝ........Terina, en Italie.

ΤЄΡΜΗϹϹЄΩΝ......Termeſſus, en Piſidie.

ΤΕΥΧΡΟΥ..........Teucer, roi ou prince d'Iſaurie.

ΘΑΣΙΩΝ...........Thaſus, île.

ΘΕ...............Thèbes, en Bœotie.

ΘΗ...............Thera, île.

ΘΕΒ..............Thèbes, en Bœotie.

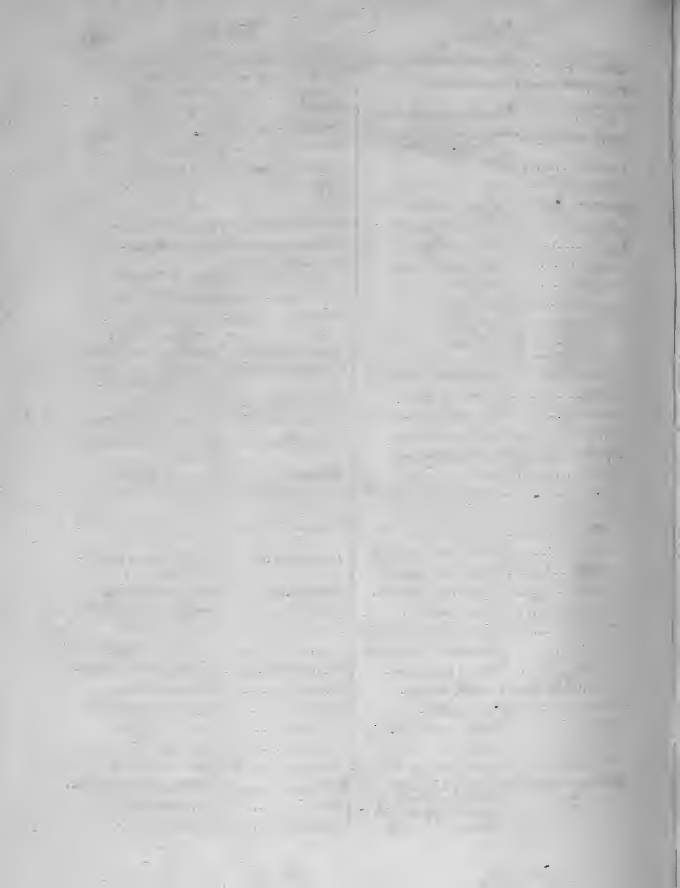
ΘΗΒΑΙΩΝ..........Thèbes, en Bœotie.

ΘΕΒΗ.............Thèbes, en Bœotie.

ΘΕΛΠΟΥϹΙΩΝ.......Thelphuſe, dans l'Arcadie.

ΘΕΜΙϹΩΝΕΩΝ ...... Themisonium, en Phrygie.
ΘΕΜΙϹΩΝΙΩΝ .... Themisonium, en Phrygie.
D. N. THEODAHATVS REX .... Théodahat, roi des Goths.
ΘΕΩΝ. ΑΔΕΛΦΩΝ... Dieux-Frères, Ptolémée-Philadelphe & son frère.
ΘΗΡΑΙΩΝ .... Thera, île.
ΘΗΡΕΩΝ .... Thera, île.
ΘΕΡΜΙΤΑΝ .... Thermæ, en Sicile.
ΘΕΡΩΝΟΣ .... Théron, roi de Sicile.
ΘΕΣ .... Thespiæ, en Bœotie.
ΘΕΣΠΙΕΩΝ .... Thespiæ, en Bœotie.
ΘΕϹϹΑΛΟΥ .... Thessaliens.
ΘΕΣΣΑΛΩΝ .... Thessaliens.
ΘΕΣΣΑΛΟΝΕΙΚΕΩΝ. . Thessalonique, en Macéd.
ΘΕϹϹΑΛΟΝΙΚΗ. ΜΗΤΡ. ΚΟ .... Thessalonique, en Macédoine.
ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ .... Thessalonique, en Macéd.
ΘΙΒΡΩ .... Thibrus, en Thessalie.
ΘΙΝΙΤΩΝ .... Thinis, en Egypte.
ΘΟΥΡΙΑΤΩΝ .... Thuria, en Messénie.
ΘΟΥΡΙΩΝ .... Thurium, en Italie.
ΘΡΑΚΩΝ .... Thrace.
ΘΥ .... Thyrium, dans l'Acarnanie.
ΘΥΑΤЄΙΡΗΝΩΝ ...... Thyatire, en Lydie.
ΘΥΕΣΣΕΩΝ .... Thyessus, en Lydie.
ΘΥΡΙΑ .... Thyria, dans l'Argolide.
ΘΥΡΡΗΩΝ .... Thyrium, en Acarnanie.
ΘΥΡΡΕΙΩΝ .... Thyrium, en Acarnanie.
ΤΙΑΝΟ .... Tianum, en Italie.
ΤΙΑΝΟΙ .... Tianus, dans la Paphlagonie.
ΤΙΑΝΩΝ .... Tianus, dans la Paphlagonie.
ΤΙΑΝΩΝ .... Tios, en Paphlagonie.
TIANVR. *en étrusque*. Teanum, en Italie.
TIATI .... Tiati, en Italie.
ΤΙΒΕΡΙΑϹ .... Tiberias, en Galilée.
ΤΙΒΕΡΙΕΩΝ .... Tiberias, en Galilée.
ΤΙΒΕΡΙΟΠΟΛΙΤΩΝ.... Tyberiopolis, en Phrygie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΤΙΓΡΑΝΟΥ. Tigrane, roi, roi des rois, roi-dieu, roi des rois-dieux, grand roi des rois, roi de Syrie.

ΤΙΜΟΘΕΩΣ. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ .... Timothée & Dionysius, rois d'Héraclée, dans le Pont.
ΤΜΟΛΙΤΩΝ .... Tmolos, en Lydie.
ΤΟΜΕΙΤΩΝ .... Tomi, en Moesie.
ΤΟΜΕΩϹ .... Tomi, en Moesie.
ΤΟΜΙΤΩΝ .... Tomi, en Moesie.
ΤΟΜΟϹ .... Tomi, en Moesie.
ΤΟΠΕΙΡΙΤΩΝ .... Topirus, en Thrace.
ΤΟΠΕΙΡΟΥ. ΟΥΠΛΙΑϹ. Topirus, en Thrace.
COL. ALEX. AVG. TR. Troas, en Phrygie.
COL. AVR. ANTONIANA. ALEX. TR. Troas, en Phrygie.
JVL. TRAD .... Traducta (*Julia*), en Espagne.
ΤΡΑΙΑΝΗϹ. ΑΥΓΟΥϹΤΗϹ .... Trajanopolis *ou* Trajana Augusta, en Thrace.
ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ . Trajanopolis, en Phrygie.
ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.. Trajanopolis *ou* Trajana Augusta, en Thrace.
ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ .... Tralles, en Lydie.
ΤΡΑΠΕΖΟΠΟΛΙΤΩΝ... Trapezopolis, en Carie.
ΤΡΑΠΕΖΟΥΝ .... Trapezus, dans le Pont Galatique.
ΤΡΙΚΚΑΙΩΝ .... Tricca, en Thessalie.
ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΤΡΙΦΟΝΟΣ .... Tryphon (*Autocrator*), roi de Syrie.
ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ ...... Tripolis, en Carie, sur le Méandre.
ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ .... Tripolis, dans le Pont Polémoniaque.
ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ .... Tripolis, en Phoenicie.
ΤΡΟ .... Troezenes, dans l'Argolide.
COL. TROA .... Troas, en Troade.
COL. AVG. TROA... Troas, en Phrygie.
ΤΡΟΙΖΗΝΙΩΝ .... Troezenes, dans l'Argolide.
ΤΥΑΝΕΩΝ .... Tyana, en Cappadoce.
ΤΥΑΝΩΝ .... Tyana, en Cappadoce.
ΤΥΛΙΣΙΩΝ .... Tylisium, en Thrace.
TVRIASO .... Turiaso, en Espagne.
MVN. TVRIASO ..... Turaso, en Espagne.
TYRONOS .... Turones, dans les Gaules.
ΤΥΡΟΥ .... Tyr, en Phoenicie.
ΤΥΡΑΝΩΝ .... Tyras, en Moesie.



COL. SEPT. TYRVS. METROP.........Tyr, en Phoenicie.

TVTERE, *en étrusque*. Tuder, en Italie.

V.

C. I. V............Valentia, en Espagne; *ou plutôt* Vienna, dans les Gaules.

C. I. V............Vienna, dans les Gaules.

VALENTIA.........Valentia, en Italie, *jadis* Hippo.

ΥΒΛΑΣ. ΜΕΓΑΛΑΣ...Hyblas, en Sicile.

ΥΔΡΗΛΕΙΤΩΝ.......Hydrela, en Carie.

ΥΔΡ...............Hydruntum, en Italie.

VE................Velia, en Italie.

ΥΕΛΗΤΩΝ..........Velia, en Italie.

P. M. S. COL. VIM...Viminiacum, dans la Moesie supérieure.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΥΙΟΙ.....Epiphanès & Callinicus, rois de Commagène.

VLIA..............Ulia, en Espagne.

VOLCAE...........Volcæ, dans les Gaules.

ΥΠΑΙΠΗΝΩΝ........Hypaepa, en Lydie.

ΥΠΠΑΝΟΥ..........Hyppanius, roi inconnu.

ΥΨΗΛΙ............Hypselis, en Egypte.

ΥΡΚΑΝΩΝ..........Hyrcanis, en Lydie.

VRENA............Urina, en Italie.

VRINA............Urina, en Italie.

VRSONE...........Urso, en Espagne.

M. MVN. IVL. VTICEN.......Utique (*Uticense Julium*), en Afrique.

D. N. WITIGES. REX. Vitigès, roi des Goths.

X.

ΞΑΝ..............Xanthus, en Lycie.

ΞΟΙΤΩΝ...........Xous, en Egypte.

Z.

ΖΑ...............Zacynthus, île.

ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ.......Zacynthus, île.

ZANKLE, *en étrusque*. Zancle, en Sicile.

ΖΑΥΘΗϹ...........Zaytha, en Mésopotamie.

ΖΗΛΙΤΩΝ..........Zela, dans le Pont.

ΣΕΠΤΙΜΙΑ. ΖΗΝΟΒΙΑ. ΣΕΒ.............Zénobie, reine de Palmyre.

ΖΗΝΟΔΩΡΟΣ........Zénodore, roi de Judée.

ΖΗΦΥΡΙΩΤΩΝ.......Zephyrium, en Cilicie.

ΖΕΥΓΜΑΤΕΩΝ.......Zeugma, en Syrie.

Table alphabétique d'un grand nombre d'abréviations qui se lisent dans les LÉGENDES *des médailles.*

A. A. *Apolloni Augusto.*

ABN. *Abnepos*, petit-fils.

ACT. *Actiacus*, *Actia*, *Actium*, ville d'Epire.

AD FRV. EMV. *Ad fruges emundas.*

ADI. *Adjutrix* (*legio*),

ADIAB. *Adiabena*, ancien nom de l'Assyrie.

AED. *Ædes* ou *Ædilis*, édifices ou édile.

AED. P. *Ædilitia potestas.*

AED. S. *Ædes sacræ*, ou *Ædibus sacris.*

AEL. MVN. COEL. *Ælium municipium cœla*, ancienne ville sur l'Hellespont.

AFR. *Africanus.*

ALE. *Alexandria.*

ANFF. *Annum novum*, *felicem*, *faustum.*

ANN..... NAT. VRB. P. CIR. CON. *Anno..... natali urbis*, *populo Circenses*, (*ludi*) *constituti.*

APOL. PAL. Apollon Palatin.

AQVA M. *ou* MR. *Aqua Marcia.*

AST. *Astigitana*, Astigitane, aujourd'hui Ecise, ville d'Andalousie.

B. Berythe, ville d'Asie; ou *bono*, pour le bien; ou *Braccara Augustalis*, à présent Brague en Portugal; ou enfin 2.

BA. *Braccara Augustalis.*

BRPN. *Bono reipublicæ nato.*

BRVN. Bronduse ou Brindes, ville du royaume de Naples.

BVTHR. *Buthroum*, Butrinto, ville d'Epire.

CA. *Cæsar Augusta*, ou *Cæsarea Antiochia.*

CAAP. *Colonia Augusta Aroe Patrensis*, colonie, &c. de Patras.

CABE. *Cabellio*, Cavaillon, ville de France au Comtat Vénaissin.

CABVT. *Colonia Augusta* de *Brutinto.*

CAC. *Colonia Augusta Cæsarea*, colonie Auguste de Césarée.

CAE. *ou* CAES. *ou* CA. *Cæsarea*, Antioche de Pisidie.

CAI. *ou* CIA. Colonie Julienne Auguste de Cadix, en Espagne.

CAE. Colonie Auguste Emérite, à présent Mérida, en Espagne.

CAL. Calaguris, ville d'Espagne, aujourd'hui Calahorra.

CAOAF. *Colonia Antoniana Oca*, *Augusta*, *Felix.* Oca est Tripoli d'Afrique.

CAPI. MET. SID. *Colonia Aurelia Pia Metropolis Sidon.* Sidon, ville de Phénicie.

CAR. *Colonia Aug. Rauracorum*, de Rauracum, à présent Augst, village en Suisse; ou *Colonia Asta Regia*, colonie d'Ast, autrefois grande ville de l'Andalousie.

CCA. *Colonia Cæsarea Augusta*, de Sarragoce, en Espagne.

CCCOL. LVG. *Claudia copia colonia Lugdunensis.*

CCIB. *Colonia campestris Julia Babba*, colonie champêtre de Babba, en Mauritanie.

CCIBDD. De même avec *Decreto decurionum.*

CCIHPA. *Colonia Concordia Julia Hadumetrina Pia Augusta.* Concordia est en Italie, & la colonie Concordia d'Hadrumète est en Afrique.

C. CIV. *ou* C. *ou* CIB. DDP. *Corona civica decreto populi.*

CCNA. *Colonia Carthago nova*, *Augusta*, nouvelle Carthage, ou Carthagène, en Espagne.

CCNCDD. *Colonia Concordia Norba Cæsareanea*, *decreto decurionum.* Norba Cæsarea est une ville de Lusitanie.

CCOR. *Colonia Corinthus.*

CCR. *Ducentesima remissa.* L'impôt du deux centième remis; ou *Circenses* (*ludi*) *restituti.*

CCS. *Colonia Claudia Sabaria*, colonie de l'empereur Claude; *ou* colonie Claudia de Sabarie, ville de Hongrie.

CER. SACR. PER. OECUM. ISELA. *Certamina sacra periodica Œcumenica Iselastica.* Les combats ou jeux appellés *Iselatiques.*

CERT. QUIN. *ou* QUINQ. ROM. CON. *Certamina Quinquemalia Romæ constituta.* Combats ou jeux Quinquennaux établis à Rome.

C. E. S. *Cum exercitu suo.*

C. F. P. D. *Colonia Flavia Pacensis Develtum.* Pax-Augusta *ou* Pazaugusta de Develtum, ville de Thrace; Pax Augusta, ville de Lusitanie; Develtum est Develto, en Turquie.

CGIHPA. *Colonia Gemella*, *Julia*, *Hadriana*, *Pariana*, *Augusta*, colonie Gemella, Julia, Hadrienne, Auguste de Parium; Parium, ville de Mysie sur la Propontide.

CICA. *Colonia Julia, Concordia Apamea*, colonie Julienne, furnommée *Concordia d'Apamée.*

CIAD. *Colonia Julia, Augusta, Dertona*, colonie, &c. Dertona; de Tortone, au duché de Milan.

C. I. AV. *Colonia Julia Augusta*, colonie Julia Augusta, de Cadix en Espagne.

C. I. AUG. F. SIN. *Colonia Julia, Augusta, Felix, Sinope*, colonie, &c. de Sinope, à présent Sinope, ville de Natolie, en Asie.

C. I. B. *Colonia Julia Babba*, colonie Julia Babba, dans la Mauritanie Tingitaine.

C. I. C. APA. *Colonia Julia, Carthago, Augusta, Antiqua, Pia*, Villefranche d'Espagne, ou *Colonia Julia, Corinthus, Augusta, Pia, Antoniana.*

C. I. CAL. *Colonia Julia Calpa*, colonie Julia de Calpe, à présent Gibraltar.

C. I. F. *Colonia Julia Felix.*

C. I. G. A. *Colonia Julia, Gemella, Augusta. Gemella*, ainsi nommée comme ayant été tirée de deux autres.

ACC. L. III. *Accitana legio tertia.* Accitane, légion III, *ou* légion III d'Acci, à présent Guadix, au royaume de Grenade.

C. I. I. A. *Colonia immunis Illice, Augusta*, colonie franche, Julienne Auguste d'Illicé, à présent Elche, en Espagne.

C. I. N. C. *Colonia Julia, nova Carthago*, Carthagène.

C. I. N. C. *Colonia Julia, Norba Cæsariana*, Norba Cæsarea, ville de Lusitanie, à présent Alcantara.

CIR. CON. *Circenses (ludi) constituti*, ou *concessit*, ou *concessi.*

C. I. V. *Colonia Julia, Valentia*, de Valence en Espagne.

CLASS. PR. *Classis præfectus* ou *prætoria*, préfet de la flotte, *ou* flotte prétorienne.

C. V. T. *Colonia victrix Taraco*, colonie victorieuse de Taraco; c'est Tarragone d'Espagne.

C. L. I. COR. *Colonia Laus Julia Corinthus*, colonie Laus-Julienne de Corinthe. *Laus* est Lodi, en Lucanie.

C. L. I. N. AUG. *Colonia Laus Julia nova Augusta*, colonie Julienne de Lodi nouvelle Auguste; c'est une ville d'Italie.

C. M. L. *Colonia metropolis Laodicea*, colonie de Laodicée métropole, en Cœlé-syrie.

CO. DAM. METRO. *Colonia Damascus metropolis*, colonie de Damas, métropole de Syrie.

COHH. PRET. VII. P. VI. F. *Cohortes prætorianæ septimùm Piæ, sextùm fideles* ou *felices.*

COH. I. CR. *Cohortis primæ Cretensis*, de la première cohorte de Crète, en l'île de Candie.

COH. PRAET. PHIL. *Cohors prætoriana Philippensium*, des Philippiens, ou de la Macédoine, en Thrace.

COL. AEL. A. H. MET. *Colonia Ælia Augusta Hadrumetina metropolis*, colonie Elienne ou Elia, c'est-à-dire d'Hadrien, qui s'appelloit *Aelius*; Elia est à présent Zama; Hadrumète est aussi une ville d'Afrique.

COL. AEL. CAP. COMM. P. F. *Colonia Ælia, Capitolina Commodiana, Pia, Felix*, colonie Ælienne Capitoline de Commode, Pieuse, Heureuse. *Ælia Capitolina* est Jérusalem.

COL. ALEX. TROAS. *Colonia Alexandriana Troas*, colonie d'Alexandrie, de Troade ou Troas: c'est la nouvelle Troade en Phrygie; les Turcs l'appellent *Carasia.*

COL. AMAS. *ou* AMS. *Colonia Amastrianensis* ou *Amstrianorum*, colonie d'Amastris ou des Amastriens, en Paphlagonie; Amastro est possédée par les Turcs.

COL. ANT. *ou* ANTI. *Colonia Antiochia*, Antioche de Pisidie.

COL. ARELAT. SEXTAN. *Colonia Arelate Sextanorum*, colonie d'Arelate-Sequani; Arles, dans la Gaule Narbonnaise.

COL. AST. AUG. *Colonia Astigitana Augusta*, colonie d'Astigi; c'est Exija, en Espagne.

COL. AUG. FEL. BER. *Colonia Augusta felix Berytus*, colonie Auguste, heureuse de Beryte, à présent Beroot, en Phénicie, aux Turcs.

COL. AUG. FIR. *Colonia Augusta firma*, colonie Auguste ferme; c'est l'Astigitaine ou d'Astigi, à présent Exija ou Eccija, en Espagne.

COL. AUG. JUL. PHILIP. *Colonia Augusta Julia Philippensis*, de Philippe, en Thrace.

COL. AUG. PAT. TREVIR. *Colonia Augusta Paterna Trevisis*, colonie Auguste Paternum de Trêves; peut-être avoit-elle été tirée de *Paternum*, en Italie.

COL. AUG. TROA. *ou* TROAD. *Colonia Augusta Troadensis*, colonie Auguste de la nouvelle Troye.

COL. AUR. KAR. COMM. P. F. *Colonia Aurelia Karrhæ, Commodiana, Pia, Felix*, colonie Aurélienne de Carrhe, de Commode, Pieuse, Heureuse; c'est Carrhes en Asie; ou *Colonia Aurelia Carneatum Commagena*, &c. colonie Aurélienne des Carneates de Commagène, &c. Carnes & Commagène, deux villes d'Italie.

COL. AUR. ANTONI. AUG. TROA. Colonie Aurélienne, Antonienne, Auguste de Troade, ou de Troye.

COL. AUR. P. M. SIDON. Colonie Aurélienne pieuse de la métropole Sidon, à présent Seid ou Sayd, en Syrie, aux Turcs.

COL. B. A. *Colonia Braccara Augusta*; c'est Brague en Lusitanie ou Portugal.

COL. BERIT. L. V. *ou* VIII. Colonie de Bérite; légion cinquième ou huitième : c'est Beroot, en Phénicie.

COL. CABE. *Colonia Cabellio*. C'est Cavaillon.

COL. CÆS. AUG. Colonie de Césarée Auguste, en Palestine.

COL. CAMALODUN. Colonie de Camalodunum Colchester; selon d'autres, Maldon, dans la Grande-Bretagne.

COL. CASILIN. Colonie de Casilimin, Capoue; selon d'autres, Castel-Lazzo.

COL. CL. PTOL. *Colonia Claudia Ptolemaïs*, à présent Acre, en Phénicie, aux Turcs.

COL. DAMAS. METRO. *Colonia Damascus metropolis*, métropole de Syrie.

COL. F. J. A. P. BARCIN. *Colonia Flavia, Julia, Augusta, Pia, Barcino*, Barcelone, en Espagne.

COL. FL. PAC. DEULT. *Colonia Flavia Pacensis Deultum. Colonia Flavia*, &c. Paz-Auguste de Develtus ou Develtund; Paz-Auguste de Develto est Zagara ou Zagoria, en Thrace, Turquie d'Europe.

COL. HA. MET. *Colonia Hadriana Mercurialis Thenitana*, colonie Hadrienne, Mercuriale des Thénites ou de Thénes; Mercuriale est Fermo, ville d'Italie; Thénes, ville d'Afrique.

COL. H. *Colonia Heliopolis*.

HEL. LEG. H. Légion d'Héliopolis, &c.

COL. HEL. J. O. M. H. *Colonia Heliopolis, Jovi optimo maximo Heliopolitano*, l'Héliopolitain.

COL. JUL. AUG. C. I. F. COMAN. *Colonia*, &c. *Concordia, Invicta, Felix, Comanorum*, colonie, &c. de Concorde, l'Invincible, l'Heureuse, des Comaniens. Cette colonie paroît avoir été tirée de Concorde, en Italie, & envoyée à Comane, en Cappadoce, surnommée *Pontica*.

COL. JUL. AUG. FEL. CREMNA. *Colonia...... Cremna*, colonie....des Cremniens; Cremna, ville de la Pamphilie.

COL. JUL. CER. SAC. AUG. FEL. OECUM. ISE. HEL. *Colonia Julia certamen sacrum, Augustum, Felix, Capitolinum, Œcumenicum, Iselaticum, Heliopolitanum*, jeu donné sans doute par cette colonie Julienne d'Héliopolis de Syrie.

COL. JUL. CONC. APAM. AUG. DD. *Colonia Julia Concordia Apamea, Augusta decreto decurionum*, colonie Julienne de Concorde d'Apamée Auguste, *ou* colonie tirée de Concorde, en Italie, & envoyée a Apamée.

COL. JUL. PATER. NAR. *Colonia Julia Paterna Narbonensis*, colonie tirée de Paternum, en Italie, & envoyée à Narbonne.

COL. NEM. *Colonia Nemausus* ou *Nemausensis*, colonie de Nîmes.

COL. NICEPH. COND. *Colonia Nicephorium condita*, colonie établie à Nicephorium, en Mésopotamie, sur l'Euphrate.

COL. PATR. *Colonia Patrensis* ou *Patricia*, colonie d'Aroë ou Patras, *ou* colonie de Patricia; c'est Cordoue, en Espagne.

COL. P. F. AUG. F. CAES. MET. *Colonia prima Flavia, Augusta, Felix, Cæsarea metropolis*, première Flavienne...... de Cesarée, métropole, en Palestine.

COL. P. FL. AUG. CÆS. METROP. P. S. P. Colonie première Flavienne, &c. P. S. P. *Provinciæ Syriæ Palestinæ*, de la province de Syrie, en Palestine.

COL. R. F. AUG. FL. C. METROP. *Colonia Romana, Felix, Augusta, Flavia, Cæsarea metropolis*.

COL. ROM. *Colonia Romulensis*, de Romula; c'est Séville, en Espagne.

COL. ROM. LUGD. *Colonia Romanorum Lugdunum*, colonie de romains à Lyon.

COL. RUS. LEG. VI. *Colonia Ruscino*. C'est le Roussillon, en France. *Legio sexta*.

COL. SABAR. Colonie de Sabaria ou de Sabarie, dans la Pannonie; c'est Sarwart, en Hongrie.

COL. SEBAS. Colonie Sébaste; Sébaste, en Palestine.

COL. SER. G. NEAPOL. *Colonia Sergii Galbæ Neapolis*, colonie de Sergius Galba, à Néapolis; c'est Naplouse, en Palestine.

COL. V. I. CELSA. *Colonia Victrix Julia Celsa*, colonie victorieuse, Julienne, de Celsa, peut-être Kelsa, en Espagne.

COL. VIC. JUL. LEP. *Colonia Victrix, Julia, Leptis*, de Leptis; c'est la grande Leptis.

COL. VIM. AN. I. *Colonia Viminacium, anno primo*, colonie de Viminacium; c'est Widin, dans la Servie.

COL. VLP. TRA. *Colonia Vlpia Trajana*, colonie

de Trajan. Vlpie eſt Kellen ou Ver˙el, en Tranſylvanie.

COM. ASI. ROM. ET AUG. *Commune Aſiæ Romæ & Auguſto.*

COM. IMP. AUG. *Comes Imperatoris Auguſti.*

COMM. (L'empereur) Commode, *ou* colonie de l'empereur Commode,

CONC. *Concordia*, Concorde, *ou* la ville Concorde.

CONC. APAM. *Concordia Apamea*, Apamée, ville de Bithynie.

CONG. PR. *Congiarium primum*, ou *Populo romano*.

CONG. TER. P. R. IMP. MAX. DAT. *Congiarium tertium populo romano impenſis maximis datum.*

CONS. SUO. *Conſervatori ſuo.*

CONSTANTINO P. AUG. B. M. V. N. P. R. CI M. S. P. L. C. *Conſtantino Pio Auguſto bonæ memoriæ, urbis noſtræ perpetuo rectori, cives municipi ſuo primæ Lugdunenſium civitatis.* Tout cela eſt fort conjectural ; au reſte, cette médaille ne ſe retrouve plus.

CO. P. F. CAE. METRO. *Colonia prima Flavia Cæſarea metropolis*, de Céſarée la métropole.

C. O. P. J. A. *Colonia Octavanorum pacenſis, Julia Auguſta*, colonie des Octaviens pacifiques, *ou* de Paz-Auguſte, Julienne & Auguſte.

C. P. FL. AUG. F. G. CAES. METRO. P. S. P. *Colonia prima Auguſta Felix, Germanica Cæſarea metropolis provinciæ Syriæ Paleſtinæ.* Conjecture.

C. R. J. F. S. *Colonia romana Julia Felix, Sinope*, colonie romaine.....de Sinope.

C. SACR. FAC. *Cenſor ſacris faciundis*, cenſeur prépoſé aux choſes ſacrées.

C. T. T. *Colonia Togata Taraco*, colonie de Taraco ou Tarragone, en Eſpagne.

C. V. *Clupeus votivus.*

C. V. IL. *Colonia victrix Illice*, colonie d'Illice, à préſent Elche, en Eſpagne.

CVNOBE. *Cunobelinus*, roi des Bretons.

CUR. X. F. *Curator denariorum Flandorum.*

D. C. C. N. C. *Decurionis coloniæ Concordiæ Norbæ-Cæſarianæ*, les décurions de la colonie de Norba-Céſarée ; c'eſt Alcantara.

DD. PP. *Decuriones poſuere.*

DEO. NEM. *Deo Nemauſo*, de Nîmes.

DERT. *Dertoſa*, Dertoſe ; Tortoſe, dans la Catalogne.

DIANA PERG. *Diana Pergenſis*, de Perge, en Pamphilie.

D. J. M. S. *Deo invicto Mithræ ſacrum*, autel ou temple conſacré à Mithras, &c.

D. PP. *Dii penates.*

DR. CAES. Q. PR. *Druſus Cæſar quinquennalis præfectus*, préfet quinquennal.

D. S. J. M. *Deo ſoli invicto Mithræ.*

EQ. COH. *Equeſtris* ou *Equites cohortis*, chevaliers d'une telle cohorte, ou cohorte à cheval ; cavalerie.

ETR. *Etruſcus*, étruſque, ou toſcan.

EUR. *Europa.*

EX. AR. P. *ou* EX. A. P. *Ex argento publico, puro, probato.*

EX. CONS. *Ex conſenſu.*

EX. DD. *Ex decreto decurionum.*

EX EA P. Q. J. S. AD A. D. E. *Ex eâ pecuniâ, quæ juſſu ſenatus ad ærarium delata eſt.*

FANE. *Faneſtris*, à préſent *Fano* ; conjecture. Il y a eu la colonie de Faneſtris Julienne.

F. C. S'il y a ſur la médaille des inſtrumens de monnoie, liſez : *Faciundum curavit.* Si ce ſont des épis ou une voiture, liſez : *Frumento covehendo*, officier prépoſé à la fourniture & à la traite des grains.

FEL. PR. *Felicitas provinciarum.*

FER. *Feronia*, la déeſſe Féronia.

FLAM. DIAL. *Flamendialis*, prêtre de Jupiter.

FLAM. D. Flamine du divin (Auguſte, &c.).

FL. FEL. *Flaviæ, felicis* (*legionis*).

FORT. PRIM. *Fortunæ primigeniæ*, à la fortune tutélaire des premiers nés.

FRUG. AC. *Fruges acceptæ*, grains ou vivres reçus.

GADIT. *Gaditanus.*

GEM. LEG. *Gemina* ou *Gemella legioa*, légion double, ou Gemelle, ou de Tucci.

GEN. COL. COR. *Genio coloniæ Corinthi.*

GEN. COL. NER. PATR. *Genio coloniæ Neronianæ Patrenſis*, de la colonie Néronienne de Patras.

GEN. ILLY. *Genio Illyrici*, au génie d'Illyrie.

GER. P. *Germanica provincia*, ou *Germaniæ populus.*

GL. E. R. *Gloria exercitûs romani.*

GL. R. *Gloria romanorum.*

G. L. S. *Genio loci facrum.*

G. M. V. *Gemina Minervia victrix*, la colonie victorieufe de Minervium, en Italie.

G. P. *Græciâ peragratâ*, ou *Græciæ populus.*

G. T. A. *Genius tutelaris Ægypti*, ou *Geminæ tutator Africæ*, protecteur des deux Afriques.

H. *Haftati*, foldats armés de toutes pièces.

HERC. GADIT. *Herculi gaditano.*

HEL. Héliopolis, en Egypte.

HIS. *ou* HISP. *Hifpalis* ou *Hifpania.*

HO. *Honos*, l'Honneur, divinité.

HA. P. *ou* H. P. *Haftatorum & principum*, les premières cohortes des légions.

HS. *Seftercium*, fefterce, monnoie.

II. VIR. QUINQ. *Duumvir quinquennalis.*

IMP. C. C. VA. F. GAL. VEND. VOLUSIANO AUG. *Imperatori Cæfari Carpico, Vandalico, Finnico, Galandico, Vendenico, Volufiano Augufto.*

IMP. CAES. M. C. LAT. POSTHUMUS. *Imperator Cæfar Marcus Caffius Latienus.*

JO. CANTAB. *Jovi Cantabrico*, à Jupiter le Cantabre.

J. O. M. D. Dédié à Jupiter très-bon, &c.

J. O. M. SPONS. SECURIT. AUG. *Jovi, &c. fponfori fecuritatis Augufti.*

J. O. M. S. P. Q. R. V. S. PR. S. IMP. CAES. QUOD PER EU. R. P. IN AMP. ATQ. TRAN. S. E. *Vota fufcepta pro falute imperatoris Cæfaris quod per eum refpublica iu ampliori atque tranquilliori ftatu eft.*

J. O. M. V. C. *Victori, confervatori.*

ISEL. OECUM. *Ifelaftica Œcumenica (certamina).*

I. S. M. R. *Juno fofpita magna regina*, ou *Mater romanorum.*

IT. *Italia.*

ITAL. MUN. *Italicum municipium*, municipe d'Italie.

KAP. *Kapitolina*, capitolins.

LAPHR. *Laphria*, Diane, ainfi nommée.

LEG. I. ADI. P. F. *Legio I. adjutrix, pia, fidelis.*

LEC. I. MIN. *Legio I. Minervia*, Minervium, en Italie.

LEG. II. PART. V. P. V. F. *Legio II. quintùm pia, quintùm fidelis.*

LEG. II. TRO. *ou* TRA. FOR. *Trojana* ou *Trajana fortis.*

LEG. IIII. FL. VI. P. VI. F. *Legio quarta Flavia, fextùm pia, fextùm fidelis.*

LEG. V. M. P. C. *Macedonica, Pia, Conftans.*

LEG. VII. CL. GEM. P. FIDEL. *Claudia, gemina, pia, fidelis.*

LEG. XVI. FR. *Fregellæ*, de Frégelle, ancienne ville du Latium, *ou* de Frégène, ancienne ville de Tofcane.

LEG. M. XX. *Legio macedonica vigefima.*

LEG. XXX. NEP. VI. F. *Legio trigefima neptuniana, fextùm fidelis.*

LENT. CUR. X. F. *Lentulus curator denariorum Flandorum*, ou *curavit denarium Flandum.*

LEP. *Lepidus* ou *Leptis*, nom de ville.

L. P. D. Æ. P. *Lucius Papirius defignatus ædilis plebis.*

MAC. AUG. *Macellum Augufti*, édifice bâti par Néron, pour les boucheries.

M. C. J. *Municipium Calaguris, Julia*, municipe de Calaguris, Julienne, à préfent Calahorre, en Efpagne.

M. D. M. J. *Magnæ deum matri Ideæ*, à Cybèle, la grande mère des dieux Idéenne.

MET. DEL. pour DAL. *Metallum Dalmaticum*, métal de Dalmatie.

METAL. ULPIAN. PAN. *Metallum Ulpianum Pannonicum*, de Pannonie.

MET. NOR. *Metallum Noricum*, métal de Norique.

M. H. ILLERGAVONIA DERT. *Municipium Hibera Illergavonia Dertofa*, Tortofe, en Catalogne.

M. LEP. C. REG. INST. *Marcus Lepidus Reginenfium inftauravit*, ville de Regina ou des Réginiens, ville d'Efpagne dans la Bœtique.

M. M. J. V. *Municipes municipii Julii Uticenfis*, ceux du municipe de Julius d'Utique, à préfent Biferte, en Afrique.

M. R. *Municipium Ravennatium*, municipe de Ravenne, ville d'Italie.

M. S. *Moefiæ fuperioris*, de la Méfie fupérieure.

MUL. FEL. *Multa felicia*, nombreufes profpérités.

MULT. XX. MULT. XXX. *Multis vicennalibus, multis tricennalibus*, plufieurs vingtaines & trentaines d'années.

MUN. CAL. JUL. *Municipium Calaguris Julia*, de Calaguris Julienne.

MUN. CLUN. *Municipium Clunia*, ancienne ville d'Efpagne, à préfent Crunna.

MUN. FANE. AEL. *Municipium Fanestre-Aelium*, de Fanestre - Aelien, ou d'Aelius, peut-être Fano, en Italie.

MUN. STOB. *Municipium Stobense*, de Stobi, en Macédoine.

MUN. JUL. VTICEN. DD. PP. *Municipii Juliæ Uticensis decuriones posuêre*, les décurions du municipe Jul a d'Utique ont posé, &c. Biserte, ville d'Afrique.

MUN. TUR. *ou* MU. TU. *Municipium Turiasso*, ville d'Espagne.

NAT. *Natali* ou *Natus*, naissance, ou né.

NAT. URB. CIRC. CON. *Natali urbis circenses constituti*, au jour anniversaire de la fondation de la ville, établissement des jeux du cirque.

N. C. A. P. R. *Nummus Cusus à populo romano.*

NEP. *Neptunalia*, fêtes de Neptune.

NER. I. Q. URB. *Nerva primus quæstor urbis.*

NICEPH. *Nicephorium*, colonie de Nicephorium, en Mésopotamie.

N. T. M. *Numini tutelari maximo.*

N. TR. ALEXANDRIANÆ COL. BOSTR. *Nervia, Trajanæ, Alexandrianæ coloniæ Bostræ*, à la colonie ou de la colonie Nervienne, Trajane, Alexandrienne de Bostra, ville de la Palestine.

OEC. *Œcumenica*, jeux ou combats œcuméniques ou universels.

P. D. *Populo datum.*

PELAG. *Pelagia*, titre donné à Vénus.

P. F. Quelquefois *Primus fecit.*

P. H. C. *Provinciæ Hispaniæ citerioris.* C'est une conjecture.

PH. COND. *Philippi condita*, bâti par Philippe; ou *Philippus conditor*, Philippe, fondateur.

P. M. S. COL. VIM. *Provinciæ Mœsiæ superioris colonia Viminiacum* ou *Viminacium.* C'est Widin, dans la Servie.

PR. COS. *Pro consule*, à la place du consul.

PRON. *Pronepos*, arrière-petit-fils.

PRO. P. Propréteur.

PR. S. P. *Provinciæ Syriæ Palestinæ.*

PR. VRB. *Præfectus urbis*, ou *Prætor urbanus.*

PROQ. Proquesteur.

Q. C. V. I. N. C. *Quintæ colonia victrix Julia, nova Carthago.* C'est Carthagène, en Espagne.

Q. DES. *Quæstor designatus.*

Q. P. *Quæstor prætoris.*

Q. PR. *Quæstor provinciæ.*

Q. PROC. *Quæstor proconsulis.*

QUADRAG. REM. *Quadragesima remissa*, remise d'un impôt appelé *le quarantième*, ou remise du quarantième des impôts.

QUIN. ITER. Quinquennal pour la deuxième fois.

Q. V. *ou* QUOD V. M. S. &c. *Quod viæ munitæ sint* ou *sunt*; à cause que les chemins ont été rendus sûrs, commodes, &c.

R. *Remissa*, remise; ou *restituit*, ou *romanus*, ou *Roma*.

R. CC. *Remissa ducentesima*, remise de la deux centième partie des impôts.

RECEP. *Recepta*, reçus.

REF. *Refecta*, refaite, réparée.

R. M. *ou* REI MIL. *Rei militaris*, d'affaire militaire.

REST. NUM. *Restituta Numidia*, la Numidie rétablie.

ROC. IL. C. (en lisant de droite à gauche.) *Colonia Laus Julia Corinthus*, colonie appellée *Laus Julia*, de Corinthe.

ROM. COL. *Romulea colonia*, colonie de Romulea.

R. XL. *Remissa quadragesima*, le quarantième remis.

SACERD. COOP. IN OMN. COLL. SUPRANUM. Prêtre aggrégé dans tous les collèges comme surnuméraire.

SAC. F. *Sacris faciundis*, ou *Sacra faciens*, préposé pour vaquer, *ou* vaquant aux choses sacrées.

SACR. PER. *Sacra periodica* ou *perpetua*, sacrifices périodiques ou perpétuels.

SAG. *Saguntum*, Sagunte, ancienne ville d'Espagne.

SAL. *Salduba*, ancienne ville d'Espagne.

SALM. *Salmantica*, Salamanque, ville d'Espagne.

SCIS. *Sciscia*, Siscia, ville de Croatie, à présent Siffey.

SEP. COL. LAUD. *Septimia colonia Laudicea*, colonie Septimienne de Laudicée : c'est Laodicée.

SEP. TUR. MET. *Septimia Tyrus metropolis*, colonie Septimia de Tyr, métropole, en Phénicie.

S. R. *Senatus romanus*, ou *Salus romanum*, ou *Spes reipublicæ.*

STABILIT. *Stabilita*, la terre ou l'état.

SS. *Sestertium*, sesterce, monnoie valant 2 as & demi : on le marquoit de plusieurs manières.

TASCIA. Sur les médailles de *Cunobelinus*, roi des bretons.

TERT. *ou* TER. *Tertium*.

TES. *ou* TESS. *Thessalonica*, de Thessalonique.

T. G. A. *Tutelaris genius Ægypti*. Conjecture.

TRA. *ou* TR. F. *Trajana fortis*, légion Trajane courageuse.

TR. II. *Tribunus legionis* II[æ].

TR. PL. D. *Tribunus plebis designatus*.

TR. V. MON. *Trium viri monetales*.

V. ÆT. *Virtus æterna*.

VETER. *Veteranorum*, colonie des vétérans.

V. I. *Vota imperii*. Conjecture.

VIC. S. *Victoria Sicula*, victoire de Sicile.

VIII. sur une monnoie d'argent. *Octo asses*, huit as romains.

VII. VIR. EPU. *Septem viri epulones*.

VI. VIR. AUG. *Sevir augustalis*, dignité romaine.

V. N. M. R. *Urbi Nicomediensi moneta restituta*, droit de frapper monnoie.

X. *Decem*, *decennalia*, *denarius*.

X. F. *Denarium faciundum*, pour la fabrique de l'argent.

XV. *Quindecim denarios*. Cette marque sur une monnoie d'or, indique qu'elle vaut quinze deniers.

XVI. *Sexdecim asses*, marque d'une pièce d'argent qui ne valoit d'abord que 10 as; lorsqu'elle fut montée à 16 as, on annonça ce changement par XVI.

XX. V. *Vicennalia vota*.

N. B. Pour rendre cette TABLE complette, le lecteur consultera les tables d'abréviations contenues dans les articles ABRÉVIATIONS, CONSULAIRES & EXERGUE.

TABLE des principales abréviations qui se trouvent dans les LÉGENDES *des médailles grecques, & en particulier des noms de dignités, avec ces titres & ces dignités.*

A. AP. APXO. APXON. APXONTOΣ. Archonte.

ΣΥΝΑΡΚΟΝΤΟC. Associé à l'archonte.

A. AC. ACY. ACYΛ. *Asylum*, *asili*, asyle.

AYΓ. Αυγυστος. Auguste.

ΑΘΗΝΑ. Αθηναίων. *Atheniensium*.

AIΓ. Αιγυπτου. *Ægypti*.

AMAC. Αμασις. Ville de Pont.

ANAZ. Αναζαρβου. Ville de Cilicie.

ANEΘH. Ανεθηκε. *Posuit*.

ANΘY. Ανθυπατος. *Proconsul*.

ANTI. Αντιστρατηγου. *Propratoris*.

APIC. Αριστος. *Optimus*.

APXI. APXIE. Αρχιερεως. *Pontificis maximi*.

AYΓ. AYΓOY. *Augusta*, *Augustæ*.

AYT. AYTO. Αυτονομος. *Populus suis utens legibus*.

AΦP. *Africanus*.

AX. Αχαιων. *Græciæ populorum*.

APXIEPYΣ. MEΓAΣ. Souverain pontife.

APXONTOC. Archonte.

AΓΩNOΘETHΣ. Agonotète.

AΣYΛOY. Sacrée & ville d'asyle.

EΛEYTEPAΣ. Titre d'une ville libre.

AYTONOMOΣ. Titre d'une ville qui se gouverne suivant les loix. Quelques médailles réunissent ces deux titres, qui, sur d'autres, se trouvent séparés.

B. *Iterùm*. *Secundò*.

BEΛ. Βελτιστου. *Optimi*. *Attributum summi pontificis*.

B. N. Βις Νεωκορων. *Secundùm Neocororum*.

Γ. Γαιος. Γνεος. *Caïus*. *Cneus*.

Γ. B. Γραμματι Βουλῆς. *Decreto senatûs*.

Γ. Γ. Γραμματι Γερουσίας. *Decreto senatûs*.

ΓP. ΓPA. ΓPAM. Γραμματευς. *Scriba*.

ΓPAMMATEIΣ. *Grammateur*. C'étoit dans Ephèse, Magnésie, Tralles, & autres villes de l'Asie, le nom d'un des grands magistrats, & quelquefois le premier & le seul.

Δ. Δις. *Secundùm*.

ΔHM. Δῆμος. *Populus*.

ΔHMHT. Δημητηρ. Surnom de Cérès.

ΔIK. Δικαιος. *Justus*. Surnom de Pescennius Niger.

ΔPOYC. Δρουσιλλα. Drusilla, sœur de Caligula, & femme de Germanicus.

Δ. E. ΔHMAPXIXHΣ EΞOYΣIAΣ. *Tribunitiâ potestate*.

Δ. E. ΔOΓMATI EΠAPXIAΣ. *Decreto provinciæ*.

ΕΛΕΥΘ. Ελευθερας. *Libera.* Ville libre.

ΕΝΔ. ΕΝΔΟΣ. *Illustris.*

ΕΞ. Εξουσια. *Potestas.*

ΕΤ. ΕΤΟ. Ετους. *Anno.*

ΕΥ. Ευσεβης. *Pius.*

ΕΧ. Εχοντος. *Habente*, participe.

ΕΦΟΡΟC. Ephore, & comme tribun du peuple. Tyr, Sidon, Dore, Egée, Nicopolis, Sébaste, & autres villes, ont, dans leurs légendes, le titre de *Navarchides*, qu'on y voit ainsi en abrégé, ΝΑΥΑΡΧ.

Il y avoit des villes avec ces titres : ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΙΛΟΥ. Sacrée & ville d'asyle.

La bonne intelligence de quelques villes entr'elles se marquoit par ce mot, ΟΜΟΝΟΙΑ. *Concordia.*

ΚΟΙΝΟΝΙΑ. *Communitas* exprimoit une communication de biens, privilèges, dieux, &c.

ΗΓ. ΗΓΕΜ. Ηγεμονος. *Præsidis.*

ΗΓΕΜΟΝΟC. Nom du premier magistrat.

Θ. Θεων. *Deorum.*

ΘΥ. Θυγατηρ. *Filia.*

ΙΟ. ΙΟΛ. Ιουλιος. *Julius.*

ΙΕΡ. Ιερα, Ιερας. *Sacra*, *sacræ.*

ΙΟΥΛ. Ιουλια. *Julia.*

ΙCΘ. Ισθμια. *Isthmia*, jeux, combats.

ΚΑΙ. ΚΑΙC. Καισαρ. *Cæsar.*

ΚΑΙCΑΡ. Καισαρες. *Cæsares.*

ΚΑC. Κασσιος. *Cassius.*

ΚΕ. Κεσαρος. *Cæsaris.*

ΚΛΑΡΙ. Κλαρια. *Claria*, surnom de Diane.

ΚΟΙ. Κοινον. *Commune.*

ΚΟΡ. Κορνηλιος. *Cornelius.*

ΚΤΙC. Κτιστης. *Conditor.*

ΚΟΥ. ΚΟΥΙΝ. Κουιντος. *Quintus.*

ΚΥ. ΚΥΙΝ. *Idem.*

ΛΙ. ΛΙΚ. Λικινιος. *Licinius.*

ΛΟ. ΛΟΥ. ΛΟΥΚ. Λουκιος. *Lucius.*

ΛΟΓΓΕΙ. Λογγεινου. *Longini*, surnom dans la famille Cassia, & autres.

ΜΗ. ΜΗΤ. Μητροπολις. *Metropolis.*

ΜΑΙΑΝ. Μαιανδρος. *Mœander*, fleuve célèbre de la Carie.

ΝΕ. ΝΕΩ. ΝΕΩΚ. Νεωκορων. *Neocororum*, villes à qui on avoit donné le droit de bâtir certains temples & de les entretenir.

ΝΑΥ. ΝΑΥΑΡ. Ναυαρχιδος. *Navarchis*, *seu classica*, privilège de ville.

ΝΕΙΚ. ΝΕΙΚΟ. Νικομηδεων. *Nicomedensium in Bithyniâ.*

ΝΕΩΚΟΡΟΣ. Particulier préposé à la garde d'un temple.

ΝΙΓ. Νιγρος. *Niger*, surnom de Pescennius.

ΟΙΚΟΥΜΕΝ. Οικουμενικα. *Œcumenica*, combats universels.

ΟΜΟ. Ομονοια. *Concordia.*

ΟΝ. Οντος, étant, participe.

ΟΥΑΛ. Ουαλεριανος. *Valerianus.*

ΟΥΑΛ. Ουαλης. *Valens*, surnom d'Hostilien.

ΟΥΗΡ. Ουηρος. *Verus.*

Π. Π. Πρωτη ποντου. *Prima Ponti.* C'est la ville d'Amasie.

ΠΑΝ. ΠΑΝΗ. Πανηγυριστου. *Panegyristæ.*

ΠΕΣΚ. *Pescenius.*

ΠΡ. ΠΡΕC. Πρεσβευτος. *Legatus.*

ΠΡΟΔΙ. Προδικου. *Procurante.*

ΠΥΘ. Πυθια. *Pythia certamina.*

ΠΡΙΤΑΝΕΙΣ. Pritane ; c'étoit une espèce d'Archonte.

ΕΠΙΣΤΡΑΤΗΣ. Epistrate, ou premier des Pritanes, qui étoient cinquante, servant par semaine au nombre de dix.

ΠΡΟΕΔΡΟΣ. Proedre ; c'étoit le titre des neuf autres pritanes.

ΠΑΝΗΓΥΡΙΣΤΗΣ. Panégyriste, chargé de faire l'éloge des dieux.

ΠΟΛΙΑΡΧΟΣ. Polyarque, préfet d'une ville.

ΠΡΟΔΙΚΟΣ. *Prodicos*, curateur, avocat, &c.

ΠΑΡΟΧΟC. *Parochus*, homme chargé de fournir l'hospice aux romains qui passoient en Grèce.

CΕΒ. CΕΒΑC. Cεβαστος. *Augustus.*

CΑΛΩ. Σαλονινος. *Saloninus.*

ΣΕΟΥ. Cεουηρος. *Severus.*

CΟ. CΟΦ. Σοφιστου. *Sophistæ.*

ΣΤΕΦΑΝΗ. Στεφανηφορου. *Stephanophoro*, dignité.

CΩΤ. Cωτηρι. *Servatori.*

ΤΕΜ. Τεμενου. *Templi.*

ΥΠ. Υπο. *Sub*, préposition.

ΥΠΑΤΟΡ. Conſul.

ΦΗΣΤ. Φηστ. *Feſto*, ſurnom romain.

ΦΛΑ. ΦΛΑΟΥ. Φλαουιου. *Flavii, ſub Flavio.*

ΑΥ. ΑΥΤ. Αυτοκρατωρ. *Imperator.*

ΓΒ. Γνωμη Βουλῆς. *Decreto ſenatûs.*

ΓΑΛ. *Galba.*

ΔqΥ. *Anno* 494.

ΕΤ. Ε. ΔΡΑΧΜΗ. *Anno V drachma.*

ΕΤΥΧ. Ετυχης. *Felix.*

ΙΟΥΣ. *Juſtus.*

L. Λυκαβαντος. *Annus.*

ΛΕΥΧ. *Lucius.*

ΝΕ. ΙΕΡΟΥ. Νεου, Ιέρου. *Novo ſancto.*

Π. Π. *Pater patriæ.*

СΤΡ. Στρατηγος. *Prætor.*

СΤΡΑΤΗΓΟС. Stratège, eſpèce de préteur.

ΤΑΜΙΟС. Queſteur.

LÉGION, ſ. f. *Art militaire des Romains*, on formoit chez les Romains avec des ſoldats qui n'avoient que leurs bras pour tout bien, ſelon l'expreſſion de Valere-Maxime, les corps de troupes appellés *légions*, du mot latin *legere*, *choiſir*; parce que quand on levoit des *légions*, on faiſoit un choix, dit Végece, de la jeuneſſe la plus propre à porter les armes; ce qui s'appeloit *delectum facere*, au rapport de Varron.

Dans les commencemens de la république, les ſeuls citoyens romains, inſcrits au rôle des tribus, ſoit qu'ils habitaſſent Rome, ou qu'ils demeuraſſent à la campagne, formèrent ces *légions* invincibles qui rendirent ce peuple les maîtres du monde.

Les *légions* étoient compoſées d'infanterie & de cavalerie, dont le nombre a varié ſans ceſſe; de ſorte qu'on ne doit pas être ſurpris, ſi les auteurs qui en ont parlé, paroiſſent ſe contredire, puiſque leurs contradictions ne viennent que de la différence des temps.

D'abord, ſous Romulus, inſtituteur de ce corps, la *légion* n'étoit que de trois mille hommes d'infanterie, & de trois cent chevaux. Sous les conſuls, elle fut long temps de quatre mille, ou de quatre mille deux cents fantaſſins, & de trois cent chevaux. Vers l'an de Rome 412, elle étoit de cinq mille hommes d'infanterie. Pendant la guerre que Jules-Céſar fit dans les Gaules, ſes *légions* ſe trouvèrent encore à peu près compoſées du même nombre d'hommes. Sous Auguſte, les *légions* avoient ſix mille cent-fantaſſins, & ſept cents vingt-ſix chevaux. A la mort de ce prince, elles n'étoient plus que de cinq mille hommes d'infanterie, & de ſix cents chevaux. Sous Tibere, elles revinrent à ſix mille hommes de pied, & à ſix cents cavaliers. Comme Septime-Severe imagina de former, à l'imitation des Macédoniens, une phalange ou bataillon quarré de trente mille hommes, compoſé de ſix *légions*, nous apprenons de ce trait d'hiſtoire, que la *légion* étoit alors de cinq mille hommes. Sous les empereurs ſuivans, elle reprit l'ancien état qu'elle avoit ſous Auguſte.

Il réſulte évidemment de ce détail, que pour connoître la force des armes romaines dans les différens temps, il faut être au fait du nombre des *légions* que Rome levoit, & du nombre d'hommes qui compoſoient chaque *légion*. Les variations ont été fort fréquentes ſur ce dernier point, elles l'ont été de même par rapport au premier, du moins ſous les empereurs; car du temps de la république, le nombre des *légions* fut long-temps limité à quatre *légions* romaines, dont chaque conſul commandoit deux; avec autant des alliés.

Quand Annibal ſe fut emparé de la citadelle de Cannes, on fit à Rome, dit Polybe, ce qui ne s'étoit pas encore fait; on compoſa l'armée de huit *légions*, chacune de cinq mille hommes, ſans les alliés. C'étoient alors des légions ſoumiſes à l'état: mais quand le luxe eut fait des progrès immenſes dans Rome, & qu'il eut conſumé le bien des particuliers, le magiſtrat, comme le ſimple citoyen, l'officier & le ſoldat portèrent leur ſervitude où ils crurent trouver leur intérêt.

Les *légions* de la république, non ſeulement augmentèrent en nombre, mais devinrent les *légions* des grands & des chefs de parti; & pour attacher le ſoldat à leur fortune, ils diſſimulèrent ſes brigandages, & négligèrent la diſcipline militaire, à laquelle leurs ancêtres devoient leurs conquêtes & la gloire de Rome.

Ajoutons que les *légions* ne furent compoſées de citoyens de la ville de Rome, que juſqu'à la deſtruction de Carthage; car, après la guerre des alliés, le droit de bourgeoiſie romaine ayant été accordé à toutes les villes d'Italie, on rejeta ſur elles la levée des troupes légionnaires, & très-peu ſur Rome.

Ces troupes néanmoins s'appellèrent *romaines*, parce que les alliés participant aux mêmes priviléges que les citoyens de Rome, étoient incorporés dans la république.

Mais l'empire s'étant aggrandi de toutes parts, les villes d'Italie ne purent fournir le nombre d'hommes néceſſaire à la multiplicité des *légions* que les empereurs établirent. Ils les formèrent alors des troupes de toutes les provinces, & les diſtribuèrent ſur les frontières, où on leur aſſigna des camps, *caſtra*, dont quelques-uns ſont devenus des villes par ſucceſſion de temps; de-là tant de noms

géographiques, où le mot *castra* se trouve inséré.

Il nous faut présentement indiquer les différentes parties & les différentes sortes de soldats, dont la *légion* romaine étoit composée.

Romulus, à qui Rome doit cet établissement, la divisa en dix corps, qu'on nommoit *manipules*, du nom de l'enseigne qui étoit à la tête de ces corps, & qui consistoit en une botte d'herbes, attachée au bout d'une gaule. Ces corps devinrent plus forts, à mesure que la *légion* le devint; & toutefois lorsqu'on eut pris d'autres enseignes, ils ne laissèrent pas de retenir ce premier nom de *manipule*.

On fit avec le temps une nouvelle division de la *légion* qui néanmoins fut toujours de dix parties, mais qu'on appella *cohortes*, dont chacune étoit commandée par un tribun: chaque cohorte étoit composée de trois manipules, fortes à proportion de la *légion*:

On attribue cette nouvelle division à Marius. Elle continua depuis d'être toujours la même, tant sous la république, que sous les empereurs. La *légion* étoit donc composée de trente manipules & de dix cohortes ou régimens, pour parler suivant nos usages, plus ou moins nombreuses, selon que la *légion* l'étoit.

Mais il faut remarquer que la première cohorte étoit plus forte du double, & qu'on y plaçoit les plus grands hommes; les neuf autres cohortes étoient égales en nombre de soldats. Ces dix cohortes formoient dix bataillons qui se rangeoient sur trois lignes. Si la *légion* étoit de six mille hommes, la manipule étoit de deux cents hommes, ou deux centuries.

Une *légion* étoit composée, indépendamment des cavaliers, de quatre sortes de soldats qui, tous quatre, avoient différent âge, différentes armes & différens noms: On les appelloit *vélites*, *hastaires*, *princes & triaires*; *voyez* VELITES, HASTAIRES, PRINCE & TRIAIRES, car ils méritent des articles séparés.

Les *légions*, sous la république, étoient commandées par un des consuls & par leurs lieutenans Sous les empereurs, elles étoient commandées par un officier général qu'on nommoit préfet, *præfectus exercituum*. Les tribuns militaires commandoient chacun deux cohortes, & portoient, par distinction, l'anneau d'or comme les chevaliers. Chaque manipule avoit pour capitaine un officier qu'on appelloit *ducentaire*, quand la *légion* fut parvenue à six mille hommes djinfanterie : de même qu'on nommoit *centurion* celui qui commandoit une centurie. Les tribuns militaires élisoient les centurions, & ceux-ci élisoient leur lieutenant qu'on nommoit *succenturion* & qu'on appela dans la suite *option*. *V.* OPTION.

Quant aux *légions* que les alliés fournissoient, ceux qui les commandoient étoient appellés *préfets* du temps de la république, mais ils étoient à la nomination des consuls ou des généraux d'armées.

Chaque *légion* avoit pour enseigne générale une aigle les aîles déployées, tenant un foudre dans ses serres. Elle étoit postée sur un piédestal du même métal au haut d'une pique; cette figure étoit d'or ou d'argent, de la grosseur d'un pigeon. Celui qui la portoit s'appeloit le *porte aigle*, & sa garde, ainsi que sa défense, étoit commise au premier centurion de la *légion*.

Ce fut Marius, selon Pline, *liv. X. c. iv*, qui choisit l'aigle seule pour l'enseigne générale des *légions* Romaines; car, outre l'aigle, chaque cohorte avoit ses propres enseignes, faites en forme de petites bannieres, d'une étoffe de pourpre, où il y avoit des dragons peints. Chaque manipule & chaque centurie avoit aussi ses enseignes particulieres de même couleur, sur lesquelles étoient des lettres pour désigner la *légion*, la cohorte & la centurie.

On distinguoit les *légions* par l'ordre de leur levée, comme première, deuxième, troisième, ou par les noms des empereurs, auteurs de leur fondation, comme *legio Augusta*, *Claudia*, *Flavia*, *Trajana*, *Ulpia*, *Gordiana*, &c. Elles furent encore distinguées dans la suite par des épithètes qu'elles avaient méritées pour quelque belle action, comme celle qui fit surnommer une légion la *foudroyante*, une autre la *victorieuse*; ou même pour quelque défaut qui lui étoit propre, comme la *paillarde*. Enfin elles retinrent quelquefois le nom des provinces où elles servoient, comme *l'illyrienne*, *la macédonienne*, *la parthique*, *la gauloise*, &c.

Il nous reste à parler de la cavalerie qui composoit chaque *légion*. On lui donnoit le nom d'*aile*, parce qu'on la plaçoit ordinairement de manière, qu'en couvrant les flancs elle en formoit les aîles. On la divisoit en dix parties ou brigades, autant qu'il y avoit de cohortes.; & chaque brigade étoit forte, à proportion du total de la cavalerie de la *légion*. Si elle passoit six cents chevaux, chaque aîle ou brigade étoit de deux turmes ou compagnies, de trente-trois chevaux chacune. La turme se subdivisoit en trois décuries ou dixaines, qui avoient chacune un décurion à leur tête, dont le premier commandoit à toute la turme, & en son absence le second. On prenoit toujours un de ces premiers décurions, pour commander chaque aîle ou brigade, & en cette qualité il étoit appellé *préfet de cavalerie*; il avoit rang au dessus du petit tribun, ou comme nous dirions, du colonel d'infanterie.

Toute la cavalerie romaine qu'établit Romulus

dans les légions qu'il institua, ne consistoit qu'en trois cents jeunes hommes, qu'il choisit parmi les meilleures familles, & qu'on nommoit *celeres*; c'est-là l'origine des chevaliers romains. Servius-Tullius porta ce nombre à dix-huit cents cavaliers, & en forma dix-huit centuries. Ils avoient un cheval fourni & entretenu aux dépens de l'état. Cependant cette cavalerie n'étant pas suffisante, on l'augmenta en faisant les levées pour les *légions*; mais on observa de la tirer d'entre les plébéiens aisés, parce qu'on les obligea de se fournir de monture à leurs dépens. Ils n'avoient encore point d'autres armes defensives qu'un mauvais bouclier de cuir de bœuf, & pour arme offensive qu'un foible javelot.

Mais comme on éprouva les désavantages de cette armure, on les arma à la grecque, c'est-à-dire, de toutes pièces; leurs chevaux mêmes étoient bardés au poitrail & aux flancs. Le cavalier avoit un casque ouvert, sur lequel étoit un grand panache de plumes, ou un ornement relevé qui en tenoit lieu. Une cotte de mailles ou à écailles le couvroit jusqu'au coude, & descendoit jusqu'aux genoux, avec des gantelets ou un épais bouclier.

Les armes offensives étoient une grosse javeline ferrée par les deux bouts, & une épée beaucoup plus longue que celle de l'infanterie, c'est ainsi que Polybe, *l. IV.*, *ch iv.*, nous décrit l'armure de la cavalerie des *légions* romaines.

Elle ne se servoit point d'étriets, & n'avoit que des selles rases. Les cavaliers pour monter à cheval, étoient obligés de se lancer dessus tout armés, & ils apprenoient à faire cet exercice à droite comme à gauche; il n'étoit pas non plus d'usage de ferrer leurs chevaux, quoiqu'on le pratiquât pour les mules.

Parmi les légionnaires romains, il n'y avoit point de cavalerie légere, elle n'étoit connue que dans leurs troupes auxiliaires, mais les empereurs en établirent sous le nom d'*archers*, lesquels pour être plus agiles, ne portoient aucune armure, & n'avoient que le carquois plein de flèches: l'arc & l'épée. Quant aux étendarts & cornettes de la cavalerie, on les distinguoit de celles de l'infanterie, par la couleur qui étoit bleue, & parce qu'elles étoient taillées en banderolles.

On mettoit sous la garde du premier capitaine les étendarts & cornettes de la cavalerie dans un asyle assuré, ainsi que les aigles ou drapeaux de l'infanterie étoient sous la garde du porte aigle. Les cavaliers & les soldats des *légions* portoient leur argent en dépôt dans ces deux endroits. Végece, *c. xx*, *liv. II*, nous apprend qu'on y déposoit encore la moitié des gratifications qu'on faisoit aux troupes, de peur qu'elles ne dissipassent tout en débauches & en folles dépenses.

Ce furent les empereurs qui imaginèrent l'usage de faire aux *legions* des donatifs, pour me servir des mêmes termes des auteurs. On partageoit ces donatifs en dix portions, une pour chaque cohorte, & sur quoi toute la *légion* mettoit quelque chose à part dans un onzième sac, pour la sépulture commune; quand un soldat mouroit, on tiroit de ce sac de quoi faire ses funérailles.

Enfin, lorsque les *légions* avoient remporté quelque victoire, on ornoit de lauriers les aigles romaines, les étendarts de la cavalerie, les enseignes où étoit le portrait de l'empereur, & on faisoit brûler des parfums devant elles.

Voilà les particularités les plus importantes sur cette matière; je les ai recueillies avec quelque soin de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, de César, de Polybe, de Végece, de Frontin, & d'autres auteurs; en y mettant de l'ordre, j'ai pris pour guide des gens du métier. (*D J.*)

Légion. Les antiquaires appellent *légion* une médaille, sur laquelle on voit pour revers, deux signes ou étendarts militaires, avec l'aigle des *légions* au milieu; & pour inscription, le nom de la *légion*: Legio I., II., X., ou Legio XV. Par exemple, ANT. AUG. III. VIR R. P. C., avec un navire; au revers, deux signes appellés *pila*, & l'aigle romaine au milieu; avec ces mots, *LEG. II*, ou *LEG. III*, ou *LEG. XVI*, un autre, *LEG XVII CLASSICÆ*. On trouve sur les médailles d'Antoine, (*V. son article*,) jusqu'à la XXXe. *légion*. La XXXVIe. paroit sur les médailles de Victorin le pere: on n'en connoît pas au-delà de ce nombre. Antoine est le premier, & Carausius le dernier, sur les médailles desquels on trouve des *légions*.

Sur les médailles de Gallien, on voit non seulement le nombre & le nom des *légions*, tels que *Ulpia*, *III. Italica*, *II. Adjutrix*; mais encore les animaux qui étoient leurs symboles particuliers, un Porc-épi, un Ibis, le Pégase, &c. &c.

LÉGIONNAIRE, s. m. *Hist anc.*, soldat des légions romaines; c'est le nom qu'on donnoit surtout aux fantassins, car les cavaliers retenoient le nom d'*equites*. On distinguoit dans chaque légion quatre espèces de soldats dans l'infanterie: les vélites; les hastaires, les princes & les triaires. Les vélites, autrement nommés *antesignani*, parce qu'on les plaçoit avant les enseignes, aux premiers rangs, & qu'ils commençoient le combat, étoient armés à la légère d'un petit bouclier rond, d'un pié & demi de diamètre, & d'un petit casque d'un cuir fort; du reste, sans armure pour être plus dispos. Leurs armes offensives étoient l'épée, le javelot & la fronde. Ils ne servoient que pour escarmoucher. Ils se rangeoient d'abord à la queue des troupes, & de-

là ; par les intervalles menagés entre les cohortes, ils s'avançoient sur le front de la bataille, pour harceler les ennemis ; mais dès qu'ils étoient une fois poussés, ils rentroient par les mêmes intervalles ; & derrière les bataillons qui les couvroient, ils faisoient voler sur l'ennemi une grêle de pierres ou de traits. Ils étoient aussi chargés d'accompagner la cavalerie pour les expéditions brusques & les coups de mains. On croit que les romains n'instituèrent les vélites dans leurs légions qu'après la seconde guerre punique, à l'exemple des carthaginois, qui dans leur infanterie avoient beaucoup de frondeurs & de gens de trait. Selon Tite-Live, il n'y avoit que vingt vélites par manipule ; ce qui faisoit soixante par cohorte, & six cents par légion, quand la légion étoit de six mille hommes. Avant qu'ils fussent admis, les soldats qui composoient l'infanterie légère, s'appelloient *rorarii* & *accensi*. On supprima les vélites, quand on eut accordé le droit de bourgeoisie romaine à toute l'Italie ; mais on leur substitua d'autres armés à la légère. Le second corps des *légionnaires* étoient ceux qu'on nommoit *hastaires*, d'un gros javelot qu'ils lançoient, & que les latins appelloient *hasta*, arme différente de la pique punique : celle-ci étoit trop longue & trop pesante pour être lancée avec avantage. Ils étoient pesamment armés du casque, de la cuirasse & du bouclier, de l'épée espagnole & du poignard. Ils faisoient la première ligne de l'armée. Après eux venoient les *princes*, armés de même, aussi bien que les *triaires*, à l'exception que ceux-ci portoient une espèce d'esponton court, dont le fer étoit long & fort. On les opposoit ordinairement à la cavalerie, parce que cette arme étoit plus résistante que les javelines & les dards des princes & des hastaires. On donna aux triaires ce nom, parce qu'ils formoient la troisième ligne & l'élite de l'armée ; mais dans les nouveaux ordres de bataille qu'introduisit Marius, on plaça les triaires aux premiers rangs : c'étoient toujours les plus vieux & les plus riches soldats qui formoient les triaires, & c'étoit devant eux qu'on portoit l'aigle de la légion. On ne pouvoit entrer dans ce corps avant l'âge de 17 ans, & outre cela, il falloit être citoyen romain : cependant il y eut des circonstances où l'on y admit des affranchis ; & après l'âge de 46 ans, on n'étoit plus obligé de servir. Le temps du service des *légionnaires* n'étoit pourtant que de 16 ans. Avant Septime Severe, il n'étoit pas permis aux *légionnaires* de se marier, ou du moins de mener leurs femmes en campagne avec eux. La discipline militaire de ces soldats étoit très sévere ; ils menoient une vie dure, faisoient de longues marches chargés de pesans fardeaux ; & soit en paix, soit en guerre, on les tenoit continuellement en haleine, soit en fortifiant des places & des camps, soit en formant ou en réparant les grands chemins.

LEGIONIS alumni. Les soldats élevés dès leur enfance dans une légion, s'appelloient élèves de ce corps ; *ALUMNUS LEG. VII.*

ΛΕΓΝΑ, bandes de pourpre ou d'autre couleur qui bordoient les toges-prétextes.

LÉGUMES. *Voyez* FÈVES & SEMAILLES.

LEHERENNUS. Gruter (1074. 6. 7.) rapporte les inscriptions suivantes, trouvées dans la Novempopulonie, près de Comminges :

L E H E R E N N O
D O M E S T I C U S
R U F I. F.
V. S. L. M.

L E H E R E N
D E O
T E R T U L L U S
V. S. L. M.

Cette divinité étoit peut-être la même que la *Nehalennia* des zélandois.

ΛΕΙΤΟΥΡΓΟΙ. Les *leiturges*, chez les athéniens, étoient des citoyens d'un rang & d'une fortune considérables. Leur tribu, ou même toutes les tribus, les obligeoient de remplir quelque charge pénible de la république, &, dans les occasions pressantes, de fournir à leurs frais des dépenses extraordinaires, mais nécessaires pour le salut de l'état.

LÉITUS, un des cinq chefs qui menèrent au siège de Troye l'armée des béotiens de Thèbes. *Voyez* ARCÉSILAS.

LELANA. *Voyez* ÆNA.

LÉLAPE. C'est le nom du chien que Procris donna à Céphale. Thémis, dit Ovide, piquée de la mort du sphinx, & de voir l'obscurité de ses oracles développée, envoya ce furieux renard qui causa tant de désordres, que toute la noblesse des environs s'assembla pour le perdre ou pour le tuer. Céphale, excité par Amphytrion à se trouver à cette chasse, lâcha après le monstre son chien, qui n'avoit pas son pareil à la course. A peine fut-il en liberté, qu'on le perdit de vue ; on ne voyoit que la trace de ses pieds dans la poussière : il fit tous ses efforts pour atteindre le renard, & le suivit de si près, qu'il ouvroit à

tout moment la gueule pour le saisir ; mais il ne mordoit que le vent. A la fin, les deux animaux furent changés en deux figures de marbre, dont l'une étoit dans la posture d'un animal qui fuit ; l'autre dans celle d'un chien qui aboye après lui. Les dieux n'ayant pas voulu permettre qu'aucun de ces deux animaux fût vaincu, les avoient métamorphosés en pierres. Les poëtes ont fait l'histoire & la généalogie de ce chien. Vulcain, selon eux, l'avoit formé, & en avoit fait présent à Jupiter, qui le donna à Europe. Procris, qui le reçut de Minos, le donna ensuite à Céphale. *Voyez* AMPHYTRION, CREON, CÉPHALE, SPHYNX.

LELEX fut la tige d'une famille célèbre dans le Péloponnèse (*Euseb. Chronic.*). Il eut pour fils Mylès & Polycaon. Le second épousa Messène d'Argos, fille de Phorbas, & régna à Andanie. L'aîné, Mylès, fut père d'Eurotas : de-là vint que la Laconie fut appellée *Lélégie.*

LEMBARII, } *LEMBUS*, } On appelloit *lembus* de grandes barques, ou des navires légers non pontés, qui ne servoient que pour les rivières & pour la mer aux pirates seuls. Les flottes des rivières, telles que le Rhin, le Danube, &c. étoient montées par des soldats, qui en prirent le nom de *lembarii.*

LEMNISQUES, ou bandelettes de pourpre avec lesquelles on lioit les couronnes, on ornoit les palmes des athlètes vainqueurs, &c. &c. « On » peut observer, dit Caylus (*Rec.* 3. *pl.* 40.), » sur ce Jupiter les *lemnisques* ou les rubans de » la couronne : on juge, par leur disposition, » qu'ils ont été pendant un temps une parure » symmétriquement placée, & avec étalage, sur » chacune des épaules ».

LEMNOS, île de la mer Egée, voisine de la Thrace & du mont Athos. Plusieurs auteurs ont observé que l'ombre de cette montagne s'étend jusques sur l'île, lorsque le soleil étant prêt à se coucher, rend les ombres infiniment plus grandes que les corps qui les occasionnent. *Lemnos* est célèbre dans la mythologie. Elle tire son nom de la grande déesse qui s'appelloit *Lemnos*, & à qui on sacrifioit des filles. Son labyrinthe fut l'un des quatre édifices de cette nature dont les anciens aient fait mention. *Voyez* LABYRINTHE. C'est dans cette île que Vulcain tomba quand il fut précipité du ciel. *Voyez* VULCAIN. Sa chûte donna à l'endroit de la terre sur laquelle il tomba de grandes vertus, celle entr'autres de guérir toutes sortes de blessures. Belon, qui voyageoit en Turquie en 1548, nous apprend qu'il n'y a aucun habitant de *Lemnos* qui ne parle de Vulcain : les uns disent qu'en tombant, lui & son cheval se rompirent les cuisses, mais qu'il fut promptement guéri par la vertu de la terre qui le reçut. Le même auteur dit que les anciens faisoient, en médecine, beaucoup usage d'une certaine terre argilleuse, qui est encore aujourd'hui aussi recommandable qu'elle l'ait jamais été. Les latins la nomment *terra lemnia*, ou *terra sigillata*, & les françois *terre scellée* ou *sigillée*. Les ambassadeurs, ajoute-t-il, qui reviennent de Turquie, en apportent ordinairement pour en faire présent aux grands seigneurs ; car elle est entr'autres propre contre la peste & contre toutes sortes de fluxions. Il se vend beaucoup de terre scellée, continue Belon ; mais elle est presque toujours contrefaite, parce qu'il ne s'en trouve que dans l'île de *Lemnos*, où il faut l'aller prendre en personne, & la recevoir de la main du sous-bachi, qui la tient à ferme du grand-seigneur. Il se fit conduire à l'endroit d'où l'on tire cette terre, & n'y vit *autre chose, sinon qu'un pertuis oblique*, qui étoit fermé, & qu'il lui fut impossible de faire ouvrir, parce qu'on ne l'ouvre qu'une fois l'an, le 6 d'Août, avec beaucoup d'appareil & de grandes cérémonies. Le même auteur ajoute, que du temps de Dioscoride on mêloit du sang de bouc avec la terre, pour en faire des espèces de pains ; mais on ne tuoit pas les boucs sans beaucoup de cérémonies. La prêtresse scelloit ensuite les pains d'un sceau qui représentoit une chèvre, d'où on les appelloit *sphragida ægos*, qui, en grec, signifie *sceau d'une chèvre.* Cette cérémonie d'immoler les boucs & de mêler leur sang avec la terre, étoit en mémoire de la colère de Vénus, dont on va parler, qui punit les femmes de *Lemnos*, en leur imprimant à toutes une odeur violente de bouquin. Ces cérémonies n'avoient plus lieu du temps de Galien : une prêtresse se contentoit de semer du froment & de l'orge sur la terre avec certaines cérémonies ; ensuite elle en emplissoit un chariot, qu'elle faisoit mener à Ephestia, l'une des villes de l'île. Il est bon de remarquer à cette occasion qu'il y a des auteurs qui disent que ce ne fut pas une flèche d'Hercule, qui blessa Philoctète, mais la morsure d'un serpent, & qu'il en fut guéri par la vertu de cette terre.

L'île de *Lemnos* étoit encore fameuse par le massacre dont on a parlé à l'article d'*Hypsipyle*. Ce massacre auroit fait de cette île un désert, si les Argonautes n'y eussent remédié. Les femmes avoient tué tous les hommes, & n'étoient pas dans le dessein de recevoir les premiers venus ; car ayant appris qu'un vaisseau abordoit dans leur île, elles accoururent en armes sur le rivage pour s'opposer à l'invasion. Mais quand elles eurent su que ce n'étoient point les Thraces leurs ennemis qui venoient les attaquer, & que c'étoit le vaisseau des Argonautes, elles les reçurent avec beaucoup de courtoisie ; elles ne leur permirent cependant de descendre qu'après leur avoit fait

jurer de leur servir de maris. Les Argonautes, instruits de la cause qui avoit dégoûté les *lemniens* de leurs femmes, & du massacre qu'elles avoient fait de leurs époux, de leurs pères & de leurs frères, eurent de la peine à promettre : il y a même des auteurs qui disent qu'ils se battirent ; mais enfin ils promirent, & tinrent si bien leur parole, qu'ils ne songeoient plus à l'expédition de Colchos : ils y restèrent deux ans. Enfin Hercule, qui étoit toujours resté dans le vaisseau, sans vouloir prendre part aux plaisirs de ses compagnons, les obligea de se rembarquer, & c'est ainsi que l'île fut repeuplée. On a dit à l'article d'*Hypsipyle* qu'elle devint amoureuse de Jason, & qu'ils vécurent pendant ces deux ans très-bien ensemble.

Cette île étoit fort incommodée des sauterelles ; & c'étoit pour cela que chaque habitant étoit taxé à en tuer un certain nombre, & qu'on y adoroit les oiseaux qui les détruisoient. Bacchus y étoit aussi en grande vénération ; son culte y avoit été établi par Thoas, fils de ce dieu & d'Ariadne. Le pays étoit bien récompensé de ce culte par l'abondance des vins. Le culte de Diane y étoit aussi solemnel. Pour Vénus, elle n'y étoit point aimée ; & c'étoit pour se venger de ce mépris, qu'elle avoit rendu les lemniennes si puantes : d'ailleurs cette déesse se souvenoit toujours, avec chagrin, que c'étoit dans cette île que Vulcain la surprit avec le dieu Mars, & la donna en spectacle à tous les dieux. Homère place cependant cette aventure dans le ciel. *Voyez* CYCLOPES, HYPSIPYLE, PHILOCTÈTE, VENUS, VULCAIN.

LEMNUNCULUS, le même que *LENUNCULUS*.

LEMURALIA, fêtes des Lémures. *Voyez* LÉMURES.

LÉMURES *ou* LARVES. C'étoient des génies malfaisans, ou les ames des morts inquiets, qui revenoient tourmenter les vivans. On institua à Rome des fêtes appellées *lémures* ou *lémurales*, pour appaiser les *lémures* ou pour les chasser. On croyoit que le meilleur moyen pour les écarter des maisons, étoit de leur jetter des féves, ou d'en brûler, parce que la fumée de ce légume roti leur étoit insupportable. Apulée, dans son *Démon de Socrate*, dit que, dans l'ancienne langue latine, *lémures* signifioit l'ame de l'homme séparée du corps après la mort. Les *lémuries* se célébroient au mois de mai : tous les temples étoient fermés à Rome, & il n'étoit pas permis de se marier pendant ces fêtes. Elles se célébroient la nuit ; car Ovide les appelle *fêtes nocturnes* ; c'est aussi le temps des latins. Enfin elles furent instituées par Romulus, qui voulut appaiser les mânes de son frère Rémus, qu'il avoit tué. C'est pourquoi on croit que le mot de *lémures* est pris pour *rémures*, ou fêtes en l'honneur de Rémus. *Voyez* LARVES.

LÉMURIES. *Voyez* LÉMURES.

LENÆUM, terrein & temple consacrés à Bacchus. On donnoit aussi ce nom au charriot sur lequel on se promenoit, bizarrement travesti, pendant les bacchanales.

LÉNEEN, *lenæus*, surnom ordinaire de Bacchus, du mot grec ληνος, qui signifie *un pressoir*, ou plutôt *la table d'un pressoir* : de-là Bacchus a été nommé *lénéen*, c'est-à-dire, le dieu qui préside à la vendange. Mais Horace le désigne plus noblement, *cingentem viridi tempora pampino*, le dieu couronné de pampre verd. Les bacchantes furent semblablement nommées *lenea*, lénéennes ; les fêtes de Bacchus, *lenæa*, lénées ; & le mois dans lequel on les célébroit, *lenæon*. Nous expliquerons tous ces mots.

LÉNÉES *ou* LÉNÉENNES, s. f. pl. en latin *lenæa*, en grec ληναια, fêtes qu'on célébroit tous les ans dans l'Attique en l'honneur de Bacchus, dans le cours du mois lénéon, en automne. Outre les cérémonies d'usage aux autres fêtes de ce dieu, celles-ci étoient remarquables, en ce que les poètes y disputoient des prix, tant par des pièces composées pour faire rire, que par le combat de tétralogie, c'est-à-dire, de quatre pièces dramatiques : de-là vient que dans les *lénées* on lui chantoit : « Bacchus, nous solemnisons vos » fêtes, en vous présentant les dons des muses » en nos vers éoliens ; vous en avez la première » fleur ; car nous n'employons point des chansons » usées, mais des hymnes nouveaux & qui n'ont » jamais été entendues ».

LÉNÉON, *lenæon*, en grec ληναιον, mois des anciens ioniens, dans lequel on célébroit les fêtes de Bacchus en Grèce. Quelques savans croient que ce mois répondoit au posidéon des athéniens ; d'autres le font répondre à leur mois anthœsterion : aussi, selon les uns, ce mois se rapporte à notre mois de septembre ; & selon d'autres, à notre mois d'octobre : tout cela prouve que dans les traductions il faut conserver les noms grecs sur des choses de cette nature, sauf à faire les explications dans les notes.

LENOCINIUM, *LENONES*, } La profession de prostituer des femmes étoit appellée à Rome *lenocinium*, & ceux qui l'exerçoient *lenones*. Les loix les déclarèrent infames, & des empereurs les chargèrent d'un honteux tribut. Alexandre-Sévère fit plus, il défendit de porter ce vil tribut dans le trésor public, de crainte qu'il ne le souillât ; mais il

l'affecta aux réparations du cirque, des théâtres & de l'amphithéâtre.

Justin (2. 3. 8.) appelle des hérauts, des envoyés; *lenones : missis primò lenonibus, qui hostibus parendi legem dicerent.*

LENS ou *LENTICOLA*, poids des romains, qui étoit la 208ᵉ partie d'une dragme, & qui valoit un grain & demi.

LENTICOLA, vase à mettre des huiles odoriférantes, ainsi nommé de sa forme ronde, & très-applatie.

LENTILLE (*Métrologie de M. Paucton.*). Caton dit qu'il faut semer la lentille, *lens*, dans des terres rapportées, & provenant de démolitions, dans les terres rouges & où il ne croît point d'herbe. La *lentille*, selon Pline, préfère une terre légère à une terre grasse; elle aime un ciel pur & un temps sec. Il y a de deux sortes de *lentilles* en Egypte : l'une est semblable à celle qu'on cultive en Italie ; l'autre est plus ronde & plus noire. On dit que ce légume rend l'esprit content & tranquille dans ceux qui en mangent, & leur donne de la gaieté.

LENTULUS, surnom de la famille *Cornelia.*

LENUNCULUS ou *LEMNUNCULUS*, petite barque de pêcheur, *navigium piscatorium*, dit Nonnius (*XIII.* 8.).

LENUNCULARIUS, celui qui monte ou conduit un *lenunculus*. On lit à Rome cette inscription (*Spon. Miscel. VI. p.* 224.) :

MEMORIAE PERPETUAE
Q. CAECILIO. Q. L. NICANORI
LENUNCULARIO R. TIB.
Q. CAECILIUS. ANOPTES. TABUL
R. TIB. S. T. T. L.

LEO lapideus. *Voyez* LION.

LÉON I.

Leo Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or ; le revers, qui a pour légende *Virtus Augusti*, est R.

O. en argent & en B.

LÉON le jeune.

Flavius Leo Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or ; on le trouve avec sa tête seule ; ou avec celle de Zénon.

O. en argent, & à ce qu'on croit en B.

LÉON III, l'Isaurien.

Leo Augustus.

Ses médailles sont :

O. en or.

O. en argent & en B.

LÉON IV. (*Chazare.*)

Leo Augustus Chazarus.

Il est incertain si l'on posséde des médailles de *Léon Chazare* : les deux de M. & P. B. que Ducange lui attribue, peuvent appartenir à Léon isaurien, & à son fils Constantin Copronyme, plutôt qu'à celui-ci & à son fils Constantin. On pourroit même les donner à Léon l'arménien & à son fils Constantin ; tant est difficile à démêler la confusion que les noms des trois *Léons*, avec leurs fils Constantins, mettent dans leurs médailles.

LÉON V, l'Arménien.

Leo Augustus.

On ne connoît point de médailles de *Léon* l'Arménien.

LÉON VI, ou le Philosophe.

Leo Augustul.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en argent.

R. en B.

LÉON I, roi d'Arménie.

Pellerin en a publié une médaille de bronze, sur laquelle on voit un lion à mi-corps couronné, avec une légende arménienne.

LÉONCE.

Leontius Augustus.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent & en B.

LÉONIDÉES, fêtes instituées en l'honneur de Léonidas, roi de Lacédémone, qui se fit tuer,

avec toute sa troupe, en défendant vaillamment le passage des Thermopyles.

LÉONTE, père d'Ixion. *Voyez* IXION.

LEONTICA. Gruter (303. 1. 1087. 5.) & plusieurs autres ont rapporté des inscriptions dans lesquelles il est parlé des *leontica*, qui sont assimilées aux *coracica*, *persica*, *patrica*, *hierocoracica*; c'étoient des fêtes, ou des mystères, ou des initiations, des mithriaques. *Voyez* LEONTIQUES.

LÉONTINI, en Sicile. ΛΕΟΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Une tête de lion.

Un grain d'orge ou de bled barbu.

Quatre épis d'orge ou de bled barbu.

Un lion à mi-corps.

Un lion passant.

Deux poissons.

LÉONTIQUES, s. m. ou f. de *leontica*. C'étoient des sacrifices qui se faisoient à l'honneur du soleil, & qu'on appelloit autrement *mithriaques*, parce que le soleil se nommoit *mithra* chez les perses. On leur avoit donné le nom de *léontiques*, & les prêtres qui les faisoient étoient appellés *lions*, parce que l'on représentoit le soleil sous une figure à tête de lion rayonnée, portant une thiare, & tenant de ses deux mains les cornes d'un taureau, qui tâchoit en vain de se débarrasser.

Il y a dans Gruter (*p. MLXXXVII.*) deux inscriptions, dans l'une desquelles il est dit que Nonius Victor & Aurélius Victor donnèrent des *léontiques* sous le consulat de Dacien & de Céréalis, le 16 avant les calendes d'avril, c'est-à-dire avant le 17 de mars; & dans l'autre, qu'ils les donnèrent encore sous le consulat d'Eusèbe & d'Hypatius, c'est-à-dire l'année suivante, le quatrième avant les ides de mars, qui est le douzième du même mois : or, du 17 de mars au 12 du même mois de l'année suivante, il y a 360 jours, qui font, selon la supputation des grecs, une année lunaire. De-là le cardinal Noris, dans ses Epoques syro-macédoniennes (*Differtat I. de anno macedonum.*), conclut que les *léontiques* étoient une fête annuelle, mais qui se faisoit après la révolution de l'année lunaire, & non pas de l'année solaire; car quoique l'année lunaire ne soit que de 354 jours 8 heures 48 minutes & 36 secondes, cependant, dit-il, dans l'usage civil & populaire, les grecs lui donnoient 360 jours; ce qu'il prouve par S. Augustin (*l. V. de civit. Dei, c. 12. & l. IV. de Trinit. c. 4.*). Il y a cependant sur cela une difficulté qui mérite d'être proposée; car dans le même Gruter (*p. CCCIII. n. 1.*) une inscription porte que sous le XIe consulat de l'empereur Constantius, & le IIe de Julien, qui fut l'année qui précéda celui de Dacien & de Céréalis, ces mêmes Nonius Victor & Aurélius Victor donnèrent des *léontiques* le quatrième jour devant les ides d'août, c'est-à-dire le dixième d'août : or, du 10 au 17 de mars de l'année suivante qu'ils en donnèrent aussi, comme l'inscription citée par le cardinal Noris le montre, il n'y a que deux cents vingt jours au plus, qui certainement ne font point une année lunaire; il y a 140 jours à dire. Les *léontiques* ne se faisoient donc pas au bout de la révolution d'une année lunaire. *Voy.* encore MITHRIAQUES.

LÉONTOPOLIS, dans l'Egypte. ΛΕΟΝΤΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

LÉOS, un des héros éponymes de la Grèce : il acquit ce titre, dit Pausanias, pour avoir dévoué ses filles à la mort pour le salut de l'état. Les héros éponymes d'Athènes étoient ceux qui avoient donné leurs noms aux tribus de l'Attique.

LÉPIDE (*Marcus*). *MARCUS LEPIDUS PONTIFEX MAXIMUS III. VIR. Reipublicæ constituendæ.*

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en argent, au revers d'Auguste. Celles qui ont au revers *Mussidius Longus*, sont RRR.

RRRR. en G. B. de la colonie de *Cabe*.

RR. en M. B.

R. en P. B.

RRR. en P. B. grec, au revers d'Auguste. Tristan en a rapporté une grecque, qui paroît du module du moyen bronze, frappée à *Cos*.

LÉPIDOTUS. *Voyez* CARPE & LATOS.

LEPIDUS, surnom de la famille *ÆMILIA*.

LEPISTA, petit vase ouvert en forme de coquille.

LEPORARIUM, parc où l'on élève des lièvres. Au temple de Varron, du vivant de Pompée, ce

mot désigna tout parc destiné à renfermer toute espèce d'animal (*de re rustica*, *lib.* 3. *cap.* 3 & 12.).

LÉPRÉAS *ou* LÉPRÉUS, fils de Glaucon & d'Astydamie, & petit fils de Neptune, avoit comploté avec Augias de lier Hercule lorsqu'il demanderoit la récompense de son travail, selon la promesse faite par Augias. Depuis ce temps-là, Hercule cherchoit l'occasion de se venger; mais Astydamie réconcilia *Lépréas* avec le héros. Après cela, *Lépréas* disputa avec Hercule à qui joueroit mieux au disque, à qui puiseroit plus d'eau en un certain temps, à qui auroit plutôt mangé un taureau d'égal poids, & à qui boiroit davantage. Hercule remporta par-tout la victoire. Enfin *Lépréas*, plein de vin & de colère, ayant de nouveau defié Hercule, fut tué dans le combat. (*Athénée*, *l.* 10.)

LEPTE. *Voyez* LEPTON.

LEPTIS, en Afrique. ΛΕΠΤΙC.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Tibère, & quelques-unes en caractères puniques,

COL. VIC IVL. LEP. *Colonia victrix Julia Leptis.*
C. V. I. L. *Colonia victrix Julia Leptis.*

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles latines, sous l'autorité de ses préteurs, avec ces légendes...... *Pellerin.*

LEPTON, f. m. en grec λεπτὸς, monnoie ancienne de cuivre, qui étoit la septième partie du chalque ou calque, & la deux cent cinquante-deuxième partie de la dragme; car la dragme faisoit 6 oboles, l'obole 6 chalques, & la chalque 7 *leptes*. La dragme évaluée à 10 sols de notre monnoie, donne 15 sols 8 deniers pour l'obole, 3 deniers $\frac{1}{3}$ pour le chalque, & un peu moins d'un demi-denier pour le *lepte*.

Dans l'évangile selon S. Marc, *chap. xij.* ℣. 42, il est dit, suivant la version grecque des Septante, que la pauvre veuve mit deux *leptes* dans le tronc, ce que la vulgate rend par *duo minuta*, & les traductions en langue vulgaire, par *deux deniers* ou *deux pites*; mais le *lepte* vaut moins qu'un denier & plus qu'une pite. Le *lepte* étoit la plus petite monnoie de cuivre chez les athéniens, comme le *quadrain* ou le *quadrans* étoit la plus petite monnoie chez les romains.

Pour connoître l'estimation de M. Pauton, *voyez* CHALCOUS, dont le *lepte* étoit la septième partie. Pour celle de Romé de Lisle, *voyez* MONNOIE.

LEPTON, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* PERUTAH.

LEPTON D'ARGENT, miliarésion, monnoie des romains. Elle valut, selon M. Pauton, sous Constantin & ses successeurs, 1 livre tournois & $\frac{84}{1000}$. Elle valoit alors, en monnoie du même peuple,

1 $\frac{1}{5}$ denier de Néron,

ou 1 $\frac{1}{4}$ livre de cuivre,

ou 21 nummus ou phollis,

ou 84 assarion.

LEPTON, monnoie de cuivre des romains, sous Constantin & ses successeurs. *Voyez* ASSARION.

LEPTURGUS, f. m. On nommoit en grec λεπτούργοι, & en latin *tenuarii*, des ouvriers qui s'occupoient à faire ces *pallia bombicina*, ces robes fines, ces habits transparens, ces gazes de cos, si fort en vogue dans les temps de la dépravation des mœurs des grecs & des romains.

Rosinus nous décrit l'usage & la variété de ces nuages de lin ou de soie, qu'un poëte nommoit si heureusement *ventos textiles*.

Les planches en grand nombre d'Herculanum, *tab.* 17., 18., 19., 20., 21., 22., 23., 25. du *tom.* I, nous représentent de très-jolies bacchantes dansant, revêtues de ces robes de gaze; c'est dans ce même habit qu'Apulée nous dépeint Vénus, *qualis erat dùm virgo, nudo & intecto corpore, perfectam formositatem professa, nisi quod tenui* pallio bombicino *inumbrabat spectabilem. Voyez* GAZE DE COS. (*D. J.*)

LERNE, c'est l'ancien nom d'un lac dans le territoire d'Argos, dont le circuit n'a pas plus d'un tiers de stade, (ce stade est environ la vingt-quatrième partie d'une de nos lieues,) dit Pausanias. Ce lac est renommé dans les anciens poëtes, à cause de l'hydre de *Lerne*. Cette hydre étoit un monstre à plusieurs têtes; les uns lui en donnent sept, d'autres neuf, & d'autres cinquante. Quand on en coupoit une, on en voyoit autant renaître qu'il en restoit après celle-là, à moins qu'on n'appliquât le feu à la plaie. Le venin de ce monstre étoit si subtil, qu'une flèche qui en étoit frottée, donnoit infailliblement la mort. Cette hydre faisoit un ravage incroyable dans les campagnes & dans les troupeaux. Hercule reçut ordre d'Eurysthée d'aller combattre ce monstre. Il monta sur un char: Iolas lui servit de cocher. Junon voyant Hercule prêt à triompher de l'hydre, avoit envoyé à son secours un cancre marin

qui le piqua au pied. Hercule l'ayant aussitôt écrasé, la déesse le plaça parmi les astres, où il forme le signe de l'écrévisse ou du *cancer*. L'hydre fut tuée ensuite sans obstacle. Ce fut un des travaux d'Hercule. On dit qu'Eurysthée ayant sçû qu'Iolas avoit accompagné Hercule dans le combat, ne voulut pas admettre celui-ci au nombre des douze travaux auxquels le destin avoit assujetti le héros. Quelques mythologues avoient dit que les têtes de l'hydre étoient d'or, symbole de la fertilité qu'Hercule procura à un lieu inaccessible. Euripide dit aussi que la faulx dont ce héros se servit pour couper les têtes de ce monstre, étoit d'or.

Pausanias rapporte d'autres particularités du lac de *Lerne* : « c'est par ce lac, dit-il, que les Argiens prétendent que Bacchus descendit aux enfers, pour en retirer Semelé sa mere : ce qu'il y a de vrai, ajoute l'historien, c'est que ce marais est d'une profondeur excessive, & que qui que ce soit, jusqu'à présent, n'en a pu trouver le fond, de quelque machine qu'il se soit servi pour cela : car Neron fit lier des cables de la longueur de plusieurs stades, & par le moyen d'un plomb que l'on y attacha, il fit sonder le fonds de ce marais, sans qu'il fut possible de le trouver. On en raconte encore une autre particularité : c'est que l'eau de ce marais qui paroît toujours comme dormante, tourne néanmoins tellement que, quiconque oseroit y nager, ne manqueroit pas de se perdre. »

LERNÉES ou LERNÉENS, fêtes ou mystères qu'on célébroit à *Lerna*, près d'Argos, en l'honneur de Bacchus & de Cerès. La déesse y avoit un bois sacré de platanes ; & au milieu du bois étoit sa statue de marbre qui la représentoit assise. Bacchus y avoit aussi une statue. Quant aux sacrifices nocturnes qui s'y font tous les ans à Bacchus, dit Pausanias, il ne m'est pas permis de les divulguer.

LESBOS, île de la mer Egée, qu'on appelle aujourd'hui Mételin. Les Lesbiens avoient la barbare coutume d'immoler à Bacchus des victimes humaines. *Voyez* CADMUS *ou* CADMILUS.

Cette isle fournissoit un marbre bleu-clair, fort recherché des anciens.

LESBOS, île. ΛΕCΒΙΩΝ & ΛΕΣΒΟΥ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Des vases.

Des hommes.

Des centaures ou des satyres dans des attitudes deshonnêtes. Ces derniers types les font rapporter, par quelques écrivains, à Magnésie de Thessalie.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle & d'Antonin.

LESCHÉNORE, f. m. surnom que les anciens grecs ont donné à Apollon : *Leschenorius*. Apollon étoit le dieu des sciences ; & par rapport aux progrès qu'on y faisoit, on lui donnoit différens noms. Par rapport aux commençans, il se nommoit Pythien, *Pythius* ; par rapport à ceux qui commençoient à entrevoir la vérité, Délien & Phanée, *Delius*, *Phanéus* ; par rapport à ceux qui étoient habiles, savans, Ismenien, *Ismenius* ; & enfin, par rapport à ceux qui faisoient usage de leur science, qui se trouvoient dans les assemblées, qui y parloient, qui y philosophoient, Leschénore, *Leschénorius*.

Ce nom vient du grec λέσχη, *entretien*, *conférence de philosophes*.

LESCHÉ, f. m. Le *Lesché* étoit un endroit particulier chez les Grecs, où l'on se rendoit pour converser ; mais on donnoit le nom de *Lesché* par excellence, aux salles publiques de Lacedemone, dans lesquelles on s'assembloit pour les affaires de l'état. C'étoit-là où le pere portoit lui-même son enfant nouveau né, & où les plus anciens de chaque tribu qui y étoient assemblés, le visitoient ; s'ils le trouvoient bien formé, fort & vigoureux, ils ordonnoient qu'il fût nourri, & lui assignoient une des neuf mille portions pour son héritage ; si au contraire ils le trouvoient mal fait, délicat & foible, ils l'envoyoient aux apothètes, c'est-à-dire, dans le lieu où l'on exposoit les enfans : Lycurgue l'avoit ainsi prescrit, & Aristote lui-même approuve cette loi de Lycurgue. (*D. J.*)

LESSUS, lamentation des pleureuses aux enterremens. Une loi des XII tables la défendoit : *Mulieres genas ne radunto, neve lessum funeris ergò habento.* On dérive ce mot du λῆνος des grecs.

LESTRIGONS, étoient un peuple qui habitoit en Italie, proche de Caiete. Leur ville capitale, qu'Homère appelle *Lestrigonie*, & qui a eu depuis le nom de *Formies*, avoit été bâtie par Lamus. *Voyez* LAMUS. Homère (*Odyss. l.* 10.) nous donne les *lestrigons* pour antropophages. Ulysse étant arrivé sur les côtes de la Lestrigonie, envoya deux de ses compagnons vers le roi du pays : ceux-ci trouvèrent, à l'entrée du palais, la femme du roi, qui leur fit horreur ; elle étoit aussi grande qu'une haute montagne. Dès qu'elle les vit, elle appella son mari, qui leur prépara une cruelle mort ; car empoignant d'abord un

un des deux envoyés, il le mangea pour son dîner; l'autre voulut s'enfuir, mais ce monstre se mit à crier & à appeller les *lestrigons*. Sa voix épouvantable fut entendue de toute la ville. Les *lestrigons* accoururent de toutes parts sur le port, semblables non à des hommes, mais à des géans; & du haut de leurs rochers escarpés, accablèrent de pierres les compagnons d'Ulysse: ils en saisirent plusieurs; & enfilant ces malheureux comme des poissons, ils les emportèrent pour en faire bonne chère. Ulysse, qui n'étoit point descendu à terre, s'éloigna au plus vîte de cet horrible lieu, après avoir perdu plus de la moitié des siens. Cette histoire est contée différemment par Ovide. *Voyez* ANTIPATE. Au reste, les *lestrigons* ne cultivoient point la terre; ils ne vivoient que de la chair & du lait de leurs troupeaux.

LÉTES, nom célèbre dans l'histoire du bas-empire. On avoit toujours cru qu'il désignoit une nation particulière; mais Dubos (*Hist. critique de l'établissement de la monarchie française*) dit qu'il désignoit tous les barbares enrôlés au service de l'empire, de quelque nation qu'ils fussent, auxquels on avoit donné des bénéfices militaires. Il dérive le nom *létes* de *lætus*, content, parce qu'ils étoient satisfaits de servir l'empire; mais il seroit plus naturel, en adoptant son opinion sur les *létes*, de dériver leur nom du grec λαιτὸς, public.

LÉTHÉ, un des fleuves de l'enfer, autrement nommé *le fleuve d'Oubli*. Les eaux du *Léthé*, dit Virgile, baignoient les champs Elysées. Sur les bords du fleuve voltigeoient une foule d'ombres de toutes les nations de l'univers, qui paroissoient fort empressées de s'y plonger & d'en boire à longs traits, pour perdre le souvenir du passé: c'étoient les ames qui devoient animer de nouveaux corps. « Mais est-il croyable, disoit Enée » à son père Anchise aux champs Elysées, que » les ames retournent sur la terre pour animer une » seconde fois des corps mortels? Est-il possible » qu'elles desirent avec tant d'ardeur de revoir la » lumière, & qu'elles aient tant de goût pour » cette malheureuse vie? » Anchise lui répond: « Lorsque le temps a achevé d'effacer toutes les » souillures des ames dans les enfers, & qu'elles » ont recouvré la pureté de leur céleste origine, » & la simplicité de leur essence, un dieu, au » bout de mille ans, les conduit sur les bords » du fleuve d'Oubli, afin de les rappeller à la vie, » & de les unir, suivant leurs desirs, à de nou» veaux corps ». Ceux qui admettoient la métempsycose, pensoient que c'étoit la cause pour laquelle on ne se souvenoit plus de ce qu'on avoit été auparavant. Il y avoit en Egypte un marais près du lac Querron, appellé *Léthé*, mot qui, en grec, signifie *oubli*. Toute la fable du *Léthé* paroît bâtie uniquement sur la signification du mot *Léthé*.

Le *Léthé* étoit aussi une rivière d'Afrique, qui se jettoit dans la Méditerranée, proche le cap des Syrtes. Il interrompoit, dit-on, sa course, & rentrant dans la terre, couloit par-dessous l'espace de quelques milles, & ressortoit ensuite plus gros près de la ville de Bérénice: c'est ce qui fit imaginer qu'il sortoit des enfers. Il y avoit encore en Espagne deux fleuves de ce nom; l'un dans la Bétique, c'est le Guadalethe, l'autre dans le Portugal, aujourd'hui le Lima. Enfin, on trouve dans l'île de Crète un fleuve *Léthé*, ainsi nommé, dit la fable, parce qu'Hermione y oublia son mari Cadmus.

Léthé étoit encore le nom d'une des fontaines sacrées de la Béotie, dont tous ceux qui venoient consulter l'oracle de Trophonius étoient obligés de boire.

LETHEC, *ardob*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit en mesures de France, selon M. Pauĉton, 12 boisseaux & $\frac{700}{1000}$. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays,

1 $\frac{1}{4}$ caphizos,

ou 2 $\frac{1}{2}$ væba *des arabes*,

ou 3 médimnes *de Salamine*,

ou 3 $\frac{1}{3}$ médimnes *de Paphos & de Sicile*,

ou 5 éphap,

ou 7 $\frac{1}{2}$ métrétès,

ou 10 sephel,

ou 15 modios.

LETHEC, *ardob*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Pauĉton, en mesure de France, 169 pintes & $\frac{3}{10}$. Elle valoit en mesures anciennes & des mêmes pays,

1 $\frac{1}{4}$ caphizos,

ou 2 $\frac{1}{2}$ væba *des arabes*,

ou 5 éphad,

ou 7 $\frac{1}{2}$ métrétès,

ou 10 sephel,

ou 15 modios,

ou 360 log.

LÉTHÉE & Oléne changés en rochers. *Voyez* OLÉNE.

LETOPOLIS, en Egypte. ΛΗΤΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Hadrien.

LETTRES *égyptiennes.* *Voyez* ÉCRITURE *des égyptiens.*

LETTRES grecques.

« Les vingt-quatre *lettres* de l'alphabet grec étoient depuis long-temps accréditées chez quelques peuples de la Grèce, tandis que les autres s'en tenoient encore aux anciens caractères. Sous l'archontat d'Euclide, l'an 2 de la 94 olympiade, 403 ans avant J. C. les athéniens reçurent, par l'entremise de Callistrate de Samos, l'usage des vingt-quatre *lettres* de l'alphabet; car auparavant, si l'on en croit Eusèbe, ils n'en avoient que seize. Après qu'on eut adopté, ordinairement plutôt par l'usage que par aucun décret solemnel, les nouveaux élémens, on ne laissa pas d'employer les anciens. Une même inscription renferma quelquefois des Ξ & des ΚΣ, des Ο & des Ω pour des ο longs. Quand même on ne trouveroit dans un monument que des Ο pour des Ω, il ne s'ensuivroit pas qu'ils précédassent l'invention des derniers. Il n'est point de médaille grecque qui égale l'antiquité des tables lacédémoniennes, publiées par Fourmont. Cependant on rencontre beaucoup de médailles où l'on ne fait usage que de l'Ο pour l'Ω: c'est ce qu'on peut vérifier sur un nombre de celles qui non-seulement ont précédé l'ère chrétienne, mais encore qui appartiennent aux trois premiers siècles, d'après cette époque ».

« Quant à la figure, dans les plus anciennes inscriptions & médailles, on voit souvent paroître le Ζ sous cette forme ⌶. L'Ξ l'emprunta aussi, sur-tout durant le second & le troisième siècle. Le Ρ ainsi figuré Ր, est fréquent sur les anciennes médailles grecques; mais sur les inscriptions de la plus haute antiquité, à peine le jambage droit paroît-il naissant. Spanheim combat Saumaise, Huet, & autres, pour avoir estimé le *sigma* en forme de C, plus ancien que celui-ci Σ. On voit néanmoins le premier dans une des inscriptions lacédémoniennes de Fourmont, & l'on ne voit nulle part de Σ du même âge. Ce dernier fut à la vérité formé sur un *sigma* plus ancien, & dont la figure approchoit de la lettre Ζ ou de l'*épisémon* ϛ. Il est encore vrai que le Σ fut d'un usage commun depuis environ 400 ans avant J. C. jusqu'à l'empire de Domitien; que dans la suite il parut moins fréquent; qu'on en découvre pourtant des exemples au troisième siècle, & même au-delà. Le *sigma* sous cette figure ⌶ devint à la mode pour lors; mais il fut au plus tard employé dès le temps d'Auguste. Le C tient la place du Γ dans quelques anciennes médailles de Sicile; les latins s'en servoient aussi au lieu du G. L'U pour l'Υ n'est pas fort rare sur les médailles du troisième siècle, & sur d'autres encore plus antiques. L'Ϝ pour le Φ se montre sur les médailles des falisques, peuple de la grande Grèce, voisin du Latium. Spanheim prétend retrouver dans cette Ϝ le *digamma* éolique, ayant la force de l'Η & peut-être de l'Υ. » (*Nouvelle Diplomatique.*)

La forme des caractères du mot ΑΠΟΛΛωΝΙΟΣ (nom de l'artiste qui a fait le torse du Belvédère) ne permet pas de douter, dit Winckelmann, que ce fameux fragment, qui, dans la partie de l'idéal, surpasse tous les chefs-d'œuvre de sculpture de l'antiquité, n'ait été exécuté dans le temps où l'art commençoit à décheoir; ce qui eut lieu environ dans la 150e olympiade. Dans tous les temps, il y a eu des génies heureux qui, malgré la décadence générale, se sont soutenus par leurs propres forces. La plus ancienne médaille, du moins autant que je sache, sur laquelle se trouve un ω, au lieu d'un Ω, est celle de Polémon, roi de Pont, avec cette inscription:

ΒΑΣΙΛΕωΣ ΠΟΛΕΜωΝΟΣ.

Elle est à Rome dans le cabinet des PP. Franciscains, à San-Bartholomeo all' Isola. Il est facile de se tromper lorsqu'on ne veut juger que d'après l'élégance des caractères. J'ai vu dans le cabinet de Faucaulti, à Naples, ainsi que dans le cabinet de la reine de Suède, chez le duc de Bracciani, à Rome, des médailles des rois de Pont, dont les caractères sont d'une grande élégance, mais dont le dessin & le coin sont plus que barbares. A l'égard de la beauté même des caractères, on pourroit établir quelques règles: les points & les boules aux bouts extérieurs des caractères grecs, par exemple, commencèrent à être en usage du temps d'Alexandre-le-Grand, & ôtèrent beaucoup de l'élégance que ces caractères avoient eue jusqu'alors.

Les caractères des ouvrages de Philodémus, extraits des fouilles d'Herculanum, sont, dit Winckelmann, exactement de la même grandeur que ceux dont *Jo. Lascaris Rindacenus* s'est servi pour faire imprimer quelques auteurs grecs qui étoient devenus rares, tels, par exemple, que le Callimaque, l'Apollonius de Rhodes, l'Anthologie. J'avois d'abord pensé que la forme des caractères de ces manuscrits auroit été plus ancienne, & j'étois, pour ainsi dire, persuadé que j'y trouverois le Є rond; que le Σ auroit la figure d'un C latin, & que l'Ω auroit la forme d'un ω italique; parce qu'on trouve ces caractères écrits de cette manière dans l'inscription d'un vase du roi Mithridate, qui est au Capitole. Mais Α, Δ, Λ, Μ, y sont représentés par ɑ, ⅄, λ, μ, qu'on ne trouve pas dans les inscriptions des premiers siècles. Je conviens que l'A des plus anciennes monnoies de la ville de Caulonia, dans la grande Grèce, a presque la même forme: sur l'une de ces médailles, il y a, par exemple ΚΑVΛΟ, & sur une autre (avec l'Α renversé) ΚΑVΛΟ, dont le jambage qui dépasse par le haut fait la différence & lui donne un air moins ancien. Dans plusieurs

inſcriptions latines d'Herculanum, (car on n'en a pas trouvé de grecques en marbre) les caractères ſont d'une forme plus moderne ; forme qui diffère de celle des caractères du temps des premiers empereurs, & particulièrement de ceux des deux grandes tables de marbre ſur leſquelles on lit les noms d'affranchis. Ces inſcriptions ne donnent pas une juſte idée du temps auquel elles ont été faites. Je crois néanmoins qu'elles ne ſont pas plus anciennes que ne l'indiquent les caractères ; car l'endroit au pied du Véſuve n'a été détruit qu'après l'enfouiſſement d'Herculanum. Ce fait eſt prouvé par des monnoies poſtérieures, particulièrement par une médaille d'or d'Hadrien, qu'on a trouvée dans les ruines d'Herculanum, ainſi que par une autre inſcription que Fabretti a déjà fait connoître (*n.* 13. *p.* 280.), qui contient la deſcription des ſtatues tirées EX ABDITIS LOCIS, qu'on a fait ſervir à décorer les bains de l'empereur Sévère. Par ces *lieux cachés*, il ne faut entendre, ſelon moi, que les villes enſevelies d'Herculanum, de Reſina, de Stabia & de Pompeii. Cette table de marbre a été portée de Pouzoles à Portici.

« Si les *lettres grecques* du premier âge frappent tout d'un coup par leur figure, elles le font encore plus par la façon dont elles ſont penchées de côté, mais non pas de la manière qu'elles le furent plus de 600 ans après l'ère chrétienne. Les angles & même les triangles les caractériſent auſſi très-particulièrement : elles deviennent bientôt plus droites, & ſe partagent en rondes & carrées, quoique le plus ſouvent les mêmes monumens admettent & les unes & les autres. Les Σ ſans baſe, dont la pointe eſt dirigée Z en haut, marquent une antiquité très-reculée. Quelques auteurs veulent que l'Y ne ſoit pas des premiers temps ; mais les plus anciens monumens que nous connoiſſons, & ceux qu'ils citent eux-mêmes, prouvent tout le contraire. Auſſi Spanheim ſoutient-il, d'après Ariſtote & pluſieurs autres auteurs, que l'Y étoit du nombre des *lettres* cadméennes. Cependant la place que l'Y tient dans l'alphabeth grec, ſemble nous annoncer qu'il y fut ajouté après coup, quoiqu'il fût emprunté du *vau* ou de l'*épiſémon* Ϛαῦ ; mais comme la prononciation des orientaux, des grecs & des occidentaux mêmes varioit ſur cette *lettre*, cela fut cauſe qu'ils en firent deux & même trois. L'F, qu'on prétend avoir été inventée par les éoliens, n'étoit que l'*épiſémon* Ϛαῦ, dont ils firent un uſage ſingulier, en l'inſérant entre deux voyelles, pour en empêcher le concours. »

« Les *lettres* perlées, ponctuées & nouées, annoncent les règnes des ſucceſſeurs d'Alexandre. On ne laiſſe pourtant pas d'en rencontrer ſur les médailles & les anneaux grecs, fabriqués ſous les empereurs romains. Du temps des premiers Céſars, les *lettres* ſont remarquables par leur netteté, leur proportion, & la régularité de leurs traits ; leur reſſemblance avec nos capitales ou majuſcules peut preſque ſuffire pour les diſtinguer. »

« Montfaucon doute ſi avant le premier ſiècle on fit jamais uſage de l'Є à deux traits. Sur un grand nombre d'inſcriptions antiques qu'il avoit examinées, jamais une ſeule *lettre* de cette ſorte ne s'étoit offerte à ſes yeux. On en a découvert depuis d'un âge qui remonte beaucoup au-deſſus de celui des médailles & des marbres, dont il avoit vu les caractères. Il eſt vrai que cet Є n'étoit pas encore ſi arrondi ; mais il le fut au plus tard dès le temps d'Alexandre-le-Grand. »

« Parmi les monumens écrits depuis l'ère chrétienne, ceux où l'on obſerve en même-temps le Σ & l'Ω ainſi figurés, ſont communément les plus anciens, quoique ces deux caractères ſe trouvent encore quelquefois réunis juſqu'au Ve ſiècle, ſurtout en Orient. L'Є rond, le ⊏ ou *ſigma* carré, & l'ω, après avoir pris inſenſiblement le deſſus, devinrent ordinaires ſur les médailles & les marbres aux IVe & V^e ſiècles, même en Orient ; car en Occident ils commencèrent à être à la mode dès les premiers temps des empereurs romains, lorſqu'on y faiſoit uſage des *lettres grecques*. Tous ces caractères eurent auſſi cours en Orient avant l'ère chrétienne. Montfaucon nous aſſure que les *lettres* A, E, Σ, Ω ne paroiſſent jamais ſous cette forme dans les manuſcrits ; il ne faut les chercher que dans les inſcriptions, au moins du temps de l'empire romain. On y obſerve auſſi des I élevés au-deſſus de la ligne, des M, des N & des A approchans de nos *lettres* majuſcules en écriture courante. L'M, au reſte, eſt de toutes la plus fréquente : elle commença dès-lors à s'élargir & à s'arrondir par le milieu, même dans les inſcriptions. De là eſt venue ſans doute l'μ d'écriture courante, ſi elle n'étoit pas encore d'uſage. »

« Quelque ordinaires que ſoient les A, ſemblables à ceux des latins, dans les inſcriptions grecques, Montfaucon n'en avoit jamais vu dans les manuſcrits copiés par les grecs. Toujours, ſelon lui, ils prennent ou cette forme Δ, ou celle-ci λ, & ſont faits à deux traits dans les manuſcrits antérieurs au commencement du Xe ſiècle ; mais dans ceux qui y ſont poſtérieurs, ces lettres ſont formées d'un ſeul trait. Si jamais nous n'avons vu dans les manuſcrits grecs d'E parfaitement carrés, non plus que Montfaucon, le manuſcrit du roi, *n^o.* 63, nous en offre au moins ſous cette forme E. Sur les médailles du IIIe ſiècle, on découvre, au jugement de cet habile antiquaire, des traces d'écriture courante ; par exemple, ȣ pour *ou*. Mais à compter depuis Alexandre, ces caractères compoſés ſe rencontrent aſſez ſouvent. Du IXe ſiècle aux Xe & XIe, les grecs, ſur leurs monnoies, & dans des expreſſions pure-

ment grecques, firent usage des *lettres* latines b, F, L, m, n, R, S : ainsi parle Montfaucon. Mais la plupart de ces *lettres* sont incomparablement plus anciennes sur les médailles, sans y être pourtant ordinaires. »

« On croit communément que l'usage des accens & des esprits ne s'est introduit dans les manuscrits grecs qu'au VIe siècle, parce qu'on en trouve du VIe où ils ne paroissent pas. Leur origine est néanmoins, de l'aveu des savans, beaucoup plus antique ; & l'on ne pourroit rien conclure contre l'âge de manuscrits marqués d'accens, s'ils portoient des caractères d'un âge plus reculé : peut-être même auroit-on tort, sous ce seul prétexte, d'en rabaisser quelques-uns au-dessous des Ve ou VIe siècles. Cependant, comme au VIIe siècle l'usage des accens devint général, on ne peut se dispenser de fixer au moins à ce siècle les manuscrits qui en sont dépourvus. » (*Nouvelle Diplomatique.*) *Voyez* ÉCRITURE.

LETTRES gauloises. *Voyez* GAULOIS & ÉCRITURE.

LETTRES historiées.

« Les *lettres* initiales des livres, des chapitres & des *alinea* étoient d'abord d'un goût beaucoup plus simple qu'elles ne commencèrent à le paroître au VIIe siècle, & même sur la fin du VIe. Ces ornemens furent prodigués de plus en plus dans la suite. Moins un manuscrit affecte les *lettres historiées* à la tête des livres & des chapitres, moins il emploie de *lettres* initiales d'un plus grand volume que celles du texte aux *alinea*, plus on doit juger ce manuscrit ancien, s'il est écrit en onciale ou demi-onciale. Par exemple, les premières *lettres* des pseaumes du célèbre Pseautier qu'on croit avoir été à l'usage de S. Germain, évêque de Paris au VIe siècle, ne sont point supérieures à celles du texte. C'est encore une marque d'une belle antiquité lorsqu'on trouve la première *lettre* de chaque page, ou seulement la plupart des pages d'un manuscrit, commençant par une grande *lettre*, tandis qu'on n'en met que d'une taille ordinaire à la tête des livres & des *alinea* : tels sont les fragmens d'un Virgile, dont on a donné le modèle dans la nouvelle appendice de la Diplomatique de Mabillon ; tel est le manuscrit 960 de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés. »

« Il n'est peut-être point de caractère plus facile à saisir, ni plus propre à déterminer l'âge des manuscrits, que celui qui résulte de la forme & du génie de leurs *lettres historiées*, répondant à nos *lettres* grises. En général, leur rareté dans les manuscrits, où d'ailleurs on ne s'est point négligé sur l'élégance, est en proportion avec leur antiquité. Si ce caractère n'étoit démenti par aucun autre, on pourroit estimer du Ve siècle, ou du VIe au moins, tout manuscrit où l'on n'en découvriroit aucune. Du reste, on ne prétend pas fixer au dernier l'origine des *lettres historiées* : on ne sauroit même presque douter qu'elle ne soit bien plus ancienne. »

« En effet, le VIe siècle n'étoit pas un temps fort propre à faire éclore des nouveautés si recherchées. Ces *lettres* sont appellées *capitulaires*, parce qu'elles étoient placées au commencement des chapitres & des livres. »

« Les *lettres* en broderie commencent à relever les manuscrits du VIe siècle. Au VIIe, elles deviennent plus fréquentes, & remplissent quelquefois la première page d'un livre. »

« Aux *lettres* brodées, en France, succéda la mode des *lettres* en treillis ou à mailles. Leur massif commença d'abord par recevoir des chaînettes : bientôt elles se multiplièrent au point de produire des *lettres* tressées & entrelassées. Le règne de ce caractère désigne les VIIIe & IXe siècles. »

« Les arabesques parurent sur les *lettres historiées* dès le VIIIe siècle ; leur faveur s'accrut dans la suite ; leur crédit se soutint au moins jusqu'au XIIe siècle ; mais depuis le Xe siècle, ce fut avec un dépérissement sensible du côté du goût. »

« Les *lettres* blasonnées, ou pour ainsi dire en marquetterie, appartiennent à l'écriture lombardique. Elles sont extrêmement massives ; quelquefois même leur largeur excède leur hauteur. »

« Lorsque les *lettres* grises wisigothiques sont plus simples du côté des images, elles le paroissent aussi du côté des couleurs ; mais en général elles sont très-composées, sur-tout dans les livres d'église. Ce sont des *lettres* à figures d'hommes, ou de quelques parties de leurs membres. Elles représentent des animaux à quatre pieds, des oiseaux, des poissons, des serpens, des fleurs, des fleurons, des feuillages. Les VIIe & VIIIe siècles sont, à proprement parler, ceux des *lettres* composées d'un ou de plusieurs animaux à quatre pieds, d'un ou de plusieurs oiseaux, poissons, serpens, ou de différens assortimens de ces animaux entr'eux, ou même avec les hommes. Les uns & les autres formèrent originairement le corps des *lettres* ; mais dans le moyen âge, communément ils n'y parurent que comme des décorations, qui n'empêchèrent pas qu'on n'y figurât les *lettres* à l'ordinaire. »

« Les *lettres historiées* anglo-saxones se distinguent des autres, parce qu'elles aboutissent en têtes & en queues de serpens, parce qu'elles sont bordées de points, parce qu'elles paroissent dans leur massif garnies de perles, parce qu'elles portent sur un fond rouge, bleu, jaune, mi-partie

ou écartelé de ces couleurs. Ces *lettres* grises, terminées en tête ou en queue de serpens, de dragons, de monstres, ou les représentant dans leur massif, ont été moins imitées des autres nations que les précédentes. Le treillage & les entortillemens ont souvent lieu dans ces sortes de *lettres*. »

« Les *lettres* fleuronnées ou fleuries, constamment employées dans les manuscrits, ont passé de-là dans les imprimés. Leur variété presque infinie ouvroit sans doute un vaste champ à l'imagination des peintres de manuscrits; aussi se donnèrent-ils carrière en ce genre. Aux VIIIe & IXe siècles, ils diversifièrent prodigieusement leurs *lettres historiées* : souvent les couleurs les plus vives & les plus tranchantes y contrastèrent. Rien dans la nature dont ces *lettres* n'aient emprunté la forme; mais après l'avoit pour ainsi dire épuisée, à force de vouloir raffiner, les enlumineurs & les peintres tombèrent dans le ridicule & dans l'extravagant. Toutefois avant le XIIIe siècle ils s'en préservèrent en quelque sorte, si l'on compare les productions de leur imagination la plus égarée avec celle des siècles suivans. On ne vit plus alors ces *lettres* garnies que de têtes déplacées, avec des nés monstrueux, ou bien elles se chargèrent de lignes de diverses couleurs, en barbes, en gerbes, en chevelures bouclées par les extrémités; souvent leurs extensions postiches ne se bornèrent pas, soit à remonter au haut, soit à descendre au bas de la page, mais se replièrent encore le long des marges supérieures & inférieures : cependant le corps de la *lettre* proprement dite n'avoit ordinairement guère plus d'un pouce de diamètre. Les extensions chevelues affectoient des couleurs opposées à celle du fond de la *lettre*. Deux filets voisins soutenoient souvent leur alternative de couleur autant de fois qu'ils étoient répérés. Dans leurs intervalles, d'autres petites lignes, qui ne tenoient à rien, se trouvoient placées; souvent elles étoient en vis ou en volute. Quand les filigranes n'avoient pas lieu, les échappemens des *lettres*, presque en forme d'antennes, ne laissoient pas d'occuper autant ou plus de terrein, lors même qu'on leur donnoit pour fond des feuilles d'or. En un mot, tout ce qu'un goût dépravé peut produire de plus absurde, tout ce qu'un cerveau frénétique peut enfanter de chimères, fut presque l'unique apanage des *lettres historiées* des XIIIe, XIVe & XVe siècles. »

« Cependant c'est au XVe siècle qu'on commence un peu à se réconcilier avec la belle nature; on en découvre même quelques foibles préludes dès le XIVe. Ces filigranes & ces échappemens de *lettres historiées* donnèrent lieu à des vignettes, à des rinceaux, où l'on vit naître des fleurs & des fruits. Les enlumineurs s'exercèrent d'abord beaucoup sur les fraises, & c'est peut-être en quoi ils réussissoient le mieux. Leurs dessins au reste étoient des pièces mal assorties. S'ils s'avisoient d'orner les manuscrits de portraits, leurs personnages étoient roides & sans vie; mais peu-à-peu leurs mignatures devinrent plus douces, plus finies & plus naturelles : les vignettes & les peintures furent détachées des *lettres*. Les portraits devenus un peu plus animés, sur la fin du XVe & le commencement du XVIe siècle, ne servirent plus que d'ornemens isolés; & les vignettes, de cadres & de bordures. Les rinceaux de feuillages y paroissoient souvent sur un fond d'argent; & les fleurs sur un fond d'or. Des oiseaux, des dragons, des reptiles &c. faisoient quelquefois un effet assez gracieux dans ces cadres & ces bordures; quoique la nature n'y fût pas encore tout-à-fait copiée dans sa beauté. Les *lettres* initiales étoient souvent elles-mêmes décorées de plantes, garnies de feuilles, de fleurs & de fruits. » (*Nouvelle diplomatique.*)

LETTRES sur des galets, c'est-à-dire sur des pierres roulées par les eaux des fleuves ou des torrens. Ces galets sont ordinairement de 4 à 5 pouces de longueur, 2 ou 3 de largeur & 1 ou 2 d'épaisseur. Les *lettres* sont de relief. Ces pierres sont ordinairement calcaires. En voici une description : on a trouvé, disoit-on, près de S. Maixent-en-Poitou, une de ces pierres sur laquelle étoit sculpté en relief un trophée d'armes avec cette inscription : VIEN. TI. C. II. S. P. Q. R. Le possesseur de ce petit monument le croyoit antique, & en préparoit une savante explication. J'examinai la nature de ce galet, & le trouvant calcaire, je reconnus la supercherie.

Voici la manière dont on s'y prend pour en fabriquer de semblables. On couvre le galet d'un fort enduit de cire jaune ordinaire; sur lequel on trace les *lettres* ou figures désirées. Puis on enlève la cire de toutes les parties qui ne doivent pas concourir à ces *lettres*. On plonge ensuite le galet dans un acide; & on l'y laisse assez de temps pour que l'acide dissolve & ronge les parties nues du galet. On découvre enfin les parties chargées de cire, & elles se trouvent de relief sur le reste de la pierre. Toute cette manipulation dépend, comme le savent les chymistes, de la propriété qu'ont les acides de ronger & de dissoudre les pierres calcaires.

LETTRES missives. Les *lettres* des grecs & des romains avoient, comme les nôtres, leurs formules : voici celles que les grecs mettoient au commencement de leurs missives.

Philippe, roi de Macédoine, à tout Magistrat, *Salut*; & pour indiquer le terme grec, χαίρειν. Les mots χαίρειν, ευπράττειν, ύγιαίνειν, dont ils se servoient & qui signifioient *joie*, *prospérité*, *santé*, étoient des espèces de formules

affectées au style épistolaire, & particuliérement à la décoration du frontispice de chaque *lettre*.

Ces sortes de formules ne signifioient pas plus en elles-mêmes que signifient celles de nos *lettres* modernes; c'étoit de vains complimens d'étiquette. Lorsqu'on écrivoit à quelqu'un, on lui souhaitoit, au moins en apparence la *santé*, par ὑγιαίνειν, la prospérité par εὐπράττειν, la joie & la satisfaction par χαίρειν.

Comme on mettoit à la tête des *lettres*, χαίρειν, εὐπράττειν, ὑγιαίνειν, on mettoit à la fin, ἔῤῥωσο, εὐτύχει; & quand on adressoit sa *lettre* à plusieurs, ἔῤῥωσθε, εὐτυχεῖτε, *portez-vous bien, soyez heureux*, ce qui équivaloit (mais plus sensément) a notre formule, *votre très-humble serviteur*.

S'il s'agissoit de donner des exemples de leurs *lettres*, je vous citerois d'abord celle de Philippe à Aristote, au sujet de la naissance d'Alexandre.

» Vous savez que j'ai un fils; je rends graces aux dieux, non pas tant de me l'avoir donné, que de me l'avoir donné du vivant d'Aristote. J'ai lieu de me promettre que vous me formerez en lui un successeur digne de vous, & un roi digne de la Macédoine. Aristote ne remplit pas mal les espérances de Philippe. Voici la *lettre* que son éleve devenu maître du monde lui écrivit sur les débris du trône de Cyrus.

« J'apprends que tu publies tes écrits acromatiques. Quelles supériorité me reste-t-il maintenant sur les autres hommes? Les hautes sciences que tu m'a enseignées, vont devenir communes, & tu n'ignores pas cependant que j'aime encore mieux surpasser les hommes par la science des choses sublimes que par la puissance. Adieu ».

Les romains ne firent qu'imiter les formules des grecs dans leurs *lettres*. Elles finissoient de même par le mot *vale*, *portez-vous bien*, elles commençoient semblablement par le nom de celui qui les écrivoit, & par celui de la personne à qui elles étoient adressées. On observoit seulement lorsqu'on écrivoit à une personne d'un rang supérieur, comme à un consul ou à un empereur, de mettre d'abord le nom du consul ou de l'empereur.

Quand un consul on un empereur écrivoit, il mettoit toujours son nom avant celui de la personne à qui il écrivoir. Les *lettres* des empereurs, pour les affaires d'importance, étoient cachetées d'un double cachet.

Les successeurs d'Auguste ne se contentèrent pas de souffrir qu'on leur donnât le titre de seigneurs, dans les *lettres* qu'on leur adressoit, mais ils souffrirent qu'on joignît à leur nom les épithètes magnifiques de très-grand, très auguste, très-debonnaire, invincible & sacré. Dans le corps de la *lettre*, on employoit les termes de votre clémence, votre piété, & autres semblables. Par cette introduction de formules inouies jusqu'alors, il arriva que le ton noble épistolaire des Romains, sous la république, ne reconnut plus sous les empereurs d'autre style, que celui de la bassesse, & de la flatterie.

LETTRES numérales. C'est ainsi qu'on appelloit les *lettres* dont les Romains se servoient pour leurs chiffres, & que nous avons prises d'eux. Ces *lettres numérales* sont, C. D. I. L. M. V. X. Toutes ces *lettres numérales* des romains se trouvent formées si vous faites un cercle & le divisez par deux lignes, une traversale, & l'autre perpendiculaire, qui viennent à se croiser en droiture par le centre.

Observez pour entendre cet article que l'M dont il s'agir ici, étoit une M onciale formée ainsi CIↃ; mais dont les parties courbes touchoient immédiatement la partie droite. Si donc à cette M onciale vous ajourez une ligne horizontale, passant par le centre, vous trouverez par sa décomposition toutes les *lettres* numérales ci-dessus marquées. Le C. le D. ou IↃ, le I, l'CIↃ ou M ne souffrent aucune difficulté. Il n'y en a d'apparente que pour l'L, l'V & l'X: mais elle s'évanouit, si l'on considère que l'L, l'V, sont formées par un quart de l'intersection des lignes perpendiculaires & horizontales, plus ou moins ouvertes; & l'X par l'intersection entière des deux lignes, ou par la réunion des pointes de deux V. *Voyez pour rendre cet article complet chaque* LETTRE *en particulier, mais sur-tout le* D *&* *l'*E.

LETTRES dominicales. *Voyez* CALENDRIER lunaire, & CONCURRENS.

LETTRES de Bellérophon. *Voyez* BELLÉROPHON.

LETTRES Ephesiennes, & LETTRES de Milet, étoient des mots barbares, ou bizarrement assemblés auxquels les grecs du temps d'Apulée attribuoient des vertus magiques.

LETTRES dans le champ des Médailles. *Voy.* EPOQUES & ERE.

LEVAIN: *Voy.* PAIN des anciens, & MILLET.

LEVANA. La déesse *Lévane* présidoit à l'action de celui qui levoit un enfant de terre: car quand un enfant étoit né, la sage femme le mettoit à terre, & il falloit que le père, ou quelqu'un de sa part, le levât de terre, & le prît dans son sein, sans quoi il passoit pour

illégitime. S. Augustin (L. IV. de la cité de Dieu) dit que Lévane n'étoit point une déesse particulière ; qu'au sentiment des payens, c'étoit Jupiter à qui l'on donnoit divers noms selon les offices différens qu'il avoit ; qu'il ouvre la bouche aux petits enfans & qu'on le nomme le Dieu *Vatican*, qu'il les lève de terre, & qu'il est la déesse *Lévane*. Vossius (*de Idol.* L. II, c. 26. à la fin) prétend que *Lévane* est la même que Jlithie, ou Lucine; qui est la même que la Lune; & que le nom *Lévana* vient de l'hébreu, *Lebana*, qui signifie la Lune.

LEUCACHATE, *s. f. hist. nat.* Les anciens donnoient ce nom à une espèce d'agate, qui suivant cette dénomination devoit être blanche, ou du moins dans laquelle on remarquoit des taches ou des veines blanches.

LEUCADE. Le lieu d'Acarnanie le plus célèbre par le culte d'Apollon est l'isle de *Leucade*. Quelques-uns font venir son nom de Leucas Zacynthien, l'un des compagnons d'Ulysse, & ils prétendent que ce fut lui qui bâtit le temple d'Apollon.-*Leucadien* (*Servius in Æn. III.*) D'autres ont avancé que le mont *Leucate* devoit son nom à l'aventure d'un jeune enfant nommé *Leucatée* qui s'étoit élancé du haut de cette montagne dans la mer pour se dérober aux poursuites d'Apollon. Le promontoire de cette Isle étoit terminé par une pointe qui s'avançoit au-dessus de la mer, & qui se perdoit dans les nues. Elle étoit si haute qu'elle étoit toujours environnée de brouillards dans les jours mêmes les plus sereins. C'étoit précisément sur cette hauteur qu'étoit bâti le temple d'Apollon. (*Strab. lib. x. p.* 453.) Et comme on l'appercevoit de loin, ceux qui naviguoient dans la mer ionienne ne manquoient jamais de le reconnoître pour s'assurer de leur route : (*Æneid. III. V.* 274.)

Mox & Leucatæ nimbosa cacumina montis

Et formidatus nautis aperitur Apollo.

L'origine du culte d'Apollon en ce lieu étoit fondée (*Ptolem. Hephæst. ibid.*) sur l'opinion où l'on étoit que ce Dieu avoit découvert dans la roche *Leucadienne* une propriété particulière pour guérir les amans malheureux, & qu'il avoit indiqué lui-même le saut qu'il falloit faire du haut de cette roche dans la mer, comme une recette infaillible contre l'amour.

Il falloit suivant une ancienne coutume, que tous les ans, au jour de la fête du Dieu de *Leucade* l'on précipitât du haut de cette montagne quelque criminel condamné à mort ; c'étoit un sacrifice expiatoire, que les leucadiens offroient à Apollon pour détourner les fléaux qui pouvoient les menacer. Il est vrai qu'en même temps on attachoit au coupable des aîles d'oiseaux, & même des oiseaux vivans, pour le soutenir en l'air & rendre sa chûte moins rude. On rangeoit au bas du précipice, de petites chaloupes pour tirer promptement le criminel hors de la mer. Si on pouvoit ensuite le rappeller à la vie, on le banissoit à perpétuité, & on le conduisoit hors du pays.

Voilà ce qu'on faisoit par l'autorité publique & pour le bien de la patrie : mais il y eut des particuliers qui de leur propre mouvement, & dans l'espérance de guérir des fureurs de l'amour, se précipitèrent eux-mêmes du haut de cette roche. Delà vient que le promontoire fut appellé le *saut des amoureux*, ἅλμα τῶν ἐρώτων, *saltus quo finiri amores creditum est*.

On ne manque pas d'exemple d'amans malheureux, qui dans le désespoir d'aimer sans être aimés, n'ont envisagé que la mort pour se délivrer de leurs peines, & ont pris les chemins les plus courts pour se la procurer. L'exécution de si noirs projets n'écoute ni réflexion ni raisonnement. Il n'en est pas de même du saut de *Leucade*, qui consistoit à se précipiter du haut de cette montagne dans la mer, pour obtenir la guérison des tourmens de l'amour.

Ce saut étoit regardé comme un remède souverain, auquel on recouroit sans renoncer au plaisir & à l'espérance de vivre. On se rendoit de sang froid à *Leucade*, des pays les plus éloignés; on se disposoit par des sacrifices & par des offrandes, à cette épreuve ; on s'y engageoit par un acte de religion, & par une invocation à Apollon, qui faisoit partie du vœu même; enfin, on étoit persuadé qu'avec l'assistance du dieu dont on imploroit la protection avant que d'entreprendre ce redoutable saut, & par l'attention des personnes placées au bas du précipice, pour en recevoir tous les secours possibles à l'instant de la chûte, on recouvroit en cessant d'aimer, la tranquilité qu'on avoit perdue.

Cette étrange recette fut accréditée par la conduite de Jupiter, qui n'avoit trouvé, disoit on, d'autre remède dans sa passion pour Junon que de descendre du ciel, & de s'asseoir sur la roche *Leucadienne*. Venus elle-même, ajoutoient les poëtes, éprouvant après la mort de son cher Adonis, que les feux dont elle brûloit, devenoient chaque jour encore plus insuportables, recourut à la science d'Apollon, comme au dieu de la médecine, pour obtenir du soulagement à ses maux; il fut touché de son triste état, lui promit sa guérison, & la mena généreusement sur le promontoire de *Leucade*, d'où il lui conseilla de se jetter dans la mer. Elle

obéit, & fut toute surprise au sortir de l'onde, de se trouver heureuse & tranquille.

On ignore cependant quel mortel osa le premier suivre l'exemple des dieux. Sapho nous assure dans la lettre où l'aimable Ovide lui servoit de sécrétaire, que ce fut Deucalion, trop sensible aux charmes de l'indifférente Pyrrha. L'histoire parle de deux poëtes qui l'imitèrent; l'un nommé Nicostrare, fit le saut sans aucun accidenr, & fur guéri de sa passion pour la cruelle Tettigigée; l'autre, appellé *Charinus*, se cassa la cuisse, & mourut quelques heures après.

Nous ne savons pas mieux si ce fut la fille de Préréla, éperdument amoureuse de Céphale, ou Calycé, atteinte du même mal pour un jeune homme qui s'appelloit *Evathlus*, ou l'infortunée Sapho, qui tenta la première le terrible saut de *Leucade*, pour se délivrer des cruels tourmens dont Phaon étoit la cause; mais nous savons que toutes périrent victimes de leur aveugle confiance dans le remède des prêtres d'Apollon.

On doit être cependant moins étonné des égaremens où l'amour jetta les trois femmes que nous venons de nommer, que de ceux où tomba depuis une illustre héroïne, qui ayant partagé sa vie entre les soins d'un état, & les pénibles exercices de la guerre, ne put avec de pareilles armes, garantir son cœur des excès d'une folle passion, je veux parler d'Artemise, fille de Lygdamis, & reine de Carie.

Cette Princesse dont on vante l'élévation des senrimens, la grandeur de courage, & les ressources de l'esprit dans les plus grands dangers, sécha d'amour pour un jeune homme de la ville d'Abydos, nommé *Dardanus*. Les prières & les promesses furent vainement employées; Dardanus ne voulut rien écouter: Artémise guidée par la rage & le désespoir, entra dans sa chambre, & lui creva les yeux; bientôt une action si barbare lui fit horreur à elle-même, & pour lors ses feux se rallumèrent avec plus de violence que jamais: accablée de tant de malheurs, elle crut ne pouvoir trouver de ressource que dans le remède d'Apollon *Leucadien;* mais ce remède trancha le fil de ses jours, & elle fut enterrée dans l'isle *Leucadie.*

Il paroît par les exemples tirés des annales historiques, que le saut du promontoire a été fatal à toutes les femmes qui s'y sont exposées, & qu'il n'y eut qu'un petit nombre d'hommes vigoureux qui le soutinrent heureusement.

Il est même très-vraisemblable que sans les liens d'un vœu redoutable contracté par les amans sur les autels d'Apollon, avant que de subir l'épreuve du saut; tous auroient changé de résolution à la vue du précipice; puisqu'il y en eut qui malgré cet engagement solemnel, firent céder dans ces moments d'effroi, le respect pour les dieux, à la crainte plus forte d'une mort presqu'assurée; témoin ce Lacédémonien qui s'étant avancé au bord du précipice, retourna sur ses pas, & répondit à ceux qui lui réprochoient son irréligion. » J'ignorois que mon vœu avoit besoin d'un autre vœu bien plus fort, pour m'engager à me précipiter. »

Enfin, les hommes éclairés par l'expérience; ne songèrent plus à risquer une si rude épreuve, que les femmes avoient depuis long-temps pour toujours abandonnée: alors les ministres du temple d'Apollon, ne trouvant aucun moyen de remettre en crédit leur remède contre l'amour, établirent, selon les apparences, qu'on pourroit se racheter du saut, en jettant une somme d'argent dans la mer, de l'endroit où l'on se précipitoit auparavant. Du moins cette conjecture est fondée sur ce qu'un historien rapporte, qu'on tira de la mer, dans un filet, une cassette pleine d'or, avec un jeune homme nommé *Nérée*, dont on sauva la vie. (*D. J.*)

LEUCADE, dans l'Acarnanie. ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

RR. en bronze.

Leur type ordinaire est:

Pégase volant. — Une massue.

Cetre ville a fait frapper une médaille impériale grecque, en l'honneur de Commode.

LEUCADIUS, surnom d'Apollon, à cause d'un temple qu'il avoit dans l'isle de Leucade sur la côte d'Egypte.

LEUCANIE. On ne conn oît cette divinité que par l'inscription suivanre, rapportée dans Cruter, page 1074, n°. 8.

DEAE LEUCANIAE
SEX AURELIUS BACCHI
LUS. VOT. SOLV.

LEUCAS, en Syrie. ΛΕΥΚΑΔΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont:

RRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

La fabrique syrienne les fait distinguer des médailles de l'autre Leucade.

Cette

Cette ville a fait frapper des médailles impériales-grecques, en l'honneur de Gordien-Pie, de Macrin, de Faustine jeune, de Claude, d'Hadrien.

LEUCÉ, isle du Pont-Euxin, dont les anciens ont fait une espèce de champs elisées, où habitoient les ames de plusieurs héros. » Il y a sur le Pont-Euxin, dit Pausanias, vers l'embouchure de l'Ister, (le Danube) une isle consacrée à Achille, qui s'appelle *Leucé* : cette isle a quelques vingt stades de circuit. elle est toute couverte de forêts, qui abondent en bêtes fauves & de toute espèce. Achille y a un temple & une statue. On dit que Léonyme de Crotone est le premier qui ait abordé en ce lieu. En effet la guerre s'étant allumée entre les crotoniates & les locriens d'Italie, ceux-ci à cause de leur ancienne affinité avec les opontiens, invoquèrent Ajax fils d'Oilée. Léonyme qui commandoit les crotoniates, attaqua les ennemis & donna d'abord sur un gros que l'on supposoit être commandé par Ajax; mais il reçut une grande blessure dans l'estomac, ce qui l'obligea à se retirer du combat; dans la suite, comme sa plaie lui faisoit beaucoup de douleur, il alla consulter l'oracle de Delphes. La Pythie lui dit d'aller dans l'isle de *Leucé*, que là il trouveroit Ajax qui le guériroit. Il y alla en effet & fut guéri. Les crotoniates disent qu'à son retour il assura qu'il avoit vu dans cette isle Achille, les deux Ajax & avec eux Patrocle & Antiloque; qu'Helène étoit mariée à Achille, & que cette princesse lui avoit recommandé qu'aussitôt qu'il seroit attivé à Himera, il avertit Stésichore, qui n'avoit perdu la vue que par un effet de sa colère & de sa vengeance; avis dont le poëte profita si bien que peu de temps après il chanta la palinodie «. Il faut remarquer que Pausanias commence son récit par ces mots : » Il faut que je rapporte un conte que font les crotoniates, sur Hélène. Voyez ACHILLEA.

LEUCIPPE, fille de Thestor. *Voyez* THESTOR.

LEUCIPPIDES, Phœbé & Hilaire, fille de Leucippus. *V.* CASTOR, HILAIRE.

LEUCIPPUS étoit fils de Gorgophone & de Perierès, fils d'Eole. *Leucippus* fut père de Phœbé & d'Hilaire, qui furent enlevées par Castor & Pollux leurs cousins germains; Tyndare étant frère utérin de Leucippus. *Voyez* GORGOPHONE, HILAIRE.

LEUCIPPUS, fils d'Œnomaüs roi de Pise, au rapport de Pausanias, devint passionnément amoureux de Daphné, mais il comprit que s'il la demandoit ouvertement en mariage il s'exposeroit à un refus, parce qu'elle avoit une aversion générale pour tous les hommes. Voici le stratagême dont il s'avisa; il laissa croître ses cheveux, pour en faire disoit-il, un sacrifice, au fleuve Alphée. Après les avoir noués à la manière des jeunes filles; il prit un habit de femme, & alla voir Daphné : il se présenta à elle sous le nom de la fille d'Œnomaüs, & lui témoigna avoir grande envie de faire une partie de chasse avec elle. Daphné fut trompée à l'habit, & *Leucippe* passa pour une fille. Comme d'ailleurs sa naissance & son adresse lui donnoient un grand avantage sur toutes les compagnes de Daphné, & qu'il n'oublioit rien pour lui plaire, il gagna bientôt ses bonnes graces. Ceux qui mêlent les amours d'Apollon avec cette aventure, continue l'historien, ajoutent que le dieu, piqué de voir *Leucippe* plus heureux que lui, inspira à Daphné & à ses compagnes, l'envie de se baigner dans le Ladon; que *Leucippe* fut contraint de quitter ses habits comme les autres, & qu'ayant été reconnu pour ce qu'il étoit, il fut tué à coups de flèches ou de poignard. Cette histoire peut être vraie dans toutes ses circonstances, si on en ôte l'intervention d'Apollon; car il est sûr que *Leucippus* périt dans sa jeunesse par quelqu'aventure tragique. *Voyez* DAPHNE.

LEUCO, divinité des platéens. Au temps de la guerre de Perse, la Pithie ordonna aux Grecs d'honorer *Leuco* comme un Dieu, & les platéens furent les plus empressés à obéir à l'oracle. (*Vossius, de Idololatr.* l. 13.)

LEUCOCHRYSOS, nom par lequel Pline & les anciens semblent avoir désigné l'hyacinthe d'un jaune clair.

LEUCOGRAPHIS, *Maracus, Galaxia*, terre à foulon, formant lait ou bouillie avec l'eau. Dioscoride (5. 152.) en vante les propriétés médicales.

LEUCOLITHE, nom par lequel les auteurs grecs désignent une espèce de Pyrite blanche qu'ils calcinoient & qu'ils regardoient comme un remède efficace contre les maux d'yeux.

LEUCOMA, régistre public de la ville d'Athènes, dans lequel on écrivoit le nom de tous les citoyens, d'abord qu'ils avoient atteint l'âge prescrit, pour être admis à l'heritage paternel, cet âge étoit celui de vingt-ans (*Potter Archæol. græc. lib.* 1. *cap. XII, tom.* 1. *p.* 79.)

LEUCON, fils d'Athamas. *Voyez* ANDREUS.

LEUCONICUM, mot mis mal-à-propos pour *Lingonicum*. *Voyez* ce dernier.

LEUCONOÉ. *Voyez* MINÉIDES.

LEUCONOTUS, λευκονοτος, nom d'un vent chez les anciens. Nous pouvons le nommer en françois, le *vent du midi*; car Végece le place au point que nous appellons le *Sud-Sud-Est*, à vingt-deux degrés & demi du Sud. Les Grecs l'ont nommé λεύκος, & les latins *albus*, parce qu'il est ordinairement serein en Italie comme en Grèce. (*D. J.*)

LEUCOPHAEUS color, gris, mélange de blanc & de noir.

LEUCOPHRYNE, surnom que les magnésiens donnoient à Diane, & qui est pris, soit de *Leucophrys*, ville d'Asie en Phrygie, sur les bords du Méandre, selon Xénophon, soit de *Leucophois*, ancien nom de l'île de Ténédos, où Diane avoit un temple célèbre. Ce fut sur le modèle de ce dernier temple que les magnésiens consacrèrent à cette divinité celui qu'ils élevèrent en son honneur, avec une statue qui la représentoit à plusieurs mamelles, & couronnée par deux victoires.

LEUCOPHTALMUS, espèce d'onyx dans laquelle on trouvoit la ressemblance d'un œil humain, entouré d'un cercle blanc.

LEUCOPHYLE, en grec λεύκοφιλος, plante fabuleuse qui venoit dans le Phase, rivière de la Colchide. Plutarque en parle dans son *Traité des Fleuves*. Les anciens lui attribuoient une vertu admirable, celle d'empêcher les femmes de tomber dans l'adultère; mais on ne trouvoit cette plante qu'au point du jour, vers le commencement du printemps, lorsqu'on célébroit les mystères d'Hécate; & alors il la falloit cueillir avec de certaines précautions. Les maris jaloux, après l'avoir cueillie, la jettoient autour de leur lit, afin de le conserver à l'abri de toute tache. C'est ce que Plutarque dit élégamment en grec; & que Pontus de Tyard traduit ainsi dans son vieux gaulois:

Car quiconque au printemps en son lit cachera
Cette plante cueillie en Phasis, trouvera
Que jamais sa Vénus ne sera dérobée.

Un usage pareil se pratiquoit chez les athéniens durant la fête des Thesmophories; mais l'herbe du Phasis avoit des propriétés bien plus étendues que l'*agnus castus* des athéniens, puisque sa vertu ne se bornoit pas à la durée d'une fête, & qu'elle calmoit pour toujours l'inquiétude des maris jaloux. (*D. J.*)

LEUCOSIE, une des syrènes, donna son nom à une île de la mer Thyrténienne, sur la côte occidentale d'Italie, où elle fut rejettée, dit Strabon, lorsque, selon la fable, elles se précipitèrent dans la mer. *Voyez* SYRÈNES.

LEUCOSTICOS. Pline donne ce nom à une espèce de porphyre, parce qu'il est rempli de taches blanches, formées par le feld-spath ou spath étincelant.

LEUCOTHOÉ, c'est la même qu'Ino, nourrice de Bacchus, à qui les dieux donnèrent ce nom après qu'elle eut été admise au nombre des divinités marines. Elle avoit un autel dans le temple de Neptune à Corinthe: elle fut aussi honorée à Rome, dans un temple où les dames romaines alloient offrir leurs vœux pour les enfans de leurs frères, n'osant pas prier la déesse pour les leurs, parce qu'elles avoient été trop malheureuses en enfans. Il n'étoit pas permis aux femmes esclaves d'entrer dans ce temple; & on les battoit impitoyablement, jusqu'à les faire mourir sous le bâton, si on les y trouvoit. *Voyez* MATUTA. C'est sous ce nom que le dictateur Furius Camillus, après la prise de Veies, établit un culte public à *Leucothoé*.

On sait la sage réponse que fit le philosophe Xénophon aux éléates, qui lui demandoient s'ils feroient bien de continuer d'offrir à *Leucothoé* leurs sacrifices, accompagnés de pleurs & de lamentations: il leur répondit que s'ils la tenoient pour déesse, il étoit inutile de la tant pleurer; & que s'ils croyoient qu'elle eût été du nombre des mortelles, ils se pouvoient passer de lui sacrifier. (*D. J.*)

« Le plus ancien, dit Winckelman (*Hist. de l'Art., liv. 3. c. 2.*), non-seulement des bas-reliefs étrusques, mais encore de tous les ouvrages de demi-bosse qui sont à Rome, se voit à la Villa Albani, & se trouve gravé dans mes Monumens de l'antiquité (*Monum. ant. inedit. n°. 56.*). Cet ouvrage, composé de cinq figures, représente la déesse *Leucothoé*, nommée *Ino* avant sa déification. Elle étoit une des trois filles de Cadmus & d'Harmonie, & femme d'Athamas, roi de Thèbes. Ses deux sœurs étoient Agape & Semelé; celle-ci, comme on sait, fut aimée de Jupiter, & eut de lui Bacchus. Ino, après la mort funeste de Semelé, prit soin du petit Bacchus, étant sa tante maternelle. Sur notre monument, Ino tient l'enfant debout sur ses genoux; comme elle est assise dans un fauteuil, il se pourroit bien que l'épithète ευθρονος, de *bien assise*, que Pindare donne à ces filles de Cadmus, fit allusion à ce fauteuil. Au dessus du front, elle porte une espèce

de diadême qui a la forme d'une fronde ; c'est-à-dire, sur le devant de la tête, on voit un ruban large de trois doigts attaché autour des cheveux des deux côtés, au moyen de deux bandes moins larges ; ce qui fait qu'Aristophane explique le mot σφενδόνη par une espèce d'ornement de tête ou de diadême. Ses cheveux sont arrangés en anneaux crêpés au-dessus du front & sur les tempes, & descendent tout droit sur les épaules & sur le dos. Vis-à-vis d'Ino sont placées trois nymphes qui ont pris soin du petit Bacchus, & qui sont de différente grandeur ; celle qui est sur le devant, & qui est la plus grande, tient l'enfant par la lisière. Les têtes des cinq figures de ce morceau ont beaucoup de ressemblance avec les formes égyptiennes, tant par des yeux tirés en haut & applatis, que par une bouche dont la direction est semblable à celle des yeux. Leur draperie est disposée en plis droits & parallèles, indiqués seulement par des incisions, de manière que deux lignes s'approchent toujours l'une de l'autre. »

On voit encore à la Villa Albani une belle statue de *Leucothoé*, dont le manteau est attaché sur l'épaule par un bouton.

Leucothoé, fille d'Orchame, septième roi de Perse depuis Bélus, & d'Eurinome, la plus belle personne de l'Arabie. Apollon, charmé de sa beauté, prit la figure de sa mère, & sous ce déguisement, eut un accès facile auprès de son amante. Orchame ayant été averti de son crime par Clytie, que la jalousie pour une rivale avoit portée à cette basse vengeance, le roi, dis-je, transporté de fureur, ordonna que *Leucothoé* fût enterrée toute vive, & que l'on jettât sur son corps un monceau de sable. Apollon n'ayant pu la sauver, parce que le Destin s'y opposoit, arrosa de nectar son corps & la terre qui l'environnoit ; aussi-tôt l'on en vit sortir l'arbre qui porte l'encens. *Voyez* Clytie.

LÉVE, déesse honorée dans le Brabant, à Léewe ou Leuwe. Valois conjecture que ce lieu fut appellé *Levafanum*, parce qu'il y avoit un temple de la déesse Leva. (*Not. Gal. p. 265.*)

LEVÉE des troupes. *Voyez* le Dictionnaire de l'Art militaire.

LEVER (se). Voyez *Assurgere*.

LEUGAIRE (colonne), colonne itinéraire des romains, découverte dans les Gaules, où les distances sont marquées par le mot *leuga*.

Tout le monde sait l'usage où les romains étoient de placer de mille en mille pas, le long de leurs routes, des colonnes de pierres, sur lesquelles ils marquoient la distance des différens lieux à la ville où chaque route commençoit.

Mais 1°. les colonnes itinéraires découvertes dans les Gaules & dans le voisinage au-delà du Rhin ont une singularité qu'on ne voit point sur celles d'aucun autre pays ; c'est que les distances y sont quelquefois marquées par le nombre des lieues, *leugis*, & non par celui des milles.

2°. Ces sortes de colonnes ne se rencontrent que dans la partie des Gaules nommée par les romains *comata* ou *chevelue*, & dont César fit la conquête ; dans tout le reste, on ne voit que des colonnes milliaires.

3°. Quelquefois, dans le même canton & sous le même empereur, la distance d'une station à l'autre étoit exprimée à la romaine & à la gauloise, c'est-à-dire, en milles ou en lieues, non pas à-la-fois sur une même colonne, mais sur des colonnes différentes.

4°. Le mot *leuga* ou *leonga* est originairement gaulois ; il vient du mot celtique *longe* ou *leak*, une pierre ; d'où l'on doit inférer que l'usage de diviser les chemins en lieues, & de marquer chaque division par une pierre, étoit vraisemblablement connu des gaulois avant que les romains les eussent soumis à leur empire. (*D. J.*)

LEVITONARIUM est colobium sine manicis, quali monachi Ægyptii utuntur, dit Isidore (19. 21.). C'étoit une tunique sans manches, c'est-à-dire, sans manches ajoutées au corps de la tunique, mais avec des prolongemens des parties correspondantes aux épaules, capables de couvrir le haut du bras jusqu'à quatre à cinq pouces au-dessus du coude. Cette explication, fondée sur les marbres, explique les prétendues manches du *colobium* de Cassien (2. 5.).

LÈVRES, (*Sculpture.*) *Voyez* Bouche.

LEVURE de bierre. *Voyez* Pain des anciens.

LEXIARQUE, Λεξιαρχὸς, officier ou magistrat d'Athènes employé principalement à tenir registre de l'âge & des qualités de l'esprit & du cœur de tous les citoyens qui pouvoient avoir droit de suffrage dans les assemblées.

Potter, dans ses *Archæol. grecques, lib. I. cap. xvj*, dit que les *lexiarques* étoient au nombre de de six en chef, assistés de trente autres personnes sous leurs ordres.

Ils enregistroient tous les citoyens capables de voter dans une des quatre tribus de la république. On tiroit ensuite de chacune de ces tribus un certain nombre de sujets pour former les prytanes de l'année, & travailler dans les différens bureaux où on les distribuoit, selon les matières, dont la discussion leur étoit renvoyée.

Comme l'on ne recevoit point dans l'assemblée

les citoyens qui, par défaut d'âge, n'étoient pas encore enregistrés, aussi forçoit-on les autres de s'y trouver, & même à une certaine heure fixe.

Les *lexiarques* en sous ordre, avec une corde fraîchement teinte d'écarlate, qu'ils tenoient tendue, les poussoient vers le lieu de l'assemblée; & quiconque paroissoit avec quelque tache de cette teinture, portoit, pour ainsi dire, des livrées de paresse, qu'il payoit d'une amende; au lieu que l'on récompensoit de trois oboles l'exactitude & la diligence.

Tous les citoyens écrits dans le registre dont les *lexiarques* en chef étoient dépositaires, avoient voix délibérative dès l'âge de vingt ans, à moins qu'un défaut personnel ne leur donnât l'exclusion.

Ainsi, l'on n'admettoit point aux voix les mauvais fils, les poltrons déclarés, les brutaux qui, dans la débauche, s'étoient emportés jusqu'à oublier leur sexe, les prodigues & les débiteurs du fisc.

Les femmes, jusqu'au temps de Cécrops, avoient eu droit de suffrage : elles le perdirent, dit-on, pour avoir favorisé Minerve dans le jugement du procès qu'elle eut avec Neptune à qui nommeroit la ville d'Athènes.

Le mot *lexiarque* vient de λῆξις, *héritage*, *patrimoine*, & d'ἄρχειν, *commander*, parce que ces magistrats avoient la jurisdiction sur les sujets qui devoient décider des affaires, du bien & du patrimoine de la république. (*D. J.*)

LEXOVII, dans les Gaules. LIHOVI.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

LÉZARD. Les anciens tiroient de cet animal un remède pour les yeux. C'est pourquoi on trouve dans la collection de Stosch une agathe-onyx, sur laquelle sont gravés un *lézard* & ces mots : LVMINA RESTITVTA. (*Plin.* 29. 38.)

On en faisoit aussi un grand usage dans la magie & dans les philtres.

LÉZARD. Voyez *Sauroctonos* (Apollon).

LIACULUM, *LIARE*, }. Les maçons qui faisoient cette espèce de stuc ou d'enduit, connu chez les romains sous le nom de *tectorium*, le polissoient avec un instrument de bois appellé *liaculum*. Cette façon étoit désignée par le mot *liare*. (*Vitruv.* 7. 3.)

LIAGORE, une des cinquante Néréides.

LIBANOMANTIE, divination qui se faisoit par le moyen de l'encens.

Ce mot est composé du grec λίβανος, *encens*, & de μαντεία, *divination*.

Dion Cassius (*l. XLI. de l'Hist. august.*) parlant de l'oracle de Nymphée, proche d'Apollonie, décrit ainsi les cérémonies usitées dans la *libanomancie*. On prend, dit-il, de l'encens; & après avoir fait des prières relatives aux choses qu'on demande, on jette cet encens dans le feu, afin que sa fumée porte la prière jusqu'aux dieux. Si ce qu'on souhaite doit arriver, l'encens s'allume sur-le-champ; quand même il seroit tombé hors du feu, le feu semble l'aller chercher pour le consumer; mais si les vœux qu'on a formés ne doivent pas être remplis, ou l'encens ne tombe pas dans le feu, ou le feu s'en éloigne & ne le consume pas. Cet oracle, ajoute-t-il, prédit tout, excepté ce qui regarde la mort & le mariage. Il n'y avoit que ces deux articles sur lesquels il ne fût pas permis de le consulter.

ΛΙΒΑΝΩΤΡΙΣ, l'*acerra* des romains, le coffret à l'encens.

LIBANOTOS, vent placé entre l'*africus* & le *notus*.

LIBANUS. *Voyez* Encens.

LIBATION, en grec λοιβή & σπονδή (*Hom.*), en latin *libatio*, *libamen*, *libamentum*, d'où l'on voit que le mot françois est latin d'origine; mais nous n'avons point de terme pour le verbe *libare*, qui signifioit quelquefois *sacrifier*. Virgile dit (*l. VII de l'Enéide*) *nunc pateras libate jovi*; car les libations accompagnoient toujours les sacrifices. Alors les *libations* étoient une cérémonie d'usage, où le prêtre épanchoit sur l'autel quelque liqueur en l'honneur de la divinité à laquelle on sacrifioit.

Mais les grecs & les romains employoient aussi les *libations* sans sacrifices dans plusieurs occasions très-fréquentes, comme dans les négociations, dans les traités, dans les mariages, dans les funérailles, lorsqu'ils entreprenoient un voyage par terre ou par mer; quelquefois en se couchant, en se levant; et en fin très-souvent au commencement & à la fin des repas : alors les intimes amis ou les parens se réunissoient pour faire ensemble leurs *libations*. C'est pour cela qu'Eschine a cru ne pouvoir pas indiquer plus malicieusement l'union étroite de Démosthène & de Céphisodote, qu'en disant qu'ils faisoient en commun leurs *libations* aux dieux.

Les *libations* des repas étoient de deux sortes; l'une consistoit à séparer quelque morceau de

viande & à la brûler en l'honneur des dieux ; dans ce cas, *libare* n'est autre chose que *excerpere* ; l'autre sorte de *libation*, qui étoit la libation proprement dite, consistoit à répandre quelque liqueur, comme de l'eau, du vin, du lait, de l'huile, du miel, sur le foyer ou dans le feu, en l'honneur de certains dieux ; par exemple, en l'honneur des Lares qui avoient un soin particulier de la maison, en l'honneur du génie-dieu tutélaire de chaque personne, & en l'honneur de Mercure, qui présidoit aux heureuses avantures. Plaute appelle assez plaisamment les dieux qu'on fêtoit ainsi, les dieux des plats, *dii patellarii*.

En effet, on leur présentoit toujours quelque chose d'exquis, soit en viandes, soit en liqueurs. Horace peint spirituellement l'avarice d'Avidienus, en disant qu'il ne faisoit des *libations* de son vin que lorsqu'il commençoit à se gâter.

Ac nisi mutatum parcit defundere vinum.

On n'osoit offrir aux dieux que d'excellent vin, & même toujours pur, excepté à quelques divinités, auxquelles, pour des raisons particulières, on jugeoit à propos de le couper avec de l'eau. On en usoit ainsi à l'égard de Bacchus, peut-être pour abattre ses fumées ; & vis-à-vis de Mercure, parce que ce dieu étoit en commerce avec les vivans & les morts.

Toutes les autres divinités vouloient qu'on leur servît du vin pur ; aussi dans le Plutus d'Aristophane un des dieux privilégiés se plaint amèrement de ce qu'on le *triche*, & de ce que, dans les coupes qu'on lui présente, il y a moitié vin & moitié eau. Les maîtres, & quelquefois les valets, faisoient ces tours de pages.

Dans les occasions solemnelles, on ne se contentoit pas de remplir la coupe des *libations* de vin pur, on la couronnoit d'une guirlande de fleurs ; c'est pour cela que Virgile, en parlant d'Anchise qui se préparoit à faire une *libation* d'apparat, n'oublie pas de dire :

Magnum cratera coronâ induit, implevitque mero.

Avant que de faire les *libations*, on se lavoit les mains, & l'on récitoit certaine prière. Ces pratiques étoient une partie essentielle de la cérémonie des mariages & des festins des noces.

Outre l'eau & le vin, le miel s'offroit quelquefois aux dieux, & les grecs le mêloient avec de l'eau pour leurs *libations*, en l'honneur du soleil, de la lune & des nymphes.

Mais des *libations* fort fréquentes, auxquelles on ne manquoit guère dans les campagnes, étoient celles des premiers fruits de l'année, d'où vient qu'Ovide dit :

Et quodcumque mihi pomum novus educat annus,

Libatum agricolæ ponitur ante deos.

Ces fruits étoient présentés dans de petits plats, qu'on nommoit *patellæ*. Cicéron remarque qu'il y avoit des gens peu scrupuleux qui mangeoient eux-mêmes les fruits réservés en *libations* pour les dieux : *Atque reperiemus asotos non ità religiosos, ut edant de patella, quæ diis libata sunt.*

Enfin, les grecs & les romains faisoient des *libations* sur les tombeaux dans la cérémonie des funérailles. Virgile nous en fournit un exemple dans son troisième livre de l'Enéide :

Solemnes tùm forte dapes, & tristia dona,

Libabat cineri Andromache, manesque vocabat

Hectoris ad tumulum..................

Anacréon n'approuve point ces *libations* sépulchrales. A quoi bon, dit-il, répandre des essences sur mon tombeau ? Pourquoi y faire des sacrifices inutiles ? Parfume-moi pendant que je suis en vie ; mets des couronnes de roses sur ma tête.........

Quelques empereurs romains partagèrent les *libations* avec les dieux. Après la bataille d'Actium, le sénat ordonna des *libations* pour Auguste dans les festins publics, ainsi que dans les repas particuliers ; & pour completter la flatterie, ce même sénat ordonna, l'année suivante, que dans les hymnes sacrés le nom d'Auguste seroit joint à celui des dieux. Mais en vain desira-t-il cette espèce de déification, il ne se trouvoit pas moins tous les matins, à son réveil, le foible, le tremblant & malheureux Octave. (*D. J.*)

Quoique l'on fit des *libations* sur les autels & sur les tombeaux, il y avoit cependant une grande différence entre les unes & les autres. Quelques autels antiques sont creusés au-dessus pour recevoir les *libations*, & percés de côté pour les laisser couler au pied de l'autel. On distingue très-bien ces ouvertures latérales à cinq autels dessinés sur les vases étrusques du Vatican, dont un a été publié exprès par Winckelmann, au n°. 181 de ses *Monumenti antichi inediti*. Les tombeaux n'ont qu'une seule ouverture, la supérieure, destinée à recevoir les *libations* ; mais ils n'en ont point de latérales, parce que les cendres des morts devoient s'abreuver du lait, du vin ou de l'huile qu'on répandoit tous les ans au jour anniversaire des funérailles. Les ouvertures des tombeaux sont travaillées ordinairement en forme de coupes ou de cratères, formées de plusieurs petits trous comme un couloir ou une passoire ; quelquefois ce cratère est sculpté sur les côtés du tombeau, & alors on n'y voit point d'autre ouverture. *V.* LARMES.

LIBELLA, monnoie de compte des romains. Elle étoit représentée par ce signe I-I-S-. Elle valoit 2 *sembella* ou 4 *teruncius*.

LIBELLA-teruncius, monnoie de compte des romains pour le numéraire sesterciaire. *Voyez* Semis *æris*.

LIBELLES injurieux. Sous l'empire de Néron, un romain, nommé *Fabricius Vegeton*, ayant été convaincu d'avoir écrit plusieurs *libelles* contre les sénateurs & les prêtres de Rome, fut banni d'Italie; & ses écrits satyriques condamnés au feu. On les rechercha, dit Tacite, on les lut avec la dernière avidité tant qu'il y eut du péril à le faire; mais dès qu'il fut permis de les avoir, personne ne s'en soucia plus. Le latin est au-dessus de toute traduction: *Convictum Vejetonem, Italia depulit. Nero libros exuri jussit, conquisitos, lectitatosque, donec cum periculo parabantur; mox licentia habendi, oblivionem attulit.* (Annal. liv. XIV. ch. 1.)

Néron, tout cruel qu'il étoit, empêcha de poursuivre criminellement les écrivains des satyres contre sa personne, & laissa seulement subsister l'ordonnance du sénat, qui condamnoit au banissement & à la confiscation des biens le préteur Antistinus, dont les *libelles* étoient les plus sanglans.

LIBELLI. Les *libelli* étoient à Rome les informations dans lesquelles les accusateurs écrivoient le nom & les crimes de l'accusé; ils les signoient & les remettoient au juge ou au préteur.

LIBELLIS, (*a*). Gruter (597. 9. 10.) a publié des inscriptions dans lesquelles il est fait mention de ceux qui recevoient les requêtes adressées aux empereurs, désignées par ce mot.

LIBELLIO, colporteur de livres, par opposition aux libraires ayant des magasins. Stace (*Sylv*. 4. 9. 21.) a employé ce mot:

De capsa miseri libellionis.

LIBENTINE, *Libentina*, déesse des romains. De *libendo*, dit Varron (*De ling. lat. l. V.*) se sont faits les noms *libido*, *libidinosus*, & beaucoup d'autres, comme celui de *libentine*. Demandons, s'il vous plaît, qui de cette nombreuse troupe de dieux que les romains ont adorés en a principalement étendu & conservé l'empire? Car de ce grand ouvrage, & si digne de considération, ils n'oseroient faire aucune part à la déesse Cloacine, ou à Volupie, qui prend son nom de la volupté, ou à *Libentine*, qui tient le sien de la convoitise, dit Ceriziers (*trad. de la Cité de Dieu de S. Aug.*). On dit que *Libentine* étoit Vénus, ou que c'étoit Proserpine; & l'on ajoute que c'étoit à Vénus *Libentine*, que les filles, quand elles devenoient grandes, consacroient leurs poupées. Il est vrai que Perse (*Sat. II. v.* 70.) dit qu'elles les offroient à Vénus; mais il ne dit point que ce fut à Vénus *Libentine*, & l'on ne trouve nulle part que *Libentine* fût Vénus. Scaliger, dans ses notes sur Varron, cite des exemplaires qui portent *Libentine*: il dit que Nonnius & S. Augustin l'appellent ainsi (*L. de Civit.* 8.); que d'autres lisent dans Varron *Libentia*, & d'autres Vénus *Libentina* & *Libitina*; mais on ne trouve dans S. Augustin nulle variante sur le mot *Libentina*. Scaliger, qui cite ce père mal-à-propos, pourroit bien se tromper de même sur Varron, & il faudroit savoir quels sont ces auteurs ou ces manuscrits qui disent *Libentina*, *Libentia*, Vénus *Libentina*, & *Libitina*. Vossius (*L. VIII de Idolol. c. 16.*) parle de cette déesse, qu'il appelle aussi *Lubentine*.

Plaute la nomme *Lubentia*, quand il dit (*Asin. act. II. sc. 2. v. 2.*) *uti ego illos Lubentiores faciam quam Lubentia est.* C'est Vénus *Libentine*, dit Lambin, la déesse de la joie.

Ce mot est venu de *libet* ou *lubet*, il plaît, il est agréable, c'est le bon plaisir.

LIBER. Les latins appelloient *liber* la partie de l'écorce qui touche immédiatement au bois: *liber dicitur* (ainsi s'énonce Servius, commentateur de Virgile) *interior corticis pars, quæ ligno cohæret.* Or comme on employa cette écorce pour écrire, on donna d'abord le nom de *liber* aux écrits dont les feuilles étoient d'écorce; ce qui s'étendit dans la suite à toutes sortes de *livres*, de quelque matière qu'ils fussent composés. *Voyez* Écorce d'arbre.

LIBER, *LIBERA*, }. On donna à Bacchus le surnom de *Liber*, selon quelques mythologues, parce qu'il avoit rendu la liberté aux villes de Béotie; selon d'autres, parce qu'il rendoit, par sa liqueur chérie, l'esprit *libre* de soucis. Ovide, dans ses *Fastes*, dit que Bacchus donna à Ariadne le surnom de *Libera*; & Cicéron (*de natura Deorum*) fait *Libera* fille de Jupiter & de Cérès; c'est Proserpine. On voit réunies sur les médailles de la famille Cassia les têtes de *Liber* & de *Libera*, c'est-à-dire, selon quelques antiquaires, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle.

Un passage de Varron, conservé par S. Augustin (*lib. 6. c. 9. de civit. Dei*), nous donne la véritable intelligence de ces deux divinités: il nous apprend que dans l'esprit des plus anciens théologiens romains *Liber* & *Libera* présidoient à la formation des hommes & à l'effusion des semences, à leur *liberté* ou à leur émission, chacun respectivement à son sexe. C'est pourquoi on

joignoit toujours le mot *pater* au surnom *liber*, & celui de *mater* au surnom de *libera*; car en Sicile (*Plutarch. Metellus.*) on appelloit *mères* Cérès & Proserpine. *Liberum à liberamento appellatum volunt, quòd mares in coeundo per ejus beneficium, emissis seminibus, liberentur. Hoc idem in fœminis agere Liberam, quam etiam Venerem putant, quod & ipsas perhibeant semina emittere, & ob hoc Libero eamdem virilem corporis partem in templo poni, fœmineam Liberæ.* Voyez LIBERALES.

LIBER, nom latin des pellicules qui forment l'écorce des arbres. On s'en servoit pour écrire dans les lieux où l'on n'avoit point de *papyrus* ni de parchemin.

LIBERA (*toga*). *Voyez* TOGE.

LIBÉRALES, fêtes qu'on celébroit à Rome en l'honneur de *Liber pater* ou de Bacchus. Elles étoient fixées au 17 mars. S. Augustin (*l. VII de la Cité de Dieu*) en parle comme de fêtes pleines de la plus grande dissolution. Voici comme il s'explique: « Varron dit qu'en certains lieux » de l'Italie on célébroit des fêtes de *Liber* avec » tant de licence, qu'on révéroit en son honneur » des figures infâmes, non dans le secret, pour » épargner la pudeur, mais en public, pour faire » triompher l'iniquité; car on les mettoit hono- » rablement sur un chariot, que l'on conduisoit » dans la ville, après l'avoir d'abord promené » par la campagne. Mais dans Lavinium il y avoit » un mois entier pour les seules fêtes de *Liber*, » pendant lesquelles on disoit les plus grandes » saletés du monde, jusqu'à ce que le chariot » eût traversé la place publique & fût arrivé au » lieu que l'on avoit destiné pour mettre ce qu'il » portoit. Après quoi il falloit que la plus hon- » nête dame de toute la ville allât couronner cet » infâme dépôt devant tout le monde. C'est ainsi » qu'on croyoit rendre le dieu *Liber* favorable aux » semences, & détourner des terres les charmes » ou sortiléges ». Cette fête étoit différente des Bacchanales. Varron ajoute que de vieilles femmes, couronnées de lierre, se tenoient assises avec des prêtres de Bacchus à la porte de son temple, ayant devant elles un foyer & des liqueurs composées avec du miel, & qu'elles invitoient les passans à en acheter pour faire des libations à Bacchus, en les jettant dans le feu. On mangeoit en public ce jour-là; chacun avoit la liberté de dire ce qu'il vouloit.

LIBÉRALITÉ. Cette vertu est personnifiée sur les médailles romaines. C'est une femme qui, dans un revers d'Hadrien, répand une corne d'abondance: dans une autre, elle tient une corne d'abondance d'une main, & de l'autre une tablette ou tessère, marquées de points & de nombres; c'étoit pour indiquer la quantité de grains ou de vin ou d'argent que l'empereur donnoit. Outre ces figures de la *Libéralité*, représentée en femme, il y en a plusieurs autres où l'action même du prince qui fait ses libéralités est représentée. On appelle même ces médailles *liberalitas*. Le globe étoit aussi un des symboles de la *Libéralité*. *Voyez* GLOBE.

Cette *Libéralité* romaine parut sans doute trop sobre & trop économe; les modernes en imaginèrent une autre, à laquelle on donna à chaque main une corne d'abondance, dont l'une même est renversée, afin qu'elle répande mieux les richesses qu'elle contient. On lui mit aussi sur la tête un aigle, dont on ignore absolument la signification. D'autres ont préféré de donner à la *Libéralité* un vase dans chaque main.

LIBERATOR. Jupiter se trouve quelquefois appellé de ce nom dans les poëtes, lorsqu'il avoit été invoqué dans quelque danger dont on croyoit être sorti par sa protection.

LIBÉRIES, *liberia*, fête ou jour auquel les enfans des romains quittoient les habits de l'enfance & prenoient la toge, appellée *toga libera*. Les *libéries* tomboient le 16 des kalendes d'avril, c'est-à-dire, le 17 mars.

LIBERTÉ. C'étoit une divinité chez les grecs, sous le nom d'*Eleuthérie*; mais son culte fut bien plus célèbre chez les romains, si amoureux de la liberté, qu'ils lui bâtirent plusieurs temples, & lui élevèrent un grand nombre de statues. Tibérius Gracchus consacra à la *Liberté*, sur le mont Aventin, un temple dont les colonnes étoient de bronze, & où on voyoit de très-belles statues: il étoit précédé d'une cour, que l'on appelloit *atrium libertatis*. Les romains, par un décret public, firent bâtir un temple à la même déesse, pour flatter Jules-César; comme si leur liberté étoit rétablie par celui qui en sapa jusqu'aux fondemens. Mais dans une médaille de Brutus, on voit un bonnet, symbole de la *Liberté*, entre deux poignards, avec cette inscription: *Eidibus martiis*, aux ides de mars; c'étoit le quinzième de ce même mois où Brutus, Cassius & les autres conjurés tuèrent Jules-César, pour rendre la liberté à la république romaine. Dans d'autres médailles, c'est une femme qui tient d'une main un bonnet, & de l'autre une pique ou une baguette, dont les maîtres frappoient légèrement leurs esclaves lorsqu'ils vouloient les mettre en liberté.

On érigea sous Tibère, dans la place publique, une statue à la *Liberté*, dès qu'on sut la mort de Séjan. Josephe rapporte qu'après le massacre de Caius, Cassius Chéréa vint demander le mot aux consuls, ce qu'on n'avoit point vu de mémoire

d'homme, & que le mot qu'ils lui donnèrent fut *liberté*.

Caïus étant décédé, on érigea, sous Claude, un monument à la *Liberté*; mais Néron replongea l'empire dans une cruelle servitude. Sa mort rendit encore la joie générale. Tout le peuple de Rome & des provinces prit le bonnet de la *Liberté*; ce fut un triomphe universel. On s'empressa de représenter par-tout, dans les statues & sur les monnoies, l'image de la *Liberté*, qu'on croyoit renaissante.

Une inscription particulière nous parle d'une nouvelle statue de la *Liberté*, érigée sous Galba. La voici telle qu'elle se lit à Rome sur la base de marbre qui soutenoit cette statue :

Imaginum domus Aug. cultoribus signum libertatis restitutæ, Ser. Galbæ imperatoris. Aug. curatores anni secundi, C. Turranius Polubius, L. Calpurnius Zena, Murdius Lalus, C. Turranius Florus, C. Mardius Demosthenes.

Sur le côté gauche de la base est écrit : *Dedic. id. Octob. C. Bellico Natale Cos. P. Cornelia Scipione asiatico.*

Ces deux consuls furent subrogés l'année 68 de J. C. Ce fut sur le modèle de cette statue, ou de quelqu'autre pareille, qu'on frappa, du temps du même empereur, tant de monnoies qui portent au revers : *Libertas august.*, *libertas restituta*, *libertas publica*. Les provinces, à l'imitation de la capitale, dressèrent de pareilles statues. Il y a, dans le cabinet du roi de France, une médaille grecque de Galba avec le type de la *Liberté* & le mot Ελευθερια.

LIBERTINUS. Ce mot veut dire un *affranchi* qui été délivré de l'esclavage & mis en liberté. Dans les premiers temps de la république, *libertinus* étoit *liberti filius*, le fils d'un affranchi, lequel affranchi se nommoit proprement *libertus*; mais sur la fin de la république, quelque temps avant Cicéron, & depuis sous les empereurs, on n'observa plus cette différence, & les affranchis furent appellés indifféremment *liberti* & *libertini*. Cette remarque est de Suétone. (*D. J.*)

LIBÈTHRE, ville qui étoit autrefois au pied du mont Olympe. Les libéthriens ayant envoyé à l'oracle de Bacchus, en Thrace, pour savoir quelle destinée auroit leur ville, la réponse du dieu fut qu'aussi-tôt que le soleil verroit les os d'Orphée, *Libèthre* seroit détruite; parce qu'on l'appelle en grec *Sus*. (Σὺς en grec signifie un porc, un sanglier; mais il signifioit aussi un torrent nommé le *Sus* : de-là l'ambiguité de l'oracle & la méprise des libéthriens.). Les habitans crurent que l'oracle vouloit dire un sanglier. Au reste, persuadés qu'il n'y avoit point de bête au monde capable de renverser une ville comme la leur, & que le sanglier étoit un animal qui avoit plus d'impétuosité que de force, ils demeurèrent tranquilles, & ne rirent pas compte de l'oracle. Cependant lorsqu'il plut à Dieu, dit Pausanias, d'exécuter ses desseins, voici ce qui arriva. Un berger, sur l'heure de midi, s'étant couché auprès du tombeau d'Orphée, tout en dormant se mit à chanter des vers d'Orphée, mais d'une voix si douce & si forte, qu'on ne pouvoit l'entendre sans être charmé. Chacun voulut voir une chose si singulière; les bergers des environs, & tout ce qu'il y avoit de gens répandus dans la campagne, accoururent en foule : ce fut à qui s'approcheroit le plus près du berger. A force de se pousser les uns les autres, ils renversèrent la colonne qui étoit sur le tombeau. L'urne qu'elle soutenoit tomba & se brisa : le soleil vit donc les os d'Orphée. Dès la nuit suivante, il y eut un orage effroyable; le *Sus*, un des torrens qui tombe du mont Olympe, grossi des eaux du ciel, se déborde, inonde la ville de *Libèthre*, en jette à bas les murs, les temples, les maisons, gagne enfin avec tant de précipitation & de violence, que cette misérable ville, avec tout ce qu'elle renfermoit d'habitans, est enseveli sous les eaux. Ainsi fut accompli l'oracle.

LIBÉTHRIDES. On donne quelquefois ce nom aux muses; il étoit particulier à des nymphes qui habitoient aux environs du mont Libéthrius, près de l'Hélicon. Près de là étoit aussi la fontaine *Libéthride*, qui sortoit d'une grosse roche dont la figure imitoit le sein d'une femme; de manière que l'eau sembloit couler de deux mammelles comme du lait. Les muses & les nymphes *Libéthrides* avoient leurs statues sur le mont Libéthrius.

LIBITINAIRE, LIBITINE, }. *Libitine* présidoit aux funérailles. Plutarque prétend que c'étoit Vénus-*Epithymbia* à qui on donnoit ce nom, pour avertir les hommes de la fragilité de la vie, & leur faire comprendre que la fin n'en étoit point éloignée du commencement, puisque la même divinité présidoit à l'un & à l'autre : c'est aussi le sentiment de Denys d'Halycarnasse. D'autres croient que c'étoit Proserpine. *Libitine* avoit un temple à Rome, qui étoit environné d'un bois sacré : c'étoit dans ce temple qu'on vendoit tout ce qui étoit nécessaire pour les funérailles. Par une ancienne coutume établie par Servius Tullus, on portoit à ce temple de l'argent pour chaque personne qui mouroit : on mettoit cet argent dans le trésor de *Libitine*; & ceux qui étoient préposés pour le recevoir, écrivoient sur un registre le nom de chaque mort pour lequel on venoit apporter cette espèce de tribut : ce registre s'appelloit le registre de Libitine, *Libitinæ ratio*. C'est par-là qu'on savoit combien il mouroit de monde chaque année.

On

On appella *libitinaires* des officiers publics qui avoient soin des funérailles & de tout ce qui concernoit cette cérémonie.

Il paroît, par la troisième ode du troisième livre d'Horace, qu'on donnoit aussi le nom de *libitine* à cette espèce de lit dans lequel on portoit les corps morts à leur sépulture, & à la porte de Rome par où on sortoit les cadavres.

Lampridius appelle porte de *Libitine, libitinensis porta*, celle par laquelle on sortoit de l'amphithéâtre les cadavres des gladiateurs morts.

Gruter (971. 8.) rapporte l'inscription suivante, faite en l'honneur de cette déesse, & la seule peut-être que l'on connoisse :

AB. LUCO. LIBITINA

Q. GORUNCANI. STATI

Q. Q. L. EROS

CORUNCANIA. Q. L. CRESTE

in. fr. p. XIIII. In. a. p. XIII.

LIBO, surnom des familles; JULIA, LIVIA, MARIA & SCRIBONIA.

LIBONOTUS, l'un des douze vents des anciens. Les dictionnaires traduisent ce mot latin par le vent du sud-ouest, le vent qui souffle entre le midi & l'occident; mais cette traduction n'est pas exacte, parce que nous n'avons point sur notre boussole le nom qui marque au juste ce rhumb de vent des anciens; en voici la raison :

Aristote & Pline ont divisé les vents en douze; le quart du cercle qui s'étend entre le midi *notus* ou *auster*, & l'occident *zephirus* ou *favonius*, se trouve partagé en deux intervalles de trente degrés chacun, & ces deux espaces sont remplis par deux vents; savoir : *libonotus* & *africus*, éloignés l'un de l'autre à distance égale.

Le premier est au milieu entre le vent d'Afrique, nommé λιψ par les grecs, & le vent du midi, nommé Νότος dans la même langue, *notus* en latin.

Ainsi, cette division, par douze, ne sauroit s'accorder avec la nôtre, qui est par trente-deux; le vent, dont le *libonotus* approche le plus, c'est le sud-ouest quart au sud; & comme nous disons *sud-ouest*, pour signifier le vent qui souffle au milieu, précisément entre le *sud* & l'*ouest*, d'un nom composé de ces deux; de même les anciens ont unis les noms de *lips* & de *notus*, & ont appellé *libonotus*, le vent qui souffle précisément entre ces deux autres vents. (*D. J.*)

LIBRA, *as*, *pondo*, division de l'ancienne livre romaine valoit, selon M. Paucton, (*Métrologie.*) en poids de France, 6312 grains; valoit en poids romains,

1 $\frac{1}{11}$ deunx,

ou 1 $\frac{1}{5}$ dextans,

ou 1 $\frac{1}{3}$ dodrans,

ou 1 $\frac{1}{2}$ bessis,

ou 1 $\frac{5}{7}$ septunx,

ou 2 sexunx,

ou 2 $\frac{2}{5}$ quincunx,

ou 3 triens,

ou 4 quadrans,

ou 6 sextans,

ou 12 onces.

Voyez LIVRE.

LIBRAIRE. Les Romains appelloient *bibliopolæ*, nos *libraires*, *notarii* ceux qui écrivoient en notes abrégées; & *librarii* ou *antiquarii*, ceux qui transcrivoient en beaux caractères, ou du moins lisibles, ce qui avoit été écrit en notes.

LIBRARIA, *LIBRARIUS*. Tous les savans sont d'accord sur les fonctions du *librarius* : c'étoit un esclave ou un affranchi, qui mettoit au net les notes abrégées des *notarii*. Il en est fait mention dans les inscriptions suivantes :

L. VOLUSIO. AEGIALEO

SYRILLO. LIBRAR.

ROGATU. VOLUSIAE

EROTIDIS.

Et :

JUCUND

DOMITIAE

BIBULI. LIBRAR.

AD. MANUM.

On trouve encore dans Muratori (948. 3.), LIBRARIUS AB EXTRA PORTA TRIGEMINÆ.... & LIBRARIUS LEGIONIS & PRÆFECTI & TURMÆ, &c. Elles désignent celui qui tenoit dans une légion, dans un escadron, ou auprès du préfet, le régistre des sommes dues aux soldats; comme Vegece (2. 7.) nous l'apprend, *in libros referebat rationes ad milites pertinentes.*

Les fonctions de l'esclave, appellée *libraria*, sont encore douteuses. Quelques critiques veulent qu'elles fussent les mêmes que celles des *librarii*, ou des copistes mettant au net. Eusebe (*Hist. ecclés.* 6. 17.) dit expressément qu'Origène avoit auprès de lui des hommes & des femmes qui écrivoient & copioient pour lui.

Mais Fabretti expliquant cette inscription :

A U G. L. L I B R A R I A
C O N. S U O. P I I S S I M.
E T. B E N E. M E R. E T. S I B I.

dit que *libraria* étoit la même esclave que la *lanipendia*, c'est-à-dire, qu'elle pesoit & distribuoit aux autres esclaves la laine pour les travaux domestiques ; & c'est dans ce sens, qu'il explique le vers suivant de Juvenal. (6. 435.)

.... *si nocte maritus*.
Aversus jacuit, periit libraria, ponunt
Cosmetæ tunicas ....

Un ancien scholiaste de Juvenal, & l'ancien abréviateur du droit civil, donnent de *libraria* la même explication que Fabretti.

LIBRATOR. Muratori (774. 1.) rapporte une inscription dans laquelle ce mot est contenu. Il désignoit les soldats qui faisoient agir (*librabant*) les machines destinées à lancer de gros traits ou des pierres. *Librator* étoit aussi celui qui dirigeoit la conduite des eaux pour les acqueducs.

LIBRES (villes). *Voyez* AUTONOMIE.

LIBRILIA. Ce fut tantôt le nom des machines qui lançoient de gros traits ou des pierres d'un gros volume ; ce fut aussi, comme le témoigne Festus, le nom particulier d'une arme offensive formée d'une branche ou bâton, auquel pendoit lié avec des courroies un caillou de la grosseur du bras, *librilia appellantur instrumenta bellica, saxa scilicet ad brachii crassitudinem in modum flagellorum loris revincta*.

LIBRIPENS, en grec ζυγοςάτης. C'est le nom de celui qui pesoit l'argent qu'on donnoit aux soldats pour leur paie ; c'étoit aussi le fermier du poids public, & celui qui tenoit la balance lorsqu'on émancipoit quelqu'un à prix d'argent. Le *libripens* étoit encore celui qui tenoit la livre de cuivre dans la cérémonie de la passation du contrat de vente appellé *mancipatio*. *Mancipatio* ou *mancipatus* signifioit l'aliénation de fonds privilégiés aux citoyens romains, qui se faisoit avec les formalités requises, en se servant de certains termes formels, en présence d'un certain nombre de témoins, & de celui qui tenoit la balance, & pesoit l'argent. Dans ces occasions, & dans d'autres encore, l'argent se pesoit, & ne se comptoit pas, par attachement pour les usages anciens des premiers jours de Rome.

LIBROS (*ad*). On lit dans Muratori (919. 1.) ces mots, pour désigner le garde des livres.

LIBRIS pontificalibus (*à*). Le garde des livres pontificaux de Rome est désigné par ces mots dans l'inscription suivante publiée par Gruter. (306. 6.)

	TI. CLAUDIUS
C. JULII	NATALIS
PHILOCALAE	A LIBRIS
	PONTIFICALIBUS.

LIBUM. (*Cato de re rustica*.).

« Pour faire le pain appellé *libum*, (espèce de gâteaux qu'on offroit aux dieux), on pile dans un pétrin deux livres de fromage, on y incorpore une livre de farine de seigle ; ou bien si l'on veut que le gâteau soit plus léger, on se contente d'y jetter une demi-livre de farine de froment & un œuf : avec cette pâte, on forme un pain qu'on met sur des feuilles, & qu'on fait cuire sous un couvercle de tourtière sur un âtre échauffé. »

LIBURNE, *liburnus*, huissier qui appelloit les causes qu'on devoit plaider dans le barreau de Rome ; c'est ce que nous apprenons de Martial, qui tâche de détourner Fabianus, homme de bien, mais pauvre, du dessein de venir à Rome, où les mœurs étoient perdues : *Procul horridus liburnus* ; & Juvenal, dans sa quatrième satyre :

Primus, clamante liburno, currite jàm sedit.

L'empereur Antonin décida dans la loi VII, (*ff. de integ. restit.*) que celui qui a été condamné par défaut, doit être écouté, s'il se présente avant la fin de l'audience, parce qu'on présume qu'il n'a pas entendu la voix de l'huissier, *liburni*. Il ne faut donc pas traduire *liburnus* par *crieur public*, comme ont fait la plupart de nos auteurs, trop curieux du soin d'appliquer tous les usages aux nôtres.

LIBURNE, *liburna* dans Horace, *liburnica* dans Suétone & dans Lucain ; sorte de frégate légère, de galiote ou de brigantin, à voiles ou à rames, qu'employoient les liburniens, pour

courir les îles de la mer Ionienne. Suidas dit que les *liburnes* servoient beaucoup en guerre pour des pirateries, à cause qu'elles étoient bonnes voilières. La flotte d'Octave en avoit un grand nombre, qui lui furent très-utiles à la bataille d'Actium. Végèce prétend qu'elles étoient de différentes grandeurs, depuis un rang de rameurs jusqu'à cinq. (*D. J.*)

LIBURNUM, sorte de chaise roulante chez les romains, ou plutôt de litière, fort commode pour lire, écrire & dormir. On leur donna ce nom parce qu'elles avoient la figure d'une frégate liburnienne. (*D. J.*)

LIBYA, nome d'Egypte. ΛΙΒΥΑ.

Ce nome a fait frapper une médaille de bronze en l'honneur d'Hadrien.

LIBYE, fille d'Epaphus & de Cassiopée, ou, selon d'autres, de l'Océan & de Pampholyge, fut aimée de Neptune, dont elle eut deux fils, Agénor & Bélus. C'est elle qui a donné son nom à la *Libye*.

Hérodote dit que les *libyens* n'adoroient que le soleil & la lune. Le soleil y portoit le nom de *Jupiter-Ammon*. En général le culte des *libyens* avoit de grands rapports avec celui d'Egypte, de même que leurs mœurs & leurs usages.

ΛΙΒΥΕΣ. Hesychius donne ce nom aux vases dans lesquels on renfermoit les offrandes pour les morts, & que l'on déposoit sur les tombeaux.

LICHANOS, s. f. est en *musique* le nom que donnoient les grecs à la troisième corde de chacun de leurs deux premiers tétracordes, parce que cette troisième corde se touchoit de l'index. *Lichanos*, dit Boëce, *idcircò, quoniam lichanos dicitur quem nos indicem vocamus.* La troisième corde à l'aigu du plus bas tétracorde, qui étoit celui des hypates, s'appelloit quelquefois *lichanos hypaton*, quelquefois *hypaton diatonos*, *enharmonios*, ou *cromatiké*, selon le genre. Celle du second tétracorde, ou du tétracorde des moyennes, s'appelloit *lichanos meson*, ou *meson diatonos*, &c. *Voyez* Tétracorde. (*S.*)

LICHAS, rocher qui étoit entre l'Eubée & la Grèce propre. On connoît l'origine fabuleuse qu'Ovide lui donne dans ses Métamorphoses, (*l. IX. v. 526. & suiv.*). Strabon dit que les *lichades*, ainsi nommées de *lichas*, étoient au nombre de trois, qu'il place sur la côte des Locres Epicnémédiens. *Voyez* Lychas.

Lichas, compagnon d'Hercule. *V.* Lychas.

Lichas, *cenosteme*, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, selon M. Paucton (*Métrologie.*), 6 pouces $\frac{420}{1000}$ de France. Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays,

2 $\frac{1}{2}$ tophach,

ou 5 condyles,

ou 10 esbaa.

LICHEN de Grèce, espèce de *lichen* qui sert à teindre en rouge. Tournefort, qui en a donné le premier la description, le nomme *lichen græcus, polypoïdes, tinctorius* (*Coroll.* 40.).

Il croît par bouquets grisâtres, longs d'environ deux ou trois pouces, divisés en petits brins presque aussi menus que du crin, & partagés en deux ou trois cornichons déliés à leur naissance, arrondis & roides, mais épais de près d'une ligne dans la suite, courbés en faucille, & terminés quelquefois par deux pointes; ces cornichons sont garnis dans leur longueur d'un rang de bassins plus blancs que le reste, de demi ligne de diamètre, relevés de petites verrues semblables aux bassins de polype de mer: toute la plante est solide, blanche, & d'un goût salé.

Elle n'est pas rare dans les îles de l'Archipel; mais son usage pour la teinture n'est connu qu'à Amorgos.

Elle vient sur les rochers de cette île & sur ceux de Nicomia. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle servoit autrefois à mettre en rouge les tuniques d'Amorgos, qui étoient si recherchées. Cette plante se vendoit encore dans l'Archipel, sur la fin du dernier siècle, dix écus le quintal; ce qui feroit vingt écus de nos jours. On la transportoit à Alexandrie & en Angleterre, pour l'employer à teindre en rouge, comme on se servoit en France de la parelle d'Auvergne; mais l'usage de la cochenille a fait tomber toutes les teintures que les plantes peuvent fournir. (*I. I.*)

LICINIA, famille romaine dont on a des médailles,

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont: *CRASSVS*, *GETA*, *IVNIANVS*, *LVCVLLVS*, *MACER*, *MVCIANVS*, *MVRENA*, *NERVA*, *SACERDOS*, *SILIANVS*, *STOLO*, *VARVS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

LICINIA GALLIENA cousine de Gallien.

On ne connoît de *Licinia Galliena* que la médaille rapportée dans Goltzius.

LICINIUS.

Flavius Valerius Licinianus Licinius Augustus, antea Cæsar.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent pur, du module ordinaire.

RRR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

Licinius le jeune.

Flavius Valerius Licinianus Licinius Cæsar.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent pur.

C. en P. B.

LICINUS, surnom des familles *Fabia*, *Porcia*.

LICIUM, ceinture particulière aux officiers publics, établis pour exécuter les ordres des magistrats. Le *licium* que portoient les licteurs étoit mélangé de différentes couleurs, & appliqué sur un *limus*, comme on le voit par ce passage de Pétrone : *Nec longe à pracone, asciltos stabat, amictus veste discoloriâ, atque in lance argentea indicium & fidem præferebat.* Chez les romains, on cherchoit le larcin chez autrui avec un bassin & une ceinture, *per lancem liciumque* ; & le larcin ainsi trouvé, s'appelloit *conceptum furtum, lance & licio* ; d'où vient dans le droit *actio concepti*, parce qu'on avoit action contre celui chez qui l'on trouvoit la chose perdue. (*D. J.*)

ΛΙΚΝΟΣ,
ΛΙΚΝΙΤΗΣ,
ΛΙΚΝΟΦΟΡΟΙ,
LICNOPHORES, } Bacchus, disoient les mythologistes, avoit eu pour berceau une corbeille d'osier, ou un van, λικνὸς. De-là vinrent son surnom λικνίτης, & celui des *licnophores*, λικνοφόροι, qui portoient des vans remplis de fruits dans les pompes de Cérès & de Bacchus.

LICORNE. Les anciens ont désigné par ce nom un animal fabuleux, auquel ils donnoient la taille du cheval ou du cerf, & une corne unique de quatre pieds de long. Les dents fossiles des monodons ou narhwals, seconde classe des cétacés, & dont ils ignoroient l'origine, ont donné lieu à cette fable. Ces dents, longues quelquefois de neuf à dix pieds, droites & cannelées, sortent de la mâchoire supérieure de cet animal marin, & ressemblent à deux dards implantés : on n'en trouve souvent qu'une seule, l'autre ayant été brisée.

Voici maintenant une fable de nos anciens naturalistes, rapportée par Isidore de Séville (*au l. XII de ses Origines, c. 2.*) sur la manière de prendre les *licornes*. « Rhinocéros, ainsi appellé » par les grecs, s'explique en latin, *qui a une* » *corne sur le nez*. Le monocéros, ou la *licorne*, » de même s'appelle ainsi, parce qu'elle a au » milieu du front une corne de quatre pieds de » long. Cette corne est si forte, qu'elle renverse » ou perce tout ce qu'elle frappe. Elle combat » souvent contre l'éléphant, & le tue en lui » perçant le ventre. Sa force est telle, que les » chasseurs ne pourroient jamais la prendre ; mais, » comme assurent ceux qui ont écrit sur la nature » des choses, on fait avancer une jeune fille » vierge, qui découvre son sein devant la *licorne* » lorsqu'elle approche ; alors la bête déposant » toute sa férocité, applique sa tête contre ce » sein, où s'étant comme assoupie, elle est prise » sans aucune peine, comme si la nature ne l'avoit » point armée ». Cette fable, qui choque la vraisemblance, se trouve exprimée sur une pierre gravée, qui est digne des beaux siècles de l'antiquité.

LICTEUR. s. m., en latin *lictor*, huissier qui marchoit devant les premiers magistrats de Rome, & qui portoit la hache enveloppée dans un faisceau de verges : il faisoit tout ensemble l'office de sergent & de bourreau.

Romulus établit des *licteurs*, pour rendre la présence des magistrats plus respectable, & pour exécuter sur le champ les jugemens qu'ils prononcoient. Ils furent nommés *licteurs*, parce qu'au premier commandement du magistrat, ils lioient les mains & les piés du coupable, *lictor à ligando*. Apulée croit qu'ils tiroient leur nom d'une ceinture ou courroie qu'ils avoient autour du corps, & qu'on appelloit *licium*. *Voyez* Licium.

Quoi qu'il en soit, ils étoient toujours prêts à délier leurs faisceaux de verges, pour fouetter ou pour trancher la tête, selon l'ordre qu'ils recevoient, *I, lictor, colliga manus, expedi virgas, plecte securi.* Il sétoient cependant, malgré leur vil emploi, de condition libre, de race d'affranchi ; & on n'admettoit point d'esclave à cet office.

Quand les dictateurs paroissoient en public, ils étoient précédés par vingt-quatre *licteurs* ; les consuls par douze ; les proconsuls, les préteurs, les généraux, les maîtres de la cavalerie, par six ; le préteur de la ville par deux ; & chaque vestale qui paroissoit en public, en

avoit un par honneur. Comme les édiles & les tribuns ne jouissoient point de la haute justice, les huissiers qui les précédoient s'appelloient *viatores*, parce qu'ils étoient souvent en route pour donner des ajournemens aux parties. Les questeurs n'avoient ni *licteurs* ni *viatores*.

La charge des *licteurs* consistoit en trois ou quatre points. 1°. *Submotio*, c'est-à-dire, à contenir le peuple assemblé, & chaque tribu dans son poste; à appaiser le tumulte s'il s'en élevoit; à chasser les mutins de la place, ce qu'ils exécutoient avec beaucoup de violence; enfin, à écarter & à dissiper la foule. Horace, *Ode XVI*, *l. II*, fait une belle allusion à cette première fonction des *licteurs*, quand il dit :

Non enim gazæ, neque consularis
Submovet lictor *miseros tumultus*
Mentis & curas laqueata circum
Tecta volantes.

Eussions nous encore une escorte plus nombreuse, que celle de nos consuls, nous ne viendrions pas à bout de dissiper le tumulte de nos passions, ni les soucis importuns qui voltigent autour des lambris dorés; le *licteur* peut bien écarter, *submovere*, le peuple, mais non pas les troubles de l'esprit.

Matronæ non submovebantur *à magistratibus*, dit Festus : les dames avoient ce privilége à Rome de n'être point obligées de se retirer devant le magistrat; ni *licteurs*, ni huissiers, ne pouvoient les contraindre de faire place; on le défendit à ces gens là, de peur qu'ils ne se servissent de ce prétexte, pour les pousser ou les toucher. Ils ne pouvoient pas même faire descendre leurs maris, lorsqu'ils étoient dans un char avec elles.

La seconde fonction des *licteurs* se nommoit *animadversio*; ils devoient avertir le peuple de l'arrivée ou de la présence des magistrats, afin que chacun leur rendît les honneurs qui leur étoient dus, & qui consistoient à s'arrêter, à se lever si l'on étoit assis, à descendre de cheval ou de chariot, & à mettre bas les armes si on en portoit.

La troisième fonction des *licteurs* s'appelloit *præitio*; ils précédoient les magistrats, marchoient devant eux, non tous ensemble, ni deux ou trois de front, mais de file, un à un, & à la suite les uns des autres. De-là vient que dans Tite-Live, dans Valere-Maxime, dans Cicéron, on lit souvent *primus*, *proximus*, *secundus* lictor. Lipse rapporte une inscription qui fait mention du *proximus lictor*. On les voit ainsi rangés sur une médaille de Brutus.

Une quatrième fonction des *licteurs*, étoit de marcher dans les triomphes devant le char du triomphateur, en portant leurs faisceaux entourés de branches de laurier.

Je ne m'amuserai point à rechercher si, dans les cas ordinaires, ils portoient leurs faisceaux droits, ou sur l'épaule; je remarquerai seulement, qu'outre les faisceaux, ils tenoient des baguettes à la main, dont ils se servoient pour faire ouvrir la porte des maisons où le magistrat vouloit entrer.

Pline observe que Pompée, après avoir vaincu Mithridate, défendit à son *licteur* de se servir de ses baguettes pour faire ouvrir la porte de Possidonius, dont il respectoit le savoir & la vertu.

Enfin, quand les magistrats vouloient plaire au peuple & gagner sa faveur, ils faisoient écarter leurs *licteurs*, & c'est ce qu'on appelloit *submittere fasces*. *Voyez* FAISCEAUX. Mais les magistrats n'eurent le glaive en main que sous la république & les premiers empereurs; ce furent ensuite les soldats du prince qui prirent la place de *licteurs*, pour arrêter les coupables, & pour trancher la tête.

Sur un bas-relief représentant un sacrifice de Titus & publié par Winckelmann, (*monumenti antichi inediti*, n°. 178.) les *licteurs*, couronnés de lauriers n'ont point de barbe. Ils sont vêtus d'une large tunique & d'un manteau agraffés sur la poitrine, & orné d'un gland, ou d'une houpe. Cette manière de l'agraffer le distingue sans doute des *paludamentum*, *sagum*, *lacerna* & *trabea* qui ne différoient point entr'eux par la forme, mais qui tous s'attachoient sur l'épaule. C'est sans doute le *sagum*; car le passage suivant de Cicéron nous apprend qu'ils portoient le *sagum*, manteau des soldats, lorsqu'ils suivoient hors de Rome les consuls, ou les généraux, mais qu'en rentrant dans la Capitale, ils les quittoient pour prendre une toge courte, *Togula*. Voici ce passage (*in Pison.* c. 23.) qui leur donnant la toge, annonce qu'ils n'étoient point esclaves, mais affranchis au moins : *Togulæ ad portam lictoribus præsto fuerunt : quibus illi acceptis sagula rejecerunt*. *Voyez* FAISCEAUX.

LICURGUE. *Voyez* LYCURGUE.

LICYMNIUS, frère d'Alcmène, fut tué par Tlépolême fils d'Hercule. *Voyez* ARGEE ÆNOUS TLEPOLÊME.

LIERRE de Bacchus. C'est le *lierre* fruit jaune, ou pour parler noblement, à fruit doré, comme Pline s'exprime d'après Dioscoride & Théophraste; nos botanistes modernes l'appellent aussi *Hedera dionysios*. Il n'est pas moins commun en Grece que le *lierre* ordinaire l'est en

France; mais les turcs s'en servent aujourd'hui pour leurs cautères; tandis qu'autrefois on l'employoit aux plus nobles usages. Ses feuilles selon la remarque de Pline, sont d'un verd plus gai que celles du *lierre* ordinaire, & ses bouquets couleur d'or, lui donnent un éclat particulier. Ses feuilles cependant sont si semblables à celles du *lierre* commun, qu'on auroit souvent de la peine à les distinguer, si on ne voyoit le fruit. Peut-être que ces espèces ne diffèrent que par la couleur de cette partie. Les piés qui ont levé de la graine jaune de ce *lierre* semées dans le jardin royal de Paris, étoient semblables aux pieds qui levent de la graine de notre *lierre* en arbre. Leurs feuilles etoient pareillement anguleuses, cependant les fruits différent beaucoup.

Ceux du *lierre* jaune sont, au rapport de Tournefort qui les a vus sur les lieux, de gros bouquets, arrondis de deux ou trois pouces de diamètre, composés de plusieurs grains sphériques, un peu anguleux, épais d'environ quatre lignes, & un peu applatis sur le devant où ils sont marqués d'un cercle duquel s'élève une pointe haute de demi-ligne.

La peau qui est feuille morte ou couleur d'ocre, est charnue; elle renferme trois ou quatre graines séparées par des cloisons fort minces; chaque graine est longue d'environ une ligne & demie, blanche en dedans, grisatre, veinée de noirâtre, & relevée de petites bosses en dehors; elles n'ont point de goût & leur figure approche assez de celle d'un petit rein; la chair qui couvre ces graines est douceâtre d'abord, ensuite elle paroît mucilagineuse. On vend ces graines dans le marché aux herbes de Constantinople.

Le *lierre* qui produit ce fruit doré, étoit spécialement consacré à Bacchus, ou parce qu'il fut jadis caché sous cet arbre, ou par d'autres raisons que nous ignorons. Plutarque dans ses propos de table, dit : que ce dieu apprit à ceux qui étoient épris de ses fureurs à se couronner des feuilles de cet arbre, à cause de la vertu qu'elles ont d'empêcher qu'on ne s'enivre.

On en couronnoit aussi les poëtes, comme on le voit dans Horace & dans la septième éclogue de Virgile, sur laquelle Servius observe qu'on en agissoit ainsi, parce que les poëtes sont consacrés à Bacchus, & sujets comme lui à des enthousiasmes; ou bien parce que l'éclat des beaux vers, semblable à celui du fruit de cet arbre, dure éternellement, & acquiert à leurs auteurs l'honneur de l'immortalité.

Il n'est pas surprenant que les Bacchantes aient autrefois employé le *lierre* pour garnir leurs thyrses & leurs coëffures, toute la Thrace est couverte de ces sortes de plantes. (D. J.)

Il ne faut pas toujours prendre pour des évantails les feuilles de *lierre* qu'on voit dans la main de plusieurs figures sur les monumens. En effet, il est aisé de remarquer qu'elles ont la queue très-fine & très-déliée, & qu'elles ne sauroient avoir ni la proportion, ni la solidité convenables à un évantail. D'un autre côté on ne voit pas trop sur quoi seroit fondé l'usage d'en porter à la main, à moins que ce ne fussent de ces feuilles sur lesquelles on écrivoit les noms des personnes que l'on aimoit; les anciens écrivoient le nom de leurs maîtresses, sur les murailles, sur les arbres & sur des feuilles.

Malgré l'usage qu'ils faisoient du *lierre* dans différentes fêtes & dans les repas voluptueux, nous n'osons prononcer sur le motif qui a pu faire placer ces feuilles entre les mains des figures qui les portent. Si nous en connoissions bien la nature, la question seroit peut-être plus aisée à résoudre; mais quand ce seroit celles du *Nymphoea*, ainsi que l'ont pensé quelques auteurs, il resteroit toujours des doutes sur leur usage. Au reste l'antiquité a ses mystères comme beaucoup d'autres sciences, & il y auroit de la folie à vouloir rendre raison de tout.

Diodore de Sicile, (*lib.* I.) dit qu'Osiris, avoit apporté ce végétal en Egypte.

LIEUE, mesure itinéraire, dont se servent les françois, & les Espagnols, pour marquer la distance d'un lieu à un autre. Les Anglois, les Italiens, les Allemands, &c. usent du mot de *mille* quoiqu'ils ne donnent pas la même étendue à leurs milles. Il en est de même des *lieues* françoises. La *lieue* gauloise étoit de 1500 pas romains, selon Ammien Marcellin. La *lieue* commune de France est de 2500 pas géométriques, la petite de deux mille, la grande de trois mille cinq cents, & même plus.

Vigenère & d'Ablancourt ne sauroient être approuvés dans leurs évaluations des *lieues*. L'un & l'autre, en traduisant les auteurs latins, évaluent toujours quatre milles anciens à une *lieue*, première faute; & secondement ils confondent le mille romain avec le mille italique.

Ménage dérive le mot *lieue* de *leuca*, *leuga*, ou *leca*, c'est tout comme il voudra, mais il faut remarquer que ces trois mots ont été inconnus aux auteurs de la bonne latinité, & que ce sont ceux de la basse latinité qui s'en sont les premiers servis.

Il est encore à propos d'observer, que les mots *leg. lega & leuga* désignent dans Antonin, une *lieue* de quinze cents pas : cependant quelquefois, & non pas toujours (comme l'a imaginé Zurita), le mot *leg.* signifie dans l'itinéraire de ce géographe, *legio*, légion; & cela est clair,

quand après le mot *leg.* est ajouté le mot *ala*, ou des nombres, comme I. IX. XI. XIV. &c. suivis des noms *italica*, *ionia*, *gemina*, & autres semblables, qui sont certainement des noms de légions : le bon sens aidé d'un peu de savoir, fera sans peine ce discernement, & distinguera sans erreur les passages d'Antonin, où il s'agit de légions, de ceux qui désignent les distances par *lieues*.

Ammien Marcellin qui fait les *leucæ* gauloises chacune d'un milliaire & demi, ou de 1500 pas romains, dit que les romains ne comptoient par *leucæ* ou *leugæ* que depuis Lyon en allant au Nord. Aussi appelle-t il cette ville *exordium Galliarum*.

LIÈVRE. Le *lièvre* étoit consacré à Vénus. (*Philostrat. lib. 7. Icon. 6.*). Il l'étoit aussi à Bacchus, depuis que ce dieu en avoit pris la forme, pour échapper à la poursuite de Penthée. (*Aeschyl. Eumenid. v. 26.*).

Les anciens regardoient les *lièvres* des Gaules Cisalpines au-delà du Pô, du Milanez, comme les meilleurs de toute l'Europe.

L'opinion des Romains qui pensoient que l'on acquerroit de la beauté, en mangeant souvent du *lièvre*, a pu venir de l'équivoque *leporis* du *lievre*, & *leporis* de la beauté, de la grace; de-là, ce vers technique:

Venator sequitur lepores, rhetorque lepores.

Sur les monumens, un enfant ou génie tenant un *lièvre* & des fruits, est le type de l'automne, saison de la chasse.

LIÈVRE & lapin, symbole de l'Espagne & de la Sicile, où il est le symbole naturel de la fécondité.

Lièvre courant sur les médailles de Messine.

LIEUTENANT, *legatus*. Chez les romains, les magistrats, même ceux qui avoient l'administration de la justice, avoient la liberté de remettre en tout ou en partie, à une ou plusieurs personnes, les fonctions dépendantes de leur office.

Les proconsuls qui avoient le gouvernement des provinces, tant pour les armes que pour la justice & les finances, avoient ordinairement des espèces de *lieutenans* distincts pour chacune de ces trois fonctions; savoir, pour les armes, *legatum*, c'est-à-dire, un député ou commis, lequel ne se mêloit point de la justice, à moins que le proconsul ne le lui eût mandé expressément. Pour la justice, ils avoient un assesseur, *assessorem*; & pour les finances, un questeur. Quelquefois pour ces trois fonctions, ils n'avoient qu'un même *lieutenant*, lequel, sous les derniers empereurs, s'appelloit ἐκπρόσωπον, & quelquefois *vicarius*; mais ce dernier titre se donnoit plus ordinairement à ceux que l'empereur envoyoit dans les provinces où il n'y avoit point de gouverneur, lesquels en ce cas en étoient gouverneurs en chef, étant vicaires, non du gouverneur, mais de l'empereur même.

Les légats des proconsuls étoient choisis par le sénat, mais les assesseurs étoient choisis par les gouverneurs de provinces; & lorsque les légats avoient, outre les armes, l'administration de la justice, ils tenoient cette dernière fonction de la volonté du gouverneur.

Les gouverneurs des provinces & plusieurs autres des principaux officiers de l'empire avoient aussi coutume d'envoyer, par les villes de leur département, des commis appellés τοποτηρηταί, ce que Julian, interprête des novelles, traduit par *locum tenentes*, d'où nous avons sans doute tiré le terme de *lieutenant*. Mais Justinien, en sa novelle 134, supprima ces sortes d'officiers, voulant que les défenseurs des cités, choisis par les habitans, fissent la charge des gouverneurs des provinces en leur absence.

Mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût toujours libre à l'officier de commettre & de léguer quelqu'un pour faire sa charge; les fonctions même de la justice, quoique les plus importantes & les plus difficiles, pouvoient presque toutes être déléguées, même à des personnes privées.

D'abord, pour ce qui est de la simple jurisdiction, il est certain qu'elle pouvoit être déléguée : celui auquel elle étoit entièrement commise, pouvoit même subdéléguer & commettre à diverses personnes des procès à juger.

L'appel du commis ou délégué général se relevoit devant le supérieur du magistrat qui l'avoit commis, parce que ce délégué étoit comme nos *lieutenans*; il n'exerçoit d'autre jurisdiction que celle de son commettant & en son nom. Il y a même lieu de croire que les sentences de ce délégué général étoient intitulées du nom du magistrat qui l'avoit commis; de même qu'en France, les sentences rendues par le *lieutenant*, ne laissent pas d'être intitulées du nom du bailli.

Il y avoit pourtant un cas où l'on appelloit du légat au proconsul; mais apparemment que dans ce cas, le légat avoit quelque jurisdiction qui lui étoit propre.

Du simple juge délégué on se pourvoyoit devant le délégué général qui l'avoit commis; mais ce n'étoit pas par voie d'appel proprement dit : car le simple délégué n'avoit pas proprement de jurisdiction; il ne donnoit qu'un avis, lequel n'avoit de soi aucune autorité jusqu'à ce que le déléguant l'eût approuvé.

Le pouvoir appellé chez les romains, *mixtum imperium*, ne pouvoit pas être délégué indistinctement; car il comprenoit deux parties.

L'une attachée à la jurisdiction, & pour la manutention d'icelle, qui emportoit seulement droit de légère correction: cette première partie étoit toujours censée déléguée à celui auquel on commettoit l'entière jurisdiction, mais non pas au délégué particulier.

La seconde partie du *mixtum imperium*, qui consistoit à décerner des décrets, à accorder des restitutions en entier, recevoir des adoptions, manumissions, faire des émancipations, mises en possession & autres actes semblables, n'étoit pas transférée à celui auquel la jurisdiction étoit commise, parce que ces actes légitimes tenoient plus du commandement que de la jurisdiction; le mandataire de jurisdiction, ou délégué général, n'avoit pas droit de monter au tribunal, & d'occuper le siège du magistrat, comme font présentement les *lieutenans* en l'absence du premier officier du siège; & c'est encore une raison, pour laquelle le délégué général ne pouvoit faire les actes qui devoient être faits *pro tribunali*. On pouvoit néanmoins déléguer quelques-uns de ces actes légitimes, pourvu que ce fût par une commission expresse & spéciale.

L'usage de ces commissions ou délégations avoit commencé à Rome, pendant l'état populaire; les magistrats étant en petit nombre, & le peuple ne pouvant s'assembler aussi souvent qu'il auroit fallu pour donner lui-même toutes les commissions nécessaires, il falloit nécessairement que les magistrats substituassent des personnes pour exercer en leur place, les moindres fonctions de leur charge: les grands officiers avoient même le pouvoir d'en instituer d'autres au-dessous d'eux.

Mais toutes ces délégations & commissions, étant abusives, furent peu-à-peu supprimées sous les empereurs. Le titre du code *de officio ejus qui vice præsidis administrat*, ne doit pas s'entendre d'un juge délégué ou commis par le président, mais de celui qui étoit envoyé au lieu du président pour gouverner la province, soit par l'empereur ou par le préfet du prétoire.

Il fut donc défendu, par le droit du code, de commettre l'entière jurisdiction, du moins à d'autres qu'aux légats ou aux *lieutenans* en titre d'office; il fut même défendu aux magistrats de commettre les procès à juger, à moins que ce ne fût des affaires légères. C'est pourquoi les juges délégués, n'étant plus mandataires de jurisdictions, furent appellés *juges pédanés*, comme on appelloit auparavant tous ceux qui n'avoient point de tribunal ou prétoire, & qui jugeoient *de plano*.

LIEUX. *Voyez* LATRINES.

LIGDUS. *Voyez* IPHIS.

LIGÉE, une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cirène, mère d'Aristhée.

LIGÉE, λιγὺς, λιγεῖα, signifie qui a un son doux & agréable, une voix claire & argentine. C'est aussi le nom d'une des *Sirènes*.

LIGNA versatilia in circo, rouleaux de bois suspendus au-dessous des premiers gradins du cirque pour arrêter les efforts des bêtes féroces qui vouloient s'élancer sur les spectateurs. Ces rouleaux, suspendus par les extrémités de leurs axes, tournoient sur eux-mêmes, & ne présentoient jamais un point fixe, un appui solide aux pieds des animaux; de sorte que ceux-ci retomboient nécessairement dans l'arène, sans pouvoir s'échapper ni blesser personne.

Ces rouleaux étoient remplacés quelquefois par de vastes tambours d'un diamètre plus grand que la longueur des animaux. On en voit de pareils sur des diptyques d'ivoire du cinquième siècle, où sont représentés les jeux du cirque. Ammien Marcellin (19. 6.) les décrit ainsi: *Ut dentatæ in caveis bestiæ, tetro pædore efferatæ, evadendi spe repagulis versatilibus illiduntur.* En voici une description poétique de Calpurnius (*Eclog.* 7. 48.):

...............Necnon, ubi finis arenæ,

Proxima marmoreo peragit spectacula muro:

Sternitur adjunctis ebur admirabile truncis,

Et coit in rutilum (ou *ruplum*), *tereti qua lubricus axis*

Impositos subita vertigine falleret ungues,

Excuteretque feras..................

LIGNARII, charpentiers ou marchands de bois. Leur quartier à Rome étoit placé hors de la porte *Trigemina* (*Tit. Liv.* 35. 41.).

LIGNATORES, goujats, valets des soldats, qui apportoient le bois & l'eau dans les camps.

LIGNES des manuscrits.

« Les *lignes* tirées horisontalement, pour espacer également & rendre droites celles de l'écriture, & perpendiculairement, pour déterminer l'étendue de la page ou de la colone, peuvent aider à fixer l'âge des manuscrits: en rouge, elles ne conviennent qu'aux plus bas tems: au crayon ou bien à la mine de plomb; elles décèlent les XII. XIII. & XIVe. siècle. On en trouve pourtant déja quelques exemples dès le XI. Tracées seulement avec le stylet, elles se rapportent aux siècles précédens, & s'étendent jusqu'au XIII.

Les

Les *lignes* blanches horisontales, prolongées d'un bout à l'autre de la feuille, indiqueront du moins le VIIe. Bornées à la largeur de la colonne ou de la page, on n'en poura rien conclure. Mais, si tandis que les autres horizontales sont ainsi terminées; deux parallèles au haut, & deux au bas de la page sont portées depuis l'extrémité du feuillet jusqu'au fond de la page : on aura le signe d'un âge, qui ne peut s'élever au dessus du XI siècle. Les points perçans placés au bout de ces lignes ne marquent rien de bien précis: au contraire, cachés dans le texte, ils désigneront le VIIe & plus. »

« On a peine à croire qu'on puisse tirer quelques inductions de la distance des *lignes*; c'est néanmoins un fonds qui n'est pas tout-à-fait stérile. La distance des *lignes* varie dans les diplomes des rois, suivant la diversité des siècles, & quelque fois même des âges. Du tems des romains, elle n'alloit guère, qu'à un demi pouce dans les actes publics. Elle se soutint à peu près sur le même pié sous les premiers rois mérovingiens : c'est-à-dire, jusqu'à la moitié du VIIe. siècle. Souvent depuis elle fut réduite à un quart de pouce. Telle fut presque toujours son étendue dans les chartes privées. Cette distance fut portée jusqu'aux trois quarts de pouce & même au-delà dans les diplomes de Charlemagne. Elle s'étendit encore plus dans ceux de Louis le débonnaire. Elle fut poussée à l'extrême dans ceux de Charles-le-Chauve : de sorte qu'on en voit où les lignes sont écartées de deux pouces; particulièrement dans ceux des dernières années de son règne. Les *lignes* se raprochèrent sous ses successeurs environ à la distance d'un pouce. Cet intervalle diminua presque insensiblement, pendant trois siècles. Du tems de Philippe Auguste les *lignes* n'étoient plus éloignées que d'un quart de pouce. La même réduction eut lieu en Allemagne sous Frédéric II, On pourroit sur ce point porter beaucoup plus loin les détails. Mais il y a moins d'inconvéniens, à ne faire qu'effleurer certaines matières, qu'à prétendre les épuiser. (*Nouvelle diplomatique.*)

Lignes de circonvallation étoient connues des anciens; mais on n'en peut pas dire autant des *lignes* destinées à couvrir un pays. Ils bâtissoient pour remplir cet objet, de longues & solides murailles. *Voyez* Murailles.

LIGULA, mal prononcé Lingula, comme nous l'apprend Martial (14. 120.) :

Quamvis me ligulam dicant equitesque patresque,
Dicor ab indoctis lingula Grammaticis.

Ligula, l'épiglotte du gosier, la hanche des flûtes antiques, l'agraffe qui nouoit toute la chaussure, la partie amincie d'un levier, la partie creuse d'un *strigil*, l'espèce de cuiller à manche perpendiculaire qui sert à puiser dans un grand vase, un poignard court & large en forme de langue, &c.

LIGULE, *cochlear*, cinquième partie du cyathe, mesure de capacité des romains. Elle valoit, selon M. Paucton (*Métrologie.*), pour les solides & les liquides $\frac{114}{10000}$ de pinte françoise.

LIGURIENS (les) passoient pour des hommes vigoureux, adonnés au travail, vivant de lait, de fromage, & usant, dit Strabon, d'une boisson faite avec de l'orge. Ils supportoient constamment la fatigue & la peine, *assuetum malo ligurem.* Virgile néanmoins les dépeint comme des gens faux & fourbes. Claudien insinue la même chose, & Servius les traite de menteurs.

Les peuples qui habitoient la vraie Ligurie ayant envoyé des colonies en Italie, y introduisirent leur nom en s'y établissant eux-mêmes. Le mot *ligus* en grec signifie *un amateur de la poésie & de la musique.* Les grecs ont souvent imposé aux nations d'Europe, d'Asie & d'Afrique des noms sous lesquels nous les reconnoissons encore aujourd'hui, parce qu'ils les ont tirés de quelque qualité morale ou corporelle qui leur étoit particulière.

LIGYRIENS, peuples anciens de la Thrace. Ils avoient un lieu saint, consacré à Bacchus, qui rendoit des oracles, au rapport de Macrobe (*Saturn. I, lib. I. ch. xviij.*). (*D. J.*)

LILÉE, naïade, fille du fleuve Céphise, donna son nom à une petite ville qui étoit près de Delphes, du côté du mont Parnasse; dans laquelle Apollon & Diane avoient chacun un temple.

LILIUM, pieux à demi enfoncé en terre dans une fosse recouverte de broussailles, pour faire l'effet des chausses-trapes. César (*de bell. Gall.* 7. 73.) s'en servit dans le siége d'Alexia. Ces pieux s'élevant au milieu de la fosse, avoient une ressemblance grossière avec les étamines du lys qui sont placées au centre des pétales.

LILYBÆUM, en Sicile. ΛΙΛΥΒΑΙΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est une lyre ou un trépied.

LIMAÇON. Le *limaçon* étoit le symbole de la volupté & de la lubricité, parce qu'il est doué des deux sexes. On le voit sur une cornaline de

Stosch, ou sa présence atteste la lubricité de la célèbre Messaline. Baudelot publia, en 1708, une pierre dont le sujet étoit analogue à celui-ci, & où l'on voyoit la même impératrice assise sur un *limaçon*.

Fulvius Hirpinus, habitant de Tarquinium, inventa, peu de temps avant la guerre civile de Pompée, l'art d'engraisser les *limaçons* pour la cuisine, en les nourrissant de farine pétrie avec du vin cuit en syrop. Cette nourriture les faisoit parvenir à une grosseur extraordinaire (*Plin.* 9. 56.).

LIMA, déesse à qui les romains confioient la garde du seuil des portes, *liminum*. Arnobe (*IV. p.* 132.) en fait mention : *Quis Limentinum, quis Limam custodiam liminum gerere, & janitorum officia sustinere credat ?*

LIMBE, cercle qui entoure la tête, & que Horapollon nomme βασιλεῖον τῆς κεφαλῆς, parce que les empereurs l'avoient adopté comme la marque de leur dignité. Claude est le premier dont on ait conservé une tête ornée du *limbe*, dans son buste qui est en Espagne. Trajan le porte dans plusieurs des reliefs de l'arc de Constantin. Les artistes l'attribuèrent aussi aux divinités ; & l'on voit dans les pierres de Stosch le *limbe* accompagner une tête d'Isis, gravée sous les empereurs.

Quant aux étrusques & aux grecs, le plus ancien *limbe* qui se trouve sur leurs monumens est celui dont est ornée la tête du soleil sur un vase etrusque de la bibliothèque du Vatican, publié par Winckelmann, au n°. 22 de ses *Monumenti antichi inediti*.

Cet ornement devint très-fréquent sur les médailles des empereurs grecs.

LIMBOLARIUS. Muratori (937. 8.) rapporte une inscription dans laquelle il est fait mention de ces artisans qui fabriquoient & appliquoient les bordures (*limos*) de pourpre que l'on cousoit aux tuniques, aux toges-prétextes, & aux chlamydes ou paludaments. On lit dans Plaute (*Aul.* 3. 5. 45.) :

Textores, limbolarii, arcularii ducuntur.

LIMBUS, bordure, bande appliquée. *Voyez* BORDURES.

LIMENARQUE, *limenarcha*, commandant d'un port. Dans une inscription antique, il est fait mention du *liménarque* de Chypre, c'est-à-dire, du gouverneur des ports de cette île.

Ce mot est grec, & il est formé de λιμὴν, *port*, & de ἄρχειν, *commander*.

LIMENETIS, surnom de Diane, qu'on lui donnoit lorsqu'elle présidoit aux ports ; & sous cette idée, sa statue la représentoit avec une espèce d'écreviffe de mer sur la tête.

Ce nom est formé de λιμὴν, *port*.

LIMENTINUS ou *LIMENTINA*, divinité qui présidoit à la garde des portes, qui s'appellent en latin *limen* (*Arnob. IV. p.* 132.). Voyez LIMA.

LIMETANUS, surnom de la famille MAMILIA.

LIMINARQUE, officier destiné à veiller sur les frontières de l'empire, & qui commandoit les troupes préposées à leur garde. Ce terme, comme plusieurs autres qui se sont établis au temps du bas-empire, a été formé de deux mots, l'un latin, *limen*, porte, entrée, parce que les frontières d'un pays en sont pour ainsi dire les portes, & l'autre grec, ἀρχὸς, qui signifie *commandant*. (*D. J.*)

LIMITANEI milites, troupes préposées à la garde des frontières, *limitum*.

LIMITE, LIMES. Ce mot latin répond au mot *limites* que nous en avons emprunté, & signifie *bornes* ou l'extrémité qui sépare une terre, un pays d'avec un autre. Dans les pays que les romains distribuoient aux colonies, les champs étoient partagés entre les habitans à qui on les donnoit à cultiver, & on les séparoit par des *limites*, qui consistoient ou en un sentier battu par un homme à pied, ou en pierres qui tenoient lieu de bornes ; ces pierres étoient sacrées, & on ne pouvoit les déplacer sans crime. Hygin a fait un traité exprès sur ce sujet, intitulé : *De limitibus constituendis*.

Le mot *limes* désigne encore la *frontière*, lorsqu'il est question d'un état tout entier. C'est ainsi qu'Auguste, maître de l'empire, s'arrogea despotiquement un certain nombre de provinces, fixa leurs *limites*, & mit dans chacune de ces provinces un certain nombre de légions pour les défendre en cas de besoin. Les *limites* de l'empire changèrent avec l'empire ; tantôt on ajouta de nouvelles *frontières*, & tantôt on les diminua. Dioclétien fit élever à leur extrémité des forteresses & des places de guerre pour y loger des soldats. Constantin en retira les troupes pour les mettre dans les villes ; alors les barbares trouvant les frontières de l'empire dégarnies d'hommes & de soldats, n'eurent pas de peine à y entrer, à les piller ou à s'en emparer. Telle fut la fin de l'empire romain, dont Horace disoit d'avance, *jam Roma mole ruit suâ*.

LIMITES. Solon avoit fait une loi par laquelle

les limites des héritages étoient distinguées par un espace de cinq pieds qu'on laissoit entre deux pour passer la charrue; & afin que l'on ne pût se méprendre sur la propriété des territoires, cet espace de cinq pieds étoit imprescriptible.

Cette disposition fut d'abord adoptée chez les romains par la loi des douze tables. La loi *Manilia* avoit pareillement ordonné qu'il y auroit un espace de cinq ou six pieds entre les fonds voisins. Dans la suite, on cessa de laisser cet espace, & il fut permis d'agir pour la moindre anticipation qui se faisoit sur les *limites*; c'est ce que l'on induit ordinairement de la loi *quinque pedum*, au code *finium regundorum*, laquelle n'est pourtant pas fort claire.

Depuis que l'on eut cessé de laisser un espace entre les héritages voisins, on marqua les *limites* par des bornes ou pierres, & quelquefois par des tertres.

Dans les premiers temps de la fondation de Rome, c'étoient les frères Arvales qui connoissoient des *limites*.

Le tribun Manilius fut surnommé *Limitaneus* parce qu'il avoit fait une loi sur les *limites*.

Il y avoit chez les romains, comme parmi nous, des arpenteurs, *mensores*, que les juges envoyoient sur les lieux pour marquer les *limites*.

LIMITOTROPHI fundi, terreins voisins des frontières, & conquis sur les ennemis, que les empereurs, & Sévère-Alexandre le premier, (*lamprid.* 58.) affectèrent pour l'entretien des troupes placées aux frontières, appellées *limitanei milites*.

LIMMA, en musique, est ce qui reste d'un ton majeur, après qu'on en a retranché l'apotome, qui est un intervalle plus grand d'un comma que le semi-ton moyen; par conséquent le *limma* est moindre d'un comma que le semi-ton majeur.

Les grecs divisoient le ton majeur en plusieurs manières. De l'une de ces divisions, inventée par Pythagore selon les uns, & selon d'autres par Philolaus, résultoit l'apotome d'un côté, & de l'autre le *limma*, dont la raison est de 243 à 256. Ce qu'il y a ici de singulier, c'est que Pythagore faisoit du *limma* un intervalle diatonique qui répondoit à notre semi-ton majeur; de sorte que selon lui, l'intervalle du *mi* au *fa* étoit moindre que celui du *fa* à son dièse; ce qui est tout au contraire, selon nos calculs harmoniques.

La génération du *limma*, en commençant par *ut*, se trouve à la cinquième quinte *si*; car alors la quantité, dont ce *si* est surpassé par l'*ut*, est précisément ce rapport que nous venons d'établir.

Il faut remarquer que Zarlin, qui s'accorde avec le P. Mersenne sur la division pythagorique du ton majeur en *limma* & en apotome, en applique les noms tout différemment; car il appelle *limma* la partie que le P. Mersenne appelle *apotome*, & *apotome* celle que le P. Mersenne appelle *limma*. *Voyez* APOTOME. *Voyez* aussi ENHARMONIQUE. (*S.*)

LIMNADES ou LIMNIADES, nymphes des étangs & des marais. Nom formé de λιμνη, étang, lac.

LIMNATIDE (*Voyez* CRABE.), surnom de Diane, qui étoit regardée comme la patrone des pêcheurs d'étangs, lesquels, par reconnoissance, célébroient entr'eux, en l'honneur de la déesse, une fête nommée *limnatidie*. (*D. J.*)

LIMNÆ, ville de Thrace dans la Chersonèse, auprès de Sestos; 2°. *Limnæ* étoit encore un lieu du Péloponèse, aux confins de la Laconie & de la Messénie, célèbre par le temple de Diane, qui en tira son nom de Diane *limnéenne*. Les messéniens violèrent les filles qui s'étoient rendues dans ce temple, pour y sacrifier à la déesse. On demanda justice de cette violence, & le refus des messéniens donna lieu à une guerre cruelle, qui causa la ruine de leur ville; 3°. enfin *Limnæ* étoit un quartier d'une tribu de l'attique située proche la ville d'Athènes, où il y avoit un temple de Bacchus, dans lequel on célébroit une fête en son honneur le 12 du mois Anthestorion, & on y faisoit combattre des jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, qu'on lisoit un décret des athéniens, qui obligeoit leur roi, lorsqu'il vouloit se marier, de prendre une femme du pays, & une femme qui n'eût point été mariée auparavant. (*D. J.*)

LIMNEUS. On trouve quelquefois cette épithète donnée à Bacchus; mais à quel titre? Présidoit-il aussi aux lacs, aux étangs? Ce n'est pas la fonction du dieu du vin.

LIMNORIE, une des cinquante Néréides.

LIMOCINCTI, officiers des magistrats, qui portoient la ceinture appellée *licium*, dessus le vêtement appellé *limum* ou *limus*. Aulugelle, (*XII.* 2.) en fait mention en ces termes: *Licio transverso, quod limum appellatur, qui magistratibus præministrabant, cincti erant.* Pignorius (*de servis*) rapporte cette inscription:

HONORI
M. GAVI. M. F.
POB. SQUILLIANI
EQ. PUB. IIII. VIR. I. D.
IIII. VIR. AP. UB.
CURATORI VICETINORUM
APPARITORES ET
LIMOCINCTI
TRIBUNALIS EJUS.

LIMONIADES }
LIMONIATE }. De ces deux mots formés de λειμὼν, *pré*, le premier désigne les nymphes des prés ; le second une espèce d'émeraude, ou de pierre couleur verd-pré.

LIMUS ou *LIMUM*, bande d'étoffe, qui enveloppoit un homme depuis le nombril, ou la ceinture, jusqu'à la cheville du pied: *vestis erat*, dit Servius (*Æneid*. 12. 119.), *quâ usque ad pedes tegebantur poparum pudenda*. C'étoit le seul vêtement des victimaires qui le fixoient à leur ceinture, avec plusieurs tours d'une ceinture ou bandelette. Cette ceinture étoit tissue de plusieurs couleurs, & s'appelloit *licium*, lorsqu'il s'agissoit du *limus* des serviteurs des magistrats, qui étoient appellés *limocincti*. Le plus souvent le *limus* est terminé, sur les monumens, par une bande de pourpre ; d'où lui vint son nom, selon Isidore, *limus quià limas, id est, obliquas habet purpuras*.

LIMYRA, en Lycie. ΛΙΜΥΡΕΩΝ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Gordien Pie.

LIMYRE, fontaine de Lycie, qui rendoit des oracles, selon Pline, d'une façon singulière: c'étoit par le moyen des poissons. Les consultans leur présentoient à manger ; si les poissons se jettoient dessus, c'étoit une augure favorable pour l'événement sur lequel on venoit les interroger ; s'ils le refusoient, en le rejettant avec leurs queues, c'étoit la marque d'un mauvais succès.

LIN. Pour cacheter un testament, une lettre, ou un autre papier secret ; on le perçoit de trois trous, au travers desquels on passoit un fil de *lin* que l'on lioit, & sur lequel on appliquoit de la cire pour recevoir l'empreinte d'un cachet. *Voyez* BYSSUS & TOILE.

LIN *incombustible*. *Voyez* AMIANTE.

LINDES, ville de l'île de Rhodes, fondée, selon les uns, par Tlépolème, fils d'Hercule ; selon les autres, par les Héliades, petits-fils du soleil. Le culte qu'on y rendoit à Minerve la fit surnommer LINDIENNE.

LINEA, fil d'a-plomb ou d'un niveau, corde de la sonde de mer, corde de l'arc, horizon.

Linea margaritæ, un rang de perle.

Linea sacra, au jeu des *calculi*, étoit la ligne vuide, placée entre les deux armées.

Linea incita, au même jeu, étoit la dernière ligne de chaque côté.

LINEA *alba*, dans les cirques, étoit la même chose que la βαλβὶς (*Voyez* ce mot.), ou la ligne tirée devant les chars & les coureurs, pour aligner au moment du départ. Une corde tendue & frottée de craie ou de chaux, *linea cretata*, pour être mieux visible, formoit cette ligne: de là vinrent ces expressions, *à carceribus ad calcem*, & *hæc spatiis ultima creta meis*. (*Propert*. 4. 2. 58.)

LINEA *in circo*, espace vuide qui coupoit les gradins, & formoit un rayon de cercle tiré du *podium* à la circonférence extérieure du cirque. La *linea* étoit vuide de sièges, & l'on ne pouvoit y rester que debout. Ovide (*Amorum* 3. 2. 19.) parlant d'une femme qu'il aimoit, auprès de laquelle il se plaisoit à être assis dans le cirque à l'avant-dernière place du gradin, tandis qu'elle étoit à la dernière, lui dit que la *linea* la force de se rapprocher de lui malgré elle :

Quid frustrà refugis ? cogit nos linea jungi,
Hæc in lege loci commoda circus habet.

Et (*Arte amandi*. 1. 141.)

Et benè quòd cogit, si nolis, linea jungi.
Quòd tibi tangenda est lege puella loci.

LINEATORES in hippodromo, les mêmes que les DESIGNATORES *ludorum*. Voyez *ce mot*.

LINGE. Les anciens en faisoient peu d'usage, & on peut assurer en général qu'ils n'en portoient pas sur la peau : de-là vint la nécessité des bains.

Les mouchoirs n'étoient pas en usage chez les anciens, du moins chez les grecs. On voit que les personnes de distinction se servoient de leur manteau pour s'essuyer les yeux, comme avoit fait Agathocle, frère d'une reine d'Egypte, dans une assemblée du peuple à Alexandrie (*Polyb. l. XV. p.* 712.) Il en étoit de même des serviettes chez les romains : elles ne furent introduites que très-tard, & encore l'usage étoit que chaque convive apportât son linge.

LINGE (écriture sur le). Au IVe siècle, quand

on promulguoit quelque loi, elle étoit encore exposée dans toutes les villes sur des tables d'airain, ou de bois enduit de céruse, ou sur des nappes de *linge*. *Æris tabulis, vel cerussatis, aut linteis mappis scripta.* (*Cod. Theodos.*)

Quant aux livres de *linge*, ils étoient d'un grand usage dans l'antiquité. Tite-Live en fait souvent mention; il cite Licinius Macer & Tuberon, comme ayant consulté les livres des magistrats, & les anciennes annales de Rome, qui n'avoient pour matière que de la toile. Vopisque parle de quelques ouvrages écrits sur le *linge*, & conservés dans une des plus célèbres bibliothèques de son siècle. La toile fournissoit alors à l'écrivain la même matière, qu'elle continue d'offrir au peintre: celle de lin étoit particulièrement employée. Les parthes, au lieu de se servir du *papyrus*, qu'ils auroient pu trouver en abondance à Babylone, faisoient avec l'aiguille des lettres sur leurs habits. Quand on emploie tant de temps à former quelques lettres, on ne doit pas se promettre des progrès fort rapides dans les sciences. Les livres de *linge* étoient appellés *lintei*, *carbasini*.

A Athènes, on écrivoit sur le voile de Minerve les noms de ceux qui avoient été tués en combattant vaillamment pour la patrie. Les indiens, au rapport de Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Thyane, écrivoient sur des toiles, qu'il nomme *syndones*. Symmaque, après avoir dit deux mots des écrits sur le *linge*, rend témoignage à la coutume ancienne, & qui, de son tems, étoit encore en vigueur, de faire transcrire sur des volumes de soie, les pièces qu'on vouloit conserver précieusement, & pour lesquelles on avoit conçu la plus haute estime. Si la chose étoit susceptible de quelque difficulté, les thèses imprimées de nos jours sur le satin, suffiroient pour la faire disparoître.

LINGONICUM, mieux que *LEUCONICUM*, bourre de laine, avec laquelle on faisoit à Rome des matelats. Son nom venoit des étoffes velues des gaulois *lingones*, que l'on tondoit pour avoir cette bourre. Les grecs avoient le même usage, & appelloient γνάφαλον, le *lingonicum* des latins.

Le *lingonicum*, sur lequel on étoit assis sur les gradins du cirque étoit fait avec des joncs secs hachés.

Martial (*lib. XIV. apoph.* 159.) décrit le *lingonicum* en ces vers:

Oppressæ nimiùm vicina est fascia plumæ,
Vellera lingonicis accipe rasa sagis.

LINIES, fêtes en l'honneur de Linus.

LINONASME, *mus. des anc.* Chanson lugubre & solemnelle des grecs, sur la mort de Linus. Il y a toute apparence que le *linonasme* étoit la même chanson que le *linos*.

LINOS, espèce de chanson triste ou de lamentation, en usage chez les anciens grecs.

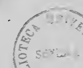
Voici ce qu'en dit Hérodote, *liv. II*, en parlant des égyptiens. « Ils ont, dit-il, plusieurs autres usages remarquables, & en particulier celui de la *linos*, qui est célèbre en Phénicie, en Chypre & ailleurs, où elle porte différens noms, suivant la différence des peuples. On convient que c'est la même chanson, que les grecs chantent sous le nom de *linos*; & si je suis surpris de plusieurs autres singularités d'Egypte, je le suis sur-tout du *linos*, ne sachant d'où il a pris le nom qu'il porte. Il paroît qu'on a chanté cette chanson dans tous les temps: au reste, le *linos* s'appelle chez les égyptiens, *maneros*. Ils prétendent que Maneros étoit le fils unique de leur premier roi; & que leur ayant été enlevé par une mort prématurée, ils honorèrent sa mémoire par cette espèce de chanson lugubre, qui ne doit son origine qu'à eux seuls ». Le texte d'Hérodote donne l'idée d'une chanson funèbre. Sophocle parle de la chanson *élinos*, dans le même sens; cependant le *linos* & l'*élinos* étoient chantées pour marquer non-seulement le deuil & la tristesse, mais encore la joie, suivant l'autorité d'Euripide, cité par Athenée. (*l. XIV. ch. iij.*). Pollux donne encore une autre idée de cette chanson, quand il dit que le *linos* & le *lithyerse* étoient des chansons propres aux fossoyeurs & aux gens de la campagne. Comme Hérodote, Euripide & Pollux ont vécu à quelques siècles de distance les uns des autres, il est à croire que le *linos* fut sujet à des changemens qui en firent une chanson différente, suivant la différence des temps. (Sophocle, *in ajace*. Pollux, *liv. I. c. j. Dissert.* de M. de la Nauze, *sur les chansons des anciens, mém. de l'Acad. des belles-lettres, tom. IX. pag.* 358.).

LINTEARII, *LINTEONES*, } Gruter (38. 15.) rapporte l'inscription suivante, trouvée auprès de Vérone:

L. POSTHUMIUS. FACILIS
T. KAREIUS. VALENS
LINTEONES. APOLL.
D. P. S. D. L. D. P.

Les *linteones* fabriquoient les toiles, & les *lintearii* les vendoient.

LINTRARII, conducteurs de canots.



LINTRES, pluriel de *LINTER*. C'étoient de véritables canots, c'est-à-dire, des troncs d'arbre creusés, appellés en grec *μονόξυλα*, & qui, selon Xénophon, pouvoient porter trois hommes Pline, Strabon & Tite-Live en parlent comme subsistant encore chez différens peuples.

On donnoit aussi ce nom à des vases, dont la forme étoit la même que celle des canots.

LINUS étoit fils d'Uranie & d'Amphimarus, fils de Neptune, selon Pausanias. Il fut le plus excellent musicien que l'on eût encore vu; mais Apollon le tua, pour avoir osé se comparer à lui. Les habitans du mont Hélicon faisoient, tous les ans, son anniversaire, avant de sacrifier aux muses. *Linus* fut pleuré des nations les plus barbares; & Homère dit que Vulcain avoit gravé sur le bouclier d'Achille, entre plusieurs autres ornemens, un jeune musicien, qui chantoit sur sa lyre la mort de *Linus*.

LINUS, fils d'Apollon & de Terpsicore, fut maître d'Orphée, & ensuite d'Hercule. Il apprit à ce dernier à jouer d'un instrument de musique qui se touchoit avec l'archet. Ce disciple le tua. (*Voyez* HERCULE). On dit qu'il avoit écrit de l'origine du monde, du cours du soleil & de la lune, de la nature des animaux & des plantes. Il disoit, selon Diogène Laërce, que tout avoit été créé en un instant.

LION. Les *lions* étoient consacrés à Vulcain, chez les égyptiens, à cause de leur tempérament allumé, dit Elien. (*de animal XII. c. 7.*). Mais le vulcain des grecs étoit Cnuphis ou l'Agathodæmon des égyptiens, c'est-à-dire, cet esprit de vie, qui anime & remplit tout l'univers. Aussi voit-on dans la barque de Marcianus Capella, un *lion* sur un arbre, symbole de Vulcain.

Les rapports du *lion* avec le soleil étoient plus directs, parce que le débordement du Nil arrivoit pendant que le soleil parcourt le signe du *lion*, c'est-à-dire, en juillet & août (*Horapollo, lib. I. c. 21.*): De-là venoit, ajoute Horapollo, que les prêtres donnoient la forme de *lion* aux bouches & aux robinets des fontaines sacrées; de-là vint, selon le même écrivain, (*lib. I. c. 17.*). que l'on plaçat des *lions* sous le trône d'Horus, pour montrer la grande analogie qui existoit entre cet animal & le soleil, qui est appellé *horus*.

Plutarque dit (*Simp. quæst. 1. 4. q. 5.*) que le *lion* étoit consacré au soleil; parce que, de tous les animaux, qui ont des griffes recourbées, c'est le seul qui voit en naissant, & parce qu'il dort fort peu, & les yeux ouverts: mais c'est une fable. Le *lion* étoit un attribut de Vesta. Les poètes attellent le char de Cybèle de deux *lions*, comme il paroît par plusieurs médailles. On porroit aussi une effigie de *lion*, dans les sacrifices de cette déesse; parce que les Galles, ses prêtres, avoient trouvé le moyen d'adoucir & même d'apprivoiser des *lions*, jusqu'au point de pouvoir les roucher & les caresser, sans crainte, à ce que dit Varron. Les léontins adoroient le *lion*, & en mettoient une tête sur leurs monnoies. Quant au *lion* de Nemée, qu'Hercule tua, *Voyez* NEMÉE. C'est le *lion*, dont les poètes ont fait la constellation du *lion* céleste.

LIONS (Prêtres). Porphyre dit que chez les perses, le soleil étoit représenté sous la forme d'un *lion*; qu'il s'appelloit *mithra*; que ses prêtres s'appelloient *lions*, & ses prêtresses *hyènes*.

LION sur les monumens. Dans les sculptures du coffre de Cypselus (*Pausan. V.*), on voyoit Agamemnon portant sur son bouclier une tête de *lion*, *pour exprimer la terreur*, disent l'inscription & Pausanias.

Cette tête tiroit peut-être la langue en signe de dérision, comme celles de plusieurs médailles grecques; & ce seroit l'explication de ce type extraordinaire.

On voit à Rome des *lions* égyptiens, deux à la montée du capitole, & deux autres à la fontaine dite *fontane felice*. (*Kircher l. cit. p. 463.*) Ces animaux sont traités avec beaucoup d'intelligence, avec des travaux très-variés & des contours coulans & amenés de loin. Les grands attachemens des épaules & des flancs, qui ne sont point indiqués dans les figures humaines, égyptiennes, sont très-apparens dans celles des animaux; ces parties, conjointement avec les veines des cuisses & des autres membres, sont d'une exécution vigoureuse & élégante. On ne peut douter que ce ne soient des ouvrages égyptiens, puisque les *lions* de la fontaine *felice* sont caractérisés par des hiéroglyphes qui ne se trouvent pas à ces animaux de fabrique postérieure.

Il s'est conservé des *lions* grecs, d'une grande beauté, tant de ronde bosse & demi-bosse, que sur des médailles & sur des pierres gravées. Le *lion* assis de marbre blanc, plus grand que le naturel, le même qui étoit placé autrefois au port du Pirée d'Athène, & qui décore maintenant l'entrée de l'arsenal de Venise, est rangé, avec raison, parmi les plus beaux monumens de ce genre. Le *lion*, sur ses pieds du palais Barberini, aussi plus grand que le naturel, & enlevé d'un tombeau, montre ce roi des animaux dans sa majesté terrible. De quelle beauté de dessin & de coin ne sont pas les médailles de la ville de Velia! Au reste, ceux qui ont observé plus d'un *lion* dans la nature, nous assurent que les figures

antiques de ces animaux renferment quelque chose d'idéal qui les distingue des *lions* vivans.

Sur une pâte de verre moulée sur l'antique, on voit, dans la collection de Stosch, Jupiter assis avec les pieds sur un marche-pied, mettant la main droite sur la tête d'un *lion* ailé, qui est du même côté. Au côté du trône où est le *lion*, il y a la déesse Vesta debout, avec un flambeau; & de l'autre côté, sur un autel est Harpocrate aussi debout, qui tient une corne d'abondance posée sur un terme de Priape: l'aigle est au pied de Jupiter, à sa gauche. Au reste, Vesta est représentée ici comme à l'ordinaire, avec le flambeau, & un *lion*.

Une cornaline du même cabinet offre un horoscope ; on y voit un *lion*, un caducée, le cancer, une tête de bélier, deux étoiles au-dessus, & un foudre sous la tête du *lion*.

Sur une cornaline de la même collection, Hercule jeune entraîne le *lion* de la forêt de Nemée hors de sa caverne. La gravure en est fort belle, & approche un peu de la manière étrusque. Cette pierre & les suivantes, qui représentent le même sujet, nous autorisent à mettre ce travail d'Hercule, le premier de tous: car il est ici représenté toujours jeune, & sans barbe; ce que Béger ne pouvoit pas bien distinguer sur une (*Thes. Palat. pag.* 204) médaille d'Héraclée, dont le revers représente la même action. Outre cela, Hercule n'est pas encore revêtu de la peau de *lion* sur nos pierres, quoiqu'au fond il auroit pu l'être, avant même qu'il eût tué celui de Nemée; puisque, dès son enfance, il prit plaisir à porter (*Theocrit. idil.* 25 *ad fin.*) la peau de *lion*, & qu'il vouloit coucher dessus.

LION (Tête de). Sur les médailles: symbole de Cyzique & de Cnidus, en Carie; sur les médailles de Lysimachia, de Rhegium, de Salamis.

— *Lion* passant, type ordinaire des rois de Galatie, de Capua, de Centoripe, d'Héraclée en Italie, des Léontins, de Magnesia en Ionie, de Messine, de Roma, de Silandus, de Smyrne, de Syracuse, de Tiati, de Velia, d'Héraclée en Acarnanie, de Lyon.

— *Lion* debout, ou couché, regardant une étoile sur les médailles de Milet.

— *Lion* déchirant un animal sur les médailles de Morgantium, de Velia, d'Acanthus.

LIONNE. Les ambraciotes adoroient autrefois la *lionne*, parce que Paphagès, ou comme Janus Parrhasius l'appelle, *epist.* 8, Phacyllus, tyran d'Ambrasie, ayant rencontré une *lionne* accompagnée de ses petits lionceaux, cet animal le mit en pièces, & remit ainsi Ambrasie en possession de sa liberté. *Voyez* VOSSIUS, *de Idol.* (*l. III. c.* 75.). La *lionne* est un des animaux qui a le plus d'amour pour ses petits. Hérodote, (*l. III. c.* 108) Antigonus, (*histor.* 25) Horus, (*Hiéroglyphe, l. II. c.* 78.) disent que la *lionne* ne porte des petits qu'une fois dans sa vie; que la nature a pourvu ainsi à la sûreté du genre humain, que ces animaux eussent détruit, s'ils avoient multiplié beaucoup; que chez les égyptiens, une *lionne* étoit le hiéroglyphe d'une femme qui n'a eu qu'une fois des enfans. Quoi qu'il en soit du hiéroglyphe des égyptiens, qui a bien pu être fondé sur une fausse opinion, plusieurs auteurs soutiennent que c'est une fable, & que les *lionnes* ont des petits plus d'une fois, & qu'elles en ont plus d'un chaque fois; elles en portent jusqu'à quatre, & quelquefois plus. *Voyez*, sur les *lionnes*, BOCHART.

LIPARI, île. ΛΙΠΑΡΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette île sont:

RRRR. en or............ *Hunter.*

RRRR. en argent......... *Hunter.*

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont: — trident — dauphin — proue de vaisseau. *Voyez* CYCLOPES.

LIPOGRAMMATIQUE, mot formé de λειπω, *je laisse*, & de γραμμα, *lettre.* Il se dit d'un ouvrage, où l'on affecte de ne point employer quelques lettres de l'alphabet. C'est de cette manière, que Tryphiodore fit son odyssée. Il n'y a point d'A dans le premier livre, point de B dans le second, & ainsi des autres. Nestor, poète de Lavanda, qui vivoit du temps de l'empereur Sévère, fit aussi une iliade *lipogrammatique.* Lasus - d'Hermonie, très - ancien poète, avoit fait une ode & une hymne sans ξ. Cléarque, dans Athenée, parle aussi d'une ode sans ξ, faite par Pindare.

LIQUARE vinum. Les romains ne faisoient point bouillir le vin dans des cuves, mais dans les amphores, où ils le gardoient jusqu'à plus de cent ans. De plus, ils cuisoient leurs vins en exposant les amphores de terre cuite à la fumée. Tout cela rendoit le vin très-épais & très-chargé de lie. Ils étoient obligés, pour le boire, de le passer, *liquare*, à la chausse, ou dans une passoire, *colo*.

LIRIOPÉE, une des nymphes océanides, qui eut Narcisse du fleuve Céphise; elle donna son nom à la fontaine, dans laquelle on feint que Narcisse se noya. *Voyez* NARCISSE.

LIS. La fleur du *lis* est souvent placée dans

la main de Junon, de Vénus & de l'Espérance. Clément d'Alexandrie (*Pædag. l. 2. c.* 8.) dit que Vénus l'aimoit beaucoup.

LISAMO, roi inconnu, peut-être d'Arsamosate.

Ses médailles, avec ΒΑΣΙΑΕΩΣ ΛΙΣΑΜΟ, sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

LISSA. Euripide, dans son hercule furieux, met la déesse *Lissa* au nombre des furies, parce qu'elle inspiroit la fureur & la rage, d'où elle avoit tiré son nom grec. Junon, dans ce poëme, ordonne à Iris de conduire cette furie, armée de serpens, auprès d'Hercule, pour lui inspirer les fureurs qui lui firent enfin perdre la vie.

LISSUS, en Crète. ΛΙΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

RRRR. en argent........*Eckhel.*

O. en bronze.

LIT. *Voyez* LITS.

LITANOBRIGA, dans les Gaules. LITAN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent..........*Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

LITARE diffère de *sacrificare*, selon Macrobe, en ce que ce dernier exprime l'offrande; & *litare*, l'acceptation de l'offrande de la part des dieux. Un acteur du *Pœnulus* de Plaute veut bien offrir des victimes pour les manger ensuite, mais non les abandonner aux dieux, ou aux prêtres; *tùm me Jupiter faciat, ut semper sacrificem, & nunquàm litem.*

LITERATUS. Voyez INSCRIPTIO.

LITERNUM, en Italie.

Pellerin a publié une médaille de bronze autonome, avec les noms étrusques de Cume & de *Liternum*, deux villes voisines & alliées.

LITES. C'étoient, selon Homère, les prières, filles de Jupiter (Le mot λιτη signifie *supplication, prières.*). « Ces déesses, dit-il, sont boiteuses, » ridées, ayant toujours les yeux baissés, toujours » rampantes & toujours humiliées; elles marchent » toujours après l'injure: car l'injure, altière, » pleine de confiance en ses propres forces, & » d'un pied léger, les dévance toujours, par- » court la terre, pour effrayer les hommes, tan- » dis que les humbles prières la suivent pour » guérir les maux qu'elle a faits. Celui qui les » respecte & qui les écoute, en reçoit de grands » secours; elles l'écoutent à leur tour dans ses » besoins, & portent ses vœux aux pieds du » grand Jupiter ». (*Odyss. lib. II.*)

LITHÉSIEN, surnom de l'apollon de Mélée ou Mélia. (*Lithesius.*) On l'appelloit ainsi, dit Etienne de Bysance, parce que, dans cette ville, la statue de ce dieu étoit posée sur une pierre: λιθος, *lithos*, en grec, signifie *pierre.*

LITHOBOLIE. C'est le nom grec de la fête appellée la *lapidation*, dont nous avons parlé; (de λιθος, *pierre*, & de βαλλω, *je jette.*).

LITHOMANTIE, divination par les pierres, comme le porte ce nom tiré du grec, & composé de λιθος, *pierre*, & de μαντεια, *divination.*

On a quelques conjectures incertaines sur cette espèce de divination. Dans le poëme des pierres attribué à Orphée, il en est fait mention d'une, qu'Apollon donna à Hélénus le troyen. Cette pierre, dit le poète, s'appelle *siderites*, & a le don de la parole; elle est un peu raboteuse, dure, pesante, noire, & a des rides qui s'étendent circulairement sur sa surface. Quand Hélénus vouloit employer la vertu de cette pierre, il s'abstenoit pendant vingt-un jours du lit conjugal, des bains publics & de la viande des animaux; ensuite il faisoit plusieurs sacrifices, il lavoit la pierre dans une fontaine, l'enveloppoit pieusement & la portoit dans son sein. Après cette préparation qui rendoit la pierre animée, il la prenoit à la main pour l'exciter à parler, & faisoit semblant de la vouloir lancer. Alors elle jettoit un cri semblable à celui d'un enfant qui désire le lait de sa nourrice. Hélénus profitant de ce moment, interrogeoit la pierre sur ce qu'il vouloit savoir, & en recevoit des réponses certaines. C'est sur ces réponses, qu'il prédit la ruine de Troye sa patrie.

Dans ce qui nous reste des prétendus oracles de Zoroastre, il est fait mention d'une pierre que Pline nomme *astroïte*, qu'il faut offrir en sacrifice, dit Zoroastre, lorsqu'on verra un démon terrestre s'approcher. Delrio & Psellus appellent cette pierre *mizouris*, *minzouris* & *minsuris*, & ajoutent qu'elle avoit la vertu d'évoquer les génies, & d'en tirer les réponses qu'on souhaitoit; mais les poëmes d'Orphée & de Zoroastre sont des ouvrages supposés. Cherchons donc

donc dans des sources plus certaines des traces de la *lithomantie*.

Il y a apparence que les chananéens & les phéniciens consultoient les pierres comme des oracles; & ces pierres, ainsi divinisées, étoient connues dans toute l'antiquité sous le nom de *bœtiles*, ou pierres animées, qui rendoient des oracles. *Voyez* BŒTILES. *Mém. de l'Acad. des inscript. l. VI. pag.* 514. 525. & 531. Delrio, *disquisit. magiq. l. IV. c. XI. quæsit. vij. sect.* 1. *p.* 555. On rapporte encore à la *lithomantie* la superstition de ceux qui pensent que la pierre précieuse, qu'on nomme *améthiste*, a la vertu de faire connoître à ceux qui la portent les événemens futurs par les songes.

LITHOSTROTOS. Ce mot est grec λιθοστρωτος, en latin *lithostrotum*, c'est-à-dire, *pavé de pierres*; mais les petits pavés portèrent ce nom par excellence chez les anciens. Ils entendoient proprement par *lithostrota*, des pavés, tant de marqueterie simple, que de mosaïque, faits de coupures de divers marbres, qui se joignoient & s'enchassoient ensemble dans le ciment. On formoit, avec ce petit carrelage, toutes sortes de compartimens différens en couleurs, en grandeurs & en figures. *Lithostrota*, dit Grabaldus, *è parvulis crustis marmoreis, quasi pavimenta lapidibus strata.* C'est de ces sortes de pavés, dont parle Varron, *de re rust. lib. IV*, en écrivant à l'un de ses amis, *quum villam haberet opere tectorio ac pavimentis nobilibus* lithostrotis *spectandam, parùm putasset esse, ni quoque parietes essent illis ornati.*

Les *lithostrota*, ou pavés de marqueterie & de mosaïque succédèrent aux pavés peints, inventés par les grecs, & en firent perdre l'usage. C'est Pline, *lib. XXXVI. cap. xxv.*, qui nous l'apprend en ces termes: *Pavimenta originem apud græcos habent, elaboratâ arte, picturæ ratione, donec* lithostrota *eam expulêre.*

Ils commencèrent à Rome sous Sylla, qui fit faire un de ces nouveaux pavés de pièces de rapport, dans le temple de la Fortune, à Préneste, environ 900 ans avant J. C.

Lithostrotos est composé de λίθος, *pierre*; & de ςρῶτος, un *pavé*; en latin, *stratum*. (*D. J.*)

LITICEN. *Leg. III. Parthicæ.* Muratori (794. 4.) rapporte une inscription, dans laquelle il est fait mention du trompette courbé, ou joueur de *lituus*, de la troisième légion surnommée *parthique*.

LITIÈRE, *basterna & lectica.* C'étoit chez les romains, comme parmi nous, une espèce de corps de carrosse fixé sur les brancards. Entrons dans quelques détails.

Les Romains avoient deux sortes de voitures portatives, dont les formes étoient différentes, & qui étoient différemment portées; savoir, l'une par des mulets, on l'appelloit *basterna*; & l'autre par des hommes, on la nommoit *lectica*.

La basterne ou la *litière*, proprement nommée, selon nos usages, a été parfaitement décrite dans une ancienne épigramme que voici:

Aurea matronas basterna pudicas,
Quæ radians latum gestat utrumque latus.
Hunc geminus portat duplici sub robore burdo,
Provehit & modico pendula septa gradu.
Provisum est cautè, ne per loca publica pergens,
Fucetur visis casta marita viris.

« Une *litière* dorée & vitrée (en verre ou en pierre spéculaire), des deux côtés, enferme les dames de qualité; elle est soutenue sur un brancard par deux mulets qui portent à petits pas cette espèce de cabinet suspendu: la précaution est fort bonne, pour empêcher que les femmes mariées ne soient subornées par les hommes qui passent ».

Isidore, dans ses origines (*liv. XX. cap. xij.*), & d'autres auteurs, parlent aussi de cette *litière* fermée, qui ne servoit que pour les femmes.

L'autre espèce de *litière*, appellée *lectica*, étoit communément ouverte, quoiqu'il y en eût de fermées; les hommes s'en servoient d'ordinaire, & des esclaves la portoient, comme c'est la coutume parmi les asiatiques pour les palanquins. Il y en avoit de plus ou moins magnifiques, selon la qualité, le rang, ou le gout dominant du luxe. Dion Cassius nous apprend que, sous Claude, ces sortes de *litières* vinrent à la mode pour les dames; on les faisoit alors plus petites qu'auparavant, & toutes découvertes. De là vint que Pline appelloit les *litières* couvertes, des *chambres de voyageurs*; *cubicula vectoria*.

On y employoit plus ou moins de porteurs; deux, quatre, six, huit. La *litière*, *lectica*, portée par quatre esclaves, s'appelloit *tétraphore*, *tetraphorum*; la *litière* portée par six, s'appelloit *exaphore*, *exaphorum*; & la *litière*, portée par huit, se nommoit *octophore*, *octophorum*.

On en usoit non-seulement en ville, mais en voyage, comme on peut le voir dans Plutarque, au sujet de Cicéron, qui commanda à ses domestiques de s'arrêter, & de poser sa *litière*, lorsqu'Hérennius, qui le cherchoit avec ses soldats par ordre de Marc-Antoine, pour lui ôter la vie, étoit près de l'atteindre: alors Cicéron tendit le cou hors de sa *litière*, regardant fixé-

ment ses meurtriers ; tandis que ses domestiques désolés se couvroient le visage : ainsi périt l'orateur de Rome, le 8 décembre 710 de Rome, âgé de près de 64 ans.

Il semble résulter de ce détail, que nos *litières*, portées par des mulets ou par des chevaux, répondent à la *basterne ;* & que nos chaises virrées, portées par des hommes, se rapportent en quelque manière à la *lectica* des romains.

Mais il est bon de remarquer que le mot *lectica* avoit encore d'autres significations analogues à celui de *litière*.

1°. Il désignoit de grandes chaises de chambre, vittées de toutes parts, où les femmes se tenoient, travailloient & parloient à tous ceux qui avoient à faire à elles : j'ai vu quelque chose d'approchant dans des cafés à Londres. Auguste avoit une de ces chaises, où il s'établissoit souvent après souper, pour travailler ; Suétone l'appelle *lecticulam lucubratoriam*.

La *sella* étoit moins élevée que la *lectica*, & ne pouvoit contenir qu'une personne assise.

2°. *Lectica* signifioit encore le *cercueil*, dans lequel on portoit les morts au bûcher. On les plaçoit sur ce brancard, habillés d'une manière convenable à leur sexe & à leur rang : on en trouvera la preuve dans Denys d'Halycarnasse, dans Cornélius Népos, & autres historiens.

Il est vraisemblable que *lectica* est dérivé de *lectus*, un lit, parce qu'il y avoit dans la *litière* un coussin & un matelat, comme à un lit.

L'invention de cette voiture, portée par des hommes ou par des bêtes, venoit des rois de Bithynie ; mais l'usage de ces voitures prit une telle faveur à Rome, que sous Tibère les esclaves se faisoient porter en *litière* par d'autres esclaves inférieurs. Enfin cette mode cessa sous Alexandre Sévère, pour faire place à celle des chars, qui s'introduisit même jusques chez les gens du peuple de Rome, à qui l'empereur permit de décorer leurs chars, & de les argenter à leur fantaisie.

Je finis d'autant mieux, que le lecteur peut se dédommager de mes omissions par le Traité de Scheffer, *de re vehiculari*, in-4°. & celui d'Arstorphius, *de lectis & lecticis*, in-12. (*D. J.*)

LITIERSE *ou* LITIERSES, chanson en usage parmi les grecs, & sur-tout affectée aux moissonneurs. Elle fut ainsi nommée de Lytiersès, fils naturel de Midas, & roi de Célenes en Phrygie.

Pollux dit que le *litierse* étoit une chanson de deuil qu'on chantoit autour de l'aire & des gerbes, pour consoler Midas de la mort de son fils, qui, selon quelques-uns, avoit été tué par Hercule. Cette chanson n'étoit donc pas une chanson grecque dans son origine : aussi Pollux la met-il au rang des chansons étrangères ; & il ajoute qu'elle étoit particulière aux phrygiens, qui avoient reçu de Lytiersès l'art de l'agriculrure. Le scholiaste de Théocrite assure que de son temps les moissonneurs de Phrygie chantoient encore les éloges de Lytiersès, comme d'un excellent moissonneur.

Si le *litierse* a été, dans son origine, une chanson étrangère aux grecs, qui rouloit sur les éloges d'un prince phrygien, on doit reconnoître que les moissonneurs de la Grèce n'adoptèrent que le nom de la chanson, & qu'il y eut toujours une grande différence entre le *litierse* phrygien & le *litierse* grec. Ce dernier ne parloit guère ni de Lytiersès, ni de Midas, à en juger par l'*Idylle X* de Théocrite, où le poète introduit un moissonneur, qui, après avoir dit : voyez ce que c'est que la chanson du divin Lytiersès, la rapporte partagée en sept couplets, qui ne s'adressent qu'aux moissonneurs, à ceux qui battent le grain, & au laboureur qui emploie les ouvriers. Au reste, cette chanson de Lytiersès passa en proverbe en Grèce, pour signifier une chanson qu'on chantoit à contre-cœur & par force. Pollux, *lib. IV. c. vij.* Erasme, *adag. chil. iij. cent.* 4. *adag.* 75. Dissert. de M. de la Nause sur les Chansons anciennes. Mémoires de l'acad. des Belles-Lettres, *tom. IX*, *p.* 349 & *suiv.*

LITOMANTIE, terme formé du grec λιτος, *qui rend un son clair*, & de μαντεία, *divination.* Espèce de divination qui consistoit à pousser les uns contre les autres plusieurs anneaux, dont le son plus ou moins clair & aigu formoit, disoit-on, des presages bons ou mauvais pour l'avenir.

LITRE d'argent, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* ONCE D'OR.

LITRE, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* ROTULE.

LITS pour le sommeil, *lecti cubiculares*. Tant que les romains conservèrent leur genre de vie dur & austère, ils couchèrent simplement sur la paille, ou sur des feuilles d'arbres sèches, & ils n'avoient pour couvertures que quelques peaux de bêtes, qui leur servoient aussi de matelats. Dans les beaux jours de la république, ils s'écartèrent peu de cette simplicité ; & pour ne pas dormir sous de riches lambris, leur sommeil n'en étoit ni moins profond, ni moins plein de délices. Mais bientôt l'exemple des peuples qu'ils soumirent, joint à l'opulence qu'ils commencèrent à goûter, les porta à se procurer les commodités de la vie, & consécutivement les raffinemens de la mollesse. A la paille, aux feuilles d'arbres

sèches, aux peaux de bêtes, aux couvertures faites de leurs toisons, succèdèrent des matelats de la laine de Milet, & des *lits* de plumes du duvet le plus fin. Non contens de bois de *lits* d'ébène, de cèdre & de *citreus*, ils les firent enrichir de marqueterie ou de figures en relief; enfin ils en eurent d'ivoire & d'argent massif, avec des couvertures fines, teintes de pourpre & rehaussées d'or.

Au reste, leurs *lits*, tels que les marbres antiques nous les représentent, étoient faits à-peu-près comme nos *lits* de repos, mais avec un dossier qui régnoit le long d'un côté, & qui de l'autre s'étendoit aux piés & à la tête, n'étant ouverts que pardevant. Ces *lits* n'avoient point d'impériales ni de rideaux; & ils étoient si élevés, que l'on n'y pouvoit monter sans marche-pied ou gradin.

C'est à Rome qu'on dormoit sur ces *lits* de plumes si recherchés dans l'antiquité, & qu'on achetoit des égyptiens, qui furent toujours assez sensés pour ne pas s'en servir eux-mêmes. Il en est parlé dans une épigramme de Martial, qui commence par ces mots: *Quid torus à Nilo*, &c. Ce commerce étoit fondé sur la prodigieuse quantité d'oies que les égyptiens nourrissoient.

On peut croire que les grecs avoient des *lits* à pavillon, d'après leur nom Κωνωπεῖα.

Περιστρώματα & Στρωματοδέσματα étoient des *lits* couverts de housses de plusieurs couleurs.

Lits de table des grecs. La mollesse asiatique inventa l'usage de manger couché sur des *lits*; cet usage passa chez les grecs, sans qu'on puisse en fixer l'époque. Il en est parlé dans le festin que Clisthène (Diodore de Sicile) donna, l'an 548 avant J. C., aux prétendans de sa fille. Plutarque parlant de la frugalité de Cléomène (*Hommes illustres*), dit que sa table étoit ordinairement laconique, c'est-à-dire, très-frugale, à trois *lits* seulement; & s'il avoit à recevoir des ambassadeurs ou autres étrangers, il ajoutoit deux *lits*, & alors sa table étoit servie par des officiers, & un peu plus splendidement. Dès que le repas étoit fini, on apportoit une table à trois pieds, sur laquelle on posoit un vase d'airain rempli de vin, deux autres vases & quelques tasses d'argent qu'on présentoit à ceux qui vouloient boire. Les tables étoient ordinairement de trois *lits*, à trois personnes par *lits*, quelquefois cinq; mais cela devenoit incommode. On verra chez les romains des particularités qui feront comprendre la manière dont on se plaçoit. Chez les grecs, on ne couvroit point les tables d'une nappe (*Jac. Phi. Thomasini de tesseris hospitalitatis, cap.* 18. *Ferrarius de re vest. pars II. lib. I. c.* 7.). Ces tables ont sur les monumens trois pieds ou soutiens; il semble cependant, par la description de Plutarque, que la première table en avoit plus de trois; comme étant plus grande.

Lit de table, *lectus triclinaris*. *Lit* sur lequel les anciens se mettoient pour prendre leur repas dans les salles à manger.

Ils ne s'asseyoient pas comme nous, pour manger; ils se couchoient sur des *lits* plus ou moins semblables à nos *lits* de salle, dont l'usage peut nous être resté de l'antiquité. Leur corps étoit élevé sur le coude gauche, afin d'avoir la liberté de manger de la main droite, & leur dos étoit soutenu par derrière avec des traversins, quand ils vouloient se reposer.

Cependant la manière dont les romains étoient à table, n'a pas toujours été la même dans tous les tems, mais elle a toujours paru digne de la curiosité des gens de lettres; & si je l'ose dire, je me suis mis du nombre.

Avant la seconde guerre punique, les romains s'asseyoient sur de simples bancs de bois, à l'exemple des héros d'Homère, ou, pour parler comme Varron, à l'exemple des crétois & des lacédémoniens; car, dans toute l'Asie, on mangeoit couché sur des *lits*.

Scipion l'africain fut la première cause innocente du changement qui se fit à cet égard. Il avoit apporté de Carthage de ces petits *lits*, qu'on a long-tems appellés *punicani*, africains. Ces *lits* étoient fort bas, d'un bois assez commun, rembourrés seulement de paille, ou de foin, & couverts de peaux de chèvre ou de mouton.

Un tourneur ou menuisier de Rome, nommé *Archias*, les imita, & les fit un peu plus propres; ils prirent le nom de *lits archiaques*. Comme ils tenoient peu de place, les gens d'une condition médiocre n'en avoient encore point d'autres sous le siècle d'Auguste. Horace lui-même s'en servoit à son petit couvert: je le prouve par le premier vers de l'*épitre* 5. *du liv. I*; car c'est ainsi qu'il faut lire ce vers:

Si potes archiacis *conviva recumbere* lectis.

« Si vous voulez bien, mon cher Torquatus, » accepter un repas frugal, où nous serons cou- » chés sur des *lits* bourgeois ».

Il est certain qu'il y avoit peu de différence pour la délicatesse entre les *lits* africains, apportés à Rome par Scipion, & les anciens bancs dont on se servoit auparavant. Mais l'usage de se baigner chez soi, qui s'établissoit dans ce temps-là, & qui affoiblit insensiblement le corps, fit que les hommes au sortir du bain se jetoient volontiers sur des *lits* pour se reposer, & qu'ils trouvèrent commode de ne pas quitter ces *lits* pour manger.

Ensuite la mode vint que celui qui prioit à souper fit la galanterie du bain à ses conviés ; c'est pourquoi on observoit, en bâtissant les maisons, de placer la salle des bains proche de celle où l'on mangeoit.

D'un autre côté, la coutume de manger couchés sur des *lits* prit faveur, par l'établissement de dresser pour les dieux des *lits* dans leurs temples aux jours de leur fête & du festin public qui l'accompagnoit. La remarque est de Tite-Live (*Décad. liv. I. ch. j.*). Il n'y avoit presque que la fête d'Hercule où l'on ne mettoit point de *lits* autour de ses tables, mais seulement des sièges, suivant l'ancien usage : ce qui fait dire à Virgile, quand il en parle, *hæc sacris* sedes *epulis*. Tous les autres dieux furent traités plus délicatement. On peut voir encore aujourd'hui la figure des *lits* dressés dans leurs temples sur ces bas-reliefs & des médailles antiques. Il y en a deux représentations dans Spanheim ; l'une pour la déesse *Salus*, qui donne à manger à un serpent ; l'autre, au revers d'une médaille de la jeune Faustine.

Comme les dames romaines, à la différence des dames grecques, mangeoient avec les hommes, elles ne crurent pas d'abord qu'il fût de la modestie d'être couchées à table, elles se tinrent assises sur les *lits* tant que dura la république ; mais elles perdirent avec les mœurs la gloire de cette constance ; & depuis les premiers Césars jusques vers l'an 320 de l'ère chrétienne, elles adoptèrent & suivirent sans scrupule la coutume des hommes.

Pour ce qui regarde les jeunes gens qui n'avoient point encore la robe virile, on les retint plus longtemps sous l'ancienne discipline. Lorsqu'on les admettoit à table, ils y étoient assis sur le bord du *lit* de leurs plus proches parens. Jamais, dit Suétone, les jeunes Césars, Caius & Lucius, ne mangèrent à la table d'Auguste qu'ils ne fussent assis *imo loco*, au bas bout.

La belle manière de traiter chez les romains, étoit de n'avoir que trois *lits* autour d'une table, un côté demeurant vuide pour le service. Un de ces trois *lits* étoit au milieu, & les deux autres à chaque bout ; d'où vint le nom de *triclinium*, donné également à la table & à la salle à manger.

Il n'y avoit guère de place sur les plus grands *lits* que pour quatre personnes ; les romains n'aimoient pas être plus de douze à une même table, & le nombre qui leur plaisoit davantage étoit le nombre impair de trois, de sept ou de neuf : leurs *lits* ordinaires ne contenoient que trois personnes. Le maître de la maison se plaçoit sur le *lit* à droite au bout de la table, d'où voyant l'arrangement du service, il pouvoit plus facilement donner des ordres à ses domestiques ; il réservoit une place au-dessus de lui pour un des conviés, & une au-dessous pour sa femme ou quelque parent.

Le *lit* le plus honorable étoit celui du milieu ; ensuite venoit celui du bout à gauche : celui du bout à droite étoit censé le moindre. L'ordre pour la première place, sur chaque *lit*, requéroit de n'avoir personne au-dessus de soi ; & la place la plus distinguée étoit la dernière sur le *lit* du milieu : on l'appelloit la *place consulaire*, parce que effectivement on la donnoit toujours à un consul quand il alloit manger chez quelque ami. L'avantage de cette place consistoit à être la plus libre pour sortir du repas, & la plus accessible à ceux qui surviendroient pour parler d'affaires ; car les romains, quoiqu'à table, ne se départoient jamais de remplir les fonctions de leurs charges.

Horace, dans une de ses satyres (*l. II. sat.* 8.), nous instruit qu'on mettoit la table sous un dais quand on traitoit un grand seigneur, comme Mécène ; & Macrobe décrivant un repas des pontifes, dit, pour en exprimer la magnificence, qu'il n'y avoit que dix conviés, & que cependant on mangeoit dans deux salles. C'étoit par le même principe de magnificence qu'il y avoit une salle à cent *lits* dans la célèbre fête d'Antiochus Epiphanès, décrite par Elien.

La somptuosité particulière des *lits* de table consistoit, 1°. dans l'ébène, le cèdre, l'ivoire, l'or, l'argent, & autres matières précieuses dont ils étoient faits ou enrichis ; 2°. dans les superbes couvertures de diverses couleurs, brodées d'or & de pourpre ; 3°. enfin dans les trépiés d'or & d'argent.

Pline (*l. XXXIII. c. xj.*) remarque qu'il n'étoit pas extraordinaire, sous Auguste, de voir les *lits* de table entièrement couverts de lames d'argent, garnis des matelats les plus mollets & des courtepointes les plus riches. Du temps de Sénèque, ils étoient communément revêtus de lames d'or, d'argent, ou d'électrum, mélange d'or avec l'argent. Cette mode passa de l'Orient à Rome, comme il paroît par la pompe triomphale de Lucullus, dont Plutarque nous a laissé la description.

Aulugelle se plaignant du luxe des romains en *lits* d'or, d'argent & de pourpre, ajoute qu'ils donnoient aux hommes, dans leurs festins, des *lits* plus magnifiques qu'aux dieux mêmes ; cependant un docteur de l'église, en parlant des *lits* des dieux, dit : *Dii vestri tricliniis celestibus, atque in chalcidicis aureis canitant*. En effet, un auteur grec fait mention d'un *lit* des dieux, qui étoit tout d'or, dans l'île de Pandère. Que devoit-ce être des *lits* des hommes, s'ils les surpassoient encore !

Ciaconius, qui a épuisé ce sujet dans sa Dissertation de *triclinio*, vous en instruira. Il vous apprendra le degré de somptuosité où l'on porta la diversité de ces *lits*, suivant les saisons; car il y en avoit d'été & d'hiver. Il vous indiquera la matière de ces divers *lits*, le choix des étoffes & de la pourpre, enfin leur perfection en broderie. Pour moi j'aime mieux ne vous citer que ce seul vers d'Ovide, qui peint l'ancienne pauvreté romaine : « Les *lits* de nos pères n'étoient » garnis que d'herbes & de feuilles; il n'apparte» noit qu'aux riches de les garnir de peaux ».

Qui poterat pelles addere, dives erat.

La mode donna à ces *lits* depuis deux pieds jusqu'à quatre pieds de hauteur; elle en changea perpétuellement la forme & les contours. On en fit en long, en ovale, en forme de croissant; & ensuite on les releva un peu sur le bout qui étoit proche de la table, afin qu'on fût appuyé plus commodément en mangeant. On les fit aussi plus ou moins grands, non-seulement pour être à son aise, mais encore afin que chaque *lit* pût tenir au besoin, sans se gêner, quatre ou cinq personnes; d'où vient qu'Horace dit (*l. I sat. iv. v. 86.*) : « Vous voyez souvent quatre personnes » sur chacun des trois *lits* qui entourent une table».

Sæpè tribus lectis *videas cœnare quaternos.*

Plutarque nous apprend que César, après ses triomphes, traita le peuple romain à vingt-deux mille tables à trois *lits*. Comme il est vraisemblable que le peuple ne se fit point de scrupule de se presser pour un ami, & de se mettre quelquefois quatre, il en résulte qu'il y avoit au moins deux cents mille personnes à ces vingt mille tables, aux dépens de César. *Voyez* au mot LARGESSE ce que j'ai dit de l'argent qu'il avoit employé pour se faire des créatures.

Puisque dans les repas publics on faisoit manger le peuple romain sur des *lits*, on ne doit pas s'étonner de voir cet usage établi en Italie, sous le règne de Néron, jusques parmi les laboureurs. Columelle leur en fait le reproche, & ne le leur permet qu'aux jours de fêtes.

Quant aux tables autour desquelles les *lits* étoient rangés, c'est assez d'observer ici que de la plus grande simplicité, on les porta en peu de temps à la plus grande richesse. Les convives y venoient prendre place à la sortie du bain, revêtus d'une robe qui ne servoit qu'aux repas, & qu'on appelloit *vestis cœnatoria, vestis convivalis*. C'étoit encore le maître de la maison qui fournissoit aux conviés ces robes de festins, qu'ils quittoient après le repas.

Nous avons des estampes qui nous représentent ces robes, ces tables, ces *lits*, & la manière dont les romains étoient assis dessus pour manger; mais je ne sais si, dans plusieurs de ces estampes, l'imagination des artistes n'a pas suppléé aux monumens : du moins il s'y trouve bien des choses difficiles à concilier. Il vaut donc mieux s'en tenir aux seules idées qu'on peut s'en former par la lecture des auteurs contemporains, & par la vue de quelques bas-reliefs qui nous en ont conservé des représentations incomplettes.

Dans l'un de ces bas reliefs, on voit une femme à table, couchée sur un des *lits*, & un homme près d'elle, qui se prépare à s'y placer quand on lui aura ôté ses souliers : on sait que la propreté vouloit qu'on les ôtât dans cette occasion. La femme paroît couchée un peu de côté, & appuyée sur le coude gauche, ayant pour tout habillement une tunique sans manches, avec une draperie qui l'enveloppe au-dessus de la ceinture jusqu'en bas. Elle a pour coëffure une espèce de bourse où sont ses cheveux, & qui se ferme autour de la tête.

La *pl. XIV* du *tome I.* des peintures antiques d'Herculanum, représente aussi la fin d'un souper domestique de deux personnes seulement, assises sur un même *lit*. La table est ronde; il y a dessus trois vases & quelques fleurs, & le plancher en est tout couvert. (*D. J.*

Caylus dit (*Rec. d'antiq. 2. pl. 115.*), en publiant un bas-relief de marbre, qui représente un repas : « La forme du *lit*, ou de la table, en demi-cercle, & la manière dont les trois convives sont disposés, paroissent assez singulières; mais on voit plusieurs *lits* ou tables arrangés de cette façon dans les anciens monumens ».

« L'ouvrage intitulé *Roma subterranea* (*lib. VI. cap. 27.*) en fournit plusieurs exemples à l'occasion des agapes ou repas des premiers chrétiens. Je renvoie principalement le lecteur à la *p. 606.* Mais le manuscrit du Virgile conservé au Vatican, & dont les figures ont été gravées par Pierro-Sante-Bartoli, nous donne un dessin dont les rapports me paroissent avoir une plus grande conformité avec le bas-relief dont il est question. Il représente ce que dit Virgile (*Enéide, liv. II. v. 258 & suiv.*) en décrivant le moment où les grecs sortent du cheval de bois & égorgent les sentinelles & ceux des habitans qu'ils trouvent ivrés au sommeil & plongés dans l'ivresse où les avoit conduit la joie d'être délivrés de leurs maux. Les *Lits* & les tables, à moitié renversés, sur lesquels les grecs en font même périr quelques-uns, sont dans le goût du bas-relief de ce numéro ».

Les anciens poussoient la recherche des festins jusqu'à avoir des habits particuliers pour les repas;

on les appelloient *synthèses*. Selon Ferrarius, la figure principale d'un bas-relief de la Villa Negroni (*admiranda Roman. antiquit. fol.* 71.) en est revêtue : ce bas-relief représente quelques fêtes, que les uns ont pris pour les Saturnales, & les autres pour le festin de Trimalcion de Pétrone. Selon Bianchini (*Istoria universale, fol.* 85.), la barbe prouve décidément que la figure principale n'est point Trimalcion ; mais sa grande stature ne prouve pas non plus que ce soit Saturne, comme l'a pensé cet auteur. Quoi qu'il en soit, il étoit contre la bienséance de paroître en public avec la *synthèse :* Néron fut blâmé de l'avoir fait (*Suetonius*). Ferrarius (*de re vest. cap.* 32.) cite un passage de Juste-Lipse, suivant lequel la *synthèse* ressembloit au *pallium*. Il n'est pas possible de distinguer la forme de cet habillement à la figure du bas-relief de la Villa Negroni. Les monumens qui représentent des romains à table, leur donnent ordinairement une tunique sans ceinture, accompagnée d'un manteau, dont ordinairement on ne voit qu'une partie. Les historiens n'ont rien écrit de positif sur cet habillement de table ; ils ont seulement blâmé Néron de s'être présenté en public avec la synthèse, dont ils parlent comme d'un habit trop généralement connu pour avoir besoin d'être décrit. On ne découvre pas davantage les serviettes (*Baysius, de vasculis, fol.* 147. 151.), dont les romains faisoient usage au siècle de Tibère & de Néron.

Le luxe ayant introduit à Rome l'usage de manger couchés sur des *lits*, cette coutume ne pouvoit être si générale, qu'une infinité de personnes ne s'en tinssent à la manière ancienne de manger assis sur des sièges. On voit sur quelques monumens de ces sièges recouverts d'un coussinet avec un dossier ; & souvent des femmes & des enfans assis sur ces sièges auprès d'hommes couchés sur les *lits* auprès d'une table.

Lit nuptial, *lectus genialis*, *lit* préparé par les mains de l'Hymen. C'étoit un *lit* qu'on dressoit exprès chez les romains pour la nouvelle mariée, dans la salle située à l'entrée de la maison, & qui étoit décorée des images des ancêtres de l'époux. Le *lit nuptial* étoit toujours placé dans cette salle, parce que c'étoit le lieu où la nouvelle épouse devoit dans la suite se tenir ordinairement pour filer & faire des étoffes.

On avoit un grand respect pour ce *lit ;* on le gardoit toujours pendant la vie de la femme pour laquelle il avoit été dressé ; & si le mari se remarioit, il devoit en faire tendre un autre. C'est pourquoi Cicéron traite, en orateur, de crime atroce l'action de la mère de Cluentius, qui, devenue éperduement éprise de son gendre, l'épousa, & se fit tendre le même *lit nuptial* qu'elle avoit dressé deux ans auparavant pour sa propre fille, & dont elle la chassa.

Properce appelle le *lit* de noces *adversum lectum*, parce qu'on le mettoit vis-à-vis de la porte. Il s'appelloit *genialis*, parce qu'on le consacroit au génie, le dieu de la nature, & celui-là même qui présidoit à la naissance des hommes. (*D. J.*)

LITTERARIÆ URNÆ. C'est le nom qu'on donnoit aux vases qui portoient quelque inscription, ou simplement quelques lettres numérales indicatives de leur capacité.

LITTORALIS. On trouve cette épithète, donnée à Sylvain, dans un monument où il paroît couronné de lierre, avec ses cornes qui percent la couronne : apparemment qu'il étoit honoré sur le rivage de la mer en cette forme.

LITTUS, ce mot ancien, qui veut dire *rivage*, du côté de la mer, étant joint à quelque épithète, a été donné par les anciens, comme nom propre à certains lieux. Ainsi, dans Ptolomée, *littus Cæsiæ*, étoit une ville de Corse ; *littus magnum*, une ville de Taprobane, &c.

Littus, plagia, portus, statio, positio, coto, refugium, gradus. Il y a, dans tous ces mots de la navigation des romains, des différences qu'il importe d'expliquer non-seulement pour l'intelligence des auteurs, mais encore parce que l'itinéraire maritime d'Antonin est disposé par *littora, plagia, portus, stationes, positiones, cotones, refugia* & *gradus.*

Je commence par le mot *littus*, *rivage*, qui a la plus grande étendue, & qui comprend tous les autres ; car, à parler proprement, *littus* est la lisière, le bord de la terre habitable, qui touche les mers, comme *ripa*, la *rive*, signifie la *lisière* qui borde les fleuves de part & d'autre. Il est vrai cependant qu'en navigation, ce mot général a une signification spéciale. En effet, il se prend dans les bons auteurs pour tout endroit où les bâtimens peuvent aborder à terre, & y rester à l'ancre avec quelque sûreté, & pour lors, ce mot désigne ce que nous appellons une rade.

Plagia, *plage*, se confond assez ordinairement avec *littus* & *statio*, comme Surita le remarque ; mais aussi souvent les rades & plages, *plagia*, sont des parties du rivage, fortifiées par des ouvrages de maçonnerie, pour en rendre l'accès plus sûr & plus facile. On appelloit ces sortes de fortifications ou *remparement*, *aggeres*, nom commun à toute levée de terre excédant en hauteur la surface du terrein.

Il se trouve aussi des rades ou stations, *stationes*, très-sûres, & qui sont l'ouvrage seul de la nature. Telle est celle que Virgile dépeint dans ses géorgiques, *liv. IV.*

. . . . Est specus ingens

Exesi latere in montis, quò plurima vento

Cogitur inque sinu scindit sese unda reductos,

Deprensis olim statio tutissima nautis.

Portus signifie tous ports faits par nature ou par art, ou désignés par la nature, & achevés par artifice.

Cotones sont les ports sûrs faits uniquement de main d'hommes; *cotones*, dit Festus, *appellantur portus in mari tutiores, arte & manu facti;* tel étoit le port de Carthage en Afrique, que Scipion attaqua. *Portum*, dit Appius, *quem cotonem appellant, ineunte vere aggressus est Scipio;* tel étoit encore le port de Pouzzole, près de Naples, au rapport de Strabon.

Stationes, les stations tiennent le milieu entre les plages & les ports, *plagia & portus;* ce sont des lieux disposés, soit naturellement, soit artificiellement; de manière que les navires s'y tiennent plus sûrement que dans de simples plages, mais moins sûrement que dans les ports. Surita nous le fait entendre, en disant: *Stationes sunt quæ portum, tutam mansionem non assequuntur, & tamen littoribus præstant;* tel étoit dans l'île de Lesbos le havre, dont parle Virgile en ces termes:

Nunc tantùm sinus, & statio male fida carinis.

Positiones, les positions désignent la même chose que les stations; *positiones pro stationibus indifferenter usurpantur*, dit un des commentateurs de l'itinéraire d'Antonin.

Refugium semble désigner en général tout rivage où l'on peut aborder; cependant il paroît signifier spécialement un *havre*, où les navires, qui y abordent, peuvent rester avec assurance. *Ego arbitror*, dit Surita, *voce refugii stationes designari quâ fida navibus mansio designatur.*

Gradus, degré, signifie quelquefois une espèce de pont sur le bord de la mer ou sur le rivage des grands fleuves, fait exprès comme par degrés, pour monter de terre dans le vaisseau, ou du vaisseau descendre sur terre avec plus de facilité. C'est la définition de Surita. J'ajoute que les romains donnèrent plus communément le nom de *gradus* aux ports qui étoient à l'embouchure des rivières, & où l'on avoit pratiqué des degrés, enfin, ils nommèrent *gradus* les embouchures du Rhône. Ammien Marcellin nous l'apprend, en décrivant le cours de ce fleuve: « *Rhodanus*, dit-il, *inter valles quas ei natura praescripsit, spumans gallico mari concorporatur, per patulum sinum, quem vocant*, ad gradus, *ab Arelate* 18 *fermè & lapide dispositum* ». Le Rhône coulant entre les vallées que la nature lui a prescrites, se jette tout écumant dans la mer gauloise, par une ouveture qu'on nomme *aux degrès*, à environ 18 milles de la ville d'Arles. (*D. J.*)

LITUUS, instrument avec lequel les augures partageoient le ciel en quatre régions, pour former le *templum*, lorsqu'ils vouloient observer le vol des oiseaux. C'étoit un bâton droit sur les deux tiers de sa longueur, & recourbé sur le troisième tiers en spirale à un ou deux tours: tel, en un mot, que la crosse des évêques romains.

Romulus, dont la politique demandoit de savoir se rendre les dieux favorables, créa trois augures, institua le *lituus*, pour marque de leur dignité, & le porta lui-même comme chef du collège, & comme très-versé dans l'art des présages: depuis lors les augures tenoient toujours en main le *lituus*, lorsqu'ils prenoient les auspices sur le vol des oiseaux; c'est par cette raison, qu'ils ne sont jamais représentés sans le bâton augural, & qu'on le trouve communément sur les médailles, joint aux autres ornemens pontificaux.

Comme les augures étoient en grande considération dans les premiers tems de la république, le bâton augural étoit gardé dans le capitole avec beaucoup de soin: on ne le perdit qu'à la prise de Rome par les gaulois; mais on le retrouva, dit Cicéron, dans un petit temple des saliens sur le Mont-Palatin.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une sardoine, qui paroît étrusque, un augure debout, sans barbe, ayant à la main droite le *lituus*, tel qu'on le voit sur quelques médailles romaines. (*Vaillant, num. famil. cass.*). Winckelmann croyoit que cette gravure étoit la plus ancienne de toutes celles qui avoient été publiées sur ce sujet, & il observoit que sur les anneaux qui sont aux doigts de presque toutes les statues de bronze des empereurs, qu'on a trouvées à Herculanum, il y a un *lituus*.

Lituus, instrument de la musique militaire des romains. Les auteurs latins distinguent constamment le *lituus* de la *tuba;* & entr'autres, Horace, dans ces vers: (*Od.* 1. 1. 23.).

Multos castra juvant, & lituo tubæ

Permistus sonitus . . . .

Acron, ancien commentateur de ce poète, dit sur ces vers: *Litui acutus est sonus, tuba gravis: inter lituum & tubam hoc distare inveni: lituus equitum est, & incurvus; tuba verò peditum est & directa.*

La trompette droite, notre trompette moderne, *tuba*, étoit l'inſtrument de l'infanterie; & le *lituus* qui étoit recourbé, ſervoit à la cavalerie. Le ſon aigu du *lituus*, lui fit donner ce nom, formé de λιτος, *ſon clair ou aigu*. Celui de la trompette droite étoit grave.

La courbure du *lituus* étoit moindre que celle du *cornu*, qui étoit à-peu près auſſi recourbé que nos cors-de-chaſſe. Le *lituus* étoit droit ſur les deux premiers tiers de ſa longueur; & il ſe recourboit légèrement à ſon extrémité, où le pavillon repréſentoit ordinairement la bouche d'un poiſſon, ou la gueule d'une bête féroce. La courbure du *lituus* formoit au plus un quart de rond; tandis que le *cornu* faiſoit ſouvent plus que le cercle entier.

LIVIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Les ſurnoms de cette famille ſont: *Clavdianvs*, *Drvsvs*, *Libo*, *Mamilianvs*, *Salinator*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LIVIANUS, ſurnom des familles *Æmilia* & *Terentia*.

LIVIE, épouſe d'Auguſte:

Livia Avgvsta, ou *Julia Avgvsta*.

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RR. en G. B. de la colonie de *Romulea*.

RRR. en G. B. des colonies d'*Emérite* & de *Patras*.

RR. en M. B. de colonies.

RR. en P. B.

C. en M. B. de coin romain, ſous les effigies de la Juſtice, de la Piété & de la Santé.

R. du même module, reſtituées.

RR. en M. B. grec.

On en trouve au revers d'Auguſte & de Tibère, & d'autres avec ſa tête, au regard de celle d'Auguſte. RR. avec ſa tête ſeule, frappée à Sidon.

Le médaillon d'or de cette impératrice, ſous l'effigie de la Piété, & au revers VESTA, eſt de coin moderne. Il eſt dans le cabinet de Sainte-Geneviève.

On voit à la galerie de Florence (*tom. II. tab. 27. n. 4.*) une tête de *Livie*, ornée du diadême, & couverte par derrière d'un voile. Le deſſin de cette tête, dans le *Muſeum Florentinum*, n'a pas trop de reſſemblance avec l'original, & il paroît que le commentateur s'eſt plus réglé ſur le deſſin, qui n'a pas l'air de *Livie*, que ſur l'original, puiſqu'il l'a laiſſé ſans dénomination. Une belle tête coloſſale, avec le diadême & le voile par derrière, dans la vigne du cardinal Alexandre Albani, que l'on croit repréſenter *Livie*, reſſemble à celle de la Pierre.

On conſerve dans la Villa Mattei une ſtatue, que l'on croit être de *Livie*, ou de Sabine, femme d'Hadrien. Elle eſt repréſentée en Melpomène, comme l'indique ſon haut cothurne.

LIVILLE, troiſième fille de Germanicus.

Julia Junior.

Ses médailles ſont:

O. en or & en argent.

RRR. en P. B. grec.

On n'en trouve pas de latines.

LIVINEIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en or.

O. en argent.

R. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LIVRE romaine, *libra*, poids d'uſage chez les romains. Ses parties étoient: l'once, qui en faiſoit la douzième partie; le *ſextans*, qui peſoit deux onces & étoit la ſixième partie de la *livre*; le *quadrans*, qui en peſoit trois & en étoit le quart; le *triens*, qui en peſoit quatre & en étoit le tiers; le *quincunx*, qui en peſoit cinq; le *ſemis*, ſix, & faiſoit une demi-livre; le *ſeptunx*, ſept; le *bes*, huit; le *dodrans*, neuf; le *dextans*, dix; le *deunx*, onze; enfin, l'*as* peſoit douze onces ou une *livre*.

On ne diſpute point ſur le ſens de tous ces mots latins; mais ce dont on n'eſt point aſſuré, c'eſt de la valeur de la *livre* romaine. Les uns y ont compté cent deniers ou cent drachmes, d'autres quatre-vingt-ſeize, & d'autres enfin quatre-vingt-quatre. Voilà les trois chefs auxquels on peut rapporter les principales évaluations que nos ſavans ont faites de la *livre* romaine.

Budé, dans ſon Traité de cette *livre* romaine (*de aſſe*), eſt le premier qui a cru qu'elle peſoit cent drachmes. Cet habile homme ne manqua pas

pas de graves autorités pour appuyer son sentiment; & comme les deniers qu'il pesa se trouvèrent la plupart du poids d'un gros, il conclut que la *livre* qu'il cherchoit étoit égale à douze onces & demie de la *livre* de Paris; mais son hypothèse n'a point fait de progrès, parce qu'elle s'est trouvée fondée sur des observations ou peu exactes, ou manifestement contraires à la vérité.

Agricola renversa cette opinion de fond en comble, en prouvant qu'au lieu de cent drachmes il n'en falloit compter que quatre-vingt-seize à la *livre*; ce qu'il établit par une foule d'autorités précises, auprès desquelles celles que Budé avoit produites ne purent se soutenir. Tout le monde sentit que la commodité d'employer un nombre entier, peu éloigné du nombre vrai, avoit fait négliger aux écrivains allégués par ce savant une exactitude qui ne leur avoit pas paru nécessaire.

Après la chûte du systême de Budé, les deux autres ont régné successivement dans l'empire littéraire. Pendant près d'un siècle, presque tout le monde a supposé la *livre* romaine du poids de quatre-vingt-seize drachmes; enfin, on s'est persuadé qu'il n'y avoit que quatre-vingt-quatre deniers dans cette *livre*, & c'est l'hypothèse la plus commune aujourd'hui.

La première preuve qu'on en donne, c'est que Pline & Scribonius Largus ont assuré que la *livre* romaine étoit composé de quatre-vingt-quatre deniers. Celse a dit aussi qu'il y avoit sept deniers à l'once, & l'on apprend de Galien que la même chose avoit été avancée par d'anciens médecins, dont il avoit vu les ouvrages. La seconde preuve est qu'on s'est assuré de ce que le conge, mesure d'un demi-pied cubique, pouvoit contenir d'eau. Ce vaisseau, qui contenoit, à ce qu'on croit, dix *livres* ou cent vingt onces romaines d'eau ou de vin, ne contient que cent huit ou cent neuf onces de la *livre* de Paris; ainsi l'once de Paris est bien plus forte que celle de Rome n'a pu être, & cela sera vrai si vous ne comptez à la *livre* romaine que quatre-vingt-quatre deniers; mais vous se ez obligé de supposer tout le contraire, si vous donnez quatre-vingt-seize deniers à cette *livre*, & huit deniers à chacune de ses douze onces; car les deniers qu'on doit employer ici, & qui ont été frappés au temps de la république, pesent chacun soixante-quatorze ou soixante-quinze grains, c'est-à dire, deux ou trois grains de plus que nous n'en comptons pour un gros.

M. Eisenschmid, qui publia, en 1708, un Traité des poids & des mesures des anciens, est peut-être celui qui a mis ces preuves dans un plus grand jour; car après avoir déterminé la valeur de l'once romaine à quatre cents vingt-trois grains de Paris, conformément à l'expérience faite à Rome par M. Auzout, pour connoître le poids d'eau que contenoit le conge, il a montré qu'en conséquence il étoit absolument nécessaire de ne compter que sept deniers consulaires pour une once, puisque chacun de ces deniers étoit du poids de soixante-quatorze à soixante-quinze grains; & comme il auroit été un peu dur de contredire ce grand nombre d'anciens qui ont écrit qu'il y avoit huit drachmes ou huit deniers à l'once, il a remarqué que depuis Néron jusqu'à Septime Sévère, le denier affoibli d'un huitième ne pesa plus que soixante-trois grains, qui, multipliés par huit, donnent cinq cents quatre: de sorte qu'alors on a pu & même on a dû dire, comme on a fait, qu'il y avoit quatre-vingt-seize deniers à la *livre* romaine.

Une autre observation non moins importante du même auteur, c'est qu'encore que tous les anciens aient supposé que la drachme attique & le denier romain étoient du même poids, il y a néanmoins toujours eu une différence assez considérable entre ces deux monnoies, puisque la drachme attique avoit un peu plus de quatre-vingt-trois grains.

Cependant M. de la Barre, qui présente lui-même cette hypothèse dans toute la force qu'elle peut avoir, la combat savamment dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, & soutient que la *livre* romaine étoit composée de 96 deniers, & son once de huit deniers.

1°. Parce que le conge, qui, rempli d'eau, contient environ cent neuf onces de la *livre* de Paris, ne contenoit en poids romains que cent onces de vin; ce qui montre que l'once romaine étoit plus forte que la nôtre. Or il y a huit gros à notre once, & le gros est de trois grains plus foible que n'étoit le denier romain.

2°. Parce que divers auteurs, qui vivoient avant qu'on eût affoibli à Rome les deniers d'un huitième, ont assuré, en termes exprès, qu'il y en avoit quatre-vingt-seize à la *livre*, & qu'ils n'en ont dit que ce que tout le monde en disoit de leur temps.

3°. Parce qu'il y en a d'autres qui ont évalué le talent en *livres*, après avoir comparé le poids des deniers avec celui des drachmes, & que leur évaluation se trouve vraie en donnant quatre-vingt-seize deniers à la *livre*.

Il faut pourtant convenir que les autorités qu'on rapporte pour donner quatre-vingt-quatre deniers à la *livre* romaine, au lieu de quatre-vingt-seize, sont très-fortes. Pline dit positivement que la *livre* avoit quatre-vingt-quatre deniers; mais on peut répondre avec M. de la Barre, qu'il parloit de ce qu'on en délivroit à la monnoie pour une *livre*; car les officiers des monnoies n'étoient pas tenus de donner une *livre* pesant de deniers pour une *livre* de matière: il s'en falloit un huitième, dont sans doute une partie tournoit au profit de l'état,

& l'autre au profit des monnoyeurs De plus, Pline vivoit dans un temps où l'on affoiblit les deniers d'un huitième, & cependant il marque huit deniers pour une once, comme on faisoit avant lui, & comme font tous nos auteurs quand ils parlent de nos monnoies.

Pour moi voici mon raisonnement sur cette matière : je le tire des faits mêmes, qu'aucune opinion ne peut contester.

Le poids des deniers a varié chez les romains : le poids de leurs drachmes n'a pas toujours été uniforme à celui de leurs deniers, quoique ces mots soient synonymes dans les auteurs : les drachmes ni les deniers n'ont pas toujours été de poids. Tel des anciens a compté sept deniers l'once, tel autre sept deniers & demi, & tel autre huit. Plusieurs d'entr'eux ont souvent confondu dans leurs ouvrages la *livre* poids & la *livre* mesure sans nous en avertir, attendu qu'ils parloient de choses connues de leur temps, & qu'il ne s'agissoit pas d'expliquer aux Boizards à venir. Toutes ces raisons contribuent donc à nous confondre sur l'évaluation des monnoies romaines, parce qu'on ne peut établir aucun systême sur des autorités qui se contredisent. Voilà pourquoi, parmi nos savans, les uns comptent cent deniers, d'autres quatre-vingt-seize, & d'autres quatre-vingt-quatre à la *livre* romaine.

Enfin, non-seulement les deniers, les drachmes, les onces, en un mot toutes les parties de la *livre* en or, en argent & en cuivre, qu'ils ont pris pour base de leurs évaluations en les pesant, n'ont pas toujours eu le même poids sous la république, ni depuis Néron jusqu'à Septime Sévère ; mais dans les pièces mêmes contemporaines & du même consulat, il est arrivé que par l'user ou autres causes, les unes, d'un même temps, pèsent plus & les autres moins. (*D. J.*)

LIVRE, poids des romains. *Voyez* MINE ITALIQUE, ou *LIBRA*, ou *PONDO*, pour l'évaluation de M. Paućton, dans sa *Métrologie* ; & POIDS des anciens, pour celle de Romé de l'Isle.

LIVRE, as, livre de cuivre, monnoie des anciens romains. Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 537,

1 livre, monnoie actuelle de France, selon M. Paućton.

Elle valoit alors, en monnoie du même peuple,

2 sembelles,

ou 4 téronces.

Pour les autres époques du numéraire romain depuis l'an 537 cherchez ONCE de cuivre. En multipliant par 12 la valeur de l'once, vous aurez celle de la *livre* de cuivre.

LIVRE de cuivre, kération d'or. Elle valut, sous le grand Constantin & ses successeurs, $\frac{625}{1000}$ de *livre* tournois, selon M. Paućton. Elle valoit en monnoie du même peuple,

12 nummus,

ou 48 assarion.

LIVRE d'argent, monnoie de compte des romains, n'eut de base numéraire, c'est-à-dire, de sous-multiple d'argent (le *denarius*), que depuis l'an 485 de la fondation de Rome.

La *livre* d'argent valut, selon M. Paućton, dans sa *Métrologie*, depuis 485 jusqu'en 537, 120 liv. tournois de monnoie actuelle de France; depuis 537 jusqu'en 586, 108 liv. ; depuis 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron, 75 liv. 12 sous ; depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à Constantin, 75 liv.

Elle valut, sous le grand Constantin & ses successeurs, 75 liv. tournois. Elle valoit alors, en monnoie des romains,

5 sous d'or,

ou 60 miliaréson,

ou $68\frac{4}{7}$ lepton d'argent,

ou 96 deniers de Néron,

ou 120 livres de cuivre,

ou 1440 nummus,

ou 5760 assarion.

La *livre*, poids romain d'argent, monnoie de la loi Salique, valoit 75 liv. tournois actuelles, selon M. Paućton. Elle valoit, en monnoie de la loi Salique,

$7\frac{1}{5}$ sous d'or,

ou 24 sous d'argent,

ou 288 deniers d'argent.

LIVRE d'or, monnoie de compte des romains, n'eut de base numéraire, c'est-à-dire, de sous-multiple d'or (*l'aureus*), que depuis l'an 547 de Rome. Elle valut depuis cette époque, selon M. Paućton, dans sa *Métrologie*, jusqu'en 560, 2160 liv. tournois de la monnoie actuelle de France; depuis 560 jusqu'à 586, 1728 liv. ; depuis 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron, 907 liv. 4 sous ; depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à Constantin, 900 liv.

La *livre* d'or valut, sous le grand Constantin & ses successeurs, 1080 liv. tournois. Elle valoit alors, en monnoie du même peuple,

$5\frac{331}{625}$ phollis ou balantion,

ou $7\frac{787}{875}$ phollis militaire,

ou 14 $\frac{2}{5}$ livres d'argent,

ou 72 ſous d'or,

ou 864 miliaréſion,

ou 987 $\frac{3}{7}$ lepton d'argent,

ou 1382 $\frac{2}{7}$ deniers de Néron,

ou 1728 livres de cuivre.

La *livre* d'or, poids romain, monnoie de la loi Salique, valoit 750 liv. tournois actuelles. Elle valoit, en monnoie de la loi Salique,

10 livres d'argent, poids romain,

ou 72 ſous d'or,

ou 240 ſous d'argent,

ou 2880 deniers d'argent.

N. B. Pour connoître les évaluations des LIVRES de cuivre, d'or & d'argent, romaines, de Romé de l'Iſle, *voyez* MONNOIES des romains.

LIVRÉE. Dion rapporte qu'Œnomaüs fit le premier porter des couleurs vertes & bleues aux troupes qui devoient repréſenter dans les jeux publics des combats de terre & de mer.

LIVRES des anciens. On écrivit les premiers *livres* ſur des feuilles de palmiers, ſur l'écorce intérieure du tilleul, ſur celle de la plante d'Égypte nommée *papyrus*. On ſe ſervit encore de tablettes minces enduites de cire, ſur leſquelles on traçoit les caractères avec un ſtilet ou poinçon; ou de peaux, ſurtout de celles des boucs & des moutons, dont on fit enſuite le parchemin. Le plomb, la toile, la ſoie, la corne, & enfin le papier, furent ſucceſſivement les matières ſur leſquelles on écrivit.

Les parties des végétaux furent long-tems la matière dont on faiſoit les *livres*; & c'eſt même de ces végétaux, que ſont pris la plupart des noms & des termes qui concernent ces *livres*, comme le nom grec βίβλος, les noms latins *folium*, *tabula*, *liber*, d'où nous avons tiré *feuillet*, *tablette*, *livre*, & le mot anglois *book*. On peut ajouter que cette coutume eſt encore ſuivie par quelques peuples du nord, tels que les tartares Kalmouks, chez leſquels les Ruſſes trouvèrent, en 1721, une bibliothèque, dont les *livres* étoient d'une forme extraordinaire. Ils étoient extrêmement longs, & n'avoient preſque point de largeur: les feuillets étoient fort épais, compoſés d'une eſpèce de coton ou d'écorces d'arbres, enduits d'un double vernis, & dont l'écriture étoit blanche ſur un fond noir. (*Mém. de l'Acad. des belles-lettres, tom. V. pag. 5. & 6.*).

Quand les anciens avoient des matières un peu longues à traiter, ils ſe ſervoient plus commodément de feuilles ou de peaux couſues les unes au bout des autres, qu'on nommoit *rouleaux*, appellés pour cela par les latins *volumina*, coutume que les anciens juifs, les grecs, les romains, les perſes, & même les indiens, ont ſuivie, & qui a continué quelques ſiècles après la naiſſance de J. C.

La forme des *livres* eſt aujourd'hui quarrée, compoſée de feuillets ſéparés: les anciens faiſoient peu d'uſage de cette forme, ils ne l'ignoroient pourtant pas. Elle avoit été inventée par Attale, roi de Pergame, à qui l'on attribue auſſi l'invention du parchemin. Les plus anciens manuſcrits que nous connoiſſons, ſont tous de cette forme quarrée; & le P. Montfaucon aſſure que de tous les manuſcrits grecs qu'il a vus, il n'en a trouvé que deux qui fuſſent en forme de rouleau. (*Palæograp. græc. lib. I. c. iv*, p. 16 Reimm. *Idea ſyſtem. antiq. litter. p.* 227. *Item* p. 242. Schwartz, *de ornam. lib. diſſert.* 11.

Ces rouleaux ou volumes étoient compoſés de pluſieurs feuilles attachées les unes aux autres, & roulées autour d'un bâton qu'on nommoit *umbilicus*, qui ſervoit comme de centre à la colonne ou cylindre que formoit le rouleau. Le côté extérieur des feuilles s'appelloit *frons*; les extrémités du bâton ſe nommoient *cornua*, & étoient ordinairement décorées de petits morceaux d'argent, d'ivoire, même d'or & de pierres précieuſes: le mot Συλλαβος étoit écrit ſur le côté extérieur.

Les *livres* des anciens étoient ordinairement roulés: on en voit cependant de quarrés comme des tablettes, ſur pluſieurs monumens.

Iſidore met cette diſtinction, entre *liber* & *codex*, que le premier marque particulièrement un ouvrage ſéparé, faiſant ſeul un tout à part, & que le ſecond ſignifie une collection de *livres* ou d'écrits. (Iſid. *orig. lib. VI. cap. xiij.*) Maffei prétend que *codex* ſignifie un *livre* de forme quarrée, & *liber* un *livre* en forme de régiſtre. (Maffei, *hiſtor. diplom. lib. II. biblioth. italiq. tom. II. p.* 244.)

Selon les anciens, un *livre* différoit d'une lettre non-ſeulement par ſa groſſeur, mais encore parce que la lettre étoit pliée, & le *livre* ſeulement roulé. Il y a cependant divers *livres* anciens, qui exiſtent encore ſous le nom de *lettres*; tel eſt l'art poétique d'Horace.

Livres pontificaux, *libri pontificales*, ἱερατικα βιβλια; c'étoient chez les romains les *livres* de Numa, qui étoient gardés par le grand prêtre, & dans leſquels étoient décrites les cérémonies des fêtes, des ſacrifices, les prières & tout ce qui avoit rapport à la religion. On les appelloit auſſi *indigitamenta*, parce qu'ils ſervoient, pour ainſi dire,

à désigner les dieux dont ils contenoient les noms, aussi-bien que les formules & les invocations usitées en diverses occasions.

Livres rituels, *libri rituales*, appellés par Cicéron, *reconditi:* c'étoient ceux qui contenoient la science de prévoir l'avenir par le vol & le chant des oiseaux. *Voyez* CICERON, *orat. pro domo suâ ad pontif.* Servius, *sur le Ve liv. de l'Enéid. v.* 788.

Livres des haruspices, *libri haruspicini:* c'étoient ceux qui contenoient les mystères & la science de deviner par l'inspection des entrailles des victimes.

Livres achérontiques; c'étoient ceux dans lesquels étoient contenues les cérémonies de l'Acheron: on les nommoit aussi *libri etrusci*, parce qu'on en faisoit auteur Tagès l'étrurien, quoique d'autres les attribuassent à Jupiter même. Quelques uns croient que ces *livres* étoient les mêmes que ceux qu'on nommoit *libri fatales*, & d'autres les confondent avec ceux des haruspices. *Voyez* SERVIUS, *sur le Ve liv. de l'Enéid. v.* 398.

Livres fulminans, *libri fulgurantes:* c'étoient ceux qui traitoient du tonnerre, des éclairs, & de l'interprétation qu'on devoit donner à ces météores; tels étoient ceux qu'on attribuoit à Bigoïs, nymphe d'Etrurie, & qui étoient conservés dans le temple d'Apollon. *Voyez* SERVIUS, *sur le VIe liv. de l'Enéid. v.* 72.

Livres fatals, *libri fatales*, qu'on pourroit appeller autrement *livres des destins.* C'étoient ceux dans lesquels on supposoit que l'âge ou le terme de la vie des hommes étoit écrit, selon la discipline des étruriens. Les romains consultoient ces *livres* dans les calamités publiques, & on y recherchoit l'espèce d'expiation la plus propre à appaiser les dieux.

Livres sibyllins; c'étoient des *livres* composés par des prétendues prophéteſſes appellées *sibylles*, lesquels étoient déposés à Rome dans le capitole, sous la garde des duumvirs. *Voyez* SIBYLLE.

LIXÆ, valets des soldats. Ils n'étoient pas esclaves, mais libres, comme le témoigne Festus: *lixæ, quòd exercitum sequuntur quæstûs gratiâ, dicti, quòd extrà ordinem sint militiæ, eisque liceat quòd libuerit.*

LIXULÆ, espèce de gâteau.

L. LIB. *liberti libertus*, ou *liberti liberta*, ou *libertæ libertus*, ou *libertæ liberta*, affranchi d'un affranchi, ou d'une affranchie.

L'épitaphe suivante nous apprend que *Titus Claudius Onesimus* a consacré un monument à sa femme *Flavia Restituta*, affranchie de *Titus Flavius Blastus*, qui étoit lui-même affranchi de l'empereur *Titus.*

D . M

F L A V I A E. R E S T I T V T A E

T. F L A V I. A V G. L I B. B L A

S T I. L I B E R T. F E C I T

T I. C L A V D I V S. O N E S I

M V S. C O N. B. M. F.

LOCARII. On appelloit à Rome de ce nom ceux qui se rendoient de bonne heure aux spectacles pour occuper les places les plus commodes, & les céder ensuite pour de l'argent aux riches citoyens qui arrivoient tard. Martial parlant de l'opulent Hermès, l'appelle la *fortune* des *locarii.* (*Lib.* 5. 25. 9.) *Hermes divitiæ locariorum.*

LOCARIUM, écot, somme donnée à un aubergiste, pour le payer de ses avances: *quod datur in stabulo, & taberna, ubi consistant*, dit Varron. (*de ling. lat. iv.* 2.).

LOCATOR scœnicorum. Ce mot a été mal lu dans une ancienne inscription (*Muratori*, 660. 1.) publiée plusieurs fois. Il faut lire *Jocator.*

LOCIS (*à*) *cubicul.* Ces mots, dans les inscriptions latines, désignent un serviteur chargé du soin & de la garde d'une chambre.

LOCRIEN. Il paroît par un passage de Pollux (*Onomast. liv. IV. chap.* 9.) qu'il y avoit anciennement un *mode locrien*, inventé par Philoxène. (*F. D. C.*).

LOCRIENS-Ozoles, en Locride. ΛΟΚΡΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est Pégase, ou un foudre.

M. Neumann renvoie le type de Pégase aux *Locriens*-Epizéphiriens.

LOCRIENS-Épicnémidiens, en Locride.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

On les distingue des médailles frappées chez les autres *Locriens* par les types de l'homme nud, armé, marchant, du raisin, du monogramme ΟΠ.

M. Combe leur attribue deux médailles d'argent d'Hunter, avec ΕΠΙ, & Pégase volant; mais le type du Pégase doit les faire restituer aux *Locriens*-Ozoles, ou à ceux d'Italie, selon M. Neumann.

Locriens-Épizéphiriens, en Italie. ΛΟΚΡΩΝ & Λ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

Un foudre aîlé.

Deux cornes d'abondance.

Un caducée.

Un aigle posé.

Un aigle posé déchirant un cerf.

On les distingue des médailles frappées chez les autres *Locriens*, par les globules, ou par leur fabrique, semblable à celle des médailles de la grande Grèce. M. Neumann attribue aux *Locriens* d'Italie les médailles qui ont pour types Pallas & Pégase.

LOCULAMENTUM. Ce mot désignoit chez les romains un étui à mettre des *livres*; car les anciens n'ayant pas l'usage de l'imprimerie ni de la reliûre, écrivoient leurs ouvrages sur des écorces d'arbres, sur du parchemin, sur du papyrus d'Egypte; & après les avoir roulés, ils les enfermoient avec des bossettes d'ivoire ou de métal, & les mettoient dans des étuis, dans des compartimens ou niches faites exprès pour les conserver, & c'est ce qu'ils appelloient *loculamentum*. (*D. J.*).

LOCULI, sacs à argent.

LOCULUS, *LOCUS*, } Ces mots sont relatifs aux tombeaux. Lorsqu'il s'agit d'un tombeau placé dans un champ, *loculus* ou *locus*, désigne l'espace de terre qu'occupoit le monument, & celui qui devoit rester vuide tout autour, afin de conserver un accès libre aux héritiers ou aux amis.

S'agissoit-il d'un hypogée ou d'un tombeau souterrein commun, tels que les catacombes? *Loculus* ou *locus* désignoit alors une niche, une petite excavation faite dans le mur ou dans les terres du souterrein, pour recevoir une urne ou un cadavre. Lorsqu'elle renfermoit un cadavre, on la bouchoit avec une tablette de marbre ou de terre cuite, scelée avec du plâtre & des crampons de fer, de peur que l'odeur de la putréfaction ne s'exhalât dans les rues ou passages du souterrein.

LOCUTIUS. Voyez *Aius-Locutius.*

LOFNA. Les anciens goths désignoient par ce nom une déesse, dont la fonction étoit de réconcilier les époux & les amans les plus désunis.

LOG, rob, xestès, kest, kist, kodda, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte pour les solides. Elle valoit, en mesure de France, $\frac{353}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton, dans sa *Métrologie*. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays, deux hémines.

Log, rob, xestès, acsac, évid, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte pour les liquides. Elle valoit $\frac{4704}{10000}$ de pinte de France, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures anciennes, deux mines.

LOGA. *Voyez* Log.

LOGEUM, λογεῖον, avant-scène, place élevée de dix à douze pieds romains devant le théâtre, sur laquelle s'avançoient les acteurs pour être mieux entendus.

ΛΟΓΓΟΣ ΤΑΛΗΤΩΝ, en Laconie.

Les médailles autonomes de ce lieu sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trépied.

LOGISTE, λογίστης, nom d'un magistrat très distingué à Athènes, préposé pour recevoir les comptes de tous ceux qui sortoient de charge: le sénat même de l'aréopage, ainsi que les autres tribunaux, étoient obligés à une reddition de compte devant les *logistes*, & à ce qu'on croit tous les ans.

Les *logistes* répondoient assez bien à ceux qu'on nommoit à Rome *recuperatores pecuniarum repetundarum*.

Il faut encore distinguer les *logistes* des euthynes, εὔθυνοι, quoique l'office de ces deux sortes de magistrats eût la plus grande affinité;

les uns & les autres étoient au nombre de dix, & l'emploi des uns & des autres rouloit entièrement sur la reddition des comptes; mais les euthynes étoient en sous-ordre. On doit donc les regarder comme les assesseurs des *logistes* : c'étoient eux qui recevoient les comptes, les examinoient, les dépouilloient, & en faisoient leur rapport aux *logistes*.

On élisoit les euthynes; on tiroit au sort les *logistes*. Si ces derniers trouvoient que le comptable étoit coupable de délit, son cas étoit évoqué au tribunal qui jugeoit les criminels. Enfin les *logistes* & les euthynes ne connoissoient que du fait des affaires pécuniaires, & renvoyoient la prononciation du jugement de droit aux autres tribunaux.

Logiste est dérivé de λογίζεσθαι, *compter*. (*D. J.*)

LOGOTHÈTE, s. m. *logotheta*. C'étoit un des principaux officiers de l'empire grec. Le *logothète* étoit le ministre général des finances & des dépenses publiques. Il signoit aussi les édits & les ordonnances de l'empereur, comme le chancelier signe ceux du roi. On trouve grand *logothète*, *logothète* général, Bullenger, *l. VIII. de imp. rom. c.* 29. Le *logothète* des secrets, *logotheta secretorum*; c'étoit le chancelier. Bulleng. *l. VIII. de imp. rom. c.* 30. *Logothète* des affaires particulières ou domestiques, *comes rei privatæ*, *logotheta privatorum* ou *domesticorum*. Bulleng. *l. VIII. de imp. rom. c.* 51. Le *logothète* des troupeaux, *logotheta gregum*; Bullenger croit que c'étoit le sitocome de la cour, c'est-à-dire, celui qui avoit soin de l'annône & des vivres, *l. VIII. de imp. rom. c.* 39. Le *logothète* du trésor militaire, *logotheta ærarii militaris*; c'étoit le trésorier des guerres. Bulleng. *ibid. c.* 57. *Voyez* encore l'Onomasticon de Rosweyd, & le Glossaire de Meursius, outre Codin, *de officiis*.

Le grand *logothète* étoit au-dessus de tous les autres *logothètes* : il étoit proprement le chancelier de l'empire; & un empereur, à son avénement à l'empire, faisoit entre ses mains le serment accoutumé dans l'église des Blaquernes.

Ce mot vient de λόγος, *compte*, & de τιθέναι, *mettre*. Nicétas explique le nom de *logothète* par celui de chancelier; & Symmachus appelle le *logothète* du nom de contrôleur, *discussor*; ce qui montre que le *logothète*, qui est quelquefois appellé *rationalis* en latin, faisoit les fonctions d'un contrôleur & d'un chancelier.

ΛΟΙΒΕΙΑ, petits vases avec lesquels on faisoit les libations, & que l'on appelloit encore λοιβίδες, ou σπονδεῖα.

LOIMIUS, surnom d'Apollon. Macrobe dit que les indiens honoroient Apollon *Loimius* (λοιμὴ signifie *peste*.), c'est-à-dire, surnommé de la peste, mais de la peste comme déjà finie, parce que c'est Apollon qui chasse les maladies & la peste.

LOIRS, rats dormeurs, *glires*.

« Une espèce d'ustensile, inventé par le luxe, & trouvé à Herculanum, dit Winckelmann, étoit celui dans lequel les anciens nourrissoient & engraissoient une espèce de souris des champs, ou *loirs*, qui se trouve dans les bois de châtaigniers. Ces vases sont de terre cuite, à-peu-près de la hauteur de trois palmes & de deux & demi de diamètre (21 pouces de hauteur & 18 de diamètre). Ils ont une embouchure passablement grande, & l'on voit dans l'intérieur de petits bassins demi-ronds, aussi de terre, pratiqués dans le contour & par degrés; ils servoient à mettre la nourriture de ces animaux. Le vase de cette espèce étoit nommé *glirarium*, de *glis*, nom qui est passé dans la langue allemande & dans celle de quelques autres peuples, & qui a la même signification que dans le latin. Comme ces animaux ne sont pas connus hors de l'Italie, il est arrivé que quelques savans étrangers ont conjecturé que les romains engraissoient des rats, & qu'ils les mangeoient comme une viande délicate. Non-seulement Sloane établit cette opinion dans l'avertissement de sa Description de la Jamaïque, en anglois; mais Lister, dans ses Remarques sur Apicius, de l'Art de la cuisine, ne paroît pas mieux instruit. En Italie, cet animal s'appelle *ghiro*, de *glis* : on l'y mange encore aujourd'hui, mais seulement dans les grandes tables, car il n'est pas commun; & je sais que la maison de Colonna en fait des présens. Il reste caché pendant l'hiver, & l'on prétend qu'il demeure alors dans un assoupissement continuel, sans prendre de nourriture; c'est par cette raison que les modernes en ont fait le symbole du sommeil, & que l'Algarde en a représenté un auprès de la statue du Sommeil, qu'il a exécutée en marbre noir dans la vigne Borghèse ».

Varron (*de re Rustic.* 3. 16.) dit que pour engraisser les *loirs* on les renfermoit dans des tonneaux & sans lumière; là, on les nourrissoit de châtaignes, de glands & de noix. Fulvius Hirpinus substitua à ces tonneaux le *glirarium*, cage de son invention. Les habitans de la campagne engraissoient des *loirs* pour en faire des présens à leurs patrons des villes (*Martial. lib.* 3. 58.) :

Nec venit inanis rusticus salutator
Fert ille ceris cana cum suis mella,
Metamque lactis; Sarcinate de sylva,
Somniculosos ille porrigit glires.

LOKE, nom donné par les anciens peuples

du Nord au démon. Suivant leur mythologie, *Loke* étoit le calomniateur des dieux, l'artisan des tromperies, l'opprobre du ciel & de la terre. Il étoit fils d'un géant, & avoit une femme nommée *Signie*; il en eut plusieurs fils. Il eut aussi trois enfans de la géante *Augerbode*, messagère des malheurs; savoir, le loup Fenris, le grand serpent de Midgrad, & Hela le mort. *Loke* faisoit une guerre éternelle aux dieux, qui le prirent enfin, l'attachèrent avec les intestins de son fils, & suspendirent sur sa tête un serpent, dont le venin lui tombe goutte à goutte sur le visage. Cependant *Signie* sa femme est assise auprès de lui, & reçoit ces gouttes dans un bassin, qu'elle va vuider; alors le venin tombant sur *Loke*, le fait hurler & frémir avec tant de force, que la terre en est ébranlée. Tel étoit, suivant les Goths, la cause des tremblemens de terre. *Loke* devoit rester enchaîné jusqu'au jour des ténèbres des dieux. *Voyez l'Edda des islandois.*

LOLLIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont: *Classicus*, *Palikanus*.

Goltzius en a publié des médailles, inconnues depuis lui.

LOLLIEN, tyran sous Gallien.

Spurius Servilius Lollianus Augustus.

On ne connoît de médailles de *Lollien* que celles en or & en B. rapportées par Goltzius, Ursin & Chifflet.

LOMBARDS. Paul Warnefridus, appellé communément *Paul Diacre*, a écrit l'histoire des *lombards* en six livres. Il dit que ces peuples se rasoient le derrière de la tête; que pardevant ils laissoient croître leurs cheveux jusqu'à la bouche, & les tangeoient des deux côtés du visage; qu'ils avoient des habits larges, & ordinairement de laine, ornés de bandes de differentes couleurs. Leurs souliers étoient ouverts presque jusqu'au gros doigt du pié; ils les fermoient & les lioient avec des courroies, dont ils les laçoient. *Voyez l. I. c.* 8 *& suiv.* Spelman écrit que les *lombards* que Narsès appella en Italie étoient une colonie de saxons. Grégoire de Tours (*Hist. de France*, *Epitom. n.* 65.) dit que les *lombards* ayant passé le Danube avec leurs femmes & leurs enfans, les Chunes leur voulurent faire la guerre, & leur envoyèrent demander pourquoi ils passoient sur leurs terres? Alors les *lombards* dirent à leurs femmes de se lier les cheveux le long des joues & du menton, afin que les Chunes les prenant pour des hommes, crussent avoir en tête un plus grand nombre de guerriers qu'ils n'en avoient en effet, & qu'ils n'osassent point les attaquer; & c'est de ce stratagême, si l'on en croit Grégoire de Tours, qu'ils furent appellés *longobardi*, longues barbes, *lombards*. Mais Paul Diacre dérive leur nom de *lang*, long, & de *barden*, lances ou hallebardes.

Le dieu des *lombards* se nommoit *Wadan*, & selon d'autres, *Wisodan*, qui, au rapport de Paul Diacre, étoit le Mercure des romains.

LOMENTUM, farine de féves avec laquelle on se frottoit la peau chez les romains, pour oblitérer les rides & donner de la fraîcheur.

Lomento ruges uteri quod condere tentas.

Lomentum, bleu-clair, bleu lavé. Pline dit (2. 13.) de cette nuance: *Ex coeruleo fit, quòd vocatur lomentum: perficitur id lavando, terendoque. Et hoc est coeruleo candidius.*

LONGA corona, guirlande. Les loix des XII tables défendoient d'orner les corps des défunts de couronnes longues, c'est-à-dire, de guirlandes. Il étoit d'usage d'en orner les portes dans les fêtes & les réjouissances (*Ovid. Fast.* 4. 738.).

Et tegat ornatas longa corona fores.

LONGINUS, surnom de la famille *Cassia*.

LONGONE, en Sicile. ΛΟΓ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O en argent.

LONGURIUS, barre d'écurie qui sépare les chevaux (*Varro, de re rustic.* 2. 7.).

LONGUS, surnom des familles *Manlia*, *Mussidia*, *Sempronia*.

LOPADUSÆ, île voisine de l'Afrique, au royaume de Tunis.

Le prince de Torremusa en a publié une médaille de bronze.

LORA, piquette, boisson que l'on fait, en détrempant du marc de raisins dans de l'eau. Les grecs l'appelloient τρυγηφάνιον οἶνον & δευτερίαν. Varron (*de re rusticâ.* 1. 54.) dérive son nom de la manière de la faire: *ea vocatur lora, quod lota acina, ac pro vino operariis datur hieme.*

LORARII, ceux qui, dans l'arène, forçoient à grands coups de fouet ou de courroies les gladiateurs à faire leur devoir; ceux aussi qui punissoient les esclaves rébelles.

LORICA, petit rempart de terre ou de claies, dont on couronnoit le fossé d'un retranchement.

Lorica, corniche qui débordoit les murs sous les dernières tuiles, pour empêcher les eaux de pluie de s'écouler le long des murailles.

Lorica étoit encore un massif de maçonnerie, composé de chaux, de marbre pilé & de sable.

LORUM, courroie qui lie la chaussure. Celle des plébéiens étant basse, n'étoit garnie que d'une courroie; mais celle des patriciens qui montoit jusqu'au gras de la jambe, en exigeoit plusieurs.

Ces courroies étoient noires, & la chaussure blanche, comme on l'apprend de ces vers d'Horace:

Nam ut quisque insanus nigris medium impediit crus

Pellibus.

Et de celui-ci de Juvenal (*Stat.* 7.).

Appositam nigræ lunam subtexit alutæ.

Lorum, ornement que les romains portoient par-dessus leurs habits, du tems de l'empereur Constantin & de ses successeurs, λῶρον.

Les bas-reliefs de l'arc de Constantin, qui sont du tems de cet empereur, le représentent lui & d'autres personnages, avec une bande large de sept à huit pouces; elle descend de l'épaule gauche, traverse la poitrine, passe ensuite sous le bras droit, & remonte par derrière à l'épaule gauche. Cette direction se fait remarquer ordinairement au bord de la toge. Différens bustes ou portraits de grandeur naturelle sont ornés de cette bande. Mais à ces bustes, on ne la voit jamais simple; elle revient de dessous le bras droit & passe sous la portion qui descend de l'épaule gauche, ce qui forme une espèce de croix. Quoi qu'il en soit de cette différence, il est à remarquer que cette bande ou *lorum* ne se trouve à aucune figure vêtue de la toge. Ce dernier habillement étant devenu hors d'usage, il est vraisemblable que les sénateurs ou les consuls, qui s'en servirent les derniers, y substituèrent cette bande pour leur servir d'ornement distinctif. En effet cet ornement ne se trouve que sur les monumens fabriqués vers le siècle de Constantin. Buonaruoti (*Osservazioni*, *&c. fol.* 157. 247.) pense de même que cette bande suppléoit & représentoit la toge; mais l'idée qu'il s'est formée de celle-ci, a si peu de justesse, qu'il prend le *pallium* ou manteau, qui couvre une partie du *lorum*, pour le *lorum* même, a la figure d'un consul, gravée sur un diptyque, dont il donne le dessin & l'explication.

Le *lorum* est très-apparent sur les diptyques & sur les médailles des empereurs grecs. Il consiste dans une large bande chargée de pierres précieuses & de broderies, posée par derrière sur le cou, passant sur les deux épaules, & se croisant sur la poitrine, pour descendre ensuite jusqu'au bas de la tunique. Rien ne sauroit mieux la réprésenter, que l'étole des prêtres romains; si ce n'est cette étole plus large, que portent les évêques grecs dans les anciennes peintures, dessous la *casula* ou chasuble, & dont on ne voit que dans le bas les bouts larges, frangés, brodés & ornés de perles. — Le scapulaire étoit des anciens moines ressemble au *lorum*. Aussi le *lorum* est-il appellé *superhumerale*, ὠμοφόριον.

LOTERIES des romains, *hist. rom.*, en latin *pittacia*, dans Pétrone.

Les romains imaginèrent, pendant les saturnales, des espèces de *loteries*, dont tous les billets qu'on distribuoit *gratis* aux conviés, gagnoient quelques prix; & ce qui étoit écrit sur les billets, se nommoit *apophoreta*. Cette invention étoit une manière galante de marquer sa libéralité, & de rendre la fête plus vive & plus intéressante, en mettant d'abord tout le monde de bonne humeur.

Auguste goûta beaucoup cette idée; & quoique les billets des *loteries* qu'il faisoit, consistassent quelquefois en de pures bagatelles, ils étoient imaginés pour donner matière à s'amuser encore davantage; mais Néron, dans les jeux que l'on célébroit pour l'éternité de l'empire, étala la plus grande magnificence en ce genre. Il créa, en faveur du peuple, des *loteries* publiques de mille billets par jour, dont quelques-uns suffisoient pour faire la fortune des personnes, entre les mains desquelles le hasard les distribuoit.

L'empereur Elagabale trouva plaisant de composer des *loteries*, moitié de billets utiles, & moitié de billets qui gagnoient des choses risibles & de nulle valeur. Il y avoit, par exemple, un billet de six esclaves, un autre de six mouches, un billet d'un vase de grand prix, & un autre d'un vase de terre commun, ainsi du reste.

LOTINE. Athénée rapporte que la flûte appellée *lotine*, étoit la même que la flûte appellée par les alexandrins *photinge*. *Voyez* PHOTINGE. Il ajoute qu'on la faisoit de bois de lotos, qui croît en Afrique.

LOTIS, nymphe qui, pour éviter la violence que Priape lui voulut faire, pria les dieux de la secourir; elle fut changée en *lotus*. (*Ovid. meta.* 4. 348.). Il ne faut pas la confondre avec Dryopé, qui fut aussi changée en *lotus*.

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Afrique, qui habitoient la côte de Barbarie, dans le golphe de la grande Syrte. Ulysse ayant été jetté par la tempête sur la côte des *lotophages*, envoya deux de ses compagnons, qui ne leur firent aucun mauvais traitement; ils leur donnèrent seulement à goûter de leur fruit de *lotus*. Tous ceux qui mangeoient de ce fruit, ne vouloient ni s'en retourner, ni même donner de leurs nouvelles: ils n'avoient d'autre envie que de demeurer avec ces peuples, & de vivre de *lotus*, dans un entier oubli de leur patrie. Il fallut user de violence, pour les faire revenir dans leurs vaisseaux. Les *lotophages* étoient ainsi appellés, parce qu'il vivoient du fruit de *lotus*. (*Odyss.* 9.). Leur nom est formé de λοτος, *lotus*, & de φαγομαι, je mange.

LOTUS, } LOTOS, } plante aquatique d'Egypte, appellée aussi *féve* d'Egypte.

Le *lotus*, suivant M. Savary (*lettres sur l'Egypte*, II. 8.), est une nymphée particulière à l'Egypte, qui croît dans les ruisseaux, & aux bords des lacs. Il y en a de deux espèces, l'une à fleur blanche, & l'autre à fleur bleuâtre. Le calice du *lotus* s'épanouit comme celui d'une large tulipe, & répand une odeur suave, approchante de celle du lys. La première espèce produit une racine ronde, semblable à une pomme de terre: les habitans du bord du lac Menzalé s'en nourrissent. Les ruisseaux des environs de Damiette sont couverts de cette fleur majestueuse, qui s'élève d'environ deux pieds au-dessus des eaux. M. Paw assure qu'elle a disparu de l'Egypte, & en donne une description qui ne lui ressemble aucunement (*Recherches sur les égypt & les chin. pag.* 150.); mais il n'est pas étonnant que ce savant se soit trompé, puisque la plupart des voyageurs, qui ont parcouru l'Egypte, n'ont jamais vu le *lotus*, qui ne se trouve point sur les grands canaux du Nil, mais dans les ruisseaux qui traversent l'intérieur des terres........... C'est auprès de Damiette, que le *lotus*, auquel les arabes ont conservé le nom primitif de *nuphar*, élève sa tige orgueilleuse au-dessus des eaux. Il épanouit son large calice, ou légèrement azuré, ou d'une blancheur éblouissante, & paroît le roi des plantes aquatiques. Les étangs & les canaux qui traversent l'intérieur des terres sont remplis de cette fleur superbe, qui répand une odeur très-agréable; aussi entroit-elle chez les anciens dans la composition des parfums.

La figure que nous en avons, la plus conforme à la description de Théophraste, nous a été donnée d'après nature par l'auteur du Recueil des plantes du Malabar; les parties qui en sont représentées sur les monumens, s'y trouvent très-conformes. La fleur est de toutes ces parties celle qui s'y remarque le plus ordinairement en toutes sortes d'états; ce qui vient du rapport que ces peuples croyoient qu'elle avoit avec le soleil, à l'apparition duquel elle se montroit d'abord sur la surface de l'eau, & s'y replongeoit dès qu'il étoit couché; phénomène d'ailleurs très-commun dans toutes les espèces de nymphaea.

C'étoit l'origine de la consécration que les égyptiens avoient faite de cette fleur à cet astre, le premier & le plus grand des dieux qu'ils aient adorés. Delà vient la coutume de la représenter sur la tête d'Osiris, sur celle d'autres divinités, sur celle même des prêtres qui étoient à leur service. De tout temps & en tout pays, les prêtres ont voulu partager les honneurs qu'on rend aux divinités qu'ils servent.

Les rois d'Egypte, affectant les symboles de la divinité, se sont fait des couronnes de cette fleur. Elle est aussi représentée sur les monnoies, tantôt naissante, tantôt épanouie, & environnant son fruit. On la voit avec sa tige comme un sceptre royal dans la main de quelques idoles.

Le *lotus* de Théophraste est donc l'espèce de nénuphar nommée *nymphæa alba major Ægyptiaca*, par quelques uns de nos botanistes, & que Prosper Alpin a si bien décrite dans son second livre des plantes d'Egypte, *ch. xvj.*

Sa tige ressemble à celle de la féve & pousse quantité de fleurs blanches comme celle du lis. Ses fleurs se resserrent, plongent la tête dans l'eau quand le soleil se couche, & se redressent quand il paroît sur l'horison. Il porte une tête & une graine comme le pavot, ou semblable au millet dont les égyptiens faisoient autrefois du pain, ainsi que le témoignent Hérodote & Théophraste. Cette plante a une racine faite en pomme de pin, qui est bonne à manger crue & cuite.

Il est une autre espèce de *lotus* ou de *nymphæa* dont Cluvius & Herman nous ont donné des figures, & qui ne diffère de la précédente que par la couleur incarnate de sa fleur. Cette fleur, au rapport d'Athénée (*liv. XV.*), est celle qu'un certain poète présenta comme une merveille, sous le nom de *lotus antinoien*, à l'empereur Hadrien, qui renouvella dans Rome le culte d'Isis & de Sérapis.

Le fruit de cette plante, qui a la forme d'une coupe de ciboire, en portoit le nom chez les grecs. Dans les bas-reliefs, sur les médailles & sur les pierres gravées, souvent elle sert de siége à un enfant, que Plutarque dit être le crépuscule, à

cause de la similitude de couleur de ce beau moment du jour avec cette fleur. Le *lotus antinoien* est vraisemblablement la même chose que la féve d'Egypte, qui a été assez amplement décrite par Théophraste.

On voit dans la collection de Stosch, sur une cornaline brûlée, deux Osiris mîtrés, ayant en main un bâton, terminé par une tête de hupe; au milieu d'eux est un vase d'une forme élégante, orné d'un ouvrage fait en treillis, dont les anses sont formées par de petites figures : il contient la plante de *lotus*, dont la fleur qui est épanouie ressemble à une fleur de lis, comme l'a dépeint Théophraste (*Hist. plant. l. IV. c.* 10. *p.* 87.), & comme le *lotus* en marbre noir du capitole, haut de deux palmes (environ 16 pouces), qui fut trouvé dans la Villa d'Hadrien à Tivoli, nous en donne incontestablement la forme; au-dessus du vase, il y a des caractères égyptiens, deux cancres & un globe avec des aîles. On y voit aussi, sur une pâte antique, un vase qui contient une plante dont la tige a trois branches des deux côtés, & qui est semblable à la plante du vase rapporté par Montfaucon (*Ant. expl. t. II. p.* 11. *pl. CXLI.*). Toute cette plante ressemble parfaitement au grand chandelier du temple de Jérusalem, que l'on voit en bas-relief sur l'arc de Titus, auquel ressembloient ceux des Juifs & des premiers chrétiens (*Fabretti*, *Inscr. c. v. p.* 389. *n.* 44. *&c. vij. p.* 537. *n.* 53.). La forme de cette plante, qui s'approche de celle du *lotus*, dont la fleur est épanouie sur la pierre précédente, pourroit conduire à l'origine de la forme du grand chandelier du temple de Jérusalem, fait peut-être à la façon de ceux des égyptiens, chez qui les chandeliers dédiés aux dieux avoient six branches (*Clem. Alexand. Strom. l. V. p.* 666.), ou plusieurs branches, selon quelques auteurs (*Callimach. épigr.* 59.). Le *lotus* étoit regardé par ce peuple comme une chose des plus sacrées; on s'en servoit pour orner les chapiteaux des colonnes (*Norden. Voy. en Egypte*, *tab. XCIX. CXV.*), en quoi ils ont aussi été suivis par les grecs (*Athen. Deipnos. l. V. p.* 206. B.), & pour orner beaucoup d'instrumens, d'ustensiles, & sur-tout ceux qui tendoient à la religion, parce que le *lotus* tendant à la figure ronde, autant par la forme des feuilles, que par celle des fleurs & des fruits, selon Iamblique (*de Myster. sect. VII. c.* 2.), il étoit pris pour l'image de la perfection. D'un autre côté, il étoit aussi le symbole du soleil (*Plut. de Is. & Osir. p.* 633. *edit. Henr. Steph.*) : on voit de-là le rapport qu'il avoit avec un chandelier.

Caylus dit (*Rec. d'Antiq. t. I. p.* 32.) : « Cette figure appartenoit autrefois à M. le maréchal d'Estrées, & le P. de Montfaucon l'a déjà fait graver dans le supplément de l'*Antiquité expliquée* (*t. II. pl. CXC.*). Elle représente le Soleil ou le petit Horus assis sur la fleur du *lotus*, plante qui croît dans le Nil, & qui semble régler ses mouvemens sur ceux de cet astre (*Dioscorid. lib. IV. c.* 114.), en s'élevant au-dessus de l'eau lorsqu'il paroît sur l'horison, & en s'y replongeant lorsqu'il disparoît. Ce phénomène avoit engagé les égyptiens à lui consacrer cette plante, & à le représenter fort souvent assis sur la fleur qu'elle produit (*Voyez* entr'autres Plut. *de Isid. & Osirid*). Je crois encore que c'est sur cette espèce de trône qu'on le montroit au peuple dans les pompes isiaques, où l'on portoit les divinités égyptiennes. Spon & Kirker ont rapporté des monumens où l'on voit des prêtres tenant les simulacres de leurs dieux entre leurs mains (*Miscell. Erud. Antiq. p.* 306.). Ces petits simulacres sont fort semblables à celui que je donne ici, & se terminent de même par une poignée, pour donner la facilité de les tenir & de les porter. Ce petit bronze a en tout trois pouces neuf lignes de hauteur; la fleur a quinze lignes de diamètre, & la figure assise a un pouce de hauteur. »

LOTUS, plante (Fleur de). Sur les médailles de Syracuse.

LOTUS, LOTOS, } arbrisseau d'Egypte & de Lybie.

Extrait d'un mémoire intitulé : *Recherches sur un arbrisseau connu des anciens, sous le nom de* lotus *de Lybie.* Par M. des Fontaines, *de l'Académie des sciences.*

Les naturalistes anciens avoient donné, comme l'on sait, le nom de *lotus* ou *lotos* à diverses espèces de plantes économiques, parmi lesquelles il en est deux qui ont eu la plus grande célébrité; l'une particulière à l'Egypte, croissoit dans les canaux qui servoient à conduire les eaux du Nil pour arroser & fertiliser les campagnes: c'est le *nenuphar* des arabes, connu des botanistes modernes sous le nom de *nymphæa lotus*, & dont Prosper Alpin nous a laissé une bonne description dans son livre des plantes d'Egypte, *chap.* 16.

Cette plante, remarquable par la beauté de sa fleur qui ressemble beaucoup à celle de notre volet blanc, est représentée sur plusieurs médailles antiques, sous le nom de *lotus*, & décrite dans l'ouvrage de Pline, de manière à ne pouvoir être méconnue; ses semences & sa racine étoient employées autrefois, & le sont encore aujourd'hui, à la nourriture des hommes.

L'autre espèce de *lotus*, qui va faire le sujet de ce mémoire, aussi célèbre, mais beaucoup moins connue que la précédente, croissoit naturellement sur les côtes de la Lybie, & avoit donné son nom à un peuple nombreux de ces contrées, auquel elle servoit de principale nourriture, les *lotophages*.

La plupart des naturalistes & des historiens

anciens ne nous ont laissé que des descriptions très-imparfaites, & d'après lesquelles il est difficile de s'en former une idée juste; aussi leurs interprêtes & leurs commentateurs ont-ils fait des efforts inutiles pour le reconnoître, & rarement même s'accordent-ils entr'eux? Les uns ont dit que c'étoit l'*alisier*, d'autres l'ont pris pour le *micocoulier*; quelques-uns ont pensé que c'étoit une espèce de *plaqueminier*. Mais en lisant attentivement les descriptions du *lotus*, que Théophraste, Polybe & Pline nous ont transmises, & en les comparant avec les arbres dont il vient d'être fait mention, on voit qu'elles ne peuvent s'y rapporter; & pour réfuter encore plus sûrement toutes ces conjectures, il me suffira d'assurer qu'aucun de ces arbres ne se trouve dans le pays des anciens lotophages, où j'ai séjourné pendant long-tems, & que j'ai visité avec beaucoup de soin. Il est hors de doute que ces peuples habitoient particulièrement dans le voisinage du golphe qui porte le nom de *petite-Syrthe*, sur les confins de la partie méridionale du royaume de Tunis, où se trouve l'île Gerbi, connue des anciens, sous le nom de *lotophagite*, parce qu'elle produisoit abondamment du *lotus*.

Strabon désigne le pays des *lotophages*, de manière à ne nous laisser aucun doute sur sa position. « A l'entrée de la petite Syrthe, dit » ce géographe, est une île oblongue, nommée *Cercinna*, tout près se trouve celle de » *Cercinnitis*. (Ces deux îles, situées exactement » comme le dit Strabon, ont encore conservé » leur ancien nom; on les appelle les îles de » *Cercinna* ou *Carcana*). Là, ajoute le même » auteur, commence la petite Syrthe ou Syrthe » des lotophages, ainsi nommée, parce que » le *lotus*, dont le fruit est très-agréable au » goût, croît abondamment le long de ses » bords ».

Pline confirme exactement ce que dit Strabon, sur la situation de ce pays célèbre.

« La partie de l'Afrique, qui regarde l'Italie, » produit un arbre remarquable, connu sous le » nom de *lotus*; il naît en grande quantité aux » environs des Syrthes. Son fruit, ajoute-t-il, » a une saveur si délicieuse, qu'il a donné son » nom à un peuple nombreux & à toute l'étendue » du pays où il croît naturellement ».

C'est donc dans la partie méridionale du royaume de Tunis, & particulièrement aux environs de la petite Syrthe, qu'il faut rechercher le *lotus*. Il est presque impossible qu'un végétal, qui y fut autrefois assez abondant pour servir de principale nourriture aux hommes, & pour fournir, comme le dit Pline, à la subsistance des armées romaines, lorsqu'elles traversoient l'Afrique, ne se soit pas conservé dans ces contrées.

Le *lotus* de Lybie étoit un arbre, & non une herbe, comme celui d'Egypte; c'est un fait attesté par tous les naturalistes anciens, qui en ont parlé, & que l'on ne peut révoquer en doute, comme nous le verrons ci-après.

Pendant le séjour que j'ai fait sur les côtes de Barbarie, & dans les lieux même où croissoit anciennement le *lotus*, je n'ai rien négligé pour découvrir un végétal aussi intéressant. J'avois lu avec attention les descriptions qu'en ont laissé les anciens, & entr'autres celles de Théophraste, de Pline & de Polybe, qui avoit lui-même observé le *lotus*.

Les recherches que j'ai faites m'ont conduit à penser que c'étoit une espèce particulière de jujubier sauvage, qui est encore aujourd'hui très-répandu dans toute la partie méridionale du royaume de Tunis, sur les bords du désert, & aux environs de la petite Syrthe. Le docteur Schaw avoit le premier embrassé cette opinion, sans cependant qu'il l'ait appuyée sur des preuves aussi fortes que celles que je vais offrir: d'ailleurs, il n'en a donné qu'une description très-imparfaite à la fin du catalogue des plantes, imprimé à la suite de ses voyages, avec une figure qui n'en représente ni les fleurs, ni les fruits, & d'après laquelle il est difficile de le reconnoître. Il le nomme *Ziziphus sylvestris, inst. r. herb.*; dénomination qui manque d'exactitude, puisque Tournefort désigne, par cette phrase, une plante différente de celle qui est en question.

Le jujubier décrit par Linnæus, sous le nom de *rhamnus lotus*, paroît bien être l'arbrisseau, dont j'offre l'histoire; mais il faut avouer, en même-tems, que les caractères qui le distinguent ont échappé à ce célèbre naturaliste, il paroît même qu'il n'en a parlé que d'après le docteur Schaw. Je vais en donner une description abrégée, & je discuterai ensuite les passages de quelques auteurs anciens, où il est fait mention du *lotus*, & d'après lesquels il me paroît évident qu'il n'y a que l'arbrisseau en question, qui puisse raisonnablement s'y rapporter.

Le *rhamnus lotus* s'élève à la hauteur de quatre à cinq pieds; ses rameaux nombreux & recourbés vers la terre sont garnis d'épines qui naissent deux à deux, & dont l'une est droite, & l'autre courbe, comme celles du jujubier cultivé.

Ses feuilles tombent pendant l'hiver; elles sont alternes, ovales, obtuses, légèrement crenelées, larges de trois à quatre lignes, & marquées de trois nervures longitudinales.

Les fleurs naissent en petits groupes aux aisselles des feuilles, quelquefois elles sont solitaires.

Le calice est à cinq divisions ovoïdes, ouvertes, partagées longitudinalement par une petite ligne saillante.

La corolle est composée de cinq pétales plus courts que le calice, & est creusée en forme de demi-entonnoir.

Les étamines, au nombre de cinq, sont opposées aux pétales, & les deux styles sont courts & rapprochés.

Le fruit est un drupe pulpeux, à-peu-près sphérique, de la grosseur d'une prunelle sauvage. Il renferme un noyau osseux dans son intérieur. En mûrissant, il prend une couleur rousse, approchante de celle de la jujube.

Le *lotus* fleurit en mai, & ses fruits sont mûrs dans le courant d'août & de septembre, leur goût approche de celui de la jujube; mais il est plus agréable.

On voit, d'après ce que je viens de dire, que cet arbrisseau a de grands rapports avec le jujubier cultivé, dont il différe sur-tout par la forme de son fruit, qui est sphérique, & au moins une fois plus petit que celui du précédent. Ses feuilles sont aussi moins alongées. Le jujubier s'élève à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds; le *lotus* forme toujours un buisson, il se trouve abondamment dans presque toutes les plaines sabloneuses & arides du royaume de Tunis, particulièrement sur les bords du désert, & aux environs de la petite Syrthe.

Je vais maintenant rapporter les passages des auteurs anciens, où il est fait mention du *lotus*, afin de les comparer avec mes observations, & d'établir les raisons qui me portent à croire que c'est le jujubier que je viens de décrire, qui est le véritable *lotus* de Lybie.

Hérodote (*liv.* 4.) dit que le fruit du *lotus* a la forme des graines du lentisque; qu'il a une saveur aussi agréable que la datte; qu'il sert d'aliment aux lotophages, & qu'ils en font du vin. Ce récit ne nous donne, à la vérité, que peu de connoissance sur le *lotus*; mais du moins la comparaison que l'auteur fait de son fruit avec la semence du lentisque, est exacte & conforme à ce que j'ai dit de celle du jujubier que je regarde comme le *lotus*. Elles ont l'une & l'autre une figure à peu-près sphérique, & elles ne diffèrent sensiblement que par la grosseur.

Selon Théophraste, le *lotus* qu'il nomme *celtis* est à-peu-près de la grandeur d'un poirier. Ses feuilles sont découpées & ressemblent à celles de l'*ilex*. Le fruit est de la grosseur de la fêve d'Egypte (ou *colocase*). Il mûrit comme les raisins en changeant de couleur, & naît comme ceux du mirte sur les deux côtés des tiges qui sont nombreuses & touffues. Sa saveur est douce, il ne fait aucun mal. (Celui qui est sans noyau est préféré à l'autre). On en fait du vin, & l'arbre produit une très-grande quantité de fruits.

Pline parle du *lotus*, à-peu-près dans les mêmes termes que Théophraste, il le compare au *celtis* d'Italie; mais il dit que le climat l'a fait changer, qu'il est de la grandeur d'un poirier, quoique cependant Cornelius-Nepos assure qu'il a moins d'élévation. Ses rameaux sont touffus comme ceux du myrte; la couleur du fruit, qui imite celle du safran, change souvent avant la maturité, comme dans les raisins. Si ces deux descriptions ne sont ni aussi précises, ni aussi détaillées qu'on pourroit le désirer, du moins elles renferment plusieurs caractères qui conviennent mieux à notre jujubier qu'à aucun autre arbre du pays des anciens lotophages. Ce que Théophraste & Pline disent de la forme du fruit, de sa grosseur, de son goût, de sa couleur, de la manière dont il naît sur des rameaux touffus, comme ceux du myrte, &c. se rapporte parfaitement à l'arbrisseau dont je viens de parler.

Théophraste raconte que le *lotus* étoit si commun dans l'île *lotophagite*, & sur le continent adjacent, que l'armée d'Ophellus ayant manqué de vivres en traversant l'Afrique pour se rendre à Carthage, se nourrit des fruits de cet arbre pendant plusieurs jours. Et précisement la plupart des plaines arides & incultes, qui conduisent de la partie méridionale du royaume de Tunis vers les ruines de l'ancienne Carthage, sont encore aujourd'hui couvertes en beaucoup d'endroits de l'espèce de jujubier que je prends pour le *lotus*; je n'y ai observé aucun autre arbre ou arbrisseau, avec lequel on puisse le confondre.

Si nous consultons Polybe, qui avoit vu le *lotus* de Lybie, cet historien nous offrira encore des rapprochemens plus frappans que ceux que je viens de rapporter.

« Le *lotus* est un arbrisseau rude & armé d'épines. Ses feuilles sont petites, vertes, semblables à celles du *rhamnus*, mais plus larges & plus épaisses. Ses fruits encore tendres ressemblent aux baies de myrte. Lorsqu'ils sont mûrs, ils se teignent d'une couleur de pourpre; ils égalent alors en grosseur les olives rondes, & chacun renferme un noyau osseux dans son intérieur ». On voit que ces observations sont parfaitement conformes avec la description que j'ai donnée du *rhamnus lotus*.

Je sais que quelques commentateurs regardent le *lotus* de Polybe comme une espèce différente de celui de Théophraste & de Pline. Mais il me semble que c'est sans fondement; car les descriptions de ces deux naturalistes ont plus de rapport avec le jujubier que j'ai indiqué pour le

lotus, & qui est le même que celui de Polybe, qu'avec aucun autre arbre qui croisse sur les côtes de Barbarie.

Polybe ne s'est pas seulement borné à le décrire; il nous apprend aussi la manière dont on le préparoit anciennement, & ce qu'il en dit, servira encore à confirmer l'opinion que j'ai embrassée.

« Lorsque le *lotus* est mûr, les lotophages le » recueillent, le broient & le renferment dans » des vases. Ils ne font aucun choix des fruits » qu'ils destinent à la nourriture des esclaves; » mais ils choisissent ceux qui sont de meilleure » qualité pour les hommes libres. Ils les mangent préparés de cette manière; leur saveur » approche de celle des figues ou des dattes: on » en fait aussi du vin, en les écrasant & en les » mêlant avec de l'eau; cette liqueur est très- » bonne à boire, mais elle ne se conserve pas » au-delà de dix jours ».

Pline dit la même chose que Polybe, sur la préparation du *lotus*; ce qui me porte d'autant plus à croire que c'est le même arbrisseau dont ils ont parlé l'un & l'autre. Il ajoute seulement que le bois étoit fort recherché pour faire des instrumens à vent, & divers autres ouvrages. Aujourd'hui les habitans des bords de la petite Syrthe & du voisinage du désert recueillent encore les fruits du jujubier que je prends pour le *lotus*; ils les vendent dans tous les marchés publics, ils les mangent comme autrefois & en nourrissent même leurs bestiaux. Ils en font aussi de la liqueur en les triturant avec de l'eau. Il y a plus, c'est que la tradition que ces fruits servoient anciennement de nourriture aux hommes, s'est même conservée parmi eux.

D'après toutes ces considérations, il me paroît évident que c'est le jujubier que je viens de décrire, qui est le véritable *lotus* des lotophages. Il est le seul végétal des contrées qu'ils habitoient autrefois, qui puisse s'accorder avec ce qu'en ont dit les anciens, & sur-tout Polybe qui l'avoit observé lui-même.

Il est vraisemblable que c'est ce même *lotus*, dont Homère a parlé dans l'Odyssée (*liv. 9.*); mais son imagination féconde l'avoit entraîné un peu au-delà de la vérité, en lui faisant dire que les fruits de cet arbrisseau avoient un goût si délicieux, qu'ils faisoient perdre aux étrangers le souvenir de leur patrie ».

LOUCHES. M. Paw dit des égyptiens:

«On croit que plus l'air d'un pays est sec & presque toujours serein, plus la vue des habitans y est foible; & à cet égard, l'humidité de l'atmosphère semble être beaucoup plus favorable. Mais indépendamment de cette cause générale, les habitans de l'Egypte, de la Péninsule Arabique, de la Caramanie ou du Kirman, de l'Inde, de Siam, de la Chine Méridionale, & d'une partie du Japon, sont assez sujets à une maladie des yeux, dont nous avons traité fort amplement, en parlant des chinois & des égyptiens en particulier. (*V.* AVEUGLEMENT). Cependant on peut soupçonner que de certains vents très-pénétrans, qui soufflent quelquefois de la ligne équinoxiale vers le tropique du cancer, doivent être regardés comme une plaie à l'égard de tous ces peuples, auxquels il ne seroit vraisemblablement point possible de lire sans cesse des ouvrages écrits ou imprimés en caractères aussi petits que ceux dont on se sert en Europe: d'ailleurs ils ont le diaphragme des paupières plus épanché que nous, & quelques-uns d'entr'eux, comme les chinois, l'alongent encore par artifice; & leurs peintres rendent à peine tout l'orbite de l'Iris sensible, lorsqu'ils représentent des visages de face: les sculpteurs de Siam taillent les yeux en lozange, les indiens les font d'une manière singulière, qu'il me seroit difficile de définir; & il est certain qu'on ne voit pas non plus de beaux yeux dans les anciennes statues égyptiennes. Cette bizarrerie, qui a eu cours parmi les mythologues au sujet de la Vénus Cythéréenne, qu'ils disent avoir un peu *louché*, paroît provenir de quelque représentation de la *Nephtis*, faite en Egypte: aussi voit-on que Perse, pour désigner une prêtresse de cette contrée, se contente de l'appeller *lusca sacerdos* ».

LOUNA. *Voyez* ODIN.

LOUP. Les égyptiens avoient en vénération cet animal, parce qu'ils croyoient qu'Osiris s'étoit souvent déguisé en *loup*. Le *loup* étoit même adoré à Lycopolis, qui signifie la ville du *loup*. Cet animal étoit consacré à Apollon, parce que le *loup*, dit-on, a la vue fine & perçante. Mais Pausanias en donne une autre raison. « Il y » avoit, dit il, près du grand autel d'Apollon, » à Delphes, un *loup* de bronze: c'étoit une » offrande faite par les habitans de Delphes eux- » mêmes. On dit qu'un scélérat, après avoir » volé l'argent du temple, alla se cacher dans » l'endroit le plus fourré du mont Parnasse: » là s'étant endormi, un *loup* se jetta sur lui, » & le mit en pièces. Ce même *loup* entroit » tous les soirs dans la ville, & la remplissoit » d'hurlemens: on crut qu'il y avoit à cela » quelque chose de surnaturel; on suivit le *loup*, » & on retrouva l'argent sacré, que l'on re- » porta dans le temple ». En mémoire de cet événement, on fit faire un *loup* de bronze pour le consacrer au dieu de Delphes. *Voyez* LYCOGÈNE & MACÉDO.

Elien donne une autre raison de cette attribution

du *loup* au soleil, ou à Apollon, λυκογενετης. Latone s'étoit, disoit-il, métamorphosée en *louve*, pour accoucher en sûreté d'Apollon & de Diane.

L'apparition d'un *loup* traversant le chemin, étoit chez les romains un très-mauvais augure pour les voyageurs. Horace le dit. (*Od.* 3. 27.):

Impios parræ recinentis omen

Ducat, aut prægnans canis, aut ab agro

Rava decurrens lupa lanuvino.

Entre les divers symboles qui formoient les enseignes militaires des romains, on voyoit des *loups*.

Un *loup* à mi-corps étoit le symbole des argiens; & on voit encore les pierres d'un temple à Argos chargées de têtes de *loup*.

Loup entier, ou à mi-corps sur les médailles d'Argos en Argolide, de Cartha.

Loup-cervier. Pline (8. 19. & 22.) dit que Pompée montra le premier dans les amphithéâtres un *loup*-cervier amené des Gaules; il ajoute qu'il portoit le surnom *cervarius*, à cause des tâches de son poil, qui le faisoient ressembler aux faons des biches.

Loup-marin, espèce de persegue.

Les anciens avoient donné à ce poisson le nom de *loup*, à cause de sa voracité. La chair étoit un des alimens qu'ils estimoient le plus; mais selon Willughby, ils consultoient plutôt leur sensualité, que leur santé dans le jugement qu'ils portoient de ce poisson. Cet auteur préfère, parmi les poissons de cette espèce ceux qui ont été pris en pleine mer; il met au second rang ceux qui ont séjourné dans les étangs marins; au troisième, ceux qu'on a pêchés à l'embouchure des fleuves, & fait encore moins de cas de ceux qui ont été trouvés dans le lit même des fleuves, parce qu'ils y ont vécu de nourritures fangeuses, ainsi que de petits poissons nourris eux-mêmes dans la fange. Il paroît cependant que ces derniers flattoient davantage le goût des romains; puisqu'au rapport de Pline (*hist. nat. l.* 9. *c.* 54.), les meilleurs *loups*-marins étoient ceux qu'on avoit pris dans le Tybre entre les ponts: les plus sensuels même parmi cette nation se vantoient de reconnoître au seul goût, si un *loup*-marin avoit été pêché en pleine mer ou à l'embouchure du Tybre, ou entre les ponts; comme il paroît, par un passage de la seconde satyre du second livre d'Horace, où ce poëte, sous la personne d'un certain Ofellus, se moque de ce prétendu discernement des romains de son tems.

Ce poisson, selon Willughby, parvient quelquefois à une grandeur considérable, puisqu'on en a vu qui avoient jusqu'à quatre pieds & demi de long. Sa forme est assez semblable à celle du saumon ou de la truite: sa couleur est d'un bleu noirâtre sur le dos qui est marqué au-dessus des lignes latérales d'une multitude de points noirs.

LOUPE microscopique. *Voyez* Verre.

LOUS, nom d'un mois des macédoniens & des grecs de Pergame, d'Ephèse, &c. Philippe, roi de Macédoine, en parle dans une lettre à ceux du Péloponèse. *Voyez* l'oraison de Démosthène pour la couronne. Plutarque, dans Alexandre, fait répondre le *lous* des macédoniens à l'hécatombéon des athéniens, c'est-à-dire, à-peu-près à notre mois de juin. Chez les tyriens, le mois *lous* répondoit à une grande partie de notre mois de septembre; & chez les lyciens & les sidoniens, il répondoit à-peu près à notre mois d'octobre; enfin, chez les achéens, il répondoit à notre mois d'août.

LOUTRE. La *loutre* paroît avoir été honorée & respectée dans toutes les contrées de l'Egypte, quoiqu'on n'en ait nourri nulle part d'apprivoisées.

LOUVE, nourrice de Remus & de Romulus. Ces deux enfans jumeaux, dit Virgile, suçoient ses mammelles, badinoient sans crainte autour de la bête féroce qu'ils regardoient comme leur mère, & qui, tournant la tête, les caressoit avec sa langue. C'étoit la tradition populaire des romains. *Voyez* Acca Larentia. Cette *louve* se trouve souvent représentée sur les monumens romains, avec les deux enfans qui tetent.

Plutarque, dans les parallèles, rapporte un fait à-peu-près semblable, arrivé dans l'Arcadie. Philonomé, fille de Nyctinnus & d'Arcadie, alloit d'ordinaire à la chasse avec Diane: Mars prenant la forme d'un berger, obtint les faveurs de Philonomé; elle accoucha de deux garçons. Craignant l'indignation de son père, elle les jetta dans l'Erimanthe. Les enfans tombèrent dans un chêne creux, où une *louve* se tenoit avec ses petits. La *louve* leur donna la mammelle. Le berger Tyliphe, qui s'en apperçut, prit les deux enfans, les éleva & les nomma Lycastus & Parrhasius: ils succédèrent à leur aïeul au royaume d'Arcadie.

Lactance (*Instit. christ. lib. I. c.* 10) dit que les romains tendirent des honneurs divins à la *louve*, parce qu'une *louve* avoit sauvé Remus &

Romulus, en les alaitant, quand ils furent exposés. Arnobe (*l. IV. adv. gentes*). ajoute que de cette *louve* ils firent la déesse Luperca. *Voy.* encore sur cela Properce, (*Eleg. IV. lib. IV. v. 55.*). Ovide, (*Fast. l. II. v. 413.*). Tite-Live, (*lib. I. c. 4.*); & Plutarque, dans la vie de Romulus. L'origine de cette fable étoit que leur nourrice s'appelloit *lupa*.

« Les cheveux, dit Winckelmann, (*hist. de l'Art, liv. 3, ch. 2.*), & les poils disposés par étage, se trouvent tels sans exception à toutes les figures étrusques, tant des hommes que des animaux. C'est dans ce goût que nous voyons traitées ces parties à la fameuse *louve* de bronze, qui alaite Remus & Romulus, & qui se trouve au capitole. Il y a grande apparence que cette *louve* est la même qui étoit placée, du tems de Denys d'Halycarnasse, dans un petit temple de Romulus, au pied du mont Palatin, temple qui s'est conservé, & qu'on appelle aujourd'hui St. Théodore, où ce morceau a été trouvé. Comme l'auteur des antiquités romaines (*ant. rom. l. I. p. 64.*) nous apprend que cette *louve* étoit réputée un ouvrage de l'art antique, il faut croire que c'est une production des artistes étrusques, dont les romains se servoient dans les tems les plus reculés. Cicéron fait mention d'une semblable *louve*, & nous apprend qu'elle fut frappée de la foudre. (*De divinat. l. 2. c. 20.*). Dion Cassius, qui marque la date de ce fait, dit qu'il arriva sous le consulat de Jules-César & de Bibulus. (*Dio Cass. l. XXXVI. p. 33.*). Mais ce qui semble prouver que notre *louve* de bronze est la même *louve* désignée par Cicéron, c'est un coup à une des jambes de derrière, où l'on remarque une fente de la largeur de deux doigts. Dion dit à la vérité, dans le passage que nous venons de citer, que la *louve*, frappée de la foudre, étoit placée au capitole; mais cette assertion peut bien être une erreur, puisque cet écrivain a vécu plus de deux cens ans après. Je remarquerai cependant qu'il n'y a que la *louve* d'antique, & que les deux enfans sont une addition moderne.

Le Loup & la Louve, sur les médailles, signifient ou l'origine de la ville de Rome, fondée par les deux frères Romulus & Rémus, qu'on disoit avoir été alaités par une *louve*, ou simplement la domination romaine, à laquelle les peuples étoient soumis. Peut-être désignent-ils le pays, où il se trouvoit quantité de *loups*, comme l'exprime la médaille de Mérida. Souvent on voit les deux frères attachés aux mammelles de la *louve*. (*Jobert*).

Louve alaitant des enfans (On voit une) sur les médailles de *Roma*, d'Antioche de Pisidie, de Carthage, d'Afrique, de Coillu, de Germé, d'Hippone, de Patras, de Philippi, de Troas.

Louve alaitant un *louveteau* sur les médailles de Cydonia, de Tegea en Crète.

Louve, outil de fer attaché à un cable, & qui sert à élever les pierres. Les *louves*, dont on se sert dans la construction de l'église de Ste. Geneviève à Paris, sont ainsi fabriquées: deux fortes barres de fer sont assemblées, comme des ciseaux, par un boulon; elles portent deux anneaux qui jouent à la place des anneaux fixes des ciseaux, & les deux autres bouts des barres sont recourbés en dehors. On introduit dans le trou conique, creusé dans la pierre, par la partie du cône la plus étroite, les deux bouts recourbés, serrés l'un contre l'autre, & tenant les anneaux éloignés l'un de l'autre. On lie alors le cable aux deux anneaux, & on enlève la pierre. Son poids fait serrer les anneaux; ceux-ci, en se rapprochant, écartent les crochets, & les pressent contre les parois du trou conique de la pierre Vitruve (10. 2.) décrit une espèce de *louve* semblable, qu'il appelle *forfex*: *Ad rechamum imum ferrei forfices religantur, quorum dentes in saxa ferrata accommodantur.*

Les pierres de l'ancien temple de Girgenti en Sicile montrent un autre méchanisme. Les pierres sont taillées en parallélipipèdes, dont deux côtés opposés portent un canal creusé en croissant, avec les pointes fixées à la surface supérieure de la pierre. Le cable remplissoit ce canal, & enlevoit la pierre.

LOXIAS, λοξιας, ambigu, équivoque; surnom donné à Apollon, à cause de ses oracles obscurs & équivoques.

Ce surnom seroit mieux dérivé de la course oblique du soleil, relativement à l'équateur.

LOXO, fille de Borée & d'Orythie.

Loxo, surnom de Diane, selon le scholiaste des hymnes de Callimaque. Le surnom d'*oblique* convenoit parfaitement à la lune, dont la course autour de la terre paroît très-oblique.

ΛΟΞΟΣ. *Voyez* Oblique.

LUA, divinité romaine qu'on invoquoit à la guerre. Tite-Live, liv. 8, dit qu'après un combat contre les volsques, le consul, qui commandoit l'armée romaine, consacra & voua à la déesse *Lua* les armes des morts qui se trouvèrent sur le champ de bataille. On croit que c'étoit la déesse des expiations, (*de luere*, expier) & que cette offrande étoit pour expier l'armée victorieuse pour le sang humain répandu.

Dempster (*Paralip. ad Rosini antiquit.*) lit *luna* au lieu de *Lua*, & il dit que les généraux faisoient des dons à la lune: mais Turnèbe (*adv. l. 16. c. 20.*) a démontré qu'il faut lire *Lua*.

LUBENTIN. *Voyez* LIBENTINA.

LUCA (*bos*). *Voyez* ÉLÉPHANT.

LUCANIA, en Italie. ΛΟΥΚΑΝΟΜ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Les *lucaniens* fournissoient tous les ans aux romains, en guise de tribut, un certain nombre de porcs. (*Cassiodor. var.* II. 39.).

LUCAR, gages des acteurs romains, qui étoient pris sur le produit des coupes de bois voisins de Rome, appartenant au fisc, μισθος ἀπὸ φισκε, (*Glossæ*); de-là vint le mot *lucar*, & non de *locus*, place.

Lucien, dans l'*Icaroménippe*, parle de sept dragmes, environ 7 liv. pour le *lucar*. Marc-Aurèle le fixa à 5 *aureus*, pour le fisc, sans doute; car il permit à ceux qui donnoient le spectacle, de le porter jusqu'à dix. (*Capitol. in. c.* II.). Pour concilier cette énorme différence entre le prix assigné par Lucain, & celui que fixa Marc-Aurèle, on pourroit dire que le premier parloit du *lucar* d'un jour, & le second du *lucar* d'un mois; ou que l'un parloit du commun des acteurs, & l'autre des plus fameux.

LUCARIES & LUCERIES, fêtes romaines qui prenoient leur nom de *lucus*, bois sacré. Ce bois sacré, où l'on célébroit les *Lucaries*, étoit entre le chemin appellé *via salaria*, & le Tibre. Les romains célébroient là cette fête, en mémoire de ce qu'ayant été défaits par les gaulois, ils s'étoient cachés dans ce bois, & y avoient trouvé un asyle assuré. Plutarque dit qu'on payoit, ce jour-là, les comédiens avec l'argent des coupes que l'on faisoit dans le bois sacré: D'autres tirent l'origine de cette fête, des présens de monnoie qu'on faisoit à ces bois sacrés, & qu'on appelloit *luci*. Ces fêtes se célébroient au mois de juillet.

LUCERES, nom de la troisième tribu du peuple romain, au commencement de son empire. Romulus, dit Varron, (*de ling. lat. l. IV.*) divisa les habitans de la nouvelle ville en trois tribus; la première fut appellée *les Tatiens*, qui prirent ce nom de Tatius; la seconde de *Rhamnès*, ainsi nommée de Romulus; & la troisième les *Lucères*, qui tiroient leur nom de Lucumon.

LUCERIE, *Luceria*, aujourd'hui *Lucera*; étoit une ville considérable d'Italie dans la Pouille Daunienne, aux confins des Hirpins, avec le titre de *colonie romaine*. C'est la *Nuceria Apulorum* de Ptolémée (*liv. III. chap. j.*); ses peuples sont nommés *Lucerini*, dans Tite-Live; ses pâturages passoient pour excellens: les laines de ses troupeaux, au rapport de Strabon, quoique un peu moins blanches que celles de Tarente, étoient plus fines, plus douces & plus estimées. Horace (*Ode* 15. *liv. III.*) assure Chloris qu'elle n'a point de graces à jouer du luth & à se couronner de roses, & qu'elle n'est propre qu'à filer les laines de *Lucerie*.

Te lanæ propè nobilem

Tonsæ Luceriam, *non citharæ decent*;

Nec flos purpureus rosæ. (*D. J.*)

LUCERIA, en Italie. LOVCERI.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont:

Une roue.

Une tête de taureau.

Une massue, avec l'arc & le carquois.

LUCERIUS, surnom donné à Jupiter comme à l'auteur de la lumière (de *lux*, lumière).

LUCÉTIEN, ou plutôt *LUCETIUS*, surnom que l'on donnoit à Jupiter dans la langue osque. C'étoit la même chose dans cette langue, que *Diespiter* & *Dijovis* en latin. Ce mot venoit de *lux*, lumière; & on le donnoit à Jupiter, à cause que c'est lui qui donne la lumière au monde. *Voyez* Aulu-Gelle, *l. V. c.* 12.

Une inscription rapportée par Gruter, *p.* 58. *n.* 3. donne aussi cette épithète à Mars; mais elle écrit *Leucetius*.

MARTI LEUCETIO.

PRO SALUTE IMP.

DOMINI N. AUG. PII.

Q. VOCONIUS VITU.

LUS LEG. XXII. PR.

P. F. CURAVIT.

LUCIFER-

LUCIFER. C'est le nom que les poëtes donnant à l'étoile de Vénus, lorsqu'elle brille le matin: comme elle paroît avec l'aurore, on dit que *Lucifer* étoit né de l'aurore; on le fait aussi le chef & le conducteur des astres: c'est lui qui a soin des chevaux & du char du soleil, qu'il attèle & qu'il détèle avec les heures. Enfin on lui donne des chevaux blancs.

Les chevaux de main, *equi desultorii*, lui étoient consacrés.

LUCIFERA, surnom de Diane. Les grecs invoquèrent Diane *Lucifera* pour les accouchemens, dit Cicéron; de même que nous invoquons Junon, Lucine. Diane, sous ce titre, est la même que Diane-Lune; elle porte le croissant sur la tête, & un flambeau élevé à la main; elle est aussi couverte d'un grand voile tout parsemé d'étoiles. *Voyez* LUNE. On donnoit aussi ce nom à Hécate. *Voyez* HÉCATE.

LUCILIA, famille romaine, dont on a des médailles,

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est RUFUS.

LUCILLE, femme de Vérus.

LUCILLA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

C. en or.

C. en argent.

RRR. en médailles grecques d'argent, avec le nom de *Mannus*, prince de l'Arabie.

C. en G. & M. B. de coin romain.

RRR. en M. B. de colonies.

RRR. en G. B. grec.

RR. en M. & P. B.

Il y a des médaillons de bronze de *Lucille*.

Sur quelques têtes de dames romaines, on remarque des coëffures de cheveux postiches: la statue de *Lucille*, femme de l'empereur Lucius Vérus, conservée au capitole, a des cheveux de marbre noir, qui sont adaptés de façon qu'on peut les ôter.

LUCINE, divinité qui présidoit aux accouchemens chez les Romains. Les Egyptiens chargèrent de cette fonction Bubaste (*Voyez* ce mot) à laquelle les Grecs substituèrent Diane-Ilithie, ou simplement Ilithye (*Voyez* ce mot). Les Romains créèrent à leur exemple une divinité particulière pour présider aux accouchemens, & ils l'appelèrent *Lucine*. Cependant il y a grande apparence que *Lucine* n'étoit qu'un surnom d'une divinité déjà connue, mais un surnom relatif à ces nouvelles fonctions.

Souvent c'est Diane, comme dans une inscription antique, recueillie par Gruter, qui porte: *Diana Lucina invicta*; mais plus communément, c'est Junon; Térence ne dit que *Juno Lucina*. Olen de Lycie, un des plus anciens poëtes de la Grece, donne cette Déesse pour mère de Cupidon, dans un hymne qu'il avoit fait en son honneur, & dont parle Pausanias; mais Olen est le seul qui ait imaginé cette fiction.

Dès que les femmes en travail invoquoient *Lucine*, elle venoit pour les assister & leur procurer une heureuse délivrance. Les Parques accouroient aussi de leur côté, mais c'étoit pour se rendre maîtresses de la destinée de l'enfant, au moment de sa naissance.

On connoît les formules de prières des femmes en couche, lorsqu'elles appelloient *Lucine* à leurs secours: elles s'écrioient, *casta, fave Lucina! Juno Lucina, fer opem; serva me, obsecro!* Mais Ovide, qu'on peut regarder comme un grand prêtre, initié dans les mystères les plus secrets de *Lucine*, ou plutôt instruit par elle-même, apprit aux femmes en travail la conduite importante qu'elles devoient tenir dans ces momens, lorsqu'il leur dit:

Ferte Deæ flores, gaudet florentibus herbis
Hæc Dea; de tenero cingite flore caput;
Dicite: tu lumen nobis Lucina dedisti:
Dicite: tu voto parturientis ades.

Le même Ovide nous décrit toutes les fonctions de *Lucine*; mais c'est assez pour nous de voir que les couronnes & les guirlandes entroient dans les cérémonies de son culte. Tantôt on représentoit cette déesse comme une matrone, qui tenoit une coupe de la main droite, & une lance de la gauche; tantôt elle est figurée assise sur une chaise, tenant de la main gauche un enfant emmailloté, & de la droite une fleur qui ressemble au lys. Quelquefois on lui donnoit une couronne de dictamne, parce qu'on croyoit que cette plante procuroit une prompte & heureuse délivrance.

On appelloit cette déesse *Ilithie*, *Zigie*, *Natalis*, *Opigène*, *Olympique*; & sous ce dernier nom, elle avoit un temple en Elide, dont la prêtresse étoit annuelle.

Le nom de *Lucine* vient, dit Ovide, de *lux*, lumière, parce que c'est cette divinité qui donne par sa puissance, le jour, la lumière aux enfans.

LUCINIENE, Junon avoit un autel à Rome sous ce nom, qui paroît être le même que Lucine. On dit que les cendres qui restoient du sacrifice, demeuroient immobiles, quelque vent qu'il fît.

LUCIPOR, fils de Lucius, comme *Marcipor* étoit le fils de *Marcus*.

LUCIUS CESAR, second fils d'Agrippa.

Lucius Cæsar, princeps juventutis.

Ses médailles sont :

O. en or, en argent, & en G. B. de coin romain.

RRR. en M. B.

RR. en P. B.

RRR. en G. B. de colonies, avec sa tête & celle de son frère.

RR. en M. B. avec les mêmes têtes.

RR. en P. B. & les mêmes têtes.

RR. en P. B. grec.

LUCRECE. Sur une pierre gravée antique de la galerie de Florence (*tome 2 table 57 n. 1*) on voit cette généreuse Romaine s'enfoncer un poignard dans le sein.

LUCRETIA, famille Romaine, dont on a des médailles,

C. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont : *Trio*, *Vespillo*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LUCRETILE, *Lucretilis*, montagne de la Sabine en Italie, dans le canton de Bandusie, peu loin de la rive droite de la Curèze. Horace avoit sa maison de campagne sur un côteau de ce mont; & je trouve qu'elle étoit mal placée pour un poëte qui ne haïssoit point le bon vin; car les vignobles de tout le pays, & particulièrement du mont *Lucrétile*, étoient fort décriés; mais il avoit tant d'autres agrémens, qu'Horace n'a pu s'empêcher de le célébrer & d'y inviter Tyndaride. « Faune, lui dit-il, ne fait pas toujours sa demeure sur le Lycée; souvent il lui préfère les délices de *Lucrétile*; c'est là qu'il défend mes troupeaux contre les vents pluvieux, & contre les chaleurs brûlantes de l'été. Il ne tiendra qu'à vous de venir dans ce riant séjour ».

Velox amœnum sæpè Lucretilem
Mutat Lycæo Faunus, & igneam
Defendit æstatem capellis
Usque meis, pluviosque ventos, &c.

(Ode XVII. liv. 1.). *D. J.*

LUCRIN (*le*), *Lucrinus lacus*, lac d'Italie, qui étoit sur les côtes de la Campanie, entre le promontoire de Misène & les villes de Baies & de Pouzzoles, au fond du golfe Tyrrhénien.

Il communiquoit avec le lac Averne, par le moyen d'un canal qu'Agrippa fit ouvrir l'an 717 de Rome. Il construisit dans cet endroit un magnifique port, le port de Jules, *portus julius*, en l'honneur d'Auguste, qui s'appelloit alors seulement *Julius Octavianus*; la flaterie ne lui avoit pas encore décerné d'autre titre.

Non-seulement Pline & Pomponius Méla, mais encore Horace, parlent plus d'une fois du *lac Lucrin*; tantôt ce sont les huîtres de ce lac qu'il vante à l'imitation de ses compatriotes : *non me lucrina juverint conchylia* (ode XI, *liv.* V.) Non les huîtres du *lac Lucrin* ne me feront pas faire une meilleure chère ». En effet les Romains donnèrent long-tems la préférence aux huîtres de ce lac; ils s'en régaloient dans les festins de nôces, *nuptiæ videbant ostreas lucrinas*, dit Varron; ils les regardoient comme les plus délicates; *concha lucrini delicatior stagni*, disoit Martial de son tems; ensuite ils aimèrent mieux celles de Brindes & de Tarente; enfin ils ne purent plus souffrir que celles de l'Océan atlantique.

Horace portant ses réflexions sur ces progrès du luxe, dit que l'on avoit formé de grands viviers & de vastes étangs dans les maisons de plaisance, des étangs même d'une plus grande étendue que le *lac Lucrin*.

Undique latius
Extenta visentur Lucrino
Stagna lacu.

Ode XII, liv. II.

Mais nous ne pouvons plus juger de la grandeur de ce lac, ni du mérite de ses coquillages. En 1638, le 29 septembre, le *lac Lucrin* fut presqu'entièrement comblé; la terre, après plusieurs secousses, s'ouvrit, jetta des flammes & des pierres brûlées en si grande quantité, qu'en vingt-quatre heures de tems il s'éleva du fond une nouvelle montagne qu'on nomma *Monte nuovo di Cinere*, & que Jules-César Capaccio a décrite dans ses Antiquités de Pouzzoles (*Historia Puteolana*, *cap.* XX). Ce qui reste de l'ancien lac

autour de cette montagne, sur laquelle il ne croît point d'herbes, n'est plus qu'un marais qu'on appelle *lago di Licola* (D. J.).

LUCULLEUM MARMOR, nom que les anciens donnoient à un marbre noir, sans veines, très-dur, & qui prenoit un très-beau poli; lorsqu'il étoit cassé on remarquoit dans l'endroit de la fracture de petits points luisans, comme du sable d'or. Son nom lui a été donné, parce que Lucullus fut le premier qui en introduisit l'usage à Rome, où il l'apporta d'Egypte. On en trouve en Italie, en Allemagne, en Flandre, & dans le comté de Namur. Les Italiens le nomment *nero antico*, noir antique: on le nomme aussi *marbre de Namur*.

LUCULLIENS, (*jeux*) *ludi luculliani*, jeux publics que la province d'Asie décerna à Lucullus, en mémoire de ses bienfaits.

Ce général Romain, célèbre par son éloquence, par ses victoires & par ses richesses, après avoir chassé Mithridate du Pont, & soumis presque tout le reste de ce royaume, employa près d'un an à réformer les abus que les exactions des traitans y avoient introduits. Il remédia à tous les désordres, & gagna si fort l'estime & le cœur de toute la province, qu'elle institua en son honneur, l'an 70 avant J. C., des jeux publics qui furent nommés *lucculliens*, & qui durèrent assez longtems; on les célébroit tous les ans avec un nouveau plaisir; mais les partisans voyant leurs grosses fortunes détruites par les réglemens de Lucullus, vinrent cabaler fortement à Rome contre lui, & firent si bien par leur argent & leurs intrigues, qu'on le rappella & qu'on lui donna un successeur qui recueillit les lauriers dûs à ses victoires. (*D. J.*)

LUCULLUS, surnom des familles LICINIA, TERENTIA.

LUCUMON, prince ou chef particulier de chaque peuple des anciens Etrusques. Comme l'Etrurie se partageoit en douze peuples, chacun avoit son *lucumon*; mais un d'eux jouissoit d'une autorité plus grande que les autres. Les privilèges distinctifs des *lucumons*, étoient de s'asseoir en public dans une chaire d'ivoire, d'être précédés par douze licteurs, de porter une tunique de pourpre enrichie d'or, avec un sceptre au bout duquel étoit fixé un aigle (D. J.).

Festus dit qu'on appelloit aussi *Lucumones* des fous, qui, semblables à de mauvais génies, infestoient certains lieux: *dicti sunt quidam homines ob insaniam, quòd loca, ad quæ venissent, infesta facerent*. C'étoit la fable des loups-garoux.

LUCUNS,
LUCUNCULUS, } gâteaux & friandises. Afranius cité par Nonius (*c. 2. n. 483.*).

Pistori cur non, cur non scriblitario,
Ut mittat fratris filio lucunculos.

On disoit *lucuns* dans l'origine. Varron cité par Nonius, dit:

Ac nulla ambrosia, non nectar, non allia, Sardæ;
Panis, pemma, lucuns, cibus qui purissimus multò est.

LUCUS, bois sacré. *Voyez* BOIS.

L'antiquité ayant l'usage de consacrer les bois à des dieux ou à des déesses, il est arrivé en géographie qu'il y a des noms de divinités, même des noms d'empereurs joints à *lucus*, qui désignent des villes ou lieux autrefois célèbres, comme *lucus Augusti*, ville de la Gaule Narbonnoise; *lucus Asturium*, qui est Oviedo, ville d'Espagne en Asturie, & autres semblables.

L'étimologie du mot *lucus*, bois consacré aux dieux, vient de ce qu'on éclairoit ces sortes de bois aux jours de fêtes, *quod in illis maximè luceat*; du moins cette étimologie me semble préférable à celle de Quintilien & de Servius, qui ont recours à l'antiphrase, figure de l'invention des grammairiens, que les habiles critiques ne goûtent guères, & dont ils ont forr sujet de se moquer. (D. J.)

LUDERE, expression des gladiateurs, éviter un coup, une atteinte.

LUDIUS,
LUDUS,
LYDUS, } homme qui se donnoit en spectacle aux Romains, gladiateur, pantomime, &c.

Ludii, étoient spécialement de jeunes enfans, des adolescens, qui marchoient armés & vêtus élégamment dans les pompes du cirque & des théâtres.

LUDI,
LUDUS, } *Voyez* JEUX.

LUDUS Æmilius, école de gladiateurs, bâtie par Æmilius Lepidus. Victor la place dans la huitième région de Rome.

Ludus Dacicus, école des gladiateurs Daces. Elle étoit placée dans la troisième région, selon Victor & Rufus.

Ludus Gallicus, école des gladiateurs Gaulois, située dans la seconde région.

Ludus magnus, école de gladiateurs, célèbre par son étendue & sa magnificence, située dans la troisième région, selon Victor & Rufus.

Ludus matutinus, lieu des exercices du matin pour la jeunesse Romaine, & pour les gladiateurs, situé dans la seconde région.

Ludus litterarius, école où l'on enseignoit à lire; il y en avoit à Rome pour les garçons & pour les filles. Celles-ci y étoient conduites par leurs nourrices, comme il paroît par l'histoire de Virginie, l'objet de la passion du décemvir Appius. Tite-Live dit d'elle (*lib.* 3, *c.* 44.). *Cum nutrice venisse in forum: namque ibi in tabernis litterarum ludi erant.*

LUGA, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* Log.

LUGDUNUM, dans les Gaules. Lvgd.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

On lui attribue avec raison une médaille latine, frappée en l'honneur de César & d'Auguste, avec le mot copia.

On commerçoit à compter par lieues, *leugæ*, depuis cette ville, en allant au Nord.

LUGOVIBUS. Muratori (529. 7.) rapporte l'inscription suivante, trouvée à Osma en Espagne. C'est la seule fois qu'il est mention des divinités appellées *Lugoves*, & du *Collegium sutorum*.

LUGOVIBUS
SACRUM
LOCO. PUTEI
CO. COLLE
GIO. SUTORU
M. D. *. D.

LUGUBRIA, habits de deuil. Ovide (*Met. XI.* 669.):

Surge, age, da lacrymas; lugubriaque indue, nec me
Indeploratum sub inania tartara mitte.

Séneque dit de même (*ad Helv. c.* 16.): *Nostis quasdam, quæ amissis filiis imposita lugubria numquam exuerunt.*

LUMIIS. Gruter (107. 4.) rapporte l'tion suivante:

LUMIIS
EX. VOTO
RIMICENIUS
LITIO.

Si *lumiis* n'est pas une corruption de *lymphis*; on ne sait ce que ce mot peut exprimer.

LUNA, aujourd'hui *Carrare*, près de Gênes; sur les confins de l'ancienne Ligurie.

Ses carrières inépuisables de marbre blanc fournissoient déjà aux empereurs Romains la matière des statues & des vases; car on trouve un *Adjutor tabularii marmorum Lunensium*, *sous-inspecteur des marbres de Luna. Voyez* Apollon, Marbre *de Luna*, & *Lunense marmor.*

Luna. Voyez *Lunula.*

LUNAIRE (Calendrier, Année & Cycle). *Voyez* Calendrier, Cycle & Année.

LUNAISON, période ou espace de tems; compris entre deux nouvelles lunes consécutives.

La *lunaison* est aussi nommée *mois sinodique*; & elle est composée de 29 jours 12 heures $\frac{3}{4}$.

La *lunaison* est fort différente de l'espace de tems que la lune met à faire sa révolution autour de la terre; car cet espace de tems qu'on appelle *mois périodique lunaire* est de 27 jours 7 heures 43 secondes, & plus court d'environ deux jours que la lunaison.

Après 19 ans, les mêmes *lunaisons* reviennent au même jour, mais non pas au même instant du jour, y ayant au contraire une différence d'une heure 25 minutes 33 secondes: en quoi les anciens étoient tombés dans l'erreur, croyant le nombre d'or plus sûr qu'il n'est. *Voyez* Nombre d'or, Méthonique, Epacte, & Calendrier. *Voyez aussi* Saros.

On a trouvé depuis qu'en 312 ans les *lunaisons* avancent d'un jour sur le commencement du mois, de façon que lorsque l'on réforma le calendrier, les *lunaisons* arrivoient dans le ciel quatre à cinq jours plutôt que le nombre d'or ne le marquoit. Pour remédier à cela, nous faisons maintenant usage du cycle perpétuel des Epactes.

Nous prenons 19 épactes pour répondre à un cycle de 29 ans; & quand au bout de 300 ans la lune a avancé d'un jour, nous prenons 19 autres épactes, ce qui se fait aussi lorsque l'on est obligé de rajuster, pour ainsi dire, le calendrier au soleil par l'omission d'un jour intercalaire, comme il arrive trois fois dans 400 ans.

Il faut avoir soin que l'index des épactes ne soit jamais changé, si ce n'est au bout du siècle, lorsqu'il doit l'être en effet par rapport à la métemptose ou proemptose. *Voyez* MÉTEMPTOSE & PROEMPTOSE.

LUNDI, ce second jour de la semaine se trouve personnifié dans les monumens, par une figure de Diane-lune qui porte le croissant sur la tête, ornement ordinaire de Diane.

LUNE. *Voyez* ISIS, DIANE, HÉCATE, NOÉMÉNIE, ASTARTE, IOH, BUBASTE, BUTOS.

Les Egyptiens donnoient les deux sexes à la *lune*; astre, elle étoit du féminin; être mystique, c'étoit un dieu. Recevant les influences du soleil, elle étoit passive ou du genre féminin; mais renvoyant ces influences à la terre, la *lune* agissoit, & c'étoit une divinité du genre masculin. Elle étoit avec le soleil le principal objet du culte des Egyptiens, qui la nommèrent d'abord *Ioh*, & depuis *Isis*, & souvent la reine du ciel. Ce peuple attribuoit à la *lune* une grande influence sur la génération, la conservation & l'accroissement de tous les êtres sublunaires; & leur opinion se répandit chez tous les autres peuples de l'antiquité.

La *lune* avoit encore, selon les Egyptiens, des influences particulières sur le Nil; c'étoit elle qui le faisoit enfler, & sur-tout dans sa première phase. Elle exerçoit un empire souverain sur les vents. Ses noms changeoient suivant ses phases; on l'appelloit Bubaste, lorsqu'elle étoit nouvelle; & *Butos*, lorsqu'elle étoit pleine. Cheremon prêtre Egyptien, dit expressément (*in Porphyrii epistolâ ad Anebonem, præmissa Jamblicho de Mysteriis pag.* 7 &) que l'histoire d'Osiris & d'Isis, & que toutes les fables sacerdotales d'Egypte se rapportoient à la *lune* croissante, à son décours, & au cours du soleil.

Les Egyptiens, & d'après eux, tous les anciens croyoient que la *lune* pompoit les eaux sauvages, & s'en nourrissoit; c'est pourquoi ils lui attribuoient des influences humides, telle que la production de la rosée, des fruits nouveaux. Ses influences augmentoient d'énergie à mesure qu'elle approchoit du plein. On l'accusoit de causer la folie, sans doute à cause des vicissitudes de ses phases.

Une partie des peuples orientaux adoroient la *lune* sous le nom de *Céleste*; les Phéniciens, sous le nom d'*Astarté*; les Perses, sous le nom de *Mistra*; les Arabes, sous le nom d'*Alizat*; les Africains, sous le nom du dieu *Lunus*; les Grecs & les Romains, sous le nom de *Diane*.

Macrobe assure que toutes les divinités des Païens pouvoient se rapporter à ces deux astres. Du moins il est sûr qu'ils firent l'un & l'autre les premiers objets de l'idolâtrie chez la plupart des peuples de la terre.

Les hommes frappés de la grandeur de ces deux globes lumineux qui brilloient sur tous les autres avec tant d'éclat & de régularité, se persuadèrent aisément qu'ils étoient les maîtres du monde, & les premiers dieux qui les gouvernoient. Ils les crurent animés; & comme ils les voyoient toujours les mêmes, & sans aucune altération, ils jugèrent qu'ils étoient immuables & éternels.

Dès-lors on commença à se prosterner devant eux, à leur bâtir des temples découverts, & à leur adresser mille hommages pour se les rendre favorables.

Mais la *lune* ne paroissant que la nuit, inspira le plus de crainte & de frayeur aux hommes; ses influences furent extrêmement redoutées. De là vinrent les conjurations des magiciens de Thessalie, celles des femmes de Crotone, les sortilèges & tant d'autres superstitions de divers genres qui n'ont pas encore disparu de dessus notre hémisphère.

César ne donne point d'autres divinités aux peuples du Nord, & aux anciens Germains que le feu, le soleil & la *lune*. Le culte de ce dernier astre franchit les bornes de l'océan Germanique, & passa de la Saxe dans la Grande-Bretagne.

Il ne fut pas moins répandu dans les Gaules; & si nous en croyons l'auteur de la *Religion des Gaulois*, il y avoit un oracle de la *lune* déservi par des Druides dans l'île de Sain, située sur la côte méridionale de la Basse Bretagne.

En un mot, on ne vit qu'un petit nombre de philosophes grecs & romains, regarder la *lune* comme une simple planete, & pour m'exprimer avec Anaximandre, comme un feu renfermé dans la concavité d'un globe dix-neuf fois plus grand que la terre. C'est-là, disoient-ils, que les ames moins légeres que celles des hommes parfaits, sont reçues, & qu'elles habitent les vallées d'Hécate, jusqu'à ce que dégagées de cette vapeur qui les avoit empêchées d'arriver au séjour céleste, elles y parviennent à la fin. (*D. J.*)

LUNENSE MARMOR, nom que les anciens donnoient à une espèce de marbre blanc plus connu sous le nom de *marbre de Carrare*. Il étoit très-estimé chez les anciens; il est d'un blanc très-pur, d'un tissu très-serré, & d'un grain très-fin: il s'en trouve encore beaucoup en Italie; il est plus dur que les autres espèces de marbre blanc, & a plus de transparence. Quelques auteurs l'ont confondu avec le marbre de Paros; mais ce dernier n'est pas d'un tissu aussi solide, & n'est point

si blanc que le marbre de Carrare, quoiqu'il ait plus d'éclat que lui.

LUNES d'argent, *lunulæ*. Souvent les gens du peuple à Naples attachent à leur bras une demi-*lune* d'argent, qu'ils appellent *luna pezzura*, c'est-à-dire, *lune* pointue, & qu'ils regardent comme un préservatif contre l'épilepsie; mais il faut que cette *lune* ait été fabriquée de l'aumône qu'on a recueillie soi même, & qu'on la porte ensuite à un prêtre qui la bénisse. Cet abus est connu, cependant on le tolère. Il se pourroit que le grand nombre de demi-*lunes* d'argent, qui se trouvent dans le cabinet de Portici, aient eu le même objet de superstition. Les athéniens les portoient au cuir du talon de leurs chaussures sous la cheville du pied. (*Vinckelmann*). *Voyez* LUNULE.

LUNETTES. Les anciens ont-ils connu les *lunettes?* S'ils ne les ont pas connues, à qui les devons-nous? Je vais répondre en détail à ces deux questions, parce qu'elles appartiennent à une découverte, dont les modernes doivent se glorifier, & qui est de l'usage le plus étendu. On trouve, à la vérité, chez les écrivains grecs & romains les principes d'optique, sur lesquels sont construites les *lunettes*. Pline a parlé des effets de la réfraction, & même des verres qui pouvoient aider les myopes. « *Iidem*, dit-il, *plerumque & concavi, ut visum colligant...... Nero gladiatorum pugnas spectabat smaragdo* ». On tailloit, selon lui, des émeraudes dans la forme de nos verres concaves; elles devoient par conséquent produire le même effet que les lorgnettes qui, en diminuant les objets, les nettoient & les rendent distincts; & Neron, qui apparemment avoit la vue courte, regardoit de loin, au travers d'une émeraude ainsi taillée, les combats des gladiateurs. Séneque s'est également expliqué sur les propriétés des verres convexes d'une manière très-précise. Comment le premier de ces deux écrivains, qui a composé un chapitre entier des *inventeurs des choses*, comment tous les historiens, comment les poëtes satyriques de la Grèce & de Rome; enfin, comment les médecins de ces mêmes peuples ont-ils tous passé sous silence d'un commun accord, les *lunettes*, instrument d'une utilité si générale & d'une construction si facile? C'est qu'il n'a jamais été connu & appliqué aux besoins des vieillards.

En vain objecteroit-on le *faber ocularius*, ou *ocularius* de quelques anciennes inscriptions? Ces ouvriers n'avoient rien de commun avec les opticiens; mais ils faisoient des yeux de verre, de crystal, d'or, d'argent, de pierres précieuses pour les statues, principalement pour celles des dieux. Pline parle d'un lion, dont les yeux étoient des émeraudes; ceux de Minerve, au temple de Vulcain à Athènes, brilloient, selon Pausanias, d'un verd de mer, & étoient sans doute des bérils. On a découvert à Herculanum plusieurs statues, dont les yeux sont creusés; & Buonarotti en conservoit, dans son cabinet, avec des yeux d'argent. Les vieillards anciens ne renonçoient cependant pas à l'écriture & à la lecture. Ils se servoient d'un tube simple, qui, séparant & isolant les objets, dirigeoit la vue, & rendoit la vision plus nette. L'expérience est d'accord avec cette conjecture: car même, sans tube, & regardant entre leurs doigts un peu séparés, ou par un trou d'épingle fait dans une carte, plusieurs personnes assujetties depuis long-tems à l'usage des *lunettes*, lisent assez facilement. D'ailleurs, ne connoissant pas les postes, les anciens écrivoient peu; les grands ne le faisoient que par le ministère des affranchis, & tous se servoient d'un caractère très-gros & très-lisible. Témoins les anciens manuscrits, & principalement le Virgile de Florence, celui de Rome, & les pandectes de la première ville, qui sont de la plus grosse écriture. On peut donc regarder comme démontré que les *lunettes* ont été inconnues aux anciens, & qu'elles sont dues aux modernes.

Les arabes, en renouvellant l'étude de l'astronomie & de la médecine, avoient-ils porté leurs recherches sur les verres convexes, & en avoient-ils transmis la connoissance aux grecs avec leurs ouvrages? On ne peut donner d'autre origine à ce verre, dont du Cange fait mention. Il a trouvé dans la bibliothèque du roi un poëme grec manuscrit, par lequel il veut prouver que les *lunettes* étoient en usage à Constantinople dès l'an 1150. Le poëte Ptochoprodromus, y dit dans ses vers politiques contre Hégumenus, que les médecins de l'empereur Manuel Comnène *tâtent le pouls, & regardent ensuite les excrémens du malade avec un verre*. Mais Ménage croit qu'ils en usoient ainsi plutôt pour le soulagement de leurs nez, que pour celui de leurs yeux. Quoi qu'il en soit, cette invention fut inconnue pour lors à l'Occident, & il la doit probablement à un florentin nommé Salvino *de Glarmati*, mort en 1317. Maria Manni rapporte dans ses opuscules scientifiques l'épitaphe de ce Salvino, qui se lisoit autrefois dans la cathédrale de Florence, & qui lui faisoit expressément honneur de sa découverte. Elle fut peu répandue d'abord; car on l'attribua à un dominicain, Alexandre Spina, mort à Pise en 1313, qui, sans doute rendit les *lunettes* communes & d'un facile usage. Ce dominicain cependant ne s'en occupa que d'après les descriptions vagues qui lui avoient été faites du travail de Salvino. Nous apprenons ce fait d'une ancienne chronique manuscrite des prêtres de l'oratoire de Pise, dans laquelle on lit ces mots sous l'an 1313, après sa mort. « *Qua-*

cumque vidit aut audivit facta, scivit & facere; ocularia ab aliquo primo facta & communicare nolente, ipse fecit & communicavit ». Quoique l'invention de Salvino eût transpiré, comme nous l'apprenons d'un Bernard Gordon, qui, dans son *Lilium medicinæ*, écrit en 1305, parle d'un collyre avantageux pour faire lire un vieillard sans *lunettes*; comme nous l'apprenons encore d'un Scandro di Popozzo, qui dit, dans un manuscrit écrit en 1298, *je suis si vieux, que je ne puis lire ni écrire sans verres qu'on nomme* lunettes, *senza occhiali*; nous attribuons à Spina l'honneur de cette découverte, parce que lui seul nous en a fait jouir.

Nous pouvons donc lui donner pour époque l'espace qui s'est écoulé entre 1280 & 1300; & c'est l'opinion générale pour l'Italie, où Jordanus de Rivalto, autre dominicain, disoit, dans des sermons prêchés autour de l'an 1305: « Il n'y a » pas vingt ans qu'on a trouvé l'art de faire des » *lunettes* qui aident la vue. C'est un art des plus » utiles & des plus nécessaires ». La France partagea bientôt les fruits de cette découverte; & le Roman de la Rose, achevé sous Philippe-le-Bel, par Jean de Meun, vers l'année 1300, parle, sous le nom de *miroirs*, de plusieurs sortes de *lunettes*, tant de celles qui grossissent les objets, que de celles qui les diminuent. Il vante même beaucoup un ouvrage intitulé *le Livre des Regars*, qu'il attribue à un certain Alhetam, mort depuis quelques années. Voici ces vers:

Cil fit le livre des regars.
De ce doit-il science avoir,
Qui veult de l'arc du ciel sçavoir.
Car de ce doit estre jugeur
Clerc naturel & regardeur:
Et sache de geometrie,
Dont necessaire est la maistrie
Au livre des regars prouver.
Lors pourra les causes trouver,
Et les forces des mirouers,
Qui tant ont merveilleux povoirs,
Que toutes choses trés-petites,
Lettres grestes, trés-loing escriptes
Et poudres de sablon menues,
Si grandes & si grosses sont veues,
Et si apparans aux mirans,
Que chacun les peult choisir, ens
Que l'on les peult lyre & compter
De si loing, que qui racompter
Le vauldroit, & qui l'auroit veu,
Si ne pourroit-il estre creu
D'homme qui point veu ne l'auroit,
Ou qui les causes n'en sauroit.
Si ne seroit-ce pas creance,
Puisqu'il en auroit la science.

Voyez VERRE.

LUNISOLAIRE (Cycle). *Voyez* CYCLE paschal.

LUNULA, *LUNULE*, *Voyez* LUNES d'argent. C'étoit un ornement que les patriciens de Rome portoient sur leurs souliers, peut-être pour marquer l'ancienneté de leur race, ainsi que les peuples d'Arcadie, qui prenoient le titre de προσέληνοι, parce qu'ils prétendoient être plus anciens que la Lune, & l'être autant que Jupiter.

Séneque le tragique (*in Hyppolito*) désigne la lune par cette périphrase:

Sidus post veteres arcades editum.

Le roi Numa fut l'inventeur de la *lunule*. Martial (*lib. II. epist.* 29.) parlant d'une ancienne noblesse, dit:

Non hesterna sedet lunatâ lingula plantâ.

On trouve dans Stace (*liv. V. sylv.* 2. *v.* 28.) *Patricia luna.*

Plutarque, dans ses *Questions romaines*, nous apprend que ces petites *lunes* étoient un symbole qui signifioit que les ames de ceux qui les portoient devoient un jour être élevées au-dessus de la lune, ou qu'elles étoient l'emblême de l'inconstance de la Fortune, à cause des différentes phases de cette planète.

Cependant Isidore (*Orig. l. XXXIX. c.* 34.) assure que cet ornement n'étoit point la représentation de la lune en son croissant, mais la figure de la lettre C, pour désigner le nombre *cent*, & qu'on vouloit par-là conserver le souvenir de celui des sénateurs établis par Romulus.

Les savans ne sont pas d'accord sur l'endroit du soulier où l'on plaçoit cette petite lune. L'opinion la plus généralement reçue est que c'étoit une espèce de boucle d'ivoire qu'on attachoit sur la cheville du pied. Albert Rubens a remarqué que les anciennes statues ont cette boucle sur la partie du pied la plus élevée; mais Ferrarius (*in Analectis de re vest. c.* 35.) assure que cette boucle n'étoit pas la petite lune des patriciens; qu'elle ne servoit qu'à serrer le soulier, & que la petite

lune étoit placée aux talons, ἐν τοῖς ἀστραγάλοις : d'où venoit le proverbe, *nobilitas in astragalis*. Ceux qui pensent ainsi, croient que, selon Philostrate, dans ses Vies des Sophistes (*l. II. in Herode Attico.*), cette boucle ne se mettoit pas sur la partie antérieure du soulier, mais autour du talon. Il faut s'en tenir au sentiment des premiers. Les autres ne paroissent pas avoir entendu le mot ἐπισφύριον dont se sert Philostrate, & que Didyme, en parlant de la chaussure des héros d'Homère (*Il.* Δ. *v.* 18.) & Hésychius expliquent par *malleorum tegumenta ; σφύρον* signifie *la cheville du pied* & non pas *le talon*.

LUNUS (le dieu). *Voyez* MEN.

On le voit sur les médailles de Cibyra, de Trapezopolis en Carie, de Cius en Bithynie, de Sébaste en Galatie, de Sardes.

LUPATA frena, mors rude hérissé d'aspérités & d'inégalités. comme les machoires du *loup*, dont les dents sont fort inégales. Les romains attribuèrent aux gaulois, l'invention de ces mors rudes. Dans les fouilles faites par M. Grignon, dans la ville, gauloise, du Châtelet en Champagne, près de Joinville, on a trouvé des mors de fer brisés & très-rudes, *frena lupata*.

LUPERCAL, grotte où Rémus & Romulus avoient été allaités par la louve ; elle étoit au pied du mont Palatin. Servius croit que cette grotte fut ainsi appellée, parce qu'elle étoit consacrée à Pan, dieu de l'Arcadie, auquel le mont Licée étoit aussi consacré ; il ajoute qu'Evandre, arcadien, étant venu en Italie, dédia de même un lieu au dieu de sa patrie, & le nomma *lupercal*, parce que c'est par le secours de ce dieu, que les bestiaux sont préservés des loups. Il est vrai que le *lupercal* étoit consacré à Pan, & que les luperques, ses prêtres, lui faisoient dans cette grotte, des sacrifices.

LUPERCALES, fêtes instituées à Rome en l'honneur de Pan. Elles se célébroient, selon Ovide, le troisième jour après les Ides de février. Nous avons vu au mot *Lupercal*, que Servius en attribue l'institution à Evandre. Valère-Maxime prétend que les *Lupercales* ne furent commencées que sous Romulus & Rémus, à la persuasion du berger Faustulus. Ils offrirent un sacrifice, immolèrent des chevres, & firent ensuite un festin, où s'étant échauffé la tête à force de boire du vin, ils divisèrent en deux troupes les bergers, qui s'étant ceints de peaux des bêtes immolées, coururent de tous côtés, folatrant les uns avec les autres. En mémoire de cette fête, de jeunes gens couroient tous nuds (remarquez que c'étoit au mois de février), tenant d'une main les couteaux dont ils s'étoient servi pour immoler les chevres ; ils se teignoient le front de ce sang, & l'essuyoient ensuite avec de la laine trempée dans du lait. Dans l'autre main, ils avoient des couroies dont ils frappoient tous ceux qu'ils rencontroient dans leur chemin. L'opinion où étoient les femmes que ces coups de fouet leur servoient à devenir fécondes, ou à accoucher heureusement, faisoit que loin de s'éloigner pour éviter leurs rencontres, elles s'en approchoient pour recevoir ces coups favorables. Voici, selon Ovide, (*Fast. lib.* 2.) l'origine de cette opinion. Les Sabines furent long-tems à concevoir après leur enlevement ; maris & femmes s'adressèrent à Junon ; ils allèrent l'invoquer dans un bois qui lui étoit consacré : elle répondit qu'il falloit qu'un bouc saillît les femmes de Rome : *italicas matres, inquit, caper hircus inito.* Par bonheur un augure qui se trouva présent, les tira de peine ; il immola un bouc, dont il ordonna que la peau fût mise en lanières pour fouetter les femmes. Elles y consentirent, & ne manquèrent pas d'accoucher au dixième mois.

Parmi les Luperques il y avoit des gens de la première qualité, & des magistrats qui couroient la ville tout nuds comme les autres. La raison qui faisoit courir tout nud pendant les *Lupercales*, étoit qu'un jour que Rémus & Romulus célébroient cette fête, des voleurs profitèrent de l'occasion, & enlevèrent leurs troupeaux. Les deux frères & toute la jeunesse qui étoit avec eux, s'en étant apperçus, mirent bas leurs habits, pour courir plus aisément après ces voleurs ; & les ayant atteints, ils leur enlevèrent le butin. Comme cela leur avoit réussi, la coutume de courir nuds aux *Lupercales*, s'introduisit & s'établit. Ovide (*Fast.* 2.), en rapporte encore une autre raison. Il dit qu'Hercule voyageant un jour avec Omphale, Faune qu'il prend ici pour le dieu Pan, devint amoureux de cette belle. Hercule & Omphale logèrent cette nuit dans une caverne. Pendant qu'on leur préparoit à souper, Omphale para Hercule de ses habits & de ses bijoux, & prit à la place la peau de lion, la massue, le carquois & les flèches ; ils soupèrent ainsi travestis, & ne quittèrent point en se couchant leur déguisement. Il fallut se séparer pour cette nuit, parce qu'ils devoient dès le matin faire un sacrifice à Bacchus ; & cette cérémonie demandoit que l'on passât la nuit dans la continence. Faune qui avoit suivi l'objet de son amour, entra dans la caverne à la faveur des ténèbres & du sommeil où tout le monde étoit plongé. Il va de côté & d'autre à tâtons, jusqu'à ce qu'il trouve le lit d'Omphale ; mais il n'a pas plutôt touché la peau du lion, qu'il recule tout effrayé. Il trouve enfin le lit d'Hercule qu'il prend au toucher des habits pour Omphale. Il se glisse dans le lit ; le héros s'éveille, & d'un coup de coude jette Faune hors du lit. Omphale s'éveille

veille, appelle à son secours, demande de la lumière; on trouve Faune étendu par terre, ayant de la peine à se relever, mais qui en fut quitte pour des ris & des huées. De cette aventure il prit en horreur les habits qui l'avoient trompé, & voulut que ses prêtres n'en portassent point pendant les cérémonies de son culte.

Du temps d'Auguste, cette fête qui tomboit en désuétude, fut rétablie, & continua même au-delà du paganisme; car il fut aboli à Rome dès le quatrième siècle, & cependant les *Lupercales* se célébroient encore à la fin du cinquième, comme on le voit dans les lettres du pape Gélase.

LUPERCES ou LUPERQUES, étoient les prêtres du dieu Pan, qui célébroient les lupercales. C'étoient les plus anciens prêtres de Rome, ayant été institués ou par Evandre, ou par Romulus. Ils étoient divisés en deux collèges ou compagnies, celle des Fabiens, & celle des Quintiliens. Jules-César en ajouta une troisième qu'il nomma les Juliens de son nom. Suetone donne à entendre que cet établissement fut une des choses qui rendit cet empereur plus odieux. Il paroît même que cette compagnie de *Luperques* ne fut point instituée par César, ni à l'honneur de Pan, mais par les amis de César, & en son honneur; « car il souffrit, dit Suetone, qu'on lui décernât des honneurs au-dessus de l'homme, un siège d'or dans le sénat & sur le tribunal, des temples, des autels, des statues auprès de celle des dieux, un flamine des *Luperques* & qu'il y eût un mois qui portât son nom ». Cette espèce de sacerdoce n'étoit pas en grand honneur à Rome. Cicéron reproche à Antoine de l'avoir exercé; & il traite le corps des *Luperques* de société agreste, instituée avant l'humanité & les loix, c'est-à-dire, avant que les hommes fussent humanisés & policés (*Cicero pro Cœlio. cap.* 2.)

On voit sur une calcedoine de la collection de Stosch, une figure nue, debout avec une espèce de large ceinture de peau de quelque animal, liée autour du corps; c'est un homme robuste qui ayant un thyrse appuyé contre l'épaule, se met un masque avec les deux mains.

Cette figure qui est d'une admirable gravure, fut publiée par Ficoroni (*Maschere Scen. tom. XIII. pag.* 57.), à qui elle appartenoit alors, & qui en mourant en fit présent au baron de Stosch. Elle a été aussi publiée par Gravelle (*Pierres Gravées tom. II, pl.* 29), & par Natter (*Pier. Grav. pl.* 21.); mais le dessin de ces auteurs ne répond pas à la pierre; celui de Natter est pourtant recommandable, en ce qu'il montre la profondeur de la gravure.

La figure représente sans doute un *Lupercal*, c'est-à-dire, l'un de ces prêtres de Pan (*Val. Max. lib. II. cap.* 2. *n.*9.), qui couroient nuds par les rues, & n'avoient que les parties naturelles couvertes des peaux des brebis qui avoient été immolées à Pan. Les rits des fêtes de Pan ne différoient pas beaucoup de ceux des fêtes de Bacchus; & celles-ci étoient célébrées par des divertissemens de théâtre; les fêtes de Pan se distinguoient peut-être aussi par des spectacles, auxquels le masque feroit allusion; car, on ne lit pas que les prêtres des *Lupercales* courussent masqués; mais le silence des anciens ne rend pas cette supposition impossible.

LUPERCUS, surnom de la famille *Gallia*.

LUPIN, *lupinus* ou *lupinum*, semence de *lupins*.

Du tems de Galien, on faisoit souvent usage des graines de *lupin* pour la table; aujourd'hui on n'en mange plus. Lorsqu'on les macère dans l'eau chaude, les *lupins* perdent leur amertume & deviennent agréables au goût; on les mangeoit cuits avec de la saumure simple, ou avec de la saumure & du vinaigre, ou même assaisonnés seulement avec un peu de sel. Pline rapporte, que Protogène travaillant à son chef-d'œuvre, au tableau d'Ialyse, pour l'amour duquel, Démétrius manqua depuis de prendre Rhodes, ne voulut, pendant long-tems, se nourrir que de *lupins* simplement apprêtés, de peur que d'autres mets ne lui rendissent les sens moins libres.

Les comédiens & les joueurs à Rome se servoient quelquefois de *lupins* au lieu d'argent, & on y imprimoit une certaine marque pour obvier aux fripponneries: cette monnoie fictive couroit entr'eux, pour représenter une certaine valeur & ne passoit que dans leur société. De-là vint qu'Horace (*Ep. VII. l. I.*) dit qu'un homme sensé connoit la différence qu'il y a entre l'argent & les *lupins*.

Nec tamen ignorat quid distent æra lupinis.

Il y a un passage assez plaisant, à ce sujet, dans le *Pænulus* de Plaute (*Act. III. Scène II*) le voici:

Aga. *Agite, inspicite, aurum est.*

Col. *Profectò, spectatores, comicum; macerato hoc pingues fiunt auro in barbariâ boves.*

« Aga C'est de l'or ».

« Col. Oui, messieurs, ma foi c'est de l'or de comédie; c'est de cet or dont on se sert en Italie, pour engraisser les bœufs ».

Il paroît par une loi de Justinien (*l. I. cod. tit. de aleatoribus*) que les joueurs se servoient souvent de *lupins* au lieu d'argent, comme nous nous servons de jetons: « Si quelqu'un, dit la loi, a perdu au jeu, des *lupins* ou d'autres marques,

celui qui a gagné ne pourra s'en faire payer la valeur ».

Je ne sais d'où vient l'origine de *lupin*, mais je ne puis la tirer du grec λύπη, *tristesse*; parce que les anciens grecs ne font point mention de ce légume; il n'étoit connu qu'en Italie; c'est donc plutôt à cause de son amertume, que Virgile appelle le *lupin*, triste, *triste*. On corrigeoit, comme j'ai dit, ce défaut en faisant cuire les grains dans l'eau bouillante, que l'on jettoit, ensuite on les égouttoit bien; & on les apprêtoit. (*D. J.*) *Voyez* BIERRE & CICER.

LUPINAIRE, marchand de lupins, *lupinarius*. Lampride, dans la vie d'Alexandre-Sévère, dit que cet empereur fit des corps de tous les métiers; & il nomme, entr'autres, les *lupinaires*. Cependant comme on ne trouve point qu'il soit parlé ailleurs des *lupinaires*, Casaubon, dans ses notes sur cet endroit, doute s'il ne faut pas lire *popiniariorum*, au lieu de *lupinariorum*, cabaretiers, au lieu de *lupinaires*.

LUPUS, instrument crochu, semblable aux harpons des bateliers. On s'en servoit dans les assauts, pour percer & saisir les assiégeans. (*Tit. liv.* 28. 3.).

LUPUS, poisson. *Voyez* LOUP.

LUPUS, surnom de la famille *RUTILIA*.

LURCO, surnom de la famille *AUFIDIA*. Il désignoit un gourmand, un dissipateur.

LVRIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *AGRIPPA*.

LURIDUS color. *Voyez* GRIS.

LUS, dans les Gaules. LVS.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze....... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

LUSCINUS, surnom de la famille *FABRICIA*.

LUSCUS, surnom de la famille *ANICIA*.

LUSITANIENS. *Voyez* ESPAGNOLS.

LUSORIA, endroits particuliers que les empereurs faisoient construire dans l'enceinte de leurs palais, ou tout auprès, pour se donner le divertissement des jeux, des combats de gladiateurs ou de bêtes féroces, hors de la foule, & pour ainsi dire, dans leur domestique.

Lampride, dans la vie d'Elagabale, fait mention des *lusoria* que les empereurs avoient à Rome. Domitien en avoit un à Albe, dont il est parlé dans Juvénal (*Sat. IV vers* 99) & dans son ancien Scholiaste. Lactance parle de celui de Valère Maximien, dans lequel il se plaisoit à faire déchirer des hommes par des ours furieux. A Constantinople il y avoit deux *lusoria*, l'un dans la quatorzième région, & l'autre dans la première, auprès du grand palais.

Ces *lusoria* étoient des diminutifs de vrais amphithéâtres; ils étoient beaucoup plus petits & beaucoup moins coûteux, mais destinés aux mêmes usages, peut-être ont-ils servi de modèles aux petites arènes, dont la mémoire s'est conservée dans un grand nombre de villes. (*D. J.*)

LUSTRAL (jour), en grec ἀμφιδρομία, en latin *lustricus dies*; jour dans lequel les enfans nouveau-nés recevoient leurs noms & la cérémonie de leur lustration. La plupart des auteurs assurent que c'étoit, pour les mâles, le neuvième jour après leur naissance, & le huitième pour les femelles. D'autres prétendent que c'étoit le cinquième jour après la naissance, sans aucune distinction pour le sexe; & d'autres établissent que le jour *lustral* étoit le dernier jour de la semaine où l'enfant étoit né.

Quoi qu'il en soit, cette cérémonie se pratiquoit ainsi. Les accoucheuses après s'être purifiées elles-mêmes en se lavant les mains, faisoient trois fois le tour du foyer avec l'enfant dans leurs bras; ce qui désignoit, d'un côté, son entrée dans la famille, & de l'autre, qu'on le mettoit sous la protection des dieux de la maison, auxquels le foyer servoit d'autel, ensuite on jettoit par aspersion, quelques gouttes d'eau sur l'enfant.

On célébroit ce même jour un festin, avec de grand témoignage de joie, & on recevoit des présens de ses amis; à cette occasion si l'enfant étoit un mâle, la porte du logis étoit couronnée d'une guirlande d'olivier; si c'étoit une femelle, la porte étoit ornée d'écheveaux de laine, symboles de l'ouvrage auquel le sexe devoit s'occuper. (*D. J.*)

LUSTRALE (eau), eau sacrée qu'on mettoit dans un vase à la porte des temples. *Voyez* EAU LUSTRALE. J'ajoute seulement que c'étoit parmi les grecs une sorte d'excommunication, que d'être privé de cette *eau lustrale*. C'est pourquoi

dans Sophocle (*act. II. scène I.*) Œdipe défend expressément de faire aucune part de cette eau sacrée au meurtrier de Laïus. (*D. J.*)

LUSTRALIA. *Voyez* JEUX.

LUSTRATION, cérémonies sacrées accompagnées de sacrifices, par lesquelles les anciens purifioient les villes, les champs, les troupeaux, les maisons, les armées, les enfans, les personnes souillées, ou par quelque crime, ou par l'inspection d'un cadavre, ou par quelqu'autre impureté.

On faisoit les *lustrations* de trois manières différentes; ou par le feu, le souffre allumé & les parfums, ou par l'eau qu'on répandoit, ou par l'air qu'on agitoit autour de la chose qu'on vouloit purifier.

Les *lustrations* étoient ou publiques ou particulières. Les premières se faisoient à l'égard d'un lieu public, comme d'une ville, d'un temple, d'une armée, d'un camp. On conduisoit trois fois la victime autour de la ville, du temple ou du camp, & l'on brûloit des parfums dans le lieu du sacrifice.

Les *lustrations* particulières se pratiquoient pour l'expiation d'un homme, pour la purification d'une maison, d'un troupeau; à tous ces égards il y avoit des *lustrations* dont on ne pouvoit se dispenser, comme celle d'un camp, d'une armée, des personnes dans de certaines conjonctures, & des maisons en tems de peste, &c. Il y en avoit d'autres dont on s'acquittoit par un simple esprit de dévotion.

Dans les armilustres, qui étoient les plus célèbres des *lustrations* publiques, on assembloit tout le peuple en arme, au champ de Mars; cela s'appelloit *condere lustrum*, & le sacrifice se nommoit *suovetaurilia*, parce que les victimes étoient une truie, une brebis & un taureau. Cette cérémonie du *lustre* se faisoit ou devoit se faire tous les cinq ans, le 19 octobre; mais on la reculoit fort souvent, sur-tout lorsqu'il étoit arrivé quelque malheur à la république, comme nous l'apprenons de Tite-Live. *Eo anno*, dit-il, lustrum *propter capitolium captum & consulem occisum, condi religiosum fuit*; on se fit scrupule cette année de terminer le *lustre*, à cause de la prise du capitole & de la mort d'un des consuls. *Voyez* LUSTRE.

Les anciens macédoniens purifioient chaque année le roi, la famille royale, & toute l'armée, par une sorte de *lustration* qu'ils faisoient dans leur mois xanthus. Les troupes s'assembloient dans une plaine, & se partageoient en deux corps qui, après quelques évolutions s'attaquoient l'un l'autre, en imitation d'un vrai combat.

Dans les *lustrations* des troupeaux, chez les romains, le berger arrosoit une partie choisie de son bétail, avec de l'eau, brûloit de la sabine, du laurier & du souffre, faisoit trois fois le tour de son parc ou de sa bergerie, & offroit ensuite en sacrifice à la déesse Palès, du lait, du vin cuit, un gâteau & du millet.

A l'égard des maisons particulières, on les purifioit avec de l'eau & avec des parfums, composés de laurier, de genièvre, d'olivier, de sabine, & d'autres plantes semblables. Si l'on y joignoit le sacrifice de quelque victime, c'étoit ordinairement celui d'un cochon de lait.

Les *lustrations* que l'on employoit pour les personnes, étoient proprement appellées *des expiations*, & la victime se nommoit *hostia piacularis*. *Voyez* EXPIATION.

Il y avoit encore une sorte de *lustration* ou de purification pour les enfans nouveau-nés, qu'on pratiquoit un certain jour après leur naissance, & ce jour s'appelloit chez les romains *lustricus dies*, jour lustral. *Voyez* LUSTRAL (jour).

Il paroît donc que *lustration* signifie proprement *expiation* ou *purification*. Lucain a dit, *purgare mœnia lustro*; ce qui signifie *purifier les champs*, en marchant tout-autour en forme de procession.

On peut consulter les auteurs des Antiquités grecques & romaines qui ont rassemblé plusieurs choses curieuses sur les *lustrations*; mais Jean Lomeyer a épuisé la matière dans un ouvrage écrit sur cet objet, intitulé: *de lustrationibus veterum gentilium*, à Utrecht, 1681, *in-4°*. (*D. J.*)

LUSTRE, *lustrum*, espace de temps que les anciens & les modernes ont constamment regardé comme un intervalle de cinq ans. En effet, comme le cens devoit naturellement avoir lieu tous les cinq ans, cet espace de temps prit le nom de *lustre*, à cause d'un sacrifice expiatoire que les censeurs faisoient à la clôture du cens, pour purifier le peuple.

Si nous approfondissions cependant le véritable état de la chose, nous ne trouverions point de raison suffisante pour donner au *lustre* la signification précise de cinq ans; nous verrions au contraire que le cens & le *lustre* furent célébrés le plus souvent sans règle, dans des temps incertains & différens, suivant l'exigence particulière & les besoins de la république.

Ce fait résulte invinciblement du témoignage des anciens auteurs, & des monumens antiques, tels que les fastes gravés sur le marbre & conservés au capitole, où l'on voit une suite de magistrats de la république, ainsi qu'un abrégé de leurs actions, depuis les premiers siècles de Rome. Par exemple, Servius Tullius, qui établit le

cens, qui adopta le *lustre*, & qui ne fit que quatre fois l'estimation des biens & le dénombrement des citoyens, commença à régner l'an 175, & son règne dura trente-quatre ans. Tarquin-le-Superbe, son successeur, ne tint point de cens.

Les consuls P. Valerius & T. Lucretius rétablirent l'institution de Servius, & tinrent le cinquième cens, l'an de Rome 245. Les marbres du capitole manquent à cette époque, & l'on y voit une lacune qui comprend les sept premiers *lustres*; mais ils marquent que le huitième fut fait l'an de Rome 279; de sorte que les trois premiers *lustres* célébrés par les consuls, forment un intervalle de trente-quatre ans.

Ce fut à la création des censeurs, l'an de Rome 311, qu'on célébra le onzième *lustre*, qui comprend, à un an près, le même intervalle que les trois derniers tenus par les consuls.

Le douzième *lustre*, selon les marbres du capitole, se rapporte à l'an de Rome 390; ce qui montre que sous les censeurs, créés afin de faire le dénombrement du peuple & d'en estimer les biens, les neuf premiers *lustres* l'un dans l'autre embrassent chacun d'eux à-peu-près l'espace de neuf années.

Le dernier *lustre* fut fait par les censeurs Appius Claudius & L. Pison, l'an de Rome 703, & ce fut le 71e *lustre*. Si donc on compte les *lustres* depuis le premier, célébré par les censeurs, jusqu'au dernier, on trouve entre chacun des soixante *lustres* intermédiaires un intervalle d'environ six ans & demi. Tel est le véritable état des choses. Il en résulte avec évidence que quoique le temps & l'usage ait attaché l'idée d'un intervalle de cinq ans au mot *lustre*; c'est sans fondement que cet usage s'est établi.

Au reste, l'on n'a pas eu moins de tort d'écrire que Servius Tullius est l'auteur du *lustre* pris pour le sacrifice expiatoire du peuple. Servius Tullius n'inventa que le cens ou le dénombrement. Le *lustre*, la lustration, le *sacrificium lustrale*, étoient d'usage avant ce prince; je le prouve par ce passage de Tite-Live, qui dit que Tullus Hostilius ayant gagné la bataille contre les habitans d'Albe, prépara un *sacrifice lustral* ou *expiatoire* pour le lendemain à la pointe du jour. Après que tout fut préparé, selon la coutume, il fit assembler les deux armées, &c. *Sacrificium lustrale in diem posterum parat; ubi illuxit paratis omnibus ut assolet, vocari ad concionem utrumque exercitum jubet, &c.*

Servius Tullius adopta seulement pour la clôture du cens le même sacrifice lustral, pratiqué avant lui par Tullus Hostilius, lors de la bataille contre les albins.

Si le mot *lustrum*, lustre, ne vient pas de *lustrare*, purifier, peut-être est-il dérivé de *luère*, qui signifioit *payer* la taxe à laquelle chaque citoyen étoit imposé par les censeurs : c'est du moins le sentiment de Varron. (*D. J.*)

LUSTRICI dies. Voyez LUSTRAL.

LUSUS naviandi. Voyez NAVIANDI.

LUTATIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont : *Catulus*, *Cerco*.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

LUTEUS color. Voyez JAUNE.

LUTTE, deux hommes combattans corps à corps, pour éprouver leurs forces, & pour se terrasser, *luttent* ensemble.

La *lutte* étoit un des plus illustres exercices palestriques des anciens. Les grecs, qui l'ont cultivé avec le plus de soin, & qui l'ont porté à la plus haute perfection, le nommoient πάλη, mot que nos grammairiens modernes dérivent de παλλεῖν, *secouer*, *agiter*, ou de πηλὸς, *de la boue*, à cause de la poussière dont se frottoient les *lutteurs*; du moins les autres étymologies, rapportées par Plutarque, ne sont pas plus heureuses. Quant au mot *lucta* des latins, on ne sait s'il vient de *lucere*, pris au sens de *solvere*, résoudre, relâcher, ou de *luxare*, démettre, déboîter, ou de quelque autre source.

Mais, sans nous arrêter à ces futilités, recherchons l'origine de la *lutte*, & ses préparatifs; après cela, nous indiquerons les principales espèces de *luttes*, & les descriptions qui nous en restent; ensuite nous déterminerons en quel tems les lutteurs furent admis aux jeux publics de la Grèce; enfin nous passerons en revue ceux qui s'y sont le plus distingués. Les auteurs latins de l'art gymnastique ont épuisé cette matière; mais Burette en particulier l'a traitée dans ses mémoires de littérature avec le plus de netteté, & avec l'érudition la plus agréable : il va nous prêter ses lumières.

La *lutte* chez les grecs, de même que chez les autres peuples, ne fut dans les commencemens qu'un exercice grossier, où la pesanteur du corps & la force des muscles avoient la meilleure part. Les hommes les plus robustes, & de la taille la plus avantageuse, étoient presque sûrs d'y vain-

cre, & n'y connoiſſoient point encore la ſupériorité que pouvoit donner, dans cette eſpèce de combat, beaucoup de ſoupleſſe & de dextérité, jointes à une force médiocre.

La *lutte*, conſidérée dans cette première ſimplicité, peut paſſer pour un des plus anciens exercices ou des premières manières de ſe battre; car il eſt à croire que les hommes, devenus ennemis les uns des autres, ont commencé par ſe colleter & s'attaquer à coup de poings, avant que de mettre en œuvre des armes plus offenſives. Telle étoit la *lutte* dans les ſiècles héroïques & fabuleux de la Grèce, dans ces tems féconds en hommes féroces, qui n'avoient d'autres loix que celle du plus fort.

On reconnoît à ce portrait ces fameux ſcélérats qui infeſtoient, par leurs brigandages, les provinces de la Grèce, & dont quelques-uns contraignoient les voyageurs à lutter contr'eux, malgré l'inégalité de leurs forces, & les tuoient après les avoir vaincus. Hercule & Théſée travaillèrent ſucceſſivement à purger la terre de ces monſtres, employant d'ordinaire pour les vaincre & pour les punir, les mêmes moyens dont ces barbares s'étoient ſervis, pour immoler tant de victimes à leur cruauté. C'eſt ainſi que ces deux héros vainquirent à la *lutte* Antée & Cercyon, inventeurs de ce combat, ſelon Platon, & auxquels il en coûta la vie, pour avoir oſé ſe meſurer contre de ſi redoutables adverſaires.

Théſée fut le premier, au rapport de Pauſanias, qui joignit l'adreſſe à la force dans la *lutte*, & qui établit des écoles publiques appellées paleſtres, où des maîtres l'enſeignoient aux jeunes gens. Comme cet exercice fit partie des jeux iſthmiques, rétablis par ce héros, & qu'il fut admis dans preſque tous ceux que l'on célébroit en Grèce & ailleurs, les athlètes n'oublièrent rien pour s'y rendre habiles; & le deſir de remporter les prix, les rendit ingénieux à imaginer de nouvelles ruſes & de nouveaux mouvemens qui, en perfectionnant la *lutte*, les mettoient en état de s'y diſtinguer. Ce n'eſt donc que depuis Théſée que la *lutte* qui avoit été juſqu'alors un exercice informe, fut réduite en art, & ſe trouva dans tout ſon luſtre.

Les frictions & les onctions, ſi communes dans les gymnaſes, parurent être dans l'art athlétique des préparatifs néceſſaires pour ce combat en particulier. Comme il étoit queſtion dans la *lutte* de faire valoir toute la force & toute la ſoupleſſe des membres, on eut recours aux moyens les plus efficaces pour réunir ces deux qualités. Les frictions, en ouvrant les pores, & en facilitant la tranſpiration, rendent la circulation du ſang plus rapide, & procurent en même tems une diſtribution plus abondante des eſprits animaux dans tous les muſcles du corps. Or, l'on ſait que la force de ces organes dépend de cette abondance, jointe à la fermeté du tiſſu des fibres. D'un autre côté, les onctions qui ſuccédoient aux frictions produiſoient deux bons effets; l'un d'empêcher, en bouchant les pores, une trop grande diſſipation d'eſprits, qui eût bientôt mis les athlètes hors de combat; l'autre de donner aux muſcles, à leurs tendons & aux ligamens des jointures, une plus grande flexibilité, & par-là de prévenir la rupture de quelques-unes de ces parties dans les extenſions outrées, auxquelles la *lutte* les expoſoit.

Mais comme ces onctions, en rendant la peau des lutteurs trop gliſſante, leur ôtoient la facilité de ſe colleter & de ſe prendre au corps avec ſuccès, ils remédioient à cet inconvénient; tantôt en ſe roulant dans la pouſſière de la paleſtre, ce que Lucien exprime plaiſamment, en diſant, *les uns ſe vautrent dans la boue comme des pourceaux;* tantôt en ſe couvrant réciproquement d'un ſable très-fin, réſervé pour cet uſage dans les xyſtes, & ſous les portiques des gymnaſes; *ceux-ci*, ajoute le même Lucien, & dans le même ſtyle, *prenant le ſable qui eſt dans cette foſſe, ſe le jettent les uns aux autres comme des coqs.* Ils ſe frottoient auſſi de pouſſière après les onctions, pour eſſuyer & ſécher la ſueur dont ils ſe trouvoient tout trempés au fort de la *lutte*, & qui leur faiſoit quitter priſe trop facilement. Ce moyen ſervoit encore à les préſerver des impreſſions du froid; car cet enduit de pouſſière, mêlée d'huile & de ſueur, empêchoit l'air de les ſaiſir, & mettoit par-là ces athlètes à couvert des maladies ordinaires à ceux qui ſe refroidiſſent trop promptement, après s'être fort échauffés.

Les lutteurs ainſi préparés en venoient aux mains. On les apparioit deux à deux, & il ſe faiſoit quelquefois pluſieurs *luttes* en même tems. A Sparte, les perſonnes de différent ſexe *luttoient* les unes contre les autres, & Athénée obſerve que la même choſe ſe pratiquoit dans l'île de Chio.

Le but que l'on ſe propoſoit dans la *lutte*, où l'on combattoit de pied-ferme, étoit de renverſer ſon adverſaire, de le terraſſer, en grec καταϐάλλειν; de-là vient que la *lutte* s'appelloit καταϐαλητικος, *l'art de jetter par terre.*

Pour y parvenir, ils employoient la force, l'adreſſe & la ruſe; ces moyens de force & d'adreſſe ſe réduiſoient à s'empoigner réciproquement le bras, en grec δράσσειν; à ſe retirer en avant, ἀπάγειν; à ſe pouſſer & à ſe renverſer en arrière, ὠθελϐειν & ανατρὲπεῖν; à ſe donner des contorſions & à s'entrelacer les membres, λυγίζειν; à ſe prendre au collet, & à ſe ſerrer la gorge, juſqu'à s'ôter la reſpiration, ἄγχειν & ἀποπνίγειν; à s'embraſſer étroitement & ſe ſe-

couer, ἀγωνίζειν; à se plier obliquement, & sur les côtés, πλαγιάζειν; à se prendre au corps & à s'élever en l'air, à se heurter du front comme des béliers, συναράττειν ταμέτωπα; enfin à se tordre le cou, τραχηλίζειν.

Tous ces mots grecs & plusieurs autres que je supprime, pour ne pas ennuyer le lecteur, étoient consacrés à la *lutte*, & se trouvent dans Pollux & dans Hésychius.

Parmi les tours de soupleſſe, & les ruses ordinaires aux lutteurs, nommées en grec παλαίσματα, je ne dois pas oublier celui qui consistoit à se rendre maître des jambes de son antagoniste; cela s'exprimoit en grec par ὑποσκελίζειν, πτερνίζειν, ἀγκυρίζειν, qui reviennent au mot français *supplanter*, *donner le croc en jambe*; Dion, ou plutôt Xiphylin, son abréviateur, remarque dans la vie d'Hadrien, que cette adresse ne fut pas inutile aux soldats romains dans un de leurs combats contre les Jazyges.

Telle étoit la *lutte*, dans laquelle les athlètes combattoient debout, & qui se terminoit par la chûte ou le renversement à terre de l'un des combattans. Mais lorsqu'il arrivoit que l'athlète terrassé entraînoit dans sa chûte son antagoniste, soit par adresse, soit autrement, le combat commençoit de nouveau, & ils luttoient couchés sur le sable, se roulant l'un sur l'autre, & s'entrelaçant en mille façons, jusqu'à ce que l'un des deux gagnant le dessus, contraignît son adversaire à demander quartier, & à se confesser vaincu.

Une troisième espèce de *lutte* se nommoit ἀκροχειρισμός, parce que les athlètes n'y employoient que l'extrémité de leurs mains, sans se prendre au corps, comme dans les deux autres espèces. Il paroît que l'ἀκροχειρισμός étoit un prélude de la véritable *lutte*, par lequel les athlètes essayoient réciproquement leurs forces, & commençoient à dénouer leurs bras.

En effet, cet exercice consistoit à se croiser les doigts, en se les serrant fortement; à se pousser, en joignant les paumes des mains; à se tordre les poignets & les jointures des bras, sans seconder ces divers efforts, par le secours d'aucun autre membre; & la victoire demeuroit à celui qui obligeoit son concurrent à demander quartier. Pausanias parle de l'athlète Léontisque, qui ne terrassoit jamais son adversaire dans cette sorte de combat, mais le contraignoit seulement, en lui serrant les doigts, de se confesser vaincu.

Cette sorte de *lutte*, qui faisoit aussi partie du Pancrace, étoit connue d'Hipocrate, lequel, dans *le IIe livre du régime*, l'appelle ἀκροχειρίν, & lui attribue la vertu d'exténuer le reste du corps, & de rendre les bras plus charnus.

Comme nous ne pouvons plus voir ces sortes de combats, & que le tems des spectacles de la *lutte* est passé, le seul moyen d'y suppléer, à quelques égards, c'est de consulter, pour nous en faire une idée, ce que la peinture & la sculpture nous ont conservé de monumens qui nous représentent quelques parties de l'ancienne gymnastique, & sur-tout de recourir aux descriptions que les poètes nous en ont laissées, & qui sont autant de peintures parlantes, propres à mettre sous les yeux de notre imagination les choses que nous ne pouvons envisager d'une autre manière.

La description que fait Homère (*Il. l. XXIII, v.* 708 *& suiv.*), de la *lutte* d'Ajax & d'Ulysse, l'emporte sur tous les autres pour la force, pour le naturel & pour la précision. La *lutte* d'Hercule & d'Achéloüs, si fameuse dans la fable, a servi de matière au tableau poétique qu'Ovide en a fait dans le *IXe. liv. de ses Métamorphoses.* On peut voir aussi de quelle manière Lucain, dans sa pharsale, (*l. IV. v.* 6. 10. *& suiv.*), décrit la *lutte* d'Hercule & d'Antée. La *lutte* de Tydée & d'Agyllée, peinte par Stace dans la Thébaïde, (*l. VI. v.* 847), est sur-tout remarquable par la disproportion des combattans, dont l'un est d'une taille gigantesque, & l'autre d'une taille petite & ramassée.

Ces quatre morceaux de poésie méritent d'autant mieux d'être consultés sur la *lutte*, qu'en nous présentant tous ce même objet, dont le spectacle étoit autrefois si célèbre, ils le montrent à notre imagination par différens côtés, & par-là servent à nous le faire connoître plus parfaitement; de sorte qu'en rassemblant ce que chacun renferme de plus particulier, on trouve presque toutes les circonstances qui caractérisoient cette espèce d'exercice.

Le lecteur peut y joindre une cinquième description, laquelle, quoiqu'en prose, ne peut figurer avec la poésie. Elle se trouve au *XXIe. livre de l'Histoire Ethiopique* d'Héliodore, ingénieux & aimable romancier grec du IVe siècle. Cette peinture représente une *lutte* qui tient en quelque sorte du Pancrace, & qui se passe entre Théagène, le héros du roman, & une espèce de géant éthiopien.

Après avoir considéré la *lutte* en elle-même, & renvoyé les curieux à la lecture des descriptions qui nous en restent, indiquons dans quel tems on a commencé d'admettre cet exercice dans la solemnité des jeux publics, dont il faisoit un des principaux spectacles.

Nous apprenons de Pausanias que la *lutte* faisoit partie des jeux olympiques, dès le tems de l'Hercule de Thèbes; puisque ce héros en remporta le prix. Mais Iphitus ayant rétabli la cé-

rémonie de ces jeux, qui, depuis Hercule, avoit été fort négligée, les différentes espèces de combats n'y rentrèrent que successivement; en sorte que ce ne fut que vers la XVIIIe. olympiade, qu'on y vit paroître des lutteurs; & le lacédémonien Eurybate fut le premier qu'on y déclara vainqueur à la *lutte*. On n'y proposa des prix pour la *lutte* des jeunes gens, que dans la XXXVIIe olympiade; & le lacédémonien Hyposthène y reçut la première couronne. Les lutteurs & les pancratiens n'eurent entrée dans les jeux pythiques que beaucoup plus tard, c'est-à-dire, dans la XLVIIIe olympiade. A l'égard des jeux néméens & des isthmiques, Pausanias ni aucun auteur ne nous apprennent en quel tems la *lutte* commença d'y être admise.

Les prix que l'on proposoit aux lutteurs dans ces jeux publics, ne leur étoient accordés qu'à certaines conditions. Il falloit combattre trois fois de suite, & terrasser au moins deux fois son antagoniste, pour être digne de la palme: un lutteur pouvoit donc sans honte être renversé une fois, mais il ne pouvoit l'être une seconde sans perdre l'espérance de la victoire.

Entre les fameux athlètes, qui furent plusieurs fois couronnés aux jeux de la Grèce, l'histoire a immortalisé les noms de Milon, de Chilon, de Polydamas & de Théagène.

Milon étoit de Crotone, & florissoit du tems des Tarquins. Sa force étonnante & ses victoires athlétiques ont été célébrées par Diodore, Strabon, Athénée, Philostrate, Galien, Elien, Eustathe, Cicéron, Valère-Maxime, Pline, Solin & plusieurs autres. Mais Pausanias est celui qui paroît s'être le plus intéressé à la gloire de cet illustre athlète, par le détail dans lequel il est entré, dans *le IIe livre de ses Eliaques*, sur ce qui le concerne. Il nous apprend, entre autres particularités, que Milon remporta six palmes aux jeux olympiques, toutes à la *lutte*, l'une desquelles lui fut adjugée, lorsqu'il n'étoit encore qu'enfant; qu'il en gagna une en luttant contre les jeunes gens, & six en luttant contre des hommes faits aux jeux pythiens; que s'étant présenté une septième fois à Olympie pour la *lutte*, il ne put y combattre, faute d'y trouver un antagoniste qui voulût se mesurer à lui.

Le même historien raconte ensuite plusieurs exemples de la force incomparable de cet athlète; il portoit sur ses épaules sa propre statue faite par le sculpteur Daméas, son compatriote. Il empoignoit une grenade, de manière que sans l'écraser, il la serroit suffisamment pour la retenir, malgré les efforts de ceux qui tâchoient de la lui arracher. Il n'y avoit que sa maîtresse, dit Elien en badinant, qui pût en cette occasion lui faire quitter prise.

Pausanias ajoute que Milon se tenoit si ferme sur un disque qu'on avoit huilé pour le rendre plus glissant, qu'il étoit comme impossible de l'y ébranler. Lorsqu'appuyant son coude sur son côté, il présentoit la main droite ouverte, les doigts serrés l'un contre l'autre, à l'exception du pouce qu'il élevoit il n'y avoit presque force d'homme qui pût lui écarter le petit doigt des trois autres. Cet athlète si robuste, ce vainqueur des sybarites, fut néanmoins obligé de reconnoître que sa force étoit inférieure à celle du berger Titorme, qu'il rencontra sur les bords d'Evenus, s'il en faut croire Elien.

Le lutteur Chilon, natif de Patras en Achaïe, n'est guère moins fameux que Milon, par le nombre de ses victoires à la *lutte*. Il fut couronné deux fois à Olympie, une fois à Delphes, quatre fois aux jeux isthmiques, & trois fois aux néméens. Sa statue, faite des mains de Lysippe, se voyoit encore à Olympie du temps de Pausanias. Il fut tué dans une bataille, & les achéens lui élevèrent un tombeau, avec une inscription simple, qui contenoit les faits que je viens de rapporter.

Pausanias parle du pancratiaste Polydamas, non-seulement comme du plus grand homme de son siècle pour la taille; mais il raconte de ce célèbre athlète des choses presque aussi surprenantes que celles qu'on attribue à Milon. Il mourut comme lui par trop de confiance en ses forces. Etant entré avec quelques camarades dans une caverne prête à fondre sur eux, elle s'entrouvrit en plusieurs endroits. Les compagnons de Polydamas prirent la fuite; mais lui, moins craintif, ou plus téméraire, éleva ses deux mains, prétendant soutenir les pierres qui s'écrouloient, & qui l'accablèrent de leurs ruines.

Je finis ma liste des célèbres lutteurs par l'athlète Théagène de Thasos, vainqueur au pancrace, au pugilat & à la course, une fois aux jeux olympiques, trois fois aux pythiens, neuf fois aux néméens, & dix fois aux isthmiques. Il remporta tant de prix aux autres jeux de la Grèce, que ses couronnes alloient jusqu'au nombre de quatorze cents, selon Pausanias, ou de douze cents, selon Plutarque. (*D. J.*)

On voit sur une pâte antique de Stosch quatorze amours qui s'exercent à des jeux gymnastiques autour de deux colonnes, sur l'une desquelles il y a une espèce de vase, & sur l'autre quelque chose de crochu.

Cette pâte qui appartenoit autrefois à Bellori, & qui passa ensuite à Ficoroni, & de là dans le cabinet de Stosch, a été décrite & expliquée par Agastini & Maffei (*Maffei Gem. tab. IV. tab. 59. Montfauc. Ant. Expl. p. 1. pl.* 118.).

De ces quatorze amours il y a cinq grouppes

qui luttent deux à deux pour marquer les cinq différens genres d'exercices des jeux publics de la Grèce ; quoiqu'il soit vrai de dire qu'on ne trouve pas dans leurs attitudes précisément tout ce qu'il faudroit pour les représenter tous ; ils consistoient à sauter, courir, jetter le disque, lancer le javelot & lutter. Outre ces cinq grouppes, il y a un amour qui fait rouler le *trochus*, un autre qui court avec la palme & la couronne ; un troisième qui se frotte d'huile auprès d'un grand vase fait en forme de *concha*, & deux autres qui font la fonction d'agonothètes ou de maître de gymnase.

On ne voit ici proprement que deux genres de *lutte*, c'est-à-dire, celle qui s'appelloit ὀρθοπάλη, ou *la lutte de pied ferme*, & où il suffisoit d'avoir jetté son adversaire par terre, & la lutte des *pancratiastes*, appellée ἀνακλινοπάλη, dans laquelle celui qui tomboit à terre, ne lâchoit pas son adversaire, mais l'entraînoit avec lui (*fabr. Agonist. lib. I. c.* 10. 11.).

Les deux amours qui font la fonction d'*Agonothètes* ou de maîtres de gymnase (*ibid. liv. I. c.* 19. 20.), vont corriger la lutte, ou la faire cesser. On voit trois *lutteurs* semblables à celui de notre gravure sur le vase de Patin (*Num. imp. p.* 160). Celui qui s'oint le corps, ne puise point de l'eau d'un grand vase dans un autre, comme le prétend Agostini. Ce que l'on voit de crochu sur l'une des colonnes. pourroit bien être un cadran solaire, car ordinairement on voit les cadrans posés sur des colonnes, comme est représenté un cadran sur un vase d'argent qui fut trouvé dans le port de Nettuno, l'ancien *Antium*, & sur lequel le savant Pacciaudi a donné des explications qui méritent les éloges de tous les amateurs de la littérature.

LUTTEURS (Grouppe des). Il y a grande apparence, dit Winckelmann (*Histoire de l'Art, lib. VI. c.2.*) que les deux fameuses figures, connues sous le nom de *Lutteurs* de la galerie du grand duc de Toscane à Florence, sont deux fils de Niobé. Aussi furent-elles regardées comme tels lorsqu'on en fit la découverte, & dans le temps qu'on n'en avoit pas encore les têtes qui se trouvèrent ensuite. Car c'est sous la dénomination des fils de Niobé que ces figures se trouvent indiquées dans une estampe fort rare de l'année 1557 ; & je conjecture que, puisque la découverte de ces deux statues date du même temps, que celle des autres figures du grouppe de Niobé, elles ont été tirées du même endroit, comme nous l'atteste aussi Flaminio Vacca dans ses notices sur les découvertes faites de son temps (*Montfauc. Diar. Ital.* 139.). La fable même donne un nouveau dégré de vraisemblance à ma conjecture ; elle nous apprend que les fils aînés furent tués par Apollon, lorsqu'ils s'amusoient à faire des courses de chevaux dans une plaine, & que les plus jeunes périrent au moment qu'ils s'exerçoient à la *lutte*. L'art confirme aussi cette maxime par la ressemblance & du style & de l'économie de la manœuvre avec les autres statues de Niobé. Ce qui prouve encore que ces deux figures ne sauroient être des *lutteurs* des jeux publics, c'est la forme de leurs oreilles qui ne sont pas faites comme celles des Pancratiastes. D'ailleurs les *lutteurs* ordinaires ou les Pancratiastes avoient coutume de se terrasser (*Mercurial. de Gymnast. lib.* 2. *c.* 28.), tandis que les athlètes de Florence combattent & luttent debout. On peut appeller ces fils de Niobé un *symplegma*, c'est-à-dire, un grouppe de *lutteurs* qui s'entrelacent : c'est ainsi que Pline nomme deux fameux grouppes de deux *lutteurs*, l'un de Céphissodore, dont il dit que les mains paroissoient entrer plutôt dans la chair que dans le marbre ; & l'autre d'Héliodore, & qui représentoit la *lutte* de Pan & d'Olympus (*Plin. lib.* 36. *c.* 4. §. 6. *p.* 276. *ibid.* §. 11. *p.* 284.).

LUZERNE (*Métrologie de M. Paucton.*). La médique ou *luzerne*, *medica*, est une plante étrangère qui nous vient de la Médie, d'où elle fut apportée en Grèce au temps de Darius, fils d'Histaspes. Les avantages de la médique sont tels, qu'elle pousse pendant trente ans selon les uns, ou au moins pendant dix ans selon les autres, dans la terre qui en a une fois été ensemencée. Sa tige est divisée par des nœuds ou bouquets de feuilles, & ressemble à celle du trêfle. Amphiloque avoit écrit un volume entier sur cette plante & sur le cytise. Elle se plaît dans un terrein sec, plein de sucs, & qui peut être arrosé. Après avoir épierré & nettoyé la terre où on veut la semer, on lui donne un léger labour en automne ; bientôt après on fait un labour plus profond, on herse la terre pour casser les grosses mottes, puis on passe une claie deux ou trois fois sur la terre pour l'adoucir, & l'on y met du fumier. Le terrein ainsi préparé, on y répand la semence au retour du printemps, on la jette avec la main comme le bled, & la terre doit en être absolument couverte pour intercepter & faire périr les herbes étrangères qui pourroient y naître ; c'est pour cela qu'on met jusqu'à vingt modius de cette graine dans un jugere. Il faut avoir soin de la bien enterrer, de peur que le soleil ne la brûle, & ce travail ne souffre aucun délai. Si la terre est humide, ou fertile en herbes, la médique est étouffée, & l'on n'a qu'un pré ordinaire ; c'est pourquoi, dès qu'elle s'est élevée à la hauteur d'un doigt, il faut, avec la main & non avec le sarcloir, en arracher toutes les mauvaises herbes. On la coupe lorsqu'elle commence à fleurir, & toutes les fois qu'elle entre en fleur, ce qui arrive six ou au moins quatre fois par an. Il ne faut point la laisser gréner avant la troisième année, temps auquel il faut racler la terre avec la marre pour détruire entièrement ce qui reste d'herbes étrangères,

gères, ce qu'on peut faire alors sans endommager la plante, parce que ses racines sont profondes. Si avec ces précautions les herbes prennent néanmoins le dessus & dominent, il n'y a d'autre moyen que de remuer la terre pour suivre ces plantes importunes jusqu'à leurs racines. Il ne faut pas rassasier les bestiaux de médique, de peur d'être obligé de les faire saigner. C'est en verd qu'elle est plus utile; elle donne beaucoup de lait aux troupeaux, selon Varron; c'est le contraire, suivant Aristote. Si on la laisse sécher sur pied, elle se dépouille de son feuillage, & se réduit en une poussière qui n'est bonne à rien. Un jugere de médique suffit de reste pour nourrir trois chevaux durant toute l'année; par conséquent un arpent de France doit suffire pour en nourrir six.

Plusieurs écrivains prétendent que la médique est le sainfoin ordinaire: *Onibrichis foliis viciæ fructu echinato major*. Mais il me semble que Pline décide la question, lorsqu'il dit que la tige de la médique avec son feuillage est semblable à celle du trêfle, ce qui ne peut convenir qu'à la luzerne: *Similis est trifolio caule, foliisque geniculata. Voyez* MEDIE.

LYBAS, un des compagnons d'Ulisse. Ce prince s'en retournant en Grèce après la prise de Troye, fut jetté par la tempête sur la côte d'Italie, au pays des Bruttiens, & prit terre à Témesse. *Lybas*, dans le vin & la débauche, fit violence à une jeune fille, & la déshonora. Les habitans, pour se venger de cet attentat, lapidèrent le grec. Depuis cet accident, les mânes de *Lybas* ne cessèrent de tourmenter ces habitans; & n'épargnant aucun âge, ils portoient la désolation dans toutes les familles; de sorte que ce malheureux peuple étoit sur le point d'abandonner Témesse. Mais ayant consulté l'oracle d'Apollon, la Pythie ordonna aux habitans de rester dans leur ville, & de tâcher seulement d'appaiser les manes du héros, en lui consacrant un temple avec une portion de terre, & en lui dévouant tous les ans une jeune vierge, la plus belle qu'ils pourroient trouver; ce qu'ayant pratiqué, ils furent délivrés de la persécution qu'ils souffroient. Un athlète nommé Euthyme, se trouvant par hasard à Témesse, dans le temps qu'on alloit faire ce cruel sacrifice au génie du héros, informé de ce que c'étoit, demanda à entrer dans le temple. Là il apperçoit une belle personne dans l'appareil d'une victime. A cette vue il est attendri; d'abord la compassion agit, puis l'amour; cette jeune personne lui promet sa foi, s'il peut la délivrer. Euthyme l'entreprend, combat le génie & remporte sur lui une si belle victoire, que le génie honteux de sa défaite, quitte le pays & va se précipiter dans la mer. Pausanias qui raconte cette fable, ajoute à la fin: « Ce que je viens de rapporter, n'est que sur le récit & sur la foi d'autrui; mais je me souviens d'avoir lu cette histoire dans un récit original. Le génie, disoit-on, paroissoit fort noir, d'une figure effrayante, & couvert d'une peau de loup ».

LYBIE, fille d'Epaphus, & mère de Busiris. *Voyez* BUSIRIS, LAMIE.

LYBIE fut aimée de Neptune, dont elle eut deux fils, Bélus & Agenor.

ΛΥΚΑΒΑΣ, ancien nom grec de l'année. *Voyez* L.

LYCAON, roi d'Arcadie, fut célèbre par sa cruauté. Il faisoit mourir, dit la fable, tous les étrangers qui passoient dans ses états. Jupiter étant allé loger chez lui, *Lycaon* se prépara à lui ôter la vie, pendant que son hôte seroit endormi; mais auparavant il voulut s'assurer si ce n'étoit pas un dieu; & pour celà il lui servit à souper les membres d'un de ses hôtes qu'il venoit d'égorger. Un feu vengeur, allumé par l'ordre de Jupiter, consomma bientôt son palais; & *Lycaon* se vit changé en loup. Pausanias, après avoir rapporté cette métamorphose, ajoute: « La chose n'est pas incroyable; car outre que le fait passe pour constant parmi les arcadiens, il n'a rien contre la vraisemblance. En effet les premiers hommes étoient souvent les hôtes & les commensaux des dieux; c'étoit la récompense de leur justice & de leur piété; les bons étoient honorés de la visite des dieux, & les méchans éprouvoient sur le champ leur colère: delà vient que plusieurs d'entre les hommes furent alors déifiés, & qu'ils jouissent encore des honneurs divins. Par la raison contraire, on peut bien croire que *Lycaon* fut changé en une bête. Mais aujourd'hui que les hommes sont généralement corrompus, on ne voit plus que les dieux en adoptent aucun, si ce n'est par de vaines apothéoses qu'invente la flatterie; & la justice divine devenue plus lente & plus tardive, se réserve à punir les coupables après leur mort. Or, de tout temps les événemens extraordinaires & singuliers, en s'éloignant de la mémoire des hommes, ont cessé de paroître vrais, par la faute de ceux qui ont bâti des fables sur les fondemens de la vérité. Car depuis l'aventure de *Lycaon*, on a débité qu'un autre *Lycaon*, sacrifiant à Jupiter Lycéus, avoit été aussi changé en loup; qu'il reprenoit figure d'homme tous les dix ans, si dans cet intervalle il s'étoit abstenu de chair humaine, & qu'autrement il demeuroit loup ».

Les autres historiens grecs, moins crédules que Pausanias, nous représentent *Lycaon* comme un prince également poli & religieux, qui fut d'abord chéri de son peuple, à qui il apprit à mener une vie moins sauvage qu'auparavant. Il bâtit sur

les montagnes d'Arcadie, la ville de Lycosure, la plus ancienne de toute la Grèce, & y éleva un autel en l'honneur de Jupiter Lycéus, à qui le premier il sacrifia des victimes humaines. Voilà le fondement de sa métamorphose, & ce qui a fait dire à Ovide, qu'il avoit donné à Jupiter un festin, dans lequel il lui avoit servi les membres d'un esclave qu'il avoit fait égorger. Sa cruauté & son nom, qui en grec veut dire un loup (λυκος), l'ont fait changer en cet animal aussi féroce que carnassier. Il régnoit en Arcadie, du temps que Cécrops régnoit à Athènes.

Suidas raconte autrement la fable de *Lycaon*. Ce prince, dit-il, voulant porter ses sujets à l'observation des lois qu'il venoit d'établir, publioit que Jupiter venoit le visiter souvent dans son palais, sous la figure d'un étranger. Pour s'en éclaircir, ses enfans, dans le moment qu'il alloit offrir un sacrifice à ce dieu, mélèrent parmi les chairs des victimes, celle d'un jeune enfant qu'ils venoient d'égorger, persuadés que nul autre que Jupiter ne pourroit s'en appercevoir. Mais une grande tempête s'étant élevée avec un vent orageux, la foudre réduisit en cendres tous les auteurs de ce crime; & ce fut, dit-on, à cette occasion que *Lycaon* institua les lupercales.

LYCAON, un des fils de Priam, prêta à son frère Paris sa cuirasse & son épée, pour un combat singulier avec Ménélas.

LYCAONIA, dans l'Asie mineure. ΛΥΚΑΟΝΙΑΣ.

Cette partie de la Phrygie a fait frapper sous la domination des romains, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

LYCAONIENNE (langue). La langue dont il est parlé dans les actes des apôtres (XIV. 10) en ces mots: *Ils élevèrent la voix parlant lycaonien*; nous est absolument inconnue. Le sentiment le plus raisonnable & le mieux appuyé sur cette langue, est celui de Grotius, qui croit que la langue des *Lycaoniens* étoit la même que celle des Cappadociens, ou du moins en étoit une sorte de dialecte.

LYCASTUS & PARRHASIUS, nourris dans leur enfance par une louve. *Voyez* LOUVE.

LYCÉE, λύκειον, c'étoit le nom d'une école célèbre à Athènes, où Aristote, & ses sectateurs, expliquoient la philosophie. On y voyoit des portiques & des allées d'arbres plantés en quinconce, où les philosophes agitoient des questions en se promenant. De-là on a donné le nom de *péripatétitienne*, ou de *philosophie du Licée* à la philosophie d'Aristote. Suidas observe que le nom de *licée* venoit originairement d'un temple bâti dans ce lieu, & consacré à Apollon *Licéon*; d'autres disent que les portiques qui faisoient partie du *lycée*, avoient été élevés par un certain *Lycus*, fils d'Apollon; mais l'opinion la plus généralement reçue, est que cet édifice commencé par Pisistrate, fut achevé par Périclès.

LYCÉE, montagne d'Arcadie. Voyez LYCEUS.

LYCÉES, fêtes d'Arcadie, qui étoient à-peu-près la même chose que les lupercales de Rome; on y voyoit des combats où le prix du vainqueur étoit une armure d'airain. On dit aussi qu'on y immoloit un homme: Lycaon passoit pour l'auteur de cette fête.

LYCÉES, autres fêtes qui se faisoient en l'honneur d'Apollon qui donnoit la chasse aux loups d'Argos. *Voyez* LYCOGENE.

LYCEUS, surnom de Jupiter, pris du mont *Lycée* en Arcadie, qu'on nommoit autrement le mont sacré, parce que les arcadiens prétendoient, au rapport de Pausanias, que Jupiter avoit été nourri sur cette montagne, dans un petit canton nommé Clétée; c'est-là, disent-ils, que Jupiter a été élevé par trois nymphes, Thisoa, Néda, & Hagno. « Sur ce mont Lycée est une fontaine qui porte le nom de la troisième de ces nymphes. Dans les temps de sechereſſe, lorsque la terre aride & brûlée, ne peut nourrir les arbres & les fruits qu'elle donne, le prêtre de Jupiter *Lyceus*, tourné vers la fontaine, adresse ses prières au dieu, lui fait des sacrifices, en observant toutes les cérémonies prescrites, ensuite il jette une branche de chêne sur la surface de l'eau, car elle ne va point à fond. Cette légère agitation qui arrive à la fontaine, en fait sortir des exhalaisons qui s'épaississent, & forment des nuages; lesquels retombent bientôt en pluie, arrosent & fertilisent le pays. Le mont *Lycée* est fameux par bien d'autres merveilles, continue Pausanias. Il n'est pas permis aux hommes, d'entrer dans l'enceinte consacrée à Jupiter *Lyceus*. Si quelqu'un, au mépris de la loi, est assez hardi pour y mettre le pied, il meurt infailliblement dans l'année. On dit aussi que tout ce qui entre dans cette enceinte, hommes & animaux n'y font point d'ombre. Si une bête poursuivie par des chasseurs, peut s'y sauver, elle est en sûreté, les chasseurs ne passent pas outre, ils se tiennent en dehors; mais ils remarquent que le corps de cette bête, quoique opposé aux rayons du soleil, ne fait point d'ombre. (Il faut croire que l'historien ne parle que d'après ces peuples). Sur la croupe la plus haute de la montagne, on a fait à Jupiter, un autel de terres rapportées, d'où l'on découvre presque tout le Péloponèse. Devant cet autel on a posé deux colonnes au soleil levant, sur lesquelles il y a deux aigles dorés d'un goût fort ancien: c'est sur cet autel qu'ils sacri-

fient à Jupiter *Lyceus*, avec un grand myftère. Il ne m'eft pas permis de divulguer les cérémonies de ce facrifice, ainfi laiffons les chofes comme elles font, & comme elles ont toujours été ». Ces derniers mots de Paufanias, renferment une efpèce de formule, dont les anciens ufoient pour éviter de cenfurer ou de divulguer les myftères d'un culte étranger ».

Lycéus, c'eft auffi le furnom de Pan, qui avoit un temple fur le mont Lycée, avec un bois facré près duquel étoit un hippodrome & un ftade, où, de toute ancienneté, on célébroit des jeux en l'honneur du dieu Pan.

LYCHAS, jeune homme attaché au fervice d'Hercule. Ce héros étoit à Cénée, où il élevoit un temple en l'honneur de Jupiter; c'eft-là que *Lychas* vint le trouver, & lui préfenta, de la part de Déjanire, la tunique teinte du fang du centaure Neffus; mais à peine le héros fut-il revêtu de cette fatale robe, qu'il fe fentit dévoré d'un feu fecret, qui le mit en fureur. Il appelle *Lychas*, dit Sophocle, lui demande de quelle main il a reçu cet horrible préfent; & fur fa réponfe, faifi de courroux, & preffé par l'excès de la douleur, il prend le malheureux *Lychas*, & le jette fi rudement contre un rocher, que fon corps en eft brifé. Ovide dit, qu'après l'avoir fait pirouetter pendant quelque tems, il le jetta dans la mer, avec plus de force & de roideur qu'une machine qui lance une pierre. Le corps de ce malheureux, fe durcit en l'air; & la crainte lui ayant en même temps glacé le fang, il fut changé en ce rocher qu'on voit encore dans un endroit de la mer Eubée, avec quelques traits d'une figure humaine. Les matelots qui le nomment *Lychas*, ajoute le poëte, n'ofent en approcher, comme s'il confervoit encore fa fenfibilité.

LYCHNITES, nom que les anciens donnoient quelquefois au marbre blanc de Paros, dont font faites les plus belles ftatues de l'antiquité. *Voy.* PAROS.

C'eft fon éclat qui lui avoit apparemment fait donner le nom de *lychnites*, parce qu'il brilloit comme une lampe. Quelques auteurs ont cru que les anciens défignoient fous ce nom une efpèce d'efcarboucle qui fe trouvoit, difoit-on, aux environs d'Orthofia & dans toute la Carie. *Voyez* Pline, *hift. nat. lib. XXXVII. cap. vij.*

LYCHNOMANTIE, efpèce de divination qui fe faifoit par l'infpection de la flamme d'une lampe. Ce mot eft grec, & vient de λυχνος, *lampe*, & de μαντεια, *divination.*

On ignore le détail précis des cérémonies qui s'y pratiquoient: il y a cependant grande apparence que c'étoit la même chofe que la lampadomantie. *Voyez* LAMPADOMANTIE.

LYCHNUCHUS. Une lampe de Portici, que tient un enfant nud, fert à expliquer un paffage de Lucrèce & de Virgile, où ces Poëtes parlent de figures d'enfans qui tenoient des lampes pour éclairer les maifons (*Lucr. lib. II. v. 24. Virg. Æneid. lib. I. v. 726.*); de même qu'une ancienne infcription, dans laquelle il eft fait mention de deux *cupidines, cum fuis lychnuchis* (*Gruter, infcript. pag. 77. n. 3.*) Sur une colonne à cannelures torfes, pareille à celle qu'on voit auprès de cet enfant, Sante Bartoli, a repréfenté (*Luc. part. 1. tab. 19.*) un feu flamboyant, au lieu d'une lampe qui devoit s'y trouver.

Athénée (*lib. XV.*) parle d'un *lychnuchus*, ou d'une torchère dont Denys le jeune avoit fait préfent au Prytanée de Tarente, qui avoit autant de mèches, que l'on compte de jours dans l'année.

LYCIANI, en Italie, près de la Lucanie. ΛΥΚΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple font:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

LYCIARQUE, magiftrat, ou pontife de Lycie, *Lyciarcha*. Strabon (*lib. XIV.*) dit que le *lyciarque* étoit créé dans un confeil compofé des députés de vingt-trois villes de Lycie, c'eft-à-dire, de toutes les villes de cette province. Quelques-unes de ces villes avoient trois voix, ou trois députés, d'autres deux, & les dernières feulement un.

Le cardinal Noris dit que le *lyciarque* préfidoit aux chofes de la religion. Et en effet il en étoit du *lyciarque* comme du fyriarque & de l'afiarque. Quoique ces magiftrats fuffent les chefs des confeils ou des états de ces provinces, on les établiffoit néanmoins, principalement pour avoir foin des jeux & des fêtes que l'on faifoit à l'honneur des dieux, dont ils étoient auffi inaugurés prêtres, en même-temps qu'ils étoient faits *lyfiarques*, afiarques ou fyriarques. Ils étoient pourtant auffi magiftrats, & les chefs des magiftrats. Cette charge étoit annuelle. *Voyez* Saumaife fur Solin, *p.* 805. & le cardinal Noris, dans fes époques fyromacédonniennes. (*Differt. III. p.* 220.

LYCIE, nom d'une province de l'Afie mineure, *Lycia*. Elle étoit entre la Pamphylie à l'orient, & la Carie à l'occident, la mer au midi, & la Phrygie au nord. La *Lycie* étoit renommée pour avoir d'excellens parfums, dont elle trafi-

quoit par-tout. Les *lyciens* les composoient de narcisses, de safran, & d'autres fleurs de leur pays, dont l'odeur surpassoit toutes les fleurs des autres provinces de l'Asie. (*Pline*, *l. XII.*). Il y avoit une autre *Lycie* proche de la Troade; mais ce n'étoit qu'un même peuple, celui de l'une de ces régions étant originaire de l'autre.

Lycie, dans l'Asie mineure. ΛΥΚΙΩΝ.

Cette contrée, réduite sous la domination romaine, a fait frapper des médailles impériales-grecques en l'honneur d'Antonin.

LYCIUS, surnom donné à Apollon par Danaüs. Ce prince, disputant la couronne d'Argos à Gelanor, apperçut un loup & un taureau qui se battoient; le loup ayant remporté la victoire, Danaüs le fit remarquer aux argiens, en leur disant qu'Apollon avoit voulu faire voir qu'un étranger devoit l'emporter sur un citoyen; puisque le loup, qui est un animal étranger, avoit vaincu le taureau. Cette remarque fit impression sur un peuple grossier & superstitieux, qui adjugea la couronne à Danaüs. Le nouveau roi d'Argos ne manqua pas de témoigner sa reconnoissance à Apollon, & lui éleva un temple, sous le nom d'*Apollon-le-Loup* ou *Lycius*. (de *λύκος*, *loup*).

LYCOGÈNE, surnom d'Apollon. Ce que Elien raconte, au sujet de ce nom, mérite d'être rapporté. « On dit qu'Apollon aime le loup, » parce que Latone étant sur le point d'enfanter, se métamorphosa en louve, & c'est pour » cela, qu'Homère nomme Apollon *Lycogène*. » Pour la même raison, il y a à Delphes un » loup de bronze, pour marquer, dit-on, l'enfantement de Latone. Quelques-uns en apportent une autre raison; c'est, disent-ils, que » des voleurs ayant pillé toutes les richesses du » temple de Delphes, que la piété des dévôts » à Apollon y avoit accumulées, & les ayant enfouies en terre, un loup vint prendre par le » vêtement un des prophètes d'Apollon, le mena » au lieu où le trésor étoit enfoui, & ôta avec » ses pattes la terre qui le couvroit ». *Voyez* Loup.

LYCOMÈDE, roi de l'île de Scyros, étoit fils de Parthenopée & d'Apollon. Il est connu dans l'histoire héroïque, par une perfidie. Théfée ayant été obligé de quitter Athènes, se retira chez ce prince, espérant y trouver un asyle assuré; mais *Lycomède* gagné par les ennemis de Théfée, ou craignant la réputation d'un si grand homme, le mena sur la plus haute montagne; comme pour lui faire voir son île, & le précipita d'un rocher. C'est ce même *Lycomède*, chez qui Achille fut envoyé par sa mère Thétis pour l'empêcher d'aller au siège de Troye. Enfin il étoit père de la belle Déidamie, qu'Achille rendit mère de Pyrrhus. *Voyez* Achille, Déidamie, Pyrrhus.

LYCOMIDES (*les*), famille sacerdotale d'Athènes, consacrée au culte de Cérès éleusinienne; c'étoit dans cette famille, que résidoit l'intendance des mystères de la déesse, pour laquelle divinité le poète Musée composa l'hymne qu'on y chantoit. C'étoit un bonheur d'appartenir à la famille des *Lycomides*: aussi Pausanias en parle plus d'une fois dans ses ouvrages. (*D. J.*).

LYCON. Des oreilles applaties, dont les rebords cartilagineux paroissent enflés, & retrécissent le conduit intérieur, annoncent un pancratiaste. C'est à de semblables oreilles, que Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. chap.* 4.) croit reconnoître dans l'Hermès, ou le terme d'un philosophe, à la Villa Albani, le fameux *Lycon*, successeur de Straton, de la secte péripatéticienne; car ce *Lycon* avoit été dans sa jeunesse un fameux pancratiaste, & il est, à ce qu'il croit, le seul philosophe qui se soit distingué par ce genre d'exercice. Or, comme ce philosophe, au rapport de Diogène Laerce, avoit des oreilles écrasées, & qu'il offroit encore, après avoir renoncé à ces combats, toute la taille d'un *lutteur*, il croit rendre assez probable par-là la dénomination de cet Hermès.

LYCOPHTALMUS, nom donné à une pierre précieuse, espèce d'onyx, parce qu'on avoit cru y trouver quelque ressemblance avec l'œil d'un loup. Pline dit que cette pierre étoit de quatre couleurs.

LYCOPOLIS, nom d'une ville d'Egypte. Ce nom signifie ville des loups; *λύκος*, *loup*, & *πόλις*, *ville*. Diodore de Sicile dit dans son second livre, que les éthiopiens étant entrés en Egypte, & ravageant les campagnes, des loups s'assemblèrent en une espèce d'armée, chassèrent les éthiopiens, & les poursuivirent jusqu'à Eléphantine; qu'en mémoire de ce fait, les égyptiens bâtirent une ville dans l'endroit où ces animaux s'étoient assemblés, & la nommèrent de leur nom *Lycopolis*. Elle étoit près du Nil, & capitale d'un nôme, ou territoire, auquel elle donnoit son nom.

Diodore dit que les égyptiens adonnés à toutes sortes de superstitions, même les plus ridicules, adoroient les loups dans cette ville, & les respectoient jusqu'au point de n'oser non-seulement les tuer, mais même leur donner la fuite.

Lycopolis, dans l'Egypte. ΛΥΚΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien.

LYCORÉE, quartier de la ville de Delphes dans la Phocide, où Apollon étoit particulièrement honoré. C'étoit le reste d'une ville antérieure à Delphes, dont elle devint partie. Etienne le géographe dit que c'étoit un village du territoire de Delphes. Lucien veut que *Lycorée* ait été la montagne, sur laquelle Deucalion s'arrêta après le déluge.

LYCORIAS, une des nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Aristhée.

LYCORUS, fils d'Apollon & de la nymphe Corycie, bâtit la ville de *Lycorée* sur le mont Parnasse, lorsque le deluge, qui arriva sous Deucalion, eut inondé toute la terre, & que le peu d'hommes, qui s'en sauvèrent, eurent gagné le mont Parnasse.

LYCOSTHÈNE, dans la Lydie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales-grecques à cette ville.

LYCURGÉES, λυκεργεια, fêtes des Lacédémoniens en l'honneur de Lycurgue. Ils lui élevèrent un temple après son décès, & ordonnèrent qu'on lui fît des sacrifices anniversaires, comme à un dieu, dit Pausanias. Ils subsistoient encore, du temps de Plutarque. On prétendoit que lorsque les cendres de Lycurgue eurent été apportées à Sparte, la foudre consacra son tombeau. Il ne laissa qu'un fils qui fut le dernier de sa race; mais ses parens & ses amis formèrent une société qui dura pendant plusieurs siècles, & les jours qu'elle s'assembloit, s'appellèrent *Lycurgides*.

Lycurgue, fort supérieur au législateur de Rome, fonda par son puissant génie une république inimitable; & la Grèce entière ne connut point de plus grand homme que lui. Les romains prospérèrent en renonçant aux institutions de Numa, & les Spartiates n'eurent pas plutôt violé les ordonnances de Lycurgue, qu'ils perdirent l'empire de la Grèce, & virent leur état en danger d'être entièrement détruit. (*D. J.*)

LYCURGUE, fils de Dryas, roi de Thrace, ne jouit pas long temps d'une longue vie, dit Homère, pour avoir osé faire la guerre aux dieux céléstes. Livré à un esprit d'étourdissement, il poursuivit un jour sur la montagne de Nysse, les nourrices de Bacchus qui célébroient ses orgies; ces femmes effrayées de se voir poursuivies avec tant de fureur par ce roi impie, jettèrent à terre leurs thyrses, & Bacchus lui-même épouvanté, se précipita dans la mer. Thétis le reçut dans son sein, & le remit à peine de son effroi, si grande étoit la terreur que cet homme lui avoit imprimée. Tous les dieux en furent irrités. Jupiter le frappa d'aveuglement, & sa mort fut bientôt le fruit de la haine que les dieux vengeurs avoient conçue contre lui». On ajoute à la fable d'Homère, que *Lycurgue* ayant voulu animer par son exemple les ouvriers qu'il employa pour arracher les vignes, se coupa les deux jambes d'un coup de hache, ce qui fut regardé comme l'effet de la vengeance de Bacchus.

On voit sur une cornaline de la collection de Stosch, un homme avec de la barbe, portant une couronne, tenant des deux mains une hache avec laquelle il coupe un arbre. La figure est nue & à l'héroïque; ce qui a fait croire à Winckelmann que ce sujet se rapporte à quelque trait de la fable, & d'autant mieux qu'il est souvent repété. Il lui sembloit qu'on pouvoit y voir Erysichton qui coupe une forêt consacrée à Diane.

...... Labefactaque tandem,
Ictibus immensis, adductaque funibus arbor
Corruit, & multam prostravit pondere silvam.
Attonitæ Dryades damno nemorisque suoque,
Omnes germanæ, cererem cum vestibus atris
Mœrentes adeunt, pœnamque Erysichtonis orant.

(Ovid. Métam. VIII. fab. XI.)

Il ne rejette cependant pas l'explication de Gronovius (*Gorlaei Dactil. p.* 11, *n.* 174.) sur un sujet semblable. Selon Gori (*Mus. Florent. t. XCII. n.* 9.), c'est *Lycurgue* coupant les vignes en Thrace où il régnoit. Ce pourroit aussi être Halyrrhotius fils de Neptune (*Schol. Aristoph. Nub. v.* 1001.), qui voulant couper les oliviers produits par Minerve, se blessa & mourut de sa blessure.

On voit le même sujet (*Mus. Florent. liv.* 92.) sur une pierre qui se trouve au cabinet du grand duc à Florence; & sur une pâte antique de Stosch. Mais dans ces deux gravures, la figure qui coupe l'arbre, n'a ni barbe ni couronne.

LYCURGUE, roi des Thégéates en Arcadie, fut père d'Aunée l'argonaute.

LYCUS, frère de Nyctéus, usurpa la couronne de Thèbes, qui appartenoit à Laïus, & persécuta Antiope.

LYCUS, compagnon de voyage d'Hercule, lorsque ce héros alla faire la guerre aux Ama-

zones, par ordre d'Euristhée. Hercule, pour le récompenser, lui fit présent d'une ville que *Lyeus* nomma Héraclée, en l'honneur de son bienfaiteur. Mais pendant qu'Hercule étoit descendu aux enfers, il voulut lui enlever le cœur de sa femme Mégare, & l'engager à lui ceder le royaume. Hercule revenu à propos, le tua. *Voyez* HERCULE, MÉGARE.

LYDIEN, c'étoit le nom d'un des anciens modes de musique des grecs, lequel occupoit le milieu entre l'éolien & l'hyperdorien.

Euclide distingue deux modes *lydiens*; celui-ci & un autre qu'il appelle *grave*, & qui est le même que le mode éolien. *Voyez mode.*

On appelloit aussi quelquefois *mode barbare, le mode lydien*, parce qu'il portoit le nom d'un peuple asiatique.

Le caractère du mode *lydien* étoit animé, piquant; triste, cependant, pathétique & propre à la mollesse; c'est pourquoi Platon le bannit de sa république; c'est sur ce mode qu'Orphée apprivoisoit, dit-on, les bêtes mêmes, & qu'Amphion bâtit les murs de Thèbes. Il fut inventé, selon les uns, par Amphion, fils de Jupiter & d'Antiope; selon d'autres, par Olympe Mysien, disciple de Marsias; selon d'autres enfin, par Mélampide: & Pindare dit qu'il fut employé pour la première fois aux nôces de Niobé.

Pollux, *au chap.* 10 *du IV liv. de son Onomasticon*, parle d'une harmonie lydienne, propre à la flûte, & dont il attribue l'invention à Anthippus; un peu plus bas il dit que le nome *lydien* aussi propre à la flûte, a été inventé par Olympe ou par Marsias, car ce passage est équivoque: ici Pollux prend le mot *harmonie* pour synonyme de *mode*, ou pour synonyme de *genre*. *Voyez* DORIEN.

LYDIENNE, surnom d'une des flûtes des anciens. *Voyez* FLUTE.

LYDIENS (jeux), nom qu'on donnoit aux exercices & amusemens que les *Lydiens* inventèrent. Ces Asiatiques, après la prise de leur capitale, se réfugièrent la plupart en Etrurie, où ils apportèrent avec eux leurs cérémonies & leurs jeux.

Quelques romains ayant pris goût pour les jeux de ces étrangers, en introduisirent l'usage dans leur pays, où on les nomma *lydi*, & par corruption *ludi*. C'étoient des jeux d'adresse, comme le palet, dont on attribue la première invention aux *Lydiens*, & des jeux de hasard, comme les dés. Ces derniers devinrent si communs sous les empereurs, que Juvénal déclame vivement dans ses satyres contre le nombre de ceux qui s'y ruinoient.

LYDIUS LAPIS, nom donné par les anciens à une pierre noire fort dure, dont ils se servoient pour s'assurer de la pureté de l'or; ce nom lui avoit été donné, parce que cette pierre se trouvoit dans la rivière de Tmolus en Lydie. On nommoit aussi cette pierre *lapis heracleus*, & souvent les auteurs se sont servis de ces deux dénominations pour désigner l'aimant, aussi bien que la pierre de touche; ce qui a produit beaucoup d'obscurité & de confusion dans quelques passages des anciens. Au reste, il pourroit se faire que les anciens eussent fait usage de l'aimant pour essayer l'or, du moins est il constant que toutes les pierres noires, non calcaires, pourvu qu'elles aient assez de consistance & de dureté, peuvent servir de pierre de touche. *Voyez* TOUCHE (pierre de).

LYE, surnom que les Siciliens donnoient à la lune, parce qu'elle les avoit délivrés, disoient-ils, d'une maladie contagieuse. Ce nom vient de *λύω*, *je délivre.*

LYEUS, voyez *LYÆUS*.

LYGDINUM MARMOR, *ou LYDUS LAPIS*. Les anciens nommoient ainsi une espèce de marbre ou d'albâtre, d'une blancheur admirable, & qui surpassoit en beauté même le marbre de Paros, & tous les autres marbres les plus estimés. Il est composé de particules spathiques, ou de feuillets luisans, que l'on apperçoit dans l'endroit de la fracture; ce qui fait que le tissu de cette pierre ne paroît point compacte comme celui des marbres ordinaires; & même il n'a point leur solidité; il s'égraine facilement, & se divise en petites masses. On en trouvoit des couches immenses en Egypte & en Arabie; il y en a aussi en Italie. Les blocs que l'on tire de cette pierre ne sont point considérables, parce que son tissu fait qu'elle se fend & se gerce facilement. Les anciens en fabriquoient des vases & des ornemens.

Il y a lieu de croire que cette pierre étoit formée de la même manière que les stalactites, & qu'elle ne doit pas être regardée comme un vrai marbre, mais plutôt comme un vrai spath. Pline dit qu'on le tiroit du mont Taurus, en Asie; & Chardin, dans son *Voyage de Perse*, dit qu'on y trouvoit encore une espèce de marbre blanc & transparent dans une chaîne de montagnes. *Voyez* Hill & Eman. Mendez d'Acosta, *Hist. nat. des fossiles.*

LYGODESMAS, surnom de la Diane Orthya,

parce que la statue de cette Diane étoit venue de la Tauride à Sparte, empaquetée dans des brins d'osier. (De λύγος, *osier*, & de δεσμος *lien*). *Voyez* ORTHESIE.

LYMAX, rivière d'Arcadie, dans laquelle on dit que les nymphes qui assistoient aux couches de Rhéa, lorsqu'elle mit au monde Jupiter, lavèrent cette déesse. Le mot λῦμα signifie *purification.*

LYMPHÆA, espèce de grottes artificielles, ainsi nommées du mot *lympha* eau, parce qu'elles étoient formées d'un grand nombre de canaux & de petits tuyaux cachés, par lesquels on faisoit jaillir l'eau sur les spectateurs, pendant qu'ils s'occupoient à admirer la variété & l'arrangement des coquilles de ces grottes. Les jardins de Versailles abondent en ces sortes de jeux hydrauliques.

LYNCE. *Hist. nat.*, pierre fabuleuse formée, disoit-on, par l'urine du lynx; on prétendoit qu'elle devenoit molle lorsqu'on l'enfouissoit en terre, & qu'elle se durcissoit dans les lieux secs. Sa couleur étoit mêlée de blanc & de noir. On dit qu'en la mettant en terre elle produisoit des champignons. Boëce de Boot croit que c'est le *lapis fungifer*, ou la pierre à champignons.

LYNCÉE, fils d'Apharée, roi de Messénie, fut un des argonautes. Pindare (*dans l'ode X de ses Neméennes.*) dit que *Lyncée* avoit les yeux si perçans que de fort loin il avoit apperçu Castor dans le tronc d'un arbre. D'autres auteurs enchérissant sur le reçit de Pindare, ont dit de *Lyncée* qu il voyoit jusqu'aux entrailles de la terre. Il fut tué par Pollux, à l'occasion d'une dispute que *Lyncée* & son frère Idas eurent avec les Dioscures pour un troupeau de bœufs. Théocrite donne une autre cause de cette dispute. *Voyez* HILAIRE & PHŒBÉ.

LYNCÉE, fils d'Egyptus, fut le seul, de cinquante frères, qui échappa au massacre des cruelles Danaïdes. Il succéda à son beau-père au thrône d'Argos, & l'occupa quarante ans. Sa statue se voyoit dans le temple de Delphes, parmi celles de tous les héros de la grèce. *Voyez* HYPERMNESTRE.

LYNCÉE, fils d'Epitus avoit aussi la vue très-perçante.

LYNCURIUS lapis. Les naturalistes modernes sont partagés sur la pierre que les anciens désignoient sous ce nom. Théophraste dit qu'elle étoit dure, d'un tissu solide comme les pierres précieuses; qu'elle avoit le pouvoir d'attirer comme l'ambre, qu'elle étoit transparente & d'une couleur de flamme, & qu'on s'en servoit pour graver des cachets.

Malgré cette description, Woodward & plusieurs autres naturalistes ont cru que le *lapis lyncurius* des anciens étoit la bélemnite, quoiqu'elle ne possède aucune des qualités que Théophraste lui attribue. Gessner & Géoffroy se sont imaginé que les anciens vouloient par-là désigner l'ambre; mais la définition de Théophraste, qui dit que le *lapis lyncurius* attiroit de même que l'ambre, & qui compare ces deux substances, détruit cette opinion.

Hill conjecture avec beaucoup de raison, d'après la description de Théophraste, que cette pierre étoit une vraie hyacinthe sur laquelle on voit que les anciens gravoient assez volontiers. Les anciens ont distingué plusieurs espèces de *lapis lyncurius*, telles que le *lyncurius* mâle, le *lyncurius* femelle, & le *lyncurius* fin. Hill. pense que c'étoient des hyacinthes qui ne differoient entre elles que par le plus ou le moins de vivacité de leur couleur. *Voyez* THÉOPHRASTE, *traité des pierres avec les notes* de Hill; & *Voyez* HYACINTHE.

LYNCUS, roi de Scythie, jaloux de la préférence que Cérès avoit donnée à Triptolème sur lui, voulut assassiner ce prince lorsqu'il vint à sa cour: dans le moment qu'il alloit lui percer le sein, il fut changé, dit-on, en *lynx*, animal qui est le symbole de la cruauté. La ressemblance des noms a donné occasion à la métamorphose.

LYNX, animal que les anciens ont dit avoir une vue si fine & pénétrante, qu'il voyoit à travers les murailles, & même en dormant. C'est un animal qui n'existe que dans le pays des fables. Il étoit consacré à Bacchus; sa figure accompagne quelquefois les images de ce dieu, elle approche beaucoup de celle du chevreuil.

Le véritable *lynx* des naturalistes modernes ressemble beaucoup au chat.

LYON. *Voyez* COPIA, LUGDUNUM, & AINAI.

LYRBE, dans la Pamphylie. ΛΥΡΒΕΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales-grecques en l'honneur d'Alexandre sevère, de Gordien pie, de Dèce, de Gallien, de Salonine, de Valérien le jeune.

LYRE, λύρα, χέλυς, βαρβυτος, κιθαρα, *lyra*, *chelys*, *testudo*, *cithara*, *barbitos*.

Le mot générique *lyre* désigne un instrument de musique à cordes, très-célèbre chez les anciens & souvent répété sur leurs monumens. On ne sauroit établir les différences de cet instrument

ſur le nombre des cordes ; parce qu'il a varié ſingulièrement. Mais les *lyres* offrent des caractères plus propres à les claſſer. Ces caractères font diſtinguer d'une manière conſtante la grande *lyre*, ou BARBITOS (*Voyez* ce mot), & la petite *lyre* ou *chelys* & CITHARE (*Voyez* ce mot).

La petite *lyre* ou *cithare* & *chelys* différoit du *barbitos*, en ce que l'on en pinçoit les cordes avec les doigts, ſans employer le *plectrum*, en ce qu'elle n'avoit point de MAGAS (*Voyez* ce mot), vuide placé vers le bas de l'inſtrument pour en augmenter le ſon, & enfin en ce qu'elle étoit formée le plus ſouvent d'une écaille de tortue, ce qui en fit attribuer l'invention à Mercure, dont la tortue étoit le ſymbole. Telles ſont les lyres d'un Mercure de la Villa Negroni, & de la muſe Terpſichore d'Herculanum, déſignée par l'épigraphe ΤΕΡΨΙΧΟΡΗ ΛΥΡΑΝ (*Pittur. tom.* 2. *tav.* 5.),

La *lyre* proprement dite, eſt celle qui eſt ornée d'un MAGAS, ou tambour quadrangulaire deſtiné à augmenter le ſon. Cette addition la rendoit plus péſante que la *cithare* ; c'eſt pourquoi on la ſuſpendoit aux épaules avec une courroie ou baudrier ; comme le pratiquent encore les joueurs de vielle. Apulée appelle cette lyre *apta baltheo*, lyre-à-baudrier. On remarque ce baudrier aux médailles & aux ſtatues d'Apollon-joueur-de-lyre, ou muſagète, ou palatin, ou actiaque. Telle eſt la *lyre* d'une muſe du palais Barberini, & celle d'Apollon dans les peintures d'Herculanum (*tom.* 2. *tav.* 1.).

La *lyre* a fort varié pour le nombre des cordes. Celle d'Olympe & de Therpandre n'en avoit que trois dont ces muſiciens ſavoient diverſifier les ſons avec tant d'art, que, s'il en faut croire Plutarque, ils l'emportoient de beaucoup ſur ceux qui jouoient d'une *lyre* plus compoſée. En ajoutant une quatrième corde à ces trois premières, on rendit le tétracorde complet, & c'étoit la différente manière dont on accordoit ces quatre cordes, qui conſtituoit les trois genres diatonique, chromatique & enharmonique.

L'addition d'une cinquième corde produiſit le pentacorde, dont Pollux attribue l'invention aux Scythes. On avoit ſur cet inſtrument la conſonnance de la quinte, outre celle de la tierce & de la quarte que donnoit déja le tétracorde. Il eſt dit du muſicien Phrynis, que de ſa *lyre* à cinq cordes il tiroit douze ſortes d'harmonies ; ce qui ne peut s'entendre que de douze chants ou modulations différentes & nullement de douze accords, puiſqu'il eſt manifeſte que cinq cordes n'en peuvent former que quatre, la deuxième, la tierce, la quarte & la quinte.

L'union de deux tétracordes joints enſemble, de manière que la corde de la plus haute du premier devient la baſſe du ſecond, compoſa l'eptacorde, ou la *lyre* à ſept cordes, la plus en uſage & la plus célèbre de toutes.

Cependant, quoiqu'on y trouvât les ſept voix de la muſique, l'octave y manquoit encore. Simonide l'y mit enfin, ſelon Pline, en y ajoutant une huitième corde, c'eſt-à-dire en laiſſant un ton entier d'intervalle entre les deux tetracordes.

Long-tems après lui, Timothée Miléſien, qui vivoit ſous Philippe roi de Macédoine vers la cviij olympiade, multiplia les cordes de la *lyre* juſqu'au nombre de douze, & alors la *lyre* contenoit trois tétracordes joints enſemble, ce qui faiſoit l'étendue de la douzième, ou de la quinte par-deſſus l'octave.

On touchoit de deux manières les cordes de la *lyre*, ou en les pinçant avec les doigts, ou en les frappant avec l'inſtrument nommée *plectrum*, πλῆκτρον, du verbe πλήττειν ou πλαύειν, *percutere*, frapper. Le *plectrum* étoit une eſpèce de baguette d'ivoire ou de bois poli, plutôt que de métal, pour épargner les cordes, & que le muſicien tenoit de la main droite. Anciennement on ne jouoit point de la *lyre* ſans *plectrum* ; c'étoit manquer à la bienſéance que de la toucher avec les doigts, & Plutarque cité par Henri-Etienne, nous apprend que les Lacédémoniens mirent à l'amende un joueur de *lyre* pour ce ſujet. Le premier qui s'affranchit de la ſervitude du *plectrum*, fut un certain Epigone, au rapport de Pollux & d'Athénée.

Il paroît par d'anciens monumens & par le témoignage de quelques auteurs, qu'on touchoit des deux mains certaines *lyres*, c'eſt-à-dire, qu'on en pinçoit les cordes avec les doigts de la main gauche, ce qui s'appelloit *jouer en-dedans*, & qu'on frappoit ces mêmes cordes de la main droite armée du *plectrum*, ce qui s'appelloit *jouer en-dehors*. Ceux qui jouoient ſans *plectrum*, pouvoient pincer les cordes avec les doigts des deux mains. Cette manière de jouer étoit pratiquée ſur la *lyre* ſimple, pourvu qu'elle eût un nombre de cordes ſuffiſant, & encore plus ſur la *lyre* à doubles cordes. Aſpendius, un des plus fameux joueurs de *lyre* dont l'hiſtoire faſſe mention, ne ſe ſervoit que des doigts de la main gauche pour toucher les cordes de cet inſtrument, & il le faiſoit avec tant de délicateſſe, qu'il n'étoit preſqu'entendu que de lui-même, ce qui lui fit appliquer ces mots, *mihi & fidibus cano*, peur marquer qu'il ne jouoit que pour ſon unique plaiſir.

Toutes ces obſervations de Burette, ſur la ſtructure, le nombre des cordes, & le jeu de la *lyre*, le conduiſent à rechercher qu'elle ſorte de

de concert pouvoit s'exécuter par un seul instrument de cette espèce ; mais je ne puis le suivre dans ce genre de détail. C'est assez de dire ici que la *lyre* à trois ou quatre cordes n'étoit susceptible d'aucune symphonie : qu'on pouvoit sur le pentacorde jouer deux parties à la tierce l'une de l'autre ; enfin que plus le nombre de cordes se multiplioit sur la *lyre*, plus on trouvoit de facilité à composer sur cet instrument des airs qui fissent entendre en même tems différentes parties. La question est de savoir si les anciens ont profité de cet avantage, & je crois que s'il n'en tirerent pas d'abord tout le parti possible, du moins ils y parvinrent merveilleusement dans la suite.

De-là vient que les poëtes n'entendent autre chose par la *lyre* que la plus belle & la plus touchante harmonie. C'est par la *lyre*, qu'Orphée apprivoisoit les bêtes farouches, & enlevoit les bêtes & les rochers ; c'est par elle qu'il enchanta Cerbère, qu'il suspendit les tourmens d'Ixion & des Danaïdes ; c'est encore par elle qu'il toucha l'inexorable Pluton, pour tirer des enfers la charmante Euridyce.

L'ancienne tragédie grecque se servoit de la *lyre*, dans ses chœurs. Sophocle en joua dans sa pièce nommée *Thamyris*, & cet usage subsista tant que les chœurs conservèrent leur simplicité grave & majestueuse.

Les anciens monumens, statues, bas-reliefs & médailles nous représentent plusieurs figures différentes de *lyre*, montées depuis trois cordes jusqu'à vingt selon les changements que les musiciens firent à cet instrument.

Ammien marcellin rapporte que de son temps, au IV siècle de l'ère chrétienne, il y avoit des *lyres* aussi grosses que des chaises roulantes : *fabricantur lyræ ad speciem carpentorum ingentes*. En effet, il paroît que dès le temps de Quintilien, qui a écrit deux siècles avant Ammien Marcellin, chaque son avoit déja sa corde particulière dans la *lyre*. Les musiciens (c'est Quintilien qui parle) ayant divisé en cinq échelles, dont chacune a plusieurs degrés, tous les sons qu'on peut tirer de la *lyre*, ils ont placé entre les cordes qui donnent les premiers tons de chacune de ces échelles, d'autres cordes qui rendent des sons intermédiaires, & ces cordes ont été si multipliées, que, pour passer d'une des cinq maîtresses-cordes à d'autre, il y a autant de cordes que de degrés.

La *lyre* étoit chez les grecs le symbole de la musique & en même tems de la poésie, parce que la plupart des vers & surtout des odes, étoient faites pour être chantées au son de cet instrument, dont l'invention étoit attribuée à Apollon. L'épithète Αοιδάων μεδέων de Callimaque (*Hymn. in Del. v.* 5.), pourroit bien lui convenir à cet égard, ainsi que celle de Ἱμερόφωνος qu'on lit dans Nonnus (*Dionys.*). Cela justifie aussi l'expression, *per me concordant carmina nervis*, qu'Ovide met dans la bouche du dieu (*Metam lib.* 1.).

Linus, si l'on en croit Censorin (*in fragm. c.* 12.) reçut d'Apollon son père la *lyre* à trois cordes de lin, mais ayant cherché à la perfectionner en y substituant d'autres cordes beaucoup plus harmonieuses, le dieu irrité lui ôta la vie. D'autres disent cependant qu'il fut tué par Hercule. (*Eustath. in Iliad. IV. p.* 1163. *edit. rom*).

La *lyre*, comme attribut d'Apollon, diffère de l'arc & du serpent qui sont aussi des attributs de ce dieu, en ce que l'arc a quelquefois rapport à Hercule, & le serpent à Esculape, & que la *lyre* & l'attribut propre d'Apollon de même que le laurier, comme l'a remarqué Pellerin (*Suppl. IV. p.* 12.). C'est pourquoi le laurier seul ou la *lyre* seule sur une médaille de ville, par exemple, indiquent que l'on y rendoit un culte à ce dieu.

Apollon doit à cet attribut principal les surnoms de *pulsator citharæ*. (*Valer. Flacc. August. de civ. dei. Pind. Pyth.*) & de *citharista*, & les poëtes lui ayant donné une lyre d'or, il fut appellé pour cette raison Χρυσολύρατος.

(*Callim. hymn. v.* 33. *Horat. lib. I. ad III. Tibull. lib. III. Eleg. IV. Apud. comic. lysistr. p.* 783.

LYRE sur les médailles, est un symbole de la Concorde, ou d'un culte particulier rendu à Apollon ; on la voit sur les médailles d'Antioche de Syrie, des arcadiens, de Calacta, de Carbula, de Centuripæ, de Cos, de Cragus en Lycie, de la Cyrénaïque, de Cythnus, de Delos, de Lacédémone, de Lilybée, des macédoniens, de Massicytes, de Mégare en Attique, de Malte, de Menæ, de Méthymna, de Mytilène, de Néapolis en Italie, d'Olympus, de Pella, de Périnthus, de Philadelphie en Lydie, de Rhegium, de Smyrne, de Syracuse, de Tauromenium, de Thespiæ, de Thorium, de Tuder, de Valentia en Italie, de Chalcis dans l'Eubée, des Lapithes.

LYRISTA } LYRODUS }. Ces deux espèces de Musiciens jouoient de la Lyre ; mais les seconds seuls s'accompagnoient de la voix. *Voyez*, sur ce qui regarde leur costume, le mot CITAROEDUS.

LYRODIE, air pour la lyre.

LYROPHŒNICION, instrument de musique des anciens, dont parle Musonius, dans son traité de *luxu græcorum*, sans en donner la description.

LYSIAS, en Phrygie. ΛΥΣΙΑΔΕΩΝ.

On a une médaille impériale-grecque, de cette ville, frappée en l'honneur de Gordien.

LYSIDICE, femme de Mestor. *Voyez* ALCMENE.

Il y a eu une autre *Lysidice*, fille de Pélops, mère d'Amphitrion. *Voyez* AMPHITRION.

LYSIMACHIA, en Thrace. ΛΥΣΙΜΑΧΕΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O en argent.

Leur type ordinaire est une tête de lion vue de face, ou un lion entier.

Goltzius seul lui a attribué des médailles impériales-grecques.

LYSIMACHUS, pierre ou marbre dans lequel on voyoit des veines d'or, ou de couleur de ce métal. Pline dit qu'il ressembloit au marbre de Rhodes.

LYSIMAQUE, roi de Macédoine.

Ses médailles sont communes en tous métaux. & même ses médaillons d'or ne sont que R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ.

LYSINIASSE, fille d'Epaphus & mère de Busiris. *Voyez* BUSIRIS.

LYSIODE. Athénée, d'après Euphorus & Euphranor, dit que c'étoit une espèce de flûte.

Le même auteur dans un autre endroit, dit que suivant Aristocles, *lisiode*, signifioit la même chose, que *magode* (*Voyez* MAGODE,) mais que suivant Aristoxène, le *lisiode* étoit l'opposé de *magode*, c'est-à-dire que le *lisiode* faisoit le rôle de femme, quoique habillé en homme; au reste ils chantoient les mêmes vers, & ne différoient d'ailleurs en rien.

LYSIPPE. *Voyez* IPHIANASSE.

LYSIPPE, sculpteur fameux de Sicyone, vivoit du tems d'Alexandre environ 360 ans avant Jesus-Christ. Un de ses plus beaux ouvrages étoit la statue d'un homme qui se frotte en sortant du bain. Agrippa l'avoit mise à Rome devant les Thermes qu'il fit construire. Le peuple étoit si enchanté de cette statue, que Tibère l'ayant fait enlever pour la mettre dans son palais, les romains la lui redemandèrent en plein théâtre, & forcerent leur empereur de la restituer.

LYSIZONA, surnom de Diane (*Voyez* VIRGINENSE.). Il signifie qui détache la ceinture, étant formé de *λύω, je détache* & de *ζώνη, ceinture.*

LYSSA. λυσσα, signifie *rage*, *desespoir.* Euripide en a fait une divinité, qu'il met au nombre des furies; l'emploi particulier de celle-ci consistoit à soufler dans l'esprit des mortels la fureur & la rage. Ainsi Junon dans ce poëte ordonne à sa messagère Iris de conduire promptement *Lyssa*, coëffée de serpens, auprès d'Hercule pour lui inspirer ces terribles fureurs qui lui firent enfin perdre la vie (J. D.).

LYTHAN, mois de l'année Cappadocienne, selon un fragment qu'on trouve dans Usserius; ce mois répondoit au mois de janvier des romains.

LYTIERSE. *Voyez* LITIERSE.

LYTTUS, en Crète. ΛΥΤΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont:

Une tête de sanglier.

Un aigle volant ou posé.



M.

LA lettre M, lorsqu'elle étoit numérale, signifioit 1000 chez les latins, suivant ce vers technique :

M caput est numeri quem scimus mille tenere.

Une ligne horisontale placée au-dessus, ainsi M̄, lui donnoit une valeur mille fois plus grande : elle valoit 1,000,000. *Voyez* CHIFFRES romains.

M' ou M*l* sont l'abrégé de MANIUS, pour le distinguer de MARCUS, dont la note abrégée est une M simple. Sur les marbres du capitole, on trouve Manius Curius Dentatus ainsi désigné : M' CVRIVS. M'. F. M'. N. DENTATVS; c'est-à-dire, *Manius Curius Dentatus*, fils de *Manius*, petit-fils de *Manius*. Sur les médailles consulaires, on lit : M*l*. ACILIVS. IIIVIR. VALETV.; c'est-à-dire, *Manius Acilius triumvir valetudinis.*

Les M, les CC, les K, & autres caractères qui se trouvent seuls & comme isolés sur les médailles des empereurs de Constantinople, depuis le Ve siècle, marquent la valeur des monnoies, selon quelques antiquaires. Mais nous croyons que par l'M il faut entendre *imperii* ou *imperatoris*. L'M, les A & les T qui s'y trouvent quelquefois joints, entrent dans la composition du mot, quoiqu'il s'y rencontre aussi des lettres qui marquent seulement le numéro de la monnoie ou de ses matrices. Les CCK désignent le consulat, qui commença à se confondre avec l'empire, l'an 567. Le PK marque le postconsulat, qui revient au même. Comme l'M est véritablement un I & une M conjoints, nous les expliquons par les mots *imperium* & *imperatoris*. L'I seul a la même signification. (*Nouvelle Diplomatique.*)

Les auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, *t. II. p.* 324, partagent les M des manuscrits & des marbres en huit grandes séries, divisées elles-mêmes en plusieurs sous-séries.

La première série renferme les M irrégulières dans leurs jambages. Les M de la première grande série ont le bout de celui du milieu notablement élevé au-dessus de l'un des pieds, ou même de tous les deux. L'antiquité de ces figures les attache aux premiers siècles, à l'exception de quelques-unes des deux premières sous séries qui renferment, 1°. l'M à jambage extérieur gauche plus court que le droit; 2°. le droit plus court que le gauche; 3°. concaves seulement en-dehors; 4°. en-dedans au moins.

La seconde série est assez régulière dans ses jambages, quoique les deux extérieurs soient encore plus longs qu'eux. 1°. M sans base ni sommets; 2°. jambages mitoyens diversement courbés; 3°. bouts arondis; 4°. tranchés surtout par le bas; 5°. par le haut ou quarrés; 6°. à côtes extérieures irrégulières. La troisième sous-série est généralement antique; les autres ne le sont pas sans mêlange de moderne.

La troisième série a ses jambages de niveau ou presque de niveau : 1°. angles supérieurs aigus avant J. C. & un peu après; 2°. quarrés, commençant au IIe siècle, communs au IIIe; 3°. tous les jambages obliques; 4°. mitoyens en V détachés, Ier ou IIe siècle; 5°. autres disjonctions avant J. C. 6°. M en-dessus, tranchées obliquement; 7°. à jambages courbes. Les deux dernières sous-séries sont moins antiques.

La quatrième série présente ses jambages de même, mais presque toujours irréguliers. Ces M se rapportent principalement au premier & au moyen âge : 1°. côté gauche plus court que le droit; 2°. le contraire; 3°. M tortueuses ou brisées; 4°. renversées; 5°. second jambage, prolongé de gauche à droite; 6°. les deux mitoyens se coupant; 7°. les deux premiers se traversant; 8°. les deux derniers de même; 9°. tous les quatre; 10°. triangulaires par les extrémités supérieures.

La cinquième grande série montre ses jambages, ou du moins l'un d'entr'eux, supérieurement prolongés. Presque toutes ces figures peuvent difficilement être rabaissées jusqu'au Ve siècle : 1°. le jambage droit plus élevé que le gauche; 2°. le gauche plus que le droit; 3°. égaux, peu courbés, &c. 4°. très-courbés en-dessus vers la gauche.

La sixième série renferme des M à figure très-hétéroclite, & n'a proprement que deux ou trois jambages. Tous ses caractères sont concentrés dans le moyen âge : 1°. en H; 2°. avec extension abaissée du milieu de la traverse; 3°. en potence simple; 4°. double; 5°. médiane presque en zig-zag, &c. 6°. deux H unies par un jambage commun, &c. 7°. celui du milieu détaché; 8°. croissant sur deux I; 9°. deux II; 10°. figure approchant de l'N, accompagnée d'un I.

La septième série comprend les *m* minuscules dont le gothique a souvent fait des majuscules : 1°. arrondies presque en demi-cercle; 2°. au moins à deux pieds droits au moyen âge; 3°. quarrées en-dessus; 4°. second jambage souvent très-diminué, &c. 5°. *m* assez conforme à nos minuscules, moyen & bas âge; 6°. en griffe, gothiques, ainsi que les suivantes; 7°. arrondies

par le haut, avec un seul enfoncement dans le milieu; 8°. jambages ordinairement détachés; 9°. moyen prolongé par-dessus; 10°. supprimé; 11°. distance inégale de jambages peu réguliers; 12°. M chargées d'angles, &c.

A la huitième série appartiennent les M onciales ou rondes & les gothiques qui en sont dérivées. Il est ordinairement essentiel aux dernières d'être arrondies, au moins par le bas du côté gauche en-dedans, sans se recourber en-dehors: 1°. M fort arrondie des deux côtés; 2°. jambage mitoyen diminué; 3°. côtés plus courts; 4°. M irrégulière à griffe, &c. 5°. premier côté concave en-dedans & le troisième droit, &c. 6°. par le bas du troisième pied, M relevée en-dehors; 7°. en-dedans; 8°. en S couchée; 9°. close d'une part, au moins; 10°. à deux ovales, &c. 11°. ligne presque perpendiculaire au milieu d'un cercle; 12°. M fermées par une horisontale inférieure; 13°. en double cercle, &c. en oméga. L'antiquité des M de cette série remonte au IVe siècle, & descend jusqu'aux derniers temps du gothique, qui ne commence proprement qu'à la sixième sous-série. (*Nouvelle Diplomatique.*)

MA. C'est le nom que les lydiens donnoient quelquefois à Rhéa, & sous lequel on lui sacrifioit un taureau. On donne aussi ce nom à une femme qui suivit Rhéa.

MAA, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* MEHAH.

MACAR. *Voyez* HELIADE.

MACARÉE, fils d'Eole: l'inceste qu'il commit avec Canacée sa sœur, étant venu à la connoissance d'Eole, il ordonna que le fils qui en étoit né fut exposé aux chiens: il envoya une épée à sa fille, elle en fit l'usage qu'il souhaitoit en se tuant. Pour *Macarée* il évita le chatiment par la fuite & s'étant retiré à Delphes, il fut admis parmi les prêtres d'Apollon.

Voyez la description du groupe de sa sœur à l'article d'ARIE & *Pétus*.

MACARIE, fille d'Hercule & de Dejanire, se sacrifia généreusement pour le salut des Héraclides. Lorsqu'Euristée vint déclarer la guerre à Demophoon roi d'Athènes, parce qu'il avoit pris les Héraclides sous sa protection; on consulta l'oracle, qui promit la victoire aux Athéniens s'ils vouloient immoler à Cérès, une fille née d'un père illustre. Le Roi ne voulut ni sacrifier sa fille, ni contraindre ses sujets à faire un pareil sacrifice. *Macarie* instruite de l'oracle, se dévoue elle-même à la mort, sans vouloir permettre que le sort en décide entre ses sœurs & elles. » Si le sort est notre arbitre, dit-» elle, (dans les Héraclides d'Euripide, acte 2.) » le trépas n'est plus volontaire, & la victime » perd son prix; je m'offre moi-même à mourir; » acceptez, si vous le jugez à propos, une mort » volontaire; mais j'y renonce s'il faut la subir » par l'arrêt du destin ». Les Athéniens pour conserver le souvenir d'une action si généreuse r donnèrent le nom de *Macarie* à la fontaine de Marathon, & ensuite, ils lui consacrèrent un temple sous le nom de la déesse *Félicité*, ou Μακαρια.

MACEDO, fils d'Osiris, ou seulement un de ses lieutenans, selon Diodore, eut part aux honneurs que les Egyptiens rendirent à son père: & comme il portoit pour habillement de guerre, une peau de loup, les Egyptiens eurent en vénération cet animal.

MACÉDOINE.

Rois de Macédoine, dont on a des médailles.

Alexandre I.

Pausanias.

Archélaüs I.

Amyntas III.

Perdiccas III.

Philippe II.

Alexandre-le-Grand.

Cassandre.

Démétrius.

Lysimaque.

Ptolémée Ceraune.

Nota. *Ses médailles doivent être rapportées à Ptolémée Philadelphe.*

Antigone Gonatas.

Démétrius, fils d'Antigone.

Philippe, fils de Démétrius.

Persée.

N. B. On ne voit point ici Amyntas I, auquel Hardouin a attribué une médaille d'Amyntas III, qu'il croyoit être la plus ancienne médaille connue, puisque ce roi avoit régné dès l'année 527 avant J. C. Mais il paroît, par la fabrique de cette médaille, qui est la même que celle des médailles d'Archélaüs I, qu'elle ne peut être d'un tems aussi éloigné: il y auroit lieu de la rapporter plutôt à Amyntas II, s'il avoit régné plus d'un an, ou s'il s'étoit passé quelque chose de mémorable sous son règne; mais tout concourt à faire juger qu'elle est comme les autres

d'Amyntas III, qui régna à deux reprises, depuis l'an 330 jusqu'à l'an 371 avant J. C. *Pellerin.*

La *Macédoine* est représentée sur les médailles par un cocher, le fouet à la main, ou parce qu'elle fournissoit d'excellens chevaux, ou parce qu'elle honoroit particulièrement le soleil, qui est lui-même représenté avec un fouet à la main sur plusieurs monumens. Les médailles de la *Macédoine* portent aussi pour type la massue d'Hercule, dont les rois de *Macédoine* se vantoient de descendre.

MACÉDONIENS (les) après les rois. ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ.

Leurs médailles autonomes sont:

RRR. en or............. *Pellerin.*

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Une massue.

Une proue de vaisseau.

Une tête de Silène.

Un foudre aîlé.

Un trident.

Un vase avec une palme.

Une lyre.

Un cavalier courant.

Réduits en province romaine, les *Macédoniens* ont fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Claude, de Néron, de Vitellius, de Vespasien, de Domitien, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurele, de Faustine le jeune, de Commode, de Sévère, de Caracalla, d'Alex. Sévère, de Gordien-Pie, de Diaduménien.

Le costume des *Macédoniens* paroît sur les monumens le même que celui des grecs, excepté une plus longue chlamyde (*Voyez* CHLAMYDE), & des cornes de bélier, qui coëffoient Lysimaque, & d'autres rois, ses successeurs. *V.* BELIER & CORNES.

MACEDONICUS, surnom de la famille *Cæcilia.*

MACELLÆ en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

MACELLARIA, }
MACELLARII, }. Les traiteurs étoient appellés *macellarii*, & leur profession *macellaria ars*; comme on le voit dans une inscription rapportée par Gruter (*p.* 647. *n.* 5.), où on lit: MACELLARIÆ ARTIS NEGOTIATOR.

MACELLUM, marché, & non boucherie.

Néron fit bâtir un *macellum*, comme nous l'apprend une de ses médailles de moyen bronze, sur laquelle on lit autour de la tête: NERO CLAUD. CÆSAR AUG. GER. P. M. TR. P. IMP. P. P.; & sur le revers, au-dessous d'un bâtiment rond, couvert, orné de colonnes & d'un perron de quatre marches: MAC. AUG. S. C.

Cet édifice, dans lequel on voit la statue de Néron, & dont il fit l'inauguration, étoit un marché destiné à la vente de tous les objets employés dans les repas. Térence les décrit dans son Eunuque, (*act.* 2. *scen.* 2.).

Intereà loci ad macellum ubi advenimus,

Concurrunt læti mî obviam cupedinarii omnes,

Cetarii, lanii, coqui, fartores, piscatores, aucupes.

Voyez BOUCHERIE.

MACER, surnom des familles *LICINIA*, *SEPULLIA.*

MACER, tyran d'Afrique, sous Néron.

LUCIUS CLAUDIUS MACER.

Ses médailles sont:

O. en or.

RRR. en argent, sur lesquelles on lit son nom à l'entour d'une tête de femme qui représente l'Afrique.

RRRR. en P. B. avec sa tête, au revers de laquelle on voit une galère, & pour légende: PROPRETOR AFRICÆ. Tristan en rapporte une qu'il a donnée pour antique.

MACERIA, mur de clôture pour les jardins, les champs, les tombeaux, &c.

MACERINUS, surnom de la famille *GEGANIA.*

MACHÆRA, épée espagnole que l'infanterie légionnaire des romains portoit, & qui la rendit si redoutable, quand il falloit combattre de près; c'étoit une espèce de sabre court & renforcé, qui frappoit d'estoc & de taille, & faisoit de terribles exécutions. Tite-Live raconte que les macédoniens, peuple d'ailleurs si aguerri, ne

parurent voir, sans une extrême surprise, les blessures énormes que les romains faisoient avec cette arme. Ce n'étoit rien moins que des bras & des têtes coupées d'un seul coup de tranchant, des têtes à demi-fendues, & des hommes éventrés d'un coup de pointe. Les meilleures armes offensives n'y résistoient pas; elles coupoient & perçoient les casques & les cuirasses à l'épreuve. On ne doit point, après cela, s'étonner si les batailles des anciens étoient si sanglantes. (*G.*)

MACHÆREUS. *Voyez* PYRRHUS, qu'il tua.

MACHANÉE, μαχανεος, onzième mois des anciens habitans de *Corcyra*, aujourd'hui Corfou.

MACHAON, fils d'Esculape & d'Epione, ou Lampetie, fut un des disciples de Chiron. Il régna dans la Messénie avec son frère Podalire; ils allèrent ensemble au siège de Troyes, où ils commandoient les æchaliens. Virgile compte *Machaon* parmi ceux qui s'enfermèrent dans le fameux cheval de bois. Il fut tué par Eurypile, fils de Télephe; de-là vient, dit Pausanias, que dans un temple d'Esculape, qui est à Pergame, on chante des hymnes en l'honneur de Télephe, sans y rien mêler qui soit à la louange d'Eurypile: il n'est pas même permis de prononcer son nom dans ce temple, parce qu'il est regardé comme le meurtrier de *Machaon*. Ses os furent recueillis par Nestor, & portés à Gérénie, où il fut inhumé, & sur son tombeau, on lui éleva un temple qui devint fort célèbre; car les habitans croyoient que *Machaon* avoit aussi la vertu de guérir les maladies. Dans ce temple, le dieu étoit représenté en bronze debout sur ses pieds, ayant sur la tête une couronne que les messéniens nommoient en leur langue, *Ciphos*.

Μαχαω signifie, *je desire le combat*.

MACHEFER. Les anciens employoient dans la construction des chemins cette scorie de fer vitrifié, que fournissent les forges & les fourneaux, où l'on brûle du charbon de terre.

MACHERA, pierre fabuleuse dont parle Plutarque, dans son traité des *fleuves*. Elle se trouvoit, selon lui, en Phrygie sur le mont Berecyntus; elle ressembloit au fer, & celui qui la trouvoit au tems de la célébration des mystères de la mère des dieux, devenoit fou & furieux.

MACHINARIUS mensor (*lib. VII. ff. si mensor*) est sans doute un inspecteur des charrois, puisqu'on lit aussi dans le droit (*lib. LX. ff. de legat III.*), *asinum machinarium*, c'est-à-dire, un âne de trait, *ad vectorias machinas*.

MACHINATOR. Ce mot qui se lit dans une inscription (*Gruter*. 642. 4.) désigne un machiniste.

MACHINATOR étoit aussi chez les phoeniciens le surnom de Jupiter, sous lequel ils honoroient Vulcain. (*Euseb. præp. evang. l. IV. c.* 10.).

MACHINES employées dans les mystères & les initiations. « C'est ici l'endroit, dit M. Paw, (*Recherches sur les égyptiens & les chinois.*) où je dois entrer dans quelques discussions entièrement neuves sur la manière dont on imitoit le tonnerre & la foudre, dans la célébration des mystères: car il est certain qu'on faisoit voir & entendre ces phénomènes simulés aux personnes qu'on initioit. Je ne prétends pas parler, en quelque sens que ce soit, de ce qui doit s'être passé en Arabie sur le *Gebel-Tour*; car cet événement est étranger à notre sujet: mais il faut observer que les égyptiens ayant les premiers imaginé tout l'appareil des mystères, transportés depuis dans l'Asie & dans l'Europe, doivent être regardés comme les inventeurs du tonnerre artificiel, & de cette effusion de lumière qui paroissoit tout-à coup au milieu des ténèbres, au point qu'Apulée en compare les effets à ceux du soleil: car ayant été admis, ainsi que l'on sait, aux secrets isiaques à Corinthe, il observa assez bien toute la singularité de ce spectacle ». (*Nocte mediâ vidi solem candido coruscantem lumine*. Metamorphos. lib. XI. p. 1001. Edit. Beroal.).

« S'il étoit vrai, comme on l'a prétendu, que de certains mystères se célébroient dans quelques appartemens du labyrinthe, alors il n'eût point été difficile d'y faire entendre des éclats semblables à ceux de la foudre; puisque Pline assure que la répercussion de l'air produisoit un bruit épouvantable dans ce bâtiment, dès qu'on y ouvroit des portes ou des soupiraux, qui vraisemblablement en faisoient refermer d'autres; car sans cela, je ne puis expliquer ce phénomène, suivant toute la rigueur des termes employés par ce naturaliste, qu'il faut supposer avoir été bien instruit, & la description détaillée qu'il donne du labyrinthe le fait penser. (*Quarumdam autem domorum* (in labyrintho) *talis est situs, ut adaperientibus fores tonitru intùs terribile existat*. lib. XXXVI. cap. 13.). Quant à Hérodote, on ne voulut point lui permettre d'entrer dans les chambres souterraines où doit avoir été le centre de l'artifice, & la sépulture de ces crocodiles qu'on nommoit les *justes*, ou en égyptien, *suchu*, & qu'on a pris pour de petits lézards d'une espèce différente, & laquelle n'est point malfaisante ».

« Quant à la Grèce, j'avois d'abord cru que le bruit qu'entendoient les initiés dans le temple de Cérès Eleusine, venoit de la voûte ou du comble; que Vitruve dit avoir été dans cet édi-

fice d'une grandeur effrayante, *immani magnitudine*, & construit par un architecte nommé Ictinus. (Vitru. *Præfat ad lib. VII.*). Or il n'eût pas été difficile de faire retentir cette partie par le moyen des machines : mais si l'on peut ici citer l'autorité d'un poëme tel que le *Rapt de Proserpine*, il est sûr que ce bruit sortoit de quelque excavation pratiquée sous le pavé du temple : car Claudien, après avoir parlé des éclairs qu'on voyoit, ajoute que le mugissement terrible, qui succédoit immédiatement, paroissoit partir des entrailles de la terre ».

Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri
Sedibus, & claram dispergere culmina lucem,
Adventum testata Dei. Jam magnus ab imis
Auditur fremitus terris, templumque remugit
Cecropidum.

De rap. Proser. Amstelod. apud Jansson. 1627.

Il faut observer que d'autres éditions de Claudien portent *fulmina* au lieu de *culmina*, & *Cecropium* au lieu de *Cecropidum*; mais cette dernière différence n'est point si importante que la première.

« Quoi qu'il en soit, les machinistes, qui travailloient à ces spectacles mystérieux, ont dû être aussi embarrassés pour faire un tonnerre simulé, que pour bien copier les effets de la foudre; car le comble du ridicule seroit de vouloir que ceux qui assistoient aux mystères ne voyoient & n'entendoient rien de semblable; mais qu'ils se l'imaginoient, & que la frayeur faisoit en même-tems, une égale illusion à leurs yeux & à leurs oreilles. On ne sauroit trop répéter que les anciens nous parlent de toutes ces choses d'une manière qui ne laisse subsister, à cet égard, aucune ombre de doute. Et le grec Pléthon, en décrivant l'initiation, emploie les termes les moins équivoques de sa langue, comme ceux de *keraunus* & de *pyr*, la foudre & le feu ». (*Pletho. Schol. ad Orat. mag. Zoroast.*).

« Je dois ici avouer au lecteur que je sens une extrême répugnance à admettre que, dans des temples & même dans des souterreins, on eût fait usage de la *machine* dont se servoient les comédiens de l'antiquité sur les théâtres, c'est-à-dire, du *céraunoscope*, par le moyen duquel on lançoit violemment la foudre sur la scène, d'un endroit nommé le *Bronteion*, où, suivant l'opinion commune, on contrefaisoit le tonnerre, en roulant des pierres dans des vases de cuivre ».

« Le *céraunoscope*, dont on peut à peine aujourd'hui se former une idée fort claire, doit avoir été une *machine* très-élevée, & dont l'action a pu être frappante en plein air; mais dans des temples comme ceux des anciens, qui étoient ordinairement peu exhaussés en comparaison de leur étendue, ce jeu n'eût point été praticable. Quant aux vases rangés dans le *Bronteion*, c'est-à-dire, le lieu où l'on contrefaisoit le tonnerre, on ne conçoit pas qu'ils aient pu produire un bruit assez violent, sans le secours du feu. Il s'agissoit d'épouvanter les initiés, & on les épouvantoit bien dans les mystères de *Mithra*, en leur mettant une épée nue sur la gorge; mais leur frayeur eût-elle été fort grande, si l'on ne leur avoit fait voir & entendre que les mêmes choses qui se passoient aux yeux de tout le monde sur les théâtres? Ces considérations me portent à penser que, dans les mystères, ces phénomènes étoient beaucoup mieux exécutés, & sans comparaison, plus terribles à l'aide de quelque composition pyrique, qui est restée cachée comme celle du *feu grégeois*, qu'on n'a pas retrouvé de nos jours, ainsi que l'on a affecté de le publier pour allarmer toutes les puissances maritimes ». *Voyez* BRONTEE & CÉRAUNOSCOPION.

MACHINES de théâtre. Les anciens en avoient de plusieurs sortes, tant celles qui étoient placées dans l'espace ménagé derrière la scène, & qu'on appelloit παρασκηνιον, que celles qui étoient sous les portes de retour pour introduire d'un côté les dieux des bois, des campagnes, & de l'autre les divinités de la mer. Il y en avoit aussi d'autres au-dessus de la scène pour les dieux célestes, & enfin d'autres sous le théâtre pour les ombres, les furies & les autres divinités infernales : ces dernières étoient à-peu-près semblables à celles dont nous nous servons pour cet objet. Pollux (*liv. IV.*) nous apprend que c'étoient des espèces de trappes qui élevoient les acteurs au niveau de la scène, & qui redescendoient ensuite sous le théâtre par le relâchement des forces qui les avoient fait monter. Ces forces consistoient, comme celles de nos théâtres, en des cordes, des roues, des contre-poids; c'est pour cela que les grecs nommoient ces *machines* αναπιεσματα: pour celles qu'ils appelloient περιακτοι, & qui étoient sur les portes de retour, c'étoient des *machines* tournantes sur elles-mêmes, qui avoient trois faces différentes, & qui se tournoient d'un & d'autre côté, selon les dieux à qui elles servoient. Mais de toutes ces *machines*, il n'y en avoit point dont l'usage fût plus ordinaire que celles qui descendoient du ciel dans les dénouemens, & dans lesquelles les dieux venoient, pour ainsi dire, au secours du poëte; d'où vint le proverbe θεος απο μηχανης. Ces *machines* avoient même assez de rapport avec celles de nos ceintres; car, au mouvement près, les usages en étoient les mêmes, & les anciens en avoient comme nous de trois sortes en général; les unes, qui ne descendoient point jusqu'en bas, & qui ne faisoient

que traverser le théâtre; d'autres, dans lesquelles les dieux descendoient jusques sur la scène; & des troisièmes, qui servoient à élever ou à soutenir en l'air les personnages qui sembloient voler. Comme ces dernières étoient toutes semblables à celles de nos vols, elles étoient sujettes aux mêmes accidens: nous voyons dans Suetone qu'un acteur qui jouoit le rôle d'Icare, & dont la *machine* eut malheureusement le même sort que les aîles du fils de Dédale, alla tomber près de l'endroit où étoit placé Néron, & couvrit de sang ceux qui étoient autour de lui (*Suetone*, *in Nerone*, *c. xij.*). Mais quoique *ces machines* eussent assez de rapport avec celles de nos centres, comme les théâtres des anciens avoient toute leur étendue en largeur, & que d'ailleurs ils n'étoient point couverts, les mouvemens en étoient fort différens; car au lieu d'être emportées comme des chassis courans dans ces charpentes en plafond, elles étoient guindées à une espèce de grue, dont le cou passoit par-dessus la scène, & qui tournant sur elle-même, pendant que les contre-poids faisoient monter ou descendre ces *machines*, leur faisoient décrire des courbes composées de son mouvement circulaire & de leur direction verticale, c'est-à-dire, une ligne en forme de vis de bas en haut, ou de haut en bas, à celles qui ne faisoient que monter ou descendre d'un côté du théâtre à l'autre, & différentes demi-ellipses à celles qui après être descendues d'un côté jusqu'au milieu du théâtre, remontoient de l'autre jusqu'au milieu de la scène, d'où elles étoient toutes rappellées dans un endroit du *post scenium*, où leurs mouvemens étoient placés. (*Differt. de M. Boindin sur les Théâtres des anciens. Mém. de l'acad. des Inscript. & Belles-Lettres*, *t. I. p.* 148 *& suiv.*)

MACHINES de guerre des romains. Les romains connoissoient l'usage de différentes *machines* propres à lancer des pierres ou des flèches à une grande distance. Lucain parle de la *baliste* comme d'une *machine* à ressort, qui faisoit voler des dards ou des pierres d'une grosseur énorme. Du Choul (*Disc. sur la castramétation des romains*, *fol.* 88.) nous a conservé une figure tirée d'un marbre antique, qu'il dit représenter la *Catapulte*; mais le méchanisme de cette figure est indéchiffrable: d'ailleurs c'est un monument du Bas-Empire. On apperçoit sur la colonne trajane (*fol.* 30.) des *machines* servant à lancer des dards, qui sont incompréhensibles comme celle de du Choul. Vitruve (*l. X. ch.* 15. 16. 17. & 18.) parle des proportions de ces *machines*; mais les plus experts sont obligés d'avouer qu'ils n'y comprennent rien. Les figures qu'on trouve à la suite du livre intitulé *Notitia dignitatum utriusque imperii* (*de magistratibus municipalibus & de rebus bellicis*, *fol.* 29), ne sont pas plus intelligibles; de manière qu'on nous dispensera de nous étendre sur cet article, notre intention n'étant pas de former des systêmes de méchanique. Nous ne parlerons que des *machines* les plus simples & les plus connues.

Les romains plaçoient ces *machines* sur des tours de bois, qu'on poussoit en avant, & qui étoient élevées à la hauteur des murailles de la ville assiégée; à coups de flèches ou de pierres, on chassoit (*Cæsaris comment. lib. II.*) les ennemis du rempart, pour favoriser la sappe des murs. Les assiégés, de leur côté, s'efforçoient de détourner l'effet du bélier avec des sacs remplis de laine, ou d'autre matière qu'on descendoit avec des cordes, pour les placer adroitement en avant du bélier; on le détournoit aussi avec des crochets de fer. La hauteur de ces tours de bois, souvent portées sur des roues, permettoit qu'on y pratiquât plusieurs étages, qu'on garnissoit de soldats destinés à s'élancer sur les murs, ou à seconder leurs compagnons, qui tentoient l'escalade, & qui poussoient le bélier.

Nous ne dirons ici qu'un mot de la tortue: En montant à l'assaut, chaque soldat étoit couvert de son bouclier, qu'il tenoit par-dessus la tête; tous ces boucliers se joignoient de fort près, à droite & à gauche. Ceux de la seconde file passant quelque peu sous les premiers (*colonne anton. fol.* 36.), & formant ainsi une espèce de toît; tellement que les pierres, & toute autre matière pesante ou liquide, qu'on jettoit du haut des remparts, ne faisoient que glisser sur la surface. (*Dion. fol.* 64.). Sur ce premier toît, d'autres soldats montoient, également couverts. Ceux qui étoient aux extrémités, se couvroient les flancs; de façon qu'on ne voyoit que des boucliers. (*Lipsii Poliorceticon*, *lib. I. dial.* 5.). On peut appeller la *tortue* une *machine* animée.

Les béliers étoient des poutres d'une longueur & d'une grosseur proportionnées à la résistance des murs; elles étoient armées à leur extrémité d'une tête de bélier de fer ou d'airain, & suspendues par de grosses chaînes à d'autres poutres fixées en terre, ou montées sur des roues, & souvent recouvertes (*Vitruve*, *liv. X. c.* 19.) d'un toît qui garantissoit le bélier & les soldats, comme on voit sur les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévère (*fol.* 11 & 12.). D'autres fois le bélier étoit soutenu simplement par un nombre d'hommes qui le poussoient à force de bras contre les murs.

MACHOIRE. On voit une *mâchoire* de sanglier sur les médailles des ætoliens, de leur appolionie, des *œtai*. Elle rappelle la hure du sanglier de Calydon.

MACHOIRES des navires. On voit dans Pollux (1. 9. 3.) que l'on donnoit ce nom aux deux parties avancées de la proue, qui la défendoient des approches des autres navires.

MACINARIUS.

MACINARIUS. Muratori (965. 7.) rapporte une inscription dans laquelle on lit ce mot, qui est probablement une corruption de *machinarius.*

MACIONISSE, l'une des maîtresses de Neptune, qu'il rendit mère d'Euphémus.

MACRIEN le père, tyran sous Gallien.

Marcus Fulvius Macrianus Augustus.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRR. en M. ou P. B. grec, de la fabrique d'Egypte.

Macrien le jeune, tyran sous Gallien.

T. Fulvius Junius Macrianus Augustus.

Ses médailles sont :

O. en or.

RR. en argent de billon, ou en P. B. latin.

RRR. en médailles grecques de M. B. fabriquées à Nicée.

RRR. en M. B. dans le goût de la fabrique d'Egypte.

RR. en P. B. de la même fabrique.

MACRIN.

Marcus Opelius Severus Macrinus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Le revers où l'on voit *Macrin* dans un char de triomphe, est plus rare encore.

R. En argent, & RRR. au revers du char de triomphe.

RR. En médaillons de potin.

Ils ont été fabriqués dans la Syrie.

R. en G. B. de coin romain, quelques revers RR.

Ni R. ni C. en M. B.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & B.

RR. du même module, avec la tête de Macrin & de Diaduménien, en regard.

R. en P. B.

R. en médailles frappées en Egypte.

Les médaillons latins de bronze de *Macrin* sont d'une rareté extrême; les médaillons grecs sont moins rares. On en connoît un de Tarse, sur lequel on voit les têtes de Macrin & de Diaduménien, & au revers le mont Argée.

On voit sur une cornaline de la collection de Stosch la tête de *Macrin.* La seule statue que l'on ait de *Macrin*, se trouvoit dans la vigna Borioni de Rome, & se voyoit au temps de Winckelmann dans la même ville chez le sculpteur Pacilli.

Macris, fils d'Aristhée. Elle reçut Bacchus sur ses genoux, après que Mercure l'eut tiré des flammes, & lui fit avaler du miel. Pour éviter la colère de Junon irritée de ce service rendu à Bacchus, Macris quitta l'Eubée, & s'alla cacher dans un antre de l'île des Phéaques, où elle rendit de grands services aux habitans.

MACROCHERE, prononcer *macrokere*, nom d'une ancienne tunique à longues manches.

Macrocheea. L'empereur Alexandre Sévere fit revenir la mode des *macrocheres* de pourpre. (*Lampride, c.* 33.).

Ce mot vient de μάκρος long, & de χεὶρ main; ce vêtement fut ainsi nommé, parce que les manches en étoient longues, c'est-à-dire, qu'elles descendoient jusqu'au poignet, comme celles des barbares.

MACROCOLUM, sorte de grand papier des anciens, que Catulle appelle *regia charta*; ce terme se trouve dans les lettres de Cicéron à Atticus. Ce mot vient du grec, & est dérivé de *μακρὸς long*, & de *κολλάω je colle.* On colloit ensemble chez les anciens les feuillets des livres, & lorsqu'on en faisoit faire une dernière copie au net, pour les mettre dans sa bibliothéque, on l'écrivoit ordinairement sur de grandes feuilles. *Macrocolum* est donc la même chose qu'un écrit, un livre, un ouvrage en grand papier. (*Voyez Pline, liv. III. chap. XII.*). Cette sorte de grand papier avoit au moins seize pouces de long, & communément vingt-quatre. (D. J.)

MACTARE, *MACTE*, } expressions des sacrificateurs. Servius (*in Æneid.* 4. 57.), nous apprend que toutes les expressions tristes ou fâcheuses, *sæva verba*, étoient bannies des sacrifices, & qu'au lieu de dire, on tue une victime, *occiditur victima*, on disoit, on augmente le prix ou le mérite de cette victime, *mactatur, id est, magis augetur.*

De-là vient le mot *macte* & au pluriel *macti*, contraction de *magis aucte* ou *aucti.*

MACTEA, mets recherchés, tels que les morceaux détachés des animaux immolés, *mactatorum*, & réservés pour les prêtres.

MACUSANUS, voyez MAGUSANUS.

MADBACHUS, surnom que les syriens donnèrent à Jupiter lorsqu'ils eurent adopté son culte. Huet qui a cherché l'origine de ce mot dans les langues orientales, croit qu'il signifie présent par-tout, qui voit tout.

Muratori (1978. 7.) rapporte une inscription trouvée près d'Alep, & gravée en l'honneur de ce dieu, dont il n'est fait ailleurs aucune mention.

MAECIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

MAECILIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est TULLUS.

Goltzius en a publié quelques médailles, inconnues depuis lui.

MÆMACTÉRIES, μαιμακτηρια, fête que les athéniens célébroient en l'honneur de Jupiter dans le mois mæmactérion, pour obtenir de lui, comme maître des saisons, un hiver qui leur fût heureux. (D. J.)

MÆMACTERION, Μαιμακτηρίων, le quatrième mois de l'année des athéniens, qui faisoit le premier mois de leur hiver. Il avoit vingt-neuf jours, & concouroit, selon Pétau, avec les mois de novembre & décembre, & selon Potter qui a bien approfondi ce sujet, avec la fin du mois de septembre, & le commencement d'octobre.

Les béotiens l'appelloient *alalcomenius*. Voyez *Archæol. græc. lib. II. c. XX. tom. I. p.* 413. (D. J.)

MÆMACTÈS, s. m., surnom donné par les grecs à Jupiter en l'honneur de qui les anciens célébroient les fêtes *mæmactéries*. Toutes les étymologies qu'on rapporte de ce surnom *mæmactes*, sont aussi peu certaines les unes que les autres. Festus nous apprend seulement que dans la célébration des *mæmactéries* on prioit ce dieu d'accorder un hiver doux & favorable aux navigateurs. (D. J.)

MÆNALIUS, c'est le père du quatrième Vulcain, selon Cicéron.

MAENIA, famille romaine dont on a des médailles,

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est ANTIATICUS.

MÆONIE, en Lydie. ΜΑΙΟΝΩΝ. ΜΑΙΩΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Ses habitans ont fait frapper, sous l'autorité de leurs archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, de Marc-Aurèle, d'Aléxandre Sévère, de Mamée, de Dece, d'Etruscille, de Tranquilline.

MÆRA, nom que les poëtes donnent au chien d'Orion, & qui signifie brûlant (*de μαίρω je brûle*), parce que sous cette constellation, le soleil est des plus ardens.

MAERGETÈS, surnom donné à Jupiter, & qui signifie le conducteur des parques, parce qu'on croyoit que ces divinités ne faisoient rien que par les ordres de Jupiter.

MAERÉ, une des cinquante Néréïdes, selon Hésiode.

MÆSA, aïeule d'Elagabale.

JULIA MÆSA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

On en connoît trois revers, qui ont pour légendes: *Juno*, *sæculi felicitas*, & *pudicitia*.

C. en argent.

Celle qui a au revers sa consécration, n'est connue que depuis peu de temps: elle est RR.

C. en G. B. de coin romain.

Celle avec sa consécration est très-rare.

C. en M. B.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

On regarde comme un ouvrage du temps d'Elagabale une statue de femme, de grandeur naturelle, conservée à la Villa Albani. Elle représente une femme déjà sur le retour, avec un visage si mâle que la draperie seule en indique le sexe; ses cheveux sont tout simplement peignés par dessus la tête, relevés & attachés par derrière. Elle tient dans sa main gauche un rouleau écrit, ce qui est extraordinaire dans les figures de femme. De-là on croit que c'est *Mœsa*, sa grande mère, qu'il menoit toujours au sénat ou *Soëmias* sa mère qui avoit accès au conseil privé de l'empereur, & qui présidoit à un sénat de femmes, dans lequel on rendoit des arrêts sur les habits, sur les modes & sur les galanteries des femmes *(lamprid. heliogab. p. 102.)*.

MAFORTIUM, *maforium*, *mavorte*, *mavortes* & *mavortium*, espèce de voile qui couvroit quelquefois la tête des romains. C'étoit le même habillement que le *ricinium*.

Les moines d'Egypte portoient un *mafortium* sur la tunique pour se couvrir le cou & les épaules. Il étoit de lin, comme la tunique, & il se plaçoit entre celle-ci & la mélote, ou manteau de peau de mouton. C'étoit, à vrai dire, une espèce de schawls, tels que les portent encore les algériens, tunisiens, &c. & dont ils s'enveloppent le cou.

MAGADA, nom sous lequel Vénus étoit connue & adorée dans la Basse-Saxe, où cette déesse avoit un temple fameux, qui fut respecté par les huns & les wendes ou vandales, lorsqu'ils ravagèrent ce pays. On dit que ce temple subsista même jusqu'au temps de Charlemagne, qui le renversa. (D. J.).

MAGADE, f. f., *magadis*, instrument de musique à 20 cordes, qui étant mises deux à deux, & accordées à l'unisson ou à l'octave, ne faisoit que dix sons lorsqu'elles étoient pincées ensemble. De-là vient le mot *μαγαδίζειν*, qui signifie *chanter* ou *jouer à l'unisson ou à l'octave*; c'est la plus grande étendue de modulation que les anciens grecs & romains aient connue jusqu'au siècle d'Auguste, comme on le voit par Vitruve, qui renferme tout le système de la musique dans l'étendue de cinq tétracordes, lesquelles ne contiennent que vingt cordes. (D. J.).

Magade, on peut voir dans le traité *De luxu Græc.* de Musonius que, suivant Aristarque, la *magade* étoit une espèce de flûte, ce qui est confirmé par un passage du poëte Ion de Chios, & par un autre de Tryphon. Musonius ajoute ensuite que la *magade* avoit un son aigu & grave, ce qui pourroit faire soupçonner que c'étoit un instrument d'une grande étendue, ou bien une flûte double, dont une tige étoit l'octave de l'autre. Cette dernière conjecture semble fortifiée par le même nom de *magade*, qui vient probablement du verbe *magadiser*, chanter à l'octave.

De plus cet auteur dit encore que, suivant Aristoxene & Menechme de Sicyone, la *magade* & le *pectis* étoient la même chose. *Voyez* Pectis. Ce dernier dit encore que Sapho, qui vivoit avant Anacréon, est la première qui se soit servi du *pectis*.

Apollodore, dans sa lettre à Aristote, dit que la *magade* étoit ce qu'on appelloit alors *psaltérion*.

Au reste, si quelqu'un est curieux de lire une ample dissertation sur la *magade*, dans laquelle on rapporte les opinions différentes de plusieurs auteurs, qu'il lise la fin du *chap. 3 du lib. XIV des Deipnosoph.* d'Athenée. Il paroît par un passage du IV[e] liv. du même ouvrage, qu'il y avoit aussi une trompette de ce nom.

MAGADISER, c'étoit la musique grecque chantée à l'octave, comme faisoient naturellement les voix de femmes & d'hommes mêlées ensemble : ainsi les chants *magadisés* étoient toujours des antiphonies, ce mot vient de *magas* chevalet d'instrumens, & par extension, instrument à cordes doubles, montées à l'octave l'une de l'autre, comme aujourd'hui nos clavessins.

MAGARSIS DEA. Muratori (52. 3.) rapporte une inscription en l'honneur de Minerve, ainsi nommée de *Magarsus* en Cilicie où elle avoit un temple magnifique.

MAGAS, *μάγας*. Hésychius donne ce nom à une concavité formée vers le bas de la lyre, pour en augmenter le son. Les cordes étoient fixées sur la partie convexe de la planchette qui formoit cette espèce de tambour. On voit le *magas* à plusieurs lyres, des figures d'Herculanum & des autres muséum; & il sert à distinguer la grande lyre de la petite qui n'avoit point de *magas*.

Magas, roi de la Cyrénaïque. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΑΓΑ.

Ses médailles sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

MAGDOLUS, dans l'Egypte.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

MAGEDDO, en Phénicie.

Cette ville a fait frapper des médailles autonomes de bronze avec des légendes phéniciennes.

MAGES, c'est ainsi qu'on appelloit chez les Perses les prêtres & ministres de la religion, comme les druides chez les gaulois, les gymnosophistes chez les Indiens. Ces *mages* jouissoient d'une extrême considération, également recherchés des grands & du peuple. On leur confioit l'éducation des princes, & même aucun roi n'étoit couronné, dit Suidas, qu'il n'eût subi une espèce d'examen devant les mages.

Darius, fils d'Hystaspes, crut s'honorer beaucoup en faisant graver sur son tombeau qu'il avoit été parfaitement instruit dans toutes leurs connoissances. Par rapport au culte de la divinité, ils ne vouloient ni temples, ni autels, disant qu'on diminue la majesté de dieu, de celui qui remplit tout par sa présence & par ses bienfaits, en renfermant pour ainsi dite, cette majesté dans des murailles. « Tout l'univers, ajoutoient-ils, selon Cicéron (*au liv. I. des loix*), annonce sa grandeur & sa puissance; tout l'univers par conséquent doit lui servir de temple & d'autel. Où peut-on mieux le connoître & adorer, que là où il s'est peint avec le plus d'avantage? » ainsi, quand les perses vouloient satisfaire aux devoirs de la religion, ils se retiroient sur les montagnes les plus élevées, & là ils se prosternoient devant Jupiter, c'est-à-dire, devant le ciel même qu'ils croyoient tout pénétré de la divinité, là ils faisoient leurs différens sacrifices.

Les mages croyoient à une espèce de métempsycose astronomique, toute différente de celle de Pythagore. Ils s'imaginoient que les ames après la mort étoient contraintes de passer par sept portes, ce qui duroit plusieurs millions d'années, avant d'arriver au soleil, qui est le ciel empirée ou le séjour des bienheureux. Chaque porte différente par sa structure, étoit aussi composée d'un métal différent, & Dieu l'avoit placée dans la planete qui préside à ce métal. La première se trouvoit dans Saturne, & la dernière dans Vénus. Comme rien n'étoit plus mystérieux que cette métempsycose, les mages la représentoient sous l'image d'une échelle très-haute, & divisée en sept passages consécutifs, dont chacun avoit sa marque, sa couleur particulière; & c'est ce qu'ils appelloient la grande révolution des corps célestes & terrestres, l'entier achevement de la nature. (*Ceci est tiré de l'hist. critique de la Philosophie l. I. c. 3.*).

Selon Thomas Hyde, savant anglois, les mages ne reconnoissoient qu'un souverain être, dont le feu étoit le symbole, & s'ils rendoient un culte religieux à cet élément, ce n'étoit qu'un culte relatif à la divinité qu'il représentoit. Cette religion qu'on appelle le *magisme*, subsiste encore aujourd'hui chez les guebres, dont on trouve quelques restes en Asie. Zoroastre passe pour le fondateur de cette religion, & pour le chef des *mages*. *Voyez* ZOROASTRE.

Mais il ne fit que rappeller le *magisme* presque éteint; & il y ajouta l'usage des temples, pour mettre le feu sacré à l'abri des vents & des pluies.

Si les monumens des perses n'étoient pas aussi rares, on verroit quelques *mages*, & on pourroit parler du détail de leur costume. Ils suivoient les rois à l'armée, selon Quinte-Curce; & Darius faisoit porter à sa suite le feu sacré sur un autel d'argent accompagné des *mages* & de jeunes gens vêtus de robes de pourpre. On trouve la forme de cet autel dans les sculptures des tombeaux de Nachski-Rustam, près de Persépolis.

Les médailles des rois de Perse de la dynastie des sassanides, donnent quelque lumière sur le costume des *mages*. Pellerin dans son troisième supplément à ses recueils de médailles, en a publié plusieurs planches 1. & 2.; sur celle du n°. 13. de la 2e planche on voit le feu sacré gardé par deux figures. L'une ressemble à toutes celles du même type des autres médailles; sa tiare crénelée, sa cuirasse, ses chausses longues & ses manches pendantes, hors des bras la font reconnoître pour un soldat perse, d'après la description qu'a donnée Strabon (*liv. 15.*) de ces soldats. Mais la seconde figure diffère de la première par la forme de sa tiare, qui est surmontée d'un globe, comme celle des rois perses sassanides.

Agathias (*lib. 2. p. 645. & 64. édit. reg.*) dit que la garde du feu sacré étoit confiée aux *mages*. Strabon cité plus haut, nous apprend que les chefs des perses portoient la même tiare que les *mages*. D'après ces deux autorités, la seconde figure de la médaille est un *mage*. On n'en avoit point encore trouvé sur les monumens.

MAGICIENS, ceux qui possédoient l'art des enchantemens, qui s'adonnoient à la *magie*. Circé a passée pour une fameuse *magicienne*. Les *magiciennes* de Thessalie faisoient, dit-on, descendre la lune sur la terre. *Voyez* CIRCÉ, LUNE, MAGIE.

MAGIE. C'est l'art prétendu de produire, dans la nature, des choses au-dessus du pouvoir de l'homme, par le secours des dieux, en employant certaines paroles & certaines cérémonies. Il paroît que la *magie* est aussi ancienne que la crédulité, c'est-à-dire, autant que les hommes.

Comme les magiciens invoquoient deux sortes de divinités, les unes bienfaisantes, les autres malfaisantes & nuisibles, cette différence cons-

tituoit deux sortes de *magies*; l'une, qui avoit recours aux dieux bienfaisans, fut nommée *théurgie*; l'autre, qui n'avoit pour objet que de faire le mal, & qui, pour cela, n'invoquoit que des génies malfaisans, fut appellée *goétie*. Voyez *ces mots:*

Il y a une autre espèce de *magie* qu'on appelle *naturelle*, qui n'est qu'une connoissance des causes physiques, plus étendue que celle du vulgaire ignorant, qui a coutume de regarder comme des prodiges les choses dont il ignore la cause, & comme de véritables prédictions, ce que le physicien lui annonce devoir arriver. Ceux qui avoient des connoissances supérieures aux lumières ordinaires, n'étoient pas fâchés qu'on les crût inspirés des dieux, ou en commerce intime avec eux: de-là tant de prétendus prodiges attribués aux dieux.

MAGISME, religion des mages. *Voyez* MAGES.

MAGISTER, &c. Dignités de l'Empire-Romain, que l'on ne peut rendre en françois par des noms de dignités absolument semblables. Il faut donc conserver les dénominations latines:

Magister admissionum. Voyez *ADMISSIONALES*.

Magister archivi, le garde des archives de l'Empire.

Magister auctionis, commissaire à la vente des biens d'un créancier, & à la liquidation des créances.

Magister augustalis, chef du collège des augustaux.

Magister bibendi. Voyez *ARBITER bibendi*.

Magister censûs, magistrat chargé du soin & de l'exécution des testamens, de l'inspection sur les étrangers, &c.

Magister collegii augurum, chef du collège des augures.

Magister collegiorum, chef de plusieurs collèges.

Magister curiæ, celui qui distribuoit aux tribus les sommes que leur donnoient les candidats, pour acheter leurs suffrages.

Magister factionum. Voyez *DOMINUS factionum*.

Magister fani, gardien du temple. On lit cette inscription à Capoue:

Q. PETICIO. M. F. FAL.

MAG. FANI DIANAE.

Magister gladiatorum, maître des gladiateurs, celui qui leur enseignoit leur vil métier.

Magister larum, gardien d'un laraire, d'un petit temple consacré aux lares. On lit sur un marbre antique:

MARTI AUGUSTO

L. JUNIUS. MAURUS. LARUM. AUG.

MAGISTER. DEDIT.

Magister militum ou *equitum*, officier qui remplaça, depuis Alexandre Sévere, le *legatus*, & qui exerça les mêmes fonctions.

Magister navis, capitaine de vaisseau.

Magister obsonii, écuyer tranchant, ou maître d'hôtel.

Magister officiorum, celui qui avoit l'inspection sur tous les officiers du palais des empereurs, le surintendant du palais.

Magister pagorum, chef des cantons.

Magister pecoris, inspecteur des troupeaux & des pâturages.

Magister plausûs, celui qui donnoit le signal & le ton pour applaudir. *Voyez* APPLAUDISSEMENS.

Magister populi, le dictateur.

Magister sacrorum Junonis, l'ordonnateur des pompes de Junon.

Magister Saliorum, chef du collège des Saliens. Marc Aurèle en exerça les fonctions.

Magister scriniorum, surintendant des départemens appellés, *epistolarum*, *libellorum*, *memoriæ* & *dispositionum*.

Magister sepinatium, chef de la colonie des sépinates.

Magister societatis vectigalis, directeur de la ferme d'un impôt.

Magister vestis lineæ, & *vestis privatæ*. Voyez *COMES vestiarii*.

Magister vicorum, ou *Vicomagister*, ou *στενωπάρχης*, inspecteur d'un quartier ou portion de région de Rome. Auguste les établit, & on les élisoit au sort tous les ans.

Magister equitum. Il n'y a point de mot françois, qui puisse exprimer ce que c'étoit que cette charge; & en le rendant par *général de la cavalerie*, comme font tous nos traducteurs, on n'en donne qu'une idée très-imparfaite: il suffit de dire que c'étoit la première place après le dictateur, tant en paix qu'en guerre.

Magister scrinii dispositionum, c'étoit celui qui

faisoit le rapport au prince des sentences & des jugemens rendus par les juges des lieux, & qui les examinoit, pour voir s'ils avoient bien jugé ou non, & envoyoit sur cela la réponse du prince. Il y avoit des couriers établis pour porter ces réponses, nommés *agentes ad responsum*, & un fonds pour les payer, appellé *aurum ad responsum*.

Magister scrinii epistolarum, secrétaire qui écrivoit les lettres du prince. Auguste écrivoit les siennes lui-même, selon Dion, & puis les donnoit à Mecénas & à Agrippa pour les corriger. Les autres empereurs les dictoient ordinairement, ou disoient à leur secrétaire leurs intentions, se contentant de les souscrire de ce mot *vale*. Le secrétaire avoit sous lui trente-quatre commis qu'on appelloit *epistolares*.

Magister scrinii libellorum, maître des requêtes, qui rapportoit au prince les requêtes & les placets des particuliers, & recevoit sa réponse qui étoit rédigée par écrit par ses commis, au nombre de trente-quatre, nommée *libellenses*. Nous lisons ces mots dans la notice de l'Empire: *Cognitiones & preces* magister libellorum *tractabat, & acta libellenses scribebant*. Il nous reste encore une formule de requête, qui fut présentée à l'empereur Antonin-le-Pieux, en ces termes:

Cùm ante hos dies conjugem & filium amiserim, & pressus necessitate corpora eorum fictili sarcophago commendaverim, donec quietis locus quem emeram ædificaretur, via flaminia, inter milliare secundum & tertium euntibus, ab urbe parte lævâ, custodia monumenti. Flam. Tymel. Amelo. M. signi Orgilii, rogo, domine, permittas mihi in eodem loco, marmoreo sarcophago, quem mihi modò comparavi, eadem corpora colligere, ut quandò & ego esse desiero, pariter cum iis ponar. Voilà la requête que présentoit Arrius Alphius, affranchi d'Arria Fadilla, mère de l'empereur, tendante à ce qu'il lui fût permis de ramasser dans un cercueil de marbre les os de sa femme & de son fils, qu'il avoit déposés dans un cercueil de terre, en attendant que le lieu qu'il avoit acheté, pour y faire bâtir un monument, fût construit; à quoi il fut répondu ce qui suit: *Decretum fieri placet. Jubentius Celsus, pro* magister *subscripsi. III. non. novembris*.

Magister scrinii memoriæ, secrétaire & officier de l'Empire, à qui le prince donnoit la ceinture dorée, en le créant: sa charge étoit de recueillir en abrégé les réponses que faisoit l'empereur aux requêtes & placets qu'on lui présentoit, & de les étendre ensuite dans les patentes ou brevets. Il avoit sous lui les commis qu'on nommoit *scriniarii memoriæ*, ou *memoriales*. On croit que cette charge fut instituée par Auguste, & qu'il la faisoit exercer par des chevaliers romains.

Magister scripturæ, receveur d'un département des finances romaines. *Scriptura* étoit ce que l'on payoit en Asie aux fermiers de la république, pour les pâturages. Ceux qui levoient ce droit étoient appellés *scriptuarii*, & le bétail *pecus inscriptum*. (*D. J.*)

MAGISTRATS. Les grecs eurent communément pour maxime de partager l'autorité du gouvernement & de la *magistrature* entre plusieurs personnes.

Les républiques prenoient de plus la précaution de changer souvent de *magistrats*, dans la crainte que s'ils restoient trop long-tems en place, ils ne se rendissent trop puissans, & n'entreprissent sur la liberté publique.

Les athéniens, qui ont les premiers usé de cette politique, choisissoient tous les ans cinq cens de leurs principaux citoyens, dont ils formoient le sénat, qui devoit gouverner la république pendant l'année.

Ces cinq cens sénateurs étoient distribués en dix classes de cinquante chacune, que l'on appelloit *prytanes*; chaque prytane gouvernoit l'état pendant 35 jours.

Des cinquante qui gouvernoient pendant ce tems, on en tiroit toutes les semaines dix, qui étoient qualifiés de présidens; & de ces dix, on en choisissoit sept qui partageoient entr eux les jours de la semaine; & tout cela se tiroit au sort. Celui qui étoit de jour, se nommoit *archonte*, prince ou premier; les autres formoient son conseil.

Ils suivoient à-peu-près le même ordre pour l'administration de la justice: au commencement de chaque mois, lorsqu'on avoit choisi la cinquantaine qui devoit gouverner la république, on choisissoit ensuite un *magistrat* dans chaque autre cinquantaine: de ces neuf *magistrats* appellés *archontes*, trois étoient tirés au sort pour administrer la justice pendant le mois; l'un qu'on appelloit *préfet* ou *gouverneur* de la ville, présidoit aux affaires des particuliers, & à l'exécution des loix pour la police & le bien public; l'autre, nommé *βασιλεύς*, roi, avoit l'intendance & la jurisdiction sur tout ce qui avoit rapport à la religion; le troisième, appellé *polemarchus*, connoissoit des affaires militaires, & de celles qui survenoient entre les citoyens & les étrangers; les six autres archontes servoient de conseil aux trois premiers.

Il y avoit encore quelques autres tribunaux inférieurs pour différentes matières civiles & criminelles; ils changeoient aussi de juges, les uns tous les mois, les autres tous les ans.

Tous les tribunaux n'étoient chargés de la police,

que pour l'exécution; la connoissance principale de la police étoit réservée au sénat de l'aréopage, qui étoit le seul tribunal composé de juges fixes & perpétuels: on les choisissoit entre les principaux citoyens, qui avoient exercé avec le plus d'applaudissemens l'une des trois *magistratures* dont on vient de parler.

Pour ce qui est des romains, lorsque Romulus eut fondé cet empire, il rendit lui-même la justice avec ceux des principaux citoyens qu'il s'étoit choisis pour conseils, & qu'il nomma *sénateurs*. Il distingua le peuple en deux classes; les patriciens ou nobles furent les seuls auxquels il permit d'aspirer aux charges de la *magistrature*; il accorda aux plebéïens le droit de choisir eux-mêmes leurs *magistrats* dans l'ordre des patriciens.

Lorsque les rois furent chassés de Rome, la puissance du sénat s'accrut beaucoup: la république fut gouvernée par deux consuls, qui étoient les chefs du sénat; ils l'étoient encore du tems d'Auguste, & néanmoins le sénat leur commandoit sur-tout dans la guerre: on leur donna pour collègue le censeur, dont la charge étoit de faire le dénombrement des citoyens, & d'imposer chacun aux subsides, selon ses facultés; & comme les consuls étoient quelquefois obligés de commander dans les provinces, on nommoit, dans les tems de trouble, un souverain *magistrat* qu'on appella *dictateur*.

Le préfet de la ville, qui avoit été institué dès le tems de Romulus, pour commander en son absence, devint sous Justinien le chef du sénat; après lui les patrices, les consuls, ensuite les autres officiers, tels que ceux que l'on appelloit *préfets* & *mestres-de-camp*; enfin les sénateurs & les chevaliers, les tribuns du peuple, lesquels avoient été institués par Romulus, & dont le pouvoir augmenta beaucoup, sous la république, les édiles, les questeurs & autres officiers.

On créa aussi des tribuns des soldats, des édiles curules, des préteurs, les préfets du prétoire, un maître général de la cavalerie, un maître des offices, un préfet de l'épargne, *comes sacrarum largitionum*; un préfet particulier du domaine du prince, *comes rerum privatarum*; le grand pourvoyeur, *comes sacri patrimonii*; un maître de la milice, des proconsuls & des légats; un préfet d'orient, un préfet d'Auguste, un préfet des provisions *præfectus annonæ*; un préfet des gardes de nuit, *præfectus vigilum*.

Il y eut aussi des vicaires ou lieutenans donnés à divers *magistrats*, des assesseurs ou conseillers, des défenseurs des cités, des décurions, des décemvirs, & plusieurs autres officiers.

La fonction de tous ces *magistrats* n'étoit point érigée en office; ce n'étoit que des commissions annuelles, qui étoient données par le sénat ou par le peuple, ou en dernier lieu, par les empereurs.

Aucune magistrature n'étoit vénale; mais comme il se glisse par-tout de l'abus, on fut obligé de défendre à ceux qui briguoient les charges de venir aux assemblées avec un double vêtement, sous lequel ils pussent cacher de l'argent, comme ils avoient coutume de faire, pour acheter le suffrage du peuple.

Tous ceux qui exerçoient quelque partie de la puissance publique étoient appellés *magistrats*, soit qu'ils fussent simplement officiers de judicature, soit qu'ils eussent aussi le gouvernement civil & militaire, ou même qu'ils fussent simplement officiers militaires. Il y avoit des *magistrats* ordinaires, comme les consuls, les préteurs, &c.; & d'autres extraordinaires, comme les dictateurs, le préfet des vivres, &c.

On distinguoit aussi les *magistrats* en deux classes; savoir: en grands & petits *magistrats*, *majores & minores* magistratus.

Les *magistrats*, *majores*, ou grands, étoient élus dans les comices formés par centuries. C'étoient ordinairement les préteurs, les censeurs; & extraordinairement le préfet de la ville, dans l'absence du *magistrat* ordinaire, l'*interrex*, le dictateur, le maître de la cavalerie, les décemvirs créés pour rédiger les loix, les tribuns militaires jouissant du pouvoir des consuls, les triumvirs chargés du gouvernement de la république.

Les *magistrats*, *minores*, ou petits, étoient élus par les comices formés par tribus. C'étoient ordinairement les questeurs, les tribuns du peuple, les édiles du peuple, les édiles curules, les édiles céréaux, les curateurs des tribus, les triumvirs capitaux, les triumvirs de nuit, les triumvirs de salubrité, les triumvirs monétaires, les quartumvirs des chemins, les quinquévirs en-deçà & au-delà du Tibre, les centumvirs pour le jugement des procès, les décemvirs pour le jugement des procès, les préfets du trésor public, les curateurs des travaux publics, les curateurs du lit du Tibre & des Cloaques, les curateurs des voies publiques hors de Rome, le préfet du prétoire, le préfet des distributions de bled au peuple, le préfet des gardes de la ville pendant la nuit, les curateurs des régions, les dénonciateurs des régions, les *magistri vicorum urbis*, l'avocat du fisc; & extraordinairement les duumvirs de trahison, les questeurs du parricide & de crimes capitaux, le préfet de l'annone, les quinquévirs *mensarii*, ou chargés des revenus publics, les triumvirs *mensarii*, les duumvirs des vaisseaux, les triumvirs des recrues, les quinquévirs des fortifications, les décemvirs-juges des contestations relatives au serment militaire & à l'affranchissement,

les décemvirs des largesses, les triumvirs qui formoient le sénat, les triumvirs-inspecteurs de la cavalerie.

Les *magistrats-curules* jouissoient des honneurs de la chaise-curule; c'étoient les consuls, les censeurs, les préteurs & les édiles-curules.

Les *magistrats extraordinaires* étoient ceux qui n'étoient élus que dans certains cas particuliers, tel que le dictateur.

Les *magistrats ordinaires* étoient élus périodiquement, & sans interruption; tels que les consuls.

Les *magistrats patriciens* étoient tirés des familles patriciennes, & étoient élus dans des comices formés par centuries.

Les *magistrats plébéiens* étoient tirés du peuple & de toutes les familles, excepté des patriciennes. On les élisoit dans les comices formés par curies.

Les *magistrats provinciaux* étoient ceux dont les fonctions s'exerçoient hors de Rome. Tels étoient les triumvirs, les quinquevirs, les décemvirs, les vigintivirs préposés à la formation des colonies, & à la conduite des colons, les curateurs des chemins hors de Rome, les triumvirs des recrues, &c. les plus distingués des *magistrats provinciaux* étoient les proconsuls, les proptéteurs & les proquesteurs des provinces.

MAGISTRATS (Noms de) sur les médailles.

La plupart des noms d'homme qui sont sur les médailles grecques sont ceux des *magistrats* qui avoient dans chaque ville le soin de faire frapper les monnoies. Ces noms ne doivent point se rapporter aux têtes que l'on voit sur ces mêmes médailles : ces têtes sont ordinairement celles des divinités honorées d'un culte particulier dans les villes où les médailles ont été frappées. Il y a eu dans la Grèce plusieurs hommes appellés *Socrate*, *Pittacus*, &c; & quelques ignorans lisant ces noms, qui étoient ceux de certains *magistrats*, les ont pris pour les noms des hommes illustres qui les avoient aussi portés. Ils ont plus fait, ils ont lié ces noms avec les têtes qui servoient de types à ces médailles, & ont assuré qu'ils avoient trouvé les véritables traits de *Socrate*, de *Pittacus*, &c. Cette observation est générale, & n'exclut pas quelques exceptions, telles que les têtes avec les noms d'Homère, de Pythagore, de Rhodope, &c; mais ces exceptions se bornent à cinq ou six environ.

Voici les noms des *magistratures* ou dignités qui se lisent ordinairement, ou que l'on a cru lire sur les médailles des villes grecques :

ΑΓΩΝΟΘΕΤΗϹ, agonothète.

ΑΝΘΥΠΑΤΟϹ, proconsul.

ΑΡΧΙΕΡΕΥϹ, souverain pontife.

ΑΡΧΩΝ, archonte.

ΑϹΙΑΡΧΗϹ, asiarque.

ΓΡΑΜΜΑΤΕΥϹ, greffier.

ΕΠΙΣΤΑΤΗΣ, préfet.

ΕΦΟΡΟϹ, éphore.

ΗΓΕΜΩΝ, égémon ou président.

ΘΕΟΛΟΓΟΣ, théologien.

ΙΕΡΕΥΣ, prêtre.

ΝΕΩΚΟΡΟΣ, néocore.

ΠΑΝΗΓΥΡΙΣΤΗΣ, panégyriste des dieux ou des empereurs dans les jeux célèbres.

ΠΟΛΙΑΡΧΟΣ, préfet de la ville.

ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ, *legatus*, lieutenant ou commissaire.

ΣΟΦΙΣΤΗΣ, sophiste.

ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΣ, stéphanéphore, ou sacristain de quelque divinité.

ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ, préteur.

ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΟΣ, postulant ou adjudant.

ΕΠΙΜΕΛΗΣ, épimélète.

ΠΡΟΔΙΚΟΣ, curateur.

ΣΥΝΑΡΧΗΣ, synarque.

ΥΠΑΤΟΣ, consul.

ΕΞΟΥΣΙΑΝ ΕΧΩΝ ΥΠΑΤΟΡΑ, faisant les fonctions de consul.

ΕΞ. ΥΠΑΤΟΡΑ ΠΡΑΤΤΩΝ, faisant les fonctions de proconsul.

ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟϹ, proptéteur.

On trouvera l'explication de ces titres à chaque article en particulier, & dans l'ouvrage de Vaillant, intitulé : *Numis. imperat. græcè loquentia*, au chapitre *urbium magistratus & dignitates*. Nous ferons seulement ici quelques observations, puisées dans l'ouvrage de Pellerin. On croit devoir remarquer au préalable que les villes grecques qui n'étoient pas situées dans les provinces réservées aux empereurs, par le partage qui fut fait de toutes celles dont l'empire romain étoit composé, entre Auguste & le sénat de Rome, n'avoient proprement pour *magistrats* que ceux appellés Ἄρχοντες, Στρατηγοὶ & Γραμματεῖς, dont les magistratures étoient annuelles; de sorte qu'elles en élisoient tous les ans pour les gouverner & administrer les affaires publiques, suivant la forme de gouvernement qui avoit

avoit été établie anciennement dans chacune de ces villes. Il étoit rare qu'elles changeassent leurs premières institutions. On voit cependant par les médailles que quelques-unes ont eu différentes sortes de *magistrats* en différens temps ; telle est entr'autres la ville de *Daldia* en Lydie, dont les médailles montrent qu'elle a eu pour *magistrats* des stratéges sous Hadrien, & des archontes sous Septime Sévère & sous Gordien.

Dans les provinces dont le gouvernement général étoit réservé aux empereurs, les villes avoient pour *magistrats* ceux qu'ils y envoyoient sous les noms d'Ἡγεμόνες & de Πρεσβευταὶ, comme on le voit par les médailles frappées dans les villes de Thrace, de Galatie & de Cappadoce.

Tous ceux qui sont nommés sous les autres titres de ce chapitre, soit en qualité d'asiarques, soit en qualité de ministres de la religion, comme pontifes, prêtres, &c. n'étoient point *magistrats* des villes sur les monnoies desquelles leurs noms se trouvent, à moins qu'ils n'eussent été élus pour exercer les magistratures d'archontes, de stratèges, ou de Γραμματεῖς. Lorsqu'ils étoient revêtus de ces magistratures, il en étoit fait mention sur les monnoies, en joignant, par exemple, à la qualité d'asiarque le titre d'*archonte* ou celui de *stratége* ; à la qualité de prêtre, le titre de *stratége* ou celui de Γραμματεύς, & ainsi du reste. Il paroît par-là que tous ceux qui possédoient ces deux qualités, ainsi que celles de Θεολόγος & de Σοφιστὴς, pouvoient être élus magistrats des villes ; ceux qui, pendant leur magistrature, étoient faits asiarques, continuoient de faire les fonctions de *magistrats* jusqu'à la fin de l'année, & même dans l'année suivante, s'ils étoient encore élus pour une autre année, dans lequel cas il étoit marqué sur les monnoies ou médailles qu'ils exerçoient ces magistratures pour la seconde fois. On en trouve qui avoient exercé la même magistrature trois & quatre fois, ce qui étoit très-rare.

Mais lorsque les médailles ne contiennent qu'un nom simple, sans désignation d'aucune qualité, ou quand le nom est accompagné des dignités en question, sans le titre d'*archonte*, de *stratége* ou de Γραμματεύς, il est difficile de juger si ceux qui sont nommés de la sorte étoient *magistrats*, ou seulement éponymes. On sait que dans la plupart des villes c'étoit un des *magistrats* qui étoit ordinairement éponyme, & qu'il ne mettoit pas toujours sa qualité de *magistrat* sur les monnoies qui étoient frappées dans l'année de sa magistrature, parce qu'il étoit assez connu pour n'avoir pas besoin de se désigner autrement que par son nom. D'un autre côté, on trouve aussi que quand les villes élisoient par extraordinaire un éponyme qui n'étoit pas *magistrat*, il étoit souvent nommé seul sur les monnoies, pour lui faire plus d'honneur. On en voit des exemples sur les médailles autonomes de Smyrne.

La charge ou dignité d'agonothète n'étoit pas une magistrature de ville particulière, & l'on ne trouve point qu'il soit fait mention d'agonothètes sur aucune médaille de villes grecques en Asie. Cette charge ou dignité avoit été instituée en Grèce pour donner à celui qui en étoit revêtu l'autorité d'ordonner & de régler tout ce qui regardoit les jeux publics, dont il étoit comme le surintendant, de même que l'asiarque l'étoit dans la province proconsulaire d'Asie.

On voit à la vérité dans quelques inscriptions de villes de Lydie des noms d'agonothètes joints à ceux des magistrats & des officiers particuliers de ces villes, & il y a lieu d'en inférer qu'elles élisoient des officiers avec cette qualité pour les jeux particuliers qu'elles faisoient représenter quelquefois en leur nom propre, & non en commun avec d'autres villes ; au lieu que quand il étoit célébré des jeux publics, soit aux frais de plusieurs villes, soit aux dépens de toute la province, c'étoit l'asiarque, dans la province proconsulaire d'Asie, qui présidoit à ces jeux, & qui en ordonnoit & régloit la représentation. Au reste, ce n'est point comme *magistrat* qu'*Artema* ou *Artemagoras* est nommé sur une médaille d'Apamée, mais c'est en qualité d'éponyme, titre qui lui aura été conféré par distinction, soit en considération de ses services en cette qualité, soit en reconnoissance de ce qu'il aura peut-être donné à ses frais les jeux pour lesquels il aura été élu agonothète.

C'est aussi par honneur & en qualité d'éponymes, que des proconsuls sont nommés sur des médailles de plusieurs villes. Quoique, par leur dignité de proconsuls, ils fussent de beaucoup supérieurs aux *magistrats* des villes particulières, ils pouvoient bien cependant y être élus en cette dernière qualité, puisque des empereurs avoient consenti que quelques villes la leur donnassent ; mais on ne trouve point d'exemple qu'elle ait été conférée à aucun des proconsuls de la province d'Asie.

On ignore si la dignité de pontife (ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ) étoit incompatible avec la magistrature des villes ; mais on ne voit point par les médailles impériales qu'aucun pontife ait été archonte ni stratége ; ainsi il y a lieu de juger que c'est seulement en qualité d'éponymes que le nom de plusieurs pontifes se trouve sur des médailles.

La forme du gouvernement des villes qui avoient des archontes pour *magistrats* étoit différente de celle qui étoit instituée dans les villes qui étoient gouvernées par des stratéges. Il paroît cependant, par les médailles de quelques villes, qu'elles ont eu en différens temps des archontes & des stra-

téges pour *magistrats*. Quoiqu'il y eut ordinairement deux archontes dans chaque ville, c'étoit toujours le premier dont le nom étoit inscrit sur les monnoies ; d'où l'on infère qu'il étoit en même-temps éponyme.

L'asiarchat étoit une dignité supérieure à la qualité de *magistrat* des villes particulières. On trouve néanmoins plusieurs médailles où des asiarques sont nommés soit *archontes*, soit *stratéges* de différentes villes ; mais il y a apparence que ce n'est qu'en qualité d'éponymes qu'ils sont nommés sur celles où leur nom est inscrit, avec le seul titre d'*asiarque*.

Il y avoit dans chaque ville un Γραμματεύς, qui étoit proprement le greffier du sénat & le garde des archives. Cette espèce de magistrature avoit plus ou moins de relief dans les différentes villes, suivant la forme du gouvernement qui y étoit établi. On ne trouve son nom sur aucune médaille de celles qui étoient gouvernées par des archontes. On le voit sur plusieurs médailles de villes qui avoient un stratége pour premier *magistrat*, & il faisoit même les fonctions de stratége quand celui-ci venoit à s'absenter ou à mourir ; alors il se qualifioit de Στρατηγῶν sur les monnoies qu'il faisoit frapper. Quand son nom s'y trouve avec le seul titre de Γραμματεύς, comme on le voit sur des médailles d'Ephèse, de Smyrne, & autres, on estime que c'est en qualité d'éponyme qu'il y est nommé. Mais toutes les médailles généralement des villes de Carie, celles de Laodicée en Phrygie, & celles de Tralles & de Magnésie en Lydie, ne contiennent point d'autre nom que celui du Γραμματεύς ; de sorte qu'il paroît que cette espèce de magistrature étoit celle qui avoit la prééminence & la plus grande autorité dans toutes ces villes. Elles avoient cependant des *magistrats* d'un grade supérieur à celui de Γραμματεύς, comme on le voit entr'autres par un médaillon de Sabine, frappé à Laodicée.

Vaillant (*p.* 314. 316. 324.) ne dit point pourquoi un Ἐπιστάτης est nommé sur la médaille qu'il rapporte, ni ce qui avoit pu donner lieu de nommer sur d'autres un Νεωκόρος, un Ἐπιμελὴς & un Πρόδικος. La rareté de ces sortes de médailles fait voir que c'étoit par extraordinaire que les villes avoient fait mettre sur leurs monnoies le nom de ceux qui avoient de pareilles qualités. C'étoit apparemment parce qu'ils s'étoient distingués dans leurs fonctions, de manière à mériter qu'elles leur donnassent des marques de considération, en les faisant *magistrats* & éponymes.

Pellerin a rapporté une médaille qui a pour légende : ΕΠΙ. ΒΑΣΣΙΛΑΟΣ. ΕΦ. ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΗΣ. ΟΥΟΛΟΣΕΝΝΑ. ΑΝΘΥΠΑΤΩ. ΙΟΥΛΙΕΩΝ. ΑΝΚΥΡΑΝΩΝ. Vaillant (*p.* 315.) & Hardouin, qui a parlé aussi de cette médaille, ont jugé que les lettres ΕΦ. qu'on y voit sont les premières d'Ἔφορος, & que cette magistrature, qui étoit particulière à la ville de Lacédémone, avoit été établie soit à Julia, soit à Ancyre, villes de Phrygie. Vaillant ajoute que les habitans d'Ancyre étoient peut-être originaires de Lacédémone, s'écartant par-là de sa prétendue règle, que les médailles qui contiennent deux noms de villes ont été fabriquées dans la première qui y est nommée. Tout cela ne présentant rien de certain, il n'y a pas lieu de s'y arrêter ; & si c'est en effet un éphore qui est nommé sur cette médaille, ce doit être en qualité d'éponyme, comme l'avoit été vraisemblablement l'agonothéte Artemagoras, dont il a été ci-devant parlé.

Ce n'est que sur les médailles des villes de Thrace qu'on trouve le nom des *magistrats* appellés Ἡγεμόνες, lesquels y étoient envoyés par les empereurs pour les gouverner, comme Vaillant l'a bien remarqué. Il a aussi observé que sous Hadrien un autre *magistrat* avoit été préposé, sous le titre de Πρεσβευτὴς, au gouvernement de la ville de Bizya. Il y a d'autres exemples que des villes de Thrace ont eu pareillement des Πρεσβευταὶ pour *magistrats*.

Les noms qu'on voit sur deux médailles rapportées par Vaillant, sous le titre de Θεολόγος, y sont accompagnés de ce titre, & en même-temps de la qualité de stratége ; ce n'est par conséquent qu'en cette dernière qualité qu'ils y sont nommés.

Il a déjà été dit que la qualité de prêtre (ΙΕΡΕΥΣ) n'étoit point incompatible avec la magistrature des villes. Aussi voit-on sur deux des médailles rapportées par Vaillant, que l'un étoit stratége & l'autre Γραμματεύς. A l'égard de celle sur laquelle Vaillant a lu : Μ. ΦΟΥΡΙΟΣ. ΙΕΡΕΥΣ. ΚΑΙ. ΑΣΙΑΡΧΗΣ. ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ, il a été ci-devant marqué que sur une médaille toute semblable on lit : Μ. ΦΟΥΡΙΟΣ. ΙΕΡΕΥΣ. ΚΑΙ. ΑΡΧΩΝ, non pas ΑΣΙΑΡΧΗΣ. Ceux dont les noms se trouvent sur les médailles avec le titre de *prêtre*, sans autre qualité, n'étoient point *magistrats*, mais avoient été, selon les apparences, élus éponymes par les villes qui les ont fait frapper.

Il en est de même des médailles qui contiennent des noms avec le seul titre de Πανηγυριστής. Ce n'étoit point non plus des *magistrats*, mais des éponymes.

La médaille dont Vaillant parle (*p.* 317.), & sur laquelle il lisoit ΠΟΛΙΑΡΧΟΣ, a été mal lue. Le présent titre doit être retranché, n'y ayant aucune médaille où il soit fait mention de cette espèce de magistrature.

Les *magistrats* appellés Πρεσβευταὶ, étoient du nombre de ceux que les empereurs envoyoient dans les provinces dont le gouvernement leur étoit réservé.

Il y a eu un temps où le nom de *sophiste* étoit un titre honorable. On le donnoit à ceux qui excelloient dans les sciences & dans les arts. Les médailles rapportées par Vaillant font voir que la ville de Smyrne en élisoit quelquefois, soit pour stratêges, soit pour éponymes.

Les stéphanéphores (ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΙ) tenoient un rang distingué entre les ministres de la religion, & les villes de Lydie en élisoient quelquefois pour être leurs premiers *magistrats*. Vaillant ne rapporte que deux médailles, par lesquelles il paroît que le même stéphanéphore a été fait deux fois archonte de la ville de Mœonia, sous le règne de Trajan-Dece. Une médaille d'Otacilia Severa contient le nom d'un autre stéphanéphore qui étoit archonte de la ville d'Hyrcanis.

De toutes les médailles frappées dans les villes grecques, celles qui contiennent des noms de stratéges ou préteurs sont les plus nombreuses, parce que cette espèce de magistrature étoit établie dans un plus grand nombre de villes, & que le stratége civil y étoit ordinairement éponyme. Il y avoit des villes qui avoient un second stratége, lequel étoit militaire; mais celui-ci n'est nommé sur aucune médaille que l'on connoisse, non plus que le second archonte sur les médailles des villes où l'archontat étoit établi.

Après les titres compris dans ce chapitre, Vaillant donne la liste de toutes les médailles qui ne contiennent que des noms simples, sans aucun titre. Il a jugé & marqué à côté de la plupart de ces médailles quelle étoit l'espèce de magistrature que ceux qui y sont nommés devoient avoir exercée, relativement au nom des villes qui les ont fait frapper, & qui ont marqué sur d'autres médailles le nom des *magistrats* par lesquels elles étoient gouvernées. Cette conjecture paroît fondée en quelque sorte, parce que le premier *magistrat* de la plupart des villes y étoit ordinairement éponyme, & ne faisoit pas toujours mention de sa qualité de *magistrat* sur les monnoies qu'il faisoit fabriquer dans l'année de son exercice. Mais outre que parmi ces sortes de médailles il y en a plusieurs de villes qui n'ont point fait connoître quels étoient leurs *magistrats*, par les médailles qui nous en restent, il est à présumer que pour le moins quelques-uns des noms qu'on y voit sans titre, étoient ceux d'éponymes que ces villes avoient élus par extraordinaire.

Il est très-rare de voir des noms de *magistrats* sur des médailles de rois. On ne connoît entre les médailles d'Alexandre qu'une, rapportée par Pellerin, & une autre, rapportée par le P. Panel, sur laquelle on voit le nom ΑΙΝΗΤΟΡ. Pellerin en avoit une autre de Lysimaque avec le nom ΣΚΟΣΤΟΚΟΥ, laquelle étoit connue de Goltzius.

MAGISTRIEN ou MAGISTÉRIEN, s. m. nom d'un officier à la cour des empereurs de Constantinople, *magistrianus*. On nommoit *magistriens*, c'est-à-dire officier du maître des offices, ceux que l'on nommoit autrement *agens de l'empereur*. Rosweid, dans son Onomasticon, dit que c'étoient des officiers des troupes de la garde de l'empereur; qu'on les trouve quelquefois nommés *castrenses* ou *castrensiens*, *castriani*, *castrensiani*; que cependant le Code Justinien distingue ces deux offices, qui étoient l'un & l'autre sous le maître des offices.

MAGMENTUM, contraction de *majus augmentum*. Voyez Mactare. Expression sacrée des pontifes pour désigner un mets offert à Pan, à Silvain, &c. On lit à Padoue cette inscription :

SI. QUIS. HIC. HOSTIA. SACRUM.
FAXIT. QUOD. MAGMENTUM.
NEC. PROTOLLAT. IDCIRCO. TAMEN.
PROBE. FACTUM. ESTO.

Arnobe (*lib. VII. adv. gentes.*) dit aussi: *Non magmenta, non augmina, non mille species, vel farciminum, &c.*

MAGNARIORUM (*corpus*), Gruter.

On trouve encore dans Muratori : *Corpus magnariorum Castrensium, seu Palatinorum.*

Dans le glossaire de Philoxène, *magnarius* est rendu en grec par le mot *μεγαλέμφορος*, le même que *μεγαλέμπορος*, *marchand en gros.*

MAGNENCE, tyran.

Flavius Magnentius Augustus.

Ses médailles sont:

R. en or.

Il y a des revers qui valent le double à cause de leur rareté; on en trouve en quinaire.

RRR. en médaillon d'or.

Il y en a un dans le cabinet du roi.

RR. en argent.

R. en médaillon de B.

C. en M. & P. B.

MAGNESIE en Thessalie. ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Magnésies* par les types des thessaliens, le centaure, le cheval, & par un navire relatif à sa situation.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques, selon Hardouin.

Quelques antiquaires lui restituent les médailles prétendues de Lesbos, sur lesquelles un homme ou un centaure porte une femme.

MAGNÉSIE en Lydie, près le mont Sipylus. ΜΑΓΝΗΤΩΝ. CΙΠΥΛΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

O. en or.

C. en bronze.

O. en argent.

On les distingue des médailles frappées dans les autres Magnésies par ΣΙΠΥΛ toujours ajouté à celui de ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Tibere, de Caligula, de Néron, de Poppée, de Domitien, de Sabine, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Crispine, de Caracalla, d'Alexandre-Sevère, de Mamée, de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacile, d'Etruscille, de Gallien, de Trajan, de Faustine jeune.

MAGNÉSIE dans l'Ionie, près du Méandre. ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent. *Hunter.*

C. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un taureau qui frappe de la corne.

Un lion passant.

Diane Pronuba.

On les distingue des médailles frappées dans les deux autres *Magnésies*, par l'absence des caractères particuliers aux monnoies de ces deux villes.

On a des médailles impériales de cette ville, frappées sous l'autorité de ses *scribes*, en l'honneur d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Sept. Sevère, d'Elagabale, d'Alexandre-Sevère, de Mamée, de Maximin, de Gordien-Pie, de Philippe père, d'Otacile, de Gallien, des Césars Caius & Lucius, de Caracalla, de Commode.

MAGNIA URBICA, épouse de Carus

MAGNIA URBICA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Il y en a deux dans le cabinet du roi.

RRR. en argent.

RRR. en médaillons de bronze.

RR. en M. B.

R. en P. B.

Le Baron de Stosch a publié une médaille de cette impératrice en P.B. au revers de Carinus son fils, d'où il avoit jugé qu'elle avoit été la femme & non la mère de cet empereur; mais l'abbé Belley a détruit parfaitement cette conjecture, dans une de ses dissertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

MAGNUS, surnom des familles, *CORNELIA POMPEIA*, *POSTUMIA.*

MAGODES, μαγῳδὲς. Athénée (*liv.* 14.) les décrit ainsi : ceux qu'on appelle *magodes*, dit-il, jouent des cymbales, s'habillent en femmes, en jouent les rôles, aussi bien que ceux de débauché & d'hommes ivres; & font toutes sortes de gestes lascifs & déshonnêtes. Suivant Hésychius, ces *magodes* étoient des espèces de pantomimes, qui sans parler exécutoient différens rôles par des danses seules.

Le spectacle d'une comédie noble, qui s'étoit fixée dans la Grèce un peu avant le règne d'Alexandre, & qui étoit si propre à divertir les honnêtes gens, ne put suffire au peuple; il lui fallut toujours des bouffons. Aristote nous dit que de son temps la coutume de chanter des vers phalliques subsistoit encore dans plusieurs villes. On conserva aussi des farces dans l'ancien goût, qui furent appellées *dicelies*, *magodies*; & les baladins de ces farces furent nommés *dicelistes*, *magodes*, *mimographes*.

MAGOPHONIE, fête établie chez les anciens perses, en mémoire du massacre des mages, & en particulier de Smerdis le mage, qui avoit usurpé le trône de Perse après la mort de Cambyse. Darius fils d'Hystape, ayant été élu roi à la place du mage, voulut en perpétuer

la mémoire par *une grande fête* (de μάγος mage, & de φονος meurtre) qui devoit se célébrer tous les ans, dit Hérodote.

MAGUSANUS; Hercule se trouve surnommé *Magusanus* sur des médailles de Posthume; on croit que ce nom est pris de *Magusum*, ville d'Afrique, dont Pline fait mention au sixième livre de son histoire naturelle, (*chap.* 29.) & dans laquelle ce héros avoit peut-être un temple ou quelque statue célèbre, dont le culte s'étendoit bien loin. On trouva en 1514, dans l'île de Valkeren, en Zélande, sur le bord de la mer, une figure de cet Hercule, *Magusanus*. Il porte un grand voile qui lui couvre la tête, & lui descend sur le bras, sans le couvrir d'ailleurs. Il tient une grande fourche appuyée contre terre, & de l'autre main un dauphin. A son côté est un autel, d'où sortent de longues feuilles pointues, comme des joncs marins; & à l'autre côté est un poisson ou un monstre marin. On peut conjecturer de ces symboles, qu'il passoit pour une divinité de la mer.

MAGYDUS, dans la Pamphylie. ΜΑΓΥΔΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin.

Vaillant lui en avoit attribué une de Livie avec Auguste; mais Pellerin l'a restituée à Méthymne, rétablissant ΜΑΘΥ pour ΜΑΓΥ.

MAI, ce mois est représenté dans les enluminures des manuscrits sous la figure d'un homme entre deux âges, habillé d'une tunique fort large, & à grandes manches, qui porte une corbeille de fleurs, & tient de l'autre main, une fleur qu'il porte à son nez, ce qui peut avoir rapport aux jeux floraux. Le paon qui est à ses pieds, montre une image du mois de mai, à cause des fleurs que la nature y a peintes. Ausone a ainsi exprimé en quatre vers ce mois de mai. « C'est le mois qui produit le lin dans nos campagnes; c'est lui qui nous fournit toutes les délices du printems, qui orne les vergers de fleurs, & qui remplit nos corbeilles: il est appelé *mai* de Maïa, fille d'Atlas; c'est le mois qu'Uranie aime sur tout autre. » Mai étoit sous la protection d'Apollon. C'est dans ce mois qu'on célébroit les florales pendant les trois premiers jours; les lémuriennes qui duroient trois jours, à commencer le 7 avant les ides, ou le 9 du mois. Les agonales ou agonies de Janus, le 12 avant les calendes de juin, ou le 22 de mai, & les tubilustres le 10 avant les calendes de juin. *Voyez* TUBILUSTRE. On célébroit encore aux ides de mai la naissance de Mercure, & la fête des marchands. Les romains qui étoient en général fort superstitieux, observoient de ne se point marier pendant le mois de *mai*, Voyez MARIAGE.

MAIA, fille aînée d'Atlas & de la Nymphe Pleion, est mise au nombre des Pléïades; elle eut de Jupiter le dieu Mercure. Il y en a qui prétendent que *Maïa* n'est qu'un surnom de la déesse Tellus, ou de la grande-mère, & se fondent sur ce qu'on immoloit à *Maïa* une truie pleine, qui étoit la victime propre de la terre. C'est elle qui a donné son nom au mois de *mai*.

MAJA. Gruter (53. 8.) rapporte l'inscription suivante gravée en l'honneur de Mercure, dans laquelle il est fait mention de sa mère *Maïa*.

MERC. SACR.

SUM DEUS ALATUS QUI CRURIBUS ÆTHERA CARPO

QUEM PEPERIT SUMMO LUCIDA MAIA JOVI.

MAIA, femme de Vulcain, selon Macrobe, qui dit que le flamine ou prêtre de Vulcain faisoit un sacrifice à *Maia* au premier jour de mai; il lui offroit du vin, mais dans un pot à miel. Cette *Maia* étoit fille du dieu Faune, & différente de la mère de Mercure.

MAIANIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

MAJESTÉ. Sous la république romaine le titre de *majesté* appartenoit à tout le corps du peuple & au sénat réuni: d'où vient *majestatem minuere*, diminuer la *majesté*. C'étoit manquer de respect pour l'état. La puissance étant passée dans la main d'un seul, la flatterie transporta le titre de *majesté* à ce seul maître & à la famille impériale, *majestas augusti*, *majestas divinæ domus*.

Enfin le mot de *majesté* s'employa figurément dans la langue latine, pour peindre la grandeur des choses qui attirent de l'admiration, l'éclat que les grandes actions répandent sur le visage des héros, & qui inspire du respect & de la crainte au plus hardi. Silius Italicus a employé ce mot merveilleusement en ce dernier sens, dans la description d'une conspiration formée par quelques jeunes gens de Capoue. Il fait parler ainsi un des conjurés: Tu te trompes, si tu crois trouver Annibal désarmé à table; la majesté qu'il s'est acquise par tant de batailles, ne le quitte jamais; & si tu l'approches, tu verras autour de lui les journées de Cannes, de Trébie & de Trasymène, avec l'ombre du grand Paulus. »

Fallit te mensas inter quod credis inermem;

Tot bellis quæsita viro, tot cædibus armat

Majestas æterna ducem ; si admoveris ora ;
Cannas & Trebiam ante oculos, Trasimenaque busta,
Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

MAILLET, *MALLEUS*, signifioit dans le langage mystérieux des prêtres, la hache avec laquelle on immoloit les victimes. Cette hache coupoit d'un côté & frappoit de l'autre, qui étoit fait en marteau. Sur l'arc de triomphe de Titus, sur la colonne trajane, les *popæ* ou victimaires sont armés d'un maillet à deux têtes, arrondi, & auquel le nom de *malleus* conviendroit mieux qu'à une hache. (*Ovid. metam.* 12. 248. & *Sueton. calig. c.* 32.)

MAILLOT, *voyez* ENFANT & BERCEAU.

MAIN, toutes les parties du corps humain prises séparément, & principalement la *main*, étoient honorées, comme des divinités, selon S. Athanase dans son traité contre les gentils : ce qui se prouve véritablement par un très-grand nombre de *mains* qui se voyent dans les collections des monumens, lesquelles sont presque toutes chargées de têtes & de symboles des dieux, & de ces animaux qui faisoient l'objet du culte des égyptiens. Rien n'empêche pourtant de croire que ces mains mystérieuses sont des vœux, ou plutôt des accomplissemens de vœux, & qu'elles ont été appendues dans les temples des dieux, à qui elles étoient vouées, en reconnoissance de quelque signalée faveur reçue, ou de quelque guerison opérée extraordinairement.

Un des symboles les plus ordinaires de la concorde, sont deux *mains* jointes ; rien de plus commun que ce type sur les médailles. Quelquefois les deux mains jointes tiennent un caducée, pour marque que la concorde est le fruit de quelque négociation. On voit aussi les deux mains jointes, tenant un caducée entre deux cornes d'abondance, pour montrer que l'abondance accompagne toujours la concorde. Dans une médaille d'Auguste, on trouve trois *mains* jointes & croisées d'un caducée, avec ces mots : *le salut du genre humain.* C'étoit peut-être la devise du fameux triumvirat ; ou peut-être ce nombre de trois se prend-il pour exprimer la concorde parfaite qui régna dans l'empire romain sous Auguste. La *main* portée sur la tête, chez les anciens étoit une marque de sûreté, ou demandée, ou obtenue. Plutarque dans la vie de Tibérius Gracchus, raconte que celui-ci voyant que Scipion Nasica venoit pour le tuer, & que le tumulte étoit si grand qu'on ne pouvoit entendre sa voix, mit sa *main* sur sa tête, pour montrer la grandeur du péril & demander sûreté. *Voyez* SURETÉ.

La beauté de la *main* consiste dans un embonpoint modéré, avec des traces à peine sensibles, comme des ombres adoucies sur les jointures des doigts, qui sont marquées à une *main* potelée par de petits trous. Les doigts sont filés avec une diminution agréable, comme des colonnes d'une belle proportion, & paroissent sans indication des articles. Chez les anciens statuaires, le dernier article des doigts n'est pas recourbé sur le devant comme chez les modernes ; ils ne tenoient pas non plus les ongles si longs que les tiennent ces derniers. Les poètes nomment de belles *mains*, des *mains* de Pallas (*Anthol. l.* 7. *p.* 476. *l.* 5.); ils disent encore des *mains* de Polyclète (*ibid. p.* 477. *l.* 15.), parce que cet artiste avoit la réputation de les faire d'une belle forme. Quant aux belles *mains* antiques qui se sont conservées, on citera d'abord parmi celles d'hommes une main de celui des fils de Niobé qui est étendu par terre, & une autre main de Mercure, embrassant Hersé, dans le jardin du palais Farnese. Quant aux belles *mains* de femmes, nous en avons une de l'Hermaphrodite de la ville Borghèse, & les deux *mains* (ce qui est bien rare) à la figure d'Hersé du groupe cité plus haut.

Caylus a publié une *main* de bronze, qui lui a fourni des réflexions très-utiles. « Ce monument, dit-il, (*Rec. d'antiq. V. V. pl.* 55. *n.* 4. 5.) est un des plus singuliers de ceux que j'ai rassemblés. Il représente la *main* droite d'une jeune femme, dont la proportion est plus grande que nature. Le dessin en est élégant, & l'exécution belle : la conservation n'est pas tout-à-fait si complète ; les doigts *medius* & *annularis* sont absolument cassés & perdus ; mais le reste est très-bien conservé. La *main* n'est pas fondue pleine, cependant le poignet qui sert de base, a été fermé de tout temps ; ce qui prouve qu'elle n'est point un fragment, & qu'elle n'a jamais fait partie d'une statue : une preuve plus forte encore de son objet particulier, est l'inscription grecque, écrite dans l'intérieur de la *main* avec les plus beaux caractères, & qui paroissent du meilleur temps. on y lit :

ΣΥΜΒΟΛΟΝ
ΠΡΟΣ
ΘΥΕΛΛΑΥΝΙΟΥΣ

Symbolum Ad Velaunios.

C'est ici une *main* droite. L'on sait qu'elle étoit consacrée à la fidélité. Pline dit (lib. 2. cap. 45.). *Inest & aliis partibus quædam religio, sicut dextra oculis aversa appetitur, in fide porrigitur.* Et c'est de-là sans doute qu'est venue l'expression si familière aux anciens, *Jungere dextras*, quand il est question d'alliance.

Jura, fides, ubinunc commissaque dextera dextrâ.

Dit Phyllis à Démophon dans Ovide.

« Cet usage étoitcommun à tous les peuples barbares. On le voit par quantité d'exemples; la concorde des villes, la fidélité des armes sont souvent exprimées sur les médailles grecques & romaines par deux *mains* jointes ensemble; mais ce qui convient plus parfaitement au sujet dont il est question, est que les villes & les armées s'envoyoient souvent les unes aux autres des *mains* droites, comme un symbole d'amitié: Tacite, au premier livre des Histoires (*cap.* 54), dit que la cité de Langres avoit envoyé aux légions de la Germanie supérieure, des *mains* droites en signe d'amitié, & que cette coutume étoit ancienne: *Miserat civitas Lingonum, vetere instituto, dona Legionibus dextras hospitii insignia.* Au second livre des mêmes histoires, on voit le centurion, chargé par l'armée de Syrie de porter aux prétoriens des *mains* droites en signe de concorde.

Dextras concordiæ insignia.

Et l'on ne peut douter que les *mains* droites placées sur le haut des enseignes, ne fussent une marque de fidélité.

Après avoir prouvé que cette *main* ne pouvoit être qu'un symbole d'alliance, d'hospitalité ou de concorde, il est question de rechercher quels sont les peuples auxquels ce symbole est adressé, & que l'inscription de ce monument nomme ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΙ, *Velaunii.*

On ne peut guère douter que ce ne soient les *Velaunii* cités par Pline (3. 10.) dans l'inscription du trophée des Alpes. Les *Velaunii*, de Pline, placés à la suite des *Nerusii*, dont Vence étoit la capitale, devoient être peu éloignés d'Antibes; cette position convient très-bien aux peuples nommés sur le monument dont il s'agit. Ils devoient être grecs d'origine. Les grecs n'auroient pas honoré d'une tessère d'hospitalité ou d'alliance, des peuples qui ne parloient pas leur langue, & qu'ils méprisoient comme barbares. Or, (*Strabon. p.* 203.) sur toute la côte depuis Monaco jusqu'à Marseille, il y avoit quantité de peuplades grecques mêlées parmi la nation d'origine ligurienne, qu'on nommoit *Salyes.* Ainsi les *Velaunii* de ce monument seront les mêmes peuples que les *Velaunii* du trophée des Alpes; peuple grec d'origine, situé près de *Nerusii*, peut-être colonie de Marseille, vers la côte d'Antibes, sur le territoire des peuples nommés *Salyes* par Strabon, & dont les *Oxybiens* & les Déceates de Polybe semblent avoir fait partie. Ce symbole leur aura été envoyé par une ville grecque, soit de la Grèce Italique, soit de la Grèce proprement dite, soit de la Sicile; ou peut-être, sans aller si loin, par quelqu'une des colonies grecques établies dans leur voisinage. »

Les longues manches ont toujours caractérisé les tuniques des perses & des orientaux. Tantôt elles se rejettoient hors des bras, & tantôt elles servoient à envelopper les bras & les mains en entier. Xénophon (*de rebus gestis Græcorum lib.* 2. *circa initium*) raconte que le jeune Cyrus punit de mort l'audace d'Autobisace & de Mitrée qui s'étoient présentés devant lui sans lui rendre les honneurs réservés au roi seul, c'est à-dire, sans cacher leurs *mains* dans leurs manches.« Car, ajoute l'écrivain grec, ces manches sont beaucoup plus longues que le bras & la *main*; de sorte qu'on ne peut agir en aucune manière lorsqu'on tient les *mains* cachés dans les manches. » Ces longues manches sont encore en usage chez les asiatiques, dont la posture respectueuse est aussi celle que le jeune Cyrus exigeoit de ceux qui l'approchoient.

MAINS *jointes.* Ovide (*met. IX. v.* 298.) exprime ainsi cette attitude.

.... *Digitis inter se pectine junctis.*

Elle est très-rare sur les monumens antiques. On ne l'a vue encore que trois fois. 1°. sur une figure peinte d'Herculanum, que l'on croit être Didon; 2°. à un petit Faune vêtu de marbre, du même museum, & à l'Iphigénie du sarcophage conservé dans le palais Accoramboni.

MAINS *ouvertes, sculptées sur les tombeaux.*

Les inscriptions sépulchrales accompagnées de la réprésentation de deux *mains* élevées vers le ciel, ne sont point communes. Cependant on en trouve quelques-unes dans les grandes collections, comme dans la description du cabinet de l'archevêque de Ravennes, faite par l'architecte *Bonamici;* ce symbole se trouve également sur les monumens grecs & romains; il a donc été commun aux deux nations.

On n'avoit point encore expliqué ce symbole en 1752; on le regardoit comme un mystère que les antiquaires ne cherchoient point à approfondir. Le père Pacciaudi, dans un ouvrage intitulé *Græci Anaglyph. interpretatio (Romæ* 1752.) a donné une bonne explication de ce symbole. En examinant les différens marbres de ce genre, il a remarqué que les *mains* élevées ne se trouvent que sur les tombeaux des personnes mortes à la fleur de leur âge: il en a conclu que cet emblême représentoit le reproche d'une mort si prompte, c'est à-dire, une imprécation contre les parques & contre le ciel. L'auteur cite plusieurs passages favorables à son opinion; mais ce qu'il a trouvé de plus décisif, est un marbre qui subsiste à Rome, sur lequel les deux *mains* sont représentées dans cette

disposition, & au-dessous du nom de la personne, on voit cette inscription qu'il faut lire horisontalement, malgré les séparations.

PRO	COPE. MA	NUS
LE	BO. CON	TRA
DE	VM	QUI
ME	INNO	CEN
TEM	SUSTU	LIT
QV	AE. VIXI	T
AN	N. XX.	
POS	PROC	LUS

Cette opinion qui paroît suffisamment prouvée, annonce que la femme représentée sur un marbre du cabinet du roi, est morte fort jeune: voici l'inscription dont il est chargé.

ΚΟΡΝΗΛΙΑ ΛΕΥΚΙΟΥ ΒΡΗΣΑΛΙΣ

Cornelia Lucii filia Bresalis.

Main (*baiser la*). Les suppliants étoient dans l'usage de baiser la *main* de celui dont ils vouloient émouvoir la pitié. C'est ainsi que Priam baise la *main* d'Achille, pour obtenir le corps de son malheureux fils sur une marbre de la villa Borghése.

Les anciens en adorant les divinités, baisoient aussi leurs *mains* propres en signe de respect & d'amour.

Voy. ADORATION.

Mains (*laver les*). C'étoit un usage général chez les anciens de se laver les *mains* avant de prier les divinités, & sur-tout avant que de leur offrir des sacrifices. On lit ces mots dans une inscription rapportée par Muratori (112. 2.).

JOVE NEQUE GENIO

UTARIS NISI LOTIS MANIBUS.

Mains panthées. Voyez PANTHÉES.

Main droite élevée vers le menton, enveloppée dans le manteau, est une attitude qui exprime le recueillement, sur tout quand elle est donnée à une figure enveloppée dans une draperie volumineuse.

La Mnémosyne du museum Pio-Clément in qui porte son nom gravé sur sa plante dans le même tems où elle a été sculptée, la Polymnie du même museum appellée la *muse de la mémoire* par Plutarque, Fulgence & le scholiaste d'Horace, sont dans la même attitude. La même attitude désigne aussi un philosophe qui médite.

MAIN *renversée*. On voit un grand nombre de figures dans le *museum etruscum* qui présentent une main extrêmement renversée sur le poignet. Ce mouvement est trop souvent répété dans les figures de ce siècle & de cette nation, pour n'avoir point une raison qu'il est cependant impossible, ou du moins très difficile de découvrir aujourd'hui.

MAIN *touchant une oreille*. Voyez OREILLE.

MAIN *droite* ou *gauche*. Voyez CÔTÉ & GAUCHE.

MAIN *fermée*. Voyez FASCINATION.

MAIN *touchant le menton*. Voyez MENTON.

MAIN dont l'index est seul étendu, symbole du serment militaire, sur les médailles de la famille *Licinia*.

MAIN armée du ceste sur les médailles de Smyrne & de Tuder.

MAINS *de justice sur les sceaux*.

On voit quelquefois des *mains* sur les médailles des empereurs de Constantinople; il y en a une descendant du ciel sur la tête de Charlemagne dans le monument qui le représente, comme patrice des romains; cette *main* se voit encore descendant d'en haut, & envoyant des rayons sur la tête de Charles le-Chauve dans deux images de cet empereur. Les bulles de plomb du pape Victor II représentent une *main* sortant d'un nuage & offrant une clef à Saint Pierre. La *main* de justice qu'on voit pour la première fois sur le sceau de Hugues-Capet n'auroit-elle point rapport à ces *mains* célestes? Quoiqu'il en soit, elle est le symbole de la justice souveraine des rois & des princes. Nous ne la trouvons point sur les sceaux des empereurs d'Allemagne. Le sceau de Guaimar, prince de Salerne au onzième siècle, le représente tenant dans sa main droite un sceptre fleurdélisé, & élevant fort haut sa *main* gauche. Son contre-scel porte une *main* seule, dont le doigt du milieu est recourbé. Depuis Hugues Capet la *main* de justice ne paroît point sur les sceaux jusqu'à Louis X, dit le Hutin. Lui & ses successeurs jusqu'à Charles VI, la portèrent dans leur gauche, & le bâton royal dans leur droite. On croit que Charles VI est le premier qui a introduit l'usage qui s'observe encore de porter le sceptre avec la *main* de justice. Ce prince est représenté avec ces deux symboles dans quelques unes de ses monnoies. Cependant chez

chez du Tillet, il tient un long bâton & un sceptre. Henri V roi d'Angleterre, qui se disoit faussement roi de France, fit représenter sur ses sceaux deux *mains* de justice, pour manifester son autorité dans l'un & l'autre royaume.

MAJORIEN
JULIUS MAJORIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont

R. en or, le revers qui a pour légende *Votis multis* est RR.

RR. en argent.

RR. en quinaires d'argent.

RR. en P.B.

MAIRABUS (*Diis*) V. DÉESSES-MÈRES.

MAISONS *des égyptiens*.

On tâchera de tenir, dit M. Paw, un milieu entre la trop grande élévation que Diodore donne aux *maisons* de l'ancienne Egypte & l'état où les réduit Pococke, qui prétend que ce n'étoient que des tentes. Suivant cette bisarre idée, toute une ville égyptienne n'eût consisté qu'en un temple, & en une assemblée de gens qui campoient autour de ce temple. Mais Pococke est le seul qui ait jamais imaginé de faire camper les égyptiens sans s'appercevoir qu'ils avoient pour ce genre de vie une horrible aversion, au point qu'ils ne permirent pas même aux juifs de camper en Egypte; & il seroit à souhaiter que les turcs eussent observé la même conduite à l'égard des arabes bédouins, auxquels ils ont permis de vivre sous des tentes, ce qui a entraîné la ruine de différentes provinces.

MAISONS *des grecs*.

Les maisons des premiers siècles ressembloient ordinairement à des tours, selon Denys d'Halicarnasse; mais ce n'est pas des tems sauvages que nous voulons parler ici. Les *maisons des grecs* dont nous voulons parler, c'est-à-dire, les palais des grands & des gens riches, brilloient par le goût de l'architecture, les statues & les peintures dont ils étoient ornés.

Ces *maisons* n'avoient point de vestibules comme celles des romains; mais de la première porte on traversoit un passage où d'un côté étoient les écuries, & de l'autre la loge du portier, avec quelques logemens de domestiques. Ce passage conduisoit à une grande porte, d'où l'on entroit dans une galerie soutenue par des colonnes avec des portiques. Cette galerie menoit à des appartemens où les mères de famille travailloient en broderie, en tapisserie, & autres ouvrages, avec leurs femmes ou leurs amies. Le principal de ces appartemens se nommoit *thalamus*; & l'autre qui lui étoit opposé, *antithalamus*.

Autour des portiques il y avoit d'autres chambres & des garde-robes destinées aux usages domestiques.

A cette partie de la maison étoit jointe une autre partie plus grande, & décorée de galeries précieuses, dont les quatre portiques étoient d'égale hauteur. Cette partie de la *maison* avoit de grandes salles quarrées, si vastes qu'elles pouvoient contenir, sans être embarrassées, quatre lits de table à trois sièges avec la place suffisante pour le service, la musique & les jeux. C'étoit dans ces salles que se faisoient les festins où l'on sait que les femmes n'étoient point admises à table avec les hommes.

A droite & à gauche étoient d'autres petits bâtimens dégagés, contenant des chambres ornées & commodes, uniquement destinees à recevoir les étrangers avec lesquels on entretenoit les droits d'hospitalité. Les étrangers pouvoient vivre dans cette partie de la *maison* en particulier & en liberté. Les pavés de tous les appartemens étoient de mosaïque ou de marqueterie. Telles étoient les *maisons des grecs*, que les romains imitèrent & qu'ils portèrent au plus haut point de magnificence. (D. J.)

Observations générales de Caylus sur les maisons des Romains.

La médiocrité des habitations particulières ne doit pas empêcher de convenir que les maisons *ordinaires* des romains, avoient en général une sorte d'apparence dont elles étoient redevables à leur porte d'entrée, & à la décoration de leurs cours, dont l'espace étoit cependant fort resserré; mais les distributions interieures en étoient fort petites. Indépendamment des preuves que peut donner le plan de quelques maisons qui ont subsisté jusqu'à nos jours, les réflexions tirées des différens récits épars dans les historiens, ne serviront qu'à les confirmer.

Les romains ne recevoient aucun étranger dans leurs chambres à coucher, ni dans les retraites ou cabinets d'étude & de travail. Ils avoient des logemens voisins & séparés, pour recevoir les hôtes. Une grande pièce consacrée à la vanité, & que l'on nommoit l'*atrium*, parée des portraits famille & des ancêtres, étoit destinée pour

les visites, & pour mettre à couvert les cliens les plus distingués. La salle à manger devoit nécessairement être grande & espacée, par la raison du terrein que les lits occupoient, & par la nature du service; ces lieux plus vastes, emportoient sans doute la plus grande partie des maisons; & par conséquent, vu la médiocrité de l'espace total, c'étoit aux dépens des autres distributions. Ainsi, quelques grandes que fussent ces pièces, toujours obscures, généralement parlant, à cause du peu de largeur des rues, elles soutenoient très-convenablement les petits objets de décoration, dont l'œil pouvoit approcher, & principalement ceux que le brillant de leur poli rendoit encore plus apparens. Ce genre de décoration, fréquemment répété, en avoit établi la mode qui ne manqua pas sans doute d'être suivie dans le petit nombre de grandes *maisons* que le luxe fit bâtir dans la suite: ainsi le mal étoit général.

Ce léger tableau des *maisons* de la ville (car les maisons de la campagne étoient différentes) sert à rendre raison de ces petites figures de relief, d'ivoire, de verre, d'ambre, & d'autres matières précieuses susceptibles de poli, que l'on trouve tous les jours dans les fouilles de Rome, & qui sont encore scellées dans des enduits de matière calcaire, ou de gypse. D'ailleurs les détails de ces petits ornemens s'accordent avec les récits des anciens auteurs, & principalement avec ceux de Pline & de Vitruve.

Observations particulières de Winckelmann sur les maisons des villes Romaines.

Quoiqu'il ne soit resté à *Herculanum* aucune *maison* de particulier entière, étant toutes tombées en ruines, soit par la fouille, ou après, j'ai cependant lieu de croire que la vie domestique des anciens étoit en général fort frugale & sans le moindre luxe; puisque leurs *maisons* étoient très-simples, & leurs appartemens fort bas & fort petits. Ce qui me suggère cette idée, c'est la comparaison que j'ai faite entre le plan des ruines d'une ville découverte, il y a déjà quelque tems, à Frescati, sur le terrein de laquelle est maintenant bâtie la ville des jésuites, appellée *la Ruffinella*.

Imaginez-vous que les chambres, tant des *maisons* d'Herculanum que celles de l'ancienne ville de Tusculum, ne sont guère plus grandes que votre cabinet d'étude, en faisant même abstraction de l'alcove. Dans quelques-unes de ces chambres se trouvoit encore le lit, ainsi que le prouve une niche fort basse, dans laquelle on en prouvoit glisser la partie supérieure. A quelques appartemens de Tusculum il y avoit une espèce d'antichambre, dont la largeur ne passoit pas celle d'une allée étroite, & c'est-là que se tenoit le portier ou celui qui annonçoit au maître de la maison les personnes qui venoient lui faire visite. (Voyez la description & le dessin de ces appartemens de Tusculum, dans les remarques sur l'architecture des anciens, par Winckelmann, p. 73.) Il paroit que la chambre intérieure du maître n'avoit point de porte, car on n'y trouve aucune espèce de fermeture; & il se pourroit qu'on se fût contenté d'y pendre un voile ou rideau, appellé par les anciens *velum admissionis*. Cette vie privée si simple des anciens me rappelle un passage de Démosthène, où il dit: « Thémistocle & Cimon, ces hommes d'ailleurs si adonnés au luxe, n'habitoient point de *maison* plus magnifique que leurs voisins. » (*Winckelmann.*)

Les *maisons* que l'on a découvertes dans la ville de Pompei méritent beaucoup d'attention, d'autant plus qu'étant entièrement déblayées, elles peuvent nous donner une idée exacte de la forme des habitations des anciens. Cette forme des *maisons*, tant de Pompei que des autres villes ensevelies, est en général quarrée, de manière qu'elles forment au milieu une cour intérieure (*area*, *cortile*), autour de laquelle règnent les appartemens. Dans les cours des maisons *ordinaires*, il y avoit au-dessus & au-dessous du toit un larmier ou une large saillie d'ais, pour y être à couvert de l'eau des goutières. Cette cour intérieure s'appelloit, à cause de cela, *impluvium* ou *atrium*, de αἴθριον, ὑπαίθριον, *dessous le ciel couvert*.

Jusqu'à présent on n'a découvert en dedans de la porte de la ville, & à la droite de la rue pavée, que deux *maisons*, toutes deux placées sur le penchant de la colline sur laquelle la ville étoit bâtie. L'entrée de ces deux *maisons* se trouve du côté de la rue. La première maison a une grande porte, large de dix palmes romains (le palme romain a 7 $\frac{1}{2}$ pouces de France), laquelle conduit directement dans la cour intérieure. De chaque côté de cette porte, il y en a une autre de cinq palmes de large. Celle de la gauche néanmoins est maçonnée, & ressemble intérieurement à une niche. L'autre porte conduisoit aux appartemens d'en haut, ainsi que cela paroît distinctement par quelques marches de l'escalier. Ces portes qui conduisent immédiatement de la rue aux appartemens d'en haut, sont encore très-communes en Italie. On voit dans les ruines, devant cette porte, une grande corniche denticulée en stuc, qui en est tombée. La cour intérieure qui peut avoir au-delà de soixante-dix palmes romains de long, est entièrement pavée en très-beau stuc, d'une espèce de mastic ou ciment avec du marbre pilé, dans le goût dont étoient faits autrefois les planchers des palais de Venise, & comme on en voit dans la villa du cardinal Alexandre Albani. Au milieu de cette cour, il y a un endroit quarré dont le pavé est

enlevé; ce quarré est enclavé dans un ornement de mosaïque, & il y a tout lieu de croire qu'il a été carrelé en marbre, & que sur ce pavé il y a eu une citerne, ainsi que semble le prouver un petit puits rond, de deux palmes de diamètre, maçonné en petites briques. Dans la cour intérieure d'une *maison* de campagne découverte à Stabia, il y avoit une citerne quarrée, dont le toît portoit sur quatre colonnes maçonnées & enduites.

De la cour on entre immédiatement dans cinq chambres, tant de l'un que de l'autre côté ; & en face de la porte de la cour, il y a trois autres chambres, qui toutes ont des pavés de différentes espèces de mosaïques, & des murailles peintes. La seconde chambre à la gauche semble avoir été une chambre à coucher ; comme on en peut juger tant par une espace pratiqué dans le bas du mur pour y placer le lit sur sa longueur, que par deux fers qui formoient les pieds du bois de lit. Cet espace destiné à contenir le lit est enduit en couleur rouge, ainsi que tout le pourtour de la chambre, qui a douze palmes romains de longueur, sur neuf palmes & demi de largeur.

Les murs de toutes ces chambres sont peints ; quoiqu'on en ait déjà enlevé les meilleurs morceaux pour le cabinet de Portici, il y reste néanmoins encore de beaux tableaux. J'y remarquai entr'autres deux jeunes figures masquées dans le goût grotesque. Les seuils des portes de quelques-unes de ces chambres sont d'albâtre blanc.

La seconde *maison* qui tient immédiatement à la première, & qu'on a presque entièrement déblayée, possède encore dans une chambre des peintures plus belles que celles des chambres de l'autre *maison*. Cette chambre forme, pour ainsi-dire, un carré parfait de quinze palmes romains, tant en longueur qu'en largeur, n'étant que de quatre pouces plus longue que large. La principale porte de la même chambre a six palmes de largeur. (*Winckelmann.*)

Il me reste à faire, sur les *maisons* de Pompéï, les remarques suivantes: Premièrement, toutes les chambres étoient voûtées ; mais ces voûtes étoient toutes écroulées, à l'exception de celles des caves, & on n'a trouvé aux portes des chambres que du bois brûlé: cependant les montans des portes n'étoient jamais de bois, comme Montfaucon se l'est imaginé. (*Antiq. expliq. t. iij. p.* 105.). Car, comment auroient-ils pu convenir à des *maisons* construites en maçonnerie? On a trouvé une grande quantité de scories du Vésuve dans la maçonnerie des murailles, & peut-être en auroit-on aussi découvert dans les voussures, si elles s'étoient conservées entières. Cependant Vitruve ne dit rien de la manière de rendre les voûtes plus légères, en y employant des scories; & Palladius est le seul écrivain qui en fasse mention. (*De re rust. l. j. c.* 13.). Aussi est-il vrai qu'il est venu plus d'un siècle après Vitruve, & lorsque la grande éruption du Vésuve, sous le règne de Titus, eut fait mieux connoître la nature de ses scories.

En second lieu, on y voit, à ne pas en douter, que les plus belles chambres, & celles qui étoient entièrement peintes, tant des *maisons* de campagne, que des habitations de la ville, ne recevoient le jour que par les portes, qu'à cause de cela, on faisoit extraordinairement hautes & larges. De pareils édifices ne pouvoient pas priver les habitations voisines de la lumière du jour, ainsi que cela étoit défendu à Rome par l'ancienne loi: *Ne luminibus officiatur.* (*Winckelmann*). *Voyez* ETAGES & IRREGULARITÉS des *maisons*.

Observations sur les maisons *de campagne des Romains.* Par WINCKELMANN.

Les *maisons* de campagne des villes romaines, (ces *maisons* sont appellées *villa*, par les romains-modernes), qui n'étoient point situées sur des hauteurs, telles que l'étoient celles de Pompéï, avoient été bâties sur le bord de la mer, & sur la mer même, non seulement par volupté, & pour mieux jouir de l'air frais de la mer, mais encore, comme il paroît, pour en rendre l'habitation plus salubre. Ce qui me donne lieu d'appuyer sur ce sentiment, ce sont les ruines de six ou sept *maisons* de campagne qu'on trouve entre le port de l'ancien Antium & la ville de Nettuno, dans la distance d'un mile & demi d'Italie. Pendant le flux qui, dans cette mer, se fait sentir toutes les douze heures, les murs de ces bâtimens ne sont couverts que de deux palmes d'eau, & l'on peut se promener à pied sec tout autour de ces ruines, pendant le reflux, dans l'après-midi, & vers le soir, & même lorsque les jours sont longs, au lever du soleil. Il seroit possible encore aujourd'hui de lever le plan de ces bâtimens, tant les fondemens en sont visibles, particulièrement ceux d'une villa proche de l'ancien port d'Astura, (à huit milles au-delà de Nettuno), laquelle étoit assez vaste pour faire penser qu'elle a été celle d'un homme puissant & même d'un prince.

Deux fortes murailles, qui se prolongent en forme de digues, depuis la grève horisontale & sabloneuse jusqu'au bâtiment même dans la mer, servent à prouver clairement que ces édifices ont, depuis leur construction, été situés à la même distance, dans la mer. Dans cet emplacement, on a eu sans doute en vue la salubrité de l'air qui, agité par le mouvement & le battement continuel des

flots, en étoit plus pur, & rendoit moins sensibles les effets du vent du midi. Car on sait que les personnes, qui demeurent sur les jettées du port du Porto d'Anzo, n'éprouvent aucune incommodité des grandes chaleurs; tandis que ceux qui habitent sur la côte même, passent rarement l'été, sans être sujets à des fièvres. Suivant Cicéron même, sa *maison* de campagne d'Astura étoit située dans la mer; (*Ad Attic. l. ij ep.* 19.) & Lucullus fit bâtir des habitations, depuis sa *maison* de campagne, près de Baya, jusques dans la mer, (*Plutarch. Lucull. p.* 947. *l.* 3. *H. Steph.*) ainsi que nous le prouvent encore aujourd'hui les ruines placées dans l'eau.

La *maison* de campagne, découverte à Herculanum, étoit située sur le bord de la mer; & une longue allée conduisoit depuis le jardin jusqu'à un cabinet ou pavillon d'été, de forme circulaire, & percé de toutes parts, lequel doit avoir été situé dans la mer même, comme on peut le conjecturer par la longue allée. Ce pavillon s'élevoit de vingt-cinq palmes de Naples, au-dessus du niveau de la mer, & de quatre ularches au-dessus de l'allée qui y conduisoit. Le pavé de ce cabinet circulaire formoit une grande rose géométrique, à seize angles égaux, composée de carreaux de marbre d'Afrique, & de jaune antique uniformes, & placés alternativement en vingt deux bandes, formant autant de cercles; de manière que le cercle extérieur consiste en quatre-vingt-seize triangles rectangles, forme qu'ont aussi toutes les autres pierres. Le pavé entier a vingt-quatre palmes romains de diamètre. Cependant comme les pierres, en se prolongeant vers le point central de cette grande rose, devenoient infiniment petites, on a placé au milieu une autre espèce de rose, dans le contour de laquelle viennent se terminer les pierres de la rose majeure. Cet ouvrage sert aujourd'hui de pavé à la seconde chambre du cabinet de Portici.

L'architecture des *maisons* de campagne ne différoit point de celle des grandes *maisons* des villes; de sorte qu'on peut appliquer aux unes ce qui a été dit du plan & de l'élévation des autres. Je parlerai seulement ici des étangs & des canaux de ces villa. Un canal de médiocre largeur circuloit autour du mur du jardin, de la même manière que celui qui, suivant Homère, baignoit les murs du jardin d'Alcinoüs. (*Hom. Odyss. n. v.* 129). L'eau des *maisons* de campagne des villes ensevelies par le Vésuve, étoit sans doute de l'eau de pluie rassemblée dans des citernes, puisqu'il n'y a jamais eu dans ces endroits ni source ni rivière, comme il n'y en a pas encore aujourd'hui, si ce n'est la rivière de Sarno, proche de Pompéi, laquelle n'est pas assez considérable pour avoir pu suffire à fournir de l'eau aux *maisons* de campagne de cette ville, situées d'ailleurs sur une hauteur. On aura pu conduire l'eau de la mer dans les canaux de ces *maisons* de campagne; & Columelle (*De re rust. l. viij. c.* 17.) nous apprend quelle profondeur il faut donner aux canaux pour y faire venir l'eau. Voilà aussi pourquoi sans doute ces étangs étoient entièrement construits en ouvrage de maçonnerie. (*Pall. de re rust. l. j. c.* 17.). (Winkelmann).

Dans la *villa* ou *maison* de campagne d'Herculanum, décrite ci-dessus, on y a découvert, outre les manuscrits, les bustes de marbre placés dans les anti-chambres de la feue reine de Naples, & quelques belles statues de femmes en bronze. Il faut remarquer qu'en général, les bâtimens de cette *maison* de campagne, ainsi que ceux de plusieurs habitations de particuliers de ce canton & des environs, n'ont jamais eu qu'un étage. Cette *maison* de campagne renfermoit une grande pièce d'eau, longue de deux cent cinquante-deux palmes de Naples, & large de vingt-sept, dont les deux extrémités se terminoient en portion de cercle. A l'entour de cet étang, il y avoit ce que nous appellons des compartimens de jardin; & il régnoit tout le long de l'enceinte un rang de colonnes de briques revêtues d'une couche de stuc, au nombre de vingt-deux sur le côté le plus long, & de dix dans la largeur. Ces colonnes portoient des solives appuyées par un bout sur le mur de clôture du jardin, ce qui formoit une feuillée ou berceau autour de l'étang. On trouvoit sous cet abri des cabinets de formes différentes, soit pour la conversation, soit pour prendre le bain; les uns en demi-cercle, les autres quarrés par leur plan; & les bustes, ainsi que les figures de femmes en bronze, dont j'ai parlé, étoient placés alternativement entre les colonnes.

Lorsqu'on l'a découvert, la rose géométrique en mosaïque, qui formoit le pavé du pavillon au bord de la mer, cette rose étoit entourée d'une bordure de marbre blanc, dont la largeur étoit d'un palme & demi de Naples, & qui sailloit presque d'un demi palme au-dessus du sol. Cet ouvrage étoit couvert de laves du Vésuve, de l'épaisseur de cent deux palmes de Naples. Il y avoit dans le voisinage, & toujours dépendant de la même *maison* de campagne, (on me l'a du moins rapporté ainsi) une petite chambre, ne recevant aucun jour, dont l'étendue étoit d'environ cinq palmes en tous sens, & la hauteur de douze. La peinture qu'on en a enlevée, & où sont représentés des serpens, pourroit faire croire que ce lieu étoit destiné aux mystères superstitieux d'Eleusis; & ce qui rend cette conjecture plus vraisemblable, est un très-beau trépied de bronze qui s'y est trouvé. (*Winckelmann.*)

On a découvert à Gragnano, qui est l'ancienne

Stabia, près de Pompéï, une *villa* ou *maison* de campagne, qui ressemble assez à celle d'Herculanum. Au milieu du jardin étoit pareillement une pièce d'eau divisée en quatre parties égales, communiquant entre elles par autant de petits ponts, chacun d'une arche. Autour de la place, on voyoit sur l'un des côtés dix compartimens de parterre; sur l'autre côté dix cabinets pour converser ou pour se baigner, tantôt de forme hémicycle, & tantôt quarrée, lesquels se suivoient alternativement, ainsi qu'à Herculanum. Les uns & les autres, tant les compartimens de parterre que les cabinets, étoient accompagnés d'un berceau construit de la même manière que celui dont j'ai parlé, & porté sur le devant par des colonnes semblables. Le jardin étoit environné d'un canal, tant en dedans que hors du mur de clôture; il servoit, selon les apparences, à conserver l'eau de pluie, car on ne trouve ici aucun vestige d'aqueducs, & dans cette contrée on ne faisoit sans doute usage que de l'eau de pluie; ce qui le confirme, c'est qu'on a trouvé dans l'*atrium* ou vestibule de cette maison de campagne, une grande citerne. (*winckelmann.*)

MAISON *dorée de Néron.* C'est ainsi qu'on appelloit par excellence le palais de Néron. Il suffira, pour en donner une idée, de dire que c'étoit un édifice décoré de trois galeries, chacune de demie lieue de longueur, dorées d'un bout à l'autre. Les salles, les chambres & les murailles étoient enrichies d'or, de pierres précieuses, & de nacre de perles par compartimens, avec des planchers mobiles & tournans, incrustés d'or & d'ivoire, qui pouvoient changer de plusieurs faces, & verser des fleurs & des parfums sur les convives. Néron appella lui-même ce palais *domum auream, cujus tanta laxitas, ut porticus triplices milliarias haberet. In cæteris partibus cuncta auro lita, distincta gemmis unionumque eburneis versatilibus ut flores, fistulatis, & unguenta desuper spargerentur.*

Domitien ne voulut céder en rien à Néron dans ses folles dépenses; du moins Plutarque ayant décrit la dorure somptueuse du capitole, ajoute qu'on sera bien autrement surpris si on vient à considérer les galeries, les basiliques, les bains ou les sérails des concubines de Domitien. En effet, c'étoit une chose bien étonnante, qu'un temple si superbe & si richement orné que celui du capitole, ne parût rien en comparaison d'une partie du palais d'un seul empereur.

MAITRE, voyez MAGISTER & COMES.

MAITRE ŒCUMÉNIQUE, nom qu'on donnoit dans l'empire grec au directeur d'un fameux collège fondé par Constantin dans la ville de Constantinople. On lui donna ce titre, qui signifie *universel*, ou parce qu'on ne confioit cette place qu'à un homme d'un rare mérite, & dont les connoissances en tout genre étoient très-étendues, ou parce que son autorité s'étendoit universellement sur tout ce qui concernoit l'administration de ce collège. Il avoit inspection sur douze autres *maîtres* ou docteurs, qui instruisoient la jeunesse dans toutes les sciences divines & humaines. Les empereurs honoroient ce *maître œcuménique*, & les professeurs d'une grande considération, & les consultoient même dans les affaires importantes; leur collège étoit riche, & sur-tout orné d'une bibliothèque de six cent mille volumes. L'empereur Léon l'Isaurien, irrité de ce que le *maître œcuménique* & ses docteurs soutenoient le culte des images, les fit enfermer dans leur collège; & ayant fait mettre le feu pendant la nuit, livra aux flammes la bibliothèque, le collège & les savans; exerçant ainsi sa rage contre les lettres aussi bien que contre la religion. Cet incendie arriva l'an 726. (*Cedren. Theop. Zonaras.*)

MAJUME, fête que l'empereur Claude institua pour les premiers jours de mai, auquel commençoient les florales, qui devinrent par-là bien plus solemnelles. Julien, dans son *misopogon*, nous décrit la magnificence avec laquelle on célébroit cette fête, & la dépense qui s'y faisoit en festins & en offrandes. La licence des florales se communiqua sans doute à la *majuma*, ce qui a fait dire à Tillemont que c'étoit une fête de débauche & de licence. Ce jour-là un grand nombre de citoyens de tous états, se rendoient à Ostie sur le bord de la mer, où se solemnisoit la fête; mais elle se répandit bientôt dans les provinces de l'empire, & jusqu'à Daphné, fauxbourg d'Antioche, où on se livroit en ce jour aux plus grandes dissolutions. Les Provençaux ont encore aujourd'hui la fête de la Maïe, que l'on croit être un reste de l'ancienne fête *majume*.

MALACH-BELUS, (*malach* en syrien veut dire roi, & *Bélus* seigneur.) nom que les Palmyreniens donnoient à la lune, ou plutôt au mois qu'ils adoroient comme un dieu. Car il étoit représenté en homme avec un croissant & une couronne. Voyez AGLIBOLUS, LUNUS.

MALCANDRE, mari d'Astarté. *Voyez* ASTARTÉ & BYBLOS.

MALÉE, en Laconie. M. & ΜΑΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze. .... *Neumann.*

Leur type ordinaire est un oiseau volant.

M. Eckel a promis de prouver que ces médailles n'appartiennent pas à *malée*.

MALIENS, en Thessalie. ΜΑΛΙΕΩΝ & ΜΑΛΙΩΝ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

MALIS, esclave d'Omphale. *Voyez* ALCÉE & HERCULE.

MALLÉABLE. (Verre). Plusieurs écrivains anciens ont assuré que les romains avoient su rendre le verre *malléable*. Mais c'est une erreur populaire. La nature du verre répugne à la *malléabilité*: car, s'il étoit ductile, ses pores ne seroient plus vis-à-vis l'un de l'autre, & par conséquent il ne seroit plus transparent, & il perdroit ainsi sa principale qualité.

Une matière transparente, qui seroit *malléable*, ne seroit point du verre ; il est impossible que le verre soit *malléable*, parce qu'il est impossible que ce qui est fragile, soit *malléable* ; & il est de la nature essentielle du verre d'être fragile, parce que, ce qui constitue essentiellement le verre, c'est l'union des sels avec les terres ou sables fondus ensemble, & qui étant refroidis, font un corps composé de parties différentes, & qui est fragile.

MALLEATOR MONETÆ CÆSARIS. N. Ces mots d'une inscription publiée par Gruter (1066. 5.) désignent le monnoyeur qui frappoit sur les coins avec un maillet. On lit encore dans une autre inscription, *SIGNATORES, SUPPOSTORES, MALLIATORES MONETÆ*. Tous les ouvriers de la monnoie sont ici désignés ; les graveurs des coins, *signatores*; les placeurs des flaons entre les coins, *suppostores* ; & enfin les frappeurs, *malliatores*.

MALLEOLI, torches, ou brandons, ou fascines goudronnées que l'on lançoit dans les murs & dans les retranchemens ennemis pour les incendier.

MALLEOLUS, surnom de la famille *POBLICIA*.

MALLEUS. *Voyez* MAILLET.

MALLOPHORE, surnom que les Mégariens donnoient à Cérès, parce qu'elle leur apprit, dit on, à nourrir les troupeaux & à profiter de leur laine. Ce surnom est formé de μαλλος, *laine*, & de φέρω, *je porte*.

MALLUS, en Cilicie, ΜΑΛΛΩΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale-grecque en l'honneur d'Antonin.

Dion Cassius dans la vie de Commode, appelle l'oracle de *Mallus*, l'oracle d'Amphiloque, parce que l'on attribuoit la fondation de *Mallus* à Amphiloque & à Mopsus, fils d'Apollon & de la nymphe Manto.

MALLUVIUM, bassin dans lequel on se lavoit les mains avant les sacrifices. Terme du jargon sacerdotal. *Malluvium latum*, dit Festus, *in commentario sacrorum significat manus ut lavent*.

MALOBATHRUM, huile odoriférante, ou parfum de l'Inde, que les grecs & les romains recevoient de l'orient par la Syrie, d'où lui vint le surnom *Syrium*.

On appelloit *malobathrarii*, les marchands de ce parfum.

MALPADIE. *Voyez* EMITHÉE.

MALTE. *Voyez* MÉLITA.

MALTHA, μαλθη, dans l'antiquité, un ciment, un corps glutineux, qui avoit la faculté de lier les corps les uns aux autres.

Les anciens font mention de deux sortes de ciment, le naturel & le factice ; l'un de ces derniers, qui étoit fort en usage, étoit composé de poix, de cire, de plâtre & de graisse ; une autre espèce, dont les romains se servoient pour plâtrer & blanchir les murs intérieurs de leurs acqueducs, étoit faite de chaux éteinte dans du vin, & incorporée avec de la poix fondue & des figues fraîches.

Le *maltha* naturel est une espèce de bitume, avec lequel les asiatiques plâtrent leurs murailles. Lorsqu'il a une fois pris feu, l'eau ne peut plus l'éteindre, & elle ne sert au contraire qu'à le faire brûler avec plus d'ardeur.

MALUGINENSIS, surnom de la famille *CORNELIA*.

MAMELLE. *Voyez* AMAZONES & DIANE D'EPHESE.

MAMERCUS, surnom que les Sabins don-

noient à Mars, & qui passa ensuite à la famille *Æmilia*. C'est un mot de la langue osque.

Mamercus, roi de Sicile. ΜΑΜΕΡΚΟΥ.

Ses médailles sont:

RRRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

MAMERTINS, en Italie. ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ.

Leurs médailles autonomes sont:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont:

Un homme nud casqué, marchant avec vîtesse.

Un homme nud debout, armé.

Un aigle éployé sur un foudre.

Un taureau frappant de la corne.

Un homme nud, tenant un cheval.

Un chien.... un bonnet.

MAMILIA, famille romaine, qui tiroit, disoit on, son origine de *mamilia*, fille de Télégone, fils d'Ulysse & de Circé, lequel fonda Tivoli. C'est pour cela que les antiquaires prennent pour Ulysse arrivant chez lui, & reconnu par son chien, (ainsi qu'Homère le rapporte, *Odissée*, *liv. xviij*), un homme qui est au revers des médailles de cette famille, en habit de voyageur, un bâton à la main, & qui a devant lui un chien qui semble le caresser. (*Voy.* Sextus Pompéius dans Plutarque, Acron, Pomponius, Porphyrion sur Horace, Tite-Live, *liv.* 1, & Patin, *fam. rom. p.* 163. 164.).

Les médailles de cette famille sont:

R. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont *Limetanus*, *Turrinus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MAMILIANUS, surnom de la famille *Livia*.

MAMMA, nom de la mammelle d'une nourrice, que les romains donnoient à la nourrice elle-même; de même qu'ils appelloient *Tata*, le père nourricier. On lit ces deux noms dans une inscription publiée par Gruter, (*p.* 662.).

D I S. M.

Z E T H O. C O R I N T H U S.

T A T A. E J U S. E T. N I C E.

M A M M A. F.

V. A. I. D. X V I.

MAMMÉE, mère de Sévère-Alexandre.

Julia Mammæa Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

C. en argent.

C. en G. B. de coin romain.

C. en M. B. Il y a deux revers rares; qui ont pour légendes: l'un, *felicitas perpetua*; l'autre, *matri castrorum*.

RR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. d'Egypte.

Il y a des médaillons latins de bronze d'Alexandre-Sévère & de Mammée, avec leurs têtes en regards.

MAMURIUS veturius, armurier qui fabriqua par ordre de Numa, onze boucliers appellés *ancilia*, absolument semblables à celui que l'on disoit être tombé du ciel, & auquel étoient attachées les destinées de Rome. Sa statue de plomb étoit placée dans la sixième région, où elle donna le nom à un quartier, *vicus*.

MAN ou MANNUS, dieu des anciens germains; il étoit fils de Tuiston, autre dieu. *Voy.* Germains.

MANA ou *MANIA*, divinité romaine qui présidoit particulièrement aux maladies des femmes. On y joignoit ordinairement le mot *genita*, parce qu'elle présidoit aussi à la naissance des enfans; c'est pourquoi les romains la comptoient parmi les divinités qu'ils appelloient *genitales*. Voyez Genita.

MANALE. (Pierre) *manalis lapis*; dans Varron, *manalis petra*: c'étoit une pierre pour laquelle le peuple romain avoit une grande confiance, & qu'on rouloit dans les rues de Rome, dans un tems de sécheresse, pour avoir de la pluie. Elle étoit placée près du temple de Mars. On lui donna peut-être ce nom, parce que *manalis fons* signifioit une fontaine, dont l'eau coule toujours.

MANCEPS, collecteur des tributs & des impôts. *Mancipes*, dit Asconius (*in Ciceron. p.* 29.) *sunt publicanorum principes, romani homines, qui quæstus sui causa, si decimas redimunt, decumani appellantur; &c.*

Manceps cursûs publici, ou *stationum*, est un inspecteur des postes aux chevaux.

Manceps monumenti, seroit-il un entrepreneur chargé de l'entretien d'un tombeau? On lit cette inscription dans Grutter (414. 10.)

C. JULIUS. DIVI. AUG. L. HILARUS.

MANCEPS. HUJUS. MONUMENTI.

ANTEROS. MARMOR. VEDIAN.

C. JULIUS. DIVI. AUG. L. ELAINUS.

Manceps viæ, contrôleur d'un chemin, ou inspecteur. Il est fait mention du *manceps* de la voie Appienne dans une ancienne inscription.

MANCHES. Je ne me rappelle pas, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. chap.* 5.), d'avoir vu des tuniques avec des *manches* longues & étroites à des figures d'hommes ni grecques ni romaines, à l'exception des figures théâtrales. Mais sur quelques tableaux d'Herculanum on voit des robes avec des *manches* courtes, qui ne descendent que jusqu'au milieu du bras supérieur, robes qu'on appelloit de-là *colobia*. Les seules figures qui représentent des personnages comiques ou tragiques, sont ajustées d'habits d'hommes avec des manches longues & étroites, ainsi que nous le voyons à deux petites statues de personnages comiques à la Villa Mattei, & à une autre semblable à la Villa Albani, de même qu'à une figure tragique sur un tableau d'Herculanum. (*Pitt. Erc. t.* 4. *tav.* 41.) Cependant cette représentation est encore plus évidente, & se voit à un plus grand nombre de figures sur un bas relief de la Villa Pamphili, que j'ai fait connoître dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. Ant. ined. n.* 189.). Les valets de comédie portent dessus l'habillement à longues *manches* étroites, une casaque courte avec des demi-*manches* (*Pitt. Erc. t. tav.* 33.).

J'ai dit exclusivement que les *manches* longues & étroites ne se trouvent pas aux figures d'hommes grecques & romaines, les figures théâtrales exceptées; & j'ajouterai ici que ces mêmes *manches* sont données à toutes les figures phrygiennes, ainsi qu'on le voit aux belles statues de Pâris dans les palais Lancellotti & Altemps, & d'autres figures du même berger, tant sur les bas reliefs, que sur les pierres gravées. De-là vient que Cybèle (*Monum. Ant. ined. n.* 8.), comme divinité phrygienne, est toujours figurée avec des *manches* de cette forme, ainsi qu'on le remarque à la figure de ronde-bosse de cette déesse, conservée au cabinet du capitole. Il résulte du même principe qu'Isis, envisagée comme une divinité étrangère, est la seule déesse, conjontement avec Cybèle, qui ait des *manches* longues & étroites. Les figures qui doivent désigner les nations barbares, sont ordinairement ajustées à la phrygienne, ayant les bras revêtus de *manches* fort longues. Lorsque Suétone parle d'une toge germanique, il paroît désigner par-là une robe avec des *manches* faites de cette manière. (*Sueton. Domit. c.* 4.)

Les femmes portoient quelquefois des robes avec des *manches* étroites & cousues, qui venoient jusqu'aux poignets, & qui se nommoient de-là ΚΑΡΠΩΤΟΙ, de ΚΑΡΠΟΣ, le poignet (*Salmas. in Tertul. de Pal. p.* 44.).

C'est ainsi qu'est vêtue l'aînée des deux plus belles filles de Niobé, & pareillement sa prétendue Didon dans les tableaux d'Herculanum. Sur les vases peints on trouve encore un plus grand nombre de figures ajustées de cette manière. Quand les *manches* sont très-larges, comme à deux belles statues de Pallas de la Villa Albani, ce ne sont pas les *manches* de la robe qu'on voit, ce sont celles de la tunique. Pour lors elles ne sont pas coupées séparément, mais la partie de la robe quarrée qui tombe de l'épaule sur le bras, se trouve arrangée en forme de *manches* au moyen de la ceinture. Quand ces robes, au lieu d'être cousues sur les épaules, sont attachées par des boutons, alors les boutons tombent sur les bras. Aux jours solemnels les femmes portoient des robes de cette ampleur (*liv. L.* 27. *c. ult. amplissima vestis*). Mais dans toute l'antiquité on ne trouve pas des *manches* larges plissées & retroussées, comme celles de nos chemises modernes, & comme le Bernin en a donné une à Sainte Véronique, dans l'église de S. Pierre à Rome. D'autres sculpteurs modernes en ont donné mal à propos de semblables à leurs figures de femmes.

La tunique des hommes proprement dite, est composée de deux pièces d'étoffes longues & quarrées. Elles sont cousues des deux côtés, comme on le voit à la statue d'un prêtre de Cybèle, dans le cabinet de M. Broswne à Londres, où

où l'on remarque jusqu'à la ceinture. Cette tunique a une ouverture pour y passer le bras; la partie qui descend jusqu'à la moitié supérieure du bras, forme une sorte de *manche* raccourcie. Cependant on portoit aussi une espèce de tunique avec des *manches* qui n'excédoient pas de beaucoup les épaules, ainsi qu'on voit à une belle statue de sénateur dans la Villa Négroni, qu'on nommoit ΚΟΛΟΒΙΑ, raccourcie (*Salmaf ad Tertull. de Pal. p.* 85.). Sur une peinture d'Herculanum, on remarque des *manches* toutes semblables à une figure de femme) *Pitt. Erc. t.* 4. *tav.* 16.). Juste Lipse prétend qu'il n'y avoit que les *Cinadi* & les *Pueri meritorii*, qui portassent des tuniques avec des *manches* longues & étroites, qui de même que celles des robes de femmes, alloient jusqu'aux poignets. (*Pitt. Erc. t.* 4. *tav.* 16.). Mais sans doute ce savant a ignoré que les personnages de théâtre étoient ainsi vêtus, comme nous l'avons déjà remarqué. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit à l'article des tuniques des femmes, qui eurent long-tems ce vêtement de commun avec les hommes. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les tems anciens, la tunique des romains n'avoit pas de *manches*. (*A. Gell. Noc. att. l.* 7. *c.* 12. *S. August. de Doct. Christ. l.* 3. *c.* 12.).

MANCINUS, surnom de la famille *Hostilia*.

MANCIPARE, *MANCIPIUM*, } Mots qui expriment le droit de propriété qu'avoient les seuls citoyens romains sur les fonds d'Italie & leurs appartenanses, comme les esclaves & le bétail. De-là le verbe *mancipare* signifie aliéner avec les formalités requises, en se servant de certains termes formulaires, en présence de cinq témoins & de celui qui portoit la balance & pesoit l'argent nommé *Libripens*. (*Voyez* ce mot). Ces fonds privilégiés aux citoyens romains s'appeloient *res mancipii*, ou *juris civilis*.

MANDRÆ, au jeu des *calculi*, étoient les cases ou les rangs des cases qui fixoient la place de chaque *calculus*.

MANDROPOLIS, dans la Phrygie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales-grecques à cette ville.

MANDUCUS, espèce de marionette hideuse; les romains appellèrent *manducus* certaines figures ou certains personnages qu'ils produisoient à la comédie, dans les pompes funèbres, dans d'autres jeux publics, pour faire rire les uns, & pour faire peur aux autres. L'origine du nom *manducus* vient de ce qu'on donnoit au personnage qui jouoit ce rôle de grandes joues, une grande bouche ouverte, des dents longues & pointues, qu'il faisoit craqueter perpétuellement.

Les enfans, au rapport de Suétone, en étoient fort effrayés, & les mères leur en faisoient un épouvantail.

MANERUS, un des dieux d'Egypte. Julius Pollux, dans son *onomasticon* (*lib.* 4. *c.* 7.), parle de *Manérus*, comme ayant été l'inventeur de l'agriculture en Egypte, & le disciple des Muses.

MANES, nous ne pouvons mieux prouver l'utilité de nos recherches sur les *manes* que par ces vers de Prudence (*lib. I. contra Symmachum.*).

Ecce Deos manes cur inficiaris haberi?

Ipsa patrum monumenta probant: diis Manibus illis

Marmora secta lego, quacumque latina vetustas

Custodit cineres, densisque salaria bustis.

Ils nous apprennent que leur divinité n'étoit pas avouée universellement, & qu'elle étoit rejettée par quelques sages du paganisme. C'étoit un dogme cependant généralement reçu, & mille monumens en font foi. On leur avoit élevé des autels auprès de Trézènes dans le temple de Diane *Sospita*. (*Corinth. pag.* 141. *Phocica. p.* 673.). Pausanias les appelle θεοι καταχθονιοι, *dei subterranei*. Nous les voyons invoqués sous ce nom dans un monument sépulcral d'un travail recherché; sur lequel Mercure tenant son caducée (*Gruteri. p.* 8. *n.* 5. & 6.) se montre à mi-corps. Philostrate, dans la vie d'Apollonius de Thyane, leur donne le nom de χθόνιοι θεοι, *dii terrestres*.

Les latins avoient le même respect pour les *manes*, & les plaçoient entre les divinités infernales. Numa leur consacra nommément le second mois de l'année, *secundum dicavit februo deo*, dit Macrobe (*Saturn. lib. I. c.* 13.) *qui lustrationum potens creditur. Lustrari autem eo mense civitatem necesse erat; quo statuit ut justa diis manibus solverentur.* La loi des douze tables pourvoit à ce que personne ne doute de leur divinité, & fortifie cette croyance pour diminuer les dépenses que l'on faisoit aux funérailles. Voici cette loi que Cicéron a conservée. *Deorum Manuum jura sancta sunto: hos leto datos divos habento: sumptum in illos luctumque minunto.* Un tombeau de marbre dessiné par Spon parle le même langage. *Ne tangito, ô mortalis; reverere manes deos.*

Tous les tombeaux leur furent consacrés sous l'invocation générale *Diis Manibus*, ou *Dibus inferis*. Mais on trouve des consécrations particulières & expresses, faites aux Dieux *Manes*. C. MINDIUS C. L. PACORUS ARAM DIS MANIBUS SACRAVIT II. KAL. AUG., & dans Muratori, GENIO. MAN. SACR. (*Manium* (*Gruteri. p.* 1035. *n.* 5. *Muratori p.* 782. *n.* 7.). Lorsqu'un général romain dévouoit l'armée ennemie, ou la ville qu'il assiégeoit, il les invoquoit en ces termes. *Dis pater, vejovis, Manes, sive vos quo alio nomine*

fas est nominare, &c. &c. (*Macrob. saturn. lib. III. cap.* 9.) Enfin une inscription rapportée par Gruter, nous prouve évidemment l'opinion des anciens sur l'état des ames après la mort, & leur déification. (*pag.* 794. *n.* 1.). *D. M. Portitori Plutoni et Proserpin. hare. Julia... in deorum numerum recepta.*

Les ames des gens de bien étoient seules admises au rang des divinités inférieures. Lucain le dit expressément :

Semideique Manes habitant quos ignea virtus

Innocuos vitæ patientes ætheris imi.

Fecit........................

C'est pourquoi on plaçoit dans les cercueils une attestation de vie & de mœurs, comme nous l'apprenons d'Eustathe & du Scholiaste de Pindare. Ce formulaire étoit signé par un pontife: en voici la teneur. (*Banier explicat. des fables in*-12. *tom.* 2. *p.* 99.). *Ego Sextus Anicius pontifex testor hunc honestè vixisse; Manes ejus inveniant requiem.* Admis au nombre des Dieux inférieurs ou terrestres, les *manes* jouissoient d'un pouvoir étendu, qu'ils ne pouvoient néanmoins exercer que pendant la nuit & à la faveur de ses ombres. Les premières lueurs du crépuscule, & le chant des coqs, mettoient fin à leur empire.

Nocte vagæ ferimur, nox clausas liberat umbras,

(*Proper. Eleg.* 4.).

.....................*sub nocte silenti*,

Cum superis terrena placent....... (*Stace.*).

Nous ne pouvons nous refuser à placer ici une épitaphe qui respire la tendresse & la sensibilité les plus vives, & sert à éclaircir ces deux poètes... *Animæ sanctæ colendæ. D. M. S. furia spes. L. Sempronio. firmo. conjugi. carissimo. mihi. ut cognovi. puer puella. obligati amoris pariter. cum. quo. vixi. tempori minimo. &. quo. tempore. vivere. debuimus. a. manu. mala. disparati. sumus. ita. peto. vos. Manes. sanctissimæ. commendatum. habeatis meum. carum. &. vellitis. huic. indulgentissimi. esse. horis. nocturnis. ut eum. videam. & etiam. me. fato. suadere. (suo addere) vellit. ut. &. ego. possim. dulcius. &. celerius. apud. eum. pervenire.* (*Gruteri*. 786. *n.* 5.).

Ces divinités subalternes sortoient pendant la nuit par la porte de l'Enfer. Quelques Etymologistes ont même déduit leur nom de cette sorte : *Manes..... quia ad superos manare credebantur per ostium Orci.* Festus donne à ce mot une autre origine, & croit qu'il leur avoit été imposé par les augures, *quod per eos omnia manare credebant*, ce qui les faisoit placer quelquefois parmi les divinités supérieures. On s'étonnera moins de l'étendue du pouvoir que leur accorde Festus, si l'on jette les yeux sur une épitaphe recueillie par Fabretti. Elle porte ces mots : *D. M. fatorum arbitris.* Aussi-tôt que les ames étoient séparées du corps, elles sembloient reprendre tout ce que la prison leur avoit fait perdre de dignité & de grandeur. Le Génie qui apparut à Brutus la veille de sa mort, étoit selon Plutarque, d'une taille plus qu'humaine. Nous en voyons un semblable dans Gori (*Mus. Etrusc. tab.* 104. *n.* 3.), & sur une patere étrusque de Dempster. Ils ont tous deux une taille gigantesque. Didon dit aussi d'elle-même :

Et nunc magna mei sub terras ibit imago.

Dans cet état les ames étoient présentées aux redoutables juges; si leur vertu étoit reconnue, Proserpine les accueilloit favorablement, & les faisoit conduire aux Champs-Élisées. Stace le dit (*Sylv.* 5.) :

Præterea si quando pio laudata marito

Umbra venit, jubet ire faces Proserpina lætas,

Egressasque sacris veteres heroidas antris,

Lumine perpetuo tristes aperire tenebras,

Sertaque & Elysios animæ prosternere flores.

La cérémonie de leur déification n'étoit autre chose que l'association aux héros & aux ombres pieuses. Elles entroient sur le champ en jouissance de toute l'étendue du pouvoir accordé aux *Manes*, & pouvoient en user dans tout l'univers, excepté les seuls endroits où Jupiter tenoit sa cour. *Manibus refutatis, quippe hi in conspectum Jovis non poterant advenire.* (*Philol. lib. I.*).

Les anciens attribuoient aux *Manes* en premier lieu une connoissance distincte de l'avenir, & les évoquoient pour apprendre leurs destinées. Nous en verrons plusieurs exemples en décrivant le culte qu'on leur rendoit. Ensuite on leur dévouoit ses ennemis; on se dévouoit soi-même à eux pour obtenir la victoire. Mais il falloit que les victimes volontaires fussent pures, sans taches; les *Manes* n'exigeoient que ce mérite, sans exception du noble ou du plebeïen. Juvénal le fait entendre, en disant des trois Décius qui se dévouèrent pour leur patrie (*Satyr.* 8.) :

Plebeiæ Deciorum animæ plebeia fuerunt

Nomina : pro totis legionibus hi tamen, & pro

Omnibus auxiliis, atque omni plebe latina

Sufficiunt Dis infernis, terræque parenti.

On les regardoit aussi comme les coopérateurs des furies, & les vengeurs des crimes, entre lesquels le parjure & la profanation des sépulcres tenoient lieu. C'est dans ce sens, que Virgile

emploie leur nom pour exprimer les tourmens: *Quisque suos patimur manes;* & Cicéron dit à Verrès (5. 112.): *Jam illa præclara, non testium modò catervas, quum tua res ageretur, sed tùm à diis manibus innocentium pœnas sceleratorumque furias in tuum judicium esse venturas.*

Ceux qui vouloient attester la vérité dans leurs récits ou leurs promesses, prenoient à témoins les *mânes* de leurs parens. Properce emploie cette invocation comme le plus redoutable des sermens.

Ossa tibi juro per matris, & ossa parentis;

Si fallo, cinis heu sit mihi uterque gravis!

(*Eleg.* 20, *lib* 2.)

Les anciens regardoient encore les *mânes* comme les divinités tutélaires des tombeaux. Tantôt ils en donnoient le nom aux restes inanimés que renfermoient les urnes. (*Gruter. p.* 895.)

Ummidiæ manes tumulus tegit ipse simulque

Primigeni vernæ, quos tulit una dies.

Tantôt ils les prioient d'exclure de ce lieu de repos & de paix, ceux qui s'en étoient rendus indignes par une vie criminelle, ou par l'ingratitude envers leurs patrons, ou enfin par la profanation des sépultures. Les recueils d'épitaphes sont remplis de ces imprécations, & Suétone nous en a conservé une des plus remarquables. Après la mort du successeur d'Auguste, le peuple romain, ne redoutant plus le tyran, fit éclater sa haine & son indignation. Les uns vouloient que l'on traîna Tibère dans le Tibre; les autres plus modérés adressoient leurs plaintes aux dieux *mânes* (*Suéton.* 77. *vitæ Tiberii*), & les supplioient de n'accorder à l'ombre de ce méchant prince d'autre place que la région des supplices destinés aux coupables.

Ces divinités étoient chargées de poursuivre, comme les furies, les criminels sur la terre, & de troubler leur repos. Aussi les mourans, en tombant sous les coups des traîtres, leur remettoient-ils le soin de les venger? *Dii morientis Elisæ*, s'écrie Didon, près de mourir, *vos, ô mihi manes, esto boni: quoniam superis aversa voluntas!*

La crainte de cette redoutable vengeance, ou plutôt les remords des impies, firent naître l'opinion des *Larves* & des *Lémures*. C'étoient des ombres malfaisantes, que l'on croyoit errer sur la terre pendant la nuit, entrer dans les maisons, troubler le sommeil, & causer mille ravages. Ces terreurs paniques, dont les femmes & les esprits foibles sont encore tourmentés, alloient jusqu'à donner la description des traits hideux de ces ombres vengeresses. Les auteurs tragiques les introduisoient si souvent dans leurs pièces, que l'on avoit imaginé, pour les peindre, un masque effrayant, nommé par les grecs μορμολυκειον. On attribuoit encore la démence & l'aliénation d'esprit à la rencontre inopinée des *Larves*. De-là vient le mot *larvatus* (*Aulularia*) pris dans le sens des furies, ou d'insensé. L'avare de Plaute ayant examiné les deux mains de son domestique, lui demande encore à voir une troisième main. Strobilius croit, à ce propos, la tête de son maître dérangée. *Larvæ*, dit-il, *hunc atque intemperiæ, insaniaque agitant senem.* Et dans une autre comédie de ce poëte, on lit: *Larvæ stimulant virum.* (*Captivei*)

L'imagination frappée ne s'en tint pas aux larves, elle enfanta encore les lamies, ces êtres fantastiques, dont parle Horace. « *Neu pransæ* » *lamiæ vivum puerum extrahat alvo* ». (*Art. poet. v.* 340.). Il paroît que les enfans ne les redoutoient pas seuls; car Philostrate dit que les lamies (*Apollonii vita*) étoient des femmes très-portées à l'amour. Elles poursuivoient, selon lui, les jeunes gens pour en jouir, & les dévoroient ensuite. Aussi croyoit-on communément que semblables aux chauve-souris, ces monstres s'attachoient à la peau des hommes endormis, & suçoient tout leur sang. Les vampires, dont on s'est occupé si sérieusement vers le milieu de ce siècle, avoient été imaginées sans doute d'après ces dangereuses femmes. Les hommes instruits, chez les grecs & les romains, n'ajoutoient pas plus de foi à leur existence, que les philosophes nos contemporains n'y en ajoutent aujourd'hui.

Quelques pratiques de religion avoient pu donner naissance à l'opinion de ceux qui réalisoient ces visions. Nous voyons dans Homère (*Odyss. XI.*) & dans les plus anciens poëtes, que les *mânes* accouroient autour de ceux qui les invoquoient par des sacrifices, & qu'ils buvoient avidemment le sang des victimes. (*Hécuba*). Pyrrhus, dans Euripide, immolant Polyxene sur le tombeau d'Achille, appelle l'ombre de ce héros, & l'invite à se rassasier du sang de cette princesse infortunée, dont les grecs lui faisoient une offrande. (*Macrob. Saturn. lib.* 1. *cap. n.* 3. *Acron. in Horat. I. lam.* 4. *Apuleius de deo Socratis*; *Martinus Capella, lib.* 2. *Servius in Æneid. I.* 143. *Nonius* 2. 513.). Cette avidité pour le sang humain & pour le trouble fit sans doute distinguer en deux classes les dieux *mânes*, en génies bienfaisans, *lares* ou *mânes*, de l'ancien mot *manum*, bien, & en *larves* ou *lamies*. On étendoit à ceux-ci mêmes le nom de *mânes*; mais par anti-phrase, selon Servius, *quià non sunt boni*. On n'employoit jamais, pour les eindre, que les plus noires couleurs. *Larvæ nac-*

turnæ, dit Nonius, *& terrificationes imaginum & bestiarum.* Mais le nom de *mânes* paroissoit être de l'usage le plus général, & nous apprenons d'Apulée qu'on s'en servoit dans l'incertitude du destin heureux qu'avoit subi un mort. Ces êtres fantastiques, selon lui, n'étoient appellés *dieux*, que par les supplians qui cherchoient à se concilier leur bienveillance en multipliant les dénominations flatteuses.

C'étoit là sans doute la doctrine secrette d'Apulée; car nous savons que les philosophes anciens avoient une doctrine publique pour le vulgaire, & une doctrine particulière réservée à leurs seuls amis. On connoît les plaintes d'Alexandre, lorsqu'Aristote rendit publique sa doctrine secrette. Le héros macédonien, qui y avoit été initié par ce célèbre instituteur, & qui ambitionnoit tous les genres de gloire, fut blessé de n'être pas le seul dépositaire des lumières du philosophe. Sans doute que la doctrine secrette d'Apulée lui est échappée, lorsqu'il a dégradé les dieux *mânes*. Il n'est en effet aucun dogme de la mythologie mieux prouvé & plus expressément énoncé dans les auteurs grecs & romains, que leur divinité. Nous avons commencé cet article par les autorités de tous les genres qui la démontrent, nous l'acheverons par l'examen du culte rendu aux *mânes*, & des sacrifices qu'on leur offroit. Ce sera une réponse à laquelle le philosophe de Madaure n'auroit pu répliquer, s'il eût été de bonne foi.

Le culte des *manes* étoit de la première antiquité chez les grecs, puisque Orphée auquel on attribue la plus grande partie des dogmes fabuleux rapportés de ses voyages en Egypte, le trouva établi. Il y avoit dans la Thesprotie à Aorne un temple & un bois consacrés à ces divinités (*Pausanias*). C'étoit là qu'on les évoquoit par des enchantemens & des sacrifices, & c'est là que le chantre de la Thrace se rendit pour trouver quelque soulagement à sa douleur. Il venoit de perdre son épouse Eurydice, & il espéroit que le plaisir de voir cette ombre chérie, de s'entretenir avec elle, appaiseroit sa douleur. Son attente fut trompée, la vue du Fantôme que les artifices des prêtres firent paroître à ses yeux le frappa de mort selon les uns, & selon d'autres lui causa une mélancolie noire à laquelle il succomba après avoir erré seul long tems au milieu du bois. On imagina depuis la fable de sa descente aux enfers; elle n'eut d'autre fondement que ce voyage dans la Thesprotie.

Ce mauvais succès ne décrédita pas l'oracle des *manes*. Plusieurs siècles après Périandre tyran de Corinthe a la chez les thesprotes pour consulter sur un dépôt l'ombre de sa femme Melysse qu'il avoit fait périr sur de faux rapports. Le respect pour ces dieux fit établir une fête en leur honneur appellée Νεμεσια. Suidas en parle d'après Démosthène dans sa harangue contre Spudias. Le témoignage d'Homère & des plus anciens poëtes vient à l'appui de notre sentiment, & prouve que le culte des *manes* étoit établi chez les pelasges long-tems avant leur communication avec les Egyptiens.

Ils le tenoient peut-être des peuples du nord avec qui ils avoient pu communiquer de proche en proche au travers de la Thrace. Le culte des morts, la divinité des ombres, leur retour sur la terre, leur séjour auprès des tombeaux & leur présence dans les combats, sont la base de toutes les théologies septentrionales. Tous les écrivains grecs parlent des mystères de la Samothrace & de ses prêtres rois. C'est là sans doute le canal par lequel ces fables si douces, si consolantes auront pénétrées dans la Grèce. Il n'est au reste aucune nation sauvage chez qui ce dogme ne soit en faveur. Car on a retrouvé chez toutes, & même chez les othaïtiens, qu'il est de l'essence de la douleur de diviniser l'objet de ses regrets & de sa tendresse. Nous ne recourrons donc ni aux egyptiens ni aux constellations, ni aux traditions historiques, mais au cœur humain seul, pour trouver l'origine du culte des manes.

Homère nous a conservé dans l'Odyssée (*lib.* 2.) les cérémonies qui étoient employées dans leurs évocations. Ulysse veut consulter le devin Tirésias avant de descendre aux enfers, & il leur offre un sacrifice. Ce héros creuse d'abord une fosse avec son épée, y fait ensuite en l'honneur des *manes* des libations de miel, de vin & d'eau, & y jette de la farine. Il fait vœu de leur sacrifier une vache stérile lorsqu'il sera de retour à Itaque dans son royaume, & d'immoler alors à Tirésias un mouton noir, mais il égorge sur le champ plusieurs victimes dont le sang coule dans la fosse. Attirées par ce sang, les ombres sortent de l'enfer & se pressent autour des cadavres. Elles se disposoient à le boire. Ulysse sachant que les ombres n'annoncent l'avenir qu'après s'en être rassasiées, s'oppose à leur avidité jusqu'à ce que Tirésias par cette boisson se soit mis en état de lui répondre. Il les effraie avec son épée & le devin ayant bu de ce sang sacré remplit son attente. Virgile a imité très-heureusement cet endroit de l'Odyssée, & il s'en est servi pour le sacrifice qu'offre son héros dans la même circonstance où s'étoit trouvé Ulysse. (*Æneid. lib.* 5.).

Quatuor hìc primum nigrantes terga juvencos

Constituit : frontique invergit vina sacerdos :

Et summas carpens media inter cornua setas

Ignibus imponit sacris libamina prima,
Voce vocans hecaten cœloque ereboque potentem.
Supponunt alii cultros, tepidumque cruorem
Suscipiunt pateris : ipse atri velleris agnam
Æneas matri Eumenidum, magnæque sorori
Ense ferit, sterilemque tibi, Proserpina, vaccam :
Tum stigio regi nocturnas inchoat aras,
Et solidâ imponit taurorum viscera flammis
Pingue superque oleum fundens ardentibus extis.

Stace a délayé le même tableau dans vingt-trois vers (*lib.* 4.) de sa Thébaïde.

Les romains observèrent fidellement la loi des douze tables qui concernoit le culte des *manes*. Numa leur consacra le second mois de l'année qui reçut le nom de fevrier de *februare*, *lustrare*, à cause des lustrations & des sacrifices aux morts. Ovide a chanté dans le second livre des fastes ces fêtes appellées *feralia*. On s'abstenoit alors de la célébration des mariages, de crainte qu'étant contractés sous des auspices funestes, ils ne devinssent malheureux. Les temples des dieux étoient fermés; celui de Pluton & des divinités infernales au contraire ne s'ouvroient que dans ces tristes solemnités. On croyoit alors les tombeaux ouverts, & les morts errans dans les rues & les maisons. De semblables apparitions avoient fait reconnoître aux premiers habitans de Rome une négligence funeste dans leur culte. Les *manes* avoient été oubliées. On chercha à réparer cette offense en leur consacrant le mois de fevrier. Ces fêtes n'occasionnoient que de foibles dépenses. Ovide s'en explique ainsi:

Parva petunt Manes; pietas pro divite grata est
Munere, non avidos styx habet ima deos.
Tegula porrectis satis est velata coronis,
Et sparsæ fruges, parvaque mica salis;
Inque mero mollita Ceres, violæque solutæ.
Hæc habeat mediâ testa relicta via.

Les secondes fêtes des *Manes* célébrées le 9 du mois de mai, furent appellées d'abord *Remuria*, du malheureux frere de Romulus, parce qu'elles devoient servir à expier ce fratricide royal. Mais elles furent aussi négligées comme les premières; & rétablies sous le nom plus général de *Lemuria*. On s'occupoit pendant leur célébration à chasser les mauvais génies, & l'on croyoit y réussir en jettant derrière soi des fèves noires qu'ils ramassoient avidement, selon l'opinion commune. (*Varro de vita pop. Romani*, *lib.* 1,) Chaque père de famille pratiquoit cet exorcisme. (5. *fast.* *Voyez* 479.).

Et canis & variæ conticuistis aves,
Ille memor veteris ritus, timidusque Deorum
Surgit, habent gemini vincula nulla pedes.
Signaque dat digitis medio cum pollice junctis;
Occurrat tacito ne levis umbra sibi.
Terque manus puras fontana proluit unda,
Vertitur, & nigras accipit ore fabas,
Aversusque jacit : sed dum jacit, hæc ego mitto,
His, inquit, redimo meque meosque fabis.
Hæc novies dicit, nec respuit, umbra putatur
Colligere, & nullo terga vidente sequi.
Rursus aquam tangit, temesœaque concrepat æra,
Et rogat ut tectis exeat umbra suis,
Cum dixit novies, Manes exite paterni,
Respicit, & purè sacra peracta putat.

Cette cérémonie paroissoit avoir rendu les fèves de mauvais augure; aussi étoit-il expressément défendu au flamine de Jupiter (*festus*) de les toucher ou même de les nommer. Quelques auteurs latins en ont donné pour raison qu'on appercevoit dans leurs fleurs des lettres lugubres. On sent le ridicule d'une pareille explication : & c'est ainsi que les latins ont travesti l'ancienne mythologie déjà altérée par les grecs. Il faut donc les abandonner & en rechercher une autre dans des monumens plus reculés. L'abstinence des fèves étoit un dogme fondamental des pythagoriciens. C'est un grand sujet de controverse, dit l'abbé Ladvocat, parmi les savans pourquoi il ne vouloit point manger de fèves, & défendoit à ses disciples d'en manger, opinion qu'il avoit puisée chez les égyptiens. (*Dict. hist. Pythagore.*).

Cette dernière réflexion auroit dû mettre les savans sur la voie; & nous ignorons pourquoi ils n'ont pas fait devant nous un rapprochement qui est si naturel & si simple. Les égyptiens devoient être pénétrés du plus grand respect pour les plantes légumineuses. Le lotos que l'on a enfin reconnu dans ce siècle (*mém. Inscrip. tom.* 3. *p.* 181.), pour appartenir à cette nombreuse famille, servoit de coëffure à la plupart de leurs divinités, & de siège à Harpocrate, le symbole du soleil renaissant avec l'année zodiacale; la superstition regarda dès-lors ces plantes comme privilégiées & consacrées aux dieux; & la fève d'Egypte fut exclue des repas. On s'abstint de

manger des végétaux aussi précieux. Le prétendu Orphée paroît avoir eu connoissance de cette pratique religieuse; car il dit, dans le titre de l'hymne à la terre, qu'on lui offroit toutes sortes de graines & de semences, excepté les fèves (πλὴν κυάμων) & les parfums. Pythagore la trouva établie dans ses voyages, & la transporta en Italie avec le dogme de la métempsycose qu'il y avoit appris des sages & des prêtres. Le voisinage de Crotone où il enseignoit la philosophie, & de Rome, la fit passer dans cette ville avec l'éloignement pour les fèves. On ignora en occident la raison de cette aversion, & on lui substitua des considérations fondées sur la nature des fèves, & leur influence sur l'économie animale.

Ainsi s'établit à Rome l'aversion pour ce légume, & l'on crut devoir offrir aux Manes un fruit qu'on n'osoit employer à aucun usage domestique. On a pris depuis la cause pour l'effet, & l'on a répété cent fois que l'aversion des latins pour les fèves, venoit de la nature des divinités infernales, auxquelles ils les offroient.

On croyoit ne les honorer dignement qu'en leur offrant des victimes noires ou rousses & stériles. Donat en donne cette raison, *QUIA NIHIL AB INFERNIS NASCITUR*. Les roses prises si souvent pour l'emblême de la brieveté de notre vie, faisoient partie des offrandes qu'on leur faisoit, ainsi que les mauves, selon Gori (*Mus. Etrusc. p.* 189. & *p.* 194.). A cela près, les cérémonies qui accompagnoient ces sacrifices, étoient les mêmes que pour les autres dieux. Dempster nous a donné, d'après les dessins de Piêtre-Sante-Bartoli, la description d'un tombeau étrusque, sur lequel on les voit représentées. On y apperçoit deux victimes, une grande pour les grandes divinités infernales, Pluton & Proserpine; & une petite pour les divinités inférieures, les *Manes*, les furies, &c. L'autel est allumé & orné de guirlandes; un prêtre est debout, avec plusieurs autres ministres, dont l'un frappe un tambour, un second joue de la flûte double; un troisième des crotales, & le quatrième porte des viandes dans un plat.

MANGAN, nom d'une ancienne machine de guerre, *manganum*, μαγγανον; ce nom désignoit en général une machine, comme dit Héfichius; mais on l'appliquoit en particulier à la plus forte & à la plus violente des machines de guerre, qui lançoit des pierres d'une grosseur extraordinaire, des catapultes mêmes, des cadavres d'hommes, des chevaux, &c. & qui portoit plus loin que toutes les autres machines. Si on l'appelloit fronde, *funda*, ce n'est pas que ce fût une fronde ou un instrument semblable à la fronde; mais parce qu'elle jettoit des traits, des fardeaux à *fundendo*. On la nommoit aussi *baliste*, parce qu'elle lançoit, de βάλλω; *tormentum* à *torquendo*, pour la même raison; *petraria*, c'est-à-dire, pierrière, parce qu'elle lançoit des pierres. Le *mangan* avoit quelquefois tant de force, qu'il jettoit des pierres de trois cent soixante livres; il servoit également à la défense & à l'attaque des villes, & on l'employoit même sur mer. On dit qu'on conserve un *mangan* à Bâle. (*Voyez* JUSTE LIPSE. Poliorcet, *l. III. dial.* 3. & le *Glossai.*, *Archæol. de Spelman*).

MANGER assis ou couché. *Voyez* DINER & LITS de table.

MANIA. Muratori rapporte (1983. 9.) une inscription dédiée à cette déesse, *Maniæ deæ*. Elle passoit pour la mère des dieux lares, qui présidoient aux carrefours, *lares compitalitii*. On lui offroit le jour de sa fête, qui étoit le même que celui de ses enfans, des figures de laine, en pareil nombre qu'il y avoit de personnes dans chaque famille; on la prioit de s'en contenter, & d'épargner les personnes qui lui rendoient cet hommage. (*D. J.*).

MANIES, étoient des déesses que Pausanias croit être les mêmes que les furies. « Elles » avoient un temple sous ce nom, dans l'Arcadie, près du fleuve Alphée, au même endroit où Oreste perdit l'esprit, après » avoir tué sa mère. Près du temple, est une » espèce de tombe sur laquelle est gravée la figure d'un doigt; c'est pourquoi les arcadiens » l'appellent la sépulture du doigt, & disent » qu'Oreste, devenu furieux, se coupa là, avec » les dents, un des doigts de la main. Dans le » voisinage, est un temple consacré aux euménides, parce qu'Oreste fut guéri là de ses fureurs ». Ils racontent qu'à la première apparition de ces déesses, lorsqu'elles troublèrent l'esprit à Oreste, il les vit toutes noires; qu'à la seconde apparition, après qu'il se fut arraché un doigt, il les vit toutes blanches; qu'alors il reprit son bon sens; qu'à cause de cela, pour appaiser les premières, il les honora, comme on a coutume d'honorer les mânes des morts, sous le nom de déesses *manies*; mais qu'il sacrifia aux secondes.

MANILIA. Goltzius seul a publié des médailles de cette famille.

MANIPULARII, MANIPULE, *MANIPULUS*, } Le *manipule* étoit un corps d'infanterie romaine, qui, du tems de Romulus, formoit la dixième partie d'une légion; mais, sous Marius, la légion fut composée de

trente *manipules*, & chaque *manipule* contenoit plus ou moins d'hommes, selon que la légion étoit plus ou moins forte. Dans une légion composée de six mille hommes, le *manipule* étoit de deux cens hommes, ou de deux centuries, parce que le *manipule* avoit deux centurions qui le commandoient, & dont l'un étoit comme lieutenant de l'autre. Les romains donnoient le nom de *manipule* à cette troupe, à cause de l'enseigne qui étoit à la tête de ces corps. Cet enseigne, *manipulus*, consistoit dans les commencemens en une botte d'herbe attachée au bout d'une perche, usage qui subsista jusqu'à ce que les romains eussent substitué des figures d'animaux aux bottes de foin. (*D. J.*).

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire les vers, où Ovide peint l'attachement des anciens romains pour leurs enseignes de foin. (*Fast.* 3. 114.).

Non illi cœlo labentia signa tenebant;
Sed sua, quæ magnum perdere crimen erat.
Illa quidem fœno, sed erat reverentia fœno,
Quantum nunc aquilas cernis habere tuas;
Pertica suspensos portabat longa maniplos;
Unde maniplaris nomina miles habet.

MANIUS se seroit confondu avec *marcus* dans les inscriptions, si tous les deux eussent été exprimés par cette sigle M. Elle fut réservée au dernier, & *manius* s'exprimoit par *M'.* ou *M.*.

MANLIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRRR. en or, au cabinet de Sainte Genevieve.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont, *Acidinus*, *Atticus*, *Longus*, *maximus*, *Serratus*, *torquatus*, *vulso*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MANLIA SCANTILLA, épouse de Didier Julien.

MANLIA SCANTILLA.

AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

RR. R. en argent.

RR. en G. B.

RRR. en M. B.

O. de colonies & grecques.

MANNUS, roi d'Edesse, fils d'Abgare — On trouve ce roi au revers des médailles de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Verus, de Lucille. *Voyez* Abgare.

MANSION. Ce mot doit être employé dans la géographie de l'empire romain, lorsqu'il s'agit de grandes routes. C'est un terme latin, *Mansio*, lequel signifie proprement *demeure*, *séjour*; & même ses autres acceptions sont toutes relatives à cette signification.

Quand les romains s'arrêtoient un petit nombre de jours pour laisser reposer les troupes dans des camps, ces camps étoient nommés *mansiones*; mais s'ils y passoient un tems plus considérable, ils s'appelloient *stativa castra*.

Les lieux marqués sur les grandes routes, où les légions, les recrues, les généraux avec leur suite, les empereurs même trouvoient tous leurs besoins préparés d'avance, soit dans les magasins publics, soit par d'autres dispositions, se nommoient *mansiones*. C'étoit dans une *mansion* entre Héraclée & Constantinople qu'Aurélien fut assassiné par deux de ses gens. Ces mansions étoient proprement affectées à la commodité des troupes ou des personnes revêtues de charges publiques, & on leur y fournissoit tout des deniers de l'état. Celui qui avoit l'intendance d'une *mansion* se nommoit *manceps* ou *stationarius*.

Il y avoit outre cela des *mansions* ou gîtes pour les particuliers qui voyageoient, & où ils étoient reçus en payant les frais de leur dépense. C'étoient proprement des auberges. C'est de ce mot *mansio*, dégénéré en *masio*, que nos ancêtres ont formé le nom de *maison*.

Comme la journée du voyageur finissoit au gîte ou à la *mansion*, de là vient l'usage de compter les distances par *mansions*, c'est-à-dire, par journées de chemin. Pline dit *mansionibus octo*, *stat regio thurifera*, *è monte excelso*. Les grecs ont rendu le mot de *mansion* par celui de *stathmos*, σταθμος (*D. J.*).

MANSUETAIRE. s. m. Nom d'un bas officier de la maison des empereurs romains. *Mansuetarius ferarum domitor*. Les *Mansuétaires* étoient ceux qui apprivoisoient les lions, les ours, les léopards, & les autres bêtes féroces, que ces princes nourrissoient pour leur plaisir. C'étoient des officiers, des valets de la ménagerie des empereurs.

MANTALA dans la Phrygie. ΜΑΝΤΑΛΗΝΩΝ. Cette ville a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Marc-Aurèle.

MANTEAU. Les Grecs portoient le *manteau grec* ou *pallium* sur la tunique, comme les romains portoient la toge. Ils avoient ainsi que les romains plusieurs espèces de *manteau*, les uns courts, & les autres longs.

Les *manteaux* courts étoient la *Chlamyde*, la *Chlaina* ou *lœna* & le *paludamentum*. *Voyez* ces mots.

Le *manteau* long des grecs paroît sur plusieurs monumens. Il pend jusqu'aux chevilles du pied. Il étoit quelquefois doublé, comme celui que portoit Nestor à cause de son grand âge, & la doublure étoit désignée par le mot διπλη. Le *manteau* des cyniques étoit aussi doublé, *duplex pallium*, parce qu'ils ne portoient point de tunique. *Voyez* Diplois.

Le *manteau* étoit proprement un habillement des anciens, qui se plaçoit sur toutes les autres. « La troisième pièce de l'habillement des femmes étoit, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art liv.* 4. *ch.* 5.) le *manteau* nommé par les grecs ΠΕΠΛΩΝ, terme qui désignoit originairement le *manteau* de Pallas, & qui fut appliqué ensuite aux *manteaux* des autres divinités (*Non. Dionys. liv.* 2. *p.* 45.), ainsi qu'à ceux des hommes (*Æschyl. Pers.* 199. 1035. *Sophocl. Trachin. v.* 609. 684. *Eurip. Heracl. v.* 49. 131. 604. *Helen, v.* 430. 573. 1556. 1645. *Jon. v.* 326. *Herc. fur. v.* 33.). Il n'étoit point quarré comme Saumaise se l'est imaginé. C'étoit un drap coupé en rond, de la même manière que les *manteaux* des modernes. Il y a grande apparence que le *manteau* des hommes a été de la même forme. Ce sentiment est à la vérité opposé à celui des savans qui ont écrit sur l'habillement des anciens, mais qui n'ont jugé pour la plupart que d'après des livres & des estampes peu fidèlles. Ne pouvant entrer ici dans les détails nécessaires pour expliquer les anciens auteurs, ou pour concilier ou refuter leurs commentateurs, je me contente de les entendre relativement à la forme dont il est question. Les anciens parlent de *manteaux* quarrés en général, ce qui ne fait aucune difficulté, lorsqu'on n'entend pas par-là du drap coupé à plusieurs angles droits, mais un *manteau* qui prenoit la forme quarrée ou à quatre coins, d'après quatre petites houpes, quand on mettoit cet habillement. »

« A la plupart des *manteaux*, soit aux statues, soit aux figures des pierres gravées de l'un & de l'autre sexe, il n'y a que deux glands visibles; les deux autres se trouvent cachés par le jet du *manteau*. Quelquefois on en voit trois, comme à une Isis exécutée dans le style étrusque, à un Esculape de grandeur naturelle, ainsi que la figure précédente, & à un Mercure sur un des deux beaux candelabres de marbre du palais Barberini, de même qu'à l'Isis & à l'Esculape. On voit les quatre glands aux quatre coins du manteau à une des deux figures étrusques ressemblantes & de grandeur naturelle, conservées au même palais, ainsi qu'à la muse de la tragédie, sur l'urne funéraire dont nous avons parlé ci-devant. Il est évident que ces glands ne sont point attachés à des angles, & le *manteau* ne peut pas avoir des coins; parce que s'il étoit coupé en quarré, le jet des plis qui tombent de tout sens, ne pourroit pas être ondoyant. Les manteaux des figures étrusques jettent les mêmes plis, d'où il résulte qu'il ont eu la même forme; ce qu'on peut voir sur le bas-relief de la Villa Albani, qu'on trouvera gravé dans le troisième volume de cette histoire. »

» Tout le monde peut se convaincre de ce que j'avance; on peut en faire l'essai avec un *manteau* cousu seulement de quelques points, & s'en couvrir comme d'un drap rond, à la façon des anciens. La forme de nos chasubles, coupées presqu'en rond pardevant & par derrière, indique assez qu'elles ont été anciennement toutes rondes, & qu'elles ont eu la forme des *manteaux*, forme qu'ont encore aujourd'hui les chasubles grecques. Cet ornement se mettoit par-dessus la tête au moyen d'une ouverture (*Ciampini. Vet. monum. t.* 1. *c.* 26. *p.* 239.); &, pour que le prêtre fût moins gêné en officiant à l'autel, il étoit relevé par-dessus les bras, de sorte que cette mante descendoit en forme d'arc pardevant & par derrière. Les chasubles ayant été faites ensuite de riches étoffes, on leur donna, autant par épargne que pour la commodité, la forme qu'elles avoient quand on les relevoit par dessus le bras, c'est-à-dire, la forme qu'elles ont aujourd'hui. »

» Quant aux *manteaux*, tant des figures d'hommes que de celles de femmes, il est à propos d'observer encore, qu'on ne les trouve pas toujours mis ni arrangés à la façon ordinaire des autres vêtemens, comme on peut s'en convaincre par l'inspection des monumens, mais qu'ils sont ajustés selon l'idée ou la convenance de l'artiste. Ceci est si vrai, qu'une statue impériale assise, conservée à la Villa Albani, & surmontée de la tête de Claude, est ajustée du paludamentum, ou de la chlamyde espèce de *manteau* court; de manière qu'il traineroit à terre, si la figure étoit debout. Le statuaire qui avoit fait ce morceau, jugea à propos de jetter une partie du *manteau* sur les cuisses de sa figure, pour ménager de beaux plis, & pour ne pas laisser les deux jambes découvertes, ce qui auroit causé de la monotonie. »

Les anciens avoient plusieurs façons de mettre & de jetter le manteau, επιβάλλεσθαι; la plus ordinaire

dinaire étoit d'en croiser un tiers ou un quart qui, lorsque le manteau étoit mis, pouvoit servir à couvrir la tête lorsque l'on sacrifioit. C'est ainsi que Scipion Nasica, suivant Appien (*Bel. Civ. liv. I. p.* 168. *l.* 6.), relevoit par-dessus la tête le bord de sa toge, *κρασπεδον*. Quelques auteurs (*Cuper. Apoth. Hom. p.* 144.), nous apprennent qu'on portoit aussi le *manteau* plié en double, ce qui formoit alors un plus grand volume, comme nous le voyons à quelques statues. Les *manteaux* des deux belles statues de Pallas de la villa Albani, sont agencés de cette manière; au lieu d'être arrangés sur les figures, ils passent sous le bras gauche, sont relevés par devant & par derrière sous l'égide le long de la poitrine, tandis qu'ils sont attachés au-dessus de l'épaule droite. »

La manière la plus ordinaire, dit Winckelmann (*hist. de l'art*), de jetter le *manteau*, étoit de le passer sous le bras droit, & de-là sur l'épaule gauche. Mais quelquefois les *manteaux* ne sont pas croisés & se trouvent attachés au-dessus des épaules par deux boutons, comme nous le voyons à la belle & unique statue de Leucothoé de la Villa Albani, & à deux caryatides de la Villa Negroni, toutes trois de grandeur naturelle. En voyant ces *manteaux* il faut supposer que le tiers au moins en étoit croisé, comme on le remarque sensiblement au *manteau* d'une figure de femme plus grande que nature dans la cour du palais Farnese: la partie rabattue de cette sorte d'habit, est retenue & attachée par la ceinture. La figure d'une muse au-dessus du naturel dans la cour de la chancellerie, & celle d'Antiope du grouppe nommé vulgairement le taureau Farnèse, nous offre une pareille *mante* traînante, où la queue est relevée & passée sous la ceinture. Le *manteau* s'attachoit aussi quelquefois par un nœud sous le sein, comme sont attachés les manteaux de quelque figure égyptienne & celui d'Isis en particulier. D'autres fois encore, au lieu de faire un nœud, on attachoit les deux bouts du *manteau* sous la poitrine avec une agraffe, Περονη. (*Sophocl. Trachin. vers.* 942), de sorte qu'il est à présumer que l'un des bouts descendoit le long de l'épaule & que l'autre passoit par dessous le bras. Je remarquerai comme une particularité que le torse d'une statue de la Villa du comte de Fede, où étoit la fameuse Villa Adriana de Tibur, a par dessus son *manteau* attaché sur la poitrine comme celui d'Isis, une espèce de voile tissu comme un reseau. Ce réseau est apparemment la sorte de voile qui s'appelloit *αγρηνον*. C'étoit une mode que suivoient les personnes qui célébroient les Orgies de Bacchus. (*Hesych. Voyez* Αγρηνον), & c'étoit aussi un ajustement des figures de Tirésias & des autres devins. (*Poll. Onom. l.* 4. *Seg.* 116.)

Une muse sur l'urne sépulchrale de la galerie du capitole, porte un *manteau* traînant, *palla* & *peplum* qu'on apperçoit clairement ne pas être le *pallium*, quoique Ferrarius (*de re vestiaria, pars se. lib.* 4, *cap.* 4.) l'ait pris pour tel. Ce *manteau* paroît plus étroit par en haut que la chlamyde, il est attaché sur les deux épaules avec deux agraffes ou boutons, de manière qu'il flotte sur le dos seulement. Neron représenté sur des médailles en joueur de flûte, ainsi qu'une figure du même caractère, publiée par Caylus (*recueil d'antiquités, tom.* 6, *pl.* 87, *fig.* 1.) le portent aussi. Il paroît que ce *manteau*, à en juger par le caractère des figures qui en sont couvertes sur les monumens, servoit particulièrement aux gens de théâtre.

» Au lieu de ce grand *manteau*, les femmes étoient aussi dans l'usage d'en porter un plus petit, fait de deux morceaux, cousus par en bas & attaché par dessus l'épaule avec un bouton, de façon qu'il y avoit deux ouvertures ménagées pour passer le bras. Les romains appelloient ce manteau *ricinium* (*Varro de lin at. l.* 4. *c.* 30. *Non. Marcel. c.* 14. 11. 33.). Quelquefois il descend à peine jusqu'aux manches, & il n'est souvent guere plus long que les mantelets de nos jours. En effet nous voyons sur quelques peintures d'Herculanum que ce vêtement est fait comme celui que portent les dames d'aujourd'hui: c'est un mantelet léger, qui couvre les bras & qui paroît coupé en rond, de sorte qu'il falloit le passer pardessus la tête. C'est probablement là cette pièce de l'habillement des femmes, que les Grecs nommoient *εὐκύκλιον*, ou *κυκλάς*, c'est-à-dire, un habit rond, ce que signifie le mot *κύκλος*, ainsi que ceux d'*ἀναβολάδιον* & d'*ἀμπέχονιον* (*Ælian. Var. Hist. l.* 7. *c.* 9.). La Flore du capitole nous offre une singularité dans ce genre; c'est un *manteau* plus long, composé pareillement de deux pièces, l'une de devant, l'autre de derrière. Ce vêtement est cousu des deux côtés de bas en haut & boutonné par dessus l'épaule, ayant des fentes pour passer les bras, & le bras gauche est passé par une de ces ouvertures, tandis que le droit est couvert du *manteau*, mais laissant voir l'ouverture de ce côté ».

» Les savans ayant trouvé différentes figures avec la tête couverte du *manteau*, ont pris en général cette draperie pour l'ajustement des vestales, tandis qu'elle n'est propre qu'aux femmes placées dans certaines circonstances, telles qu'un sacrifice, un mariage, une grande douleur, &c ».

MANTEAU avec capuchon, *Voyez* Bardocucullus & Telesphore.

MANTEAU des barbares. *Voyez* FRANGES.

MANTELET de guerre. *Voyez* VINEA.

MANTICHORE, quadrupède fabuleux, cruel & terrible, dont on ne trouve que des descriptions pleines de merveilleux dans Ctésias, Aris-

tête, Elien & Pline. Les latins ont nommé cet animal *mantichora* & *martiora*; les grecs l'ont appelé *antropophage* mangeur d'hommes. Suivant Crésias, cet animal est de couleur rouge, & a trois rangs de dents à chaque mâchoire, qui, quand il les ferme, tombent les unes sur les autres en manière de dents de peigne. Aristote & Pline ajoutent qu'il a les oreilles & les yeux comme ceux de l'homme, gris ou bleus; ils nous représentent son cri comme celui d'une trompette, dont il imite les sons par les modulations de l'air dans son gosier. Ils assurent aussi que l'extrémité de la queue est hérissée de pointes avec lesquelles il se défend contre ceux qui l'approchent, & qu'il darde même au loin contre ceux qui le poursuivent. Enfin ils prétendent que son agilité est telle qu'il saute en courant, ce qui n'est guère moins que la puissance de voler. Pausanias rapporte la plupart de ces contes, sans y donner confiance; car il commence par déclarer qu'il croit que cet animal n'est autre chose qu'un tigre. Il est vraisemblable qu'il a raison, & que le danger de l'approcher a produit toutes les fables que les naturalistes ont transcrites (*D. J.*).

MANTICLUS; Hercule avoit un temple hors les murs de Messine en Sicile, sous le nom d'Hercule *Manticlus*. Ce temple fut bâti par *Manticlus*, chef d'une colonie des Messeniens qui, chassés de leur pays, vinrent fonder cette nouvelle ville, à laquelle ils donnèrent leur nom, 664 ans avant l'ère chrétienne.

MANTILE, *voyez* NAPPES.

MANTINÉE, ville de l'Arcadie où Antinoüs le favori de l'empereur Hadrien, eut un temple, des sacrifices & des jeux qui se célébroient tous les cinq ans en son honneur. Antinoüs étoit représenté dans ses statues, sous la forme de Bacchus. Ce fut par ordre d'Hadrien que Mantinée rendit tous ces honneurs à Antinoüs, parce que ce jeune homme étoit de Bythinium, colonie des *mantinéens*. Voyez ANTINOUS.

MANTINÉE en Arcadie. ΜΑΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze. *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime Sevère, de Domna, de Caracalla, de Plautille.

MANTO, étoit fille de Tirésias, & grande dévineresse comme son père. Il y en a qui ont dit qu'elle avoit eu Hercule pour père; mais suivant la tradition la plus générale, c'étoit Tirésias. On dit que Thèbes ayant succombé sous les efforts des Epigones, dans la seconde guerre de Thèbes, *Manto* fuyant les vainqueurs, se retira à Claros, où elle bâtit le temple d'Apollon Clarien. Une autre tradition portoit que quand les Argiens pillèrent le temple de Thèbes, ils ne crurent pouvoir s'acquitter du vœu qu'ils avoient fait à Apollon, de lui consacrer ce qu'il y avoit de plus excellent dans leur butin, s'ils ne lui offroient *Manto*. Elle fut donc envoyée au temple de Delphes. Alcméon qui avoit été généralissime de l'armée qui prit Thèbes, eut deux enfans de *Manto*, Amphilocus, & la belle Thisphone. (Voyez ces articles.) Ce qu'il y a de particulier dans la naissance de ces deux enfans, c'est que leur mère eut pour Alcméon la foiblesse qui leur donna naissance, pendant la fureur dont il avoit été saisi après qu'il eut fait mourir sa mère. Voila ce qu'Apollodore rapporte de *Manto*. Pausanias dit qu'à la vérité elle fut amenée à Delphes avec les autres prisonniers thébains; mais que l'oracle leur ayant ordonné de fonder une colonie, ils allèrent à Claros, où Rhacius en avoit établi une; qu'il l'épousa, & en eut Mopsus. Strabon donne cependant à Mopsus Apollon pour père. Au lieu de tout cela, Diodore de Sicile dit que la fille de Tirésias se nommoit Daphné; qu'elle fut envoyée à Delphes comme une offrande des Argiens; qu'elle y perfectionna les connoissances qu'elle avoit déjà dans l'art prophétique; qu'elle écrivit un grand nombre d'oracles; qu'on prétend qu'Homère lui avoit dérobé beaucoup de vers, pour en orner ses poësies; qu'on la regarda comme une sybille, parce qu'elle étoit souvent saisie de l'esprit divin, & qu'elle rendoit plusieurs réponses. Pausanias dit qu'on montroit encore de son tems à Thèbes, devant le vestibule d'un temple, la pierre sur laquelle *Manto* s'asseyoit, & qu'on la nommoit la chaise de *Manto*. Il falloit qu'elle eût beaucoup voyagé, car Virgile la transporte en Italie où le Tibre la rendit mère d'Ænus, qui bâtit une ville qu'il appella du nom de sa mère *Mantoue*. Enfin, ce fut à Claros qu'elle mourut. On dit que déplorant sans cesse les malheurs de sa patrie, à la fin elle fondit en larmes, & que ses pleurs formèrent une fontaine & un lac, dont l'eau communiquoit le don de prophétie; mais comme cette eau n'étoit pas saine, elle causoit aussi des maladies, & abregeoit la vie. *Voyez* ALCMEON, AMPHILOCUS, MOPSUS.

MANTUELIS, *Chlamys Dardanica* (*Treb. Poll. Claud. c.* 17.) espèce de chlamyde, fermée en partie, approchant de la *pænula*.

MANTURNE, divinité romaine, que les maris invoquoient pour obliger leurs femmes à rester à la maison. Ce nom est formé de *manere*, demeurer. (*August. de Civit. Dei. lib6. c. 9.*).

MANU (A), Muratori (952. 10. 962. 5. 963. 9.), rapporte des inscriptions où se lisent ces mots. Voyez-en l'explication aux mots *A Manuensis* & *a manu*.

MANUBALISTE, arbalête à main, machine portative, qui servoit à lancer des traits.

MANUBIÆ, n'étoient pas les dépouilles des ennemis, mais l'argent provenu de la vente de ces dépouilles.

Manubiæ triumphales, les richesses & le prix des richesses enlevées aux ennemis, que l'on portoit dans la pompe des triomphes.

Manubiæ désignoit les coups & les effets du tonnerre, dans le langage énigmatique des augures d'Étrurie.

MANUEL I. Comnène.

Manuel Porphyrogenitus, Augustus.

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent.

R. en M. & P. B.

MANUEL II. Paleologue.

Manuel Palæologus Augustus.

Les médailles de ce prince ne sont point connues.

MANULEARII, tailleurs, faiseurs de manches. Plaute en fait mention (*Aulul.* 3. 5. 37.), *aut Manulearii, aut murrobathrarii.*

MANUMISSIO & ses dérivés. *Voyez* Affranchi & Affranchissement.

MANUPRETIUM, prix de la main-d'œuvre.

MANUS, désignoit particulièrement un coup de dé quelconque.

Manus désignoit aussi une paire de gladiateurs.

Manus ferrea Voyez Grappin.

MANUS, fils de Thuiston, divinité des anciens germains.

MANUSCRITS (*Diplomatique*).

Les plus anciens *manuscrits* (reliés & non en rouleau) qui existent aujourd'hui, ne sont pas portés au-delà du 5e. siècle par les antiquaires: encore n'a-t-on pas de preuves absolument certaines d'une si haute antiquité. Tertullien atteste avoir vu l'autographe des épîtres de S. Paul. Gellius parle du second livre de l'Eneïde, qu'on croyoit être l'original même de Virgile, & qui fut vendu pour vingt figures, (*Sigillaria*) ou petites statues d'or. Pallade s'étoit servi d'un livre écrit de la propre main de S. Hyppolite, qui avoit vécu avec les apôtres. Le même auteur cite encore un autre livre écrit de la main d'Origène. Mais ces précieux autographes ne subsistent plus. Quoique plusieurs auteurs graves, mais assez modernes, assurent que l'on garde à Venise l'évangile de S. Marc écrit de sa propre main; il est plus probable que ce n'est qu'une copie ou traduction, à la vérité très-digne de respect. D. Bernard de Montfaucon avoue qu'il n'a jamais vu de *manuscrits* qui respire une plus haute antiquité. Il est en papier d'Egypte très-fin, de forme carée & couvert d'argent; le texte est latin, ainsi que les caractères. Le savant bénédictin refute Misson protestant & les autres écrivains, qui ont prétendu que les lettres en sont grecques. Quant à l'original d'Esdras, ce n'est encore que sur une tradition peu fondée que la même ville se vante de le posséder ».

Montfaucon, dit Casley, ne donne que 1200 ans aux plus anciens *manuscrits*; il a raison, supposé que les manuscrits aient commencé alors à être reliés, & qu'ils fussent auparavant en rouleaux. Mais il est certain que long-temps avant les douze derniers siécles, les manuscrits étoient déjà reliés. « Il falloit prouver que la manière d'écrire les livres sur des feuilles, & de les relier comme ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, a été inventée il y a 1200 ans & qu'avant ce tems les livres étoient écrits sur des rouleaux, qui sont beaucoup plus sujets à s'user : mais s'il est vrai que long-tems auparavant on les écrivoit en la même forme que ceux qui se sont conservés jusqu'ici; ne s'ensuit-il pas que plusieurs des livres que ce père reconnoît avoir été écrits il y a 1200 ans pouvant raisonnablement durer encore quelques siècles; il y en peut aussi avoir de ceux-là qui ont été écrits quelques siècles plutôt ? M. Casley ne sauroit croire que tous les manuscrits des siécles précédens soient péris de vieillesse, & qu'un grand nombre de ceux de ce siècle subsistent encore, & même si entiers, qu'ils peuvent durer beaucoup plus long-tems. Pour confirmer ce qu'il vient de dire, il indique quelques manuscrits de nos bibliotèques, qui selon toutes les apparences ont 1500 ans d'antiquité». On a des preuves convaincantes que long-tems avant la naissance de Notre Seigneur les grecs & les romains relioient leurs livres avec de la colle. La ville d'Athènes

érigea une ſtatue à l'auteur de cette invention.

Comme la ſuppreſſion des accens paſſe pour un des ſignes d'antiquité le moins équivoque ; nous n'admettons aucun *manuſcrit*, dont l'écriture ne ſoit marquée à ce caractère : ſi ce n'eſt qu'elle en porte d'autres, qui paroiſſent également avantageux, & qu'il n'y ait au moins quelque ſujet de douter, ſi les accens n'ont pas été ajoutés après coup.

Le ſecond ſigne d'une haute antiquité dans les *manuſcrits* grecs & latins, c'eſt que les mots n'y ſoient point diſtingués les uns des autres.

Le troiſième ſigne d'antiquité eſt que l'écriture ſoit onciale & ſur-tout quarrée ou ronde, & non penchée ou allongée. (*Nouvelle diplomatique*).

MANUSCRITS d'Herculanum. Voici ce qu'en dit Winkelmann.

Quant à la forme & à l'état des *manuſcrits* trouvés à Herculanum, il faut remarquer que le plus grand nombre ont un palme de hauteur, quelques-uns deux, & d'autres trois ; & que roulés ils portent juſqu'à quatre doigts d'épaiſſeur ou de diamètre ; cependant il s'en trouve auſſi quelques-uns d'un demi palme d'épaiſſeur. La plupart ſont deſſéchés & auſſi ridés que la corne d'un bouc. La chaleur a produit cet effet, & les a convertis, pour ainſi dire, en charbon ; car ils ſont ou noirs, ou d'un gris très-foncé. En les tirant de la fouille, ils n'ont pas tout-à-fait conſervé leur forme cylindrique ; ils ont pris un contour inégal & raboteux ; & à ne les conſidérer que par l'extérieur, on les prendroit pour du bois pétrifié : ce qui n'empêche pas qu'on en diſtingue aiſément à chaque bout les circonvolutions des feuilles de papier, dont eſt compoſé le rouleau. A l'égard des livres de forme quarrée, il ne s'en eſt pas trouvé un ſeul.

Ce papier d'Egypte eſt mince & plus délié qu'une feuille de pavot ; il n'a plus la même conſiſtance qu'il avoit dans ſon premier état ; le feu, après l'avoir déſſéché, lui en a fait prendre une nouvelle ; un ſoufle, en le déroulant, peut y cauſer du dérangement. On ne peut douter que ce papier n'ait toujours été fort mince, par l'examen de pluſieurs *manuſcrits* qui ſont moins ridés & moins deſſéchés, & qui cependant étoient roulés auſſi ſerrés qu'ils le paroiſſent aujourd'hui ; car comme ceux-ci n'ont pu être comprimés par la chaleur, dans un volume moindre que celui qu'ils occupoient, & qu'ils n'ont diminué en aucun ſens, ils ſont reſtés ſans rides & ſans compreſſion.

Un rouleau de cette ſorte eſt formé de pluſieurs bandes minces & larges comme la main, qui, miſes au bout l'une de l'autre, forment à l'endroit de leur jonction, un recouvrement de la largeur d'un doigt, & ſont ſi bien aſſemblées, que rien n'a été capable de les diſjoindre. Les anciens avoient des ouvriers dont la profeſſion étoit de coller ces feuilles ; on les nommoit *glutinatores* (*Cic. ad Att. l. IV*, *ep.* 4.), & l'on ne doit pas les confondre avec les ouvriers du commun ; car les athéniens élevèrent une ſtatue à un certain Philtatius (*Phot. Bibl. ex Olimpiodoro.*) qui leur avoit enſeigné à coller les manuſcrits, ou, ce qui me paroît plus vraiſemblable, qui avoit inventé une eſpèce de colle particulière pour les livres.

Cette bande de papier compoſée de pluſieurs morceaux collés enſemble, étoit ſouvent ſimplement roulée ſur elle-même ; mais il y en avoit d'autres qui, ſelon le témoignage du ſcholiaſte (*Porphyr. in hor. Epod.* 14, *v.* 8, *p.* 285. *ed. Plant.* 1611. 4.) d'Horace étoient roulés autour d'un tube de bois ou d'os, tantôt mince & tantôt plus gros. C'étoit ſans doute ce que les anciens nommoient le nombril (*umbilicum*) des livres ; car ce tube, non-ſeulement occupoit au centre du rouleau la même place que le nombril occupe au milieu du ventre, mais ce qui en paroiſſoit au dehors, reſſembloit aſſez pour la figure, à cette partie du corps humain. Cette obſervation me ſervira à donner l'explication d'un paſſage de Martial dans lequel il parle d'un écrit qui n'avoit pas plus de circonférence que l'ombilic :

Quid prodeſt mihi tam macer libellus,

Nullo craſſior ut ſit umbilico,

Si totus tibi triduo legatur?

(*Lib.* 2, *ep.* 6 *v.* 10.)

Il ne me paroît pas que ce paſſage ait été bien entendu ; la comparaiſon manqueroit de juſteſſe, ſi l'on prétendoit qu'il fût ici queſtion d'un nombril humain. L'auteur latin n'a pas non plus voulu parler de l'ornement qu'on plaçoit ſur la couverture des livres ; mais il a eu ſans doute en vue le petit rouleau qui étoit placé au centre du livre. Le poëte veut donc dire, que le livre n'eſt ni plus fourni ni plus épais que le petit tube ou bâton autour duquel il eſt roulé. Voilà auſſi pourquoi l'on diſoit *ad umbilicum adducere* (*Hor. loc. cit.*), pour ſignifier finir un écrit, prêt à être mis en rouleau ; & *ad umbilicum pervenire* (*Martial. liv.* 5, *ep.* 9, *v.* 2.), lorſqu'on vouloit exprimer la lecture qu'on a faite de cet écrit, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au rouleau.

En conſéquence, il faut ſe figurer que le bâton intérieur qui ſervoit à dérouler, demandoit un autre bâton ou tube extérieur, pour rouler une ſeconde fois le manuſcrit que l'on avoit déroulé,

& que ces tubes étoient attachés à chacune des extrémités de la bande qui formoit l'ensemble du livre. De cette façon, après avoir entièrement achevé la lecture du livre, le tube qui auparavant étoit en dedans, se retrouvoit en dehors, jusqu'à ce qu'on eût fait une nouvelle & semblable opération, & qu'on eût remis les choses dans leur état primitif.

Les *manuscrits* d'Herculanum n'ont point de second tube; mais apparemment que la feuille à laquelle il étoit attaché, & qui faisoit la couche extérieure du livre, n'existe plus, du moins aux rouleaux qu'on a examinés, & par conséquent l'on peut croire que ce tube a été perdu. Ils sont très-visibles sur le livre ou rouleau que tient la muse Clio, dans un tableau d'Herculanum (*tome second, planche seconde*). D'ailleurs les anciens parlent souvent au pluriel (*Mart. lib. iij, ep. 2, v. 9; lib. IV, ep. 91, v. 2; lib. viij, ep. 61, v. 4; Stat. l. IV; Subr. 9.*), de ces sortes de tubes consacrés aux *Manuscrits*. Dans quelques-uns de ces *Manuscrits*, on voit quelque chose qui entre dans l'intérieur du tube, & qui paroît être une petite baguette, sur laquelle le tube tournoit en roulant; quand celui-ci n'avoit que la hauteur du manuscrit, la baguette qui le dépassoit, servoit à tourner le tube. Cette baguette se terminoit, selon les apparences, en un bouton travaillé au tour, & peint; ce qui a fait dire à un poète : *Pictis luxurieris umbilicis*. C'est aussi sur cette baguette, quand il y en avoit une, que s'attachoit, à ce qu'il paroît, l'étiquette qu'on apperçoit dans une des peintures d'Herculanum citée plus haut, & qui, pendue au rouleau, portoit apparemment le titre du livre. Cette dénomination prise de l'ombilic des tubes, dont je viens de parler, peut avoir passé dans la suite à l'ornement du milieu du volume ou de la couverture des livres quarrés, comme Martorelli le préme, d'après un passage du traité de Lucien *contra indoctos*. (Διφθέρας περιβάλλεις κὴ ὀμφαλὰς ἐπίθης.). Cet ornement étoit ou une garniture de cuivre, comme il y en a dans nos plus vieux livres ou simplement un timbre, tel qu'on en met ordinairement sur des reliures en parchemin.

En déroulant les *manuscrits*, on avoit coutume d'en tenir un bout sous le menton; (*Martial, l. j. épigr. 67.*); mais il n'étoit pas possible de les lire pendant cette opération, ainsi qu'on a interprété sur ce sujet le poëte cité. (*Schvarz. differt. de ornam. libror.* §. 19.). Car, lorsque le *manuscrit* étoit ainsi déroulé, l'écriture se trouvoit en travers; mais on tenoit un des bouts du rouleau sous le menton, afin de le dérouler d'une manière égale; après quoi, on tournoit ce qui étoit ainsi déroulé dans le sens requis pour le lire.

Il étoit également impossible de lire, en tenant ainsi le bout du rouleau sous le menton, ni les *manuscrits* trouvés à Herculanum, qui sont écrits par colonnes sur la largeur du papier, ni les actes de Ravenne, dont l'écriture descend sur toute la largeur du rouleau.

Les *manuscrits* d'Herculanum ne sont écrits que d'un seul côté, pas un n'est *ὀπισθόγραφος, écrit des deux côtés*; ce qu'on ne faisoit pas apparemment sur du papier simple, tel que celui-ci. Le côté de l'écriture est placé dans l'intérieur des rouleaux; & c'est par cette raison, qu'il est difficile de savoir de quelle espèce est l'écriture, avant que d'avoir commencé de les dérouler : il faut donc que les *manuscrits* écrits des deux côtés aient été faits sur du papier double ou doublé.

Tous ces ouvrages sont écrits par colonnes larges d'environ quatre bons doigts, c'est-à-dire, occupant autant d'espace qu'un vers grec de six pieds; une colonne contient dans quelques *manuscrits*, quarante lignes, & dans d'autres quarante-quatre. On a laissé entre les colonnes l'espace d'un doigt de blanc; & il paroît que ces colonnes ont été encadrées avec des lignes rouges, comme on faisoit à l'égard de beaucoup de livres dans les premières impressions: ces lignes ou encadremens sont aujourd'hui blanchâtres; ce qui, sans doute, est un effet du feu sur le minium ou cinabre. On ne remarque ici, comme sur le parchemin, aucune trace de ces lignes qui y étoient mises pour régler l'écriture; mais comme ce papier simple étoit fort mince, & qu'il paroît avoir été transparent, on se servoit sans doute d'une feuille de papier réglé ou d'un transparent qu'on mettoit dessous.

Le premier *manuscrit* d'Herculanum, qui a été déroulé, contient quarante colonnes, & sa longueur est de treize palmes; le second est de soixante-dix colonnes; le troisième peut avoir environ douze palmes de longueur; & le quatrième, trente. Je ne garantis point l'exactitude de ces mesures, ces *manuscrits* déroulés étant fort difficiles à voir. Le premier est le seul qui soit exposé dans une armoire du cabinet; on l'a coupé en cinq parties, chacune de huit colonnes, qu'on a collées sur du papier, & qu'on a encadrées.

Pline parle de *manuscrits* traités sur du papier doublé, c'est-à-dire, qui étoit composé de deux feuilles collées ensemble; de manière que l'une de ces feuilles étoit placée sur sa longueur, & l'autre sur sa largeur; de sorte que les fibres de ces deux feuilles se croisoient. De cette espèce de papier collé ou doublé, sont quelques diplômes que l'on conserve dans la bibliothèque du Vatican, où l'on garde aussi ceux des exarques

de Ravenne, que Maffei a expliqués dans son histoire diplomatique. Un de ces diplômes, de huit palmes de longueur, a son étui particulier qui se ferme. Le papier de ces diplômes est composé de fibres grossières, de l'épaisseur d'un gros fil. De cette même espèce de papier, & pareillement doublé, sont aussi faits quelques actes qu'on garde dans les archives de Ravenne. Mais on ne trouve point dans la bibliothèque du Vatican les discours de S. Augustin, écrits sur des feuilles de vélin, avec des feuilles de papier d'Egypte, intercalées en plusieurs endroits, comme le dit dom Mabilion, qui a vu ces discours dans la bibliothèque du président Pétau, qui l'acheta de la reine Christine, & qui, dans la suite, fut incorporée dans celle du Vatican. Il se peut que ce *manuscrit* en ait été enlevé, ainsi que plusieurs autres, avant que ce trésor ait passé de Suède à Rome.

Les *manuscrits* d'Herculanum, dont le papier est simple, & non doublé ou collé, nous prouvent que ce seroit une erreur de croire, d'après la description que Pline nous donne de la préparation du papier à écrire, où il ne parle que du papier collé ou doublé, que ce seroit une erreur de croire, dis je, que les anciens ne firent jamais usage du papier simple. Ce papier simple, ou composé d'une seule feuille, étoit néanmoins trop mince pour pouvoir y écrire des deux côtés; & si l'on avoit voulu s'en servir de cette manière, il auroit fallu sans doute en coller deux feuilles ensemble: tel fut probablement le papier des cent soixante livres du *commentarium electorum*, que Pline l'ancien laissa après lui, & qui étoit écrit des deux côtés. (*Plin. jun. l. iij. ep.* 5.). Quand le papier n'étoit écrit que d'un seul côté, & lorsqu'on ne vouloit plus faire usage du *manuscrit*, on se servoit du *verso*, ou dos de cet écrit, qui étoit resté en blanc, pour faire le canevas d'un nouvel ouvrage, ou pour y écrire des remarques qu'on nommoit, à cause de cela, *adversaria*, parce qu'elles étoient écrites, *in adversâ parte*, sur le dos du papier. On donnoit aussi ce papier, écrit d'un seul côté, aux enfans, pour leur apprendre à écrire. (*Horal. l. j. ep.* 20.). Le papier des anciens étoit, suivant Pline, Ausone & Cassiodore, d'un blanc de neige. Rittershausen (*Obs. ad Phœdri fab. p.* 50.) doit être compté parmi les écrivains qui ont faussement cru que le papier étoit fait avec de l'écorce d'arbre. *V.* ENCRE.

MAPALIA, s. n. pl. Ce mot désigne proprement les habitations rustiques des Numides. On voit encore, dit Salluste, que leurs bâtimens, qu'ils nomment *mappalia*, conservent la figure des carènes des vaisseaux, par leur longueur & leur couverture cintrée des deux côtés. Ces sortes de bâtimens numides étoient des espèces de tentes portatives, couvertes de chaume; c'est ce qui fait dire à Lucain:

Surgere congesto non culta mapalia *culmo.*

Virgile fait une peinture admirable de la vie de ces Numides:

Omnia secum,
Armentarius afer agit, tectumque, laremque,
Armaque, amyclaumque canem, cristamque pharetram.
Non secus ac patriis acer romanus in armis
Injusta sub fasce viam dum carpit..........

Quoique Caton prétende que ces sortes de cabanes étoient rondes, & que S. Jérôme les représente semblables à des fours, l'on peut joindre au témoignage de Salluste celui de Silius Italicus, (*lib. II. v.* 85.), qui leur donne décisivement une figure longue.

Ipsa autem gregibus per longa mapalia *lectos*
Ante aciem ostendebat equos.

L'espèce d'édifice nommé *magalia*, ne différoit des *mapalia*, qu'en ce que les *magalia* étoient stables, & qu'ils ne pouvoient se transporter, comme les *mapalia*, qu'on peut comparer aux tentes des tartares vagabonds.

Le mot *mapalia* ne se trouve pas également dans les historiens, les poëtes & les géographes, pour désigner des maisons champêtres, ainsi que des huttes & des cabanes portatives. *Mappalia*, avec deux *pp*, veut dire des ruines, des *masures*. (*D. J.*)

MAPPA circensis. C'étoit chez les romains, un rouleau de linge qui servoit de signal pour annoncer le commencement des jeux du cirque. On trouve souvent gravé dans les diptyques, le nom, les qualités du consul, sa figure, son sceptre d'ivoire, des animaux, des gladiateurs, le rouleau *mappa circensis*, & tout ce qui devoit faire partie des jeux qu'il donnoit au public, en prenant possession du consulat. (*D. J.*).

MAPPAIRE, nom d'officier chez les anciens romains; c'étoit celui qui, dans les jeux publics, comme celui du cirque & des gladiateurs, donnoit le signal pour commencer, en jettant une mappe, *mappa*, qu'il recevoit auparavant de l'empereur, du consul, ou de quelqu'autre magistrat apparemment le plus distingué, qui fût présent, ou de celui qui donnoit les jeux. *Voyez* ACACIA.

MARATHESIUM, dans l'Ionie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales-grecques à cette ville.

MARATHON, fils d'Epopée, petit-fils d'Alæus, qui avoit le soleil pour père, craignant la colère & les mauvais traitemens d'Epopée, s'étoit établi dans la partie maritime de l'Attique. Après la mort de son père, il revint dans le Péloponèse, partagea le royaume avec ses enfans, & retourna ensuite dans l'Attique, où ses deux fils Sicyon & Cerinthus s'établirent & donnèrent leur nom aux lieux qui leur étoient échus en partage. *Marathon* donna aussi le sien à une bourgade qui devint célèbre dans la suite, & où sa mémoire fut honorée.

MARATHON, fleuve. *Voyez* HIMÈRE.

MARATHON, bourgade de l'Attique, celèbre par la victoire que Miltiade, à la tête de dix mille athéniens, y remporta sur les perses, dont l'armée étoit de cent mille hommes. Les vainqueurs ne perdirent que deux cents hommes, à qui on érigea sur le champ de bataille d'illustres monumens, où leurs noms, & celui de leurs tribus étoient marqués. Pausanias dit « que, si » l'on veut croire les *marathoniens*, il y eut dans » cette fameuse journée un événement fort singulier: Un inconnu, qui avoit l'air & l'habit » d'un paysan, vint se mettre du côté des athéniens durant la mêlée, tua un grand nombre » de barbares avec le manche de sa charrue, & » disparut aussi-tôt après. Les athéniens ayant » consulté l'oracle pour savoir qui étoit cet inconnu, n'eurent d'autre réponse, sinon qu'ils » honorassent le héros *Echetlée*. (ἐχετλη signifie » manche d'une charrue). On raconte encore » que, dans la campagne de *Marathon*, on entend, toutes les nuits, des hennissemens de » chevaux & un bruit de cambattans : tous ceux » que la curiosité y attire, & qui prêtent l'oreille à dessein, s'en retournent fort maltraités; mais ceux qui, passant leur chemin, » voient ou entendent quelque chose, n'offensent » point les mânes, & il ne leur arrive point de » mal ».

Marathon étoit déjà fameux par la victoire de Thésée, sur un furieux taureau qu'Hercule avoit amené de Crète, par ordre d'Eurysthée, & qui ayant été lâché dans le territoire de *Marathon*, y faisoit d horribles dégats. Thésée combattit cet animal, le dompta, l'amena tout vivant à Athènes pour le faire voir au peuple, & le sacrifia ensuite à Apollon.

MARATHONIA, dans la Thrace.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales-grecques à cette ville.

MARBRE. « Les artistes de toutes les nations, dit Winckelmann, (*Hist de l'Art, liv. I. chap. 2.*), se sont étudiés à bien travailler le *marbre*. Les espèces de *marbre* les plus connues chez les grecs étoient ceux de l'île de Paros & du mont Pentélicien, dans l'Attique. Les statues antiques nous offrent encore aujourd'hui ces espèces capitales des *marbres* grecs; savoir, un *marbre* à petits grains, qui ressemble à une pâte blanche & laiteuse; & un autre à gros grains, qui est mêlé de particules brillantes comme des grains de sel, & qui est appellé pour cela *marmo salino*. Il y a grande apparence que c'est cette dernière sorte qu'on appelloit le *marbre* pentélicien. Ce *marbre* est très-solide; & infiniment plus dur que quelques espèces de celui de Paros; à cause de cette propriété & de l'inégalité de ses grains, il n'est pas tout-à-fait aussi maniable que le premier, qui est par cette raison plus propre pour les ornemens & les ouvrages délicats. C'est de *marbre* pentélicien qu'est faite la belle Pallas de la Villa Albani, dont j'aurai souvent occasion de parler. Quant au *marbre* de Paros, si renommé chez les anciens par sa blancheur, qui approche le plus de la peau, il s'en trouve de différente dureté & de diverses qualités; mais en général, l'homogénéité de ses parties le rend plus propre pour la composition de toutes sortes d'ouvrages de sculpture. Depuis quelques années, l'on a trouvé dans les *marbrières* de Carare des veines & des couches, qui ne le cèdent aux *marbres* de Paros ni pour la finesse du grain, ni pour la beauté de la couleur. La plus belle espèce de ce *marbre* est presqu'aussi dure que le porphyre. Parmi plusieurs statues exécutées en *marbre* de Paros, on voit à la Farnésine un vieux héros grec tué, un phrygien mourant, & une amazone morte, figures moitié grandes comme nature. A la Villa Borghese, on trouve un jeune héros blessé, de même grandeur, &, à ce qu'il paroît, de la même main ».

» Dans les commencemens, on employoit le *marbre* blanc à faire la tête, les mains & les pieds des figures de bois : telles étoient les statues de Junon (*Pausan. l. 7. p. 382. l. 33.*) & de Vénus, de la main de Damophon. (*Id. l. 8. p. 665. l. 16.*). Cette manière étoit encore pratiquée du tems de Phidias: sa Pallas de Platée étoit travaillée dans ce goût. (*Id. ibid.*). Les statues, dont les seules extrémités étoient de pierre, furent nommées *Acrolithi*. C'est là le vrai sens de ce mot, que ni Saumaise, (*Vitruv. l. 2. c. 8. p. 59. l. 19.*), ni les autres commentateurs, n'ont jamais bien saisi (*Not. ad scrip. hist. aug. p. 322.*). Pline observe qu'on n'avoit commencé à travailler en *marbre* que dans la cinquantième olympiade,

(*Conf. Triller. Obser. Crit. l.* 4. *c.* 6. *Paciaud. monum. Pelop. vol.* 2. *p.* 44.), ce qui ne doit s'entendre sans doute que des figures entières. On avoit aussi des statues de *marbre* vêtues d'une étoffe réelle: telles étoient les figures d'une Cérès à Bura en Achaïe (*Plin. l.* 36. *c.* 4. & *pag.* 724. *l.* 15.), & d'un très-ancien Esculape à Sicyone. (*Pausan. l.* 7, *p.* 590. *l.* 13.). »

» Dans la suite cette manière de drapper fit naître l'idée de peindre le vêtement des statues de *marbre*, ce que nous voyons à une Diane trouvée à Herculanum en 1750. Cette figure est haute de quatre palmes & demi, & paroît remonter au premier temps de l'art. Les cheveux en sont blonds, la tunique est blanche, ainsi que la robe, au bas de laquelle il y a trois bandes qui font le tour; la bande d'en bas est mince & couleur d'or; la seconde est un peu plus large & couleur de laque, ornée de filets & de fleurs blanchâtres; la troisième est aussi couleur de laque. La statue que le Corydon de Virgile vouloit ériger à Diane, devoit être de *marbre*, avec des brodequins rouges. (*Eclog. VII. v.* 31.). On a des statues de *marbre* de différentes espèces; on en a aussi de *marbre* de diverses couleurs; mais jusqu'ici il ne s'en est pas trouvé de verd antique, marbre qu'on tiroit des carrières du Promontoire de Tenare en Laconie. (*Sext. Empyr. Pyrrh. hypot. l. I. p.* 25. *E.*). »

» Quand Pausanias parle de deux statues de l'empereur Hadrien qu'on voyoit à Athènes, l'une faite de *marbre* de l'île de Thase, & l'autre de *marbre* d'Égypte (*Pausan. liv. I. p.* 42. *l.* 33.), il veut dire sans doute que celle-ci étoit de porphyre, & celle-là de *marbre* tacheté (*Plin. l.* 36. *c.* 5.), de celui peut-être que nous nommons *Paonazzo*. Il résulte du récit de ces statues que la tête, les mains & les pieds de ces statues étoient de *marbre* blanc.

» L'Egypte avoit aussi des carrières de différens *marbres*, fait attesté par les voyageurs qui nous font la description d'une infinité d'ouvrages de ce pays, encore subsistans en *marbre* blanc, noir & jaunâtre. C'est de *marbre* blanc que sont revêtues les galeries longues & étroites de la grande pyramide; (*Norden, voy. d'Egypte, p.* 1. *p.* 79.); & selon toutes les apparences, ce *marbre* n'est pas de Paros, comme on l'avoit laissé croire à Pline. (*Plin. l.* 36. *c.* 19. §. 2. *p.* 340.). Le cabinet du collège romain conserve une table du même *marbre*, travaillée de relief, & dans le goût égyptien. Je suis indécis sur un ouvrage d'un fini extrême, conservé au cabinet d'Herculanum: c'est un petit buste d'homme d'environ un demi-palme de hauteur, avec de la barbe, & fait d'un riche *marbre* blanc, qu'on nomme *palumbino*. Mon indécision vient de ce que la barbe de cette figure est jetée à la manière de celle des hermès, pendant que toutes les statues d'hommes des égyptiens sont avec un menton uni ».

» On appelle un MARBRE *rougeâtre*, le *marbre* égyptien, & l'on ne connoît cependant aucune statue d'ancien style égyptien, qui soit faite de ce *marbre*. Il s'en trouve à la vérité du style imité de l'égyptien; mais faite en Italie sous Hadrien On peut croire que son règne est l'époque où ce marbre fut travaillé, comme les statues de Porphyre ne commencèrent que sous Claude. Les grecs n'avoient garde d'employer des *marbres* colorés, qui rompent tout l'effet de la sculpture. »

» Il n'est pas aisé de prononcer sur les statues de *marbre*, qui paroissent d'execution étrusque, parce qu'elles peuvent être des premiers temps des grecs; & la vraisemblance est toujours plus pour la dernière que pour la première opinion. Il se pourroit donc qu'un Apollon, exposé au cabinet du capitole, & une autre statue de ce Dieu, trouvée dans un petit temple du Cap de Circé, conservée au palais Conti, fussent plutôt grecques qu'étrusques. De même je n'oserois soutenir qu'une prétendue Vestale du palais Giustiniani, peut-être la plus ancienne statue qui soit à Rome, ainsi qu'une Diane du cabinet d'Herculanum, ayant tous les caractères du style étrusque, fussent d'un artiste de cette nation, au lieu d'être de la main d'un grec. La plus forte présomption en faveur d'un travail étrusque, pourroit tomber sur un morceau conservé à la Villa Albani. C'est la statue d'un prétendu prêtre, morceau plus grand que le naturel & d'une bonne conservation pour toutes les parties, hormis les bras qui sont restaurés. L'attitude de cette figure est parfaitement droite, & ses pieds ne sont pas séparés. Les plis de la robe, qui est sans manches, sont parallèles & arrangés les uns sur les autres, comme s'ils étoient repassés. Les manches de la tunique sont jettées en plis amples, mais applatis. »

« Le *marbre* étant la principale matière mise en œuvre par l'antiquité, dit Winckelmann (*hist. de l'Art, liv.* 4 *ch.* 7.) mérite une attention particulière. La plupart des statues de *marbre* sont exécutées d'un seul bloc. Platon dans sa république, en fait une loi. (*Plat. Leg.* 12. *p.* 956.) Cependant quelques-unes des plus belles statues de *marbre* nous font connoître que, dès le commencement de l'art, on étoit dans l'usage de travailler les têtes séparément, & de les adapter ensuite aux troncs. c'est ce qu'on voit clairement aux têtes de Niobé & de ses filles, aux deux Pallas de la Villa Albani. »

» Les caryatides, découvertes il y a quelques années, ont aussi des têtes rapportées. Quelquefois on pratiquoit la même chose par rapport aux bras:

bras : ceux des deux Pallas en question sont adaptés aux statues ».

« La figure presque colloſſale, repréſentant un fleuve, conſervée aujourd'hui à la Villa Albani & placée autrefois à la maiſon de campagne des ducs d'Eſte à Tivoli nous fait voir que les ſtatuaires anciens avoient coutume d'ébaucher leurs ſtatues par le même procédé que font les ſculpteurs modernes, car la partie inférieure de cette ſtatue eſt à peine dégroſſie. Sur les principaux os, couverts par la draperie, on a laiſſé des points ſaillans, qui ſont les maſſes deſtinées à être enlevées avec l'outil dans l'entière exécution, comme l'on fait encore aujourd'hui ».

« On voit par quelques ſtatues que les anciens procédoient comme les modernes dans la manière de traiter les membres iſolés d'une figure, & que pour travailler ſans riſque les parties ſéparées, ils les aſſujetriſſoient à la figure par un ſoutien. C'eſt ce qu'on remarque même à quelques ſtatues où cela pourroit bien ne pas paroître néceſſaire. A un hercule du jardin Borghèſe, on voit l'extrêmité des parties naturelles repoſer ſur un pareil ſoutien, qui eſt une baguette de *marbre* proprement travaillée & de l'épaiſſeur d'un tuyau de plume ; cet appui eſt aſſujetti aux membres & aux reſticules. Du reſte cet Hercule, par rapport à ſa parfaite conſervation, peut être rangé dans la claſſe des figures les plus rares de Rome : car il eſt tellement intact, qu'il ne lui manque que les extrêmités de deux doigts du pied, qui n'auroient pas non plus ſoufferts, s'ils ne débordoient pas la plinthe ».

« Après l'exécution complette des ſtatues, on prenoit le parti, ou de les polir entièrement, ce qui ſe faiſoit d'abord avec la pierre ponce & enſuite avec la potée & le tripoli, ou de les repaſſer d'un bout à l'autre avec l'outil. Cette dernière opération ſe faiſoit ſans doute, après avoir donné le premier poli aux figures avec la pierre ponce. On procédoit ainſi, tant pour s'approcher de la vérité des chairs & des draperies que pour mieux dévoiler le fini de l'exécution ; parce que les parties entièrement polies jettent un éclat ſi vif, lorſqu'elles ſont éclairées, qu'on n'y peut pas toujours remarquer le travail le plus ſoigné. Il eſt probable qu'on craignoit auſſi que le frottement & le poliment des ſtatues, ne leur fiſſent perdre les traits les plus ſavans & les touches les plus moëlleuſes, attendu que cette opération ne ſe fait pas par le ſculpteur lui-même. De-là quelques ſtatuaires ont eu la patience de remanier leurs ouvrages & de promener doucement le ciſeau ſur toutes les parties ».

« Cependant la plupart des ſtatues, même les coloſſales ſont entièrement polies, ainſi que le font voir les morceaux du prétendu coloſſe de l'Apollon du capitole. Deux têtes coloſſales qui repréſentent des tritons, & deux autres têtes auſſi coloſſales de Titus & de Trajan de la Villa Albani, nous offrent des chairs avec le même poli. Le mot du philoſophe Lacyde qui dit, après avoir refuſé l'invitation du roi Attale, qu'il ne falloit voir les rois que de loin comme les ſtatues, ne ſauroit être appliqué à toutes les ſtatues, ainſi qu'il pourroit bien l'être à tous les rois. Il eſt certain que les monumens que nous venons de citer ſont tellement terminés, qu'ils peuvent être comparés pour le poliment aux gravures des pierres précieuſes ».

« A l'égard des ſtatues entièrement travaillées avec l'outil, la plus belle eſt ſans contredit le Laocoon. C'eſt ici qu'un œil attentif découvre avec quelle dextérité & quelle ſûreté le ſtatuaire a promené l'inſtrument ſur ſon ouvrage, pour ne pas perdre les touches ſavantes par un frottement réitéré. L'épiderme de cette ſtatue, paroît un peu brut, en comparaiſon de la peau liſſe d'autres figures ; mais ce brut eſt comme un velours doux, comparé à un ſatin brillant. L'épiderme du Laocoon eſt pour ainſi dire comme la peau des premiers grecs, qui n'étoit point dilatée par l'emploi fréquent des bains chauds, ni relachée par l'uſage répété des frottoirs connus chez les romains amollis par le luxe. Sur la peau de ces hommes nageoit une tranſpiration ſalutaire, comme le premier duvet qui revêt le menton de l'adoleſcent ».

» Ces comparaiſons éclairciront peut-être mieux une expreſſion obſcure de Denys d'Halicarnaſſe (*Epiſt. ad Cn. Pompei. de ſtat. p.* 204. *L.* 7), que les diſputes ſavantes & emportées des Saumaiſe (*not. in Tertul. de Pal. p.* 234. *ſeq. conſut. animadvert. Andr. Cercotii*, *p.* 172, 189.) & de Petau (*Andr. Kerkoetii*, *Maſtigoph. part.* 3. *p.* 106. *ſeq.*). Voici cette expreſſion : χνους αρχαιοπινης & χνους αρχιοτητος ; il s'agit du ſtyle de Platon ainſi que de quelques autres paſſages ſynonimes des auteurs ; tel que le *Litteræ* πεπιναμεναι de Ciceron (*ad Attic. l.* 14. *ep.* 7.) A mon avis on pourroit rendre l'expreſſion grecque, priſe en général, par le *velouté* & *l'onctueux de l'antiquité*. En prenant le mot χνους non dans ſa ſignification éloignée & impropre, comme firent nos ſavans, mais dans ſon ſens primitif & naturel, qui déſigne le premier duvet du menton, & en comparant cette expreſſion à l'application que je fais de cette image à l'épiderme de Laocoon, l'on ſentira que Denys d'Halicarnaſſe a voulu dire la même choſe. Hardion (*ſur une lettre de Denys d'Halicarnaſſe à Pompée. p.* 128.), qui a prét nu expliquer ce paſſage après les ſavans en queſtion, nous laiſſe plus incertain qu'auparavant. Le mot

κνους rend la même image, lorsqu'il est employé pour désigner la peau veloutée des fruits, comme dans Aristophane. (*Nub. v.* 974.) »

« Du reste les monumens de sculpture, terminés au simple outil, sont en assez grand nombre. Tels sont entr'autres les deux grands lions, placés à l'entrée de l'arsenal de Venise & transportés d'Athènes en cette ville : ils sont traités avec le simple outil, ainsi que l'exigent le poil & la crinière de ce fier animal ».

« D'après la lettre grecque H, gravée sur le socle d'un faune, au palais Altieri, l'on peut conjecturer que les statues rangées dans un même endroit, portoient les marques de leur nombre, & que celle dont nous parlons avoit été la huitième. Un buste, dont fait mention une inscription grecque, s'est trouvé marqué de la même lettre. L'inscription nous fait voir que ce morceau étoit placé dans un temple de Sérapis, & la lettre nous montre que c'étoit le huitième buste. C'est ce que le traducteur de cette inscription n'a pas remarqué, & de-là il a regardé la lettre H comme superflue (*Falcon. Inscr. Athlet. p.* 17.) Je crois que la lettre N, gravée sur le tronc d'une amazone dans le cabinet du capitole, signifie le nombre de cinquante, c'est-à-dire que cette statue étoit la cinquantième dans l'endroit où elle étoit placée. »)

» Le marbre noir, tiré des carrières de l'île de Lesbos (*Philostrat. vit. Sophist. lib.* 2. *p.* 556.), fut employé plus tard que le blanc. Il se trouve toutefois une statue de ce *marbre*, faite par un ancien artiste Eginete. L'espèce la plus dure & la plus fine de ce *marbre* se nomme ordinairement parangon ou pierre de touche. Quant aux figures grecques entières de cette pierre, il s'en est conservé plusieurs; un Apollon dans la galerie du palais Farnese; le Dieu nommé vulgairement *Aventinus*, dans le cabinet du capitole, morceaux plus grands que nature; de plus, les deux Centaures qui avoient appartenu autrefois au cardinal Furietti, & qui sont incorporés aujourd'hui aux antiques du cabinet du capitole, morceaux dont les maîtres, Aristéas & Papias d'Aphrodisium, ont gravé leurs noms sur le socle des figures. En fait de statue de grandeur naturelle, il se trouve un jeune satyre qui danse, & un athlète qui tient dans sa main un flacon d'huile, figures qui se voient toutes deux à la Villa Albani, & qui furent découvertes par le cardinal Alexandre dans les fouilles de l'ancienne ville d'Antium, où on les trouva placées, outre un Jupiter & un Esculape aussi de *marbre* noir & de même grandeur, dans une salle ronde près du théâtre. Indépendamment de ces statues, exécutées dans le style grec, & faites de *marbre* noir, il y a encore celles qui sont des imitations de la manière égyptienne, & qu'on a trouvées à Tivoli, dans les fouilles de la Villa Adriana ».

» La pierre calcaire noire dont nous parlons, diffère beaucoup par rapport à la dureté. Le *marbre* le plus tendre de cette espèce, c'est le plus noir, & c'est celui que nous appellons le noir antique, *nero antico*; quant à celui qu'on tire encore des carrières, il n'est pas de bonne qualité, & il est d'ordinaire cassant comme du verre. La dureté du *marbre* des Centaures en question l'a fait prendre par quelques connoisseurs pour une pierre d'Egypte; mais l'expérience a bientôt démontré le peu de fondement de leurs conjectures. »

Le premier des romains qui employa dans sa maison un *marbre* étranger, fut l'orateur Crassus (*Plin.* 365.) l'an de Rome 662. M. Brutus lui reprocha ce luxe, qui consistoit en six colonnes du mont hymette situé dans l'Attique, & longues de douze pieds romains. Peu de temps après M. Scaurus, gendre de Sylla, étant édile, fit transporter à Rome pour bâtir son fameux théatre 360 colonnes de *marbre*. Dès-lors l'emploi du marbre devint ordinaire à Rome, & Mamura, chevalier préfet des ouvriers de César dans les Gaules, fit incruster de *marbre* toute sa maison bâtie sur le Cœlius.

En 666 & avant Marmura, M. Lepidus fut blâmé pour avoir fait les chambranles des portes de sa maison en *marbre* de Numidie. Quatre ans après, Lucullus fit paroître ce *marbre* noir tâcheté auquel il donna son nom.

Sidoine nous a conservé les noms de cinq variétés de *marbre* fort recherchées des anciens, à cause de leurs couleurs : (*Carm. XI* 17.). *Hic lapis est de quinque locis, dans quinque colores. Æthiopus, Phrigius, Parius, Pœnus, Lacédæmon, purpureus, viridis, muculosus, eburneus, & albus.* Le *marbre* de Laconie étoit verd; celui de Paros, blanc; celui de Carthage, rouge; celui de Phrygie, tacheté; celui d'Ethiopie, jaune clair, comme l'ivoire qui a vieilli.

Auguste se vantoit d'avoir trouvé Rome bâtie de brique, & de l'avoir laissée bâtie en *marbre*. Le fondement de cette assertion est que l'emploi du *marbre* devint très commun en Italie. Aussi a-t-on trouvé à Pompeii un buffet couvert de *marbre*, & à Herculanum des battans de porte tout entiers de *marbre*.

MARCA. Varron (*de ling. lat.* 8. 28.), dit que l'on n'appelloit point une femme *Marca*, ni *Numeria*. Cependant on lit le contraire sur d'anciennes inscriptions (*Gruter.* 522. 10.) :

M. Œlia Tertulla.

L. Cœcilius uxori fe.

Et page 885. 14 :

P. L. F. Postumenia.

M. Aureliæ. d. m. f.

MARC AGRIPPA.
MARC ANTOINE, } *Voyez* Agrippa,
MARC AURÈLE,
Antoine, Aurèle, &c.

MARCELLUS, surnom de la famille *Claudia*.

Marcellus, neveu d'Auguste. Les savans qui ont expliqué les Antiquités d'Herculanum, ont donné mal-à-propos le nom de *Marcellus* à un buste de *bronze* de grandeur naturelle ; les oreilles écrasées de ce buste & ses cheveux le font clairement reconnoître pour un Hercule. (*Bronzi. Ercol. tav.* 49.).

MARCELLEÉS, fêtes que les syracusains instituèrent à l'honneur de Marcellus, en mémoire de la sagesse avec laquelle il avoit gouverné la Sicile. Verrès les abolit (*Cicer. Verr.* 2. *n.* 51.).

MARCHANDS, Terrasson (*Hist. de la Jurispr. Romaine p.* 137.), parle d'un réglement fait dans les premiers temps de l'existence de Rome, qui interdisoit le commerce, ou du moins ne le permettoit qu'aux esclaves. Il ajoute que cette occupation étant devenue peu à peu moins ignoble, on établit l'an 259 un colège de *marchands*, qu'on nomma *collegium Mercuriale*, parce qu'il étoit sous la protection de Mercure. On n'y étoit admis qu'après un sacrifice offert à ce Dieu. Ovide y fait allusion, (*fast.* 11.).

Te quicumque suas profitentur vendere merces,

Thure dato, tribuas ut sibi lucra rogant.

Au reste il paroît, & Terrasson est de cet avis, que les romains distinguoient les *marchands* en détail, *mercatores*, *propolæ*, *aritlatores*, des négocians, *negociatores*, *magnarii*. Cicéron (de *Offic. lib. I.*), croit que les derniers peuvent mériter des éloges ; mais il appelle sordide la profession des premiers. « *Nihil enim proficiunt*, dit-il, *nisi admodum mentiantur*, *nec vero quidquam turpius est vanitate.* »

Une loi donnée par le tribun Q. Claudius l'an 534 de Rome, ne permit aux sénateurs d'avoir d'autres bâtimens que les esquifs nécessaires pour transporter jusqu'à la ville les productions de leurs campagnes (*Tit. Liv. lib.* 21. §. 63.). Ce réglement suppose que les sénateurs en avoient alors un assez grand nombre ; & l'évidence de cette supposition se fortifie quand on se rappelle que cette loi dont C. Flaminius, parmi les patriciens, fut le seul apologiste, lui attira d'un côté la haine des citoyens de son rang, & de l'autre l'amour du peuple & l'honneur d'être une seconde fois consul. Cicéron dans ses discours contre Verrès, (*liv.* 7.) atteste aussi que les sénateurs faisoient autrefois construire plusieurs vaisseaux ; mais il ajoute que cet usage antique ne subsiste plus. « *Antiquæ sunt istæ leges & mortuæ.* »

On ajouta dans la suite à la sévérité de la loi Claudia ; & une troisième loi émanée des empereurs, prohiba la construction & la propriété des navires, tant qu'ils y avoient une administration publique. (*Loix des Rhodiens de m. Pastoret*).

MARCHÉS, *Fora*, places publiques de Rome, consacrées à rendre la justice au peuple, ou à exposer en vente les vivres & autres marchandises. Les *marchés* que les romains appeloient *fora* étoient enntourés de superbes édifices, lorsqu'on y rendoit la justice au peuple. C'étoient de spacieuses & larges places quarrées ou quadrangulaires, environnées de galeries soutenues par des arcades à peu-près comme la place royale de Paris ; mais ces édifices à Rome étoient beaucoup plus grands & plus riches en architecture. Ammien Marcellin rapporte que le *marché* de Trajan, *forum Trajani*, passoit pour une merveille par le nombre d'arcades posées artistement les unes sur les autres ; de sorte que Constantin, après l'avoir vu, désespéra de pouvoir rien faire de semblable. Strabon parlant du *forum romanum*, dit qu'il étoit si beau, si bien accompagné de galeries, de temples & d'autres édifices magnifiques, qu'il suffiroit seul pour préserver Rome de l'oubli.

Outre ces *marchés* destinés aux assemblées du peuple, il y avoit à Rome quatorze autres *marchés* pour la vente des denrées, qu'on appelloit *fora venalia* ; tels étoient le *forum olitorium*, le *marché* aux herbes où se vendoient les légumes : ce *marché* étoit auprès du mont capitolin. On y voyoit un temple dédié à Junon *matuta* ; & un autre consacré à la piété. Il y avoit la halle au vin, *vinarium* ; le *marché* aux bœufs, *forum boarium* ; le *marché* au pain, *forum pistorium* ; le *marché* aux poissons ou la poissonnerie, *forum piscarium* ; le *marché* aux chevaux, *forum equarium* ; le *marché* aux porcs, *forum suarium.*

Il y avoit encore un *marché* que nous ne devons pas oublier, le *marché* aux friandises, où étoient les rotisseurs, les pâtissiers & les confiseurs, *forum cupedinarium* : Festus croit que ce mot vient de *cupedia*, qui signifioit chez les latins des *mets exquis* ; mais Varron prétend que ce *marché* prit son nom d'un chevalier romain

nommé *Cupes*, dont le palais bâti dans cette place, fut rasé à cause de ses rapines, & la place employée à l'usage dont nous venons de parler.

Quoi qu'il en soit, tous les *marchés* de Rome, destinés à la vente des denrées & marchandises, étoient environnés de portiques & de maisons, garnies d'étaux & de grandes tables, sous lesquelles chacun exposoit les denrées & marchandises dont il faisoit commerce. On appelloit ces étaux, *abaci* & *operariæ mensæ*.

Onuphre Panvini, dans son ouvrage des *regions* de Rome, donne la description complette de tous les *marchés* de cette ancienne capitale du monde; c'est assez pour nous d'en rassembler ici les noms; le *forum romanum ou le grand marché; forum Cæsaris Augusti; boarium; transitorium; olitorium; pistorium; Trajani; Ænobarbi; suarium; archæmorium; Diocletiani; equarium; rusticorum; cupedinis; piscarium; Salusti.* Il faut y ajouter la halle au vin, *vinarium* (*D. J.*)

MARCHE-PIED. Dans les monumens antiques, égyptiens, grecs, romains & même dans ceux de Persépolis on voit les personnages principaux lorsqu'ils sont assis avoir les pieds posés sur un *marchepied*. Cette observation est générale, & cependant elle souffre peu d'exceptions.

MARCIA (la fontaine) fut ainsi nommée du prêteur Marcus Titius qui amena à Rome en 613 plusieurs ruisseaux réunis de trente trois milles de distance. Cette eau arrivoit par la porte esquiline où l'on voit encore des restes des arches qui formoient son aqueduc. L'eau *marcia* étoit potable, & elle abreuvoit le capitole. Lorsque Saturnin & d'autres séditieux se retirerent sur le capitole, on en coupa les tuyaux, pour les réduire par la soif; ce qui arriva. Elle jettoit plusieurs embranchemens sur les monts Cœlius & Aventin. Aprés plusieurs réparations & reconstructions, Trajan l'amena dans ses Thermes, & elle en fut appellée *eau de Trajan*.

MARCIA, famille romaine dont on a des médailles qui portent souvent la tête *d'Ancus Martius*, parce qu'elle prétendoit en descendre.

Ses médailles sont:

C. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille sont CENSORINUS, FIGULUS, LIBO, PHILIPPUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MARCIANA, sœur de Trajan.

MARCIANA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR, en or,

RRR, en argent.

Elle est beaucoup plus rare avec le titre de *Soror imp. Trajani.*

RRR, en G. B.

O, en M. & P. B. & de Colonies,

RRRR, en P. B. Grec

Un des monumens remarquables de l'art au temps de Trajan est une Vénus nue, dont la draperie est jettée sur un grand vase placé à côté d'elle. La tête de cette statue qui n'en a jamais été détachée, a beaucoup de ressemblance avec *Marciana*, sœur de Trajan. Cette statue se voit dans le jardin du palais farnèse. Dans le même endroit il se trouve une Vénus semblable à la premire, à l'exception du vase qui diffère un peu. Cette Vénus a les traits de beauté qui la caractérisent ordinairement; mais son ornement de tête ressemble parfaitement à celui de l'autre statue; c'est-à-dire ses cheveux tressés sont relevés en nœud au-dessus de la tête, comme aux têtes de *Marciana* sur les médailles. Les cheveux des faces ont une tournure particulière, & sont assujettis par un ruban mince, passé dans chaque boucle. Sur le front on remarque une agraffe en forme de fleur composée de pierres précieuses. A la Villa Négroni on voit une Marciana drapée de la plus grande beauté.

MARCIANOPOLIS, en Thrace. ΜΑΡΚΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ & ΑΕΙΤΩΝ.

Les médailles Autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses gouverneurs romains des médailles impériales grecques en l'honneur de sept. Sevère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Mesa, d'Alex. Sevère, de Gordien-Pie, des deux Philippes.

MARCIEN.

MARCIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RR. en or.

RRR. en petits médaillons d'or.

O. en argent.

RRR. en P. B.

MARCIPOR, contraction de *marci puer*, employée pour désigner un serviteur de *Marcus*; de même que *Publipor* au lieu de *Publii puer*.

MARDELLE de puits. Les grecs ornoient de sculptures & de bas-reliefs les *mardelles* des puits; ce qui les a fait prendre quelquefois pour des autels. Telle est la *mardelle* de puits que présente le *n°*. 2, *pl.* 58 du 4e volume des Recueils d'Antiquités de Caylus. On en trouve beaucoup de semblables dans les ruines d'*Herculanum*, & dont le plus grand nombre est de marbre. M. Soufflot l'avoit dessinée & mesurée lui-même; il assuroit que cette forme lui avoit paru générale pour tous les puits, & qu'ils étoient tous d'une très-belle exécution. Cette recherche & cette magnificence offrent une singularité qu'il est naturel d'attribuer à la Grèce: les romains, plus voisins de nous, ne paroissent point avoir adopté cet embellissement.

Ces *mardelles* étoient basses; elles n'avoient qu'un pied huit pouces de hauteur; en conséquence, le diamètre de leur ouverture n'étoit que de neuf pouces. On voit, par cet exemple, que les anciens ne faisoient point usage de poulies pour tirer les eaux de leurs puits; & ce fait est prouvé par la marque du frottement des cordes, très-distinctes & très-apparentes sur l'arrête intérieure du marbre. Au reste, par la même raison, ces puits étoient peu profonds.

MARDI, troisième jour de la semaine, consacré à Mars: il étoit personnifié sous la figure de ce Dieu.

MARE, mot latin d'où nous avons fait celui de *mer*, qui signifie la même chose; mais les auteurs latins se servoient du mot *mare* dans le sens que nous exprimons par celui de *côte*, pour signifier *la mer qui bat les côtes d'un pays*. En voici des exemples:

Mare Ægyptium, est la côte d'Egypte; *mare Æolium*, la côte aux environs de Smyrne; *mare Asiaticum*, la côte de l'Asie proprement dite dans l'Anatolie; *mare Ausonium*, la côte occidentale du royaume de Naples, & la mer de Sicile; *mare Cantabricum*, la côte de Biscaye; *mare Cilicium*, la côte de Cilicie aujourd'hui la côte de Caramanie; *mare germanicum*, les côtes de Zélande, de Hollande, de Frise & ce qui suit jusqu'à l'Elbe, où commence *mare cimbricum*, c'est-à-dire la mer qui lave la presqu'île où sont le Holstein, le Jutland, le Sleswig; *mare Iberum*, la côte d'Espagne, depuis le golphe de Lyon, jusqu'au détroit; *mare Illyricum*, la côte de Dalmatie; *mare lygusticum*, la côte de la Lygurie, ou la rivière de Gènes; *mare lycium*, la côte de la Lycie, au midi de l'Anatolie, elle fait présentement partie de la mer de Caramanie; *mare Suevicum*, les côtes méridionales de la mer Baltique, vers la Poméranie; *mare Thyrrhenum*, la côte occidentale de l'Italie; *mare Venedicum*, le golfe de Dantzig.

Les anciens ont aussi nommé l'Océan, *mare exterius*, mer extérieure, par opposition à la Méditerranée, qu'ils appelloient *mare interius*, mer intérieure. Ils nommoient aussi *mare infernum*, la mer de Toscane, par opposition à *mare Superum*, nom qu'ils donnoient à la mer Adriatique.

Ils ont appellés *mare Hesperium*, l'Océan, au couchant de la Lybie; *mare hyperboreum*, la mer au septentrion de l'Europe & de l'Asie: ils n'en avoient que des idées très-confuses.

Enfin, ils ont nommé *mare Myrtoum*, cette partie de l'Archipel, qui s'étendoit entre l'Argolide dans le Péloponèse, l'Attique, l'Eubée & les îles d'Andros, de Tine, de Scyro & de Sérife. Ce nom de *Myrtoum* lui vient de la petite île de Myrthos, qui est à la pointe méridionale de Négrepont. La fable dit d'un certain Myrtile, écuyer d'Enomaüs, que Pelops jetta dans cette mer. (*D. J.*)

MARÉOTIDE (lac). Le vin qui croissoit sur ses bords, s'appelloit *mareoticum vinum*, & c'est le même qu'Athénée nomme *vin d'Alexandrie*: tous les anciens en parlent avec éloge. Virgile dit de ses vignes:

Sunt Thasiæ vites, sunt & Mareotides albæ.

Les excellens vins de l'île de Thasos & ceux du lac *Maréotide* sont blancs.

Sur la nouvelle qu'Octave avoit pris Alexandrie, Horace, pour lui plaire, peint le caractère de Cléopâtre avec les couleurs les plus vives: l'amour de cette princesse étoit, selon lui, une fureur, son courage un désespoir, son ambition une ivresse; le trouble de son esprit, causé par les fumées du vin d'Egypte, se changea tout-à-coup en une véritable crainte.

Mentemque lymphatam Mareotico
Redegit in veros timores
Cæsar, ...

Non-seulement on ne voit plus les bornes du lac *Maréotide*, ni aucun vestige des fameux vignobles qui donnoient ce vin si renommé chez

les anciens ; mais le lac lui-même est tellement desséché, que nous doutons si c'est le lac de Bukiara des modernes.

MAREOTIS. Cette province d'Egypte a fait frapper des médailles grecques en l'honneur d'Hadrien.

MARÈS, capitha des chaldéens, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, en mesure de France, $\frac{1058}{10000}$ de boisseau, selon M. Paucton. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

1 ½ chénices,

ou 3 logs,

ou 6 hémines.

MARÈS, *maris*, capitha de Perse, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. Elle valoit, en mesure de France, selon M. Paucton, 1 pinte & $\frac{411}{1000}$. Elle valoit, en mesures anciennes des mêmes pays,

1 ½ chénices,

ou 3 logs,

ou 6 mines.

MARIA, famille romaine dont on a des médailles,

RRRR. en or au cabinet de Sainte-Geneviève.

C. en argent.

R. en bronze.

Le surnom de cette famille est TROGUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

MARIAGE. Dans presque toutes les religions & chez presque tous les peuples, cet engagement a été regardé comme très-important & lié à des cérémonies religieuses. Chez les grecs, avant de célébrer les noces, il y avoit un jour destiné à célébrer les fiançailles, *sponsalia*, où se traitoient ordinairement les conventions ; c'étoit en quelque sorte le jour de l'achat, *coemptio*. Dès ce moment la femme étoit sujette à la puissance & à l'autorité maritale.

Les romains avoient établi une autre façon de s'engager : qui s'appelloit usucaption. On faisoit mutuellement pendant un an l'essai de l'esprit, de l'humeur & des qualités corporelles. Il n'étoit pas permis d'abandonner pendant ce temps le lit nuptial ; & si l'on s'en étoit éloigné pendant trois nuits, on avoit la liberté de se séparer. Cet usage avoit, dit on, commencé dans le tems de l'enlèvement des Sabines.

On s'engageoit encore par confarréation, *confarreatione* (*Voyez ce mot*.) Cette cérémonie instituée par Numa, se faisoit avec un gâteau de froment par le ministère du grand pontife & du prêtre de Jupiter. C'étoit par là que les mariés croyoient rendre leur union inviolable : ils ne laissoient pas cependant de la rompre quelquefois; & leur divorce s'appelloit *diffaréation*. Cette cérémonie étoit nécessaire pour les ministres de la religion ; & l'on ne pouvoit obtenir le sacerdoce qu'on ne fût issu d'un semblable mariage. Tibère, dit Tacite, proposa d'élire un prêtre de Jupiter, & de faire une nouvelle loi sur ce sujet. Il dit que la coutume étoit autrefois de nommer trois patriciens dont les pères eussent observé dans leur mariage la cérémonie de la confarréation & d'en choisir un des trois. Cette cérémonie, dans la suite fut négligée. Le même auteur en attribue l'abolition à trois causes ; le peu d'attachement pour les cérémonies religieuses, la difficulté de la cérémonie, & la perte de la puissance paternelle qui cessoit à l'égard de celui qui acquéroit cette prêtrise.

Les autres cérémonies étoient assez conformes aux nôtres. L'époux donnoit un anneau. (*Voyez* ANNEAU). Celui qui devoit dresser les articles du contrat arrivoit ensuite, & après lui, ceux qui prenoient les augures.

La célébration de cet engagement avoit sa saison & ses jours permis. Le mois de mai étoit regardé comme funeste, soit parce que se rencontrant entre le mois d'avril consacré à Vénus, & le mois de juin consacré à Junon, on ait cru devoir avancer, ou reculer pour se trouver dans un tems plus destiné à un culte plus particulier des divinités qui président au mariage ; soit que ce mois se passât dans l'observation des plus grandes cérémonies de la religion, & que les prêtres de Junon affectassent une tristesse qui paroissoit jusque dans leur habillement ; ou soit enfin, que l'oblation pour les morts qui est placée dans ce mois, ne convînt guères à l'espèce de sacrifice qu'exigeoient les dieux du *mariage*. Cette ancienne superstition subsiste encore aujourd'hui en quelques endroits, parmi le peuple, qui regarde le mois de mai, comme un mois malheureux sans en alléguer d'autres raisons qu'une ancienne tradition, *mense maio malè nubunt* (Ovid. *Fast*. l. V.)

Les *mariages* étoient encore défendus les jours des calendes & des ides ; parce que, suivant Macrobe, toutes voies de fait étoient défendues ces jours là, & que la loi qui ne permettoit aucune violence, avoit enveloppé dans sa défense les mouvemens même de la passion. Le tems où la lune étoit dans son plein, étoit celui que les grecs croyoient le plus heureux pour les *mariages*.

Il y avoit des acclamations pour les fiançailles mêmes ; la première étoit *εὐτυχῶς*, *feliciter*. Aussi-tôt que les conventions étoient signées, les parens & les

amis assemblés, répétoient souvent ce mot qui étoit d'un bon augure. Ensuite ils faisoient ensemble un repas qu'on nommoit *repotia*. On se faisoit des présens les uns aux autres ; & quelquefois on distribuoit des pièces d'or & d'argent où le portrait de la mariée étoit frappé. *Hymenéus* étoit le dieu qui chez les grecs présidoit aux mariages. *Voyez* HYMEN.

Les romains avoient une autre invocation. Quand ils enlevèrent les sabines, les soldats de *Talassius*, jeune homme d'une grande considération dans Rome, & un des premiers chefs des romains, enlevoient une fille d'une beauté singulière : on leur demanda à qui ils la réservoient ; craignant qu'on ne la leur ravît, ils s'écrièrent tous, que c'étoit pour Talassius ; ce qui tint en respect tous ceux que la beauté de cette fille avoit pu tenter ; & c'est de-là, dit Tite-Live, que les romains se sont toujours servis depuis du nom de Talassius, comme les Grecs de leur *Hymeneus*.

Le jour des noces on paroit la mariée avec beaucoup de soin ; on la revêtoit de plusieurs ornemens mystérieux, dont Plutarque a parlé dans les conseils qu'il donne sur ce *mariage*. On lui mettoit une couronne de fleurs ou d'herbes sacrées, qu'elle même avoit cueillies.

Chez les romains on partageoit sa chevelure en six boucles ou tresses, avec le fer d'un javelot. Plutarque croit que l'on se servoit du javelot, soit en mémoire de l'enlèvement des sabines, qui se fit à main armée ; soit qu'on ait voulu par-là insinuer à la jeune épouse qu'il falloit mépriser tout autre ornement que ceux de la vertu ; ou que l'engagement qu'elle contractoit, ne pouvoit se rompre que par la force des armes ; soit enfin pour honorer Junon, qui présidoit particulièrement au mariage, & à laquelle le javelot étoit particulièrement consacré.

La mariée demeuroit voilée, dans la maison de ses parens, jusqu'au commencement de la nuit, que l'époux, suivi des siens, venoit la chercher ; avant lui, personne n'avoit la liberté de la voir ; & c'eût été blesser sa pudeur, que d'oser l'entreprendre. Ce voile s'appelloit *flammeum* ; il étoit violet. C'étoit la couleur qui convenoit aux amans.

Mais de tous les ornemens qui servoient aux mariées, le plus remarquable étoit une ceinture mystérieuse, appellée *cestus*. *Voyez* CESTE.

L'époux recevoit la mariée de la main de sa mère ; il lui ôtoit son voile, & elle recevoit de chacun des complimens sur les charmes de sa personne : belle ou laide, sa beauté étoit célébrée. Mais ces louanges étoient interrompues par les mouvemens d'impatience qui prenoient à l'assemblée en faveur de l'époux. Quelquefois les amis étoient occupés à essuyer les larmes honorables que la pudeur faisoit couler.

Trois jeunes garçons parens des deux côtés la conduisoient à la maison de l'époux : l'un portoit un flambeau devant elle, & les deux autres lui donnoient la main. Des joueurs de flûte & d'autres instrumens l'accompagnoient, & de tems en tems on entendoit les acclamations de tout ce cortège. Le dieu *Domiducus* présidoit à cette marche ; on le prioit d'être favorable, & d'écarter tous les mauvais présages qui pouvoient se présenter sur le chemin. On invoquoit Junon pour le même objet sous le nom de *Domiduca*.

Avant d'entrer chez l'époux, elle alloit avec son cortège, au temple, où l'on offroit un sacrifice & où les époux se juroient une foi mutuelle : de-là dans le même appareil, elle se rendoit à la maison de son mari. Elle avoit bien soin de ne pas toucher le seuil de la porte en entrant ; cet accident auroit été du plus mauvais présage : la moins vive le franchissoit avec légèreté. En entrant, les parents & les amis s'emparoient du flambeau, & se hâtoient de l'éteindre. La femme le cachoit sous le lit nuptial ; mais si le mari l'éteignoit dans un tonneau, c'étoit, disoit la superstition, la marque d'un veuvage prochain. Les chants d'alégresse cessoient dès que l'épouse entroit, & faisoient place aux plaisanteries. On récitoit souvent des vers auxquels on attribuoit la vertu d'arrêter tous les charmes & les fascinations. La plupart de ces vers s'appelloient *fescennins* ils étoient pleins de traits vifs & malins, & souvent licencieux.

On jettoit des noix à une troupe d'enfans. Les uns ont dit que cette cérémonie n'avoit pour but, que de rappeller à l'époux, qu'il falloit renoncer aux amusemens frivoles, représentés par ces noix, pour s'adonner aux occupations sérieuses du mariage. D'autres croient que ces noix n'étoient jettées à une troupe d'enfans ramassés exprès, qu'au moment où l'époux disparoissoit avec son épouse, afin d'exciter un bruit qui pût favoriser la pudeur de l'épouse.

Cinq principales divinités présidoient aux mariages, Jupiter, Junon, Vénus, la douce Persuasion, & Diane ; en conséquence on allumoit cinq flambeaux à toutes ces noces. Trois autres divinités étoient particulièrement révérées comme dieux du *mariage*, *Picumnus*, *Pilumnus* & *Manturna*. (*Voyez* ces mots.). La superstition des romains avoit multiplié les divinités à proportion des incidens du *mariage*, & de tous les momens de cette première journée. Une déesse appellée *Virginensis* (*Voyez* VIRGINENSE.) aidoit au mari à délier la ceinture de l'épouse. Plusieurs autres divinités subalternes étoient appellées à la célébration du mariage. L'épouse pour se ren-

dre de l'autel dans la chambre nuptiale ; passoit de main en main par les soins & sous les auspices d'une infinité de Dieux, dont quelques-uns étoient censés ne la point abandonner, & se chargeoient de fonctions dont la bienséance ne permet pas le détail. Plutarque en parlant du concours de ces divinités nous en donne une image très-agréable. Il met en mouvement Vénus, les Graces, Mercure & la Persuasion. Des femmes d'un certain âge, instruisoient la mariée dans la chambre nuptiale, & lui donnoient les avis & les leçons dont elles croyoient que son inexpérience pouvoit avoir besoin. Les acclamations redoubloient alors. *IO hymen : hymenae IO.* On donnoit à la bonne mine de l'époux les louanges que l'on avoit donné à la beauté de la femme. Enfin de jeunes filles avoient soin de fermer les portes de l'appartement, & chantoient l'épithalame, ou les vœux pour les plaisirs & la durée d'une union dont les dieux & les hommes avoient pris soin. *Voyez* *Domiducus*, *Manturna*, *Pertunda*, *Prema Quiris*, *Subigus*, *Volumnus*.

Mariages. Les égyptiens & les grecs conduisoient dans un char la mariée à la maison de l'époux ; mais les romains l'y conduisoient à pied ; ce qui fit naître l'expression *uxorem ducere*. Cette différence peut faire distinguer dans les bas-reliefs un *mariage* romain d'un *mariage* grec ou égyptien, si l'on ne voit point de char dans toute la composition du bas-relief.

MARIANDYNIENS, ancien peuple d'Asie, dans la Bithynie. Ils habitoient les environs d'Héraclée, & donnoient le nom au golfe où tombe le fleuve Sangar. Ce furent eux qui adoptèrent les premiers & communiquèrent le culte d'Adonis à toute l'Asie mineure.

MARIANUS, surnom de Jupiter, qui lui fut donné à cause du temple que Marius lui éleva dans Rome.

MARICA, nymphe que le dieu Faune rendit mère du roi Latinus. Elle habitoit les bords du fleuve Liris, près de Minturne. Lactance dit expressément que Circé fut appellée *Marica* après sa mort.

MARIDIANUS, surnom de la famille *Cossutia*.

MARIE, femme d'Honorius.

Flavia Maria Augusta.

Les médailles de *Marie* ne sont connues que dans le recueil de Goltzius.

MARIN, tyran sous Philippe.

P. Carvilius Marinus Augustus.

Ses médailles sont:

O. en or & en argent.

RRRR. en G. B. grec.

On y lit du côté de la tête : ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ.

RRR. en M. B.

Goltzius rapporte une médaille latine d'argent, qui a au revers *Mars ultor* ; mais elle n'est connue dans aucun cabinet.

MARINIANA, seconde femme de Valérien.

Diva Mariniana.

Ses médailles sont:

O. en or.

R. en argent.

RRRR. en argent. On la connoissoit avec le revers *felicitas deorum*.

RR. en G. B. de coin romain.

R. en M. B.

R. en P. B.

O. de colonies & grecques.

Toutes ses médailles représentent sa consécration.

MARINS. Les *marins* portoient un gros surtout avec un capuchon, comme celui des matelots de la Méditerranée, excepté les manches. On en voit un sur une pierre gravée de la collection de Stosch, publiée par Winckelmann, nº. 158 de ses *Monumenti antichi inediti*.

MARIO Patri & Herculi. Gruter (1012. 4.) rapporte l'inscription suivante, dans laquelle *Mario patri* est mis pour *Marti patri*.

MARIO. PATRI
ET. HERCULI
D. CALLISTUS.

MARIONNETTES. Un seul passage d'Horace suffiroit pour prouver que les romains employoient les petites figures que nous appellons *marionnettes*. Ce poëte compare à ce badinage un homme qui est le jouet de ses passions & de mille impressions étrangères (*Sat. VII. l.* 2. *v.* 82.)

Duceris ut nervis alienis mobile lignum.

Mais l'usage de ces figures étoit plus ancien que les romains ; on les employoit dans la Grèce : les grecs les nommoient νευρόσπαστα, terme qui exprimoit la nature de la chose ; car il signifie *ce qui est mis en mouvement par de petites cordes.*

L'auteur

L'auteur du livre *de Mundo*, attribué communément à Aristote, en fait la description. Voici le passage, traduit par Apulée :

Qui in ligneolis hominum figuris gestus movent, quando filum membri, quod agitari solet, traxerint, tor uebitur cervix, nutabit caput, oculi vibrabunt, manus ad ministerium presto erunt, nec invenustè totus videbitur vivere.

« Lorsque ceux qui font agir & mouvoir de » petites figures de bois tirent le fil qui répond à » un des membres, ce membre obéit aussi-tôt ; » on voit le col tourner, la tête se pencher, les » yeux se remuer, les mains se prêter au mouvement qu'on en exige ; en un mot, toute la » personne paroît vivante & animée ».

Dans le *Banquet de Xénophon*, Socrate demande à un joueur de *marionnettes* quelle est la chose sur laquelle il compte le plus dans le monde ? *C'est*, répond-il, *sur le grand nombre des sots ; car ce sont eux qui me nourrissent pour le plaisir de voir mes* marionnettes. *Aussi*, leur dit un des convives, *vous ai-je entendu l'autre jour faire aux dieux cette prière : Que par-tout où vous irie{z} il y eût abondance de pain & de vin, & disette de bon sens.*

Marc-Antonin, dans sa vie, parle de ces petites figures, & Favorin, dans Aulu-Gelle, dit : « Si les hommes ne faisoient rien d'eux» mêmes, & par le mouvement de leur propre » volonté, mais s'ils étoient en tout conduits par » l'influence des astres, comme le prétendent les » astrologues, ils ne seroient que des *marion*» *nettes : Ludicra & ridenda quadam νευρόσπαστα* ».

Caylus a publié, dans ses *Recueils d'Antiquités* (*tom. IV. pl.* 80. *n°.* 1. *tom. VI. pl.* 90. *n°.* 3. *tom. VII. p.* 164.), plusieurs *marionnettes* antiques de bronze & d'ivoire.

MARIS, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* MARÈS.

MARIUS, tyran sous Gallien.

MARCUS AURELIUS MARIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

Il y en a deux au cabinet du roi, dont les revers sont : *Concordia militum & sæculi felicitas* ; & une troisième, avec le revers *Fides militum*, dans un cabinet de Paris.

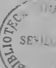
R. en argent de billon.

R. en P. B.

Il y a cinq revers différens : celui avec la tête du soleil, & la légende *Pacator orbis*, est le seul qui soit rare.

« Je regarderois, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. VI. c.* 5.), comme superflu de faire mention de la prétendue statue de Caius *Marius*, conservée au cabinet du capitole, si, dans la nouvelle description des antiques de ce cabinet, on ne l'avoit pas rapportée comme un portrait de cet homme fameux. Faber (*Mus. capit. t. III. l* 50.), qui d'ailleurs ne se faisoit pas grand scrupule de baptiser des figures, avoit déjà remarqué que cette statue ne sauroit représenter *Marius*, parce qu'elle avoit à ses pieds une boîte ronde pour y mettre des écrits, comme la marque symbolique d'un sénateur ou d'un savant, & qu'il n'étoit ni l'un ni l'autre. Malgré le peu de fondement de cette dénomination, l'auteur de l'ouvrage que nous venons de citer donne hardiment le nom de *Marius*, dont la confirmation nous est inconnue. Cicéron & Plutarque (*Mar. p.* 743.) sont les seuls auteurs qui nous parlent de son air bourru & de sa mine sombre ; d'ailleurs, il ne nous reste aucun monument de l'art qui puisse donner une idée de sa physionomie. Pour les médailles connues sous ce nom, & rapportées par les écrivains comme étant de lui, nous pouvons assurer qu'elles sont toutes fausses & supposées. D'après l'idée d'une pareille physionomie, Fulvius Ursinus s'est cru autorisé de donner à la tête d'une pierre gravée le nom de *Marius* (*Fulvi. Ursf. imag. n°.* 38.). C'est avec tout aussi peu de fondement qu'on a assigné le même nom aux têtes du palais Barberini & de la villa Ludovisi, ainsi qu'à une statue de la villa Negroni, morceaux qui se trouvent cités, comme des preuves incontestables, dans les explications du cabinet du capitole ».

« Des ouvrages de l'art (*Ibid. liv. VI. c.* 6.) encore plus glorieux, seroient les fameux *trophées de Marius*, si l'on ne vouloit pas rejetter la validité d'une inscription qui se trouvoit au-dessous, avant qu'ils eussent été enlevés de l'endroit où ils étoient pour être transportés dans le capitole (*Gruter. Inscript. p.* 1022. *n°.* 1. *Fabret. Column. Traj. p.* 108.). L'inscription dont je viens de parler, indiquoit qu'un affranchi, dont le nom presque effacé étoit difficile à déchiffrer, avoit fait élever ce monument à Domitien. Ce sont des ouvrages qu'il faut considérer comme des trophées de la guerre contre les daces. Domitien, qui se tira assez mal de cette guerre, dans laquelle ces mêmes daces, sous la conduite de Décéballe leur roi, remportèrent plusieurs victoires contre ses généraux, ne laissa pas de s'en glorifier & de vouloir qu'on lui décernât le triomphe. Xiphilin nous apprend, d'après Dion Cassius, qu'on lui érigea tant de monumens, que le monde se trouva rempli de ses statues & de ses bustes en or & en argent (*Domit. p.* 217.). Il est vrai qu'il y a eu des auteurs qui ont cru que ces trophées avoient été élevées à l'honneur d'Auguste ; ils ont pré-



tendu en tirer la preuve du lieu même où ils étoient placés. C'étoit un château d'eau des aqueducs Juliens, construits par Agrippa; c'est-à-dire, un réservoir d'où l'eau *Julia* étoit distribuée dans les différens endroits de la ville : on sait d'ailleurs qu'Agrippa aimoit à décorer d'ouvrages de l'art les édifices de cette nature qu'il élevoit à Rome (*Plin. l. XXXVI. c.* 24. §. 9.). Mais en supposant que ces aqueducs aient été réparés par Domitien, conjecture qui n'est pas détruite par le silence de Frontinus, la vraisemblance en faveur de mon opinion devient plus grande, lorsque je donne ces trophées pour des ouvrages de cet empereur. Je m'y trouve confirmé par la comparaison que j'ai faite de ces trophées avec d'autres morceaux du même genre, découverts à la villa Barberini de Castel-Gandolfo, & incrustés dans le mur, c'est-à-dire, dans l'endroit où se trouvoit la fameuse maison de campagne de Domitien, & par la ressemblance parfaite du travail & du style de ces différens ouvrages ».

MARMARITE, nom donné à une légion, mais dont on ignore l'origine; la Notice ne nous l'apprend point. Cette légion auroit-elle été originairement levée dans la Libye-*Marmarique*, & en auroit elle pris son nom, quoique ses recrues ne se fissent pas toujours dans le lieu de son origine?

MARMAX, un des amans d'Hippodamie, qui fut tué par Œnomaüs, père de cette princesse. Il donna son nom à un fleuve de l'Elide.

MARMORARII, carriers qui exploitoient les marbres.

MARMORATUM, espèce de stuc ou de ciment fait avec du marbre pilé. On en faisoit des enduits sur les terrasses & sur les murs.

MARMORIBUS, *a*. Gruter (593. 7. & 25. 12.) a publié des inscriptions sur lesquelles on lit les noms de deux officiers des Césars, dont l'un est appellé *A MARMORIBUS*, & l'autre *AB MARMORIBUS MAGISTER*. Ils avoient sans doute l'inspection sur les marbres du palais & sur leur emploi.

MARNAS, dieu des syriens. Dans Lampridius, Alexandre Sévère s'écrie : *O Marna!* ô Jupiter! ô dieux immortels! car il faut lire avec Saumaise *ô Marna!* & non point *ô numina!* Ce commentateur a fait la correction d'après un manuscrit de la bibliothèque palatine. Un empereur syrien, dit-il, invoque un dieu de Syrie. Saint Jérôme, dans la vie de S. Sérapion & dans sa lettre à Læta, parle de *Marnas*. Sous ce nom, les habitans de Gaza adoroient le Jupiter de Crète. *Marnas* en syrien, signifie *seigneur des hommes*.

MARNE. Les anciens avoient connu & recommandé l'usage de la *marne*. Pline en attribue la première idée aux gaulois & aux bretons (*Hist. nat. lib. XVII. cap.* 6.) Columelle parle aussi de cet usage ancien. On ne peut donc douter de l'utilité de la *marne* pour fertiliser les terres.

MARON, un des grands capitaines qui signalèrent le plus leur courage au combat des Thermopyles. Après sa mort, on lui dédia un temple comme à un dieu, dit Pausanias.

MARON, compagnon d'Osiris : c'est le même que Bacchus. Il donna son nom à la ville de *Maronée* en Thrace, qui devint fameuse par ses bons vins : de là vient que le vin *maronéen* est appellé par Tibule *Maroneus Bacchus*.

MARONÉE, en Thrace. ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ & ΜΑΡΩΝΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un homme nud, debout, tenant un raisin & deux javelots.

Un raisin.

Un cheval entier ou à mi-corps.

Un chien.

Une feuille.

Une diote.

Cette ville a fait aussi frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, d'Hadrien, de Commode, d'Alexandre Sévère, de Maximin, d'Antonin, de Domna.

MARPESSE, fille d'Evenus, roi d'Eolie, fut enlevée par Idas, fils d'Apharée, sur le char de Neptune, dans le tems qu'Apollon la recherchoit en mariage. Evenus, irrité de cet enlèvement, poursuivit le ravisseur, & n'ayant pu l'atteindre, se précipita de désespoir dans le fleuve Lycormas, auquel il donna son nom. Mais Apollon se rendit maître de la personne de *Marpesse*, qu'Idas avoit emmenée à Messene. Celui-ci en porta ses plaintes à Jupiter, qui remit à *Marpesse* le choix de l'un des deux rivaux : elle décida en faveur d'Idas, dans la crainte qu'Apollon, déjà connu par l'inconstance de ses amours, ne la quittât, lorsque sa beauté seroit effacée par l'âge. *Voyez* IDAS.

MARQUES. Il est constant que les romains

marquoient leurs esclaves sur différentes parties du corps : les preuves de cet usage sont rares sur les monumens ; mais les historiens nous en ont conservé des témoignages qui ne laissent aucun doute. Nonius cite ce vers de Nœvius.

Signari oportet frontem calidâ forcipe.

Le front des esclaves doit être marqué par un fer chaud.

Plaute, (*Casina*, *act.* 2. *sc.* 6.), appelle un esclave, qui avoit cette marque, *servus litteratus*, un *esclave lettré* ; ce jeu de mots, assez médiocre en lui-même, sert toujours de preuve au fait dont il s'agit.

Pline (*lib. XVIII. c.* 3.) dit plus simplement, & contre son ordinaire, *inscripti vultus*, marqués au visage.

Ausone, (*Epigr.* 5.), en parlant d'un scribe ou d'un copiste qui avoit pris la fuite, dit :

Ergò notas scripto tolerasti, Pergame, vultu,

Et quas neglexit dextera frons patitur.

Vous avez donc mieux aimé, Pergame, que l'on gravât sur votre front quelques lettres, que d'en écrire.

Ce passage prouve que tous les esclaves n'avoient pas généralement ces caractères imprimés ; mais qu'on étoit attentif à les appliquer pour les punir, quand ils avoient fait quelque faute. Aussi Valère-Maxime dit (*lib. VI. cap.* 8. *art.* 1.) positivement qu'on imprimoit avec le fer chaud des caractères ineffaçables sur le visage des esclaves qui méritoient la prison, ou qui avoient fui. *Voyez* FUGITIFS & F.

Les ouvriers employés à la fabrique des armes, *fabricenses*, étoient marqués au bras. (*Cod. Theodos. lib. X. tit.* 22.). Il est probable qu'on ne doit entendre ce passage qu'à l'égard des esclaves employés à ces travaux : cependant les soldats, selon Aëtius, (*lib. VIII. c.* 12.), portoient les mêmes *marques* dans le Bas-Empire.

Ce procédé, bien capable de dégrader & d'avilir les troupes, peut être mis au nombre de ceux qui ont rendu les troupes romaines si foibles & si peu courageuses, dans ces tems rapprochés de notre siècle.

Un croissant gravé sur le front d'un enfant, sur un verre antique, pourroit être la *marque* d'un vœu ou d'une consécration, soit à la lune, soit au dieu Lunus. Le poëte Prudence autorise ce soupçon ; il nous apprend que ceux qui se consacroient à certaines divinités, se stigmatisoient avec des aiguilles ardentes. Περὶ Στεφ. *hymn.* 14. *v.* 1076.

Ils font rougir de petites pointes ou des aiguilles fines, & se *marquent* sur différentes parties du corps, & la partie *marquée* est celle qu'ils disent avoir consacrée à la divinité.

Les anciens mettoient quelquefois plusieurs *marques* sur le même animal. Tel est le cheval, qui est gravé sur une agathe onyx de Stosch. Il a sur la cuisse de derrière, hors du montoir, une *marque* qui ressemble à une palme ; c'est ainsi qu'on en voit une à un cheval dessiné sur un verre antique de Buonarroti. Le cheval de Stosch en porte sur l'épaule, hors du montoir, une seconde qui a la forme d'un cercle, ou peut-être du ϙ, *koph*.

On *marquoit* aussi les bœufs de la même manière. Car on trouve dans la collection du même baron de Stosch, un bœuf *marqué* d'un ϙ, *koph*, sur la cuisse de derrière, hors du montoir, & d'un E sur l'épaule du même côté.

Anacréon parle dans son ode 55[e]. de ces *marques* imprimées sur la cuisse des animaux.

MARS. La théologie des égyptiens étoit fondée sur l'astronomie & sur l'astrologie ; c'est-à-dire, sur l'observation des astres & sur leurs prétendues influences. L'aspect trouble & rougeâtre de *Mars* lui fit attribuer la propriété de dessécher, & par une suite nécessaire dans la zone torride, celle de faire mourir. De-là vint que le dieu *Mars* eut le département de la guerre & des combats.

Les égyptiens donnoient à cette planète le nom mythologique d'étoile d'Hercule, de l'Hercule des orientaux. *Artès* ou *Ertosi* fut son nom relatif à ses influences. On fit présider *Mars* au mois qui commençoit l'année des syriens, des perses, &c. ; & de même que ce mois, le dieu *Mars* & la planète de *Mars* présidèrent au renouvellement annuel de la nature, à la régénération annuelle des plantes, des animaux, &c.

Les grecs firent deux êtres mythologiques du *Mars* des égyptiens : Hercule, symbole à la fois du soleil & de *Mars*, présidoit au renouvellement de l'année ; & *Mars*, la divinité des combats, eût Bellone pour conductrice de son char, & pour compagnes ses enfans, la Terreur & la Crainte.

MARS, le dieu des batailles, des combats & des querelles, étoit, selon Homère, & tous les poëtes grecs, fils de Jupiter & de Junon. Ce n'est que chez les poëtes latins, qu'on lit que Junon, piquée de ce que Jupiter avoit mis au monde Minerve, sans sa participation, avoit voulu, à son tour, concevoir & engendrer, sans le concours d'un mâle. La déesse Flore lui montra une fleur qui croissoit dans les champs d'Olène, & dont le seul attouchement produisoit

cet admirable effet, & elle devint mère de *Mars*. Junon fit élever le jeune *Mars* par Priape, de qui il apprit la danse & les autres exercices du corps, comme les préludes de la guerre. C'est pour cela, dit Lucien, qu'en Bythinie, on offroit à Priape la dîme des dépouilles qui étoient consacrées au dieu *Mars*.

Les principales aventures de *Mars* sont le jugement qu'il subit dans le conseil des douze dieux pour la mort d'Allyrothius; la mort de son fils Ascalaphus, qu'il voulut venger contre l'ordre de Jupiter, la blessure qu'il reçut de Diomède; son combat contre Minerve, & son adultère avec Vénus.

Mars ayant appris qu'Allyrothius, fils de Neptune, avoit fait violence à Alcippe, vengea sa fille, en tuant l'auteur du crime. Neptune, désespéré de la mort de son fils, fit appeller *Mars* en jugement devant les douze grands dieux du ciel, qui l'obligèrent de défendre sa cause. *Mars* se défendit si bien, qu'il fut absous.

Ascalaphus, fils de *Mars*, qui commandoit les béotiens au siège de Troye, ayant été tué, le dieu en fut si pénétré de douleur, que, sans craindre le ressentiment de Jupiter, qui avoit défendu aux dieux de prendre parti pour ou contre les troyens, « il ordonne à la Fureur & à la » Fuite, dit Homère, d'atteler son char, & » prend ses armes éclatantes. Il alloit, dans ce » moment, allumer dans l'esprit de Jupiter une » colère bien plus furieuse, si la déesse Minerve » n'eût couru sur-le-champ après lui. Elle lui » arracha son casque, son bouclier, sa pique, » & d'un ton plein d'aigreur, elle lui dit: Fu» rieux & insensé que vous êtes, ne conservez» vous donc plus aucun respect pour le maître » des dieux, & avez-vous oublié sa défense? » Retenez le ressentiment que vous inspire la » mort de votre fils: de plus braves que lui » ont déjà mordu la poussière, ou la mordront » bientôt. Est-il possible, dans les sanglans com» bats, de sauver de la mort tous les fils des » mortels? En finissant ces mots, elle ramena » *Mars*, & le fit asseoir, malgré sa fureur ».

Mars ayant pris parti pour les troyens, contre la parole qu'il avoit donnée à Minerve; cette déesse excite Diomède à aller combattre contre le dieu même des combats. Ne craignez, lui dit-elle, ni le dieu *Mars*, ni aucun des immortels; poussez vos chevaux droit à lui, & frappez-le de près, sans respecter ce furieux, cette peste publique qui fait tant de maux à tous les mortels. *Mars* n'eut pas plutôt apperçu Diomède, qu'il marcha contre lui, & lui alongea un grand coup de pique, que la déesse eut soin de détourner. Diomède, à son tour, lui porte un aussi grand coup: Minerve conduit la pique, & la fait entrer bien avant au-dessous des côtes; elle fait une cruelle blessure au dieu, & déchire son beau corps. *Mars*, en la retirant, jette un cri épouvantable, & tel que celui d'une armée qui marche pour charger l'ennemi. Il s'élève aussi-tôt vers l'Olympe, au milieu d'un tourbillon de poussière; & le cœur serré de douleur & de tristesse, il montre à Jupiter le sang immortel qui coule de sa blessure, lui porte ses plaintes contre Diomède & contre Minerve, qui l'a enhardi à ce combat « Jupiter le regardant avec des yeux » de colère: Inconstant, perfide, lui dit-il; de » tous les dieux de l'Olympe, tu m'es le plus » odieux: tu ne prends jamais plaisir qu'à la dis» corde, à la guerre & aux combats.... Ce» pendant, parce que *Mars* est son fils, il or» donne au médecin des dieux de le guérir. Péon » met sur sa blessure un baume exquis, qui le » guérit sans peine; car, dans un dieu, il n'y » a rien qui soit mortel ».

Homère (*au* 8e. *livre de l'Odyssée*) fait chanter, devant Ulysse, par un chantre divin, les amours de *Mars* & de Vénus. Le dieu avoit eu une première fois les faveurs de la déesse, dans le palais même de Vulcain. Le soleil, qui le vit, en alla d'abord avertir le mari qui, outré de l'offense & avide de vengeance, se mit à forger des liens indissolubles pour arrêter les coupables. Il tendit ces liens autour du lit, & les disposa de manière que, par un secret merveilleux, ils devoient envelopper les deux amans, dès qu'ils seroient couchés. Ils ressembloient à des toiles d'araignée; mais ils étoient d'une si grande finesse, qu'ils ne pouvoient être apperçus d'aucun homme, non pas même d'un dieu. Quand le piège fut tendu, Vulcain fit semblant d'aller à Lemnos: les amans en furent informés, & ne tardèrent pas à se voir. Le soleil, qui faisoit sentinelle pour le mari, l'avertit du succès de ses pièges. Vulcain, à cette vue, est saisi de fureur, & se met à crier avec tant de force, qu'il assemble tous les dieux de l'Olympe. La plupart rient de l'aventure, & les moins sévères témoignent qu'ils ne seroient pas fâchés d'être découverts à ce prix. Neptune est le seul qui ne rit point; mais cependant il prie instamment Vulcain de délier *Mars*, en lui promettant de sa part une entière satisfaction: Vulcain, à la prière de Neptune, & sous sa caution, défait ces merveilleux liens. Les captifs, mis en liberté, s'envolent aussi-tôt; l'un dans la Thrace; l'autre à Paphos.

Mars, comme dieu de la guerre, étoit toujours accompagné de la victoire & de la terreur. Il n'étoit cependant pas toujours invincible. *Voy.* ALOÏDES.

Les poëtes racontent que Vénus rendit *Mars* père de la Terreur & de la Crainte, Φόβος & Δεῖμος, deux fils, selon le genre grec, & de l'Harmonie (*Théogon.* 734. 937.) appellée aussi Hermione,

qui épousa Cadmus. *Mars* eut encore de Rhéa, Romulus & Rémus, Evadné de Thébé, fille d'Asopus, & il fut aussi père de Cycnus tué par Hercule. Bellone étoit sa sœur. Les anciens habitans de l'Italie donnoient à *Mars* pour épouse Nérêine. (*Plaut. Trucul. act. 2. sc. 6. Aul. Gell. l. 13. cap. 22.*).

Les anciens romains, dit Varron, adoroient *Mars* sous la figure d'une pique, avant qu'ils eussent appris à donner une forme humaine à leurs dieux. Chez les scythes, c'étoit une épée qui figuroit *Mars*.

Il ne paroît pas que le culte de *Mars* ait été fort répandu dans la Grèce; car Pausanias, qui fait mention de tous les temples des dieux & de toutes les statues qu'ils avoient dans la Grèce, ne parle d'aucun temple de *Mars*, mais seulement de deux ou trois de ses statues. C'est chez les romains principalement qu'il faut chercher le culte de ce dieu, parce qu'il n'y a point de lieu où il ait été tant honoré qu'à Rome. Les romains regardoient ce dieu comme le père de Romulus & le protecteur de leur empire. Parmi les temples qu'il eut à Rome, celui qu'Auguste lui bâtit après la bataille de Philippes, sous le nom de *Mars* le Vengeur, étoit des plus célèbres. Vitruve dit qu'ordinairement les temples de *Mars* étoient hors des murs, afin qu'il n'y ait point de dissention entre le peuple, & qu'il soit là comme un rempart pour délivrer les murs des périls de la guerre. Mais cet usage n'étoit pas suivi par-tout, puisqu'à Halycarnasse, selon le même Vitruve, le temple de *Mars*, dont la statue étoit colossale, étoit situé au milieu de la forteresse. Les saliens, prêtres de *Mars*, formoient à Rome un collège sacerdotal très-considérable. *Voyez* SALIENS.

On immoloit à *Mars* le taureau, le verrat & le bélier : quelques-uns lui immoloient des chevaux. Les lusitaniens lui offroient en sacrifice des boucs & des chevaux, & même leurs ennemis captifs. Les cariens lui sacrifioient des chiens, & les scythes des ânes. Les saracores, dit Elien, lui sacrifioient les ânes les plus gras qu'ils pouvoient trouver. Les lacédémoniens tenoient sa statue liée & garottée, afin que le dieu ne les abandonnât pas dans les guerres qu'ils auroient à soutenir.

Les jours célèbres à Rome pour le culte de *Mars* étoient le 4 des ides de mai, ou le 12 de mai, & le 1er août. On célébroit des jeux & des combats en son honneur. Les seconds jeux de *Mars* furent établis en mémoire de la dédicace de son temple, qui se fit ce jour-là. Ces jeux consistoient en courses de chevaux & en combats contre des bêtes. Dion rapporte (*lib. LVI.*) que dans une de ces fêtes Germanicus tua dans le cirque deux cents lions.

Les pierres gravées & la belle statue de *Mars* de la villa Ludovisi à Rome, où il paroît tel que l'a décrit Lucien, nous représentent *Mars* jeune, sans barbe & en repos. On connoît cependant quelques pierres en petit nombre où *Mars* paroît avec de la barbe, ainsi que sur une médaille de Syracuse (*Beger. Thes. Brand. I. pag. 181.*).

Casanova a soutenu qu'on ne voyoit jamais sur les médailles les *Mars* avec de la barbe. Les médailles des lucaniens, de Métaponte, de Petelinum, des Bruttiens, des familles romaines avec MARS. VLTOR. & ADSERTOR, prouvent le contraire.

Sur le bas-relief du palais Albani, publié par Winckelmann (nº. 28 de ses *Monumenti inediti*), on voit *Mars* représenté jeune & sans barbe.

Mars porte le foudre dans Sophocle (*Oed. Tyr. v. 477.*), dans Pline (*lib. X. c. 2.*), & sur une pâte antique du cabinet de Stosch, où il est représenté foudroyant les titans. On la voit au nº. 4 des *Monumenti inediti*.

Eschyle (*Agam. v. 651.*) donne à *Mars* un fouet pour arme.

On le voit, surpris avec Vénus par Vulcain, sur deux bas-reliefs publiés par Winckelmann, sous les nos. 27 & 28 de ses *Monumenti inediti*.

Les dames romaines sacrifioient un coq à ce dieu le premier jour du mois qui porte son nom.

Mars porte plusieurs surnoms, qui sont la plupart relatifs aux armes ; tels sont : *Armiger*, Ὁπλοφορος, Ὁπλοχαρὴς, tous trois synonymes de *belliqueux* ; Ἀλλοπροσαλλος, ou inconstant, formé d'αλλος, *autre*, de προ, *pour*, & de αλλος, *autre*, qui va de l'un à l'autre ; *Bisultor*, qui accorde deux victoires, surnom donné par Auguste lorsque les Parthes lui rendirent les aigles des légions de Crassus (*Ovid. Fast. 5. 595.*) :

Rite deo templumque datum, nomenque Bisultor.

Britovius (Voyez ce mot.) ; *Commun*, parce qu'il favorise souvent l'un & l'autre parti ; *Camulus* (Voyez ce mot.) ; *Enyalius* (Voyez ce mot.) ; *Gradivus* (Voyez ce mot.) ; *Hesus*, *Hippius*, *Mamers* ou *Mamercus*, *Marspiter*, *Olloudius*, *Quirinus*, *Salisubsalus*, *Secutor*, *Silvanus* (Voyez ces mots.)

Mars fut encore appellé *Thracius*, de la contrée où sa divinité étoit en grande vénération.

Mars ultor. Voyez ce mot.

On trouve un surnom particulier de *Mars* dans deux inscriptions découvertes près de Gubbio, en 1781. Elles ont appartenu à un petit temple qui y avoit été élevé à *Mars Cyprius*. M. l'abbé Raughiasci les a publiées & expliquées en 1784. Voici ces inscriptions :

MARTI. CYPRIO.
....I..AVOLENUS. APULUS. SIGNUM
MARMOREUM. EX. VOTO. POSUIT. ET
AEDEM VETUSTATE. CONlapfam,
REFECIT. ADJECTO. PRANAO. ET compluVIO.
(*Selon la conjecture de l'éditeur.*)

La feconde infcription eft fur la bafe d'une ftatue de marbre, qui repréfente une divinité vêtue en militaire. Voici cette infcription :

L. JAVOLENUS. APOLUS
VOTUM. SOLVIT. L. M.

MARS nud, avec un cafque, & marchant, fe voit fur les médailles des *Bruttii*.

MARS. Ce mois étoit autrefois le premier chez les romains. Quoiqu'il eut pris fon nom du dieu *Mars*, il étoit fous la protection de Minerve. Les calendes de ce mois étoient remarquables, parce que c'étoit le premier jour de l'année auquel on pratiquoit plufieurs cérémonies. On allumoit du feu nouveau fur l'autel de Vefta. *Voyez* VESTA. On ôtoit, dit Ovide, les vieilles branches de laurier & les vieilles couronnes, tant de la porte du roi des facrifices, que des maifons des flamines & des haches des confuls, & l'on en mettoit de nouvelles. En ce jour on célébroit les Matronales & la fête des boucliers facrés. *Voyez* ANCILIES. Le 6, c'étoit les fêtes de Vefta; le 14, les Equiries; le 15, la fête d'*Anna Perenna*; le 17, les Libérales ou Bacchanales; le 19, la grande fête de Minerve, appellée les *Quinquatries*, qui duroit cinq jours; le 25, les Hilaries. On trouve ce mois perfonnifié fous la figure d'un homme vêtu d'une peau de louve, parce que la louve étoit confacrée au dieu *Mars*. « Il eft aifé, dit Aufone, » de reconnoître ce mois par la peau de louve » dont il eft ceint. Il s'appelle *Mars*, & c'eft » *Mars* qui lui a donné fa dépouille. Le bouc » pétulant, l'hirondelle qui gazouille, le vaiffeau » plein de lait, l'herbe verdoyante, tout cela » marque le printemps, qui commence au mois » de *Mars* ». Ce font les fymboles qui accompagnent la figure de ce mois.

MARSAL (Chauffée de). *V.* BRIQUETAGE.

MARSEILLE, dans les Gaules. ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires font :

Un lion pofé ou marchant.

Un aigle éployé.

Un taureau frappant de la corne.

Un trépied.

Un cerf.

Pour les médailles de fon port, *V.* LACYDON.

MARSES (les) habitoient l'Italie, près du lac Fucin. Les uns les faifoient venir d'Afie avec Marfyas, qu'Apollon vainquit; d'autres les faifoient defcendre d'un fils d'Ulyffe & de Circé. On croyoit qu'ils ne craignoient point les morfures des ferpens, qu'ils favoient s'en garantir avec certaines herbes, & que par leurs enchantemens ils les faifoient crever fans les toucher (*Lucilius apud Nonium* 3. 69.).

MARSPITER, nom de Mars, compofé de *Mars* & de *Pater*, comme le furnom *Diefpiter*.

MARSYAS, fils d'Hyagnis, étoit un habile joueur de flûte de la ville de Célène en Phrygie : il joignoit, dit Diodore, à beaucoup d'efprit & d'induftrie, une fageffe & une chafteté à toute épreuve. Son génie parut fur-tout dans l'invention de la flûte, où il fut raffembler tous les fons qui auparavant fe trouvoient partagés entre les divers tuyaux des chalumeaux. Il eut un attachement fingulier pour Cybèle, & fut le fidèle compagnon des courfes de cette déeffe. Etant arrivé à Nife féjour de Bacchus, il y rencontra Apollon qui étoit tout fier de fes nouvelles découvertes fur la lyre. *Marfyas* eut la hardieffe de faire au dieu un défi qui fut accepté, à condition que le vainqueur feroit à l'autre le traitement qu'il voudroit. Les nifééns furent pris pour juges de cette difpute : ce ne fut pas fans peine & fans péril d'être vaincu, qu'Appollon l'emporta fur fon concurrent. Indigné d'une telle réfiftance, on dit qu'il attacha *Marfyas* à un arbre, & l'écorcha tout vif. Mais, quand la chaleur du reffentiment fut paffée, fe repentant de fa barbarie, il rompit les cordes de fa lyre, & la dépofa avec fes flûtes dans un antre de Bacchus, à qui il confacra fes inftrumens. C'eft ce qui eft repréfenté dans plufieurs monumens où l'on voit Apollon & l'infortuné *Marfyas*. Mais entre les deux figures, on voit un jeune homme qui fléchit un genou devant Apollon : Hygin dit que c'eft Olympus difciple de *Marfyas* qui demande à Apollon le corps de fon maître, pour lui rendre le devoir des funérailles, il ajoute qu'il l'obtint. Les faunes, les fatyres des forêts voifines, Olympe, les nymphes & les bergers de la campagne, tous verférent des pleurs à cette mort. La terre, dit

Ovide, reçut toutes les larmes dans son sein, & l'on en vit sortir ce fleuve rapide qui fut nommé *Marsyas*. Il y a des figures de *Marsyas* qui le représentent avec des oreilles de faune ou de satyre, une queue de silène, & des pieds de bouc : aussi y a-t-il des auteurs qui le mettent au rang des satyres.

Voici l'explication que donne de cette fable M. Rabaud de S. Etienne.

« Les roseaux qui croissent sur les bords du fleuve *Marsyas*, & qui servoient à composer la flute antique, ont été vaincus par la *lyre d'Apollon ;* la brillante poésie de ces peuples s'empare de cet évènement ; elle en compose une histoire touchante : *Marsyas* vaincu est changé en fleuve ; *l'écorce de pin* qui croissoit sur ses bords, & où sa flûte étoit suspendue, est enlevée ; ou *Marsyas* est écorché. Le peuple ignorant, qui se plaisoit encore à ces rustiques sons, est puni sous le nom de *Midas ;* & les roseaux même de ses bords servent à publier sa honte. Mais Appollon se repentit de sa cruauté ; de douleur il brisa sa lyre ; & la flûte lui fut désormais en horreur. Les Muses cependant retrouvèrent cette lyre brisée ; Linus, Orphée, Tamyris y ajoutèrent successivement les trois cordes qui la composent ; &, déposée dans l'antre de Bacchus, elle servit désormais à chanter ses travaux & à célébrer ses victoires ».

« Athénée & Pausanias, lui attribuent l'invention de la flûte ; selon d'autres il la reçut de Minerve. On lit dans Plutarque qu'il imagina le bandeau de cuir appelé *Phorbeion*, dont les joueurs de flûte se servirent depuis, tant pour diriger tout le soufle vers l'embouchure de l'instrument ; que pour sauver la difformité causée par l'enflure des joues. Pline nous dit qu'il inventa la double flûte, ainsi que le mode phrygien, & qu'il enrichit la musique de plusieurs autres découvertes ; il composa les airs qu'on chantoit aux fêtes de Cybèle ; & lorsque les gaulois tentèrent de s'emparer de la Phrygie, il dissipa leur armée au bruit de son instrument. *Marsyas* osa défier Apollon, & il fut cruellement puni de sa témérité.

Nous ferons avec les éditeurs des *pierres gravées du Palais Royal*, une reflexion utile aux artistes modernes sur le supplice de ce satyre. Persuadés qu'il n'étoit pas convenable de faire un bourreau d'un dieu, la plupart des artistes anciens ont pris sagement le parti de charger un scythe de cette exécution dégoutante & barbare. Dans un tableau *d'Herculanum*, où ce sujet est traité, on voit un homme debout qui semble attendre les ordres du dieu. Sur une médaille d'Antonin, publiée par M. Pellerin (*Peuples & villes*, *t. III. pl.* 132. *n°.* 7.) Apollon ayant sa lyre à la main est assis en face de *Marsyas* déjà attaché à un arbre, pendant qu'un jeune homme le genou à terre, paroit aiguiser un couteau. Il existe à la vérité dans la galerie Gustinienne une statue d'Apollon, représenté tenant d'une main un couteau, & portant de l'autre la peau d'un homme écorché ; mais si l'artiste a osé charger le dieu lui-même d'une exécution si barbare, il n'a eu garde du moins de choisir l'instant de l'exécution. Outre ces trois monumens, il en est encore de très-remarquables, tels que la statue de *Marsyas*, de la galerie de Florence, une autre publiée dans le recueil de Maffei, & plusieurs pierres gravées dont la plupart sont des jaspes rouges ainsi que celle du Palais-royal, ce qui vient à l'appui de la remarque que nous avons faite sur l'attention des graveurs anciens à choisir des pierres dont la couleur fût analogue au sujet ».

« Le *Rémouleur,* en italien *Arrotino* (V. ce mot.) ou *Rotatore*, de la galerie de Florence, n'est autre chose que le scythe qui se dispose à écorcher *Marsyas* ».

Les représentations de *Marsyas* décoroient plusieurs édifices antiques. Il y avoit dans la citadelle d'Athènes une statue de Minerve, qui châtioit le satyre *Marsyas*, pour s'être approprié les flûtes que la déesse avoit rejettées avec mépris. On voyoit à Mantinée, dans le temple de Latone, un *Marsyas* jouant de la double flute ; & il n'avoit point été oublié dans le beau tableau de Polygnote, qui représentoit la descente d'Ulysse aux enfers. Servius témoigne que les villes libres avoient, dans la place publique, une statue de *Marsyas*, qui étoit comme un symbole de leur liberté, à cause de la liaison intime de *Marsyas*, pris pour Silène, avec Bacchus, connu des romains sous le nom de *Liber*. Il y avoit à Rome, dans le *forum*, une de ces statues, avec un tribunal dressé tout auprès, où l'on rendoit la justice. Les avocats qui gagnoient leur cause, avoient soin de couronner cette statue de *Marsyas*, comme pour le remercier du succès de leur éloquence, & pour se le rendre favorable, en qualité d'excellent joueur de flûte ; car on sait combien le son de cet instrument & des autres influoit alors dans la déclamation, & combien il étoit capable d'animer les orateurs & les acteurs. Enfin, on voyoit à Rome, dans le temple de la Concorde, un *Marsyas* garotté, peint de la main de Zeuxis. (*D. J.*)

On voit sur un bas-relief de la villa Borghèse *Marsyas* lié à un arbre, & près de subir la punition qu'Apollon lui avoit imposée (*Monum. inediti.*).

On trouve encore ce sujet sur la base triangulaire d'un candélabre nouvellement déterré à Otricoli, & enfin sur une patère étrusque, publiée par M. Guattani dans son *Journal d'Antiquités*, année 1785. Sur cette dernière, *Marsyas* est

attaché à un arbre, près de lui, debout, est le scythe tenant un couteau, ayant de longues chausses, boutonnées sur le devant de la jambe. Le troisième personnage est Olympus, affligé de n'avoir pu obtenir la grace de son maître.

MARTEA. Voyez HÉRÈS.

MARTEAU. Pline en attribue l'invention à Cinyra, fille d'Agriope.

Cet instrument annonce sur les médailles consulaires la puissance des triumvirs monétaires. Il étoit le symbole de Vulcain, & ce dieu en porte un singulier sur les monumens étrusques. Le manche est d'une longueur extraordinaire, & la tête est renflée des deux côtés au point de le confondre presque avec une bipenne, ou hache à deux tranchans.

MARTÉSIEN, milice de l'empire romain. La notice de l'empire d'Occident nous apprend que les *martésiens* étoient sur la frontière de l'empire, vers Mayence, & aux ordres de celui qui commandoit à Mayence. Ils étoient chargés de défendre les bords du Rhin.

MARTIA. Junon avoit à Rome un temple, sous le nom de *Juno Martia*, Junon, mère de Mars.

MARTIALIS. Junon porte ce surnom sur des médailles impériales, où elle tient des tenailles. On lui voit le même attribut sur un autel étrusque de la villa Borghèse, publié sous le n°. 15 des *Monumenti inediti* de Winckelmann. Cet antiquaire pense qu'on a voulu par ce symbole des *tenailles* lui faire honneur de l'invention de l'ordre de bataille du même nom, comme on le faisoit de l'invention de la phalange au dieu Pan (*Polyæn. Stratag. lib. I. c. 2.*).

MARTIAUX (Jeux), *ludi martiales*. Ils furent appellés *martiaux*, comme les jeux institués en l'honneur d'Apollon furent appellés *apollinaires*. Les romains les célébrèrent d'abord dans le cirque le 13 de mai, & dans la suite le premier d'août, parce que c'étoit le jour auquel on avoit dédié le temple de Mars. On faisoit dans ces jeux des courses à cheval & des combats d'hommes contre les bêtes, deux choses qui s'accordoient à merveille avec la fête du dieu de la guerre. *Voyez* JEUX. (*D. J.*)

MARTINIEN, tyran sous Constantin.

M. MARTINIANUS AUGUSTUS.

O. en or.

On ne connoît en argent que celle que Strada a rapportée, & qui paroît être fausse.

RRR. en P. B.

MARTIOBARBULE, s. m. nom d'une arme des anciens romains, *martiobarbulus*. C'est ainsi qu'on lit dans Végèce (*l. I. c. 17.*) & dans Modestus, & non pas *manobarbulus*, comme a dit Hoffmann à ce mot & au mot *plumbata*. Le *martiobarbule* étoit une plombée. Turnèbe, dans ses *Adversaria* (*l. XXIV. c. 12.*), dit que le nom de *martiobarbule* vient de *martius*, martial, & de *barbulus*, barbeau, nom d'un poisson, & que les soldats avoient ainsi nommé cette arme par raillerie, comme s'ils avoient voulu dire que c'étoit un barbeau de Mars ou de guerre, & non pas un barbeau à manger & à servir à table. D'autres la nomment *martiobule*, comme qui diroit *marteus barbulus*. Le moine Godefroi, dans ses Annales, l'appelle simplement *barbolus*, barbole; & barbole signifie une coignée, une hache. Martinus croit qu'on le nommoit ainsi à cause du long fer dont cet instrument étoit armé par un bout; & que, par comparaison à la barbe, on le nommoit *barbulus*, comme qui diroit *marteau barbu*, parce que d'un côté il avoit un fer, comme nous l'avons dit; de l'autre côté, que nous appellons *la tête*, on pouvoit s'en servir comme d'un marteau, de même que la tête de nos haches peut encore servir, & sert effectivement, quelquefois à cogner comme un marteau. Le vieux traducteur de Végèce dit *martiobarbulin* au lieu de *martiobarbule*. « Encore mais aux jouvanceaux doit » être baillée pour enseignemens & expérience » l'exercitation des plombées, que les anciens » appelloient *martiobarbulins*, &c. » *Voyez* le reste à l'article suivant.

MARTIOBARBULE, s. m. nom de milice ou de soldat armé d'un martiobarbule, *martiobarbulus*. On donna ce nom à deux légions d'Illyrie, qui faisoient un corps de douze mille hommes. L'ancien traducteur de Végèce (*l. I. c. 17.*) dit *martiobarbu*. « En Illyrique, autrement dit Esclavonie, Japieça avoit deux légions, lesquelles » avoient six mille hommes de guerre, dont pour » cause que iceux saigement & vigoureusement » usoient des susdits javelots & dards, étoient » appellés *martiobarbuts*: aussi appert que longtemps depuis, toutes guerres & batailles ont » été noblement faites par iceux & mises en exécution jusques ad ce que Dioclétian & Maximian lorsqu'ils parvinrent à l'empire, pour » mérite des vertus d'iceux *martiobarbuz*, ils les » auroient estimés dignes d'être appellés *joviares* » & *herculians*, & lesquels, comme certains auteurs témoignent, ils préféroient pardevant » ceux de toutes les légions. Or est qu'ils avoient » accoutumés porter cinq martiobarbulins inserez » & mis dedans leurs escus, lesquels dès lorsque » lesdits compagnons de guerre gettoient à temps » opportuns, étant ainsi munis d'escus & pavois, » sembloient à-peu-près en suivre l'office des » sagittaires & archiers, pour autant que les » adversaires

» adversaires avec leurs chevaux étoient playez » & navrez par iceulx, devant que possible fut » parvenir à combattre non-seulement main à » main, mais aussi aux coups desdits missiles, » javelots & dards ».

On trouve aussi que cette arme s'est nommée *mattium*, au lieu de *martiobarbule*; & de ce nom *mattium*, ceux qui la portoient & qui s'en servoient s'appellèrent *mattiaires*. *Voyez* du Cange, Gloss. au mot *Mattium*.

MARTIUS, surnom de Jupiter, père de Mars.

MARTYRS (Ère des). *Voyez* Dioclétien (Ère de).

MARZANA, la Vénus des sarmates.

MASANORADA, dans la Carie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

ΜΑΣΧΑΛΩΤΟΣ *χιτών*. Voyez *Axillaris tunica*.

MASCULA, surnom de Vénus. *V. Barbata*.

MASQUES des égyptiens. On auroit tort de dire sans restriction que les égyptiens n'ont pas connu les *masques*. Ceux du théâtre pouvoient leur être inconnus, ainsi que les imitations particulières; mais on verra ici plus bas, & dans la table isiaque, qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme des figures masquées plusieurs représentations d'hommes, introduites dans les cérémonies, avec des têtes d'animaux. Ces exemples sont fréquens.

Diodore de Sicile dit : *Les rois d'Egypte avoient coutume de porter sur leurs têtes des figures de lion, de léopard ou de loup, & même d'arbres.*

Diodore (*lib. I.*) dit encore : *Les officiers préposés pour distribuer la nourriture des animaux sacrés, ne paroissoient qu'avec les marques de cet honneur, & l'indication des animaux dont ils étoient gardiens.*

Caylus (5. *pl. V. n°.* 5.) dit, à l'occasion d'un bronze égyptien :

« La tête du loup est très-bien dessinée; mais cette figure prouve clairement la têtière ou l'espèce de casque de papyrus, ou d'autre matière légère, qui environnoit la tête, pour lui donner la représentation convenable au culte particulier du Nome. Je croirois donc que ce Nome, ou ce canton, qui, de même que tous les autres Nomes de l'Egypte, adoroit Osiris, faisoit desservir ce dieu par des prêtres, qui représentoient les animaux révérés dans ce même canton. Je ne donne cette dernière réflexion que comme une conjecture; elle m'a paru si vraisemblable, que je n'ai pu la passer sous silence ».

« Le sexe de cette figure, dit-il ailleurs (*Rec.* 3. *pl. VI. n°.* 1.), ne peut être douteux : le caleçon, ou tonnelet, & le bec d'oiseau, annonçent un prêtre de la déesse. Cet attribut lui suffisoit apparemment; car il n'a aucune parure sur la tête. Au reste, le camail ou le chaperon servoit à porter cette tête postiche, & autorise mes idées sur les *masques* égyptiens; car la forme de la tête humaine demeure sensible sous cette espèce de camail; mais comme le bec est long & trop délicat pour résister, les égyptiens qui ne se sont jamais départis de la solidité, ont soutenu ce bec par un tenon ».

On voit de ces *masques* ou têtières de prêtres égyptiens faites en têtes de lion (*Caylus*, 4. *pl. IV. n°.* 1.), en tête d'épervier (*ibid.* 3.), en tête d'Isis (3. *pl. VI.* 1.), &c. &c.

Le déguisement des ministres de Mithra, sous la forme de divers animaux féroces dont parle Porphyre, n'étoit pas une pratique absolument nouvelle à Rome : il se passoit quelque chose d'approchant dans les mystères d'Isis. Valère Maxime & Appien disent que lors de la proscription des triumvirs, l'édile Volusius sachant qu'il étoit sur la liste de ceux dont on avoit mis la tête à prix, emprunta d'un isiaque de ses amis sa longue robe de lin & son *masque* à tête de chien : on sait que les *masques* antiques enveloppoient la tête entière. Dans cet équipage, Volusius sortit de Rome & se rendit, par les chemins ordinaires, un sistre à la main, & demandant l'aumône sur la route, *per itinera viasque publicas stipem petens*, dit Valère Maxime. Si les yeux n'avoient pas été accoutumés à voir des hommes dans cet équipage, rien n'étoit plus propre à faire arrêter Volusius par les premiers qui l'eussent rencontré. Ce fut peut-être par le secours d'un semblable déguisement que Mundus persuada à Pauline qu'elle avoit passé la nuit avec le dieu Sérapis.

« Cette tête qui, dit Caylus (1. 41.), conjointement avec une des figures précédentes, m'a été envoyée d'Egypte par M. de Lironcour, est un *masque* qui, suivant l'usage des égyptiens, avoit été mis à plat sur les bandelettes qui couvroient le visage d'un mort. Il est de bois de sycomore, haut de cinq pouces quatre lignes, plat sur le derrière, & convexe dans la partie antérieure. La sculpture en est aussi mauvaise que la peinture; ni l'une ni l'autre ne suppose de goût pour les beaux arts ».

Masque de théâtre, en grec *πρόσωπον*, en latin *persona*, partie de l'équipage des acteurs dans les jeux scéniques.

Les *masques de théâtre* des anciens, étoient une

espèce de casque qui couvroit toute la tête, & qui outre les traits du visage, représentoit encore la barbe, les cheveux, les oreilles, & jusqu'aux ornemens que les femmes employoient dans leur coëffure. C'est ce que nous apprennent tous les auteurs qui parlent de leur forme, comme Festus, Pollux, Aulugelle; c'est aussi l'idée que nous en donne Phedre, dans la fable si connue du *masque* & du renard;

Personam tragicam fortè vulpes viderat, &c.

C'est d'ailleurs un fait dont une infinité de bas-reliefs & de pierres gravées ne nous permettent point de douter.

Il ne faut pas croire cependant que les *masques de théâtre* aient eu tout d'un coup cette forme; il est certain qu'ils n'y parvinrent que par degrés, & tous les auteurs s'accordent à leur donner de foibles commencemens. Ce ne fut d'abord, comme tout le monde sait, qu'en se barbouillant le visage, que les premiers acteurs se déguisèrent; & c'est ainsi qu'étoient représentées les pièces de Thespis:

Quæ canerent agerentve, peruncti fæcibus ora.

Ils s'avisèrent dans la suite de se faire des espèces de *masques* avec des feuilles d'arction, plante que les grecs nommèrent à cause de cela προσώπιον, & qui étoit aussi quelquefois nommé *personata* chez les latins, comme on le peut voir par ce passage de Pline. *quidam arction personatam vocant, cujus folio nullum est latius*; c'est notre grande bardane.

Lorsque le poëme dramatique eut toutes ses parties, la nécessité où se trouvèrent les acteurs de représenter des personnages de différent genre, de différent âge, & de différent sexe, les obligea de chercher quelque moyen de changer tout d'un coup de forme & de figure, & ce fut alors qu'ils imaginèrent les *masques* dont nous parlons; mais il n'est pas aisé de savoir qui en fut l'inventeur. Suidas & Athénée en font honneur au poète Chérile, contemporain de Thespis. Horace, au contraire, en rapporte l'invention à Eschile:

Post hunc personæ pallæque repertor honestæ, Eschilus.

Cependant Aristote, qui en devoit être un peu instruit, nous apprend au cinquième chapitre de sa poétique, qu'on ignoroit, de son temps, à qui la gloire en étoit due.

Mais quoique l'on ignore par qui ce genre de *masques* fut inventé, on nous a néanmoins conservé le nom de ceux qui ont mis les premiers au théâtre quelque espèce particulière. Suidas, par exemple, nous apprend que ce fut le poète Phrynicus, qui exposa le premier *masque* de femme au théâtre, & Néophron de Sicyone, celui de cette espèce de domestique que les anciens chargeoient de la conduite de leurs enfans, & dont nous est venu le mot de *pédagogue*. D'un autre côté, Diomède assure que ce fut un Roscius Gallus, qui le premier porta un *masque* sur le théâtre de Rome, pour cacher le défaut de ses yeux qui étoient louches.

Athénée nous apprend aussi qu'Eschile fut le premier qui osa faire paroître sur la scène des gens ivres dans sa pièce des Cabires; & que ce fut un acteur de Mégare nommé Maison, Μαισων, qui inventa les *masques* comiques de valet & de cuisinier. Enfin nous lisons dans Pausanias, que ce fut Eschile qui mit en usage les *masques* hideux & effrayans dans sa pièce des Euménides; mais qu'Euripide fut le premier qui s'avisa de les représenter avec des serpens sur leur tête.

La matière de ces *masques* au reste ne fut pas toujours la même; car il est certain que les premiers n'étoient que d'écorce d'arbres:

Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis.

Et nous voyons dans Pollux, qu'on en fit dans la suite de cuir, doublés de toile ou d'étoffe; mais comme la forme de ces *masques* se corrompoit aisément, on vint, selon Hésychius, à les faire tous de bois; c'étoient les sculpteurs qui les exécutoient d'après l'idée des poëtes, comme on le peut voir par la fable de Phèdre que nous avons déjà citée.

Pollux distingue trois sortes de *masques de théâtre*; des comiques, des tragiques & des satyriques: il leur donne à tous dans la description qu'il en fait, la difformité dont leur genre est susceptible, c'est-à-dire, des traits outrés & chargés à plaisir, un air hideux ou ridicule, & une grande bouche béante, toujours prête, pour ainsi-dire, à dévorer les spectateurs. Les comiques avoient la bouche moins ouverte que les tragiques.

On peut ajouter à ces trois sortes de *masques*, ceux du genre orchestrique ou des danseurs, ou plutôt des pantomimes des danseurs. Ces derniers, dont il nous reste des représentations sur une infinité de monumens antiques, n'ont aucun des défauts dont nous venons de parler. Rien n'est plus agréable que les *masques* des danseurs, dit Lucien; ils n'ont pas la bouche ouverte comme les autres, mais leurs traits sont justes & réguliers; leur forme est naturelle, & répond parfaitement au sujet. On leur donnoit quelquefois le nom de *masques muets*, ορχηςρικά κ̀ ἄφωνα προσωπεῖα.

Outre les *masques de théâtre*, dont nous venons de parler, il y en a encore trois autres genres, que Pollux n'a point distingués, & qui néanmoins avoient donné lieu aux différentes dénominations

de προσωπεῖον, μορμολύκειον, & γοργόνειον ; car quoique ces termes aient été dans la suite employés indifféremment, pour signifier toutes sortes de *masques*, il y a bien de l'apparence que les grecs s'en étoient d'abord servis, pour en désigner des espèces différentes ; & l'on en trouve en effet, dans leurs pièces, de trois sortes, dont la forme & le caractère répondent exactement au sens propre & particulier de chacun de ces termes.

Les premiers & les plus communs étoient ceux qui représentoient les personnes au naturel ; & c'étoit proprement le genre qu'on nommoit προσωπεῖον. Les deux autres étoient moins ordinaires ; & c'est pour cela que le mot προσωπεῖον prit le dessus, & devint le terme générique. Les uns ne servoient qu'à représenter les ombres ; mais comme l'usage en étoit fréquent dans les tragédies, & que leur apparition ne laissoit pas d'avoir quelque chose d'effrayant, les grecs les nommoient μορμολύκειον. Enfin, les derniers étoient faits exprès, pour inspirer la terreur, & ne représentoient que des figures affreuses, telles que les gorgones & les furies, & c'est ce qui leur fit donner le nom de γοργόνειον.

Il est vraisemblable que ces termes ne perdirent leur premier sens, que lorsque les *masques* eurent entièrement changé de forme, c'est-à-dire, du temps de la nouvelle comédie ; car jusques-là, la difference en avoit été fort sensible. Mais dans la suite tous les genres furent confondus ; les comiques & les tragiques ne différèrent plus que par la grandeur, & par le plus ou le moins de difformité ; il n'y eut que les *masques* des danseurs qui conservèrent leur première forme. En général, la forme des *masques* comiques portoit au ridicule, & celle des *masques* tragiques à inspirer la terreur. Le genre satyrique fondé sur l'imagination des poëtes, représentoit par ses *masques*, les satyres, les faunes, les cyclopes & autres monstres de la fable. En un mot, chaque genre de poësie dramatique avoit des *masques* particuliers, à l'aide desquels l'acteur paroissoit aussi conforme qu'il le vouloit, au caractère qu'il devoit soutenir. De plus, les uns & les autres avoient plusieurs *masques* qu'ils changeoient selon que leur rôle le requeroit.

Mais comme c'est la partie de leurs ajustemens qui a le moins de rapport à la manière de se mettre de nos acteurs modernes, & à laquelle par conséquent nous avons le plus de peine à nous prêter aujourd'hui, il est bon d'examiner en détail quels avantages les anciens tiroient de leurs *masques* ; & si les inconvéniens étoient effectivement aussi grands qu'on se l'imagine du premier abord.

Les gens de théâtre parmi les anciens, croyoient qu'une certaine physionomie étoit tellement essentielle au personnage d'un certain caractère, qu'ils pensoient que pour donner une connoissance complette du caractère de ce personnage, ils devoient donner le dessein du *masque* propre à le représenter. Ils plaçoient donc après la définition de chaque personnage, telle qu'on a coutume de la mettre à la tête des pièces de théâtre, & sous le titre de *Dramatis personæ*, un dessin de ce *masque* ; cette instruction leur sembloit nécessaire. En effet, ces *masques* représentoient non-seulement le visage, mais même la tête entière, ou serrée, ou large, ou chauve, ou couverte de cheveux, ou ronde, ou pointue. Ces *masques* couvroient toute la tête de l'acteur ; & ils paroissoient faits, comme en jugeoit le singe d'Esope, pour avoir de la cervelle. On peut justifier ce que nous disons, en ouvrant l'ancien manuscrit de Térence, qui est à la bibliothèque du roi, & même le Térence de madame Dacier.

L'usage des *masques* empêchoit donc qu'on ne vît souvent un acteur déja flétri par l'âge, jouer le personnage d'un jeune homme amoureux & aimé. Hyppolite, Hercule & Nestor, ne paroissoient sur le théâtre, qu'avec une tête reconnoissable à l'aide de sa convenance avec leur caractère connu. Le visage sous lequel l'acteur paroissoit, étoit toujours assorti à son rôle, & l'on ne voyoit jamais un comédien jouer le rôle d'un honnête homme, avec la physionomie d'un fripon parfait. Les compositeurs de déclamation, c'est Quintilien qui parle, lorsqu'ils mettent une pièce au théâtre, savent tirer des *masques* même le pathétique. Dans les tragédies, Niobé paroît avec un visage triste, & Médée nous annonce son caractère, par l'air atroce de sa physionomie. La force & la fierté sont dépeintes sur le *masque* d'Hercule. Le *masque* d'Ajax est le visage d'un homme hors de lui-même. Dans les comédies, les *masques* des valets, des marchands d'esclaves & des parasites, ceux des personnages d'hommes grossiers, de soldat, de vieille, de courtisane, & de femme esclave, ont tous leur caractère particulier. On discerne par le *masque*, le vieillard austère d'avec le vieillard indulgent ; les jeunes gens qui sont sages d'avec ceux qui sont débauchés, une jeune fille d'avec une femme de dignité. Si le père, des intérêts duquel il s'agit principalement dans la comédie, doit être quelquefois content, & quelquefois fâché, il a un des sourcils de son *masque* froncé, & l'autre rabattu, & il a une grande attention à montrer aux spectateurs, celui des côtés de son *masque*, lequel convient à sa situation présente.

On peut conjecturer que le comédien qui portoit ce *masque*, se tournoit tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour montrer toujours le côté du visage qui convenoit à sa situation actuelle, quand on jouoit les scènes où il devoit changer d'affection, sans qu'il pût changer de *masque* derrière le théâtre. Par exemple, si ce père entroit content sur la scène, il présentoit d'abord le côté

de son *masque*, dont le sourcil étoit rabattu, & lorsqu'il changeoit de sentiment, il marchoit sur le théâtre, & il faisoit si bien, qu'il présentoit le côté du *masque* dont le sourcil étoit froncé, observant dans l'une & dans l'autre situation, de se tourner toujours de profil. Nous avons des pierres gravées qui représentent de ces *masques* à double visage, & quantité qui représentent de simples *masques* tout diversifiés. Pollux en parlant des *masques* de caractères, dit que celui du vieillard qui joue le premier rôle dans la comédie, doit être chagrin d'un côté, & serein de l'autre. Le même auteur dit aussi, en parlant des *masques* des tragédies, qui doivent être caractérisés, que celui de Thamiris, ce fameux téméraire que les Muses rendirent aveugle, parce qu'il avoit osé les défier, devoit avoir un œil bleu, & l'autre noir.

Les *masques* des anciens mettoient encore beaucoup de vraisemblance, dans ces pièces excellentes où le nœud naît de l'erreur, qui fait prendre un personnage pour un autre personnage, par une partie des acteurs. Le spectateur qui se trompoit lui-même, en voulant discerner deux acteurs, dont le *masque* étoit aussi ressemblant qu'on le vouloit, concevoit facilement que les acteurs s'y méprissent eux-mêmes. Il se livroit donc sans peine à la supposition sur laquelle les incidens de la pièce sont fondés; au lieu que cette supposition est si peu vraisemblable parmi nous, que nous avons beaucoup de peine à nous y prêter. Dans la représentation des deux pièces que Molière & Regnard ont imitées de Plaute, nous reconnoissons distinctement les personnes qui donnent lieu à l'erreur, pour être des personnages différens. Comment concevoir que les autres acteurs qui les voient encore de plus près que nous, puissent s'y méprendre; ce n'est donc que par l'habitude où nous sommes de nous prêter à toutes les suppositions établies sur le théâtre par l'usage, que nous entrons dans celles qui font le nœud de l'Amphitrion & des Ménechmes.

Ces *masques* donnoient encore aux anciens la commodité de pouvoir faire jouer à des hommes ceux des personnages de femmes, dont la déclamation demandoit des poumons plus robustes que ne le sont communément ceux des femmes, surtout quand il falloit se faire entendre en des lieux aussi vastes que les théâtres l'étoient à Rome. En effet, plusieurs passages des écrivains de l'antiquité, autre autres le récit que fait Aulugelle de l'aventure arrivée à un comédien nommé Polus, qui jouoit le personnage d'Electre, nous apprennent que les anciens distribuoient souvent à des hommes des rôles de femme. Aulugelle raconte donc que ce Polus jouant sur le théâtre d'Athènes le role d'Electre dans la tragédie de Sophocle, il entra sur la scène en tenant une urne où étoient véritablement les cendres d'un de ses enfans qu'il venoit de perdre. Ce fut dans l'endroit de la pièce où il falloit qu'Electre parût tenant dans ses mains l'urne où elle croit que sont les cendres de son frère Oreste. Comme Polus s'attendrit excessivement en apostrophant son urne, il toucha de même toute l'assemblée. Juvénal dit, en critiquant Néron, qu'il falloit mettre aux pieds des statues de cet empereur des *masques*, des thyrses, la robe d'Antigone enfin, comme une espèce de trophée qui conservât la mémoire de ses grandes actions. Ce discours suppose manifestement que Néron avoit joué le rôle de la scène d'Etéocle & de Polinice dans quelque tragédie.

On introduisit aussi, à l'aide de ces *masques*, toutes sortes de nations étrangères sur le théâtre, avec la physionomie qui leur étoit particulière. Le *masque* du Batave aux cheveux roux, & qui est l'objet de votre risée, fait peur aux enfans, dit Martial:

Rufi persona Batavi
Quæ tu derides, hæc timet ora puer.

Ces *masques* donnoient même lieu aux amans de faire des galanteries à leurs maîtresses. Suétone nous apprend que lorsque Néron montoit sur le théâtre pour y représenter un dieu ou un héros, il portoit un *masque* fait d'après son visage; mais lorsqu'il y représentoit quelque déesse ou quelque héroïne, il portoit alors un *masque* qui ressembloit à la femme qu'il aimoit actuellement. *Heroum deorumque, item heroidum, personis effectis ad similitudinem oris sui, & feminæ prout quamque diligeret.*

Julius Pollux qui composa son ouvrage pour l'empereur Commode, nous assure que dans l'ancienne comédie grecque, qui se donnoit la liberté de caractériser & de jouer les citoyens vivans, les acteurs portoient un *masque* qui ressembloit à la personne qu'ils représentoient dans la pièce. Ainsi, Socrate a pu voir sur le théâtre d'Athènes un acteur qui portoit un *masque* qui lui ressembloit, lorsqu'Aristophane lui fit jouer un personnage sous le propre nom de Socrate dans la comédie des Nuées. Ce même Pollux nous donne dans le chapitre de son livre que je viens de citer, un détail curieux sur les différens caractères des *masques* qui servoient dans les représentations des comédies, & dans celles des tragédies.

Mais d'un autre côté, ces *masques* faisoient perdre aux spectateurs le plaisir de voir naître des passions & de reconnoître leurs différens symptômes sur le visage des acteurs. Toutes les expressions d'un homme passionné nous affectent bien; mais les signes de la passion qui se rendent sensibles sur son visage, nous affectent beaucoup plus que les signes de la passion qui se rendent sensibles par le moyen de son geste, & par la voix. Cependant les comédiens des anciens ne pouvoient pas rendre sensibles sur leur visage les signes des passions. Il étoit rare qu'ils quittassent le *masque*, & même il y avoit une espèce de comédiens qui ne le quittoient jamais. Nous souffrons bien, il est vrai, que nos comé-

diens nous cachent aujourd'hui la moitié des signes des passions qui peuvent être marquées sur le visage. Ces signes consistent autant dans les altérations qui surviennent à la couleur du visage que dans les altérations qui surviennent à ses traits. Or, le rouge qui est à la mode depuis 60 ans, & que les hommes mêmes mettent avant que de monter sur le théâtre, nous empêche d'appercevoir les changemens de couleur qui dans la nature font une si grande impression sur nous. Mais le *masque* des comédiens anciens cachoit encore l'altération des traits que le rouge nous laisse voir.

On pourroit dire en faveur de leur *masque*, qu'il ne cachoit point au spectateur les yeux du comédien, & que les yeux sont la partie du visage qui nous parle le plus intelligiblement. Mais il faut avouer que la plupart des passions, principalement les passions tendres, ne sauroient être si bien exprimées par un acteur masqué que par un acteur qui joue à visage découvert. Ce dernier peut s'aider de tous les moyens d'exprimer la passion que l'acteur masqué peut employer, & il peut encore faire voir des signes des passions dont l'autre ne sauroit s'aider. Je croirois donc volontiers, avec l'abbé du Bos, que les anciens qui avoient tant de goût pour la représentation des pièces de théâtre, auroient fait quitter le *masque* à tous les comédiens, sans une raison bien forte qui les en empêchoit; c'est que leur théâtre étant très-vaste & sans voûte, ni couverture solide, les comédiens tiroient un grand service du *masque*, qui leur donnoit le moyen de se faire entendre de tous les spectateurs, quand d'un autre côté ce *masque* leur faisoit perdre peu de chose. En effet, il étoit impossible que les altérations du visage que le *masque* cache, fussent apperçues distinctement des spectateurs, dont plusieurs étoient éloignés de plus de douze ou quinze toises du comédien qui récitoit.

Dans une si grande distance, les anciens retiroient cet avantage de la concavité de leurs *masques*, qui servoient à augmenter le son de la voix; c'est ce que nous apprennent Aulugelle & Boëce qui en étoient témoins tous les jours. Peut-être que l'on plaçoit dans la bouche de ces *masques* une incrustation de lames d'airain ou d'autres corps sonores, propres à produire cet effet. On voit par les figures des *masques* antiques qui sont dans les anciens manuscrits, sur les pierres gravées, sur les médailles, sur les ruines du théâtre de Marcellus & de plusieurs autres monumens, que l'ouverture de leur bouche étoit excessive. C'étoit une espèce de gueule béante qui faisoit peur aux petits enfans:

Tandemque redit ad pulpita notum
Exodium, cum personæ pallentis hiatum,
In gremio matris formidat rusticus infans.

(Juven. *sat* 3.)

Or, suivant les apparences, les anciens n'auroient pas souffert ce désagrément dans les *masques* de théâtre, s'ils n'en avoient point tiré quelque grand avantage; & ce grand avantage consistoit sans doute dans la commodité d'y mieux ajuster les cornets propres à renforcer la voix des acteurs. Ceux qui récitent dans les tragédies, dit Prudence, se couvrent la tête d'un *masque* de bois, & c'est par l'ouverture qu'on y a ménagée, qu'ils font entendre au loin leur déclamation.

Tandis que le *masque* servoit à porter la voix dans l'éloignement, il faisoit perdre, par rapport à l'expression du visage, peu de chose aux spectateurs, dont les trois quarts n'auroient pas été à portée d'appercevoir l'effet des passions sur le visage des comédiens, du moins assez distinctement pour les voir avec plaisir. On ne sauroit démêler ces expressions à une distance de laquelle on peut néanmoins discerner l'âge, & les autres traits les plus marqués du caractère d'un *masque*. Il faudroit qu'une expression fût faite avec des grimaces horribles, pour être sensible à des spectateurs éloignés de la scène, au-delà de cinq ou six toises.

Ajoutons une autre observation; c'est que les acteurs des anciens ne jouoient pas comme les nôtres, à la clarté des lumiéres artificielles qui éclairent de tous côtés; mais à la clarté du jour, qui devoit laisser beaucoup d'ombres sur une scène où le jour ne venoit guère que d'en-haut. Or, la justesse de la déclamation exige souvent que l'altération des traits dans laquelle une expression consiste, ne soit presque point marquée; c'est ce qui arrive dans les situations où il faut que l'acteur laisse échapper, malgré lui, quelques signes de sa passion.

Enfin, les *masques* des anciens répondoient au reste de l'habillement des acteurs, qu'il falloit faire paroître plus grands & plus gros que ne le sont les hommes ordinaires. La nature & le caractère du genre satyrique demandoient de tels *masques* pour représenter des satyres, des faunes, des cyclopes & autres êtres forgés dans le cerveau des poëtes. La tragédie sur-tout en avoit un besoin indispensable, pour donner aux héros & aux demi-dieux cet air de grandeur & de dignité qu'on supposoit qu'ils avoient eu pendant leur vie. Il ne s'agit pas d'examiner sur quoi étoit fondé ce préjugé, & s'il est vrai que ces héros & ces demi-dieux avoient été réellement plus grands que nature; il suffit que ce fût une opinion établie, & que le peuple le crût ainsi, pour ne pouvoir les représenter autrement sans choquer la vraisemblance.

Concluons que les anciens avoient les *masques* qui convenoient le mieux à leurs théâtres, & qu'ils ne pouvoient pas se dispenser d'en faire porter à leurs acteurs, quoique nous ayons raison à notre tour de faire jouer nos acteurs à visage découvert.

Examinons les autres usages que les anciens faisoient des *masques*.

L'usage des *masques* fut très-fréquent dans les cérémonies religieuses & les fêtes de certaines divinités. Sans parler des Saturnales, temps où l'on donnoit une grande licence aux esclaves, & où il leur étoit permis de paroître dans les rues avec le visage barbouillé de suie, il est constant qu'on ne célébroit point de fêtes de Bacchus sans se couronner de lierre & se servir des *masques*. Il y en a une multitude d'exemples dans les auteurs anciens; mais Ovide (*Metam. VI.*), Virgile (*Georgic. II.*), l'attestent de la manière la plus précise.

On ne finiroit pas si l'on vouloit faire l'énumération de toutes les fêtes instituées en l'honneur de Bacchus. Il n'y avoit presque point de ville ni de pays où on ne les célébrât avec solemnité, sous une dénomination particulière, quoiqu'elles fussent désignées chez les grecs par le nom générique de Διονύσια, & par celui d'*Orgia* chez les latins.

Les monumens confirment à cet égard & les récits des historiens & les descriptions des poëtes. Dans une fête de Bacchus, représentée sur un bas-relief gravé dans l'*Antiquité expliquée* (*t. II. pl* 89.), on voit des personnages masqués & quatre *masques* posés sur une table, autour de laquelle sont un homme & une femme. Le même sujet est répété dans un ouvrage du docteur Spon (*Miscellan.*). Une pierre, gravée dans le recueil du marquis Maffei, offre un arbre auquel sont suspendus plusieurs petits *masques* (*Gemme antiche III. tav.* 64.), sujet qui a rapport à un des vers dans lesquels Virgile décrit les fêtes de Bacchus (*Georgic. III.* 388.). Il faut observer en passant que plusieurs traducteurs ont rendu assez improprement par le mot d'*escarpolettes* ou *branloires* celui d'*oscilla*, par lequel le poëte avoit désigné ces petits *masques*. Le superbe vase de Saint-Denis est orné de différens *masques* & de plusieurs autres accessoires relatifs à Bacchus ou aux fêtes de ce dieu. Enfin les *masques* étoient tellement censés appartenir à Bacchus & à son culte, que ceux qui s'en servoient par état lui étoient consacrés; c'est ce qui résulte d'une des Questions romaines de Plutarque (*Quæst. rom. CV.*).

L'usage qu'on faisoit des *masques* dans les fêtes de Bacchus passa bientôt à celles de plusieurs autres divinités. Ovide (*Fast. lib. VI.* 651.) & Censorin (*cap.* 12.) nous disent que, pendant les fêtes de Minerve, nommées les *Quinquatres*, on couroit les rues avec un *masque* sur le visage.

Valère Maxime parle d'une compagnie de joueurs de flûte qui, dans certaines fêtes publiques & particulières, se montroient avec des habits de différentes couleurs & le visage *masqué* (*lib. II. cap.* 5.). On lit dans Hérodien (*in Commod. p.* 16.) qu'aux fêtes de Cybèle chacun avoit la liberté de se déguiser comme il lui plaisoit; qu'il n'y avoit personne dont il ne fût permis de prendre la ressemblance, ni aucune dignité dont on ne pût emprunter le costume, & que ce fut au moyen d'un pareil déguisement qu'on attenta à la vie de l'empereur Commode. Les *masques* étoient aussi en usage dans les fêtes d'Isis & dans celles de la déesse de Syrie, si l'on en croit Apulée (*Metam. lib. VIII & IX.*).

C'est à des fêtes semblables, & principalement à celles de Bacchus, qu'il faut rapporter les *masques* représentés sur plusieurs médailles de Néapolis en Macédoine, de Populonium en Etrurie, d'Abydus en Troade, de Parium en Mysie (& non de l'île de Paros), de Camarina & de Mazara en Sicile, & particulièrement sur celles de la Thrace & de la Macédoine, où ces fêtes étoient célébrées avec plus de solemnité que partout ailleurs. Ces *masques* sont pour la plupart effrayans & tels que les dépeint Virgile. Ceux qui sont représentés sur les médailles de la famille *Vibia*, ont trait aux jeux que C. Vibius Pansa fit célébrer à Rome en l'honneur de Bacchus & de Cérès, pendant qu'il étoit édile-curule.

On peut consulter Panvinius sur l'usage qu'on faisoit des *masques* dans les jeux; les cérémonies religieuses, & même dans les pompes funèbres; nous remarquerons seulement que quelques uns de ces *masques* & de ceux qui les portoient avoient le nom de *manduci* ou de *manducones*, terme que Plaute a employé & que le grammairien Festus a défini.

On se servoit encore de *masques* dans les triomphes, & cet usage étoit une suite de la liberté qu'on avoit accordée aux soldats de chansonner le triomphateur. On prétend que le mot *triomphe*, formé du mot grec θριαμβω, tire son étymologie de θρίον & d'ἴαμβος, parce qu'avant qu'on se servît de *masques*, on se couvroit le visage avec des feuilles de figuier, en chantant des vers iambiques en l'honneur de Bacchus. C'est Zonare qui fait cette observation, en parlant du triomphe de Dioclétien. Cet historien ne laisse pas d'assigner au mot *triomphe* une autre étymologie. Denys d'Halycarnasse, Démosthène, Ulpien son scholiaste, & plusieurs auteurs, fournissent des preuves de l'usage qu'on faisoit des *masques* dans les triomphes & les pompes publiques.

On s'en servoit aussi quelquefois dans les festins. Athénée nous apprend qu'Alexandre-le-Grand, dans certains repas d'appareil, se présentoit déguisé tantôt en Jupiter-Hammon, tantôt en Mercure ou en Hercule, & même en Diane; & nous lisons dans Suétone (*lib. XII.*) qu'Auguste parut en Apollon dans un repas qu'il donna à ses amis,

& où ceux-ci étoient habillés eux-mêmes en divinités.

Pour prouver que les romains faisoient quelquefois usage des *masques* dans les festins, quelques auteurs ont allégué un passage de Pétrone; mais ils se sont trompés dans l'acception du mot *larva*, lequel, à la vérité, est quelquefois synonyme de celui de *persona*, mais qui ne sauroit l'être dans le passage en question. Ce passage, tiré du *Souper de Trimalcion*, porte qu'au milieu du repas un esclave apporta une *larve* dont les jointures & les vertèbres étoient flexibles & se mouvoient en tous sens; & qu'après qu'on eut fait prendre à cette espèce de mannequin différentes attitudes, Trimalcion s'écria : *O que tout l'homme n'est rien! Voilà donc ce que nous serons après notre mort!* Il est évident qu'ici le mot *larva* ne désigne point un *masque*, mais bien une figure entière, qui représentoit un squelette; on sait que chez les égyptiens on avoit coutume d'exposer au milieu du banquet un squelette véritable. C'est ainsi qu'au milieu des plaisirs, & sur-tout de ceux de la table, les anciens aimoient à se rappeller l'idée de la mort, pour se livrer avec plus d'ardeur à toutes les jouissances de la vie. La pensée de la mort fait oublier de vivre, a dit Vauvenargues : la pensée de la mort avertit de vivre, disoient Anacréon & Horace.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne la matière que nous traitons, nous remarquerons qu'il y avoit des *masques* figurés sur des pierres sépulchrales, & qu'on en a même trouvé de réels, renfermés dans des tombeaux, tel que celui d'un petit enfant conservé dans la galerie de S. Ignace à Rome. Winckelmann observe à ce sujet que les anciens prenoient avec de l'argile des empreintes sur le visage des morts, & qu'ils mettoient ces sortes de *masques* dans les tombeaux à côté des cadavres.

On montre aujourd'hui, dans plusieurs églises, des *masques* de saints, tel, par exemple, que celui d'un théatin, exposé à la dévotion du peuple dans une église de Naples, selon Pacichelli. On voit aussi dans le cabinet de Sainte-Geneviève un *masque* de plâtre, moulé sur le visage d'un fameux criminel après son supplice. Mais les *masques* figurés sur des tombeaux avoient sans doute un tout autre objet : quelques auteurs ont pensé que ces tombeaux appartenoient à des comédiens, & que les *masques* dont on les avoit ornés devoient être considérés comme les attributs de leur profession. Cette remarque doit diminuer notre étonnement sur la prodigieuse quantité de pierres antiques qui représentent des *masques*; ne seroit-on pas fondé à croire que ces pierres étoient portées au doigt par des comédiens, qui y avoient fait graver le *masque* du rôle où ils se distinguoient le plus?

On trouve des *masques* de femme de la plus haute beauté, & même sur des ouvrages d'une exécution médiocre, tel que celui de la villa Albani, qui représente une marche de Bacchus. Ce marbre offre deux *masques* de femme, que Winckelmann ne se lassoit point d'admirer. Il les citoit, pour faire revenir de leur erreur ceux qui se représentoient tous les *masques* antiques sous une forme hideuse. Caylus en cite un autre, qui représente une actrice jeune & agréable, avec les grandes boucles de cheveux pendantes sur le cou, pour cacher sans doute la liaison du *masque* avec les épaules (*Caylus*, *I*. 145.).

Les *masques* tragiques sont souvent d'une grande beauté. Ceux qui représentoient de jeunes personnes, étoient ornés d'une chevelure blonde. On donnoit une chevelure éparse & flottante aux *masques* des actrices qui apportoient des nouvelles fâcheuses. Ils étoient distingués des *masques* comiques par la bouche plus ouverte & par la chevelure. *Voyez* CHEVEUX.

On voit, dans un tableau d'Herculanum, une figure de femme qui tourne le dos à un poëte tragique. Elle a un genou en terre & le pied droit posé en avant, vis-à-vis un *masque* tragique, placé sur un piédestal, dont le front est garni d'un haut toupet de cheveux appellé ὄγκος (Toupet de cheveux qui s'élevoit au-dessus du front du *masque* tragique des deux sexes.).

Que les *masques* antiques fussent formés de deux visages, ou d'un seul, ils enveloppoient toujours la tête entière. De sorte qu'un acteur voulant se rafraîchir le visage, relevoit son *masque* sur le sommet de la tête. Quelques antiquaires ont pris des têtes ainsi ajustées pour des têtes doubles ou des Janus.

« Ce beau camée, dit Caylus (I. 145.), dont la matière est une agathe onyx de trois couleurs, ne laisse rien à desirer sur sa conservation. Nous y voyons un ordonnateur des spectacles, ou plutôt un auteur donnant le ton d'une scène difficile, avant de commencer la pièce, à deux acteurs dont les *masques* relevés laissent voir le visage à découvert. Le lieu de la scène est placé entre deux gaînes, sur lesquelles le culte & les attributs de l'ancienne comédie sont posés. On y voit aussi l'autel qui se trouvoit presque toujours placé sur le théatre; les spectacles, selon tous les auteurs, étant consacrés à quelque divinité & faisant partie des fêtes religieuses ».

« Il est à présumer, dit Caylus (*Rec. d'Antiq.* I. 145.), que ces sortes de petits *masques* se plaçoient sur le visage des dieux lares pendant les Saturnales, ou d'autres fêtes semblables. Celui-ci peut donc avoir servi au dieu domestique du comédien même qui le portoit au théatre, & qu'il avoit fait réduire en petit pour cet usage; peut-

être aussi avoit-il choisi une figure de fantaisie, ou plutôt un *masque*, qui lui rappelloit des idées comiques & agréables. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on voit encore au haut du front le trou qui servoit à l'attacher vraisemblablement à la figure dont il couvroit quelquefois le visage ».

On voit, sur une cornaline du baron de Stosch, Lachésis, une des parques, assise sur un *masque* comique, & ayant devant elle un *masque* tragique vu de profil: elle file à la quenouille la destinée des humains. Ces deux *masques* peuvent signifier que la parque fixe les destins des héros, dont le *masque* tragique est le symbole, comme ceux des simples mortels, dont la vie privée est figurée par le *masque* comique.

Un bas-relief de la villa Borghèse offre un comédien assis sur une chaise, soutenue par un *masque* tragique.

Plusieurs écrivains modernes ont travaillé à éclaircir cette partie de la littérature qui regarde les *masques de théâtre* des anciens. Savaron s'en est occupé dans ses notes sur Sidoine Apollinaire. Pacichelli en a recherché l'origine & les usages dans son Traité *de Mascheris seu Larvis*. Boindin en a fait un systême très-suivi dans un des Mémoires de l'académie des Inscriptions. François Ficoroni a recueilli, sur le même sujet, des particularités très-curieuses dans sa Dissertation *de Larvis scenicis & figuris comicis antiq. rom.* 1750, *in*-4°.

Masque (On voit un) sur les médailles de Neapolis en Macédoine, de Parium, d'Abyde, de Populonium, de Camarina, de Mazara, &c.

Les *masques* des anciens enveloppant toute la tête jusqu'au col, on les distingue des têtes sur les médailles & les pierres gravées, en ce qu'ils sont tranchés sous le menton, tandis que les têtes ont un col.

MASSA. Ce mot, qui se lit souvent dans les inscriptions funéraires, doit s'entendre d'un mur ou massif de maçonnerie, dans lequel on scelloit les urnes & les sarcophages fragiles, tels que ceux de verre, de terre cuite, &c. La plupart des urnes de terre exigeoient cette précaution; car elles ne pouvoient se soutenir d'elles-mêmes, étant terminées en pointe par le bas. La *massa* réunissoit plusieurs urnes; & il faut la définir, comme nous venons de le faire, pour entendre les inscriptions suivantes (*Gruteri MCVIII. 6.*). *MASSA. EXTRUCTA. TUM. FILIO. TUM. LIBERTO. FILIUS. IN. VASCELLO. ET. MASSA. DEPOSITUS. POSTEA. PLACUIT. LAPIDE. TIBURTINO. AMBOS. IN. SE. CIRCUMDARE. ET. TITULUM. INSCRIBERE.* Ailleurs on lit (*DCLXIII. 3.*) : *MASSA. CUM. CINERARIO.* c'est-à-dire, avec *CINERUM URNA*, qui est appellée ci-dessus *vascellus*.

On lisoit dans les porte-feuilles des Barberini l'épitaphe suivante:

LACERIIS. FAVSTINAE. PAVLINAE
SATVRNINAE. SORORIBVS. SANCTIS
IANVARIVS. LVCILLAE. AVG. N
ACTOR. TVMVLVM. INFRA. MONI
MENTVM. SVPER. SARCOPHAGA
EARVM. MASSA. AEDIFICAVIT. VS
QVE. AD. CVMVLVM. BEN. ME
RENTIBVS. SANCTISSIMIS. SVO
IMPENDIO. FECIT.

Massa in codice, étoit l'assemblage de plusieurs feuillets pour faire, non un rouleau, *volumen*, mais un *codex*, ou volume quarré-long (*Martial.* 14. 192.) :

Hæc tibi multiplici quæ structa est massa tabella
Carmina Nasonis quinque decemque gerit.

Massa pomorum, masse de figues, de pommes, de raisins, &c. séchés au soleil.

Massa, nom de plusieurs petits endroits cités par les auteurs anciens, & distingués par un surnom les uns des autres; mais il faut remarquer que ces petits lieux ne désignoient ordinairement qu'un village, un hameau, où le seigneur d'un lieu logeoit les esclaves destinés à l'agriculture. On en trouvera les exemples dans Ortelius, qui les a tirés de Ducange. On a dit avec le temps, dans le même sens, *masa*, *mazada*, *masagium*, *masum*, *masio*; & c'est de ce dernier mot estropié que nos ancêtres ont fait le mot de *maison*.

MASSICYTES, en Lycie. ΜΑΣ. ΛΥΚΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est une lyre.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur d'Auguste...... *Eckhel.*

MASSINISSA. Il y a dans la villa Albani de Rome une tête, que l'on croit être la sienne. Elle a de la barbe, & porte un diadême, qui s'élève en pointe sur le devant, & tel qu'on en voit aux déesses seules & aux reines.

MASSIQUE (Mont), *Massicus mons*, côteau ou monticule de la Campanie, aux environs de Sinuesse.

Sinuesse. Il s'y recueilloit beaucoup de vin, qui étoit excellent. Martial en fait l'éloge (*Epigr. LVI. liv. XII.*) dans ce vers :

De Sinuessanis venerunt Massica prelis.

Horace le vante aussi dans sa première Ode, & dit que quand il est vieux il rappelle le goût du buveur.

Est qui nec veteris pocula Massici,
Spernit......................

Le vin *massique* se nomme aujourd'hui *massacano*, & le côteau *monte di Dracone*. Ce côteau est dans la terre de Labour, qui fait partie de l'Italie méridionale.

MASSUE sur les monumens. C'est l'arme des personnages que l'on suppose avoir vécu dans les temps héroïques. Les assyriens & les éthiopiens de l'armée de Xercès contre les grecs portoient des *massues* (*Herodot. lib. VII. p. 257 & 258.*). Dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, les daces portent des *massues*.

Les héros de la tragédie ancienne portoient cette arme redoutable : elle devint pour cela un attribut de Melpomène.

C'est le symbole ordinaire d'Hercule, parce que ce héros ne se servoit que d'une *massue* pour combattre les monstres & les tyrans. Après le combat des géans, il consacra sa *massue* à Mercure : on dit qu'elle étoit de bois d'olivier sauvage, qu'elle prit racine & devint un grand arbre. On donne aussi quelquefois la *massue* à Thésée. Euripide, dans ses *Suppliantes*, dit que Thésée combattant contre Créon, roi de Thèbes, s'arma d'une *massue* énorme, avec laquelle il renversoit tout ce qui s'opposoit à sa fougue. Le poëte appelle cette *massue* épidaurienne, parce que, au rapport de Plutarque, Thésée en dépouilla Périphétés, qu'il tua dans Epidaure. Il s'en servit depuis, comme Hercule de la peau du lion de Némée.

Sur une hyacinthe de la collection de Stosch, Hercule, revêtu de la peau d'un lion, fabrique sa *massue* avec une branche d'olivier sauvage : elle est appuyée sur son genou gauche, & de la main droite il en soulève les branches. Ce sujet est unique.

Cupidon tient souvent, sur les pierres gravées, la *massue* d'Hercule, pour désigner ses victoires sur le fils d'Alcmène. On le voit entr'autres, sur une pâte antique de Stosch, appuyé sur la *massue*, & dans la même attitude que l'Hercule-Farnèse.

Sur une sardoine de la même collection, on voit la *massue* d'Hercule terminée en caducée, d'où il sort deux palmes & deux épis de bled. C'est peut-être une allusion à la tradition des corinthiens (*Pausan. lib. II. ad finem*), qui portoit qu'Hercule avoit consacré sa *massue* à la statue de Mercure-Polygius, que l'on voyoit dans le temple de Minerve, placé dans Corinthe.

« Le travail de ce jeune Bacchus, dit Caylus (*Recueil d'Antiquités, t. III. pl. XLI. n°. 2.*), est assez mauvais ; l'attitude néanmoins de ce dieu donne à ce monument une sorte de recommandation, parce que les figures assises sont rares, & par-là plus estimées. Bacchus, qui paroît ici appuyé sur une *massue*, n'est pas ordinairement représenté avec cet attribut. Cette circonstance rappelle le souvenir de la comédie où Aristophane faisant descendre Bacchus aux enfers, lui donne la *massue* & la peau d'Hercule. Cette scène est trop comique & trop pleine d'esprit, ainsi que de fine critique, pour n'avoir pas fait impression dans tous les siècles. Elle peut donc avoir donné lieu à ce monument, qui d'abord exécuté dans la Grèce, aura ensuite été copié par les romains. Plusieurs monumens ont sans doute une origine pareille ; mais l'ignorance de mille particularités qui n'ont pas passé jusqu'à nous, en rend l'explication impossible ».

MASSUE surmontée d'un monogramme sur les médailles, est le symbole de Tyr.

Massue derrière la tête des rois de Galatie.

Massue sur les médailles de Centuripæ, de Luceria, des macédoniens, de Menæ, de Thèbes, de Thessalonique, de Tuder, de Valentia en Italie, de Leucade en Acarnanie.

MASTAURA, en Lydie. ΜΑΣΤΑΥΡΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Crispine, de Caracalla, d'Alexandre Sévère, de Maximin, des deux Philippes.

MASTIGORE ou PORTE-VERGE, s. m. espèce d'huissier des hellanodices, préposés aux jeux publics de la Grèce.

Les loix qui concernoient la police des jeux publics étoient observées d'autant plus exactement, que l'on punissoit avec sévérité ceux qui n'y obéissoient pas. Ce soin étoit confié aux *mastigophores*, lesquels, par l'ordre des hellanodices ou des agonothètes, & même quelquefois à la prière des spectateurs, frappoient de verges les coupables.

Pour mériter ce châtiment, il suffisoit qu'un athlète entrât mal-à-propos en lice, en prévenant le signal ou son rang. Si l'on s'appercevoit de quelque collusion entre deux antagonistes, c'est-à-dire, qu'ils parussent vouloir s'épargner réciproquement en combattant avec trop de négligence, on leur imposoit la même peine. On ne faisoit pas meilleur quartier à ceux qui, après avoir eu exclusion pour les jeux, ne laissoient pas d'y paroitre, ne fût-ce que pour réclamer une palme qu'ils prétendoient leur appartenir, quoiqu'ils l'eussent gagnée sous un nom emprunté.

La sévérité des agonothètes grecs à châtier les fautes ou la prévarication des athlètes, se faisoit extrêmement redouter de ceux qui vouloient se donner en spectacle dans les jeux publics; & lorsque les courtisans de Néron l'exhortèrent de paroitre aux jeux olympiques pour y disputer le prix de la musique, il leur donna pour excuse la crainte qu'il avoit des *mastigophores;* mais pour s'en délivrer, il eut d'abord soin de gagner leurs bonnes graces, & plus encore de corrompre tout ensemble ses juges & ses antagonistes à force d'honnêtetés & de présens. C'est par ce moyen qu'il vint à bout de se délivrer de la juste appréhension que lui inspiroit sa foiblesse. Suetone nous apprend cette anecdote : *Quam autem trepidè anxièque certaverit*, dit-il, en parlant de cet empereur, *quantâ adversariorum æmulatione, & quo metu judicum, vix credi potest. Adversarios si qui arte præcellerint corrumpere solebat, judices autem priusquam inciperet, reverendissimè alloquebatur.*

Il est donc vrai qu'on punissoit les athlètes qui corrompoient leurs adversaires par argent, & les concurrens qui s'étoient laissé corrompre; mais quel agnothète eût osé sévir contre Néron?

MAT. Les bâtimens à rames ont précédé les bâtimens à voiles. Icare ou Dédale inventèrent les voiles. Elles l'étoient déjà au temps de la guerre de Troye. Homère dit dans plusieurs endroits de ses poèmes qu'à cette époque les *mâts* n'étoient pas fixés dans les navires; mais qu'on les plaçoit & les ôtoit selon le besoin, comme on le pratique pour les felouques & autres petits bâtimens.

On s'est appuyé d'un passage d'Aristote (*Quæst. mechan. VI.* 2.) & d'un autre de Denys d'Alexandrie, cité par Eusèbe (*Præparat. evangel. XIII.* 24.) pour prouver que les anciens ne mettoient qu'un seul *mât* à leurs navires. Mais on voit sur un jaspe rouge de la collection de Stosch un vaisseau de charge sans rames, avec le grand *mât* & le *mât* d'artimon ou de poupe, garnis de leurs voiles enflées. Sur une agathe-onyx de la même collection, paroit un *gaulus*, ou bâtiment léger, à rames; à sa proue, il y a une espèce de de *mât* d'avant ou de beaupré fort incliné, comme on en voit à plusieurs autres navires gravés sur des pierres de cette collection; il y a vers la poupe deux autres *mâts*, dont l'un seroit celui d'artimon; mais comme tous ces *mâts* sont sans antennes, sans voiles & sans cordages, leur destination paroitroit douteuse, sans l'exemple précédent.

MATELAT. Les anciens les faisoient avec des plumes, de la laine hachée (*tomentum*) & des végétaux secs. Scipion assiégeant Numance (*Appian.*) rétablit la discipline des camps romains, & entr'autres réglemens il défendit l'usage des *matelats* de plume ou de laine. Il donna l'exemple de cette sévérité, en ne couchant que sur de la paille ou du foin.

MATELLA, *MATULA*, } vase destiné à recevoir les excrémens humains. Athénée (*lib. XII.*) dit que les sybarites poussèrent la mollesse jusqu'à se faire apporter sur leurs lits-de table ces vases infects. Eschyle & Sophocle (*Athen. I. p.* 17.), Démosthène (*adversus Conon.*), témoignent qu'ils devinrent souvent des armes dans les mains de convives perdus d'ivresse & privés de raison.

Martial reproche à Bassa d'employer l'or à ce vil usage, tandis qu'elle ne buvoit que dans des vases de verre.

Bartholin a cru voir la corne employée au même usage dans les vers suivans de Martial (*XII.* 32. 12.) :

Et cum lucerna, corneoque cratere
Matella rupto curta latere mejebat.

& il fonde son explication sur le *posso* des matelots siciliens, qui est une corne de bœuf.

MATERA, *MATERIS*, *MATARIS*, } javelot dont la pointe ferrée étoit fort lourde & obtuse. Elle meurtrissoit plutôt qu'elle ne perçoit. C'étoit l'arme des gaulois. Il en est parlé dans les Commentaires de César (*de bello gallico, lib. I. cap.* 26.), dans Tite-Live (*lib. VII. cap.* 24.). Strabon (*lib. IV.*) dit précisément que c'étoit une espèce de javelot, μάτεϱις παλτȣ τι ειδος; on ne peut donc confondre la *materis* avec une lance. D'ailleurs Sisenna (*III. apud Nonium*) oppose les *materis* aux lances, *galli materibus, suevi lanceis configunt.*

Les arbalétriers françaïs donnoient le nom de *matras* à un dard de même forme, qui meurtrissoit, ou, comme on parloit alors par analogie, qui *matrassoit.*

Matera, déesse à laquelle on consacroit les *materis*, que l'on suspendoit auprès de ses autels.

MATERIARIUS, désigne dans les inscriptions (*Gruter.* 460. 7. *Muratori*, 16. 3.) un menuisier. Ce mot a été formé de *materia*, bois.

MATHEMATICI. Les écrivains latins désignent ordinairement par ce mot, non des mathématiciens, mais des astrologues & des diseurs de bonne aventure, qui exerçoient à Rome leur art imposteur dans le cirque sur la *Spina*.

MATHIEU CANTACUZÈNE.

Matheus Cantacuzenus.

On ne connoît point de médailles de ce prince.

MATHO, surnom des familles *Pomponia*, *Papiria*.

MATIDIE, nièce de Trajan, fille de Marciana.

Matidia Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or; au revers de Plotine RRRR.

RRR. en argent.

RRRR. en G. B.

O. en M. & P. B.

O. de colonies.

RRRR. en P. B. grec.

On voit à la villa Ludovisi une tête de *Matidie* qui a les oreilles percées pour recevoir des boucles.

MATRABUS Augg. (*Muratori*, 94. 4.) *Voyez* Déesses-Mères.

MATRALES, *MATRALIA*, } fêtes qu'on célébroit à Rome, le 11 de juin, en l'honneur de la déesse Matuta, que les grecs nommoient *Ino.* Il n'y avoit que les dames romaines qui fussent admises aux cérémonies de la fête, & qui pussent entrer dans le temple; aucune esclave n'y étoit admise, à l'exception d'une seule, qu'elles y faisoient entrer, & la renvoyoient ensuite, après l'avoir légèrement soufflettée, en mémoire de la jalousie que la déesse Ino, femme d'Athamas, roi de Thèbes, avoit justement conçue pour une de ses esclaves que son mari aimoit passionément. Les dames romaines observoient encore une autre coutume fort singulière; elles ne faisoient des vœux à la déesse que pour les enfans de leurs frères ou sœurs, & jamais pour les leurs, dans la crainte qu'ils n'éprouvassent un sort semblable à celui des enfans d'Ino; c'est pour cela qu'Ovide (*liv. VI. des Fastes*) conseille aux femmes de ne point prier pour leurs enfans une déesse qui avoit été trop malheureuse dans les siens propres. Elles offroient à cette déesse en sacrifice un gâteau de farine, de miel & d'huile, cuit sous une cloche de terre. Le poëte appelle ces sacrifices *flava liba*, des libations rouss.s.

MATRES (*Deæ*). *Voyez* Déesses-Mères.

MATRES SACRORUM. C'étoient le[s] tresses de Mythras, qu'on appelloit *Mères* [...] prêtères sacrés. On leur donnoit aussi [...] *les mys-* d'*Hyenne*, qui est une bête fauve. [...]e surnom la raison à Mythras. On en verra

MATRICARII, *MATRICULA*, *MATRICULARII.* } On appelloit *matricarii* des gens préposés pour éteindre les incendies de Rome; & leur nom étoit dérivé du rôle ou *matricula* du préteur du peuple, sur lequel ils étoient inscrits.

Matricularii étoient ceux dont les noms étoient inscrits sur le rôle militaire, sur la *matricule* des pauvres d'une église, &c. &c.

MATRONA, Matrone. Servius donne l'explication du mot *matrone* dans le onzième livre de l'Enéide; où il dit: « Quelques-uns croient qu'il y a cette différence entre *matrone* & *mère de famille*, que l'on appelle *matrone* celle qui a un enfant, & *mère de famille* celle qui en a eu plusieurs; mais d'autres estiment qu'on nomme *matrone* la femme qui est mariée, quoiqu'elle n'ait point encore eu d'enfans, & que l'espérance qu'elle a d'en avoir lui a donné ce nom de mère ou *matrone*, & c'est pour cette raison que le mariage est appellé *matrimonium* ». Aulu-Gelle & Nonnius Marcellus appuient cette opinion.

Matrone, en Mythologie. On donnoit ce nom à Junon, parce qu'elle étoit la divinité protectrice des femmes nubiles qui sont en âge & en état de devenir mères.

MATRONALES, fêtes célébrées à Rome par les matrones, aux calendes de Mars. Ovide (*Fastes, liv. III.*) donne cinq causes à l'institution de cette fête; la première est que les sabines, enlevées par les romains, mirent fin à la cruelle guerre que se faisoient les deux nations, dont l'une vouloit tirer vengeance du rapt, & l'autre le soutenir; la seconde, afin que Mars, en l'honneur de qui se faisoit la fête, leur procurât la même félicité qu'à Romulus & à Rémus ses enfans; la troisième, afin que la fécondité que la terre

éprouve au mois de Mars fût donnée aux *matrones* ; la quatrième, parce que c'étoit aux calendes de ce mois qu'on avoit dédié un temple à Junon-Lucine sur le mont Esquilin ; la dernière enfin, parce que Mars étoit fils de la déesse qui présidoit aux noces & aux accouchemens.

On faisoit donc en ce jour des sacrifices à Mars, à Junon-Lucine, & à toutes les divinités qui présidoient aux mariages. Cependant on évitoit de se marier en ce mois-ci, parce qu'on le croyoit malheureux, à cause de l'adultère de Mars & de Vénus.

Les dames romaines commençoient la journée des *matronales* par les sacrifices ; retournées dans leurs maisons, elles y recevoient en cérémonie les félicitations & les présens que leurs amis & leurs maris leur offroient ou leur envoyoient, pour les remercier de l'heureuse médiation qu'elles leur avoit donnée autrefois. Les hommes mariés se rendoient de leur côté, dans la matinée du même jour, au temple de Janus, pour offrir des sacrifices. La solemnité finissoit par de somptueux festins, que les maris donnoient à leurs épouses ; car cette fête ne regardoit que les gens mariés. C'est pour cela qu'Horace dit à Mécène (*Ode VIII. lib. III.*) :

Martiis cœlebs quid agam kalendis,

Quid velint flores, *&c* ?

« Vous êtes sans doute surpris de ce que, vivant dans le célibat, je me mets en frais pour le premier de Mars, dont la solemnité n'intéresse que les gens engagés dans le mariage....&c ? »

Pendant les *matronales*, les dames accordoient à leurs servantes les mêmes libertés & licences dont les esclaves mâles jouissoient à l'égard de leurs maîtres pendant les Saturnales : *In Martio matronæ servis suis cœnas ponebant*, *sicut Saturnalibus domini.*

MATTÉES, *MATTEA*, *MATTIA*, } en grec ματτύη. Il paroît que c'étoit un service composé de mets délicats, hachés & assaisonnés d'épiceries. Athénée dit qu'en grec il désignoit toutes sortes de *viandes délicates*, poisson & autres.

MATTIAIRE, s. m. *mattiarius*. On trouve que ce nom a été donné aux troupes qui se servoient du martiobarbule, parce que cette arme se nommoit aussi *mattium* en latin, d'où l'on a fait *mattiaire*. (*V.* MARTIOBARBULE.) Zozime (*l. III.*), Ammien Marcellin (*l. XXI. c.* 13.), & d'autres, parlent des *mattiaires*. La Notice de l'empire les joint aux lanciers.

MATULA. Voyez *Matella*.

MATUTA étoit, chez les romains, la même divinité que Leucothoé ou Ino chez les grecs. Elle avoit un temple à Rome, où les femmes alloient offrir leurs vœux pour les fils de leurs frères, se gardant bien d'en faire pour leurs propres enfans, & cela dans la crainte qu'ils n'éprouvassent un sort pareil aux enfans d'Ino. C'est ce que dit Ovide (au sixième livre des *Fastes*), qui conseille aux femmes de ne point prier pour leurs enfans une déesse qui avoit été trop malheureuse dans les siens propres. La fête qu'on célébroit en son honneur s'appelloit les *Matrales*.

MAVORS. Voyez *Mafortium*.

MAURES. *Voyez* Mauritaniens.

MAURICE, empereur de Constantinople.

Mauritius Tiberius Augustus.

Ses médailles sont :

R. en or.

RRR. en argent.

C. dans les différens modules de bronze.

MAURITANIENS & NUMIDES. Les *numides* & les *mauritaniens* sont les seuls parmi les peuples d'Afrique que les monumens paroissent avoir distingués. La colonne trajane, dont Ciaconius & Bellori ont donné l'explication, d'après le témoignage des historiens, contient quelques figures qui paroissent avoir échappé à ces auteurs. Elles sont à cheval, & paroissent clairement désigner des *numides*, par le rapport qu'elles ont avec la médaille (*Agostini sopra le medaglie*, *dialogo 6. fig.* 1.) qui représente Juba, roi des *numides*, ou son fils Juba, roi des *mauritaniens.* Il est remarquable par des cheveux qui sont bouclés d'une manière particulière, & qui ne se voit que sur la colonne trajane (*fol.* 43.), à une troupe de cavalerie auxiliaire des romains. Ces cavaliers sont à cheval, sans bride, sans selle, & même sans couverture, à la manière du pays, & comme montoit encore Massinissa à l'âge de quatre-vingt ans (*Appian. Alexandrin. fol.* 41.). Lipse (*de Militiâ rom. l. III. dial.* 8.) & Strabon (*lib. XVII. fol.* 309.) dépeignent les *numides* tels qu'ils paroissent sur la colonne trajane. Leur habillement est une tunique sans manches ; mais de la manière qu'ils sont représentés sur la colonne trajane, on pourroit douter s'ils n'ont point un petit *sagum* par-dessus. Ils ont les bras & les jambes nuds, portant des boucliers faits de peaux, de forme ronde ou ovale ; selon Strabon, avec des piques ; ou, comme s'exprime Tite-Live (*Livii*, *lib. XXXV.*), avec des dards ou des

javelines. L'adreſſe avec laquelle ils ſavoient manier leurs chevaux, les diſpenſoit même de l'uſage de la bride (*Titi-Livii*, *lib. XLV. Hérodien*, *fol.* 287.).

Les médailles ſur leſquelles on lit l'inſcription *Mauritania*, repréſentent des hommes vêtus d'une tunique, tenant une pique d'une main & un cheval de l'autre. Quelques petits bas-reliefs de l'arc de Conſtantin repréſentent des archers *maures* ou *mauritaniens* (*veteres arcus Auguſtorum*, *fol.* 46.) ayant les cheveux & même la barbe bouclés; ils ſont vêtus de tuniques larges, à manches, mais ſans armes défenſives.

En général toutes les nations africaines, ſuivant Strabon (*lib. XVII.*), s'habilloient à-peu-près de la même manière, portant des habits larges, ſans ceintures, & ſe couvrant de peaux de lions, de léopards, d'ours, ou d'autres animaux.

Les *maures* ou *mauritaniens* & les *numides* étoient habiles à jetter les flèches (*Herodian.* 1. 15. 4.). Ils formoient un corps de cavalerie légère dans l'armee romaine dès avant le temps de Jules-Céſar. On voit ſous Trajan un Luſius Quietus, commandant des *maures*, *præfectus maurorum*, élevé au conſulat. Ce commandant eſt nommé *tribunus maurorum*, tribun des *maures*, par Trebellius (*trig. tyrann. c.* 32.). Enfin la Notice de l'empire fait ſouvent mention des cavaliers *maures*, dénomination ſous laquelle les *numides* & les autres cavaliers africains étoient ſans doute compris.

MAUSOLE, roi de Carie. ΜΑΥΣΣΟΛΛΟ.

Ses médailles ſont:

RRR. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Frère & époux d'Artémiſe, *Mauſole* eſt devenu célèbre par l'amour que ſa femme eut pour lui. « Amour, dit Aulu-Gelle (*liv. X. ch.* 18.), qui paſſe tout ce que la fable a jamais débité touchant les amans: on a peine à croire que le cœur humain puiſſe jamais pouſſer ſi loin la tendreſſe. *Mauſole* mourut entre les bras de ſa femme, qui fondoit en larmes, déſolée de cette cruelle ſéparation: on lui fit de magnifiques funérailles. Cependant le deuil d'Artémiſe ne ceſſoit point: la privation & l'abſence de ſon mari augmentoient ſes douleurs. L'amour inventif lui inſpira une choſe où elle eſpéroit de trouver quelque ſoulagement: elle prit les cendres de ſon mari, avec les oſſemens, qu'elle fit réduire en poudre, mêla le tout avec des aromates & des parfums; elle l'infuſa dans l'eau & l'avala peu-à-peu, comme ſi elle eût voulu changer le corps de ſon mari en ſa propre ſubſtance ». Non contente de cela, Artémiſe fit bâtir, en l'honneur des mânes de *Mauſole*, le plus ſuperbe monument qu'on eût encore vu, & y employa les quatre plus habiles architectes de la Grèce, qui rendirent cet édifice une des ſept merveilles du monde. Il avoit quatre cents onze pieds de circuit & cent quarante pieds de hauteur, y compris une pyramide de même hauteur que l'édifice, dont il étoit ſurmonté. Ce celèbre monument porta le nom de *mauſolée*, nom qui a paſſé depuis à tous les grands ſépulcres qui ſe diſtinguoient par la magnificence de leur ſtructure. Pour ne rien omettre de ce qui pourroit célébrer la mémoire de ſon mari, Artémiſe établit des jeux funèbres, aſſignant de grands prix pour les poëtes & pour les orateurs qui viendroient à l'envi exercer leurs talens en l'honneur du roi *Mauſole*. Enfin on prétend qu'Artémiſe ne ſurvécut que deux ans à ſon mari, & que ſa douleur ne finit qu'avec ſa vie. Mais ſi nous en croyons Vitruve & Démoſthène, Artémiſe, durant ſa viduité, ne ſe conduiſit pas en veuve déſolée & inconſolable; car ils lui font faire de très-belles conquêtes ſur les rhodiens: ce qui a donné lieu à Bayle de ſoupçonner que tout ce qu'on dit de merveilleux de la triſteſſe d'Artémiſe pourroit bien avoir été tiré de quelque roman du temps, & copié dans la ſuite par quelques écrivains poſtérieurs.

MAUSOLÉE d'Auguſte. Les latins adoptèrent le nom de *mauſolée*, & le donnèrent à tous les tombeaux ſomptueux, comme Pauſanias nous l'apprend. C'eſt ainſi que l'on appella le ſuperbe monument qu'Auguſte fit faire pendant ſon ſixième conſulat, entre le chemin de Flaminius & le Tibre, pour y être enterré avec les ſiens. Strabon (*liv. V. p.* 236.) nous en a laiſſé la deſcription. Il dit que c'étoit un tertre élevé ſur une baſe de marbre blanc, & couvert juſqu'au haut d'arbres toujours verds; qu'à la cîme de ce tertre il y avoit une ſtatue de bronze d'Auguſte; qu'en bas l'on voyoit les tombeaux de ce prince, de ſes parens & de ſes domeſtiques; & que derrière l'édifice il y avoit un grand boſquet, avec des promenades admirables.

Enfin le nom de *mauſolée* eſt celui que Florus donne aux tombeaux des rois d'Egypte, dans lequel il dit que Cléopâtre s'enferma & ſe fit mourir.

MAUVE. Les romains faiſoient un grand uſage de cette plante pour leur nourriture, & elle tenoit le premier rang entre les herbages. Horace en fait ſouvent mention.

Une épigramme de Porphyrius, conſervée par

Eustache, nous apprend que les grecs en semoient avec des asphodèles autour des tombeaux. *Voyez* Asphodèle.

MAXENCE, tyran, fils de Maximien-Hercule.

M. Aurelius Valerius Maxentius Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

Et avec le titre de prince de la jeunesse, du côté de la tête, plus rares encore.

Les mêmes avec ce titre : PRINC. INVICT.

Unique en argent pur, du grand module, dans un cabinet de Paris, avec le revers CONSERVATOR URBIS SUÆ ; la figure de la déesse Rome, dans un temple à six colonnes, avec les lettres R. S. dans l'exergue.

RRR. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

MAXIME, tyran sous Théodose I.

Magnus Maximus Augustus.

Ses médailles sont :

R. en or.

Il y a des revers RR.

R. en argent.

On y trouve des revers plus rares.

C. en M. & P. B.

Maxime, fils de Maximin I.

Caius Julius Verus Maximus Cæsar.

Ses médailles sont :

O. en or.

RR. en argent.

C. en G. & M. B. de coin romain.

RRR. en G. B. avec le revers *Victoria Augustorum.*

O. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. & P. B.

On connoît les médaillons grecs de bronze de *Maxime* : ils sont très-rares.

MAXIMIEN HERCULE.

Marcus Aurelius Valerius Maximianus Augustus.

Ses médailles sont :

RR. en or.

Celles où ses consulats sont marqués sont plus rares ; on y trouve jusqu'à son huitième.

RRR. en médaillon d'or.

Il est au cabinet du roi.

R. en médailles d'argent.

Il se trouve des revers rares.

RRR. en médaillons d'argent.

RR. en médaillons de bronze.

C. en M. B.

Les médailles où l'on voit sa tête à côté de celle d'Hercule sont RR ; on en trouve en M. B. en petits médaillons d'Egypte, qui sont fort rares.

C. en P. B. latin & d'Egypte.

MAXIMIN I.

Caius Julius Verus Maximinus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

La Libéralité avec plusieurs figures vaut le double des autres revers.

C. en argent.

Il y a des revers rares.

C. en G. B. de coin romain.

On trouve de ce module des revers rares.

C. en M. B.

Il y a des revers rares.

O. en G. B. de colonies.

RRR. en M. B.

RR. en P. B.

RR. en G. B. grec.

R. en M. B. & RRR. avec les têtes de *Maximin* & de son fils.

R. en P. B.

R. en B. d'Egypte.

Les médaillons de ce prince, en bronze de coin romain, sont fort rares. Il y en a un au cabinet du roi, avec une Libéralité de plusieurs figures au revers. On en trouve plusieurs frappés dans la Grèce.

MAXIMIN DAZA, II[e] du nom.

C. Galerius Valerius Maximus Cæsar, deindè Aug.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RRRR. en argent pur, au revers VIRTUS MILITUM, à l'entour de la porte d'un camp.

Cette médaille, de la forme du quinaire, est dans un cabinet de Paris.

RRR. en médaillon d'argent.

RR. en médaillon de bronze.

C. en M. B. & RR. avec la qualité de *Filius Aug.*

C. en P. B.

MAXIMUS, surnom des familles *Carvilia*, *Egnatia*, *Fabia*, *Manlia*, *Sulpicia*, *Valeria*.

MAZA, espèce de pain d'orge, fait avec de la farine d'orge grillé, humectée de quelque liquide. C'étoit la nourriture du petit peuple, qui le mangeoit cru avec le *defrutum*, le miel, le *posca*, ou l'eau. Hyppocrate regarde le *maza* comme humectant, & conseille d'en user au printemps plutôt que du froment, comme plus doux & moins nourrissant.

MAZANOMUM. C'étoit originairement un grand rond de bois sur lequel on mettoit les gâteaux appellés *mazæ*. Ensuite ce mot fut employé pour signifier un grand plat, un grand bassin, sur lequel on servoit plusieurs sortes de viandes. Horace, en décrivant le repas que l'avare Nasidienus s'avisa de donner à Mécène, repas dont les viandes étoient ou gâtées, ou mal choisies, ou mal apprêtées, dit :

...................Deindè secuti
Mazonomo pueri magno discerpta ferentes
Membra gruis, sparsæ sale multo non sine farre.

« Ensuite deux valets nous servirent un grand » bassin où il y avoit une grue dépecée & bien » saupoudrée de sel & de farine, &c. » (*D. J.*)

MAZARA, en Sicile. ΜΑΣ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.....*Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

MEA, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* MEHAH.

MÉANDRE, fleuve d'Ionie, célèbre par les détours nombreux qu'il fait avant que de se jetter dans la mer.

MÉANDRE, dessin qui imite les détours du fleuve de ce nom. De tous les ornemens dont sont chargées les draperies des femmes antiques, le plus agréable paroît avoir été la bordure sinueuse, ou le *méandre*, dont il est fait mention dans une épigramme grecque (*Anthol. l. VI. c. 8. ep. 17. 18.*). Un beau vase du cabinet d'Hamilton nous offre des exemples de bordures semblables, tant sur les draperies de femme, que sur celles d'homme, & l'on y voit aussi un roi à demi nud, assis, & portant un sceptre, qui a un manteau bordé d'un *méandre* tout à l'entour. Ce même *méandre* paroît aussi sur le vêtement d'une figure étrusque de bronze (*Buonan. Oss. sop. alc. Medagl. p. 98.*).

MÉANDRE sur les médailles de Magnésie, d'Apamée, d'Apollonie.

MEATI & PICTES. Les peuples des îles britanniques (nous parlons de ceux qui vivoient libres, & non de ceux qui reçurent le joug des romains au temps de l'empereur Septime Sévère), ou les *meati*, les *calidoniens* & les *pictes*, habitans de l'Ecosse, & originaires de la Scythie, étoient tout nuds (*Dio in Severo*), ou ils ne couvroient que la partie inférieure du corps, & se peignoient de différentes couleurs. Leurs armes étoient une petite épée très-affilée, une courte pique & un bouclier. Au bout de leur pique (*ibidem*) ils attachoient une pomme de cuivre, dont l'ébranlement produisoit un certain bruit qui leur plaisoit. Ils faisoient des colliers & des ceintures de fer (*Hérodian*) pour leur servir de parure. Ces peuples habitoient sous des tentes. Une médaille d'Hadrien (*Thes. Brand. pars II. fol. 554.*), avec l'inscription *Britannia*, offre une femme vêtue d'une tunique & d'un pallium, avec un bouclier de forme ovale. Cette figure n'est qu'une province personnifiée.

MÉCÈNE. On croit reconnoître ce favori d'Auguste sur plusieurs pierres gravées, dont deux se voyoient dans la collection du duc d'Orléans. Voici comment s'explique à leur sujet M. le Blond, qui a publié cette collection.

« Une tête accompagnée du nom de Solon, sur une pierre gravée, aura pu aisément être prise pour le portrait du législateur d'Athènes, & c'est ce qui est arrivé à l'égard de celle qu'on voyoit sur une sardoine du palais Ludovisi (*Stosch, Gemm. Ant. Cælat. tab. LXI.*) : toutes les autres

ressemblantes à cette dernière furent attribuées depuis à Solon le législateur. Mais c'étoit une méprise ; & S. A. S. M. le duc d'Orléans, qui s'en apperçut le premier, jugea que le nom joint à cette tête étoit celui du graveur de la pierre. Ce prince éclairé voulut bien faire part de ses conjectures sur cet objet à M. Baudelot, qui les exposa dans un Mémoire, qu'on trouve parmi ceux de l'académie des Belles-lettres (*tom. III. pag.* 268.) ».

« Le nom de Dioscoride joint à une tête ressemblante à celle dont il est question, celui de Solon joint à des têtes bien différentes, & même à des sujets composés de plusieurs figures, prouvoient assez le sentiment de M. le régent. Il ne s'agissoit plus que de savoir quel personnage le graveur Solon avoit voulu représenter. M. Baudelot crut que c'étoit Agrippa ; mais la comparaison qu'on pouvoit faire de ce portrait avec les médailles du gendre d'Auguste, suffit pour détruire l'opinion de l'académicien : le régent se décida pour *Mécène*. Voici les raisons que nous croyons pouvoir alléguer en faisant usage de sa conjecture à l'occasion des deux têtes que nous attribuons à *Mécène*, & qui ont donné lieu à cet article ».

« La tête originale dont celles-ci ne sont que des copies, a été gravée par Solon ; elle l'a été aussi par Dioscoride. Ces deux artistes étoient honorés de l'estime d'Auguste ; ils ont souvent traité les mêmes sujets avec une sorte de rivalité : or il est à croire qu'ils se seront empressés de faire le portrait d'un personnage aussi puissant que *Mécène*, qui se servoit, sur-tout pour la gloire des arts, de la faveur dont il jouissoit auprès du prince ».

« Mais l'amour de la vérité ne nous permet pas de dissimuler une objection qu'on peut former contre le sentiment que nous proposons, c'est que la tête dont il s'agit est très-forte, & qu'elle semble appartenir à un corps vigoureux ; ce qui ne s'accorde point avec le portrait qu'Horace & Pline nous ont fait de *Mécène*, dont la santé, selon ces auteurs, étoit délicate & fragile ».

« Nous pourrions répondre que non-seulement on ne doit pas toujours juger de la force ou de la santé d'un homme d'après son portrait, mais encore que souvent des hommes, bien constitués en apparence, sont cependant valétudinaires. Quoi qu'il en soit, si l'on ne peut regarder comme le portrait de *Mécène* le seul qui nous soit parvenu avec les noms de deux célèbres artistes contemporains de ce grand ministre, quel autre portrait pourra passer pour celui de *Mécène* ? Ce ne sera pas, sans doute, celui qu'on voit sur la médaille gravée au frontispice de la vie de ce favori d'Auguste (*Meibomii Mæcenas*, *Lugd. Bat.* 1653. *in*-4°.) ; car cette médaille est certainement de coin moderne ».

« En effet, il n'y avoit point de raisons pour qu'on frappât des médailles au coin de *Mécène* ; quoiqu'il comptât des rois parmi ses ayeux, il n'étoit pas roi lui-même, & le droit de faire frapper des médailles étoit réservé aux rois seuls & aux empereurs. Il est vrai néanmoins qu'il y a eu des médailles frappées en tous métaux, à Rome, au coin d'Agrippa, & que le même honneur lui a été déféré dans d'autres pays soumis aux romains ; mais cette exception, quoiqu'en faveur du gendre d'Auguste, n'en est pas moins étonnante chez un peuple qui conservoit encore le sentiment de son ancienne liberté, & à qui ce symbole de la royauté devoit être odieux. Ce qui est plus étonnant encore, c'est que malgré de si grands honneurs rendus à Agrippa, son nom soit bien moins célèbre que celui de *Mécène* ».

MECHANEUS, surnom de Jupiter ; il signifie celui qui bénit les entreprises des hommes (du verbe *μηχανέομαι*, *je médite*, *j'entreprends*.). Il y avoit à Argos, au milieu de la ville, un cippe de bronze, d'une grandeur médiocre, qui soutenoit la statue de Jupiter-*Mechaneus*, accompagné de Diane & de Minerve. Ce fut devant cette statue que les argiens, avant d'aller au siège de Troye, s'engagèrent tous, par serment, à périr plutôt que d'abandonner leur entreprise (*Pausan.*). C'est le même que *Jupiter-Machinator*.

MECHANICUS. *Voyez* INGÉNIEUR.

MECISTÉE. *Voyez* EURYALE.



CHRONOLOGIE

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

Ce Mémoire commencé en 1777, & achevé en 1780, a été envoyé au mois de Juillet 1790 à l'Académie des Inſcriptions de Paris, pour concourir au prix de Chronologie qu'elle avoit propoſé l'année précédente : il s'eſt trouvé ſeul, & cela étoit aſſez naturel, puiſque le ſujet du programme exigeoit un travail au moins de deux ans. Sept commiſſaires, nommés au ſcrutin, ont été chargés de l'examiner; ſavoir,

MM. Anquetil (1), *Larcher*, *Deguignes;*
Dupuis le jeune, *le Blond*, *le Roi;*
Dacier, ſecrétaire.

J'avois peu compté ſur l'approbation de l'académie; mais lorſque j'eus vu la liſte de mes juges, j'en déſeſpérai ſans retour. En effet, outre l'oppoſition qui ſe trouvoit entre la *hardieſſe* ou la *nouveauté* de mes vues, & l'inébranlable & ſcrupuleux attachement de quelques-uns d'eux à tout ce qui eſt *ancien*, je ſentis que M. *Anquetil* atteint par mon Mémoire d'un *anachroniſme de ſix ſiècles* ſur l'époque de Zoroaſtre, & que M. *Larcher*, fortement ſoupçonné de n'avoir pas ſaiſi le ſyſtême chonologique d'Hérodote, dont il a traduit le texte, ne me pardonneroient point un tel dérangement de leurs idées; & je connoiſſois trop bien l'aſcendant de ces Meſſieurs en choſes de *diſpute*, pour eſpérer que leurs confrères, même convaincus, pûſſent leur réſiſter. Cependant, contre mon préſage, le ſuccès a été balancé. Lecture faite du Mémoire, ſur ſix juges auditeurs, trois ont eu le courage de le couronner, & trois autres, comme de raiſon, l'ont rejetté. Le ſeptième juge

(1) Ce n'eſt pas l'auteur de *l'Eſprit de la Ligue;* mais le traducteur des *Livres liturgiques des Parſes*, qui ne ſont pas ceux de Zoroaſtre, malgré ſes aſſertions.

devoit *départir;* il m'a *condamné,* mais en même-temps il m'a fourni de quoi me consoler au besoin : car je tiens de sa bouche, *que le manuscrit ne lui a été remis que trois jours avant le rapport, & qu'accablé d'affaires, il n'a pu le lire;* je sens trop la *convenance* de se ranger à l'avis des *anciens*, pour m'y refuser : *d'ailleurs*, comme dit M. L.....r, *il faut craindre que l'esprit d'innovation ne vienne aussi tout brouiller en histoire.* Ce dernier motif néanmoins ne pouvant pas trop s'alléguer, on en a produit un plus recevable, & l'on a dit que, *sans parler de l'emploi que j'ai fait de l'apocryphe Annius,* je n'avois pas rempli toutes les conditions du programme. Mais si j'en ai résolu les plus grandes difficultés, peut-être étois-je digne de quelqu'indulgence. Au reste, comme dans tous les cas une académie n'est qu'un juge provisoire, j'ai droit d'appeller au *juge définitif*, & j'ai ce droit, sur-tout quand effectivement je me trouve jugé sans être entendu : or, si l'on considère que je me présente au tribunal des savans de l'Europe, appuyé de l'autorité de Newton, de l'opinion d'Hérodote, & du suffrage de trois de mes juges, on me pardonnera sans doute de regimber contre les *décrets* de MM. *Anquetil & Larcher.*

L'Académie, en me rendant mon manuscrit, m'a honoré d'un témoignage de confiance auquel je n'ai point manqué. L'imprimé est exactement conforme à la copie, à cela près des notes querelleuses, dont il a plu à un de mes censeurs de charger mes marges.

CHRONOLOGIE

DES

DOUZE SIECLES,

ANTÉRIEURS AU PASSAGE DE XERCÈS EN GRÈCE.

EXAMINÉE,

1. Chez les Hébreux,
2. les Phéniciens,
3. les Grecs,
4. les Egyptiens,
5. les Perses,
6. le Lydiens,
7. Chez les Mèdes,
8. les Babyloniens,
9. les Assyriens,
10. & les Bactriens, à l'époque où fleurit Zoroastre.

En histoire, les suffrages ne se comptent pas par têtes.

PAR M. VOLNEY.

INTRODUCTION.

Les résultats principaux de ce mémoire sont :

1°. Que les anciens ont commis en Chronologie les mêmes erreurs qu'en Géographie, c'est-à-dire, que dans l'éloignement des objets ils ont exagéré l'intervalle des temps comme celui des lieux, & que pour arriver à la vérité, il faut restreindre leurs proportions.

2°. Que de tous les historiens grecs, Hérodote est le seul qui ait saisi l'ensemble & la série des temps anciens, par la raison, sans doute, qu'ayant écrit sous la dictée des savans indigènes de chaque pays, à une époque où la tradition n'étoit pas encore interrompue, il a, en quelque sorte, recueilli l'extrait digéré de ce que les originaux avoient de plus clair & de plus certain ; tandis que ses successeurs, pour ainsi dire posthumes à la science & sans guides dans l'étude des monumens & des langues *barbares*, n'ont fait que des compilations indigestes ; & cette différence de caractère & de moyens est le motif de notre épigraphe.

3°. Qu'après tout débat & toute discussion, nos connoissances actuelles en Chronologie ne remontent pas réellement au-delà du douzième siècle avant la guerre de Xercès, c'est-à-dire, environ 1600 ans avant J. C. ; & cette période, jusqu'ici mal connue dans ses détails & ses proportions, exige que l'on en traite de nouveau toute la partie historique.

Il y a dix ans révolus que ce mémoire est composé. Dès février 1781, l'auteur voulant consulter l'opinion publique sur les résultats de ses recherches, publia, sans se nommer, dans le journal des Savans, un fragment sur les Phéniciens & sur quelques époques grecques, telles que la guerre de Troye, le siècle de Pythagore, d'Homère, &c. Le jugement qu'en portèrent des personnes instruites, l'affermit dans la persuasion d'avoir résolu le problême : d'autres études intervenues, & après elles les affaires publiques actuelles l'avoient détourné de ce genre, d'ailleurs peu encouragé, lorsqu'au mois d'octobre dernier le prix proposé par l'académie vint réveiller ses souvenirs & ranimer son intérêt pour la science. Il jugea d'autant plus heureuse cette occasion de produire son travail, qu'en l'examinant il le trouva presque calqué sur les condition du programme. L'histoire d'*Hérodote*, la *chronique de Paros*, la *bibliothèque historique de Diodore*, les *recueils d'Eusèbe & de Syncelle*, avoient été ses principales sources ; & dans l'usage qu'il en avoit fait, il n'avoit pas négligé de se rendre compte du *caractère de chaque écrivain*, *& de ses moyens d'instruction* : il desira seulement, pour mieux remplir les vues de l'académie, de

réunir en un corps les réflexions qu'il avoit ſemées ſur ce ſujet dans le cours de ſon ouvrage, & d'y joindre quelques notes relatives à des diſſertations publiées depuis 1781; il eſpéra que les travaux de l'aſſemblée nationale ſe terminant avant le mois de juillet 1790, il auroit la faculté d'effectuer ſon projet; mais aujourd'hui que l'événement a trompé ſon eſpoir, & que le terme de rigueur expire, ſans que ſon devoir lui ait permis de diſtraction, il prend le parti de remettre ſon mémoire, après une légère révifion; perſuadé que s'il a rempli, quant au fond, les conditions d'un problême ſi difficile, l'académie uſera d'indulgence ſur la forme.

Paris, 22 juin 1790.



TABLE ANALYTIQUE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *Des Hébreux.* Discordance principale des annales de Samarie & de Jérusalem. | Elle vient d'une erreur commise dans le règne de Joathan par les rédacteurs des *Rois* & des *Paralipomènes.* | Elle a eu un effet rétrograde sur les règnes précédens. | Sa correction. — Des 70 ans de Jérémie : ils ne peuvent être entendus que du tems qui s'écoula de la ruine de Jérusalem à la seconde année de Darius Hystapide. Anachronisme du livre attribué à Daniel.

CHAP. II. *Des Tyriens.* Les annales des Tyriens sont les plus anciennes & les mieux instruites. Divers fragmens précieux de ces annales. Ere de *Sanchionaton ;* cet écrivain est prouvé contemporain de David ; par Dictys de Crète, par Virgile, par Porphyre : Virgile vengé de son prétendu anachronisme. Didon très-voisine de la guerre de Troye. Prise de cette ville l'an 100 du temple de Salomon. Système complet d'erreur détruit.

CHAP. III. §. 1. *Ere des olympiades.* Ignorance des Grecs en antiquités.

§. 2. *Système des générations.* On les a évaluées faussement à 33 ans. Elles ne doivent s'estimer qu'à 25 dans la partie de l'Asie qui fait le theâtre de notre histoire.

§. 3. *Du tems d'Homère & d'Hésiode.* On les prouve contemporains de Lycurgue.

§. 4. Lycurgue a donné ses loix lors de l'institution des jeux olympiques. Conséquences de tous ces faits sur la guerre de Troyê.

§. 5. *Du tems de Pythagore.* Erreur adoptée jusqu'à ce jour. Sa réfutation. Il a précédé immédiatement Lycurgue.

CHAP. IV. *Des Egyptiens.* Les monumens originaux sont perdus. Extraits qui nous en restent dans Hérodote, Manethon, Eratosthènes. Divers rois de ces auteurs reconnus dans les livres hébreux. Sesostris est le même que le *Sesak* des Hébreux. Confusion de Manethon. Ses listes ne sont qu'un monument indigeste où l'on a répété jusqu'à quatre fois les mêmes princes. Il a été copié par Erathosthènes, par Apollodore, par Diodore. Considérations sur les premiers tems de l'Egypte. Diversité des royaumes & des dynasties.

CHAP. V. *Des Perses.* Epoque de leur empire & du règne de Cyrus.

CHAP. VI. *Des Lydiens.* Dates du règne de Crœsus, & des différentes tyrannies des Pisistratides.

CHAP. VII. *Origine des empires Mède & Babylonien.* Véritable époque de la fin de l'empire des Assyriens de Ninive. Le Sardanapale des Grecs est le même qu'*Asar Adon*, fils de Sennachérib. Preuves de cette identité. Le Belesis de Ctésias est la même personne que le Mérodak des Hébreux. Les empires Mède & Babylonien datent ensemble de la prise de Ninive sous Sardanapale.

CHAP. VIII. *Des Mèdes.* Les premiers tems de leur empire sont confus dans le récit d'Hérodote. Grande différence entre sa liste & celle de Ctésias. Découverte de l'erreur de ce dernier, qui a doublé précisément les tems & les noms.

CHAP. IX. *Des Babyloniens.* Empire de Babylone assez moderne, quoique la ville fût ancienne. Elle fut d'abord une satrapie de Ninive. Nemrod est un être mythologique. La confusion perpétuelle que font les grecs, des Assyriens de Ninive & de Babylone, est une source féconde de méprises. Liste exacte des vrais Rois de Babylone. Difficultes du récit de Judith. Quels furent les *Ibériens* que conquit Nabuchodonosor. Quels furent les Phéniciens qui vinrent jadis des bords de la Mer-Rouge s'établir sur la

Méditerranée. Erreur groſſière des chroniques ſur une liſte de rois reconnus pour être Babyloniens.

CHAP. X. *Des Aſſyriens proprement dits ou de Ninive.* Enormes contradictions d'Hérodote & de Ctéſias. Elles ſont proportionnelles à celle qu'ils ont ſur les Mèdes. Liſte ſingulière qui réſout les difficultés. Ctéſias a doublé les tems & les Rois de Ninive comme il a fait ceux des Mèdes. Preuves. Incertitudes & erreurs ſur Ninus & ſur ſes conquêtes. Equivoques de *Ninus*, *homme* ou *ville*. Ere de *Nabon-Aſar*, même prince que *Phul.*

CHAP. XI. *Du ſiécle de Zoroaſtre.* Liaiſon étroite des tems des Aſſyriens & des Bactriens. Zoroaſtre a paru chez ces derniers dans le premier ſiécle du temple. Cela eſt prouvé par Céphalon, par Xantus, par les livres des Parſes. Découverte de l'ancien royaume des Bactriens. Son origine eſt antérieure aux tems dont nous traitons.

CHAP. XII. *Supplément à la chronologie des Hébreux.* Erreurs des livres hébreux ſur le règne de Saül. Sa durée eſt déterminée. Difficultés des temps antérieurs. L'année au tems d'Abraham & de Moïſe eſt prouvée n'être que de ſix mois. Preuves tirées du Pentateuque; preuve aſtronomique.

Tableau de comparaiſon des temps de divers peuples à des époques principales & certaines, dreſſé d'après les corrections de cet ouvrage.



CHRONOLOGIE

DES DOUZE SIECLES,

ANTÉRIEURS AU PASSAGE DE XERCÈS EN GRÈCE.

CHAPITRE PREMIER.

Des tems des Hébreux.

MALGRÉ tout le ſoin que les écrivains hébreux ont ſemblé prendre de nous tranſmettre fidèlement les dates des règnes des Rois, l'on s'eſt toujours plaint, & avec raiſon, que leur chronologie reſtoit ſujette à des difficultés d'autant plus grandes, que l'on a moins oſé y toucher; quoique ce ſujet ait exercé une foule de critiques, l'on eſt encore à deſirer des réſultats déciſifs & certains. Nous allons eſſayer de remplir cette tâche vraiment épineuſe & rebutante; & pour entrer en matière, nous reprendrons le fil de quelques faits principaux.

Depuis la mort de *Saül*, *David* régna quarante ans.

Salomon ſon fils lui ſuccéda; & l'an quatre de ſon règne ce prince jetta les fondemens du premier temple de Jéruſalem. C'eſt à cet événement que je rapporte tous mes calculs: c'eſt de cette époque que je pars pour remonter ou deſcendre dans l'échelle des ſiècles paſſés.

Depuis la fondation du temple, *Salomon* régna encore trente ſix ans; en tout 40.

A ſa mort arriva ce ſchiſme ſi connu, qui partagea la nation hébraïque en deux états diſtincts. La famille de *David* continua de régner ſur *Benjamin* & *Juda*, dans la perſonne de Roboam & de ſes deſcendans, tandis que *Jéroboam* établit une autre branche de rois pour les dix tribus, que l'on appella ſpécialement le royaume d'*Iſraël*. Tous ces événemens datent de la trente ſeptième année du temple.

Les tems des deux royaumes s'écoulèrent de front; leurs calculs devroient par conſéquent être uniformes. Cependant, quand on les compare à des époques communes, l'on y trouve toujours des diſcordances: les chronologiſtes ſe ſont efforcés de les *concilier*, mais on ne *concilie* point des contradictions. La table ſuivante offre ſous un coup d'œil facile le réſultat comparé des deux liſtes, telles que les donnent les annaliſtes hébreux. Il eſt néceſſaire de les examiner pour ſuivre les raiſonnemens dont elles vont être le ſujet.

Rois de Juda.

SECTION I.

Reg. I. c. 14. v. 21 ...... Roboam.... 17 ans.
c. 15. v. 2 ...... Abia........ 3
v. 10 ...... Asa........ 41
c. 22. v. 42 ...... Josaphat.... 25
Reg. II. c. 8. v. 17 ...... Joram....... 8
v. 26 ...... Okosias...... 1

Total............. 95

SECTION II.

c. 11. v. 3 ...... Athalie...... 6 ans.
c. 12. v. 1 ...... Joas....... 40
c. 14. v. 2. 17. 23. Amasias.... 14

Total............. 60

SECTION III.

Amasias continue.......... 15 ans.
c. 15. v. 2 ...... Ozias...... 52
v. 33 ...... Joathan 16
c. 16. v. 2 ...... Achaz 16
c. 18. v. 10 ...... Ezekias 6

Total............. 105

Rois d'Israël.

SECTION I.

Reg. I. c. 14. v. 20 ...... Jeroboam I.. 22 ans.
c. 15. v. 25 ...... Nadab 2
v. 33 ...... Baza....... 24
c. 16. v. 8 ...... Ela......... 2
v. 15 ...... Zamri. 7 j.
v. 23 ...... Amri 12
v. 29 ...... Achab 22
c. 22. v. 52 ...... Ochozias 2
Reg. II. c. 3. v. 1 ...... Joram 12

Total............. 98

SECTION II.

c. 10. v. 36 ...... Jehu....... 28 ans.
c. 13. v. 1 ...... Joakas 17
v. 10 ...... Johaz...... 16

Total............. 61

SECTION III.

c. 14. v. 23 ...... Jeroboam II. 41 ans.
c. 15. v. 9 ...... Zakarie. 6 m.
v. 13 ...... Sellum .. 1 m.
v. 17 ...... Manahem... 10
v. 23 ...... Phacée I 2
v. 27 ...... Phacée II... 20
c. 17. v. 1 ...... Osée 9

Total............. 82

Dans les sections I & II, la différence des sommes totales est peu considérable ; & le seul développement de sa cause en donnera la solution.

Mais la différence de vingt-trois ans qui se trouve dans le résumé des sections III mérite des recherches particulières. Pour traiter avec clarté ce sujet compliqué, il faut circonscrire de plus en plus le local des discordances. Les confrontations que les livres hébreux font sans cesse des dates reciproques des règnes, nous en donnent le moyen facile & sûr.

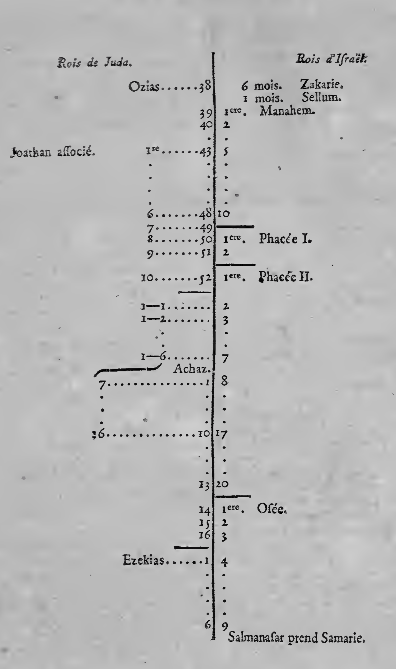
Selon leur témoignage constant, la cinquante-deuxième année d'Ozias concourut avec la première de Phacée II ; depuis cette date jusqu'à la ruine de Samarie, les rois d'Israël comptent vingt neuf ans, & ceux de Juda trente neuf ; la différence est *dix*, qu'il faut ajouter aux uns, ou retrancher aux autres; on n'a pas la moindre indication pour les ajouter aux rois d'Israël, & il y a des autorités pour les retrancher aux rois de Juda. L'ambiguité d'un fait a causé cette erreur.

« *Sur ses derniers jours, Ozias devint lépreux :* » *ce prince ayant été* (selon la loi de Moyse) » *séquestré de la société des hommes*, Joathan » son fils *jugea* à sa place. (1)

C'est à dire, que Joathan *régna* du vivant de son père : or combien dura ce *règne* d'association ? L'a-t-on compté ? l'a-t-on omis dans le calcul du règne total de Joathan? Voilà l'équivoque qui a trompé les écrivains hébreux eux-mêmes dans la plus haute antiquité, dans la rédaction des annales premières. Ceci demande quelques observations préliminaires.

Les deux ouvrages intitulés, les *Paralipomènes* & les *Rois*, ne sont que des extraits de

(1) Reg. II. c. 15. v. 5. Paral. II. c. 26. v. 21.


Rois de Juda.
Rois d'Israël.
Ozias......38
6 mois. Zakarie.
1 mois. Sellum.
39 1ere. Manahem.
40 2
Joathan associé.
1re......43 5
6.......48 10
7.......49
8.......50 1ere. Phacée I.
9.......51 2
10.......52 1ere. Phacée II.
1—1....... 2
1—2....... 3
1—6....... 7
Achaz.
7..............1 8
16.............10 17
13 20
14 1ere. Osée.
15 2
16 3
Ezekias......1 4
6 9
Salmanasar prend Samarie.

mémoires antérieurs, comme il est prouvé par les citations perpétuelles, qu'ils font des *commentaires* originaux. Or le livre des *Rois* ne peut avoir été compilé que depuis le règne d'*Evil Mérodak;* c'est-à-dire depuis la vingt-septième année de la ruine de Jérusalem; les *Paralipomènes* sont encore plus tardifs, puisque la prise de Babylone par Cyrus entre dans leur narration. Mais si la composition de ces deux ouvrages n'a pu devancer les époques alléguées, ce n'est pas à dire qu'elle les ait suivies immédiatement; elle a pu se retarder de plusieurs années. Dans les deux cas, il n'existoit plus de connoissances sur les tems dont nous traitons, que dans les mémoires contemporains, ou même dans les résumés qui déjà peut-être en avoient été faits, & de-là il s'ensuit que l'autorité des rédactions que nous avons, dépend du degré d'intelligence, d'instruction & de critique des compilateurs, qui sont restés inconnus.

Nous avons dit que Joathan eut, du vivant de son père, un règne de dix ans. Nous allons prouver que les *écrivains hébreux*, avec l'apparence d'avoir ignoré ou omis ce règne, l'ont cependant reversé après la mort d'Ozias, qu'ils en ont fait un double emploi qui a produit l'excédent de dix ans dont nous avons parlé, & de ce double emploi sont résultés deux systêmes, dont l'un, lié dans toutes ses parties, représente l'état primitif & vrai; l'autre bâti après coup sur de mauvais apperçus, décèle par ses contradictions l'erreur des rédacteurs, & le moyen de la corriger, il faut reprendre de plus haut l'ordre des choses. (*Voy. la table ci à côté.*)

Ier. *Systême.* « L'an trente-huit d'Ozias, » Zakarie succède à Jéroboam II, & règne » six mois. *Reg. II. c.* 15. *v.* 8.

» L'an trente-neuf d'Ozias, Sellum succède » à Zakarie & règne un mois. *Ibid*, v. 13 » & suiv.

» La même année, Manahem succède à » Sellum, & règne dix ans. *Ibid.* (donc jusqu'à l'an 49 exlcusivement.) L'an cinquante » d'Ozias, Phacée I succède à Manahem, » & règne deux ans. *Ibid.* v. 23.

» L'an cinquante-deux, Phacée II succède » à Phacée I, & règne vingt ans. *Ibid. v.* 27.

» L'an douze (au lieu de quatorze) d'Achaz, » Osée succède à Phacée II, & règne neuf » ans. *Reg. II. c.* 17. *v.* 1.

» L'an neuf d'Ozée, Salmanazar, roi d'Assy- » rie, prend Samarie & détruit le royaume » d'Israël. *Or cette même année fut la sixième* » *d'Ezékias. Ibid. v.* 6. & *c.* 18. *v.* 10. »

Donc la première année d'Ezékias répond à la *quatrième* d'Osée, comme il est dit *c.* 18. *v.* 1. où l'on a mis par erreur la *troisième.* Or Achaz, père d'Ezékias, avoit régné seize ans, donc sa première année concourut avec la huitième de Phacée II: ce que les rédacteurs ont omis; alors il ne reste plus que six ans pour le règne de Joathan, depuis la mort d'Ozias: s'il en régna seize, les dix autres furent du vivant de son père; & de ce règne d'association ou de substitution dont on a parlé: le règne total de Joathan s'est trouvé partagé en deux portions, qui ont eu chacune leurs époques & leurs dates de commencement & de fin. De là est né un équivoque qui a tout embrouillé. La *première* année du règne de Joathan *seul*, commença l'an *deux* de Phacée II; mais les auteurs l'ont entendue de son gouvernement d'association; & par cette méprise ils ont descendu après la mort d'Ozias, dix ans qui s'écoulèrent de son vivant; de-là ce second systême d'erreur & de contradiction.

Achaz succéda à Joathan l'an dix-sept (pour dix huit) *de Phacée II. Reg. II. c.* 16. *v,* 1. & Achaz n'a plus eu d'espace que pour *six ans.*

Quant à ce qu'il est dit qu'*Osée tua Phacée II l'an vingt de Joathan*, cela n'a de sens qu'en interprétant *Osée tua Phacée la vingtième année depuis la première de Joathan* (seul). *c.* 15. *v.* 30.

Ainsi la première des seize de Joathan se confond avec la quarante-troisième d'Ozias, ensorte que les dix dernières de l'un & les dix premières de l'autre, ne font qu'un seul & même tems. Il reste une difficulté de treize ans, à la solution de laquelle il faut maintenant procéder.

« Jéroboam II succéda à Johaz, roi d'Israël, » l'an quinze d'Amazias, roi de Juda. *Reg. II.* » *c.* 14. *v.* 23.

» Et l'an quinze de Jéroboam, Amasias finit » un règne de vingt-neuf ans. *Ibid, v.* 17.

Ozias, fils d'Amazias, dut donc lui succéder l'an seize de Jéroboam. Pourquoi est-il

descendu jusqu'à l'an vingt-sept ? (*c.* 15. *v.* 1.) Les chronologistes veulent admettre ici un interrègne qui auroit retardé le *couronnement* d'Ozias : mais il est contre cette hypothèse une autorité expresse qui la détruit sans réplique; car il est dit qu'*Amasias étant* mort, *le peuple prit Ozias, dit Azarias, son fils, alors âgé de 16 ans, & l'établit roi à sa place.* Reg. II. c. 14. v. 21.

L'intervalle mentioné est donc une véritable lacune, & il en existe encore une autre. Il est dit que Jeroboam II régna quarante-un ans, dont quatorze du vivant d'Amazias, restent vingt-sept après la mort de ce roi. Zakarie, fils de Jéroboam, devroit donc lui succéder à la vingt-huitième : car on le répète, les livres ne font aucune mention d'interrègne? Cependant Zakarie se trouve abaissé à la trente huitième d'Ozias; (Reg. II. c. 15. v. 8.) ce qui donne d'abord une lacune de dix ans, en supposant qu'Ozias eût succédé immédiatement à Amazias; mais si l'on admet la lacune déjà introduite, il en résulte un vuide de vingt ans entre Jeroboam & Zakarie, & une erreur totale de plus de trente.

On doit reconnoître encore ici deux systêmes qui semblent des effets rétrogrades des deux dont nous avons parlé : l'un, qui me paroît le meilleur, tient à ce verset qui fait succéder immédiatement Ozias à son père, & par conséquent assigne son avénement au trône à l'an seize de Jéroboam; l'autre, que je juge encore une méprise de nos rédacteurs, le retarde jusqu'à l'an vingt sept. Pour en parler sans confusion, appellons le premier, *systéme ancien*, & le second, *systême moderne*; il est essentiel de suivre la table ci à côté.

On y voit les années rangées dans les différens ordres de rapports que leur assignent les différens passages. Seulement je me suis permis d'abaisser Ozias d'une année par des raisons dont je rendrai compte.

On remarquera d'abord que le systême *A* élève dix ans plus haut, toute la série des faits qui dans le systême *M* se trouvent descendre dix ans plus bas. De-là naît déjà une équivoque pour l'application des dates alléguées au texte. Ainsi, par exemple, étant dit que Zakarie régna l'an trente-huit d'Ozias, si on l'entend dans le systême *A*, on n'a que treize ans de vuide; si c'est dans le systême *M*, on en a vingt-trois.

La disposition de ces colonnes présente l'idée d'une opération qui semblera peut-être arbitraire, mais dont il résulte des effets pour le moins très-singuliers.

La première année de Zakarie, en répondant à la trente-huitième d'Ozias, systême *A*, répond à la vingt-huitième dans le systême *M*; en admettant cette transposition, on satisfait exactement à la vraisemblance; car la vingt-huitième année d'Ozias, *prise depuis la mort d'Amasias, & sans égard pour la lacune du systême*, se trouve être la seconde année d'après la mort de Jéroboam II : & en supposant une erreur d'un an, erreur dont ces livres fournissent cent exemples, nous la prendrons pour la première même, & elle concourra précisément avec les six mois de Zakarie. De même la 52e année d'Ozias, systême *A*, est la 42e systême *M*, en sorte que l'un des systêmes fait à l'autre une soustraction de dix ans, qui a un rapport frappant avec l'opération que nous avons faite ci-devant. Prenons maintenant les 42 ans d'Ozias pour le tems total de son règne, l'association de Joathan remontera à la 33e année, & de ce moment tout rentre dans l'ordre. N'est-il pas évident que cette confusion dérive toujours de l'équivoque commise sur les dix dernières années d'Ozias, ainsi que sur les dix premières de Joathan ? Mêmes résultats, mêmes motifs, mêmes erreurs décimales. Leur origine & leurs progrès me paroissent faciles à expliquer. Le germe en est dû aux mémoires originaux. Ils avoient sans doute dit dans leur style ambigu : *Or le roi Ozias régna 42 ans; & sur la fin de son règne étant devenu lépreux, il fut éloigné du maniement des affaires; & son fils lui fut associé pendant dix ans, & le roi Joathan régna seize ans.* Les redacteurs n'ont pas saisi l'équivoque; mais calculant tout simplement, ils ont dit : Ozias régna 42 ans, plus dix ans avec son fils; total cinquante-deux. Plus Joathan 16 ans, & c'est ainsi que d'un seul trait, on a introduit 30 ans surabondans. Il fallut adapter à ce nouveau calcul les autres pièces; de-là ces rapports vicieux, cet enjambement de deux systêmes que l'on ne résout que par une double transposition, & dont l'un paroît avoir été bâti en rétrogradant de la prise de Samarie, l'autre en descendant de l'an 15 d'Amasias.

Quoi qu'il en soit, personne ne pourra disconvenir que le silence absolu gardé sur un emploi quelconque des lacunes introduites

Jeroboam II.	Amasias. / Ozias M.	Ozias A.				
1	15					
15	29					
16	Ozias. M.	A.				
17		1				
		10				
27	1	11				
41	15	25				
Zakarie, 6 mois		28				
Sellum, 1 mois.		29				
Manahem 1		29				
2		30				
5		33 (a)				1re. de Joathan associé.
10	28	38	6			
Phacée I 1	30	40	8			
Phacée II 1		42	10			
	33 (a)	43	11	1		Premier doublement de l'association de Joathan.
	34	44	12	2		
	38	48	16	6		
	42	52	20	10		
	43			11	1	Second doublement.
	52				10	

autorise à les supprimer. Je ne donnerai donc à Ozias de règne total, que quarante-deux années, dont il partagera les six dernières avec Joathan, lequel à ce moyen ne fournira de son chef que six ans dans la série des temps.

Il en résulte ce tableau de concordance.

Rois de Juda.		*Rois d'Israël.*	
Amasias	15	Jeroboam II	41
Ozias	42	Zakarie	6 mois.
Joathan	6	Sellum	1 mois.
Achaz	16	Manahem	10
Ezekias	6	Phacée I	1
		Phacée II	20
		Osée	9
	85		82

(V. ci-devant, p. xiij.)

Il ne nous reste désormais que des difficultés de deux & trois ans, dont la solution découle de la nature même du sujet.

Le lecteur doit savoir que les historiens originaux de la haute antiquité ne dressoient point leurs annales sur des époques fixes & fondamentales, mais qu'ils calculoient les temps par les années des pontificats ou des règnes. Telle fut la méthode des Hébreux en particulier, à laquelle les rédacteurs des *paralipomènes* & des *rois* n'ont rien changé; & cette méthode entraîne nécessairement des erreurs; car dans la succession des princes & des prêtres, il arrive presque toujours que l'un achève & l'autre commence dans le courant de la même année. Qu'a-t on fait de ces années communes à deux règnes? Sans doute on eût dû les diviser, & en compter les fractions selon qu'elles appartenoient à chacun: quelqu'un prétendra t il que nos écrivains en aient ainsi usé? Non sans doute. Par-tout les règnes & les pontificats sont exprimés en années complettes; on ne fait mention de mois ou de semaines que pour les princes qui, n'ayant pas même régné une année entière, obligent de désigner la fraction. David est la seule exception à cette règle; & sur un nombre de trente princes, cet exemple ne suffit point.

Ainsi, tantôt les fractions ont été négligées, & l'on a soustrait une année du catalogue des temps; tantôt l'on a compté comme entière à deux princes l'année qui n'étoit que commune entr'eux, & l'on a introduit une année surabondante; ces assertions peuvent se prouver par des exemples.

Il est dit, (Reg. I. c. 16. v. 8. 23. 29.) *l'an vingt-six d'Asa, roi de Juda, Ela régna sur Israël, & son règne dura deux ans. Après lui, Amri en régna douze, & Achab qui lui succéda commença l'an 38 d'Asa.*

Si les calculs étoient exacts, ce devroit être l'an 40; car 12 d'Amri & 2 d'Ela font 14; & néanmoins de 26 à 38 exclusivement, on ne compte que 12. D'où vient ce mécompte, sinon des raisons que je viens d'alléguer? La seconde année d'Ela & la première d'Amri se sont confondues dans la 27e. d'Asa; ils n'en auront occupé chacun qu'une portion comme six mois, & on l'aura cependant comptée à chacun comme entière. De même la dernière d'Amri & la première d'Achab ont concouru avec la 38e. d'Asa, & l'on y a commis la même faute. Ces erreurs ont toujours dû se trouver de préférence dans les cas d'interruption, plutôt que dans la continuité des années d'un même prince; & les discordances qui en résultent doivent s'accroître en raison de la répétition de leurs causes (1).

Tel est le moyen de solution de toutes les difficultés d'un, deux & trois ans qui se trouvent dans le rapport des années des rois de Samarie & de Jérusalem. Je n'en discuterai point ici pied à pied tous les détails: un tel examen seroit trop fastidieux pour le lecteur. Je me contente de donner le résultat de ce travail qu'il m'a fallu faire; & l'on observera que c'est sur un relevé exact de tous les articles chronologiques, que j'ai combiné le tableau de concordance qui se trouve à la fin de ce chapitre.

Depuis la ruine de Jérusalem sous Sédécias, les annales des Hébreux ne forment plus une chaîne continue; il faut avoir recours à d'autres chronologies, pour completter les temps dont nous voulons traiter. Celles des Babyloniens & des Perses remplissent bien notre objet, en ce que leurs années sont certaines, & que la jonction de leur canon avec celui des Hébreux est déterminée d'une manière précise par le témoignage unanime des uns & des autres.

C'est le règne de *Nabukodonosor II* qui forme cette jonction. Selon les Hébreux, qui ont eu de grandes raisons d'être bien instruits sur cette

(1) Il est d'autres raisons de discordances de peuple à peuple; telles sont les années lunaires chez les uns, solaires chez les autres, la différence des saisons où l'on prenoit le commencement de l'année; les intercalations négligées ou usitées; &c.

Partie, la ruine de Jérusalem arriva vers l'an dix-neuf de ce prince. Or, ces mêmes Hébreux s'accordent avec Berose (1) & Ptolomée (2) à donner quarante-trois ans de règne à Nabukodonosor.

Il survécut donc à sa conquête		
Après lui Evil-Merodak régna		
Nerigliffor		
Labo-roso-Achod		
Nabonide *ou* Balthazar		
Total	48 ans	9 mois.

Cyrus ayant conquis Babylone, y régna	9 ans.	
(3) Cambyses	7	5 mois.
(3) Smerdis le Mage	0	7
Darius fils d'Hystaspes	2	
Total	67 ans	9 mois.

Je m'arrête ici en ce moment, parce qu'il reste à résoudre une difficulté qui tient à ce sujet; je veux parler des soixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie. On dispute encore sur les époques de cette période; la plupart de nos compilateurs s'opiniâtrent à en établir la fin au règne de Cyrus. Il est vrai qu'ils ne font en ceci que copier les anciens chronologistes chrétiens, tels qu'Africanus, Eusebe, & le Syncelle : mais ce calcul, dénué de preuves chez les uns comme chez les autres, n'est fondé que sur l'intérêt de donner à la prophétie de Jérémie (4) l'accomplissement littéral qui lui manque. On a beau tourmenter les faits, troubler l'ordre de toutes les chronologies étrangères pour trouver 70 ans depuis Cyrus jusqu'à la ruine de Jérusalem, & même jusqu'à la prise de Jéchonias, les faits résistent; & à l'autorité des écrivains dits *prophanes*, vient se joindre celle des Hébreux eux-mêmes : il ne faut que les écouter pour dissiper les incertitudes qu'on veut maintenir sur ce sujet.

L'an 2e. de Darius, le prophète Zacharie invitant le peuple à rebâtir le temple *pour obéir aux ordres du Seigneur*, disoit (5) : *Voici la 70e. année.* N'est-ce pas là une allusion manifeste aux paroles de Jérémie? *Après 70 ans, Dieu vous ramenera, & vous rebâtirez son temple.*

Cette même année, (2e. de Darius) le prophète Aggée publioit la même chose. *N'est-il pas arrivé*, disoit-il (6), *le temps désigné pour*

(1) Berosus apud Joseph. contra Appion. liv. 1. n°. 20. Edit d'Havercamp.

(2) Ptolom. in canone. Astron. Quant au témoignage des Hébreux, il est renfermé dans ce passage des *rois*, lib. II. c. 25. v. 27. « La trente-septième année » de la captivité de Jéchonias, qui fut la première » d'Evil-Mérodac, &c. » Or, Jéchonias ayant été pris l'an 395, la trente-septième année depuis celle-là est l'an 431, qui tomba précisément vingt-six ans après la ruine de Jérusalem.

(3) Hérodote, lib. II. édit. de Wesseling.

(4) Il est certain, & quelques critiques en ont déjà fait la remarque, que le nombre *soixante-dix* étoit chez les Hébreux un nombre proverbial comme *trois* le fut chez les Latins. Le terme qui l'exprime emporte l'équivoque de *sabat*; & la phrase que l'on a traduite, *cette terre restera déserte 70 ans*, s'explique aussi littéralement : *la terre restera déserte des sabats d'années*, célébrera des *sabats d'années*, c'est-à-dire, *ne fera rien*, *sera inculte* : & c'est dans ce sens qu'il faut prendre cette foule de captivités de 70 *ans*, qu'Isaïe, Ezéchiel & Jérémie prodiguent aux Egyptiens, aux Tyriens, aux Ammonites, lesquelles n'ont jamais eu d'accomplissement littéral.

(5) Zakar. c. 1. v. 7. 12.

(6) Agg. c. 1. v. 2.

rebâtir le temple? Enfin, le livre de Daniel est encore plus clair; car il y est dit (1): *La première année de Darius*, (moi Daniel) *je compris que le nombre des années dont le Seigneur avoit parlé par la bouche de Jérémie, alloit être accompli.*

Je sais que le livre de *Daniel* a semblé désigner un autre *Darius* que le fils d'Hystaspes; mais c'est une indication dont l'erreur est redressée par Esdras, par Josephe (2), par les prophètes cités, & par l'examen des faits.

On se rappelle que nous avons compté depuis la ruine de Jérusalem, jusqu'à la seconde année de *Darius*, soixante-sept ans neuf mois. Une telle approximation suffiroit déjà sans doute pour prouver que cette année est la véritable époque finale des soixante-dix ans; mais nous avons une remarque à faire qui porte le synchronisme à la dernière précision. On doit observer que ces années sont tirées des calculs babyloniens & perses; or chez ces deux peuples l'année étoit solaire. Chez les Hébreux, au contraire, elle étoit lunaire, c'est-à-dire, de 355 jours (3) selon une ancienne évaluation des Egyptiens, qui ont presque tout fourni aux Hébreux. De-là résulte en excès une différence de 10 ½ jours par an: nous avons donc à retirer sur nos 67, ou plus rondement 68 années solaires, 697 jours, qui, répartis en années lunaires, en donnent deux moins 13 jours; ce qui, dans le calcul des Hébreux, fait en totalité 69 ans 9 mois. Assurément on n'a pas coutume d'obtenir de semblables précisions dans ces siècles reculés.

Mais demandera quelqu'un, quel est ce Darius que Daniel fait contemporain de Cyrus, & prenant Babylone avec lui? Malheureusement la raison de ceci n'est pas orthodoxe. Quoi qu'en ait décidé le Concile de *Trente*, nous ne pouvons regarder le livre intitulé *Daniel*, comme un livre authentique, ni comme l'ouvrage de l'homme dont il porte le nom.

En vain l'auteur peint en style prophétique le retour des Juifs, la conquête d'Alexandre, les guerres de Ptolémée & des Antiochus. Nous ne voyons dans cette formule qu'une supercherie mal-adroite, & nous tenons pour certain que cet ouvrage est une supposition postérieure à Antiochus Epiphane (4), c'est ce prince qu'il a en vue quand il parle de l'*abomination*, de la *désolation* du temple, c'est-à-dire de la statue de Jupiter qu'Antiochus fit placer dans le sanctuaire; & ceci explique pourquoi l'on trouve des termes grecs dans Daniel (5), & pourquoi les Septantes, de l'aveu de St.-Jérôme, (6) n'en ont point fait la traduction.

Ceci posé, j'apperçois d'où vient le Darius de Daniel. Hérodote nous apprend que du tems de Darius, fils d'Hystaspes, la ville de Babylone ayant secoué le joug des Perses, ce prince en fit le siége & vint à bout de la reprendre. C'est ce siége & cette prise qui, dans l'esprit du Rabbin suppositeur, ont fait confusion avec le siége & la prise par Cyrus; & c'est en conséquence de cette confusion qu'il a transporté au premier événement une circonstance du second. Ceux qui connoissent la littérature juive de ces siècles, savent qu'il n'est point d'anachronisme & de fable dont l'ignorance rabbinique n'ait été capable.

Cette première erreur établie a été la source de celle que nous avons détruite; c'est-à dire, de l'opinion qui supposoit 70 ans de la prise de Jérusalem au règne de Cyrus. En effet, ayant reporté à cette époque *Darius*, fils d'Hystaspes, il a été presque nécessaire de lui conserver l'idée des 70 ans qui s'étoit déjà associée à la sienne (7).

Nous terminerons cet article par établir le rapport du canon du temple à notre ère vulgaire.

Darius ayant régné trente-six ans, mourut l'an 507 (8).

La bataille de Marathon, qui eut lieu cinq ans avant la mort de ce prince, (9) tombe donc à l'an 503.

(1) Dan. c. 9. v. 1.

(2) Contr. app. lib. 1.

(3) V. Astron. ancien. de Bailly. Liv. 6. Eclairc. §. 3.

(4) C'est le sentiment de Porphyre.

(5) par exemple, Symphonia. c. 3. v. 15.

(6) Præf. in Daniel.

(7) Josephe me paroît le premier écrivain qui ait copié cette faute, *Antiq. jud. lib.* X. c. 11. & lib. XI. c. 1. mais il la corrige ensuite dans son ouvrage contre Appion. lib. 1.

(8) Herod. lib. 5.

(9) Id. ib. p. 403.

Xercès fils, & ſucceſſeur de Darius, commença de régner l'an 508.

Son paſſage en Grèce étant arrivé dans la cinquième année (1) de ſon règne, tombe parſéquent à l'an 512. Cette même année arriva une éclipſe de ſoleil, que Coſtard, dans ſes calculs, place à l'an 478 avant J. C. (2) De là réſulte un appointement des deux ères, qui place la fondation du temple 989 ans avant J. C.; mais comme dans cette ſomme il y en a quatre cens ſix lunaires, étant fournies par les Hébreux, il ſe trouve, en les réduiſant en années ſolaires, une ſomme totale de neuf cens ſoixante-dix-ſept ans, plus 221 ½ jours.

(1) Id. lib. 7. p. 520.

(2) V. Aſtron. de la Lande. in-4°. *Préface.*



TABLEAU des années des rois Hébreux, calculées sur l'ère du temple de Salomon.

		Années avant le Temple. Années lunaires de 354 jours ½.
David	1ere	
	40	44
Salomon	1	5
	4	4 Fond. du Temp.
	40	36

Le royaume des Hébreux se divise en deux.

Rois de Juda.		*Rois d'Israël.*		
Roboam	1ere	Jéroboam I.	1ere	37
	17		17	53
Abia	1		18	54
	3			56
Asa	1	(20 pour)	21	57
	2	Nadab	1	58
	3	Baza	1	59
			23	81
	26	Ela	1	82
	27	{ Zambri, 7 jours { Amri	1	83
			11	93
	38	Achab	1	94
	40			96
Josaphat	1ere		4	97
			22	115
(17 pour)	20	Okosias	1	116
			2	117
		Joram	1	118
	25			121
Joram	1		5	122
	7			128
Ochozias	1		12	129
Athalie	1	Jehu	1	130
	6			135
Joas	1		7	136
			28	157
	23	Joakas	1	158
			16	173
(37 pour)	39	Johaz	1	174
Amasias	1		2	175
			15	188
	15	Jeroboam II.	1	189
	30			204

Années après le Temple.	Rois de Juda.		Rois d'Israël.	
205	Ozias dit Azarias	1ere		17
230				42
231	(28 pour)	27	Zacharie, 6 mois.	
232	(29 pour)	28	{ Sellum, 1 mois.	
			{ Manahem	1
242				12
244		40	Phacée I	1
245				2
246		42	Phacée II	1
247	Joathan seul	1		2
252		6		
253	Achaz	1		
264				19
265	(12 pour)	13	Osée	1
267		15		
268	Ezekias	1	(3 pour)	4
273		6		9
296		29	*Fin du royaume d'Israël.*	
297 à 351	Manassès	55		
352 353	Amon	2		
354 384	Josias	31		
	{ Joakas, 3 mois.			
385 395	{ Joakim	11 ans		
	{ Jekonias, 3 mois.			
396 406	Sédecias	11 ans		
	Fin du royaume de Juda.			

Années solaires.			
		Nabukodonosor règne depuis la prise de Jérusalem.	
406	430	Inclusivement	25
431	432	Evil-Merodak	2
433	436	Nériglissor	4
437		Laboroso-Achod	9 mois.
438	454	Nabonide	17
455	463	Cyrus prend Babylone, & règne 9 ans.	
464	470	Cambyses	7 ans 5 mois.
471		Smerdis	7 mois.
	472	⸸ Darius Hystaspide, première année.	
	503	⸸ Bataille de Marathon, cinq ans avant la mort de Darius. Herod.	
	507	36e. de Darius.	
	508	⸸ Xercès	1
	512	⸸ Passage de Xercès en Grèce.	
	989	Naissance de J. C.	

⸸ Les marbres d'Arundel donnent les mêmes dates, à deux années près.

CHAPITRE II.

Des Tyriens.

« De tout tems, dit l'historien Josephe (1), » les Tyriens furent soigneux d'écrire l'histoire; & non-seulement ils tenoient regître » des faits de leur propre pays, mais ils comparoient encore les évènemens les plus remarquables des étrangers. Leurs annales ont » été traduites du phénicien en grec par Dius » & Ménandre d'Éphèse, qui, pour composer » une histoire très-fidèle des Rois tant grecs » que *barbares*, ont compulsé les archives & » monumens de chaque peuple & de chaque » pays. »

Il seroit à souhaiter que Josephe eût extrait beaucoup de morceaux d'un pareil ouvrage; mais ses recherches n'ayant eu pour but que de prouver certains faits par le témoignage des etrangers, il s'est borné à quelques rapports principaux de l'histoire des Tyriens à celle des Hébreux. Voici entr'autres un des fragmens qu'il donne de la liste des Rois de Tyr, & le mérite de cette pièce développé dans ses conséquences nous fera sentir combien est grande la perte que nous avons faite.

Liste des Rois de Tyr.

	Abibal .... (*fortè*	20 ans.)
	Son fils Hiram	34
	Son fils Baléazar.. 7 (ou plutôt	17)
	Son fils Abd-Astarte	9
(2)	*assassiné par les quatre enfans de sa Nourrice, dont l'aîné* N.........	12
	Astarte, *fils de Deléastarte*	12
	Son frère Aseryme, ...	9
	assassiné par son frère Phelès, ...	00 8 mois.
	assassiné par Ithobal, *Prêtre d'Astarté*	32.
	Son fils Badézor	6 ans.
	Son fils Matgen.	9
	(3)... Pygmalion	47

La septième année de Pygmalion, Didon, sa sœur, s'enfuit en Afrique & fonde Carthage (4).

Les annales de Tyr ajoutoient que le temple de Salomon fut fondé l'an 12 d'Hiram. Sur ce rapport connu, il est aisé de classer ces règnes; (*V. le tableau général.*) mais il s'élève une difficulté; car elles assuroient en même-tems que la fuite de Didon arriva 143 ans huit mois après la fondation du temple: or, dans le détail des années, la septième de Pygmalion ne se trouve être que la 127e; ce qui donne un *déficit* de 17 ans, qu'il n'est pas aisé de corriger, parce que Josephe est le seul écrivain compétent en cette partie (5); & son récit ne laisse point appercevoir bien évidemment de quel côté, du détail ou du résumé, se trouve l'erreur: cependant je suis porté à admettre 17 ans pour le règne de Baléazar au lieu de 7, parce que tel est le témoignage unanime de Syncelle & de Théophile. Mais il reste toujours un vuide de 7 ans, que nous laisserons douteux plutôt que de nous égarer en mauvaises interprétations comme Scaliger (6).

(1) Ant. jud. lib. 8°. t. 3. & contr. App. lib. I. n°. 17. & 18.

(2) Quoique les expressions de Josephe soient ambigues, il paroît néanmoins que ces quatre sont frères.

(3) Josephe ne dit pas expressément que Pygmalion fut fils de Matgen, mais les copistes Eusèbe & Théophile l'assurent.

(4) Les Phéniciens avoient fondé des Colonies dans ce pays long-tems auparavant, puisque *Utique* date de 287 avant Carthage. *V.* Bochart. Phaleg.

(5) Ce même fragment se trouve dans Théophile d'Antioche, *apud Justin. Martyr.* & dans le Syncelle: mais ces deux écrivains ne sont que copistes, & copistes très-infidèles; car, d'un côté, le Syncelle, p. 183, omet le règne de l'Anonyme, & quand on le restitue, il se trouve en excès de quatorze ans: d'autre part Théophile omet Abdastarte & l'anonyme; ensuite il dispose tellement les règnes & les âges, qu'Ithobal se trouve engendrer à deux ans, & que Pygmalion naît dix-sept ans avant Matgen, qu'il appelle cependant *son père.* Toutes fois, comme il s'accordent à donner dix-sept ans a Baleazar, il faut croire qu'ils ont eu cette lecture dans leur manuscrit.

(6) *Proleg. emend. Temp. p.* 38.

Il faut ajouter à la liste de Josephe, un *Eululéus*, qu'il dit avoir régné du tems de Salmanazar. Mais en outre, nous trouvons deux princes dont il n'a pas jugé à propos de faire mention. Le premier est *Paphus*, que deux auteurs anciens, cités par Bochart (1), nous apprennent avoir été fils de Pygmalion, & avoir régné après lui, sans cependant spécifier la durée de son règne. Le second est un *Hiram* fourni par les livres hébreux. Ils rapportent que peu de tems après que David fut devenu Roi de toutes les Tribus, (2) Hiram, Roi de Tyr, lui envoya des ouvriers pour construire son palais. Or, ce fait ne pouvant guère se descendre au-dessous de la douzième année de David, il est impossible que cet Hiram soit le même dont il est parlé au tems de Salomon. Ce ne peut être, ainsi qu'on l'a déjà pensé, qu'un autre prince qui aura été père d'Abibal. A ce moyen, le règne de ce dernier deviendroit connu; car ce premier Hiram prenant dix à douze ans sur le règne de David, & le second huit, il en resteroit vingt à vingt-deux pour Abibal, qui fut intermédiaire.

Nous remarquerons que l'Ithobal de Ménandre est l'*At-Bal* des Hébreux, beau-père d'Achab, par Jesabel; & les tems conviennent parfaitement, puisque l'un date de l'an 94 du temple, & l'autre de l'an 84.

Mais une observation beaucoup plus importante, c'est que les Rois de Tyr le furent aussi de Sidon. Depuis Hiram jusqu'à Pygmalion, on en a des preuves incontestables. Quand Salomon fit demander à Hiram des ouvriers, il voulut que les charpentiers & les menuisiers fussent *Sidoniens* (3), donc Hiram régnoit sur les *Sidoniens*.

Atbal, père de Jesabel, est expressément appellé Roi des Sidoniens (4).

Virgile étoit donc bien instruit, quand il donnoit à Didon, arrière petite-fille d'At-Bal, l'épithète de *Sidonienne*, & nous verrons bientôt combien les connoissances de ce poëte ont été exactes dans toute cette partie.

(1) Phaleg. p. 363.

(2) Samuel II. c. 5. W. 11. & paral. I. c. 19. v. 1.

(3) Reg. 1. c. 5. v. 6.

(4) Ibid, c. 16. v. 31.

Ce sujet amène naturellement un fragment très-précieux de Porphyre, lequel, par ses rapports avec certains faits, va nous conduire d'analogie en analogie à la solution du plus important problême de l'histoire grecque. Ce philosophe, que ses querelles avec les Chrétiens avoient engagé dans des recherches particulières sur les antiquités des Hébreux, avoit découvert entr'autres un ouvrage phénicien, dont il tiroit des éclaircissemens singuliers sur l'antiquité. Voici ses paroles, ou plutôt celles de Philon de Beryte, dont il empruntoit l'autorité (5)

« Personne n'a parlé avec plus d'exactitude » de ce qui concerne les Hébreux, qu'un nommé *Sanchoniaton* de Beryte. Ayant entrepris » d'écrire l'histoire des tems anciens, il s'appliqua à recueillir des instructions de toutes » parts; il compulsa les archives des villes & » les monumens des temples. Quant à ce qu'il » dit des Hébreux, il le tint d'un certain *Hiérombal, prêtre du Dieu Yéou*: aussi les noms » des lieux & des personnes qu'il rapporte, » conviennent exactement avec les leur.... Il » dédia cette histoire à *Abibal, Roi de Beryte*, » & non-seulement ce prince, mais tous ceux » au pouvoir de qui il étoit de juger par eux-mêmes de la vérité des faits, donnèrent leur » applaudissement à cet ouvrage. Or, le siècle » d'*Abibal* & de *Sanchoniaton* se rapproche » beaucoup de celui de Moyse, comme il se » prouve par la chronologie des Rois phéniciens; & il est parallèle au tems de Sémiramis » que l'on assure avoir vécu avant la guerre de » Troye, ou tout au plus tard dans le même » tems.... C'est à Philon de Béryte que nous » devons cet ouvrage, qu'il a traduit du phénicien en grec. »

A ces détails, Porphyre joint un passage du traducteur qui mérite d'être rapporté.

« Pour approfondir l'histoire des Phéniciens, » disoit Philon, il m'a fallu parcourir une foule » de livres & de monumens, *non de ceux qui* » *sont entre les mains des Grecs*..... Le cahos » & les contradictions de leur histoire, qui » semblent écrites plutôt par un esprit de dispute » scholastique, que par amour de la vérité, » n'offrent rien d'instructif ».

(5) *Apud* Eusеb. *præp. Evang.* Lib. I. p. 30.

Ceci vient à l'appui de ce que Joſephe nous dit du grand nombre de Livres hiſtoriques des Phéniciens ; & l'hiſtoire des Philoſophes Grecs prouve qu'ils en eurent dans toutes les ſciences.

Je ne parlerai point des doutes que l'on a élevés ſur l'authenticité du fragment de Sanchoniaton : ils conviennent à ceux qui ne ſont point aſſez verſés dans la littérature orientale, pour en reconnoître les caractères ; il eſt d'ailleurs aſſez familier à quelques ſavans de traiter d'apocryphes les ouvrages qui contrarient leurs idées. Mais plus on pénétrera dans les antiquités de l'Aſie, plus on ſentira le prix du morceau qui nous reſte, plus on regrettera la perte du corps de l'ouvrage.

Il faut nous borner actuellement à déterminer le temps où l'auteur a vécu.

Juſqu'à ce jour, on n'a rien entendu à l'enſemble de temps que préſente Porphyre, ou plutôt ſon auteur Philon ; & cela n'eſt pas ſurprenant ; car, pour réſoudre cet énigme, il falloit bouleverſer toutes les idées reçues, culbuter un édifice d'erreur qui ſubſiſte paiſiblement depuis deux mille ans : en un mot, il falloit reprendre la Chronologie par ſes fondemens, & perſonne ne s'eſt aviſé de ſoupçonner le travail qu'il y avoit à faire en cette partie.

Le récit de Porphyre porte un louche qui a maſqué juſqu'ici les rapports & les analogies des faits qu'il préſente. Il ſembleroit à l'entendre, que *Beryte* fut un royaume indépendant & particulier, ce qui n'eſt point.

L'*Abibal*, dont il eſt fait mention ici, eſt réellement un roi de Tyr, celui-là même qui dans notre iſle eſt le père d'Hiram ; il a mérité le titre de *roi de Beryte*, en ce que cette ville étoit de la dépendance de Tyr ; & il a été déſigné ſous cette qualité par l'équivoque d'une phraſe originale qui a dû porter : que *Sanchoniaton de Beryte dédia ſon ouvrage au roi de ſa patrie.*

Sans doute l'on ſe récriera contre cette application : on alléguera la chronologie des Aſſyriens, qui, plaçant Sémiramis ſept ou huit ſiècles avant David, rejette par conſéquent *Sanchoniaton* & *Abibal* bien loin du temps où je les place.

Mais que deviendra cet argument, ſi je prouve que Sémiramis elle-même fut contemporaine de David (1) ?

On invoquera Séſoſtris, qui, de l'aveu de tous les auteurs, fut contemporain de Sémiramis, & qui, par les calculs des Chronologiſtes, précéda Moyſe de pluſieurs ſiècles ; mais je démontrerai encore que Séſoſtris n'a point précédé David.

Enfin on m'objectera la guerre de Troye, qui, d'un commun accord, eſt de beaucoup antérieure au prince hébreu.

Mais je prouverai que ſur cet article on ſe trompe d'un commun accord, & que la guerre de Troye fut poſtérieure à David.

L'ordre des faits ne me permet point de déduire à la fois toutes ces preuves ; dans des choſes qui ſe tiennent par des rapports étroits, il faut néceſſairement accorder des données, ſauf à retirer ſa croyance quand les preuves ſuppoſées ſe trouvent fauſſes.

Je vais d'abord établir la guerre de Troye, & prouver qu'étant arrivée ſur la fin du premier ſiècle du Temple, elle a été poſtérieure à David, & par conſéquent à *Sanchoniaton* & *Abibal*, ſelon le témoignage de Philon.

Trois hiſtoriens phéniciens, cités dans un fragment de Tatien, que nous a conſervé Euſèbe (2), convenoient unanimement que ſous un même roi de tel pays, étoient arrivés, 1°. l'enlèvement d'Europe ; 2°. l'abord de Ménélas en Phénicie ; 3°. l'alliance d'Hiram avec Salomon. Or, Ménélas eſt un des principaux acteurs de la guerre de Troye. Voici donc déjà de grands rapprochemens, puiſque Philon fait ſon Abibal un peu antérieur, ou preſque contemporain à cet événement. Tatien ajoute que Ménandre de Pergame atteſtoit la même choſe dans *ſon Hiſtoire ;* ce Ménandre me paroît le même que celui que Joſephe dit originaire d'Ephèſe, & le témoignage de cet écrivain eſt du plus grand poids.

(1) D'ailleurs, on tombe dans une abſurdité : car il eſt dit que Sanchoniaton conſulta un *Prêtre hébreu* : or il n'en exiſta point avant Moyſe ; la phraſe de Philon eſt de l'hébreu tout pur. *Hierom-bal, ennemi de Bal* : eſt le nom générique que les Phéniciens donnoient aux Prêtres hébreux ; & *Ieou* eſt l'*Iéoué* de Moyſe, dans la meilleure prononciation poſſible.

(2) *Euſeb. præpar. Evang. p.* 493.

Mais il est des faits encore plus précis.

Dans l'ouvrage que l'on attribue à *Dictys* de Crète, & qui, de quelque main qu'il vienne, a puisé ses instructions dans des monumens très-anciens; dans cet ouvrage, dis-je, il est deux passages qui nous indiquent au doigt & à l'œil l'époque de ce célèbre événement. On y fait mention d'un roi de Sidon, qui régnoit dans la première année de la guerre, & l'on y donne son nom, qui est *Phalis* (1). Si, comme je le prétends, la guerre de Troye fût postérieure à David, les rois de Sidon étant les mêmes que ceux de Tyr, nous devons reconnoître celui-ci dans notre liste, & cela se trouve ainsi : personne ne niera que le *Phalis* de *Dictys* ne soit le même nom que le *Phélès* de Ménandre; & le détail des faits confirme l'identité de personne: le même *Dictys* rapporte que Paris, après le rapt d'Hélène, fut poussé par des vents contraire à Sidon, & son récit, attesté en ceci par Hérodote & par Homère (2), prouve qu'il a puisé aux mêmes sources qu'eux. Il ajoute que par une perfidie atroce, Paris assassina le roi de Sidon, qui lui avoit donné l'hospitalité. Or, il se trouve qu'*Aséryme*, prédécesseur de *Phélès*, mourut *assassiné*; il est vrai que Ménandre attribue ce meurtre à *Phélès même son frère*. Mais Dictys porte une circonstance, qui, loin de contrarier ce récit, s'y rapporte parfaitement; car il dit que, *Paris rendit la famille même du roi complice de son crime* (3). D'après cette complicité, on peut bien avoir regardé à Tyr, *Phélès* comme le meurtrier d'Aséryme, & l'on voit ici une concordance qui certifie ce que j'ai avancé. Or, disposant la guerre de Troye en conséquence de ces indications, nous en placerons le commencement dans l'année du règne de Phélès, c'est à dire, en 83. Mais si l'on se rappelle que nous avons sept ans en lacune, & qu'on peut les supposer antérieurs à Phélès; alors elle se retardera jusqu'à l'an 90, & le siége de la ville ayant duré dix ans, la ruine d'Ilium tombera l'an 100. Dans tous les cas, elle appartient à la fin du premier siècle du temple, & voilà sans doute pourquoi le Syncelle dans ses époques vagues, la place sur le témoignage de Philistus (4), au même temps que la fondation de Carthage. On a cru que Philistus indiquoit une autre fondation que celle de Didon, parce qu'il l'attribue à *Ezor* & *Karchedon*; mais l'auteur grec, comme l'a très-bien prouvé Bochart, n'a pas entendu la phrase phénicienne; & il a pris pour des noms d'homme ceux des villes de *Tyr* (*É-tsour* en phénicien) & de Carthage même.

Ceci posé, il se trouve que Virgile a très-bien connu ces faits : tout ce qu'il dit y correspond, & dans les détails qu'il donne, il devient en quelque sorte la continuation de l'histoire. Examinons son récit.

Atque equidem teucrum memini Sidona venire, &c.

« Je me souviens, fait-il dire à Didon, je » me souviens d'avoir vu Teucer à Sidon, » quand, chassé de sa patrie, il vint chercher » de nouveaux états par le secours de Belus » mon père. Belus (5) alors portoit ses armes » victorieuses dans l'opulente Chypre, & la » soumettoit à ses loix. Dès lors je connus la » funeste catastrophe *d'Ilium*, &c. »

Supposons la ruine de Troye arrivée l'an 100, supposons que Didon parle à Enée l'an 148. Selon les marbres, Teucer aborda à Sidon sept ans après la prise de Troye; il y auroit donc eu 38 ans que Didon avoit pu voir Teucer; & ces paroles, *je me souviens, dès-lors* indiquent un temps assez lointain. Il est vrai que l'arrivée d'Enée en Afrique est trop retardée : mais elle ne passe point une certaine vraisemblance, sur-tout si l'on observe que Virgile, qui a pris en tout Homère pour son modèle, a pu supposer à son héros vingt ans de voyage comme à Ulysse. Il est encore vrai que, prenant Matgen pour père de Didon, elle ne pouvoit alors être née; mais aussi le poëte a pu prendre quelques licences; &, certes, elles ne sont point déraisonnables comme cet énorme anachronisme de 300 ans, dont on l'inculpe aujourd'hui contre toute vérité. Ce n'est point par pure gentillesse d'esprit qu'il a fait Enée & Didon contemporains, mais en conséquence d'un systême encore en vigueur

---

(1) *Dictys Cretensis de Bello Trojano. p.* 20. *in*-4°.

(2) Herod. p. 156, & il cite Homère.

(3) *Ipsiusque domum in proprium scelus convertit. p.* 7,

(4) Syncelle. p. 172.

(5) Ce nom de Belus sembleroit mieux convenir à Ithobal qu'à Matgen, mais il paroît avoir été commun à tous les Rois de Tyr. Abi-*bal*. Bal-eafar, &c.

de

de son temps, & qui tenoit les esprits en balance contre celui qui depuis a prévalu (1). En effet, il seroit incroyable que Virgile, qui suit en tout la trace des traditions *homériques*, que Virgile, qui étoit très-versé dans les antiquités, comme le prouve sa géographie de l'Italie & de l'ancien Occident, eût fabriqué de son chef une fable aussi révoltante. D'autres détails nous prouvent qu'il étoit bien instruit sur les rois Tyriens (2); & il nous apprend une circonstance neuve & intéressante, quand il dit que le père de Didon conquit l'isle de Chypre. Ce fut en conséquence de cette conquête, que Pygmalion la posséda, comme l'attestent *Néanthe de Cyzique* & *Asclépiade*, cité par Porphyre (3); qu'il y bâtit la ville de *Carpasia*, comme nous l'apprend *Etienne* de Byzance : c'étoit encore par une suite de cette même domination, qu'*Eululeus*, roi de Tyr, faisoit, du temps de Salmanazar, la guerre aux *Kithiens* qui s'étoient *révoltés* contre lui (4).

Par tous ces faits se trouvent justifiées & l'époque que nous avons assignée à la guerre de Troye, & l'application que nous avons donnée au passage de Philon. Il est remarquable que les témoignages allégués sont tous phéniciens ou de source phénicienne : à ce titre ils sont du plus grand poids, parce que les Phéniciens *eurent des annales*, *dont la série remontoit avec continuité dans une antiquité très-reculée*; avantage que n'ont point celles des Grecs. Aussi, lors même que les assertions de celles-ci seroient toutes contraires, l'ordre que nous rétablissons n'en subsisteroit pas moins par l'autorité de celles-là. Mais les Grecs eux-mêmes, dans la confusion de leurs récits, nous fournissent des preuves tout-à-fait analogues, comme nous l'allons voir dans les articles suivans.

(1) » Les sentimens des plus anciens Historiens sur la » fondation de Rome, dit Denys d'Halicarnasse, sont » très-variés : les uns l'attribuent à Romulus, & » comptant quinze générations depuis la guerre de » Troye, la placent dans la septième Olympiade ; » d'autres, comme Cephalon de Gergithe, l'attribuent » à *Enée* ou à *son fils Remus*, deux ans après le sac de » Troye. (& Aristote la place à cette date. Voyez Syncelle, p. 192.) Enfin Timée de Sicile, suivant des calculs dont je ne connois point les sources, assure « qu'elle fut fondée en même-tems que Carthage. » Dion. Hal. Liv. I. p. 57.

Or cette dernière époque forme un synchronisme avec Céphalon : & il est remarquable que Timée est un des plus anciens & des meilleurs Chronologistes de l'Occident, comme nous aurons d'autres occasions de le voir.

(2) Servius puisoit également dans de bonnes sources, quand il a dit que *Belus* étoit synonime à *Mithras*.

(3) V. Samuel Bochart. Phaleg. in-fol. p. 363.

(4) Menandre *apud Joseph. Ant. Jud.* Lib. IX. c. 14. & Contr. App. Lib. I.



CHAPITRE III.

§. 1. *De l'Ere des Olympiades. Du système des Générations. Du tems d'Homère, Hésiode, Lycurgue & Pythagore.*

POUR déterminer avec certitude le rapport de l'ère des Olympiades à celle du temple, il faut descendre jusqu'au passage de Xercès en Grèce. Selon Diodore, qui paroît suffisamment instruit dans cette partie, cet événement arriva la première année de la 75e. Olympiade; mais ceci demande une observation. Il faut savoir qu'il y avoit deux calculs d'Olympiades : 1°. celui des Eléens, qui tenoient pour nuls deux quatrains d'années qui eussent dû faire la 8e. & la 32e.; & c'est ce qu'on nomme *Anolympiades*; 2°. celui des Piséens qui les restituoient. Cette différence a dû produire dans les auteurs une équivoque à laquelle on n'a peut-être point assez fait attention. Elle n'existe point dans notre cas, parce que Diodore avertit qu'il compte sur les Eléens (1).

D'autre part, Hérodote, contemporain de Xercès, nous apprend que ce prince passa en Grèce la 5e. année de son règne (2), qui nous est connue pour la 512e. du temple. Or, 74 Olympiades, à quatre ans chacune, plus l'année courante, donnent 297, qui, soustraits de 512, laissent de reste 215 pour la première année des Olympiades *selon les Eléens :* mais si l'on restitue les huit ans qu'ils omettoient, on remontera à 207, & telle est l'époque (3) de la fondation, ou plutôt du rétablissement des Jeux Olympiques par *Iphitus*, roi d'*Elis* (4).

Le calcul des temps par les Olympiades ne s'introduisit que fort tard. Hérodote n'en fournit pas un seul exemple : ce ne fut que près d'un siècle après lui que les écrivains, sentant la nécessité d'un type général & commun, s'avisèrent de choisir celui-là. On parle de Timée de Sicile comme en ayant, le premier, fait usage; or ce Timée n'ayant écrit que vers le siècle d'Alexandre, presque toutes les citations d'O-

---

(1) *Agebatur apud Eleos 75a. Olympias ... Hac tempestate Xerces græcis Bellum movit.* Diod. Sicil. Lib. XI. p. 406. Edit. de Wesseling. 2 vol. *in-fol.*

(2) Herod Lib. VII. p. 520.

(3) Les anciens Chronologistes Chrétiens, & les modernes, qui ne font ordinairement que leurs copistes, descendent de vingt ans l'Ere des Olympiades; mais c'est parce qu'ils la calculent sur le règne de Cyrus, & qu'ils veulent toujours admettre 70 ans de la prise de Jérusalem jusqu'au règne de ce prince.

(4) L'origine de ces jeux va se perdre dans la nuit des antiquités sacrées de l'Egypte; ils furent apportés en Grèce par les Phéniciens avec tout le système de religion dont ils faisoient partie : par le laps de tems, le véritable motif de leur institution s'oublia; & ce que les Grecs nous en racontent, prouve combien ils étoient ignorans dans leurs propres antiquités. Ils disoient, par exemple, que c'étoit un homme appellé *Hercules* qui les avoient inventés, & que lui-même y avoit combattu le premier : mais ce prétendu *homme* n'est qu'un être astronomique; c'est le *Soleil*. En écartant les voiles de l'allégorie, ou plutôt des équivoques du langage, on reconnoît que les jeux Olympiques étoient une fête cyclique à l'honneur de cet astre. On célébroit son quatrième retour au même tropique; & au 1460 jours écoulés, on en ajoutoit un formé du quart réservé pendant les quatre ans. C'est ce que nous pratiquons encore dans l'intercalation que nous appellons *Bissextile*. Joignez à ceci que le nom d'*Elis*, où se celébroient les jeux, signifie *ville du soleil* en phénicien. (*Al.*)

C'est cette même période de quatre ans, dont l'emblême étoit chez les Egyptiens, ses inventeurs, un champ quadripartite : & il est remarquable que ce caractère astronomique est devenu *gramma* alphabétique; c'est la huitieme lettre de l'alphabet primitif, bien conservée dans le *Hâ* des Phéniciens. Cette idée, qui a bien des conséquences, prouve entr'autres que la connoissance de la révolution solaire, telle que nous l'avons aujourd'hui, appartient à la plus haute antiquité; mais les Barbares de la Grèce, chez qui ce fut une plante étrangère, ne surent pas la conserver, puisqu'on les trouve plusieurs siècles après se servant de l'imparfaite année lunaire, & qu'il fallut qu'Eudoxe & Platon retournassent en Egypte chercher la connoissance de l'an solaire.

Il en fut ainsi des Jeux Istmiques, Pythiques & Néméens, qui tous furent des *Jubilés* de diverses périodes astronomiques, & tous les usages de la haute antiquité portent le même caractère. Les *Cirques*, les *Amphithéâtres*, les *Danses*, la *Musique*, tout étoit symbole des révolutions des astres dans leurs orbites circulaires : de-là le caractère sacré de toutes ces choses chez les anciens : de-là cette fameuse danse *Pyrrhique* en l'honneur de la Canicule; la danse *Angélique* en l'honneur des Planètes; celles d'Adonis, de Bacchus, d'Hercule en l'honneur du Soleil. V. *Thesaur. ant. Græcar. Gronovii. tom.* 7 : de-là ces tournoiemens des Dervisches, des Bonzes, des Fakirs, les processions des Chrétiens, &c.

lympiades qui le précèdent n'ont été faites que par supputation. On confronta les calculs des différens mémoires & monumens, & on les rapporta à la série des Olympiques. Dans ce travail, la diversité des Chroniques, l'inexactitude des rédacteurs dûrent nécessairement introduire des variations; aussi les historiens ont-ils des discordances continuelles sur les dates des évènemens un peu anciens.

§. 2. *Du systême des Générations.*

La méthode d'évaluer les temps par la succession des générations, est plus ancienne, & a été plus étendue qu'on ne l'imagine ordinairement. On la trouve employée dans les premiers écrivains cités de la Grèce, de l'Italie, de l'Asie, de l'Egypte, dans Tyrtée, Ephorus, Agathocle de Syracuse, Céphalon de Gergithe, Xanthus de Lydie, Hérodote, &c. Les trois *âges* de Nestor, dans Homere, ne sont pas autre chose que des *générations;* & par là le poëte n'a pas entendu trois siècles, comme quelques uns l'ont cru; mais trois fois 33, ou, en nombre ronds, un siècle, selon l'évaluation généralement usitée par les anciens.

De nos jours on a ressuscité le systême des générations; mais on n'en a point retiré l'avantage qu'on s'en étoit promis, parce qu'on a péché dans un point capital. Avant d'employer cette mesure universelle, il eût fallu examiner sa constitution, vérifier si l'évaluation qu'on admettoit étoit fondée sur les faits, sur une expérience constante; & l'on n'a rien fait de raisonnable sur cet objet. Il est vrai que Newton a prétendu prouver, par la généalogie des rois de France, que le terme commun des générations étoit réellement de 33 ans: mais quand cet exemple seroit vrai, il ne suffiroit point; car dans une matière aussi susceptible d'accidens, il faut s'attendre à des variations. Disons la vérité: on n'a point cherché à fonder un systême sur des faits, mais on a cherché des faits pour prouver un systême reçu d'avance, parce qu'il étoit consacré par un usage de trois mille ans, par l'autorité des Grecs, des Latins, & sur-tout des Egyptiens à qui il paroît devoir son origine. Il seroit curieux de rechercher quels furent chez ce peuple les motifs de cette évaluation; l'on trouveroit sans doute qu'elle provint de quelqu'usage civil; il semble qu'on en apperçoit des traces dans une coutume des Hébreux, dont les Lévites n'entroient en charge qu'à trente ans, & dans une autre des Romains qui ne conferoient les magistratures qu'au même âge. Quoi qu'il en soit, l'évaluation des Egyptiens ne peut s'admettre, parce qu'elle contrarie les faits & l'expérience. J'avois commencé sur ce sujet des recherches particulières qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'achever; mais sur l'examen de plus de quinze généalogies, à dix chefs au moins chacune, j'ai cru pouvoir établir pour terme moyen vingt-cinq ans à la génération; & je le trouve encore souvent pécher plutôt en excès qu'en *déficit.* Je ne prétends point cependant, par une simple assertion, déraciner une opinion qui a jusqu'à ce jour subsisté presque sans contradiction. Je demande seulement qu'on admette la mienne comme hypothèse; au surplus, que l'on revienne a l'examen des faits, que l'on calcule de nouveau un grand nombre de généalogies; mais dans ce travail il faudra porter certaines précautions, avoir égard à des circonstances physiques, morales, politiques qu'on n'a point assez observé. On n'a point assez remarqué les différences qui résultent dans les générations de la différence des climats, des gouvernemens, des conditions & des mœurs. Cependant, tout cela produit des variétés sensibles; on n'engendre point au même âge sous le pôle que sous l'équateur; les particuliers n'engendrent point communément d'aussi bonne heure que les princes: dans les pays nouveaux & sans luxe, les mariages sont plus précoces que dans les pays où le luxe règne & où la population regorge. Ainsi dans l'Amérique septentrionale on voit habituellement des époux de 18 à 20 ans, & le terme moyen de 25 y seroit trop fort: or, la plupart des anciennes généalogies que nous avons sont dans le cas de la plus grande brièveté, puisque les sujets en sont des princes ou des prêtres, qui ont vécu dans des climats très-chauds, tels que la Palestine, l'Egypte, la Perse, la Grèce, &c. Les Hébreux en sont la preuve, puisque de David à Jéchonias, c'est-à-dire dans un espace de 438 ans, ils donnent dix neuf générations, ce qui ne fait pas vingt-trois ans solaires par chacune; & cependant cette généalogie n'est pas dans le cas le plus favorable, puisque Salomon est à l'égard de David, comme son petit-fils: aussi, pour me rapprocher de ces conditions le plus qu'il étoit possible, j'avois pris mes exemples dans les familles des Empereurs Turcs, des Rois de Perse anciens & modernes, des Kalifes & des

autres orientaux ; & comme je l'ai dit, elles m'ont donné, pour terme moyen le plus fort, 25 ans. C'est sur ce pied que j'employe le systême des générations : & l'on aura plus d'une occasion, dans le cours de cet écrit, de s'étonner de la justesse avec laquelle il me conduit au niveau des dates connues & déterminées avec certitude par d'autres moyens.

§. 3. *Du tems d'Homère & d'Hésiode.*

Tatien, dans un fragment conservé par Eusèbe (1), a rapporté les noms de seize auteurs plus anciens les uns que les autres, qui tous à l'envi s'étoient occupés de la recherche du tems où vécut Homère ; la confrontation de leurs résultats est très-intéressante, parce que leurs calculs ayant été faits sur ce que l'on avoit de plus anciens monumens, & sur des mémoires originaux de différens peuples & de différens tems, ils nous représentent un état de chronologie dont les détails ne subsistent plus.

Voici le passage de Tatien.

« Selon Cratès, Homère fut postérieur à la » guerre de Troye de 80 ans : de 100 selon » Eratosthènes, de 140 selon Aristarque, de » 180 selon d'autres ; quelques-uns le font » contemporain de la Colonie Ionienne ; plu » sieurs de Gygès, Roi de Lydie. Hérodote (2) » estime qu'il vivoit 400 avant lui, & il lui asso- » cie Hésiode. »

Dans l'état actuel des connoissances, ces sentimens forment des contradictions énormes ; par exemple, de Gygès à la guerre de Troye, l'on compte aujourd'hui plus de quatre cents ans. Mais ces discordances font-elles bien réelles ? Est-il probable que des écrivains qui ont eu en main des monumens originaux, aient commis des erreurs aussi grossières ? Voyons quelle solution reçoivent ces difficultés dans notre systême. Nous commencerons par Hérodote.

Par quel moyen a-t-il *estimé* qu'Homère vécut 400 ans avant lui ? A-t-il été privilégié d'une Chronologie exacte & détaillée ? Dans ce cas, pourquoi ces termes vagues de *vécut*, *estimer* ? Pourquoi ce nombre sommaire de 400 ? Ici le calcul d'Hérodote n'est pas ce qu'il présente au premier coup-d'œil ; il n'a pas prétendu estimer par années, mais par *générations* : c'est une méthode qui lui est familière, & dont nous aurons occasion de voir d'autres exemples ; ainsi, quand il dit que les Poëtes ont vécu quatre siécles avant lui, il entend la valeur de quatre siécles en générations, c'est-à-dire, *douze* dans son systême ; mais si l'on évalue ces douze générations, selon que nous le proposons, on n'aura que trois cents ans. Or, Hérodote ayant fleuri vers 530, Homère est placé par le vrai sens de son calcul à l'an 230, & nous allons voir comment les témoignages des autres écrivains quadrent avec cette interprétation.

On doit se rappeller que nous avons placé la ruine de Troye à l'an 100 du Temple. Homère ayant vécu, selon Cratès, 80 ans, répond à l'an 180. Dans le calcul d'Eratosthènes, il répond à l'an 200. Ceux qui le faisoient contemporain de Gygès ne s'éloignent guère du même sentiment, puisque Gygès régna en 262. D'ailleurs, le terme de *contemporain* embrassant la vie entière, prend une grande extension. Ceux qui le plaçoient au tems de la Colonie Ionienne, formoient synchronisme avec Aristarque, puisque de l'aveu d'Erathostènes (3), elle tombe à l'an 140, depuis la ruine de Troye. Il en étoit encore qui le disoient né avant les Olympiades, & l'expression de ceux-là revenoit au sentiment de la plupart des auteurs cités. Enfin la contemporanité reconnue d'Homère avec Lycurgue, Législateur de Sparte, achève de prouver la même chose.

§. 4. *Du tems de Lycurgue.*

(4) Aristote avoit appris par le *disque* même des jeux Olympiques, sur lequel on gravoit les noms des vainqueurs, que Lycurgue fut contemporain d'Iphitus, fondateur de ces jeux, & qu'il l'aida même de tout son crédit dans cette entreprise. L'autorité d'un pareil monument est sans réplique. Iphitus ayant vécu en 207, ou 215, Lycurgue appartient à cette même date. Cicéron approchoit beaucoup de la vérité, ou plutôt il y touchoit, lorsque l'an

(1) *Eusêb. Præpar. Evang.* pag. 491.

(2) Hérod. Lib. II. p. 125.

(3) Marsham Chron. Egypt. p. 334. *in-fol.*

(4) *Plutarq. in vitâ Lycurgi.*

deux de la 18e Olympiade, il disoit que Sparte gardoit ses loix depuis 700 ans ; car ce calcul revient à l'an 227 du T. Il est remarquable que Cicéron suivoit ici la Chronologie de Timée de Sicile, dont il faisoit beaucoup de cas ; or, Timée assuroit qu'Homère fut contemporain de Lycurgue (1), & son témoignage en ceci est confirmé par Apollodore & par tout ce que nous venons de voir (2)

Je demande maintenant pourquoi cette foule de synchronismes & de coïncidences ? Si le tems que j'assigne à la guerre de Troye est faux, comment produit il des rapports aussi bien liés entre des Ecrivains divers de tems & lieux ? Une pareille concordance peut-elle exister sans un fond commun de vérité ?

Mais, dira-t on, si cette même époque est réelle, comment se fait-il que les anciens comptent quatre siècles entre la guerre de Troye & les Olympiades ? Voilà le problême de contradiction que je laisse à résoudre, parce qu'il demande un travail qui excède les bornes que le tems m'a imposées ; j'observerai seulement que laissant même à part les contradictions ci-dessus, les calculs des auteurs sont suspects par eux mêmes, en ce que pendant que d'un côté ils détaillent jusqu'aux années, de l'autre ils avouent qu'au-delà des Olympiades il n'y a rien de certain ni de susceptible d'un ordre probable (3) D'ailleurs, les listes des Rois Grecs & Latins, par lesquelles on veut justifier ces calculs, demandent elles mêmes d'être prouvées ; on doit avoir plus que des doutes sur leur certitude historique, quand on y voit des êtres mythologiques, tels que Hercule, Inachus, Deucalion, Ogygès, Erectée, Cecrops, Danaüs, Acrisius, Persée, Cadmus, Faunus, Janus, Saturne, Latinus, Picus, Hesperus, &c. qui n'ont jamais existé comme hommes, & qui cependant figurent comme tels dans les Chroniques. En général, les antiquités de la Grèce & de l'Italie sont encore dans les élémens du cahos. Jusqu'à ce jour, on a peu fait pour y rétablir l'ordre ; ce seroit cependant une entreprise digne d'être tentée ; mais il ne faudroit pas suivre servilement & exclusivement un auteur, se borner étroitement à un peuple ; il faudroit généraliser ses vues, ses recherches, confronter, distinguer les rapports factices & systématiques, de ceux qui sont authentiques & réels ; en un mot, reprendre la Chronologie dans ses fondemens. Quant à moi, les antiquités de l'Occident n'ayant point fait l'objet spécial de mes recherches, il me suffit d'avoir établi un point capital qui étoit lié trop étroitement à d'autres parties que je traiterai, pour le laisser en arrière. Je terminerai ce que j'ai à dire sur celle-ci, par le siècle de Pythagore.

§. 5. *Du tems de Pythagore.*

C'est aujourd'hui une opinion généralement reçue, que Pythagore fut contemporain de Thalès, c'est-à-dire, vécut vers le milieu du quatrième siècle : tous nos modernes l'écrivent & le répètent ; il est vrai qu'ils ont pour garans de leur assertion Diodore, Diogène de Laerte, Jamblique, & la plupart des compilateurs qui sont venus après ces auteurs ; mais ce n'en est pas moins une erreur démentie par des faits avérés & des autorités décisives ; il est entr'autres un passage de Pausanias, qui, si l'on eut su l'apprécier, eût dès longtems donné des idées plus justes & des notions plus précises. *Pythagore*, dit cet écrivain estimable, fut fils de *Mnésarque*, fils d'*Hippase* ; Hippase étoit un citoyen de Phliunte, qui s'opposa à l'invasion de *Regnidas Héraclide*, fils de *Phalcès*, fils de *Téménus* : or, *Téménus* étoit frère d'*Aristodème*, premier Roi Héraclide de Sparte. Il résulte de ces rapports une confrontation généalogique au Roi de Sparte, qui nous conduit à des tems très-connus.

(1) *Ciceron Orat. pro Flacco.* V. Marsham, p. 424.

(2) Il est encore un témoignage en notre faveur. Les marbres d'Oxford reconnoissent Homère pour être contemporain de Phidon, tyran d'Argos. Or il est certain que Phidon existoit à la huitième Olympiade (242 du Temple), dont il troubla la célébration chez les Eléens. Si les calculs des marbres placent ces deux personnages à la fin du premier siècle du Temple, c'est par un abus du systême des générations, & par une mauvaise acception des 400 ans d'Hérodote.

(3) V. *Diodor. in præfat. Varron. Africanus apud Euseb. præ- Evangel.* p. 487. Le systême des générations ne paroît avoir eu ici beaucoup d'influence ; j'imagine qu'on a rejetté, a cette période, l'excés accumulé des générations postérieures. Peut-être encore a-t-on fait erreur de la *génération* au *siècle* : du moins il est singulier de trouver dans notre systême quatre générations de la guerre de Troye aux Olympiades ; & cette équivoque se retrouve dans les quinze *générations* du Cycle caniculaire.

Aristodême.	Téménus.	
Proclès.	Phalcès.	
Soüs.	Regnidas.	Hippafe.
Eurypon	. . . .	Euphron.
Prytanis	. . . .	Mnéfarque
Ennomus	. . . .	Pythagore.
Lycurgue.		

Par ce tableau, l'on voit que Pythagore précéda d'une génération le Légiflateur Lycurgue. Or, ce dernier ayant fleuri dans le commencement du troifième fiècle, le Philofophe appartient à la fin du fecond.

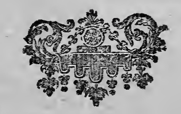
Voilà véritablement l'époque de Pythagore, auffi convient elle parfaitement à l'idée que les meilleurs auteurs anciens fe font toujours fait de fon antiquité; elle venge ceux qui ont affuré que Numa fut Pythagoricien, puifque ce Prince n'a pu régner avant l'an 278. L'on n'eût jamais dû aller contre cette tradition, puifqu'il eft démontré que Numa, dans la réforme de l'année, employa des idées tout à fait pythagoriciennes (1).

Un autre fait auffi notoire vient à l'appui de la même vérité. On convient que Phérécide fut le maître de Pythagore; ce Phérécide, qui avoit puifé des connoiffances *extraordinaires*, difent les Grecs, dans les *livres des Phéniciens*, etablit dans l'ifle de Syros ou Syra, fa patrie, un gnomon, qui marquoit les divifions de l'année par tropiques & par équinoxes; cette pièce très-neuve dans ces cantons ignorans, fit beaucoup de fenfation, & devint célèbre dans tout l'Archipel; or, il eft prouvé qu'Homère en a parlé. *Au-delà d'Ortygie*, fait-il dire à Circé, *eft une ifle appellée Syra, où la main d'un mortel a tracé les routes du Soleil* (2) D'ailleurs, on trouve dans Homère des idées toutes pythagoriciennes, telles que le fyftême des neuf *Mufes ou des neuf fphères*, & de la *chaîne d'or qui pend des cieux en terre*, emblême de la liaifon qu'ont toutes les parties de l'univers (3). Que peut-on demander de plus conféquent que tous ces faits?

(1) V. l'Aftron. anc. de M. Bailly. p. 198. C'eft encore une preuve du pythagoricifme de Numa que l'épithète d'*intonfus* que lui donnent les auteurs : l'ufage de ne fe jamais paffer le rafoir fur la tête, qui faifoit partie de la confécration des Nazaréens, fut apporté de l'Orient par Pythagore.

(2) *Ortygiam fuprà infula quadam Syra vocatur ub. folis tropici.* Odyffée, Lib. 15. V. Phaleg. mot *phéricidesi*

(3) V. Macrobe, Som. Scip. p. 19. *recto* Edit. de 1472. Tout le fyftême des Mufes y eft très-bien expliqué. J'ajouterai que le Phénicien *Muzéh Zone, Sphere*, eft le *Musé* même des Grecs.



CHAPITRE IV.

Des Egyptiens.

Nos moyens d'instruction sur les *temps égyptiens*, se reduisent à trois fragmens principaux : je dis *nos moyens ;* car on ne prendra pas pour des connoissances réelles des listes de rois tronquées, presque stériles, & dont les discordances ont jusqu'ici laissé dans une incertitude égale à l'ignorance absolue. Ce sont ces discordances qu'il s'agit de discuter : c'est de ces contradictions qu'il faut tirer une vérité identique ; car si les faits n'ont qu'une manière d'être, ils ne doivent avoir qu'une manière de se presenter : les variétés ne sont que des accidens qui appartiennent à des causes étrangères ; c'est-à-dire, dans le cas présent, aux mains par lesquelles le fonds a passé. Pour juger de la valeur des monumens qui nous sont parvenus, il n'est pas inutile de prendre une idée des écrivains qui nous les ont transmis.

La plus ancienne liste que nous ayons des rois égyptiens, est d'Hérodote d'Halicarnasse, qui, peu d'années après le passage de Xercès, parcourut l'Asie pour s'instruire de l'histoire des différens peuples. Il tira ses instructions à Babylone des prêtres de *Bel ;* à Memphis de ceux de *Vulcain ;* & les prêtres étoient alors exclusivement la partie savante des nations. Ainsi, l'on doit regarder son histoire moins comme un ouvrage qui lui soit propre, que comme un extrait des connoissances des savans indigènes, écrit en quelque sorte sous leur dictée. Avec ce caractère original, il n'est point surprenant qu'il se trouve être aujourd'hui l'écrivain de toute l'antiquité, dont le plan d'histoire & de chronologie offre le plus bel exemple (1).

Le second fragment est de Manéthon, prêtre égyptien, qui écrivit deux siècles après Hérodote, sous Ptolemée Philadelphe. Mais il a passé par les mains d'*Africain* & d'*Eusebe*, compilateurs des premiers siècles du christianisme ; & il y a subi des altérations considérables : il fut encore retouché par le *Syncelle* où il se trouve aujourd'hui.

Le troisième fragment est de Diodore de Sicile ; mais comme Diodore fut le copiste d'Apollodore (2), qui lui-même avoit calqué Eratosthènes, c'est à ce dernier qu'il faut rapporter le systême du premier : or, comme Eratosthènes n'écrivit que sous Ptolemée Evergètes, fils de Ptolemée Philadelphe, on ne doit le regarder lui même que comme copiste de Manéthon.

A cela, il faut joindre cinq ou six passages des livres hébreux, qui font note de quelques rois à des dates certaines, & ces petits fragmens nous seront du plus grand secours.

Je ne parle point d'une liste de rois de Thebes, conservée par Eratosthènes, parce que Thèbes fut un royaume particulier & distinct de ceux dont nous allons traiter, & que d'ailleurs cette liste n'offre aucun rapport avec les autres.

Pour ne point nous égarer dans le labyrinthe de la chronologie égyptienne, il faut y entrer par une porte connue, & remontant du moderne à l'ancien, ne pas faire un pas qui ne soit soutenu d'un précédent.

Ce fut dans le commencement de son règne que Cambyse, fils & successeur de Cyrus, réduisit en province des Perses l'Egypte, jusqu'alors indépendante. Hérodote, qui nous apprend ce fait (3), a oublié de spécifier l'année ; mais son récit indique la première ou la seconde, c'est-à-dire, l'an du Temple 464 ou 65. Dans ses calculs, Diodore place cet événement à l'an 3 de la 60e. Olympiade (4), ce qui revient à

(1) Beaucoup d'anciens ont décrié Hérodote, & les modernes, qui sont leurs échos, répètent leurs satyres sans l'avoir lu. On se plaît sur-tout à citer le mot de Cicéron, qui l'appelle le père de l'histoire & *des fables :* mais ce jugement prouve que celui qui le porta, & que ceux qui l'admettent, n'ont aucune idée du génie de l'antiquité.

(2) Marsham, p. 314.

(3) Hérod. Lib. 3. p. 193.

(4) Diod. lib. I. p. 79, Edit. de Wesseling.

l'an 457. Cela fait une erreur de huit ans. Ne semble-t-il pas qu'elle soit due à l'équivoque des deux Anolympiades dont nous avons parlé (1) : en les restituant on forme un synchronisme qui fixe la conquête de l'Egypte à l'an 465. Amasis venoit de mourir ; Psammétik son fils fut détrôné au bout de six mois. Nous partirons de cette date pour mettre en ordre les années des rois qui précédèrent. Leurs règnes & leur succession étant hors d'incertitude jusqu'à Psammétik, nous allons d'abord en donner le tableau.

			Après le Temple.	
Psammétik régna	54 ans.	de	319	à 372
Nechos	17		373	389
Psammis	6		390	395
Apriès	25		396	420
Amasis	44		421	464
Psammétik, *6 mois*				465
Cambyse conquiert l'Egypte				465

Je suis ici le tableau d'Hérodote (2), sans correction, parce qu'il est le seul qui satisfasse à une indication certaine des livres hébreux : ils attestent que l'an 384, (3) *Nekos*, roi d'Egypte, battit à Mageddo les troupes de Josias, qui périt même des suites de la bataille : par la distribution d'Hérodote, cette année se trouve en effet embrassée dans le règne de Nekos, ce qui ne se rencontre ni dans Diodore ni dans Manéthon. Hérodote a même connu le trait d'histoire rapporté par le livre des rois, avec cette particularité qu'il appelle les Hébreux *Syriens* ; & ce n'est point la seule fois qu'il leur donne ce nom ; car il le répète dans un autre endroit, au sujet de la circoncision (4), & il appelle la Palestine *Syrie* (5).

Son Apriès est le *Pharaon Haphrâ* des Hébreux chez qui ils se réfugièrent après la ruine de Jérusalem, en 406. Au-dessus de Psammétik, Hérodote ne marque plus régulièrement les règnes, & là commencent les incertitudes & les discussions. Avant de nous engager dans ce cahos, posons quelques termes qui puissent servir à nous reconnoître & à nous guider.

L'an 281, les Hébreux font mention d'un Tarakah, roi de *Kous*, c'est-à-dire du royaume de *Thèbes*, qui combattit contre Sennacherib. *Reg. II. c. 19. v. 9.*

Vers l'an 270, il est parlé d'un *Souah*, roi d'Egypte, vers qui envoya Osée, roi de Samarie. *Ibid. c. 17. v. 4.*

Du temps d'Aza, mais à une date incertaine, parut un *Zarèh*, roi de Thèbes, qui livra une grande bataille aux troupes de Juda. *Paral. II. c. 14. v. 9.*

Enfin, l'an 41, *Sesak*, roi d'Egypte, vint piller Jérusalem, & enleva tous les trésors de David & de Salomon. *Reg. I. c. 14. v. 25.*

Tels sont les points qu'il s'agit de reconnoître dans les listes des Grecs. Examinons d'abord celle d'Hérodote : après avoir traité d'une manière sommaire & vague le temps de la haute antiquité, cet écrivain entre en matière par *Mœris*, & ne commence qu'à lui la succession des rois comme il suit.

(1) § de l'ère des Olympiades.

(2) Lib. II. p. 181. & suiv.

(3) Reg. II. c. 23. v. 29.

(4) Lib. II. p. 150.

(5) Lib. I. p. 53.

Mœris. Temps omis.		
Séſoſtris	o	conquit l'Ethiopie, l'Aſie, la Scithie, la Thrace, équippa le premier une flotte ſur la Mer Rouge, & ſoumit les habitans des côtes, inſtitua une police, fit faire des grands chemins, des canaux, &c...... « Il en fit pratiquer un entre autres qui joignoit le Nil à la Mer-Rouge, ſelon Strabon, lib. 17, qui ajoute qu'il vécut avant la guerre de Troye.
Son fils Phéron	12 ans connus.	
Protée	o	De ſon temps Pâris & Ménélas abordent en Egypte.
Rhampſinit	o	
Chéops	50	
Cephrène	56	
Myceryne	6	
Aſychis	o	
Anyſis	o	
Chaſſé par Saba-Kus l'Ethiopien qui régna cinquante ans.		
Anyſis revient	o	
Séthon, prêtre de Vulcain	o	combattit contre Sennacherib, roi des Arabes.
Douze rois	o	
dont Pſammitik fut d'abord l'un, puis régna ſeul, &c. *Voyez ci-devant*.		

Ce tableau dans ſon enſemble ſe rapproche infiniment du ſyſtême des Hébreux, & l'on y découvre pluſieurs rapports marqués.

La date de *Séthon* nous devient connue par celle de Sennacherib, qui faiſoit la guerre l'an 281. Il eſt remarquable que les Egyptiens racontoient la déroute de ce prince d'une manière tout auſſi miraculeuſe que les Hébreux; car ils diſoient que Séthon ayant été au-devant de l'Aſſyrien, Vulcain envoya une multitude effroyable de rats qui rongèrent toutes les cordes des arcs de l'ennemi; en ſorte que ſe trouvant hors d'état de combattre, les troupes de Sennachérib prirent la fuite..... Le *Tarakah*, dont les Hébreux parlent à la même date, n'eſt point le même prince.

Dans l'ordre des faits, *Saba-Kus l'Ethiopien* répond à *Soua*: bien plus, le nom eſt le même, car *Saba* eſt écrit pour *Sava* ou *Seve-Kus*, comme porte Manéthon, & la déſinence *Kus* ſemble être le *Kous* des Hébreux, ce qui voudroit dire *Soua* le *Thébain*. Or, le royaume de Thèbes ayant été appellé par les anciens Grecs, *Ethiopie*, & *Soua* ayant régné ſur la baſſe Egypte par droit de conquête, on voit ici une homonymie parfaite entre Hérodote & les Hébreux.

Les 50 ans de *Sabakus* nous conduiroient juſques vers l'an 220: mais cette durée ſouffre de grandes difficultés. *Anyſis*, dont le règne eut une ſi grande lacune, n'a pu régner que fort peu de temps.

Les temps connus des quatre rois antérieurs, en nous donnant 112 ans, nous conduiſent au commencement du ſecond ſiècle: mais comme ils ont auſſi des temps inconnus, ils peuvent remonter juſques dans le premier; alors ſe préſente Protée, & ne voilà-t-il pas que la guerre de Troye, en tombant ſous ſon règne, ſe retrouve ſur la fin du premier ſiècle où nous l'avons placée?

Enfin, un règne au-delà, s'offre Séſoſtris. Si Protée a régné vers l'an 80 ou 90, Phéron ſon prédéceſſeur peut être placé vers l'an 60: alors Séſoſtris ne demande-t-il pas naturellement à être reconnu pour le *Seſak* des Hébreux?

Cette opinion n'eſt pas nouvelle. Joſephe (1) avoit dès long-temps fait cette application; & l'autorité de cet écrivain eſt d'un grand poids ici, parce qu'il avoit à la main des chroniques égyptiennes. Parmi les modernes, Marsham &

(1) Antiq. Jud. lib. 8. c. 10.

Newton ont soutenu cette thèse ; mais telle a été jusqu'à ce jour l'incertitude des connoissances, que l'on n'a point su reconnoître la vérité qui se présentoit. Les Petau, les Pezron, une foule d'érudits de cette trempe, ont protesté, entassé des argumens, ont tant cité de passages grecs & latins, tant écrit, tant commenté, que la multitude a pris le poids de leurs *in folio* pour celui des raisons, & l'on craindroit aujourd'hui de ressusciter des opinions vieillies.

Le grand argument de ces compilateurs est celui-ci.

« De l'aveu de toute l'antiquité, de Strabon, de Diodore, d'Hérodote, &c. *Sésostris* est antérieur à la guerre de Troye : or, la guerre de Troye est antérieure de deux siècles au Temple ».

Oui, dans le cahos de vos Grecs, dans le désordre de votre système ; mais dans l'ordre véritable, elle tombe à la fin du premier siècle, & toutes les autorités se tournent pour moi (1).

Mais, disent-ils encore, Sésostris conquit la Thrace, la Scythie, l'Asie entière, la Colchide, l'Inde, &c. Or, dans le siècle de David, on ne trouve rien de semblable.... Il est vrai ; mais dans les siècles précédens en trouve-t-on plus de preuves ? Où ces preuves sont elles solides & satisfaisantes ? Examinons les.

Hérodote, c'est-à-dire les prêtres égyptiens ses auteurs, nous apprennent que Sésostris laissa dans les pays qu'il conquit des monumens, sur lesquels il fit graver des emblêmes hiéroglyphiques relatifs à sa victoire (2). Cet historien atteste en avoir vu dans la *Palestine Syrienne*, revêtus de ces caractères d'authenticité : cela doit être, parce qu'en effet Sésostris conquit tout le royaume de Jérusalem sur Roboam..

Hérodote ajoute qu'il en avoit encore vu deux dans l'Ionie, qu'il *imaginoit* appartenir également au conquérant égyptien ; mais ceci ne peut être. Il suffit, pour s'en convaincre, de peser ses paroles. « Sur ces colonnes, dit-il, est sculpté un homme tenant dans ses mains un arc & une flèche. Au-dessus est une inscription en lettres égyptiennes, que l'on explique, *j'ai conquis* (*ou possédé*) *cette terre par mes épaules.* Cependant il faut convenir que cela n'indique point de qui est ce monument, ni qui il représente ; aussi plusieurs personnes qui l'ont examiné, prétendent que c'est une statue de *Memnon.* »

Et ceux-là avoient raison : car ce Memnon, ainsi que celui de Thèbes, n'étoit qu'un emblême du soleil. L'arc & la flèche qu'il porte ici sont les attributs d'Apollon, autre symbole du même astre. L'inscription elle même y est relative ; car le mot *épaule* en égyptien est équivoque avec *orient*, *lever*, & ces mots *j'ai conquis cette terre par mes épaules*, qui ne signifient rien, sont susceptibles de ce sens, *c'est moi qui me levant chaque jour*, *domine sur ce pays.* Ainsi, ce monument ne prouve point que Sésostris ait pénétré dans l'Asie Mineure.

Sa conquête de la Colchide est tout aussi fabuleuse. Hérodote convient lui-même qu'il est le premier qui ait *conjecturé* sur certaines affinités que les Colches étoient d'origine égyptienne (3) ; & comme on faisoit courir le monde à Sésostris, on lui attribua la fondation de cette colonie ; mais ce n'étoit qu'une conjecture sans preuves ; & si par la suite les an-

(1) Il est un passage d'Hérodote qui pourroit sembler contradictoire, mais qui entendu dans son vrai sens, est tout-à-fait analogue. Il dit que de Mœris à lui (Hérodote), il ne s'étoit pas encore écoulé 900 ans. (1) Ici Hérodote compte encore par le systême des générations, & il ne le pouvoit par d'autre moyen, puisque ses calculs certains ne remontent pas au-delà de Psammétik. Par ce calcul, Mœris se trouve antérieur de 100 ans à la guerre de Troye, qu'il dit ailleurs l'avoir précédé de 800 ans. Or la guerre de Troye étant arrivée l'an 100, Mœris est placé dans les premières années de Salomon, & cela s'accorde avec le tems que nous assignons à son successeur *Sesak-Sesostris*. Dans les Rois antérieurs Hérodote donne des exemples manifestes de cette manière de réduire les générations en années, que je retrouve dans la décomposition de plusieurs de ses calculs. Voy. lib. II. p: 173.

(1) 900 ans à trois générations par siècle égalent 27 générations, qui, réduites par 25 ans, donnent 675 ans. Hérodote a écrit vers l'an 550.

(2) Quos generosos (populos) reperisset, apud ipsos genitalia virilia insculpsit ; muliebria verò apud imbelles.

(3) 1°. *Parce que les Colches étoient circoncis*, *& que, de l'aveu de tous les peuples, même des Syriens de la Palestine* (les Hébreux), *la circoncision est originaire d'Egypte.* 2°. *Parce que les Colches étoient noirs & crêpus comme les Egyptiens* ; c'est-à-dire, que les Egyptiens étoient de vrais Nègres. Ceci résout de reste le probléme, *si les Nègres sont propres aux sciences ?*

ciens en ont fait une assertion, c'est par un abus contre lequel il faut protester.

Enfin il est impossible de prouver que Sésostris ait passé les frontières de la Palestine, & les conquêtes qu'on lui attribue au Nord sont imaginaires, comme celles d'Osyris, à qui il fut comparé, & avec lequel on l'a peut être confondu. Il n'en est pas de même de celles du Midi ; il est très-certain qu'il conquit l'Ethiopie & l'*Inde* ; mais il faut entendre le vrai sens des ces mots.

L'Ethiopie proprement dite des anciens Grecs étoit le Royaume de Thèbes, qui comprenoit ce qu'on a depuis appellé l'Egypte supérieure ; ce royaume, très-distinct, étoit, au tems de *Sésostris*, puissant & florissant. Il avoit ses Rois particuliers plus anciens que ceux du Delta, & ce pays semble réclamer ce que l'Egypte a de plus ancien. *Sésostris, roi de Memphis*, & peut-être de tout le cours inférieur du fleuve, *porta la guerre contre les Thébains, les subjugua, & recula les bornes de son empire jusqu'à Syenne. Il poussa encore plus loin, car ayant fait construire des vaisseaux longs, il s'embarqua sur la Mer Rouge* (sans doute à Bérénice), *& rangeant les côtes, il soumit les Ichtiophages & les Troglodytes, jusqu'à ce qu'il trouva une mer dont les bas fonds l'arrêtèrent* ; c'est-à-dire, qu'il pénétra dans la Nubie : or, par cette raison, on dut dire qu'il alla dans l'*Inde*, parce que chez les anciens orientaux, le nom d'*Inde* fut générique à tout pays situé sous le *zodiaque* ; aussi trouve-t-on chez les Grecs la Nubie, désignée sous ce nom (1). C'est par la même raison que la Chronique d'Eusèbe fait mention d'une émigration d'Indiens en Egypte. On a voulu l'interpréter des Indiens du Gange ; mais ce furent véritablement des Indiens du haut Nil. C'étoit encore par une suite de cet équivoque, que dans les derniers siècles l'Europe ignorante appelloit *Inde* l'Abyssinie, en y plaçant l'empire du *Prêtre Jean* (2).

Voilà quelles furent les conquêtes réelles de Sésostris, & si l'on pèse bien un passage des Paralipomènes (3), on verra que tous ces caractères se retrouvent dans *Sesak* ; car son armée, outre les Egyptiens propres ou *Metzarim*, étoit composée de *Koussim ou Thébains*, de *Tsiim ou mangeurs de poissons* : en grec (ichthiophages) & de *Soukiim* ou *habitans des cavernes* (Troglodytes), dont le nom s'est conservé jusqu'à ce jour dans *Suakem* ; & ceci semble donner la borne de la navigation de Sésostris, car il règne dans ces parages des bas fonds comme ceux dont parlent les historiens (4).

Qu'on ajoute à ces conquêtes celles de quelques cantons philistins, & de tout le royaume de Juda, le pillage de Jérusalem où Sésostris trouva les trésors immenses que les rapines de David & le commerce de Salomon avoient entassés pendant 70 ans, on sentira qu'un règne aussi brillant, que des faits aussi nouveaux dûrent faire la plus grande sensation chez les Egyptiens, qui, jusqu'alors, n'avoient rien vu de semblable, & qui, dans leurs eloges hyperboliques, dûrent comparer Sésostris à *Osyris*, *au soleil*, *roi du monde*, *& conquérant universel*.

Pourquoi donc & par quel calcul se trouve-t-il dans Eratosthènes & Manethon placé dans des siècles plus reculés ? C'est ce que nous allons rechercher. Il faut d'abord jetter un coup-d'œil sur la liste de Manethon ; je ne la transcris pas toute entière, mais je me borne aux parties nécessaires à mon sujet. Le lecteur doit prendre la peine de la parcourir, afin de suivre les raisonnemens dont elle va servir de base.

(1) Marsham, p. 320 en cite plusieurs exemples.

(2) Ces équivoques doivent rendre très-circonspect dans les interprétations de Géographie. Il est vraisemblable qu'ils ont eu lieu pour la Thrace, la Scythie, &c. Il est du moins certain que dans l'Egypte ancienne on trouve un pays de *Lyd*, qu'on a pris pour la *Lydie* d'Asie : un pays de *Phul*, qui a fait confusion avec la Pam *Phylie*. Nous verrons un pareil équivoque donner dans des tems plus modernes une absurdité, en faisant passer un Nabukodonosor en Espagne contre toute vraisemblance : & n'eût-on que cette règle-là, elle est toujours bonne à consulter.

(3) Lib. II. c. 12. v. 2.

(4) V. Danville, carte de la Mer Rouge.

DYNASTIES des Rois Egyptiens, tirées de Manéthon, & diſpoſées en ordre *par Africain.* (*Ad mentem* Africani.)

DYNASTIE *I*. . . . . 8 Rois, dont le premier eſt placé à Thanis, & le ſecond à Memphis.

Dyn. II. 9 Rois Thanites.

Première liſte.

×
×
×
8 *Seſoch*-ris haut de cinq coudées, large de trois; règne. . . . . 48 ans.
9 Cencherès. 30

Dyn. III. 9 Rois Memphites.

1 Necheropes. . . . . 28 De ſon temps les Lybiens ſe révoltèrent contre les Egyptiens.
×
×

Dyn. IV. 8 Rois Memphites.

1 Soris 29
2 *Suphis*. . . . . 63 fit conſtruire la pyramide qu'Hérodote attribue à Cheops.
3 Suphis. 66
×
×
×

Dyn. V. 9 Rois d'Eléphantine.

Dyn. VI. 6 Rois Memphites.

Dyn. VII. 70 Rois Memphites qui régnèrent 70 jours.

Dyn. VIII. 27 Rois Memphites.

Dyn. IX. 19 Rois d'Héraclée.

Dyn. X. 19 Rois d'Héraclée.

Dyn. XI. 16 Rois de Thèbes.

×
×
×
16 Ammanemès. . . . . 16 ans.

Fin du premier volume de Manéthon.

Dyn. XII. Rois de Thèbes. [6]

Deuxième liſte.

1 Sesonchoris, fils d'Ammanemès. 46
2 Ammanemès. 38
3 Séſoſtris. . . . . 48. Il conquit en neuf ans l'Aſie, la Thrace, la Scythie, la Colchide, & fut placé par les Egyptiens au premier rang après Oſyris. Or il étoit *haut de quatre coudées*, trois palmes, deux doigts.
×
×

Deuxieme liste:

Dyn. XIII. 60 Rois de Thèbes.

Dyn. XV. 6 Rois pasteurs Phéniciens.

Dyn. XVI. 32 Rois pasteurs Grecs.

Dyn. XVII. 43 autres Rois pasteurs.

Dyn. XVIII. Rois de Thèbes. [16]

1 Amosis, sous lequel Africain place Moyse.
×
×
×

Troisième liste:

Dyn. XIX. 6 Rois de Thèbes.

1 Sethos.
×
×
6 Thuoris. Du temps duquel fut prise la ville de Troye.

Dyn. XX. 12 Rois de Thèbes.

Dyn. XXI. 7 Rois de Thèbes.

Dyn. XXII. 9 Rois de Bubaste.

Quatrieme liste:

1 *Sesonchis.*
2 Osoroth.
×
×

Dyn. XXIII. 4 Rois de Tanis.

1 Petubastes, (sous lequel Africain place la première Olympiade.)

Dyn. XXIV. ......

Bonchoris de Saïs.

Dyn. XXV. 3 Rois Ethiopiens.

1 *Sabbaco*.................. 8 ans.
2 Son fils Sevechus.......... 14
3 *Tarcus*.................. 18

Dyn. XXVI. 9 Rois.

×
×
×
4 Psammitik................ 54 ans.
5 Nechao.................. 6
6 Psammuthis................ 6
7 Vaphris.................. 19
8 Amasis.................. 44
9 Psammachérites, 6 mois.

Cambyses réduit l'Egypte en province.

Telle eſt cette chronique tant vantée, & que l'on préfère aujourd'hui au ſyſtême des anciens prêtres de Vulcain ou d'Hérodote leur interprête.

On obſervera avant tout qu'Africain & Euſebe, tous deux copiſtes de Manéthon, ont des différences énormes, continuelles, ſur la ſucceſſion, le nombre des rois, ſur leurs années, ſur l'ordre des dynaſties, &c.; & ces contradictions ne préviennent pas en faveur de leur ouvrage, ni de celui qu'ils ont calqué. C'eſt donc à la XIIe dynaſtie que ſe trouve le Seſoſtris d'Hérodote; & certes la file immenſe de rois qui ſuivent, détruit bien complettement ce que nous avançons, ſi elle eſt vraie : mais il faut prouver cette condition, & un examen critique ne lui eſt pas favorable.

Je reprends cette liſte dès ſon commencement.

A la IIe. dynaſtie ſe préſente un *Seſochris, haut de cinq coudées & large de trois.* Voilà une ſingulière circonſtance ! Mais il eſt bien ſingulier que ce ſoit preſque la même qui eſt ajoutée au Séſoſtris de la XIIe. Ne ſeroit-ce point le même prince ? Le temps de leur règne appuie cette idée. Tous deux règnent 48 ans : le titre de leur dynaſtie ne la détruit pas ; car Séſoſtris ayant régné ſur Thèbes & ſur Tanis, peut être appellé Tanite & Thebain : mais la ſuite achève de confirmer cet apperçu.

Quarante ans après Séſochris, *les Lybiens ſe révoltent.* Or Séſoſtris fut le premier qui les ſoumit ; il paroît même qu'on doit entendre ici les *Ethiopiens* de *Thèbes* ; alors il ſe trouve que c'eſt en conſéquence de cet événement que *Zarhâ*, roi de ce pays, paroît en Paleſtine ſur la fin d'Aſa, après avoir ſecoué le joug, & même avoir fait ſans doute la conquête du royaume de Memphis.

Dans la dynaſtie ſuivante, on voit un roi dont Manéthon reconnoît l'identité avec le *Cheops* d'Hérodote.

Après cela, le prêtre égyptien ſe perd dans un cahos de rois de différens pays, tels qu'Héraclée, Eléphantine, Memphis, &c.

A la XIIe. dynaſtie, il rentre dans le ſentier qu'il a déjà parcouru, mais il ne s'y reconnoît point. Il nous donne pour rois de Thèbes les aïeux de Séſoſtris qui n'y régnèrent point, puiſqu'il n'y régna lui-même que par droit de *conquête.* Bien plus, non content de *doubler* les liſtes, il double auſſi les noms ; car *Seſoſtris* eſt certainement le même que *Seſoncho-ris*, ayant également un Ammanémès pour père : or, le nom de *Séſoncho-ris* eſt le même que *Séſoch ris*, dans lequel on reconnoit évidemment le *Seſak* des Hébreux, avec la finale *ris* ou *ras*, qui veut dire *roi.*

Le même prince reparoît à la XIXe dynaſtie ; car *Sethos* eſt le nom ſous lequel Diodore a connu Séſoſtris, en y ajoutant la déſinence dialectique *is*, il a fait *Seſto-oſis* : auſſi la guerre de Troye ſe trouve-t-elle placée peu après ce *Séthos.*

Enfin notre aveugle le ramène encore à la XXIIe. dynaſtie, ſous le nom de *Seſonch-is* (toujours Seſac-is. Nous l'avons vu Thébain, Memphite, Tanite, le voici Bubaſtite. L'*Ozoroth* qui le ſuit eſt le Zarhâ des Hébreux. Viennent enſuite comme dans Hérodote *Sabbaco* & *Sevechus*, qui ſemblent n'être qu'un ; puis Tarcus, le *Tarakah* des Hébreux ſuit immédiatement. Enfin il termine par les autres rois qui nous ſont connus, mais tellement altérés, qu'il ne parle point des douze rois, & que Nechao ou Nechos ne règne que l'an 390, ſix ans après la bataille de Mageddo.

Voilà comme Manéthon défiguré par Africanus, ſe perd dans un cahos d'abſurdités. Errant dans le labyrinthe de ſes dynaſties, il va, il vient, il ſort, il rentre, il tourne ſans ſe reconnoître. Il joint bout à bout des liſtes qui ſont les mêmes, & de quatre il n'en fait qu'une. Il falloit avoir auſſi-peu de critique qu'Euſebe & le Syncelle, pour ne pas ſaiſir ces répétitions bien plus ſenſibles encore par les détails qu'ils avoient en main ; mais ils étoient accoutumés à en dévorer bien d'autres ; c'eſt ſur le même plan qu'eſt bâtie la liſte de Diodore (1), ou plutôt d'Eratoſthènes.

(1) Diodore, lib. I. pag. 68.

Sestoosis........33 ans. conquit la Thrace, la Scythie, l'Asie, l'Inde, &c.

Son fils Sestoosis...o

Après lui une lacune immense de rois. (interpolés)

Amasis...........o vaincu par Actisanes l'Ethiopien.

Marus ou Mendès..o

Cinq générations en anarchie.

Protée...........o De son temps la guerre de Troye.

Sept générations.

Chembès.........o

Cephrène.......56

Mycerine........o

Bocchoris........o

Après plusieurs générations,

Sabacon l'Ethiopien.o

Interrègne........2

XII Rois.........15

Psammitik........o

Quatre générarions après.

Apriès..........22

Amasis...........55

Psamménit, 6 mois, &c.

Ainsi que Manéthon, & sans doute sur ses traces, Diodore se perd dans un dédale de dynasties apocryphes, quand il suppose *cette série immense de rois ignorés*.

Son *Actisanes* paroît être *Sabacon*.

A *Marus* semble commencer une seconde liste; car le nom de ce roi répond au *Mœris* d'Hérodote, & Protée ne differe que d'une génération de la place qu'il occupe chez cet écrivain.

Entre *Sabacon* & les douze rois, il y a une lacune manifeste, & les temps qui suivent, quoique les plus faciles à connoître, sont absolument tronqués.

De telles erreurs surpendront sans doute (1): mais il faut s'y accoutumer. Elles se retrouvent dans presque toutes les parties de la chronologie ancienne : nous verrons de pareils doublemens chez les Mèdes, les Babyloniens, les Assyriens (2) : c'est eux qui, masquant jusqu'ici les rapports des temps des nations, en ont fait manquer l'ensemble. Par un cas singulier, il se trouve qu'Hérodote a par-tout évité ce défaut, parce que, comme nous l'avons dit, son ouvrage est le résumé des notions des savans indigènes. Les autres écrivains ont bien recueilli des monumens originaux & authentiques; mais on s'est trompé en regardant leurs chroniques comme des ouvrages digérés : ce ne sont que des compilations où l'on a entassé sans ordre des monumens de différentes mains, qui souvent sont les mêmes. Tel est le recueil de Manéthon, où l'on trouve répétée jusqu'à quatre fois la même liste, la même série de princes.

Mais il est encore en cette partie un motif particulier d'erreur auquel on n'a point fait assez d'attention. Jusqu'ici l'on a voulu prendre cette foule de dynasties pour des familles qui se seroient succédées dans le gouvernement de l'Egypte, considérée comme ne formant qu'un seul & même état. Cependant il est inconteslable qu'elles ne sont que des listes de rois de différens états, qui régnèrent de front & dans des temps paralleles. Marsham, dans l'étude particulière qu'il avoit fait de cette histoire, avoit senti cette vérité; mais les érudits l'ont réjettée, parce qu'il n'y avoit pas de passage grec ou latin qui le dît en termes formels. Cependant n'est-il pas absurde d'imaginer qu'une étendue de pays de plus de deux cents lieues de longueur, ait été de tout temps réunie sous un même prince? N'est-ce pas aller contre toutes les règles de la nature? N'est-il pas dans les loix de cette nature, que tout pays soit d'abord habité par des sauvages chasseurs & pêcheurs? Dans cet état l'homme vit isolé, parce

(1) Elles ne le devroient pas dans Eratosthènes, qui n'a pas entendu l'égyptien, comme il est clair par un passage. Il dit dans sa liste des rois de Thèbes, qu'Apappus le Grand vécut cent ans moins une *heure*; il a pris cette *heure* pour la vingt-quatrième partie du jour; mais il eût dû savoir que jadis les Egyptiens appelloient *horæ* les saisons, & qu'ils comptoient par saisons avant de compter par années.

(2) Ils existent dans les premiers Rois d'Athènes, où l'on compte deux Cécrops, deux Pandion, deux Erecthée.

que consommant pour sa subsistance le produit d'une grande etendue, il forme un desert autour de lui. Vient ensuite à pas lents l'agriculture. Alors la nourriture rassemblée dans un petit espace permet aux individus de se rapprocher; l'état social commence : mais dans cette enfance de la société, les réunions ne se font que peu à peu. Il y a d'abord autant de peuples que de familles, autant d'états que de hameaux. Bientôt survient l'état de guerre. Une peuplade envahit la propriété d'une autre, & se l'incorpore comme esclave ou comme alliée. La masse des sociétés se surcompose de jour en jour. Par la réunion successive des hameaux aux hameaux, des cantons aux cantons, on voit se former les provinces; par la réunion des provinces, les royaumes; par la réunion des royaumes, les empires : tous les pays offrent des exemples de cette gradation. Voyez la Palestine : au temps de Josué, on y trouve plus de cent rois dans un espace de moins de 30 lieues quarrées. Quatre cents ans après, on n'y compte plus que trois royaumes, qui bientôt se confondent en une seule masse sous les rois assyriens, perses & grecs. Au temps de la guerre de Troye, la Grèce eût pu dénombrer deux cents royaumes ou républiques : au temps de Xercès, le nombre en étoit réduit à une vingtaine. Sous les Romains, ce ne fut plus qu'un seul état; il en fut de même de l'Italie, de l'Asie Mineure, de tout pays; & telle est la nécessité de cette division primitive, de cette aggrégation progressive, que par-tout où l'on voit de grands états, on en doit conclure cette marche préparatoire à leur formation : & si l'on veut y réfléchir, on verra que l'histoire de la composition graduelle des états est écrite dans leurs divisions géographiques-politiques. En effet, analysez ces grands corps que l'on appelle empires, vous y verrez d'abord une division principale en royaumes; puis la division de chaque royaume en provinces, & encore la subdivision des provinces en districts : & toutes ces divisions sont les vestiges d'un état primitif & originel. Prenons pour exemple l'Espagne : ce qui ne forme aujourd'hui qu'un seul royaume, étoit jadis divisé en plusieurs, tels que Castille, Valence, Arragon, Léon, Navarre, Asturies, Grenade, Murcie, Cordoue, &c. Si l'on passe aux subdivisions de ces royaumes, on y retrouvera la trace des états de cinq ou six cents peuples, que Pline y dénombroit il y a seize siècles. Maintenant que l'on suppose que tous les monumens viennent à se perdre, qu'un nouvel *Omar* brûle tous les livres, qu'arrivera-t-il? La postérité perdant toute idée des détails, ne connoîtra l'Espagne que sous son état le plus récent, sous celui d'aggrégation qui n'en fait qu'un seul empire. Qu'on lui présente des listes steriles de rois d'Arragon, Valence, Castille, elle pourra imaginer que ces dynasties ne sont que des familles différentes, ou que les capitales de ces royaumes ont tour-à-tour été le siége de l'empire du continent entier. Voilà précisément ce qui est arrivé pour l'Egypte. Depuis Psammétik, n'ayant plus formé qu'une monarchie, les historiens qui vinrent après ce temps, accoutumés à la regarder comme un tout homogène, s'imaginèrent qu'elle avoit toujours ainsi subsisté. Ce fut par cette raison qu'en recueillant les monumens des différentes villes, on n'en fit qu'un seul corps : comme l'histoire n'étoit bien connue que depuis Sésostris, ce prince servit de ralliement; & voilà pourquoi les diverses listes commencent toutes par lui.

Appliquant à l'Egypte les principes énoncés, je retrouve son histoire dans la division géographique. Les 53 nômes ou provinces qui la composoient sous les rois grecs, me représentent autant d'états originairement indépendans; & remarquant que les dynasties portent les noms de la plupart de ces nômes, je les regarde comme des fragmens de listes de leurs rois. A cette division en succéda une autre plus simple. Ces petits royaumes s'étant successivement engloutis les uns les autres, il s'en forma trois plus considérables, représentés dans la Thébaïde, l'Heptanôme & le Delta : enfin les causes d'aggrégation persistant toujours, un de ces états envahit les autres; ce fut Sésostris qui le premier opéra cette réunion; mais elle ne subsista pas. Ce *Zarhâ*, qui paroît en Palestine au temps d'Asa, indique que Thèbes avoit recouvré son indépendance, & peut-être à son tour imposé son joug à Memphis. Nous ignorons les détails de ces révolutions, parce que tous les monumens sont perdus : mais il semble que la domination des Ethiopiens ne dura point, puisque Sabbacus revint au troisième siècle reconquérir l'Egypte. Si Taracus qui lui succéda régna dans le Delta, on y doit compter alors deux rois, puisque Séthon vivoit à la même

même époque; & s'il n'y régna point, il est prouvé que Manéthon a fait ce que nous avons dit, un recueil indigeste de listes de Rois de divers royaumes. Nahum en nomme un entre autres, qu'on doit rapporter à ces temps; car ce prophète parle de *Na amoun* (1), comme d'une ville capitale, comparable à *Ninive*, qu'il menace d'être détruite, comme venoit de l'être la première: or, *Na-amoun* n'est ni Alexandrie, comme le prétend Saint-Jérôme, ni Thèbes, comme l'a cru Bochart, mais *Pach na amounis*, capitale d'un nôme du Delta. Enfin, dans le commencement du quatrième siècle du Temple, l'Egypte se forma en un seul corps d'Empire, sous l'aristocratie des douze rois. Depuis cette époque, la série de ses temps étant connue, nous sommes dispensés d'en parler.

CHAPITRE V.

Des Perses.

Depuis que les Perses eurent conquis l'Asie, leur nom s'étendit comme leur domination, & devint en quelque sorte générique & commun à tous leurs sujets. Mais dans l'origine, les Perses étoient un corps de nation distinct, divisé en *tribus*, dont Hérodote nomme jusqu'à dix (2). Ces peuples, partie pâtres, partie laboureurs, étoient répandus dans le pays qui fut appellé de leur nom la *Perse*, proprement dite, ayant pour limites au Nord la chaîne des monts Elyméens, à l'Orient, les déserts de la Carmanie, au Midi & à l'Ouest le Tigre & le golfe persique.

L'histoire des Perses, ainsi que de la plupart des peuples, n'est point connue dans la haute antiquité. Dans des siècles moins reculés, les discordances des Ecrivains laissent douter s'ils furent soumis aux Assyriens; car, d'un côté, Ctesias les compte dans le dénombrement de cet empire (3)..... D'autre part, Hérodote assure qu'ils ne furent jamais subjugués avant Phraortes (4), second Roi des Mèdes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils furent assujettis à ces derniers, à l'aggrandissement desquels ils contribuèrent beaucoup.

Tel étoit l'état des Perses depuis environ quatre-vingt ans, quand Cyrus parut, & d'un peuple conquis & sujet, entreprit de faire un peuple conquérant & dominateur.

Cyrus, en s'élevant, trouva l'Asie inférieure partagée presqu'entièrement entre trois grandes puissances; 1°. les Mèdes, qui régnoient du fleuve Halys à la Bactriane; 2°. les Lydiens, qui avoient envahi la majeure partie de la presqu'île (Asia Minor); 3°. enfin les Babyloniens, qui occupoient depuis le Tigre jusqu'à la Méditerranée. Par une révolution rapide, toute cette vaste étendue de pays fut réduite en un seul & même domaine; & Cyrus, dans un règne de vingt-neuf ou trente ans, non seulement conquit l'un après l'autre, les Etats nommés, mais y ajouta encore des peuples, qui, jusqu'alors avoient défendu leur liberté, & conservé leur indépendance.

Pour classer les différens événemens de l'histoire de Cyrus, il faut partir d'une époque principale & connue, & à ce titre se présente la prise de Babylone. Selon le canon de Ptolomée, Cyrus fit la conquête de cette ville neuf ans avant sa mort, par conséquent dans la vingt-unième année de son règne: or cette année étant déterminée dans notre canon par la succession des Rois Babyloniens la quatre cent cinquante-cinquième du Temple, il est facile de ranger les autres dates.

Nous assignerons donc à l'an quatre cent

(1) Nahum. c. 3. v. 8. il a dû écrire vers 300 & 310.

(2) Hérod. lib. p. 62.

(3) Ctesias apud Diodor. sicul. lib. II.

(4) Hérod. ib. p. 52.

trente-cinq la révolte & l'indépendance des Perses, l'origine de leur empire, & la première année du règne de Cyrus, constaté par sa victoire sur les Mèdes, & par la prise d'Astyages leur dernier Roi.

Peu de tems après, il subjugua les Lydiens; & nous allons voir dans leur article les raisons qui nous font assigner la prise de Sardes leur capitale à l'an quatre cent trente-sept. Après avoir mis ordre aux affaires de l'Asie mineure, Cyrus retourna dans la Perse. Il y fut occupé pendant plusieurs à dompter les Mèdes, qui s'étoient révoltés, à conquérir la Bactriane, & à faire les préparatifs de son expédition contre Babylone. Il partit enfin vers l'an quatre cent cinquante-trois pour en former le siège, qui dura deux ans.

Les Ecrivains varient beaucoup sur les circonstances de la vie de ce prince; mais nous verrons qu'ils s'accordent très-bien sur la chronologie des faits, qui dans ce moment est le seul objet de nos recherches.

Depuis cette époque, l'Asie occidentale ne forma plus qu'une seule & même puissance, dont les tems postérieurs sont connus; mais la durée antérieure des Etats particuliers qui vinrent se fondre en une seule masse ne l'étant pas, c'est à son éclaircissement que sont destinés les Chapitres suivans.



CHAPITRE VI.

Des Lydiens.

QUAND Cyrus réduisit la Lydie en province de l'Empire Perse, ce pays formoit un Etat indépendant, dont l'origine paroît remonter aux tems voisins de la guerre de Troye. Mais l'histoire & la durée des princes qui le gouvernèrent n'ont de suite & de certitude que depuis ceux-ci.

(1) Gygès.......	tégna.....	38 ans.
Ardys..................		49
Sadyattes................		12
Alyattes................		57
Crœsus pris par Cyrus........		*omis.*

En omettant de nous donner la durée du règne de Crœsus, Hérodote a failli de nous faire manquer le nœud de jonction de la chronologie Lydienne à notre canon; mais on peut, par différentes combinaisons, réparer cette lacune.

« Il y avoit déjà deux ans, dit notre auteur, que Crœsus pleuroit la mort d'un fils qu'il aimoit tendrement, quand la défaite d'Astyages, par Cyrus, & l'accroissement trop rapide de la puissance des Perses vinrent le retirer de sa léthargie..... Dès-lors la guerre fut résolue, & il en hâta les préparatifs de toutes parts..... (Selon la coutume de ces siècles superstitieux) il envoya consulter tous les oracles, & particulièrement celui de Delphes; il fit en même-tems solliciter différens peuples de la Grèce, & entr'autres les Athéniens, de se liguer avec lui...... Or Pisistrate gouvernoit alors la ville d'Athènes.

Cet exposé insinue que ce fut vers l'an quatre cent trente-cinq que Crœsus songea à faire la guerre aux Perses, puisque ce fut en conséquence de la destruction de l'empire des Mèdes, arrivée l'année précédente. On pourroit donc, par de simples conjectures, assigner l'ouverture de cette guerre à l'an quatre cent trente-six, & la prise de Crœsus, arrivée dans le courant de la seconde campagne, à l'an quatre cent trente-sept. La confrontation des tems de la Grèce va constater précisément les mêmes dates.

Chacun sait que Pisistrate s'empara à trois reprises du Gouvernement d'Athènes : chassé deux fois, il se maintint à la troisième, & transmit son autorité à ses enfans. Les Ecrivains n'ont pas spécifié la durée des deux premières tyrannies, ni de l'intervalle qui les sépara; mais ce n'est pas de ces détails que nous avons besoin.

Selon Plutarque, (2) & selon les marbres d'Oxford, Pisistrate fit sa première tentative sous l'archontat de Comias, l'an quatre de la cinquante-quatrième olympiade; cette date revient à l'an quatre cent trente du temple.

Six ans après, disent les marbres, *Crœsus envoye consulter l'oracle de Delphes* : or ce fut dans le même tems qu'il envoya à Athènes; Pisistrate y régnoit alors, ce ne pouvoit être que pour la seconde fois, parce que la première fut de très peu de durée. Cette assertion se trouve confirmée par le récit d'Hérodote. Lib. I. p. 29.

« Les Pisistratides, dit cet historien, furent » chassés (3) d'Athènes vingt ans avant la ba» taille de Marathon, & ils avoient gouvernés

(1) Hérod. lib. I. p. 8 & suiv.

(2) In vitâ Solonis.

(3) C'est par une erreur manifeste que les marbres d'Oxford font deux expulsions, l'une des *Pisistratides*, & l'autre d'*Hippias*, fils de Pisistrate; il suffit de lire Hérodote & Thucidides, pour se convaincre que ce n'est qu'un même événement.

« trente-six ans. . . . . Or la bataille de Marathon fut donnée l'an cinq cent trois, cinq ans avant la mort de Darius (1); donc ce gouvernement des Pisistratides avoit commencé l'an quatre cent quarante-sept; & ceci nous donne l'époque de la troisième tyrannie de Pisistrate, comme il est clair par cet autre passage « Après sa seconde expulsion, Pisistrate resta onze années banni de la ville; » mais à la onzième il revint en forces & se rétablit; or ce rétablissement s'étant fait en quatre cent quarante-sept, la seconde expulsion tombe en quatre cent trente-six: donc il est évident que l'ambassade de Crœsus arriva sous la seconde tyrannie de Pisistrate, dans l'une des deux années 435 ou 436.

La suite des faits veut que Crœsus ait été pris deux ans après; nous supposerons quatre cent trente-sept, & il en résulte un nouvel accord avec Xénophon (2), qui assure que Crœsus ne fut vaincu qu'après la mort d'un Roi assyrien, que nous trouvons être Nérégliffor, dont le règne finit effectivement en quatre cent trente-six.

Eusèbe prétend que Crœsus régna quinze ans; mais l'autorité de ce compilateur ne mérite point de l'emporter sur l'exigence d'un fait historique. La guerre d'Alyattes avec Kyaxares, Roi des Mèdes, veut que le Roi Lydien ait commencé de régner au plus tard l'an trois cent soixante-un: or son règne ayant duré cinquante-sept ans, jusqu'en 418, il en résulte nécessairement vingt pour Crœsus, qui n'a pu passer 437, & c'est sur cette évaluation que je dispose le rapport des règnes aux années du temple.

	Règnes.	Années du Temple.	
Gygès	38	depuis 362	jusqu'à 399.
Ardys	49	300	348.
Sadyattes	12	349	360.
Alyattes	57	361	417.
Crœsus	20	418	437.

(1) Hérodote. Lib. V. *Voy.* la Chronologie d'Hérodote dressée à la fin de son histoire. p. 30.

(2) Xénophon Cyropédie, in-fol. p. 176.



CHAPITRE VII.

De l'origine des Empires Mède & Babylonien.

DANS des tems anciens, mais bien moins reculés qu'on ne pense, quelques peuplades situées à l'orient du Tigre, se réunirent en un même corps de Nation, & formèrent ce qu'on appella proprement les *Assyriens*. Leur pays paroît avoir été compris dans l'enceinte des montagnes qui enveloppent les deux *Zab* (1), & les autres moindres rivières dont ils reçoivent les eaux. Leur ville capitale fut ce que nous appellons *Ninive*, *Ninos* chez les Grecs, & *Ninoué* chez les Hébreux. Voilà proprement la nation & la contrée que les anciens orientaux désignent sous le nom d'*Aschour* (2), & à qui il faut appliquer spécialement l'*Assouria* & *Athouria* des Géographes occidentaux. Mais les *Assyriens* ayant par la suite envahi une grande partie de l'Asie, il arriva ce qui est toujours arrivé en pareil cas; le nom du peuple dominateur s'étendit comme son empire, & devint générique & commun à tous ses sujets (3). Ce fut en cette qualité & par cette raison que les Babyloniens s'appellèrent *Assyriens*. Bien plus, le nom de *Syriens* sous lequel les Grecs ont connu les *Araméens* des Asiatiques, n'a pas une autre origine, & n'en est qu'une altération. C'est ce qu'Hérodote atteste positivement ..... *Ceux que les Barbares appellent Assyriens, les Grecs les nomment Syriens* (4).

Dans ces siècles reculés, l'Asie étoit partagée en une multitude de peuples & d'Etats, qui divisés d'intérêts, avoient un fonds général & commun de mœurs, de langues, de religion, de caractère. Quand il s'éleva une nation prédominante, les autres furent assujetties; mais rarement perdoient-elles leur police intérieure, leurs usages civils & religieux; souvent même elles conservoient leurs Rois: il suffisoit au vainqueur de retirer des tributs & des troupes pour ses expéditions; c'étoit une sorte de féodalité dont l'Indostan offroit en ces derniers tems une image assez fidèle. Le peuple conquérant étoit un suzerain; les peuples conquis étoient des vassaux; le Roi du peuple dominateur commandoit à des Rois; & de là le titre orgueilleux *de Roi des Rois*.

Tel fut l'état de l'empire assyrien sous une assez longue série de princes despotes; mais enfin l'abus de la puissance ayant eu ses conséquences naturelles, le peuple dominateur se corrompit, s'énerva; & les peuples serfs, réunis par une conspiration générale, renversèrent le trône de Ninive, & brisèrent le sceptre des Assyriens.

Deux nations furent les principaux agens de cette révolution; 1°. les *Mèdes*, nom générique sous lequel étoient comprises diverses tribus (5), situées au nord-est des Assyriens; 2°. les Babyloniens, autre ligue de peuples situées sur le cours inférieur de l'Euphrate. Arbaces Satrape de Médie, & Bélésys, prêtre Kaldéen de Babylone, furent les chefs de la révolte, & devinrent les premiers princes des deux nouveaux empires qui se formèrent des débris de l'ancien.

Le témoignage des historiens ne varie point sur ces faits: ils s'accordent encore à reconnoître Sardanapale (6) pour le prince Ninivite; sous qui arriva cet événement; mais quand il a fallu le classer dans l'ordre des tems, les écrivains se sont perdus dans un cahos de contradictions & d'erreurs qu'il étoit cependant bien aisé d'éclaircir.

Le Sar-dana-pal-os des Grecs n'est pas autre

(1) *Voy.* les cartes de Danville, Asie anc. & mod.

(2) Prononcez *sch* comme *ch* dans charme.

(3) C'est ainsi que l'on appella Romains tous les peuples d'Italie, & Francs tous ceux des Gaules, &c.

(4) Hérod. lib. VII. p. 539. Aussi Strabon appelle-t-il *Syriens* les peuples & les Rois de Ninive & de Babylone. Strab. Geogr. lib. XV. Et par un inverse Macrobe appelle Assyriens les *Araméens* d'Héliopolis. *Saturn. p.* 73. & 79. *in-fol.* 1472.

(5) Hérodote en nomme six; mais il est probable qu'il y en eût un plus grand nombre. Lib. I. p. 52.

(6) Hérod. lib. II. p. 177. Et Ctesias apud Diodor. lib. II.

que le Roi de Ninive, connu sous le nom d'Afar-Adon, fils de Sennachérib. Les preuves en sont nombreuses.

1°. Le nom même, Asar Adon étoit de la famille de *Phoul* ou *Phal*, Roi d'Assyrie, qui le premier, vers l'an deux cent trente trois, fit connoître & redouter en deça de l'Euphrates, les armes de cet empire (1). Suivant une coutume orientale, les descendans de ce prince portèrent son nom; on le retrouve dans *Teglat-Phal-Asar*. Asar-Adon l'ajouta en désinence, & fut appellé *Asar-Adonphal*; pour peu qu'on soit versé dans la connoissance des langues, on sait que le *ph* des orientaux a sans cesse été rendu par *p*. chez les occidentaux; mais si le *ph* des Assyriens fut le *p* dur ou aspiré des Arméniens, comme j'ai lieu de le croire, la confusion dans le cas présent fut inévitable & les Grecs dûrent prononcer *aSAR-aDANaPAL os*.

2°. Pas un seul des livres hébreux dont la composition soit antérieure à *Asar Adon* ne parle de *Mèdes* ni de *Babyloniens*. C'est toujours des *Assyriens* de *Ninive* qu'il est fait mention, encore n'est-ce que depuis que *Phal* eût passé l'Euphrates. Après lui, *Teglat-Phal Asar*, *Salman-Asar*, *Sennacherib*; fils (2) de *Salmanazar*, *Asar-Adon*, fils (3) de Sennacherib, se succèdent sans lacune probable dans un espace de soixante-dix ans, & sans laisser entrevoir la plus légére indication de révolution. Mais depuis ce dernier, on ne parle plus des Assyriens de Ninive, & l'on voit après un assez long silence, les Nabukodonosor Rois particuliers de Babylone, développer tout à coup une puissance dont il n'avoit point encore été question.

Plusieurs années après l'avénement d'Asar-Adon, Tobie, qui habitoit parmi les Mèdes, & qui voyoit de près les causes préparer les effets, disoit: *la ruine de Ninive est proche.* (Tobie, c. 14, v. 6.)

Dans le même tems paroît à Jérusalem une députation venant de *Babylone*, pour féliciter Ezékias sur sa convalescence, & lui offrir des présens & une lettre de la part de *Mérodak-Baladan*. Quel motif peut-on supposer à cette démarche, sinon un intérêt secret, comme de demander des secours pour quelqu'entreprise? Sous ce point de vue, ceci a un rapport marqué avec ce que Ctésias rapporte de Bélesys; 1°. le nom est le même; car *Belesys* & *Baladan* ne diffèrent que de Dialecte; 2°. Ctésias dit que Belesys ayant formé avec Arbaces le plan de leur révolte, *envoya des députés en Arabie pour faire part de ses desseins au Roi, qui étoit son ami & son hôte* (4) Or si l'on observe que la position geographique des Hébreux convient infiniment; que dans les anciens historiens on les trouve toujours confondus avec les nations voisines plus connues (5), on ne pourra douter

(1) Il imposa entr'autres un tribut à Manahem, Roi de Samarie. Reg. II. c. 15. v. 19.

(2) Tob c. 1. v. 18.

(3) Id. ibid. v. 24. Reg. II. c. 19. v. 37.

(4) Belesys, missis in Arabiam nuntiis, terræ principem cui cum necessitudo ipsi & jus hospitii intercedebat participem consiliorum fecit. *Ctesias apud. Diodor. lib. II. p.* 138.

(5) C'est ainsi qu'Hérodote les appellent *Syriens*, dans trois passages que nous avons cités (chap. IV). Mais ce qui est plus remarquable, & qui paroît avoir été moins remarqué, c'est eux qu'il désigne en deux autres endroits, qu'il faut rapporter tels qu'ils sont: 1° lorsqu'au début de son histoire il dit:

« Les plus savans des Perses assurent que les premiers » auteurs des guerres furent les *Phéniciens*, *qui ayant* » *jadis émigré des bords de la mer Rouge*, vinrent s'é- » tablir sur la Méditerranée, dans le pays qu'ils ha- » bitent encore. Ils s'adonnèrent aussi-tôt à la navi- » gation, & se formèrent en peu de tems un com- » merce immense. Ce fut à ce titre qu'ils abordèrent » en Grèce, où régnoit alors Inachus, &c. Lib. I. p. 1.

Et Herodote continue de s'expliquer au septième livre c. 89, quand faisant l'énumération des peuples & des troupes qui composoient l'armée navale de Xercès il dit:

« Les Phéniciens, conjointement avec les Syriens » qui habitent la *Palestine*, fournirent trois cents Tri- » rèmes..... Or ces Phéniciens, comme ils le ra- » content eux-mêmes, habitèrent jadis sur la mer » Rouge, d'où ils vinrent ensuite s'établir sur la côte » maritime de *Syrie*; or ce canton de la Syrie, & » tout ce qui s'étend vers l'Egypte, s'appelle *Pa-* » *lestine.* »

Il est inconcevable qu'on ait presqu'à ce jour méconnu dans ces passages les Hébreux & leur émigration au tems de Moyse: Est-ce parce qu'Hérodote les appelle Phéniciens? Mais les Hébreux n'en avoient-ils pas la langue, les mœurs, les usages, en un mot tous les caractères? N'étoient-ils pas une nation phénicienne comme les Etoliens une nation *grecque*, comme les Albains un peuple *Latin*. Est-ce parce qu'on en fait des navigateurs? Mais n'est-il pas évident qu'Hérodote ou les Perses, ses auteurs, ayant envisagé toutes les hordes phéniciennes comme un peuple de la même espèce, ont attribué aux Hébreux un fait propre aux Kananéens? La relation d'ailleurs est exacte, en ce que l'entrée des Hébreux en Palestine fut pour la plupart des habitans le signal d'une émigration subite, qui fait une des grandes époques de l'histoire d'Occident. D'ailleurs, cette désignation spéciale de la Palestine, comme pays de ces Phéniciens, exclut tout équivoque. Enfin que l'on examine le plan général de

que Ctésias ne les ait ici désignés sous le nom d'*Arabes*, & que l'ambassade de *Belesys & Baladan* ne soit le même fait. Nous prouverons ailleurs la convenance exacte des tems. Toutes les autres circonstances sont analogues; ces lettres, ces présens, cette félicitation sur la convalescence, sont des marques d'amitié; aussi Ezékias donne-t il aux envoyés de son ami un témoignage de sa confiance, en leur faisant voir tous ses trésors. Enfin la réflexion d'Isaïe à ce sujet quadre avec notre sentiment. *Un jour*, dit-il, *un jour vient que tout cet or, toutes ces richesses seront transportées à Babylone.* Or ce pressentiment, Isaïe le dût à la connoissance qu'il avoit de l'état des affaires qui lui présentoit Babylone prête à devenir indépendante, & siége d'un empire nouveau. (Isaïe, c. 39.)

La ruine de l'empire assyrien arriva donc sur la fin du règne d'Ezékias; aussi Josephe qui avoit sous les yeux Berose, le meilleur historien de l'Asie, y avoit-il apperçu l'ensemble que je rétablis; car après avoir parlé de la fuite de Sennachérib, de la maladie d'Ezékias, & de la députation des Babyloniens, il ajoute: *vers ce tems arriva la subversion de l'Empire assyrien par les Mèdes* (1). Et plus bas il dit: *La dernière année de Josias* (384), *Nechao, Roi d'Egypte, porta la guerre vers l'Euphrates contre les Babyloniens & les Mèdes, qui avoient détruit l'empire assyrien* (2).

Enfin Moyse de Chorène, qui a composé une histoire d'Arménie sur des monumens d'origine kaldéenne, & de la plus haute antiquité, dit clairement la même chose: *Quand Sennacherim fut tué par ses enfans, Scœordius régnoit en Arménie: or Parerus, fils & successeur immédiat de Scœordius, entra dans la ligue d'Arbaces contre Sardanapale* (3).

Tout prouve donc qu'*Asaradon* est réellement le Sardanapale des Grecs, ainsi que l'a pensé Newton. Il a reçu encore d'autres noms qui n'ont servi qu'à le faire méconnoître. C'est le *Tonos Concoleros* des chroniques grecques: les Paralipomènes l'appellent *Asar Hâdon*, aspiration qui a donné lieu à l'*Asara Koddas* de Josephe, c'est encore lui qu'Alexandre Polyhistor appelle *Sarak* dans un fragment rapporté par le Syncelle (4): & ceci explique un passage d'Isaïe (5), où il est dit, que *Sarag-on*, *Roi d'Assyrie, envoya une armée contre Azot, sous la conduite de Tartan.* Or ce Tartan est le même Général qui vint de la part de Sennachérib, sommer Ezékias de se rendre (6).

L'époque de Sardanapale ne sera pas désormais difficile à déterminer. Sennachérib ayant fui de Judée l'an quatorze d'Ezékias (deux cent quatre-vingt un du Temple), il fut assassiné à Ninive quarante-cinq jours après, & Sardanapale, le plus jeune de ses enfans, lui succéda (7).

On peut donc assigner son avènement à l'an deux cent quatre-vingt-deux. Les historiens varient sur la durée de son règne; j'adopte les vingt années que lui donnent les listes grecques; & nous verrons qu'Hérodote a dit énigmatiquement la même chose; c'est donc à l'an trois cent un qu'il faut rapporter la prise de Ninive, & à l'an trois cent deux l'origine des empires Mède & Babylonien.

l'histoire d'Hérodote, tout y est analogue à notre acception. Immédiatement après cet événement vient *Inachus*, & dans les traditions grecques, rapportées par Appion, Polémon, (1) & le prêtre Egyptien Ptolomée, Inachus, est placé vingt générations avant la guerre de Troye. Or, dans les calculs des Hébreux, je trouve 500 ans entre Moyse & cette guerre; & 500 ans font juste vingt générations de 25 ans. Après *Inachus*, Hérodote place un intervalle indéfini, puis l'expédition des Argonautes & la guerre de Troye chez les Grecs: un peu au-dessus, chez les Egyptiens, c'est Sésostris: chez les Assyriens l'origine de leur empire; en un mot, c'est le même plan que je rétablis & qui fait ma confiance, parce que comme je le dirai plus bas, Hérodote est le seul historien ancien qui ait fait un extrait digéré de la Chronologie. La seule différence entre son plan & le mien consiste dans les proportions qui sont plus grandes chez lui, plus rapprochées chez moi. Mais cette différence dérive de la nature des choses: n'ayant pas de terme fixe ni de mesure certaine des tems, les anciens les ont distendus par leur estimation vague & vicieuse des générations. Il en est, pour ainsi dire, des faits en histoire comme des objets en physique, quand les uns & les autres prennent un trop grand éloignement, alors il n'est plus possible à l'œil d'assigner leur distance exacte, parce qu'il n'y a plus de terme de comparaison; & les erreurs deviennent faciles & immenses comme l'espace des lieux & des tems où le jugement s'élance. L'expérience même semble attester que dans ces cas l'erreur est toujours en exces. Nous en avons un exemple frappant dans la Géographie des anciens, dans laquelle à mesure que l'on a mieux connu les gisemens, il a fallu rapprocher les positions.

(1) *Inachus*. V. Eusèb. Evan. p. 87.

(1) Ant. jud. Lib. X. c. 2.
(2) Ibid. c. 5. Ce Nechao est le Nechos d'Hérodote.
(3) Moses charenensis. Hist. Armenica. p. 55. & 60.
(4) Syncelle. p. 210.
(5) Reg. II. c. 18. v. 17.
(6) Isaïe. c. 20. v. 1.
(7) Reg. II. c. 19. v. 37. & Isaïe. c. 37. v. 38. & Tob. c. 1. v. 24

CHAPITRE VIII.

Des Mèdes.

Par ces rapprochemens, la durée de l'empire Mède se trouve resserrée entre les années 302 & 434 inclusivement : cette dernière ayant été l'époque de la prise d'Astyages par Cyrus, comme je le prouverai. Examinons présentement si le témoignage des historiens y est conforme.

Deux auteurs principaux ont partagé dans leurs contradictions la foule de leurs copistes. Le premier est Hérodote, qui recueillit quelques années après le passage de Xercès ce que les savans de l'Asie connoissoient de plus clair dans l'antiquité. Le second est Ctésias de Cnide, qui, moins d'un siècle après lui, prétendit avoir trouvé dans les monumens originaux même des faits très contraires aux assertions de son prédécesseur. L'analyse de leurs récits fera voir lequel s'est le plus rapproché de la vérité.

Hérodote a donné, sans s'en appercevoir, deux calculs des temps des Mèdes, assez différens. 1°. Dans la liste de leurs Rois, il évalue d'abord leur durée à 150 ans, comme il suit ;

(1) Deïokès régna	53 ans.
Phraortes	22
Kyaxares	40
Astyages	35
Total	150

2°. Il dit ailleurs (2), la durée de l'empire des Mèdes fut de cent vingt-huit ans, non compris vingt-huit que des Scythes venus de la Sarmatie dominèrent dans l'Asie : or, 128 & 28 font 156. Pourquoi cette différence de six ans ? Mais en outre il se présente une objection raisonnable contre le règne de Deïokès. Selon le récit d'Hérodote, ce fut une réputation répandue de justice & de probité, qui, dans des temps d'anarchie, engagea quelques tribus Mèdes à lui déférer une puissance absolue. Or, une telle réputation suppose-t elle moins de quarante ans? Et cet âge souffre-t-il naturellement une addition d'un règne de cinquante-trois? Pourquoi d'ailleurs Hérodote parle-t-il si confusément de la révolution qui renversa Ninive, & de ces années d'anarchie qui la suivirent (3) ? Tout semble indiquer que cet écrivain n'a pas bien connu le détail de ces temps.

J'ai dit que l'indépendance des Mèdes, & par conséquent leur empire, commença l'an trois cent deux, & finit l'an quatre cent trente-quatre ; sa durée fut donc de cent trente-trois ans. Pourquoi ce nombre se rapproche-t-il tellement des 128 d'Hérodote? Pourquoi & d'où ces 128? Pour faire concorder ses calculs, il auroit dû dire 122 plus les 28 des Scythes égalent les 150 des Rois. Ne semble-t-il pas qu'Hérodote ait voulu dire que la durée de l'empire Mède fût en total 128 ans? Il n'y auroit de différence avec nos calculs que cinq ans, & il est singulier que c'est presque la même qui se trouve entre les 150 & 156 qu'il compte. De tels rapports, à travers des différences, décèlent toujours une sorte d'identité. Je pense donc que les 28 années des Scythes ont fait confusion dans l'esprit d'Hé-

(1) Herod. lib. I. p. 52.
(2) Ibid. p. 65.

(3) Cùm enim Assyrii 520 annis superiorem Asiam obtinuissent, primi ab ipsis, Medi defecerunt...... Post quos & aliæ nationes..... Itaque per continentem gentes omnes propriis legibus vixerunt...... Medis igitur vicos habitantibus bella & tumultus aderant...... Vir quidam nomine Deïokes ad Tyrannidem aspirans, ita se gessit ostentatione probitatis & justitiæ ut ipsum eligerent...... Porro Deïokes Medicam gentem in unam contraxit...... Herod. lib. I. p. 49-51.

rodote

rodote ou de ses auteurs. Elles avoient été prises sur le regne de Kyaxares, comme il nous en avertit lui-même dans un autre endroit (1); mais on en fit un double emploi. En les retirant, il resteta pour les Rois 122 ans : les onze ans restans jusqu'à 133, représenteront le temps qui s'écoula depuis la ruine de Ninive jusqu'à l'élection de Deïokès, qui supportera toute la soustraction, & sera réduit à 25 ans. J'estime également qu'il y a faute dans le second calcul; & au lieu d'y lire *non compris*, il faut corriger *y compris*.

Si Hérodote a failli dans cette occasion, Ctésias va nous fournir des erreurs encore plus saillantes. Selon lui, neuf Rois, depuis Arbaces, régnèrent sur les Mèdes dans un espace de trois cent dix-sept ans. Voici sa liste telle qu'il la donne en Diodore, lib. II. p. 146-47.

Arbaces	28 ans.
Man-daukès	50
Sosarmus	30
Artykas	50
Arbianes	22
Artæus	40
Artynes	22
Astibaras	40
Aspadas ou Astyïgas (Astyages)	35

Un examen attentif de cette liste y fait découvrir un ordre singulier de ressemblances qui sautent de deux en deux. Rendons-le plus sensible en la divisant.

Arbaces	28	30	Sosarmus.
Man-daukès	50	50	Artykas.
Arbianes	22	22	Artynes.
Artæus	40	40	Astibaras.

Est-il donc bien vrai que ces listes soient différentes, que ces princes ne soient pas les mêmes? Le hasard fit-il jamais des ressemblances aussi constantes? Non sans doute. Ctésias s'est assurément ici laissé induire en erreur, & il a doublé une même liste. Les noms à la vérité ne se ressemblent pas tous; mais encore reconnoit-on dans son Man-daûkès le Deïokes d'Hérodote. Astibaras est le nom qu'Eupolème (2) donne à un roi Mède au temps des guerres de Nabukodonosor II en Judée; & c'est le temps de Kyaxarès. Artæus est un autre nom qui, en ancien perse, désignoit *un grand, un héros* (3); & il put être donné comme épithére à Kyaxarès. Les notes que Ctésias ajoute à ses princes, sont encore des preuves de ce que j'avance.

« Man-daûkès gouverna *justement & paisiblement* (comme Deïokès.)

» Du temps d'Artæus, les Cadusiens se » révoltèrent contre les Mèdes, & leur firent » une guerre cruelle.

» Du temps d'Astibaras, les Parthes se » révoltèrent contre les Mèdes, & appellèrent à leur secours les Sakes, (Scythes des » Grecs) ».

Mais les Cadusiens étoient un peuple Parthe; c'est donc le même événement avec différentes circonstances, & les Scythes ou Sakes qui viennent du tems d'Astibaras, sont évidemment les mêmes qui parurent sous Kyaxares.

Il est donc certain que Ctésias a joint deux listes de noms, & par là a doublé les temps, sans avoir évité sur ce second article l'écueil d'Hérodote : & cette méprise mérite la plus grande attention, en ce qu'elle a pu être, disons mieux, en ce qu'elle a été répétée dans toute l'histoire de Ctésias; nous en verrons ailleurs les preuves & les motifs vraisemblables. Reste une seule difficulté; c'est le règne d'Arbaces dont les 28 ou 30 ans, supposé qu'ils soient vrais, ne peuvent précéder entièrement Deïokès. Je suis porté à croire, sur le récit d'Hérodote, que les diverses hordes Mèdes eurent pendant quelque temps des chefs divers, & qu'Arbaces régna sur quelques unes, ensorte qu'une partie de ses années fut parallèle aux premières de Deïokès, & que ce ne fut que dans un laps de temps plus ou moins considérable, que celui-ci *rassembla*

(1) Cùm annos 40 regnasset Kyaxares, in quibus sunt & 28 Scytharum. Ibid.

(2) Apud Euseb. præpar. Evang. lib. IX. c. 39.

(3) Herod. lib. VI. p. 483.

les tribus Mèdes en un seul corps de nation (1). Quoi qu'il en soit des détails, la nécessité des dates capitales exige l'ordre qui suit.

Arbaces prend Ninive....			302
Anarchie....	36		
Deïokès meurt			337
Phraortes.	22	depuis 338	jusqu'à 359
Kyaxares (2)	40	360	399
Astyages	35	400	434
Cyrus règne sur les Medes			435

Dans l'ordre qu'Hérodote donne aux faits, le premier événement du règne de Kyaxares fut une guerre entre les Medes & les Lydiens alors gouvernés par Alyattes (3).

L'éclipse totale du soleil, qui termina cette guerre à la sixième année, ne peut se descendre au-dessous de la sept ou huitième de Kyaxarès, parce qu'il faut trouver ensuite les vingt huit ans des Scythes, puis le temps du siége & de la prise de Ninive. Les astronomes se sont beaucoup exercé sur cette éclipse. Costard entr'autres, dont les calculs sont estimés, en a trouvé une à l'an 603 avant Jésus-Christ, qu'il a cru devoir prendre pour celle dont il s'agit (4); mais l'an six cent trois avant Jésus-Christ répondant à l'an trois cent quatre vingt-six du Temple, l'application ne peut convenir; elle me paroît plutôt être celle à l'occasion de laquelle Jérémie disoit aux Hébreux (5): « Pourquoi vous effrayez-vous des » phénomènes célestes? Pourquoi vous livrez- » vous aux terreurs superstitieuses des nations?

Mais si l'on fait attention que les éclipses reviennent à-peu-près les mêmes au bout de la période de 18 ans, on trouvera qu'en remontant de l'an 386, il dut y en avoir une de la même espèce l'an 368, ce qui remplit exactement l'exigence de l'histoire.

Dans nos calculs, l'irruption des Scythes tombe vers l'an trois cent soixante-neuf ou soixante-dix. Selon Hérodote, Psammétik régnoit encore en Egypte, & notre tableau répond exactement à cette circonstance. Enfin Kyaxares ayant chassé les Scythes vers l'an trois cent quatre-vingt seize, prit Ninive l'année suivante.

Kyaxares eut pour successeur Astyages son fils, qui, après trente cinq ans de règne, fut détrôné par Cyrus, ainsi que nous l'avons dit.

Ce point d'histoire est présenté d'une manière assez différente dans Xénophon. Cet écrivain, ou plutôt les Perses dont il emprunta son récit, introduisent après Astyages un second Kyaxàres son fils, oncle & beau-père de Cyrus, auquel, par ce moyen, ils font passer le royaume par le droit légitime de succession. La plupart des modernes adoptent ce récit; & décrient beaucoup celui d'Hérodote: mais dans ce choix, c'est bien moins l'amour de la vérité qui les guide, qu'un motif secret de partialité. Ils préfèrent Xénophon, en ce que son Kyaxares est propre à représenter le Darius Mède de Daniel.

Mais le silence unanime de Ctésias & d'Hérodote sur ce Kyaxares, dément Xénophon. Les bons critiques ont d'ailleurs senti que la Cyropédie n'étoit en quelque sorte qu'un roman moral, où, sur un fait historique, vrai à quelques égards, on a brodé des circonstances imaginaires. On voit dans tout le cours de cet ouvrage le dessein manifeste de tracer le modèle d'un prince parfait; & l'on y donne

(1) Herod. lib. I. p. 49.

(2) Observez que cette époque de Kyaxarès remplit parfaitement l'indication d'un passage de Strabon, qui dit, liv. 17, du temps de Psammétik, roi d'Egypte, qui fut contemporain de Kyaxarès, roi des Mèdes, les Miléfiens abordèrent, &c.

(3) Lib. I. p. 52. Phraorti successit filius Kyaxaris qui cum Alyatte bellum quinquennale gessit..... (p. 36.) Sexto cujus (belli) anno cùm ex utrâque parte acrius dimicaretur dies subitò obscurata est...... Sicuti prædixerat Thales...... (p. 52) pace factâ & deindè omnibus ad Halyn conciliatis Kyaxares adversus Ninum progressus est.... Jam verò Assyriis pugnâ superatis Ninum obsidenti ingens Scytharum exercitus ingruit...... Cum quibus ad Caucasum congressi Medi in fugam versi sunt..... Porrò Scythæ rectà in Ægyptum tendunt. Ipsos verò jam Syriam, Palestinam ingressos, Psammeticus occurens, donis irretivit..... Postquam autem annis 28 Scythæ universâ Asiâ potiti essent, ipsos expulit Kiaxares & deinde Ninum expugnavit.

(4) Voyez Astron. de la Lande, *in*-4°. Préface.

(5) Jérémie, c. 10. v. 2.

bien plutôt des leçons qu'on n'y raconte des faits. Comme l'ufurpation de Cyrus n'eut point cadré avec le rôle qu'on lui faifoit jouer, on l'a dénaturée, & on lui a fait paffer l'empire par des moyens qui fuppofent peut-être moins de force d'ame, mais qui font plus honnêtes; & il femble qu'Hérodote ait voulu nous prévenir d'être en garde contre ce récit; car il obferve avec affectation (1) que déja de fon temps la vie de Cyrus avoit quatre verfions différentes qui femblent fe retrouver dans lui-même, Ctéfias, Efchyle (2) & Xénophon.

Au furplus, lors même qu'on admettroit le fecond Kyaxares, il n'en réfulteroit aucun changement dans notre ordre chronologique, comme on pourra s'en convaincre par les rapports de Cyrus aux princes Babyloniens.

(1) Herod. lib. I. p. 49.

(2) Efchyle, tragédie des Perfes.





CHAPITRE IX.

Des Babyloniens.

Une origine obscure, des commencemens foibles & incertains, des progres lents & successifs, voilà à quoi se réduit l'histoire des premiers tems de Babylone, ainsi que de la plupart des cités.

Babylone ne fut d'abord qu'un hameau de pêcheurs, qui sans doute eût ses roitelets particuliers, comme on voit au siècle de Josué chaque bourgade de Phénicie avoir les siens. Mais, faute de monumens, on n'aura peut-être jamais de grands éclaircissemens sur ces détails. Babylone dût au commerce ses accroissemens & sa splendeur. Une position heureuse en fit le rendez-vous naturel des habitans de la Palestine, des Syriens, des Arabes, des peuples du haut Euphrates & du Tigre. C'étoit-là qu'ils venoient faire des échanges contre les marchandises qui y abordoient par le golfe persique, contre les perles & l'or d'*Ophir* (1), & les parfums des autres contrées de l'Arabie méridionale. Un long cabotage dut y faire passer des productions de l'Inde même. Avec ces moyens, Babylone devint florissante, & dût tenter l'avarice des puissances voisines; aussi les Assyriens en firent-ils la conquête vers le tems de Phoul, c'est-à-dire, entre les années deux cent à deux cent trente; & ils en formèrent la capitale d'une satrapie dépendante : c'est ce que l'on infère d'un passage du livre des Rois (2).

« Salmanazar, Roi d'Assyrie, ayant enlevé » les habitans de Samarie & du pays adjacent, » les remplaça par des Colonies, tirées entr'autres de *Babylone* ».

Donc Babylone dépendoit des Assyriens, & cette exportation de ses habitans indique un pays récemment conquis, un peuple encore indocile au joug.

Mais Ninive ayant perdu l'empire, Babylone devint le siége d'une puissance qui s'enrichit des dépouilles de l'ancienne; & c'est à ce tems qu'il faut rapporter ce que Bérose (3), Hérodote, les Grecs & les Hébreux ont dit de l'*empire* des Babyloniens.

Quant à ce que la Génèse dit de celui d'un *Nemrod*, qui, sitôt après *le déluge*, auroit occupé une vaste étendue de pays, c'est un récit qui tient à des traditions qu'on n'a point entendues, & qui ne sont rien moins que ce que l'on pense.

La différence des noms de dynasties & d'individus qu'on a donnés aux Rois de Babylone, a jetté le désordre & la confusion dans leur histoire; on les appelle tantôt *Kaldéens*, tantôt *Arabes* & *Assyriens*. L'équivoque de ce dernier nom sur-tout a égaré la plupart des écrivains dans un dédale de méprises & d'erreurs. Sans cesse ils ont attribué à Babylone ce qui n'appartient qu'à Ninive, *& vice versâ*. Les Hebreux, que leur voisinage mit plus à portée d'être bien instruits, semblent avoir fait une distinction plus exacte; car ils affectent d'appeller *Assyriens* les Ninivites, & *Kaldéens* les Babyloniens.

L'empire Babylonien date, comme celui des Mèdes, de l'an trois cent deux; & il dura jusqu'à l'an quatre cent cinquante-cinq, où fut dissous par Cyrus, & remplacé par celui des Perses.

On a déjà vu (art. des Hébreux), la liste des Princes Babyloniens depuis Nabukodonosor second; il s'agit de reconnoître ceux qui le précédèrent. Ptolomée, dans son canon astronomique, est le seul qui en ait rassemblé tous les noms; mais la liste qu'il donne demande des éclaircissemens nouveaux. On n'a point senti que Ptolomée a fait cette confusion dont je viens de parler, & qu'il a regardé comme Rois de Babylone des Princes qui appartiennent à Ninive. L'examen de son canon va le prouver.

(1) On pourra s'étonner de voir ici Ophir compté au rang des contrées arabes: mais j'ai en main une masse de preuves qui ne laissent pas même le doute sur la justesse de cette opinion.

(2) Reg. II. c. 17. v. 24.

(3) Berose ap. Joseph. contr. app. lib. I.

Liste des Rois Assyriens de Babylone.

Nabon-Assarus	14 ans.
Nadius	2
Chinzirus & Porus	5
Jugæus	5
Mardok-Empadus	12
Arkianus	5
I. Interrègne	2
Belibus	3
Apronadius	6
Rigebelus	1
Messessi-Mordakus	4
II. Interrègne	8 }
Assar-Addinus	13 } 80
Saosduchæus	20
Chyniladanus	22
Nabo-Pol Assarus	21
Nabo-Col-Assarus	43
Iloua-Rodamus	2
Niri-Cassol-Assarus	4
Nabonadius	17
Cyrus	0
209	129

Qu'est-ce que l'Assar-Addinus qui termine la première section de cette liste, sinon l'*Assar Adoun* des Hébreux? Or si ce prince fut le dernier des Rois de Ninive, n'est-il pas évident que Ptolomée s'est trompé, en les intitulant de Babylone. Ce n'est qu'à *Saosdukœus* que commencent les Rois propres de cette ville. La raison qui a fait confondre en une seule & même liste deux dynasties réellement différentes, est que les Rois de Ninive ayant régné sur Babylone depuis *Nabon-Assar*, les astronomes de cette ville, copiés par Ptolomée, ont compté leurs années comme s'ils eussent été les princes indigènes.

On reconnoît aisément le *Nabou-Kaden-Atsar* des Hébreux, dans *Nabo col-Assar*; leur *Aouil-Mérodak* dans *Iloua Rodame*. *Niricassolassar* est le *Niriglissor* de Bérose; & *Nabonadius* le *Nabonide* du même, dit encore *Nabo-Andel* & *Balthazar*. Mais Ptolomée a omis *Laborosoachod*, & ce n'est pas la seule chose qu'on ait à lui reprocher.

En rassemblant les connoissances des divers auteurs, il est désormais facile de donner une liste complette des Rois Babyloniens. J'écrirai le nom de ceux qu'ont connu les Hébreux, selon leur ortographe orientale.

Liste des Rois Babyloniens.

		Années du T.
Saosduchœus dit Belesys & Merodak & Baladan & Mardokentes	20 ans de	302 à 321
Chyniladanus-Ben Merodak	37	322 à 358
Nabo-Pol Atsar dit Nabukodonosor I.	29	359 à 387
Noubou-Kaden-Atsar II.	43	388 à 430
Aouilmerodak	2	431 à 432
Niricassol Atsar	4	433 à 436
Laboroso-Achod	9 mois.	437
Nabonidus dit Bâl-Atsar	17	438 à 454
Cyrus prend Babylone		455

A suivre les calculs de Ptolomée, la première année de Saosduchœus ne remonteroit qu'à l'an 321. Mais cet auteur s'est trompé dans les nombres: ou bien il a oublié un prince qui auroit été le Bélésys de Ctésias. Rien n'autorise cette seconde conjecture; mais les fautes notoires du canon astronomique rendent probable la première (1).

(1) Je ne parle point du canon astronomique retouché par les Ecrivains dits Ecclésiastiques, il ne merite que le silence.

Bérose (1) donne vingt-neuf ans à Nabopolassar; & cet historien, élevé dans Babylone, & devant par cette raison être mieux instruit que Ptolomée, je préfère son calcul. Il reste à ce moyen trente sept ans pour Chynil-Adan (2).

Le Saosduchæus de Ptolomée ne peut être que le Bélésys de Ctésias; & tout ce que Ctésias rapporte de son *Belesys* convient, comme nous l'avons déjà remarqué, au Mérodak-Baladan des Hébreux.

Il faut convenir qu'il se présente ici plusieurs difficultés. J'ai dit que l'ambassade de *Mérodak-Baladan* à Ezékias avoit pour objet d'en tirer des secours pour faire la guerre à Sar-dana-pal. Mais 1°. la mort d'Ezékias, qui tombe à l'an deux cent quatre-vingt-seize, paroîtra rendre cette démarche trop précoce; 2°. Mérodak est appellé roi de Babylone dès le tems de l'ambassade, & cependant Ninive n'étoit point encore détruite; 3°. ce prince est dit fils de *Baladan*, & l'on voudra penser que ce dernier est plutôt le Belesys de Ctésias; ce qui remonteroit plus haut la subversion de l'Empire assyrien. Mais je pense au contraire, 1°. que *Mérodak Baladan* doit être pris pour Belesys, parce que ce terme de *Mérodak* paroît avoir été dans ces contrées un titre de la puissance royale : on le retrouve dans *Aouil-Mérodak*, dans plusieurs noms du canon astronomique, & nous le verrons encore dans une liste fort ancienne, où il tient, comme nous le rétablissons ici, la première place des Rois Babyloniens.

2°. Il est bien vrai que *Mérodak*, au tems de l'ambassade, n'étoit point encore effectivement Roi de Babylone; mais on doit observer que les livres qui lui donnent ce titre, n'ayant été rédigés que depuis l'événement, ils ont pu très naturellement lui anticiper un titre qu'il eût trois ans après; il n'est point d'histoire qui n'offre des exemples de cela.

3°. La difficulté qui naît de la mort d'Ezékias, n'est qu'une difficulté apparente. Il faut se rappeller que les années étoient solaires à Babylone, & lunaires à Jérusalem. Or si depuis l'an deux cent quatre-vingt-seize jusqu'à quatre cent six on les réduit à la même espèce, c'est-à-dire, qu'on réduise les années lunaires en solaires, la mort du prince hébreu descendra de trois ans quatre mois, & répondra à l'an trois cent. Si l'on remarque ensuite que la guerre dura trois ans au moins (3), on conviendra que l'ensemble qu'offrent ces événemens, est aussi rigoureux qu'on puisse l'exiger.

C'est peut-être ici le lieu d'examiner le récit de *Judith*, qui suscite quelques difficultés dans cette portion d'histoire.

« Après avoir soumis plusieurs nations à son » empire, Arphaxad, Roi des Mèdes, dit ce » livre, avoit superbement bâti la ville d'Egbatanes, & il y jouissoit avec splendeur de » sa puissance & de sa gloire.

» Or l'an douze de son règne, Nabukodonosor, qui régnoit dans Ninive, combattit » Arphaxad & le défit dans les plaines de Ragau; fier de sa victoire, il députa vers tous » les peuples de l'Asie pour les sommer de reconnoître sa puissance; mais par-tout ses envoyés furent méprisés..... L'an treize de son » règne, il fit des préparatifs immenses pour » venger son affront; Holoferne, son Général, partit à la tête d'une armée formidable, » & ravagea toute la basse Asie, la Syrie, la » Palestine &c. ».

Quel est cet Arphaxad, Roi des Mèdes? Les caractères qu'on lui donne ici se partagent entre deux princes d'Hérodote. C'est Déïokes qui, selon lui, bâtit Egbatanes d'une manière tout-à-fait conforme au récit de Judith (4): mais il n'est point dit qu'il ait eu affaire aux Assyriens.

(5) *Phraortes son fils*, au contraire, *après avoir dompté le premier les Perses, tourna ses armes contre les Assyriens, & particulièrement contre ceux de Ninive, jadis dominateurs de tous*

(1) Ap. Joseph. Lib. I. contr. App. n°. 19. Il est vrai que Joseph dit en ses Antiq. Jud. lib. X. c. 11. qu'il régna 21 ans; mais les Ant. Jud. paroissent en général bien moins exactes dans leurs citations que le petit ouvrage contre Appion.

(2) Observez que ce sont 37 années lunaires qui n'en font pas 36 solaires.

(3) Ctesias apud Diod. lib. II. p. 140. Arbaces & Belesys livrèrent d'abord quatre batailles; ils perdirent les trois premières; mais ayant gagné la quatrième, ils allèrent mettre le siége devant Ninive; & la ville ne se rendit qu'après deux ans révolus.

(4) Hérod. lib. I. p. 50.

(5) Phraortes primus Persas subegit..... deinde ad Assyrios progressus, & quidem ad eos Assyriorum qui Ninum incolebant, quondam omnium principes, sed à sociis per desertionem defectos, alioqui per se benè habentes. Sed expeditione adversùs eos susceptâ cum pleraque exercitûs parte interiit. *Ib.* p. 52.

Tesautres, mais alors réduits à leurs seules forces, d'ailleurs encore assez puissans; mais il périt dans cette expédition avec la majeure partie de son armée.

Phraortes sembleroit donc plutôt être l'Arphaxad de Judith : mais 1°. il n'est aucun prince babylonien dont la douzième année réponde à sa dernière; 2°. chez les Babyloniens, le prince désigné par Judith ne répond point à Phraortes; car son Nabukodonosor est le Chynil-Adan de Ptolomée, le même que les Paralipomènes appellent *Roi d'Assyrie* (1), dont les Généraux, dans une expédition qui paroît la même que celle de Judith, enlevèrent Manassès, & le transférèrent à Babylone. Ce titre de Roi d'*Assyrie* prouve également qu'il régnoit dans Ninive; car, comme nous l'avons dit, les Hébreux n'appellent proprement *Assyriens* que les Ninivites; & cela est si vrai, que depuis que Kyaxares se fût emparé de cette ville, les Hébreux affectent de ne plus donner aux Rois de Babylone, le titre de *Rois d'Abyssinie.*

Mais d'ailleurs il se présente ici des contradictions; car d'un côté Hérodote peint les Ninivites comme un peuple indépendant (*a sociis per defectionem desertos*); d'autre part, les Hébreux semblent faire de Ninive une province de l'empire babylonien. Comment accorder ceci avec ce que rapporte Hérodote? Comment imaginer que Nabopolassar ( ) se fut rendu médiateur l'an trois cent soixante-huit, entre Alyattes & Kyaxares, pour voir le Roi des Mèdes assiéger incontinent Ninive, dont on trouve ce même Nabopol-Assar en possession en 384 (3)? Comment Nabukodonosor II eut-il souffert tranquillement qu'on lui en'evât une aussi belle possession? Toutes ces dissonnances de faits, ces contrariétés d'auteurs, rendent si équivoque l'état de Ninive depuis sa première prise par Belesys jusqu'à sa seconde par Kyaxares, qu'il ne me paroît pas raisonnable de hasarder un jugement.

Nabou-Kaden-Atsar II est le prince Babylonien qui a le plus intéressé les Hebreux. Aussi ont-ils déterminé avec précision différentes dates de son règne.

(1) Paralip. Lib. II. c. 33. v. 11.

(2) Hérod. l'appelle d'un nom commun aux Rois de Babylone, Labynet. Lib. 1. p. 37.

(3) Reg. II. c. 23. v. 29. Il est appellé Roi d'Assyrie.

La quatrième année de Joakim (388) fut la première de Nabou-Kaden-Atsar, Roi de Babylone..... *Jérémie. c. 25. v. 1.*

La huitième année de son règne, (395) *Nabou-kaden-Atsar* prit Jéchonias & l'emmena à Babylone. *Reg. II. c. 24. v. 12.*

L'an onzième de Sédécias (406) fut la dixneuvième de *Naboukadenatsar. Ibid. c. 25. v. 8.*

C'est lui qu'Hérodote désigne sous le nom de prince Syrien (pour Assyrien) qui avoit fait construire les fameux jardins suspendus, & la plupart des autres merveilles de Babylone; & Bérose, d'accord en ceci, annule ce que des écrivains postérieurs ont raconté de Sémiramis.

C'est encore le même prince qui, selon Mégasthènes (4), avoit conquis les *Ibères* d'Espagne. Que Mégasthènes ait lu dans les livres kaldéens que Nabukodonosor conquit des *Ibères*, je n'en doute point; mais qu'il y ait vu que c'étoit ceux d'Espagne, c'est ce que je nie. Moyse de Chorène a prétendu que ce fut les Ibères de Colchide; mais l'interprétation n'est pas plus heureuse. Ces *Ibères* étoient en Phénicie. Ce sont les *Abirim* des Orientaux, *hebræi* des Latins. Les Occidentaux, qui n'ont jamais bien rendu l'*ăin* des Asiatiques, lui ont ici, comme dans bien des cas, substitué l'*i*; ainsi ils dirent *ilus* pour *ăl*, le soleil, le *très-haut*; & c'est ainsi que l'ignorance des langues & l'équivoque des noms jettent dans l'histoire des absurdités, (5) & des invraisemblances.

Je ne sais pourquoi nos doctes font conquérir à Nabuchodonosor toute l'Egypte : c'est une supposition démentie par le silence de toute l'antiquité. D'ailleurs ils sont absolument en défaut dans la désignation des villes qu'ils lui font prendre si gratuitement.

Aouil-Mérodak est le prince que Xénophon (6) appelle simplement *fils du roi d'Assyrie*, & qui fit en Médie une incursion lorsque Cyrus avoit seize ans, c'est-à-dire, l'an 226. Après deux ans de règne, son beau-frère Nérigliffor le tua (7), & régna à sa place. Celui-ci

(4) Apud Joseph. contr. Ap. lib. I. & apud. Strabon, qui l'appelle Navocodrosar. Lib. XV. p. 687.

(5) Les Kaldéens employoient la même ortographe pour tous les autres *Ibères*, parce que le nom de tous étoit phénicien.

(6) Cyropédie in fol. p. 17... 22.... 88.

(7) Bérose, ap. Joseph. contr. Ap. Lib. I.

eft *le roi Affyrien*, contre qui Cyrus fit fa première campagne à l'âge de vingt cinq ans révolus, c'eft-à-dire, en 335. *Nériglifsor* fut tué dans une bataille l'année fuivante. Dans tous ces détails, Xénophon s'accorde parfaitement avec Hérodote & Bérofe, & fon récit jette beaucoup de jour fur le leur; mais il s'oublie quand il attribue à *Nériglifsor* la conquête des Syriens, des Arabes (1), & l'ambition de fubjuguer les Hyrcaniens & les Bactriens. Comment eut-il pu former des prétentions fur ces derniers fitués derrière les Perfes & les Mèdes ? Comment eut-il pu conquérir les premiers, s'ils l'étoient dès long-temps avant fon règne ? Mais la ressemblance des noms de tous les rois de Babylone l'a trompé ; & il a appliqué à celui-ci ce qui ne convenoit qu'à fes prédéceffeurs.

Labo-rofo Achod, fils de Nériglifsor, régna après lui; il fut affaffiné au bout de neuf mois, *à caufe de fa cruauté*, dit Bérofe (2). Auffi eft-ce lui dont Xénophon rapporte qu'il tua dans une partie de chaffe le fils de Gobryas par jaloufie d'adreffe, & qu'il fit eunuque un autre jeune feigneur par jaloufie de beauté.

Nabonide, l'un des conjurés, & de la famille de Nabukodonofor, régna enfuite. C'eft le dernier roi affyrien de Xénophon : c'eft fans doute a lui, fous le nom de *Labynet*, que Cræfus dépêcha après la bataille de Tymbrée, pour le preffer de venir à fon fecours (3). Hérodote & Bérofe s'accordent à placer fous fon règne plufieurs ouvrages de fortification ajoutés à la ville. *Nitocris, femme de* Nabukodonofor, & *mère de Labynet*, ajoutent-ils, *redoutant la puiffance des Mèdes, qui, depuis la prife de Ninive*, (par Kyaxares) *prenoit de jour en jour des accroiffemens rapides, fit creufer à l'Euphrate un lit tortueux, afin de rendre plus long & plus difficile l'accès de Babylone*. C'eft cet accroiffement de puiffance qui faifoit dire à Jérémie l'an 399 : *Le Seigneur a fufcité l'efprit des Rois Mèdes ; Babylone deviendra la proie des peuples de l'Aquilon* (4).

Le Syncelle, dans fa Chronographie, a confervé deux liftes anciennes auxquelles on n'a rien entendu, & qui trouvent ici leur place.

P. xlix. . . . *Rois Kaldéens qui régnèrent après le déluge dans Babylone.*

Evechous . . . . . cru Nemrod	6 ans.	
Chofmas-bolus	7	6 mois.
Porus	35	
Nechubes	43	
Abius	48	
Oni-ballus	40	
Zinzirus	45	
	224	6 mois.

A ces princes, à cet empire fuccédèrent des princes & un empire arabes, comme il fuit.

Mardok-entes	45 ans.
N***	40
Sifi-Mordak	28
Nabius	37
Parannus	40
Nabon nabus	25
	215

A ces princes, à cet empire, fuccédèrent les princes & l'empire des Affyriens (de Ninive); *Ninus, Sémiramis, Ninyas, &c.*

Il falloit être des Eusèbe & des Syncelle pour méconnoître ces liftes & leur affigner un pareil rang.

Ces rois *arabes* font manifeftement les Babyloniens; *Mardok-entes* eft *Merodak-Baladan* : les vingt-huit années de *Sifi-Mordak* touchent les 29 de *Nabopolaffar*, & fa place eft la même. Le nom *Mordak* ou *Merodak*, que nous avons dit être générique à ces rois, fe trouve joint à *Sifi*, que Jérémie donne à la ville de Babylone (5). *Nabius* eft *Nabu-kaden-atfar II. Nabonnabus* eft le *Nabonide* de Bérofe.

Ces princes ont été appellés Arabes, parce que jadis ce nom s'étendit au loin dans la Méfopotamie, & au-delà même du Tigre (6)...... C'eft en ce fens qu'Hérodote appelle Senna-

(1) Il paroît que Xénophon indique fous ce nom les Hébreux.

(2) Ap. Jofeph. contra App. Lib. I.

(3) V. Hérod. lib. I. p. 38. — Et p. 86 — 88.

(4) C. 50 & 51.

(5) Jérémie. c. 51. v. 41. Babylone, ville de *Schifchik*.

(6) Specimen hift. Arab. de Pokocke.

cherib

cherib roi des Arabes (1). On doit en conclure que ces listes sont réellement anciennes; mais les copistes ont trop mutilé les nombres pour qu'on puisse s'en servir.

La liste qui précède, si elle est réellement *de Rois Kaldéens de Babylone*, ne peut être qu'une répétition dans un autre dialecte. Les nombres 42 & 35, par leur ressemblance avec ceux de *Chynil-adan* & de Nabukodonatzar II, semblent désigner les mêmes princes. L'*Oni-ballus* paroît le même que *Parannus*, & tous deux représentent Nériglissor, dont les quatre ans ont été décuplés par la négligence des transcripteurs (2). L'application qu'on a faite d'Evechous à Nemrod, est sans conséquence comme sans autorité.

Je terminerai cet article par quelques observations sur les noms variés qu'il nous a offerts. Leur explication jetteroit sans doute beaucoup de jour dans l'histoire des princes même : mais la plupart des langues dont ils sont tirés ont péri : ce n'est pas que leurs débris ne puissent encore subsister dans les pays où on les parla : les mots ont une généalogie comme les familles; mais les idiômes modernes de l'Arménie, de l'Ibérie, & des montagnes de la Perse orientale, sont presque aussi inconnus que les anciens. Nous sommes réduits à comparer seulement l'analogie des noms; & les étranges mutilations qu'ils ont subi, rendent ce travail encore assez difficile.

Le nom de Bal ou Bel, Dieu de Babylone, se retrouve dans celui de la plupart des rois de cette ville. *Bala*-dan, *Bele*-Sys; Oni-*bal*-lus. Chosmas-*bol*-us; Nabo-*pol* (pour bol) atsar. *Bel*-ochus, &c. *Nabou*, nom d'une autre divinité qu'on croit la *lune*, comme *Bal* est le *soleil*, a été défiguré en *Labou* (Laby); avec la nunnation arabe on en fit *Laboun* & *Labounet* (Labynet). On le trouve dans *Labo*-roso-Achod. *Chy*-naladan paroît composé du *Ky* persan qu'on retrouve dans Kyaxares, & qui signifie *roi*. L'*Osor*, ou plutôt l'*Atsar* de *Nabukaden-atsar*, est remarquable; il paroît chez les Babyloniens avoir répondu à l'*Asar* des Ninivites; & au *Sar* d'un ancien peuple de Georgie, où il étoit le titre du *despote* (3) : il existoit chez les *Sakes* ou *Skithes*; le nom de *Zarina* que Ctésias donne à une de leurs reines (4), n'étoit point un nom propre, mais le titre de sa dignité. Enfin, le *Tchar* (Czar) des Russes n'a pas une autre origine; & ces rapports entre des pays & des temps aussi éloignés, méritent d'être observés.

(1) Hérod. lib. II. p. 172.

(2) On trouve la même faute dans Josephe. Ant. Jud. lib. X. c. 11.

(3) *V.* D'Herbelot, Bibl. orient. mot *Sar*.

(4) Ctesias. Ap. Diod. lib. II.



CHAPITRE X.

Des Assyriens proprement dits, ou de Ninive. Voyez les listes, Pl. I.

Au temps d'Hérodote, les Savans de l'Asie qu'il avoit consultés, évaluoient à cinq cents vingt ans la durée de l'ancien empire *assyrien* ou *Ninivite*. Moins d'un siècle après lui, Ctésias réclama contre ce calcul, & prétendit établir par les archives même des rois de Perse, une durée de treize cent soixante années. Dans cette contradiction, on ne sait de quoi s'étonner davantage ou de la discordance énorme des auteurs, ou du changement subit de système historique dans un même pays, & le jugement balancé par des raisons égales, ne sait à quelle opinion se fixer. Si, d'un côté, Hérodote forme par lui seul une autorité respectable, Ctésias d'autre part, appuyé d'une foule d'écrivains, qui, comme lui, puisèrent dans les monumens originaux, ne permet point qu'on rejette légèrement son témoignage, & ce problême est peut être un des plus difficiles de l'antiquité.

Il n'a tenu qu'aux historiens grecs qui, depuis la conquête d'Alexandre, inondèrent l'Asie d'en donner la solution : ayant en main les livres originaux où leurs prédécesseurs avoient puisé les motifs de leurs assertions, rien n'étoit si facile que de retirer de la comparaison des faits, des contradictions même des récits, cette unité, qui constitue la certitude historique; mais l'ignorance grecque ne fut jamais capable d'un pareil travail. Aujourd'hui que les moyens nous sont enlevés par la perte de tous les ouvrages, nous n'avons que des assertions nues, contradictoires, dépouillées de leurs preuves, & sur lesquelles on a vainement tenté jusqu'à ce jour d'établir un système.

Cependant les choses ne sont point aussi désespérées qu'on le croit généralement. Les modernes n'ont pas su profiter de tous les moyens qu'ils ont en main; il existe entre autres une liste qu'on a laissé jusqu'ici croupir dans la poussière des bibliothèques, & qui cependant, par des détails uniques, fournit un développement nouveau & un ensemble étonnant.

Il s'agit de l'examiner avec l'attention qu'elle mérite. (*Voyez la liste ci à côté, Pl. II.*)

Dans cette liste, nous avons d'abord un point connu : Sardanapale qui la termine en nous donnant l'époque de la fin de cet empire, nous certifie aussi que ces princes furent les Assyriens de Ninive; si l'auteur les intitule rois de Babylone, c'est par une erreur générale dont nous avons expliqué les motifs.

Puisque nous trouvons ici un prince nommé par les Hebreux, ne seroit-il pas possible d'en reconnoître quelqu'un des quatre autres dont ils font mention. Je remonte en confrontant chacun des noms. *Eu-pal-ès* (1) m'arrête; il me représente *Phoul* ou *Phal*: c'est précisément la même tournure que dans Sar-dana-*pal.* S'il est sixième dans cette liste, il est cinquième dans celle de Moyse de Chorène comme dans celle des Hébreux. De-là suit d'abord une correction à faire dans toutes les chronologies chrétiennes, qui, depuis Africanus, ajoutent aux rois nommés par les Grecs les cinq dont parlent les Hébreux.

L'exactitude des livres de ce peuple, constatée par ces deux exemples, demande donc que nous ayons confiance en eux sur tout ce qui concerne ce sujet. Or comme, selon eux, il n'a pas dû s'écouler plus d'un siècle du commencement de *Phal-Eupalès* à la fin de Sardanapale, nous tiendrons au moins pour douteux les calculs de la liste grecque.

Quatre générations avant, *Phal-Eupalès* se présente *Teutamus* ou *Tautanes*, qui, d'un aveu général, fut contemporain de la guerre de Troye : nouvelle preuve en faveur de ce que nous avons dit sur cette célèbre époque; car en remontant d'Eupalès, qui régnoit en 230 à Tautanès, on trouve ce dernier placé dans la fin du premier siècle & le commencement du second (2).

(1) Enpakmès dans le Syncelle par confusion du λ au K.

(2) Il paroît que les *Ethiopiens* des anciens grecs, amenés par Memnon, fils de l'Aurore, ne sont pas autres que les Assyriens mêmes.

LISTE

Des Rois Assyriens qui ont régné dans Babylone. Selon les divers Auteurs.

Selon Ctésias & Diodore, lib. II. p. 135 & 136.	Selon l'Eusebe de Moyse de Chorène. Hist. d'Arménie (1).	Selon l'Eusebe Vulgaire.	Selon le Syncelle.
			1 Belus....55
1 Ninus vainquit *Oxyartes*, roi de *Bactriane*, & prit sa capitale *Bactre*.	1 Ninus	1 Ninus....52	2 Ninus....52
2 Sémiramis.		2 Sémiramis....42	3 Sémiramis....42
3 Ninyas vécut dans la mollesse.	2 Ninyas.	3 Ninyas....38	4 Ninyas ou Zamès....38
Et trente générations de père en fils s'écoulèrent ainsi depuis Ninus jusqu'à Sardanapale, dans un espace de 1360 ans.	3 Arius.	4 Arius....30	5 Arius....30
	4 Aralius.	5 Aralius....40	6 Aralius....40
	5 Baleus Cheoxatus.	6 Baleus-Xercès....30	7 Xercès....30
	6 Armatritès.	7 Armatrites....38	8 Arma Mithrès....38
	7 Belochus.	8 Belochus....35	9 Belochus I....35
	8 Baleus.	9 Baleus....52	10 Baleus....52
	9 Azatagus.	10 Altadas....32	11 Sethos....32
	10 Mamitus.	11 Mamitus....30	12 Mamithus....30
	11 Maschaleus.	12 Manchaleus....30	13 Aschalius....22
	12 Spharus.	13 Spharus....20	14 Sphærus....28
	13 Samilus.	14 Mamitus....30	15 Mamylus....30
	14 Spharetus.	15 Sparetus....40	16 Sparthæus....42
	15 Ascatades.	16 Ascatades....40	17 Ascatades....38
	537	579	
	16 Amindès.	17 Amyntas....45	18 Amyntes....45
		18 Belochus....25	19 Belochus....25
		649	
	17 Vessanarus.	19 Beloparès....30	20 Baletores....[illegible]
		20 Lampridès....32	21 Lamprides....30
	18 Susarès.	21 Sosarès....20	22 Sosarès....20
	19 Lamparès.	22 Lamparès....30	23 Lampraès....30
	20 Paneas.	23 Pannyas....45	24 Panyas....45
	21 Sosarmus.	24 Sosarmus....19	25 Sosarmus....22
	22 Mitreus.	25 Mitræus....29	26 Mithræus....25
22 Teutamus, 20e. Roi depuis Ninyas, environ mille ans depuis Ninus, fut contemporain de la guerre de Troye, où il envoya des secours. Céphalus compte également Teutamus pour 22e. Roi.	23 Teutamus.	26 Tautanes....32	27 † Teutamus....32
	785	884	
		27 Teuteus....40	28 Teutæus....44
			29 Arabelus....42
			30 Chalaus....45
			31 Ambus....38
			32 Babius....37
	24 Thinæus.	28 Tinæus....30	33 Thinæus....30
	25 Dercillus.	29 Dercylus....40	34 Dercylus....40
	26 Eupalmus.	30 Eu-pa lès....38	35 Enpakmès....38
		31 Laosthènes....45	36 Laosthenes....45
	27 Prideazes.	32 Piriatides....30	37 Pertiadès....30
	28 Pharates.	33 Ophrateus....20	38 Ophratæus....21
		34 Ophratenès....50	39 Epecherès....52
	29 Acrazanes.	35 Ocrapazès....42	40 Acraganès....42
30 Sardanapale.	30 Sardanapale.	36 Thonos concoleros, ou Sardanapale. 20	41 Thonos concoleros, ou Macos concoleros dit Sardanapale....15
Total....1360	1005	Total....1239	Total....1460
	Velleïus en compte 1070		

(1) La liste de Moyse de Chorène ne porte pas de nombres; mais je lui transporte ceux de l'Eusebe Vulgaire.



L I S T E

Des Rois Assyriens qui ont régné dans Babylone. Selon un anonyme.

1	Ninus	52	fit la guerre à Oxyartes, roi des Bactriens.
2	Sémiramis	42	
3	Ninyas	38	
4	Arius	30	acheva de dompter les Bactriens.
5	Aralius	40	
6	Baleus	30	dit *Xercès*, c'est-à-dire *belliqueux*; il aggrandit l'empire du double, & l'étendit jusqu'à l'Indus.
7	Arma Mithras	38	
8	Belochus	35	ainsi appellé, parce qu'il étoit prêtre de Bel; il étoit d'ailleurs grand devin.
9	Baleus II	52	égala Sémiramis, & pénétra jusque dans l'Inde.
10	Altadas	32	
11	Mamitus	30	commença à faire redouter aux Syriens & aux Egyptiens la puissance des Assyriens.
12	Mankaleus	30	
13	Spherus	20	
14	Mamitus	30	
15	Sparetus	40	De son temps, on ressentit un grand tremblement de terre à Babylone.
16	Ascatades	40	acheva de subjuguer les Syriens.
	Total	579	

Un anonyme termine ici l'histoire des Rois Assyriens.

17	Amintès	45	
18	Belochus	25	
19	Baletores	30	eut pour sœur Actosa ou Sémiramis II.
20	Lamprides	32	
21	Sosares	20	
22	Lamparès	30	
23	Panias	45	
24	Sosarmus	19	
25	Mitreus	27	
26	Tautanès	32	
27	Teuteus	40	
28	Tineus	30	
29	Dercilus	40	
30	Eu-PAL-ès	38	
31	Laosthènes	45	
32	Piriatides	30	
33	Ophrateus	20	
34	Ophratenès	50	
35	Ocrapazès	42	
36	Sar-dana-PAL	20	
	Total	660	

Rois Assyriens de Ninive connus des Hébreux.

Phal	paroît le premier en Syrie vers 236, & rend tributaire Manahem, roi de Samarie.
Teglat-phal-asar	enlève les Syriens de Damas & quelques cantons Hébreux, vers 256.
Salman-asar (1)	détruit le royaume de Samarie, & fait la guerre aux Tyriens.
Sennachérib	fait la guerre aux Hébreux & aux Egyptiens.
Asar-adon-phal	fait prendre la ville d'Azot.

(1) Appellé *Asanaphar* par les Samaritains. Esdr. c. 4.

Au-dessus de *Tautanes*, il n'est plus de moyens de se reconnoître jusqu'à la note de l'anonyme. Cette note est singulière, & j'admire comment & par quelle raison *un écrivain a terminé l'histoire des Rois Assyriens*, à ce qui paroît en faire moins de la moitié. Dans ces deux sections, je vois un caractère de différence marqué. L'une porte des notes, l'autre en est absolument dépourvue. J'examine ces notes; ce sont des princes faisant *la guerre aux Syriens & aux Egyptiens*, & ces guerres sont continuées *tacitement* pendant six générations, jusqu'à ce qu'enfin le dernier *achève de subjuguer la Syrie*.

Quoi! des Rois de Ninive ont fait la guerre en Syrie avant Phal? Et dans quel temps? Depuis ce prince jusqu'à Abraham, les Hébreux ne font pas la moindre mention d'*Assyriens*: cependant il étoit impossible qu'ils se portassent dans la Syrie & jusque vers l'Egypte, sans que les Hébreux y fussent compromis. Quelle est la raison de ce silence? Quelle est la solution de cette difficulté? O Ctésias! ô chroniqueurs antiques! où étoit votre jugement? Ces compilateurs n'ont pas senti qu'ils employoient deux fois les mêmes princes, les mêmes événemens: de deux listes identiques qui n'avoient de différence que dans les noms, ils en ont fait une seule, & les joignant bout à bout, ils ont compté deux fois un même temps. Ceci n'est point une conjecture, un soupçon, c'est une vérité dont l'évidence se démontre de toutes pièces. Baleus II est *Eupalès* & *Phal*; Ascatades est *Sardanapale*, ou Asar-adon qui, sous le nom de *Sarag-oun*, fit prendre Azot, & mérita par-là qu'on dît de lui qu'*il avoit achevé de subjuguer la Syrie* (1).

L'anonyme avoit donc bien raison de terminer là l'histoire des Assyriens de Ninive; mais des ignorans vinrent après lui tout gâter par un faux savoir: s'imaginant dans la différence des noms voir une autre dynastie, ils rentrèrent dans les premiers temps de l'histoire par des sentiers ténébreux, & s'égarèrent dans le labyrinthe qu'ils se firent; toujours trompés par l'équivoque d'*Assyriens*, *Rois de Babylone*, ils introduisirent réellement des Rois Babyloniens; tel est l'*Amyntès* de la seconde section, dont les quarante-cinq ans décèlent l'identité avec le Mardok-entès de la liste arabe, le même que Merodak-Belesys. *Belochus* est peut-être encore le même personnage sous un autre nom. *Baletores* (2) est le Babylonien, *Bal-asar*. Mais il n'est pas facile de reconnoître précisément où ces aveugles rentrent dans les princes assyriens; il paroît seulement qu'ils en retiennent déjà le fil à *Mithræus*, le même qu'*Anna Mithras*.

Voici donc dans les Assyriens la même erreur que Ctésias a commise dans les Mèdes; & si l'on y réfléchit, l'une n'a été qu'une continuation de l'autre, & elles se servent réciproquement de preuve. En effet, les Mèdes ayant succédé immédiatement aux *Assyriens*, l'histoire de ceux-là fut la continuation de l'histoire de ceux-ci; elle dut faire un même corps d'ouvrage: si donc Ctésias doubla, sans s'en appercevoir, les temps des Mèdes, ce fut par une raison plausible, insidieuse, qui existoit dans les livres des Perses, & qui, dérivant de la nature ou de la forme de l'ouvrage, eût également lieu pour les Assyriens. C'est parce que cette cause exista dans les originaux même de l'Asie, qu'elle devint commune à tous les Grecs qui y puisèrent: si ces écrivains ne sont pas tombés dans la même bévue à l'égard des Mèdes, c'est qu'ils n'en ont point écrit; mais l'erreur de Ctésias ne leur est pas moins commune, puisqu'elle a glissé sous leur critique.

Enfin ne voulut-on regarder ceci que comme hypothèse, elle résout toutes les difficultés, & présente un ensemble qui concorde exactement avec le reste de l'histoire.

1°. En prenant la première section pour une liste complette, & en retranchant de la seconde les princes Babyloniens, on voit le calcul de chacune se rapprocher tellement de celui d'Hérodote, qu'il est évident qu'il n'en a compté qu'une.

2°. Par-là, toutes les contradictions des Auteurs se résolvent naturellement. (*Voyez* les listes. Pl. I.)

Si Ctésias ne comptoit que trente générations de Ninus à Sardanapale, c'est qu'il ne prenoit que des Assyriens, c'est-à-dire, qu'il faisoit le doublement pur & simple de la première section.

---

(1) Le nom de *Syrie* s'étendoit autrefois jusqu'à l'Egypte. On la distinguoit seulement par *Syria-Palestina*, *Syria-Phœnicum*, *Syria propria*. Hérod. lib. I. p. 52.

(2) Bêlo-parès en Eusèbe. Un trait ajouté par le copiste a fait du π un τ.

Si ceux qui l'ont fuivi en ont compté 34 & 36, c'eſt qu'ils introduiſoient les princes Babyloniens (1).

Si Ctéſias aſſuroit que de Ninus à Sardanapale, l'ordre généalogique ne fut point interrompu, il avoit raiſon.

Mais ſi Bion & Alexandre Polyhiſtor prétendoient qu'il le fut, ils n'avoient pas tort; car ne reconnoiſſant point Sardanapale dans Aſcatades, ils introduiſirent enſuite des Rois Babyloniens qui briſoient la famille de Ninus (2). Il y avoit oui & non, & Céphalion a dit l'un & l'autre. (*Cephal. in Syncel. p. 167.*)

Les cauſes de toute cette confuſion ſont, 1°. l'équivoque des Rois de Ninive qui regnèrent ſur Babylone, & des Rois de Babylone qui, depuis Beleſys juſqu'à Nabukadenaſſar II, paroiſſent avoir régné ſur Ninive.

2°. La différence des langues. Les monumens originaux de chaque nation étoient d'abord écrits dans leur langue propre: mais ces langues ayant ſubi les révolutions des peuples qui les parloient, les idiômes des vainqueurs firent tomber en déſuetude les idiômes des vaincus; ceux-ci s'altérèrent & s'oublièrent de jour en jour: faute de grammaires & de dictionnaires, l'étude en devenoit très-difficile; l'intelligence des livres ne ſe tranſmettoit que de bouche, moyen rapide de dépravation; on traduiſit; on défigura; le rareté des manuſcrits rendit les confrontations difficiles, & par la ſuite quand les Grecs ignorans vinrent s'en mêler, ils fondirent en un ſeul corps ou des traductions diverſes, ou des originaux anciens.

Pour réformer ces erreurs, & rétablir l'ordre naturel, il faut d'abord, au lieu de 30 ou 36 générations, n'en compter que quinze; en outre, on doit rejetter tous les nombres donnés par les liſtes grecques; ils ſont condamnés & par leurs diſcordances dans les mêmes ſujets, & par l'autorité de Céphalion, qui aſſure que *depuis Ninyas, aucun des Rois de Ninive ne régna plus de vingt ans*; (3) & ce témoignage s'accorde avec les livres hébreux, d'après leſquels on ne peut donner vingt ans à chacun des quatre princes qui ſuivirent *Phal*: & ſi l'on fait attention au calcul d'Hérodote, on verra qu'il n'a fait aucun cas de ces nombres, mais qu'il a, ſelon ſa coutume, évalué les temps par le ſyſtême des générations. Ses 520 ans en donnent quinze, plus les vingt ans de Sardanapale, trop connus pour être évalués ſyſtématiquement. Mais ſi l'on évalue les générations ſelon ce que j'ai propoſé, les 15 ne donneront que 375 ans: ce qui place Ninus dans le ſiècle de

(1) La liſte de Syncelle porte une ſingularité qui mérite d'être relevée. Ce compilateur, qui dans toute occaſion n'eſt que le copiſte d'Euſèbe, outre la licence qu'il prend par-tout de réformer les nombres à ſa convenance, s'eſt ici permis d'ajouter aux Rois Aſſyriens cinq princes, dont les autres n'ont pas fait mention; il les autoriſe d'Abydène, qui avoit travaillé ſur les monumens aſiatiques; mais Moyſe de Chorène, qui a eu auſſi un Abydène à ſa diſpoſition, y trouvoit un ordre bien différent; il étoit tel. 1 Belus. 2 Babius. 3 Anobus. 4 Chalaus. 4 Arabelus. 6 Ninus. 7 Semiramis, &c.

Or comme les chronologiſtes & les hiſtoriens ne reprennent l'empire aſſyrien que depuis Ninus, il faut ſupprimer ces cinq Rois dans le Syncelle; & cet exemple peut donner une idée de l'audace de nos anciens chroniqueurs.

(2) « La poſtérité de Ninus, diſent Bion & Alexandre,
» ne fut continue que juſqu'à *Belus*, dit *Dercetade*,
» parce qu'il étoit de la famille de Derceto ou Sémira-
» mis (épouſe de Ninus). Alors un nommé *Belitaras*,
» intendant des jardins du Roi, conſpira contre lui,
» & lui ayant ravi le ſceptre & la vie *d'une manière qui*
» *tenoit du merveilleux*, il tranſmit l'empire à ſes deſ-
» cendans, qui régnèrent juſqu'à Sardanapal; & de-
« puis Ninus, le tems fut en total de 1305 ans «.

Ce récit prête de nouvelles preuves à ce que j'ai avancé. Cette uſurpation de Belitaras (*Baletores en Syncelle*, *Belimus en Céphalion*, *qui le place 640 ans après Ninus*, *& il eſt 649 ans en Euſèbe.*) Cette uſurpation, dis-je, faite *d'une manière qui tenoit du merveilleux* (*mirâ quadam ratione*), eſt une alluſion ſenſible à celle du Beleſys, qui dans Cteſias employe l'aſtrologie, la divination, & ce que l'on appelle *magie, enchantemens*. Aiali, *Belus Decertade* eſt encore un autre nom de Sardanapale; peut-être en Dialecte babylonien. Les anciens ſe ſont ſi peu entendus dans cette partie, qu'Alexandre Polyhiſtor a répété ce fait dans un autre récit ſous d'autres couleurs.

« Nabopolaſſar, dit-il, général des armées de *Sa-*
» *rak*, Roi des Kaldeens & de Ninive, tourna ſes
» armes contre ce prince, qui, de déſeſpoir, *ſe brûla*
« *dans ſon palais*, & Nabo-Pol-Aſſar, devenu Roi par
» cette révolution, tranſmit à ſon fils Nabukodono-
» ſor II, l'empire des Kaldéens & de Babylone. ». *Voy.* Ap. Syncel. p. 210.

J'ai déjà dit que *Sarak* étoit Sardanapale: la circonſtance de s'*être brûlé dans ſon palais* en eſt une nouvelle preuve. Mais en outre on remarquera que prenant Aſcatades pour Sardanapale, & Amyntes pour Beleſys, Belitaras ſe trouve exactement répondre à Nabopolaſſar. Or comme on n'a pu attribuer ces faits à ce dernier que par l'équivoque des noms, il faut les reporter à ſon anté-prédéceſſeur, & tout rentrera dans l'ordre.

(3) A Ninyâ reliqui..... ab avitâ nobilitate deficientes..... Ita ut nullus vicennalis obiret. Apud Syncel. p. 167.

David, sans pouvoir le rejetter plus haut; & on peut l'abaisser jusqu'à les rendre contemporains, car on ne doit point compter pour une *génération*, Sémiramis, épouse de Ninus. Alors on voit combien est exact ce passage de Philon de Beryte, qui fait vivre Sémiramis du temps d'Abibal, qui vécut du temps de David.

Si maintenant nous contemplons l'ensemble général qui résulte de cet ordre, nous le trouverons exact : en vain nous assure-t-on que Ninus fut un conquérant universel, qu'il parcourut l'Asie, l'Inde & l'Afrique; ce sont autant de fables & d'absurdités dérivées de l'équivoque des mots & des noms qui a tout confondu dans la haute antiquité : Ninus, pris pour homme & pour roi d'Assyrie (1), ne put jamais faire que de petites conquêtes, & posséder que des états très-bornés. Les notes de l'anonyme en donnent les preuves les plus évidentes; on y voit que Ninus n'avoit pas même conquis les Bactriens, puisque ce fut *Arius qui acheva de les soumettre*. Il s'en falloit beaucoup qu'il eût conquis l'Inde, puisque *Baleus-Xercès n'en atteignit les frontières qu'après avoir doublé l'empire par ses victoires*. Malgré la pénurie des détails, on saisit toutes les nuances d'un accroissement progressif, conforme à la nature des choses. L'ambition des premiers princes assyriens se porta toute entière vers l'Orient. Quand elle eut pris de ce côté une extension suffisante, elle se retourna vers le couchant, & y suivit les mêmes gradations. *Phoul Mamitus* passa le premier l'Euphrate vers l'an 236. Jusqu'alors les pays adjacens à la Méditerranée avoient été divisés en une multitude de petits états, tels que *Tsouba*, *Damas*, *Hamat*, &c. dont on suit l'indépendance depuis Abraham jusqu'à leur destruction par les Assyriens (2). Vers l'an 258, Teglat détruisit le royaume de Damas (3), & il enleva même quelques cantons hébreux & arabes. Salmanasar (4), en 273, completta la ruine du royaume de Samarie, & s'efforça d'envahir les possessions des Tyriens (5). Sennachérib porta ses vues sur Jérusalem & Memphis; enfin *Asaradon* termina par la prise d'Azot.

Pour sentir toute la vérité de ce tableau, écoutons un Roi Assyrien, Sennachérib lui-même parlant à Ezékias.

« Insensé qui crois que ton Dieu te garantira » de mon joug! les Dieux des nations les ont-» ils sauvées de la main de mes pères? Ont-ils » préservé les pays de *Hâran*, *Gouzan*, Ratsaph, & les enfans d'Aden qui habitoient » Ta'achar? *Reg. II. c.* 19.

» Ont-ils su défendre contre moi *Hâmat*, » *Ana*, & le *Saphirouim*? *Ibid. c.* 18.

La position de la plupart de ces pays nous est connue. *Hâran* est en Mésopotamie, *Gouzan* est le *Gauzanitis* de Ptolomée, aux environs de *Singare*. *Ratsaph* est sur l'Euphrate; *Ana* est une isle située dans le cours de ce même fleuve. Les *Saphirouim* sont les *Sapires* des Grecs, au nord de l'Arménie. (*V. Danville*, *Géograp. anc. & moderne.*)

Or, si Sennachérib avoit subjugué des peuples aussi voisins de l'Assyrie, si même du tems de ses pères il y avoit des pays indépendans

(1) Je dis pris pour homme, car il me paroît qu'on l'a pris pour toute autre chose. Je soupçonne que l'on a confondu *Ninos* Roi, avec *Ninos* ville; & en prenant dans ce dernier sens ce que l'on raconte de l'empire de Ninus, le récit devient plus exact. Mais d'autre part, Ninus me paroît avoir fait équivoque avec un être d'une autre espèce. J'ai lu quelque part que ce nom en Assyrien vouloit dire *le soleil*; & la généalogie de Ninus en Xénophon (*a*), favorise ce sentiment. Ce régne de cinquante-deux *révolutions* qu'on lui attribue, semble faire allusion au *règne* annuel du soleil, divisé en 52 semaines. En cette qualité, je ne m'étonne plus qu'on ait pris Ninus pour un conquérant universel; mais ses conquetes ont été de l'espèce de celles de Bacchus, Osyris, Hercule, tous emblême *du soleil*, qui parcourt la terre *avec l'armée innombrable des cieux*.

Dans l'antiquité primitive, chez tous les peuples *Sabiens*, les Rois s'appelloient *Soleil*; voilà la signification des *Hadad* de Damas, des *Belus* de Babylone, des *Kyrus* des Perses. Les Reines souvent s'appelloient *Lunes*; tout l'ordre des cieux étoit imité sur la terre : & c'est par ces équivoques que la Mythologie a été mêlée à l'histoire.

(*a*) Xenoph. de *Æquivocis*. Nous la rapporterons ailleurs.

(2) Ce fut en conséquence de la conquête des *Assyriens* que s'introduisit, comme nous l'avons dit, le nom de *Syriens*. Or cette dénomination ne pût devenir usitée que sur la fin du troisième siècle; & voilà pourquoi on ne la trouve ni dans Homère, ni dans Hésiode son contemporain, quoiqu'ils aient parlé de ce pays sous son nom oriental *Arima* ou *Aram*. Iliad. lib. II. Hesiod. Theogon.

(3) Reg. II. c. 16. v. 9. & Paral. lib. I. c. 5. (cap. 6.) v. 26.

(4) Ib. c. 17.

(5) Ap. Joseph. Ant. Jud. lib. 9. c. 14.

auſſi près de Ninive, que deviennent les conquêtes du Roi Ninus (1)?

La parfaite correſpondance de toutes les parties de notre tableau hiſtorique des Aſſyriens, eſt ſans doute la meilleure preuve de l'authenticité de la liſte qui m'en a procuré le developpement : il faudra donc réformer des préjugés accrédités mal-à-propos contre elle. Ce n'eſt pas que je prétende nier qu'elle ne nous ſoit parvenue avec des caractères ſuſpects, qu'elle ne ſoit intitulée d'un auteur à qui elle n'appartient point, qu'elle n'ait eu un mot mérité l'épithète d'*apocryphe.* Mais l'idée qu'on attache à ce terme, a excédé ſes bornes. L'on a tort de rejetter ſans examen les *apocryphes* des anciens; il en eſt peu où l'on ne trouve des traits précieux; & cela ne pouvoit manquer d'arriver, parce que cette eſpèce d'ouvrage exige toujours une apparence de vérité, & les anciens auteurs ont eu des moyens que nous n'avons plus. On doit donc regarder la liſte en queſtion comme une compilation faite ſur les traductions grecques des livres de l'Aſie, comme le démontrent les analogies ſuivantes.

1°. Les noms & les nombres ſe retrouvent tous dans Euſèbe & le Syncelle, & accuſent un ancien original commun, tel que Caſtor.

2°. La ſection, *un anonyme termine ici l'hiſtoire des Rois Aſſyriens*, lui eſt commune avec Bion, Alexandre Polyhiſtor, & Céphalion.

3°. Sémiramis, ſœur de Baletores, pris pour *Beleſys*, (ſelon l'induction de la note 2, page lix) répond à la Sémiramis qu'Hérodote place cinq générations avant Nitotris.

4°. Le nom de Xercès y eſt expliqué comme dans ce même auteur. *Lib. VI. p.* 483.

5°. Il eſt ſingulier que prenant Aſcatades pour *Sardanapale*, le tremblement de terre obſervé à Babylone coïncide avec celui d'Amos.

6°. Enfin, nous allons voir dans l'article de Zoroaſtres des rapports avec des livres orientaux qui, n'ayant été connus que récemment, achèvent de détruire toute idée de ſuppoſition dans l'éditeur de cette liſte. L'ouvrage où elle ſe trouve reſta enfoui dans les bibliothèques d'Eſpagne, juſqu'à la fin du ſeizième ſiècle. Enfin, un prêtre (2) aſſez ignorant s'aviſa de le déterrer & de le publier ſous un nom qu'il a peut-être lui-même ſuppoſé. On y trouve d'ailleurs mille diſparates mythologiques qui s'accordent avec ce que l'on recueille tant des auteurs anciens que de ceux qui ont écrit après l'Ere chrétienne.

Il ne me reſte plus qu'une obſervation à faire (3); & c'eſt ſur l'Ere de *Nabon-aſſar.* Ce prince étant antérieur à Sardanapale, & de la même famille, ne peut être que Ninivite : ſi ſon nom eſt babylonien, ainſi que pluſieurs autres de la même liſte, c'eſt que le canon aſtronomique, ouvrage des aſtronomes de Babylone, fut écrit en leur langue.

Il ſembleroit d'abord équivoque auquel des princes aſſyriens qui nous ſont connus, *Nabon-aſſar* eſt identique : car ſi l'on calcule ſon Ere de la dix-neuvième année de *Nabou-kaden-atſar II*, (406) ſa première répond à l'an deux cent quarante-cinq, & il eſt le même que *Teglat-phal-aſſar* : ſi au contraire on part de la dernière d'*Aſar-Adon* (301), *Nabon-aſſar* répond à l'an deux cent vingt deux, & il s'annonce pour être *Phoul.* Dans cette contradiction, notre choix eſt facile; car Ptolomée ayant tronqué les règnes des premiers princes babyloniens, il eſt évident qu'un calcul où cette erreur entreroit, ſeroit également erroné. Nous préférons donc la ſeconde alternative, & elle remplit exactement toutes les indications.

Dans cette liſte, on a diviſé en deux portions le temps que les chroniques grecques attribuent au règne de *Sardanapale ;* la différence qui en réſulte n'eſt que d'un an : il paroît que l'*interregne* fut la minorité d'*Aſar-Adon.* Ainſi, *Meſſeſſi-Mordak* repréſente *Sennacherib*, qui régna l'an 277 ou 278, ſelon que l'on ſuit Ptolomée ou les liſtes grecques. *Apronadius* eſt *Salmanaſar; Mardokempad* eſt *Teglat phal aſar*, & *Nabon aſar* eſt *Phoul.* Quoique ces correſpondances ne pêchent en aucun point, il ſeroit cependant poſſible de les rendre encore plus

(1) En ſuivant ce nouvel ordre de tems, on corrigera mille erreurs introduites dans l'explication des grands & petits prophêtes. Faute de le connoître, on a fait des contreſens perpétuels en traduiſant au *futur* comme *prophétique* ce qui n'eſt que *narratif* au *paſſé.*

(2) Annius de Viterbe.

(3) Voyez le canon aſtronomiq. ci-devant art. de Babyl. p. 124.

exactes, en réduisant à la même espèce les années lunaires dans notre canon, jusqu'à l'an 406, & toujours solaires dans celui des Assyriens : mais ce travail ne convient qu'à des ouvrages qui traiteront l'histoire avec plus de détail.

La liste de Ptolomée nous est garant, conjointement avec celle des Hebreux, de la fausseté des nombres allégués par les chroniques grecques; & l'on voit que ce n'est point par convenance d'hypothèse que nous les avons rejettés.

Une circonstance chez les Hébreux nous indique qu'effectivement, vers le temps dont il s'agit, les princes assyriens avoient pour l'astronomie le goût que l'on reconnoît à *Nabon-assar.* Il est parlé d'un *cadran* d'Achaz, qui ne fut autre chose qu'un gnomon (1), comme d'une pièce merveilleuse & nouvelle à Jérusalem. Or, il paroît que le prince hébreu en rapporta l'idée de l'entrevue qu'il eut avec Teglatphalasar à Damas, ainsi que le modèle d'un autel à l'assyrienne, & plusieurs autres ouvrages de goût (*V. Reg. II. c.* 15 & 16.)

(1) C'est sur ce gnomon qu'Isaïe opéra son phénomène ou plutôt son *tour de main de la rétrogradation du soleil*; il est tres-vraisemblable, pour ne pas dire certain, qu'il aura, par quelque moyen, fait jouer le gnomon, ou son cadran, ce qui a produit sur l'ombre une apparence de *rétrogradation.*



CHAPITRE XI.

Du siècle de Zoroastres.

SANS la réforme de la chronologie assyrienne, il étoit impossible de découvrir le siècle de Zoroastres. L'histoire de ce législateur religieux étoit trop étroitement liée à celle des Rois de Ninive, pour que l'on dût établir d'une manière indépendante des tems qui sont les mêmes.

L'un des problêmes est-il résolu, l'autre le suit sans effort & comme une conséquence naturelle : & tel est l'avantage de leur complication que les preuves particulières à chacun se réfléchissant sur l'autre, accusent par leur accord la vérité qui leur est commune. Le développement de ces rapports va completter l'évidence de ce que j'ai avancé.

Quand on consulte les Ecrivains qui paroissent avoir eu les meilleurs moyens d'instruction sur cette matière, on en recueille un suffrage unanime, qui place Zoroastres dans le premier âge de l'empire assyrien. Plusieurs même ont désigné son époque d'une manière précise : tel entr'autres Céphalion, qui, sur l'autorité des livres anciens de l'Asie, atteste que Zoroastres fut contemporain de Sémiramis (1). Moyse de Chorène, qui a composé son histoire d'*Arménie* sur des monumens aussi authentiques, dit positivement la même chose (2). Trogue Pompée n'a point un sentiment différent, lorsqu'il substitue à Sémiramis Ninus, son époux. (3)

Enfin un historien des plus anciens, & que ses fragmens me font juger avoir puisé profondément dans les antiquités, a réuni dans un passage la double combinaison & des témoignages cités & de l'ordre que je réclame. *Depuis Zoroastres jusqu'au passage de Xercès en Grèce*, a dit Xantus de Lydie, *il s'écoula six cents ans* (4); par ce calcul, Zoroastres se trouve placé dans le siècle de David, & de là résulte cet enchaînement de synchronismes, *Zoroastres, contemporain de Sémiramis, contemporaine de Sanchoniaton & d'Abibal, contemporains de David.*

Un tel accord suffit sans doute pour démontrer que la réforme que j'ai faite, toute étrange qu'elle peut paroître, est autorisée par les preuves les plus décisives. Mais en ce moment l'Asie moderne nous fournit des éclaircissemens trop intéressans pour les négliger.

Les livres des Parses sur-tout, apportés depuis quelques années de l'Inde, & publiés par *M. Anquetil du Perron*, en révélant sur la personne & l'histoire de Zoroastres des détails inconnus, nous prêtent des moyens décisifs de porter l'évidence à son comble (5).

Voici en peu de mots ce que les traditions des orientaux offrent actuellement de plus clair & de plus instructif.

« Au tems de Zoroastres, toute la vaste étendue des pays compris entre l'*Indus*, le *Gihon* & l'*Euphrates*, s'appelloit d'un nom commun & général, *Iran* ou *Eériéné* (6). Ce pays étoit divisé en un nombre indéterminé de provinces & de royaumes distingués chacun par des noms propres. Parmi ces royaumes (dont l'état géographique est très-confus), l'on en démêle un qui comprenoit spécialement le Korassan, & avoit pour capitale la ville de Balk. Il étoit gouverné par des Rois indigènes (dont l'origine se perd avec celle de la nation, dans les ténèbres de la Mythologie). Ce fut dans ce pays que Zoroastres promulgua une religion nouvelle (ou plutôt

(1) Tum Semiramedis & Zoroastris Magi natalia subjungit (Cephalio.) Syncel. p. 167.

(2) Mos. choren. p. 47. & 48.

(3) Apud. Just. p. 1.

(4) Diog. laert. in præmio.

(5) *Voy.* le Zend-Avesta imprimé à Paris en 1771 in-4°. trois volumes : ouvrage dont il paroît qu'on n'a point assez senti l'importance.

(6) Vie de Zoroastres. Zend-Avesta. Tom. II.

» une modification de l'ancienne). Le Roi » d'alors nommé Gustasp, reçut avidemment » cette innovation, & bientôt devenu prosé» lyte enthousiaste, apôtre persécuteur, il ré» solut d'étendre, par les armes, le systême ar» bitraire de sa croyance; en conséquence, il » fit la guerre à plusieurs princes voisins, & » entr'autres à *Ardjasp*, Roi du *Touran*. Ce » Royaume, situé au couchant du Korassan, » étoit un des plus puissans de ces contrées. » *Afrasiab*, l'un de ses Rois, & ayeul d'*Ardjasp*, » avoit fait des guerres longues & sanglantes, » aux *Iranians* de Balk (il paroît même qu'il » les avoit rendus tributaires). Ces guerres re» commencèrent sous *Ardjasp*, qui battu d'a» bord vainquit ensuite les *Iranians*, leur em» porta d'assaut la ville de Balk & la réduisit » en cendres ».

On demanderoit vainement aux Parses de classer ces faits dans la série des tems: depuis long-tems ils en ont perdu le fil: tout ce qu'ils savent, c'est que ces événemens appartiennent à la plus haute antiquité; il faut chercher ailleurs des éclaircissemens & des complémens à ces connoissances imparfaites.

Ce que les livres modernes de l'Asie appellent *Balk* & *Korossan*, les Grecs l'ont connu sous le nom de *Bactre* & *Bactriane*. Recherchons dans ce qu'ils nous en apprennent ce qu'ils peuvent avoir d'analogue.

Dès le tems de Darius, fils d'Hystapes, la Bactriane étoit réduite en province, & formoit l'une des vingt satrapies de l'empire (1). C'étoit Cyrus qui en avoit fait la conquête comme nous l'apprend Ctésias (2): & l'on induit bien d'un passage d'Hérodote que ce fut peu après la guerre de Lydie (3).

Sous les Mèdes, l'état de la Bactriane peut être équivoque; mais il ne l'est point sous les Assyriens; elle fut province de leur empire, comme le prouvent ces passages de Ctesias en Diodore. Lib. II. p. 138 & 139.

« *Sardanapal* ayant appris la révolte de Be» lesys & d'Arbaces, marcha contre eux avec » les troupes des nations qui lui restoient fi» dèles..... & il en manda de nouvelles de » toutes parts..... Or Arbaces ayant appris » qu'une armée envoyée de *Bactriane* au se» cours du Roi, s'approchoit à grandes jour» nées, il alla au-devant, & conjura les Géné» raux de s'unir à lui dans une cause qui leur » étoit commune.... Et les *Bactriens*, séduits » par l'appât de la liberté, s'unirent aux confé» dérés (4).

L'état d'indépendance dont parlent les livres orientaux est donc antérieur même à Sardanapale.

« Or Ninus fit la guerre aux Bactriens, & » alors régnoit chez eux *Oxy-Artes* (5).

Nous voici désormais arrivé au tems des Rois indigènes en question; la petite note de l'anonyme, *Arius, petit fils de Ninus, acheva de dompter les Bactriens*, nous donne l'époque de la destruction de ce royaume & de sa réduction en province; en sorte que par cet appointement des orientaux & des Grecs, nous formons une chaîne continue de tems dont ceux-ci fournissent la partie inférieure, & ceux-là la supérieure; que si l'on confronte attentivement les détails de l'ancien & du moderne, on y trouvera une identité complette de faits, de personnages & même de noms, & l'on demeurera convaincu qu'ils ont puisé aux mêmes sources.

Le tableau suivant rend cette vérité très-sensible.

Récit de Mirkond & des livres Parses.	*Récit de Diodore*, lib. II.
Afrasiab, Roi du Tour-an ou Turquestan, fit plusieurs expéditions contre le royaume de Balk. L'un des Rois qu'il combattit demeuroit en cette ville......	Ninus, Roi d'Assyrie, (appellée aussi Atourie) fit deux expéditions contre les Bactriens... Oxyartes régnoit alors à Bactre. Il fut attendre l'ennemi dans des défilés....

(1) Herod. lib. III. p. 243 & 245, & tel fut son état jusqu'au tems d'Alexandre.

(2) Frag. de Ctesias à la fin de l'Hérodote. p. 813.

(3) Herod. lib. I. p. 74. Capto Craeso..... Reversus est Cyrus agbatana..... quandoquidem ei obstaculo erat Babylon, & Bactriana gens, & Sacae, & Ægyptii.

(4) Il est donc probable que les Bactriens furent indépendans sous les Mèdes; aussi Xénophon leur donne-t-il un Roi au tems de Cyrus. Cyroped. p. 114. Cependant Ctésias n'indique rien de semblable. Frag. cité.

(5) Diod. lib. II. p. 117 & 118.

La route d'Afrasiab est décrite à travers un pays de défilés, & il fut d'abord battu, puis il battit les Iranians, & il régna dans Balk.	& il engagea un combat dans lequel il eut d'abord du dessus; mais les Bactriens, accablés par le nombre, furent à la fin mis en déroute; & Ninus prit la ville de Bactre.

Dans ces récits, l'on ne peut douter de l'identité d'Afrasiab & de Ninus. L'A-*tour*-ia est évidemment le même pays & le même mot que le *Tour*-an des livres Zends: & le *Turkestan* de Mirkond n'en est que la traduction. On ne trouve point, il est vrai, d'Oxy-artes chez les orientaux, mais je ne crois point ce nom propre & individuel; il me paroît composé d'*Oxus-Arsta*, qui peut signifier *prince de l'Oxus*, fleuve principal de la Bactriane, le même que le *Gihoun* dont il est beaucoup parlé dans l'histoire d'Afrasiab. Les défilés qui séparoient les deux Etats sont les fameuses *portes Caspiennes*. En prenant Ninus pour Afrasiab, Diodore, ou plutôt Ctésias, son auteur, peint du tems de ce prince, un état géographique, qui convient à celui des Parses. L'Assyrie (1) formoit alors un Royaume, l'Arménie un autre, la Médie un troisième, la Bactriane un quatrième, & il paroît que ce qui fut par la suite la Babylonie & la Perse, étoit alors divisé en un nombre de petits Etats.

Le même auteur a connu Zoroastres tel qu'il reparoît aujourd'hui sous les traits d'un de ces législateurs religieux, qui ont imposé des croyances aux nations.

(2) *Chez les Arians* (dit Ctésias), *Zathraustes consacra le dogme des deux principes* (du bon & du mauvais); & Diodore compare Zathraustes au Zamolxis des Gètes, & au Moyse des Hébreux.

Le nom d'*Arians* retrace évidemment celui d'*Iranians*, qui reparoît aujourd'hui dans les livres Zends. On le retrouve aussi attribué aux Mèdes dans une antiquité qui se confond avec celle-ci. *Jadis*, dit Hérodote (3), *les Mèdes s'appelloient Ariens*, & une de leurs provinces garda le nom d'*Aria*.

Trogue Pompée avoit quelques notions de la part qu'eût Zoroastres dans les guerres des Assyriens & des Bactriens, comme le prouve ce passage (4): *Ninus, Roi d'Assyrie, fit la guerre à Zoroastres, Roi de Bactriane, que l'on dit avoir inventé la magie & les enchantemens.*

Ce caractère d'enchantemens & de magie convient très-bien à l'idée qu'on s'est formée de Zoroastres; le titre de Roi est moins exact, & me paroît une erreur, née sans doute de l'équivoque du rôle principal que joua Zoroastres dans ces événemens.

L'opposition de Zoroastres à Ninus s'accorde encore avec une tradition des Zoroastriens de nos jours, qui croyent que leur prophête vécut du tems de ce prince (5).

Cette tradition ne s'éloigne pas d'une autre des orientaux, qui, désignant Zoroastres sous le nom d'*Horrès* (6) prétendent qu'il vécut du tems de Salomon: or en supposant Ninus contemporain de David, Zoroastres, qui vécut soixante-dix-sept ans, a dû prolonger sa carrière assez avant dans le premier siècle du temple; & cette conjecture est d'autant plus probable, qu'il fut en partie contemporain d'*Ardjasp* ou *Ariaf* (comme l'écrit Mirkond), le même qu'*Arius*, petit fils de Ninus, ce qui se démontre par le tableau qui suit:

Ardjasp (ou Ariaf), *petit-fils d'Afrasiab, recommença la guerre... Il eut d'abord du dessous; mais enfin il battit les Iranians, prit & saccagea la ville de Balk.*	*Arius, petit-fils de Ninus* (recommença la guerre), & *acheva de dompter les Bactriens.* Et depuis ce tems il n'en est plus parlé que comme de sujets de puissances étrangères.

(1) Diod. lib. II.

(2) Diod. lib. I. p. 105. *Zathraustes bonum genium apud Arianos.* Les imprimés portent *Arimaspos*; mais notre leçon est celle de plusieurs manuscrits. Arnobe nous apprend que le premier livre de Ctesias traitoit particulièrement du Mage Zoroastres *Bactrien.* Arnob. lib. I.

(3) Herod. lib. VII. p. 539.

(4) Trog. pomp. Ap. just. lib. I. p. 1.

(5) *Voy.* Mém. de l'Acad. des Inscr. & Belles-Lettres. Tom. XII, in-4°. Dissert. sur le sabiisme, par Fourmont.

(6) Ceci s'encadre singulièrement dans un passage de Clément d'Alexandrie, qui dit qu'un des noms de Zoroastres fut *Er.* Or ce nom ne diffère en rien de *Horrès.* Clem. Alex. Strom. lib. I. p. 598.

Et tout-à-coup l'histoire des Parses s'obscurcit & se perd dans un cahos d'invraisemblances & d'absurdités, telles qu'en cinq générations elle arrive à Ascander (Alexandre), sans cependant accuser l'interruption de l'ordre généalogique. (*Voy. Boundehesch.* Zend. avesta, tom. III.)

Dans cette période, il est évident que les livres orientaux ont une lacune énorme : ils sautent toute la durée des empires Assyrien, Mède, Babylonien & une partie des premiers Perses : & ce ne sont pas là les seuls défauts qu'on ait à leur reprocher. Leur Géographie est dans le désordre le plus étrange ; on y trouve partout le moderne & l'antique confondus & substitués ; ils transportent au siècle de Zoroastres des dénominations, des divisions parthes, tartares, arabes, &c. Tel est sur-tout le défaut des écrivains mahométans, qui, dans les traductions ou les extraits qu'ils ont fait des livres anciens, ont totalement défiguré le tableau des tems antérieurs à Mahomet. Les livres des Parses eux-mêmes sont altérés, & jusqu'à ce jour nous ne pouvons nous flatter de posséder aucun original bien ancien. Nous n'avons que des compilations où l'ignorance des auteurs a introduit des erreurs qui donneront bien de l'embarras aux critiques : cependant on ne sauroit trop encourager la littérature orientale ; si elle présente de grandes difficultés, elle offre aussi de grands succès, & l'espoir de connoissances entièrement neuves. C'est d'elle sur-tout qu'il faut attendre la solution de tous les problêmes qui tiennent à la première antiquité.

Par-tout ce qui a été dit dans cet article & dans le précédent, il est prouvé, 1°. que les premiers tems de l'empire assyrien sont parallèles aux premiers Rois Hébreux ; 2°. qu'ils concourent avec les derniers tems d'un royaume (la Bactriane), qui n'a point été connu avant ce jour ; 3°. que Zoroastres a vécu dans ce pays à l'époque de la fondation du temple. Nous n'avons point, à la vérité, sur tous ces faits, des connoissances précises au jour & à l'année ; c'est à des recherches ultérieures qu'il faut les demander ; mais du moins n'avons-nous pas des erreurs de cinq ou six cents ans, telles qu'elles ont généralement subsisté jusqu'à ce moment. De cette espèce étoit par exemple l'opinion de ceux qui ont fait Zoroastres contemporain de Darius Hystapide. Ce systême fut imaginé dans les premiers siècles du christianisme, & l'équivoque des noms de Gustasp (1) & Hustasp ou Hystasp, en fut la cause, comme il en est l'unique preuve. On a voulu supposer qu'il avoit existé plusieurs Zoroastres ; mais c'est une erreur aussi dépourvue de fondement.

(5) Cet équivoque semble fait pour tromper. Par un inverse de l'erreur des Grecs, quelques orientaux modernes placent *Diamasp*, célèbre philosophe Zoroastrien sous *Gustap*, parce qu'ils ne connoissent point le fils d'*Hystapes*.

Je ne parle point des anachronismes de ces Grecs, qui ont fait Zoroastres antérieur de 500 ans à la guerre de Troye, les autres de six mille à Platon. Ces erreurs sont si grossières, qu'il n'y a que des fautes typographiques, insérées dans les originaux ou les copies, qui puissent en rendre raison.

CHAPITRE XII.

Supplément à la Chronologie des Hébreux.

J'AVOIS d'abord compté terminer ici ces recherches chronologiques; mais un heureux hasard m'ayant procuré des rapprochemens nouveaux, je me suis vu en état de completter la partie des Hébreux; c'est pourquoi je vais la reprendre, & achever d'établir les temps qui précédèrent David, autant qu'ils en sont susceptibles.

Le règne de Saül se présente d'abord, & il donne idée des difficultés dont est hérissée cette partie.

Saül, dit le texte hébreu, *étoit âgé d'un an quand il régna, & son règne dura deux ans* (1).

L'erreur de ce passage est si manifeste, que les commentateurs même n'ont pu se la dissimuler. Pour la pallier, ils ont supposé que l'écrivain avoit voulu dire que *Saül étoit pur comme un agneau d'un an quand il régna;* mais de pareilles interprétations ne sont bonnes que pour des paraphrastes mystiques.

Il est également impossible que Saül n'ait régné que deux ans. Toute son histoire dépose contre cette durée; il est un fait entr'autres qui la dément avec une évidence qu'on ne peut éluder. Il est dit que *David étoit jeune lorsqu'il fut présenté à Saül:* on ne peut lui donner alors plus de dix-huit à 20 ans; & l'on rapporte ensuite *qu'il en avoit 30 quand il lui succéda.* On doit donc reconnoître que le texte a été altéré en cet endroit, ainsi qu'en beaucoup d'autres. Les chiffres ont disparu dans les rédactions qui se firent des monumens originaux; il s'agit de restituer cette lacune.

Nous admettrons d'abord avec Origènes 30 ans pour l'âge de Saül quand il régna; & comme ce point n'est pas important, nous n'entrerons pas en preuve.

Quant à son règne, nous trouvons qu'il fut de 20 ans; c'est l'opinion des plus anciens écrivains, qui sans doute ont eu pour garant quelque manuscrit. *Les Rois*, dit l'historien Josephe (2), *régnèrent* (tant) d'années, *y compris les 20 de Saül.* Ailleurs il répète (3), que Saül régna 18 *ans* du vivant de Samuel, & *deux ans* après la mort de ce prophète. Il est vrai que les imprimés portent 22 au lieu de 2; mais notre lecture est celle de plusieurs manuscrits très-estimés, & de divers anciens qui ont suivi Josephe (4).

Il est remarquable que le rédacteur des actes des Apôtres a lu comme nos imprimés (5); car il fait dire à Saint Paul, que Saül régna 40 ans. Cet écrivain auroit-il suivi les manuscrits de Josephe, représentés aujourd'hui dans les imprimés? ou bien cette erreur appartient-elle à un auteur antérieur, même à Josephe? C'est ce qu'il est difficile de décider. Quoi qu'il en soit, ces *vingt-deux* ans sont une erreur qui paroît venir d'une note, mise d'abord à la marge, où l'on résumoit les vingt ans de Saül, & qui depuis, passant dans le texte, a doublé la somme. Les anciens fournissent bien des exemples de ces accidens.

Notre lecture est autorisée d'Eupolème, écrivain grec très-ancien; & le suffrage de cet historien a beaucoup de poids, parce qu'il avoit travaillé immédiatement sur les livres hébreux, & qu'il étoit très-bien instruit sur leurs antiquités, comme le prouve ce fragment (6).

Moyse gouverna................	40 ans.
Jesus, fils de Navé.............	30
Saül mourut vers sa............	21e
David..........................	40, &c.

(1) V. *Samuel*, lib. I.

(2) Ant. Jud. lib. X. c. 8. n°. 4.

(3) Ibid. lib. 6. c. 14. n°. 9.

(4) *Voy.* à ce sujet la note d'Havercamp. *Ultimo loco citato.*

(5) C. 13. v. 21.

(6) Apud Euseb. præp. evang. p. 447.

Ainsi nous donnerons vingt ans de règne à Saül (1).

Les rédacteurs se sont épargnés la peine de se tromper sur le temps de Samuel : ils n'en ont rien dit directement. Seulement ils nous apprennent qu'il jugea plusieurs années ; & qu'ayant commencé de vieillir, le peuple le contraignit de nommer un Roi. Mais il leur est échappé une petite distraction qui va encore réparer cette lacune.

Il est dit, qu'après la mort d'Héli, l'arche qui avoit été prise à la bataille d'Aphec, puis rendue sept mois après, fut transférée à Gabaa. *Or, elle y resta long-temps déposée, & il s'écoula vingt ans, pendant lesquels Israël vécut en paix* (2).

On ne peut entendre ces *vingt ans* de tout le temps que l'arche demeura à Gabaa, jusqu'à ce que David l'en retira (3). Ils ne peuvent se prendre que pour celui qui s'écoula depuis la mort d'Héli, jusqu'au règne de Saül, c'est-à-dire, pour la judicature de Samuel ; & cela est clairement indiqué par ces mots : *Il s'écoula 20 ans, pendant lesquels Israël vécut en paix.* Car cette paix n'a pu avoir lieu que sous Samuel, qui paroît en effet avoir gouverné paisiblement. Saül au contraire, sitôt qu'il fut sacré, commença la guerre, & la fit toute sa vie (4). Ces vingt ans seront donc le temps de Samuel ; plus, les sept mois que l'arche resta chez les Philistins depuis la mort d'Héli.

Au-dessus de Samuel, il n'est plus possible de faire un pas séparément. Toute la période des juges se tient par un nœud indissoluble de difficultés, dont la série se prolonge jusqu'à l'origine première. Pour entreprendre de les résoudre, il faut en reprendre la chaîne par les premiers anneaux : nous ne remonterons point au-dessus d'Abraham par des raisons qui seront expliquées dans la suite.

A cette hauteur, il se présente une difficulté d'une espèce étrangère à tout ce que nous avons vu jusqu'ici. C'est la durée de la vie. On ne voit point sans étonnement les âges prodigieux des hommes d'alors, & le terme commun de leur vie excéder du double celui de nos siècles. Quoi ! les loix de la nature étoient-elles jadis différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui ? Existoit il donc un autre ordre physique ? On seroit tenté de le croire, d'après les récits que tous les peuples font de la haute antiquité. En effet, Egyptiens, Kaldéens, Indiens, Chinois, Bactriens, tous s'accordent à nous représenter un etat absolument contraire à l'état actuel ; ce ne sont que prodiges de toute espèce ; mais quand on y regarde de plus près, on s'apperçoit que tous les monstres des traditions n'ont eu qu'une existence apparente ; non, ce n'est point dans l'ordre immuable des êtres qu'est leur siége, c'est dans le cerveau de l'homme ; c'est dans son imagination, dont la glace infidelle ne réfléchit point les objets tels qu'ils sont : & dans les tableaux extravagans qu'elle assemble, ce n'est point le désordre de la nature qu'elle peint, c'est le sien propre. De bons esprits l'ont déjà senti, & l'on ne sauroit trop le répéter, tous les prodiges de l'antiquité ont leur raison dans l'entendement de l'homme, & prennent leur solution dans le systême intellectuel. Le sujet présent en est un exemple.

On se trompe quand on imagine que les âges prodigieux des anciens furent en effet ce qu'ils ont l'apparence d'être : la cause de cette erreur gît dans l'équivoque d'un mot. Dès long-temps l'usage s'est enraciné de donner *douze mois à l'année* ; & l'empire de l'habitude a tellement prévalu, que ce mot d'*année* emporte presque nécessairement aujourd'hui l'idée de *douze mois*. Cependant il est très certain qu'elle ne fut point ainsi composée dans tous les tems. Avant ce jour, ceci eût demandé une longue dissertation ; mais désormais que cette vérité commence à s'établir, nous n'aurons pas be-

(1) En général, le livre de Samuel n'est pas fort exact en chronologie. On y trouve deux autres *absurdités* révoltantes ; 1°. Il est dit qu'Isboseth avoit 40 ans quand Saül son père mourut (a). Après avoir dit que Saül régna un an, & en vécut deux, comment ose-t on dire qu'Isboseth son fils en avoit 40 ? D'ailleurs, lors même que Saül eût vécu 60 ans, ces 40 ans d'Isboseth seroient faux, puisque Jonathas, son frère aîné, à cette époque, n'étoit que de l'âge de David, qui avoit 30 ans.
2°. Il est dit (ibid) qu'Isboseth régna deux ans ; ce qui est encore faux ; car on assure ailleurs que la maison de Saül régna 7 ans et demie sur Israël, tandis que David régnoit sur Juda ; & Isboseth ne périt qu'à la huitième année. C. 3 & 4.

(2) Samuel, lib. I. c. 7. v. 2.

(3) Ibid. lib. II. c. 6.

(4) Samuel I. c. 14. v. 2.

(a) Lib. II. c. 2. v. 10.

soin d'insister sur les preuves. Les Savans ont enfin reconnu que les *années* dans la haute antiquité furent d'espèces diverses, & très-différentes des nôtres; ayant été composées tantôt de six mois, tantôt de quatre, de trois, & même d'un seul. Cette découverte, qui appartient à notre siècle, en même-temps qu'elle lui fait honneur, prouve combien nous sommes tardifs en connoissances; il y a plus de quinze cents ans que les philosophes avoient dit & répété, ce qu'on a renouvellé de nos jours; & c'étoit un fait avéré chez les anciens, comme on en a mille preuves.

« *L'an* le plus ancien d'Egypte, dit Censorinus (1), fut de deux mois; Orus le fit de » trois; le Roi Pison de quatre; enfin il fut » porté à 12.

» Les Cariens & les Acarnaniens, dit le même auteur, ont eu des années d'un mois; les » anciens Arcadiens, de trois mois ».

Pline (2) l'Ancien a sur-tout un passage remarquable, dans lequel, après avoir rapporté une foule de faits de cette espèce, & cité des hommes qui avoient vécu deux, trois, cinq, & même huit siècles, il ajoute :

« S'étonner de ces âges, & les regarder » comme surnaturels, c'est ne pas connoître le » génie de l'antiquité, où l'*année* eut des valeurs » bien différentes de celles qu'on lui donne aujourd'hui; les uns faisant un an de l'été & » un an de l'hiver : d'autres, comme les Arcadiens, composant l'année de trois mois : » d'autres, comme les Egyptiens, d'un seul. » Aussi ont-ils des Rois qu'ils rapportent avoir » vécu mille ans (3) ».

Après de pareils éclaircissemens, n'est-il pas étonnant qu'on ait autant tardé de trouver la solution du problême des grands âges des anciens? D'ailleurs, si l'on y réfléchit, rien n'est plus naturel que cette marche. En effet, le temps est susceptible d'une multitude de divisions, selon les différentes mesures qu'on lui donne. Il est divisé en jours ou *soleils*, en lunes ou mois, en quartiers de lune, en saisons, en tropiques ou équinoxes, &c. Dans cette foule, le choix est indifférent, arbitraire par conséquent, & variable. L'homme né ignorant n'a pu d'abord se servir que des plus sensibles; il n'a dû s'élever que par une longue gradation des plus simples aux plus composées; ainsi, l'on dût d'abord compter par jours, puis par mois, par saisons, &c. & l'*année* de douze mois étant la plus composée, on ne dût la connoître que la dernière, & l'employer que fort tard; & les faits sont en ceci parfaitement d'accord avec le raisonnement; car on remarque généralement chez tous les peuples qui tiennent à une haute antiquité, que toutes leurs généalogies commencent par ces âges extraordinaires; c'est un esprit commun aux Egyptiens comme aux Chinois; aux Indiens comme aux Kaldéens; aux Bactriens comme aux Grecs, & par une autre ressemblance, ces grands âges, tous placés dans des temps obscurs & lointains, diminuent à mesure qu'on se rapproche, & terminent toujours aux temps connus par se ranger au terme actuel.

Ce qui choque nos oreilles en ceci, c'est d'entendre dire des années d'*un mois*, d'*une saison*, parce que l'habitude a rendu en nous inhérente *l'idée* de *douze mois* au mot *année :* mais pour sentir combien cette répugnance est mal fondée, il ne faut que rappeller ce mot à son sens propre & originel. *Année*, tiré du mot latin *annus*, qui a fait le diminutif *annulus*, signifie proprement un *cercle*, un *anneau;* en cette qualité, *l'année* fut d'abord le terme générique de toute portion de temps mesurée par la *révolution circulaire*, d'un astre quelconque; ainsi il convint à un seul mois comme à plusieurs, puisque le mois est mesuré par une révolution de *lune*, & qui plus est, au jour mesuré par la révolution (apparente) du soleil; & ce fut sans doute son premier sens; aussi l'*aïn* & l'*aon* oriental, d'où vient l'*an-nus* des Latins, veulent-ils dire en sens propre le *soleil.* Une fois devenu le dénominateur d'une période, il fut appliqué à toutes les autres; & c'est par cette raison qu'on l'employa pour des périodes plus composées encore, que l'*année* de douze mois; telles que l'*année* olympique, de 1461 jours; l'*année* sothique de 1461 ans; l'*année* de 600 ans; la grande *année* qui eut différentes évaluations depuis 24,000 & 36,000 jusqu'à 300,000 ans. Un ancien avoit dit tout cela avant ce jour: l'*année*, dit Macrobe, n'est point bornée au sens que l'habitude ancienne & générale lui

(1) Dedic. natali.

(2) Lib. 7. c. 49.

(3) *Voy. à ce sujet Diodore, Varron, Macrobe, Plutarque in Numâ, Eudoxe in procli commenter ad Timæum.*

fait maintenant donner; mais toute *révolution* d'astre ou de planete forme une *année* : ainsi le mois est l'*année* de la lune; ainsi, le retour des fixes au même point du ciel qui ne s'accomplit, selon quelques-uns, qu'en 15,000 ans, est une *année* (1).

Dans l'usage civil, le nom d'année resta à la révolution de douze mois, parce qu'elle épuise tous les changemens sensibles de la nature; & par le laps des temps, elle fit oublier toutes les autres valeurs. Quand par la suite on recueillit les monumens, les rédacteurs, qui ignorèrent ou négligèrent ce fait, introduisirent les erreurs qui nous donnent aujourd'hui tant de peine. Ces erreurs eurent lieu chez tous les peuples, parce que les langues eurent toutes les mêmes équivoques; le *sare* des Kaldéens, le *schiné* des Hébreux n'avoient également que le sens générique & vague de *révolution*.

Un écrivain moderne (2), cité par M. Bailly, a déja retiré de cette idée les solutions très-heureuses, & en a fait plusieurs applications. Mais je ne sache pas qu'on l'ait encore fait aux Hébreux. Cependant ils l'exigent manifestement. Je ne parlerai pas des personnages antérieurs à Tharé, parce que n'étant rien moins que des êtres humains, leur âge n'est point susceptible de cette explication; mais depuis Tharé & même Nachor, il est incontestable que les années n'ont point été de l'espèce des nôtres, mais bien de six mois, comme on l'infere de plusieurs indications.

1°. Si l'on réduit à moitié la durée de la vie de tous les hommes cités à cette époque, on la voit revenir au terme commun de la vie actuelle, comme on peut s'en convaincre par ce tableau.

	Age d'engendr.	mort.	Age d'engendr.	Mort.
	Ans de six mois.		Ans de douze mois.	
Nachor	79	148	39 ½	74
Tharé	70	145	35	72 ½
Ab-raham	100	175	50	87 ½
Sara	90	127	45	63 ½
Isaac	60	180	30	90
Amram	80	137	40	68 ½
Ismaël		137		68 ½
Jacob		147		73 ½
Joseph		110		55
Lévi		137		68 ½
Caath		133		66 ½
Moyse		120		60
Josué		110		55

Une circonstance de la vie de Sara vient à l'appui : en nous apprenant qu'elle avoit 90 ans lorsqu'elle engendra Isaac, l'écrivain ajoute, qu'elle avoit perdu (depuis quelque temps) ce qui, chez les femmes, a coutume d'être le signe de la faculté d'engendrer. Or, chez les fem-

(1) Annus non is solus quem nunc communis usus (1) appellat; sed singulorum seu astrorum seu planetarum emensio, omni cæli circuitu, a certo loco ad eundem locum reditus annus suus est. Sic lunæ mensis annus est; sic & magnus annus qui, &c.

(1) Saturn. p. 62. verso.

(2) M. Gibert. V. l'Astro. ancienne, p. 373, & l'encyclopédie art. CHRONOLOGIE.

438	Nabonide......17.	
455	Prife de Babylone par Cy	
464	....	
465	....	Pſammenit, 6 mois.
471	Smerdis-le-Mage, règne	
472	Darius I.......36 ans.	
473	Fin des 70 ans de Jérémie	
483	....	Rois chaſſés de Rome.
503	Bataille de Marathon.	
508	Xercès, première année.	
512	Paſſage de Xercès en Grè	
989	Ere chrétienne.	

Après le Temple.	Juda.	Assyriens.		Lydiens.	Egyptiens.
282	....	Aſar-Adon-Phoul-Sardanapal, règne 20 ans.			
297	Manaſsès, règne 55.				
300	....	....		Ardys, règne 49 ans.	
301	....	*Deſtruction de l'Empire Aſſyrien par les Babyloniens & les Mèdes.*			
		Babyloniens.	Medes.		
302	....	Merodak-Beleſis, 20.	Arbaces, Anarchie, Deïokes, } ....37.		
319	....	....	....	....	Pſammetik, regne 54 ans.
322	....	Chynil-Adan.....37.	....		
338	....	....	Phraortes.......22.		
349	....	....	....	Sadyates........12.	
352	Amon............2.	....			
354	Joſias ....31.	....			
359	....	Nabopolaſar.....29.			
360	....	....	Kyaxares........40.		
361	....	....	....	Alyattes........57.	
368	....	....	Eclipſe de Thalès.		
373	....	....	....	....	Nécos..........17.
385	Joakas, 3 mois. Joakim, 10 ½.				
388	....	Nabukodonoſor...43.			
390	....	....	....	....	Pſammis.........6.
394	....	Siège de Tyr.			
395	Jechonias, 3 min. & eſt emmené à Babylone.				
496	Sedecias........11.	....	....	....	Haphera........25.
397	....	....	Kyaxares prend Ninive.		
400	....	....	Aſtyagès........35.		
406	Ruine de Jéruſalem & de l'ancienne Tyr.				
Années ſolaires.					
418	....	....	....	Créſus..........20.	
421	....	....	....	....	Amaſis.........44.
431	Aouil-Mérodak....2.				
433	Nerigliſſor........4.		Empire Perse.		
435	....	....	Cyrus, règne 29 ans.		
437	Laboroſarchod, 9 mois ...			Priſe de Sardes & do...	...que de diviſer le jour aſtronomique

Ainſi, pour avoir en termes ordinaires la valeur des tems mentionnés à cette époque, il faut tout réduire à moitié. Les 40 ans du déſert ne ſeront donc réellement que vingt de nos années, & les quatre cent-trente (3) qui s'écoulèrent depuis l'arrivée d'Abraham en Paleſtine juſqu'à la ſortie d'Egypte, n'en feront que deux cent quinze.

Mais les années de ſix mois ne ceſſerent point tout-à-coup, & quoique nous n'ayons pas de preuves de leur exiſtence après Joſué, nous avons cependant des raiſons légitimes de l'inférer. L'embarras eſt d'aſſigner l'époque de leur réforme. Malheureuſement cet événement important eſt arrivé dans des tems d'ignorance & d'anarchie ſur leſquels les Hébreux n'ont rien conſervé d'exact. Toute la période des juges eſt un cahos; ce que les livres nous en apprennent n'eſt que contradiction; peut-être même eſt-il impoſſible de leur donner un état précis & certain. Néanmoins comme l'on y commet des erreurs trop palpables, nous allons les relever, & donner ce que nous voyons de plus probable.

Faiſons d'abord le tableau de ces tems tel que le préſentent les livres.

Joſué	Tems omis	
Une génération		Joſué. chap. dernier, & Juges ch. 1er.
Servitude ſous Kuſan	8 ans	Jug. c. 2.
Finie par Othoniel. Paix de	40	Joſué. c. 15. v. 16. Jug. c. 3. v. 11.
Servitude ſous Eglon	18	Jug. c. 3. v. 14.
Finie par Aod. Repos de	80	Ibid. v. 30.
Samgar	Tems omis	
Servitude ſous Jabin	(20)	Ibid. c. 4. v. 3.
Finie par Debora. Repos de	40	Ibid. c. 5. v. 32.
Servitude ſous les Madianites	7	c. 6. v. 1.
Finie par Gédéon, qui juge	40	c. 8. v. 28.
Abimeleck	3	c. 9. v. 22.
Thola	23	c. 10. v. 2.
Jaïr	22	Ibid. v. 3.
Servitude ſous les Philiſtins & les Amonites	18	v. 8.
	319	
Jephté juge	6	c. 12. v. 7.
Abeſan	7	v. 9.
Ahialon	10	v. 11.
Abdon	8	v. 14.
	31	
Servitude ſous les Philiſtins	40	c. 13. v. 13.
Tems de Samſon	20	Jug. c. 16. v. 31. c. 14 v. 4.
D'Héli	40	Samuel. lib. 1. c. 4. v. 18.
Samuel	omis	
Saul	2	
David	40	
Salomon	4	
	496 ans.	

Lorſqu'on examine avec attention cette chronique, on la trouve pleine de contradictions. L'auteur faiſant parler Jephté, lui fait dire qu'il s'étoit paſſé 300 ans depuis l'entrée en

(1) *Voy.* la bible d'Houbigant. Exod. c. 12. v. 40.

Palestine ; cependant il en compte 319, & le tems de Josué & de la génération suivante est omis. Le rédacteur des rois résumant les années depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du temple, en compte 480; cependant il faut ajouter les 40 du désert, le tems de Josué & de la *génération* qui suivit, & la durée de Samuel & de Saül.

Bien plus, la succession des juges a souffert des interruptions, & il y a nombre d'interrègnes omis. Comment résoudre tant de difficultés? Pour peu qu'on discute ces calculs, on s'appercevra que la confusion vient de surabondance, & cette surabondance a deux causes; 1°. les années de six mois, qu'on y employe certainement dans une assez longue période pour des années de douze, & qui n'en étant que la moitié, font un double emploi; 2°. une autre répétition de mêmes tems, & les Hébreux ne devoient pas éviter un écueil commun à toute l'antiquité; nous en trouvons trois exemples manifestes; 1°. dans les 20 ans de Jabin, il est constant qu'ils furent compris dans les 80 qui suivirent la délivrance *d'Aod.* La narration du quatrième chapitre l'indique clairement; car il est dit qu'après la mort d'*Aod* le peuple retomba en servitude; or Aod n'a pu vivre 80 ans, & cette servitude n'est que celle de Jabin.

2°. Dans les vingt ans de Samson, qui furent également pris sur les quarante des Philistins, puisqu'il est dit, c. 14. v. 4.; *& de son temps les Philistins dominoient :* or, il ne fit point cesser leur tyrannie.

3°. Dans les quarante ans d'Héli, qui sont encore une répétition du temps des Philistins, puisque leur domination ne cessa qu'à la mort d'Héli; ainsi ces trois articles forment une somme de 80 ans, qu'il faut supprimer. Si on les retranche sur les 480 de l'auteur des Rois, il restera quatre siècles pour l'intervalle de la sortie d'Egypte à la fondation du Temple; & différentes raisons me portent à croire que cette évaluation approche infiniment de la réalité.

Josephe (1) nous apprend que le roi d'Egypte, sous lequel s'enfuit Moyse, fut Tethmosis; que de ce prince à Séthos & Armaïs, il s'écoula 393 ans : or, Séthos est Sésostris qui régna peu de temps après la fondation du Temple. On voit que ceci se rapproche beaucoup, & il est remarquable que Josephe n'a pu faire ce calcul que sur des chroniques égyptiennes; car ses calculs, selon les Hébreux, n'ont rien d'approchant.

Eusebe (2) rapporte, d'après Tatien, que Ptolomée, ancien prêtre égyptien, fort versé dans la chronologie, assuroit que Moyse sortit d'Egypte sous Amosis; que cet Amosis répondoit au temps de l'Inachus des Grecs (3) : or, depuis Inachus jusqu'à la guerre de Troye, l'on compte vingt générations qui font 500 ans: & la guerre de Troye, dans nos calculs, se trouve précisément à cette époque.

Conformément à cette évaluation, on peut réduire la période des juges, & l'amener à un degré de concordance vraisemblable.

Nous avons d'abord de temps connus, 20 ans de Saül, 21 de Samuel, & 40 des Philistins qui, avec les 40 de David & les trois de Salomon, nous donnent 124 années de 12 mois avant la fondation du Temple. Pour completter les 400 ans, il nous en faut encore 276 (4). Mais ce qui nous reste excède de beaucoup; car nous avons d'abord 370 ans, y compris les 40 du désert : puis il faut ajouter le temps de Josué, qui, n'ayant pu être âgé de moins de 50 ans de six mois en entrant dans le désert (5), & y en ayant vécu 40, n'a pu ensuite gouverner plus de 20 toujours de 6 mois, c'est-à-dire (6), dix des nôtres: plus la *génération* des vieillards, qu'on ne peut guères porter à plus de quinze de nos années. Il en résulte ce tableau.

Moyse	40	années avant le T. dont
Josué	20	une partie fut de *6* mois.
Vieillards	30	

(1) Contr. app. lib. II. p. 460.

(2) Præp. évang. p. 493.

(3) Appion, fils de Possidonius, disoit la même chose; Præp. Evang. p. 487, & certainement c'étoit aussi l'opinion d'Hérodote; quiconque pesera bien le début de son histoire, en considérera l'ensemble général, sentira que par *les Phéniciens venus de la Mer-Rouge*, il n'a pu désigner que les Hébreux; & c'est à cette même époque qu'il place Inachus.

(4) Nous supprimons *Jabin.*

(5) C'est-à-dire, 25 des nôtres; on ne peut guère donner moins à un homme qui commanda l'armée dès le second équinoxe.

(6) Eupolème estime le tems de Josué 30 ans, c'est-à-dire, une *génération*, parce qu'il englobe la *génération* des vieillards.

Anarchie jusqu'aux Philistins.... 330

Total..... 420

Nous avons donc 420 ans lorsqu'il ne nous en faut que 276. Cet excès nous vient des années de six mois, comptées pour être de douze, ce qui fait un doublement de temps. En ramenant à cette dernière valeur tout ce qui excède notre compte, nous rétablirons la concordance. Nous trouvons donc que dans ces 420, il faut en réduire 288 en années de douze mois, ce qui en donne 144, qui, avec 132 qui restent, font nos 276. Or, ces 132 devant se prendre en remontant depuis les Philistins, elles nous conduisent à la sixième année de Gédéon. Ce seroit donc environ ce temps qu'on auroit fait la réforme des années de six mois; & une pareille réforme doit tenir à quelque révolution dans les idées. Au demeurant, cette chronique n'ayant point donné une série exacte de tems, on ne peut statuer que sur des à peu-près.

La durée que j'établis pour cette période s'autorise encore d'un fait assez singulier.

Depuis que je me suis apperçu que l'astronomie entroit pour beaucoup dans toutes les institutions de la haute antiquité, j'avois toujours soupçonné un motif astronomique à cette ordonnance de Moyse, qui fixe les deux fêtes principales, l'une (la Pâque) au 15 du premier mois (mars), & l'autre (les Tabernacles) au 15 du septième (septembre) précisément à six mois de distance; un rapprochement heureux est enfin venu changer mes doutes en certitude.

(1) Les Grecs nous apprennent que dans le quatorzième siècle avant J. C., le phénomène de la *précession* avoit déjà reculé les équinoxes aux quinzièmes degrés du Bélier & de la Balance. Or, dans nos calculs, Moyse se trouve placé dans ce quatorzième siècle (2), c'est-à-dire, qu'il sortit d'Egypte l'an 1377 avant J. C. Sur ce rapport, je conjecture que Moyse a placé les deux fêtes, de manière à les faire coïncider précisément avec le jour de l'équinoxe: & cette idée est tout-à-fait dans le genre de celles qui régnoient alors; car Maimonides nous apprend que les deux fêtes les plus solemnelles des anciens *Sabéens* se célébroient aux jours où le soleil entroit dans les signes du Bélier & de la Balance (3). De ce déplacement des équinoxes, résulte d'ailleurs la notion de ce fait, *que les observations qui les avoient déterminés au premier degré de leurs signes respectifs, remontent douze siècles, ou* 1082 *ans plus haut, c'est à-dire*, 2459 *ans avant Jesus-Christ*. Cette époque auroit-elle des rapports avec la période des observations kaldéennes, qui, selon Callisthènes, remontoient 1,903 au-dessus d'Alexandre, c'est-à-dire, 2,234 ans avant J. C.? C'est ce que j'ignore; mais il est constant qu'à cette date reculée, les connoissances astronomiques étoient avancées à ce point. Or, je demande quelle étendue ceci suppose aux tems nécessaires à les avoir acquises. Si d'ailleurs on se rappelle ce que nous avons dit des Olympiades, on concevra que ce furent là les siècles de cette astronomie antique dont un écrivain récent a rassemblé les magnifiques débris (4): en les méditant, l'esprit apperçoit une carrière immense à l'histoire des peuples au-delà des bornes connues: c'est à des recherches ultérieures à pénétrer dans ce monde obscur & nouveau; j'aurai rempli mon objet actuel, si, par les résultats de ce mémoire, je suis parvenu à en écarter les obstacles, & à en applanir l'entrée.

(1) V. Astr. anc. de Bailly.

(2) Du Temple à J. C. 977. De Moyse au Temple 400. Total 1377. La sphère d'Eudoxe plaçoit l'équinoxe au 15 d. du bélier, 1355 ans avant J. C.

(3) Maimonides apud hyde. p. 123.

(4) Astronomie ancienne de M. Bailly. Tom. I.

FIN.

